

S.
1 F.
13

COLLECTION INTÉGRALE ET UNIVERSELLE

DES

ORATEURS CHRÉTIENS.



Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

COLLECTION INTÉGRALE ET UNIVERSELLE

DE

ORATEURS CHRÉTIENS.

DEUXIÈME SÉRIE,

RENFERMANT :

1° Les Œuvres oratoires des Prédicateurs qui ont le plus illustré la Chaire française depuis 1789 jusqu'à nos jours,

SAVOIR :

DE MONTIS, MONMOREL, MAUREL, J. LAMBERT, RIDIER, DESSAURET, BERGIER, DE LIGNY, PERRET DE FONTENAILLES, SALAMON, LENFANT, VILLEDIEU, DE BEAUVAIS, DE NOÉ, COSSART, DE BEAUREGARD, CORMEAUX, DE BOISGELIN, GÉRARD, ANOT, GUÉNARD, L'ABBÉ RICHARD, LEGRIS DUVAL, DE LA LUZERNE, BERTIN, DE BOULOGNE, DE BILLY, FOURNIER, BORDERIES, LONGIN, DOUCET, ROBINOT, LABOULDERIE, FRAYSSINOUS, BOYER, ROY, BONNEVIE, CAFFORT, BOUDOT, GUILLOU, FEUTRIER, OLIVIER, DE MONTBLANC, TAILLAND, LES FRÈRES LACODRE ;

2° Les plus remarquables Mandements, ou Discours

DE LEURS ÉMINENCES LES CARDINAUX DE DONALD, ARCH. DE LYON; DU PONT, ARCH. DE BOURGES; DONNET, ARCH. DE BORDEAUX; VILLECOURT, ANCIEN ÉV. DE LA ROCHELLE, MAINTENANT CARDINAL; BILLIET, ARCH. DE CHAMBÉRY; DE BONNECHOSE, ARCH. DE ROUEN ;

DE NOSSEIGNEURS MELLON-JOLLY, ARCH. DE SENS; DEBELAY, ARCH. D'AVIGNON; CHARVAZ, ARCH. DE GÈNES; GUIBERT, ARCHEV. DE TOURS; DE PRILLY, ÉV. DE CHALONS; THIBAUT, ÉV. DE MONTPELLIER; DE MARGUERIE, ÉV. D'AUTUN; DE MAZENOD, ÉV. DE MARSEILLE; LACROIX, ÉV. DE BAYONNE; RIVET, ÉV. DE DIJON; MENJAUD, ÉV. DE NANCY, DEPUIS ARCHEV. DE BOURGES; RÈSS, ÉV. DE STRASBOURG; GIGNOUX, ÉV. DE BEAUVAIS; BARDOU, ÉV. DE CAIORS; ANGEBAULT, ÉV. D'ANGERS; DUFÈTRE, ÉV. DE NEVERS; GROS, ÉV. DE VERSAILLES; BUISSAS, ÉV. DE LIMOGES; DEPÉRY, ÉV. DE GAP; LAURENCE, ÉV. DE TARBES; WICART, ÉV. DE LAVAL; PAVY, ÉV. D'ALGER; DE MORLHON, ÉV. DU PUY; DE GARSIGNIES, ÉV. DE SOISSONS; FOULQUIER, ÉV. DE MENDE; PIE, ÉV. DE POITIERS; MABILE, ÉV. DE VERSAILLES; DUPANLOUP, ÉV. D'ORLÉANS; DE DREUX-BRÉZÉ, ÉV. DE MOULINS; LYONNET, ÉV. DE VALENCE, MAINTENANT ARCHEV. D'ALBY; REGNAULT, ÉV. DE CHARTRES; DANIEL, ÉV. DE COUTANCES; DE LA BOUILLERIE, ÉV. DE CARCASSONNE; DELALLE, ÉV. DE RODEZ; PLANTIER, ÉV. DE NÎMES; JOURDAIN, ÉV. D'AOSTE; VIBERT, ÉV. DE MAURIENNE; RENDU, ÉV. D'ANNECY; DELEBECQUE, ÉV. DE CAND; MALOU, ÉV. DE BRUGES; DE MONTPELLIER, ÉV. DE LIÈGE; BOURGET, ÉV. DE MONTRÉAL; LECOURTIER, ÉV. DE MONTPELLIER.

3° Les Sermons

DE MGR ROSSI, PRÉLAT DE LA MAISON DU SAINT-PÈRE; MGR COQUEREAU, CHANOINE-ÉVÊQUE DE SAINT-DENIS; MM. DE GENOUDE, DU CLERGÉ DE PARIS; ROBITAILLE, VIC. GÉN. D'ARRAS; NOEL, VIC. GÉN. DE RODEZ; LALLIER, VIC. GÉN. DE SENS; FAUDET, CURÉ DE ST-ROCH, A PARIS; GAUDREAU, CURÉ DE ST-ELSTACHE, IRID.; PETIT, VIC. GÉN. A LA ROCHELLE; DECHAMPS, SUPÉRIEUR DES PP. RÉDEMPTORISTES DE BRUXELLES, MAINTENANT ÉVÊQUE DE NAMUR; GRIVEL, CHANOINE-PRÊTRE DE SAINT-DENIS; DASSANCE, CHANOINE DE BAYONNE; LALANNE, DIRECTEUR DU COLLÈGE STANISLAS; MAUPIED, DU CLERGÉ DE SAINT-BRIEUC; BARTHÉLEMY, DU CLERGÉ DE PARIS; DE CASSAN-FLOYRAC, ID.; SAINT-ARROMAN, ID.; LE NOIR, ID.; CABANÈS, DU CLERGÉ DE TOULOUSE; BARTHE, ID. DE RODEZ; MANNING, MAINTENANT ARCHEVÊQUE DE WESTMINSTER, TRADUITS PAR M. MERMILLOD, CURÉ DE GENÈVE, MAINTENANT ÉVÊQUE D'HÉBRON; MERCIER, DU CLERGÉ DE LYON;

4° Un grand nombre de Cours de Prônes

TIRÉS DES MEILLEURS PRONISTES ANCIENS ET MODERNES, SAVOIR : THOMAS A KEMPIS, DUPERRON, DE RICHELIEU, S. VINCENT DE PAUL, DE CONDREN, FOUCAULT, DE LAMONT, PÉZENNE, GAMBART, BEUVELET, DE RANCÉ, LE VALOIS, CHENART, MONMOREL, GIRARD, LAMBERT, CHEVASSE, DE FITZ-JAMES, BILLOT, REGUIS, GRISOT, DE BULONDE, GARRELET, BESPLAS, COCHIN, HENRI, REYRE, JAUFFRET, LACOSTE, MÉRAULT.

5° Une série d'ouvrages sur les règles de la bonne prédication ;

6° Un grand nombre de tables, présentant sous toutes leurs faces les innombrables matières de cette immense collection ;

PUBLIÉE PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

EDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE RELIGIEUSE.

55 VOL. IN-4°. PRIX : 5 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA SÉRIE ENTIÈRE; 6 FR. POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL ORATEUR EN PARTICULIER.

TOME QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIÈME DE LA PUBLICATION ENTIÈRE,
ET TOME TRENTIÈME DE LA SECONDE SÉRIE.

CARRELET, BESPLAS.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, EDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE THIBAUD (AUPARAVANT D'AMBOISE), 20,
AU PETIT-MONTROUGE, AUTREFOIS BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS, MAINTENANT DANS PARIS.



uOttawa

uOttawa

SOMMAIRE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIÈME
DE LA PUBLICATION ENTIÈRE DES ORATEURS,
ET TOME TRENTIÈME DE LA SECONDE SÉRIE.

LOUIS CARRELET, CURÉ DE NOTRE-DAME DE DIJON.

ŒUVRES SPIRITUELLES ET PASTORALES formant une collection de Discours sur les plus grands Traits de l'Histoire de la Religion, les principaux Dogmes de la Foi, les points les plus importants de la Morale, les Fêtes et les Cérémonies remarquables de l'Eglise, et plusieurs événements intéressants pour la Religion.	col. 9
Homélies sur l'Ancien Testament.	13
— sur le Nouveau Testament.	195
Instructions théologiques sur les principaux dogmes de la Foi.	361
Discours sur les points les plus importants de la morale.	503
Discours et Exhortations sur les fêtes et cérémonies remarquables de l'Eglise.	719
Annonces des Fêtes et Ordonnances de l'Eglise.	847
Panegyriques et Oraisons funèbres.	891
Discours sur plusieurs événements intéressants pour la Religion.	1063

JOS.-MARIE GROS DE BESPLAS, GRAND VICAIRE DE BESANÇON.

Discours de la Cène, prononcé devant le roi en 1777.	1225
Panegyrique de S. Bernard.	1243

BY

1756

A2 M5

1844

V. 97

ŒUVRES

SPIRITUELLES ET PASTORALES DE L. CARRELET,

DOCTEUR EN THÉOLOGIE ET CURÉ DE NOTRE-DAME DE DIJON,

Formant une collection de Discours sur les plus grands Traits de l'Histoire de la Religion, les principaux Dogmes de la Foi, les points les plus importants de la Morale, les Fêtes et les Cérémonies remarquables de l'Eglise, et plusieurs événements intéressants pour la Religion.

Docet quasi pastor gregem suum. (Ecc*l*., XVIII, 13.)

PRÉFACE DE LA TROISIÈME ÉDITION.

SUR LA VIE DE L'AUTEUR, ET LES DIFFÉRENTES ÉDITIONS DE SON OUVRAGE.

Louis CARRELET, docteur en théologie et curé de Notre-Dame de Dijon, capitale de la Bourgogne, naquit dans cette ville le 8 septembre 1698. Sa famille y était ancienne, et avait occupé différentes charges dans la chambre des comptes de la province.

Il étudia chez les Jésuites de Dijon, et se distingua tellement dans ses classes par son application aux sciences et les progrès qu'il y fit, que ces Pères, qui présageaient tout ce que ses talents naissants promettaient pour l'avenir, l'engagèrent, lorsqu'il eut atteint l'âge de 16 ans, à entrer dans leur Société. Après qu'il eut fait son noviciat, on le chargea, suivant l'usage, de la régence des basses classes, mais on ne le laissa pas longtemps dans cet emploi. M. de Beaupré, d'une famille distinguée de Lorraine et de Champagne, ayant mis ses enfants au collège des Jésuites, ces Pères, qui connaissaient les talents de M. Carrelet pour l'éducation de la jeunesse, le chargèrent d'être le préfet de ces jeunes gentilshommes.

Lorsque l'éducation des fils de M. de Beaupré fut terminée, M. Carrelet fit son cours de théologie dans l'université de Pont-à-Mousson, où les Jésuites de la province pouvaient prendre des degrés. Il y soutint d'une manière brillante ses thèses de licence, et y prit le bonnet de docteur.

Son application au travail nuisit beaucoup à sa santé. Sa poitrine s'affecta. On craignit pour sa vie; et, malgré les instances des Jésuites qui cherchaient à conserver parmi eux un sujet dont les talents et la piété devaient leur faire honneur, il fut forcé de quitter la Société. M. Languet, qui n'était encore qu'évêque de Soissons, et son frère, curé de

Saint-Sulpice de Paris, dont il était intimement connu, et à la famille desquels il était allié, l'engagèrent à se fixer dans la capitale, et à exercer le ministère dans la paroisse de Saint-Sulpice.

Il ne tarda pas à y montrer le talent rare qu'il avait pour la chaire. Un événement imprévu en fournit l'occasion. Le mardi de la Quinquagésime, le prédicateur, qui devait faire la station du Carême dans cette grande paroisse, tomba grièvement malade. M. Languet, embarrassé pour le faire remplacer, jeta les yeux sur M. Carrelet, qui n'avait guère que trente ans. M. l'évêque de Soissons, qui était alors à Paris, approuva le choix de son frère. Le jeune prédicateur eut beau représenter qu'il n'avait pas de sermons prêts, surtout pour remplir une station de cette importance, et qu'il n'était pas suffisamment exercé au ministère de la parole, il lui fallut céder aux instances des deux illustres frères. Il passa la nuit à se préparer, et le lendemain mercredi des Cendres, il débuta dans la chaire de cette paroisse à la satisfaction de tous ses auditeurs. Les sujets qu'il traita sont ceux du premier volume de ses Homélies. Au sortir du Carême, M. Languet, qui sentait combien un ecclésiastique de ce mérite pouvait lui être utile, lui fit obtenir des lettres de vicaire; et, pour lui donner des preuves de sa confiance, il le chargea en particulier d'administrer les derniers sacrements aux personnes de distinction qui demeuraient sur sa paroisse, et de les exhorter à la mort. Occupé des détails immenses de l'administration d'une si grande paroisse, il se reposait aussi sur M. Carrelet de la composition des discours qu'on a coutume de faire dans

des occasions pressées, comme celles d'un mariage, d'un transport, ou de la réception d'un corps le jour des obsèques.

M. Carrelet ne tarda pas à succomber sous le poids de tant de fatigues. Sa santé se dérangea de nouveau, et les médecins ne virent d'autres moyens de la rétablir, que de lui faire prendre l'air natal. Il se rendit donc à Dijon, où il fut bientôt pourvu d'un canonicat de la cathédrale. C'était en 1731, l'année même où Clément XII érigea dans cette ville un siège épiscopal. Le talent et le goût de M. Carrelet pour l'exercice du saint ministère se trouvaient trop contrariés dans une place qui laisse peu de temps pour s'y livrer; aussi ne tarda-t-il pas à permuter son canonicat pour la cure de Notre-Dame, qui était la première paroisse de Dijon. Il en prit possession le 21 janvier 1732.

Il gouverna pendant près de 50 ans cette importante paroisse, et il y déploya tous les talents et les vertus d'un excellent pasteur. Ses *OEuvres spirituelles et pastorales* doivent le faire mettre au rang d'un des meilleurs curés que la France ait jamais eus.

On y voit un pasteur singulièrement nourri de l'Écriture sainte et des Pères; maniant la parole divine avec force, avec onction, avec grâce; connaissant parfaitement les replis du cœur humain, les défauts et les besoins de ses ouailles; sensible aux maux de l'Église, de l'Etat, de sa province, de sa ville, de sa paroisse; embrassant tous les détails de l'administration publique qui lui était confiée; plein d'égards pour les personnes en place, et pour ses coopérateurs dans l'exercice du saint ministère; parlant avec dignité de leurs devoirs aux premiers, encourageant et soutenant les talents des seconds; plein de compassion pour les pauvres, de sollicitude et de tendresse pour les malades; adoucissant par les motifs de la religion aux mourants le passage du temps à l'éternité; réunissant les suffrages de sa ville et de sa paroisse par son exactitude à ses devoirs, sa piété, son esprit ecclésiastique, son affabilité, et par-dessus tout, les succès de son éloquence. Un mois avant sa mort, il rompit encore le pain de la parole sainte à son peuple, malgré son grand âge et ses infirmités.

Une fièvre violente termina sa vie apostolique. Elle le tint pendant quelques jours; et dans les grands accès qu'il éprouvait, il s'écriait plein de foi : *Dieu prépare sa victime et la purifie par le feu des souffrances.* Il voulut recevoir de bonne heure les der-

niers sacrements, et il le fit avec les plus grands sentiments de piété. La mort l'enleva le 16 mars 1781, au grand regret de la ville de Dijon, et en particulier de ses paroissiens, de son clergé et de ses amis. Sa mémoire est encore en bénédiction dans la Bourgogne.

En 1767, les libraires de Dijon, tant par estime et par affection pour M. Carrelet, que parce que le public désirait voir ses sermons imprimés, lui demandèrent avec instance de leur permettre de les mettre au jour. Il y consentit. Il en parut alors quatre volumes. Le bon accueil que les ecclésiastiques et le public y firent, engagea les libraires à prier M. Carrelet de leur remettre ceux qu'il s'était réservés. En 1769, il en parut donc deux volumes formant supplément aux quatre premiers. Mais comme M. Carrelet n'avait pas présidé à cette édition, et que l'ordre dans lequel on avait distribué ses discours ne lui paraissait pas naturel, en 1777 il fit imprimer lui-même un septième volume formant un second supplément. On trouve au commencement une Dédicace à M. de Vogué, évêque de Dijon, laquelle nous conservons dans cette édition. Enfin, en 1780, il entreprit de donner lui-même une seconde édition. Mais la mort l'ayant surpris lorsqu'on imprimait le second volume, M. Deschaups, son ami, qui a été son vicaire pendant douze ans, et qui est maintenant curé de Saint-Michel de Dijon, acheva de faire imprimer les quatre autres volumes, selon le désir de l'auteur qui l'en avait chargé avant de mourir.

Cette seconde édition n'a que six volumes. M. Carrelet y avait supprimé plusieurs discours, nous les avons restitués dans cette troisième édition, parce qu'ils ne nous ont pas paru au-dessous de la réputation de l'auteur, qu'ils peuvent être utiles, et que le public, qui les regretterait, n'en rechercherait qu'avec plus d'ardeur la première et la seconde édition, lesquelles sont épuisées. C'est moins la modestie de l'auteur que nous avons cru devoir suivre, que le vœu du public.

Dans cette édition, nous avons suivi le plan de l'auteur pour les grandes divisions. Quant à l'ordre des discours qui remplissent ces divisions, nous nous sommes permis d'y faire quelques changements, qui nous ont paru plus naturels.

C'est faire l'éloge de cet ouvrage que de dire que c'est le vœu du public qui a déterminé à en faire une troisième édition.

A M. DE VOGUÉ, EVÊQUE DE DIJON.

MONSIEUR,

Lorsqu'une favorable prévention de quelques libraires pour les productions de mon ministère voulut, il y a quelques années, en hasarder l'impression, à laquelle je n'ai point

eu de part, elle fut faite loin de moi, à divers temps, avec trop d'imperfection et d'incertitude du succès, pour paraître alors mériter une Dédicace honorable. Cependant le public lui a fait un accueil que je n'osais es-

pérer; et ce début de bon augure m'enhardit à présenter à Votre Grandeur ces fruits édifiants de mon travail et de mon état, dont on demande une seconde édition.

A qui ce tribut de déférence et d'honneur peut-il être offert avec plus de raison et de convenance qu'au prince de l'Eglise qui préside à nos travaux avec dignité, qui les encourage avec zèle, et les protège avec bonté? Qui a plus de droit à la vénération et aux hommages de votre clergé qu'un prélat qui en est l'ornement par l'éclat de ses vertus et par celui de sa naissance, le modèle par sa piété et par sa régularité, l'amour et les délices par l'aménité de son caractère? Qui pouvait être plus digne de nos vœux et plus propre à remplir nos espérances qu'un chef expérimenté, à qui une capacité éprouvée et des services réels ont acquis dans l'Eglise une réputation si bien méritée?

Le sentiment du bonheur qu'a notre patrie de vous posséder, Monseigneur, est encore fondé sur un titre spécial, bien honorable pour elle, et intéressant pour moi en particulier, par cette heureuse alliance qu'une des plus estimables et des plus nobles familles de mon troupeau a contractée avec la vôtre, dont elle recoit un nouveau lustre qu'elle lui rend réciproquement. Qu'il est encore flatteur pour elle de vous voir succéder dans cette capitale à deux grands évêques de son sang, et devenir pour sa satisfaction, autant que pour sa gloire, le plus éminent de nos citoyens! Que ce dédommagement, après toutes nos pertes, doit être consolant pour nous, et que de motifs se réunissent pour vous concilier notre amour et nos respects!

Permettez, Monseigneur, que j'aie l'honneur d'offrir à Votre Grandeur ces sentiments unanimes de ma paroisse, de mon Eglise, de ma patrie, et qu'elles-mêmes vous présentent avec moi un ouvrage qui leur appartient;

tribut légitime de notre commun dévouement, dont je m'acquitte aussi en leur nom, et auquel cette considération peut donner quelque mérite auprès de vous. J'ose même espérer qu'il pourra encore trouver grâce à vos yeux par d'autres endroits. Vous aimez la religion, et votre piété sera du moins édifiée de nos efforts pour la faire connaître et révérer. Vous avez à cœur la sanctification, le salut de votre troupeau; et vous me saurez gré de toutes les instructions que je donne à la nombreuse portion qui m'en est confiée. Vous prenez part à la gloire du trône, aux grands événements de l'Etat; et vous m'approuvez d'avoir montré en ces occasions, dans mes Discours publics, les sentiments et le langage d'un sujet affectionné, d'un bon citoyen, d'un pasteur zélé pour le bien. L'intérêt de la religion, l'honneur de l'Eglise, la gloire de la patrie, et une louable intention de leur être, si je puis, de quelque utilité: tels sont les objets intéressants de cette partie de mon ministère, et les raisons de faveur qu'il réclame auprès de vous.

Agréez donc, Monseigneur, que votre nom respectable soit à la tête de mes Oeuvres, comme un titre d'approbation, d'honneur, de protection; et recevrez avec bonté cette Epître, qui vous en offre l'hommage. Si elle n'a pas déferé à l'invitation que vous m'avez faite d'en retrancher tous les éloges, son excuse est votre modestie même qui les justifie et qui vous en rend encore plus digne. Ce n'est certainement point le langage de l'adulation, mais une expression sincère des sentiments publics et du dévouement particulier, de la haute estime, de la profonde vénération, avec lesquels je suis, Monseigneur, de Votre Grandeur le très-humble et très-obéissant serviteur.

GARRELET, curé de Notre-Dame.

DISCOURS

SUR LES PLUS GRANDS TRAITS DE L'HISTOIRE DE LA RELIGION.

HOMÉLIES SUR L'ANCIEN TESTAMENT.

I^{re} HOMÉLIE.

LA CRÉATION DE L'UNIVERS.

In principio creavit Deus caelum et terram. (Gen., 1, 1.)

Au commencement Dieu créa le ciel et la terre.

C'est, mes frères, par ce merveilleux événement de la Création que s'ouvre la scène de l'univers: ce magnifique spectacle de la nature, cette peinture frappante du monde et de la religion, que l'Ecriture offre à nos yeux dans les Livres divins, et dont j'entre-

prends de vous retracer successivement les plus beaux traits, dans un plan suivi d'homélie sur l'histoire sacrée, depuis l'origine des temps jusqu'au règne présent de l'Eglise et à la consommation des siècles. En cela, nous suivrons les traces et le modèle des grands maîtres de l'éloquence chrétienne, des Chrysostome, des Ambroise, des Augustin, dont les savantes homélie sur l'Ancien et le Nouveau Testament ont été singulièrement goûtées dans leurs siècles et avidement écoutées de leurs troupeaux, avec autant de satisfaction que de fruit.

Il est sans doute important de savoir sa religion; et où peut-on mieux la connaître, que dans ses plus riches monuments, que dans le dépôt précieux de ses mystères et de ses oracles, qui est l'Écriture sainte? Je sais qu'il n'appartient pas indifféremment à tout le monde d'en pénétrer le sanctuaire respectable, sagement voilé aux yeux du vulgaire; mais c'est au ministre de la parole de Dieu, c'est au pasteur chargé de l'instruction publique, d'apprendre aux simples fidèles ce qu'il convient qu'ils en sachent. De cette sorte, nous joindrons avec prudence, suivant l'esprit de l'Église, la science des Écritures à l'étude de la morale; l'agrément de la nouveauté et la variété des images, à la grandeur des sujets; la force de l'exemple et les attraits de la vertu, à l'austérité des préceptes; la vue des récompenses, à la terreur des châtimens; les fruits de la sagesse, aux fleurs de l'éloquence.

Donnez-moi votre grâce, ô mon Dieu! pour annoncer vos grandeurs; non aux rois et aux puissans de la terre, vous avez pour eux des vases d'honneur et d'élection, non aux païens et aux barbares; il leur faut des apôtres, mais à un troupeau fidèle, assemblé en votre nom dans ce saint temple. Puissé-je leur exposer dignement vos merveilles, en commençant dès ce jour par la première et la plus grande de vos œuvres, qui est celle de la Création. Puissent-ils eux-mêmes en faire le récit à leurs familles et à leurs enfans, afin que votre peuple soit instruit, et votre saint nom redouté, béni, glorifié : *Ut audientes, discant et timeant Dominum.* (*Deut.*, XXXI, 12.)

In principio creavit Deus : Un Dieu créateur, source primitive de toutes choses, âme et mobile de la nature, souverain maître et Seigneur de l'univers : c'est, mes frères, la notion, le sentiment naturel, que la Création du monde présente d'abord à l'esprit; parce que l'effet suppose nécessairement sa cause, et que l'ordre des idées est de concevoir l'Auteur préexistant à son ouvrage. Ce monde composé d'une matière aveugle, insensible, inanimée, n'a pu se faire lui-même, et il faudrait être insensé pour croire que l'art infini, l'ordre et la sagesse qui y règnent partout, fussent un arrangement du hasard. Le monde a donc eu un principe également sage et puissant, qui existait avant lui; or, ce premier principe est une intelligence supérieure, inérée, éternelle, immuable, qui porte en soi-même la cause nécessaire de son existence, et qui trouve dans son propre fonds la souveraine perfection de l'Être : un Être infini, qui est sans commencement dans son existence et sa durée, sans fond et sans limites dans son étendue, sans bornes dans ses connaissances et dans son pouvoir; un Être admirable, tout esprit, lumière, sainteté, sagesse et bonté; qui a bien voulu se manifester aux hommes, et dont la révélation divine nous apprend qu'il réunit dans la simplicité de son essence l'unité et l'immensité de nature en trois personnes distinguées; en un mot, un Être infiniment parfait, tout-puissant, qui est le modérateur et l'arbitre

absolu de l'univers qu'il a tiré du néant : *In principio creavit Deus cælum et terram.*

Ici, mes frères, je sens comme vous toute la faiblesse de nos pensées et l'insuffisance de nos expressions. Eh! comment notre raison, enveloppée ici-bas d'ombres et de nuages, pourrait-elle porter ses timides regards jusque dans le sein lumineux de la Divinité? Notre intelligence limitée se perd et se confond dans cet abîme adorable. N'en soyons pas surpris : souvenons-nous qu'il est de l'essence de l'Être infini, d'Être incompréhensible à la créature qui est bornée; et qu'il est de sa gloire, de voir l'esprit humain accablé du poids de sa grandeur. Il ne serait pas Dieu, si quelqu'autre que lui pouvait concevoir toute l'étendue, la profondeur et l'énergie de cette admirable et sublime définition qu'il donna de lui-même, dans le prodige du buisson ardent, lorsque Moïse demandait son nom : *Qui est* : « *Celui qui est!* c'est-à-dire, celui qui seul existe toujours, et par lui-même, celui par qui les autres êtres existent, celui qui renferme en soi tous les êtres, l'Être des Êtres, l'Être par excellence : *Sic dices filiis Israel : Qui est, misit me ad vos.* (*Exod.*, III, 4.)

Vous comprenez, mes frères, que ce premier Être que nous appelons Dieu, a dû être éternel, parce qu'il n'a pu se créer lui-même, ce qui serait absurde, et qu'il n'a pu être fait par un autre, ce qui impliquerait contradiction, puisque dès lors ce ne serait plus un Être indépendant, un Être souverain, un Être éminemment parfait, et par conséquent Dieu ne serait plus Dieu. On ne peut donc s'empêcher de reconnaître qu'il y a eu nécessairement, de toute éternité, un principe de production, primordial et tout-puissant, qui, étant très-parfait et par conséquent libre dans sa volonté et dans ses opérations, a pu créer ses ouvrages quand il lui a plu; d'où il suit encore que ce n'est point du tout une nécessité que le monde ait été éternel comme son Auteur. En effet, la tradition du genre humain fidèlement conservée et transmise de générations en générations, nous apprend que le monde n'existe que depuis environ cinq mille sept cent cinquante ans, suivant la chronologie des plus savans auteurs. (*PETAV.*, *De ration. temp.*, p. 1.)

Si cela est, me direz-vous, où Dieu était-il donc? Que faisait-il avant la création du monde? Où il était, mes frères? Où il est maintenant, répond saint Augustin (*in Psal.* CXXII), en lui-même, dans sa propre essence; car ce n'est pas Dieu qui est contenu dans le monde, c'est le monde qui est en Dieu : *Deus apud se habitabat, apud se est Deus.* Alors la Divinité renfermée en soi-même n'agissait point au dehors; Dieu se suffisait à lui-même; il se tenait lieu lui-même d'espace, de monde et de toutes choses : *Ante omnia erat Deus solus, ipse sibi et locus, et mundus, et omnia.* (*TERTULL.*, *Contra Praxeam*, lib. VI, cap. 5.) Or, que faisait-il dans le silence de l'éternité? De quoi s'occupait-il? Oprésomptueuses créatures! enfans du néant, qui sommes-nous pour interroger le Tout-

Puissant, pour oser approfondir l'intérieur de l'Éternel? Disons cependant ce qu'on en peut penser, selon la portée de nos lumières. Ce qu'il faisait, mes frères? Dans un repos inaltérable, il jouissait du grand spectacle de ses infinies perfections, et il puisait en lui-même ce bonheur parfait, cette gloire immense dont toute la splendeur et la félicité du Ciel n'est qu'un écoulement. Ce qu'il faisait encore? Il trouvait dans l'excellence de sa nature la source nécessaire de la plus ineffable et la plus glorieuse fécondité. Le Père éternel, en se contemplant lui-même sans cesse, engendrait son Verbe, et l'Esprit vivificateur procédait de leur amour mutuel. Ce qu'il faisait? Ingrate créature! vous le demandez? Eh bien! il pensait à vous, il vous aimait de toute éternité; il disposait en votre faveur et préparait au monde, par l'enchaînement de ses décrets, cette merveilleuse économie de Providence qui devait se développer en son temps, soit dans l'ordre de la nature, soit dans celui de la grâce; il choisissait dans les trésors de sa toute-puissance des créatures intelligentes, capables de le connaître, de le servir et de le posséder, et nous étions de ce nombre; il formait le dessein de nous créer à son image, et dirigeait chacun de nous à sa fin par des voies différentes, mais toujours pleines de sagesse et de justice. Déjà il arrangeait le cours des siècles et les événements de l'univers; déjà il réglait la destinée des empires, des peuples et des rois; déjà il contemplait et il jugeait toutes les générations présentes à ses yeux. Oui, grand Dieu! l'œil de votre sagesse, la lumière de votre prescience nous découvrit jusque dans le fond ténébreux du néant: et la vue de nos égarements futurs, de nos châtements, de nos malheurs, la perspective des siècles à venir, fut le spectacle de votre éternité: *Sæculum nostrum in illuminatione vultus tui.* (Psal. LXXXIX, 8.)

Mais pourquoi prévenir les événements? Attendons que le temps les développe, et suspendons ces réflexions inquiètes, pour faire place à l'espérance: le monde naissant ne doit encore nous offrir que des sujets de joie et d'admiration. Hâtez-vous, Seigneur, d'abrégier cette distance incompréhensible que l'éternité et le néant ont mise entre vous et la créature; hâtez ce moment mémorable, ce premier des moments qui doit nous manifester votre grandeur. Il est venu enfin; ô prodige! ô merveille! la toute-puissance se déploie: Dieu commande au néant, et tout à coup le globe du monde sort de son sein, ou plutôt du sein même de la Divinité.

L'univers fut donc créé et produit de rien, dans un instant, par l'ordre suprême et par la seule vertu de la volonté toute-puissante du Créateur: mais par une sage disposition, qui entra dans son plan, ce fut d'abord un ouvrage confus, imparfait pour l'arrangement, un abîme d'eaux immenses où tous les éléments se trouvaient renfermés et tellement mêlés, confondus, absorbés, que ce composé brut et informe de diverses matières mélangées sans ordre, était un chaos sans orne-

ment, sans beauté, sans lumière, couvert de toutes parts d'un voile obscur, et enseveli dans les ténèbres qui firent comme la première enveloppe de l'enfance du monde, suivant cette magnifique expression de l'Écriture: *Cum caligine illud quasi pannis infantie obvolverem.* (Job, XXXVIII, 9.)

Or, mes frères, ce chaos informe et ténébreux, cette confusion des éléments, ce prodigieux volume des eaux, étaient, dit saint Grégoire le Grand (*Moral.*, lib. XXIX, cap. 10), le fond et la matière primordiale des ouvrages différents dont le Créateur voulait embellir successivement l'univers, dans les six jours de la création; et c'est pour cela, remarquent les interprètes avec saint Jérôme, qu'il est dit dans l'Écriture, que l'Esprit-Saint, principe de vie et de fécondité, reposait sur les eaux, comme pour animer la matière et la préparer aux opérations du Tout-Puissant: *Et Spiritus Dei ferebatur super aquas.* (Gen., I. 2.)

Fiat lux, « Que la lumière soit faite, » dit le Seigneur, *« et la lumière parut: »* voilà l'ouvrage du premier jour. Il se répandit donc tout à coup dans le sein du chaos et des premières eaux, un éclat brillant, extrait de leur substance, par la réunion des parties de feu et de lumière qui y étaient absorbées auparavant; et cette lumière primitive, semblable à une espèce de tourbillon enflammé et resplendissant, commença à éclairer le monde, et lui servit comme de flambeau, en attendant qu'elle fût attachée au soleil comme à son centre; car ce bel astre n'a été fait que le quatrième jour de la création.

Au second jour, Dieu divisa ce grand volume des eaux dont nous avons parlé, et fit le firmament, c'est-à-dire ce ciel supérieur qui, dans la sérénité d'une belle nuit, nous paraît de couleur d'azur, par la perspective d'un éloignement prodigieux; et c'est dans ce vaste espace du firmament que la main du Créateur devait bientôt placer tous les astres dont il avait dessein d'embellir l'univers. Qui de vous, mortels, pourrait en mesurer la hauteur et l'étendue? L'œil étonné s'y perd, et la raison dit à l'homme, que ce n'est encore qu'une faible image de l'immensité de son Auteur, et une ombre des infinies grandeurs de l'Être suprême.

Le troisième jour de la création fut employé à deux grandes opérations qui donnèrent à la terre sa dernière forme, en la dégagant des eaux et en la rendant féconde. Cette masse terrestre était restée suspendue au milieu des eaux qui l'environnaient de toutes parts, encore stérile et incapable de productions. Or, par un effet subit de la volonté toute-puissante du Créateur, elle ouvrit son sein et s'imbiba des eaux qui la couvraient. Alors les montagnes et les vallées se formèrent, les parties du monde se séparèrent, les cavités et les abîmes se creusèrent, et les eaux se rassemblant par leur pente naturelle, dans ces cavités et ces abîmes, produisirent les fontaines et les fleuves, les lacs et les mers.

La surface de la terre étant ainsi dégagée

des eaux, se montra donc, et le Seigneur la voyant préparée à la fécondité, lui commanda de produire toutes les plantes et tous les arbres, avec la vertu de perpétuer et de multiplier leurs espèces. Aussitôt elle parut ornée de verdure, de fleurs et de fruits excellents avec une variété infinie et des beautés naturelles en tout genre.

Dans le quatrième jour, Dieu fit les astres, le soleil, la lune, les planètes et les étoiles, pour orner le firmament, pour éclairer l'univers, pour diversifier les saisons, pour distinguer les jours, les mois, les années. Alors suivant l'opinion des saints Docteurs et des Pères, que je suis toujours, le Créateur établit le centre et le foyer de la lumière dans le soleil, cet océan de feux, ce globe enflammé et cent fois plus grand que la terre, qui roule sur nos têtes avec un cours si rapide, et en même temps si mesuré, si uniforme et si changeant tout ensemble, si bien réglé et si utile, qu'il semble être l'âme de la nature et le principe de la fécondité, en faisant éclore et mûrir tous les biens de la terre.

Ici, mes frères, quel sujet d'étonnement pour nous, si nous pouvions avoir l'œil assez perçant pour discerner le mécanisme admirable de la sphère du ciel, et le jeu des ressorts qui font circuler, sans confusion et sans interruption, ces grands corps lumineux, selon les routes différentes que le doigt de Dieu leur a tracées. Quel ordre, quelle régularité, quelle constance, quelle harmonie dans leurs mouvements opposés ! Chose étonnante ! quelques atomes dérangés dans la machine du monde suffiraient pour y causer bien du désordre ; et cependant, depuis plusieurs mille ans, tout s'y conserve, tout s'y soutient par le mouvement même.

L'ouvrage du cinquième et du sixième jour de la Création a été la production d'une multitude innombrable de poissons divers, pour nager dans les eaux ; d'oiseaux variés, pour voler dans les airs, et d'animaux de toute espèce, pour peupler la terre. Jusque-là il n'y avait rien dans ce bas monde qui eût vie et sentiment, et qui pût jouir des biens de la nature. Ce nouveau genre de créatures animées et vivantes, qui tiennent une sorte de milieu entre l'homme spirituel et les êtres insensibles, fut donc un grand ornement pour l'univers.

Enfin le Tout-Puissant consumma son ouvrage par la création de l'homme, qui devait être comme le roi de la nature ; et c'était pour lui que la bonté divine, avant même qu'il fût créé, embellissait d'avance ce monde visible, pour en faire sa demeure et son domaine. Disons plus : ce fut pour lui que, dès le premier moment de la création, le Seigneur fit le ciel, *ce troisième ciel* (II Cor, XII, 2), qui est le siège de la Divinité et le trône du Très-Haut : ce royaume des cieux, cette Sion immortelle, qui est notre véritable patrie. Il ne m'appartient pas de vous en peindre les beautés ravissantes, et les splendeurs dont tout l'éclat du soleil n'est qu'une image imparfaite. Qu'il me suffise de vous dire que c'est le chef-d'œuvre de la magnificence du

Créateur et le théâtre de sa gloire. O mon Dieu ! que vous êtes bon et bienfaisant envers l'homme, d'avoir commencé vos ouvrages par cette cité brillante des saints, qui doit être un jour notre héritage et notre récompense.

Cet heureux séjour ne fut cependant pas fait pour nous seuls ; et ses premiers habitants ont été de purs esprits, sans corps ni mélange de matière, intelligents, raisonnables, libres, incorruptibles, immortels, doués d'une nature céleste, d'un ordre supérieur à la nôtre, ornés de grâces et de vertus, et de dons excellents. Au premier instant de la création générale, ils furent créés avec le ciel même et dans le ciel, en nombre prodigieux. La théologie, fondée sur l'Écriture et la tradition, les partage en trois hiérarchies, et chaque hiérarchie en trois chœurs. La première et la plus noble, est celle des Séraphins, des Chérubins et des Trônes ; la seconde est composée des Dominations, des Vertus et des Puissances ; la troisième comprend les Principautés, les Archange et les Anges. Dans les vues du Créateur, leur destination et leur emploi devait être d'environner le trône du Très-Haut et d'orner sa gloire, de célébrer ses louanges au ciel, et d'annoncer à la terre ses commandements ; de servir au gouvernement de ce monde inférieur, des éléments et des astres ; de protéger les empires et les nations ; de porter aux pieds du Dieu vivant les vœux et l'encens des mortels ; de veiller à notre garde en cette vie, et de nous conduire au ciel, comme leurs frères adoptifs et leurs concitoyens.

Mais, quoiqu'ils aient été dans le ciel dès le premier instant de leur existence, ils n'avaient pas encore la vision claire de Dieu et la béatitude, il fallait qu'ils l'obtinsent à titre de mérite et de récompense. C'est pour-quoi, en les créant dans la justice originelle et la grâce sanctifiante, le Seigneur leur donna le libre arbitre, c'est-à-dire le pouvoir d'user bien ou mal de ses dons, de mériter ses châtimens ou ses couronnes, de parvenir, avec le secours de sa grâce et par leur fidélité, à la possession du souverain bien, dans une immortalité bienheureuse, ou d'encourir sa disgrâce par leur ingratitude, en se faisant reprocher et condamner à des supplices éternels. Hélas ! faut-il qu'en effet, dès les premiers jours de la création, une grande partie de ces sublimes Esprits, enivrés d'orgueil et d'un amour criminel de leur propre excellence, se soit audacieusement révoltée contre le Tout-Puissant, dont le bras vengeur les a foudroyés et chassés du ciel, pour les précipiter dans un abîme de maux sans remède, dont le funeste contre-coup va bientôt retomber sur nous-mêmes !

Mais où m'entraîne un triste sentiment de nos misères, et pourquoi déjà ces réflexions affligeantes ? Ah ! ne nous pressons point tant de prévoir nos malheurs, et de prévenir les événements. Ne pensons aujourd'hui qu'à nous occuper du nouveau spectacle de la création du monde, et à en rendre gloire à son Auteur.

Benedicite, omnia opera Domini, Domino: O vous donc, créatures insensibles et inanimées, mais parlantes aux yeux du sage, louez et glorifiez le Seigneur qui vous a faites: annoncez à l'homme sa toute-puissance et ses grandeurs.

Benedicite, stellæ cali, Domino: Louez et glorifiez le Seigneur, brillante décoration des astres et des cieux: vous êtes une pompeuse image de l'éclat de sa majesté, et des splendeurs de sa gloire.

Benedicite, fulgura et nubes, Domino: Louez et glorifiez le Seigneur, tourbillons et tempêtes, nées en feu, foudroyants éclairs, bruyants tonnerres; vous apprenez aux mortels tremblants à respecter et à craindre la Divinité.

Benedicite, maria et flumina, Domino: Louez et glorifiez le Seigneur, profonds abîmes des mers, incompréhensible reflux, indomptable et docile élément, dont une barrière de sable enchaîne la fureur et arrête les flots mugissants; vous êtes un continuel prodige de la Providence et l'exemple de l'obéissance due aux lois de l'Être suprême.

Benedicite, montes et colles, Domino: universa germinantia in terra: Louez et glorifiez le Seigneur, hauts cédres des montagnes, fruits délicieux des collines, fleurs champêtres des prairies et des vallons, riches ornements de la terre féconde; vous nous tracez partout une peinture variée des dons du Créateur et de sa libéralité.

En un mot, que la terre et les cieux, que toute la nature, ô mon Dieu! élève la voix pour exalter votre puissance, votre sagesse, votre bonté, pour publier vos merveilles et vos bienfaits, pour vous rendre, pendant tous les siècles, un glorieux tribut d'hommages; de louanges et d'actions de grâces, dans ce vaste univers qui est le premier temple de la Divinité: *Omnia opera Domini, laudate et superexaltate eum in sæcula.* (Dan., III, 57 seqq.) Ainsi soit-il.

II^e HOMÉLIE.

LA CRÉATION DE L'HOMME.

Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram. (Gen., I, 26.)

Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance.

Voilà, sans contredit, le plus magnifique éloge qui ait jamais été fait de l'homme, et cela dans le temps de sa création et par son Créateur même. C'est *l'image de Dieu*: ce trait seul en caractérise divinement l'excellence, et l'élève beaucoup au-dessus de tout ce qu'il y a de plus grand dans la nature.

Où, mes frères, ce monde naissant dont je vous traçais dernièrement la peinture, était sans doute un ouvrage digne de la sagesse et de la grandeur du Tout-Puissant; mais, avec toutes ses perfections, il manquait ici-bas de son principal ornement, et la terre n'était après tout qu'une vaste solitude qui demandait d'être habitée, pour avoir des témoins d'un si beau spectacle, des cultivateurs capables d'en jouir avec discernement, et d'en rapporter la gloire à son auteur. Les

autres créatures, sans sentiment ou sans raison, vous louaient, ô mon Dieu! sans vous connaître: il fallait encore dans ce monde visible une nature spirituelle, intelligente, raisonnable, qui pût contempler avec admiration vos merveilles, et user de vos dons avec reconnaissance.

Le monde étant donc déjà créé et parfaitement orné, comme une habitation digne de l'homme, et préparée pour lui, le Seigneur termina toutes les productions de sa puissance par la création de nos premiers parents, afin de faire éclater en eux, et dans leurs descendants, les soins paternels de sa Providence, les bienfaits de sa bonté, les richesses de sa grâce: et pour rassembler en deux mots ce qu'on peut dire de plus grand, afin de retracer en leur personne l'empreinte et les traits de la Divinité, une glorieuse image de sa sainteté et de ses perfections: *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram.*

Je me flatte, mes frères, que votre cœur prêtera volontiers attention à un sujet qui le touche de si près. En vous entretenant aujourd'hui de la création d'Adam et d'Ève, je parle à des enfants de leur père, de leur mère, de leurs premiers auteurs; et pour dire encore quelque chose de plus sensible à votre amour-propre, je vais vous parler de vous-mêmes, de votre origine, de votre noblesse, de la dignité et des avantages de votre être. Qu'y a-t-il de plus intéressant pour l'homme, que l'homme même?

Les interprètes de l'Écriture font cette belle remarque, que quand Dieu a jugé à propos de produire les êtres matériels, il l'a fait à l'instant, par un commandement absolu et par un acte simple de sa volonté toute-puissante: *Dixit, et facta sunt.* (Psal. XXXII, 9. 3.) Mais lorsqu'il s'agit de l'homme, il paraît faire une attention plus particulière à ce grand ouvrage, et semble tenir en lui-même une espèce de conseil à son sujet. Il intéresse, dit saint Basile, toute l'adorable Trinité à la naissance du genre humain, marquant, par cette distinction, la prééminence de notre nature, et l'importance de notre création: *Et ait: Faciamus hominem.*

Or, suivant l'opinion des docteurs (S. Aug., *De civit. Dei*, lib. XV, cap. 7), pour construire ce nouveau chef-d'œuvre, le Créateur voulut prendre une figure sensible et majestueuse, qui fût comme le modèle de l'homme qu'il allait former; et comme la gloire de Dieu est de faire de grandes choses de rien, il détrempa de la poussière, et en composa un limon tempéré par le juste mélange des quatre éléments, selon la remarque de saint Thomas. (I, p. I, 91, a. 1.) Il fabriqua de ce limon modifié les proportions du corps humain; il organisa intérieurement ce corps matériel, dit saint Grégoire de Nysse (*De hominis opificio*, orat. 2), et l'ayant perfectionné dans toutes ses parties, il répandit sur sa face un souffle de vie, dit l'Écriture: *Et inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ* (Gen., II, 7.) Sur quoi saint Augustin (*De Gen. ad litt.*, lib. VII, cap. 1) nous avertit que

cette expression, qui a quelque chose de mystérieux et de figuré, signifie que Dieu créa dans ce moment une âme spirituelle, et que, par sa volonté et par sa toute-puissance, il l'unit intimement à cette terre organisée, à ce corps de limon qui, se changeant en chair et en os, s'anima tout à coup par l'impression de la Divinité, et marqua les premiers signes de vie sur son visage, comme étant la plus noble partie du corps humain, et l'auguste frontispice du chef où réside le principe du sens et de la raison.

Adam ouvrit donc les yeux à la lumière; il les leva vers le Ciel, il les abaissa sur la terre, il les fixa sur lui-même; et à peine commença-t-il à se sentir, à se connaître, que les premiers mouvements de son esprit se portèrent jusqu'à l'auteur de la nature. Frappé d'un éclat nouveau pour lui, à la vue de l'univers, prévenu intérieurement de la grâce, et surnaturellement éclairé, saisi d'un sentiment profond de la Divinité, il admira dans sa personne et dans tout ce qui l'environnait l'œuvre du Tout-Puissant. Il reconnut son souverain domaine, et l'adora. Il lui consacra son cœur et son être, avec les plus vifs transports de soumission, de reconnaissance et d'amour.

Quoi de plus beau, mes frères! quoi de plus juste, que ce premier usage de la raison! tribut d'adoration et d'amour envers le Créateur, tribut légitime et indispensable à l'homme, dont il faut être attentif à nous acquitter aussi envers Dieu, dès que notre esprit commence à se dégager des nuages de l'enfance. Mais, hélas! depuis le péché d'origine, la lumière naturelle est devenue si faible en nous, si tardive, et l'humanité si terrestre, que les enfants ne pensent guère à les offrir au Seigneur, ces premiers moments de la raison naissante. C'est donc à vous, pères soigneux de leur éducation, mères chrétiennes et attentives, c'est à vous à leur apprendre à connaître, à adorer et à aimer leur Créateur, à lui consacrer, dès l'âge tendre, les prémices d'un cœur, qu'il a fait pour lui.

Mais revenons, et que chacun de nous s'admire soi-même dans Adam. Reconnaissons, avec un retour flatté sur nous-mêmes, les perfections singulières et les glorieuses prérogatives dont le Seigneur gratifia libéralement le premier homme dans sa création.

Première prérogative: Un esprit fait à l'image de Dieu, et participant aux attributs de l'Être suprême, par une ressemblance toute spéciale, c'est-à-dire, suivant l'explication de saint Ambroise, de saint Augustin, de saint Thomas, une substance purement spirituelle et invisible, comme Dieu (SAL., *Épist.*, p. 25, 26); douée d'entendement, de raison et de volonté, comme Dieu; agissante et libre dans ses opérations, comme Dieu; incorruptible et immortelle, comme Dieu; une intelligence enrichie des trésors de la sagesse et de la science de Dieu, en toutes sortes de connaissances naturelles et surnaturelles; capable, dans sa vaste conception, de mesurer la terre et d'embrasser les cieux;

instruite par l'Esprit-Saint des profonds secrets de la nature, et des sublimes perfections de la Divinité; une âme pure et sainte, créée dans l'innocence et la justice originelle avec un empire souverain sur ses passions; capable de choix, de mérite et de récompense; ornée des vertus surnaturelles et des habitudes infuses; comblée de grâces et de dons éminents; destinée à vivre éternellement et à posséder le souverain bien dans la gloire de Dieu.

Seconde prérogative du premier homme: La grâce et la beauté du corps, avec le don de la santé, de la force et de l'immortalité. Adam n'a point été assujéti comme nous à la faiblesse de l'enfance et à ses accroissements, mais il fut créé, dit le docteur de la grâce (*de Gen. ad litt.* lib. VI, cap. 13), dans l'état d'un âge parfait; et une impression de la divine ressemblance, ajoute l'ange de l'École (part. I, quæst. 93, art. 6, ad 3.) une ombre de l'image de Dieu, empreinte au fond de son âme, reluisait aussi à l'extérieur dans la majesté de sa personne.

En effet, mes frères, que de noblesse et de grandeur dans la figure humaine! Quel assemblage de perfections et de merveilles dans la structure du corps de l'homme! Quel air de distinction, de décence et de dignité, qui annonce qu'il a été fait pour être le maître des autres animaux, et comme le roi de la nature! Quoi de plus attrayant que ce front élevé, ce visage ouvert, où brillent les grâces, la sérénité, la candeur, l'affabilité, la vertu? Quoi de plus charmant et de plus expressif que cet œil vif et perçant, par où les rayons de la lumière portent la clarté et la connaissance jusque dans l'intérieur de l'âme; cet œil si brillant, où le ciel et la terre viennent se peindre en abrégé sans altération des couleurs et sans confusion des objets; cet œil animé et parlant, où on lit les plus intimes sentiments de l'âme, et ses différentes passions? Quoi de plus excellent que ce don de la parole qui, par la simple agitation de l'air modifié, rend sensibles les pensées de l'esprit, et les exprime avec autant de grâce que de variété, pour faire le lien de la société et du commerce de la vie? Quoi de plus surprenant que la pensée elle-même; que ce sentiment lumineux, qui nous fait réfléchir, juger, agir, parler, écrire; que cette combinaison inépuisable d'images et d'idées, d'opinions et de raisonnements tous spirituels, néanmoins dépendants des dispositions de la matière et du cours des esprits? Quoi de plus admirable que le mécanisme intérieur de cette multitude innombrable d'organes, de ressorts, de mouvements et d'opérations entretenues par la circulation perpétuelle du sang et des liqueurs à travers un million de canaux presque imperceptibles? Quels sujets d'étonnement, que la conservation et l'entretien d'une machine si composée, si fragile, qui a cependant assez de solidité pour subsister encore aujourd'hui pendant une assez longue suite d'années, et qui, dans Adam fidèle à Dieu, aurait eu le privilège d'être immortelle (SAL., *Ép.*,

p. 27) ; non point par la condition propre de sa nature, dit saint Augustin (*de Gen. ad litt.*, lib. VI, c. 25), mais par le bienfait de son Créateur, et par la vertu du fruit de vie, lequel, en renouvelant ses forces et sa vigueur, devait l'empêcher de mourir, jusqu'à ce qu'il fût transporté au ciel ? A quoi il faut ajouter l'avantage de pouvoir transmettre encore à ses descendants la même immortalité. Qui aurait cru, mes frères, qu'un peu de terre colorée et de limon pétri pût être vivifié, ennobli, décoré jusqu'à un tel point de perfection et de grandeur ?

Troisième prérogative d'Adam : Le droit de présider, pour ainsi dire, en souverain à tout ce qui vit et respire dans la nature soumise à son empire ; et c'est encore par cet endroit, dit saint Basile (hom. 10, *in Gen.*), qu'il était l'image vivante de Dieu, dont il devait tenir la place sur la terre. C'est par cette raison qu'aussitôt après l'avoir créé, le Seigneur l'introduisit dans le paradis terrestre comme dans son palais et son domaine. C'était, mes frères, un lieu de délices, un jardin vaste et magnifique dans un climat heureux, embelli par l'éclat du plus beau jour, sous un ciel pur et serein, arrosé et rafraîchi par des canaux d'eaux vives et salutaires, qui partaient de son centre et se répandaient de toute part ; planté avec art et profusion de toutes sortes d'arbres chargés de fleurs et de fruits ; orné à dessein de tout ce que la fertile nature peut assembler de ravissant et d'exquis pour être l'apanage du premier homme, et sa demeure fortunée dans l'état d'innocence.

Ce fut donc dans ce séjour délicieux, qu'il commença à régner, et que Dieu fit passer en revue devant lui tous les animaux terrestres et les oiseaux, selon leurs espèces, pour venir, en quelque sorte, reconnaître sa souveraineté, et lui rendre hommage comme ses serviteurs et ses sujets, suivant la belle pensée de saint Chrysostome (hom. 14, *in Gen.*). Adam les reçut, pour ainsi dire, en roi ; il en discerna les différences et les propriétés ; il leur imposa des noms conformes à leur nature ; il leur imprima par sa présence un sentiment de subordination, un secret instinct de respect, de soumission et d'attachement pour lui ; en sorte que ces oiseaux timides qui nous fuient maintenant, ces animaux farouches qui nous effrayent, alors familiers et dociles à sa voix, venaient se reposer à ses pieds, et s'offrir à son service ou à ses plaisirs, comme s'ils eussent connu et révééré dans sa personne l'autorité même de Dieu, et l'ordre de sa providence, dont l'impression, quoiqu'affaiblie, s'est conservée jusqu'à nous par l'obéissance que les bêtes rendent encore aujourd'hui au genre humain. Chose étonnante ! un enfant conduira seul un troupeau d'animaux soumis, qui paraissent oublier devant sa petite personne leur grandeur et leur force. Sa seule présence les intimide, et les tient en respect. Sa voix souveraine tantôt les presse et tantôt les arrête. Sa faible main qui les guide, les

flatte ou les châtie à son gré. Tant il est vrai qu'à cet égard le pouvoir de Dieu réside en l'homme avec son image, dont il reste en nous des traces lumineuses, des vestiges sacrés et respectables.

Le Seigneur, ayant considéré Adam solitaire, qui se promenait en silence dans le paradis terrestre, jugea qu'il n'était point à propos que l'homme restât seul ainsi. *Faisons-lui*, dit-il, *une aide*, une compagne semblable à lui (*Gen.*, II, 18), et qui soit une portion de lui-même. Pour exécuter ce dessein, Dieu lui envoya un assoupissement profond, que les Septante appellent une extase (*SAL. Epist.* p. 29) ; et pendant ce sommeil mystérieux, il tira une de ses côtes revêtue de chair et de sang. Sa toute-puissance y ajouta de la matière élémentaire ; et de tout il forma le corps de la première femme, qu'il anima par l'union d'une âme faite à son image, et parfaitement semblable à celle d'Adam. Il la créa, comme lui, dans la fleur de l'âge, et dans la justice originelle. Il l'orna aussi des plus excellents dons de la grâce et de la nature : et comme il avait donné par préférence à l'homme des attributs respectables, la majesté, la force, le courage, l'industrie, la prudence, le conseil, la sagesse, l'autorité ; il donna en partage à la femme des avantages flatteurs, la pudeur, la modestie, les grâces brillantes, la beauté, le talent de plaire, le charme de la voix, la douceur du caractère, la délicatesse de l'esprit, et la tendresse du cœur. Heureux le genre humain, si ce sexe dangereux eût fait un meilleur usage des dons du Créateur !

Vous demanderez peut-être, mes frères, pourquoi Eve ne fut point pétrie du limon de la terre comme Adam, mais formée de sa propre chair et de sa substance ! C'est, vous répondent saint Ambroise (*De parad.*, cap. 10) et saint Augustin (*De civ. Dei*, lib. XII, cap. 26), pour nous apprendre qu'Adam est le principe et l'unique chef de tout le genre humain, puisqu'Eve elle-même tire de lui son origine. C'est, ajoute ingénieusement saint Thomas (quæst. 92, art. 3), pour marquer que la femme ne doit être ni la maîtresse, ni l'esclave de l'homme, mais son égale en quelque sorte et sa compagne : voilà pourquoi, dit-il, elle est tirée de son côté, et non point de sa tête ou de ses pieds. C'est encore, disent les théologiens, pour montrer combien l'union des époux est intime et étroite ; comment elle doit être indivisible et indissoluble, en sorte qu'ils soient censés n'être plus qu'une même personne et *une seule chair*, comme parle Jésus-Christ. (*Matth.*, XIX, 6.) Sur quoi le pape Innocent III remarque judicieusement (cap. *Gaudem.*, *De divorciis*), que Dieu n'a fait qu'une seule femme pour le premier homme, afin d'exclure du mariage, suivant son état naturel, la polygamie, et, à plus forte raison, les inclinations criminelles et étrangères, propres à mettre la division dans les familles, et le désordre dans les univers.

Le premier usage que fit Eve de la grâce et de sa raison, en ouvrant les yeux, fut sans

doute de reconnaître l'Auteur de son existence, et d'adorer son Créateur avec la plus profonde soumission et l'amour le plus reconnaissant ; après quoi le Seigneur la présenta à Adam, et la lui donna pour épouse. A cette première vue de sa ressemblance et de son image vivante, Adam parut agréablement surpris et charmé (S. CHRYSOSTOME, hom. 15) ; son cœur fut ému, son front s'épanouit : *C'est là, s'écria-t-il par inspiration, c'est là véritablement la chair de ma chair (Gen., II, 23).* une partie de ma propre substance, et une autre moi-même. Alors ces deux cœurs, épris du même attrait, furent touchés d'une sympathie réciproque. Guidés par le penchant de la nature et par une lumière divine, ils conçurent qu'ils étaient faits l'un pour l'autre, et consentirent mutuellement à se donner leur foi en la présence du Seigneur, qui les unit ensemble d'un lien honorable et perpétuel par la première institution du mariage, dont il leur fit comprendre en ce moment l'excellence et la fin, les engagements et les devoirs, les avantages et les douceurs. O heureux les époux, dont le ciel unit ainsi les destinées ! Heureuses les alliances que l'innocence accompagne de même, et que le choix de Dieu forme pareillement, plutôt que le sordide intérêt, ou la passion et le crimel

En même temps ce bon Père, ce Père opulent et libéral, leur donna sa bénédiction, et les dota, pour ainsi dire, d'un ample patrimoine conforme à sa magnificence et à leur dignité. (SAL, *Epist.*) Il les bénit, en leur promettant la fécondité, pour donner des adorateurs au souverain Être, des habitants à la terre, et des saints au ciel. Il les dota d'un très-riche héritage et d'un grand domaine, en leur donnant, et à leur postérité, pour apanage, toute la terre habitable, avec un droit de domination sur tous les animaux et les poissons. Il leur abandonna libéralement les savoureuses productions de la terre et ses fruits délicieux pour être leur nourriture, en leur interdisant seulement l'arbre remarquable de la science du bien et du mal ; afin qu'en rendant hommage à son domaine suprême par ce tribut légitime d'obéissance et de dépendance, ils obtinssent, pour eux et pour leurs descendants, la conservation des privilèges d'une condition si heureuse et si noble.

Saint Jean Chrysostome (hom. 15. et 16, *in Gen.*) et saint Augustin (*De civ. Dei*, lib. XIV, cap. 10), les considérant dans ce premier état d'innocence, nous les représentent comme deux anges incarnés, qui jouissaient, dans la présence du Créateur et sous sa protection, d'une satisfaction pure et ineffable, laquelle naissait d'une conscience calme et d'une charité vive, qui enflammait leur tendre cœur, et l'unissait à Dieu. Tout alors concourait à les rendre heureux : la société conjugale, encore exempte de soucis et de passions, leur faisait goûter sans trouble l'innocente douceur de se parler, de se voir, et de s'aimer d'un amour chaste. Les beautés du monde naissant offraient sans cesse à leurs yeux des spectacles ravissants,

et de nouveaux sujets d'admiration ; la terre neuve et féconde semblait faire naître partout les fleurs sous leurs pas, et les fruits sous leurs mains. En un mot, ils étaient dans l'abondance de toutes sortes de biens, sans mélange d'aucuns maux ; et l'arbre de vie devait prolonger leur bonheur dans une très-longue suite d'années, en réparant toujours leurs forces, pour les préserver de la défaillance et de la mort, jusqu'à ce qu'il eût plu au Créateur de les revêtir d'une immortalité inamissible, en les transférant de la terre au ciel. Car il ne faut pas croire que le Seigneur, en créant le genre humain, ait prétendu borner à la vie présente toutes ses espérances et sa félicité : mais la vue principale de Dieu, à cet égard, était de former en ce monde des saints, qui, par leurs vertus, méritassent de participer ensuite à sa béatitude même, dans ce paradis céleste qui est comme le palais de la Divinité, où le Très-Haut doit régner éternellement avec ses élus. Telle fut, encore une fois, la fin sublime des ouvrages du Tout-Puissant : la terre a été faite pour l'homme, l'homme pour le ciel, et le ciel pour Dieu.

A l'égard du paradis terre-tre, combien pensons-nous qu'ait duré ce véritable âge d'or du monde ? Hélas ! mes frères, bien peu de temps ; et je vous en dirai la première fois la triste cause et le dénouement funeste. Ne murmurons pas cependant de l'inefficacité de cette intention primitive, qu'avait eue le Créateur de nous faire tous naître justes, heureux, immortels, comme Adam : ce n'est point la faute de Dieu, c'a été celle de l'homme. Mais n'en parlons pas encore, et jouissons du moins quelques jours des privilèges de notre innocence.

Ah ! que j'aime à me représenter par une agréable illusion le monde et le genre humain, tels qu'ils devaient être selon ce premier plan de la Providence, si les intentions du Créateur eussent été parfaitement remplies ! cela aurait été véritablement le règne universel de la félicité et de la vertu. Alors la concupiscence, enchaînée, n'aurait point séduit les sens, mais la raison eût dominé en reine sur les mouvements de l'âme et sur les penchants du cœur : l'innocente beauté du sexe eût été sans pièges honteux, et la force de l'homme sans faiblesses humiliantes. Alors la société parmi les humains aurait été pleine de douceur et de sécurité : le mari paisible, gracieux, complaisant n'eût point dominé en maître impérieux sur son épouse ; et la femme, féconde sans rougir, eût enfanté sans douleur et sans danger ; alors la violence et l'injustice n'eussent point opprimé le faible, le pauvre et le malheureux, ou plutôt il n'y aurait eu ni injustice, ni pauvres, ni malheureux. Que la république aurait donc été quelque chose de charmant dans cette flatteuse hypothèse, qui présente à l'esprit l'idée de l'ordre parfait et du bonheur accompli, l'assemblage de toutes les belles qualités, de toutes les vertus, et l'exclusion de toutes les passions déréglées, de tous les vices : la paix, l'u-

nion, l'amitié fraternelle entre tous les hommes, et nulle part le trouble, la guerre, les dissensions : la vie humaine, toute composée de jours sereins, tranquilles, satisfaisants, et affranchie de tout chagrin amer, de toute basse servitude ; la terre toujours riche, féconde, et l'homme sans besoins, sans soucis, sans travail pénible ; la réunion, l'abondance de tous les biens, sans le mélange des maux, des infirmités, de la douleur ; la santé robuste, constante, inaltérable en tous les hommes, avec l'exemption de souffrir, de veiller, de mourir ! Heureux et glorieux privilèges de notre premier état d'innocence, qui persévéraient encore aujourd'hui, si l'homme avait mieux su les conserver : mais hélas ! cette séduisante peinture n'est plus qu'un beau songe évanoui, et nos malheurs sont réels, existants.

Faut-il, ô mon Dieu, que le péché ait renversé vos desseins, en dégradant votre ouvrage ! Consolons-nous du moins, en flétant toujours notre esprit de cette douce pensée, que vous n'aviez voulu nous mettre au monde que pour votre gloire et pour notre bonheur ; que cette volonté sincère de nous rendre heureux subsiste encore en vous, Seigneur ; et que si nous ne pouvons plus l'être en cette vie, vous nous faites espérer en l'autre, par un second ordre de la Providence, une impeccabilité, une félicité, une immortalité nouvelle qui doit nous élever à l'état même des anges, et nous associer à leur béatitude éternelle.

Je vous la souhaite, au nom du Père, etc.

III^e HOMELIE.

LA CHUTE DU PREMIER HOMME.

Abseondit se Adam et uxor ejus a facie Domini Dei in medio ligni Paradisi. (*Gen.*, III, 8.)

Adam et son épouse, fuyant la présence du Seigneur, se cachèrent parmi les arbres du Paradis.

Quel triste et nouveau spectacle dans l'univers ! quel changement déplorable ! Adam et Eve dégradés, fugitifs, tremblants, consternés, pécheurs et malheureux : tous deux coupables du même crime, et tourmentés par leur conscience ; cités ensuite au tribunal du souverain Juge ; condamnés enfin, avec leurs descendants, par le premier jugement de Dieu sur le genre humain.

Hélas ! mes frères, après vous avoir intéressés dernièrement par le récit flatteur de la première félicité de l'homme dans l'état d'innocence, faut-il que je vous afflige aujourd'hui par le souvenir douloureux de sa chute et de notre perte ! Mais si cette désolante vérité nous humilie, si elle nous attriste, du moins nous est-il salutaire et même nécessaire d'en être instruits, puisque ce dogme fondamental du péché originel est comme la base de la religion, sur laquelle roule l'économie présente de la Providence, par rapport à l'homme, dans l'ordre de la grâce et dans celui de la nature.

Apprenons donc, d'un exemple si frappant, quel horrible mal c'est que le péché ; quelles sont les suites funestes du péché ;

quelle est la peine et le châtement du péché. En cela nous imiterons la sagesse et les desseins du Créateur, si nous faisons servir le péché d'Adam à notre sanctification, comme Dieu a su le faire tourner à sa gloire. Tâchons de tirer le bien du mal, et profitons de nos malheurs mêmes.

L'historien sacré observe que la main du Créateur avait planté, au milieu du jardin de délices, deux arbres remarquables, l'un et l'autre d'une espèce singulière et distinguée. Le premier était l'*arbre de vie*, ainsi nommé, parce que son fruit avait une vertu vivifiante, propre à ranimer les forces de l'homme, et à empêcher de mourir. L'autre pourrait au contraire s'appeler l'*arbre de mort* ; non pas que son fruit ne fût excellent par lui-même, mais parce qu'il a été l'occasion funeste et la cause mortelle de notre perte. Il est nommé dans l'Écriture *arbre de la science du bien et du mal* (*Gen.*, II, 17) ; sans doute à cause que Dieu y avait attaché le secret fatal de l'expérience du péché, qui ne nous a que trop appris, en effet, et la honte du mal que nous ignorions, et le prix du bien que nous avons perdu, en violant la loi du Créateur.

Lors donc que le Seigneur eut mis nos premiers parents en possession du Paradis terrestre, sa bonté libérale et bienfaisante leur abandonna les savoureuses et nourrissantes productions de la nature propres à leur usage ; mais son souverain domaine se réserva les fruits privilégiés de l'arbre de la science du bien et du mal, dont il leur fut défendu très-sévèrement de goûter, sous peine de mort. Dieu leur découvrit à l'un et à l'autre, par une lumière claire et frappante, toute la force de ce précepte capital et de ses conséquences. Il leur fit comprendre que, quelque légère que la chose parût être en soi, elle était de la première importance pour eux et pour leur postérité ; que la soumission à cette loi suprême était une marque essentielle, par laquelle il voulait que l'homme reconnût sa dépendance de son Créateur ; qu'une seule désobéissance sur ce point serait prise pour une révolte déclarée contre le souverain Maître ; qu'à leur fidélité ou à leur prévarication était attachée la vie ou la mort ; en un mot, que de cette première épreuve dépendaient la continuation de la faveur et de la grâce de leur Dieu, la conservation de leurs privilèges, et la destinée de leurs descendants, qui devaient être, comme eux, des vases d'honneur et de sainteté, ou naitre enfants de colère et de malédiction, selon que leur père aurait bien ou mal usé de son libre arbitre dans une affaire de cette conséquence.

Vous concevez parfaitement, mes frères, qu'Adam ayant reçu de si grands bienfaits de son Créateur, il était juste et conséquent, non-seulement qu'il lui en témoignât sa reconnaissance, mais encore qu'il rendit hommage à sa souveraineté par quelque marque spéciale de dépendance ; et que le Seigneur était bien le maître de lui prescrire pour

cela tel moyen que bon lui semblait. On peut dire même que ce fut de la part de Dieu un admirable ménagement pour l'homme d'avoir bien voulu s'exiger de lui qu'une chose si facile, qu'une condition si aisée à remplir pour se rendre digne d'être maintenu dans la possession de tant de biens, et de transmettre le même bonheur à sa postérité. Adam lui-même comprit qu'étant bien juste de mériter une telle grâce par quelque endroit, cette disposition, pleine de douceur et d'équité tout à la fois, devait certainement paraître un avantage pour nous comme pour lui; et sur notre consentement présumé, il souscrivit, en notre nom comme au sien, au pacte solennel que le Créateur fit à ce sujet avec le genre humain, en voyant toutes nos volontés renfermées dans celle de notre chef, et jugeant très-sagement que la condition des enfants devait être la même que celle de leur père. Observation très-importante, mes frères, qui doit bien justifier à nos yeux cet arrangement de la Providence, quoiqu'il charge aujourd'hui l'humanité devenue coupable et malheureuse. La révélation et la foi, qui sont au-dessus de tous les raisonnements humains, ne nous disent-elles pas qu'en effet le Seigneur l'avait ainsi déterminé dans les décrets de sa sagesse, et par conséquent dans les règles de l'équité; puisqu'il est évident qu'un Dieu ne peut vouloir quelque chose d'injuste et de répréhensible.

Oui, sans doute, mes frères, la divine Providence avait en cela des vues droites, et même avantageuses à l'homme, s'il eût voulu y correspondre. Mais aussi Dieu s'était fait une loi de le laisser libre, et il fallait bien qu'il le fût pour être capable de mérite et de récompense. C'est donc l'homme lui-même, qui, en abusant de sa liberté contre l'intention du Créateur, a dérangé ses desseins par les artifices du démon. Cet ange apostat, qui avait été chassé du ciel, vit avec une cruelle jalousie la félicité et l'innocence de nos premiers parents dans le jardin de délices, et il entreprit de les engager dans sa révolte contre Dieu pour les entraîner dans son malheur. Comme il les observait avec attention, il les entendit raisonner ensemble sur la défense formidable que le Seigneur leur avait faite. Il s'aperçut peu de temps après qu'Eve se promenant seule dans les routes fleuries du Paradis, s'arrêta justement auprès de l'arbre de la science du bien et du mal qu'elle regardait avec curiosité. Il avait résolu en lui-même de la tenter la première, parce qu'elle lui parut la plus facile à séduire; et il en saisit l'occasion dans ce moment. A cet effet, il jugea que le serpent serait propre à son dessein par sa souplesse naturelle et par sa ruse singulière. Il s'empare donc du corps de cet animal, pour en diriger les mouvements, et pour en remuer les organes, dit saint Augustin. (*De Gen. ad litt.*, lib. XI, cap. 27 et 28.) Il monte avec ses replis tortueux sur l'arbre défendu, et affectant peut-être de manger de son fruit aux yeux de la mère du genre humain, il lui adresse la parole. Eve, qui avait trouvé en

son chemin différentes sortes d'animaux sociables et familiers qui venaient la flatter, ne conçut de celui-ci aucune défiance, dit saint Cyrille (*Contra Julian.*, lib. III), imaginant qu'il pouvait peut-être bien y avoir quelque animal plus parfait que les autres, qui sût parler. Elle lia donc volontiers conversation par un penchant assez naturel à son sexe. Après quelques éloges flatteurs sur son mérite et sur sa beauté (car le démon se doutait bien que c'était là l'endroit faible du cœur féminin); après quelques discours séduisants, ménagés avec art pour gagner sa confiance et surprendre sa simplicité: Pourquoi, dit le serpent, Dieu vous a-t-il commandé de ne pas manger du fruit de tous les arbres indifféremment? Nous pouvons user, répondit-elle avec ingénuité, de tous les autres fruits de ce jardin; mais pour cet arbre, qui est au milieu du Paradis, le Seigneur nous a défendu de toucher à son fruit et d'en manger; de peur que nous ne mourions: *Ne forte moriamur.* (*Gen.*, III, 3.) Voilà déjà une sorte de doute, un commencement d'infidélité; et l'esprit malin s'apercevant de son peu de foi, s'en applaudissait en lui-même. Non, non, vous n'en mourrez point, répliqua ce tentateur, d'un ton assuré; mais, ajouta-t-il, pour piquer vivement sa curiosité et sa vanité, voici tout le mystère: le Seigneur craint que vous ne deveniez semblables à lui, vous et votre époux; parce qu'il sait qu'aussitôt que vous aurez goûté de ce fruit merveilleux, vos yeux seront ouverts, et que vous serez comme des dieux, sachant le bien et le mal: *Et eritis sicut dii, scientes bonum et malum.* (*Ibid.*, 5.)

Tels sont, mes frères, tels sont encore aujourd'hui dans le monde les artifices et les progrès du vice ingénieux à tendre des pièges à l'innocence et à la beauté d'une jeune personne, qu'on cherche à gagner par toutes sortes de complaisances, de flatteries et de propos séducteurs. Non, non, dit encore tous les jours l'esprit tentateur à ce sexe crédule par l'organe d'un libertin adroit, insinuant, libéral, il n'y a pas tant de mal qu'on voudrait le faire accroire dans un tendre engagement. Pourquoi se faire un monstre d'un penchant si naturel? Le préjugé contraire vous affecte, et la pudeur vous retient; sachez que c'est maintenant une simplicité d'enfant, et la vertu des imbéciles: l'honneur vous arrête, et le monde vous intimide; eh bien! l'on n'en saura rien: la conscience s'alarme, et la religion vous effraye; croyez-moi, sur le retour de l'âge vous serez dévote; c'est la mode: après tout, cela n'est plus regardé parmi le beau monde que comme un amusement et un jeu; ou plutôt, c'est la belle passion des honnêtes gens, des héros même et des dieux de la terre, auxquels vous ressemblerez en ce point: il faut bien dans la vie savoir un peu le bien et le mal, quand on a de l'esprit: *Et eritis sicut dii, scientes bonum et malum.*

Ah! craignez, jeunes personnes, évitez ces pièges trompeurs: fermez l'oreille à ce lan-

gage la posteur de la flatterie et de l'insinuation. Fuyez avec plus de précaution qu'Eve, ces promenades solitaires, ces rendez-vous écartés et peu décents, ces entretiens particuliers, ces manières trop libres, trop familières, trop tendres, ces confidences mutuelles, ces commerces de lettres tout au moins imprudentes, surtout ces présents suspects et ces parures attrayantes, qui sont l'amorce du sexe vain, et comme les arêtes du péché. Si une fois le poison de l'ancien serpent s'insinue par là dans votre cœur et dans vos veines, malheur à vous! bientôt il enivrera votre raison, il vous fascinera les yeux, il charmera vos sens, et vous fera espérer, comme à Eve, je ne sais quel bonheur imaginaire. Mais, je vous en avertis de la part de Dieu; dès qu'une fois le tentateur aura triomphé de votre faiblesse, le charme et l'ivresse de la passion s'évanouissant, le bandeau de l'aveuglement tombera de vos yeux, qui s'ouvriront pour lors sur l'horreur et les suites funestes du crime : *Aperientur oculi*. L'infâme séducteur sera lui-même le premier à vous mépriser et à vous abandonner, ou à vous tyranniser; et il ne vous restera plus de ce prétendu bonheur qu'un indigne esclavage, et une conscience bourrelée; que le trouble, la honte, le déshonneur flétrissant, les larmes amères, le désespoir, la réprobation et la mort éternelle : *In quocunque enim die comederis ex eo, morte morieris*.

Instruisez-vous donc aujourd'hui par l'imprudence et le malheur de la première femme; au lieu de rejeter avec indignation le téméraire langage du tentateur, elle prend plaisir à ses flatteurs discours, dit saint Jean Chrysostome (*De Gen. contra Manich.*, lib. II, cap. 4); et voilà, ajoute saint Augustin (*De Gen. ad. litt.* lib. XI, cap. 30), la source du mal, en ce que cet appât disposait son cœur à se laisser persuader. En effet, elle commence à penser en elle-même, que ce fruit défendu pourrait bien n'être pas aussi pernicieux et aussi nuisible qu'on l'avait dit. Cette promesse d'une science divine, dont on la flatte, lui paraît d'autant plus vraisemblable, qu'effectivement cet arbre avait été nommé par le Créateur l'arbre de la science du bien et du mal. L'ambition d'être comme une divinité, pique extrêmement son amour-propre et sa curiosité. Elle considère donc plus attentivement l'arbre fatal : elle regarde son fruit avec des yeux de complaisance et de concupiscence. Il était charmant à la vue; et rien, ce semble, ne devait être plus délicieux au goût : voilà le danger de l'occasion prochaine. Plus elle le regarde, plus son envie s'accroît et la sollicite. Mais d'un autre côté, la défense du Seigneur l'intimide et la trouble. Son esprit irresolu vacille et combat. Agitée, incertaine, elle porte sa main à ce fruit séduisant et le cueille, comme pour en mieux juger et le voir de plus près; elle le tient, elle l'examine, et ne sait trop ce qu'elle veut en faire. Si son cœur le désire, sa conscience le repousse et la retient quelques moments. Mais enfin, un vif sentiment

de curiosité, d'orgueil, de hardiesse et de sensualité, la détermine. Elle le porte à ses lèvres, elle en a goûté, et déjà la rougeur lui monte sur le front : le trouble et le remords s'emparent de son âme, et le démon triomphant se rit en lui-même de sa sottise et de sa crédulité.

Mais ce n'est pas tout : une faute, *un abîme en attire un autre*. (*Psal.* XLI, 8.) Ah! quand une fois on a franchi le premier pas du crime, bientôt on s'y livre sans retenue et sans frein. Oui, ce n'est point assez de s'être perdue elle-même, Eve va perdre encore tout le genre humain avec elle. La note du péché lui paraît trop affreuse, pour vouloir en porter seule l'odieux caractère. Il faut, pour adoucir la honte et le sentiment de son crime, que son époux le partage avec elle : et voilà le premier effet de la dépravation de son cœur. Elle prend donc quelques-uns de ces fruits avec précipitation; et par l'impulsion du tentateur, elle va les présenter à Adam d'un air inquiet et embarrassé. Elle lui raconte, avec un détail étudié, toute sa conversation avec le serpent. Elle le rassure en lui montrant qu'elle a mangé de ce fruit délicieux sans en mourir. Elle le sollicite, avec les manières les plus engageantes, d'en goûter aussi par complaisance pour elle. Déjà il semble que la malice du péché lui ait appris à mettre en œuvre avec succès tous les charmes dangereux et les artifices ordinaires de son sexe. Elle emploie pour le gagner tout ce que les attraits de la beauté ont de piquant, tout ce que les empressements, les prières et les instances d'une aimable épouse ont d'insinuant. Elle le presse, elle le conjure de la façon la plus touchante de lui épargner l'affront d'un refus, et d'une honteuse condamnation de sa conduite. Hélas! pour notre malheur, jamais Adam ne la trouva si animée, si éloquente et si belle. Au lieu de la repousser et de la reprendre avec force, il ne put se résoudre à contrister celle qui faisait ses délices, dit saint Augustin (*De Gen. ad. litt.*, lib. XI, cap. 42). Déjà la foi affaiblie par l'amour chancelle dans son cœur; et quoiqu'effrayé d'abord de l'image du crime, cédant à l'importunité et à la complaisance, il tâche de se persuader par tout ce qu'il voit et ce qu'il entend, qu'effectivement ce fruit de Dieu n'a apparemment rien de si funeste, puisque sa chère compagne en a mangé impunément; et qu'après tout, ce n'est pas un inconvénient si dangereux, ni un si grand mal d'en goûter un peu par condescendance. L'orgueil en même temps s'éleve dans son âme : un secret désir d'avoir la science divine et de devenir en ce point semblable à Dieu, lui inspire l'envie criminelle de l'indépendance et d'une ambitieuse élévation. L'insensé, il prend de la main de sa perfide épouse ce fruit de la mort, et le porte à ses lèvres. Ah! malheureux, arrêtez; tout est perdu : arrêtez, et ne damnez pas le genre humain pour si peu de chose. Il n'est plus temps; ce n'est plus la désobéissance est commise, et le crime consommé.

O malheur ! ô désastre digne d'être éternellement pleuré avec des larmes de sang ! ô suite affreuse de ce péché capital ! Quelle dégradation humiliante, quel renversement déplorable de tout l'homme ! Je vois les deux coupables également dépouillés de la grâce de Dieu et déchus de leurs privilèges. De souverains qu'ils étaient dans l'univers, ils sont devenus esclaves du démon, de la concupiscence, et de la loi du péché ; source empoisonnée d'une génération criminelle et malheureuse. Jusque-là, ils n'avaient été couverts que du voile de l'innocence : *Et ils n'en rougissaient point*, dit l'Écriture (*Gen.*, II, 25) ; mais à présent leurs yeux ne sont que trop ouverts sur le mal ; et ayant honte d'eux-mêmes, ils se font une ceinture de feuillages. Confus, troublés, rêveurs, inquiets et timides, ils n'osent plus regarder le ciel ; ils fuient la lumière ; ils s'enfoncent dans un bois obscur pour y cacher leur infamie et leur misère, parce qu'ils entendent venir le Seigneur.

Ce Dieu créateur, qui avait coutume de leur apparaître sous une forme auguste et majestueuse, dit saint Augustin (*De civit., Dei.*, lib. XV, cap. 7), annonce sa présence et fait entendre sa voix dans le paradis. A cette parole divine et formidable, qui appelle Adam, nos coupables frémissent ; leur visage change et pâlit ; leur cœur oppressé souffre et palpite ; la confusion et la terreur les tiennent dans le silence et la consternation. Où êtes-vous, Adam ? s'écrie le Seigneur ; Adam, paraissez. Alors, craignant qu'une nouvelle désobéissance n'aggravât leur faute et leur châtiement, ils vinrent, en tremblant, comparaître devant leur Juge, les yeux baissés et le front humilié, comme des criminels auxquels on va prononcer leur arrêt.

Néanmoins le Seigneur, qui aurait voulu, ce semble, leur faire encore grâce, leur parla d'abord avec assez de douceur ; leur donnant lui-même occasion de réparer leur faute, en l'avouant et en la pleurant : semblable, dit saint Jean Chrysostome (hom. 9, *in Gen.*), à un père offensé qui, consultant son cœur dans son ressentiment même, cherche à être désarmé par les soumissions d'un enfant ingrat, qu'il va punir malgré lui. Mais, ô malheur ! ô dureté du cœur humain déjà corrompu par le péché ! Au lieu de se prosterner aux pieds de leur Créateur et de les arroser de leurs larmes, au lieu d'implorer sa clémence dans ce moment décisif, chacun d'eux tâche de s'excuser soi-même et de pallier son crime. Je n'osais, dit Adam, me montrer à vous, Seigneur, dans l'état nu et honteux où je me vois. Eh ! qui vous a donc appris à le connaître et à en rougir, répliqua Dieu, sinon le fruit défendu dont vous avez mangé ? C'est, répondit Adam, la femme que vous m'avez donnée pour compagne, qui en a été la cause : et Eve prétend de même qu'elle avait été séduite et trompée par le serpent. C'est ainsi, remarque saint Augustin (*De Gen. ad litt.*, lib. XI, cap. 35 ; *De civit. Dei*, cap. 14), que la femme rejette sa faute sur le serpent, comme Adam lui-même rejette la

sienne sur sa femme, et que tous deux la rejettent en quelque sorte sur Dieu même, qui avait fait la femme et qui avait créé le serpent : tous deux impénitents, tous deux injustes et orgueilleux jusque dans l'humiliation de leur péché.

Écoutez donc la juste et terrible sentence que le Seigneur indigné prononça contre tous les complices du premier péché : Parce que vous avez fait cela, dit-il d'abord au serpent d'un ton absolu et en maître irrité, vous serez maudit entre tous les animaux ; vous ramperez sur la terre qui sera votre nourriture, et je mettrai une inimitié éternelle entre vous et la femme qui vous écrasera la tête. Il dit ensuite à Ève : Je multiplierai les maux de votre sexe, et vous enfanterez dans les douleurs ; vous serez sous la puissance de votre mari, et il dominera sur vous. S'adressant enfin à Adam : Vous êtes condamné, dit-il, à gagner votre pain à la sueur de votre front, et vous mènerez une vie dure et laborieuse jusqu'à ce que vous rentriez dans le sein de la terre d'où vous avez été tiré ; car vous êtes poudre, et vous retournerez en poudre, par une loi irrévocable de mort et de malédiction qui retombera sur vos descendants.

Après cela, le Seigneur leur donna par commisération des habits de peau pour les couvrir, et nous apprendre les lois de la pudeur ; et sous ce vêtement de bêtes, il humilia leur orgueil, en ajoutant, par la plus mortifiante et la plus amère des ironies : Voilà donc Adam devenu semblable à nous, sachant le bien et le mal ; mais, de peur qu'il n'entreprene encore de devenir immortel en mangeant du fruit de vie, classons-le de ce lieu de délices, dont il s'est rendu indigne par sa désobéissance et sa révolte. Alors les coupables n'osant plus soutenir la présence de leur juge, poussés par le souffle de sa justice et entraînés par leur propre frayeur, se hâtèrent de fuir de devant la face du Seigneur, et sortirent honteusement du paradis, à l'entrée duquel Dieu plaça un chérubin armé d'un glaive étincelant de feu pour en défendre l'accès aux mortels.

Cet exemple de sévérité vous contriste, mes frères. Adam dégradé, proscrit, perdu avec toute sa postérité pour un fruit ; cela vous semble peut-être étonnant : mais voilà justement l'énormité de son péché, d'avoir offensé le ciel et la terre, d'avoir tout sacrifié pour si peu de chose. Écoutez saint Augustin (*Enchirid.*, cap. 45 ; *De civit. Dei*, lib. XIV, cap. 1), et il vous apprendra, pour l'honneur de la religion, que si la profondeur de sa chute vous paraît incompréhensible, la grandeur de sa faute ne l'est peut-être pas moins : *Ruina ineffabilis, et ineffabiliter grande peccatum*. En effet, remarque le saint docteur, ce monstrueux péché renferme lui seul la malice et les caractères de plusieurs péchés énormes. C'est un péché d'infidélité, un péché contre la foi et le Saint-Esprit, puisque Adam a cru aux mensonges d'Eve et du serpent, plutôt qu'à la parole expresse de Dieu. C'est une désobéissance formelle à un pré-

cepte capital, et une scandaleuse révolte contre le souverain domaine de Dieu, puisque le Seigneur avait exigé d'Adam ce sacrifice particulier, comme la marque de sa dépendance et de sa soumission au Créateur. C'est un crime de lèse-majesté divine par un orgueil détestable; puisqu'en le commettant, l'homme superbe oubliant la bassesse de son origine qui est la terre et le néant, a voulu devenir semblable à Dieu, suivant les flatteuses promesses du tentateur. C'est une profanation et une espèce de sacrilège, puisque par là l'homme a souillé en lui-même l'image de Dieu, et violé le temple du Saint-Esprit. C'est enfin le plus funeste de tous les homicides, un homicide universel, un homicide perpétuel; puisque le chef du genre humain, en se blessant lui-même mortellement, a porté aussi à tous ses descendants le coup de la mort, et même de la mort éternelle pour une infinité d'âmes : *Ineffabiliter grande peccatum.*

Voilà donc ce qui fait la juste condamnation de nos premiers parents, que je vois exilés, fugitifs et chargés de la malédiction du ciel. Au sortir du paradis terrestre, ils entrent comme dans un monde nouveau, dans un désert sauvage, en comparaison de ce lieu de délices. Après avoir quelque temps erré dans leur trouble, sans savoir où ils allaient, ils s'arrêtèrent enfin, accablés de tristesse et de lassitude, et se jetèrent sous quelques sombres feuillages, sans oser presque s'envisager, ni se parler. Ce fut pour lors qu'Ève, rendue à elle-même, reconnut et sentit vivement la grandeur de sa faute. Effrayée des suites de son double crime, elle se reproche amèrement d'avoir perdu son époux avec elle, et le genre humain avec lui. Elle tourne vers Adam ses yeux abattus, languissants et tout mouillés de pleurs : O triste époux, dit-elle, s'il peut m'être encore permis de l'appeler d'un nom si cher; époux infortuné, c'est donc moi qui suis la cause de ta perte et de tes malheurs ! tu me regarderas donc désormais comme un objet odieux, et comme ton supplice. J'en ai donc plus rien à prétendre à ta confiance, ni à ton cœur. Ah ! si toute ma soumission et mon respect, si toutes mes complaisances et ma tendresse pouvaient me le rendre ! mais non, tu détournes de moi tes yeux en larmes, et jusqu'à ton silence, tout me reproche ma trahison, tout me condamne, tout m'abandonne : mon Dieu, mon époux, mon innocence, tout est perdu pour moi ; je ne puis survivre à tant de disgrâces, et il faut que je meure ici de honte et de douleur. C'est ainsi que les femmes sont ordinairement extrêmes dans leurs désolations. Non, épouse affligée, lui dit Adam, en poussant un soupir profond, non je n'aggraverai point votre peine par mes reproches; chère compagne, vivez pour mon soulagement et pour ma consolation. Ah ! ne nous livrons point à un indigne désespoir, ce serait mettre le comble à notre disgrâce, mais plutôt adorons l'un et l'autre la justice du Créateur et ses desseins; souvenons-nous que dans sa colère même, il a fait

entrevoir sa miséricorde, en nous annonçant que la tête du serpent sera écrasée par la femme; car sa lumière m'a fait connaître en ce moment, qu'il voulait relever notre espérance, en promettant que votre sexe nous enfantera un libérateur, un rédempteur, qui triomphera du démon, notre ennemi, et qui rouvrira le ciel à notre pénitence.

C'est ainsi, mes frères, que nos premiers parents, se voyant chassés du paradis terrestre, et commençant à sentir toute leur misère, commencèrent aussi à se reconnaître, et à rentrer en eux-mêmes; car rien ne nous ramène mieux à Dieu que l'adversité. Prévenus de sa grâce qui les recherchait encore, frappés de sa justice présente et de ses bontés passées, humiliés de la grandeur de leur faute, accablés de leur malheur, ils levèrent les yeux et les mains vers le ciel; ils répandirent devant Dieu bien des larmes, et commencèrent, avec une humble confiance en sa miséricorde et au Rédempteur futur, cette longue et terrible pénitence qui a duré plus de neuf cents ans, qui n'a été terminée que par l'ânerme et les agonies de la mort.

Or, mes frères, apprenons d'un exemple si touchant, comment il faut se soutenir par la résignation et la confiance en Dieu, dans les malheurs d'une famille désolée par quelque grand désastre. Apprenons comment les plus grands pécheurs même peuvent espérer en la miséricorde de Dieu, et retourner à lui par l'adversité et la pénitence; apprenons comment les enfants d'Adam doivent porter avec courage et religion le dur joug du péché d'origine, dont la malédiction s'est répandue jusque sur nous; car, encore une fois, le ciel l'avait ainsi réglé avec justice, et cette dégradation des membres était une suite nécessaire de la disgrâce du chef. Que peut-il sortir d'une source empoisonnée, sinon des ruisseaux corrompus? Que peut produire un arbre essentiellement gâté dans le cœur et la racine, sinon des fruits mauvais et vicieux. La condition des enfants peut-elle être autre que celle de leur père; et le fils de l'esclave n'est-il pas lui-même esclave né? Selon même nos lois, un criminel de lèse-majesté royale n'est-il pas justement dépouillé de ses privilèges et dégradé de noblesse avec tous ses descendants? Or Dieu a-t-il sur nous des droits moins étendus que les maîtres de la terre? Donc cette loi suprême, qui nous assujettit ainsi au péché d'origine et à ses suites malheureuses, n'a rien que de conforme au droit naturel et aux règles de l'équité. Qu'avons-nous donc à dire, et pouvons-nous nous plaindre que Dieu eût fait l'homme trop parfait, en le faisant libre, et par conséquent capable de péché aussi bien que de mérite? En un mot cette loi de servitude étant émanée de l'autorité divine et de la souveraine justice, elle est nécessairement juste elle-même; et, pour notre malheur, la réalité de ce péché contagieux et de ses suites n'est que trop certaine et trop évidente.

Hélas ! quand la religion et la foi ne nous le diraient pas aussi expressément, nous en

avons une preuve bien sensible dans la nature même, qui en porte la peine avec nous, et qui nous en punit sans cesse. Que dis-je ! pour en être convaincus, nous n'avons qu'à rentrer en nous-mêmes : oui nous sentons manifestement l'empreinte du péché originel au dedans de nous-mêmes, et dans le fond de nos misères ; dans cette dépravation naturelle de l'esprit et du cœur humain ; dans ce désordre et cette révolte des passions qui nous tyrannisent. Oh ! certainement un Dieu si sage et si bon n'avait point fait d'abord l'homme si défectueux et si méchant, puisqu'il l'avait créé à son image, et sur le propre modèle de ses divines perfections. Il faut donc qu'il y soit survenu quelque altération bien considérable, et qu'il y ait véritablement dans le fond de notre nature un vice intérieur et radical qui ait infecté et dépravé l'ouvrage du Créateur dans son principe et dans sa source. C'est ce qui fait conclure à saint Augustin (*loc. cit.*), que le péché du premier homme est un terrible mystère, et par la profondeur de sa chute et par la grandeur de son crime : *Ruina ineffabilis, et ineffabiliter grande peccatum.*

Consolons-nous cependant, mes frères, soutenons-nous encore par l'espérance, comme Adam, avec d'autant plus de sujet, que l'oracle s'est accompli par la naissance de ce divin Libérateur qui lui fut promis, et qui a brisé en effet la tête du serpent infernal ; soyons même flattés de voir aujourd'hui la dignité de notre nature relevée, avec beaucoup plus d'honneur, dans la pensée de ce nouvel Adam, et placée sur le trône du Très-Haut. Oui, un nouvel ordre de grâce et de religion a succédé à l'état d'innocence, et par une profonde ressource de la Providence qui a permis le mal pour un plus grand bien, le péché même a servi à la gloire de l'humanité et à l'embellissement de l'univers ; en sorte qu'aujourd'hui l'Eglise des saints s'écrie avec admiration : O heureuse faute ! qui a été réparée avec tant d'avantage, et qui a divinisé l'homme en faisant incarner un Dieu ! *O felix culpa !* Nous aurons à souffrir, il est vrai, mais le mérite en sera plus grand ; nous serons obligés de combattre, mais la couronne en sera plus glorieuse ; il faudra mourir, mais l'exil en sera plus court ; et si nous suivons nos premiers parents dans leur pénitence, nous les suivrons aussi bientôt dans le ciel, où, suivant la remarque de saint Augustin (epist. 99), et l'opinion générale de l'Eglise, notre divin Réparateur les a remis dans la possession de leurs premiers droits, et où ils jouissent d'une nouvelle immortalité que je vous souhaite pareillement, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

IV^e HOMÉLIE,

LE MARTYRE D'ABEL.

Consurrexit Cain adversus fratrem suum Abel, et interfecit eum. (*Gen.*, IV, 8.)

Cain s'éleva contre son frère Abel, et le mit à mort

Voilà, dès les commencements, le grand désordre qui règne encore aujourd'hui dans

le monde. Le contraste du crime et de la vertu, la société fâcheuse des méchants avec les gens de bien, le mélange pervers des réprouvés avec les élus, la timide sagesse opprimée par le vice audacieux, la piété, victime de la violence et de l'injustice dans la personne de l'innocent Abel, martyr de la religion naissante, et cruellement massacré par son frère Caïn, chef des homicides et des impies.

Telle est, mes frères, après l'état d'innocence dont je vous faisais, il y a quelque temps, la peinture ; telle est, depuis la perte du paradis terrestre, la scène tragique que le premier âge du monde offre d'abord à nos yeux, et que je vais vous retracer pour votre instruction. Ne nous scandalisons point de ce que Dieu a permis que le désordre et le crime se soient introduits si promptement sur la terre ; mais adorons plutôt la sagesse profonde et les desseins supérieurs de cette Providence toujours admirable, qui sait tirer sa gloire du mal comme du bien ; et apprenons aujourd'hui, pour notre terreur ou pour notre consolation, comment la divine justice poursuit l'impie et couronne le juste persécuté.

Nos premiers parents dans l'état d'innocence, avaient vécu, dit saint Jean Chrysostome (hom. 18, *in Gen.*, II), en la présence de Dieu, comme deux anges incarnés, avec la pureté et la virginité unies au mariage, le paradis terrestre était un séjour digne de cette angélique vertu. Les deux époux infortunés en sortirent ; mais l'honneur de la virginité y resta, et le premier fruit de leur triste fécondité dans leur exil, fut Caïn, le meurtrier d'Abel, leur second fils. Osuite déplorable de la malédiction divine ! en le concevant dans son sein, Eve conçut et engendra pour ainsi dire, le péché, la mort, et la réprobation. Elle commença à sentir l'effet de ce fatal arrêt : *Vous enfanterez dans la souffrance* ; et l'on entendit pour la première fois, sur la terre, les cris douloureux et plaintifs.

Cependant, dit encore saint Jean Chrysostome, depuis son malheur devenue humble et sage à ses dépens, par un grand exemple de religion pour les filles d'Adam, condamnées comme elle à enfanter avec douleur, elle supporta cette humiliante épreuve en esprit de pénitence, avec résignation et courage ; elle sanctifia par la piété ses souffrances et ses larmes ; elle reçut avec reconnaissance ce premier-né du monde, comme un bienfait du Créateur, auquel il fut consacré par une cérémonie religieuse destinée à le purifier de la tache originelle : car il est important d'observer que le Seigneur ayant jeté un regard de miséricorde sur le genre humain, avait appris dès lors à nos premiers parents un moyen salutaire pour effacer dans les enfants ce caractère primitif du péché originel, soit en les offrant à Dieu après leur naissance ; soit en lui offrant pour eux un sacrifice d'expiation en esprit de foi et de confiance du rédempteur futur. Tel fut d'abord, disent les théologiens, le remède au

péché originel sous la loi de nature; ensuite la Circocision a eu la même vertu sous la loi écrite; et maintenant c'est le privilège du baptême, sous la loi de grâce.

Adam et Eve, consolés de savoir ainsi leurs enfants réconciliés avec Dieu, et charmés de se voir reproduits dans ces tendres images d'eux-mêmes, les regardaient avec complaisance, les élevèrent avec tendresse, et prirent soin de former leurs cœurs à la vertu, en imprimant de bonne heure dans leur esprit ces premiers principes de religion et de société, ces vérités fondamentales qu'ils avaient reçues eux-mêmes du Créateur pour les transmettre à leurs descendants, et dont le dépôt précieux s'est ainsi conservé de génération en génération, sur l'existence d'un Dieu et sur sa Providence, sur l'ordre et le temps de la création du monde, sur le péché du premier homme et sur ses suites, sur l'attente du Libérateur promis, sur la sanctification du Sabbat, sur l'obligation de rendre à l'Être suprême un culte religieux, un tribut marqué de dépendance et d'hommage par l'adoration et par le sacrifice, sur l'institution du mariage, son essence et sa fin, sur la fidélité due à la loi de Dieu gravée dans le fond de la conscience et de la raison, sur la probité, la charité fraternelle, la chasteté, la tempérance, la justice, sur le châtement futur des méchants, et la récompense éternelle des gens de bien.

Telles étaient, mes frères, dès la loi de nature, les instructions utiles que les anciens patriarches donnaient à leurs enfants, et que des parents chrétiens doivent à plus forte raison à leur famille, s'ils sont pénétrés de leur religion et de l'importance de leurs devoirs; s'ils veulent en recueillir quelque jour les fruits, qui sont l'honneur et la consolation, l'union et la paix domestique, le respect filial et la soumission à la puissance paternelle. Pour qu'un père et une mère soient honorés, craints, obéis, respectés, et fidèlement servis dans leur maison, ils doivent commencer par y faire servir, craindre et respecter Dieu, dont ils tiennent la place. Point de société où l'on puisse bien établir l'ordre autrement que par l'amour de la vertu, et par une crainte religieuse de la Divinité.

J'avoue qu'il est de mauvais naturels, des fonds ingrats où ces semences de vertu sont étouffées par les épines et les ronces sauvages, au lieu qu'elles produisent des fruits de bénédiction dans un sol plus heureux. L'histoire sacrée nous en présente aujourd'hui une preuve bien frappante dans Caïn et Abel. Quelle étrange différence entre ces deux frères sortis du même sang, nés sous un même ciel, nourris ensemble dans le sein d'une même famille, élevés avec les mêmes attentions, les mêmes soins, formés par les mêmes leçons, les mêmes exemples! L'un d'un air farouche et d'un naturel encore plus féroce, hardi, mutin, vicieux, emporté, violent, cruel, sanguinaire, impie, odieux à la terre et au ciel; l'autre, plein de charmes et d'agréments, doux, paisible, aimable, por-

tant sur son front les grâces modestes de la pureté et de l'innocence, pénétré d'horreur pour le vice et d'amour pour la vertu, prévenu d'un attrait tendre pour la piété et d'un goût dominant pour le culte divin, également chéri de Dieu et des hommes. C'est ainsi qu'il se trouve encore tous les jours dans l'intérieur des maisons, des enfants d'un caractère tout opposé, dont les uns sont l'honneur et la consolation de leur famille, et les autres en sont la honte et la croix. Triste mélange! qui demande, dans les pères et mères, un grand fonds de sagesse et de religion pour maintenir entre eux la concorde et la paix, pour perfectionner les bonnes inclinations des uns, et pour corriger les mauvais penchans des autres; pour les rendre tous, s'il se peut, citoyens honorables et chrétiens vertueux.

Caïn, suivant son humeur agreste et avare, s'adonna à l'agriculture, et fut attaché aux biens de la terre. Abel, au contraire, conformément à la douceur de son caractère, choisit pour son partage la vie pastorale, dont il aimait la simplicité, l'innocence et la frugalité. Dans cette condition modeste et tranquille, il jouissait de lui-même et des beautés de la nature, dont le spectacle élevait son âme vers le Créateur. Principalement occupé de son amour et de son culte, il lui sacrifiait les prémices et l'élite de ses agneaux, avec une telle générosité et une si grande plénitude de cœur, avec une piété si pure et un respect si profond, avec une foi si animée, si fervente, qu'il aurait voulu s'immoler lui-même à la gloire de son Dieu. Exemple touchant, qui nous apprend à offrir nous-mêmes au Seigneur dans nos sacrifices cet humble hommage de l'esprit et ce parfait holocauste du cœur, qui peuvent donner à ses yeux un grand prix à nos sentiments et à nos prières.

En effet, l'Écriture nous apprend que le Seigneur, du trône de sa gloire, jetait des regards de complaisance sur les victimes d'Abel, et sur Abel lui-même, qu'il comblait de bénédictions; au lieu qu'il faisait tomber sa malédiction sur son aîné, qui, réservant pour lui-même les premiers et les meilleurs fruits de la terre, offrait ensuite à Dieu les restes de son choix et le rebut de sa cupidité, avec un cœur étroit et glacé, dans des dispositions peu religieuses, ou même impures. Or, suivant l'interprétation de saint Cyrille et de saint Jérôme, le Seigneur manifesta cette préférence avec éclat, en faisant descendre un feu céleste sur les sacrifices d'Abel, pour témoigner qu'il les recevait en odeur de suavité, tandis qu'il ne daignait point faire à Caïn la même faveur, pour montrer qu'il détournait les yeux de ses indignes offrandes: et de là vint principalement cette jalousie furieuse, cette haine mortelle que Caïn conçut contre son frère, dont il enviait avec dépit la prospérité et la gloire. Cette authentique prédilection du ciel l'aigrît tellement contre Abel, qu'il le traitait en toute occasion avec mépris, avec dureté, avec outrages, avec injures, avec menaces et emportements, ju-

que-là qu'il conçut l'affreux dessein de l'im-mo'ler à sa vengeance et à sa fureur.

O maligne envie, basse et injuste passion, que tes jaloux complots ont fait souffrir de tout temps le mérite et la piété! Oui, c'est ainsi que dans tous les siècles les méchants ont été opposés aux gens vertueux; en sorte, disent les Pères, qu'on peut regarder ces deux frères, si différents de mœurs et de caractère, comme les patriarches de deux tribus dissemblables, dont le divorce durera autant que le monde: Caïn, chef des impies et des méchants; Abel, guide et modèle des justes. Ceux-là, dit saint Augustin, sont les enfants de Babylone, mère des réprouvés; et ceux-ci, les enfants de la Cité de Dieu, mère des élus. Les sujets de ces deux empires sont mêlés et confondus dans ce siècle: mais la religion les discerne; et leurs sentiments, leurs mœurs, leurs différends perpétuels les distinguent. Ce sont comme deux peuples ennemis, antipathiques, irréconciliables, qui se combattent dans le sein d'une même mère, leur commune patrie, sans pouvoir ni se séparer, ni s'accorder. Pourquoi cela, mes frères? c'est que le contraste de l'austère vertu confond, censure, irrite le cœur pervers des hommes vicieux, qui ne peuvent souffrir les gens de bien. En effet, les libertins, les impies ont toujours raillé, haï, persécuté les justes et les saints; mais heureux le sage, heureux l'homme fidèle et pieux, comme Abel, qui, parmi les agitations de cette vie orageuse, met son espérance en Dieu, sans être troublé ou abattu des utiles disgrâces de ses serviteurs, ni scandalisé de la gloire apparente et du court triomphe des mondains!

Le Seigneur, dont la providence influait sur la conduite des premiers hommes d'une manière spéciale et plus sensible qu'aujourd'hui; Dieu qui lit également dans le cœur du juste et dans le cœur de l'impie, voyant dans celui de Caïn de noires pensées de jalousie et d'homicide, voulut l'en détourner, et il ne dédaigna pas de lui parler sous une figure empruntée et majestueuse, ainsi que l'a observé saint Augustin. D'où vient cette colère et ce visage morne, abattu, lui dit le Seigneur, comme un père qui prend part à la tristesse de son fils, et lui donne de sages remontrances? Pourquoi vous livrer ainsi au chagrin, à l'envie? Si vous faites le bien, n'en serez-vous pas récompensé aussi bien qu'Abel? Mais si vous commettez le mal, prenez-y garde, le péché même, le trouble du péché, le ver rongeur du péché s'élèvera aussitôt contre vous et sera le premier vengeur de votre crime. Réprimez donc l'horrible passion qui vous dévore: car il ne tiendra qu'à vous de la vaincre; et, si vous le voulez, ma grâce et la raison vous en feront triompher. Telle est l'explication du grand Docteur de la grâce sur ce fameux passage, sur cet oracle divin prononcé au premier-né du monde, pour l'avertissement et l'instruction du genre humain: *Sub te erit appetitus tuus, et tu dominaberis illius.* (Gen., II, 16.)

Voilà donc, mes frères, le combat de la

grâce contre la passion; ce combat qui s'élève encore en nous entre la conscience et la tentation. Voilà cette lumière d'en haut, cette voix de Dieu que nous entendons encore tous les jours dans le fond de notre propre cœur, et qui nous rend inexcusables, quand nous péchons; parce que, suivant le témoignage même de ce Dieu de vérité, la concupiscence est soumise au libre arbitre, aidé de son secours et guidé par la raison: *Sub te erit appetitus tuus, et tu dominaberis illius.* Si donc vous abusez de votre liberté; si vous péchez, malheureux, c'est votre propre faute: vous êtes vous-même l'auteur de votre perte, et votre iniquité retombera justement sur votre tête, dit saint Ambroise: *Tu princeps operis tui, tu dux criminis, in te revertitur crimen quod a te caput.*

O malice! ô endurcissement du cœur de l'impie! Caïn, il est vrai, fut frappé d'abord des avis paternels et des menaces du Seigneur; mais il ne fut pas converti, dit saint Augustin. L'insensé! bientôt il les oublia, et chercha l'occasion d'exécuter son cruel projet. Rien de si traître que l'envie et la vengeance. Un jour donc, dissimulant sa colère, il aborda son frère d'un air ouvert, et l'invita à sortir avec lui dans la campagne. Abel était bon, complaisant, il consentit volontiers à lui faire compagnie. Insensiblement, ils s'engagèrent dans un lieu écarté et solitaire; et, comme ils conversaient ensemble, Caïn, qui avait toujours le cœur plein d'amertume et d'aigreur contre Dieu, dont il était mécontent, commença à critiquer ses ouvrages, blâmant sa providence, niant sa justice, raillant son culte et la piété de ses serviteurs. Pour lors le zèle d'Abel ne put se contenir, et il prit hautement le parti de son Dieu: mais, la dispute s'échauffant, il s'aperçut bientôt que la colère de Caïn s'allumait, et qu'il rendait des injures pour des raisons. Afin donc de le radoucir, Abel lui-même adoucit sa voix, en le flattant par d'affectueux témoignages de déférence et d'amitié. Il avait le cœur excellent, il aimait son aîné, et il ne faut pas douter qu'il ne fit, dans les occasions, tous ses efforts pour le gagner; il me semble donc le voir et l'entendre lui dire d'un air tendre et animé: O mon cher frère! que vous a donc fait le malheureux Abel pour le contrister si souvent? Comment ai-je pu vous déplaire et vous offenser, moi qui vous chéris comme un autre moi-même? Parlez; avez-vous quelque sujet de vous plaindre de moi? Avez-vous quelque satisfaction à me demander? Est-il quelque chose à moi qui vous fit plaisir? Voulez-vous la fleur de mon troupeau? Prenez, je vous offre tout avec mon cœur: seulement vivons en paix, et rendez-moi votre amitié; cette amitié fraternelle, cette précieuse amitié que j'achèterais volontiers au prix de mon sang.

Oui, méchant hypocrite, lui répond Caïn d'un air terrible et menaçant, ton sang répandu tout à l'heure mettra la paix entre nous, et mon bras vengeur saura te punir de m'avoir ravi les bénédictions du Ciel, qui m'étaient dues comme à l'aîné. Alors il éclata

en reproches et en outrages; son visage s'enflamme, ses yeux étincellent, la fureur est peinte sur son front, sa bouche vomit les imprécations, les blasphèmes; et déjà sa main, armée d'un instrument homicide, est levée pour frapper. A ce danger imprévu, Abel, saisi d'effroi, se trouble, pâlit, frémit d'horreur: mais sa timide douceur ne pense pas même à sa défense. Consterné, gémissant, il tombe sous les coups aux pieds du meurtrier; et, tâchant de retenir son bras, les yeux baignés de larmes, la voix entrecoupée de sanglots: Malheureux! s'écrie-t-il, arrêtez, et ne répandez pas votre propre sang; craignez les foudres du Ciel, et épargnez ce malheur à notre famille. O Eve! ô Adam! noms chers et respectables que je prononce pour la dernière fois! Eve et Adam, où êtes-vous! Venez vous jeter entre vos enfants qui s'égorgent, venez sauver l'un de la mort et l'autre d'un fratricide. Ah! mes frères! tout autre que l'endurci Caïn en eût été attendri, désarmé; mais il n'en devient que plus animé, plus furieux. Il s'acharne comme une bête féroce sur cet innocent agneau; il le massacre impitoyablement, et le laisse étendu dans la poussière et dans son sang, prêt à rendre les derniers soupirs.

Aussitôt une secrète horreur s'empare du coupable: le trouble précipite ses pas, et il fuit comme un insensé: mais Abel expirant l'aine encore, et demande grâce au Ciel pour lui. Ce qui le console, c'est qu'il meurt innocent, victime de sa piété et de sa religion. Il lève au ciel ses yeux mourants; il s'offre en sacrifice à son Dieu avec un saint transport d'amour; il meurt en prédestiné et en saint; il meurt en martyr et le premier des martyrs, dit saint Jean Chrysostome: *Prior dedicavit martyrium.*

Cependant les autres enfants d'Adam, car sa famille était déjà multipliée; les autres frères de Caïn, qui avaient été plusieurs fois témoins de ses menaces, ne voyant pas reconnaître Abel, soupçonnèrent sans doute quelque chose de funeste; ils suivirent donc leurs traces, et rencontrèrent le corps de leur frère, pâle et glacé, couvert de sang. O ciel! quelle effrayante nouveauté pour eux! On n'avait pas encore vu parmi les hommes cette triste et affreuse image de la mort; ils aimaient ce frère aimable, et ils en avaient été pareillement aimés; ils l'embrassent tendrement, et voudraient le rappeler à la vie; ils arrosent son visage de leurs larmes: ils emportent son corps, ainsi défiguré, en jetant des cris lamentables, et vont le présenter tout sanglant aux yeux d'Adam et d'Eve. O surprise! ô consternation! Quel spectacle pour un père, pour une mère! A cet aspect, ils reculent d'épouvante et d'horreur. Tous leurs sens se révoltent, et leurs entrailles frémissent. Un étrange combat de la nature entre l'indignation et la tendresse leur déchire le cœur. Hélas! il s'agit de deux enfants, l'un massacré et l'autre fratricide: mais quel désastre pour une famille! Mais ce qui les touche encore plus vivement, c'est qu'ils reconnaissent à ces traits leur propre

ouvrage. Oui, c'est nous, disent-ils, en versant des torrents de larmes, c'est nous-mêmes qui l'avons mis à mort: voilà déjà sous nos yeux l'exécution de l'arrêt porté contre nous et contre nos descendants. Frappez, grand Dieu, vous êtes juste, et nous l'avons mérité. Puissent tant de malheurs et de châtements fléchir enfin votre colère, et nous obtenir miséricorde! Ah! mes frères! que ces sentiments sont beaux dans les accablantes disgrâces! que ce retour vers Dieu dans les grandes afflictions est salutaire à une âme désolée, qui sait contenir ainsi ses premiers transports par religion, et sanctifier ses croix par un esprit de soumission et de pénitence!

Mais en vain l'infâme homicide se cache et s'enfuit. Le trouble du crime l'accompagne, et la justice de Dieu qui le poursuit, l'arrête dans sa fuite. Où est votre frère Abel, et qu'est-il devenu, lui dit le Seigneur? *Ubi est Abel frater tuus?* Je n'en sais rien, répond-il impudemment; suis-je donc le gardien de mon frère pour en répondre? *Nescio, num custos fratris mei sum ego?* (*Gen.*, IV, 9.) Réponse audacieuse, pleine d'insolence et d'impiété, qui ne montre pas moins, dit saint Irénée, la noirceur et la malice de son cœur, que son fratricide même. O malheureux! Qu'avez-vous fait, lui dit Dieu? J'entends la voix du sang de votre frère qui crie vers moi contre vous. Eh bien! vous serez maudit et vagabond sur la terre que vous avez abreuvée du sang fraternel, et qui sera pour vous un fonds ingrat, une mère dure et avare de ses biens; vous menerrez une vie errante, honteuse, misérable, comme un objet d'horreur, indigne de la société des hommes et des bienfaits de la nature. A cet arrêt foudroyant, Caïn se livre à la désolation et au désespoir. C'en est fait, mon péché est trop grand pour en obtenir jamais le pardon, s'écrie ce malheureux scélérat. Autre excès, nouvelle impiété; l'impénitence et l'abandon du salut, funeste extrémité, qu'on peut appeler le comble de l'aveuglement et du malheur. Mais, puisque vous me chassez aujourd'hui de votre présence, ajouta-t-il, puisque vous m'expulsez de ma terre natale et de la société humaine, en me condamnant à errer comme une bête sauvage et féroce, que deviendrai-je donc? et où serai-je en sûreté? Quiconque me rencontrera va m'exterminer comme un monstre indigne de vivre. Non, dit le Seigneur, je le défends sous des peines encore plus grandes: c'est à moi qu'appartient la vengeance. Or, afin de pourvoir à sa sûreté, Dieu mit sur son front une marque terrible, un signe effrayant auquel on devait le reconnaître, et qui était, suivant l'opinion de saint Jérôme, un air farouche, avec un trouble sensible et remarquable par la consternation et l'abattement de son visage, par les regards effarés de sa vue étincelante et égarée, par l'agitation et le tremblement continuel de tout son corps: affreux symbole d'une conscience inquiète, souvent tourmentée par l'image présente d'Abel sanglant, et par la situation

cruelle d'un cœur toujours déchiré de remords, et jamais pénitent ! Tel est, mes frères, le sort malheureux des méchants : telle est la suite ordinaire des grands crimes. On se livre en aveugle à l'ivresse de ses passions, et l'on se précipite d'abîmes en abîmes ; ensuite on est dévoré de remords cuisants, de dépits amers, de noires pensées ; enfin on désespère de son salut, on perd la foi, on s'endurcit ; et après avoir vécu en impie comme Caïn, on meurt comme lui en réprouvé.

Ce portrait vous fait sans doute horreur, mes frères. L'homicide, l'effusion du sang humain est un forfait qui révolte la nature chez tous les peuples ; et cependant on en voit sans cesse parmi nous de tragiques exemples. Quel monstre dans le sein de la vraie religion, et quelle plaie pour l'Etat que cette bizarre fureur des duels, que tous les anathèmes de l'Eglise, que toute la puissance des rois, que toute la rigueur des supplices n'ont pu encore réprimer comme il faut ! Cruel point d'honneur, qui de deux rivaux, et quelquefois de deux proches parents, met l'un à mort comme Abel, et l'autre en fuite comme Caïn ! Quel désordre, quel scandale, quelle horreur de voir, même quelquefois dans nos villes policées, le sein de la patrie ensanglanté par des meurtres barbares, par de noirs complots de trahison et de vengeance, ou par les mains homicides d'une cupidité effrénée et altérée du sang humain, par la soif de l'or ! Mais que ces odieux scélérats apprennent aujourd'hui qu'il est un Dieu protecteur de l'humanité et vengeur de son sang, dont la malédiction et la justice les suivra partout. L'arrêt en est écrit, et tous les jours cet oracle se vérifie : l'homme de sang sera maudit et vagabond sur la terre, et il périra, suivant la menace du Prophète, par une fin malheureuse et prématurée : *Viri sanguinum non dimidiabunt dies suos.* (Psal. LII, 24.)

Finissons, mes frères, par une réflexion touchante de saint Augustin et de saint Ambroise, qui observent qu'Abel mourant a été la figure du Sauveur immolé, mis à mort par l'envie de ses frères ; et Caïn celle du peuple juif, maudit de Dieu, dispersé sur la face de la terre, portant sur son front un caractère visible de réprobation. Il ne faut donc pas regarder le juste Abel comme un saint inconnu et indifférent à l'Eglise de Jésus-Christ ; elle le révère singulièrement, comme le premier martyr de la religion ; elle l'invoque pour les mourants, comme un de ses grands protecteurs ; elle en fait tous les jours une mémoire honorable dans sa liturgie, pendant le saint Sacrifice ; et par là elle nous rappelle sans cesse le souvenir précieux de son zèle pour le culte divin, de sa foi vive, de sa piété fervente, de son amour généreux pour Dieu. Or, en nous montrant ses vertus, sa vie innocente, sa mort héroïque, sa palme et sa couronne, elle nous invite aussi au triomphe, non par la gloire du martyr, ce n'en est plus le temps ; mais par les combats et les victoires de la vertu sur les passions hu-

maines, sur le monde et l'enfer. Si donc nous ne pouvons avoir le bonheur de mourir pour la cause de Dieu, comme Abel, vivons du moins comme lui pour son service : mourons, comme lui, dans son amour, et nous serons couronnés avec lui dans l'immortalité bienheureuse, que je vous souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

V^e HOMÉLIE.

LE DÉLUGE.

Videns Deus quod multa malitia hominum esset in terra, tactus dolore cordis intrinsecus : Delebo, inquit, hominem ; pœnitet enim me fecisse eos. (Gen., VI, 7.)

Dieu voyant l'excès de la malice des hommes sur la terre, le cœur pénétré de douleur : Je détruirai le genre humain, dit-il ; car je me repens de l'avoir créé.

Que ces expressions figurées sont sublimes ! qu'elles sont énergiques ! qu'elles nous peignent admirablement et la bonté du cœur de Dieu, et la malice du cœur de l'homme ! Mais si la sagesse du Seigneur, exempte de passion et lente à frapper, permet, souffre, dissimule quelque temps nos désordres, mes frères, ne pensons pas échapper à sa justice ; et frémissons aujourd'hui, en voyant le repentir d'un Dieu, et sa patience lassée se tourner en fureur. C'en est fait ; j'exterminerai, dit-il, le genre humain que j'ai créé ; je vengerai le ciel et je purifierai la terre de leurs abominations par les eaux d'un déluge universel : *Delebo, inquit, hominem quem creavi, a facie terræ.*

Voici donc l'un des plus frappants et des plus terribles monuments de l'histoire sacrée, le déluge ; châtement mémorable, ordonné dès les temps anciens pour la terreur et pour l'instruction des siècles futurs. C'est par cette étrange catastrophe qu'a fini le premier âge du monde ; où, en apprenant quels furent les principes et les premiers fondements de la société civile, de la religion, de la morale, des arts et des lois, on reconnaît avec crainte et admiration les traces sensibles de cette Providence suprême qui régit l'univers, et s'intéresse à l'humanité ; qui veille sur les mortels, qui récompense la vertu, et ne laisse pas le crime impuni. Ecoutons et tremblons au récit de ses anciennes vengeances.

Adam ayant été destiné par le Créateur à être la source et le principe du genre humain, pour peupler la terre d'habitants et d'adorateurs du vrai Dieu, sa féconde épouse lui donna successivement une multitude considérable d'enfants de l'un et de l'autre sexe ; et sa nombreuse famille se multiplia, se reproduisit avec tant d'abondance et de bénédictions, que dans l'espace de quelques siècles il se vit déjà le patriarche et le chef d'un grand peuple.

Or, parmi ce nombre d'enfants qui sortirent immédiatement d'Adam et d'Eve, l'histoire sainte en discerne trois, particulièrement remarquables par des endroits bien différens : Caïn, détesté pour son fratricide et sa réprobation ; Abel, chéri de Dieu et célèbre par son martyre ; Seth, recomman-

dable par sa piété et sa religion. Le juste Abel ayant été enlevé par une mort violente et prématurée, ne laissa point de postérité : mais la branche de Caïn et la branche de Seth formèrent deux puissantes tribus, qu'il est important de distinguer; deux peuples opposés, et longtemps divisés, si connus dans l'Écriture sous les noms fameux d'*enfants de Dieu* et d'*enfants des hommes*. (*Gen.*, VI, 2.)

Premièrement donc Cain, homme impie et sanguinaire, ayant cruellement massacré son frère Abel, en haine de sa piété et par une jalousie furieuse, se voyant maudit de Dieu et des hommes, traîna longtemps sur la terre une vie errante et malheureuse : après quoi il bâtit avec ses enfants Hénochia, la première ville du monde, afin qu'elle lui servit de rempart contre les bêtes féroces, ou contre le genre humain qui l'avait en horreur avec sa race, à cause de son fratricide. Cette nouvelle cité, d'abord informe et grossièrement ébauchée, mais fameuse ensuite par sa licence et par ses brigandages, s'étant peuplée et policée insensiblement, devint le théâtre des arts et des vices, des divertissements et des plaisirs, de la volupté et de l'impureté. Cette génération réprouvée augmenta toujours, en se multipliant, les crimes de leur père Cain, lequel, par imprudence et par malheur, ou plutôt par un juste jugement de Dieu, fut tué d'une flèche, comme une bête fauve, par Lamech, l'un de ses descendants. On reproche encore à ce second meurtrier d'avoir introduit dans le monde la polygamie, en épousant deux femmes en même temps.

Or, de ces deux femmes rivales sortit une double postérité criminelle, dont l'une corrompit le genre humain par sa mollesse, l'autre l'extermina par sa cruauté. Tubalcaïn, homme nerveux et hardi, apprit à forger avec art le fer et l'airain, tant pour les instruments du ménage et de l'agriculture que pour les armes de la guerre. Son frère Jubal, d'un naturel plus doux, plus enjoué, fut l'inventeur des instruments de musique; et leur sœur Noéma, recommandable par son adresse singulière, trouva la méthode utile de filer et de travailler la laine. C'est ainsi qu'à mesure que le premier âge du monde se développait, la Providence, attentive aux besoins des mortels, leur distribuait les dons et les talents convenables pour le bien de la société, pour la commodité ou pour l'ornement de la république. Mais les hommes ingrats, en devenant industrieux pour les arts, n'en devenaient que plus ingénieux pour le mal et plus raffinés dans le vice; plus sensuels, plus voluptueux, plus dépravés, plus audacieux, plus méchants.

Ne pensons pourtant pas, mes frères, que tout le genre humain fût pareillement livré à l'esprit de malice et de perversion. Tandis que les descendants de Caïn, que l'Écriture appelle *les enfants des hommes*, parce que c'étaient des hommes tout charnels, déshonoraient ainsi l'image du Créateur par leurs vices, les descendants de Seth, au contraire, méritèrent le glorieux surnom d'*enfants de*

Dieu, par leur piété et leur religion. Cette seconde colonie ayant choisi pour son partage l'innocente simplicité de la vie pastorale et rustique, forma une espèce de république champêtre avec une police admirable et une charmante union. L'or et l'argent, ces funestes métaux, source d'avarice et de soins cuisants, étaient encore pour eux sans charmes et sans attrait, comme sans cours et sans prix marqué. Leurs moissons, leurs troupeaux et les présents communs de la simple nature faisaient leurs richesses. Les crimes, presque ignorés parmi eux, n'avaient pas encore enfanté les lois publiques, mais chaque chef de famille était législateur dans son domestique, et maintenait les siens dans l'ordre par la seule force de l'autorité paternelle et du respect filial. On y faisait particulièrement profession de fuir le vice et de conserver la pureté des mœurs, d'honorer la Divinité, d'aimer ses semblables et de se rendre tous réciproquement heureux.

Ici, mes frères, représentons-nous ce premier âge d'or si célébré par les anciens lyriques; arrêtons un moment nos regards avec complaisance sur ce règne fortuné de l'innocence et de la candeur, où, sous un ciel favorable, la terre, dont les sucs n'avaient pas encore été altérés par le déluge, abondait en excellents pâturages et en troupeaux nombreux; où la campagne cultivée, embellie de fleurs odoriférantes et de fruits délicieux, semblait presque un nouveau paradis terrestre; où la guerre et la discorde ne troublaient point le repos des familles, ni la honte et le remords, le calme des plaisirs purs, parce qu'ils étaient innocents; en un mot, où les enfants de Seth, heureux à l'ombre de la vertu, et sous la protection de Dieu, goûtaient loin du luxe et de la volupté les tranquilles douceurs de la vie champêtre, de la frugalité, de la paix, de la société, du chaste amour conjugal, de la liberté et de l'abondance.

Cependant les années et les siècles s'accumulaient. Les enfants d'Adam croissaient et se multipliaient. Adam lui-même vieillissait et approchait du tombeau. Il termina enfin sa longue pénitence par une sainte mort, à l'âge de neuf cent trente ans; et après lui, le pieux Hénoch ayant disparu d'entre les hommes, Seth étant mort, et la plupart des vertueux patriarches n'étant plus, le torrent du libertinage n'ayant plus ses digues respectables pour arrêter ses progrès, se déborda sans mesure, et la masse du genre humain se trouva bientôt corrompue, infectée universellement par le scandale et le commerce contagieux des méchants.

Les enfants de Dieu dégénérent enfin et se pervertirent, séduits par les artifices et les charmes trompeurs des filles des hommes, femmes sans pudeur et sans religion, auxquelles l'esprit de vanité et d'impureté avait appris dès lors l'art enchanteur de relever les agréments de la nature par les couleurs étrangères, par l'éclat des brillants, par les ajustements recherchés et les parures inmodestes. Il faut l'avouer, mes frères, la beauté

comme les fleurs est l'ouvrage du Créateur et un ornement pour l'univers, quand elle est parée des grâces naturelles de la simplicité et de l'innocence; mais sans cela, sans la modestie, l'honneur et la sagesse, que ce flatteur avantage du sexe est un don pernicieux et funeste au genre humain! De là trop souvent les désordres, les grands crimes et les malheurs de la terre.

En effet, les enfants de Seth, au lieu de s'allier, comme auparavant, dans leur propre tribu, à des personnes élevées comme eux dans la piété et la retenue, malheureusement épris de l'enjouement et des charmes des filles de Caïn, voulurent les épouser malgré la malédiction de Dieu; et ils épousèrent avec elles leur effronterie, leur mollesse, leur orgueil, leur irrégion et tous leurs vices.

Or, de cette maudite et malheureuse alliance, de ce mélange pervers, source des plus honteux et des plus abominables dérèglements, on vit sortir, dit saint Cyrille, des hommes monstrueux, des géants horribles, aussi formidables par la grandeur et la figure énorme de leurs corps, que détestés pour la malice et les vices outrés de leur cœur. Pleins de confiance en leur force et en leur férocité, ils ne mirent aucune borne à leur cruauté et à leur licence; débauchés et corrompus jusqu'à faire rougir la nature des impurs excès de leurs dissolutions; violents jusqu'à ravager la terre en tyrans et à s'entre-détruire eux-mêmes avec une fureur brutale et sanguinaire; impies, blasphemateurs, audacieux et scélérats, jusqu'à faire gloire du vice et de l'irrégion. Et de là encore ces accroissements prodigieux de malice et d'impité; de là en partie cette dépravation excessive et intolérable, laquelle irrita le Seigneur jusqu'au point de le faire repentir, pour ainsi dire, d'avoir créé l'homme, ce chef-d'œuvre de ses mains.

Néanmoins, parmi la contagion générale, il se trouva un homme juste et une famille privilégiée que le Seigneur sut distinguer. Noé, ce grand patriarche, cet illustre restaurateur du genre humain, mérita d'être séparé des pécheurs et d'être destiné à conserver avec le principe de la vie une précieuse étincelle de religion, qui pût servir à rallumer dans l'univers le flambeau de la foi et de la piété. Ce fut donc à lui que Dieu apparut, comme aux premiers patriarches, sous une figure sensible et majestueuse. L'arrêt en est porté et la destruction du genre humain résolue, lui dit le Seigneur : la malice des mortels est parvenue à un excès que je ne puis plus supporter, et je vais les exterminer dans ma juste colère. Puisque la terre qu'ils habitent est universellement souillée de leurs crimes, il faut qu'elle soit lavée de tant d'impuretés par un déluge universel, et elle sera submergée dans les eaux avec tous les hommes et les animaux même. Vous seul avez trouvé grâce devant moi avec votre famille, et je vous transmets mon alliance : si je suis terrible dans mes vengeances, je suis équitable dans mes jugements, et je ne sais pas

confondre le juste avec l'impie : préparez donc et bâtissez une arche flottante qui puisse vous sauver du naufrage, vous et votre femme, avec vos enfants et leurs épouses, et quelques animaux de différentes espèces, qu'il faudra réserver pour repeupler ensuite le monde.

A cet arrêt formidable, quel fut, mes frères, l'étonnement du saint homme Noé! quelles furent sa consternation et sa douleur! Il frémit en lui-même, il déplora amèrement l'aveuglement et les désordres des enfants des hommes. Il leur annonça en prophète les ordres du Seigneur. Il prépara lentement à leurs yeux cette arche fameuse qui les avertissait sans cesse de leur prochain naufrage. Mais, hélas! ces insensés le regardaient lui-même comme un censeur ridicule et un visionnaire. Ils insultaient à sa foi, et prenaient plaisir à venir voir par dérision la structure et les progrès de son ouvrage. Loin de se convertir, les débordements de la débauche et de l'impité s'accrurent encore en ce dernier siècle, au point qu'ils mirent enfin le comble aux crimes et à la proscription du genre humain.

Le Seigneur, considérant donc du haut du ciel la face de la terre, et la voyant couverte de vices, et plongée dans un abîme d'abominations; voyant tous les âges, tous les états, tous les sexes abrutis et corrompus par des passions impures et charnelles; voyant que sa longue patience ne faisait que rendre les hommes plus criminels, plus méchants; qu'il fallait, pour les arrêter, ou pour les convertir, une vengeance éclatante, et que le seul moyen de les sauver était de les perdre, il apparut encore au patriarche Noé, et lui dit : Ma colère est sur le point d'éclater, et le déluge va bientôt fondre sur les impies. Retirez-vous donc dans l'arche avec votre épouse, vos trois enfants et leurs femmes, et recevez-y les animaux que ma providence a résolu de sauver avec vous, pour en conserver les espèces.

Or, mes frères, cette arche merveilleuse faite d'un bois solide, et fabriquée selon le modèle que Dieu lui-même avait prescrit, était longue de trois cents coudées, large de cinquante, et haute de trente; partagée en trois étages différents, et munie de toutes les provisions nécessaires. La main toute-puissante du Créateur y rassembla des animaux terrestres et des oiseaux aériens de toute espèce, lesquels oubliant leur naturel sauvage, dit saint Chrysostome (hom. 85), et poussés par une impression supérieure, venaient s'y rendre comme de concert; et lorsqu'ils y eurent été mis en sûreté avec Noé et sa famille, le Seigneur commanda aux éléments d'exécuter l'arrêt de sa justice, et de perdre ses ennemis. C'était le dix-septième jour de mai de l'an du monde seize cent cinquante-six. O funeste et mémorable époque! ô jour terrible de colère et de vengeance! ô spectacle effrayant! redoutable puissance d'un Dieu irrité! tout à coup les vents déchaînés, les tourbillons, les orages, les tempêtes, les éclairs, les tonnerres commencent à mugir

dans les airs, et à menacer la terre avec un fracas épouvantable. Le ciel ouvrant ses caractères, les nuages épais qui s'obscurcissent crèvent de tous côtés sur la tête des mortels avec une pluie épouvantable, et les ondes précipitées à grands ruisseaux en tombent comme des rivières et des torrents, dit saint Ambroise. (*De Noe*, lib. VI.) En même temps la terre s'entr'ouvre aussi pour donner passage à une infinité de sources abondantes, et les eaux primitives de la création, sortant du sein de l'abîme, jaillissent et s'élancent de toutes parts avec impétuosité. (S. HIER., in *Quæst. Hebr.*) La mer, accrue et soulevée par ces eaux souterraines, s'enfle, s'élève, s'irrite, et ses vagues en fureur se débordent dans les campagnes. (SAL., *Ep.*) En peu d'heures l'inondation générale est déjà si grande que les habitations du genre humain en sont investies, ébranlées; et les hommes étonnés, tremblants, consternés, ces hommes voluptueux, que la colère du Seigneur vient de surprendre dans les divertissements, dans les noces, les festins et la débauche; ces hommes criminels, que les remords de la conscience déchirent au dedans, et que l'image de la mort poursuit au dehors, courent çà et là comme des gens troublés, hors d'eux-mêmes, combattant contre les flots, et disputant leur vie contre les torrents rapides qui les entraînent.

O ciel, quel désastrel quelle confusion! quels cris lamentables! quel désespoir! quelle horreur! Ici, des mères éplorées courent après leurs enfants emportés par les eaux, et périssent avec eux. Là, des familles entières voulant s'entre-secourir, s'embarassent et sont enveloppées dans un même naufrage. Plus loin, des hommes effrayés s'attachent à des planches fugitives, s'entrechoquent et se disputent ce déplorable asile. Déjà la surface des eaux est couverte de débris et de mourants qui se débattent. De tous côtés on ne voit que des gens éperdus, désespérés, qui luttent contre le danger, qui s'efforcent de s'enfuir, qui se sauvent à la nage; qui tâchent de gagner les montagnes, qui grimpent à la cime des arbres et des rochers: car le déluge ne submergea point le monde en un moment; mais Dieu voulut, par un trait de miséricorde, que les eaux fussent un certain temps à croître par degrés, afin de donner encore aux pécheurs le moyen de se reconnaître, et de sauver du moins l'âme en perdant le corps.

En effet, suivant la remarque de saint Hilaire (in *Psal. CXVIII*), plusieurs de ces malheureux, frappés d'une si visible vengeance du ciel, ouvrirent les yeux et rentrèrent en eux-mêmes. Touchés de la grâce qui les recherchait encore, ils eurent horreur de leurs iniquités passées; ils en gémirent amèrement: dans ce désastre universel, ils mêlèrent au déluge le torrent de leurs larmes; et, au lieu de se livrer au désespoir, prenant le parti le plus sage et le plus consolant, qui est de se tourner vers Dieu dans les afflictions qu'il nous envoie, le cœur pénétré de douleur, les yeux et les mains levés vers le ciel,

ils implorèrent la divine clémence; et pour expier tant de crimes, ils firent avec résignation le terrible sacrifice de toute leur fortune, de toute leur famille et de leur propre vie: en sorte que, s'il y eut beaucoup d'endurcis qui passèrent de ce déluge d'eau dans un océan de flammes et de feux, il y en eut aussi une partie à qui Dieu fit grâce en les perdant, et qui furent sauvés en périssant.

Cette observation, mes frères, n'est point une pieuse et charitable conjecture, hasardée pour faire honneur à la miséricorde de Dieu et à l'efficacité de la pénitence: c'est un sentiment bien fondé sur l'Écriture (*1 Petr.*, III, 20), où il paraît que le Saint-Esprit a voulu nous faire entendre que l'âme du Sauveur étant descendue aux limbes, elle y annonça la rédemption à ces âmes pénitentes et baptisées en quelque sorte dans les eaux du déluge par les futurs mérites de son sang: réflexion bien touchante pour nous et tout à fait propre à exciter notre confiance en Dieu, quelque coupables que nous puissions être devant lui. Certainement, nous ne sommes point encore aussi méchants que ces anciens habitants de la terre; et nous trouvons dans notre sainte religion des ressources salutaires, des sacrements de miséricorde qu'ils n'avaient pas. Oui, mon Dieu, avec de tels secours et après de tels exemples, quelques péchés que j'aie commis dans ma vie, j'espérerai toujours en vous jusque dans les bras même de la mort: *Etiamsi occiderit me, in ipso sperabo.* (*Job.*, XIII, 15.)

Pendant les eaux croissant toujours s'augmentèrent par degrés pendant quarante jours et quarante nuits d'une pluie effroyable et continuelle; et s'étant élevées au-dessus des plus hautes montagnes de quinze coudées, elles restèrent en cet état de consistance l'espace de cent cinquante jours: après quoi le Seigneur se ressouvint de son serviteur Noé, et il commanda au déluge de décroître. Alors un vent impétueux, un vent brûlant et desséchant, s'éleva sur la face des eaux, dont les flots agités s'entre-choquant et se brisant avec violence, elles commencèrent à se dissiper dans les airs, et à rentrer dans le sein de la terre, en diminuant peu à peu de masse et de volume. Treize jours après, l'arche, qui voguait sur les ondes, cessa d'être à flot, et s'arrêta sur une haute montagne d'Arménie: mais les campagnes toujours inondées, n'offraient encore aux yeux qu'une mer immense et profonde. Le saint patriarche attendit donc encore assez longtemps que les eaux fussent entièrement retirées, et que la terre devint habitable. Pour s'en assurer, il fit prendre l'essor à un corbeau et ensuite à une colombe, qui revint d'elle-même sur le soir, portant en son bec un rameau vert d'olivier, dont la famille de Noé fut réjouie et consolée, le regardant comme un heureux présage. Enfin, après un an et dix jours de captivité, elle sortit de l'arche par l'ordre de Dieu avec tous les animaux, auxquels la liberté fut rendue, en ré-

servant néanmoins ceux qui étaient destinés pour le sacrifice.

Alors Noé, du haut de la montagne, contemplant la terre avec étonnement, considérant les campagnes ravagées, les ouvrages des mortels renversés, tout le genre humain dans le silence et les ombres de la mort, saisi d'une secrète horreur, sentit à cette vue son cœur ému de compassion et serré de tristesse. Pénétré d'un vif sentiment de religion, il se hâta, avec ses enfants, d'élever un autel pour monument, et ils offrirent à Dieu en holocauste des hosties pacifiques, en esprit d'hommage et d'actions de grâces.

Pendant le sacrifice, le Seigneur se montra encore à eux avec l'éclat et la majesté d'un Dieu. La fumée des victimes monta devant lui, comme un encens d'agréable odeur; et faisant succéder la clémence à la sévérité, il les consola, en leur disant: Ayez confiance, et soyez assurés que je ne donnerai plus ainsi ma malédiction à la terre; car je sais quelle est la faiblesse et la fragilité de l'homme si enclin au mal; croissez donc, multipliez, et repeuplez le monde sans crainte. Je veux faire aujourd'hui avec vous et vos descendants une solennelle alliance de miséricorde, et je vais vous donner un signe remarquable, qui sera comme le gage irrévocable que je fais avec le genre humain: lorsque j'aurai couvert le ciel de nuages, et que les orages menaçants pourront effrayer la terre, alors mon arc céleste, symbole de paix et de réconciliation, paraîtra dans les nuées pour vous rassurer; et je ne ressouviendrai de ma promesse, à ce qu'il n'y ait plus jamais un pareil déluge sur la terre.

Ah! Seigneur, que j'aime et que j'admire ici cette bonté toute paternelle que vous faites éclater sur le théâtre même de vos vengeances! Tout à l'heure votre cœur irrité se repentait d'avoir fait l'homme, et maintenant il semble presque que votre cœur attendri se repente de l'avoir détruit. Vous avez promis de ne plus nous exterminer ainsi, et vous êtes fidèle à vos engagements: cent fois nous-mêmes nous avons promis de ne plus irriter votre justice, et nous vous offensoûs toujours. Hélas! mes frères, lorsque ce bel ouvrage de la nature, qui est devenu l'instrument miséricordieux de la Providence; lorsque l'arc-en-ciel vient se peindre dans la sphère des nuages avec des couleurs si vives, Dieu pense à nous et se ressouviend de ses anciennes miséricordes: d'où vient que nous ne nous en souvenons pas nous-mêmes, et que nous ne pensons point alors à élever vers lui un cœur soumis et reconnaissant?

Mais si le respect et l'amour ont trop peu d'empire sur notre cœur dur pour le rendre fidèle à Dieu, du moins que sa justice nous en impose aujourd'hui; et souvenons-nous bien qu'on n'offense pas impunément un maître si puissant, si redoutable, qui tient la foudre dans ses mains, et tous les éléments, tous les fléaux renfermés dans le vase de sa colère, qu'il répand sur la terre quand

il veut. O vous donc, peuples et monarques, justes et pécheurs, siècles présents et futurs, tremblez à la vue de ces terribles châtiements; et remarquez avec frayeur que ce fameux déluge des eaux n'était encore, pour ainsi dire, qu'une goutte de sa fureur, et comme le prélude de ses vengeances éternelles.

Eh! il faut bien que le péché, et particulièrement ce péché infâme d'impureté, qui est si fort reproché dans l'Écriture aux enfants d'Adam devenus des hommes tout charnels; il faut, dis-je, que ce genre de péché soit quelque chose de bien abominable aux yeux de Dieu, puisqu'il a fallu autrefois toutes les eaux du déluge pour en purifier la terre, et ensuite le sang d'un Dieu pour l'expier, ou les feux de l'enfer pour le punir. Or, mes frères, pensons-nous qu'un Dieu toujours juste, qui s'en est vengé avec tant d'éclat dans la loi naturelle, le laissera impuni en notre faveur dans la loi de grâce! Dans cette religion si pure, où la sainteté du baptême, où la sainteté du mariage, où la sainteté des sacrements et notre consécration spéciale au vrai Dieu, aggravent encore l'horrible indécence de ces passions de honte et d'ignominie qui autrefois ont déshonoré et détruit sur la terre l'image du Créateur.

Il est vrai, mes frères, Dieu l'a promis: le monde ne sera plus submergé sous les eaux. Mais n'oubliez pas qu'il est menacé dans les Livres saints d'un autre déluge de feu encore plus effrayant, que la vieillesse du monde et l'extinction de la foi semblent déjà nous présager. Oui, siècle incrédule et corrompu, puis-je m'écrier après saint Augustin, nous l'annonçons, comme fit autrefois Noé, la ruine et le futur naufrage du monde: *Annuntiamus, sicut Noe, futurum mundi esse naufragium*; encore moins d'un siècle, et généralement presque tous les hommes qui sont maintenant sur la terre seront enlevés et moissonnés par le souffle de la divine justice, engloutis la plupart dans un océan de flammes; encore peu d'années ou peu de mois, et vous, pécheurs, vous en particulier, *vous tomberez entre les mains du Dieu vivant (Hebr., X, 31)*: encore un certain nombre de siècles qui est compté devant Dieu, mais caclé à notre connaissance, et ce monde visible sera dissous par un déluge universel de flammes et de feu, suivant la prédiction de l'Écriture: *Annuntiamus, sicut Noe, mundi futurum esse naufragium. (I Petr., II, 20.)* Mais en vain nous menaçons la terre, comme les prophètes: on insulte aussi à notre foi, et les libertins se rient de nos menaces, comme au temps de Noé. Mais encore un coup on ne se moquera pas toujours de Dieu, et le redoutable moment de ses vengeances arrivera successivement pour chacun de nous, comme il est venu pour nos pères dans les siècles passés. Peut-être même la fin du monde est-elle plus proche que nous ne pensons. Toujours est-il certain que l'avènement du souverain Juge n'est pas éloigné pour nous. Hâtons-nous donc, mes frères, de fléchir la colère du Ciel. Cher-

chons encore une ressource dans la pénitence, cette seconde planche après le naufrage, comme parlent les Pères. Que le bois sacré de la croix, cette arche mystérieuse du salut figurée par celle de Noé, nous serve de refuge et d'asile. Périrais qui voudra : pour nous, tâchons de nous sauver, et d'arriver au port de l'éternité bienheureuse, où nous conduisent le Père, etc.

VI. HOMÉLIE.

LE SACRIFICE D'ABRAHAM.

Tolle filium tuum unigenitum, quem diligis Isaac, et vade in terram Visionis : atque ibi offeres eum in holocaustum. (Gen., XXII, 2.)

Prenez Isaac votre fils unique, qui vous est si cher, et allez en la terre de Vision ; et là vous me l'offrirez en holocauste.

Quel nouveau genre de sacrifice pour le vrai Dieu ! une victime humaine, l'effusion du sang innocent, l'immolation d'un fils unique par les mains de son propre père : ainsi l'ordonne, ainsi parle en maître absolu l'Arbitre souverain de la vie et de la mort, le Créateur et Seigneur de l'univers. Lui seul peut avoir droit de demander à l'homme un pareil sacrifice de lui-même, et d'éprouver ainsi la soumission de ses créatures jusqu'à la destruction volontaire de leur être.

Mais à qui s'adresse cet ordre d'en haut ! C'est, mes frères, à notre père Abraham ; cet homme se'ou le cœur de Dieu, ce saint du premier ordre, ce patriarche incomparable, digne par l'excellence de sa foi d'être nommé le père des croyants et des fidèles de tous les siècles qui l'ont suivi ; chef et fondateur de l'ancien peuple de Dieu, source illustre d'un grand nombre de rois, et lui-même plus grand, plus glorieux que les rois ; destiné à donner dans ses descendants des maîtres à la terre et un Sauveur au monde ; célèbre enfin par sa religion et ses vertus, par sa puissance, par ses richesses, par sa grandeur d'âme, par les faveurs singulières de son Dieu, par les bénédictions et les promesses magnifiques du Seigneur, juste récompense de sa piété généreuse, et particulièrement de son obéissance héroïque dans ce merveilleux sacrifice d'Isaac, dont tous les siècles ont parlé depuis avec admiration, et que je viens retracer aujourd'hui à vos yeux.

Puisse, mes frères, cette histoire touchante, qui a fait tant de fois répandre des larmes, attendrir aussi notre cœur, élever notre âme aux vertus magnanimes, et nous inspirer ces grands sentiments de religion, ce saint héroïsme qu'on y voit éclater dans le père et dans l'enfant !

Après ce fameux événement du déluge universel, dont je vous parlais dernièrement, le genre humain s'étant renouvelé par les descendants du patriarche Noé, et la Providence qui voulait repeupler le monde, les ayant rassemblés pour mieux les séparer, lorsqu'ils élevaient l'orgueilleuse tour de Babel, elle mit la confusion parmi eux, en universifiant leur langage dans les familles principales, pour les obliger plus efficace-

ment à rompre entre elles tout commerce, toute société. Ils se dispersèrent donc en différentes régions ; et bientôt la licence, l'oubli de Dieu, l'impiété et tous les vices croissant par degrés, se répandirent encore sur la face de la terre avec ses générations nouvelles. Mais parmi cette dépravation générale, le Seigneur voulut se réserver du moins un peuple particulier, un peuple adoptif et choisi, qui fût spécialement dévoué à son culte, et consacré à son service ; qui fût le dépositaire de sa religion, de sa loi, de ses oracles ; l'héritier de sa bénédiction, de ses promesses : et ce fut Abraham qu'il destina à en être le patriarche, le chef, le modèle, par l'éminence de ses vertus, et par ses grandes qualités.

Or, pour préparer ce vase d'élection à ses hautes destinées, le Seigneur se manifesta à lui dans plusieurs révélations différentes, où il lui annonça ses ordres et ses desseins : Sortez, lui dit-il, du sein de votre famille et de la maison de votre père, pour me suivre dans une autre terre, où ma providence vous appelle. Ne craignez point, c'est moi qui suis votre protecteur ; et je veux encore être votre récompense. Je rendrai votre nom glorieux, et je vous ferai le patriarche d'une grande postérité, qui sera mon peuple ; et je serai son Dieu, à cette condition toutefois qu'elle portera dans sa chair une marque distinctive et caractéristique, qui sera comme le sceau de mon alliance et le signe de sa consécration à mon culte, par la circoncision de tous les mâles, à commencer par vous et votre famille. Je bénirai singulièrement cette nation privilégiée qui descendra de vous. Je la multiplierai comme la poussière de la terre. Je la mettrai en possession du pays de Chanaan, qui sera son héritage et son domaine. Abraham crut à la parole du Seigneur, dit l'Écriture, il se soumit, il adora, il obéit à tout ce qu'il lui fut ordonné de la part du Ciel ; et sa fidélité lui mérita toujours de plus en plus les faveurs de son Dieu. (*Gen., XV-XVII.*)

Cependant une grande satisfaction lui manquait, je veux dire la bénédiction et les fruits du mariage. Il est vrai qu'une servante nommée Agar, élevée à l'honneur de femme légitime en second ordre, lui avait donné Ismaël ; mais ce fils insolent d'une esclave n'était point l'héritier de la maison, et il devait même en être chassé avec sa mère. A l'égard de Sara, digne et principale épouse du saint patriarche, elle était déjà nonagénaire, et avait toujours été stérile : non point que cette respectable mère de famille, qui était encore plus recommandable par sa rare vertu que par son extrême beauté, ne fût singulièrement protégée du Ciel, qui a opéré plus d'une fois des prodiges en sa faveur ; mais sa fécondité devait être l'ouvrage de la Toute-Puissance, plutôt que celui de la nature. En effet, elle fut annoncée par un ange, et, contre les lois ordinaires, le Seigneur lui donna enfin cet enfant de miracle, cet Isaac, par qui devaient s'accomplir ses promesses. Abraham et Sara le reçurent

comme un présent du Ciel, et prirent un soin particulier de lui inspirer, dès l'âge tendre, ces nobles sentiments de religion et de grandeur d'âme, dont ils étaient remplis eux-mêmes. A mesure qu'il avançait en âge, on voyait se développer en lui toutes sortes de qualités aimables et des perfections naissantes. L'innocence brillait sur son front, et une grâce charmante animait toute sa personne : c'était d'ailleurs le plus beau naturel du monde, et un caractère si insinuant, si intéressant, qu'on ne pouvait se défendre de l'aimer ; aussi faisait-il l'ornement et les délices de sa famille ; et ses heureux parents voyaient, avec une complaisance indicible, croître sous leurs yeux cet enfant de promesse et de bénédiction.

Mais tandis qu'Abraham semblait jouir d'un bonheur assuré au milieu d'une famille si aimable, dans le sein de l'abondance et de la paix, comblé de grâces, de richesses, de prospérités et d'honneurs, le Seigneur voulant éprouver son cœur et sa fidélité par l'endroit le plus sensible, lui fit entendre ses volontés, et pour lui intimier le plus rigoureux, le plus difficile de ses commandements, il l'appela deux fois : *Abraham, Abraham*. A ce nom mystérieux, qu'il avait reçu de Dieu même, comme un présage de sa future grandeur, le saint patriarche reconnut la voix du Maître de la nature, et il adora sa divine présence avec un esprit attentif et respectueux. Mais quels furent son étonnement et sa consternation, lorsqu'il entendit ce dur oracle : *Tolle filium tuum unigenitum, quem diligis, Isaac*. Je suis le Seigneur, et j'ai sur tout ce qui vous appartient droit de vie et de mort. Je demande donc que vous me sacrifiez votre fils Isaac, ce fils unique, ce fils bien-aimé : menez-le avec vous dans la terre de vision, et là vous me l'offrirez en holocauste sur une montagne que je vous montrerai : *Et vade in terram Visionis, atque ibi offeres eum in holocaustum*.

O ciel, quel ordre, quel arrêt ! Mes frères ; pour en bien concevoir toute la rigueur, et en même temps toute la grandeur de l'épreuve, pesez-en avec moi, je vous prie, toutes les paroles et les circonstances. *Tolle*, lui dit le Seigneur en maître absolu qui veut être obéi sans réplique ; prenez Isaac avec vous, et conduisez-le au désert. Pourquoi ? Pour me l'offrir, et me l'offrir en holocauste : *Atque ibi offeres eum in holocaustum* ; car ce n'est pas une simple offrande que j'exige, c'est un véritable sacrifice, une victime dévouée à la mort ; et quelle victime ! *Filium tuum*, votre propre fils, cette intime portion de vous-même, cet enfant de votre vieillesse, et par là encore plus cher à votre cœur : *Filium tuum unigenitum* ; ce fils unique, qui fait seul votre consolation et toute la joie de Sara ; la douceur et l'appui de votre grand âge ; la ressource et l'espérance de votre famille : *Filium, quem diligis* ; cet enfant plein de grâces et d'amabilités, que vous chérissez si tendrement, sans qui vous ne sauriez vivre, et que vos yeux charmés regardent sans cesse avec une nouvelle

complaisance : *Quem diligis, Isaac* ; votre Isaac enfin ; cet Isaac en effet si digne d'être aimé ; ce précieux Isaac qui vous promettait une postérité si glorieuse, et qu'il faut cependant que vous immoliez à la fleur de ses années : *Atque offeres eum*. Oui, c'est vous-même qui devez en être le sacrificateur ; vous êtes père, et le meilleur des pères ; c'est lui-même le plus aimable et le plus accompli des enfants ; n'importe, il mourra, et c'est vous qui l'égorgeriez de votre propre main. Et quand cela ? Incessamment : *Vade*, allez, partez, allez avec lui sur la montagne de vision, et là vous m'en ferez un holocauste, en sorte qu'il soit consumé et comme anéanti par le feu du sacrifice, sans que vous ayez même la triste consolation de donner la sépulture à une personne si chère : *Atque ibi offeres eum in holocaustum*.

A cet ordre suprême, à ce commandement si imprévu, si accablant, si absolu, que sentit, que pensa, que fit le saint patriarche ? Ce qu'il sentit, mes frères ? tout le martyre intérieur de la douleur la plus pénétrante et la plus vive. Ce qu'il pensa ? il se soumit, il adora. Ce qu'il fit ? il se leva incontinent, il obéit, dit l'Écriture. Oh qu'elle est admirable, s'écrie saint Bernard (*De div.*, serm. 41), qu'elle est héroïque cette obéissance préconisée depuis tant de siècles, jamais assez louée, et trop peu imitée !

Obéissance simple et aveugle, remarque ce Père. En effet, quelle apparente contradiction en Dieu avec lui-même ! Le Seigneur a donné Isaac à Sara par un miracle, et il a promis que cet enfant de bénédiction serait la source glorieuse d'une nombreuse postérité ; cependant il le redemande aujourd'hui, et veut qu'il soit immolé dès sa jeunesse ; comment concilier ces oppositions ? D'ailleurs, Abraham ne pouvait-il pas, ce semble, se dire à lui-même dans son premier étonnement : Moi, le meurtrier de mon fils ! l'ai-je bien entendu, et ne me suis-je point trompé peut-être ? Eh ! que dira donc sa mère Sara ? que dira ma famille ? que pensera le monde ? ne me prendra-t-on point pour un visionnaire et un insensé ? Oh ! cette affaire est de conséquence ; ne précipitons rien, examinons, consultons, temporisons encore. C'est ainsi, sagesse mondaine, que vous eussiez raisonné : mais l'esprit de Dieu ne connaît point ces tempéraments humains ; le Seigneur est le maître, il a parlé, cela suffit pour le juste qui n'écoute que sa voix. Cette voix du Ciel est pour lui, suivant l'expression de saint Augustin, comme un coup de tonnerre qui imprime à son âme un sentiment craintif, respectueux et docile à la Divinité ; il ne sait point disputer avec son Dieu, mais obéir : *Divino intonante præcepto, obediendum est, non disputandum*.

Obéissance prompte, efficace. Hélas ! toute la nature endormie est encore ensevelie dans le silence et les ombres de la nuit : n'importe, le fidèle vieillard se dispose à partir sans aucun délai : *De nocte consurgens*. (*Gen.*, XXI, 3.) il appelle ses domestiques, et les

avertit de se tenir prêts à l'accompagner. Il a fait arracher Isaac des bras du sommeil. Il met ordre aux préparatifs nécessaires pour le voyage et pour le sacrifice. Sans doute qu'un événement si singulier, si intéressant, ne manqua pas de mettre cette famille en émotion, et que Sara étonnée accourut aussi avec un empressement inquiet. Mon fils, dit Abraham, il faut partir tout à l'heure avec moi, Dieu l'ordonne, sa providence doit nous conduire dans un certain désert, et là, vous recevrez les ordres du Ciel; là, vous apprendrez un secret important qui décidera de votre destinée, et peut-être ne reverrez-vous plus cette tendre mère à qui vous avez coûté tant de soins; que sais-je! recevez toujours ses adieux. A ce discours mystérieux, chacun se regarde avec une extrême surprise; Sara interdite se trouble, et pâlit; mais personne n'ose répliquer: Abraham était un père absolu, respecté comme un roi dans sa famille, et écouté comme un oracle. Le docile Isaac se met donc en devoir d'obéir, et tourne ses yeux attendris vers Sara, comme s'il eût voulu lui demander pour la dernière fois sa bénédiction maternelle. Alors quelle fut l'émotion du cœur sensible de cette mère respectable! que de larmes ne répandit-elle pas sur son visage, en l'embrassant pour le quitter! avec quelle vive inquiétude recommandait-elle à son époux d'en avoir soin, et de le lui ramener au plus tôt! Mais quels étaient les sentiments et les pensées d'Abraham lui-même, en voyant ce spectacle attendrissant? Ah! disait-il au fond de son cœur, si tu savais, cher enfant, le coup mortel qui te menace; épouse infortunée, si tu savais que tu l'embrasses, que tu le vois pour la dernière fois, et que je vais l'égorger de ma propre main! Non, mes frères, il n'est pas possible d'exprimer tout ce que dut sentir le meilleur des époux et le plus tendre des pères, dans une conjoncture si touchante; néanmoins une foi mâle et généreuse affermit son cœur; un visage sévère, une tranquillité forcée déguise son trouble et son embarras. Il se souvient que c'est Dieu qui l'ordonne, et que l'ordre du Ciel presse; il arrache promptement Isaac des bras de Sara, trop attendrie, et, sans lui donner à lui-même le temps d'essuyer ses pleurs, il se hâte de l'emmenner, et s'enfuit, pour ainsi dire, avec lui.

Au troisième jour du voyage, ils aperçurent le lieu destiné pour le sacrifice; c'était la célèbre montagne de Moria, cette terre de vision qui rassemblait plusieurs collines, où Jérusalem a depuis été bâtie. Avant que d'y monter, Abraham dit à deux serviteurs qui l'avaient suivi, et qui peut-être auraient pu s'opposer à son dessein: Nous allons, mon fils et moi, adorer le Seigneur; pour vous, restez ici, et attendez notre retour; je vous l'ordonne. En même temps il charge Isaac du bois préparé pour le sacrifice, et il l'accompagne, portant lui-même le feu d'une main, et de l'autre un glaive tranchant. Comme ils marchaient ensemble dans ce triste appareil, le jeune Isaac, qui se

trainait avec peine sous le poids accablant dont on l'avait chargé, regarde le saint patriarche d'un air ingénu, et lui dit avec curiosité: Mon père, voilà le feu et le bois destinés pour un sacrifice; mais où est donc la victime? A cette demande imprévue, à ce tendre nom de père, toutes les entrailles d'Abraham sont émues, son cœur est déchiré par un étrange combat de la tendresse humaine et de l'amour divin. Interdit, embarrassé, il ne sait d'abord que répondre: Non, dit-il en lui-même, je ne suis plus votre père, et vous n'êtes plus mon fils; trop aimable enfant, je ne suis plus pour vous qu'un sacrificeur ensanglanté, qui va vous ôter lui-même la vie qu'il vous a donnée. Oui, chaque circonstance, chaque parole d'Isaac, sa candeur, sa beauté, sa jeunesse, le bois du sacrifice dont il est chargé, le feu, le glaive, la montagne, le silence et l'horreur de ce désert: tout ce que voit Abraham, tout ce qu'il entend, tout ce qui l'environne, est pour lui un nouvel instrument de martyre. Cependant sa vertu le soutient, la grâce triomphe en lui de la nature, l'émotion de son cœur paraît à peine sur son visage. Mon fils, répond-il avec douceur, après un moment de réflexion, soyez tranquille, nous ne manquerons pas de victime; Dieu y pourvoira.

Et venerunt ad locum quem ostenderat ei Deus (Ibid., 9); ils arrivent donc enfin au sommet de la montagne que le Seigneur avait indiquée au saint patriarche. Ils élèvent une espèce d'autel à la hâte, ils dressent un bûcher; et tout étant prêt pour le sacrifice, Isaac paraissant toujours inquiet pour la victime: O mon fils, dit Abraham, voici maintenant le mystère que j'avais à vous dévoiler. Souvenez-vous, cher enfant, de ce que vous m'avez tant de fois promis, que vous seriez fidèle à Dieu jusqu'au tombeau, et que si vous aviez mille vies, vous les sacrifieriez volontiers pour lui: eh bien! c'est vous-même que ce grand Dieu demande aujourd'hui pour victime; il m'a commandé de vous immoler de ma propre main sur cet autel. Approchez donc, et embrassez pour la dernière fois votre père, un père qui vous aime, et qui mourra bientôt de tristesse après vous.

A ces mots, le cœur du vénérable vieillard se fend de douleur, les soupirs lui coupent la parole, les larmes tombent de ses yeux: car enfin, mes frères, il est des assauts de sensibilité que toute la vertu n'empêche point; et les saints, non plus que nous, n'ont pas un cœur de bronze. Quoi! mon père, vous vous troublez, reprend Isaac sans se troubler lui-même; je vais mourir par l'ordre de Dieu, je vais mourir comme Abel, pour sa gloire, et vous pleurez! Oui, de tout mon cœur, dès ce moment je lui offre tout mon sang avec ma vie; trop heureux d'être immolé à sa grandeur suprême: puis-je mourir plus glorieusement! Hélas! le sacrifice de moi-même n'est pas ce qui me coûte le plus aujourd'hui: mais ce qui me perce le cœur, ce qui me fait fondre en larmes avec vous, c'est qu'il faut me séparer de

vous pour toujours. O Abraham, ô Sara, noms chers et respectables, que je prononce pour la dernière fois; père si bon, mère si tendre, Abraham et Sara, je ne vous verrai donc plus!

Alors Abraham, reprenant toute sa force et sa sérénité: Mon fils, dit-il, c'est trop nous attendrir; et si nous ne montrons plus de constance, nous ne sommes pas dignes de notre Dieu. Aussitôt animé d'un saint transport, de zèle et de courage, il l'embrasse, il essuie ses pleurs, il le lie et l'attache comme une victime, il l'aide à monter sur l'autel, il le met sur le bûcher; il saisit d'une main ferme le glaive étincelant, et déjà son bras est étendu pour porter le coup mortel: je le vois en frémissant..... Mais quelle voix éclatante retentit tout à coup dans les airs! Abraham, Abraham, arrêtez, et ne frappez point, lui dit le Seigneur par le ministère d'un ange: il suffit, l'holocauste est accompli. Non, ce n'est point le sang d'Isaac que je voulais; il ne m'est pas moins cher qu'à vous, mais le sacrifice de votre cœur, et celui de son obéissance. Puisque vous l'avez fait avec tant de soumission, ce sacrifice généreux, j'ai maintenant éprouvé que vous craignez véritablement votre Dieu, et qu'un père, qui a voulu m'immoler jusqu'à son fils unique, préfère à tout l'obéissance qu'il me doit. J'en jure par moi-même, ajouta le Dieu vivant: je répandrai sur vous mes bénédictions et mes faveurs, je multiplierai votre race comme les étoiles du ciel, et comme le sable des rivages de la mer. Je comblerai de prospérités ce peuple triomphant qui naîtra de vous et d'Isaac; et je lui donnerai la victoire sur ses ennemis, avec la conquête et la possession de leurs héritages. Sachez même, pour votre consolation et pour votre gloire, qu'un jour toutes les nations de la terre seront bénies par vous dans ce Libérateur promis, dans ce rédempteur du monde, qui doit sortir de votre sang.

A ce retour inattendu, quelle fut, mes frères, l'admiration, ou plutôt le ravissement du saint vieillard! Il adore et bénit son Dieu, il délire avec empressement son cher Isaac, ils se tiennent longtemps embrassés, et confondent leurs larmes: mais ce ne sont plus que des larmes de joie et de tendresse. En même temps Abraham ayant aperçu derrière lui un bélier, qui, par une disposition expresse de la Providence, se trouvait arrêté et embarrassé dans des épines: O mon fils! s'écrie-t-il, j'avais bien dit que nous ne manquerions pas de victime, que le Seigneur y pourvoirait. Si nous ne pouvons nous-mêmes mourir pour lui, du moins sacrifions-lui ce bélier en votre place, pour rendre grâce et hommage à son souverain domaine sur nous.

Pendant ce temps-là Sara, qui n'avait rien compris à tout ce mystère, et qui n'était point accoutumée à la privation de son fils bien-aimé, le redemandait à tout instant, dévorée d'ennui, d'inquiétude et de crainte. Quels furent donc les transports de sa joie, lorsqu'elle le vit enfin reparaitre! Mais en

même temps quelle fut sa surprise, quel mélange confus de frayeur et de tendresse, quels frémissements quand elle entendit de sa propre bouche le récit tragique de tout ce qui venait de se passer! Avec combien de larmes l'embrassa-t-elle plusieurs fois, cet enfant de bénédiction, qui lui avait d'abord été donné par un miracle, et qui venait de lui être rendu par un prodige encore plus étonnant.

O mon Dieu, que vous êtes admirable dans l'économie et les desseins de votre providence sur les hommes! Dans un seul monument de cette ineffable providence, que de traits intéressants, que de circonstances attendrissantes, que de vertus héroïques, que d'exemples instructifs, et même que de mystères! Car il est important d'observer qu'Isaac, de ces siècles anciens, a été une illustre figure du Sauveur immolé dans la plénitude des temps. En effet, disent les Pères (S. CHRYSOST., hom. 47, in Gen.), Isaac, comme Jésus-Christ, va s'immoler sur la montagne même où se trouve le Calvaire; Isaac, comme Jésus-Christ, porte lui-même le bois sacré et l'autel de son sacrifice; Isaac, comme Jésus-Christ, est livré à la mort par son propre père et par son obéissance volontaire. En Isaac, comme en Jésus-Christ, le fils unique du père est immolé, non dans sa personne, mais dans une victime adoptive et substituée, dans ce bélier sauvage dont la tête était embarrassée dans les épines; image symbolique de l'humanité adoptée par le Verbe divin, couronnée d'épines, et dévouée à la mort pour les enfants d'Abraham. (*De civ.*, l. XVI, 32.) Enfin, selon la remarque ingénieuse de saint Jean Chrysostome (hom. 12, in S. Eucharist.), Isaac a été offert en holocauste d'une façon mystérieuse et sans effusion de sang; de même, en un sens, que Jésus-Christ est immolé sur nos autels d'une manière mystique et non sanglante. Quoi de plus juste et de plus touchant que ces ressemblances?

Mais, en admirant ces merveilleux rapports, instruisons-nous aussi, mes frères, et confondons-nous par de si grands exemples, nous qui avons un cœur si étroit pour Dieu, et à qui les moindres sacrifices coûtent si fort. O mon frère, vous vous glorifiez d'être enfant d'Abraham; montrez donc aussi son obéissance et sa foi: vous, chef de famille inconsolable de la perte d'une épouse accomplie, ou de la mort d'un enfant tout aimable, n'est-ce pas Dieu qui vous les avait donnés? Il vous les a redemandés: n'était-il pas le maître de ses dons, et n'êtes-vous pas chrétien? Pourquoi donc avez-vous tant d'opposition à lui en faire le sacrifice? Pourquoi toujours ces regrets outrés et ces murmures païens? Vous, mère partiale et idolâtre d'un aîné trop chéri ou d'une fille de prédilection, unique objet de vos complaisances, peut-être sont-ce là les enfants dont Dieu vous demande le sacrifice: *Tolle filium tuum.... quem diligis*. Il ne veut pas qu'ils meurent, mais qu'ils aillent comme Isaac, dans la solitude; et là, qu'ils lui fassent d'eux-mêmes un holocauste vivant, et que

vous-mêmes vous les présentiez à l'autel pour lui être consacrés : *Atque ibi offeres eum*. Et vous, vous résistez à l'esprit de Dieu ; vous vous opposez à leur vocation. Pour cet Ismaël, cet enfant d'une autre mère, ce fils mal né, cette fille disgraciée à vos yeux, vous les donnerez à Dieu de bon cœur, et peut-être n'attendrez-vous pas, comme Abraham, la voix du ciel pour les obliger à quitter la maison paternelle ; mais votre Isaac, et toujours été votre petite idole : il vous serait trop dur de le sacrifier ; et par la séduction de cet amour mal entendu, il va se perdre dans le monde, et vous avec lui.

Enfin, mes frères, suivant la belle pensée de saint Bernard (serm. 79), Dieu nous demande quelquefois à tous certains sacrifices de prix, certains sacrifices secrets, que nous sentons fort bien : le sacrifice de cette tentation délicate, de cet attachement trop sensuel, de cette idole de chair ; le sacrifice de ce point d'honneur, de cette injure signalée, de cette vengeance satisfaisante ; le sacrifice, en un mot, de nos passions favorites ou de nos plus chers intérêts, ces premiers-nés de notre cœur : *Tolle... unigenitum quem diligis*. Et nous, nous tâchons de les conserver et de les défendre contre le Seigneur : nous osons contester avec lui, et disputer, pour ainsi dire, contre sa loi. Ah ! n'usons point ainsi d'une indigne réserve avec notre Dieu ; c'est un si grand maître ! Disons-lui plutôt avec la sainte résignation du Roi-Propète : *Paratum cor meum, Deus (Psal., LVI, 8)* : Disposez de moi, Seigneur, à votre gré, mon cœur est préparé à tout. Je n'ai point, il est vrai, assez de vertu et de présomption pour vous demander de fortes épreuves et de grandes croix ; cependant, si c'était votre volonté, je le dis avec sincérité et soumission, Seigneur, vous êtes le maître de mes biens, de ma réputation, de ma santé, de ma famille, de moi-même, de mon sang et de ma vie. Je vous sacrifierai tout cela volontiers, s'il le faut, pourvu que vous me conserviez votre grâce et votre amour. Oui, mon Dieu, vous le savez, ma plus chère ambition eût été d'être immolé à ma religion, comme vos prophètes et vos martyrs... mais, si je suis trop indigne d'une si glorieuse destinée, s'il ne m'est pas donné, comme à eux, de mourir pour votre gloire, du moins, comme Isaac, je vivrai pour votre service, pour publier vos merveilles, pour adorer vos grandeurs, pour reconnaître vos bienfaits par un attachement inviolable, avec le désir et l'espérance d'obtenir aussi, par ma fidélité, cette couronne immortelle promise aux vrais enfants d'Abraham. Je vous la souhaite, au nom du Père, etc.

VII. HOMÉLIE.

LES MALHEURS DE JOSEPH.

Ductus est Joseph in Ægyptum, fuitque Dominus cum eo. (*Gen., XXXIX, 1, 2.*)

Joseph fut mené en Egypte, et le Seigneur était avec lui.

Que notre Dieu est admirable dans ses desseins, et dans l'arrangement de nos des-

tinées ! Qu'il est merveilleux, qu'il est grand même dans les petites choses ! Que j'aime à considérer l'économie de sa sagesse, les attentions et les ressorts de sa prévoyance paternelle, non-seulement dans le gouvernement général du monde, dans la constitution des empires et le sort des nations, mais encore dans le détail de l'univers et dans la conduite particulière des familles, qui sont comme autant de petites républiques dans le sein d'une commune patrie !

L'Histoire sacrée nous en offre des traits bien marqués et bien touchants dans les familles des anciens patriarches, spécialement dans celle de Jacob, et dans toute l'histoire de son fils Joseph, cette histoire ravissante, où la Providence semble avoir pris plaisir à se dévoiler dans une charmante variété d'événements aussi singuliers qu'attendrissants.

Mais, comme cette matière est trop vaste pour un seul discours, et qu'en même temps elle est trop intéressante pour en omettre aucune circonstance essentielle, permettez, mes frères, que je la partage en deux homélies, dont l'une vous peindra les malheurs de Joseph, et l'autre sa gloire. La première vous fera voir dans sa captivité l'innocence opprimée et fidèle à Dieu ; la seconde vous montrera dans son élévation la vertu récompensée et utile au bien des mortels. Dans l'une et l'autre fortune, dans l'adversité comme dans la prospérité, Joseph toujours protégé de son Dieu, et toujours digne de l'être, nous tracera des exemples de sagesse, des règles de conduite applicables presque à toutes les conditions du monde, et aux différentes situations de la vie. Soyez donc attentifs, habitants de la terre ; grands et petits, chefs de famille, pères et mères, frères et sœurs, maîtres et domestiques, innocents, persécutés, citoyens malheureux, favoris de la fortune, ministres des rois, juges des peuples, princes et sujets : écoutez tous, et venez ici vous instruire.

Les promesses magnifiques que le Seigneur avait faites à son serviteur Abraham, son alliance et ses bénédictions ayant passé d'Isaac sur la tête de Jacob, par la destination du Ciel, ce dernier patriarche, surnommé Israël, eut douze enfants destinés à être les pères des différentes tribus du peuple de Dieu. Les deux derniers et les plus chéris furent Joseph et Benjamin, que Jacob eut de la belle Rachel, cette épouse favorite qui fut sa première et sa plus tendre inclination. Rien n'était si ressemblant à cette mère aimable que le petit Joseph. La grâce et la nature semblaient l'avoir orné à l'envi de leurs dons les plus précieux. Son extérieur avait quelque chose de si prévenant, de si flatteur, qu'on ne pouvait le regarder sans complaisance : la beauté, la candeur, l'innocence brillaient sur son visage. Une riante fleur de jeunesse, animée par une ingénieuse vivacité, répandait des grâces inimitables dans ses manières, et sur toute sa personne ; les saillies d'un esprit élevé et brillant, les favorables dispositions d'un excellent naturel, un caractère charmant de bonté et de générosité, un heureux penchant pour la vertu,

un esprit rare de piété et de religion, tout en lui le distingua dès sa jeunesse, et déjà il promettait un grand homme.

Aussi était-il l'objet des complaisances de son père Jacob. Ce patriarche aimait véritablement tous ses enfants; mais il avait pour Joseph une tendresse de préférence, parce que c'était en effet celui qui avait plus de mérite et de sagesse; parce que c'était le fils aîné de Rachel et son image; parce que c'était l'enfant de ses désirs et de ses prières, l'enfant de sa vieillesse, un enfant attaché, soumis, caressant, qui restait auprès de lui, et cherchait à lui plaire en tout.

Il faut l'avouer, mes frères, rien de si naturel, rien même de si juste que cette prédilection de Jacob; mais il la fit trop paraître. On ne pouvait se passer du jeune Joseph: les attentions marquées, les caresses, les douceurs les distinctions étaient pour lui; et l'historien sacré remarque en particulier qu'on lui donna imprudemment une robe de diverses couleurs, plus belle et plus apparente que celles de tous les autres. Or voilà, dit l'Écriture, la source de cette envie maligne, de cette haine envenimée qui s'empara du cœur de ses frères, lesquels ne pouvaient le souffrir, et ne lui parlaient qu'avec dureté, quoiqu'il fût toujours le premier à les prévenir et à leur faire amitié.

Un autre événement domestique contribua encore beaucoup à les indisposer contre lui. Joseph ayant découvert parmi eux un vice détestable, que l'Écriture ne nomme point, comme il était l'innocence même, il en eut horreur, il les blâma ouvertement, et en avertit leur père pour y mettre ordre. Odieuse, mais sage conduite, qu'on ne peut assez louer, et que tout enfant bien né doit observer en pareilles circonstances, néanmoins avec prudence et discrétion.

Enfin, ce qui acheva d'aigrir et d'enflammer la jalousie des frères de Joseph, fut que le Ciel parut aussi se déclarer en sa faveur par des songes frappants, qui présageaient son élévation et sa grandeur future. C'est ainsi, mes frères, que le Dieu des patriarches annonçait quelquefois aux mortels les secrets de sa providence par des songes surnaturels, qui avaient un caractère mystérieux de révélation. Un jour donc, les enfants de Jacob conversant ensemble: Écoutez, leur dit naïvement Joseph, un songe assez singulier que j'ai eu dans le sommeil; il me semblait que nous étions tous occupés à lier des gerbes dans la moisson, et que ma gerbe s'étant élevée, toutes les vôtres rangées autour d'elle s'inclinaient et se prosternaient comme pour l'adorer. Sur quoi ses frères indignés lui répondirent avec un aigreur mêlée de mépris: Comment donc, croyez-vous que vous serez notre roi, et que nous serons soumis à votre domination? Une autre fois Joseph se trouvant encore au milieu de sa famille, leur raconta un nouveau songe assez conforme au premier. Il m'a semblé en dormant, disait-il, que je voyais en quelque façon le soleil, la lune, et onze étoiles qui s'abaissaient à mes pieds, et m'adoraient. Il parlait avec ingé-

nuité et candeur, sans en sentir les conséquences; mais Jacob, remarquant l'émotion de ses autres enfants, par un trait de prudence il reprit Joseph avec un air sévère, et lui dit d'un ton d'autorité: Mon fils, que veut dire ce récit? Prétendez-vous donc que tous vos frères, votre mère et moi nous vous adorerons sur la terre, vous qui n'êtes qu'un des derniers de la famille? Cependant, dit l'Écriture, ce grand homme admirait en lui-même ces songes prophétiques; et, à travers ces énigmes, il entrevoyait des secrets mystérieux sur la destinée de cet enfant: mais les frères de Joseph envisageaient la chose d'un autre œil. Piqués à l'excès de la prétendue vanité d'un cadet, qui leur semblait vouloir déjà être leur maître, parce qu'il était l'enfant favori, ils en furent toujours plus animés contre lui, et n'étaient que trop disposés à profiter de l'occasion, qui se présenta bientôt, de lui faire sentir leur indignation, et de s'en venger. Basse et honteuse vengeance, misérable ressource des petits esprits et des méchants, qui, ne pouvant souffrir la supériorité du mérite et la vertu, croient s'élever eux-mêmes en les abaissant, et tâchant d'obscurcir, de décrier, et de détruire ce qui les blesse et les efface!

Or il arriva quelque temps après que les enfants de Jacob s'étant éloignés du domicile paternel pour chercher ailleurs des pâturages; car ils étaient pasteurs, et présidaient à la conduite des nombreux troupeaux de leur père; ce patriarche, qui en était inquiet, envoya Joseph pour reconnaître l'état des choses, et lui en rapporter des nouvelles. Allez, lui dit-il, mais ne tardez pas à revenir; vous savez l'affliction accablante, la tristesse mortelle où m'a plongé la perte récente de votre mère Rachel, cette épouse incomparable, toujours si chère à mon cœur; cette tendre mère qui vous adorait, et qui a tant répandu de pleurs sur vous en périssant par une mort violente et prématurée. Du moins, quand je vous vois, vous semblez en quelque sorte m'en tenir lieu, et me consolez de son absence. A ce discours attendrissant, la douleur de Joseph se renouvella aussi: le père et l'enfant mêlent leurs larmes en s'embrassant pour se quitter. Hélas! peut-être avaient-ils un secret pressentiment qu'ils ne se reverraient plus.

Mais bientôt Joseph, ravi de voir un pays nouveau, oubliâ son chagrin; le changement, la nouveauté, la dissipation plaisent à la jeunesse. Après une marche incertaine mêlée de plaisirs et d'inquiétudes, il découvrit les troupeaux de son père dans les pâturages de Dothain; et ses frères, qui se trouvaient rassemblés pour lors, l'ayant reconnu de loin, aux couleurs brillantes de cette robe fatale qui leur blessait si fort les yeux: Voici l'homme aux songes, se dirent-ils l'un à l'autre: l'occasion est favorable, nous sommes sans témoins dans cette campagne solitaire, mettons-le à mort, nous le jetterons ensuite dans la vieille citerne, et nous dirons qu'il a été dévoré par une bête sauvage. Après cela, on verra de quoi ses

beaux songes lui auront servi. Non pas, disait Ruben, leur aîné, qui en eut compassion, et qui voulait le sauver; l'assassiner vous-mêmes, cela serait trop cruel et trop odieux: sans tremper criminellement vos mains dans le sang fraternel, il vaut mieux le descendre dans la citerne sèche qui est dans cette solitude, et d'où il ne pourra sortir; il n'y vivra pas longtemps, et nous en serons également défaits. Or, son dessein était de l'en tirer secrètement pour le rendre à son père.

L'avis fut trouvé bon, et Joseph approchait en confiance, tandis qu'on conspirait ainsi contre lui. Il avait le cœur excellent; il aimait extrêmement ses frères; il ne les avait pas vus depuis quelque temps: l'ardeur, la vivacité naturelle à son âge le fait voler à eux avec un visage épanoui; il les aborde d'un air empressé, caressant, les bras ouverts, pour les embrasser. Mais quelles furent sa surprise et sa consternation, quand il les vit se jeter sur lui avec des yeux de colère et des paroles de menace: semblable, dit saint Jean Chrysostome à un timide et tendre agneau assailli par une troupe de loups dévorants? A ce danger imprévu, son cœur effrayé palpité et son front pâlit. Il écoute en frémissant son arrêt de mort qu'on lui annonce; il tombe en tremblant aux genoux de ses frères, et les arrose de ses larmes, les appelant par leurs noms, et les conjurant l'un après l'autre d'avoir pitié de son innocence. O Juda, ô Ruben, s'écrie-t-il en leur tendant les bras, ne me sauvez-vous point? O ciel, faut-il que le malheureux Joseph périsse au milieu de vous, et par vos mains? Pensez donc que je suis votre frère. Souvenez-vous du moins de notre bon père Jacob: vous allez le faire mourir aussi de douleur. Mais il s'efforce vainement de les fléchir, ni le sang et la nature, ni sa jeunesse et sa beauté, ni ses soumissions et ses prières, ni ses plaintes et ses pleurs ne peuvent arrêter ces inhumains; ils lui arrachent impitoyablement cette robe de couleur qu'ils avaient si souvent dévorée des yeux, ils l'attachent comme un criminel, malgré sa résistance et ses cris; ils le traînent, ils le descendent dans la citerne, en le chargeant d'injures et d'imprécations: après quoi ils vont se réjouir et manger ensemble, s'applaudissant et se glorifiant de cet indigne triomphe.

Mais, tandis qu'ils se livrent ainsi à la joie, Joseph est plongé dans la tristesse et noyé dans des flots d'amertume; il considère avec horreur cette affreuse caverne, où il se représente d'un côté la faim, et de l'autre le désespoir, comme deux monstres qui se préparent à le dévorer: Voilà donc, s'écrie-t-il en gémissant, ma prison et mon tombeau. Je suis tout plein de vie, et déjà je me trouve enseveli dans les ombres de la mort; déjà je ne puis plus voir que le ciel, et je ne le verrai pas longtemps. O vous, Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac et de Jacob, si ces grands noms sont de quelque mérite devant vous, prenez compassion de leur en-

fant; je suis si jeune encore, et je ne vous ai jamais offensé. Ah! Seigneur, on m'a tant de fois raconté comment vous envoyâtes un ange pour enlever à la mort mon aïeul Isaac. Mais, que dis-je! mérité-je un miracle, et ne sais-je pas que l'innocent Abel a reçu sans murmure le coup de la mort de la main de son propre frère! Vous voulez de même, ô mon Dieu, le sacrifice de ma vie: je vous l'offre de tout mon cœur. Si je puis être une victime agréable à vos yeux, je meurs volontiers à ce prix. Non, aimable enfant, vous ne mourrez point, vous êtes trop cher au Seigneur. Ses desseins sur vous sont un mystère de providence qui se dévoilera en son temps, et vous vivrez pour sa gloire.

En effet, bientôt sa délivrance fut occasionnée par des marchands Ismaélites qui passaient par là, et portaient des aromates en Egypte. Juda les voyant, dit à ses frères: Il me vient dans l'esprit une nouvelle pensée au sujet de Joseph, et, à ce qu'il me semble, un meilleur expédient que celui que nous avons pris. Que nous en reviendrait-il de le faire périr? Après tout, c'est notre frère; ne nous chargeons pas d'un pareil crime, vendons-le plutôt comme esclave à ces marchands étrangers; nous en serons également défaits par ce moyen d'une façon moins odieuse, et nous y gagnerons encore. Ce conseil leur plut, et l'ayant retiré promptement de la citerne, ils le livrèrent aux marchands Ismaélites pour vingt pièces d'argent d'une valeur assez modique. Tout est bon à ceux qui trafiquent, surtout quand c'est à bas prix. Aussitôt, sans lui donner le temps de se reconnaître, on le met sur un chameau, et il se voit emmener captif par des inconnus dans une terre étrangère; s'estimant encore heureux dans son malheur; pleurant néanmoins, et regardant toujours derrière lui pour voir si ses frères ne le rappelleraient peut-être pas. Seigneur, prenez soin de cette innocente victime: vous êtes le père des enfants abandonnés, et votre providence lui servira de mère; hélas! c'est tout ce qui lui reste. Oui, mes frères, n'en soyons pas inquiets; il est dans l'univers un Dieu protecteur des orphelins, et consolateur des malheureux.

Après cela, les enfants de Jacob ayant tenu conseil entre eux, et tous ensemble s'étant engagés à un secret inviolable, ils prirent la robe de leur frère, la trempèrent dans le sang d'un chevreau, et l'envoyèrent ainsi ensanglantée à leur père pour qu'il la reconnût, et qu'il jugeât par là que Joseph avait été la proie des bêtes sauvages. A cette vue, quelle fut l'émotion du sensible vieillard! Oui, c'est la robe de mon fils, s'écria-t-il en frémissant: Joseph, mon cher Joseph est perdu; une bête féroce et cruelle l'a dévoré dans la campagne, et c'est moi qui en suis la cause. Alors, il se livre aux gémissements, et toute sa maison pleure avec lui; il déchire ses vêtements de douleur, il se couvre d'un cilice dans son deuil; il jette des cris touchants. Quoi! toujours des malheurs, dit-il, en versant des torrents de larmes;

des plaies toujours nouvelles et toujours plus cuisantes ! Je n'en murmure point, ô mon Dieu ! frappez, vous êtes le maître ; j'adore vos ordres suprêmes, et je m'y sou mets : abrégez seulement mes jours malheureux, ou rendez-moi Joseph. En vain ses enfants, rassemblés à dessein auprès de lui, tâchent d'adoucir sa peine, et de le consoler : les cruels, de quel front l'oseraient-ils ! Non, il n'est point de consolation pour moi, leur dit-il sans vouloir les entendre : j'en mourrai de regret, et bientôt, mes enfants, vous n'aurez plus de père : la vie m'est trop amère maintenant, et il faut que ma vieillesse misérable succombe à l'excès de ma douleur ; il faut qu'une prompte fin me réunisse à mon fils Joseph, et que je descende auprès de lui dans la région des morts : *Descendam ad filium meum lugens in infernum.* (*Gen.*, XXXVII, 35.)

La douleur inconcevable de ce vénérable patriarche vous frappe sans doute, mes frères ; elle vous intéresse et vous touche : mais en même temps que son imprudence vous instruit ; car il fut lui-même, sans y penser, la première cause des malheurs de Joseph, par une prédilection trop marquée. Exemple remarquable, dit saint Ambroise, qui apprend aux pères et aux mères de quelle conséquence il est de bannir de leur famille ces distinctions naturellement offensantes, ces préférences affectées, qui sont souvent injustes, et presque toujours dangereuses. Avez-vous un Joseph qui mérite aussi, par ses belles qualités, une estime, une tendresse particulière ? Sachez en faire le discernement ; mais que ce soit là le secret de votre cœur, un secret impénétrable à ses frères, un secret ignoré de cet enfant lui-même : il en abuserait peut-être. Mais, loin de penser et d'agir ainsi, c'est pour l'ordinaire la prévention, le caprice, la sympathie, un certain air de ressemblance, un je ne sais quoi qui décide de l'affection et de la conduite des chefs de famille. Le père, la mère, l'aïeule, chacun a son bien-aimé : l'un a son Joseph, l'autre a son Benjamin ; et toutes les attentions, les amitiés, les parures, les éloges sont pour ceux-là. On leur passera tout avec une faiblesse pitoyable ; on excusera, on aimera jusqu'à leurs défauts ; on aura pour eux des vues d'ambition et d'opulence aux dépens des autres. Pourquoi cela ? Parce que c'est un aîné, héritier du nom, ou une cadette favorite qu'on idolâtre, tandis que leurs frères ou leurs sœurs, qui ont réellement plus de vrai mérite et de sagesse, seront négligés, rebutés, inégalement partagés, et peut-être sacrifiés. Or, qu'en arrive-t-il assez souvent ? ce qui est arrivé dans la famille de Jacob : je veux dire que la Providence punit nos indiscrétions, et à plus forte raison nos injustices, en nous enlevant tout à coup ces enfants de prédilection, ou en permettant qu'ils nous donnent les plus cuisants chagrins, et qu'ils fassent l'amertume de notre vie.

O vous donc, pères et mères, conclut saint Ambroise, aimez vos enfants, et aimez-les tous avec une affection guidée par la

prudence et par l'équité ; ils sont tous également votre sang et une intime portion de vous-mêmes : répandez donc aussi sur tous, autant que cela se peut, les marques de votre tendresse et les effets de votre bonté, soit dans l'éducation, soit pour l'établissement. Dans le fond, la gloire, la consolation d'un père et d'une mère sages, vertueux, honorables, est de voir la paix dans leur famille ; et c'est là solidement aimer un enfant, que de le rendre aimable à tous ses frères, continue le saint Docteur : *Plus acquiritur filio cui fratrum amor acquiritur.* Cette union fraternelle, cette concorde, cette parfaite amitié entre tous vos enfants, est un des meilleurs appuis, et un des biens les plus désirables, un des plus précieux héritages que vous puis-siez leur laisser : *Hæc ditior hæreditas filiorum.*

Et vous, frères et sœurs, que le sang et la nature, que l'éducation et l'habitude d'être ensemble ont dû fortement unir par des liens si tendres et si sacrés ; vous venez d'entendre les troubles domestiques de la famille de Jacob ; et voilà aussi pour vous une touchante instruction, et peut-être votre portrait. Vous plaignez ce vieillard inconsolable ; vous vous attendrissez sur Joseph ; vous êtes indignés contre ses frères : pourquoi donc les imitez-vous, ces cœurs dénaturés ? Vous que la jalousie, l'intérêt, l'antipathie aigrissent et animent contre votre propre sang, vous qui troublez et affligez si souvent vos familles par des divisions intestines et des animosités obstinées ; vous qui peut-être scandalisez le public par des ruptures d'éclat, et faites retentir les tribunaux de la justice des clameurs de la haine et de la cupidité, pour vous déchirer et vous dévorer les uns les autres. Où est donc la religion, la nature, la raison ? Et le beau caractère de Joseph, son naturel doux et aimable, ne vous ferait-il pas plus d'honneur que celui de ses frères inhumains ?

Suivons-le dans ses malheurs, et admirons-le surtout en Egypte, où il fut revendu à gros intérêt à un seigneur du pays nommé Putiphar, homme de grande considération à la cour, officier général des armées du roi. Le jeune Hébreu n'avait rien de servile que le nom, dit saint Jean Chrysostome ; et sous un habit d'esclave, tout marquait en lui une naissance distinguée, une éducation honnête, des sentiments nobles. Il avait dans ses manières, comme dans sa personne, une grâce incomparable, une douceur charmante : le don naturel de plaire et de gagner les cœurs, était son talent particulier et dominant. Tant de belles qualités le rendirent d'abord agréable à son nouveau maître ; ensuite sa bonne conduite, sa sagesse, son intelligence, secondées de la protection du Ciel, le lui firent regarder comme un domestique important et nécessaire. Tout réussissait entre ses mains ; à la campagne comme à la ville, les biens du maître prospéraient visiblement, dès que Joseph en avait pris l'administration. Aussi Putiphar lui donne toute sa confiance ; et après l'avoir élevé par degrés aux premiers

emplois de sa maison, il lui remit enfin l'intendance générale de ses affaires domestiques. C'est ainsi qu'avec de la vertu, de la conduite et des talents, on vient à bout de percer et de vaincre la mauvaise fortune.

Joseph justifia excellemment le choix de son maître. Il gouverna cette grande maison avec une pleine autorité et une capacité prématurée; avec une vigilance, un zèle, une application et une fidélité sans exemple; avec une prudence rare, une économie singulière, un ordre parfait; en sorte que la paix, l'honneur, l'abondance y régnaient, avec de tels accroissements de prospérité, que tout le monde en était étonné, et que Putiphar lui-même ne put s'empêcher d'y reconnaître avec admiration la main de la Providence. O vous, chefs de famille, et vous, serviteurs, voilà chacun votre modèle! Heureux sans doute les domestiques qui trouvent, comme Joseph, des maîtres équitables, reconnaissants, pleins de bonté et de générosité, tels que Putiphar: heureux aussi les maîtres qui trouvent des domestiques tels que Joseph, attachés, intelligents, zélés, laborieux, fidèles, moins par crainte ou par intérêt, que par affection, par devoir, par religion.

Ce changement de fortune, cette bienveillance des Egyptiens adoucit beaucoup l'exil du sage Israélite. Mais, après quelques années de tranquillité, survint un nouvel orage, et le démon jaloux mit encore sa vertu à de nouvelles épreuves, en allumant une flamme impure dans le cœur de sa maîtresse, laquelle, oubliant toutes les lois de la bienséance, de la pudeur et du devoir, ne craignit point d'attaquer vivement sa chasteté. Joseph était dans la fleur de l'âge, plein de mérite et d'agréments: l'Egyptienne remarqua avec complaisance tous les avantages du jeune étranger sur les naturels du pays; elle en devint éperdument passionnée, et il n'est point d'artifice que cette femme intrigante n'employât pour surprendre et séduire son cœur. Bontés affectées, éloges flatteurs, présents réitérés, regards animés et parlants, déclarations même ouvertes, promesses éblouissantes, sollicitations importunes, reproches vifs et pressants, menaces sous-entendues: tout fut mis en usage. Elle était femme de qualité, vaine de son rang, entière dans ses volontés, vive dans ses passions, extrême dans l'amour et dans la haine, elle pensait que tout dût céder à ses desirs, et qu'un esclave ne lui résisterait pas. Mais Joseph avait été élevé dans la crainte de Dieu et dans la sagesse: la seule idée du crime le révolta. Y pensez-vous, lui dit-il d'un air confus, embarrassé, rougissant et baissant les yeux par modestie? Moi, je ferais cet outrage à mon bienfaiteur, à votre époux! Vous le savez, Putiphar m'honore de sa plus intime confiance; il a remis entre mes mains tout ce qui est à lui, il ne s'est réservé que vous seule, et je répondrais à tant de bontés par la plus noire ingratitude, par une horrible infidélité envers mon maître, envers

mon Dieu, dont l'œil invisible nous regarde toujours, et dont la sainteté redoutable à l'impureté en horreur! *Quomodo ergo possum hoc malum facere, et peccare in Deum meum?* (Gen., XXXIX, 9.)

Quels sentiments, mes frères! Est-ce un Israélite ou un chrétien qui parle? Est-ce un ange ou un homme? Quel exemple! quelle leçon pour cette épouse infidèle! Mais qu'il est difficile de convertir une femme passionnée! Celle de Putiphar n'en devint que plus ardente dans ses desirs. Cette vertu éloquente, cette pudeur animée pour lors d'un coloris plus vif, parut à ses yeux donner un nouvel éclat aux charmes de Joseph, et ne fit qu'irriter ses feux criminels. Mille sentiments opposés d'estime et d'indignation, de désespoir et d'amour se succèdent dans son cœur, le partagent, le dévorent jour et nuit; elle se consume, elle s'agite, elle se tourmente. L'insensée! je rougis de le dire, elle ne se possède plus; elle porte l'effronterie jusqu'à le poursuivre, jusqu'à le saisir et le presser avec tout ce que la tentation peut avoir de dangers et d'attraits. Le péril est trop grand pour y résister: il fait un effort pour s'échapper de ses mains; il lui abandonne son manteau, et s'enfuit avec une précipitation mêlée de trouble et d'horreur.

Alors la honte, le dépit, la fierté, la colère, un transport indiscret de fureur et de vengeance s'élèvent dans le cœur de cette méchante femme: elle jette un cri de rage; ses gens volent à son secours; toute cette maison en est dans l'alarme et l'émotion. Son époux rentre après cet éclat, et aussitôt qu'elle l'aperçoit: Voyez, s'écrie-t-elle, en lui tendant les bras, l'air en désordre et la rougeur sur le front; voyez une marque bien surprenante de l'impudence de votre esclave hébreu. Cet insolent a bien osé attenter à l'honneur de votre épouse: mais, comme il m'a entendu crier, il a craint, il s'est enfui, et a laissé dans mes mains son manteau, qui servira contre lui d'accusateur et de témoin. O ciel! jusqu'où va la malice d'une femme en courroux, et que de personnalités différents lui fait jouer une même passion! A ce récit artificieux, qu'elle accompagne d'un trouble affecté et d'une feinte douleur, son époux étonné est lui-même tout ému. Son cœur s'attendrit sur elle; il entre dans sa peine, il la rassure, il la console, il la flatte, il donne des éloges à sa sagesse, et se félicite dans son cœur d'avoir une femme aussi vertueuse. Crédulité ridicule, que l'amour excessif pour sa femme produit, et dont les services et les vertus de Joseph auraient dû le garantir!

Ce n'est pas tout: il va faire encore, pour l'amour d'elle, une criante injustice, et perdre ce qu'il a chez lui de plus précieux. Par cette affreuse prévention contre Joseph, outré d'indignation et de colère, il le fait arrêter sur-le-champ sans l'entendre. On se saisit de sa personne; on le conduit avec ignominie, comme un criminel, dans les prisons de l'Etat: il est enfermé, confondu avec les

scélérats, chargé de fers, nourri du pain d'angoisses, calomnié, flétri, déshonoré, abandonné de tout le monde, victime et martyr de la chasteté, dit saint Ambroise.

Quelle peinture viens-je de tracer ici ! Quel récit délicat ! Chaste et timide pudeur, n'en soyez point blessée, puisque le Saint-Esprit même a voulu dans l'Histoire sainte, nous en détailler les principales circonstances pour l'honneur de la vertu et pour notre instruction. Peinture, hélas ! bien naturelle et trop vraie des vices de tous les temps, qui n'est en particulier que trop ressemblante aux mœurs dépravées de notre siècle. Vous le savez assez, mes frères ; il ne se trouve encore aujourd'hui dans le monde que trop d'Egyptiennes : mais est-il beaucoup de Joseph ? Combien de misérables victimes de la séduction corrompues et plongées dans l'abîme du libertinage par des maîtres sans religion, qui abusent indignement de leur dépendance, de leur faiblesse, de leur indigence ! O vous, jeunes personnes exposées à de pareils dangers, domestiques de l'un et de l'autre sexe, que la tentation sollicite et poursuit, comme Joseph, craignez et fuyez ses funestes amorces : c'est un monstre déguisé, qui vous flatte pour vous dévorer. Craignez plus que le poison et la mort ce péché infâme, qui porte un caractère marqué de honte et de réprobation. Fuyez surtout, fuyez promptement, comme Joseph, si vous voulez sauver votre innocence du naufrage. Fuyez, et sortez sans délai de ces maisons dangereuses pour vous, quelques avantages qu'on vous y promette. Dites-moi : qu'avez-vous de plus précieux au monde que votre honneur, votre âme, votre Dieu, votre éternité ?

Il faut en convenir, mes frères, la vertu n'empêche point la sensibilité et les répugnances de la nature. Le chaste et malheureux Joseph sentit avec la plus vive amertume la perte injuste de sa réputation, de sa fortune, de sa liberté ; craignant peut-être pour sa vie même, et attendant la mort. Environ dix ans d'exil et de servitude n'avaient encore pu lui faire oublier la maison paternelle ; et ses anciens malheurs, avec ses nouvelles disgrâces, venaient tout à la fois s'offrir à son esprit : O mon père ! ô Jacob ! s'écriait-il quelquefois du fond de son cachot ; ô ma chère famille ! ô mon père Jacob, qu'êtes-vous devenu ! Hélas ! malgré ma captivité, je me flattais de vous revoir encore : mais, c'en est fait, votre Joseph est perdu sans espérance et sans ressource. O vous du moins, Dieu de nos pères, si l'innocence trouve grâce à vos yeux, n'oubliez pas l'infortuné Joseph ! Vous le savez, Seigneur ; je ne vous ai point oublié moi-même dans cette terre étrangère. Fidèle enfant d'Abraham et de Jacob, j'ai vu avec horreur une nation impie qui n'a point, comme nous, le sceau de votre alliance, adorer sacrilègement de vaines idoles, et se livrer à toutes sortes de passions impures. Je n'ai point pris de part aux abominations d'Egypte, et ma vertu fait aujourd'hui tout mon crime. Je ne m'en repens

point, ô mon Dieu ! j'adore vos desseins sur moi ; et j'aime bien mieux mourir innocent dans les fers, que de vivre coupable dans les honneurs et la fortune.

Le Seigneur entendit ses soupirs, et lui fit trouver grâce devant l'intendant de la prison, homme intègre et judicieux, lequel, après de bonnes épreuves, convaincu de l'innocence de l'esclave hébreu, et charmé de sa bonne mine, de son intelligence, de sa fidélité, de sa sagesse, lui donna toute son estime et sa confiance, jusqu'à remettre entièrement à ses soins la conduite des prisonniers de l'Etat, qu'il gouverna depuis avec une honté compatissante, et qui le regardaient avec vénération comme un juste persécuté, comme un homme envoyé du Ciel pour leur consolation. C'est ainsi que la destinée de Joseph était, ce semble, de dominer partout par l'ascendant du mérite, et par une visible protection de Dieu, qui le favorisait même du don de prophétie sur un événement singulier.

Pour vous éclaircir ce mystère de Providence, il faut savoir que le grand échanson et le grand pannetier du roi ayant été mis dans la même prison par l'ordre du prince, Joseph qui en avait le gouvernement intérieur, tâcha d'adoucir leur disgrâce, et leur rendit toutes sortes de services. La reconnaissance et l'estime qu'ils en conçurent pour lui, leurs fréquents entretiens, leur captivité, leurs aventures et leurs communs malheurs, dont ils parlaient souvent ensemble, tout cela fit naître entre eux une liaison particulière. Un matin, Joseph les visitant à son ordinaire, ils les trouva inquiets, rêveurs, chagrins, et leur en demanda le sujet avec cet air gracieux, insinuant, qui lui ouvrait les cœurs. Cette nuit, répondirent-ils, nous avons eu l'un et l'autre des songes extraordinaires qui nous occupent et dont l'interprétation nous met en peine. Je voyais devant moi, dit d'abord l'échanson, une tige de vigne partagée en trois branches, dont les boutons fraîchement éclos ont produit des fleurs ; et, après ces fleurs, les raisins m'ont paru venir en maturité. Les ayant cueillis, j'en ai exprimé le jus dans la coupe du roi, et la lui ai présentée. Joseph aussitôt répondit en homme surnaturellement éclairé. Voici l'explication de votre songe : Dans trois jours, vous rentrerez en grâce auprès du souverain ; vous serez rappelé à la cour et rétabli dans les fonctions de votre charge : pour lors, souvenez-vous de l'infortuné Joseph, enlevé de son pays frauduleusement, et détenu injustement dans cette prison : informez le roi de mon innocence et de mes malheurs, afin qu'il me rende ma liberté.

Ensuite le grand pannetier, ravi de cet heureux pronostic, et de la convenance qu'il y trouvait, s'empressa aussi de raconter son songe. Et moi, dit-il à Joseph, il m'a semblé que je portais sur ma tête trois corbeilles de fine fleur, dont la plus élevée était chargée de toutes sortes d'ouvrages en pâte ; et que des oiseaux venaient les béqueter et s'en nourrir. Pendant ce récit, il

regardait son interprète avec des yeux avides : mais Joseph, sérieux et pensif, n'annonçait rien de favorable. Dans trois jours, dit-il, vous aurez la tête tranchée, et votre corps, suspendu au gibet, sera la proie des oiseaux du ciel.

L'événement vérifia la prédiction. Trois jours après, on célébra au palais le jour anniversaire de la naissance de Pharaon ; et ce prince magnifique invita les seigneurs de sa cour à un superbe festin. Alors, il se souvint de son grand échanson et de son grand pannetier, et en même temps il décida de leur sort. Le grand pannetier fut livré au dernier supplice, et le grand échanson, au contraire, fut rétabli dans ses premiers honneurs : mais il oublia Joseph, et laissa son bienfaiteur dans la prison. La reconnaissance n'est guère la vertu des grands ; et quand on est heureux, on s'embarrasse peu des misérables. Joseph avait cependant compté sur cette ressource. Ce dernier trait de l'ingratitude et de l'injustice des hommes lui perça le cœur, et, en le replongeant dans l'infortune, d'où il s'était cru près de sortir, mit le comble à ses malheurs.

Tout ceci vous étonne, mes frères. N'est-il donc pas, dites-vous, une Providence, arbitre souveraine, et toute-puissante des événements de ce monde ? Mais, si cette Providence est juste, pourquoi tire-t-elle de captivité l'échanson plutôt que Joseph ? Comment souffre-t-elle que le vice audacieux triomphe si longtemps de la timide vertu ; que la chasteté soit punie, et l'impudicité honorée ? Oui, vous répond saint Ambroise, il y a une Providence aussi sage que suprême ; et c'est dans les disgrâces mêmes de Joseph, qu'elle paraît avec éclat : il faut de grandes épreuves aux grandes âmes, parce qu'il leur faut de grandes couronnes. Que ses malheurs ne vous troublent donc point ; il sera d'autant plus exalté, qu'il aura été plus humilié ; et dans la suite, vous le verrez dans la gloire, et presque sur le trône.

Profitez donc d'un exemple si touchant, pour vous soutenir par la religion, et pour vous consoler par l'espérance, ô vous tous qui essayez, comme Joseph, les persécutions de la calomnie, de l'injustice, de la malignité et de l'envie. Souffrez en paix comme lui ; abandonnez-vous, comme lui, à la Providence ; soyez, comme lui, fidèles au Seigneur dans l'adversité : il est dans l'univers, pour vous aussi bien que pour lui, un Dieu, dispensateur équitable des biens et des maux, qui après vous avoir laissés dans l'abaissement, vous relèvera ; qui, après vous avoir suffisamment éprouvés, récompensera vos vertus dès ce monde, et les couronnera dans l'autre. Ainsi soit-il

VIII^e HOMELIE.

LA GLOIRE DE JOSEPH.

Vos cogitastis de me malum : sed Deus vertit illud in bonum, ut exaltaret me, sicut in præsentiarum cernitis. et salvos faceret multos populos. (Gen., I., 20.)

Vous avez eu de mauvais desseins contre moi : mais Dieu a tourné le mal en bien, afin de m'élever comme vous voyez maintenant, et pour sauver beaucoup de peuples.

Voilà donc le dénouement merveilleux des desseins du Seigneur sur l'illustre Joseph : sa gloire après l'humiliation, son élévation pour le bien public, son exaltation manifestée aux yeux de sa famille et à ceux même de tous les siècles, avec un assemblage de circonstances attendrissantes, qui forment sans contredit un des plus touchants, des plus beaux, des plus intéressants tableaux de l'Histoire sacrée.

D'abord, un portrait gracieux nous l'a représenté dans sa jeunesse plein de vivacité et d'agréments, captivant et ravissant les cœurs, faisant déjà l'ornement de sa famille et les délices du patriarche Jacob, excitant innocemment la haine jalouse de ses frères par cette prédilection, et par des songes caractérisés qui présageaient sa grandeur future. Ensuite nous l'avons vu tout à coup enlevé à son père, vendu pour esclave par ses frères inhumains, et malgré ses pleurs, emmené captif dans une terre étrangère. Sa triste destinée nous l'a encore montré en Egypte dans l'oppression et la souffrance, calomnié, flétri, déshonoré par une maîtresse passionnée et vindicative ; confondu avec les criminels, et chargé de fers dans une affreuse prison : mais toujours aimable, toujours vertueux, toujours fidèle à son Dieu, et cependant malheureux.

Sans doute, mes frères, que ce contraste d'innocence et d'infortune n'a pu manquer d'attendrir et d'inquiéter votre cœur pour ce juste opprimé. Peut-être même votre foi en a-t-elle été troublée et votre raison étonnée. Mais apprenons aujourd'hui pour l'honneur de la Providence et pour la consolation des gens de bien, qu'il est une sagesse supérieure qui semble se jouer ici-bas de la prudence humaine, et qui se plaît à confondre la vaine politique des mortels ; qui tirant le bien du mal, conduit souvent le mérite à la gloire par le chemin même des humiliations, et qui couronne quand elle veut la vertu aux yeux de ses ennemis et de ses persécuteurs : *Vos cogitastis de me malum : sed Deus vertit illud in bonum, ut exaltaret me sicut cernitis.*

Le Seigneur n'abandonna point son serviteur dans la captivité de sa prison ; et après avoir déjà préparé les voies à sa délivrance par l'interprétation prophétique des songes mystérieux du grand pannetier et du grand échanson de la cour d'Egypte, voulant faire naître enfin une occasion éclatante de récompenser sa fidélité, il envoya aussi au roi Pharaon des songes effrayants, présages bien marqués de quelque événement sinistre. Ce prince troublé, inquiet, alarmé, se lève dès le point du jour ; tout le palais est en émotion ; on appelle les plus habiles devins d'E-

gypte, on les consulte : mais leur embarras redouble celui du monarque ; il paraît dans la consternation, et croit déjà voir quelque grand fléau du ciel prêt à tomber sur sa tête et sur celle de son peuple. Alors le grand échanson se ressouvient de l'esclave hébreu qui lui avait rendu de si bons offices dans sa prison ; et l'envie de faire sa cour suppléant à la reconnaissance, il s'accuse devant Pharaon d'avoir oublié trop longtemps cet innocent opprimé. J'ai éprouvé, dit-il, dans ma disgrâce que c'est un homme d'une intelligence et d'une pénétration extraordinaire ; qui déjà, sur des songes pareils, nous a prédit à votre grand pannetier et à moi ce qui nous est précisément arrivé ; et je ne doute pas qu'il ne satisfasse aussi mon roi. Aussitôt Pharaon impatient, ordonne qu'on le fasse venir en sa présence ; et ce fut apparemment ce courtisan habile qui fut en porter lui-même la nouvelle à Joseph, en lui faisant valoir cet important service d'ami, comme il parlait ; car l'esprit de cour fut de tous les pays et de tous les temps.

Le prince, déjà prévenu en sa faveur par le discours du grand échanson, le fut encore davantage en le voyant. Pharaon fut frappé de cet air de dignité et de bonne grâce qui brillait dans sa personne ; et l'ayant accueilli avec bonté : Tous nos devins, lui dit-il, n'ont pu m'expliquer des songes qui m'inquiètent : je présume mieux de vos lumières ; car on dit que vous avez singulièrement cette science en partage, et j'espère que vous tirerez de peine votre roi, qui saura vous en récompenser libéralement. Il m'a donc semblé que j'étais près du grand fleuve, et que j'en voyais sortir sept vaches d'une grande beauté et d'un embonpoint merveilleux, qui sont venues paître dans la prairie voisine ; ensuite j'ai vu sortir du même fleuve sept autres vaches décharnées et affamées, qui ont dévoré les sept premières : m'étant éveillé dans le trouble, et m'étant endormi peu après, j'ai cru voir encore sept épis de blé parfaitement beaux, pleins et bien nourris, qui sortaient d'une même tige : mais, après cela, sept autres épis maigres et desséchés ont paru, et ils ont dévoré pareillement les premiers. Ces deux songes si conformes m'ont extrêmement frappé : il y a certainement ici quelque chose d'extraordinaire.

Ecoutez, grand roi, un oracle supérieur à moi, répond Joseph, d'un air humble, mais assuré ; c'est le vrai Dieu que j'adore et qui me protège, qui va vous donner par ma bouche une favorable interprétation de ce qu'il a voulu lui-même vous faire entendre pour le bien de votre Etat : sans lui, Joseph n'est rien, et ne peut rien que par lui. Après ce début modeste, qui plut sans doute à Pharaon et à sa cour, car le monde estime aussi la vertu : oui, seigneur, vos songes ont un caractère surnaturel de révélation, et Dieu même en est l'auteur, ajouta le sage Israélite. Or, ces deux songes si uniformes ne signifient qu'une même chose, et se confirment l'un l'autre. Ces sept vaches si grasses, et ces sept épis si bien nourris, annoncent sept années d'une

extrême fertilité de la terre et d'une prodigieuse abondance de blé, qui vont bientôt enrichir l'Egypte. Au contraire, les sept vaches maigres et les sept épis desséchés marquent sept autres années d'une grande stérilité et d'une horrible disette, qui succédant à la fertilité, dévoreront l'abondance passée, et désoleront la terre par une famine meurtrière et funeste à tout le royaume, si l'on n'a soin d'y pourvoir. Que mon roi choisisse donc quelque officier sage et intelligent, qui donne de bons ordres dans toutes les provinces, qui établisse partout des greniers publics, et qui, pendant l'abondance, fasse mettre en réserve, par l'autorité du souverain, les blés superflus, pour suppléer à la disette future, et pour empêcher que son peuple ne périsse de misère.

Rien de si judicieux, ni de plus vraisemblant que ce discours ; et Dieu qui tient en sa main le cœur des rois, en fit sentir à Pharaon et à son conseil toute l'importance et la sagesse. Transporté de joie, saisi d'admiration, il s'écria : Où trouver ailleurs un homme plus rempli de l'esprit de Dieu, et plus capable de cet emploi ! Puisque Dieu, lui dit-il, vous a choisi pour mettre en vous la lumière de sa prévoyance sur tout ce que vous venez de nous dire, puis-je moi-même faire choix d'un meilleur ministre pour l'exécution des vues de sa Providence ? et ne dois-je pas vous regarder comme un homme envoyé du Ciel pour le salut de mon peuple et pour la prospérité de mon règne ? Je vous établis donc aujourd'hui surintendant de ma maison, je vous donne une autorité absolue dans mon royaume, il n'y aura plus entre vous et moi d'autre distance que celle qu'y met le trône, et tous mes sujets seront soumis à vos ordres ; réglez avec moi pour le soutien de l'Etat et pour le bien public. En même temps ce bon prince tira de sa main un anneau précieux, qui était le sceau royal, et le mit au doigt de Joseph ; comme pour l'investir de sa nouvelle dignité par cette marque du pouvoir suprême. Il le décora d'une robe très-distinguée ; il mit de ses propres mains un collier d'or à son cou ; il ordonna qu'on le fit monter sur le second char, qu'il fût conduit comme en triomphe par sa ville capitale, et que ses sujets fléchissant le genou devant lui, le reconnussent pour leur maître. Il voulut même qu'il fût appelé désormais, en langue égyptienne, le sauveur du monde. Il le combla de biens et d'honneurs, et couronna tant de faveurs par une noble alliance, en lui donnant une épouse de son choix.

Eh bien ! mes frères : qu'en pensez-vous maintenant ? Est-il une Providence qui préside au gouvernement du monde ? Est-il un Dieu, protecteur de l'innocence et rémunérateur de la vertu ? Seigneur, que vous savez bien justifier tôt ou tard la droiture de l'homme juste, et dévorer l'artifice ténébreux du cœur des méchants ! Ah quelle fut la confusion de l'infâme Egyptienne, quand elle se vit démasquée, et Joseph remis en honneur par un miracle du ciel si étonnant ! Quels durent être les sentiments de Putiphar

lui-même, quand il adora dans son esclave son maître et son protecteur ! car Joseph savait rendre avec générosité le bien pour le mal. Comblé tout à coup de gloire et de prospérités, il ne fut ni ébloui, ni accablé de sa grandeur. Il servit son Dieu dans l'élévation avec autant de fidélité que dans les disgrâces. Il n'usa du souverain pouvoir que pour faire des heureux, ou pour réprimer le désordre ; que pour le service du monarque et pour le bien de la patrie. Il parcourut les provinces du royaume avec un appareil de vice-roi, et partout il vit tomber les peuples à ses pieds ; partout il charma les esprits, et enleva les cœurs ; partout il fit régner l'ordre et l'abondance. Il établit dans chaque ville des greniers publics, et fit des amas prodigieux de blé, inutile et superflu pendant les années de fertilité. Après quoi, la stérilité qu'il avait prédite étant survenue, et l'Égypte se trouvant dans une disette générale, elle porta ses cris et ses besoins au pied du trône : car les rois sont les pères des peuples, et c'est à eux de les soulager dans les calamités publiques. Pharaon les envoya à son premier ministre, et Joseph pourvut à leur subsistance : ménageant l'intérêt du prince et celui des sujets avec tant d'habileté et de sagesse, qu'en augmentant beaucoup la puissance et les trésors des rois d'Égypte, il se fit adorer des Égyptiens, qui l'appelaient partout leur sauveur et leur père.

Mais les peuples circonvoisins, qui n'avaient point pris les mêmes précautions, se trouvèrent investis de la famine ; et la nombreuse famille de Jacob n'avait presque plus de quoi subsister dans la terre de Chanaan : Mes enfants, leur dit ce patriarche, j'entends dire qu'il y a des blés en Égypte, et qu'on en vend aux étrangers ; pourquoi négligez-vous d'en aller acheter ? Partez tous, et laissez-moi seulement pour la consolation de ma vieillesse votre jeune frère Benjamin : hélas ! c'est tout ce qui me reste de l'aimable Rachel, pour m'adoucir sa perte et celle de mon cher Joseph. A ce triste souvenir, son cœur s'attendrit, sa douleur se renouvelle, des larmes tombent de ses yeux : c'étaient des plaies toujours saignantes, que le temps et la raison n'avaient jamais pu guérir.

Les enfants de Jacob allèrent donc en Égypte. Étant arrivés à la capitale, comme on ne pouvait avoir des blés sans l'ordre du vice-roi, ils furent se présenter humblement à son audience ; et ce ministre, dès qu'il les aperçut, fut frappé et les reconnut aussitôt : mais il n'en fut pas reconnu de même. Plus de vingt ans d'exil et d'absence l'avaient fort changé : d'ailleurs son habit étranger, son langage égyptien, l'éclat de sa grandeur, tout contribuait à tromper les yeux de ses frères, qui ne s'attendaient guère à un pareil événement. Lorsque Joseph les vit à ses pieds prosternés et suppliants, son cœur fut saisi, ses entrailles furent émues ; et, s'il eût suivi les premiers mouvements de la nature, il se fût jeté à leur cou pour les embrasser. Mais, comme c'était un homme d'une sagesse consommée et d'une politique pro-

fonde, il sut se posséder, et dissimula longtemps pour les éprouver ; admirant en lui-même les secrets ressorts de la Providence, qui les amenait à ses pieds pour réaliser les songes de sa jeunesse.

D'abord il les intimida, et les regardant d'un air sévère : D'où venez-vous, dit-il, et que cherchez-vous ici ? Sûrement vous êtes des espions qui êtes venus pour observer et reconnaître les endroits faibles du royaume. A cette accusation imprévue, étonnés et tremblants, Non, seigneur, lui répondent-ils, avec un embarras respectueux, nous venons de Chanaan pour acheter des blés, et nous sommes tous frères, gens paisibles et sans aucun mauvais dessein. Puisqu'il faut vous dire qui nous sommes, et vous informer de notre famille, vous saurez que vos serviteurs étaient douze fils d'un même père : le plus jeune est resté auprès de lui ; nous voici dix devant vous ; l'autre n'est plus, il a disparu.... Il a disparu, reprend Joseph intérieurement, charmé d'entendre qu'on lui parle de lui-même : comment cela ? Expliquez-vous ; qu'est-il devenu ? Mais, content de les voir embarrassés, il ne les presse point trop ; et passant légèrement à d'autres interrogations, il leur fait différentes questions sur Jacob et sur Benjamin : car au fond de son cœur il était extrêmement ravi d'apprendre de leurs nouvelles.

Néanmoins, ne voyant point avec eux ce jeune Benjamin auquel il s'intéressait si fort, parce que c'était son unique frère utérin, il appréhenda qu'ils ne s'en fussent encore défaits par jalousie ; car c'était aussi l'enfant de la belle Rachel et le fils bien-aimé de Jacob. Ainsi, dissimulant toujours, et soutenant son caractère de ministre d'État, justement, dit-il, je l'avais bien pensé, vous êtes des espions, et je vais, par provision, m'assurer de vos personnes jusqu'à ce que je connaisse la vérité de tout ce que vous me dites, et que je voie ce frère cadet dont vous m'avez parlé. En même temps, pour les intimider davantage, et pour les empêcher de s'enfuir, il les fait tous mettre en prison : mais trois jours après, les ayant fait revenir en sa présence, Mettez-vous en devoir d'exécuter mes ordres, leur dit-il, d'un ton d'autorité, retournez en Chanaan avec les blés que vous m'avez demandés ; mais, encore une fois, ne manquez pas de ramener avec vous votre jeune frère, afin que je voie si vous ne m'avez pas trompé : en attendant, un de vous restera ici prisonnier, et m'en répondra sur sa tête. Il fit donc arrêter et entraîner à leurs yeux son frère Siméon, parce qu'il avait été autrefois un des plus acharnés à sa perte. Joseph s'en souvenait fort bien ; et, comme il fallait un otage, il choisit celui-là, non par esprit de vengeance, mais par un trait de justice, et même par inspiration ; car tout cet événement était l'ouvrage même de la Providence.

Cependant Siméon effrayé, se désolait, et tandis qu'on l'enchaînait, il tournait ses regards vers ses frères en pleurant : mais ses frères eux-mêmes interdits et consternés

avaient la douleur peinte sur le visage pendant cette scène tragique. Le vice-roi les entendit même se parler en leur langue naturelle, croyant n'être pas entendus de ce ministre, qui s'était toujours servi d'interprète pour se mieux déguiser; ils se disaient l'un à l'autre : Voilà une juste punition de notre inhumanité envers notre frère Joseph, lorsqu'il nous tendait les bras tout en pleurs, et qu'il nous demandait grâce avec des cris si touchants : maintenant Dieu s'en souvient, et permet qu'on nous opprime à notre tour. Oui, sans doute, disait Ruben leur aîné : c'est la divine justice qui nous poursuit. Ah! je vous le disais bien, Ne commettez pas un pareil crime. Pourquoi le faire périr, cet enfant innocent? Vous n'avez pas voulu m'écouter : eh bien! c'est son sang que le Ciel à présent nous redemande; Dieu le venge aujourd'hui.

A ces reproches attendrissants, ils éclatent en gémissements; et Joseph, qui les écoutait sans paraître entendre leur langage; Joseph, témoin de leurs discours, témoin de leur repentir et de leurs larmes, ne peut plus retenir les siennes. Son cœur trop ému, va trahir son secret malgré lui; il se trouble, il se déconcerte, il se détourne un moment pour cacher ses pleurs et les essuyer. Mon Dieu, que vous êtes admirable dans l'arrangement de vos desseins! Véritablement, il fallait cette disgrâce aux frères de Joseph, pour leur faire mieux sentir la grandeur de leur faute, et en même temps pour toucher davantage Joseph en leur faveur. C'est ainsi, Seigneur, que par des amertumes salutaires, vous faites rentrer en lui-même le pécheur endormi que vous voulez sauver.

Les enfants de Jacob ayant du reste obtenu du ministre plus qu'ils ne demandaient, reprirent le chemin de Chanaan, et ayant ouvert sur la route les sacs de blés qu'ils emmenaient, il furent fort étonnés d'y retrouver leur argent avec la marchandise, ne sachant ce que voulait dire ce mystère, et craignant que ce ne fût encore une nouvelle supercherie des Egyptiens. A leur retour, ils raconterent à leur père tout ce qui s'était passé en Egypte : les soupçons et les menaces du vice-roi, le danger où était leur frère Siméon retenu prisonnier, et la promesse solennelle qu'ils avaient faite de revenir le dégager, en amenant avec eux Benjamin. Mais Jacob, toujours inconsolable de la perte de son cher Joseph, ressentit à ce nouveau malheur un surcroît d'affliction. A quoi n'avez-vous réduit, leur dit-il, en gémissant! Vous voulez donc enlever à votre père tous ses enfants. J'ai déjà perdu Joseph, vous avez laissé Siméon dans les fers, et vous prétendez encore enlever mon Benjamin. Père infortuné que je suis, tous ces maux retombent sur moi! Non, Benjamin ne me quittera pas; c'est le seul enfant qui me reste de ma Rachel; s'il lui arrivait encore dans ce voyage quelque chose de funeste, j'en mourrais de chagrin. Ah! si je n'avais pas laissé aller son frère Joseph, mon cher Joseph vivrait encore.

Mais en moins d'un an, les provisions qu'on avait apportées d'Egypte se trouvèrent épuisées, et la famine qui augmentait toujours alarmant ce patriarche, ses enfants firent un dernier effort pour le gagner, et le conjurant d'avoir pitié d'eux et de leurs enfants, ils le pressaient de ne pas exposer toute sa famille à périr de faim et de misère, pour conserver auprès de lui son Benjamin. Il est bien malheureux pour moi, leur répliquait-il, que vous m'ayez mis dans cette cruelle situation, pour avoir inutilement parlé à ce ministre de votre frère cadet? Hé bien! moi, je m'en charge, reprit Juda, et j'en répons, sous peine d'être toute ma vie coupable envers vous : je veux encourir pour jamais votre indignation, et porter tout le poids de la malédiction paternelle, si je ne vous ramène Benjamin. Alors le triste vieillard touché de la force de ces raisons, et vaincu par la nécessité, leur dit en soupirant : Faites donc ce que vous voudrez, et partez tous, puisqu'il le faut. Portez avec vous cette fois le double d'argent, et rendez même celui que vous avez retrouvé dans vos sacs; car, peut-être cela s'est-il fait par méprise. Prenez ce qu'il y a ici de plus recherché et de plus excellent dans les productions du pays pour en faire des présents à ce ministre si sévère. Puisse le Ciel vous le rendre favorable, et vous protéger, mes enfants! Que le Dieu tout-puissant de Jacob vous conserve tous, et ramène heureusement avec vous Siméon qui est dans les fers, et Benjamin que je vous confie. Pendant ce temps-là, votre père affligé restera dans l'inquiétude et dans le deuil, comme s'il n'avait plus d'enfants. Ah! mes frères, que d'exemples touchants dans toute cette illustre famille! Dans les enfants, quelle union sincère entr'eux! car ils étaient alors bien changés; et dans leur respectable père, quelle inquiète prévoyance! quelle tendresse paternelle pour tous ses enfants!

Les enfants de Jacob étant donc retournés en Egypte avec Benjamin : dès qu'ils furent arrivés à la capitale, ils allèrent se présenter au palais du premier ministre avec un esprit agité, avec un cœur partagé entre l'espérance et la crainte. L'intendant du vice-roi, qui avait sa confiance et ses ordres secrets, vint les recevoir, et voulait civilement les introduire; mais ils craignaient d'entrer, et s'arrêtant à la porte avec défiance, ils dirent à cet officier : Nous sommes bien aises d'abord de vous prévenir sur une chose de conséquence. Nous ne savons pas comment notre argent s'est retrouvé l'autre fois dans nos sacs; mais vous verrez que nous sommes gens de bonne foi, car nous vous le rapportons, et de plus une autre somme pour le blé que nous prendrons. Tranquillisez-vous, répondit l'homme d'affaires, en souriant; pour moi, j'ai bien reçu votre argent, et j'en suis content. Ils se rassurèrent donc, et furent encore plus agréablement surpris de voir leur frère Siméon, qu'on leur présenta tout à coup.

Cette rencontre inattendue de part et d'autre leur causa à tous une joie bien vive,

mêlée cependant d'inquiétude et d'étonnement : c'était une alternative singulière d'alarmes et de retours satisfaisants, à laquelle ils ne comprenaient rien, et qui les tenait dans une étrange perplexité. On s'embrassa plusieurs fois avec bien des larmes, et on prépara les présents, en attendant l'audience du ministre. Il parut enfin : tous l'adorèrent prosternés jusqu'à terre, et ils lui offrirent leurs présents. Joseph les accueillit avec un air grave et composé, mais affable, et il demanda avec empressement des nouvelles de leur père, après quoi ayant fixé et reconnu parmi eux Benjamin son frère utérin, il le gracieusement particulièrement, et s'attendrit sur lui. Ensuite il leur fit à tous un festin par honneur, où il affecta encore de traiter Benjamin avec une distinction si marquée, qu'elle les remplit d'un grand étonnement; et il leur accorda libéralement tout ce qu'ils souhaitaient, mais toujours sans se faire connaître : car il voulait les éprouver encore au sujet de ce frère cadet, qui lui était si cher; et c'est pour cela qu'il ordonna en secret à l'intendant de sa maison, cet officier de confiance, qu'en faisant remplir les sacs de blés, il mit sa coupe d'argent dans celui du plus jeune.

Ainsi comblés d'honnêteté et fort satisfaits, ils repartirent le lendemain matin, ramenant avec eux leur frère Siméon comme en triomphe, et ne se possédant pas de joie. Mais, ô nouvelle surprise! ô revers imprévu! A peine avaient-ils fait quelque chemin, qu'ils se voient poursuivis par l'intendant même du vice-roi, qui était bien accompagné, et qui avait ses instructions. Arrêtez, indignes voleurs, leur dit cet officier d'un air menaçant : comment! après tout le bien que vous a fait mon maître, ingrats, pour prix de ses bontés, vous avez osé dérober sa coupe d'argent; cette coupe sacrée dont il se sert pour découvrir les choses obscures et les mystères cachés? Vous avez commis un très-grand crime. Nous! répondent-ils en tremblant, comment pouvez-vous, seigneur, nous accuser d'une action aussi noire? C'est un soupçon bien mal fondé, et qui n'est pas même vraisemblable, après la bonne foi que nous vous avons montrée par l'argent que nous avons rapporté : faites-nous visiter avec la dernière exactitude; et si quelqu'un de nous se trouve nanti du vol, nous consentons que celui-là soit mis à mort, et que les autres deviennent tous vos esclaves. Fort bien, dit l'intendant; il faut que le coupable soit puni, comme vous l'avez bien jugé vous-mêmes : mais c'est lui seul que j'entends arrêter et réduire en servitude. Aussitôt il fait ouvrir en sa présence tous les sacs, l'un après l'autre, en commençant par les aînés, chacun selon son rang. On ne trouva rien aux dix premiers, et ils triomphaient déjà : mais à l'ouverture du onzième, qui était celui de Benjamin, tout à coup on voit paraître la coupe fatale. A cette vue, ils restent interdits et consternés. O Ciel! s'écrient-ils, en frémissant, nous voilà tous perdus. Pourquoi, reprit l'intendant?

Voici le voleur, je m'en saisis; pour vous autres, allez en liberté, vous êtes innocents. Mais ses frères ne veulent point l'abandonner, et ayant déchiré leurs vêtements en signe de douleur, ils le suivent à la ville en jetant des eris lamentables.

Arrivés en la présence du vice-roi, ils tombent à ses pieds fondant tous en larmes, et écoutent avec frayeur les durs reproches que leur fait ce ministre d'un ton sévère : Seigneur, lui répondit Juda, au nom de tous : quel est notre malheur! nous sommes aujourd'hui convaincus d'un crime que nous n'avons pas commis : il faut que le Ciel vengeur nous poursuive, et que Dieu veuille punir en nous des fautes secrètes que l'Egypte ignore, mais qu'il connaît. Nous sommes véritablement coupables devant lui, nous le paraissons devant vous, sans pouvoir nous justifier, et nous consentons d'en porter la peine, en demeurant tous vos esclaves. Cela n'est pas juste, reprit le vice-roi, d'un air grave; je ne sais pas confondre les innocents avec le coupable, et c'est lui que je condamne à la servitude. Pour vous, allez librement, et retournez vers votre père. Or, il faut remarquer que Joseph avait concerté toute cette intrigue, pour voir s'ils aimaient son frère Benjamin, et s'ils n'auraient pas été bien aises de s'en défaire, comme ils en avaient déjà usé à son égard.

Dans cette extrémité, Juda s'animant et se traînant aux genoux du vice-roi, les bras étendus et les yeux tout en larmes : Je vous en conjure, seigneur, dit-il avec feu, comme un homme au désespoir; ne vous offensez pas, si j'ose encore vous parler; car, après le roi, vous êtes mon maître et mon seigneur. Vous nous demandâtes l'autre fois : Avez-vous encore votre père et quelqu'autre frère? et nous vous avons répondu ingénument, Oui, seigneur, nous avons un père fort âgé, et un jeune frère auprès de lui qu'il aime tendrement. Alors vous avez dit à vos serviteurs : Amenez-le avec vous la première fois, je veux le voir, et il le faut; sans quoi, ne reparaissez plus devant moi. Nous avons donc exposé à notre père cet ordre absolu, et nous l'avons pressé de s'y rendre. Hé! mes enfants, nous a-t-il dit, vous savez que je n'ai eu que deux fils de ma plus chère épouse : l'un étant allé dans la campagne, vous m'avez dit qu'une bête sauvage l'a dévoré, et il n'a plus reparu depuis. Si vous emmenez encore celui-ci, et qu'il lui arrive quelque accident, vous précipitez ma triste vieillesse dans le tombeau. Si je me présente donc à mon père votre serviteur, et que notre jeune frère ne soit point avec nous; comme sa vie est attachée à ce fils bien-aimé, certainement il en mourra de douleur. Ah! seigneur, si Dieu vous a donné des enfants, et si vous sentez ce que c'est qu'être père, ayez compassion de la vieillesse du nôtre; et que ce soit plutôt moi qui en sois la victime, puisque je me suis rendu dépositaire de cet enfant, sous peine d'être responsable de sa personne, et coupable envers mon père le reste de ma vie. Oui,

seigneur, je resterai votre esclave, et je vous servirai en sa place, afin qu'il s'en aille avec ses frères : car pour moi, je ne retournerai point sans lui vers mon père. Non, je ne puis voir, je ne pourrai soutenir l'extrême affliction qui va accabler notre respectable père, et lui donner le coup de la mort : j'aime mieux mourir moi-même ici dans l'esclavage.

C'en est trop ; le vice-roi ne peut plus se contenir ; il fait retirer tous les Egyptiens qui étaient présents, pour leur cacher ce secret domestique, humiliant pour ses frères ; et se voyant seul avec eux, donnant un libre cours à ses larmes, élevant la voix avec force : C'est moi-même qui suis Joseph, s'écrie-t-il, en sa langue maternelle ; est-il donc vrai que notre bon père est encore au monde ?

A cette déclaration imprévue, quelle étrange surprise ! quelle subite révolution dans les esprits et dans les cœurs ! Interdits, effrayés, ils restent dans un silence immobile, et ont peine à en croire leurs yeux. Mais Joseph leur rassurant avec un air de bonté qui les charme : Approchez, dit-il, et reconnaissez votre frère. Oui, je suis ce même Joseph que vous avez vendu à des marchands qui allaient en Egypte. Ne craignez rien, et que ce souvenir ne vous soit pas trop amer ; mais admirons bien plutôt en tout ceci l'ouvrage d'une Sagesse supérieure, et les soins aimables d'une Providence toute particulière ; car c'est pour votre propre salut, c'était pour vous nourrir et vous conserver à tous la vie dans ce temps de famine, que Dieu m'a envoyé devant vous en Egypte, et qu'il m'a rendu comme le père de Pharaon et le maître de ce grand royaume. Oui, le pouvoir de vous faire du bien est ce qui me flatte de ma grandeur, et si j'aime mon élévation, c'est parce qu'elle entre dans les desseins du Seigneur, et qu'elle peut me rendre utile à ma famille. Hâtez-vous donc d'aller trouver notre père Jacob : annoncez-lui l'état glorieux où vous me voyez ici. Qu'il vienne auprès de moi avec toute sa nombreuse famille, elle aurait trop à souffrir dans la terre de Chanaan, et toute sa fortune consumée pour avoir des aliments, ne suffirait plus peut-être pour l'empêcher de périr de misère durant cette longue disette ; je veux en prendre soin, et vous rendre tous heureux. Puis regardant son frère utérin avec des yeux attendris, il se jette à son cou, et leurs larmes se confondent ; il embrasse aussi tous ses autres frères, et pleure tendrement sur chacun d'eux. Hélas ! il trouvait leurs cœurs alors bien changés à son égard. Déjà cent fois ils avaient regretté Joseph, et détesté leur jalouse fureur ; mais lorsqu'ils s'en virent reçus avec tant de clémence, après tant d'outrages, quel surcroît de confusion et de repentir ! quels vifs sentiments de gratitude, d'amour et d'admiration dans une reconnaissance si touchante !

Bientôt cette nouvelle se répandit dans le palais du roi, et Pharaon s'en réjouit avec

toute sa cour ; car Joseph y était extrêmement aimé et honoré. Je veux, lui dit ce bon prince, établir richement votre famille dans mon royaume, et je prétends qu'incessamment elle se transporte en Egypte aux dépens de l'Etat ; je vous charge à cet effet des arrangements nécessaires. En conséquence, Joseph, après avoir comblé ses frères d'amitié, et leur avoir fait des dons à tous, les renvoya promptement en Chanaan, et les fit accompagner par un convoi de riches présents pour son père Jacob. A leur arrivée, le patriarche charmé de revoir ses enfants, examinait d'abord avec inquiétude si Benjamin et Siméon étaient avec eux ; mais tous l'abordant d'un air empressé et l'environnant : O mon père ! lui disent-ils, avec des transports de joie, votre fils Joseph n'est pas mort. Nous avons vu notre frère Joseph. Joseph est ce favori même de Pharaon, ce vice-roi d'Egypte dont nous vous avons tant parlé. Le prince, le ministre, toute la cour vous demande et vous attend pour vous combler de biens, vous et vos enfants. A ce récit, le respectable vieillard paraît hors de lui-même, comme un homme étonné qui ouvre les yeux au sortir d'une profonde léthargie. Il contestait avec ses enfants, et s'imaginait qu'ils voulaient tromper sa douleur. Mais, quand il vit arriver les chariots et les beaux présents d'Egypte, alors il se livra à toute sa joie, et s'écria en pleurant de tendresse : Il suffit, je n'ai plus rien à désirer si mon fils Joseph est encore au monde. Ah ! j'irai, je reverrai, j'embrasserai encore mon cher Joseph avant que de mourir.

Peu après, tout étant disposé pour le voyage, cette grande maison se transporta effectivement en Egypte avec tous ses troupeaux et tous ses biens. Joseph, averti que son père approchait, monte sur son char avec un noble cortège, et vole au-devant de lui. Il accourt les bras ouverts, il se jette à son cou avec un empressement respectueux ; ils se tiennent tous deux longtemps embrassés ; et le saint vieillard serrant Joseph dans ses bras : Maintenez, dit-il, je mourrai content puisque je vous ai revu, mon fils, et que j'ai la consolation de vous laisser après moi sur la terre. Ah ! mes frères, quels vifs et doux transports de part et d'autre ! Quels sentiments confus de joie, d'admiration, de tendresse ! Non, il n'est pas possible de l'exprimer ; pour le sentir, il faudrait être Jacob ou Joseph.

Le vénérable vieillard ayant été conduit à la ville royale, le vice-roi le présenta à Pharaon, qui le reçut avec bonté et qui prit sa famille sous sa protection. On les mit en possession d'un canton de l'Egypte fertile en bons pâturages, où ils s'établirent avec leurs nombreux troupeaux ; et pendant les dix-sept années que le saint patriarche vécut encore, Joseph fut sa consolation et sa couronne. Après quoi il protégea toujours ses frères et ne cessa de faire du bien à sa famille pendant plus de cinquante ans qu'il survécut à son père et qu'il continua à gouverner l'Egypte avec une si grande autorité,

avec de si beaux arrangements, avec une réputation si éclatante, que son nom et sa mémoire en ont été couverts d'une gloire incomparable.

O heureux ! cent fois heureux les pères et mères à qui le ciel donne ainsi des enfants d'une vertu distinguée et d'un mérite supérieur, qui font leur satisfaction et leur gloire, qui les consolent et les soutiennent dans leur vieillesse ; qui contribuent à l'établissement de leurs frères et à leur fortune, également utiles à leur famille, à la patrie et à la religion.

Mais ce qui fait surtout l'éloge de l'illustre Joseph, et ce que nous devons bien observer en rapportant toujours à la religion les grands événements de l'histoire sainte, c'est que ce glorieux sauveur de l'Égypte et d'Israël a été une prophétie vivante, et l'une des plus belles figures du Messie, le véritable Sauveur du monde, le plus aimable et le plus beau des enfants des hommes, néanmoins haï et jaloué de ses frères, vendu à prix d'argent, calomnié et persécuté, traité comme un criminel, enfermé dans la prison du tombeau et consolateur des captifs dans celle des limbes, mais ensuite exalté, triomphant, assis sur un trône de gloire dans le royaume des cieux, participant au gouvernement du monde, avec une pleine puissance, et nourrissant la terre du froment spirituel, de ce pain mystérieux qu'il a mis pour nous en réserve dans le trésor de la divine Eucharistie ; enfin, reconnu, adoré par ses frères éclairés et convertis, je veux dire par les Juifs, par ce peuple perfide qui a déjà donné à Jésus-Christ bien des adorateurs dans l'Église naissante, et qui, à la fin du monde, ouvrant les yeux sur son crime (1), comme les frères de Joseph, et découvrant son Libérateur dans son Maître et son Juge, s'en verra reçu avec miséricorde, entrera en partage de son royaume, et sera heureux avec lui dans l'abondance des biens éternels que je vous souhaite. Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

IX^e HOMÉLIE.

LE TRIOMPHE DE LA PATIENCE DANS LA PERSONNE DE JOB.

Numquid considerasti servum meum Job, quod non sit ei similis in terra, homo simplex, et rectus, ac timens Deum, et recedens a malo ? (Job, I, 8.)

N'as-tu point considéré mon serviteur Job, comme il n'a point son pareil sur la terre ; homme vraiment simple et droit de cœur, craignant Dieu et s'éloignant du mal ?

Qui croirait que c'est là l'éloge d'un grand du monde ! Si le monde lui-même avait à louer un grand, il étalerait fastueusement sa noblesse, sa puissance, ses richesses, sa magnificence, ses qualités politiques ou guerrières : mais au jugement de la vérité souveraine, c'est la vertu modeste de l'illustre Job ; c'est la simplicité de son caractère et de ses mœurs ; c'est la probité et la droiture de son

cœur ; c'est l'innocence et la pureté de sa vie ; c'est sa piété et sa religion qui font sa véritable grandeur, qui l'élevent au-dessus des conquérants et des héros, qui en font un spectacle digne de l'attention et de l'étonnement de l'univers : *Numquid considerasti servum meum Job, quod non sit ei similis in terra ?*

Or, mes frères, c'est à nous aussi que s'adresse cet oracle du Ciel, consacré à la gloire de la vertu et à l'instruction des mortels dans un des plus beaux monuments de nos fastes sacrés, où la religion va nous offrir dans un genre nouveau un modèle frappant de sagesse, de force, de courage, de constance, de piété et de fidélité envers Dieu. Je me propose donc, à l'exemple des saints Pères, d'exposer aujourd'hui à vos yeux le martyre et les souffrances du saint homme Job : ce prophète évangélique, si j'ose m'exprimer ainsi ; cet homme inspiré et si éclairé sur le Rédempteur futur ; déjà chrétien, pour ainsi dire, bien avant l'Évangile, et avant même l'ancienne loi. L'héroïcité de sa patience dans l'épreuve, et le triomphe de sa fidélité après le combat, voilà le fond et le sujet de cette Homélie.

Matière intéressante pour nous tous, mes frères, puisque nous avons tous aussi nos afflictions et nos maux. Ah ! je n'ai pas besoin de vous le dire : vous ne le savez, vous ne le sentez que trop, et vous ne vous en plaignez que trop souvent. Puisse donc ce tableau de douleurs nous instruire en nous attendrissant ! Puisse un si grand exemple nous apprendre à souffrir avec une résignation généreuse, ou du moins avec une patience chrétienne !

Dieu des martyrs, témoin des combats et dispensateur des couronnes ; vous par qui la religion triomphe, triomphez vous-même dans votre serviteur. Que ses paroles dictées par votre esprit deviennent pour nous des oracles et ses sentences des proverbes ; que ses épreuves et ses vertus fassent notre admiration, comme elles font votre gloire et la sienne.

Pour suivre toujours le fil de l'histoire sacrée, dont j'ai entrepris de vous retracer, dans un ordre successif, les principaux événements, observons d'abord que la nombreuse famille du patriarche Jacob s'étant établie en Égypte, sous le glorieux ministère de son fils Joseph, cette colonie naissante y prospéra et se multiplia à l'ombre de la protection de Dieu, conservant précieusement la foi et la tradition de ses pères, avec l'espérance de la terre promise, néanmoins sans aucun événement célèbre et intéressant pour nous, jusqu'au temps de son oppression et de sa délivrance. Mais, durant ce premier âge du peuple israélite, le Seigneur, qui est le Dieu de toutes les nations, a voulu faire éclater ailleurs la puissance et les richesses de sa grâce au milieu même de la gentilité dans la personne du saint homme Job, le-

(1) Il est prédit qu'à la fin du monde les Juifs se convertiront à la foi ; alors ils reconnaîtront le

Messie, qui les recevra lui-même au nombre de ses disciples et de ses élus. (*Malach., IV, 5* seqq.)

quel, selon saint Jérôme, descendait de Hus, fils aîné de Nachor, frère d'Abraham, et qui, marchant sur les traces des anciens et religieux patriarches de la loi naturelle, s'était élevé à un degré supérieur de vertu éminente.

C'était un grand seigneur de l'Idumée, distingué parmi les Orientaux par sa naissance, par ses grands biens, par sa magnificence; en sorte qu'il marchait, pour ainsi dire, de pair avec les souverains. En effet, l'Écriture nous le représente comme un prince entouré de ses gardes, comme un sage revêtu de gloire et de dignité, devant lequel les vieillards se levaient par respect et les grands même n'osaient ouvrir la bouche; il avait des richesses très-considérables, et une grande multitude de troupeaux, de serviteurs et d'esclaves. Dieu lui avait donné une famille aimable, consistant en sept frères et trois sœurs, tous vertueux et bien nés, parfaitement unis entre eux, pleins de vénération et de tendresse pour leur auguste père, dont ils faisaient la satisfaction et l'espérance.

Qu'il est dangereux, qu'il est difficile qu'on ne s'oublie, qu'on ne s'évanouisse dans ses pensées au milieu d'une grande postérité! Cependant, parmi tant d'écueils et de dangers, l'incomparable Job conserva toute sa vertu; également pénétré d'amour pour la justice et d'horreur pour le péché, humble et modeste dans l'éclat des honneurs, chaste et réglé dans ses mœurs, parmi les attraits de la volupté et de l'opulence, soumis et fidèle à Dieu dans l'indépendance de l'élévation; se faisant un devoir essentiel du soin de sanctifier sa famille, d'y faire craindre, adorer et servir le Seigneur, donnant à toute sa maison l'exemple des hommages dus au premier Être, par la prière et par le sacrifice; jugeant les peuples, vengeant les crimes, protégeant l'innocence, servant de père au pauvre et de tuteur à l'orphelin, universellement révérend, chéri, préconisé comme un prodige de sagesse, et encore plus saint devant Dieu qu'il n'était grand devant les hommes. O admirable alliance de la piété et de la grandeur, de la puissance et de la vertu! Quoi de plus beau, quoi de plus glorieux à l'humanité!

Or il arriva que les anges tutélaires de ces lieux s'assemblèrent et tinrent une espèce de conseil pour l'avantage des peuples confiés à leurs soins. Satan s'en aperçut, et cet ange de ténèbres se transformant en ange de lumière, osa bien se mêler et se placer parmi eux; mais le premier ange de l'assemblée, qui présidait et parlait au nom du Seigneur, le reconnut et le cita à son tribunal. D'où viens-tu? esprit imposteur, lui dit Dieu, par l'entremise de cet ange supérieur: *Unde venis?* Satan, confus de se voir ainsi découvert, frémit en lui-même: néanmoins, dissimulant par orgueil, Je viens de faire le tour de la terre, répondit-il avec faste, comme pour le braver. Eh bien! n'as-tu point considéré mon serviteur Job? reprit le Seigneur, avec une sorte de complaisance. As-tu trouvé son semblable dans tout le monde?

et n'as-tu point vu avec étonnement toute la candeur, la droiture et la pureté de son cœur, son attachement craintif et respectueux pour son Dieu? Quelle mortifiante apostrophe! mes frères, quel reproche indirect et piquant pour cet esprit superbe! Car c'était assez ouvertement lui dire à sa confusion: Pour toi, malheureux apostat, tu t'es révolté contre le Seigneur. Avec tous les dons de sa grâce et toute l'excellence de ta nature, tu es devenu un démon dans le ciel; et voilà, malgré la dépravation du cœur humain, un faible mortel qui s'est rendu un ange sur la terre, conservant dans un vase fragile, au milieu de la corruption du monde, ce trésor inestimable de la grâce que tu n'as pas su garder dans le séjour même de la sainteté.

A cette comparaison humiliante, que le démon sentit fort bien, il est piqué au vif, et animé de jalousie contre le saint homme. Est-ce donc pour rien, dit-il, avec dédain, que Job sert et craint le Seigneur? Est-il fort étonnant qu'il s'attache volontiers à un maître qui le comble de biens? Mais qu'on le mette un peu à l'épreuve, qu'on l'entame seulement par le renversement de cette florissante prospérité qui l'environne; et moi, je soutiens que dans peu ce grand homme de bien blasphémera et maudira en face le Seigneur lui-même. Alors Dieu, qui connaissait la solide vertu de son serviteur, voulant faire triompher la grâce dans cette espèce de défi et de combat, livra Job au pouvoir du tentateur, en lui défendant néanmoins d'attenter à sa personne: car le Seigneur enchaîne, quand il veut, la malice du démon, et il sait jusqu'à quel point il faut lui permettre de nous tenter.

Aussitôt Satan qui se complait dans le mal, et qui fut ravi d'avoir obtenu la permission d'en faire, prépara ses traits contre l'adversaire qu'il voulait combattre. Il lui suscita, coup sur coup, toutes sortes d'ennemis, de disgrâces et de malheurs, et il fit jouer à la fois tous les ressorts de sa malignité les plus propres à surprendre et à déconcerter la vertu la mieux affermie. Un jour donc que Job était tranquille dans son palais au milieu de ses courtisans, tout à coup arrive un de ses domestiques tout effaré: Seigneur, dit-il, quel malheur viens-je vous annoncer! Ce grand nombre de bêtes de charge et d'animaux employés au labourage, qui cultivaient vos terres, viennent d'être tous enlevés par des brigands Sabéens qui sont venus fondre sur nous: ils ont passé vos gens au fil de l'épée, et j'ai seul échappé au carnage pour vous apporter cette triste nouvelle. Comme il parlait, survient un nouveau messager encore plus effrayé, qui dit: Seigneur, un orage épouvantable est venu nous surprendre et nous investir. Le feu du ciel tombant sur nous de toutes parts, a dévoré vos nombreux troupeaux, et foudroyé tous les pasteurs. J'ai été conservé seul pour venir vous l'apprendre. Il n'avait pas achevé de parler, qu'un autre encore se présente; car le démon voulait accabler Job, sans lui laisser le temps de se reconnaître et de respirer: Seigneur, dit

ce troisième messenger, avec un air consterné, nous avons été attaqués par des voleurs de Chaldée, qui s'étant divisés en trois troupes, sont venus tomber sur nous à main armée. Ils ont enlevé tous vos chameaux; ils ont tué tous vos serviteurs, et la fuite m'a dérobé seul à leur cruauté pour venir en hâte vous en instruire. A ces mots un quatrième arrive tout en pleurs : Seigneur, s'écrie-t-il d'une voix lamentable, vous n'avez plus d'enfants. Comme ils se réjouissaient et mangeaient tous ensemble dans la maison de leur frère aîné, tout à coup une tempête aussi furieuse qu'imprévue, est venue sur nous du côté du désert; l'édifice ébranlé par ses quatre angles a été renversé, et tous les convives, tous vos enfants, tous les domestiques ont été écrasés, ensevelis sous les ruines: je me suis sauvé seul, comme par miracle, et j'ai couru vous annoncer cette déplorable nouvelle.

Pendant ce funeste récit, le saint homme Job frémit, et toutes ses entrailles sont émues hélas! il est père. Interdit, consterné, il écoute, immobile et sans parole, comme un homme foudroyé, comme un homme abîmé dans l'étonnement et la douleur. Dans ce désastre subit, la fortune lui tourne le dos, le monde l'abandonne, chacun s'enfuit; et de toute cette cour de flatteurs qui l'entourait tout à l'heure, Satan reste seul avec lui pour le porter à l'impatience et au désespoir.

Il faut l'avouer, mes frères, la vertu ne rend point l'âme insensible, et les saints, les grands hommes, non plus que nous, n'ont pas un cœur de marbre ni une chair d'airain, pour me servir des expressions mêmes de mon héros, *Nec fortitudo lapidum fortitudo mea, nec caro mea aërea est.* (Job, VI, 12.) Job blessé à la fois dans ce qu'il y a de plus sensible à un grand, à un riche, à un père; Job attaqué dans sa fortune et dans sa famille en même temps; Job dépouillé tout à coup d'un fonds inestimable de biens et de richesses; Job frappé dans son cœur, et privé cruellement de ce qu'il avait de plus cher au monde, par la mort tragique de tous ses enfants; Job dans un seul jour, devenu malheureux et accablé d'infortunes; Job sentit avec la plus vive amertume, avec la plus perçante douleur tous ces maux imprévus et redoublés, tous ces malheurs accumulés coup sur coup, auxquels il n'était point préparé. Fondant en larmes, il éclate en gémissements, il déchire ses vêtements de douleur, il tombe le visage contre terre: et là, que fait-il? se plaint-il? murmure-t-il? Non: il adore, dit l'Écriture, il respecte, il adore la main de Dieu qui le frappe; il fait au Seigneur le sacrifice de ses richesses, de sa famille, et il le fait avec la plus généreuse, la plus entière, la plus parfaite résignation. Le Seigneur, dit-il est le maître de mes biens, comme il en est l'auteur: *Dieu me les avait donnés, Dieu me les a ôtés; rien n'est arrivé que parce qu'il l'a voulu; que son nom soit béni* (Job, I, 21.)

Quelle soumission, mes frères! quelle constance! quel héroïsme! mais en même temps quel exemple! quelle instruction pour vous!

chrétiens indociles et murmurateurs, vous qui vous plaignez sans cesse de vos infortunes et de vos pertes avec tant d'aigreur, d'impatience et de dépit; vous que le moindre revers abat, qu'une légère affliction désole, qu'un faible dommage désespère; vous que la mort d'une épouse chérie ou d'un enfant trop aimé rend inconsolables, et révolte scandaleusement contre la Providence: qu'eussiez-vous donc fait à la place de Job? Que feriez-vous, si vous perdiez, comme lui, biens et enfants tout à la fois? Répondez: êtes-vous plus justes ou plus malheureux? Avez-vous plus lieu de vous plaindre, et plus droit de murmurer? Dieu vous doit-il plus qu'à lui? Ou devez-vous moins de soumission à Dieu?

Quelque temps après cette scène tragique, les anges, protecteurs du pays, se rassemblèrent encore pour tenir conseil, et Satan aussi vint s'y présenter, dans l'espérance d'obtenir un nouveau pouvoir de faire du mal; car il semble que ce soit là toute sa malheureuse consolation, de vouloir malignement déshonorer Dieu et ses ouvrages, de tenter les mortels et de nuire au genre humain. D'où viens-tu, lui dit encore le Seigneur par le ministère du premier ange qui présidait en son nom? N'as-tu point considéré mon serviteur Job; et n'as-tu pas été toi-même le spectateur, le témoin de sa patience, de son courage, de sa constante vertu? Avoue maintenant qu'il n'en est point de comparable sur la terre, et que tu es vaincu. Cela ne suffit pas, répond avec dédain cet esprit d'orgueil: est-ce donc là un si grand effort de vertu? Il est bien aisé d'être éprouvé par le mal d'autrui, quand on est soi-même sauf et intact, Job est encore plein de vigueur et de santé. Au fond, c'est là le plus cher de tous les biens; et l'homme qui s'aime lui-même par préférence, sacrifiera toujours volontiers tout le reste pour conserver sa personne. Mais qu'on me permette de le frapper dans sa propre chair et bientôt on le verra, ce grand homme, abattu, désespéré, vaincu à son tour jusqu'à blasphémer contre Dieu même. J'y consens, dit le Seigneur, je te donne pouvoir sur lui; souviens-toi seulement qu'il t'est défendu de le faire mourir. Il faut qu'il vive pour ta confusion et pour ma gloire. *Ecce in manu tua est; verumtamen animam illius serva.* (Job, II, 6.)

Le Seigneur a parlé: Satan s'enfuit, et vole à l'instant au palais de Job, enveloppé dans un tourbillon d'atomes empestés, dont il infecte les airs. Le saint homme en est investi, et respire je ne sais quel poison inconnu, qui porte le feu dans ses entrailles et la corruption dans ses veines. Il se sent attaqué d'une maladie extraordinaire, aussi cruelle qu'humiliante; et ses maux croissant toujours sans relâche et sans interruption, il se trouve enfin réduit à un état si déplorable, que tout son corps, de la tête aux pieds, est couvert d'affreux ulcères. Sa chair tombe en pourriture, et se détache par lambeaux. Une multitude dégoûtante de vers rongeurs fourmille dans ses plaies et les dévore; ce n'est plus un homme, mais un spectre hideux,

un cadavre vivant qui exhale une odeur insupportable; on ne saurait le souffrir et l'approcher, ni même le regarder; tout son domestique l'abandonne, et sa maison est livrée au pillage; chacun le fuit et l'abhorre: l'air même des environs en est horriblement infecté; on en craint le commerce contagieux, et c'est, dit-on, une peste dangereuse dont il faut délivrer les autres citoyens; on l'arrache donc avec inhumanité de son lit de douleur; on le transporte avec horreur hors de la ville; on le jette avec mépris sur un fumier, où il est réduit à nettoyer ses ulcères avec quelque misérable fragment d'un pot de terre brisé. Mes frères, que cet effrayant spectacle ne rebute point notre délicatesse! Approchons de ce fumier vénérable à l'antiquité, fameux théâtre des combats de la vertu, plus respectable et plus glorieux que le trône des rois, dit saint Jean Chrysostome. Écoutons, et admirons cet illustre malheureux.

Quel étrange changement! dit-il, en se considérant lui-même avec étonnement sur son fumier. Qui me donnera de revoir ces jours brillants de ma prospérité, où j'étais dans l'abondance et dans la gloire? Aujourd'hui nu, pauvre, réduit à la mendicité, accablé de maux, couvert d'ulcères, objet d'exécration et de mépris pour le genre humain, je me vois abandonné de tout le monde; et j'ai dit à la pourriture et aux vers qui sont dans mon sein, C'est vous qui êtes maintenant mes proches et ma famille. Les nuits et les jours, je suis travaillé, agité, tourmenté; et de quelque côté que je me tourne, je trouve la souffrance et l'inquiétude. Si je m'endors pour quelques moments, je dis presque aussitôt: Quand me lèverai-je? Le jour venu, bientôt il m'ennuie, et je soupire après le retour des ténèbres: mais la nuit, encore plus insupportable, ajoute aux douleurs aiguës qui transpercent mes os, le trouble et l'épouvante par des songes pleins d'horreur, par des visions effrayantes: néanmoins, l'état violent où je suis, tout désespérant qu'il est, ne m'ôte point la soumission et la confiance en mon Dieu. J'espère en lui jusque dans les bras même de la mort, et il sera mon Sauveur; je sais qu'il ne veut point anéantir l'homme en le faisant souffrir et mourir, mais qu'il est une autre vie d'un bien plus grand prix, que sa bonté réserve au juste éprouvé, qu'il sauvera après l'avoir abattu. Tout mourant que je suis, je sens dans ce cadavre pourrissant un principe de vie future et un germe d'immortalité. Je vois d'ici, à la lumière de la foi, mon Rédempteur vivant dans l'éternité; et je suis sûr qu'au grand jour de la résurrection, devenu moi-même incorruptible et immortel dans cette même chair qui périt, je verrai encore mon Dieu dans l'éclat de sa gloire; je l'y contemplerai de mes propres yeux; et cette foi vive et forte, cette douce espérance imprimée dans mon cœur, et supérieure à mes maux, me soutient, m'anime et me console: *Scio enim quod Redemptor meus vivit, et in carne mea videbo Deum meum,*

reposita est hæc spes mea in sinu meo. (Job, XIX, 25.) Quel sublime et divin langage! car ce sont ses propres sentiments que j'expose ici, et ses expressions que j'emprunte. Mes frères, est-ce un chrétien, est-ce un martyr, est-ce un apôtre qui parle? ou plutôt n'est-ce point tout cela ensemble.

O vous donc que la verge des tribulations a frappés, comme Job: ô vous, tous qui souffrez et gémissiez, comme lui, sous le poids de quelque infirmité humiliante et douloureuse: vous qui déplorez avec amertume une santé ruinée dans un corps caduc et défaillant, triste présage du tombeau: vous, que les langueurs, les maladies, les douleurs, les approches et les craintes de la mort ont comme investis, et qui vous livrez peut-être au noir chagrin, au découragement, à la désolation, ou même à l'impatience et aux murmures: hommes de peu de foi, lâches disciples de la croix, considérez dans ces moments de faiblesse le saint homme Job sur son fumier. Venez auprès de lui vous instruire et vous confondre, ou plutôt vous consoler.

Peut-être avez-vous cru, mes frères, que Satan avait épuisé tous les traits de sa malice contre ce généreux adversaire, et qu'on ne pouvait rien ajouter à l'excès de ses malheurs: vous vous trompez. Job lui-même se plaint encore amèrement d'un autre genre d'épreuve bien mortifiante et bien sensible à son cœur: la voici: Ses concitoyens et même les étrangers viennent par curiosité le voir sur son fumier, ce grand du monde, ce riche de la terre, ce puissant du siècle, devant lequel ils s'étaient courbés tant de fois au temps de sa prospérité; leur cœur dépravé ressent une joie secrète et maligne de voir ainsi la grandeur humaine humiliée à son tour. Ils le regardent à présent avec un souverain mépris, comme un homme frappé de la malédiction du Ciel, comme le rebut et l'horreur de la nature. Job souffrant, voit tout cela; il entend leurs discours insultants; il aperçoit parmi eux ces parents dénaturés, ces faux amis, ces lâches flatteurs, ces fades parasites, ces courtisans intéressés qu'il a comblés de biens dans sa fortune; et maintenant, les ingrats! ils affectent de le méconnaître et le fuient; voilà bien le monde. Il y reconnaît encore ce pauvre dont il fut le bienfaiteur; cette veuve dont il fut l'appui; cet orphelin dont il fut le protecteur et le père; et aucun d'eux n'a compassion de lui-même. Il voit passer et repasser devant ses yeux ses serviteurs, ses domestiques, ses esclaves; il les appelle, et ils ne daignent pas le regarder, ni lui répondre. Il n'est pas jusqu'à la plus vile populace, qui se fait un jeu cruel du spectacle de ses maux, en l'accablant de railleries et d'outrages. Le démon jaloux, excite et anime tellement les esprits contre lui, qu'on le traite avec une inhumanité outrée, jusqu'à lui cracher indignement au visage: *Et faciem meam conspuere non verentur.* (Job, XXX, 10.) Hé bien! misérable tentateur, esprit de trouble et de discorde,

es-tu content ? le trouves-tu assez humilié ?

Cependant, mes frères, je n'ai pas encore tout dit. Satan avait enlevé à Job ses biens, ses enfants, sa santé ; mais il eut ses vues en lui laissant sa femme, afin qu'elle fût, comme Eve, une occasion de chute et de scandale pour son époux ; afin qu'elle fût dans sa tentation l'organe et le supplément du démon, dit saint Augustin ; non point cependant pour la confusion d'un sexe que la satire attaque volontiers ; comme si chaque sexe n'avait pas également ses vices, ses défauts. Convenons-en, mes frères, une femme douce et gracieuse, prudente, spirituelle, intelligente, vertueuse et modeste, favorisée des agréments de la nature, et encore plus ornée des dons de la sagesse et de la grâce, est elle-même un grand don de Dieu pour sa famille, et pour son époux une consolation, un conseil, un soutien dans ses adversités. Mais, par malheur pour Job, la sienne était d'un caractère bien différent ; vive, aigre, impérieuse, vaine, capricieuse, amatrice du monde et d'elle-même ; la fortune lui avait enflé le cœur, l'adversité l'abattit. Désolée, impatiente, désespérée et poussée par le démon, elle s'emporta contre la Providence ; elle se livra aux murmures, aux blasphèmes, jusqu'à dire en face au saint homme, avec un dépit mêlé de colère et d'impiété ; Quoi ! lâche, vous adorez encore en imbécile la main cruelle qui nous frappe avec si peu de ménagement ; hé ! vous êtes bien simple ; rendez à Dieu malédiction pour malédiction, et après cela mourez courageusement, en mettant fin vous-même à vos maux.

Job frémit de cette suggestion diabolique ; néanmoins, il ne s'emporte pas contre elle. Après tout, c'est son épouse et sa compagne qui partage ses malheurs ; hélas ! cent fois plus malheureuse elle-même, puisqu'elle n'a point sa vertu ; il la reprend donc avec modération et sagesse, mais pourtant avec force. Vous parlez, lui dit-il, comme une femme dépourvue de sens, que l'ivresse de la colère aveugle et transporte. Si nous avons reçu tant de biens de la part du Seigneur, pourquoi n'en recevriens-nous pas aussi les maux qu'il nous envoie ? N'est-il pas toujours le maître et un grand maître ? Adorons, et taisons-nous.

Ce fut avec la même fermeté que cette âme magnanime s'éleva encore au-dessus des calomnies et des reproches outrageants de ses trois amis Eliphaz, Baldad et Sophar, qui s'étaient rassemblés auprès de lui de concert pour venir le consoler ; et qui, cependant par un zèle d'ostentation, voulaient attribuer ses malheurs à une juste punition de ses péchés. Après que ces faux sages eurent longtemps disputé contre lui, avec une philosophie pleine d'enflure et de témérité, sur les profonds mystères de la Providence et de la nature, tout à coup le Seigneur, dont la justice se trouvait compromise dans leurs vains discours, fit sentir sa présence par un tourbillon, et la redoutable majesté du Très-Haut parut s'envelopper dans une nuée, comme

pour se voiler aux yeux des faibles mortels. De ce trône de nuage qui était suspendu sur la tête de Job, et honorait son fumier, le Dieu de vérité fit entendre sa voix ; et voulant mettre fin à l'oppression et aux souffrances de son serviteur si glorieusement éprouvé depuis sept années, il prit sa défense et loua hautement sa sagesse, blâmant au contraire avec indignation ses amis présomptueux. Cependant, à sa considération, il leur pardonna, aussi bien qu'à son épouse ; il le rétablit lui-même dans une santé parfaite, et il répandit un nouvel éclat sur son front. Alors tous ses proches, ses anciens amis et ses concitoyens frappés de ces merveilles, pleins d'étonnement et de vénération pour sa vertu, vinrent lui en témoigner leur joie, et chacun s'empressa de lui apporter des présents. Dieu lui rendit au double, dit l'Écriture, tout ce qu'il avait perdu, en versant sur lui à pleines mains les bénédictions, les prospérités, les richesses ; il lui donna une nouvelle famille encore plus aimable que la première, composée de sept fils méritants, et de trois filles d'une beauté ravissante ; il couronna tant de bienfaits par le flatteur avantage d'une éclatante réputation, en sorte qu'en peu d'années, il se trouva tout de nouveau comblé de biens et d'honneurs, beaucoup plus riche et plus heureux qu'auparavant ; et toujours constant dans sa vertu, toujours fidèle à Dieu, toujours l'amour du Ciel et l'admiration de la terre, pendant cent quarante ans qu'il vécut encore dans la plus florissante prospérité ; et cette élévation temporelle fut, dit saint Augustin, le pronostic d'une autre couronne bien plus glorieuse que le Seigneur lui réservait dans le ciel, ce séjour de la magnificence, où il récompense en Dieu.

Eh bien, mes frères ! que devons-nous en penser maintenant ? Notre Dieu ne mérite-t-il pas bien qu'on lui fasse des sacrifices ? Est-ce un si grand mal de souffrir pour lui, ou plutôt, n'est-ce point un avantage véritable, quand on sait en faire un saint usage, comme Job ? Croyez-moi ; le Seigneur connaît mieux que nous ce qu'il nous faut. S'il nous laissait trop longtemps dans une prospérité sans nuages, elle séduirait notre cœur, elle enivrerait notre raison, elle endormirait notre vertu dans le sein de la mollesse et dans l'oubli du salut ; elle fomenterait notre indolence, nos passions et nos vices ; les grands biens, les honneurs, les folles joies du monde nous perdrait. Nous avons trop d'amour-propre et de penchant naturel au plaisir ; il faut un contre-poids à notre orgueil et à notre sensualité ; il nous faut des amertumes salutaires, des tribulations, des infirmités ; des chagrins, des humiliations, des disgrâces ; et lorsque votre Providence nous afflige, ô mon Dieu, c'est sage économie, c'est justice ou miséricorde ; c'est pour avoir occasion de nous détacher du monde, et de nous retirer du désordre, ou d'exercer de purifier, de couronner nos vertus.

Consolez-vous donc, et combattez avec confiance et courage, ô vous tous, sur qui

le bras de Dieu s'est appesanti, et qu'il a livrés, comme Job, aux rigueurs de l'infortune et aux misères de la pauvreté, aux ennuis et aux douleurs de la maladie, aux persécutions de l'envie et de la calomnie, à l'injustice des hommes ou à la malice du démon. Avez-vous déjà souffert autant que le saint homme ? et pensez-vous avoir plus de droit de vous impatienter ; vous, qui n'avez pas toujours vécu, comme lui, dans l'innocence, et qui avez peut-être si bien mérité ce juste châtement ; vous qui faites profession d'adorer un Dieu crucifié, votre chef et votre modèle ? Souvenez-vous que le Seigneur vous regarde souffrir, et qu'il est témoin de vos combats, de vos sentiments, de vos discours. C'est votre Père céleste ; vous êtes ses enfants, vous êtes malheureux, il vous aime : il entend vos soupirs ; il voit couler vos larmes ; il écoute vos gémissantes prières ; il compte tous les moments que vous souffrez, et son cœur paternel est attendri sur vous ; mais en même temps il pèse dans la balance de sa justice vos péchés et vos souffrances, vos sacrifices et ses couronnes ; il sait jusqu'à quel point il vous faut pour ou vous éprouver ; et lorsque le moment marqué par sa providence sera arrivé, il viendra à votre secours, et il vous relèvera comme son serviteur Job. Il confondra vos ennemis, il justifiera votre innocence, il fera resplendir votre famille, il rétablira votre fortune, il vous renverra le calme et la paix ; peut-être même vous rendra-t-il une santé qui semblait désespérée, s'il est expédient pour sa gloire et pour votre salut : sinon il fera pour vous quelque chose de mieux encore, c'est-à-dire, qu'après vous avoir sanctifiés par les tribulations, après vous avoir épurés, comme l'or dans la fournaise, après vous avoir rendus dignes de lui, il consommera votre prédestination et couronnera son ouvrage. Il vous rendra au ciel beaucoup plus que vous ne lui aurez sacrifié sur la terre ; il vous récompensera, non pas seulement au double, comme Job, mais avec surabondance et au centuple, en vous revêtissant de gloire et d'immortalité dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

X^e HOMÉLIE.

LA SERVITUDE D'ÉGYPTÉ ; PORTRAIT DE MOÏSE.

Oderant filios Israel Egyptii, et affligebant illudentes eis. (*Exod.*, 1, 13.)

Les Egyptiens haïssaient les enfants d'Israël, et ils les affligeaient en leur insultant.

C'est ici, mes frères, une des époques mémorables de l'Histoire sacrée, et le fondement des étonnantes merveilles que le Seigneur Dieu d'Israël voulait opérer en faveur de son peuple ; je veux dire la dure servitude dans laquelle il a permis que cette nation choisie fût opprimée sous le joug des Egyptiens, pour l'en tirer avec force et puissance par d'éclatants prodiges. Ce sera donc

le sujet de cette Homélie, où nous verrons dès l'origine du peuple hébreu sa transmigration en Egypte, et son esclavage caractérisé par une humiliante oppression, mais illustré par la naissance et la conservation miraculeuse de son grand législateur, l'incomparable Moïse dont je vais vous tracer le portrait. Connaissances utiles pour tous tant que nous sommes, et même nécessaires pour nous conduire à la science de la religion, et pour suivre les opérations de la divine Providence dans son établissement, qui doit nous intéresser aussi bien que les enfants d'Israël.

Souvenons-nous en effet que ces Hébreux sont nos pères, nos ancêtres dans l'ordre de l'alliance et de la foi, et que nous avons été entés sur la maison de Jacob, pour former avec elle le vrai peuple de Dieu, en sorte que l'Eglise de Jésus-Christ est la continuation, la perfection du sacré ministère et du véritable culte dont Israël était le dépositaire avant nous. Je regarde l'Israélite et le chrétien, comme les anciens et nouveaux serviteurs du même maître, comme des enfants du même père, mais de divers âges, ayant du reste des intérêts communs, et appelés au même héritage : ainsi, nous devons prendre autant de part aux destinées de la nation Israélite, que des enfants en prennent à l'histoire de leur maison et de leurs aïeux. Intéressons-nous donc aujourd'hui à la servitude et aux malheurs de ce peuple naissant, pour participer ensuite à ses triomphes, à sa gloire et à celle de son Législateur. Un chrétien zélé pour la religion est charmé d'être instruit de tous ses grands événements.

Les enfants du patriarche Jacob, d'où devaient sortir les fameuses tribus d'Israël, s'étant établis en Egypte avec leurs familles dans la terre de Gessen, cette nouvelle colonie y conserva d'abord tous ses avantages et sa liberté pendant bien des années ; elle y prospéra dans un sol fertile et sous un ciel heureux, par l'appui du glorieux ministère de Joseph, qui les combla de biens ; par la faveur d'un roi reconnaissant, qui leur accorda de grands privilèges ; et surtout par la protection du Dieu d'Israël qui les bénissait visiblement. Ils acquirent des richesses considérables par leur travail et leur économie, par la multiplication de leurs troupeaux, et par leur industrie dans le commerce ; ils s'accrurent et se multiplièrent avec une si prodigieuse fécondité, qu'au bout d'un siècle, ils formaient déjà une république florissante, un corps de nation divisé par tribus distinguées, qui avait sa langue particulière, sa religion, sa police, ses mœurs, ses coutumes différentes de celles des naturels du pays ; conservant, avec le caractère distinctif de la circoncision, la foi et les traditions de ses pères, dans l'espérance de la terre promise, dont leur multitude et leur force semblaient déjà préparer la conquête.

Ainsi commençaient à s'accomplir les magnifiques promesses que le Seigneur avait faites à son serviteur Abraham, de lui donner une postérité nombreuse, et de le rendre

père d'une nation glorieuse et puissante : mais les accroissements extraordinaires de cette nation nouvelle donnèrent enfin de l'inquiétude et de l'ombrage aux Egyptiens ; ils étaient jaloux à l'excès de la prospérité, de la richesse et des avantages de ces étrangers, qui l'emportaient sur eux en tout genre ; il y avait d'ailleurs entre eux une antipathie nationale et une haine mutuelle, à cause que les Israélites se moquaient de l'Égypte idolâtre, et qu'ils mangeaient ses dieux. La politique et un intérêt d'État vint encore se joindre à ces sujets d'indisposition et d'aversion générale. Un roi nouveau, dit l'Écriture, était monté sur le trône, et il ne connaissait plus Joseph ni ses services passés, il fut effrayé de voir une république étrangère dans le sein de ses États. Vous voyez, dit-il à ses sujets, que la maison d'Israël est devenue un grand peuple déjà formidable à notre monarchie ; ils commencent à sentir leurs forces, et parlent même assez hautement de s'en retourner quelque jour dans leur patrie en conquérants ; leur nombre, leur union, leur concert, leur hardiesse et leur dessein pernicieux, tout fait craindre qu'à la première occasion, ils ne se joignent à nos ennemis pour nous accabler ; et qu'après nous avoir battus et pillés, ils n'emportent avec eux nos dépouilles et les trésors de l'Égypte. Mettons-les donc hors d'état de se révolter, et rendons-les nos esclaves, de peur qu'ils ne veuillent être nos maîtres et nous faire la loi. Il est de la bonne politique de les prévenir, de les opprimer, de les asservir sous un joug dur et pesant, pour les affaiblir et les contenir.

Cet injuste projet fut exécuté avec une inhumanité sans exemple, et l'Égypte appuyée de toute l'autorité royale, conspira leur ruine. On les distingua par une marque humiliante, dit l'historien Eusèbe, pour les livrer au mépris, aux insultes et à la haine publique, comme des gens infâmes et odieux à la nation. On les resserra dans leur canton, et l'on usurpa de tous côtés leurs héritages, sans raison ni forme de justice ; on les surchargea d'impôts exorbitants, de tributs intolérables, qu'on exigeait avec une dureté excessive, et pour lesquels on mettait leurs maisons au pillage, et leurs personnes au cachot. On les assujettissait, la verge haute, aux plus bas emplois, en les obligeant comme de vils forçats, ou comme des bêtes de charge, à transporter sur leurs épaules la boue des rues et les plus sales immondices des citoyens ; on les accablait surtout de travaux insupportables, comme des serfs, comme des esclaves achetés ou pris en guerre, en les occupant par force à bâtir des édifices publics, des tours, des remparts, des villes fortes. Souvent même on en exigeait l'impossible, pour les faire mourir sous le fardeau ou sous les coups. Cependant, remarque l'Écriture, la bénédiction de Dieu les multipliait encore davantage au milieu de ces vexations tyranniques ; en sorte que, pour arrêter efficacement leurs progrès, Pharaon prit le parti d'ordonner secrètement

aux sages-femmes d'Égypte de faire périr leurs enfants mâles en aidant à leurs naissances : et ensuite levant le masque, il condamna par édit public ces malheureux enfants à être tous noyés dans le fleuve du Nil, aussitôt qu'ils seraient nés : ce qui fut exécuté par les Egyptiens avec beaucoup d'exactitude et de violence : on ne réservait que les filles, en vue d'en faire des servantes, des esclaves et des victimes de prostitution ; parce que les femmes Israélites surpassaient les Egyptiennes en beauté. Peut-on rien de plus honteux, de plus barbare, de plus criant que cette indigne politique ! Aussi le nom odieux du tyran est-il encore aujourd'hui dans l'histoire l'opprobre du trône et l'exécration des lecteurs. Exemple terrible, qui apprend aux rois à craindre de flétrir éternellement leur mémoire par des traits déshonorants ; et aux sujets, la douceur qu'il y a de vivre, comme nous, sous des princes justes, modérés, éléments, pacifiques, religieux. C'est une très-grande faveur du Ciel, que nous ne sentons peut-être point assez.

On peut juger de la terreur et de la désolation où cette horrible persécution jeta toutes les familles Israélites, et en particulier celle de Jochabed, déjà mère d'Aaron, et de Marie, qui mit alors au monde le libérateur d'Israël dans la personne de Moïse. Cet enfant était d'une beauté frappante, et ses hautes destinées semblaient peintes sur son front, dit saint Jean Chrysostome. On y remarquait avec étonnement quelque chose de si doux, de si intéressant, que sa tendre mère ne put d'abord se résoudre à le sacrifier, comme si elle avait eu un secret presentiment de sa grandeur future. Elle le déroba pendant trois mois à la connaissance et aux recherches des Egyptiens, non sans péril et sans crainte ; mais enfin le danger était pressant, et appréhendant d'exposer pour lui toute sa famille, elle le met dans une corbeille de joncs travaillée avec art, et enduite avec soin ; elle le porte sur le bord du Nil, elle l'offre au Seigneur, et le recommande à sa Providence avant que de l'abandonner aux ondes.

A ce moment décisif, sa tendresse redouble avec son affliction ; elle considère pour la dernière fois d'un œil avide et compatissant cet aimable nourrisson, cette innocente victime qu'elle va livrer elle-même à la mort. Jamais il ne lui parut plus charmant. Quel douloureux spectacle pour une mère ! Toutes ses entrailles sont émues ; un torrent de larmes tombe de ses yeux ; elle l'embrasse plusieurs fois et l'arrose de ses pleurs ; elle ferme la corbeille, et la rouvre pour le regarder encore : enfin, après bien des retards et des combats, saisie comme d'un transport de fureur, elle le jette dans le fleuve entre des roseaux, et s'enfuit de désespoir. Seigneur, consolez cette mère affligée ; prenez compassion d'un peuple malheureux qu'on veut exterminer dans son principe, et n'abandonnez pas cet enfant de votre Providence : faudra-t-il que l'espérance d'Israël

périsset avec lui! Non, mes frères, n'en soyons pas inquiets; il repose d'un sommeil tranquille dans le sein des éléments, et va trouver son salut dans son naufrage même.

En effet, comme la jeune Marie, sa sœur, se tenait à quelque distance, par ordre de sa mère, pour observer ce qu'il en arriverait, tout à coup, par une secrète disposition d'en haut, la princesse Thermutis, fille unique du roi, parut accompagnée des femmes de son service, et vint au fleuve pour y prendre le bain : en approchant du rivage, elle aperçut la corbeille flottante, et se la fit apporter. Curieuse, impatiente de savoir ce que ce pouvait être, elle l'ouvrit avec empressement, et fut extrêmement frappée d'y trouver un enfant d'une beauté ravissante, qui lui tendait ses petits bras en pleurant, et qui semblait la regarder avec des yeux caressants, comme si c'eût été sa mère. Son air tendre et gracieux, son malheur, ses accents plaintifs et ses larmes, la singularité même de l'aventure, tout contribua à toucher la princesse en sa faveur; et Dieu qui tient en sa main le cœur des rois, fit naître en ce moment dans celui de Thermutis une tendresse maternelle pour cet enfant abandonné. Hélas! c'est, dit-elle, le fils infortuné de quelque Hébreu : c'est bien dommage qu'un enfant si beau périsset! puisque je n'en ai point, et que le Ciel m'envoie celui-ci, il faut que je l'éleve et qu'il me doive la vie.

Alors sa jeune sœur attentive à ce qui se passait, tâcha de s'enhardir, et s'approcha en tremblant; son cœur ému palpite, et une timide pudeur fait rougir son front modeste: cependant elle ne se déconcerte point; elle avait déjà de la conception, et sa petite intelligence sut profiter assez adroitement de la conjoncture. Souhaitez-vous, dit-elle à la princesse, que j'aie vous chercher une femme des Hébreux pour nourrir cet enfant. Cette offre vient fort à propos, et est agréée de la fille de Pharaon. La jeune Marie courut donc à sa mère, et Jochabed transportée de joie, accourant elle-même pour recevoir les ordres de la princesse, la trouva et toute sa suite autour du petit Moïse, dont on ne pouvait se lasser d'admirer la beauté; elle le reçut de ses mains royales, comme un dépôt cher et précieux, qui lui fut bien recommandé; elle l'embrassa plusieurs fois avec des transports de tendresse indicible; et à la faveur de cette protection respectable, elle l'éleva sans crainte avec des soins extrêmes.

Seigneur, que votre Providence sait admirablement confondre et tromper la vaine prudence des mortels! C'est donc Pharaon lui-même qui va, pour ainsi dire, nourrir dans son sein le vengeur d'Israël et le fléau de l'Egypte. Ne pourrais-je pas ici, mes frères, appliquer d'avance à ce glorieux précurseur de l'ancienne loi le prophétique horoscope du précurseur naissant de la loi nouvelle? *Quis putas puer iste erit?* Maison de Jacob, peuples de la terre, « *quel pensez-vous que sera un jour cet enfant* » (Luc., 1, 66) si prodégé du ciel? Sera-ce un grand prince ou un

grand prophète? Oui, ce sera l'un et l'autre, et quelque chose encore de plus; ce sera l'ambassadeur du Très-Haut, la force de Dieu et l'homme de sa droite, le maître et comme le Dieu des éléments, le favori du Tout-Puissant et l'instrument de ses merveilles, l'organe de sa sagesse, le législateur de son peuple, l'oracle des nations, le docteur du monde, le premier historien connu de la religion, et comme son fondateur, du moins quant à l'appareil et à la magnificence du culte divin. Voilà, mes frères, bien des titres pompeux, et néanmoins une expression insuffisante des prérogatives et des grandeurs de Moïse. Faisons donc honneur à cet homme extraordinaire, qui en a tant fait lui-même à la religion, et qu'il nous importe de connaître. Admirez dès son berceau les attentions et les desseins de Dieu sur lui. Intéressons-nous à sa vie merveilleuse, à son heureuse naissance, à sa conservation surnaturelle, au progrès de son élévation, aux vicissitudes de sa fortune, à sa mission d'en haut et à ses prodiges. Ces préparatifs de la délivrance d'Israël dans la personne de Moïse et par son ministère, furent sans contredit ce qu'il y a de plus intéressant pour nous parmi les événements de la servitude d'Egypte; ce qu'on y trouve de plus flatteur et de plus important pour la religion.

Suivons donc l'éducation et les destinées du petit Moïse. La fille de Pharaon touchée de plus en plus des grâces naissantes qui brillaient en lui, se le faisait souvent apporter, comblant toujours la mère de bienfaits et l'enfant de caresses. Jamais l'Egypte n'avait rien enfanté de si charmant; il semblait que le Ciel prit plaisir à verser sur cet enfant de prédilection tous les agréments et les attraits propres à le faire aimer. On ne pouvait l'envisager, sans être saisi et comme ébloui de sa beauté; plus la princesse le voyait, plus elle s'y attachait; et quand il fut assez fort, elle le fit venir au palais; elle l'adopta pour son fils, du consentement de Pharaon, qui l'aima lui-même avec tendresse, et qui dès lors forma pour lui des projets de grandeur. On l'éleva donc en prince à la cour du roi, et on lui donna des maîtres choisis pour le rendre habile dans les sciences des Egyptiens; il promit dès ces commencements ce qu'il devait être un jour; c'est-à-dire, un homme d'un mérite supérieur et transcendant. Au rapport de l'historien Philon, rien n'échappait à la pénétration et à la facilité de son esprit. Une ingénieuse et brillante vivacité, une mémoire heureuse et féconde, une élévation de sentiments peu commune, une douceur charmante dans les mœurs, une grâce inimitable dans ses manières et dans sa personne, tout en lui donnait de l'admiration à ses maîtres même, qui cultivèrent avec soin un si riche fonds : c'est ainsi que par une éducation noble et savante, Dieu le disposait de bonne heure au ministère important auquel il le destinait.

Un autre trait de Providence encore bien marqué sur le jeune Moïse et sur sa nation est, disent les interprètes, que ce fut son

propre père Amram, lequel était de la tribu de Lévi, qui fut choisi pour l'initier dans les sciences de Chaldée et d'Assyrie, et pour lui apprendre la langue des Hébreux; parce que, pouvant être appelé au trône, il convenait qu'il entendit les différents idiomes des sujets d'Égypte. Ce sage Israélite, charmé du beau caractère et du naturel aimable de son fils, seconda avec plaisir ses dispositions heureuses; et il profita habilement de cette occasion pour faire éclore dans son cœur les semences de piété, les principes de religion dont sa mère Joehabed avait déjà prémuni la première éducation de ses tendres années; il lui inspira de bonne heure un attachement inviolable au peuple circoncis qui l'avait enfanté, et au vrai Dieu, qui l'avait sauvé par une espèce de miracle; il lui donna au contraire une extrême aversion des vices et des superstitions de l'Égypte idolâtre. Parfaitement instruit de l'histoire du monde et de la religion de ses pères, il remplit son esprit des traditions et des espérances d'Israël; sans cesse il retraçait à ses yeux les magnifiques promesses du Seigneur et son alliance avec les Hébreux, les vertus magnanimes de leur père Abraham, le sacrifice héroïque d'Isaac, les glorieuses prophéties de Jacob, l'histoire merveilleuse de Joseph, et les grandes destinées du peuple de Dieu, malgré son esclavage. Le Seigneur lui-même, agissant sur son cœur, le formait à la vertu par une grâce singulière, et le préservait par sa sainte crainte de la séduction et des dangers du grand monde.

Le jeune Israélite vit autour du trône, dans une cour infidèle et corrompue, le faste, l'orgueil, l'ambition, l'intérêt, la politique, la flatterie, les trahisons, les intrigues, la volupté, la mollesse, la licence et l'impiété, toutes les cupidités, toutes les passions et les idoles du monde profane: que d'écueils et de périls pour un prince à la fleur de l'âge et dans le premier feu de la jeunesse, dans le centre des vanités et des plaisirs! Plus aimable encore et plus beau que Joseph, il trouva sans doute, comme lui, des Égyptiennes séductrices, habiles à joindre aux agréments de la nature tous les artifices de la vanité, et les ressorts de la passion: mais il méprisa généreusement la voix enchantée de ces trompeuses sirènes. Parmi tant de pièges et de dangers, la sagesse le conduisait comme par la main: non-seulement il conserva son innocence, mais il força l'impiété même à estimer et à respecter sa vertu: tant il est vrai qu'on peut être sage et religieux partout avec liberté, et même avec honneur!

Après cela, mes frères, quelle honte pour notre siècle de voir aujourd'hui, non plus au milieu d'un monde idolâtre, mais dans le sein même de la vraie religion, si peu de retenue et de modestie, si peu de pudeur dans une jeunesse évaporée, qui ne respire que la vanité, le plaisir et la galanterie! Qui ne gémirait de voir parmi nous tant de malice et de dépravation dans les mœurs, tant de funestes naufrages de la chasteté, tant de

jeunes mondains, qui sont peut-être déjà de vieux pécheurs, et qui font gloire de l'être! comme si la fleur de l'innocence n'était pas infiniment plus précieuse que celle de la beauté; comme si l'éclat de la vertu ne surpassait point celui de la naissance et des richesses; comme si la sagesse n'était point le premier mérite de l'homme, et la grâce de Dieu son principal ornement!

Chaque saison de la vie a ses accroissements de perfection. Moïse, parvenu à la maturité de l'âge, rassembla dans sa personne toutes les qualités propres à faire un grand homme: un air de dignité et d'affabilité, une âme droite et généreuse, un génie sublime et orné, surtout un caractère marqué de sagesse, imposant dans sa conduite et ses discours; en un mot, un mérite éclatant et modeste le fit regarder comme l'ornement de la famille royale, l'espérance et l'appui du trône; mais Dieu ne l'avait ainsi élevé et distingué que pour le rendre plus utile à ses desseins et plus respectable à son peuple, et non pour faire le bonheur ou la gloire de l'Égypte. Peu touché de sa fortune, dégoûté du monde et de ses vanités, il aimait mieux suivre le destin du peuple de Dieu, souffrant et malheureux, que celui d'une cour infidèle et réprouvée. Heureusement dégagé du lien qui l'attachait à la maison royale, par la mort de la princesse d'Égypte, il renouça aux espérances de son adoption, et se déclara généreusement pour ses frères opprimés; il les consola et les encouragea dans leur affliction; il les protégea avec une liberté magnanime, jusque-là qu'ayant vu un des officiers proposés par le prince, maltraiter un Israélite injustement, transporté d'un zèle vengeur, et autorisé de Dieu, dont l'esprit l'inspirait, il s'éleva contre l'Égyptien coupable et le mit à mort; mais ce coup d'éclat ayant achevé de le disgracier auprès du souverain, instruit de la colère et des menaces de Pharaon, il s'exila lui-même, et s'enfuit dans la terre de Madian, où il fut conduit par la Providence pour épurer sa vertu dans la retraite et la solitude; pour l'exercer dans la contemplation des choses divines, dit saint Basile; pour le sanctifier et le préparer aux grands desseins du Seigneur,

C'est en effet dans cet éloignement du monde, que la grâce l'appelle et le dispose à remplir sa vocation glorieuse: c'est là qu'il est éclairé d'en haut, et que la Divinité se manifeste à lui dans la vision merveilleuse du buisson ardent; c'est là qu'il reçoit du Ciel sa mission et la puissance des prodiges pour délivrer son peuple; en sorte qu'il va devenir un grand prophète, un homme inspiré et fort élevé au-dessus du commun des mortels. Que dis-je! un dieu même en quelque sorte, et le dieu des dieux de la terre, suivant cet oracle de l'Écriture: *Ecce constitui te deum Pharaonis.* (Exod., VII, 1.)

Remarquons, mes frères, avec l'éloquent Bossuet, la profondeur et l'énergie de cette expression sublime. Ailleurs, il est dit avec pluralité et partage, *Vous êtes des dieux:* « *Ego dixit: Dii estis.* » (Psal., LXXXI, 6.)

Mais ici, par une distinction réservée à Moïse, il est appelé un dieu, il est établi par le Seigneur même le dieu de Pharaon et de l'Égypte : *Ecce constitui te deum Pharaonis*. Une marque de divinité est d'avoir des prophètes, et son frère Aaron sera le sien : *Et Aaron erit propheta tuus*. (*Exod.*, VII, 1.) Sa verge miraculeuse et terrible est comme la foudre et le tonnerre qu'il porte en sa main pour faire trembler les mortels : *Virgam quoque hanc sume in manu tua; in qua facturus es signa*. (*Exod.*, IV, 17.) Dépositaire de la toute-puissance, il commandera aux éléments, il divisera les eaux de la mer, il fera sortir l'eau des rochers. Médiateur entre Dieu et les hommes, il sera son interprète et leur oracle; il paraîtra aux yeux d'Israël comme un ange lumineux, le front couronné de splendeur; et au milieu de tant de gloire, il sera le plus modeste, le plus aimable et le plus doux des hommes, continuellement occupé du bien public et des intérêts de la religion, rempli de zèle et d'amour pour son Dieu, plein de tendresse et de vigilance pour son peuple. Tel est d'avance, mes frères, le caractère et le portrait de ce fameux législateur d'Israël, qui a eu une part si glorieuse à l'établissement du saint culte dans l'ancienne alliance, dont l'Évangile même nous parle en divers endroits d'une manière si honorable, et que tout chrétien instruit doit connaître pour savoir comme il faut sa religion.

Cependant le moment de la Providence approchait, et l'esclavage des Hébreux touchait à son terme. Quoique cet édit barbare, qui dévouait à la mort leurs enfants nouvellement nés, eût été révoqué comme un monument trop honteux à la puissance royale, on n'avait pas laissé de les tourmenter cruellement; et sur ces fins, la tyrannie fut portée à son comble, en poussant l'inhumanité et l'injustice, jusqu'à leur refuser même les matériaux nécessaires aux travaux intolérables qu'on exigeait d'eux impitoyablement. Alors la terre d'Égypte, où ils furent obligés de se répandre par les campagnes pour mendier et ramasser les pailles nécessaires à la confection des briques, retentit de leurs plaintes; et loin d'en avoir compassion, on les accablait encore d'injures, d'outrages, d'opprobres, de malédictions et de mauvais traitements : les uns étaient chargés de chaînes, et les autres déchirés jusqu'au vif à coups de verges; cimentant, pour ainsi dire, de leurs larmes, de leurs sueurs et de leur sang les ouvrages publics, dont les fondations devinrent plus d'une fois leur tombeau.

Peut-être demanderez-vous, mes frères, pourquoi la Providence avait livré le peuple de Dieu à une si dure servitude? cela a été, vous répondront les interprètes, pour punir les péchés d'Israël et l'apostasie de plusieurs Hébreux qui avaient participé honteusement à l'idolâtrie et aux superstitions égyptiennes; cela a été encore pour venger sur les enfants le crime des pères; je veux dire l'esclavage de Joseph, vendu inhumainement par ses frères; cela a été enfin pour détacher plus efficacement ce peuple grossier de son

exil, et pour lui laisser une plus grande horreur des abominations d'Égypte, pour avoir occasion de déployer en sa faveur le bras du Tout-Puissant, et d'imprimer aux mortels, par les plus étonnants prodiges, une idée formidable de sa grandeur.

Mais ce qu'il faut encore bien remarquer ici pour notre instruction, c'est que, sous une oppression si injuste, si criante, si insupportable, jamais les Israélites ne pensèrent seulement à conspirer contre l'État, et à se révolter contre leurs maîtres, quoiqu'ils pussent mettre sur pied une armée de plus de cinq cent mille hommes. On lit bien dans l'Écriture qu'ils poussèrent dans leur extrême affliction des gémissements, des cris plaintifs : *Ingemiscerunt vociferati sunt* (*Exod.*, II, 23); mais on n'y voit point que pour cause de tyrannie, ou sous prétexte de religion, ils aient fait, de leur autorité privée, des entreprises violentes, des menaces hautaines contre leurs persécuteurs. Le Seigneur lui-même entreprenant leur défense, sembla ménager la majesté souveraine, et voulut que ses propres ambassadeurs lui fissent d'abord une déférence honorable et de respectueuses remontrances pour l'exécution des ordres qu'ils avaient reçus du Ciel même. Comprenez, mortels, par tout ce récit, que c'est au tribunal de Dieu qu'est réservé le jugement des rois, et qu'appartient la vengeance des abus de la souveraineté. Si cette vengeance éclata sur Pharaon d'une manière effrayante, ce furent les éléments, et non point ses sujets, que le Ciel arma contre lui. Apprenez donc, rois de la terre, à redouter le Seigneur; et vous, peuples, à respecter les rois. Révérez à plus forte raison celui dont ils ne sont que les images : sa colère est encore plus terrible mille fois que la leur; il est infiniment plus grand qu'eux, et dans ses châtimens qu'il faut craindre, et dans ses récompenses qu'il faut mériter pour passer de la servitude de ce monde à la possession de la terre promise, où nous conduise le Père, &c.

XI^e HOMÉLIE.

LE PASSAGE MIRACULEUX DE LA MER ROUGE.

Assumam vos mihi in populum, et scietis quod ego sum Dominus Deus vester, qui vos induxerim in terram super quam levavi manum meam, ut darem eam Abraham. (*Exod.*, VI, 7, 8.)

Je vous prendrai pour mon peuple, et vous savez que c'est moi qui suis le Seigneur votre Dieu, qui vous mènerai en possession de cette terre, que j'ai fait serment de donner à Abraham dans sa postérité.

Quelle frappante succession d'événements mémorables se présente et se déploie à ma vue dans un avenir intéressant pour la religion, qui va prendre une forme plus parfaite et se montrer à l'univers dans un nouvel éclat! Je vois le petit-fils de notre père Abraham, le patriarche Jacob et ses enfants, chefs illustres des douze tribus d'Israël, transportés en Égypte par une disposition mystérieuse de la Providence, et des desseins profonds sur cette nation choisie que le Seigneur adopte; peuple naissant, heureux d'abord et florissant à l'ombre du glorieux

ministère de Joseph ; mais ensuite opprimé sous le joug tyrannique d'une servitude accablante : délivrés enfin, vengés et glorifiés par les plus éclatantes merveilles, les Israélites vont sortir de leur esclavage en vainqueurs, et prendre possession de leur patrie en conquérants. Le bras du Tout-Puissant les protège, les accompagne ; les prodiges et les miracles se multiplieront en leur faveur ; une terre de bénédiction où règne l'abondance, deviendra bientôt leur héritage, et le Seigneur y établira au milieu d'eux son tabernacle et son sanctuaire.

Dans un point de vue plus éloigné, je vois s'élever sur les collines de Sion une sainte cité, figure de l'Eglise chrétienne et de la Jérusalem céleste. Là, un temple auguste, un temple superbe fera révéler la présence du vrai Dieu et la majesté de son culte. La pompe extérieure de cette religion divine, son Arche sainte, ses mystères, ses cérémonies, ses sacrifices, ses ministres, ses Pontifes, ses livres sacrés, ses oracles, tout y annoncera la sainteté de Dieu, sa grandeur, ses desseins ; et dans tout cela, j'entrevois les figures, les préparatifs d'un culte encore plus parfait par la venue du Messie, ce divin Libérateur d'Israël, ce Sauveur du monde, qui établira enfin sur les fondements mêmes de la loi judaïque le triomphe de l'Évangile, et le règne immortel de la grâce.

Prenons donc part, mes frères, aux destinées de cet ancien peuple de Dieu, et à toutes les merveilles de l'ancien Testament, qui intéressent aussi le nouveau, puisqu'elles ont été opérées en faveur des Israélites, qui appartiennent aussi bien que nous au Messie qu'ils attendaient, et qui devait sortir de leur nation ; qui furent nos pères dans l'ordre de la religion, et nos frères dans celui de l'alliance avec le vrai Dieu, déjà chrétiens en quelque sorte et membres de l'Eglise, dit saint Augustin (*De catech. rudib.*, cap. 19,) sinon parle caractère et par le nom, du moins par l'espérance et par la foi, par l'attente et le bienfait commun de la Rédemption : *Re, non nomine Christiani, Ecclesiam membra*. La gloire des prodiges de l'ancienne alliance rejaillit donc aussi sur nous, et nous aurions mal notre religion, ou nous serions des ingrats, si, en célébrant aujourd'hui dans la délivrance d'Israël, et dans le fameux passage de la mer Rouge, la puissance de notre Dieu, nous néglignons d'y reconnaître encore avec admiration ses bienfaits et ses desseins : C'est, disait-il, afin que vous racontiez à la postérité toutes les plaies dont j'aurai frappé les Egyptiens vos tyrans, et que vous sachiez que je suis le souverain dominateur de l'univers : *Ut narres in auribus nepotum tuorum quoties contriverim Ægyptios : et sciat is quia ego Dominus*. (*Exod.*, X, 3.)

Moïse sauvé des eaux par une espèce de miracle, adopté par la princesse d'Égypte, fille unique du roi, élevé en prince dans les sciences et la sagesse des Egyptiens, instruit à fond par son propre père du culte et des traditions du peuple Hébreu, protégé du Seigneur, et préservé du vice au milieu

d'une cour infidèle et corrompue, enfin dégagé des liens de la grandeur mondaine, exilé, fugitif et solitaire dans le pays de Madian, servit le Dieu de ses pères dans l'innocence de la retraite, et se préparait ainsi, sans le savoir, à remplir ses hautes destinées, lorsque le Seigneur se manifesta à lui sur le mont Horeb, dans la vision mystérieuse d'un buisson tout éclatant de lumière et de flamme, qui était en feu sans se consumer. Comme il approchait étonné d'une si grande merveille : Moïse, Moïse, lui dit une voix extraordinaire, arrêtez, et respectez un lieu sanctifié par la présence de votre Dieu : Je suis le Dieu de vos pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob. A ces mots, saisi d'une sainte frayeur, Moïse se couvre le visage, et n'ose lever les yeux par respect. J'ai vu l'affliction de mon peuple, lui dit le Seigneur ; ses cris sont montés jusqu'à mon trône, et je suis descendu pour le tirer de l'oppression : je veux le conduire dans une terre plus heureuse, dans une terre excellente où coulent le lait et le miel ; et c'est vous que j'ai choisi pour le tirer de l'esclavage de l'Égypte. Vous, et votre frère Aaron, vous serez tous deux mes ministres, mes ambassadeurs ; il portera ma parole, et vous, les commandements. Vous intimerez au roi Pharaon mes ordres suprêmes, et vous mettrez mon peuple en liberté. Allez donc de ma part à ce peuple affligé, et annoncez-lui sa prochaine délivrance. S'il ne se rend point d'abord à votre témoignage, il en croira du moins vos miracles ; mais je sais que l'orgueilleux Pharaon s'opposera avec obstination à mes volontés, et l'Égypte rebelle, devenue le théâtre de mes merveilles, va sentir la puissance de mon bras, et la rigueur de mes vengeances.

Grand Dieu, quel arrêt ! quel contraste de justice et de miséricorde tout ensemble ! quelle diversité de conduite et de providence sur ces deux peuples différents ! quelle protection bienfaisante d'une part, et de l'autre, quel jugement redoutable ! Il est bien vrai, mon Dieu, l'homme fidèle qui s'attache à votre service, a bien lieu de mettre en vous sa confiance, mais en même temps que l'impie audacieux et le pécheur endurci doivent trembler ! qu'ils viennent ici se confondre et s'instruire.

Moïse et Aaron, animés de l'esprit de Dieu, se présentèrent donc au roi d'Égypte, et lui dirent avec une sainte liberté ; Prince, c'est le Dieu d'Israël, le souverain Dominateur de l'univers, qui nous envoie, et qui vous parle par notre organe : il vous ordonne de laisser partir son peuple, afin que nous allions tous au désert, pour y sacrifier au Seigneur notre Dieu. Eh ! qui est donc ce Seigneur, répliqua fièrement Pharaon, pour me commander avec cette autorité, et pour que je me soumette à ses ordres ? Je ne sais point ici d'autre maître que moi et je ne connais pas le Seigneur : *Nescio Dominum*. (*Exod.*, V, 2.) Ah ! prince insensé, vous ne connaissez pas le Seigneur ; et toute la nature, la terre et les cieux qu'il a formés, vous annoncent sans cesse sa puissance et sa gloire.

Nescio Dominum, vous ne connaissez pas le Seigneur, et les créatures même inanimées semblent le connaître ; les vents, la foudre, les tempêtes obéissent à ses volontés, toujours prêts à servir sa justice et sa vengeance. *Nescio Dominum* ; non, monarque orgueilleux, vous ne connaissez pas le Seigneur ; mais on vous apprendra bientôt à le connaître, lorsqu'il fera paraître à vos yeux les plus surprenants prodiges ; lorsqu'il fera tomber sur votre tête, et sur votre empire, les plus terribles fléaux de sa colère.

En effet, les ambassadeurs du Très-Haut étant retournés, par son commandement, au palais du roi, pour prouver leur mission, Aaron, en présence du monarque et de sa cour, jeta par terre la miraculeuse baguette de Moïse ; et tout à coup elle se changea en un serpent vif et animé. A ce prodige imprévu, le prince recule épouvanté : il les traite de magiciens ; et pour les confondre, il fait venir aussitôt les enchanteurs d'Egypte : ceux-ci, par le secours et l'art du démon, imitèrent le miracle du vrai Dieu, et leurs baguettes furent aussi changées en serpents ; mais à l'instant celui d'Aaron les dévora tous aux yeux de l'assemblée, montrant par là une supériorité de puissance qui n'appartenait qu'à la Divinité. Néanmoins Pharaon ne se rendit point, et ce monarque impérieux s'obstinant à résister aux ordres réitérés du Seigneur, enfin la colère du Ciel éclata, et frappa l'Egypte de dix plaies consécutives, toutes aussi funestes qu'effrayantes.

D'abord, les envoyés de Dieu s'étant rendus par son ordre sur le bord du Nil, Aaron, en présence du roi, et de sa cour, étendit la baguette de Moïse sur ce fleuve, et le frappa : à cette marque de puissance et d'indignation, aussitôt l'eau du Nil, et même celles des fontaines et des sources furent changées en sang par toute l'Egypte : de sorte que les Egyptiens ayant horreur d'en boire, restèrent sept jours dans un étrange embarras.

Peu de temps après, Aaron, par l'ordre de Dieu, étendit encore sa main sur les fleuves, sur les ruisseaux, sur les marais, et toute l'Egypte fut inondée d'une multitude inconcevable de grenouilles, qui semblaient naître partout, et qui fourmillaient de toutes parts avec une incommodité insupportable ; qui portaient partout le dégoût et l'horreur, jusque dans l'intérieur des maisons, et même jusque dans le sein des habitants ; qui infectaient jusqu'aux mets de la table des grands, et jusqu'à la couche des princesses, sans qu'il fût possible de s'en garantir.

Après cela, le même Aaron frappa de sa baguette la poussière de la terre, et toute l'Egypte fut bientôt couverte d'une si terrible nuée de mouches, et ensuite infectée d'une si prodigieuse quantité de mouches de toute espèce, que l'air se trouva rempli partout d'insectes importuns et venimeux : les animaux en furent et les habitants désolés en étaient cruellement tourmentés nuit et jour, et douloureusement

blessés, sans pouvoir se défendre de cette persécution continuelle et intolérable. C'est ainsi, mes frères, que Dieu, quand il veut, sait humilier l'homme, et châtier son orgueil, même par de faibles et vils instruments.

Cependant, ce n'étaient encore là, pour ainsi dire, que des préludes de vengeance, et des essais de la colère de Dieu. Il leva de nouveau son bras sur l'Egypte, et commanda à la peste de désoler les campagnes et de ravager les troupeaux ; après quoi, il frappa les hommes même d'un mal aussi sensible qu'humiliant. Moïse se présenta au roi ayant de la cendre en sa main ; il la jeta dans les airs, et l'effet de cette cendre fatale se répandant sur toute l'Egypte, ses habitants se sentirent attaqués de douleurs aiguës causées par des tumeurs malignes et ardentes, par d'affreux ulcères, qui faisaient en même temps leur honte et leur supplice.

Un autre fléau suivit encore : Moïse étendit sa main vers le ciel, comme pour appeler les éléments à la vengeance de leur auteur. A ce signe redoutable, les vents et les orages accourent en fureur, les tourbillons annoncent la tempête, le ciel se charge de nuages ténébreux, l'air s'enflamme, les éclairs étincellent de toutes parts, les éclats redoublés du tonnerre font frémir les mortels et trembler la terre sous leurs pieds, une grêle effroyable mêlée de feux, de foudre et de carreaux, tombe du ciel avec un fracas épouvantable, et porte partout sur la terre la désolation, l'incendie, la terreur ; les arbres en sont fracassés, et les maisons ébranlées : terres, vignes, forêts, hommes, animaux, tout est érasé dans la campagne : l'Egypte entière tremble ou meurt sous cet horrible châtement, tandis que les adorateurs du vrai Dieu, par une distinction frappante, toujours intacts et exempts des fléaux d'Egypte dans leur habitation, toujours en sûreté à l'ombre de la protection du Ciel, bénissent le Seigneur dans la terre de Gessen, et regardent d'un œil tranquille les désastres de leurs ennemis.

Eh bien ! malheureux prince, connaissez-vous maintenant le Seigneur ? Ce Dieu d'Israël est-il une Divinité faible et impuissante ? Est-ce un maître méprisable, et le pécheur insensé s'en moque-t-il impunément ? Il est vrai, je suis coupable, dit-il à Moïse d'un air consterné, le Seigneur est juste, mon peuple et moi nous sommes des impies. Fléchissez seulement votre Dieu, pour qu'il arrête la grêle et les tonnerres, après quoi je vous laisse aller en liberté. A cette humble confession, qui ne le croirait efficacement converti ? Mais qu'est-ce qu'un repentir forcé, sinon pour l'ordinaire une conversion hypocrite et réprouvée ?

En effet, à peine la colère de Dieu a-t-elle suspendu ses coups à la prière de Moïse, que l'Egyptien, toujours plus enduré, aggrave son crime en persistant dans sa révolte. Le Seigneur en est aussi toujours plus irrité : il commande à un vent fort et brûlant

d'amener sur ce royaume infidèle une effroyable multitude de sauterelles affamées. La surface de la terre est partout couverte de ces insectes innombrables, qui achèvent de dévorer et de détruire ce que la grêle pouvait avoir épargné dans les campagnes, dont le dépouillement et l'affreuse désolation annoncent une famine générale.

A ce huitième fléau succède un neuvième encore plus affreux. Moïse étend sa main vers le ciel, et tout à coup l'air s'obscurcit, le soleil s'éclipse, le jour disparaît, toute l'Égypte se trouve enveloppée d'une nuit obscure et profonde, dont les ténèbres sont si épaisses, qu'elles sont sensibles et palpables; si extraordinaires, qu'elles sont même impénétrables à toute lumière artificielle, et qu'elles éteignent le feu. Chacun saisi d'une secrète terreur et d'une frayeur mortelle, reste immobile, glacé et comme enchaîné dans son aveuglement pendant trois jours consécutifs. De temps en temps les esprits des ténèbres déchainés et répandus dans l'air, frappent leurs oreilles de hurlements et de cris lugubres qui les épouvantent: une lueur infernale et passagère présente subitement à leur vue des spectres hideux, des fantômes menaçants, dont ils frissonnent d'horreur et d'effroi, comme s'ils allaient être dévorés par les monstres de la terre, ou entraînés tout vivants par les démons dans le fond des abîmes.

Néanmoins, les Égyptiens n'étant pas encore suffisamment domptés par tant de châtimens, et Pharaon reprenant son orgueil aussitôt que la colère de Dieu laissait quelque relâche à son peuple, le Seigneur résolut de les frapper à l'endroit sensible du cœur par une dixième et dernière plaie, qui devait opérer enfin la délivrance d'Israël. Mais auparavant il adressa à Moïse ces paroles mémorables: Ce mois-ci sera pour vous le premier de tous les mois et le commencement de l'année. Parlez à toute l'assemblée des enfans d'Israël, et ordonnez-leur, de ma part, qu'au dixième jour de ce mois, chaque chef de famille ait soin de préparer pour sa maison un agneau, ou du moins un chevreau qui soit de l'année. Ce sera un mâle et il sera sans tache. Vous le garderez jusqu'au quatorzième jour du mois, et toute la multitude des enfans d'Israël l'immolera sur le soir. Vous marquerez de son sang les portes de vos maisons, et cette même nuit vous en mangerez la chair rôtie au feu, avec des pains sans levain et des laitues sauvages. Or voici en quelles dispositions vous ferez cette scène mystérieuse: vous vous mettez en état de voyageurs, avec une ceinture autour des reins, des chausses aux pieds et un bâton à la main; et vous mangerez à la hâte; car c'est la Pâque, c'est-à-dire le passage du Seigneur. Cette nuit-là, je passerai par l'Égypte et je frapperai de mort tous ses premiers-nés; mais je distinguerai vos maisons teintes du sang de l'agneau pascal, et mon glaive exterminateur n'y entrera point. Or, ce grand jour sera pour vous un monument à jamais mémorable; vous le célé-

brerez de race en race par un culte perpétuel comme une fête solennelle consacrée au Seigneur votre Dieu. Vous garderez inviolablement cette coutume comme une loi éternelle pour vous et pour vos enfans, et vous observerez toujours les mêmes cérémonies.

Telle fut, mes frères, l'institution primitive de la Pâque des juifs, qui fut dès lors un prophétique et religieux symbole de la Pâque des chrétiens; car il est important que vous soyez instruits de cette célèbre origine de l'un de nos plus grands mystères. Oui, selon les Pères et les Docteurs, cet agneau pascal des Hébreux est une figure bien naturelle et bien touchante du Sauveur du monde, le vrai Agneau de Dieu, cet Agneau pur et sans tache qui a été sacrifié sur le Calvaire pour nous délivrer de l'esclavage du démon, et qui s'immole encore sans cesse pour nous sur l'autel; qui se donne à nous en nourriture, en viatique, pour nous fortifier, comme Israël, et nous disposer au grand voyage de la terre promise.

L'impie Pharaon étant donc toujours rebelle, jusqu'à menacer Moïse dans sa colère de le faire mourir, le Seigneur Dieu des vengeances envoya ses anges exterminateurs, qui, dans cette nuit même de la Pâque, portèrent le coup mortel à tous les premiers-nés d'Égypte, depuis l'héritier du trône jusqu'au fils de l'esclave. Ces misérables victimes se sentant frappées s'agitent comme des furieux et courent çà et là comme des insensés, cherchant à échapper, s'il se peut, au trait de la mort qu'ils portent dans leur sein. Toutes les familles en sont dans le trouble et l'alarme. On n'entend par tout ce malheureux empire que des cris lamentables. Chaque maison renferme son mort, dit l'Écriture; et ce mort est l'ainé, l'appui, l'espérance de sa famille. O nuit affreuse! nuit de désolation et d'horreur! L'Égypte n'est plus qu'une confusion tumultueuse de gens cousternés, éperdus, désespérés. La douleur des pères et des mères, des petits et des grands, du peuple et de la cour, dégénère en fureur, et se tourne en sédition, en sorte que Pharaon, forcé par leurs cris et par son propre désespoir, se rend enfin; et les Égyptiens pressent eux-mêmes les Israélites de sortir sans délai du royaume. O grand Dieu, que vous savez bien vous faire obéir quand vous le voulez! Que vous êtes redoutable quand vous parlez en maître et que vous commandez en Dieu! Mais aussi pourquoi faut-il que le cœur de l'homme soit si insensible à vos bontés et si rebelle à vos menaces! Pourquoi faut-il que le pécheur, obstiné dans sa malice, oblige votre justice à le perdre, tandis que votre clémence cherchait à le sauver. C'est donc ainsi, mes frères, que le Dieu des éléments, que l'arbitre suprême de la vie et de la mort tient toujours renfermés dans le trésor de sa colère les fléaux du ciel et les calamités publiques, pour châtier, quand il faut, les crimes de la terre et les péchés des rois, aussi bien que ceux des peuples.

C'est à lui, en effet, qu'est réservée la pu-

nition de ces souverains de la terre qui abusent injustement de leur puissance, qu'on doit cependant respecter toujours dans ses injustices mêmes, et nous en voyons ici un exemple bien remarquable ; c'est que, sous une oppression si odieuse, si criante, si insupportable, jamais les Israélites ne pensèrent seulement à conspirer contre l'État et à se révolter contre leurs maîtres, quoiqu'ils pussent mettre sur pied une armée de cinq cent mille hommes. On lit bien dans l'Écriture qu'ils poussèrent vers le Ciel, dans leur extrême affliction, des gémissements, des cris plaintifs : *Ingemiscetes vociferati sunt* ; mais on n'y voit point que pour cause de tyrannie, ou sous prétexte de religion, ils aient fait de leur autorité privée des entreprises violentes, des menaces hautaines contre le gouvernement. Le Seigneur lui-même, en prenant leur défense, sembla ménager la majesté royale, et voulut que ses propres ambassadeurs lui fissent d'abord une déference honorable et de respectueuses remontrances sur les ordres dont le ciel même les avait chargés. Comprenez donc, mortels, par tout ce récit, que c'est au tribunal de Dieu qu'est dévolu le jugement des rois, et qu'appartient la vengeance des abus de la souveraineté. Si cette vengeance éclata d'une manière effrayante sur Pharaon, ce furent les éléments, et non point ses sujets, que le Ciel arma contre lui. Apprenez donc, rois de la terre, à redouter le Seigneur, et vous, peuples, à honorer les rois. Révérez à plus forte raison celui dont ils ne sont que les images ; sa colère est encore plus terrible mille fois que la leur, et il est infiniment plus grand qu'eux.

Igitur cum emisisset Pharaon populum, armati ascenderunt filii Israel de terra Egypti. (Exod., XIII, 18) Les enfants d'Israël, prévenus et bien instruits par Moïse, s'étaient déjà rassemblés et préparés au départ. Profitant de la crainte et de la crédulité des Egyptiens que Dieu aveuglait par un juste jugement, ils en avaient emprunté assez facilement toutes sortes de vases d'or et d'argent, d'habits et d'effets précieux, comme en ayant besoin pour la solennité qu'ils prétendaient aller célébrer au désert. Dès le soir précédent, ils avaient immolé et mangé l'agneau pascal, ayant un bâton à la main comme des gens qui se disposent au voyage, en sorte qu'au point du jour tout ce grand peuple, où Dieu avait permis qu'il n'y eût pas pour lors un seul infirme, se trouva en état de marcher au nombre d'environ deux millions d'âmes, dont près de six cent mille hommes étaient capables de porter les armes. Ils se partageaient en différentes troupes, et leurs nombreux troupeaux furent mis au centre sous leurs guides, avec les chariots chargés de toutes sortes de provisions et de richesses. Moïse, attentif à tout, se fit représenter le cercueil de l'illustre Joseph, et le fit placer avec honneur sur un char distingué, pour le porter au tombeau de ses pères. Après quoi toute la colonie se mit en mouvement et sortit d'Égypte en très bel ordre,

comme une armée victorieuse chargée des trésors et des dépouilles de leurs ennemis, que Dieu leur avait donnés de sa pleine autorité comme un juste dédommagement. Ce Dieu protecteur se mit à leur tête par le ministère et la présence d'un ange tutélaire qui le représentait. Il les couvrit pour ainsi dire de l'ombre de ses ailes, en étendant sur eux un nuage sombre comme un grand voile, pour le parer des ardeurs du soleil. Il fit marcher devant eux une miraculeuse colonne de nuée d'un éclat singulier, qui leur servait de guide pendant le jour et de flambeau pendant la nuit : tellement que cette république ambulante et mobile était moins conduite par Moïse que par l'ange du Seigneur, et par le Seigneur lui-même : *Dominus autem precedebat eos.* (Ibid., 21.)

Mais bientôt Pharaon avec son peuple se repentit de les avoir laissés sortir du royaume. Ils avaient emporté les richesses de l'Égypte sous le prétexte d'une fête de religion, et les Egyptiens avaient bien compté qu'ils retourneraient après la solennité. Le tyran qui se crut joué, et qui était au désespoir de leur évasion, résolut de les remettre en servitude ou de les exterminer. Nous n'avons, dit-il, qu'à les poursuivre à main armée ; ce sont des esclaves fugitifs, qui trembleront à la vue de leurs maîtres, et il faudra bien qu'ils rentrent sous le joug malgré eux. Il assemble donc ses troupes avec précipitation ; les Egyptiens courant après leurs propres dépouilles, se rangent en foule sous ses étendards, et cette armée formidable marche avec ardeur aux Israélites.

Ceux-ci, qui n'avaient encore aucun usage des combats, frémissaient du danger. Devant eux une mer profonde les arrête, et derrière une armée ennemie les enferme entre des rochers escarpés à droite et à gauche ; ils se croient perdus ; ils crient vers le Seigneur, et son ange vient à leur secours. La colonne miraculeuse va se placer entre leur camp et celui des Egyptiens, formant une obscurité pour les ennemis de Dieu, et pour son peuple une clarté lumineuse. Ensuite Moïse, animé d'un transport divin, étend la main sur cette mer orageuse ; il lui commande au nom du Seigneur, et ce fier élément, obéissant à sa voix, ouvre son sein, se divise, se dessèche et se consolide au fond, à l'aide d'un vent impétueux ; d'un rivage à l'autre ses eaux suspendues des deux côtés et fixées dans leur aplomb, comme si ç'avaient été deux grands murs de glace solide, présentent un large passage, et les Israélites s'avancent avec confiance dans cette route nouvelle que le doigt de Dieu vient de leur tracer.

Cependant la colonne miraculeuse marchait après eux toujours dans la même situation ; et les Egyptiens, jugeant par son mouvement de la fuite des Hébreux, voulurent les poursuivre. Trompés par les ombres de la nuit et par leur propre aveuglement, que Dieu permettait à dessein, ils s'engagèrent imprudemment dans ce chemin inconnu, nouvellement ouvert par un prodige et frayé

par une nation de miracles. Mais lorsque le Seigneur Dieu des vengeances eut ainsi rassemblé ses ennemis dans le sein du golfe, et que tout Israël fut en sûreté sur l'autre rivage, tout à coup le côté obscur de la colonne miraculeuse s'ouvre et montre aux Egyptiens, au milieu d'un éclat éblouissant, un ange menaçant et terrible, un nouvel exterminateur, qui les étonne et les effraye. Le tonnerre gronde et part de la nuée; il en sort une grêle de pierres meurtrières et de traits enflammés qui les foudroient, qui répandent parmi eux la terreur et la confusion. Fuyons Israël, s'écrient-ils tout éperdus; le Seigneur lui-même combat pour eux contre nous. Mais, tandis qu'ils s'embarrassent et s'enfuient en désordre, Moïse par l'ordre de Dieu étend de nouveau son bras vers la mer, et le doigt du Tout-Puissant, qui soutenait les eaux suspendues, se retirant tout à coup, elles retombent par leur propre poids, elles se réunissent, elles enveloppent, elles accablent l'armée du malheureux Pharaon. Le roi, les généraux, les cohortes, les éléphants, les chariots de guerre, tout est renversé, tout est abattu sous la main de Dieu, tout est submergé, tout est englouti sous les flots; et peu après la face des eaux paraît couverte de leurs cadavres flottants, que la Providence rejette sur le rivage sous les yeux d'Israël, spectateur et témoin de cette épouvantable vengeance.

Alors frappés d'admiration et transportés de reconnaissance envers Dieu, ils éclatent en actions de grâces par des bénédictions et des chants d'allégresse. S'étant partagés en deux chœurs, dont l'un était conduit par Moïse à la tête des hommes, et l'autre par sa sœur Marie à la tête des femmes, ils font à l'envi retentir les airs, au son des voix et des tambours, de ce fameux cantique, de ce cantique sublime, que la postérité admire depuis tant de siècles, et que l'Eglise chante encore aujourd'hui comme un glorieux témoignage et un monument immortel des triomphes de notre Dieu. *Cantemus Domino: gloriose enim magnificatus est.* (Exod., XV, 1.) Louange harmonieuse, victoire, honneur sans fin au Seigneur tout-puissant, qui a précipité au fond de la mer l'orgueilleux tyran de son peuple et ses guerriers audacieux! Il fallait, grand Dieu, tous ces prodiges d'éclat pour la splendeur de la religion, pour la terreur des méchants, et pour la gloire de votre *Nom saint et terrible!* (Psal. CX, 9.) Oh! qui d'entre les forts et les puissants de la terre est comparable à vous, Seigneur! qui est l'insensé qui peut vous méconnaître! qui est l'impie qui ose vous braver! qui est l'ingrat qui refuse de servir un si grand maître! Vous avez donc armé les éléments contre vos ennemis. Votre bras vengeur les a foudroyés, le feu de votre colère les a consumés et dévorés comme la paille légère. Tremblez, tremblez, princes d'Edom; forts de Moab, soyez saisis de crainte et d'horreur! Oui, Dieu d'Israël, que l'épouvante et l'effroi tombent sur ces nations infidèles qui vous ignorent. Que l'esprit de ver-

tige dissipe la sagesse de leurs conseils. Qu'un étonnement stupide leur fasse tomber les armes des mains en présence de vos adorateurs. Vous achèverez, Seigneur, votre ouvrage. Vous introduirez dans la terre de promesse ce peuple choisi que vous avez tiré d'Egypte. Vous l'établirez sur la montagne de votre héritage. Vous fixerez au milieu de lui votre culte, votre sanctuaire, votre temple. Vous y régnerez, ô mon Dieu. Vous y serez adoré, servi, glorifié d'âge en âge, et de générations en générations; jusqu'à ce qu'il s'élève un jour sur ses débris une Jérusalem nouvelle, une Eglise parfaite, qui réunira les différents peuples de la terre dans le sein de la vraie religion; afin que nous vous rendions tous obéissance, hommage et gloire dans les siècles des siècles, et dans toute l'éternité: *Dominus regnabit in aeternum.* (Exod., XV, 18.) Ainsi soit-il.

XII^e HOMÉLIE.

LA PROMULGATION DE LA LOI.

Dedit Dominus Moysi in monte Sinai duas tabulas testimonii scriptas digito Dei. (Exod., XXXI, 18.)

Le Seigneur donna à Moïse sur le mont Sinai les deux tables du témoignage écrites par le doigt de Dieu.

Quel magnifique et nouveau spectacle dans la nature! La majesté du Très-Haut descend sur la terre dans l'éclat de sa puissance et de sa grandeur. La Divinité s'annonce aux mortels par le feu des éclairs et le fracas des tonnerres. Le Seigneur de l'univers donne à son peuple avec un appareil formidable ses commandements et sa loi, cette loi suprême fondée sur l'autorité et la sainteté de Dieu, sur sa vérité et sa justice, sur la rectitude essentielle de la raison et de l'ordre.

Soyez attentif, peuple d'Israël, ou plutôt écoutez, peuples de tous les siècles; car cette loi divine n'a pas été bornée aux seuls Hébreux: elle embrasse toutes les nations et tous les temps. Elle fut d'abord imprimée par le Créateur dans le fond des consciences avec la lumière naturelle. Ensuite elle a été écrite par le doigt de Dieu sur des tables de pierre en caractères divins. Enfin le Saint-Esprit est venu la graver dans les cœurs avec des traits de feu et de flammes. Oui, mes frères, cette loi terrible du mont Sinai est encore la loi souveraine de l'Eglise, qui n'oblige pas moins le chrétien que l'Israélite. C'est la base de la religion, et ce sera la règle de notre jugement éternel.

Prêtons donc en ce jour une oreille attentive et un cœur docile à la promulgation solennelle de notre loi. Que ce spectacle de terreur et de puissance inspire aux mortels une crainte salutaire de la Divinité, et une obéissance respectueuse à ses commandements. Que la raison humaine, dans l'admiration et le silence, reçoive avec tremblement et soumission cette loi sacrée que le ciel vient donner à la terre.

Une grande carrière de prodiges s'ouvre avec le sein de la mer Rouge, d'où sort une

nation de miracles, qui forme une sorte de république errante et mobile. Cette colonie ambulante peuple les vastes déserts; le mont Sinâ, entouré de pavillons et d'habitants, voit pour la première fois sa vallée solitaire devenue une espèce de cité florissante. Ici quelle étonnante merveille frappe leurs sens avec un appareil imposant! Le Seigneur Très-Haut représenté par un ange, glorieux ministre de ses ordres et de sa puissance, est descendu au milieu des feux sur ce mont sacré; mais une nuée sombre et épaisse le voile aux yeux des faibles mortels, qui ne pourraient soutenir le poids de sa gloire et la vue de sa majesté redoutable. La montagne ébranlée jusqu'aux fondements tremble et frémit de sa présence. Elle est enveloppée d'un nuage obscur et terrible où la foudre tonne, et d'où partent les éclairs; c'est comme une fournaise ardente qui vomit sans cesse la flamme et la fumée. Du fond de ces respectables ténèbres, le son vif et perçant d'une trompette éclatante se fait entendre avec grand bruit, pour convoquer Israël et le citer au tribunal de son Dieu. Du sein de la nuée sort une voix céleste et sonore, qui annonce à la terre ses oracles, et qui prononce majestueusement les dix préceptes capitaux de sa loi en présence de son peuple, assemblé au pied de la montagne dans une attention religieuse et une sainte terreur.

Ego sum Dominus Deus tuus : « Je suis le Seigneur votre Dieu : Vous ne reconnaitrez point d'autre Divinité, vous ne vous ferez point d'images taillées, ni aucune figure des êtres créés, soit dans le ciel, soit sur la terre, pour les adorer et leur rendre le souverain culte qui n'est dû qu'à moi seul; encore une fois, c'est moi qui suis le Seigneur votre Dieu, le Dieu fort et jaloux. » (Exod., XX, 2-5.) Tel est le premier et le plus grand des commandements.

Vous n'ignorez point, mes frères, que la notion de la Divinité est un vif sentiment de la raison, né pour ainsi dire avec l'homme, et gravé au fond de son esprit. Or, ce premier principe de la lumière naturelle a été encore développé par la révélation; et la religion nous rappellera sans cesse qu'il y a dans l'univers un premier Etre existant par lui-même, auteur, principe et dominateur suprême des autres êtres; une intelligence supérieure, tout esprit, lumière et sagesse; un Dieu parfait en tout genre, et par conséquent éternel, immuable, immense, infini, tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, âme et mobile du monde, source de grâces et de tous dons, juste vengeur du péché et rémunérateur de la vertu, dernière fin de l'homme, et son souverain bien.

De ce principe incontestable suit, par une conséquence nécessaire, l'obligation indispensable du culte religieux, que l'homme doit au vrai Dieu, comme à son Créateur et Seigneur. Or ce culte essentiel et parfait consiste dans une humble et respectueuse dépendance de son domaine suprême, dans un fidèle dévouement à son service et à sa

gloire, dans une constante obéissance à ses commandements et à sa loi, dans la prière, le sacrifice et l'adoration en esprit et en vérité: en sorte que le culte extérieur soit intérieurement animé par la foi, l'espérance et la charité; par un amour de préférence et un attachement inviolable.

Il est vrai, mes frères, nous faisons gloire d'adorer le seul vrai Dieu. Sa sainte religion a renversé les autels des fausses divinités, elle a brisé les simulacres du paganisme; mais a-t-elle détruit les idoles de notre cœur, et pensons-nous que le Seigneur, qui s'est nommé lui-même *le Dieu fort et jaloux*, n'en sera point irrité! Souvenons-nous que, suivant la pensée de saint Paul, sacrifier sa foi et son Dieu aux vices des gentils, à l'impureté, à l'avarice, à l'injustice, c'est faire en quelque sorte ses idoles des objets de ses passions; c'est être encore païen de mœurs et de sentiments. Oui, tout attachement dominant au péché, qui est l'ennemi de Dieu, tout amour déréglé et passionné de la créature, au préjudice et au mépris du Créateur, est une sorte d'idolâtrie morale, une espèce d'infidélité et d'apostasie: *Quod est idolorum servitus. (Ephes., V, 5.)*

Non assumens nomen Domini Dei tui in vanum : « Vous ne prendrez point en vain le nom du Seigneur votre Dieu; car le Seigneur ne tiendra point pour innocent celui qui aura pris en vain le nom du Seigneur son Dieu (Exod., XX, 7) : » second commandement de la loi.

Le nom du Seigneur très-haut est saint et terrible, dit le Prophète-Royal (*Psal., CX, 9*) : celui qui le déshonore, insulte à Dieu même. Il n'est donc jamais permis d'attester ce nom sacré et redoutable sans sujet, sans nécessité, sans respect. C'est un outrage à la majesté divine, une profanation, une impiété de le prononcer d'une manière indécente et injurieuse à la Divinité. Audacieux mortel, vous l'en avez pris à témoin; et vous avez invoqué vous-même sa malédiction contre vous: eh bien! il sera le vengeur de vos vœux violés, de vos serments vains ou faux, de vos exécérations, de vos parjures, de vos blasphèmes, de vos imprécations: vos impiétés retomberont justement sur votre tête. Ainsi, lorsqu'un Israélite en colère eut osé mandire et blasphémer autrefois le saint nom de Dieu: *Qu'il soit mis à mort, qu'il soit lapidé hors du camp*, dit le Seigneur (*Levit., XXIV, 14*); et l'arrêt fut exécuté par les mains du peuple pour la terreur et l'instruction d'Israël.

Après cela, mes frères, qui ne sera étonné et indigné de voir parmi nous si peu de respect pour l'auguste nom de Dieu; et la religion du serment avilie, prodiguée si mal à propos, dans les conversations, dans le trafic, dans les plus petites affaires du monde, pour des bagatelles, et même pour des mensonges! Qui ne frémera d'entendre si fréquemment nos places publiques retentir de tous ces termes scandaleux et blasphématoires, qui sont si familiers aux libertins et aux gens de guerre! Mon Dieu, était-ce donc pour

vous outrager indignement que vous avez fait l'homme, et que vous l'avez doué du don de la parole? Ah! quelle manie insensée et funeste de se faire une habitude détestable, et peut-être une sottise gloire de braver ainsi son maître, et de l'offenser gratuitement! Quelle folie de s'accumuler ainsi des trésors de colère et de vengeances par d'exécrables et continuels juréments, où son saint nom est grossièrement profané! A quoi tout cela sert-il dans le fond, sinon à se distinguer ridiculement, et à indigner le public, à irriter Dieu, et à scandaliser les hommes; en un mot à rendre un insolent haïssable et criminel!

Memento ut diem Sabbati sanctifices: « Souvenez-vous de sanctifier le jour du Sabbat. Vous ferez tous vos ouvrages durant six jours : mais le septième jour de la semaine est le jour de repos consacré au Seigneur votre Dieu. Vous ne ferez en ce jour aucune œuvre servile, ni vous, ni vos enfants, ni vos domestiques, ni même vos bêtes de travail (Exod., XX, 8, 9) : » troisième commandement de la loi.

Quoique le saint jour du Seigneur, que nous appelons Dimanche, ait été subrogé par la loi de grâce à celui du Sabbat, en l'honneur de la résurrection triomphante de Jésus-Christ, cet article de l'ancienne loi n'a pas été absolument aboli pour cela, et son essence subsiste toujours : le jour seulement a été changé, et non pas le fond du précepte. Il est constant, mes frères, que Dieu étant notre Créateur, et nous ayant faits pour sa gloire, tout notre être lui appartient essentiellement, et qu'ainsi il aurait droit d'occuper seul tous les jours de notre vie. Mais comme l'ordre de sa Providence nous a assujettis au travail, aux besoins de la vie présente, et aux devoirs différents de chaque état, pour le bien commun de la société et pour l'ornement de l'univers, il était fort juste qu'il y eût au moins dans chaque semaine un jour destiné au repos de la nature fatiguée, et spécialement réservé au culte de la religion; un jour solennel et saintement employé parmi nous à honorer le Créateur, à lui offrir publiquement l'hommage de l'adoration et du sacrifice, à invoquer son saint nom, à méditer sa loi, à célébrer ses grandeurs, à reconnaître ses bienfaits.

Mais, ô renversement déplorable! je le dis avec indignation et douleur, ces jours sacrés sont justement ceux où d'ordinaire le Seigneur est le plus offensé. Par un étrange abus de l'institution divine, l'homme alors devenu libre et déchargé du travail, l'homme oisif et corrompu en a fait des jours de paresse et d'amusement, des jours de débauches et de rendez-vous criminels. Après une courte messe, souvent mal entendue, on se croit en droit de se livrer aux divertissements profanes et aux dissolutions des païens, ou d'exercer à toute occasion le trafic et les œuvres serviles si expressément défendues par le commandement de Dieu. Où êtes-vous, zélateurs d'Israël, vigilants et sévères vengeurs de la loi, qui par un exemple terrible, et par l'ordre même du Seigneur, mîtes à

mort ce téméraire Israélite, qui avait osé violer la sainteté du Sabbat? (Num., XV, 36.)

Honora patrem tuum et matrem tuam: « Honorez votre père et votre mère, afin que le Seigneur vous donne une longue vie sur la terre (Exod., XX, 12) : » quatrième commandement de la loi.

Suivant l'interprétation des docteurs, et la force du texte original, ce commandement, pris dans son principe et dans toute son étendue, enseigne la révérence et la soumission due à tous les supérieurs, qui participent au caractère paternel, et à sa puissance. Ainsi, dans l'ordre de la religion, les pontifes et les pasteurs de l'Eglise sont les pères spirituels et les conducteurs du peuple de Dieu en ce qui concerne le salut. Ainsi, dans l'ordre politique, les princes du peuple, les rois, les magistrats préposés au gouvernement des citoyens, sont comme les tuteurs de la patrie et les pères de la république. C'est donc une révolte contre l'ordre public, et un péché grief selon la conscience, de leur manquer essentiellement d'obéissance ou de respect, même par les discours : *Dis non detrahes, et principi populi tui non maledices.* (Exod., XXII, 23.)

Les chefs de famille particulièrement ont, par le droit de la nature, un caractère respectable et sacré en quelque sorte. On peut dire qu'ils sont à l'égard de leurs enfants les images du Créateur, et les dépositaires de son autorité. Celui qui aura eu l'audace de frapper son père ou sa mère, ou même de les maudire, sera mis à mort, dit le Seigneur dans l'Exode. (XXI, 15, 17.) Il est encore écrit dans le Deutéronome (XXI, 18-21) : Si vous avez un fils insolent, rebelle, vicieux, débauché, incorrigible, vous le citerez devant les juges d'Israël; et sur votre plainte, il sera lapidé par le peuple pour servir d'exemple.

Tels sont donc les devoirs indispensables des enfants envers leurs parents, le respect, l'honneur, la crainte, l'obéissance, l'amour, la reconnaissance, le secours et l'assistance dans la vieillesse, dans leurs besoins; et le Seigneur, en attachant la récompense d'une longue vie à l'accomplissement de ces devoirs, semble avoir menacé au contraire de sa malédiction dès ce monde ceux qui les enfreindraient. Pour vous, pères et mères, Dieu ne vous a pas fait un commandement si solennel et si exprès en faveur de vos enfants; parce qu'il avait chargé la nature de tempérer en vous l'autorité par la tendresse, et les oiseaux même du ciel de vous apprendre tout le soin que vous devez avoir de leur éducation.

Non occides : « Vous ne tuerez point (Exod., XX, 13) : » cinquième commandement de la loi.

L'homicide est un monstre né du ressentiment et de la vengeance, un attentat horrible devant Dieu et les hommes, qui soulève le ciel et la terre. Nous en avons dès les premiers temps un exemple bien terrible dans l'impie Caïn, chef des méchants et des réprouvés; maudit de Dieu, fugitif et vagabond

sur la terre, toujours tremblant et troublé au souvenir de son crime. Voilà l'effet de l'homicide : un remords cruel et importun qui s'agit partout, un trouble inquiet et farouche. C'est à ce signe odieux, à ce caractère de réprobation, qu'on reconnaît avec horreur le sanguinaire Caïn, et que l'humanité révoltée lui reproche encore aujourd'hui le sang d'Abel.

Après un tel exemple, qui ne serait indigné de voir maintenant parmi nous et dans la société même des fidèles, je ne dis point des scélérats reconnus comme Caïn, mais de prétendus honnêtes gens selon le monde, assez effrontés pour paraître impunément tachés et couverts du sang humain ; des femmes infidèles, adultères, assez perfides pour distiller un poison mortel dans la coupe de leurs époux ; des mères cruelles, assez dénaturées pour détruire et damner le fruit de leur sein, en tâchant de couvrir un crime par un autre crime encore plus grand ?

Disons plus : qui pourrait croire que par l'ascendant de l'esprit et des maximes de ce siècle, le ressentiment implacable et le meurtre éclatant sont devenus comme nécessaires et même en honneur dans le monde, et dans un monde qui se dit chrétien ? En vain donc les anathèmes de l'Eglise et les serments redoutables de nos rois ont proscrit solennellement cette barbare fureur des duels, qui a tant immolé de victimes à la vengeance, et qui verse encore tous les jours le sang des nobles et des braves de l'Etat, pour une délicatesse souvent mal entendue, et quelquefois par une parole indiscrète. O ciel ! quelle valeur insensée et brutale, qui achève ainsi les hommes à leur mutuelle destruction ! Quelle gloire chimérique et fatale, qui met en fuite le vainqueur, qui damne le vaincu, souvent tous les deux ! Quoi donc, n'y a-t-il pas des lois et une autorité légitime pour punir l'agresseur et venger l'offensé, sans courir en furieux à sa propre perte ?

O heureux l'homme modéré et toujours maître de lui-même, qui sait éviter les querelles et mépriser les injures ; qui réprime sa colère, et triomphe de ses ennemis par générosité ! montrant partout ailleurs un courage, une fermeté et une conduite respectable. Après tout, l'honneur doit-il dépendre d'un étourdi ? La valeur consiste-t-elle à faire un crime ? Et la vraie grandeur d'âme n'est-elle point celle du sage et du chrétien ?

Non mœchaberis : « Vous ne commettrez point d'adultère (Exod., XX, 14) : » sixième commandement de la loi.

Vous serez mon peuple saint, parce que moi-même je suis saint, dit le Seigneur dans le Lévitique (XX, 26), après avoir défendu l'impureté sous les plus grièves peines. En effet, l'homme a été fait à la ressemblance du Créateur, et le chrétien est le temple de la Divinité, dit l'Apôtre (II Cor., VI, 15). C'est donc une indigne dégradation de l'excellence de notre être, et une abomination devant Dieu de souiller son image, son sanctuaire par l'impudicité ; ce vice honteux, qui

porte sur son front un caractère d'infamie et de réprobation ; qui traîne après soi le déshonneur flétrissant, les cuisants repentirs, les larmes amères, le sombre désespoir, les fureurs homicides, et quelquefois les derniers supplices.

Comme Dieu est l'auteur du mariage, il en est aussi le protecteur et le vengeur. Violer la foi conjugale est une trahison infâme et une espèce de parjure : c'est un désordre honteux à la nature, injurieux au Créateur et pernicieux à la société, que les lois divines et humaines condamnent sévèrement. Si un crime d'adultère vient à se commettre parmi vous, dit le *Deutéronome* (XXII, 22), le coupable et sa complice seront tous deux mis à mort. Si une fille d'Israël, dit pareillement l'Écriture (*ibid.*, XX, 21), se trouve avoir flétri l'honneur de son sexe par la perte de sa virginité, elle sera tirée de la maison de son père pour être lapidée par ses concitoyens. Hélas ! mes frères, où en serions-nous, s'il fallait maintenant subir à la rigueur ces peines capitales, comme autrefois ? Mais si nous échappons à la justice humaine, nous n'éviterons pas celle de Dieu : c'est lui-même qui a fait des lois si terribles contre l'impureté.

Non furtum facies : « Vous ne déroberez point (Exod., XX, 15) : » septième commandement de la loi.

Ne faire tort à personne, ne point porter à autrui un dommage qu'on ne voudrait pas souffrir soi-même ; c'est un grand principe de l'équité naturelle, et un lien nécessaire de la société humaine. Tout le monde en convient et presque personne ne le pratique. L'insatiable cupidité semble être la divinité dominante dans le monde, l'âme et le mobile de toutes les affaires. On la trouve dans l'Eglise, dans la justice, dans le barreau, dans le commerce, dans les charges publiques et dans les emplois particuliers, dans le domestique et l'intérieur des familles ; en un mot, dans toutes les professions et tous les états. On ne voit partout sur la face de la terre que fraudes, artifices, concussion, monopoles, usures, rapines, injustices de toute espèce. Oh ! qui pourra donc être sauvé ? Car enfin il est réglé qu'on ne peut entrer au ciel les mains chargées du bien d'autrui : tôt ou tard il faudra restituer ou mourir en réproché. Eh ! mes frères, les biens de ce monde sont-ils donc d'une assez grande valeur ou d'une assez longue durée pour les acheter au prix de son âme, et d'une âme immortelle ? Qu'en ont emporté ceux qui nous ont précédés ? Les remords, l'endurcissement, la damnation.

Non loqueris contra proximum tuum falsum testimonium : « Vous ne porterez point faux témoignage contre votre prochain (Exod., XX, 16) : » huitième commandement de la loi.

La langue de l'homme est un bien petit instrument, dit l'apôtre saint Jacques (*Jac.*, III, 5, 6), et néanmoins une grande cause de bien des maux dans le monde. De là, en effet, les rapports empoisonnés, les mensonges artificieux, les détractations offensantes,

les faux témoignages, les calomnies : de là les dissensions, les inimitiés, les querelles, les injures, les procès. De là les vengeances, les fureurs, les duels, les homicides, les guerres sanglantes entre particuliers, et quelquefois même entre nations : on a vu, je ne dis pas seulement des familles, mais des villes, des républiques, des royaumes en feu pour quelques paroles d'insulte ou de mépris. Malheur donc à la langue indiscrette, railleuse, critique, médisante, outrageuse ! Malheur au cœur double, à l'esprit faux et malin, qui n'a que d'odieux et de noirs soupçons dans la pensée, que malédictions à la bouche et venin sur les lèvres ; qui se plaît à semer la calomnie, la défiance, le trouble, la discorde entre les frères, entre les époux, entre les citoyens. C'est un caractère dangereux, haïssable, pernicieux à la société, à la religion, et proscrit par la loi de Dieu : *Non eris criminator, nec susurro in populo.* (Levit., XIX, 16.)

Non concupiscas domum proximi tui ; nec desiderabis uxorem ejus nec omnia quæ illius sunt : « Vous ne désirerez point la maison de votre prochain, ni sa femme, ni autre chose qui lui appartient (Exod., XX, 17) : » neuvième et dixième commandements de la loi.

Voilà, dit saint Augustin (*In Exod. quæst.* 71), dans un seul et dernier article deux préceptes distingués, dont l'un défend la concupiscence illégitime de la chair, et l'autre, le désir injuste du bien d'autrui : mais tous deux ont également pour objet la justice intérieure de l'homme ; et c'est là comme la perfection et le complément de la loi. En effet, c'est l'esprit qui conçoit le péché ; et c'est le cœur qui l'enfante, dit l'Évangile. (*Math.*, XV, 19.) Ainsi, pour rendre l'homme véritablement vertueux, ce n'était point assez de lui défendre les passions criminelles et les affections vicieuses, il fallait lui interdire jusqu'aux affections dérangées, jusqu'à la simple complaisance volontaire, et même la pensée dangereuse du mal. L'empire des lois civiles et politiques ne va point jusque-là : le pur intérieur n'est pas de leur ressort. Mais voilà l'excellence et la prérogative de la loi de Dieu ; il est le maître de nos cœurs, il en est le scrutateur et le témoin ; il a donc le droit d'en être le législateur et le juge. Sans cette pureté du cœur, sans cet amour interne de la justice et de la loi, il ne voit en nous qu'hypocrisie, fausse sagesse, vertus pharisaïques et réprouvées.

Telle est donc, mes frères, cette loi mémorable du Décalogue que Moïse apporta du mont Sinai, gravée en caractères sacrés et divins sur deux tables de pierre, qu'il avait reçues du ciel dans un commerce intime avec la Divinité pendant un jeûne parfait de quarante jours. Mais quel bruit tumultueux vient frapper son oreille en descendant de la montagne ! quel spectacle affligeant s'offre à ses yeux ! Un esprit de vertige et d'impiété s'est emparé de son peuple : ce peuple naturellement grossier, et élevé dans un

royaume idolâtre, oubliant déjà le Seigneur, s'est forgé un veau d'or pour l'adorer comme les simulacres d'Égypte. Les victimes égorgées, les sacrifices impies consacrent le crime et l'apostasie d'Israël. Les réjouissances païennes, les danses profanes l'accompagnent. Moïse en est outré d'indignation. Transporté d'une sainte colère, il jette par terre les tables de la loi et les brise au pied de la montagne. Animé d'un zèle foudroyant, il renverse l'idole et la met en poudre qu'il fait boire à ses adorateurs. Inspiré d'en haut, il excite à la vengeance du vrai Dieu les zélateurs de la tribu de Lévi, qui était restée fidèle ; et par leurs mains armées du glaive, il remplit le camp d'effroi, de sang et de carnage. Environ vingt-trois mille coupables sont mis à mort, et tout le reste en est dans la consternation et le deuil.

Pendant le Seigneur avait vu du mont Sinai cette horrible infidélité de son peuple. Sa colère paraissait vouloir éclater, et sa foudre était prête à s'allumer dans ses mains : il menaçait de réprimander cette nation ingrate, et de l'exterminer dans sa fureur. Arrêtez, grand Dieu, et suspendez l'arrêt de leur condamnation. Seigneur, que deviendra donc la religion, et où sera désormais votre culte ? Quoi ! vous ne seriez plus le Dieu des enfants d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ? Ah ! plutôt souvenez-vous de ces grands noms, de votre alliance, de vos promesses. Soyez touché des instances de votre serviteur Moïse, et des gémissements d'Israël humilié devant vous. Quand vous leur feriez grâce, en seriez-vous moins grand ? Ne sait-on pas que vous êtes tout-puissant, et que vous pouvez vous venger ? Oui, j'ose le dire, votre grandeur est de pardonner, et votre propre gloire le commande ici. Eh ! que diront les nations infidèles ? N'avez-vous opéré tant de merveilles à leurs yeux en faveur de votre peuple, que pour l'écraser dans un désert ? Témoins de sa perte, ses ennemis et les vôtres en triompheront, et ils insulteront au Dieu d'Israël.

Non, le Seigneur ne le permettra point. Rassurez-vous, maison de Jacob, et quittez les marques lugubres de votre deuil. Moïse a désarmé l'indignation de votre Dieu : il ne vous abandonnera pas, et son ange vous conduira encore sous ses auspices dans la terre promise à vos pères. Célébrez donc à jamais ses miséricordes ; mais craignez toujours sa justice, car il vengera cette injure en son temps : *In die ultionis visitabo et hoc peccatum.* (Exod., XXXII, 34.) Observez ses commandements. Efforcez-vous d'effacer, s'il se peut, votre ingratitude par une plus grande obéissance à sa loi sainte, qu'il voudra bien encore vous rendre sur de nouvelles tables écrites de sa main. Cette divine loi, plus durable que les monuments de marbre ou d'airain, sera un témoignage toujours subsistant contre vous. De siècle en siècle, elle instruira les nations et les jugera. Elle réglera la mesure des châtimens préparés aux prévaricateurs, et des récom-

penses réservées aux serviteurs fidèles, dont j'espère qu'un jour nous accroîtrons le nombre, pour en partager la couronne. Je vous la souhaite, au nom du Père, etc.

XIII^e HOMÉLIE.

LA RELIGION DES HÉBREUX.

Quæ est alia gens sic inclita, ut habeat cæremonias... et universam legem, quam ego proponam hodie ante oculos vestros? (Deut., IV, 8)

Est-il aucune autre nation si renommée, qui ait la gloire d'avoir (comme Israël) des cérémonies de religion, et un corps de loi tel que je l'exposerai aujourd'hui devant vos yeux?

C'était, en effet, une éclatante distinction pour la maison de Jacob d'être une nation choisie, spécialement consacrée au culte du vrai Dieu, l'objet de sa prédilection et de ses soins paternels, de ses prodiges et de ses merveilles.

Mais pourquoi de la part du Seigneur tous ces miracles de providence sur un peuple particulier? n'était-ce que pour se jouer dans la nature, que pour orner l'histoire du monde des désastres de l'Égypte et des triomphes d'Israël? Non, mes frères : notre Dieu, dans les grands événements de la terre, agit par une sagesse profonde et pour quelque fin supérieure. Or, son dessein était de développer sa gloire aux yeux des mortels, et d'établir un nouveau plan de religion qui pût confondre le vice et l'idolâtrie; qui ramenât sur la terre la piété, la sagesse, les vertus; qui relevât avec splendeur le culte et les droits de la Divinité.

C'est dans ces vues que le Seigneur mit à profit la liberté et le loisir de son peuple dans le désert, pour l'instruire à fond de ses saintes ordonnances, et pour l'initier dans les mystères de sa religion. Apprenons donc aujourd'hui quelle a été cette célèbre et divine religion des Hébreux, qui fut dès lors la figure et la préparation de celle des chrétiens. Nous y prendrons une idée frappante des grandeurs de notre Dieu, et de la sainteté qu'il exige de ses adorateurs. C'est un magnifique sujet tout à fait digne de votre attention et d'une religieuse curiosité.

Pour vous tracer un plan juste et suivi de la religion des Hébreux, j'em'attache à quatre ou cinq points principaux et remarquables : je veux dire la consécration solennelle de ses premiers sectateurs, la pompe de son culte, la variété de ses sacrifices, la solennité de ses fêtes, la sainteté de sa morale et de ses préceptes. Développons chaque article en son ordre.

La postérité choisie d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, fut d'abord distinguée des autres nations, et spécialement consacrée au vrai Dieu par la circoncision; mais elle ne connaissait encore et ne servait que bien imparfaitement la Divinité, lorsque le Seigneur envoya Moïse et Aaron, ses ambassadeurs, aux enfants d'Israël, pour leur manifester plus particulièrement le Dieu de leurs pères, et ses desseins sur eux; pour leur proposer de se soumettre à ses lois, et de contracter

avec lui une sainte alliance, avec la promesse solennelle d'en faire son peuple privilégié, et d'être pour eux un Dieu tutélaire, un Dieu bienfaisant et rémunérateur, s'ils voulaient être eux-mêmes un peuple obéissant et fidèle. Admirable condescendance de notre Dieu, qui, pouvant contraindre et commander en maître, respecte, pour ainsi dire, notre liberté, et ne veut obtenir notre cœur que de nous-mêmes. Eh! qui pourrait refuser de vous servir, de s'attacher à vous, Ô mon Dieu! n'est-ce pas notre premier devoir, notre souveraine gloire et notre plus grand intérêt?

Israël donc, charmé des bontés de son Dieu, touché de ses bienfaits, frappé de ses merveilles, consent d'une voix unanime à cette divine alliance; et déjà tout se dispose pour en rendre le traité authentique par une frappante cérémonie. Moïse élève au pied du Mont Sinai l'autel du témoignage, composé de douze pierres distinguées, suivant le nombre des douze tribus d'Israël; on amène, on prépare les victimes. La fleur et l'élite de la jeunesse israélite fait les fonctions de sacrificeurs. La fumée des holocaustes et l'hommage des hosties pacifiques monte au ciel, avec les vœux du peuple, comme un encens d'agréable odeur. C'est ici que le mystère va s'accomplir, et l'alliance se consommer. Moïse ayant réservé dans des coupes la moitié du sang des victimes, il verse l'autre sur l'autel qui représentait le Seigneur, pour être comme le gage et le garant de ses promesses. Ensuite il fait une aspersion du sang réservé, sur le livre de la loi, pour être comme le sceau du pacte et des conditions de l'alliance qu'il contenait. Enfin il arrose de ce même sang toutes les tribus d'Israël par maisons et par familles en détail, pour être comme le caractère sacré de leur engagement irrévocable au service du vrai Dieu, et une espèce de sacrement mystérieux, qui les consacre et les dévoue à son culte.

Après cette alliance solennelle, le Seigneur manifesta le grand dessein qu'il avait formé de s'établir au milieu de son peuple un sanctuaire, des autels, et un culte public. Moïse instruit par l'ange du Seigneur, en reçut la forme et le plan sur le mont Sinai. Des ouvriers ingénieux, éclairés et guidés par l'esprit de Dieu, y travaillèrent avec une industrie admirable : toute la nation y contribua par des dons volontaires avec un zèle surprenant, et les femmes donnèrent à l'envi jusqu'à leurs colliers d'or, leurs pendants d'oreille, leurs bracelets, leurs bagues et leurs miroirs de métal, sacrifiant volontiers à la religion les ornements et les dépouilles de la vanité : de toutes parts on venait offrir en abondance l'or, l'argent, l'airain, les riches étoffes, la pourpre, l'hyacinthe, l'écarlate, le fin lin, les aromates, les pierres précieuses, avec tant de profusion et de générosité, qu'il fallut arrêter cette ferveur importune du peuple, et faire publier qu'on cessât d'apporter davantage des offrandes superflues. Hélas! mes frères, quand nous

plaindrions-nous d'un pareil embarras? Que ces nobles excès de piété et de libéralité doivent bien confondre les bas sentiments de tant de lâches et indignes chrétiens, qui s'embarrassent moins de la maison de Dieu que de la leur; qui ont un cœur fermé pour Dieu, et des mains avares pour la religion, quand il s'agit de contribuer à la magnificence de son culte et à l'entretien ou à la décoration de ses temples! Qu'ils apprennent donc aujourd'hui de l'Écriture, que c'est non-seulement une obligation de droit que la raison et la justice imposent à l'homme, pour reconnaître le souverain domaine de Dieu et ses bienfaits, mais encore une faveur véritable qu'il nous fait, de vouloir bien accepter quelque chose de nous, et une grâce précieuse de nous en donner la bonne volonté, pour nous disposer à recevoir nous-mêmes de plus grands biens de sa bonté libérale. Il est bien des gens que le Seigneur ne juge pas dignes de lui faire des dons, et dont il méprise le mauvais cœur. Malheur à eux! C'est un préjugé de réprobation, et souvent dès ce monde même, une source de malédictions sur les familles.

Le nouveau sanctuaire du Dieu d'Israël étant achevé avec tous ses ornements, Moïse en fit la dédicace et la consécration avec beaucoup de solennité. C'était une espèce de temple artificiel et mobile, qui pouvait se démonter et se transporter d'une manière conforme à l'état de ce peuple errant dans les déserts. Soixante colonnes d'airain, disposées avec ordre sur quatre faces, et placées de distance en distance pour soutenir de grands rideaux de fin lin, traçaient un carré long de cent coudées, et formaient une clôture bien proportionnée au milieu du camp. Dans l'enceinte de cette colonnade, s'élevait un édifice sacré, un magnifique tabernacle couvert, en place de lambris, d'un riche voile brodé en couleurs variées, comme un très-beau plafond de peintures, et revêtu dans ses côtés intérieurs de lames d'or portées sur des bases d'argent.

L'Écriture distingue ici trois choses essentielles, et dignes de remarque : le vestibule, qui était à l'entrée du tabernacle; le sanctuaire, qui en occupait ensuite la partie inférieure; et le Saint des saints, qui en remplissait le fond : à peu près comme on distingue aujourd'hui dans plusieurs de nos temples le portique, la nef, et le sanctuaire, avec la différence, que ces divers espaces étaient divisés, et tous trois séparés l'un de l'autre par des colonnes couvertes d'or et des courtines en broderie.

Le Saint des saints était la partie supérieure où le grand prêtre devait avoir seul droit d'entrer une fois l'année pour adorer de plus près la majesté de Dieu, et porter au pied de son trône les vœux de la nation. C'est là qu'était placée l'Arche de l'alliance dans une impénétrable et sainte obscurité. Cette Arche sacrée, faite d'un bois recherché, était revêtue d'un or très-pur tant au dedans qu'au dehors, et Moïse y renferma les tables de la loi écrites par le doigt de

Dieu, avec un extrait de la manne du désert dans un vase d'or. Elle était surmontée du propitiatoire, qui était une table précieuse d'or massif, soutenue en l'air par deux chérubins d'or, dont les ailes étendues en couvraient les deux côtés, comme pour voiler mystérieusement la sainte et redoutable majesté de Dieu : car c'était là comme le trône et le siège auguste de la Divinité, d'où le Très-Haut annonçait sa présence et prononçait ses oracles par le ministère d'un ange.

Le sanctuaire était la partie inférieure du tabernacle, où l'on voyait d'un côté la table des pains de proposition; de l'autre, le chandelier d'or; au milieu, mais plus haut, l'autel des parfums. La table des pains de proposition faite, aussi bien que l'arche sainte, de bois de Sétim, était couverte d'une lame d'or, et l'on y présentait chaque jour au Seigneur douze pains sacrés sur deux piles surmontées chacune d'un vase d'or avec de l'encens. Le chandelier d'or portait, sur sa tige et ses six branches, sept lampes ardentes qui étaient allumées toute la nuit en la présence de Dieu. L'autel des parfums était aussi travaillé en or, et enrichi d'une brillante couronne. Chaque jour on y faisait brûler matin et soir le fameux parfum, appelé *thymiane*, d'une composition exquise et d'une odeur très-suave, dont la vapeur sa-rée, pénétrant jusqu'au Saint des saints, se répandait autour de l'arche.

Le vestibule du tabernacle en précédait l'entrée du côté de l'orient : c'était un grand espace découvert, où l'on trouvait plusieurs vases à l'usage de la religion, et l'autel des holocaustes, tant pour l'immolation des victimes, que pour l'entretien du feu sacré et perpétuel, qui ne devait jamais s'éteindre.

Ce nouveau tabernacle, et les vases destinés aux différents usages qui avaient rapport au culte divin, furent solennellement consacrés à Dieu avec les onctions d'un parfum mystérieux par les mains de Moïse son ministre et son prophète, qui eut ordre de sanctifier aussi les prêtres de la religion et les ornements de leur ministère. Ici paraît aux yeux d'Israël le grand prêtre Aaron, revêtu de ses habits pontificaux; une sainte magnificence éclatée dans ses vêtements, et une majesté vénérable dans sa personne. Sur sa tête s'éleva une tiare superbe où la sainteté de Dieu paraît imprimée sur une brillante lame d'or. La doctrine et la vérité sont écrites sur sa poitrine en riches caractères. Il porte sur son cœur les noms des douze tribus gravés sur autant de pierres précieuses, et il est sacré par Moïse, avec l'huile de sanctification, et avec le sang du sacrifice. Ensuite il fit pour la première fois les fonctions de souverain sacrificateur, et pendant la cérémonie, tout à coupla gloire du Seigneur apparut pour autoriser son ministère; car un feu subit allumé par la puissance de Dieu se précipita sur l'autel et dévora l'holocauste aux yeux de l'Église d'Is-

raël, qui en fut transportée d'admiration et saisie d'une sainte terreur.

Ce n'est pas le seul prodige qu'on vit illustrer la religion naissante des Hébreux, soit dans l'inauguration de ses ministres, soit dans la dédicace de son temple artificiel. Le tabernacle étant ainsi consacré, la nuée miraculeuse où s'enveloppait l'ange conducteur d'Israël, vint prendre possession pour le Seigneur de ce nouveau sanctuaire, qu'elle remplit sensiblement de la gloire et de la majesté de Dieu; après quoi elle s'éleva sur le faite de l'édifice sacré, pour s'y reposer et y fixer désormais sa demeure avec un éclat doux et tempéré pendant le jour, mais durant la nuit, vif et lumineux comme un feu resplendissant.

Cependant toute cette magnificence du tabernacle n'était, pour ainsi dire, que le matériel de la religion, et il fallait encore un culte public, des rites sacrés, des sacrifices, qui en fussent comme l'âme et l'esprit. C'est à cette fin que le Seigneur sépara du reste de la nation la tribu de Lévi, pour en former un corps de ministres chargés des soins et des cérémonies du culte divin. Le grand prêtre en était le chef, avec la prééminence, l'honneur et les prérogatives de la souveraine sacrificature. Les prêtres descendants de la famille d'Aaron devaient exercer, sous les ordres du pontife, les fonctions sacrées du sacerdoce; et les simples lévites étaient destinés à servir sous les prêtres aux emplois inférieurs, et aux préparatifs du saint culte. Ces trois ordres subordonnés entre eux, furent consacrés au service des autels avec des cérémonies mystérieuses; et leur principale occupation devait être d'avoir le soin des choses de la religion, d'intercéder pour le peuple, et d'offrir à Dieu, selon la loi, de fréquents sacrifices.

C'était particulièrement dans les grandes fêtes d'Israël, que la religion des Hébreux se montrait avec un appareil frappant; et ces fêtes, ces solennités, faisaient encore partie du culte divin; outre la sanctification ordinaire du Sabbat au dernier jour de chaque semaine, le Seigneur ordonna, pendant le cours de l'année cinq fêtes principales, *très-célèbres et très-saintes*, comme parle l'Écriture (*Levit.*, XXIII, 21), la fête de la Pâque, la fête de la Pentecôte, la fête des Trompettes, la fête de l'Expiation publique, et la fête des Tabernacles.

La fête de la Pâque, qui tombait aux environs de l'équinoxe du printemps, était fixée au soir du quatorzième jour du premier mois de l'année sainte des Hébreux, différente de leur année civile. Cette grande fête fut instituée comme un monument perpétuel du passage des anges exterminateurs, qui frappèrent de mort tous les premiers-nés des Égyptiens, et qui épargnèrent ceux d'Israël, la nuit même de sa délivrance de l'esclavage d'Égypte. Chaque famille rassemblée devait alors immoler et manger l'agneau pascal, ou à son défaut et en sa place, un jeune chevreau avec un rite particulier; et pendant sept jours que durait la solennité, il n'était

permis d'user que de pains azymes, c'est-à-dire, sans aucun levain.

Ensuite, après une révolution de sept semaines complètes, arrivait la fête de la Pentecôte, qu'on célébrait aussi très-solennellement, en mémoire et reconnaissance de la loi sainte, qui avait été donnée au peuple de Dieu sur le mont Sinai, dans un grand appareil de terreur et de magnificence: toutes les habitations d'Israël devaient présenter à Dieu, dans cette fête, deux pains de blé nouveau; et l'esprit de cette dernière cérémonie était de reconnaître par ce tribut légitime le souverain auteur des biens de la terre, et d'en faire hommage à Dieu.

À l'entrée du septième mois, tombait la fête des Trompettes; c'était le commencement de l'année civile des Hébreux, dont le premier jour, annoncé par le son des trompettes, était sanctifié et consacré à Dieu par cette fête.

Neuf jours après, succédait la solennité de l'expiation générale et de la pénitence publique d'Israël; alors chacun était obligé, sous peine de la vie, d'humilier et d'affliger son âme devant Dieu dans le repentir et la contrition de ses offenses; or, pour les expier toutes à la fois, le corps de la nation présentait deux boucs au grand prêtre, qui les présentait lui-même devant le Seigneur à l'entrée du tabernacle. Le sort décidait de leur destinée; l'un était immolé sur l'autel pour les péchés du peuple, et le second était réservé à un autre genre de sacrifice non sanglant. Après certaines purifications mystérieuses du tabernacle et de l'autel, comme si le lieu saint eût aussi contracté quelque tache au milieu du peuple et de ses souillures, le pontife offrait au Très-Haut le bouc vivant; et mettant les deux mains sur sa tête, il confessait devant Dieu toutes les iniquités de son peuple et ses prévarications contre la loi; il en chargeait par attribution l'animal symbolique avec des imprécations solennelles, et il le reléguait au désert, comme une victime de proscription et d'anathème; figure expressive du sauveur, l'agneau de Dieu, et la vraie hostie d'expiation parfaite, qui devait un jour prendre sur lui réellement tous les péchés du monde, et en porter la malédiction sur une sainte montagne de l'ancien désert, où une victime empruntée avait déjà été substituée à Isaac, et sacrifiée en sa place.

Après les récoltes, on solennisait la fête des Tabernacles, en mémoire du temps où Israël avait habité sous des tentes parmi les déserts, avec une religieuse reconnaissance de la protection singulière dont Dieu avait pour lors favorisé son peuple, et en même temps en actions de grâces des nouveaux bienfaits du Seigneur, et des fruits de la terre qu'on avait recueillis dans l'année. Cette fête se célébrait avec beaucoup de réjouissances: on demeurait pendant sept jours en pleine campagne sous des tabernacles couverts de feuillages, qui représentaient les pavillons du désert. On choisissait à cet effet, parmi les plus beaux arbres, des

rameaux verts et des branches chargées de divers fruits. On se réunissait sous ces ombrages pour faire ensemble d'agréables festins, où régnait une aimable liberté. Représentons-nous ici, mes frères, des villes et des bourgades toutes de verdure, composées avec ordre et symétrie, habitées par d'heureux citoyens libres des affaires et des charges publiques, tranquillement occupés du soin d'honorer Dieu, de reconnaître ses bienfaits, et de se réjouir innocemment en sa présence : ainsi s'écoulaient avec une gaieté religieuse et modeste, dans un séjour champêtre, les sept jours de la fête des Tabernacles; et, au huitième, elle était terminée par une dernière fête fort solennelle, qui en était comme la suite et le complément.

Enfin, pour achever de connaître la religion des Hébreux, il faut en pénétrer l'intérieur et l'esprit par la sainteté de sa morale et de ses préceptes. Je ne parle pas seulement, mes frères, des commandements du décalogue que nous avons développés ci-devant dans la promulgation de la loi, mais encore des autres ordonnances et exhortations du Seigneur à son peuple. Ecoutez, ô Israël et vous aussi, chrétiens, serviteurs du même Dieu : ce n'est plus moi, c'est ce grand Dieu lui-même, le Dieu de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui parle ici, qui instruit, qui commande, qui menace.

Sanctifiez-vous, dit-il, et soyez saints, parce que je suis le Seigneur votre Dieu. (Levit., XX, 2.)

Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, et de toutes vos forces. (Deut., VI, 5.)

Que celui qui aura blasphémé le nom du Seigneur soit mis à mort; tout le peuple le lapidera. (Levit., XXIV, 16.)

Soyez saisis d'une religieuse frayeur à la vue de mon sanctuaire : Je suis le Seigneur. (Levit., XXVI, 2)

Observez mon Sabbat, parce qu'il vous doit être saint. Celui qui l'aura violé, sera puni de mort. Si quelqu'un travaille en ce jour privilégié, il périra du milieu de son peuple. (Exod., XXXI, 14.)

Si un homme ou une femme a un esprit de divination, qu'ils soient lapidés et mis à mort. (Levit., XX, 27.)

Qu'il n'y ait personne parmi vous qui consulte curieusement les devins, ou qui observe superstitieusement les songes et les augures; ou qui interroge les morts pour en apprendre la vérité cachée : car le Seigneur a toutes ces choses en abomination. (Deut., XVIII, 10-12.)

Que chacun respecte avec crainte son père et sa mère. Celui qui les aura frappés, ou même qui les aura maudits, sera puni de mort. (Exod., XX, 12.)

Vous jugerez tout le monde dans la justice, sans distinction du riche et du pauvre. (Levit., XIX, 15.)

Ne faites jamais rien contre l'équité, ni dans les jugements, ni dans ce qui sert de règle, ni dans les poids, ni dans les mesures ;

que la balance soit juste, et les poids selon la règle. (Ibid., 35-36.)

Vous ne déroberez point. Vous ne mentirez pas; et que personne ne trompe son prochain. (Ibid., 11)

Vous ne prêterez point à usure à votre frère, ni de l'argent, ni du blé, ni quelque autre chose que ce soit. (Deut., XXII, 19)

Vous ne retiendrez point le salaire de l'ouvrier qui vous a donné son travail. (Levit., XIX, 15; Deut., XXIV, 14.)

Vous ne contristerez point l'étranger, et vous ne lui ferez aucun mauvais traitement. Vous ne ferez aucun tort à la veuve et à l'orphelin. (Exod., XXII, 21-22.)

Vous ne calomniez pas votre prochain; et vous ne l'opprimerez point par violence. (Levit., XIX, 13.)

Vous ne haïrez point votre frère en votre cœur; vous ne chercherez point à vous venger, et vous ne garderez point le souvenir des injures de vos concitoyens. (Ibid., 17, 18.)

Si quelqu'un commet un homicide, vous l'arracherez de mon autel même pour le faire mourir. (Exod., XXI, 12-14.)

Évitez les alliances incestueuses, et les autres crimes contraires à l'honnêteté, à la pudeur, à la nature. (Levit., XVIII, 6-23; XX, 11-25.)

Qu'une femme ne se travestisse point en homme, ni un homme en femme. car celui qui déguise ainsi son sexe est abominable aux yeux de Dieu. (Deut., XXII, 5.)

S'il se trouve qu'une fille d'Israël n'ait pas conservé l'honneur de sa virginité, elle sera tirée de la maison de son père pour être lapidée par ses concitoyens, parce qu'elle a fait une chose détestable. (Deut., XXII, 20-21.)

S'il vient à se commettre parmi vous un péché d'adultère, que le coupable et sa complice soient tous deux punis de mort. (Levit., XX, 10.)

Ne vous souillez point par tous les vices impurs des nations infidèles, dont je vais punir les crimes, et purger la terre que vous devez habiter. Quicouque parmi mon peuple aura fait quelque abomination pareille périra (Levit., XVIII, 24-29.)

Prenez donc garde, qu'en suivant leurs exemples, vous n'attiriez sur votre tête les mêmes châtiments; mais au contraire si vous êtes fidèles à ma loi, je vous comblerai de toutes sortes de bénédictions. Je suis le Dieu fort, le Dieu jaloux, qui venge l'iniquité des pères sur les enfants, jusqu'à la troisième et quatrième génération, dans ceux qui me haïssent; et qui fais miséricorde dans la suite de mille générations à ceux qui m'aiment, et qui gardent mes préceptes. (Levit., XVIII, 28; Deut., XXVIII, 3 seqq.; Exod., XX, 5-6.)

C'est, mes frères, sur ces grands principes de crainte et d'espérance, de piété, de justice, de charité, d'horreur du vice, d'attachement à la vertu, de soumission, d'amour et de vénération pour la Divinité, qu'était fondée la religion des Hébreux, dont je viens de vous tracer un plan abrégé. Tout cela ne doit-il pas nous donner des sentiments bien

élevés de la grandeur de Dieu, de sa sainteté, de sa gloire, de son service, de son culte? Remarquez cependant que ce pompeux appareil du vieux Testament, son tabernacle, son arche d'alliance, ses autels, son sacerdoce, ses sacrifices, ses fêtes, ses rites et ses mystères n'étaient encore que des ombres, des figures, des ébauches et des préparatifs de la religion chrétienne, beaucoup plus pure, plus sainte, plus parfaite. Un ange, il est vrai, était présent sur l'ancien propitiatoire pour y prononcer les oracles de la Divinité : mais ici, c'est le Seigneur lui-même, le Fils incarné du Dieu vivant et Très-Haut, qui réside en personne sur nos autels. L'arche d'alliance renfermait une manne corruptible de sa nature et capable seulement de soutenir quelque temps le corps de l'homme dans cette vie mortelle ; mais nos tabernacles contiennent le véritable pain céleste, la chair d'un Dieu fait homme, qui nourrit l'âme spirituelle, et communique l'immortalité. Les victimes sanglantes et passagères de la loi de servitude, étaient des animaux égorgés, mis à mort, des oiseaux, des béliers, des agneaux, des boucs, des taureaux ; mais l'holocauste perpétuel de la loi de grâce, est le corps même et le sang d'un Homme-Dieu immolé et vivant, qui rend au Créateur un hommage bien supérieur et une gloire infinie. Les cérémonies légales de la Synagogue et ses sacrifices n'avaient par eux-mêmes ni le pouvoir de remettre les péchés, ni la vertu immédiate de sanctifier l'âme ; mais il est dans l'Eglise des sacrements de vie, qui ont éminemment ces glorieuses prérogatives ; des sacrements très-salutaires, qui sont les sources abondantes de la grâce, et des instruments efficaces de la sanctification. Or, mes frères, si le Seigneur exigeait néanmoins un culte si majestueux, tant de justice et de purifications légales d'un peuple charnel et grossier, quels hommages fervents et respectueux, quelle sainteté n'attend-il pas du chrétien spirituel et éclairé des splendeurs de la religion, qui se montre à nos yeux dans toute sa perfection et son éclat? Nous servons le même Dieu qu'Israël ; mais il est, ce semble, encore plus grand pour nous que pour eux ; son culte plus saint, sa grâce plus puissante, sa religion plus auguste et plus durable, puisqu'elle subsistera jusqu'à la consommation des siècles : après quoi le Dieu de tous les temps réunira les fidèles de l'un et de l'autre Testament, et les élus de tous les âges du monde, dans le temple éternel de sa gloire, où nous conduise le Père, etc.

XIV. HOMÉLIE.

LE SACRIFICE DE LA FILLE DE JEPHTÉ.

Exinde consuetudo servata est, ut post anni circulum conveniant in unum filia Israel, et plangant filiam Jephthæ (Judic., XI, 59, 60.)

De là est venue la coutume observée parmi les filles d'Israël, de s'assembler une fois l'année pour pleurer la fille de Jephthé.

Le deuil et les regrets d'une illustre nation, les lamentations d'une jeunesse aimable

et attendrissante, une fête lugubre qui rassemble chaque année la fleur et les grâces du sexe Israélite, pour faire retentir les airs d'accents plaintifs et de gémissements : voilà, mes frères, le triste, mais glorieux monument d'un trait mémorable de l'Histoire sacrée, qui est d'autant plus curieux, qu'il est plus singulier ; je veux dire le sacrifice, l'holocauste d'une jeune princesse d'Israël, dans la personne de la fille unique de Jephthé, victime innocente de la religion et du zèle d'un père triomphant : *Exinde consuetudo servata est, ut post anni circulum conveniant in unum filia Israel, et plangant filiam Jephthæ.*

Un événement si extraordinaire a donné lieu à bien des réflexions et a partagé plus d'une fois les sentiments. Les uns l'ont regardé comme un grand sujet d'éloge, et les autres en ont fait l'objet de leur censure. Pour nous, marchant sur les traces des saints docteurs et des Pères, nous tâcherons d'en faire une matière d'édification et d'instruction pour vous. Ce fait intéressant a peut-être plus de rapport que nous ne pensons à nos devoirs, à nos mœurs ; et, tout particulier qu'il est, il peut nous fournir d'excellentes règles de morale et de conduite.

Après que le Seigneur eut mis les enfants d'Israël en possession de la terre promise, il y fit croître et prospérer ce peuple choisi, à l'ombre de sa faveur et de sa protection. Néanmoins, suivant la remarque de l'Écriture (*Judic., II, 21, 22*), il voulut leur laisser encore de fâcheux voisins, des nations ennemies, des adversaires belliqueux et puissants, pour les tenir dans la crainte et dans la vigilance ; afin d'avoir des verges toujours prêtes pour humilier leur présomption, pour punir leur infidélité, s'ils devenaient ingrats et prévaricateurs.

En effet, lorsqu'Israël dans cette terre de promesse a irrité son Dieu par sa désobéissance et par ses idolâtries, je vois qu'il en est abandonné et livré à ses ennemis. Je le vois à différentes fois gémir sous une servitude plus ou moins longue, plus ou moins dure, suivant la mesure de ses crimes ; tantôt sous le joug des Syriens, tantôt sous celui des Moabites, tantôt sous celui des Chananéens, tantôt sous celui des Madianites, tantôt sous celui des enfants d'Ammon, et tantôt sous celui des Philistins. Cependant le Seigneur, qui les châtie en père, ne les oublie pas entièrement. On sent qu'il les aime encore et qu'il les protège, même dans ses châtimens. On voit qu'il s'intéresse à leur malheur, à leur gouvernement, à leur délivrance, en suscitant parmi eux des hommes d'autorité et de courage pour les venger, pour les juger, pour les commander ; car dans ces premiers temps de l'établissement du peuple de Dieu dans la Palestine, par cantons et par tribus distingués, la maison de Jacob n'avait pas encore de rois. Avant la fondation de sa monarchie, ce furent des magistrats supérieurs, des juges suprêmes, qui la gouvernèrent longtemps sous l'autorité de Dieu. Ces juges étaient les chefs et comme les princes de la

nation. Ils présidaient à la justice, à la police et aux armes. Le commandement général et perpétuel leur était déféré dans la paix comme dans la guerre.

Or, pendant tout ce temps du règne des juges d'Israël, qui dura plus de trois siècles, nous n'en trouvons guère de plus recommandable que l'illustre Jephthé, ni d'événement aussi touchant et aussi remarquable, par sa singularité, que le sacrifice de sa fille unique.

Ce grand homme était de la demi-tribu de Manassé, dans le pays de Galaad. Destiné de Dieu à être le libérateur et le vengeur de son peuple, il en avait reçu une âme naturellement guerrière et magnanime, née plutôt pour commander que pour obéir. Quoique d'une naissance défavorable, il sut corriger la fortune par la force du génie, et se faire un nom distingué par sa valeur et par ses exploits, tellement que ses frères opprimés par les enfants d'Ammon, crurent ne pouvoir mieux faire dans cette extrémité que de l'élire pour leur chef : et l'esprit du Seigneur qui se répandit sur lui, dit l'Écriture, sembla confirmer leur choix, et vint enflammer son courage par le zèle de sa religion.

Il se met donc à la tête des braves d'Israël; et déjà il se prépare à en venir aux mains avec les fiers Ammonites. Alors frappé de la grandeur de l'entreprise, et voulant, dans la crise d'une révolution, se rendre la Divinité propice par quelque vœu signalé, comme on fait dans les grands périls; entraîné par un mouvement généreux de zèle et d'ardeur, il s'oblige envers Dieu à lui offrir en holocauste, à son retour, la première personne qu'il verra sortir de sa maison et venir au-devant de lui, si le Ciel lui accorde la faveur d'y retourner victorieux. Le transport qui l'anime, la ferveur qui l'emporte, ne lui permet pas de peser et de sentir tout ce à quoi il s'engage. Il ne considère que la présence du danger et le salut de sa patrie; il n'écoute que son courage, et abandonne le reste à la Providence. Hélas! il promettait bien plus qu'il ne pensait.

Cependant le Seigneur a entendu sa voix et l'engagement de son cœur. Il a exaucé son vœu, et le rend vainqueur au gré de ses desirs. Soutenu de la protection du Dieu des armées, il dompte, il humilie les orgueilleux tyrans d'Israël par une défaite éclatante, et après avoir relevé l'honneur et la liberté de sa nation, il revient chez lui couvert de gloire et chargé de dépouilles. Ses concitoyens accourus au-devant de lui, le comblent de louanges et de bénédictions. Il entre triomphant dans la ville de Maspha, lieu de sa résidence. Il s'avance au milieu des félicitations publiques, et comme il approche de sa maison, sa fille unique sort à sa rencontre à la tête d'une troupe choisie de vierges Israélites, en dansant avec elles au son des tambours.

Cette jeune princesse, ornée de fleurs et parée comme en un jour de fête, s'empresse d'aller prendre part à la gloire de son auguste père, et pensait venir recevoir ses

tendres embrassements. Mais quel étonnement subit, quelle révolution dans son cœur, lorsqu'elle le voit se troubler et pâlir! Jephthé, à son aspect, entre tout à coup dans une vive désolation, et déchire ses vêtements. Sa fille interdite en paraît dans la consternation. Tous les yeux sont attachés sur eux, et la surprise tient dans le silence et l'attente le public attentif qui les environne. Père infortuné que je suis! s'écrie Jephthé tout hors de lui-même; hélas! ma fille, que nous sommes trompés en ce moment l'un et l'autre! O fatale entrevue, qui nous porte à tous deux un coup bien funeste! trop aimable enfant, unique objet de ma tendresse et de mes espérances, je ne vous retrouve donc que pour vous perdre; car je ne puis vous le cacher, j'en ai prononcé l'engagement irrévocable; j'ai promis au Seigneur, pour prix de ma victoire, la première victime qui viendrait ici se présenter à moi; et c'est vous, chère enfant; qui venez vous offrir vous-même au sacrifice, et le chercher dans mes bras, sans que je puisse vous y soustraire! *Aperui enim os meum ad Dominum. et aliud facere non potero.* (Judic., XI, 35.) Il n'a point la force d'en dire davantage; la douleur qui l'opprime étouffe sa voix tremblante; et son silence, son effroi, sa compassion, ses yeux attendris et fixés sur cette fille chérie, semblent laisser à son cœur l'interprétation de l'oracle, dans toute sa force et son étendue.

A cette déclaration la généreuse vierge se rassure, et montre une fermeté supérieure à son âge et bien glorieuse à son sexe. Digne enfant d'un héros, élevée par ses mains dans l'austère sagesse, et formée par ses leçons aux sublimes sentiments de la religion; elle soutient elle-même sa vertu. Puisqu'il le faut et que vous l'avez promis au Seigneur, dit-elle avec courage, faites de moi, mon père, tout ce qu'il plaira au Ciel, après la grâce signalée qu'il nous a faite de vous accorder la vengeance d'Israël et la gloire de vaincre vos ennemis. Est-ce donc pour moi un si grand malheur d'être immolée pour mon Dieu, pour mon père, pour ma patrie? Vivez seulement, vivez glorieux, et cela me suffit. O sentiment magnanime! réponse héroïque et digne des martyrs mêmes de l'Évangile! Ah! mes frères, que la religion et la grâce ont de pouvoir sur le cœur humain, et qu'une âme forte est capable de quelque chose de grand, quand elle est bien pénétrée de ce qu'elle doit à son Dieu, et qu'il n'est point de sacrifices qu'il ne mérite!

Cependant la nature a aussi ses droits, et la religion ne rend pas insensible. Cette vertueuse Israélite, quoique soumise, ne dissimule point sa surprise et sa peine: prudente et réfléchie, elle conçoit qu'une affaire de cette importance et de cet éclat demande du temps et de la maturité. Elle craint, ce semble, de changer sitôt en deuil la joie publique, et de mêler des larmes au triomphe de son père. Elle sent tout ce que va coûter au cœur tendre de ce bon père la

perte imprévue de sa fille unique et le malheur de sa famille, dont l'extinction la touche et l'intéresse aussi personnellement ! Elle demande donc un délai de soixante jours pour se disposer à ce dur sacrifice avec plus de ménagement, et pour s'y préparer elle-même avec plus de réflexion, en se retirant dans la solitude des montagnes, où elle va déplorer sa destinée avec ses amies et ses fidèles compagnes.

Hélas ! pendant ce court intervalle, que de tristes images et de pensées diverses agitent son esprit dans ces retraites solitaires ! il me semble la voir quelquefois rêver en silence à l'ombre d'un bois écarté, ou de la cime d'une montagne éminente, contempler avec attention les beautés de la nature ; et presque aussitôt, par un retour naturel sur elle-même, s'attendrir et s'écrier en soupirant : O terre ! ô cieus ! ô ma chère patrie ! je vais donc vous quitter et disparaître du monde, par ce prochain sacrifice auquel le Ciel me condamne ! Hélas ! si jeune encore et avec de si grandes espérances, faut-il renoncer à tout établissement, à ma famille, à moi-même, aux honneurs et aux jours brillants que mon âge et la fortune semblaient me promettre ! mais comment oserais-je m'en plaindre ? Le souverain Etre qui m'a créée, n'est-il pas le maître de son ouvrage, et ne dois-je pas lui rendre tout ce qu'il m'a donné ? ne vaut-il pas mieux tout sacrifier pour lui et mourir même, s'il l'ordonne, que de vivre ingrate et rebelle ? Acceptez donc, ô mon Dieu, l'offrande de mon cœur et de ma personne ; il est juste que j'acquiesce la reconnaissance et le vœu de ma patrie ; protégez-la seulement, et faites tomber sur moi seule les traits de votre courroux ; conservez pour elle mon respectable père, consolez sa douleur, soutenez sa vertu et sa soumission.

Tels sont, mes frères, tels sont d'ordinaire les combats de la grâce et de la nature dans les fortes épreuves : heureuse l'âme soumise et généreuse qui est fidèle à Dieu, comme la fille de Jephté ! Elle s'arme donc de courage et de constance en retournant à son père. Il s'était affermi lui-même dans la résolution magnanime de marquer à Dieu sa fidélité, à quelque prix que ce fût, et il accomplit en elle, dit l'Écriture, l'engagement de son vœu dans toute sa rigueur : *Et fecit ei sicut voverat.*

Mais que signifie cette expression ? Quel était le genre de cet holocauste, et quel en fut l'effet ? Fut-ce l'immolation saignante d'une victime humaine, d'une vierge innocente et pourtant dévouée à la mort, ainsi que l'ont cru plusieurs Pères de l'Église, qui ont pensé que le Seigneur a bien pu permettre et accepter ce sacrifice de sang ; soit pour montrer dans la famille de Jephté, comme dans celle d'Abraham, qu'il a droit de disposer en maître absolu de la vie de ses créatures, et d'éprouver jusqu'à ce point leur soumission ; soit pour détourner, par ce tragique exemple, les mortels téméraires de tenter la Divinité par des vœux pareils ? Ou

bien fut-ce seulement un mystérieux holocauste, suivant l'opinion mitigée de quelques interprètes (Estius et autres), qui ont voulu que ce sacrifice de la fille de Jephté n'ait été, comme celui d'Isaac, qu'un holocauste de parfaite obéissance et de bonne volonté, par une religieuse consécration au Seigneur, qui l'enlevait pour toujours au siècle et à sa famille, pour être désormais enfermée dans une pieuse solitude, à l'ombre du tabernacle, pour s'y dévouer sans retour à la virginité, à la retraite, au service de Dieu, pour y mourir au monde et à elle-même ?

Sans entrer dans cette discussion qui a partagé les savants, et sur laquelle un orateur chrétien doit être très-circonspect ; qu'il nous suffise d'observer et de sentir, qu'en quelque sens et sous quelque point de vue qu'on envisage l'holocauste de la fille de Jephté, on ne peut s'empêcher de le regarder comme un très-grand sacrifice pour le père et pour l'enfant, ni refuser à tous deux des éloges d'admiration d'une part, et de l'autre des sentiments de compassion et d'attendrissement. Mais en plaignant ce père infortuné, en le voyant déchirer ses vêtements à la rencontre inopinée de sa fille, ne nous dissimulons point qu'il aurait pu mieux prévoir cet événement douloureux, et qu'il a dû s'en imputer à lui-même les conséquences, pour n'avoir pas peut-être assez réfléchi ni assez mesuré l'engagement redoutable qu'il prenait avec la Divinité. Aussi les saints Pères, qui ont traité ce sujet avant moi, en prennent occasion de nous avertir sérieusement de ne pas faire précipitamment et légèrement des vœux, surtout des vœux insolites et de grande conséquence. Quelquefois, dans la première jeunesse, ou dans un accès de dévotion passagère, ou bien dans la maladie, ou dans quelque danger, on fait libéralement des vœux. Les promesses ne coûtent pas beaucoup ; la difficulté est de les accomplir. Par exemple, on s'engage avec Dieu à renoncer au monde ou au mariage ; à se consacrer pour toujours à la virginité, à l'Église, à la religion ; à se charger de certaines austérités ou de longues prières pour toute la vie. Mais ensuite on change d'inclination, de tempérament, de situation. Alors on cherche des excuses, des prétextes pour secouer le joug, ou du moins des modifications pour le relâcher et l'adoucir. On s'embarasse, on s'implique la conscience. Quelquefois même on devient audacieusement infidèle et parjure ; car enfin tout vœu licite et délibéré est une espèce de serment religieux, et un engagement sacré envers la Divinité, dont on ne peut être affranchi que par une impossibilité réelle de le remplir, ou par une dispense légitime pour des causes vraies et justes.

Il est donc bien important de ne faire aucun vœu de conséquence sans beaucoup de réflexion et de maturité. C'est même une sage précaution, quand on veut faire ainsi des vœux particuliers, de les rendre conditionnels en les soumettant à l'autorité de son direc-

teur spirituel ou de ses supérieurs, par la réserve et condition expresse de pouvoir en être relevé par eux, quand ils le jugeront à propos. Par ce moyen, on évite l'incertitude et les risques de l'infidélité; et en même temps on a devant Dieu le mérite du sacrifice, en s'abandonnant de bonne foi à la conduite de ceux qu'il a préposés pour nous diriger dans les voies du salut. Mais, encore une fois, ce serait une très-dangereuse présomption de décider soi-même légèrement sur la nullité de ses vœux, ou de les enfreindre contre sa conscience. Il vaut bien mieux, dit l'Écriture (*Ecclé.*, V, 4), n'en point faire, que de les oublier ensuite et de ne pas les accomplir.

Mais si la prudence chrétienne exige tant de précautions pour des vœux particuliers, combien plus sont-elles nécessaires lorsqu'il s'agit d'engager essentiellement sa liberté, par une consécration irrévocable dans un état saint et austère! Vous le savez, mes frères, il n'est point rare parmi nous d'y voir de jeunes victimes, qu'on immole à la religion et qu'on offre à Dieu en holocauste: mais est-ce toujours de leur gré et par des vues surnaturelles, comme la fille de Jephthé? Est-ce, à l'exemple de ce père vertueux, par des motifs pleins de piété et de religion? ou n'est-ce point plutôt très-souvent par des principes mondains de politique, d'intérêt, de vanité, d'ambition? Si l'on n'a qu'un fils aimable, comme Abraham, ou une fille unique comme Jephthé, n'attendez pas qu'on les offre, comme eux, au Seigneur, ni qu'on souffre qu'ils lui soient sacrifiés, s'il les appelle. Mais pour ces enfants surnuméraires qui embarrassent et surchargent une famille; pour ces enfants odieux ou disgraciés de la nature, que l'on ne peut souffrir; pour ces enfants de rebut, dont on ne veut point pour le siècle, on les trouvera toujours assez bons pour Dieu, on les donnera libéralement au Seigneur; et si la victime résiste, on saura bien la conduire à l'autel, par adresse ou par violence. Quel abus de la religion! Je l'avoue, mes frères, il est beau, sans doute, il est grand de faire à Dieu le sacrifice de soi-même: mais, pour ne pas offenser le Ciel au lieu de lui plaire, il faut que ce sacrifice soit volontaire et généreux, comme celui de la fille de Jephthé.

Apprenons enfin de là tous tant que nous sommes, et dans quelque état que nous soyons, tout ce que l'homme doit à Dieu de fidélité et d'obéissance dans les épreuves où il le met. O mon frère, après de tels exemples, osez-vous encore vous plaindre et murmurer contre la Providence de ce qu'elle vous demande peut-être le sacrifice affligeant de cette fortune périssable, qu'un événement imprévu vous enlève; ou de cet objet chéri auquel vous étiez trop attaché; de cette épouse, de cet enfant dont vous étiez idolâtre; et plus encore que tout cela, le sacrifice de vous-même dans une maladie douloureuse ou mortelle? Mettons-nous bien dans l'esprit que le Créateur nous a donné l'être pour servir à ses desseins et à sa gloire. Du reste, il importe assez peu à l'univers que nous

vivions pour nous-mêmes, que nous soyons heureux et satisfaits; mais il est nécessaire que le Seigneur soit obéi et honoré. Oui, quoi qu'il en doive coûter à la nature et à l'amour-propre, il faudra que nous soyons tous immolés à sa grandeur suprême dans l'anéantissement du tombeau; mais si c'est, comme dans la fille de Jephthé, la vertu qui consacre la victime, et la religion qui l'immole, l'humiliation même de la mort nous mènera à la gloire et à l'immortalité. Ainsi soit-il.

XV^e HOMÉLIE.

LE TEMPLE DE SALOMON.

Dedicaverunt templum Domini, rex et filii Israel.
(III Reg., VIII, 65.)

Le roi et les enfants d'Israël dédièrent le temple du Seigneur.

Nous voici donc arrivés aux beaux jours d'Israël, à l'époque célèbre de la grandeur suprême de son empire et de sa religion: car telle est la conduite de Dieu dans le gouvernement du monde, tel est le plan de sa providence dans l'ordre de la grâce comme dans celui de la nature, de ne point donner tout à coup à ses ouvrages toute leur perfection, mais de les y amener par degrés et par progrès. Quoi de si simple que la forme de la religion dans ses commencements? La connaissance d'un Dieu créateur et quelques vérités fondamentales pour tout dogme, la lumière de la raison et de la tradition pour toute loi, la sanctification du Sabbat et quelques sacrifices rustiques pour tout appareil du culte; voilà sommairement la religion des premiers descendants d'Adam.

Ensuite la Divinité a manifesté plus ouvertement ses desseins au patriarche Abraham et à sa postérité, en se consacrant, par la circoncision, un peuple choisi, honoré de son alliance et de sa protection spéciale.

Après cela le Seigneur a développé encore davantage les droits de sa grandeur par des traits éclatants en Egypte, dans le désert, sur le mont Sinai.

Enfin le Dieu d'Israël a formé et dicté à Moïse un corps de religion ayant ses dogmes de foi, ses préceptes écrits, ses rites sacrés, son tabernacle, son arche d'alliance, ses autels, ses sacrifices, ses ministres, ses prêtres, ses pontifes.

Mais, avec tout cela, il manquait à la religion des Hébreux un accroissement de solidité et de magnificence, un état fixe de stabilité, et de splendeur, qui était réservé au règne de Salomon, et à l'édification de son temple; de ce fameux temple de Jérusalem, qui a donné un si grand éclat à la véritable religion.

Il convient donc, mes frères, qu'un si beau sujet fasse aujourd'hui la matière de notre homélie, et l'objet de notre admiration.

Le premier temple du Très-Haut devant être un chef-d'œuvre de magnificence, qui demandait toute la puissance et les richesses d'un grand roi, la Providence a voulu fixer le temps de sa construction à celui auquel

la république des Hébreux, gouvernée d'abord par les anciens de la nation, et ensuite par des juges suscités de Dieu, avait enfin changé de forme en devenant un état monarchique.

Il faut donc observer, pour reprendre et suivre le fil de l'Histoire sacrée, que le prophète Samuel, qui a été le dernier des juges d'Israël, ayant partagé, dans sa vieillesse, le fardeau des affaires publiques avec ses enfants, le peuple, mécontent de leur administration, s'en plaignit; et les principaux de la nation vinrent demander à ce conducteur vénérable, qu'il leur fût accordé d'avoir, comme les autres peuples, des monarques, des rois pour les commander et combattre à leur tête. Cette proposition déplut à Samuel, et encore plus au Seigneur, qui avait daigné jusqu'alors faire à cette nation ingrate la faveur de présider lui-même à son gouvernement. Néanmoins, comme leur demande avait un objet bon en soi-même, Dieu voulut bien condescendre à leur désir et continuer à honorer de sa protection leur nouvelle monarchie, en dirigeant lui-même l'élection, et la succession de ses rois. Il ordonna à son prophète d'établir la loi fondamentale du royaume, en annonçant publiquement les droits de la souveraineté; et pour rendre le prince encore plus respectable à leurs yeux, le Seigneur voulut qu'il fût consacré par le même prophète avec une onction mystérieuse.

Telle est, mes frères, l'origine du sacre des rois, qui se fait encore parmi nous avec tant de pompe, et qui leur imprime un des beaux caractères de la souveraineté, dont tous les attributs nous retracent en leur auguste personne une vivante image de la puissance de Dieu, dont ils sont sur la terre les lieutenants et les ministres. Leur indépendance et l'autorité suprême dont ils sont revêtus, le diadème qui les couronne, le sceptre d'or qu'ils portent en main, le trône de gloire où ils reçoivent l'hommage des mortels, le tribunal de la justice où ils jugent les peuples, le droit souverain de vie et de mort qu'ils exercent sur les hommes, le pouvoir absolu de disposer des grâces pour récompenser et de la vengeance pour punir, la force des armes et le nombre des légions qui veillent à leur garde ou à leur défense, la terreur qui les accompagne, et la magnificence qui les environne: tout cela concourt à inspirer aux sujets la crainte, le respect, l'obéissance, l'amour et la fidélité qu'ils doivent à leurs maîtres. Mais, en même temps, cet appareil de grandeur empruntée les avertit sans cesse eux-mêmes de la reconnaissance et de la soumission qu'ils doivent à Dieu, suprême auteur de leur puissance, et juge redoutable de l'usage qu'ils en auront fait.

Or, de tous les monarques du peuple de Dieu, Salomon, troisième de ses rois, a été le plus grand; et il mérite bien qu'en vous faisant ici l'éloge de son plus bel ouvrage, je commence par vous parler de lui-même. Ce prince ayant été destiné à élever au vrai Dieu le premier temple de la religion, fut favorisé d'une singulière protection du Ciel, et décoré

de ses dons les plus éclatants. L'Histoire sacrée nous le représente dans les beaux jours de son règne comme le monarque le plus fortuné, le plus sage, le plus révérent, le plus magnifique, le plus glorieux et le plus renommé qui fût dans l'univers. Les anciens ennemis d'Israël, paisibles et soumis, étaient ses tributaires. Les rois étrangers le comblaient à l'envi de présents et d'honneurs. Ses heureux sujets, en sûreté sous sa domination, jouissaient des douceurs de la paix, de la liberté, de l'abondance; et chaque famille participant à la félicité et à la gloire de son roi, reposait avec sécurité sous l'ombre de sa vigne et de son figuier. Des richesses immenses étalaient la magnificence dans ses superbes palais, et des flottes commerçantes venaient encore grossir ses trésors des raretés étrangères, des précieuses dépouilles de Tharsis et d'Ophir. En un mot, ses Etats florissants étaient dans une telle opulence, et l'or, sous son règne, devint si commun à Jérusalem, qu'on n'y faisait plus cas de l'argent, dit l'Écriture. Mais quelque chose de bien plus estimable encore en ce grand prince, est l'usage qu'il fit de sa puissance et de ses prospérités, en les rapportant, suivant les desseins de la Providence, à la gloire du Seigneur, au bonheur des peuples, au bien de la religion, à l'augmentation du culte divin, à la construction et à l'embellissement d'un nouveau temple digne du Dieu d'Israël.

On peut dire que c'est surtout dans cette sainte entreprise que la sagesse et la magnificence de Salomon parurent avec le plus d'éclat: les marbres les plus recherchés, les cèdres les plus précieux, les métaux les plus riches en or et en airain y furent employés avec profusion. Cent soixante mille ouvriers y travaillèrent pendant plusieurs années. Les plus habiles maîtres dans tous les arts présidèrent à l'ouvrage; et les matériaux qu'on avait préparés se trouvèrent taillés avec tant de justesse, les liaisons en étaient si bien assorties, que pendant le temps qu'on éleva ce vaisseau superbe, on n'y entendit pas un seul coup de marteau, dit l'Écriture: circonstance remarquable, qu'on regarde comme un prodige de l'art.

Je n'entreprendrai pas, mes frères, de vous faire ici la description de ce chef-d'œuvre incomparable: il faudrait un volume plutôt qu'un discours; qu'il me suffise de vous dire qu'il n'y avait jamais rien eue de si merveilleux dans le monde pour la richesse, la beauté, la splendeur; que l'intérieur en était éclatant et tout couvert de lames d'or, jusqu'aux murailles et au pavé même; en un mot, que ce pompeux édifice, qui faisait la gloire et l'ornement de Jérusalem, n'était pas indigne de contenir le trône de Dieu sur la terre, et de dominer du haut de cette montagne célèbre sur le reste du monde, comme le sanctuaire auguste de la Divinité, et la marque distinctive de la vraie religion.

Tant de magnificence fut aussi l'ouvrage des riches et des grands de la nation, qui y contribuèrent libéralement par des dons vo-

lontaines. et c'est ainsi qu'on pensait qu'il n'y a rien de trop beau, de trop riche, de trop grand pour le Seigneur Très-Haut; que le plus noble usage qu'on puisse faire de l'or et des richesses, est de les consacrer à la gloire de son culte et à l'ornement de son temple; que c'est une ingratitude, une bassesse d'âme, une indignité d'être prodigue pour le monde, et avare pour Dieu des biens même qu'on a reçus de sa bonté. *Seigneur, tout est à vous, s'écriait à ce sujet le roi David : nous tenons tout de votre main libérale, et c'est votre propre bien que nous vous rendons, en contribuant aux préparatifs et à l'embellissement de votre maison. Qui sommes-nous, moi et mon peuple, pour oser vous faire des dons, et qu'est-ce que nos faibles efforts pour un maître si grand? Je vous en fais cependant l'offre, ô mon Dieu, avec confiance, avec sincérité et plénitude de cœur, parce que je sais que la bonne volonté est toujours agréable à vos yeux. (I Paral., XXIX, 11 - 18.)*

Lorsque la maison du Seigneur fut achevée, le roi et les grands de l'Etat, le pontife, les prêtres, les lévites, les anciens de la nation, les princes des tribus, les chefs des familles, et un peuple immense se rassemblèrent à Jérusalem de tous les cantons de la Terre promise, pour assister à la dédicace du temple. La cérémonie s'en fit avec un appareil de religion des plus solennels, des plus augustes, au son des trompettes et des timbales, parmi les chants et les concerts d'instruments harmonieux, de voix mélodieuses, de cantiques d'allégresse. Ils transportèrent avec pompe l'arche de l'alliance, et on la plaça, comme en son trône, sous les ailes des chérubins, dans le sanctuaire du temple, appelé le *Saint des saints*. Ils immolèrent au Très-Haut des victimes *sans prix et sans nombre*; et le Seigneur voulant témoigner combien ce zèle fervent et ce temple sacré lui étaient agréables, fit sentir à Israël sa protection, sa présence et sa gloire, en faisant tomber un feu céleste sur les holocaustes, et en remplissant jusqu'à deux fois son sanctuaire d'une espèce de nuée mystérieuse et brillante.

A la vue de ces merveilles, tous les cœurs furent saisis d'une crainte religieuse, et remplis d'une sainte consolation. Salomon surtout en fut transporté de joie, et ce monarque à genoux, le visage tourné contre l'autel, les yeux fixés au ciel, et les mains élevées vers le trône de l'Éternel, lui adressa cette prière magnifique : *Seigneur, Dieu d'Israël, grand Dieu dont les cieux même ne sauraient contenir l'immensité, l'esprit humain peut-il concevoir que vous veniez véritablement habiter sur la terre avec les hommes, dans une maison bâtie par nos mains ! non, Seigneur, mais elle a été faite seulement afin que vos yeux soient toujours ouverts sur elle, pour y exaucer les vœux et les demandes de votre peuple, pour écouter les supplications des malheureux dans les calamités publiques, pour laisser fléchir et désarmer votre justice dans les jours de*

vos colères, pour exercer vos miséricordes sur le pécheur contrit et pénitent, pour rendre à chacun selon ses mérites et ses désirs, vous qui seul connaissez le fond des cœurs, pour faire part aux étrangers même des effets de votre bonté, en y recevant favorablement leurs prières, en sorte qu'ils éprouvent aussi la vertu efficace de ce lieu saint; afin que tous les peuples de la terre apprennent à craindre et à respecter, comme nous, votre nom. (III Reg. . VIII, 27 seqq.)

Enfin, Salomon bénit l'assemblée, et après la solennité de cette dédicace, qui dura sept jours, il les renvoya le huitième, pleins de joie et d'admiration, pénétrés de la plus vive reconnaissance envers Dieu, animés d'un zèle ardent pour son culte, et d'un tendre attachement pour leur religion.

Or, voilà, mes frères, l'origine ainsi que le modèle de la dédicace de nos églises et de leur consécration; non plus, comme alors, avec l'effusion du sang des taureaux, mais avec l'oblation du sang d'un Dieu, et avec l'onction dont on sacre les pontifes et les rois. Si nos temples n'ont point autant de richesses et de splendeur que celui de Salomon, ils ont d'autre part plus de sainteté et de grandeur véritable. Celui-là contenait les ombres, les figures; ses victimes grossières étaient toutes terrestres, et son culte imparfait : mais ceux-ci sont dans un sens littéralement vrai la demeure et le trône du Très-Haut, le tribunal de la miséricorde, l'autel du grand sacrifice par excellence, seul capable d'honorer parfaitement la Divinité. Cependant, malgré tous ces avantages, combien s'en faut-il que nous ayons autant de zèle, autant d'attachement, autant de respect pour nos temples, que les Juifs en avaient pour le leur.

Je dis autant de zèle : on voit dans Israël le prince et la nation concourir avec joie, avec ardeur, à la construction et à la dédicace de ce saint édifice; les plus riches décorations, les dépenses les plus somptueuses sont prodiguées pour son embellissement et pour sa gloire. Un savant interprète (Estius) remarque que Salomon fit bâtir aussi pour lui-même des palais, mais d'un ordre beaucoup inférieur en beauté, en richesse, en magnificence : le cèdre est pour la maison du monarque, et l'or pour celle de Dieu. Nous, au contraire, nous donnons à notre demeure la préférence sur la sienne. Nous mettons dans nos appartements un fastueux éclat, une élégance recherchée; et nous avons un cœur étroit, des yeux indifférents pour la décence et l'ornement des temples du Seigneur. Est-ce là honorer sa religion et son Dieu?

Souvenons-nous encore du grand attachement que les Israélites témoignaient pour leur temple. Ils le regardaient avec complaisance comme la gloire de la nation, comme le salut de la patrie, comme le gage tutélaire de la faveur du Ciel. Dans les dangers pressants de l'Etat, ils étaient vivement alarmés pour lui, et combattaient pour sa défense encore plus que pour leurs propres foyers; ils

venaient avec empressement, des provinces même éloignées, y rendre hommage au Seigneur Dieu d'Israël : et nous, mes frères, nous qui sommes environnés de toutes parts des sanctuaires de la religion, nous ne sentons pas ce bonheur, nous négligeons d'en recueillir les fruits. Ah ! s'il n'y avait maintenant, comme autrefois, qu'un seul temple du vrai Dieu sur la terre, nous envierions mille fois ce trésor à ses heureux possesseurs. Nous l'avons, ce précieux avantage, et l'on n'en profite point assez ; souvent même, au contraire, on en abuse par la profanation.

Instruisons-nous donc ici, et soyons dans la confusion, en voyant l'extrême vénération que les Israélites avaient pour leur temple et pour l'arche du Seigneur ; quel ordre et quelle majesté dans leur culte ! quel recueillement et quel silence édifiant pendant la prière ! quelle attention religieuse

servente dans le sacrifice ! Les étrangers même, frappés de cet auguste appareil de religion, en étaient saisis d'une admiration respectueuse : ou, s'il leur arrivait, comme au téméraire Héliodore, d'oser profaner le lieu saint, Dieu lui-même, protecteur et vengeur de l'honneur de son temple, savait en faire un exemple effrayant. De quel œil donc ce Dieu jaloux verra-t-il, mes frères, dans nos églises encore plus respectables, toutes les inmodesties et les irrévérences qui s'y commettent ; ces airs mondains et évaporés qu'on y porte ; ces parures vaines et indécentes qu'on y étale ; ces regards curieux, ces yeux distraits et égarés qu'on y promène ; ces discours libres et profanes qu'on y tient ; ces rendez-vous et ces intrigues qu'on y ménage ? Oh ! quel scandale, quelle impiété d'insulter ainsi à la sainte majesté de Dieu jusque dans son temple, et au pied même de son trône !

Quelques années après la dédicace du temple de Jérusalem, le Seigneur apparut en songe à Salomon, et lui dit : *J'ai exaucé votre prière, j'ai sanctifié cette maison que vous avez bâtie, pour y établir la gloire de mon nom, et je n'en détournerai ni mes regards ni mon cœur. Si vous gardez mes lois et mes ordonnances, j'affermirai pour toujours votre trône et votre empire dans Israël. Mais si au contraire vous devenez infidèle, vous et vos enfants ; si vous abandonnez mon service pour adorer les dieux étrangers, j'enlèverai mon peuple de la terre que je lui ai donnée. Ce temple, que j'ai consacré à mon nom, je le rejetterai, et j'en ferai un exemple de terreur. Israël deviendra la fable de toutes les nations, et l'objet de leurs railleries insultantes.* (III Reg., IX, 3 8.)

Quelles menaces formidables ! mes frères ; ou plutôt quelle triste prédiction des impiétés et des maux affreux dans lesquels le Seigneur savait que cette nation ingrate serait entraînée par la perversion et l'exemple funeste de ses rois ! Etrange fatalité de l'élévation et de la grandeur ! Quand Saül fut choisi de Dieu pour être le premier roi de son peuple, il avait des mœurs simples et modestes,

un cœur tourné au bien, et même inspiré par l'esprit prophétique ; a-t-il régné quelque temps, c'est un téméraire rebelle à son Dieu, un endurci, un réprouvé. David est élevé à sa place ; ce fut dans ses disgrâces et ses dangers une âme vertueuse, noble, généreuse ; est-il heureux enfin et glorieusement affermi sur le trône, il sera bientôt adultère, fourbe, perfide, homicide. Son fils Salomon lui succède ; c'était d'abord, comme vous avez vu, le plus sage des hommes, et le plus grand des rois ; mais ensuite enivré de trop de gloire et de bonheur, il devient éperduement voluptueux, impie et idolâtre. Voilà pourquoi, par une punition éclatante, son royaume est divisé après sa mort en deux monarchies, et la succession des rois hébreux partagée en deux branches, entre Juda et Israël, entre Jérusalem et Samarie.

Ici quelle suite d'égarements, de malheurs et de châtements se déploie encore à ma vue dans un fâcheux avenir. Je vois que l'idolâtrie et les crimes de la maison de Jacob accumuleront sur sa tête des trésors de colère ; et la mesure étant comble enfin, la monarchie d'Israël et ensuite celle de Juda seront renversées l'une et l'autre. La sainte cité sera livrée aux flammes, et démolie ; ce temple auguste dont je vous faisais tout à l'heure une peinture si intéressante, et dont les Juifs étaient si fiers, ce temple profané, détruit, incendié par les gentils, leur sera enlevé avec l'empire et la liberté ; il est vrai qu'il sera encore réédifié par Zorobabel, mais avec beaucoup moins de magnificence ; et après cela il sera brûlé de nouveau, et détruit pour toujours par les Romains, lorsque la réprobation de la Synagogue aura été consommée par le meurtre du Messie.

Terribles exemples, mes frères, qui nous montrent combien il est dangereux d'abuser des grâces du Seigneur, et de lasser sa patience par des infidélités accumulées. Hélas ! c'est nous-mêmes qui avons hérité de ce dépôt sacré de la véritable religion, qui a été enlevé aux Juifs ; mais, plus éclairés qu'eux, et peut-être aussi ingrats, craignons de perdre à notre tour la lumière de la foi et la protection du ciel. Remarquons par l'histoire d'Israël et de Juda, et par le renversement de leurs monarchies, que les fondements du trône et de l'Etat sont appuyés sur ceux de la religion. Apprenons de là de quelle conséquence il est pour un empire de n'y pas laisser triompher le vice et l'impie s'accroître, et l'irréligion prédominer. Ah ! prenons garde d'être réprouvés, et de périr dans l'asile du salut, *en faisant l'iniquité dans la terre des saints*, comme parle l'Écriture. (Isa., XXVI, 10.) Puisque nous possédons au milieu de nous le vrai Dieu, et que par une faveur précieuse il nous a transporté l'honneur de son alliance et la gloire de son temple, son culte et sa religion sainte ; au lieu de l'éloigner de nous par notre infidélité, et de l'irriter par nos prévarications comme Israël, adorons avec reconnaissance sa justice et sa miséricorde dans le temple de sa grâce, qui est l'Église ; contemplons

avec admiration ses œuvres, ses merveilles, ses grandeurs dans le temple de sa magnificence, qui est l'univers; efforçons-nous de mériter par nos vertus de le contempler lui-même un jour dans le temple de sa gloire, qui est le ciel. Ainsi soit-il.

XVI^e HOMÉLIE.

LA PÉNITENCE DE NINIVE.

Vidit Deus quia conversi sunt de via sua mala, et misertus est Deus super malitiam quam locutus fuerat ut laceret eis, et non fecit. (*Jonas*, III, 10.)

Dieu vit qu'ils s'étaient convertis en quittant leur mauvaise voie, et il usa envers eux de miséricorde, et n'exécuta point la funeste sentence qu'il avait prononcée contre eux.

Quoique la fameuse pénitence de Ninive semble être un fait étranger à l'ancien peuple de Dieu, dont nous avons entrepris de vous exposer la religion et les mœurs, les révolutions et les destinées, cet événement célèbre ne laisse pas d'entrer dans le plan de l'Histoire sacrée, puisqu'il est inséré dans ses fastes, et que ce fut un prophète d'Israël que le Seigneur envoya à cette ville idolâtre; en sorte que l'époque mémorable de sa conversion au vrai Dieu se trouve placée par les interprètes de l'Écriture sous les règnes d'Amasias, roi de Juda, et de Jéroboam, second roi de Samarie, 837 ans avant la venue du Messie.

On peut dire que c'est un monument également instructif et frappant de la vigilance de Dieu sur les hommes, de l'action et des ressorts de sa providence, de l'efficacité de sa parole, de la puissance de sa grâce, de la douceur de ses miséricordes, et de la vertu de la pénitence, dont le Saint-Esprit a voulu transmettre à la postérité le récit touchant, pour servir de leçon et d'exemple aux siècles à venir.

Tâchons donc, mes frères, d'en tirer un fond utile de réflexions morales et salutaires. Nous y trouverons de quoi nous confondre, tout chrétiens que nous sommes; et les infidèles même nous apprendront à craindre le Seigneur.

Jonas, fils d'Amathi, fut un prophète suscité de Dieu pour annoncer à Israël ses oracles, après Elizée, disciple du grand Elie; mais sa mission ne fut point bornée à la maison de Jacob. *Le Seigneur lui fit entendre sa voix, et lui dit, allez en la grande ville de Ninive, et prêchez-y que ma vengeance est prête à éclater sur elle, parce que le cri de ses iniquités est monté jusqu'à mon trône.* (*Jon.*, I, 1, 2.)

C'est ainsi, mes frères, qu'au temps de l'ancienne loi, le Seigneur parlait aux mortels par l'organe des prophètes; et parmi les prophètes, il y a eu des personnages très-distingués; des hommes de prodiges, revêtus de la force et de la vertu d'en haut, favorisés des lumières et des dons du Ciel, suivant les desseins du Seigneur, et à proportion de l'importance du ministère auquel il les destinait. Or, le temps des prophètes d'Israël a été principalement depuis la fondation de ses monarchies, et ils étaient comme les am-

bassadeurs de Dieu auprès des peuples et des rois. Ainsi Samuel fut envoyé à Saül, Nathan à David, Elie à Achab, Elizée à Josaphat, Isaïe à Ezéchias, Daniel à Nabuchodonosor, Ezéchiel aux captifs de Babylone, Jonas aux Ninivites infidèles: car, quoique le Seigneur ait eu pour son peuple choisi une providence de prédilection et des attentions plus marquées, il n'abandonnait point pour cela les autres nations, qui pouvaient se sauver aussi par l'observation de la loi naturelle, avec le secours de la grâce et des traditions primitives. La divine Sagesse voulut toujours sincèrement sauver tous les hommes, et souvent même elle y travaille dans le temps que nous en sommes le plus indignes. L'Histoire sainte nous en présente un exemple merveilleux dans la conversion de Ninive.

Cette ville célèbre dans l'antiquité était bâtie sur le fleuve du Tigre, et portait le nom de Ninus, roi d'Assyrie, son restaurateur; elle était pour lors extrêmement vaste et peuplée. L'Écriture remarque qu'il fallait trois jours de marche pour la parcourir, et Diodore de Sicile, sur la foi de la tradition, lui a donné jusqu'à vingt-quatre lieues de tour; c'était une des grandes capitales qui sont le séjour ordinaire du luxe, des richesses, des plaisirs, et en même temps de tous les vices: l'impiété et l'idolâtrie, la vanité et l'ambition, l'injustice et la fourberie, la malignité et la vengeance, la volupté et la mollesse, l'impudicité et la débauche, filles de l'opulence et de la grandeur, s'étaient rassemblées dans son sein, et en avaient étrangement perverti les habitants; enfin, la mesure montant à son comble, la voix de ses débordements s'éleva jusqu'au ciel, et invoquait contre elle la vengeance divine.

Cependant elle s'endormait dans son aveuglement. Tranquille dans la joie et les délices, elle ne songeait guère au Dieu d'Israël: mais Dieu lui-même pensait à elle, et nuit et jour il avait les yeux ouverts sur ses dérèglements; il supputait toutes ses iniquités; il les pesait dans la balance de sa justice; il menaçait d'en faire un exemple effrayant en ensevelissant ses abominations sous ses ruines. Tremblez à ce récit, pécheurs de la terre, âmes criminelles, endurcies dans l'habitude du libertinage et dans l'oubli de Dieu. Vous n'apercevez pas cet œil invisible, auquel rien n'échappe dans l'univers: mais sachez que le Seigneur est témoin de tous vos désordres secrets, et que bientôt il en sera le juge et le vengeur, qu'il compte vos crimes et les moments qu'il a laissés en votre puissance jusqu'à un certain terme. Oui, *je vois* sur votre tête coupable, *la verge* menaçante de sa justice *qui veille* sur vous, suivant l'expression du prophète, toute prête à frapper et à punir, lorsque vous vous y attendrez le moins: *Virgam vigilantem ego video.* (*Jer.*, I, 11.)

Cependant, sa sagesse bienfaisante n'aime point à exterminer l'ouvrage de ses mains, et ce n'est, pour ainsi dire, qu'à regret qu'il réprouve enfin le pécheur obstiné à se perdre lui-même. Toute corrompue qu'est Ninive, le

Seigneur s'intéresse encore à la conservation de cette ville superbe; il veut employer un dernier remède, une grâce extraordinaire, en lui envoyant un prophète pour lui annoncer sa destruction prochaine et pour la porter à prévenir ses malheurs par sa conversion : car tel est l'ordre immuable de la divine justice; il faut absolument qu'elle soit vengée et satisfaite, ou par la pénitence du pécheur, ou par son châtimement.

Quoique le prophète fût un homme de Dieu, son caractère se ressentait de l'imperfection et de la dureté de ces temps anciens de la loi de servitude; il y avait quelquefois dans son zèle de l'amour-propre, de la dédaiance, de l'humeur; il connaissait le cœur de Dieu et son penchant à pardonner plutôt qu'à punir; il sentait qu'une telle précaution, de menacer et d'avertir les coupables, était une disposition à leur faire grâce; il redoutait l'incertitude et les suites d'une prédiction d'éclat, qui, en ne s'accomplissant pas, pouvait l'exposer à la risée publique; peut-être craignait-il encore plus les mauvais traitements d'une nation infidèle et d'une cour impérieuse qui pouvait s'offenser de sa hardiesse et de ses menaces.

Etant donc effrayé d'un ordre si peu conforme à son goût, il s'enfuit de devant la face du Seigneur; il vint au port de Joppé, et il s'embarqua sur un vaisseau avec d'autres voyageurs pour aller se cacher à Tharsis, comme si Dieu ne savait pas bien nous trouver partout. Bientôt, en effet, le Seigneur lui fait sentir sa présence et son pouvoir par une effroyable tempête qu'il fait élever sur la mer. Un vent furieux, excité par le souffle de son indignation, amène sur ce frêle navire un orage épouvantable : le ciel se couvre de nuages ténébreux d'où partent les éclairs et la foudre; les vagues mugissantes répondent au fracas des tonnerres; les ondes irritées s'élèvent sur leurs têtes comme des montagnes, et ouvrent devant leurs pieds des gouffres profonds qui vont, ce semble, les engloutir au fond des abîmes; on jette en mer les marchandises et la charge du vaisseau pour le soulager; on se croit perdu et chacun appelle son Dieu à son secours avec des cris gémissants.

Parmi tout ce tumulte, Jonas était dans un sommeil profond; il avait senti d'abord la main vengeresse qui le poursuivait; et doucement agité par le trouble de sa conscience et par la tempête, inquiet et rêveur, cherchant à se dérober à la lumière du jour et à lui-même, il était descendu au fond du navire et s'y était endormi, accablé de lassitude et de tristesse; mais le pilote indigné le réveille et l'excite à prendre part au danger commun : on jette le sort sur les passagers pour découvrir, s'il se peut, la cause du courroux céleste, et le sort, dirigé par la Providence, tombe sur Jonas. Apprenez-nous, lui dit-on, ce qui a pu attirer sur nous un pareil malheur; quelle est votre profession? quelle est votre patrie? où allez-vous? et quelle est votre nation? Je suis Hébreu, répond le prophète, et je sers, je révère le

Seigneur Dieu du ciel qui a fait la mer et la terre. A ce trait sublime qui d'un coup de pinceau trace une si noble et si juste idée de la Divinité, les marinières, quoique Gentils, reconnaissent le vrai Dieu par un sentiment intime gravé dans le fond de la raison, et ils paraissent saisis d'une respectueuse frayeur; ils avaient déjà été instruits par Jonas lui-même de sa fuite opposée à un ordre extraordinaire du Seigneur, et cette réflexion augmente leur crainte : Que ferons-nous donc de vous, ajoutent-ils, afin d'apaiser la mer et de nous délivrer d'un danger si pressant? car les vagues en fureur s'enflaient de plus en plus. Alors le prophète, revenu à lui-même et reprenant sa fermeté par un fond de religion et par une force d'esprit que l'homme vertueux fait surtout paraître dans les grandes occasions et dans les fortes épreuves : Jetez-moi, dit-il, dans la mer et vous serez sauvés par mon naufrage, car je sais que c'est à cause de moi que cette tempête est venue fondre sur vous.

Cependant les nautoniers voulaient encore lui sauver la vie, et s'efforçaient, au péril de la leur, de regagner le rivage pour le mettre à terre, par un sentiment d'humanité et de charité que saint Jean Chrysostome admire dans des idolâtres; mais, tous les efforts étant inutiles, le danger croissant toujours, et tout l'équipage étant près de périr, on se vit enfin forcé d'exécuter l'arrêt prononcé par le prophète contre lui-même! Quel spectacle s'offre ici à mes yeux : on saisit Jonas, quoiqu'à regret, et déjà je le vois suspendu sur ce gouffre affreux où il va tomber. Il le regarde d'un œil effrayé, mais sans plaintes; et les mains élevées vers le ciel, le cœur pénétré de douleur et de repentir, il s'offre à Dieu pour victime, acceptant la mort en sacrifice de sa désobéissance, tandis qu'on le précipite dans les flots agités; il est absorbé, confondu dans les vagues écumantes; il disparaît enseveli sous les eaux.

Beau modèle de soumission et de constance pour un pécheur mourant qui se voit tomber dans l'abîme de l'éternité! Il sait, aussi bien que Jonas, qu'il a offensé la Divinité, et qu'il a mérité la mort qui va le précipiter dans les horreurs du tombeau; la nature s'en effraye et sa foi s'en alarme; mais en même temps, s'il est fidèle à la grâce qui l'éclaire et l'excite encore, animé, comme Jonas, d'un vif sentiment de pénitence et de résignation, il accepte aussi ce dur sacrifice en réparation de son péché; il se jette en expirant dans le sein de son Dieu, se livrant lui-même à sa justice, ou plutôt s'abandonnant à sa miséricorde et à sa providence.

A peine la mer orageuse a-t-elle englouti le coupable qu'elle demandait, que sa fureur se calme aussitôt. A la vue de ce prodige, les marinières, saisis de crainte et de vénération, rendent gloire au vrai Dieu, et semblent moins touchés de leur délivrance qu'ils ne sont frappés de sa puissance et de ses grandeurs : *Et timuerunt viri timore magno Dominum.* (Jon., I, 16.) Mais quel surcroît d'admiration, s'ils avaient su ce qui se

passait en même temps sous leur vaisseau. La Providence y avait conduit à dessein un poisson vorace d'une ample capacité, et d'une telle grandeur qu'il avala aisément Jonas, sans le blesser, et le reçut dans ses larges flancs, où il fut conservé sain et sauf, par un miracle de protection, pendant trois jours et trois nuits.

C'est là que le prophète rendu à lui-même, se regardant comme un homme enfermé dans le tombeau, et ne voyant plus que Dieu seul dans la nature, lui adressa avec larmes cette prière vive et touchante : *Du sein de l'affliction, j'ai élevé vers le Seigneur mes gémissements et mes cris. Encore tout plein de vie, et déjà réputé entre les morts, du fond de mon sépulcre, j'ai imploré, ô mon Dieu, votre secours, et vous avez entendu ma voix. Hélas! tous les flots de la mer rassemblés par vous sur ma tête m'ont enseveli dans ce gouffre profond. Je suis descendu jusqu'aux racines des montagnes, et je me trouve comme emprisonné dans les barrières qui m'environnent; cependant vous me protégez encore, Seigneur, et vous me sauverez. Oui, je l'espère, vous me retirerez des ombres de la mort sans avoir éprouvé la corruption. Je reverrai encore votre saint temple; et après avoir glorifié votre justice, je louerai vos miséricordes.* (Jon., II, 3-10.)

Que ne peut point auprès du Seigneur une prière fervente, inspirée par le repentir et animée par la confiance! Après trois jours de captivité, Dieu commanda au poisson de rendre son serviteur, et l'animal, cherchant à se décharger de ce poids incommode, le rejeta sur le rivage. Jonas revoit donc la lumière du jour; et dans ces premiers moments, qui pourrait dire avec quelle complaisance il regarde autour de lui la terre et les cieux! quels transports de joie en se voyant ainsi rappelé à la vie! quels sentiments de reconnaissance envers son bienfaiteur!

Voilà, encore une fois, mes frères, l'image d'une âme qui était éloignée de Dieu, et poursuivie par sa grâce : d'un pécheur accablé de maux et inondé d'afflictions, que la main du Seigneur a renversé et conduit jusqu'aux portes de la mort. Du fond de sa misère et du creuset de la tribulation, il appelle son Dieu par le cri de la pénitence; et le Seigneur, après l'avoir abattu dans sa justice, le relève dans sa clémence, en prolongeant ses jours, pour en faire, comme Jonas, l'instrument de sa gloire et de ses desseins.

Ce prophète fut aussi une admirable figure de Jésus-Christ envoyé aux pécheurs pour leur prêcher la pénitence, exposé à la tempête sur la mer orageuse des persécutions; livré à la mort, à laquelle il s'est offert lui-même, pour sauver le genre humain du naufrage; plongé dans un océan d'amertumes au temps de sa Passion, lorsqu'il a vu tous les torrents des iniquités du monde fondre sur lui comme un déluge; enfin, enseveli trois jours dans le sein de la terre, et rendu ensuite à la vie par une résurrection glorieuse : *Sicut enim fuit Jonas in ventre cæti*

tribus diebus et tribus noctibus, sic erit Filius hominis in corde terræ. (Matth., XII, 10.)

Après cela, le Seigneur parla une seconde fois à Jonas, et lui dit : *Partez, et rendez-vous en la grande ville de Ninive; annoncez-lui ma vengeance et sa destruction prochaine, ainsi que je vous l'ai ordonné.* (Jon., III, 3.) Le prophète, instruit à ses dépens, n'est plus tenté de résister, et se trouve encore trop heureux d'obéir : tant il est vrai qu'une correction salutaire est souvent utile à l'homme pour le ramener à son devoir; il entre donc dans Ninive, et il y marche tout un jour en criant par toutes les rues et les places publiques : *Dans quarante jours Ninive sera détruite.* (Ibid., 4.)

Cette menace redoutable, prononcée d'un ton d'autorité, avec un air inspiré et surnaturel, attire l'attention du peuple; et l'esprit de Dieu, sa lumière et sa grâce contribuent à semer la terreur dans les esprits par une secrète impression de la Divinité : le bruit en est porté jusqu'au monarque; et Dieu agissant aussi sur son cœur, il n'en est pas moins effrayé que ses sujets; il descend de son trône, il quitte son vêtement royal; il se couvre d'un sac, il se tient assis sur la cendre avec les seigneurs et les princes de sa cour; il fait publier un édit solennel, par lequel il ordonne que tous les citoyens et les animaux même observeront un jeûne général et rigoureux. *Que chacun, dit-il, s'humilie sous le sac de la pénitence, et crie de toute sa force au Seigneur par une conversion sincère, en quittant les voies de l'iniquité. Qui sait si Dieu ne se retournera point vers nous pour nous pardonner? s'il n'apaisera point la fureur de sa colère, et s'il ne révoquera point la sentence de notre condamnation, pour ne pas nous perdre?* (Ibid., 7-9.)

Jamais on ne vit une docilité pareille dans tout un grand peuple, ni une révolution dans les mœurs si prompte et si universelle. Par un prodige de la grâce jusqu'alors inoui, les citoyens de tout sexe, de tout âge, de toute condition, les riches et les pauvres, les grands et le souverain même se livrèrent aux rigueurs et aux regrets d'une pénitence efficace qui changea les cœurs, les sentiments, la conduite; on n'entendait de toute part que gémissements et soupirs qui montaient jusqu'aux cieux. Le Seigneur donc les voyant soumis, humiliés, convertis par la componction et par les œuvres d'une pénitence sincère, fut touché de compassion sur eux, et ne voulut plus mettre à exécution ses terribles menaces.

Mais son prophète, dont le naturel bilieux et le zèle austère avaient quelque chose de dur, en fut mécontent et contristé, parce que son honneur et son ministère lui semblaient compromis par une prédiction sans effet. Après sa prédication, il s'était retiré de la ville, et s'était arrêté à quelque distance du côté de l'orient : là, il s'était bâti un petit couvert de feuillage pour se mettre à l'abri des ardeurs du soleil; et ce feuillage ensuite desséché, ne pouvant plus le garantir : la Providence vint encore à son secours,

en faisant croître miraculeusement sur sa tête un lierre touffu, dont l'ombrage lui donna du rafraîchissement, et lui causa une joie sensible. Mais pour lui ménager une leçon importante, dès le lendemain au point du jour, le Seigneur envoya sous terre un ver rongeur, lequel ayant piqué la racine de l'arbrisseau, le fit mourir et dessécher; ensuite un vent brûlant s'étant levé par l'ordre de Dieu, et les rayons du soleil dardant à découvert sur la tête de Jonas, il se trouva si incommode de l'extrême chaleur qu'il endurerait, si abattu, si excédé, qu'il perdit patience et souhaila de mourir.

Alors le Seigneur parla à son prophète, et lui fit cette leçon instructive, qui est un si beau trait de sa bonté paternelle pour les hommes : *Quoi! vous vous sâchez pour la perte d'un arbrisseau qui ne vous a coûté aucune peine, que vous n'avez pas fait croître, qui est mort dans une nuit comme il était né; et moi, je n'aurais pas regret de détruire mes ouvrages! je serais périr sans miséricorde cette grande cité, où il y a plus de six vingt mille innocents qui ne savent pas distinguer leur main droite d'avec la gauche; et un si grand nombre d'animaux qui ne sont point coupables des crimes de leurs maîtres, lesquels ont mérité eux-mêmes par leur repentir et par leur conversion, de trouver grâce devant moi!* (*Ibid.*, 9-11.)

Ninive ne fut donc point détruite : ou plutôt, la prophétie, dit saint Augustin, n'en fut pas plus merveilleusement et plus heureusement accomplie, par la destruction de Ninive pécheresse, et par le renouvellement de Ninive pénitente : *Eversa est Ninive quæ mala erat, et bona ædificata est.*

Que ce monument admirable des triomphes de la grâce et des miséricordes du Seigneur est consolant pour nous, mes frères ! et que cet exemple touchant est capable d'inspirer le repentir et la confiance aux âmes les plus criminelles ! Je parle ici aux pécheurs et aux grands pécheurs, que l'énormité et la multitude de leurs iniquités consternent et endureissent par le désespoir du pardon. Dites-moi, homme de rapines et d'injustices, vieillard blanchi dans l'irréligion et le désordre; jeune libertin perdu de débauches et de dissolutions; femme infidèle et adultère; fille débordée, corrompue dès la jeunesse, et tombée d'abîmes en abîmes : votre âme est-elle d'un moindre prix devant Dieu que celle de ces Ninivites infidèles, voluptueux, impudiques, voleurs, vindicatifs, sanguinaires, impies et idolâtres? Voyez cependant comment le Seigneur s'intéresse à les sauver; avec combien de répugnance il se serait vu forcé de les perdre, s'ils eussent persévéré dans leur malice; avec quel soin prévenant il les avertit de leur malheur, et les rappelle de leurs égarements; avec quelle bonté et quelle promptitude il les reçoit en grâce et leur pardonne; avec quelle satisfaction il se voit désarmé par leur pénitence, jusqu'à prendre lui-même leur défense contre son prophète. Ecoutez donc aujourd'hui sa voix qui vous exhorte aussi par la mienne,

comme il parla autrefois à Ninive par celle de Jonas. Hélas! peut-être le vase de sa fureur est-il prêt à se briser sur votre tête par des malheurs éclatants, par des morts prématurées et tragiques, par la réprobation et par le feu éternel. Hâtez-vous donc de prévenir sa vengeance, comme les Ninivites, en criant vers le Ciel avec force; en pleurant avec amertume sous le cilice et sur la cendre; en vous convertissant de tout votre cœur au Seigneur votre Dieu par de dignes fruits de pénitence, comme parle Jésus-Christ : *Facite ergo fructus dignos penitentiae.* (*Luc.*, III, 8.)

Je dis, mes frères, *par de dignes fruits*; car que serviraient les sentiments de la pénitence sans les œuvres? Voilà pourtant l'erreur et l'abus trop ordinaire de nos conversions; on est remué en certain temps, dans une semaine sainte, dans un jubilé, dans une maladie dangereuse. Alors on reconnaît, on confesse son iniquité; on s'en afflige devant Dieu; on en reçoit l'absolution de l'Eglise, et on croit avoir tout fait. Mais faites attention, je vous prie, à la manière dont le Saint-Esprit s'explique sur la pénitence des Ninivites. L'Ecriture ne dit pas : Dieu les vit simplement s'attrister, gémir, détester leurs crimes, et il fut content; non, mais : Dieu considéra qu'ils étaient véritablement convertis : comment cela? Par les œuvres de la pénitence, en quittant leurs mauvaises voies pour commencer une vie nouvelle : *Vidit Deus opera eorum, quia conversi sunt a via sua mala.*

Le Seigneur vit dans Ninive : le faste et la mollesse humiliés sous le sac; les feux impurs éteints dans les larmes; les intrigues criminelles rompues; le bien d'autrui restitué; les ennemis réconciliés; les scandales réparés par une satisfaction publique; les vices détruits par une réforme générale; les passions humaines domptées, asservies, immolées à la religion par des sacrifices réels : *Vidit Deus opera eorum, quia conversi sunt.* Le Seigneur vit dans Ninive les œuvres de la justice substituées aux œuvres du péché; l'abaissement à l'orgueil; le deuil et la componction aux divertissements; la mortification des sens à la sensualité et aux délices; le jeûne à la débauche; la continence à la volupté; l'esprit de charité et de douceur à la haine, aux vengeances; l'aumône et la miséricorde à la dureté, à l'injustice; le culte du vrai Dieu au service du monde et de ses idoles : *Vidit Deus opera eorum, quia conversi sunt.* Voilà le modèle des vraies conversions : venger Dieu sur soi-même par l'humiliation et les austérités de la pénitence; ne plus commettre l'iniquité, et pratiquer la vertu; faire d'autant plus de bien qu'on a fait plus de mal.

Viri Ninivite surgent in judicio cum generatione hac, et condemnabunt illam. (*Luc.*, XI, 32.) Ah! craignons, suivant la menace de l'Evangile, craignons qu'un jour ces Ninivites ne s'élèvent contre nous au jugement de Dieu, et qu'il ne nous soit justement reproché d'avoir été plus difficiles à convertir, et plus rebelles à la grâce, nous à qui Dieu

n'a pas envoyé seulement un prédicateur, un prophète, mais le Dieu même des prophètes. Tremblons de voir déjà le don de la foi transféré aux infidèles du nouveau monde, tandis qu'elle s'éteint visiblement au milieu de nous par un terrible jugement de Dieu. Cependant, mes frères, en vertu de ce précieux don de la foi qui nous a été transmis par nos pères, nous sommes, par un titre spécial, les enfants privilégiés de l'Eglise, et les héritiers naturels du père de famille, par une ancienne succession. Soyons donc jaloux de nous voir ravir par les étrangers ce royaume des cieux, auquel nous avons, ce semble, des droits de préférence, et que je vous souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

XVII. HOMELIE.

LA CHARITÉ RÉCOMPENSÉE DANS LA FAMILLE DE TOBIE.

Vos autem benedicite Deum, et narrate omnia mirabilia ejus. (*Tob.*, XII, 20.)

Pour vous, bénissez Dieu, et racontez toutes ses merveilles.

Telles furent les dernières paroles de l'ange Raphaël au sage Tobie et à son fils, lorsqu'il disparut à leurs yeux, après avoir été à leur égard le ministre des ordres du Tout-Puissant, et l'instrument de sa providence bienfaisante. Bénissez Dieu, leur dit-il, et rendez-lui grâce des faveurs signalées qu'il vient de vous faire; publiez votre reconnaissance et ses bienfaits; instruisez les mortels par votre exemple, et inspirez, s'il se peut, à tous les âges, les sentiments d'admiration dont vous êtes remplis vous-mêmes, en perpétuant le souvenir touchant de ses bontés et de ses merveilles: *Vos autem benedicite Deum, et narrate omnia mirabilia ejus.*

Oui, mes frères, c'est pour la postérité, c'est pour nous-mêmes que cette histoire édifiante a été écrite et conservée dans les Livres saints; afin de nous faire aimer la vertu, en nous montrant ses récompenses; et pour soutenir notre confiance en Dieu, en nous découvrant les ressorts et la conduite aimable de sa providence sur les hommes. Apprenons donc aujourd'hui comment elle entre dans tous les petits détails du gouvernement du monde; comment elle s'intéresse en particulier à nos familles, et à ce qui s'y passe; comment elle en arrange les destinées, et en dirige les événements; comment elle y protège la piété sincère, et se plaît à la combler de bénédictions. Cette peinture naïve d'une famille religieuse, et de ses secrets domestiques, a des traits charmants, et présente des modèles admirables.

Le royaume d'Israël, dont Samarie fut la ville capitale, et que le Seigneur avait démembré de celui de Salomon, en punition des scandales de sa vieillesse, n'a pas duré trois siècles. Dieu étant irrité à l'excès des iniquités et des idolâtries de cette nation ingrate, envoya de l'Assyrie des armées formidables d'infidèles, qui, après l'avoir subjuguée, détruisirent sa monarchie, et emme-

nèrent en captivité son roi et son peuple, qu'ils transplantèrent et dispersèrent dans les lieux de leur domination: exemple terrible, qui nous apprend que les royaumes et les empires sont sous la main de Dieu, et que leur prospérité, leur gloire, leur durée, dépendent beaucoup de leur fidélité à la religion.

Or, parmi ce grand nombre de captifs qui furent transférés dans une terre étrangère par les vainqueurs d'Israël, un des plus illustres a été le saint homme Tobie, de la tribu de Nephthali dans la haute Galilée. On peut dire, mes frères, que ses infortunes avaient commencé presque avec sa vie. A peine avait-il pu sentir la douceur des premiers soins, et des regards caressants d'une mère aimable et d'un père tendre, qu'il les perdit tous deux en bas âge, et ce premier trait de ses malheurs vous intéresse déjà pour lui; car on est volontiers attendri de compassion sur les enfants orphelins. Mais la Providence, qui aime à leur servir de mère, a quelquefois pour leur bien des vues fort supérieures aux nôtres; et le petit Tobie n'en fut peut-être que mieux élevé par son aïeule Debbora, femme d'un mérite solide et d'une vraie piété, qui imprima si fortement dans son cœur la crainte et l'amour de Dieu, que l'Ecriture rend à sa jeunesse ce beau témoignage, qu'il montra dès lors une maturité et une sagesse bien admirables en cet âge; toujours fidèle à venir adorer le vrai Dieu dans son temple, et à remplir exactement les devoirs de sa religion, au milieu d'une nation perverse, livrée au vice et à l'idolâtrie: fruits heureux des instructions de son enfance, qui furent pour lui le fondement de la plus haute vertu, et la source des bénédictions du Ciel. Tant il est vrai, mes frères, que la première éducation est quelque chose de bien important: de là dépendent, pour l'ordinaire, les inclinations, le caractère, la destinée des enfants, et le bonheur des familles, où il est bien juste de s'entr'aider dans le besoin, et d'avoir soin surtout des jeunes orphelins qui en font l'espérance. C'est là naturellement l'office et l'emploi d'une aïeule vertueuse, ou d'une bonne parente, qui joint au sentiment de la nature celui de la charité; et nous en avons encore aujourd'hui parmi nous des exemples, qui font honneur à l'humanité et à la religion.

Tobie eut cet avantage, et il en recueillit les fruits dans la terre de son exil, où il fut transporté, avec sa petite famille, et où sa sagesse, ses vertus, sa bonne réputation, lui firent trouver grâce aux yeux du roi d'Assyrie, qui l'honora de sa bienveillance et de son estime: c'est le tribut de la vertu; elle a sur les cœurs des droits victorieux, et des attraites puissants qui la font priser, chérir, considérer partout. Le fidèle Israélite profita de la protection du prince pour visiter avec plus de liberté ses frères captifs et malheureux, afin de les soulager dans leurs besoins, et de les soutenir par ses conseils salutaires. Il les assistait de tout son pouvoir, il les

encourageait par son exemple, il les consolait par ses libéralités et ses aumônes; il adoucissait leur exil et le sien, par la satisfaction de leur faire du bien, et de servir librement son Dieu dans une terre étrangère et idolâtre.

Mais la voie des justes doit, par intervalle, être semée d'épines aussi bien que de fleurs. Celle de Tobie n'en manqua point. Son protecteur mourut. Il s'éleva un nouveau roi, ennemi mortel des Hébreux et de leur religion. On fit au charitable Israélite un crime capital de son zèle pour sa loi et pour son peuple; il fut dépouillé de son bien, pros crit, dévoué à la mort. Fugitif et caché, victime et martyr de la vertu, dont il avait été l'apôtre; ensuite rétabli avec honneur dans sa maison et dans ses biens, par un coup inespéré de la Providence, il montra, dans l'une et l'autre fortune, la même fidélité à son Dieu. Il continua d'exercer la même charité envers ses frères, nourrissant les pauvres, revêtant ceux qui étaient nus, gagnant tous les cœurs par sa bonté et par ses bienfaits; vraiment chéri de Dieu et des hommes. Ah! mes frères, qu'il est beau de faire ainsi le bien! mais qu'il est rare de le faire avec autant de générosité que Tobie! Cependant nous en avons aussi des occasions fréquentes; et l'Évangile en fait aux chrétiens une obligation spéciale, qui est plus étendue et plus étroite pour nous que pour les Israélites, puisque cet Évangile est une loi de charité bien plus parfaite que la loi de servitude.

J'ai déjà remarqué que la vie de l'homme vertueux est une alternative de biens et de maux qui se succèdent. Tobie, épuisé par plusieurs pertes et par ses aumônes, éprouva lui-même l'indigence, et tomba dans l'abandon lorsqu'il fut devenu inutile, infirme, onéreux. Un jour qu'il venait de pratiquer, à son ordinaire, les œuvres de miséricorde, et d'ensevelir les morts, accablé de travail et de lassitude, s'étant étendu contre un mur de sa maison pour reposer au frais, il tomba d'un nid d'hirondelle, qui se trouvait au-dessus de sa tête, une ordure âcre et brûlante, qui lui altéra l'organe de la vue et le rendit aveugle. O vous qui partagez son malheur, ou qui en êtes prochainement menacés; vous, dont l'âme saisie de tristesse, gémit quelquefois amèrement d'être au milieu même de la lumière et du grand jour, ensevelie dans les sombres ténèbres, et de ne pouvoir plus jouir des beautés de la nature, dites-moi, êtes-vous plus justes, ou plus affligés que Tobie? Écoutez, et consolez-vous: Le Seigneur permit, dit l'Écriture, que cette épreuve lui arrivât, afin que sa patience vous servit d'exemple: car ayant toujours craint Dieu dès son enfance, il n'aigrit point son cœur contre la Providence; mais il demeura ferme dans la crainte du Seigneur, rendant grâce à Dieu tous les jours de sa vie.

Néanmoins on insultait encore à sa piété, et ses parents, ses alliés s'en raillaient, en lui disant: *Où est donc maintenant le fruit*

de votre espérance, de vos aumônes, de votre charité envers les morts? Mais Tobie, les reprenant avec sagesse, leur répondait: *Ne parlez point de la sorte, car nous sommes les enfants des saints, et nous attendons cette vie future que Dieu doit donner à ceux qui lui sont fidèles.* (Tob., II, 16-18.) Son épouse même, comme celle de Job, ne craignit point de l'affliger aussi par de semblables reproches, au lieu qu'elle aurait dû être son soutien et sa consolation. Un jour, dans une contestation domestique qui s'éleva entr'eux (car c'est de tout temps qu'il y en a eu dans les ménages), cette femme aigrie, impatientée, le poussa à bout, et contrista son âme à tel point que, dans l'excès de sa douleur, le cœur serré et les yeux en larmes, il adressa à Dieu cette prière vive et touchante: *Vous êtes juste, Seigneur, et tous vos jugements sont remplis d'équité. Souvenez-vous de moi dans votre miséricorde, et ne prenez point vengeance de mes péchés. C'est parce que nous n'avons point obéi à vos commandements, que vous nous avez livrés au pillage, à la captivité, à la mort, et que vous nous avez rendus la fable et le jouet de toutes les nations, parmi lesquelles vous nous avez dispersés. Maintenant donc, Seigneur, finissez mes tristes jours, et recevez mon esprit dans la paix: car il m'est plus avantageux de mourir que de vivre plus longtemps.* (Tob., III, 2-6.)

Or il arriva, par une remarquable combinaison de la Providence, qu'en ce même jour, où Tobie livrait son âme à une tristesse extrême pour un chagrin domestique, la jeune Sara, qui était sa parente, et qui, dans les desseins de Dieu, devait être bientôt sa belle-fille, essuya une pareille épreuve dans la maison de son père à Ragès, ville de Médie. Encore vierge, elle avait déjà épousé sept hommes consécutivement; mais en punition de l'irréligieuse et brutale disposition de leur cœur, Dieu les avait livrés au pouvoir du démon, qui les frappa tous de mort dans le temps même des noces: le Ciel protégeant ainsi la vertu de Sara, et conservant sa pureté aux dépens de leur vie, tant il est jaloux de l'honneur et des saintes lois du mariage. L'innocente vierge en était cependant devenue la fable du monde critique et malin, qui se rit volontiers des malheureux, auxquels il peut donner des ridicules, et cette étrange humiliation lui fut même indignement reprochée en face par une servante indocile, qu'elle reprenait pour quelque faute, et qui lui répondit en colère: *Puissions-nous ne voir jamais aucun enfant de toi sur la terre, meurtrière de tes maris; ne veux-tu pas me tuer aussi comme eux?* (Ibid., 9-10.)

Sans doute, mes frères, que vous êtes indignés d'une pareille insolence: et voilà une grande leçon pour les domestiques, qui ne manquent que trop souvent de respect et d'obéissance à leurs maîtres. C'est un punissable renversement de l'ordre, et quelquefois un péché plus grief qu'ils ne pensent, surtout quand c'est quelque chose qui blesse le

cœur et le pique au vif. Jugeons-en par la plaie cruelle que ce sanglant outrage fit à celui de l'infortunée Sara. Humiliée, confuse, désolée, elle alla cacher sa honte et sa douleur dans un réduit écarté, où elle fut trois jours sans vouloir prendre aucune nourriture. Là, fondant en larmes devant Dieu, elle pria avec amertume, et cependant avec confiance : *Je vous demande, Seigneur, disait-elle, de me délivrer de cet opprobre ou de me retirer du monde. Vous le savez, mon Dieu ; si j'ai consenti à recevoir un époux, s'a été avec votre crainte, et sans aucune passion. Elevée dans la retenue et la modestie, je n'ai jamais pris part aux vains divertissements du siècle, et j'ai toujours conservé à vos yeux un cœur pur, qui vous sert dans la simplicité et l'innocence. C'est là le fondement de mon espérance en vous, parce que tout vrai serviteur d'un aussi bon maître se tient assuré, que s'il est dans la tribulation, vous viendrez à son secours pour le délivrer : car vous ne prenez point plaisir à nos maux ; mais après la tempête vous rendez le calme, et après les pleurs, les gémissements, vous envoyez la consolation, le contentement, l'allégresse.* (*Ibid.*, 15 seqq.) En effet, mes frères, l'Écriture ajoute que sa prière et celle de Tobie furent exaucées en même temps devant la gloire du Dieu Très-Haut ; et que le saint ange Raphaël fut envoyé pour les délivrer tous deux de leur affliction. Ah ! qu'il est donc salutaire et consolant dans l'adversité de répandre ainsi ses larmes et son cœur aux pieds de Dieu, au lieu de se plaindre et d'éclater dans le monde ! N'en doutons point, mes frères, il entend nos soupirs, il s'intéresse à nos peines, et il sait y apporter le remède quand il faut.

Pendant le triste Tobie ignorait les desseins du Ciel ; et se flattant que sa prière était exaucée selon ses désirs, il espérait de mourir bientôt. Dans cette pensée, il appela le jeune Tobie son fils unique, pour lui dire ses intentions. C'était un enfant tout aimable, non-seulement par les grâces de sa personne, mais encore par la docilité, l'innocence et la candeur de son caractère. Le saint homme l'avait élevé avec des soins extrêmes dans la piété ; et voulant lui laisser dans le même esprit son testament de mort : *Mon fils, lui dit-il, recevez mes derniers conseils, et gravez-les dans votre cœur pour en faire le fondement de votre conduite.* (Écoutez tous aussi, mes frères, cette belle morale, et lisez-y vos devoirs.) *Lorsque le Seigneur aura reçu mon âme, lui disait ce père vertueux, donnez la sépulture à mon corps. Honorez votre mère tout le reste de sa vie, et quand elle aura terminé aussi ses jours, ensevelissez-la auprès de moi. Ayez toujours la crainte de Dieu devant les yeux, et gardez-vous de consentir jamais au péché. Veillez sur vous-même, pour vous préserver du vice d'impureté, et hors celle que Dieu vous aura donnée pour épouse légitime, ignorez tout ce qui serait un crime pour vous. Que l'orgueil ne domine jamais dans*

vos pensées, ni dans vos discours. Ne faites point à autrui ce que vous seriez fâché qu'on vous fit à vous-même. Soyez charitable envers les pauvres, autant que vous le pourrez ; si vous vous trouvez dans l'abondance, donnez aussi abondamment ; et si vous avez peu de bien, donnez toujours ; faites part aux indigents du peu même que vous aurez ; et faites-le de bon cœur ; vous vous amasserez par là un vrai trésor, et vous en recueillerez la récompense au temps de la nécessité ; car l'aumône sera le sujet d'une grande confiance devant le Dieu suprême pour tous ceux qui l'auront faite. Enfin, bénissez en tout temps le Seigneur, et priez-le de diriger lui-même toutes vos voies, selon sa sagesse. Ne craignez point, mon fils : nous vivons pauvrement, il est vrai, mais nous serons grandement riches si nous craignons le bon Dieu, si nous évitons le péché et si nous pratiquons les bonnes œuvres. (*Tob.*, IV, 1-23.) Admirables sentiments ! mes frères ; belles leçons d'un père respectable, qui apprend à bien vivre en se préparant à mourir ! C'est une frappante instruction pour la jeunesse, et une excellente morale pour tous les âges.

Ce sage père de famille voulut encore mettre ordre au temporel, et il chargea son fils de chercher un bon guide, qui pût le mener à une ville des Mèdes assez éloignée, pour aller y recouvrer une somme d'argent, qu'il avait prêtée depuis bien des années à un homme de sa tribu, nommé Gabélus : *J'ai dit-il, son obligation par écrit ; aussitôt que vous la lui présenterez, il y fera honneur, et vous payera sur-le-champ.* (*Tob.*, V, 3.) C'est ainsi, mes frères, qu'on pensait et qu'on agissait dans ces temps de l'antique bonne foi. Remarquez avec saint Ambroise le vertueux désintéressement de Tobie ; il avait prêté gracieusement, et par esprit de charité, il a attendu longtemps, il ne demande point d'intérêts. Voyez en même temps la probité loyale de Gabélus ; on était bien sûr qu'il rendrait ponctuellement, *statim restituet*, et il le fit en effet de très-bonne grâce, avec fidélité et reconnaissance. Hélas ! que les mœurs ont depuis changé à cet égard ! Maintenant c'est avidité dans celui qui prête, et ingratitude en celui qui doit. Certainement ce n'est point là l'ordre de la justice, ni la loi de l'honneur.

La difficulté était de trouver au jeune Tobie un conducteur sûr, sage et fidèle, pour tirer d'embaras cette famille protégée de Dieu. L'ange Raphaël, par son ordre, vint s'offrir à eux sous une forme humaine, comme un voyageur qui connaissait particulièrement le pays des Mèdes ; et il parla avec tant de sagesse et de persuasion, qu'on lui confia ce fils unique et bien-aimé, qui reçut en partant les tendres adieux et l'embrassement de son père et de sa mère. Mais quand sa sensible mère ne le vit plus, son cœur attristé le regretta et s'attendrit jusqu'aux larmes. Elle semit à pleurer et à se plaindre : *Vous nous avez ôté,* dit-elle à son mari, *le bâton et l'appui de notre vieillesse ; plutôt à Dieu que ce malheureux argent n'edt jamais*

été à nous. Notre enfant était pour nous une assez grande richesse; et la douceur de le voir, un bien suffisant pour nous contenter dans notre situation étroite. (Tob., V, 23-25.) Nouvelle épreuve pour ce bon époux, qui était déjà lui-même assez affligé; mais plus sage et plus retenu qu'elle, il lui répond avec modération, il lui parle raison, il la prend par la religion, il la console, il l'encourage par la confiance en Dieu; et cette douce remontrance eut son effet, dit l'Écriture. Elle essuya ses larmes, et même elle se tut, *et tacuit*. Que de bruit épargné dans les ménages, si les maris avaient toujours la même prudence, et les femmes la même docilité, si elles savaient mieux se taire et moins parler! *Et tacuit*.

L'ange Raphaël et le fils de Tobie se mirent donc en chemin; et qui pourrait dire les instructions merveilleuses que cet esprit céleste donnait en conversant, à son nouveau disciple qui en était dans l'admiration! Sur le soir, se trouvant près le fleuve du Tigre, où ils s'arrêtèrent pour passer la nuit, le jeune homme chargé de poussière et de sueur, voulut se laver les pieds; et comme il était au bord de l'eau, tout à coup il aperçut un poisson monstrueux qui s'avancait vers lui pour le dévorer. Effrayé, il jette un grand cri, et il appelle son cher guide à son secours. Mais bientôt rassuré et fortifié par l'ange, qui lui commanda de prendre hardiment l'animal par les ouïes, il le saisit et l'entraîne sur le rivage demi-pâmé et palpitant à ses pieds. Alors l'ange lui dit: *Ouvrez ce poisson, et mettez à part le cœur, le fiel et le foie, parce qu'il faut les conserver pour des remèdes utiles et salutaires. (Tob., VI, 5.)* Voilà, mes frères, une image sensible de ce qui se passe invisiblement parmi nous dans l'ordre de la grâce. Cet esprit tutélaire, ce conducteur vigilant du jeune Tobie, est la figure de notre ange gardien; cet animal effrayant et vorace, celle du démon; sa défaite, celle de nos victoires sur le tentateur, lequel *tourne autour de nous*, comme dit l'apôtre saint Pierre, *cherchant à dévorer sa proie. (I Petr., V, 8.)* Nous avons donc, aussi bien que le fils de Tobie, l'avantage d'être sous la garde et la conduite des anges du ciel; mais trouvent-ils en nous autant de confiance, de soumission et de reconnaissance?

Au troisième jour de marche, nos voyageurs étant arrivés près d'une ville de Médie appelée Ragès, le docile Tobie demanda à son conducteur où il voulait s'arrêter; et l'ange lui répondit: *Vous avez ici un proche parent nommé Raguel, qui est de votre tribu. Il n'a d'enfant qu'une seule fille appelée Sara; tout son bien doit vous revenir, et il faut que vous épousiez cette fille unique. Venez donc la demander à son père, et soyez sûr qu'il vous la donnera en mariage. (Ibid., 11-13.)* Tobie, en enfant bien né, fut d'abord surpris et embarrassé de ce discours; jamais il n'eût songé de lui-même à faire une pareille démarche sans l'aveu de ses parents: mais la loi de Moïse l'y autorisait pour eux; et il est des circonstances extraordinaires, où Dieu

peut bien tout seul disposer en maître de nos destinées. Ce jeune homme, instruit par un ange, le comprit bientôt, et fut encore rassuré sur ce qu'il avait appris de la fin tragique des sept premiers maris de sa parente. Il regarda l'avis de son sage conducteur comme un oracle émané du Ciel, et s'abandonna à la Providence.

Ils entrèrent donc chez Raguel, et ce vertueux Israélite ayant reconnu son neveu avec une agréable surprise et une joie extrême, il se jeta à son cou, en pleurant sur lui de tendresse. Sa femme et sa fille ne purent non plus retenir leurs larmes; et l'on s'entretint avec grande satisfaction du bon père Tobie, qui était en si haute réputation d'homme de bien. Pendant la conversation, les deux jeunes personnes s'envisageaient réciproquement avec une curiosité timide, et un secret penchant semblait leur dire au fond du cœur, que Dieu les avait faits l'un pour l'autre. Le fils de Tobie surtout, avait présent à l'esprit le conseil de son guide céleste. Charmé de voir en Sara autant de modestie que de beauté, il ne peut plus se contenir, et il proteste en présence de sa famille, qu'il ne mangera, ni ne boira point qu'elle ne lui ait été accordée en mariage. A cette proposition inattendue, le père de Sara se trouble et pâlit. Frémissant en lui-même du sort passé de tous ses gendres, et des dangers d'une pareille demande pour son neveu, il reste interdit, dans le silence et l'embarras. Alors l'ange Raphaël prenant la parole avec un air d'assurance et d'autorité qui avait quelque chose de surnaturel, il allègue en faveur de ce mariage les droits de la vertu, la disposition de la loi divine et les intentions du Ciel, qui réservait conséquemment Sara pour Tobie. Raguel lui-même parla en homme inspiré, et prenant tout à coup la main droite de sa fille pour la mettre en celle de Tobie, il les unit de leur mutuel consentement; en prononçant ces paroles mémorables, qui ont été depuis adoptées par l'Église: *Que le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, vous unisse lui-même, et qu'il accomplisse en vous sa bénédiction. (Tob., VII, 15.)* En ce moment il se fait dans l'assemblée un profond silence d'étonnement et d'admiration; mais bientôt une douce confiance en Dieu succède à la surprise, et un festin modeste, accompagné d'une religieuse reconnaissance, termine la cérémonie.

Observez ici, mes frères, que c'est le ciel et la loi qui dirigent ce mariage, et non point la passion; voilà la bonne règle; que Tobie désirant obtenir Sara, il ne s'adresse point à elle, mais à son père; voilà le devoir: que c'est ce père judicieux qui dispose du cœur et de la main de sa fille, et non pas elle-même sans lui; voilà l'ordre. Remarquez encore qu'il ne fut point parlé avant ce mariage de discussions d'intérêts, de dots, ni d'articles; on ne demande point: Qu'a-t-elle donc? qu'aura-t-elle? C'est que dans ces temps anciens de droiture et de simplicité pour les vrais Israélites et les familles où régnait la crainte de Dieu, on y consultait

son esprit plutôt que celui du monde; et qu'on y cherchait principalement la vertu, comme la richesse véritable, et le meilleur titre de noblesse.

Les nouveaux époux furent introduits le soir dans la chambre nuptiale, mais avec des sentiments bien dignes de la vraie religion, et des dispositions bien rares même parmi les chrétiens, auxquels on n'ose plus guère proposer un si beau modèle; car ils passèrent les trois premières nuits de leur mariage dans la continence et dans la prière. Alors, Tobie se souvenant des avis de son saint conducteur, fit brûler sur des charbons ardents une partie du foie de ce poisson monstrueux qu'il avait éventré sur le bord du Tigre; et tandis que la vapeur mystérieuse, qui s'en éleva, montait devant Dieu, l'ange Raphaël par son ordre, saisit le démon meurtrier, et l'enchaîna sa malice dans les déserts de la haute Egypte où cet esprit malfaisant fut relégué et retenu par une puissance supérieure; le Seigneur prenant soin de conserver son serviteur et sa servante par une protection marquée qui changea en allégresse le deuil et les alarmes de cette maison. Tous les amis et les voisins furent invités à partager leur joie; et le jeune marié resta quelque temps avec eux, tandis que son guide obligeant alla chercher la dette de Gabélus, qu'il ramena avec lui pour venir aussi prendre part à la fête, laquelle dura plusieurs jours en réjouissances et en festins; mais toujours, suivant la remarque de l'Écriture, dans la crainte du Seigneur, avec un esprit de retenue dans les discours et de sagesse dans les actions; c'est un exemple religieux qui fait honte aux dissolutions scandaleuses par lesquelles on blesse si souvent parmi nous le respect dû à la décence publique et à la sainteté du mariage: *Sed et cum timore Domini nuptiarum convivium exercebant.* (Tob., IX, 12.)

Cependant les tristes parents du jeune Tobie complaient les jours; et son absence plus longue qu'ils n'avaient pensé, les mit dans une inquiétude et une peine étrange, qui leur coûta bien des larmes. Mais ensuite, à son retour, quels transports de joie, lorsqu'en arrivant il rendit la vue à son père aveugle, en appliquant sur ses yeux malades le fiel miraculeux du poisson dont nous avons parlé! Quelle satisfaction indicible pour ce bon père, de revoir avec la lumière du jour son fils bien-aimé, et une belle-fille du choix de Dieu, sage, aimable, apportant avec elle une dot opulente! Car son père Raguel, qui était riche, en la remettant à son nouvel époux, leur avait donné d'avance la moitié de son bien, et leur avait assuré le reste. Que de faveurs et de consolation tout à la fois! Mes frères, ce prompt changement de fortune dans une famille malheureuse, ce retour subit de l'affliction extrême à un bonheur inespéré, peut se sentir peut-être; mais il est difficile de l'exprimer. Qu'il me suffise de vous dire, que leur sensibilité et leur reconnaissance pour ce conducteur si bien-faisant fut telle, qu'on lui offrit avec empres-

sement la moitié de toutes les richesses qu'on avait apportées.

Mais quel prodige encore! quel nouveau mystère se dévoile à leur esprit étonné dans la personne apparente de cet inconnu, quelle fut l'émotion et la terreur de deux Tobies, lorsqu'ils entendirent de sa bouche cette réponse frappante comme l'éclair et la foudre, qui les saisit de frayeur et les fit tomber le visage contre terre: *Sachez que je suis l'ange Raphaël, l'un des sept esprits immortels qui sommes toujours présents devant le trône de Dieu, pour recevoir ses commandements et les exécuter. Il est bon de vous apprendre que quand vous étiez dans l'affliction et la douleur, ou dans l'exercice de la charité, je présentais au Seigneur vos prières, vos larmes, vos bonnes œuvres; et parce que vous étiez agréable à Dieu, il a fallu que votre vertu fût éprouvée. J'ai donc été envoyé pour vous en apporter la récompense, pour vous guérir, et pour délivrer du démon Sara, l'épouse de votre fils. Mais il est temps que je retourne vers celui qui m'a envoyé; et dont j'ai accompli les ordres: pour vous, bénissez le Seigneur, et publiez ses merveilles.* (Tob., XII, 11-20.) Après ce discours, l'ange devenu invisible à leurs yeux, disparut pour toujours. Alors, pénétrés l'un et l'autre d'une crainte religieuse et d'une vénération profonde, ils restèrent trois heures entières prosternés devant Dieu la face contre terre, dans une espèce de ravissement, en l'adorant et le bénissant de ses bienfaits: après quoi, racontant ses merveilles, ils éclatèrent en actions de grâce, en expressions vives de gratitude, de louange et d'admiration sur les grandeurs et les miséricordes du Seigneur Dieu d'Israël.

Après cela, dit l'Histoire sacrée, le saint homme Tobie vécut dans une satisfaisante et douce tranquillité jusqu'à cent deux ans, croissant toujours en piété et en grâce devant Dieu. Son fils parvint aussi à une heureuse vieillesse; et leurs enfants, marchant sur leurs traces, perpétuèrent leurs vertus dans une florissante postérité, que le Seigneur combla de bénédictions, et qui fut, comme eux, l'amour du ciel et de la terre.

Exemple instructif et touchant, qui nous montre, mes frères, de quelle manière la divine Providence influe dans les particularités de la vie des hommes et dans le gouvernement des familles; comment l'œil invisible de Dieu pénètre l'intérieur des maisons, et veille toujours sur nous; par combien de combinaisons il arrange et varie nos destinées; avec combien d'attention et de soins il protège la vertu; quels sont les fruits précieux d'une bonne éducation, d'une conduite sage, d'une patience éprouvée, d'une vie sanctifiée par les bonnes œuvres et par l'aumône. Tâchez donc aussi vous-mêmes de mériter par vos vertus, par la piété envers Dieu, et par la charité envers les pauvres, que le Seigneur répande sur vos familles, comme sur celle de Tobie, les grâces du Ciel et les prospérités de la terre, Dieu est le même dans tous les temps: soyons pareille-

ment fidèles à le servir; et il sera fidèle à nous récompenser dans ce monde et dans l'autre. Ainsi soit-il.

XVIII^e HOMÉLIE.

LE TRIOMPHE DE JUDITH.

In omni gente quæ audierit nomen tuum, magnificabitur super te Deus Israel. (Judith., XIII, 31.)

Le Dieu d'Israël sera glorifié en vous chez toutes les nations ou votre nom sera connu.

Le véritable mérite est celui qui glorifie le Très-Haut; et la solide grandeur celle que sa main couronne. C'est à ces titres que le nom immortel de Judith sera célèbre parmi les nations, où l'on publiera avec éloge le saint zèle et la victoire de cette héroïne. Sa vertu magnanime fera l'instruction de l'univers; son triomphe, l'admiration de tous les siècles; sa gloire, celle de Dieu même, qui a opéré dans Israël une merveille étonnante par la main d'une femme, élevée dans les fastes de la religion au-dessus des conquérants et des rois: *In omni gente quæ audierit nomen tuum, magnificabitur super te Deus Israel.*

Nous sommes, mes frères, une de ces nations dont il est ici parlé dans l'Écriture. Le trésor des Livres divins dont le dépôt nous a été transmis avec la vraie religion, nous offre dans la délivrance de Béthulie, cette ville fameuse, qui fut le rempart de la Terre sainte, l'écueil d'une puissance formidable, et le salut d'Israël, un des plus curieux morceaux de l'Histoire sacrée, un des beaux monuments de la justice et de la puissance de Dieu, qui se plaît à confondre la force par la faiblesse, à humilier l'orgueil, à exalter l'humilité, à punir l'impiété avec éclat, et à glorifier la vertu. Écoutons donc ce récit intéressant avec un esprit de réflexion et d'étonnement sur les événements singuliers de la religion, avec un silence de respect sur les voies extraordinaires de la Providence, avec un sentiment d'admiration sur les grandeurs et les merveilles de la Divinité, qui vérifiera en nous aujourd'hui ces paroles de mon texte: *In omni gente quæ audierit nomen tuum, magnificabitur super te Deus Israel.*

Après le renversement de la monarchie d'Israël, celle de Juda subsista encore plus d'un siècle; et ce fut dans cette intervalle qu'on vit en Asie ce grand événement, qui a immortalisé l'illustre Judith. Au temps donc de Manassès, roi de Juda, quelque temps après qu'il fut revenu de sa captivité, et pendant la souveraine sacrification du grand-prêtre Joachim, le superbe Arphaxad, roi des Mèdes, qui avait assujéti les Perses à sa domination par la force des armes, ayant été lui-même vaincu par Nabuchodonosor, roi d'Assyrie, qui régnait dans Ninive, la puissance de ce monarque victorieux devint extrêmement redoutable, et son cœur enflé par la prospérité s'éleva dans son orgueil. Ayant assemblé dans son palais un grand conseil, il communiqua aux seigneurs de sa cour, et aux grands officiers de ses armées, le secret

terre à son empire. Il prétend même exterminer dans ses nouvelles conquêtes les dieux des nations pour en être adoré seul, par la plus vaine et la plus audacieuse ambition qui fût jamais. Tel à ses propres yeux qu'une divinité suprême, qui portée en ses mains la foudre et le destin des mortels, il commanda à Holopherne, général de ses troupes, d'aller exécuter cet ordre absolu.

Holopherne était un guerrier tout propre à une pareille entreprise; hardi, cruel, sanguinaire, impie, ne connaissant point d'autres dieux que son maître et sa fortune. Il se mit donc à la tête d'une armée formidable qui se répand dans l'Asie, comme un torrent furieux et débordé; portant au loin la terreur, le ravage, la désolation, le pillage, l'incendie, le meurtre et le carnage. Les villes fortes emportées d'assaut, les provinces dévastées, les peuples asservis deviennent la proie du vainqueur, avec des violences et des cruautés effrayantes.

Le royaume de Juda voit à son tour l'orage prêt à fondre sur lui; et déjà l'ennemi n'est pas loin des portes de Béthulie, qui en était comme la clef et le boulevard. Le peuple de Dieu en est dans la consternation, et la religion même est en péril: on craint pour Jérusalem et pour son temple la destinée des autres peuples conquis, dont le vainqueur a impitoyablement détruit les cités, les autels et les dieux, pour réserver au seul Nabuchodonosor l'adoration des mortels. Dans cette frayeur générale les enfants d'Israël s'humilient et s'affligent devant le Seigneur; ils élèvent leurs cœurs et leurs cris vers le ciel dans le jeûne et la prière fervente. Les petits enfants même demeurent prosternés devant le saint temple, pour mieux toucher la miséricorde de Dieu par le spectacle de leur innocence. Les prêtres du Très-Haut sont revêlus des tristes marques de la pénitence et de la douleur, et l'autel même du Seigneur est couvert d'un lugubre cilice. Jamais on n'avait vu un pareil deuil dans Israël.

Néanmoins encouragés par les exhortations du grand prêtre, ils s'arment de résolution et de confiance en Dieu; et ils se préparent à défendre l'entrée du royaume dans les hauteurs et les défilés des montagnes qui les couvrent. Holopherne en est dans une extrême colère. Il fait venir en sa présence les princes de Moab et les chefs d'Ammon, qui étaient à sa suite en humbles sujets; et il leur demande avec fierté: Quel est donc ce peuple retranché dans les montagnes, qui prétend nous résister? quelle est donc sa force et sa puissance? Alors Achior, chef des Ammonites, qui était voisin des Hébreux et bien instruit de leur histoire, lui en fait un précis dont le tableau intéressant va nous retracer en raccourci ce que nous avons déjà vu en grand sur cette matière. Seigneur, répondit-il avec une respectueuse franchise, cette nation est originaire de Chaldée. Ils ne voulurent point suivre l'ancienne religion du pays, qui adorait plusieurs divinités; et ils renoncèrent volontairement à leur première patrie, pour servir uniquement et li-

brement le Dieu du ciel. Mais ensuite une grande famine étant survenue dans la terre qu'ils habitaient, ils descendirent en Egypte, et s'y multiplièrent de telle sorte, pendant l'espace de quatre cents ans, que leur multitude devint innombrable. Pour lors, comme le roi d'Egypte les opprimait sous un joug très-dur, en les accablant de travaux publics, ils crièrent vers leur Dieu, qui frappa les Egyptiens de différentes plaies. Pour faire cesser sa colère et ses fléaux, on leur permit, on les pressa même de sortir d'Egypte. Mais bientôt les Egyptiens s'étant repentis de leur avoir donné la liberté, et les ayant poursuivis à main armée pour les remettre en servitude, le Dieu du ciel favorisant leur fuite, leur ouvrit le sein de la mer, où ils passèrent à pied sec entre les eaux suspendues à droite et à gauche, comme si ç'avaient été deux murs solides et perpendiculaires. Leurs ennemis, qui les suivaient, s'engagèrent dans la même route; et quand ils y furent rassemblés, tout à coup les eaux divisées retombèrent sur eux en se réunissant, et ensevelirent sous les flots cette armée innombrable : mais les enfants d'Israël en étant sortis sains et saufs, ils s'avancèrent à travers ces arides et vastes solitudes. Là, les fontaines amères firent changées en eau douce pour leur usage. Et durant quarante ans, le ciel, au défaut de la terre, fournit à leur nourriture. Partout où ils se présentaient sans arc et sans flèches, sans bouclier et sans épée, leur Dieu combattait et vainquait pour eux. A l'aide de sa puissance, ils ont abattu les rois de plusieurs nations différentes, et tous les puissants princes d'Hésébon, dont les terres et les cites sont devenues leurs héritages. Ils ont prospéré tant qu'ils n'ont point péché contre leur Dieu : car ce Dieu des Hébreux a l'iniquité en aversion. En effet, il y a quelques années, s'étant écartés de la voie de ses commandements, ils furent abandonnés au pouvoir de leurs ennemis, qui en ont exterminé une partie par le glaive, et en ont emmené un grand nombre en captivité dans une terre étrangère. Mais depuis peu rentrés en grâce par leur retour au Seigneur leur Dieu, et réunis de nouveau après cette dispersion, ils occupent à présent toutes ces montagnes, et sont encore en possession de Jérusalem, la ville principale de la nation, où réside leur temple et le culte public de la religion. Maintenant donc, Seigneur, informez-vous si ce peuple a commis quelque iniquité aux yeux de son Dieu; et si cela est, allons les attaquer : il les livrera lui-même entre vos mains. Mais s'ils ne l'ont point offensé, il prendra contre nous leur défense, et nous deviendrons l'opprobre de toute la terre.

Ce discours était sensé, mais il n'était point politique; et l'orateur en devint odieux à ces infidèles enivrés d'orgueil. Les grands officiers du camp d'Holopherne en sont émus de colère contre Achior; et le général lui-même outré d'indignation lui répliqua avec hauteur et blasphème : Puisque vous faites ici le prophète, en nous disant que le Dieu

des Israélites sera leur défenseur, pour vous faire voir qu'il n'y a point d'autre Dieu que Nabuchodonosor, vous en serez vous-même la victime avec eux; vous serez joint dès à présent à ce peuple dévoué à ma vengeance et au glaive de mes soldats, pour subir le même sort, et périr avec lui par nos mains, lorsque nous en ferons bientôt la sanglante exécution.

Alors il commande à ses gens de se saisir d'Achior, et d'aller le livrer aux ennemis. On le conduit donc à ce dessein aux environs de Béthulie; et là on le laisse attaché à un arbre par les pieds et par les mains. En cet état, il fut bientôt pris et délié par ceux qui veillaient à la garde de la ville; où ayant été amené sous escorte, il y augmenta tellement la frayeur par le récit de sa disgrâce et des menaces terribles du cruel Holopherne, que tout le peuple consterné se prosterna devant Dieu le visage contre terre; et mêlant ensemble leurs gémissements et leurs larmes, ils implorèrent le secours du Ciel avec une humble et vive confiance. Voilà, mes frères, le fruit de l'affliction et de la crainte: il est bon que le Seigneur nous montre quelquefois la verge de sa justice pour nous faire recourir à sa miséricorde. L'Assyrien superbe nous apprend que trop de prospérité aveugle l'homme, et l'Israélite humilié, que c'est l'adversité qui nous rappelle à Dieu.

Pendant la formidable armée d'Holopherne assiège la place, et la serre de près. L'ennemi s'étant emparé de l'aqueduc et des fontaines qui abreuve la ville, elle se trouva réduite à une telle extrémité par la disette d'eau, qu'il se fit un soulèvement général du peuple qui, par ses plaintes et par ses cris, obligea Ozias leur commandant à leur promettre de se rendre après cinq jours, si dans cet intervalle il n'arrivait un prompt secours pour les délivrer.

Or, il y avait parmi eux une veuve respectable, nommée Judith, femme d'un rang distingué, soutenu par de grands biens; d'une beauté incomparable, d'un esprit supérieur, d'un courage mâle et d'une âme élevée, surtout d'une piété éminente et d'une sagesse exemplaire; universellement révéree, et en grande considération par son rare mérite et par ses vertus. Quoique extrêmement belle, riche, maîtresse d'elle-même, à la fleur de l'âge et sans enfants après la mort de son époux, elle s'était volontairement consacrée à la chasteté, au célibat, à la retraite, à la pénitence, à la prière, au service et à l'amour de son Dieu, qu'elle avait choisi pour son partage, dans un temps, dit saint Ambroise, où ce genre de vie évangélique était plutôt admiré qu'imité.

Cette magnanime Israélite ne put approuver la fatale résolution qui était prise de livrer Béthulie, place importante pour la conservation même de Jérusalem et du saint temple. A la vue des malheurs qui vont tomber sur sa nation, son zèle s'enflamme pour sa religion et pour sa patrie. Dans l'agitation de ses pensées et dans la ferveur de sa prière,

l'esprit de Dieu lui inspire un dessein généreux, et lui fait connaître intérieurement que c'est par elle-même qu'Israël peut triompher de ses ennemis, et que, pour abattre le superbe Holopherne, il suffira de sa beauté, de son courage et de sa vertu. Eclairée et fortifiée d'en haut, elle parle d'un ton d'autorité et d'un air inspiré aux principaux de la ville; elle leur fait entendre avec un langage mystérieux qu'elle a dans l'esprit un projet avoué du Ciel; et elle demande qu'on se mette seulement en prière pour elle, sans vouloir pénétrer son dessein qui était le secret même de Dieu.

Pour en disposer les préparatifs, elle quitte son cilice et le vêtement négligé de son veuvage; elle se lave et embellit son teint avec un parfum exquis; elle arrange ses cheveux avec grâce, et orne sa tête d'une brillante coiffure; elle se pare des habits somptueux qu'elle portait autrefois dans les beaux jours de sa félicité; elle prend une riche et élégante chaussure; elle ajuste ses bracelets, ses fleurs de lis d'or, ses pendants d'oreille, ses bagues de prix, et relève ainsi par les ornements de l'art les agréments de la nature. Telle est, mes frères, la peinture noble et gracieuse que l'écriture elle-même nous fait de son ajustement; et le Saint-Esprit, qui n'a pas jugé indigne du sacré dépôt de ses oracles d'entrer dans tous ces détails, nous fait observer que le Seigneur voulut encore ajouter aux grâces de Judith un éclat merveilleux, parce que tout cet appareil n'avait qu'un vertueux principe et un louable objet.

En cet état elle se rend à la porte de la ville, où Ozias avec les anciens du peuple l'attendait par son ordre. Cette beauté majestueuse et éclatante qui reluit dans sa personne éblouit leurs yeux, et tient leurs sens étourdis dans le ravissement, sans que personne ose l'interroger par respect. Elle descend de la montagne, et marche d'un pied ferme vers le camp des ennemis, accompagnée d'une seule fille de service et de confiance, priant avec foi, et s'abandonnant à l'esprit du Dieu qui l'anime, et qui la conduit comme par la main.

Etonnante résolution, mes frères, exemple extraordinaire en tous sens, et néanmoins bien capable de confondre la vie molle et le peu de vertu de ces frivoles mondaines, qui, quoique bien inférieures à Judith et par le mérite et par la fortune, n'ont en tête que la vanité et l'amour d'elles-mêmes; qui ne tirent point, comme cette sage Israélite, des dons innocents de la nature et de la faveur du ciel, une beauté modeste et seulement parée des ornements permis à leur condition, mais qui déshonorent en elles l'ouvrage du Créateur, bien plus qu'elles ne l'embellissent, par l'art emprunté et forcé des couleurs étrangères, par le caprice et l'immodestie des modes, par les airs effrontés; qui se produisent au grand monde avec parure et étalage, par dissipation, par vanité, par l'attrait du plaisir et de l'intrigue, et non point comme l'hé-

roïne de Béthulie, avec des intentions pures et irrépréhensibles. Car à Dieu ne plaise, mes frères, que nous pensions qu'une femme aussi chaste, et si visiblement animée de l'Esprit-Saint, ait inconsiderément exposé sa vertu, qu'elle savait être sous la garde et sous la protection du Ciel; ou qu'elle ait pu avoir en vue de tendre des pièges à Holopherne pour induire ses yeux à la tentation et au désir du crime! Je sais bien que cet infidèle a voulu en abuser par la dépravation de son cœur; mais du côté de Judith, il n'y a eu ni mauvaise intention, ni péché. En effet, quelque délicate que paraisse une démarche de cette nature, ne saurait-elle être juste et innocente? Quoi donc! la beauté qui est l'ouvrage de Dieu et une image de ses perfections, n'est-elle pas une chose honnête et bonne en soi-même? La jeune Esther a-t-elle été coupable pour s'être présentée aux yeux d'Assuérus avec toutes ses grâces, dans la vue de ne devenir reine que pour protéger sa nation; et Dieu ne pouvait-il pas permettre aussi à Judith d'aspirer, comme elle, à épouser un vainqueur épris de ses charmes, en sacrifiant sa propre liberté pour le salut de son pays? ou du moins lui était-il défendu d'espérer qu'à l'abri de son sexe, qui la mettait à couvert de toute défiance, et à la faveur de sa beauté, qui devait naturellement lui concilier la bienveillance et la protection des Assyriens, elle pourrait trouver le moment de porter le coup mortel à un monstre d'inhumanité, odieux au ciel et à la terre? Car enfin dans le péril pressant et dans l'oppression d'une guerre injuste, tout citoyen, homme et femme, peut bien être soldat pour son roi, pour sa patrie; et il a droit pour sauver l'Etat de mettre à mort un ennemi armé, surtout quand le Ciel l'autorise. Ainsi Judith savait que l'illustre Jahel, épouse d'Haber le Cinéen, s'était déjà immortalisée dans Israël, en saisissant l'occasion de tuer de sa propre main le fier Sisara, chef de l'armée des Chananéens, gens maudits de Dieu, et ennemis de son peuple.

Quoi qu'il en soit, sans tant de réflexions et de raisonnements, il suffit, pour la pleine justification de Judith, qu'elle agissait par l'impulsion de l'esprit de Dieu, et sous sa direction. Lors donc qu'elle s'avantageait du côté de l'ennemi vers le point du jour, ayant été arrêtée par les gardes avancées, et ayant paru à leurs yeux comme une merveille, digne de la curiosité du général, elle fut conduite au camp et présentée à Holopherne qui était assis au milieu de ses officiers, sous un superbe pavillon, tout éclatant d'or et de pourpre, d'émeraudes et de pierreries. Frappée de tant de magnificence et de l'aspect imposant de ce guerrier, elle se prosternait à ses pieds dans un silence respectueux. Mais Holopherne, touché de sa beauté, l'ayant fait relever par ses gens avec un air de bonté et des paroles de douceur, elle prend une contenance noble, et répond avec grâce: *Recevez, seigneur, avec confiance des avis intéressants par la bouche de*

votre servante. Vive le grand roi Nabuchodonosor et sa puissance, dont vous êtes le glorieux ministre et l'instrument victorieux; car votre nom est célèbre chez toutes les nations, où vous êtes connu pour un homme de guerre et d'Etat. Pour moi, je quitte un peuple obstiné à se perdre lui-même, et je viens vous découvrir le secret de Béthulie, qui est réduite aux abois par la faim et par la soif. Prévoyant donc sa perte certaine, j'ai cherché à m'enfuir de la ville par l'empressement de vous marquer ma soumission et mon zèle. C'est même le Dieu que j'adore qui m'envoie vers vous; car je ne crains point de l'annoncer et de le servir ouvertement parmi vous. J'espère même qu'il me sera toujours permis de sortir librement pour aller lui faire ma prière, et de pratiquer ici ma religion sans contrainte.

Un discours si vertueux, si noble, si flatteur dans la bouche d'une personne toute charmante, ne peut manquer d'agir puissamment sur les esprits et sur les cœurs. Tandis qu'elle parlait, les courtisans d'Holopherne la contemplaient avec une extrême complaisance, et l'écoutaient avec admiration : jamais ils n'avaient vu tant de grâces et de majesté avec tant d'éloquence et d'insinuation. Non, il n'est point au monde, se disaient-ils l'un à l'autre, une femme comparable pour les agréments de la beauté, ni pour le sens et la sagesse du langage. Le général surtout en paraît charmé, et la flatte de l'espoir d'une brillante fortune. Il veut qu'on respecte sa religion et ses volontés ; il ordonne qu'on la laisse entrer et sortir avec liberté selon sa demande ; il lui fait donner près de sa tente un appartement de distinction, comme à une personne qui l'intéresse : car, dès le premier instant, dit l'Écriture, son cœur avait été pris par ses yeux ; et déjà il se promettait dans ses honteux desirs une facile et indigne conquête de sa belle captive.

Filles d'un état dépendant et quelquefois bien exposé dans le monde, voilà votre écueil. Ah ! qu'il est dangereux pour votre sexe de tomber en la puissance d'un maître riche et vicieux ! La soumission du service, la familiarité, le besoin, l'intérêt, la sensualité, la fainéantise, la vanité et le goût des parures, l'envie d'avoir de quoi y fournir et d'élever son état ; voilà bien souvent autant de sources malheureuses de tentations délicates, de pièges et de séduction, pour une jeune personne en pareille position, qui a quelque beauté, peu d'éducation et point d'expérience. Craignez donc, jeunes domestiques, fuyez ces occasions de vous perdre ; et n'attendez pas du ciel un miracle de protection en faveur de votre indocile témérité, comme pour la chasteté de Judith inspirée d'en haut et affermie dans la vertu.

En effet, quatre jours après, le général assyrien donna un souper splendide à ses serviteurs, et il voulut que Judith fût de la fête, pour en faire l'honneur et l'agrément. Elle fut donc introduite dans la salle du

festin parée de ses riches ornements, et dans tout l'éclat de sa beauté. A la vue de cette beauté ravissante, le cœur d'Holopherne est violemment ému, et tout embrasé de passion. Enchanté de la douceur de son entre-tien et de ses charmes, il se livre sans mesure à la joie et à l'intempérance. Il lut avec tant d'excès, qu'à la fin du repas il fallut le porter assoupi dans le sein du repos. Les officiers de sa maison, excédés de débauche, allèrent aussi se jeter dans les bras du sommeil ; et on le laissa seul dans sa tente avec la belle Israélite, ainsi qu'il l'avait ordonné.

Mais déjà les violentes vapeurs du vin lui avaient ôté entièrement l'usage des sens ; et Judith le considérant étendu dans son lit, accablé de la profonde léthargie de l'ivresse, prit sa dernière résolution. Il n'y avait plus à reculer pour elle : il fallait ou en faire sa victime par un coup hardi, ou devenir bientôt la sienne par un infâme déshonneur, ou bien s'enfuir avec honte et se perdre avec sa patrie. Toutes ses mesures étaient bien prises : elle avait prévenu sa libelle servante de veiller à la porte de la tente pour observer ce qui se passerait au dehors, et de se tenir prête à recevoir ses ordres. Le silence et le calme de la nuit favorisaient son dessein. Elle prie Dieu tout bas avec larmes de fortifier son cœur et son bras dans ces moments décisifs. Elle s'approche doucement de la colonne où pendait le sabre d'Holopherne tout étincelant d'or et de pierreries ; elle le détache et le tire du fourreau ; puis saisissant d'une main avec courage la tête de l'assyrien par les cheveux, elle la tranche de l'autre par deux grands coups redoublés, elle l'empporte, et confie ce dépôt important à sa servante Abra, qui le déguise dans un sac. Avec un tel gage de la mort du tyran, elles partent ensemble au milieu des ténèbres, et passent librement à travers les corps de garde, comme pour aller prier hors du camp, suivant la pratique qu'elles observaient depuis trois jours. On n'en fut point étonné ; le général l'avait permis ainsi, et Judith les y avait accoutumés par une précaution essentielle à son projet. De cette sorte, elle s'évade sans soupçon et sans obstacle : elle marche en diligence vers Béthulie, et s'en fait ouvrir les portes.

A ce retour heureux, auquel on ne s'attendait déjà plus, la ville est en émotion. On allume des flambeaux ; et tout le peuple empressé s'étant assemblé autour de Judith, elle leur annonce sa victoire, ou plutôt celle du Dieu d'Israël, en leur montrant la tête encore saignante du général assyrien, et prenant à témoin le Dieu vivant, que la protection du Ciel l'a tirée de ce péril sans aucune flétrissure de sa chasteté. A ce tragique spectacle les yeux et les esprits sont frappés tout à la fois d'horreur et d'admiration. Achior surtout, ce prince Ammonite qui leur avait été livré par le cruel Holopherne, semble glacé d'effroi, en reconnaissant les traits de ce guerrier formidable ; et, comme s'il voyait encore sur son visage

affreux je ne sais quoi de terrible et de menaçant, il est subitement saisi d'une impression de terreur et d'étonnement si forte, si vive et si accablante, qu'il en tombe le visage contre terre, et demeure évanoui. Mais ensuite ayant repris ses sens, il se prosterne aux pieds de Judith, et rend gloire à son Dieu, dont il voulut embrasser désormais le culte et la religion.

Mais la sage héroïne, jugeant avec prudence qu'il fallait mettre le temps à profit dans cette crise favorable, exhorte ses concitoyens à prendre les armes avec courage et confiance en Dieu. Ils commencent par suspendre au haut de leurs murailles la tête du fier Assyrien; comme un signal de terreur et de victoire. L'esprit du Seigneur qui aimait Judith, les remplit aussi de hardiesse et d'ardeur; ils sortent en ordre de bataille au son des trompettes et avec de grands cris. Les sentinelles courent annoncer leur approche au camp des ennemis, et l'on va à la tente du général pour prendre les ordres; mais quelle effrayante surprise, lorsqu'on n'y trouve plus qu'un trouc inanimé, étendu dans son sang, et que l'évasion de Judith annonce qu'elle a enlevé la tête du chef de l'armée! L'eunuque Vagao, premier témoin de ce spectacle, en frémit d'horreur, et déchire ses vêtements. Il s'écrie tout effaré, qu'une seule femme du peuple hébreu a mis la confusion et le déshonneur dans la maison du roi Nabuchodonosor. Cette étrange nouvelle portée jusqu'aux extrémités du camp le fait retentir de cris effroyables, et sème la consternation et le trouble dans toute l'armée, sur laquelle Dieu répand un esprit de vertige et d'épouvante. Les chefs perdent la tête; et le soldat poussé par la terreur, abandonnant tout et jetant ses armes, se débande et fait de toute part; tandis que les enfants d'Israël, qui viennent fondre sur eux en bon ordre, les taillent en pièces sans résistance. On en fait un horrible carnage; on leur prend dans le butin des richesses immenses; et le reste misérable de cette grande armée poursuivie sans relâche et sans quartier, harcelée partout, et détruite par le glaive, ou massacrée dans sa fuite par les braves d'Israël, va porter à l'orgueilleux Nabuchodonosor la honte de sa défaite, et la juste punition de son impiété, pour apprendre à ce prétendu dieu de la terre, qui perd par la faible main d'une femme la force et la gloire de son empire humilié, que le Dieu de Judith est seul adorable et tout-puissant.

Le peuple de Dieu au contraire est dans l'allégresse et la jubilation. On y entend retentir les airs d'instruments harmonieux et de chants de triomphe. Le souverain pontife et les anciens de Jérusalem se rendent à Béthulie par honneur, comme une espèce d'ambassade de la nation, pour venir féliciter sa libératrice avec les plus pompeux éloges. On met au rang des saintes solennités d'Israël le jour mémorable de sa victoire, pour être célébré chaque année avec religion et réjouissance. L'admiration publique lui décerne à elle-même une espèce de triomphe

perpétuel dans les jours de fêtes, où elle a le privilège de paraître avec grande distinction parmi son peuple, chargée de gloire et comblée de bénédictions. Néanmoins, tant d'honneurs et de réputation n'altèrent point l'humilité et la pureté de son cœur; c'est à la puissance de son Dieu et à sa gloire qu'elle rapporte modestement le triomphe d'Israël. On lui avait adjugé par reconnaissance la dépouille guerrière du général assyrien; elle la consacre au Seigneur avec générosité; elle lui offre à Jérusalem dans son temple les armes brillantes d'Holopherne en anathème et en trophée, comme un monument immortel de sa piété aussi bien que de sa victoire; et pendant tout le reste d'une très-honorable et très-longue vie, croissant toujours devant Dieu en grâces et en vertus, elle continua de s'occuper du soin religieux d'adorer dans la retraite ses miséricordes et ses grandeurs. Admirable exemple de modestie, de chasteté, de grandeur d'âme et de religion, particulièrement pour les personnes de son sexe dont elle est la gloire, et surtout pour les femmes de qualité dont elle devrait être le modèle. Mais, convenons-en à la honte de l'Evangile, cette héroïne de l'ancienne loi a parmi nous bien peu d'imitatrices, et cependant beaucoup d'admirateurs.

Au reste, je ne sais, mes frères, quelle impression fait sur votre esprit ce grand événement de la religion. Mais il doit d'autant plus intéresser votre cœur, que le Dieu de Judith a opéré aussi en notre faveur une merveille qui a bien de la ressemblance et du rapport à mon sujet. Je parle de l'étonnante révolution qui mit en fuite autrefois nos ennemis triomphants, et qui les humilia sous la main victorieuse d'une simple vierge; en sauvant miraculeusement la France dévastée, conquise, opprimée par une nation altière, et en la délivrant d'un joug étranger, bien moins par la valeur abattue de nos guerriers vaincus, ou par la constance aux abois de nos souverains chassés de leur capitale, et presque renversés de leur trône, que par le secours surnaturel et la vaillance de la fameuse héroïne d'Orléans, comparable en quelque sorte à celle de Béthulie, et par sa chasteté, et par son courage, et par ses triomphes. Avouons à l'honneur de notre Dieu, que ces traits magnifiques de l'histoire ancienne et moderne sont au-dessus de la puissance des hommes, et visiblement l'ouvrage d'une Providence supérieure, jalouse de sa propre gloire, et attentive à la destinée des monarchies que le Ciel protège, et qu'il conserve pour le soutien de la religion.

Partageons donc à double titre la reconnaissance d'Israël, et les sentiments de religion, de zèle, d'admiration si noblement exprimés dans ce cantique sublime que la libératrice de Juda entonnait à la louange du Seigneur, en actions de grâces de sa victoire: que ces coups éclatants de la vengeance de Dieu nous fassent craindre et révéler sa grandeur: que ces marques signalées de sa protection nous fassent aimer sa bonté; que ces faibles, mais glorieux instru-

ments de sa puissance nous fassent comprendre que la pureté du cœur et des sens élève à ses yeux la piété généreuse des chastes veuves et des humbles vierges au-dessus du faste ambitieux des reines et des impératrices. En un mot, que ces beaux exemples de vertu, de courage et de grandeur d'âme dans un sexe timide et délicat nous inspirent à tous un esprit d'émulation, de force et de magnanimité chrétienne, pour contribuer aussi de tout notre pouvoir à la gloire du Seigneur Très-Haut, et pour mériter d'en être glorifiés nous-mêmes sur la terre et dans les cieux. Ainsi soit-il.

XIX. HOMELIE.

L'INNOCENCE JUSTIFIÉE DANS LA CHASTE SUSANNE.

Ingenuit Susanna, et ait : Angustia sunt mihi undique... sed melius est mihi absque opere incidere in manus vestras, quam peccare in conspectu Domini. (Dan., XIII, 22, 23.)

Susanne dit en gémissant : Je ne vois que périls pour moi de toutes parts ; mais il m'est encore plus expédient de tomber entre vos mains sans avoir commis le crime, que de pécher en la présence du Seigneur.

Est-ce le martyre de la chasteté ou son triomphe que je viens exposer à vos yeux en la personne de l'illustre et vertueuse Susanne ? C'est, mes frères, l'un et l'autre : le martyre de la chasteté pour votre instruction, et son triomphe pour la gloire de Dieu. Vous y verrez dans un même tableau l'opposition, le contraste de la lumière et des ombres ; la beauté de la vertu, et la noirceur du crime ; la pudeur tentée, et fidèle ; l'innocence flétrie, et justifiée ; la calomnie accréditée, et confondue ; le vice hypocrite honoré, et démasqué ; l'iniquité punie, et la sagesse glorifiée.

Or, en vous retraçant cette histoire intéressante que nous amène naturellement la suite des grands événements de la religion, j'entre dans l'esprit de l'Eglise, puisqu'au rapport de Rufin, dès le premier siècle du christianisme, les apôtres avaient ordonné qu'on en fit la lecture dans l'assemblée des fidèles pour l'honneur de la vertu et pour l'édification publique.

Conservez donc, races futures, ce monument admirable d'une Providence attentive et vigilante sur les actions des hommes, sur leurs vertus et sur leurs vices. Femmes et filles du siècle, apprenez-y l'excellence et le prix de la chasteté. Hommes pervers et corrompus, lisez-y le fond de votre cœur. Magistrats, juges de la terre, reconnaissez-y un juge éclairé et terrible au-dessus de vous. Ecoutez tous, enfants des hommes, et que cet exemple effrayant vous fasse craindre et réprimer un penchant vicieux, qui cause depuis si longtemps la honte et les malheurs du genre humain.

La célèbre monarchie de Juda, dont nous avons vu la naissance, les progrès et la diminution par le démembrement de dix tribus, ayant néanmoins subsisté près de cinq cents ans depuis Saül jusqu'à Sédécias, le Seigneur dans sa colère voulut détruire ce royaume

impie, comme il avait déjà détruit celui d'Israël ; et sa justice vengeresse livra encore l'héritage de la maison de David à la puissance d'un conquérant étranger, qui prit et saccagea Jérusalem, renversa ses murs et ses édifices, incendia son temple et abolit son culte, transporta son roi enchaîné et son peuple captif sur les bords de l'Euphrate, où les Juifs furent dispersés pendant la transmigration de Babylone, dont la servitude a duré soixante-dix ans.

Or, parmi ce grand nombre de familles israélites, qui furent transférées de leur patrie avec les débris de leur fortune et ce qu'elles purent emporter de leurs biens, il se trouva un homme remarquable par sa naissance, par ses richesses et par sa réputation, nommé Joakim. C'était, dit l'Histoire sacrée, le plus considérable et le plus distingué des Juifs de Babylone. Son opulence et sa générosité l'avaient mis en honneur parmi ceux de son peuple, qui fréquentaient volontiers sa maison et ses beaux jardins : c'était même chez lui qu'on s'assemblait en liberté pour les affaires de la nation.

Joakim avait épousé une vierge de sa tribu appelée Susanne, femme respectable et accomplie à tous égards, extrêmement belle, aimable, spirituelle, sage, honorable, distinguée surtout par sa vertu, et devenue célèbre par sa chasteté, par sa fidélité à Dieu et à son époux ; fruits heureux de la piété et des soins de ses vertueux parents, qui dès l'âge tendre imprimèrent dans son cœur les grands principes de la religion, les préceptes de la loi de Moïse, la crainte du Seigneur, l'horreur du vice, et l'amour de la sagesse par une excellente éducation, qui a été la source de sa gloire et de celle de sa famille, que la postérité n'aurait jamais connue sans elle.

Apprenons de là, mes frères, de quelle importance il est d'élever les enfants, et en particulier les jeunes personnes du sexe dans de bons principes et avec de grandes attentions. Ce sont des fleurs naissantes, faibles, tendres, délicates, exposées à bien des dangers. Cependant, loin de veiller comme il faut à leur conservation, on aide encore à leur perte ; parce qu'au lieu de les former de bonne heure, comme la chaste Susanne, à la piété, à l'étude de la religion, à l'austérité des mœurs, au travail, au solide et à l'utile, souvent au contraire on laisse amollir et surprendre leur cœur encore neuf et facile par l'attrait du plaisir et des passions, par des exemples pernicieux, par des liaisons dangereuses, par des discours flatteurs, par des lectures galantes, par des spectacles séduisants. On se plaît à leur voir prendre les airs du monde, le goût du monde, de la vanité, de la parure, de l'immodestie, de la liberté. Faut-il après cela s'étonner si la jeunesse a tant d'indocilité et d'écarts ; si la pudeur et l'innocence font si souvent naufrage ; si des enfants, d'ailleurs aimables, qui auraient dû être la satisfaction et l'ornement de leurs familles, en font quelquefois le déshonneur et leur causent les plus cuisants chagrins ? Ah ! que de parents indiscrets, trop

bons et trop faibles, ou trop simples et trop peir attentifs, à qui leur négligence, leur facilité, leur complaisance pour des filles mal élevées, ont ensuite coûté bien des amertumes et des larmes !

La vertueuse épouse de Joakim fut bien éloignée de donner jamais de pareils désagrémens à ses heureux parents, ou à son cher époux. Mais la douceur de leur union fut altérée d'ailleurs par un étrange revers, et la paix de leur famille fut troublée par un des plus cruels événemens que puisse essayer un homme d'honneur. Il y avait à Babylone parmi les captifs de Juda deux vieillards corrompus et vendus à l'iniquité, lesquels néanmoins, par leur hypocrisie et par leurs intrigues, s'étaient acquis assez de considération pour se faire établir juges de leur nation dans cette année ; car, malgré leur esclavage, on avait laissé aux Juifs cette liberté de se juger eux-mêmes suivant leurs lois. Un rang si distingué avait donné à ces vieillards un libre accès dans la maison de Joakim ; et même ils y tenaient leurs séances, et les matins le peuple y venait à leur tribunal.

Pendant ce concours la modeste Susanne se tenait renfermée dans son appartement ; mais sur le midi, lorsque le public était retiré, elle sortait dans ses jardins pour y prendre en liberté l'innocent plaisir de la promenade ; et voilà ce qui donna malheureusement à nos deux vieillards l'occasion de la connaître et de la voir fréquemment, peut-être dans un négligé dont son sexe ne se fait pas toujours assez de scrupule. O connaissance funeste pour eux, et pour elle-même ! Si elle avait eu plus de précaution et de réserve, dit Tertullien, si elle n'avait jamais paru à leurs yeux que sous un voile et dans une grande modestie, elle aurait prévenu bien des maux. Mais son âme simple et droite ignorait encore toute la malice des hommes, et le danger de ses propres attraits. Eh ! comment son innocence se serait-elle défilée de deux vieillards respectables par leur âge et par leur caractère ? Cependant, quelque sage qu'elle fût, pour s'être un peu trop montrée, elle n'a point été à l'abri des traits de la médisance, comme ils ne furent point à l'épreuve de ceux de sa beauté.

A la vue de tant de charmes, un poison subtil s'insinue dans leur âme par leurs yeux. Une flamme impure s'allume dans leurs veines. Les désirs criminels s'élèvent dans leurs cœurs. Un fatal voile d'aveuglement leur obscurcit le sens et la raison. Ni la décence et la gravité convenable à leur âge et à leur caractère ; ni l'honneur et la foi sacrée du mariage dont ils devaient eux-mêmes être les protecteurs et les vengeurs ; ni la sévérité de la loi de Moïse, qui punissait de mort le péché d'adultère ; ni la crainte de Dieu, ni celle des hommes, rien ne peut mettre un frein à leur honteuse et violente passion. Déjà ils roulent dans leur esprit agité les plus hardis projets et ils n'attendent

qu'une occasion favorable. Collègues en malice comme en charge, et rivaux en amour sans le savoir, ils s'incommodent et s'importunent réciproquement ; ils cherchent à s'écarter l'un l'autre. *Retournons chacun chez nous, se dirent-ils un jour, voici l'heure du repas, et il est temps de nous retirer.* Mais à peine s'étaient-ils séparés et un peu éloignés, qu'aussitôt revenant sur leurs pas chacun de son côté, et tous deux dans le même dessein d'induire Susanne au péché, ils sont fort étonnés de se rencontrer de nouveau dans le jardin, et ils s'en demandent mutuellement la raison : alors la rougeur qui leur monte au visage et l'embarras de leur contenance en disent assez de part et d'autre pour expliquer le secret de leur cœur. Ils sont trop faits au manège des aventures pour prendre le change ; et se trouvant contraints de se faire réciproquement la confiance de leur faiblesse, ils prennent leur parti en scélérats déterminés ; ils conviennent ensemble de s'entraider à exécuter leur projet criminel.

O malheureux époux, quel indigne complot se trame contre votre honneur ! et vous êtes tranquille ! Quelle leçon pour vous, maris complaisants et faciles, qui laissez introduire chez vous toutes sortes de gens ! Vous les associez à vos plaisirs, vous les admettez sans cesse à votre table, et vous ne prenez pas garde que vous nourrissez dans votre sein le serpent qui se prépare à vous percer le cœur. On affecte de se dire votre ami, et vous le croyez bonnement, tandis qu'en effet on ne cherche peut-être qu'à être celui d'une femme dissimulée ou d'une fille hypocrite qui vous dupe. Une épouse tout à la fois belle et sage est un trésor, dit-on ; mais voulez-vous mettre en sûreté ce trésor ? Croyez-moi, ne le montrez pas à tant de monde.

Pour vous, femmes et filles du siècle, voyez combien votre sexe doit être sur ses gardes et sur la réserve avec les hommes. Si la candeur même et la beauté sans fard de la chaste Susanne a excité un si grand scandale, à quoi ne vous expose pas l'envie de plaire et de briller ? Ce n'est peut-être encore en vous que légèreté, enjouement, vanité dans vos ajustemens peu modestes ou dans vos manières trop libres, sans autre intention criminelle au delà : je veux le croire. Savez-vous cependant les plaies profondes que vous pouvez faire au cœur du prochain, et l'aiguillon dangereux que vous y laissez, dont la blessure venimeuse est souvent mortelle pour vous-mêmes, aussi bien que pour lui ; en sorte qu'on pourrait vous appliquer dans le sens moral ce qu'un ancien auteur a dit ingénieusement de la piquante abeille, qu'elle se donne la mort par le même trait dont elle perce autrui (1).

Et vous, hommes du monde, enfans d'Adam, craignez toujours la séduction d'Eve, ses pièges et ses attraits. Si vous cherchez le péril, certainement vous y ferez naufrage, vous en serez la victime. Eh ! qu'avez-vous besoin, dit saint Jean Chrysostome, de fré-

(1) Animasæc in vulnere linquunt. (Virg., Georg.)

quenter si assidûment une maison dangereuse pour vous, où la conscience est sans cesse obligée de combattre contre la nature; où il faut que vous soyez tous les jours dans la triste nécessité de vaincre ou de périr? *Quid necesse habes in ea versari domo, in qua tibi quotidie necesse sit aut vincere aut perire?*

Heureux nos deux vieillards de Babylone, s'ils avaient su comprendre et suivre cette sage maxime; mais un juste jugement de Dieu les aveugle, et ils vont être pris dans leurs propres filets. Un jour donc que Susanne était venue, suivant sa coutume, se promener au temps des chaleurs, se croyant seule en liberté, elle voulut prendre le rafraîchissement du bain, auquel semblait l'inviter une onde attrayante qui embellissait ses jardins; et dans cette vue elle renvoya au logis deux filles de service qui l'accompagnaient, pour aller chercher et préparer ce qui lui était nécessaire. Alors ces perfides vieillards, qui étaient cachés à l'écart et qui l'observaient entre les feuillages, la voyant seule, saisissent l'occasion, vont à elle avec une impudence cynique, et la sollicitent au mal effrontément, avec menaces de la déshonorer et de la perdre par une accusation capitale d'adultère, si elle refuse de se rendre à leurs desirs, *Nous sommes ici sans témoins, lui dirent-ils, et vous ne risquez rien; mais si vous résistez, vous êtes perdue. Nous déposerons que nous vous avons trouvée dans le crime avec un jeune homme, et que c'était pour favoriser ce rendez-vous que vous avez écarté les filles de votre service.* A ce danger imprévu, la vertueuse Israélite étonnée, saisie d'effroi, rougit, se trouble, frémit, et ressent en elle une révolution qui la consterne, qui la révolte. Il s'élève en son cœur un violent combat entre l'horreur du crime qu'on lui propose, et la crainte de la calomnie, de la mort, de l'infamie qu'on lui prépare.

Étrange alternative, mes frères, tentation terrible et délicate pour une femme de condition qui a de l'honneur et des sentiments. Ce fut là justement l'écueil de cette chaste romaine qui est devenue si fameuse dans l'histoire profane, et qui fut sollicitée avec le même artifice par le jeune Tarquin. Quoique ce fût un prince, et le propre fils du roi, Lucrèce n'en fut point éblouie ni flattée; elle repoussa d'abord son effronterie avec une noble fermeté. Cet audacieux parle ensuite en tyran, et lui présente un poignard pour l'intimider; elle résiste encore, et la mort même, présente à ses yeux, n'ébranle point sa vertu. Mais lorsqu'il la menace en fureur de poignarder avec elle son esclave, et de les laisser ensemble baignés dans leur sang, comme deux complices honteusement surpris et tués dans le crime, afin de la faire ainsi passer aux yeux de sa famille et de Rome pour une infâme adultère, à cette affreuse pensée, sa résolution chancelle et se déconcerte, sa fierté se dément, sa force l'abandonne, sa faiblesse succombe, et par l'appréhension même d'être déshonorée, elle souffre le dernier déshonneur. Ensuite la réflexion

succède au crime, et un tragique désespoir à la réflexion. Par une fausse magnanimité, qui était un nouveau crime encore, elle se poignarde elle-même en présence de son père et de son époux, comme pour laver dans son sang sa honte et leur affront.

Voilà, mes frères, la différence qu'il y a entre les héroïnes du paganisme et celles de la vraie religion; l'une est vaincue par la crainte et par le respect humain; l'autre en triomphe. Celle-là, révoltée contre la Providence qui défend à l'homme d'attenter à sa propre vie, n'a point la force de survivre à sa disgrâce; celle-ci, au contraire, toujours soumise à Dieu, saura mourir, s'il le faut, non point en désespérée, mais en martyre. En un mot, Lucrèce fait voir dans sa vertu beaucoup de faiblesse et d'orgueil; mais Susanne va nous montrer une véritable grandeur d'âme et une constance que la religion seule inspire.

Ramassant donc toutes ses forces et tout son courage, envisageant d'une part sur sa tête un Dieu présent, témoin de toutes ses actions; et de l'autre, toutes les horreurs du supplice et du déshonneur qu'on lui annonce. *De tous côtés, dit-elle en gémissant, je ne vois que périls, et je me trouve réduite aux plus fâcheuses extrémités. Si je réponds à votre passion, juges d'Israël, je me rends coupable devant le Seigneur dont j'encourrai la disgrâce; et si je ne le fais pas, vous m'en rendrez la victime. Mais j'aime encore mieux tomber entre vos mains, et je choisis de mourir innocente plutôt que de commettre le crime sous les yeux de mon Dieu qui me regarde.*

En ce moment elle jette un grand cri pour appeler du secours, et cet éclat même excite encore les vieillards à la perdre pour sauver leur propre honneur. Ces méchants couverts de honte, transportés de dépit, élèvent aussi la voix de leur côté; et l'un d'eux court en hâte ouvrir une porte du jardin pour donner couleur à leur accusation: les domestiques accourent à ces clameurs effrayantes, et voient avec surprise ces deux juges de la nation qui crient contre Susanne et appellent des témoins. *Voici, disent-ils tout émus, une femme infidèle, adultère, qui, ne nous sachant pas si près, vient de se livrer à un jeune homme sous nos yeux. Nous voulions l'arrêter; mais plus fort et plus agile que nous, il nous a échappé et s'est enfui par cette porte qu'il s'est ouverte.* A ce récit scandaleux, les serviteurs de la maison restent interdits, baissent les yeux, et paraissent dans une extrême confusion pour leur maîtresse, dont ils n'avaient jamais ouï dire rien de semblable.

Peu après, le mari rentrant chez lui, trouve toute sa famille dans le trouble, et sa femme toute en pleurs. Oh! qui pourrait peindre ici la première entrevue de ces deux époux infortunés? Mais l'Écriture tire le voile sur leur embarras, et semble avoir voulu nous faire un mystère de ces secrets domestiques, comme pour nous faire entendre qu'en ces sortes d'occasions il faut dans les familles bien de la discrétion et du silence, pour tâ-

cher du moins de n'en pas rendre le déshonneur public par des éclats imprudents.

Mais la vengeance des iniques vieillards n'est point encore assouvi : il n'est guère de haine aussi violente que celle qui naît d'un violent amour offensé et tourné en fureur. Dès le lendemain matin, en présence du peuple assemblé, ils font citer au tribunal de la nation l'innocente Susanne, qu'on amène en criminelle, accompagnée cependant de son père, de sa mère et de ses enfants, qui ne veulent point l'abandonner. Sa vue, sa présence flattent encore la passion de ces juges pervers ; et pour satisfaire au moins par leurs yeux leur cœur corrompu, ils commandent qu'on ôte le voile modeste qui lui couvre le visage ; honteuse circonstance que l'historien sacré remarque avec indignation, et que je relève ici pour vous montrer, gens du monde, qui vous faites si peu de scrupule des regards et des complaisances, qu'en cette matière délicate c'est souvent un péché fort grief devant Dieu.

Jamais peut-être Susanne ne parut plus touchante et plus belle qu'en ce moment où on lui lève son voile. Son sexe, sa condition, ses grâces, sa délicatesse, sa langueur, sa tristesse, sa timidité, sa modestie, sa confusion, sa rougeur, sa bonne réputation, sa conduite honorable, le témoignage de sa famille et de ses proches, tous en pleurs autour d'elle, sa gloire passée et son malheur présent, tout intéresse pour elle, et concourt à attendrir les spectateurs.

Néanmoins ses farouches accusateurs n'en sont point adoucis ; mettant tous deux la main sur sa tête, comme pour invoquer sur elle la vengeance du ciel et de la terre, et pour prendre sur eux-mêmes l'effusion de son sang, ils portent juridiquement contre elle avec assurance un faux témoignage d'adultère, qu'ils appuient par un détail spécieux de circonstances vraisemblables : sur quoi la déposition authentique de deux témoins oculaires de ce poids, paraissant au peuple une conviction sans réplique contre Susanne, qui semble avouer elle-même le fait par sa honte et par son silence, tout à coup la compassion publique se change en indignation et en zèle de la loi. On la juge ; on la condamne à être lapidée ; on lui prononce son arrêt.

Alors l'infortunée Israélite rompant le silence et élevant vers le ciel ses yeux baignés de larmes, prend tout haut le souverain Juge à témoin de son innocence injustement flétrie et condamnée ; après quoi, sans se plaindre davantage, mettant toute sa confiance en Dieu, adorant ses secrets jugements, se soumettant à sa volonté suprême, et lui abandonnant avec résignation le soin de sa justification et de sa vie, elle marche languissamment à la mort, comme une belle victime qu'on traîne au sanglant sacrifice.

Ah ! mes frères, que cette fidélité et cette constance ont quelque chose de grand et d'héroïque ! Mais il faut donc que la chasteté soit d'un haut prix, puisque Susanne s'est crue obligée à lui sacrifier sa réputation, sa

vie même, et qu'elle a mieux aimé périr par un supplice infâme, chargée d'un opprobre public, que de consentir au péché ! Confondez-vous à la vue de cet exemple, ou plutôt soutenez-vous contre la tentation, jeunes personnes de son sexe trop souvent exposées à de pareilles attaques de la part même des gens propres à vous en imposer. Souvenez-vous alors que la grâce, l'innocence et la pudeur sont le plus bel ornement d'une vierge chrétienne, et son bien le plus précieux ; que tout l'or et toutes les parures qu'on peut faire briller à vos yeux pour vous séduire, que tous les avantages dont on vous flatte pour vous tromper, ne sont que de la fange en comparaison de ce trésor inestimable, et qu'il vaudrait mieux tout perdre, tout souffrir, mourir mille fois, que de consentir jamais qu'on vous ravisse votre honneur, dont la perte serait irréparable.

Cependant nos artificieux calomniateurs s'applaudissent en secret du succès de leur indigne vengeance ; mais leur triomphe sera bien court ; Dieu ne permet pas que la vertu soit toujours opprimée, ni que le crime reste impuni. Tout à coup, par un miracle de sa Providence, il inspire, il suscite la faiblesse d'un enfant de douze ans pour confondre ces vieillards, et pour tirer la vérité du fond des ténèbres. Lors donc que le peuple conduisait Susanne au supplice, cet enfant, nommé Daniel, s'écrie au milieu d'eux, qu'il ne prend point de part à l'effusion du sang innocent. A cette parole, qui étonne et qui en impose, on s'arrête, on se rassemble autour de lui, on l'écoute. *Insensés, leur dit-il d'un air imposant et surnaturel, c'est donc ainsi que vous avez condamné une fille d'Israël sans être instruits de la vérité et contre toute justice ! Allez plutôt réformer votre jugement ; car il est rendu sur un faux témoignage.* Cet oracle, qui leur semble venu du ciel, retourne le peuple à l'instant, et lui fait ouvrir les yeux. On dirait que Dieu leur a communiqué à tous un rayon de la lumière prophétique du petit Daniel, et ils reviennent en hâte au lieu du jugement.

Ici la scène change : les accusateurs deviennent accusés, et les juges vont être les coupables. *Prenez place avec nous sur le tribunal de la justice, disent les anciens du peuple au jeune Daniel ; c'est Dieu même qui vous donne aujourd'hui les privilèges et l'honneur de la vieillesse : faites-nous part de vos lumières sur cette importante affaire.* — *Qu'on commence, dit-il alors, par séparer les deux témoins, afin que j'interroge chacun d'eux à part pour les juger ensuite.* Ecoutez ceci, juges de la terre, et apprenez comment Dieu vous jugera un jour vous-mêmes dans sa sévérité, si, au lieu d'être le soutien de la justice et l'appui de la religion, vous êtes au contraire assez malheureux pour en faire le scandale par la prévarication et par des mœurs corrompues : *Erudimini, qui judicatis terram. (Psal. II, 10) Vieux pécheur endurci dans le mal et blanchi dans le crime, dit le prophète au premier des deux vieillards, avec un zèle d'indignation et un ton d'auto-*

rité, comme parlant de la part de Dieu ; vous qui rendiez des jugements injustes, qui opprimiez les innocents et qui sauviez les coupables, sachez que le temps est enfin venu, où le ciel irrité veut tirer vengeance de toutes vos iniquités passées dont le poids va vous accabler : répondez-moi donc ; et, s'il est vrai que vous ayez vu cette femme avec un jeune homme, dites-moi sous quel arbre ils étaient. — Sous un lentisque, dit le vieillard en se troublant. — Vous mentez, reprend Daniel avec feu, et tout à l'heure votre imposture reconnue va faire avec justice votre condamnation.

Ensuite, l'ayant fait éloigner, il interroge le second et lui dit : *Race maudite de Chanaan plutôt que de Juda, la beauté a séduit vos yeux, et la concupiscence a perverti votre cœur ; c'est ainsi que vous corrompiez l'un et l'autre les filles d'Israël, que votre autorité intimidait et qui n'osaient vous résister ; mais il s'est trouvé une fille de Juda qui n'a pu souffrir votre méchanceté. Maintenant donc dites-moi sous quel arbre vous avez surpris cette femme et son complice ?* — C'est, répond-il étourdiment, sous un chêne vert. — Pour le coup vous êtes aussi un imposteur, répliqua le prophète ; et votre mensonge avéré va justement retomber sur votre tête. En effet, par cette seule procédure abrégée, en confrontant leurs réponses et en rapprochant la contradiction de leur témoignage, ils se trouvaient tous deux convaincus évidemment de fausseté et de calomnie.

Oh ! qu'il est terrible de tomber entre les mains de la justice, et que le crime est intimidé à son tribunal ! On dirait que ces habiles vieillards, que ces maîtres en Israël n'ont plus ni esprit, ni jugement, ni bouche pour se défendre. Les reproches frappants du prophète et les remords, les clameurs de leur propre conscience soulevée contre eux les consternent. Confus, muets, interdits, leur confusion, leur silence est une dernière preuve et comme un aveu forcé qui achève leur conviction. Toute l'assemblée en pousse des cris d'applaudissement et d'admiration sur la justice et les ressorts de la Providence, protectrice des innocents opprimés qui mettent leur confiance en Dieu. On porte en même temps contre les coupables la sentence de mort. On leur fait subir sur-le-champ la juste peine du talion, conformément à la loi de Moïse ; ils sont lapidés par les mains du peuple, et leur mémoire en exécution à jamais, encore plus par la noirceur du crime que par la honte du supplice, est autant couverte d'opprobres et d'ignominie, que le nom de la chaste Susanne est comblé de gloire et d'éloges. Ah ! quelles furent les félicitations de son peuple, de ses amis, de ses proches, en la ramenant chez elle comme en triomphe ! Quels durent être, en l'embrassant, les transports de son époux, de sa famille, de ses enfants, qui semblent tous revivre avec elle ! Quels vifs sentiments de piété et de reconnaissance ne fit-elle pas éclater elle-même envers le Seigneur Dieu

des miséricordes, son refuge et son libérateur !

Je finis, mes frères, par une observation instructive, que l'Histoire sacrée a faite elle-même au sujet de Susanne. Sa justification, sa délivrance fut pour sa famille un vrai triomphe devant les hommes, et un grand sujet de joie devant Dieu : *Laudaverunt Deum pro filia sua Susanna. (Dan., XII, 63)* Mais comment et par quel endroit ? était ce précisément parce qu'on lui sauvait la vie ? Non, ce n'est point là, ce semble, ce qui les touchait le plus, c'est, dit l'Écriture, parce qu'elle se trouvait être innocente, et avoir conservé son honneur : *Quia non esset inventa in ea res turpis. (Ibid.)* On avait donc dès lors une haute estime de la chasteté, ainsi qu'un profond mépris, une grande horreur pour le péché d'impureté, et avec justice. En effet, jugeons-en par l'exemple juste des deux vieillards de Babylone ; dans quels égarements, dans quels désordres ce vice infâme n'entraîne-t-il point ses vils esclaves d'abîmes en abîmes ? Ce n'est d'abord pour l'ordinaire qu'une fréquentation dangereuse, une familiarité séduisante, qui dégénère en attachement de cœur, en passion, en faiblesse ; en voilà les tristes commencements, et en voici bientôt les horribles progrès ; l'effronterie et l'impudence dans le crime, un libertinage sans règle et sans frein, un enchaînement d'abominations et de péchés sans nombre. Viennent après l'aveuglement de l'esprit, l'endurcissement du cœur, la perte de la foi, l'irréligion et le désespoir du salut ; en voilà les déplorables effets. Enfin la malédiction du ciel, la ruine des maisons, la vie abrégée, l'abandon de Dieu et la réprobation ; quelquefois même les noirs forfaits et les derniers supplices ; en voilà les suites affreuses et la fin funeste. Si la patience du Seigneur souffre un temps que le vice soit honoré, soit tranquille et qu'il prospère, tout à coup, quand la mesure est comble, sa colère éclate, et l'orage crève sur la maison d'adultère ; car voilà bien souvent la cause secrète de ces châtimens marqués, de ces événements tragiques qu'on voit fondre sur des familles malheureuses et déshonorées.

Pour vous, vierges pures et irréprochables, femmes chastes et fidèles, et vous, ministres du sanctuaire consacrés à la pureté et à la religion, c'est à vous qu'appartiennent dès ce monde le bonheur et les récompenses de la vertu ; c'est à vous qu'il est réservé, comme à Susanne, de recueillir et de goûter les doux fruits de l'innocence et de la sagesse, qui sont la bonne odeur de la réputation, la paix de la conscience, la grâce de Dieu et l'estime des hommes, une couronne d'honneur sur la terre et de gloire immortelle dans les cieux. Je vous la souhaite, au nom du Père, etc.

XX. HOMÉLIE.

LA VERTU COURONNÉE DANS ESTHER.

Et quis novit utrum idcirco ad regnum veneris, ut in tali tempore parcereris? (*Esther IV, 14.*)

Et qui sait si ce n'était point pour vous préparer en vous une ressource et un appui dans ce temps malheureux, que la Providence vous a élevée à la dignité de reine ?

Tel est, surtout parmi les grands, l'amour-propre et l'égarément de l'homme, de vouloir rapporter tout à soi-même et à son intérêt particulier, au lieu d'employer à la gloire du Créateur et au bien public ses perfections, ses talents, sa prospérité, son crédit, sa puissance.

Tâchons donc aujourd'hui de ramener à l'ordre son esprit et son cœur, en lui montrant dans l'histoire célèbre de la reine Esther, d'un côté, l'abus insolent des faveurs de la fortune terriblement humilié dans un orgueilleux favori; et de l'autre, le bon usage des dons de Dieu couronné dans une vertueuse princesse, auguste modèle des souverains et des maîtres du monde.

O vous tous, à qui la Providence a donné quelque distinct ou, quelque pouvoir, quelque autorité sur la terre, soit dans l'Etat, soit dans une province, soit dans une ville, apprenez ici comment vous vous devez à votre Dieu, à votre religion, à votre patrie.

Après que le Seigneur eut châtié selon sa justice l'ingratitude et les péchés de son peuple exilé, captif, dispersé dans l'empire de Babylone pendant une servitude de soixante-dix années; touché de sa pénitence et de ses malheurs, il suscita le grand Cyrus, roi des Perses et vainqueur des Babyloniens, pour rendre la liberté aux enfants de Juda, auxquels se joignirent les restes des autres tribus, qui se confondirent avec eux pour former tous ensemble dans la Judée un corps de nation distingué, appelé le peuple juif. Ce monarque humain, généreux et reconnaissant envers le vrai Dieu qui l'avait élevé à un si haut point de gloire et de puissance, leur permit de retourner avec honneur dans leur patrie, de réédifier le temple et de rétablir le culte saint; ce qui fut exécuté avec beaucoup de zèle par Zorobabel, chef et prince de la nation. Mais, quelque magnifique qu'ait été ce nouveau temple, il n'égalait point, à beaucoup près, la richesse et la splendeur de celui de Salomon, qui avait été incendié et détruit au temps de Nabuchodonosor. Malgré la protection et la faveur de Cyrus, Jérusalem, extrêmement déchuée de son ancien lustre, ne put encore relever ses murs, ni se repeupler si promptement; d'autant plus qu'une grande partie des familles israélites qui avaient été transportées dans les pays étrangers et qui s'y établirent, y était restée.

Or, parmi ces familles israélites dispersées, il se trouva en la ville de Suze, capitale du royaume de Perse, un homme d'une probité rare, et d'une vertu à toute épreuve, nommé Mardochée, qui était en considération à la cour, et que le Seigneur avait ré-

servé pour être un glorieux instrument du salut de son peuple. En la seconde année du règne célèbre du grand Artaxerxès, roi des Perses, surnommé Assuérus, ce Mardochée eut un songe effrayant, qui venait du ciel. Il lui sembla qu'il entendait des voix, un bruit tumultueux, des tonnerres, et que la terre tremblait. Dans ce trouble et cette agitation de la nature, il vit paraître deux grands dragons animés l'un contre l'autre, et tout prêts à en venir au combat. Tous les peuples émus, excités par leurs cris, se disposaient aussi à combattre et à exterminer la nation des justes. Ce jour d'horreur fut un jour de ténèbres, de périls, de consternation et d'épouvante sur la terre. Le peuple saint fut saisi de frayeur à la vue des maux qui le menaçaient, et il n'attendait déjà plus que la mort. Ils crièrent vers le Seigneur, et au bruit de leurs gémisses, de leurs clameurs, une petite fontaine devint un fleuve majestueux; la lumière parut, le soleil s'éleva, et les humbles tirés de l'oppression, exaltés, triomphants, dévorèrent leurs puissants ennemis.

Ce songe énigmatique de Mardochée était une prophétie caractérisée, qui peignait d'avance à son esprit, sous des figures frappantes, l'effroyable danger auquel il serait un jour exposé avec sa nation, afin qu'après l'événement, la prédiction dévoilée et accomplie lui fit mieux sentir par ce trait divin l'ouvrage et la main du Tout-Puissant. Or voici le sens de l'énigme: ces deux grands dragons étaient Mardochée, serviteur de Dieu, et Aman, favori du roi. Ce combat prêt à se livrer entre les dragons, c'était l'antipathie mutuelle de ces fameux adversaires, qui devaient un jour s'attaquer et se perdre l'un ou l'autre. Cette nation des justes alarmés et attendant la mort, c'étaient les Juifs. Cette petite fontaine accrue comme un grand fleuve, et devenue ensuite comme une brillante lumière, c'était l'humble Esther élevée au faite de la grandeur, glorieuse protectrice et libératrice de son peuple affligé.

Dès l'année suivante, la Providence commença à disposer les événements de la cour de Perse à l'accomplissement de cette prédiction, en se servant des causes, même naturelles, et des passions humaines pour l'exécution de ses desseins. Le roi Assuérus, voulant donner une haute idée de sa puissance et de sa grandeur, fit, avec un appareil superbe, pendant cent quatre-vingts jours, de somptueux festins à tous les princes de sa cour, et aux grands de son empire, et même, sur la fin, à tous les citoyens de sa capitale, avec une ostentation et une magnificence étonnantes. Au dernier jour, ce prince s'étant livré au plaisir et à la gaieté, dans la chaleur du vin, il lui vint dans la pensée de couronner la fête, en donnant à ses sujets le spectacle d'une beauté ravissante dans la personne de la reine Vasthi, son épouse; et il envoya dire à cette princesse, par ses officiers, de venir se montrer en public, parée du diadème royal. Vas'thi

était femme, et femme du grand monde; elle était belle et fière; elle avait de l'entêtement et de l'humeur. Elle reçut cet ordre inconsidéré avec mépris, et refusa de s'y rendre. Le monarque indigné à l'excès de sa désobéissance, et irrité de l'injure qu'il crut faite à la souveraineté, consulta son conseil, et, suivant l'avis des sages de l'Etat, Vasthi fut répudiée et dégradée, par un édit solennel, irrévocable, publié dans tout l'empire, pour apprendre, disait-on, à toutes les femmes des grands de son peuple, à rendre l'honneur et la soumission dus à leurs maris. Frappante disgrâce, mes frères, qui nous montre combien il faut dans la société conjugale, surtout de la part des femmes qui sont la partie faible et dépendante, d'attentions, d'égards, de complaisance, de ménagements, de prudence, pour prévenir entre les époux le mécontentement, les dégoûts, la discorde, les ruptures, les éclats. De légers sujets envenimés peuvent quelquefois avoir de terribles suites.

En conséquence de ce divorce, on chercha dans toutes les provinces du royaume des sujets propres à remplacer la reine, et le diadème fut proposé aux filles persanes, pour être le prix de la beauté. Quel attrait pour piquer les désirs et l'ambition du sexe! Mais, parmi ce grand nombre de beautés choisies, qui furent envoyées de toutes parts à la cour, il ne s'en trouva point de plus agréable au monarque, ni de plus digne d'une couronne que la jeune Esther qui eut la préférence. Elle était nièce du Juif Mardochée qui, la voyant orpheline dans son bas âge, l'avait adoptée pour sa fille, et qui l'avait élevée avec soin dans la religion de ses pères, et dans la crainte du Seigneur. On peut dire que la Providence, la nature et la fortune prodiguèrent leurs faveurs, pour en faire la personne la plus accomplie de l'univers. La majesté, les grâces, l'esprit, la douceur, la sagesse, un air de décence et de dignité, un éclat frappant, un charme indicible dans ses traits, dans ses regards, dans sa voix, dans ses manières, dans toute sa personne, tout ce que le mérite de son sexe peut avoir de flatteur et de brillant dans une jeune princesse, se trouva rassemblé en elle pour enlever l'admiration et le cœur d'un grand roi, dont elle fit la félicité, comme il fit sa grandeur.

Ces beaux dons de la nature, et cette haute élévation, seront sans doute aux yeux des mondains ce qui leur plaira le plus dans Esther. Mais pour moi, ce que je prise bien plus encore dans cette princesse, c'est une pudeur réservée et modeste qu'elle joignait à tous les agréments qui peuvent enflammer l'amour-propre; c'est un cœur humble et détaché, qu'elle conserva dans le sein de la grandeur; c'est une vertu mâle, élevée, courageuse, fidèle à son Dieu et à sa religion, qu'elle fit paraître parmi la corruption et les écueils du grand monde. *Vous savez, disait-elle un jour dans l'effusion de son cœur, vous savez, Seigneur, que j'abhorré intérieurement les liens qui m'unissent*

à un incirconcis, et que je gémiss en secret de ma destinée qui me rend l'épouse d'un monarque infidèle; vous savez que cette marque superbe de ma gloire, dont je suis obligée de couronner ma tête dans les jours d'éclat, est à mes yeux un ornement de faste et de vanité qui leur déplaît; et que depuis que j'habite ce somptueux palais, je ne me suis jamais réjoui véritablement qu'en vous seul, Seigneur Dieu d'Abraham.

Qu'il est beau, mes frères, qu'il est rare de voir tant d'humilité avec tant d'élévation, tant de détachement avec tant d'honneurs, tant de sagesse avec tant de beauté! Mais, d'autre part, quel contraste se présente à mes yeux dans un même tableau? Je parle d'un indigne favori, que le roi Assuérus éleva aussi au comble de la fortune et de la grandeur. Il se nommait Aman, Amalécite d'origine, odieux descendant d'une race maudite et réprouvée de Dieu. C'était un homme hardi ambitieux, fourbe, méchant, cruel, vindicatif à l'excès; mais il avait d'ailleurs de l'habileté, du génie, des talents: homme d'Etat, fin politique, courtisan adroit, insinuant, flatteur, il avait su captiver la confiance de son maître. Premier ministre, aussi vain que puissant, il imprimait la crainte, le respect; et dès qu'il paraissait aux portes du palais, on était contraint, par commandement exprès du roi, de fléchir les genoux devant lui; et il semblait, dans son orgueil, vouloir se faire adorer comme une divinité.

Le Juif Mardochée ne put souffrir cet orgueil, cette vanité impie, ni se résoudre à rendre hommage à l'idole, le regardant avec indignation comme un ennemi du vrai Dieu, de sa religion et de son peuple. En effet, Aman haïssait mortellement les Juifs, par plusieurs motifs: premièrement par une aversion héréditaire, et par ressentiment de la ruine de sa patrie et de sa maison qu'Israël avait exterminée autrefois: en second lieu, à cause d'une certaine conspiration contre la vie du roi, dont ce perfide avait été l'âme secrète, et que Mardochée avait fait échouer en découvrant le complot: enfin, parce que ce même Mardochée lui semblait affecter publiquement de le mépriser, et choquait son orgueil. Aman résolut donc de le perdre, et avec lui tous ceux de sa nation qui étaient répandus dans l'empire de Perse. Sous de faux prétextes et par d'odieuses calomnies, ce ministre artificieux obtint du monarque un édit de proscription pour les faire tous mettre à mort dans un même jour, comme ennemis de l'Etat, rebelles à l'autorité souveraine, et perturbateurs du repos public.

Ce funeste édit fut envoyé dans toutes les provinces; et ayant été d'abord affiché dans la capitale, il jeta Mardochée et les siens dans la dernière consternation. Ce grand zélateur de sa loi et de son peuple déchira ses vêtements, se revêtit d'un sac, se couvrit la tête de cendre, et sollicita vivement la reine Esther, qui l'honorait toujours comme son père, d'implorer la clémence de son royal époux

en faveur de sa nation. On ne saurait dire dans quelle affliction, dans quel embarras ce cruel événement jeta l'esprit d'Esther. Il y avait déjà trente jours qu'elle n'avait eu la faveur de paraître devant le roi; et elle savait que la loi des Perses condamnait à mourir sur-le-champ quiconque oserait approcher du trône sans l'ordre exprès du souverain. Cependant l'affaire était pressante et capitale. Elle prend donc généreusement la résolution d'exposer sa propre vie pour son peuple; et, après avoir fait indiquer aux Juifs de Suze un jeûne de trois jours, après avoir invoqué elle-même le secours du Ciel avec beaucoup de prières et de larmes, animée d'une sainte confiance en Dieu, elle s'arme de courage; elle quitte les tristes marques de son deuil et de sa douleur; elle se pare en reine et relève les grâces naturelles de sa personne par tout l'éclat de la majesté royale. En cet état elle va se présenter à l'audience du roi, appuyée nonchalamment sur une des filles, qui la soutient, et suivie d'une autre qui porte sa longue robe. Malgré son trouble, elle affecte une douce et aimable sérénité; un coloris vermeil brille sur son visage, dit l'Écriture; ses yeux animés sont pleins d'agrément et d'éclat, jamais elle n'avait paru si intéressante et si belle.

Le monarque était dans une salle magnifique, élevé sur un trône superbe, revêtu de ses habits royaux, tout brillant d'or et de pierreries; son visage était auguste et son aspect terrible. Esther, frappée de ce pompeux appareil, préoccupée de la loi redoutable qui devait punir sur l'heure même sa démarche hardie, à moins que la clémence du souverain n'étendit son sceptre d'or pour lui faire grâce; et voyant déjà l'étonnement, l'indignation sur son visage, et la fureur dans ses yeux étincelants; Esther intimidée, saisie, effrayée, se trouble, pâlit, paraît comme évanouie, et laisse tomber sa tête défaillante sur la fille qui la soutient. Ce spectacle attendrissant change tout à coup le cœur du prince; il oublie en ce moment qu'il est roi, pour se souvenir qu'il est époux. Il descend de son trône avec un inquiet empressement; il la soutient lui-même dans ses bras, il la console avec bonté, il la flatte avec tendresse. *Qu'avez-vous, Esther?* lui dit-il avec douceur; *regardez-moi comme un frère qui vous aime; rassurez-vous, ne craignez rien. Non, vous ne mourrez point, cette loi sévère n'est pas faite pour vous. Approchez avec confiance, et touchez mon sceptre; pourquoy ne me parlez-vous point!* Alors Esther ouvrant les yeux, avec un regard tendre et un air touchant: *Seigneur, répond-elle d'une voix faible et timide, l'éclat de votre gloire m'a remplie de crainte et de trouble: vous n'avez paru comme un ange de Dieu, car votre présence saisit d'admiration, par la majesté et les grâces de votre personne.* A ces mots, ses yeux mourants se ferment encore, elle retombe dans la défaillance. Le prince en paraît tout troublé, et ses ministres s'empres-ent aussi de la rassurer. Revenue enfin de cet accident, elle

n'en est que plus aimable aux yeux de son époux, et plus chère à son cœur. *Que désirez-vous, Esther!* dit-il avec bonté: *quand ce serait la moitié de mon royaume, soyez sûre de tout obtenir.* — *Ce que je demande en grâce à mon roi,* dit la reine avec respect, *c'est de vouloir bien honorer de sa présence un festin que je lui ai fait préparer, et de permettre qu'Aman y vienne aussi.* Elle avait ses raisons pour ne pas s'expliquer davantage en ce moment. Assuérus rassuré se rendit à sa prière avec un air gracieux, et après cet accueil favorable, il la renvoya avec honneur. Ah! mes frères, que la beauté et la douceur jointes ensemble ont de force et de puissance; et qu'une femme vertueuse, aimable, insinuante, sait bien gagner, quand elle veut, l'esprit et le cœur de son époux!

Cependant l'audacieux favori, enflé d'une distinction qui l'invite et l'admet à la table de la reine, seul avec son souverain, n'en devient que plus fier et plus hardi dans ses projets, et même par le conseil de ses flatteurs, déjà il fait préparer pour Mardochée une potence haute de cinquante coudées. Mais il ne savait pas, l'insensé, qu'il touchait lui-même à l'époque fatale où Dieu l'attendait pour humilier et punir son orgueil avec éclat: car, encore une fois, tout cet arrangement était dans le plan de ses desseins; en telle sorte que, par une disposition marquée de sa providence, Assuérus ayant eu une insomnie la nuit suivante, et s'étant fait lire les mémoires de son règne pour charmer son ennui, il tomba justement sur la conspiration qui avait été découverte par Mardochée, auquel il devait la vie et la couronne. Ce prince sentit vivement toute l'importance d'un si grand service, et demanda quelle marque d'honneur, quelle récompense avaient eu son zèle et sa fidélité? Aucune, lui répondit-on. C'est ainsi, mes frères, qu'au service des grands de la terre, il y a souvent bien des mérites négligés et mal récompensés. Il n'en est pas de même de Dieu, le plus juste, le plus libéral, le plus magnifique de tous les maîtres.

En effet il inspira lui-même de la reconnaissance au monarque, car il tient en sa main le cœur des rois: il permit encore, qu'à cette même heure, Aman se trouva dans l'antichambre du prince. Ce ministre s'était pressé de venir au palais si matin, afin de saisir le moment du réveil de son maître, pour mieux faire sa cour, et pour solliciter librement le supplice de Mardochée. Il fut introduit; et sans lui donner le temps de parler, Assuérus, qui était plein et tout occupé de ce qu'il venait d'entendre, lui demanda quel genre d'honneur on pourrait décerner à un sujet que le souverain désirait honorer avec distinction. Ce présomptueux favori, pensant aussitôt qu'il s'agissait de lui-même, répond au prince avec une secrète complaisance et une modestie affectée: *Il faut qu'il soit revêtu des habits royaux, qu'on lui mette le diadème sur la tête, qu'en cet état on le fasse monter sur le propre cheval du roi, et que le premier seigneur de la*

cour, tenant les rênes, le conduise par honneur dans la place publique, en criant : C'est ainsi que sera honoré celui auquel le roi aura voulu faire honneur. Ce conseil fut goûté d'Assuérus : *Allez vous-même sur-le-champ, lui dit-il d'un ton d'autorité, allez prendre le Juif Mardochée; faites exactement pour lui tout ce que vous venez de dire, et prenez bien garde d'y manquer en rien.* Le monarque était absolu, il fallut obéir de point en point, et essayer cette mortification bien cruelle pour un homme du caractère d'Aman. On peut juger quels furent intérieurement la rage et le dépit de son cœur pendant ce triomphe de son ennemi. Il faut avouer, mes frères, que la Providence sait bien, quand elle veut, nous prendre par l'endroit sensible, et que souvent nos disgrâces sont ménagées si à propos, qu'on y reconnaît visiblement le doigt de Dieu.

Ce n'était encore là néanmoins que le prélude des malheurs d'Aman. Il a l'honneur d'accompagner une seconde fois son maître au festin de la reine; et c'est là même qu'il va entendre l'arrêt de son supplice. Pendant le repas, Assuérus, animé par la liqueur du vin, et toujours enchanté de sa chère Esther, voulut savoir enfin quel était donc le sujet de sa demande et l'objet de ses désirs. *Que souhaitez-vous, Esther?* dit-il avec transport, dans un vif sentiment de bienveillance et d'amour : *fût-ce, encore une fois, la moitié de mon royaume, je n'ai rien à vous refuser. — O mon roi!* dit alors la princesse en versant des larmes qui l'attendrirent, *si j'ai trouvé grâce à vos yeux, sauvez-moi la vie et à toute ma nation; car moi et mon peuple, nous sommes tous proscrits, dévoués à la mort par un ennemi capital, dont l'odieuse cruauté rejailit sur vous-même. — Qui est donc celui-là?* dit le roi tout étonné : *qui serait assez hardi et assez puissant pour entreprendre pareille chose dans mon royaume?* — *C'est, reprend la reine avec feu, ce méchant homme, cet Aman que vous voyez ici.* A ce dénouement imprévu, à ce reproche accablant, Aman frissonne et pâlit. Déconcerté, interdit, confus, il ne peut soutenir les regards du roi et de la reine. Le prince irrité, rêveur, agité, se lève brusquement de la couche superbe où il s'était mis pour manger, suivant l'usage des Orientaux. Il sort tout ému, il s'écarte dans un bosquet prochain; il revient sur ses pas, il rentre; et trouvant ce malheureux penché trop irrespectueusement sur le lit d'Esther, dont il implorait la clémence, abattu et humilié à ses genoux, il est choqué de cette indécence, et s'écrie dans un mouvement subit de jalousie et d'indignation, mêlé de fureur : *Comment cet audacieux ose encore attenter à l'honneur de la reine, et veut lui faire violence en ma présence dans ma maison!* A cette parole on le crut entièrement disgracié, perdu; les officiers du prince s'en saisissent, et on lui couvre le visage comme aux criminels; car il se trouve toujours des gens prêts à servir la colère des rois. Alors un des eunuques, qui était de service, affecta de dire pour faire sa cour; *Il y a justement chez*

lui une potence toute préparée, qu'il avait fait faire pour ce fidèle Mardochée, qui a donné un avis si salutaire au roi. — Eh bien! qu'il y soit attaché lui-même, dit le prince en courroux, *et qu'on le mène sur l'heure au supplice;* ce qui fut exécuté sur-le-champ. Exemple terrible de la justice des vengeances divines, et de la vanité des grandeurs humaines.

Ensuite Assuérus, apprenant à cette occasion, que Mardochée, son libérateur, était encore allié au trône, en qualité d'oncle et de père adoptif de la reine, plein d'estime pour son mérite supérieur, et de reconnaissance pour ses importants services, il lui donna sa confiance et sa faveur; il l'éleva même à la seconde place de l'empire; il l'établit son principal ministre, à la place d'Aman, avec une autorité presque souveraine; et le premier usage que Mardochée fit de sa puissance, fut de remédier au mal par un édit magnifique, qui sauva les Juifs de Perse, et que l'histoire conserve encore aujourd'hui comme un des beaux monuments de la religion.

Voilà donc l'accomplissement glorieux du songe de Mardochée: c'est ainsi que le peuple de Dieu fut délivré de la mort par un coup éclatant de la protection du Ciel. Ah! quels furent à cet heureux changement, les transports de leur joie et de leur reconnaissance envers le Seigneur! Toute la Perse retentissait du bruit des triomphes du vrai Dieu, et des louanges d'Assuérus, d'Esther, et de Mardochée. Le nom redouté du peuple juif devint grand parmi les nations, et sa religion respectable aux infidèles même.

Pour nous, mes frères, quelle est l'instruction que nous devons tirer de ces grands événements? C'est d'admirer dans l'univers les secrets ressorts de la Providence, et les effets de sa sagesse, qui se plaît à exalter les humbles, et à renverser les superbes; qui réprouve l'orgueil dans Vasthi, et couronne la vertu dans Esther; qui punit le crime dans Aman, et récompense la piété dans Mardochée; c'est de nous bien pénétrer de la vanité des honneurs des mondains, de l'instabilité de la fortune, et du néant des choses de la terre: c'est de nous animer à être fidèles au Seigneur, dans la prospérité comme dans les disgrâces, et à rapporter toujours à sa gloire ses propres dons et ses bienfaits; en nous persuadant bien (surtout si nous avons quelque ministère public, quelque autorité dans le monde) que nous ne sommes pas faits uniquement pour nous-mêmes, mais principalement pour Dieu, et en même temps pour le bien de la société; que nous sommes citoyens pour le service de la patrie, et chrétiens pour celui de la religion. Considérons Esther et Mardochée devenus heureux, triomphants, accrédités et tout-puissants dans la cour d'un grand roi. Quel usage font-ils de leur élévation, de leur faveur? Ils s'en servent pour faire connaître le vrai Dieu à ce monarque infidèle, qui lui rend honneur et gloire dans un édit public; ils s'en servent pour l'avantage et le soutien de la religion, en la faisant honorer et fleurir dans un royaume

idolâtre : ils s'en servent pour réprimer l'injustice et défendre l'innocence, pour procurer le bonheur et la prospérité de leur nation. C'est même à leur zèle et à leur protection, qu'un savant historien (Salian) attribue le rétablissement des murs de la sainte cité : « C'est, dit-il, à l'ombre de leur crédit et de leur puissance, que la ville de Jérusalem, dont la réédification était restée imparfaite, après le retour de la captivité de Babylone, fut enfin achevée, policée et sanctifiée par les soins du sage Néhémie et du savant Esdras, environ quatre cent quarante ans avant le Messie, dont le règne s'approche, comme vous voyez. »

C'est donc dans ce dernier période de sa réunion et de son rétablissement dans la terre promise, que la république des Juifs va tendre à sa fin, par différentes révolutions. Alors, successivement gouvernée par ses pontifes et par ses rois, livrée en proie à toutes sortes de malheurs, de dissensions intestines et de persécutions étrangères, relevée cependant par les victoires célèbres et les actions

magnanimes des Machabées, mais ensuite opprimée par la puissance romaine, et par l'usurpation violente d'un roi idaméen d'origine, abandonnée même de son Dieu, et accablée sans miséricorde du poids de ses vengeances, elle sera conduite enfin, par toutes ces voies, à sa ruine entière, en punition du déicide, qui mettra le comble à ses crimes, et qui terminera, par une dispersion sans retour, le cours de son existence et de ses destinées.

Mais elle sera heureusement remplacée par l'Eglise de Jésus-Christ, qui doit être la continuation, la suite, la perfection du sacré ministère et du véritable culte, dont Israël était avant nous le dépositaire. C'est ainsi que nous verrons dans la nouvelle alliance le complément de l'ancienne loi, et nous rapporterons l'une et l'autre à notre instruction, aussi bien qu'à la gloire de Dieu, Père commun des fidèles de tous les temps et de toutes les nations, dont il composera unanimement l'Eglise des saints dans son royaume éternel, que je vous souhaite, etc.

HOMÉLIES SUR LE NOUVEAU TESTAMENT.

1^{re} HOMÉLIE.

LE MESSIE.

Non auferetur sceptrum de Juda et dux de femore ejus, donec eveniat qui mittendus est; et ipse erit expectatio gentium. (Gen., XLIX, 10.)

Le sceptre ne sortira point de Juda ni la principauté de sa race, jusqu'à la venue de celui qui sera envoyé; et c'est lui qui sera l'attente des nations.

Enfin l'oracle va s'accomplir, et déjà dans l'ordre des temps, et le développement de l'Histoire sacrée, nous touchons à ce grand événement, dont les patriarches, les prophètes, les mystères et les oracles de l'ancienne loi ont été les précurseurs et les préparatifs : je veux dire l'avènement du Messie, et la rédemption prochaine d'Israël, marquée par l'auéantissement de sa grandeur.

En effet, mes frères, quoique l'ancien peuple de Dieu eût été longtemps tributaire et sujet de quelque puissance étrangère dans le dernier état de sa république, depuis son rétablissement dans la Judée, après la transmigration de Babylone, néanmoins il avait encore conservé des restes de souveraineté dans les grands prêtres et dans les derniers rois de sa nation. Mais enfin dépouillé sans retour de la puissance du sceptre et de la splendeur du trône par l'oppression des Romains et par l'usurpation d'Hérode, ou plutôt par un juste jugement de Dieu, il annonce l'époque prédite par la célèbre prophétie de Jacob mourant. Tant de révolutions, de vicissitudes et d'affaiblissements successifs ayant conduit comme par degrés cette nation choisie vers sa dernière décadence, elle va céder l'empire de la religion

au règne du Messie. *Il sera grand, dit l'envoyé du ciel à sa Mère, et il sera appelé le Fils du Très-Haut : le Seigneur lui donnera le trône de David son père, et il régnera à jamais sur la maison de Jacob. (Luc., I, 32.)*

Il régnera même sur les autres nations de la terre, en établissant le royaume de Dieu sur les ruines de l'empire du démon.

Tel est le portrait que la Religion nous fait du Messie, enfant d'une mère mortelle, et cependant Fils du Très-Haut, roi éternel de son peuple et de ses élus, mais un roi bien différent de ceux de la terre; un roi dans l'ordre de la grâce, fondateur d'un royaume tout spirituel, instituteur d'un nouveau culte, et législateur d'une religion très-parfaite : *Hic erit magnus, et Filius Altissimi vocabitur, et regnabit in domo Jacob in aeternum.*

C'est donc l'idée que je viens vous en donner moi-même dans un tableau raccourci de son origine et de sa mission, de son caractère et de sa doctrine, de ses abaissements et de ses grandeurs. Quoi de plus nécessaire et de plus intéressant pour vous, mes frères, que de connaître votre Rédempteur, votre chef, votre modèle; un Sauveur, qui est sans cesse présent à votre esprit, et qui doit être si cher à votre cœur? Apprenez aujourd'hui combien il mérite d'admiration, d'éloges, de vénération et d'amour.

Il était réglé dans les décrets éternels, que pour la gloire de la Divinité, pour le salut de l'homme, et pour l'embellissement de l'univers, le Fils unique de Dieu s'incarnerait un jour, et qu'il descendrait sur la terre sous une forme humaine, afin qu'étant re-

vêtu de notre nature unie à la sienne, il pût réparer d'une manière convenable et glorieuse la faute d'Adam, et le malheur de sa postérité perdue par le péché; et pour qu'après cela son humanité sacrée fût le plus grand ornement du ciel, en y représentant la majesté du Très-Haut sur un trône de gloire, et en rendant sensible en quelque sorte la Divinité qui est invisible par elle-même, et inaccessible à nos sens.

Dans ce plan merveilleux de la divine sagesse, la vie mortelle du Messie devait être un mélange, un contraste d'abaissements et de grandeurs, de gloire et de souffrances. Il lui fallait des humiliations, des souffrances, parce qu'il venait réformer le genre humain par l'exemple de l'humilité et de la pénitence. Il lui fallait en même temps des marques éclatantes de puissance et de grandeur, afin qu'au milieu même de ses humiliations nous pussions reconnaître l'œuvre du Tout-puissant et le Fils du Très-Haut.

Lors donc qu'arriva le temps marqué dans les décrets d'en haut pour la rédemption du monde, environ quatre mille ans après sa création, l'ange Gabriel fut envoyé à Nazareth en Galilée; pour annoncer la venue du Messie et l'incarnation du Verbe divin à une vierge incomparable du sang des rois de Juda, nommée Marie, qui devait être sa mère selon la chair. L'ambassadeur céleste lui apprend qu'elle a été choisie entre toutes les femmes, pour être élevée à cette dignité sublime de Mère du Fils de Dieu, et que sans cesser d'être vierge, par un prodige nouveau, elle va donner au monde un Sauveur. Humble et docile à la voix du Ciel, surnaturellement éclairée et élevée au-dessus d'elle-même par un simple ravissement, elle entre dans ce haut mystère avec un sentiment d'adoration profonde; et il s'accomplit en elle par son consentement : *la vertu du Très-Haut la couvre de son ombre*, et sa toute-puissance la rend féconde par l'opération miraculeuse du Saint-Esprit. Le Verbe éternel de Dieu descend du sein de son Père dans celui de cette royale fille de David, pour s'y unir intimement à notre humanité qu'il adopte; et par cette union divine elle conçoit, elle porte un Homme-Dieu dans ses chastes flancs, d'où il sortira après neuf mois sans aucune lésion de son intégrité virginale, de même que le rayon du soleil passe à travers un cristal sans en altérer la pureté et l'éclat.

Ce Dieu incarné voulut naître à Bethléem, suivant la prédiction du prophète (*Mich.*, V, 2), dans une triste étable, et dans la pauvreté, l'abandon, la souffrance, comme une victime dévouée à la justice du Ciel. Mais tout obscur, tout vil qu'il paraît dans sa crèche, caché, *anéanti*, comme parle saint Paul, *sous la forme d'un enfant, d'un esclave*. (*Philipp.*, II, 7), il est grand jusque dans le sein de l'humiliation. Sa gloire, qui dès son enfance perce déjà les ombres de son abaissement, est annoncée par les anges aux pasteurs de Judée que sa vue remplit de joie et d'admiration, par une étoile miraculeuse

aux rois mages de l'Orient, qui viennent lui rendre hommage et l'adorer; par le témoignage authentique des docteurs de la loi, au roi Hérode qui le redoute déjà, tout enfant qu'il est; par l'enthousiasme prophétique du saint vieillard Siméon, et par l'organe inspiré d'une prophétesse aux fidèles de la ville sainte et à son temple, où il est présenté à Dieu; par le titre auguste du saint nom de Jésus, à toutes les nations de la terre dont il est nommé Sauveur.

Du reste, sa vie cachée en Dieu jusqu'à l'âge d'environ trente ans, fut d'un commerce ineffable avec le ciel, et un mystère voilé, qu'il n'appartient pas aux mortels d'approfondir. Mais quand vint le temps auquel il devait se manifester au monde par l'éclat de sa prédication, et prouver aux hommes sa mission, sa divinité, par la puissance de ses œuvres, il voulut être baptisé publiquement dans les eaux du Jourdain, comme les pécheurs, par Jean-Baptiste son précurseur, son prophète, revêtu de l'esprit et de la vertu d'Ehe. Or, tandis qu'il s'humilie ainsi devant Dieu et les hommes sous l'apparence du pécheur, c'est alors même que sa céleste origine va lui être déclarée dans une vision frappante, et par un oracle d'en haut. Tout à coup les cieux s'ouvrent sur sa tête; le Saint-Esprit descend sur lui sous la figure d'une colombe, et une voix envoyée du Ciel lui rend ce glorieux témoignage de la part du Père éternel : *Vous êtes mon Fils bien-aimé; c'est en vous que j'ai mis mes complaisances*. (*Math.*, III, 17.)

En cette qualité de Fils du Très-Haut, la toute-puissance est dans ses mains, et la vertu des prodiges dans sa parole; il chasse les démons, il délivre les énergumènes, il guérit les incurables, il rend une couleur saine aux lépreux, la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, le mouvement aux paralytiques, la santé aux malades, la vie aux morts. Il réprime les vents déchaînés et la mer en courroux, il calme les flots dans la tempête, il marche sur les eaux. Juifs incrédules, comment à ces traits merveilleux pouviez-vous ne pas reconnaître le souverain dominateur des éléments? Un homme qui commande en maître à la nature, et qui s'en fait obéir; un homme qui tient en sa main les clefs de la mort et de la vie; un homme qui fait trembler l'orgueil des démons, et que les anges du ciel viennent servir avec respect; un homme qui nourrit dans le désert tout un grand peuple avec cinq pains, et qui multiplie, qui reproduit les êtres par une puissance de création; un homme enfin, dont le domaine suprême s'étend jusque sur l'âme immortelle, et qui prouve, qui démontre par un miracle éclatant qu'il a le pouvoir divin de remettre les péchés, d'absoudre et de sauver: ou'est-il donc si ce n'est pas un Dieu?

Aussi, mes frères, sa réputation fait un éclat étonnant dans la Syrie et la Judée. Les peuples, qu'il attire en foule à lui, l'écoutent comme un oracle, et veulent même en faire leur roi; tant ils sont transportés d'ad-

miration à la vue de ses prodiges et des charmes surnaturels de sa personne : car c'était le plus aimable, le plus beau des enfants des hommes, et le chef-d'œuvre de la main de Dieu. La nature et la grâce avaient imprimé sur son front un caractère de grandeur, tempéré par une sainte modestie, qui inspirait également la vénération et l'amour. Ses yeux vifs et sereins étaient pleins d'âme et d'expression, et ses regards pleins de force et d'attraits enlevaient les cœurs. Ses lèvres pures avaient un langage tout céleste, la suavité et l'onction de sa parole charmaient l'oreille, enchantaient l'esprit. En un mot, une grâce indicible, un air de douceur et de dignité tout ensemble, animait ses manières, ses actions, ses discours; et toute sa conduite, sa conversation, ses mœurs, sa doctrine, ses prédications répondaient admirablement à la grandeur de ses œuvres.

En effet, je vous le demande, vous qui avez lu et médité son Evangile, quoi de plus profond, de plus sublime que ses sentiments sur la Divinité, sur la religion, sur les vérités du salut? Quoi de plus sensible, de plus vrai, de plus frappant, de plus instructif, que le sens de ses paraboles? Quoi de plus pur, de plus saint, de plus parfait, que sa morale et ses préceptes? Quoi de plus consolant, de plus miséricordieux, de plus touchant que son langage et sa conduite envers les malheureux et les pécheurs convertis? Quoi de plus véhément au contraire, quoi de plus terrible que son zèle contre les profanateurs du temple, contre les riches du siècle, contre les pharisiens de la Synagogue? Quoi de plus judicieux, de plus énergique, de plus atténué que ses réponses aux censeurs captieux, qui osent lui demander malignement si l'on peut payer le tribut à César, s'il faut lapider la femme adultère? Les autres législateurs ont-ils jamais décidé, agi, commandé avec cet ascendant et cette sagesse supérieure? Que Moïse lui-même et les prophètes reconnaissent ici leur maître: ils ont pensé, ils ont parlé en hommes inspirés; mais Jésus-Christ pensait et parlait en Dieu. Ne cachons point cependant les ombres du tableau, je veux dire ses humiliations, ses souffrances, les servitudes et les misères de la condition humaine, auxquelles excepté toutefois l'imperfection, l'ignorance et le péché, il a voulu être assujéti comme nous, pour nous donner l'exemple de la patience et de l'humilité. Mais en même temps ne perdons jamais de vue les traits de majesté et de grandeur qui percent le voile de son humanité. O vous, esprits faibles et bornés, dont la raison étonnée pourrait peut-être se scandaliser des épreuves de sa vie et des opprobres de sa mort; venez au Thabor vous prémunir d'avance contre cette tentation, comme les trois apôtres, qui y furent éclairés et ravés en admiration par la vue de sa gloire dévoilée dans le mystère lumineux de sa transfiguration! O transformation vraiment admirable et ravissante! Tout à coup son visage devient resplendissant comme le soleil, et ses vêtements pa-

raissent blancs comme la neige. Moïse et Elie l'accompagnent par honneur, et viennent lui rendre témoignage. Une brillante nuée couvre la sainte montagne, et il en sort une voix éclatante qui fait entendre cet oracle du ciel : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé, l'objet de mes complaisances; écoutez-le.* (*Matth.*, XVII, 5.)

Il fut écouté en effet, il fut suivi par un nombre choisi de fidèles disciples, parmi lesquels il distingua singulièrement ses apôtres, qui furent les coadjuteurs de sa mission, et qu'il forma lui-même au saint ministère; qu'il revêtit d'un caractère sacré et du sacerdoce de la loi nouvelle; qu'il fit dépositaires de son autorité et de sa puissance, pour gouverner après lui son Eglise, et continuer l'établissement du royaume de Dieu sur la terre. C'est avec eux qu'il parcourait les villes et les campagnes, évangélisant les peuples, remplissant toute la Palestine du bruit de ses prédications et de ses merveilles dans une vie de prodiges, terminée par une mort volontaire, pour la rédemption et le salut du monde.

Un si grand sujet pourrait remplir des volumes: mais comme son Evangile vous est familier et connu, je me bornerai à vous exposer succinctement les principaux et les plus remarquables événements de son histoire. Aujourd'hui je ne fais que vous tracer en raccourci le portrait, les caractères, les traits spécifiques de ce divin Messie, qui est appelé par l'apôtre saint Jean *le Verbe* (*Joan.*, I, 1, 14), la parole du Père éternel; par saint Paul, *l'image de Dieu, la figure de sa substance* (*Hebr.*, I, 3); par le même apôtre, *la force de la sagesse de Dieu* (*I Cor.*, I, 24); dans le prophète Malachie, *l'Ange du Testament* ou de l'alliance (*Malach.*, III, 1); par saint Paul, *la pierre angulaire et suprême* de l'édifice de la religion (*Ephes.*, II, 20); par le même apôtre, *le chef de toute l'Eglise* (*Hebr.*, III, 1); par le Prophète royal, *Prêtre du Très-Haut* (*Psal.*, CIX, 4); et par saint Paul, *notre Pontife* (*Hebr.*, III, 22); dans le phète Joël, *le docteur de la justice* (*Joel*, II, 23); par le grand Apôtre, *l'auteur et le consommateur de la foi* (*Hebr.*, XII, 2); par l'ange Gabriel, *Jésus* (*Luc.*, II, 21), c'est-à-dire, Sauveur; par saint Paul, *notre médiateur* (*I Tim.*, II, 5); par saint Jean, *notre avocat* (*I Joan.*, II, 1); et par l'Eglise catholique, *le roi de gloire et la couronne des saints.* (*Offic. Eccles.*)

Que ces titres sont beaux, qu'ils sont augustes! mais ils ont tous quelque chose de mystérieux: tâchons d'en pénétrer le sens, et d'en connaître l'excellence.

Verbum: c'est le Verbe, la parole du Père éternel; parce que de toute éternité il est l'expression vivante de la pensée et de la connaissance du Père; et parce que dans le temps Dieu le Père a parlé aux hommes par son organe.

Imago Dei, figura substantiæ ejus: il est l'image de Dieu le Père, et la figure de sa substance, parce qu'il est son propre fils,

identifié à la nature divine, et Dieu comme lui; étant certain qu'il n'y a point dans un fils de plus parfaite conformité avec son père, que d'avoir réellement la même essence, la même nature, la même substance que lui.

Christum Dei virtutem, et Dei sapientiam: il est la force et la sagesse de Dieu, non-seulement à cause de sa nature divine, qui est essentiellement la toute-puissance et la souveraine intelligence; mais encore parce que c'est par lui que la Divinité a fait éclater la vertu de sa puissance, la profondeur et l'efficacité de sa sagesse dans l'économie de la religion et de la Rédemption.

Angelus Testamenti: il est l'Ange du Testament ou de l'Alliance, parce que son Père l'a envoyé aux hommes pour faire avec eux une alliance nouvelle et vraiment divine, dont il a été le médiateur par son sang.

Ipsa summo angulari lapide Christo Jesu: Il est la pierre angulaire et suprême de l'édifice de la religion; parce qu'il en est le chef, et qu'il a mis le comble à cet édifice spirituel par la perfection de son Evangile; parce qu'en même temps il a réuni l'ancien et le nouveau Testament, l'Israélite et le Gentil, pour faire ensemble son vrai peuple dans l'ordre de la grâce et du salut.

Caput super omnem Ecclesiam: Il est le chef de toute l'Eglise sur la terre aussi bien que dans le ciel; parce qu'il en est le fondateur, parce qu'il préside toujours à son gouvernement, parce qu'il la dirige par l'influence de son esprit et de son autorité.

Sacerdos in æternum, Pontifex: Il est le Grand Prêtre éternel et notre Pontife par excellence; parce qu'il a exercé par sa propre vertu le souverain Sacerdoce et l'office de grand sacrificateur, en offrant le premier à Dieu dans la sainte Cène et sur le Calvaire l'auguste sacrifice de la nouvelle alliance, qu'il renouvelle encore sans cesse sur nos autels, et par lequel il supplée, il remplace éminemment les sacrifices abolis de l'ancienne loi.

Doctorem justitiæ: Il est le Docteur de la justice, et le grand Maître des docteurs mêmes, parce qu'il a enseigné aux hommes avec une supériorité de lumière et d'autorité la plus sublime et la plus importante de toutes les sciences, qui est celle de la religion et du salut.

Auctorem fidei et consummatorem Jesum: Il est l'auteur et le consommateur de la foi; parce qu'il est le principe de notre foi par la lumière de sa grâce et de sa parole; parce qu'il a donné à notre foi sa perfection par celle de l'Evangile; parce qu'il met le comble et la consommation au mérite de notre foi par le don de la persévérance finale.

Pastor bonus: Il est véritablement le bon Pasteur par excellence, et il semble avoir pris plaisir à se peindre lui-même sous cette charmante image d'un vrai pasteur, qui recherche avec soin la brebis égarée, qui la ramène avec bonté et douceur, qui la revoit avec complaisance dans le bercail;

qui s'intéresse à la conservation de son troupeau jusqu'à donner même sa vie pour lui.

Vocatum est nomen ejus Jesus: Son nom propre et spécifique est Jésus, c'est-à-dire Sauveur et Rédempteur; parce qu'il est venu en effet sauver le genre humain par sa mort, et nous racheter par son sang de l'esclavage du démon, de la servitude du péché, et des supplices de l'enfer, pour rendre à l'homme ses droits sur le Ciel, et nous en rouvrir l'entrée.

Mediator Dei et hominum: Il est notre Médiateur, notre Avocat auprès de Dieu son Père, parce qu'il s'est mis, pour ainsi dire, entre Dieu et l'homme, pour réconcilier l'homme avec Dieu; parce qu'il intercède encore pour nous dans le Ciel auprès de son Père, par la voix de ses plaies sacrées et par les mérites de son sang.

Rex gloriæ, corona sanctorum omnium: C'est enfin le Roi de gloire, et la couronne des Saints, c'est-à-dire qu'il les fait régner avec lui dans sa gloire, dont l'éclat rejait sur eux; et qu'il est lui-même le couronnement de leur félicité.

Juifs terrestres et charnels, vous vous étiez formé du Messie une idée bien différente et bien fautive. Vous eussiez voulu que son empire eût été un royaume temporel, un règne triomphant, une puissance élevée par la force et la gloire des armes: aveugles, vous ne sentiez donc pas que cette grandeur mondaine n'était point assez digne du Fils du Très-Haut, qui venait sauver le genre humain, et non pas l'opprimer; le tirer de l'esclavage, et non pas l'enchaîner.

Hic erit magnus: Oui, il sera grand, plus grand que tous les conquérants, que tous les monarques de la terre; et sa domination s'étendra jusqu'aux extrémités du monde: mais ce sera par la puissance et le triomphe de sa grâce, en obligeant les peuples et les rois à se rendre volontairement ses sujets et ses adorateurs, lorsqu'il sera assis sur le trône de la religion, qui avait été établi dans la maison d'Israël. C'est en ce sens, dit saint Augustin (*Contra Priscill. et Origen. lib. VII. et Deciv. Dei, lib. XXII, cap. 1*), que le trône de son père David lui sera donné, qu'il régnera éternellement sur la maison de Jacob, et que son règne n'aura point de fin; c'est-à-dire, qu'il régnera à jamais sur le royaume spirituel et immortel de Dieu, qui sera composé en plus grande partie des enfants d'Abraham et de Jacob, soit dans l'ordre de la nature, soit dans l'esprit de la foi; et dans lequel ce divin Rédempteur sera élevé jusque sur le trône du Tout-Puissant, pour y régner en Souverain de l'univers dans toute l'éternité. Peut-il être un royaume plus étendu, plus glorieux? *Regnabit in domo Jacob in æternum.*

Voilà ce que n'a point voulu comprendre la Synagogue aveugle, endurcie et réprouvée. Mais nous, mes frères, qui faisons gloire d'être les disciples du Messie, ses membres, ses sujets, glorifions-nous de notre divin Chef, et reconnaissons-le avec

joie pour notre Roi, notre Pontife, notre Législateur, notre Maître, notre Sauveur, notre exemple, notre rémunérateur. Étudions ce grand modèle, admirons ses œuvres, écoutons ses oracles, suivons sa loi, pratiquons ses préceptes. Méritons par notre attachement et notre fidélité de participer aux fruits de sa rédemption sur la terre et dans les cieux. Ainsi soit-il.

H^e HOMÉLIE.

JEÛNE ET TENTATION DE JÉSUS-CHRIST.

Tunc Jesus ductus est in desertum a Spiritu. (Matth., IV, 1.)

Alors Jésus fut conduit par l'Esprit dans le désert.

Ce n'est pas sans dessein que l'Eglise insère chaque jour dans sa Liturgie quelque trait particulier du saint Evangile. Ce fragment de l'Evangile ne fait pas seulement partie de l'Office public au saint jour du Seigneur, il doit être encore un sujet de prédication pour le peuple fidèle. Ainsi, mes frères, celui qu'on nous présente aujourd'hui va vous tracer pour votre instruction une particularité de la vie mortelle du Sauveur, qui a un rapport singulier au temps présent et au jeûne quadragésimal institué dans la loi de grâce, à l'imitation de son Auteur. Attachons-nous donc dans ce récit historique aux circonstances relatives à la pénitence générale du Carême, où nous entrons. Peut-être n'avons-nous jamais médité ni bien compris l'origine, l'esprit et la fin de cette sainte observance ordonnée par la loi. Peut-être ne la pratiquons-nous que par coutume et par habitude, sans aucune vue surnaturelle, sans aucun motif de pénitence, sans aucun sentiment de religion; en un mot, sans les dispositions d'esprit et de cœur convenables pour en avoir le mérite, et pour en recueillir les fruits. Apprenons de notre divin Maître à en faire un usage plus chrétien; profitons également de ses leçons et de son exemple.

Jésus, dit notre Evangile, fut conduit par l'Esprit de Dieu dans un désert, où, après avoir jeûné pendant quarante jours et quarante nuits, il sentit la faim, et le tentateur s'approchant, lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, commandez que ces pierres se changent en pain. Le Sauveur lui répondit : Il est écrit que le pain n'est pas absolument nécessaire à l'homme pour vivre, mais que toute autre nourriture qu'il plaît à Dieu de lui donner, peut lui servir d'aliment. Ensuite le démon le transporta à la sainte cité, le mit sur le haut du Temple, et lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, jetez-vous en bas, car il est écrit : Il a chargé ses anges du soin de votre garde, et ils vous porteront entre leurs mains, de peur que votre pied ne heurte contre quelque pierre. Jésus lui répliqua : Il est encore écrit : Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu. Après cela, le tentateur le porta sur une montagne fort élevée, et de là lui montrant tous les royaumes de la terre avec une fastueuse et brillante image de leur gloire : Je vous donnerai tout cela, lui dit-il, si vous

vous prosternez pour m'adorer. Le Sauveur lui répondit encore : Retire-toi, Satan, car il est écrit : Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul. Alors le démon confus le quitta, et les anges vinrent lui servir à manger. (Matth., IV, 1 seqq.)

Reprenons en détail les circonstances de ce récit, et tirons-en des instructions conformes à notre objet.

Jesus ductus est in desertum a Spiritu : « Jésus fut conduit au désert par l'Esprit de Dieu. » Il est certain, mes frères, que la pratique du jeûne et de l'abstinence quadragésimale, est, dans l'Eglise, une imitation de cette célèbre pénitence de quarante jours, que le Sauveur du monde voulut faire après son baptême, pour servir de règle et de modèle à la nôtre. Or, il la commença par une entière séparation du monde, en se retirant dans une profonde solitude, loin du bruit et du commerce des hommes, pour y vaquer en liberté à la méditation, à la prière, à la contemplation des choses divines dans le silence et le recueillement. Il faut donc que le même esprit de retraite, qui le conduisit au désert, nous éloigne aussi dans ce temps de prières et de mortifications des amusements frivoles et des dissipations du monde; de ses assemblées tumultueuses, de ses vanités, de ses jeux, de ses plaisirs, pour nous occuper alors plus sérieusement du service de Dieu, des pensées de l'éternité, et de la grande affaire du salut.

Cependant, par un abus honteux, scandaleusement introduit dans cette cité licencieuse, et par un contraste indécent avec l'esprit de mortification, avec l'époque même de l'humble mystère de la croix, on affecte, ce semble, d'en rendre alors la scène plus brillante, plus fréquentée, plus attrayante par des acteurs célèbres et de se livrer avec plus de concours et d'éclat à ses spectacles profanes, aux pompes et aux œuvres de Satan. Mais, si Jésus-Christ dans sa retraite n'a pas été à l'abri de la tentation et des attaques de cet esprit séducteur, les mondains seront-ils bien en sûreté contre sa séduction dans le lieu même de son règne, où il fait entrer dans l'âme, par tous les sens, le poison de la volupté et ses attraits?

Cum jejunasset quadraginta diebus et quadraginta noctibus, postea esuriit : « Le Seigneur Jésus ayant jeûné quarante jours et quarante nuits, après cela il sentit la faim. »

Le Sauveur du monde a donc bien voulu donner à son Eglise l'exemple du jeûne; et il a même attribué à cette pratique de mortification une vertu supérieure, en avertissant ses disciples qu'il est un genre de démons qu'on ne saurait chasser que par le jeûne joint à la prière : *Hoc autem genus non ejicitur nisi per orationem et jejunium.* (Matth., XVII, 20.) Mais, si Dieu est la règle souveraine et la vérité infaillible, comment nos prétendus Réformés de ces derniers siècles ont-ils osé contredire sa parole et censurer sa conduite, en nous disant que la pratique du jeûne et de l'abstinence est une observance vaine, indifférente à la religion, inu-

tile à la vertu; que c'est un joug de servitude opposée à la liberté des enfants de Dieu, et conséquemment peu conforme à l'esprit du christianisme, qui est cependant l'esprit même de Jésus-Christ? Etrange réforme, qui introduit le relâchement, qui retranche la pénitence, qui pêche la sensualité! Pour nous, mes frères, reconnaissons dans notre divin Législateur le modèle, l'autorisation et l'origine du jeûne quadragésimal établi parmi nous: pratique vraiment sainte, observée d'abord par cet Homme-Dieu, transmise ensuite à son Eglise par son ordre, instituée par ses apôtres, conservée jusqu'à nous par une tradition constante, passée en loi pour toujours dans sa religion: *loi sacrée et divine dans son principe, juste dans sa cause, rigide dans son obligation, universelle dans son étendue, facilitée par sa mitigation, raisonnable dans sa pratique, salutaire dans ses effets*. Que de motifs pour nous y rendre fidèles!

Loi du jeûne quadragésimal, loi sacrée et divine dans son principe: elle est émanée, comme vous voyez, de l'exemple même de Jésus-Christ, aussi bien que de son autorité et de la puissance législative de l'Eglise, qui vient de Dieu.

Loi juste dans sa cause: c'est le châtement et la peine due au péché, la mortification des sens et des passions qui perdent l'homme.

Loi de rigueur dans sa disposition: elle oblige réellement en conscience; et cela tous les jours du carême, sous peine de péché mortel et de damnation, à la réserve des seuls dimanches où la pénitence quadragésimale est adoucie et restreinte à l'abstinence de chair; parce que ce sont, dans l'Eglise, des jours de joie sainte et consolante, plutôt que de deuil et d'austérité.

Loi universelle dans son étendue: elle embrasse généralement tous ceux qui régulièrement sont en état de l'accomplir: les rois même et les princes, dit saint Bernard, la noblesse et le peuple, aussi bien que le clergé et les solitaires: *Jejunabunt nobiscum pariter universi reges et principes, clerus et populus, nobiles et ignobiles*. (Serm. 3, in Quadr.)

Loi facilitée dans sa mitigation: il n'y avait point de collation anciennement, mais un repas unique sur le soir sans œufs ni laitage; et, pendant la semaine sainte, en plusieurs endroits, une xérophagie austère, c'est-à-dire, du pain sec avec du sel et de l'eau seulement, suivant ce témoignage de saint Epiphane: *Sex illos dies xerophagiis, hoc est arido victu transire populus omnis consueverat*. Plaignons-nous après cela de la discipline présente de l'Eglise!

Loi raisonnable dans sa pratique: elle n'entend rien exiger de l'homme au-dessus de ses forces, ni contre les règles de la prudence et de la charité. Ainsi, les jeunes gens et les vieillards caducs, les infirmes, les femmes enceintes ou nourrices, les ouvriers d'une santé trop faible ou d'un travail fort, sont exemptés de droit de l'obligation du

jeûne: et, à l'égard de l'abstinence de la chair, quand il y a des raisons légitimes, et même dans le doute de bonne foi, les pasteurs peuvent en dispenser valablement. Mais il faut bien prendre garde de se flatter soi-même et d'en imposer à l'Eglise, dont la permission suppose toujours un besoin réel ou du moins justement présumé; sans quoi elle est nulle devant Dieu.

Enfin, loi salutaire dans ses effets: son observation expie nos fautes, acquitte nos dettes envers Dieu, nous rend conformes à Jésus-Christ, nous purifie, nous prépare, par la pénitence, aux opérations de la grâce et aux grandes solennités de la religion.

Accomplissons-la donc avec fidélité, avec ferveur, avec fruit, en unissant notre jeûne particulier à celui du Sauveur et à ceux de toute l'Eglise; en immolant à Dieu notre corps par la mortification comme une hostie vivante; ainsi parle saint Paul: parce qu'étant chrétiens et pécheurs, il est fort raisonnable que nous rendions ce tribut de satisfaction et de justice au Dieu que nous servons, et que nous avons offensé: *Exhibeatis corpora vestra hostiam viventem*. (Rom., XII, 1.)

Mais, hélas! je le remarque avec indignation: combien cette loi si authentique, malgré toute son autorité et ses droits sur nous, ne trouve-t-elle pas d'infracteurs dans les catholiques même, et surtout parmi les mondains? Etonnant privilège des riches! Ceux qui auraient plus besoin de faire pénitence et qui pourraient la faire plus aisément, sont justement ceux qui la font le moins et qui sont en position de s'en faire dispenser. Mais, par quelle étrange singularité, par quelle fatalité arrive-t-il tous les ans que le peuple soit en santé, et les gens de condition se trouvent presque tous infirmes précisément à l'ouverture du carême? Cela est en vérité bien malheureux: disons plutôt que cela est bien scandaleux. Quoi donc! pour être de qualité, pour être dans l'opulence et la mollesse, et par conséquent, pour l'ordinaire, plus pécheurs que les autres hommes, est-ce un titre pour être exempts de la pénitence commune? Comment cette excuse mondaine sera-t-elle reçue au jugement de Dieu?

Et accedens tentator dixit ei: Dic ut lapides isti panes fiant: « Le tentateur s'approchant du Sauveur, lui dit: Commandez que ces pierres se changent en pains. » Les combats de la tentation sont assez ordinairement l'exercice de la vertu pénitente et l'épreuve de sa fidélité. Jésus-Christ notre chef, notre modèle, a voulu lui-même se soumettre à ce genre d'épreuve pendant son jeûne, et ses vrais disciples, les gens de bien, qui veulent aussi remplir leurs devoirs, y sont pareillement exposés; non-seulement de la part du malin esprit qui cherche volontiers à traverser le bien, ou de l'amour-propre qui penche aisément à flatter notre délicatesse; mais encore de la part du monde, de sa séduction, de ses mauvais exemples, de ses pernicieux conseils, de ses sugges-

tions. Ainsi, mes frères, que la licence du siècle et sa facilité à enfreindre le précepte des abstinences ordonnées dans l'Eglise n'affaiblissent jamais votre vertu et n'ébranlent point votre soumission à la loi. Si ces mondains raillent peut-être votre délicatesse de conscience ; si vous entrevoyez qu'intérieurement ils la traitent de simplicité et de scrupules ; si, par l'étalage d'une table attrayante, ils arment contre vous le danger de l'occasion et l'appât de la sensualité ; si une amitié mal entendue ou une politesse déplacée vous tente, vous presse, vous excite à les imiter ; que la complaisance et le respect humain ne vous fassent point rougir à leurs yeux de votre devoir. S'ils ont encore de la religion, ils vous en estimeront dans leur cœur ; et, s'ils n'en ont plus, mériteront-ils que vous fassiez cas de leurs jugements ?

Scriptum est : Non in solo pane vivit homo ; sed in omni verbo quod procedit de ore Dei : « Il est écrit : Ce n'est point le pain seulement qui peut nourrir l'homme et le soutenir ; mais encore toute parole qui sort de la bouche de Dieu. » Réponse admirable empruntée de l'Ecriture sainte par le Sauveur, sentence mystérieuse qui confondit la curiosité de son ennemi, et qui, entendue dans un sens spirituel et applicable à mon sujet, peut servir à l'instruction de ses disciples en ce temps de jeûne et de mortification. Il est donc, mes frères, dans ces jours d'abstinence, de privation et de retranchement des aliments ordinaires, une autre sorte de nourriture, et même plus d'un aliment spirituel qui peuvent et doivent soutenir le chrétien dans la carrière de la pénitence. J'entends :

L'aliment spirituel du pain sacré de la parole de Dieu ;

L'aliment spirituel de la prière, du service de Dieu et des bonnes œuvres ;

L'aliment spirituel de la divine Eucharistie, qui est la vraie manne du ciel et le pain des forts.

Je dis d'abord : *L'aliment spirituel du pain sacré de la parole de Dieu* : Permettez-moi cette application de la lettre de notre Evangile : *In verbo quod procedit de ore Dei*. Telle est, en effet, la disposition expresse des saints canons de l'Eglise, qui a voulu que dans le temps destiné à la pénitence du Carême, ses pontifes, ses pasteurs, ses ministres annonçassent cette divine parole plus fréquemment et avec plus d'éclat. C'est donc au peuple fidèle de s'y rendre assidu, attentif et docile ; de puiser dans cette source d'eau vive, et de s'en désaltérer ; de se nourrir de ce pain céleste et de s'en rassasier, pour fortifier l'âme en affaiblissant le corps : *Non in solo pane vivit homo ; sed in omni verbo quod procedit de ore Dei*.

J'ajoute encore : *L'aliment spirituel de la prière, du service de Dieu et des bonnes œuvres*. Oui, c'est par ces saints exercices de la religion que la piété se soutient dans la pratique pénible de la mortification, et que l'esprit de mortification lui-même acquiert

du courage et des forces ; que la ferveur s'entretient et prend des accroissements. Il faut donc s'y adonner plus particulièrement, conformément à l'usage et aux intentions de l'Eglise.

Je dis enfin : *L'aliment spirituel de la divine Eucharistie, qui est la vraie manne du ciel et le pain des forts*. C'est surtout cette manne céleste qui sustente et vivifie l'âme chrétienne dans son jeûne : elle doit donc en faire alors un plus fréquent usage ; et c'est là encore l'esprit de l'Eglise, suivant un célèbre statut du pape Sylvère, qui veut que les fidèles trop peu fervents pour communier souvent pendant l'année, se fassent du moins une sorte de devoir et une règle de recevoir le corps du Seigneur tous les dimanches du Carême : *Ut qui sapius non communicant, singulis saltem Dominicis diebus in Quadragesima corpus Domini sumant*.

Rursum scriptum est : Non tentabis Dominum Deum tuum « Il est encore écrit : Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu. » Nouvel oracle des Livres saints opposé à Satan par Jésus-Christ : judicieuse maxime de morale et de religion, que je puis bien encore appliquer à mon sujet. Tout à l'heure je censurais les mondains lâchement infracteurs de la loi du jeûne et de l'abstinence ; mais, par un contraste de la bizarrerie humaine, sujette à donner dans les extrémités opposées, ne peut-il pas y avoir aussi en cette matière des écueils pour la vertu elle-même, et des excès blâmables, par une délicatesse de conscience mal entendue, ou par un zèle indiscret ? Porter l'austérité du jeûne au delà des forces de l'humanité et des bornes de la prudence, n'est-ce pas tenter Dieu, qui n'est pas obligé de faire des miracles en faveur de la témérité et du scrupule ? Le Seigneur, qui est la sagesse même, pourrait-il approuver que l'homme, qu'il a fait pour son service, se rendît lui-même incapable de le servir par des mortifications outrées, qui ruineraient son tempérament, qui affaibliraient son esprit, qui le mettraient hors d'état de remplir les devoirs de sa condition, les devoirs de la société, les devoirs de la religion ? J'avoue que ces pieux excès sont rares dans le siècle : il en est cependant quelquefois ; et c'est aux directeurs des âmes, c'est aux pasteurs à les en avertir charitablement, à les éclairer, à les conduire, à contenir leur indiscretion, et à leur dire avec autorité, comme Jésus-Christ : Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu : *Non tentabis Dominum Deum tuum*.

Dixit ei Jesus : Scriptum est : Adorabis Dominum Deum tuum, et illi soli servies. Jésus répondit encore à Satan avec le langage de l'Ecriture (*Deut., VI, 5*) : « Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul. »

Pour suivre toujours mon objet sur la manière d'observer religieusement le Carême et d'entrer parfaitement dans l'esprit de l'Eglise, j'adresse aussi la même exhortation à ses enfants, et je leur dis : Ce n'est pas en vain qu'il y a dans la religion des

temps privilégiés et plus saints. Ils demandent aussi de nous plus de sanctification, plus d'attrait pour la prière, plus d'assiduité au temple, plus d'application au service de Dieu, plus de zèle pour son culte. Joignez donc à la mortification du jeûne et au sacrifice des sens, l'esprit intérieur de la foi, le désir de plaire au Père céleste, la confiance en sa miséricorde, l'onction de la piété, la ferveur de l'amour divin, l'adoration et l'hommage du grand sacrifice d'expiation, qui honore souverainement la Divinité; qui satisfait encore plus à sa justice que toutes nos austérités, nos souffrances et nos satisfactions personnelles; qui leur ajoute même du prix par la vertu et l'union des mérites d'un Dieu immolé pour nous : en un mot, qui purifie, qui perfectionne, qui sanctifie les serviteurs en glorifiant le Maître : *Adorabis Dominum Deum tuum, et illi soli servies.*

Tunc reliquit eum diabolus; et ecce angeli ministrabant ei: «Après cela, le démon quitta le Sauveur, et les anges vinrent lui servir à manger.» Ainsi finirent la tentation et la victoire sur Satan qui fut mis en fuite, et son jeûne, par une faveur consolante de son Père, qui envoya des esprits célestes lui présenter des rafraîchissements, et du soulagement à la faim qu'il éprouvait. Les grâces d'en haut et ses consolations sont donc la récompense de ceux qui ont combattu et souffert pour Dieu; de ceux qui n'ont pas craint de s'immoler à la pénitence par le jeûne et la mortification; de ceux à qui leur conscience rend le juste témoignage d'avoir été fidèles observateurs de la loi. Après cela, ils voient arriver le renouvellement de la solennité pascale avec un sentiment plus vif de satisfaction intérieure, et ils en célèbrent la fête avec un épanouissement de cœur et de joie innocente, que n'éprouvent point ces mondains rassasiés des biens de la terre, et dégoûtés de ceux du ciel, à qui cet exemple reproche leur lâche prévarication, et qui en ressentent alors, malgré eux, une confusion humiliante devant Dieu, des remords secrets dans la conscience, et dans l'âme un trouble inquiet, des craintes bien fondées d'un châtiment à venir. Non, jamais ils n'éprouvent cette douce sécurité, cette paix délicieuse, ce goût ineffable de la main du ciel, qui sont le partage de la piété fervente et la récompense de sa fidélité.

Finissons, mes frères, par une réflexion d'étonnement et d'admiration sur cet événement singulier de la vie du Sauveur. Comment le démon, cet esprit impur, maudit et réprouvé, a-t-il eu la hardiesse et la permission d'approcher ainsi le Fils de Dieu; de converser avec lui, de le tenter et de chercher à le surprendre; de se saisir même de son humanité sacrée, de l'enlever dans les airs et de le transporter sur le haut du Temple de Jérusalem? Mais, nous répond saint Grégoire (*in Evang.* hom. 16). qu'y a-t-il donc en cela de si surprenant, quand on pense aux abaissements volontaires de cet

Homme-Dieu; et, s'il a bien souffert d'être crucifié par les mains de ses bourreaux, qui étaient les membres du démon, chef des méchants et des impies, pourquoi n'aurait-il pas pu livrer aussi sa sainte humanité entre les mains du démon lui-même, dont néanmoins il limitait le pouvoir et contenait la malice qui étaient toujours en sa dépendance? Pourquoi n'aurait-il pas permis ces attaques du tentateur pour mortifier sa curiosité et son orgueil, pour participer aux combats et aux épreuves de notre humanité dont il était revêtu, pour nous inspirer, par son exemple, la fidélité due à Dieu, le courage et la force de soutenir, de repousser et de vaincre les tentations, afin de nous rendre dignes des faveurs du Ciel? Tâchons de les mériter en effet, en conversant avec Dieu comme Jésus-Christ dans la retraite et la prière; en nous purifiant par les saints exercices de la religion et de la pénitence, en mortifiant nos sens, en domptant nos passions, en luttant avec succès contre la chair et le démon, ces deux grands ennemis du genre humain. Souvenons-nous que le mérite est dans l'épreuve, la victoire dans le combat, et la récompense dans la couronne; je vous la souhaite au nom du Père, etc.

III^e HOMÉLIE.

SERMON DE LA MONTAGNE.

Jesus ascendit in montem; et cum sedisset, aperiens os suum, docebat eos diceus. (*Matth.*, V, 1 seqq.)

Jésus monta sur une montagne, et s'étant assis, il prêcha ses disciples, et leur fit l'instruction suivante.

Un des plus précieux monuments de la mission et du zèle du Messie, est sans contredit ce sermon admirable de la montagne, que l'Histoire sacrée nous a conservé et transmis avec soin; qui a fait l'instruction et la règle des siècles catholiques; qui est en effet un chef-d'œuvre de doctrine également pure et sublime, la substance et comme le précis de la morale évangélique, la justification et la preuve d'une religion véritablement divine en elle-même et par son auteur. Non, jamais les législateurs humains, jamais les sages de l'antiquité n'avaient imaginé seulement de porter la vertu de l'homme à ce haut point de perfection.

C'est ainsi, dit saint Augustin, que le Verbe de Dieu qui avait ouvert la bouche des prophètes, pour annoncer par leur organe les ordres du Ciel et ses oracles, nous parle maintenant, nous instruit ici par sa propre bouche : *Et aperiens os suum docebat eos.* Écoutez donc avec une oreille attentive et un cœur docile cette excellente prédication de notre divin Maître. Qu'elle soit pour nous une parole de vie et de salut, une source de grâces et de lumières; elle va nous apprendre à devenir saints, et même à être heureux.

Ce sermon célèbre, que le Sauveur prononça sur la montagne, peut se diviser en deux parties, dont l'une comprend d'abord les caractères de béatitude conformes à l'esprit du christianisme, et l'autre les *enunci-*

gnements de la morale évangélique. Suivons cet ordre, et commençons par le premier objet qu'il nous présente; je veux dire les béatitudes.

Avant Jésus-Christ, les hommes, presque tous esclaves des sens terrestres et charnels, n'avaient guère conçu d'autre bonheur sur la terre que celui qu'ils ont cru attaché aux plaisirs, aux richesses, aux honneurs, à la gloire, aux prospérités de ce monde et à leur jouissance. La Loi ancienne elle-même, dans ses vœux et ses promesses sur la félicité présente, ne l'attribuait pour l'ordinaire qu'à la possession des biens temporels, à la fertilité des campagnes, à la fécondité des troupeaux, à la propagation des familles, à l'état florissant de la république et de la nation. Il était réservé au Messie de mieux éclairer l'homme sur les genres de béatitude qui font son vrai bonheur selon Dieu; de réformer à cet égard les préjugés du genre humain, et de changer en ce point le système du monde. Ecoutez, races futures, et soyez dans l'étonnement.

Beati pauperes spiritu : « *Bienheureux, dit-il, les pauvres d'esprit; car le royaume des cieux est pour eux : quoniam ipsorum est regnum cælorum.* Voilà une sentence toute neuve et bien consolante pour les bons pauvres; car, si on peut l'interpréter avec plusieurs Pères d'une sorte de pauvreté morale et spirituelle, c'est-à-dire, d'une profonde humilité devant Dieu, par la persuasion sincère et intime de notre indignité, de notre indigence, de nos misères, on peut l'entendre aussi d'une pauvreté effective avec l'esprit humble et soumis des vrais bons pauvres. Leur règne n'est pas de ce monde; mais ils ont lieu d'espérer en l'autre une distinction plus solide et plus durable. S'ils ont sur la terre une condition dure, laborieuse, humiliée, dépourvue des biens et des douceurs de la vie présente, ils n'en auront, comme le pauvre Lazare, que plus de droit à l'héritage du ciel, qui doit être spécialement leur partage et la récompense de leur patience : *Quoniam ipsorum est regnum cælorum.*

Mais remarquons bien, encore une fois, que ce ne sont que les bons pauvres, les pauvres d'esprit et de cœur et de bonne volonté, que cet oracle peut regarder; c'est-à-dire, les pauvres craignant Dieu, qui supportent leur indigence avec simplicité, avec résignation, avec tranquillité, parce que c'est l'état où la Providence les veut; les pauvres vraiment religieux, qui mettent leur richesse dans les biens de la vertu, et leur ambition à mériter le ciel.

Cette première béatitude peut convenir à tous les autres états où règne l'esprit de détachement, et même à celui des riches vraiment chrétiens, qui, dans leur fortune, sont libéralement charitables, dépendants de Dieu, détachés de cœur et d'esprit des biens qu'ils possèdent : et elle convient encore plus particulièrement aux pauvres évangéliques qui ont renoncé aux biens qu'ils possédaient par un esprit de perfection, de

dépouillement et d'abandon à la Providence : *Beati pauperes spiritu.* Ils ont même déjà, dès ce monde, une récompense anticipée, et comme un avant-goût de leur bonheur futur dans cette pauvreté volontaire qu'ils chérissent, et qui ne manque de rien, où ils trouvent dès à présent une sorte de richesse et d'abondance, un fond de tranquillité et de paix intérieure établie sur la protection spéciale du Père céleste; et pour l'avenir, de grands motifs d'espérance fondés sur les promesses infailibles d'un Dieu rémunérateur. *Celui, disait Jésus-Christ (Matth., XIX, 29), qui aura quitté pour moi sa maison, sa famille, ses biens, recevra le centuple, et possédera la vie éternelle. « Ipsorum est regnum cælorum. »*

Beati mites : « *Bienheureux ceux qui sont doux, car ils posséderont la terre : quoniam ipsi possidebunt terram.*

Cette douceur que Jésus-Christ canonise et béatifie, n'est point une douceur fade ou simulée; une douceur de simplicité apathique ou de pur tempérament; une douceur stoïcienne ou politique; une douceur de faiblesse ou de lâcheté; mais une douceur chrétienne, inspirée par la religion, animée par la charité, soutenue par la prudence, le courage et la vertu.

On peut dire encore que la terre dont la possession doit être principalement l'objet de ses vœux et de son attente, n'est point ce monde périssable et passager, cette terre maudite de Dieu et livrée en proie à l'ambition des hommes; souvent usurpée et possédée par la violence, bien plutôt que par la douceur : mais c'est, dit saint Jérôme (*in hunc loc.*), *cette terre des vivants* dont parle David, cette patrie des saints, où il espérait jouir des biens du Seigneur : *Crede videre bona Domini in terra viventium.* (Psal. XXVI, 13.)

Ajoutons cependant par un emploi bien naturel de la maxime du Sauveur, qu'on peut l'appliquer aussi aux avantages temporels de ce monde, qui sont assez ordinairement le partage et le fruit de la douceur. En effet, les gens d'un caractère doux, pliant, officieux, complaisant, gracieux et insinuant, sont le plus souvent ceux qui s'avancent, qui s'élèvent, qui parviennent, qui se font des protecteurs, des amis, des bienfaiteurs; en sorte que la douceur chrétienne sert à notre fortune, aussi bien qu'à notre sanctification : *Ipsi possidebunt terram.*

Beati qui lugent : « *Bienheureux ceux qui pleurent; car ils seront consolés, quoniam ipsi consolabuntur.*

Comment donc la tristesse et les larmes peuvent-elles faire des heureux? Mais pourquoi ne pourraient-elles pas être un bonheur dans l'ordre moral, puisque les plaisirs et la joie peuvent bien être un malheur, et le sont en effet très-souvent? Un pécheur converti, un chrétien fidèle à la grâce est donc véritablement heureux selon Dieu, d'être dans l'affliction et l'épreuve qui le purifie; de gémir devant Dieu sur ses péchés et ses misères, ou sur les maux

de la religion ; de mener une vie pénitente, dure et austère pour glorifier le Seigneur et satisfaire à sa justice. Oui, ce joug volontaire doit lui paraître doux et léger par une intime et satisfaisante persuasion qu'il s'évite par là des châtimens affreux, et qu'il se prépare une éternelle félicité.

Ah ! si l'on savait combien les larmes de la pénitence et de l'amour divin, de l'amour souffrant et patient sont quelquefois douces et ravissantes ; si l'on voyait l'onction cachée sous l'amertume de la croix, et les consolations intérieures, les délices spirituelles dont la grâce en certains moments inonde une victime généreuse de la mortification, que l'espérance chrétienne anime et soutient ; alors on en conviendrait de bonne foi, et les mondains eux-mêmes, en certains temps de dégoûts ou de remords, diraient au fond de leur cœur : O heureux même dès ce monde ! bienheureux ceux qui pleurent saintement, et que Dieu console ! *Beati qui lugent.*

Mais, s'il est quelquefois si doux en cette vie de souffrir pour Dieu et de pleurer au pied du crucifix ; quel surcroît de consolations et de faveurs le Seigneur ne verserait-il pas dans le sein d'une âme pénitente et purifiée, lorsque, suivant l'expression du Roi-Propète (*Psal. XXXV, 9*), elle sera enivrée au ciel de l'abondance des biens de sa maison, et qu'elle se désaltérera dans le torrent de ses délices ! « *Ipsi consolabuntur.* »

Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam : « *Bienheureux ceux qui ont une faim spirituelle et une soif religieuse de la justice ; car ils seront rassasiés,* » *quoniam ipsi saturabuntur.* Être affamé et altéré de la justice dans le sens de l'Évangile, c'est la désirer avec ardeur dans soi-même encore plus que dans les autres ; c'est travailler sans relâche et avec effort à devenir toujours plus juste devant Dieu, à accumuler toujours les bonnes œuvres et de nouveaux mérites, à croître toujours davantage en grâce, en vertu, en sainteté.

Il y a des gens qui sont grands zélés de la justice ; mais c'est pour autrui bien plutôt que pour eux-mêmes ; c'est-à-dire, qu'ils sont remplis de zèle et de feu pour censurer malignement, pour reprendre orgueilleusement, pour corriger durement les vices du prochain, tandis qu'ils sont indulgents à eux-mêmes sur leurs propres défauts : ce n'est point là un amour équitable de la justice.

Mais quand et comment un cœur saintement altéré et affamé de la justice sera-t-il rassasié ? *Saturabuntur.* Ce sera au ciel, par la plénitude et l'immensité du souverain bien, par la vie béatifiante et la possession éternelle d'un Dieu Récompensateur, par la manifestation et la participation des richesses intarissables de sa magnificence et de sa gloire : *Satiabor cum apparuerit gloria tua.* (*Psal. XVI, 15*)

Beati misericordes : « *Bienheureux ceux qui sont miséricordieux ; car ils obtiendront*

eux-mêmes miséricorde, » *quoniam ipsi misericordiam consequentur.* »

Qu'il est heureux en effet pour nous, mes frères, qu'il nous est avantageux d'avoir ainsi entre nos mains un moyen efficace et une espérance consolante de trouver grâce un jour devant le souverain Juge, puisque notre Dieu a promis d'être indulgent et miséricordieux pour nous, si nous le sommes nous-mêmes à l'égard du prochain ; si nous exerçons la charité, la compassion, la miséricorde, la clémence et le pardon des injures envers nos frères !

Combien l'homme ne gagne-t-il pas avec Dieu dans cette sorte de convention ! Les offenses que le serviteur remet à son semblable égalent-elles en nombre et en gravité celles dont il est lui-même coupable envers son maître ? et le peu de bien que nous pouvons faire aux malheureux est-il comparable au bienfait du bonheur éternel ?

Heureux donc, encore une fois, le chrétien charitable et débonnaire, qui sait acquiescer à un prix si modique, et par des moyens si faciles, un droit particulier à la miséricorde du Seigneur et à l'héritage du ciel : *Ipsi misericordiam consequentur.*

Beati mundo corde : « *Bienheureux ceux qui ont le cœur pur ; car ils verront Dieu,* » *quoniam ipsi Deum videbunt.*

L'homme impur et charnel n'est guère propre à concevoir ce qui est de l'esprit de Dieu, suivant l'Apôtre (*I Cor., II, 14*), à plus forte raison est-il incapable et indigne de contempler Dieu lui-même, qui est la pureté par excellence.

Mais le privilège d'un cœur sans tache et sans souillure, d'un esprit chaste et dégagé des sens, est de s'élever d'avance par une sublime contemplation sur les ailes de l'espérance et de l'amour, jusqu'au sanctuaire lumineux de la Divinité, et d'être destiné à voir un jour sans ombres et sans voiles dans les splendeurs du ciel cet Être suprême, amateur et rémunérateur de la pureté, qui est lui-même essentiellement pur esprit et trois fois saint.

Le bonheur d'une âme pure est encore d'attirer à son tour sur elle-même l'attention et les regards de son Dieu ; d'en être une avec prédilection, avec complaisance, avec distinction, et de mériter sous ses yeux d'être éternellement spectatrice de son essence et de ses perfections ineffables : *Ipsi Deum videbunt.*

Beati pacifici : « *Bienheureux les esprits pacifiques ; car ils seront appelés enfants de Dieu ;* » *quoniam filii Dei vocabuntur.*

L'homme amateur de la paix et ami de ses semblables, l'est aussi de sa propre personne, et s'honore lui-même. Enfant béni du Père céleste, qui est bon essentiellement et toujours exempt de passion, il en est encore par cet endroit une belle image sur la terre ! Quoi de plus beau en effet ! quoi de plus digne de l'humanité et de la raison,

que d'imiter la Divinité, et de concourir avec elle à la félicité du genre humain, et à l'union de la société!

Ajoutons que l'homme pacifique est ami de son propre bonheur, parce qu'il se procure à lui-même la tranquillité de l'âme, la satisfaction du cœur, la bienveillance de ses concitoyens, la confiance et l'hommage des mortels.

Il est encore ami de sa véritable gloire en pacifiant les esprits, en réunissant les cœurs, et il gagne quelque chose de plus flatteur que la victoire ou la vengeance; parce qu'il s'acquiert à juste titre le nom immortel d'enfant et d'héritier de Dieu par des traits méritoires de bienfaisance et de conformité avec notre Père céleste, qui est le Dieu de la paix, l'âme de la charité, le lien de la société et de la concorde entre les hommes : *Filii Dei vocabuntur.*

Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam : « Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice; car le royaume des cieux leur appartient : » quoniam ipsorum est regnum cælorum.

On est assez convaincu de cette vérité dans la spéculation : quelquefois même, en des moments de ferveur, on désire de souffrir pour Dieu; on envie le bonheur et la gloire des martyrs; on voudrait bien mourir aussi pour la défense de la foi, afin de s'assurer le royaume des cieux.

Mais dans la pratique, nous sommes timides et lâches pour les intérêts de la religion, esclaves de la politique et du respect humain, ennemis de l'humiliation, de la souffrance et de la douleur : nous sommes des héros en sentiments, et des hommes dans l'épreuve.

Cependant le Fils de Dieu nous déclare que ceux qui sont persécutés et qui souffrent pour la justice avec patience, avec courage, avec résignation, sont les vrais heureux; parce qu'ils le seront éternellement, et qu'après le combat, le royaume des cieux leur sera donné à titre de conquête et de couronne : *Ipsorum est regnum cælorum.*

Maintenant, mes frères, examinons-nous devant Dieu, et jugeons-nous nous-mêmes sur ces oracles émanés de la bouche de son Fils. Nous seront-ils favorables, et avouons effectivement tous ces caractères de béatitude, toutes ces marques heureuses de prédestination? Si elles ne sont pas en nous, et si nous ne travaillons pas à les acquérir, tremblons; nous sommes réprochés. Mais, au contraire, si nous sommes véritablement détachés et *pauvres d'esprit*; si nous sommes doux et patients; si nous sommes *dans le deuil et la componction* de la pénitence; si nous sommes *affamés et altérés de la justice*; si nous sommes compatissants et *miséricordieux*; si nous sommes *purs* d'esprit et de cœur; si nous sommes *pacifiques* et modérés; si nous sommes *dans la souffrance pour la justice* et avec un esprit de religion : en ce cas, nous sommes heureux selon Dieu, et nous avons grand sujet de nous réjouir en lui, parce qu'une récompense abondante nous est réservée dans les cieux : *Gaudete*

et exultate, quoniam merces vestra copiosa est in cælis.

Après avoir tracé le tableau des vraies béatitudes, selon Dieu, le Sauveur du monde passe aux enseignements de la morale évangélique, et s'adressant d'abord à ses apôtres, il leur dit : *Vous êtes le sel de la terre : si le sel vient à perdre sa vertu et son goût, avec quoi lui en rendra-t-on? Il n'est alors plus propre à rien qu'à être jeté dehors, pour être foulé aux pieds. Vous êtes encore la lumière du monde, qui doit être en vue, et non point cachée. On n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau, mais on l'élève sur le chandelier, afin quelle éclaire tous ceux de la maison; que votre lumière luise donc ainsi devant les hommes, afin qu'en voyant vos bonnes œuvres, ils rendent gloire à votre Père céleste. Celui-là sera grand dans le royaume des cieux, qui aura pratiqué la vertu, et qui l'aura enseignée aux autres : « Hic magnus vocabitur in regno cælorum. »*

Or, Messieurs, c'est à nous-mêmes, qui sommes aussi par état les prédicateurs et les ministres du saint Evangile; c'est spécialement aux prêtres, aux pasteurs, aux évêques, successeurs des apôtres, dans les emplois et les fonctions du saint ministère, que Jésus-Christ parle en leur personne. Maîtres en Israël, docteurs de l'Eglise, directeurs des consciences, conducteurs des âmes, sel de la terre et lumière du monde; c'est à eux d'éclairer les peuples, de les instruire, de les préserver de la corruption du siècle; c'est à eux d'édifier le troupeau fidèle, d'honorer la religion, de glorifier Dieu par l'éclat de leurs exemples, de leurs vertus, de leurs œuvres, par les fruits et les travaux de leur ministère. Non, il ne leur suffit point, comme aux simples chrétiens, d'opérer leur propre sanctification, ils doivent encore travailler avec zèle au salut des âmes confiées à leurs soins; chacun d'eux dans la sphère de leur état et de leur vocation, selon leur capacité, leurs forces, leurs talents. Double obligation qui est pour eux une grande charge : mais aussi, je le dis pour leur consolation et leur encouragement, une double couronne leur est réservée, s'ils s'en acquittent avec fidélité; ils seront bien plus élevés que les autres dans le royaume des cieux : *Qui autem fecerit et docuerit, hic magnus vocabitur in regno cælorum.*

Ensuite Jésus-Christ parlant pour toutes les conditions généralement, et enchérissant sur les préceptes de l'ancienne loi : *Vous avez appris, continue-t-il, qu'il a été défendu aux anciens de se rendre coupables d' homicide. Mais moi, je vous dis bien plus, que quiconque entre seulement en colère contre son frère, en sera repris et châtié au jugement de Dieu. Celui qui de plus offensera un autre par quelque parole extérieure d'émotion et de mépris, subira la peine qui sera décernée contre lui au tribunal du souverain Juge; et si quelqu'un en vient jusqu'à trahir son prochain de son et d'insensé par un esprit d'in-*

sulte et d'outrage, il sera condamné au supplice du feu. Si donc, lorsque vous présentez votre offrande à l'autel, vous vous souvenez que votre frère a quelque grief et quelque peine contre vous, laissez-là votre don devant l'autel, et allez vous réconcilier avec lui; après quoi vous reviendrez faire votre offrande, afin qu'elle soit agréable aux yeux du Seigneur.

Il a été dit aux anciens : Vous ne commettez point d'adultère. Mais moi j'ajoute que quiconque aura seulement regardé une femme avec un mauvais désir sur elle, a déjà commis l'adultère dans son cœur, et qu'il en est réputé coupable devant Dieu. Retranchez donc, éloignez de vous, retranchez tout ce qui vous serait une occasion de chute, et faites-en le sacrifice, quoi qu'il en puisse coûter : sût-ce votre œil, arrachez-le plutôt; si c'est votre main droite, coupez-la; il vaut bien mieux pour vous de perdre un de vos membres pour vous sauver, que d'être précipité tout entier dans l'enfer.

Vous avez encore appris qu'il a été dit aux anciens : Vous ne vous parjurez point, mais vous vous acquitterez envers le Seigneur des serments que vous aurez faits. Et moi, je vous défends même d'en faire inutilement. Je veux que vous ne juriez en aucune sorte; ni par le ciel, parce que c'est le trône de Dieu; ni par la terre, parce que c'est comme son marche-pied; ni par votre propre tête, parce qu'il n'est pas en votre puissance d'en faire changer de couleur un seul cheveu : mais contentez-vous dans l'usage et le commerce de la vie de dire simplement avec vérité, droiture et candeur : Cela est, la chose est ainsi; ou bien. Non, cela n'est pas; car ce qui est de plus vient du mal.

Vous savez aussi cette ancienne maxime de la loi passée en proverbe, OEil pour œil et dent pour dent; c'est-à-dire vengeance égale à l'injure, traitement pareil dans la punition. Et moi, je vous exhorte à souffrir quand on vous maltraite, non-seulement sans aucun ressentiment vindicatif, mais même sans résistance. Si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui encore la gauche; et si l'on veut plaider contre vous pour vous prendre votre robe, donnez aussi votre manteau, plutôt que d'avoir des contestations, des querelles, qui altèrent la charité. Aimez sincèrement vos ennemis même; faites du bien à ceux qui vous haïssent; priez pour ceux qui vous persécutent et qui vous calomnient, afin que vous soyez les dignes enfants et les imitateurs de votre Père céleste, qui fait lever son soleil et descendre les pluies salutaires sur les méchants comme sur les bons.

Gardez-vous encore de faire le bien devant les hommes pour en être vus et estimés : mais lorsque vous donnerez l'aumône, que votre main gauche même ne sache pas ce que fait votre droite; et votre Père céleste qui voit ce qui se passe dans le secret, vous en rendra la récompense. Evitez pareillement la vaine gloire dans vos jeûnes, et l'avidité dans vos

désirs, en ne cherchant point à thésauriser sur la terre, où les biens de ce monde sont sujets au dépérissement, et peuvent vous être enlevés; amassez-vous bien plutôt des trésors durables de bonnes œuvres et de mérites pour le ciel; car où est votre trésor, là est aussi votre cœur; ce cœur, fait pour Dieu, ne peut être attaché à son service et en même temps dominé par l'amour des richesses : on ne saurait servir deux maîtres à la fois.

C'est pourquoi je vous avertis de ne point substituer un esprit d'avarice à la confiance en Dieu, et de ne point vous trop inquiéter pour les besoins de la vie présente. Regardez les oiseaux du ciel; ils ne sèment, ni ne moissonnent, ni ne recueillent; ils ne font point d'amas ni de provisions; cependant le Père céleste trouve bien moyen de les secourir. Ne valez-vous pas beaucoup plus qu'eux? Considérez encore les lis de la campagne, comme ils croissent : ils ne savent point emprunter le secours et l'industrie des arts; ils ne travaillent ni ne flent : néanmoins je vous déclare que Salomon lui-même dans toute sa gloire n'a jamais été vêtu et paré comme eux. Or, si Dieu décore ainsi une herbe champêtre et passagère, qui existe aujourd'hui, et qui demain sera détruite, à combien plus forte raison aura-t-il soin de vous, gens de peu de foi; cherchez donc par préférence le royaume de Dieu et sa justice; et toutes les choses nécessaires à votre conservation, à votre subsistance, à votre entretien, vous seront données de surcroît.

Mais en même temps, mes frères, il est bien juste aussi que l'homme à son tour serve son Dieu, son bienfaiteur : c'est pourquoi Jésus-Christ nous comparant encore à des arbres fruitiers, qui doivent rendre au cultivateur et servir à l'utilité de leur maître : Tout arbre, dit-il, qui ne porte point de bons fruits, sera coupé et mis au feu. (Matth., VII, 19.) Or, pour porter des fruits méritoires de la vie éternelle, il ne suffira pas d'être religieux en paroles et en sentiments vides de bonnes œuvres. Tous ceux, a dit le Sauveur, qui me disent : Seigneur, Seigneur, ne seront point admis pour cela dans le royaume des cieux; mais celui-là seulement y entrera, qui fait la volonté de mon Père.

Abrégeons, mes frères, ce détail d'instructions, dont on peut réduire, pour ce qui nous regarde, la substance et le précis à cette belle sentence du Fils de Dieu, qui dit tout : Soyez donc, vous autres, parfaits, comme votre Père céleste est parfait lui-même : « Estote ergo vos perfecti, sicut et Pater vester cœlestis perfectus est. »

O morale admirable, tout à la fois simple et sublime! quoi de plus vrai, de plus sensible, de plus conforme aux principes de la saine raison, à la rectitude des mœurs, à la perfection de l'humanité, que toute cette doctrine et ce langage d'un Sauveur? car ce sont ses propres expressions, aussi bien que ses vrais sentiments, que j'ai souvent empruntés dans ce discours : pouvais-je mieux

penser et mieux parler qu'un Homme-Dieu ? Ah ! quelle forte et vive impression ne dut pas laisser dans les esprits et dans les cœurs un discours si frappant, précédé et suivi, confirmé par des miracles ! Les autres docteurs ont-ils enseigné jamais avec cette autorité, avec cette lumière, avec cette dignité ! Antiquité profane, compare, si tu l'oses, avec son saint Evangile, les lois, les maximes, les sentences de tes philosophes les plus vantés, d'un Platon, d'un Lycirgne, d'un Solon, d'un Socrate, d'un Confucius ; et avoue à la gloire de Jésus-Christ qu'au près de sa sagesse divine leur éloquence humaine n'est souvent qu'un bégayement d'enfant, et leur fière raison un fonds de ténèbres et de vanité.

Aussi est-il remarqué dans l'Evangile, qu'après ce fameux sermon de la montagne, le peuple qui l'écoutait en demeura dans l'admiration : *Admirabantur turbæ super doctrinam ejus*. Sans doute, mes frères, que vous en avez senti pareillement la force convaincante et la vérité lumineuse : mais, en admirant avec eux tous ces excellentes leçons du Sauveur, prenez garde qu'elles ne servent bien peu au grand ouvrage de votre salut, si vous négligez d'en faire la règle de vos mœurs ; c'est la réflexion judicieuse par laquelle notre divin Maître a terminé lui-même son discours, en comparant cette connaissance stérile de ses préceptes et de ses conseils, à la conduite insensée d'un homme qui a bâti sur le sable un édifice mal fondé qui s'éroule et tombe en ruine : mais au contraire celui, disait-il, qui entend mes paroles et les met en pratique, est le vrai sage qui a établi sur la pierre ferme, c'est-à-dire sur un fondement solide, l'édifice spirituel de son salut, dont l'ouvrage inébranlable, au milieu des agitations, des orages, des épreuves, se soutiendra toujours et s'élèvera jusqu'à la fin de la sainteté consommée et de l'immortalité bienheureuse, que je vous souhaite. Au nom du Père, etc.

IV^e HOMÉLIE.

L'ORAISON DOMINICALE.

Domine, doce nos orare. (Luc., XI, 1.)

Seigneur, apprenez-nous à prier.

Qui pouvait en effet mieux nous l'apprendre que ce Maître divin, qui connaissait si parfaitement l'esprit du véritable culte et les devoirs de la religion, la nécessité de la prière et sa vertu, les besoins de l'homme et le cœur de Dieu ; qui pria lui-même avec tant de ferveur dans la solitude et sur les montagnes, où il passait les nuits en oraison, dans la méditation et le goût des choses divines ; qui se préparait de cette sorte, par un saint commerce avec le ciel, à converser sur la terre, à prêcher la parole de Dieu, à obtenir les miracles et à les opérer ?

Mais ce grand modèle des chrétiens ne s'est pas contenté de nous donner l'exemple

de la prière, il a voulu nous en laisser encore une excellente méthode propre à tous les états et à tous les âges : c'est, mes frères, dans cette Oraison Dominicale que l'histoire de la religion nous a conservée comme un des monuments de son Evangile et un des plus précieux fruits de sa mission. Faisons-en donc aujourd'hui l'objet de notre instruction et de notre vénération tout ensemble.

La prière est une élévation de l'âme, un sentiment du cœur, un désir intéressé, que la langue et l'esprit présentent de concert au trône de Dieu ; c'est un saint entretien de la créature avec son auteur, d'un serviteur avec son maître, d'un enfant avec son père, auquel il expose avec confiance ses besoins et ses demandes ; c'est un religieux tribut d'hommage et de dépendance que la terre rend au ciel ; une partie essentielle du culte de la Divinité, et un excellent moyen de sanctification pour l'homme.

L'usage de la prière est fréquent et quotidien, parce que nos besoins sont continuels et dépendants de Dieu, souverain dispensateur de toutes les grâces et de tous les biens.

La vertu de la prière est grande, et ses fruits sont abondants, salutaires, consolants, quand elle est bien faite.

Mais, dans le peuple surtout, beaucoup de gens prient mal : peu savent le bien faire. Jésus-Christ a daigné nous l'apprendre, écoutons notre maître ; il va nous dire, mes frères, ce que nous devons demander au Seigneur dans cette formule de prière, que vous récitez d'après lui tous les jours, peut-être sans l'entendre ; c'est donc à moi de vous en donner ici l'intelligence, et à de vous savoir du moins ce que vous dites à Dieu, et ce que vous lui demandez.

Pater noster, qui es in cælis, sanctificetur nomen tuum : « Notre Père, qui êtes dans les cieux, que votre nom soit sanctifié. »

Qu'il est glorieux à l'homme, et particulièrement au chrétien, d'être admis et écouté au trône du Très-Haut, d'oser parler à Dieu, et d'être même en possession de l'appeler son Père par le titre de la création, et encore plus par les droits de l'adoption : *Pater*. C'est là, ce semble, un privilège spécial de la loi de grâce ; et nous n'en trouvons point l'usage également établi et consacré dans l'Ancien Testament, où je vois que Dieu était plutôt invoqué sous les titres majestueux et imposants de *Seigneur Dieu*, *Dominateur du ciel et de la terre*, de *Dieu des armées*, de *Dieu grand, fort et terrible*. (*Exod.*, XX, XXXIV ; *Isa.*, III, XXXVII ; *II Esdr.*, IX ; *Dan.*, IX, 4.) Mais, pour ce tendre et doux nom de Père, il était réservé particulièrement pour nous : *Pater noster*. Or, mes frères, quoi de plus propre à nous inspirer dans la prière le goût et l'onction, la piété, la douceur de l'espérance chrétienne, et une vénération religieuse mêlée de confiance en la bonté de notre Père céleste ? *Pater noster*.

Je voudrais donc qu'on se fit une douce

et consolante habitude d'envisager le Seigneur dans la prière, sous cette intéressante qualité de créateur bienfaisant et amateur de son ouvrage, de père essentiellement bon et réconcilié avec nous, pour lui parler avec une libre effusion de cœur, avec un amour filial, et non point avec une crainte d'esclave, en le regardant toujours comme un législateur impérieux et jaloux, comme un maître sévère et irrité, comme un juge redoutable et vengeur. En effet, Jésus-Christ, qui savait si bien ce que le plus agréable à Dieu et le plus salutaire pour nous, ne nous dit pas même de l'appeler ici notre souverain Seigneur, quoiqu'il le soit assurément : mais plutôt *notre Père*, parce qu'il le veut. Ce titre aimable paraît donc être à cet égard celui qui lui plaît davantage, et c'est aussi pour nous-mêmes le plus flatteur, le plus honorable, le plus touchant.

Mais pourquoi nous avertit-on de lui adresser nos vœux au ciel, puisqu'il remplit l'univers, et qu'il est toujours présent au milieu de nous ? *Qui es in cælis*. C'est, mes frères, parce que c'est là qu'est le trône de sa gloire et le séjour de sa magnificence, où il semble habiter plus particulièrement, en ce qu'il y manifeste davantage sa présence et ses grandeurs ; c'est parce qu'en priant, notre cœur doit s'élever au-dessus de la terre, et porter ses regards, ses affections, ses désirs, vers le ciel où il règne, et où nous aspirons.

Or, le premier objet de la piété chrétienne et de ses désirs doit être que *le nom du Seigneur soit sanctifié* ; c'est-à-dire, que le vrai Dieu soit connu, adoré, béni, honoré, servi, glorifié en nous et par nous, dans son Eglise et par toute la terre : *Sanctificetur nomen tuum*. Il est fort juste en effet que les intérêts de Dieu aient d'abord la préférence sur les nôtres ; et s'il voit en nous ce zèle prédominant pour l'honneur et l'exaltation de son saint nom, un sentiment si noble, si élevé, si religieux, ne pourra manquer d'être un puissant motif pour le rendre attentif et favorable aux vœux que nous formerons ensuite pour nous-mêmes. Cependant, mes frères, loin d'être animés dans la prière de ce beau zèle pour Dieu, pour sa religion, pour son culte, y pensons-nous seulement, et méritons-nous qu'il s'intéresse lui-même à notre bonheur, tandis que nous nous intéressons si peu à sa gloire ?

Adveniat regnum tuum : « Que votre règne arrive. » Peut-être n'avez-vous jamais bien compris, mes frères, le sens de ces belles paroles, que vous dites néanmoins si souvent. En voici l'interprétation selon saint Jérôme :

Demander à Dieu *que son règne arrive*, c'est désirer que sa loi, que son culte, que sa religion règnent sur la terre à la place de l'idolâtrie, de l'infidélité, de l'hérésie, de l'impiété et du vice.

Demander à Dieu *que son règne arrive*, c'est désirer que sa grâce et son amour règnent en nous et sur nous, sur notre esprit et sur notre cœur, sur nos sentiments,

sur nos mœurs, sur notre conduite, sur nos œuvres, sur nos vertus.

Demander à Dieu *que son règne arrive*, c'est désirer qu'il nous fasse part de son royaume céleste au temps marqué par sa Providence ; parce que c'est alors qu'effectivement son règne dans le ciel arrivera pour nous, lorsqu'il nous en rendra participants, en nous y faisant régner avec lui.

Cherchons donc d'abord *le royaume de Dieu et sa justice*, comme nous l'enseigne l'Evangile ; et après cela les autres biens ne nous seront point refusés. (*Matth.*, VI, 33.) C'est en effet ce sentiment vertueux d'une âme saintement éprise du désir des biens spirituels, et sensible aux intérêts de Dieu et de sa religion, qui dispose son cœur paternel à la combler elle-même de ses bienfaits, qui attire sur elle dans la prière les regards de Dieu et ses complaisances, ses lumières, ses consolations, ses faveurs : Parce que vous êtes un homme de désir, et de sollicitude sur l'héritage du vrai Dieu et sur la cité sainte, disait l'Ange du Seigneur au prophète Daniel, en oraison à Babylone (*Dan.*, IX, 23) ; je suis venu du ciel vous favoriser de ses révélations, et vous apprendre les secrets importants de l'Eternel.

Fiat voluntas tua sicut in celo et in terra : « Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel. » Voilà encore une disposition d'esprit et de cœur qui ne peut qu'être bien agréable à Dieu, et bien salutaire au chrétien ; or nous lui demandons ici trois choses :

Premièrement, nous désirons que ses desseins s'accomplissent sur la terre dans les événements généraux du monde, et dans les événements particuliers qui nous concernent avec acquiescement et soumission à sa sainte volonté, avec un consentement intérieur et sincère à tout ce qu'il lui plaira faire de nous, et en ordonner pour le bien ou pour le mal, pour la prospérité ou pour l'adversité, pour la santé ou pour la maladie, pour la vie ou pour la mort.

Secondement, nous demandons à Dieu la grâce de faire nous-mêmes sa volonté sainte, de la connaître, de lui obéir, d'y conformer en toutes choses notre propre volonté, nos sentiments, nos désirs, nos projets, nos actions, notre conduite.

Troisièmement, nous témoignons à Dieu être tout disposés à l'accomplir, cette divine volonté, et à la faire, s'il se peut, aussi ponctuellement, aussi fervemment sur la terre, que la font dans le ciel ces anges de lumière qui sont toujours prêts à recevoir ses ordres avec joie, et à les exécuter avec fidélité : *Sicut in celo et in terra*.

Mais que dis-je ! et n'est-ce pas plutôt la volonté de Dieu que nous désirons assujettir à la nôtre ? Nous voulons qu'il nous exauce selon nos goûts, selon nos projets, selon nos vues, souvent fort opposées aux siennes. Je sais bien qu'il ne nous est pas défendu de lui dire comme Jésus-Christ : *O mon Père, détournez de moi, s'il est possible, ce calice d'amertume que votre main*

me présente; mais il faut ajouter aussi, à l'exemple du Sauveur, et avec la même sincérité : *cependant, Seigneur, que votre adorable volonté soit accomplie plutôt que la mienne* (Matth., XXVI, 39) : *Fiat voluntas tua.*

Panem nostrum quotidianum da nobis hodie : « *Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour.* »

Ce n'est donc point une prière toute juïdaïque et indigne du chrétien, de demander à Dieu les besoins temporels de la vie présente, puisque la religion nous y invite elle-même; mais en même temps elle veut que ce soit avec une entière dépendance et une modération de désirs exempte de cupidité et d'ambition. Ainsi Jésus-Christ nous exhorte ici à demander au Père céleste, non point l'inutile et le superflu, non point les somptuosités du luxe et les délices de la mollesse, mais purement et simplement le pain nécessaire pour notre subsistance, *panem supersubstantialium*, comme s'explique saint Matthieu (VI, 11), ce qui semble renfermer les autres besoins, les moyens et les secours convenables à notre nourriture, à notre conservation, à notre santé, à notre entretien, à l'éducation et à l'établissement de notre famille, au soutien de notre état, aux charges et aux bienséances de notre condition.

Jésus-Christ nous enseigne de plus à demander et à désirer précisément notre pain, et non pas celui des autres, *panem nostrum*, c'est-à-dire à nous contenter de ce qui nous appartient et de ce que Dieu nous donne, à ne point convoiter le bien d'autrui, à ne le point envier, à ne vouloir en acquérir que par des voies justes et légitimes.

Jésus-Christ nous apprend encore à ne demander expressément que notre pain ou notre subsistance de chaque jour. *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie*, c'est-à-dire à mettre notre confiance aux soins paternels du Seigneur, et à lui témoigner cette confiance chaque jour de notre vie, à ne point accumuler avidement des biens et des richesses pour un avenir incertain, à ne point faire d'amas injustes et préjudiciables à la société par déliance, par inquiétude, par avarice, par trop d'attache à la terre et à ses biens.

Soyons donc toujours contents de la Providence, et gardons-nous d'imiter ces Israélites charnels et murmurateurs, qui se plaignaient si injustement de la manne du désert que Dieu leur envoyait régulièrement chaque jour, et qui fut le pain quotidien des enfants d'Israël pendant leur voyage à la Terre promise, figure de notre pèlerinage en ce monde.

Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris : « *Remettez-nous nos dettes, comme nous les remettons à ceux qui nous sont redevables.* » On voit par l'Évangile de saint Luc, que par ces dettes il faut entendre nos péchés.

Nous prions donc ici le Père céleste de

nous pardonner nos offenses, et nous avons grand intérêt de le mériter; mais, si nous conservons en même temps l'attachement au péché, l'habitude du vice, une disposition intérieure et virtuelle à offenser encore le Seigneur, si nous ne lui présentons pas un cœur contrit, humilié, converti, comment nous accordera-t-il ce pardon?

Je dis plus : s'il voit pour lors en nous un cœur aigri, vindicatif, inexorable pour nos frères; si nous ne lui faisons en ce moment le sacrifice de nos ressentiments; au lieu d'obtenir grâce, ne prononçons-nous pas notre propre condamnation, en demandant qu'on nous pardonne, comme nous pardonnons aux autres? O mon frère, en parlant ainsi au Seigneur, prenez garde de *mentir au Saint-Esprit* (Act., V, 3), et d'être votre propre accensateur auprès de Dieu; craignez qu'il ne vous fasse intérieurement ce juste reproche, qui fut fait à Simon le Magicien : *Votre cœur n'est pas droit devant Dieu, car je vois qu'il est plein d'un fiel amer et esclave de l'iniquité* : « *Cortuum non est rectum coram Deo, in felle amaritudinis et obligatione iniquitatis video te esse.* » (Act., VIII, 21, 23.)

Si cela est, me direz-vous, si je ressens toujours dans mon cœur ulcéré et rebelle l'ascendant de la passion, quelque aigre contre le prochain, ou quelque attache au péché, faudra-t-il donc que je m'abstienne de réciter l'Oraison Dominicale, cette prière quotidienne du chrétien? Non; mais il faudra trembler de vous voir indigne de la prononcer en cet état, et désirer d'en sortir. Soyez pour lors de bonne foi avec Dieu, et ayez du moins l'intention de lui demander qu'il change votre cœur, qu'il le dispose au pardon par une conversion véritable, prompte, efficace, suivie de la réconciliation avec vos ennemis et avec votre Juge.

Et ne vos inducas in tentationem : « *Et ne vous exposez pas à la tentation.* » Jésus-Christ nous fait souvenir ici des pièges, des périls qui nous environnent de toutes parts, et en même temps de notre fragilité, de notre faiblesse, du besoin que nous avons qu'au milieu de tant d'écueils la main de Dieu nous conduise, nous protège et nous défende.

Le Sauveur nous avertit donc de prier le Seigneur qu'il nous préserve des dangers de la tentation, de l'occasion prochaine du péché, de la contagion du siècle, du charme séducteur de nos propres passions, des embûches et des attaques de Satan *qui tourne autour de nous*, dit saint Pierre, *comme un lion rugissant, cherchant à dévorer sa proie.* (I Petr., V, 8.)

Si cependant il plaisait à Dieu de mettre notre fidélité à l'épreuve, et de l'exercer par les tentations involontaires, par les agitations et les troubles intérieurs, il faut avoir intention pour lors de lui demander, ou qu'il nous en délivre, ou qu'il affermisse notre foi, qu'il nous fortifie par sa grâce, qu'il nous rende invulnérables et victorieux de nos ennemis. Souvenons-nous que

c'est par les armes spirituelles de l'oraison, du jeûne et de la parole de Dieu, que Jésus-Christ s'est préparé dans le désert au combat, où il a confondu, repoussé et vaincu le tentateur.

Sed libera nos a malo : « Mais délivrez-nous du mal. » Nous pouvons distinguer ici des maux de différentes espèces.

Le plus grand de tous les maux dans l'ordre moral est le péché : ainsi il faut demander d'abord à Dieu de nous préserver sur toutes choses de l'offenser, de perdre sa grâce, d'encourir son indignation et sa haine.

Le plus grand de tous les maux dans l'ordre physique est la damnation ; prions donc aussi le Seigneur de ne pas permettre que nous ayons le malheur de le perdre et d'en être séparés à jamais, d'être associés pour toujours aux réprouvés et aux démons, de brûler et souffrir éternellement dans l'enfer.

Le plus grand de tous les maux dans l'ordre naturel est, pour le commun des hommes, la perte de la vie présente, et de tous les biens de ce monde avec elle. Ainsi demandons encore à Dieu qu'il nous préserve d'une mort prématurée, subite, imprévue.

Il est enfin dans la vie bien des accidents, des afflictions temporelles et des maux fréquents de toute espèce, dont nous pouvons désirer chrétiennement d'être délivrés : mais demandons-le avec autant de soumission que de confiance, et moins par un sentiment réléchi d'amour-propre que dans un esprit de religion, afin que nous puissions servir le Seigneur notre Dieu avec plus de tranquillité, de douceur, de reconnaissance et d'amour.

Si Dieu voit en nous dans la prière ces sentiments vertueux et chrétiens, ces dispositions religieuses et conformes à ses intentions, espérons pour lors qu'il ne nous abandonnera point dans la tribulation, et qu'il viendra à notre secours. Ainsi Susanne calomniée, Daniel dans la fosse aux lions, et les enfants de la fournaise n'invoqueront pas en vain le souverain Protecteur de l'innocence et de la vertu ; il fut leur Libérateur, et ils devinrent les instruments de sa gloire.

Puissent, mes frères, son secours et sa grâce nous venir aussi du Ciel par le canal de cette excellente oraison que le Seigneur Jésus nous a enseignée, et qui est, comme vous voyez, de toutes les prières ordinaires qui peuvent être d'un usage universel pour les ignorants et les simples aussi bien que pour les spirituels et les savants, la plus étendue et la plus complète dans sa brièveté,

(1) On n'ignore point les savantes Dissertations qui ont été faites sur le sujet de ce discours, et les raisons graves qu'ont eues d'habiles critiques de prétendre que Marie Madeleine n'est point cette fameuse pécheresse dont il est parlé au VII^e chapitre de l'Evangile de saint Luc. Néanmoins, comme l'ancienne tradition du sentiment opposé s'est conservée dans la province de l'auteur, il a

la plus conforme à tous nos besoins dans son objet, la plus judicieuse en elle-même, et la plus efficace dans ses fruits : mais c'est quand elle est bien faite, et dans le même esprit que Jésus-Christ l'a dictée ; car le mérite et la vertu de la prière, comme il l'observait à ses disciples, ne consiste pas dans la multitude et le son des paroles, mais dans leur sens et leur énergie, dans leur rapport à Dieu et à nous-mêmes, dans le recueillement et l'attention de l'esprit, dans l'ardeur des sentiments, dans la vivacité de la foi, dans la ferveur de l'espérance, dans le cri intérieur de l'âme, dans l'expression animée du désir, de la confiance et de l'amour. Que ce soient donc là nos dispositions en récitant cette sainte Oraison Dominicale, du moins par une intention virtuelle, générale, habituelle ; surtout unissons-nous d'un cœur unanime à l'Eglise notre mère, lorsqu'elle en fait retentir le sanctuaire au sacrifice solennel, dont la liturgie présente toujours au trône de l'Eternel cette prière divine consacrée par son Fils.

Qu'elle soit aussi en notre particulier notre prière ordinaire, notre prière quotidienne, notre prière de prédilection et de préférence sur toutes les dévotions arbitraires. Ne nous laissons point de la répéter et de l'offrir à Dieu, puisque notre divin Maître nous fait encore entendre qu'une grande partie de l'efficacité de la prière vient de sa persévérance. C'est ainsi qu'elle sera pour nous une source abondante de grâces et de bénédictions temporelles, spirituelles, éternelles, que je vous souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

V^e HOMÉLIE.

CONVERSION DE MARIE MADELEINE (1).

Remittuntur tibi peccata tua : vade in pace. (Luc., VII, 48, 50.)

Vos péchés vous sont remis : allez en paix.

Quel sujet d'instruction plus intéressant pour la fragilité humaine que la conversion, la pénitence, la réconciliation de cette célèbre pécheresse, dont la grâce a su faire une grande sainte et une de ses plus glorieuses conquêtes ! Je viens donc, mes frères, en proposer l'exemple mémorable aux âmes pécheresses et aux âmes converties, pour la condamnation des unes et pour la consolation des autres : car je vois avec peine qu'on cherche toujours à effrayer le pécheur, et presque jamais à le consoler, à le soutenir, à l'encourager dans les voies de la pénitence.

Au souvenir de cette histoire touchante, quel fonds de morale et de réflexion se pré-

cru, sans préjudice de l'honneur de cette grande sainte et du droit de ses défenseurs, pouvoir se conformer en ce point à l'opinion populaire, comme étant la plus analogue aux idées de son auditoire, sans avoir rien de contraire à la foi, ni au sentiment de plusieurs Pères de l'Eglise, et en particulier du saint Pape Grégoire le Grand dans sa trentième Homélie sur l'Evangile.

sente à l'esprit! L'abus des dons de la nature et le saint usage des dons de la grâce, la séduction et les dangers du monde, les égarements et les faiblesses du cœur humain, ses remords et ses ressources, l'anéantissement des passions inmolées, l'holocauste de la pénitence, l'héroïcité de l'amour divin; en un mot, de grands vices, de grandes grâces et de grandes vertus. Dans cette variété et cette abondance d'idées, attachons-nous, mes frères, à ce qui peut davantage nous édifier et nous instruire: je veux dire à la conduite miséricordieuse de Dieu sur Madeleine, et au retour de Madeleine à son Dieu. Monument admirable de conversion et de miséricorde, qui doit bien confondre le pécheur impénitent, et attendrir le pécheur converti.

Mes frères, je n'ai pas besoin de demander aujourd'hui votre attention; le sujet et votre cœur la solliciteront assez pour moi.

Et ecce mulier, quæ erat in civitate peccatrix: « Une femme pécheresse connue pour telle dans la ville, voilà, mes frères, le premier trait du portrait que l'Evangile nous fait de Madeleine: je vous laisse à penser ce que cela signifie dans une personne de son sexe. C'était, disent les Pères, nue jeune mondaine, distinguée par sa naissance et par son mérite personnel; riche, maîtresse d'elle-même, née avec des passions vives, avec un attrait dominant pour le plaisir, avec un cœur sensible et tendre; douée d'ailleurs d'un esprit cultivé et brillant, d'une humeur enjouée, facile, d'un caractère même de grandeur d'âme et de générosité; capable de nobles sentiments; ornée enfin des grâces piquantes et des traits séduisants, dont la nature sait embellir son sexe, et la fleur de l'âge, dans le sein de l'opulence et de la liberté.

Mais, hélas! funeste liberté, flatteurs agréments plus dangereux encore! A peine commença-t-elle à se sentir et à se connaître, que le monde commença à lui plaire, et qu'elle-même elle chercha à plaire au monde. Déjà l'ambition de paraître et de briller s'empare de ce jeune cœur sans expérience: le goût des modes, l'art des parures fait son étude; et son air immodeste annonce d'avance le naufrage de sa vertu. Vaine idole du monde, elle en recueille avec une secrète complaisance les profanes regards qu'elle semble négliger: elle en goûte avec amour-propre les fades éloges qu'elle affecte de rejeter. Elle cherche à se produire dans les cercles, dans les promenades, dans les cérémonies publiques, et dans le Temple même où elle aime à se montrer; car tels furent toujours le génie et l'attrait des personnes de ce caractère.

Jusqu'ici, mes frères, ce n'est encore qu'à vanité, jeunesse, imprudence, mondanité. Oh! elle prétend bien s'en tenir là; et, si on l'en croit, sa fierté répond de sa sagesse. Abus, illusion: elle est trop mondaine pour être longtemps chaste, et ce cœur mal gardé lui échappera sûrement bientôt. En effet, les plaisirs, la mollesse, les parfums exquis,

les repas délicieux éveillent et soulèvent ses passions naissantes. L'avidité de lecture des livres de galanterie les amuse, les apprivoise, les façonne, pour ainsi dire, au vice. Des compagnies dangereuses, des recherches et des assiduités insinuant, des liaisons délicates, déguisées d'abord sous le nom spécieux d'estime et d'amitié: un commerce empressé de confidences et de sentiments, des louanges flatteuses, des complaisances engageantes, des présents suspects, des entrevues trop fréquentes, des manières trop libres, trop familières, trop immodestes: en un mot, de tendres engagements qui dégénèrent en passion, achèvent sa perversion et sa perte. Car tels furent de tout temps les amorces et les progrès malheureux du péché. C'en est fait, sa raison s'égare, sa fierté se dément, l'honneur l'abandonne, l'innocence meurt dans son cœur, l'impudence monte sur son front, la passion enivre tous ses sens; elle en éprouve, par degrés, toutes les agitations, les folies, les excès, la violence et la tyrannie. Victime du plus honteux esclavage, elle en rougit en secret; elle se flatte de jeter au moins sur ses intrigues le voile du mystère. Autre erreur des amants insensés; sans cesse elle se trahit elle-même. Le désordre éclate, et la malignité publique lui insulte à ses yeux. N'importe: audacieuse dans le vice, elle ne garde plus de mesures; elle se fait un front d'airain contre le mépris des gens de bien, et contre la satire des médisants; elle lève le masque, et c'est désormais l'entretien le scandale de Jérusalem: *Et ecce mulier, quæ erat in civitate peccatrix.*

Quelle peinture, mes frères! Sont-ce là les désordres de la pécheresse de l'Evangile, ou les mœurs de notre siècle, que je viens de tracer ici? Et combien encore aujourd'hui parmi nous de mondaines peut-être aussi dignes qu'elle du titre honteux de pécheresses connues, vrais scandales publics dans toute une ville! *Et ecce mulier, in civitate peccatrix.*

Mais que dis-je? hélas! je me trompe: non, les intrigues de galanterie, les passions même d'éclat ne sont plus maintenant, pour ce qui s'appelle honnêtes gens du siècle, une honte et un désordre. Ah! nos pères étaient bien simples d'en rougir et de se cacher! Aujourd'hui ce n'est plus qu'un jeu: cela est du bel usage, on le voit sans surprise, on en parle avec tranquillité, comme d'un amusement ordinaire du monde; et le vice n'est plus vice que pour le peuple. Voilà cependant, au rapport de l'Evangile, le crime et le désordre de Madeleine; et même bien des docteurs l'ont crue moins coupable encore. Voilà ce qui lui donne l'affreuse réputation de pécheresse scandaleuse dans Jérusalem: *Et ecce mulier, quæ erat in civitate peccatrix.*

O profondeur adorable des conseils de Dieu! Seigneur, comment tout cela s'accorde-t-il avec les grands desseins de prédestination que vous formâtes de toute éternité sur cette infortunée victime du

monde et du péché? Dieu jaloux, faites éclater sur elle la puissance de votre grâce, et hâtez le moment de sa délivrance : il va venir, mes frères. L'auteur même de la grâce est descendu des cieux, et c'est spécialement pour la sauver. Ce Messie tant annoncé paraît dans la Judée avec la plénitude de la puissance et l'éclat des prodiges. Quel spectacle, ou plutôt quel mystère pour Israël étonné! Est-ce un homme? est-ce un Dieu? Quel air de douceur et de majesté tout ensemble! Quel caractère de divinité dans une simplicité apparente! Les oracles coulent de ses lèvres, les prodiges sont en sa main, les aveugles éclairés, les paralytiques guéris, les morts ressuscités, le suivent et l'accompagnent, comme autant de miracles animés et vivants. Les peuples qui l'admirent et l'exaltent, accourent en foule pour le voir et l'entendre.

Je ne sais par quelle occasion imprévue, dit saint Grégoire, ou plutôt par quelle heureuse disposition de la Providence, Madeleine eut aussi ce bonheur. Le Sauveur du monde qui, de toute éternité, l'avait vue prédestinée dans les décrets de sa sagesse, aussitôt la reconnut, la distingua, et jeta sur elle cet œil de discernement et de miséricorde qui fait les élus : on croit même que ce fut particulièrement pour elle qu'il prononça ces paraboles si touchantes de l'enfant prodigue et du bon pasteur. Madeleine ne put s'y méconnaître. Ah! les traits de la grâce étaient trop vifs, trop perçants, pour n'en pas sentir l'atteinte. Elle en fut attendrie, pénétrée jusqu'au fond du cœur. L'éclat des prodiges de ce Dieu Sauveur l'avait déjà saisie d'étonnement et d'admiration : les grâces de sa parole, jointes aux charmes de sa personne, gagnèrent bientôt toute sa confiance. Mais surtout l'excès de sa bonté pour les pécheurs la charma, l'enleva. Oh! que la grâce trouve de ressource dans un bon cœur, dans un cœur sensible et bien fait! Que celui qui a formé nos cœurs sait bien les manier; et qu'il a d'empire sur eux quand il lui plaît d'en faire la conquête!

Quel changement tout à coup dans cette âme éprise d'un nouvel attrait, agitée par les remords, et poursuivie par la grâce! Tout lui déplait : le grand monde l'importune; elle se tient dans la retraite pour réfléchir et soupirer en liberté. Ah! c'est là que la lumière d'en haut agissant toujours vivement sur son cœur, elle envisage d'un œil bien différent l'état déplorable d'une âme mondaine. Cet amour réfléchi d'elle-même, cette orgueilleuse complaisance dans sa beauté, cette foule d'adorateurs, ce tribut recherché de profanes hommages qui la flattaient; tout cela lui paraît maintenant une vanité insensée, et une sorte d'idolâtrie. Ce luxe immodeste, cette molle sensualité, ces amusements mondains qu'elle regardait comme le privilège de son âge, de sa condition, de son sexe; tout cela lui paraît maintenant une vie toute païenne, une vraie apostasie de la religion. Ces sentiments

passionnés, ces libertés indécentes, ces tendres attachements autrefois si chers à son cœur, tous ces mystères d'iniquité lui paraissent maintenant des crimes, des abominations. Elle conçoit que son Dieu ne l'avait ornée de tant de dons que pour la rendre plus aimable à ses yeux; et comme elle avait le cœur excellent, elle n'en sent que plus vivement toute l'indignité de son ingratitude et de sa révolte. Apprend-elle qu'un Pharisien distingué a le bonheur de recevoir dans sa maison le Seigneur Jésus, à ce nom intéressant toute sa foi se ranime; et cette occasion lui rappelle tout ce qu'elle a vu, tout ce qu'elle a entendu, tout ce qu'elle a senti. Oui, dit-elle, en versant des larmes, je n'en puis douter : il est ce Sauveur promis, et moi je suis perdue; il est ce bon Pasteur, et moi je suis la brebis égarée. Ah! sûrement c'est à moi qu'il en voulait : il est ce bon père, ce père si tendre, si indulgent, et moi je suis l'enfant prodigue.

Surgam, ibo ad Patrem. (Luc., XV, 18.)

Animée d'un saint transport, elle se lève, elle court où la grâce l'entraîne. Elle entre dans la salle du festin, l'air abattu, négligé, les cheveux épars, les yeux baissés, la confusion et la rougeur sur le front; et c'est là que le Seigneur Jésus, par une grâce puissante, achève de changer dans son cœur l'amour profane en un amour pur et saint, en un amour héroïque et pénitent, qui va nous édifier dans sa conversion, plus qu'elle n'avait scandalisé dans son désordre. Amour pénitent de Madeleine, amour éclatant, déclaré : c'est en public, en pleine assemblée : *In domo Pharisæi*. Amour humble, respectueux, soumis : elle se place, elle se tient humiliée aux pieds de son Dieu : *Secus pedes ejus*. Amour timide, réservé, modeste : elle n'ose ouvrir la bouche, ni lever les yeux, ses larmes seulement parlent pour elle : *Lacrymis*. Amour sensible et affectueux : elle embrasse les pieds du Sauveur avec un tendre et saint respect : *Osculabatur pedes ejus*. Amour généreux, libéral : elle les embaume d'un parfum précieux : *Unguento ungebatur*. Amour attendri, désolé : elle les arrose d'un torrent de larmes. *Lacrymis capit rigare*. Amour empressé, officieux : elle les essuie avec sa chevelure : *Capillis capitis sui tergebatur*. Amour constant, persévérant : ses pleurs, ses soupirs, ses témoignages de piété et d'affection ne cessent point : *Non cessavit*.

C'est ainsi, mes frères, que, dans les vraies conversions, les dépouilles mêmes du siècle servent de trophées à la grâce, et de victime à la pénitence. Oui, dit saint Augustin, je me figure Madeleine aux pieds de Jésus-Christ, comme une brillante idole du monde changée en victime et consacrée au vrai Dieu. Ces parfums recherchés et exquis qu'elle prodiguait au luxe, à la volupté, cette chevelure mondaine tant de fois parée par les mains de la vanité, ces yeux, autrefois animés d'un feu si dangereux, mainte-

nant éteints, purifiés dans les larmes, ces larmes tant de fois prostituées aux tendres regrets ou aux transports jaloux et aux dépits : tout en elle sert de matière à la pénitence, et d'instrument de l'amour divin. Oh ! qui pourrait dévoiler ici le mystère de son cœur ? Quels sentiments confus de respect, d'admiration, de confiance, de contrition, de tendresse, de reconnaissance ! Vous seul, ô mon Sauveur, vous seul qui en étiez l'auteur, pouviez en connaître tout le prix et nous l'apprendre : *Propter quod dico tibi : Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multum.*

Quel spectacle touchant, mes frères ! mais en même temps quelle démarche d'éclat aux yeux du monde malin et critique, surtout dans la conjoncture d'un festin ! Le téméraire Pharisien s'en scandalisa d'abord : il regardait cette femme avec étonnement, la méprisant et la condamnant dans son cœur. Mais que vos jugements, ô mon Dieu, sont différents de ceux des hommes ; et qu'il est bien plus avantageux au pécheur, qui veut se convertir, de tomber entre vos mains ! *Simon, dit Jésus au Pharisien, un créancier avait deux débiteurs, dont l'un se trouvait redevable de cinq cents deniers d'argent, et l'autre de cinquante seulement. Etant tous deux dans l'impuissance de payer, il leur remit libéralement à chacun leur dette. Lequel des deux pensez-vous en avoir conçu pour leur bienfaiteur une reconnaissance plus vive et un attachement plus tendre ? C'est sans doute, répondit le Pharisien, celui auquel on a remis davantage. Vous avez raison, reprit le Sauveur : Voyez-vous cette femme pécheresse ? La grandeur même de son péché est la mesure de mes miséricordes sur elle ; et la grandeur de ma miséricorde, celle de son amour pour moi. Sachez donc que son amour pénitent est à mes yeux d'un plus grand prix que toute votre vertu apparente et votre justice imparfaite, dont je n'ai pas reçu aujourd'hui autant de témoignages de respect et d'affection.* Alors, faisant lui-même l'éloge de Madeleine, il relève avec une espèce de complaisance et d'affectation jusqu'aux moindres circonstances de sa pénitence et de son amour : après quoi, se tournant vers elle avec un air de majesté plein de grâce et de douceur : *Vos péchés, lui dit-il, vous sont remis ; votre foi vous a sauvée : allez en paix.*

O vertu efficace, effet merveilleux des larmes de la pénitence, de la grâce de l'absolution ! Madeleine est entièrement affranchie de l'esclavage du démon et du péché. Son âme purifiée recouvre sa première innocence, et ses pleurs ont pour elle la vertu du baptême, dit saint Léon (1), elle reçoit de la bouche de son Dieu l'assurance du pardon la plus positive, la plus certaine ; et la rémission de ses péchés devient même pour elle un article de foi, un calme ravissant : une paix délicieuse succède dans son cœur au trouble, à la honte, aux remords ; et si

elle pleure encore, ce sont des larmes de reconnaissance et d'amour plus douces, plus satisfaisantes mille fois que tous les faux plaisirs du monde.

Ce récit touchant nous attendrit, mes frères ; mais nous convertira-t-il ? nous qui aimons peut-être les vices de Madeleine, en admirant sa pénitence ; nous qui fuyons, en esclaves craintifs, cette grâce de conversion, qui nous poursuit et nous presse depuis si longtemps. O âme pécheresse ! quelle excuse, quel prétexte pourrez-vous maintenant lui opposer ? Quoi ! la faiblesse du cœur humain, le penchant de la nature corrompue, le feu de l'âge, la force des habitudes, la tyrannie du respect humain, les engagements et les dangers du monde ? *Vides hanc mulierem ?* Considérez Madeleine pénitente : qu'avez-vous à répondre à cela ? Avez-vous des liens plus forts à rompre, des obstacles plus rebutants à surmonter, des sacrifices plus sensibles à faire ? Mais, me dites-vous, que Dieu change donc aussi mon cœur : pourquoi le faisait-il si sensible et si tendre ? Ingrat : pourquoi ? C'était pour l'aimer. Oh ! sans doute le Créateur a eu tort de vous faire un bon cœur ; et ce bon cœur n'était donc pas fait pour lui : comme s'il n'était point assez aimable ni assez grand pour mériter votre amour ! Sans doute vous avez raison de lui préférer une inclination basse, un attachement indigne, une passion infâme qui vous tyrannise et qui vous déshonore. Sans doute une idole de chair et de terre colorée, qui tombera bientôt en pourriture, est une divinité bien plus digne de vous, et qui mérite bien que vous lui sacrifiiez votre Dieu, votre conscience, votre honneur, vos biens, votre santé, votre repos, votre âme, votre éternité !

O créature infidèle ! le Seigneur ne vous avait-il donc mise au monde que pour le faire repentir de vous avoir créée ? N'avait-il gravé en vous les traits de la divinité, que pour faire rougir son image des vices honteux de votre cœur ? Ne vous avait-il régénérée et lavée dans le sang d'un Dieu Sauveur, que pour flétrir et souiller cette robe d'innocence de tant d'impuretés ? En un mot, ne vous a-t-il pas fait assez de bien, et n'était-il pas un assez grand bien lui-même, pour mériter votre cœur par préférence à d'indignes créatures ? Eh bien ! si ce n'est point assez ; par un nouveau trait de sa miséricorde, et pour la dernière fois peut-être, il vous offre encore, aussi bien qu'à Madeleine, sa grâce, sa faveur, ses bienfaits si vous voulez sincèrement lui faire un sacrifice, mais un sacrifice entier, prompt, généreux, de ce cœur ingrat, depuis trop longtemps esclave de Satan et du péché, et peut-être déjà le rebut du monde. Il vous promet encore des secours abondants et des consolations, même dans la pratique de la pénitence et de la croix. Que dis-je ? si vous savez, comme Madeleine, la mériter par la ferveur de votre amour, il

(1) « Felices lacrymæ, quæ virtutem habere baptimatis. »

vous assure encore, aussi bien qu'à elle, une place distinguée dans son cœur et dans son royaume, suivant ce qui est écrit dans l'Évangile (*Matth.*, XXI, 31), qu'il y aura des publicains convertis, et des femmes de mauvaise vie, qui précéderont dans le royaume des cieux les zélés même de la loi.

En effet, mes frères, parmi les disciples bien-aimés du Sauveur, nous n'en voyons dans l'Évangile aucune plus comblée de grâces et de faveurs que Marie Madeleine après sa conversion. Non, ne craignez point que son Dieu lui reproche jamais ses infidélités et ses faiblesses passées : il ne verra plus désormais dans cette péchresse reconciliée, qu'une esclave affranchie pour être couronnée; qu'une épouse vertueuse et fidèle, l'objet de ses complaisances et de ses bontés les plus marquées : comme saint Jean est parmi les apôtres l'ami de l'Époux, le disciple favori; ainsi Madeleine sera, parmi les femmes fidèles de l'Évangile, la disciple chérie et privilégiée. On voit en diverses rencontres que le Sauveur du monde la protège, la distingue avec une sorte d'affection et de préférence. Il prend en main ses intérêts et sa défense, tantôt contre sa propre sœur, tantôt contre Simon le Pharisien, tantôt contre ses apôtres mêmes. Si Madeleine a fait du séjour de Béthanie le lieu de sa retraite et de sa pénitence, cet asile de la piété, ce sanctuaire de la vertu en devient plus agréable au Sauveur. Il se plaît à l'honorer de sa présence et de sa visite. Marthe s'empresse, s'agite, donne ses ordres avec inquiétude, pour recevoir son divin Maître avec distinction; mais sa sœur, plus heureuse, reste en extase aux pieds du Sauveur; voilà sa place et son partage! *La meilleure part est pour elle.* (*Luc.*, X, 42.) O prédilection glorieuse! Esprits célestes, anges du Très-Haut, n'en soyez point jaloux, et voyez-le avec admiration. Ce grand Dieu, devant qui les princesses et les rois ne sont que poussière, converse familièrement avec son humble servante, et lui parle à cœur ouvert. Ce souverain Maître, qui préside à toute la nature, et qui est descendu des cieux pour venir sauver toute la terre, semble dans ces moments oublier pour elle seule le reste du monde. Oh! que de grâces et de lumières lui sont conférées! Que de mystères lui sont dévoilés! Quel doux ravissement la transporte et l'élève au-dessus d'elle-même! Est-elle encore sur la terre, ou déjà dans les cieux?

Non-seulement Jésus-Christ favorise ainsi Madeleine convertie de sa plus intime familiarité; mais encore c'est à sa considération qu'il opère l'un de ses plus éclatants miracles. Son frère Lazare est depuis quatre jours dans le tombeau : Vous l'aimez, Seigneur, ses vertueuses sœurs vous sont chères, les oublierez-vous dans leur affliction? Non, mes frères, il vient lui-même les consoler : quelle bonté dans un Dieu! Alors Madeleine accourt au-devant de son divin

Maître avec un trouble empressé. Elle se jette à ses pieds dans l'appareil lugubre du deuil et de la douleur; et, par ses tendres plaintes, sa désolation et ses pleurs, elle semble lui demander la résurrection de son frère. C'est ainsi qu'autrefois on s'aimait sincèrement dans les familles. Hélas! on ne s'y regrette plus si tendrement, et peu d'héritiers désireraient aujourd'hui de pareils miracles. *Jesus ergo ut vidit eam plorantem infremuit spiritu, et turbavit seipsum.* (*Joan.*, XI, 33.) A la vue des larmes de Madeleine, Jésus lui-même s'attendrit; un frémissement intérieur le saisit, un trouble sensible paraît sur son visage ému, et les pleurs tombent de ses yeux : voyez comme il aimait le frère et la sœur : *Ecce quomodo amabat.* Cependant on s'avance vers le tombeau : Tremblez, mort inexorable, voici votre vainqueur; Judée incrédule, soyez témoin; et vous, sainte amante, que l'attente du prodige suspende vos soupirs et votre admiration! Quel étonnement pour elle, lorsqu'en effet le Sauveur fait lever la pierre du sépulcre; et quelle horreur lorsqu'elle voit ce cadavre inanimé et infect! Alors Jésus élève vers le ciel ses yeux animés d'un feu divin. Il appelle Lazare par un grand cri; et Lazare, du sein de la terre, entend sa voix : il obéit, il se lève; on le dégage de ses liens, il vient adorer son Libérateur; et Jésus l'ayant reçu avec bonté, le rend aux tendres embrassements de sa sœur éplorée, trop agréable aux yeux de son Dieu pour n'être pas toute-puissante sur son cœur. Non, son cœur ne pouvait rien refuser à Madeleine, fût-ce un miracle des plus insignes.

Ce n'est pas moi, mes frères, qui lui attribue cette gloire par un trait d'éloquence; c'est l'Église catholique qui lui en fait honneur dans sa liturgie, et qui semble en prendre Jésus-Christ même à témoin : *Cujus precibus exoratus quatrIduanum fratrem Lazarum vivum resuscitasti.* (*Orat. Eccles.*)

Enfin la mort et l'immortalité même ne feront point oublier au Sauveur cette âme pénitente toujours chère à son cœur; s'il souffre sur la croix, ses regards mourants s'arrêtent encore sur Madeleine; s'il ressuscite glorieux, triomphant, ce n'est point à Jean, son disciple bien-aimé, qu'il apparaît d'abord dans l'état de sa gloire nouvelle; ce n'est pas même à Pierre, le chef de son Église; c'est à Madeleine. Il envoie ses anges pour arrêter ses larmes : que dis-je? lui-même s'empresse de venir la consoler. Il la choisit pour annoncer sa résurrection à Jérusalem, et pour être l'Apôtre des apôtres même. S'il monte au ciel, il veut que Madeleine soit témoin de son triomphe et de sa gloire; s'il envoie le divin Paraclet sur la terre, Madeleine, associée à tout ce qu'il y a de plus auguste et de plus saint dans l'Église naissante, reçoit avec eux les dons précieux de l'Esprit-Saint, et la perfection de la charité.

Enfin, par une prédiction expresse de Jésus-Christ faite pour elle seule, la bonne

odeur de sa piété généreuse se répandra par tout le monde avec la prédication de l'Évangile ; et cette gloire anticipée n'est encore qu'une ombre de celle qui lui est réservée dans les cieux. En est-ce assez, mes frères, et les miséricordes de notre Dieu pouvaient-elles éclater sur cette fameuse pécheresse d'une manière plus glorieuse pour elle, et plus touchante pour nous ?

Je dis, plus touchante pour nous ; car voilà, si nous sommes vraiment convertis nous-mêmes, ce qui doit bien nous consoler et nous affermir dans l'espérance chrétienne, quelque grands pécheurs que nous ayons pu être. O vous donc, qui avez lavé vos impuretés dans vos pleurs et dans le sang de Jésus-Christ ; vous en qui la grâce du Rédempteur a substitué aux passions du péché les vertus sincères de la piété et de la religion ; âme pénitente, pourquoi toujours ces inquiétudes vives, ces terreurs, ces craintes excessives des jugements de Dieu ? Pourquoi ces serments de cœur qui glaçant votre amour pour lui ; ces cris douloureux qui s'élèvent vers lui du fond de votre conscience, et qui vous font dire quelquefois, avec un trouble mêlé d'amertume et de défiance : Ah ! Seigneur, ne vous souvenez point des égarements de ma jeunesse insensée ; oubliez, mon Dieu, ces jours malheureux de faiblesse et de fragilité, ces années d'aveuglement et de passion criminelle, dont le souvenir désolant me fait frémir ! Grand Dieu, ne me les reprochez point dans votre colère. Quoi donc ! incrédule, vous vous déliez de sa miséricorde, de ses promesses ; êtes-vous donc plus coupable que Madeleine ? eussiez-vous été, comme elle, un scandale public, pourquoi Jésus-Christ serait-il plus inexorable pour vous, si vous êtes pareillement converti ? N'est-il pas aussi votre Sauveur, votre Père ? Ah ! si le Seigneur voulait en effet vous perdre, pourquoi tous ces soins et toutes ces attentions d'une Providence paternelle sur vous dans le temps même de vos égarements ? Pourquoi vous aurait-il préservé de tant de dangers, et prévenu de tant de grâces malgré vos ingratitude ? Pourquoi, dans certains moments heureux, que vous savez, cette onction intérieure que vous avez quelquefois sentie ; ces attrails, ces consolations, qui étaient pour vous des gages touchants de sa miséricorde et de son amour !

O triste fille de Sion, je n'ai point l'autorité d'Isaïe, ni l'esprit des prophètes ; cependant je puis vous dire aussi de la part de Dieu : *Audivi orationem tuam, et vidi lacrymas tuas.* (IV Reg., XX, 5.) Consolerez-vous, âme pénitente ; j'ai vu couler vos larmes ; j'ai recueilli vos pleurs dans le sein de ma miséricorde. Les soupirs de votre cœur sont montés jusqu'à mon trône, et votre humiliation a trouvé grâce devant moi. Ayez confiance : *Tous vos péchés vous sont remis : allez en paix*, comme Madeleine.

Mais en même temps souvenez-vous de réparer, comme elle, vos désordres passés par une ferveur proportionnée, et surtout

par un ardent amour de Dieu, par un amour pénitent, par un amour reconnaissant, par un amour tendre et généreux, qui vous fasse tout souffrir et tout entreprendre pour lui. Car observez, je vous prie, dans l'exemple de Madeleine, que l'Évangile ne dit pas : *Beaucoup de péchés lui sont remis*, parce qu'elle a beaucoup craint, ni même parce qu'elle a beaucoup pleuré ; mais *parce qu'elle a beaucoup aimé* : et c'est en effet *parce qu'elle a beaucoup aimé*, qu'elle a beaucoup pleuré. Or, mon frère, n'avez-vous pas un cœur aussi bien qu'elle ? Vous est-il si difficile et si dur d'aimer votre Libérateur, votre Souverain bien-aimé, l'infinie perfection et la souveraine beauté ?

Je ne vous demande donc qu'un grand amour de Dieu pour être un grand pénitent, et même pour devenir un grand saint. Aimez beaucoup, comme Madeleine, et pour lors les larmes couleront abondamment de vos yeux, à la vue de vos ingratitude et de ses bontés. Aimez beaucoup, comme Madeleine, et pour lors toutes les anstérités, tous les travaux de la pénitence vous seront faciles, doux et légers. Aimez beaucoup, et pour lors, au lieu de craindre les croix, les humiliations, les souffrances, vous les rechercherez, vous les chérirez. Aimez beaucoup, et pour lors vous aurez un grand zèle pour le service de Dieu, et pour la réparation de sa gloire. Aimez beaucoup, et pour lors, vos infidélités réparées n'empêcheront point qu'il ne vous comble encore de ses grâces, de ses consolations même, et de ses faveurs distinguées. Aimez beaucoup, et pour lors, malgré votre indignité passée, il pourra faire encore de vous un instrument de sa gloire, en vous appelant aux nobles emplois et aux saints ministères. Aimez beaucoup, et pour lors vous serez aux yeux de la religion comme un diamant qui était obscurci, souillé, couvert de crasse et d'ordure, mais qui, ayant été nettoyé de ses taches dans les larmes de la pénitence, et purifié par le feu de la charité, a repris son éclat, son lustre, son mérite, et son rang parmi les choses précieuses de l'univers, et que Dieu même ne trouvera pas indigne d'embellir son céleste sanctuaire, et de briller éternellement dans les splendeurs des saints, où nous conduisent le Père, etc.

VI. HOMÉLIE.

MULTIPLICATION DES PAINS.

Misereor super turbam. (Marc., VIII, 2.)

J'ai compassion de cette multitude.

Qui parle ainsi ? le Sauveur du monde. A qui parle-t-il ? à ses disciples. De qui parle-t-il ? d'un peuple nombreux qui l'avait suivi dans la solitude. Pour qui parle-t-il ? pour tous ceux qui devaient lire son Évangile et y chercher à s'instruire. Écoutez donc notre divin Maître, notre oracle ; entrons dans l'esprit de charité qui l'anime, et étudions dans la multiplication miraculeuse des pains du désert, les attentions de sa bonté, les ressources de sa providence,

les bienfaits de sa libéralité. Comblés de ses dons et témoins de ses merveilles, reconnaissons aujourd'hui avec admiration, dans un de ses plus grands prodiges, ce que Dieu fait encore tous les jours pour le genre humain et pour nous-mêmes.

Le peuple qui suivait Jésus, étant en fort grand nombre, dit notre Evangile, et manquant de la nourriture nécessaire, le Sauveur appela ses disciples et leur dit : J'ai compassion de cette multitude, parce qu'il y a déjà trois jours qu'ils ne me quittent point; ils n'ont pas de provisions ni d'aliments; et si je les renvoie chez eux sans avoir mangé, les forces leur manqueront en chemin, car quelques-uns sont venus de loin. Ses disciples lui répondirent : Dans un lieu désert, comme celui-ci, d'où pourrait-on avoir assez de pain pour les rassasier? Alors il leur demanda combien ils avaient de pains : Sept, lui dirent-ils. Sur cela, il commanda au peuple de s'asseoir sur la terre; ensuite il prit les sept pains, et, rendant grâces, il les rompit, et les donna à ses disciples pour les servir à cette multitude; ils avaient encore quelques petits poissons. Jésus les bénit aussi, et les fit pa cillement distribuer; tout le monde mangea, fut rassasié, et l'on remporta encore sept corbeilles pleines de morceaux qui restèrent : or, le nombre de ceux qui furent participants de ce miracle, était d'environ quatre mille hommes, sans compter les femmes et les enfants. (Marc., VIII, 1-9.) Voilà, mes frères, un événement bien merveilleux, et qui fournit matière à une grande instruction.

Cum turba multa esset, nec haberent quod manducarent. Une nombreuse multitude est avec le Sauveur dans un désert, où il ne trouve pas de quoi leur fournir la nourriture nécessaire. Avouons-le, mes frères, à notre honte,

L'ardeur de ce grand peuple à suivre Jésus-Christ, confond notre tiédeur dans le service de Dieu.

Les sacrifices que fait ce grand peuple pour suivre Jésus-Christ, confondent notre lâcheté dans le service de Dieu.

La persévérance de ce grand peuple à suivre Jésus-Christ, confond notre inconstance dans le service de Dieu.

Je dis d'abord que *l'empressement et l'ardeur de ce grand peuple à suivre Jésus-Christ, confond notre tiédeur dans le service de Dieu.* Ils accourent de toutes parts, des villes et des bourgades, pour voir le Sauveur et l'entendre; il se rassemble autour de lui jusqu'à quatre mille hommes environ, sans compter les enfants et les femmes, dont le nombre était peut-être encore plus grand, puisque le sexe dévot fut toujours celui où il y a plus de curiosité et de croyance au merveilleux; celui où il y a en même temps plus de piété et d'attrait pour les choses de Dieu, et où je pense qu'il y a aussi plus d'élus. Mais nous, qui sommes chrétiens de profession, c'est-à-dire sectateurs déclarés et disciples de Jésus-Christ, témoignons-nous le même empressement, la même ardeur pour le culte de Dieu, pour venir

entendre sa parole, pour participer aux services divins? A la réserve d'un nombre choisi d'adorateurs fidèles que nous voyons avec consolation s'annir à nous dans les saints exercices de la religion, la plupart des autres citoyens, et particulièrement les riches, les mondains, restent endormis dans la négligence, la tiédeur, la mollesse. On est scandalisé de les entendre prétexter sans cesse de mauvaises excuses pour colorer leur indévotion et leur lâcheté à cet égard : en hiver le froid est trop piquant; en été la chaleur abat; cet office est bien long; ce prôneur est ennuyeux et ne finit point; on n'est point placé dans cette église d'une manière assez distinguée; on y est mêlé et confondu devant Dieu avec toutes sortes de gens du commun : assister, comme eux, au sacrifice public; réciter avec eux les louanges du Seigneur aux Vêpres, cela est trop peuple, cela n'est plus, dit-on, d'usage dans le beau monde; c'est-à-dire qu'il n'est plus d'usage dans le beau monde d'être chrétien, de servir Dieu, d'avoir de la foi, de la piété, du zèle pour sa sanctification, pour son salut; mais aussi n'est-il plus guère d'usage dans le beau monde de se sanctifier et de se sauver; ces agréables mondains, ces riches délicats, ces gens de distinction dédaigneraient peut-être encore de se trouver au ciel avec les gens du commun, et l'enfer doit être leur partage avec le riche réprouvé de l'Evangile : *Dives sepultus est in inferno.* (Luc., XV, 22.)

Les sacrifices que fait un grand peuple pour suivre Jésus-Christ jusque dans le désert, confondent encore notre lâcheté dans le service de Dieu. Ils abandonnent leurs maisons, leurs affaires, leurs intérêts, leur repos et les commodités de la vie, pour s'exposer à la fatigue du chemin, aux injures du temps, à la privation de toute retraite, et même de toute nourriture. Que cet exemple fait honte à notre délicatesse, et qu'il nous condamne! nous, qui ne voulons nous gêner ni nous contraindre en rien pour notre salut et pour nos devoirs; nous, à qui rien ne coûte pour nos passions, pour nos plaisirs, ni sujétions, ni peines, ni dépenses, et qui ne savons rien sacrifier pour la religion; nous, qui sommes continuellement les martyrs volontaires du monde, de l'intérêt, de l'ambition, et qui ne pouvons rien souffrir pour Dieu.

Enfin, la persévérance de ce grand peuple à suivre Jésus-Christ, confond notre inconstance dans le service de Dieu. Il y a déjà trois jours qu'ils sont avec lui; ils se trouvent dans un désert, et ils manquent de nourriture : cependant ils ne se plaignent point, ils ne se lassent point d'être avec le Sauveur, ils ne parlent point de le quitter et de s'en retourner. Que dirions-nous, mes frères, si la religion mettait aujourd'hui notre fidélité à de pareilles épreuves? nous, qui avons tant de répugnance et de peine à soutenir quelques jeûnes mitigés; nous, que la mortification évangélique rebute et révolte peut-être; nous, que les obligations

Et les devoirs du christianisme fatiguent, ennuient, découragent. Oh ! que notre foi est donc faible, et notre vertu imparfaite !

Convocatis discipulis, ait illis : Misereor super turbam, quia jam ecce triduo sustinent me, nec habent quod manducent : « Le Sauveur appela ses disciples, et leur dit : J'ai compassion de cette multitude, parce qu'il y a déjà trois jours qu'ils restent avec moi, et ils n'ont pas de quoi manger. » Remarquons en cet endroit :

Les attentions de Dieu sur ses créatures ;

La bonté de Dieu pour ses créatures ;

Les prévoyances de Dieu en faveur de ses créatures.

Attentions de Dieu sur ses créatures. Ce grand peuple semble s'oublier lui-même, et négliger le soin de sa subsistance : mais le Seigneur Jésus y pense pour eux ; il en parle le premier à ses apôtres ; il leur fait observer expressément qu'il y a déjà trois jours qu'ils sont avec lui, et qu'ils manquent de provisions. C'est ainsi, mes frères, que notre Dieu veille sur nous, et qu'il est attentif à nos besoins. Touchante consolation pour l'homme, de savoir que son Créateur s'occupe de lui avec une sorte de sollicitude et de prévenance ! *Dominus sollicitus est mei. (Psal. XXXIX, 18.)*

Bonté de Dieu pour ses créatures. Sans doute que le Sauveur connaissait parmi cette multitude bien des âmes criminelles et indignes de ses bienfaits : cependant il se souvient qu'il est leur père comme Dieu, et qu'en qualité d'homme il est leur frère, il prend donc part à leur position ; il ressent leurs besoins, il s'attendrit même, il est ému de compassion pour eux : *Misereor super turbam.* Oh ! que cette expression est tendre et aimable de la part d'un Dieu ! Mes frères, notre Dieu pense donc à nous, et s'intéresse encore pour nous, tout pécheurs, tout indigènes, tout ingrats que nous sommes. Ah ! que cette pensée doit nous inspirer tout à la fois de confusion et de reconnaissance pour un si bon père !

Prévoyance de Dieu en faveur de ses créatures. Jésus-Christ ne fait pas seulement attention aux besoins présents de ce grand peuple, mais il remarque encore qu'ils doivent s'en retourner ; que quelques-uns d'entre eux sont venus de loin, et que s'il les renvoie sans avoir mangé, les forces leur manqueront dans le chemin : *Et si dimisero eos jejunos, deficiunt in via.* Mes frères, que cette réflexion est propre à vous tranquilliser, et à vous remplir d'une parfaite confiance en la Providence, qui a pourvu d'avance à tout ce qui vous regarde. Oui, avant que vous fussiez au monde, Dieu avait prévu tout ce qui vous serait nécessaire dans le cours de votre vie ; et il avait arrangé, préparé de loin tout ce qu'il faudrait pour votre naissance, pour votre accroissement, pour votre nourriture, pour votre éducation, pour votre établissement, pour votre avancement même, pour votre fortune, pour votre famille ; est-il quelqu'un parmi vous qui ait manqué du nécessaire depuis qu'il

est au monde ? et combien de vous ont eu même jusqu'au superflu ? Or, si vous n'avez pas un mauvais cœur, quels sentiments de confiance en Dieu, de gratitude et d'amour ne doit-il pas concevoir pour un maître si bienfaisant !

Accipiens septem panes, gratias agens, fregit, ... et habebant pisciculos paucos ; et ipsos benedixit, et jussit apponi : « Le Seigneur Jésus prit les sept pains, et rendant grâces, il les rompit ; ... il se trouva aussi quelques petits poissons, qu'il bénit, et il les fit distribuer au peuple : » Trois réflexions se présentent ici à mon esprit :

La frugalité du repas que la toute-puissance de Jésus-Christ prépare à ce grand peuple.

L'exemple que Jésus-Christ nous y donne de faire la bénédiction de la table.

Et l'action de grâces, l'esprit de reconnaissance dont Jésus-Christ nous donna encore l'exemple pour lors.

Frugalité du repas que la toute-puissance de Jésus-Christ prépare à ce grand peuple : il aurait pu faire pleuvoir autour d'eux des caillies et de la manne, comme autrefois dans le désert : cependant il se contente de leur faire présenter du pain et des petits poissons : *Panes et pisciculos.* Exemple de sobriété convenable à la régularité de l'Évangile, et bien propre à contondre nos délicatesses, nos sensualités, nos raffinements, nos somptuosités, nos excès dans les repas.

Autre exemple que Jésus-Christ nous donne encore d'y faire la bénédiction de la table : Ipsos benedixit et jussit apponi. N'est-ce point de là, mes frères, que toutes les personnes de piété, les sociétés religieuses, les familles vraiment chrétiennes ont appris à se faire un devoir et une règle d'invoquer la bénédiction du souverain père de famille, pour sanctifier les aliments, et l'usage qu'on doit en faire selon Dieu et pour la gloire de Dieu, suivant cet avis de l'Apôtre ? *Sic manducatis, sive bibitis, in gloriam Dei facite. (1 Cor., X, 31.)*

L'action de grâces après le repas est pareillement un devoir autorisé par la religion, et fondé sur l'esprit de reconnaissance dont Jésus-Christ nous donna encore l'exemple : Gratias agens. Quoi de plus légitime, en effet, quoi de plus convenable après la table, que cette marque de gratitude religieuse que nous donnons à Dieu, comme auteur et distributeur de tous les biens que nous venons de recevoir de sa main libérale ! N'est-il pas surprenant qu'une si sainte observance se pratique le plus souvent d'une manière si superficielle et si distraite, même parmi les gens de bien : et que parmi les mondains elle soit absolument négligée, oubliée, méprisée par une ingratitude d'autant plus injuste, qu'ils sont plus comblés et plus remplis des dons du Créateur ?

Saturati sunt, et sustulerunt quod superaverat de fragmentis septem sportas : « Toute cette multitude fut abondamment rassasiée ; et des morceaux qui restèrent, on en emporta encore sept corbeilles pleines. » Nous trou-

vons, mes frères, dans ce prodige une figure admirable de trois grandes merveilles qui s'opèrent continuellement dans l'ordre de la nature, dans l'ordre de la Providence, et dans l'ordre de la religion.

Cette multiplication reproductive des pains du désert est une figure du renouvellement et de la multiplication perpétuelle des productions de la terre.

Cette multiplication surabondante des pains du désert est encore une figure des richesses inépuisables de la Providence.

Cette multiplication miraculeuse des pains du désert est même une figure de la divine Eucharistie.

Multiplication reproductive des pains du désert, figure du renouvellement et de la multiplication perpétuelle des productions de la terre. Ce fut sans doute un grand miracle, que celui qui multiplia entre les mains de Jésus-Christ ce peu de pains et de petits poissons bien au delà du centuple, pour suffire à une multitude si nombreuse, pour nourrir et rassasier plusieurs milliers de personnes : *Manducaverunt, et saturati sunt.* Mais le Seigneur est-il moins admirable dans l'ordre naturel du monde, où la terre, toujours fertile par son ordre et par son influence, fournit régulièrement chaque année la nourriture nécessaire à tant de millions d'hommes et d'animaux par toute la terre ? N'est-ce pas encore par les lois immuables de sa volonté et par un effet constant de sa toute-puissance, qu'on la voit tous les ans, cette terre féconde, s'enrichir de nouveau de toutes sortes de biens ; la vaste étendue des plaines se couvrir des moissons dorées ; la fraîcheur des vallons s'orner de verdure et produire les gras pâturages ; les arbres des jardins se charger de fleurs et de fruits ; le penchant des coteaux se couronner de jampres et de raisins ; la cime des hautes montagnes se garnir de forêts et des herbes salutaires à l'homme ? Et ce qui est doublement merveilleux, c'est que toutes ces productions si belles, si variées dans leurs espèces, si charmantes aux yeux, si agréables à l'odorat, si savoureuses au goût, si utiles au genre humain, sortent des entrailles d'une terre grossière, et souvent du sein même de la boue et du fumier ; qu'elles y renaissent, s'y nourrissent, se fortifient, fleurissent, fructifient, mûrissent par des accroissements insensibles, qui les conduisent à leur perfection. Nous le voyons ; et nous en sommes peu frappés, dit saint Augustin, parce que nous y sommes accoutumés : nous les recueillons, et nous en usons comme les animaux, sans reconnaissance, parce que nous en jouissons sans y penser, sans réfléchir.

Multiplication surabondante des pains du désert, figure des richesses inépuisables de la Providence. Après que cette multitude eut été rassasiée, on recueillit les restes, et on en remplit encore plusieurs corbeilles : *Et sustulerunt quod superaverat de fragmentis septem sportas.* Telle est, mes frères, la bienfaisance et la libéralité de notre Dieu,

qui nous donne jusqu'au superflu, qui répand chaque année sur la terre plus de biens qu'il n'en faut à l'homme, et même qu'il n'en consume, malgré ses dissipations et ses excès. J'avoue que le partage en est fort inégal : les uns ont trop en un sens, et les autres pas assez : mais, si cette inégalité devient souvent un abus, elle est d'ailleurs utile dans le monde pour y entretenir la subordination et le travail ; pour tenir le peuple dans la dépendance des grands, et les grands dans la dépendance de Dieu ; pour donner aux pauvres un moyen de se sanctifier par la patience, et aux riches celui de mériter par la charité ; mais si cette répartition des biens de la terre est quelquefois inique et trop disproportionnée, c'est la faute de notre cupidité, de notre injustice, de nos usurpations, et non pas celle du Créateur : mais, si nous supputons encore les richesses immenses de l'univers ; si nous comptons en particulier tous les biens que nous avons reçus de Dieu, pendant le cours de notre vie, pourrions-nous ne pas rendre justice à sa Providence, et ne pas convenir que nous lui avons des obligations innombrables ?

Multiplication miraculeuse des pains du désert, figure de la divine Eucharistie. Remarquez que ce fut une multiplication, une reproduction des mêmes pains, et non pas une création de nouveaux pains : que ce fut réellement et substantiellement le même pain qui fut distribué, rompu et mangé par plusieurs milliers de personnes différentes. Or, c'est ainsi que dans l'Eucharistie qui est aussi un mystère d'actions de grâces, le même pain spirituel et mystique du corps adorable de Jésus-Christ est reproduit et multiplié par sa bénédiction toute-puissante : *Gratias agens, benedixit* : c'est ainsi que le même pain sacré du corps de Jésus-Christ est distribué, reçu et mangé par une infinité de chrétiens. Mes frères, nous n'avons pas de peine à croire que la toute-puissance de l'Homme-Dieu a pu faire et a fait effectivement le premier de ces miracles dans le désert ; pourquoi serions-nous plus opposés à croire la possibilité et la réalité du second qu'il opère pareillement dans la sainte Eucharistie ? Que cette comparaison, qui est juste et sensible, serve donc à contenter notre raison et à fortifier notre foi.

Sentons, mes frères, tout ce que cette édufante réflexion a de sublime et de vrai. Considérons avec un esprit de religion l'excellence des œuvres de Dieu, soit dans l'ordre de la grâce, soit dans celui de la nature. Mais ne soyons point frappés seulement des miracles que sa toute-puissance opère quelquefois au grand étonnement des mortels ; et n'admirons pas moins cet ordre uniforme de Providence, qui sans cesse renouvelle et perpétue à nos yeux les premiers prodiges de la création. Aimons à contempler la face de la terre couverte pour nous chaque année de toutes sortes de biens et d'ornements. Etudions en chrétiens, encore plus qu'en philosophes, les secrets ressorts par lesquels

sa main puissante régit, conserve, anime et féconde cet univers. Glorifions sa sagesse, bénissons sa bonté, publions ses bienfaits, mettons en lui notre confiance et nos complaisances.

Apprenons enfin de Jésus-Christ à lui rendre grâces, et attachons-nous à ce divin Messie, comme le peuple admirateur qui le suivait au désert avec tant d'affection et de constance; afin qu'après avoir été notre conducteur, notre oracle, notre bienfaiteur sur la terre, il soit encore notre rémunérateur et notre couronne dans le ciel; c'est ce que je vous souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

VII^e HOMÉLIE.

TRANSFIGURATION DE JÉSUS-CHRIST.

Jesus transfiguratus est ante eos, et resplenduit facies ejus sicut sol. (Matth., XVII, 2.)

Jésus se transfigura en leur présence, et son visage parut resplendissant comme le soleil.

Mortels, vous aimez le merveilleux : il vous faut de grandes images pour élever vos idées, et des objets éclatants pour fixer votre admiration : l'abjection au contraire semble resserrer votre esprit, elle répugne à votre cœur; et les humiliations du Messie, ses opprobres, ses souffrances, son supplice étonnent quelquefois votre raison, et la rebutent peut-être. Venez au Thabor, et apprenez-y à le connaître; c'est là qu'il va lever d'avance le voile qui couvre en sa personne les splendeurs de la Divinité, sous les ombres de notre humanité; c'est là, que du sein d'une nuée lumineuse, l'oracle du ciel va vous manifester sa céleste origine, et sa mission pour instruire en maître, pour commander en législateur, pour agir en Dieu. Mes frères, ce brillant appareil de gloire et de grandeur portera sans doute en votre âme des traits de lumière bien propres à fortifier votre foi, et à la préserver du scandale que prend quelquefois l'orgueil humain du triste et humble mystère de sa croix, que je dois bientôt vous annoncer. Transportons-nous donc en esprit sur cette célèbre montagne du Thabor; et disons aujourd'hui, comme autrefois Moïse, à la vue du buisson ardent sur le mont Horeb : *J'irai et je verrai ce que c'est que cette grande vision* : « *Vadam et videbo visionem hanc magnam.* » (Exod., III, 3.)

Quelques jours après que Jésus-Christ eut prédit ouvertement à ses apôtres les souffrances et le supplice de sa passion, il prit avec lui, dit l'Evangile, trois d'entre eux, Pierre, Jacques et Jean, et il les conduisit à l'écart sur une haute montagne. Là, comme il était en oraison, tout à coup il se transfigura; en sorte que son visage était resplendissant comme le soleil, et ses vêtements devinrent blancs comme de la neige. En même temps Moïse et Elie vinrent s'entretenir avec lui du mystère de sa passion, qui devait s'accomplir à Jérusalem, et ils paraissaient avec leurs caractères distinctifs dans un état de gloire et de majesté. Alors Pierre, transporté

d'un si beau spectacle, s'écria tout hors de lui-même : Seigneur, que nous sommes bien ici ! établissons-y notre demeure; cependant les deux prophètes disparurent. Une nuée brillante vint couvrir la sainte montagne, et il en sortit une voix céleste, qui fit entendre cet oracle : C'est là mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes plus chères complaisances; écoutez-le. A ces paroles, les trois apôtres saisis de frayeur tombèrent le visage contre terre; mais Jésus s'approchant d'eux, les fit relever, en leur disant avec bonté : Ne craignez point; et levant les yeux, ils ne virent plus que lui seul dans son état ordinaire. (Matth., XVII, 1-8.)

Admirable monument de l'histoire sacrée, dont toutes les circonstances méritent attention.

Post dies sex assumit Jesus Petrum et Jacobum et Joannem, et ducit illos in montem excelsum seorsum, et transfiguratus est ante eos : « Six jours après la prédiction de sa mort, Jésus prit avec lui Pierre, Jacques et Jean : il les mena à l'écart sur une haute montagne, et il fut transfiguré en leur présence. »

Cette transfiguration du Thabor a donc une liaison particulière avec un autre événement de la vie du Sauveur, qui, quelques jours auparavant, avait dit ouvertement à ses disciples : *Il faut que j'aille à Jérusalem, que j'y sois exposé à de grands outrages et mis à mort.* (Matth., XVI, 21.) Ce discours avait révolté les sentiments trop humains du premier des apôtres, qui avait pour son divin Maître un amour vif, un zèle ardent, mais quelquefois déplacé, et qui lui attira une sévère réprimande. C'était un bon pécheur, sans lettres et sans art; prenant les choses avec chaleur quand il aimait, et naturellement prompt, impétueux, se livrant facilement à ses saillies. Étonné d'entendre Jésus-Christ annoncer en sa présence qu'une mort tragique et pleine d'opprobres doit achever son sacrifice à Jérusalem, il est blessé de cette dure prédiction; il n'entend pas qu'il en soit ainsi, ni que son digne Maître puisse être traité si indignement; il prend feu et paraît s'en offenser, jusqu'à oser lui en faire une espèce de reproche indiscret. Mais Jésus, qui comprenait mieux que lui combien cette affection trop naturelle pour sa personne, quoique partant d'un bon principe, était opposée au vrai bien et au plan de sa religion; Jésus, qui savait combien cette répugnance au mystère de sa croix était contraire à l'objet principal de sa mission, à la gloire de son Père et au salut du genre humain; Jésus, qui prévoyait combien cette liberté téméraire et cette façon de penser pourraient influer sur ses autres disciples si elle n'était réprimée, le reprit avec force, et lui dit avec sévérité : *Eloignez-vous de moi, Satan, vous m'êtes un sujet de scandale, parce que vous parlez et jugez comme un homme charnel, dont le cœur terrestre n'a point le goût des choses de Dieu.* (Ibid., 23.)

Cependant le Sauveur, qui connaissait le

fond de ce bon cœur, qui y discernait un véritable amour pour lui, qui n'y voyait après tout que de l'imperfection et de l'ignorance, avec un zèle sincère; Jésus, à l'occasion même de cette ignorance erronée, qu'il faut éclairer, qu'il faut redresser, projette de lui faire une de ses plus insignes faveurs, en dévoilant à ses yeux l'éclat de sa divinité, pour le prémunir d'avance contre le scandale de sa croix, et pour lui faire comprendre que s'il souffre, que s'il meurt un jour, ce ne sera point par faiblesse, par impuissance, mais par des desseins supérieurs.

C'est ainsi, mes frères, que la condescendance de notre Dieu sait distinguer dans ses serviteurs, dans ses ministres, les fautes de tempérament de celles qui sont réfléchies. Ainsi quelquefois se trouve-t-il encore parmi eux des caractères vifs, brusques, faciles à s'enflammer, dominés par la bile et par l'humeur : mais ils ont d'ailleurs du mérite et de bonnes qualités; mais ils ont du zèle pour Dieu et pour le bien; mais c'est moins le cœur qui pèche en eux que le premier mouvement : néanmoins le Seigneur permet qu'ils en fassent pénitence, en ce monde comme saint Pierre, par les mortifications et les chagrins qu'ils essuient, par le trouble et les combats intérieurs qu'ils éprouvent, par la confusion et la peine qu'ils en ressentent : mais en même temps ce Dieu indulgent pour nos imperfections, les aime comme il en est aimé. Souvent même il les relève et les encourage, comme le prince de ses apôtres, par des consolations, par des succès, par quelque consolation honorable et satisfaisante; il les emploie à son service, et en tire sa gloire, qu'il fait rejaillir sur eux-mêmes, comme sur saint Pierre au Thabor. Qu'ils ne se découragent donc pas; et, en apprenant à devenir humbles, à se réformer, à se perfectionner, qu'ils continuent à servir Dieu, l'Eglise et la religion avec un redoublement de zèle et de confiance.

Et facta est, dum oraret, species ejus altera: resplenduit facies ejus sicut sol, vestimenta autem ejus facta sunt alba sicut nix: « Tandis que Jésus-Christ était en oraison, son visage changea de forme: il parut resplendissant comme le soleil, et ses vêtements devinrent blancs comme la neige. »

C'était assez la coutume du Sauveur, après avoir travaillé le jour à l'instruction des peuples, de se retirer le soir dans quelque lieu solitaire ou sur quelque montagne pour y passer une partie de la nuit en oraison. Or, tandis qu'il est ainsi en prière sur le Thabor dans la plus intime communication avec le ciel et la plus ardente ferveur, tout à coup son humanité sacrée se transforme par une subite impression de sa toute-puissance et par une manifestation sensible de sa divinité. Son auguste front est radieux comme l'astre du jour, et il en rejaillit sur son vêtement même un éclat éblouissant, comme la blancheur de la neige. Une brillante nuée, qui couvre la sainte montagne, semble former pour lui et ses disciples un

pavillon de lumière, un tabernacle resplendissant; et les trois apôtres, témoins, admirateurs de ce grand spectacle, en sont dans un ravissement indicible. Belle image de la gloire, de la splendeur et de la félicité du ciel! Ah! si ce passager écoulement de l'essence lumineuse de la Divinité fut quelque chose de si admirable, de si ravissant, qu'est-ce donc que le théâtre même de sa magnificence et le trône de sa gloire! Si saint Pierre en fut extasié et transporté d'une joie inexprimable, qu'est-ce donc que ce torrent de délices qui rassasie les bienheureux dans la cité des saints! Aveugles que nous sommes! pourquoi notre cœur, presque toujours penché vers la terre, a-t-il tant de peine à élever ses regards, ses désirs, ses efforts vers le bonheur suprême que le souverain rémunérateur nous cache en cette vie, et nous prépare pour l'autre; qui doit être l'objet de nos vœux, le terme de nos travaux, le prix de nos bonnes œuvres, la récompense de nos vertus, la conquête et la couronne immortelle des vainqueurs dans la lutte des tentations et dans la carrière du salut? *Vincenti dabo edere de ligno vite, quod est in paradiso Dei.* (Apoc., II, 7.)

Et ecce apparuerunt illis Moises et Elias cum eo loquentes: « Ils virent Moïse et Elie conversant avec Jésus. »

Moïse fut, comme vous savez, le grand législateur d'Israël, l'homme de la droite du Très-Haut, et l'instrument de ses prodiges. Elie fut l'un de ses plus grands prophètes, illustré par d'éclatants miracles, et enlevé au ciel sur un char de feu. Voici donc l'alliance de l'Ancien et du Nouveau Testament. La loi représentée par Moïse, et les prophètes par Elie, viennent attester la présence du Messie prédit, et le Messie à son tour rend témoignage à ces glorieux précurseurs; à la mission divine et à l'inspiration surnaturelle des prophètes, qui furent véritablement l'organe des oracles et des prédictions qui le concernaient. Il montre ainsi l'accord de la réalité avec les ombres à qui elle succède; et que c'est à lui, comme à la vérité, que se terminent les anciennes figures; il confond encore la calomnie des Pharisiens et des prêtres, qui osent l'accuser d'être en contradiction avec la loi et les prophètes, puisque leur propre législateur et l'un de leurs plus illustres prophètes viennent le reconnaître pour le libérateur promis, et l'écoutent comme leur maître.

En effet, de quoi s'entretiennent-ils avec lui? l'Évangile nous l'apprend : c'est du mystère même de la rédemption du monde qu'il vient opérer; c'est de sa mort et du supplice qu'il va souffrir pour eux; c'est de son sanglant sacrifice, qui doit s'accomplir à Jérusalem. Étonnante réflexion! Dans cette circonstance merveilleuse, qui doit, ce semble, les ravir d'admiration et les occuper de sa gloire présente, ils ne lui disent rien de tout cet éclat, de sa céleste origine, de son règne immortel sur la maison de Jacob (Luc., I, 32);

ils ne lui parlent que des opprobres, des souffrances, des amertumes de la mort qui l'attendent: et, comme dans son agonie sur la montagne du Calvaire, ils ne lui présentent sur le Thabor même que le calice de sa passion. Admirable sujet d'instruction pour nous, mes frères, qui nous apprend à nous souvenir, dans les jours même les plus brillants, les plus beaux de notre vie, au milieu des succès, des prospérités et des grandeurs mêmes, que notre règne, comme celui de notre divin chef, n'est pas de ce monde; que la croix est aussi le partage de ses disciples, et la perspective de la mort l'aiguillon qui doit animer la foi du chrétien, soutenir sa vertu, exciter sa ferveur, et le faire tendre constamment à sa dernière fin.

Ecce nubes lucida, et vox de nube, dicens: Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui: ipsum audite: « Une nuée lumineuse s'abaissa sur la montagne sainte, et il en sortit une voix céleste, qui disait: C'est là mon Fils bien-aimé, l'objet de mes plus chères complaisances: écoutez-le. »

Cette déclaration d'en haut, émanée du trône de Dieu, ne pouvait s'entendre ni de Moïse ni d'Elie: ils avaient déjà disparu. L'oracle regardait évidemment Jésus-Christ, et c'est de lui que le Père éternel disait à ses apôtres: *Celui-ci est mon Fils*; c'est-à-dire, tous les autres saints personnages, tous les hommes de prodiges qui ont paru jusqu'à présent dans la religion, Moïse même, ce grand législateur d'Israël, et Elie, ce fameux prophète, étaient seulement mes serviteurs, mes envoyés, mes ministres; mais je vois ici avec complaisance mon *Fils bien-aimé*, mon propre Fils, mon image substantielle et éternelle, Dieu comme moi, et aussi grand que moi-même. Écoutez-le donc comme votre maître, votre docteur, votre oracle: *Ipsum audite*. Non; ce n'est plus à Moïse et à mes prophètes que je vous adresse aujourd'hui pour vous instruire désormais, mais à celui dont Moïse et les prophètes ont écrit dans les livres divins: c'est par son organe que je veux parler maintenant aux mortels, et leur apprendre les mystères de mon royaume, les saintes ordonnances de ma religion, les voies du salut et de la perfection évangélique: *Olim Deus loquens patribus in prophetis, novissime diebus istis locutus est nobis in Filio.* (Hebr., 1, 1.)

Or, mes frères, ce commandement qui fut fait aux disciples du Thabor, d'écouter Jésus-Christ, s'étendait à toute l'Église, et nous regarde aussi nous-mêmes: *Ipsum audite*. Mais où l'écouterons-nous? dans son saint Évangile, qui est sa parole toujours subsistante et toujours enseignante. Faisons-en notre méditation et notre étude avec assiduité, avec vénération, avec docilité: que sa doctrine et sa morale soient la règle de notre foi, de notre culte, de nos mœurs, de nos sentiments, de nos discours, de nos actions, de nos vertus: *Ipsum audite*. Mais je le remarque avec douleur; au lieu de chercher la lumière dans cette source véritable de la science et de la sagesse, on ne lui pré-

fère que trop aujourd'hui dans le monde les orgueilleuses ténèbres d'une raison incrédule et d'une philosophie présomptueuse, des nouveautés ingénieuses, mais hardies, dangereuses, anti-chrétiennes. Pour nous, mes frères, nous vous dirons avec le Prince des apôtres: Non, ce n'est point sur le fondement artificiel des fables étudiées des gentils, ou des savantes rêveries des beaux esprits du siècle, que nous établissons les mystères sublimes que nous vous annonçons, et la connaissance salutaire de la venue, de la grandeur du Messie; mais sur le spectacle même de sa gloire et de sa majesté, que nous venons de contempler sur le Thabor, et dont nous avons essayé de retracer à votre esprit la pompeuse image: *Non enim doctas fabulas secuti, notam fecimus vobis Domini nostri Jesu Christi virtutem et presentiam: sed speculatores facti illius magnitudinis.* (II Petr., 1, 16.)

Et audientes discipuli, ceciderunt in faciem suam, et timuerunt valde. Au bruit éclatant de cette voix du ciel, les disciples effrayés tombèrent le visage contre terre.

Saint Jean Chrysostome observe que, lorsqu'après le baptême de Jésus-Christ dans les eaux du Jourdain, le Saint-Esprit descendit visiblement sur lui en forme de colombe, une semblable voix du ciel se fit entendre, et lui rendit déjà ce glorieux témoignage: *Vous êtes mon Fils bien-aimé, c'est en vous que j'ai mis mes complaisances*; et que ce prodige n'inspira cependant aucun sujet de crainte. Mais le spectacle au Thabor était bien plus frappant. Cette transfiguration éblouissante du Sauveur, cette mystérieuse apparition de Moïse et d'Elie, cette nuée lumineuse, cette voix éclatante dans le silence d'un désert, tout cet appareil aussi surprenant qu'imprévu, annonçait la présence de la Divinité d'une manière formidable, et bien propre à imprimer la terreur. Les trois apôtres en sont comme évanouis de frayeur, et tombent le visage contre terre. N'en soyons pas étonnés: si l'ange resplendissant qui descendra du ciel sur le tombeau de Jésus-Christ ressuscité doit terrasser une grande armée et la foudroyer des éclairs menaçants de ses regards, comment ce même Jésus, paraissant dans tout l'éclat de sa majesté, n'en verrait-il point les timides spectateurs *accablés du poids de sa gloire*? « *Qui scrutator est majestatis opprinetur a gloria.* » (Prov., XXV, 27.)

Cependant il ménage encore leur faiblesse, il les relève, il les rassure: il n'avait voulu que les instruire, et leur adoucir la prédication amère de sa mort ignominieuse, en tempérer l'impression et les y préparer. Que Pierre, Jacques et Jean se souviennent donc de la gloire du Thabor au jardin des Oliviers et au Calvaire. Souvenons-nous-en toujours nous-mêmes, et accoutumons-nous à envisager dans le Messie un contraste continuel d'humiliations et de grandeurs: de grandeurs, parce qu'il est Fils de Dieu et Dieu lui-même; d'humiliations, parce qu'il est Fils de l'homme et la victime d'expiation

qui doit porter les iniquités de la terre et la vengeance du ciel.

Et descenditibus illis de monte, præcepit eis Jesus dicens: Nemini dixeritis visionem, donec Filius hominis a mortuis resurgat: « Comme ils descendaient de la montagne, Jésus leur fit défense de parler de ce qu'ils y avaient vu jusqu'à ce qu'il fût ressuscité. »

Voici donc encore de la part du Sauveur une dernière marque de bonté et de confiance pour ces disciples favoris. Non content de les avoir rendus témoins du grand spectacle de sa gloire, il en fait encore les confidants du grand mystère de sa résurrection future, dont la prédiction devait être pour eux un nouveau motif de consolation et d'espérance: il va même opérer à leurs yeux un grand miracle pour soutenir et fortifier leur foi; il descend avec eux, et trouve au bas de la montagne un spectacle bien touchant: c'est un père malheureux et désolé qui vient se jeter à ses genoux avec la plus sensible douleur sur le front et la plus vive tendresse dans le cœur. Seigneur, s'écriait-il avec transport, jetez, je vous en conjure, un regard de compassion sur mon fils unique, cruellement tourmenté par un démon muet qui le possède. A chaque nouvelle lune, cet esprit malin le jette dans des accidents fâcheux; lorsqu'une fois il s'en saisit, il l'agite par de violentes convulsions, il le renverse et le brise contre terre; dans cette torture, le pauvre enfant pousse des cris affreux, il écume, il grince des dents, il se dessèche et périt; souvent même son démon le pousse dans le feu, ou le précipite dans l'eau pour le perdre, il ne le quitte jamais sans le laisser tout ensanglanté, meurtri, déchiré. Hélas! j'ai prié vos disciples de le chasser, mais ils n'ont pu en venir à bout, ce miracle était réservé à leur maître. Jésus en effet fut touché de l'affliction de ce bon père, et il délivra son fils avec une telle supériorité de puissance et d'autorité sur ce démon opiniâtre, qu'il remplit d'étonnement tous ses apôtres et un peuple nombreux qui l'environnait. (*Matth., XVII, 14-20.*)

Pour nous, mes frères, aimons à nous retracer encore aujourd'hui ces grands événements de la vie mortelle du Sauveur, et à les publier pour sa gloire, aussi bien que pour la nôtre; mais que ce ne soit point en nous un zèle infructueux, une admiration vaine et stérile. Ah! quel sujet de reproche et de condamnation, si après tant de prodiges, étant si bien instruits des mystères du royaume de Dieu, de ses desseins, de ses merveilles, de ses oracles, nous avions l'imprudence de nous égarer avec le flambeau de la lumière, et de nous perdre dans la voie même du salut! Si au contraire nous sommes fidèles à sa grâce, à ses commandements, à nos devoirs, il sera lui-même fidèle à ses promesses; et la gloire, la félicité du Thabor sera pour nous une consolante image de celle du ciel, où nous aspirons, et que je vous souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

VIII^e HOMÉLIE.

LA FEMME ADULTÈRE.

Adducunt autem Scribæ et Pharisei mulierem in adulterio deprehensam; et statuerunt eam in medio. (*Joan., VIII, 5.*)

Les Scribes et les Pharisiens amenèrent à Jésus une femme surprise en adultère, et la firent tenir debout en sa présence au milieu du peuple.

Quel étonnant spectacle se présente à notre esprit dans ce nouvel événement de l'histoire du Messie! La majesté du saint temple où il enseigne, un grand peuple qui l'environne, une femme criminelle qu'on lui présente; des accusateurs armés de la loi qui la citent, pour ainsi dire, à son jugement; des censeurs captieux, qui cherchent à le surprendre lui-même et à le rendre odieux. Que d'objets frappants qui se réunissent et contrastent dans un même tableau pour effacer, s'il se peut, ou du moins obscurcir l'éclat de sa réputation! Mais, malgré l'artifice de l'envie et ses complots ténébreux, il sortira de ces ombres mêmes des rayons lumineux et réfléchis sur l'Homme-Dieu, qui vont faire éclater à nos yeux sa profonde sagesse, sa clémence miséricordieuse, son autorité supérieure et divine; qui vont faire sa gloire et en même temps notre instruction dans ces jours de pénitence et de salut.

Je dis, mes frères, notre instruction; car ce n'est pas seulement pour le triomphe de la grâce et pour l'honneur du Messie, que la religion nous offre dans ce jugement singulier de la femme adultère un portrait si touchant de la fragilité humaine et de la miséricorde divine; c'est aussi pour inspirer aux pécheurs par son exemple une confusion salutaire et une sainte confiance; c'est pour nous montrer dans sa personne la laideur du péché et ses remèdes; c'est pour donner à l'humanité dans son sexe un modèle intéressant de pénitence et de conversion.

Le Seigneur Jésus, qui était allé à Jérusalem à l'occasion de la fête des Tabernacles, instruisant un matin le peuple dans le temple, les Scribes et les Pharisiens lui amenèrent une femme qui avait été surprise en adultère, et, la faisant tenir debout au milieu de l'assemblée, ils lui dirent: Maître, on vient de trouver cette femme en adultère; or Moïse nous a ordonné dans la loi de lapider ces sortes de personnes. Pour vous, quel est votre sentiment, et qu'en dites-vous? Question maligne, par laquelle ils cherchaient à lui tendre un piège pour avoir occasion de le taxer de prévarication contre la loi, ou de dureté pour les pécheurs. Mais Jésus se baissant, se mit à écrire avec son doigt sur la terre. Comme les accusateurs insistaient et le pressaient de répondre, il se releva et leur dit: Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre. Puis se baissant de nouveau, il continua d'écrire sur la terre. Les Scribes et les Pharisiens, frappés de cette réponse, s'en allèrent tous l'un après l'autre, et les anciens les premiers. Etant

tous sortis, Jésus se releva et dit à l'accusée : Femme, où sont ceux qui vous accusaient? personne ne vous a-t-il condamnée? Non, Seigneur, répondit-elle; et Jésus ajouta : Je ne vous condamnerai pas non plus; allez, et ne péchez plus à l'avenir. (Joan., VIII, 3-11.)

Voilà, mes frères, une sorte de jugement assez singulière, et tout à fait intéressante; examinons-en la matière, la forme et la sentence.

Adducunt Scribæ et Pharisei mulierem in adulterio deprehensam, et statuerunt eam in medio et dixerunt : In lege Moyses mandavit nobis hujusmodi lapidare. Les Scribes et les Pharisiens amènent à Jésus dans le temple une femme surprise en adultère; ils la mettent au milieu de l'assemblée; ils l'accusent et citent contre elle la loi de Moïse, qui ordonne, disent-ils, qu'elle soit lapidée. Voilà d'abord la matière et le sujet du jugement en question.

Il s'agit d'une femme qu'on vient de surprendre en adultère; quel crime!

Elle comparait sur cette accusation dans une grande assemblée; quelle confusion!

La loi de Moïse la condamne à la mort; quelle sévérité!

Crime énorme d'une femme surprise en adultère : « Mulierem in adulterio deprehensam. » Quoi qu'en dise le libertinage, l'adultère est aux yeux de la religion et de la vérité une abomination devant Dieu, une indigne et déshonorante dégradation de son image, une prévarication très-grave contre sa loi, un désordre pernicieux à la république et à la sûreté des familles, une criminelle infraction du traité solennel de la foi conjugale, une injure atroce faite au chef et aux membres de cette société respectable, une source d'injustices irréparables au préjudice des enfants légitimes, une odieuse infidélité aux engagements sacrés du mariage surtout depuis la loi évangélique, un scandale quand le désordre éclate, et, s'il est adroitement voilé, une hypocrisie qui se joue de la religion, de Dieu et des hommes. C'est là cependant ce que le beau monde appelle faiblesse, galanterie, belle passion. Quelle dépravation de mœurs et de sentiments!

Confusion de la femme adultère : « Statuerunt eam in medio. » Elle comparait en criminelle devant une nombreuse assemblée, dans l'état et presque à l'heure même où elle vient d'être surprise en adultère, dans ces premiers moments où la honte d'être découverte est plus mortifiante et plus sensible, où le remords de la conscience est plus vif et l'horreur du péché plus présente à l'esprit. Il me semble la voir tout en désordre et en trouble, la rougeur et le désespoir sur le front, les yeux baissés et en larmes, le cœur oppressé et palpitant, effrayée et tremblante en se voyant sur le point d'être lapidée en exécution de la loi de Moïse. Combien de regards sont attachés sur elle par curiosité, par malice, par indignation et par zèle de la loi!

C'est donc ainsi que la Providence permet souvent que la turpitude de ce crime soit révélée, et qu'une femme hypocrite devienne avec éclat le déshonneur de sa famille, la fable du public, le jouet du séducteur même, qui n'a pas plutôt triomphé de sa faiblesse, qu'il n'a plus pour elle dans son cœur qu'un profond mépris et quelquefois du dégoût, comme l'insolent Ammon pour Thamar, qu'il avait déshonorée. Quelle imprudence, quelle folie de s'exposer à tant d'opprobres et de confusion!

Sévérité de la loi de Moïse, qui condamne à mort la femme adultère : « In lege Moyses mandavit nobis hujusmodi lapidare. » Ah! mes frères, où en serions-nous si cette loi capitale devait encore s'exécuter parmi nous? Peut-être la trouvez-vous bien rigoureuse; mais souvenez-vous que c'est Dieu, la sagesse et l'équité même, qui l'a portée; que si la douceur évangélique ne verse plus, comme autrefois, le sang humain pour de pareils crimes, la divine justice n'a rien perdu de ses droits pour cela; qu'un jugement terrible et des tourments éternels sont particulièrement réservés à ce vice infâme, et que le ciel le punit souvent dès ce mode même, par des chagrins cruels et des malheurs éclatants, par la désolation des familles et leur extinction, par des événements sinistres et quelquefois tragiques, qui doivent nous en inspirer autant de crainte que d'horreur.

Magister, tu ergo quid dicis? « Maître, quel est sur cela votre avis, et qu'en dites-vous? » Jésus-Christ était effectivement le maître par excellence, *magister*; non-seulement le maître et le docteur de la vérité, mais encore le maître de la vie et de la mort, le maître de la loi, le maître de la justice et le juge des juges de la terre. Il va donc juger en effet cette femme adultère, et ses accusateurs mêmes. Or je remarque dans la forme de ce jugement trois circonstances bien singulières;

Le mystérieux silence du juge;

La sagesse de sa réponse aux accusateurs;

Leur confusion et leur fuite.

Mystérieux silence du juge. Au lieu de répondre directement à la question insidieuse que les Pharisiens étaient venus lui proposer, se tenant baissé vers la terre, il écrivait avec son doigt sur la poussière : *Jesus autem inclinans se deorsum, digito scribebat in terra.* Mais pourquoi ce silence affecté et ces caractères surprenants? Suivant saint Jérôme (*Contra Pelag.*, lib. II), il écrivait les péchés secrets les plus humiliants de ces Pharisiens, dont l'intérieur lui était connu; et, par cette conduite mystérieuse, il leur donnait beaucoup à penser: il tenait les esprits en suspens, et préparait les cœurs à un dénoûment convenable à ses vues. Bel exemple de modération et de prudence pour les juges, pour les magistrats, pour les hommes constitués en dignité et en autorité, en qui il faut beaucoup de sang froid, de circonspection, de

dextérité et d'intelligence, pour manier les affaires et amener les choses à leur point.

Réponse pleine de sagesse aux accusateurs de la femme adultère. Jésus-Christ, se voyant pressé par les Scribes et les Pharisiens de s'expliquer nettement, il se releva et leur dit d'un air imposant : *Celui d'entre vous qui est sans péché, n'a qu'à lui jeter la première pierre* : « *Qui sine peccato est vestrum, primus in illam lapidem mittat.* » Admirable sentence qui peut encore aujourd'hui nous instruire, et qui doit souvent nous confondre, lorsque notre malignité se plaît à censurer et à déchirer le prochain. Revenons alors dans le fond de notre cœur, et nous reconnaitrons dans notre conscience que nous sommes peut-être encore plus imparfaits, plus vicieux et plus coupables devant Dieu, que ceux mêmes que nous condamnons avec tant de suffisance et de malice. Il y a dans cet indigne procédé, non-seulement peu de charité et de religion de notre part, mais encore quelquefois bien de l'injustice, de l'exagération, de la témérité, de l'imprudence même et de la bassesse.

Fuite et confusion des accusateurs de la femme adultère. La réponse que Jésus-Christ vient de leur faire est si accablante, et la lumière divine, qui leur représente, qui leur reproche alors leur propre infamie et l'étrangeté de leurs crimes secrets, est si vive, si pénétrante, si importune, que cette vue d'eux-mêmes les saisit d'horreur et d'effroi. Il leur semble que ce prophète va les démasquer; ils n'osent plus soutenir sa présence : interdits, confus, bourrelés intérieurement, ils sortent tous l'un après l'autre, et disparaissent : *Audientes autem unus post unum exibant.* Écoutez aussi, mes frères, écoutons cette voix intérieure et ce témoignage secret de la Divinité, ce cri de la conscience, ces remords pressants, ces reproches amers, qui s'élèvent quelquefois du fond de notre cœur; mais que ce ne soit point, comme l'impie Caïn, pour nous faire fuir devant la face du Seigneur, et nous conduire au désespoir; que ce ne soit pas, comme les Scribes et les Pharisiens, pour nous jeter dans le chagrin et le dépit; que ce soit plutôt, comme la pécheresse de notre Évangile, pour revenir à Dieu, et non pas pour nous en éloigner; que ce soit pour nous contenir dans une crainte salutaire, mais non pas immodérée; que ce soit pour nous ôter la présomption, mais non pas la confiance.

Erigens autem se Jesus, dixit ei : Mulier, ubi sunt qui te accusabant? Nemo te condemnavit? Nec ego te condemnabo. Vade et jam amplius noli peccare : « *Alors Jésus se relevant, lui dit : Femme, où sont ceux qui vous accusaient? Personne ne vous a-t-il condamnée? Non, Seigneur,* répondit-elle, *Et moi, ajouta le Sauveur, je ne vous condamnerai pas non plus. Allez et ne péchez plus à l'avenir.* Telle est, mes frères, la sentence

de ce fameux jugement de la femme adultère.

Sentence de miséricorde dictée par la clémence ;

Accompagnée de l'assurance et de la paix ;

Suivie de l'amendement.

Sentence de miséricorde dictée par la clémence : « *Nec ego te condemnabo.* » Le Fils de Dieu, et Dieu lui-même, était sans contredit le maître de la loi, et pouvait en dispenser. Cette femme était coupable, et méritait la mort; mais elle était contrite, humiliée, pénitente; et Jésus, qui voyait le fond de son cœur; Jésus, qui inspirait lui-même cette docilité et ce repentir; Jésus, qui était venu sauver les pécheurs et non pas les perdre, ne crut pas devoir la condamner. Il est vrai que ce fut sans l'absoudre en termes formels, pour ne point paraître mépriser et contredire la loi de Moïse : mais il y a toute apparence qu'il lui pardonna effectivement son péché, et qu'il voulut en faire une nouvelle conquête de sa grâce, un monument singulier de sa miséricorde. Ah! que cette conduite indulgente et miséricordieuse de notre Dieu doit inspirer de confiance aux plus grands pécheurs même, s'ils sont vraiment touchés et convertis!

Sentence de miséricorde accompagnée de l'assurance et de la paix. « *Vade.* » lui dit le Seigneur, *allez sans crainte,* vous ne mourrez point; rassurez-vous, l'orage est dissipé; vous n'êtes plus captive; sortez en liberté, et jouissez de la grâce qui vous est accordée : *Vade.* Ah! quelle dut être sa joie de se voir si heureusement délivrée d'un si grand danger! Le sentiment le plus vif de la vie est sans doute d'être enlevé à la mort qu'on attendait : *Vade.* C'est ainsi, mes frères, qu'en recevant un pécheur en grâce, la bonté paternelle de notre Dieu remet d'ordinaire le calme dans son cœur, et même remplit quelquefois son âme de suavité et d'onction. Oh! que ce gage sensible de sa réconciliation doit être doux et consolant pour lui!

Sentence de miséricorde suivie de l'amendement? « *Et jam amplius noli peccare.* » Ne doutons point qu'un tel avertissement du Sauveur n'ait été efficace, et que cette pécheresse convertie par Jésus-Christ même, ne soit devenue une vraie pénitente, reconnaissante envers Dieu, humble devant les hommes, charitable pour le prochain, sévère pour elle-même, fidèle aux devoirs de la religion, appliquée aux bonnes œuvres, pénétrée d'amour pour la vertu et d'horreur pour le vice : *Et jam amplius noli peccare.* Ah! que ce modèle de conversion est intéressant et digne de notre émulation!

O vous donc, âme pécheresse qui m'écoutez, et vous spécialement, qui avez été assez malheureuse pour l'imiter dans son désordre, soyez du moins assez sage pour la suivre en son retour à Dieu. Reconnaissez, comme elle, de bonne foi votre iniquité au tribunal de Jésus-Christ. Subissez-en avec humilité, comme elle, la confusion

mortifiante. Concevez-en, comme elle, un regret vif et amer. Méritez, comme elle, de trouver grâce et miséricorde devant le souverain Juge. Quittez absolument, comme elle, les engagements, les attachements du péché : *Et jam amplius noli peccare.*

Mais que ce soit, comme elle, sans excuse, sans réserve, sans délai. Souvenez-vous qu'on ne se moque pas toujours impunément du Seigneur, et qu'il viendra pour vous, peut-être plus tôt que vous ne pensez, une nuit obscure dans la région des morts, où vous ne pourrez plus retrouver la voie du salut. Suivez donc maintenant le flambeau de la foi, qui vous la montre. Profitez de la lumière et du temps qui vous restent. Faites un bon usage des grâces présentes. Réparez le passé. Sanctifiez l'avenir par la pénitence qui purifie, par la ferveur qui mérite, et par la persévérance qui couronne. C'est ce que je vous souhaite au nom du Père, etc.

IX^e HOMÉLIE.

L'ENFANT PRODIGE.

Doccebat eos in parabolis multa. (Marc., IV, 1.)

Jésus leur enseignait beaucoup de choses en paraboles.

Qu'est-ce qu'une parabole? Peut-être que plusieurs de vous, mes frères, n'ont jamais bien compris le mystère de ce langage énigmatique : en voici l'intelligence.

La parabole est une comparaison, une similitude, une figure empruntée de la nature, ou des usages ordinaires de la vie, ou de quelque histoire feinte et vraisemblable, qui, comme un voile transparent, couvre et laisse entrevoir un sens réel et instructif, qui donne à entendre sous des images étrangères quelque vérité intéressante, quelque moralité utile. Ce genre d'instruction est tout à fait ingénieux, réveille l'attention, pique la curiosité, assaisonne, imprime et rappelle agréablement des leçons sèches et austères par elles-mêmes. Saint Jérôme remarque que c'était le grand goût des Orientaux ; et ce fut pour se conformer à leur génie, à leur usage, que le Messie employait volontiers ces sortes de similitudes.

Or, mes frères, ces paraboles admirables qu'il faisait entendre aux peuples de la Judée, ont été faites aussi pour nous. Écoutez donc aujourd'hui notre divin Maître dans celle de l'Enfant prodigue, qui a tant de fois attendri les bons cœurs, consolé les pénitents, encouragé les pécheurs à revenir à Dieu avec humilité et confiance.

Un père de famille, disait Jésus-Christ, avait deux fils, dont le plus jeune lui dit un jour : Mon père, donnez-moi la portion de votre bien qui doit me revenir, et ce père indulgent leur fit le partage de son bien. Peu de temps après, ce cadet ayant ramassé tout ce qu'il avait, s'en alla dans un pays éloigné où il dissipa tout son patrimoine en débauches. Or, après qu'il eut tout dépensé, survint

une grande famine, et il commença à tomber en nécessité. Il alla donc se mettre au service d'un habitant du pays, qui l'envoya dans sa maison des champs, pour y garder les porcs ; et là, dans la faim qu'il pressait, il aurait bien voulu se rassasier de ce que les animaux mangeaient ; mais personne ne lui en donnait. Dans cette extrémité fâcheuse, étant rentré en lui-même, il se disait : Combien y a-t-il dans la maison de mon père de serviteurs à gages qui ont du pain abondamment, et moi je meurs de faim ici ; il faut que j'y retourne, et que je demande en grâce d'y être encore traité comme eux. Il partit en effet pour venir retrouver son père ; et comme il était encore loin, son père l'apercevant fut ému de compassion et de tendresse ; il accourt au-devant de lui, se jette à son cou et l'embrasse. Alors son fils lui dit avec un air humilié et repentant : Mon père, je suis coupable envers le ciel et envers vous ; je ne mérite plus d'être appelé votre fils. Mais le père attendri dit à ses serviteurs : Apportez promptement sa première robe, et qu'on l'en revête. Amenez aussi le veau gras, et qu'on le tue ; il nous faut faire un festin en réjouissance. Cependant le fils aîné, qui était allé aux champs, revint à la maison. Fort étonné d'entendre en approchant un bruit de symphonie et de danse, il demande ce que c'est, et un serviteur lui répond : C'est que votre frère est revenu, et votre père a fait tuer le veau gras, parce qu'il l'a recouvert sain et sauf ; ce qui l'ayant indigné, il ne voulait point rentrer au logis, et son père étant sorti pour l'en prier, il lui fit cette réponse : Il y a tant d'années que je vous sers en enfant respectueux et soumis, sans que vous m'avez donné seulement un chevreau pour me réjouir avec mes amis ; mais aussitôt que votre autre fils, qui a mangé son bien avec des femmes de mauvaise vie, est revenu, vous avez tué pour lui le veau gras. Alors ce père tendre lui répliqua avec bonté : Mon fils, vous êtes toujours avec moi, et tout ce que j'ai est à vous ; mais il était bien juste de nous réjouir, parce que votre frère était mort, et il est ressuscité ; il était perdu, et il a été retrouvé. (Luc., XV, 11-32.)

Voilà, mes frères, un tableau bien frappant des égarements, de la misère, de la conversion d'une âme pécheresse, et en même temps de la miséricorde, de la clémence, de la bonté paternelle de notre Dieu. Rapprochons cette peinture de nos mœurs et faisons-en l'analyse.

Homo quidam habuit duos filios... et adolescentior profectus est in regionem longinquam, et ibi dissipavit substantiam suam vivendo luxuriose.

« Un homme avait deux enfants, dont le plus jeune alla dans un pays éloigné, où il dissipa tout son bien en débauches. » Voilà tout à la fois,

Le portrait du monde en général ;

Le portrait de l'imprudente jeunesse en particulier ;

Le portrait d'un vice trop commun parmi les hommes.

Portrait du monde : « *Homo quidam ha-*

luit duos filios. » Un homme avait deux fils, dont l'aîné était un enfant sage et soumis; et son cadet, un enfant volontaire, déréglé, dissipateur. Triste contraste, qu'on ne voit que trop en effet dans les familles, qui souvent élèvent dans leur sein des enfants d'un naturel tout opposé, dont les uns en sont la consolation, et les autres la croix. Mais ce n'est là que l'écorce de la Parole : en voici l'esprit et le sens sous-entendu. Nous sommes tous les enfants du Père céleste, puisqu'il nous a donné l'être et la vie, non-seulement la vie naturelle par le bienfait de la création, mais encore la vie spirituelle, et la qualité glorieuse d'enfant de Dieu par la génération du baptême. Or, dans cette grande famille, il y a des enfants d'un caractère bien différent : des enfants bien nés, obéissants, vertueux, comme le fils aîné de la parabole; et des enfants vicieux, dérangés, comme le cadet, qui abusent par une conduite criminelle des biens du Créateur, des dons de la nature et de la grâce. Mes frères, du nombre desquels pensons-nous être, et de quel œil croyons-nous que doive nous regarder le souverain Père de famille?

Portrait de l'imprudente jeunesse. C'est en effet dans notre parabole le plus jeune des deux frères qui va se pervertir et se perdre de bonne heure; *adoleſcentior.* Il se lasse du joug de l'autorité et des devoirs de la dépendance; il quitte le sein de la maison paternelle; l'amour de la liberté l'éloigne, l'égare, et le conduit au précipice: *Profectus est in regionem longinquam.* Ah! que l'humeur volage et légère de cet âge, que son imprudence, que sa vivacité, que son inexpérience, que sa témérité trouvent d'écueils et courent de dangers! Hélas! trop souvent, vous le savez, la jeunesse indocile et présomptueuse commence à peine à se sentir, qu'elle ne veut plus souffrir la gêne et la contrainte : elle méprise les remontrances et fuit les sages conseils; elle se livre au monde, à la vanité, à la dissipation, aux attraits du plaisir et de la volupté; elle oublie ses devoirs, elle s'éloigne des sacrements, elle abandonne Dieu et fait quelquefois en peu de temps bien du chemin dans les voies de la perdition : *Peregre profectus est in regionem longinquam.*

Portrait d'un vice qui n'est que trop ordinaire parmi les hommes. La licence et la dépravation des mœurs, les débauches et la table et de l'impureté, le libertinage et la folle dissipation qui te suit : *Dissipavit substantiam suam vivendo luxuriose.*

Reconnaissons-te, mes frères, à la confusion de l'humanité : est-il entre tous ces défauts un penchant, un désordre plus commun sur la terre, non-seulement parmi les jeunes gens que la fougue des passions et l'amour du plaisir emportent, mais encore souvent parmi les graves personnages de la république, et dans les vieillards même, quelquefois aussi vicieux que les infâmes suborneurs de la chaste Susanne? Hélas! combien de familles troublées, déshonorées

et ruinées par ce faible honteux du cœur humain! combien de gens dont on pourrait dire encore : *Dissipavit substantiam suam vivendo luxuriose.*

Et postquam omnia consummasset, facta est fames valida, et ipse cepit egere. Après que l'enfant prodigue eut dépensé tout son bien, survint une grande famine, et il commença à être dans le besoin. Voici maintenant la misère du pécheur, qui nous découvre

L'humiliation de son indigence;

La honte de sa servitude;

La bassesse de ses sentiments.

Humiliante indigence du pécheur : « *Postquam omnia consummasset.* » Ce prodigue, ruiné par ses débauches, sans moyens, sans ressources dans un temps imprévu d'extrême disette, et bientôt réduit à vendre pour vivre jusqu'à ses vêtements, est donc enfin tombé dans la nécessité, la misère, la nudité; il manque de tout, et même de nourriture : *Et cepit egere.* Triste état d'une âme pécheresse, appauvrie et dépouillée des biens spirituels, des dons de la grâce et des ornements de la vertu, de l'innocence, de la pudeur, de la sagesse, de l'honneur; vide de bonnes œuvres et de mérites pour le Ciel, chargée seulement de dettes envers Dieu, et d'un terrible compte à rendre de sa criminelle dissipation, de ses talents et de leur abus, de ses désordres et de ceux d'autrui. Ah! quelle sorte de richesse qu'un trésor d'iniquité, de colère et de vengeance! quelle pauvreté plus effective, et quel dénûment plus affreux? *Cepit egere.*

Servitude honteuse du pécheur : « *Adhæsit uni civium regionis illius, et misit illum in villam suam ut pasceret porcos.* L'enfant prodigue, dans son indigence extrême, se soumet à servir un maître austère, qui, sans aucun égard pour lui, le destine, l'occupe et l'assujettit au plus bas des emplois, à la garde des pourceaux! Quel état servile et misérable pour un fils de famille! Ah! malheur pareillement à l'âme égarée qui a secoué le joug du Seigneur pour prendre celui du libertinage et du péché! Elle retrouve pour sa confusion et son tourment une dépendance cent fois plus assujettissante, un esclavage tyrannique et des maîtres bien durs dans le démon qui la captive, dans la passion qui l'agite, dans l'habitude qui l'enchaîne, dans les remords qui la déchirent, dans le monde qui la censure, et dans le séducteur même, qui, après l'avoir subjuguée, la maîtrise, l'asservit, la méprise, la maltraite, et enfin l'abandonne après l'avoir déshonorée.

Bassesse d'âme et de sentiments dans le pécheur : « *Cupiebat implere ventrem suum de siliquis quas porci manducabant.* » Non-seulement le prodigue se résout à garder les pourceaux, et à vivre désormais avec eux; mais encore, dans la faim qui le dévore, il regarde avec envie la nourriture qu'on leur donne, et il ambitionne presque leur condition. Dispositions basses et honteuses, bien propres à caractériser une per-

sonne déshonorée devant Dieu et les hommes par l'infamie de sa conduite, qui a perdu aussi tout sentiment d'honneur, et qui ne ressemble que trop à ces animaux immondes par ses gourmandises et ses inclinations impures; qui aime à se vautrer, pour ainsi dire, comme eux dans la fange et l'ordure du péché; qui met, comme eux, sa félicité à satisfaire ses appétits sensuels et à remplir son ventre: car c'est là bien souvent ce qui foment et entretient le libertinage. Quelle indigne dégradation de l'image du Créateur!

In se autem reversus. Ici le tableau change; c'est à présent la conversion du pécheur caractérisée:

Par les reproches intérieurs de la conscience;

Par un repentir amer;

Et par l'humble confession du péché.

Reproches intérieurs de la conscience: « *In se reversus.* » L'enfant prodigue, accablé de son malheur, rentre enfin en lui-même. Il ouvre les yeux sur ses égarements; il rougit de sa conduite passée, il regrette son premier état, il désire pouvoir rentrer en grâce auprès de son père; il forme la résolution d'aller implorer sa clémence: *Surgam et ibo ad patrem.* Voilà, mes frères, l'effet de l'affliction dans laquelle la voix de Dieu se fait bien mieux entendre au pécheur que dans la prospérité. Oui, quand elle veut le convertir et lui pardonner, elle lui ménage des amertumes salutaires, des maladies, des humiliations, des disgrâces, des renversements d'état et de fortune, pour le détromper de la vanité du monde et l'en dégoûter, pour le ramener à lui-même et à son Dieu: *In se autem reversus.*

Repentir amer et profond: « *Dixit: Quanti mercenarii in domo patris mei abundant panibus! ego autem hic fame pereo.* » L'enfant prodigue se dit à lui-même dans sa douleur: Combien de mercenaires sont dans l'abondance chez mon père! et moi je péris ici de misère et de faim. Il ressent en même temps le tort qu'il a eu d'offenser le Ciel et de déplaire à un bon père; il le reconuait, il en convient, il se propose bien d'en faire l'aveu; c'est là singulièrement ce qui le touche et l'afflige: *Peccavi in cælum et coram te.*

Mes frères, il ne suffit donc pas au pécheur pénitent de sentir le malheur et la honte de son état, de gémir sous la main de Dieu qui le frappe et l'humilie. Le principal motif de sa contrition et de ses regrets doit être d'avoir péché contre le Ciel; d'avoir offensé le plus grand des maîtres, et le meilleur de tous les pères, d'avoir violé sa loi sainte, d'avoir perdu sa grâce et mérité de la perdre lui-même pour toujours,

Humble confession du péché: « *Dicam ei: Peccavi in cælum et coram te.* » L'enfant prodigue n'entend point dissimuler ni même excuser la grandeur de sa faute, il avouera ingénument qu'il n'est que trop coupable envers le Ciel et envers son père: *Dicam.* Ainsi, mes frères, une vraie conversion doit

être accompagnée de confiance, de courage, d'humilité et de bonne foi; de confiance, pour espérer en la miséricorde de Dieu; de courage, pour venir s'offrir à sa justice; d'humilité et de bonne foi, pour découvrir à son tribunal toute la turpitude d'une vie criminelle: mais cet aveu même, cette confusion est déjà une grande partie de la réparation du péché et de la pénitence du pécheur, une condition nécessaire de sa réconciliation, et un moyen très-efficace pour l'obtenir.

Cum autem adhuc longe esset, vidit illum pater ipsius, et misericordia motus est. L'enfant prodigue n'était point encore arrivé à la maison paternelle, que son père, l'apercevant de loin, fut aussitôt touché de compassion, et courut au-devant de lui. Admirez ici, mes frères, la bonté de notre Dieu, et reconnaissons-y les caractères de sa miséricorde:

La prévenance de cette miséricorde compatissante;

La douceur de cette miséricorde accueillante;

La libéralité de cette miséricorde bienfaisante.

Miséricorde prévenante et compatissante: « *Vidit illum pater ipsius, et misericordiu motus est, et occurrens.* » L'enfant prodigue était encore loin, il n'a pas encore demandé pardon, et déjà son père est attendri de sa seule vue: la nature émue parle à son cœur, et ce cœur paternel vole au-devant de son fils. Touchante image des dispositions miséricordieuses et des avances mêmes de la divine condescendance! Si le Seigneur voit de loin le pécheur orgueilleux qui s'obstine à le fuir, il aperçoit aussi de loin, mais dans un autre sens, le pécheur humilié qui veut revenir à lui; c'est sa grâce même qui le prévient, qui le sollicite, qui l'encourage à rompre ses liens; c'est sa bonté paternelle qui envisage avec compassion le malheur de son état, et qui le presse d'en sortir efficacement; c'est un désir sincère de son salut, qui regarde déjà avec complaisance les démarches même éloignées de son retour et les premiers efforts de sa conversion.

Miséricorde accueillante et pleine de douceur: « *Cecidit super collum ejus et osculatus est eum.* » Le père de l'enfant prodigue voyant son malheureux fils à ses genoux, ne le rebute point, ne lui fait point de menaces, ni même de reproches: mais il se jette à son cou et l'embrasse tendrement. Il arrive de même, dans l'économie des miséricordes du Père céleste, que pour récompenser le courage d'une âme pénitente et généreuse qui revient à Dieu de tout son cœur, ou pour ménager et soutenir sa faiblesse, assez souvent le Seigneur lui fait des faveurs sensibles dès le commencement de sa conversion. Il la remplit de paix intérieure et de délices spirituelles; il lui fait sentir et goûter l'action de sa grâce et de son amour; il lui fait répandre au pied du crucifix qu'elle embrasse des larmes de

componction et de tendresse plus douces que toutes les vaines joies du monde. Ah ! que cet accueil miséricordieux doit lui donner de consolation et de goût pour la vertu !

Miséricorde bienfaisante et libérale : « *Dixit autem pater ad servos suos : Cito proferte stolam primam et induite illum.* » Le père de l'enfant prodigue ne se contente pas de le recevoir en grâce, mais encore il le rétablit dans les honneurs et prérogatives de sa naissance ; il commande sur-le-champ à ses serviteurs de le revêtir des premières marques de sa condition, et d'ordonner sa main d'un anneau ; il veut même qu'on tue le veau gras, qu'on prépare un festin, et que ce soit pour toute sa maison un jour de fête et de réjouissance. C'est ainsi, mes frères, que la divine miséricorde se complait à faire au Ciel un sujet de joie pour ses anges du retour et de la conversion d'une âme pénitente : *Ita gaudium erit in celo super unam peccatorem penitentem agente.* Telle est aussi la bonté et la libéralité de notre Dieu envers le pécheur converti, que non-seulement il lui rend ses premiers droits sur l'héritage céleste ; mais de plus, s'il est fervent, s'il est fidèle à la grâce, zélé pour la religion qu'il avait déshonorée, le Seigneur veut bien lui faire part encore de ses dons distingués, de ses faveurs de prédilection. Quelquefois même il ne dédaigne pas d'en faire un grand instrument de ses desseins, un digne ministre de son Eglise, un apôtre de sa gloire. Ainsi Sanl, Madeleine, Augustin, sont devenus après leur conversion des vases de sanctification et d'honneur : leur nom est célèbre sur la terre, et une couronne très-éclatante leur est décernée dans le ciel.

O vous donc, qui avez eu le malheur de donner dans les égarements de l'enfant prodigue, et qui peut-être y persévérez par désespoir d'en obtenir le pardon du Dieu saint, juste et terrible, écoutez la voix de sa miséricorde, qui vous dit aujourd'hui qu'il est encore votre père ; qu'il est encore prêt à vous ouvrir ses bras et son sein, à vous recevoir au nombre de ses serviteurs et de ses enfants, à vous combler encore de ses bénédictions et de ses faveurs, si vous savez le mériter par la ferveur de votre pénitence et de votre amour. Que de motifs touchants vous y invitent, vous en pressent, et même vous assurent de votre pardon, de votre grâce, de votre réconciliation, si vous voulez sincèrement vous convertir ! mais, si vous ne le voulez pas, que vous êtes malheureux ! que vous êtes aveugle ! que vous êtes endurel ! que vous êtes coupable et digne d'une éternelle réprobation ! Il a fallu que l'enfant prodigue revint à son père : sans cela il était perdu sans ressource.

Pour vous, qui, comme le fils aîné de la parabole, avez été assez heureux et assez sage pour vous préserver des grands vices et pour n'avoir jamais abandonné le service du souverain Perc de famille, gardez-vous

d'imiter l'aigreur et les dédains de cet aîné pour son malheureux frère, par un zèle dur contre les pécheurs, et par une confiance présomptueuse en votre propre justice. N'en prenez point de hauteur ni de mépris pour le pécheur humilié, converti, pénitent : il peut par sa ferveur devenir encore plus grand que vous devant Dieu, et vous précéder dans son royaume, suivant l'oracle de l'Evangile. (*Matth.*, XXI, 31.) Ne pensez pas être exempt vous-même de faire pénitence, et n'avoir aucun besoin de conversion et de miséricorde. Si vous n'avez point à vous reprocher les écarts, les désordres de l'enfant prodigue, toujours avez-vous du moins bien des imperfections à réformer, bien des fautes journalières à expier pour être entièrement pur aux yeux de Dieu, pour atteindre à cette charité parfaite, qui doit aimer vos vertus sur la terre, et couronner vos mérites dans le ciel, où nous conduise le Père, le Fils, et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

X^e HOMÉLIE.

LE MAUVAIS RICHE.

Mortuus est dives, et sepultus est in inferno. (*Luc.*, XVI, 22.)

Le riche mourut et fut enseveli dans l'enfer.

Le Messie n'était pas envoyé seulement pour sauver les pécheurs et les attirer à Dieu par l'onction de sa grâce, par la douceur de sa parole, par l'attrait de ses promesses, mais encore pour reprendre le vice et censurer les mœurs par des vérités dures, par des menaces effrayantes, par des oracles de terreur. C'est, mes frères, ce qu'il fit un jour dans la Galilée d'une manière bien forte, en présence des orgueilleux Phariséens, en révélant à son auditoire le sort déplorable et les sentiments douloureux de l'âme réprouvée d'un riche peu charitable, dont le nom et la mémoire étaient peut-être en honneur dans le monde, mais qu'il savait, par sa lumière divine, être plongé et tourmenté dans les flammes éternelles.

Ce trait historique de l'Evangile est trop célèbre pour qu'il ne vous soit pas connu. Mais y avez-vous jamais réfléchi sérieusement et utilement ? Cependant le contraste de ce riche malheureux et du pauvre Lazare doit être pour nous, en ce saint temps, un grand sujet de méditation et d'instruction. Non, ce n'est pas sans dessein que l'Eglise nous en retrace le tableau frappant dans le cours du carême : elle a sans doute en vue la conversion des riches et le soulagement des pauvres en ces jours de salut et de bonnes œuvres.

Il y avait, dit Jésus-Christ, un homme riche, qui s'habillait de pourpre et de lin, et dont la table était splendide. Il y avait aussi un pauvre, nommé Lazare, tout couvert d'ulcères, couché à sa porte. Ce pauvre eût bien voulu se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche, mais personne ne lui en donnait ; et les chiens venaient lui

lécher ses plaies. Or il arriva que ce pauvre mourut, et il fut porté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et fut enseveli dans l'enfer. Du milieu des tourments il leva les yeux en haut; et, apercevant de loin Abraham avec Lazare dans son sein, il s'écria: Père Abraham, ayez pitié de moi, et envoyez Lazare, afin qu'il trempe son doigt dans l'eau pour me rafraîchir la langue, car je souffre cruellement dans ces flammes. Mais Abraham lui répondit: Souvenez-vous, mon fils, que vous avez assez joui des biens temporels, qui ont été votre partage sur la terre, et Lazare y a essuyé bien des maux; c'est pourquoi il est maintenant dans la consolation, et vous dans les tourments. De plus, il y a entre nous et vous un grand abîme qui nous sépare pour jamais, tellement qu'on ne saurait passer d'ici vers vous, comme on ne peut passer ici du lieu où vous êtes. Le riche ajouta: Je vous supplie donc, père Abraham, d'envoyer du moins Lazare dans la maison de mon père; car j'ai encore cinq frères vivants, afin qu'il leur atteste ces vérités, de peur qu'ils ne viennent aussi eux-mêmes dans ce lieu de tourment. A quoi Abraham répliqua: Ils ont Moïse et les prophètes, qu'ils les écoutent. Non, dit-il, père Abraham; mais si quelqu'un des morts va les trouver, ils feront pénitence. Abraham lui repartit encore: S'ils n'écoutent point Moïse et les prophètes, ils ne croiront pas non plus, quand même quelque mort ressuscité leur apparaîtrait. (Luc., XVI, 19-31.) Tel est, mes frères, le fond de cette histoire effrayante. Mais ce n'est point assez d'en entendre la lettre, il faut en pénétrer le sens et l'esprit.

Homo quidam erat dives: « Il y avait un riche vêtu de pourpre et de lin, qui avait une table magnifiquement servie tous les jours; et un pauvre mendiant tout couvert d'ulcères, était couché à sa porte. On voit ici l'assemblage et l'opposition de deux hommes également créés à l'image de Dieu, que sa providence avait placés l'un auprès de l'autre en des positions bien différentes et avec des mœurs fort contraires: l'un dans l'élévation, et l'autre dans l'abaissement; l'un couvert de pourpre, et l'autre de haillons et d'ulcères; l'un dans la joie, les plaisirs, la bonne chère; et l'autre dans la misère, la souffrance et l'abandon.

Ne murmurons point cependant de ce partage inégal; c'est le Créateur même qui est l'auteur et le distributeur de la variété, de la distinction, de l'inégalité des conditions humaines. Elles entrent toutes dans l'économie présente de sa providence et dans le plan de sa sagesse. Elles doivent toutes servir à ses desseins et à sa gloire. Elles contribuent toutes à l'ordre et au gouvernement du monde par une subordination nécessaire et par une dépendance mutuelle. S'il n'y avait que des riches, qui les servirait? qui travaillerait pour le bien public? Et s'il n'y avait que des pauvres, qui les soulagerait? qui commanderait? Que chacun de nous prenne donc avec soumission la place que Dieu lui a marquée dans l'uni-

vers; que chacun dans son état et selon son état concoure au bien général de la société et de la religion. Que le pauvre honore le riche, et que le riche ne méprise point le pauvre. Hélas! souvent ce pauvre est plus que lui devant Dieu.

Mendicus cupiens saturari de micis quæ cadebant de mensa divitis, et nemo illi dabat: « Le pauvre Lazare mourant de faim eût bien voulu avoir les miettes qui tombaient de la table du riche, et personne ne lui en donnait; » c'est-à-dire, mes frères, que tous les serviteurs du logis n'en avaient pas plus de pitié ni de soin que le maître; ce qui n'est que trop ordinaire. Cependant combien dans les grandes maisons de superflu négligé, de restes souvent perdus, qu'une attention charitable dans les personnes qui gouvernent pourrait réserver au soulagement des misérables! Je sais bien qu'il n'appartient pas aux domestiques de disposer de leur propre autorité du bien de leurs maîtres, non pas même pour faire l'aumône; mais du moins peuvent-ils ne pas rebuter les pauvres, les recevoir avec douceur, parler pour eux, leur ménager avec permission les miettes de la table, pour me servir de l'expression de l'Evangile. Ce serait une manière d'avoir le mérite et la récompense de l'aumône, quand on n'est point d'un état à pouvoir soi-même la faire.

Factum est autem ut moreretur mendicus, et portaretur ab angelis in sinum Abraham: « Or il arriva que le pauvre mourut, et il fut porté par les anges dans le sein d'Abraham. » Voilà qui est bien consolant pour les petits et les humbles, pour les infirmes et les affligés, pour les indigents et les pauvres: j'entends les bons pauvres qui ressemblent à Lazare, qui sont remplis, comme lui, de piété et de crainte de Dieu, d'humilité, de patience, de confiance au Seigneur, et de résignation à sa sainte volonté. Mais s'ils vivent au contraire dans l'oubli de Dieu et du salut, dans la négligence et l'omission des devoirs de la religion, dans la fainéantise, la crapule et le libertinage, dans l'injustice et la rapine, dans l'indocilité, l'impatience et le murmure, malheur à eux: ils sont doublement réprochés pour ce monde et pour l'autre. Il y a aussi bien des pauvres en enfer.

Mortuus est autem et dives, et sepultus est in inferno: « Le riche mourut aussi, et fut enseveli dans l'enfer. » Voilà, mes frères, ce que Dieu pense et juge ordinairement des grands de la terre et des mondains. A leur mort, l'Eglise prie en public pour leur âme, et tremble intérieurement pour leur salut. Le monde et la religion même honorent leurs funérailles par une sorte de dévotion; mais en même temps la justice divine les livre au supplice du malheureux riche, dont Jésus-Christ parlait. Tandis que son cadavre était inhumé avec pompe aux yeux des hommes, son âme était réprochée aux yeux de Dieu; elle brûlait, elle était tourmentée dans les flammes: *Crucior in hac flamma*.

Mais un feu matériel, me direz-vous, peut-il donc avoir quelque influence, quelque pouvoir, quelque action sur une âme purement spirituelle? Oui, sans doute : et pourquoi la toute-puissance de Dieu ne pourrait-elle pas faire éprouver en l'autre monde à cette âme criminelle la même impression de douleur vive et ardente, qu'elle ressent en celui-ci par l'activité et le supplice du feu?

Mais encore, pourquoi ce riche infortuné est-il condamné à un tourment si affreux? l'accuse-t-on d'impiété, d'injustice, d'adultère? Non : l'Évangile ne lui reproche que la vie ordinaire des riches et des honnêtes gens du monde, une bonne table, le luxe des habits, le faste, la vanité, la mollesse, l'oubli des pauvres, et apparemment une religion assez superficielle.

Eh qu'il les riches sont-ils donc autant de réprouvés et de damnés? Oui, la plupart des riches, mais non pas tous absolument. Abraham, qui reçut Lazare dans son sein, avait été riche lui-même, mais un riche modeste et détaché dans son opulence, sage et réglé dans ses mœurs, équitable et juste à l'égard de tout le monde, charitable pour le prochain, religieux envers Dieu : sans cela point de salut.

Elevans autem oculos suos, cum esset in tormentis, vidit Abraham a longe, et Lazarum in sinu ejus. Du sein des flammes, où le mauvais riche est plongé, la lumière de Dieu, par un juste jugement, lui fait voir des yeux de l'esprit dans un grand éloignement ce même pauvre, qu'il avait si fort dédaigné sur la terre, placé avec honneur dans le sein d'Abraham, c'est-à-dire dans celui du repos et de la société des saints, avec le Père des patriarches et des fidèles de l'alliance. Quel sujet d'étonnement et d'envie pour ce réprouvé! Quel surcroît de honte et de douleur par la comparaison de l'état présent de Lazare avec le sien! Ainsi, mes frères, ainsi le bonheur et la gloire, dont jouissent les saints dans le ciel, est pour les damnés dans l'enfer un objet de jalousie pleine de rage et de dépit furieux, qui augmente leur confusion, leurs regrets et leurs supplices. Ils pouvaient mériter aussi d'être pareillement heureux : il n'est plus temps.

Et ipse clamans dixit : Pater Abraham, miserere mei. Cependant ce malheureux riche s'adresse à Abraham, le père de sa nation; il le conjure avec ardeur d'avoir pitié de lui, et d'envoyer Lazare lui porter du moins une goutte d'eau rafraîchissante dans la fournaise où il brûle. Mon fils, répond le patriarche, à qui la lumière de Dieu faisait pareillement connaître les sentiments et les désirs du riche, en leur communiquant mutuellement leurs pensées; mon fils, si vous avez fait quelque bonne action, si vous avez eu quelque vertu morale parmi tous vos vices, souvenez-vous que vous en avez reçu la récompense sur la terre; et Lazare vertueux, sans aucun vice, n'y a eu que des maux, des souffrances, des épreuves : c'est

donc à présent son tour d'être heureux, et le vôtre de souffrir. Terrible discernement de la justice divine, qui s'exerce dans l'autre vie, où l'ordre des choses est souvent bien changé. Là, c'est Lazare, qui est un vase d'élection et d'honneur; et le riche un vase de confusion et de réprobation : c'est Lazare, qui n'a plus aucun besoin; et le riche, qui est dans une profonde misère : ce riche est devenu lui-même le pauvre et le mendiant, réduit à demander en vain une goutte d'eau à celui auquel il a refusé des miettes de pain : équitable compensation, qui montre bien la rigueur inflexible des arrêts irrévocables de la divine justice.

Et inter nos et vos chaos magnum firmatum est; ut hi, qui volunt, non possint inde huc transire : « Il y a entre nous et vous une barrière insurmontable, un grand abîme qui nous sépare, et qu'on ne peut franchir. » Voilà le comble du malheur pour les réprouvés dans l'enfer : l'impossibilité d'en sortir, et conséquemment la perpétuité des peines, une séparation irrévocable, un divorce éternel avec Dieu, avec les saints, avec le ciel. De là l'extrême désolation et le dernier désespoir. Oh ! qu'il est affreux de se dire à soi-même : *Crucior in hac flamma* : Je souffre, je brûle; et je souffrirai, je brûlerai à jamais ! Il n'y a plus pour moi d'espérance ni de ressource, il n'y aura jamais de relâche, ni de fin à mes tourments. Quand j'aurai brûlé des millions de siècles, je ne ferai encore que commencer; et je verrai toujours devant moi une éternité de douleurs, de larmes et de grincements de dents ! *Ibi erit fletus et stridor dentium.* (Matth., VIII, 12.) Ah ! si le pécheur voulait y réfléchir quelquefois, oserait-il braver cette éternité de supplices; et s'il n'y réfléchit point, qu'il est imprudent et malheureux !

Rogo te, Pater, ut mittas eum in domum patris mei. Enfin le riche infortuné, dont nous parlons, se réduit à demander, puisqu'il n'y a plus de grâce à espérer pour lui, qu'au moins Lazare aille avertir ses frères de ne pas s'exposer à venir, comme lui, dans ce lieu de tourments. Mais on lui répond qu'ils ont Moïse et les prophètes, la révélation et la loi; et que s'ils ne croient point à la religion, ou si l'enivrement du siècle et des passions l'emporte sur elle, l'apparition d'un mort ne les convertirait pas non plus.

Nous avons, mes frères, des motifs de persuasion et de crédibilité encore plus forts que Moïse et les prophètes : la prédication même du Fils de Dieu incarné, et sa résurrection, son Évangile et sa loi, le monde converti par ses apôtres, le sang de ses martyrs, la règle de son Église et la splendeur de sa religion. Ne pas croire sur la foi de tant d'oracles émanés de la souveraine vérité, ne pas croire l'enfer sur le témoignage formel de Dieu même, ce serait vouloir s'aveugler et s'endurcir : mais le croire, et s'exposer sans cesse à brûler éternellement dans ce gouffre de feu, c'est être

insensé et le plus cruel ennemi de soi-même.

Fa sons donc tous nos efforts pour éviter un si grand malheur, tandis que nous le pouvons encore avec la grâce. Que les riches tremblent, et se hâtent de racheter leurs péchés par la pénitence et par l'aumône. Que les bons pauvres se consolent, et se sanctifient par la patience et par l'humilité. Que les conditions moyennes participent à la charité des riches, et à la patience des pauvres; afin que nous méritions tous d'être un jour réunis avec Abraham et Lazare dans le sein de l'immortalité bienheureuse, où nous conduise le Père, etc.

XI^e HOMÉLIE.

LES OUVRIERS DE LA VIGNE.

Multi enim sunt vocati, pauciyero electi. (*Math.*, XX, 16.)

Beaucoup sont appelés, mais peu sont élus.

Terrible conclusion d'une parabole d'ailleurs intéressante! Grande sentence passée en proverbe dans la religion, par laquelle le Messie a voulu annoncer au monde, pour son instruction et sa terreur, une disposition bien effrayante des décrets de la sagesse éternelle Qui pouvait mieux connaître et nous dire l'économie de ses desseins sur l'homme, les secrets de sa providence, le nombre de ses élus, que Dieu même? Cet oracle est donc d'autant plus frappant qu'il est plus vrai, plus certain, plus infaillible. Ainsi écoutons avec une foi mêlée de crainte et de docilité, les instructions salutaires que notre divin Maître va nous donner en parabole pour nous conduire à une vérité si sérieuse et si importante. C'est une peinture allégorique, où, sous l'emblème d'un père de famille, d'une vigne et de ses cultivateurs, nous nous reconnaitrons nous-mêmes dans le tableau. Essayons, mes frères, d'y dévoiler l'un des plus grands et des plus profonds mystères du royaume de Dieu; en sorte que je puisse vous dire, comme Jésus-Christ: C'est à vous, ses disciples, qu'il est donné d'en avoir l'intelligence: *Vobis datum est nosse mysterium regni Dei.* (*Marc.*, IV, 11.)

Le royaume des cieux, disait le Sauveur du monde, est semblable à un père de famille qui sortit de grand matin afin de prendre à la journée des ouvriers pour sa vigne: étant sorti ensuite sur les neuf heures, il en vit d'autres sur la place qui ne faisaient rien, et il leur dit: Allez-vous-en aussi vous autres à ma vigne, et je vous donnerai ce qui sera raisonnable; il sortit encore sur le midi et sur les trois heures du soir, et il en usa de même; enfin, sur la onzième heure du jour, il sortit pareillement, et en ayant trouvé encore d'autres sur la place, il leur dit: Pourquoi vous tenez-vous là tout le jour sans travailler? ils lui répondirent: C'est que personne ne nous a loués; et il leur dit: Allez-vous-en aussi à ma vigne. Or le soir étant venu, les ouvriers furent tous payés par l'ordre du maître, en commençant par les derniers, qui reçurent

le même salaire qu'on avait promis aux premiers venus. C'est ainsi, ajouta le Sauveur, que dans le royaume des cieux les derniers deviendront les premiers, et les premiers seront les derniers; car beaucoup sont appelés, mais peu sont élus. (*Matth.*, XX, 1-16.)

Voilà, mes frères, un grand fonds d'instruction pour nous, si nous savons en profiter. Méditons donc la parole de notre divin Maître, et tâchons d'en approfondir le mystère caché. Quand on lit ou qu'on écoute son saint Evangile, c'est peu d'en entendre la lettre, si l'on n'en pénètre le sens et l'esprit.

Simile est regnum calorum homini patrifamilias, qui exivit primo mane conducere operarios in vineam suam. Le royaume des cieux, c'est-à-dire l'économie de la religion et du salut qui mène au ciel, est semblable à la conduite d'un père de famille qui sortit de grand matin pour prendre à la journée des ouvriers pour sa vigne. Sur cela on demande:

Qui est ce père de famille?

Qu'est-ce que cette vigne?

Qui sont ces ouvriers?

Quelle doit être leur récompense?

Comment et à quelles conditions?

Qui est d'abord ce père de famille? « Homini patrifamilias. » C'est, répondent les Pères, c'est lui-même que le Fils de Dieu désignait sous ce beau titre, dont en effet il exerce sur nous les fonctions et les droits en unité de puissance et d'autorité avec son Père, qui est aussi le nôtre. Ah! sans doute, ce nom respectable de Père de famille est bien dû à notre Dieu, puisque c'est lui qui nous a tous mis au monde, qui nous nourrit, qui nous gouverne par sa providence et ses soins paternels. Sa famille, c'est son peuple, c'est son Eglise, c'est vous-mêmes, mes frères. Par combien de titres n'est-il pas effectivement votre Père, soit dans l'ordre de la nature, soit dans celui de la grâce? *Nunquid non ipse est Pater tuus, qui fecit et creavit te?* (*Deut.*, XXXII, 6.) Or, quel juste retour, quelle soumission respectueuse, quel amour reconnaissant n'exige point de votre cœur cette souveraine paternité que vous reconnaissez en lui? Tous les jours vous l'appellez votre Père, *Pater noster*: mais est-ce avec les sentiments affectueux d'un enfant tendre et ému? Pour moi, je trouve véritablement qu'on n'envoie pas assez en Dieu cette aimable qualité de Père. Tels que de craintifs esclaves, nous ne voyons en lui pour l'ordinaire qu'un maître, un juge, un vengeur. Nous sommes bien plus effrayés de la sévérité de sa justice et de ses châtimens éternels, que nous ne sommes touchés de ses miséricordes, de ses bienfaits, de ses récompenses; et cette crainte servile glace, resserre, rebute notre cœur, nous éloigne de notre Père. Ah! plutôt, allons à lui, comme des enfants, avec candeur, avec confiance, avec un cœur épanoui par l'amour et la reconnaissance.

Qu'est-ce maintenant que cette vigne du Père de famille? « In vineam meam. » C'est sa religion et son peuple, comme parle

Isaïe : *Vinea enim Domini exercituum, domus Israël est*; et le plant de cette vigne du Seigneur, c'est l'homme qui fait profession de suivre sa sainte loi : *et vir Juda, germen ejus.* (Isa., V, 7.) Cette idée du prophète est noble; et pour vous en faire, mes frères, une application personnelle qui convient à mon sujet, la vigne du Seigneur et son champ, c'est particulièrement son Église dont vous êtes les membres; c'est vous-mêmes, suivant la belle pensée de saint Paul; et son plant, c'est votre âme dont Dieu vous a confié la culture et la sanctification : *Dei agricultura estis.* (I Cor., III, 9.) Or, comment devez-vous la cultiver, cette âme si remplie de défauts et d'imperfections? Comme vous voyez qu'on cultive la vigne; on en améliore le fonds, on le travaille, on le laboure, on en arrache les herbes nuisibles, on fait provigner le bon plant et on ôte le mauvais; on taille, on coupe, on retranche l'inutile et le superflu; on lie, on gêne, on soutient la plante faible et rampante : toutes figures de ce qu'il faut faire vous-mêmes pour la culture spirituelle du précieux fonds que le Maître vous a chargés de faire valoir pour l'éternité. Que n'a-t-il point fait pour faire prospérer et fructifier en vous cette vigne mystérieuse! *Quid est quod debuî ultra facere vineæ meæ, et non feci?* Il a répandu sur elle abondamment la rosée du ciel, c'est-à-dire les grâces, les instructions, les lumières, tous les secours de la vraie religion : il avait donc droit d'en attendre de bons fruits, *expectavi ut faceret uras*; et peut-être n'a-t-elle porté en vous que des fruits sauvages, ou même viciés et dépravés : *et fecit labruscas.* (Isa., V, 4.)

Qui sont encore ces ouvriers que le Père de famille a envoyés dans sa vigne? « *Operarios.* » Ce sont, parmi les hommes de tous les siècles, de tous les temps, ceux que Dieu, par une grâce et une vocation spéciale a attirés à son service, et qui ont travaillé effectivement à sa gloire, au bien de la religion, à la culture de l'Église, qui est le champ du Seigneur, et en même temps à leur propre sanctification, à leur salut. Ces ouvriers du Père de famille, c'est vous particulièrement, et je le dis pour encourager vos travaux; c'est vous, pasteurs des âmes, directeurs des consciences, ministres du Seigneur, qui cultivez son héritage dans les fonctions apostoliques. Ces ouvriers, c'est vous, écrivains : avants, laborieux et zélés pour l'Église, qui l'éclairez et l'illustrez, qui soutenez et vengez la religion. Ces ouvriers, c'est vous, vertueux solitaires, religieux fervents, vierges consacrées à Dieu, qui l'honorez par vos louanges et par un sacrifice continu de vous-mêmes. Ces ouvriers, c'est vous, hommes publics, magistrats vraiment chrétiens, qui réprimez dans la république les injustices, les désordres, les scandales. Ces ouvriers, c'est vous, chefs de familles, qui maintenez dans vos maisons, par votre autorité et par vos exemples, l'ordre, la crainte de Dieu, la piété et la paix parmi vos en-

fants, parmi vos domestiques. Ces ouvriers, c'est vous, veuves chrétiennes, vierges du siècle, qui sanctifiez votre état par les bonnes œuvres, le soin des pauvres, la visite des malades, le soulagement des misérables, la consolation des affligés. Ces ouvriers, enfin, c'est vous tous qui servez et honorez Dieu en vous-mêmes par l'observation de la loi, par les exercices de la piété, par la mortification des sens, par l'humilité du cœur, par toutes les vertus de la religion.

Or, quelle en sera la récompense, et quel est ce salaire dont le Père de famille est convenu avec ces ouvriers? « *Conventione autem facta cum operariis.* » C'est, mes frères, la possession même du souverain bien dans le ciel. O bonté admirable de Dieu! Comme notre créateur et souverain Seigneur, il aurait été en droit d'exiger gratuitement tous nos services, et même de nous traiter en esclaves depuis le péché d'origine qui nous a faits tous enfants de colère et de malédiction. Néanmoins, comme il est miséricordieux, bienfaisant et libéral; comme il savait d'ailleurs que nous sommes naturellement intéressés, et que c'est notre propre intérêt qui nous remue puissamment, il a bien voulu s'engager à récompenser nos services, et à le faire d'une manière conforme à sa bonté, à sa grandeur, à sa magnificence, et en même temps proportionnée à nos mérites. Pas une bonne œuvre opérée dans sa grâce et par le motif de son amour, qui n'en obtienne un nouveau degré de gloire et de béatitude dans l'autre monde. Hélas! dans celui-ci que de mérites perdus! que de mérites ignorés, négligés, oubliés, payés d'ingratitude, ou faiblement reconnus! Mais avec Dieu, la récompense est certaine et surpasse le mérite. Pour le travail d'un jour, c'est-à-dire d'une vie courte et passagère, un bonheur sans fin, une couronne immortelle.

Or, quelle ardeur, quel courage la vue de cette couronne ne doit-elle pas nous inspirer dans le travail et la souffrance! Rappelons-nous ici une belle comparaison de l'Apôtre, qui est bien propre à nous piquer d'une noble émulation, et à enflammer, à soutenir notre ferveur : *Omnis autem qui in agone contendit, ab omnibus se abstinet. Et illi quidem ut corruptibilem coronam accipiant, nos autem incorruptam.* (I Cor., IX, 25.) Saint Paul parlait des concurrents pour les prix qui étaient proposés autrefois dans les jeux publics. On sait quelle fut la passion des Grecs pour ces sortes de spectacles, la gloire mondaine attachée parmi eux à l'avantage d'y remporter le prix qui faisait l'ambition des rois même, la vanité de ces prix qui n'étaient souvent qu'une fumée d'honneur, une légère couronne de laurier ou de myrte, de chêne ou d'olivier promptement flétrie; cependant, quels sacrifices les athlètes ne faisaient-ils point pour cette couronne corruptible? Ils vivaient dans la continence, et observaient un régime de vie frugal, austère, propre à endurcir le corps; ils mangeaient sobrement, s'abstenaient de vin, dormaient peu, s'occupaient à des exer-

cices violents : et cela, encore une fois, pour obtenir une couronne périssable : *Et illi quidem ut corruptibilem coronam accipiant.* A combien plus forte raison devons-nous donc être sobres, chastes, tempérants, mortifiés, patients, laborieux, ardents à combattre dans la lutte les passions de l'humanité, et à courir dans la carrière du salut, nous qui aspirons à une couronne immortelle ! *Nos autem incorruptam.*

Mais à quel titre, à quelle condition le père de famille promet-il dans notre parabole un salaire compétent à ses ouvriers ? « *Et quod justum fuerit, dabo vobis.* » C'est sans doute à la condition, non-seulement qu'ils iront dans sa vigne, mais encore qu'ils n'y seront pas oisifs, qu'ils emploieront fidèlement leurs forces et leur temps, qu'ils travailleront utilement pour lui. Combien de gens sont dans la vigne du Seigneur, et qui ne travaillent point, ou qui travaillent peu, ou qui travaillent mal, ou qui ne travaillent que pour eux, et non point pour le maître ! Ainsi cet homme d'Etat ou d'épée, qui aurait dû chercher à servir Dieu même dans son prince, et la religion dans sa patrie, n'a en vue que sa propre gloire, son élévation, sa fortune : il a travaillé pour le monde, pour lui-même, et non point pour le Père de famille : il n'en sera point récompensé au ciel. Ainsi ce négociant, cet ouvrier, cet artisan, au lieu d'exercer sa profession selon Dieu et dans un esprit de religion, n'a eu pour objet qu'un gain temporel et mercenaire, il a travaillé pour les siens, pour lui-même, et non point pour le Père de famille : il n'en sera point récompensé dans le ciel. Ainsi ce riche et gros bénéficiaire est entré véritablement dans la vigne du Seigneur, il s'y est même poussé autant qu'il a pu ; mais, au lieu d'y travailler utilement pour le maître, il n'a su que la vendanger pour lui-même ; il n'a su qu'en recueillir et en manger les fruits ; il n'a su que s'en repaître jusqu'à satiété et peut-être à l'intempérance : il n'a fait que dévorer et ravager la vigne du Seigneur : loin d'être récompensé, il sera puni bien sévèrement.

Egressus circa horam tertiam vidit alios stantes in foro otiosos, et dixit illis : Ite et vos in vineam meam. Iterum circa sextam et nonam horam, et fecit similiter. Le Père de famille étant sorti encore à différentes heures du jour, et trouvant chaque fois sur la place des ouvriers oisifs, il leur dit : Allez-vous-en aussi en ma vigne.

Je sais bien, mes frères, que, suivant l'opinion commune des Pères, de saint Hilaire (*in h. l.*), de saint Augustin (Serm. 237, *de temp.*), de saint Grégoire le Grand (hom. 19 *in Evang.*), ces divers ouvriers, envoyés à différentes heures en la vigne du Père de famille, sont les fidèles des divers âges du monde et de la religion qui ont été appelés successivement au service de Dieu, chacun en leur temps. Mais saint Jean Chrysostome (hom. 65 *in Matth.*) et saint Jérôme (*ibid*) ajoutent, par une application morale pour nous, que ces heures différentes auxquelles

le père de famille envoie des ouvriers en sa vigne, peuvent signifier aussi les divers âges de la vie, où la grâce nous appelle efficacement au service de Dieu et de son Eglise. Ainsi, dans cette pieuse interprétation, on peut dire que les ouvriers de la première heure sont ceux qui ont commencé à servir Dieu dès leurs tendres années. Les ouvriers de la troisième heure sont ceux qui reviennent à Dieu, et se consacrent à son service après les courts égarements de la première jeunesse. Les ouvriers de la sixième heure sont ceux qui ne retournent sérieusement à Dieu que dans la maturité et la force de l'âge. Les ouvriers de la neuvième heure sont ceux qui se donnent à Dieu dans un âge encore plus avancé et approchant de la vieillesse. Enfin les ouvriers de la onzième heure sont ceux qui se convertissent au déclin de l'âge, et qui servent du moins le Seigneur dans les dernières années de la vie.

Bonum est viro, cum portaverit jugum ab adolescentia sua. (Thren., III, 27.) O vous tous, qui avez été assez heureux pour porter le joug du Seigneur dès l'âge d'innocence, croissez toujours en sagesse et en vertu ! Mais si l'enchantement du siècle et le premier feu de la jeunesse vous ont malheureusement écartés de la bonne voie, hâtez-vous d'y rentrer : votre Dieu veut vous y ramener encore : *Ite et vos in vineam meam.* Je dis plus : si le tourbillon du monde, si les affaires, l'ambition, la fortune, les passions, les engagements et les intrigues du siècle vous ont entraînés dans les voies de la perdition jusqu'à l'âge mûr : à présent du moins que votre raison est dans sa force, réfléchissez sur l'importance du salut, et prêtez une oreille docile à la voix de la grâce qui vous rappelle : *Ite et vos in vineam meam.* J'ajoute même : si l'oubli de Dieu vous a conduits encore plus loin, d'égarements en égarements jusqu'à un âge avancé ; du moins qu'une longue expérience sur la vanité de votre vie, de vos projets, de vos passions, de vos plaisirs, vous détache maintenant du service du monde pour vous attacher à celui du Seigneur, qui est encore prêt à vous recevoir : *Ite et vos in vineam meam.* Je dis enfin : si vous avez eu le malheur de vieillir dans l'iniquité et l'impénitence, tremblez ; le jour baisse, et vous allez bientôt entrer dans la nuit du tombeau : cependant votre Dieu vous appelle encore, il vous invite par ma voix, il vous presse de ne pas vous perdre ; et si vous profitez de ce reste de lumière, si vous savez réparer le temps perdu, par votre ferveur et par vos larmes, il saura lui-même vous récompenser aussi : *Ite et vos in vineam meam.*

Gardez-vous cependant, pécheur, de dire en vous-même : Il suffira donc de me convertir dans un âge plus avancé ; alors je travaillerai à mon salut, j'y serai toujours à temps, comme les ouvriers de la dernière heure. Mais Dieu vous l'accordera-t-il, ce temps, cet âge avancé ? L'aurez-vous pour

lors, cette grâce de conversion que vous négligez maintenant? Et quand vous devriez l'avoir, est-il sage de vous préparer d'avance un si grand compte à rendre, de vous accumuler tant de sujets de repentir et de châtement? Remarquez bien quels sont dans l'Évangile ces ouvriers de la dernière heure qui participeront aussi à la récompense du travail : des gens de bonne volonté, qui la témoignent et qui l'effectuent par leur docilité et leur promptitude à répondre à la première invitation du père de famille : *Quia nemo nos conduxit*. Or, si vous l'avez vous-même cette bonne volonté, vous répondrez aussi sans délai à la grâce qui vous appelle aujourd'hui : et si vous ne l'avez pas, vous méritez que Dieu vous abandonne et vous laisse périr.

Cum sero autem factum esset, dixit dominus procuratori suo : Voca operarios et redde illis mercedem incipiens a novissimis : « Le soir étant venu, le maître dit à son homme d'affaires : Faites venir les ouvriers, et payez-les tous, en commençant par les derniers. » Remarquons, mes frères, dans cette distribution, trois circonstances dignes d'attention :

Le temps du payement;

L'égalité du payement;

La manière mystérieuse du payement.

Temps du payement : « *Sero* : » c'est le soir, c'est à la fin de la journée qu'on donne aux ouvriers leur salaire. Si quelqu'un d'eux avait cessé plus tôt le travail, s'il eût quitté avant le temps la vigne du père de famille, se serait-il trouvé à la distribution, et pensons-nous qu'on l'eût récompensé comme les autres? Non, sans doute. Il faut donc travailler chacun dans la place où le Maître a voulu nous mettre, et l'y servir jusqu'à la fin du jour, jusqu'à la nuit, c'est-à-dire jusqu'à la mort; ou du moins jusqu'au soir, c'est-à-dire jusqu'à la vieillesse, jusqu'à un état de caducité et d'infirmité digne d'une retraite honorable et légitime. Quelquefois on se lasse, on se dégoûte, on se rebute des embarras, des contradictions, des fatigues de son emploi, de son ministère : c'est une tentation; il est glorieux de tomber en combattant, et de mourir, s'il le faut, les armes à la main; la vie présente est le temps des travaux, des épreuves, des combats; la persévérance finale est la victoire, et l'immortalité la couronne.

Egalité du payement : « *Pares illos nobis fecisti*. » Tous les ouvriers, les derniers venus comme les premiers, obtiennent la même récompense; et cette récompense est le ciel, la vue et la possession de Dieu, la béatitude éternelle. Véritablement il y a dans cette récompense divers degrés de gloire et de félicité, parce qu'il y a différents degrés de travail et de mérite; tous néanmoins ont essentiellement la même récompense, qui est Dieu; tous sont suffisamment heureux, contents et rassasiés de la possession du souverain bien.

Manière mystérieuse du payement. Non-seulement on égale les derniers venus aux

premiers, mais encore on affecte de leur donner une préférence, en commençant par eux la distribution de la récompense : *incipiens a novissimis*; et c'est ainsi, ajoute le Sauveur du monde, que dans le royaume des cieux les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers : *Sic erunt novissimi primi et primi novissimi*. Or, que veut dire cette réflexion du Sauveur, qui surprend d'abord, mais qui est solide et vraie dans le fond? Effectivement elle exprime très-bien pour la consolation et l'encouragement de ceux qui ont tardé, comme Augustin, à se donner à Dieu, comment il récompense encore avec libéralité, et préfère même quelquefois une courte, mais ardente ferveur dans son service, un zèle actif dans le travail, une charité héroïque dans les souffrances, à un plus long exercice d'une vertu constante, mais moins généreuse, moins éprouvée; et c'est en effet ce qui est arrivé à plusieurs martyrs. Cette observation du Sauveur peut encore signifier, suivant saint Chrysostome (hom. 65, in *Matth*), la faveur spéciale de la foi en Jésus-Christ, la grâce du salut et la récompense du ciel accordées au nouveau peuple de Dieu dans la personne des Gentils, avec une préférence marquée sur son ancien peuple; c'est-à-dire, sur ces Juifs ingrats, dont un si petit nombre a cru à l'Évangile, et dont la majeure partie a été et sera désormais rejetée, proscrite, exclue du royaume des cieux; d'où le Sauveur tire, ce semble, occasion de prononcer cette fameuse sentence : *Car beaucoup sont appelés, mais peu sont élus* : « *Multi enim sunt vocati, pauci vero electi*. »

Terrible oracle, mes frères, qui ne se vérifie que trop, même dans le christianisme, et qui quelquefois nous fait trembler. Oui, parfois on se dit à soi-même avec inquiétude : il y a tant de réprobés et si peu d'élus; suis-je de ces élus ou de ces réprobés? Je n'en sais rien. Eh bien! moi, je vais vous l'apprendre. Si vous êtes infidèle à Dieu, indocile à la foi, rebelle à l'Église, et si vous persistez dans votre égarement, malheur à vous, vous êtes réprobé. Si vous êtes habituellement indévot, orgueilleux, vindicatif, injuste, impudique, et si vous ne vous convertissez point, malheur à vous, vous êtes réprobé. Si vous vivez dans la mondanité, la mollesse, les plaisirs, l'oubli de Dieu, l'observation de sa loi, et si vous n'en faites une sérieuse pénitence, malheur à vous, vous êtes réprobé; *Si penitentiam non egeritis, peribitis*. (*Luc.*, XIII, 5.) Mais au contraire, si vous aimez votre Dieu préférablement à tout, et si cet amour dominant vous fait remplir exactement les devoirs de votre religion, de votre état; si vous êtes véritablement pieux, humble, chaste, juste, miséricordieux, charitable; si vous vous efforcez, suivant le conseil de saint Pierre (1^{er} *Petr.*, I, 1 seqq.), d'assurer votre salut, et de vous assurer vous-même de votre prédestination par beaucoup de bonnes œuvres; en un mot, si vous travaillez dans la vigne

du souverain Père de famille avec fruit, avec courage, avec persévérance, alors ayez confiance, espérez être du nombre des élus, et attendez avec fondement la récompense des serviteurs fidèles; vous entrerez dans la joie du Seigneur. *Enge, serve bone et fidelis, intra in gaudium Domini tui. (Matth., XXV, 21).* C'est ce que je vous souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

XII^e HOMÉLIE.

RÉSURRECTION DE LAZARE.

Infirmas hæc non est ad mortem, sed pro gloria Dei. (Joan., XI, 4.)

Cette maladie n'est point pour la mort, mais pour la gloire de Dieu.

C'est effectivement dans la vie mortelle du Messie un événement bien glorieux à Dieu et bien célèbre dans la religion, que la résurrection miraculeuse de Lazare, frère de Marthe et de Madeleine. Il fut malade, *Infirmabatur*: c'est l'effet de l'infirmité humaine. *Et mortuus est*: c'est la suite du péché. Il fut rendu à la vie par un miracle éclatant, *Resurget*: c'est le triomphe du Sauveur et de son Evangile: *ut glorificetur Filius Dei.*

Or, ce trait historique de la religion ne doit pas faire seulement l'objet de notre admiration; mais il doit être encore celui de notre zèle, pour tâcher de tirer les pécheurs de leur assoupissement léthargique et mortel, en ces jours de grâce et de salut, où l'Église fait de nouveaux efforts pour leur conversion. Reconnaissons donc, mes frères, dans cette fameuse résurrection de Lazare, une figure admirable, un modèle accompli, de la résurrection spirituelle du pécheur, qui était mort devant Dieu, et que la grâce fait revivre à ses yeux, pour être aux nôtres un monument de sa miséricorde et un instrument de sa gloire: *Pro gloria Dei.*

Il y avait, dit l'Evangile, un homme malade, appelé Lazare, qui était du bourg de Béthanie, où demeuraient Marie et Marthe, sa sœur. Cette Marie était celle qui répandit sur le Seigneur une liqueur odoriférante, et qui lui essuya les pieds avec ses cheveux; et ce Lazare, qui était malade, était son frère. Ses sœurs envoyèrent dire à Jésus: Seigneur, celui que vous aimez est malade; et le Sauveur répondit: Cette maladie n'est point pour la mort, mais pour la gloire de Dieu. Or, cette famille était chère à Jésus, qui resta encore deux jours au lieu où il était; après quoi, il dit à ses disciples: Notre ami Lazare dort; mais je m'en vais le tirer de son sommeil. Il vint donc, et il trouva qu'il y avait déjà quatre jours que Lazare était dans le tombeau. Comme le bourg de Béthanie n'était pas fort éloigné de Jérusalem, un bon nombre de personnes de la connaissance de Marthe et Marie étaient venues pour lors les voir, pour les consoler au sujet de la mort de leur frère; et, dans la circonstance même de cette visite, les deux sœurs ayant appris que le Seigneur arrivait, elles allèrent au-devant de lui l'une après l'autre, et furent suivies de tous ceux

qui étaient avec elles. Quand Marie fut proche du Sauveur, elle se jeta à ses pieds, et lui dit: Seigneur, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort. Jésus voyant qu'elle pleurait, et que les Juifs qui l'accompagnaient pleuraient aussi, il frémit en lui-même et se troubla; et il leur dit: Où l'avez-vous mis? Ils lui répondirent: Seigneur, reuez et voyez. Alors Jésus laissa couler quelques larmes de ses yeux, et les Juifs dirent entr'eux: Voyez combien il l'aimait. Jésus frémissant de rechef en lui-même, vint au sépulcre. C'était une espèce de caveau dont l'entrée était couverte d'une pierre. Le Sauveur leur commanda de lever cette pierre, et Marthe, sœur de Lazare, lui dit: Seigneur, il sent déjà mauvais, car il y a quatre jours qu'il est inhumé. Jésus lui répartit: Ne vous ai-je pas dit que, si vous croyez, vous verrez la gloire de Dieu? On ôta donc la pierre qui fermait le sépulcre: et Jésus, levant les yeux en haut, dit ces paroles: Mon Père, je vous rends grâces de ce que vous m'avez exaucé: pour moi, je savais que tous m'exaucez toujours; mais je dis ceci pour ce peuple qui m'environne, afin qu'ils croient que c'est vous qui m'avez envoyé. Après quoi il cria à haute voix: Lazare, levez-vous, et sortez de votre tombeau. A l'heure même, le mort s'anima, obéit, se leva et sortit ayant le visage couvert, avec les mains et les pieds enveloppés de bandes, suivant l'usage des Juifs et leur manière d'ensevelir les morts. Alors Jésus leur dit: Déliez-le, et le laissez aller. (Joan., XI, 1-44.)

Tout ce trait d'histoire pourrait fournir matière à des réflexions bien intéressantes sur divers points: sur l'intime union des sœurs et du frère, sur la foi et sur les larmes de ces tendres sœurs, sur la compassion de Jésus-Christ, et sa bienveillance pour cette famille aussi vertueuse qu'aimable. Mais je m'attache aux circonstances qui ont rapport à mon objet, je veux dire à la résurrection spirituelle du pécheur. Qu'il me soit donc permis, mes frères, de vous dire ici, comme il fut dit au Sauveur: *Veni et vide*: Venez au sépulcre de Lazare, approchez et voyez.

Vide: Voyez dans Lazare privé de vie et de sentiment, une image du pécheur dégradé et mort devant Dieu.

Vide: Voyez dans Lazare lié et enseveli sous la pierre du tombeau, une image du pécheur enchaîné et accablé sous le poids de l'habitude du péché.

Vide: Voyez dans Lazare infect et corrompu, une image du pécheur devenu une odeur de mort et de contagion. Je reprends et je m'explique.

Vide: Voyez dans Lazare privé de vie et de sentiment, une image du pécheur dégradé et mort devant Dieu: « *Lazarus mortuus est.* » Dès qu'une fois ce pécheur de l'un ou de l'autre sexe s'est livré tout entier à l'iniquité, surtout si c'est un genre d'iniquité grave, habituelle, suivie d'aveuglement et d'endurcissement, telle que l'impureté; c'en est fait, l'âme de la charité est éteinte dans son cœur, et quelquefois la lumière même de la

foi. Il n'a plus de sentiment pour Dieu, plus de goût pour les choses saintes, plus de pensées pour le ciel, plus de paroles pour la prière, plus d'affection pour la vertu, plus de sollicitude pour le bien, plus de mouvement pour les bonnes œuvres, plus d'action pour les devoirs de la piété et de la religion; en un mot, toutes les fonctions de la vie surnaturelle cessent en lui, et il est aux yeux de Dieu ce qu'est un mort aux yeux des hommes. Que cet état fait horreur!

Vide : Voyez dans Lazare lié et enseveli sous la pierre du sépulcre, une image du pécheur enchaîné et accablé sous le poids de l'habitude du péché : « Ligatus pedes et manus institis ; et facies illius sudario erat ligata. » Comme Lazare au tombeau, ce pécheur enfoncé dans l'abîme du libertinage a les yeux couverts d'un voile obscur : il est dans de profondes ténèbres, il est captivé et retenu dans le sommeil léthargique d'un entier oubli du salut, par l'objet de sa passion, par l'ivresse de ses sens, par la tyrannie de son habitude, par l'insensibilité de son endurcissement, par l'abandon et la malédiction de Dieu. Que cet état est funeste et déplorable!

Vide : Voyez dans Lazare infect et corrompu une image du pécheur devenu une odeur de mort, de contagion : « Jam factet. » Ainsi, lorsqu'une âme pécheresse s'est déshonorée à certain point par le scandale et l'infamie de sa conduite, tout ce qu'elle pouvait avoir d'ailleurs de mérite, de naissance, de beauté, est avili et dégradé par cette dépravation. Ses mœurs corrompues infectent ceux qui l'approchent et qui la fréquentent. Sa personne est flétrie, et sa présence n'inspire plus aux gens de bien que du dégoût, de la répugnance, de l'aversion, de l'horreur. Tout ce qui a de l'honneur, de la raison, de la vertu, la méprise et la fuit, comme on abhorre un cadavre hideux et de mauvaise odeur. Que cet état est humiliant et malheureux!

Venit itaque Jesus, et invenit eum quatuor dies jam in monumento habentem : « Jesus vint donc, et il trouva qu'il y avait déjà quatre jours que Lazare était dans le tombeau. » Or pourquoi le Sauveur vint-il alors à Béthanie? N'était-ce que pour consoler Marthe et Madeleine? Non, sans doute; mais ce fut principalement pour ressusciter leur frère, et accomplir l'œuvre de Dieu. Remarquons donc, mes frères, les circonstances frappantes de cette célèbre résurrection, et reconnaissons-y :

Les dispositions, les sentiments du cœur de Dieu sur l'état du pécheur mort à la grâce;

Les obstacles à lever, et les moyens prescrits pour préparer ce pécheur à sa résurrection spirituelle;

La force et la vertu de la grâce, qui opère cette résurrection du pécheur invétéré dans le mal.

Dispositions et sentiments du cœur de Dieu sur l'état du pécheur mort à la grâce : « Jesus infremuit spiritu, et turbavit seipsum, et lacrymatus est. » Jésus frémit en lui-même, il

se trouble, il répand des larmes par un mouvement très-vif de sensibilité et de compassion, non-seulement pour Madeleine et pour les Juifs qu'il voit pleurer; mais encore sur Lazare au tombeau et sur la triste destinée de l'humanité condamnée à mourir. Il y a même des Pères qui croient que ce frémissement volontaire fut un sentiment réfléchi d'indignation et d'horreur sainte contre le péché, auteur de la mort. Ah! que le souverain Juge pense bien différemment des hommes sur l'avuglement et le malheur d'une âme plongée dans l'abîme du désordre et dans la mort du péché! Souvent le monde honore et encense le vice élevé, le crime heureux; mais il est en abomination aux yeux du Seigneur. Un Homme-Dieu, qui est la sagesse et la justice même, ne croit pas que c'en soit trop à la charité qui le presse, de frémir et de répandre des pleurs sur un mort, qui n'était cependant que la figure et l'image du pécheur dépouillé de la vie de la grâce et de tous ses ornements.

Obstacles à lever; moyens prescrits pour préparer le pécheur à la résurrection spirituelle. Le Seigneur Jésus, voulant ressusciter Lazare, commence par faire lever la pierre qui le couvre, sans quoi il ne pourra sortir du tombeau : *Ait Jesus, Tollite lapidem.* Je dirai de même à une âme pécheresse qui désire sortir du sépulcre de la corruption et de la nuit du péché, *Tollite lapidem* : Otez, éloignez la pierre de scandale, l'objet de la passion, l'occasion prochaine du crime, l'amorce et l'appât du vice, les fréquentations suspectes, les familiarités dangereuses, les entretiens tendres, les aliments séducteurs de la concupiscence, de la vanité, de la mollesse, de la cupidité : rompez avec violence la force de l'habitude, qui vous retient captive dans ses liens, et vous accable sous son poids : *Tollite lapidem.*

Force et vertu de la grâce, qui opère cette résurrection du pécheur invétéré dans le mal. Jésus-Christ, touché de la prière de Marthe et des larmes de Madeleine, s'adresse lui-même à son Père, et lève les yeux au ciel pour invoquer son secours : il appelle Lazare d'une voix forte, il lui commande avec autorité de sortir du sépulcre, et semble ne le rendre à la vie que par un effort de sa toute-puissance : *Vocè magna clamavit : Lazare, veni foras.* Mes frères, la grâce est aussi la voix de Dieu; et pour qu'elle se fasse entendre au pécheur endormi dans l'ivresse profonde de la passion et du libertinage, pour qu'elle le réveille de son assoupissement mortel, il faut qu'elle parle bien haut par des remords pressants, par des lumières vives, par des terreurs salutaires, par des morts frappantes, par des catastrophes imprévues, par des humiliations amères, par des disgrâces et des chutes accablantes. Il faut, pour ainsi dire, qu'elle l'atterre et le renverse comme Saul, par quelque coup éclatant. Ah! c'est un grand ouvrage de ranimer dans cette âme engourdie et glacée tous les principes éteints de la vie surnaturelle; de lui rendre la foi, l'espérance, la

charité, la justice, la chasteté, l'esprit de tempérance, de mortification, d'humilité et d'abnégation de soi-même, l'éclat de la piété, de la ferveur, de la sainteté. Mais qu'y a-t-il d'impossible à la vertu de la prière, et à la prière de la vertu? Marthe et Madeleine avaient bien du pouvoir sur le cœur de Jésus-Christ; l'Eglise en a encore davantage auprès de Dieu; et d'ailleurs, c'est sa gloire, sa grandeur d'être miséricordieux avec éclat, de changer les pierres en enfants d'Abraham, de triompher du monde et de l'enfer dans la conversion des grands pécheurs.

Et statim prodit qui fuerat mortuus; dixit eis Jesus: Solvite eum, et sinite abire: « Le mort sortit aussitôt; et Jésus leur dit: Déliez-le et laissez-le aller. » C'est, il est vrai, à la puissance et à la vertu de la grâce de vivifier le pécheur et de le ressusciter: mais en même temps,

C'est au pécheur lui-même de répondre à la voix de la grâce et à ses desseins;

C'est à l'Eglise de le délier;

C'est au bon usage de sa liberté recouvrée à consommer l'ouvrage de sa conversion par une fidélité reconnaissante.

C'est, dis-je, au pécheur à répondre à la voix de la grâce et à ses desseins: « Et statim prodit qui fuerat mortuus. » Lazare ne résiste point à l'ordre de son Dieu: aussitôt il se lève, il sort de son sépulcre, il se présente aux yeux d'une grande assemblée, il les remplit d'admiration, il leur imprime un saisissement de vénération religieuse, il devient une preuve vivante de la divinité du Messie, il lui attire de nouveaux disciples; et l'Evangile, la Foi, le Très-Haut sont glorifiés par le témoignage éclatant de sa résurrection. Telle doit être celle du pécheur converti: il faut que son âme se rende attentive et fidèle à la vocation de Dieu; que son cœur se montre docile à la voix de la grâce; que sa conversion soit prompte, réelle, manifestée au grand jour, publique, édifiante; en sorte que le scandale soit réparé, le libertinage confondu, l'Eglise consolée, la vertu accréditée, et la religion honorée.

C'est encore à l'Eglise de délier le pécheur converti et pénitent. Quoique Lazare se levant à la parole du Fils de Dieu soit déjà vivifié et ressuscité, ses pieds et ses mains ne laissent point que d'être garrottés; et il faut que son libérateur commande encore qu'on le dégage de ses liens: *Solvite eum.* Ainsi, mes frères, la vivacité de la foi, la grandeur de la contrition, l'ardeur de la charité et la grâce sanctifiante peuvent bien ranimer intérieurement un pécheur, et le faire revivre devant Dieu: mais il est nécessaire, outre cela, que l'Eglise le juge, l'absolve, le délie; parce que c'est l'ordre établi par Jésus-Christ, et son tribunal juridique sur la terre: *Solvite eum.*

Enfin, *c'est au bon usage de sa liberté recouvrée à consommer l'ouvrage de sa conversion par une fidélité reconnaissante.* « *Dixit eis Jesus: Sinite abire.* » Le Sauveur ordonne qu'on laisse aller Lazare en liberté;

et où ira-t-il? à la suite de son Libérateur, auquel il va s'attacher plus que jamais par un tendre retour et par un juste zèle pour sa gloire. La conversion du pécheur ressuscité à la grâce doit donc pareillement le dévoter au service et à l'amour de son Dieu. En effet, l'affection, la sensibilité, l'attachement, sont le tribut de la reconnaissance, le juste prix des bienfaits: or, est-il un bienfait plus grand que la résurrection spirituelle d'une âme arrachée à l'enfer, et remise en grâce avec Dieu? Combien donc doit-elle aimer et bénir désormais ce Dieu de miséricorde? avec combien de ferveur doit-elle servir et procurer sa gloire?

Mais qui pourrait concevoir ici les premiers sentiments et les pensées de Lazare sortant du tombeau, sa joie de revoir la lumière du jour, et tout ce qu'il avait de plus cher au monde? Qui pourrait peindre les vifs transports de sa reconnaissance pour son divin Libérateur, sa sensibilité aux tendres empresses de ses aimables sœurs, et aux conjonctions de ses amis, de ses proches? Ils l'avaient pleuré mort, ils le revoient vivant, ils l'embrassent tous en répandant encore sur lui des larmes: mais ce sont des larmes de consolation, des larmes de tendresse, des larmes de joie et d'admiration.

Tels sont encore, mes frères, dans une famille vertueuse et toute à Dieu, les effets du retour et de la conversion désirée d'un enfant prodigue qu'on avait perdu; d'un Augustin égaré, sur lequel on a répandu bien des larmes devant le Seigneur, pour lequel on a beaucoup prié, et dont on a obtenu enfin le changement miraculeux. Alors une sainte joie succède au deuil de la piété; et les actions de grâce aux gémissements de la vertu.

Ah! s'il s'est trouvé ici, parmi vous, quelques-uns de ces pécheurs, ensevelis depuis longtemps dans la mort du péché, tristes objets de la tendre sollicitude et des prières de l'Eglise leur mère; et, dans leur profonde léthargie, toujours insensibles à leur propre perte et sourds au cri de leur conscience: qu'ils entendent du moins aujourd'hui cette voix puissante de la Divinité qui a tiré Lazare du tombeau, et qui les appelle eux-mêmes d'une manière toute spéciale aux approches de la solennité pascale, pour les rendre à la vie de la grâce et les tirer de la région des morts; car ils le sont devant Dieu. Qu'ils ne désespèrent point de leur salut, et qu'ils sachent que le bras du Seigneur n'est point raccourci; qu'il fait des prodiges dans l'ordre de la grâce aussi bien que dans celui de la nature; et que de ses ennemis ils peuvent encore devenir ses serviteurs et même ses favoris. Qu'ils fassent donc enfin un effort généreux pour obéir, comme Lazare, à la voix du Ciel; pour sortir, comme lui, du sein de la corruption; pour se dégager comme lui, de tous leurs liens; pour recouvrer, comme lui, la douce liberté des enfants de Dieu; pour servir désormais, comme lui, à sa gloire, et parti-

ciper ensuite avec lui à ses récompenses, que je vous souhaite au nom du Père, etc.

XIII^e HOMÉLIE.

LE TRIBUT IMPÉRIAL.

Reddite ergo quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt Dei Deo. (Matth., XXII, 21.)

Rendez donc à César ce qui appartient à César, et rendez à Dieu ce qui appartient à Dieu.

Le Messie n'a pas seulement opéré des miracles nombreux, publics, éclatants, mais on voit encore dans l'histoire de sa vie des traits frappants d'une sagesse surnaturelle et d'une autorité supérieure, qui font l'admiration de l'esprit humain, et qui doivent être pour nous de grandes leçons.

Telle fut, mes frères, la réponse ingénieuse qu'il fit un jour à la malignité pharisaïque, qui cherchait à lui tendre des pièges, à le décrier et à le perdre. Oracle vraiment divin, qui a fait la confusion de l'impiété, qui est devenu une sorte de proverbe dans le monde, qui fait une règle de morale pour l'Etat aussi bien que pour la religion, et qui va faire aussi le sujet de notre instruction. Ce fait mémorable est curieux et intéressant.

Les Pharisiens, dit l'Évangile, délibérèrent entre eux de chercher à surprendre Jésus-Christ dans ses paroles. A cet effet, ils lui envoyèrent quelques-uns de leurs disciples avec des Herodiens; et ces envoyés bien instruits, lui dirent insidieusement : Maître, nous savons que vous êtes vrai dans vos discours, et que vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité, sans aucun respect humain et sans égard pour qui ce soit. Dites-nous donc votre avis sur ceci : nous est-il permis de payer le tribut à César, ou non ? Mais Jésus connaissant leur malice, leur répondit : Hypocrites, pourquoi me tendre un piège ? Montrez-moi la pièce de monnaie qu'on donne pour le tribut. Ils lui présentèrent donc un denier d'argent, et l'ayant considéré, il leur dit : De qui est cette inscription ? De César, répliquèrent-ils. Alors le Sauveur ajouta : Rendez donc à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu. » (Matth., XXII, 15-21.) Reprenons, et suivons le fil de cette narration : examinons-la dans son principe, dans ses circonstances et dans son dénouement.

Pharisæi consilium inierunt ut caperent eum in sermone : « Les Pharisiens délibérèrent entre eux de chercher à surprendre Jésus-Christ dans ses paroles. » On voit ici :

La cabale de l'envie ;

L'hypocrisie de l'envie ;

La malignité de l'envie.

Cabale de l'envie. Les Pharisiens, ennemis jaloux de la gloire du Sauveur, tiennent conseil et délibèrent entre eux de lui tendre un piège : *Pharisæi consilium inierunt ut caperent eum in sermone*. Cette secte pharisaïque était célèbre parmi les Juifs, nombreuse, accréditée, puissante; ils se donnaient pour de grands zélateurs de la loi, et affectaient un extérieur religieux, composé,

austère, sous lequel ils cachaient bien des vices secrets; particulièrement un grand fond d'orgueil, d'amour-propre et d'enflure de cœur. Jésus-Christ les démasqua, et les confondit plus d'une fois, jusqu'à leur reprocher publiquement leurs vices avec force; d'ailleurs sa doctrine, ses miracles, sa réputation les blessait, et sa liberté les choquait. De là cette envie séditeuse et cette haine implacable dont ils furent animés contre lui, cherchant à le décrier, à lui nuire, à le perdre, à l'accabler; comme ils firent effectivement au temps de sa passion.

Hypocrisie de l'envie. Sous prétexte d'instruction et de conseil, les Pharisiens se ménagent une occasion insidieuse de calomnier Jésus et sa doctrine: mais, pour mieux cacher leur marche, ils ne veulent point paraître; ils lui envoient de leurs disciples, espérant que leur simplicité apparente sera moins suspecte et plus propre à couvrir le piège; ils leur donnent auparavant toutes les instructions convenables à leur dessein et au but de leur commission; ils les chargent de commencer par témoigner au Sauveur du respect, de la confiance et de l'estime; par le louer, par le flatter, par exalter sa sincérité généreuse, par l'inviter à parler avec plus de liberté, en lui disant : Maître, nous savons que vous êtes toujours véridique, et que vous enseignez la voie de Dieu sans aucun respect humain, et sans égard pour qui que ce soit. Ne dirait-on pas qu'ils désirent s'instruire sérieusement et de très-bonne foi? Rien moins que cela: on ne cherche qu'à le tromper, à le surprendre, à lui susciter une mauvaise affaire: quelle duplicité! *Ut caperent eum in sermone*.

Malignité de l'envie. Les Pharisiens font proposer à Jésus-Christ une question captieuse, délicate, embarrassante, et dangereuse à décider. Or quelle était cette fameuse question? la voici: Le peuple de Dieu doit-il payer le tribut à un empereur païen, ou le refuser? Cette fameuse question était alors fort agitée parmi les Juifs, et souffrait à leur sens de grandes difficultés. Or, pour l'intelligence du fait et du droit, il faut savoir que le grand Pompée avait commencé à soumettre cette lière nation au joug des Romains: ensuite Auguste lui avait imposé un certain tribut qui devait être payé par tête; et après lui l'empereur Tibère: c'est ce prince qui est désigné dans cet endroit de l'Évangile sous le nom de César, qui était un titre commun aux empereurs depuis le premier César, qui s'était emparé de l'empire romain. Or, un grand nombre de Juifs prétendaient qu'étant le peuple de Dieu, ils étaient une nation libre, qui ne pouvait ni ne devait se laisser asservir à payer tribut aux infidèles; en sorte que plusieurs s'en faisaient un point de conscience et de religion. Les Pharisiens firent donc demander à Jésus-Christ sa décision sur ce point délicat, pour l'embarrasser; et voici comme ils raisonnaient en eux-mêmes; ou il répondra qu'on doit accorder le tribut, et pour lors il se rendra odieux au

peuple; ou il dira qu'on doit le refuser, et pour lors il se rendra suspect au souverain. On le fera passer pour un chef de faction rebelle à l'Etat, et on pourra lui faire son procès: il y a même apparence qu'ils s'attendaient à cette dernière réponse, puisqu'ils prirent la précaution d'envoyer avec leurs disciples *des hérédiens*, c'est-à-dire, quelques-uns de ceux qui étaient chargés par le roi Hérode du recouvrement de ce tribut pour l'empereur, afin qu'ils fussent des témoins intéressés à dénoncer sa décision, et à le perdre: *Et mittunt ei discipulos suos cum Herodianis.*

Voilà sans doute une horrible malignité, et un grand crime dans les Pharisiens. Mes frères, nous en sommes indignés: cependant cette misérable passion de l'envie qui les animait, nous domine aussi presque tous. On la trouve dans tous les états; dans la cour des rois, dans l'Eglise, dans les cloîtres, dans la robe, dans le commerce, dans le sein des familles; il suffit que quelqu'un s'élève, se distingue par son mérite, par ses talents, par sa place, par son crédit, par ses richesses, et même par sa vertu, pour qu'on cherche à l'obscurcir, à lui nuire, à l'abaisser. Pourquoi cela? C'est que la vanité et l'amour-propre sont mortifiés en nous de la supériorité d'autrui, et se plaisent à le déprimer: mais c'est un sentiment bas, injuste, déraisonnable, opposé à la bonne foi, à la charité, à la religion. Elevons-nous donc au-dessus de cette indigne jalousie; et au lieu de vouloir abattre le mérite et la vertu, tâchons plutôt, par une noble émulation, de les imiter, et même, s'il se peut, de les surpasser.

Magister, scimus quia verax es, viam Dei in veritate doces; non enim respicis personam hominum: « Maître, nous savons que vous êtes toujours vrai dans vos paroles, et que vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité, sans respect humain. » Remarquons, mes frères, avec consolation:

La justice de cet éloge dans Jésus-Christ;
Le modèle qu'il présente à ses ministres;
L'exemple qu'il trace à ses disciples.

Justice de cet éloge. Oui, c'est à juste titre que Jésus-Christ est appelé Maître, puisqu'il était en effet sur la terre le premier et le plus excellent de tous les maîtres: *Magister*. Infinitement plus respectable que les patriarches, plus éclairé que les prophètes, plus grand que Moïse et Aaron, il fut le législateur d'une nouvelle Eglise, le docteur par excellence de la loi de grâce; non-seulement il était véritable dans ses paroles, mais il était la vérité même; parlant avec l'autorité d'un Dieu, avec une liberté exempte de faiblesse et de crainte; censurant les Pharisiens, menaçant les riches, chassant les profanateurs du temple.

Admirable exemple pour ses ministres, qui doivent aussi enseigner la voie de Dieu dans la vérité sans respect humain. Je sais bien que n'ayant ni les lumières, ni l'autorité, ni la puissance d'un Homme-Dieu, il leur convient de parler et d'agir avec circonspection, modestie, douceur et modéra-

tion, plutôt qu'avec empire: mais je sais en même temps que, quand il s'agit des intérêts de Dieu et de la religion, ils doivent soutenir avec dignité l'honneur de leur caractère, censurer les vices, réprimer les abus, corriger les mœurs, avec zèle, avec fermeté, avec courage.

Beau modèle encore pour les simples fidèles, qui doivent, à l'exemple de leur divin Maître, aimer la droiture et la vérité; s'élever au-dessus des considérations humaines et politiques dans la pratique de la vertu, dans les exercices de la religion, dans le témoignage qu'un chrétien doit à sa foi aux yeux même de l'impiété et de l'incredulité.

Cognita autem Jesus nequitia eorum, ait: Quid me tentatis, hypocritæ? « Mais Jésus connaissant leur malice, leur dit: Hypocrites, pourquoi me tendez-vous un piège? » Reconnaissons ici, mes frères:

La lumière de Dieu, qui sonde le cœur humain;

La justice de Dieu, qui lui reproche ses vices secrets;

La sagesse de Dieu, qui déconcerte et confond sa malice.

Lumière de Dieu qui sonde le cœur de l'homme. Jésus-Christ, dit l'Evangile, connaît parfaitement l'intention perverse des Pharisiens et l'artifice de leur demande: *Cognita autem Jesus nequitia eorum.* Ainsi, mes frères, ainsi Dieu, toujours invisible et toujours présent, considère et démêle, non-seulement nos actions les plus cachées, mais encore nos pensées les plus intérieures, nos sentiments les plus intimes, nos motifs les plus dissimulés: or quelle crainte et quelle vigilance continuelle cette réflexion ne doit-elle pas nous inspirer!

Justice de Dieu qui reproche à l'homme ses vices secrets. Voyez avec quelle force Jésus-Christ fait sentir à ses ennemis l'indignité et la noirceur de leur complot: *Quid me tentatis, hypocritæ?* C'est ainsi, mes frères, que par un juste jugement de Dieu, et par sa lumière intérieure, les remords et l'aiguillon de la conscience éclairent, troublent, poursuivent, importunt et châtient dès ce monde le pécheur au milieu de ses projets iniques et de ses passions tumultueuses.

Sagesse de Dieu qui déconcerte et confond la malice du cœur humain. Comment cela? le voici. Avant que de répondre à la question des Pharisiens, *Montrez-moi, dit Jésus, une de ces pièces de monnaie qui servent à payer le tribut; et lorsqu'on la lui eut présentée, il ajouta: De qui est cette image et cette inscription? De César, lui dit-on. Rendez donc à César,* répliqua-t-il, *ce qui appartient à César; et rendez aussi à Dieu ce qui appartient à Dieu:* réponse irrépréhensible et vraiment divine, qui leur ferma la bouche et les couvrit de confusion. Or, mes frères, de même que Jésus-Christ confondit le mystère d'iniquité, et dévoila le masque d'hypocrisie dont se couvrait la malignité et l'envie des Pharisiens; ainsi la Providence sait bien, quand elle veut, découvrir à notre honte certaines actions humiliantes, certains

mystères d'injustice et d'abomination qu'on avait cru ensevelis dans les ténèbres. Les infâmes vieillards de Babylone pensaient avoir bien caché la passion de leur cœur, et pouvoient opprimer en sûreté l'innocence de la chaste Susanne; mais tout à coup Dieu suscite le jeune Daniel, qui fait retomber sur leur tête l'opprobre public, et le supplice éclatant de leur crime. Craignons donc, mes frères, cet œil invisible et toujours ouvert sur nous, *cette verge menaçante qui veille*, comme parle le prophète (*Jerem., I, 11*), et qui frappera lorsque nous nous y attendrons le moins.

Reddite ergo quæ sunt Cæsaris Cæsari : « Rendez à César ce qui appartient à César. » Il est donc, mes frères, des obligations réelles, que la religion même nous impose à l'égard des souverains. Quelles sont-elles? les voici :

L'honneur et la soumission ;

L'attachement et la fidélité ;

Le service et le tribut.

Je dis *l'honneur et la soumission*. Le caractère des rois est sacré : ils sont sur la terre les images de la Divinité et les dépositaires de sa puissance; c'est elle-même qui les a élevés sur nos têtes pour nous gouverner dans la justice et dans la sagesse : c'est donc elle aussi qui nous commande d'honorer leur personne, et d'obéir à leurs lois. C'est sur ce fondement que saint Paul recommandait aux premiers fidèles d'être soumis aux puissances de la terre, non-seulement par le motif de la crainte, mais encore plus par le devoir de la conscience : *Non solum propter iram, sed etiam propter conscientiam.* (*Rom., XIII, 5.*) Or, si la morale de l'Evangile voulait qu'on rendit des honneurs et une obéissance légitime à des princes infidèles qui persécutaient le christianisme; à combien plus forte raison devons-nous être soumis à des monarques chrétiens, qui aiment leurs peuples, qui honorent la religion, et qui protègent l'Eglise?

Ce n'est point assez : nous devons encore à nos souverains *un attachement sincère et une fidélité inviolable*; attachement sincère qui doit nous intéresser à leur grandeur, à leur gloire, et nous engager à prier le Ciel pour leur conservation, pour leur prospérité, pour leur sanctification. Fidélité inviolable, qui doit nous mettre dans la disposition de tout sacrifier et tout souffrir plutôt que de trahir jamais le prince et la patrie.

Disons plus : Nous devons à nos rois les secours, *les services, le tribut*, comme citoyens et sujets. La religion nous le dit par le témoignage de saint Paul; la monarchie par la voix des lois; et la raison par les principes de l'équité; parce que le bien commun de la société l'exige, et que les souverains sont chargés de pourvoir aux dépenses de l'Etat, de le régler, de le protéger, et de le soutenir à grands frais. Ne murmurons donc point des impôts que demande la nécessité des temps et des circonstances. Que serait-ce, si nous étions le théâtre de la guerre, comme l'ont été tant

d'autres peuples; si nous voyions, comme eux, nos villes assiégées, nos maisons en feu, nos campagnes ravagées?

Et reddite quæ sunt Dei Deo : « Et rendez à Dieu ce qui appartient à Dieu. » Comme il est le premier de tous les maîtres, il exige aussi des devoirs de préférence et d'un ordre supérieur, dont les principaux sont :

Un culte de religion digne de sa grandeur ;

Une obéissance fidèle à sa loi ;

Une juste reconnaissance de ses bienfaits.

Nous devons d'abord à Dieu *un culte de religion digne de sa grandeur*. Ne puis-je pas, mes frères, en vous parlant de vous-mêmes, vous faire ici la même question que fit Jésus-Christ aux disciples des Pharisiens? *Cujus est imago hæc?* De qui est cette noble image, que le Créateur a imprimée et gravée dans le foud de votre être? C'est celle de Dieu même qui vous a faits à sa ressemblance; vous lui devez donc tout ce que vous êtes, et tout ce que vous avez : perfections du corps, talents de l'esprit, dons et qualités du cœur : rendez donc à Dieu ce qui est à lui, en consacrant tout votre être à son service, à sa gloire, à son culte. Or, en quoi consiste ce culte essentiel que nous devons à la Divinité? Dans l'adoration, le sacrifice, la foi, l'espérance et la charité : l'adoration, par laquelle l'homme s'abaisse profondément devant Dieu pour reconnaître son domaine suprême; le sacrifice, par lequel l'homme immole à Dieu une victime en témoignage de sa soumission; la foi, par laquelle l'homme soumet aveuglément son esprit à la révélation de Dieu et à son infaillible vérité; l'espérance, par laquelle l'homme aspire avec confiance à la possession éternelle de Dieu, comme à son souverain bien; la charité, par laquelle l'homme aime Dieu, par préférence à tout le reste, à cause de ses infinies perfections et de ses beautés ineffables.

Or le véritable amour de Dieu opère *l'accomplissement de sa loi*; seconde obligation de l'homme envers la Divinité. Qui peut douter que le Créateur n'ait eu droit d'imposer des lois à son ouvrage, et qu'il ne nous ait réellement fait des commandements remplis d'équité et de sagesse? que ce ne soit se rendre coupable et rebelle de les mépriser et de les enfreindre volontairement? que ce ne soit au contraire dans leur observation que consiste le premier devoir de l'homme, son principal mérite et sa sanctification?

C'est encore un des droits de la Divinité, que le *tribut de reconnaissance dû à ses bienfaits*; ils sont continuels, ils sont innombrables, ces bienfaits, et les prières, les cantiques de l'Eglise sont remplis d'actions de grâce. Mais partent-elles du fond de notre cœur? Sont-elles en nous une vive expression de cette religieuse et tendre reconnaissance, qui glorifie, loue et honore dignement la Divinité?

Telles sont, mes frères les salutaires réflexions qui m'ont paru naître du grand sujet que j'avais à traiter aujourd'hui

Puissent-elles porter la lumière dans votre esprit, graver l'amour de Dieu dans votre cœur, élever votre âme jusqu'à l'auteur de toute justice, de toute sagesse, de toute sainteté, qui commande les vertus et réprouve les vices; qui a en horreur la malignité, la duplicité, les artifices, les complots ténébreux de l'envie. Préservons-nous donc de ce vice odieux qui fait le caractère propre du démon, qui a perdu Adam avec sa postérité, qui a massacré le juste Abel par le premier homicide, qui a vendu et livré l'innocent Joseph, qui a fait périr tant de gens de bien et de mérite, qui a attaché à la croix le Messie lui-même; en un mot, qui a commis dans tous les siècles des crimes innombrables; qui sème encore aujourd'hui partout les défiances, le trouble, les dissensions; qui porte dans le sein des familles, de la société et de la religion même, le flambeau de la discorde, de la haine et de la vengeance.

O douce et aimable candeur, charmante suavité de mœurs et de caractère, bonne foi naïve et sans fard, fille du Ciel, descendez sur la terre : venez arracher le masque de l'envie, montrez toute sa laideté aux mortels, et présentez-leur en même temps tous vos attraits; vous remettez la confiance dans les esprits, l'union dans les cœurs, la paix dans les familles; vous ferez la sûreté de l'innocence, la consolation de la vertu, le charme de la société, la gloire du mérite, le triomphe de la charité. Je l'aperçois, mes frères : cette idée flatteuse intéresse votre cœur; mais, si le portrait d'une vertu si aimable plaît effectivement à vos yeux, aimez aussi à en retracer en vous-mêmes la réalité et les traits; elle vous rendra tout à la fois agréables à Dieu et aux hommes; vous en recueillerez les fruits dès ce monde, et une récompense éternelle en l'autre; c'est ce que je vous souhaite. Au nom du Père, etc.

XIV. HOMÉLIE.

LES DIX VIÈRGES.

Vigilate itaque, quia nescitis diem neque horam. (Math., XXV, 13.)

Veillez donc, parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure.

Voici, mes frères, parmi les principales instructions du Messie qui nous ont été conservées dans l'histoire de la religion, une de ces moralités familières qui renferment un grand sens dans leur simplicité, et qui sont faites pour tout le monde. Je puis bien dire aujourd'hui avec saint Paul, que je suis redevable de mon ministère aux sages et à ceux qui ne le sont pas (Rom., II, 14); puisqu'en effet je vais parler, après Jésus-Christ, aux vierges sages et aux vierges folles, c'est-à-dire aux chrétiens fervents et aux chrétiens trop imparfaits, en leur développant le mystère d'une parabole qui doit faire la consolation des uns et la terreur des autres.

Appliquons tous ici que la vraie sagesse

évangélique, que la vie méritoire et véritablement digne des récompenses du ciel, ne consiste pas dans les seules apparences d'une conduite régulière, ni même précisément dans la pureté et l'innocence réelle des mœurs, si elle n'est accompagnée des vertus intérieures et des bonnes œuvres de la religion. Apprenons qu'il ne suffit pas, pour être sauvé, de fuir le mal, mais qu'il faut encore faire le bien; et que la virginité même, tout estimable qu'elle est en soi, n'aura point de droit à sa couronne, si l'humble ferveur et la charité agissante ne la lui mettent sur la tête. Entrons en matière.

Le royaume des cieux, nous dit Jésus-Christ, sera semblable à dix vierges, qui ayant pris leurs lampes à la main, s'en allèrent au-devant de l'époux et de l'épouse; or il y en avait cinq d'entre elles qui étaient folles, et les autres étaient sages et prudentes: celles-là, en prenant leurs lampes, n'eurent point la précaution de se pourvoir de l'huile nécessaire; mais celles-ci prirent de l'huile dans leurs vases avec leurs lampes; l'époux, tardant à venir, elles s'assoupirent toutes et s'endormirent. Au milieu de la nuit, on entendit un grand cri: Voici l'époux qui vient; allez au-devant de lui. Aussitôt toutes ces vierges se levèrent et préparèrent leurs lampes; alors les folles dirent aux sages: Donnez-nous de votre huile, parce que nos lampes s'éteignent, et celles-ci leur répondirent: De peur qu'il n'y en ait point assez pour nous et pour vous, allez plutôt en acheter; mais, pendant qu'elles y allèrent, l'époux arriva; celles des vierges qui se trouvèrent prêtes, entrèrent avec lui dans la chambre des noces, et les portes furent fermées. Après cela vinrent les cinq autres vierges, qui lui dirent: Seigneur, Seigneur, ouvrez-nous. Mais il leur répondit: En vérité, je vous déclare que je ne vous connais point. Veillez donc, ajouta le Sauveur, parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure; et ce fut la conclusion de cette admirable parabole dont voici le sens et l'esprit (Math., XXV, 1-13):

Simile erit regnum colorum decem virginibus, quæ accipientes lampades suas exierunt obviam sponso et sponsæ: «Le royaume des cieux sera semblable à dix vierges qui ayant pris leurs lampes à la main, s'en allèrent au-devant de l'époux et de l'épouse.»

C'était la coutume parmi les Juifs de donner à une jeune personne qui se mariait des filles de sa parenté et de sa condition pour l'accompagner et lui faire honneur le jour de ses noces. Notre parabole fait donc allusion à cet usage; et comme il y est marqué que ces vierges destinées pour compagnes à une nouvelle épouse attendaient pendant la nuit que son époux vint la prendre pour la conduire au lieu de la cérémonie et du festin, il y est dit aussi qu'elles avaient des lampes pour s'éclairer dans l'obscurité.

Or on peut dire que Jésus-Christ s'est désigné lui-même sous l'emblème de cet époux, et que cette épouse est son Eglise,

qui est effectivement comparée dans l'*Apocalypse* (chap. XXI), à une épouse parée avec soin pour son époux. C'est après le sommeil et les ombres de la nuit du siècle; c'est à la fin des jours, dit saint Augustin (épist. 120, c. 32), qu'elle paraîtra plus ornée et plus éclatante que jamais, en se réunissant alors à son Epoux céleste pour n'en être plus séparée; et que tous leurs membres réunis aussi en un seul corps iront, comme amis de l'Epoux et de l'Epouse, célébrer avec eux dans le temple du ciel les noces mystérieuses de l'Agneau : *Quia ipsa Ecclesia tunc clarior apparebit, ut ad universi corporis congregationem membra concurrant.* Ajoutons encore avec saint Jérôme, que les dix vierges destinées pour compagnes à l'épouse de la parabole, marquent spécialement cette portion choisie du troupeau fidèle, qui s'est dévouée à la virginité par vertu et par état, soit dans le saint ministère et dans le cloître, soit dans le siècle, et que ce genre de consécration à Dieu attache plus intimement à l'Epouse de Jésus-Christ, c'est-à-dire à l'Eglise et à la religion. Néanmoins, suivant la remarque du pape saint Grégoire, notre parabole peut et doit s'entendre aussi des autres fidèles qui composent l'Eglise : ainsi nous sommes tous intéressés à l'instruction qu'elle renferme.

Quinque autem ex eis erant fatuæ, et quinque prudentes : « Or, de ces dix vierges, il y en avait cinq folles, et cinq autres sages et prudentes. »

Voilà l'image du monde, le contraste de la véritable et de la fausse vertu, le mélange des élus et des réprouvés, même dans les états saints.

Convenons-en pour la consolation de l'Eglise et pour l'honneur de la religion : il est véritablement dans toutes les conditions des âmes fidèles au Seigneur et à sa grâce, sincèrement et solidement vertueuses, pures d'esprit et de cœur, humbles et modestes, détachées du monde et d'elles-mêmes, patientes et mortifiées, soumises et courageuses dans les croix, douces et charitables pour le prochain, ferventes et généreuses pour Dieu, zélées pour sa gloire et pour son service, laborieuses, actives et ardentes pour tout bien, fécondes en bonnes œuvres et en mérites de toute espèce. Voilà les vierges sages, dont la lampe toujours entretenue par le feu de l'onction de la charité, brillera d'une clarté immortelle; elles entreront sûrement au céleste séjour des noces de l'Agneau.

Mais, d'autre part, combien de vierges folles dans le monde, c'est-à-dire de chrétiens superficiels et dépourvus de sens sur l'affaire la plus importante, qui donnent dans l'égarement le moins excusable, qui est celui de la voie du salut; qui vendent follement leur âme pour un vil intérêt, pour un plaisir honteux; qui préfèrent indignement le monde à Dieu, la terre au ciel, le temps à l'éternité; qui se réjouissent encore sur le point de périr, et cou-

vrent de fleurs l'abîme ouvert devant leurs pieds; qui s'endorment en aveugles sur le bord du précipice, et s'endurcissent en stupides contre le dernier des malheurs! Combien même, dans les états les plus saints, d'âmes trop peu fidèles à la grâce, qui, avec toute la sainteté de leur position, avec l'intégrité apparente de leurs mœurs et la régularité extérieure de leur vie, sont réellement dépourvues de sagesse et de vertu; vaines et orgueilleuses dans le cœur, remplies d'amour-propre et de sensualité, indociles à l'autorité et à la règle, lâches et languissantes dans leurs devoirs, tièdes et négligentes pour les saints exercices de la religion, presque entièrement vides de charité, de bonnes œuvres, de mérites, peut-être même coupables d'iniquités secrètes que le monde ignore, mais que Dieu connaît! Quel sera leur sort? Vous l'allez voir.

Media autem nocte clamor factus est: Ecce sponsus venit, exite obviam ei : « Au milieu de la nuit, on entendit un grand cri: Voici l'époux qui vient, allez au-devant de lui. »

Alors les vierges folles se réveillent, et ouvrent enfin les yeux sur leur imprudente sécurité; elles s'aperçoivent que leurs lampes s'éteignent, et qu'elles manquent d'huile; elles en demandent aux vierges sages; elles courent en acheter, mais c'est trop tard : l'époux est arrivé, et la salle des noces leur est fermée pour toujours. Oni, c'est en vain qu'elles s'empressent, qu'elles appellent, qu'elles prient l'époux de leur ouvrir; on ne leur fait qu'une réponse désespérante, on leur déclare qu'on ne les connaît point : *Nescio vos.*

Telle est à la mort la triste situation et la destinée des faux chrétiens, des mondains indévots, des pécheurs mal convertis, des âmes lâches et infidèles au Seigneur; c'est-à-dire, de la plupart des personnes du siècle, et quelquefois des serviteurs même et des servantes de Dieu. Pendant la force de l'âge et la santé, on s'étourdit, on se flatte, on se tranquillise, on s'endort dans cet état de tiédeur et d'oubli du salut. Mais quand la maladie, la caducité, la vieillesse et les approches de la nuit du tombeau font apercevoir combien on a besoin de faire marcher devant soi la lumière des bonnes œuvres, et combien cette lumière se trouve faible, insuffisante, ou même éteinte, et peu propre à nous rassurer; pour lors, on s'inquiète, comme les vierges folles; on se trouble, on s'alarme, on est effrayé d'avoir à porter au jugement de Dieu des mains vides de mérites, avec une conscience chargée d'infidélités, ou même de péchés griefs. On s'adresse aux vierges sages, c'est-à-dire aux personnes vertueuses, à l'Eglise, à ses ministres; on les conjure de nous secourir, de nous aider, de prier et d'intercéder pour nous; on se hâte de faire des aumônes, des legs pieux, des fondations; on a grand soin d'ordonner des prières, des sacrifices pour son âme, et d'acheter ainsi en quelque sorte des suffrages, des mérites étrangers, comme

ces vierges folles qui se trouvèrent manquer d'huile pour leurs lampes et qui courent en acheter.

Tout cela est bon et louable sans doute, tout cela peut être utile et salutaire pour l'autre monde; et même, quand on en a les moyens, cette dernière précaution de faire en mourant du bien à la religion et aux pauvres, paraît en quelque sorte nécessaire, pour tâcher au moins de réparer autant que faire se peut les pertes passées, et peut-être bien des injustices qu'on ignore. Mais cela sera-t-il suffisant? cela sera-t-il efficace pour nous sauver? cela équivaudra-t-il devant Dieu à tout le bien qu'on aurait pu et qu'on aurait dû faire soi-même pendant une vie chrétienne et fervente? C'est ce que nous n'osons dire: et il est bien dangereux, qu'après avoir eu l'imprudence des vierges folles, on n'en ait aussi le sort malheureux.

Vigilate itaque, quia nescitis diem neque horam: « Veillez donc, parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure » de Dieu. Veillez, et n'attendez pas les surprises de la mort pour vous y préparer: n'attendez pas la fin de votre vie pour la réformer, pour en réparer les vides, pour corriger vos imperfections, pour mûrir et perfectionner vos vertus, pour travailler à amasser ce trésor de mérites et de bonnes actions qui doit faire la mesure de votre récompense éternelle. Souvenez-vous bien que pour être sauvé, il est nécessaire en mourant d'être un saint.

Or, avec tant de défauts et si peu de vertu, avec tant d'infidélités continuelles à la grâce et à vos devoirs, avec tant de tiédeur et si peu de bonnes œuvres, avec tant d'habitudes vicieuses et incorrigibles, osez-vous vous flatter d'être effectivement un saint, et par conséquent d'être sauvé, si vous mourez en cet état? Vous avez, je le veux, une foi pure, mais faible et stérile; des mœurs assez chastes, l'exemption des chutes graves et des vices grossiers, une réputation intégrale, des qualités estimables à l'extérieur, peut-être la distinction même et l'honneur de la virginité; je veux dire un état de perfection et de sainteté en lui-même: mais n'en concevez pas une présomption téméraire. Les vierges folles sont supposées avoir eu aussi tout cela; sans quoi on ne les eût point choisies pour faire honneur à l'épouse dans la solennité de ses noces; cependant elles n'avaient au jugement de Dieu qu'une sagesse fautive et réprouvée. Si donc vous leur ressemblez d'ailleurs dans leur négligence et leurs imperfections, si vous n'êtes pas aussi chaste de cœur et d'esprit que de corps, s'il est en vous un principe de vanité et d'amour-propre qui corrompt vos bonnes qualités et vos meilleures actions; si vos bonnes œuvres sont trop rares, trop imparfaites, trop défectueuses pour être de quelque poids devant Dieu et d'un mérite suffisant; en un mot, si votre ferveur languit et s'éteint comme les lampes des vierges folles, craignez, craignez de tomber comme elles dans les

ténèbres, dans l'égarément et dans la perdition.

Cependant il y a encore en vous un reste de lumière, et par conséquent de l'espérance, si vous avez à cœur de la conserver, de l'accroître, de la rallumer au flambeau de la charité: *Adhuc modicum lumen in vobis est. (Joan., XXII, 35.)* Profitez donc de cette clarté, de cette grâce lumineuse et salutaire qui se présente encore à vous, pour avancer désormais à grands pas dans les voies de la sanctification: *Ambulate dum lucem habetis. (Ibid.)* Que votre lumière, comme celle des vierges sages, soit préparée et luisante, suivant ce conseil de l'Évangile: *Luceat lux vestra. (Matth., V, 16.)* Qu'elle luise devant vous, devant les hommes et devant Dieu: devant vous, en vous dirigeant pour vous conduire au terme du salut; devant les hommes, en les éclairant pour les édifier et les instruire; devant Dieu, en le glorifiant pour mériter d'en être glorifié vous-même et de briller avec un éclat distingué parmi les astres du céleste séjour.

Mais encore une fois, pour que cette lampe de la charité soit en vous ardente et luisante (*Joan., V, 35*), sans s'obscurcir, ni s'éteindre, il faut avoir grand soin de l'entretenir par l'onction de la piété et par la flamme de l'amour divin, par des actes fréquents de foi, d'espérance et de charité parfaite, par une fidèle observation des commandements et même des conseils, par un entier accomplissement des devoirs de votre religion et de votre état, par un saint et salutaire usage des sacrements de l'Église, par une édifiante assiduité à la prière publique et à la parole de Dieu, par la pratique de l'aumône et l'exercice de la charité chrétienne, par une résignation patiente dans les épreuves et les souffrances, par une continuelle attention à plaire au Seigneur et à faire toujours sa volonté, par un principe habituel d'obéissance et d'amour; en un mot, par toutes sortes de vertus et de bonnes œuvres, par une ferveur agissante, soutenue, persévérante, qui, en vous préservant de la réprobation des vierges folles, puisse vous associer un jour au bonheur et à la gloire des vierges sages. C'est ce que je vous souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint Esprit.

XV^e HOMÉLIE.

PARABOLE DES TALENTS.

Inutilem servum ejicite in tenebras exteriores; illic erit fletus et stridor dentium. (Matth., XXV, 30.)

Qu'on jette ce serviteur inutile dans les ténèbres extérieures. C'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.

Oracle effrayant, qui donne une haute idée du Messie, de la profondeur de ses lumières, de la sublimité de ses vues, de la pureté de sa morale, de la perfection de sa loi, de la sévérité de ses jugements: avant lui, on n'avait pas encore imaginé, je pense, de damner quelqu'un pour la seule inutilité des talents.

C'est même aujourd'hui dans le monde

une illusion assez commune de tranquilliser sa conscience, et de se rassurer sur ce qu'on n'a point à se reprocher des vices graves et odieux, en menant du reste une vie dissipée, qui n'est ni fervente devant Dieu, ni criminelle devant les hommes; c'est-à-dire, en vivant comme les honnêtes gens du siècle, habituellement occupés des bagatelles du monde et de ses vanités, de ses amusements et de ses affaires, sans de grandes vertus ni de grands désordres; mais la religion en juge bien différemment, et Jésus-Christ va nous apprendre par une parabole frappante, que pour être sauvé, pour être exempt de punition rigoureuse, il ne suffit pas de ne point commettre le mal; qu'il faut encore faire le bien, servir Dieu avec zèle et avec fruit, mettre à profit ses dons et ses grâces par un emploi utile des talents qu'il nous a confiés pour sa gloire, pour notre sanctification et pour celle du prochain. Entrons en matière, et ne perdons rien d'une instruction si importante.

Sicut homo peregre proficiscens, vocavit servos suos, et tradidit illis bona sua.

On nous représente ici le Seigneur sous l'image d'un maître absolu, attentif, économe, qui, étant sur le point de faire un grand voyage et de s'absenter pour un assez long temps, appela ses serviteurs, et leur mit son bien entre les mains, en leur confiant selon leur différente capacité, à l'un cinq talents, deux à un autre, et un seul talent à un troisième, pour les faire valoir à son profit dans son absence. Or ceux qui avaient reçu de lui plusieurs talents, trafiquèrent cet argent et le doublèrent; mais celui qui n'en avait qu'un alla creuser la terre, et y cacha l'argent de son maître. Longtemps après le maître de ces serviteurs étant revenu, leur fit rendre compte, et ceux qui avaient reçu plusieurs talents les lui ayant représentés avec un surcroît de profit considérable, il loua leur fidélité et la récompensa; celui au contraire dont le talent était demeuré stérile dans la terre, lui dit: Seigneur, je sais que vous êtes un homme dur et intéressé, qui voulez toujours gagner, et à plus forte raison ne rien perdre; c'est pourquoi, comme je vous appréhendais, j'ai enfoui votre argent dans un endroit caché et bien sûr pour vous le conserver: le voilà, je vous rends ce qui est à vous. Mais le maître indigné lui répliqua: Serviteur mauvais et paresseux, puisque vous me connaissiez si intéressé, vous deviez donc faire profiter mon argent, afin que je le retirasse avec usure, et il ajouta: Qu'on jette ce serviteur inutile dans les ténèbres extérieures; c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents. (Matth., XXV, 14-30.)

Mes frères, si cette parabole est terrible, le sens moral en est instructif, et sa méditation salutaire. Tâchons donc qu'elle serve aujourd'hui à notre instruction et à notre salut, plutôt qu'à notre condamnation.

Homo peregre proficiscens, vocavit servos suos, et tradidit illis bona sua; unicuique secundum propriam virtutem: « Un maître attentif à ses intérêts partant pour un long

voyage en pays étranger, confia son bien à ses serviteurs pour le faire profiter en son absence, et il distribua des talents à chacun d'eux, selon leur capacité. »

Les docteurs et les Pères, saint Hilaire, saint Chrysostome, saint Jérôme, ont entendu par ce maître attentif et économe Jésus-Christ lui-même qui est allé régner au Ciel, d'où il reviendra à la fin du monde pour juger tous les hommes, et particulièrement les fidèles, qui font profession d'être ses serviteurs, sur le bon ou mauvais usage qu'ils auront fait des grâces et des dons de Dieu.

Le souverain Maître de l'univers a donc distribué et confié à chacun de nous divers talents, c'est-à-dire diverses qualités personnelles, diverses conditions, divers emplois, diverses professions, et divers moyens de salut en chaque état; diverses mesures de grâce, d'instruction, de foi, d'intelligence et de lumière sur la religion; divers degrés d'esprit, d'industrie, de capacité, de fortune, de santé, de mérite, de puissance et d'autorité dans le monde: tout cela, pour être employé à la gloire du Seigneur, à l'utilité de la religion, au service de l'Eglise, au bien de la patrie, à l'avantage de la société, et à notre propre sanctification.

Mais en même temps la divine sagesse proportionne en tout cela nos obligations et nos devoirs à notre position, à nos forces, à notre capacité: *Unicuique secundum propriam virtutem*. Dieu est sans contredit le plus raisonnable, le plus judicieux, le plus équitable de tous les maîtres.

Similiter et qui duo talenta acceperat, lucratus est alia duo. Qui autem unum acceperat, abiens fodit in terram et abscondit pecuniam domini sui: « Les deux premiers serviteurs firent pareillement valoir les talents de leur maître avec un gain égal à la somme que chacun d'eux avait reçue; mais le troisième alla enfouir son unique talent dans la terre. »

Ce contraste est l'image de ce qui se passe dans l'ordre de la religion et de la grâce, par le bon et le mauvais usage qu'en font les hommes. Il est sans doute sur la terre des âmes fidèles qui font fructifier les dons du Seigneur, en qui la semence de la grâce produit une moisson continuelle de mérites; et il ne faut pas penser, mes frères, que pour mériter ainsi devant Dieu, que pour le servir utilement et avec fruit, il soit nécessaire d'être dans les ministères sacrés ou dans les cloîtres; qu'il faille être toujours en prière ou dans les bonnes œuvres: on peut et on doit être d'excellents serviteurs de Dieu chacun dans sa condition et selon sa condition, en en remplissant les fonctions et les devoirs avec fidélité et religion, dans la vue de glorifier le Seigneur et de faire sa volonté avec amour, de servir la patrie avec honneur, de travailler avec zèle au bien de sa famille, et spécialement à son propre salut.

Mais, d'autre part, combien parmi nous de mauvais serviteurs de Dieu, combien de

serviteurs paresseux, inutiles, et même dissipateurs des biens de leur maître!

J'appelle serviteurs paresseux, inutiles et dissipateurs dans la hiérarchie, tous ces amples et fastueux bénéficiaires qui vivent splendidement des biens de l'Eglise, sans même la servir, sans pourvoir seulement à l'entretien nécessaire des Eglises et à la subsistance des pauvres; tous ces ministres de la religion indolents, oisifs et désœuvrés, qui ont cependant de la santé, des talents, de la science, ou qui peuvent en acquérir, et qui se refusent au travail dans la vigne du Seigneur, dont ils recueillent et mangent les fruits.

J'appelle serviteurs paresseux et inutiles dans l'Etat, ces hommes publics et dévoués par devoir au service de la patrie, qui veulent bien jouir des honneurs et des revenus d'une place distinguée, sans vouloir en porter personnellement les peines et les charges; qui se dégoûtent et se rebutent d'une profession gênante, dont ils ne remplissent les fonctions que superficiellement et avec négligence; qui se livrent nonchalamment au repos ou au plaisir, à une retraite sauvage et à des occupations privées, ou à des études particulières qui satisfont leur goût, et ne sont point de leur état, plutôt qu'au bien public et à l'expédition des affaires dont la Providence leur a confié l'administration, et dont Dieu leur demandera compte.

J'appelle serviteurs paresseux et inutiles dans la société ces citoyens volontaires et indépendants, qui ne vivent que pour eux-mêmes; qui font leur principale et presque unique soin d'objets frivoles et sans aucun rapport à Dieu, de faire des parties continues de divertissements et de dissipation, de bâtir et décorer avec goût des lieux de plaisance, d'embellir des jardins et cultiver des fleurs, sans compenser d'ailleurs la vanité de ces amusements par des occupations solides, et par quelque autre emploi véritablement utile à la république: le Créateur ne les a-t-il mis au monde que pour cela?

J'appelle serviteurs paresseux et inutiles dans la sphère du monde qualifié, ces riches efféminés et ces mondaines voluptueuses, qui passent leur vie dans l'oisiveté et la mollesse; dans la vaine occupation des parures, des visites, des repas, du jeu, des spectacles, des intrigues.

J'appelle serviteurs paresseux et dissipateurs dans le peuple, tous ces ouvriers et ces artisans débauchés, qui, au lieu de travailler assidûment, de gagner et d'économiser pour soutenir une pauvre famille qui souffre, se dérangent fréquemment, et dévorent quelquefois dans un seul jour de fête la subsistance de toute une semaine.

J'appelle serviteurs paresseux et dissipateurs dans le sein des familles, tous ces domestiques dissipés et lâches à l'ouvrage, peu soigneux et peu économes, qui négligent le service et le bien de leur maître, qui le donnent ou se l'approprient; qui travaillent

avec dégoût, et obéissent par contrainte comme les animaux, sans être conduits par la raison et le devoir, sans esprit de religion, et sans mérite pour le ciel.

J'appelle enfin serviteurs paresseux, inutiles et dissipateurs, dans le district de la police, tous ces mendians valides et cependant oisifs, qui ne servent ni Dieu qu'ils oublient, ni la république dont ils font la honte; qui usent de mensonge et d'artifice pour usurper une aumône mal acquise, qu'ils dérobent à la pitié trompée et aux bons pauvres; qui emploient scandaleusement ces dons de la charité chrétienne à la crapule, à la débauche et au libertinage; en un mot, que le vice, l'indépendance, l'amour de la liberté, la fainéantise et leur figure hideuse rendent onéreux à la société, suspects à la religion, odieux au ciel et à la terre.

Post multum vero temporis venit dominus servorum illorum, et posuit rationem cum eis: « Longtemps après le maître étant revenu, fit rendre compte à ses serviteurs; et ceux qui avaient reçu de lui plusieurs talents, les lui ayant représentés avec un profit considérable, il loua leur fidélité et la récompensa. »

Mes frères, il viendra donc un temps où le Seigneur nous demandera compte de ses dons, de ses grâces, de nos emplois, de notre administration, de notre vie, pendant laquelle Dieu, caché à nos yeux, semble être absent et éloigné de nous. Or, ce temps du retour du souverain Maître, ce jour du compte, sera celui de notre mort, celui du dernier jugement, où le Fils de Dieu reviendra du Ciel rendre à chacun selon ses œuvres.

Quelle consolation alors pour les dignes serviteurs de Jésus-Christ, de pouvoir aller au-devant de lui avec confiance et sécurité; d'avoir à lui présenter un surcroît abondant de bonnes œuvres, de vertus et de mérites; de s'entendre dire au fond du cœur par le souverain Juge: *Serviteur bon et fidèle*, parce que vous avez fait un louable usage de mes dons, je vous réserve des faveurs encore plus grandes, *entrez dans la joie de votre Seigneur* et dans sa gloire.

Que cette espérance nous soutienne donc dans la pratique persévérante de la vertu, dans les travaux, dans les combats, les épreuves et les maux de cette vie, comme le laboureur patient, qui, après avoir semé dans la peine et les sueurs, attend avec constance le temps de la récolte et de la moisson.

Dominus dixit: Tollite itaque ab eo talentum, et inutilem servum eijcite in tenebras exteriores. Illic erit fletus et stridor dentium: « Le maître dit: Otez donc à ce serviteur inutile le talent que je lui avais confié, et jetez-le dans les ténèbres extérieures; c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents

Voilà le dénoûment de la parabole et en voici l'application; c'est-à-dire, mes frères, que Dieu nous jugera sévèrement, non pas seulement sur le mal que nous aurons com-

XVI. HOMÉLIE.

INSTITUTION DU SACRIFICE ET DU SACERDOCE
DE LA LOI DE GRACE.

Hoc facite in meam commemorationem. (*Luc.*, XXII, 19.)

Faites ceci en mémoire de moi.

mis, mais encore sur le bien que nous aurons dû faire, et que cette omission suffira seule pour notre condamnation. En effet, pesons bien la force et l'énergie de ces paroles de notre Evangile : *Serve male et piger*, serviteur mauvais et paresseux. Remarquez que son maître ne lui dit point : Vous êtes un mauvais serviteur, parce que vous m'avez volé, parce que vous êtes un malhonnête homme, parce que vous êtes un domestique insolent, vicieux, débauché; mais simplement, vous êtes un mauvais serviteur, parce que vous êtes un négligent, un paresseux, qui avez enfoui votre talent, au lieu de le faire valoir : *Serve male et piger*.

Qu'on lui ôte donc ce talent, dont il n'a point su faire un emploi utile, et qu'on le donne à un autre plus industrieux : *Tollite itaque ab eo talentum*. Voilà, mes frères, ce que produit l'abus des grâces et des dons de Dieu. A la fin sa providence se lasse de notre inutilité : elle nous rejette, elle nous enlève tout à coup cette fortune, cet emploi, cette santé, cette vie dont nous faisons un si vain usage. *Succidite ergo illam*, est-il dit ailleurs dans l'Evangile (*Luc.*, XIII, 7). Coupez donc cet arbre infructueux, puisqu'il est toujours stérile; à quoi bon occupe-t-il ce terrain, et prend-il sa substance inutilement? *Ut quid etiam terram occupat?* Mais que fait-on d'un arbre stérile, lorsqu'une fois il a été coupé? Il est mis au feu, et le serviteur inutile sera jeté pareillement dans la fournaise ardente de l'enfer désignée par ces ténèbres extérieures dont parle Jésus-Christ : *Et inutilem servum ejecit in tenebras exteriores*. Qui ne frémit de l'affreuse idée que ce divin Sauveur nous donne de son malheureux sort par ces terribles paroles : *C'est-là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents*; c'est-à-dire que la douleur, le désespoir et la rage seront éternellement son partage dans ce lieu d'horreur et de tourments : *Illuc erit fletus et stridor dentium*.

Ah! mes frères, si le Seigneur doit traiter avec tant de sévérité et punir avec tant de rigueur l'indolence pour son service, l'oisiveté des talents, l'inutilité de la vie et la simple omission du bien, comment jugera-t-il les prévarications formelles, les crimes, les scandales? Tremblons donc, et hâtons-nous de faire de dignes fruits de pénitence, des fruits de justice et de sainteté. Tâchons désormais de servir et glorifier Dieu sur la terre de tout notre pouvoir. Efforçons-nous de réparer la perte du temps et les négligences passées par un saint redoublement de zèle, et par une plus grande abondance de bonnes œuvres; afin d'obtenir du souverain Maître la récompense des bons et fidèles serviteurs dans le séjour de la béatitude : *Serve bone et fidelis, intra in gaudium Domini tui*. C'est ce que je vous souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

Que signifient ces paroles mémorables, que le Sauveur du monde adresse à ses apôtres, après la sainte Cène, la veille de sa Passion? Elles annoncent un des plus grands événements de la religion, un des plus miraculeux effets de la toute-puissance divine, un des plus étonnantes merveilles de l'univers, un des plus glorieux caractères de l'Eglise de Jésus-Christ, l'institution du nouveau sacerdoce et du grand sacrifice de la loi de grâce.

Faites ceci en mémoire de moi : c'est-à-dire, souvenez-vous à jamais qu'en ma qualité de Pontife et de Grand Prêtre éternel, je viens d'offrir à l'Etre suprême un nouveau genre de sacrifice de mon corps et de mon sang, par une représentation anticipée de ma mort prochaine; que j'abolis les sacrifices anciens, qui n'étaient point encore assez parfaits et assez dignes de la Divinité; que celui-ci les remplacera tous éminemment, qu'il renouvellera et perpétuera l'immolation que je vais bientôt faire de moi-même pour le salut du monde. A cet effet je répands sur vous un écoulement de mon souverain sacerdoce et de ma puissance. Je vous établis prêtres et pontifes de la nouvelle alliance. Vous communiquerez le même caractère, le même pouvoir à vos successeurs, et je continuerai à m'immoler entre vos mains jusqu'à la consommation des siècles : *Hoc facite in meam commemorationem*.

Voilà sans doute, mes frères, un des plus magnifiques dons que le Ciel ait jamais faits à la terre : c'est donc à nous d'en sentir le prix avec autant d'admiration que de reconnaissance.

L'Homme-Dieu régnant dans les cieux, et cependant offert en holocauste sur la terre, tout à la fois vivant et immolé, en même temps Prêtre et Victime du sacrifice, et d'un sacrifice toujours renouvelé; quel mystère ineffable, et quel mortel oserait sans crainte traiter un si haut sujet! Non, il n'appartient pas à l'éloquence humaine de vous en découvrir toutes les profondeurs et la sublimité. Ecoutez donc un plus grand maître que moi; c'est saint Paul : il ne faut pas moins qu'un apôtre pour vous en parler assez dignement. Or, voici l'instruction mémorable que ce Vase d'élection, éclairé d'en haut, a laissée à l'Eglise sur cette importante matière, dans sa 1^{re} Epître aux Corinthiens (XI, 22-29). On peut dire que c'est un des beaux morceaux de l'histoire de la religion. Rassemblons-en tous les traits lumineux, pesons-en toutes les expressions sacrées : elles ont une énergie admirable, un sens clair et décisif pour la conviction de l'erreur, et pour le développement du dogme catholique.

Ego enim accepi a Domino : « Moi, Paul, j'ai appris du Seigneur : » voilà d'abord la révélation du mystère. Ce n'est pas seulement sur le récit des premiers disciples, témoins oculaires de son institution, que la vérité en est établie ; c'est même sur un témoignage particulier et immédiat du Seigneur, que le Docteur des nations en appuie la certitude. *Ego accepi, j'ai eu moi-même cette révélation ;* voilà encore un motif de crédibilité frappant, persuasif, indubitable ; c'est un apôtre qui l'atteste, et qui l'atteste en vertu de son apostolat, autorisé du Ciel par les prodiges et les miracles. *Quod tradidi vobis, « Ce que je vous ai appris aussi : »* voilà de plus la tradition fidèle de ce point de foi. Le Seigneur en a confié le sacré dépôt à ses apôtres, qui l'ont transmis aux premiers chrétiens, et eux à leurs successeurs ; nos ancêtres l'ont hérité de leurs pères ; et nous le tenons de nos ancêtres, pour le transmettre nous-mêmes à la postérité. *Quoniam Dominus Jesus, « Que le Seigneur Jésus : »* voilà l'auteur de cette célèbre institution : c'est l'Homme-Dieu qui avait la grâce et la toute-puissance dans ses mains. *In qua nocte tradebatur, « Dans la nuit où il fut livré : »* en voilà le temps et la circonstance remarquable : ce fut la nuit même qui précéda sa Passion ; la veille du plus grand crime de l'univers. *Accepit panem, et gratias agens, fregit : « Il prit du pain, et rendant grâces, il le rompit, »* il le divisa en plusieurs portions pour le distribuer : en voilà le rite consacré par Jésus-Christ même, et usité dans l'Eglise de toute ancienne. *Et dixit : Accipite et manducate, « Et il dit : Prenez et mangez : »* en voilà l'usage, mais un usage réel, effectif par la manducation ; et non pas seulement en esprit ou par la foi. *Hoc est corpus meum : « Ceci est mon corps : »* voilà le miracle de la transsubstantiation : ce n'est plus du pain, puisque c'est le corps de Jésus-Christ, *corpus* ; sa véritable et propre chair, *corpus meum* ; ce même corps livré et crucifié pour le salut du monde, *quod pro vobis tradetur. Similiter et calicem, dicens : Hic calix novum Testamentum est in meo sanguine : « Il prit pareillement la coupe, disant : Cette coupe est le nouveau Testament par mon sang. »* Voilà bien la distinction du sang de Jésus-Christ d'avec son corps par une consécration séparée, et par conséquent une représentation significative de la séparation qui en a été faite sur la croix ; et par une seconde conséquence, l'expression d'un vrai sacrifice, et du même sacrifice que celui de la croix : *Hoc facite in meam commemorationem : « Faites ceci en mémoire de moi : »* en voilà l'institution durable et permanente ; c'est pour l'Eglise un ordre précis d'exercer la puissance d'opérer ce divin mystère, et d'y participer : *Quotiescunque enim manducabitis panem hunc et calicem bibetis, mortem Domini annuntiabitis : « Car toutes les fois que vous mangerez de ce pain mystérieux, et que vous boirez de cette coupe sacrée, vous annoncerez la mort du Seigneur : »* voilà

pour la suite des siècles le mémorial de sa Passion par un renouvellement continu du sacrifice du Calvaire ; et dans ce sacrifice toujours renouvelé, une application réelle et mystique des mérites du Rédempteur, du prix de son sang, et des fruits de sa mort. *Donec veniat, « jusqu'à son dernier avènement : »* en voilà la continuation et la perpétuité : c'est comme l'apanage de la vraie religion, et l'un de ses plus essentiels caractères ; lorsque l'Eucharistie cessera sur la terre, la religion se détruira, l'Eglise périra, et le monde finira. *Probet autem seipsum homo, et sic de pane illo edat : « Or que l'homme s'éprouve soi-même, et qu'il mange ainsi de ce pain céleste : »* voilà encore l'avertissement des préparations, des épreuves, des dispositions requises pour la sainte communion, qui sont le témoignage de la conscience et l'état de grâce, la pureté du cœur, la foi de l'esprit, la ferveur de l'âme. *Qui enim manducat et bibit indigne : « Car celui qui mange le corps du Seigneur, et qui boit son sang indignement : »* en voilà de plus l'abus, et la profanation énoncée pour tenir l'homme dans la précaution et la crainte. *Judicium sibi manducat et bibit, « Celui-là mange et boit son propre jugement : »* voilà aussi sa vengeance, et la condamnation prononcée contre ses profanateurs : ce sont donc des mystères véritablement saints et terribles. *Non judicans corpus Domini : « En ne discernant point le corps du Seigneur : »* voilà enfin la remarque du défaut de foi et d'attention à la réalité et à l'excellence de ce grand sacrement, qui devient un sujet de réprobation pour l'âme indévoté et légère qui n'en respecte point assez la sainteté en le recevant témérairement ; et à plus forte raison pour l'impie décidé, qui le profane avec audace ; comme aussi pour l'hérétique incrédule qui le blasphème, qui ne veut point discerner et reconnaître dans ce mystère son Sauveur caché à ses yeux, mais présent à son cœur ; pour qui le voile du sacrement n'est plus qu'une énigme ténébreuse et un fatal bandeau d'aveuglement : *Non judicans corpus Domini.*

Or, mes frères, tout cela doit nous faire comprendre combien ce nouveau sacrifice de la loi de grâce surpasse les anciens en sainteté, en mérite, en vertu, en perfection et en gloire. Les sacrifices anciens étaient offerts à Dieu par de simples mortels, par des hommes souvent bien terrestres, imparfaits, pécheurs ; dans celui-ci le véritable prêtre, le sacrificateur, le pontife est le Fils du Très-haut, et nous y sommes ses ministres. Les sacrifices anciens étaient de simples créatures offertes, immolées au Seigneur ; dans celui-ci la précieuse victime est un Homme-Dieu, qui substitue à la chair des taureaux et au sang des bœufs sa propre chair et son propre sang par un nouveau genre d'holocauste mystique et divin. Les sacrifices anciens n'avaient qu'une vertu imparfaite, une efficacité bornée et empruntée : celui-ci, qui seul les remplace tous et les supplée, est d'un prix immense par

les mérites infinis du divin Rédempteur. Les sacrifices anciens n'étaient encore que des préparatifs, des ombres, des figures de celui du Calvaire et du grand mystère de la rédemption du monde opérée par l'effusion du sang d'un Dieu Sauveur : celui-ci le représente, le renouvelle, le perpétue d'une manière ineffable, en présentant aux yeux de la foi éclairée un appareil de sainteté et de grandeur plus auguste encore et plus religieux que toute la pompe évanouie de l'ancienne loi.

Oh ! le ravissant spectacle pour le ciel et la terre, lorsque l'Eglise, en un jour de célébrité, réunissant pour le sacrifice solennel toute la gravité et la magnificence de son culte, la décoration du saint temple et la splendeur du sanctuaire, la dignité sacrée du pontife ou du pasteur et la ferveur des ministres, le concours des citoyens et des grands, les harmonieux concerts et les chants de triomphe, les invocations et les vœux ardents de la religion pour le trône, pour la patrie, elle offre au Très-haut en leur faveur ce glorieux tribut, ce grand hommage de notre divin sacrifice ! Je n'entends plus ici avec une religieuse horreur le mugissement lugubre des taureaux égorgés ; je n'y vois point la main meurtrière d'un sacrificeur, armée d'un couteau ensanglanté ; je n'y sens plus la fumée et l'odeur de la graisse des victimes sur un brasier ardent : mais la foi m'y montre sur l'autel, m'y découvre sous des symboles mystérieux l'Agneau de Dieu immolé et triomphant, qui réconcilie encore le monde avec lui-même. C'est un nouveau Calvaire où ce divin Rédempteur, faisant de lui-même un précieux holocauste au Dieu des vengeances et des miséricordes, lui présente encore pour nous son humanité sacrée, ses satisfactions, ses souffrances, sa croix, sa Passion, sa mort, son sang, ses mérites ; et où son Père céleste, le contemplant du trône de sa gloire en cet état d'hostie volontaire et généreuse, semble lui dire encore : *Tu es Filius meus dilectus, in te complacui.* (Marc., I, 11.) Oui, vous êtes mon Fils bien-aimé, l'objet de mes tendres regards et de mes infinies complaisances ; les autres victimes de tous les siècles, de toutes les nations, de tous les genres, ne valent pas à mes yeux toutes ensemble une seule goutte de votre sang ; c'est par vous seul que mon peuple peut me rendre assez dignement ses hommages et ses actions de grâces ; c'est par vous qu'il peut satisfaire abondamment à ma justice, et désaturer ma colère ; c'est par vous qu'il peut obtenir efficacement mes miséricordes, mes grâces, mes bienfaits. Ah ! mes frères, si nous étions vivement pénétrés de ces objets sublimes pendant nos saints mystères, avec quel recueillement respectueux, avec quelle admiration profonde, avec quelle piété fervente, avec quels sentiments animés de confiance et d'amour serions-nous attentifs à nous unir nous-mêmes à la Victime sacrée, et à nous immoler en esprit avec elle !

Je dis plus : quel zèle, quel empressement

n'aurions-nous pas pour participer à cet auguste sacrifice, si nous en sentions bien le prix et la vertu ! Hélas ! si au lieu de nous prodiguer une si grande faveur, Jésus-Christ avait voulu la restreindre, et la rendre beaucoup plus rare, comme il le pouvait ; s'il avait établi que son sacrifice du Calvaire ne serait renouvelé qu'une seule fois en chaque siècle et dans un seul endroit de l'univers ! O heureux, dirions-nous, ceux dont le Ciel proposera la naissance, et réservera les jours pour cette époque salutaire ! Heureuse la terre, la nation qui sera le théâtre de cette étonnante merveille ! heureux les pénitents, les pécheurs, qui pourront aller s'y purifier dans le sang du Rédempteur, et le voir s'immoler de nouveau pour eux ! on y accourrait en foule de toutes les parties du monde. Comprenons donc, mes frères, quelle est à notre égard la grandeur de cet incomparable bienfait, en voyant quelle en est pour nous la jouissance, l'étendue, la durée : sa jouissance, elle influe sur tous les âges et tous les jours de notre vie ; son étendue, elle embrasse l'ancien et le nouveau monde ; sa durée, elle comprend tous les temps et les siècles à venir.

Circonstance remarquable d'un nouveau genre d'holocauste, unique, universel, perpétuel et toujours subsistant, subrogé aux victimes abolies de l'ancien Testament, qui a été annoncé il y a plus de deux mille ans par Malachie, lequel dès lors envisageait d'un œil prophétique ce grand mystère de notre religion, lorsqu'il fit de la part de Dieu cette prédiction célèbre qui regardait l'Eglise : *In omni loco sacrificatur et offertur nomini meo oblatio munda.* (Malach., I, 11.) Observez en effet qu'autrefois on immolait véritablement au Seigneur des hosties saintes, des victimes agréables à ses yeux ; mais ces sacrifices, grossiers et charnels, n'étaient point encore assez purs ni assez dignes du vrai Dieu ; mais ils ne s'offraient qu'à Jérusalem, et non point par toute la terre. Il est vrai encore que l'idolâtrie dominante parmi les humains sacrifiait autrefois presque par tout le monde ; mais ces sacrifices adressés à la créature et aux idoles n'étaient que des abominations, et non point des oblations saintes et pures : c'est donc uniquement et précisément dans la loi de grâce que l'oracle s'accomplit dans toute sa force et son étendue. Oui, il n'y a plus qu'un seul sacrifice agréable au Seigneur par toute la terre ; et par ce sacrifice universel, par ce sacrifice perpétuel, par ce sacrifice souverainement pur et saint, notre divin Rédempteur s'immole encore sans cesse pour nous dans les différentes contrées de l'univers : *In omni loco sacrificatur et offertur nomini meo oblatio munda.*

Or, mes frères, quel bonheur et quel avantage pour nous ! quel moyen efficace et toujours présent pour toucher le cœur de Dieu, pour attirer sa bénédiction, pour fléchir et désaturer sa justice ! quelle source abondante de grâces, et quel trésor inestimable au milieu de nous ! Autrefois, si les Juifs

voulaient avoir la consolation d'adorer le Seigneur dans son temple, il fallait qu'ils se transportassent à Jérusalem, souvent même d'un pays fort éloigné : pour vous, mes frères, vous n'avez qu'à sortir de vos maisons, vous n'avez que deux pas à faire pour trouver votre Dieu dans nos églises. Dès qu'une fois les enfants de la sainte Sion s'étaient éloignés de ses murs, il n'y avait plus pour eux ni temple ni sacrifices : pour vous, quelque part que vous soyez, vous y trouvez votre Dieu ; vous pouvez sacrifier à Babylone aussi bien qu'à Sion : *In omni loco sacrificatur*. Le pain des forts ne vous est pas réservé, comme à Elie, seulement pour l'extrême nécessité ; Jésus-Christ a voulu que ses ministres fussent toujours prêts à vous l'offrir, et l'Eglise semble presque en être prodigue à votre égard : *In omni loco offertur*. On voit dans l'Ecriture que les Hébreux n'ont recueilli la manne du désert que l'espace d'environ quarante ans ; et peut-être en est-il cinquante et soixante que votre âme est en possession de se nourrir du Pain des anges et de la Victime sacrée. Que dis-je ? La mort même ne pourra vous en ravir le bienfait, et les mérites vous en seront encore appliqués dans l'oubli même et le sommeil du tombeau : car telle est la loi immuable de l'institution eucharistique, que le Sauveur du monde a voulu, non-seulement être avec nous, se donner à nous, s'unir à nous, mais encore s'immoler de nouveau pour nous, pour les défunts aussi bien que pour les vivants ; et cela tous les jours, et cela pour toute l'Eglise universelle ; et cela jusqu'à la consommation des siècles, jusqu'à son dernier avènement : *Donec veniat*.

Du reste, mes frères, je vous ai suffisamment instruits ailleurs sur l'assistance au divin sacrifice, sur la pratique de la sainte communion, sur les dispositions qu'elle demande, sur les effets qu'elle produit, en un mot, sur l'esprit et l'usage du mystère eucharistique. Je me contenterai donc d'ajouter ici une réflexion intéressante sur son institution. Cette institution d'un nouveau genre de sacrifice exigeait conséquemment l'institution d'un nouveau sacerdoce, qui fût en effet dans les apôtres et leurs successeurs une émanation divine, une participation honorable de la dignité même et de la puissance du Grand Prêtre éternel. Que toute la pompe et la gloire du ministère d'Aaron disparaisse donc ici. Eut-il jamais, comme nous, l'auguste pouvoir de faire descendre un Dieu du ciel en terre, et de donner aux mortels l'absolution des péchés ? Non ; ce devait être dans la loi de grâce le privilège du nouveau sacerdoce et sa grandeur ; l'ornement de l'Eglise de Jésus-Christ et son soutien ; l'objet de la vénération de ses enfants et le sujet de leur confiance.

Ajoutons et le motif de notre reconnaissance aussi bien que notre admiration, puisque c'est ce glorieux ministère de la nouvelle alliance qui nous communique tous les biens de la religion et les faveurs du ciel ;

qui nous fait renaitre à la grâce, et nous fait enfants du Très-haut ; qui cultive, éclaire et fortifie nos vertus naissantes ; qui bénit et consacre nos alliances ; qui nous purifie sans cesse de nos souillures, et nous réconcilie avec le Seigneur ; qui nous nourrit de la manne du ciel et des anges ; qui monte pour nous chaque jour à l'autel, et nous y présente au trône de la Divinité, avec la Victime sacrée ; qui en fait descendre sur nous la miséricorde et la paix, les bénédictions, les grâces, les bienfaits. Réjouissons-nous donc en Dieu, et rendons-lui mille actions de grâces de ce qu'il nous a fait naître dans ces beaux jours de la religion, dont la perfection est maintenant à son comble, et dont la splendeur rejaillit sur nous de toutes parts ; de ce qu'il nous a rendus témoins de ses merveilles, et participants de ses trésors ; de ce que par elle il nous bénit, nous consacre, nous sanctifie sur la terre, et nous conduit au ciel. C'est ce que je vous souhaite, au nom du Père, etc.

XVII^e HOMÉLIE.

LE MYSTÈRE DE LA RÉDEMPTION.

Cuminici essemus, reconciliati sumus Deo per mortem Filii ejus. (Rom., V, 10.)

Lorsque nous étions ennemis de Dieu, nous avons été réconciliés par la mort de son Fils.

Tel est le profond mystère de justice et de clémence qui a fait la base de la religion depuis le péché du premier homme : la rédemption du genre humain, la réconciliation du monde avec son auteur par la médiation, par le sacrifice, par la mort d'un Dieu Sauveur. Il va s'opérer enfin, ce mystère ineffable de notre rédemption, et ce sera sur le Calvaire, sanglant théâtre des vengeances du Ciel et de ses miséricordes, de l'injustice des passions humaines et de leur plus grand crime, des combats de la sainteté immolée, et de sa victoire sur le monde, le péché et l'enfer. Cieux, soyez dans l'étonnement ; frémissez, puissances des ténèbres ; mortels, soyez saisis d'horreur et en même temps d'admiration : voici tout à la fois le plus grand, le plus terrible, le plus salutaire événement qu'ait enfanté l'univers depuis sa création.

Le temps marqué dans les décrets éternels pour la rédemption du monde étant arrivé, le mystère en fut annoncé par son auteur, et même commencé dès la veille de son accomplissement par un changement essentiel que son testament de mort fit dans la religion. Ce divin Messie voulait en abroger les cérémonies légales et les grossières victimes par un culte plus spirituel, plus sacré, plus auguste, qui pût être étendu à toutes les nations et à tous les siècles. A cet effet, ayant rassemblé ses apôtres dans la sainte Gene, où il mangea pour la dernière fois l'agneau pascal avec eux, il institua, en qualité de souverain Sacrificateur et de Grand Prêtre éternel, l'excellent sacrifice de la loi de grâce, en substituant à la chair des taureaux et au sang des bœliers sa propre chair et son propre

sang par un nouveau genre d'holocauste mystique et divin.

Or ce nouveau sacrifice était une anticipation de celui du Calvaire qu'il représentait d'avance, et qu'il devait renouveler et perpétuer jusqu'à la fin du monde, en vertu de l'institution de Jésus-Christ. Ce fut, encore une fois, ce fut comme son testament de mort à la veille de sa Passion, à laquelle il se disposait par une action si mémorable, en laissant à son Eglise ce dernier et précieux gage de son amour : car il savait qu'il allait être crucifié, mis à mort par son peuple, par ce peuple aveuglé, endurci, cruel, si porté à répandre le sang des justes et des prophètes.

On remarque en effet dans l'Histoire sacrée, que ç'avait été depuis la sortie d'Égypte un peuple naturellement mutin, et d'un caractère dur, grossier, opiniâtre, tel qu'on le voit encore aujourd'hui : *Populus duræ cervicis.* (*Exod.*, XXXIII, 3.) Combien de fois n'avait-il pas été rebelle à son Dieu dans le désert, après sa délivrance ? Combien de fois, dans la terre promise, n'avait-il pas irrité le Ciel par ses infidélités et ses idolâtries ? Combien encore, depuis la captivité de Babylone et après son rétablissement, n'avait-il pas dégénéré de son ancienne grandeur et de l'excellence de son élection, pendant les persécutions du roi Antiochus, et en dernier lieu sous le joug de la puissance romaine ? Ce peuple aigri par ses disgrâces, en était devenu ombrageux et facile à s'effaroucher dans le dépit de sa décadence ; et l'Évangile observe que cette défiance inquisite, soupçonneuse et politique, eut beaucoup de part à la mort du Messie. *Que faisons-nous*, disaient-ils dans un grand conseil : *cet homme fait beaucoup de prodiges qui entraînent et remuent les peuples qu'il séduira ; les Romains en prendront occasion de venir nous opprimer et détruire notre ville : il importe donc au bien public, concluait le grand prêtre, qu'il soit sacrifié pour sauver toute la nation : « Quia expedit ut unus moriatur homo pro populo, et non tota gens pereat. »* (*Joan.*, XI, 46-49.)

D'ailleurs les princes des prêtres, les Scribes et les Pharisiens, depuis longtemps jaloux de l'éclat de sa réputation et de ses miracles, zélés à l'excès pour leurs traditions, et en garde contre les nouveautés qu'il pouvait introduire dans la religion, piqués surtout et irrités des censures publiques et véhémentes qu'il faisait de leurs vices, avaient conçu une haine mortelle contre lui. Ils formèrent donc l'horrible complot de le perdre ; et comme ils étaient les principaux de la nation, les chefs et les docteurs du peuple, sur l'esprit duquel ils avaient beaucoup d'ascendant, ils soulèvent contre lui ce peuple inconstant et ingrat, ce peuple méchant qui se laissait aller facilement au mal ; ils lui font demander sa mort à grands cris.

Ne craignons point d'étaler ici toute l'humiliation et l'opprobre de ce dernier événement de la vie du Sauveur. Loin d'en rougir,

nous y trouverons la source de sa gloire et de la nôtre : ne fallait-il pas qu'il souffrît, qu'il mourût pour entrer dans son royaume, et nous y conduire avec lui ? *Nonne hæc oportuit pati Christum et ita intrare in gloriam suam ?* (*Luc.*, XXIV, 26.) C'est donc pour nous en mériter la conquête, que dans cet accès de fureur où le faux zèle, l'envie, la vengeance, et le démon même excitaient parmi les Juifs l'esprit de cabale et de sédition, le Seigneur Jésus laissant agir les passions humaines, parce que c'était le temps de la puissance des ténèbres, envisageant la volonté du Ciel, et désirant accomplir le grand œuvre de la rédemption du monde, s'abandonne volontairement au pouvoir et à toute la méchanceté de ses ennemis. Il est vendu, trahi, arrêté comme un malfaiteur séditieux. Il est lié comme un criminel et traîné indignement de tribunal en tribunal. Il est cruellement flagellé et couvert de sang. Il est traité comme un roi de théâtre et de dérision avec un roseau à la main pour sceptre, et sur la tête une couronne d'épines pour diadème. Il est insulté, outragé, frappé et souffleté par une soldatesque insolente, qui lui crache au visage. Il est livré à la mort et conduit au dernier supplice sur le Calvaire. Il est cloué et élevé sur une croix infâme entre deux voleurs. Il verse son sang, il souffre, il expire dans les tourments à la face de l'univers.

Quel spectacle, mes frères ! quelle fin tragique pour un homme de prodiges, pour le Fils du Très-Haut ! Comment donc un pareil contraste d'humiliation et de grandeur peut-il se concilier ? Écoutons saint Paul, et il nous expliquera ce mystère. *Prædicamus Christum crucifixum* : « Nous prêchons, disait-il, Jésus crucifié, objet de scandale pour les Juifs et les Gentils. » Sa croix est un scandale pour les Juifs, parce qu'ils ont rejeté le don de la foi, *Judæis quidem scandalum* ; et c'est une folie dans l'opinion des gentils, parce qu'ils ne connaissaient pas le don de la foi, *Gentibus autem stultitiam* : mais, aux yeux de la vérité et de la foi éclairée, ce grand chef-d'œuvre est un mystère de la sagesse et de la puissance de Dieu : *Christum crucifixum, Dei virtutem et Dei sapientiam.* (*i Cor.*, I, 22, 24.) Écoutez ceci, chrétiens, c'est un des beaux dogmes de notre religion.

Mystère adorable de la divine sagesse dans la croix de Jésus-Christ, qui concilie admirablement la miséricorde de Dieu et sa justice : *Christum crucifixum Dei sapientiam.* Hélas ! mes frères, l'homme pécheur et révolté avait bien été capable d'offenser la majesté suprême de son auteur ; et plus il est petit devant Dieu, plus son crime était grand. Mais par cette raison même de sa bassesse et de son indignité, il était incapable de satisfaire par lui-même à la Divinité offensée, d'une manière proportionnée à son infinie grandeur. Cependant il fallait que la justice de Dieu fût vengée, et sa gloire pleinement réparée. Or le Seigneur a pris pour cela un moyen excellent et parfaitement efficace par une profonde res-

source de sa sagesse et de son immense charité pour les hommes, en faisant incarner, en faisant souffrir et mourir pour eux son propre Fils, son divin Fils. Un homme seul n'aurait pu satisfaire assez dignement : un Dieu seul n'aurait pu être humilié et souffrir. Mais un Dieu fait homme, en souffrant et mourant pour nous, communique à l'humiliation et aux souffrances de l'humanité un mérite sans bornes, qui opère, par ce divin sacrifice, la réparation la plus authentique et la plus complète. C'est donc dans cet esprit de satisfaction que Jésus-Christ s'offre à son Père sur la croix, comme une victime publique d'expiation et d'anathème, qui, s'étant chargée devant Dieu de tous les péchés du monde, de tant de crimes énormes et d'abominations sans nombre, devait conséquemment les expier par l'opprobre et le supplice des criminels.

Or voilà ce que j'appelle, après saint Paul, un mystère de sagesse vraiment divine : parce que j'y trouve effectivement le parfait accord de la justice de Dieu avec sa miséricorde, une conciliation merveilleuse des droits de sa grandeur et des effets de sa clémence ; parce que j'y trouve un rapport équitable entre la qualité du supplice et la nature du crime, entre la punition et le péché ; parce que j'y trouve une juste proportion de la réparation avec l'injure, une dignité égale en celui qui est offensé et en celui qui satisfait ; parce que j'y trouve une satisfaction d'un prix infini, et par conséquent bien suffisante pour payer toutes les dettes du monde et laver toutes les souillures dans le sang d'un Dieu ; parce que j'y trouve une source de gloire immense pour la Divinité, et de grâces infiniment salutaires pour le genre humain ; parce que j'y trouve un modèle divin, un exemple accompli qui instruit l'homme pécheur et le réforme, qui abaisse son orgueil, qui confond sa mollesse, qui touche et convertit son cœur, qui le console dans ses afflictions, qui l'encourage dans ses travaux, qui le soutient dans ses combats jusqu'au martyr même et à l'effusion du sang ; parce que j'y trouve enfin un admirable tempérament de miséricorde et de justice qui rétablit l'ordre dans le monde, qui venge le ciel et purifie la terre, qui détruit le péché et ramène en triomphe la vertu, qui nous rouvre le ciel à titre de pénitence et de conquête. N'est-ce point là véritablement le chef-d'œuvre d'une sagesse supérieure et digne de Dieu ? *Christum crucifixum Dei sapientiam.*

Mystère admirable de la puissance de Dieu dans la croix de Jésus-Christ, dont la mort même annonce qu'il est la force et la vertu du Très-Haut : *Christum crucifixum Dei virtutem.* Oni, ce n'est point tant le pouvoir de Pilate ou de la Synagogue, que sa propre volonté qui l'oblige à mourir ; puisqu'il a retenu enchaînée la malice de ses ennemis quand il l'a voulu, et qu'il est venu se livrer maintenant de lui-même entre leurs mains, parce que c'est un temps accordé dans ses décrets à la puissance des ténèbres. Ce n'est

point une marque de faiblesse forcée et d'impuissance, quand il subit la loi de mort qu'il s'est imposée lui-même ; puisque, même en mourant, il montre qu'il est le moteur de l'univers et le maître des éléments. Tandis qu'il est sur la croix, la nature, dans l'émotion et le trouble, se soulève et crie contre le déicide. De lugubres ténèbres se répandent sur la face du monde au milieu du grand jour, qui ne peut soutenir cet horrible spectacle. Le soleil obscurci semble voiler sa lumière par aversion pour un si grand crime, et la terre tremblante en frémit d'horreur. Le voile du temple se déchire, les pierres se fendent, les tombeaux s'ouvrent. Les mortels effrayés sont dans l'étonnement et l'attente, toute la terre ensevelie dans les ombres est dans le deuil, et souffre avec son auteur. Il y a donc quelque chose de terrible et de grand jusque dans l'humiliation de sa croix. C'est un tribunal redoutable où il cite en quelque sorte la nature entière ; où déjà il juge le monde et le condamne, où il réouve le juif endurci, et où il absout d'une pleine autorité le larron pénitent. Cette croix précieuse, ennoblie par sa mort et consacrée par son sang ; cette croix victorieuse du monde et de l'enfer, de l'idolâtrie et des tyrans, sera désormais en vénération par toute la terre. On la verra briller sur l'étendard des conquérants, sur le diadème des empereurs et sur le front des rois, dont l'orgueil converti sera subjugué par l'humilité triomphante de Jésus crucifié, et par la vertu de sa grâce toute-puissante : *Christum crucifixum Dei virtutem.*

Les autres hommes qui meurent, fût-ce les héros de la terre et les maîtres du monde, sont livrés en proie aux vers, à la pourriture, et leur grandeur anéantie s'ensevelit avec eux dans la nuit des tombeaux ; mais celui-ci, exempt de la corruption générale, *libre jusque dans les liens de la mort* (*Psal., LXXXVII, 5*), va tirer sa gloire et son immortalité de son sépulchre même : tandis que son corps y repose dans une espèce de sommeil, son esprit descendu aux enfers s'y montre en conquérant, en ouvre les portes, et donne la liberté aux patriarches, aux prophètes, aux justes, captifs et détenus dans ce lieu d'exil ; après quoi, au troisième jour, son âme se réunit de nouveau à ce corps sacré, qu'elle n'avait quitté que pour le reprendre ; et le Seigneur Jésus, se ressuscitant lui-même par sa propre puissance, sort du tombeau glorieux, impassible, immortel. Un ange descendu des cieux, aussi brillant que l'éclair, aussi terrible que la foudre, vient ouvrir le sépulchre. La terre tremble, et la garde armée qui veillait autour de ce dépôt scellé, éblouie, terrassée, mise en fuite, court annoncer à Jérusalem les prodiges de sa résurrection.

Voilà donc, mes frères, l'accomplissement des Ecritures, des prophéties et des promesses touchant le Messie. Voilà en même temps l'accord de ses humiliations avec ses grandeurs. Voilà le grand mystère que l'E-

glise oppose aux infidèles, aux incrédules, aux mondains pour la justification de l'Évangile, pour l'honneur et l'apologie de notre sainte religion. Leur orgueilleuse raison s'étonne quelquefois, se rebute et s'offense des opprobres, des souffrances et du supplice du Dieu des chrétiens; mais que les ténèbres de leur aveuglement se dissipent à la lueur des traits de lumière, de force et de puissance surnaturelle, qui percent à travers l'infirmité et les ombres de son humanité sainte. Véritablement il est attaché sur l'arbre de la croix destinée aux criminels; mais cette croix est pour lui un autel où il s'immole en victime volontaire, généreuse, et dévouée au salut du genre humain qu'il rachète: il souffre, il meurt; mais c'est en maître de la nature qu'il ébranle et des éléments qu'il soulève. Il meurt; mais c'est en vainqueur du péché, de la mort et de l'enfer, dont il triomphe: *Christum crucifixum Dei virtutem.*

En effet, l'officier de la garde qui l'accompagne au calvaire, le centenier témoin des prodiges qui honorent sa Passion et décèle son céleste origine, est forcé de reconnaître hautement que ce Jésus crucifié était véritablement le Fils du Très-Haut: *Vere Filius Dei erat iste.* (Matth., XXVII, 54.) Denys l'aréopagite au sein de la Grèce, effrayé de l'éclipse de soleil qui, contre l'ordre de la nature, se voile et refuse d'éclairer son supplice, s'écrie avec transport que la machine du monde va se dissoudre, ou que son auteur est dans la souffrance: *Aut mundi auctor patitur, aut mundi machina dissolvetur.* Pilate, ce gouverneur romain qui l'avait livré aux Juifs malgré lui, est si frappé des miracles de sa vie et des circonstances merveilleuses de sa mort, qu'il se fait une affaire d'Etat d'en rendre compte à l'empereur Tibère; et César lui-même en est dans une telle admiration, qu'il propose en plein sénat de le placer avec honneur dans le temple du Capitole, au rang des divinités de l'empire. Vous ne le permettes pas, Seigneur; il ne convenait point au vrai Dieu d'être associé aux idoles du paganisme; mais il fallait du moins que ces éclatants témoignages des étrangers même et des gentils, rendissent gloire à la divinité de Jésus-Christ et au triomphe de sa croix: *Christum crucifixum Dei virtutem.*

Mais, d'autre part, quel étrange contraste, quel mystère d'aveuglement dans les Juifs, les princes des prêtres, les Pharisiens et les Scribes, qui étaient les dépositaires des oracles de la religion; qui viennent d'être les témoins de leur accomplissement dans la personne du Messie, et les spectateurs des merveilles de sa vie, de son supplice, de sa mort! Comment, à la vue de tant de prodiges, s'obstinent-ils encore à méconnaître, à blasphémer la rédemption d'Israël? Ah! c'est que Dieu les rejette, les abandonne, les endureit en punition du déicide qui a mis le comble aux crimes de cette nation ingrate. C'est que l'entêtement, la passion, le dépit, l'orgueil

et le respect humain les captivent, les enivrent, les transportent: ils oseront braver le Ciel jusqu'au bout, plutôt que de vouloir paraître confondus. C'est qu'ils auraient voulu, dans leur ambition présomptueuse, avoir un Sauveur conquérant qui les eût affranchis du joug de la superbe Rome, qui eût relevé la souveraineté et la splendeur du trône de Juda, qui eût ramené dans Jérusalem triomphante la gloire de David et les beaux jours de Salomon. C'est qu'ils ont dédaigné de reconnaître pour leur roi un homme divin, dont le royaume spirituel n'était pas de ce monde, mais qui était né pour régner sur le trône immortel de la religion. C'est, enfin, qu'il fallait que la vengeance divine effectuât l'horrible imprécation que ce peuple séditieux a prononcée contre lui-même, en demandant à grands cris le sang du juste, et en consentant à le faire retomber sur sa tête et sur celle de ses enfants. De là son endureissement et l'abandon de Dieu, une malédiction persévérante et une réprobation manifeste.

O nation aveugle, opiniâtre et toujours rebelle à la vérité! tu es donc plus incrédule, plus indomptable que les démons, qui croient, qui tremblent et frémissent au nom de Jésus crucifié: *Damones credunt et contremiscunt.* (Jac., II, 19.) Va l'instruire et te confondre dans ces régions idolâtres, qui sont l'empire de Satan, et où néanmoins la faible main d'un enfant, qui crayonne sur un mur l'image de la croix, suffit pour consterner et mettre en fuite les puissances des ténèbres. Or, si l'instrument seul de notre rédemption a tant de pouvoir, inspire tant de terreur, protège avec tant de force le genre humain, quelle est la puissance et la gloire du Rédempteur lui-même?

Pour nous, mes frères, faisons-nous honneur d'être les disciples de sa croix, et de nous glorifier en elle à l'exemple de saint Paul. Regardons-la avec amour et consolation, comme notre étendard, notre refuge, notre salut, où, suivant la belle pensée du même Apôtre, nous voyons l'arrêt de notre condamnation attaché, annulé et effacé par le sang d'un Dieu Sauveur. Mettons souvent au pied du crucifix nos propres croix, nos afflictions, nos souffrances, nos humiliations, et même nos dignités, nos grandeurs, de quelqu'état que nous puissions être. Soyons tous remplis d'admiration et de reconnaissance pour ce divin Messie, qui est venu nous sauver et nous racheter au prix de son sang; qui nous a choisis par préférence pour en recueillir le mérite et les fruits, pour être à la place des Juifs son peuple adoptif, la nation sainte, le sacerdoce royal, les dépositaires de son Évangile, les héritiers de son royaume. Rendons-lui-en d'immortelles actions de grâces, un tribut éternel de louanges, de gloire et d'hommages sur la terre et dans les cieux. Ainsi soit-il.

XVIII. HOMÉLIE.

RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST.

Quia vidisti me, Thoma, credidisti : beati qui non viderunt, et crediderunt ! (Joan., XX, 29.)

Vous avez cru, Thomas, parce que vous n'avez vu : heureux qui, sans avoir vu, ont cru !

Ce n'est pas sans dessein que l'histoire de l'Eglise nous raconte les glorieuses apparitions du Sauveur ressuscité, pendant les quarante jours qu'il a demeuré encore sur la terre avant que d'aller monter au ciel. C'est, mes frères, pour instruire et fortifier notre foi sur ce grand mystère de sa résurrection, qui est le triomphe de notre sainte religion ; c'est pour nous montrer comment l'Eglise naissante s'est soutenue et affermie après sa Passion ; c'est pour nous remplir des sentiments de joie et d'admiration, dont ses disciples furent transportés en voyant leur divin Maître dans sa nouvelle immortalité, revêtu de gloire et de splendeur.

Or, parmi ces différentes apparitions de Jésus-Christ après sa résurrection, l'une des plus propres à éclairer notre foi, est celle dont saint Thomas fut témoin en présence des autres apôtres. Que ce soit donc aujourd'hui le sujet de notre instruction. Écoutons sa profession de foi après son incrédulité ; développons-en les circonstances et l'énergie. Quoi de plus capable d'affermir la vérité et la créance de cet important mystère !

Commençons par nous retracer le récit naïf et fidèle que nous fait l'Évangile du trait historique dont je viens vous entretenir.

Le premier soir qui suivit la résurrection du Sauveur, les portes de la chambre où ses disciples s'étaient retirés par la crainte des Juifs étant fermées, tout à coup il parut au milieu d'eux, et ils furent remplis de joie en le voyant. Or l'un des douze apôtres, appelé Thomas, n'était point pour lors avec eux. Ils lui dirent donc : Nous avons vu le Seigneur. Mais Thomas leur répondit : Si je ne vois moi-même dans ses mains l'ouverture qu'ont faite les clous, si je ne y porte mon doigt, et si je ne mets ma main dans son côté, je n'en croirai rien. Huit jours après, comme les disciples étaient assemblés au même lieu avec Thomas, Jésus vint encore les portes étant fermées, et leur dit : La paix soit avec vous. Puis s'adressant à Thomas : Portez ici votre doigt, lui dit-il, et considérez mes mains ; mettez la vôtre dans mon côté, et ne soyez plus incrédule, mais soyez fidèle. Thomas, transporté d'admiration, s'écria : Mon Seigneur et mon Dieu ; et Jésus lui répliqua : Parce que vous n'avez vu, Thomas, vous avez cru ; heureux ceux qui ont cru sans avoir vu ! (Joan., XX, 26-31.)

Voilà mes frères, un fond admirable de réflexions instructives et consolantes pour nous : développons-les avec ordre, et tâchons d'en profiter.

Cum fores essent clausæ ubi erant discipuli congregati, venit Jesus : « Jésus entra, les portes fermées, au lieu où les disciples étaient

assemblés. » Remarquons ici deux grandes merveilles :

Celle de la résurrection de Jésus-Christ, et celle de ses apparitions.

Je dis la merveille de la résurrection de Jésus-Christ. Après sa mort, son corps avait été embaumé, enseveli, et déposé dans un tombeau couvert d'une grande pierre d'un poids énorme, qui fut scellée par l'autorité publique, et gardée par les soldats, de peur que ses disciples n'entreprissent de l'enlever. Pour son âme elle descendit aux limbes, lieu d'exil souterrain, où les patriarches et les justes de l'ancienne loi attendaient que le Messie vînt leur ouvrir le ciel. Cette âme glorieuse leur annonça la grâce de la rédemption, les combla de joie par sa présence, et les remplit de lumière par ses divines instructions. Après quoi, le troisième jour elle quitta les limbes pour se réunir à son corps sacré ; et le Seigneur Jésus se ressuscitant lui-même par sa propre puissance, sortit de son sépulchre sans l'ouvrir, en vainqueur de la mort et de l'enfer. Ensuite un ange descendit du ciel, et leva la pierre qui fermait le tombeau. Ses vêtements paraissaient blancs comme la neige, et son visage brillant comme l'éclair. A son aspect les gardes saisis de frayeur, et comme foudroyés de ses regards, furent renversés par terre, et s'enfuirent. La Synagogue, alarmée de leur rapport, les gagna par argent, pour dire que le corps de Jésus avait été enlevé furtivement par ses disciples tandis qu'ils dormaient ; et ce bruit qu'on affecta de répandre parmi le peuple, mit le comble à son aveuglement, et à l'obstination inexcusable de ses chefs. En effet, comment des disciples timides et dissipés par la tempête eussent-ils osé affronter une garde armée ? Comment auraient-ils pu lever une pierre énorme, sans éveiller les soldats ? Comment de prétendus témoins endormis pouvaient-ils déposer de ce qu'ils avouaient n'avoir pas vu ? Cette bizarre invention, cette contradiction ridicule, ce témoignage insensé n'était-il pas lui-même une preuve visible de la vérité et du prodige de la résurrection de Jésus-Christ ?

Autre preuve encore plus admirable de cette résurrection miraculeuse : l'évidence de ses apparitions. Il se montra manifestement en diverses rencontres, et à un grand nombre de témoins choisis, mais particulièrement à ses disciples assemblés, dès le soir du jour même de sa résurrection. O étonnement ! ô merveille ! il vient, il entre, il paraît au milieu d'eux les portes étant fermées, par le privilège de l'état présent et des qualités surnaturelles de son corps glorieux, qui est devenu impassible, immortel, lumineux, et qui a encore l'agilité, la promptitude, la subtilité des esprits pour se transporter rapidement en des lieux éloignés, et pour pénétrer à travers la matière, quoiqu'il soit lui-même matériel, sensible et palpable. Ah ! quelles furent la surprise et la joie de ses apôtres ! quels sentiments confus d'admiration, de ravissement, de vénération,

d'amour et d'attendrissement n'éleva point dans leur âme la vue de ce divin Rédempteur dans l'éclat de sa gloire nouvelle ! Si l'ange du Seigneur parut si éblouissant sur le sépulcre ; si le Sauveur lui-même au Thabor et dans sa chair mortelle fut resplendissant comme le soleil, quelle dut être après sa résurrection la splendeur de son corps immortalisé. Mais il tempérerait cet éclat aux yeux de ses disciples pour ménager leur faiblesse, et ne pas les accabler du poids de sa gloire.

Nisi videro, et mittam digitum meum in locum clavorum, et mittam manum meam in latus ejus, non credam : « Si je ne vois moi-même, et si je ne mets mon doigt à l'endroit des clous, et ma main dans son côté, je ne le croirai point. » Telle fut, mes frères, la réponse de l'incrédule Thomas au récit des autres apôtres, qui avaient vu le Sauveur ressuscité. Sur quoi il est à propos d'observer trois choses :

Quelle fut l'obstination de son incrédulité ;
Quel en fut le principe ;

Et quelle fut la raison de Dieu pour la permettre.

L'obstination de son incrédulité. Elle fut telle, que ni la foi des disciples, ni leur expérience, ni leur témoignage uniforme ne furent capables de le persuader. La chose lui parut être de si grande conséquence et d'une nouveauté si extraordinaire, qu'il ne pouvait s'imaginer qu'un mort enseveli depuis plusieurs jours fût encore vivant, aimé, et conversant sur la terre. Non, disait-il, je ne le croirai point, à moins que je ne voie de mes propres yeux ; à moins que je ne touche moi-même sa chair et ses plaies : *non credam.*

Quelle était donc la cause et le principe de cette étrange opiniâtreté ? Mes frères, n'en prenons point des impressions trop désavantageuses à cet apôtre : elle ne venait ni de malice ni d'orgueil. Dans le fond, Thomas aimait son divin Maître, il avait été vivement touché de sa Passion, il désirait même ardemment que sa résurrection fût réelle ; mais il était encore rempli de préventions et de faiblesse ; il résistait, il contestait, non par un esprit de révolte, mais par l'envie d'être assuré et convaincu par quelque chose de sensible et de palpable. Ah ! lorsque dans une âme tombée par surprise dans l'erreur il y a encore de la bonne foi, de la sincérité, du désir d'être instruite, l'indocilité à l'Eglise est moins dangereuse, et bientôt Dieu l'éclaire.

Mais pourquoi le Seigneur permit-il dans un apôtre cette incrédulité opiniâtre et cette espèce d'infidélité ? Ce fut pour en tirer une occasion éclatante de mieux constater, d'affermir davantage, de rendre plus authentique et plus incontestable la vérité importante de la résurrection de son Fils. C'est ainsi que Dieu permet encore souvent qu'il s'élève dans son Eglise des contestations et des disputes, des incrédules et des indociles, pour en tirer sa gloire par l'éclaircissement

du dogme, par l'épurement de la religion, et par le triomphe de la vérité.

Deinde dicit Thomæ : Infer digitum tuum huc, et noli esse incredulus, sed fidelis. Le Seigneur Jésus ayant paru une seconde fois au milieu des disciples assemblés, leur donna la paix ; puis, s'adressant à Thomas, qui était alors avec eux, il lui dit : *Portez ici votre doigt, mettez votre main dans mon côté, et ne soyez plus incrédule, mais soyez fidèle.* Or par là Jésus-Christ donnait à son apôtre un double témoignage également propre à éclairer son esprit, et à toucher son cœur :

Un témoignage frappant de sa résurrection et de sa divinité ;

Un témoignage consolant de sa bonté et de son indulgence.

Témoignage frappant de sa résurrection et de sa divinité. Non-seulement Jésus l'oblige à se convaincre de la vérité de cette résurrection merveilleuse par sa propre expérience et par ses yeux, en se présentant à lui vivant et glorieux ; en lui montrant ses mains et son côté ouvert ; en l'invitant à y porter le doigt et la main, pour s'en bien assurer ; mais encore, en lui reprochant son incrédulité, et en lui répétant ses mêmes expressions, il lui fait connaître bien clairement qu'il a tout vu et tout ouï ; que rien ne lui est caché, et par conséquent qu'il est véritablement Dieu. Que ce trait de Providence nous instruisse aussi, mes frères, et nous fasse souvenir que la Divinité est présente partout, et toujours attentive à nos démarches ; qu'elle lit dans nos pensées, qu'elle entend nos discours ; qu'elle éclaire toutes nos actions, et qu'elle saura bien en temps et lieu nous les représenter et les juger.

Témoignage consolant de bonté et d'indulgence de la part du Sauveur envers un disciple digne de réprehension. Malgré sa faute, Jésus lui parle avec douceur et ménagement ; il a la condescendance de se montrer à lui d'une manière palpable et sensible ; il lui permet d'approcher de sa personne adorable ; il lui fait toucher sa chair et ses plaies sacrées ; il guérit son infidélité, et la lui pardonne. Bel exemple, qui apprend à ses ministres à exercer la charité et la patience envers les ignorants, pour les instruire ; envers les incrédules, pour les convaincre ; envers les pécheurs, pour les ramener et les convertir.

Respondit Thomæ, et dixit ei : Dominus meus et Deus meus ! Thomas, devenu docile et fidèle, s'écria : *Mon Seigneur et mon Dieu !* Que de grandeur et d'énergie dans ce peu de paroles, mes frères. Après avoir vu l'infidélité de cet apôtre, écoutons maintenant sa profession de foi, et admirons-en les caractères, c'est-à-dire :

L'excellence de cette profession de foi ;

L'authenticité de cette profession de foi ;

L'efficacité de cette profession de foi ;

Excellence de cette profession de foi. Thomas ne rend pas seulement témoignage à la résurrection du Sauveur qu'il voyait, mais

encore à sa divinité qu'il ne voyait pas, et qui était cachée sous le voile de son humanité. Il déclare hautement qu'il le reconnaît pour son souverain Seigneur; qu'il le révère, qu'il l'adore, qu'il l'invoque comme son Dieu; et il le fait avec une effusion de cœur qui le transporte de joie, d'admiration et d'amour : *Dominus meus et Deus meus!*

Authenticité de cette profession de foi. Thomas répare publiquement sa faute en présence des disciples assemblés. Il avait contristé et peut-être scandalisé l'Eglise; maintenant il l'édifie, il la console, il l'instruit et la confirme dans la créance de la résurrection et de la divinité de Jésus-Christ : *Dominus meus et Deus meus!*

Efficacité de cette profession de foi. Ce n'est pas seulement à l'Eglise naissante qu'elle a été utile et glorieuse, c'est à tous les siècles à venir. C'est elle qui a confondu l'impie Arius, qui a fortifié le grand Athanase, qui a éclairé le premier concile œcuménique de l'Eglise, qui a dirigé sa créance à Nicée, et qui fut alors comme le cri de guerre des catholiques armés du bouclier de la foi de saint Thomas pour la défense de la divinité de Jésus-Christ : *Dominus meus et Deus meus!* C'est donc ainsi, mes frères, que la sagesse de notre Dieu sait tirer le bien du mal même, en le faisant tourner à sa gloire et au triomphe de sa religion.

Dixit ei Jesus : Quia vidisti me, Thomas, credidisti : beati qui non viderunt, et crediderunt! Enfin le Sauveur ajouta : *Vous avez cru, Thomas, parce que vous m'avez vu ! heureux ceux qui ont cru sans avoir vu !* Belle sentence, sur laquelle on peut faire deux questions intéressantes : savoir :

Qui sont ceux que regarde cette prédiction? Et pourquoi ils sont heureux?

Ceux que regarde cette prédiction. C'est nous, mes frères; c'est nous-mêmes que Jésus-Christ avait en vue; c'est de nous-mêmes qu'il parlait, dit saint Grégoire. (Hom. XXVI, in *Evang.*) Quoique nous ne l'ayons vu ni entendu, quoique nous n'ayons pas été témoins de ses miracles, de sa résurrection, de son ascension au ciel, notre foi n'en est pas moins vive ni moins ferme, parce qu'elle est appuyée sur l'infailibilité de la parole de Dieu et sur la certitude de sa révélation, sur l'enchaînement et la liaison des preuves convaincantes de la vérité de notre sainte religion, sur l'accomplissement et le rapport des prophéties, sur les prodiges et les oracles du Fils de Dieu incarné, sur le témoignage lumineux et divin du saint Evangile, sur la prédication des apôtres et sur le sang des martyrs, sur la voix du Ciel et des miracles, sur la chaîne de la tradition et la perpétuité du ministère, sur la puissance et le règne de l'Eglise qui a éclipsé la Synagogue, qui a détruit le paganisme, qui a triomphé des tyrans, qui a renversé les idoles, qui a élevé la croix de Jésus-Christ sur le trône des Césars et sur la couronne des rois.

Mais en quoi sommes-nous heureux de croire sans avoir vu? En ce que nous en

avons plus de gloire et de mérite devant Dieu. Oui, cette foi simple, docile, généreuse, qui croit tout sur sa parole sans vouloir rien voir, fait notre gloire et notre mérite à ses yeux; parce que c'est un sacrifice volontaire que nous lui faisons des préjugés de notre esprit, des lumières naturelles de notre raison, et même du témoignage de nos sens, pour rendre hommage à la vérité et à l'infailibilité de sa révélation, jusqu'à être prêts à tout souffrir et à mourir, s'il le faut, pour lui marquer notre fidélité. Cette foi simple, docile, entière et parfaite, fait encore notre repos, notre tranquillité, notre satisfaction, notre sûreté; parce qu'une fois bien établie elle fixe tout examen, elle dissipe toutes les tentations, tous les nuages, toutes les incertitudes, tous les doutes, toutes les erreurs sur la religion. Ah! qu'on est à plaindre, quand on n'en a point, ou qu'on n'en a qu'une arbitraire, incertaine, flottante dans le vide de l'inquiétude et la vanité des opinions humaines? Cette foi simple, docile, éclairée, fait aussi notre consolation et notre bonheur sur la terre, parce qu'elle est le fondement de notre espérance, et la ressource de l'homme en ses malheurs. Hélas! qu'il serait misérable dans les maux de la vie présente sans la confiance en Dieu, sans le soutien de la foi, sans le secours et les promesses de la vraie religion!

Quoi en particulier de plus consolant pour nous que la certitude de la résurrection de notre chef, et de notre propre résurrection future, qui nous fera participer aux privilèges et aux qualités de son corps glorieux : en sorte que nous pouvons dire, avec l'espérance et la foi du saint homme Job : *Je sais, je suis sûr que mon Rédempteur est vivant, et que moi-même je le verrai un jour dans ma chair vivifiée et immortalisée avec lui : « Seio enim quod Redemptor meus vivit, et in carne mea videbo Deum meum. »* (Job., XIX, 23.) Oui, mes frères, n'en doutons point, si nous sommes conformes à ce divin modèle par l'innocence de notre vie, ou par la ferveur de la pénitence; si nous buvons après lui le calice amer des souffrances et de la mort avec résignation, avec constance, avec amour; nous ressusciterons aussi, comme lui, au grand jour de sa manifestation, pour régner éternellement avec lui dans les splendeurs de sa gloire. C'est ce que je vous souhaite, au nom du Père, etc.

XXIX. HOMELIE.

DESCENTE DU SAINT-ESPRIT.

Factus est repente de caelo sonus tanquam advenientis spiritus vehementis. Et apparuerunt illis dispersitæ lingue tanquam ignis, et repleti sunt omnes Spiritu sancto. (Act., II, 2, 3.)

Il vint tout à coup du ciel un bruit éclatant, semblable à un coup de vent impétueux. Il parut comme des langues de feu dispersées sur chacun des disciples, et ils furent tous remplis du Saint-Esprit.

Quel événement merveilleux et à jamais mémorable dans l'histoire de la religion? La naissante Eglise de Jésus-Christ, héri-

tière de l'alliance et des promesses, mise en possession de ses droits avec solennité, et revêtue avec éclat de la vertu d'en haut : la promulgation de la loi de grâce donnée aux mortels, non plus sur une montagne fumante et terrible par les éclairs et les tonnerres, non plus gravée en caractères matériels sur des tables de pierre, mais dans le cœur même des hommes avec des traits de lumière et des caractères de splendeur : la descente du Saint-Esprit marquée par des prodiges, accompagnée du don des langues et de la parole, suivie de la conversion du monde et de l'établissement du christianisme par toute la terre : n'est-ce point là pour l'Eglise chrétienne le commencement de son règne, l'époque de sa gloire, de sa grandeur ; et pour ses enfants, le sujet intéressant de leur reconnaissance aussi bien que de leur admiration ? C'est donc à moi, mes frères, de vous retracer le souvenir de cette étonnante merveille ; et à vous de goûter avec onction les précieuses effusions de grâce et de sanctification que la venue du Saint-Esprit a opérées autrefois dans Jérusalem, et qui se renouvellent encore dans son Eglise d'une manière invisible, mais toujours efficace. Puisse ce divin Esprit répandre sur nous tous un rayon de sa lumière, qui m'éclaire et vous instruit ; qui nous pénètre vous et moi des vifs sentiments de religion que doit nous inspirer le grand mystère que je vous annonce.

Voici donc l'accomplissement des oracles, et la consommation des mystères. La rédemption du monde est opérée, le Sauveur des hommes est ressuscité triomphant, le Roi de gloire est monté dans les cieux ; et pour achever l'œuvre de Dieu, pour convertir et sanctifier les nations, le Saint-Esprit va descendre sur terre. Ce divin Esprit, qui est la troisième personne de l'adorable Trinité, qui procède du Père et du Fils par voie d'amour, qui est vrai Dieu comme eux, et un seul Dieu avec eux : cet Esprit créateur et sanctificateur qui a tiré le monde du néant par sa puissance, et qui doit réformer le cœur de l'homme par sa grâce : cet Esprit éternel, infini, tout-puissant, qui habite une lumière inaccessible aux mortels dans les splendeurs de la Divinité, veut bien venir se communiquer aux autres hommes, et leur faire part de ses dons.

Or, ce fut pour se préparer à sa venue, qu'après l'ascension du Sauveur, ses apôtres, avec sa sainte Mère, ses disciples et les femmes fidèles de l'Evangile, se retirèrent à Jérusalem, et qu'ils y persévèrent tous ensemble dans la prière : *Erant perseverantes unanimiter in oratione.* (Act., I, 14.) Les apôtres se séparèrent donc ainsi de la société des hommes et du commerce du monde pour se recueillir dans la retraite : et là que font-ils ? Ils prient, ils méditent, ils repassent dans leur esprit les grandes merveilles qui viennent de s'opérer à leurs yeux ; ils recueillent les restes précieux de l'esprit de leur divin Maître, de ses instruc-

tions, de ses oracles, de ses exemples, de ses promesses ; ils se tracent le plan d'une vie nouvelle conforme à leur vocation ; et par l'élection d'un douzième apôtre substitué au perfide Judas, ils forment déjà le projet de la conversion du monde, ils invoquent pour cela le Saint-Esprit, qui leur a été promis et qu'ils attendent : mais avec quelle ferveur, avec quels vœux ardents, avec quels saints transports d'espérance et d'amour ! *Erant perseverantes in oratione.*

O étonnement ! o merveille ! Le Seigneur Jésus exauce les désirs de cette Eglise fervente : du trône de sa gloire il jette sur elle un regard de complaisance, et lui envoie le Saint-Esprit. Les prodiges annoncent sa venue : tout à coup on entend venir du ciel un bruit éclatant comme un coup de vent impétueux ; et toute la maison en retentit. En même temps des symboles lumineux, des langues comme de feu paraissent sur Marie et sur les disciples extasiés. Ces symboles mystérieux, qui luisent sur leurs têtes, marquent la présence de la Divinité qui les couronne en quelque sorte de ses splendeurs ; qui les pénètre et les transporte : ils sont tous remplis du Saint-Esprit, et leurs cœurs en sont embrasés d'un feu divin : *Et repleti sunt omnes Spiritu sancto.* Ah ! mes frères, quel ravissement les saisit et les élève au-dessus d'eux-mêmes à ce moment heureux de la descente de l'Esprit-Saint ! Quelle abondance de lumière dans leur esprit ! Quelle ardente charité dans leur cœur ! Quelle élévation dans leurs pensées ! Quelle pureté dans leurs sentiments ! Quelle snavité et quelle onction dans leurs discours ! Quel mépris du monde et quel détachement de la terre ! Quel zèle et quel amour pour Dieu ! Quel accroissement de grâces et de vertus ! En un mot, quel changement prodigieux dans ces disciples, dans ces apôtres qui avaient été si imparfaits, si timides, mais que la vertu du Saint-Esprit a remplis de l'esprit apostolique, qu'elle a transformés en hommes nouveaux, qu'elle a comblés de ses faveurs et de ses divers dons ! Science lumineuse, foi vive, fervent amour de Dieu, zèle actif de la religion, admirable pureté de mœurs, désintéressement parfait, charité sincère, simplicité prudente, douceur inaltérable, modestie édifiante, paix intérieure, patience pleine de force et de courage : tels furent dans les premiers fidèles les fruits et les effets de la venue du Saint-Esprit.

Je dis science lumineuse, qui les instruisit, qui les éclaira sur les mystères du royaume de Dieu, sur l'accomplissement des prophéties, sur les dogmes de la religion, sur les règles de la morale, sur les vérités du salut.

Foi vive et forte, qui les affermit dans la conviction et la créance inébranlable de tout ce que la souveraine vérité de Dieu avait voulu révéler aux hommes, soit par le témoignage de ses saintes Ecritures, soit par

les oracles de ses prophètes, soit par l'organe de son propre Fils incarné.

Fervent amour de Dieu, qui leur inspira un désir ardent, une résolution généreuse, immuable de se consacrer tout entiers à son service, à sa gloire, et de s'attacher à lui uniquement, parfaitement, constamment.

Zèle actif pour la religion, qui les porta à tout entreprendre, à tout faire, à tout souffrir pour son établissement, pour sa propagation, pour sa défense.

Admirable pureté de mœurs, qui en fit la bonne odeur de Jésus-Christ, et des modèles accomplis de chasteté, de continence, de régularité, de sagesse, de perfection évangélique et chrétienne.

Désintéressement parfait, qui alla jusqu'à les faire renoncer, non-seulement à toute ambition, à tout désir d'amasser, mais encore à leurs possessions même acquises, et à l'esprit de propriété particulière, jusqu'à mettre les biens en commun, et à ramener ainsi les différentes conditions à une sorte d'égalité, en se regardant tous comme enfants du même Père, par l'adoption de Dieu.

Charité sincère, qui entretenait une si grande union entre les membres de cette Église primitive, qu'ils semblaient composer une seule famille, comme frères et sœurs, qui n'avaient qu'un cœur et qu'une âme, dit l'historien sacré. (*Act.*, IV, 32.)

Simplicité prudente, qui savait allier en eux les maximes de la sagesse et les sentiments de la grandeur d'âme, avec un extérieur humble, avec une candeur ingénue, avec une conduite unie.

Douceur inaltérable, qui montrait en eux habituellement une paisible égalité d'humeur, une tranquille modération d'esprit, une attrayante suavité de caractère, une grâce insinuante dans les manières, et dans les paroles une onction touchante; ornements flatteurs de la piété et de la vertu.

Modestie édifiante, qui attirait sur eux tous les regards par les charmes de la pudeur et de l'innocence, qu'on voyait briller sur leur front.

Paix intérieure, satisfaction douce de l'esprit et du cœur, dont l'épanouissement et la sérénité faisaient rejaillir une joie pure et modeste jusque dans leurs yeux, et sur leur visage une impression sensible de grâce et de sainteté, qui charmait en eux les infidèles même et les païens.

Patience pleine de force et de courage, qui les soutenait dans les travaux, dans les souffrances, dans les persécutions, dans les chaînes, dans les tourments et les supplices qu'ils enduraient avec constance, et même avec joie pour la défense de la foi.

Tels furent donc encore une fois, mes frères, les dons admirables que la venue de l'Esprit-Saint apporta à l'Église naissante : voilà les fruits de grâce et de sanctification que le Saint-Esprit opéra autrefois dans les premiers chrétiens, et qu'il devrait avoir opérés aussi en nous-mêmes, du moins en partie, si nous avions été fidèles comme eux, puisque nous l'avons reçu aussi bien qu'eux

dans le sacrement de la confirmation. Mais que dis-je ! âmes infidèles, cœurs étroits et glacés pour Dieu, paraît-il qu'effectivement le Saint-Esprit soit jamais venu en vous ? Et ne pourrais-je pas vous dire aujourd'hui, comme autrefois saint Paul à certains disciples imparfaits de la ville d'Ephèse : *Avez-vous reçu le Saint-Esprit ? « Si Spiritum sanctum accepistis. »* (*Act.*, XIX, 2.) Hé ! comment pourrais-je croire en effet que le Saint-Esprit habite en vous, tandis que je vous vois justement toutes les imperfections, tous les vices opposés aux vertus des premiers fidèles : aveuglement d'esprit, dureté de cœur, attachement païen à la terre, foi faible et chancelante, tiédeur pour Dieu, lâcheté dans son service, passions dérégées, mœurs corrompues, scandaleuse conduite, infidélités continuelles à la foi et à la grâce. Comment seriez-vous remplis de l'esprit de Dieu, vous qui n'êtes remplis que de l'Esprit du siècle, de l'esprit de vanité et d'amour-propre, de l'esprit de hauteur et d'ambition, de l'esprit de luxe et de mondanté, de l'esprit de cupidité et d'injustice, de l'esprit d'envie et de discorde, de l'esprit de malignité et de vengeance, de l'esprit de sensualité, de mollesse et d'impureté, de l'esprit d'incrédulité et d'irréligion ?

Oh ! certainement ce ne sont point là les caractères du Saint-Esprit. Non, ne nous y trompons point : l'esprit de Dieu est un esprit de prudence et de circonspection, un esprit de soumission et d'obéissance, un esprit de pureté et de mortification. L'esprit de Dieu est un esprit d'intelligence et de lumière, un esprit d'onction et de consolation, un esprit de piété et de ferveur. L'esprit de Dieu est un esprit de patience, de courage et de force. L'esprit de Dieu est un esprit de zèle, de charité et d'amour.

Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum, qui datus est nobis, dit saint Paul. (*Rom.*, V, 5.) Le Saint-Esprit est spécialement l'âme de la charité : et il est lui-même essentiellement charité, ardeur, amour : voilà son caractère distinctif, son attribut personnel ; et c'est pour cela qu'en descendant sur la terre, il a voulu nous en montrer une expression sensible dans le symbole lumineux de plusieurs langues en forme de flammes. Qu'il enflamme donc aussi nos cœurs de ses vives et saintes ardeurs, d'une charité compatissante pour le prochain, et d'un amour généreux pour Dieu. Eh quoi ! mes frères, tandis que nous voyons notre Dieu paraître, pour ainsi dire, tout de feu pour nous dans ce mystère, notre cœur sera-t-il tout de glace pour lui ? Serons-nous insensibles à tant de marques de bonté et d'amour pour son Église ? En serons-nous ingrats, et n'en concevrons-nous pas plutôt un saint désir de devenir plus vertueux, plus purs, plus fervents dans la pratique du bien ? Considérez les apôtres après la descente du Saint-Esprit ; ces hommes divins parlent, agissent, combattent pour le nom de Jésus-Christ. Ils n'aspirent plus, dans leur zèle pour Dieu, qu'à vivre pour son

service, ou à mourir pour sa gloire. Ils résistent à la Synagogue et aux tyrans. Ils affrontent les supplices ; ils renversent les idoles ; ils éclairent les nations ; ils voudraient embraser toute la terre du feu sacré dont ils brûlent eux-mêmes.

Veni, sancte Spiritus : O Esprit-Saint, charité éternelle et toujours subsistante, source intarissable de ce divin amour qui enflamme les séraphins, descendez encore sur votre Eglise, et gravez-y dans tous les cœurs la loi de grâce et de charité. Venez, Esprit d'intelligence et de lumière, dissipez nos ténèbres et dirigez nos conseils. Venez, Esprit consolateur, essuyez nos larmes et adoucissez nos peines. Venez, Esprit sanctificateur et vivificateur, corrigez nos langueurs, perfectionnez nos vertus. Esprit adorable et divin, envoyez-nous du ciel ces dons précieux que vous apportâtes à la terre ; et faites de nous, comme autrefois, sinon des apôtres et des martyrs, du moins de vrais chrétiens et des saints, dans le temps et dans l'éternité bienheureuse. Je vous la souhaite, au nom du Père, etc.

XX^e HOMÉLIE.

CONVERSION DE SAINT PAUL.

Vas electionis est mihi iste, ut portet nomen meum coram gentibus et regibus. (Act., IX, 15.)

Cet homme m'est un vase d'élection, pour porter mon nom devant les gentils et devant les rois.

La prédication de l'Évangile aux gentils, leur vocation à la foi et leur conversion, précédées, annoncées, préparées par celles de Saul ; c'est, mes frères, un des premiers et des plus mémorables événements de la primitive Eglise, que l'ordre des temps et des faits nous présente aujourd'hui pour la gloire du Seigneur Jésus et l'exaltation de son saint nom : *Vas electionis est mihi iste, ut portet nomen meum coram gentibus et regibus.*

Que cet oracle est magnifique, et qu'il annonce de grandes choses ! d'où est-il émané ! il vient du ciel : c'est le témoignage même de la Divinité. A qui ce témoignage est-il rendu ? à l'incomparable Paul. A quelle occasion et pour quel sujet ? dans la circonstance intéressante de sa conversion miraculeuse, que l'Eglise regarde comme un des beaux triomphes de l'Évangile. C'est donc, mes frères, pour entrer dans son esprit, que je vais vous retracer ce monument merveilleux des miséricordes du Seigneur. Il est sans doute de notre gloire et de notre intérêt de connaître cet homme admirable, qui est encore aujourd'hui notre docteur, notre maître, notre apôtre, dans ses écrits immortels ; et je dirais volontiers comme saint Jean Chrysostome, que j'ai regret qu'il ne soit pas connu de tout le monde comme il devrait l'être : *Doleo ac moleste fero quod virum hunc non omnes, sicut par est, cognoscunt.* Faisons donc honneur à ce grand Apôtre des nations, qui en a tant fait lui-même à l'Eglise, qui a si bien mérité de la religion, et lui a rendu de si grands services, qui a éclairé l'Orient et l'Occident des lumières

de l'Évangile ; en un mot, qui a été choisi par le Seigneur Jésus pour porter la splendeur de son nom devant les rois et les nations de la terre : *Vas electionis est mihi iste, ut portet nomen meum coram gentibus et regibus.*

In diebus illis : « En ce temps-là, » nous dit l'Écriture au livre canonique des Actes des apôtres (chap. IX, 1 seqq.), c'est-à-dire dans les commencements de l'Eglise naissante et au temps de sa première persécution, *Saul, qui ne respirait que menaces et qu'effusion de sang contre les disciples du Seigneur, alla trouver le grand prêtre, et lui demanda des lettres adressées aux Synagogues judaïques, afin que s'il rencontrait quelques gens de cette profession, hommes ou femmes, il les amenât liés et garrottés dans les prisons de Jérusalem. Comme il était en chemin, il arriva qu'approchant de la ville de Damas, il fut tout à coup environné d'une clarté qui venait du ciel, et tombant par terre, il entendit une voix qui lui disait : Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous ? Saul répondit : Seigneur qui êtes-vous ? et le Seigneur lui dit : Je suis Jésus que vous persécutez ; il est fâcheux pour vous de regimber contre l'aiguillon. Lui, tremblant et tout hors de soi, s'écria : Seigneur, que vous plaît-il que je fasse ? et le Seigneur lui dit encore : Levez-vous et entrez dans la ville ; vous apprendrez là ce que vous devez faire. Saul se releva donc, mais il se trouva aveugle ; et ses gens le prenant par la main, le conduisirent à Damas, où il fut trois jours sans voir et sans prendre aucune nourriture. Or il y avait en cette ville un disciple nommé Ananie, à qui le Seigneur dit dans une vision : Levez-vous, et allez chercher un homme de Tarse qui s'appelle Saul ; c'est un vase d'élection que je destine à porter mon nom devant les gentils et devant les rois, et devant les enfants d'Israël. Ananie va donc le trouver, et tandis que le serviteur de Dieu lui impose les mains, il tombe de ses yeux comme des écailles, il recouvre la vue, il est baptisé, et presque aussitôt il se met à prêcher publiquement le nom de Jésus-Christ ; il étonne les Juifs par l'éclat de son ehangement, et les confond par la force de son témoignage, et soutenant hardiment que Jésus est véritablement le Christ envoyé de Dieu.*

Repassons maintenant sur les circonstances de ce récit historique, et tirons-en des réflexions propres à nous instruire et à nous éclairer sur les voies de Dieu.

Saulus spirans minarum et cædis in discipulos Domini : Saul déjà témoin et complice de la mort sanglante du premier des martyrs, ne respirant toujours que menaces et qu'effusion du sang contre les disciples du Seigneur ; tels sont les premiers traits par lesquels l'histoire des Actes des apôtres dépeint et caractérise saint Paul avant sa conversion. Saul fut donc son premier nom parmi les Juifs ; il était de la tribu de Benjamin, natif de Tarse, ville métropole de Cilicie, dont les citoyens avaient le droit de bourgeoisie romaine par une distinction honorable. La Providence, qui l'avait destiné

à devenir un grand homme dans l'ordre de la religion, le fit naître avec des dispositions heureuses et des talents naturels cultivés ensuite par l'éducation. Il fut d'abord instruit dans les sciences de la Grèce, qui s'enseignaient à Tarse comme à Alexandrie et à Athènes; après quoi, il voulut se perfectionner à Jérusalem par l'étude de la religion, et fut disciple du célèbre docteur de la loi, Gamaliel Il embrassa la secte des Pharisiens qui était rigoriste dans sa morale, et qui avait de l'éclat par une apparence de perfection. Son zèle pour la Synagogue et les traditions judaïques fut extrême, et sa haine contre l'Évangile égala son attachement pour la loi de Moïse.

Il était à la fleur de l'âge, hardi, présomptueux, actif, entreprenant; d'un caractère vif, ardent, impétueux, naturellement ennemi des ménagements, incapable de faiblesse; d'un courage au-dessus de tous les obstacles, et d'une force au-dessus de toutes les fatigues; il avait en même temps l'âme grande et l'esprit fort, de la noblesse et de l'élevation dans les sentiments, de l'intelligence et de la fermeté dans la conduite, de la considération et du crédit parmi ses frères, de l'étude, de la capacité, de l'éloquence, des mœurs austères, un zèle de religion dévorant, et une sorte de bonne foi dans ses fureurs même contre l'Eglise naissante.

Il n'en fut qu'un ennemi plus violent et plus dangereux pour elle; il dévoua ses services à la Synagogue, et obtint du grand prêtre d'auprès pouvoirs contre les chrétiens. Nous apprenons de lui-même qu'il les faisait conduire dans les prisons, qu'il les contraignait à blasphémer, et qu'il donnait son suffrage contre eux quand on les faisait mourir. Il est remarqué en particulier dans les *Actes des apôtres* (chap. VII) qu'il fut un des complices du martyre de saint Etienne, qu'il consentit à sa mort, qu'il assista à son supplice, qu'il servit même à ses bourreaux dans cette exécution tragique, et qu'après cela il obtint encore une commission pour aller porter sa persécution et ses recherches jusque dans la ville de Damas.

Ici, mes frères, trois sujets de réflexion s'offrent à mon esprit :

Le caractère et les excès du faux zèle;

Les égarements et les dangers de la fausse conscience;

La profondeur des voies de Dieu et de ses desseins.

Caractère et excès du faux zèle. J'appelle ainsi un zèle aveugle, prévenu, erroné, partial, entêté : on voit ici combien il est passionné, factieux, turbulent, dur, amer, imprudent, téméraire, audacieux, emporté et opposé à la véritable vertu. En effet, comparons Saul pharisien avec Saul chrétien. Saul pharisien ne respire que le sang et la vengeance, n'annonce que des menaces, des prisons, des supplices; et Saul chrétien déplore avec les plus vifs sentiments de charité, de compassion, de tendresse, l'aveuglement et la réprobation de ses frères : il

voudrait pouvoir se livrer lui-même pour eux, et se rendre *anathème* pour leur salut.

Egarements et dangers de la fausse conscience. Saul persécuteur pensait venger Dieu, servir le Ciel, glorifier la religion : et que Dieu pensait-il de Saul? C'était à ses yeux un rebelle armé contre lui, un ennemi de son Eglise, un tyran, un blasphémateur, un furieux qui courait à sa perte, et qui serait devenu un grand réprouvé sans une grande miséricorde. Que cet exemple nous humilie et nous fasse craindre de nous tromper, de nous séduire, de nous égarer même en ce qui nous paraît venir d'un zèle de religion, pour peu qu'il y ait au fond de notre cœur de partialité, d'aigreur, de passion.

Profondeur des voies de Dieu et de ses desseins. Qui aurait dit que cet ennemi déclaré de l'Eglise devait en être la lumière, l'oracle; que c'était un vase d'élection destiné à porter la gloire du nom de Jésus-Christ devant les nations et les rois? Sa fureur impie était sans doute une bien mauvaise disposition à l'apostolat : mais c'en était une bien propre au triomphe de la grâce; et le Seigneur, qui peut changer les pierres même en enfants d'Abraham (*Matth.*, III, 9), le Seigneur qui sait tirer le bien du mal, la lumière des ténèbres, la vertu et la sainteté du vice même, va changer ce loup dévorant en agneau plein de docilité, de douceur, de charité, de zèle pour l'Évangile.

Subito circumfulsit eum lux de cælo; et cadens in terram, audivit vocem. O prodige! ô merveille! l'intrépide Saul est tout à coup investi d'une clarté éblouissante qui vient du ciel; il est renversé par terre, et il entend une voix extraordinaire qui lui dit : *Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous?* Frappé d'étonnement, il s'écrie : *Seigneur, qui êtes-vous?* et cette voix lui répond, *Je suis Jésus, que vous persécutez.* Or, mes frères, cette lumière d'en haut et cette voix du ciel, qui montrent si bien l'influence et l'action de Dieu sur le cœur de l'homme, doivent nous apprendre à discerner.

La nature et les propriétés de la grâce;

La force et la puissance de la grâce;

La voix extérieure et intérieure de la grâce.

Je dis la nature et les propriétés de la grâce. La théologie en distingue plusieurs sortes : grâce habituelle et grâce actuelle, grâces générales et grâces particulières, grâces éloignées et grâces prochaines, grâces extérieures et grâces intérieures, grâce suffisante et grâce efficace. Tout ceci est intéressant et instructif; n'en perdez rien, s'il vous plaît.

La grâce habituelle et sanctifiante est une qualité inhérente à notre âme, qu'elle reçoit par la justification; qui la rend agréable à Dieu, et qui demeure en elle, tant qu'on ne la perd point par le péché mortel.

La grâce actuelle est, de la part de Dieu, un secours présent pour aider l'homme à discerner et fuir le mal, à connaître et opérer le bien : notre aveuglement, notre fai-

blesse et notre penchant au mal ont besoin de ce contre-poids.

Les grâces générales sont des faveurs communes et des moyens de salut accordés ou préparés à tous les chrétiens, et même à tous les hommes; parce que Dieu a une volonté sincère de les sauver tous, et que Jésus-Christ est mort véritablement pour tous.

Les grâces particulières sont les secours de Dieu, les moyens de salut et de sanctification accordés particulièrement à chacun de nous dans le cours de notre vie.

Les grâces éloignées sont celles qui préviennent le danger, qui écartent la tentation, qui détournent l'occasion prochaine, ou qui nous disposent à mériter, à obtenir des secours présents, prompts, puissants, efficaces: telle est, par exemple, la grâce de la prière.

Les grâces prochaines sont des secours immédiats qui nous aident à combattre et à vaincre la tentation, à éviter le péché, à observer la loi, à remplir nos devoirs, à pratiquer les vertus.

Les grâces extérieures sont celles qui vont à l'esprit et au cœur par les sens, telles que le spectacle de l'univers, la splendeur de la vraie religion, la prédication de l'Evangile, la parole de Dieu vivante ou écrite, l'instruction, les bons exemples.

La grâce intérieure est une lumière dans l'esprit, qui l'éclaire, qui l'avertit, qui le dirige; et dans le cœur un pieux mouvement qui le touche, excite la volonté, qui la fortifie, qui l'échauffe et la porte au bien.

La grâce suffisante est un secours surnaturel, immédiat et présent, qui donne à l'homme un pouvoir véritable et complet d'éviter le mal qu'on lui défend, ou de faire le bien qu'on lui commande; mais qui est infructueuse par sa faute et par son infidélité.

Enfin, la grâce efficace est celle qui a infailliblement son effet, sans contraindre ni forcer la liberté de l'homme.

Tenons-nous-en là, mes frères, avec la simplicité et la docilité de la foi: du reste, occupons-nous peu des opinions humaines et des systèmes théologiques sur ce point délicat. Ne pénétrons point trop curieusement dans les profondeurs de cet abîme, et cherchons plutôt à bien user de la grâce qu'à en disputer.

Force et puissance de la grâce. Saul persécuteur, sanguinaire, blasphémateur, avait certainement une grande opposition à la grâce: c'était, ce semble, une conquête bien difficile à faire: cependant la grâce, en bien peu de temps, l'atterre, le dompte, le subjugué, le transforme en un homme nouveau.

Ah! quand Dieu veut attaquer un cœur, et qu'il a résolu de s'en rendre maître, que ses traits sont perçants, que sa lumière est vive, que sa voix est puissante! Quand il lui plaît de vaincre notre orgueil et d'abattre sa hauteur, qu'il sait bien trouver pour cela des moyens efficaces; quelquefois même par des coups éclatants, par des dis-

grâces et des humiliations atterrantes, par des renversements de fortune, par des maladies accablantes, par des événements tragiques! On a vu de fameux scélérats pour qui le ciel a mis en œuvre l'éclat même de la foudre, la terreur du tonnerre, et dont on pourrait dire, comme de Saul: *Subito circumfulsit eum lux de celo.*

Voix extérieure et intérieure de la grâce. Non-seulement la Divinité s'explique à l'homme, l'instruit, le dirige, l'avertit, le menace, l'exhorte et l'appelle comme Sau', par des moyens sensibles qui frappent ses organes, mais elle a aussi un langage interne qui s'adresse au cœur, qui parle à l'esprit; et nous ne devons pas douter qu'en terrassant saint Paul, sa grâce n'ait agi sur son âme aussi efficacement que sur ses sens. Ainsi, pécheur qui m'écoutez, cette lumière surnaturelle dont le Ciel vient quelquefois frapper tout à coup votre esprit en certains moments de réflexion sérieuse, ce sentiment intérieur qui accompagne en vous ses corrections salutaires; ces vifs reproches de la conscience, ces troubles inquiets, ces remords importuns, ces touches secrètes et ces attraits qui vous portent quelquefois à la vertu, sont la voix de la grâce qui vous rappelle à Dieu et à vous-même: rendez-vous y donc attentif et docile, comme Saul. Vous, dogmatiseur incrédule; vous, auteur impie et licencieux, qui persécutez, comme lui, Jésus-Christ dans son Eglise, écoutez-la, cette voix du Ciel, qui vous dit encore: *Ego sum Jesus, quem tu persequeris.* Vous, libertin scandaleux, et vous, femme séductrice, qui faites aussi la guerre à Jésus-Christ, en pervertissant et en révoltant contre lui ses sujets; écoutez-la, cette voix de la grâce qui vous dit encore: *Ego sum Jesus, quem tu persequeris.* Vous, mondain, profane et peu religieux, qui venez insulter à Jésus-Christ jusque dans son temple et au pied de ses autels, écoutez-la, cette voix de l'Agneau immolé, qui vous dit encore: *Ego sum Jesus, quem tu persequeris.*

Illum.... introduxerunt Damascum, et erat ibi tribus diebus non videns: et non manducavit, neque bibit. Saul, subjugué par la grâce et docile à sa voix, est conduit à Damas, où il passe d'abord quelques jours dans la retraite, l'oraison, le jeûne et la pénitence. Voilà dans une conversion récente le plan de conduite qui convient à un pécheur nouvellement converti; je veux dire:

- L'éloignement du monde,
- L'exercice de la prière,
- La pratique de la pénitence.

Eloignement du monde. Quand la conversion est bien sérieuse, et l'âme vivement saisie de la crainte des jugements de Dieu, on s'occupe volontiers, comme Saul, à méditer les vérités du salut dans la retraite, le silence et le recueillement: c'est là que Dieu parle au cœur, et que la grâce affermit son ouvrage.

Exercice de la prière. C'est elle qui console et fortifie Saul dans le commencement

de sa conversion : *Ecce enim orat.* C'est, en effet, dans ce premier état d'enfance spirituelle, de faiblesse et de componction, qu'on a spécialement besoin d'invoquer la lumière d'en haut, de solliciter les secours de la grâce, d'implorer la miséricorde divine : et c'est dans l'oraison qu'une âme ainsi pénétrée de son indigence, de sa misère, de ses égarements, aime à répandre son cœur et ses larmes devant Dieu.

Pratique de la pénitence. Saul, touché de la grâce et d'un vif repentir de ses erreurs, de ses excès ; Saul, encore effrayé et tout occupé des justes reproches qu'il s'est attirés de la part du Ciel ; Saul, enflammé du désir de fléchir son Dieu, de réparer sa gloire et le mal qu'il a fait, ajoute à l'épreuve et à la peine de son avenglement un jeûne très-austère, en s'abstenant trois jours entiers de prendre aucune nourriture, *Erat ibi tribus diebus non videns, et non manducavit, neque bibit* ; et cet exemple nous apprend que ce n'est point assez, pour être vraiment pénitent, de détester son péché, il faut encore l'expier et venger Dieu ; il faut satisfaire à sa justice par la mortification des sens, par la macération de la chair, par des œuvres pénibles à la nature et humiliantes pour l'amour-propre. Dans le monde, on croit avoir tout fait, pour avoir confessé rapidement son iniquité, pour en avoir obtenu une absolution précipitée, pour en avoir accompli une pénitence légère : du reste, on n'en vit pas moins dans la mondanité, la mollesse, les plaisirs. Conversions bien imparfaites et bien superficielles, pour ne pas dire vaines et chimériques !

Baptizatus est, et continuo prædicabat in synagogis Jesum. Saul, baptisé par Ananie, abandonne la Synagogue infidèle, annonce Jésus-Christ qu'il a persécuté, et commence une vie apostolique. Tels sont, mes frères, les fruits, les effets d'une vraie conversion :

Rompres les engagements du péché ;

Réparer le scandale ;

Mener une vie nouvelle et chrétienne.

Rompres les engagements du péché. Je viens de le remarquer : Saul, une fois converti, abandonne la Synagogue infidèle, la secte orgueilleuse des Pharisiens, la cabale impie des ennemis du nom de Jésus-Christ. C'est ainsi qu'une âme pécheresse, qui est rentrée en grâce avec son Dieu, ne doit plus chercher à être en grâce ni même en commerce avec les méchants, avec les ennemis de Dieu et de son Eglise, avec les complices de son crime et les objets de sa passion. Il faut qu'elle fuie cette maison de séduction où sa vertu a fait naufrage et peut se trouver encore exposée ; cette société dangereuse et ces liaisons criminelles qui l'ont pervertie ; cette condition, ce poste, cet emploi, qui ont été l'occasion ou l'instrument de sa perte.

Réparer le scandale qu'on a donné. Saul avait outragé, blasphémé le nom de Jésus-Christ ; et maintenant il l'adore, il le béni,

il le glorifie, il l'annonce avec éclat, il le fait triompher de la Synagogue. Saul avait contristé, désolé, persécuté l'Eglise ; et maintenant il l'honore, il la console, il en devient l'exemple, l'oracle et l'apôtre. Ainsi, mes frères, cet incrédule, cet impie, cet homme de parti, ce faux docteur qui a offensé la religion, qui a ébranlé et peut-être séduit les âmes faibles, doit, après sa conversion, rendre un hommage public à sa foi et un témoignage généreux à la vérité qu'il a reconnue. Ainsi, ce libertin de profession, qui se faisait gloire de ses désordres, et cette pécheresse d'éclat, qui a scandalisé l'Eglise, doivent, après cela, l'édifier par leur pénitence, par leurs vertus, par leurs exemples.

Mener enfin une vie nouvelle, chrétienne, fervente. Paul désormais va faire honneur à sa conversion par les plus héroïques vertus, par son zèle ardent, par ses courses apostoliques, par ses chaînes, par ses souffrances, par sa prédication, par ses écrits, par ses conquêtes, par son martyre. Beau modèle pour un pécheur converti, qui doit travailler avec d'autant plus de ferveur et de courage à procurer la gloire de Dieu, à opérer son salut, et à procurer celui du prochain.

Concluons, mes frères, de ce fait merveilleux de l'histoire sacrée de l'Eglise naissante, que notre Dieu est véritablement adorable dans ses saints, *Mirabilis Deus in sanctis suis* (*Psal. LXVII, 36*) : admirable dans leur prédestination et leur élection éternelle ; admirable dans les voies de sa conduite et de ses desseins sur eux ; admirable dans leurs égarements même, dont il sait si bien tirer sa gloire ; admirable dans leur conversion ; admirable dans leur sanctification ; admirable dans leurs combats et leurs victoires ; admirable dans leur récompense et leurs couronnes. Glorifions donc le Seigneur, le Très-Haut, d'avoir opéré de si grandes choses en saint Paul et par saint Paul. Félicitons l'Eglise de la conquête d'un tel apôtre. Instruisons-nous par ses Epîtres et par ses exemples. Prions-le d'être notre protecteur auprès de Jésus-Christ, et de nous obtenir la grâce d'une conversion sincère, solide, fervente, féconde en vertus et en bonnes œuvres sur la terre, pour être couronnés avec lui dans le ciel. C'est ce que je vous souhaite. Au nom du Père, etc.

XXI^e HOMÉLIE.

MORALE DE LA PRIMITIVE ÉGLISE.

(Extrait des Epîtres de saint Paul.)

Notum facio vobis Evangelium, quod prædicavi vobis, quod et accepistis. (I Cor., XV, 1.)

Je vais vous remettre devant les yeux l'Evangile que je vous ai prêché, et que vous avez reçu.

L'apostolat de saint Paul fut, sans contredit, un des beaux ornements du premier siècle de l'Eglise chrétienne. La glorieuse qualité d'apôtre, de maître, de docteur des nations dans la foi, lui appartient par un

titre spécial. Dieu lui donna en effet une mission, une autorité, une grâce particulières pour l'instruction et la conversion des gentils. Ses enseignements, ses préceptes, ses conseils, sont encore consignés dans ses écrits immortels, et ils seront transmis d'âge en âge jusqu'à la dernière postérité; on y trouvera toujours la morale de la primitive Eglise, qui est bien digne de notre curiosité. Voyons donc, mes frères, ce qu'on pensait autrefois dans le christianisme, sur ses obligations et ses devoirs. Comprenons aujourd'hui quel en est l'esprit et le caractère, quelles en sont les lois et les préceptes, quels vices il condamne, et quelles vertus il exige. Les temps et les mœurs ont pu changer; mais la vérité et la foi, l'Evangile et sa morale, ne varient point. Remontons sur les traces de l'antiquité catholique, et lisons-y nos devoirs, recueillons-y la pure et première morale de l'Eglise; suivons-y saint Paul, notre guide et notre oracle. Oui, que ce soit un plus grand maître que moi, qui vous parle et vous enseigne aujourd'hui; écoutez votre Apôtre, le prédicateur et le docteur des gentils : *Positum sum ego pradicator et apostolus.... doctor gentium in fide et veritate.* (I Tim., II, 7; II Tim., I, 11.)

Les Epîtres de saint Paul sont les restes vénérables de son esprit et de son zèle, qui constituent son corps de doctrine et de morale. Parcourons-les donc; et pour bien connaître cette pure morale de la primitive Eglise, ramassons-en les traits dispersés : nous y verrons les véritables règles de conduite, les devoirs respectifs des divers états du monde et de chacun de nous dans son état. Comme la matière est abondante, en commentant sur chaque article le texte de l'Ecriture, je serai bref et concis, à l'exemple de notre Apôtre, qui dit souvent beaucoup en peu de paroles, dont un plus ample développement peut être laissé à vos réflexions.

Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit : « Que toute personne soit soumise aux puissances supérieures (Rom., XIII, 1), » spécialement à la Majesté royale : *Regi quasi præcellenti* (I Petr., II, 13). La souveraine puissance des rois est une émanation de celle de Dieu, qui les a élevés à cette éminente dignité, pour présider au gouvernement des Etats, pour juger les peuples, pour les contenir dans l'ordre et le devoir. Conséquemment de grandes prérogatives leur appartiennent, l'autorité suprême, le pouvoir législatif, la vengeance publique; et leurs droits inaliénables sont l'hommage, l'obéissance, la fidélité, le service et le tribut de la part des sujets.

Sive ducibus. (Ibid., 14.) L'autorité subalterne des chefs inférieurs, des commandants, des magistrats, est une participation de celle du souverain : on leur doit donc honneur, respect, soumission en ce qui concerne leur ministère et l'ordre politique.

Non solum propter iram, sed etiam propter

conscientiam. (Rom., XIII, 5.) Cette soumission au prince et à ses ministres ne doit pas être une dépendance servile, une obéissance d'esclave, uniquement dirigée par la crainte du châtement; mais une vertu chrétienne, fondée sur la religion et sur une vraie obligation de conscience, parce que *celui qui résiste à la puissance légitime, dit l'Apôtre, résiste à Dieu même, en se révoltant contre l'ordre qu'il a établi, et par conséquent s'acquiert un juste sujet de condamnation.* (Ibid., 2, 3.)

Teipsum præbe exemplum bonorum operum : « Soyez un exemple de bonnes œuvres. » (Tit., II, 7.) Saint Paul, écrivant ainsi à Tite, son cher disciple, parle à un évêque; et ce qu'il lui recommande peut bien s'appliquer aussi aux autres pasteurs de l'Eglise, car en Tite, l'évêque, le prêtre et le pasteur, étaient un même homme, d'où il s'ensuit que les mêmes qualités, les mêmes vertus que l'Apôtre désirait dans les évêques, conviennent pareillement à tous les ministres de la religion, chargés par état du salut des âmes. Il faut qu'ils soient, autant qu'il se peut, l'exemple du bien, la lumière du troupeau, l'édification des fidèles.

Exemplum bonorum operum. L'exemple du bien, en se mettant à la tête des bonnes œuvres, en exerçant la charité chrétienne, en soulageant les pauvres, et en leur procurant des secours, en protégeant la veuve et l'orphelin, en pacifiant les familles, en réconciliant les ennemis, en consolant les affligés, en visitant les malades, en assistant les mourants.

In doctrina. La lumière du troupeau par leur science, par leurs conseils, par leurs instructions, par leurs remontrances, par leurs prédications.

In integritate, in gravitate. L'édification des fidèles par leur probité, par l'intégrité de leurs mœurs, par la décence, la modestie, la prudence, la gravité et la sagesse de leur conduite.

Senes ut sobrii sint, pudici, in patientia. (Ibid., 2.) Sobriété, pudeur et patience recommandées aux vieillards.

Ut sobrii sint. Un faible assez ordinaire aux vieillards, est d'aimer un peu trop à se ranimer par la liqueur du vin, et à se consoler de la privation des autres plaisirs par celui-là, qui peut aisément dégénérer en excès pour eux. Mais ils doivent d'autant plus être en garde contre les dangers de cet attrait, que la tête, affaiblie par les années, est moins en état d'y résister.

Pudici. C'est aussi un de leurs défauts de conserver volontiers un reste d'habitude et de goût pour les conversations libres, pour les discours licencieux et contraires à la pudeur; mais si la vertu ne les contient pas, qu'ils fassent du moins attention que c'est une indécence honteuse à la gravité de leur âge.

In patientia. C'est encore assez leur caractère d'être d'une humeur chagrine, inquiet, impatiente dans leurs infirmités.

Il faut qu'ils s'étudient à les supporter avec religion et tranquillité d'âme.

Anus.... in habitu sancto, non criminatrices, non multo vino servientes. (Tit., II, 3.) Avis aux femmes avancées en âge : décence dans leur ajustement, charité dans leurs conversations, modération dans l'usage du vin.

In habitu sancto. Qu'elles se souviennent que tout leur extérieur doit respirer la sagesse, la gravité, la discrétion, et qu'aux yeux du monde même, aussi bien qu'au jugement de la religion, il est souverainement ridicule à une personne âgée d'affecter des airs de jeunesse, de parure mondaine, d'immodestie, de légèreté, de coquetterie.

Non criminatrices. Un secret dépit de n'être plus jeunes et propres à plaire, les rend quelquefois chagrines, envieuses, amères, grandes parleuses, et par conséquent critiques médisantes : cependant ce n'est que par la bonté du caractère et par la douceur du commerce qu'elles peuvent redevenir honnêtes.

Non multo vino servientes. Il paraît donc que du temps de saint Paul on reprochait déjà le goût et l'excès du vin aux vieilles femmes ; s'il en est encore aujourd'hui quelqu'une adouée à ce honteux penchant, qu'elle en rougisse, et qu'elle se corrige d'un vice si déplacé et si laid dans un sexe qui doit singulièrement avoir soin d'observer les règles de la tempérance, de la modestie, de la décence.

Quæ... vere vidua est.... speret in Deum.... instet orationibus.... et hoc præcipe ut irreprehensibiles sint. (I Tim., V, 5-7.) Règles de conduite prescrites aux veuves : l'espérance en Dieu, l'exercice de la prière, la régularité de la vie.

Speret in Deum. Une veuve chrétienne, qui a véritablement l'esprit de son état et de sa religion, se tourne vers le Seigneur, et s'attache à lui plus que jamais. Elle renonce au monde et à ses vanités, à ses parures, à ses plaisirs. Elle ne vit plus guère que pour son Dieu, pour sa famille, pour elle-même, dans la retraite et la modestie.

Instet orationibus. Son partage est désormais une piété déclarée, l'amour de la prière, l'assiduité au temple, le goût des choses saintes et des exercices de la religion.

Ut irreprehensibiles sint. Toute sa conduite doit être mesurée, sage, régulière, édifiante, irrépréhensible devant Dieu et les hommes.

Dico autem non nuptis... Bonum est illis, si sic permaneant.... Virgo cogitat quæ Domini sunt, ut sit sancta corpore et spiritu. (I Cor., VII, 8, 34.) Avantages du célibat des vierges : une plus grande liberté de servir Dieu, la pureté de corps et d'esprit.

Bonum est illis, si sic permaneant. Saint Paul n'impose à personne l'obligation du célibat, parce que c'est une vocation particulière, et que celle du mariage est dans les desseins du Créateur une destination du être humain nécessaire pour sa conserva-

tion ; mais il l'approuve, il le conseille, il le préfère à la société conjugale, comme un état plus désirable, plus saint, plus parfait, plus dégagé des soins de la terre et des embarras du monde, plus libre pour servir Dieu, et plus propre à faire son salut.

Virgo cogitat quæ Domini sunt. En effet, une femme mariée s'étudie à plaire à son époux avec prévenance, à soigner ses enfants avec tendresse, à gouverner sa maison avec sollicitude, et son cœur se trouve partagé entre le Créateur et la créature ; mais celui d'une vierge, dégagée de tous ces liens, peut s'attacher à Dieu avec plus de facilité et de dévouement. Si elle a du loisir et de l'attrait pour la piété, elle fait son occupation principale et son goût dominant, sa satisfaction et sa consolation, de la prière, de la lecture, des exercices publics de la religion, de la fréquentation des sacrements, de la pratique des bonnes œuvres.

Ut sit sancta corpore et spiritu. Mais si la virginité peut contribuer beaucoup à sa sanctification et à son vrai bonheur, si elle fait son ornement, sa gloire, sa couronne, d'autre part elle lui impose spécialement l'obligation d'une édifiante modestie dans sa personne, d'une grande régularité dans ses mœurs et dans sa conduite, d'une sage réserve dans ses discours, d'une vigilance exacte sur elle-même, sur son esprit, sur son cœur, sur ses sens, pour éviter tout ce qui pourrait flétrir la pureté du corps et la beauté intérieure de l'âme.

Adolescentulas.... castas.... domus curam habentes.... subditas viris suis. (Tit., II, 4, 5.) Devoirs des jeunes mères de famille : la chasteté dans le mariage même, le soin de leur maison, la soumission à leurs maris.

Adolescentulas castas. Il n'est point rare que dans des commencements de mariage on s'émancipe avec trop de légèreté et peu de circonspection. Mais il ne faut pas croire que la liberté de cette condition nouvelle autorise jamais l'oubli de la pudeur, l'immodestie dans les parures, la licence dans les discours, la familiarité avec les hommes. En tout état on doit être réservé, chaste et chrétien, même avec un époux.

Domus curam habentes. Une mère de famille est spécialement chargée du détail des soins domestiques par devoir d'état ; et une partie de sa vertu, de son mérite, doit être de savoir régler sa maison, et de la bien gouverner.

Subditas viris suis. Cependant il faut qu'une se souviennne toujours que son époux est son chef, et que s'il lui est permis d'aspirer à régner sur son cœur et dans sa maison, ce ne peut être que de son gré et par l'adresse de l'insinuation, par l'ascendant du mérite et de la vertu, par l'estime et la confiance qu'inspirent à un mari la sagesse et la bonne conduite d'une épouse digne de commander, et néanmoins toujours dépendante de l'ordre établi par le Créateur.

Viri, diligite uxores, et nolite amari esse ad illas. (Coloss., III, 19.) Conduite des maris envers leurs femmes : amour conju-

gal, traitement honnête, douceur de société.
Diligite. La première loi du mariage est de chérir véritablement son épouse, et de réserver pour elle seule son cœur et sa personne. Cet amour est chaste et chrétien, quand il est réglé par la religion.

Diligite uxores. Un mari raisonnable doit aimer sa compagne en épouse, c'est-à-dire la traiter avec ménagement, et même avec une sorte de considération, comme une femme d'honneur; et non point avec indécence et brutalité, comme une concubine; ni avec empire et hauteur, comme une servante ou une esclave.

Nolite amari esse ad illas. Ce n'est point assez de lui épargner ces mauvais traitements de fait, que les honnêtes gens ne connaissent point; il ne faut pas même la contrister mal à propos, ni troubler par des nuages d'humeur, par des mouvements de vivacité, l'harmonie, la sérénité, et la paix de l'union conjugale.

Et vos, patres, nolite ad iracundiam provocare filios vestros, sed educate illos in disciplina et correptione Domini. (*Ephes.*, VI, 4.) Devoirs particuliers des parents envers leurs enfants.

Et vos, patres. Vous êtes père, et dès lors, par les lois de la nature, de l'honneur et de la religion, vous devez l'éducation à vos enfants; c'est-à-dire la tendresse et les soins de l'enfance; l'institution et les maîtres dans la jeunesse; l'entretien, l'établissement et un état dans l'âge formé: c'est dire beaucoup en peu de mots.

Nolite ad iracundiam provocare filios. Il y a plus d'art qu'on ne pense à former et à conduire les jeunes gens. Il est sans doute à propos de les contenir et de leur en imposer par l'autorité paternelle; mais en même temps on doit prendre garde de les rebuter, les aigrir, les aliéner; de les exposer au découragement ou à des écarts; et c'est par les sentiments d'honneur et de la religion, bien plus que par la crainte, les menaces et les mauvais traitements, qu'il faut les porter à la vertu.

Filios vestros. Pères et mères, souvenez-vous toujours que ce sont vos enfants; la nature ne manquera pas de vous faire sentir tout ce que vous leur devez d'affection, de bienfaits, de soins, d'attentions, de bienfaits; et la religion vous dira d'employer à leur éducation l'attention suivie d'une bonne discipline, toute l'instruction nécessaire, et, quand il faut, la correction même, selon Dieu et la raison.

Filii, obedite parentibus... (*Coloss.*, III, 20.) Juste retour des enfants envers leurs parents.

Filii. Que cette qualité d'enfants les avertisse sans cesse de l'honneur qu'ils doivent à leurs pères et mères, selon le commandement de Dieu, qui est fondé sur les droits de la nature, de la raison, de l'ordre et de la religion.

Obedite parentibus. Qu'ils reconnaissent aussi dans leurs parents, non-seulement un caractère respectable, mais encore, tant

qu'ils sont dans leur dépendance, une autorité légitime qui doit les tenir dans la subordination, l'obéissance et la soumission en tout ce qui est juste et raisonnable.

Juvenes hortare ut sobrii sint. (*Tit.*, II, 6.) Qu'ils s'efforcent enfin de donner de la satisfaction à leur famille, et de lui faire honneur par une conduite réglée, tempérante, sage, exempte des écarts et des excès où tombe si souvent la jeunesse inconsidérée.

Domini, quod justum est.... servis præstate.... scientes quod et vos Dominum habetis in cælo. (*Coloss.*, IV, 1.) Obligations des maîtres envers leurs serviteurs.

Domini. Chefs de famille: ce titre de maîtres vous donne l'autorité et l'inspection sur eux, non-seulement pour leur faire remplir tous les devoirs du service, mais encore pour veiller sur l'inexpérience de leur jeunesse, sur la conservation de leur innocence, sur leur conduite, sur leurs mœurs, sur l'instruction qui leur est nécessaire, sur leur exactitude à s'acquitter des devoirs de la religion, sur le salut de leur âme, dont vous répondrez à Dieu, s'ils viennent à se perdre par votre faute, par votre négligence, et, à plus forte raison, si c'est par votre exemple, par votre séduction, par la complicité de vos intrigues ou de vos injustices.

Quod justum est.... servis præstate. Vous avez aussi à leur égard des obligations de justice, et vous leur devez un nécessaire convenable pour la vie et l'entretien, le payement exact et complet de leurs gages, souvent même en outre des récompenses. Il est de bons et anciens domestiques plus attachés et plus utiles pour vous que vos propres enfants: cela ne mérite-t-il rien?

Scientes quod et vos Dominum habetis in cælo. N'oubliez pas que vous avez avec eux un Maître supérieur dans le ciel, et un Père commun, qui est Dieu. Or, ce Père commun vous demande de traiter ses enfants avec charité, avec bonté; et ce Maître supérieur saura bien les venger de la dureté et des torts que vous aurez eus à leur égard.

Servi, obedite dominis carnalibus, non ad oculum servientes..., sed in simplicitate cordis, timentes Deum. (*Coloss.*, III, 22.) Qualités louables et réciproques des domestiques, relativement à leurs maîtres: soumission à l'autorité, fidélité du service, crainte de Dieu, le premier de tous les maîtres.

Obedite dominis. Le caractère propre des serviteurs, des domestiques, doit donc être le respect, la docilité, la soumission pour leurs maîtres; une obéissance prompte, et même prévenante; gracieuse, agissante, prête à tout; sans contradiction, sans humeur, sans murmure.

Non ad oculum servientes. On sert bien mal, quand on ne sert qu'à l'œil et au commandement. C'est la raison, l'esprit d'ordre, la fidélité, le zèle et l'attachement pour de bons maîtres, le devoir et la vertu, qui doivent être l'âme du service.

Timentes Deum. Il faut surtout que les domestiques se conduisent par la crainte de

Dieu, et par principe de conscience, en conciliant les devoirs de la religion avec ceux du service; en joignant au travail l'innocence des mœurs, et l'observation des commandements; en conservant entré eux la charité, la concorde, la paix; en veillant avec zèle et fidélité au bon ordre d'une maison, à sa sûreté et à ses intérêts, comme en étant chargés devant Dieu: en un mot, en regardant et en servant Dieu même dans la personne de leurs maîtres, afin qu'ils méritent d'en recevoir une récompense éternelle, infiniment plus estimable que le salaire temporel de leur peine. Que de mérites perdus, faute de savoir élever ses vues et diriger ses intentions.

Deponite... omnia... induite vos sicut... sancti; quodcunque facitis... omnia in nomine Domini. (Coloss., III, 8, 12, 17.) Règles générales de conduite chrétienne et de sanctification pour les fidèles de tout sexe, de tout état: renoncement aux vices, pratique des vertus, esprit de christianisme, et pureté d'intention habituelle.

Deponite omnia. Renoncer aux vices, et particulièrement aux passions impures, à toute souillure du corps, de l'esprit et du cœur: *Immunditiam.* Ne point se livrer à l'impatience, à la colère, au ressentiment, à la vengeance: *Iram, indignationem.* Etre incapable des raffinements de la malice et du dol, des artifices et des noirceurs de la méchanceté: *Malitiam.* Se défier de la mauvaise habitude des discours libres et contraires à l'honnêteté ou à la pudeur: *Turpem sermonem.* A plus forte raison ne jamais proférer de jurements, d'imprécations, de blasphèmes: *Blasphemiam.*

Induite vos... sicut... sancti. Pratique des vertus conformes à la sainteté du christianisme, et convenable au caractère de chrétien. Pratique de la douceur évangélique et débonnaire: *Benignitatem.* Pratique de l'humilité, même dans les grandeurs et les richesses; à plus forte raison dans la médiocrité, dans la misère, dans l'humiliation: *Humilitatem.* Pratique de la modération chrétienne dans les offenses et les torts qu'on éprouve: *Modestiam.* Pratique de la patience dans les contradictions, les insultes, dans les travaux, les souffrances et les croix: *Patientiam.* Pratique surtout de la charité par les œuvres de miséricorde, par la dilection du prochain, et par l'amour de Dieu sur toutes choses: *Super omnia... charitatem habete.*

Quodcunque facitis... omnia in nomine Domini. Esprit de christianisme, et pureté d'intention habituelle, en sorte que tout ce que nous ferons de bien ait, autant qu'il se pourra, un principe chrétien, et se rapporte au souverain Maître, à sa gloire, à l'espérance de le posséder un jour; et cela, par de fréquents retours vers Dieu, ou du moins par une disposition virtuelle et habituelle de notre cœur, animée d'une religieuse piété envers Jésus-Christ notre Rédempteur, et d'une sainte confiance en ses mérites: *Omnia in nomine Domini Jesu Christi.*

Terminons, mes frères, cet exposé de la morale primitive de l'Eglise, par un extrait du III^e chapitre de l'*Epître de saint Paul aux Colossiens*, dans son style propre et littéral: vous y verrez peut-être, avec satisfaction et utilité pour vous-mêmes, comment ce grand Apôtre écrivait, il y a environ dix-sept cents ans, aux premiers fidèles, pour leur instruction et leur sanctification. *Ayez du goût pour les choses du ciel, leur disait-il, et non pas pour celles de la terre... Faites donc mourir ce qui compose en vous l'homme terrestre, la fornication, l'impureté, la passion du plaisir, la convoitise déréglée, et l'avarice... renoncez à tout cela, à la colère, à l'empêtement, à la malignité, à la médisance, aux paroles deshonnêtes... revêtez-vous comme des élus de Dieu... des entrailles de la miséricorde, de modération, de patience, vous supportant mutuellement, et vous entre-pardonnant, si quelqu'un a sujet de se plaindre d'un autre. Comme le Seigneur vous a pardonné, usez-en aussi de même. Mais sur toutes choses ayez la charité, qui est le lien de la perfection; que la paix de Jésus-Christ triomphe dans vos cœurs... que la parole de Dieu soit en vous abondamment avec une parfaite sagesse; instruisez-vous et exhortez vous les uns les autres, par le chant des Psaumes, par des hymnes et des cantiques spirituels, chantant à l'honneur de Dieu du fond de vos cœurs, avec un esprit de reconnaissance. Tout ce que vous faites, soit que vous parliez ou que vous agissiez, faites-le... au nom de Jésus-Christ Notre-Seigneur, rendant par lui des actions de grâces à Dieu le Père.*

Telle fut dans saint Paul la vraie éloquence du saint ministère, allant au cœur sans faste, sans enflure, et dans une méthode de diriger, d'instruire, d'exhorter, pleine de sens et de raison. Telle est la pure morale de l'Evangile, qui a été et sera celle de tous les siècles catholiques. C'est donc à nous de la recueillir, de la méditer, et surtout de la mettre en pratique. Si nous l'observons avec fidélité, ce sera là source de notre sanctification, de notre bonheur sur la terre, et le fondement de notre récompense dans le ciel. Ainsi soit-il.

XXII^e HOMÉLIE.

LE REGNE DE L'ÉGLISE.

Tu es Petrus, et super hanc petram aedificabo Ecclesiam meam, et porta inferi non prevalebunt adversus eam. (Math., XVI, 16.)

Vous êtes Pierre, et sur cette pierre j'établirai l'édifice de mon Eglise, et les puissances de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.

La prédiction est vérifiée, et nous en voyons de nos propres yeux l'accomplissement par le règne florissant de l'Eglise de Jésus-Christ, glorieusement établie sur la pierre ferme; c'est-à-dire, sur le fondement solide de la chaire de saint Pierre, qui est élevé en honneur, en autorité, en prééminence au-dessus de tous les trônes du monde: *Tu es Petrus, et super hanc petram aedificabo Ecclesiam meam.*

Nation juédque, peuple opiniâtre, tu déplores ce changement introduit dans la religion par le Messie, et tu regrettes toujours ton sacerdoce, ton temple, ta cité. Cependant quelle heureuse différence entre son Eglise et la Synagogue ! rapprochons les temps, et comparons maintenant la religion avec elle-même : la nouvelle Sion, avec l'ancienne ; Rome catholique et fidèle, avec Jérusalem, ingrate et réprouvée ; comparons la sainteté et l'éclat du culte présent, avec les ombres de la loi abrogée ; et avouons, à la gloire du christianisme, qu'en effet la religion du vrai Dieu n'en est devenue que plus excellente, plus pure, plus parfaite, plus étendue, plus auguste, plus propre à honorer dignement la Divinité.

C'est donc, mes frères, ce beau règne de l'Eglise que je viens exposer à vos yeux, en vous en montrant dans un tableau raccourci l'établissement, les progrès, la durée ; sujet d'instruction, digne sans doute de tenir un rang distingué parmi les grands événements de la religion, et d'entrer dans le plan de nos Homélie's sur l'Histoire sacrée. Cette connaissance ne nous est-elle pas nécessaire pour savoir notre religion ; et les enfants d'une auguste Mère, les membres d'une république florissante, peuvent-ils ne pas s'intéresser à leur grandeur, à leur gloire, à leurs triomphes !

Quand je parle de l'établissement de l'Eglise chrétienne, ne pensez pas, mes frères, que je parle d'une nouvelle religion sur la terre. Non, il n'y a jamais eu, et il n'y aura jamais dans le monde qu'une seule religion véritable : mais il faut bien remarquer que cette unique et ancienne religion a eu ses degrés d'accroissements et ses divers états. De même donc qu'un vieillard vénérable a eu successivement la faiblesse de l'enfance, la vigueur de la jeunesse, la maturité de l'âge parfait ; ainsi la religion a eu ses commencements, ses progrès, sa perfection : ses commencements, sous la loi de nature ; ses progrès, sous la loi écrite ; sa perfection, sous la loi de grâce. C'est toujours le même arbre qui subsiste : mais cet arbre retaillé par notre divin réparateur, et enté d'une espèce de meilleure nature, a repris par l'Évangile une nouvelle force, une beauté nouvelle, une plus grande excellence. Le souverain cultivateur en a ôté ce qu'il avait encore de grossier et de trop agreste on de vicieux : son écorce vieillie et desséchée, c'est-à-dire, les ombres de la loi devenues inutiles et surannées ; ses branches mortes et pourries, c'est-à-dire, les membres gâtés de la Synagogue infidèle, et rejetée de Dieu par une réprobation consommée. Tout cela a été retranché de l'arbre, et coupé jusqu'au vif. Du reste, nous en conservons toujours les racines et le tronc. Les racines de l'arbre, ce sont les principes de la religion, et les notions primitives de la Divinité ; ce sont les anciennes promesses qui ont été faites aux patriarches, à Adam, à Noé, à Abraham. Le tronc de l'arbre, c'est le corps de la religion, qui consiste essentiellement dans la

connaissance, l'adoration, le service et le culte du vrai Dieu, fondés sur la foi, l'espérance et la charité. Ce corps essentiel de la religion n'a pas été détruit, mais seulement développé, ennobli, perfectionné par l'Évangile. Oui, dit saint Augustin (*De utilitate credendi*, cap. 3), l'ancien Testament n'est point anéanti par le nouveau, quant au fond du culte et à l'essence de la loi ; mais c'est le voile des mystères qu'il couvrait qui a disparu ; et les figures du premier ont été accomplies dans le second : *Evacuatur namque in Christo, non vetus Testamentum, sed velamen ejus*. L'ancien Testament avait donc une liaison nécessaire avec le nouveau, et ce dernier n'est que la suite du premier, qui fut lui-même une suite et un perfectionnement de la loi naturelle. Par conséquent, tout ce que nous avons dit jusqu'ici de l'histoire du monde et de la religion, depuis leur origine, n'a pas dû nous être étranger et indifférent ; parce qu'encore une fois l'établissement et la succession de l'Eglise de Jésus-Christ n'est autre chose que la continuation, le complément et la perfection de cette religion divine, qui est une, qui est née avec le genre humain, et qui subsistera jusqu'à la fin des siècles.

Après donc que le Seigneur Jésus eut fait descendre le Saint-Esprit sur ses apôtres, ce divin Esprit les enflamma d'un zèle puissant en paroles et en œuvres, d'un zèle ardent et efficace pour l'établissement de son Eglise. Transformés en hommes nouveaux, instruments de prodiges et de miracles, ils parlent les langues différentes des nations ; ils guérissent les malades ; ils chassent les démons ; ils confondent la Synagogue ; ils prêchent hardiment la gloire du Rédempteur ressuscité, à Jérusalem, à Antioche, à Rome ; ils annoncent aux gentils le salut et la rédemption d'Israël ; ils se répandent dans les diverses contrées de la terre, pour y porter la lumière et la grâce de l'Évangile ; ils y forment des églises ferventes de nouveaux chrétiens, qui font l'étonnement et l'admiration des infidèles par l'éclat de leurs vertus, et par l'élévation de leurs sentiments, par les charmes de leur modestie et par la suavité de leurs mœurs ; par le spectacle et l'exemple édifiant de leur union fraternelle ; par la générosité de leur désintéressement et de leur charité pour le prochain ; par la pureté et l'innocence de leur vie, par l'héroïsme de leur patience et de leur courage.

En même temps que le Seigneur agrégeait ainsi par miséricorde les gentils à son Eglise, il réprouvait par justice son ancien peuple ; ce peuple, toujours plus endurci, qui venait de mettre le comble à son ingratitude et à ses crimes, en faisant mourir par le plus grand des parricides, non plus seulement les prophètes du Très-Haut, mais son propre Fils, le Dieu des prophètes. Le courroux du Ciel suscita contre eux, suivant la prophétie de Daniel, la formidable puissance des Romains pour les exterminer par un des plus terribles exemples de vengeance

qui se soit vu dans l'univers. Je parle, mes frères, de ce fameux siège de Jérusalem, qui fut détruite et renversée de fond en comble, sous l'empire de Vespasien, environ trente-sept ans après la mort de Jésus-Christ; et dans lequel cette méchante nation, accablée de la malédiction de Dieu et des fléaux de sa colère, éprouva pendant près de cinq mois tout ce que la guerre, la famine et la peste, tout ce que la cruauté de l'ennemi au dehors, et la fureur des factions séditieuses au dedans, tout ce que le glaive et la flamme, le carnage et l'incendie, la rage et le désespoir peuvent rassembler d'inhumanité et d'horreurs, de cris et de larmes, de massacres et de morts.

Dieu avait permis qu'une multitude innombrable de Juifs, qui s'étaient rendus à Jérusalem pour la fête de Pâques, s'y trouvaissent renfermés, afin de livrer plus de victimes à sa vengeance; et dans l'affreuse disette de ce long siège, la faim les réduisit à une telle extrémité, qu'on s'égorgeait pour s'arracher un morceau de pain; et qu'on cherchait à se rassasier de l'ordure des égouts. Ils dévorèrent jusques aux cuirs de leurs boucliers et de leurs chaussures: on trouva même une femme, une mère au désespoir, qui venait de manger son propre enfant, après l'avoir égorgé et rôti. La famine et la contagion emportaient les familles entières. Les maisons étaient remplies de morts et de mourants. Les places publiques étaient couvertes de morceaux de cadavres, et les précipices des murailles étaient comblés de corps morts, qui exhalaient une puanteur insupportable.

Enfin cette grande cité fut brûlée avec son temple, et ruinée jusqu'aux fondements; en sorte que, suivant la prédiction de Jésus-Christ, le vainqueur n'y laissa pas pierre sur pierre, et y fit passer la charrue. Plus d'onze cent mille Juifs périrent dans cette funeste expédition; et les restes déplorables de ce peuple proscrit, vendus en esclavage, dispersés, fugitifs, errants parmi les nations, infâmes et odieux à la terre comme au ciel, ont été porter par le monde la honte de leur désastre et l'horreur de leur déicide.

Or, mes frères, si le général romain, si Titè même en voyant ces ruisseaux de sang et ces montagnes de morts, ne put s'empêcher, tout infidèle qu'il était, d'y reconnaître la main vengeresse d'une puissance supérieure à la sienne, qu'il prenait à témoin, en soupirant et levant les mains au ciel, que cet horrible spectacle d'un million de victimes humaines était moins son ouvrage que celui de la Divinité offensée; quelle impression cette effroyable vengeance du Ciel ne doit-elle pas faire sur l'esprit des chrétiens? Oui, ce peuple maudit et réprouvé est une des preuves frappantes de la vérité de notre sainte religion, et de l'accomplissement des prophéties. C'est pour cela que la Providence a voulu qu'il en subsistât toujours un malheureux reste en corps de nation distinguée, quoiqu'ils soient divisés et dispersés sur la face de la terre. Le dépôt des

divines Ecritures et des prophéties, qu'ils ont conservées et portées partout avec eux, est la conviction de leur incrédulité, et la justification de notre foi. Cette oppression générale, où ils sont depuis tant de siècles, sans rois, sans magistrats, sans pontifes, sans autorités, et même sans société, ni mélange, ni alliance avec les autres peuples, au milieu desquels ils vivent isolés, dans le mépris et l'exécration publique; cet aveuglement, cette opiniâtreté, cet endurcissement dans lequel ils persévèrent, ce caractère marqué de réprobation et d'ignominie, qui semble être empreint sur leur face; tout cela est un mystère de terreur, qui effraye encore aujourd'hui l'univers, et qui doit servir à l'instruire, à le convaincre et à le convertir.

Ça donc été sur les ruines du judaïsme, aussi bien que sur celles de l'idolâtrie, que s'est élevée l'Eglise de Jésus-Christ par la prédication et la propagation du saint Evangile. Ce nouvel Evangile destiné des appuis humains, extrêmement contraire aux sens et à la nature, essentiellement opposé à l'incrédulité des Juifs, aux superstitions des païens, à l'intérêt des prêtres des idoles, à l'entêtement des philosophes, à la politique des princes, à l'orgueil des grands, à la mollesse des mondains, à la prévention des peuples; en un mot, à toutes les erreurs, à toutes les passions, à tous les vices du monde, souleva d'abord contre lui les nations et les puissances de la terre. Il ne put guère établir son règne dans les trois premiers siècles, que par la puissance de la grâce, par la force de la vérité, par le témoignage des miracles, par l'éclat des vertus, par beaucoup de travaux, de patience et de courage, par bien des combats et du sang répandu dans les persécutions, par la confession générale et par le martyre d'un nombre infini de chrétiens de tout âge et de tout sexe: il fallait, dans ses commencements, que le christianisme triomphât par lui-même des puissants obstacles qui s'opposaient à son établissement, afin qu'il parût que c'était véritablement l'ouvrage de Dieu.

Mais après cela le Seigneur Jésus voulut soumettre aussi à son empire les Césars, les rois, les empereurs, et en faire les défenseurs de son Eglise par la conversion miraculeuse du grand Constantin. Ce conquérant était en guerre avec Maxence, et se préparait à livrer à son rival une sanglante bataille, qui pût décider entr'eux de la souveraineté. Or, dans la crise de cet événement, tandis qu'il marche et s'avance vers Rome à la tête de ses légions; ô étonnement, ô prodige! tout à coup, après l'heure de midi, il aperçoit, avec son armée, une croix de lumière qui paraissait au-dessus du soleil, avec cette inscription: *Par ce signe vous serez vainqueur.* Frappé de cette merveille, il apprend bientôt à en connaître l'auteur, et à l'adorer. La nuit suivante, Jésus-Christ lui apparaît en songe, avec cette même image de la croix, qu'il avait vue la veille avec tant d'étonnement: plein de cette double vision, et docile à l'ordre du Ciel, il se hâte

de faire construire sur ce modèle mystérieux son étendard impérial; ce fameux *Labarum*, tout éclatant de pierreries, et disposé en forme de croix, surmonté d'une couronne d'or, au centre de laquelle était le nom adorable du Christ en chiffres symboliques.

Sous ce brillant signe de la victoire, Constantin marche avec confiance au combat. Il renverse les légions ennemies, et défait Maxence, qui périt dans sa fuite. Il entre victorieux et triomphant dans Rome. Il fait monter avec lui le christianisme sur le trône. Il donne la paix et la liberté à l'Église par un édit solennel. A la faveur de ce puissant appui, elle va devenir par degrés la religion publique et dominante de l'empire. Alors elle détruit hardiment les idoles du paganisme. Elle élève de toutes parts au vrai Dieu des temples et des autels. Elle tient à Nicée un grand concile, que l'empereur honore de sa présence; et sous sa protection souveraine, elle commence à se montrer à l'univers avec cet éclat de sainteté majestueuse, qui convient si bien au culte du Seigneur Très-Haut.

Déjà plusieurs villes des Gaules avaient reçu le précieux don de la foi; et Dijon en particulier, cette capitale de l'ancienne monarchie de Bourgogne, fut éclairée dès le 11^e siècle de l'Église des lumières de l'Évangile par la mission du saint prêtre Bénigne, notre premier pasteur, notre apôtre, notre glorieux martyr, digne disciple de ce vénérable évêque de Smyrne saint Polycarpe, qui était lui-même disciple de saint Jean l'Évangéliste, et dont le martyre est si célèbre dans nos fastes. Oui, tel est, mes frères, le bonheur de notre patrie, telle est sa gloire, d'avoir été un des premiers royaumes chrétiens, d'avoir même été la source du salut et de la conversion de la France par le zèle de l'illustre Clotilde, princesse du sang royal de Bourgogne, et épouse du grand Clovis; roi des Francs, que cette sainte reine gagna à Jésus-Christ, avec les grands de sa cour et les sujets de ses États.

Grâces donc immortelles soient rendues à la divine miséricorde, qui a tiré nos pères des ténèbres de l'idolâtrie, et qui nous a conservés depuis plus de quinze siècles dans la pureté de leur foi; qui a voulu même se servir de la puissance des monarques français, de la piété éclatante des Pépin et des Charlemagne pour étendre le royaume de Dieu et pour donner à son Église ces accroissements de splendeur qu'elle a reçus de la France: puisque Rome elle-même, qui est le siège auguste de son souverain pontificat et le centre de la religion, doit à leurs bienfaits une partie de sa grandeur et de sa magnificence.

Cependant la terre sainte, toujours célèbre par l'ancienne gloire de Sion, et beaucoup plus encore par les mystères sacrés de la rédemption du monde, avait participé à la malédiction de son peuple; et Dieu permit qu'elle fût longtemps captive sous le joug des infidèles. Mais le Seigneur Jésus, voulant que sa croix triomphât aussi dans cette même

terre où elle avait été en opprobre, arma pour sa délivrance le zèle magnanime et le bras vengeur des puissances catholiques dans ces fameuses croisades, qui font un des plus curieux monuments de l'Histoire de la religion et des conquêtes de l'Église. Je vois dans ces guerres saintes les nations belliqueuses de l'Europe chrétienne se rassembler à l'envi sous l'étendard de la croix, marcher avec ardeur sous la protection du Dieu des armées et la direction du Siège apostolique, traverser rapidement les terres et les mers, atteindre, combattre, vaincre les ennemis du nom de Jésus-Christ, humilier l'orgueil du Turban, et lui enlever l'héritage de la maison de David. Les princes croisés y fondent un nouveau royaume de Jérusalem. Ils y élèvent sur le trône des monarques chrétiens, et l'Église de Jésus-Christ y règne avec eux durant, un siècle. Néanmoins il semble que la Providence ait encore voulu, par une suite de ses vengeances, enlever promptement à la Palestine cette dernière faveur; et c'est à l'Europe, où nous habitons, que le Seigneur a réservé par préférence le bonheur et la gloire d'être le siège de sa religion et le trône de son Église.

Mais dans cet état même de sainteté et de splendeur, où l'Église de Jésus-Christ s'est conservée parmi nous depuis tant de siècles, elle a eu ses épreuves et ses tempêtes: agitée, combattue, déchirée intérieurement par les schismes et par les hérésies, dont la révolte séditieuse a porté plus d'une fois la flamme et le fer dans son sein. Hélas! nos pères l'ont vue déplorer dans l'Europe même la désertion de plusieurs grandes provinces; et des royaumes presque entiers y ont perdu la foi par un secret jugement de Dieu.

Néanmoins ne craignons point pour cela que l'Église périsse jamais, parce que Jésus-Christ a promis d'être toujours avec elle, pour la soutenir contre les efforts de l'enfer; et que sa providence sait bien, quand elle veut, réparer ses pertes, en substituant un peuple à l'autre, en transportant à des nations étrangères la lumière de la foi et la grâce du salut. Ainsi, mes frères, dans ces derniers temps de l'apostasie d'un Luther, d'un Calvin et de leurs sectateurs, ils ont été remplacés par la découverte et la conquête du nouveau monde, où l'Évangile a porté la foi: et par la conversion des Indes Orientales, où l'on a vu, par le ministère de l'apôtre du Japon (saint François-Xavier), les prodiges et les merveilles de l'établissement de la primitive Église se renouveler avec éclat, le don des langues, la puissance des miracles, l'esprit de prophétie, la destruction des idoles, le baptême des peuples et des rois indiens, le règne de l'Église étendu jusqu'à l'extrémité de notre hémisphère; car il faut que les desseins de Dieu et ses oracles s'accomplissent; que beaucoup de gentils viennent de l'Orient et de l'Occident au bercail de son Église; que le nombre de ses élus soit rempli, et que son Évangile soit annoncé par

toute la terre avant la fin du monde.

Mais quand cette fin du monde doit-elle arriver, et combien durera ce règne présent de l'Eglise, qui ne finira qu'avec lui? Personne ne le sait que le souverain Maître qui a déterminé dans ses décrets la terme de l'un et de l'autre. Ce qu'il y a de certain, c'est que, suivant la parole de Jésus-Christ, son Eglise subsistera sans interruption jusqu'à la consommation des siècles : après quoi les élus de tous les temps seront réunis pour toujours à leur divin Chef dans le royaume des cieux, où l'Eglise des saints sera sans tache, la religion sans voile, le culte sans imperfection ni changement, par le règne immuable de la charité et de l'adoration perpétuelle de la Divinité présente sur le trône de sa gloire, dans le séjour de sa magnificence et de notre immortalité. Je vous la souhaite au nom du Père, etc.

XXIII^e HOMÉLIE.

LA FIN DU MONDE.

Jerusalem calcabitur a gentibus, donec impleantur tempora nationum. (Luc., XXI, 24.)

Jérusalem sera foulée aux pieds par les gentils, jusqu'à ce que le temps des nations soit accompli.

Cette humiliante et persévérante abjection de Jérusalem, dont nous avons vu la ruine entière, c'est sa réprobation irrévocable prédite et prononcée par l'Arbitre souverain du sort des peuples et des monarchies. Ce temps des nations, c'est le règne temporel de l'Eglise chrétienne, qui devait être composée des gentils de tous les siècles à venir. Cet accomplissement, ce terme du règne présent de l'Eglise, dont je vous ai tracé dernièrement le portrait, c'est la fin du monde, et cette fin du monde, annoncée par d'effrayants phénomènes, signalée par un jugement universel, consommée par un changement merveilleux dans ce visible univers, sera le dernier sujet d'instruction par où nous terminerons aujourd'hui nos Homélies sur l'Histoire de la Religion.

Mes frères, cette révolution générale, cette fin tragique du monde, ce jugement dernier ne sont point des conjectures incertaines, hasardées, puisque c'est une prédiction formelle et circonstanciée par l'Ecriture sainte, qui est l'organe de la Divinité. Recueillons donc encore, méditons ses oracles sur ce terrible et dernier événement. S'il a de quoi inspirer la terreur, il a aussi de quoi nous instruire, et cette frayeur même peut nous être salutaire : car telle est la dureté du cœur humain, qu'il lui faut des vérités frappantes pour réveiller son attention et le rappeler à Dieu, pour le conduire de l'insensibilité à la crainte, de la crainte à l'amour, de l'amour à l'espérance, de l'espérance aux travaux, de la vertu à la conquête du ciel.

Le Seigneur Jésus disait à ses disciples : il y aura des phénomènes prodigieux dans le soleil, dans la lune, dans les étoiles et sur la terre ; la consternation sera parmi les peu-

ples, dans le trouble que causera le bruit effroyable de la mer et des flots, en sorte que les hommes sécheront de frayeur, dans l'attente de tout ce qui doit arriver à l'univers ; car les vertus célestes seront ébranlées, et alors ils verront venir le Fils de l'homme sur une nuée avec une grande puissance et dans une grande majesté. Or, quand ces choses commenceront d'arriver, ouvrez les yeux et levez la tête, parce que votre délivrance est proche. Le ciel et la terre passeront, mais pour mes paroles elles ne passeront point. (Luc., XXI, 25-33.) Voilà pour nous, mes frères, une grande matière de réflexions sérieuses et d'instructions bien importantes.

Erunt signa in sole et luna et stellis : arescentibus hominibus pro timore et expectatione qua supervenient universo orbi : « Il y aura des phénomènes prodigieux dans le soleil, dans la lune, dans les étoiles, et les hommes sécheront de frayeur dans l'attente de ce qui devra arriver à tout l'univers. »

Commençons, mes frères, par envisager ce terrible prélude et les préliminaires avant-coureurs du renouvellement de cet univers à la consommation des siècles, c'est-à-dire :

Les circonstances remarquables de la fin prochaine du monde ;

Les signes de terreur qui annonceront cette fin du monde ;

La résurrection générale du genre humain à la fin du monde.

Circonstances remarquables de la fin du monde. Comment et en quel temps l'univers éprouvera-t-il cette effrayante catastrophe prédite dans l'Evangile? quand arrivera cette fin des siècles? Dieu seul le sait ; les anges même l'ignorent, a dit Jésus-Christ (Matth., XXIV, 36) : pourquoi les mortels auraient-ils le privilège ou même la curiosité d'en être instruits? Qu'il nous suffise donc de savoir que ce sera quand les desseins de la Providence seront exécutés et accomplis sur la terre ; quand le nombre des élus et des prédestinés sera rempli ; quand les Juifs même, les enfin d'attendre le Messie, auront ouvert les yeux à la lumière de l'Evangile et à la prédication du prophète Elie, qui reparaitra pour les convertir et les réunir à l'Eglise. Qu'il nous suffise de savoir que dans ces derniers temps la foi véritable sera très-rare, et l'irréligion par conséquent répandue sur la surface de la terre ; qu'il y aura pour lors de faux prophètes qui séduiront les peuples par leurs prestiges, et surtout un antechrist qui s'élèvera insolemment contre Dieu et son Christ ; qu'il nous suffise de savoir que, de même qu'au temps du déluge, les hommes seront surpris dans une aveugle sécurité parmi les occupations du monde et ses amusements : car ces choses ont été prédites.

Signes de terreur qui annonceront la fin du monde. Les plus terribles fléaux du ciel sur les peuples et sur les éléments, les guerres, les pestes, les famines, les tremblements de terre, les mugissements affreux de la mer, d'étranges phénomènes dans le soleil

et les astres, l'ébranlement des cieux, le dérangement de la machine du monde, la frayeur des mortels dans l'attente de l'événement et des suites de ces prodiges menaçants.

Résurrection générale du genre humain à la fin du monde. C'est alors que l'arrêt de mort prononcé contre Adam et sa postérité achèvera de s'exécuter dans toute son étendue : tout ce qui se trouvera d'hommes vivants sur la terre mourra par l'ordre de Dieu, mais cette mort ne sera qu'un court sommeil. Tout à coup la voix éclatante des fatales trompettes que les anges feront entendre jusqu'aux extrémités du monde, ira pour ainsi dire réveiller tous les morts dans le fond de leurs sépultures pour les citer au jugement de Dieu. En même temps sa toute-puissance rassemblera les parties divisées et dispersées de leur être, et leur rendra leur première forme. Oui, ce seront les mêmes membres, la même chair, les mêmes traits, la même figure qu'ils avaient sur la terre, et leurs âmes reviendront du ciel et des enfers pour se réunir à leurs corps et les animer de nouveau. La terre ouvrira son sein et rendra tous ceux qu'elle avait engloutis, justes et pécheurs, élus et réprouvés. Jusque-là, ils étaient souvent mêlés et confondus dans un même tombeau, mais tout va être séparé et remis à sa place. Sagesse de mon Dieu, ce mélange des bons et des méchants que vous souffrez maintenant sur la terre, cette supériorité même qu'a souvent l'impie sur les gens de bien, étonnent quelquefois notre faible raison : mais qu'elle attende le jour du discernement et le rétablissement de l'ordre !

Tunc videbunt Filium hominis venientem in nube cum potestate magna et majestate : « Alors ils verront venir le Fils de l'homme sur une nuée avec une grande puissance et une grande majesté. »

Ce nouveau spectacle va nous offrir trois objets frappants :

L'avènement glorieux du souverain Juge,
La manifestation du Messie ;

La justification de la Providence.

Avènement glorieux du souverain Juge. Je vois ici le Roi de gloire descendre subitement des cieux, et comme un éclair parti de l'orient, qui se fait voir jusque dans l'occident, il paraît tout à coup dans un grand éclat, porté sur un trône de nuée lumineuse et brillante, armé de la toute-puissance et de la justice de Dieu, accompagné de ses anges, ministres et exécuteurs de ses ordres. Mes frères, si parmi les ombres de cette vie mortelle, il parut resplendissant comme le soleil dans sa transfiguration sur le Thabor, quelle sera la splendeur, la pompe et la magnificence dont nous le verrons environné au grand jour de son triomphe !

Manifestation du Messie. Alors son saint étendard, sa croix vénérable, qui fut un sujet de scandale pour les Juifs, et un objet de mépris pour les gentils (I Cor., I, 23), reparaitra dans les airs plus brillante et plus belle que cette croix de lumière qui appa-

rut à Constantin dans la sphère du soleil. Le divin Sauveur, caractérisé par ce signe auguste de sa rédemption, sera montré à l'univers dans un appareil de grandeur et de majesté qui forcera toutes les nations à le reconnaître. Les Juifs qui l'ont crucifié seront accablés du poids de sa gloire et de l'éclat des plaies qu'ils lui ont faites : *Videbunt in quem transfixerunt.* (Zachar., XII, 10; Jaan., XIX, 37.) Les infidèles, qui auront refusé de l'adorer ou qui s'en seront rendus indignes, regretteront amèrement de le connaître si tard, et seront dans les gémissements : *Et tunc plangent tribus terræ.* (Matth., XXIV, 30.) Les mauvais chrétiens, qui auront déshonoré le sacré caractère de son alliance et de leur adoption, rougiront à la vue d'un tel chef, et ne pourront soutenir ses regards. Mais ses élus, au contraire, l'envisageront avec joie et consolation comme leur libérateur.

Justification de la Providence. C'est là que, pour l'intérêt de sa gloire et la confusion de ses ennemis, Dieu démontrera à la face du ciel et de la terre l'équité de ses décrets et la sagesse de sa conduite à l'égard de l'homme, la vérité de la religion, la sainteté de sa loi, l'accomplissement de ses oracles et de ses promesses. C'est là que, pour la conviction du pécheur et sa honte, il dévoilera les consciences les plus enveloppées, et que sa lumière, agissant vivement sur les esprits, découvrira enlin au grand jour les secrets mystères de l'iniquité. C'est là qu'il fera connaître avec étonnement cet hypocrite caché, ce fourbe habile, ce scélérat dissimulé qui passait pour homme de bien. C'est là qu'il démasquera cette femme adroite, intrigante, infidèle, adultère, qui ne pourra soutenir la vue de son époux, de sa famille, de ses concitoyens. C'est là qu'il confondra l'orgueil de l'impie, et qu'il exaltera la vertu de l'humble juste, qu'il le vengera des mépris, des outrages, de l'injustice de ses persécuteurs. C'est là, en un mot, qu'il manifestera les lumières supérieures de sa sagesse, la droiture de ses vues, la justice de ses lois, l'excellence de ses œuvres, la profondeur et l'économie de sa Providence. Souvent nous en jugeons maintenant en téméraires, ou du moins en aveugles : pour lors nous serons intruits et pleinement satisfaits.

His autem fieri incipientibus respicite, et levate capita vestra, quoniam appropinquat redemptio vestra : « Or, quand ces choses commenceront d'arriver, ouvrez les yeux et levez la tête, parce que votre délivrance est proche. »

Représentons-nous ici, mes frères :

D'une part, l'état glorieux des élus, leur confiance et leur joie ;

De l'autre, la difformité, la confusion et le désespoir des réprouvés ;

Ensuite la sentence irrévocable du souverain Juge à l'égard des uns et des autres.

Etat glorieux des élus, leur confiance et leur joie. En cette vie les gens de bien, les justes, les prédestinés sont souvent dans l'abjection, dans la souffrance, dans l'oppression : mais à ce grand jour ils triomphe-

ront à leur tour des méchants et des mondains, en brillant à leurs yeux d'un éclat surnaturel ; et leur corps revêtu de dignité, de grâce, d'immortalité, participera aux privilèges et aux qualités glorieuses de leur Sauveur ressuscité. Oui, ces patriarches sanctifiés par les épreuves, ces prophètes persécutés et fidèles à Dieu, ces apôtres haïs et méprisés du monde, ces martyrs mis à mort pour Jésus-Christ, ces dignes ministres de son Eglise, ces confesseurs vertueux, ces chastes vierges de la religion, ces veuves humbles et charitables, ces pénitents austères et fervents qui auront persévéré dans la vertu, porteront tous sur leur front un caractère de distinction et de splendeur, qui les rendra pour lors respectables aux impies. Ah ! quelle sera leur confiance, leur consolation, leur joie à la vue de leur divin Chef prêt à les couronner ! Car c'est à eux qu'on peut bien appliquer cette invitation touchante du Fils de Dieu : *Ouvrez les yeux et levez la tête, parce que votre délivrance est proche* : « *Respicite, et levate capita vestra, quoniam appropinquat redemptio vestra.* »

Difformité, confusion et désespoir des réprouvés. « *Omnes quidem resurgemus, sed non omnes immutabimur,* » dit l'Apôtre : *Nous ressusciterons tous, mais nous ne serons pas tous changés en bien.* (II Cor., XV, 51.) Et ce corps de péché, que l'homme impénitent aura souillé et déshonoré sur la terre, portera visiblement après sa résurrection, et dans son immortalité même, l'empreinte de l'iniquité et le sceau de sa réprobation. Alors on verra ces riches, ces mondains, ces grands du siècle, autrefois si audacieux et si fiers, le visage abattu et couvert de honte, la crainte et la frayeur peintes sur le front, la douleur et le désespoir dans le cœur, sous une figure hideuse, consternés, tremblants, humiliés à leur tour. En effet, l'*Apocalypse* (chap. VI) nous représente à ce jour terrible *les rois de la terre, les princes du monde, les chefs des armées, les riches, les puissants du siècle, cherchant à se cacher dans des cavernes et dans les rochers des montagnes, disant aux montagnes et aux rochers : Tombez sur nous, écrasez-nous, ensevelissez-nous, et dérobez-nous à la vue de Celui qui est assis sur le trône et à la colère de l'Agneau.* Mais quel est donc cet Agneau si formidable ? C'est Jésus-Christ, le *Lion de Juda* (Apoc., V, 5), qui a vaincu le monde et l'enfer, et qui est maintenant plus que jamais la terreur des réprouvés et des démons qu'il va précipiter dans l'abîme.

Sentence irrévocable du souverain Juge. A ce jour des vengeances les bons et les méchants, les élus et les réprouvés paraîtront d'abord mélangés et confondus en sortant du sein de la terre : mais la lumière de Dieu saura bientôt en faire le discernement et la séparation : *Unus assumetur et unus relinquetur* (Matth., XIV, 40.) Dans une même famille l'un sera choisi pour la gloire, et l'autre sera destiné à l'enfer ; le père sera divisé de l'enfant, le mari de l'épouse, le frère de la sœur, la mère de la fille : *Una assumetur et una*

relinquetur. (Ibid., 41.) Or, après cette triste séparation, qui placera les justes à la droite du souverain Juge, et les pécheurs à sa gauche, il dira aux premiers : *Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé* (Matth., XXV, 34) ; ensuite s'adressant aux seconds, il leur prononcera cet arrêt foudroyant : *Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel.* (Ibid., 41.) Oui, telle sera la différence de leur sort irrévocable et de leur éternelle destination : les élus enlevés dans les airs iront se réunir à leur divin Chef, et entreront avec lui dans le ciel pour y être heureux à jamais ; les réprouvés au contraire chassés de sa présence, et poussés par le souffle de la colère de Dieu, seront précipités par les anges dans la fournaise ardente de l'enfer. C'est là qu'ils seront livrés en corps et en âme au supplice du feu dans la société des démons. C'est là que le repentir inutile, la douleur, la désolation, la rage et le désespoir seront à jamais leur partage. *C'est là qu'il y aura,* dit Jésus-Christ, *des pleurs et des grincements de dents* : « *Ibi erit fletus, et stridor dentium.* » (Matth., XIII, 42.) Terrible peinture de la justice de Dieu qui nous apprend, mes frères, que c'est un Maître qu'on n'offense pas impunément ; et qu'il faut bien se hâter de le fléchir dès ce monde par une pénitence efficace.

Cælum et terra transibunt; verba autem mea non prateribunt : « *Le ciel et la terre passeront ; mais pour mes paroles, elles ne passeront point.* »

Cette réflexion du Sauveur est encore un oracle bien remarquable, qui nous annonce :

La transformation de la terre et des cieux à la fin du monde ;

Et l'infaillibilité de ses prédictions touchant cette fin du monde.

Transformation de la terre et des cieux. « *Cælum et terra transibunt.* » Que deviendront-ils donc dans cette révolution générale ? Rentreront-ils dans le néant ? Non, puisque l'enfer subsistera éternellement dans le sein de la terre. *Le jour du Seigneur arrivera,* dit saint Pierre, *et dans ce jour terrible les cieux, emportés par un mouvement rapide, disparaîtront pour faire place à une décoration nouvelle : les éléments qui composent maintenant la machine du monde seront dissous par l'ardeur du feu ; la terre et avec elle tous les ouvrages des hommes seront dévorés par les flammes : mais cette machine du monde ne sera point anéantie dans sa matière, elle sera seulement purifiée et mise dans un autre état.* (II Petr., III, 10-13.) Or, quelle sera cette nouvelle forme que prendra le monde ? A quel usage ce nouveau monde sera-t-il destiné ? Sera-t-il habité de nouveau, et par qui ? C'est le secret de Dieu, sur lequel notre curiosité ferait d'inutiles conjectures. Qu'il nous suffise de savoir que la figure de ce monde passera réellement, et même qu'elle passera pour chacun de nous en particulier dans peu de temps ; je veux dire à notre mort. Alors il sera déjà vrai de dire que le soleil et la lune seront obscurcis

pour nous, que les astres ne brilleront plus pour nous dans le ciel, que toutes les choses de ce monde, famille, possessions, richesses seront évanouies pour nous; en un mot, que ce sera véritablement pour nous la fin du monde; parce qu'en effet, ce monde visible sera à notre égard comme s'il n'existait plus.

Infailibilité des prédictions du Sauveur touchant la fin du monde, et les événements qui l'accompagneront. *Verba autem mea non præteribunt.* L'incrédulité nous interrogera peut-être ici dans son cœur, et nous demandera comment pourra s'opérer cette résurrection générale des mortels, chacun en sa propre personne et en sa même substance? Comment on pourrait faire tout à coup renaître des corps réduits en poudre depuis bien des siècles, et même devenus invisibles par la dissolution et la dispersion de leurs parties? Comment on pourrait voir reflourir une chair depuis tant de temps pourrie, consumée, évaporée et transmuée en d'autres êtres par la reproduction perpétuelle des générations et des plantes que la nature enfante sans cesse dans la destruction même des substances qui se corrompent dans son sein; tellement que le corps du même homme sera devenu successivement pourriture, poussière, terre, plante, arbre, fleur ou fruit, blé ou vin, chair ou poisson pour nourrir et former d'autres hommes. Après tant de changements et de vicissitudes, où cet homme se retrouvera-t-il donc? Je réponds que rien n'est impossible ni difficile à la toute puissance de Dieu; que celui qui a tiré dans un instant l'univers entier du néant, pourra bien sans doute en rassembler et en rétablir dans leur premier état les parties seulement dispersées et différemment modifiées; que c'est la vérité suprême qui nous a prédit cette résurrection générale, cette fin du monde, ce jugement dernier, d'une manière formelle, claire et circonstanciée, en telle sorte que c'est un des principaux dogmes de notre foi. Que nous reste-t-il donc, sinon d'établir sur ce fondement certain les réflexions et les conséquences que tout homme sage doit en tirer, pour se détacher d'avance de ce monde périssable, et pour y vivre en chrétien vertueux dans la crainte de Dieu, la vigilance et l'attente de ses jugements. Il faut convenir, mes frères, que ce dénoûment est terrible: mais nous en sommes apparemment moins frappés, parce que nous l'envisageons dans un grand éloignement, et que nous ne voyons pas encore les signes prochains de la fin du monde. Toujours est-il vrai que cette fameuse prédiction s'accomplira dans toute son étendue, et qu'elle a de quoi nous faire trembler? Il est même certain que l'avènement du souverain Juge n'est pas éloigné pour nous, et que ce premier jugement sera par rapport à nous la règle du jugement dernier. Par conséquent nous devons nous appliquer à nous-mêmes cet avertissement sérieux du Sauveur: *Attendite autem vobis, ne forte graventur corda*

vestra in crapula, et ebrietate et curis hujus vitæ, et superveniat in vos repentina dies illa: Prenez garde que ce jour fatal de la mort et du jugement qui la suivra, ne vienne vous surprendre sans être préparés à paraître devant Dieu. N'appesantissez point votre cœur en l'abrutissant par la débauche, ou en l'occupant trop des affaires passagères du siècle; mais exercez-vous plutôt dans la pratique des vertus, et efforcez-vous de mériter par toutes sortes de bonnes œuvres un jugement de miséricorde, suivi d'une heureuse et glorieuse immortalité.

Terminons ici, mes frères, le cours de nos instructions sur l'histoire de la Religion; de ce nombre choisi d'Homélies, où j'ai tâché de retracer successivement à votre esprit les principaux événements du monde et de la religion, depuis la création de l'univers jusqu'à la consommation des siècles. A la vue de tant de beaux traits des saintes Ecritures, dont le trésor nous a été ouvert, pour qu'ils nous servent de leçons et d'exemples, c'est à nous d'en tirer un profit salutaire pour notre sanctification et pour notre consolation, suivant le conseil de l'Apôtre: *Ut per consolationem Scripturarum spem habeamus.* (Rom., XV, 4.) C'est à nous de marcher dans la vérité et la justice à la lumière de ce flambeau, qui nous a été montré pour nous diriger dans les voies de la religion et du salut. C'est à nous d'en être vivement pénétrés, et remplis d'un profond respect pour les grandeurs de Dieu, d'une souveraine admiration pour ses œuvres, d'une tendre reconnaissance pour ses bienfaits, d'un amour filial pour sa bonté paternelle, d'un zèle ardent pour son culte, pour son service, pour sa gloire dans le temps et dans l'éternité. Ainsi soit-il.

XXIV. HOMÉLIE

HAUTE IDÉE DE LA GRANDEUR DE DIEU,

Résultant de l'assemblage des monuments de la religion, qui ont fait la matière des Homélies sur l'histoire de la Religion.

Cognoscat quia nomen tibi Dominus: tu solus Altissimus. (Psal. LXXXII, 19.)

Qu'ils connaissent que le titre suprême du Seigneur Très-Haut, est le nom auguste qui vous est propre, et qui appartient à vous seul.

Tel est, mes frères, le sentiment d'admiration, de crainte et de vénération, que doit laisser dans votre esprit et dans vos cœurs l'assemblage des monuments de la religion les plus frappants, les plus curieux, les plus intéressants que nous avons exposés successivement à vos yeux, dans le cours de nos Homélies sur l'histoire de la Religion; tels doivent en être la conclusion et le fruit. O mon Dieu, que votre peuple apprenne à vous connaître, et à rendre hommage au Seigneur Très-Haut, seul digne de ce titre auguste et des adorations de l'univers: *Et cognoscat quia nomen tibi Dominus: tu solus Altissimus in omni terra.*

En effet, de cette réunion des principaux

événements de l'histoire de la religion. résulte une haute idée de la grandeur de Dieu, de sa toute-puissance, de sa sagesse, de sa bonté, de sa justice, de sa providence, de ses infinies perfections, de ses glorieux attributs, de ses œuvres, de ses merveilles. Comme il est le principe de ce monde visible, il en est aussi la fin, et tout doit s'y rapporter à sa gloire.

Terminons donc par une espèce d'abrégé de l'histoire de la religion ce beau plan d'instructions. Rassemblons, s'il se peut, tous ces traits de lumière dans une dernière homélie, et formons nous - en une image sublime, un portrait magnifique du grand maître que nous servons : *Et cognoscant quia nomen tibi Dominus; tu solus Altissimus in omni terra.*

Qui est, « Celui qui est. » (Exod., III. 14.) Paroles courtes, mais sublimes, par lesquelles Dieu s'est admirablement défini lui-même dans les Livres saints. *Qui est* : Celui qui est l'Être par excellence et par essence; celui qui seul existe nécessairement et par lui-même; celui qui trouve dans son propre fond les attributs éminents et la souveraine perfection de l'Être; celui qui réunit, dans la spiritualité et la simplicité de son être, l'immensité et l'unité de nature en trois personnes; en un mot l'Être éternel, indépendant, immuable, infini, tout-puissant, l'Être suprême, l'Être des êtres. *Qui est* : voilà l'Auteur, le Maître, le Seigneur de l'univers. Arrêtons-nous là, mes frères, ne cherchons point trop à sonder les profondeurs ineffables de la Divinité, qui est si fort au-dessus de l'intelligence humaine, et des bornes de la raison. Apprenons plutôt de l'histoire de la religion à connaître le Seigneur par ses ouvrages, par ses merveilles, par le précis des monuments qui font éclater sa grandeur d'une manière plus sensible, plus proportionnée à nos lumières dans les divers âges du monde.

Dieu voulant donc, pour sa gloire et l'accomplissement de ses desseins, se manifester à des créatures raisonnables, intelligentes, capables de le connaître et de l'honorer : tout à coup il interrompt le silence de l'éternité. Sa toute-puissance se déploie; il veut, il parle, il commande : il veut que l'univers existe, et l'univers sort de ses mains : *Ipsè dixit et facta sunt; ipse mandavit, et creata sunt. (Psal., XXXII, 9.)* Dieu veut, il commande, et le chaos primitif se débrouille, les éléments se dégagent, la lumière paraît, le soleil se lève et circule pour éclairer le jour, la lune vient tempérer les ombres de la nuit, un prodigieux nombre d'astres lumineux s'attachent au firmament, et s'y placent dans un ordre merveilleux. Dieu veut, il commande, et le globe de la terre, comprimé d'abord dans la simplicité de son élément, s'ébranle par secousses, s'entr'ouvre, se dilate. Les vallées se creusent, les montagnes s'élèvent, les parties du monde se séparent, les abîmes s'ouvrent, les îles se forment, les eaux s'enfuient de dessus la face de la terre, et se

réunissent dans le sein des mers. Dieu veut, il commande, et la terre ouvrant son sein, la fécondité en sort de toutes parts. Je la vois ornée de verdure, de naissants feuillages, de fleurs odoriférantes, de fruits délicieux. Ici d'agréables coteaux s'élèvent en amphithéâtres, et sont couronnés d'arbres fleuris. Là, se présentent de fertiles et vastes plaines. Plus loin de hautes montagnes les dominent, et les torrents qui en tombent, les ruisseaux, les fontaines qui en décollent, sont la source des rivières et des fleuves qui arrosent, fertilisent et embellissent les campagnes. Dieu veut, il commande, et la poussière s'anime, la matière s'organise, se façonne, devient vivante; l'eau et la terre enfantent une multitude innombrable d'êtres agissants, de poissons aquatiques, d'oiseaux aériens, d'animaux terrestres, d'espèces différentes, avec des propriétés admirables, et une variété charmante, qui fait l'ornement du monde, avec la vertu de se reproduire sans cesse, et de se multiplier en faveur du genre humain; car ce monde a été fait pour l'homme, et l'homme pour Dieu.

O vous donc, que la main du Créateur a placé sur ce globe terrestre, avec un esprit d'intelligence et de réflexion, pour le connaître et l'admirer dans ses ouvrages : homme heureux, si vous aviez mieux su répondre à ses desseins; ouvrez les yeux, et contemplez autour de vous ce beau spectacle de l'univers; mesurez-en, s'il se peut, toute l'étendue et la vaste circonférence qui vous environne. L'œil en est étonné, l'esprit même s'y perd et se confond. Dites-moi, faible mortel, qu'êtes-vous par rapport à toute la terre que vous habitez; et qu'est-ce que la terre elle-même, relativement au monde entier? moins qu'un grain de sable devant une montagne. Ce disque du soleil, cent fois plus grand que celui de la terre, qu'est-il en comparaison de l'espace où il circule? On dirait que ce n'est qu'un petit globe lumineux. Ces étoiles qui sont elles-mêmes d'une si prodigieuse grandeur, que l'ancienne philosophie les prenait pour autant de mondes particuliers, que paraissent-elles dans les cieux? C'est comme une infinité de rubis et de diamants, que la main du Créateur semble y avoir semés avec profusion pour décorer son ouvrage. Qu'est-ce donc que l'univers entier? et si cet univers nous paraît si grand, si merveilleux, quelle doit être la grandeur et la puissance de son auteur? Quelle doit être la magnificence d'un Dieu qui a fait de si grandes choses pour l'homme, et auquel il en coûte si peu pour les faire, qu'il n'a eu qu'à vouloir? Ah! qu'il faut être bien terrestre, pour ne pas faire quelquefois ces sublimes réflexions sur le grand spectacle de la nature et bien aveugle quand on les fait, pour n'être pas saisi, à cette vue, d'un admiration religieuse et d'un sentiment profond de la Divinité.

Il faut l'avouer : le vulgaire, qui s'arrête aux objets extérieurs, ne saurait guère

trouver ailleurs une idée plus sensible de l'Être suprême qui a tout créé. Mais le sage qui approfondit, qui raisonne, concevra que la grandeur de Dieu ne se montre pas moins dans la conservation et le gouvernement du monde : dans cet enchaînement merveilleux d'une infinité de causes subalternes, conduites avec ordre par une puissance supérieure; dans cette providence marquée, qui annonce si manifestement un premier mobile, l'auteur et l'âme du monde. En effet, comment ne point reconnaître avec admiration qu'unne souveraine intelligence, également sage et puissante, préside à cette multitude innombrable d'astres brillants qui circulent dans les cieux; suivant chacun, sans confusion et sans interruption, les routes diverses que le doigt de Dieu leur a tracées? Quel ordre, quelle harmonie, quelle constance, quelle justesse, et en même temps quelle variété dans leurs mouvements! Chose surprenante; un seul ressort dérangé dans cette machine immense, ou déplacé, suffirait pour en déconcerter la structure; cependant depuis plusieurs mille ans elle existe. Elle se soutient par le mouvement même. Qui n'admira pareillement ce globe de lumière, cet océan de feu qui circule sur nos têtes dans sa course rapide! c'est un être matériel, insensible, inanimé, et néanmoins toujours actif et toujours uniforme dans son activité. Quelle main invisible le conduit donc sans cesse de l'orient à l'occident, et le ramène du midi vers le septentrion, par un cours si réglé et si changeant tout ensemble, mais en même temps si utile, si efficace, qu'il semble être l'âme de la nature et le principe de la fécondité, en variant les saisons en tant de climats différents, produisant tour à tour le printemps qui montre les fleurs et promet les fruits, l'été qui mûrit les moissons dorées, l'automne qui donne les fruits annoncés par le printemps, l'hiver enfin qui semble délasser la nature, et la tenir endormie jusqu'à ce que le retour du soleil vienne la ranimer et la rendre féconde! Quelle merveille encore que cette fécondité toujours renaissante, que cette reproduction perpétuelle des fleurs et des fruits, des moissons, des plantes, des générations qui se succèdent sans cesse, et se renouvellent toujours dans le monde! Étonnante vicissitude! Un composé de divers éléments s'altère, se corrompt, se dissout, se consume avec le temps, et ne périt point; ce n'est qu'un changement formé par les combinaisons et les modifications différentes de la matière. La terre reprend de nouveau ce qu'elle a donné : ce qui est sorti de son sein y rentre; mais rien ne s'y perd. Ses fruits même, en s'y corrompant, y deviennent un germe de fécondité. Les semences s'y reproduisent avec usure et se multiplient; pour quelques mesures de froment, une moisson tout entière. C'est ainsi que les prodiges de la création du monde semblent se perpétuer, et que l'effet s'en renouvelle sans cesse pour sa conservation. Mais, aveugles que

nous sommes, esprits bornés et peu réfléchis, nous sommes si accoutumés aux merveilles, dit saint Augustin, que nous n'en sentons plus la grandeur et le prix : *Assiduitate viluerunt.*

Pourrions-nous du moins méconnaître la main du Très-Haut et l'influence de sa toute-puissance sur les grands événements de l'univers? Souverain dispensateur des châtimens et des récompenses dans ses créatures intelligentes, il décide, selon leur mérite, de leur bonheur ou de leur malheur éternel; sa magnificence couronne les anges fidèles dans le séjour de sa gloire, et sa justice redoutable réprouve les démons que son bras vengeur précipite dans l'abîme.

Premier moteur des éléments, il commande aux vents et à la mer : les tempêtes s'élèvent et s'apaisent quand il vent. Cette mer si orageuse, si terrible, et néanmoins si soumise aux lois de son Auteur, suit exactement dans son flux les mouvements réglés et contraires qu'une puissance secrète imprime à ses eaux pour en empêcher la corruption. Poussée par les vents impétueux, elle s'agite, elle s'enfle, elle mugit, et ses flots écumans semblent vouloir submerger la terre : mais une barrière de sable l'arrête et l'enchaîne dans sa fureur : on dirait qu'elle reconnaît le commandement de celui qui lui a donné des bornes : *Qui posuit arenam terminum mari, præceptum sempiternum.* (Jerem., V, 22.)

Suprême Arbitre de la destinée des nations, après avoir fait croître et multiplier les hommes sur la terre, il en dirige la destination par des vnes supérieures. Sa providence les rassemble et les divise dans les campagnes de Sennaar; elle les disperse dans les différentes parties du monde; elle leur fonde des empires et des républiques; elle leur donne des législateurs, des juges, des magistrats, des rois; elle leur distribue l'industrie et les talents nécessaires pour le bien de la société, selon la différence des climats et le génie des peuples; elle les unit entre eux par le besoin mutuel ou le commerce; ou bien elle les divise par les guerres, et les châtie les unes par les autres.

Souverain Dominateur des royaumes et des empires, il les forme et les détruit à son gré; il limite leur grandeur, il balance leur puissance, il met un frein et un terme à leur orgueil quand il lui plaît. Tantôt il divise leur domination, et tantôt il la transporte ailleurs, suivant la mesure de leurs crimes et la justice de ses jugemens : jugement de colère et de rigueur sur Babylone, jugement de miséricorde sur Ninive, jugement de terreur et de vengeance sur Jérusalem. Dans les grandes révolutions qui changent de temps à autre la face du monde, il donne successivement la supériorité des armes et l'empire des nations, tantôt aux Babyloniens, et tantôt aux Assyriens, tantôt aux Perses, tantôt aux Macédoniens, et tantôt aux Romains, pour nous apprendre qu'il

régne éminemment sur toute la terre, et que son règne seul est immortel.

Dieu des combats et des victoires, Dieu des armées, du haut du ciel il les voit combattre, et c'est lui qui les fait vaincre quand il lui plaît; quelquefois même il combat pour elles. Ainsi, du temps de Gédéon, il répand sur le camp des Madianites un désordre, un esprit de trouble et de vertige, qui tourne leurs armes contre eux-mêmes; ainsi, en faveur d'Ezéchias, il envoie son ange exterminateur, qui remplit tout le camp de Sennachérib d'horreur et de carnage; ainsi, à la prière de Samuel, il fait éclater son tonnerre sur la tête des audacieuses légions des Philistins: il les remplit de terreur, et les livre au glaive de son peuple.

Maître absolu des rois, comme des empires, il tient leurs destinées dans ses mains. Ce ne sont que ses premiers sujets, et quand il veut, ses victimes: il les renverse du trône, et les précipite dans sa colère, comme on brise un vase de verre ou d'argile. C'est son choix, sa volonté, son domaine suprême qui met la couronne sur la tête de Saül, et qui la transporte ensuite sur celle de David; qui partage en deux l'héritage de Salomon, et divise son royaume; qui fait prospérer le règne vertueux du prince Josaphat, et qui extermine la maison de l'impie Jéroboam; qui abrège les jours d'Achab, et qui prolonge ceux d'Ezéchias; qui dégrade le superbe Nabuchodonosor, et le rétablit encore sur son trône; qui porte l'arrêt de condamnation contre le roi Balthasar, et l'écrit à ses yeux; qui élève Cyrus, et se glorifie soi-même dans ce conquérant.

Père commun des peuples, comme des rois, il prend soin de son ouvrage avec une providence admirable. L'œil de sa sagesse veille toujours sur eux; et tandis que sa bonté répand les biens sur la terre, sa justice dispense avec équité les châtimens et les récompenses. Vengeur du crime, partout il l'éclaire, il le poursuit, il le punit avec éclat, tantôt par les eaux du déluge, et tantôt par les flammes de Sodome. Protecteur de l'innocence, il la conserve en Daniel, au milieu des lions dévorants; il l'arrache au supplice, et la fait triompher en Susanne. Rémunérateur de la vertu, il l'exalte dans Joseph en Egypte, il la couronne dans Esther en Perse, il la comble de gloire dans Salomon encore fidèle.

Qui pourrait dire tous les traits marqués de cette intelligence divine, qui préside aux événements généraux et particuliers, qui arrange nos destinées par des combinaisons innombrables de ressorts cachés et de moyens différens; qui, tirant le bien du mal, se sert de nos passions mêmes, de nos fautes, de nos erreurs, pour sa gloire et ses desseins; qui sait pareillement mettre à profit nos vices et nos vertus, nos prospérités et nos malheurs; qui, dirigeant à l'ordre le désordre même, conduit tout à sa fin avec force et douceur, avec autant de

sagesse que de puissance. Qui, mes frères, on peut dire que l'histoire du monde, si bien développée dans les Livres saints, est celle des merveilles de notre Dieu, et cet univers, un tableau animé et parlant, un témoignage perpétuel de sa grandeur.

Après cela qui ne sera étonné, ou plutôt indigné, de voir encore parmi nous des infidèles, des athées dans le sein même du christianisme: car, je le redis en gémissant, voilà à quoi on nous a réduits aujourd'hui, à prouver à des chrétiens qu'il y a un Dieu, à établir l'existence de la Divinité, et sa providence dans ce siècle licencieux, où l'on ne trouve que trop, en effet, de ces esprits indociles à la foi, de ces Sociniens, de ces Déistes, de ces Pyrrhoniens, vrais libertins de mœurs et de créance, prétendus beaux-esprits, faux savants, qui se vantent d'étudier à fond la nature, et qui n'ont pas encore su connaître comme il faut son Auteur, encore moins lui obéir. Déplorable aveuglement, pitoyable faiblesse dans cette force d'esprit affectée, dans cette vanité philosophique, qui, se tournant en incrédulité et en impiété, ose bien s'applaudir d'étouffer dans son cœur le sentiment intime de la conscience, les lumières de la raison, le témoignage de l'univers, et celui de Dieu même. Seigneur, toute la nature leur parle de vous, et sourds à sa voix, ils détournent les yeux, ils refusent, ils craignent de vous connaître. Ah! leur cœur est trop corrompu, leur conscience est trop chargée, la perspective de vos jugemens les trouble, et votre présence les importune; ils voudraient que vous ne fussiez pas, comme s'ils pouvaient être eux-mêmes sans vous; mais quelquefois trop convaincus malgré eux de votre existence, pour se rassurer et s'étourdir, ils affectent de vous regarder comme un Dieu oisif et endormi dans les cieux, qui s'embarrasse peu, disent-ils, des vertus ou des vices de la terre; c'est-à-dire, comme une divinité imbécille, dont on se moquerait impunément, et qui abandonnerait son ouvrage après l'avoir créé. Quoi donc! celui qui a formé l'ouïe n'entendra point vos discours insensés! dit le Prophète royal (*Psal. XCIII, 9, 10.*) Celui qui a fait l'œil de l'homme serait sans yeux lui-même! Celui qui met tout en mouvement dans la nature serait lui-même sans âme et sans action, comme une stupide et impuissante idole! Quel délire! quels blasphèmes!

Tâchons cependant de les éclairer, ou achevons de les confondre par les monumens de la religion, qui attestent encore la grandeur de Dieu dans l'histoire de la religion, d'une manière si glorieuse pour lui et si frappante pour nous: *Attendite, populus meus... inclinate aurem vestram*, puis-je bien m'écrier ici dans le saint enthousiasme du Roi-Propphète (*Psal. LXXVII, 1 seqq.*): O vous! habitans de Sion, peuples et rois de la terre, prêtez une oreille attentive; soyez dans le silence et l'admiration, je vais raconter les prodiges du Très-Haut

en faveur d'Israël, nos pères et nos ancêtres, dans l'ordre de la religion, qui en ont eux-mêmes transmis avec tant de soin à la postérité le glorieux souvenir, à la louange du Seigneur qui a opéré ces merveilles : *Narrantes laudes Domini... et mirabilia ejus quæ fecit.*

Miracles de terreur en Egypte. Vous le savez, mes frères, dans les siècles anciens de l'idolâtrie, le vrai Dieu, oublié et presque ignoré sur la terre, voulut se manifester au patriarche Abraham d'une façon spéciale, et se consacrer dans ses enfants un peuple nouveau, dépositaire de sa loi, une nation prédestinée pour établir la gloire de son culte en Sion; mais ce peuple choisi gémissait dans l'oppression et l'esclavage d'Egypte. Un monarque infidèle, un prince orgueilleux, ose bien en disputer la possession à Dieu même. En vain les ambassadeurs du Très-Haut lui annoncent les ordres du Seigneur, et le menacent de sa redoutable colère. *Qui est le Seigneur*, dit-il avec fierté, *pour que je doive obéir à ses commandements? Je ne connais pas le Seigneur* : « *Nescio Dominum.* » (Exod., V, 2.) Tremblez, prince audacieux, il va vous apprendre à le connaître. Ah! quels châtimens effroyables, et que de fléaux réunis pour le venger viennent fondre sur ce malheureux empire! ses eaux se changent en sang, et sa lumière en ténèbres; ses campagnes sont ravagées et dévorées par les insectes rongeurs, ses troupeaux frappés de la peste, ses habitants couverts d'ulcères hideux et de plaies douloureuses; tous ses premiers-nés mis à mort par les anges exterminateurs. Moïse a étendu sa verge miraculeuse vers le ciel, comme pour appeler à sa vengeance les éléments; et à ce redoutable signal, les vents, la tempête accourent en fureur, le ciel se charge d'un nuage épais, qui couvre l'horizon, l'air s'enflamme, la foudre étincelle de toutes parts, les tonnerres répandent la terreur par d'effrayants éclats; une grêle affreuse, mêlée de feu, tombe avec un fracas épouvantable : champs, héritages, hommes, animaux écrasés, sont ensevelis sous cet horrible fléau. Eh bien! qu'en est-il maintenant, prince orgueilleux? Connaissez-vous le Seigneur? Et vous, siècles futurs, qui lisez dans l'Histoire sainte ces événements mémorables, en perdez-vous jamais le souvenir instructif et toujours si glorieux au grand Maître que nous servons?

Quels nouveaux prodiges de puissance viennent se présenter à mon esprit! Je vois ce peuple captif sortir d'Egypte comme une armée triomphante; une colonne lumineuse marche à leur tête, et l'Ange du Seigneur est avec eux. Cependant une mer profonde les arrête, et va, ce semble, les livrer à la vengeance d'une armée formidable d'Égyptiens qui les poursuit. Où est donc le Dieu d'Israël, et son bras est-il raccourci? Non, mes frères : Moïse, l'homme de sa droite et le conducteur de son peuple, étend sa main sur cette mer orageuse, et la frappe de sa baguette pour la diviser; à l'instant

elle obéit, elle ouvre son sein, ses eaux suspendues d'un rivage à l'autre leur ouvrent un large passage. Le peuple Égyptien, trompé par les ombres de la nuit, et aveuglé par son endurcissement, suit leurs traces à la lueur du crépuscule, et Pharaon, conduit par un esprit de vertige, s'engage imprudemment avec son armée dans cette route nouvellement frayée par une nation de miracles : mais lorsque la main du Seigneur a ainsi rassemblé ses ennemis dans le sein du golfe, tout à coup la colonne miraculeuse s'ouvre, et leur montre au milieu un ange menaçant, un nouvel exterminateur qui les étonne. Il en sort des éclats de tonnerre qui les épouvantent. Elle lance sur eux une grêle effroyable de traits enflammés et de carreaux qui les foudroient. Alors les eaux suspendues se réunissent par l'ordre du Seigneur, et enveloppent de toutes parts cette armée d'infidèles. O Ciel! quel désastre! quel désespoir! le prince et les grands qui l'environnent, ses redoutables légions, et ses superbes chariots, tout est renversé, tout est abattu sous la main de Dieu; tout est submergé, tout est englouti sous les flots. C'est ainsi que s'exécute aux yeux d'Israël, et que s'accomplit encore aujourd'hui, au récit de ces merveilles, l'oracle du Seigneur : *Je serai glorifié dans Pharaon et dans son armée* : « *Glorificabor in Pharaone, et in omni exercitu ejus.* » (Exod., XIV, 4.)

Suivons Israël au désert. C'est ici que la Divinité commence à se manifester d'une manière plus imposante et plus terrible. Il fallait donner à la terre une loi toute divine; il fallait établir un culte nouveau digne du vrai Dieu; il fallait donner à la religion un éclat extérieur pour la rendre plus auguste et plus respectable aux mortels. A cet effet, la Majesté de Dieu descend sur le mont Sinai dans un appareil formidable, voilée, et comme enveloppée d'une nuée épaisse qui couvre la montagne. On dirait une fournaise de feu, d'où sortent la flamme et la fumée, les éclairs et les grands coups de tonnerre, avec les sons perçants et redoublés d'une trompette aussi effrayante. Cette montagne fumante, qui s'élevait à la présence du Seigneur, est d'un aspect qui épouvante, et tout en est terrible : *Ératque omnis mons terribilis.* (Exod., XIX, 18.) Vous en êtes saisi d'effroi, peuple d'Israël, et vous fuyez devant la face du Seigneur, de peur, dites-vous, d'en mourir peut-être : *Ne forte moriamur.* (Exod., XX, 19) Non, il ne vient pas vous exterminer, mais vous apprendre à le craindre, dit Moïse, il vient vous donner une loi de feu et de terreur : *In dextera ejus ignea lex.* (Deut., XXXIII, 2.) Il vient établir au milieu de vous sa demeure, son tabernacle, son arche d'alliance pour votre gloire et plus encore pour la sienne.

Nouvel accroissement de splendeur et d'éclat dans la Terre promise. Rappelons-nous ici, mes frères, les beaux jours du règne de Salomon, qui furent aussi ceux de la religion sous l'ancienne loi. Transportons-nous en esprit dans ce fameux temple de Sion, où

le Très-Haut a voulu fixer le lieu de sa présence sur la terre, et le trône de sa gloire. Quelle magnificence dans ce chef-d'œuvre incomparable, où l'or prodigué répand un éclat surprenant ! quelle dignité ! quelle sainteté dans son culte ! quelle distinction et quel ordre dans ses ministres ! quelle majesté dans son grand prêtre ! quel auguste appareil dans ses cérémonies ! quelle somptuosité, quelle profusion, quelle variété dans ses sacrifices ! Aussi l'histoire remarque qu'au temps du pontife Onias, les rois même honoraient souverainement ce saint Temple, et qu'Alexandre, ce fier conquérant à la tête d'une armée triomphante, fut saisi d'une telle vénération à la vue du grand prêtre Jaddus, dans toute la pompe du souverain sacerdoce, qu'il ne put s'empêcher de rendre hommage au nom du Seigneur, écrit sur son front dans une lame d'or. Quelle est donc la sainteté, la grandeur du Dieu qu'Israël adore ? et si des infidèles même en ont été frappés à ce point, de quels sublimes sentiments devons-nous en être pénétrés, nous qui sommes son peuple, nés et élevés au milieu des splendeurs du sanctuaire, héritiers des promesses de l'ancien Testament, et dépositaires des oracles, des mystères, des merveilles du nouveau !

Les merveilles du nouveau Testament : autre témoignage de la sainteté et de la grandeur du vrai Dieu, dont, suivant la progression de l'Histoire sacrée, l'inaccessible Majesté a voulu se découvrir aux hommes, et se développer en quelque sorte par degrés. Jusqu'ici le peuple choisi, gouverné par des hommes de prodiges et d'autorité, par des juges, par des rois, par des pontifes, protégé par des anges, et instruit par des prophètes, n'a point eu, comme nous, un commerce immédiat avec son Dieu, ne l'a connu qu'avec réserve, et n'a eu qu'un culte encore imparfait. Un nouvel ordre de religion, de grâce et de lumière, succède aux ombres et aux figures. Les profondeurs de la Divinité se dévoilent par la révélation claire des mystères sublimes de la Trinité, de l'Incarnation, de la Rédemption. Le Verbe divin, Fils éternel de Dieu le Père, et Dieu lui-même, veut bien descendre du ciel en terre, et se faire homme pour *converser avec les hommes* (*Baruch*, III, 38), les instruire et les sauver ; pour satisfaire dignement à la justice du Créateur offensé, par ses abaissements et ses soumissions, par sa mort, par son supplice, et pour nous apprendre par là encore mieux que par des prodiges, la grandeur du souverain Maître de l'univers. O mon Dieu ! vous n'étiez donc pas encore assez vengé par la dégradation du genre humain, par tous ses châtimens, ses maux et ses malheurs, par tant de larmes et de sang répandu depuis la naissance du monde ; par tant de millions de victimes condamnées aux douleurs, à la mort, à l'enfer, et il ne vous fant pas moins que le sacrifice d'un Homme-Dieu ! Oui, qu'il meure, et qu'il meure en croix, tout Dieu qu'il est : tout autre holocauste, toute

autre satisfaction n'a point assez de proportion avec la Divinité, et sans cela le monde coupable ne serait plus à mes yeux qu'un néant révolté. Ah ! mes frères, je ne sais si vous sentez toute la profondeur de cette réflexion, toute la force de ce raisonnement. Pour moi, je vous avoue que rien n'inspire à ma vénération une si haute idée de la grandeur de Dieu.

Disparaissez donc, sacrifices de Juda, vous n'êtes plus assez dignes de notre Dieu ; ce sacrifice de son Fils, renouvelé et perpétué jusqu'à la fin des siècles, va vous remplacer tous éminemment. Sa religion et son culte, qui ne seront plus bornés à un seul peuple, vont s'étendre aux autres nations de la terre, par une loi de charité et d'amour substituée à la loi de crainte et de servitude. Partez, apôtres du saint Evangile, hommes puissants en œuvres et en paroles (*Luc.*, XXIV, 19 ; *Act.*, VII, 22), ambassadeurs du Très Haut, et portez la gloire de son nom devant les nations et les rois. Dans ce nouvel ordre de grâce et de lumière, les ténèbres de l'infidélité et de l'idolâtrie s'évanouissent. Les idoles des gentils, en vain soutenues de la puissance des empereurs, sont abattues, et leurs temples détruits par leurs propres adorateurs. Le Jupiter tonroyant des Romains, l'invincible Pallas des Grecs, la grande Diane d'Ephèse, les divinités de l'Arcopage et du Capitole dégradées, avilies, méprisées, ne sont plus que de la pierre et du bois devant le vrai Dieu. Les Césars mêmes, les républiques et les empires se font gloire de rendre hommage et obéissance à son domaine suprême. Son règne établi, perpétué sur la terre, y durera autant que les siècles ; et le dernier événement du monde, le Jugement universel, en achevant de manifester à l'univers assemblé la puissance et la justice de son auteur, dans l'appareil le plus éclatant, sera le grand triomphe de la Divinité.

Il est donc arrêté dans les décrets éternels que ce monde visible qui a été fait pour la gloire de Dieu, sera détruit pour sa vengeance. Quelle révolution, quel bouleversement dans toute la nature ! Tous les habitans de la terre, les hommes de tous les siècles, immolés à sa justice par le glaive, de la mort, sont tout à coup ressuscités par un miracle de sa toute-puissance. Il descend du ciel dans une grande majesté, et leur apparaît sur un trône de nuage, environné d'un éclat éblouissant, et de plusieurs légions d'anges ; il les cite à son tribunal, et les juge avec une souveraine autorité. Il précipite dans l'abîme des millions de réprouvés, et conduit au ciel avec lui les vases d'élection destinés à un bonheur éternel dans le séjour de sa magnificence ; dernier acte de justice, de puissance et d'autorité sur les hommes, par où sa providence achève de vérifier les oracles de la religion, qui nous le représentent sous les idées pompeuses de *Dieu des dieux* (*Psal.* XLIX, 1), de *Roi des rois*, de *Seigneur des seigneurs* (*1 Tim.*, VI, 15), de *Dieu grand, puissant et terrible*

(Deut., X, 17), à qui appartient la gloire et l'empire éternel, dit saint Paul (II Tim., IV, 18).

Honneur donc, hommage, triomphe au Seigneur notre Dieu, deux et trois fois grand, comme il est trois fois saint. Rougissez, nations infidèles, d'avoir mis à sa place l'odieux ouvrage de vos mains et les vices honteux de votre cœur. Rougissez aussi vous-mêmes, lâches chrétiens, mauvais serviteurs d'un si grand Maître. Tremblez, pécheurs insensés, qui osez vous révolter contre lui, et violer ses commandements. Frémissez, sacrilèges blasphémateurs, dont l'extravagante audace attaque sa sainte majesté, et profane si souvent son nom saint et terrible. (Psal. CX, 9.) Humiliez-vous sous sa main puissante (I Petr., V, 6), princes et rois de la terre : adorez sa main qui vous couronne ; respectez sa loi qui vous juge ; donnez aux mortels l'exemple des hommages qu'il mérite. Vous particulièrement, ministres de la religion, qui portez la Divinité dans vos mains, soyez saisis d'une sainte et respectueuse frayeur en approchant de son trône, en célébrant ses mystères terribles. Et vous, peuples de la terre, connaissez mieux le Seigneur : admirez ses perfections et ses ouvrages, chantez ses

louanges, célébrez ses merveilles, observez sa loi, craignez sa justice, aimez sa bonté, adorez sa grandeur.

Terminons, mes frères, le cours de nos Homélie par ce tableau abrégé de l'histoire du monde et de la religion. A la vue de tant de beaux traits des saintes Ecritures, dont le trésor nous a été ouvert, pour qu'ils nous servent de leçons et d'exemples, c'est à nous d'en tirer un profit salutaire pour notre sanctification et notre consolation, suivant le conseil de l'Apôtre : *Ut per consolationem Scripturarum spem habeamus.* (Rom., XV, 4.)

C'est à nous de marcher dans la vérité et la justice, à la lumière de ce flambeau qui nous a été donné pour nous diriger dans les voies de la religion et du salut. C'est à nous d'en être vivement pénétrés et remplis d'un profond respect pour les grandeurs de Dieu, d'une souveraine admiration pour ses œuvres, d'une tendre reconnaissance pour ses bienfaits, d'un amour filial pour sa bonté paternelle, d'un zèle fervent pour son culte, pour son service, pour sa gloire, dans le désir et l'espérance de la béatitude éternelle, que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

INSTRUCTIONS THEOLOGIQUES

SUR LES PRINCIPAUX DOGMES DE LA FOI.

I^e INSTRUCTION.

SUR LA DIVINITE.

La première et la plus essentielle de toutes les connaissances est celle d'un Dieu créateur et souverain Seigneur de l'univers.

Dieu s'est excellemment défini lui-même dans l'Écriture par ces courtes et sublimes paroles, *Celui qui est* (Exod., III, 14) ; c'est-à-dire, celui qui seul existe toujours et par lui-même, celui qui porte en lui-même la cause indépendante et le principe nécessaire de son Être, celui qui possède en lui-même éminemment la plénitude et la perfection de l'Être par excellence, l'Être parfait : *Qui est.*

Cet Être parfait est conséquemment un Être absolument simple, sans aucun composé ni mélange ; une substance spirituelle sans corps ni figure, qui ne peut être vue par les yeux ni atteinte par les sens ; un Esprit intelligent, éternel, immuable, immense, infini, auteur et maître suprême de tous les autres êtres qu'il a tirés du néant par sa toute-puissance et qu'il gouverne par sa providence.

L'essence de la Divinité est donc l'assemblage de toutes les perfections incréées dans

un pur esprit ; et ses attributs sont la souveraineté, l'indépendance, la liberté, la toute-puissance, la sainteté, la sagesse, la vérité, la justice, la bonté, la miséricorde, la libéralité, la magnificence.

La raison et la foi n'admettent qu'une seule Divinité, parce qu'il ne peut y avoir dans l'univers qu'un être souverainement parfait, indépendant et supérieur à tout autre être.

Avant la création du monde, Dieu existait en lui-même de toute éternité : toujours infiniment heureux et glorieux par ses propres perfections, dont toute la beauté des créatures n'est qu'un écoulement et une ombre.

Dieu est partout, ou plutôt tout est en Dieu ; on peut dire néanmoins qu'il habite plus particulièrement dans le ciel, parce qu'il y fait sentir sa présence et qu'il y manifeste sa gloire d'une manière ineffable et plus marquée que dans le reste du monde.

Il n'y a en Dieu qu'une essence absolue et une seule nature divine ; mais dans cette essence et cette nature unique, il y a trois Personnes distinguées entre elles, au nom desquelles les nations doivent être baptisées et consacrées à Dieu.

Ces Personnes divines sont le Père, le Fils

et le Saint-Esprit. Le Père, en se connaissant et se contemplant lui-même, engendre de toute éternité le Fils, qui est son image, son verbe, sa parole éternelle. Le Père et le Fils, en se considérant l'un l'autre, s'aiment nécessairement; et en s'aimant produisent ensemble, par voie de procession, le Saint-Esprit de toute éternité. Le Père, quoiqu'il ait ce titre et soit nommé le premier, n'est point pour cela plus ancien ou plus grand que le Fils, ni le Fils plus grand ou plus ancien que le Saint-Esprit : mais le Père est la première personne de cette Trinité divine, parce qu'il est le principe des deux autres Personnes qui sont cependant éternelles comme lui. La seconde Personne a le nom de Fils, parce qu'elle est engendrée par le Père; et la troisième Personne s'appelle Saint-Esprit, parce qu'elle procède du Père et du Fils par voie d'amour.

Quoiqu'il y ait entre ces trois Personnes divines une différence positive et une distinction véritable, elles ne sont néanmoins qu'un seul Dieu, parce qu'elles n'ont toutes trois qu'une seule et même nature divine. Par ce même principe, elles sont toutes trois consubstantielles et coopératrices dans les œuvres de la toute-puissance; toutes trois égales en dignité et en perfections, en sainteté, en pouvoir, en grandeur, en autorité, en gloire, en majesté; toutes trois également dignes de notre culte et de nos adorations.

Dieu le Père s'est manifesté particulièrement dans les temps anciens, en apparaissant quelquefois aux patriarches sous une forme sensible et majestueuse. Le Fils est venu ensuite converser parmi les hommes en se faisant homme lui-même. Enfin, le Saint-Esprit est descendu avec éclat sur l'Eglise naissante en marquant sa présence par des symboles visibles et mystérieux.

Il faut convenir que cette Trinité de Personnes avec l'unité de nature est en Dieu un mystère inconcevable pour l'homme. Mais, en même temps, la foi nous apprend que la certitude de cette vérité fondamentale est appuyée sur la révélation claire, sur le témoignage infailible de la Divinité; et quand Dieu parle, il est incontestable qu'on doit croire ce qu'il dit, soit qu'on le comprenne, soit qu'on ne le comprenne pas.

Le bon sens même nous dit que l'incompréhensibilité de ce mystère est très-conforme à la raison, parce qu'il est de l'essence de l'Être infini d'être au-dessus des conceptions bornées de la créature, et qu'il est nécessairement impossible qu'une intelligence imparfaite et limitée, telle que la nôtre, soit capable d'atteindre et de sonder les profondeurs ineffables de la Divinité. Dieu ne serait plus Dieu si je pouvais le comprendre.

Néanmoins, cet être suprême, après avoir créé le monde, a bien voulu se communiquer aux êtres inférieurs capables de le connaître; et il s'est manifesté suffisamment à ses créatures raisonnables par la voix de la nature et par celle de la révélation.

Il y a donc une révélation spéciale entre

Dieu et ses créatures intelligentes, qui sont l'ange et l'homme, seuls destinés à le connaître, à l'honorer par un culte religieux, et à le posséder éternellement. Il convenait à la sainteté et à la grandeur de la Divinité d'avoir ses adorateurs dans le ciel et sur la terre.

C'est à cette fin que les anges, qui sont de purs esprits, ont été créés dans le ciel; et le Seigneur en a fait encore ses ministres pour l'exécution de ses ordres dans l'univers.

L'homme a été créé sur la terre à l'image de Dieu, pour servir pareillement à ses dessein et à sa gloire.

Les droits inaliénables de la Divinité, par rapport à l'homme, sont un souverain domaine, une puissance législative, une justice vengeresse; et les devoirs essentiels de l'homme, par rapport à Dieu, sont la dépendance, la soumission, l'obéissance, l'hommage, l'adoration, le sacrifice, l'amour de préférence.

Dans le premier âge du monde, sous la loi naturelle, Adam et plusieurs de ses enfants honorèrent la Divinité par des sacrifices et par leurs vertus. Mais dans la suite des temps, la dépravation du cœur humain oubliâ le Créateur pour adorer la créature; et les peuples de la terre s'étant abandonnés à toutes sortes de vices et d'impies, le Seigneur lui-même les abandonna à leur aveuglement; et il choisit la postérité d'Abraham pour en faire une nation distinguée par la véritable religion, spécialement consacrée au vrai Dieu et à son culte.

Ce nouveau peuple de Dieu a été pendant une longue suite de siècles le dépositaire de sa loi, de son culte public, de son temple, de ses mystères, de ses oracles, de ses promesses.

C'est ainsi que pour le service et la gloire du Seigneur très-haut, la loi écrite a suivi la loi de nature dans l'ordre de la religion; et ensuite à la loi écrite a succédé la loi de grâce, lorsque le Rédempteur du monde, le Fils de Dieu fait homme, est venu dans la plénitude des temps pour perfectionner sur la terre la connaissance et le culte de la Divinité.

Alors a commencé le règne de l'Eglise chrétienne composée de toutes les nations dans l'unité d'une même foi, pour augmenter et perpétuer la sainteté et la majesté du culte de Dieu jusqu'à la fin du monde.

Un des beaux droits de la Divinité est de juger l'homme; c'est pourquoi, lorsqu'il meurt, il comparait au suprême tribunal de Dieu, pour y rendre compte de sa religion et de ses œuvres, pour être récompensé ou puni selon ses mérites.

Mais ce n'est qu'à la fin des siècles que la Divinité se manifestera à l'univers dans toute sa justice et sa grandeur. Alors tous les hommes ressusciteront par l'ordre du souverain Maître, et le Fils de Dieu viendra dans la plénitude de sa puissance et de sa majesté pour les juger de nouveau par un jugement général.

En conséquence de ce dernier jugement,

les pécheurs, précipités dans les feux de l'enfer en corps et en âme, y glorifieront malgré eux la Divinité par leur châtement dans des tourments éternels ; mais les justes, revêtus de gloire et d'immortalité, suivront au ciel le souverain Juge pour y jouir de la vue et de la possession de Dieu dans une éternelle félicité. C'est là qu'est le trône du Très-Haut et le séjour de sa magnificence, où il découvre ses beautés ineffables et cet abîme de richesses dont il est le centre et la source. Ici-bas, la Divinité est comme voilée à nos yeux, parce qu'il faut y exercer notre foi ; ce n'est que dans les splendeurs du ciel que nous connaissons bien son essence, ses attributs, ses perfections, ses grandeurs.

II^e INSTRUCTION

SUR JÉSUS-CHRIST.

Le premier homme devenu ingrat, rebelle et désobéissant, ayant encouru la disgrâce du Créateur, avec toute sa postérité, justement enveloppée dans sa condamnation par la tache du péché originel, le Seigneur regarda encore le genre humain d'un œil de compassion ; et par un nouvel ordre de grâce et de providence, il nous prépara dans les ressources de sa miséricorde un Rédempteur digne de réparer sa gloire et de nous sauver.

Ce Rédempteur et réparateur du genre humain devait être son propre Fils incarné, qui porte en cette qualité le glorieux titre de Messie : qui fut promis d'abord à Adam pécheur dès les premiers jours du monde ; qui a été ensuite annoncé pendant plusieurs siècles par les prophètes, et ardemment désiré par l'ancien peuple de Dieu ; qui s'est fait homme enfin dans la plénitude des temps ; qui depuis plus de dix-sept cents ans est reconnu et adoré par les chrétiens sous le nom de Jésus-Christ, c'est-à-dire Sauveur et Oint du Seigneur.

C'est donc en vain que les Juifs aveuglés et endurcis attendent toujours le Messie. Il est clair que les prophéties qui l'avaient annoncé se sont accomplies et vérifiées dans la personne de Jésus-Christ. Le patriarche Jacob, le saint roi David, les prophètes Jérémie, Aggée, Isaïe, Amos, Michée, Balaam, Zacharie, avaient prédit les circonstances de sa venue, de son incarnation, de sa naissance, de sa vie, de sa passion, de sa résurrection, telles qu'effectivement elles sont arrivées. Les Juifs eux-mêmes conservent encore aujourd'hui sur ce sujet un témoignage accablant pour eux dans le prophète Daniel.

Un jour qu'il était en prière au temps du sacrifice du soir, l'ange Gabriel vint à lui d'un vol rapide, et lui fit de la part de Dieu cette importante prédiction : *Soixante et dix semaines abrégées se passeront sur votre peuple et sur votre cité sainte, pour que les visions et les prophéties soient accomplies et que le Saint des saints reçoive l'onction. Sachez donc, et faites bien attention à ceci : A-compter depuis l'édit qui permettra de rebâtir Jérusalem jusqu'au Chef, l'Oint du Seigneur, il y aura sept semaines et soixante-deux semaines*

(d'années), et après ces soixante-deux semaines, le Christ sera mis à mort : le peuple qui le reniera ne sera plus son peuple ; un peuple avec son chef, qui doit venir, détruira la ville et le sanctuaire ; la ruine sera totale, et après la fin de la guerre arrivera la désolation qui a été résolue. Mais une dernière semaine confirmera encore l'alliance pour beaucoup de fidèles, et au milieu de cette semaine les hosties et les sacrifices cesseront, et la désolation durera jusqu'à la consommation des siècles. (Dan., IX, 14-27.) Telle fut la révélation faite à Daniel par l'ange Gabriel.

Or, c'est précisément au milieu de la dernière de ces soixante et dix semaines d'années que Jésus-Christ a été crucifié avec tous les caractères du Messie et du Sauveur promis. Il est manifeste, par l'époque et par les suites de sa mort, par le renversement de Jérusalem et du temple, par l'abolition de la loi ancienne et de ses sacrifices, par la succession d'une nouvelle alliance, et par la dispersion persévérante des Juifs réprouvés de Dieu, que cette célèbre prophétie est accomplie dans tous ses points, et par conséquent, que le Messie est venu.

Lors donc que le temps prescrit dans les conseils de la sagesse éternelle est arrivé, le Fils unique de Dieu est descendu des cieux pour nous sauver, non point en se transportant du ciel en terre, car Dieu étant nécessairement partout et remplissant tout l'univers de son être, il ne peut changer de place comme un homme ni passer d'un lieu à un autre ; mais cette expression du Symbole signifie que le Fils de Dieu, qui habite spécialement dans le ciel, parce qu'il y fait sentir particulièrement sa présence, comme étant le séjour de sa magnificence et de sa gloire, a voulu aussi habiter sur la terre d'une manière spéciale, en s'y faisant homme, et en s'y incarnant dans le sein d'une Vierge très-pure de la race royale de David, nommée Marie, qui est devenue féconde par un prodige.

Pour opérer cet ineffable mystère de l'Incarnation, un esprit céleste fut envoyé à cette chaste Vierge, et lui annonça qu'elle était destinée à donner au monde un Sauveur, sans cesser d'être vierge, et par la seule vertu toute-puissante du Très-Haut. Marie, éclairée surnaturellement et remplie d'admiration, acquiesça aux desseins du Ciel avec une soumission respectueuse, et dans ce moment le Créateur forma dans ses entrailles avec son consentement et sa coopération un corps humain très-parfait de sa propre substance et de son plus pur sang : en même temps Dieu créa une âme aussi très-parfaite, qu'il unit à ce corps ; et, dans le même instant, la seconde Personne divine s'unissant à l'un et à l'autre, *Marie pleine de grâce conçut l'Homme-Dieu de l'Esprit-Saint ; et le Verbe éternel a été fait chair*, comme parle l'Évangile.

Notre-Seigneur Jésus-Christ est donc la seconde Personne de la Trinité divine, le Fils de Dieu fait homme, c'est-à-dire, revêtu de notre humanité en prenant un corps

et une âme semblables aux nôtres. Par conséquent il y a en Jésus-Christ deux natures distinguées et réunies dans une même personne : la nature divine et la nature humaine. Mais il n'y a point en Jésus-Christ de personne humaine : il n'y a qu'une seule personne divine étroitement unie à l'humanité, et consubstantielle à la divinité ; en sorte que Jésus-Christ est un seul et même tout, composé de la personne du Verbe éternel, de la nature divine et de la nature humaine.

Il s'ensuit de là que Jésus-Christ est véritablement Dieu et homme tout ensemble ; qu'en Jésus-Christ Dieu est véritablement homme, et l'homme véritablement Dieu ; qu'en Jésus-Christ le Fils de Dieu est aussi Fils de l'homme par son humanité, et l'homme Fils de Dieu par sa personne divine ; que Jésus-Christ comme Dieu est égal à son Père ; et qu'en même temps il lui est inférieur et soumis comme homme ; qu'en Jésus-Christ le Fils de Dieu a été en même temps impassible et mortel, impassible comme Dieu, et mortel comme homme ; enfin, qu'en Jésus-Christ Dieu est né, Dieu a souffert, Dieu est mort comme homme, et qu'en souffrant et en mourant ce divin Sauveur a offert pour nous à son Père une satisfaction d'un prix infini ; parce que toute action, toute satisfaction est attribuée à la personne qui la fait, et tire d'elle son mérite : par conséquent la personne de Jésus-Christ étant divine et infinie, ses actions et ses satisfactions sont aussi d'un mérite infini.

Il s'ensuit encore qu'il y a en Jésus-Christ deux volontés, dès lors qu'il y a deux natures ; une volonté divine et une volonté humaine : celle-ci subordonnée et toujours parfaitement soumise à l'autre.

Il s'ensuit aussi qu'on peut et qu'on doit adorer dans Jésus-Christ son humanité sainte, son âme et son corps sacré. Ce n'est point rendre à la créature un culte injurieux à la Divinité, parce que cette adoration se rapporte et se termine à Dieu même dans la personne du Verbe incarné. Adorer dans un Dieu homme son humanité, c'est adorer une portion de lui-même et honorer la Divinité.

Dès le premier instant de sa conception et dans tout le cours de sa vie mortelle, Jésus-Christ a été une victime de souffrance et de pénitence, offerte à Dieu pour le genre humain : car quoiqu'il ait eu dès cette vie l'unique et glorieux privilège de jouir habituellement de la vision béatifique de Dieu dans la partie supérieure de son âme, néanmoins, quant à la partie inférieure, il a été sujet à l'humiliation de l'esprit et à la sensibilité, à la tristesse, à la douleur, aux maux, aux besoins et aux misères de notre humanité : excepté toutefois l'imperfection, l'ignorance et le péché.

Neuf mois s'étant écoulés depuis sa conception, il sortit du sein de sa Mère Vierge sans aucune lésion de son intégrité, sans diminution de sa pureté, sans flétrissure de sa virginité ; de même qu'un rayon de lumière pénètre et traverse un cristal sans le ternir ni l'endommager. Il voulut naître

dans la pauvreté et dans les souffrances, parce qu'il venait réformer l'homme perdu par l'orgueil et par la sensualité. Mais en même temps sa naissance fut célèbre par de grands prodiges. Les anges descendirent des cieux, et l'annoncèrent aux pasteurs de Judée. Une étoile miraculeuse parut en Orient et amena à ses pieds des rois magis, qui l'adorèrent et lui offrirent de glorieux tributs comme au Roi des rois. Ainsi vit-on dans la suite de sa vie un contraste perpétuel d'abaissements et de grandeurs : de grandeurs, parce qu'il était Fils de Dieu ; et d'abaissements, parce que c'était une victime.

Huit jours après sa naissance il fut circoncis, et le quarantième jour il fut présenté au temple de Jérusalem et offert à Dieu comme une hostie vivante et dévouée à sa justice et à sa gloire.

A l'âge de douze ans, il fut trouvé dans le même temple au milieu des docteurs, que ce divin enfant instruisait, remplissant tout le monde de surprise et d'admiration. Ensuite, croissant toujours en sagesse devant Dieu et devant les hommes, il mena dans la retraite une vie intérieure et cachée en Dieu, méditant en silence le grand ouvrage de notre rédemption auquel il se préparait, et glorifiant son Père par une obéissance parfaite, par des abaissements ineffables et par des adorations vraiment dignes de Dieu.

Après environ trente ans de solitude et de retraite, il commença à se manifester au monde sur les bords du Jourdain, où il reçut le baptême de la main de Jean-Baptiste son précurseur et son prophète. Lorsqu'il fut sorti de l'eau, s'étant mis en prière, il eut une vision admirable et une frappante révélation de sa céleste origine : tout à coup les cieux s'ouvrirent, le Saint-Esprit descendit sur lui sous la figure d'une colombe, et une voix d'en haut lui fit entendre cet oracle : *Vous êtes mon Fils bien-aimé.* (Marc., I, 11.) Une autre fois, il vint encore de la part de Dieu une voix du ciel, qui disait : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé, l'objet de mes complaisances : écoutez-le* (Matth., XVII, 5 : ce fut sur la montagne du Thabor, où il se transfigura en la présence de quelques-uns de ses apôtres, et où il leur découvrit une partie de sa gloire en paraissant à leurs yeux resplendissant comme le soleil, entre Moïse et Elie, qui vinrent l'écouter comme leur maître, et lui rendre témoignage comme au véritable Messie.

Il prêcha son Evangile dans la Judée, l'espace d'environ trois ans, annonçant le royaume de Dieu, et prouvant la vérité de sa mission par la sainteté de sa vie toute pure, par l'excellence de sa doctrine toute céleste, par la vertu toute divine de sa puissance et de ses miracles ; commandant en maître aux démons et aux éléments, guérissant les malades, ressuscitant les morts, et attirant à lui les peuples de toute part. Il proposa de hauts mystères à croire ; mais il les confirma par de grands prodiges. Il enseigna une sublime perfection ; mais il y joi-

gnit de grandes grâces. Il commanda des vertus difficiles ; mais il promit de grandes récompenses.

Il choisit douze apôtres, et soixante-douze disciples, qu'il associa à ses travaux évangéliques, et qui devaient être après lui les pontifes et les prêtres de la loi nouvelle, les fondateurs de son Eglise, les docteurs et les pasteurs du troupeau fidèle.

Un certain nombre de Juifs prédestinés à la vie éternelle crurent en lui ; mais les princes des prêtres, les Pharisiens, les principaux de la nation, aveuglés par la passion et par une mauvaise politique, refusèrent de reconnaître leur Sauveur. Ils conspirèrent même sa mort ; jaloux qu'ils étaient de sa réputation, de ses miracles, et choqués des censures publiques par lesquelles il les confondait. Dieu le permettait ainsi par de plus hauts desseins ; et Jésus-Christ, pour accomplir la volonté de son Père et la grande œuvre de notre rédemption, voulut se livrer à leur pouvoir et à leur fureur.

La veille de sa Passion, faisant la cène pascale avec ses disciples, il institua le sacrifice perpétuel de son corps et de son sang en mémoire de sa mort et à la place des sacrifices de l'ancienne loi.

Enfin, le temps de consommer notre rédemption étant venu, il s'offrit sur la croix au Père éternel comme une victime chargée de tous les péchés du genre humain, et livrée sans réserve à la rigueur de sa justice et à la méchanceté des hommes ; ayant été accusé, calomnié, condamné comme un criminel, cet homme de douleur, rassasié de souffrances et d'opprobres, expira crucifié entre deux voleurs par un supplice aussi cruel qu'infâme. Mais, jusque dans les bras de la mort, il montra bien qu'il était l'auteur de la vie, et la victime volontaire du salut du monde. La nature en parut dans le trouble et dans le deuil : la terre trembla, les rochers se fendirent, le soleil s'éclipsa ; et les Juifs témoins d'un spectacle si extraordinaire, saisis d'une secrète terreur, s'en retournaient en frappant leur poitrine. Le centenaire même, cet officier de la garde romaine, ne put s'empêcher de dire : *Véritablement cet homme était Fils de Dieu.* (Matth., XXVII, 54.)

Jésus-Christ n'est pas mort seulement pour les prédestinés, mais généralement pour tous les hommes : son sang a été répandu pour le péché originel, et pour les péchés actuels de tout le genre humain. Néanmoins quoique le prix de ce sang adorable ait été plus que suffisant pour les expier tous, ceux-là seulement reçoivent le fruit de sa mort auxquels les mérites de sa passion sont appliqués avec plus ou moins d'efficacité et d'étendue, suivant l'état de leurs dispositions et le mérite de leur fidélité ; comme aussi suivant l'économie des desseins de Dieu et selon la mesure de sa miséricorde et de sa justice, dont il ne doit compte à personne.

L'âme de Jésus-Christ étant séparée de son corps, *descendit aux enfers*, c'est-à-dire dans les limbes, où les âmes des patriarches, des

prophètes et des justes décédés dans la grâce de Dieu, étaient comme en exil, jusqu'à ce que le Rédempteur vint les affranchir de leur captivité et leur ouvrir le ciel. La présence de leur divin Libérateur remplit ces lieux souterrains de lumière et d'allégresse. Il y parut en vainqueur de la mort et de l'enfer, auquel il venait enlever sa proie.

Son corps fut embaumé par ses disciples avec des aromates, et enseveli avec beaucoup de vénération dans un sépulcre neuf, dont l'entrée fut fermée avec une grande pierre très-pesante. Les Juifs, craignant qu'on ne l'enlevât, parce qu'il avait prédit sa résurrection, scellèrent cette pierre pour plus grande sûreté, et y mirent encore une garde armée. Mais le troisième jour son âme bienheureuse, retournant triomphante des enfers, se réunit à ce corps sacré, auquel Dieu rendit la vie, de façon qu'il sortit tout à coup du sépulcre, sans l'ouvrir, glorieux, impassible, immortel. Un ange brillant comme l'éclair descendit du ciel : la terre trembla, et la garde effrayée s'enfuit.

Jésus-Christ s'étant ainsi ressuscité lui-même, resta quarante jours sur la terre, apparaissant fréquemment à ses disciples, mangeant et conversant avec eux, pour mieux établir la vérité de sa résurrection et de sa divinité, pour achever de les instruire, et pour fonder solidement son Eglise.

Enfin, après avoir promis le Saint-Esprit à ses disciples, il leur donna sa bénédiction en les quittant, et monta au ciel à leurs yeux. Il y est entré en triomphe avec tous les Justes captifs, qu'il avait tirés des limbes ; et il y règne dans la gloire, *assis à la droite de Dieu son Père* : non point que Dieu, qui est tout Esprit, ait réellement une droite, à laquelle Jésus-Christ puisse s'asseoir ; mais ces expressions consacrées par le Symbole des apôtres signifient qu'il est dans le ciel, comme dans le lieu de son repos éternel, et comme sur le trône de son Empire, élevé au-dessus de toutes les créatures, en égalité de gloire, de puissance et de grandeur avec son Père.

III^e INSTRUCTION.

SUR LE SAINT-ESPRIT.

Il y a un grand nombre de chrétiens qui semblent n'avoir qu'une connaissance superficielle du Saint-Esprit, et qui en font trop peu l'objet de leur culte et de leur piété ; c'est cependant un point fondamental de la religion, un article capital de notre foi, une source nécessaire de la justification et du salut : *Allez*, disait le Sauveur du monde à ses apôtres, *instruisez toutes les nations ; baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* (Matth., XXVIII, 20.)

En effet, le Saint-Esprit n'est pas moins Dieu que le Père et le Fils : il est la troisième Personne de la Trinité divine, coéternel, consubstantiel, et égal au Père et au Fils ; il a la même essence, la même nature, la même majesté, la même puissance, la même autorité, la même gloire, la même divinité.

De toute éternité le Père et le Fils s'entraiment d'un amour mutuel, et en s'aimant ils produisent ensemble par voie de procession le Saint-Esprit de toute éternité. Il n'est donc pas engendré comme le Fils; mais il procède du Père et du Fils conjointement, par voie d'amour.

Le Saint-Esprit est, aussi bien que le Père et le Fils, le souverain Seigneur des anges et des hommes, le créateur et le moteur de l'univers, l'auteur de toutes les opérations et de toutes les œuvres de la toute-puissance divine. Tous les attributs et les honneurs de la Divinité lui appartiennent autant qu'au Père et au Fils, et il partage avec eux nos hommages, notre encens, notre amour: ou plutôt ils sont tous trois ensemble dans l'essence de la Divinité l'objet de notre culte et de nos adorations.

Il est appelé Saint-Esprit, parce qu'il est la production spirituelle et toute sainte du Père et du Fils par une activité d'amour ineffable, que son nom exprime en quelque sorte, comme s'il en était le soupir enflammé et le souffle amoureux. Ce nom lui convient encore, parce qu'il est le principe actif et vivifiant de la charité, qui porte les vives lumières et les saintes ardeurs de l'amour divin dans nos cœurs. C'est pour cela que quand Jésus-Christ envoya le Saint-Esprit à son Eglise, il descendit subitement sur les apôtres comme un souffle de vent impétueux et sous le symbole mystérieux de plusieurs langues de feu.

Le Saint-Esprit a parlé autrefois aux hommes par l'organe des prophètes, qu'il inspirait; et les prédictions, les oracles de l'ancienne loi lui sont spécialement attribués: *Qui locutus est per prophetas.*

C'est encore spécialement au Saint-Esprit que l'Eglise attribue le grand prodige d'une Vierge féconde dans le mystère de l'Incarnation. C'est par sa vertu toute-puissante et par son opération miraculeuse que le Rédempteur des hommes a été surnaturellement conçu dans le sein de sa Mère.

Le Saint-Esprit s'est manifesté visiblement au baptême de Jésus-Christ sous la forme d'une colombe mystérieuse, qui s'arrêta sur lui avec une impression sensible de la divinité: et voilà pourquoi on le représente par ce symbole.

Le jour de la Pentecôte, c'est-à-dire, dix jours après l'Ascension du Sauveur et cinquante jours après sa résurrection, ses apôtres et ses disciples étant tous ensemble en prière à Jérusalem, le Saint-Esprit descendit sur eux avec éclat. Il se fit tout à coup un grand bruit, comme d'un vent fort et véhément, qui remplit toute la maison où ils étaient. On vit comme des langues de feu s'arrêter sur chacun d'eux, et ils furent tous remplis de l'Esprit-Saint, dont la grâce et la vertu en firent des hommes nouveaux.

Dans la naissance du christianisme, lorsque les apôtres imposaient les mains aux nouveaux fidèles, on a vu le Saint-Esprit descendre aussi sur eux d'une manière sensible avec une merveilleuse effusion de grâces et de lumières.

Ces prodiges ont cessé dans l'Eglise, parce qu'ils n'ont plus été nécessaires pour son établissement: mais le Saint-Esprit n'a pas cessé de descendre sur elle d'une manière efficace, quoique invisible; et ses enfants en reçoivent particulièrement l'effet dans le sacrement de baptême; ses adultes, dans le sacrement de confirmation, et ses ministres, dans le sacrement de l'ordre. Dans le baptême, le Saint-Esprit confère la grâce sanctifiante et vivifie l'âme. Dans la confirmation, il donne un esprit de lumière et de force pour professer et confesser librement la foi. Dans l'ordre, il consacre et dispose au saint ministère les pontifes et les prêtres du Seigneur.

Le Saint-Esprit préside aux conciles de l'Eglise et à ses décisions. C'est par lui qu'elle croit, qu'elle enseigne, qu'elle pratique. Il en est comme l'âme et l'esprit par toute la terre. Il la vivifie, il l'éclaire, il la dirige, il la préserve de l'erreur; il lui imprime un caractère de sainteté, de vérité, d'autorité et d'infailibilité émanée de celle de Dieu même; et comme il parlait autrefois à l'ancien peuple de Dieu par les prophètes, il nous parle aussi par le corps des premiers pasteurs, des évêques, *qu'il a établis*, dit l'apôtre, *pour instruire et gouverner l'Eglise, que Jésus-Christ a acquise au prix de son sang.* (Act., XX, 28.)

Les dons du Saint-Esprit sont proprement des grâces caractérisées et des vertus habituelles, qu'il communique et distribue aux serviteurs de Dieu suivant leur fidélité, et selon ses desseins. S'il n'est pas commun de voir tous ces dons rassemblés dans un seul homme sur la terre, il n'est point rare de les trouver répandus dans une communauté, dans une assemblée de fidèles bien unis en Dieu. Or, ces dons du Saint-Esprit sont au nombre de sept.

La sagesse, qui élève et perfectionne la raison par le goût de la vertu et par l'amour du souverain bien.

L'intelligence, qui approfondit, qui pénètre les vérités obscures de la foi et les hauts mystères de la religion.

La science, qui dirige au salut et à la fin dernière les connaissances humaines et naturelles.

Le conseil, qui apprend à discerner le bien et le mal; à se conduire avec précaution, lumière et prudence.

La piété, qui donne un cœur filial et tendre pour Dieu; un esprit de douceur et d'onction dans la prière et de zèle pour le culte de la Divinité.

La force, qui rend l'homme de bien ferme, courageux, intrépide, supérieur aux événements et aux obstacles dans son zèle et sa fidélité pour Dieu.

Enfin, *la crainte*, qui inspire un souverain respect pour la grandeur de Dieu, avec une appréhension religieuse de l'offenser et de le perdre comme le plus grand des malheurs.

Il faut conclure de tout ce que nous venons de dire, qu'une partie essentielle du culte divin et l'un des principaux devoirs de

la religion, est de connaître, d'adorer et de glorifier le Saint-Esprit comme notre souverain Seigneur, Dieu créateur, vivificateur et sanctificateur; de le prier, de l'invoquer comme auteur de la grâce et père des lumières, surtout dans nos entreprises les plus importantes et dans nos besoins les plus pressants, dans nos doutes, dans nos ténèbres, dans nos tentations, dans nos combats; avec une ferme espérance qu'après nous avoir éclairés, soutenus et sanctifiés sur la terre, il fera encore notre béatitude dans les splendeurs du ciel, où il règne avec le Père et le Fils en unité de puissance, de gloire et de grandeur dans les siècles des siècles.

IV. INSTRUCTION.

SUR L'ÉGLISE.

Dès là qu'il y a un Dieu, et que cet être suprême a fait l'homme pour sa gloire et pour son service, il faut conséquemment qu'il y ait un culte, une religion pour le servir et l'honorer. La vraie religion est donc la connaissance et le culte légitime du vrai Dieu.

Dès l'origine du monde nos pères ont connu et adoré le vrai Dieu dans le paradis terrestre et sous la loi naturelle.

Sous la loi écrite, Moïse et les prophètes inspirés de Dieu ont appris aux hommes à le mieux connaître encore, et à l'honorer par un culte plus solennel.

Sous la loi évangélique, Dieu s'est manifesté aux hommes d'une manière encore plus particulière, en se faisant homme lui-même; et ce Dieu homme a donné à la religion sa dernière perfection en fondant son Eglise.

L'Eglise de Dieu, prise dans sa signification la plus étendue, comprend tout le corps de la vraie religion et les trois états de la loi soit naturelle, soit écrite, soit évangélique. Elle embrasse tous les temps et tous les âges, tous les croyants et les fidèles, tous les vrais adorateurs qui ont été, qui sont et qui seront depuis la naissance du monde jusqu'à la consommation des siècles. On la partage en Eglise triomphante dans le ciel, en Eglise souffrante dans le purgatoire, et en Eglise militante sur la terre.

L'Eglise particulière de Jésus-Christ est la société des Juifs fidèles, dont il forma d'abord le corps de ses disciples, et auxquels ensuite il agréa toutes les nations, pour ne plus faire tous ensemble qu'un seul et même peuple de Dieu sous la loi de grâce. L'Eglise chrétienne est donc née du sein de la Synagogue, et a été entée, pour ainsi dire, sur l'ancien peuple d'Israël, par lequel elle remonte jusqu'aux patriarches, et par les patriarches jusqu'à la création de l'univers.

Après l'ascension du Sauveur et la descente du Saint-Esprit, cette nouvelle Eglise fit des progrès étonnants sur la terre par le ministère et la prédication des apôtres, qui convertirent d'abord un nombre considérable de Juifs, et ensuite une multitude prodigieuse de gentils et d'idolâtres, par l'éclat de leurs miracles, par la sainteté de leur vie, par l'ar-

deur de leur zèle, par le témoignage du sang qu'ils versèrent en confirmation de leur doctrine, et par la bénédiction surprenante dont Dieu couronna leurs travaux malgré la corruption du monde, la fureur des persécutions et les efforts de l'enfer.

L'Eglise actuelle de Jésus-Christ peut se définir, la société des fidèles chrétiens réunie par la profession d'une même foi et par la participation aux mêmes sacrements, sous l'autorité et la conduite des pasteurs légitimes et d'un chef visible, qui est le souverain Pontife romain, successeur de saint Pierre et vicaire de Jésus-Christ en terre. Elle est composée de trois ordres distingués : savoir, l'ordre du clergé, qui comprend les évêques, les pasteurs, les prêtres, les ministres inférieurs et les clercs; l'ordre monastique, qui comprend les religieux de l'un et de l'autre sexe, et l'ordre laïque, qui comprend les simples fidèles de tout état.

Cette Eglise est manifestement l'ouvrage de Dieu par bien des endroits : par le prodige surnaturel de son établissement, par l'authenticité de ses miracles, par le témoignage de ses martyrs, par la succession de ses pasteurs, par la perpétuité de son culte, par la pureté de sa morale, par l'héroïsme de ses vertus, par la sainteté et la sublimité de sa doctrine. Elle seule, en fait de religion, peut rendre raison de tout : des opérations de la Divinité et de la création du monde; de l'origine de l'homme et de sa fin dernière; de sa chute et de sa réparation; de ses misères et de ses grandeurs; de ses malheurs et de ses ressources; de ses devoirs et de son culte. En elle seule on trouve la vérité pure, la sainteté parfaite, le salut éternel.

Les caractères distinctifs de la vraie Eglise de Jésus-Christ, suivant le célèbre Symbole de Constantinople, sont qu'elle est *une, sainte, catholique et apostolique*. Il est évident que ces quatre caractères ne conviennent qu'à l'Eglise universelle, dite romaine : car c'est ainsi que l'Eglise particulière de Rome, qui est le siège du souverain Pontificat, le centre de la vérité et de l'unité, la mère et la maîtresse des autres Eglises catholiques, leur a communiqué à toutes son propre nom pour marquer l'union intime et essentielle des membres avec le chef.

L'Eglise universelle est *une*, parce que par toute la terre elle forme une même famille et un seul corps de divers membres soumis à un même chef, et unis entre eux par les liens d'une même foi, d'une même espérance, d'une même charité, d'une même loi, d'un même culte essentiel, d'un même sacrifice, des mêmes sacrements, d'une même communion et d'une participation mutuelle de prières, de bonnes œuvres et de mérites.

Elle est *sainte* : son fondateur, son chef et son Epoux est Jésus-Christ, le Saint des saints. L'esprit qui l'anime, est le Saint-Esprit. Ses sacrements sont la source de la grâce et de la sainteté. A elle seule appartient de former des saints, et de les canoniser. Ses pontifes, ses rois, ses enfants sont consacrés par l'onction sainte : *Vous êtes*, dit saint

Pierre, la race choisie, le sacerdoce royal, la nation sainte. (II Petr., II, 9.) Et saint Paul ajoute que *Jésus-Christ a aimé l'Eglise et s'est livré pour elle, afin de la sanctifier, en la purifiant dans le baptême de l'eau par la parole de vie : pour la faire paraître devant lui pleine de gloire, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de semblable, mais étant sainte et irrépréhensible.* (Ephes., V, 25-27.)

Elle est *catholique*, c'est-à-dire universelle, parce qu'elle s'étend à toutes les parties du monde : *Allez*, disait le Sauveur à ses apôtres, *allez par toute la terre, enseignez et baptisez toutes les nations.* (Matth., XXVIII, 19.) Or c'est ce qu'a fait l'Eglise, qu'ils ont établie, et ce qu'elle seule a fait. Les sectes particulières ne sont nulle part où elle ne soit ; et elle est en beaucoup de lieux où les autres sectes ne sont pas.

Enfin, elle est *apostolique*, parce qu'elle a été fondée par les apôtres, et qu'elle adhère toujours au prince des apôtres dans la personne de ses successeurs ; parce qu'elle conserve toujours le dépôt dans la doctrine apostolique, par une tradition certaine et perpétuée de siècle en siècle, parce qu'elle est toujours gouvernée par les évêques successeurs des apôtres, par une continuation de ministère non interrompue, qui remonte jusqu'à Jésus-Christ, *Pierre angulaire de cette Eglise des vrais fidèles, qui est établie sur le fondement des apôtres et des prophètes*, comme parle saint Paul. (Ephes., II, 20.)

On ne saurait dire la même chose des autres sociétés chrétiennes, qui se sont séparées du siège de Rome ; de ces Eglises schismatiques et protestantes, qui n'ont ni l'unité de culte et de créance, ni la perpétuité et l'étendue de la catholicité, ni la succession et l'autorité du ministère apostolique. Ces caractères essentiels à la véritable Eglise de Jésus-Christ appartiennent à l'Eglise catholique et romaine à l'exclusion de toute autre ; et sa communion fut toujours la marque distinctive des vrais fidèles : « Plusieurs choses m'y retiennent, » disait saint Augustin. (*Adv. Epist. Manich. De fundamentis*, cap. 4 et 5) : « le consentement des peuples et des nations, l'autorité appuyée sur les miracles, nourrie par l'espérance, augmentée par la charité, fortifiée par l'ancienneté. J'y suis retenu par la succession continuelle des évêques, qui ont tenu jusqu'à ce jour le siège de saint Pierre, depuis cet apôtre à qui Jésus-Christ après sa résurrection a confié le gouvernement de ses brebis. J'y suis retenu par le nom de l'Eglise catholique, qui avec raison est devenu tellement propre à cette Eglise à l'exclusion de tant de sectes hérétiques, que, quoique tous les hérétiques venissent passer pour catholiques, quand cependant un étranger demande où est l'assemblée des catholiques, il n'y a point d'hérétique qui ose montrer son temple ou sa maison. Tous les liens si chers et si considérables du nom chrétien retiennent avec raison un homme fidèle dans l'Eglise catholique ; quand même il n'aurait pas assez d'intelligence ou de vertu pour reconnaître la vérité avec évidence. — Pour

moi, » ajoute encore le même saint docteur, « je ne croirais pas même à l'Evangile, si l'autorité de l'Eglise ne m'y déterminait. Ceux donc à qui j'ai obéi quand ils m'ont dit : Croyez à l'Evangile ; pourquoi ne leur obéirais-je pas, quand ils me disent : Ne croyez pas aux manichéens. » Or il faut raisonner des autres sectes hérétiques et schismatiques comme saint Augustin raisonnait des sectateurs de Manès.

Quoi qu'en puisse dire l'erreur, la perpétuité de l'Eglise est constante, sa visibilité n'a jamais cessé ; et elle subsistera toujours malgré l'enfer, suivant la parole infailible de Jésus-Christ. Ce divin Sauveur, après sa résurrection exhortant ses apôtres à former le corps de son Eglise de toutes les nations converties à la foi et sanctifiées par le baptême, ajouta par une prédiction claire de sa stabilité et de sa perpétuité, *qu'il serait avec eux jusqu'à la consommation des siècles.* (Matth., XXVIII, 20.) Et en effet il n'a pas cessé de pourvoir cette Eglise toujours subsistante d'une suite non-interrompue de pontifes et de pasteurs pour y perpétuer la succession de la hiérarchie, et *l'œuvre du ministère*, comme parle saint Paul (Ephes., IV, 12).

L'indéfectibilité et l'infailibilité de l'Eglise ne sont pas moins certaines que son existence. Toujours dirigée sûrement par le Saint-Esprit en vertu des promesses infailibles de Jésus-Christ, elle ne peut tomber dans l'erreur touchant la foi, ni dans la superstition touchant l'essence du culte. *Vous êtes Pierre, disait le Sauveur du monde au prince des apôtres, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes, c'est-à-dire les puissances, de l'enfer ne prévaudront point contre elle.* (Matth., XVI, 18.) *Je prierai mon Père, disait-il encore à ses apôtres, et il vous enverra un autre consolateur, l'Esprit de vérité, qui est le Saint-Esprit, afin qu'il demeure avec vous éternellement ; et il vous enseignera lui-même tout ce qu'il faudra.* (Joan., XIV, 16.) L'Eglise apostolique de Jésus-Christ est donc l'organe du Saint-Esprit, la colonne inébranlable de la foi, la règle infailible de la vérité ; tellement néanmoins, que cette infailibilité dans le dogme n'appartient point aux simples fidèles, ni à chaque évêque en particulier ; mais à l'Eglise enseignante, soit assemblée, soit dispersée, qui est le corps épiscopal uni au Saint-Siège. Tout fidèle doit donc respecter l'autorité de l'Eglise, se soumettre à ses décisions, rejeter ce qu'elle condamne, croire ce qu'elle croit et de la même manière qu'elle le croit.

Chaque Eglise particulière doit encore reconnaître dans son propre évêque une autorité légitime émanée de Jésus-Christ, avec la puissance législative ; et en même temps chaque fidèle et même chaque évêque doit reconnaître dans le vicaire de Jésus-Christ, chef visible de toute l'Eglise, une primauté d'honneur et une juridiction supérieure de droit divin. Cette subordination et cette communion avec le Saint-Siège ont été regardées

de tout temps comme la véritable marque de catholicité.

Hors de l'Eglise catholique point de salut, et en elle on trouve l'adoption, les promesses, la grâce, la rémission des péchés, la sanctification, la communion des saints, la vie éternelle. Quel précieux avantage pour nous, et quel sujet d'actions de grâces, d'être nés dans son sein, et d'avoir été appelés par préférence à la lumière admirable (I *Petr.*, II, 9) de l'Evangile! Elle nous a régénérés et consacrés à Dieu dès notre naissance. Elle nous a élevés dans la piété et instruits avec soin. Elle nous nourrit du pur froment de la divine parole, et même du pain des anges pendant la vie; à la mort, elle nous donne les gages les plus consolants de la divine miséricorde et de la vie éternelle. Elle nous suit même en esprit jusqu'au tribunal de Dieu, et voudrait nous porter au ciel. Elle se met en deuil et en prières pour nous. Elle nous donne les derniers honneurs de la sépulture, et nous reçoit dans son sein comme ses membres et ses enfants. Nous lui devons donc à notre tour un amour filial, un respect, une soumission, une reconnaissance, un zèle et un attachement dignes des vrais enfants de Dieu et de sa sainte Eglise.

V. INSTRUCTION.

SUR LE BAPTEME.

Les sacrements de l'Eglise font une des parties principales du corps de la religion. Or la théologie appelle sacrements, des signes sacrés et sensibles de la grâce intérieure et invisible, qui ont été institués par Jésus-Christ pour sanctifier l'homme par des cérémonies mystérieuses, par des symboles de religion, par des choses et des paroles sacrées, lesquelles ont la vertu de produire et d'augmenter la grâce dans l'âme du chrétien par l'opération et la fidélité de Dieu, dont la bonté miséricordieuse a bien voulu y attacher cet effet salutaire en vue des mérites du Rédempteur.

Le baptême, qui est la porte pour entrer dans l'Eglise, est le premier et le plus nécessaire des sacrements. Il est écrit dans l'Evangile, que le Seigneur Jésus voulant établir son Eglise et donner sa mission à cet effet aux apôtres, il leur dit : *Allez, et enseignez toutes les nations, et baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* (*Matth.*, XXVIII, 19.) *Si un homme*, disait encore le Sauveur, *n'est régénéré par l'eau et par le Saint-Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu.* (*Joan.*, III, 3.) Or, ce sacrement de notre régénération spirituelle nous fait renaître à la grâce, en nous purifiant et nous lavant de toute tache du péché, soit originel, soit actuel; et c'est par cette raison qu'il est appelé baptême, c'est-à-dire immersion, lavement et purification.

On trouve dans cette matière un grand fonds d'instructions importantes, qu'on peut réduire à trois objets : savoir, les cérémonies qui préparent au baptême, l'administration

du baptême, les suites et les effets du baptême.

Les cérémonies qui préparent au baptême sont d'un usage ancien et sacré dans l'Eglise.

Elle bénit et consacre solennellement les fonts baptismaux pour concilier plus de vénération et de sainteté à ce grand sacrement.

Elle veut que le nouveau chrétien soit présenté au baptême par un parrain et une marraine, afin d'avoir des témoins de ses engagements et des garants de ses promesses : si c'est un enfant, ils répondent pour lui.

Elle lui impose le nom d'un saint, pour lui donner un protecteur et un modèle.

Elle l'exorcise et souffle sur lui, pour en éloigner le démon impur, dont il était né l'esclave, et pour le chasser par la vertu du Saint-Esprit, qui est appelé le souffle de Dieu.

Elle lui met le signe de la croix sur le front et sur le cœur, pour y imprimer la marque du chrétien et le sceau du salut.

Elle étend la main sur sa tête avec des invocations saintes, pour le prendre sous sa protection et le mettre sous celle de Dieu.

Elle lui met sur les lèvres du sel bénit et sanctifié, pour lui communiquer le don de la sagesse et le goût des choses du ciel.

Elle l'introduit dans le temple du Seigneur, pour l'incorporer au peuple fidèle, et pour l'initier aux mystères de la religion.

Elle touche avec de la salive l'organe de l'ouïe et celui de l'odorat, pour lui faire sentir la douceur de la grâce, et pour ouvrir ses oreilles à la parole de vie, par une imitation de ce que fit Jésus-Christ au sourd et muet de l'Evangile en le guérissant.

Elle le fait renoncer solennellement à Satan, à ses œuvres et à ses pompes, pour l'engager au service du vrai Dieu, et pour le consacrer au Seigneur, comme une dépouille du monde et de l'enfer.

Elle répand sur sa poitrine et sur ses épaules l'huile sainte des catéchumènes, pour l'oindre et le fortifier comme un généreux athlète de Jésus-Christ, destiné à combattre le démon, le monde et le péché.

Elle en exige une profession de foi publique en présence ou par l'organe des personnes qui le présentent, pour avoir un gage de sa créance et une caution de sa fidélité.

Enfin elle lui demande s'il veut être baptisé, pour rendre son engagement irrévocable par un consentement formel et explicite de sa part, s'il est adulte; ou présumé et renfermé dans celui de ses répondants qui parlent pour lui, s'il est en bas âge.

Ces religieuses cérémonies, qui précèdent le baptême et qui sont accompagnées de prières conformes à l'objet de l'Eglise, ont toutes leur signification pleine de mystère; et Dieu y a attaché des grâces spéciales, dont la vertu propre est de disposer les catéchumènes au sacrement.

L'administration du baptême demande des précautions et des connaissances, dont chacun doit être instruit, parce que tout le

monde peut être ministre de ce sacrement dans la nécessité. Tout chrétien, tout hérétique, et même tout infidèle peut le conférer valablement en cas de besoin ; mais pour lors il est de l'ordre qu'un laïque ne baptise point en présence d'un ecclésiastique, ni une femme préférablement à un homme, sinon pour des raisons de nécessité ou de décence, ni un père et une mère leur propre enfant, s'il s'y trouve quelqu'autre catholique, homme ou femme, qui puisse en faire la fonction ; parce que l'usage du mariage leur deviendrait interdit s'ils le faisaient eux-mêmes sans une absolue nécessité, attendu que, suivant les lois de l'Eglise, il y a entre la personne qui baptise et le père et la mère de l'enfant baptisé, une sorte de parenté et d'alliance spirituelle qui les empêche de se marier ensemble.

La mort sans baptême étant un malheur irréparable suivi de la damnation éternelle, il faut bien prendre garde de le différer imprudemment, sous prétexte d'attendre des parrains et marraines. Néanmoins, il n'est pas permis pour cela d'ondoyer d'avance les enfants dans les maisons particulières ; et ce serait un péché grief, à moins qu'on en obtienne la permission de l'ordinaire, ou qu'il n'y ait danger imminent pour la vie de l'enfant : auquel cas cet enfant ainsi baptisé par simple ondoisement, doit ensuite être présenté à l'église paroissiale le plus tôt que faire se peut, pour y recevoir les onctions, les exorcismes et autres cérémonies de l'Eglise, dont le retardement pourrait donner lieu aux infestations du démon.

Les personnes surtout que leur profession expose facilement à l'occasion de baptiser les enfants dans le danger, doivent faire attention qu'elles ont une obligation particulière de se conserver en la grâce de Dieu, pour être en état de faire cette fonction sacrée, et que c'est toujours pour elles une sage précaution de s'y disposer prochainement par un acte de contrition parfaite. Elles doivent se souvenir encore qu'il faut avoir intention de conférer le baptême tel que Jésus-Christ l'a institué, ou comme l'Eglise le confère, et apporter tous leurs soins pour faire cette action sainte sans légèreté, sans précipitation, sans trouble, sans indécence, mais avec tout le respect et toute l'attention nécessaires, pour appliquer dignement la matière et la forme du sacrement.

A cet effet on doit prendre de l'eau purement naturelle, et en verser trois fois sur la tête de l'enfant en forme de croix, en prononçant distinctement une seule fois ces paroles : *Enfant, je te baptise au nom du Père †, et du Fils †, et du Saint-Esprit †*. Sur quoi il est important d'observer qu'il faut avoir soin que l'eau baptismale ne lave pas seulement les cheveux, mais qu'elle touche la chair immédiatement. Il faut encore que ce soit la même personne qui verse l'eau, et qui prononce en même temps les paroles du sacrement. Il faut enfin que ce ne soit pas une eau artificielle ou distillée, telle, par exem-

ple, qu'est l'eau-rose, parce que alors le baptême serait nul.

Le chef de l'homme étant le siège de la raison, le principe des sens et des organes, c'est spécialement sur la tête que l'eau baptismale doit être appliquée. Si donc un enfant n'étant pas encore entièrement né avait été ondoyé par une précaution nécessaire sur quelque autre partie du corps, le danger continuant, il faudrait ensuite le baptiser de nouveau, mais seulement sous condition, en lui versant par trois fois de l'eau naturelle sur la tête avec ces paroles : *Si tu n'es point baptisé, enfant, je te baptise au nom du Père †, et du Fils †, et du Saint-Esprit †*.

On use ainsi du baptême conditionnel dans tous les cas douteux : par exemple, lorsqu'un enfant a été ondoyé, même sur la tête, étant encore dans le sein de sa mère, on doit après sa naissance le rebaptiser sous condition ; parce que Jésus-Christ a dit dans l'Evangile que pour être sauvé, il faut *renâitre de l'eau et de l'Esprit-Saint* : ce qui paraît supposer que la naissance corporelle doit précéder la régénération du baptême.

Pareillement lorsqu'un monstre, c'est-à-dire, un enfant formé contre l'ordre naturel, donne lieu de douter s'il a véritablement la nature humaine, on doit pour lors le baptiser sous condition en ces termes : *Si tu es capable de recevoir le baptême, je te baptise au nom du Père †*, et le reste ; si cependant il a le visage humain, alors il faut sans crainte le baptiser à l'ordinaire ; et s'il y avait deux têtes humaines, étant censé y avoir deux âmes, il faudrait deux baptêmes distingués.

Du reste, hors le cas de nécessité pour cause de danger prochain, l'administration du baptême n'appartient qu'à l'Eglise, qui le confère avec solennité par le ministère de ses pasteurs. Mais ce que nous venons d'en dire doit suffire aux simples fidèles pour leur instruction sur cette matière, et il ne reste plus qu'à leur expliquer les suites et les effets merveilleux de ce sacrement.

Le baptême est dans la loi de grâce le remède salutaire que Dieu a établi pour effacer en nous le péché d'origine, en nous appliquant les mérites de Jésus-Christ ; et par une extension de miséricorde, sa vertu agit aussi sur les péchés actuels, qui sont pareillement remis aux adultes, quant à la culpabilité et quant à la peine : en sorte que le chrétien sort des fonts baptismaux pur et sans tache ; et s'il a le bonheur de mourir en cet état, il est reçu au ciel sans passer par le purgatoire.

C'est ce sacrement qui nous donne la première grâce sanctifiante avec les habitudes infuses de la Foi, de l'Espérance et de la Charité, qui d'esclaves de Satan et d'enfants de malédiction, nous fait enfants de l'Eglise et du Père éternel ; qui remet l'homme en grâce avec Dieu, et lui donne droit à l'héritage du ciel.

Une glorieuse prérogative du baptême est encore d'imprimer à notre âme un caractère sacré et ineffaçable, qui distingue le peuple chrétien de toutes les autres nations, et qui

nous marque du sceau éternel de Jésus-Christ; en sorte que ce caractère distinctif du chrétien ne peut être renouvelé, comme il ne peut être effacé : c'est pourquoi on ne saurait être véritablement baptisé qu'une fois, et jamais ce sacrement ne doit être réitéré.

Le nouveau chrétien étant devenu par son baptême le temple du Saint-Esprit, l'Eglise en fait, pour ainsi dire, la consécration, en lui mettant sur la tête l'onction du saint chrême, dont on consacre les églises, les pontifes et les rois.

Elle l'orne ensuite d'une robe blanche, pour marquer la candeur de l'innocence dont il vient d'être revêtu; et le flambeau allumé qu'elle lui met en main, signifie la foi lumineuse, la charité ardente et l'éclat des vertus chrétiennes, qui doivent reluire désormais en sa personne et en sa conduite.

En effet, les engagements solennels du sacrement qu'il vient de recevoir, et les promesses authentiques qu'il a faites à Dieu entre les mains de l'Eglise, sont une espèce de vœux stables et sacrés, une protestation irrévocable de faire profession de la foi de Jésus-Christ, de porter le joug de la loi nouvelle, de mener une vie pure et conforme à l'Evangile, d'obéir aux commandements de Dieu et à ceux de l'Eglise catholique, dont par le baptême on devient membre et sujet; en sorte que les hérétiques même et les schismatiques en vertu de leur baptême sont assujettis, malgré qu'ils en aient, à la puissance de cette Eglise et à ses lois.

Une obligation que contracte encore le nouveau baptisé, est un devoir de reconnaissance, de respect et de déférence pour ses parrain et marraine, qui doivent à leur tour l'aimer comme leur enfant spirituel, et veiller à ce qu'il soit instruit et élevé dans la foi.

Outre le baptême d'eau, dont nous venons de parler, l'Eglise reconnaît que quand on est dans l'impuissance de le recevoir, il peut être suppléé par deux sortes de baptême: c'est-à-dire, par le baptême de sang, qui est le martyre, et par le baptême de désir ou de volonté, accompagné d'un acte de charité parfaite. Ce pieux désir, ce vœu du baptême doit encore persévérer dans notre cœur après le sacrement, parce que, si par malheur notre baptême avait été essentiellement defectueux, il y suppléerait avec l'amour de charité; parce que c'est d'ailleurs une ratification libre et volontaire de nos saints engagements, et et qu'il est salutaire de nous en rappeler souvent le souvenir. C'est même dans les chrétiens fervents une excellente pratique d'aller tous les ans renouveler au pied des fonts baptismaux les vœux de leur baptême au jour anniversaire de leur régénération spirituelle, et on peut le faire dans la forme suivante.

Rénovation des vœux du Baptême.

O souverain Maître et Seigneur de l'univers, Dieu vivificateur, l'auteur et l'âme du monde, Dieu créateur, qui m'avez formé à

voire image; Fils rédempteur, qui m'avez sauvé au prix de votre sang; Esprit sanctificateur, qui m'avez purifié et sanctifié par le baptême; Dieu bon et miséricordieux qui, par une prédilection toute gratuite, m'avez fait naître dans le sein de votre Eglise parmi les splendeurs de la vraie religion; je rends grâce à votre providence adorable de m'avoir donné l'être et la vie, pour admirer vos ouvrages et jouir de vos bienfaits; de m'avoir formé une âme intelligente, raisonnable, immortelle, capable de vous connaître, de vous aimer, de vous glorifier, de vous posséder éternellement. Seigneur, je fais aujourd'hui en votre présence et à la face des autels une profession authentique de la foi catholique, apostolique et romaine, dans laquelle j'ai été baptisé; et j'avoue, je confirme, je ratifie volontiers les promesses solennelles qui vous ont été faites en mon nom sur les fonts baptismaux. Mais hélas! que j'ai été infidèle! que j'ai été ingrat! que j'ai abusé de vos dons et de vos grâces, en me laissant malheureusement séduire par l'attrait funeste du péché. Rendez, mon Dieu, à ma pénitence et à mes larmes cette première robe d'innocence dont vous m'ornâtes au jour de mon baptême, et lavez-la de nouveau dans le sang de mon Sauveur. Grand Dieu, j'en atteste en ce jour le ciel et la terre, j'en atteste ces fonts sacrés où j'ai été baptisé: c'est d'un cœur sincère et d'une pleine volonté que je renonce pour toujours à Satan et à ses œuvres, au monde et à ses pompes; que je veux porter toute ma vie avec courage le joug aimable de votre sainte loi; que je me dévoue sans retour et me consacre sans réserve à votre amour, à votre service, à votre gloire pour le temps et pour l'éternité. Ainsi soit-il.

VI^e INSTRUCTION.

SUR LA CONFIRMATION.

La confirmation est un sacrement qui nous donne le Saint-Esprit et la force de professer librement notre foi.

Ce sacrement est appelé *confirmation*, parce qu'il nous confirme et affermit dans la foi de Jésus-Christ.

L'intention du Sauveur, en le donnant à son Eglise, a été de la fortifier et de la soutenir dans les combats de la foi.

L'Eglise a reçu les prémices de la grâce confirmante le jour de la Pentecôte, lorsque le Saint-Esprit descendit sur les apôtres et sur les premiers disciples, avec l'éclat d'un grand bruit et l'apparition de plusieurs langues comme de feu.

Quoique la confirmation ne soit pas nécessaire au salut comme le baptême, si par sa faute on négligeait trop de la recevoir, on serait fort répréhensible, et on se priverait d'un grand avantage dans l'ordre de la religion.

En effet, c'est la confirmation qui nous donne la perfection du christianisme. Or elle nous fait parfaits chrétiens, en perfectionnant en nous la grâce du baptême; et

elle perfectionne en nous la grâce du baptême, en l'augmentant et en la fortifiant. C'est donc ainsi que par la confirmation nous sommes rendus parfaits chrétiens : et cela se conçoit en ce que par le baptême, qui nous a régénérés, nous étions comme des enfants dans la foi, souvent encore faibles, chancelants, timides, ignorants, et que par la confirmation, qui nous donne le Saint-Esprit, nous devenons comme des hommes faits, qui sont forts, courageux et éclairés.

L'administration du sacrement de confirmation appartient aux évêques, et la cérémonie en est très-solennelle.

Le pontife ayant les mains élevées et étendues sur ceux qui se présentent pour être confirmés, invoque sur eux l'Esprit-Saint et la vertu d'en haut. C'est une imitation des apôtres qui faisaient descendre le Saint-Esprit sur ceux qu'ils confirmaient en leur imposant les mains.

Ensuite l'évêque fait l'onction du saint chrême en forme de croix sur le front de chacun des confirmés, et il leur donne un petit soufflet en leur souhaitant la paix.

Le saint chrême est un mélange mystérieux du baume et de l'huile que l'évêque a bénis solennellement au jour du Jeudi Saint. Ainsi cette onction du saint chrême marque les propriétés et les effets du sacrement de confirmation par les qualités de l'huile qui éclaire, adoucit, fortifie, et par la suavité du baume, qui exhale un parfum de bonne odeur.

Mais pourquoi ce soufflet que le pontife donne au nouveau confirmé ? C'est pour l'avertir des opprobres et des souffrances qu'il doit endurer avec constance pour la foi, si l'occasion s'en présente comme au temps des martyrs.

Si l'on demande encore comment ce soufflet s'accorde avec la paix qu'on lui souhaite en même temps, c'est en ce que la patience chrétienne et le pardon des injures sont un excellent moyen de conserver la paix du cœur et la sérénité de l'âme.

L'évêque termine la cérémonie en récitant encore des prières sacrées pour les confirmés.

Enfin, il leur impose une pénitence pour joindre quelque satisfaction de leur part à la grâce du Saint-Esprit, qui est venu les purifier par une espèce de second baptême, que l'écriture appelle le baptême du Saint-Esprit.

Ce nouveau baptême de l'Esprit a encore d'autres rapports avec le premier baptême, en ce qu'on peut avoir aussi des parrains et marraines dans la confirmation, et qu'on y prend encore le nom de quelque saint, pour se donner un nouveau protecteur.

La confirmation étant un sacrement, il n'est permis de la recevoir qu'en état de grâce, avec un esprit de foi et une conscience pure : ainsi il faut s'y préparer par la confession et par une grande ferveur.

La sainte communion serait aussi une excellente préparation à ce sacrement :

mais elle n'est que de conseil, et non pas d'obligation.

Il n'est pas non plus absolument nécessaire d'être à jeun pour recevoir la confirmation ; néanmoins la décence et la piété le demandent autant que cela se peut.

Une chose importante à observer, est qu'il faut avoir soin de se trouver à la cérémonie de l'imposition des mains ; tellement que, si l'on n'arrivait à l'église que quand l'évêque applique le saint chrême, il vaudrait mieux ne pas se présenter, et se faire confirmer une autre fois.

Pendant l'imposition des mains, il faut être à genoux, et s'unir d'intention au pontife, en invoquant le Saint-Esprit avec ferveur.

Pour recevoir l'onction du saint chrême, il faut s'agenouiller devant l'évêque, les mains jointes, les yeux baissés, la tête modestement levée, le front net et découvert.

Quand on nous demande notre nom, il faut d'abord dire son nom de baptême, et ensuite celui du saint qu'on désire prendre encore pour patron.

Dans le moment où l'on reçoit l'onction sacrée, il faut être dans une attention religieuse, avec une piété fervente et une foi vive, comme si l'on voyait descendre sur soi le Saint-Esprit.

On ne doit pas s'enfuir brusquement après cela, mais attendre qu'on nous ait essuyé le front ; se retirer ensuite avec modestie, et faire son action de grâces en attendant la fin de la cérémonie.

Cette action de grâces doit se faire en remerciant Dieu de tout son cœur de la grande faveur qu'on vient de recevoir, et en priant avec ardeur le Saint-Esprit de demeurer toujours en nous avec ses dons précieux.

On n'est pas libre après son action de grâces, de s'en retourner incontinent chez soi ; on doit encore assister aux prières qui terminent la cérémonie, et se rendre attentif à la pénitence qui est imposée par l'évêque, pour l'accomplir fidèlement et promptement.

La confirmation imprime en tous ceux à qui l'Eglise la confère, un caractère sacré, qui ne peut s'effacer, ni par conséquent se réitérer : ainsi il n'est pas permis de se faire confirmer plus d'une fois dans sa vie.

Les autres effets de ce sacrement sont différents selon la différence des dispositions de ceux auxquels il est administré.

Sa profanation opère le sacrilège et l'avengement en celui qui le reçoit dans un état de péché mortel et d'indignité : ce pécheur, loin d'attirer sur lui le Saint-Esprit, l'éloigne, l'offense, et s'attire sa malédiction et ses vengeances.

Néanmoins, lorsqu'on est rentré en grâce avec Dieu, on peut encore réparer en quelque sorte cette perte, et recueillir les fruits de la confirmation par la ferveur de la pénitence et de l'amour divin.

Pour ceux qui la reçoivent avec une conscience pure et des dispositions chrê-

tiennes, ils y trouvent une source précieuse de grâces, de lumières et d'avantages spirituels.

Elle consacre leur personne, et l'honore de la présence du Saint-Esprit, qui vient y habiter réellement et personnellement comme dans son temple et son sanctuaire.

Elle augmente dans leur âme la grâce sanctifiante, et lui prépare encore de nouveaux accroissements.

Elle enflamme leur cœur d'un saint zèle pour la propagation de la foi et pour la gloire du nom de Jésus-Christ.

Elle orne leur esprit des dons du ciel : spécialement des sept dons du Saint-Esprit, qui sont la sagesse, l'intelligence, la science, le conseil, la piété, la force et la crainte de Dieu.

Dans la naissance de l'Eglise, le Saint-Esprit descendait quelquefois sur les premiers fidèles d'une manière frappante, et avec des faveurs extraordinaires, telles que le don des langues, le don de prophétie, le don des miracles.

Mais quoique le Saint-Esprit ne vienne plus sur la terre avec cet éclat, ce merveilleux, ces prodiges, qui ne sont plus nécessaires pour l'établissement de l'Eglise ; il ne laisse pas de se communiquer toujours à ses enfants dans le sacrement de confirmation, avec des dons moins brillants, il est vrai, mais non moins effectifs ni moins réels.

S'il n'est pas aisé de trouver maintenant tous les dons du Saint-Esprit rassemblés dans un même sujet, il n'est point rare non plus de les voir dispersés dans la société des fidèles avec une variété admirable, qui fait l'ornement de l'Eglise et sa sanctification.

Celui de tous les dons qui nous est accordé le plus généralement dans la confirmation, en vertu de la fin et de l'objet de son institution, c'est le don de force et de courage, de fermeté dans la foi, pour vaincre les tentations opposées, pour en faire hautement profession sans aucun respect humain, pour nous glorifier, comme saint Paul (1 *Cor.*, 1, 23 ; *Galat.*, VI, 14), dans le mystère de la croix, quoiqu'elle soit un sujet de scandale aux Juifs, et un objet de mépris pour les Gentils.

Nous ne sommes plus, il est vrai, dans le cas de faire honneur à la grâce du sacrement de confirmation, en confessant Jésus-Christ devant les tribunaux et les tyrans, dans les chaînes et sur les échafauds ; mais nous devons toujours rendre témoignage à notre foi aux yeux du monde, de l'erreur et de l'impie, par nos mœurs, par nos discours, par nos œuvres, par notre attachement à l'Eglise, par notre fidélité à la religion, à ses exercices publics et à ses devoirs.

C'est surtout dans les temps orageux et les dangers de la religion, dans les épreuves, les souffrances et les combats de la milice chrétienne, que nous devons faire paraître ce caractère de force et de zèle dont nous avons été revêtus par le Saint-Esprit dans la confirmation ; il exige et attend de nous ce

juste prix de sa grâce et de notre élection. Il nous redemande pour ses dons des mérites et des vertus ; afin qu'après avoir été notre créateur, notre bienfaiteur, notre sanctificateur sur la terre, il soit encore dans le ciel notre rémunérateur et notre couronne.

VII^e INSTRUCTION.

SUR LA PÉNITENCE.

Telle est la faiblesse et la fragilité de l'homme, depuis le péché d'origine, telle est sa pente vers le mal, et sa facilité malheureuse à succomber aux tentations du monde et du démon, tel est l'empire des passions sur son esprit et sur son cœur, même après le baptême, que pour conserver, et rétablir en nous la grâce de Jésus-Christ, il fallait à son Eglise un remède certain et toujours présent, un remède prompt, efficace, et qui pût nous guérir de nos blessures et nous relever de nos chutes ; qui eût la vertu de purifier les vases d'élection, et d'accomplir les desseins miséricordieux de la divine sagesse, dont la bonté nous a choisis par prédilection pour être un peuple saint, et les héritiers du royaume de Dieu.

C'est donc dans ces vues que le Seigneur Jésus a institué le sacrement de pénitence, lorsque, après sa résurrection, s'étant apparu à ses disciples assemblés, il souffla sur eux, et leur dit : *Recevez le Saint-Esprit : les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.* (*Jean.*, XX, 22.) La tradition invariable de l'Eglise catholique nous apprend que cette Eglise toujours infaillible dans la foi, et toujours dirigée par le Saint-Esprit dans l'interprétation des Ecritures, a entendu par ces paroles mémorables du Sauveur, le pouvoir accordé à ses ministres d'absoudre des péchés commis depuis le baptême, et l'obligation imposée conséquemment de les soumettre à la puissance des clefs par la confession sacramentelle.

Si l'Eglise a fait un commandement exprès pour obliger ses enfants de se présenter au moins une fois l'an au tribunal de la pénitence, elle n'approuve point pour cela l'indévoction et la négligence inexcusable de ceux qui se bornent en rigueur au précepte. Quand on a si peu de zèle pour son âme, quand on approche si rarement des sacrements, il est aussi bien rare et bien difficile qu'on soit en état de les recevoir dignement. Quand on se confesse seulement à Pâques, plutôt par contrainte et par nécessité que par un esprit de religion et de retour à Dieu, souvent on n'en devient que plus coupable et plus endurci. Malheur au chrétien lâche et superficiel, qui remet toujours d'une année à l'autre le soin important de penser à la grande affaire de son salut, qui compte toujours différer sa vraie conversion et sa pénitence au temps de la vieillesse ou de la mort. Son attente présomptueuse peut être trompée par mille accidents imprévus, très-probablement sa dernière confession sera imparfaite, sa conversion fautive, et sa

pénitence réprouvée comme celle d'Antiochus.

Il est donc prudent et salutaire de purifier souvent son cœur par le sacrement de pénitence, et pour cela il faut choisir avec soin, et demander à Dieu avec sincérité un Ananie, un directeur de conscience qui soit selon son cœur, et qui ait son esprit; car : *Si un aveugle conduit un autre aveugle, ils tombent tous deux dans la fosse*, dit l'Évangile. (Matth., XV, 14.) Il faut avoir, autant que cela se peut, un confesseur ordinaire, éclairé et savant, mais dont la doctrine soit saine, orthodoxe et non suspecte, pour ne point exposer sa conscience, en participant au péché d'autrui; un confesseur vertueux et en réputation de piété, mais prudent et expérimenté dans les voies de Dieu, pour n'être point en risque de donner dans l'illusion ou dans la singularité; un confesseur charitable et compatissant, mais en même temps exact et non relâché, pour ne pas fomentier la lâcheté du pécheur, et l'impunité du péché dans la pénitence même. Ceux qui cherchent des confesseurs faciles et expéditifs se trompent eux-mêmes, et n'y vont pas de bonne foi avec Dieu.

La pratique des confessions générales peut être très-utile en certaines circonstances de la vie : par exemple, à la première communion, ou quand on prend un nouvel état; quelquefois même ce peut être une précaution nécessaire pour réparer les défauts essentiels des confessions particulières. Il ne faut consulter pour cela ni les répugnances de l'amour-propre, ni les scrupules des consciences inquiètes et timides, mais dans le doute il faut s'en rapporter à la décision d'un sage directeur, et se persuader que quand on se conduit par les voies de la prudence, de la soumission et de l'obéissance, on est en sûreté devant Dieu.

La théologie ne distingue ordinairement que trois parties dans le sacrement de pénitence, qui sont : la contrition, la confession, et la satisfaction; néanmoins, pour en faciliter davantage au peuple l'intelligence et la pratique, nous les diviserons en cinq chefs, savoir : l'examen de conscience, la contrition, le ferme propos, l'accusation et la satisfaction.

L'examen de conscience est une discussion exacte de l'état de son âme, et une recherche sérieuse de ses fautes, pour s'en accuser ensuite avec ordre et en détail. De cette recherche dépendent l'intégrité et la validité de la confession; ainsi elle demande qu'on implore les lumières d'en-haut; elle exige du recueillement et de l'attention, non pas cependant une attention scrupuleuse et trop inquiétante, mais judicieuse et proportionnée à une action sérieuse et importante, parce que, si par une négligence volontaire on omettait quelque péché grief, la confession serait nulle et sacrilège.

Cet examen doit s'étendre en général sur les commandements de Dieu et de l'Église, et en particulier sur les devoirs propres de notre état et de notre profession,

sur nos habitudes et nos liaisons, sur nos passions dominantes, sur nos obligations personnelles; en un mot, sur tout ce que la conscience peut nous reprocher de criminel, soit par pensées volontaires, soit par complaisances délibérées, soit par désirs dépravés, soit par ressentiment et par volonté malicieuse, soit par intention vicieuse même dans les choses permises, soit par mauvais desseins projetés quoique non exécutés, soit par discours et par écrits contraires à la religion, soit par actions défendues, soit enfin par omission de nos devoirs.

La contrition signifie le brisement du cœur, et c'est une douleur de l'âme, mêlée de confiance et de désir du pardon, avec une détestation souveraine du péché, et une volonté sincère de ne plus le commettre. Or, pour que la contrition soit véritable, elle doit être intérieure, surnaturelle, souveraine, universelle.

Intérieure, c'est-à-dire formée par un vif sentiment de l'âme, et non pas seulement exprimée par les lèvres; le cœur est le principe du péché, ainsi c'est du fond du cœur que doit partir la conversion.

Surnaturelle, c'est-à-dire excitée et conçue, non par quelque motif humain et terrestre, mais par des motifs surnaturels, et par le mouvement du Saint-Esprit.

Souveraine, c'est-à-dire au-dessus de toute autre douleur; parce qu'en effet, le péché est le plus déplorable de tous les maux. Il n'est pas néanmoins nécessaire que cette douleur soit sensible et lamentable, comme les douleurs purement humaines et naturelles; mais il suffit d'être réellement plus fâché d'avoir offensé Dieu, qu'on ne le serait d'avoir perdu ce qu'on a de plus précieux et de plus cher au monde, en sorte qu'on aimât mieux tout sacrifier que d'encourir sa disgrâce et sa haine.

Enfin universelle, c'est-à-dire généralement appliquée, du moins à tous les péchés mortels dont on est coupable, parce que, s'il restait dans le cœur du pécheur quelque attachement criminel à la créature et au péché, son retour vers Dieu ne serait ni entier ni sincère.

Les théologiens distinguent deux sortes de contritions: la contrition parfaite et l'attrition.

La contrition parfaite est celle qui a pour principe l'amour de charité, et pour motif la souveraine grandeur et bonté infinie de Dieu que le péché offense.

L'attrition est une douleur surnaturelle d'un ordre inférieur et d'une espèce imparfaite, en ce qu'elle est causée seulement par la crainte des peines du péché, ou par la considération de sa laideur.

Il est vrai que cette contrition imparfaite qui renferme, quand elle est véritable et dirigée au sacrement, un retour sincère à Dieu, et par conséquent un commencement d'amour accompagné de confiance, peut suffire pour disposer le pécheur à la justification par la vertu de l'absolution sacramentelle; néanmoins, elle n'approche pas de l'excellence et du mérite de la contrition car-

faite qu'il faut toujours s'efforcer d'avoir, parce qu'elle est bien plus efficace; elle a même la vertu d'obtenir la rémission des péchés lorsqu'on ne peut se confesser, pourvu qu'on en ait la volonté et le désir.

Le ferme propos est une résolution sérieuse, et une volonté déterminée de ne plus retomber dans le péché et dans la disgrâce de Dieu, et par conséquent de réparer les effets du péché, et d'en retrancher les causes, de changer de vie, de vaincre ses mauvaises habitudes, de fuir les occasions de rechute, et surtout les occasions prochaines; telles que sont, par exemple, les mauvais livres et les peintures impudiques, la fréquentation dangereuse de certains lieux et de certaines personnes, l'exercice de certains emplois ou négoce, qu'on sait par expérience mettre le salut en danger. Celui qui ne prend point sérieusement cette ferme résolution, n'a qu'une contrition fausse et hypocrite, parce qu'on ne peut pas dire qu'on soit fâché souverainement d'avoir commis le mal qu'on n'est pas sincèrement résolu d'éviter.

L'accusation est un aveu, une déclaration que le pécheur fait à Dieu de sa misère et de son iniquité, dans la personne de ses lieutenants et de ses ministres, en regardant le confesseur, non point comme un homme, mais comme Jésus-Christ même, dont il tient la place, au nom et par l'autorité duquel il juge, qui a mis entre ses mains les clefs du ciel, et sur ses lèvres le sceau sacré d'un secret inviolable sous de très-grandes peines.

Cette accusation doit être humble, simple, entière, prudente et docile.

Accusation humble, en se présentant au tribunal de Jésus-Christ avec l'air humilié d'un pénitent et avec la confusion d'un coupable qui vient demander grâce.

Accusation simple, en exposant ses fautes avec droiture et ouverture de cœur, sans les excuser, sans les pallier, sans en charger la narration de discours inutiles et de circonstances étrangères au fait, sans les rejeter sur autrui, sans les exagérer ni les diminuer, en disant le vrai ingénuement, comme on le connaît, et n'ajoutant rien de faux par scrupule mal entendu.

Accusation entière, en déclarant ce qu'on peut avoir omis dans les confessions précédentes; en distinguant les péchés douteux et les péchés certains, soit en pensées ou désirs, soit en paroles, soit par action ou par omission: en expliquant avec un détail exact et précis la qualité et le nombre de ces péchés; les circonstances aggravantes qui en changent l'espèce ou qui en augmentent notablement l'énormité: par exemple dans le jurement et le blasphème, la circonstance du scandale ou de l'habitude; dans le vol d'une chose sacrée, le crime du sacrilège; dans un péché d'impureté, la qualité des complices; s'ils sont mariés ou parents: ainsi du reste, en observant toutefois qu'il s'agit ici des péchés mortels, et non des péchés véniels, dont l'accusation n'est point nécessaire pour la validité de la confession.

Il est cependant toujours salutaire de s'en confesser exactement, et ils sont une matière suffisante pour l'absolution, pourvu qu'on en ait une véritable contrition.

Accusation prudente, en se servant toujours, autant qu'on peut, d'expressions honnêtes dans les choses même qui ne le sont pas, en ne mêlant point les péchés d'autrui avec les siens, en ne compromettant la réputation du prochain qu'autant qu'il est nécessaire et indispensable pour l'intégrité de la confession, ou pour demander conseil dans le besoin.

Accusation docile, en écoutant avec respect et soumission les répréhensions et les avis du confesseur; en acquiesçant à son jugement, soit pour la rémission des péchés; soit pour le délai de l'absolution; en promettant de bonne foi d'exécuter fidèlement ce qu'il prescrit et d'accomplir exactement la pénitence qu'il impose.

La satisfaction est l'accomplissement des œuvres satisfactoires, qui sont ordonnées au pécheur dans le tribunal de la pénitence pour l'expiation et la réparation de l'injure faite à Dieu. Ces œuvres satisfactoires étant une partie intégrante de la confession sacramentelle, ce serait un péché grief de les omettre, et une négligence condamnable de les différer un long temps; néanmoins cela ne suffit pas devant Dieu sans la satisfaction la plus essentielle, telle qu'est la privation et le sacrifice de ce qui est pour nous la cause funeste et l'instrument du péché, la réparation du scandale, et la fuite des occasions, le pardon des injures, et la réconciliation des ennemis, la réparation du tort injuste fait au prochain, soit dans ses biens, soit dans son honneur, soit dans sa personne.

Autrefois les canons de l'Eglise prescrivaient des pénitences très-longues et extrêmement sévères pour différentes espèces de péchés griefs: si depuis on a beaucoup relâché de la rigueur de l'ancienne discipline, Dieu ne s'est point relâché pour cela de ses droits: et c'est à nous de satisfaire suffisamment à sa justice par des mortifications volontaires, par des aumônes, par de bonnes œuvres, par un esprit de pénitence et de soumission dans les travaux et dans les adversités de la vie, par un fréquent usage des sacrements, et par les indulgences qui sont une grâce spéciale de la puissance des clefs, laquelle peut suppléer à l'insuffisance de nos forces et de nos satisfactions personnelles, en acquittant nos dettes des trésors de l'Eglise, en nous remettant de la part de Dieu la peine temporelle du péché par l'application et l'imputation des satisfactions surabondantes de Jésus-Christ, des martyrs et des saints.

Les fautes que l'on commet plus ordinairement à l'égard du sacrement de pénitence, sont d'en approcher trop rarement et comme malgré soi, sans être véritablement converti, ni solidement à Dieu; ou de le recevoir fréquemment par pure habitude et sans ferveur, sans préparation, sans contrition, sans amendement.

L'effet propre de ce grand sacrement quand on le reçoit avec les dispositions convenables, est de délier et de justifier l'âme pénitente dans le moment où l'Eglise prononce juridiquement la sentence d'absolution, qui est en même temps ratifiée au ciel, suivant la promesse infallible de Jésus-Christ. C'est donc bien à tort que l'homme terrestre et charnel regarde la confession sacramentelle comme le fruit le plus amer de la religion, et le plus dur joug des enfants de l'Eglise. Quoi donc, ignore-t-on, quand on se confesse, que c'est à Dieu qui sait tout, et que c'est bien le moins qu'on puisse faire pour rentrer en grâce auprès d'un si grand maître? Qu'au fond tous les hommes sont pécheurs, et que le confesseur lui-même a besoin de pénitence et de miséricorde; que plus on se montre criminel et sincère à ses yeux, plus cette confiance et cette bonne foi excitent sa compassion et concilient sa bienveillance; qu'on ne peut lui rien dire de si humiliant, de si énorme, qu'il ne sache bien de quoi la fragilité humaine et l'ivresse des passions sont capables; qu'après tout, il est grand et honorable d'accuser soi-même généreusement ses égarements et ses faiblesses, quand c'est pour se convertir; que cette peine même est déjà une bonne partie de notre pénitence, et qu'elle est souvent accompagnée d'onction, et suivie de paix, de tranquillité, de consolation.

Oui, l'on peut dire que ce sacrement est peut-être ce qu'il y a sur la terre de plus consolant pour l'homme pécheur, parce que c'est un jugement de miséricorde qui prévient le terrible jugement de Dieu; une absolution du coupable, qui le soustrait à la vengeance divine, une espèce d'amnistie, et une assurance du pardon, qui dissipe les craintes, les troubles, les horreurs, et les cuisants remords de la conscience; un mystère de réconciliation et un moyen de salut certain, prompt, efficace, qui purifie notre âme en un instant des souillures du péché, et même des plus grands péchés, qui nous applique singulièrement le fruit de la mort du Rédempteur, en nous lavant dans son sang, et qui nous rend aussitôt l'innocence et la grâce de Dieu, les plus précieux de tous les biens; qui nous rétablit en même temps dans nos droits sur l'héritage du ciel, pour une humiliation de quelques moments, et pour une satisfaction bien légère en comparaison des supplices éternels que nous méritons; en un mot, qui opère si infailiblement la guérison du péché, et qui accorde si sûrement le pardon au pécheur vraiment converti, que c'est un article de foi: au lieu qu'avant l'institution de ce sacrement, on ne pouvait être justifié que par une pénitence, non-seulement plus difficile, parce qu'elle exigeait nécessairement des dispositions beaucoup plus parfaites; mais encore plus incertaine et bien moins propre à rassurer le pécheur, et à calmer les frayeurs de la conscience; parce qu'alors il fallait attendre le jugement de Dieu pour recevoir la sentence d'absolution, que l'Eglise, dépositaire de l'autorité

de Jésus-Christ, prononce maintenant dès cette vie, pour la consolation des pénitents, aussi bien que pour leur justification.

VIII^e INSTRUCTION.

SUR L'EUCCHARISTIE.

Le mot d'*Eucharistie* signifie un mystère d'*actions de grâces*, et un religieux tribut de reconnaissance envers la Divinité. Cette Eucharistie mystérieuse, qui a été figurée par la manne du désert, que l'on conservait précieusement dans l'arche de l'alliance, et par les pains de proposition qu'on présentait devant Dieu dans l'ancienne loi, est le plus admirable, le plus saint, le plus auguste des sacrements de l'Eglise de Jésus-Christ; parce qu'elle n'est pas seulement le signe et le canal de la grâce, mais qu'elle contient l'auteur même de la grâce et de la sainteté.

Si on prend l'Eucharistie suivant sa définition générale, c'est le sacrement et le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ sous les espèces du pain et du vin. Mais comme nous parlerons dans l'instruction suivante du sacrifice eucharistique, nous traiterons ici de l'Eucharistie considérée comme sacrement; et, pour le faire avec ordre, nous devons y distinguer cinq choses extrêmement dignes de notre attention: je veux dire son institution, son essence, son objet, son usage et ses effets.

L'institution du sacrement eucharistique a été faite par Jésus-Christ d'une manière très-solennelle dans la circonstance remarquable du temps de sa Passion et de la grande fête de Pâques, si célèbre parmi les Juifs. Sur le soir du jeudi saint, veille de sa mort, après avoir mangé l'agneau pascal avec ses apôtres, suivant la loi, il se leva de table pour leur laver les pieds (*Joan.*, XIII, 4 seqq.); ensuite il se remit à table avec eux, et *il prit du pain, rendit grâces à Dieu son Père; bénit le pain, le rompit, et le distribua à ses disciples, disant: Prenez et mangez, ceci est mon corps, qui sera livré pour vous; faites ceci en mémoire de moi. Tout de même après le souper il prit le calice, et ayant rendu grâces, il le bénit, et le leur donna, disant: Buvez tous de ceci, car ceci est mon sang, le sang du nouveau Testament, qui sera répandu pour vous, et pour plusieurs en rémission des péchés; faites ceci en mémoire de moi.* (*Matth.*, XXVI, 26, 27; *Marc.*, XIV, 22-24; *Luc.*, XXXII, 19, 20; *1 Cor.*, XI, 24, 25)

C'était la fête des Azymes, dans laquelle il était défendu par la loi d'user de pains levés en mangeant l'agneau pascal: par conséquent il est certain que le pain que Jésus-Christ consacra dans cette circonstance était du pain azyme, c'est-à-dire du pain sans levain; quoique l'on puisse aussi consacrer valablement du pain ordinaire, comme il a été d'usage en l'Eglise grecque. Il est encore constant par la tradition, que dans la coupe sacrée que le Sauveur bénit, il y avait de l'eau mêlée avec du vin, et ce mélange mystérieux signifiait d'avance l'eau et le sang qui

découlèrent de son côté sur l'arbre de la croix.

En consacrant ce pain et ce vin, Jésus-Christ les changea en sa propre chair et en son propre sang par un double miracle de sa toute-puissance, aussi facile à Dieu que le changement des eaux d'Égypte en sang, et de l'eau en vin aux noces de Cana.

En même temps il institua le Sacerdoce de la loi nouvelle; et en disant à ses apôtres : *Faites ceci en mémoire de moi*, il leur conféra le pouvoir divin d'opérer comme lui, par la vertu de sa parole et de sa puissance, le mystère ineffable du sacrement et du sacrifice de son corps et de son sang, avec ordre de transmettre le même caractère, le même pouvoir, la même fonction aux ministres de son Église, jusqu'à son avènement. Ce prodige continué et toujours subsistant est admirable, il est vrai; néanmoins il ne doit pas embarrasser notre raison et notre foi, ni nous paraître plus difficile à Dieu, que le renouvellement perpétuel des mêmes productions de la terre par la volonté toute-puissante du Créateur. La parole de Dieu y est expresse, et sa parole est infaillible comme sa puissance est sans bornes.

L'essence du mystère eucharistique, considéré comme sacrement, consiste dans la présence réelle de Jésus-Christ sous les espèces du pain et du vin, qui ont été changés par la consécration en son corps adorable et en son précieux sang.

Avant cette consécration, il n'y avait que du pain dans l'hostie, et dans le calice du vin avec de l'eau; mais dans la consécration, ce pain est devenu la chair de Jésus-Christ, ce vin et cette eau sont devenus son sang, non en figure, mais en vérité, suivant ces paroles formelles de Jésus-Christ : *Ma chair est véritablement nourriture, et mon sang est véritablement breuvage... Le pain que je donnerai, c'est ma chair, qui doit être victime pour le salut du monde.* (Joan., VI, 56, 52.) Or, il est certain que le corps de Jésus-Christ n'a point été immolé en figure sur la croix, mais en réalité. En effet, lorsque saint Paul parle de la profanation du corps et du sang de Jésus-Christ dans la communion, il dit que ceux qui le reçoivent indignement, reçoivent leur propre condamnation, et la raison frappante qu'il en donne, c'est qu'ils ne font pas le discernement qu'ils doivent du corps du Seigneur. (I Cor., XI, 26, 29.) Or, cette raison si expresse, si positive, n'est-elle pas une preuve convaincante et invincible de la présence réelle et corporelle de Jésus-Christ dans le sacrement ?

Après la consécration le pain et le vin ne restent point dans l'Eucharistie avec le corps et le sang de Jésus-Christ; leur substance néanmoins n'a point été anéantie, mais elle a été changée et transformée par une vraie transsubstantiation en la chair et au sang de Jésus-Christ, aussi positivement et aussi réellement qu'il est vrai que les aliments que nous avons pris sont changés substantiel-

lement en notre propre chair et en notre sang.

Quoique le pain et le vin soient consacrés séparément, et que par la vertu directe et formelle des paroles de la consécration le pain soit changé précisément dans le corps de Jésus-Christ, et le vin précisément en son sang; cependant, par un effet indirect et par une suite de l'état présent de Jésus-Christ, qui est vivant dans le sacrement aussi bien qu'au ciel, tout son sang se trouve avec son corps dans l'hostie, et son corps se trouve avec son sang dans le calice; parce que dans un homme vivant et animé, le corps ne peut être supposé séparé du sang, ni le sang séparé du corps. Cette séparation du corps et du sang de Jésus-Christ a été réelle dans le sacrifice de la croix; mais dans l'Eucharistie elle n'est que mystique et représentative.

Par une autre conséquence de l'état présent de Jésus-Christ, qui ne doit pas être divisé, non-seulement son corps et son sang, mais encore son âme et sa divinité se trouvent réellement sous les espèces eucharistiques, et dans l'hostie et dans le calice.

La présence réelle de Jésus-Christ au sacrement de l'Eucharistie nous a été expressément révélée : mais la sagesse de Dieu n'a pas jugé à propos de nous apprendre la manière ineffable dont il y est présent. Comment et en quelle situation Jésus-Christ est-il contenu dans les bornes étroites d'une hostie? Comment se fait-il que les espèces du vin étant divisées en plusieurs gouttes, et les espèces du pain en plusieurs parcelles, l'Homme-Dieu se trouve tout entier et sans division dans chaque fragment comme dans l'hostie entière? Comment se peut-il encore que le même Jésus-Christ soit réellement et en même temps dans le ciel et sur la terre en tant de lieux différents? C'est un mystère de foi, qui est au-dessus de la raison humaine, mais qui n'est point au-dessus de la toute-puissance de Dieu, et dont la certitude nous est garantie par l'infailibilité de sa parole.

Lors donc que l'on rompt l'hostie consacrée, ou qu'on divise les espèces contenues dans le calice, on ne divise point le corps ni le sang de Jésus-Christ; on ne divise que les espèces du sacrement, et Jésus-Christ reste tout entier sous chaque partie sensible des espèces divisées.

Or, l'on entend par les espèces du sacrement ce qui en est aperçu par nos sens; savoir : la couleur, la figure, l'odeur, la saveur, tous accidents du pain et du vin, lesquels subsistent encore après la destruction de leur sujet par un miracle de la puissance de Dieu.

Jésus-Christ a voulu sagement se donner ainsi à nous sous un voile mystérieux, pour nous laisser le mérite de la foi, et pour nous épargner la répugnance naturelle que nous aurions pu avoir à manger sa chair visible ment et à découvrir.

Il a choisi par préférence les symboles du

pain et du vin, parce que ces aliments sont ordinaires et naturels à l'homme, et en même temps très-propres par des rapports de convenance à signifier les effets de cette manne vivifiante, dont il nourrit et fortifie l'âme dans le sacrement eucharistique.

Jésus-Christ a voulu encore que les espèces sacramentelles conservassent la vertu de nourrir et de sustenter, qu'elles pussent s'altérer et se détruire, en un mot, qu'elles eussent les mêmes effets que la substance du pain et du vin, parce que, si elles avaient été incorruptibles, ou incapables de soutenir et d'alimenter, pour lors l'expérience humaine aurait pu découvrir évidemment la vérité du miracle, et cette évidence eût fait tort au mérite de la foi contre les intentions de Dieu.

Enfin, lorsque les espèces du sacrement sont corrompues ou consumées, pour lors Jésus-Christ cesse d'y être présent, et ce qui en reste revient à la nature des êtres ordinaires.

L'objet de Jésus-Christ et ses desseins dans l'institution de l'Eucharistie, ont été non-seulement de substituer aux victimes de l'ancienne loi, qu'il a abolies, un nouveau sacrifice plus excellent, plus efficace, plus digne de la grandeur de Dieu et de la sainteté de la religion, mais encore de donner à son Eglise un gage incomparable de son amour, en habitant personnellement au milieu de nous jusqu'à la consommation des siècles, et en nourrissant spirituellement notre âme avec sa propre chair et son propre sang; en sorte que nous pouvons dire à bien plus juste titre que l'ancien peuple de Dieu : *Non, il n'est point d'autre nation sur la terre qui ait comme nous le bonheur et la gloire sublime de posséder la Divinité, qui soit ainsi favorisée de sa présence et de sa protection.* (Deut., IV, 7.)

C'est en mémoire d'un si grand bienfait que l'Eglise expose publiquement à notre vénération le très-saint Sacrement, et qu'elle le porte en triomphe dans les processions, pour y rendre solennellement à Jésus-Christ les hommages, les adorations et le culte suprême qu'il mérite. Mais dans ce culte de patrie, il faut bien faire attention que ce ne sont point les symboles et les espèces sensibles qu'on encense et qu'on adore, mais Jésus-Christ, présent et caché sous le voile du sacrement; de même qu'autrefois, quand le Sauveur du monde était sur la terre, on adorait sa personne et non pas ses vêtements.

L'usage, ainsi que l'objet du sacrement de l'Eucharistie, consiste principalement dans la sainte communion. Il s'est élevé à ce sujet une dispute célèbre entre les catholiques et les sectaires de ces derniers siècles, touchant la communion sous les deux espèces, dont l'hérésie soutient mal-à-propos la prétendue nécessité.

Il est bien vrai qu'à l'autel le mystère eucharistique doit être accompli et consommé sous l'une et l'autre espèce, mais il n'en est pas de même de la simple communion. Comme

il est de l'essence du sacrifice mystique d'être une représentation du sacrifice sanglant, il fallait que le pain d'une part et le vin de l'autre, offerts et consacrés séparément sur l'autel, exprimassent la séparation, la division qui a été faite sur le calvaire du corps et du sang de Jésus-Christ. Mais cette expression si énergique de la mort violente du Sauveur, qui est nécessaire pour l'oblation et la perfection du sacrifice, ne l'est plus pour la réception du sacrement; parce qu'en communiant sous une seule espèce, on reçoit néanmoins Jésus-Christ tout entier, on nourrit son âme réellement de sa chair et de son sang, et par conséquent on participe suffisamment à la grâce du sacrement.

En effet, la tradition nous apprend que la communion sous les deux espèces n'a jamais été regardée dans l'Eglise comme une obligation de droit divin, et comme une suite nécessaire de l'institution de Jésus-Christ, sinon pour les prêtres, qui font le sacrifice. Il est évident que saint Paul, l'un des premiers et des plus respectables témoins de cette tradition, supposait qu'on pouvait communier sous une seule espèce, et même qu'on en usait ainsi quelquefois de son temps, puisqu'il a dit par une disjonctive remarquable : *Celui qui aura mangé de ce pain sacré, ou qui aura bu la coupe du Seigneur indignement, sera coupable du corps et du sang du Seigneur.* (I Cor., XI, 27.) L'Apôtre ne dit point : *Celui qui aura mangé le corps du Seigneur et qui aura bu son sang, mais celui qui aura mangé son corps, ou qui aura bu son sang.* On communiait donc dès lors quelquefois en prenant l'un ou l'autre séparément.

Il est certain que dès le premier siècle du christianisme, la seule espèce du pain a été en usage pour les confesseurs de Jésus-Christ qui étaient détenus dans les prisons, pour les malades qui se trouvaient hors d'état de venir à l'église, et même pour les fidèles qui voulaient s'en contenter au sacrifice public. Cet usage est devenu toujours plus fréquent avec la succession des temps par la multiplication des chrétiens, et par la difficulté de se servir de l'espèce du vin, ce qui était sujet à des inconvénients. Enfin l'Eglise, à laquelle il appartient de régier la discipline, en a fait pour les laïques une règle générale et invariable par des raisons très-fortes et très-sages.

Jésus-Christ nous a fait une obligation bien formelle de participer par la sainte communion au sacrement de l'Eucharistie, puisqu'il a dit si expressément : *En vérité, en vérité je vous le dis : si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, vous n'aurez pas la vie en vous.* (Joan., VI, 54.) Dans la première ferveur du christianisme, ordinairement, tous les fidèles, qui assistaient au saint sacrifice, y communiaient. Depuis le relâchement, l'Eglise a déterminé l'obligation stricte du précepte, à la communion annuelle et pascale que chaque fidèle est obligé de faire dans sa paroisse sous des peines très-graves; mais un chrétien qui a du zèle pour sa sanctifi-

cation, s'efforce de se mettre en état d'y participer fréquemment.

Une si sainte action demande aussi des dispositions très-saintes : l'Église a voulu par décence et par respect pour un si grand sacrement, qu'on ne pût le recevoir sans être à jeun, sinon dans le cas d'une juste nécessité pour les malades qui sont en danger de mort. Mais la plus essentielle préparation est la pureté du cœur et de la conscience : car : *Celui, dit saint Paul, qui communie indignement reçoit son jugement et sa condamnation. (I Cor., XI, 29.)*

Les effets du sacrement eucharistique sont relatifs à l'état et aux dispositions de ceux qui le reçoivent.

La communion indigne et sacrilège opère le péché, et quand elle n'est pas promptement réparée par la pénitence, elle produit un grand péril du salut, l'abandon de Dieu et sa malédiction, l'opposition à la foi et à la vertu, l'aveuglement de l'esprit et l'endurcissement du cœur, l'impénitence finale et la réprobation éternelle. Quelquefois même dès ce monde, elle attire des châtimens du ciel, les maladies corporelles, les morts précipitées et tragiques.

L'Eucharistie produit au contraire des fruits de grâce et de sainteté dans l'âme juste et fervente, qu'elle vivifie, qu'elle soutient et qu'elle nourrit spirituellement : de même que les aliments matériels entretiennent les forces, la santé et la vie du corps.

Elle nous unit étroitement à Jésus-Christ, *en sorte qu'il demeure en nous, et nous demeurons en lui*, ainsi que lui-même nous en assure dans l'Évangile (*Joan., VI, 57*).

Enfin, elle est comme un germe d'immortalité, un gage de la vie éternelle, et de la résurrection future, particulièrement pour ceux qui la reçoivent en viatique à la mort. *Celui, dit encore Jésus-Christ, qui mange ma chair, a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour.... C'est ici le pain qui vient du ciel : vos pères ont mangé la manne, et ils sont morts. Celui qui aura mangé de ce pain céleste vivra éternellement. (Ibid., 44, 49, 59.)*

IX^e INSTRUCTION.

SUR LE SACRIFICE.

Le sacrifice est un acte de religion qui honore la Divinité par quelque offrande agréable à ses yeux, par l'oblation, l'immolation et la destruction d'une victime ; et cet acte religieux a toujours été regardé parmi les hommes comme le témoignage le plus marqué du culte qui est dû au premier Être : mais il est peu de gens qui aient une notion assez développée de sa sublime excellence et de son véritable esprit.

Or l'esprit du sacrifice pris dans toute son étendue et ses divers genres, est de rendre gloire et hommage à la souveraine majesté de Dieu, de payer tribut au souverain domaine de Dieu, d'apaiser la souveraine justice de Dieu, de rendre grâce à la souveraine bonté de Dieu des faveurs reçues, et d'en obtenir de nouveaux bienfaits.

L'esprit du sacrifice, par exemple, de l'holocauste, où toute la victime est consumée, est donc de rendre hommage à la suprême grandeur de Dieu, à qui la créature doit un souverain abaissement jusqu'à la destruction ; de regarder Dieu comme le maître absolu de toutes choses, et les autres êtres comme un néant devant Dieu ; de reconnaître que Dieu a droit de vie et de mort sur ses créatures, avec une humble soumission à mourir soi-même pour sa gloire, quand il voudra l'ordonner. L'esprit du sacrifice est aussi de payer tribut au souverain domaine de Dieu, en offrant et en consacrant au Seigneur une portion des biens que l'homme tient de sa bonté libérale et en reconnaissant qu'il est le Créateur et le Seigneur de toutes choses, que tout dépend de lui et que tout est à lui, que tout vient de lui, et que tout doit se rapporter à lui comme premier principe et dernière fin. L'esprit du sacrifice est encore d'apaiser la souveraine justice de Dieu, que l'homme a offensé ; de reconnaître humblement devant Dieu, que ses péchés ont mérité les châtimens du ciel, et de substituer en sa place une victime pour venger Dieu, pour réparer l'injure faite à Dieu, pour porter la peine de mort que mérite la rébellion contre Dieu. Enfin l'esprit du sacrifice est de rendre grâce à la souveraine bonté de Dieu des faveurs reçues, et d'en obtenir de nouveaux bienfaits. Il est en effet très-juste que la créature reconnaisse son bienfaiteur ; et ce sentiment de gratitude, quand il est l'âme du sacrifice, est bien propre à en obtenir d'autres faveurs : si c'est le propre de l'homme d'avoir des besoins et d'être intéressé ; celui de Dieu est d'aimer les cœurs reconnaissans, et de leur faire encore plus de bien. Sous la loi de nature, il était libre d'offrir à Dieu en sacrifice, soit dans les animaux, soit dans les fruits de la terre, ce qu'on jugeait être propre à honorer sa grandeur, et à lui marquer de la reconnaissance. Ainsi l'Écriture remarque qu'Abel offrit au Seigneur les premiers-nés de son troupeau : Caïn au contraire, une portion des fruits de la terre qu'il avait recueillis. Noé sacrifia au sortir de l'arche des animaux et des oiseaux. Melchisédech offrit en sacrifice d'action de grâce du pain et du vin.

Dans la loi écrite Dieu lui-même prescrivit des règles à son peuple pour les sacrifices. Il en déterminait les objets, les victimes, les cérémonies, les ministres. Il en institua de plusieurs sortes à différentes fins : et tout cela s'exécutait avec beaucoup de religion et d'appareil.

Enfin, depuis la loi de grâce, tous ces sacrifices de l'ancienne loi ont été abolis et remplacés par celui de la nouvelle alliance, dont ils étaient l'ombre et la figure ; en sorte qu'il ne nous est plus permis d'offrir à Dieu d'autres victimes que Jésus-Christ même, qui, par son sacrifice eucharistique, a surabondamment suppléé tous les autres, et nous a mis en état de rendre à Dieu un hommage et une satisfaction vraiment dignes de lui et proportionnés à sa grandeur.

Le grand sacrifice de Jésus-Christ, Sauveur et Rédempteur des hommes, a été opéré sur le Calvaire; et pour en substituer l'adorable victime aux autres sacrifices, Dieu a voulu qu'il fût sans cesse renouvelé par toute la terre, et perpétué jusqu'à la fin des siècles, suivant cette ancienne prédiction d'un prophète, qui s'accomplit manifestement à nos yeux : *Mon affection n'est point en vous, dit le Seigneur des armées au peuple juif, et je ne recevrai plus d'offrande de votre main : car depuis l'orient jusqu'au couchant mon nom est grand parmi les nations, et l'on me sacrifie en tout lieu, et l'on offre à mon nom une oblation vraiment pure.* (Malach., I, 10, 11.)

Le sacrifice des nations converties à la foi de Jésus-Christ, le sacrifice de nos autels est donc le même sacrifice que celui du Calvaire, qui continue et se renouvelle toujours; en sorte qu'il n'y a plus qu'un seul sacrifice dans la religion, par tout l'univers. Il est vrai que dans ce sacrifice il n'y a point, comme au Calvaire, une immolation sanglante et une destruction réelle de la victime; mais il y a une immolation mystique de l'Hostie sainte, et une destruction véritable de son Etre sacramentel. Immolation mystique par l'effet miraculeux des paroles toutes puissantes de deux consécérations séparées, en vertu desquelles le corps de Jésus-Christ est d'abord mis directement sous l'espèce du pain dans un état de victime; et ensuite son sang, sous l'espèce du vin; ce qui représente la séparation réelle, qui en fut faite au Calvaire. Destruction véritable de son Etre sacramentel par la communion du prêtre et du peuple, dans laquelle Jésus-Christ cessant d'exister en Hostie sainte, il se fait pour lors en nous et sur l'autel de notre cœur une espèce d'holocauste de son corps sacré, et comme une libation mystérieuse de son précieux sang devant Dieu: ce qui présente à l'esprit une parfaite idée du sacrifice. Ainsi le sacrifice de nos autels est un véritable sacrifice, et le même sacrifice que celui du Calvaire; puisque c'est la même victime qui y est offerte et le même prêtre qui l'offre, c'est-à-dire Jésus-Christ offrant encore au Père éternel son sacrifice du Calvaire dans le même esprit et pour les mêmes fins pour lesquelles il l'a offert sur la croix.

Le sacrifice eucharistique est donc l'oblation du corps et du sang de Jésus-Christ, qui est en même temps immolé et vivant sur l'autel, et qui présente encore pour nous à son Père les mérites infinis de sa passion et de sa mort. De là il est aisé de comprendre que le sacrifice de la loi nouvelle surpasse beaucoup en excellence tous les sacrifices anciens, et qu'il a infiniment plus de vertu et d'efficacité pour honorer souverainement la grandeur de Dieu et pour apaiser sa justice.

Ce divin sacrifice est offert tout à la fois en l'honneur des saints, à l'intention des fidèles vivants, et en mémoire des morts, parce que c'est le sacrifice de toute l'Eglise, de l'Eglise universelle composée de ses divers membres. Jésus-Christ, chef de cette Eglise,

l'offre à son Père comme souverain Prêtre : l'Eglise militante s'unit à Jésus-Christ, son chef, pour l'offrir avec lui par les mains de ses prêtres qui en sont les ministres subalternes. Elle s'unit aussi à l'Eglise triomphante, qu'elle honore et invoque dans le sacrifice, pour participer à ses prières et à ses mérites. On y fait encore la mémoire des morts, pour implorer la divine miséricorde en faveur de l'Eglise souffrante dans le purgatoire. Ce n'est donc point aux morts que le saint sacrifice est offert; mais à Dieu pour leur soulagement et pour l'acquittement de leurs dettes. On ne l'offre pas non plus aux saints; mais à Dieu seul, sous la protection et l'invocation des saints en mémoire de leurs vertus et en réjouissance de leurs triomphes.

Le peuple fidèle, qui assiste au divin sacrifice, doit s'unir d'intention à l'Eglise pour l'offrir avec elle et par elle, et pour s'offrir soi-même à Dieu avec Jésus-Christ et par Jésus-Christ dans un vif sentiment de religion, en esprit de foi, de confiance, de respect et d'adoration, dans la vue de rendre hommage à la souveraineté de Dieu, d'apaiser la colère de Dieu, de rendre grâces à Dieu, et d'en obtenir de nouveaux bienfaits. C'est pour cela que les cérémonies du saint Sacrifice sont mêlées de tant de vœux et d'invocations conformes à son esprit et à nos besoins. On y prie pour l'Eglise et pour l'empire, pour les rois, pour les pontifes, pour les peuples, pour les vivants et pour les morts.

C'est une pratique des plus salutaires et des plus recommandées aux fidèles, que l'assistance fréquente au divin Sacrifice, et particulièrement au sacrifice solennel de la Messe paroissiale, que le pasteur offre publiquement au milieu de son troupeau et pour ce troupeau même, dans les grandes fêtes et au saint jour du Seigneur. L'Eglise a voulu que ce sacrifice général fût célébré avec plus d'appareil et de pompe, qu'il fût accompagné d'instructions et de cérémonies particulières; et que ses enfants s'en fissent un devoir de religion, par préférence à toute autre dévotion arbitraire.

Cet acte solennel du culte public est donc accompagné de différentes cérémonies, qui sont pleines de mystères, et dont il est à propos d'être instruit : telles sont en particulier l'aspersion de l'eau bénite, la coutume de se lever à l'Evangile, l'offrande, et la distribution du pain béni, l'élévation de l'Hostie sainte et du calice après la consécration, le baiser de paix avant la communion.

L'usage de l'eau bénite est extrêmement ancien dans le christianisme, et même de tradition apostolique, suivant le cardinal Baronius (ann., 131). C'est un mélange mystérieux du sel avec l'eau élémentaire qui ont été l'un et l'autre purifiés, sanctifiés, consacrés par les exorcismes, les invocations, les prières et les bénédictions de l'Eglise.

La destination de l'eau bénite et sa vertu, lorsqu'on en use avec foi, religion et piété, est de chasser les démons par la puissance de l'Eglise; d'écartier les tempêtes, et de pré-

server du tonnerre par une protection particulière de Dieu ; de dissiper les frayeurs, les tentations, les mauvaises pensées ; de fortifier les faibles, de consoler et soulager les infirmes, de sanctifier le corps, de purifier l'âme, et d'opérer même la rémission des fautes vénielles par les saintes dispositions qu'elle inspire.

La pratique de l'Eglise dans l'usage de l'eau bénite est de l'employer à la bénédiction des choses saintes, pour les consacrer à la religion, d'en mettre à la porte des temples, afin que chaque fidèle, en entrant et en sortant, puisse en prendre avec respect et la porter au front dans l'intention de se purifier et de participer aux bénédictions de l'Eglise ; d'en porter même dans les maisons, et d'en asperger la demeure des citoyens, pour en éloigner les esprits malins et les ennemis du salut ; d'en asperger aussi le temple et l'autel, et de la répandre sur tout le peuple fidèle assemblé pour la Messe paroissiale, afin de le préparer au sacrifice par cette sorte de purification.

On se tient debout pendant l'Evangile, non-seulement par respect pour la parole sacrée de Jésus-Christ ; mais encore par une protestation publique, qu'on est disposé à défendre la foi généreusement et avec courage. En même temps, chacun des ministres et des assistants fait le signe de la croix sur son front, sur sa bouche, et sur sa poitrine : sur le front, pour montrer qu'on ne rougit point de l'Evangile ; sur la bouche, pour signifier qu'on est toujours prêt à lui rendre témoignage ; sur la poitrine, pour marquer qu'on le porte empreint et gravé dans son cœur.

L'offrande et la distribution du pain béni est un reste, un vestige de l'ancienne liturgie de l'Eglise. Autrefois les fidèles venaient offrir le pain et le vin nécessaires tant pour le sacrifice que pour la communion du clergé et du peuple ; car dans ces premiers temps de ferveur tous les assistants participaient aux saints mystères en communiant avec le prêtre. Mais depuis le relâchement des chrétiens et l'affaiblissement de la piété, on s'est contenté de faire offrir et de bénir solennellement un pain, dont on distribue des portions à tout le troupeau fidèle en signe d'union, et de communication aux biens spirituels de l'Eglise. C'est donc dans cet esprit qu'il faut le recevoir avec foi, et l'offrir avec religion ; il est en cette occasion bien peu décent et bien honteux à une mère de famille, de quelque état qu'elle soit, de se faire représenter devant Dieu par un simple domestique, et de dédaigner l'honneur d'offrir en personne au Seigneur très-haut un tribut solennel des biens reçus de sa bonté.

Immédiatement après la consécration, le ministre du sacrifice élève l'Hostie et le calice, pour présenter à Dieu la victime sacrée, et pour proposer à nos adorations Jésus-Christ présent sous les espèces sacramentelles. C'est donc en ces moments surtout que doit paraître la foi vive et le respect profond

qu'exigent de nous les mystères saints et terribles.

Sur la fin du sacrifice le prêtre du Dieu vivant envoie de l'autel le religieux gage de la paix. Dans la primitive Eglise les fidèles se la souhaitaient mutuellement par un saint baiser en la présence du Seigneur : mais lorsqu'on a commencé à craindre qu'il n'y eût plus parmi les chrétiens tant de pureté, d'innocence et de simplicité, on a introduit sur cela une méthode plus décente, qui est un symbole de charité et d'union entre les membres de la sainte Eglise.

C'est ainsi que pour la consolation des fidèles, il se trouve dans le sacrifice public de la Messe paroissiale, un assemblage édifiant de cérémonies mystérieuses et intéressantes pour la piété, une salutaire communication de grâces et de faveurs, qui devraient bien nous attirer, si nous avons un peu de ferveur. C'est là en effet que le troupeau réuni au pasteur offre en commun un sacrifice solennel, qui lui est propre, et dont le mérite et les fruits lui sont appliqués particulièrement. C'est là qu'on est instruit, non-seulement de sa religion et de ses devoirs, mais encore de la police et des ordonnances de l'Eglise. C'est là qu'on est agréable aux yeux de Dieu plus que partout ailleurs, parce qu'on est là dans l'ordre, et qu'ailleurs on est volontaire et hors du bercail. Il est certain que l'habitude de borner tout son culte à une Messe courte et tardive, surtout dans ceux qui doivent l'exemple, dans les chefs de famille, est une indévotion marquée et très-répréhensible devant Dieu ; puisque dans plusieurs conciles (*Conc. Nicen., Sard., Constant.*) l'Eglise a cru devoir menacer de l'excommunication ceux qui sans raison légitime, s'absenteraient de la Messe paroissiale pendant trois dimanches consécutifs.

Il est donc important à une âme vraiment chrétienne et zélée pour son salut, de se faire dans son plan de vie une règle constante d'entendre chaque jour la sainte Messe, et de participer fréquemment au sacrifice public, en s'unissant à la victime sainte avec amour et ferveur. On peut dire que c'est ce qu'il y a dans le culte extérieur de la religion de plus grand, de plus solennel, de plus excellent, de plus glorieux à Dieu, et de plus salutaire à l'homme.

X^e INSTRUCTION

SUR L'EXTREME-ONCTION.

L'extrême-onction est un sacrement de miséricorde et de consolation, institué par Jésus-Christ pour le soulagement spirituel et corporel des malades.

La maladie entre dans l'ordre et les desoins de la Providence, aussi bien que la santé ; et c'est souvent une grâce miséricordieuse de la part de Dieu, pour nous rappeler à lui et à nous-mêmes, pour nous détacher du monde et du péché. Il faut donc la recevoir de sa main avec une humble soumission mêlée de confiance, et avec une ré

signation entière à sa sainte volonté. Il faut lui offrir souvent ses souffrances, et les unir à celles du Sauveur en esprit de pénitence et de satisfaction. N'est-ce pas être bien peu sensé et bien ennemi de soi-même que d'aggraver encore ses maux, d'en perdre le mérite, et de s'en faire une nouvelle occasion de châtement par l'impatience et les vivacités, par les plaintes chagrines et les murmures contre Dieu, par l'impénitence et le désespoir.

Aussitôt qu'on s'aperçoit que la maladie est dangereuse, la religion et la prudence exigent qu'on se prépare sérieusement à paraître devant Dieu, et à se réconcilier avec lui. Souvent même il est expédient et salutaire de faire alors une revue générale, quand cela se peut, pour purifier parfaitement sa conscience; parce que, quand on voit de plus près le jugement de Dieu, la foi est plus vive, la contrition plus amère, le détachement du monde et du péché plus sincère. Les malades, qui toujours diffèrent, qui attendent que la guérison soit désespérée, exposent évidemment leur salut. C'est dans leurs proches et leurs amis une compassion cruelle et un sujet cuisant de reproches, de leur céler le danger de leur état, de vouloir épargner à la nature quelques moments d'inquiétude et de trouble, pour précipiter l'âme dans une éternité de malheurs et de regrets.

Si l'on avait imprudemment différé jusque-là d'accomplir des vœux qui subsistent, ou de se réconcilier avec ses ennemis, ou de réparer le tort qu'on a fait au prochain, et les scandales qu'on a donnés, c'est alors surtout qu'on est plus étroitement obligé de remédier, suivant les avis d'un confesseur sage et éclairé, à des maux qui deviendraient irréparables; et de satisfaire pleinement, autant qu'il se peut, à ce qu'on doit à Dieu, à la religion, à la justice, à la charité, à l'édification publique.

Après le spirituel, il faut régler le temporel: voilà l'ordre. Il est donc à propos de pourvoir à l'arrangement de sa famille et à la disposition de ses biens par un testament chrétien et judicieux, si l'on n'a point eu la précaution de le faire en santé: car les gens sages et réfléchis n'attendent point le temps de la maladie, où souvent on est surpris, ou du moins peu en état de s'occuper l'esprit d'affaires sérieuses, et quelquefois embarrassantes.

Il est honteux et même scandaleux dans un chrétien riche ou aisé de laisser après soi un testament profane et païen, où l'on ne voit aucune marque de religion, ni de charité, aucune œuvre pie, aucune aumône, aucune prières ordonnées.

C'est être peu prudent et peu zélé pour son propre salut, que de laisser à la discrétion d'un héritier le soin de faire prier Dieu pour soi, et d'interpréter ses intentions. Quand les dernières volontés d'un mort sont expresses et munies du sceau d'un acte authentique, c'est un ordre respectable et sacré, auquel on ne peut plus manquer sans

déshonneur, sans infidélité, sans ingratitude, sans injustice, sans une espèce d'impénétrabilité.

La justice passe avant la charité: ainsi, avant que de faire du bien à l'Eglise ou aux pauvres, il faut commencer par pourvoir au paiement de ses dettes, à la récompense de ses domestiques, à la dotation de sa famille.

Il est salutaire sans doute, et même souvent nécessaire, de laisser des aumônes en mourant, pour suppléer à celles qu'on aurait dû faire pendant sa vie, suivant le précepte, pour réparer le tort qu'on a pu faire à autrui sans le savoir, et pour racheter ses péchés, selon le conseil d'un prophète (*Dan.*, IV, 24): néanmoins ce serait une piété mal entendue, et même contraire à l'esprit de l'Eglise, de faire des legs pieux trop considérables au préjudice de ses proches et de ceux auxquels le bien des familles doit retourner naturellement suivant l'ordre de la Providence. Dans l'application et la distribution des aumônes, on doit par préférence avoir égard à ses pauvres parents, aux pauvres de ses terres, de sa paroisse, de sa patrie.

Les bénéficiaires surtout doivent se souvenir qu'ils sont obligés spécialement d'assurer aux pauvres et au sanctuaire tout ce qui leur reste du bien de l'Eglise. Une disposition contraire, quoique tolérée par la jurisprudence du siècle, qui ne juge point ce qu'elle ignore, ne met point leurs héritiers en droit d'en profiter.

Au surplus, les dispositions de dernière volonté étant un acte des plus importants de la société civile, et des plus intéressants pour la conscience, on doit avoir grande intention de s'y conformer aux règles de l'Evangile et aux lois de l'Etat: ainsi il ne faut jamais faire de fidéicommis pour éluder les lois, et pour frustrer les héritiers légitimes.

On appelle *fidéicommis* une donation faite en fraude de la loi, sous le nom et la couverture d'une personne de confiance: par exemple, en Bourgogne mari et femme ne peuvent faire aucune donation au profit l'un de l'autre, quand cette faculté ne leur a pas été expressément réservée par contrat de mariage. Cependant un mari affectionné voudrait bien laisser une partie de son bien à sa femme, ou pareillement une femme à son mari. Pour cela, on choisit un ami sûr, un homme affidé, parce que l'on compte qu'il entendra bien les intentions du testateur, et qu'il les exécutera. Dans cette persuasion le malade l'institue son héritier ou son légataire, non pas dans une vraie intention de lui laisser sa succession, mais pour qu'il la remette à l'époux survivant. Cela n'est point permis en conscience, quand même cet ami n'aurait été prévenu de rien. La donation est nulle devant Dieu, et elle serait cassée en justice, si la chose était prouvée. C'est donc un vol réel qu'on fait aux héritiers, et qui oblige à restitution les auteurs et les complices de cette injustice.

En un mot, il est de la sagesse de mettre

tellement ordre à sa famille et à ses affaires par un testament réfléchi et bien consulté, qu'on ne blesse point sa conscience, et qu'on ne laisse après soi, s'il se peut, aucun embarras, aucune semence de divisions et de procès. Pour cela, il faut exactement conformer ses dernières dispositions à l'équité, à la prudence, aux lois et aux coutumes, soit pour le fond, soit pour la forme.

Il est assez ordinaire de voir les familles attentives à ménager et à saisir les moments favorables pour faire tester un malade : mais il s'en faut bien qu'on ait le même zèle pour lui procurer le sacrement de pénitence, le saint Viatique et l'extrême-onction. L'opinion commune et l'appréhension qu'on a de ce dernier sacrement comme d'un funeste présage de mort, montrent bien qu'on le connaît mal, et qu'on ne sait point assez sa religion, puisqu'en effet c'est une chose tout à fait salutaire et consolante pour les malades qui ont de la foi. Il est vrai qu'on l'appelle Extrême-Onction, parce que c'est la dernière onction du chrétien, et qu'il la reçoit à l'extrémité de la vie, ou quand il est en danger de mort. Néanmoins on ne doit pas trop s'en effrayer, ni se croire absolument condamné à mourir pour cela; puisqu'au contraire une partie de sa destination et de sa vertu est de soulager et de guérir les malades, d'adoucir leurs maux, et même de leur procurer la santé, lorsque le Seigneur le juge expédient. Il ne faut donc pas attendre que la guérison soit tout à fait désespérée, pour recourir à ce remède salutaire : ce serait mal disposer Dieu à nous en accordant l'effet, et lui montrer qu'on a eu peu de confiance en lui. Il ne faut pas non plus attendre que le danger soit si pressant et le malade si accablé, que sa défaillance le mette hors d'état d'apporter à cette importante action toute la présence d'esprit, et les sentiments chrétiens qu'il faut avoir pour mériter d'en recueillir le fruit et les grâces abondantes qui y sont attachées.

L'Extrême-Onction est proprement la suite et la perfection de la pénitence. Ainsi, hors le cas de nécessité, on doit s'être purifié auparavant par la confession : et comme les sacrements opèrent à proportion des dispositions qu'on y apporte, en recevant ce dernier gage de la divine miséricorde, il faut être animé d'une foi vive, d'une espérance ferme, d'un saint détachement de la terre, d'une douleur souveraine de ses péchés, d'une grande confiance en la bonté de Dieu et aux mérites de Jésus-Christ, d'une résignation parfaite aux ordres du Ciel, en se regardant devant le Seigneur comme une victime d'obéissance et de pénitence, en s'offrant à lui en sacrifice pour la réparation de sa gloire, et pour l'expiation du péché, en s'unissant de cœur et d'esprit aux prières de l'Eglise, et en demandant intérieurement pardon à Dieu de toutes ses fautes passées, à mesure que le ministre du sacrement en applique la matière et la forme.

Cette matière du sacrement est une huile sainte, consacrée solennellement par la bé-

nédiction épiscopale, et par la vertu d'en haut, qui signifie l'onction intérieure de la grâce qui adoucit les souffrances du malade, qui le fortifie contre les tentations du démon, et qui le purifie des restes du péché.

L'application s'en fait d'abord sur les yeux, pour effacer l'impression des objets séducteurs qui sont entrés dans l'âme par la vue : après cela sur les oreilles, comme l'antidote du poison des discours licencieux ou médians, auxquels elles ont été ouvertes : puis sur les narines, pour sanctifier le sens de l'odorat, qui a été l'organe de la sensualité et de l'immortification : ensuite sur les lèvres, pour purifier la bouche des intempérances dont elle a été le canal, et des paroles criminelles dont elle a été la source : de même sur les mains, pour les laver des taches de l'impureté ou de l'injustice auxquelles on les a fait servir : pareillement sur les pieds, pour les nettoyer de la saouille des voies de l'iniquité dans lesquelles ils ont marché : enfin sur les reins, ou, en place, au-dessus de la poitrine par décence; pour détruire le penchant de la concupiscence et ses suites funestes : en un mot, sur les diverses parties du corps, qui ont été les instruments du péché, pour en effacer tous les restes.

L'effet propre de ce dernier sacrement et son objet principal est donc d'achever de nous purifier par une abondante miséricorde de tous les péchés commis par les différents sens que le Seigneur nous avait donnés pour sa gloire, et pour notre sanctification, de nous procurer dans la maladie des grâces de consolation, de force, de patience, de résignation, de persévérance; de consacrer notre sacrifice, et de consommer notre salut, en nous aidant à mourir doucement et chrétiennement, lorsque le terme de notre vie est arrivé, suivant l'ordre et la disposition de la Providence. *Quelqu'un est-il malade parmi vous? dit l'apôtre saint Jacques, qu'il fasse venir les prêtres de l'Eglise et qu'ils prient sur lui, en l'oignant d'huile au nom du Seigneur: la prière de la foi sauvera le malade, et le Seigneur le soulagera; et s'il a des péchés sur la conscience, ils lui seront remis.* (Jac., V, 14, 15.) Grande vertu de l'extrême-onction, qui est en nous le dernier sceau de la divine miséricorde, le complément et la perfection de la pénitence.

Après qu'on a reçu l'extrême-onction, il faut témoigner à Dieu une vive reconnaissance des grâces et des bienfaits qu'on a reçus de sa bonté paternelle, pendant tout le cours de la vie; se jeter avec confiance entre les bras de sa providence, et dans le sein de sa miséricorde; s'occuper plus sérieusement que jamais du salut et des pensées de l'éternité; faire fréquemment des actes de contrition, de foi, d'espérance, d'amour de Dieu et de résignation parfaite à sa sainte volonté.

Alors les chefs de famille peuvent rassembler leurs enfants, et leur faire quelque leçon touchante en leur donnant leur bénédiction, à l'exemple des patriarches. Ainsi le vertueux père de Tobie, sentant sa dernière

heure arriver. fit approcher son fils et ses petits-fils, et les regardant avec tendresse : *Mes enfants, leur dit-il, servez le Seigneur avec fidélité, et cherchez à faire toujours ce qui sera agréable à ses yeux; recommandez avec soin à vos enfants la pratique des bonnes œuvres, la charité pour les pauvres, la piété envers Dieu, et transmettez-leur ces vertus comme un héritage de famille.* (Tob., XIV, 10, 11.) Après quoi ce vénérable vieillard mourut en paix, plein de mérites et d'années, laissant après lui dans les cœurs un tendre regret de sa perte, et un religieux sentiment de vénération pour sa mémoire. O heureux celui qui, après avoir imité pendant la vie un si beau modèle, lui ressemble encore à la mort !

XI^e INSTRUCTION.

SUR L'ORDRE.

L'ordre, c'est-à-dire l'ordination et la destination des sujets spécialement choisis et sanctifiés pour le culte de la religion, est un sacrement institué par Jésus-Christ, qui consacre à Dieu les ministres du sanctuaire.

C'est un sacrement, parce que c'est un signe sacré et sensible qui confère la grâce. L'imposition des mains et la prière de l'évêque, voilà le signe sensible. Le caractère, le pouvoir et la grâce propre du saint ministère, voilà l'effet que ce signe sacré opère. Le nouveau sacerdoce de la loi de grâce, beaucoup plus saint et plus sublime que celui de l'ancien Testament, imprime donc en ceux qui en sont revêtus un caractère divin et ineffaçable : il leur donne la grâce du saint ministère, et sous la dépendance des pontifes, une puissance spirituelle dans l'Eglise : il leur attribue la glorieuse fonction d'offrir le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ ; de prêcher son Evangile, comme ses envoyés et ses ambassadeurs ; de juger les consciences, et de remettre les péchés par l'autorité même de Dieu ; d'administrer les sacrements, et de dispenser les mystères sacrés.

Jésus-Christ, le Grand Prêtre par excellence, infiniment au-dessus de Melchisédech et d'Aaron, comme législateur suprême, auteur de la grâce, et dispensateur de ses dons, a institué le sacrement de l'ordre, en communiquant à ses apôtres une portion de son souverain sacerdoce. Il les a appelés au saint ministère, et au gouvernement de son Eglise quand il les a choisis pour l'apostolat, et quand il leur a dit : *Allez, enseignez toutes les nations, et baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* (Matth., XXVIII, 19, 20.) Il les a ordonnés prêtres et pontifes pour offrir à Dieu le grand sacrifice de la nouvelle alliance, avec ordre de transmettre leur sacerdoce à d'autres ministres par une succession perpétuelle, quand il leur a dit dans la sainte Cène, après l'institution du mystère eucharistique : *Faites ceci en mémoire de moi; car toutes les fois que vous mangerez de ce pain, et que vous boirez de cette coupe, vous annoncerez la mort du Seigneur jusqu'à son dernier avènement.* (I Cor., XI, 26.) Enfin

il leur a donné la puissance des clefs, c'est-à-dire le pouvoir d'ouvrir et de fermer le ciel, de lier et de délier les pécheurs, quand il leur a dit, en répandant sur eux un souffle divin : *Recevez le Saint-Esprit; les péchés seront remis à ceux auxquels vous les remettrez; et ils seront retenus à ceux auxquels vous les retiendrez.* (Joan., XX, 22, 23.)

Quoique suivant la manière ordinaire de parler, nous comptons dans l'Eglise plusieurs ordres différents, et subordonnés l'un à l'autre, néanmoins dans l'exactitude du dogme, il n'y a réellement qu'un seul sacrement de l'ordre, qui consiste essentiellement dans le sacerdoce : mais ce sacerdoce a divers degrés de perfection et de puissance ; les évêques en ont la plénitude, les prêtres en ont l'essence, et les diacres en ont une portion limitée. Jésus-Christ a institué le sacerdoce par lui-même, et ses apôtres, suivant son intention, en ont communiqué une portion aux premiers diacres ; ensuite l'Eglise a divisé les fonctions du diaconat, et en a transmis une partie aux sous-diacres, et aux ministres inférieurs. Ainsi le sous-diaconat et les quatre ordres mineurs appartiennent aussi au sacrement de l'ordre, et ils en portent le nom à juste titre, puisqu'on doit les regarder comme une émanation, un écoulement et une participation du ministère de l'ordre, étant une portion du diaconat, et le diaconat étant une partie du sacerdoce. Tout cela ne fait donc qu'un même et unique sacrement de l'ordre, auquel on participe avec plus ou moins d'abondance, selon que l'ordre qu'on reçoit est plus ou moins élevé.

On distingue deux sortes d'ordres dans l'Eglise : les ordres majeurs ou sacrés, et les ordres mineurs.

Les ordres sacrés sont l'épiscopat, la prêtrise, le diaconat et le sous-diaconat. On les appelle majeurs, parce qu'ils ont des fonctions plus distinguées, plus importantes, et qu'ils approchent le plus près le Saint des saints dans les mystères sacrés ; c'est aussi par cette raison qu'ils imposent l'obligation du célibat, afin que les principaux ministres de l'autel soient plus dégagés du monde et plus purs devant Dieu.

Les ordres mineurs sont ceux des portiers, des lecteurs, des exorcistes et des acolytes. On les nomme mineurs, parce qu'ils exercent les offices inférieurs du saint ministère : ils n'empêchent point comme les ordres sacrés, le retour au siècle, et la liberté du mariage.

Il y a donc huit degrés dans le sacrement de l'ordre, et huit sortes de ministres dans l'Eglise, savoir : les évêques, les prêtres, les diacres, les sous-diacres, les portiers, les lecteurs, les exorcistes et les acolytes.

L'épiscopat est la plénitude et la perfection du sacerdoce ; les évêques sont les successeurs des apôtres, et les premiers pasteurs de l'Eglise : ils sont élevés au-dessus des autres ministres du sanctuaire par la supériorité et l'éminence de leur caractère, de leur autorité spirituelle et de leurs fonctions. C'est à eux qu'il appartient de choisir et de

consacrer les ministres de la religion, de juger dans les matières de la foi, et de faire des lois de discipline, de conduire et de gouverner l'Eglise de Dieu, que Jésus-Christ a acquise par son sang, dit l'Apôtre. (Act., XX, 28.) Ils portent en main la crosse ou le bâton pastoral, comme une marque de juridiction supérieure sur le troupeau fidèle ; et la mitre en tête, comme l'ornement du pontificat, et comme le casque du salut qui doit les rendre respectables aux enfants de l'Eglise, et terribles à ses ennemis.

La prêtrise est le sacerdoce subordonné à l'épiscopat ; un prêtre doit être l'homme de Dieu et l'ange du peuple ; les fonctions propres de cet état sont de monter à l'autel et d'offrir le divin sacrifice, de prêcher et d'instruire publiquement sous l'autorité des évêques, de diriger et d'absoudre les consciences avec leur approbation, de bénir le peuple et de prier pour lui, d'administrer tous les sacrements, excepté l'ordre et la confirmation, dont l'administration est réservée à l'épiscopat.

Le diaconat est une portion du sacerdoce et une participation de son ministère, à la réserve toutefois du pouvoir d'offrir le saint sacrifice et d'absoudre. Ses fonctions principales sont de lire publiquement l'Evangile et d'annoncer la parole de Dieu, de baptiser solennellement dans l'Eglise en cas de besoin, de servir à l'autel, et d'assister l'évêque ou le prêtre au divin sacrifice, et dans les autres fonctions solennelles du saint ministère.

Le sous-diaconat de même que les quatre mineurs, est une dépendance et une participation du diaconat, dans ses fonctions moins importantes. Son ministère est d'aider au diacre et de servir sous lui dans le sanctuaire, d'assister à l'autel, et de chanter l'Épître aux Messes solennelles, d'avoir soin des vases sacrés et linges bénits servant au sacrifice. L'Eglise qui veut que ses ministres puissent exercer librement et honorablement leurs fonctions, en sorte qu'ils ne soient point réduits pour vivre à exercer des emplois mécaniques ou à mendier, à la honte du clergé, n'ordonne pour l'ordinaire aucun sous-diaacre, sans qu'il ait quelque bénéfice, ou un patrimoine assuré ; et il n'est pas permis d'user en ce point de fraudes ni de conventions illusoire, parce que ce serait tromper l'Eglise, et mentir en quelque sorte à Dieu même.

La charge des portiers est de veiller à la garde du temple et au bon ordre de l'église, de donner leurs soins à la conservation des ornements et à la décoration des autels.

L'emploi des lecteurs est de lire à haute voix devant le clergé et le peuple les leçons des offices publics, et de catéchiser les enfants dans l'église.

Le ministère des exorcistes est de chasser les démons du corps des énergumènes par la puissance de l'Eglise, et d'assister les évêques et les prêtres lorsqu'ils font des exorcismes.

L'office des acolytes est de porter des cierges ardents aux cérémonies de la religion, de présenter le feu et l'encens pour le sa-

crifice, d'accompagner et de servir les ministres supérieurs dans leurs fonctions.

Il est surprenant que les ordres mineurs soient aujourd'hui si peu connus et si peu considérés dans le monde : quoiqu'ils soient très-inférieurs au sacerdoce, ils ne laissent pas d'être en honneur dans les premiers siècles de l'Eglise ; parce que tout ce qui approche de Dieu et qui donne part au saint ministère, est grand et digne de respect. Nous voyons même dans saint Cyprien (Epist., 33 et 34 *De lect.*), qu'autrefois on les conférait, comme une récompense distinguée aux personnes d'une vertu éminente et aux défenseurs de la foi, qui avaient confessé le nom de Jésus-Christ devant les tyrans. Si cela est, quelle haute idée ne doivent point avoir de leur état, ceux que la religion a honorés de la dignité même du sacerdoce ?

Outre le caractère et la grâce du sacrement de l'ordre, il y a dans le saint ministère une puissance de juridiction et d'autorité spirituelle qui réside dans les pasteurs de l'Eglise ; mais non point dans tous les prêtres.

Or, on distingue dans la hiérarchie ecclésiastique trois sortes de pasteurs, qui ont une juridiction ordinaire attachée à leur titre, le Souverain Pontife, les évêques et les curés.

Le Souverain Pontife de Rome, successeur de saint Pierre, qui a été le premier vicaire de Jésus-Christ en terre, est le chef de toute l'Eglise, l'évêque des évêques, et le pasteur des pasteurs mêmes, avec la plénitude de la puissance ecclésiastique sur le troupeau universel.

Les évêques, successeurs des apôtres, ont aussi dans l'Eglise une juridiction supérieure, mais moins éminente, moins étendue, et limitée à leur diocèse, avec une prééminence très-distinguée de dignité et d'autorité sur le clergé et sur le peuple.

Les curés, successeurs des soixante et douze disciples, ont dans leurs paroisses un ministère particulier de juridiction, de supériorité, de gouvernement, de sollicitude et de vigilance sur leurs ouailles, dont ils sont les pasteurs et les pères spirituels : ils les enfantent à Jésus-Christ par le baptême, ils les initient à la participation des saints mystères par la première communion, ils sanctifient leurs mariages par la bénédiction nuptiale, il les instruisent en chaire par la parole de Dieu, ils les jugent et les purifient dans le tribunal de la pénitence, ils les nourrissent à la sainte table du pain des anges, ils offrent solennellement le divin sacrifice pour elles, ils les soulagent dans leurs besoins spirituels et corporels, ils les consolent dans leurs maladies, et les disposent à mourir par les derniers sacrements de l'Eglise : noble et saint emploi, dont on ne connaît point assez dans le monde, le mérite, l'excellence et la dignité. C'est le véritable exercice des fonctions les plus ordinaires de l'apostolat.

Le ministère du sacerdoce étant une charge redoutable et un bien spirituel qui appartient spécialement à Dieu, on ne doit y être introduit que par sa vocation, et non point

par des vues ambitieuses ou intéressées; il faut y être appelé du Seigneur, comme Aaron suivant la judicieuse réflexion de saint Paul (*Hebr.*, V, 4).

Un état si saint, si sublime, demande aussi des dispositions saintes, une sagesse reconnue, des mœurs pures, des vertus, des talents, de la science, du zèle, une réputation intégrale, un nom de bonne odeur, une condition libre, une naissance sans tache, et même de la décence dans l'extérieur. C'est par ces raisons que l'Eglise a exclu du sacerdoce, pour l'honneur de la religion et du ministère, ceux qui ont dans leur personne quelque difformité notable et choquante, les enfants illégitimes, les imbéciles, les esclaves, les bigames, c'est-à-dire ceux qui ont épousé une veuve ou qui ont convolé en secondes noces, les professions et les emplois qui ont contribué à l'effusion du sang humain et à la mort, les homicides, les hérétiques de profession, les personnes notées d'infamie publique par sentence: tous empêchements canoniques, qui forment un lien d'irrégularité par lequel on est rendu inhabile de droit aux ordres sacrés: de sorte qu'on ne peut les recevoir ni en exercer les fonctions légitimement, sans une dispense de l'Eglise.

La tonsure n'est pas un ordre, mais seulement une préparation aux saints ordres; c'est l'entrée dans la milice ecclésiastique et un renoncement au monde, par lequel on prend le Seigneur pour son partage et son héritage. Dans cette cérémonie l'évêque dévoue les clercs au service de l'Eglise, et leur impose une obligation spéciale d'avoir une conduite édifiante et modeste, avec les marques de l'état ecclésiastique. Il leur confère le droit de servir au chœur et à l'autel, de jouir des privilèges du clergé, et de posséder des bénéfices; mais malheureusement cet appât est devenu la source d'un grand abus, en ce que souvent on se presse d'engager dans l'état ecclésiastique, par la tonsure, de jeunes sujets sans mérite et sans vocation, qui font ensuite le scandale de l'Eglise, la honte de leurs familles, et la condamnation de leurs parents au jugement de Dieu, pour avoir porté un grand préjudice à la religion, par l'envie de placer des enfants, et de les doter aux dépens de l'Eglise, de décharger leur famille, et d'y perpétuer des bénéfices comme un héritage.

Le monde s'est fait en cette matière des idées bien étranges et bien criminelles. Si nous remontons à l'origine des bénéfices, nous verrons que le nom en était inconnu dans les premiers temps du christianisme. Alors les aumônes et les oblations pieuses des fidèles formaient la masse commune des biens de l'Eglise, l'évêque en avait la principale direction, et ils étaient dispensés sous ses ordres aux ministres de l'autel à proportion de leurs besoins et du service qu'ils rendaient; le reste était employé à l'entretien des églises et au soulagement des pauvres. Ensuite peu à peu et successivement, on a déterminé quelle serait, sur les biens sacrés, la portion de l'évêque, la portion des pauvres, et la por-

tion destinée aux réparations des églises. Enfin par divers changements et par un ancien usage, qui a force de loi, il s'est formé des titres ecclésiastiques, qui donnent à leurs possesseurs un droit fixe et perpétuel de jouir d'une certaine portion des biens de l'Eglise, en s'acquittant des fonctions et des charges qui sont attachées à ces titres: et voilà ce qu'on appelle maintenant bénéfices.

Les bénéfices sont donc un bien sacré, qu'on ne doit pas destiner à des usages purement mondains et profanes, ni acquérir par des voies illicites et simoniaques; en sorte que c'est un péché grief d'avoir seulement la pensée et l'intention de les obtenir pour quelque chose de temporel, et à plus forte raison d'en venir à l'effet, même d'une manière palliée et indirecte; parce que c'est une sorte de sacrilège de vendre et d'acheter les dons de Dieu, ainsi que l'entendait Simon le Magicien. La peine des Simoniaques, ses imitateurs et les héritiers de son nom aussi bien que de son esprit, et l'excommunication majeure, la privation du bénéfice acquis par cette voie criminelle, et l'incapacité d'en obtenir d'autres légitimement, quand la simonie est réelle et effective.

Suivant le saint concile de Trente (sess. 24, c. 1 et 18, *De reform.*), les collateurs, les électeurs, les présentateurs et patrons des bénéfices, sont obligés en conscience de choisir sans aucun respect humain, non-seulement pour l'épiscopat, mais encore pour les dignités importantes de l'Eglise, et pour les titres à charge d'âmes, le sujet le plus digne, c'est-à-dire, celui qui, tout bien considéré, est le plus en état de rendre service à la religion dans les circonstances présentes et dans le poste vacant, sans quoi ils se rendent coupables d'un péché de prévarication et d'infidélité envers Dieu et envers l'Eglise, et de toutes les suites funestes d'un mauvais choix.

Celui qui est pourvu d'un bénéfice, est pareillement obligé en conscience, non-seulement d'en remplir avec fidélité les devoirs et les fonctions, mais encore d'en économiser sagement le patrimoine et les biens, sans pouvoir prendre sur ces fonds sacrés que ce qu'il faut pour son entretien honnête, suivant son état et son rang, avec frugalité et modestie: tout le reste appartient de droit à l'Eglise et aux pauvres, et c'est une espèce de larcin sacrilège d'en faire une dissipation frivole, ou d'en enrichir sa famille hors le cas d'un vrai besoin. Ce mélange profane des biens d'Eglise avec ceux du monde, ne peut qu'attirer la malédiction de Dieu, et souvent faire périr l'un avec l'autre.

Les privilèges du clergé sont grands: il est le principal ornement de l'Eglise, et le premier ordre de l'Etat. Cependant les ministres du Seigneur ne doivent point trop s'en prévaloir, ni s'en enorgueillir; parce que c'est un honneur qui ne vient pas d'eux, et qui les charge devant Dieu d'un compte redoutable. Mais en même temps, il est du devoir des fidèles de respecter et d'honorer dans leur personne la sainteté de la religion, la puissance de l'ordre, et l'éminence du ca-

ractère dont ils sont revêtus. Saint Pau veut même qu'on rende avec reconnaissance un double tribut d'honneur et de justice aux ministres de l'Eglise, qui président avec sagesse au gouvernement du troupeau fidèle ; et surtout à ceux qui travaillent si utilement au salut des peuples par la prédication et l'instruction, l'une des plus nobles et des plus pénibles fonctions du saint ministère : *Qui bene præsumunt presbyteri duplici honore digni habeantur, maxime qui laborant in verbo et doctrina.* (I Tim., V, 17.)

Heureux s'ils remplissent dignement et saintement ces importantes fonctions. Il est vrai qu'elles entraînent après soi beaucoup de travaux et de sollicitudes : mais aussi une récompense plus abondante, une plus belle couronne leur est réservée, s'ils sont fidèles. *Celui-là, dit Jésus-Christ, sera grand dans le royaume des cieux, qui aura pratiqué la loi de Dieu, et qui l'aura enseignée aux autres : « Qui autem fecerit et docuerit, hic magnus vocabitur in regno cælorum. »* (Matth., V, 19.)

XII^e INSTRUCTION.

SUR LE MARIAGE.

Quoique le mariage, considéré suivant l'institution du Créateur, n'ait rien en soi que de chaste et d'honnête, néanmoins, par respect pour la religion et pour la pudeur, il serait à souhaiter qu'on pût se dispenser de traiter cette matière dans l'assemblée des fidèles ; mais la dépravation et l'ignorance des hommes occasionnent tant d'abus dans une chose de cette conséquence, que l'Eglise se trouve obligée d'en instruire ses enfants, pour remédier au mal et le faire éviter.

Le mariage est de sa nature une société légitime et indissoluble entre l'homme et la femme, contractée par leur libre consentement et promesse mutuelle de fidélité conjugale, établie par le Seigneur pour donner des citoyens à la terre et des saints au ciel.

C'est dans le paradis terrestre, que le Créateur a institué d'abord cette société conjugale, et ce n'était anciennement qu'un contrat naturel et civil ; mais depuis, en faveur de la loi de grâce, le réparateur du monde l'a ennobli et consacré, en l'élevant à la dignité de sacrement aux noces de Cana, qu'il honora de sa présence et du premier de ses miracles.

Le mariage ayant été institué pour être l'un intime et perpétuelle d'un seul homme avec une seule femme, il n'a jamais été permis aux femmes de changer de maris à leur gré, ou d'en avoir plus d'un à la fois : cette licence eût mis une étrange confusion dans la société. Si, au contraire, la pluralité des femmes fut permise aux Israélites, cela a été par une dispense de Dieu pour la multiplication de son peuple. S'ils avaient encore le pouvoir de répudier leurs épouses, c'était une tolérance accordée à la dureté de leur cœur. Mais Jésus-Christ a remis les choses dans leur ancien état par cet oracle de la loi

nouvelle, qui rappelle, rétablit et confirme la loi primitive du Créateur : *L'homme quittera son père et sa mère, et il s'attachera à son épouse par une union si étroite, qu'ils seront censés n'être plus deux personnes distinguées, mais une seule et même chair ; que l'homme donc ne sépare point ce que Dieu a uni.* (Gen., II, 21 ; Matth., XIX, 5, 6.)

Le Seigneur a permis le mariage aux personnes libres, mais il n'en a point fait une obligation ; et si ce fut une erreur des anciens hérétiques de condamner les noces, c'a été dans ceux des derniers temps une étrange témérité de blâmer le célibat, dont l'Apôtre fait tant de cas et d'éloge. (I Cor., VII, 1 seqq.) En effet, quel état plus approchant de celui des anges, que la virginité, qui consacre à Dieu un cœur pur et sans affection partagée ; qui sacrifie à l'amour divin tout ce que le penchant de la nature, tout ce que l'esprit, le cœur et les sens peuvent se promettre d'attraits et d'avantages dans l'innocence et la douceur d'une société conjugale heureusement assortie !

Mais le don de chasteté et de continence n'est pas accordé à tout le monde, et il est dans l'ordre de la Providence, que la vocation à l'état du mariage, soit la plus commune, pour procurer à Dieu des adorateurs, et accroître le nombre de ses élus ; car telle est la fin propre du mariage, et c'est en y entrant ce qu'on doit avoir principalement pour objet : je veux dire, de donner en cette vue de nouveaux enfants à l'Eglise et à la patrie, par un remède légitime et quelquefois nécessaire à la fragilité humaine : mais y apporter d'autres motifs tout terrestres, tout sensuels, tout mondains, c'est n'être ni assez raisonnable, ni vraiment chrétien : c'est attirer sur une alliance malheureuse la malédiction de Dieu et ses châtimens.

Pour être admis à recevoir le sacrement de mariage, il faut du moins avoir atteint l'âge de puberté : mais, quoique absolument on puisse marier les enfants à cet âge, cela n'est communément ni expédient, ni sage ; et la prudence veut qu'on attende qu'ils soient plus raisonnables, plus mûrs, plus formés. Il n'est pas décidé qu'un âge caduc et avancé doive interdire le mariage ; mais on peut dire qu'ordinairement ces mariages surannés ne sont guère convenables ni décents, et particulièrement qu'il est presque toujours honteux, imprudent, et quelquefois criminel à de vieilles personnes décrépites d'en épouser de fort jeunes, au scandale du monde et de l'Eglise.

Le mariage étant l'acte le plus important de la société entre les hommes, ce doit être un contrat de bonne foi ; et ce serait un grand péché d'injustice de tromper la personne qu'on épouse, en cachant frauduleusement quelque inhabileté, ou quelque vice essentiel que l'on connaîtrait en soi : car il est, par rapport au mariage, des empêchemens naturels, civils et canoniques de plusieurs sortes, auxquels il faut bien prendre

garde, et dont il est fort à propos que les gens du monde soient instruits.

Or, on distingue deux sortes d'empêchements : des empêchements prohibitifs, qui, sans rompre le mariage, le rendent illicite et criminel; et des empêchements dirimants, qui outre cela le rendent nul et invalide de droit.

Le premier des empêchements prohibitifs est l'interdit des noces depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'au jour de l'Épiphanie inclusivement, et depuis le jour des Cendres jusqu'au lendemain de l'octave de Pâques; parce que ce sont des temps particulièrement consacrés à la piété ou à la pénitence, pendant lesquels l'Église veut que ses enfants vivent avec plus de mortification, plus de pureté et de sainteté, pour être plus en état de célébrer dignement les grands mystères de la religion.

Il y a encore dans ce diocèse un règlement fort sage, par lequel il est statué qu'on ne mariera point les jours de fête ou de dimanche; et en cela nous suivons l'esprit de l'Église, qui exhorte même les gens mariés à passer en continence ces saints jours d'un mutuel consentement. N'est-ce pas en effet une attention bien conforme à la loi de Dieu, à la décence et au bon ordre, de n'en pas troubler la sanctification par des noces souvent trop libres et trop profanes, où, après une courte Me-se mal entendue, avec tumulte et dissipation, on passe d'ordinaire le reste du jour en festins et en divertissements; où la curiosité, la danse, les intrigues ne manqueraient pas de rassembler toutes sortes de jeunes gens de l'un et de l'autre sexe en ces jours de liberté et d'oisiveté. C'est donc, encore une fois, une règle sagement établie parmi nous; et ceux qui ont quelquefois la témérité de vouloir l'enfreindre par de sordides motifs, montrent bien qu'ils ont peu de sens, et encore moins de religion.

Les fiançailles et promesses légitimes de mariage en faveur d'une autre personne que celle qu'on veut épouser, font un second empêchement prohibitif; parce que ce serait une infidélité et une injustice, à moins qu'on ne soit libéré de ses premiers engagements, soit par le consentement des parties intéressées, soit pour d'autres raisons valables, et par un juste dédommagement.

Troisième empêchement prohibitif; le vœu simple de vivre en chasteté perpétuelle, ou d'entrer en religion, à moins qu'on n'en ait obtenu de l'Église une dispense légitime. Néanmoins l'irrégularité d'un mariage illicitement contracté sans cette dispense, ne prive point la partie innocente de ses droits, mais seulement la partie coupable, jusqu'à ce qu'elle se soit fait relever de son vœu; et en cas de veuvage, elle est obligée de nouveau à l'accomplir, si elle n'en a été dispensée qu'en faveur du mariage qu'elle avait ainsi contracté contre sa conscience.

Les empêchements dirimants, même secrets, ont encore un autre effet plus funeste, qui est de rendre un mariage invalide et absolument nul de droit, à moins qu'on n'en

ait obtenu la dispense de l'Église : un pareil mariage ne serait que le voile d'une suite continuelle de crimes et d'abominations devant Dieu. Or, les théologiens comptent jusqu'à quatorze empêchements dirimants : mais nous ne parlerons ici que de ceux qui peuvent arriver plus aisément parmi nous, et nous en exposerons les différents cas en détail, pour rendre les choses plus intelligibles.

Si quelqu'un, par exemple, qui a bap'tisé un enfant dans la nécessité, ou qui l'a tenu sur les fonts à l'Église, épousait après cela cet enfant, ou bien son père ou sa mère, le mariage serait nul : l'Église l'a voulu ainsi, parce qu'en ce cas le sacrement du baptême a formé entre eux une alliance sainte, une sorte de paternité et de parenté spirituelle.

Si l'on épousait son parent ou sa parente jusqu'au quatrième degré de consanguinité inclusivement, le mariage serait nul : les lois l'ont ainsi ordonné par pudeur et par respect pour le sang et la nature.

Si un homme veuf épousait une parente de sa première femme, ou si une veuve épousait le parent de son premier mari jusqu'au quatrième degré inclusivement, le mariage serait nul : le droit a encore établi cette règle par une raison d'honnêteté et de bienséance, fondée sur la proximité du sang.

Si l'on épousait le proche parent ou la parente d'une personne avec laquelle on aurait eu précédemment le malheur de tomber en péché, jusqu'au second degré inclusivement, le mariage serait nul : les lois l'ont réglé de cette sorte par la même raison de décence et d'égard pour la répugnance et l'horreur que la raison et même la nature inspirent contre la double alliance du même sang et des proches.

Si une personne se laissait séduire par un homme marié, sur l'appât et la promesse de l'épouser après cela, quand il sera veuf; pour lors ils ne pourraient plus se marier ensemble; leur mariage serait nul.

De même, si un homme était assez méchant pour faire périr sa femme dans la vue d'épouser ensuite une autre personne avec laquelle il est en mauvais commerce, ils ne pourraient après cela se marier ensemble : le mariage serait nul.

Pareillement, si une femme passionnée pour un homme qui l'a induite au péché, attentait à la vie de son mari pour l'épouser, ce second mariage serait nul.

Et quand même il n'y aurait eu entre eux qu'une simple promesse de mariage, sans autre crime, si pour y parvenir ils s'étaient défaits de la première femme ou du premier mari, leur mariage subséquent serait encore nul.

Qu'on ne se formalise point de ce détail; il est quelquefois nécessaire; et l'Église, qui a fait sagement toutes ces lois sévères, a voulu les rendre publiques, pour ôter l'appât du crime et l'empêcher, pour mettre plus en sûreté l'honneur conjugal et la vie des époux.

Si quelqu'un épousait une personne qu'il

aurait en sa puissance, après l'avoir enlevée par violence et contre son gré, ou par séduction et contre la volonté de ses tuteurs, le mariage serait nul : non-seulement l'Eglise l'a ainsi ordonné par une raison de justice, mais encore l'autorité souveraine a défendu ces attentats sous des peines capitales contre les ravisseurs, afin de retenir la licence et l'audace des passions effrénées.

Si deux personnes, quoique libres et maîtresses d'eiles-mêmes, trompaient l'Eglise sur leur vrai domicile, et se mariaient ailleurs ou autrement qu'en la présence du propre pasteur et des témoins requis par la loi, le mariage serait nul. Il a fallu cette précaution sévère pour prévenir le danger et les surprises des mariages frauduleux et clandestins.

Ajoutons qu'on ne peut sans crime contracter mariage ailleurs qu'en face de notre mère la sainte Eglise avec les solennités prescrites, et que, hors des cas extraordinaires, c'est dans la paroisse des époux que la célébration doit s'en faire suivant la règle et le bon ordre. En effet, où peut-on recevoir la bénédiction nuptiale d'une manière plus convenable, plus décente, plus honorable, et en même temps avec plus de consolation, de grâces et de bénédictions, que dans sa paroisse ? C'est à elle qu'appartient naturellement le droit d'unir ses enfants de ce lien sacré ; leur sied-il bien de méconnaître et de fuir leur mère aujour le plus solennel de leur vie, par une vaine raison de pure commodité, ou de distinction déplacée ?

Nous avons exposé en détail tous ces divers empêchements, afin que les personnes qui pensent au mariage y prennent garde, et que ceux qui pourraient s'être imprudemment mariés avec quelque empêchement, se consultent pour mettre ordre à leur conscience dans une affaire de cette conséquence, où il s'agit d'assurer son état, celui de ses enfants, et son salut éternel.

L'Eglise et la république n'étant pas moins intéressées que les familles à la validité des mariages, la publication des bans a été sagement ordonnée pour en découvrir les empêchements, et l'Eglise oblige en conscience et sous peine de péché mortel ceux qui en ont connaissance, de les révéler aux pasteurs avec discrétion et charité.

Ce serait une bien mauvaise préparation au sacrement que d'user de fraudes, d'artifices et de tromperies dans les contrats de mariage au préjudice de quelqu'une des parties : ce péché de mauvaise foi et d'injustice est d'autant plus grand, que souvent le mal est ensuite presque irréparable.

Le mariage est, avec le baptême, le seul sacrement dont les laïques puissent être les ministres. Les deux époux, en exprimant leur consentement mutuel, se le confèrent l'un à l'autre, et le reçoivent réciproquement. Par cette double raison, on comprend assez que pour le faire dignement, il faut être en état de grâce, et y apporter des dispositions chrétiennes.

Les cérémonies qui accompagnent la cé-

lébration du mariage, sont symboliques et mystérieuses. La bénédiction nuptiale que le pasteur donne aux époux, tandis qu'eux-mêmes se donnent la main au pied de l'autel, est de la part de l'Eglise une espèce de consécration et de ratification authentique de leur alliance par le ministère public. La couronne de fleurs que l'épouse porte sur sa tête, est l'ornement et le prix de sa virginité conservée. L'anneau d'or que son nouvel époux lui met au doigt, est le signe de leur union et le gage de leur fidélité mutuelle. Les arithes bénites que l'Eglise leur remet en main, sont comme une entrée en possession des biens communs qu'ils mettent ensemble, et un présage des bénédictions temporelles que la providence leur prépare encore. Enfin le voile nuptial qu'on étend sur la tête des époux pendant le sacrifice, est un mystère de pudeur et d'union, qui attire sur eux, par l'invocation de l'Eglise, les grâces propres de leur nouvel état.

L'effet du sacrement de mariage est d'augmenter dans les époux bien disposés la grâce sanctifiante et la piété ; de leur préparer les grâces actuelles et les secours nécessaires pour vivre chrétiennement et honorablement dans cet état ; de les assujettir à un joug conjugal et sacré, qui leur impose des devoirs mutuels de justice et de conscience, pour se conduire dans le mariage avec fidélité, avec sagesse, avec honnêteté et pudeur, comme il convient à des chrétiens : obligations sérieuses, obligations étroites, obligations délicates, dont il faut bien s'instruire, pour ne pas s'exposer au danger de pécher aux yeux de Dieu sous le voile du sacrement.

Quoique le lien du mariage soit indissoluble pendant la vie des deux époux, l'autorité publique a le pouvoir de les séparer, soit de biens, quand il y a dissipation, soit même de corps et d'habitation, en cas de mauvais traitements excessifs et violents. Néanmoins il faut éviter, autant qu'on peut, ces ruptures d'éclat, qui font d'ordinaire le scandale du public, le déshonneur et la désolation des familles.

Les époux peuvent aussi d'un mutuel consentement vivre en continence, et même conserver devant Dieu la gloire et le mérite de la virginité, qui n'est pas incompatible avec le mariage. Ainsi Adam et Eve, quoique nouveaux mariés, se conservèrent vierges dans le paradis terrestre : ainsi le saint roi Edouard et sainte Edite son épouse se sont comportés en frère et sœur à l'ombre du sacrement. Ainsi est-il encore aujourd'hui dans le christianisme des âmes pures et détachées des sens, qui vivent comme des anges dans la société conjugale.

Mais ces exemples sont rares, et c'est un don de Dieu qui n'est accordé qu'à peu de personnes, d'une vertu éminente. Quoiqu'il soit moins parfait de vivre dans le mariage suivant l'institution du Créateur, qui l'a établi pour peupler et embellir l'univers, ce ne laisse pas d'être un état saint, honorable, nécessaire à la religion et à la république. C'est

donc dans ce point de vue que doivent l'envisager les jeunes personnes que la Providence y appelle, bien plutôt que par le penchant de la sympathie ou de la passion. Elles doivent être extrêmement réservées à disposer de leur cœur, et bien prendre garde de s'engager d'avance par des promesses de mariage secrètes et privées, soit par paroles, soit par écrit, soit par des gages mutuels. Ces sortes de conventions clandestines sont d'ordinaire contre les bonnes mœurs, parce qu'il peut en résulter de grands inconvénients et une dangereuse facilité à se laisser induire à des familiarités, ou même à des complaisances criminelles, par l'assurance d'un futur mariage, qui souvent échoue après cela.

Il y aurait encore bien des réflexions à faire sur ce sujet, et bien des règles de conduite à prescrire sur les précautions qu'il faut prendre avant que d'entrer dans le mariage; sur les dispositions qu'on y doit apporter; sur la manière de se rendre heureux dans cet état, et de remplir chrétiennement toute l'étendue de ses obligations. Mais, comme nous expliquons ici les dogmes de la religion plutôt que sa morale, ce que nous venons d'en dire suffit pour remplir cet objet, et pour nous instruire à fond de la nature d'un sacrement qui constitue dans le monde l'état le plus universel.

Du reste, s'il se trouve des esprits critiques ou des oreilles délicates qui répugnent à entendre traiter publiquement une pareille matière, qu'on fasse réflexion que l'Eglise n'a point fait sur ce point tant de lois importantes, pour être ignorées; et qu'il est d'une extrême conséquence pour la religion et pour l'Etat qu'elles soient bien connues, pour être bien observées.

XIII. INSTRUCTION.

SUR LES VERTUS THÉOLOGIQUES.

La religion ne consiste pas seulement dans un culte extérieur et public. le culte intérieur en est comme l'âme et l'esprit : la Divinité veut des adorateurs en esprit et en vérité.

Or, l'adoration est un acte de respect, de soumission et d'hommage envers la divine majesté, par lequel la créature s'abaisse devant son créateur, et reconnaît son souverain domaine dans un esprit de dépendance et de consécration à son service.

On est obligé d'adorer Dieu, quand la raison suffisamment développée apprend à le connaître; et l'on doit renouveler souvent cette adoration pendant tout le cours de la vie. Il convient même de commencer et de finir chaque jour par adorer le grand Maître que nous servons.

Pour que cette adoration soit parfaite, il faut qu'elle soit animée par la foi, l'espérance et la charité, qu'on appelle vertus théologiques, parce qu'elles ont directement et immédiatement Dieu pour objet.

La foi est un don de Dieu, une vertu surnaturelle par laquelle le chrétien croit fer-

mement en Dieu et à tout ce qu'il a révélé aux hommes, parce qu'il l'a révélé, quand même notre raison ne le comprendrait pas.

Notre foi est donc fondée sur la parole expresse de Dieu, sur la souveraine et infaillible vérité de Dieu, qui ne saurait nous tromper, ni se tromper lui-même.

Autrefois Dieu a parlé aux hommes par ses prophètes et par son propre Fils : aujourd'hui il nous intime les vérités révélées par son Eglise, à laquelle il a confié le dépôt sacré des divines Ecritures et de la tradition; et que Jésus-Christ a chargée d'instruire et d'enseigner toutes les nations. (*Matth.*, XXVIII, 19.) Cette Eglise enseignante est le corps des évêques unis au souverain Pontife; et elle est infaillible dans la foi, parce que le Fils de Dieu a promis solennellement d'être toujours avec elle (*Ibid.*, 20), et par conséquent de ne l'abandonner jamais à l'erreur. On doit donc recevoir avec une parfaite soumission et une ferme créance, comme la parole même de Dieu, tout ce que l'Eglise de Jésus-Christ, soit assemblée, soit dispersée, croit, propose et enseigne comme article de foi.

On ne peut être sauvé sans croire et connaître en particulier les principaux points de la foi, qui sont l'existence d'un seul Dieu, le mystère de la Trinité divine, l'incarnation du Fils de Dieu, et la rédemption des hommes par Jésus-Christ.

On n'est pas exempt de péché grief, quand on ignore par sa négligence les articles de foi contenus dans le symbole des apôtres, les commandements de Dieu et de l'Eglise, l'essentiel des sacrements, surtout de pénitence et d'Eucharistie, et généralement tout ce qui est nécessaire à chacun, suivant son état et sa portée, pour remplir dans sa condition les devoirs de la religion.

Du reste, chaque fidèle n'est point obligé de savoir ni de croire explicitement et en détail toutes les vérités de la foi : mais il doit, selon la mesure de son intelligence et de sa capacité, recevoir, croire, professer en général de bouche et de cœur absolument tout ce que l'Eglise catholique croit et enseigne comme de foi; de la même manière qu'elle le croit et l'enseigne, par une soumission fondée sur l'autorité et la vérité de Dieu même. Sans cette foi surnaturelle, soumise, sincère, ferme et entière, point de salut.

Pour conserver la pureté de la foi, il faut éviter avec soin la société des hérétiques, la fréquentation des inéduqués, la conversation des impies, la lecture des livres suspects et licencieux. Il faut écarter de son esprit toute recherche trop curieuse, tout raisonnement trop subtil, tout doute et toute incertitude sur les mystères de la religion. Celui qui volontairement doute et vacille dans la foi, pèche contre la foi. Pour dissiper tout à coup les doutes et fixer notre créance, ce court raisonnement suffit : Dieu a parié, et sa parole est infailliblement vraie.

L'acte de foi est un acte de religion très-agréable à Dieu, par lequel dans la vue de lui obéir et de lui plaire, un cœur droit et fidèle

lui fait un sacrifice entier de sa raison et de ses lumières naturelles, pour croire aveuglément et fermement à sa parole, dans les choses même les plus incompréhensibles à l'esprit humain.

L'espérance chrétienne est un don de Dieu, une vertu surnaturelle, par laquelle le chrétien met sa confiance en Dieu sur la terre, et attend, désire, espère le bonheur de le posséder un jour au ciel comme son souverain bien et sa fin dernière.

Cette espérance est fondée sur les mérites de Jésus-Christ, qui est venu nous sauver; et sur la fidélité de Dieu, qui a préparé à ses serviteurs les secours nécessaires en ce monde, et leur a promis la vie éternelle en l'autre.

On peut pécher contre l'espérance chrétienne en deux manières : par présomption et par désespoir.

On pèche par présomption, quand on néglige le travail et les moyens naturels qui sont dans l'ordre de la Providence; quand on se flatte d'être sauvé sans travailler efficacement à son salut par de bonnes œuvres; quand on se promet le pardon de ses péchés sans en faire une pénitence sérieuse, et en renvoyant cette pénitence à un temps incertain, ou à la mort.

On pèche par désespoir, quand on se défie de la Providence et qu'on craint avec murmure et dépit de manquer du nécessaire; quand on se décourage sur son salut, et qu'on perd l'espérance de pouvoir vaincre ses passions, ou d'obtenir le pardon de ses péchés à cause de leur énormité et de leur nombre; quand on désire impatientement la mort, ou qu'on attende à sa propre vie contre l'ordre du Créateur.

La charité, qui est la reine des vertus, est un don de Dieu, une vertu surnaturelle, par laquelle nous aimons Dieu pour lui-même et par-dessus toutes choses, et le prochain, par rapport à Dieu, comme nous-mêmes.

Aimer Dieu pour lui-même, c'est l'aimer, non point par principe d'intérêt ni en vue d'aucune récompense, mais à cause de l'excellence de son Être et de ses perfections infinies : c'est l'aimer pour sa propre gloire, à cause de sa grandeur, de sa sainteté, de sa sagesse, de sa bonté parfaite, de sa beauté ineffable.

Aimer Dieu par-dessus toutes choses, c'est l'aimer plus que toutes les personnes du monde, plus que soi-même. C'est le préférer dans son cœur, dans ses affections et dans sa conduite à tout le reste. C'est être prêt à tout sacrifier, à tout perdre, à tout souffrir plutôt que de blesser sa gloire et de perdre sa grâce.

Ce n'est point assez d'aimer Dieu d'un amour filial, comme notre Père; d'un amour reconnaissant, comme notre bienfaiteur; d'un amour intéressé comme notre rémunérateur et notre béatitude, nous lui devons tout cela, mais il faut encore l'aimer premièrement et principalement d'un amour de charité parfaite, c'est-à-dire, pour lui-même et par préférence à toutes choses. C'est sur-

tout cet amour de charité qui de notre part donne de l'excellence et du prix à nos vertus, à nos actions, à nos mérites, et qui les rend dignes de la gloire éternelle. Rien ne sera récompensé dans le ciel, que ce qui aura été fait dans la charité et par le principe de la charité. Cet amour de charité ne doit donc pas consister seulement dans les sentiments et les paroles; il doit encore se manifester par les effets, et animer les œuvres.

Ce précepte de l'amour de Dieu, et par conséquent du service de Dieu, par le principe dominant de son amour, est le *premier*, le *plus grand*, le plus juste, le plus indispensable des commandements (*Matth.*, XXII, 38). Il est écrit dans la loi divine : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de toutes vos forces. Vous graverez ces paroles dans votre cœur; vous les apprendrez à vos enfants : vous les méditez nuit et jour.* (*Deut.*, VI, 5-7; *Matth.*, XXII, 37-38.)

La foi, l'espérance et la charité sont donc des vertus essentielles, nécessaires, indispensables au chrétien pour être sauvé. Mais il ne suffit pas de les avoir habituellement dans le cœur : il faut encore en former des actes pendant la vie; particulièrement lorsqu'on a suffisamment atteint l'âge de la raison et qu'on est instruit; quand on est agité par des tentations opposées à ces grandes vertus, et lorsque l'heure de la mort approche.

Tout bon chrétien, s'il était fervent, devrait produire chaque jour des actes de foi; d'espérance et d'amour de Dieu. On exhorte les plus imparfaits à en faire au moins chaque premier jour de la semaine, qui est le saint jour du Seigneur, comme aussi à toutes les grandes fêtes, et toutes les fois qu'ils reçoivent quelque sacrement.

Comme bien des gens ignorent la manière de bien faire ces actes importants, il ne sera pas inutile d'en tracer ici une formule abrégée et facile en faveur des ignorants et des simples.

ACTE DE FOI.

Mon Dieu, je crois en vous et à tout ce que votre sainte Église croit et enseigne comme article de foi : je le crois fermement, parce que c'est vous-même qui l'avez révélé.

ACTE D'ESPÉRANCE.

Je mets en vous, Seigneur, ma principale confiance; et mon plus ardent désir, ma plus douce espérance est de vous posséder un jour au ciel.

ACTE DE CHARITÉ.

Je vous aime, ô mon Dieu, de tout mon cœur et par préférence à toutes choses, parce que vous êtes infiniment aimable et parfait.

Heureux l'homme fidèle qui porte toujours ces religieux sentiments dans son cœur, et fréquemment sur ses lèvres. *Le juste* en ce monde *vit de la foi* (*Rom.*, I, 17), de l'espérance et de l'amour divin, pour vivre en l'au-

tre de la possession du souverain bien et de la béatitude éternelle.

XIV^e INSTRUCTION.

SUR LES VERTUS CHRÉTIENNES.

Les vertus théologiques ne sont pas les seules vertus du christianisme; la théologie en distingue encore de deux sortes : les vertus cardinales et les vertus morales.

Les vertus cardinales sont ainsi appelées, parce qu'elles sont comme le fondement, le pivot et l'appui sur lequel roulent les vertus particulières qui en dérivent, et ces quatre vertus génériques sont la prudence, la justice, la tempérance et la force.

La prudence chrétienne est une vertu qui dirige l'homme, et lui sert à se gouverner en toute rencontre selon Dieu et la raison, soit dans les affaires de sa conscience, soit dans celles du monde, soit dans les divers événements de la vie; qui l'éclaire et lui fait prendre son parti dans les conjonctures épineuses et délicates, avec circonspection, avec dextérité, avec sagesse, avec sûreté, avec succès; qui le modère et l'habitue à éviter dans sa conduite la précipitation, la légèreté, l'indiscrétion, la témérité, les fausses démarches.

La justice chrétienne est une vertu qui rend à chacun ce qui est selon l'équité; l'honneur à qui il appartient, le tribut à qui en a le droit, le salaire à qui l'a mérité, les dettes et redevances à qui l'on est redevable; qui nous éloigne dans le commerce de la vie de toute cupidité déréglée, de tout dol, de toute fraude, de toute usurpation, de tout mauvais raffinement d'intérêt; qui nous empêche de causer à autrui aucun dommage, aucun préjudice, aucune perte, et nous engage à les réparer.

La tempérance chrétienne est une vertu qui nous fait éviter tout ce qui est illicite, ou dangereux, ou peu convenable; qui, dans les choses même permises, nous contient dans les bornes de la modération, de la retenue, de la sobriété; qui nous éloigne de tout excès dans la table, dans la dépense, dans l'usage des choses de ce monde en tout genre et en tout état.

La force chrétienne est une vertu qui élève l'âme au-dessus des maux de la vie, au-dessus des faiblesses de l'humanité, au-dessus de la crainte et du respect humain; qui rend l'homme inébranlable dans sa foi, ferme dans ses bonnes résolutions, constant dans ses devoirs; qui le soutient dans les souffrances, dans les adversités, dans les contradictions, les injustices et les persécutions.

Il est encore un troisième ordre de vertus chrétiennes qui découlent des vertus théologiques et cardinales, comme de leur source, et ce sont les vertus morales, ainsi nommées, parce qu'en détail elles dirigent et règlent nos mœurs : telles sont la piété envers Dieu, le zèle de la religion, la charité pour le prochain, l'humilité, la modestie, la chasteté, la bonne foi, la probité, la candeur, la bienfaisance, la douceur, la patience,

l'amour du travail, l'esprit d'ordre et d'économie, la mortification des sens, la pureté d'intention habituelle.

La piété est une vertu qui nous remplit de goût et d'attrait pour les choses de Dieu; qui nous rend affectionnés à son culte, fervents dans son service, attentifs et respectueux dans la prière en sa présence.

L'esprit de zèle et une vertu qui nous fait prendre un vif intérêt à la gloire de Dieu, à l'honneur de la religion, à l'exaltation de l'Eglise, à la propagation de la foi, au salut des âmes, et qui nous porte à y contribuer autant qu'il est en nous, suivant notre état, notre capacité et nos talents.

La charité est une vertu qui nous rend indulgents pour le prochain, compatissants pour les misérables, bienfaisants pour les pauvres, secourables pour les malheureux, amis de tous les humains et même de nos ennemis.

L'humilité est une vertu qui rend l'homme petit à ses yeux, par une persuasion intime de sa faiblesse, de ses misères, de son indignité; qui réprime l'amour-propre, la présomption, l'enflure du cœur; qui renvoie à Dieu, comme auteur de tous dons, la gloire de tout le bien qui est en nous, et de celui que nous pouvons faire.

La modestie est une vertu qui ignore tout ce qui ressent la vanité, le faste, l'ostentation ou l'indécence; et qui moure au contraire de la pudeur, de l'honnêteté en toutes choses, dans les ajustements, dans les regards, dans le maintien, dans les discours, dans les actions.

La chasteté est une vertu qui ne règle pas seulement les dehors, mais encore l'intérieur de l'homme, en conservant la pureté dans son esprit, dans son cœur et dans toute sa personne; qui en écarte soigneusement tout ce qui pourrait blesser la délicatesse chrétienne dans le mariage, et à plus forte raison dans le célibat.

La bonne foi est une vertu opposée à toute duplicité, à toute supercherie; qui met, par un principe d'équité invariable, la droiture dans les sentiments, la sincérité dans les paroles, la fidélité dans les promesses, la sûreté dans les traités, la confiance dans le commerce de la vie.

La probité est une vertu amie de la justice et de la sagesse, de la droiture et de l'honneur, que rien ne séduit, que rien ne corrompt, que rien n'ébranle et ne détourne de la rectitude et du devoir.

Lacandeur est une vertu ennemie du fard et de la contrainte, qui porte la sérénité sur le front, l'ingénuité sur les lèvres, la franchise dans les manières, la naïveté dans les sentiments, la simplicité dans les mœurs.

La bienfaisance est une vertu noble fille de la générosité et mère de la libéralité, qui se plaît à obliger, à rendre service, à être utile à l'humanité, à la république, à la patrie.

La douceur est une vertu aimable qui entretient dans les familles et parmi les citoyens, la bienveillance, l'union, la concorde,

la paix, la sûreté du commerce et les agréments de la société.

La patience est une vertu résignée et soumise à la volonté de Dieu, qui tranquillise et soutient l'âme dans les maux de la vie, dans les adversités, dans les travaux.

L'amour du travail est une vertu agissante qui bannit l'oisiveté, mère de tous les vices ; qui écarte l'indigence, source de bassesses et de friponneries ; qui entretient dans un Etat l'abondance et l'industrie, principes de sa grandeur.

L'esprit d'ordre et d'économie est une vertu qui se plaît dans l'arrangement, et met toute chose à sa place ; qui prévient, dans l'administration domestique, la négligence, le désordre, les dissipations ; qui conserve dans les familles le bien, l'aisance et l'honneur.

La mortification des sens est une vertu salutaire qui dompte les passions, qui expie le péché, qui purifie le chrétien et le sanctifie.

La pureté d'intention habituelle est une vertu religieuse et intérieure qui élève, ennoblit et consacre nos bonnes œuvres, et même nos actions ordinaires, en les rapportant à Dieu, à son service, à son amour, à sa gloire : c'est une abondante et continuelle moisson de mérites pour le ciel.

Telles sont donc les vertus chrétiennes, soit théologiques, soit cardinales, soit morales, qui opèrent la sanctification de l'homme, et qu'on doit par conséquent connaître, acquérir, pratiquer avec les exercices publics et particuliers de la religion, si l'on veut être éternellement heureux dans le ciel.

XV. INSTRUCTION.

SUR LA FIN DE L'HOMME CHRÉTIEN EN CHAQUE ÉTAT.

C'est un des premiers dogmes de la foi qu'il est important d'établir et de développer, c'est une vérité fondamentale dans les principes de la religion et de la raison, que dans ce monde visible tout a été fait pour la gloire du Créateur, mais spécialement l'homme, qu'il a formé à son image, et surtout l'homme chrétien qu'il a adopté et régénéré par la grâce du Rédempteur, auquel il a donné non-seulement une âme spirituelle, intelligente, raisonnable, libre, immortelle, mais encore un cœur éclairé par la foi, et consacré à la vraie religion pour le connaître plus parfaitement, pour l'aimer, le servir en cette vie, et le posséder éternellement dans l'autre.

Voilà donc la fin commune et essentielle à laquelle nous devons tendre tous, quoique par des voies différentes, suivant les divers états où la Providence nous a placés pour le bon ordre et l'embellissement du monde.

Les ministres de la religion sont établis pour glorifier Dieu par la prière, par la louange, par le sacrifice, par un saint zèle à entretenir et étendre son culte, à lui former de fidèles adorateurs, et à sanctifier les peuples.

Les solitaires et les personnes religieuses sont de pieuses victimes consacrées volontairement à Dieu par état, et dévouées à la pénitence, à la sainteté, à la perfection évangélique, afin de satisfaire et de prier pour le peuple ; pour honorer plus particulièrement la Divinité par un sacrifice entier d'elles-mêmes, par une vie plus sainte que le commun des hommes, par des vertus plus distinguées et plus ferventes.

Le célibat décidé des vierges séculières est encore un état saint, quoique moins parfait, qui les dégage des liens et des embarras du monde, au milieu du monde même, pour y servir Dieu avec un cœur plus pur et moins partagé, avec plus de liberté et de loisir, pour pratiquer la piété et les bonnes œuvres.

Les personnes engagées dans le mariage, les chefs de famille sont destinés à donner des serviteurs à Dieu, des citoyens à la terre, et des saints au ciel ; à élever de nouveaux sujets pour la patrie et pour la religion, à les former aux talents et à la vertu par leurs exemples, par leurs instructions, par leur vigilance et leur autorité.

Le souverain, le magistrat, l'homme public et dépositaire de l'autorité, sont les ministres de la Providence pour contribuer à maintenir dans l'univers l'ordre, la règle, la sûreté, la crainte de Dieu et des lois, pour gouverner les peuples dans la justice et la sagesse, pour réprimer les abus et les désordres, pour punir les méchants et protéger les faibles, pour faire fleurir les lois et les vertus.

Le docteur de la loi et le juriscousulte sont les organes de la Divinité et de la raison, pour montrer la règle et l'interpréter, pour diriger les esprits moins éclairés dans les sentiers de la droiture et de la justice, pour faire briller le flambeau de la lumière et ramener l'homme à la rectitude, à la vérité, à la sagesse.

La profession des armes est, dans l'ordre de Dieu, une institution légitime, non pour autoriser la licence et l'injustice, mais pour faire la sûreté du trône et de l'Etat, et même l'appui de la religion. Le Dieu de la paix s'appelle aussi le Dieu des armées, qui préside aux combats et qui donne la victoire. Le militaire doit donc avoir, aussi bien que l'anachorète, une méthode de servir le Seigneur et un genre de sainteté propre à son état, qui consiste dans la fidélité à son Dieu, à son roi, à sa patrie, à sa religion, à tous ses devoirs de chrétien et de citoyen ; la religion a consacré aussi la vertu magnanime des Machabées dans l'ancienne loi, dans la nouvelle la piété héroïque et la fidélité invincible de la légion des Thébains.

Les riches sont les économistes de la Providence et les dépositaires de ses biens, pour en rapporter la dispensation et l'usage à la gloire de leur auteur et à l'utilité publique ; pour glorifier Dieu dans l'opulence et l'élevation par l'humilité, par le détachement, par l'aumône ; pour faire bénir son saint nom par les indigents et les malheureux, en

suppléant à leurs besoins, et en soulageant leur misère.

L'objet du commerce et sa destination est d'unir les peuples par les liens de l'intérêt et des besoins mutuels; de faire fleurir les arts et les empires par l'émulation et l'abondance, de soutenir et accroître l'aisance des familles par le travail et l'industrie; mais toujours en même temps avec une vue principale de servir Dieu, en remplissant leurs devoirs et ses desseins.

La profession pénible d'exercer les arts mécaniques dans les villes et de cultiver la terre dans les campagnes, est la destinée la plus ordinaire des enfants d'Adam, et en même temps un très-grand moyen de salut pour eux, s'ils savent bien offrir et rapporter à Dieu tous les maux de leur état. Ceux donc que la naissance ou l'infortune a condamnés ainsi à une vie dure et laborieuse, doivent s'exercer et se sanctifier par le travail, qui est la pénitence commune du genre humain, par la patience, la simplicité, l'innocence et la frugalité; par un heureux éloignement des vices et des dangers du monde.

C'est encore l'auteur suprême de l'ordre et de la subordination, qui a établi la servitude et la dépendance des domestiques: ils doivent donc reconnaître avec respect dans leurs supérieurs l'autorité et l'image de Dieu. Ils doivent honorer et servir Dieu même dans la personne de leurs maîtres, avec un esprit de docilité, de fidélité et de religion.

Enfin la triste condition des pauvres, des affligés et des malheureux, entre aussi dans le plan de la Providence, pour humilier l'homme sous la main de Dieu et sous le poids de ses misères; pour exercer sa patience et sa vertu; pour le punir ou l'éprouver; pour le purifier par la pénitence, par le détachement, par l'humilité, par la soumission et la confiance en Dieu.

C'est ainsi que dans toutes les conditions du monde on peut et on doit servir Dieu, en vivant selon son état et selon Dieu; c'est ainsi que dans tous les états l'homme chrétien doit avoir essentiellement pour fin et pour but de se sanctifier en servant Dieu sur la terre, et de le posséder ensuite dans le ciel; de rapporter à cet objet principal ses projets, ses actions, son travail et ses peines; de remplir fidèlement les obligations générales de sa religion, et les devoirs particuliers de sa condition dans cette vue élevée et surnaturelle, c'est-à-dire dans la vue de répondre aux desseins de Dieu, dans la vue de plaire à Dieu, dans la vue de contribuer à la gloire de Dieu, dans la vue de marquer à Dieu sa dépendance, son attachement, sa fidélité, son amour; dans la vue de mériter d'être éternellement heureux avec Dieu; car voilà pourquoi l'homme a été créé de Dieu; et une autre fin ne serait point assez digne de Dieu, ni de l'homme.

Cette fin surnaturelle ne change rien dans l'économie et l'arrangement naturel de l'univers, mais seulement elle ennoblit, elle élève, elle consacre les fonctions de chaque état; et nos actions les plus ordinaires, les

plus communes, si elles étaient ainsi rapportées à Dieu par le motif de l'obéissance et de l'amour, auraient toutes leur prix à ses yeux, et seraient pour nous une moisson continuelle de mérites. On demande quelquefois comment le peuple et les gens du monde peuvent et doivent se sanctifier. En voici le vrai moyen: éviter le mal et faire e bien qu'on peut, suivant son état; en bien remplir les emplois, et faire justement ce que nous faisons tous les jours, mais le faire toujours par des vues chrétiennes; accomplir tous ses devoirs, et faire toutes ses actions selon Dieu et pour Dieu. Mais au contraire, quel oubli du salut, quel vide dans la vie de l'homme, quelle perte immense quand on agit, quand on travaille, quand on souffre sans esprit de religion, sans retour vers Dieu, sans espérance pour le ciel!

Ne point tendre à cette fin sublime et essentielle, s'en éloigner, s'en rendre indigne, c'est un égarement bien criminel, et un très-grand malheur: mais y rapporter tout son être, et s'efforcer d'y atteindre, c'est la plus importante affaire de l'homme, et l'unique nécessaire; c'est la solide sagesse et notre premier mérite; c'est la vraie sainteté, et le principe de la vie éternelle.

Heureux celui qui après avoir oublié l'excellence de son être et de sa fin dans le premier feu des passions, sait du moins en gémir après la réflexion, et revenir à son Dieu dans l'âge mûr: plus heureux encore celui qui ne s'en est jamais écarté; qui se confirme, qui persévère dans cette noble habitude de chercher Dieu principalement, et par préférence à tout, comme son souverain bonheur et sa dernière fin!

Voilà donc le fondement sur lequel l'homme chrétien doit établir sa conduite et son plan de vie sur la terre, pour régner ensuite éternellement dans le ciel.

XVI^e INSTRUCTION.

SUR LE PÉCHÉ.

Le péché est une transgression de la loi de Dieu.

Or nous entendons ici par la loi de Dieu, non-seulement celle qui vient immédiatement de la Divinité, mais encore celle qui est portée légitimement par tout autre législateur revêtu de son pouvoir; parce que l'une et l'autre sont émanées de l'autorité divine.

Il faut donc distinguer différentes espèces de lois: la loi éternelle, la loi naturelle, la loi positive, la loi positive divine, la loi positive humaine, la loi ecclésiastique, et la loi civile.

La loi éternelle est la raison même de Dieu, sa sagesse et sa volonté, règle nécessaire, éternelle et invariable de la rectitude et de l'ordre, opposée par conséquent à tout ce qui est désordre et mal moral, en quelque genre que ce soit.

La loi naturelle est la notion intime du mal et du bien, de l'ordre et du devoir, de leur accomplissement et de leur infraction, donnée à l'homme par l'auteur de son être, et gravée

dans le fond de sa nature et de sa raison, pour diriger son choix et sa conduite. *Si vous faites le bien*, disait le Seigneur au premier-né du monde, *le bon témoignage de la conscience vous dira au fond du cœur, pour votre satisfaction, que vous en aurez la récompense : si au contraire vous commettez le mal, aussitôt votre péché s'élèvera contre vous et fera votre tourment, par le reproche et l'aiguillon des remords.* (Gen., IV, 7.)

La loi positive est celle qui a été intimée en termes formels par une déclaration expresse, explicite et sensible. Cette loi positive est divine ou humaine. La loi positive divine est celle que Dieu lui-même a donnée aux hommes, et la loi positive humaine est celle qui a été faite par des hommes ayant autorité de Dieu.

La loi positive divine se divise en loi ancienne et en loi nouvelle. Cette ancienne loi a été donnée à Israël sur des tables de pierre, au mont Sinaï; et la nouvelle, par Jésus-Christ dans son Evangile.

La loi positive humaine se subdivise aussi en loi ecclésiastique et en loi civile. La loi ecclésiastique est celle qui a été portée par l'Eglise, et la loi civile celle qui a été faite par les puissances temporelles.

Toutes ces lois, même les civiles, lorsqu'elles sont revêtues de toutes les conditions et formalités requises, et que le législateur a voulu obliger en conscience, obligent en effet, sous peine de péché, tous ceux qui y sont sujets; parce qu'elles sont une émanation de l'autorité même de Dieu. *Celui, dit l'Apôtre, qui résiste à la puissance légitime, s'oppose à l'ordre établi de Dieu; et ceux qui le font, s'acquièrent une juste condamnation.* (Rom., XIII, 2.)

La théologie distingue deux sortes de péchés : le péché originel et le péché actuel.

Le péché originel est celui d'Adam notre premier père, qui, par son orgueil et par sa désobéissance au commandement de Dieu, s'est rendu prévaricateur et criminel, a infecté dans sa personne la source du genre humain, et a enveloppé sa postérité dans sa disgrâce et son malheur : en sorte que nous naissons avec cette tache originelle, qui nous rend ennemis de Dieu et esclaves du démon, réservés, comme lui, à la damnation éternelle, à moins que nous ne soyons régénérés, lavés et purifiés par les mérites du Rédempteur, dont le fruit doit nous être appliqué dans le saint baptême.

Il faut convenir que c'est un terrible et profond mystère de providence, de justice et de sévérité, que cette transmission générale et perpétuelle du péché d'origine, de son châtement et de ses suites affligeantes, en des âmes créées à l'image de Dieu et innocentes par elles-mêmes au sortir de ses mains. Mais gardons-nous de faire sur cela des raisonnements téméraires et superflus : qu'il nous suffise d'en éprouver et d'en reconnaître sensiblement la réalité en nous-mêmes, et dans le fond de nos mystères; de savoir d'ailleurs que ce point essentiel de notre foi est appuyé invinciblement sur la révélation divine, et

que c'est même la base de l'économie présente de la religion; de nous souvenir enfin que Dieu est nécessairement l'équité parfaite et la souveraine vérité, aussi juste dans ses jugements qu'infaillible dans ses oracles. *Humilions-nous donc sous sa main puissante* (I Petr., V, 6), adorons, et laissons-nous.

Cependant consolons-nous encore, et rendons grâces à la divine bonté de ce que sa sagesse a su en tirer sa gloire et la nôtre, par les mystères ineffables de l'Incarnation et de la Rédemption; de ce que sa grâce miséricordieuse nous a préparé dans son Eglise un remède efficace à cette plaie mortelle que le venin de l'ancien serpent a faite au genre humain; de ce que cette source même de notre dépravation, de notre faiblesse, de nos passions, peut devenir aussi, par nos combats et nos victoires, celle de nos vertus, de nos mérites et de nos couronnes.

Le péché actuel est celui dont l'homme se rend coupable par son propre fait et par sa volonté, lorsqu'il a acquis l'usage de la raison et l'exercice de sa liberté. Néanmoins, pour pécher, il n'est pas toujours nécessaire d'avoir actuellement ce libre usage de sa liberté et de sa raison. Un homme, par exemple, s'est livré avec excès à la débauche du vin, qu'il savait pouvoir occasionner en lui du désordre et des écarts : il n'agit plus librement en cet état d'ivresse; cependant le mal qu'il fait pour lors lui est justement imputé à péché, parce qu'il est censé avoir été volontaire dans sa cause. Si Noé avait pu prévoir les effets et les suites du violent breuvage de sa nouvelle vigne, n'aurait-il pas véritablement été répréhensible devant Dieu? Sa première ignorance l'excuse : une seconde expérience l'eût rendu coupable. Loth ne fut pas excusable de même, parce que alors il devait connaître les dangers de la liqueur que ses filles insensées lui prodiguèrent; et s'il faut croire que Dieu ne lui imputa point toute l'horreur d'un crime qui ne pouvait naturellement se présumer, toutefois il ne fut point exempt de tout blâme et de péché : terrible exemple, qui apprend aux faibles humains à se défier d'eux-mêmes et de tout ce qui peut les induire au mal par leur faute!

Le péché actuel se subdivise en péché mortel et en péché véniel.

Le péché mortel est une grève offense de Dieu, une désobéissance volontaire à sa Loi, en matière grave et avec un parfait consentement. On l'appelle mortel, parce qu'il donne la mort éternelle à notre âme, en lui ôtant la vie spirituelle de la grâce, en la rendant pour toujours l'objet de la haine de Dieu et de ses vengeances; et il ne faut pour cela qu'un seul péché grief, à moins qu'il ne soit réparé par la pénitence et lavé dans le sang du Rédempteur. Dès lors donc qu'une âme purifiée par le baptême est retombée par le péché dans la disgrâce de Dieu et dans les liens du démon, elle est déchuë de tous les privilèges de son innocence et de ses droits sur l'héritage du Ciel; elle s'est dévouée elle-même au feu éternel de l'enfer. Terrible ré-

flexion, qui doit inspirer bien de l'horreur et de l'éloignement du péché mortel ; bien du repentir et du regret de l'avoir commis, bien du désir et de l'empressement de sortir promptement de ce malheureux état ! Si une fois la mort nous y surprend, il n'y a plus de remède, tout est perdu.

Le péché véniel est celui que l'on commet en chose légère seulement ; ou même en matière grave, mais sans un parfait consentement. On l'appelle véniel, parce que Dieu le pardonne plus aisément, et qu'il mérite seulement une peine temporelle. Quoiqu'il n'ôte point la vie de la grâce, et qu'il n'opère point la damnation, comme le péché mortel, c'est toujours un grand mal d'en faire peu de cas et de le commettre aisément ; parce que, tout véniel qu'il est, il offense la majesté divine, et que sa punition ne laisse pas d'être terrible ; parce qu'en le méprisant on s'expose à tomber dans de plus grands péchés, et à se perdre ; parce que tel péché, qu'on croit véniel, peut souvent être mortel, eu égard à toutes les circonstances. Qui peut discerner toujours et bien sûrement les bornes précises d'une juste estimation entre le péché mortel et une faute vénielle ?

Parmi les différentes espèces du péché, on distingue sept chefs principaux, qu'on nomme communément péchés capitaux, parce que chacun d'eux est la racine, la source et le principe de plusieurs autres. On en compte sept, savoir : l'orgueil, l'avarice, l'impureté, l'envie, la colère, la gourmandise et la paresse.

L'orgueil est une vaine estime et un amour déréglé de soi-même, qui élève et enfle le cœur.

C'a été dans le monde le premier de tous les péchés : le péché des démons dans le ciel, le péché d'Ève et d'Adam dans le paradis terrestre. Il n'est encore que trop commun aujourd'hui sur la terre ; presque personne qui n'ait de l'orgueil, ou tout au moins de la vanité.

Si cette vanité n'est pas toujours orgueil, du moins elle en approche et y conduit. Elle excite, elle entretient les frivoles complaisances en soi-même, en son mérite personnel, en sa beauté, en ses talents, en sa naissance, en ses richesses, en ses alliances, en ses dignités, en ses succès ; et tout cela séduit, flatte, nourrit l'amour-propre, ce ver corrompeur qui gâte et déprave le bien qui est en nous.

L'orgueil enchérit encore sur la vanité, et entraîne après soi un esprit de hauteur, d'arrogance, de mépris du prochain, d'ostentation, de faste, d'ambition ; un esprit d'hypocrisie, de vaine gloire, d'amour des louanges, d'affection à se vanter soi-même et à déprimer les autres, à vouloir toujours primer et l'emporter partout ; un esprit de contestation, de dispute, d'opiniâtreté, d'attachement à son propre sens, de contradiction et d'injures ; un esprit de division, de discord, d'animosité, de ressentiment et de vengeance ; un esprit d'indocilité, de trouble, de cabale, de résistance aux puissances su-

périeures, et quelquefois de révolte contre l'Eglise même et contre Dieu. Si l'ignorance a fait les hérésies, l'orgueil les a soutenues.

La superbe est donc un vice odieux au Ciel et à la terre, pernicieux à la société, dangereux et funeste à l'orgueilleux lui-même.

L'avarice est une cupidité avide et un attachement déréglé aux biens de la terre.

On peut bien dire que c'est là le vice le plus dominant et le plus universel en ce monde. Tous les hommes sont naturellement intéressés ; et quand cet esprit d'intérêt est porté au delà de ses bornes légitimes, c'est avarice.

Ainsi, lorsque vous recherchez avec trop d'empressement les biens temporels, et que vous y attachez votre cœur ; lorsque vous tâchez de les acquérir ou de les conserver par des voies injustes et illicites ; lorsque vous êtes ardent et insatiable dans vos acquisitions, pour le plaisir de thésauriser ; lorsque vous vous refusez et à votre famille l'honnête nécessaire, au milieu de l'abondance ; lorsque tant de superflu reste inutile entre vos mains, au lieu de l'employer en aumônes et en bonnes œuvres : vous vous rendez coupable envers Dieu et les hommes du péché d'avarice. Qui croirait qu'on trouve même quelquefois des hommes qui, après avoir vécu en mendiants, meurent en avarés avec de l'argent caché et enfoui ?

Or, suivant l'Apôtre, *la cupidité, l'avarice, est la racine de tous les maux.* (1 Tim., VI, 10.) De là, en effet, les fourberies, les fraudes, les injustices, les usurpations, les rapines, les vols de toute espèce. De là, enfin, l'endurcissement, l'impénitence, la mort sans restitution, et la réprobation éternelle.

L'impureté est un vice honteux, que l'on comprend assez sans le définir. Saint Paul veut qu'il ne soit pas même nommé parmi des chrétiens ; *Immunditia nec nominetur in vobis.* (Ephes., V, 3.)

Ce genre de péché comprend généralement tout ce qui blesse la chasteté et la pudeur, soit par penées volontaires, soit par complaisances, soit par désirs, soit par projets, soit par regards, soit par objets indécentes, soit par nudités immodestes, soit par discours libres, soit par actions déshonnêtes ; et ses suites sont une multitude innombrable de péchés par tous les sens, l'aveuglement de l'esprit, l'endurcissement du cœur, l'effronterie, l'impudence, le déshonneur flétrissant, les infidélités dans le mariage, les héritiers étrangers dans les familles, la rupture de l'union conjugale, la ruine des maisons, le dépérissement de la santé, les intrigues criminelles, les fureurs passionnées, quelquefois même les noirs complots, les attentats homicides et les derniers supplices. Tirons le voile sur ces horreurs, et craignons même d'en parler dans l'assemblée des saints : *Nec nominetur in vobis.*

L'envie est un dépit jaloux des avantages

d'autrui, qui nous porte à le haïr et à lui nuire.

C'est un vice des plus bas en lui-même, une passion aussi maligne dans ses effets qu'injuste dans ses sentiments. La vertu la confond, le mérite la blesse, la gloire d'autrui l'irrite, la réputation de ses rivaux l'humilie, leurs succès la désespèrent; elle se plaît à les rabaisser, à les obscurcir, à leur faire tort. De là les détractations, les médisances, les calomnies, les mauvais offices, les trahisons secrètes, les complots ténébreux, la haine sourde et vindicative : mais le comble de sa dépravation et de sa malice est lorsqu'elle étend sa jalousie et son dépit jusque sur les dons de Dieu, jusque sur la piété même et la religion.

Tel fut l'odieux caractère de Caïn, et le principe de sa réprobation; tel est celui du démon, qui s'applique à nous tenter et à nous perdre, parce qu'il ne peut souffrir que l'homme soit plus heureux que lui : est-il beau de lui ressembler?

La colère est une émotion qui nous excite à l'impatience, à l'aigreur, aux emportements.

C'est une espèce d'ivresse de l'âme, qui la trouble et l'agite violemment; qui la rend ardente et vive dans ses sentiments, dans ses discours, dans ses procédés : et ses effets sont les menaces, les injures, les mauvais traitements, les divisions, les procès, les inimitiés, les vengeances, le meurtre et l'effusion du sang humain.

Le remède à cette passion, souvent trop naturelle à l'homme, est de se tenir en garde contre son tempérament et ses saillies, de se faire violence et se contenir, de peu dire et se taire, d'attendre pour agir la réflexion et le calme, de considérer en toute chose la raison et la foi, de s'accoutumer à la patience et aux contradictions.

La gourmandise est une habitude de sensualité ou d'excès dans le boire et le manger.

Combien de riches et de mondains, qui, comme celui de l'Évangile, se traitent tous les jours avec somptuosité, ou du moins avec délicatesse; qui ne connaissent plus absolument les jeûnes de l'Église et ses abstinences; qui sont cependant pleins de santé et engraisés par la bonne chère, comme Agag! *Agag pinguisimus.* (I Reg., XV, 32.)

Qui pourrait croire qu'il est même des chrétiens qui se glorifient d'une voracité démesurée; qui font ensemble assaut d'intempérance et de débauche; qui triomphent d'être vainqueurs dans ces honteux déris, ou qui en sont follement la victime, comme les Israélites rassasiés de cailles et immolés à la vengeance divine dans leur intempérance! Nous en avons vu aussi des exemples : *Adhuc escæ erant in ore ipsorum, et ira Dei ascendit super eos, et occidit pingues eorum.* (Psal., LXXVII, 31.)

Quels désordres la débauche outrée ne cause-t-elle point encore parmi le peuple, en détournant les ouvriers du travail et des

devoirs de leur profession; en absorbant tout leur gain et la substance de leur pauvre famille; en mettant le trouble et la discorde dans leur ménage; en soulevant contre eux des femmes maltraitées, excédées, réduites au désespoir; en excitant les querelles, les violences brutales, l'indignation et le scandale public? Cependant ils sont hommes, ils se disent chrétiens, et ils ont dans cet état de licence et de crapule moins de sobriété, moins de sens et de retenue que les animaux sans raison.

Enfin la paresse est une négligence habituelle des devoirs de sa religion et de son état.

Ainsi cet honnête homme du monde qui passe ses jours dans l'oisiveté et le repos, dans la dissipation et la vanité; qui ne s'occupe qu'à des bagatelles, à des visites et conversations inutiles, à la promenade et aux divertissements; ainsi ce magistrat qui ne s'applique point sérieusement à rendre la justice avec assiduité, avec exactitude, avec célérité; ainsi cette mondaine, dont la coutume est de passer toute la matinée dans les bras du sommeil et de la mollesse, d'employer l'après-dînée à sa parure, et le soir au jeu ou aux spectacles; ainsi cette mère de famille qui n'est point soigneuse, vigilante et laborieuse dans le gouvernement de sa maison, de ses enfants, de ses domestiques; ainsi ce domestique fainéant qui remplit mal ses emplois par nonchalance, aversion et dégoût du travail; ainsi cet ouvrier de profession qui perd une partie de la semaine dans la débauche, au lieu de travailler assidûment pour élever et soutenir sa famille; ainsi ce mendiant valide qui se rend onéreux à la république qu'il devrait servir, sans art, sans occupation, sans patrie; ainsi tout chrétien tiède et lâche qui néglige habituellement de remplir les exercices et les devoirs de sa religion, de servir Dieu, et de travailler constamment à sa sanctification par les bonnes œuvres : en un mot, tout serviteur inutile et paresseux se rend coupable envers Dieu d'un abus criminel de sa vie, de son temps, de sa santé, de ses talents, de ses moyens de salut; et sera *jeté dans les ténèbres extérieures*, suivant l'oracle de Jésus-Christ. (*Matth., XXV, 30.*) Ce genre de péché est plus commun qu'on ne pense, et damné bien du monde.

Or, dans toutes ces différentes espèces de péchés, il faut encore en distinguer plusieurs sortes : des péchés d'omission et de commission, des péchés de pensée, des péchés de complaisance, des péchés de désir, des péchés de parole, des péchés d'action, des péchés d'habitude, des péchés de malice, des péchés de fragilité, des péchés d'ignorance, des péchés contre Dieu, des péchés contre le prochain, des péchés contre soi-même, des péchés de scandale, et la participation au péché d'autrui.

Le péché d'omission est l'inobservance volontaire d'une chose commandée par la loi.

Le péché de commission est un acte positif contraire à la loi.

Le péché de pure pensée est une idée mauvaise ou dangereuse et délibérée.

Le péché de complaisance est une satisfaction intérieure dans le mal ou dans la pensée.

Le péché de désir est une volonté dépravée qui se porte vers le mal.

Le péché de parole est tout discours opposé, ou à la vérité, ou à la religion, ou à la pureté, ou à la justice, ou à la charité.

Le péché d'action est un fait extérieur et défendu.

Le péché d'habitude est celui dans lequel on retombe fréquemment et continuellement.

Le péché de malice est celui qu'on commet de sang-froid et par mauvaise volonté toute pure.

Le péché de fragilité est celui dans lequel on est entraîné par la violence de la tentation et par le penchant de la faiblesse humaine.

Le péché d'ignorance est la transgression d'un devoir ou d'une loi qu'on ne connaît pas, mais dont on a pu et dû s'instruire.

Le péché contre Dieu est celui qui attaque directement la Majesté divine, comme le blasphème.

Le péché contre le prochain est celui qui lui fait tort ou injure, comme le larcin ou l'insulte.

Le péché contre soi-même est celui qu'on commet envers sa propre personne, comme serait d'attenter à sa vie.

Le péché de scandale est celui qui cause un trouble public, ou la perversion du prochain.

La participation au péché d'autrui est une connivence au péché du prochain, soit en commettant le mal en commun avec lui, soit en donnant ordre ou conseil, ou aide, ou louange pour faire le mal, soit en n'empêchant point un mal qu'on doit et qu'on peut réprimer. Saint Paul dit qu'on est digne de mort non-seulement quand on fait le mal, mais encore quand on y consent et qu'on le favorise. (*Rom.*, I, 32.)

Heureux celui auquel Dieu n'imputera aucun de ces péchés; qui aura fait tous ses efforts pour s'en garantir, ou du moins pour les expier dès ce monde par une pénitence efficace et par les mérites du sang de Jésus-Christ! *Beatus vir, cui non imputavit Dominus peccatum.* (*Psal.*, XXXI, 2.)

XVII^e INSTRUCTION.

SUR LA PREMIÈRE TABLE DE LA LOI DIVINE.

La loi de Dieu fait aussi une partie essentielle du corps de la religion; chacun de nous est étroitement obligé de l'observer fidèlement, et par conséquent de la bien connaître et de s'en instruire.

La lumière de la loi naturelle que le créateur avait gravée dès le commencement du monde dans le fond de notre conscience et

de notre raison, s'étant obscurcie dans le cœur de l'homme, par l'aveuglement du péché, par la corruption du vice, et par les progrès de l'idolâtrie, avec la succession des temps, Dieu voulut la renouveler d'une manière encore plus sensible en donnant aux Israélites sa loi écrite sur deux tables de pierre, et un ange en fit la publication sur le mont Sinaï avec un grand appareil de puissance et de terreur, pour imprimer dans tous les cœurs et les esprits, le respect, la crainte et l'obéissance.

Cette loi divine a deux objets : les devoirs de l'homme, par rapport à Dieu, sont compris dans une table ; et l'autre table contient les devoirs de l'homme par rapport au prochain.

Les devoirs de l'homme envers Dieu se réduisent à trois commandements principaux qui sont à la tête de tous les autres, et qui occupent la première table de la loi, parce qu'ils sont la base et le principe de la religion.

I^{er} COMMANDEMENT. — *Je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai tirés de l'Égypte, de la maison de servitude; vous n'aurez point de dieux étrangers devant moi; vous ne ferez point d'images taillées, ni aucune figure des choses qui sont au ciel et sur la terre, ni de celles qui sont dans les eaux sous la terre; vous ne les adorerez point, et vous ne leur rendrez pas le souverain culte: c'est moi qui suis le Seigneur votre Dieu, le Dieu puissant et jaloux.* (*Exod.*, XX, 2 seqq.)

Ces paroles dignes de la majesté de Dieu renferment en même temps un précepte très-important, et une défense formidable.

Premièrement, en prenant le sens du précepte dans toute son étendue, Dieu commande à son peuple de le reconnaître pour son créateur et son libérateur, pour son souverain Maître et Seigneur, pour son premier principe et sa dernière fin; de lui rendre le culte, l'honneur, le respect, les adorations, les hommages qui sont dus au suprême Dominateur de l'univers; de placer en lui seul son attachement dominant comme au souverain bien; de mettre en lui sa principale confiance comme en la souveraine bonté; de le révéler dans ses ouvrages comme la souveraine sagesse, de le croire dans ses oracles comme la souveraine vérité, de le craindre en ses châtiments comme la souveraine justice; d'obéir à ses lois comme à la souveraine autorité; de le glorifier dans sa religion comme la souveraine sainteté; de le servir dans son culte comme la souveraine majesté; de l'aimer dans ses perfections comme la souveraine beauté, pour lui-même et par préférence à toutes choses: voilà les obligations essentielles de notre dépendance, et les droits inhérents de son domaine suprême.

En second lieu, le Seigneur défend très-expressément toute idolâtrie, c'est-à-dire toute adoration des idoles et de quelque créature que ce soit: c'est un attentat de lèse-majesté divine au premier chef, et parmi tous les crimes de la terre, nous voyons

que celui-ci est un de ceux que le Ciel dans sa colère a punis avec plus de sévérité et d'éclat. Le Seigneur est jaloux de sa gloire et ne peut souffrir d'égalité ni de partage dans les honneurs divins ; la Mère même de Dieu, ses anges et ses saints, ses créatures les plus parfaites, les plus sublimes, les plus élevées en gloire, ne sont que ses premiers adorateurs.

Prenez garde, disait l'Ange de l'Apocalypse à saint Jean qui se prosternait devant lui, je ne suis, comme vous, que le serviteur de Dieu, c'est lui qu'il vous faut adorer. (Apoc., XIX, 10.)

II^e COMMANDEMENT. — *Vous ne prendrez point le nom du Seigneur votre Dieu en vain : car le Seigneur ne tiendra pas pour innocent celui qui aura pris en vain le nom du Seigneur son Dieu. (Exod., XX, 7.)*

Le nom de Dieu est grand, saint et terrible : c'est donc avec justice qu'il est défendu sévèrement d'en profaner la sainteté et d'en avilir la grandeur, en prenant irrégulièrement à témoin ce nom sacré, ou en violant audacieusement le sceau redoutable du respect dû à la Divinité, soit par l'infidélité du parjure, soit par l'infraction des vœux, soit par l'indécence du serment, quand il est inutile ou téméraire, soit par l'impiété du jurement et du blasphème.

Les vœux sont une promesse de quelque bonne œuvre faite à Dieu avec délibération et intention de s'obliger envers la divine majesté. Ce n'est donc pas aux saints qu'on fait des vœux, comme on dit quelquefois improprement ; mais à Dieu en leur honneur, pour obtenir quelque bienfait par leur intercession, ou en actions de grâces de quelque faveur déjà reçue.

Quand un vœu est absolu, volontaire et certain, sans avoir rien d'opposé à la religion ni aux lois, ni à la justice, ni au droit d'autrui, c'est un engagement sacré et irrévocable qui oblige en conscience, à moins qu'il ne se trouve quelque impossibilité de l'accomplir, ou quelque raison légitime de dispense obtenue de l'Eglise, qui tient à notre égard la place de Dieu sur la terre, et qu'il faut toujours consulter dans les cas douteux en ce point. Ainsi il faut bien prendre garde de faire des vœux légèrement, et indiscretement, surtout dans la jeunesse encore sans expérience, ou dans certains moments de ferveur passagère : mais il est de la prudence de bien faire ses réflexions et de se consulter, avant que de contracter ainsi des liens irrévocables et quelquefois embarrassants par la suite, parce qu'il vaut bien mieux, dit l'Écriture, ne pas faire de vœux, quand on est libre, que de ne pas les accomplir après qu'on les a faits. (Eccle. V, 5.)

Le serment est une espèce d'invocation terrible, par laquelle on prend Dieu à témoin de ce que l'on projette, de ce que l'on dit, ou de ce que l'on promet.

Quand on jure devant Dieu pour cause importante, juste et véritable, c'est une action louable et comme un sceau de garantie et d'authenticité, autorisé dans la société civile et

dans la religion : saint Paul et Dieu lui-même ont fait quelquefois des serments pour exciter l'attention des mortels, et pour mieux obtenir leur créance.

Mais il n'est pas permis de jurer contre la vérité, ou sans nécessité.

Jurer contre la vérité, c'est assurer par serment en la présence de Dieu ce qu'on sait être faux, ou bien promettre avec serment ce qu'on ne veut point exécuter.

Jurer sans nécessité, c'est attester Dieu par des imprécations et par des serments, sans aucun besoin, pour des choses vaines et légères, comme il arrive assez souvent dans l'exercice du négoce et dans le commerce de la vie : c'est un véritable péché contre la foi, quand même ce qu'on assure ainsi serait vrai et sincère, parce que c'est manquer de respect à Dieu, que de prendre son saint nom et sa souveraine vérité à témoins inutilement et mal à propos.

Le parjure est un serment délibéré contre la vérité, et souvent encore contre la justice, ou le violement d'un serment juste et raisonnable. Si c'est un crime de jurer de faire le mal, c'est un autre péché de tenir alors sa promesse et son serment.

Certains jurements, qu'on ne voit aujourd'hui que trop fréquents dans le monde, et qui sont même familiers dans la bouche des gens grossiers, insolents, libertins, sont encore une horrible indécence très-contraire à la religion, et une impiété opposée à la sainteté de Dieu, et au respect dû à son nom sacré et redoutable. Le blasphème (c'est-à-dire toute parole sacrilège et injurieuse à Dieu, ou à ses saints, ou à sa religion) a été regardé de tout temps comme un péché des plus énormes. Dans l'ancienne loi les blasphémateurs devaient être lapidés par le peuple, comme un anathème et un exemple de terreur. (Levit., XIX, 22-24.) A cause des blasphèmes de Sennachérib, roi d'Assyrie, l'ange exterminateur frappa de mort dans une nuit plus de cent quatre-vingt mille hommes de son armée. (IV Reg., XIX, 1 seqq.) Autrefois saint Paul, dans l'indignation de son zèle, livra Hyménée et Alexandre à Satan, pour avoir blasphémé. (I Tim., I, 20.) Suivant les canons de l'Eglise, on doit excommunier les blasphémateurs, et par les lois de l'Etat, ils doivent faire amende honorable publiquement, avoir les lèvres fendues et la langue percée, être bannis et chassés de leur patrie, comme des monstres indignes de la société.

III^e COMMANDEMENT. — *Souvenez-vous de sanctifier le Sabbat. Vous travaillerez et ferez tous vos ouvrages pendant six jours, mais le septième c'est le Sabbat (c'est-à-dire le jour du repos), consacré au Seigneur votre Dieu : vous ne travaillerez point en ce jour, ni vous, ni votre fils, ni votre fille, ni votre serviteur, ni votre servante, ni vos bêtes de service, ni l'étranger qui est parmi vous. (Exod., XX, 8-10.)*

Il est juste, sans doute, que le Seigneur Dieu du ciel et de la terre, auquel tous les temps et tous les êtres appartiennent,

ait au moins dans chaque semaine un jour spécialement consacré à son service et réservé à son culte. Anciennement, le dernier jour de la semaine était le jour du Seigneur, et c'est maintenant le premier; non-seulement en mémoire de la création du monde, mais encore en l'honneur de la résurrection triomphante de son Rédempteur, qui a renouvelé en ce jour l'immortalité de l'homme et la gloire de la religion.

Pour sanctifier le jour du Seigneur, deux choses nous sont principalement ordonnées par la loi: la cessation des œuvres serviles, et l'emploi de ce saint jour aux œuvres de religion.

Premièrement, le culte de Dieu est particulièrement de précepte en ce jour. Or ce devoir important consiste essentiellement dans l'obligation d'assister religieusement au divin sacrifice, et intégralement dans le pieux soin de participer, autant qu'on peut, à la messe solennelle, à la parole de Dieu, aux prières de l'église, et autres bonnes œuvres qui sont propres au service de Dieu: en sorte que c'est observer la loi d'une manière bien défectueuse, et qui n'est pas exempte de péchés, que de se borner à entendre rapidement une messe tardive, et d'employer tout le reste du jour aux soins de la terre et à des affaires purement temporelles, ou à des amusements purement vains et profanes, à des parties de plaisir, de promenade et de jeu. A voir la manière dont la plupart des gens du monde traitent les fêtes de la religion, on peut dire que souvent c'est les profaner plutôt que les sanctifier.

Secondement, la loi défend au jour du Seigneur les œuvres serviles, c'est-à-dire tout travail et tout ouvrage des mains que fait un ouvrier pour gagner sa vie, ou en vue de salaire; tout labour et culture de la terre dans les campagnes; tout exercice des arts mécaniques et mercenaires; tout usage du commerce et du négoce, sinon toutefois pour les besoins présents et actuels de la vie, ou bien dans le cas d'une vraie nécessité particulière, ou de quelque grande utilité publique, avec dispense des pasteurs de l'Église, qu'il faut consulter dans le doute.

En vain du reste prétendrait-on justifier devant Dieu les abus infinis qui se commettent publiquement en cette matière; surtout dans le négoce et dans certaines professions qui se rendent trop esclaves du public. Il n'y a ni privilèges de foire, ni usage établi, ni coutume, ni exemple d'autrui, ni tolérance de police qui puissent prévaloir contre les défenses de l'Église et de l'État, moins encore contre la loi de Dieu; et une loi si solennelle, si sévère, qu'autrefois un Israélite fut mis à mort pour avoir violé la sainteté du Sabbat par un travail défendu. (*Num.*, XV, 32-41.)

Voilà donc le contenu de la première partie de la loi divine, qui d'abord exprime séparément sur une seule et même table les devoirs de l'homme envers Dieu. Quoi de plus respectable, quoi de plus sacré, et par rapport à son principe, et par rapport à son objet, et par rapport à sa fin? Son principe,

c'est l'autorité suprême et toute-puissante; son objet, c'est la Divinité même; sa fin, c'est le culte de la religion, c'est la correspondance de la créature avec son Créateur, c'est la gloire de Dieu et la sanctification de l'homme.

XVIII^e INSTRUCTION.

SUR LA SECONDE TABLE DE LA LOI DIVINE.

L'homme n'a pas été créé seulement pour servir Dieu, mais encore pour vivre en société: il fallait donc lui imposer des lois par rapport à la société humaine, aussi bien que par rapport au culte de Dieu. C'est par cette raison que le Seigneur a voulu que sa loi fût divisée en deux tables, dont la seconde renferme les devoirs de l'homme relativement au prochain. Ces devoirs, qui sont d'un ordre inférieur à ceux qui regardent Dieu directement, commencent par le quatrième commandement de la loi, et sont exprimés sommairement dans sept préceptes très-importants et très-sages.

IV^e COMMANDEMENT. — *Honorez votre père et votre mère, afin que vous jouissiez d'une longue vie sur la terre. (Exod., XX, 42.)*

C'est parmi toutes les nations bien policées que l'honneur dû aux parents a toujours été regardé comme un devoir sacré et inviolable. Ils sont à notre égard les images de Dieu et les dépositaires de son autorité. Nous tenons d'eux la vie, l'éducation, l'établissement, les biens dont nous jouissons. Nous leur avons coûté une infinité de peines, d'inquiétudes, de dépenses. Ils nous ont élevés avec soin et tendresse. Ils nous ont formés à la vertu, à la piété, et nous ont mis dans la voie du salut. En un mot, nous leur sommes redevables de tout ce que nous sommes dans l'ordre de la nature et dans celui de la religion.

C'est donc avec justice que la loi de Dieu nous commande de les honorer. Or cette révérence, cette piété filiale consiste dans le respect, la crainte, la soumission, l'amour, la reconnaissance, l'attachement et les services. On doit leur obéir, tandis qu'on est sous leur puissance; les consulter et leur complaire, autant qu'il se peut, dans le choix d'une profession ou d'un état, leur rendre des devoirs particuliers, lors même qu'on n'est plus dans leur dépendance; les assister dans leurs besoins, surtout dans la pauvreté, la maladie, la caducité; supporter les humeurs et les infirmités de leur vieillesse, comme ils ont supporté les misères et les faiblesses de notre enfance; les inhumer avec honneur, ou du moins avec décence, suivant leur condition; exécuter fidèlement leurs intentions et dernières volontés; en conserver après leur mort un tendre souvenir devant Dieu, et un zèle efficace pour le soulagement de leur âme.

Afin de nous rendre plus fidèles à l'accomplissement de ces devoirs, le Seigneur y a attaché pour les enfants respectueux et bien nés une récompense même temporelle et une longue vie sur la terre. Mais au contraire l'enfant dénaturé et ingrat, qui offense ses père et mère, qui leur désobéit insolentement,

qui s'en moque, qui les méprise, qui les méconnaît, qui les abandonne, qui les injurie, qui les frappe, qui leur souhaite la mort, ou qui leur donne des malédictions, sera lui-même maudit de Dieu, et châtié dès ce monde.

V^e COMMANDEMENT. — *Vous ne commettrez point l'homicide. (Exod., XX, 13.)*

Il n'y a que Dieu et l'autorité souveraine qui aient sur nous droit de vie et de mort. *Quiconque aura répandu le sang humain, dit l'Écriture, son sang sera aussi répandu, et il sera lui-même coupable de mort : car l'homme a été fait à l'image de Dieu. (Gen., IX, 6.)*

C'est donc un grand péché de désirer la mort du prochain et d'attenter à sa vie, soit par les coups et la violence, soit par le poison, soit par l'avortement, soit par le duel, ou de quelque autre façon que ce soit, hors le cas d'une guerre légitime, ou d'une juste nécessité, telle que pourrait être celle de défendre sa propre vie quand on est attaqué.

Ainsi quelque outrage qu'un citoyen puisse avoir reçu dans son honneur ou dans sa personne, ce n'est point à lui d'en tirer vengeance, et de vouloir se faire justice par ses mains. En vain dans le monde la folle bravoure s'autorise d'un mauvais point d'honneur, pour venger les injures et vider les querelles par les combats singuliers : la loi de Dieu le défend sous peine de damnation, la loi du Souverain sous peine de mort, la loi de l'Église sous peine d'anathème et d'excommunication. C'est un crime dans l'État si sévèrement pros crit, que nos rois font à leur sacre un serment solennel de ne jamais lui faire grâce.

Nous ne sommes pas plus les maîtres de notre propre vie, que de celle des autres : la Providence nous ordonne de l'entretenir, de la conserver ; et se détruire soi-même par désespoir, c'est un grand crime suivi de la damnation sans ressource.

VI^e COMMANDEMENT. — *Vous ne commettrez point d'adultère. (Exod., XX, 14.)*

L'homme est l'image de Dieu, et doit être le temple du Saint-Esprit. C'est pour cela qu'il lui est commandé de ne point déshonorer ce temple et cette image par l'impudicité ; de fuir, hors l'état du mariage, tout ce qui peut être contraire à la pureté ; et de vivre chaste ment dans le mariage même, suivant l'institution et les lois du Créateur.

Toute inclination étrangère dans le mariage, tout autre engagement vicieux et criminel est une indécence, une infidélité, un dérèglement, un désordre, une source de troubles domestiques et de suites quelquefois irréparables. Aussi dans l'ancienne loi l'adultère était puni de mort comme les autres grands crimes.

L'état du mariage a donc des devoirs de conscience et de fidélité conjugale à remplir réciproquement, et en même temps des dangers et des fautes secrètes à éviter entre les époux : car souvent il y a bien de l'abus et du péché sous le voile du sacrement. Dans une matière si délicate, on ne peut instruire les peuples

qu'avec réserve : ainsi c'est à ceux qui ont sur ce point des doutes et des embarras de conscience de se consulter et de s'éclaircir dans le secret du tribunal sacré de la pénitence.

Mais si la religion fait ainsi un précepte de la vertu de chasteté même entre les époux, peut-on douter qu'elle ne défende aussi dans le célibat tout ce qui la blesse, toute pensée volontaire, toute complaisance délibérée, toute curiosité, tout désir, toute parole, tout regard, toute lecture, toute immodestie, toute familiarité indécente et contraire à la pudeur ? Quelle indignité, surtout dans le christianisme, d'y voir quelquefois la corruption des idolâtres, et des passions de honte et d'ignominie, comme parle l'Apôtre I (Rom., I, 26.) Il y a divers degrés de malices et différentes espèces dans ce genre de péché : mais on peut dire en général qu'il n'est pas moins abominable devant Dieu, qu'infâme devant les hommes, puisqu'autrefois le Ciel dans sa colère en a purgé la terre par l'eau et par le feu.

VII^e COMMANDEMENT. — *Vous ne déroberez point. (Exod., XX, 15.)*

Dieu, qui est la justice même, a voulu confirmer par sa loi ce grand principe d'équité naturelle, qui veut qu'on ne fasse aucun tort à autrui. Rien cependant de si commun dans le monde que le péché de larcin et d'injustice. Beaucoup de personnes s'en rendent coupables, souvent sans scrupule, et quelquefois sans le savoir, ou sans vouloir y faire attention : tels sont surtout les gens de certaines professions dangereuses et délicates dans le commerce de la vie.

Les marchands, qui vendent à faux poids ou à fausses mesures, qui fardent de mauvaises marchandises, et les livrent pour bonnes ; qui se prévalent du besoin ou de la simplicité d'autrui, pour vendre trop cher, ou pour acheter à trop bas prix ; qui recèlent et achètent des choses qu'ils prissent avoir été dérobées, qui font des monopoles, et se rendent maîtres de toutes les marchandises d'une espèce, pour obliger le public de passer par leurs mains et à leur mot ; qui vendent le crédit, et surtaxent une marchandise pour le seul délai du paiement, lors même qu'ils n'en doivent souffrir aucun préjudice ; enfin, qui ayant fait perdre à leurs créanciers par quelque accommodement forcé et injuste, ne s'acquittent pas ensuite en entier quand leur fortune le permet : en un mot, qui commettent dans leur trafic quelque sorte d'injustice et de fraude que ce soit.

Les officiers de judicature et tous gens de palais, qui ne rendent pas bonne et promptement justice, et qui consomment en frais les parties par leur faute ; qui les engagent sciemment et par de mauvais conseils dans des affaires préjudiciables ou injustes, qui négligent, allongent ou embarrassent les procès par des faussetés et des chicanes, qui usent d'artifices et de voies détournées pour gagner une mauvaise cause ; qui multiplient les procédures et les frais inutilement ; qui exigent

des droits qui ne sont pas dus, ou les surtaxent.

Les ouvriers et gens de métier, qui sont de mauvaise foi, et se font trop payer : qui travaillent avec lâcheté, et n'emploient pas fidèlement leur temps ; qui changent ou retiennent pour eux quelque partie des étoffes et autres fournitures qu'on leur confie ; qui usent de malversation et de tromperies dans leur profession ; qui fraudent les droits de péages, gabelles et autres impôts légitimes.

Les gens de qualité, qui prennent partout à crédit, et jamais ne payent leurs dettes ; qui font languir le marchand et l'artisan après leurs salaires ; qui retiennent les gages de leurs domestiques ; et les domestiques à leur tour, qui font tort à leurs maîtres, qui n'ont pas soin de leur bien, qui le prodiguent, qui le dissipent, qui se l'approprient, ou qui en font des libéralités de leur propre autorité.

Les dépositaires responsables du bien d'autrui, qui, après en avoir joui ou l'avoir administré, n'en rendent pas un bon et fidèle compte, qui retiennent injustement les titres et papiers des familles et des bénéfices ; qui n'exécutent pas les testaments et legs pieux dont ils sont chargés ; qui ayant trouvé une chose perdue, la gardent pour eux sans la rendre au maître, ou aux pauvres à son intention ; qui profitent du dommage fait au prochain, ou qui participent au préjudice qu'on lui cause ; et dans ce dernier cas, tous les complices sont solidairement garants et responsables devant Dieu les uns pour les autres.

Les usuriers, qui prêtent sur des gages dans la vue d'en profiter, ou à intérêts, pour avoir la rente sans aliéner le principal : c'est une injustice défendue, à moins qu'on n'en souffre quelque dommage effectif, ou la perte d'un profit légitime.

Il est encore plusieurs autres moyens d'usurper le bien d'autrui, ou de faire tort au prochain, et toutes ces sortes d'injustices obligent à restitution. Si l'on est dans l'impossibilité absolue de la faire, il faut du moins en avoir la volonté, et quand on en a le pouvoir, il faut restituer à ceux mêmes auxquels on a fait tort : s'ils sont morts, à leurs héritiers ; s'ils sont inconnus, aux pauvres, ou à l'Eglise en leur intention, et pour faire prier Dieu pour eux. Sur quoi il est encore à remarquer que lorsqu'un défunt n'a pas restitué ce qu'il devait, cette obligation passe à ses héritiers, s'ils en ont connaissance, quand même il ne les en aurait point chargés en mourant.

VIII^e COMMANDEMENT. — *Vous ne porterez point faux témoignage contre votre prochain. (Exod., XX, 16.)*

Le Seigneur est le Dieu de la vérité et de la charité, il a en horreur la détraction, mère de la calomnie et de la discorde. Sa religion nous défend de flétrir l'honneur du prochain par les faux témoignages en justice, par les jugements téméraires et les soupçons injurieux, par la médisance, par les imputations calomnieuses et les discours empoi-

sonnés qui excitent les animosités, les querelles.

N'est-ce pas pour ce sujet que le Seigneur entra en colère contre Aaron et sa sœur, et qu'il leur dit sévèrement : *Pourquoi n'avez-vous pas craint de mal parler de mon serviteur Moïse ? (Num., XXII, 8.)* La détraction en matière grave est donc un péché grief contre ceux qui en sont les auteurs ; souvent même pour ceux qui y coopèrent ou participent ; et plus la dignité de ceux qu'on diffame est respectable, plus leur caractère est saint, plus le péché est grand, surtout s'il y entre de la calomnie qui entraîne après soi l'obligation de la réparer.

Néanmoins, si le mal qu'on sait d'autrui se dit avec prudence et en secret pour l'intérêt du prochain, c'est charité : s'il se découvre aux supérieurs pour un bien, c'est zèle et amour de l'ordre : s'il se répand, comme chose publique et certaine, c'est un entretien souvent inutile, mais non pas toujours criminel, pourvu qu'il n'y entre point de malignité.

IX^e ET X^e COMMANDEMENTS. — *Vous ne convoiterez point la maison de votre prochain, et vous ne désirerez point sa femme, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni rien de tout ce qui lui appartient. (Exod., XX, 17.)*

Ces deux derniers commandements de la loi ont un même objet, qui est de régler même l'intérieur de l'homme, et de réprimer ses désirs vicieux, trop naturellement enclins à l'intérêt et à l'impudicité, qui sont deux passions favorites et des penchants très-communs de notre nature corrompue depuis le péché.

L'autorité des lois civiles et politiques ne va point jusque-là ; elle ne connaît, elle ne commande, elle ne juge que les actions extérieures : mais le domaine de Dieu s'étend sur les esprits et les cœurs ; il pénètre le fond des pensées, des complaisances, des désirs et des intentions ; il pèse dans la balance de ses jugements les sentiments et les volontés comme ses œuvres ; il demande de l'homme une vraie sagesse, une sainteté intérieure et spirituelle, sans quoi il n'aurait que l'écorce de la vertu, et son obéissance extérieure à la loi, ne serait qu'une justice apparente, hypocrite, imparfaite.

Telle est donc la soumission sincère et effective que l'homme doit à cette loi divine qui a été annoncée à Israël avec tant de prodiges ; qui a été miraculeusement gravée par le doigt de Dieu sur deux tables de pierre, et sommairement réduite à dix commandements essentiels et généraux qui sont la source et comme le précis des lois particulières émanées de cette loi originale et suprême.

Si vous l'observez fidèlement, a dit le Seigneur à son peuple, je vous comblerai de toutes sortes de biens et de prospérités. Je vous ferai triompher de vos ennemis. Je serai votre Dieu tutélaire, et vous serez mon peuple. Mais si vous êtes rebelles à ma loi et infracteurs de mes ordonnances, je vous aban-

donnerai dans mon indignation, et vous châtierai dans ma justice; le ciel deviendra pour vous de fer, et la terre d'airain: je répandrai sur votre tête coupable les plus terribles fléaux de ma colère et de ma vengeance, jusqu'à ce que les prévaricateurs retournent à moi par la pénitence: et alors je me ressouviendrai encore dans ma miséricorde de mon alliance. (*Levit.*, XXVI, 3 seqq.)

XIX^e INSTRUCTION.

SUR LES COMMANDEMENTS DE L'ÉGLISE.

L'autorité et la puissance de faire des lois, en ce qui concerne la religion, réside dans le souverain Pontife, et dans les évêques, que le *Saint-Esprit a établis*, dit saint Paul, *pour conduire et gouverner l'Église que Jésus-Christ s'est acquise par son sang.* (*Act.*, XX, 28.)

Cette puissance législative leur appartient de droit divin, car Jésus-Christ a dit expressément à ses apôtres et à leurs successeurs dans leur personne: *Qui vous écoute m'écoute moi-même, et qui vous méprise me méprise.* (*Luc.*, X, 16.)

On est donc obligé en conscience d'obéir aux lois et aux commandements de l'Église, parce que, suivant l'Apôtre, *celui qui résiste à la puissance établie de Dieu, résiste à l'ordre même de Dieu, et s'acquiert une juste condamnation.* (*Rom.*, XIII, 2.)

En effet, nous voyons dans les ordonnances que fit le concile de Jérusalem, dont il est parlé au XV^e chapitre des Actes des Apôtres, qu'ils usèrent de cette expression remarquable: *Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous: «Visum est enim Spiritui Sancto et nobis.* (*Act.*, XV, 28.) C'est donc Dieu même qui commande, quand l'Église ordonne: on ne peut donc enfreindre les commandements de l'Église, sans désobéir à Dieu même.

Il y a surtout dans l'Église six commandements principaux, dont il faut être bien instruit.

1^{er} COMMANDEMENT. — *La sanctification des Fêtes.*

Nous voyons dans l'ancienne loi qu'outre la sanctification du Sabbat ordonnée par le Décalogue, il y avait des fêtes commandées et instituées par l'Église d'Israël; mais si la Synagogue des Juifs a eu le pouvoir d'établir des fêtes, à combien plus forte raison ce droit appartient-il à l'Église de Jésus-Christ? Or, son objet dans la célébration des fêtes est d'honorer les mystères de la religion et la mémoire des saints, de nous exciter à imiter leurs vertus, et à glorifier Dieu auteur et rémunérateur de la sainteté.

Le précepte de la sanctification des fêtes oblige, non-seulement à consacrer au service de Dieu ces jours privilégiés, mais encore à s'abstenir des œuvres serviles, du travail mercenaire et du négoce; le privilège même des foires ne dispense point de cette obligation: au contraire, les lois de

l'État l'imposent, aussi bien que les lois de l'Église.

C'est un abus assez ordinaire de prendre indifféremment, et même de choisir à dessein les jours de fêtes pour voyager en voiture, et pour employer les voituriers à un travail mercenaire: les ordonnances, même civiles, condamnent cet usage, et c'est une œuvre servile défendue, à moins qu'il n'y ait quelque cause raisonnable et une juste nécessité.

Quand on est en voyage, et qu'on rencontre sur sa route quelque fête particulière à un diocèse, si on ne fait que passer, on n'est pas soumis au précepte; mais si l'on y séjourne le jour de la fête, ou si l'on y couche seulement la veille, en ce cas l'étranger est obligé, comme le diocésain, à entendre la Messe.

Au reste, il n'y a ni tolérance, ni usage, ni coutume, ni exemple d'autrui qui puisse justifier devant Dieu l'infraction du précepte de la sanctification des fêtes, lorsqu'il n'y a d'ailleurs aucune raison légitime, ni permission de l'Église et des pasteurs. Mais si c'est un péché grief de les profaner par le travail et par le négoce, quel désordre n'est-ce pas de les faire servir à la débauche, et d'en souiller la sainteté par des intempérances scandaleuses?

II^e COMMANDEMENT. — *L'assistance au divin sacrifice dans les jours de Dimanches et de Fêtes.*

La sanctification des dimanches et des fêtes consiste principalement dans le culte de Dieu, et dans les saintes pratiques de la religion. Or le divin sacrifice est l'acte le plus essentiel de la religion et du culte de Dieu; c'est pourquoi l'Église nous en a fait une obligation expresse et un commandement particulier.

Pour satisfaire à cette obligation, ce n'est point assez d'aller à la Messe et d'y être présent; il faut l'entendre avec attention et respect, en esprit de prière et d'union au saint sacrifice; les mondains, qui souvent y assistent d'une manière immodeste, et qui occupent ce temps sacré à des discours vains et profanes, font un triple péché au lieu d'une bonne action: ils violent le précepte, et n'entendent point la Messe; ils insultent à la présence de Dieu, et provoquent sa colère jusqu'au pied de l'autel; ils scandalisent l'Église, et se déshonorent eux-mêmes aux yeux de tout homme sensé et réfléchi: car enfin, ou ils croient ou ils ne croient pas: s'ils croient, ils sont impies; et s'ils ne croient pas, ils sont infidèles et hypocrites.

Des raisons de nécessité, de maladie, de convalescence ou de charité, peuvent quelquefois dispenser légitimement d'entendre la Messe; mais il faut, dans ces occasions, que la prudence chrétienne et la bonne foi nous dirigent, et non point l'indolence et la lâcheté.

On demande quelquefois si, en arrivant à l'Évangile, ce ne serait point encore satisfaire au précepte dans sa rigueur, sur ce

principe que le sacrifice ne commence qu'à l'offertoire? Pour répondre à cette question, il faut observer que la Messe est comme l'essence et l'abrégé du service divin; et que ce service divin est ici composé de deux parties, qui sont l'office et le sacrifice : or l'Eglise nous oblige d'assister à l'un et à l'autre, et par conséquent on doit entendre la Messe entière. Si cependant on n'en avait perdu qu'une petite partie par sa négligence, pour lors la faute ne serait que vénielle, à cause de la légèreté de la matière; et, au contraire, elle serait mortelle si l'omission était considérable : mais où fixer précisément les limites du péché véniel en cette matière? C'est ce qui n'est pas aisé. Néanmoins l'opinion la plus commune des docteurs est que, pour satisfaire à l'essentiel du précepte, il faut avoir été présent à la Messe, depuis le commencement de l'Épître ou tout au moins de l'Évangile; mais comme cette opinion même n'est pas absolument certaine, le plus prudent et le plus sûr est d'entendre toujours la Messe entière, autant qu'on le peut.

C'est encore au sacrifice public et solennel de sa paroisse, qu'on doit participer fréquemment les jours de dimanche et les grandes fêtes; car, quoique cette obligation ne soit pas exprimée positivement par le précepte dont nous parlons, il est constant néanmoins qu'elle a été regardée dans l'Eglise comme un véritable devoir des chrétiens, puisque les conciles ont menacé même d'excommunication tous ceux qui, sans excuse légitime, passeraient trois dimanches consécutifs sans assister à la messe paroissiale. Il est donc surprenant de voir aujourd'hui à quel point on a dégénéré d'une pratique autrefois si générale et si religieusement observée. Un pareil mépris de l'Eglise et de ses saintes ordonnances peut-il être excusable devant Dieu? et si les pénitents ne s'en font point assez de scrupule, n'est-ce pas aux confesseurs, qui connaissent le monde et ses abus, à les instruire et à les réformer sur cet article?

III^e COMMANDEMENT. — *La confession annuelle au propre pasteur.*

On entend ici par le propre pasteur l'évêque diocésain et le curé de la paroisse, ou celui qui en tient lieu, ou avec leur permission quelque autre prêtre approuvé. *Si quelqu'un, dit le quatrième concile de Latran (can. 21), veut confesser ses péchés à un prêtre étranger pour quelque cause juste, qu'il demande auparavant et qu'il obtienne la permission du propre prêtre, parce que, sans cette permission, un autre ne peut ni le lier ni le délier.* Les enfants qui ont acquis l'usage de la raison, sont aussi obligés à la confession annuelle : ainsi les parents doivent les instruire et les y disposer avec soin, lorsqu'ils ont atteint l'âge de sept ans, et leur apprendre dès lors à consacrer au Créateur les prémices de leur raison par des actes de foi, d'espérance et d'amour de Dieu. Communément depuis cet âge ils sont déjà capables d'absolution, quoique avec des dis-

positions moins parfaites, mais proportionnées à leur état, quand un confesseur est attentif à leur inspirer la crainte de Dieu, la contrition et l'horreur du péché, suivant leur portée.

L'Eglise n'a point déterminé un temps précis pour la confession annuelle, comme pour la communion pascale; mais il paraît, par l'usage, que son intention est que l'une précède l'autre et lui serve de préparation.

Il est vrai que le précepte n'oblige formellement à se confesser qu'une fois l'an : néanmoins il est bien des gens que le droit naturel oblige à le faire plus souvent, quand c'est un remède nécessaire au salut de leur âme. Il est difficile et rare de se bien confesser quand on se confesse rarement, et tous ceux qui ont quelque zèle pour leur sanctification ont soin de se purifier souvent par le sacrement de pénitence.

IV^e COMMANDEMENT. — *La communion pascale.*

Ce précepte ordonne aux fidèles de recevoir le précieux corps de Jésus-Christ au moins une fois chaque année, et l'Eglise a voulu que ce fût dans leur paroisse; mais si pour quelque cause particulière on désire le faire ailleurs, il en faut obtenir la permission expresse de son propre pasteur, sans quoi on pécherait grièvement. Ceux-là donc trompent l'Eglise, et se trompent eux-mêmes, qui tous les ans à Pâques quittent la paroisse de leur résidence ordinaire, pour venir faire leur communion pascale dans une ville où n'est point leur véritable domicile, et dont néanmoins ils veulent être réputés habitants par des motifs d'intérêt particulier, et afin de se soustraire aux charges publiques : c'est une erreur et un abus. La véritable paroisse est celle de la résidence ordinaire, et il n'est point permis d'aller ailleurs à dessein de s'y acquitter du devoir pascal. Le faire en fraude, n'est point accomplir la loi; c'est bien plutôt l'enfreindre, et s'exposer à faire des sacrilèges.

Ceux qui se trouvent malades dans la quinzaine de Pâques, ou que leur confesseur juge à propos de remettre, peuvent différer la communion pascale, et doivent accomplir après cela le précepte, lorsqu'ils sont en état de le faire.

On ne satisfait point au précepte par une confession nulle, et par une communion sacrilège : ainsi, en tel cas, il faut recommencer à se mettre en état de remplir dignement le devoir pascal, quand même la quinzaine de Pâques serait passée.

Il n'est pas déterminé à quel âge précisément le précepte de la communion commence à obliger; c'est aux parents à y faire disposer les enfants, et aux pasteurs à les y admettre, lorsqu'ils les jugent assez raisonnables et assez instruits.

C'est une note d'infamie et une marque d'irréligion de manquer au devoir pascal. Suivant un canon célèbre d'un concile général (*Conc. Lateran.*), la peine des réfractaires est d'être traités en excommuniés par la privation de l'entrée de l'église pendant la vie,

et de la sépulture chrétienne après la mort.

Du reste, c'est être bien lâche et bien imparfait que de s'en tenir précisément aux termes du précepte, en n'approchant de la sainte table qu'une fois l'année. Bien loin que l'Église prétende en restreindre l'usage par son commandement, elle exhorte au contraire ses enfants à communier fréquemment, et à s'en rendre dignes.

V^e COMMANDEMENT. — *Le jeûne du Carême, des Quatre-Temps et des Vigiles.*

Ce jeûne est une privation volontaire de certains aliments par l'abstinence de chair, et par le retranchement d'une partie de la nourriture ordinaire en esprit de mortification.

Le Carême est un jeûne général de quarante jours, institué par l'Église pour imiter Jésus-Christ, qui nous en a donné l'exemple dans le désert, et pour nous disposer par la pénitence à la solennité pascale.

Les Quatre-Temps sont un jeûne de trois jours seulement, indiqué par l'Église quatre fois l'année, dans les temps où elle ordonne ses ministres, et où elle veut que ses enfants s'unissent à elle par la pénitence et par la prière, pour obtenir de Dieu de bons pasteurs.

Le jeûne des Vigiles, c'est-à-dire, des veilles de certaines fêtes solennelles, a été établi pour nous purifier par la mortification, et nous préparer à les célébrer plus saintement.

Le jeûne, tel qu'il se pratique maintenant dans l'Église, consiste à s'abstenir de viande, à ne faire qu'un seul repas vers le midi, et sur le soir une collation légère.

Ceux dont le tempérament ne peut absolument soutenir les aliments maigres, et qui jouissent d'ailleurs d'une assez bonne santé, ne sont pas dispensés d'observer pour le reste le jeûne à la rigueur. L'Église en ce cas leur permettant seulement de faire un repas gras sans esprit de sensualité et de débauche.

La collation, qui n'est qu'une tolérance de l'Église, doit être très-frugale, et tout au plus de quatre onces de pain avec quelques fruits, si l'on veut, sans poisson, ni laitage, ni tous autres aliments chauds et nourrissants, à moins que la trop grande faiblesse du tempérament n'exige cet adoucissement. Mais on doit bien prendre garde de se flatter et de se laisser séduire par l'amour-propre. Chacun doit consulter ses forces de bonne foi, et n'user d'indulgence envers soi-même au préjudice de la loi, que par l'avis d'un sage conseil, lorsqu'il y a du doute, afin de ne pas exposer sa conscience et son salut.

Les théologiens estiment communément, avec le Docteur angélique, que le précepte du jeûne n'oblige point en rigueur avant l'âge de vingt et un ans accomplis, afin que le tempérament des jeunes gens ait le temps de se former et de se fortifier. C'est néanmoins l'esprit et l'intention de l'Église qu'ils essayent sur cela leurs forces, et qu'ils

jeûnent du moins quelquefois suivant leur pouvoir.

Les infirmes, les femmes enceintes, les nourrices, les vieillards faibles et défaillants, les pauvres manquant d'une nourriture solide et suffisante, les ouvriers et autres gens obligés à un travail fort pénible; en un mot, tous ceux que leur profession ou leur santé met hors d'état de soutenir le jeûne, en sont exempts de droit. Les ouvriers cependant n'en sont point dispensés par leur profession dans les jours auxquels ils ne travaillent point.

À l'égard de l'abstinence de viande, il faut des raisons encore plus graves et des empêchements notables d'infirmité ou de nécessité pour en être dispensé. Les pasteurs des grandes paroisses ne peuvent entrer dans le détail de toutes ces raisons; mais dans les dispenses de Carême, qu'ils accordent au nom de l'Église, ils supposent toujours une cause légitime, sans quoi la permission est nulle devant Dieu. Il est étonnant de voir combien la mollesse des riches est craintive pour elle-même, et indulgente à l'amour-propre en ce point: cependant ce sont communément ceux-là mêmes qui auraient plus besoin de pénitence, et qui ont plus les moyens de faire le Carême. Est-ce donc un privilège de leur condition de n'avoir jamais de santé en cette saison, ou du moins de pouvoir le dire? On peut bien en imposer à l'Église et se tromper soi-même; mais on ne trompera sûrement pas Dieu.

VI^e et dernier COMMANDEMENT. — *L'abstinence de chair les vendredis et samedis.*

Toute la vie de l'homme pécheur mériterait une pénitence continuelle: mais l'infirmité humaine n'a point permis à la loi de l'exiger. L'Église a donc voulu qu'il y eût du moins en chaque semaine deux jours consacrés à la mortification et à l'abstinence: le vendredi, à cause de la mort du Sauveur, et le samedi, en mémoire de sa sépulture.

Ce précepte oblige dès qu'on est censé avoir atteint l'âge de raison, qui est, suivant la commune opinion, l'âge de sept ans accomplis, et on ne peut être dispensé de l'observer que pour des causes légitimes d'infirmité notable ou de nécessité.

Quand la fête de Noël tombe le vendredi, pour lors on mange gras en ce jour solennel par une exception singulière et unique; parce que c'est dans l'Église un jour de réjouissance extraordinaire, qui semble n'être point compatible avec la mortification et la pénitence.

Il y a aussi plusieurs diocèses, tels que celui-ci, où l'on est en possession de manger licitement gras tous les samedis qui se rencontrent depuis Noël jusqu'à la Purification inclusivement.

Comme les usages en cette matière ne sont point uniformes partout, il faut se conformer aux diocèses où l'on se trouve, de bonne foi et sans affectation. Par exemple, en voyageant on se rencontre sur un diocèse dans lequel on ne jeûne point, ou dans lequel on mange de la viande et des œufs, quoique l'usage en

soit interdit ailleurs : en ce cas on peut jouir du privilège sans aucun scrupule. Mais si l'on y allait exprès pour cela, ce serait agir en fraude de la loi, et par conséquent contre la loi.

Outre ces six commandements principaux, qui regardent généralement les fidèles, l'Eglise a fait encore bien d'autres préceptes, qu'elle a jugés nécessaires pour le bon ordre, pour l'honneur de la religion, pour le maintien de la discipline, pour la décence du culte de Dieu, et pour la sanctification de ses enfants, suivant les temps, les lieux et les circonstances. C'est à chacun de nous à s'instruire de ses obligations avec soin, et à les remplir avec soumission, avec exactitude, avec fidélité. Craignons la loi qui nous jugera; et ayons toujours devant les yeux cet oracle de l'Evangile : *Si vous voulez entrer dans la vie éternelle, observez les commandements.* (Matth., XIX, 17.)

XX^e INSTRUCTION.

SUR LES MONITOIRES.

En vertu de l'autorité et de la puissance que l'Eglise a reçue de Jésus-Christ, elle fait à ses enfants, selon l'exigence des cas, des commandements particuliers qui obligent en conscience : tels sont les monitoires, dont l'usage est fréquent parmi nous, et sur lesquels il importe par conséquent d'éclairer, d'instruire, de redresser les consciences erronées ou peu timorées.

Les canonistes appellent monitoire, une monition publique et canonique, par laquelle, sur la plainte d'une partie lésée, et de concert avec la justice séculière, l'Eglise avertit ses enfants de quelque crime ou désordre considérable, pernicieux et nuisible, soit à la religion, soit à la république, soit aux particuliers; avec injonction et commandement à ceux qui en ont quelque connaissance, de venir à révélation, sous peine d'encourir l'excommunication majeure, lorsqu'elle aura été fulminée contre les réfractaires contumaces, après les délais expirés.

Le monitoire est donc un acte public de juridiction; et cet acte de justice, pris dans toute sa force et sa vertu complète, a deux parties qu'il faut bien distinguer, la publication et la fulmination.

La publication du monitoire renferme un commandement exprès et absolu de venir à révélation dans le terme de six jours; ce commandement oblige sous peine de péché mortel et de damnation, et il est annoncé par trois dimanches consécutifs, pour donner aux coupables le temps de venir à résipiscence, en réparant le mal qu'ils ont fait, pour fournir aux révélants celui de se procurer, et pour montrer en même temps par ces délais, la charité et la modération de l'Eglise, qui punit toujours lentement et à regret, et qui tient la foudre comme suspendue sur la tête des réfractaires, pour leur inspirer une salutaire frayeur, et les engager à prévenir le malheur qui les menace.

Observons bien, cependant, que dès la

première publication et dans le cours des six jours qui la suivent, on est tenu en conscience, de venir à révélation. lorsqu'on est suffisamment instruit du monitoire, et qu'on a connaissance du fait. Premièrement, parce que le précepte oblige, suivant sa forme et teneur, dès là qu'il est promulgué et connu, et que des enfants sont censés manquer au respect et à l'obéissance qu'ils doivent à leur mère, lorsqu'ils attendent, pour obéir, la contrainte et les commandements réitérés. En second lieu, parce qu'en différant trop de donner à l'Eglise ou à la justice des lumières utiles et quelquefois importantes, on peut s'exposer à porter un préjudice considérable à la république ou au prochain.

Cette révélation est donc d'obligation étroite et d'une obligation pressante, indispensable pour tous ceux qu'elle concerne. Il y a cependant des exceptions à faire, car il faut instruire et ne rien outrer : une décision publique en matière d'obligations de conscience, doit être claire, précise, exacte, pour ne point aggraver le joug de la loi, ni l'affaiblir. Nous déclarons donc nettement, qu'il y a plusieurs personnes exemptes et dispensées par le droit, de venir à révélation. On en dispense, par exemple, les coupables et leurs complices; parce qu'il serait trop dangereux et trop dur de vouloir obliger quelqu'un à s'accuser et à se livrer lui-même. On en dispense pareillement leurs proches parents et alliés; parce que l'Eglise et les lois ont trop de sagesse et d'humanité pour soulever la nature contre elle-même, pour armer le sang contre le sang, pour mettre la division et la haine dans le sein des familles. On en dispense encore leurs conseils, directeurs, avocats, médecins, chirurgiens, sages-femmes, et autres confidants intimes ou instruments nécessaires des mystères cachés; parce qu'ils sont obligés au secret de droit naturel, par devoir d'état, et par la loi inviolable du secret même. On en dispense aussi tous ceux qui, en révélant, s'exposeraient à quelque grand danger ou à un préjudice trop considérable; parce que les lois de l'Eglise n'obligent pas sous des peines si graves et si rigoureuses. Enfin on en dispense ceux qui n'ont que des connaissances vagues, équivoques, incertaines, superficielles, inutiles et fondées sur de vaines conjectures, ou sur le babil inconsidéré et peu sensé des langues légères et téméraires qui sont en assez grand nombre dans le monde; parce qu'une déposition en justice est une chose grave et de conséquence, pour laquelle il faut être sûr de ce qu'on dit. Si cependant on avait quelque inquiétude, quelque doute à ce sujet, pour lors il faudrait consulter quelque personne éclairée, ou s'adresser à son pasteur, qui est notre directeur-né, d'autant plus que c'est lui que l'Eglise et l'Etat ont chargé de recevoir et d'inscrire les noms des révélants : après quoi il faut rester tranquille, et attendre qu'on soit cité devant le commissaire qui instruit la procédure. C'est alors qu'on doit rendre témoignage à la vérité devant le tri-

bunal de la justice, avec exactitude et sincérité, si l'on ne veut pas être doublement coupable devant Dieu, et de désobéissance à l'Eglise, et de parjure contre la religion du serment.

Mais lorsque les monitoires canoniques ont été inutiles et n'ont pas produit l'effet qu'on avait intérêt de s'en promettre; si la cause est grave, importante, et que la vengeance des lois ou l'oppression du prochain continue à réclamer la puissance de l'Eglise, pour lors elle décerne la fulmination du monitoire, c'est-à-dire qu'elle prononce et fait proclamer la sentence d'excommunication contre les réfractaires contumaces, leur accordant néanmoins encore un dernier délai de six jours, par un reste de compassion charitable pour les engager à se reconnaître, et à éviter, par l'obéissance, le malheur qui les menace.

Or, quoi de plus sérieux et de plus respectable pour les fidèles que cette fulmination des monitoires, puisque c'est un acte solennel de la puissance de l'Eglise, et une émanation de la puissance même de Dieu? Cette autorité, cette puissance de l'Eglise, pour être spirituelle, n'en est que plus formidable. Supérieure à toutes les puissances de la terre, plus redoutable que la puissance des Césars, qui n'ont droit que sur la fortune et sur la vie des hommes, son pouvoir s'étend sur l'âme immortelle, et jusque sur l'éternité. Si d'une main elle porte les clefs du ciel, de l'autre elle tient les clefs de l'abîme. Son bras est armé de la foudre d'un Dieu vengeur, pour frapper les rebelles d'anathème et de malédiction. Ah! craignez, redoutez bien plus que la souveraineté même des rois, qui a sur vous droit de vie et de mort; craignez plus que tous les supplices du monde, une puissance supérieure et divine, qui peut perdre encore l'âme avec le corps, et les précipiter dans l'enfer : *Sed potius timete eum, qui potest et corpus et animam perdere in gehennam.* (Matth., X, 28.)

Cette suprême et redoutable puissance de l'Eglise a été établie par l'autorité de Jésus-Christ, et c'est Dieu même qui l'a constituée notre juge à sa place sur la terre; en sorte qu'il s'est imposé à lui-même la loi irrévocable de faire grâce quand elle prononce un jugement de miséricorde, et de condamner quand elle porte un jugement de malédiction et de vengeance : et voilà ce qui a toujours rendu la puissance de l'Eglise si respectable à ce qu'il y a même de plus élevé et de plus auguste dans le monde : voilà ce qui humilia le grand Théodose sous la main de l'évêque Ambroise, à la porte du temple de Milan, ce qui lui fit expier le massacre de Thessalonique par une obéissance religieuse et par une pénitence publique, tout empereur qu'il était. Venez vous confondre par ces grands traits d'autorité et de soumission, esprits présomptueux et téméraires, qui secouez si audacieusement le joug de la dépendance et de la foi; qui ne craignez point de braver le jugement de l'Eglise et ses foudres, qui osez traiter avec mépris, et peut-

être avec dérision, ses menaces, ses censures, ses anathèmes. Que dis-je! incrédules, venez apprendre des démons même à croire et à trembler : voyez comme ils reconnaissent la puissance de l'Eglise dans ses exorcismes; comme ils sont forcés de répondre à son tribunal, quand elle les interroge; comme ils souffrent et s'agitent quand elle les menace; comme ils subissent malgré eux la sentence d'exil qu'elle leur prononce; comme ils rendent témoignage, en obéissant et en frémissant, à la force de son pouvoir et à la vertu redoutable de son autorité : *Credunt et contremiscunt.* (Jac., II, 19.)

Or l'effet le plus terrible de la puissance de l'Eglise, et la plus grande des peines canoniques, est l'excommunication majeure : peut-être n'en avons-nous jamais bien compris toute la signification et les suites funestes. C'est une sentence de malédiction, un jugement de réprobation anticipée, qui frappe d'anathème le pécheur indocile et endurci; qui le retranche du corps des fidèles, comme un membre mort; qui le prive de tout droit à la participation des sacrements et prières publiques de l'Eglise; qui en fait un objet d'exécration pour le ciel et la terre; qui le livre au pouvoir de Satan, et le dévoue à l'enfer. Ah! qu'il est effrayant d'aller paraître au tribunal de Dieu avec un tel préjugé de réprobation, lorsqu'on est déjà jugé, condamné, anathématisé à celui de son Eglise!

Mais sur quoi cela est-il fondé? sur le sentiment et sur les instructions de Jésus-Christ même, qui a dit dans l'Evangile : Si votre frère est indocile à l'Eglise, ne regardez plus ce rebelle comme un de ses enfants, mais comme un païen et un publicain : *Sit tibi sicut ethnicus et publicanus.* (Matth., XVIII, 17.) Sur quoi encore? sur l'opinion et la pratique de saint Paul, lequel, écrivant avec force contre le scandale de l'incestueux de Corinthe, décida qu'il devait être excommunié et retranché de la société des fidèles : *« Ut tollatur de medio vestrum qui hoc opus fecit. »* Pour moi, ajoutait-il, quoiqu'absent, mais présent en esprit au milieu de vous, je l'ai déjà jugé au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour être livré au pouvoir du démon, comme un homme rejeté de Dieu et de son Eglise : *« Jam judicavi in nomine Domini nostri Jesu Christi tradere hujusmodi Satanæ. »* (I Cor., V, 2-5) Quel arrêt foudroyant, et en même temps quel témoignage respectable, quel monument sacré de la puissance réelle de l'Eglise dans les excommunications! puissance incontestable, qu'elle a continué d'exercer dans toute la suite des siècles catholiques, avec liberté, avec autorité, avec éclat; de sorte qu'elle est pareillement fondée en titre et possession; que c'est même un point fondamental de sa discipline et de son dogme. Comment donc peut-il y avoir dans ce siècle hardi et licencieux des chrétiens qui s'embarrassent assez peu de ses censures, et qui peut-être font gloire de les braver ou de les mépriser? mais, pour les confondre et les faire trembler, nous n'avons

que ce raisonnement bien sensible à leur faire : Ou vous avez encore de la foi, ou vous l'avez entièrement perdue. Si vous avez absolument perdu la foi, tout est dit : vous êtes perdu vous-même, vous êtes réprouvé. Si au contraire il vous reste encore de la foi, de quel remords continuel ne devez-vous pas être agité, poursuivi, en sentant sur votre tête toute la malédiction et le poids accablant de l'excommunication dont vous êtes chargé devant Dieu? Mais puisque vous ne le sentez plus, ce remords, j'en conclus que vous avez perdu la foi, ou du moins que vous êtes aveuglé et endurci. Or, pensez-vous que votre infidélité, que votre opiniâtreté vous justifiera et vous sauvera? Non : voire incrédulité et votre indocilité n'empêcheront point que vous ne soyez toujours soumis malgré vous-même à l'anathème de l'Eglise et à ses suites funestes. Votre incrédulité et votre indocilité n'empêcheront point que votre vie ne soit un affreux enchaînement de péchés et de sacrilèges, si vous osez franchir cette barrière, pour approcher des sacrements, ou pour célébrer les saints mystères. Votre incrédulité et votre indocilité n'empêcheront point que vous ne soyez, dès ce monde, l'objet odieux des malédictions du Ciel, et dans l'autre la victime éternelle de ses vengeances.

Efforçons-nous donc d'éviter tous ces malheurs, et par une soumission religieuse à l'Eglise notre mère, par une prompte obéissance à ses commandements dans la publication de ses monitoires, mettons notre âme en sûreté, déchargeons notre conscience, honorons la justice, servons la république, venons au secours des malheureux et rendons gloire au Dieu de la vérité et de la justice.

XXI^e INSTRUCTION.

SUR L'ESPRIT DES FÊTES ET DES MYSTÈRES DE LA RELIGION.

La religion a ses fêtes et ses solennités, qui font partie du culte public. Quoique l'Eglise les célèbre chaque année, souvent les personnes du peuple n'en savent guère que le nom, et n'en connaissent ni le sens, ni l'esprit. Il est donc nécessaire de les en instruire ici : et, si l'on y trouve des choses simples et communes, il faut que les gens éclairés et les forts dans la foi supportent en cela notre condescendance pour les ignorants et les faibles.

L'Avent. — L'année ecclésiastique, c'est-à-dire le cours annuel des offices de l'Eglise et des fêtes de la religion, commence par l'Avent. Or l'Avent est un temps saint, spécialement consacré à la prière et à la parole de Dieu, pour disposer les fidèles à la grande fête de la Nativité du Sauveur : c'est pour cela que les quatre dimanches qui précèdent ce grand jour, sont distingués et privilégiés dans l'Eglise.

Noël. — La fête de Noël, qui termine l'Avent, est la solennité de la naissance temporelle du Fils de Dieu fait homme et incarné dans le sein d'une Mère Vierge pour sauver

les hommes. Après avoir célébré le mystère de son Incarnation, qui fut annoncé à cette Vierge par un ange, et accompli par l'opération du Saint-Esprit au jour de l'Annonciation, dont la fête tombe le vingt-cinq mars, l'Eglise solennise le vingt-cinq décembre sa naissance à Bethléem dans une étable abandonnée et dans le sein de la pauvreté et de la souffrance, pendant une saison dure et fâcheuse.

Cette célébrité est grande parmi les chrétiens, et particulièrement distinguée par les trois Messes que l'Eglise d'Occident célèbre en ce jour par le ministère de chaque prêtre, quoiqu'elle n'oblige les fidèles que d'assister à une seule. A la Messe de minuit, elle honore le Sauveur naissant dans les ténèbres de la nuit. A la Messe de l'aurore, elle honore le Sauveur reconnu et adoré des pasteurs. A la Messe du jour, elle honore le Sauveur manifesté au monde dans le grand jour de l'Evangile.

Pour entrer dans l'esprit de cette fête, il faut adorer avec foi la sagesse et la bonté ineffable de Dieu qui vient réconcilier le monde avec lui-même; qui vient sauver et réformer le genre humain par l'humiliation et par la pénitence : il faut adorer avec un sentiment vif et tendre, Jésus enfant et souffrant pour notre amour. Il faut méditer et goûter avec piété les exemples touchants que le Sauveur nous donne dans sa erèche, de détachement, d'humilité et de mortification.

La Circoncision. — L'octave de Noël se termine par la Circoncision de l'Enfant-Jésus, laquelle arrive le premier jour de l'année civile. La Circoncision était une cérémonie de l'ancienne loi, instituée pour consacrer à la religion les enfants mâles du peuple de Dieu, huit jours après leur naissance, et pour les distinguer des nations infidèles. Cette cérémonie mystérieuse marquait l'impureté de notre origine, qu'elle retranchait en quelque sorte en effaçant le péché d'origine; et c'était en même temps le signe de l'alliance que le Seigneur avait faite avec Abraham et sa postérité. Dieu voulut que son Fils se soumit à cette loi. Il fut circoncis suivant la coutume des Juifs, et on lui donna le nom de Jésus, qui veut dire Sauveur. L'esprit de cette fête est d'invoquer avec confiance et respect le saint nom de Jésus, et de se consacrer tout de nouveau au service de Dieu dans le renouvellement de l'année.

Les Rois. — Cinq jours après, l'Eglise célèbre la fête solennelle des Rois. C'étaient des Mages, c'est-à-dire, des sages de la gentilité, qu'une étoile extraordinaire et miraculeuse amena d'Orient à Bethléem, où ils adorèrent l'Enfant-Jésus, et lui offrirent en présent de l'or, de l'encens et de la myrrhe : de l'or, comme à un roi; de l'encens, comme à un Dieu; de la myrrhe, comme à un homme mortel. Ces rois Mages étaient les prémisses des gentils, que Dieu conviendrait dès lors à appeler à la lumière de son Evangile : c'est pourquoi nous devons en ce jour lui rendre grâces de notre élection et de notre vocation à la foi.

La Purification. — Le second jour de février et le quarantième depuis la Nativité du Sauveur, nous célébrons sa présentation au temple dans le mystère de la Purification de Marie, sa Mère, suivant la loi. Une cérémonie particulière à cette fête est la bénédiction solennelle des cierges allumés, que l'Eglise met en main aux fidèles en signe de foi et d'allégresse, à l'exemple du saint vieillard Siméon et d'Anne la prophétesse, qui furent alors transportés de joie et d'admiration à la vue du Messie, l'attente et la lumière des nations, la gloire et le salut d'Israël.

Le Carême. — Peu après la Purification, l'Eglise entre dans le Carême, qui est un jeûne public et général de quarante jours. Ce jeûne de tradition apostolique est institué sur le modèle de Jésus-Christ même, qui jeûna un pareil nombre de jours dans le désert; et il est destiné à purifier les fidèles par la pénitence, par la prière, par les bonnes œuvres, pour les préparer à célébrer dignement la grande fête de Pâques.

Jour des Cendres. — Cette sainte quarantaine commence par la cérémonie des Cendres, laquelle est un reste de l'ancienne discipline de l'Eglise, qui mettait de la cendre sur la tête des pénitents publics, et une imitation des Ninivites, qui firent pénitence dans le sac et la cendre pour apaiser la colère de Dieu. Cette cendre, que l'Eglise nous met en ce jour sur le front, est donc le symbole de la pénitence, et en même temps le mémorial de l'arrêt de mort porté contre tous les hommes par ces paroles : *Vous êtes poussière, et vous retournerez en poussière.* (Gen., III, 19.) Ainsi, c'est dans cet esprit qu'il faut la recevoir, c'est-à-dire dans un esprit d'humiliation, de componction, de soumission et de sacrifice.

La Semaine sainte. — La Semaine sainte, qui termine le Carême, est consacrée aux plus saints et aux plus lugubres mystères de la religion, en mémoire de la Passion et de la mort du Sauveur.

Le Dimanche des Rameaux représente et honore son entrée triomphante dans Jérusalem, où il fut reçu, six jours avant sa Passion, parmi les acclamations du peuple accouru au-devant de lui avec des rameaux verts à la main.

Au Mercredi saint et les deux jours suivants, l'Eglise exprime son deuil et sa tristesse par ses lamentations dans les offices des Ténèbres, par le silence des cloches et par le dépouillement des autels.

Le Jeudi saint est célébré dans l'Eglise par la bénédiction des huiles saintes, dont elle se sert dans l'administration des sacrements; par la cène ou lavement des pieds, à l'exemple du Seigneur Jésus, qui s'abaissa jusqu'à les laver à ses disciples; par l'adoration de ce divin Sauveur présent sous les voiles de l'Eucharistie, et placé sur un trône de gloire dans tous nos temples en mémoire et en actions de grâces de l'institution de cet ineffable mystère.

Le Vendredi saint est le jour anniversaire de la mort du Sauveur et de la rédemption

du monde. Le sacrifice eucharistique cesse en ce jour lugubre uniquement consacré à celui de la croix, qui est alors dévoilée et exposée aux adorations des fidèles.

Enfin, au Samedi saint l'Eglise commence à annoncer au monde la résurrection du Sauveur, et à nous faire part de sa joie par la bénédiction du feu nouveau, du cierge pascal et des fonts baptismaux; comme aussi par l'harmonie des cloches et du chant dans le sacrifice solennel.

Pour sanctifier ce temps précieux de la Semaine sainte, il faut se retirer des affaires et des plaisirs du monde, jeûner plus régulièrement, prier plus assidûment et avec plus de ferveur, faire de bonnes œuvres, et surtout l'aumône, s'occuper chaque jour de quelque lecture sainte, et particulièrement de la méditation des souffrances de Jésus-Christ, se disposer sérieusement aux sacrements de pénitence et d'Eucharistie, assister aux offices publics de l'Eglise, et entrer dans l'esprit des mystères qu'elle célèbre.

Pâques. — La Pâque des chrétiens tombe le dimanche qui suit immédiatement la pleine lune de mars, et c'est la célébrité de la résurrection triomphante du Sauveur. Cette solennité est appelée fête de Pâques, à cause des rapports qu'elle a avec la Pâque des Israélites, à laquelle elle a succédé, et où tout le peuple de Dieu était obligé par la loi de sacrifier et de manger en cérémonie l'agneau pascal. Chez les Juifs, la Pâque signifiait passage, en mémoire du passage des anges exterminateurs de tous les premiers nés de l'Egypte, qui épargnèrent les enfants des Hébreux; et dans l'Eglise de Jésus-Christ, le vrai Agneau de Dieu, immolé et figuré par l'agneau pascal d'Israël, Pâques exprime son passage merveilleux de la mort à la vie, et de l'humiliation du tombeau à une glorieuse immortalité.

Pour participer à la joie de l'Eglise et célébrer dignement avec elle ce grand jour, que saint Grégoire de Nazianze appelle *la Fête des fêtes, la Solennité des solennités*, il faut glorifier Dieu du triomphe de Jésus-Christ, dans l'espérance de ressusciter un jour, comme lui, pour la gloire et l'immortalité.

Les Rogations. — Quelque temps après Pâques, dans la saison critique du printemps, arrivent les Rogations, qui sont des jours d'abstinence, de prières et de processions publiques dans l'Eglise, à laquelle il est juste que le peuple fidèle s'unisse pour implorer la bénédiction du Père céleste sur les campagnes et sur les fruits naissants de la terre.

L'Ascension. — Quarante jours après Pâques on célèbre l'Ascension du Sauveur, qui monta au ciel à la vue de ses apôtres et de ses disciples, auxquels il s'était souvent manifesté depuis sa résurrection; ayant voulu rester encore ce temps sur la terre pour instruire et former son Eglise. Le mystère de cette fête nous invite à détacher notre cœur de la terre, pour suivre Jésus-Christ au ciel en espérance et en désir; il

est bon aussi de se préparer dès ce jour, comme les premiers disciples, par la retraite et par la prière, à recevoir le Saint-Esprit.

La Pentecôte. — La Pentecôte, qui arrive le cinquantième jour après la résurrection du Sauveur et le dixième depuis son ascension, est une des plus grandes solennités de l'Eglise. De même qu'autrefois Israël reçut au pied du mont Sinaï la loi de l'ancien Testament, parmi les feux et les éclairs, cinquante jours après sa délivrance de l'esclavage d'Egypte ; ainsi dans la nouvelle alliance, et le jour même de la Pentecôte des Juifs, le Saint-Esprit est venu graver, pour ainsi dire, avec des traits de flamme et de lumière la loi de grâce dans les cœurs. Les apôtres étant tous à Jérusalem en prière, avec les disciples et les femmes fidèles de l'Evangile, tout à coup sur les neuf heures du matin il se lit un grand bruit comme d'un vent impétueux, et ils virent paraître comme des langues de feu, qui s'arrêtèrent sur chacun d'eux. Alors ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et ils devinrent des hommes nouveaux pleins de sagesse, de lumière, de zèle et de force. Il faut surtout, en ce jour, invoquer avec ferveur l'Esprit-Saint, et s'efforcer d'avoir part aux dons précieux qu'il est venu apporter à la terre.

Les Quatre-Temps. — La même semaine nous ramène pour trois jours le jeûne des Quatre-Temps, ainsi nommé, parce que quatre fois dans l'année ce jeûne public est indiqué dans l'Eglise, pour lui obtenir dans ses ordinations de dignes ministres et de bons pasteurs.

La Trinité. — Le dimanche suivant est consacré au culte de la divine et adorable Trinité : grand et ineffable mystère, qui doit ranimer notre foi, et nous faire souvenir que l'Auteur suprême du monde et de la religion est un seul Dieu en trois personnes, véritablement distinguées et parfaitement égales en gloire et en perfection ; que le Père, en se connaissant, engendre son Fils de toute éternité, et que le Saint-Esprit procède éternellement du Père et du Fils par voie d'amour ; que nous avons tous été baptisés et consacrés à la vraie religion, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

La Fête-Dieu. — Le jeudi après, on fait la fête du Très-Saint-Sacrement, qui se célèbre avec beaucoup de pompe et d'appareil. C'est l'octave la plus solennelle de l'année, et Jésus-Christ y est partout exposé aux adorations de l'Eglise, et porté en triomphe dans nos places publiques pour confondre l'hérésie, et pour le venger des outrages de l'impiété. Il n'est point de vrai catholique qui, dans le cours de cette célébrité, ne doive se faire un devoir de religion de venir lui rendre hommage au pied de son trône, de prendre part à son triomphe, et de s'unir à l'Eglise dans les amandes honorables qu'elle lui fait en ce saint temps.

L'Assomption. — L'Eglise met encore au rang de ses principales fêtes l'Assomption de la Mère de Dieu, ressuscitée après sa mort, et transportée au ciel en corps et en âme, par un glorieux privilège de sa maternité divine ; cette grande célébrité intéresse particulièrement la France par le renouvellement solennel du vœu du roi Louis le Juste, vœu par lequel ce prince et ses augustes successeurs ont mis sous la protection de la Reine du ciel leur famille royale, et leurs sujets. Cette solennité nous invite donc à lui rendre hommage comme à notre Souveraine ; à l'honorer, à l'exalter et à l'invoquer comme notre protectrice et notre patronne.

La Dédicace. — Le dimanche après l'Octave de l'Assomption nous célébrons la dédicace des églises, en mémoire de leur consécration au vrai Dieu par les mains de ses pontifes. Les croix que nous voyons imprimées sur les murs et les colonnes des temples, sont les endroits où l'onction sacrée a été appliquée, et les douze flambeaux ardents qu'on y met, représentent les douze apôtres qui furent les colonnes de l'Eglise et la lumière du monde, comme parle Jésus-Christ. (*Math.*, V, 14.) Cette auguste solennité doit nous inspirer un saint respect pour les temples du Seigneur, et nous faire souvenir que nous sommes nous-mêmes les temples vivants du Saint-Esprit, avec espérance d'être un jour admis dans le temple éternel de la céleste Sion.

La Toussaint. — Au premier jour de novembre, l'Eglise célèbre la fête de tous les saints, parce qu'elle ne peut les honorer tous d'un culte particulier dans le cours de l'année ; et dans cette fête générale des saints, comme dans toutes leurs fêtes particulières, son objet est de glorifier Dieu dans ses saints, et de les honorer eux-mêmes comme les héros de la religion ; de nous porter à les invoquer comme nos protecteurs auprès de Dieu ; de nous exciter à la sainteté par l'exemple de leur vertu, et par la vue de leurs couronnes.

Le jour des Morts. — Le lendemain, l'Eglise en deuil fait la commémoration solennelle des fidèles trépassés ; et en priant sur les tombeaux des morts, qui reposent dans son sein, en offrant pour eux le divin sacrifice par toute la terre, elle nous demande aussi à nous-mêmes un tribut bien légitime de prières et de satisfactions pour nos parents et nos amis défunts, pour tous nos frères souffrants dans le lieu d'exil et d'expiation, où la justice de Dieu achève de les purifier avant que de leur ouvrir l'entrée du ciel.

Le Dimanche. — Outre les fêtes et les mystères qui se célèbrent durant tout le cours de l'année, il y a encore en chaque semaine un jour spécialement réservé au culte de Dieu ; et c'est pour cela qu'on l'appelle Dimanche, c'est-à-dire jour du Seigneur. Les œuvres serviles et mercenaires sont défendues en ce saint jour, qu'on doit sanctifier, non-seulement par la cessation du négoce et du travail, mais encore par les œuvres de piété ;

surtout en assistant aux offices divins, dont le principal est le saint sacrifice de la Messe, et particulièrement le sacrifice public et solennel de la Messe paroissiale, où les ouailles d'un même troupeau se rassemblent avec le pasteur pour rendre en commun à l'Eternel leurs hommages et lui offrir leurs vœux.

Finissons par une réflexion sensée, qui a fait le motif et l'objet de cette instruction. Nous savons bien que les personnes éclairées n'ignorent point toutes ces choses; mais souvent elles négligent d'y penser et de les mettre en pratique: les gens, au contraire, simples et bornés voudraient être en état de les pratiquer; mais souvent ils les ignorent. Il était donc utile aux uns et aux autres de leur en tracer ici un abrégé instructif, pour les porter à entrer dans le sens des mystères et à sanctifier les fêtes de la religion suivant l'esprit de l'Eglise, pour le service et la gloire de Dieu et pour leur propre salut.

XXII^e INSTRUCTION.

SUR LA DEDICACE DES EGLISES.

Dieu remplit l'univers, et ce pur Esprit qui habite les cieux n'a besoin pour lui-même d'aucun temple terrestre et matériel; mais il en faut pour la sanctification de l'homme et pour les exercices publics de la religion.

Cependant nous ne voyons pas que la vraie religion en ait élevé aucun à la Divinité sous la loi de nature: alors elle lui sacrifiait en plein air et en divers lieux, au choix des sacrificateurs.

Salomon est le premier qui, dans la loi écrite, a bâti et dédié au Très-Haut un temple fixe et fondé solidement. Ce prince, magnifique en tout, mais principalement en ce qui regardait la religion et le culte divin, en fit la dédicace par une éclatante solennité, et par l'immolation d'un nombre prodigieux de victimes. Un peuple innombrable accourut à Jérusalem de toutes les parties du royaume, pour participer à cette fête intéressante. Les anciens d'Israël, les princes des tribus, les chefs de famille, les prêtres et les lévites se joignirent au monarque dans cette pompeuse cérémonie; et la Divinité même parut prendre part à la consécration de son nouveau temple. Le Seigneur vint prendre possession en quelque sorte de sa maison, non-seulement en y plaçant l'arche de son alliance qui le représentait, mais encore en le remplissant de sa gloire par une nuée mystérieuse qui marquait sa présence et sa protection.

Or ce fameux temple de Salomon fut dès lors la figure de nos églises, où habite réellement la Divinité sous le voile du mystère eucharistique; et sa dédicace, le modèle de leur consécration. A l'exemple d'un si grand roi, l'Eglise a voulu donner beaucoup d'éclat à cette auguste cérémonie, dont le détail et l'appareil peuvent imprimer une haute idée de la grandeur et de la sainteté de la religion. C'est un sujet d'instruction bien capa-

ble d'intéresser la piété des fidèles, et même leur curiosité.

La dédicace des églises est d'un usage très-ancien. On en trouve dans l'histoire ecclésiastique des monuments et des vestiges dès le quatrième siècle, où le christianisme, délivré des persécutions, protégé par les empereurs, et jouissant d'une honorable liberté, érigea publiquement au vrai Dieu des autels et des temples de toutes parts. Or, cette dédicace s'opère dans la consécration qu'en fait l'Eglise par le ministère de ses pontifes, dans toute la majesté et l'éclat du souverain sacerdoce. C'est en effet une fonction très-noble et d'un ordre distingué, réservée par cette raison à la puissance supérieure du caractère épiscopal et à la prééminence de sa dignité.

Lors donc qu'une église neuve est achevée, pourvue des choses nécessaires et rendue propre à la célébration du service divin, il faut d'abord qu'elle soit purifiée et sanctifiée par la religion: à cet effet le pontife consécrateur, après s'être disposé à cette sainte action par le jeûne et la prière, lui destine des reliques bien avérées, qu'on dépose dès la veille dans un pavillon préparé à dessein et orné avec décence.

Le lendemain matin, le pontife se transporte avec son clergé dans la nouvelle église, et fait allumer douze cierges attachés aux douze principales colonnes de l'édifice, ou à six endroits différents de chaque côté de la nef, où l'on a placé d'avance autant de croix, soit en relief, soit en peinture. Ces cierges ardents et ces colonnes représentent les douze apôtres, qui sont la lumière du monde, comme parle Jésus-Christ (*Matth.*, V, 14); et les fondements de l'Eglise, comme dit saint Paul (*Ephes.*, II, 20); qui ont porté par toute la terre le flambeau de la foi et le mystère de la croix. C'est un symbole mystérieux, qui fait allusion à cet endroit de l'Apocalypse, où il est dit que les murs de la Jérusalem céleste *auraient douze pierres fondamentales, sur lesquelles étaient les noms des douze apôtres de l'Agneau.* (*Apoc.*, XXI, 24.)

Ensuite on ferme les portes de l'église, et il ne reste au dedans qu'un seul diacre en aube et en étole. Cependant le pontife fait trois fois le tour extérieur de l'édifice, en l'aspergeant d'eau bénite, et chaque fois s'arrêtant à la grande porte, il frappe de sa crosse, en disant ces paroles du Psalmiste: *Princes de la sainte Jérusalem, ouvrez les portes confiées à votre garde: ouvrez-vous, portes de la Cité éternelle, et donnez entrée au Roi de gloire.* Mais le diacre qui est dans l'église, répond sans l'ouvrir: *Qui est ce Roi de gloire?* et le pontife ajoute: *C'est le Seigneur fort et puissant, le Seigneur puissant dans les combats.* (*Psal.* XXII, 7-10.) Enfin, à la troisième fois, il fait avec sa crosse une croix sur le seuil de la principale entrée, en disant: *Voici le signe de la croix, que tous les vains fantômes s'évanouissent.* Alors la porte s'ouvre, et il entre avec son clergé. Or, toute cette cérémonie est une expression symbolique de la résistance du démon, le fort armé (*Luc.*, II, 21), chassé

de son empire par Jésus-Christ; et de l'entrée triomphante de ce divin Sauveur dans le ciel, après avoir vaincu les puissances infernales.

Le pontife fait encore sur la porte une onction du saint chrême, en prononçant ces paroles : *Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, porte, sois bénie, sanctifiée, consacrée, et mise sous le sceau et la garde du Seigneur notre Dieu; porte, sois une porte pacifique, par Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui a dit qu'il était la porte, et qui vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit.*

Cette consécration de l'entrée du nouveau temple est donc comme le sceau de la religion, qui doit la rendre respectable au chrétien, et la lui faire regarder avec confiance comme la porte du ciel; qui doit au contraire la rendre inaccessible au démon, et l'en éloigner avec une sorte de terreur : car cet esprit superbe, malgré son orgueil, reconnaît l'autorité de l'Eglise, il ressent sa puissance, il redoute ses mystères sacrés, il fuit le lieu saint, où règne son vainqueur, et où il craint de sentir accroître son tourment.

Le pontife étant entré avec son clergé seul, il s'arrête et s'agenouille au milieu de l'église. Là on chante avec ferveur l'hymne du Saint-Esprit, pour invoquer sa lumière; les Litanies des saints, pour implorer leur protection; et le cantique de Zacharie (*Luc.*, 1, 68-80), pour louer, bénir et remercier le *Seigneur Dieu d'Israël*, qui daigne *visiter son peuple*, et faire avec lui une sorte d'alliance *pour en être servi dans la sainteté et la justice*; qui veut bien établir au milieu de lui sa demeure et son sanctuaire, l'arche de son alliance, le trône de sa miséricorde, le gage de sa protection et de ses bienfaits.

Alors un des ministres assistants répand de la cendre sur le pavé du temple, en la forme d'une croix de saint André; et le pontife écrit avec sa crosse sur cette cendre toutes les lettres de l'alphabet grec, d'un côté; et de l'autre, celles de l'alphabet latin : lesquelles, en s'éloignant par leurs extrémités, se rapprochent, se croisent et se réunissent au centre, pour montrer par la réunion de ces deux langues principales et dominantes, l'union des différents peuples grecs et latins dans le bercail de l'Eglise, qui est une et catholique dans la diversité des nations.

Après cela on transporte avec pompe les saintes reliques qui doivent être mises sous l'autel, et on les porte processionnellement autour de l'église et au dedans, en chantant des psaumes, pour mettre le nouveau temple sous la protection et la garde des saints martyrs dont il possédera les restes précieux.

Dans le cours de la cérémonie, le prélat consécrateur applique le saint chrême sur chacune des douze colonnes et des croix qui y sont imprimées, en répétant chaque fois ces paroles : *Que ce temple soit sanctifié et consacré au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, en l'honneur de la glorieuse Vierge et de tous les saints, sous le nom et la mémoire du patron que l'Eglise lui donne; et à chaque onction il donne trois coups d'en-*

cens à la croix. Cette consécration se fait donc avec l'onction même dont l'Eglise sacre les pontifes et les rois, pour en faire désormais un lieu saint, agréable à Dieu et vénérable aux hommes.

Les aspersiones que le pontife fait encore dans le tour intérieur de l'église, sont une purification et une bénédiction du nouveau temple, par le mélange mystérieux de l'eau, du vin, du sel et de la cendre, qui ont été bénis solennellement à cet effet avec des exorcismes et des invocations saintes. L'objet de cette cérémonie est de demander à Dieu qu'il bénisse lui-même sa maison, qu'il en écarte les malins esprits, qu'il la discerne des édifices profanes, et qu'elle soit consacrée désormais à sa gloire, à son service, à son culte, aux saints exercices de la piété et de la religion.

Le pontife consacre aussi l'autel du nouveau temple avec beaucoup de solennité et de cérémonies mystérieuses. Il commence par tracer avec l'eau bénite cinq croix sur la table de cet autel, c'est-à-dire au milieu et vers les quatre angles, et il dit à chaque signe de croix : *Que cet autel soit sanctifié en l'honneur du Dieu tout-puissant, sous le nom et la mémoire d'un tel saint, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.*

Ensuite il fait sept fois autour de l'autel l'aspersion de l'eau bénite, pendant que le chœur chante le psaume *Miserere*; et il invoque la miséricorde du Seigneur sur ceux qui viendront prier en cette église et devant cet autel.

Il consacre aussi, avec le saint chrême, le lieu où les reliques doivent être mises sous l'autel. Il les y dépose, et il en ferme l'entrée par une pierre, sur laquelle il fait la même onction, en disant : *Que cet autel soit fermé et sanctifié au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.*

Après cela, il encense l'autel de tous côtés et demande à Dieu que sa prière s'élève jusqu'à son trône, comme la fumée de cet encens, pour le rendre favorable à tous ceux qui offriront ou qui participeront aux offrandes faites sur cet autel. Cette prière finie, il fait encore cinq signes de croix au milieu et aux quatre coins de l'autel avec l'encensoir, qu'il remet ensuite à un prêtre, qui fait sans cesse le tour de l'autel, jusqu'à ce que les prières et les cérémonies de la consécration soient achevées. Cependant le pontife fait, avec l'huile des catéchumènes, une onction sainte sur chacune des cinq croix qui sont gravées sur la table de l'autel, et il dit à chaque onction : *Que cette pierre soit sanctifiée et consacrée au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, en l'honneur de Dieu, de la sainte Vierge et des saints, sous le nom et la mémoire d'un tel saint.*

Les encensements et les onctions se répètent encore plus d'une fois par le pontife, qui répand même sur l'autel l'huile des catéchumènes et le saint chrême, les mêle ensemble, et étend ce mélange sacré en telle sorte que toute la table en soit imbue. Il y fait encore brûler cinq bougies et vingt-cinq

grains encens bénits, dont la vapeur odoriférante s'élève devant Dieu en odeur de suavité.

Enfin, il récite différentes prières, qui tendent toutes à demander au Seigneur qu'il répande sa bénédiction sur cet autel consacré à son culte et à sa gloire.

Toute la cérémonie destinée à la consécration du nouveau temple se termine par le divin sacrifice, que le pontife consécrateur offre à Dieu au milieu de son clergé, et en la présence du peuple fidèle, afin que Jésus-Christ, par sa présence réelle et par le mystère adorable de son corps et de son sang, mette, pour ainsi dire, le dernier sceau à la bénédiction et à la consécration de son temple.

Mais pourquoi, dans cette dédicace, tant de cérémonies, tant de préparations, tant d'appareil, tant de bénédictions, tant d'encensements, tant d'oraisons, tant de prières et d'invocations? C'est pour purifier et sanctifier la maison de Dieu; c'est pour l'offrir au Seigneur, et la rendre digne de lui; c'est pour la dévouer à son culte et aux exercices de sa religion; c'est pour la mettre sous la protection du ciel, et en éloigner les puissances des ténèbres; c'est pour la rendre vénérable et chère aux fidèles; c'est pour exciter leur foi, leur confiance, leur piété, leur ferveur; c'est pour obtenir de Dieu qu'il y exauce leurs demandes, qu'il y reçoive leurs dons, qu'il y répande sur eux ses grâces et ses miséricordes; en sorte que son cœur et ses yeux soient toujours ouverts sur cette maison de prière et de bénédiction.

N'oublions pas de remarquer aussi, pour notre consolation et pour notre gloire, que c'est une excellente figure des opérations de la grâce et de ses effets dans les édifices spirituels de la religion, c'est-à-dire dans la consécration de nos âmes, qui sont aussi le temple de Dieu, suivant saint Paul. (II Cor., VI, 16.) *Vous n'êtes plus*, disait-il aux nouveaux fidèles d'Ephèse, *vous n'êtes plus des étrangers pour la vraie religion; mais vous êtes maintenant de la cité des saints et de la maison de Dieu, étant son nouvel édifice bâti sur le fondement des apôtres et des prophètes; où Jésus-Christ lui-même est la première pierre de l'angle. C'est sur lui que tout le bâtiment, qui a été construit, s'élève jusqu'à devenir un temple pour le Seigneur: et c'est en lui que vous êtes aussi formés tous ensemble comme un édifice, pour être la demeure de Dieu par le Saint-Esprit.* (Ephes., II, 18-22.)

Observons enfin, pour notre instruction, que l'autel du nouveau temple que l'Eglise consacre avec une si grande solennité, en est la partie essentielle et principale. C'est le plus respectable ornement du sanctuaire, où il est placé avec honneur au lieu le plus éminent. C'est une image du Calvaire, où se renouvellera désormais le grand mystère de notre rédemption. C'est la figure de Jésus-Christ même, la pierre fondamentale de l'Eglise. C'est le sépulchre sacré des ossements précieux de quelque glorieux martyr ou de

quelqu'autre saint protecteur. C'est le tabernacle du Dieu vivant, et son trône sur la terre.

Or, combien tout cela ne doit-il pas nous inspirer de vénération pour la sainte majesté de nos églises, de zèle pour leur décoration, de respect pour n'en profaner la sainteté par aucune action criminelle ou même indécente! N'est-ce pas de nos temples que le Seigneur peut dire avec encore plus de justice que du tabernacle de l'ancienne loi: *Mortels, soyez saisis d'une religieuse terreur à la vue de mon sanctuaire*; « *Pavete ad sanctuarium meum?* » (Levit., XXVI, 2.)

On en célèbre tous les ans la Dedicace par une fête très-solennelle, en mémoire de leur première consécration; et c'est particulièrement dans cette grande fête qu'il faut nous en rappeler avec consolation les cérémonies et les mystères, rendre grâces à Dieu de toutes les faveurs que nous y avons reçues, et lui demander pardon de toutes les fautes, les immodesties, les irrévérences que nous avons pu y commettre, avec un nouveau désir de les réparer désormais par notre ferveur et par une religieuse reconnaissance.

On peut distinguer dans l'Eglise plusieurs sortes de sanctuaires bénits et consacrés à la religion, auxquels notre piété doit prendre plus ou moins d'intérêt, suivant la différence des relations qu'ils ont avec nous; je veux dire la basilique de la cathédrale, les églises collégiales, les oratoires des congrégations régulières, les chapelles domestiques, et les paroisses.

La basilique d'une cathédrale est la première et principale église du diocèse, avec une prééminence d'honneur et de dignité. C'est la mère des églises paroissiales, dont elle est censée avoir été la source primitive. C'est le siège du trône épiscopal et le centre d'unité où le clergé et le peuple viennent se réunir au Pontife en certaines solennités de la religion. Ce n'est point cependant le lieu ordinaire de l'assemblée des fidèles, ni conséquemment le temple le plus fréquenté; quoique du reste on lui doive des sentiments distingués de vénération et d'attachement.

Les églises simplement collégiales et desservies par des chapitres d'un ordre intérieur, semblent être assez indifférentes aux citoyens, qui n'y sont attachés par aucun lien spirituel; néanmoins, elles peuvent mériter aussi notre considération et notre estime, en ce qu'elles sont toujours un ornement pour la religion, et un pieux établissement utile à la gloire de Dieu, dont elles célèbrent les louanges avec édification et dignité.

Les oratoires publics des congrégations régulières n'ont pas toujours existé. Anciennement, les moines soumis aux évêques et aux pasteurs, assistaient dans les paroisses aux exercices communs de la religion. Dans la succession des temps, ils ont obtenu des oratoires particuliers, qui souvent sont devenus ensuite de grandes ba-

siliques; mais quoique l'office divin s'y fasse avec piété, et même avec quelque majesté, ce n'est point là où l'Eglise entend rassembler ses enfants pour leur donner ses instructions et sa bénédiction au jour du Seigneur.

Les chapelles domestiques sont aussi bénies par l'Eglise, mais non point consacrées; on peut cependant y offrir le saint Sacrifice, mais non pas y exercer les fonctions pastorales; elles peuvent bien être permises quelquefois dans les campagnes pour causes légitimes de nécessité ou même d'utilité; mais moins aisément dans les maisons particulières des villes, où l'Eglise est toujours censée n'en accorder l'usage extraordinaire qu'en faveur des infirmes, et non point pour favoriser la mollesse, la lâcheté, l'indévoction et l'indépendance de sa paroisse; on doit l'exemple à sa famille; et à Dieu, à l'Eglise, à l'édification du prochain et à sa propre réputation des témoignages publics de sa religion.

Il n'y a donc que les églises paroissiales qui soient le bercail ordinaire du troupeau fidèle et son propre patrimoine; parce que c'est un fonds héréditaire qui appartient en commun aux paroissiens, et où doit s'opérer l'ouvrage de leur sanctification. Par conséquent, elles ont, par préférence aux autres églises, des relations plus intimes avec nous, et des droits particuliers sur notre cœur. C'est là, en effet, que dès la naissance nous sommes régénérés en Jésus-Christ, et admis au nombre des enfants de Dieu. C'est là que dans la jeunesse nous sommes instruits de sa loi, et initiés aux mystères de sa religion. C'est là que dans un âge plus mûr la bénédiction nuptiale nous unit par les liens sacrés de la société conjugale, et fixe nos destinées par un établissement honorable. C'est là que, dans tout le cours de la vie, nous participons aux saints exercices, aux instructions, aux prières et aux sacrements de l'Eglise. C'est là qu'elle nous réconcilie avec Dieu, qu'elle nous nourrit du pain des anges, qu'elle nous bénit solennellement au nom de la Divinité. C'est là qu'elle offre fréquemment la Victime sacrée pour nos personnes, pour nos familles, pour notre prospérité et pour notre salut éternel. C'est là enfin qu'après la mort nous reposons à l'ombre du sanctuaire dans le sein de la miséricorde et de la paix. Que de titres pour intéresser notre religion, pour attacher notre cœur, pour soutenir notre espérance! Célébrons donc tous les ans leur dédicace avec un esprit éclairé par la foi et animé par la piété, avec de vifs sentiments de joie, de consolation, de reconnaissance, dans l'attente du bonheur des saints dans les splendeurs de ce temple céleste, dont ceux de la terre sont la figure et l'image.

XXIII^e INSTRUCTION.

SUR LE CULTE DES SAINTS.

Le culte des bienheureux que le Seigneur a sanctifiés sur la terre et qu'il glorifie dans le

ciel, entre dans le plan de la religion, et se rapporte à Dieu même, auteur de la sainteté et de la gloire, qui est *admirable dans ses saints* (Psal. LXVII, 36), et dont on honore les dons et les grâces dans ses serviteurs et ses élus.

Ce culte d'honneur et de vénération que l'Eglise rend aux saints, est bien différent du culte suprême réservé à la Divinité. On révère, on invoque les saints comme les amis de Dieu, afin qu'ils intercèdent pour nous auprès du Tout-Puissant, mais on ne les adore point, et l'on ne met pas son espérance dans leur pouvoir et leur secours indépendamment de Dieu. Dieu seul a par soi-même la puissance d'exaucer nos vœux et de nous en accorder l'effet. A Dieu seul appartiennent l'adoration, le sacrifice, l'amour de préférence.

L'Eglise catholique honore en général les bienheureux qui sont au ciel, dans la fête de tous les saints; mais elle honore spécialement par des fêtes particulières ceux que le Seigneur a spécialement distingués par l'éclat de leurs vertus, de leurs souffrances, de leurs miracles. Il est certain que le saint Siège est dirigé par le Saint-Esprit dans ce culte public qu'il défère aux saints; parce qu'une religion dont Dieu est l'auteur, et à laquelle l'Esprit-Saint préside, ne peut admettre dans son culte la superstition ni l'erreur.

Dans l'état présent de la religion, il n'appartient qu'à l'Eglise catholique de former des saints pendant la vie, et de les canoniser après la mort. Son autorité seule peut apporter à leurs miracles et à leur sainteté un caractère de certitude et d'authenticité suffisant pour établir un culte public en leur honneur. Proclamer de nouveaux saints sans son aveu, et des miracles prétendus sans les soumettre à son jugement; y mettre sa dévotion, sa confiance, son recours par simplicité et crédulité populaire, c'est s'exposer à donner dans la superstition et l'illusion.

L'Eglise catholique distingue trois ordres de bienheureux: la Mère de Dieu, les anges et les saints.

Après Dieu et Jésus-Christ, il n'est rien dans l'univers de si saint, de si auguste, de si grand que la Mère de Dieu. Cette Mère Vierge a toujours été exempte de toute tache impure et de l'ombre même du péché. Dès le moment de sa création elle a été plus élevée en grâce, plus fervente en amour que les Séraphins. Ayant toujours cru à proportion en grâce et en mérite devant Dieu, elle est parvenue au comble de la plus éminente sainteté. Elle est exaltée dans la gloire au-dessus des Chérubins et des Trônes, qui la contemplant avec admiration et l'honorent avec respect, comme la Mère du Tout-Puissant, comme la Reine du ciel et de la terre.

L'Eglise lui rend en cette qualité un culte particulier de vénération et d'hommage, d'un ordre inférieur au culte de Dieu, mais supérieur à celui des autres saints; et l'on solennise en son honneur un grand nombre de fêtes, dont les principales sont sa Concep-

tion, sa Nativité, son Annonciation, sa Purification et son Assomption.

Dans son immaculée Conception l'Eglise honore et célèbre la première grâce, qui l'a préservée du péché d'origine, et qui l'a sanctifiée dès le premier instant de son existence par un privilège réservé à la Mère future d'un Dieu.

Dans sa Nativité l'Eglise célèbre l'heureux augure de cette naissante Aurore, annonçant le Soleil de justice, qui devait sortir de son sein.

Dans son Annonciation l'Eglise célèbre le grand mystère de l'Incarnation du Verbe éternel, qui s'opéra dans son sein virginal par la vertu toute-puissante de l'Esprit-Saint.

Dans sa Purification l'Eglise célèbre la mémoire et les merveilles du jour mémorable où cette Mère Vierge parut se purifier, comme les femmes ordinaires, et vint présenter au Temple de Jérusalem son divin Fils, quarante jours après sa naissance.

Dans son Assomption l'Eglise célèbre avec magnificence le triomphe de cette Reine du ciel, préservée après sa mort de la corruption du tombeau, rendue à la vie par une résurrection anticipée, et portée par les anges dans le sein de la gloire en corps et en âme.

A l'exemple de l'Eglise les vrais fidèles ont toujours témoigné une dévotion singulière envers la Mère de Dieu et un grand zèle pour sa gloire, jusque-là que les souverains et les royaumes se sont fait honneur de la prendre solennellement pour leur protectrice et leur patronne. En effet, après Dieu et Jésus-Christ, elle mérite plus que personne notre vénération et notre confiance. Mais il faut prendre garde d'abuser de cette confiance, ou d'excéder dans son culte les bornes de la prudence chrétienne et de la solide piété. Il faut honorer ses statues et ses images, mais non pas les prier; parce qu'elles n'ont ni sentiment ni vertu en soi. Il faut la prier elle-même et l'invoquer au ciel, mais non pas l'adorer; parce que ce n'est point une divinité. Du reste, n'oublions pas que pour être des serviteurs agréables à Marie, il faut commencer d'abord par être de vrais serviteurs de Dieu; c'est là l'essentiel.

Les anges, qui sont encore l'objet du culte de l'Eglise, sont de purs esprits, des intelligences célestes, qui ont été créés dans la grâce, et qui par leur fidélité à Dieu ont mérité de jouir éternellement de la béatitude et de la gloire du ciel. Ce sont aussi les ministres du Très-Haut, et comme ses ambassadeurs, qui président sous ses ordres au gouvernement et à la conservation de l'univers; qui aiment et protègent le genre humain; qui sont déposés à la destinée des empires et des nations; qui s'intéressent singulièrement à la gloire de l'Eglise et de la religion; qui nous servent sur la terre de conducteurs et de gardiens, comme au jeune Tobie; qui portent nos besoins et nos prières devant le trône de Dieu, suivant le témoignage de l'Ecriture. (*Tob.*, XII, 12.)

Il est donc juste et salutaire d'honorer les saints anges, et de les prier avec vénération,

avec reconnaissance, avec amour et confiance, à l'exemple du patriarche Jacob, qui, étant près de mourir, invoqua son ange tutélaire sur les enfants de son fils Joseph. (*Gen.*, XLVIII, 16.) C'est dans cet esprit que nous devons spécialement célébrer la fête des saints anges gardiens, et celle de saint Michel, chef de cette troupe céleste, protecteur particulier de l'Eglise et de la religion; pour remercier Dieu de nous les avoir associés, et de nous avoir mis sous leur garde; pour reconnaître leurs soins bienfaisants, et leur en demander la continuation; pour nous exciter à la mériter, en nous proposant pour exemple leur fidélité et leur attachement à Dieu, leur obéissance, leur promptitude, leur vigilance, leur zèle et leur ferveur.

Parmi les saints du ciel, qui sont pareillement pour l'Eglise un objet de culte et de vénération sur la terre, on distingue les saints apôtres, qui ont établi la foi par leur prédication; les saints martyrs, qui l'ont scellée de leur sang; les saints pontifes, qui l'ont maintenue par leur zèle et par leur doctrine; les saints confesseurs, qui l'ont illustrée par l'éclat de leurs vertus et de leurs miracles; les saintes vierges, qui l'ont décorée par leur angélique pureté; les saintes femmes, veuves ou mariées, qui l'ont glorifiée par l'éminence de leur piété; les saints pénitents, qui l'ont fait triompher du péché par leur retour généreux à Dieu.

En célébrant la fête des saints de tous ces différents ordres, l'Eglise loue Dieu des grâces signalées qu'il leur a faites, et des merveilles qu'il a opérées en eux et par eux: elle nous propose en leur personne des héros chrétiens à admirer, des protecteurs à invoquer, des modèles à imiter. Quelque éloignés qu'ils soient de nous, il ne faut pas douter que Dieu ne leur fasse connaître nos prières, nos dispositions, nos besoins, et qu'ils ne s'intéressent effectivement pour nous auprès du Tout-Puissant, comme autrefois le pontife Onias et le prophète Jérémie priaient encore après leur mort pour ceux de leur nation. (*II Mach.*, XV, 14.)

Mais, en invoquant les saints et en les plaçant sur l'autel, l'Eglise n'entend leur rendre en aucune sorte les honneurs divins. Non; ce n'est point proprement aux saints qu'elle dédie ses temples et ses autels, mais à Dieu sous leur nom et leur invocation. Ce n'est point aux saints qu'elle offre le saint sacrifice au jour de leur fête, mais à Dieu, en mémoire de leurs triomphes, et en actions de grâces de leur sanctification. Ce n'est point aux saints qu'elle demande les grâces du salut et la rémission des péchés; mais à Dieu, par leur intercession, par leurs mérites, par leur médiation, et principalement par la médiation et au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par lequel se terminent les oraisons de l'Office divin.

Il ne faut donc pas confondre l'honneur qu'on rend aux saints, avec le culte qu'on rend à Dieu: car on ne prie pas Dieu et les saints de la même manière. On adore Dieu, et on honore les saints. On sacrifie à Dieu,

et on invoque les saints. Nous prions Dieu de nous accorder nos besoins, et nous prions les saints de les demander à Dieu pour nous et avec nous par Jésus-Christ.

Suivant le concile de Trente (§ 25), les reliques des saints sont révérees dans l'Eglise comme les restes précieux des corps qui ont été les temples du Saint-Esprit, et qui doivent ressusciter glorieux. On n'invoque pas ces reliques, parce qu'elles n'ont aucun sentiment ni aucune vertu par elles-mêmes de faire du bien : néanmoins, le Ciel a opéré souvent des miracles à leur occasion et par leur atouchement, pour récompenser la foi des âmes pieuses, et pour autoriser le culte de vénération qu'on leur rend en l'honneur des saints et à la gloire de Dieu même. Ainsi nous voyons dans l'Écriture qu'autrefois les eaux du Jourdain furent divisées miraculeusement avec le manteau d'Elie ; qu'un mort fut ressuscité au tombeau d'Elisée ; qu'une femme malade d'un flux de sang fut guérie en touchant la robe du Sauveur ; que l'ombre même de saint Pierre guérissait les infirmes ; et que les mouchoirs qui avaient touché saint Paul chassaient les démons. (IV Reg., II, XIII ; Matth., IX ; Act., V, XIX.)

Les statues et les images des saints sont aussi en vénération dans l'Eglise, surtout certaines images qu'on appelle miraculeuses ; non point parce qu'elles aient été capables de faire aucuns miracles, puisque ce n'est qu'une matière inanimée sans connaissance et sans action ; mais parce que la toute-puissance de Dieu a quelquefois opéré des miracles à leur occasion, et à la gloire des saints qu'elles représentent.

L'Eglise conserve plus précieusement ces images miraculeuses, parce qu'elle espère que la sainte Vierge ou les saints, qui ont paru favoriser certains lieux, continueront à y donner des marques plus éclatantes de leur protection quand on y viendra prier : mais elle ne croit pas qu'il y ait dans ces statues et ces images aucune vertu surnaturelle, ni qu'elles soient le principe d'aucun miracle. Elle les expose seulement à notre vénération comme des monuments de la puissance de Dieu et de la protection des saints. Ainsi, dans l'ancienne loi, des Israélites éclairés conservaient dans l'Arche de l'alliance, avec un soin religieux et un saint respect, la verge fleurie du grand prêtre Aaron et la manne du désert, comme les glorieux instruments de la toute-puissance de Dieu et de sa bonté.

L'Eglise prétend encore animer davantage notre foi et notre confiance par la vue de certaines images ou statues singulièrement vénérables par les miracles qui ont été opérés en leur présence, pour nous porter à y faire de plus ferventes prières, capables d'attirer encore de nouveaux effets de la bonté de Dieu, par les mérites de Jésus-Christ et par l'intercession de la sainte Vierge ou des saints. Mais l'Eglise ne souffre pas qu'on adresse des prières à ces images, pour mettre en elles sa confiance : ce sont

les saints eux-mêmes qu'il faut invoquer ; et c'est en Dieu, c'est en Jésus-Christ qu'on doit mettre sa principale espérance.

Il ne peut donc y avoir aucun soupçon d'idolâtrie ou de superstition dans les sentiments de religion et de vénération que nous faisons paraître pour les statues et les images des saints, quand ce culte est bien entendu. Pourquoi ? parce que ce sont les saints eux-mêmes que nous honorons, que nous encensons dans leurs images ; et qu'en honorant les saints, nous honorons Dieu lui-même ; parce que nous ne croyons pas qu'il y ait dans ces images aucune divinité ni aucun pouvoir ; parce que notre encens et nos prières ne se terminent point à ces images, mais aux saints qu'elles représentent ; parce que nous ne mettons pas notre espérance dans ces statues et ces images, comme les païens la mettent dans leurs idoles.

Il faut raisonner de même des images de Jésus-Christ et de sa croix. Ce glorieux instrument de notre rédemption est sans doute extrêmement vénérable ; mais doit-on la prier d'une manière proprement dite ? « Non, répond saint Ambroise (*in Orat. funeb. Theod.*), fût-ce même le propre bois de la vraie croix. » On ne doit pas prier la croix, parce qu'elle est sans sentiment, et par elle-même incapable d'aucune opération miraculeuse. Si sa vue met en fuite les démons, c'est par l'horreur qu'ils en ont, et par la terreur que Dieu leur imprime en sa présence. Si quelquefois elle fait des miracles, c'est par la puissance de Jésus-Christ et par l'opération de la Divinité. On ne doit pas pas non plus adorer la croix dans le sens propre de ce terme, parce que le culte d'adoration n'appartient qu'à Dieu et à Jésus-Christ : ainsi ce qu'on appelle adorer la croix, c'est se prosterner avec respect au pied de la croix ; et quand on se prosterne ainsi devant la croix, quand on baise avec religion le crucifix, ce n'est point proprement la croix de Jésus-Christ qu'on adore, ni son image, mais Jésus-Christ même mort en croix, et représenté sur la croix.

Enfin, on le répète encore, et on ne peut trop le redire pour l'instruction des gens simples, ignorants, matériels, qui se conduisent par les sens, et qui sont aisément portés à la superstition : il faut bien prendre garde dans le culte des saints de s'arrêter uniquement aux objets sensibles, et d'attacher toute sa dévotion à leurs reliques, à leurs statues, à leurs images ; de les invoquer, et d'y mettre toute sa confiance : ce serait une simplicité grossière et superstitieuse. Mais il faut en la présence des reliques ou des images qu'on a en vénération, adresser sa prière à la sainte Vierge et aux saints qui sont au ciel, afin qu'ils intercedent pour nous auprès du Tout-Puissant. Il faut premièrement, et par préférence, servir, glorifier le Seigneur, parce que c'est le premier Maître, le grand Maître, le seul souverain Maître.

XXIV^e INSTRUCTION.

SUR LE CULTE DE LA SAINTE VIERGE.

Un zèle distingué pour la gloire de la Mère de Dieu, une piété singulière envers cette Reine du ciel, une grande confiance en sa protection et son pouvoir : voilà sans doute des sentiments dignes du christianisme, et aussi bien fondés dans les principes de la religion, qu'ils sont communs parmi les fidèles : mais c'est aussi quelquefois un sujet de présomption, ou même une source d'abus et d'erreurs pour les simples, comme c'est une occasion de scandale et un prétexte de calomnie pour les ennemis de la sainte Vierge, qui ne sont point rares dans ce siècle incrédule. Il est donc important d'éclairer, de rectifier, de régler la dévotion publique à cet égard, non-seulement pour confondre la critique injurieuse des censeurs de son culte, mais encore pour instruire ses serviteurs même sur un point fort essentiel de la religion et de la morale.

Quel abus, quel scandale ! si l'on en croit les prétendus esprits-forts et les sectaires de ces derniers temps. *Religionem nostram paganam facere volunt* : s'écrient-ils après saint Jérôme, mais dans un sens bien différent. Marie, nous disent-ils, n'est qu'une pure créature, et vous voulez en faire une divinité tutélaire, une espèce de divinité subalterne, dont la protection puisse vous rassurer et vous soustraire à la divine justice : ou c'est une vénération outrée qui dégénère en vraie impiété et dans une sorte d'idolâtrie ; ou c'est une confiance présomptueuse qui dégénère en illusion et en libertinage de conscience. Quel monstre de dévotion ! quel culte que celui qui fomenté ainsi dans le sein du christianisme les superstitions et les mœurs du paganisme ! *Religionem nostram paganam facere volunt*.

Odieuses imputations, suppositions artificieuses qu'on ne fait que trop valoir dans ce siècle hardi et raffiné. Car voilà l'injustice ordinaire du monde et la malignité de l'hérésie, de vouloir toujours attribuer à l'Eglise les défauts personnels, les abus, les écarts de ses enfants ; et au culte de la sainte Vierge, les petites, les ridicules, les superstitions de ses dévots. Néanmoins, convenons-en à la honte des catholiques : ces calomnies, tout injustes qu'elles sont, ne laissent pas d'être fondées avec quelque sorte d'apparence, tant sur le zèle indiscret que sur la conduite bizarre de quelques serviteurs de Marie. Il est donc à propos d'ôter à ses ennemis ces spécieux prétextes : et pour cela, ce qu'on nous demande, c'est de faire honneur à notre religion, et de l'observer selon les règles de la science et de la prudence. Or, à quoi se réduit-elle dans la pratique ? A ce grand précepte, ce précepte capital qui est comme l'essence et le précis de la loi : *Dominum Deum tuum adorabis, et illi soli servies* : « Vous adorerez, vous servirez le Seigneur votre Dieu, et vous le servirez seul en Dieu. » (*Deut.*, VI, 13.)

Remarquons bien cette double obligation : vous ne servirez point d'autre divinité que le Seigneur : *Illi soli* ; mais vous le servirez lui-même en Dieu : *Et illi servies*. Voilà en trois mots le fond de la morale chrétienne, et en même temps notre règle dans le culte particulier que nous rendons à la Mère de Dieu. Car en premier lieu, si les honneurs de la divinité sont réservés au seul Créateur, dès là nous justifierons notre zèle pour Marie, et l'hérétique détrompé la verra honorée parmi nous par un culte judicieux, exempt de tout soupçon d'idolâtrie et d'impunité. En second lieu, si nous servons le Seigneur en Dieu, dès là nous serons aussi des serviteurs dignes de Marie : dès là nous glorifierons Marie par notre conduite, et la calomnie confondue la verra encore honorée par un culte édifiant, digne de la grandeur et de la sainteté de la religion. Développons ces deux raisonnements.

Honor Regine judicium diligit : c'est saint Bernard, ce zélé, cet ardent défenseur de Marie, qui le disait déjà à l'insigne Eglise de Lyon, dans un siècle moins subtil et moins formaliste que le nôtre : « Il faut de la prudence et de la discrétion dans le culte que l'on rend à la Reine des saints. » Cette décision n'a pas besoin de preuves : mais il s'agit de l'expliquer et de l'approfondir. Pour cela distinguons avec les théologiens trois sortes de cultes dans la religion : premièrement, un culte de soumission et d'adoration fondé sur l'infinie majesté, la toute-puissance et le souverain domaine du premier Etre. En second lieu, un culte d'hommage et de confiance fondé sur les éminentes prérogatives et la grandeur sublime d'une créature supérieure à tout ce qui n'est point Dieu : enfin un culte d'honneur et de vénération fondé sur l'excellence des dons de la grâce et de la gloire dans un ordre inférieur. Le premier de ces trois cultes n'appartient qu'à Dieu : le dernier regarde les anges et les saints, et le second, réservé à la Mère de Dieu, tient une espèce de milieu entre l'un et l'autre, beaucoup plus excellent que celui-ci, mais aussi infiniment inférieur à celui-là. Distinguons donc bien ces différences remarquables : l'adoration, le sacrifice, l'amour de préférence, voilà les droits absolus, les droits inaliénables de la Divinité : *illi soli*. Or, il faut que notre premier soin, que notre soin principal soit de les rendre à Dieu et de les rendre à lui seul, ces devoirs d'un ordre supérieur, et alors notre piété envers Marie n'aura jamais rien d'outré ni de superstitieux. Ce point essentiel de religion une fois bien établi, prions, invoquons Marie hardiment, prosternons-nous devant ses images, faisons brûler la cire et l'encens sur ses autels : quoi qu'en dise la critique, ce ne sera point adorer la créature, mais honorer les grâces et les dons du Créateur dans la première de ses créatures. Faisons graver l'auguste nom de Marie sur le frontispice des temples et des autels : ce ne sera point les consacrer à la créature, comme à une divinité, mais au Créateur de Marie, sous son nom et sa pro-

tection. Offrons sans crainte, faisons offrir le saint sacrifice en l'honneur de Marie : ce ne sera point sacrifier à la créature, mais au Dieu qui a créé Marie; au Dieu qui a sanctifié Marie; au Dieu qui a couronné Marie.

Oui, qu'on ose après cela murmurer des fêtes extraordinaires que l'Eglise célèbre en son honneur, ou des privilèges singuliers qu'elle lui attribue, soit dans sa Conception immaculée, soit dans sa glorieuse Assomption: qu'on ose après cela prétexter contre ses droits, la gloire et les intérêts de Dieu même: eh! justement, répondrons-nous avec saint Augustin, c'est l'intérêt même de la gloire de Dieu qui nous oblige à les reconnaître et à les honorer dans Marie, ces prérogatives extraordinaires, ces privilèges de distinction: *Propter honorem Domini*. Egaler Marie au Tout-Puissant, ce serait une extravagance et une impiété horrible, nous le savons; mais aussi ne l'honorer pas, ou ne l'honorer que superficiellement, ne la point distinguer des autres saints, ne pas lui rendre un culte supérieur à celui qu'on rend aux anges et aux saints, ce serait une irréligion et une injure faite à Dieu même: *Propter honorem Domini*. Les droits de l'Être suprême une fois à couvert, peut-on porter trop loin ceux de la Mère du Tout-Puissant? Nous savons les concilier, sans les confondre, parce que nous savons en distinguer les différences essentielles.

Distinction importante, qu'on doit toujours sentir et sous-entendre dans les magnifiques éloges, les prérogatives et les titres d'honneur dont on décore la sainte Vierge: car voit-elle ce qui a particulièrement révolté les censeurs et les sectaires de ces derniers temps, et ce qu'il faut bien remarquer. Vous l'appellez avec ostentation, nous disent-ils, l'Espérance et le Salut du monde, la Réparatrice du genre humain, la Médiatrice des pécheurs, la Protectrice toute-puissante des justes, la Reine des anges et des hommes: jamais saint Paul parla-t-il plus avantageusement de Jésus-Christ même? Mais qu'ils soient forcés de reconnaître leur ignorance ou leur mauvaise foi; qu'ils sachent que nous sommes plus jaloux qu'eux-mêmes des droits de la Divinité; et lorsque nous donnons à Marie des titres si pompeux, qu'ils voient que c'est toujours sans préjudice de la subordination, et avec les restrictions ou les tempéraments que l'Eglise et les docteurs ont eu soin d'y ajouter ou d'y supposer. Disons donc à sa gloire avec l'Eglise, qu'elle est la consolation, l'espérance, la vie et le salut du monde perdu: *Vita, dulcedo et spes nostra*: mais après Dieu et Jésus-Christ, mais en Jésus-Christ et par Jésus-Christ, dont elle a été la coopératrice dans la grande affaire de notre rédemption. Regardons-la, avec les Pères, comme la libératrice et la réparatrice du genre humain: *Humani generis reparatrix*: mais en Jésus-Christ et par Jésus-Christ, qu'elle a enfanté pour notre salut; victime elle-même en quelque sorte dans ce Fils bien-aimé, son plus pur sang et sa propre substance. Appelons-la, avec saint Laurent Justinien, la Réconcliatrice des

hommes et leur Médiatrice au ciel: *Dei atque hominum verissima Mediatrix*: mais après Jésus-Christ, et auprès de Jésus-Christ, seul Médiateur de rédemption, qui nous procure et nous accorde en vertu de ses propres mérites les grâces qu'elle nous obtient par ses prières. Exaltons, avec saint Bernard, l'immensité de son pouvoir et la toute-puissance de sa protection: *Omnipotentia*; mais une toute-puissance de participation fondée en Jésus-Christ et sur Jésus-Christ; une toute-puissance de faveur et d'intercession: *Omnipotentia supplex*. Honorons-la, avec l'Eglise, comme la Reine des cieux et la Souveraine des anges: *Ave, Regina cœlorum, Domina angelorum*; mais après Dieu et Jésus-Christ; mais dans la dépendance et sous l'empire de Jésus-Christ, qui seul a reçu la plénitude de la puissance et de l'autorité suprême dans l'univers. Par là, tout sera concilié; et l'on verra que si, d'une part, nous mettons une différence extrême entre la Mère de Dieu et ses saints; de l'autre, nous mettons une distance infinie entre cette Mère du Tout-Puissant et le Tout-Puissant lui-même, selon ce grand principe de religion: Vous n'aurez point d'autre divinité, vous ne servirez point d'autre Dieu que le Seigneur, *illi soli servies*: mais vous le servirez, et vous le servirez en Dieu; et *illi servies*.

Oui, vous le servirez en Dieu: autre article important qu'il est encore nécessaire de bien observer; parce que, si nous sommes de dignes serviteurs de Dieu, certainement nous serons aussi des serviteurs dignes de Marie: nous glorifierons Marie par une véritable piété, et la calomnie confondue la verra honorée d'un culte édifiant, digne de la grandeur et de la sainteté de la religion. Avouons-le, il ne se trouve que trop souvent parmi ses dévots des simples et des esprits faibles, qui prêtent à son culte le ridicule de leur propre imagination, et qui l'avilissent; des pécheurs d'habitude, qui en font un scandale et le rendent odieux; des lâches et des imparfaits qui ne l'honorent point assez à beaucoup près; des simples servilement attachés à certaines observances arbitraires ou de surrogation, auxquelles ils sacrifieraient les plus essentiels devoirs de la société et de la religion; des pécheurs qui se reposent tranquillement sur Marie du soin de leur salut; qui s'imaginent que, pour s'être mis sous sa protection, leur âme est en sûreté et leur élection certaine; des lâches enfin, qui ne remplissent qu'à demi les devoirs et les obligations de leurs engagements. Or, c'est à ces différentes personnes que nous adressons la parole au nom de l'Eglise, et nous disons aux premiers:

Souvenez-vous d'abord que vous avez en Dieu un premier maître, un grand maître à servir: *et illi servies*. C'est le premier maître; apprenez donc premièrement à dépendre de lui, à mettre surtout votre confiance en lui, à l'honorer, à le servir, à le glorifier par préférence. Espérez beaucoup des bontés de Marie, on y consent; comptez beaucoup sur le secours et la puissance de sa protection,

si vous savez la mériter ; cela est juste. Mais comptez infiniment davantage sur le prix infini des mérites de Jésus-Christ, et que votre principale espérance soit toujours dans sa rédemption et dans les miséricordes du Seigneur. C'est un grand maître : il faut donc que tout soit noble, ou du moins raisonnable dans la religion, et n'y pas introduire, selon nos caprices, je ne sais quel bizarre détail d'idées minutieuses et peut-être d'observances superstitieuses. Non pas cependant qu'il faille rejeter et abolir tant de pratiques édifiantes, qui sont si simples en apparence, mais si saintement mystérieuses dans leur simplicité ; ces pratiques de dévotion, vénérables par leur antiquité, consacrées par l'exemple de tant de saints, justifiées par tant de miracles, et autorisées par l'Eglise. Cette hardiesse de condamner ce que l'Eglise approuve, cette orgueilleuse témérité n'appartient qu'aux hérétiques ou aux libertins. Mais ce que veut cette même Eglise, c'est qu'on ne fasse point le capital de sa religion de ce qui n'en est que l'accessoire ; ce que veut l'Eglise, c'est que par un grossier penchant pour ce qui frappe les sens, on n'aille pas d'abord préférer l'image de Marie à Jésus-Christ même réellement présent sur l'autel ; ce que veut l'Eglise, c'est qu'on adresse directement sa confiance et ses vœux à Marie triomphante au ciel, et non pas précisément à ces statues inanimées qui la représentent, comme si elles avaient quelque puissance et quelque vertu par elles-mêmes ; ce que veut l'Eglise, c'est que la crédulité populaire ne pense pas sottement honorer Marie et ses images par de faux miracles et par des réveries ; ce que l'Eglise veut enfin, c'est que l'esprit particulier ne s'ingère pas si légèrement à donner dans le merveilleux ou à innover dans le culte ; c'est qu'on y ait toujours égard à l'honneur de la religion, aussi bien qu'à la grandeur de Dieu, au service et à la gloire duquel tout doit se rapporter dans le monde : *et illi servies*.

A l'égard des pécheurs qui se prévalent de la protection de Marie : quelle vaine et fausse sécurité, quelle étrange illusion, s'ils s'imaginent que la Mère les dispensera de l'indispensable obligation de servir le Fils ! *Et illi servies*. De quel front osent-ils porter aux pieds de la plus chaste et la plus humble des Vierges un cœur tout impur ou bouffi d'orgueil ; un cœur endurci, impénitent, irrécusable ennemi de son Fils ? S'ils prétendent qu'elle aura toujours des miracles préparés pour eux, parce qu'ils portent sa livrée et son image ; s'ils croient qu'elle les convertira sans pénitence, et qu'elle les sauvera sans bonnes œuvres ; si leur confiance en elle n'a pour objet que de les rassurer et les enhardir dans le péché ; malheur à eux ; c'est une dévotion réprouvée, une dévotion injurieuse à Dieu et à Marie elle-même.

Eh ! quoi donc, nous diront-ils, les pécheurs seront-ils les seuls qu'elle rebutera, qu'elle abandonnera ? A Dieu ne plaise que l'Eglise entende leur enlever la consotante ressource qui peut leur rester en Marie !

Oui, tout pécheurs qu'ils sont, on ose le dire, ils lui sont encore chers, s'ils l'honorent de bonne foi, et c'est sur eux particulièrement que son cœur maternel s'attendrit. Hélas ! sans eux, sans les pécheurs, elle n'eût jamais été Mère d'un Dieu Sauveur. Mais, encore une fois, si Marie est l'asile et le refuge des pécheurs, ne pensons pas qu'elle soit la protectrice et la faultrice du péché. Allons donc à elle avec confiance ; esclave infortuné du monde, esclave d'une passion tyrannique et criminelle, ne désespérez point de votre salut, et traînez vos chaînes au pied de son trône : mais que ce soit pour la prier de les rompre ; que ce soit pour lui demander, non plus des prospérités temporelles, dangereuses et nuisibles ; non plus votre impunité dans l'impénitence, mais votre conversion, une prompt conversion, une conversion sincère et solide.

Il faut dire enfin aux tièdes et aux lâches : Tout n'est pas fait, pour s'être prêté à certaines pratiques de piété, qui tranquillisent un peu l'amour-propre, sans beaucoup le contraindre ; et le service de Dieu demande de vous quelque chose de plus que des prières et des dévotions de confréries : *et illi servies*. Véritablement, ces religieuses confréries, ces associations édifiantes auxquelles vous faites gloire d'appartenir, ont de grands et précieux avantages ; véritablement, la Mère de Dieu ne peut voir sans complaisance avec quel sentiment de religion vous portez sur vous les marques distinctives de votre dévouement à son service ; avec quel saint empressement vous venez dans son temple solenniser ses fêtes et ses mystères ; avec quel zèle vous révérez et décorez ses images ; avec quelle piété généreuse vous chargez ses autels de dons et d'ornements, de fleurs et de flambeaux ; véritablement cette dévotion affectueuse et fervente ne saurait manquer d'être agréable à Dieu et à Marie ; mais c'est encore trop peu d'être ses courtisans et ses panégyristes, si nous ne sommes aussi ses imitateurs ; et une autre excellente manière de l'honorer, une pratique bien édifiante serait de la prendre pour modèle. Oui, quand on nous verra, comme elle, pénétrés d'amour pour la vertu et d'horreur pour le vice, rougir et trembler de l'ombre du mal et même du danger ; quand on nous verra, comme elle, humbles dans la grandeur, et fidèles à Dieu dans l'humiliation ; quand on nous verra, comme elle, faire généreusement au Seigneur les plus grands sacrifices, et donner au monde l'exemple des plus héroïques vertus : voilà surtout ce qui glorifiera Dieu, et ce qui honorera la religion ; voilà ce qui édifiera l'Eglise, et ce qui touchera le cœur de Marie elle-même ; voilà ce qui démentira, ce qui confondra, ce qui désannera la critique et la calomnie.

XV^e INSTRUCTION.

SUR LA PRIERE PUBLIQUE.

La prière est une élévation de notre âme à Dieu, et un pieux désir d'obtenir ce qu'elle veut lui demander.

C'est un des principaux devoirs du chrétien : premièrement, parce qu'il est dit dans l'Évangile qu'il faut toujours prier ; en second lieu, parce que le Seigneur, étant le maître de tous les biens dans l'ordre de la nature et dans celui de la grâce, ce n'est que de lui seul que nous pouvons les obtenir ; enfin, parce que c'est un moyen prescrit pour nous procurer les grâces nécessaires au salut, et pour pratiquer les saints exercices de la religion.

Nous avons bien des motifs pour prier : nos besoins sont grands et continuels ; toutes sortes de maux nous assiègent ; il faut à notre faiblesse le secours et la lumière d'en haut pour l'éclairer dans son ignorance, pour la préserver du mal dans ses tentations, pour la fortifier dans ses combats, pour la soutenir et la confirmer dans le bien.

Nos prières doivent s'adresser principalement à Dieu, comme à la source de tous dons ; et à Jésus-Christ, comme à notre divin médiateur.

Il est bon de prier aussi la très-sainte Vierge, les anges et les saints, mais seulement comme nos patrons et nos intercesseurs auprès de Dieu.

On peut demander dans la prière tout ce qu'on peut désirer légitimement, même des biens terrestres et des avantages temporels, pourvu que ce soit dans de bonnes vues et avec soumission à la volonté de Dieu ; mais il est juste que nos vœux aient par préférence pour objet les biens spirituels et célestes, l'obtention et le bon usage des grâces du Seigneur, le salut et la vie éternelle.

Il faut prier comme chrétiens et comme citoyens, pour l'Église, pour la patrie, pour les pontifes et les pasteurs, pour les rois et les princes, pour les magistrats, pour le peuple, pour les justes, pour les pécheurs, pour les vivants, pour les morts, pour nos ennemis même et nos persécuteurs, pour les fidèles de toute nation et pour les infidèles même. Tel est l'esprit de la charité évangélique.

Cette charité bien ordonnée nous avertit aussi de prier singulièrement et spécialement pour nous-mêmes, pour nos proches, pour nos bienfaiteurs, pour nos amis, pour nos frères qui sont membres du même corps ou de la même paroisse : *Priez les uns pour les autres*, disait l'apôtre saint Jacques (V, 16), afin que vous vous sauviez ; car la prière constante du juste a un grand pouvoir.

On distingue différentes sortes de prières : la prière mentale et la prière vocale, la prière particulière et la prière publique.

La prière mentale est celle qui est tout intérieure, et où l'esprit seul parle à Dieu : il entend surtout la voix du cœur.

La prière vocale est celle que la bouche prononce, et qui doit encore être animée du sentiment intime de l'âme : le Seigneur veut des adorateurs en esprit et en vérité.

La prière particulière est celle que chaque fidèle fait en son particulier, suivant sa dévotion et son attrait.

La prière publique est celle qui se fait en

commun par une société chrétienne, par un corps uni en Dieu et animé de son esprit.

Cette prière publique est de toutes les prières la plus efficace et la plus puissante auprès de Dieu, Si le Sauveur a dit : *Lorsque deux ou trois d'entre vous sont assemblés en mon nom, je me trouve au milieu d'eux* (Matth., XVIII, 20) ; à combien plus forte raison la Divinité sera-t-elle présente et favorable à une société nombreuse de fidèles unis à son Église, présidés par ses ministres, et rassemblés dans son temple, pour porter de concert au pied de son trône le tribut et l'hommage de leurs vœux réunis.

Or l'usage de l'Église est de rassembler ses enfants pour la prière publique le matin et le soir au saint jour du Seigneur et dans les fêtes de la religion. Cette prière commune du matin est le sacrifice de la Messe solennelle ; et celle du soir est appelée Vêpres : elles font l'une et l'autre le sujet de cette instruction, et l'un des plus intéressants objets de la piété chrétienne.

Rien de si commun que d'entendre la Messe : cependant combien de gens n'ont encore jamais su la bien entendre ? Il est donc important d'apprendre aux fidèles la manière d'y assister chrétiennement. Cette connaissance peut être très-utile, surtout aux personnes peu éclairées, peu instruites, peu accoutumées à entrer dans l'esprit des mystères et des cérémonies de la religion.

Il est certain d'abord que la meilleure méthode est de s'unir au prêtre qui célèbre, et de le suivre en esprit dans les différentes parties de la Messe. Parcourons-les sommairement, et instruisons-nous.

Au commencement de la Messe, le prêtre, incliné et courbé au pied de l'autel, fait humblement à Dieu et à ses saints la confession des péchés, se frappe la poitrine en signe de contrition, et implore la divine miséricorde, tant pour lui que pour les assistants. Faites de même : présentez-vous à l'autel les genoux en terre et les yeux baissés, avec une humble conviction de votre indignité, avec un sincère aveu de votre iniquité en la présence de Dieu, avec ce cri intérieur du repentir et de l'amour qui demande pardon et l'obtient.

Au Gloria in excelsis, le prêtre offre au Très-Haut un glorieux cantique de louange, de bénédiction et de réjouissance, à l'imitation des esprits célestes, qui, à la naissance du Sauveur, vinrent annoncer la gloire à Dieu dans les cieux, et la paix aux hommes de bonne volonté sur la terre. (Luc., II, 14.) Soyez vous-même un de ces hommes de désir et de bonne volonté, avec un cœur droit et fidèle. Demandez pour l'Église et pour vous-même cette paix précieuse. Soyez animé, comme elle, d'un saint zèle pour la gloire de ce Dieu de la paix et de la miséricorde. Louez, bénissez, adorez avec elle le Roi du ciel, le Père tout-puissant, avec son Fils unique Jésus-Christ, l'Agneau de Dieu, qui règne avec lui et le Saint-Esprit, en unité de nature et d'essence, en égalité de grandeur.

de puissance et de majesté dans les splendeurs de la gloire.

Aux Oraisons, le prêtre invite les assistants à prier avec lui; et élevant vers Dieu sa voix, ses mains et son cœur, il excite, par son exemple, les fidèles à joindre leurs demandes aux siennes. Répondez donc à cette religieuse invitation; unissez en effet vos sentiments et vos vœux à ceux de l'Eglise. Méritez par votre ferveur d'être exaucé, en demandant avec elle au nom de Jésus-Christ et par ses mérites.

Dans l'Épître, le sous-diacre récite à haute voix quelque trait particulier de l'Écriture sainte, ou de la morale de la primitive Eglise, transmise à la postérité dans les écrits précieux des anciens apôtres nos maîtres, nos docteurs, nos modèles et nos pères dans la foi. Prêtez donc une oreille attentive et un cœur docile à leurs instructions. Que cette parole de vie germe et fructifie dans votre âme, comme la bonne semence qui tombe dans une terre féconde et bien préparée.

A l'Évangile, le diacre annonce solennellement quelque fragment du saint Évangile de Jésus-Christ, qui nous parle encore comme à ses disciples; qui nous instruit des mystères de son royaume et des vérités du salut. Soyez alors debout, pour témoigner votre respect pour les oracles de notre divin Maître. Faites le signe de la croix sur votre front, sur vos lèvres, sur votre poitrine, pour protester que vous ne rougissez point de son Évangile; que vous êtes toujours prêt à le confesser de bouche, et que vous le portez dans votre cœur. Soyez attentif à ce qu'il vous annonce, et gravez-en les paroles sacrées dans votre esprit, pour les méditer ensuite et les mettre en pratique.

Au Credo, l'Eglise fait une profession publique de sa foi, en récitant avec solennité le fameux symbole ou sommaire de la créance catholique. Prononcez-le également de bouche, d'esprit et de cœur, avec un sentiment intime d'attachement inviolable à cette sainte Eglise, et d'adhésion inébranlable à tout ce qu'elle croit, propose et enseigne comme article de foi.

A l'Offertoire commence le sacrifice par l'oblation du corps et du sang de Jésus-Christ, que le prêtre offre d'avance au Père éternel, en lui présentant le pain et le vin qui vont être changés en leur substance par la consécration. Joignez-vous alors au ministre de l'Eglise, pour présenter avec lui au Seigneur cette Victime sacrée du Nouveau Testament, afin qu'elle soit immolée de nouveau sur l'autel *pour tous vos péchés et vos négligences, pour votre salut et pour celui de tous les fidèles vivants et trépassés.*

Dans la Préface, l'Eglise rend grâces à l'Être suprême des bienfaits innombrables dont nous sommes redevables à sa bonté paternelle; et la circonstance est tout à fait propre à remplir cet objet, puisque l'Eucharistie est un mystère d'actions de grâces. Remerciez donc avec elle le Seigneur de tant de biens que vous avez reçus de sa

main libérale, afin qu'il continue à répandre sur vous ses faveurs : il aime et récompense volontiers les cœurs reconnaissants.

Au Canon de la Messe commencent les prières secrètes de l'Eglise, et ce silence mystérieux semble inspirer plus de vénération pour les mystères terribles qui vont s'opérer sur l'autel. Le prêtre alors prie spécialement pour tous les ordres de l'Eglise catholique, et nommément pour le souverain Pontife, pour l'évêque diocésain, pour le roi. Il recommande aussi à Dieu les personnes vivantes pour qui son cœur s'intéresse, et tous les fidèles qui sont présents. Il s'unit encore à l'Eglise du ciel, et il l'intéresse au sacrifice, en honorant la mémoire de la Mère de Dieu, des bienheureux apôtres et des autres saints, aux prières et aux mérites desquels il supplie le Seigneur d'accorder pour nous le secours de sa puissante protection. Il faut donc que ces grands objets fixent pour lors votre attention et soutiennent votre piété.

Dans la Consécration, un changement miraculeux de la substance du pain et du vin en celle du corps et du sang de Jésus-Christ, renouvelle son sacrifice du Calvaire, et le met encore sur l'autel dans un état d'immolation et de victime. C'est le temps de la Messe le plus respectable, où votre cœur doit s'occuper avec un saint tremblement de ce mystère ineffable, et ensuite adorer profondément le Seigneur Jésus présent à vos yeux dans l'élévation de l'hostie et du calice.

Au Memento des Morts, le prêtre invoque la miséricorde de Dieu sur tous les fidèles décédés dans sa grâce, qui ne sont pas encore entièrement purifiés, et spécialement sur les personnes qu'il veut lui recommander particulièrement. C'est ainsi que dans le sacrifice de la Messe, qui est un mystère de charité, on voit une admirable union des divers membres de l'Eglise universelle, de l'Eglise militante sur la terre, de l'Eglise triomphante au ciel, et de l'Eglise souffrante dans le purgatoire, dont on y demande le soulagement et la délivrance. Entrez donc dans ces vœux : priez aussi vous-même pour les morts, et surtout pour ceux qui vous touchent de plus près.

Dans l'Oraison Dominicale, le ministre du sacrifice adresse au Père céleste cette prière divine que Jésus-Christ nous a enseignée, et il la prononce à haute voix, afin que vous puissiez vous joindre à lui et la réciter en même temps vous-même; elle renferme en abrégé tout ce qu'il faut demander à Dieu.

La Communion du Prêtre sous les deux espèces consomme le sacrifice, et cette partie essentielle de la Messe demande encore une attention particulière. Communiez vous-même avec lui, du moins spirituellement. Unissez-vous à la Victime sacrée dans un esprit d'anéantissement devant Dieu, et offrez-lui avec elle le sacrifice de vous-même.

Enfin le prêtre termine la Messe par la *Bénédiction* qu'il donne au peuple fidèle;

recevez-la avec piété et confiance comme celle de l'Eglise, et comme la bénédiction de Dieu même.

Pour rassembler toutes ces observations sous un point de vue précis, la meilleure manière d'entendre la Messe est d'en suivre en esprit toutes les parties; de s'y conformer, autant qu'on peut, aux intentions de l'Eglise et aux prières de son ministre : mais tous ne sont pas également capables d'atteindre à cette perfection, et de pratiquer en ce point la même méthode.

Il est des personnes avancées dans la piété et la spiritualité : celles-là peuvent entendre parfaitement la Messe avec la seule attention de l'esprit et du cœur, sans aucune prière vocale.

Il en est de moins éclairées, mais qui savent lire : celles-là feront bien d'avoir sous les yeux un livre de prières qui puisse fixer leur esprit, les diriger et leur suggérer ce qu'il faudra dire à Dieu en chaque partie de la Messe.

Enfin, il en est de simples et ignorantes, qui n'ont aucune teinture des lettres ni de la lecture; il faut que ces dernières tâchent au moins d'y suppléer, autant qu'il est en elles, par les prières vocales du rosaire, dont elles ont ordinairement l'usage et l'habitude, avec une volonté générale de participer au divin Sacrifice, et de s'unir au prêtre célébrant, suivant les intentions de l'Eglise.

La prière publique du soir est celle de Vêpres; c'est-à-dire ce second tribut d'adorations, de louanges et d'invocations que le ciel et le peuple fidèle, rassemblés de nouveau avant le déclin du jour, ont coutume d'offrir à Dieu dans le chant des psaumes et des autres prières de l'Eglise.

N'est-il pas juste en effet qu'après le sacrifice du matin, l'Eglise sanctifie encore la seconde partie de la journée dans les fêtes consacrées au service de Dieu? C'est un si grand Maître : peut-on trop faire pour honorer ses grandeurs suprêmes, pour reconnaître ses infinis bienfaits, pour mériter qu'il continue à répandre sur nous ses bénédictions et ses grâces? Le louer, le bénir, l'invoquer solennellement, n'est-ce pas une institution légitime et louable en elle-même, très-propre à consoler, à nourrir, à sanctifier la piété chrétienne, et même à l'honorer? Comment donc ce devoir de la religion est-il aujourd'hui si fort négligé, méprisé et décrié parmi les gens du monde, qui le renvoient au peuple par un faux air de distinction? Quoi donc! David n'était-il pas un grand roi? Cependant il psalmodiait aussi bien que nous, et nous ne faisons que suivre ses augustes exemples, qu'emprunter ses sentiments sublimes sur la Divinité, que répéter les louanges harmonieuses que son cœur, sa harpe et sa voix chantaient à la gloire de son Dieu.

Qu'il est donc indécent d'entendre quelquefois les mondains demander d'un ton dédaigneux, qu'est-ce que c'est que des Vêpres? Ce que c'est? hommes de la terre, sans goût pour les choses du Ciel, apprenez-le; c'est une occupation des plus nobles et des plus

conformes à la dignité de notre être; la sanctification des jours consacrés au service et à la gloire du Seigneur Très-Haut. Ce que c'est? hommes de peu de foi; c'est un hommage public que la religion rend à la Divinité par un sacrifice de louanges et de prières. Ce que c'est? hommes ingrats; c'est un religieux tribut de reconnaissance que l'Eglise offre pour vous au souverain Dominateur de l'univers, qui ne cesse de vous combler de biens. Ce que c'est? hommes superficiels et peu instruits de votre religion; c'est un saint assemblage de vœux réunis, d'invocations salutaires, de bénédictions sacrées, pour attirer sur la terre la bénédiction du Ciel et sa protection sur la patrie, sur vous-mêmes, sur vos familles. Tout cela doit-il vous paraître indigne de votre piété et de vos respects!

Cependant on ose en plaisanter dans ce siècle profane et licencieux. On cherche à en détourner les personnes religieuses et timorées par des traits de raillerie ou par des conseils mondains, par un prétexte de bel usage, par les impressions du respect humain, de l'exemple et de la coutume. Combien le saint ministère n'a-t-il pas lieu de gémir devant Dieu, en voyant ainsi les gens du monde s'imaginer, ce semble, qu'ils ont prescrit maintenant contre l'Eglise et ses saintes ordonnances; que c'est un privilège de leur condition de mépriser l'Eglise paroissiale, leur mère, et les exercices publics de la religion, de se borner pour tout culte en toute la semaine à une Messe tardive et privée dans quelque oratoire étranger? Si c'est une recherche affectée de leur commodité et de leurs aises, si c'est tiédeur et nonchalance dans le service de Dieu, quelle négligence du salut! et, si c'est vanité, amour de la distinction, air de qualité, quelle fausse idée de la grandeur! Ignorent-ils donc que les personnes distinguées et remarquables par leur condition ont une obligation spéciale d'édifier leur maison, et de donner au public l'exemple du bien; qu'ils doivent à Dieu quelque chose de plus que les autres mortels, parce qu'ils en ont reçu plus de bienfaits; que jamais ils ne sont réellement mieux distingués et plus honorés que lorsqu'ils paraissent dans son temple à la tête du peuple fidèle; que la religion, la vertu fait au jugement du monde même le premier mérite de l'homme en tous les états, et que c'est pour eux le meilleur moyen de se concilier l'estime publique? Pour s'en convaincre et s'instruire, qu'ils contemplent un moment l'exemple récent de leur souverain, dans un des beaux traits de sa vie. Ce monarque, traversant la ville royale avec un superbe cortège, rencontre sur son passage l'humble Sauveur des hommes, le Dieu consolateur des infirmes et des mourants. Aussitôt sa foi parle à son cœur : il descend avec promptitude de son char; il fléchit le genou dans la fange; il se prosterne aux pieds de son divin Maître; il reçoit sa bénédiction avec une édifiante piété; et plus l'hommage qu'il lui rend est public et distingué, plus il

se montre avec éclat religieux et chrétien, plus la religion l'honore lui-même et l'élève : jamais il ne fut si grand aux yeux de sa capitale. A ce ravissant spectacle, un peuple immense qui l'environne paraît subitement saisi d'un enthousiasme de vénération et d'amour pour son roi ; il ne peut retenir ses transports. et fait retentir les airs de ses acclamations, en le comblant de bénédictions et d'éloges : *Clamavit omnis populus, et ait, Vivat rex!* (I Reg., X, 24.)

Pour vous qui, comme ce monarque, conservez l'esprit de la religion dans le sein de la grandeur et des richesses ; vous qui faites votre gloire et votre consolation des saints exercices de la piété chrétienne, au milieu de la dépravation du siècle, car le Seigneur a encore de vrais adorateurs dans le monde même : élevez-vous généreusement au-dessus du vain préjugé des mondains ; regardez-les comme des enfants qui jouent et s'amuse de bagatelles, qui ne savent penser ni s'occuper solidement et noblement, qui passent leurs jours dans la vanité, dans l'inutilité, dans le service frivole de l'idole du monde, par préférence à celui de Dieu. Plaignez-les et méprisez leurs jugements.

Et vous, peuple chrétien, parmi lequel le Seigneur voit avec complaisance dans son temple ses vrais serviteurs et ses élus, continuez à observer religieusement les saints usages de nos pères dans la prière publique. Mais souvenez-vous que, si l'assiduité à celle du soir n'est pas d'une obligation aussi étroite que l'assistance au sacrifice du matin, c'est toujours une partie respectable du culte divin, qui demande du recueillement, de la piété, de la ferveur. Soyez-y donc dans la modestie et la retenue ; ou, si vous mêlez vos voix à celles du clergé, que ce soit avec discrétion, avec décence, et que cette faculté ne s'étende point au sexe, qui peut bien s'unir à l'Eglise dans son cœur, et la suivre à voix basse, mais auquel, suivant la maxime de saint Paul, un silence réservé et modeste convient dans les assemblées publiques de la religion : *Mulieres esse in silentio.* (I Tim., II, 12.) On ne doit pas douter cependant qu'il n'y ait aussi pour ce sexe dévot des grâces très-particulières attachées à la prière commune, et de grands avantages pour tous les fidèles qui se font une loi d'y assister régulièrement, qui participent alors mutuellement à la piété, à la ferveur, au mérite les uns des autres, et que le Seigneur bénit d'une manière spéciale. Ceux au contraire qui négligent habituellement de s'y trouver, se privent de bien des secours spirituels, attirent tôt ou tard la malédiction de Dieu sur leurs familles, et montrent bien qu'ils ont une foi faible et stérile, peu d'attachement et d'obéissance pour l'Eglise leur mère, peu de zèle pour l'accomplissement de leurs devoirs, pour leur sanctification et pour la grande affaire du salut. Quel bien, quelles bonnes œuvres auront-ils donc à présenter au tribunal de Dieu ? et s'ils y paraissent les mains vides de mérites, quel jugement de rigueur ne doivent-ils pas en attendre ?

XXVI^e INSTRUCTION.

SUR LES SUPERSTITIONS.

On appelle ici superstition toute observance vaine ou criminelle, contraire à la vertu de religion, et à la sainteté de Dieu ; toute opinion, toute pratique opposées à la droite raison et aux causes naturelles : tout pacte virtuel ou tacite renfermant quelque confiance au démon, et quelque liaison avec cet ennemi capital de la Divinité.

Cette dernière circonstance surtout en fait un péché plus grand qu'on ne le pense peut-être ; un crime sévèrement condamné par les lois divines et humaines, contre lequel il n'est pas hors de propos de prémunir les chrétiens même de nos jours, puisqu'on en voit encore parmi nous des vestiges, des exemples ; et il a même été un temps où la sottise crédulité des femmes du monde, des princesses, des reines même, pendait à leur cou et attachait à leurs bras des billets mystérieux renfermant quelque caractère magique, comme des sauvegardes et des préservatifs contre je ne sais quels maux imaginaires.

Or, comme il y a dans ce genre de péché divers degrés de malice, d'irréligion et d'impie, on distingue aussi différentes espèces de superstition, savoir : l'astrologie judiciaire, la sorcellerie, la divination, la vaine observation des songes, et une foi imbécile à des préjugés vains et populaires.

L'astrologie judiciaire est la curieuse présomption, l'art conjectural de connaître d'avance, de prédire par l'inspection des astres, par leur position, par leur arrangement, les événements de ce monde, et de les attribuer à leur influence. Autrefois il y avait toujours dans le palais des princes, dans la cour des rois, quelque astrologue en titre d'office, qui en était le conseil, l'oracle et le guide. Un prince venait-il de naître, ce visionnaire prétendait lire dans le ciel ses futures destinées ; et on le croyait. Grâce au progrès de la raison et à l'ignorance actuelle du public sur l'astrologie, cette fausse science a cessé d'être en crédit ; et le nom d'astrologue n'est plus qu'un titre ridicule.

Le sortilège est un pacte, ou formel ou implicite avec le démon, pour opérer par son moyen des effets surnaturels. Il est bien vrai qu'il est rare aujourd'hui dans la république chrétienne d'y rencontrer de vrais sorciers, des gens assez initiés dans les mystères de la magie pour évoquer le démon, pour le voir réellement, pour lui parler, pour se donner à lui, pour faire avec lui des conventions écrites ou verbales. Mais cet esprit séducteur a attaché, a promis sa protection et son secours à certains signes, à certains caractères, à certaines signatures, à certains mots d'un sens inintelligible ou renversé, en un mot, à certaines cérémonies, actions ou paroles conformes à ses intentions. Or il se trouve encore des charlatans, des imposteurs, des impies ou qui ont quelqu'un de ces secrets magiques, ou qui feignent d'en avoir, pour se faire craindre, pour s'attirer

du respect et des ménagements, surtout pour escroquer l'argent des dupes et des sots. Les consulter sur des événements futurs, contingents, incertains; s'adresser à eux, et les employer dans le but de connaître les choses secrètes et cachées, d'être guéri de quelque maladie extraordinaire ou délivré de quelque autre mal, de découvrir un vol, de recouvrer quelque perte un peu sensible, de faire revenir chez son maître une bête perdue, égarée dans les bois, comme il se pratique en divers endroits par des gens grossiers de la campagne : c'est une sorte d'invocation du démon, une abomination devant Dieu, et un cas réservé par l'Eglise presque dans tous les diocèses. Ainsi, la possibilité, l'existence même et l'exercice de cet art diabolique ne sont point des suppositions; et ce n'est pas une attention étrangère à l'instruction publique, d'en relever, d'en combattre, d'en réprimer les abus criminels.

La divination consiste dans quelque opération superstitieuse pour découvrir des choses cachées qu'on désire savoir, ou pour prédire des événements casuels et contingents, c'est-à-dire dépendant d'une volonté libre ou d'une cause incertaine.

C'est une curiosité impie et injurieuse à Dieu, parce que la prescience et la prédiction d'un avenir éventuel et incertain n'appartiennent qu'à lui seul. Cette prescience est un des attributs de la Divinité; et l'événement confirmatif de sa prédiction une preuve de sa vérité souveraine; de sorte qu'un mortel qui se mêle de deviner et d'annoncer comme certaines les choses à venir et contingentes, ou même les choses présentes, mais absolument cachées et inconnues à tout être subalterne; un mortel qui à la hardiesse de vouloir les apprendre et s'en faire instruire par la divination, veut usurper, dit saint Thomas, une connaissance réservée à Dieu, une prérogative de la Divinité : n'est-ce pas une impiété véritable ?

Ajoutons que c'est encore une dangereuse imprudence de se fier à l'esprit de mensonge, plus capable d'induire en erreur que d'apprendre la vérité; ou à des aventuriers de mauvaise foi qui ne sont pas plus véridiques; c'est donc gratuitement et bien vainement que la crédulité populaire a si souvent recours à ce qu'on appelle trivialement *dire la bonne aventure, tourner le tamis, faire les caries*, et autres pratiques superstitieuses suggérées par le démon pour piquer la curiosité humaine, mais dans la réalité tous moyens impuissants par eux-mêmes, aveuglés, incapables d'avoir des connaissances, et par conséquent d'en communiquer aux autres. Encore une fois, c'est bien follement charger sa conscience pour se donner un vernis de ridicule.

La vaine observation des songes est une quatrième sorte de superstition répréhensible, surtout si on emploie quelque invention extraordinaire pour apprendre dans le sommeil quelque chose de caché, futur ou éloigné, qui intéresse le cœur et la curio-

sité. Ainsi, quelquefois, une jeune personne imprudente et légère, ou passionnée, désire ou espère, par certains moyens qu'on sait, voir en dormant celui qu'elle aura pour époux, ou l'objet absent de sa passion, avec quelque assurance de son retour: c'est implicitement invoquer le démon, et faire tacitement avec lui un pacte criminel. Aussi quelquefois arrive-t-il, par une punition que Dieu permet, que l'astuce et la malice du tentateur sont le principe de nos songes, qu'il excite pour nous induire en tentation au réveil, surtout lorsqu'ils ont été précédés de quelque intention vicieuse et qu'ils ont eu un mauvais objet.

Il est cependant certain que le principe ordinaire des songes est une cause purement naturelle, et un effet mécanique de l'imagination, de sa vivacité, de son désordre, de ses idées creuses et bizarres: ainsi, c'est tout au moins une faiblesse d'esprit puérile, une petitesse de génie de s'y arrêter, d'y ajouter foi, de s'en inquiéter, d'y conformer sa conduite; et s'il y entre de la superstition réfléchie, c'est une irréligion formelle, puisque l'Écriture a défendu d'observer superstitieusement les songes (*Levit.*, XIX, 26), et qu'elle mettait au rang des impiétés du roi Manassès la foi qu'il donnait aux illusions nocturnes: *Observabat somnia.* (*II Paral.*, XXXIII, 6.)

Il est enfin des préjugés vains et superstitieux qui font honte au christianisme et à l'humanité. Qu'il est, en effet, pitoyable de voir si souvent parmi nous, je ne dis pas seulement des personnes du peuple et des femmes du commun, mais encore des gens instruits, des personnages graves, importants, qui donnent scrupuleusement dans ces petites et ces travers! Le vendredi est pour eux un jour de sinistre augure, où ils n'osent rien entreprendre. S'ils se trouvent à table parmi un nombre de treize convives, ils en pâlisent, quelqu'un d'eux mourra dans l'année: deux couteaux croisés les font frémir; il y aura du sang de répandu. Un peu de sel renversé les consterne: il arrivera quelque malheur. Un corbeau croasse ou une chouette se repose par hasard sur le toit d'un malade: c'est un fâcheux présage, il en mourra. Toutes ces inepties, ces préventions risibles et d'autres pareilles les affectent, les minent tellement qu'ils ne rougissent pas même devant le monde sensé de montrer sur ce point leur faiblesse. Ils sont tellement entichés et inflatués de ces petites misères, on pourrait dire de ces extravagances, qu'ils en portent l'habitude jusqu'à la vieillesse et meurent en superstitieux, comme ils ont vécu. D'où cela vient-il? assez souvent des faux préjugés de l'enfance et de la première éducation. Il est donc bien à propos que les nourrices, les mères, les gouvernantes s'abstiennent avec soin de donner aux enfants ces mauvaises impressions, et que les personnes qui en sont imbuës travaillent à réformer leurs idées et à en faire le sacrifice à leur raison, à leur honneur, à leur religion.

Mais, pour ne pas s'exposer à donner dans les écarts ou les scrupules sur tous ces genres de superstitions qu'on vient d'exposer, il est en cette matière des règles de conscience, de conduite et de prudence, qu'il faut consulter et suivre dans les occasions.

Première règle : on peut, sans superstition et sans péché, se servir des choses naturelles pour en obtenir certains effets ; quand on est persuadé qu'elles peuvent avoir la vertu de les produire et qu'on le fait avec une intention droite.

Seconde règle : tout moyen qu'on sait n'avoir point de sa nature et par lui-même la vertu de produire l'effet qu'on se propose est illicite et superstitieux.

Troisième règle : tout ce qui concourt à quelque opération magique, et à quelque sorte de divination que ce soit, renferme un pacte du moins tacite et criminel avec le démon.

Quatrième règle : une chose même bonne en soi devient mauvaise et répréhensible quand on l'emploie superstitieusement ; par exemple, si l'on récite une certaine formule de prières, à l'exclusion de toute autre ; si l'on croit qu'il faut la répéter un certain nombre de fois ; si l'on affecte de la commencer par la fin et de la finir par le commencement : ce sont des pratiques superstitieuses et condamnables.

Cinquième règle : il n'est jamais permis de vouloir combattre et détruire un sort par un autre maléfice, ou de tenter quelque opération magique pour faire venir le sorcier, comme on dit quelquefois.

Saint Jérôme raconte dans la Vie de saint Hilarion que ce pieux solitaire exorcisant une vierge possédée du démon, cet esprit malin protesta qu'il ne sortirait pas de son corps qu'on n'eût ôté une lame de cuivre cachée sous le seuil de sa porte, parce qu'il était lié, disait-il, par ce charme qu'avait fabriqué un jeune homme passionné pour cette fille. Mais le saint ne donna point dans le piège, et il se garda bien de se servir du démon même pour la délivrance de l'énergumène ; et ce ne fut qu'après l'avoir chassé par la puissance de l'Eglise qu'il fit détruire cet ouvrage d'iniquité.

XXVII. INSTRUCTION.

I. — RÉCAPITULATION SOMMAIRE DU FONDS DE LA RELIGION.

L'homme a été créé et mis au monde pour connaître, aimer, servir Dieu sur la terre et le posséder ensuite éternellement dans le ciel.

Il n'y a qu'un seul vrai Dieu, et il ne peut y en avoir plusieurs.

Dieu est un pur esprit ; il n'a ni corps, ni couleur, ni figure, et il ne peut tomber sous nos sens.

Dieu est un être infiniment parfait, très-saint, tout-puissant, bon, juste et miséricordieux.

Dieu est éternel ; il n'a point eu de commencement et il n'aura jamais de fin.

Dieu est partout, il remplit la terre et les cieux.

Dieu voit tout, et il connaît jusqu'à nos plus secrètes pensées.

Dieu est le souverain Seigneur de toutes choses, et il gouverne par sa providence le monde, qu'il a créé de rien par sa toute-puissance.

Il y en Dieu trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit : c'est ce qu'on appelle le mystère de la sainte Trinité.

Ces trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit, ne sont toutes trois qu'un seul et même Dieu, parce qu'elles n'ont toutes trois qu'une seule et même nature divine, une seule et même divinité.

Il y a une de ces trois personnes divines qui s'est faite homme pour nous : c'est le Fils de Dieu, la seconde personne de la sainte Trinité.

Le Fils de Dieu s'est fait homme en prenant un corps et une âme semblables aux nôtres.

Le Fils de Dieu a pris ce corps et cette âme dans le sein de la glorieuse Vierge Marie par l'opération du Saint-Esprit.

Le Fils de Dieu fait homme s'appelle Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Jésus-Christ est en même temps Dieu et homme, parce qu'il a en même temps la nature divine et la nature humaine.

Jésus-Christ est donc un composé de la nature divine, de la nature humaine, et de la personne du Fils de Dieu, dans laquelle ces deux natures sont unies.

Jésus-Christ est appelé Sauveur et Rédempteur des hommes, parce qu'il est mort sur la croix pour nous racheter et nous sauver.

Le troisième jour après sa mort, il est ressuscité glorieux, et ensuite il est monté au ciel.

On célèbre sa naissance le jour de Noël ; sa mort, le jour du Vendredi saint ; sa résurrection, le jour de Pâques ; et son entrée glorieuse au ciel, le jour de l'Ascension.

Dix jours après que Jésus-Christ est monté au ciel, il a envoyé le Saint-Esprit à son Eglise le jour de la Pentecôte.

Le Saint-Esprit est la troisième personne de la sainte Trinité.

Le Saint-Esprit est Dieu, comme le Père et le Fils, parce qu'il a la même nature et la même divinité.

Le Saint-Esprit est donc égal au Père et au Fils en perfection, en majesté, en puissance.

On adore le Saint-Esprit, aussi bien que le Père et le Fils, parce qu'il est Dieu comme eux.

Le Saint-Esprit a créé le monde, et la gouverne avec le Père et le Fils.

Le Saint-Esprit préside spécialement au gouvernement de l'Eglise, l'éclaire, l'inspire et la dirige.

L'Eglise est la société des fidèles chrétiens, qui a pour chef le souverain Pon-

tife de Rome, vicaire de Jésus-Christ en terre.

On l'appelle l'Eglise catholique, apostolique.

Cette Eglise catholique est conduite et gouvernée par le Pape, les évêques et les pasteurs, auxquels on doit l'obéissance et le respect.

Il n'y a point de salut hors de l'Eglise catholique.

Dieu nous a donc fait une grande grâce de nous faire naître dans cette véritable Eglise de Jésus-Christ.

La fin pour laquelle Dieu nous a fait naître dans son Eglise et pour laquelle il a créé l'homme, est sa gloire et notre salut.

En nous mettant en ce monde, Dieu nous a formé à tous un corps humain, et une âme raisonnable faite à son image et à sa ressemblance.

Cette âme est un esprit immortel, qui ne sera point détruit avec le corps; mais par notre mort elle passera à une autre vie.

On entend par l'autre vie l'état où nous serons après la vie présente, chacun selon nos mérites.

Alors les fidèles serviteurs de Dieu, les élus seront éternellement heureux dans le ciel avec les anges.

Les réprouvés au contraire, les pécheurs impénitents, brûleront éternellement dans l'enfer avec les démons.

La dernière séparation des élus et des réprouvés se fera à la fin du monde au jugement universel.

A cette fin du monde tous les hommes ressusciteront pour comparaître au jugement dernier.

A cet effet la toute-puissance de Dieu fera revivre notre corps et le réunira à notre âme, pour participer à son bonheur ou à son malheur éternel.

Il est donc bien important de mériter en cette vie d'être en l'autre du nombre des élus, par la pratique des vertus de la religion.

Il y a dans la religion trois vertus principales et théologiques, qui sont la foi, l'espérance et la charité.

La foi est une vertu par laquelle nous croyons fermement en Dieu et à ce qu'il a révélé à son Eglise, sur l'infailible vérité de son témoignage.

L'espérance est une vertu par laquelle nous espérons de Dieu, par les mérites de Jésus-Christ, le salut éternel, et les moyens nécessaires pour y parvenir.)

La charité est une vertu par laquelle nous aimons Dieu au-dessus de tout, parce qu'il est souverainement aimable et parfait.

La charité prise dans toute son étendue consiste à aimer Dieu de tout notre cœur, pour lui-même, et par-dessus toutes choses, et notre prochain, comme nous-mêmes, pour l'amour de Dieu.

L'espérance chrétienne exige que nous tendions sans cesse à notre fin dernière, qui

est de posséder un jour dans le ciel le souverain bien.

La foi nous oblige de recevoir avec soumission et de croire sans hésiter tout ce que l'Eglise nous propose et enseigne de la part de Dieu, comme article de foi.

L'essentiel de notre foi se trouve renfermé au Symbole des apôtres, dans les articles suivants :

« Je crois en Dieu le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre; et en Jésus-Christ son Fils unique, notre Seigneur: qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie; a souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié, est mort, a été enseveli; est descendu aux enfers; le troisième jour est ressuscité des morts; est monté aux cieux; est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant; d'où il viendra juger les vivants et les morts.

« Je crois au Saint-Esprit, la sainte Eglise catholique, la communion des saints, la rémission des péchés, la résurrection de la chair, la vie éternelle. »

Pour obtenir de Dieu la vie éternelle, il faut éviter le péché, qui mérite au contraire ses châtimens.

Or le péché est une offense de Dieu et une désobéissance à sa loi.

On distingue deux sortes de péchés: le péché originel et le péché actuel.

Le péché originel est celui du premier homme, qui a encouru la disgrâce de Dieu avec sa postérité, pour avoir mangé du fruit défendu; et qui nous a transmis la tache.

Voilà pourquoi nous sommes conçus, et nous naissons tous avec cette tache du péché originel, comme héritiers de la disgrâce de notre père Adam, et de sa condition d'esclave du démon: les enfants d'un esclave ne sont-ils pas tous esclaves-nés?

Ceux qui meurent avec cette tache du péché originel, ne verront donc jamais Dieu dans son royaume, puisqu'ils sont dans sa disgrâce, et sous l'empire du démon.

Le péché actuel est celui que nous commettons de notre propre volonté depuis l'âge de raison.

Il y a deux sortes de péchés actuels: le péché mortel et le péché véniel.

Le péché mortel est une grave offense de Dieu, qui nous fait perdre sa grâce, et qui mérite l'enfer.

Le péché véniel est celui qui mérite seulement une peine temporelle, et que l'on commet en chose légère, ou sans un parfait consentement.

On peut pécher en quatre manières: par pensée, par parole, par action, et par omission.

Il est encore une autre espèce de péchés, qu'on nomme péchés capitaux.

Il y a sept péchés capitaux: l'orgueil, l'avarice, la luxure, l'envie, la colère, la gourmandise et la paresse.

L'orgueil est une vaine estime de soi-

même, qui veut toujours s'élever au-dessus des autres.

L'avarice est une cupidité avide et un attachement déréglé aux biens de la terre.

La luxure est un amour désordonné des plaisirs charnels.

L'envie est un malin dépit des avantages d'autrui, qui nous porte à le haïr et à lui nuire.

La colère est une émotion qui nous excite à l'impatience, à l'aigreur, aux emportements.

La gourmandise est une habitude de sensualité ou d'excès dans le boire et le manger.

La paresse est une négligence habituelle des devoirs de notre religion ou de notre état.

Ces sept genres de péchés sont appelés capitaux, parce qu'ils sont la racine et la source de tous les autres.

Les remèdes du péché et ses préservatifs sont les sacrements que Jésus-Christ a institués à cette fin dans son Eglise.

Les sacrements sont des signes sacrés et sensibles de la grâce invisible, qu'ils opèrent et produisent en nous pour notre sanctification.

Les sacrements nous sanctifient, en ce que les uns nous donnent la vie de la grâce que nous n'avions pas, et les autres augmentent en nous la grâce de Dieu, que nous avons déjà.

Outre la grâce sanctifiante que les sacrements ont tous la vertu de produire ou d'augmenter, il y en a trois qui nous impriment un caractère ineffaçable.

Ces trois sacrements sont le baptême, la confirmation et l'ordre, qu'on ne peut recevoir qu'une seule fois dans sa vie.

Ce caractère qu'ils impriment en nous, est une marque spirituelle de notre consécration à Dieu, laquelle est attachée à notre âme.

Cette marque sacrée nous distingue, nous orne, et nous donne plusieurs droits.

Ce caractère ineffaçable restera éternellement dans les saints pour leur gloire, et dans les réprouvés pour leur confusion.

Il y a sept sacrements dans l'Eglise : le baptême, la confirmation, la pénitence, l'Eucharistie, le mariage, l'ordre et l'extrême-onction.

Le baptême est un sacrement qui remet le péché originel, et qui nous fait enfants de Dieu et de l'Eglise.

La confirmation est un sacrement qui nous donne le Saint-Esprit, et qui nous fortifie dans la foi.

La pénitence est un sacrement qui remet les péchés commis après le baptême.

L'Eucharistie est le sacrement et le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ sous les espèces du pain et du vin.

Le mariage est un sacrement qui établit et sanctifie l'union légitime de l'homme et de la femme.

L'ordre est un sacrement qui confère dans l'Eglise le caractère, la puissance et la grâce du saint ministère.

L'extrême-onction est un sacrement ins-

titué pour le bien spirituel des malades, et pour leur soulagement corporel.

Parmi ces sacrements il en est un qui est en même temps sacrifice, dont le mystère s'accomplit sur nos autels à la sainte Messe.

Ce sacrifice de la Messe est la partie principale de l'essence de la divine Eucharistie, qui mérite une attention particulière, et demande une instruction plus étendue.

La Messe est donc le sacrifice eucharistique du corps et du sang de Jésus-Christ sous les espèces ou apparences du pain et du vin.

Dans ce divin sacrifice, le pain de l'hostie est changé miraculeusement au corps de Jésus-Christ, et le vin du calice est changé en son sang.

Ce changement miraculeux se fait par la toute-puissance de Jésus-Christ, et par la vertu de sa parole dans la consécration de l'hostie et du calice.

Après cette consécration il n'y a plus de pain dans l'hostie, ni de vin dans le calice : mais le pain est devenu le corps de Jésus-Christ et le vin est devenu son sang.

Alors il ne reste plus rien du pain et du vin que leurs espèces ou apparences, sous lesquelles le corps de Jésus-Christ est dans l'hostie à la place du pain, et son sang est dans le calice à la place du vin.

Par les espèces ou apparences du pain et du vin, on entend ce qui paraît à nos sens dans la sainte Eucharistie, comme la couleur, la figure, l'odeur et le goût.

Jésus-Christ a voulu conserver dans l'Eucharistie les espèces du pain et du vin, pour nous en faire un mystère de foi sous ce voile qui est apparent.

Si nous voyions le corps et le sang de Jésus-Christ à découvert dans l'Eucharistie, nous n'aurions plus le mérite de la foi.

Il fallait d'ailleurs épargner notre répugnance naturelle à manger sensiblement de la chair vive, et à boire du sang humain : il était bien plus convenable de nous les présenter sous les espèces du pain et du vin.

Mais ce ne sont point ces espèces sensibles du sacrement qu'on adore et qu'on encense dans l'Eucharistie, c'est Jésus-Christ même présent et caché sous ce voile mystérieux : de même que, quand Jésus-Christ était sur la terre, on n'adorait pas ses vêtements, mais sa personne.

Jésus-Christ étant sous les espèces sacrées de l'Eucharistie tel qu'il est au ciel, vivant et glorieux, il est impassible, invulnérable, indivisible.

Ainsi quand le prêtre rompt et partage la sainte hostie, il ne rompt point le corps de Jésus-Christ : il ne rompt, il ne divise que les espèces.

Alors Jésus-Christ se trouve tout entier dans chaque partie sensible de l'hostie rompue et divisée : il est également dans la plus petite comme dans la plus grande, avec son corps, son sang, son âme et sa divinité.

Cette présence réelle de Jésus-Christ au ciel et en terre, et même dans tout le monde en tant d'églises et de lieux en même temps,

en tant d'hosties différentes et de petites parcelles, est un miracle continu de la toute-puissance divine, à laquelle rien n'est difficile, et qui a voulu renouveler sans cesse par toute la terre le sacrifice du Calvaire.

En effet la Messe est le mémorial de la mort et de la Passion du Sauveur, la représentation, le renouvellement et la continuation du sacrifice de la croix.

Dans ce sacrifice de la Messe Jésus-Christ s'offre encore à Dieu son Père comme victime pour nous sur l'autel, de même qu'il s'est offert sur la croix, et pour les mêmes fins.

Ainsi la Messe est le même sacrifice que celui de la croix; parce que c'est la même hostie qui est offerte, et le même prêtre qui l'offre aux mêmes fins, tant sur la croix que sur l'autel.

Cette hostie et ce sacrificeur, c'est Jésus-Christ même, qui est en même temps le prêtre et la victime dans l'un et l'autre sacrifice.

Il y a cependant une différence entre le sacrifice de la croix et le sacrifice de la Messe, en ce que sur la croix Jésus-Christ a répandu son sang, et qu'à la Messe il s'immole d'une manière non sanglante.

Mais il suffit que la Messe soit une représentation expresse de la séparation qui a été faite sur la croix, du sang de Jésus-Christ d'avec son corps.

Or cette séparation est bien représentée au sacrifice de la Messe, en ce que le corps de Jésus-Christ est mis d'abord sous l'espèce du pain dans l'hostie par une première consécration, et ensuite son sang est mis sous l'espèce du vin par une seconde consécration.

De cette manière la Messe est une vive expression de la mort et de la Passion du Sauveur, qui présente bien l'idée d'un vrai sacrifice.

Néanmoins dans le sacrifice de la Messe, le sang de Jésus-Christ n'est pas réellement séparé de son corps, comme il l'a été sur la croix; mais seulement d'une manière mystique et représentative.

La raison en est que Jésus-Christ reste vivant dans l'Eucharistie, au lieu qu'il est mort sur la croix. Dans un mort le corps et le sang peuvent bien être séparés: mais dans un homme vivant il est nécessaire que son sang soit en son corps.

Ainsi dans le sacrifice de la Messe, le sang de Jésus-Christ se trouve avec son corps dans l'hostie, et son corps se trouve avec son sang dans le calice.

Le sacrifice de la Messe n'est offert qu'à Dieu seul, comme au souverain Seigneur de l'univers.

On ne l'offre donc point à la sainte Vierge ni aux saints; mais seulement à Dieu, en leur honneur et mémoire.

L'Eglise offre ce divin Sacrifice pour elle-même et pour la patrie; pour les hommes vivants et les fidèles trépassés. La victime en étant détruite et consumée en perdant son existence sacramentelle par la communion du prêtre, c'est un véritable et parfait holocauste, par lequel nous apaisons la justice de Dieu et nous implorons sa miséricorde.

C'est encore un mystère d'actions de grâces, par lequel nous remercions Dieu de tous ses bienfaits, et nous en obtenons de nouvelles faveurs.

C'est enfin un glorieux tribut d'adoration et d'hommage que la terre rend à la Divinité, par lequel nous reconnaissons humblement son souverain domaine sur nous et notre dépendance.

Tout cela doit nous apprendre avec combien de respect, de piété, de ferveur, nous devons assister à cet auguste sacrifice, dont les sacrés mystères sont divins et terribles.

Tels sont les principaux articles de doctrine chrétienne, dont il faut être bien instruit, pour savoir, du moins en abrégé, le fond de la religion, et l'essentiel de la foi.

II. — ABRÉGÉ DE LA LOI.

Ce n'est point assez d'avoir la foi pour être sauvé, il faut encore accomplir la loi. *Si vous voulez entrer en la vie éternelle*, dit Jésus-Christ, *observez les commandements.* (Matth., XIX, 17.)

On distingue deux sortes de commandements: les Commandements de Dieu, et les Commandements de l'Eglise.

Les principaux commandements de Dieu sont au nombre de dix: les voici tels que l'Eglise les propose d'ordinaire à ses enfants:

Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement. C'est-à-dire, de tout notre cœur, par préférence à toutes choses, et principalement pour lui-même, à cause de ses infinies perfections.

Dieu en vain tu ne jureras, ni autre chose pareillement. C'est-à-dire, en s'abstenant de tout serment faux ou même inutile, de tout parjure, de toute parole injurieuse au saint nom de Dieu.

Les dimanches tu garderas, en servant Dieu dévotement. C'est-à-dire, par la cessation des œuvres serviles, et par les saints exercices de la religion.

Père et mère honoreras, afin que tu vives longuement. C'est-à-dire, par le respect, par la soumission, et par l'assistance.

Homicide point ne seras, de fait ni volontairement. C'est-à-dire, sans oser même vouloir la mort du prochain, ni désirer la sienne propre par impatience, et à plus forte raison sans la procurer.

Luxurieux point ne seras, de corps ni de consentement. C'est-à-dire, sans se rendre coupable de fait ni de volonté d'aucune action contraire à la pureté.

Le bien d'autrui tu ne prendras, ni retiendras à ton esclent. C'est-à-dire, en n'usurpant rien de ce qui appartient au prochain, en payant toujours ce qu'on doit, en restituant ce qu'on a pris.

Faux témoignage ne diras, ni mentiras aucunement. C'est-à-dire, sans parler contre la vérité, sans calomnier le prochain, sans faire de fausses dépositions en justice.

L'œuvre de chair ne désireras, qu'en mariage seulement. C'est-à-dire, en s'interdisant sévèrement jusqu'à la volonté ou au simple désir du péché impur; et même jusqu'à la

pensée réfléchie, et à toute complaisance au mal en cette matière.

Biens d'autrui tu ne convoiteras, pour les avoir injustement. C'est-à-dire, sans aucun sentiment volontaire et déréglé d'envie ou de désir injuste sur tout ce qui est au prochain.

Outre ces dix commandements principaux, la loi de Dieu développée et perfectionnée par l'Évangile, ajoute encore par l'organe de Jésus-Christ notre divin législateur.

Je vous donne un nouveau commandement: c'est que vous vous aimiez mutuellement les uns les autres. (Joan., XIII, 34.)

Aimez chrétiennement vos ennemis même. (Matth., V, 44.)

Mon Père céleste vous traitera aussi avec rigueur, si chacun de vous ne pardonne du fond de son cœur à son frère qui l'a offensé. (Matth., XVIII, 35.)

Si vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous, allez vous réconcilier avec lui. (Matth., V, 23.)

Quiconque se mettra en colère contre son frère, ou l'aura outragé en paroles, sera coupable de châtement. (Ibid., 22.)

Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel; parce que vous n'avez point exercé la charité envers les indigents et les malheureux. (Matth., XXV, 41.)

Ne jugez point témérairement, et ne condamnez point malignement, afin que vous ne soyez pas jugé et condamné vous-même. (Luc., VI, 37.)

Que si votre œil ou votre main vous scandalise, arrachez l'un, coupez l'autre, et jetez-les loin de vous. (Matth., V, 30.) C'est-à-dire, quoi qu'il en coûte, sacrifiez et éloignez de vous tout ce qui vous serait une occasion de chute et de péché.

L'Eglise nous a fait aussi des commandements dont les principaux sont compris en ces six articles.

Les fêtes tu sanctifieras, qui te sont de commandement. C'est-à-dire, en cessant les œuvres serviles, et en servant Dieu.

Les dimanches Messe entendras, et les fêtes pareillement. C'est-à-dire, assistant au divin sacrifice avec attention et piété.

Tous tes péchés confesseras, à tout le moins une fois l'an. C'est-à-dire, du moins une fois en chaque année, et chacun de nous à son propre pasteur, ou de son consentement à quelqu'autre prêtre approuvé.

Ton Créateur tu recevras, au moins à Pâques humblement. C'est-à-dire, dans la quinzaine de Pâques, et chacun dans sa paroisse.

Quatre-Temps, Vigiles jeûneras, et le Carême entièrement. C'est-à-dire, ne faisant alors qu'un seul repas maigre par jour, et une collation légère, en esprit de pénitence.

Vendredi chair ne mangeras, ni le samedi même. C'est-à-dire, en nous abstenant par mortification de tous aliments gras en ces deux derniers jours de chaque semaine.

Il y a encore d'autres préceptes de l'Eglise qui obligent en conscience, et quel-

quefois sous peine d'excommunication; par exemple :

De venir à révélation sur les monitoires.

De déclarer aux pasteurs les empêchements de mariage dont on a connaissance lors de la publication des bans.

De ne point lire ni garder les livres condamnés et défendus.

De ne point se battre en duel, et de ne pas même y être présent.

De ne point frapper la personne des ecclésiastiques, à cause du respect dû à leur caractère et à leur état.

De n'avoir aucune communication avec les excommuniés dénoncés, et surtout de ne point participer à leur crime, sous peine d'encourir soi-même l'excommunication majeure, qui retranche les coupables du corps des fidèles, qui les prive de toute participation aux sacrements de l'Eglise, qui les dévoue aux vengeances de Dieu, et les livre au pouvoir du démon.

L'Eglise a reçu de Jésus-Christ la puissance de nous faire des lois, et ses commandements font en un sens partie de la loi de Dieu.

Ainsi, désobéir à l'Eglise, c'est désobéir à Dieu même.

Toute désobéissance volontaire aux commandements de Dieu ou à ceux de son Eglise, est un péché plus ou moins grief, selon la gravité de la matière et des circonstances.

Tout péché mortel impose une obligation de l'expier par la confession sacramentelle.

Ce sacrement de la confession et celui de l'Eucharistie dans la communion, nous assujettissent à des règles et à des obligations de précepte, qui font partie de la loi.

Et comme ces deux sacrements sont l'un et l'autre d'un fréquent usage dans la vie, ils demandent aussi une instruction plus particulière et plus détaillée en faveur des ignorants et des simples.

Or, pour une bonne confession, il faut cinq choses : premièrement, examiner avec soin sa conscience ; secondement, concevoir une vraie contrition de ses fautes ; troisièmement, y joindre un ferme propos de ne plus retomber ; quatrièmement, accuser et déclarer ses péchés à un prêtre approuvé ; cinquièmement, satisfaire à Dieu et au prochain.

Examiner sa conscience, c'est rechercher avec soin les péchés qu'on a commis.

Pour bien s'examiner, il faut se recueillir, et commencer par demander les lumières du Saint-Esprit.

La bonne méthode est de s'examiner en détail sur les commandements de Dieu et de l'Eglise ; sur les péchés capitaux ; sur les devoirs de son état ; sur ses mauvaises habitudes ; sur les lieux et les personnes qu'on fréquente.

Il faut distinguer en tout cela les mauvaises pensées volontaires, les complaisances, les

dispositions, les désirs, les discours, les actions et les omissions.

La diligence qu'on doit apporter à l'examen de sa conscience, est celle que demande une affaire importante.

Il faut éviter dans l'examen de conscience deux excès opposés : la négligence et le scrupule.

La contrition est une douleur de l'âme, et une détestation des péchés qu'on a commis.

On distingue deux sortes de contrition : la contrition parfaite, et la contrition imparfaite.

La contrition parfaite est une douleur d'avoir offensé Dieu, parce qu'il est infiniment aimable, et que le péché lui déplaît.

La contrition imparfaite est une douleur du péché, conçue par la crainte des peines de l'enfer.

La première de ces deux contritions est la plus excellente, et il faut tâcher toujours de s'y exciter.

La contrition doit avoir quatre qualités ; elle doit être surnaturelle, intérieure, souveraine, universelle.

Contrition surnaturelle : c'est-à-dire, excitée en nous par la foi, et par le mouvement du Saint-Esprit, et non point par des motifs tout humains.

Contrition intérieure : c'est-à-dire, qui ne soit pas seulement en parole et sur les lèvres ; mais qui parte du fond du cœur, par un vif sentiment de l'âme.

Contrition souveraine : c'est-à-dire, qui fasse haïr le péché plus que tous les maux du monde, en sorte qu'on en soit véritablement plus fâché dans son cœur.

Contrition universelle : c'est-à-dire, qui s'étende à tous nos péchés au moins mortels.

Le ferme propos est une résolution sincère et forte de ne plus commettre le péché.

L'effet de ce bon propos doit être de rompre efficacement les liens et les engagements du péché.

Celui qui reste dans l'occasion prochaine du péché, n'a pas une véritable résolution de ne plus retomber ; son bon-propos n'est pas sincère, et sa contrition est fautive.

Quand on se confesse sans une vraie contrition et sans volonté de se corriger, la confession est nulle et sacrilège.

Le temps où il convient de former avec ferveur ces actes de contrition et de ferme propos, est après la revue de ses fautes, et avant que de s'en accuser au tribunal de la pénitence par la confession.

On commence la confession de cette manière : *Mon Père, bénissez-moi, parce que j'ai péché. Il y a tant de temps que je ne me suis confessé.*

Il faut ensuite dire ses péchés par ordre, et cette accusation doit être humble, simple, prudente et entière.

Accusation humble ; c'est-à-dire, sans s'accuser par honte, et sans rejeter ses torts sur autrui

Accusation simple ; c'est-à-dire, sans déguisements, ni détours, et sans narrations inutiles.

Accusation prudente ; c'est-à-dire, sans commettre indiscrètement l'honneur du prochain, ou sans choquer grossièrement la pudeur.

Accusation entière ; c'est-à-dire, sans rien omettre d'essentiel sur l'espèce, le nombre et les circonstances du péché.

Il n'est cependant pas nécessaire absolument d'accuser aussi les péchés véniels, quoiqu'il soit utile et salutaire de le faire.

Mais la confession serait nulle et sacrilège, si l'on cachait sciemment un seul péché mortel, ou quelque circonstance fort aggravante.

On appelle circonstances aggravantes, celles qui rendent le péché notablement plus grief. Par exemple :

Voler un pauvre, ou dérober une somme considérable, c'est une circonstance qui augmente notablement le péché de larcin.

Voler dans l'église, ou dérober une chose sacrée, c'est une circonstance qui ajoute au larcin la profanation et le sacrilège.

Tomber en péché avec sa parente ou avec une personne mariée, c'est une circonstance aggravante qui en fait un adultère ou un inceste.

Pécher avec scandale et perversion du prochain, c'est une circonstance qui accompagne le péché, et qui le rend plus grief.

Ainsi on doit expliquer ces différentes circonstances, et toutes autres qui seraient pareillement aggravantes.

Quand on doute si une circonstance est aggravante, ou si le péché est mortel, il faut toujours prendre le plus sûr parti, qui est de s'en confesser.

Si l'on reconnaît avoir eu le malheur de faire une mauvaise confession, il faut nécessairement s'en accuser et la recommencer.

Après qu'on a dit ses péchés, il faut écouter avec respect les remontrances du confesseur, et accepter avec soumission la pénitence qu'il nous impose en satisfaction de nos fautes.

Cette satisfaction est une partie intégrante du jugement de miséricorde que reçoit le pénitent ; ainsi on est obligé en conscience de l'accomplir, et même si on la différât trop longtemps, ce serait une négligence condamnable.

Et comme les pénitences que l'Eglise nous impose sont ordinairement peu proportionnées à nos dettes envers Dieu, il faut tâcher d'y suppléer, en souffrant dans un esprit de pénitence le travail et les autres maux de la vie.

Mais pour satisfaire entièrement à Dieu, il faut encore satisfaire au prochain, en réparant le tort qu'on lui a fait injustement.

Si on lui a pris son bien, il faut absolument le restituer.

Si on l'a maltraité dans sa personne, il

faut lui demander pardon, et le dédommager en certains cas.

Si on lui a été sa réputation par des calomnies, il faut réparer son honneur et se dédire.

Si on est en inimitié et en divorce avec lui, il faut chercher à se réconcilier.

La règle qu'il est à propos de suivre en tous ces cas, est de se conformer aux avis d'un confesseur éclairé, vertueux et prudent.

La confession est ordinairement d'un fréquent usage pour les personnes régulières qui ont leur salut à cœur.

On n'est cependant obligé en rigueur par le commandement de l'Eglise, qu'à se confesser une fois l'an.

Mais quand on se confesse si rarement, il est rare aussi et difficile de le bien faire.

C'est à son propre pasteur qu'on doit faire cette confession annuelle, ou, de son consentement, à quelqu'autre prêtre approuvé.

La précaution de faire une confession générale peut être nécessaire en certains cas, et tout au moins est-elle à propos quelquefois dans la vie, particulièrement pour les enfants qu'on prépare à la première communion.

L'institution de la communion eucharistique nous prescrit aussi des règles et des obligations de précepte, dont il faut encore être bien instruit.

La loi évangélique en a fait un commandement exprès, par ces paroles de Jésus-Christ : *Si vous ne mangez la chair du Fils de l'Homme, vous n'aurez point la vie en vous.* (Joan., VI, 54.)

C'est en effet le plus saint des sacrements de la loi nouvelle, qui contient réellement et en vérité le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ sous les espèces ou apparences du pain et du vin.

Jésus-Christ a institué ce grand sacrement pour servir de nourriture spirituelle à notre âme dans la sainte communion.

De même donc que le pain terrestre que nous mangeons, nourrit et soutient notre corps; ainsi le pain céleste de la divine Eucharistie fortifie notre âme, et entretient en elle la vie de la grâce.

On est étroitement obligé de communier au moins une fois l'année à Pâques dans sa paroisse.

Et à la mort, on doit recevoir la sainte communion en viatique, pour se préparer au grand voyage de l'éternité.

Il est aussi fort à propos de communier souvent pendant la vie, pourvu qu'on s'en rende digne.

La règle qu'il faut suivre en ce point, est l'avis d'un directeur pieux et éclairé.

C'est sans doute un grand péché de communier indignement; ainsi on doit avoir grand soin de s'y bien préparer.

Il faut pour cela deux sortes de préparations : la préparation de l'âme, et la préparation du corps.

Cette préparation du corps consiste en deux choses : premièrement, à être à jeun; c'est-à-dire, à n'avoir absolument rien bu ni mangé depuis minuit; secondement, à être habillé décemment et modestement.

La préparation de l'âme consiste pareillement en deux points : en premier lieu, à purifier sa conscience, et à être en état de grâce; en second lieu, à entrer dans les sentiments d'une dévotion fervente, et à produire des actes conformes à cette sainte action.

La manière extérieure de la faire avec édification, et de communier avec décence, demande aussi des attentions.

Il faut donc s'approcher de la sainte table avec un air recueilli, prendre la nappe à deux mains, l'étendre sous son menton, et prendre garde de donner occasion à ce qu'il n'arrive quelque accident.

Lorsque le prêtre nous présente la sainte hostie, il faut lever un peu la tête, ouvrir médiocrement la bouche, et avancer la langue sur le bord de la lèvre inférieure.

Si le prêtre nous donnait par mégarde deux hosties au lieu d'une, comme cela peut quelquefois arriver, il ne faudrait pas s'en troubler, mais les recevoir sans rien dire : ce ne serait toujours qu'une seule communion.

Aussitôt qu'on a reçu la sainte hostie, il faut retirer sa langue avec précaution, baisser la tête, et adorer en esprit Jésus-Christ présent.

S'il arrivait que l'hostie s'attachât au palais ou aux dents, il faudrait l'humecter et la détacher doucement avec la langue, pour l'avaler promptement sans la laisser fondre dans sa bouche.

Il ne serait ni décent ni prudent de cracher d'abord après la communion : il faut s'en abstenir pendant un quart d'heure au moins.

Après qu'on a communiqué, il faut se retirer de la sainte table avec modestie, et faire son action de grâces.

Dans cette action de grâces le cœur doit dire à Jésus-Christ tout ce que la piété lui inspire de plus affectueux, pour exprimer son amour et sa reconnaissance.

C'est surtout dans ces moments précieux qu'on peut lui exposer avec confiance ses peines, ses besoins, ses désirs et ses demandes.

Les jours de communion demandent de nous plus de recueillement et de ferveur dans le service de Dieu, plus d'assiduité au temple, et aux saints exercices de la religion.

C'est particulièrement alors qu'il faut en produire les plus excellents actes; et même s'en faire une fréquente habitude pendant le cours de sa vie, en les prononçant souvent de cœur et de bouche.

Singulièrement, des actes d'adoration, de foi, d'espérance, de charité, de contrition, de confiance en Dieu, de remerciement de ses bienfaits, et de consécration à son service.

ACTE D'ADORATION.

O mon Dieu, je me prosterne et m'anéantis devant vous en esprit : je vous adore, et vous rends hommage comme au souverain Seigneur de l'univers.

ACTE DE FOI.

O mon Dieu, je reçois d'esprit et de cœur toutes les vérités de foi que vous avez enseignées à votre Eglise, et je les crois fermement sur l'infailible témoignage de votre révélation.

ACTE D'ESPÉRANCE.

O mon Dieu, je désire souverainement vous posséder un jour au ciel ; et j'espère y parvenir avec votre grâce par les mérites de mon Sauveur Jésus-Christ.

ACTE DE CHARITÉ.

O mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur, et par préférence à toutes choses ; parce que vous êtes souverainement aimable et infiniment parfait.

ACTE DE CONTRITION

O mon Dieu, j'ai un souverain regret de vous avoir offensé, parce que vous êtes souve-

rainement bon et aimable, et que le péché vous déplaît : je me propose fermement, moyennant votre sainte grâce, de ne plus y retomber.

ACTE DE CONFIANCE EN DIEU.

O mon Dieu, je me confie à votre sainte providence, et me sou mets à votre suprême volonté sur tous les événements de ma vie.

ACTE DE REMERCIEMENT.

O mon Dieu, je vous remercie de tout mon cœur de toutes les grâces et de tous les biens dont vous m'avez comblé depuis que je suis au monde.

ACTE DE CONSÉCRATION.

O mon Dieu, je vous offre et vous consacre mon esprit, mes pensées, mon cœur et tout mon être ; mes actions, mon travail, mes souffrances, les biens et les maux : je rapporte tout, à votre amour, à votre service, à votre gloire.

C'est ainsi que par l'exercice des vertus chrétiennes, par la pureté de la foi et par l'accomplissement de la loi, un chrétien zélé pour son salut doit se sanctifier sur la terre, et peut mériter la récompense du ciel.

DISCOURS

SUR LES POINTS LES PLUS IMPORTANTS DE LA MORALE.

POUR LE SAINT TEMPS DE L'AVEUT.

DISCOURS PREMIER

POUR LA SOLENNITÉ DES O DE NOËL.

Rorate, cœli, desuper, et nubes pluant justum : aperiat terra et germinet Salvatore. (Isa., XLV, 8.)

Cieux, faites descendre d'en haut le Juste par excellence, comme une douce rosée, et comme la pluie salutaire qui tombe des nuées : que la terre ouvre son sein et fusse naître le Sauveur.

C'est surtout vers la fin de l'Avent que l'Eglise dans sa ferveur adresse au Ciel ces belles paroles du prophète, par un sentiment vif des vœux empressés qu'elle fait pour que la divine miséricorde se hâte d'accorder enfin à la terre ce Sauveur si solennellement promis, si ardemment désiré, si longtemps attendu.

Voilà dans quel esprit, pendant les sept derniers jours qui précèdent la vigile de sa Nativité, elle chante avec tant de majesté et d'éclat des Antiennes extrêmement solennelles, qui sont autant d'invocations pres-

santes et d'expressions animées de ses désirs enflammés pour la venue du Messie.

Cette solennité des O de Noël a quelque chose de fort intéressant, et l'on y découvre, sous des images pompeuses, sous des expressions magnifiques, un sens mystérieux, élevé et profond, que nous allons développer pour l'édification de la piété, et pour sa consolation.

C'est par là que nous commencerons aujourd'hui ce cours d'instructions et d'entretiens spirituels conformes à la circonstance du temps, en faveur des âmes vertueuses, et surtout des personnes qui manquent de loisir ou de capacité pour méditer par elles-mêmes sur un sujet si utile et si salutaire. Puisse le Seigneur y donner sa bénédiction par l'efficacité de sa parole, et par une abondante effusion de ses lumières et de ses grâces!

Le mondain superficiel et dissipé, l'homme terrestre et charnel, que le plaisir et la pas-

sion dominant, ou que le tourbillon du monde et des affaires emporte, réfléchit peu sur la religion, et n'est que faiblement touché de ses mystères, de ses solennités, de ses pratiques : mais le vrai fidèle, qui aime sincèrement sa religion, qui s'occupe par préférence de sa religion, qui met sa consolation sur la terre dans les saints exercices de sa religion ; le chrétien spirituel, éclairé, fervent, a soin d'entrer dans l'esprit de l'Eglise, de s'unir à elle, de participer à ses cérémonies, à ses prières, à ses sentiments, soit dans les jours de son deuil, soit dans les jours de sa gloire. Joignons donc nos désirs aux siens en ce temps privilégié où, pendant sept jours consécutifs, elle annonce solennellement les approches de la grande fête de Noël par ces exclamations amoureuses, qui expriment d'une manière si noble et si touchante la ferveur de ses vœux ardents pour la venue du Messie.

I^e ANT. *O Sapientia. — O Sagesse incréée et engendrée du Très-Haut, souveraine intelligence, qui disposez et conduisez toutes choses à leur fin avec efficacité et douceur, venez nous enseigner les voies de la vraie prudence.*

Comprenons-le bien, mes frères : ce tendre enfant, que le sein de Marie contient dans des bornes si étroites, dans une prison si obscure, dans un état si humiliant, dans un corps si faible, dans une contrainte de l'esprit et des sens si assujettissante, est néanmoins le Fils du Très-Haut, la majesté et la grandeur même de Dieu, qui va réunir les hommages du ciel et les adorations de la terre : il est la vertu et la puissance de Dieu, qui élève les petits et qui humilie les grands : il est l'immensité de Dieu, qui remplit l'univers, et que l'univers ne peut comprendre : il est la lumière de Dieu, qui éclaire tous les hommes (Joan., I, 9), et dont toutes les splendeurs de la gloire ne sont qu'un écoulement : il est la sagesse éternelle de Dieu, qui préside aux événements du monde, et le gouverne avec une économie pleine de suavité et de force. Qu'il vienne donc instruire et perfectionner le genre humain, en nous montrant la voie salutaire de cette sagesse évangélique, qui doit réformer l'homme et le sanctifier.

II^e ANT. *O Adonai. — O Seigneur de l'univers et le conducteur d'Israël, qui avez apparu à Moïse dans la flamme du buisson ardent, et qui lui avez donné votre loi sur le mont Sinai, puissant libérateur, venez nous racheter et nous sauver.*

Ce buisson miraculeux, où le Dieu de l'ancien Testament apparut à Moïse, et qui paraissait en feu sans se consumer, a été, disent les Pères, une figure de la virginité de Marie, qui porte dans son sein le Dieu de la nouvelle alliance, sans aucune lésion de sa pureté et de son intégrité. La loi ancienne, qui fut donnée à Moïse par l'Ange du Seigneur sur le mont Sinai, figurait aussi cette loi pure et plus parfaite, cette loi d'amour et de charité fervente, que l'Ange de l'Alliance (Malach., III, 1) viendrait nous annoncer, et que le règne du Messie devait établir

sur la terre. Ajoutons que la servitude d'Egypte, dont le Dieu des Hébreux les délivra autrefois par tant de prodiges, était encore une figure de cet esclavage du démon, dont le Dieu des chrétiens devait nous affranchir. Mais ce Dieu des Hébreux et ce Dieu des chrétiens est réellement le même Dieu, et ses prodiges nouveaux ajoutés à ses anciennes merveilles, ses bienfaits passés et ses faveurs présentes nous répondent assez de sa bonté, de sa puissance : désirons donc avec empressement, et attendons avec confiance ce divin libérateur, qui vient encore rompre nos liens, et nous mettre en liberté.

III^e ANT. *O radix Jesse. — O racine de Jessé, merveille annoncée aux nations, oracle devant qui les rois admirateurs se tairont, et que les peuples suppliants viendront adorer : venez nous délivrer et ne tardez plus.*

Jessé est le père du roi David, et Jésus en est le fils selon la chair. C'est de cet arbre royal de Jessé que devait sortir en la personne de Marié une branche surnaturellement féconde, et de cette branche précieuse une fleur salutaire (Isa., XI, 1), un fruit divin préparé et promis au monde, comme le gage de sa rédemption. (S. HIER., in hunc loc.) *Ecoutez donc, ô maison de David, a dit le Ciel par un prophète : Dabit Dominus ipse vobis signum : « Le Seigneur lui-même vous donnera un prodige bien merveilleux ; c'est qu'une Vierge concevra et enfantera un Fils, et cet enfant de miracle sera nommé Emmanuel, Dieu avec nous. »* (Isa., VII, 14.) Que cette prédiction est magnifique ! Faut-il être surpris d'entendre dire que les rois saisis d'admiration et de respect l'écouteront en silence, comme leur maître, leur oracle ; et que les peuples, remplis de vénération, s'empresseront de lui offrir avec confiance leurs vœux, leurs hommages ? Faut-il s'étonner que l'Eglise conjure le Ciel avec tant d'instance de hâter l'accomplissement de ses promesses, et la venue consolante de ce divin Rédempteur ?

IV^e ANT. *O clavus David et sceptrum domus Israel. — O clef mystérieuse de David, et sceptre de la maison d'Israël, qui avez la puissance de fermer et d'ouvrir : venez tirer de sa prison un peuple de captifs relégués dans la région des morts.*

Le Messie ne devait pas être envoyé pour le salut et la délivrance de sa seule nation, ou de ses seuls contemporains : il devait venir au monde pour être le Sauveur de tous les siècles, de tous les âges, de tous les hommes généralement ; et spécialement de tous les élus morts dans la grâce, dont la justice était déjà consommée et le salut opéré en vertu de ses mérites futurs et de sa rédemption. Or ces justes décédés depuis Abel jusqu'à Abraham, et depuis Abraham jusqu'à Jésus-Christ, étaient détenus dans la prison souterraine des limbes, où ils attendaient le libérateur promis à Israël, le triomphateur du péché, le vainqueur de la mort et de l'enfer, qui seul pouvait les tirer de leur captivité, et leur ouvrir l'entrée du ciel. Il semble que l'Eglise se représente en ce saint temps

la longue durée de leur exil, leur ardent désir de posséder Dieu, la grandeur de cette privation. Elle compatit à leur état, et dans l'esprit de charité qui l'anime, elle invite le divin Rédempteur à se laisser aussi toucher en leur faveur, à venir leur procurer le fruit de sa rédemption, à se mettre en état de briser les portes de l'enfer pour les conduire en triomphe dans leur céleste patrie.

V° ANT. *O Oriens. — O divin Soleil de justice, qui vous levez à l'Orient, splendeur de la lumière éternelle, venez éclairer tant de peuples assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort.*

Moïse, ce grand législateur d'Israël, fut envoyé pour la délivrance d'une nation captive dans un royaume étranger, et ce peuple israélite, qu'il tira de la servitude, n'était qu'une modique portion des habitants de la terre. Mais le Fils de Dieu devait s'incarner et venir au monde pour le salut de toutes les nations, de tous les peuples, Juifs et Gentils, Grecs et Romains, Scythes et Barbares. Ces païens, ces infidèles avaient d'autant plus besoin d'un Sauveur, qu'ils étaient plus éloignés du salut; livrés à toutes sortes d'erreurs, de superstitions, d'idolâtries, de passions et de vices. Hélas! nos ancêtres mêmes, nos contrées furent au rang de ces climats ensevelis dans les ténèbres de l'infidélité, et dans les ombres de la mort du péché. Maintenant l'Eglise s'en souvient; et jetant un regard de compassion sur ces temps anciens, sur nos pères et sur leurs enfants, elle conjure le Soleil de justice de se lever à l'Orient, et de faire luire pour eux la lumière de sa grâce; de venir éclairer le monde, pour nous faire tous marcher au flambeau de la foi dans les voies de la vérité et de la sainteté.

VI° ANT. *O Rex gentium, et desideratus earum. — O Roi des nations, et l'objet de leurs désirs; pierre angulaire destinée à unir l'ancienne et la nouvelle alliance, venez sauver l'homme que vous avez formé du limon de la terre.*

Un des plus grands avantages et des principaux effets de la venue du Messie devait être l'alliance de la loi écrite et de la loi de grâce pour en former un seul corps de religion établi sur Jésus-Christ, pierre fondamentale de tout l'édifice, lien d'union entre le Juif et le Gentil, mêlés et confondus désormais en l'unité de la foi, pour n'être plus qu'un seul et même peuple de Dieu. L'Eglise soupire donc après cet établissement parfait du règne uniforme de la grâce et de la vraie religion sur la terre, par l'incarnation, par la naissance, par la rédemption d'un Dieu fait homme. Elle représente à ce Dieu rédempteur que l'homme, quoique formé du limon de la terre, est néanmoins le chef-d'œuvre de ses mains et son image; que cette image du Créateur si noble et si pure dans son origine, a été viciée, corrompue et déshonorée par le péché: que c'est à son auteur à réparer son ouvrage, à le rétablir dans ses droits, à le mettre en honneur et en grâce avec lui-même.

VII° ANT. *O Emmanuel. — O Dieu avec*

nous, notre chef et notre législateur, l'attente des nations et leur Sauveur, venez nous sauver en effet, Seigneur notre Dieu!

Que ces expressions sont sublimes! que ces sentiments sont nobles! que ces espérances sont consolantes! quel bonheur ne sera-ce pas pour nous d'avoir un tel Roi, et d'être ses sujets; d'avoir un tel Chef, et d'être ses membres; d'avoir un tel Maître, et d'être ses disciples! Quel autre législateur pourrait lui être comparable pour la dignité, pour l'autorité, pour la science, pour la sagesse, pour la puissance! L'Eglise ressent donc en ce saint temps tout ce que son avènement et sa loi vont apporter au monde de lumières, de grâces, de vertus. Elle désire, elle demande avec ardeur qu'il remplisse l'attente d'Israël et le vœu des nations; qu'il sorte enfin du sein de sa Mère, pour se montrer à la terre; qu'il vienne instruire le monde et le régler, corriger les mœurs et détruire la loi du péché; réformer l'homme et le sauver.

O Sagesse de Dieu, Seigneur de l'univers, rejeton précieux de la tige royale de Jessé, Clef mystérieuse de la maison d'Israël, Soleil levant et splendeur de la Lumière éternelle, Roi des nations, Dieu avec nous! hâtez-vous donc de naître, et venez régner sur nous. Venez honorer notre nature, et la perfectionner: venez ramener avec vous sur la terre la religion et les vertus bannies d'entre les hommes: la foi, l'espérance, la charité, la justice, l'humilité, la tempérance, la chasteté, la sagesse, la piété; et faites-les régner aujourd'hui dans nos cœurs. Puisque vous daignez vous abaisser jusqu'à nous, élevez-nous en même temps usqu'à vous. Soyez notre Sauveur dans le temps; et notre couronne dans l'éternité. Ainsi soit-il.

DISCOURS II.

OBJET SPÉCULATIF DU SAINT TEMPS DE L'AVENT.

Confortamini, et nolite timere: Deus ipse veniet, et salvabit vos. (Isa., XXXV, 4.)

Prenez courage, et ne craignez point: Dieu viendra lui-même, et il vous sauvera.

C'est ainsi que, dans le saint temps de l'Avent, l'Eglise emprunte les paroles consolantes d'un grand prophète, pour nous annoncer d'une manière bien touchante les approches de la grande solennité de la Naisance temporelle du Sauveur du monde, afin de réveiller notre foi, d'exciter notre ferveur, d'encourager notre confiance, d'enflammer notre piété, et de disposer nos cœurs à entrer dans l'esprit de la religion en ces jours de prière et de sanctification, qui doivent nous préparer à cette auguste fête.

Mais, pour être en état de remplir les vues de l'Eglise, et de répondre à ses desseins, il nous importe de savoir et de comprendre ce que c'est que l'Avent, quel en est l'objet spéculatif, quel mystère particulier intéresse alors notre culte, de quelles pensées notre esprit et notre cœur doivent s'occuper en ce temps privilégié, quels sentiments

doivent animer nos prières et nos vœux dans l'attente du jour solennel où nous allons bientôt célébrer le premier avènement du Messie.

Ce sera donc le sujet de cet entretien spirituel, qui va nous apprendre à méditer, à connaître, à révérer un des plus sublimes et des plus profonds mystères de notre sainte religion.

Qu'est devenue parmi nous cette ancienne ferveur du saint temps de l'Avent, qui fut autrefois si célèbre dans l'Eglise, mais dont on ne connaît plus guère que le nom parmi les gens du monde; et, si on l'ose dire, à leur confusion, qui n'est plus pour eux qu'un souvenir vague et superficiel des pieux usages de nos pères? D'où vient cette religieuse institution de l'Avent? quel en est l'objet? quel en est l'esprit et la fin? C'est ce que nous ne savons peut-être qu'imparfaitement, et ce dont il est à propos de nous instruire, pour nous apprendre la manière de se disposer chrétiennement à la solennité du mystère d'un Dieu fait homme, et naissant pour nous sauver; parce qu'il est certain qu'on ne participe à la grâce des solennités et des mystères qu'à proportion de la piété, de la ferveur et des dispositions qu'on y apporte.

Or, le saint temps de l'Avent est ainsi appelé dans l'Eglise, parce qu'il précède et annonce la célébrité de l'avènement du Messie; c'est-à-dire la fête de la naissance temporelle du Sauveur des hommes. La tradition nous apprend que son institution est extrêmement ancienne: nous voyons même dans les conciles de Tours et de Mâcon (en 567 et 581), dans les instructions adressées par un grand pape (Nicolas I^{er}), aux Bulgares nouvellement convertis, dans les *Capitulaires* de Charlemagne, et par plusieurs monuments de l'antiquité catholique, qu'autrefois ce saint temps était bien plus révérend qu'aujourd'hui; et qu'il était célébré avec beaucoup plus de zèle, de piété, de ferveur. Mais, si le relâchement des fidèles a depuis énervé la discipline de l'Eglise à cet égard, il n'en a point changé l'esprit; et encore aujourd'hui dans tout le cours de l'Avent, son objet est de nous sanctifier et de nous préparer à la solennité de la Nativité de Jésus-Christ, Dieu-Homme et *Verbe fait chair*, comme parle saint Jean: *Verbum caro factum*, (Joan., I, 14.) Mystère admirable et bien intéressant pour nous, dont cette sainte Eglise nous parle maintenant chaque jour dans les Offices de sa liturgie et dont nous devons nous occuper nous-mêmes, pour nous conformer à ses intentions et à son exemple.

Rorate, celi, desuper, et nubes pluant Justum: aperietur terra et germinet Salvatorem. (Isa., XLV, 8.) Cieux, ouvrez-vous, et répandez sur la terre la grâce et les bénédictions, comme une salutaire rosée, pour faire naître et sortir de son sein le Sauveur d'Israël. Réjouissez-vous, saints patriarches, hommes de désirs, prophètes, vos vœux vont être remplis. Enfants d'Abraham, monde perdu, consolez-vous. Enfin les promesses

sont près de s'accomplir, et le règne de la miséricorde est proche: il va descendre du ciel, ce Libérateur du monde, ce Messie tant désiré et si longtemps promis à la terre. Déjà je vois que le Seigneur de l'univers lui a préparé une Mère digne de lui, et il ne faut plus que son consentement. Un esprit céleste est député pour cette grande affaire, et descend de l'empirée. Mais où est-il envoyé? à qui s'adresse-t-il? Est-ce aux impératrices de la superbe Rome, ou aux reines de l'Orient? Non: Dieu regarde les grandeurs humaines d'un autre œil que les mortels *Missus est angelus ad Virginem*. L'eussiez-vous cru, Juifs terrestres et charnels? celle à qui l'ange du Seigneur vient rendre hommage, est une jeune vierge du sang de vos rois, qui vit au milieu de vous dans un état obscur, et dans une pureté angélique; une vierge engagée dans la société conjugale, et néanmoins consacrée à Dieu et à la plus parfaite chasteté; une vierge par excellence et sans exemple, que le Saint-Esprit s'est réservée pour épouse sous le voile d'un mariage ordinaire: *Missus est angelus ad Virginem desponsatam viro.* (Luc., I, 26, 27.)

Ici, quel sujet d'étonnement et de vénération tout ensemble pour l'ambassadeur du Très-Haut à la vue de l'incomparable Marie! Il semble qu'un rayon de la gloire de Dieu rejailli sur son front, y ait répandu je ne sais quel éclat surnaturel, tempéré de douceur et de timidité modeste, qui se trouble, qui rougit, et baisse les yeux. L'ange, saisi d'admiration, considère avec complaisance et respect ce mélange merveilleux de modestie et de majesté, ce contraste d'humilité et de grandeur. Tandis qu'il lui annonce les grands desseins du Seigneur sur elle, il la voit surnaturellement inspirée, et comme absorbée dans le sein de la Divinité. Dans ce saint ravissement et ces communications divines, une abondante effusion de lumières lui donne l'intelligence des prophéties, et dévoile à son esprit l'économie de la Providence dans le salut du monde, et dans le plan de la religion. Elle lit dans les décrets éternels la première félicité de l'homme dans l'état de grâce et d'innocence, sa disgrâce ensuite, et son malheur après sa chute et son péché; sa réconciliation enfin par le mystère de l'Incarnation et par les mérites d'un Homme-Dieu. Elle voit que l'heureux jour, où doit se commencer le grand œuvre de la rédemption du genre humain, est arrivé; qu'elle est elle-même cette femme privilégiée, qui doit briser la tête du serpent infernal; qu'elle est cette Vierge prédite et choisie de toute éternité pour enfanter le Libérateur d'Israël, le Sauveur du monde; et que sa virginité même, loin d'être un obstacle à sa maternité, en est une condition essentielle. Etonnée, ravie, extasiée, elle admire, elle adore, elle consent; et à l'instant la vertu du Très-Haut la couvre de son ombre. Le Saint-Esprit vient en elle, non-seulement pour sanctifier son sein, mais spécialement pour y produire la fécondité par l'impression divine de cette toute-puissance, qui anima autrefois le néant. Cette

vertu vivifiante y forme de son plus pur sang et par sa coopération, un corps humain très-parfait, que Dieu unit à une âme immortelle d'une excellence admirable. En même temps le Verbe éternel descend du sein lumineux de son Père dans ce sein virginal, et s'y unit personnellement à notre humanité, qu'il adopte et qu'il soutient. De cette union ineffable résulte le composé adorable de l'Homme-Dieu; et Marie plus privilégiée que l'arche du déluge, p'us honorée que l'arche de l'alliance, porte pendant neuf mois dans ses chastes entrailles la plénitude de la Divinité, et le salut du monde.

O profondeur, ô abîme de grandeur et d'abaissement tout à la fois! de grandeur inespérée dans Marie, et d'abaissement volontaire dans le Fils du Très-Haut. Quel double prodige en ce profond mystère! Un Dieu Fils de l'Homme, et une Vierge Mère de Dieu. O filles d'Adam, comprenez pour votre gloire la réalité de ce grand miracle opéré dans votre sexe; et ne pensez point que cette éminente qualité de Mère de Dieu ne soit en Marie qu'un titre pompeux et exagéré pour lui faire honneur : le sens en est exactement et strictement vrai. J'avoue que c'est une merveille bien extraordinaire que la créature ait enfanté son Créateur; qu'une mortelle ait pu devenir la Mère de son Dieu dans un sens propre et réel, avec autant de vérité qu'une femme ordinaire est la mère de son fils : combien de gens parmi nous n'ont peut-être jamais entendu ce dogme important de notre foi, ni conçu comment il se concilie avec nos idées et avec les notions naturelles! Mais, pour leur rendre cette sublime vérité sensible et palpable en quelque sorte, pour leur montrer que, quoique Jésus-Christ ne soit point l'ouvrage de Marie, quant à la nature divine, elle ne laisse pas d'être véritablement Mère de Dieu en vertu de l'Incarnation du Verbe divin; j'emprunte le raisonnement de saint Athanase, et m'adressant dans cet auditoire à une mère chrétienne, je lui dis par comparaison :

N'est-il pas vrai que cet enfant, que vous avez conçu et mis au monde, n'a pas seulement un corps formé de votre substance; mais la plus noble partie de lui-même est une âme spirituelle, et cette âme n'est point non plus votre ouvrage? Cependant, parce que cette âme et ce corps ont été unis dans votre sein et par votre coopération, parce qu'ils ont commencé dans votre sein à former un même tout et un être complet dans l'espèce humaine; parce que vous les avez portés l'un et l'autre dans votre sein, vous dites absolument et sans restriction que vous êtes mère de cet enfant; que cet enfant tout entier est votre fils; et vous avez raison. Or, de même que l'âme de cet enfant a été unie dans votre sein à une chair organisée pour vous donner un fils composé de l'une et de l'autre; ainsi, dans le sein de Marie et avec sa coopération, le Verbe de Dieu s'est uni à notre humanité pour devenir son Fils, et par cette union merveilleuse, il s'est formé dans le sein de Marie un seul tout de la personne

du Verbe et des deux natures, l'une divine et l'autre humaine : de même qu'il s'est formé dans votre sein une personne humaine en deux substances, l'une spirituelle et l'autre matérielle : *Nam, sicut anima et caro unus est homo, ita Deus et homo unus est Christus.* (*Symbol. fidei.*) Donc ce composé adorable, qui a réuni en la personne de Jésus-Christ la Divinité avec l'humanité dans le sein de Marie, lui appartient tout entier comme son Fils; de même que cet enfant composé de corps et d'âme vous appartient tout entier en votre qualité de mère. En un mot, Marie a porté dans son sein le Verbe de Dieu fait chair en elle, de même que vous avez porté dans votre sein le fils d'un homme, et son âme incarnée en vous. Marie est donc aussi très-véritablement dans le sens propre et effectif la Mère de son Créateur, la Mère de son Dieu incarné en elle.

Or, voilà encore une fois l'étonnante merveille qui fait l'objet du culte de l'Eglise pendant l'Avent, et dont elle s'occupe alors d'une manière toute spéciale. Elle médite, elle contemple, elle admire, elle révère, elle adore, elle invoque le Fils éternel de Dieu incarné dans le temps, et renfermé dans le sein virginal d'une Mère mortelle. Elle nous invite à l'honorer avec elle dans ce premier état d'anéantissement; et à sentir, comme elle, toute la grandeur de ce mystère, toute la gloire qui doit en revenir à Dieu, tout l'avantage et l'honneur qui en rejouissent sur nous-mêmes. O heureuse faute d'Adam, l'esprit incrédule et borné demande quelquefois, avec étonnement, pourquoi donc la sagesse de Dieu vous avait permise? Le voilà : c'était pour mieux faire éciater les richesses et la magnificence de sa grâce par l'incarnation du Verbe divin; c'était même pour la gloire de l'homme aussi bien que pour celle de son Auteur; et pour l'embellissement de l'univers, dont la sainte humanité de Jésus-Christ devait être le plus bel ornement.

Grand Dieu, que j'admire ici la hauteur et la sagesse de vos conseils, l'étendue de votre justice et de votre miséricorde! Hélas! l'homme coupable était à vos yeux un sujet ingrat et révolté, trop incapable de réparer assez dignement par lui-même votre gloire outragée; quand même vous l'eussiez anéanti dans votre juste colère. Mais, par une profonde ressource de votre providence parfaitement salutaire pour nous et souverainement glorieuse pour vous-même, c'est votre propre Fils incarné, qui vient réconcilier le monde avec vous; qui vient nous sauver et vous venger. Tout impassible qu'il est de sa nature, les infirmités de la nôtre, dont il s'est revêtu, le mettent en état d'être sacrifié pour nous à votre justice; et en même temps sa divinité, ses grandeurs rendront cette nouvelle victime infiniment digne de vous. Père éternel, jetez donc un regard de complaisance sur ce Fils adorable anéanti devant vous sous la forme d'un enfant (*Philipp.*, II, 7); et sur nous-mêmes un regard de miséricorde et de réconciliation. Que le démon confondu en frémisses, que le Ciel en triomphe, que toute

la terre s'en réjouisse, que ce fameux règne du Messie prédit par les prophètes s'élève sur les débris de l'idolâtrie du couchant à l'aurore, qu'il ramène enfin parmi les hommes les vertus exilées, pour les faire éternellement régner avec lui sur la terre et dans les cieux. Ainsi soit-il.

DISCOURS III.

PRATIQUES DE RELIGION PROPRES AU SAINT TEMPS DE L'AVEÏT.

Pie vivamus expectantes adventum Salvatoris nostri Jesu Christi. (Tit., II, 12.)

Vivons avec piété dans l'attente de l'avènement de notre Sauveur Jésus-Christ.

Qu'il me soit permis d'appliquer cette exhortation de l'Apôtre à la circonstance du saint temps où nous sommes, et où nous attendons la solennité prochaine de la venue de notre divin Sauveur, dont la naissance doit nous remplir de consolation et d'espérance. Disposons-nous à venir en esprit à sa crèche avec les pasteurs, et l'adorer avec les rois Mages. Mais, afin de ne pas nous y présenter les mains vides, mettons-nous en état de lui offrir un nouveau tribut de bonnes œuvres, de vertus et de mérites. A cet effet, redoublons notre ferveur; et consacrons ces derniers jours à la piété, aux exercices de la religion, et aux saintes pratiques qui conviennent particulièrement au temps de l'Avent: *Pie vivamus expectantes adventum Salvatoris nostri Jesu Christi.*

Ce n'est donc point assez pour se préparer dignement à la grande fête de Noël, de méditer, d'approfondir et d'honorer le mystère ineffable de l'Incarnation, qui fait l'objet du culte de l'Eglise pendant l'Avent: il est encore à propos de connaître et de goûter les différentes pratiques de religion, qui consacrent particulièrement ce temps précieux, et par lesquelles nous devons tâcher de le sanctifier.

Première pratique de religion, la mortification et la pénitence.—Anciennement, c'est-à-dire dans les siècles de ferveur, l'Avent était regardé dans l'Eglise catholique comme un temps de jeûne général, et comme un second carême: c'est le nom remarquable que le célèbre Pierre Damien lui donnait encore de son temps: *Initio illius quadragesimæ, quæ nativitatem Domini ex institutione ecclesiastica præcedit.* De là ce reste de l'ancienne institution du jeûne de l'Avent, qui s'observe encore aujourd'hui si régulièrement en tant de monastères et d'ordres religieux, où l'esprit primitif de l'Eglise s'est conservé. Mais, le relâchement s'étant introduit parmi les chrétiens, cette discipline de l'Eglise s'est mitigée insensiblement pour le commun des fidèles; en sorte que ce qui était autrefois un usage universel et sacré pour nos pères, n'est plus qu'un conseil, pour les fervents et les parfaits; mais un conseil, qu'il est toujours convenable et salutaire de mettre en pratique, chacun selon ses forces et son état, parce que s'il convient en toutes saisons au vrai chrétien de se mortifier, de se purifier

par l'oraison et par la pénitence, c'est particulièrement dans ces saints jours; dans ces jours de grâce et de salut, disent les *Capitulaires* de Charlemagne: *Et licet omnibus diebus orare et abstinere conveniat, his tamen temporibus amplius jejuniis et pœnitentiæ servire oportet.*

Mais où l'Eglise en est-elle réduite aujourd'hui? Au lieu de nous prêcher, comme autrefois, le jeûne et la pénitence, à peine ose-t-elle seulement censurer ces scandaleux excès de bonne chère et d'intempérance, que la mode du siècle autorise. Etrange opposition des temps et des mœurs! Anciennement presque tout le monde était en jeûne, en prière, en recueillement pendant l'Avent; et aujourd'hui l'on ne voit dans le monde presque partout que divertissements, spectacles, jeux, plaisirs, repas somptueux et sensuels, où la modique fortune des particuliers se pique d'imiter la magnificence et la délicatesse des grands; où, tandis que l'Eglise en couleur de deuil substitue dans ses Offices les humbles gémissements et les tendres soupirs de l'âme aux cantiques d'allégresse et aux chants de triomphe, ses enfants livrés à la joie, et peut-être aussi échauffés de débauche que les concubines de Balthazar la coupe en main, louent dans leurs chants profanes des dieux étrangers, et s'enivrent à longs traits du vin de Babylone dans les bras de l'intempérance et de la mollesse.

Seconde pratique de religion, la parole de Dieu.— Il est certain que cette divine parole est une féconde source de grâces, et l'un des grands moyens qu'ait l'Eglise pour entretenir et ranimer dans le cœur de ses enfants la foi, la piété, la ferveur. C'est pour cela que, dans les temps consacrés aux principaux mystères de la religion, elle a eu à cœur d'augmenter et de multiplier ses instructions, en redoublant à cet égard le zèle des pontifes et des pasteurs. En effet, parcourons les savants ouvrages des Pères et des docteurs de l'Eglise, nous y trouverons des Homélies pour chaque jour de l'Avent: car alors les peuples empressés et avides du pain quotidien de la divine parole encourageaient par leur assiduité les prédicateurs de l'Evangile à soutenir la carrière d'un si pénible, mais si fructueux ministère. Hélas! un reste vénérable de cet ancien usage s'était transmis jusqu'à notre siècle, et l'on voit maintenant qu'il dégénère, qu'il s'interrompt, qu'il s'abolit presque partout par un refroidissement général de la piété, et par un dégoût marqué de la parole de Dieu. Ne rejetons point sur nos pères la honte et l'excuse de ce relâchement: c'est de nos jours qu'il s'est introduit; et peut-être que la postérité nous en fera le reproche. Tâchons au moins d'y suppléer par une plus fervente assiduité aux instructions ordinaires de la paroisse, et par des lectures particulières, qui nourrissent dans notre cœur les semences de la vertu, les chastes pensées, les bons sentiments, les saints désirs, la méditation et l'amour des touchants mystères que nous devons bientôt célébrer.

Troisième pratique de religion, la fréquen-

tation des sacrements de l'Eglise. — Oui, ce n'est pas en vain qu'il y a dans le cours de l'année destemps plus saints : ils demandent aussi de nous plus de sanctification, et par conséquent, un plus fréquent usage des sacrements. C'est la règle que le pape Sylvère prescrit en particulier pour le temps de l'Avent. Il faut, dit-il dans un célèbre statut, que les tièdes mêmes et les imparfaits se disposent à recevoir la sainte Eucharistie au moins tous les dimanches pendant l'Avent : cet endroit des anciens Canons est tout à fait digne de remarque : *Ut qui sæpius non communicant, saltem corpus Domini sumant diebus Dominicis Adventus.* Mais, hélas ! si ce grand Pape revenait aujourd'hui sur la terre, qu'il serait étonné, ou plutôt qu'il serait scandalisé de voir parmi nous tant de lâches chrétiens ne pas même communier à la grande fête de Noël !

Quatrième pratique de religion, l'exercice de la vertu dans les bonnes œuvres et les occupations saintes. — Pourquoi l'Eglise a-t-elle interdit les noces pendant l'Avent ? C'a été pour nous retirer à cet égard des soins terrestres du siècle, et nous occuper en ce saint temps à faire le bien avec un cœur plus libre et plus pur : car, si l'on doit toujours opérer le bien, il est des temps où il faut le faire encore plus fervemment, plus fréquemment, plus abondamment. Ecoutez sur cette matière saint Charles, archevêque de Milan, dans cette belle instruction pastorale qu'il adresse à son peuple sur la manière de sanctifier l'Avent, et de se préparer à la grande fête de Noël : pour cela que leur conseille-t-il ? que leur propose-t-il ? L'exercice de toutes sortes de vertus et de bonnes œuvres : la prière, l'oraison, la lecture, la méditation des choses saintes, l'assiduité à la parole de Dieu, la confession et la communion, le jeûne, la continence volontaire, la mortification des sens, la charité pour le prochain, la miséricorde envers les malheureux, la libéralité pour les pauvres, l'aumône et l'aumône abondante, l'aumône prodiguée en quelque sorte dans un temps, dit-il, où la charité prodigue du Père éternel nous donne dans son Fils un trésor infini, la source et le principe de tous les biens.

Cinquième et dernière pratique de religion, l'assiduité aux Offices de l'Eglise, et à la prière publique ; mais une prière plus longue, plus humble, plus fervente, plus accompagnée de saints désirs, et de sentiments vifs pour Dieu. En effet, l'Eglise nous y invite et nous en donne l'exemple, particulièrement aux approches de la grande fête de Noël, où son chant devient encore plus dévot, plus tendre, plus harmonieux et plus touchant dans ces exclamations amoureuses, par où, sur la fin de l'Avent, pendant sept jours consécutifs, elle exprime avec solennité les vœux et les désirs de son cœur soupirant après la venue du Messie, et l'établissement parfait du royaume de Dieu sur la terre. Entrons donc dans son esprit, et partageons les religieux sentiments dont elle est animée : sentiments de foi, d'espérance et de désirs, à l'exemple de l'ancien peuple de Dieu, dans l'attente du

Sauveur d'Israël ; sentiments de piété et d'unction, dans la pensée que l'heureuse époque de notre rédemption est enfin arrivée, et que la solennité de Noël, à laquelle nous nous préparons, doit bientôt nous en donner un gage consolant ; sentiments de compassion et de reconnaissance à la vue d'un Dieu enfant et souffrant pour notre amour ; sentiments d'humilité et d'anéantissement, en contemplant Jésus dans le sein de Marie, Jésus dans la crèche : sentiments d'admiration et de retour flateur sur nous-mêmes, en envisageant dans le Verbe incarné notre humanité élevée au-dessus des séraphins ; en considérant dans un seul mystère tant de mystères ensemble : Dieu fait homme, et l'homme en quelque sorte divinisé, le démon confondu, le monde racheté, et le Très-Haut glorifié.

Telles sont donc, dans l'Eglise, les pratiques de religion qui sont propres au temps de l'Avent, qui doivent le sanctifier et nous sanctifier aussi nous-mêmes, pour nous disposer à la solennité prochaine de la naissance du Messie. Ah ! si l'on était bien pénétré de la grandeur de cet ineffable mystère, et plus désireux de ses fruits salutaires ; si l'on connaissait mieux le prix des grâces, des faveurs que le Ciel verse alors plus abondamment sur les âmes purifiées et véritablement pieuses ; si l'on avait une foi bien éclairée, une espérance bien vive, une charité bien fervente, quels efforts ne ferait-on pas pour s'y préparer dignement ? Dites-moi : si un monarque de la terre, si un héros du monde, porté sur le char de la victoire et couronné de lauriers, devait bientôt entrer dans nos murs ; si l'on venait nous délivrer, nous affranchir d'un joug étranger et tyrannique, de l'oppression, de l'esclavage, de la proscription ; si l'on nous apportait avec lui la liberté, la paix, les biens, l'abondance, la gloire de la nation, le bonheur de la patrie, avec combien de zèle et de préparatifs, de décorations et de magnificence n'ornerait-on point les portiques et les arcs de triomphe où il devrait passer ? avec quel concours, quelle pompe et quel cortège honorable les citoyens n'iraient-ils pas au-devant de lui ? avec quels vœux empressés et quelles bénédictions ne le recevrait-on pas ? Mais, qu'est-ce qu'un roi de la terre au prix du Roi des cieux, du Maître de l'univers entier ? Qu'est-ce qu'un vainqueur des faibles humains devant le Triomphateur du péché, du monde et de l'enfer ? Qu'est-ce que le plus grand, le plus généreux, le plus bienfaisant des mortels, en comparaison d'un Dieu, et d'un Dieu sauveur, d'un Dieu rédempteur, d'un Dieu libérateur ? Il ne vient pas en conquérant, cela est vrai : il ne paraîtra point environné des étendards flottants et des cohortes armées ; mais une troupe immortelle d'esprits célestes sera envoyée par le Dieu de la paix pour honorer sa venue et la célébrer ; mais un astre miraculeux va annoncer sa gloire jusque dans l'Orient ; mais des rois Mages abaissés à ses pieds se feront gloire d'être au rang de ses sujets et de ses adorateurs. Il est donc bien au-dessus des

rois ; il mérite donc bien davantage nos empresses, nos hommages, notre admiration, notre attachement, notre amour. La puissance des grands du monde et leurs bienfaits sont passagers comme eux ; mais le règne de notre divin Libérateur sera immortel, et ses récompenses, se couronnes seront aussi durables que son règne dans l'éternité bienheureuse. Ainsi soit-il.

DISCOURS IV.

JÉSUS CONSIDÉRÉ DANS LE SEIN DE MARIE.

Quod in ea natum est, de Spiritu Sancto est. (*Math.*, I, 20.)

L'Enfant, qui a été conçu dans son sein, a été formé par le Saint-Esprit.

Il n'est pas beaucoup de personnes dans le monde qui réfléchissent et méditent sur le saint Enfant-Jésus enfermé pendant neuf mois dans le sein de sa Mère. C'est néanmoins un objet bien intéressant et bien digne de notre attention, de notre sensibilité, de notre compassion, de notre tendresse, de notre reconnaissance, de notre culte, de nos adorations. En contemplant aujourd'hui le Sauveur du monde dans ce premier état d'obscurité et d'anéantissement qui a précédé sa naissance, nous y découvrirons un mystère caché qui nous remplira d'une grande admiration et d'un amour tendre pour ce Dieu Enfant.

Le divin Fils de Marie, bien différent des autres enfants dont l'âme est d'abord enveloppée de ténèbres, eut dans le sein de sa Mère toute la connaissance et les lumières de la raison parfaite dans un degré très-éminent. Il commença dès lors à exercer l'office de *Verbe incarné et d'Homme-Dieu, de grand et parfait Adorateur de son Père, de Modèle accompli d'humilité et d'obéissance, de Pénitent austère et souffrant, de Victime et d'Hostie immolée pour la réparation du péché, de Médiateur et de Réconciliateur entre Dieu et les hommes, de Rédempteur et de Sauveur du monde.* Envisageons-le donc dans le sein de sa Mère sous ces divers points de vues, et entrons dans les sentiments de religion que des objets si touchants doivent inspirer.

Jésus, dans le sein de sa Mère, Verbe incarné et Homme-Dieu. — C'est là que vient de se faire l'alliance ineffable de la Divinité et de l'humanité unies dans la personne du *Fils du Très-Haut* (*Luc.*, I, 32) ; que de grandeur et de faiblesse tout ensemble ! *Il est l'image au Père* (*Coloss.*, I, 15), *la splendeur de sa gloire, la figure de sa substance* (*Hebr.*, I, 3), et en même temps la forme terrestre et matérielle de la nôtre. Il est éternel, et il n'est pas encore né. Il est immense, infini dans son essence, et borné dans son petit corps à une situation étroite. Il connaît, il voit tout, et ses yeux ne sont pas encore ouverts. Il est le *Verbe*, la parole éternelle de Dieu, et il ne parle pas encore. Il est la force, la vertu de Dieu (*I Cor.*, I, 24), et c'est un faible enfant. Il soutient, *il porte l'univers* (*Hebr.*, II, 1-3) sur l'appui inébranlable de sa toute-puissance, et il est sou-

tenu, porté lui-même *dans un vase fragile.* (*II Cor.*, IV, 7.) Il met tout en mouvement dans la nature ; et il est lui-même sans action, resserré, contraint, immobile. Il est impassible dans sa propre nature, et il souffre dans la nôtre. Il est glorieux, exalté, triomphant dans le ciel, et il est ici humilié, obscurci, ignoré ; mais, dans cet humble sanctuaire, il n'est pas moins l'objet des complaisances du Père céleste, et son Fils bien-aimé, que sur le trône resplendissant de sa gloire. Déjà les séraphins l'y contemplant avec admiration, et adorent ses abaissements. Regardons-l'y nous-mêmes avec les yeux de la foi, et qu'il y soit l'objet de notre piété, de notre culte, de notre vénération, de nos hommages.

Jésus, dans le sein de Marie, grand et parfait Adorateur de son Père céleste. — Quelquefois il s'élève dans notre esprit une pensée de curiosité, un désir même religieux de savoir ce qui l'occupait, ce qu'il faisait dans ce premier état de silence et d'obscurité : le voici. Il honorait, il glorifiait son Père par une contemplation sublime de ses infinies perfections, de ses miséricordes, de ses merveilles, par une louange intérieure et ineffable, par des hommages profonds d'une excellence nouvelle et d'un ordre supérieur. Jusque-là le Seigneur n'avait point encore reçu dans le ciel ni sur la terre d'adorations infiniment parfaites, et par là même suffisamment dignes de lui : le chœur des anges, la voix des hommes, le sang des sacrifices, quoiqu'agréables à ses yeux, étaient bien peu proportionnés à sa grandeur suprême. Mais ici, dans le Verbe incarné en Marie, la dignité de la personne divine communiquée déjà à ses sentiments, à ses hommages, à ses abaissements un mérite, une valeur, un prix infini ; et par cet Enfant, qui n'est pas encore né, Dieu est souverainement adoré, comme il est souverainement adorable. Rendons-en grâces au Seigneur Très-Haut, réjouissons-nous de cet accroissement de sa gloire, et joignons nos propres adorations à celles de son Fils.

Jésus, dans le sein de sa Mère, modèle accompli d'humilité et d'obéissance. — Saint Ambroise admire que le Fils de Dieu n'ait pas eu horreur de venir habiter dans ce sein virginal, néanmoins si pur, si sacré : *Non horruisti Virginis uterum.* Et saint Paul dit qu'il s'est anéanti, pour ainsi dire, en y prenant la forme d'un esclave, d'un pécheur, d'un enfant. Mais ce divin Enfant sait que c'est la volonté de son Père, et il s'empresse de l'accomplir avec une soumission généreuse, qui subit avec courage toute l'humiliation et l'amertume de cette première épreuve ; qui dompte tous les sentiments de l'humanité, qui dévore toutes les répugnances de la nature, qui sacrifie tous les droits de la grandeur, qui accepte d'avance tous les mépris, toutes les injures, toutes les souffrances que sa prescience lui montre dans l'avenir et dans le tissu de sa vie entière. Contemplons cet exemple et admirons-le ; sa bouche ne saurait encore s'ouvrir pour nous exhor-

ter à le suivre; mais son obéissance même, cette obéissance si humble, si parfaite, parlera assez éloquemment à notre cœur pour le faire rougir de son orgueil, de ses délicatesses, de son indépendance, de ses révoltes contre la volonté de Dieu.

Jésus, dans le sein de sa Mère, déjà pénitent, austère et souffrant. — Combien une prison si étroite, si obscure, dut-elle être dure et pénible à cet Homme-Dieu, qui avait dès lors les lumières de l'âge parfait. Dans les enfants, la Providence et la nature ont sagement ôté à leur faiblesse l'usage de la raison, le sentiment réfléchi: mais celui-ci sent et connaît très-distinctement son état. Il voit que tous ses organes sont dans une situation forcée et contrainte; ses yeux, dans les ténèbres; sa bouche dans le silence; ses mains et ses pieds dans les liens; tous ses membres dans l'étrécissement et la gêne; son esprit même et sa raison tristement affectés de l'obscurité où il est. Ne fut-ce pas pour lui un véritable tourment? Cependant il ne fait encore que d'entrer dans cette carrière de pénitence et de mortifications, qui sera son partage. Or, en le considérant dans ce premier état de souffrance, souvenons-nous bien que c'est pour nous qu'il souffre déjà: souffrons nous-mêmes avec lui, compatissons à ses maux, et témoignons-lui, par la sensibilité de notre cœur, toute l'étendue, la vivacité, la tendresse de notre reconnaissance.

Jésus, dans le sein de sa Mère, Hostie vivante et Victime déjà immolée pour la réparation du péché. — Toute sa vie mortelle devait être un sacrifice continu: en voici le commencement, les prémices. Dès lors, il adressait à son Père le sentiment intérieur de ces touchantes paroles que saint Paul, après David, lui fait dire en entrant dans le monde: *Ingrediens mundum dicit, Hostiam et oblationem noluit, corpus autem aptasti mihi*: Seigneur, vous avez trouvé l'oblation des anciennes victimes trop insuffisante par elle-même pour effacer le péché, et trop peu proportionnée à votre infinie grandeur; vous avez résolu de les rejeter et de les abolir; mais j'ai dit dans mon zèle pour votre gloire: Me voici prêt à suppléer ce qui leur manque, et à les remplacer. Je viens me sacrifier moi-même à votre justice dans ce corps mortel, que vous venez de me former; c'est à moi de vous satisfaire pleinement, et de vous venger: *Holocautomata et pro peccato non tibi placuerunt; tunc dixi: Ecce venio* (Psal. XXXIX, 7, 8; Hebr., X, 5.) Oui, déjà il offre à Dieu en vue de notre salut ses anéantissements, son incarnation, son enfance, sa mission, ses sueurs, ses travaux, ses opprobres, ses larmes, son sang, sa croix, sa passion future; car tout cela était déjà présent à son esprit par sa divine prescience. Contemplons donc avec attendrissement cette nouvelle victime déjà vouée au sacrifice avant que de naître, déjà offerte, souffrante, immolée sur ce premier autel de son amour. Serons-nous indifférents et ingrats pour cet adorable Enfant, qui commence sitôt à nous aimer et à se livrer pour nous?

Jésus, dans le sein de sa Mère, déjà Médiateur et Réconciliateur entre Dieu et les hommes. — Qu'il a ici de supériorité et d'avantage sur les autres enfants! Ceux-ci, conçus dans la malédiction et l'anathème du péché, ont besoin d'être remis en grâce: mais celui-là, qui vient d'être conçu du Saint-Esprit; celui-là, qui est le Saint des saints et le souverain Maître de l'univers, tout petit qu'il est, peut faire grâce lui-même, et à plus forte raison la mériter pour nous. Fils de Dieu et Fils de l'Homme en même temps, il devient à ce double titre auprès de son Père l'avocat et le protecteur de ses frères: déjà il intercède en leur faveur; déjà il traite de l'alliance et de la paix, qu'il vient rétablir entre le ciel et la terre; en sorte qu'on peut bien lui appliquer ici cette belle pensée de l'Apôtre: *Deus erat in Christo, mundum reconcilians sibi*: « Dieu était en Jésus-Christ, réconciliant le monde avec lui-même. » (II Cor., V, 19.) Oui, Jésus-Christ a travaillé à cette réconciliation, même avant que de naître: il s'est mis dès lors entre Dieu et l'homme, pour les rapprocher, pour les réunir, pour réparer la gloire de Dieu, et obtenir la grâce de l'homme. C'est donc une affaire bien importante pour nous, qui doit intéresser notre attention et flatter notre espérance.

Jésus, dans le sein de sa Mère, déjà Rédempteur et Sauveur des hommes, qu'il vient délivrer de la servitude du péché. — C'est sous ces traits de Sauveur et de Libérateur qu'il est désigné par le Ciel à l'époux inquiet de cette Mère Vierge: L'Enfant de miracle, qu'elle a conçu du Saint-Esprit, lui dit l'ange du Seigneur, sauvera son peuple et le délivrera de la servitude du péché: *Ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum.* (Matth., I, 21.) Les reines de la terre dans leur grossesse donnent souvent des espérances bien incertaines et quelquefois bien trompeuses: on désire, on attend un prince, qui soit le salut de la patrie, l'ornement de l'univers, et il n'en sera peut-être que le fléau. Mais ici il est révélé que Marie porte en son sein le Messie, qui vient réellement sauver Israël; et c'est même avant sa naissance qu'il travaille déjà au salut du monde. Ce grand mystère du Verbe fait en Marie a donc quelque chose de bien intéressant pour nous, puisque c'est le fondement de notre salut, et le commencement de notre rédemption.

O admirable Enfant, Dieu caché dans le sein d'une Mère mortelle, que la foi me montre de grandes choses, de mystères profonds, d'objets touchants et consolants sous ce voile obscur qui vous couvre, et sous lequel mon cœur vous admire, vous révère, vous adore! Que sera-ce lorsque vous vous manifesterez au monde, et que vous attirerez à vous les anges du ciel, les pasteurs de Bethléem, les rois de l'Orient, les peuples de la Judée, et les nations de la terre! Ce temps heureux s'approche, et la lumière va succéder aux ténèbres; la vérité aux ombres; l'Évangile à la loi; la grâce au péché; le règne de l'Église à la Synagogue réprouvée; la splendeur et

le triomphe de la vraie religion à l'empire de l'idolâtrie. Hâtez-vous donc de venir rompre les chaînes de tant d'esclaves de l'erreur et du démon. Apportez avec vous la bénédiction et la paix, venez nous ouvrir la voie du salut et l'entrée du ciel.

DISCOURS V.

PRÉPARATIFS DE LA NAISSANCE PROCHAINE DU MESSIE.

Ascendit Joseph in civitatem David cum Maria desponsata sibi uxore prægnante. (*Luc.*, II, 4.)

Joseph se transporta dans la ville de David avec Marie son épouse, qui était enceinte.

On ne peut douter que cette Providence ineffable, qui préside aux événements de l'univers, n'ait influé spécialement dans la direction et les préparatifs du chef-d'œuvre de sa sagesse, qui est le grand ouvrage de la Rédemption du monde par l'Incarnation du Verbe éternel et par les mérites d'un Homme-Dieu. Il était arrêté dans les conseils éternels que ce divin Rédempteur naîtrait à Bethléem, ville de David, dans la terre de Juda; qu'il serait un mystère voilé, inconnu, rebuté du monde même, qui l'attendait; qu'une humble et pauvre étable lui serait destinée pour son premier palais; et tout cela va s'accomplir. Déjà tout se dispose, tout concourt à l'exécution de ce plan par des ressorts qui semblent tout naturels, mais qui sont dans les arrangements d'une sagesse supérieure à la prudence humaine, et qui peuvent être une matière intéressante de méditation et d'instruction pour l'âme chrétienne, qui aime à pénétrer dans les mystères du royaume de Dieu.

Il a donc été réglé, il a été prédit que le Messie naîtrait à Bethléem dans la terre de Juda; cependant la Mère, qui le porte dans son sein et qui touche à son terme, demeure à Nazareth, ville de Galilée; comment l'oracle pourra-t-il s'accomplir? La politique humaine sera elle-même l'instrument dont Dieu va se servir. La Judée avait été conquise par les Romains; et quoique Hérode y régnât avec le titre de roi, elle reconnaissait un monarque supérieur dans la personne de l'empereur Auguste, qui s'en réservait le haut domaine et la souveraineté suréminente. Ce prince, par un arrangement d'État, fit publier un édit pour ordonner un dénombrement de tous ses sujets, pour avoir un registre exact de leur nom, de leur origine, de leur patrie, de leur famille et de leurs biens, afin de connaître les forces, les richesses et les ressources de l'empire. En vertu de cet édit, chacun était tenu de se faire inscrire dans sa propre ville; ainsi Marie, qui descendait, aussi bien que son époux, de la maison et de la famille royale de David originaire de Bethléem; Marie, qui était d'ailleurs intéressée, comme Joseph, à constater et à conserver les titres de son auguste origine, se trouva obligée de se rendre avec lui dans cette cité de David, pour s'y faire enregistrer: et cette époque con-

courait justement avec les approches de la naissance de son divin Fils.

Quelle épreuve pour cette Mère Vierge! Elle est jeune, délicate, enceinte, chargée d'un enfant précieux, près de le mettre au monde, et peu en état, ce semble, d'entreprendre un voyage pénible; d'ailleurs elle est pauvre et dans l'impuissance de se procurer les commodités, les aisances convenables à sa situation; outre cela, le temps est défavorable, et la saison dure; n'importe, c'est l'ordre de la Providence, et par conséquent la volonté de Dieu; il suffit, elle obéit avec résignation, elle supporte avec constance les fatigues d'une route laborieuse. Que cet exemple doit confondre la délicatesse affectée, ou, pour mieux dire, la lâcheté de ces femmes du monde, à qui leur grossesse paraît un titre, un privilège pour vivre dans la mollesse et l'indolence; pour s'exempter, autant qu'elles peuvent, de toute peine, de toute contrainte; pour se dispenser des saints exercices de la religion, et presque de tout devoir! Sont-elles donc d'une complexion plus délicate que cette jeune Vierge? Sont-elles d'un rang plus élevé, plus distingué que la Mère de Dieu? Ont-elles une santé plus importante, ou un fruit plus précieux à conserver? Non, sans doute; mais elles se croient moins de force: elles ont moins de courage, parce qu'elles ont moins de foi, moins de piété, moins de vertu.

Un autre genre d'obéissance encore plus admirable en cette occasion que celui de Marie, est l'humble soumission du Fils même du Très-Haut à l'édit d'un prince de la terre. Il était sans doute fort au-dessus de la loi, et du législateur même; cependant il ne refuse point de l'accomplir. S'il est le souverain Maître de l'empereur, comme homme il veut bien se reconnaître son sujet, et en remplir les devoirs, parce qu'il ne vient point renverser ni troubler l'ordre du monde, mais au contraire nous apprendre la subordination, la dépendance, l'assujettissement à la règle et à l'autorité.

Mais que les voies de Dieu et les dispositions de sa providence sur ce Fils bien-aimé paraissent sévères et surprenantes à l'intelligence bornée de l'esprit humain! Elle le conduit à Bethléem, et elle permet qu'il y soit négligé, méconnu, rejeté de ceux mêmes qui le désirent et l'attendent. Il y avait alors un grand concours en ce lieu; comme de toute part chacun se rendait dans sa propre ville pour y être enregistré, la cité de David se trouvait remplie d'étrangers; les hôtelleries pouvaient à peine les contenir. Marie et Joseph s'y présentent vainement: leur extérieur humble et pauvre, la vue de leur situation, et la crainte d'avoir l'embarras des couches prochaines d'une inconnue, leur attirent partout des refus mortifiants. Il ne se trouve personne qui ait seulement la charité, l'attention, l'humanité de leur offrir du moins un logement. Le royal fils de David, le Seigneur de la maison de Jacob (*Luc.*, I, 32) vient dans son propre domaine, et il n'y est pas reçu des siens: *In propria venit, et sui cum non*

receperunt. (Joan., I, 11.) Le Maître de l'univers n'y trouve point d'hospice. Le Rédempteur d'Israël en est, pour ainsi dire, déjà persécuté avant que de naître, et il se voit le rebut de ceux mêmes qu'il vient sauver.

Est-ce donc ainsi que tout ce qu'il y a de plus respectable, de plus grand, de plus saint sur la terre, est dans l'avisement, le mépris et l'abandon ? Pourquoi Dieu permet-il qu'on traite avec si peu de considération et de ménagement ce qu'il y a de plus sacré et de plus cher en ce monde ? C'est qu'il faut des épreuves à la vertu ; des occasions de mérite à la sainteté ; des sujets de résignation à la confiance en Dieu ; des exercices de patience à la mortification ; des sacrifices à la grandeur du Maître que le juste sert et qu'il adore. Qui de nous après cela pourrait se plaindre d'être trop peu honoré, trop peu décoré, trop peu distingué, trop peu considéré et trop peu recherché dans le monde ? L'orgueil humain, sa sensibilité, notre amour-propre, avaient besoin de cette leçon, de cet exemple, pour apprendre efficacement que l'humilité, que l'humiliation est, suivant l'esprit de l'Évangile, le partage de ses disciples, comme ce fut celui de leur Maître.

Pour comble d'avisement et d'épreuve, cette auguste et sainte famille est contrainte de se retirer dans une pauvre étable ; et c'est là que va naître le Maître du monde. Les enfants des rois naissent sous des lambris dorés, ils habitent de superbes palais, ils reposent dans le sein de la mollesse et de l'abondance ; un cortège d'officiers s'empresse à les servir, une garde nombreuse veille à leur sûreté et à leur conservation : mais le Fils de Dieu préfère à tout ce faste de la grandeur humaine la solitude d'une retraite humble et obscure, qui est ouverte aux injures du temps dans une saison dure, et où la Mère, qui est sur le point de l'enfanter, ne trouve pour toute commodité qu'une étable, une crèche, un peu de foin, et la société de deux animaux.

Voilà donc les préparatifs de la naissance prochaine du Messie, de ce grand événement annoncé, prédit, désiré, attendu depuis tant de siècles. Qui pourra y reconnaître la souveraineté du *Prince de la paix* (Isa., IX, 6), le palais d'un monarque, la majesté d'un Dieu ? Ce sera la foi humble et docile des Mages de l'Orient, ces hommes si éminents, si éclairés, si sages. Oui, c'est dans cette demeure pauvre et obscure, mais infiniment plus respectable que celle des Césars, que l'auguste Fils de Marie recevra l'hommage et l'encens des rois de la terre, ses sujets : c'est là que cet enfant, qui n'est pas encore né, remplira bientôt de trouble et de crainte le roi Hérode lui-même. Cet abaissement n'est donc point une marque d'impuissance et de faiblesse ; c'est bien plutôt un mystère supérieur, digne de nos respects et de notre admiration. Un rédempteur, qui doit mourir sur la croix, ne doit pas naître dans un palais.

Sagesse humaine, qui semez peut-être

tentée de vous en scandaliser, comprenez-le, ce mystère caché dans l'obscurité de l'étable : c'est, par préférence aux maisons des rois, l'asile convenable et le choix volontaire du Messie qui va naître ; parce qu'il vient réformer le monde et condamner son faste, sa mollesse, ses plaisirs profanes. S'il se rendait l'imitateur des mondains, tandis qu'il doit en être le censeur, remplirait-il l'objet de sa mission, et ses exemples ne seraient-ils point pernecieux plutôt que salutaires au genre humain ?

Pour nous, qui voulons être ses disciples, et qui en faisons profession, apprenons de la nudité qu'on voit en cet étable, à nous contenter de la simplicité, de la modestie, de la médiocrité, de la tempérance, de la frugalité qui conviennent à notre religion aussi bien qu'à notre état. Apprenons des rigueurs du temps, auxquelles cette étable est exposée, à supporter avec patience et soumission les épreuves de la Providence, les injures des saisons, les peines et les maux attachés à la condition de l'humanité. Apprenons de la compagnie même des animaux, qu'on trouve en cette étable, que la société des hommes est souvent moins innocente et plus dangereuse que la leur ; qu'une vie retirée et solitaire convient beaucoup mieux au vrai sage que les assemblées tumultueuses du monde et ses liaisons criminelles. C'est ainsi, qu'en chrétiens éclairés et pénitents, nous entrerons avec consolation, avec fruit, avec admiration même dans l'intelligence des desseins de Dieu et des circonstances mystérieuses de la naissance prochaine du Sauveur.

O admirable et divin Enfant, qui devez m'être d'autant plus cher que vous êtes plus avili pour moi, dit saint Bernard, ma foi et mon amour ne peuvent vous contempler dans cet état d'abaissement, sans un vif sentiment de compassion, qui attendrit mon cœur, et qui confond mon amour-propre ! Hélas ! c'est moi-même qui suis le coupable, et vous êtes la victime ; je suis le pécheur, et vous êtes le pénitent : je suis la bassesse et l'orgueil tout ensemble, et vous êtes la grandeur et l'humilité ; je recherche l'éclat, les distinctions, les honneurs ; et vous, l'obscurité ; je demeure dans une maison ornée, commode, assortie, ou même abondamment pourvue, et vous allez naître dans une pauvre étable. Mais en même temps vous trouvez, dans votre sainte et glorieuse Mère, un autre tabernacle, un sanctuaire embelli par toutes les vertus, et vraiment digne de vous ; mais en même temps vous habitez au-dessus des astres un céleste palais, un temple lumineux, un séjour de magnificence et de félicité ; mais en même temps vous êtes assis à la droite du Très-Haut dans les splendeurs de la Divinité : la terre et les cieux sont remplis de votre gloire, de votre immensité, de votre puissance. Je reconnais donc que ce n'est point par faiblesse ni par nécessité, mais par votre choix et par votre volonté, que je vous vois ici dans l'avisement et l'oubli : exclu de la société et de l'habitation des

hommes dans votre propre héritage ; étranger, pour ainsi dire, dans votre patrie ; méconnu de votre peuple, abandonné de tout le monde, réduit au seul asile d'une vile étable, exposé aux injures et à la dureté d'une saison fâcheuse. Ah ! c'est pour mieux participer aux misères, aux infirmités, aux épreuves de notre humanité : c'est pour mieux expier notre vanité, notre luxe, nos délicatesses ; c'est pour mieux nous instruire et nous encourager. Mais ajoutez encore aux lumières que la religion nous donne sur vos abaissements ineffables, la grâce de les honorer sincèrement, de les chérir, de les imiter ; d'être, comme vous, sur la terre, humbles et détachés du monde, pour partager aussi dans le ciel avec vous la récompense et le triomphe de l'humilité chrétienne. Ainsi soit-il.

DISCOURS VI.

DISPOSITIONS INTÉRIEURES DE LA SAINTE VIERGE AUX APPROCHES DE SON ENFANTEMENT.

Exsultavit spiritus meus in Deo salutari meo. (Luc., I, 47.)

Mon esprit est transporté de joie en Dieu, l'auteur de mon salut.

Il ne faut pas douter que, depuis l'instant où Marie a eu la gloire de concevoir du Saint-Esprit, et de devenir mère sans cesser d'être vierge, ce mystère ineffable n'ait occupé habituellement ses pensées, son esprit et son cœur ; et que la présence, que la vue d'un Dieu incarné dans son sein n'ait souvent élevé dans son âme de saints transports d'admiration, de joie, de tendresse et de reconnaissance : *Exsultavit spiritus meus in Deo salutari meo*. Si ces grands sentiments de religion se sont manifestés en elle avec tant d'éclat dans la célèbre visite qu'elle rendit à sa cousine Elisabeth, avec quels accroissements de ferveur et d'amour n'ont-ils pas dû redoubler à la fin de sa grossesse, aux approches de son enfantement, et surtout au moment heureux de la naissance de son divin Fils ? Voilà, dans le saint temps où nous sommes, un beau sujet de méditation et d'instruction pour les personnes intérieures qui ont le goût de la piété et le zèle de leur avancement spirituel.

Nous n'avons point de modèle plus excellent et plus parfait, après Jésus-Christ, que son incomparable Mère, la plus éminente de toutes les créatures en grâces, en lumières, en sainteté. Nous ne pouvons donc mieux nous préparer à la Nativité de son adorable Fils, qu'en entrant d'avance dans ses sentiments et ses dispositions.

C'est dans cet esprit, qu'en plusieurs endroits du monde chrétien, dans toute l'Espagne, et même en quelques Eglises de France, on célèbre en ce saint temps, avec beaucoup de pompe, de dévotion et de concours, une fête particulière en l'honneur de la très-sainte Vierge, sous le titre de l'*Expectation*, ou attente de son enfantement. Pendant toute l'octave de cette pieuse institution, qui occupe et sanctifie les derniers jours de l'Avent,

on chante chaque jour avant l'aurore une Messe très-solennelle, à laquelle les femmes enceintes, de quelque condition et de quelque rang qu'elles soient, se font un devoir indispensable d'assister religieusement, pour unir leur état à celui de Marie ; pour associer en quelque sorte leur propre enfant à son divin Fils ; pour s'offrir elles-mêmes, avec le fruit de leur sein, à cette Reine du ciel et de la terre, dans un saint désir d'obtenir sa protection et son secours, et d'avoir part aux bénédictions de son enfantement.

Quoiqu'une dévotion si édifiante ne soit point établie généralement dans l'Eglise, ne doutons point que ce ne fût aussi parmi nous un exercice de religion très-salutaire aux femmes enceintes de la pratiquer, du moins en leur particulier pendant ce saint temps, en assistant chaque jour au divin sacrifice dans la même vue et avec les mêmes dispositions. Cette considération touchante de la grossesse miraculeuse de Marie, et des approches de la naissance du saint Enfant-Jésus, dont l'Eglise s'occupe maintenant, semble devoir spécialement intéresser leur situation, attendrir et toucher leur cœur, animer leur confiance, exciter leur piété et leur faire partager, à la vue d'une époque favorable, qui a des rapports si particuliers avec leur état, les sentiments religieux de la plus vertueuse et la plus admirable de toutes les mères.

Or, quels furent ces sentiments, quelles durent être ces dispositions de Marie dans un événement si intéressant pour elle et pour l'univers ! Elle y trouva tout à la fois de grands sujets de joie, et des occasions de souffrance bien sensibles. Il est vrai que, n'ayant point eu de part au péché d'origine, non plus qu'à la concupiscence ; qu'ayant conçu du Saint-Esprit, sans aucune lésion de sa pureté virginal ; que, portant un Homme-Dieu dans son sein, l'auteur même de la vie et de la grâce, elle ne fut point assujettie à la malédiction d'Eve et à son éclat ; qu'elle n'eut point, comme les autres filles d'Adam, les incommodités, les dégoûts, les langueurs, les infirmités, les douleurs et les dangers de la maternité ; néanmoins, pour l'exercice de sa vertu et pour notre instruction, elle essaya et soutint avec courage plus d'une épreuve dans sa grossesse.

Première épreuve : L'inquiétude et le danger de passer pour une adultère aux yeux de son chaste époux, qu'elle estimait, qu'elle honorait, qu'elle chérissait, dont elle connaissait la délicatesse et respectait la vertu. Joseph reconnut qu'elle était enceinte ; et il savait qu'elle devait être vierge : comment sauver son honneur et prouver son innocence ? Un prodige de cette espèce n'était point de nature à être cru sur la parole de la personne intéressée. Il fallut donc qu'elle souffrît en silence, et qu'elle se vît exposée au plus mortifiant des affronts, sans oser ni pouvoir se justifier. Le Ciel fit pour cela un nouveau miracle, mais il ne lui avait point été promis.

Seconde épreuve : L'édit de César. une loi souveraine, qui la force de quitter sa demeure

de Nazareth, pour se transporter dans la cité de David par une route pénible, dans une saison fâcheuse, aux approches de son terme, sans aucune des commodités que semblerait demander sa situation, et que sa pauvreté lui refuse.

Troisième épreuve : L'humiliation des refus, des mépris et des rebuts qu'elle es-ue à Bethléem, où elle se voit rejetée et abandonnée de tout le monde, dans un état qui devrait exciter la compassion et la charité parmi les barbares mêmes.

Quatrième épreuve : La nudité, la misère, l'incommodité de l'étable où elle est contrainte de se retirer, pour y mettre au monde un Fils dont les palais mêmes des rois ne seraient point assez dignes.

Marie ressent vivement toutes ces mortifications, toutes ces incommodités, tous ces embarras, toutes ces humiliations, tous ces sujets de peines et de souffrance. Mais ce sont autant d'occasions de mérites et de moyens de sanctification ; c'est la volonté de Dieu et l'ordre de sa providence, c'est l'économie des desseins du Ciel dans l'ouvrage de la rédemption du monde, et un arrangement conforme à l'esprit de ce mystère : cela lui suffit ; elle supporte tout avec résignation, avec humilité, avec patience, avec courage, avec un saint empressement d'unir son état et ses dispositions aux anéantissements de son divin Fils.

C'est donc dans cet état d'humiliation et d'obscurité, c'est dans cette pauvre étable qu'elle attend avec une sainte impatience la consommation de l'œuvre de Dieu et la naissance prochaine du Messie qu'elle a le bonheur et la gloire de porter en son sein depuis neuf mois. Qui pourrait dire tout ce qui se passa intérieurement en elle pendant ce dernier jour ! Qui pourra comprendre ses intimes communications avec Dieu, la profondeur de sa contemplation, la sublimité de ses pensées, les sentiments affectueux de son cœur, la vivacité de sa foi, les empressements de son espérance, la grandeur de son amour, l'ardeur de ses soupirs et de ses vœux, les élancements de son âme tout absorbée en Dieu, et transportée du désir de voir enfin les oracles des prophètes s'accomplir et le Sauveur du monde paraître sur la terre ?

Quel redoublement surtout de ferveur et d'extase au moment heureux où ce divin Sauveur sort de son sein virginal sans altérer ni flétrir son intégrité ! Quel saisissement, lorsqu'elle voit tout à coup dans son cher Fils, le Fils même de Dieu et le plus beau des enfants des hommes ! Son esprit en est ravi d'admiration, et ses sens en tressaillent d'allégresse ; ses yeux charmés et attendris ne se lassent point de le contempler. Elle l'adore avec vénération, comme son Dieu ; elle l'embrasse avec transport, comme son Fils ; elle répand sur lui des larmes d'attendrissement, comme sur une victime ; elle l'offre au Seigneur avec un amour généreux, et son cœur est de nouveau enflammé de ces vifs sentiments de religion

et de reconnaissance, qu'elle exprimait déjà si noblement par un cantique admirable au jour de sa visite dans la maison d'Elisabeth.

Magnificat anima mea Dominum : Mon âme admire et glorifie le Seigneur. Que ma voix publie ses grandeurs et ses merveilles. Que son saint nom en soit exalté et béni ! C'est à lui qu'appartiennent la majesté, la force, la sagesse, la puissance et la gloire.

Et exsultavit spiritus meus in Deo salutari meo : Mon cœur se dilate et se réjouit en Dieu, l'auteur de mon salut. C'est lui qui est l'objet de mes complaisances, de mes affections, de mon amour, de mes actions de grâces et de mes louanges.

Quia respexit humilitatem ancillæ suæ : Parce qu'il a jeté un regard de bonté et de prédilection sur son humble servante, pour m'honorer d'une faveur infiniment au-dessus de la condition humaine, en m'élevant, par sa grâce et son choix, à cette haute dignité de Mère de Dieu.

Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes : Voilà pourquoi toutes les générations admireront et exalteront mon bonheur. Maintenant inconnue et cachée au monde, j'ambitionne peu ses regards, son estime, ses éloges ; mais Dieu manifestera lui-même cette étonnante merveille à l'univers, qui bénira en moi la plus favorisée et la plus heureuse de toutes les mères.

Quia fecit mihi magna qui potens est : En effet, le Tout-Puissant a opéré de grandes choses en moi et pour moi. Une fille de Jacob, qui est la Fille chérie du Très-Haut, une femme mariée et féconde, qui est toujours vierge ; une vierge mère, qui a conçu du Saint-Ésprit ; une mère mortelle, qui est Mère de Dieu ; une humble servante exaltée au-dessus de tous les souverains de l'univers : fût-il jamais dans mon sexe un pareil prodige de grâce et d'élévation !

Et misericordia ejus a progenie in progenies : Mais c'est encore moins cette élévation, c'est moins cet excès de gloire et de bonheur personnel, qui me touche et m'intéresse, que le salut du genre humain, que la grandeur et l'étendue des miséricordes du Seigneur, dont je suis aujourd'hui l'instrument. Ce mystère ineffable de la rédemption du monde, qui commence à s'accomplir par ma coopération, en est le gage le plus caractérisé, le plus excellent, le plus efficace ; et il en perpétuera les fruits d'âge en âge, de générations en générations.

Suscepit Israel puerum suum, recordatus misericordiæ suæ, sicut locutus est ad patres nostros. Je sais ce que Dieu protecteur de nos pères a fait autrefois pour la délivrance d'Israël ; mais c'est surtout en ce dernier événement qu'il s'est souvenu de sa miséricorde et de ses promesses pour délivrer glorieusement son peuple, non plus de l'esclavage d'Égypte, mais de la servitude du démon et du péché. Tous les vrais enfants d'Abraham, que son Fils unique vient auver spécialement, vont devenir encore sa conquête et son héritage par une nouvelle ai-

liance beaucoup plus honorable et perpétuée jusqu'à la fin des siècles. Qu'il en soit donc glorifié lui-même, qu'il en soit exalté et béni à jamais : *Magnificat anima mea Dominum.*

O Vierge très-sainte et très-pure, Arche de l'alliance, Aurore du Soleil de justice, Mère du Rédempteur, source du salut du monde, Refuge des pécheurs, modèle des justes, Reine des anges et des hommes; quel cœur serait assez dur pour n'être pas touché des divers sentiments d'inquiétude, de tristesse, de résignation, d'espérance, de joie, d'admiration, de tendresse, de reconnaissance, de zèle et d'ardeur dont votre âme fut pénétrée à cette époque mémorable de la nativité de votre divin Fils! Obtenez-nous par proportion en ce saint temps les mêmes dispositions, le même empressement, la même ferveur, les mêmes transports de piété et d'amour. O Mère admirable du Tout-Puissant! vous avez des droits sur son cœur et un accès favorable à son trône; présentez-nous donc à ce Dieu de miséricorde, qui a daigné s'incarner en vous et se revêtir des infirmités de notre nature, pour nous rendre participants des grandeurs de la sienne. Que sa grâce elle-même purifie et prépare nos cœurs à sa venue; que sa bonté indulgente reçoive en odeur de suavité l'hommage de nos vœux et de nos actions de grâces; que la solennité prochaine de sa naissance nous applique spécialement les fruits de sa rédemption pour sa propre gloire et pour notre salut éternel. Ainsi soit-il.

DISCOURS VII.

CÉLÉBRITÉ DE LA VEILLE ET DU JOUR DE NOEL.

Hodie scietis, quia veniet Dominus, et salvabit vos, et mane videbitis gloriam ejus. (Exod., XVI, 6, 7.)

Vous saurez aujourd'hui que le Seigneur va venir vous sauver; et demain au matin vous verrez éclater sa gloire.

Que ces magnifiques paroles sont consolantes! qu'elles nous annoncent de grandes choses! qu'elles sont propres à exciter nos empressements et à enflammer nos cœurs! Nous touchons enfin au terme de nos vœux, à l'accomplissement de nos désirs, à l'objet de nos espérances; nous allons célébrer l'époque mémorable de la venue du Messie; et dès demain les prémices d'une pompeuse solennité commenceront à faire éclater à nos yeux la gloire et les merveilles de sa naissance. Préparons-nous donc à cette auguste fête avec les sentiments de religion, de joie et d'espérance, avec lesquels l'Eglise va nous l'annoncer : *Hodie scietis, quia veniet Dominus, et salvabit vos, et mane videbitis gloriam ejus.*

La célébrité de la grande fête de Noël, en l'honneur de la naissance temporelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Dieu fait homme, Sauveur et Rédempteur du monde, commence donc dès la veille; et l'Eglise a voulu que cette célébrité fût distinguée par

plusieurs endroits remarquables : par l'observation d'un jeûne préparatoire, par la dignité du service divin, par l'Office de la nuit, par le rite extraordinaire des trois sacrifices, par la Messe solennelle de minuit, par celle de l'aurore, et par celle du grand jour. Entrons avec la docilité de la foi dans la discussion de tous ces points, et dans l'esprit de la religion.

Une excellente disposition aux grâces de Dieu et à la participation de ses mystères, est sans contredit la mortification, la pratique des austérités, la pénitence. C'est en effet dans cette vue que l'Eglise prescrit à ses enfants un jour d'expiation, un jour d'abstinence et de jeûne à la veille des grandes fêtes; et il est sans doute peu de solennités qui méritent mieux une pareille préparation, que celle de la Nativité d'un Dieu fait homme pour expier le péché. Mais, afin de rendre cette pénitence extérieure plus efficace et plus salutaire, il faut y joindre encore la pénitence intérieure et sacramentelle : un cœur bien purifié en est bien plus propre aux faveurs du Ciel, et aux saints exercices de la religion.

Une autre distinction, qui caractérise la veille de Noël, est la dignité du service divin, où l'Office de l'Eglise commence à être solennel dès le matin. Quoi de plus beau, de plus touchant, que les expressions magnifiques dont elle se sert pour nous annoncer d'avance l'avènement de l'Homme-Dieu? *Sanctificamini hodie, et estote parati, quia die crastina videbitis majestatem Dei in vobis* : Purifiez-vous aujourd'hui, et soyez prêts, parce que demain vous contemplez au milieu de vous la sainte Majesté de Dieu. *Crastina die delebitur iniquitas terræ, et regnabit super nos Salvator mundi.* Oui, ce jour heureux, qui va vous luire, vous représentera celui où le Messie est venu effacer l'iniquité de la terre; et le Sauveur du monde régnera sur nous : *Occurrite illi, dicentes : Deus fortis, Dominator, Princeps pacis* : accourez en esprit au-devant de lui; saluez en sa personne le Dieu fort et puissant, le Dominateur des nations, le Prince de la paix. *Magnificatus est Rex pacificus super omnes reges terræ.* Ce Prince de la paix, ce Roi pacificateur du ciel et de la terre, est plus glorieux dans l'humilité de la crèche, que tous les monarques du monde sur le trône. *Scitote quia prope est regnum Dei* : Réjouissez-vous donc; et sachez que le royaume de Dieu n'est pas loin. Levez la tête avec confiance, voici que votre rédemption approche : *Ecce appropinquat redemptio vestra.*

C'est aussi une prérogative propre et particulière à cette grande fête, que l'Office public et solennel de la nuit de Noël. Il n'est aucune nuit dans le cours de l'année, qui soit honorée et sanctifiée par la religion avec autant de zèle et de splendeur. L'Eglise nous y rassemble au pied des autels dans tous ses temples, pour chanter avec elle les louanges du Sauveur et ses miséricordes, pour participer en commun à ses mystères

sacrés, pour honorer tous ensemble le temps nocturne et salutaire où un Sauveur nous est né. Oh ! quelle lâcheté, quelle mollesse, si l'on préférerait ses commodités et son repos à un devoir si légitime ! Quelle tiédeur et quelle ingratitude, si l'on y assistait sans dévotion, sans ferveur ! Quelle indécence, quel désordre, si l'on s'en faisait une occasion de parties de plaisirs, et peut-être d'intempérance ! car on abuse de tout, même en fait de religion. Mais, quand donc se piquera-t-on d'être chrétiens et de le paraître, si ce n'est dans une célébrité si frappante et si respectable ?

Un privilège encore singulier de cette grande solennité est le rit extraordinaire du triple sacrifice, que chaque prêtre du Très-Haut a droit de lui offrir dans le même jour. On en rend des raisons, ou on en propose des motifs tout à fait édifiants : c'est-à-dire que c'est pour reconnaître et glorifier par ces trois sacrifices, les trois personnes de l'adorable Trinité, qui ont tant de part au mystère de la fête : le Père éternel, qui a envoyé sur la terre son Fils unique ; ce Messie promis, le Verbe divin, qui s'est incarné pour notre salut ; et le Saint-Esprit, dont l'Homme-Dieu a été conçu selon la chair. Saint Thomas dit encore que ces trois Messes représentent les trois naissances de Jésus-Christ : sa naissance éternelle dans le sein de son Père, sa naissance temporelle du sein d'une Vierge, et sa naissance spirituelle dans les âmes par la grâce de la rédemption. Ajoutons enfin, que dans la Messe solennelle de minuit, l'Eglise contemple et honore Jésus naissant ; dans celle qui se chante vers l'aurore, elle honore Jésus adoré des pasteurs ; et dans celle qui se célèbre au grand jour, elle honore Jésus manifesté dans la lumière aux rois mages de l'Orient. Méditons en particulier cette dernière interprétation, qui a quelque chose de plus sensible et de fort intéressant pour nous.

La Messe solennelle de minuit a donc d'abord pour objet d'honorer le saint Enfant Jésus naissant. C'est en effet pendant la nuit qu'il est venu au monde, dans un lieu vil et abject, retraite humble et obscure faite pour les animaux. Quel mystère est ceci, s'écrie saint Bernard ? Si c'est un roi, où est son palais ? où est son trône ? où est sa cour ? *Ubi aula regia, ubi thronus, ubi curiæ regalis frequentia ?* Son palais est donc une étable ; son trône, une crèche ; toute sa cour, Joseph et Marie avec deux animaux. Le monde vain et charnel s'en scandalisera peut-être ; mais, aux yeux de la foi éclairée, c'est ainsi que devait naître et que doit être honoré dans ses humiliations mêmes un Homme-Dieu, qui venait réformer le faste, condamner l'orgueil, expier le péché. Oh ! qu'il y a de grandeur réelle dans cet abaissement volontaire ! si les hommes aveugles le méconnaissent et l'abandonnent, son Père enverra une troupe d'esprits célestes annoncer sa gloire ; il commandera à tous ses anges de lui rendre leurs adorations, et de le reconnaître pour leur Souverain à son en-

trée dans le monde : *Et cum iterum introducit primogenitum in orbem terræ, dicit : Et adorent eum omnes angeli Dei.* (Hebr., I, 6.) N'est-il pas juste qu'à leur exemple l'Eglise s'empresse de lui offrir aussi un tribut d'hommage et de vénération dans la nuit anniversaire de sa naissance !

Nous célébrons encore une seconde Messe solennelle vers l'aurore, en l'honneur du saint Enfant-Jésus adoré des pasteurs avant le point du jour ; c'est le sujet de l'Evangile propre de cette Messe. La nuit même où le Seigneur est né, il y avait aux environs de Bethléem des bergers qui veillaient dans la campagne à la garde de leur troupeau. Tout à coup un ange du ciel se présenta à eux ; ils furent environnés d'une lumière éclatante, et remplis de frayeur : mais l'ange les rassura, et leur dit : *Ne craignez point, car je vous apporte une heureuse nouvelle, qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie : c'est qu'aujourd'hui un Sauveur vous est né dans la cité de David, et voici à quelles marques vous le reconnaîtrez : Vous trouverez un enfant emmaillotté et couché dans une crèche.* (Luc., II, 10-12.) Aussitôt il se joignit à l'ange qui parlait une grande troupe de la milice céleste, louant le Seigneur et disant : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté, c'est-à-dire disposés par un cœur droit à croire à ses oracles et à profiter de ses miséricordes.* Les pasteurs, encouragés par cette révélation du Ciel, s'empressent donc d'aller à Bethléem ; ils découvrent l'étable, et voient de leurs propres yeux la vérité de ce qui leur a été annoncé. Intérieurement inspirés par ce divin Enfant, qui les attire à lui préférablement aux riches du monde, ils le contemplent avec saisissement et l'adorent avec amour. Ils s'en retournent pleins de joie, et vont publier cette merveille avec admiration. Or un événement si admirable en effet, et si glorieux au Sauveur naissant, méritait sans doute une place distinguée dans l'office de sa Nativité.

Enfin, une troisième Messe solennelle est réservée pour le grand jour, et l'on peut dire encore que l'Eglise y honore le saint Enfant-Jésus manifesté dans la lumière aux Mages de l'Orient, puisque c'est dans cette dernière Messe qu'elle nous rappelle leur adoration, et qu'elle en fait le récit. La divine sagesse, qui envoya un esprit céleste apprendre aux bergers la naissance d'un Sauveur, fit aussi paraître dans l'Arabie orientale une étoile miraculeuse, pour l'annoncer à des rois Mages versés dans la science de l'astronomie. Ces sages de la Gentilité sont frappés de l'éclat de cet astre nouveau ; et à son occasion, une lumière intérieure et surnaturelle les instruit de ce que le Ciel veut leur faire entendre par ce signe extraordinaire, c'est-à-dire de la venue du Messie d'Israël désignée par cette *Etoile de Jacob* (Num., XXIV, 17) annoncée dans la prophétie de Balaam, qui ne leur était probablement pas inconnue. Ils se sentent fortement sollicités par le mouvement de la grâce qui les

éclaire, d'aller rendre hommage à ce grand Roi nouveau-né. Ils se mettent en marche, et leur étoile les conduit aux pieds du divin Enfant, qu'ils adorent avec une vénération profonde, et dont ils reconnaissent la souveraineté, la divinité et l'humanité tout ensemble, en lui offrant un triple tribut d'or, d'encens et de myrrhe : de l'or, comme à un roi ; de l'encens, comme à un Dieu, et de la myrrhe, comme à un homme mortel. Or, cette célèbre adoration des rois mages était encore un événement trop glorieux et trop lié à la naissance du Sauveur, pour que l'Eglise n'en fit pas une mention honorable dans sa liturgie, à la grande fête de Noël.

C'est maintenant à nous de méditer ces merveilles, et d'imiter le zèle de l'Eglise, notre Mère. Or, on peut remarquer dans ce mystère trois sortes d'adorateurs bien propres à nous servir d'exemple : les anges du ciel, les pasteurs de Judée, et les rois de l'Orient. Ces anges si purs, si fervents dans la louange de Dieu, sont le modèle des ministres du Très-Haut, et des chastes vierges de la religion ; ces pasteurs si dociles, celui du peuple fidèle, qui a la simplicité de la foi ; et ces trois rois mages, celui du petit nombre des riches et des grands, que la lumière d'en haut conduit à Dieu. Empressons-nous aussi d'aller tous en esprit à la crèche, et adorons avec les anges, les pasteurs et les rois, un Dieu naissant pour nous sauver. Soyons-en, comme eux, saisis d'admiration, transportés de joie, remplis de consolation, et embrasés d'amour. Mais ne nous bornons point à lui présenter de beaux sentiments vides de vertus effectives et de bonnes œuvres : offrons-lui de la myrrhe, par la mortification ; de l'or, par l'aumône ; de l'encens, par nos louanges et par nos hommages.

O adorable enfant, Verbe incarné, Fils éternel du Dieu vivant, et Dieu vous-même, je vous vois donc revêtu de ma chair, et assujéti à mes misères ; mais en même temps je vois notre humanité élevée en vous à un ordre de dignité infiniment supérieur à ma faible nature. Que celle même des intelligences célestes reconnaisse aujourd'hui qu'elle est par cet endroit fort inférieure à la nôtre ; car enfin nous n'adorons point les anges, et les anges adorent un homme. La nature humaine est donc maintenant beaucoup élevée au-dessus de la leur. Notre exil est enfin comblé de gloire, et l'on entend la voix des anges dans cette vallée de larmes.

Mais qu'il parmi cette allégresse du ciel et de la terre, ô mon Sauveur, vous êtes dans la souffrance : vous jetez de tendres cris, et vous versez des pleurs, comme les autres enfants, vous qui êtes un Dieu. Ah ! je comprends le mystère : c'est pour moi que vous souffrez, que vous pleurez. Puis-je donc ne pas compatir affectueusement à votre état, et ne pas mêler moi-même mes larmes aux vôtres ! Qu'il y a de douceur et d'onction à pleurer de tendresse pour vous, et avec vous !

O Dieu enfant, le plus beau, le plus aimable des enfants des hommes, venez dans mes

bras, reposez sur mon cœur, enflammez mon amour, transportez mon âme, ravissez tous mes sens, transformez-moi en vous, comme vous êtes transformé vous-même en moi. Que n'ai-je la ferveur des anges pour vous aimer, pour vous louer, pour vous adorer comme eux ! Que ne puis-je embraser la terre du zèle qui m'anime pour votre gloire, et communiquer à tout l'univers mes sentiments, mon admiration, ma reconnaissance, ma joie, mes transports ! Agréer du moins mes faibles efforts, et ma bonne volonté. Augmentez en nous tous, dans cette grande fête, les vertueuses dispositions de la piété, et les fruits de la grâce. Sanctifiez-nous maintenant sur la terre pour nous couronner un jour dans les cieux. Ainsi soit-il.

DISCOURS VIII.

Pour le jour de la Circoncision.

SUR LE SAINT NOM DE JÉSUS ET LE NOUVEL AN.

Postquam consummati sunt dies octo, ut circumcideretur Puer, vocatum est nomen ejus Jesus. (*Luc.*, II, 21.)

Le huitième jour auquel l'enfant devait être circoncis étant arrivé, on lui donna le nom de Jésus.

Tel est, mes frères, le mystère intéressant par lequel l'Eglise commence de sanctifier le premier jour de l'année, et dont je dois, à son exemple, vous rappeler le souvenir touchant en cette grande fête, laquelle nous annonce la gloire du saint nom de Jésus, qui fut donné au Sauveur après sa naissance, dans le jour de sa Circoncision : *Postquam consummati sunt dies octo, ut circumcideretur Puer, vocatum est nomen ejus Jesus.*

Nom mystérieux et admirable (Psal. VIII, 10), au-dessus de tout autre nom (Philipp., II, 9), devant lequel tous les grands noms de la terre s'éclipsent, et par lequel seul il a été donné aux hommes d'être sauvés. (Act., IV, 12.)

Nom céleste et divin que Dieu lui-même a donné à son Fils, et qui nous a été apporté d'en haut par un ange. (Luc., I, 31.)

Nom adorable et majestueux, devant lequel le ciel, la terre et les enfers doivent s'abaisser et fléchir le genou. (Philipp., II, 10.)

Nom auguste et vénérable, qui fait dans les splendeurs de la gloire l'objet de l'admiration et des hommages de la Cour céleste.

Nom glorieux et triomphant, qui règne par toute la terre, exalté et béni des nations du couchant à l'aurore.

Nom saint et terrible (Psal. CX, 9), qui fait trembler les démons et les met en fuite.

Nom victorieux et dominant, qui a confondu la Synagogue et les tyrans de l'Eglise ; qui a renversé les faux dieux, et subjugué les empereurs.

Nom miraculeux et tout-puissant (S. BERN. serm. 15, sup. Cant.), qui sortait de la bouche de saint Pierre comme un éclair (Act., III, 12), pour éclairer les mortels, et opérer les prodiges.

Nom célèbre et lumineux, que saint Paul a porté devant les nations et les rois (Act., IX, 15), comme un flambeau qui a fait fuir de

vant lui les ombres et les ténèbres de l'idolâtrie.

Nom efficace et sacré, par lequel l'Eglise opère et sanctifie ses bénédictions, consacre et termine ses prières, demande et obtient les grâces dont nous avons besoin.

Nom doux et aimable, qui porte l'opération dans le cœur, la lumière dans l'esprit, la piété sur les lèvres, la sérénité sur le front et la paix dans l'âme.

Nom salutaire et consolant, qu'il faut souvent invoquer avec foi, avec amour, surtout dans les tentations, dans les dangers, dans les afflictions, dans la tristesse, dans les troubles de l'esprit, dans les remords de la conscience, dans les maladies et à la mort.

Que ce nom de grâce et de bénédiction, que ce nom de prodige et de miracle soit donc aujourd'hui l'objet de notre culte et de notre confiance; qu'il soit notre gloire, notre bouclier, notre défense, notre force, notre refuge, notre espérance, notre salut dans les maux de cette vie, et particulièrement dans ces jours de deuil et de calamité publique (en 1743), où les noirs frimas du nord sont venus couvrir nos contrées d'un voile funeste et des ombres de la mort; où les malignes influences d'une vapeur contagieuse, semblent avoir semé partout le poison dans les airs et dans les veines des mortels; où nous avons vu avec frayeur tous les citoyens alarmés, les fonctions publiques suspendues, les temples déserts, les maisons remplies de malades et de mourants, les tombeaux ouverts de toute part.

N'en doutons point, mes frères, c'est un nouveau fléau de la colère de Dieu, dont le bras vengeur est levé sur nous. Et comment ne serait-il point irrité contre son peuple, dans un siècle dépravé, où l'on ne voit presque plus sur la terre ni foi, ni piété, ni religion, ni charité, ni bonne foi, ni probité, ni justice, ni mœurs, ni vertus, ni pudeur, ni crainte de Dieu et des hommes! dans un siècle incrédule et licencieux, où l'impiété et l'irreligion dans les temples, le jurement et le blasphème dans les places publiques, la prostitution et l'impudicité presque dans tous les états, inondent la terre d'un torrent d'iniquités qui crient vengeance vers le ciel.

Ainsi, lorsque l'Egypte rebelle a offensé le Seigneur, il arme contre elle les éléments, et son ange exterminateur en frappe de mort tous les premiers-nés. Ainsi, lorsqu'Israël a péché contre Dieu dans le désert, il envoie des serpents venimeux qui portent le poison et la mort dans leur sein. Ainsi, presque dans tous les siècles, le Seigneur donne à la terre des exemples de terreur, et châtie les nations: les unes, par la désolation et les ravages de la guerre; les autres, par la disette et la famine, ou par la contagion et les maladies populaires.

N'en murmurons point cependant, mes frères, et regardons ces tristes événements dans l'ordre de sa providence et de sa justice; mettons à profit ces temps d'épreuves et d'affliction, en esprit de crainte, d'humiliation, de pénitence; et tâchons tous d'en

faire un salutaire usage, suivant les desseins de Dieu sur nous.

Que ceux donc que la main du Seigneur a frappés adorent ses jugements; qu'ils s'offrent à lui comme des victimes d'obéissance et d'expiation pour la réparation de sa gloire et pour la satisfaction du péché.

Que ceux, au contraire, qui jouissent de la santé, s'emploient au soulagement et au service des infirmes avec compassion, avec charité, avec courage, avec esprit de religion.

Que les ministres de l'Eglise et les pasteurs redoublent leurs soins, leur tendresse, leur zèle et leurs travaux pour le salut et la consolation du troupeau fidèle au temps de son affliction.

Que les riches multiplient leurs aumônes, à proportion que les besoins publics augmentent avec le nombre des pauvres infirmes et des malheureux abandonnés.

Enfin, que chacun de nous fasse de sérieuses réflexions sur le danger présent et sur l'incertitude de la vie, sur la vanité et l'ineonstance des choses de ce monde, sur l'importance du salut et sur la nécessité de se purifier par la pénitence, afin d'être prêt à rendre compte suivant l'avertissement et le conseil de l'Auteur même de la vie et de la mort. (*Luc.*, XII, 40.)

Hélas! mes frères, nous commençons aujourd'hui une nouvelle année, et combien de nous peut-être ne la verront pas finir! Ainsi l'a réglé l'Auteur suprême de nos destinées: nos jours sont limités, et nos années s'écoulent comme l'onde fugitive: elles périssent, elles renaissent pour s'évanouir encore; et ces années, ainsi accumulées, composent successivement les divers âges de notre vie, qui se termine enfin à la destruction, à la mort, au tombeau.

Cependant je vois à ce renouvellement d'année, que le monde s'en félicite par des compliments mutuels de jouissance et par des souhaits souvent peu sincères. Mais, pour moi, lorsque j'envisage ce retour périodique et cette rapidité du temps en homme qui pense et qui raisonne, il me semble que la raison devrait bien plutôt s'en humilier, la nature s'en attrister, et la religion se ranimer.

Une nouvelle année commence, c'est-à-dire que nos années passées sont déjà retombées dans le néant, et que cette année nouvelle, en nous vieillissant, va nous rapprocher toujours davantage du terme: quel fonds de réflexion pour le sage et le chrétien!

Qu'est-ce maintenant que nos années passées? un éclair évanoui, et comme un songe; mais un songe agité, laborieux, dont il reste des traces amères et un souvenir affligeant. En effet, nous lisons dans l'Ecriture, qu'un ancien roi d'Egypte voyant paraître en sa présence le patriarche Jacob, touché de l'air antique et respectable de ce vénérable vieillard, ce prince lui marqua quelque curiosité sur son âge: et voici quelle fut sa réponse. Il y a déjà, dit-il, cent trente ans que je suis sur la terre, et cependant je suis encore loin de l'âge de mes pères; en comparaison d'eux, les jours de mon pèlerinage en ce monde

ont été courts et bien mêlés d'amertumes, de maux et d'afflictions : *Dies peregrinationis mee centum triginta annorum sunt, parvi et mali.* (Gen., XLVII, 9.) Que ces expressions sont énergiques, et qu'elles renferment un grand sens en peu de paroles ! Remarquez bien ceci, je vous prie : la longue vie de ce grand patriarche lui semblait quelque chose de si peu stable, et tellement passager, qu'il l'appelait effectivement un passage, un pèlerinage sur la terre : *Dies peregrinationis mee.* Il avait déjà vécu cent trente ans, et les envisageant d'un coup-d'œil dans lessombres profondeurs du passé, il trouvait cet espace de temps encore bien borné : *Dies parvi.* C'était un homme chéri de Dieu et protégé de sa providence; cependant il se plaignait tristement des maux et des chagrins cuisants qu'il avait eus à essuyer sur la terre; il n'en parlait, pour ainsi dire, qu'en soupirant dans le jour même le plus beau de sa vie : *Dies peregrinationis mee centum triginta annorum sunt, parvi et mali.*

Ainsi, mes frères, ainsi devons-nous penser nous-mêmes au souvenir de nos années qui ne sont plus : ainsi pouvons-nous bien dire avec quelque amertume dans le fond de notre cœur, après le Psalmiste : *Dies mei sicut umbra declinaverunt.* Hélas ! que sont devenues ces riantes années, où j'étais dans la fleur et la force de l'âge; ces beaux jours éclipsés se sont évanouis comme l'ombre; le temps rapide, en s'enfuyant, a emporté avec lui les grâces de ma jeunesse, les dons de la nature, les forces de la santé, et je ne suis déjà plus, ou je ne serai bientôt qu'une fleur décolorée, flétrie, desséchée : *Et ego sicut fenum arui* (Psal., CI, 12.)

Mais ne bornons point ici nos réflexions à des regrets trop humains et presque païens. Oui, c'est bien moins la privation des avantages du temps passé qu'il faut déplorer, que l'abus que l'on en a fait et le bon usage qu'on a manqué d'en faire; que l'imprudencé et la folie de l'avoir inutilement perdu dans la vanité, la dissipation, les plaisirs, l'oisiveté, la mollesse, le libertinage et l'oubli de Dieu; que le malheur de voir que ce qui nous en reste, c'est un grand nombre de péchés et de vifs reproches dans la conscience, avec l'obligation d'en rendre un compte sévère.

Quel remède à un si grand mal? Le voici : Réparer le passé par la pénitence, et consacrer l'avenir à la vertu; rendre hommage et grâces à Dieu qui nous a donné l'être, et dont nous avons peut-être lassé la patience; mais qui, par un reste de miséricorde, veut bien encore prolonger nos jours pour notre sanctification et pour sa gloire : lui demander avec une nouvelle année des grâces nouvelles, un cœur nouveau, une vie nouvelle. Prenons-y garde : peut-être la cognée est-elle déjà à la racine de l'arbre, peut-être l'arrêt est-il déjà prononcé contre nous dans les décrets du souverain Maître; encore quelques années de patience et de miséricorde, peut-être plus qu'une, après quoi le figuier infructueux de l'Évangile sera arraché de la terre des vivants et jeté au feu.

Je finis par cette réflexion, et j'abrège la matière dans un jour partagé entre le service de Dieu et la bienséance du siècle, en vous exhortant surtout à sanctifier les prémices de l'année par la piété et par une nouvelle consécration de vous-mêmes au premier de tous les maîtres. Le monde, en ce jour de compléments et d'étreennes, vous souhaite des prospérités temporelles, des années heureuses et multipliées; pour moi, je demande pour vous au Seigneur des grâces et des vertus, des jours pleins de mérites et de bonnes œuvres, une vie sainte et une couronne immortelle. Ainsi soit-il.

DISCOURS IX.

SUR LA MESSE PAROISSIALE.

Si conveniat universa Ecclesia in unum, etc. (1 Cor. XIV, 25.)

Si tous les membres d'une Eglise se trouvent rassemblés... (pour les exercices publics de la religion).

Telle fut donc la pratique de l'Eglise dans le christianisme naissant, et voilà l'origine, le modèle des paroisses. Dans ces commencements, tous les fidèles d'une bourgade ou d'une cité formaient un troupeau uni en Dieu, qui se rassemblait au saint jour du Seigneur pour prier en commun, pour entendre la parole de Dieu, et surtout pour participer aux mystères sacrés, au sacrifice public que le pasteur offrait avec ses ouailles, et cette forme de gouvernement s'est ensuite perpétuée dans l'Eglise, qui a toujours fait à ses enfants un devoir très-particulier d'assister à la Messe paroissiale.

Mais que ses vues sont aujourd'hui mal remplies, et ses ordonnances mal observées à cet égard ! D'où vient cela, mes frères ? C'est qu'on ne connaît point assez dans le monde l'esprit et l'excellence de ce sacrifice public, ni l'obligation et l'intérêt que nous avons tous de venir y prendre part. Il est vrai cependant que, malgré l'affaiblissement de la foi et le refroidissement de la piété, il est encore, pour notre consolation, un nombre choisi d'adorateurs exacts et fidèles à venir rendre avec nous au Seigneur Très-Haut, ce tribut général d'un culte solennel et commun. Mais avec quel fruit, comment, et dans quel esprit remplit-on un devoir si légitime ? Puissé-je vous en faire sentir aujourd'hui toute l'importance, et vous bien pénétrer de l'empressement, du respect et de la ferveur que demande de nous un acte de religion si saint, si excellent, si salutaire !

Point de nation éclairée et vertueuse, point de société accomplie parmi les hommes, sans la piété et la vraie religion : point de corps de religion sans culte, et point de culte parfait sans sacrifices; c'est le tribut de la Divinité. Ainsi, dans les commencements du monde et les siècles anciens, le pieux Abel éleva des autels, qu'il arrosait du sang de ses agneaux immolés au Créateur; le patriarche Noé fit à Dieu un sacrifice mémorable, au sortir de l'arche, et le royal prêtre Melchisédech offrit au Seigneur du pain et du vin, symbole mystérieux du sacrifice Eucharis-

tique. Ainsi Jacob immolait des victimes pour honorer le Dieu de ses pères : Job, pour sanctifier sa famille, et le pontife Aaron, pour attirer sur son peuple les bénédictions du Ciel. Tel fut sous la loi de la nature, sous la loi écrite, et sous la loi de grâce, l'hommage privilégié de la créature envers son Auteur, et l'acte de la religion le plus marqué, le plus authentique, le plus solennel.

Quel nom donnerons-nous donc à ces sectes schismatiques, qui se vantent d'adorer le vrai Dieu en esprit et en vérité, qui cependant rejettent également l'ancien et le nouveau sacrifice, et qui se font une gloire impie de ne pas rendre au Seigneur le culte le plus essentiel ? De quel œil regarderons-nous ces prétendus réformateurs, qui, ravissant à Dieu sa plus grande gloire, ont démoli ses autels, anéanti son sacerdoce, et aboli son sacrifice perpétuel ? O nations infortunées, aveugles disciples de Calvin, vos prétendus pasteurs vous rassemblent aussi, comme nous, au jour du Seigneur ! Mais quel vide affreux n'aperçois-je pas dans vos temples et dans vos cérémonies ? Dites-moi, quelle victime offrez-vous donc au Très-Haut pour reconnaître son souverain domaine et votre dépendance, pour lui marquer votre reconnaissance et pour fléchir sa colère ? Non, quoi qu'en dise votre obstination, cet odieux changement ne fut jamais la réforme de l'Eglise, mais plutôt sa destruction parmi vous ; et véritablement vous êtes maintenant hors du sein de la vraie religion, comme les Juifs, puisque vous êtes, comme eux, sans pontifes, sans prêtres, sans lévites, sans sacerdoce et sans sacrifices.

Pour vous, enfants de grâces et de lumière, héritiers des promesses et dépositaires de la foi de vos pères, c'est à vous qu'il est donné de conserver le précieus trésor du sacrifice perpétuel, et les mystères sacrés de la vraie religion. Quel appareil de décoration sainte et de cérémonies vénérables accompagne et relève aux yeux des mortels l'auguste majesté de ces mystères divins, que nous célébrons dans l'assemblée des saints ! D'abord les exorcismes et les invocations de l'Eglise y répandent une bénédiction céleste sur cette eau salutaire, qui purifie le temple et le peuple fidèle. Ensuite on y annonce avec solennité la gloire à Dieu dans les cieux, et la paix aux hommes sur la terre. Après cela le Seigneur Jésus, qui bénit et multiplia autrefois les pains du désert, sanctifie encore par la main de ses ministres un pain de bénédiction que l'Eglise distribue à tous ses enfants en signe de communion et de charité. Mais ce pain terrestre et matériel, ce pain mystérieux et béni, n'est qu'une ombre et une figure du pain angélique et céleste, du pain vivant et vivifiant de la divine Eucharistie, qui, par l'oblation, la consécration et la communion du prêtre, constitue l'essence et l'intégrité du sacrifice, où, parmi un tribut nombreux de prières, de louanges et d'actions de grâces, par la vertu toute-puissante des paroles sacrées, la Divinité

descend du ciel en terre ; et le Fils éternel du Dieu incarné de nouveau dans nos mains, s'offre encore à son Père comme une hostie de propitiation pour le salut du monde et pour le nôtre particulièrement. Oui, mes frères, et cette réflexion doit avoir pour nous quelque chose de bien touchant : c'est là que le grand mystère de la Rédemption du Calvaire se renouvelle réellement à nos yeux, parce que ce sacrifice de la Messe est essentiellement le même sacrifice que celui de la croix. Ce n'est plus le même autel ; mais c'est encore le même prêtre et la même victime.

Quelle énigme inconcevable, répondra peut-être ici l'incrédule ou l'homme de peu de foi ! quel mystère de contradiction ! Comment peut-il donc se faire que l'humanité glorieuse du Sauveur, qui est triomphante dans les cieux, soit immolée et détruite sur la terre ? Comment accorder la mort et l'immortalité, le trône et l'autel, la souveraine béatitude et l'état de victime ? Mais que l'erreux apprenne ici le sublime sens de ce dogme de notre religion, aussi bien que la pureté de notre foi ; et en même temps que la piété des enfants de l'Eglise s'instruise et s'édifie. Oui, nous savons que le Seigneur Jésus a vaincu la mort par sa résurrection glorieuse, et qu'il ne peut plus mourir ; mais il ne meurt pas non plus dans la sainte Eucharistie : c'est seulement l'ancien sacrifice de sa mort qui persévère et continue d'y être offert à Dieu par lui-même ; en sorte que, sans intéresser sa gloire ni son immortalité, il est véritablement à l'autel dans un état d'immolation et d'holocauste ; non-seulement par la séparation mystique et l'oblation de son corps et de son sang, sous les espèces séparées du pain et du vin, mais encore par la destruction subséquente de son être sacramentel. Or, certainement tout cela présente bien à l'esprit l'idée d'un vrai sacrifice, et l'accomplissement d'un parfait holocauste.

O admirable effet de la toute-puissance et de la miséricorde divine ! O mystère ineffable qui donne tout à la fois à l'homme une manne céleste qui le sanctifie, et à Dieu une victime adorable qui l'honore ! Comme sacrement, c'est un don d'un prix inestimable que le ciel fait à la terre ; et comme sacrifice, c'est un présent d'un mérite infini que la terre rend au ciel. Par l'un, Dieu nous comble de ses grâces ; et par l'autre, nous comblons, pour ainsi dire, de gloire Dieu lui-même. Mes frères, que de grandes choses à vous dire sur un si beau sujet ! Mais il faudrait le langage des anges, plutôt que l'organe d'un simple mortel, pour en parler assez dignement ; il faudrait, non un simple discours, mais des volumes pour bien développer toute la grandeur, la sainteté, l'excellence, l'esprit, le mystère et les effets de ce sacrifice solennel, qui nous rassemble si souvent en esprit de paix et d'union dans le sein de cette église paroissiale, notre mère commune. Mais qu'il me suffise donc de vous expliquer ici ce qu'il vous importe

particulièrement d'en savoir dans la pratique : je veux dire que c'est de notre part un sacrifice public d'adoration, un sacrifice public de propitiation, un sacrifice public d'actions de grâces, un sacrifice public d'impénétration. Je reprends : ne perdez rien de ceci, je vous prie.

Sacrifice public d'adoration, tribut légitime de notre dépendance et de notre soumission au premier Être. Mes frères, quoique le Seigneur soit essentiellement heureux et grand par lui-même, et qu'il n'ait aucun besoin de nous, il veut néanmoins que ses créatures libres et intelligentes se fassent un devoir, un mérite de reconnaître et d'adorer sa suprême puissance ; comme si par nos respects profonds et par nos abaissements devant lui, sa grandeur pouvait s'accroître. Mais où prendre, ô mon Dieu ! des victimes proportionnées à votre infinie majesté ? Que pourrait trouver l'homme en lui-même ou dans ses biens qui fût assez digne de vous ! Il vous faut un genre d'hostie pure et sans tache, mais son cœur et ses mains ne sont pas sans souillures. Cherchera-t-il dans les fruits de la terre, ou dans ses troupeaux, des victimes étrangères et des agneaux innocents ? Mais qu'est-ce que l'hommage involontaire des créatures sans raison, et des victimes forcées qui résistent ? Oui, grand Dieu, si ces sacrifices terrestres et sanglants attirèrent autrefois vos regards, ç'a été, pour ainsi dire, dans l'enfance de la religion et sous les ombres de la loi. S'ils ont eu du prix à vos yeux, ça été principalement en vue du Rédempteur futur, et par les mérites anticipés de son sacrifice, dont ils étaient la figure ; ç'a été comme l'essai de la grande et parfaite adoration, que vous rend ici sur nos autels cet Agneau céleste immolé en présence de votre peuple. C'est là que votre Fils adorable supplée abondamment par lui-même à l'insuffisance de nos adorations et de nos hommages ; c'est là qu'il glorifie votre grandeur d'une manière véritablement digne de vous.

O vous donc, peuple fidèle, que la religion réunit dans son saint temple, unissez-vous tous à cette Victime ineffable, et dites alors au Père éternel, du fond de votre cœur, dans un vif sentiment de foi et de piété : Grand Dieu, qui avez fait le ciel et la terre, souverain Dominateur des peuples et des empires, Seigneur, nous sommes l'ouvrage de vos mains, nous sommes vos créatures, vos serviteurs, vos esclaves, et c'est à nous d'honorer votre domaine suprême par la plus parfaite dépendance : heureux dans l'impuissance de notre bassesse de pouvoir vous offrir en votre propre Fils une hostie digne de vous, et de nous offrir nous-mêmes à vous par lui et avec lui. Non, ce ne serait point encore assez de vous présenter les adorations du ciel et de la terre, l'adoration des anges et des saints, l'adoration des Chérubins et des Trônes. Il faut, pour vous honorer autant que vous méritez de l'être, les soumissions mêmes et les anéantissements d'un

Homme-Dieu. Nous nous faisons donc une gloire de confondre nos adorations avec l'hommage de son sacrifice ; et par là nous avons cette sainte confiance que, si vous êtes infiniment adorable, vous êtes infiniment adoré.

Sacrifice public d'adoration : j'ajoute *sacrifice de propitiation*. Hélas ! mes frères, quoique nous soyons le vrai peuple de Dieu et les enfants de son Eglise ; combien n'est-il pas souvent indigné contre nous, comme autrefois contre Israël son peuple ingrat ! Combien de misères et de faiblesses dans les justes mêmes ! combien de péchés passés et de fautes journalières dont nous sommes tous coupables devant lui ! quel affreux débordement d'iniquités ! que de crimes et d'abominations toujours nouvelles inondent sans cesse la face de la terre ! Oh ! certainement ! le Ciel irrité contre le genre humain menace encore souvent le monde de ses vengeances, et je vois se former sur nos têtes des orages de terreur et de malédiction ! Paraissez, non plus dans l'arc-en-ciel, mais sur l'autel de l'alliance, mystérieux gage de réconciliation entre le ciel et la terre ; victime eucharistique, sang adorable de l'Agneau de Dieu immolé, et mille fois plus agréable au Très-Haut que toutes les victimes de l'arche après le déluge. Oui, que le silence de cet Agneau céleste, plus fort et plus puissant que le cri des taureaux égorgés, pénètre les cieux ; que la voix de ses plaies et de son sang crie plus haut que celui d'Abel ; non plus pour demander vengeance, mais pour demander miséricorde ; que l'odeur de son sacrifice monte jusqu'au trône de l'Éternel, pour en faire descendre sur nous la grâce et la paix. Ah ! sans doute, le cœur de Dieu, qui s'est laissé fléchir tant de fois par les soumissions et les prières de ses serviteurs, ne pourra résister au sang efficace et à l'invocation toute-puissante du sacrifice de son propre Fils. Sa justice peut-elle être mieux vengée ?

Sacrifice public d'actions de grâce et de reconnaissance : c'est en effet la signification propre du mot Eucharistie. Il faudrait, mes frères, que nous fussions bien stupides et bien ingrats pour oublier les bienfaits de notre Dieu, comme ce peuple grossier qu'il avait tiré d'Égypte ; pour ne pas sentir vivement toutes les faveurs et les biens dont sa main libérale nous comble sans mesure et sans cesse : pas une heure de notre vie qui ne soit marquée par quelque nouveau bienfait de sa bonté. Comment donc lui témoigner une reconnaissance proportionnée à tant de grâces. Que lui donner, que lui offrir ? Quoil les fruits de nos campagnes et les animaux de la terre comme autrefois ? Mais ces sacrifices abolis ne pourraient plus lui plaire. Quoi donc ? Nos cœurs ? Mais ils sont si terrestres, si peu dignes de lui : offrons-les lui cependant ; mais en même temps, pour donner du prix à notre offrande, joignons-y celle d'un sacrifice parfait, souverainement agréable à ses yeux. O Victime eucharistique ! par vous Dieu nous bénit, et par vous nous lui rendons grâces ; par vous nous avons la conso-

lation de lui rendre encore plus que nous n'en recevons dans tous les dons de la nature ; puisque, pour des biens finis et bornés, nous lui offrons en vous l'auteur même et la source immense de tous les biens.

Enfin *sacrifice public* d'invocation et d'*impénétration*. Mes frères, nous n'avons qu'à jeter la vue sur le fond de notre misère et de notre néant, pour sentir la dépendance continuelle où nous sommes du Créateur. Que de maux et de besoins auxquels nous sommes assujettis ! Qu'avons-nous de nous-mêmes, et que méritons-nous ? Ou, si nous méritons quelque chose, malheureux pécheurs que nous sommes, n'est-ce pas le plus souvent des châtimens et des malédictions ? Qui intercédera donc pour nous, qui sera notre médiateur auprès de l'Eternel ? Ce sera, mes frères, le Rédempteur immolé au milieu de nous et pour nous. C'est ce Fils adorable, digne objet des complaisances du Père céleste, qui attirera sur cette paroisse ses regards favorables et bienfaisants. Ah ! si, selon le témoignage de l'Evangile, lorsque deux ou trois personnes sont assemblées en son nom, il se trouve avec elles ; et si la prière de deux cœurs unis en Dieu a tant de pouvoir ; que n'avons-nous pas lieu d'espérer et d'attendre, lorsque nous demandons tous ensemble, au nom même de son sacrifice, en vertu de ses mérites et de son sang offert sur l'autel ?

Tels sont donc, mes frères, les sentimens religieux dont votre cœur doit être pénétré dans le saint temple, lorsqu'il y participe avec nous au sacrifice de la Messe paroissiale. C'est ainsi que vous devez y porter un esprit de charité et d'union ; en sorte que, comme les premiers fidèles, nous n'ayons tous ensemble *qu'un cœur et qu'une âme* (Act., IV, 32) pour prier. C'est ainsi qu'il y faut assister avec un esprit de recueillement et d'admiration à la vue des grands mystères qui s'y opèrent à la gloire de Dieu ; en esprit d'adoration, pour rendre hommage à son souverain domaine ; en esprit de pénitence, pour satisfaire à sa justice et implorer sa miséricorde ; en esprit d'actions de grâces, pour le remercier de ses bienfaits ; en esprit d'invocation et de prière, pour en obtenir de nouvelles faveurs ; spécialement en esprit de foi, d'espérance et d'amour ; car la charité, la foi, l'espérance sont les vertus fondamentales de la piété chrétienne, qui doit nous porter à en faire pendant la vie des actes souvent réitérés, comme une partie principale du culte que nous devons à Dieu. Or, quel temps plus propre à ces actes de religion que celui du sacrifice public, où il faut conformer vos dispositions à celle de l'Eglise, et vous offrir au Seigneur avec la Victime sacrée, tandis que nous lui offrons nous-mêmes vos personnes, vos familles, et vos intérêts les plus chers ; tandis que nous portons vos vœux et vos besoins au pied de son trône, et que nous lui présentons vos vertus, vos aumônes, vos bonnes œuvres, vos mérites unis aux mérites et au sang de Jésus-Christ même.

Mais que dis-je, et comment pouvons-nous vous y présenter à Dieu, tandis que souvent

vous ne vous y présentez pas vous-mêmes ? Car tel est l'abus ou plutôt le désordre de ce siècle volontaire, où l'on ne veut pas se contraindre et s'assujettir aux règles de l'Eglise ; où un si grand nombre de chrétiens ne connaissent presque plus leur paroisse, et négligent habituellement d'y assister au sacrifice public de la Messe paroissiale, surtout dans une certaine sphère de citoyens indévots, qui semblent affecter même un air de distinction dans cette irréligieuse singularité ; qui s'excommunient pour ainsi dire eux-mêmes, et se retranchent par avance de la société des saints.

C'est particulièrement à vous que s'adresse ce reproche, gens de condition, femmes du monde qui vous faites une fausse conscience, et dites quelquefois dans votre cœur : Moi, je n'ai pas des vices marqués, et je ne fais pas grand mal. Je ne suis pas dévote, il est vrai ; je laisse assez volontiers dans les saints jours le soin du service de Dieu, les exercices publics de la religion au petit peuple et à l'état moyen : cela n'est plus du bel usage et du bon ton pour les riches qui s'en tiennent à une Messe courte et tardive : c'est bien assez. En l'attendant, j'emploie la matinée au sommeil, aux petits soins de ma santé, et aux arrangements domestiques ; l'après-dînée, à la parure et aux visites ; la soirée, au jeu, à la promenade ou aux spectacles ; en cela, je mène la vie de tous les honnêtes gens, et je ne fais point de mal.

Où ! que dites-vous là ! vous ne faites point de mal. Eh quoi donc ! cette omission habituelle des devoirs communs de votre religion, dont vous con venez, et dont vous osez faire un privilège de votre condition ; ce mépris inexcusable des intentions et des ordonnances de l'Eglise, votre Mère, qui vous recommande si fort l'assistance à ses Offices, et surtout au grand sacrifice dans le saint jour du Seigneur ; cette indifférence dédaigneuse pour l'acte du culte divin le plus solennel, le plus respectable, le plus salutaire ; cette irrespectueuse liberté d'y envoyer seulement un domestique à Dieu même pour vous représenter quand il faut lui offrir ce pain de bénédiction, dont la distribution est faite au peuple fidèle en signe de communion et de charité, sans que vous y participiez aussi vous-même, vous qui l'avez offert ; cette négligence répréhensible d'y venir entendre la parole de Dieu, et vous instruire de vos obligations ; ce défaut manifeste de piété, de reconnaissance envers la Divinité, et ce dégoût marqué de son service ; cette mauvaise édification qui en résulte, et qui déplaît aux gens de bien, qui choque la décence même, et qui ne vous honore certainement point ; cet exemple pernicieux que vous donnez à votre maison, à vos domestiques, à vos concitoyens ; en un mot, cette inobservance continuelle des devoirs sacrés de chrétien, de paroissien, de chef de famille, qui contriste le pasteur et scandalise le troupeau ; le tort même que vous vous faites personnellement par la soustraction des grâces du Seigneur et de ses bénédictions, dont vous vous rendez

indigne : tout cela n'est-il donc pas un mal, et un bien plus grand mal que vous ne pensez ; parce que vous manquez de foi, de principes, de zèle pour votre salut, et que vous vous aveuglez vous-même ?

Mais que fais-je, et pourquoi parlé-je ici ? Hélas ! c'est pour ceux-là même qui ne m'entendent point, et qui, pour l'édification, pour l'exemple, pour leur propre honneur, auraient plus de raisons de venir aussi nous entendre. Mais notre ministère ne se taira point pour cela, et servira du moins à justifier la Providence, qui ne leur a point refusé les moyens de s'éclairer sur leurs devoirs, et les secours convenables pour les remplir. Ce discours était dans les desseins de Dieu une grâce d'instruction et d'exhortation préparée pour eux : ils l'ont négligée, ils la dédaignent, ils n'en profiteront pas ; et qui pourra y perdre plus qu'eux ? La religion subsistera toujours sans eux avec dignité, avec gloire ; mais que seront-ils eux-mêmes sans la religion ?

Pour vous, peuple fidèle, troupeau choisi, qui faites notre consolation par votre piété et votre attachement à la religion ; si votre âme doit vous être chère, pouvez-vous cesser jamais d'aimer cette Eglise paroissiale, qui est votre mère en Jésus-Christ ? C'est elle qui vous a faits enfants de Dieu et de l'Eglise ; c'est elle qui vous a instruits et initiés dans les mystères de la religion. Vous y avez reçu l'onction du baptême, la grâce de la première communion, la bénédiction du mariage : vous en recevez encore les derniers sacrements à la mort, et vous reposerez à l'ombre de son temple jusqu'au grand jour de la résurrection future. Ah ! que de titres pour y attacher votre cœur ! Souvenez-vous que ce temple magnifique est l'héritage de vos pères : vous intéressez efficacement à sa gloire, accroître la dignité de son culte, contribuer à son entretien et à sa décoration, c'est ennoblir, c'est conserver votre patrimoine et enrichir votre fonds ; c'est vous enrichir vous-mêmes, et vous acquérir des grâces, des bénédictions, des récompenses pour ce monde et pour l'autre. Je vous les souhaite. Au nom du Père, etc

DISCOURS X.

Pour le deuxième Dimanche après l'Epiphanie.

SUR LE MARIAGE.

Nuptiæ factæ sunt in Cana Galilææ, vocatus est autem et Jesus, et discipuli ejus ad nuptias. (Joañ., 11, 1, 2.)

On fit une noce à Cana en Galilée, et Jésus y fut invité avec ses disciples.

Serait-ce sans dessein que l'Eglise a voulu placer ce trait historique de l'Evangile dans le temps précisément où elle vient de rendre à ses enfants la liberté des noces, et que le monde même choisit assez volontiers pour assortir et célébrer les mariages ? N'est-ce pas, mes frères, un avertissement à ses pasteurs d'instruire leur troupeau sur une matière si importante à la religion et à l'Etat, cette partie de la sollicitude pastorale étant une attention essentielle à la conduite des

peuples et au gouvernement des paroisses ? En effet, le mariage est de tous les états le plus universel, et celui qui influe le plus dans l'ordre économique de ce monde. C'est le fondement de la société civile, le lieu des familles, la source des générations, d'où sortent et où se forment les sujets de la république, les divers membres de l'Eglise et de la patrie. Qui pourrait prévenir et réformer tous les abus du mariage, réformerait tout d'un coup l'univers. Il est donc d'une extrême importance d'apprendre aux peuples leurs obligations à cet égard : obligations d'une grande étendue, qu'on ignore très-souvent, dont on ne s'instruit presque jamais, et qu'on remplit par conséquent très-mal. En traitant cette matière, nous suivons l'exemple et les traces du grand Apôtre des nations, dans son Epître à l'Eglise d'Ephèse, où il nous donne une si noble idée du mariage des chrétiens, et d'excellentes règles de conduite pour cet état.

Mais comme le sujet est trop vaste et trop abondant pour être resserré dans les bornes d'une seule instruction, nous le partagerons entre trois Discours. Aujourd'hui nous examinerons les précautions qu'il faut prendre, les règles de prudence qu'on doit suivre avant que de s'engager dans l'état du mariage. Ensuite, nous vous apprendrons comment il faut se comporter dans le temps même qu'on s'engage, et dans la célébration des noces. Enfin, nous expliquerons les obligations qui suivent la célébration du mariage, les devoirs de cet état, et la manière de les remplir chrétiennement. C'est tout le dessein et le plan que je me propose sur cette matière, qui intéresse pareillement les pères et les enfants, le bien public et le bonheur des citoyens, l'Etat et la religion.

Esprit-Saint, Esprit de pureté et de sagesse, mettez sur mes lèvres une garde de circonspection pour traiter un sujet si délicat avec décence et réserve, comme il convient dans l'assemblée des saints. Commençons.

Quoi de plus sérieux et de plus important que le choix d'un état de vie ; particulièrement lorsqu'il s'agit de lier pour toujours sa liberté, et de s'imposer un joug aussi pesant, aussi durable que celui du mariage ? C'est comme l'enchaînement des destinées d'une jeune personne, duquel dépend le bonheur de la vie présente et le salut éternel. Il faut donc bien examiner, avant que de s'engager, si c'est la route que Dieu nous a marquée dans l'ordre et l'économie de sa providence. Or, mes frères, il est sur cela des règles remarquables que prescrit la prudence chrétienne, et que je vous prie de bien observer.

Première règle de prudence : connaître d'abord ce que c'est que l'état du mariage considéré en lui-même et dans son essence.

Seconde règle de prudence : envisager l'état du mariage dans sa cause et son principe ; c'est-à-dire en peser avec réflexion la fin, les raisons, les motifs.

Troisième règle de prudence : implorer

la lumière d'en haut, pour connaître si c'est bien la volonté de Dieu et notre vocation.

Quatrième règle de prudence : consulter ses parents, sa famille, et se consulter surtout soi-même.

Cinquième règle de prudence : faire avec maturité et discernement le choix d'un sujet convenable.

Je m'explique, et je reprends chaque article en particulier. Appliquez-vous, et suivez-moi.

Première règle de prudence : connaître d'abord ce que c'est que l'état du mariage, considéré en lui-même, et dans son essence.

Le mariage est immédiatement d'institution divine ; c'est même le premier état que le Créateur ait institué dans le monde. C'est donc un état honorable et saint, l'état naturel de l'homme et la vocation la plus commune dans l'ordre de la Providence, parce que c'est un état nécessaire et conforme aux desseins primitifs de Dieu pour fournir des sujets à tous les autres états et à toutes les fonctions de la république, pour conserver et perpétuer le genre humain, pour animer et embellir l'univers, pour peupler la terre et le ciel. Néanmoins il faut bien se garder d'en conclure la nécessité du mariage pour tout le monde, et d'en prendre occasion, comme les sectaires de ces derniers temps, de condamner dans le célibat des prêtres, des personnes religieuses et des vierges du siècle, cette chasteté si pure, qui est une vertu angélique chérie de Dieu, conseillée par saint Paul, autorisée par l'Eglise. Mais, d'autre part, il n'est pas donné à tout le monde d'être appelé à ce genre de perfection, qui n'est que de conseil. Après tout, chaque état a son mérite, et chaque personne a sa vocation particulière. Le point est de la bien connaître, et de savoir démêler, parmi les différents états du monde, celui auquel on est propre, et pour lequel la Providence nous a fait naître. Or, l'état du mariage, dont il s'agit ici, et qu'il faut connaître avant de s'y engager, est, selon les théologiens (*Trid.*, § 24), une société légitime et indissoluble entre l'homme et la femme, établie principalement pour donner des adorateurs au vrai Dieu, des citoyens à la terre et des saints au ciel. Dieu, qui est l'auteur du mariage, est aussi le protecteur et le vengeur de la foi conjugale. Ce premier législateur du monde l'institua dans le Paradis terrestre, dit saint Thomas, lorsqu'ayant formé Eve de la côte d'Adam, il la lui donna pour épouse et bénit leur alliance. Dans la suite des temps, Jésus-Christ a encore ennobli et perfectionné le mariage, en l'élevant à la dignité de sacrement ; et ce fut, dit saint Cyrille d'Alexandrie, (*Act. conc. Ephes. ad calcem*), lorsqu'il assista aux noces de Cana en Galilée. La vertu propre et spéciale de ce sacrement est, suivant le concile de Trente (§ 24, in Præf.), de procurer aux époux, par les mérites du Rédempteur, les grâces convenables à leur condition, la grâce de s'aimer réciproquement d'un amour chrétien, chaste et fidèle ; la grâce de sup-

porter les charges et les peines de leur état ; la grâce de s'y sanctifier ensemble avec leur famille, parmi les soins du ménage et les engagements du monde : cette union bien assortie a sans doute ses avantages et ses agréments dans la douceur de la société, dans l'union des cœurs, dans la confiance, le conseil, l'appui, le support et les secours mutuels ; mais elle a aussi ses risques et ses peines, sa servitude, ses dépendances, ses sollicitudes, ses embarras, ses travaux, ses devoirs, ses obligations de conscience : et voilà ce qu'il faut mettre dans la balance de part et d'autre.

Seconde règle de prudence : envisager l'état du mariage dans sa cause et son principe ; c'est-à-dire, en peser avec réflexion la fin, les raisons, les motifs. Or, les voici, tels que le Catéchisme du saint concile nous les enseigne (part. II, de Matth. Stat. Aurel. *De matrim.*), et qu'un savant évêque ordonne aux pasteurs de les expliquer à leurs peuples.

Première raison du mariage, fondée sur la destination et l'instinct des deux sexes, que le Créateur a faits l'un pour l'autre, et qui ont un penchant naturel à s'unir, dans l'espérance du secours mutuel dont ils ont besoin. Faisons, a dit le Seigneur dans la création, faisons à l'homme une aide, une compagne semblable à lui : *Faciamus ei adiutorium simile sibi.* (*Gen.*, II, 18.) Ainsi, la vue et l'objet de futurs époux doivent avoir en pensant au mariage, est de remplir les intentions du Créateur qui les a destinés à cet état, et d'y servir à sa gloire selon ses desseins ; de se sanctifier et de s'entraider dans les besoins et les peines de la vie ; de se procurer mutuellement de la consolation, des secours et des moyens pour vivre religieusement et honorablement.

Seconde raison du mariage, fondée sur l'espérance d'une postérité légitime, moins pour avoir des héritiers de son nom et de ses biens que pour multiplier le peuple de Dieu et les héritiers de son royaume. Telle est, mes frères, la véritable fin pour laquelle le Créateur a institué le mariage. C'est ce que les patriarches avaient particulièrement en vue en se mariant, et ce qui attirait la bénédiction du Ciel sur leurs fécondes alliances. Ainsi, l'ange Raphaël instruisant le fils du sage Tobie avant ses noces : *Vous prendrez, lui dit-il, votre épouse dans la crainte du Seigneur, par le désir louable d'avoir des enfants plutôt que par un amour passionné, afin qu'en accroissant la race sainte d'Abraham, vous ayez part à sa bénédiction : « Accipies virginem cum timore Domini, amore filiorum magis quam libidine ductus. »* (*Tob.*, VI, 22.) Pardonnez-moi, mes frères, si j'entre ici dans ces détails : je puis bien le faire avec les expressions d'un auge.

Troisième raison du mariage, fondée sur le penchant vicieux et la fragilité du cœur humain depuis le péché d'origine. Ainsi, celui qui connaît sa faiblesse et les dangers de son tempérament, peut avoir recours au mariage, comme à un remède permis pour se préserver de la tentation et du crime.

C'est le sage conseil que saint Paul donne aux Corinthiens, lorsqu'il leur dit : *Que chaque homme ait avec lui son épouse, et chaque femme son mari, pour éviter le péché.* (I Cor., VII, 2.) Vous voyez, mes frères, que ce sont de plus grands maîtres que moi qui vous instruisent dans une matière si délicate : tout à l'heure je vous parlais le langage d'un ange, et maintenant je vous tiens celui d'un apôtre.

Outre ces motifs généraux, j'avoue qu'on peut avoir encore des vues particulières et des considérations raisonnables que la religion ne condamne point. Tel est, par exemple, le désir honnête d'un établissement convenable, la satisfaction de toute une famille qui le souhaite, ou l'espérance d'un sort fixe et tranquille ; tels seraient encore dans la recherche d'une alliance, la noblesse, l'honneur, la richesse, le mérite de la personne, et l'attrait de l'amitié ; ainsi le patriarche Jacob, touché de la douceur et des grâces de Rachel, crut pouvoir lui donner la préférence sur Lia, son aînée. Mais il faut que ces vues particulières soient toujours subordonnées aux premières intentions du Créateur et aux fins principales du mariage ; sans quoi ce ne serait plus se marier en chrétiens, mais en païens, ou en mondains.

Troisième règle de prudence : implorer la lumière et le secours d'en haut, pour discerner la volonté de Dieu et ses desseins sur nous. Comme il est le souverain Maître de ses créatures, c'est à lui seul qu'appartient souverainement le droit d'en disposer, et de les destiner à l'état du mariage de même qu'aux autres états ; en sorte que si l'on y entrerait contre son intention, ce serait un égarement dangereux, qui nous priverait justement des grâces abondantes dont on a si fort besoin pour en remplir chrétiennement les obligations, pour en supporter les peines, pour y prospérer avec honneur ; on dit quelquefois que les mariages sont écrits au ciel, et cela est vrai dans un sens. Ainsi le Seigneur forma Eve pour Adam, il réserva la jeune Sara pour le fils de Tobie, il embellit Esther pour Assuérus. *Si les parents, dit l'Écriture, donnent du bien à leur fils, c'est Dieu qui lui fait présent d'une épouse prudente et pleine de raison.* (Prov., X, 14.) Il est donc bien avantageux dans ces sortes de circonstances d'intéresser le Ciel à son bonheur par la prière, par l'aumône, par la fréquentation des sacrements, par la docilité aux inspirations de l'Esprit-Saint, et aux conseils désintéressés d'un directeur vertueux : parce que c'est l'auge de lumière que le Seigneur nous a donné, comme au jeune Tobie, pour nous instruire et nous guider dans les voies de sa Providence. Ecoutez la prière du fidèle Eliézer, chargé de choisir une épouse au jeune fils de son maître Abraham : *Seigneur, disait-il à Dieu avec un cœur pénétré, venez m'éclairer, et montrez-moi vous-même celle que vous avez destinée à Isaac votre serviteur.* (Gen., XXIV, 12.) A l'instant Dieu l'exauce, Dieu l'inspire, Dieu le conduit com-

me par la main dans la famille de la vertueuse Rébecca, et lui fait trouver un sujet accompli pour le mérite et la beauté. Ah ! que le monde aujourd'hui traite les mariages bien différemment ! Au lieu d'y bien penser devant Dieu, et de s'en faire sérieusement une affaire de conscience, on en fait une affaire purement politique et tout humaine. C'est quelquefois je ne sais quel désir trompeur de liberté qu'on espère, ou un petit sentiment de vanité enfantine et d'amour de la parure en ce jour d'éclat, qui occupe, flatte et décide une jeune personne. C'est souvent quelque intrigante hardie, indiscreète, qui hasarde, qui noue et engage témérairement des mariages précipités, dont on se repent ensuite à loisir ; et l'esprit de Dieu, qui n'a point été écouté, par une juste punition nous livre pour lors à nos imprudences et à notre aveuglement.

Quatrième règle de prudence : consulter ses parents, sa famille, et se consulter surtout soi-même.

Sans doute, mes frères, la nature, la raison, la reconnaissance, l'honneur, la religion et l'ordre public nous obligent en cette occasion d'écouter, autant qu'il se peut, avec déférence et respect la volonté et les conseils de ceux de qui nous tenons la naissance et l'éducation ; parce que Dieu leur a donné sur nous une autorité légitime, et que d'ailleurs ils ont d'ordinaire plus d'expérience, plus de discernement et de prudence pour juger des alliances qui conviennent à leurs familles ; leur manquer, sans raison forte et légitime, de confiance, d'égards et de soumission dans une chose de cette conséquence, ce serait un mépris injurieux, et ce pourrait être un grand péché, qui attirerait sur un mariage infortuné les malédictions du ciel et de la terre, jusqu'à que nos rois ont proscrit ces sortes de mariages contractés contre la défense des parents, ou même à leur insu et sans leur consentement au moins requis et demandé dans les formes, comme une désobéissance et un attentat dignes de l'exhérédation.

Mais en même temps, par un retour naturel d'équité, de prudence et de bonté paternelle, il est de la religion et de la sagesse des parents, d'avoir aussi égard, autant que cela se peut, à l'inclination et au bonheur de leurs enfants, sans les contraindre ni les sacrifier.

Il est juste, en effet, de permettre à la partie la plus intéressée, d'agir avec liberté et réflexion dans une affaire qui la touche si personnellement : elle doit donc s'étudier elle-même, consulter aussi son cœur, sa conscience, ses inclinations, son caractère, son humeur, sa santé, son tempérament, et même sa fortune, ses facultés, ses talents, ses moyens et ses ressources pour soutenir un état qui a de si grandes suites. Quand on a déjà peine à subsister seul, comment sera-t-on en état de pourvoir aux besoins de toute une famille ? En vérité, je gémiss quelquefois de voir des aveugles sans jugement, sans réflexion, sans prévoyance comme sans res-

source, qui s'unissent hardiment par un lien onéreux et indissoluble pour se rendre malheureux mutuellement, et pour mettre au monde des misérables à charge à la république : est-ce bien là l'ordre et l'intention de la Providence ?

Cinquième et dernière règle de prudence : faire avec maturité et discernement le choix du sujet auquel on veut s'associer.

Où, mes frères, ce ne doit être ni la précipitation ou le hasard, ni l'ambition ou l'intérêt, ni le caprice ou la folle passion qui règle ou décide un choix si important ; mais la sympathie, la prudence et la religion. Pour un mariage bien assorti, dit saint Ambroise (epist. 66), il faut, autant que cela se peut, une espèce d'égalité, ou du moins une raisonnable convenance de part et d'autre, soit pour la naissance, soit pour l'âge, soit pour le bien, soit pour l'état et la condition. Ce qu'il faut surtout considérer, c'est le fond du caractère, le bon naturel, le bon esprit, les mœurs, la conduite, l'honneur et la sagesse, à l'exemple du patriarche Abraham, qui avait si fort à cœur de donner une vertueuse épouse à son fils Isaac, et de ne point l'allier aux filles de Chanaan, génération maudite et décriée.

O vous, jeunes personnes, dont le cœur facile et léger se laisse volontiers surprendre et éblouir par les apparences, ce ne sont point, vous dit saint Augustin (*De nuptiis*) les brillants dehors de la fortune, ou les agréments d'un homme séduisant, qui doivent le plus vous flatter et vous toucher, mais le solide mérite, les talents, le bon cœur, la probité, la vertu ; parce que c'est le mérite personnel du mari qui fait la gloire et la couronne de l'épouse. Et vous, hommes du siècle, ce que vous avez à désirer dans le choix d'une compagne, ce sont moins les avantages d'une riche dot, ou les grâces fugitives d'une beauté passagère, que les qualités essentielles de l'esprit et du cœur : dans l'esprit un certain fond de raison, de prudence, d'économie, de capacité pour le gouvernement domestique ; et dans le caractère, du cœur, une humeur égale, douce, complaisante, gracieuse et modeste. Une telle épouse est une acquisition vraiment estimable et flatteuse pour un honnête homme. Mais une femme vaine et capricieuse ; une femme vive, aigre, hautaine ; une femme dissipatrice, sujette à l'intempérance, ou passionnée pour le jeu ; une femme d'intrigue, évaporée et galante, qui n'aura pas vécu avec honneur et retenue dans le monde, sera certainement la honte ou le supplice de son époux, et peut-être la ruine de sa maison.

Pour vous, pères et mères, chefs de famille, qui quelquefois consultez plutôt l'intérêt et la politique du monde que le vrai bien et la satisfaction de vos enfants, écoutez l'avis important que le Saint-Esprit vous donne dans l'*Ecclésiastique* (chap. VII) : *Trade filiam, et homini sensato da illam*. Avez-vous une fille mûre et formée ? n'en faites pas une Vestale forcée, par ambition pour un aîné, ce serait un crime devant Dieu ; mais si absolument

vous n'êtes point en état de l'établir, procurez-lui du moins auprès de vous une vie douce, un sort gracieux ; et si vous pouvez la marier, établissez-la à un homme sage et sensé : *Et homini sensato da illam*. Remarquez qu'on ne vous dit point : donnez-la par préférence à un homme de grand nom, de haute naissance ; à un homme qui ait des biens considérables, ou une charge distinguée, mais à un homme doué surtout de sens et de sagesse : *Homini sensato*. Avez-vous encore un fils à établir dans le monde ? ne lui cherchez point une dot trop opulente, ou une alliance orgueilleuse ; mais si vous l'aimez, choisissez-lui une épouse aimable et bien élevée, qui puisse le rendre heureux dans toute la suite de sa vie, et faire elle-même son propre bonheur par toutes les qualités et les vertus de la femme forte, par sa religion et sa piété envers Dieu, par sa complaisance et son respect pour son mari, par son application et sa tendresse pour ses enfants, par sa vigilance et sa bonté pour ses domestiques, par sa conduite honorable et bienfaisante envers tout le monde.

O aimable et heureuse simplicité de nos pères, qu'êtes-vous devenue ? pernicieux raffinements de vanité et d'avarice, que vous avez introduit en ce point de maux et de désordres dans le monde ! Vous le savez aussi bien que moi, mes frères, ce n'est plus guère aujourd'hui le mérite qu'on unit avec la vertu ; mais on marie l'or avec l'argent, l'ambition avec l'intérêt, la passion avec le crime ; et de là tant de mariages discordants et infortunés ; de là vient qu'on voit si souvent des maris mécontents, qui, en épousant une fille mal élevée, avec des avantages apparents, ont épousé des chagrins cruels, des maux sans remède, qui jettent dans le dégoût et dans le désordre ; de là vient encore, qu'on voit d'autre part des femmes malheureuses, asservies à un joug de fer, traitées en esclaves, exposées aux emportements continuels et aux mépris outrageux d'un mari débauché, réduites au désespoir, et quelquefois au libertinage ou à des ruptures éclatantes ; de là, en un mot, tant de familles maudites de Dieu et méprisées des hommes, où il n'y a ni ordre, ni paix, ni prospérité, ni honneur, ni religion.

Telle fut déjà autrefois la source fatale de la corruption et des malheurs du genre humain. Je parle, mes frères, de l'égarement déplorable et des alliances réprouvées des enfants de Seth, surnommés dans l'Écriture enfants de Dieu, à cause de la piété qui fut longtemps héréditaire dans cette branche des descendants d'Adam. Tant qu'ils eurent soin de se marier dans leur propre tribu, ils y trouvèrent des épouses fidèles, élevées comme eux dans la crainte de Dieu, dans l'innocence et la frugalité ; dont les vertus exemplaires passaient ensuite à leurs enfants, et se perpétuaient dans les familles. Mais enfin séduits par les charmes des filles de Caïn, ils voulurent les épouser contre les règles de la piété et de la prudence ; et ces nouvelles épouses, postérité vicieuse d'une race impie couvrant un poison de vipère sous les fleurs

de la beauté, furent, dit saint Augustin, comme d'autres Evés à leurs maris, et à leurs enfants, auxquels bientôt elles communiquèrent le venin de leur malice, leur impiété, leur orgueil, leur mollesse, et tous leurs vices. De là, suivant l'Histoire sacrée, de là cet affreux débordement d'iniquités, d'injustices, de violences, d'impuretés et d'abominations, qui ont déshonoré la nature jusqu'au point d'obliger enfin le Créateur à se repentir d'avoir fait l'homme, et à exterminer le genre humain par les eaux du déluge.

Puissent, mes frères, cette triste observation, et tant d'autres exemples modernes que vous connaissez, vous faire sentir les désordres et les malheurs qui sont la suite ordinaire des mariages mal assortis, presque toujours funestes aux familles, à la république, à la religion ! Puis-iez-vous y réfléchir sérieusement, et prendre toujours dans une affaire de cette conséquence toutes les précautions et les sages mesures que demande la prudence chrétienne, pour n'avoir rien à vous reprocher devant Dieu, ni devant les hommes, pour attirer sur tout le cours de votre vie les douceurs de la paix, les bénédictions du Ciel, et les prospérités de la terre, que je vous souhaite avec la vie éternelle au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

DISCOURS XI.

Pour le troisième Dimanche après l'Épiphanie.

II^e SUR LE MARIAGE.

Sacramentum hoc magnum est, ego autem dico in Christo et in Ecclesia. (Ephes., V, 52.)

C'est là un grand sacrement, je dis par rapport à Jésus-Christ et à l'Église.

Le mariage n'est donc pas seulement une institution louable dans l'ordre de la nature et dans celui de la société : c'est encore un grand mystère aux yeux de la religion, et même un double mystère, en ce qu'il est une image de l'intime union de Jésus-Christ avec son Église, et en ce que c'est dans cette même Église un véritable sacrement de la loi de grâce. Mes frères, est-il aucune autre religion sur la terre où l'alliance conjugale soit honorée d'un caractère aussi sacré, et où la célébration s'en fasse avec tant de cérémonies saintes, avec tant de solennités ? C'est ainsi que dans le mariage des fidèles, ce qu'il y a, ce semblerait, de plus profane et de moins pur en l'homme se trouve ennoblir, sanctifié par la grâce, et glorieusement consacré par la religion, dans un rapport mystérieux de ressemblance et de conformité avec l'alliance même que le divin Epoux de l'Église a contractée avec elle, et qui est pour les époux de la terre l'exemple parfait, le grand modèle d'une union sainte et vraiment chrétienne : *Sacramentum hoc magnum est, ego autem dico in Christo et in Ecclesia.*

Voilà sans doute, mes frères, un sujet d'instruction bien intéressant pour vous, et encore bien digne de votre attention. Je reprends donc la suite du plan que je vous pro-

posai dernièrement ; et, après avoir examiné d'abord les précautions qu'il faut prendre, les règles de prudence qu'on doit suivre avant de s'engager dans l'état du mariage, je vais maintenant vous apprendre la manière de se conduire dans le temps même qu'on s'engage, et dans la célébration des noces, mais toujours avec les mêmes ménagements pour la délicatesse de la vertu et pour celle de l'Église. Elle sait joindre la discrétion et la pureté du discours à celle du sentiment ; et je puis bien lui appliquer ici ce que dit saint Paul, que toutes choses sont pures pour ceux qui ont eux-mêmes l'esprit et le cœur épurés de toute souillure : *Omnia munda mundis. (Tit., I, 15.)*

La religion et la politique, les lois de l'Église et de l'Etat, la prévoyance et l'intérêt des familles, ont sagement établi que des engagements aussi essentiels que le sont ceux du mariage, devaient être marqués du sceau d'une authenticité respectable, et célébrés avec des cérémonies solennelles, tant pour l'honneur du sacrement que pour le bon ordre et pour la sûreté des citoyens. Or, mes frères, pour ne rien confondre ici, je distingue trois sortes de cérémonies dans les noces chrétiennes. J'entends d'abord les cérémonies civiles qui précèdent la célébration du mariage, et qui sont une disposition prochaine au sacrement. J'ajoute, en second lieu, les cérémonies religieuses qui accompagnent la célébration même du mariage, et qui opèrent le sacrement. Je dis enfin les cérémonies domestiques, qui se pratiquent immédiatement après la célébration du mariage, et qui suivent le sacrement. Développons chaque chose en son ordre, et voyons comment il faut se conduire dans ces différentes circonstances.

Il y a donc d'abord des cérémonies civiles qui précèdent la célébration du mariage, et qui sont une disposition prochaine au sacrement : telle est principalement celle des fiançailles qui se pratique parmi nous ; c'est-à-dire, un engagement anticipé et une promesse réciproque de mariage que se font les futurs époux, en présence de leurs familles assemblées, par un acte authentique, que notre coutume appelle contrat de mariage. Ici, mes frères, je ne puis m'empêcher de déplorer et de censurer avec l'indignation du zèle évangélique, tant d'abus et d'injustices qui se commettent tous les jours dans ces sortes de conventions matrimoniales ; lesquelles souvent, au lieu d'être la sûreté et le lien des familles, deviennent, au contraire, la cause de leur ruine, et une source malheureuse de divisions et de procès.

Oui, mes frères, si je pouvais vous dévoiler ici ces mystères d'iniquité, je vous montrerais des hommes sans probité, sans honneur, assez subtils pour marier richement leurs enfants aux dépens d'autrui, et pour les doter avec le bien d'un créancier de bonne foi, qui leur a confié sa fortune, abusé par les fausses apparences de la leur. Mais qu'arrive-t-il ? A la fin, l'intérieur d'une famille se développe, le masque tombe, la dé-

route éclate, le débiteur infidèle s'enfuit ou meurt insolvable. Ses créanciers évincés gémissent, et ce pendant ses enfants sont riches de leurs dé pouilles, et quelquefois de riches orgueilleux, insultants. En quelle conscience tout cela, et le Ciel pourra-t-il ne pas venger des perfidies aussi noires, aussi criantes ?

Que dire encore de ces dots enflées, ou même simulées, qui trompent l'opinion et la droiture d'un contractant trop crédule ? de ces biens faux et fictifs, ou chargés d'hypothèques, de cautions et de substitutions, qu'on cache avec soin ? de ces contre-lettres frauduleuses que la bonne foi, la justice et les lois condamnent pareillement ? Que dirons-nous de ces dettes secrètes qu'on ne déclare point, et qui portent un préjudice considérable à la partie innocente qui les ignore ? Il n'est point rare dans le monde de trouver des époux ainsi trompés, et qui, quelquefois, se sont trompés tous les deux. Ce que j'admire, c'est qu'on ne s'en fasse aucun scrupule, et qu'on ne pense pas même à s'en accuser au tribunal de la pénitence.

Cependant quel péché, quelle trahison, quel sacrilège de contracter au pied de l'autel une alliance sainte, dans des dispositions si criminelles, et d'oser en proférer devant Dieu l'engagement solennel avec la duplicité et l'injustice dans le cœur ! Quelle malédiction n'attire-t-on point par là sur sa tête, au lieu des bénédictions du Ciel ! Il faut donc bien se garder de se tromper l'un l'autre en quoi que ce soit, et de quelque manière que ce soit ; surtout en des points importants, et sur quelque vice essentiel que l'on connaît en sa fortune, ou même dans sa personne. Souvenons-nous que quand le fils de Tobie rechercha la jeune Sara en mariage, Raguel, dit saint Ambroise (*De offic.*, lib. III, cap. 4), ne lui en imposa point sur l'état et les maux de sa fille, sur l'inconvénient et le danger qu'il pouvait y avoir à l'épouser. Mais que dis-je, et à quoi pensé-je, de vous proposer pour exemple ces temps reculés de l'antique bonne foi, dont on fait si peu de cas aujourd'hui ! Le monde, devenu plus habile et plus raffiné, a bien changé depuis de mœurs et d'usages.

Néanmoins, puisque ce mariage du jeune Tobie a été si bien décrit dans l'Histoire sainte pour l'instruction de la postérité, observons-y, à l'occasion des fiançailles, une circonstance remarquable, qui vient à mon sujet : je veux dire que ce fut au père de Sara qu'on s'adressa pour obtenir sa fille, et non point à Sara elle-même, qui attendit l'aveu et l'approbation de sa famille. Ainsi des jeunes gens, qui s'estiment et se veulent du bien, qui croient se convenir, et qui espèrent être quelque jour l'un à l'autre, doivent bien se garder de prendre entre eux des engagements secrets, et de se donner des promesses prématurées à l'insu des parents dont ils dépendent. Ce serait une témérité blâmable, qui n'est ni selon la modestie et la retenue qui conviennent à la jeunesse, et particulièrement au sexe ; ni selon le respect et la piété filiale, qui ne permettent point aux

enfants de famille de disposer seuls d'eux-mêmes ; ni selon la prudence et le jugement, qui ne veulent pas qu'on cherche à se lier aussi d'avance, à cause des raisons de changer qui peuvent survenir ; ni selon la conscience et la religion, qui défendent à une jeune personne éprise d'un tendre penchant d'en faire si librement l'aveu à l'objet de son inclination, et de découvrir le faible de son cœur par une confiance indiscrette, qui peut les induire tous deux au péché. Que de filles trop faibles ou trop sensibles, attirées et séduites par l'appât d'une promesse secrète de mariage, en ont ensuite été les dupes et les victimes ! Il est donc bien à propos de conserver toujours un grand air de réserve et toute sa liberté, jusqu'au moment décisif où l'on peut s'engager avec sûreté, honneur et décence, au milieu d'une famille rassemblée pour signer des articles, ou pour consommer un contrat de mariage.

Outre ces précautions, il reste un dernier avis à donner aux familles sur les mesures de prudence et de retenue qui conviennent à de jeunes fiancés, auxquels il est défendu de demeurer ensemble, ou même de se fréquenter avec trop de liberté et de familiarité. Je sais, mes frères, que la bienséance, que la religion même ne leur interdit pas une fréquentation honnête dans des vues légitimes. Ainsi le patriarche Jacob n'est point désapprouvé dans l'Écriture d'avoir cultivé la bienveillance de l'aimable Rachel, en travaillant avec constance à mériter son cœur et sa main. Mais il ne faut se voir, se parler qu'en présence de témoins, et toujours avec discrétion, modestie et sagesse. Oh ! quelle imprudence, quel blâme à une jeune personne d'exposer sa vertu, son honneur, et de se prêter à des entretiens passionnés, ou à un commerce de lettres trop tendres et trop libres ; à des promenades écartées, à des entrevues solitaires, à des complaisances et à des facilités honteuses, sous le prétexte d'un mariage accordé et prochain ! C'est s'attirer d'avance le mépris d'un époux et la malédiction de Dieu. Non, le Ciel ne bénit guère de mariages où le crime a précédé le sacrement.

Considérez la jeune Rébecca, si remarquable par la modestie qu'elle fit paraître quand Isaac vint à sa rencontre. Aussitôt qu'elle apprend que c'est l'époux que Dieu lui a destiné, son cœur ému s'opresse et palpète ; elle rougit, elle se trouble, elle se couvre bien vite de son voile, elle l'aborde avec un maintien décent, avec une sorte d'embarras respectueux ; et plus elle se montre vertueuse et modeste, plus elle paraît estimable à ses yeux. Voyez encore le fils bien élevé du charitable Tobie, lorsqu'il entre chez Raguel, son parent, et qu'il demande sa fille unique en mariage : ces deux jeunes personnes, touchées d'une sympathie réciproque, mais contenues par la pudeur, ont un air timide, emprunté, symbole de candeur et d'innocence. Tout se passe en la présence d'une famille vertueuse et attentive. On écoute les conseils d'un ange, et

l'on attend avec respect la décision d'un père. La mère de Sara instruit elle-même sa fille; et le nouvel époux, docile aux avis salutaires de son illustre conducteur, se dispose aux bénédictions du mariage par la pureté de cœur et par la prière.

Ainsi, mes frères, ainsi de jeunes fiancés qui ont de la religion, de l'honneur et peu d'expérience, doivent se comporter ensemble avec beaucoup de réserve, se faire instruire de leurs devoirs par un directeur éclairé, et se disposer à la bénédiction nuptiale par la prière et par la pureté de conscience. Puisque le mariage est un vrai sacrement, si on le reçoit sans préparation, sans piété, sans esprit de religion, sans être en grâce avec Dieu, ce serait une témérité, un sacrilège, une source de malédictions.

Passons maintenant aux cérémonies religieuses qui accompagnent la célébration du mariage, et qui opèrent le sacrement : elles ont toutes quelque chose de mystérieux et de fort intéressant. Quel gracieux spectacle s'offre ici à mon esprit, et que j'aime à me représenter de jeunes époux au pied de l'autel ! j'entends des époux vertueux et véritablement chrétiens : un cortège nombreux de parents et d'amis les accompagne par honneur, la religion les introduit dans son sanctuaire, et leur parure décente n'offense point ses yeux. La virginité qui les suit porte en main une couronne de fleurs pour en orner la tête de l'épouse. La foi conjugale les unit, et la grâce sanctifie cette union. L'anneau d'or met une chaîne brillante à l'engagement de leur foi. La Victime céleste consacre leur alliance. L'Église les présente à Dieu sous le dais nuptial, et l'hommage de leurs cœurs monte avec l'encens de sa prière jusqu'au trône de l'Éternel. En un mot, c'est un assemblage instructif de cérémonies singulières et édifiantes, qui méritent attention ; mais je ne sais, mes frères, si vous en avez jamais bien compris le sens et l'esprit : je vais donc vous l'apprendre.

Ces fleurs, dont l'épouse est couronnée, expriment, dit saint Chrysostome (hom. 9 *in I Epist. ad Cor.*), la bonne odeur de sa vertu, la candeur de son innocence, l'intégrité de sa virginité conservée; et cette couronne est comme le prix de sa victoire dans le jour de son triomphe : *Signa victoria*. Cet usage est très-ancien, et nous lisons dans l'histoire que le patriarche Jean couronna, suivant la coutume, l'empereur Maurice et la princesse Constantine en les mariant.

Le consentement mutuel que prononcent les époux, est une convention sainte et légitime, un contrat irrévocable, par lequel, en se donnant l'un à l'autre, ils s'administrent mutuellement le sacrement de mariage : et les promesses sacrées qu'ils font devant l'autel, en la présence du Seigneur, sont censées prendre à témoin de leur engagement et de leur fidélité, le Dieu protecteur et vengeur de la foi conjugale.

La conjonction des mains marque l'union étroite qui fera désormais une seule et même chair des deux époux, suivant l'expression

de l'Écriture : *Et erunt duo in carne una.* (*Gen.*, II, 24; *Matth.*, XIX, 5.) C'est une imitation de ce qui fut pratiqué autrefois par Raguel, qui prit la main droite de sa fille, et la mit dans celle du jeune Tobie, lorsqu'il les unit ensemble.

La bénédiction nuptiale, que l'Église donne aux époux, est une sanctifiante et authentique ratification de leur engagement par le ministère public et par le pasteur, à l'exemple et au nom du Créateur qui a lui-même uni anciennement les deux premiers époux du monde, et les a bénis.

Les treize deniers, qu'on présente à l'Église, et les deux pièces d'or qu'on met en la main de chaque époux, sont d'une institution fort ancienne. Ces treize deniers sont une espèce de tribut que l'époux rend à Dieu pour l'épouse que la religion lui donne; et les arrhes qu'ils se transmettent l'un à l'autre, signifient la communauté des biens qu'ils mettent ensemble, et dont ils entrent mutuellement en possession. L'Église y donne sa bénédiction, pour les faire augmenter et prospérer.

L'anneau d'or sanctifié et béni, dont le mari orne la main gauche de sa nouvelle épouse, est un symbole de leur union; et, suivant la pensée de saint Isidore, comme le sceau de leur engagement, le lien de leurs cœurs, et le gage de leur fidélité.

Le voile nuptial, qu'on étend sur la tête des époux pendant le saint sacrifice, est encore un mystère caché. (*S. ISID.*, *De offic.*, I, II, cap. 19.) Alors la religion les couvre, pour ainsi dire, de l'ombre de ses ailes, et c'est comme le symbole de l'union et de la pudeur, compagne de la chasteté conjugale. C'est en même temps le signe de la protection du Ciel, que le ministre du Très-Haut invoque alors sur eux, et particulièrement sur l'épouse, pour lui obtenir les bénédictions du mariage, et les vertus des femmes renommées des anciens patriarches. C'est donc spécialement en ce moment précieux que leurs cœurs unis doivent se présenter ensemble devant le trône de Dieu, et lui offrir de concert les nœuds sacrés de leur alliance, en lui demandant avec ferveur leurs grâces et les vertus propres de ce nouvel état.

Enfin, la paix qu'on leur apporte de l'autel, annonce la bonne intelligence et l'aimable concorde, qui fait la tranquillité et la douceur de la société conjugale : heureux s'ils savent toujours la conserver !

Mais ce qu'il y a surtout de plus respectable et de plus sacré dans la célébration des noces, est le divin sacrifice que l'Église offre alors, au nom des époux, et pour leur prospérité, comme un hommage solennel qu'ils rendent au Créateur, qui les a faits l'un pour l'autre, et qui les a faits encore plus pour lui-même. C'est donc dans cet esprit qu'ils doivent y assister, avec un cœur pénétré; et ceux qui les accompagnent, avec une attention religieuse, avec des vœux réunis en leur faveur. Mais je le dis à la honte du christianisme : souvent, au contraire, on y voit, comme dans une fête profane, beau-

coup de dissipation, de vanité, d'immodestie, d'indécences, d'airs effrontés et d'entretiens libres, au lieu de se contenir dans un silence respectueux et attentif aux divins mystères. Avançons.

Il est, en dernier lieu, des cérémonies domestiques, des cérémonies de bienséance et de coutume, qui se pratiquent immédiatement après la célébration du mariage, et où les nouveaux époux doivent encore se comporter avec décence et modestie. Tout le monde alors a les yeux attachés sur eux; il faut donc qu'ils soient attentifs eux-mêmes à édifier et à satisfaire tout le monde: il faut que l'honnêteté, la politesse, la prévenance, la discrétion, la sagesse paraissent dans toutes leurs démarches, leurs discours et leur maintien. Il est des lieux où les époux, soit avant d'aller à l'église, soit au retour, vont se jeter aux genoux de leurs parents, leur demandent respectueusement pardon, et reçoivent leur bénédiction pour s'en séparer. Cette cérémonie est tout à fait naturelle et touchante: il y a entre les pères et les enfants, entre les frères et les sœurs élevés ensemble, des nœuds bien forts, une liaison bien intime et bien tendre. Ainsi, lorsque la jeune Rebecca quitte la maison paternelle pour aller joindre son époux, toute sa famille l'embrasse affectueusement et fait des vœux pour elle, on la comble de présents et de bénédictions: *Soror nostra es, crescas in mille millia.* (Gen., XXIV, 60.) Mes frères, ces devoirs de parenté et d'amitié qui sont encore en usage parmi nous, ne sont point à blâmer. Les congratulations, les conjouissances, les présents, les visites, le concours des parents et amis sont alors dans les familles, des marques d'union que la nature, la politesse et la raison autorisent.

Loin donc d'ici une austérité sauvage et outrée, qui voudrait bannir des noces chrétiennes la gaieté innocente, les réjouissances honnêtes, les repas modérés; on en trouve l'exemple parmi les mariages des enfants des patriarches, et Jésus-Christ lui-même a honoré de sa présence le festin des noces de Cana: mais il faut que des réjouissances permises soient toujours accompagnées de la sobriété et de la crainte de Dieu, comme au mariage de Tobie chez Raguel, suivant la remarque édifiante de l'historien sacré: *Sed et cum timore Domini nuptiarum convivium exercebant.* (Tob., IX, 12.) Ah! qu'on est étonné quand on compare les mœurs et la licence de nos jours avec la simplicité, la frugalité, la sagesse de ces temps anciens! Quelle honte à des chrétiens d'avoir maintenant moins de respect pour la sainteté du mariage et pour la pudeur des époux; d'en blesser la modestie par des chansons libres, ou par des discours indécents, qui les font rougir; d'en troubler la paix, et de scandaliser, par des excès de débauche ou par des intrigues galantes et de secrets mystères d'iniquité! O abus déplorable d'une institution louable en elle-même, qui, par la dépravation du siècle, ne dégénère que trop

souvent en désordre et en dissolutions païennes!

Monde profane, respectez du moins la sainteté de la religion et la piété des époux, lorsque l'Église vient faire en leur présence la bénédiction du lit nuptial, avec des aspersions et des invocations saintes contre l'ennemi invisible de l'homme, qui peut chercher à leur nuire! Mes frères, cette cérémonie n'est pas sans mystère, et nous en avons dans l'Histoire sacrée une espèce d'exemple ou de symbole remarquable: c'est lorsque le jeune Tobie, par le conseil de l'ange Raphaël, fit brûler sur des charbons ardents le foie d'un poisson monstrueux, dont la vapeur mystérieuse parfuma et purifia la chambre nuptiale le soir de ses noces. Le démon en fut éloigné et sa malice enchaînée, dit l'Écriture (Tob., VIII, 2); et Tobie, ce digne enfant d'Abraham, plein d'une vive confiance en Dieu, et d'un saint respect pour sa présence, lui adressa avec ferveur ces paroles touchantes: *Seigneur, Dieu de nos pères, que le ciel et la terre, et toutes les créatures qu'ils renferment vous bénissent. C'est vous-même qui, après avoir formé Adam du limon de la terre, lui avez donné Eve pour être son aide, sa compagne: et maintenant, Seigneur, vous voyez avec quelle pureté d'intention je prends aussi ma sœur pour épouse; que c'est pareillement pour entrer dans vos desseins, et que je n'ai point d'autre désir que de laisser des enfants, par lesquels la race de vos serviteurs soit perpétuée, et votre saint nom béni dans toute la suite des siècles.* (Ibid., 6-9.)

Que ces sentiments sont beaux dans un jeune homme et dans un jour de mariage! qu'ils sont conformes à la droiture de la raison et à la pureté de la religion! qu'ils sont propres à instruire des chrétiens mêmes, ou à les confondre, si dans l'excellence de la loi de grâce, si dans la lumière de l'Évangile, ils ont l'esprit moins éclairé sur la sainteté du mariage, le cœur moins pur, la conscience moins timorée, une conduite moins régulière et moins religieuse, que dans les ombres mêmes de la loi de servitude!

O vous, Dieu créateur et vivificateur, Dieu très-saint, auteur et sacificateur de la foi conjugale, Père céleste, renouvelez parmi nous la première bénédiction que vous donâtes au mariage dans l'état d'innocence! Ah! ne vous repentez plus d'avoir fait l'homme, et conservez sur la terre votre plus bel ouvrage: multipliez les enfants de votre peuple, et avec eux les vertus des patriarches, pour l'embellissement du monde et de l'Église, pour l'ornement de la terre et du ciel, pour la louange et la gloire de votre saint nom, dans le temps et dans l'éternité. Ainsi soit-il.

DISCOURS XII.

Pour le quatrième Dimanche après l'Épiphanie.

III^e SUR LE MARIAGE.

Honorabile connubium in omnibus... fornicatores enim et adulteros judicabit Deus. (Hebr., XIII, 4.)

Que l'on se comporte dans le mariage avec honnêteté en toutes choses; car Dieu jugera les fornicateurs et les adultères.

Si je parlais à d'honnêtes païens, à d'anciens Romains, amateurs du bien public et de la patrie, mais plus occupés de la politique que de la religion, raisonnant avec eux en philosophe et en sage montain, je leur représenterais chaque nation, chaque république comme une grande famille; et chaque famille dans l'État comme une petite république fondée sur les liens et la société du mariage. De ce lien conjugal, leur dirais-je, de cette société bien réglée dépend la conduite des familles; du bon ordre des familles dépend la police de l'État, et du règlement des États dépend le gouvernement du monde: d'où je conclurais que la destinée des mariages en particulier fait, pour ainsi dire, la destinée du genre humain en général, et qu'il est, par conséquent, d'une extrême importance pour l'intérêt public d'y maintenir l'ordre et la paix.

Mais je parle au peuple de Dieu, aux enfants de son Église, plus chrétiens encore que citoyens; et je leur dis à l'exemple de l'Apôtre: Souvenez-vous que dans le royaume de Jesus-Christ, l'état du mariage est moins une économie politique et civile, qu'une institution de religion et un engagement sacré, qui impose des obligations de conscience qu'on doit remplir fidèlement et chrétiennement, pour mériter d'être heureux sur la terre et dans le ciel. Ayez donc soin de vous comporter dans le mariage avec une fidélité sans tache, avec honnêteté et décence en toute chose; parce que Dieu jugera sévèrement ceux qui en auront déshonoré et profané la sainteté: *Honorabile connubium in omnibus, et thorus immaculatus, fornicatores enim et adulteros judicabit Deus.*

Comme cette matière est importante et fort étendue, pour l'embrasser tout entière, nous l'avons partagée en trois discours. Vous avez vu d'abord les précautions qu'il faut prendre et les règles de prudence qu'on doit suivre avant que d'entrer dans l'état du mariage. Ensuite je vous ai appris la manière de se conduire dans le temps qu'on s'engage et dans la célébration des noces. Enfin, il me reste à vous dire quelles sont les obligations de la société conjugale, et comment il faut les remplir chrétiennement. Puisse, mes frères, cette dernière instruction confirmer les deux précédentes, et contribuer à réformer les abus du mariage, en développant ses devoirs! N'en soyez cependant point alarmée, innocente et timide pudeur: nous n'oublierons point ce que nous devons à votre délicatesse et à la sainteté de notre ministère. La parole de Dieu doit être chaste et pure: *Eloquia Domini, eloquia casta.* (Psal. XI, 7.)

La providence du premier Être, toujours sage dans ses desseins et juste dans ses mesures, a voulu, même après la chute de l'homme et sa dégradation, conserver l'état et la fécondité du mariage comme une institution nécessaire pour la propagation du genre humain, pour la multiplication des élus, et pour l'embellissement de l'univers. Le Créateur prévoyait toutes les suites et les peines d'un joug si pesant; et, pour en compenser les charges, il y a attaché des avantages bien doux dans l'union et la tendresse des cœurs; dans l'amabilité des enfants, qui sont la bénédiction du mariage; dans la confiance intime, la consolation, le support et les secours mutuels qu'y trouvent les époux. Mais en même temps il leur a imposé de grandes obligations et des devoirs bien importants: devoirs de religion par rapport à Dieu; devoirs de fidélité conjugale par rapport à eux-mêmes; devoirs de subordination et de concorde par rapport à la société; devoirs d'éducation par rapport aux enfants; devoirs de vigilance et d'économie par rapport au gouvernement domestique. Je reprends, suivez-moi, je vous prie: tout ceci est infiniment utile dans la pratique pour le règlement des familles, et pour la conduite ordinaire de la vie.

Je dis d'abord devoirs de religion par rapport à Dieu. Il y a des personnes du siècle, dit saint Jean Chrysostome, qui s'imaginent qu'il est trop difficile, et comme impossible, d'accorder la dévotion, la piété, avec les distractions du mariage, avec l'embaras des affaires, avec les soins du ménage. Si cela était, continue le saint docteur (hom. 21), où serait la sagesse du Créateur, d'avoir destiné l'homme à un état contraire à son service? Faites attention, ajoute-t-il, à la sainteté du patriarche Hénoch, qui a vécu pendant une si longue suite d'années dans le mariage sans perdre Dieu de vue, et sans cesser de lui plaire. Abraham, Moïse, Isaïe ont eu le même lien, les mêmes engagements: cependant c'étaient des hommes chéris de Dieu, et très-attachés à son culte. Or, mes frères, un état dans lequel ils ont vécu en saints, doit-il vous empêcher de vivre en chrétiens?

Je sais bien que les gens du monde ne sont pas des solitaires destinés à chanter continuellement les louanges du Créateur. Loin de plaire à Dieu, ils troubleraient l'ordre de sa providence et celui de sa société, s'ils négligeaient, par une dévotion mal entendue, leurs affaires temporelles, l'application au travail et les devoirs propres de leur état. Dans le commerce du monde, une dévote outrée est souvent une citoyenne inutile, un caractère insociable, une mauvaise mère de famille. Son indolente et bizarre piété va prier Dieu dans toutes les églises; et, pendant ce temps-là, son domestique est en désordre, son mari s'impatiente, ses enfants sont sans éducation, sans soin, sans instructions. Constamment ce n'est point là l'esprit de Dieu; la vraie vertu n'est point contraire à la discrétion et à la raison.

Mais, d'autre part, il faudrait aussi, par.

un juste tempérament, que les soins de la terre ne vous fissent pas oublier le soin du salut, et que le service de Dieu fût toujours la première et la principale affaire. Quand on a l'esprit d'ordre et d'arrangement, on sait régler chrétiennement son temps en le partageant avec prudence entre les saints exercices de la religion, les occupations de son état et les bienséances du monde. Je voudrais singulièrement qu'on se fit un plan de conduite de consacrer du moins à Dieu le commencement de la journée, en lui offrant son cœur et ses actions dans la prière du matin, et en assistant religieusement au divin sacrifice, pour attirer sur son travail, sur sa famille et sur soi-même les bénédictions du Ciel. Ainsi le saint homme Job sanctifiait dès l'aurore les prémices du jour par des sacrifices, et invoquait sur ses enfants le Seigneur, Dieu des miséricordes.

Hélas! mes frères, je le remarque avec douleur: à voir votre empressement, votre activité pour les affaires temporelles, et en même temps votre indolence pour l'affaire du salut et pour le culte de Dieu, vous prendrait-on pour son peuple? et, à la réserve des jours de fêtes, ne vivez-vous pas à peu près comme les infidèles? Ces fêtes même, comment les observez-vous, et comment les faites-vous sanctifier dans vos familles? Cependant, pères et mères, vous avez une obligation spéciale de donner l'exemple et d'édifier votre maison, le public, votre paroisse, l'Eglise et ses pasteurs.

Devoirs de religion par rapport à Dieu: j'ajoute devoirs de fidélité conjugale par rapport aux époux. Il est certain, mes frères, que, dans les desseins du Créateur, la fécondité du mariage en est la fin propre et la bénédiction. Les enfants sont un bienfait de Dieu, et une récompense pour ceux qu'il aime, dit l'Écriture (*Psal.*, CXXVI, 3): aussi les patriarches se réjouissaient de leur multiplication, et en bénissaient le Seigneur. Mais aujourd'hui l'ambition, la vanité, l'esprit du siècle ont bien fait changer de système sur ce point dans un certain monde, où l'on craint d'être chargé de famille, afin de vivre avec plus d'aisance ou de luxe; où l'on ne veut plus qu'un enfant ou deux pour en faire de riches héritiers: damnable politique, qui est une contravention criminelle aux lois du mariage, une source honteuse de péchés secrets et d'abus énormes, une défiance injurieuse à la Providence, qui, selon la judicieuse observation de saint Jérôme (*Epist.*, cap. 22), se venge visiblement de tant de familles, dont nous voyons si souvent les fragiles espérances trompées, et les héritiers uniques enlevés par une juste punition de Dieu.

Suivant le Catéchisme du saint concile de Trente, le mariage est une étroite union des époux qui les oblige à s'aimer sincèrement l'un l'autre, non d'un amour passionné comme les adultères, mais d'un amour raisonnable et chrétien, mais d'un amour chaste, fidèle, épuré, comme Jésus Christ a aimé son Eglise, suivant la belle pensée de

saint Paul. (*Ephes.*, V, 25.) J'ajoute avec saint Augustin que c'est une servitude mutuelle qui leur impose des devoirs réciproques de justice conjugale, qui leur prescrit des obligations de conscience à remplir et de grandes fautes à éviter; car il ne faut pas croire que tout soit permis dans le mariage. Mes frères, il y a en cette matière des détails délicats et quelquefois nécessaires dans lesquels on ne peut guère entrer qu'an tribunal sacré de la pénitence; mais il est de mon ministère d'avertir sérieusement ici les personnes qui doivent s'engager dans le mariage, et celles qui y sont déjà engagées, de bien s'instruire des devoirs de cet état; de consulter et d'éclaircir leurs doutes; d'éviter avec soin tout ce que la pureté de la religion, tout ce que la modestie et la pudeur condamnent même dans les païens. Je rougis de le dire: mais puis-je le dissimuler? Combien quelquefois couvre-t-on, sous le voile du mariage, d'abus contraires à l'institution du Créateur, de complaisances criminelles, et peut-être d'abominations! Dieu scrutateur, qui sondez le cœur des pervers mortels, vos yeux purs voient avec horreur tous ces désordres cachés, et votre justice les jugera.

O vous qui avez enchaîné votre liberté par les liens sacrés du mariage, vous n'êtes plus la maîtresse de vous-même, dit l'Apôtre (*I Cor.*, VII, 4); votre cœur et votre personne sont à votre époux. Souffrir après cela des assiduités suspectes, nourrir des inclinations étrangères, aimer à plaire à d'autres qu'à un mari, c'est déjà une infidélité, le présage trop certain de sa honte et de votre perte. C'est pour cela que saint Ambroise (*De virg.*, lib. I, p. 7) et saint Clément d'Alexandrie (*Pædag.*, lib. II, cap. 2) condamnent si fortement dans les femmes du siècle ces manières galantes, ces couleurs empruntées pour plaire, ces parures indécentes, ces familiarités dangereuses, qui sont l'appât du crime et la source des soupçons jaloux. La chasteté conjugale oblige donc les femmes mariées, aussi bien que les vierges, à vivre dans la retenue et la modestie, à fermer l'oreille aux discours séducteurs des hommes du siècle; à renoncer, à cet égard, aux amitiés tendres et aux liaisons de cœur, à ne point recevoir en secret des présents suspects, ni de ces lettres passionnées qui sont comme le prélude d'un triste naufrage pour la chasteté: *Moritura castitatis principia*.

Oh! quel désordre aujourd'hui dans le mariage, cette institution si sage en elle-même et si sacrée parmi les chrétiens! quelle perversité de mœurs! quelle honte d'y voir si souvent, d'une part, des maris sans honneur et sans foi, volages, perfides, débauchés avec éclat; et de l'autre, des femmes sans pudeur et sans frein, évaporées dans leur conduite, ou dissimulées dans leurs intrigues, immodestes dans leurs parures, libres dans leurs discours et dans leurs manières, ardentes dans leurs passions, familières avec l'impudence et la folle joie dans les repas! De là les dérèglements et la licence, le liber-

tinage, l'adultère et les grands crimes. Ici, mes frères, l'horreur me saisit : je vois la haine et la discorde dans les ménages, la mé-sintelligence et la ruine dans les maisons, le déshonneur et l'infamie dans les mariages, les héritiers étrangers introduits dans les familles et dans les successions, les trahisons, les fureurs, les conspirations, les noirs forfaits et les derniers supplices. O ciel ! que diraient les païens, s'ils m'entendaient ? Mon Dieu, à quoi nous a-t-on réduits, et faut-il qu'une bouche consacrée en fasse rougir la vraie religion à la face des saints autels !

Devoirs de fidélité par rapport aux époux : disons encore devoirs de subordination et de concorde par rapport à la société conjugale. Mes frères, le joug du mariage est un lien bien fort, un engagement perpétuel et indissoluble, qui doit durer autant que la vie : les époux sont donc essentiellement intéressés à s'y rendre mutuellement heureux, à vivre ensemble en union, avec paix et avec douceur ; se supporter l'un l'autre en esprit d'amour et de charité. Après tout, qui est-ce qui n'a pas ses imperfections, ses défauts, ses vivacités, ses humeurs ? Si l'on avait un peu d'équité, on compenserait de bonne foi ses torts de part et d'autre, et l'on se passerait réciproquement bien des choses.

L'homme est le chef de la femme, dit saint Paul (*Ephes.*, V, 3) ; c'est donc à lui qu'appartient la première autorité dans sa famille. Il est juste néanmoins qu'il la partage avec son épouse, quoique en sous-ordre. C'est son *aide* (*Gen.*, II, 18), sa coadjutrice ; elle doit donc être aussi sa confidente, son conseil ; et, si elle a du sens, de l'esprit, de la raison, elle peut quelquefois lui donner de bons avis comme celle de Manué, père de Samson, qui fit une réflexion si judicieuse à son mari, troublé d'un événement sur lequel il ne pensait pas aussi juste qu'elle. C'est sa compagne, et comme un autre lui-même ; il doit donc la traiter en honnête homme, avec honneur et considération, comme une épouse, et non en maître impérieux, comme une servante ou comme une esclave. La femme, il est vrai, a été soumise à l'homme par les lois divines et humaines ; mais si elle est complaisante, raisonnable, insinuante, elle a bien de l'ascendant sur l'esprit d'un époux, et sait reprendre avec adresse une partie de l'empire qu'elle n'a point par la condition de son sexe. Ce n'est que de cette manière, c'est-à-dire avec subordination et par la concorde, par l'insinuation, par la confiance, par sa bonne conduite et son intelligence, qu'elle doit gouverner et régner dans l'intérieur de son domestique et de sa maison.

Ah ! quel malheur pour des familles d'y voir des époux antipathiques et toujours discordants, toujours en bruit et en querelles, toujours agités par la jalousie et les injurieux soupçons ! Mais, au lieu d'aigrir ainsi ses maux et d'empoisonner ses jours, il faut plutôt s'étudier de part et d'autre à les adoucir. Vous surtout, qui devez être les plus raisonnables, et qui souvent l'êtes le

moins, maris, c'est par la prudence, c'est par l'amour et par la douceur, vous dit saint Jean Chrysostome, que vous devez conduire et gagner celle que vous avez choisie pour être votre compagne et votre consolation. A-t-elle des défauts ou des caprices, n'en soyez point surpris ni troublé ; c'est la condition de l'humanité. Est-elle pauvre ou infirme, ne lui en faites pas de reproches ; ce n'est pas sa faute. Est-elle sans esprit et sans jugement, ne lui insultez pas : elle est assez à plaindre ; elle parle trop, elle vous fatigue par ses répétitions ennuyeuses et déplacées, elle vous incommode par les folles dépenses de sa vanité ou de son jeu, elle vous déplaît par son penchant à la colère ou à quelque autre vice encore plus indécemment dans son sexe : ayez-en une douleur modérée, et mettez-y ordre sans éclat. Donnez-lui à propos de sages conseils : reprenez-la avec discrétion et même avec fermeté, s'il le faut ; mais ne la maltraitez jamais : ce procédé est indigne d'un honnête homme. Souvenez-vous, continue le même saint docteur, qu'un sage païen (c'est Socrate) ayant une femme insociable et violente, il se regardait dans sa compagnie, disait-il, comme dans une école utile, où il apprenait tous les jours à se vaincre lui-même et à devenir meilleur.

Pour vous dont le sexe timide et dépendant est plus ordinairement la partie souffrante et maltraitée, surtout parmi le peuple, écoutez les conseils élémentaires que va vous donner saint Basile. (*Hom.* 10 et 8.) Vous avez un mari fâcheux, emporté, vicieux, livré à la débauche ou au libertinage : c'est, je l'avoue, un cruel chagrin pour vous ; mais en même temps, c'est un grand sujet de mérite, si vous avez, comme sainte Monique, bien de la patience et de la vertu. Il entre en colère comme un furieux ; il menace, il jure, il blasphème : eh bien ! au lieu de le contredire et de l'aigrir, calmez-le, taisez-vous, de peur qu'il ne s'emporte encore davantage. Attendez un moment plus favorable pour le ramener doucement à la réflexion et à la raison. Mais rien ne le change, rien ne le corrige ; c'est un débauché de profession, qui dissipe tout ; c'est un brutal, qui vous outrage et vous frappe. Cela est bien indigne, j'en conviens ; cela est fort dur ; mais, après tout, c'est votre époux ; c'est votre chef, et la plus noble partie de vous-même ; en viendrez-vous aux éclats, aux procès, au divorce ? c'est une fâcheuse extrémité. Ces sortes de séparations peuvent quelquefois être excusables et nécessaires ; mais, généralement parlant, cela n'est point permis ; et c'est toujours un grand malheur pour des familles, et souvent un scandale pour le public. Avançons.

Devoirs d'éducation par rapport aux enfants. Le premier soin d'une mère chrétienne, à cet égard, doit être de conserver avec précaution le fruit de son sein, en souffrant avec religion les incommodités de sa grossesse, comme la suite de la peine du péché originel. Je voudrais qu'à l'exemple

de sainte Nonne, mère de saint Grégoire de Nazianze, et de sainte Monique, mère de saint Augustin, elle eût attention d'offrir quelquefois à Dieu l'enfant qu'elle porte, et de le préparer en quelque sorte à la grâce, en en recevant l'Auteur par de fréquentes communions. Ainsi voyons-nous que la présence du Sauveur opéra autrefois des effets merveilleux et des accroissements ineffables de sanctification dans son jeune précurseur enfermé dans le sein d'Élisabeth. Nous remarquons même dans les Fastes des saints, que Dieu semble quelquefois attacher la sainteté future et les hautes destinées d'un enfant aux prières et aux vertus de la mère. Et de là dans toutes celles qui ont bien de la piété et de la foi, cette sainte observance si ancienne dans l'Église, cette religieuse coutume de venir, à l'exemple de Marie, rendre grâces à Dieu dans son temple, après leur enfantement, pour s'y purifier et pour attirer sur elles et sur le fruit de leur fécondité les bénédictions du Ciel.

Il faut avouer, mes frères, que le premier âge des enfants, qui commencent à connaître et à parler, a quelque chose de tendre et d'aimable. Je ne sais quoi de gracieux et d'ingénu qui intéresse pour eux, et qui, par une sage disposition de la Providence, adoucit à l'affection maternelle les peines de leur éducation. Mais, si leur enfance demande beaucoup de condescendance et de tendresse, beaucoup de soins et d'attentions, elle exige en même temps qu'on leur inspire de bonne heure des principes de religion et des sentiments d'honneur : car il est encore plus important de les former à la piété et à la vertu, qu'au monde et aux sciences; parce qu'ils sont moins faits pour la terre que pour le ciel. Aussi l'Écriture remarque que les parents de la vertueuse et chaste Suzanne avaient eu soin de la bien instruire de la loi de Moïse, et de lui imprimer la crainte de Dieu. Ainsi, la mère des Machabées les exhortait avec un saint zèle à l'obéissance et à la fidélité dues à la religion. Mais aujourd'hui, par un contraste bien honteux au christianisme, on n'y voit que trop souvent des chefs de maisons qui sont d'une négligence pitoyable sur l'instruction de leur famille, ou même d'un scandaleux exemple pour elle : des parents idolâtres de leurs enfants, qui les gâtent, qui les perdent; des mères mondaines et des pères presque païens, qui se préparent, dans une jeunesse mal élevée, de cuisants chagrins pour l'avenir, de grands reproches devant Dieu, et peut-être bien du déshonneur devant les hommes.

L'établissement des enfants est une suite de leur éducation, et c'est encore une charge essentielle du mariage : on pourrait les exposer à donner dans le libertinage et les écarts, en différant trop de les établir honnêtement. Si donc vous êtes un père sage et attentif, étudiez leur penchant, leur caractère, leurs dispositions, leurs talents et les desseins de Dieu sur eux; mais ne prévenez point leur choix pour un état de vie, et n'engagez pas prématurément leur liberté par

un système de famille. Si la Providence paraît les destiner au monde, et que la situation de vos affaires le permette, établissez-les comme l'entendait Laban, chacun suivant leur âge et dans leur temps : la jeune Rachel, après Lia son aînée, c'est l'ordre et le droit de la nature. Si, au contraire, Dieu se les réserve et les appelle à un état plus saint, pour lors ce serait une irréligion de résister à son esprit : mais remarquez bien que c'est seulement à vous d'examiner, d'éprouver leurs vocation, et non pas de l'inspirer; moins encore de la contraindre et de la forcer.

Enfin, devoirs de vigilance et d'économie par rapport au gouvernement domestique : c'est là proprement le partage et l'emploi des mères de famille. L'homme est né pour l'administration des affaires, et la femme pour le détail et l'arrangement du ménage, pour l'inspection et la direction des gens du service. On s'aperçoit, mes frères, que ce dernier état est étrangement dérangé aujourd'hui : partout on se plaint dans les familles qu'on ne voit plus guère, comme autrefois, des domestiques simples, soumis, laborieux, économes, sobres, chastes et chrétiens. D'où cela vient-il ? Du faste et de l'ostentation, qui les a tirés de la simplicité de leur première condition, pour les mettre sur un pied de distinction et de mondanité; du trop grand mélange des personnes de l'un et de l'autre sexe qui sont ensemble dans le service, et de leur familiarité; de la tolérance des maîtres, qui leur donnent trop de liberté, qui négligent de les faire instruire, qui s'embarrassent peu qu'ils servent Dieu, pourvu qu'ils en soient servis eux-mêmes. Cependant, chefs de famille, cette négligence à l'égard de vos domestiques est, dans votre état, une prévarication dont vous répondrez à Dieu. Vellez donc sur eux comme devant en rendre compte. Ayez soin que rien ne leur manque; traitez-les avec charité et bonté comme vos frères en Jésus-Christ, et comme les enfants du même Père céleste; récompensez même leur attachement et leurs services, mais en même temps pour le maintien du bon ordre contenez-les tous dans l'obéissance et la règle. Faites-leur bien remplir leurs devoirs. Qu'ils sentent et respectent en vous, s'il se peut, tout le mérite et l'autorité de la femme forte, dont voici le portrait, pour servir de règle et de modèle aux mères de famille.

Qui trouvera une femme forte ? dit l'auteur des Proverbes (XXXI, 10) sacrés; *c'est un trésor plus estimable que les choses précieuses qu'on apporte de l'extrémité du monde.* Que j'aime à me la représenter au milieu de sa famille comme une reine dans sa cour, pleine de grâce et de dignité, ornée de vertus et d'agrémens, revêtue de force et de beauté, comme parle l'Écriture, noble et modeste dans son ajustement, réservée dans ses manières, sage dans ses discours, prudente et circonspecte dans toutes ses actions; religieuse envers Dieu, complaisante à son époux, tendre pour ses enfants, bonne et généreuse à l'égard de ses domestiques, com-

patissante et libérale pour les pauvres, affable et gracieuse pour tout le monde; attentive et vigilante sur sa famille, économe et rangée dans son administration, soigneuse et intelligente à faire valoir ses héritages et à les augmenter, aussi capable des affaires qu'habile à manier l'aiguille et le fuseau, toujours occupée, agissante et industrieuse dans les petites choses comme dans les grandes! Rien n'échappe à son attention; tout prospère sous sa main: l'ordre, la paix, l'abondance règnent dans sa maison. C'est la couronne et les délices de son époux. Ses enfants l'honorent et la chérissent. Ses domestiques la respectent et l'adorent. Ses concitoyens l'estiment et la révèrent. Chacun s'empresse de lui faire honneur, et la voix publique fait partout son éloge.

Que ce portrait est charmant, mes frères, et qu'il est heureux de lui ressembler, au moins par quelqu'endroit! Permettez que j'y joigne le trait de morale, qui en fait la conclusion dans l'Écriture: *Fallax gratia et vana est pulchritudo*: ce n'est donc pas cette beauté vaine et passagère dont le sexe est si jaloux; ce n'est donc point la bonne grâce du corps ou le brillant de l'esprit qui fait le solide mérite d'une mère de famille, mais bien plutôt la sagesse et la crainte de Dieu: *Mulier timens Dominum ipsa laudabitur*. C'est surtout sa piété, sa modestie, sa douceur, sa raison, sa bonne conduite; ce sont ses œuvres et ses vertus qui peuvent la rendre véritablement digne de louange et d'estime aux yeux du monde même: *Laudent eam in portis opera ejus*.

Terminons, mes frères, cette morale par les derniers avis que la jeune Sara reçut de sa famille, en quittant la maison paternelle pour suivre son nouvel époux: puis-je mieux finir que par cette instruction touchante, qui est comme le précis de ce discours, et qui convient si parfaitement aux personnes qui entrent, comme elle, dans l'état du mariage? Ma fille, lui dirent ses vertueux parents, dans l'effusion et la tendresse des derniers adieux, souvenez-vous de vous bien comporter dans la famille où vous allez entrer, de prévenir tout le monde en votre faveur: les premières impressions sont d'une conséquence extrême: *Et apprehendentes parentes filiam suam, osculatisunt eam, et dimiserunt ire: monentes eam*. Honorez votre beau-père et votre belle-mère: bien loin de mettre la division entre eux et votre époux, serrez encore les nœuds de leur union; et méritez vous-même, par votre discrétion, par votre complaisance, par votre attachement respectueux, qu'ils vous chérissent comme leur propre enfant; il est bien triste d'être dans une famille étrangère si l'on ne s'en fait aimer: *Honorare soceros*. Attachez-vous à votre mari: qu'il possède seul votre cœur, et rendez-vous digne de posséder le sien; cette parfaite union des époux est la plus grande douceur du mariage: *Diligere maritum*. Appliquez-vous à bien régler votre maison, à bien soigner votre ménage, à bien gouverner vos domestiques; ce sont là les

qualités essentielles d'une mère de famille: *Regere familiam, gubernare domum*. Soyez vous-même irrépréhensible en toutes choses, et que votre maison trouve en vous un modèle accompli de prudence, de sagesse, de vertu: il est beau de joindre l'exemple à l'autorité: *Et seipsam irreprehensibilem exhibere*. (*Tob.*, X, 12, 13.)

Grâce au Ciel, mes frères, on trouve encore aujourd'hui de ces beaux modèles. Disons-le, pour l'honneur de la religion, il est encore parmi nous dans l'état du mariage des esprits bien faits, des caractères heureusement assortis, et d'excellents chefs de famille: mais cela n'est pas bien commun.

Oh! qui me donnera de revoir sur la terre la première beauté et l'ancienne perfection du mariage, tel que Dieu l'avait institué dans le paradis terrestre, et tel que l'état d'innocence l'eût conservé, si l'homme ingrat eût mieux su s'y conserver lui-même! O malheureux péché, que tu as fait tort à l'ouvrage du Créateur, et que tu as empoisonné les douceurs de la société conjugale! Souvent tu troubles les époux pendant la vie; et, à la mort, tu les divises par une séparation amère. Il est vrai, mort inévitable, tu les réunis ensuite dans le tombeau; mais bien des fois le jugement de Dieu les sépare en même temps d'une autre manière bien funeste: l'un va au ciel et l'autre est en enfer. Mes frères, ce dénoûment est terrible: et vous en trouverez peut être la réflexion bien triste. Mais elle est vraie; mais elle est salutaire: profitez-en. Vivez de telle sorte sur la terre que vous méritiez de vous rejoindre au ciel, qui est notre véritable patrie. Ce sera, j'en conviens, un état différent: Là, dit le Sauveur du monde (*Matth.*, XXII, 28), il n'y aura plus de mariage, ni d'autre lien à cet égard, que celui de la charité; alors notre nature, élevée et purifiée dans son essence, y participera en quelque sorte à celle des anges. Néanmoins il n'en faut pas douter, il y aura toujours une intime union de cœur et d'esprit entre les époux fidèles, entre les parents et les enfants vertueux; et ce sera pour les uns et les autres une satisfaction bien douce de s'y voir tous ensemble avec les patriarches, heureux, immortels, en possession de l'héritage des saints et de la gloire éternelle, que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

DISCOURS XIII.

Pour le Dimanche de la Sexagésime, contre les désordres du Carnaval.

SUR LE PÉCHÉ DE SCANDALE.

Deinde venit diabolus, et tolit verbum de corde eorum. (*Luc.*, VIII, 12.)

Ensuite le démon vient, et il enlève la parole de Dieu de leur cœur.

N'est-ce point surtout dans ces jours profanes, que l'usage consacre aux divertissements du monde et aux dissolutions du péage, que se vérifie parmi nous cet oracle

de notre Evangile, qui a de quoi nous faire trembler, si parmi toutes ces indécentes folies il nous reste de la raison et de la foi?

Un laboureur, dit le Sauveur du monde, alla ensemer son champ; mais tandis qu'il répandait son grain à pleine main, il en est tombé une partie le long du chemin public, et bientôt les passants l'ont foulé aux pieds, et les oiseaux du ciel sont venus s'en nourrir. Une autre partie du grain est tombée sur la pierre, et son germe ayant poussé, la plante manquant d'humidité et de nourriture, s'est desséchée et a péri. Une autre partie du grain est tombée entre les épines, et ses tiges en croissant, en ont été embarrassées et étouffées. Enfin il en est tombé une partie dans la bonne terre, et il a fructifié au centuple. (Luc., VIII, 5-8.)

Or, quel est le sens de cette mystérieuse parabole, empruntée de la nature, pour exprimer les différents effets de la grâce et de la parole de Dieu dans les cœurs?

Consultons le Sauveur du monde, comme ses disciples, et il nous l'apprendra lui-même. Cette bonne terre, cette terre cultivée et féconde au centuple, marque les cœurs bien préparés et fidèles, ces cœurs favorisés de la rosée du Ciel, et toujours ouverts aux influences de la grâce; ces cœurs fertiles en vertus et en bonnes œuvres, qui mettent tout à prolit pour le salut. Les épines qui embarrassent, qui étouffent les productions du bon grain, sont les sollicitudes et les embarras du siècle, les richesses et les plaisirs du monde. Cette pierre aride, où le bon grain manquant d'humidité et de nourriture, son germe naissant bientôt se dessèche et périt, désigne les cœurs inconstants et légers, qui n'ont pas un fond solide de piété, de force, de stabilité dans le bien. Enfin, le chemin public et fréquenté, où le bon grain est perdu et enlevé, peut nous figurer ces âmes dissipées et répandues dans le monde, en qui les suggestions du démon et les hommes de scandale, ses suppôts, font souvent évanouir les salutaires inspirations de la grâce, et les touchantes impressions de la divine parole: *Deinde venit diabolus, et tollit verbum de corde eorum.*

Je m'arrête à cette dernière réflexion, et j'en tire le sujet de mon discours, en m'élevant aujourd'hui contre ce pernicieux péché de scandale, qui fait de si funestes ravages dans l'héritage du Seigneur, et qui semble triompher surtout dans ce temps malheureux de débauche et de dissolution publique, qu'une licencieuse coutume autorise tous les ans, et qu'on peut appeler le règne de Satan, qui est le *prince du monde*. Parlons avec force et liberté à ce monde scandaleux et pervers, puisqu'il faut le frein de la terreur pour nous contenir dans l'ordre, pour nous ramener à la raison et à la religion.

Je vous avoue, mes frères, que je suis saisi d'une sainte frayeur lorsque j'ouvre l'Evangile, et que j'y trouve ce terrible oracle. Malheur à l'homme scandaleux, malheur à qui scandalise son prochain! il vaudrait mieux pour lui d'être attaché à une pesante

masse de pierre, et précipité dans la mer; ce serait pour lui un moindre malheur: *Bonum est ei magis. (Marc., IX, 41.)*

Mais qu'est-ce donc que ce péché de scandale, qu'il est si dangereux de commettre? O mon frère! vous n'en êtes que trop souvent le témoin, le complice ou la victime, et vous ne l'avez peut-être jamais bien compris; écoutez-moi: c'est, selon les théologiens, un péché de perversion, qui nous rend injustement la cause ou l'occasion du péché et de la perte d'autrui, soit par nos discours, soit par nos exemples, soit par nos conseils, soit par notre conduite, soit par nos ouvrages, soit par nos artifices, soit par notre séduction; en un mot, par ce qui contribue criminellement de notre part à l'offense de Dieu, à la chute du prochain, au renversement de l'ordre et au détriment de la religion.

C'est donc cette sorte de péché contagieux et pernicieux à la république chrétienne, que l'Evangile nous dit être si funeste à ceux qui s'en rendent coupables. Pourquoi cela? Le voici. C'est, premièrement, parce qu'il les charge bien souvent devant Dieu du poids accablant d'une multitude d'iniquités personnelles et d'un genre de péché odieux en lui-même; c'est, en second lieu, parce que souvent il les charge devant Dieu du compte formidable de bien des maux et d'iniquités étrangères: deux terribles effets, deux suites effrayantes du scandale, qui doivent bien nous faire trembler pour ses auteurs, et nous faire appréhender pour nous-mêmes d'en être toujours les coopérateurs et les complices: *Va homini illi per quem scandalum venit! (Matth., XVIII, 7.)*

Péché de scandale, funeste péché, qui souvent charge devant Dieu ses auteurs d'une multitude d'iniquités personnelles, et d'un genre de péché odieux en lui-même. Je ne parle pas seulement de ce fonds de malice, au moins virtuelle, qui est commune à tout péché grief, de cet attentat contre l'autorité du souverain Maître, de cette offensante désobéissance à la loi, de cette coupable prévarication qui caractérisent le péché mortel en général. Cela est très-répréhensible, il est vrai; cependant ce n'est encore là, si je l'ose dire, qu'une grièveté ordinaire, qu'une malice humaine; mais le péché de scandale enlèvré sur le simple péché: il contracte souvent une énormité spéciale, une malice d'un ordre supérieur, j'ai presque dit une méchanceté diabolique. Ne vous offensez pas de cette expression; vous allez voir qu'elle n'a rien que de très-vrai.

Quel est en effet le caractère propre de l'esprit tentateur, le caractère de Satan, père du scandale, aussi bien que du mensonge? C'est un esprit d'insolence et de révolte, qui fait la guerre au Ciel même, en soulevant l'homme contre Dieu; c'est un esprit de malignité, qui se complait dans le mal et le désordre; c'est un esprit de séduction, qui s'occupe à tenter et à pervertir le genre humain: or, voilà justement le péché du scan-

daleux public; voilà son esprit et son caractère.

Caractère d'insolence et de révolte contre Dieu. Mes frères, il est des pécheurs de fragilité, qui conservent du moins en péchant quelque reste de pudeur, quelque espèce de conscience et de religion. Il est des pécheurs timides dans le crime, qui craignent encore et respectent le Seigneur, qui fuient la lumière et se dérobent aux yeux des hommes; qui désapprouvent, qui répriment dans autrui des vices qu'ils n'ont pas le courage de réprimer en eux-mêmes: mais le scandaleux décidé n'a plus ni crainte de Dieu, ni respect pour la religion, ni égards pour le monde: que son exemple, que son impiété fasse d'autres pécheurs, d'autres impies, peu lui importe. Que dis-je! il s'en applaudit; il triomphe de voir des hommes aussi faibles et aussi méchants que lui. Il s'enhardit, il se rassure, il se pique d'être bien accompagné dans ses égarements; il se fait une gloire, pour ainsi dire, d'être comme Lucifer, à la tête des ennemis de Dieu et de son Eglise.

Or, mes frères, quelle criminelle audace, quel horrible attentat, de porter ainsi contre Dieu l'étendard de la rébellion, de soulever et d'armer contre lui ses sujets, ses serviteurs, ses enfants; de troubler son Eglise et de dissiper son troupeau; de désoler, de ravager son héritage et son royaume! Quoi de plus capable d'irriter le Seigneur et de provoquer sa vengeance?

Aussi voit-on dans l'Ecriture la jalousie de ce Dieu saint et terrible, éclater d'une manière effrayante contre les scandaleux perturbateurs d'Israël, qui avaient osé soulever son peuple contre lui. Ainsi, lorsqu'il a entendu les rumeurs séditeuses, les audacieux complots excités par les espions de la terre promise, tout à coup sa colère s'allume, et sa gloire menaçante paraît sur le tabernacle, étincelante comme la foudre et les éclairs. Ainsi, lorsqu'il regarde, dans son indignation, la révolte et la conspiration de Coré, il frappe de sa malédiction éternelle les auteurs et les complices du scandale: les uns sont engloutis tout vivants dans le sein de la terre, qui s'ouvre sous leurs pieds, et les autres sont foudroyés par un feu vengeur, qui fait de leur châtement un exemple de terreur et d'instruction pour les siècles à venir.

Caractère d'insolence et de révolte contre Dieu: ajoutons, caractère de malignité en l'homme scandaleux, qui se complait dans l'iniquité et le désordre, qui trouve une secrète satisfaction dans le mal même qu'il sait faire, et dans la perversion de son prochain. Ainsi, ce voluptueux, qui a entrepris de séduire une personne propre à ses plaisirs ou utile à ses desseins, regarde avec complaisance les progrès de son art malheureux: il la forme, il la façonne et l'aguerrit, pour ainsi dire, au péché; et plus il voit mourir dans son cœur la piété, l'innocence, la pudeur, la crainte de Dieu, les sentiments de la religion; plus il la trouve faible et facile, plus elle s'enhardit dans le vice, plus il en

est flatté, plus il s'applaudit de son ouvrage. Quel raffinement de malice, quelle dépravation d'esprit et de cœur!

Disons encore, caractère de séduction, d'injustice et d'inhumanité envers le prochain. Quelle injustice, en effet, quel crime de lui ravir ce qu'il a de plus précieux au monde: la vertu, l'honneur, la foi, les mœurs, la grâce de son Dieu! Quelle inhumanité de faire périr en lui ce qu'il y a de plus excellent, qui est l'âme immortelle! Quel crime de lui donner la mort, et une mort éternelle! N'est-ce point là le plus grand, le plus affreux des homicides?

Ah! lorsque je pense à ces imitateurs, à ces suppôts du démon, et singulièrement aux scandaleux auteurs des grandes plaies de la religion; à cet hérésiarque, à ce chef de parti, qui ont troublé et perverti des provinces, des royaumes, volontiers je leur dirais, dans mon indignation, ce que Moïse reprochait à l'un des chefs d'Israël, sur le scandale du veau d'or: *Quid tibi fecit hic populus, ut induceres super eum peccatum maximum?* (Exod., XXXII, 21.) Eh! malheureux, que vous avait fait votre patrie, votre nation, pour attirer sur elle tant de maux et de malheurs, pour entraîner dans votre égarement, dans votre schisme, tous ces citoyens aveuglés et séduits; ces peuples simples, crédules, ignorants, en qui vous avez éteint le germe de la foi et du salut: *Quid tibi fecit hic populus, ut induceres super eum peccatum maximum?*

Je dirais volontiers, comme saint Paul, à ce riche débauché, qui fait profession de corrompre, à prix d'argent, la pudeur et la chasteté; à ces infâmes suppôts d'intrigue et de séduction, qui vendent le crime et qui prostituent l'innocence; à ces libertins incrédules, et à ces auteurs licencieux, qui font gloire de donner des leçons publiques d'irréligion et d'impudicité; en un mot, à quiconque d'entre nous est pour autrui une occasion de chute et une pierre de scandale: *Et peribit infirmus in tua scientia frater, propter quem Christus mortuus est?* (1 Cor., VIII, 11.)

O funeste tentateur, séducteur indigne, vous la ferez donc périr, et périr pour jamais, cette âme si précieuse, cette âme immortelle! il faudra qu'elle soit réprouvée et damnée pour une éternité à cause de vous: *Peribit in tua scientia.* Considérez cependant qui est cette victime que vous voulez suborner et entraîner dans le péché, que vous allez perdre et damner avec vous: *Et peribit frater.* Ah! faites attention que c'est votre prochain, votre frère, ou votre sœur en Jésus-Christ, et peut-être même votre prochain selon le sang et la nature; c'est peut-être votre parent, votre ami, votre domestique, votre pupille, votre enfant, votre épouse; ce que vous avez de plus intéressant et de plus cher au monde: cruel, vous ferez-vous un art, une étude de leur perte, et un triomphe de leur réprobation? *Et peribit in tua scientia frater?* Peut-être, me direz-vous, c'est un esprit faible, un petit génie, qui se scanda-

lise aisément ; c'est une personne vile et sans conséquence ; c'est un cœur bas et facile, qui se livre de lui-même. Mais parce qu'il est faible et facile, faudra-t-il qu'il périsse, cet infirme, et que vous profitiez lâchement de sa faiblesse et de sa facilité pour le perdre ? Faut-il que vous abusiez indignement de son innocence, de sa simplicité, de sa jeunesse, de sa dépendance, de sa pauvreté ? *Et peribit infirmus in tua scientia ?* Ah ! souvenez-vous que cette âme immortelle que le monde appelle vile, est pourtant la conquête et le prix du sang d'un Dieu : Jésus-Christ sera-t-il donc mort en vain pour elle ? *Peribit, propter quem Christus mortuus est ?* La grâce et l'adoption du baptême l'avaient arrachée à l'empire du démon : faut-il que vous la remettiez dans ses liens ? La pudeur ingénue et la piété avaient imprimé sur son front le sacré caractère des enfants de Dieu : faut-il que vous y mettiez à leur place le sceau de l'impudence et de la réprobation ? Un Dieu même est descendu des cieux, un Dieu est mort pour la sauver : impie, faut-il que vous anéantissiez en elle le fruit des travaux et des souffrances, le prix du sang et de la mort même d'un Dieu ? *Et peribit infirmus in tua scientia frater, propter quem Christus mortuus est ?* O mon Dieu, quel sujet de condamnation et quel compte à rendre à votre jugement redoutable !

Je dis, quel compte à rendre un jour pour les iniquités d'autrui ! second effet effrayant du scandale, relativement à ses auteurs. Mes frères, une prévarication ordinaire contre la loi n'est, en bien des cas, qu'un simple péché ; mais le scandaleux péche doublement ; souvent même il pèche au centuple, et son péché contagieux est, si j'ose parler ainsi, une espèce de péché originel, qui s'étend, qui se multiplie, qui se perpétue par ses suites funestes, dont il est censé être l'auteur. Qu'il sache donc, ajoute saint Augustin, qu'il sache que tous les maux qu'il aura causés injustement, que tous les péchés dont ses scandales auront été la source coupable, lui seront imputés et reprochés au jugement de Dieu : *De tantis et pro tantis malis se noverit esse rationem redditurum.*

Ainsi, un Henri VIII répondra à Dieu du schisme et de la réprobation de l'Angleterre. Ainsi, un Luther, un Calvin ont répondu à Dieu de tant de larmes et de sang répandus en France et en Allemagne, de tant de millions d'âmes perverties et damnées par l'hérésie : *De tantis et pro tantis malis.* Ainsi, ce grand du monde, ce magistrat important, cette personne constituée en autorité dans un royaume, dans une province, dans une ville, dans un corps, dans une famille, cet homme de rang et de caractère, qui, par une vie licencieuse ou par des ordres injustes ; qui, par une lâche faiblesse ou par une tolérance politique, auront autorisé, entretenu, fomenté bien des abus et des désordres publics, qu'ils devaient réprimer, en seront comptables et responsables devant Dieu : *De tantis et pro tantis malis.* Ainsi, ces théâtres licencieux, ces spectacles obscènes, éco-

les publiques de galanterie et d'impudicité ; ainsi ces modes profanes, immodestes, indécentes dans les personnes du sexe, source honteuse de tentations et de regards impudiques, feront devant Dieu bien des coupables et des complices : *De tantis et pro tantis malis.*

Ainsi, toutes ces infâmes peintures, ces estampes lubriques et ces statues sans pudeur, tous ces livres d'iniquité, sources empoisonnées, leçons éternelles d'irrégion et de libertinage, seront une ample matière de condamnation, et pour ceux qui les ont enfantés, et pour ceux qui les impriment, ou les débitent et les répandent : tous les péchés qui en ont été ou qui en seront la suite funeste par leur fait et par leur faute, ces péchés sans cesse renouvelés, accumulés, ces péchés persévérants de siècle en siècle, et de générations en générations, leur seront imputés au jugement de Dieu : *De tantis et pro tantis malis.* Ainsi, l'impudence et les désordres de cette personne libertine et debauchée retomberont sur ceux qui ont corrompu sa première innocence, qui l'ont enhardi au péché, qui l'ont plongée dans l'abîme du libertinage : *De tantis et pro tantis malis.* Oui, pécheurs scandaleux, tous ceux que vous avez pervertis ainsi, soit dans les mœurs, soit dans la foi, c'est pour votre compte qu'ils pèchent aussi bien que pour le leur : c'est pour vous comme pour eux qu'ils amassent des trésors de colère et de vengeance. Vous péchez vous-mêmes en eux et par eux, si je puis parler ainsi ; par eux vous pécherez encore, pour ainsi dire, au delà même du tombeau : *De tantis et pro tantis malis se noverit esse rationem redditurum.*

Que faisons-nous donc, insensés que nous sommes ? dans quel abîme d'iniquités et de malheurs nous précipitons-nous souvent, lorsque nous sommes, par notre faute, un sujet de scandale, une occasion de chute et de damnation pour nos frères ! Mon Dieu, n'est-ce donc pas assez de nos propres péchés, sans nous charger encore des iniquités d'autrui ! N'est-ce pas assez d'avoir à vous rendre compte de notre âme, sans avoir encore à vous répondre de celle des autres ! Ah ! mes frères, quelle fut la consternation, la terreur du premier fratricide, lorsqu'il se vit cité au tribunal de Dieu, et qu'il entendit ces paroles formidables : *Ubi est Abel frater tuus ?* « Répondez, qu'est devenu votre frère Abel, » et qu'en avez-vous fait ? *J'entends la voix de son sang répandu sur la terre, qui crie vengeance contre vous : « Vox sanguinis fratris tui clamat ad me de terra. »* A ce reproche accablant que répondit Caïn ? La honte sur le front et le désespoir dans le cœur, effrayé de l'énormité de son crime : *Mon péché est trop grand, dit-il, pour que je puisse en obtenir jamais le pardon : « Major est iniquitas mea, quam ut veniam merear. »* (Gen., IV, 9-13.) Cependant, pécheurs scandaleux, qu'avait-il fait ? Il avait cruellement massacré son frère, il est vrai ; mais du moins il ne l'avait pas damné, comme vous.

Qu'aurez-vous donc à dire, si je vous demande aussi de la part de Dieu : *Ubi est Abel frater tuus?* Répondez, vous, chef de famille; vous, gouvernante infidèle; vous, précepteur corrompu, répondez: qu'est devenu cet innocent Abel, cette jeune personne dont l'éducation vous était confiée, et qui s'est pervertie entre vos mains? Que sont devenus ces enfants, en qui vous deviez former d'honnêtes citoyens pour la patrie et de bons chrétiens pour la religion? Qu'est devenue l'innocence de ce jeune domestique, que vous avez rendu complice de vos intrigues et de vos désordres? *Ubi est Abel?* Qu'aurez-vous à dire au jugement de Dieu, vous, galant homme selon le monde, mais dans le fond vrai libertin selon Dieu, dont l'occupation principale fut de chercher à séduire et suborner des cœurs déjà trop faciles et trop tendres? Vous, femme mondaine, dont les charmes étudiés, dont l'artificieuse immodestie, dont l'attrayante facilité, dont la licence et les pièges honteux ont peut-être fait tant de dupes et d'impudiques? Encore une fois, qu'aurez-vous à dire au jugement de Dieu, lorsqu'il vous faudra rendre compte de ces infortunés, victimes de votre indigne séduction? *Ubi est Abel frater tuus?* Auriez-vous bien le front, comme Caïn, de vous croire en droit de répondre insolemment à Dieu : *Num custos fratris mei sum ego?* (*Gen.*, IV, 9.) Eh! que ne se sauvaient-ils eux-mêmes! Suis-je donc le gardien des autres et le garant de leur salut, est-ce à moi d'en répondre? Si c'est à vous d'en répondre! mais pourquoi donc étiez-vous constitué en dignité et en autorité dans l'Eglise ou dans l'Etat? Pourquoi étiez-vous supérieur d'un corps, pasteur des âmes, directeur des consciences, magistrat de la république, chef de famille! Et quand même vous n'auriez eu aucune inspection sur eux, n'était-ce pas toujours votre prochain, n'étaient-ce pas vos frères, pour qui vous deviez avoir de la circonspection, des ménagements, de la charité? Quand vous n'auriez pas été chargé de les sauver, du moins qui vous avait chargé de les perdre et de les damner?

O malheureux fratricide! puis-je donc vous dire ici, odieux auteur de la perte éternelle de vos frères; que d'imprécations et de plaintes s'élèvent de l'enfer contre vous vers la divine justice, pour demander vengeance! *Vox fratris tui clamat.* Ah! venez, que j'ouvre ici d'avance à vos yeux cet abîme de feux: voyez-les s'agiter en ce lieu de tourments, et s'écrier avec désespoir dans le fond de leur cœur: Misérable victime que je suis, c'est la séduction et le mauvais exemple qui m'ont perdue, qui m'ont damnée; c'est cette mère mondaine, qui, sous prétexte de m'apprendre la science du monde, m'a bien plutôt appris la vanité et la galanterie; c'est ce maître voluptueux, qui m'a séduite et subornée; c'est cette maîtresse passionnée, qui m'a rendue confidente et complice de son désordre secret; c'est cet ami corrompu, c'est cette compagne sans pudeur, qui m'a appris la science fatale du vice que je ne connaissais pas: sans eux, j'étais sauvée, et maintenant je

brûle avec les démons. O vous, Dieu juste et saint, jugez notre cause, et vengez-nous: vengez votre gloire outragée, votre rédemption anéantie, vos enfants perdus et réprouvés pour jamais! Ah! mes frères, quelle miséricorde après cela, ou plutôt quelle justice terrible l'homme scandaleux doit-il attendre à son tour? *Et clamabant voce magna dicente: Usquequo, Domine, (sanctus et verus) non judicas, et non vindicas sanguinem nostrum de iis qui habitant in terra?* (*Apoc.*, VI, 10.)

Malheur donc encore une fois, malheur à l'homme de scandale, puisque ce genre de péché est si préjudiciable au prochain, et si funeste à son auteur lui-même! Il faut donc bien appréhender de le commettre, et le pleurer avec beaucoup d'amertume et de frayeur, après l'avoir commis. C'est, mes frères, la seule ressource qui reste au scandaleux: heureux encore dans son malheur, s'il sait entrer dans les sentiments de David, cet illustre pénitent. Humilié, comme lui, devant Dieu, l'homme de scandale doit bien s'écrier souvent avec lui dans l'affliction de son cœur: *Domine, non intres in judicium cum servo tuo!* (*Psal.*, CXLII, 2.) O Juge terrible des peuples et des rois, Seigneur, n'entrez pas en jugement avec votre serviteur! Hélas! déjà coupable devant vous de tant de péchés personnels, grand Dieu! que deviendrai-je, si vous me demandez compte encore des iniquités d'autrui! C'en est fait, mon Dieu, je réparerai votre gloire, et je consolera votre Eglise par une conversion sincère, généreuse, éclatante. Ce mode, trop longtemps témoin de mes scandales, le sera désormais de ma pénitence et de mes pleurs. Je détruirai dans mon indignation, je jeterai au feu toutes ces images infâmes, tous ces livres d'iniquité, fatals instruments de ma perversion et de celle d'autrui. Je tâcherai même de ramener dans la voie du salut les pécheurs que j'ai égarés; et, après leur avoir donné des leçons de libertinage ou d'erreur, des exemples d'incrédulité et d'impiété, je leur enseignerai vos voies, Seigneur: je deviendrai l'apôtre de la vertu, et, s'il le faut, j'en serai le martyr; je réparerai, s'il se peut, tous les maux que j'ai faits: *Docebo iniquos vias tuas.* (*Psal.*, L, 15.)

Mais que dites-vous là? vous réparez tous les maux que vous avez faits? O mon frère! je vous le dis en frémissant, ces maux sont irréparables. *Nunquid facies mirabilia?* (*Psal.*, LXXXVII, 11.) Ah! vous avez bien pu faire des libertins et des impies, cela n'était pas fort difficile: mais de ces impies, de ces libertins, en ferez-vous maintenant des saints? Ce serait un miracle dans l'ordre de la grâce; et ce miracle de conversion, ce miracle de foi, ce miracle de pureté, l'opérerez-vous dans des cœurs corrompus, endurés, confirmés dans le vice et l'impénitence? Et quand même vous pourriez convertir encore les vivants, sauverez-vous ceux qui sont déjà morts? Ferez-vous des miracles pour les tirer du tombeau et de l'enfer, où vous les avez précipités? *Nunquid mortuis facies mirabilia, aut medici suscitabunt?* (*Ibid.*) Accablante

réflexion, pensée qui serait désespérante, si nous ne savions, mes frères, que notre Dieu est miséricordieux, et que sa grâce a des ressources admirables de conversion et de prédestination; que sa gloire et sa grandeur est de pardonner aux grands pécheurs, et qu'il a sauvé plus d'une fois de ces fameux pécheurs, qui en avaient damné d'autres bien moins coupables qu'eux. Il est le maître : il fait miséricorde, dit saint Paul (*Rom.*, IX, 15, à ceux qu'il lui plaît, et justice aux autres.

Puissent, mes frères, ces frappantes réflexions vous inspirer une salutaire horreur de ce funeste péché que je viens de combattre, vous prévenir contre sa contagion, et vous contenir dans ces jours de scandale public, dont nous approchons. Rappelez-vous alors que vous êtes chrétiens, et que c'est un vil reste de coutume païenne, qui consacrait autrefois une partie de la saison d'hiver à l'honneur du dieu de la débauche et du vin, avec des réjouissances profanes et dissolues. *Quid tibi cum pompis diaboli quibus renuntiasti !* Pour vous, ô chrétien ! quelle part pouvez-vous prendre aux pompes du siècle, à ses vanités, à ses spectacles, et, à plus forte raison, à ses indécentes folies, vous qui avez renoncé si authentiquement à Satan et à ses œuvres ? Quelle bizarre contradiction entre vous et vous-même, lorsqu'on vous voit le matin au temple faire le personnage de fidèle, en assistant au divin sacrifice, et le soir au théâtre ou dans les carrefours publics, faire celui d'une bacchante, avec des bouffons ridiculement déguisés et grossièrement licencieux ? *Modo ingrediens in ecclesiam orationes fundere, post modicum in spectaculis cum histrionibus impudice clamare.* (S. AUGUST., de *Symb. ad cat.*, IV, c. 1.)

Ignorez-vous donc que dans l'ancienne loi le Seigneur a défendu sévèrement à toute personne de se travestir et d'emprunter l'habillement d'un autre sexe ? Pouvez-vous disconvenir, que ces déguisements trompeurs et ces assemblées nocturnes ne soient une source d'abus honteux, où la danse et l'harmonie animent les passions; où la faveur de l'obscurité et le voile des ténèbres couvrent souvent bien des mystères d'iniquité; où le masque de la liberté favorise impunément les intrigues du libertinage, et joue quelquefois la religion même ? Ecoutez cette belle sentence de saint Pierre Chrysologue, la lumière et l'oracle de son siècle : Celui qui aura voulu participer aux divertissements scandaleux et aux jeux criminels de Satan, sera justement exclu de la joie du Seigneur et de la société de Jésus-Christ : *Qui voluerit joculari cum diabolo, non poterit gaudere cum Christo.* Voilà le discernement et le partage différent des enfants de ténèbres et des enfants de lumière : Ceux-là qui s'associent au démon de la débauche et du scandale, seront les compagnons éternels de son supplice; mais ceux-ci qui préféreront de suivre Jésus-Christ, et de s'attacher à son service, régneront avec lui dans le séjour de la vraie félicité; où nous conduisent le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

DISCOURS XIV.

Pour le Dimanche de la Quinquagésime, contre les scandales du Carnaval.

SUR LA FUITTE DU SCANDALE.

Charitas... non gaudet super iniquitate. (I *Cor.*, XIII, 4 seqq.)

La charité ne se réjouit point de l'iniquité.

Qu'il me soit permis d'enchériser sur la pensée de saint Paul, et d'ajouter encore que, loin de se complaire au mal, la charité s'en attriste, qu'elle en souffre, qu'elle gémit devant Dieu dans ces jours profanes, que l'usage consacre tous les ans à la débauche et aux dissolutions païennes. A la vue de ces désordres publics, elle excite son zèle, elle élève la voix avec force, elle s'écrie à l'exemple de Jésus-Christ : *Væ mundo a scandalis !* « Malheur au monde scandalisé, parce qu'il est perverti par les hommes scandaleux ; malheur aux hommes scandaleux, parce qu'en perdant les autres, ils se damnent eux-mêmes : *Veruntamen vae homini illi per quem scandalum venit !* (*Matth.*, XVIII, 7.)

Mes frères, cet oracle du Sauveur renferme, comme vous voyez, deux terribles vérités, naturellement liées l'une à l'autre : le crime du scandale donné, et les fâcheux effets du scandale reçu. Je vous disais dernièrement : Gardez-vous bien d'être un sujet de scandale pour vos frères, parce que c'est un péché énorme et funeste à qui le commet; craignez d'en être l'auteur ou le complice. J'ajoute aujourd'hui : craignez d'en être la dupe et la victime; fuyez les dangers du scandale; mettez-vous en garde contre le scandale, parce que c'est un péché extrêmement contagieux et préjudiciable à la république chrétienne. Grande matière de réflexion et d'instruction, que je vais développer, pour vous prémunir contre les scandales de ce temps licencieux, pour vous détourner d'y prendre part, et soutenir votre faible vertu contre le torrent des mauvais exemples : *Væ mundo a scandalis !*

O vous, qui opposâtes aux dérèglements de l'impiété le zèle inflexible des prophètes, comme des colonnes de fer, et comme un mur d'airain (*Jerem.*, I, 18) contre le scandale des royaumes d'Israël et de Juda, Seigneur, donnez encore à votre ministre un caractère de force et d'autorité pour présenter aussi aux yeux des aveugles mortels le flambeau de la vérité sans déguisement ni respect humain.

Péché de scandale, funeste péché extrêmement contagieux et préjudiciable à la république chrétienne, contre lequel par conséquent il est bien important de se précautionner : c'est tout à la fois une maxime de politique et de religion, laquelle nous intéresse tous, comme membres d'une même société, qui a pour liens et pour fondements la raison, les lois et la religion, les besoins mutuels, la participation commune des biens de la nature et de la grâce. En qualité de

chrétiens et de citoyens, nous avons tous dans cette société un double intérêt bien essentiel : je veux dire l'intérêt public de l'ordre et de la religion, et l'intérêt personnel de notre salut particulier. Or, je prétends qu'à ce double égard, le scandale est pour nous un ennemi capital et une peste publique, dont il faut se bien garantir. Je dis d'abord qu'il tend au renversement général de l'ordre et de la religion. J'ajoute qu'il pervertit et qu'il damne presque tous les particuliers. D'où vous conclurez avec moi, qu'on ne saurait donc prendre trop de précautions pour le réprimer et pour s'en défendre.

C'est, mes frères, dès la naissance du monde que le crime du scandale a mis le trouble et le désordre dans l'univers. Dites-moi : qu'est-ce qui a divisé les esprits célestes, et qui a commencé à déployer l'étendard de la rébellion contre Dieu dans le ciel même? N'a-ce pas été le scandale de l'orgueil et de l'indépendance, le scandale et l'exemple de Lucifer, chef des anges apostats? Voilà le premier monstre qui a enfanté la discorde et les démons.

Qu'est-ce qui a d'abord introduit le péché sur la terre et renversé l'économie primitive des desseins du Créateur? Qu'est-ce qui a perdu Adam, et toute sa postérité avec lui? N'a-ce pas été le scandale de la pomme fatale, le scandale d'Eve et du serpent? De là les maux infinis et les crimes du genre humain.

Qu'est-ce qui, dans les temps anciens et les premiers âges du monde, a effacé du cœur de l'homme les principes de la loi naturelle, jusqu'à faire presque oublier et méconnaître le vrai Dieu sur la terre? N'a-ce pas été le scandale du libertinage, le scandale de la superstition, le scandale de l'idolâtrie?

Qu'est-ce qui a ébranlé ensuite les fondements de la religion dans la loi révélée? Qu'est-ce qui a perverti la race choisie d'Abraham, et qui a tant de fois attiré sur les enfants de Jacob la malédiction et les vengeances du Ciel? N'a-ce pas été le scandale du veau d'or, le scandale d'un commerce séducteur avec les nations infidèles, le scandale des rois impies de Juda et d'Israël? De là les idolâtries, la dépravation des Israélites en divers temps, et en punition de leur impiété, l'abandon de Dieu et leurs captivités.

Suivons pareillement l'histoire de l'Eglise, et nous trouverons encore dans les révolutions des siècles catholiques des traces bien malheureuses de la contagion et des ravages du scandale. J'en fais la remarque avec étonnement et douleur; que sont devenues toutes ces anciennes Eglises d'Orient? toutes ces florissantes Eglises d'Asie et d'Afrique, ces fameuses Eglises d'Alexandrie, d'Antioche, de Constantinople? Que sont devenues ces belles contrées autrefois le séjour de l'esprit et du bon goût, qui ont enfanté les plus brillantes lumières de l'Eglise, et qui ont donné à la religion tant de saints martyrs,

tant de savants évêques? Hélas! que diraient les Chrysostome, les Athanase, les Augustin, s'ils voyaient aujourd'hui leurs célèbres patries livrées en proie à l'ignorance, à l'erreur, à la barbarie, à la brutalité et à l'infidélité? Eh bien! voilà l'ouvrage du scandale : le scandale du schisme des Grecs a commencé la réprobation et la décadence de leur empire; le scandale d'un imposteur et faux prophète en a entraîné la ruine entière. Que de maux épargnés à l'univers, si l'on eût étouffé ces monstres dans leur naissance!

Voulons-nous encore des exemples de terreur d'autant plus sensibles et plus frappants pour nous, qu'ils sont plus récents et plus voisins de nous? Jetons les yeux sur les nations qui nous environnent, et déplorons les malheurs de cette île fameuse, que le double scandale de l'adultère et du schisme a d'abord révoltée contre l'Eglise, et ensuite contre ses souverains mêmes. O renversement déplorable! à la place de l'ordre et de la piété, j'y vois s'élever la licence effrénée et l'audace triomphante; j'y vois un grand peuple livré à l'esprit de vertige, et partagé en plusieurs sectes insensées; j'y vois parmi les bûchers, le sang et le carnage, les lois abolies, les séditions, les troubles, les révolutions, la religion et l'Etat bouleversés. Quel spectacle d'étonnement, fruit malheureux d'un scandale public, si connu dans l'histoire moderne! Hélas! l'auteur d'un scandale si funeste en eut lui-même à la mort des regrets bien vifs, des remords cruels; mais ce fut trop tard : il fallait d'abord prévoir tous ces maux et les prévenir. Ajoutons notre propre expérience à ces exemples étrangers. Ouvrons, mes frères, nos annales, et frémissons au souvenir de nos propres malheurs dans ces temps orageux du calvinisme, où le scandale de l'hérésie alluma dans la France le flambeau de la guerre civile, et vérifia dans nos pères cette terrible prédiction d'un prophète : *Et pugnabit vir contra fratrem suum, civitas contra civitatem.* (Isa., XIX, 2.) O ciel! quel désastre, quelle horreur, lorsqu'un zèle de religion, se tournant en fureur, arma l'Etat contre lui-même, province contre province, ville contre ville, citoyen contre citoyen, frère contre frère; lorsque, dans la terreur et la désolation du brigandage, on vit de toutes parts les citoyens éperdus, errants et fugitifs, les vierges chrétiennes et les épouses de Jésus-Christ livrées en proie aux soldats effrénés; les sanctuaires de l'Eglise abandonnés au pillage et aux profanations sacrilèges, les reliques vénérables des martyrs et des saints foulées indignement aux pieds ou livrées aux flammes : lorsque, parmi les incendies et les massacres, on vit au milieu de nous un nouveau genre de carnage sans ennemis, et les fleuves effrayés, roulant dans le sein de nos villes des flots de sang et des monceaux de morts! Le sacerdoce et l'empire furent pareillement consternés de toutes ces agitations, et le trône même en fut ébranlé. Grâce au Ciel, la puis-

sance souveraine et le zèle magnanime de nos rois ont exterminé ces monstres de l'hérésie et de la rébellion, si fatals à la France et à la religion. Mais avec combien de maux et de dangers, par quels remèdes violents a-t-il fallu purger la patrie d'un poison si contagieux et si funeste !

Après cela, mes frères, serez-vous étonnés du juste effroi dont les gens de bien sont saisis encore aujourd'hui, lorsqu'ils envisagent au milieu de nous cet ancien levain de l'hérésie, ce reste de venin qui fermente, cette aigreur, cette agitation des esprits sur les disputes de la religion ; ce cri public de la liberté et de l'indépendance ; lorsque je vois parmi nous cette inondation d'ouvrages empoisonnés et séditieux, tous ces systèmes arbitraires de religion à la mode, ces sectes trop nombreuses de déistes, de sociniens, de matérialistes ; lorsque je vois parmi nous ces progrès alarmants d'une philosophie antichrétienne, dont l'orgueilleuse suffisance ose lever la tête et prendre le haut ton dans le monde ; cette licence impie de tout écrire, de tout imprimer, de tout dire, et de se faire, pour ainsi dire, un jeu de la religion, de ses dogmes, de sa morale, de ses pratiques, de ses solennités, de ses mystères ; lorsque je vois parmi nous cette étrange dépravation des esprits et des cœurs ; cette affreuse corruption de mœurs, source infailible d'aveuglement, sinistre présage de la perte de la foi ; en un mot, tous ces désordres et ces scandales publics, qui semblent avoir conspiré la perversion entière de la nation et de la patrie. Je ne sais, mes frères, quel esprit m'inspire, et je n'ose dire quels malheurs j'entrevois dans un fâcheux avenir : puisse la France n'en voir jamais réaliser le triste pronostic ! mais pour moi je ne puis m'empêcher de gémir et de trembler.

O vous donc, à qui Dieu a donné l'autorité et la puissance, j'ose vous le représenter avec la noble liberté du saint ministère ! Princes de l'Eglise, pontifes du Seigneur, c'est à vous d'abord de réprimer les scandales du sanctuaire, à l'exemple de saint Pierre, qui s'éleva avec tant d'indignation contre le premier des simoniaques (*Act.*, VIII, 9 seqq.), ou comme l'apôtre saint Paul, qui censura avec tant de véhémence l'incésteux de Corinthe (*I Cor.*, V, 1 seqq.), et le faux docteur Elymas (*Act.*, XIII, 8, 9, 10.). Chefs du peuple, juges, magistrats, c'est à vous de réprimer les scandales de la patrie et la licence des citoyens : c'est à vous de détruire tous ces lieux de débauche et de prostitution, qui corrompent et infectent une ville ; c'est à vous de maintenir l'ordre, la justice et la paix avec la sagesse incorruptible et la fermeté d'un Moïse ou d'un Josué. Princes et rois de la terre, c'est surtout à vous de réprimer avec force les scandales de l'Eglise et de l'Etat : si le sceptre d'or est trop faible, prenez en main la verge de fer ; la gloire de Dieu, la sûreté du trône, le salut de la république, le bien de la religion et de l'empire demandent pareillement de vous le zèle et la

piété du vertueux Josias, qui attira sur son règne et sur sa personne royale la protection du Ciel, en détruisant les hauts lieux de l'impie, et les scandales de Juda.

Pour vous, citoyens d'une condition privée, à qui Dieu n'a point confié l'autorité et la vengeance publique, si ce n'est point à vous de réprimer le scandale, du moins c'est à vous d'en gémir et de vous en défendre avec soin, parce que c'est non-seulement un péché contagieux, qui tend au renversement général de l'ordre et de la religion, mais encore un péché de séduction qui pervertit, qui damne presque tous les particuliers, et qui peut vous perdre vous-mêmes.

Vous le savez aussi bien que moi, mes frères, que de tentations et d'écueils dans le monde ! Que de pièges nous environnent, et qu'il est difficile, qu'il est rare d'en sauver son innocence et d'échapper à tant de scandales qui nous affligent de toute part ! Scandales de l'éducation et de la jeunesse ; scandales dans le sein des familles ; scandales dans le commerce du monde ; scandales dans les différentes professions et les divers états ; scandales dans la dévotion même et la piété ; scandales jusque dans le sanctuaire et au pied des autels. Je reprends : suivez-moi.

Scandales de l'éducation et de la jeunesse. Comment les jeunes gens sont-ils élevés et instruits maintenant ? Au lieu de tourner de bonne heure à la vertu ces esprits flexibles, ces cœurs tout neufs encore, par d'austères principes et par une contrainte sévère ; il semble, au contraire, qu'on ne s'étudie qu'à les former au vice ou à la mondanité. Les airs du monde, la vaine parure, les manières libres, les spectacles profanes, les mauvais livres, les tendres romans, les bons mots et les chansons contre la pudeur, les fausses et pernicieuses maximes du siècle, voilà les leçons, les impressions qu'on donne aux enfants de famille ; et, parmi le peuple, c'est la rusticité, l'ignorance, le mauvais exemple de l'irréligion, de la colère, des juréments, de la débauche. Et de là cette conduite déréglée, ces écarts si fréquents d'une jeunesse indocile, fougueuse, évaporée, et souvent corrompue, des qu'une fois le sang vient à fermenter. De là ces passions naissantes, ces intrigues, ces liaisons dangereuses ou même criminelles. De là ces mariages forcés et mal assortis, ces naufrages de la chasteté qui sont aujourd'hui si communs, et qui dégèrent à la fin en impudence déclarée et en libertinage outré.

Scandales dans l'intérieur et le sein des familles. Quel étonnement pour vous, mes frères, si je pouvais tirer ici le voile des ténèbres, et développer à vos yeux tout ce qui se passe dans le secret des maisons ! Combien vous y montrerais-je encore de jeunes Joseph, innocents et susceptibles témoins de bien des désordres domestiques et fraternels ? Là, je vous montrerais encore le serviteur aimable de Putiphar, sollicité, poursuivi par une maîtresse hypocrite et passionnée. Ici, je vous montrerais encore la belle Susanne tentée par d'infâmes vieillards. Peut-être ail-

leurs vous montrerais-je encore des Thamar et des Ammon. O vous, discrets complices de ces mystères cachés, adroites confidentes, inaitres corrupteurs, domestiques séduits, vous en savez plus qu'il ne m'est permis d'en dire !

Scandales dans l'usage et le commerce du monde. Ses sociétés voluptueuses, ses assemblées publiques, ses liaisons trop privées entre les différents sexes., sont tout au moins dangereuses, et souvent criminelles : ses jeux, ses académies, asiles ténébreux de l'oisiveté, du plaisir et de la cupidité, font la ruine et le désordre des maisons. Ses spectacles lubriques fascinent les yeux, enchantent l'esprit, attendrissent le cœur, enflamment les passions, enseignent l'art de la galanterie et de la séduction. Ses fêtes, ses réjouissances, ses danses nocturnes favorisent le libertinage, nouent les intrigues, et quelquefois les consomment. Ses ajustements séducteurs, ses modes immodestes et changeantes entretiennent la folle vanité, piquent le désir de plaire, présentent l'amorce du crime, déguisent et fomentent le vice, en le couvrant et en l'ornant. En un mot, le monde est plein de pièges et d'écueils, particulièrement pour de jeunes personnes sans expérience : j'en atteste la disgrâce et les malheurs de l'infortunée Dina. Elle fut curieuse de connaître les mœurs et les modes étrangères : elle voulut aller voir indiscrètement les femmes vaines de la ville de Sichem, et son innocence y fut déshonorée.

Scandales dans les différentes professions et les divers états. L'élévation, la richesse entraînent après soi l'orgueil, le luxe, la mollesse. La pauvreté, la misère est une occasion de murmures, de bassesses, de friponneries. Le commerce, le négoce est une amorce continuelle de cupidité, d'usure, de tromperie, d'injustices. La dépendance, la familiarité du service expose la pudeur et la conscience des domestiques trop souvent mêlés dans les intrigues et les désordres de leurs maîtres. Ainsi, dans le monde, chaque profession en son genre a ses tentations délicates, ses dangers et ses vices ; et les états même les plus saints, les ministères les plus sacrés n'en sont pas toujours à l'abri.

Scandales jusque dans le sanctuaire et au pied des autels. Mes frères, vous êtes assez souvent indignés comme moi, surtout dans ces cérémonies d'éclat, ou dans ces messes tardives, qui sont comme les rendez-vous des mondains efféminés ou indévots, qui sont la ressource commode des citoyens paresseux ou déréglés qui ont passé la nuit dans le jeu ou la débauche, et toute la matinée des jours les plus solennels dans le sein du sommeil, ou dans les bras de la volupté. Et encore après cela que viennent-ils faire dans le saint temple ? Etaler leur immodestie, promener des regards curieux ou impurs, voir avec des yeux de complaisance et d'intelligence l'objet favori d'une passion secrète, tenir toutes sortes de discours libres et même indécents pendant le divin sacrifice, rougir devant le monde d'y paraître religieux et chrétiens,

insulter à Dieu jusque sur son trône, et scandaliser son Eglise.

Que dirai-je enfin ! scandales dans toutes les conditions, scandales de toutes les espèces et pour tous les âges, sources malheureuses de la perte d'une infinité d'âmes. Mes frères, vous savez si j'exagère, et combien de vous en ont déjà été les tristes victimes ! Combien de vous, peut-être, en rougissent encore en secret, au souvenir de certaines circonstances honteuses de leur vie ! Pour moi, j'en gémiss devant Dieu, dans toute l'amertume de mon cœur ; mais je n'ose dire tout ce que je pense, et tout ce que j'en sais : je vous scandaliserais moi-même, si j'étais ici toutes les horreurs du scandale, toute la corruption du monde et ses abominations.

O heureux donc les solitaires et les anachorètes éloignés de la malice et des scandales du siècle ! Mais, quels partis extrêmes ne leur a-t-il point fallu prendre pour en sauver leur vertu, et mettre leur âme en sûreté ! Or, mes frères, si ces saints anachorètes ont cru néanmoins devoir encore s'armer dans le désert de tant de vigilance et d'austérités, contre le danger des tentations ; que de précautions et de violence, que de combats et de sacrifices n'exige point de nous la triste nécessité de nous défendre de tant de pièges et de scandales qui nous environnent dans le monde ? Il faut donc prendre sur cela une résolution généreuse ; et quoi qu'il en puisse coûter à votre cœur ou à votre intérêt, vous arracher même de force au danger de l'occasion. Il faut donc absolument quitter sans délai, comme sans respect humain, cette maison, cet emploi, ces engagements, cette société, ces liaisons qui vous exposent et qui vous damnent. Vous savez l'oracle de l'Evangile : *Si oculus tuus scandalizat te, erue eum et projice abste.* (Matth., V, 29.) Ce n'est pas moi, c'est Jésus-Christ qui vous le dit : quelque nécessaire, quelque cher que puisse vous être l'objet qui vous scandalise et qui vous entraîne au mal, fût-ce votre œil, arrachez-le. Si c'est votre main, il faut la couper : voilà le ciel et voici l'enfer ; choisissez. Mais je vous en avertis avec le Sauveur (Marc., IX, 46), il vaut bien mieux entrer au ciel avec un œil, que d'en porter deux en enfer.

Fuyez donc, encore une fois, fuyez, à quelque prix que ce soit, la contagion du scandale. Fuyez le commerce dangereux des hommes pervers et des méchants. Gardez-vous, dans ces jours de licence et de scandale public, de prendre part aux ris insensés et aux vaines joies du monde ; à ces brutales débauches, à ces divertissements tumultueux et bruyants, à ces indécentes folies, restes honteux du paganisme, qui dégradent la raison, qui déshonorent la religion, et qui affligent l'Eglise votre mère. Non pas cependant, mes frères, que je vous demande une vertu triste et sauvage, ennemie de tout plaisir permis : car il ne faut rien outrer. Non, je ne vous défends point les douceurs qu'une joie innocente et pure peut faire goûter dans le sein d'une famille rassemblée dans la paix et l'union ; mais, suivant l'avertissement de saint

Paul, que votre modestie soit toujours sous les yeux de tout le monde ; mais que tout se passe selon les règles de la tempérance, de la sobriété et de la bienséance chrétiennes : *Modestia vestra nota sit omnibus hominibus* (Philipp., IV, 7) ; mais, que ces délassements passagers ne vous détournent point d'assister à nos saintes cérémonies dans ce temps solennel des Quarante Heures, où l'Eglise, opposant la sainteté de la religion aux scandales du monde, a coutume d'ouvrir ses temples, de décorer ses autels, et de répandre sur les vrais fidèles les trésors de la grâce et de la divine miséricorde, pour nous retirer des spectacles profanes, et pour nous rassembler autour du trône de notre Dieu, qui est si fort offensé maintenant par les libertins et les mondains. Souvenons-nous de cette louange glorieuse, que l'Ecriture donne au sage Tobie, de ne s'être point laissé entraîner au torrent du grand nombre des prévaricateurs qui allaient sacrifier aux idoles du fameux scandale de Jéroboam : *Hic fugiebat consortia omnium*. Il se séparait de cette multitude d'insensés pour aller à Jérusalem adorer Dieu dans son temple et lui marquer sa fidélité : *Et ibi adorabat Dominum Deum Israel*. (Tob., I, 5, 6.) Imitons, mes frères, un si bel exemple, si nous voulons que le Seigneur nous distingue aussi des méchants, et qu'il verse ses bénédictions sur nos familles comme sur la sienne. Les joies du monde sont trompeuses, criminelles, passagères : mais le bonheur de la vertu est réel, solide, innocent ; et sa récompense sera immortelle. Je vous la souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

DISCOURS XV.

Pour le Dimanche de la Passion.

SUR LA PRÉPARATION AU DEVOIR PASCAL.

Quarta decima die ad vesperum Pascha Domini est, et in quinta decima solemnitate celebrabit altissimo Domino. (Num., XXVIII, 16, 17.)

Au quatorzième jour, sur le soir, c'est la Pâque du Seigneur, et le quinzième jour vous en célébrerez la solennité à l'honneur du Seigneur Très-Haut.

Quoi de plus intéressant pour nous, mes frères, que ces paroles magnifiques que l'Eglise emprunte aujourd'hui de l'Ecriture, pour annoncer la solennité pascalle ? Quoi de plus juste que l'application que j'en fais à la circonstance où je me trouve ? Quoi de plus propre à remplir l'objet de mon ministère en ce jour, où je dois commencer à disposer vos cœurs et vos consciences à cette sainte et pompeuse célébrité ! Soyez attentifs, peuples de la terre, écoutez, adorez du vrai Dieu, voici ce que dit l'Eglise de la part du Seigneur : Dans quatorze jours vous commencerez à célébrer la grande fête de Pâques dès ses premières vêpres ; et le quinzième jour vous solenniserez cette auguste célébrité à la gloire du Seigneur Très-Haut, avec zèle et magnificence : *Quarta decima die ad vesperum Pascha Domini est ; et in quinta decima solemnitate celebrabit altissimo Domino.*

O vous donc, enfants de promesse et de bénédiction substitués à Israël, vous qui êtes le vrai peuple de Dieu par la grâce de l'adoption et de l'alliance, entrez avec nous dans l'esprit des mystères et dans les vues de l'Eglise ! Ah ! que n'ai-je l'autorité et le zèle enflammé des prophètes, pour vous inspirer les vifs sentiments de religion qu'elle demande de vous en ce saint temps ; pour exciter dans vos cœurs la confusion, la terreur, la componction, l'horreur du péché, l'amour de la justice, l'esprit de pénitence et de conversion ! Soyez donc dociles à notre voix, et n'endurcissez point vos cœurs ; mais convertissez-vous au Seigneur votre Dieu dans le jeûne et dans les larmes, dans les soupirs et dans les gémissements de la pénitence, dans toutes les pratiques de la mortification évangélique et de la piété chrétienne, afin que, par les exercices de la semaine sainte, par les bonnes œuvres, vous vous prépariez à purifier vos consciences, à manger l'Agneau pascal et à célébrer dignement la grande fête de Pâque qui approche : *Quarta decima die ad vesperum Pascha Domini est, et in quinta decima solemnitate celebrabit altissimo Domino.*

Quelle est aujourd'hui, mes frères, ma consternation et ma douleur ! Hélas ! tandis que je viens vous annoncer des mystères consolants, et vous ouvrir, au nom de l'Eglise, les trésors de la divine miséricorde dans ces jours de grâce et de salut, c'est l'Eglise elle-même qui m'ordonne de prononcer des menaces terribles qu'elle fait à ses enfants. O siècle malheureux, siècle impie et corrompu, siècle incrédule et endurci, les grands mystères de la rédemption vont se retracer à tes yeux, et tu n'en es point ému. La Pâque solennelle des chrétiens nous invite à la pénitence et à la participation des saints mystères ; et combien de pécheurs en sont peut-être troublés et effrayés ! Ils fuient, ce semble, avec froideur et répugnance un Dieu qui les recherche avec amour. Seigneur, est-il donc possible qu'il ait fallu une loi souveraine (*Can. Conc. Later.*) avec d'effrayantes menaces pour les obliger de retourner à vous ; et qu'une loi si sacrée, si redoutable, trouve encore des infracteurs, des rebelles ! Ont-ils donc renoncé pour toujours à la grâce de leur Dieu, au salut de leur âme, à l'héritage du ciel ? Et nous, pasteurs de l'Eglise, serons-nous tranquilles spectateurs d'un pareil désordre, sans élever la voix pour rappeler ces ouailles égarées et fugitives ! Non, je m'écrierai avec le prophète : *Vae, filii desertores !* Ah ! malheur à vous, enfants déserteurs, anathème à quiconque se séparera du peuple de Dieu dans ce saint temps, et refusera de manger avec nous l'Agneau pascal ! Malheur, anathème à ces pécheurs invétérés et indociles, qui ajoutent la désobéissance au péché, qui mettent le comble à leurs crimes par l'impénitence, par l'irréligion et toutes ses suites : *Vae, filii desertores... ut adderet peccatum super peccatum. (Isa., XXX, 1.)* Malheur, anathème à ces hérétiques obstinés, à ces schismatiques divisés de l'ancienne Egli-

so, qui ont leurs temples, leur culte, et leurs mystères à part : *Vae, filii desertores!* Malheur, anathème à ces faux catholiques, à ces savants incrédules, à ces esprits forts du siècle, à ces mondains sans religion, qui regardent nos grandes solennités avec indifférence, et peut-être avec mépris, parce qu'ils ont perdu la foi, en punition de leur orgueil et de leurs désordres; en sorte que les ténèbres de l'infidélité les aveuglent au milieu même des splendeurs du sanctuaire : *Vae, filii desertores!* Malheur, anathème à ces âmes endurcies et abandonnées de Dieu, à ces libertins tranquilisés par une longue habitude du crime, que la religion et la grâce n'ébranlent plus; à ces libertins hypocrites, qui prétextent un prétendu respect pour s'éloigner de leur Dieu; à ces libertins, même sincères, qui s'en déclarent de bonne foi, et qui disent dans leur cœur, comme les citoyens d'Azot : *Non maneat arca Iei Israel apud nos.* Oh! nous ne sommes point désireux de recevoir l'arche du Seigneur, et le Seigneur lui-même. Il faudrait se réformer et se convertir sérieusement; il faudrait se captiver sous le joug de la foi et de la loi; il faudrait restituer ce bien mal acquis, rompre ces tendres engagements, quitter cette idole de chair si longtemps adorée : cela est trop difficile et trop dur; ce Dieu d'Israël est un Dieu trop incommode et trop ennemi de nos passions, ces divinités favorites du cœur humain : *Quoniam dura est manus ejus super nos et super Dagon deum nostrum.* (I Reg., V, 7.)

Mais quel autre genre d'abus encore plus digne de notre indignation et de nos censures! Je parle, mes frères, de ces faux pénitents, de ces profanateurs sacrilèges, qui auront la témérité de se présenter à la table du Roi sans avoir la robe nuptiale. Je parle de ces conversions vaines et plâtrées, de ces confessions de politique, de bienséance et de coutume; de ces pénitents hypocrites et réprochés, qui en imposent à l'Eglise, qui reçoivent le Saint des saints sur des lèvres impures avec un cœur tout mondain, tout charnel, tout corrompu; unissant, par une monstrueuse alliance, les honteuses passions du vice avec ce qu'il y a de plus redoutable et de plus sacré dans la religion. Non, non, les choses saintes ne sont que pour les saints : *Sancta sanctis.*

O vous, ministres du sanctuaire, dispensateurs respectables du plus saint de nos mystères, directeurs des âmes, juges des consciences, n'est-ce point à votre ministère d'empêcher, autant qu'il est en vous, ces profanations? et quelle honte, quel crime, si vous en étiez vous-mêmes complices; si vous alliez vous-mêmes livrer votre Dieu à ses ennemis, comme le disciple mercenaire, qui vendit lâchement le sang de son divin Maître! L'oserai-je dire, mes frères? n'est-ce pas en quelque sorte des clefs mêmes de l'Eglise que vient ce grand abus, cet abus si général dans le monde, qui paraît tous les ans se convertir sans se réformer? N'est-ce pas peut-être la tolérance des confesseurs, leur facilité ou leur inattention dans une expédi-

tion rapide et superficielle, qui entretient et foment la dépravation des mœurs, qui est la source malheureuse de l'affaiblissement continu de la discipline et de la décadence de la religion?

Non pas cependant que je demande de vous un zèle épique ou amer, ministres de Jésus-Christ. Recevez, j'y consens, recevez avec douceur et bonté les pécheurs vraiment humiliés et convertis. Ah! ne rebutez point Madeleine pénitente, lorsqu'elle ira pleurer à vos pieds : pleurez vous-mêmes avec elle et sur elle. Courez au devant de l'enfant prodigue, lorsqu'il viendra se jeter dans vos bras : rendez-lui avec consolation la grâce de son Dieu, et réjouissez-vous avec les anges du ciel de son retour et de sa conversion. Mais en même temps opposez toute la fermeté et la discrétion du zèle évangélique à ce torrent de faux pénitents, entraînés par la coutume, qui, tous les ans, passent légèrement par les eaux de la piscine sans s'y purifier véritablement de la lèpre invétérée du péché. N'ayez point tant d'indulgence et de respect humain pour ces mondains orgueilleux et délicats, qui voudraient des ménagements et des distinctions jusque dans l'humiliation de la pénitence, qui prétendent justifier au tribunal même de Jésus-Christ les profanes usages du monde, les secrètes réserves de leurs passions favorites, et les détours artificieux de l'intérêt; qui composent, pour ainsi dire, avec l'Evangile, et se soumettent, à condition de ne se réformer sur rien. Examinez aussi avec attention, et jugez avec sévérité tous ces chrétiens lâches et sensuels, qui n'ont pas craint d'enfreindre la loi générale de l'abstinence et du jeûne du carême, sans raisons vraies et légitimes, que la permission de l'Eglise suppose toujours. Censurez encore avec autorité, et instruisez avec zèle tous ces demi-chrétiens, ces riches indévots, ces femmes mondaines, qui bornent les marques publiques de leur culte à une courte messe assez mal entendue dans les jours de précepte; au lieu de se faire un point de conscience et d'obéissance à l'Eglise de remplir les devoirs communs de la religion, et d'assister fréquemment au sacrifice solennel avec le peuple de Dieu.

Reprenez surtout avec force, arrêtez et écarter de l'autel les hommes de scandale, les pécheurs d'habitude et d'occasion prochaine, tous ces esprits vindicatifs et irréconciliables, tous ces joueurs de profession et d'industrie, toutes ces personnes engagées dans de criminelles intrigues, tous ces corrupteurs de la chasteté et de l'innocence, ces pestes publiques qui vendent le crime, ou qui donnent asile au libertinage et le favorisent. Arrêtez et écarter de l'autel toutes ces âmes vendues à l'innocence, qui vivent de rapine et d'injustice; tous ces pieux usuriers et ces débiteurs de mauvaise foi qui retiennent injustement le bien d'autrui; tous ces avides négociants, qui sont dans l'usage et la possession abusive de violer ouvertement la loi de Dieu et la sainteté du Sabbat, par un commerce défendu dans les saints jours.

Arrêtez et écarterez de l'autel tous ces débauchés et ces jureurs habituels, qui avalent l'iniquité comme l'eau; ces monstres de la société, toujours sujets à s'abrutir par de honteux excès d'ivresse et d'intempérance, ou accoutumés à de continuellements et aux blasphèmes impies dont on entend si souvent nos places publiques retentir, au scandale de la religion. Encore une fois, ministres de Jésus-Christ, faites sentir toute la vigueur du zèle sacerdotal, et tout le poids de l'autorité de l'Eglise à ces pécheurs publics, à ces pécheurs scandaleux, à ces pécheurs incorrigibles, en qui l'on retrouve toujours les mêmes habitudes, les mêmes vices, à ces pécheurs toujours rebelles à Dieu ou à l'Eglise pour lesquels il n'y a que des absolutions nulles ou sacrilèges, que toute la puissance des clefs ne saurait délier sans une soumission sincère et sans une vraie conversion, de quelque caractère et de quelque rang qu'ils puissent d'ailleurs être dans le monde; fût-ce un Théodose, soyez un Ambroise.

O honte du christianisme, ou plutôt honte des lâches chrétiens indignes d'un si grand nom! A quoi nous a-t-on réduits? Mais quoi! faudra-t-il donc toujours menacer, gémir et trembler pour vous, mes chers frères? Nous, qui devons être des anges de paix et de bénédiction, serons-nous pour vous des ministres de colère et de vengeance, et n'aurons-nous jamais la consolation, Seigneur, de présenter à votre trône un peuple saint, digne de votre grandeur et de la pureté de la religion? Mes frères, réfléchissons-y sérieusement, et rentrons du moins en nous-mêmes dans ces jours de pénitence et de miséricorde. Des mystères si touchants ne feront-ils aucune impression sur notre cœur?

C'est à vous en particulier que j'adresse cette exhortation pressante, âme égarée depuis longtemps, et tourmentée par les remords, qui gémissiez dans les chaînes d'un esclavage honteux: ouvrez enfin les yeux sur le malheur de votre état et sur la nécessité d'en sortir. Voyez avec quelle bonté, avec quelle douceur Jésus-Christ a reçu Madeleine convertie, et la femme adultère. Eh bien! il inspire encore à ses ministres la même compassion, la même charité, la même affection pour vous, et il est prêt à vous dire aussi par leur bouche: *Vos péchés vous sont remis, allez en paix; mais ne péchez plus.* (Luc. VII, 50; Joan., VIII, 11.) Que craignez-vous donc, et quel prétexte peut vous arrêter? Est-il une circonstance plus favorable pour revenir à lui et pour obtenir votre grâce, que celle des mystères de la rédemption, où son sang a été répandu pour votre salut, où son sang prie pour vous? Pourquoi donc, encore une fois, pourquoi refuser, pourquoi différer de vous rendre à sa grâce qui vous presse, et à sa miséricorde qui vous offre le pardon? Eh! mes frères, voulons-nous tomber pour toujours dans l'endurcissement et la réprobation? Serons-nous plus rebelles au Saint-Esprit, et plus difficiles à convertir dans la loi de charité et d'amour, que les

enfants d'Israël ne l'ont été sous la loi de servitude?

Nous avons à ce sujet de si beaux exemples dans l'Ecriture: ainsi, lorsqu'un ange vint autrefois, de la part de Dieu, reprocher aux Israélites leur ingratitude et leur infidélité, ce peuple grossier et charnel, si facile à pécher, mais docile en ce jour à la voix du ciel, ce peuple humilié, attendri, pénitent, poussa vers son Dieu des soupirs et des cris touchants. Ils répandirent devant le Seigneur des larmes amères, et le lieu témoin de leur douleur fut appelé le *lieu des pleurants*, pour servir de monument à la postérité. (*Judic.*, II, 1-5.)

Ainsi, lorsque le livre du *Deutéronome* fut retrouvé dans le temple, et représenté au roi Josias, frappé des menaces effrayantes que le Seigneur y prononce contre les prévaricateurs de sa loi, ce religieux prince déchira ses vêtements, et répandit des larmes: il convoqua les principaux citoyens de la ville royale, avec les prêtres et les prophètes. Il lut lui-même la loi du Seigneur à tout le peuple assemblé auprès de lui. Il s'efforça d'apaiser le ciel, en faisant un nouveau pacte d'alliance entre Dieu et son peuple; et ses sujets, à son exemple, firent une promesse solennelle de servir désormais le Seigneur avec crainte et fidélité (*IV Reg.*, XXII et XXIII.)

Mes frères, je n'ai ni la sainteté d'un ange, ni l'esprit des prophètes. Cependant, tout indigne que j'en suis, revêtu d'un caractère supérieur à celui des prophètes, et respectable aux anges même, je viens aussi, de la part de Dieu, vous représenter sa loi sainte, et la confronter avec vos prévarications: *Nunc ergo state, ut judicio contendam adversum vos coram Domino de omnibus misericordiis Domini quas fecit vobiscum.* (*I Reg.*, XII, 7.) Maintenant donc, peuple ingrat et rebelle à Dieu, paraissez devant son tabernacle; comme autrefois Samuel, je vous cite aujourd'hui devant le Seigneur, pour qu'il soit juge entre vous et lui; pour confondre votre ingratitude par la comparaison de ses bienfaits avec vos infidélités. *Numquid non ipse est Pater tuus qui... fecit et creavit te?* (*Deut.*, XXXII, 6.) Dites-moi, enfants de la terre et du néant, n'est-il pas votre Créateur, votre Père, votre premier Maître et souverain Seigneur? Il vous a donné l'être et vous a formés à son image, pour vous rendre heureux et immortels comme lui: il vous a distingués des nations barbares, et vous a glorifiés comme son peuple choisi: il vous a comblés de toutes sortes de biens, depuis que vous êtes au monde: il a prodigué pour vous les trésors de sa grâce et de sa miséricorde: il vous a aimés jusqu'à vous donner son propre Fils, son Fils unique; et ce divin Fils a donné lui-même jusqu'à son sang pour vous sauver. Et vous, mauvais serviteurs d'un si bon Maître, pécheurs, qu'avez-vous rendu à votre Dieu pour tant de faveurs et de bienfaits? Des offenses et des outrages sans nombre. Vous avez profané la sainteté de son alliance et la grâce de votre

baptême, par les dissolutions et les désordres des nations infidèles. Vous avez méprisé sa loi sainte, et violé presque tous ses commandements. Vous avez tant de fois provoqué sa justice, et abusé de sa miséricorde par vos rechutes dans le péché : tant de fois vous lui avez promis, à la face des autels, de ne plus l'offenser jamais, et vous l'offensez toujours. La grâce de l'absolution et les sacrements réitérés ne font, ce semble, que vous tranquilliser et vous rassurer dans le péché, sans jamais vous convertir solidement. Nous le voyons tous les ans : la solennité pascale une fois passée, chacun retourne à ses premières voies, et suit son plan de vie ordinaire. Toujours même indévotion, même mollesse, même mondanité, mêmes passions, mêmes habitudes, mêmes engagements, mêmes intrigues, mêmes vices, mêmes péchés, et des péchés accumulés, et des péchés encore plus grands. La religion est-elle donc un jeu, et se moque-t-on impunément du Seigneur ?

Grand Dieu, que n'ai-je encore des prodiges de terreur à leur montrer, comme au temps de Samuel ! Alors ils nous croiraient peut-être ; et ils vous craindraient, Seigneur, s'ils vous voyaient, comme Israël effrayé, le tonnerre et la foudre en main : *Dedit Dominus voces et pluvias in illa die, et timuit omnis populus nimis.* Mais où m'emporte un saint mouvement de zèle et d'indignation ? Pardonnez-le, mes frères, à l'affliction de mon cœur. Si je me plains de vous au Seigneur avec douleur et amertume, c'est l'intérêt de sa gloire et le désir de votre salut qui m'animent. Hélas ! bien loin de vouloir solliciter contre vous sa colère, je croirais me rendre coupable moi-même, si je cessais jamais de le prier pour vous : *Absit autem a me hoc peccatum, ut cessem orare pro vobis.* Ministre de paix et de réconciliation, c'est à moi dans ces saints jours de gémir pour son peuple entre le vestibule et l'autel avec les prêtres du sanctuaire. C'est à moi de lever les mains au ciel, et d'offrir souvent pour vous des sacrifices de propitiation. C'est à moi de m'intéresser particulièrement à votre sanctification, et je me ferai toujours un devoir essentiel d'y travailler avec une sollicitude pleine d'affection et de zèle : *Et docebo vos viam bonam et rectam.*

Écoutez donc aujourd'hui notre voix, pécheurs égarés, et retournez de tout votre cœur au Seigneur votre Dieu, pour le servir désormais avec crainte et amour, en esprit et en vérité : *Igitur timete Dominum et servite ei in veritate ex toto corde vestro.* Ah ! mes frères, que de motifs vous y invitent et vous y engagent en ce saint temps ! Ce grand spectacle de la passion du Sauveur, la nature qui semble en être dans le trouble et le deuil ; le soleil qui s'obscurcit ; les pierres qui se fendent comme si elles étaient sensibles au supplice de leur auteur : en un mot, un Homme-Dieu mourant en croix pour votre amour, et triomphant ensuite de la mort par une résurrection glorieuse ; ne sont-ce point là des prodiges de grâce et de force encore plus frappants et plus touchants pour vous,

que les miracles des prophètes, et les anciennes merveilles du Dieu de Samuel ? *Vidistis enim magnifica que in vobis gesserit.* (I Reg., XII, 18, 19, 23, 24.) Soyons-en donc vivement touchés, mes chers frères, et confus ; affligés de notre extrême ingratitude, reconnaissons humblement, comme Israël, nos infidélités passées, et déplorons-les amèrement devant Dieu. Que la voix de la pénitence, que le cri de la douleur et de l'amour perce les cieux, et monte jusqu'au trône de la miséricorde. Que l'abondance de nos larmes, que la surabondance des mérites d'un Dieu crucifié pour nous, couvrent la multitude et l'abondance de nos iniquités : *Sanguis ejus super nos.* (Matth., XXVII, 25.) Que son sang adorable soit sur nous : non pas, comme autrefois sur les Juifs endurcis, pour nous réprouver, mais pour nous laver et nous sauver ; afin qu'étant vraiment convertis et purifiés, nous ayons la douce consolation de célébrer la grande fête de Pâques avec une conscience calme et un visage serein, avec une joie pure et sainte, avec un salutaire accroissement de grâces et de mérites, pour le temps et pour l'éternité. Ainsi soit-il.

DISCOURS XVI.

Pour le Dimanche des Rameaux.

SUR LES CÉRÉMONIES DE LA SEMAINE SAINTE.

Dicite filie Sion : Ecce Rex tuus venit tibi mansuetus. (Isa., LXXI, 11 ; Zachar., IX, 9 ; Matth., XXI, 13.)

Dites à la fille de Sion : Voici votre Roi qui vient à vous plein de douceur.

Ce n'est point à vous, filles de Babylone, âmes mondaines, pécheurs obstinés dans le vice, ou aveuglés par une fausse pénitence : ce n'est point à vous que j'adresse ces consolantes paroles. Si vous vous préparez à recevoir bientôt votre Dieu dans la communion pascale, par un respect humain hypocrite, ah ! ce sera pour votre malheur, et pour faire votre condamnation, comme celle des Juifs endurcis ; ce sera peut-être pour opérer sans retour votre réprobation, comme celle du disciple ingrat, qui vint trahir son divin Maître par un baiser imposteur et sacrilège.

Mais vous, filles de Sion, âmes vraiment pieuses, âmes innocentes ou pénitentes, âmes vertueuses et ferventes, vous qui faites dans ce lieu d'exil votre consolation de l'espérance chrétienne et des mystères de la religion, c'est à vous que nous pouvons dire avec confiance : Voici votre Sauveur, votre Rédempteur, votre Roi, qui vient vous faire part de l'onction et de la douceur de sa grâce : allez donc au devant de lui comme les enfants des Hébreux ; venez prendre part, comme les femmes fidèles de Sion, au triomphe de sa miséricorde et au mystère de sa rédemption qui vont se retracer à nos yeux : *Dicite filie Sion : Ecce Rex tuus venit tibi mansuetus.*

Hélas ! mes frères, tous les ans, l'Église l'offre à notre vue, ce grand spectacle de religion, qui doit partager et sanctifier la se-

maine sainte, où nous entrons. Tous les ans, vous êtes frappés, émus, attendris d'un appareil si lugubre et si intéressant. Mais du reste, savez-vous entrer comme il faut dans l'esprit des cérémonies et des mystères, y assistez-vous avec tout l'empressement et toute la dévotion convenables? en retirez-vous toute la consolation et le fruit que ces jours de grâces et de salut devraient opérer dans vos cœurs? Or, voilà ce que je viens vous apprendre aujourd'hui, en vous expliquant les différentes cérémonies de la semaine sainte, pour vous disposer à sanctifier un temps si précieux, qui doit vous sanctifier vous-mêmes, et vous renouveler.

Puisse l'Esprit-Saint répandre en ce jour l'onction sur mes lèvres, et dans vos cœurs le goût de la piété, de la sagesse, un sentiment vif et tendre des touchants mystères que je vous annonce!

Quoi de plus frappant, de plus mystérieux que les cérémonies de religion, qui vont nous rappeler dans le cours de cette semaine sainte les derniers événements de la vie du Sauveur, et la consommation du grand ouvrage de la rédemption des hommes? L'Eglise en consacre aujourd'hui le commencement à la bénédiction solennelle des palmes. Trois jours après, elle redoublera son deuil, et fera retentir le sanctuaire de ses lamentations, dans l'office de Ténèbres. Ensuite elle érigera dans tous nos temples un trône de gloire à l'Agneau immolé et triomphant. Après cela, prosternée aux pieds de Jésus-Christ mourant, elle compatira à ses souffrances, et proposera sa croix à notre culte. Enfin, elle nous consolera et nous remplira d'allégresse par la résurrection glorieuse du Sauveur.

Reprenons, et développons chaque chose en son ordre.

Hosanna Filio David : Salut, honneur au Fils de David; gloire, triomphe au roi d'Israël; béni soit le Christ, le Messie, qui vient au nom du Seigneur; *Hosanna* au plus haut des cieux; *Hosanna in excelsis*!

Tels sont, mes frères, les cantiques d'allégresse et les chants de triomphe que l'Eglise fait entendre en ce jour, à l'exemple des enfants des Hébreux, qui accompagnaient le divin Sauveur du monde avec des branches de palmier et d'olivier à la main, lorsqu'il vint dans la capitale de son royaume, parmi les cris de joie et les acclamations de ses sujets. C'est donc pour imiter ce zèle religieux de l'ancien peuple de Dieu, ses empressements, ses éloges, ses hommages; c'est pour honorer cette glorieuse entrée du Sauveur dans Jérusalem, que l'Eglise nous met aussi en main des palmes, des rameaux verts, bénis et sanctifiés par la religion. La palme est le symbole du triomphe et de la victoire; l'olivier est le symbole de la réconciliation et de la paix; le rameau vert est le symbole de l'espérance et de la joie. Or, voilà ce que signifie, ce que nous annonce la cérémonie de ce jour; je veux dire le triomphe de la délivrance des captifs du démon, par la venue du Messie; la paix rétablie entre le ciel et la terre; la céleste Jérusalem ouverte aux

enfants d'Adam par le Roi de gloire et le triomphateur du péché.

Nous voyons dans les fastes de l'Eglise qu'autrefois cette sainte cérémonie se faisait avec encore plus d'appareil, et même de magnificence qu'aujourd'hui. Alors, suivant le témoignage de l'archevêque Lanfranc, le Saint-Sacrement voilé dans une châsse richement ornée, en forme de tombeau, était porté processionnellement, comme autrefois l'arche d'alliance, avec pompe et solennité, au milieu des torches ardentes et des parfums, précédé du clergé et suivi du peuple fidèle, ayant tous des palmes en main et formant des concerts de louange à son honneur. Ainsi marchait dans un modeste et religieux triomphe le Roi de gloire, dont la majesté obscure et cachée aux yeux des mortels, semblait annoncer quelque chose de mystérieux et de lugubre, comme il convient dans un temps de pénitence et de deuil. La terre, sur son passage, était semée de fleurs nouvelles et de feuillages naissants. Les temples fermés et les portes des prisons s'ouvraient à sa présence. Les grands comme les petits, les princesses et les monarques, se faisaient dans ce grand jour un devoir et un honneur de devenir ses courtisans, ou plutôt de se mettre au rang des esclaves rachetés par son sang, et d'être comme enchaînés par les liens de la reconnaissance à la suite de leur libérateur. Oui, mes frères, et nous en conservons dans nos annales un monument précieux, qui fait pareillement honneur à la sainteté de notre religion et à la piété d'un de nos meilleurs rois: je veux dire ce trait mémorable du règne de Louis le Débonnaire, qui édifia si fort l'Eglise et la France, lorsqu'assistant à la procession des Rameaux dans la ville d'Angers, ce prince fut si touché d'entendre à la porte des prisons le cantique magnifique que l'Eglise y chante encore aujourd'hui, qu'il rendit la liberté à son auteur, l'évêque Théodulphe, qui était pour lors prisonnier d'Etat.

Mais est-on effectivement bien pénétré aujourd'hui de ces religieux sentiments, dans un siècle indévoit, où tant de chrétiens peu fervents, et surtout les riches, les mondains, affectent de négliger, et peut-être de dédaigner cette sainte et salutaire cérémonie, qu'ils laissent, disent-ils, à la simplicité du peuple et des âmes dévotes? O heureuse foi, heureuse simplicité! puisse-t-elle, mes frères, vous donner part aux bénédictions, aux faveurs que le Seigneur a coutume de répandre en ce saint temps sur les âmes bien disposées! Puissent les invocations et les prières de l'Eglise faire descendre sur vous la céleste rosée de la grâce, qui fasse germer et croître en vous les vertus comme ces rameaux verts que la religion vous met en main! Puissent ces palmes bénites porter avec elles la bénédiction de Dieu dans vos maisons, et y rester comme un saint gage de la protection du ciel contre les tempêtes et contre les ennemis de votre salut!

L'entrée triomphante du Sauveur dans Jérusalem fut sans doute un grand sujet de joie

et d'admiration pour ses disciples : mais ensuite quel changement étrange à sa passion : quel sujet pour eux d'affliction et de larmes ! Ainsi, mes frères, ainsi dans l'Eglise les lamentations bientôt succéderont aux cris d'allégresse, et son chant, devenu tendre et lugubre, se trouvera changé en accents de douleur et de ténèbres. *Via Sion lugent.* (*Thren.*, 1, 4.) O ciel, quel deuil en Sion ! Je vois la religion, qui a quitté les ornements de sa joie, voiler ses images, dépouiller ses autels, se revêtir de couleurs funèbres.

Mais pourquoi ce grand deuil, et tout ce lugubre appareil ? C'est qu'alors l'Eglise déplorera la mort cruelle de son Epoux, et qu'elle célébrera, pour ainsi dire, l'anniversaire de ses obsèques dans la composition et la tristesse. Pourquoi ce bruit tumultueux et confus, en terminant les offices de Ténèbres ? Ce sera pour exprimer le trouble et le désordre de la nature dans le supplice de son auteur : ce sera pour nous imprimer à nous-mêmes un saint frémissement, et pour nous inspirer davantage les sentiments d'émotion et de sensibilité compassive, dont nous devons être pénétrés, en entendant les gémissements et les lamentations de l'Eglise.

Quomodo sedet sola civitas ! (*Ibid.*, 1.) O infortunée Jérusalem, fameuse cité, autrefois si révérée des peuples et des rois, centre vénérable de la religion, glorieux trône du Très-Haut, ancien théâtre de ses merveilles, royale Sion, qu'est devenue ta gloire, ta grandeur ? Hélas ! ton temple, ce temple si saint, si magnifique, ton temple profané, détruit, incendié par les gentils, est devenu ta honte, et fait leur triomphal Tes superbes édifices renversés, tes tours abattues, tes murs mis en poudre par tes vainqueurs, présentent de toutes parts aux yeux effrayés un affreux amas de ruines et de désolation. Tu n'as plus ni sanctuaire, ni autels, ni prêtres, ni sacrifices, ni rois, ni prophètes ; et ton peuple proscrit, dispersé, réduit en servitude parmi les nations, semble porter visiblement sur son front le caractère odieux de la malédiction de Dieu, et le sceau de la réprobation. *Peccatum peccavit Jerusalem.* (*Ibid.*, 8.) O malheureux peuple ! quel crime énorme as-tu donc commis ? Quel péché plus funeste que toutes tes anciennes idolâtries a pu attirer sur ta tête cette effroyable vengeance du Ciel, cette colère implacable et sans exemple ? Nation réprouvée, tu ne sais que répondre : quelquefois tu en es dans l'étonnement toi-même, et ton trouble trahit malgré toi ta confusion et tes remords. Ah ! souviens-toi qu'autrefois tu as crucifié ton Dieu, et tu le renies, tu le blasphèmes encore aujourd'hui. Mais plutôt pleure avec nous sur lui, et sur toi-même. Ouvre enfin les yeux à la lumière ; viens reconnaître ton Sauveur, et laver ton déicide dans son sang : *Jerusalem, Jerusalem, convertere ad Dominum Deum tuum.* (*Offic. de Ténèbr.*)

Pour vous, peuple fidèle, qui déplorez l'aveuglement et les malheurs de cette nation endurcie, ô vous, du moins, entrez dans les sentiments de l'Eglise, et venez ici prendre

part avec nous à ses gémissements et à ses prières ! Oh ! quelle légèreté, quelle indévotion d'aller chercher ailleurs les grâces de l'harmonie, et si je l'ose dire, une sorte d'amusement dans des lamentations mélodieuses ! Disons plus, quelle indécence, quelle contradiction dans ces mondains qui se disent les disciples d'un Dieu crucifié, de ne montrer en ce saint temps presque aucun sentiment de religion, et de n'en point pratiquer avec nous les saints exercices, tandis que l'Eglise notre mère est par toute la terre dans la pénitence, dans le jeûne, dans le deuil et la prière ! Mais qu'ils écoutent et qu'ils tremblent ; qu'ils écoutent l'anathème prononcé dans l'Eglise contre l'âme endurcie, qui ne s'affligera point avec le peuple de Dieu, au temps prescrit de la pénitence générale d'Israël et de l'expiation publique. Elle sera maudite et périra, dit le Seigneur : *Anima que afflicta non fuerit die hac, peribit de populis suis.* (*Levit.*, XXIII, 29.)

Plus nous avançons, plus mon sujet devient intéressant. Le Jeudi-Saint, que les Orientaux ont appelé par distinction le jour des Mystères, a été de temps immémorial une fête extrêmement recommandable dans l'Eglise. Or, trois choses distinguent particulièrement ce grand jour. Premièrement, la consécration et la bénédiction solennelle des huiles saintes, dont l'Eglise se sert dans l'administration des sacrements. En second lieu, la cérémonie de la Cène, ou du lavement des pieds, à l'exemple du Sauveur, qui, la veille de sa passion, voulut s'abaisser jusqu'à laver les pieds à ses apôtres. Enfin, la mémoire de l'institution du sacerdoce de la loi nouvelle et du sacrifice eucharistique.

La consécration et la bénédiction solennelle des huiles saintes se fait par les pontifes de l'Eglise, assistés d'un clergé nombreux pendant l'office du sacrifice public, qui est interrompu à cet effet par un rit singulier. Or ces huiles saintes que l'évêque bénit avec tant d'appareil sont de trois sortes : l'huile des catéchumènes, dont l'Eglise fait des onctions mystérieuses sur ceux qu'elle prépare à la purification du baptême ; l'huile des infirmes, qui sert de matière au sacrement de l'Extrême-Onction ; et le saint chrême, qui est un mélange sacré de l'huile d'olive et du baume, que la religion emploie à la consécration des temples et des autels, des prêtres, des pontifes et des rois.

Le sacrifice solennel du Jeudi-Saint a été destiné pour cette auguste cérémonie, afin de lui concilier plus de vénération et plus d'efficacité, par une application spéciale des mérites du Rédempteur dans le temps même des grands mystères de la rédemption.

La cérémonie de la Cène, ou du lavement des pieds, est une imitation religieuse de ce que fit le Sauveur du monde la veille de sa mort après la Cène légale. *S'étant levé de table*, dit l'Evangile, *il quitta ses vêtements, il se ceignit d'un linge, il versa de l'eau dans un bassin, et en lava les pieds de ses disciples.* Après quoi il leur dit : *Je vous ai donné cet exemple, moi qui suis le Seigneur et votre*

Maître, afin que vous fassiez aussi de même. (Joan., XIII, 4, 5, 13, 15.) De là, dans l'Eglise, cette pratique édifiante, qui a quelque chose de touchant et d'instructif, par laquelle, au jour du Jeudi-Saint, les supérieurs et les personnes constituées en dignité, les reines même et les monarques s'inclinent, comme Jésus-Christ, le genou en terre devant ses disciples et ses membres qui sont les pauvres, et leur lavent les pieds avec un humble sentiment de religion. Qu'il est beau de voir ainsi la grandeur des rois courber l'éclat du diadème sous l'humilité de l'Homme-Dieu, et se faire gloire de ses abaissements !

Mais c'est surtout l'institution du mystère eucharistique, qui fait l'objet principal de la solennité du Jeudi-Saint, où l'Eglise, au milieu de son deuil et de sa tristesse, érige dans tous nos temples un trône de gloire au Seigneur Jésus, toujours présent au milieu de nous sous les voiles mystérieux du sacrement, toujours immolé pour nous par un sacrifice persévérant et perpétuel.

Voilà donc, mes frères, ce qui devra occuper notre cœur en ce jour très-saint, dans les stations et la visite des églises, suivant la religieuse coutume de nos pères. Peut-être n'en avez-vous jamais bien compris la raison, le motif et la fin. C'est une espèce d'amende honorable et de réparation publique, que nous irons faire à Jésus-Christ pour les supplices et les opprobres qu'il a endurés dans les tribunaux de Jérusalem et dans les différentes scènes de sa passion; pour le peuple juif, qui l'a renié et crucifié; pour tant d'infidèles, d'idolâtres et d'hérétiques, qui ont blasphémé contre lui; pour tant de mauvais catholiques, qui l'ont outragé dans le sacrement de son amour par leurs irrévérences, par leurs impiétés, par leurs sacrilèges, et pour nous-mêmes, pour nos propres offenses et peut-être nos profanations !

Où, mes frères, c'est dans cet esprit qu'il faudra vous acquitter d'une pratique si édifiante et si agréable dans l'Eglise : je veux dire avec un esprit de religion et de réflexion sur la sainteté du temps et des mystères, avec un esprit de compassion et d'union aux souffrances de Jésus dans les stations différentes de sa passion, avec un esprit de confusion et de componction sur vos péchés et vos ingratitude envers ce Dieu Sauveur, avec un esprit d'amour et de reconnaissance pour ses miséricordes et ses bienfaits, avec un esprit d'admiration religieuse et d'adoration profonde à la vue de ses abaissements et de ses grandeurs. Mais hélas ! faut-il le dire à notre honte ? Souvent au contraire on apporte à une action si sainte un esprit de dissipation, de curiosité, et, pour ainsi dire, d'amusement spirituel : car, telle est la faiblesse de l'esprit humain, que souvent il mêle ses légèretés et ses petitesse à ce qu'il y a de plus grand et de plus sérieux dans la religion.

La solennité du Vendredi-Saint doit ensuite nous offrir un spectacle de religion bien lugubre, mais bien touchant ; et la croix d'un Dieu mourant, que l'Eglise y proposera à notre culte, est en même temps un mys-

tère de terreur et un mystère de consolation.

Je dis un mystère de terreur : écoutez, Juifs cruels, et vous chrétiens pécheurs (car vous avez tous contribué à la mort de ce Dieu Sauveur), écoutez les reproches accablants qu'il semble vous faire du haut de sa croix : *Popule meus, quid feci tibi ?* » O mon peuple, que vous avais je fait (Mich., VI, 3), » pour me traiter si indignement ! Peuple choisi, je vous ai distingué sur toutes les nations de la terre ; je vous ai glorifié par une protection éclatante ; je vous ai comblé de toutes sortes de biens : et vous, par un outrage sanglant, vous m'avez méprisé, vous m'avez rejeté, vous n'avez pas voulu que je régnasse sur vous : *Nolimus hanc regnare super nos :* (Luc., XIX, 14.)

Popule meus, quid feci tibi ? Peuple perfide, je vous ai donné par préférence ma loi et mon temple, le sceptre de Juda et l'empire de la religion ; et un mépris insultant m'a donné par dérision un roseau pour sceptre, et pour couronne des épines : *Dedisti capiti meo spineam coronam.*

Popule meus, quid feci tibi ? Peuple ingrat, j'ai opéré en votre faveur tant de miracles et de prodiges ; je vous ai nourris dans le désert de la manne du ciel ; j'ai changé pour vous le sein des rochers en source d'eau vive ; et en échange, j'ai été abreuvé de fiel et de vinaigre : *Potasti me aceto.*

Popule meus, quid feci tibi ? Peuple coupable dans Adam, enfants de colère et de péché, je suis descendu en terre pour vous sauver ; je suis venu vous apporter la grâce, la miséricorde, la paix, le salut, la vie éternelle ; et vous, vous avez mis à mort l'auteur même de la vie et du salut ; vous m'avez crucifié, comme les criminels et les voleurs : *Parasti crucem Salvatori tuo.* (Office du Vendredi-Saint.)

En un mot, pécheurs, qui que vous soyez, Juifs et chrétiens, pécheurs dont les crimes ont répandu mon sang ; ce sang même que vous avez versé, était le gage inestimable de mon amour ; et j'en ai fait le prix de votre rédemption. Je vous en ai cent fois appliqué les mérites, en vous pardonnant vos iniquités ; et vous cependant, vous m'offensez, vous m'outragez toujours ; vous me crucifiez de nouveau, sans ce-se, par vos rechutes et par votre obstination dans le péché, qui m'a attaché à la croix ; mais mes plaies que vous rouvrez, en quelque sorte, sont autant de bouches qui élèvent la voix contre vous, et mon sang crie vengeance encore aujourd'hui : *Rursum crucifigertes.* (Hebr., VI, 6.)

Mystère de terreur, disons en même temps mystère de consolation dans la vue et l'adoration de la croix de Jésus-Christ. Oui, mes frères, si sa croix est l'ouvrage du péché, elle en est aussi le remède : elle est aussi notre justification, notre salut, notre refuge, notre gloire, notre étendard. Nous y voyons, suivant la belle réflexion de saint Paul (Coloss. II, 1. seq.), nous y voyons l'arrêt de notre condamnation, annulé et effacé par le sang du Rédempteur : ce sang d'un prix infini,

répandu pour nous et sur nous, à la vertu d'expier nos crimes, de laver nos souillures, d'effacer nos péchés, d'acquitter nos dettes, de nous rendre nos premiers droits sur l'héritage du ciel avec une surabondance de mérites et de miséricorde.

Ne me demandez donc point de quel œil et dans quel esprit il faut envisager la croix dans ce saint temps : ne me demandez point avec quelles dispositions il faut adorer un Homme-Dieu mourant dans ses bras? O mon frère! n'avez-vous pas un cœur? Et si ce cœur n'est pas plus dur que la pierre des rochers, qui se fendirent à ce spectacle attendrissant, pourra-t-il ne pas exciter en vous des sentiments bien plus vifs que toutes mes expressions? Non, je n'ai ici que trois choses à vous dire : Allez fondre en larmes au pied de la croix, comme Madeleine; soyez-y transporté de douleur et d'amour, comme le disciple bien-aimé; sortez-en saisi, pénétré de componction, comme les Juifs, qui s'en retournaient en frappant leur poitrine: *Percutientes pectora sua revertebantur.* (Luc., XXIII, 48.)

Mais à qui dois-je adresser cette exhortation touchante? Est-ce à vous, sectateurs des pompes de Satan, l'ennemi de la croix de Jésus-Christ; mondains idolâtres des jeux obscènes de théâtre et des talents criminels de ses déclamateurs, enivrés de l'amour du plaisir jusque dans les jours spécialement consacrés à la pénitence et au plus saint de nos mystères; après cela de quel front viendrez-vous au pied de la croix au sortir des spectacles? Mes frères, je le dis avec peine; mais peut-on le dissimuler? A quel point la religion et la bienséance même n'ont-elles pas dû être blessées au milieu de nous par ce contraste indécent, qui vient d'y mettre le théâtre en concurrence et en opposition avec la croix de Jésus-Christ dans le temps même de sa passion! Nest-il pas étonnant qu'un scandale banni, dans ce saint temps, de la ville du royaume la plus licencieuse, soit au contraire appelé, accueilli, reçu en triomphe parmi nous? Nest-il pas honteux que le crime soit par nous récompensé libéralement; et que de profanes étrangers emportent avec les dépouilles de la patrie, ce tribut de notre luxe, qui devrait être bien plutôt le fond de la subsistance des pauvres et du soulagement des misérables? Est-ce donc là une préparation à la confession, à la communion pascale; et de pareils abus ne méritent-ils point l'animadversion et toute la sévérité du saint ministère (1)? Avançons.

Enfin, le Samedi-Saint fera succéder au deuil, à la tristesse, la consolation et l'espérance. La religion ira invoquer le Très-Haut à la porte du temple, et l'on verra sortir du sein des éléments pétrifiés, un feu nouveau, un feu saint, dont la lumière naissante fera retentir les airs d'actions de grâces: après quoi un cantique d'allégresse, un cantique mélodieux, qui portera la joie dans les

cœurs, et qui invitera les anges mêmes du ciel à la partager avec nous, annoncera avec solennité la résurrection triomphante du Sauveur, et la Pâque des chrétiens, dont l'auguste fête terminera cette céleste octave.

O heureux jour, le plus beau, le plus grand, le plus désiré des jours! Mes frères, avec quelle magnificence, avec quel concours ne solenniserons-nous point cette pompeuse et ravissante célébrité? Mais, dites-moi, combien durera cette ferveur, cet accès périodique de dévotion, qui revient tous les ans? A voir dans ces saints jours le zèle et la piété des chrétiens, empressés à venir se purifier par la pénitence, et à faire à Dieu de nouvelles protestations d'un attachement désormais inviolable à son service et à sa loi, ne semble-t-il pas que le monde soit changé et réformé? Mais bientôt la dévotion s'évanouit avec la solennité; bientôt on oublie ses résolutions, ses promesses; bientôt on retourne à ses premières habitudes; on entretient toujours les mêmes liaisons, les mêmes intrigues; on retient toujours les mêmes inimitiés dans son cœur, et le bien d'autrui dans ses mains; on est toujours sujet aux mêmes faiblesses, aux mêmes passions, aux mêmes vices; et, au lieu d'être véritablement purifié, converti, souvent, au contraire, on en devient plus criminel, parce qu'on devient sacrilège, infidèle et ingrat.

Disons cependant, pour la consolation de l'Eglise et pour l'honneur de la religion, qu'il est encore des âmes choisies et prédestinées, qui profiteront de ce saint temps, de ces jours de grâce et de salut pour retourner efficacement à Dieu, ou pour s'affermir toujours davantage dans son amour, et se renouveler dans la ferveur; qui célébreront ces fêtes solennelles avec une piété proportionnée à la sainteté et à la grandeur des mystères, avec des accroissements sensibles de grâce et de vertu, mais d'une vertu réelle, solide, persévérante. *Jésus-Christ ressuscité ne meurt plus*, dit l'Apôtre (Rom., VI, 9); et l'âme chrétienne ressuscitée avec lui, doit aussi triompher, comme lui, pour toujours du péché, pour monter ensuite après lui dans le séjour de sa béatitude et de sa gloire, où nous conduisent le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

DISCOURS XVII.

Pour le troisième Dimanche après Pâques.

SUR LA REPROBATION DU MONDE.

Mundus gaudebit. (Joan., XVI, 20.)

Le monde sera dans la joie.

Tel est l'aveuglement de ce monde profane, qui met son attachement dominant et sa félicité dans les choses de la terre; il est dans la prospérité, dans les honneurs, dans les plaisirs, dans les réjouissances, dans la sécurité; il s'en félicite, et il ne voit pas le brillants et plus fréquentes que jamais, en y attirant à grands frais les plus fameux acteurs du théâtre de Paris, qui est fermé en ce saint temps.

(1) Ce trait de morale a pour objet de censurer une liberté scandaleuse, qui a introduit à Dijon l'usage de multiplier les spectacles pendant la semaine de la Passion, et de les rendre alors plus

précipice qui est sous ses pieds ; il ne sent point le malheur et les dangers de cette vie mondaine, qui est aux yeux de Dieu un état de réprobation.

Oui, un état de réprobation ; et sur quoi cette réprobation des mondains est-elle fondée ? C'est, mes frères, sur l'opposition essentielle qui se trouve entre le monde et l'Évangile. Le monde contredit l'Évangile ; l'Évangile à son tour condamne le monde. Deux caractères de réprobation qui peuvent être un grand sujet de méditation et d'instruction pour nous. Mais, pour ne point embrasser trop de matière à la fois, et pour ne pas excéder le temps ordinaire, je me borne aujourd'hui à traiter la première de ces deux propositions, et je réserve l'autre pour dimanche prochain.

Au reste, ne pensons point que cette morale ne regarde que les grands, les riches et les heureux du monde. Elle peut bien convenir dans les conditions inférieures à tant d'autres personnes du siècle de tout sexe qui, sans être dans la sphère du beau monde, ont néanmoins un cœur mondain, qui souvent réunissent dans la simplicité même de l'état médiocre, les sentiments, les passions, les vices et les désordres de ce monde profane que Dieu réprouve, et qui, par conséquent, se trouvent enveloppées dans sa réprobation.

La réprobation du monde, fondée sur son opposition avec l'Évangile, quelle dure et triste vérité, mes frères. Peut-être qu'elle vous répugne et qu'elle vous trouble. Eh quoi ! méditez-vous dans votre cœur, toutes les conditions ne sont-elles pas dans l'ordre de la Providence et son ouvrage ? Le Dieu de Job, pauvre et souffrant sur son fumier, le Dieu de Judith, sous le cilice, dans le jeûne et la retraite, n'est-il donc pas aussi le Dieu des puissants et des heureux du siècle ; le Dieu de David, glorieux et triomphant ; le Dieu d'Esther, élevée au faite de la fortune et de la grandeur ? Ne voit-on pas encore aujourd'hui la vertu couronnée se montrer avec honneur dans le plus grand monde, dans le palais même des rois, et jusque sur le trône en ce nouveau règne qui nous édifie et nous charme, qui nous annonce le règne de la religion et de la justice, le règne de la sagesse et du bon exemple, le règne de la félicité publique. Je le sais, et j'en bénis Dieu de tout mon cœur. Oui, le Seigneur a, dans tous les états, ses serviteurs, ses élus ; mais ne confondons rien, s'il vous plaît. Si les gens de bien, réellement vertueux et chrétiens, sont quelquefois dans le monde, ils ne sont pas du monde ; ils ne sont point les partisans, les sectateurs du monde ; ils sont, au contraire, la censure et la condamnation du monde ; j'entends de ce monde dépravé, licencieux et impie, qui s'est fait, dans le sein même de la religion, une espèce de république païenne, sous une spécieuse apparence de christianisme.

Il y a en effet entre l'esprit du christianisme et l'esprit du monde une différence

essentielle, une opposition nécessaire, une espèce de combat ; et c'est de tout temps que l'orgueil des mondains a été en contradiction avec le saint Évangile, qui est proprement le partage des humbles d'esprit et de cœur. Vous parlez en insensé, disait à saint Paul un grand de l'empire romain (Festus), dans la célèbre assemblée où cet apôtre venait de rendre gloire à l'Évangile devant le roi Agrippa et la princesse Bérénice : *Insanis, Paule. (Act., XXVI, 24.)* Le même apôtre, exposant avec force la morale évangélique, put bien effrayer le président Félix ; mais, tout apôtre qu'il était, il ne put le convertir : c'était un mondain. Les dispositions de son cœur s'y opposaient, et la politique du siècle ne voulait pas qu'il se fit chrétien. De là cette fameuse question agitée du temps de Tertullien, où l'on demandait si le monde et l'Évangile étaient compatibles : effrayant chrétisme, qui faisait douter pour lors si les chrétiens pouvaient être empereurs, ou si les empereurs pouvaient devenir chrétiens. Grâce au ciel, ils le sont devenus ; la foi victorieuse a renversé les idoles, a triomphé des tyrans. La croix de Jésus-Christ est montée sur le trône des Césars et sur le front des rois. Le monde a donc aussi adopté l'Évangile ; mais l'Évangile a-t-il adopté pareillement le monde avec ses opinions et ses vices ? Le monde vient aussi dans nos temples rendre au vrai Dieu des hommages apparents ; mais voilà bien souvent presque tout son christianisme ; quelques pratiques extérieures de religion, par respect humain, par décence, par habitude, avec une opposition réelle à l'Évangile, et dans ses maximes et dans ses mœurs.

Je dis opposition de sentiments et de maximes. Que pense-t-on de l'Évangile dans ce monde profane ? Comment y parle-t-on de la religion ? car on y en parle aussi, et quelquefois on n'y en parle que trop ; mais c'est par une vaine curiosité, comme la Samaritaine, pour l'examiner sans soumission ; c'est par une secrète malignité, comme les Pharisiens, pour la censurer sans respect ; c'est par une suffisance présomptueuse, comme les philosophes, pour en juger sans docilité, et pour en secouer le joug sans remords. De là toutes ces religions arbitraires, ces systèmes commodes qui sont aujourd'hui si fort à la mode dans le monde, ces sectes d'incrédulité et de prétendus esprits forts, qui ne connaissent la religion que fort superficiellement, et qui en décident cependant avec hardiesse ; qui ne donnent dans une matière aussi sérieuse que d'indécentes plaisanteries ou des doutes affectés, pour des raisons ; qui osent représenter cette religion divine comme une invention de la politique ou de la superstition ; son culte avec toutes ses cérémonies, comme une pieuse simplicité ; ceux qui les révèrent et les pratiquent, comme des hypocrites ou des esprits faibles ; semblables en ce point à cette princesse mondaine (Michol), qui regardait avec un mépris dédaigneux les religieux transports de piété de David de-

vant l'arche sainte, et qui s'en moquait dans son cœur.

J'avoue cependant, car il ne faut rien outrer, j'avoue que les mondains ne sont pas tous de ce caractère ; ce ne sont pas tous des impies déclarés, des sociniens, des matérialistes, des athées ; non. Mais à quoi se réduit d'ordinaire la religion de ces honnêtes gens du siècle ? A faire un monstrueux composé du monde et de l'Évangile, demi-chrétiens et demi-païens, ou plutôt chrétiens de nom et de bienséance, vrais païens de sentiments et de système.

En effet, confrontons leurs maximes avec celles du saint Évangile. Que nous dit cet Évangile ? *Bienheureux les pauvres d'esprit ; bienheureux les cœurs purs ; bienheureux les esprits pacifiques et miséricordieux ; bienheureux ceux qui sont dans l'affliction et la tristesse ; bienheureux ceux qui souffrent pour la justice.* (*Matth.*, V, 3-10.) Que répond à cela le mondain ? Heureux bien plutôt, dit-il, ceux qui sont dans la joie et les plaisirs, ceux qui jouissent des honneurs et des richesses ; malheureux au contraire les pauvres et les affligés ; insensé le dévot imbécile, qui souffre patiemment les outrages, l'injustice, et qui donne encore son manteau à qui veut enlever sa tunique. Il est écrit dans l'Évangile : *Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul : « Dominum Deum tuum adorabis, et illi soli servies. »* (*Luc.*, IV, 8.) Et l'usage du monde dit au contraire : Vos dieux seront vos inclinations favorites et vos passions. Vous, riche altier, et vous, vaine beauté, vous serez vous-mêmes votre idole. Vous, avare, vous vous ferez des idoles d'or et d'argent. Vous, ambitieux courtois, et vous, homme efféminé, vous adorerez des idoles de pourpre et des idoles de chair. La volupté, l'intérêt, la vaine gloire : voilà chacun votre divinité, et vous lui sacrifierez tout le reste : *Dominum tuum adorabis, et illi soli servies.* L'Évangile nous dit encore : Vous aimerez sincèrement votre prochain, et même vos ennemis (*Matth.*, V, 46) ; à plus forte raison ne porterez-vous point la colère et la haine jusqu'à attenter à la vie de votre frère ; car *l'homme a été fait à l'image de Dieu.* (*Gen.*, IX, 6.) Et le monde dit, au contraire : Vous tirerez des affronts, des injures une vengeance cruelle, une satisfaction éclatante. En vain les lois divines et humaines s'y opposent avec sévérité ; en vain la nature se révolte, et la raison en frémit ; furieux et homicide par honneur, vous irez tremper vos mains dans le sang de cet indiscret qui vous a heurté ; de ce rival qui vous supplante ; de cet ennemi qui vous a offensé ; et si je ne vous vois couvert de leur sang, vous ne serez à mes yeux qu'un lâche déshonoré : *Sanguinem ejus de manu tua requiram.* (*Ezech.*, III, 18.) En un mot, car ce parallèle me conduirait trop loin, la morale de l'Évangile nous dit : Vous serez doux, humbles, patients, mortifiés, charitables, justes, chastes, saints et parfaits ; et l'esprit du monde dit au contraire : Vous serez vains, fiers,

hautains, vifs, délicats sur le point d'honneur, durs, orgueilleux, vindicatifs, amateurs du plaisir, tout dévoués à la faveur, à la fortune, à l'ambition. Voilà, mondains, la règle de vos sentiments et de votre conduite.

Je sais bien que le monde n'a garde d'afficher ouvertement un genre de morale si peu décent, si odieux ; mais pour donner de beaux noms aux vices, et les travestir en vertus, en sont-ils moins vices pour cela ? Ses maximes en sont-elles moins païennes et moins opposées à l'Évangile ? Vous le savez, mes frères, dans le langage et les idées du monde, l'incrédulité, l'irréligion, c'est force d'esprit ; la séduction du sexe, la galanterie, c'est amusement, urbanité, politesse ; l'endurcissement, la persévérance dans de criminels attachements, c'est constance, c'est fidélité ; la duplicité, la mauvaise foi, c'est politique, c'est le talent des affaires ; l'ambition, la vaine gloire, c'est la vertu des belles âmes, et la passion des grands cœurs ; le ressentiment, la vengeance, c'est honneur et bravoure. Or, est-ce là, dites-moi, la morale du saint Évangile ; de cet Évangile austère, qui, loin de déguiser les vices, démasque les fausses vertus même, et confond la sagesse hypocrite des Phariséens ; de cet Évangile incorruptible, qui, loin de flatter le crime, le poursuit jusque sur le trône, et rapproche en face à Hérode le scandale d'Hérodis ? (*Matth.*, XIV, 1 seqq.)

Opposition avec l'Évangile dans les sentiments et les maximes : disons plus, opposition dans les mœurs : *Congregamini super montes Samarie et videte insanias multas.* (*Amos*, III, 9.) Mes frères, montons avec saint Irénée sur la montagne, et de là baissant les yeux sur la face de la terre, considérons un moment ce monde insensé, ce monde corrompu, trop ressemblante image de Samarie et de Babylone. O Dieu, quel spectacle ! J'y vois de toutes parts des écueils et des scandales, presque tous les vices et les désordres des païens : dans l'élévation et la richesse, l'orgueil, la volupté, l'ambition, l'incrédulité ; dans le barreau, la duplicité, l'injustice, la calomnie ; dans le commerce, la cupidité, l'usure, la mauvaise foi ; dans le peuple, l'intempérance, la colère, le jurement, les blasphèmes ; dans le mariage, les querelles, les infidélités, les divorces ; dans le célibat, un état de liberté commode, et souvent de désordre secret ou même public ; dans la jeunesse, la vanité, la galanterie, la mondanité ; presque dans tous les états et dans chaque sexe, une dépravation contagieuse, des passions de honte et d'ignominie, comme parle l'Apôtre (*Rom.*, I, 26), un esprit de licence et d'irréligion : source infallible de la perversion des mœurs et de l'indocilité à la foi. Vous savez si j'exagère : voilà le monde, voilà le portrait du monde.

Eh bien ! reconnaissez-vous à ces traits l'Évangile et ses disciples ? sont-ce donc là ces chrétiens fervents, dont on disait autrefois tant de merveilles ? sont-ce là ces hommes de Dieu, qui faisaient l'étonnement et

l'admiration des infidèles ? sont-ce là ces hommes de prodiges et de miracles, dont l'héroïque vertu, dont la foi triomphante faisait trembler les démons, confondait les tyrans, convertissait et réformait les nations ? Est-ce donc l'Évangile qui a introduit parmi vous ces fêtes païennes, ces spectacles profanes, ces théâtres, écoles publiques de libertinage et d'impudicité : ces déguisements nocturnes et ces danses libres, toutes ces intrigues de ténèbres, dignes des anciens mystères de Cérès et de Vénus, au temps du paganisme ? Est-ce dans l'Évangile que nous avons appris ces excès de table et de bonne chère, où la sensuelle délicatesse et la somptueuse profusion ne dégénèrent que trop souvent en intempérance, et l'intempérance en débauches outrées ; dans ces sociétés voluptueuses et mondaines, qui ont attiré à notre siècle les honteux reproches d'ivresse et de prostitution, qu'on faisait autrefois aux femmes de Babylone et aux filles de Béliac ? Sont-ce là, encore une fois, les disciples de l'Évangile, les enfants des saints, les successeurs des apôtres et des martyrs, les membres et les imitateurs d'un chef crucifié ? Ah ! j'atteste contre eux ces fonts sacrés du baptême, qui les ont enfantés au christianisme, et le vœu solennel qu'ils y ont fait de renoncer aux vanités du monde et à ses pompes, à Satan, à ses œuvres. J'atteste contre eux ces tombeaux des martyrs et des saints, dont les cendres vénérables rendent encore aujourd'hui un témoignage si éclatant à la pureté de l'Évangile. J'atteste contre eux l'Évangile même : qu'ils approchent de l'autel ; et s'ils l'osent, qu'ils lèvent la main sur ce saint Évangile, en la présence du Seigneur. Ne craindraient-ils point de le porter à son redoutable tribunal, comme la règle de leur créance et de leurs mœurs ? Ah ! cet Évangile outragé servira lui-même à les confondre au jugement de Dieu ! Que dis-je ! déjà ils sont jugés et condamnés par ce même Évangile, qui est l'organe de la Divinité, et l'oracle anticipé du jugement éternel ; mais leur aveuglement se dissimule, ou regarde avec mépris ces terribles vérités.

Pour vous, peuple chrétien, qui, dans la médiocrité et la simplicité de votre état, n'osez encore imiter ouvertement cette licence audacieuse des mondains, en bravant, comme eux, toutes les menaces de la religion et les bienséances même du respect humain ; vous, en qui véritablement il y a d'ordinaire plus de foi, plus de crainte de Dieu, plus de mœurs, plus de piété, plus d'obéissance à l'Église : peut-être vous en félicitez-vous au fond de votre cœur. Mais moi je ne laisse pas de gémir et de trembler aussi pour vous, lorsque je vois l'esprit du monde et son exemple, sa vanité, son luxe, sa dépravation, son indépendance et son incrédulité même, gagner et corrompre aujourd'hui presque toutes les conditions du siècle.

N'est-ce pas en effet l'esprit du monde, qui met en vogue parmi nous l'invention funeste d'une nation étrangère, dont l'exemple contagieux est venu nous apprendre la

méthode de corrompre les mœurs publiques par un nouveau genre de divertissement profane, qui rassemble dans un lieu de plaisirs (le Wauxhal), décoré avec art, tant d'objets capables d'émouvoir les passions et les sens : le concours et la familiarité des deux sexes, la gaieté, la danse, la musique, la liberté, la licence, sous un bocage écarté, tout propre à favoriser les mystères de ténèbres dans ses retraites solitaires, en les couvrant de son ombre et du voile de la nuit ? Pères et mères, quel écueil, quel attrait pour cette jeunesse légère, enjouée, et dont le goût, l'imprudence se livrent sous vos yeux à ces dangereux amusements ! Vous en avez tout à craindre, et vous le souffrez.

N'est-ce pas de même l'esprit du monde et son exemple, qui, par une espèce nouvelle de scandale, attire et conduit aux assemblées du théâtre, non plus seulement les riches, les mondains, mais encore les citoyens même du bas ordre ; des artisans obscurs, de simples ouvriers, de jeunes domestiques de tout sexe, qui ne rougissent plus maintenant de fréquenter ouvertement les spectacles, où ils voient avec complaisance le dangereux étalage des vanités du monde, où ils entendent le langage obscène et les maximes licencieuses du monde, où ils prennent des leçons pernicieuses de mondanité, de libertinage, d'irréligion ? Pères et mères, quelle funeste école pour vos enfants ! et vous le souffrez.

N'est-ce pas aujourd'hui l'esprit du monde et son exemple, qui apprennent à tant de jeunes personnes l'art et le goût funestes d'imiter le luxe, les ajustements, les modes immodestes, par des parures affectées et dispendieuses, qui sont au dessus de leur état et de leurs facultés. Qu'est-ce donc qui peut y suppléer, sinon quelque moyen peu honnête ? Et quelle tentation pour la vanité si naturelle au sexe à cet âge ! quel écueil pour la pudeur, pour la probité, pour l'honneur ! Vous ne sauriez en douter, pères et mères, et vous le souffrez.

N'est-ce pas encore l'esprit du monde et son exemple dans les riches voluptueux, qui accoutument et façonnent, pour ainsi dire, au libertinage ces jeunes domestiques de l'un et l'autre sexe, trop souvent témoins, agents et complices des intrigues galantes et des désordres de leurs maîtres ? Pères et mères, vous ne l'ignorez pas toujours et vous le souffrez.

N'est-ce pas enfin l'esprit du monde et sa contagion dans les maisons opulentes et distinguées, qui en pervertissent souvent les serviteurs oisifs, par l'exemple d'une vie licencieuse et presque païenne, par une omission habituelle des devoirs de la religion et des observances de la loi, par des discours indiscrets, indécents ou impies dans la liberté de la table et la chaleur des repas ? Quelle impression fâcheuse tout cela ne fait-il point sur des gens sans éducation, sans principes, sans instruction, qui deviennent ensuite, à leur tour, des chefs de famille sans religion ? N'est-ce ainsi que des maîtres aux domesti-

ques, des riches au peuple, des grands aux petits, la corruption du monde se communique, s'étend, se perpétue et enveloppe dans sa réprobation presque tous les états.

Soyons donc en garde contre la séduction et les scandales du monde; craignons de participer à ses vices, à ses désordres, à sa condamnation; opposons à l'esprit du monde l'esprit du christianisme, qui est un esprit de foi, un esprit de piété, un esprit de sagesse, un esprit de pureté, un esprit de détachement, un esprit d'humilité, un esprit de pénitence, un esprit de charité, un esprit de zèle pour la gloire de Dieu et pour notre sanctification sur la terre. *La figure de ce monde passe*, dit saint Paul (1 Cor., VII, 31); le monde profane passe avec toutes ses vanités, avec tous ses amateurs, dont le supplice ne passera point; au lieu qu'une immortalité bienheureuse sera la récompense des vrais disciples de l'Évangile, des fidèles serviteurs de Dieu : c'est ce que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

DISCOURS XVIII.

Pour le quatrième Dimanche après Pâques.

II^e SUR LA RÉPROBATION DU MONDE.

(Cum venerit ille, arguet mundum de peccato. (Joan. XVI, 8.)

Lorsque l'Esprit-Saint sera venu, il convaincra le monde de péché.

Si effectivement nous envisageons le monde avec la lumière du Saint-Esprit, combien ne verrons-nous pas dans les mondains de péchés, de vices, de désordres, de sujets de condamnation et de réprobation!

Cette réprobation du monde, vous disais-je dernièrement, est fondée sur une opposition essentielle avec le saint Évangile de Jésus-Christ. L'Évangile contredit par le monde, et le monde à son tour condamné par l'Évangile : deux caractères de réprobation bien terribles pour lui et bien instructifs pour nous. Achéons donc de développer cette matière importante, et voyons aujourd'hui dans l'Évangile la condamnation de ce monde antichrétien, qui est cependant l'idole de l'humanité dans le christianisme même.

Puissent, mes frères, la lumière et la force de la vérité nous détromper d'une si dangereuse illusion, nous inspirer un salutaire éloignement de ce monde profane, et consolider notre médiocrité de la privation des avantages temporels, des distinctions passagères, de la richesse et de la grandeur.

Le saint Évangile de Jésus-Christ est, dans son Église, la parole de Dieu et sa loi; le dépôt de ses oracles et de ses mystères; la règle de sa justice et de ses jugements. Il est donc bien terrible d'être condamné par l'Évangile. Or, tel est singulièrement le sort malheureux des mondains. Je le dis avec frayeur et avec peine; j'ouvre ce saint Évangile, et j'y trouve la condamnation du monde d'une manière bien frappante; je la trouve pareillement, et dans ses mystères, et dans ses oracles.

2^e Condamnation du monde dans les mystères du saint Évangile. Cet Évangile nous propose pour exemple un Dieu Sauveur, chef et modèle des prédestinés; mais quel Sauveur! quel modèle! Est-ce un Sauveur environné du faste et de la vanité, amateur des richesses, des honneurs, du luxe, des délices et des plaisirs de la vie? Si cela est, mondains, applaudissez-vous, vous êtes tous de parfaits chrétiens et des élus. Mais non; c'est un Dieu incarné, qui a voulu choisir et adopter, par préférence, l'humiliation, la pauvreté, la mortification; c'est un Rédempteur crucifié, qui est venu combattre l'ambition et l'orgueil du monde par ses abaissements; la passion du monde pour les biens et les richesses, par son détachement; la sensualité et la mollesse du monde, par ses souffrances. Il naît dans une pauvre étable, et ses premiers courtisans ne sont point les partisans du monde, les grands de Rome ni les riches de Jérusalem, mais de simples bergers d'une condition innocente et obscure. Ses premiers martyrs sont de tendres enfants, victimes de l'irréligion et de la politique du monde. Ses premiers disciples, ses favoris, ses apôtres, les princes de son Église et de son royaume sont de pauvres pêcheurs, le mépris et le rebut du monde. Il évangélise les peuples; il parcourt les bourgades; il entre sous l'humble toit des pauvres; il se communique volontiers à la multitude populaire, qui le cherche, qui le suit, qui l'environne, qui l'écoute, qui l'admire; c'est en sa faveur et sous ses yeux qu'il se plaît à opérer ses miracles; mais il fuit le grand théâtre du monde et la cour des rois. En vain celle d'Hérode en espère quelque prodige, ou du moins quelques paroles; il ne daigne pas même l'honorer de ses regards. Enfin, après une vie humble, pauvre, laborieuse, dure et austère, il meurt dans l'opprobre et la souffrance; il meurt sacrifié par un gouverneur politique, par un grand du monde, à la passion des riches et des puissants de sa nation. En un mot, un Sauveur tout opposé au monde, un Sauveur condamnant le monde par ses discours, par sa doctrine, par ses exemples, par sa vie et par sa mort : voilà encore une fois le chef, le modèle des prédestinés. Or, à quelles marques les mondains le reconnaîtront-ils en effet pour leur modèle? À quels traits les reconnaîtra-t-il lui-même pour ses disciples, pour ses membres, pour ses élus? Ah! l'on pourrait bien plutôt y trouver des traits de conformité avec les divinités du paganisme, avec une Junon orgueilleuse et vindicative, avec un Mars ambitieux de vaine gloire, ou un Mercure, usurpateur subtil du bien d'autrui; avec une Vénus séductrice et prostituée; voilà, mondains, les dieux auxquels vous ressemblez; les dieux dont l'exemple vous favorise et vous justifie; dites-leur donc de vous récompenser et de vous sauver : *Surgant et opitulentur vobis.* (Deut., XXXII, 38.)

Condamnation du monde dans les mystères du saint Évangile : j'ajoute condamnation du monde dans ses oracles; et j'en trouve

singulièrement une preuve bien remarquable dans l'histoire effrayante du riche réprouvé. Ici, gens du monde, je vous avoue que j'admire quelquefois la contradiction et la partialité de vos jugements, lorsque je vous entends l'appeler le mauvais riche, vous qui croyez avoir droit de lui ressembler, et qui vous faites honneur de cette vanité, de ce luxe, de cette mondanité qu'on lui reproche. Vous allez voir cependant comme le Sauveur en a jugé. Ce riche fastueux et sensuel était vêtu, dit-il, de pourpre et de lin; sa table était splendide et sa vie délicieuse, tandis que le pauvre Lazare, couvert d'ulcères, languissait de misère et de faim à sa porte. Le temps fut court, l'éternité vint : Lazare, oublié des hommes, fut porté par les anges dans le sein d'Abraham, et le riche, inhumé avec pompe, fut enseveli dans l'enfer : *Dives sepultus est in inferno.* (Luc., XVI, 22.) Mes frères, cet oracle est clair et décisif contre le monde; car, remarquez bien que Jésus-Christ ne dit pas : Ce riche est mort en réprouvé, parce qu'il avait vécu en impie, parce que c'était un homme sans foi, sans loi, sans mœurs, sans religion; non, mais, il avait vécu en riche, en mondain; point de salut pour lui : l'enfer est son partage : *Mortuus est autem dives, et sepultus est in inferno.* Or, mes frères, si l'Évangile réprovoque si authentiquement cet honnête homme selon le monde, ce riche qui paraît avoir été d'ailleurs exempt des vices grossiers et des grands crimes; dites-moi, fera-t-il grâce à tant de mondains, plus coupables aux yeux du monde même? Ah! si le Sauveur avait eu à reprendre les vices de notre siècle, et qu'il eût dit, en caractérisant nos mœurs par avance : Il y avait un riche superbe, altier, presomptueux, et ses richesses mal acquises étaient le sang ou le peuple versé, ou le patrimoine du faible opprimé : ce riche, accredité et puissant, aimait le faste, et son luxe, aussi injuste qu'excessif, se soutenait aux dépens du marchand et de l'artisan, réduits à n'oser même se plaindre; sa vie était molle, sa table somptueuse, et, de plus, il se livrait à tous les excès de la débauche et de l'impureté; non-seulement il négligeait les pauvres, mais encore il était dur, méprisant et insultant à leur égard : encore une fois, si le Sauveur avait dépeint et censuré un riche de ce caractère, un mondain de notre siècle; quels arrêts de réprobation n'eût pas prononcés contre lui ce Dieu juste et saint, qui damne si expressément le riche de l'Évangile pour des causes bien moins graves et moins odieuses : qui le réprovoque, non pour des injustices criantes, mais pour un défaut inexcusable de charité; non pour de l'irrégion et de l'impieété marquée, mais pour une conduite trop peu régulière, trop peu conforme à la religion et à la loi; non pour des crimes déshonorants, mais pour une vie mondaine, fastueuse et sensuelle, qui est la vie ordinaire des riches, et que l'esprit du monde met au rang des bienséances et des droits de son état; j'ai

presque dit, au rang de ses devoirs et de ses vertus.

Malheur donc à vous, riches et grands du monde : malheur à vous, heureux et puissants du monde; malheur à vous, qui êtes dans l'opulence et les honneurs du monde : *Ye vobis divitibus*, dit l'Évangile. (Luc., VI, 24, 25.) Ah! Seigneur, faut-il que nous leur annoncions de votre part des vérités si terribles! faut-il que votre Évangile soit si redoutable pour le monde, ou que le monde soit si contraire à votre Évangile; mais encore les renverrai-je sans espérance et sans ressources? Non, je leur dirai : nous tremblons, il est vrai, pour votre salut; mais cependant nous n'en désespérons pas toujours. Après tout, ce n'est point proprement votre état que la religion réprovoque; elle n'en réprovoque que les abus et les désordres, que les dérèglements et les vices, qui en sont presque inséparables. Vivez donc dans le monde, si la Providence vous y appelle ou vous y retient; mais que ce soit sans être du monde, de ce monde peu chrétien qui met son bonheur et sa fin dans les choses de la terre. Que ce soit comme la vertueuse Esther, avec d'extrêmes précautions et une crainte religieuse, en vous humiliant devant Dieu dans l'élevation, en tremblant des dangers de la grandeur et des richesses. Que ce soit comme le roi Josias, pour réformer les abus et proscrire les vices, si vous en avez le pouvoir; pour réprimer et confondre l'impieété; pour faire fleurir la religion et les mœurs publiques par votre autorité, par votre exemple. Que ce soit, en un mot, pour la gloire de Dieu, en le faisant honorer dans le monde, et en l'y servant vous-même avec une piété édifiante, avec une foi soumise, avec une charité bienfaisante, avec une humilité sincère, avec une vertu d'autant plus solide et plus forte que vous avez plus d'obstacles et de tentations à surmonter. Oh! cela est difficile, je l'avoue, cela est rare. Un riche sanctifié, un grand du monde sauvé; c'est, selon l'Évangile, une espèce de prodige dans l'ordre moral : *Facilius est camelum per foramen acus transire.* (Matth., XIX, 24.) Mes frères, je n'ose vous expliquer cet oracle dans toute sa force et son énergie, tant il est terrible. Mais quoi! cette rigide morale vous trouble et vous rebute peut-être, comme un riche découragé qui quitta le Sauveur, l'esprit agité et le cœur triste. *Oh! qui pourra donc être sauvé* (Ibid., 25), me dites-vous, comme ses disciples étonnés? Si cela est, où trouver maintenant sur la terre de vrais chrétiens et des élus?

C'est parmi vous, ministres du sanctuaire, qu'une profession sainte distingue du monde, et consacre spécialement au service du Seigneur. C'est parmi vous, solitaires, fervents et austères, chastes épouses de Jésus-Christ, qui êtes *crucifiées au monde*, comme saint Paul (Galat., VI, 14). C'est parmi vous, citoyens modestes, dont la paisible médiocrité tient une espèce de milieu dans les conditions du siècle, sans être exposée aux écueils de la

richesse, ni à ceux de l'indigence. C'est parmi vous, peuple fidèle, qu'une vie simple et frugale, sans orgueil, sans prétentions, sans mondanté, conserve plus aisément dans l'innocence et la crainte de Dieu. C'est parmi vous, pauvres affligés et souffrants, pauvres vraiment chrétiens, qui avez une conformité spéciale avec Jésus-Christ et son Evangile. Ah! loin d'envier la prospérité et le bonheur des mondains, regardez vous-mêmes avec compassion ces riches dédaigneux, qui vous regardent avec mépris. O vous tous, qui êtes séparés du monde par votre état, par vos sentiments, par vos mœurs, et qui cependant, éblouis de l'éclat passager qui l'environne, avez pour lui une sorte d'admiration respectueuse, qui lui prodiguez si volontiers les hommages et l'encens de l'adulation, pensez et agissez plus conséquemment; pensez en chrétiens, et réjouissez-vous dans le Seigneur d'avoir été préservés de sa société, de son commerce, de sa contagion, de ses préjugés, de ses erreurs, de ses vices, des dangers et des frayeurs de sa réprobation. Sentez, par comparaison, les solides avantages de la bonne conscience, de la sage médiocrité, de la frugalité vertueuse, de la simplicité évangélique, de la modestie chrétienne, de la piété fervente, de la douce confiance en Dieu, et de l'espérance bien fondée que vos noms sont écrits dans le ciel, tandis que ceux des riches orgueilleux et des mondains ne sont écrits que sur la terre : *Gaudete quod nomina vestra scripta sunt in calis.* (Luc., X, 20.)

Pour vous, qui êtes toujours infatués de la figure trompeuse du monde, de son éclat séducteur et de ses bruyants plaisirs, ce qui nous reste à vous dire, si cependant notre voix peut parvenir jusqu'à vous, et se faire entendre à l'oreille de votre cœur, ce que nous avons à vous demander, c'est que vous sachiez du moins réfléchir sur l'instabilité des choses présentes et sur les dangers de votre condition; c'est qu'au milieu même des fêtes galantes du siècle, de ses spectacles profanes, de ses repas voluptueux, vous ayez présent à l'esprit l'œil invisible de Dieu, qui veille toujours sur vous, et que vous vous représentiez quelquefois cette main effrayante qui vint remplir d'horreur et d'épouvante un ancien roi de Babylone, en traçant à ses yeux l'arrêt de sa condamnation en caractères sinistres, tandis qu'au milieu de ses courtisanes et de ses concubines, il ne pensait qu'à se livrer avec eux à la débauche et à la folle joie. Peut-être entendrez-vous aussi, au fond de votre cœur, une voix intérieure et menaçante, qui vous dira, comme à ce malheureux prince : Le règne de votre prospérité va finir; vous avez été mis dans la balance de la divine justice, et vous avez été trouvé indigne de jouir plus longtemps sur la terre des bienfaits du Créateur, dont vous abusez. Toujours est-il constant que la durée en sera courte, qu'elle est incertaine, et que vous êtes sur le bord du précipice. Fasse le ciel que ces sombres pensées portent aussi dans votre âme l'agitation, l'inquiétude et un trouble

salutaire parmi les vains amusements du siècle. Il s'est vu plus d'une fois des cœurs prédestinés, que le trait de la grâce a été frapper jusque dans le sein de la grandeur ou de la volupté, et dans lesquels la religion a triomphé du monde, au milieu même de ses vanités, de ses plaisirs; mais ces miracles de conversion sont très-rares, et c'est surtout dans la condition des riches, des mondains, qu'on peut dire avec vérité qu'il y a peu et très-peu d'élus.

Néanmoins il y en aura toujours, et il est dans l'ordre de la Providence et de la prédestination qu'il y en ait effectivement pour le triomphe de la religion; c'est même une justice et un tribut de reconnaissance que notre ministère doit à ces personnes distinguées par leur naissance et par leur rang, qui sont dans nos paroisses la bonne odeur et l'élite du troupeau fidèle, qui édifient et consolent l'Eglise, qui assistent religieusement à ses offices publics dans le saint temple, qui s'intéressent aux misérables, qui concourent avec les pasteurs au soulagement des pauvres. Puisse le Seigneur en accroître le nombre et en perpétuer le zèle, pour présider aux bonnes œuvres, pour entretenir parmi nous l'émulation du bien, pour faire honneur à la religion et à l'humanité, en sanctifiant leur condition par la piété, par la modestie, par la charité! Ah! bien loin de leur adresser, comme à ces mondains qui contredisent l'Evangile, et que l'Evangile réprouve, les menaces, les malédictions, les anathèmes de la religion, nous leur souhaitons bien plutôt toutes les bénédictions spirituelles, temporelles, éternelles, qui sont la récompense de la vertu sur la terre et dans le ciel, où nous conduisent tous le Père, le Fils, et le Saint-Esprit. Ainsi-soit-il.

DISCOURS XIX.

Pour le Dimanche avant la fête de l'Ascension.

SUR LES ROGATIONS.

Petite, et accipietis. (Joan., XVI, 24.)

Demandez, et vous recevrez.

Qu'il est consolant pour nous, mes frères, d'avoir dans la sainte Eglise une mère compatissante pour ses enfants, sensible à leurs besoins, attentive à demander pour eux le secours du ciel et ses bienfaits, priant avec sollicitude pour écarter de dessus nos têtes les fléaux de la colère de Dieu, les injures des saisons, les calamités publiques; afin que, jouissant d'un temps favorable aux biens de la terre, nous puissions les voir avec satisfaction croître et prospérer, les recueillir avec reconnaissance, en user avec sagesse et modération pour la gloire de leur Auteur, et pour la conservation de l'homme! Car tels sont les motifs de l'institution du saint temps des Rogations, que l'Eglise vous annonce aujourd'hui, en vous exhortant à joindre vos prières aux nôtres dans cette intention, et vous assurant, de la part de Jésus-Christ, que si nous demandons tous ensemble avec confiance, nous serons exaucés du Père céles-

te, qui mérite bien qu'on le prie, qui veut être prié, et qui ne laisse pas infructueuse la prière de la foi : *Petite, et accipietis*. Pourrais-je, mes frères, choisir un sujet d'instruction plus propre à la circonstance du temps, et plus conforme à votre goût? car nous sommes naturellement intéressés; et cet intérêt personnel excite volontiers l'attention de notre esprit et les désirs de notre cœur. Entrons donc dans les vœux de l'Eglise, et apprenons aujourd'hui à faire un usage chrétien d'une cérémonie de religion que nous pratiquons tous les ans, mais dont peut-être nous n'avons pas encore bien compris l'esprit et la fin.

L'histoire de l'Eglise gallicane nous apprend que l'institution primitive des Rogations tire son origine de l'insigne métropole de Vienne, capitale du Dauphiné, qui, dans le v^e siècle, fut affligée de divers fléaux et livrée au pouvoir des malins esprits par un secret jugement de Dieu. Pendant plusieurs mois consécutifs, cette ville alarmée vit avec étonnement et douleur ses édifices souvent embrasés par des causes inconnues, ou ébranlés jusque dans leurs fondements par des secousses inopinées, et, dans les ténèbres de la nuit, le repos de ses citoyens troublé par les incursions bruyantes et les clameurs lugubres de plusieurs monstres effrayants, sinistres présages, signes menaçants de nouveaux malheurs, qui répandaient dans les esprits le trouble, l'épouvante et l'horreur. Dans cette consternation générale, leur respectable pontife, saint Mamert, à la tête de son clergé et de son peuple, s'efforça d'apaiser le Seigneur par des supplications publiques, accompagnées de jeûne; et il consacra spécialement les trois jours qui précèdent l'Ascension du Sauveur, en chaque année, à la pénitence, à la prière et à l'invocation des saints, pour attirer sur la terre la bénédiction du Ciel, et en éloigner les fléaux de sa colère. Alors la calamité cessa, et un miracle si frappant mit en vénération cette pratique salutaire, qui s'étendit ensuite, par une sainte émulation, à toutes les Gaules, d'où elle passa aux autres nations catholiques, et fut même adoptée par l'auguste capitale du monde chrétien, sous le règne et par l'autorisation du souverain Pontife Léon III.

Or, mes frères, ce religieux usage, qui s'est perpétué jusqu'à nous, est encore aujourd'hui bien digne de notre p^rété, et bien nécessaire dans ces temps malheureux, où nous éprouvons depuis si longtemps l'indignation du Ciel et ses châtiments. Oui, vous le savez, et une dure expérience vous l'a fait assez sentir; le dérangement des saisons, la contrariété des éléments, la stérilité des héritages et des campagnes, les ravages de la contagion, tantôt parmi les troupeaux, et tantôt parmi les citoyens; les désastres de la guerre et ses funestes suites; un triste concours d'événements fâcheux, et un enchaînement déplorable d'années malheureuses, ont paru depuis longtemps nous annoncer la malédiction du Seigneur, et même quelque chose d'extraordinaire dans

la nature : une funeste complication de maux accumulés a semblé plus d'une fois nous présager cette affreuse désolation de la terre, qui est si bien décrite par un prophète : *Ficus enim non florebit, et non erit germen in vineis*. Hélas ! il n'est que trop vrai; plusieurs fois nous avons vu la nature souffrante et dépouillée de ses ornements, éprouver encore les frimas de l'hiver dans les jours du printemps; et, pour entrer dans le détail, comme ce prophète, nous avons vu le figuier et la vigne frappés jusque dans le cœur, périr tristement dans le temps même où tout devait renaitre et fleurir. *Mentietur opus olivæ : et arva non afferent cibum*. Nous avons vu les arbres fruitiers flétris ou dévorés, les prairies desséchées ou inondées, les campagnes tardives et languissantes, refuser de secourir le travail et les vœux du laboureur inquiet et désolé. *Abscindetur de ovili pecus, et non erit armentum in præsepibus*. (*Habac.*, III, 17.) Nous avons vu (en 1745) les troupeaux de la campagne, qui sont si nécessaires à l'homme pour l'aider dans son travail et pour le nourrir, emportés de tous côtés par une contagion opiniâtre, et devenus la victime innocente de nos péchés.

Je dis, mes frères, de nos péchés, car nous devons reconnaître à tous ces traits la main de Dieu qui nous frappe depuis longtemps, qui nous châtie à cause du mauvais usage que l'homme ingrat fait de ses dons. Oui, n'en doutons point, ce sont nos excès et notre luxe, ce sont nos intempérences et nos impuretés, ce sont nos injustices et notre dureté pour les pauvres, ce sont nos jururements et nos blasphèmes, ce sont nos impiétés et notre irreligion, ce sont nos péchés et nos crimes qui, s'élevant de la terre, comme des vapeurs infectes et malignes, forment sur nos têtes les orages de la colère céleste. Comme c'est la providence du Seigneur qui préside aux éléments et qui les gouverne : c'est aussi sa justice qui les arme contre nous, quand il veut; qui envoie sur nous tantôt les aquilons glaçants du nord, et tantôt les vents brûlants du midi; les insectes dévorants, les grêles, les inondations, les maladies contagieuses et les calamités, pour punir les habitants de la terre.

Souvenons-nous, cependant, mes frères, que quand notre Dieu nous châtie ainsi, c'est encore en Père; non point pour exterminer et détruire, comme autrefois, le genre humain, mais pour le contenir et le réformer, pour corriger nos vices, pour abaisser notre orgueil, pour nous faire sentir et reconnaître notre dépendance, pour réprimer notre ingratitude, pour réveiller notre foi, et pour nous obliger de recourir à sa clémence, car il aime à pardonner, et sa bonté le porte à prendre soin de ses ouvrages. Mais il est juste aussi que l'homme humilié, soumis, adore avec respect ses ordres suprêmes, et qu'on demande avec religion ses grâces, ses faveurs, ses bienfaits.

C'est donc à cette fin que l'Eglise ordonne en ce saint temps des supplications publiques, et des prières extraordinaires. Vous le savez, la prière est un hommage, un tribut

que l'homme doit au Créateur et à son souverain domaine; un exercice de piété, qu'il doit à la religion et à son culte; une pratique salutaire, qu'il se doit à lui-même et à ses besoins. Or, parmi les supplications générales et solennelles qui se font dans l'Eglise, il faut distinguer et observer religieusement celles qui sont en usage dans ces jours d'abstinence et de Rogations, pour demander à Dieu les dons de la nature et ceux de la grâce, spécialement la conservation et la multiplication des biens de la terre, qui sont d'autant plus en danger dans cette saison inconstante et critique, que leur germe étant encore faible, tendre et délicat, peut, en se flétrissant, perdre tout d'un coup le fruit dans sa fleur et ravir dans un matin les espérances d'une année.

C'est dans cette appréhension que l'Eglise fait par les campagnes des processions réitérées, où elle invoque les anges de la Providence et les saints du ciel, pour qu'ils soient nos protecteurs et nos intercesseurs auprès de Dieu; où elle répand les exorcismes et les bénédictions sur la terre, pour sanctifier les prémices de ses nouvelles productions, pour éloigner de nos héritages les insectes rongeurs, les malignes influences de l'atmosphère, les aquilons glaçants du nord et les vents brûlants du midi, les grêles et les orages destructeurs; où enfin elle offre au Très-Haut le grand sacrifice d'expiation et d'impétration, pour l'intéresser à nous faire du bien, par ce qu'il a de plus sacré et de plus efficace dans la religion.

C'est donc aussi, mes frères, dans ces intentions et dans le même esprit qu'il faut participer, autant que vous le pourrez, à une cérémonie si édifiante et à des prières si salutaires : je veux dire avec un esprit de religion et de piété, avec un esprit de foi et d'espérance en Dieu, avec un esprit de confiance et d'union aux mérites de Jésus-Christ, avec un esprit de dépendance et de soumission à la volonté du souverain Maître; avec un esprit de sagesse et de pureté d'intention. Je reprends et je m'explique.

Je dis, de religion et de piété; sans cela, sans des dispositions d'esprit et de cœur vraiment chrétiennes, comment le Seigneur exaucera-t-il nos prières en les voyant si peu dignes de sa sainteté et de sa grandeur? De quel œil nous regardera-t-il au pied de ses autels, si nous l'invoquons avec une bouche profane et des lèvres impures, avec une langue envenimée, d'où découlent fréquemment le fiel, la médisance, le jurement; si nous lui parlons avec des yeux égarés, avec un esprit distraité, avec un cœur glacé? Il faut donc apporter à une action si sainte, si édifiante, de la dévotion, du recueillement, de la modestie, de l'attention, de la ferveur, afin que, par le concert et l'ardeur de nos vœux réunis, nous puissions faire une sainte violence au Ciel.

J'entends, en second lieu, avec un esprit de confiance et d'union aux mérites de Jésus-Christ, qui a dit dans l'Evangile : *Si vous demandez quelque chose à mon Père en mon*

nom, il vous l'accordera : « Si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis. » (Joan., XVI, 23.) C'est, en effet, la conclusion ordinaire des oraisons de l'Eglise dans les Offices publics de sa liturgie, où elle supplie le Père éternel, par son divin Fils, d'exaucer sa prière et nos vœux : *Per Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum*. Hélas ! mes frères, si nous demandions au Seigneur en notre propre nom, et en vertu de nos mérites, s'il nous traitait selon nos propres mérites, que devrions-nous en attendre bien souvent, sinon des châtiments plutôt que des bienfaits? Mais si nous nous adressons à lui par son adorable Fils, qui est l'objet chéri de ses complaisances, et dont les mérites sont à ses yeux d'un prix infini, il sera pour nous un intercesseur puissant et efficace ; parce qu'il a droit de demander et de tout obtenir par la dignité de sa personne : *Exauditus est pro sua reverentia*. (Hebr., V, 7.) Unissons-nous donc à ce médiateur si puissant, et offrons à Dieu, par son entremise, le tribut de nos lèvres et les désirs de notre cœur : ayons soin conséquemment que nos prières ne soient pas indignes de lui, ni opposées à ses intentions et à sa gloire. Souvenons-nous, suivant la belle remarque de saint Augustin (*Tract. 102 in Joan.*), que faire au Ciel des demandes contraires à l'ordre du salut, ce ne serait plus demander chrétiennement au nom du Sauveur, ni implorer utilement sa médiation ; car enfin, comment pourrait-il protéger des demandes déréglées et les présenter lui-même au trône du Très-Haut? *Non petitur in nomine Salvatoris quicquid petitur contra rationem salutis*.

J'ajoute, en troisième lieu, avec un esprit de foi et d'espérance en Dieu, c'est-à-dire dans une persuasion vive et intime, que le souverain Etre qui a créé l'univers par sa toute-puissance, le gouverne aussi par sa sagesse et sa bonté; que rien n'arrive dans le monde que par sa volonté ou par sa permission; que c'est sa providence équitable qui dispense sur les mortels les biens et les maux, les châtiments et les récompenses. Rappelons-nous, mes frères, avec une sainte frayeur, comment, dès les premiers jours du monde, ce Dieu créateur donna sa malédiction à la terre et au travail de l'homme en punition du péché; mais souvenons-nous aussi avec consolation qu'après le déluge il a donné encore sa bénédiction au genre humain dans la personne de Noé et de ses enfants; qu'il a marqué son arc céleste et coloré dans les nuées pour être à l'homme instruit un signe mémorable, un témoignage perpétuel de son alliance, de sa miséricorde et de sa fidélité à ses promesses; qu'il a solennellement promis alors que dans le cours des siècles à venir, les moissons se reproduiraient régulièrement pour la nourriture de l'homme. Croyons donc sans hésiter que ce Dieu puissant et libéral, qui produit tout et qui nourrit jusqu'aux insectes; qui a si bien su alimenter son peuple dans la solitude avec une prodigieuse abondance de cailles et avec une manne céleste, saura bien encore pourvoir à

nos besoins et multiplier les semences de nos champs, comme il a multiplié les cinq pains du désert. Mettons bien moins notre espérance dans notre industrie et notre travail que dans son secours. Aimons à tenir principalement de lui-même les bienfaits de sa libéralité. Allons à lui comme des enfants à leur père, avec affection et candeur. Ah! quoi de plus propre à toucher son cœur paternel et à intéresser pour nous sa providence, que cette confiance vive et cet amour filial!

J'ai dit, en quatrième lieu, avec un esprit de dépendance et de soumission à la volonté du Souverain Maître, parce qu'il est certain qu'une des principales causes de sa colère et de la malédiction qu'il répand quelquefois sur les biens de la terre vient de l'ingratitude de l'homme et de son indocilité, de ses défiances injurieuses, de ses injustes révoltes, de ses plaintes, de ses murmures, de ses reproches contre la Providence aussitôt qu'on manque de quelque chose, ou seulement qu'on craint de manquer, comme si le Seigneur nous devait tout ce que désire notre cupidité, tandis que c'est nous-mêmes qui lui devons tout; comme si ce n'était point à nous de dépendre entièrement de lui, et de respecter ses ordres suprêmes, quels qu'ils puissent être; comme s'il n'était pas fort juste, quand il lui plaît de nous punir, d'accepter en esprit de pénitence et avec résignation ses châtimens, encore bien modérés, au prix de ce que nous méritons. Hélas! mes frères, au lieu de nous plaindre si fort que les temps sont durs et malheureux, nous devrions bien plutôt bénir Dieu en comparant notre situation à celle de tant d'autres peuples bien plus misérables qui n'ont pas seulement vu, comme nous, leurs terres, leurs récoltes, exposées à l'inclémence des saisons et aux injures des éléments; mais encore leur patrie livrée en proie à la désolation et à tous les désordres de la guerre; qui ont vu tant de fois leurs maisons au pillage et leurs héritages en feu (en 1741); l'espérance de leurs moissons arrachée dès le printemps ou dévorée en herbe, leurs plus belles campagnes ravagées et changées en déserts ou inondées de sang et de carnage. Pour nous, libres et tranquilles dans le sein de notre patrie et de nos foyers, instruisons-nous par ces exemples étrangers, et sentons combien la Providence nous ménage encore et nous favorise, en nous faisant du moins jouir en paix et en sûreté de ce que nous possédons.

Ajoutons enfin, avec un esprit de sagesse et de pureté d'intention: car, en demandant à Dieu des prospérités temporelles et des biens terrestres, si nous le faisons par un attachement inquiet et dominant aux biens de la terre, plutôt qu'au souverain bien, si nous recherchons dans ces prières intéressées les biens de la nature par préférence à ceux de la grâce: si nous les rapportons uniquement à nous-mêmes plutôt qu'à Dieu; si ce n'est pas afin qu'ayant les choses convenables et nécessaires à la vie présente, nous puissions

remplir plus facilement nos obligations pour sa gloire, et le servir avec plus de fidélité et de reconnaissance: pour lors, ce ne sera plus prier en chrétiens éclairés et spirituels, mais bien plutôt en infidèles ou en Juifs charnels et grossiers: *Querite ergo primum regnum Dei et justitiam ejus: « Cherchez donc premièrement le royaume de Dieu et sa justice, »* nous dit l'Évangile. (*Matth.*, VI, 33.) Hélas! hommes de peu de foi que nous sommes, au lieu de chercher, en effet, d'abord le royaume de Dieu et sa justice, c'est-à-dire la vertu, le service de Dieu, le salut éternel, souvent, au contraire, notre principale occupation, notre plus grande inquiétude, nos premiers soins sont les soins de la terre, le soin de notre subsistance, le soin de notre établissement, le soin de notre fortune, le soin de notre famille, le soin de nos affaires domestiques. On a l'esprit si plein de son propre intérêt, si animé de l'avidité du gain, si occupé de son travail, de son négoce, de son emploi, qu'à peine pense-t-on seulement à adorer Dieu le matin et à lui rendre grâces le soir, comme si l'on croyait réussir et prospérer sans son secours et sa bénédiction; comme si cet avide empressement d'amasser et ces inquiétudes trop vives ne marquaient pas une sorte de défiance de sa providence et de ses promesses; comme si ce grand Dieu, toujours puissant et bon, qui pourvoit avec tant d'attention à l'entretien et à la conservation des animaux mêmes pouvait oublier ses serviteurs, et abandonner l'homme, qui est, dans ce monde visible, son plus excellent ouvrage, et comme le roi de la nature.

Ideo dico vobis, ne solliciti sitis anima vestra quid manducetis (*Matth.*, VI, 25). O enfants du Père céleste, ne craignez donc point tant de manquer des choses nécessaires! Priez, demandez, agissez, travaillez, économisez: après cela, reposez-vous du soin de votre subsistance sur celui duquel vous tenez l'être; et soyez sûrs que le Créateur, qui vous a donné la vie, ne vous refusera point ce qu'il vous faut conséquemment pour la conserver. *Respicite volatilia cæli, quoniam non serunt, neque metunt* (*Ibid.*, 26): voyez avec quelle prévoyance ce Père commun de la nature nourrit les oiseaux du ciel, qui ne savent point semer ni recueillir. Comment donc son cœur paternel pourrait-il négliger ses enfants? Comment pourrait-il être insensible aux besoins et aux prières de ceux qui le servent et qui l'aiment, dit saint Jean Chrysostome? Non pas cependant, mes frères, que la religion désapprouve les soins justes et raisonnables qu'on peut avoir de son entretien, de son établissement, de sa famille: au contraire, ce serait tenter Dieu, que de négliger les moyens ordinaires que sa providence nous a donnés, pour se procurer l'honnête nécessaire, chacun dans son état, et suivant son état. Mais ce que l'esprit de l'Évangile réprovoe et condamne, c'est une inquiétude vive et mal réglée; c'est la défiance, les dépits, les murmures, la cupidité,

l'avarice, l'oubli de Dieu et du salut, pour les choses de ce monde.

Considerate lilia agri, vous dit encore Jésus-Christ dans l'Évangile : Considérez la fraîcheur et l'éclat de ces lis odoriférants, qui n'ont pas besoin du travail des hommes et de l'industrie des arts pour croître et s'embellir : *Non laborant, neque nent.* (*Matth.*, VI, 28.) Que cette réflexion est noble et sensée ! Pour en sentir l'énergie, comparons les productions de la nature avec celles de l'industrie humaine ; avec ces vêtements de distinction, de luxe et de vanité, où l'on épuise le génie des ouvriers et le goût des modes, dans le mélange et l'assortiment des couleurs brillantes. Dans le fond, qu'est-ce que ce coloris artificiel, au prix des ouvrages du Créateur ? Oui, une simple fleur des vallons, un lis des campagnes, surpasse en finesse de nuances et en vraie beauté, la plus parfaite imitation de l'art ingénieux : *Nec Salomon in omni gloria sua coopertus est sicut unum ex istis.* (*Ibid.*, 29.) Or, si Dieu décore si magnifiquement une herbe des champs, une fleur passagère qui va périr, à combien plus forte raison, conclut le Sauveur du monde, aurait-il soin de l'homme, qu'il a formé à son image, et qu'il destine à l'immortalité ?

Nolite ergo solliciti esse, dicentes : Quid manducabimus, aut quo operiemur. (*Ibid.*, 31.) Ne vous inquiétez donc point trop, encore une fois, et ne dites pas sans cesse avec amertume et défiance : Mon Dieu ! que faudra-t-il que je devienne ? mes forces diminuent, et mes infirmités augmentent chaque jour avec l'âge, ma nombreuse famille se multiplie et me surcharge : j'ai fait bien des pertes ; les temps sont difficiles, les dépenses doublées, les impôts augmentés, les moyens épuisés : comment suffire à tout cela ? Laissez, laissez, sans tant de prévoyance, ces réflexions chagrines aux païens. Pour vous, qui êtes le peuple de Dieu, et les héritiers de son royaume, il vous serait honteux d'occuper uniquement votre cœur des sollicitudes et des soins de la terre. Qu'il vous suffise de savoir que votre Père céleste connaît vos besoins et qu'il vous aime ; qu'il entend nos prières pour vous, et qu'il sait quand il faut les exaucer : du reste, ayez avec de la conduite, de l'économie et du travail, bien de la vertu, de la confiance en Dieu, et sa providence prendra soin de vous. Croyez-en l'oracle de l'Évangile : *Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice*, et le nécessaire ne vous manquera point. Vous aurez de plus, avec les biens de la nature, les dons de la sagesse et le contentement du cœur, qui valent mieux que les richesses ; et ensuite la possession de l'Auteur même de tous les biens dans la céleste patrie, où nous conduisent le Père, etc.

DISCOURS XX.

Pour le Dimanche de la Trinité.

SUR LA PRÉPARATION A LA FÊTE-DIEU.

Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus, usque ad consummationem sæculi. (*Matth.*, XXVIII, 20.)

Voilà que je suis avec vous en tous temps, jusqu'à la consommation des siècles.

C'est particulièrement au mystère adorable de la divine Eucharistie, dont nous allons bientôt célébrer le triomphe, que je puis appliquer cet oracle du Fils de Dieu, qui a aimé les hommes jusqu'au point d'avoir voulu se faire homme, et demeurer pour toujours avec eux dans le sacrement de nos autels : *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus, usque ad consummationem sæculi.*

Mais par quel étrange contraste ce sacrement vénérable, qui est un mystère d'amour de la part de notre Dieu, est-il devenu, de la part des hommes un objet d'ingratitude, en butte aux sacrilèges aux attentats des Juifs et des païens, aux blasphèmes scandaleux et aux fureurs des sectaires, aux irrévérences et à l'impiété des catholiques même ? Or, voilà, mes frères, un des grands motifs qu'ont eu nos pères d'instituer la solennité de la Fête-Dieu, et de la célébrer avec beaucoup de pompe, pour réparer avec plus d'éclat les injures faites à Jésus-Christ dans le sacrement de son amour. Entrons donc dans les vues de l'Église, et préparons-nous dès ce jour à ce beau spectacle de religion qu'elle va donner à l'univers : que son exemple nous enflamme d'une sainte ardeur pour la gloire de notre Dieu, par la considération touchante des outrages auxquels il a bien voulu être exposé à cause de nous. Puisse l'Esprit-Saint faire sortir de mes lèvres des traits de feu et de lumière, qui portent la persuasion, l'amour, la reconnaissance, la ferveur et le zèle dans tous les cœurs !

Avez-vous senti, mes frères, toute l'énergie des paroles de mon texte, et tout le sens de l'application que j'ai voulu en faire ? Je vous ai déjà parlé ailleurs de l'excellence du Sacrement et du sacrifice eucharistique de la loi nouvelle, de l'amour ineffable que Jésus-Christ nous y témoigne, des grâces et faveurs inestimables qu'il nous y fait ; mais comprenez-vous encore quelle est l'étendue d'un si grand bienfait, et quelle en sera la durée ? Son étendue, elle embrasse l'ancien et le nouveau monde ; sa durée, tous les siècles : *Et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus, usque ad consummationem sæculi.* Mais, par un horrible renversement de l'ordre et de la raison, plus notre Dieu est bon et libéral envers nous, dans ce mystère, plus nous sommes injustes et ingrats envers lui. A cette perpétuité d'amour, à cette continuité de faveurs et de bienfaits, nous opposons une ingratitude continuelle, perpétuelle ; et nous la portons par gradation jusqu'au mépris, jusqu'à l'impiété, jusqu'à l'abomination. Car, il faut l'avouer, à la honte du christianisme, on n'y voit presque plus, parmi les gens du monde, que de l'indifférence et de la froi-

leur pour ce sacrement adorable : voilà d'abord le mépris de notre ingratitude. Sans cesse on ajoute encore l'insulte et l'outrage au mépris : voilà en second lieu l'impiété de notre ingratitude. Souvent on joint à l'un et à l'autre le sacrilège même et la profanation : voilà enfin l'abomination et le comble de notre ingratitude. Je reprends, et je m'explique.

J'ai dit d'abord le mépris de notre ingratitude, effet monstrueux de notre indifférence et de nos froideurs pour un Dieu qui nous a tant aimés. Vous le savez, mes frères, après tous les prodiges qu'il a voulu faire, et qu'il renouvelle sans cesse pour habiter au milieu de son peuple, ce grand Dieu, assez souvent dans la solitude et l'abandon, voit à peine un petit nombre d'adorateurs exacts à venir soir et matin dans son temple lui offrir l'encens de leurs prières et l'hommage de leur cœur. La multitude occupée, possédée, enivrée des choses du siècle, pense-t-elle seulement à lui ; et la vérité ne pourrait-elle pas encore aujourd'hui graver sur le frontispice de nos églises, cette fameuse inscription que saint Paul trouva autrefois sur l'un des autels d'Athènes : *Au Dieu inconnu*, ou du moins oublié et méconnu ? *Ignoto Deo*. Mais, qu'ai-je dit, hélas ! J'ai à vous faire ici un raisonnement bien différent de celui de cet Apôtre : *Quod ergo ignorantes colitis*, disait-il aux Athéniens : je viens vous annoncer un Dieu, que vous adorez sans le connaître : *hoc ego annuntio vobis*. (Act., XVII, 23.) Et moi, mes frères, par une opposition bien surprenante, j'ai à vous reprocher l'oubli d'un Dieu que vous connaissez, et que vous n'adorez pas. Oui, ce n'est plus au Dieu ignoré, au Dieu inconnu que ces autels sont consacrés ; mais au Dieu abandonné, au Dieu méprisé, au Dieu reconnu dans la spéculation, et pourtant inconnu dans la pratique : *Ignoto Deo*. Sans cesse on voit des chrétiens oisifs, et, pour ainsi dire, embarrassés de leur loisir ; des chrétiens actifs pour leurs intérêts, ardents pour leurs plaisirs, passer et repasser rapidement devant nos temples, sans fléchir seulement un instant le genou, sans daigner prendre part aux fréquentes solennités, par où, dans ces derniers temps, l'Eglise espérait ranimer la piété languissante de ses enfants.

Oh ! quelle honte, disait déjà saint Chrysostome au peuple d'Antioche ! Y a-t-il quelque nouveau spectacle dans votre ville ? un grand de la terre, un prince, un monarque y entre-t-il avec pompe ? vous accourez tous en foule : c'est un concours embarrassant de citoyens empressés, dont nos places publiques sont inondées ; les portiques et les amphithéâtres ont peine à contenir la multitude des spectateurs. Mais votre Dieu vous intéresse moins, ce semble, qu'un prince mortel ; et le Roi du ciel est le seul pour qui l'on témoigne peu d'empressement ; souvent son trône est sans courtisans, son sacrifice sans adorateurs, et sa Table sainte sans convives.

Anciennement, c'est-à-dire, dans la ferveur et la première innocence de l'Eglise,

les fidèles, présents au sacrifice, participaient ordinairement aux divins mystères avec le prêtre célébrant ; mais aujourd'hui, dans le monde, on croit en faire bien assez d'assister aux jours de précepte à une courte Messe assez mal entendue. Si nos églises sont alors plus fréquentées, c'est qu'on y est entraîné par la loi, par le respect humain, par la coutume. Aussi bientôt on s'y ennuie, on murmure de la lenteur des ministres ; et le prêtre est encore à l'autel qu'on fuit déjà avec indécence et précipitation : on dirait que c'est un devoir gênant, onéreux, qu'on ne remplit qu'avec peine, et qu'on voudrait pouvoir secouer. Souvent même une légère indisposition paraît à la mollesse des mondains un prétexte suffisant pour s'en dispenser tout à fait ; et bien loin d'avoir, comme autrefois, le désir, la ferveur d'y assister tous les jours et d'y communier fréquemment, à peine le fait-on une fois l'année, au temps pascal, parce qu'on y est contraint par le commandement de l'Eglise ; et combien cette loi redoutable ne trouve-t-elle pas encore de rebelles et d'infractions ? On n'ose le dire pour l'honneur de la religion : *Mensa Domini despecta est*. (Malach., I, 7)

Mais notre ingratitude envers Jésus-Christ immolé pour nous dans l'Eucharistie, ne se borne point à l'indifférence et au mépris ; en voici encore l'insolence et l'impiété. Si l'on vient quelquefois dans son temple et à son sacrifice, si l'on paraît au pied de ses autels, c'est pour ajouter l'outrage au mépris ; c'est, suivant l'éloquente expression de Salvien, pour l'insulter jusque sur le trône de son amour, en s'y jouant de sa présence : *Deum ludimus*. Etrange désordre dont nous sommes, hélas ! trop souvent témoins, surtout dans ces cérémonies d'appareil et de vanité, ou dans ces messes tardives et fréquentées du beau monde, dans ces messes de scandales et de liberté, comme rendez vous des paresseux efféminés, des femmes vaines et galantes, des jeunes Adonis curieux de voir et de se montrer. De là, combien d'irrégularités et d'impiétés ! Tandis que les séraphins tremblants s'anéantissent de respect devant la sainte et redoutable majesté de Dieu, ces mortels audacieux ne craignent point de se livrer en sa présence à tous les égarements d'une imagination sans frein ; ou ils promènent des yeux errants partout où le caprice, la curiosité et la passion les guident : on ne rougit point de prendre, à la face des autels, des postures libres et indécentes ; on c'est une molle et sensuelle indolence, dans le sein de laquelle on repose nonchalamment, ou ce sont des airs enjoués qui sentent le théâtre. *Quo saltatura pergis*, disait déjà saint Jean Chrysostome aux dames chrétiennes de son temps ? Que veut dire dans l'église une démarche si délibérée, et tout ce profane appareil de parure et de vanité ? *Numquid forum est ecclesia*, s'écrie un autre Père ? Quel esprit de légèreté et de dissipation jusque dans le temple du Seigneur ? Est-ce donc une place publique, ou une salle de spectacle, pour s'y rassembler en groupes

autour d'une beauté mondaine qu'on y entretient ; pour y former des cercles bruyants de vieux libertins qui médisent, et de jeunes évaporés qui se complimentent ? Conversations frivoles, nouvelles du temps, propos de galanteries ou de modes, discours bouffons, ris innocents, tout y semble permis : quelquefois même on y élève la voix, on éclate jusqu'à interrompre les fidèles, jusqu'à indigner les gens de bien, jusqu'à troubler le respectable silence des sacrés mystères.

En vérité, mes frères, il est affreux de comparer sur ce point notre conduite avec notre créance. On est prêt, dit-on, à signer de son sang, que la plénitude de la Divinité réside dans nos temples ; et souvent, au lieu d'y rendre hommage à la grandeur de Dieu, ce riche, ce grand du monde, y vient étaler avec ostentation la sienne propre. Des mondaines, plus parées que l'autel, ne paraissent, ce semble, à ses yeux, que pour lui disputer l'empire des cœurs, et partager avec lui l'hommage des mortels. Idolâtres d'elles-mêmes, elles cherchent encore et trouvent des adorateurs jusque dans le lieu saint. Qu'y font tant de jeunes mondains ? Que sais-je ! peut-être des vœux secrets à l'idole de leur cœur : seule, elle occupe leurs yeux et leurs pensées ; à peine daignent-ils fléchir un genou à ces moments respectables, où s'opèrent les mystères terribles. L'oserai-je dire ? c'est même quelquefois dans le temple du Dieu très-saint, que l'impudicité vient se donner en spectacle et tendre ses pièges honteux ; c'est à l'ombre de son sanctuaire que se donnent les criminels rendez-vous, que se forment et s'entretiennent les intrigues.

Où ! que de sentiments passionnés ! que de regards adultères ! que de mystères d'iniquité ! Ne dirait-on pas qu'on est dans un temple des idoles ? Que dis-je ! les païens eux-mêmes ne font-ils pas honte au christianisme en ce point ? et ne sont-ils pas réellement plus circonspects, plus réservés que nous dans leurs temples, plus respectueux devant leurs idoles, plus modestes, plus attentifs, plus religieux que nous dans leurs profanes mystères ?

Ici, mes frères, permettez que je vous fasse part d'une réflexion qui m'a frappé. Nous ne saurions voir encenser des dieux de pierre ou de métal, sans en être choqués et indignés. Mais, dites-moi, quel est au fond le plus injurieux au vrai Dieu, ou de ne pas l'honorer, parce qu'on ne le connaît point, comme font ces idolâtres, ou de ne le connaître comme nous, que pour l'outrager et déshonorer sa religion ? Lequel montre en soi plus d'audace et de malice, ou d'insulter au Tout-Puissant lui-même sur ses autels, comme nous faisons si souvent, ou de redouter, comme eux, jusqu'à d'impuissantes divinités ? Sincères adorateurs des dieux qu'ils croient, ils agissent du moins conséquemment, et la vraie différence qui se trouve entre eux et nous, c'est que, dans le sein même de l'erreur, ils sont religieux jusqu'à la superstition, et que nous, dans le sein de

la vraie religion, nous sommes souvent impies jusqu'à l'imprudence, jusqu'à la profanation et au sacrilège.

Je dis jusqu'au sacrilège ; et c'est ce que j'appelle le comble et l'abomination de notre ingratitude. Oui, ce ne sont plus seulement, comme autrefois, les vases sacrés du temple ; c'est le corps et le sang même d'un Dieu qu'on profane et qu'on prostitue à l'impiété, si j'ose m'exprimer ainsi. Combien de faux disciples s'approchent de lui, comme le traître Judas, avec une apparence hypocrite et respectueuse, pour l'outrager en effet par un baiser perfide et un cœur infidèle ! Combien d'âmes souillées et criminelles le reçoivent indignement, unissant peut-être ce qu'il y a de plus infâme dans le libertinage, avec ce qu'il y a de plus redoutable et de plus sacré dans la religion ! Hélas ! mes frères, si tout à coup une main frénétique venait renverser à vos yeux le sang précieux de Jésus-Christ ; si vous voyiez son corps adorable foulé aux pieds dans la fange et l'ordure, vous en seriez saisis d'horreur, et tout hors de vous-mêmes : mais quoi ! vous dit saint Chrysostome, est-ce un moindre attentat de le recevoir sur des lèvres impures, avec une conscience souillée et noircie de crimes ? *Non minus detestabile est in os pollutum quam in sterquilinum mittere Dei Filium.*

Vous peindrai-je enfin les derniers excès de l'impiété, l'abomination de la désolation dans le lieu saint ? Mais où trouver d'assez frappantes couleurs, des traits assez forts pour vous retracer toutes les affreuses profanations des incrédules et des impies ; les déplorables attentats des païens, les fureurs incendiaires des hérétiques, la rage sanguinaire des Juifs, les mystères diaboliques de l'enfer ? Tirones le voile sur ces horreurs : gémissons-en au pied du trône de l'Agneau, et ayons à cœur de l'en venger aux yeux de l'univers par la pompe et l'éclat de son triomphe.

C'est en effet, mes frères, une solennelle amende honorable, que toute l'Eglise catholique va lui faire pour cette nation endurecie qui l'a renié et crucifié ; pour tant d'hérétiques et d'infidèles qui ont blasphémé contre lui ; pour tant de mauvais catholiques qui l'outragent si souvent, et pour chacun de nous en particulier, pour nos propres irrévérences et nos infidélités. Unissons-nous donc tous à elle pour en effacer l'injure, autant qu'il est en nous, par une réparation authentique, et par l'ardeur d'un saint zèle pour sa gloire.

O vous, filles de Sion, âmes vraiment chrétiennes, vierges pures, chastes épouses de Jésus-Christ, votre cœur sensible et reconnaissant pourra-t-il envisager dans ce mystère l'amour immense d'un Dieu pour nous et l'ingratitude énorme des mortels, sans en être vivement blessé et pénétré d'une religieuse indignation ? Pourra-t-il ne pas s'efforcer de l'en dédommager par les sentiments affectueux et les tendres empressements d'une piété fervente : dites donc comme la fidèle épouse des Cantiques : *Surgam et cir-*

cuius civitatem. Ah ! j'irai, j'irai chercher mon bien-aimé par les rues et les places de la ville dans le beau jour de son triomphe. J'accourrai au-devant de lui, et je marcherai à sa suite, comme une captive volontaire, subjuguée par les charmes de son vainqueur : *Per vicos et plateas quæram quem diligit anima mea.* (Cant., III, 2.) Pendant cette octave solennelle, j'irai chaque jour dans son temple au pied de son trône ; et là je déplorai devant lui l'aveuglement de l'hérésie, l'irréligion du siècle, l'audace et les outrages de l'impiété. Là, je lui parlerai aussi de moi-même, et des dispositions intérieures de mon âme, de son amour et de ses desirs. Là, je jouirai de mon bien-aimé ; il sera véritablement à moi, et je serai toute à lui : *Dilectus meus mihi, et ego illi.* (Cant., II, 16.) Là, je dirai dans ma ferveur aux puissances de mon esprit et à tous les mouvements de mon cœur : *Témoignez-lui que je languis d'amour ; « Nuntietis ei quia amore langueo. »* (Cant., V, 8.) Là, je me tiendrai à ses pieds, comme Madeleine, pour y goûter l'onction de sa parole et la suavité de sa présence. Là, je me consolerais auprès de lui et avec lui, je lui dirai, comme à un confident et à un ami, tous les secrets de mon cœur, ses besoins et ses misères, ses inquiétudes et ses peines. Je me désaltérerai à longs traits dans cette source d'eau vive, et m'y enivrerai du divin amour : *Quæram quem diligit anima mea.*

C'est à vous aussi que j'adresse singulièrement ces exhortations pastorales, ô vous tous qui faites profession d'un dévouement particulier au sacrement adorable de nos autels, zélateurs de son culte, attachés à son service par engagement et par état ; vous qu'une sainte association doit spécialement réunir sous l'étendard de l'Agneau immolé ! Vous êtes, pour ainsi dire, la garde du prince et la phalange royale du monarque des Cieux ; vous êtes comme les anges de lumière, qui doivent environner son trône et escorter son char de triomphe. C'est donc aussi spécialement à vous d'y faire éclater votre zèle pour sa gloire, et de vous y comporter avec édification, avec décence, avec ordre, avec modestie, avec religion. Et vous, bons citoyens, dont la généreuse prévoyance lui prépare sur sa route des sanctuaires artificiels, des tabernacles ornés avec grâce par les mains de la piété, recevez avec honneur et avec joie, non plus seulement l'arche du Seigneur, mais le Seigneur lui-même, qui va porter dans vos maisons les bénédictions et les prospérités, comme autrefois dans celle d'Obédédôm. Partageons tous aussi, mes frères, ces religieux sentiments, et soyons pareillement animés d'une dévotion empreinte, affectueuse, remplie de zèle et d'amour pour un Dieu qui nous a si fort aimés lui-même. Qu'il nous voie souvent au pied de son trône pendant cette grande célébrité, qui doit exciter notre ferveur, ranimer notre religion, honorer notre foi et faire éclater notre juste reconnaissance pour ce divin Sauveur.

Qu'il soit donc exalté et glorifié par toute

la terre : qu'il règne, vainque et triomphe à jamais. Qu'il règne sur son peuple fidèle du couchant à l'aurore, sur les monarques et les empires, sur la nature même et sur les éléments. Qu'il vainque la malice des puissances de ténèbres, la rébellion de l'hérésie, l'orgueil des mondains et des esprits forts. Qu'il triomphe de tous ses ennemis et des nôtres ; de l'incrédulité, de l'erreur, de l'impiété. Qu'il soit honoré, béni, adoré des anges et des hommes sur le trône de son amour, en attendant qu'il se dévoile à nous dans le grand jour de l'éternité, et que la lumière du ciel nous fasse contempler à découvert son front majestueux dans les splendeurs de sa gloire, où nous conduisent le Père, le Fils, et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

DISCOURS XXI.

Pour le Dimanche de la Trinité.

II^e SUR LA FETE-DIEU.

In nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti. (Math., XXVIII, 19.)

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

Voilà en trois mots ce qu'il y a de plus essentiel dans la religion, et de plus auguste dans l'univers : un seul Dieu en trois personnes parfaitement égales en grandeur et en puissance ; le Père créateur, le Fils rédempteur et l'Esprit sanctificateur : trois hypostases véritablement distinguées dans une même essence absolue, dans une même nature, dans une même divinité. Quel mystère ineffable ! ou plutôt que de mystères renfermés dans un seul mystère !

Mes frères, ne cherchons point trop à sonder ces profondeurs adorables ; mais souvenons-nous qu'il est nécessaire que l'essence de l'Etre infini ne puisse être parfaitement comprise par des intelligences bornées, et que l'œil téméraire, qui osera porter trop curieusement ses faibles regards jusque dans le sein de la Divinité, sera ébloui de l'éclat de sa gloire, et accablé du poids de sa grandeur : *Scrutator majestatis opprimetur a gloria.* (Prov., XXV, 27.) Souvenons-vous que c'est Dieu lui-même, la vérité suprême et infaillible, qui nous a révélé de la manière la plus expresse et la plus authentique ce mystère sublime et profond ; souvenons-nous que c'est la base inébranlable de la religion et la foi invincible de tous les siècles catholiques. Croyons donc, et adorons : adorons notre Père céleste, qui règne au plus haut des cieux ; adorons l'Esprit sanctificateur, qui est venu régner dans nos cœurs en ces derniers jours ; adorons le Fils rédempteur, qui règne au milieu de nous sur cet autel.

La majesté du Père éternel s'est montrée sensiblement aux hommes dans les premiers âges du monde. Le Saint-Esprit n'est descendu sur la terre avec éclat, que dans la naissance de l'Eglise. Mais le Fils de Dieu, le Verbe incarné, demeure toujours avec nous dans l'Eucharistie ; et le trône de sa gloire est sur la terre aussi bien que dans le ciel. Ah !

je vois approcher le grand jour de son triomphe, qui doit être en même temps le triomphe de la religion, et c'est à nous, ministres de l'Eglise, d'inviter partout ses enfants à prendre part à la pompe de cette auguste fête. C'est donc, mes frères, pour vous y préparer, que je viens vous parler de l'amour immense que Jésus-Christ nous témoigne dans l'adorable Eucharistie, et du retour que nous lui devons nous-mêmes dans ces jours solennels de son triomphe.

Puisse l'Esprit-Saint faire sortir de mes lèvres des traits de feu et de lumière, qui portent la persuasion, l'amour, la reconnaissance, l'ardeur et le zèle dans tous les cœurs !

Si j'avais à instruire un peuple imbu des préjugés de l'hérésie, ou peu éclairé et mal affermi dans sa foi, je commencerais par établir invinciblement sur la révélation divine, sur l'Écriture, sur la tradition, sur les conciles, sur le témoignage des docteurs et des Pères, sur la liturgie de toutes les Eglises orthodoxes, sur le cri universel de tous les siècles catholiques, la réalité de ce grand mystère de l'adorable Eucharistie. Mais, grâce à Dieu, j'ai l'avantage de parler à des catholiques, qui croient, qui révèrent, qui adorent la présence réelle de leur Sauveur dans cet auguste Sacrement. Ainsi, je dois bien moins insister ici sur la vérité du dogme que sur l'esprit du mystère. Or, puis-je vous en tracer une idée plus vraie, plus touchante que celle qu'en donnent les saints Pères, qui nous le représentent comme un mystère d'amour de la part du Fils de Dieu, et pour me servir de l'expression de saint Bernard, comme un chef-d'œuvre d'amour par excellence ; l'amour des amours : *Sacramentum altaris est amor amorum* ! Mais quelle est la nature propre de cet amour, que Jésus-Christ témoigne à son Eglise dans l'Eucharistie ? Quels en sont les caractères et les effets ? C'est ce qu'il est important de bien sentir, et ce que je veux vous développer, afin d'exciter en vos cœurs une tendre reconnaissance pour ses bienfaits, et un saint zèle pour sa gloire.

L'amour est sans contredit un des beaux attributs de la Divinité, et l'une des plus excellentes qualités de l'homme ; dont le prix est singulièrement estimable, et cher aux bons cœurs : surtout lorsqu'il s'abaisse, et qu'il descend du supérieur à l'inférieur, du maître à l'esclave, du monarque au sujet, du créateur à la créature. Mesurons donc sur ce pied la reconnaissance que nous devons au Fils de Dieu, pour toutes les faveurs qu'il nous fait dans le sacrement eucharistique, que j'appelle avec justice un mystère d'amour de sa part, puisqu'il en a les caractères les plus marqués. En effet, en quoi consiste le véritable amour, l'amour fort et généreux ? A porter dans son cœur un sentiment vif d'affection et d'attachement pour ce qu'on aime, à faire de grandes choses pour ce qu'on aime, à combler d'honneurs et de biens ce qu'on aime, à s'unir intimement à ce qu'on aime, à se sacrifier soi-même pour ce qu'on

aime. Or, tels sont justement les traits qui caractérisent l'amour spécifique que Jésus-Christ témoigne à son Eglise dans la sainte Eucharistie, et qui doivent être pour nous autant de motifs pressants de faire éclater notre reconnaissance et notre zèle pour sa gloire dans la solennité de son triomphe.

Premier caractère du véritable amour : porter dans son cœur un sentiment vif d'affection et d'attachement pour ce qu'on aime. Ainsi l'on est touché de voir en celui du patriarche Jacob un fond d'extrême tendresse pour Joseph et Benjamin, et l'on entre dans la peine de ce bon vieillard, qui ne pouvait se consoler de la perte de l'un, ni se résoudre à être séparé de l'autre. Mais Jacob n'était qu'un père mortel, et Jésus-Christ est un Dieu ; mais Joseph et Benjamin étaient des enfants aimables, soumis, reconnaissants, bien dignes d'être aimés, et nous sommes des ingrats, des rebelles, de vils pécheurs remplis de défauts et de misères. Cependant notre Dieu, tout grand qu'il est, et tout méchants, tout petits que nous sommes, n'a pas dédaigné de nous aimer sincèrement, d'être étroitement attaché à son Eglise par les liens du cœur, et de lui en laisser par son testament de mort une preuve des plus touchantes dans l'Eucharistie : car l'Évangile nous fait entendre assez clairement que son amour pour elle a été le motif et le principe de cette admirable institution, lorsqu'il se vit sur le point de retourner à son Père ; c'est surtout quand on va quitter ce que l'on aime, que l'amour se fait sentir et s'explique : *Cum dilexisset suos, qui erant in mundo, in finem dilexit eos.* (Joan., III, 1.) Il aurait eu, ce semble, un regret trop sensible de laisser son Epouse dans la viduité et la privation de sa personne. On dirait qu'il en eût coûté trop à son cœur de consentir à s'en séparer, même pour aller régner aux cieux. Il voulut donc partager le bienfait de sa présence entre le ciel et la terre, et sut trouver dans sa toute-puissance un merveilleux moyen de se reproduire, de se multiplier lui-même, pour rester avec nous, même en nous quittant : *Cum dilexisset suos, qui erant in mundo, in finem dilexit eos.* Or, mes frères, il a encore aujourd'hui, dans ce mystère, les mêmes sentiments d'affection et de bienveillance pour son Eglise ; il nous y regarde encore avec le même œil, et semble nous dire : Oui, c'est pour être toujours avec vous, c'est pour me donner et m'unir à vous sans cesse, que je descends encore tous les jours du ciel en terre, et que je veux y demeurer parmi vous jusqu'à la fin du monde : *Cum dilexisset suos, qui erant in mundo, in finem dilexit eos.*

Or, s'il est vrai que l'amour ne se paye bien que par l'amour, mes frères, quel juste retour de piété affectueuse, ardente et empressée ne devons-nous point à ce Dieu de bonté et d'amour, singulièrement dans la grande solennité qui approche ?

Second caractère du véritable amour : faire de grandes choses pour ce qu'on aime. Ainsi, parce que le Dieu d'Abraham affec-

tionnait ce grand patriarche et protégeait ses enfants, il opéra dans l'Egypte d'éclatants prodiges en leur faveur; et le plus admirable, le plus singulier de ces prodiges, fut sans contredit la conversion des eaux de ce royaume en sang. Mais cette effrayante merveille est-elle comparable aux miracles consolants que le Sauveur du monde fait pour nous chaque jour dans l'Eucharistie, par le changement tout divin de la substance du pain en son propre corps, et de celle du vin en son sang? Vous le savez : l'Egypte ne s'y trompa point, et ne s'aperçut que trop du changement tout divin de ses eaux; mais ici, ce qu'on nous présente, ce que nous recevons, est vraiment du sang, c'est réellement une chair vivante et animée : cependant, ô mystère! nous n'apercevons, nous ne sentons que les espèces du pain et du vin. Véritablement le changement des eaux d'Egypte fut général, et partout on y vit du sang, dit l'Écriture (*Exod.*, VII, 21); mais ce n'était point partout la même substance ni le même sang. Ici, c'est réellement et substantiellement la même victime qu'on immole; c'est le même sang qui est offert en même temps par toute la terre, en mille endroits différents. Après tout, le fameux miracle du Nil, en changeant ses eaux en sang, laissa visiblement à ce fleuve son étendue, son lit ordinaire, sans le resserrer dans des limites naturellement incapables de le contenir; mais ici, contre l'ordre de la nature et contre les lois de la Providence, le corps de Jésus-Christ se trouve réellement et physiquement tout entier avec son âme et sa Divinité, non-seulement dans la circonférence étroite de l'hostie ou du calice, mais encore dans chaque fragment sensible des espèces sacramentelles, sous toutes les parcelles de l'hostie divisée, et en chaque goutte du précieux sang. *O grand Dieu! si les cieux mêmes sont trop bornés pour vous comprendre*, s'écriait Salomon, *comment un temple de la terre pourra-t-il vous contenir?* (III *Reg.*, VIII, 27.) Mais quelle eût été son admiration, s'il avait vu, comme nous, toute l'essence d'un homme et la majesté d'un Dieu dans un point presque imperceptible!

Enfin, le changement des eaux d'Egypte en sang ne subsista que sept jours; mais le prodige de la transsubstantiation eucharistique se renouvelle sans cesse, et se perpétuera jusqu'à la consommation des siècles.

C'est ainsi que le renversement des lois de la nature, que la perpétuité et la multiplication des prodiges ne coûtent rien à notre Dieu, pour témoigner à l'homme son amour dans la sainte Eucharistie. N'est-ce point là, parmi les œuvres du Tout-Puissant, une des plus étonnantes merveilles de l'univers? Or, mes frères, n'est-il pas bien juste qu'à notre tour nous fassions aussi les plus nobles efforts pour lui montrer notre reconnaissance? Et ce zèle reconnaissant pouvait-il imaginer rien de plus convenable à sa gloire, que la pompe du triomphe que l'Église lui prépare avec tant de magnifi-

cence? C'est encore, il est vrai, peu de chose pour un Dieu, mais c'est beaucoup pour des mortels; et il mesurera la grandeur de l'hommage, bien moins sur ce qu'il mérite, que sur notre pouvoir et nos désirs.

Troisième caractère du véritable amour : combler d'honneurs et de biens ce qu'on aime. C'est ainsi que le tendre et généreux Assuérus se fit un plaisir flatter de couronner du diadème sa chère Esther, et de lui offrir tout ce que son cœur pouvait désirer, fût-ce même la moitié de son royaume. Mais qu'est-ce que la jouissance de tous les honneurs et de tous les biens de ce monde, au prix de la possession d'un Dieu, qui nous est acquis par le don incomparable que Jésus-Christ nous a fait de lui-même dans la divine Eucharistie? Autrefois Israël se préférait à toutes les autres nations de la terre, à cause de l'excellence de sa religion et de la faveur sensible du vrai Dieu présent à son peuple et à ses prières, d'une manière toute spéciale. Cependant, cette pompe religieuse, qui honorait son culte, cet ange tutéaire, qui représentait sa majesté, cette arche d'alliance, qui protégeait son peuple choisi, tout cela n'était encore que des ombres et des figures. C'est aux chrétiens à s'écrier dans leur admiration, à bien plus juste titre : *Nec est alia natio tam grandis*; non, jamais il n'y a eu aucun autre peuple aussi privilégié, aussi heureux, aussi riche et aussi honoré que nous le sommes par la présence de la Divinité : *que habeat deos appropinquantes sibi. sicut Deus noster adest.* (*Deut.*, IV, 7.) Quelle gloire en effet pour l'Église, quel trésor inestimable dans cet océan de richesses immenses et de grandeurs sans bornes, où est la source inépuisable de tous les biens de la nature, de la grâce et de la gloire; où nous treuons la fécondité toute-puissante du Créateur, et les mérites infinis du Rédempteur; où nous possédons un Dieu protecteur et bienfaisant, qui a voulu être lui-même le gage de son amour, et habiter corporellement avec nous! *Nec est alia natio tam grandis, que habeat deos appropinquantes sibi, sicut Deus noster adest.*

Mais qu'est-ce que notre faible indigence lui rendra pour une si grande faveur? Quelle offrande serait assez digne de lui? Et ne pourrait-il pas nous dire, comme autrefois : Je n'ai aucun besoin de vos biens, et je suis assez riche sans vous; car toute la terre est à moi? Oui, sans doute; mais nous avons du moins un cœur à lui offrir, et il n'en dédaignera point le tendre et respectueux hommage. Mais nous pouvons encore mettre dans son culte de la magnificence et de la grandeur, particulièrement dans la célébrité de son triomphe; mais il faut nous efforcer de concourir tous à sa gloire, par nos empressements et nos adorations, par un nombreux tribut de louanges et d'actions de grâces. Plusieurs même de nous peuvent le faire par des dons effectifs, en contribuant avec générosité à l'ornement de ses tabernacles, de son trône, de ses autels, par ces

pieuses libéralités, que l'Église appelle *les vœux des fidèles*, et auxquelles la bonne volonté d'une âme reconnaissante sait donner un prix distingué aux yeux du Seigneur : *Immola Deo sacrificium laudis, et redde Altissimo vota tua.* (Psal. XLIX, 14.)

Quatrième caractère du véritable amour : s'unir intimement à ce qu'on aime, et se livrer tout à lui. L'histoire nous fait admirer la force de la tendresse conjugale dans une héroïne de l'antiquité, qui mêlait à sa boisson les cendres de son époux, pour se l'incorporer en quelque façon ; mais cet excès d'amour qui étonne et qui charme, est-il comparable à celui que Jésus-Christ nous témoigne tous les jours dans la sainte communion, par laquelle il s'unit à nous d'une manière bien plus intime, et si étroite, qu'il y est effectivement incorporé et comme incarné en nous ; que sa substance et la nôtre y sont en quelque sorte mêlées et confondues ; que notre âme en est vivifiée, consacrée et presque divinisée, dit un Père de l'Église : *Deifica communio*. Alliance ineffable, divine communication, qui remplit notre âme d'une suavité indicible, et semble déjà lui donner sur la terre un avant-goût de la félicité du ciel et de la possession de Dieu !

Hélas ! mes frères, quelquefois vous envie la faveur singulière que le Seigneur Jésus a faite à son disciple bien-aimé de lui permettre de reposer sur son cœur : vous admirez la gloire qu'a eue la Mère de Dieu de le porter dans ses chastes entrailles : n'avez-vous donc pas le même bonheur en quelque sorte dans la sainte communion ? Ne l'approchez-vous point alors d'une façon encore plus intime que saint Jean ? Ne portez-vous point alors dans votre sein, comme Marie, *le Verbe fait chair* et la plénitude de la Divinité ?

Mais sentez-vous à quel point un Dieu a dû vous aimer, pour vous admettre à tant de familiarité et de faveur ? ce qu'il n'a point fait pour les anges mêmes, ni pour les séraphins qui brûlent de son amour. Il faut donc que votre cœur en soit encore plus embrasé qu'eux, s'il se peut, dans cette grande solennité, et que votre âme, dans la sainte communion, dans ce commerce ineffable de l'homme avec la Divinité, se tienne elle-même unie à Jésus-Christ avec ces liens doux et forts de charité ardente et d'attachement indicible, que je ne puis mieux vous peindre que par cette expression si énergique de l'Écriture : L'âme de Jonathas était collée à celle de son ami : *Anima Jonathae conglutinata est animæ David.* (I Reg., XVIII, 1.)

Cinquième et dernier caractère du véritable amour : se sacrifier soi-même pour ce qu'on aime ; et c'est là, dit l'Écriture, le plus grand effort, le comble de la charité : *Majorem charitatem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis.* (Joan., XV, 13.) Vérité admirable, que Jésus-Christ a bien confirmée par son exemple, non-seulement sur la croix, mais encore dans l'Eu-

charistie, où il a voulu renouveler sans cesse et perpétuer à jamais son sacrifice du Calvaire, par une extension prodigieuse de son amour pour les hommes !

Hélas ! le nombre de nos crimes croissait toujours avec l'âge du monde, et les bœufs, les taureaux étaient désormais des victimes insuffisantes. O merveille ! un Homme-Dieu est venu se mettre lui-même à leur place, et s'immoler pour nous. Oui, chrétiens, comprenez-le bien, et apprenez à respecter nos redoutables mystères, apprenez à y assister avec une sainte frayeur et dans un silence attentif : oui, ce Roi de gloire qui règne dans la splendeur des cieux, enveloppe ici-bas sa majesté, ses grandeurs, pour se mettre dans un état d'immolation et de sacrifice, tout glorieux et tout immortel qu'il est ; tout à la fois hostie et sacrificateur, Prêtre et Victime, il y fait de soi-même un holocauste parfait, qu'il offre pour nous chaque jour à son Père sur nos autels.

Ah ! c'est là qu'il se fait entre la justice et la miséricorde une espèce de combat surprenant, si j'ose parler ainsi. C'est là qu'il me semble encore entendre sortir du ciel cette menace formidable d'un Dieu irrité contre les hommes : *Dimitte me, ut irascatur furor meus, et deleam eos.* (Exod., XXXII, 10.) Pourquoi, mon Fils, vous opposer à ma juste colère ? Laissez, laissez frapper mon bras vengeur. Quoi ! je verrai toujours d'un œil tranquille cet affreux débordement d'iniquités dont la terre est sans cesse inondée de nouveau ? Ne suis-je donc plus le Dieu de la terreur et de la vengeance ? *Dimitte me, ut irascatur furor meus.*

O mon Père ! pardonnez-leur, dit au contraire l'Agneau immolé, du centre de l'autel, comme autrefois du sein de la croix ; Père céleste, voici votre victime, exercez sur moi votre justice et épargnez mon peuple, faites grâce à vos enfants malheureux : *Jesus autem dicebat : Pater, dimitte illis.* (Luc., XXIII, 34.) Quoi ! à ce peuple souillé à mes yeux de tant d'iniquités de toutes espèces ? A ces chrétiens si peu religieux, si peu recueillis, si peu respectueux, même en ma présence ? A ces riches dédaigneux, à ces mondaines qui viennent étaler dans mon temple leur vanité, leur mollesse, leur immodestie, leur indévotion, leurs scandales ? *Illis.* Oui, c'est pour eux tous, et pour chacun d'eux en particulier, que votre Fils s'intéresse et s'immole : *Dimitte illis.* Mais ce sont des ingrats, des impies qui vous ont cent fois outragé vous-même, et j'entends la voix de leur impiété, la voix de leur ingratitude, la voix de leurs iniquités qui s'élève jusqu'à mon trône, qui crie vengeance jusqu'au pied de l'autel, et sollicite ma colère : *Dimitte me, ut irascatur furor meus.* Il est vrai, grand Dieu. Mais le sang de votre Fils, mon sang offert pour eux crie encore plus haut : ce sang d'un prix infini, ce sang, en qualité de victime, demande et mérite leur pardon : *Jesus autem dicebat : Pater, dimitte illis.*

Or, mes frères, quelle source intarissable

de miséricordes, de grâces et de bénédictions pour le genre humain ! Hélas ! sans le sacrifice eucharistique qui apaise Dieu continuellement, le monde aurait peut-être déjà péri, dit un Père de l'Eglise. Mais en même temps quel touchant motif de confiance, de consolation, de reconnaissance pour chacun de nous en particulier ; et quelle vive impression ne doit pas faire sur nous la vue de notre Rédempteur immolé par son amour sur mille et mille autels différents ! Ah ! si un vil esclave, si le dernier des hommes s'était sacrifié pour nous une seule fois, son seul souvenir nous attendrirait, et nous ferait répandre des pleurs. Qui donc, après cet excès de bonté et cet exemple de notre Dieu, qui de nous aurait pu refuser de donner aussi son sang pour lui, comme il donne continuellement le sien pour nous, si nous avions été dans les temps du martyr ! Mais il ne demande plus que nous mourions pour lui, il veut plutôt que nous vivions pour son service, pour sa gloire ; et c'est particulièrement dans la grande célébrité de son triomphe qui approche, qu'il attend de notre reconnaissance un saint redoublement de zèle et de ferveur.

C'est à vous singulièrement que j'adresse cette exhortation, ô vous tous qui faites profession d'un dévouement particulier au sacrement adorable de nos autels, zélateurs de son culte, attachés à son service par engagement et par état ; vous qu'une sainte association doit spécialement réunir sous l'étendard de l'Agneau immolé ; vous êtes, pour ainsi dire, la garde du Prince et la phalange royale du Monarque des cieux ; vous êtes comme les anges de lumière qui doivent environner son trône et escorter son char de triomphe. C'est donc aussi spécialement à vous d'y faire éclater votre zèle pour sa gloire, et de vous y comporter avec édification, avec ordre, avec décence, avec modestie, avec religion !

Partageons tous aussi, mes frères, ces religieux sentiments, et soyons pareillement animés d'une dévotion empressée, affectueuse, remplie de zèle, de reconnaissance et d'amour pour un Dieu qui nous a tant aimés lui-même. Qu'il nous voie souvent au pied de son trône dans le cours de cette grande célébrité, qui doit exciter notre ferveur, ranimer notre religion, fortifier notre foi, consoler notre espérance et récompenser notre fidélité, en nous comblant de grâces et de bénédictions. C'est ce que je vous souhaite, avec la vie éternelle : au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

DISCOURS XXII.

Pour le Dimanche de la Trinité.

III^e SUR LA FÊTE-DIEU.

C'est toujours avec une nouvelle satisfaction, mes frères, que nous vous annonçons en cette semaine le retour de la solennité de la Fête - Dieu, qu'on peut appeler le triomphe de la religion, le triomphe de

Jésus-Christ, le triomphe de son Eglise, le triomphe de ses vrais adorateurs, de tous les fidèles qui ont du zèle pour sa gloire et pour leur sanctification.

Nous exhortons donc nos paroissiens, de quelque état et condition qu'ils soient, à se faire un devoir, un honneur de venir prendre part à ce religieux triomphe de notre Dieu, et à concourir avec nous à la pompe de cette auguste célébrité. Je dis, de quelque condition qu'ils soient ; et plus ils sont remarquables, plus ils sont distingués par leur naissance ou par leur rang, plus il est de la décence publique et de la dignité même de leur profession qu'ils se montrent religieux et chrétiens dans les grandes solennités de l'Eglise, en édifiant l'assemblée des fidèles par leur présence, et en excitant par leur exemple une noble émulation dans tous les ordres. Ah ! s'il est si honorable et si flatteur pour les courtisans d'un monarque de la terre d'être admis en sa présence avec distinction, d'approcher de son trône et d'environner la majesté royale dans les jours d'éclat ; combien plus doit-il paraître glorieux à des mortels d'approcher de la Divinité même, d'accompagner son char de triomphe, et de participer à sa gloire, en y contribuant par leur zèle, par leurs hommages !

Il est encore de mon ministère d'inviter particulièrement tous les membres de la confrérie du Saint-Sacrement, de se réunir avec un pieux empressement sous l'étendard de l'Agneau immolé et triomphant dans cette pompeuse cérémonie, qui les intéresse par un titre spécial, d'y marcher avec ordre, gravité et décence ; de s'y comporter avec une modestie édifiante, animée par l'esprit intérieur de la religion et de la ferveur.

Et vous, peuple fidèle, qui mettez vos complaisances dans nos saintes solennités, qui en faites votre gloire et votre consolation, soyez-y pénétrés des mêmes sentiments ; et pour les graver encore plus profondément dans vos cœurs, permettez que je vous retrace le précis des causes importantes, des religieux motifs de cette célèbre institution, qui se renouvelle à vos yeux tous les ans avec tant d'appareil et d'éclat.

Premier motif de l'institution de la Fête-Dieu : *Honorer Jésus-Christ dans le sacrement de son amour.* En effet, sous ce voile fragile et mystérieux qui le couvre, et où il est dans un état de victime, il n'est pas moins Dieu que dans le ciel, sur le trône de sa gloire ; il n'a pas moins ici les attributs suprêmes de la Divinité : la majesté, la toute-puissance, la souveraineté de l'univers. Il est donc bien juste qu'il y ait dans l'année un jour solennel particulièrement employé à lui rendre en commun le tribut solennel des adorations de l'Eglise ; une fête spécialement consacrée à sa gloire, où il voie les peuples et les rois fléchir le genou devant lui ; où il soit porté en triomphe dans son empire, pour y recevoir publiquement l'hommage de ses sujets.

Second motif de l'institution de la Fête-Dieu : *Témoigner à Jésus-Christ la reconnaissance due au bienfait inestimable du sacrement eucharistique.* Ah ! qui pourrait comprendre tout le prix du don ineffable qu'il a fait à son Eglise dans cet admirable mystère, soit en l'honorant à perpétuité sur la terre de sa présence réelle et de sa protection, soit en s'immolant de nouveau sans cesse entre ses mains sur nos autels, soit en nourrissant spirituellement ses enfants de sa propre chair et de son précieux sang ? Qui pourrait dire toutes les grâces et les faveurs innombrables dont chacun de nous en particulier est redevable à ce divin sacrement ? Mais si nous ne pouvons l'exprimer, sentons-le du moins dans la tendre effusion de nos cœurs, et faisons éclater surtout en ce saint temps notre sensibilité, notre gratitude, notre admiration, par les plus vifs témoignages de respect et de louange, d'amour et d'attachement, d'ardeur et de zèle pour l'accroissement de sa gloire.

Troisième motif de l'institution de la Fête-Dieu : *Concourir unanimement à réparer les outrages faits à Jésus-Christ dans le sacrement de nos autels.* Hélas ! mes frères, si sa gloire nous intéresse, et si ses bienfaits nous sont chers, pouvons-nous n'être point touchés des injures que l'ingratitude des hommes et de ses disciples mêmes lui rend si souvent pour prix de son amour méprisé, insulté, outragé par tant de communions indignes et sacrilèges ; par tant d'immodesties, d'irrévérances, d'entretiens libres, d'insolences et de profanations commises en sa présence, dans ses temples, au pied de ses autels, à sa table même, et contre sa personne adorable ! Il fallait donc du moins en chaque année une célébrité destinée à lui en faire une satisfaction authentique, une solennelle amende honorable, une réparation éclatante.

Quatrième motif de l'institution de la Fête-Dieu : *Faire triompher Jésus-Christ de l'irréligion des hérétiques, des incrédules, des impies.* Rappelons-nous, mes frères, toutes les entreprises sacrilèges, les blasphèmes proférés, les attentats commis sur sa personne sacrée, non - seulement par les mains de l'hérésie et de l'impiété, mais encore par la haine et la rage sanguinaire du judaïsme, puisque nous en avons sous nos yeux, dans cette cité même, un monument mémorable et bien frappant dans cette hostie miraculeuse et ensanglantée, dont nous célébrons tous les ans le triomphe en ce saint temps.

Souvenons-nous encore avec quelle audace et quel scandale les sectaires de ces derniers siècles se sont élevés contre l'ancienne créance de la présence réelle du Sauveur au sacrement eucharistique et dans son sacrifice perpétuel de la nouvelle alliance. Combien l'Eglise catholique n'en a-t-elle point été agitée, troublée, affligée ! Mais qu'elle soit consolée et exaltée maintenant par le triomphe de sa foi et de sa piété. Que ce divin objet de son culte et de la vénération

publique soit vengée hautement de ses ennemis, humiliés et confondus à la vue de sa gloire ; que l'hydre de l'hérésie soit terrassée, et la fureur judaïque écrasée sous son char de triomphe.

Cinquième et dernier motif de l'institution de la Fête-Dieu : *Sanctifier les voies de Sion, et bénir l'habitation du peuple de Dieu par la présence du Sauveur.* Oui, mes frères, lorsqu'il est ainsi porté avec pompe dans nos places publiques, lorsqu'il passe devant vos maisons, lorsqu'il rencontre sur son passage ses fidèles adorateurs, ne doutons point qu'il ne répande alors des bénédictions très-particulières sur vous et sur vos familles. Si autrefois la maison du religieux Obédém fut comblée d'honneur et de prospérités, parce qu'elle était favorisée de la présence et du dépôt sacré de l'Arche d'alliance, laquelle cependant n'était que l'ombre et la figure de l'adorable Eucharistie ; à combien plus forte raison la présence de la réalité, et du Dieu même de l'alliance sera-t-elle une source heureuse de grâces et de faveurs pour ceux qui auront l'avantage de le recevoir dans le sein de leur habitation avec foi, avec religion, avec amour et reconnaissance !

C'est donc, mes frères, avec ces dispositions et dans ces vues que nous devons nous unir à l'Eglise dans cette majestueuse célébrité, c'est-à-dire, *dans la vue d'honorer Jésus-Christ dans le Sacrement de nos autels ; dans la vue de lui témoigner notre reconnaissance de toutes les grâces, les faveurs que nous en avons reçues dans ce gage ineffable de son amour ; dans la vue de réparer solennellement les injures, les outrages qui lui ont été faits dans ce divin Sacrement ; dans la vue de le venger avec éclat des sacrilèges, des blasphèmes, des attentats des hérétiques et des impies ; dans la vue d'attirer ses regards, ses bienfaits, ses bénédictions sur notre cité et sur nous-mêmes.*

Si nous sommes véritablement animés de ces religieux sentiments, avec quel zèle, avec quel concours, avec quelle magnificence, avec quelle piété, avec quels transports de joie et de ferveur ne célébrerons-nous point une solennité si noble dans ses motifs, si auguste en elle-même, si intéressante pour la religion, et si glorieuse à Jésus-Christ ! Continuons, dans le cours de cette sainte octave, à venir souvent au pied de son trône lui offrir l'hommage et les vœux de notre cœur. C'est un temps favorable, où il jette sur son peuple fidèle des regards de complaisance et de protection ; c'est un temps précieux où sa grâce se fait goûter et sentir, aux âmes bien disposées, avec plus de suavité et d'onction ; c'est un temps privilégié, que l'Eglise consacre spécialement à son culte et à son service ; où elle multiplie pour nous-mêmes ses prières, ses bénédictions, pour exciter notre ferveur et la récompenser ; pour nous faire croître de plus en plus dans la grâce et l'amour de ce divin Sauveur, auquel soient louange, actions de grâces, honneur et gloire dans les siècles. Ainsi soit-il.

DISCOURS XXIII.

Pour le même jour.

SUR L'HOSTIE MIRACULEUSE DE DIJON.

Ponam tabernaculum meum in medio vestri, et ambulabo inter vos, et ero Deus vester, vosque eritis populus meus. (Levit., XXVI, 11.)

Je mettrai au milieu de vous mon tabernacle, je marcherai parmi vous, et je serai votre Dieu, et vous serez mon peuple.

Que ces magnifiques promesses du Seigneur conviennent admirablement dans les circonstances, à la fonction que m'impose mon ministère, de vous annoncer la grande célébrité de la Fête-Dieu, où le Seigneur Jésus, exposé chaque jour sur nos autels, semblera établir plus particulièrement au milieu de nous, son tabernacle, son sanctuaire, et dans laquelle, porté en triomphe dans nos places publiques, il marchera effectivement parmi son peuple, qu'il favorisera dans cette solennité, d'une protection toute spéciale : il y sera singulièrement notre Dieu, le Dieu des catholiques, qui le reconnaissent, l'honorent et l'invoquent dans le mystère ineffable de la divine Eucharistie : *Ponam tabernaculum meum in medio vestri, ambulabo inter vos, et ero Deus vester vosque eritis populus meus.*

J'ajoute, mes frères, et ceci vous intéresse, vous regarde particulièrement ; j'ajoute pour la gloire de cette paroisse, que dans le cours de cette sainte octave nous en recevrons une seconde faveur encore plus signalée, par l'honneur que nous fera, dimanche prochain, le chapitre royal de cette ville, d'apporter processionnellement dans notre église cette hostie sainte et miraculeuse, à laquelle chaque année il décerne les honneurs du triomphe avec toute la splendeur qui convient à cette auguste cérémonie ; avec toute la dignité et la noblesse qui distingue cette insigne église, véritablement respectable à bien des titres. Double triomphe, nouveau bienfait, qui vont réaliser encore parmi nous les consolantes paroles de mon texte : *Ambulabo inter vos, et ero Deus vester, etc.*

Grâces en soient rendues à l'auteur suprême de ce louable dessein, qui en a inspiré le vertueux désir à une famille animée du sentiment profond d'un dévouement spécial et d'une affectueuse dévotion à la sainte hostie miraculeuse. Puisse donc la puissance tutélaire du Dieu qui y réside, prendre cette famille sous sa protection, et récompenser cette marque éditante de sa vénération particulière et de sa piété généreuse ! Puisse de pareils exemples renouvelés parmi nous, être un sujet d'émulation et d'imitation dans ce siècle peu dévot, où l'on voit avec peine la ferveur de nos anciens usages, de nos religieuses institutions, dégénérer presque en indifférence, et s'affaiblir toujours par le refroidissement de la piété, par la diminution de la foi !

Mais ce n'est point à vous, mes frères, que j'en adresse le reproche ; et il me semble

bien plutôt lire dans vos yeux et dans vos cœurs les vifs sentiments d'allégresse et de reconnaissance qu'excite en vous la flatteuse espérance que j'ai la satisfaction de vous annoncer : je m'empresse donc de seconder vos vœux, et, pour fixer vos regards sur un objet si intéressant, j'en fais aujourd'hui la matière de notre entretien. Puis-je prendre un sujet d'instruction plus beau, plus touchant, plus conforme aux circonstances, plus propre à enflammer votre zèle, et à engager tous les ordres de cette paroisse à concourir avec ardeur au triomphe de notre Dieu ?

Quoi de plus vénérable, de plus frappant, et même de plus instructif que le prodige de cette hostie ensanglantée, que le Tout-Puissant, qui sait tirer sa gloire des plus grands crimes, a voulu conserver parmi nous depuis plusieurs siècles, par un miracle visible et toujours subsistant, pour la faire servir chaque année au service de son Eglise, au triomphe de notre foi ! O ciel ! quelle merveille est ceci, et d'où viennent ces traces de sang, qui percent le mystère d'un voile antique et miraculeusement incorruptible ? Ah ! j'y reconnais manifestement la présence réelle de l'Homme-Dieu, vivant et caché dans la sainte Eucharistie, mais découvert à mes sens étonnés par ces cicatrices éloquentes, qui parlent efficacement à mes yeux et à ma raison ; dont la voix énergique crie plus haut que le sang d'Abel, pour reprocher à l'impiété ses attentats, et à l'hérésie ses erreurs ; d'où il sort des rayons de lumière et d'évidence qui éclairent mon esprit, qui affermissent ma foi, qui embrasent mon cœur, et me saisissent d'admiration.

O nation déicide, Juif perfide, reconnais ici ton ouvrage, et rougis de cet indigne excès de ta fureur ! Tremble à la vue d'un Dieu percé de tes coups et vengeur de tes crimes : *Videbunt in quem transfixerunt.* (Zachar., XII, 10 ; Joan., XIX, 37.) Et vous, esprits incrédules, ou chancelants dans la foi ; vous, sectaires obstinés, dont l'indocile raisonnement se perd et se confond dans les profondeurs ineffables du mystère eucharistique, approchez tous, et lisez-en vous-mêmes la réalité dans cet oracle écrit en caractère de sang ; écoutez avec une respectueuse admiration la voix imposante de ce témoin convaincant, qui dépose pour la vérité et confond l'erreur ; écoutez la voix de l'Eglise, qui vous dit que Jésus-Christ est réellement et en vérité tout entier sous les espèces eucharistiques ; écoutez ce témoignage infallible de la révélation, l'autorité de la divine parole, la décision des conciles, la tradition, la créance de toutes les nations orthodoxes, de tous les siècles catholiques, tout cela doit vous persuader et réduire votre obstination : mais si votre cœur pouvait se laisser toucher, et s'il était encore sensible par quelque endroit, je vous dirais, comme le Sauveur disait lui-même à l'incrédule Thomas, en lui montrant ses plaies sacrées : *Infer digitum tuum huc, et vide.* (Joan., XX, 27.) Approchez, hommes dé-

fians; examinez, raisonneurs subtils et entêtés, touchez et voyez; voyez ces marques sensibles et palpables d'un véritable corps blessé et sanglant par l'effet d'un miracle évident; voyez par un second prodige ces fragiles espèces du sacrement encore subsistantes et surnaturellement conservées depuis plusieurs siècles; voyez depuis trois cents ans cette suite non interrompue d'attestations juridiques de la reconnaissance authentique qui en est faite chaque année par nos magistrats: et si toute l'autorité du saint Evangile, si la parole expresse et formelle de Jésus-Christ même, si le témoignage incontestable et toujours persévérant de l'ancienne foi de son Eglise sur ce dogme essentiel ne vous suffisent point, croyez du moins à l'évidence du miracle et à vos propres yeux: *Et noli esse incredulus, sed fidelis.*

Grâce à Dieu, mes frères, je crois parler ici à des chrétiens mieux instruits et plus soumis; mais ne parlé-je point peut-être à des esprits superficiels et peu réfléchis, ou à des cœurs glacés, qui croient sans aimer et sans trembler; qui ne sentent point assez, ni l'excès d'amour que Jésus-Christ nous témoigne dans le sacrement eucharistique, ni la grandeur des outrages, qui en sont l'indigne prix. A la vue donc de cette Hostie miraculeuse, de ce monument merveilleux de la puissance de Dieu et de la malice des hommes, ranimons toute notre religion, et ressentons avec un esprit de reconnaissance le bonheur et la gloire qu'a notre patrie de posséder un don du Ciel aussi précieux, un si rare trésor, qui est pour elle un gage assuré de la protection d'en haut; saisissons avec complaisance cette réflexion consolante; et, pour la mieux sentir par comparaison, écoutons saint Jean Chrysostome sur le prix des avantages de Rome chrétienne à cet égard: « Ce qui fait à mes yeux, disait-il (serm. 32, in Epist. ad Rom.), sa véritable grandeur, n'est point tant d'avoir été la maîtresse des nations et la mère des héros, que d'être celle des martyrs et des saints. Ce que j'admire le plus dans cette capitale du monde, n'est pas la magnificence de ses palais, de ses colonnes, de ses obélisques, de ses arcs de triomphe, de ses trophées: sa gloire, ajoute-t-il, est bien plutôt d'avoir été consacrée par le sang des apôtres, et de conserver dans son sein les restes précieux de Pierre et de Paul, ces colonnes de l'Eglise, ces deux lumières du monde: *Propterea admiror hanc urbem.* » Mais moi, quels éloges donnerai-je donc à notre heureuse cité, que le Dieu même de Pierre et de Paul honore bien davantage par les traces miraculeuses de son propre sang; où il a voulu établir ainsi parmi nous un des plus glorieux monuments de sa religion, et l'oracle subsistant de sa souveraine vérité sur l'éclatante merveille d'un prodige extraordinaire, sans cesse présent à nos yeux et parlant à notre cœur! Dis-moi, auguste Rome, les reliques ensanglantées de tes martyrs, les cendres vénérables de tes apô-

tres ont-elles rien de comparable? leur rend-on le même hommage? leur fait-on le même honneur? leur décerne-t-on le même triomphe?

C'est donc ainsi, mes frères, que la sagesse de notre Dieu fait tourner à sa gloire et à celle de la religion la méchanceté même des hommes et leur ingratitude pour ses bienfaits. Efforçons-nous aussi nous-mêmes de le venger avec éclat des insultes de l'impie; et tâchons, s'il se peut, de l'en dédommager par les tendres empressements de notre reconnaissance, par les saints transports de notre zèle: *Canite tuba in Sion, congregate populum, sanctificate Ecclesiam.* (Joël, I, 15, 16) O vous, tribu de Lévi, prêtres du Très-Haut, qui avez l'honneur et la prérogative de porter l'arche du Seigneur, c'est à vous de donner l'exemple de cette religieuse ardeur, dont nous devons tous être animés dans la grande célébrité de son triomphe! Sonnez de la trompette en Sion, rassemblez l'Eglise d'Israël, entraînez les peuples à la solennité du Seigneur. Et vous, zélateurs de son culte, vous qu'un engagement spécial dévoue par état au service, à la gloire du Sacrement adorable de nos autels, félicitez-vous d'être comme la phalange royale, ou comme les anges de lumière, dont le privilège est d'environner son trône; et le devoir, de vous y comporter avec décence, avec ordre, avec éducation. Accourez tous aussi, fidèles sujets du Roi des rois, de tout âge, de toute condition, de tout sexe; embellissez son triomphe, et triomphez vous-mêmes avec lui. Femmes et filles de Sion, vierges pieuses et ferventes, cherchez, comme l'Épouse des cantiques, suivez votre Bien-aimé, votre Epoux *par les rues et les places* de la cité sainte. Et vous, enfants du peuple de Dieu, soyez couronnés de myrte et de roses; venez représenter les chœurs des anges, et répandez les fleurs à pleines mains. En un mot, que la réunion de tous les ordres, de tous les corps de cette cité; que la sainteté vénérable du clergé; que la dignité majestueuse de la magistrature, et la pourpre auguste du sénat aécorent à l'envi cette pompe triomphale: qu'elle se montre à nos yeux dans tout l'éclat de sa gloire, précédée d'un brillant appareil d'étendards militaires et de phalanges armées, accompagnée d'un nombreux concours de religieux spectateurs étrangers et citoyens, suivie du cortège honorable de la première, la plus noble de nos confréries, et d'une troupe fervente de fidèles adorateurs.

Mais vous, riches et grands du monde, souvent si peu amateurs des saintes cérémonies de la religion, oserez-vous cependant ne point paraître au triomphe de votre Dieu dans ces jours solennels, et refuserez-vous d'en accroître la splendeur? Souvenez-vous que David, tout roi qu'il était, se faisait un devoir, un honneur d'accompagner avec les prêtres et les lévites l'arche d'alliance dans sa marche pompeuse; et gardez-vous d'imiter la fille de Saül, vaine et délicate princesse, qui regardait nonchalamment ce reli-

gieux spectacle, des fenêtres de son palais. *L'arche du Seigneur hors du sanctuaire est en pleine campagne avec le camp d'Israël*, disait le brave Urie; *les serviteurs de mon seigneur qui l'accompagnent, sont avec elle sur la face de la terre; et moi, qui ai devant les yeux ce noble exemple, j'irais lâchement me reposer dans ma maison, pour m'y amuser à boire et à manger!* « *Et ingrediar domum meam ut comedam et bibam.* » (II Reg., XI, 11.) Grande leçon dans ces beaux jours du triomphe de Jésus-Christ, pour ces agréables indévots et ces sensuelles mondaines, qu'on y voit quelquefois entre une table servie et des balcons ouverts, ne prendre d'autre part à la solennité publique, que celle d'en être, comme l'orgueilleuse Michol, les curieux spectateurs, ou les censeurs indiscrets, et de s'en faire une partie de plaisir, ou même un sujet de mépris dans leur cœur, à l'imitation de cette reine dédaigneuse, en qui le Seigneur a voulu châtier, dès ce monde, par l'opprobre de la stérilité, une irréligion téméraire, et le mépris insultant qu'elle osa témoigner en face à son époux, à son roi, en raillant malignement son zèle, ses efforts pour glorifier son Dieu en présence d'Israël. Elle en fut même punie sur-le-champ, et sévèrement reprise par ce prince magnanime, qui, s'élevant au-dessus de tout sentiment humain, sut si bien réprimer son innocente vanité et son injuste censure, par une réponse instructive pour nous-mêmes et digne d'être immortalisée. Oui, disait-il à cette mondaine, je m'humilierai encore davantage aux yeux du Seigneur, qui m'a élevé sur le trône, et en m'abaissant ainsi devant lui, en l'honorant publiquement, en contribuant à sa gloire de toutes mes forces, de tout mon pouvoir, j'en paraîtrai plus glorieux moi-même : *Et gloriosior apparebo.* Admirable sentence, belle maxime, bien propre à inspirer encore parmi nous, aux gens du monde, aux personnes en place, en dignité, la même façon de penser, la même persuasion, qu'effectivement on n'en devient que plus estimable, plus cher, plus respectable à la patrie; et qu'on se distingue à ses yeux, qu'on s'honore soi-même en honorant la religion par sa présence, par son exemple, par l'éclat de l'hermine et de la pourpre dans les beaux jours de ses grandes solennités : *Et gloriosior apparebo.* (II Reg., VI, 22.)

Entrons donc tous dans les dispositions du Roi-Phète, et concourons unanimement au triomphe de la Divinité dans l'auguste cérémonie que l'Eglise royale va bientôt présenter à nos regards. Mais sans être impies, ni même irréligieux, prenez garde, mes frères, que par légèreté, par dissipation, toute votre piété ne se borne à cette pompe extérieure, et votre attention à la magnificence du spectacle; c'est surtout l'esprit de religion, l'esprit intérieur, qui est l'âme du culte divin. Il faut donc en même temps que les sentiments religieux qui conviennent à cette célébrité, en se réunissant dans votre âme, s'en élèvent devant Dieu, et montent à son trône comme un encens agréable

odeur. Or, quels sont ces sentiments de religion que l'Eglise demandera pour lors de vous? Les voici : puissiez-vous les entendre avec un cœur docile et préparé aux opérations de la grâce! Sentiments de foi, d'admiration, de piété, de vénération, d'amour, de reconnaissance, d'indignation, de zèle et d'allégresse. Je m'explique.

Je dis sentiment de foi; mais d'une foi vive et éclairée, qui vous fasse croire fermement à la présence réelle de Jésus-Christ, et prendre en votre cœur la défense de son Eglise contre l'indocilité et les révoltes de l'hérésie.

Sentiment d'admiration religieuse, qui, en élevant votre esprit, le remplisse de pensées sublimes sur la Divinité, dans la considération de ses merveilles, et en particulier du prodige de cette hostie miraculeuse, dont nous allons célébrer la gloire.

Sentiment de vénération profonde, qui vous contienne en sa présence dans le recueillement, la modestie, le silence et le respect.

Sentiment de piété fervente, dont l'attrait et l'occupation principale sont d'offrir à votre divin Libérateur un tribut d'actions de grâces, de louanges, de prières, d'adorations et d'hommages, d'un ordre bien supérieur à ceux qu'on rend aux rois de la terre, aux maîtres du monde.

Sentiment d'amour affectueux, qui rende votre âme sensible à celui qu'il vous témoigne lui-même dans le mystère eucharistique, et qui la pénètre d'une dévotion tendre, pleine de suavité et d'onction.

Sentiment de reconnaissance fort légitime, qui soit de votre part un juste retour de sensibilité et d'attachement, si bien mérité pour toutes les grâces, les faveurs qu'il vous a faites dans ce sacrement adorable.

Sentiment d'indignation intérieure contre les impies, qui vous fasse détester, avec une sainte horreur, les mépris, les outrages par lesquels ils ont osé insulter votre Dieu et braver votre religion.

Sentiment de zèle efficace, qui soit l'effet du grand intérêt que vous prendrez effectivement à leur vengeance, à leur triomphe.

Enfin, sentiment d'allégresse spirituelle, qui en fasse pour vous, dans toute l'effusion de votre cœur, un grand jour de fête et de réjouissance dans le Seigneur : *Gaudete in Domino.* (Philipp., IV, 4.)

C'est ainsi qu'autrefois, dans la pompe du transport de l'Arche d'alliance, le saint roi David, exprimant avec énergie les mouvements de son âme par ceux de son corps, conduit, agité par l'impulsion d'un saint enthousiasme, se livrait de toute sa force, dit l'Ecriture, à l'ardeur, aux transports de sa joie devant le Seigneur : *Saltabat totis viribus ante Dominum.* C'est ainsi que dans cette même cérémonie, le peuple d'Israël, avec son roi, se complaisait dans les religieux concerts de musique, dont il faisait retentir les airs en l'honneur et à la louange de son Dieu : *David autem et omnis populus Israel ludebant coram Domino in citharis et liris.*

(II *Reg.*, VI, 14, 15.) C'est ainsi que, parmi nous-mêmes dans le prochain triomphe du Roi de gloire, l'harmonie des instruments mélodieux, des voix unies et des saints cantiques, doit encore se faire entendre dans la nouvelle Sion, qui est son Eglise. Qu'il y marche donc au milieu des acclamations publiques, en vainqueur de l'hérésie et de l'impiété, comme un conquérant porté sur le char de la victoire : disons mieux, comme un Dieu tutélaire et bienfaisant, qui soit spécialement le nôtre par sa présence, par sa faveur, par sa protection, et qui voie en nous réciproquement un peuple fidèle, zélé et reconnaissant : *Ambulabo inter vos, et ero Deus vester, vosque eritis populus meus.*

Dans ces sentiments de zèle et de reconnaissance, n'épargnons rien pour embellir, pour accroître la splendeur de son triomphe. Que l'éclat des rubis et des diamants s'y joigne à la richesse de l'or sur ce vase précieux, qui est comme le siège de son trône. Que la pourpre et l'hyacinthe, que le dais royal et les festons couronnent son char triomphal. Que nos places publiques, embellies et décorées comme des temples, lui érigent des autels, des trophées. Que toute personne, toute grandeur s'humilie et fléchisse le genou sur son passage. Que les foudres de la guerre annoncent et saluent le Dieu des armées. Que les étendards inclinés et les drapeaux rampants s'abaissent devant lui par honneur. Que la terre sous ses pas soit jonchée de feuillages et de fleurs odoriférantes. Que l'encens et les parfums embaument les airs. Que les vents, les orages s'enfuient, et que les nuages suspendus légèrement sur nos têtes, nous laissent marcher à l'ombre de sa protection, comme autrefois l'Eglise d'Israël avec l'Arche d'alliance. Que les habitants de la terre contemplent avec admiration et saisissement ce beau spectacle de religion. Que l'hérésie en soit confondue, et que l'enfer en frémissse. Que l'Eglise catholique en soit exaltée et consolée. Que le ciel même avec elle, rende hommage à l'Agneau immolé et triomphant, auquel soient honneur, gloire et louange immortelle dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

DISCOURS XXIV.

Pour le troisième Dimanche après la Pentecôte.

SUR L'AUMONE (1).

Facite vobis amicos de mammona iniquitatis. (Luc., XVI, 9.)

Employez les richesses d'iniquité à vous faire des amis.

Tel est, mes frères, le conseil salutaire que la religion nous donne en faveur des pauvres, et qu'elle nous fait entendre par la voix de la magistrature et de la charité, qui intéressent aujourd'hui l'Eglise et la patrie au soutien de l'œuvre de Dieu, qui gémissent de voir les sages réglemens de l'autorité publique si peu respectés, et si mal observés à cet égard; qui improuvent qu'on attire

en cette ville les mendiants étrangers, vagabonds et fainéants, en leur donnant asile, et en leur dispensant des aumônes qui devraient être réservées pour les citoyens indigents; qui se plaignent qu'on empêche les gens préposés à la police de cet établissement de faire librement le devoir de leur charge, à l'égard des mendiants indociles, par une compassion déplacée, qu'on peut appeler une révolte contre l'ordre et la loi; qui remarquent enfin, avec étonnement et douleur, qu'on retranche beaucoup les aumônes, ou qu'on les dispense indiscrètement pour des inconnus, au lieu d'appliquer et de réunir ces charités particulières à l'aumône générale, qui a plus besoin de secours que jamais, dans ces temps malheureux.

Quoi donc! mes frères, faudra-t-il toujours que le ministère public et celui des pasteurs soient contraints de s'élever contre le torrent des abus, et de nous en faire des reproches à la face des autels? Ne sommes-nous pas tous sujets de l'Etat, et ne devons-nous pas obéir aux réglemens des magistrats et à l'autorité des lois? Cette bonne œuvre, qu'on nous recommande, n'est-elle pas un intérêt commun pour la religion, aussi bien que pour la société civile, et ne devons-nous pas tous y prendre part?

C'est donc pour entrer dans des vues si légitimes, que je viens vous représenter l'obligation de l'aumône, surtout dans un temps de misère et de calamité, où le nombre des pauvres s'augmente avec leurs besoins, où il faudrait des efforts et des ressources extraordinaires pour aider, pour soutenir, pour soulager tant de familles indigentes, accablées de maladies, ou surchargées d'enfants; qui souffrent, qui languissent, qui manquent de tout. Eh! quand donc vous prêchera-t-on l'aumône, si ce n'est dans une si juste nécessité de la faire? Et à qui sied-il mieux qu'aux pasteurs d'être auprès de vous les avocats des pauvres, et de vous instruire en même temps de l'un des plus essentiels devoirs de votre religion?

L'homme aveugle et présomptueux s'étonne quelquefois de voir tant de misères dans le monde, et il demande avec peu de foi: s'il fallait donc des misérables pour embellir l'univers, si le Dieu des riches n'est pas aussi le Dieu des pauvres, et s'il abandonne une partie de ses ouvrages? Non, sans doute; mais par une sagesse profonde, il a dirigé à sa gloire cette inégalité des fortunes, dans la vue de sanctifier le pauvre par la patience, et le riche par l'aumône, qui doit nourrir le pauvre. S'il en est parmi nous un si grand nombre sans soulagement, ce n'est point sa providence qu'il faut en blâmer; mais nous-mêmes qui les négligeons, qui les abandonnons. Cependant, mes frères, que de raisons pressantes nous engagent à les secourir! Souvenez-vous que vous êtes chrétiens, que vous êtes hommes, que vous êtes citoyens: écoutez la voix de la religion, la voix de l'humanité, la voix de la patrie, qui sollicitent votre charité, et vous invitent à secon-

(1) Au sujet d'un règlement fait pour une aumône générale en 1741.

der le zèle de nos sages magistrats pour le soulagement de vos concitoyens, et pour le soutien d'un établissement de charité, qui est avantageux aux riches mêmes, et comme nécessaire à cette cité.

Je dis d'abord que la religion vous parle en faveur de cette multitude de pauvres citoyens qu'on nous recommande. Mes frères, puisque vous vous dites chrétiens, vous devez l'être en effet par les sentiments et par les œuvres; vous devez observer votre loi et ses préceptes. Or, que vous prescrit votre loi touchant le soin des pauvres et le soulagement des malheureux? Interrogez ses docteurs, consultez la morale chrétienne: que vous répondra-t-elle? Elle vous dira, avec tous les Théologiens, que le précepte de l'aumône est de droit naturel et divin pour les riches, et pour ceux mêmes qui ne le sont pas; que votre superflu est le patrimoine des indigents; et qu'il est même des cas extraordinaires, où l'on est obligé en conscience de prendre sur son nécessaire pour sauver des misérables; que quand vous manquez de faire part de votre abondance aux pauvres, c'est un ingratitude envers Dieu, une sorte d'injustice à l'égard du prochain, une prévarication contre la loi; surtout si vous vous êtes enrichis par des voies équivoques, ou si vous possédez des biens d'Eglise; si vous êtes sans enfants, sans parents à l'étroit, sans héritiers proches. Interrogez encore les oracles de la religion; consultez l'Écriture: que vous répondra-t-elle? Elle vous dira par le grand législateur d'Israël: *Il ne manquera pas d'y avoir toujours des pauvres dans la terre de votre habitation, c'est pourquoi Dieu vous ordonne de tendre une main secourable et bienfaisante à vos frères qui sont dans l'indigence, et qui demeurent parmi vous.* (Deut., XV, 11.) Interrogez, consultez l'Évangile; que vous répondra-t-il encore? *Discedite a me, maledicti*: Retirez-vous de moi, maudits; allez au feu éternel. Pourquoi? Parce que vous avez oublié, méconnu, méprisé votre Sauveur dans ses membres, qui sont les pauvres; vous n'avez pas eu soin de mes enfants, qui sont vos frères; vous n'avez point honoré en eux mon œuvre et mon image; vous avez négligé de me soulager moi-même en leur personne; j'étais nu, et vous avez vu ma honte et ma misère, sans la couvrir; j'ai eu faim et soif, et vous n'avez pas pourvu à mes pressants besoins; j'ai été malade et en prison, et vous ne m'avez point visité, vous m'avez abandonné. Eh bien! je serai inexorable pour vous, à mon tour. Allez donc, réprouvés de Dieu, allez brûler avec les démons dans l'enfer. *Discedite, maledicti, in ignem aeternum.* (Matth., XXV, 41 et seq.)

Après cela, mes frères, je suis étrangement surpris, je vous l'avoue, de la facilité avec laquelle on se dispense de la loi de l'aumône, ou du moins avec laquelle on l'interprète, on la restreint à sa mode: je ne dis pas seulement les mondains, mais quelquefois les gens de bien mêmes, et cela sans scrupule et sans remords. En vérité, il faut que

l'amour-propre et l'intérêt nous aveuglent sur ce point; car enfin, croyons-nous de bonne foi en être quittes devant Dieu, pour quelques faibles marques de compassion que nous donnons aux indigents, pour quelques secours légers que nous leur tendons, pour quelques gouttes que nous leur distillons de cette abondance de biens dont le Ciel nous a peut-être pourvus? Oh! certainement nous ne nous examinons point assez devant Dieu sur cette omission, et nous négligeons trop d'en faire pénitence comme d'un vrai péché, d'un péché d'injustice et d'inhumanité, seul suffisant pour nous damner, s'il n'est point réparé. Or, comment faut-il le réparer? Par la restitution avec usure et dédommagement.

Et ne me dites point que vous en avez la bonne volonté, mais que vous ne pouvez pas suffire à tout; que les temps sont devenus mauvais, et que vous avez peine à vous soutenir vous-mêmes dans votre état. Oui, parce que vous le forcez, parce que vous avez trop de vanité, trop d'ambition, trop peu de sobriété et d'économie.

Mais si les temps sont changés, la religion ne l'est pas: si les temps sont durs, s'ils sont mauvais pour les riches, que seront-ils donc pour les pauvres? C'est pour cela même que l'aumône doit être plus abondante, parce que le nombre des pauvres est plus grand. Les temps sont mauvais, dites-vous, et les fortunes diminuées: mais pourquoi donc parmi nous tout ce luxe dans les habits et les parures, cette pompe des chars dorés qui semblent triompher de la misère publique, ce faste des appartements, cette somptuosité dans les repas, cette prodigalité dans les jeux et les dépenses vaines, cette magnificence jusque dans les bagatelles mêmes et les bijoux que vous portez? Il faut maintenant que tout soit or dans vos mains, et l'argent n'est plus que le métal des valets. Vous avez donc bien du superflu: vous en avez pour le monde, pour la vanité, pour les spectacles, pour vos plaisirs, pour une troupe inutile de serviteurs oisifs, ou d'animaux domestiques; et vous n'en avez point pour les pauvres, vous n'en avez point pour votre Dieu! Vous croyez-vous bien justifiés par cette excuse mondaine, qui est si opposée à l'Évangile et à la religion?

Mais quand cette sainte religion ne vous recommanderait pas si expressément le soin des pauvres, mes frères, le penchant de la nature, le bon cœur et la raison ne devraient-ils pas vous rendre sensibles à leurs maux? Et pourquoi l'humanité ne fera-t-elle point avec la grâce, dans le cœur des chrétiens, ce qu'elle a fait tant de fois dans celui des païens et des sauvages mêmes? Après tout, ces pauvres que nous regardons avec tant d'indifférence et de mépris, ne sont-ils pas aussi les serviteurs du grand Père de famille, les enfants de l'Eglise, notre mère commune, les membres de Jésus-Christ notre Chef? Ne sont-ce pas des créatures immortelles, rachetées du sang d'un Dieu; et quelquefois même des saints, des élus dans les décrets du sou-

verain Maître ! Ne sont-ce pas des hommes comme nous, et quelquefois meilleurs que nous ; peut-être plus sages et plus méritants que nous ; peut-être plus dignes que nous des bénédictiens du Ciel et des biens de la terre ? Qu'avons-nous fait plus qu'eux pour les mériter ?

O vous, riches du siècle, que n'êtes-vous témoins, comme nous, de tant d'allreuses misères cachées, qu'on sait bien découvrir quand on veut ! Non, il ne serait pas possible que vos entrailles n'en fussent émuës de compassion. Venez donc, entrez avec nous dans ces réduits obscurs, dans ces sombres et tristes cabanes, où habitent l'indigence et la misère. Qu'y verrez-vous ? Des vieillards décrépits, pâles, défigurés, tremblants, affaiblis, courbés sous le poids des années et du travail, périssant d'inanition et de langueur ; des enfants abandonnés, demi-nus, criant la faim, et poussant des accents plaintifs ; des mères désolées, pleurant sur eux et sur elles-mêmes, détestant leur fécondité, et les fruits de leurs entrailles qu'elles ne peuvent nourrir ; des malades étendus sur le fumier de Job, souffrant et manquant de tout, regrettant le jour de leur naissance, et appelant la mort à leur secours, maudissant dans l'excès de leurs maux les riches et la fortune. Ah ! le Seigneur entend leurs cris, et voit couler leurs larmes : riches avarés, riches insensibles, vous en êtes la cause, leurs malédictions retomberont sur votre tête. Ils périssent, ils meurent par votre faute : vous en êtes les homicides, dit un saint docteur, et vous répondrez à Dieu de leur vie : *Non pavisti, occidisti.*

Il est bien constant, mes frères, que si vous y faisiez quelquefois réflexion, que si quelquefois vous vouliez voir par vous-mêmes ces tristes spectacles, vous en seriez saisis et frappés. Mais, loin de rechercher les pauvres, vous craignez leur rencontre, vous les fuyez comme des objets sinistres ; l'air infect de nos hôpitaux alarme, écarte et rebute votre délicatesse ; elle répugne à voir tant de misère et de misérables. Soyez du moins touchés du récit que nous vous en faisons, que vos aumônes passent du moins jusqu'à eux par les mains des personnes charitables qui sont à leur égard les instruments de la Providence, les économes et les ministres de la charité publique.

Non-seulement la religion et l'humanité, mais encore le bien public, demandent que les citoyens concourent à maintenir cet établissement de charité, qui contient la république des pauvres dans l'ordre et la discipline, dans les règles du devoir et de la piété. Si cette digue venait une fois à se rompre et à se dissoudre, quel dérangement et quel désordre dans la société civile ! quelle inondation de mendiants importuns viendrait nous infester, et nous assaillir dans les maisons, sur les places publiques, dans les temples, et jusqu'au pied des autels ! Et de là, mes frères, qu'arriverait-il ? Alors les pauvres imposteurs, les pauvres hardis, arrogants, étrangers, viendraient de toutes parts

ravir nos aumônes ; et les pauvres de la patrie, les bons pauvres, les pauvres timides et vertueux resteraient dans l'oubli et l'abandon. De là qu'arriverait-il encore ? Alors les pauvres abandonnés eux-mêmes, retomberaient bientôt dans tous les vices et les désordres de l'oisiveté et du libertinage : errants comme des sauvages égarés, sans foi, sans loi, sans instruction, sans sacrements, sans religion. On sait assez ce qu'une triste expérience nous en avait appris.

Entrons donc, mes frères, entrons dans les vues et les desseins de ces sages magistrats, qui nous demandent aujourd'hui une déférence nécessaire à leurs réglemens, et en même temps de nouveaux tributs d'aumônes pour nos pauvres citoyens : car, pour tous ces mendiants vagabonds, fainéants, vieilles indisciplinables, ennemis de toute subordination et de toute dépendance, qui troublent l'ordre public, qui surchargent l'Etat au lieu de le servir ; souvent c'est fomenter leur fainéantise et leur libertinage, que de les retirer et de fournir à leur entretien, pour ne pas dire à leurs débauches. Mais ce que la charité bien réglée nous recommande particulièrement, ce sont les enfants de la patrie, ce sont les pauvres de vos terres et ceux de la cité commune ; ce sont tous nos établissemens publics de charité et d'humanité, ces hôpitaux, ces prisons, cette aumône générale, ces pieuses assemblées instituées parmi nous, soit pour le soutien des familles honteuses, soit pour la pratique des œuvres de miséricorde, soit pour le soulagement des pauvres malades.

Ah ! qu'il était édifiant autrefois de voir avec quel zèle les dames de nos paroisses s'intéressaient en particulier à cette dernière œuvre de charité, qui les regarde aussi particulièrement ! Qu'il était consolant pour nous de voir avec quelle exactitude elles se trouvaient à nos assemblées, avec quelle émulation elles visitaient nos malades ! Hélas ! aujourd'hui, que tout empire pour le mal, et que tout dégénère pour le bien, au lieu de s'aimer mutuellement à la pratique des bonnes œuvres et des vertus chrétiennes, il arrive au contraire, par un effet contagieux de l'indévation du siècle, qu'elles se communiquent bientôt leur indolence, leur tiédeur, leur indifférence pour les saints exercices de la charité, et pour les devoirs publics de la religion. Mais si elles manquent de zèle et de piété, jusqu'à se refuser à une bonne œuvre si facile et si convenable à leur état, que font-elles donc pour Dieu, pour elles mêmes, pour leur âme, pour leur salut, pour leur éternité !

Non, mes frères, ne souffrons point que la postérité ait à nous reprocher la honte d'avoir laissé dépérir tous ces utiles établissemens de charité, qui font honneur à la religion et à la patrie. Efforçons-nous au contraire de les soutenir par des aumônes réglées, et non point seulement par des charités passagères, vagues, indéterminées, ou trop tardives, et toujours remises à la mort. Il faut bien plutôt que, pendant la vie, chacun supplantant de

bonne foi devant Dieu son bien et ses charges, son revenu et ses dépenses, mette à part la portion des pauvres, tous les mois, ou même chaque semaine, suivant le conseil de saint Paul aux fidèles de Corinthe. (I Cor., XVI, 1 seq.) Il faut encore que ces aumônes fixes et constantes soient mesurées sur le malheur des temps, de même qu'elles doivent être proportionnées à l'état et aux facultés de chaque famille. Il faut de plus que ce tribut de charité soit offert à Dieu généreusement, et que ce soit le cœur qui donne encore plus que la main. Si vous avez peu, donnez peu; mais donnez-le avec bonne volonté, comme la veuve de l'Évangile, qui est louée par le Sauveur des deux petites pièces de monnaie qu'elle avait mises dans le tronc du temple : et si vous avez beaucoup, donnez beaucoup, comme ces riches de Jérusalem dont il est parlé dans saint Marc : *Et multi divites jactabant multa.* (Marc., XII, 41.) Oui, si vous voulez que le Seigneur bénisse vos familles, que votre cœur, que vos yeux et vos mains soient toujours ouverts sur le pauvre : qu'il soit toujours compté, s'il se peut, au nombre de vos enfants, et mis au rang de vos héritiers.

Mais en vain nous parlons, en vain nous exhortons; l'oreille des riches est dure et sourde à la voix de la pitié et de la commisération. C'est donc à vous, Père céleste, Père commun des pauvres et des riches; c'est à vous que je les présente aujourd'hui, ces pauvres infortunés que le monde abandonne; inais dont l'appui et la ressource est en vous : *Tibi derelictus est pauper.* (Psal. X, 14.) Grand Dieu ! qu'il me soit permis dans ma douleur de porter pour eux mes plaintes au pied de votre trône, et de plaider leur cause devant vous, quoique je ne sois que poussière et cendre : *Loquar ad Dominum meum, cum sim pulvis et cinis.* Pourquoi, mon Dieu, les avez-vous fait naître dans la misère; et ce monde n'aurait-il point pu se passer de malheureux? J'adore votre providence, et je sais bien que cette inégalité de conditions entre avec sagesse dans son plan, pour la peine du péché, pour l'exercice de la vertu, pour le maintien de l'ordre par la subordination et la nécessité du travail. *Mais puisque j'ai commencé, souffrez, Seigneur, que j'ose encore parler : « Quia semel cepi, loquar ad Dominum meum. »* Dieu juste, vous faites luire votre soleil pour tout le monde; la terre est couverte de vos biens : vous avez un soin si admirable des oiseaux mêmes du ciel, et cependant les pauvres, qui sont vos enfants, manquent souvent du nécessaire. Il est vrai que votre prévoyance y a pourvu; que vous leur avez préparé, comme autrefois à l'Égypte affamée, des économes dépositaires de l'abondance de vos biens, pour les dispenser aux indigents; que vous avez fait le riche pour le pauvre, et le pauvre pour le riche; le pauvre, pour faire mériter le riche, et le riche, pour sustenter le pauvre. Mais je vous conjure, Seigneur, de ne vous point offenser, si j'insiste encore ici : *Obsecro, ne irascaris, Domine, si loquar adhuc.* (Gen., XVIII, 27,

31, 32.) Pourquoi, mon Dieu, vos desseins sont-ils si mal remplis? Pourquoi ces riches voluptueux abusent-ils si injustement de leur abondance et de vos biens; ou pourquoi ne les leur ôtez-vous pas, pour les transporter aux pauvres? Pourquoi ne les châtiez-vous pas dès ce monde dans votre justice? Oui, que la rosée du ciel ne tombe point sur leur héritage; que les brûlantes ardeurs et les vents desséchants dévorent leurs campagnes; que les grêles et les orages viennent venger les pauvres sur la vigne des riches et sur leur moisson. Mais où m'emporte le zèle et l'indignation! Ah! plutôt, Seigneur, consolez les pauvres par l'onction de votre grâce; et amollissez le cœur des riches par les sentiments de l'humanité et de la religion; donnez-leur pour leurs frères souffrants des entrailles de miséricorde; et à mesure qu'ils répandront sur eux des bienfaits, comblez vous-même leurs familles de bénédictions et de prospérités, afin que les actions de grâces des uns et des autres montent à votre trône en odeur de suavité; qu'ils se souviennent qu'ils sont tous également créés pour vous servir sur la terre, et pour régner ensuite ensemble dans le ciel. Ainsi soit-il.

DISCOURS XXV.

Pour le neuvième Dimanche après la Pentecôte.

SUR L'ABUS DES DONS DE DIEU.

Cum appropinquaret Jesus Jerusalem, videns civitatem, flevit super illam. (Luc., XIX, 41.)

Comme Jésus approchait de Jérusalem, en voyant cette ville, il pleura sur elle.

Que les larmes d'un Dieu sont terribles ! qu'elles expriment une douleur profonde ! qu'elles présagent de funestes malheurs ! Le Seigneur Jésus approchant de Jérusalem, considère avec une affligeante compassion, et, si je l'ose dire, avec une espèce de terreur, cette superbe ville, fameuse par sa religion et par ses crimes. Il pleure sur elle, sur son aveuglement, sur son incrédulité, sur son déicide futur, sur sa ruine prochaine, sur sa réprobation éternelle; après tant de gloire et de splendeur, après tant de grâces et de lumières, après tant de merveilles et de prodiges opérés en faveur de son peuple, depuis Abraham jusqu'au Messie; et tout cela suivi d'une ingratitude énorme et d'une infidélité obstinée : *Videns civitatem, flevit super illam.*

Il faut avouer, mes frères, que l'endurcissement opiniâtre et persévérant de cette nation qui avait été choisie de Dieu, est une espèce de mystère dans la religion, et sa réprobation un exemple terrible pour l'univers. Est-il possible que ce peuple autrefois si privilégié, et prévenu de tant de faveurs, ait perdu à ce point la protection de Dieu et la lumière de la foi, sans que la présence même de Jésus-Christ ni ses miracles, sans que les mérites de sa mort, ni l'évidence de sa résurrection, sans que la venue du Saint-Esprit et la propagation de l'Évangile, qui a

converti tant d'idolâtres, aient pu convertir les propres enfants d'Abraham exclus du royaume de Dieu, chassés de son héritage, visiblement dévoués à sa justice et à ses vengeances ?

Hélas ! mes frères, nous en sommes effrayés pour eux ; mais avons-nous moins sujet de trembler pour nous-mêmes ? nous, qui avons reçu du Seigneur des grâces encore plus grandes, et qui en avons peut-être fait, comme eux, un très-mauvais usage. Or voilà ce que je viens vous reprocher aujourd'hui, je veux dire l'abus des dons de Dieu, la perte et l'inutilité de tant de grâces qui devaient fructifier entre vos mains.

Ah ! Seigneur, il me semble que vous me dites aujourd'hui, comme autrefois : Jugez entre ma vigne et moi, entre moi et mon peuple ; voyez si j'ai pu faire davantage pour lui. (*Isa.*, V, 3, 4.) Mais que votre sainte religion est terrible, ô mon Dieu ! s'il faut que je tire du fond même de vos bontés, de vos dons et de vos grâces, des sujets de trembler : s'il faut que j'y trouve de quoi affliger l'homme et l'effrayer ! faites, au moins, Seigneur, que cette frayeur salutaire nous humilie et nous convertisse.

Lorsque nous vous remettons devant les yeux les redoutables vérités de la religion ; quand on vous parle d'un jugement à subir, d'un dernier compte à rendre, et d'un compte exact, rigoureux, décisif pour l'éternité ; pécheurs, vous en êtes alarmés, le souvenir inquiétant d'une jeunesse licencieuse, le spectacle affreux d'une vie peut-être remplie de vices et de désordres vous trouble, vous consterne. Cependant, ce n'est encore là qu'une partie du sujet de votre jugement. Il est une autre matière de compte à quoi vous ne vous attendez peut-être pas, et qui pourtant contribuera beaucoup à votre condamnation. C'est celui que vous aurez à rendre sur la perte et la dissipation des biens spirituels, sur l'inutilité et le mauvais usage des dons de Dieu, sur l'abus de tant de grâces que vous avez reçues du Seigneur pour sa gloire et pour votre sanctification. Or ces grâces sont de deux sortes : il est des grâces universelles, des dons de Dieu communs aux chrétiens en général, et des grâces spéciales, des dons de Dieu personnels à chacun de nous en particulier : les uns et les autres seront la matière de notre compte et de notre jugement.

Grâces universelles, dons de Dieu communs aux chrétiens en général : premier sujet de jugement et de condamnation pour nous. Je n'entends pas seulement ici le bienfait de la création, l'existence de notre être, la jouissance de cet univers, la lumière de notre raison, tous les dons naturels et gratuits qui nous sont communs avec les autres hommes ; mais je parle singulièrement des bienfaits de Dieu qui sont dans l'ordre de la religion. Or, mes frères, est-ce pour votre consolation ou pour votre terreur que je dois vous tracer ici l'histoire de ses miséricordes sur vous, et faut-il que j'y joigne le tableau de vos infidélités et de vos ingratitude ? Di-

tes-moi, qu'aviez-vous fait au Seigneur, pour être préférés par une vocation spéciale à la foi et au salut, à tant de nations réprouvées ; à ces peuples malheureux et assis à l'ombre de la mort, qui restent ensevelis dans les ténèbres de l'infidélité ou de l'hérésie, parce qu'ils ont eu le malheur d'y naître ? Avez-vous jamais pensé seulement à en témoigner à Dieu votre reconnaissance ? Par où avez-vous mérité que la main du Créateur, en vous tirant du néant, fit de vous par préférence des vases de gloire et d'élection : prédestinés à la justification et à la foi de toute éternité, nés dans le sein de la vraie Eglise de Jésus-Christ, régénérés et consacrés à Dieu par le baptême dès la naissance, élevés au milieu des splendeurs du sanctuaire, nourris depuis votre enfance du pain sacré de la divine parole, fortifiés par les sacrements, sanctifiés par la grâce, et spécialement appelés à la gloire : tandis que tant de millions d'infidèles et d'hérétiques, sous la direction d'une providence ordinaire et commune, n'ont eu peut-être que des grâces générales, des grâces éloignées, des grâces passagères, des grâces suffisantes, il est vrai, pour les rendre inexcusables ; mais beaucoup moins lumineuses, beaucoup moins fortes, beaucoup moins abondantes, beaucoup moins précieuses que ces grâces de choix et de prédilection, dont Dieu vous a comblés sans mesure ?

Eh bien ! quel usage en avez-vous fait ? répondez : où est cette robe d'innocence que nous vous avons donnée au baptême, et que vous deviez porter au tribunal du souverain Juge, avec sa blancheur et sa beauté ? Oh ! que de taches et de souillures ! que d'impuretés et d'abominations peut-être ! Répondez encore : où sont les fruits d'une éducation si chrétienne, de tant de sages remontrances et de bons conseils, de tant d'exemples édifiants, de tant d'instructions étendues, de tant de sacrements reçus, de tant de sacrifices offerts, de tant de secours différents, de tant de moyens de salut, que la vraie religion vous a fournis ? Tant de fois purifiés par la pénitence, et lavés dans le sang d'un Dieu ; tant de fois nourris du pain des anges et du corps même de Jésus-Christ, en êtes-vous devenus plus chrétiens, plus pieux, plus modérés, plus patients, plus chastes, plus humbles, plus charitables, plus fervents et plus saints ? Avez-vous crû à proportion en grâce, en vertu, en mérites devant Dieu ? Au contraire, tout chrétiens que vous êtes, et tout saints que vous devez être, n'avez-vous pas peut-être en effet toutes les passions, les cupidités, les vices et les désordres des païens ?

Mon Dieu ! que diront-ils au dernier jugement, ces païens, ces idolâtres qui n'ont pas eu le même avantage, dont ils auraient peut-être mieux usé ? que diront-ils, quand ils vous verront sous un front baptisé un cœur infidèle et une âme païenne ? Qu'aurez-vous à dire vous-mêmes, lorsque la lumière de ce grand jour vous opposera, vous confrontera à ces infidèles, qui, sans avoir eu la même éducation, ni les mêmes connaissances, ni

la même foi, ni la même religion que vous, ont eu cependant plus de bonne foi, plus de probité, plus de justice, plus de charité, plus de pudeur, plus de conscience, et si je l'ose dire, plus de religion que vous en un sens? *Viri Niniuite surgent in iudicio cum generatione ista.* (Matth., XII, 41.) Ah! mauvais chrétien, qui que vous soyez; chrétien indigne d'un si grand nom, quelle née de témoins contre vous à ce grand jour des vengeances! le prêtre qui vous a baptisé, et qui est le dépositaire des promesses que vous avez violées; ce père sage et cette mère vertueuse qui vous ont donné des leçons et des exemples de piété que vous avez si mal suivis; ce ministre de l'Eglise qui vous a instruit dans votre jeunesse, et qui vous a enseigné la loi de Dieu que vous n'avez point pratiquée; cette foi, cet Evangile que vous avez contredits par vos mœurs et par votre conduite; cette Eglise que vous avez affligée par votre désobéissance et par vos scandales: tous ces prédicateurs, ces confesseurs, ces directeurs, ces pasteurs qui ont si longtemps et si vainement travaillé à votre conversion et à votre salut; moi-même, je le dis avec douleur, oui, peut-être contribuerai-je aussi moi-même à votre conviction. Mon Dieu, quelle affligeante réflexion! qu'il faudra que je serve à la condamnation de votre peuple! moi qui voudrais le sauver au prix de mon sang! Mais enfin, il n'est que trop vrai, Seigneur: si j'avais annoncé votre Evangile aux barbares avec le même avantage, si j'avais pu exposer de même à leurs yeux toute la majesté et la sainteté de la religion; combien, avec votre grâce, n'aurais-je pas fait parmi eux de fervents néophytes, et peut-être de martyrs? Cependant, après tant de soins et d'instructions, après tant d'années de ministère parmi ce grand peuple et un peuple chrétien, ai-je pu encore y établir efficacement la crainte du Seigneur et l'observation de sa loi, le zèle de son culte et de son service, la pureté et l'innocence des mœurs?

O grand Dieu! si vous devez châtier avec tant de sévérité ces nations malheureuses qui ne vous ont point honoré, parce qu'elles ne vous connaissaient pas, et qu'elles ont trop négligé de vous connaître; Seigneur, quel trésor de colère et de vengeance ne réservez-vous pas au Juif endurci, au chrétien infidèle, qui ne vous ont connu, ce semble, et n'ont fait profession de vous connaître que pour abuser davantage de vos grâces et de vos dons! Ah! malheur, malheur, est-il dit dans l'Evangile, malheur à vous, peuple de Corozain! malheur à vous, citoyens de Bethsaïde! parce que si le Sauveur du monde avait opéré dans Tyr les mêmes merveilles qu'il a faites parmi vous, s'il eût fait à Sidon les mêmes grâces, Tyr et Sidon eussent fait pénitence dans le sac et dans la cendre. (Matth., XI, 21.)

Mais ce ne sont point seulement les grâces générales et communes de la religion, dont l'abus doit alarmer notre conscience: il est encore des grâces spéciales, des dons de

Dieu particuliers et personnels à chacun de nous, dont il faudra rendre compte. Entrons dans le détail.

Et premièrement, le plus éminent des dons de Dieu dans l'ordre de la religion est celui du saint ministère dans son Eglise, et par conséquent, celui dont l'abus méritera un jugement plus sévère. Oui, c'est surtout à nous, ministres de ses autels, dispensateurs de ses mystères sacrés, dépositaires de la loi sainte, prédicateurs de son Evangile, *sel de la terre et lumière du monde* (Matth., V, 13, 14); c'est à nous surtout que sera demandé un compte redoutable de notre administration. Mes frères, vous ne vous plaindrez point de la sévérité de ma morale: vous voyez que je me rends justice, et que je m'en fais d'abord l'application à moi-même. Si donc je dégenère de l'excellence, de l'esprit et de la fin du sacerdoce; si Dieu m'a donné de la santé, de la science, des talents, et que fuyant le travail, je néglige de les mettre en œuvre pour sa gloire et pour le service de la religion; si je ne remplis les fonctions du saint ministère avec la pureté d'un ange et avec le zèle d'un apôtre; si, au lieu d'être un modèle de sagesse et d'édification dans l'Eglise, j'y deviens au contraire un exemple de mondanité ou un sujet de scandale: en un mot, si le sel évangélique, qui devait préserver les peuples de la corruption, est lui-même corrompu ou affadi; si la lumière qui devait éclairer le monde est elle-même obscurcie, éteinte et enfouie; malheur à moi: ample matière de jugement sur laquelle je dois m'examiner et me juger d'avance moi-même.

Don de puissance, d'élévation et de commandement. O vous que la Providence a distingués, et qu'elle a placés à la tête des peuples pour les contenir et les gouverner dans la sagesse; chefs de la république, juges, magistrats, votre ministère n'est pas seulement une portion de l'autorité souveraine, c'est une émanation de la puissance même de Dieu; une participation de sa justice et de sa gloire: voilà votre grandeur, mais en même temps voici vos obligations. Dieu vous a mis, pour ainsi dire, à sa place dans le monde pour y faire régner l'ordre, la paix, la justice, la piété, la religion: l'avez-vous fait? Combien au contraire d'abus et de désordres s'y sont peut-être introduits et maintenus par votre tolérance ou par votre autorité? Si cela est, vous en répondrez à Dieu. Oui, ces soupirs de la veuve sans défense et du pupille accablé; ces pleurs de la justice captive et de la faiblesse opprimée; ces cris de la religion outragée et non vengée; cette liberté, cette franchise des lieux de débauche et de prostitution; cette licence, toujours impunie, de violer hardiment, publiquement la loi de Dieu et celle du prince, par l'exercice du négoce dans les saints jours, et tant d'autres abus, tant de scandales qui affligent l'Eglise, qui déshonorent la religion, qui troublent la patrie: tout cela, s'il y a de votre faute, et si vous avez négligé d'y remédier efficacement; si par

indulgence et par mollesse, si par lâcheté et par respect humain vous en avez été la cause et l'occasion, les auteurs ou les complices dans un royaume, dans une province, dans une ville, dans un corps, dans un tribunal, où vous étiez chargés d'y mettre ordre par votre ministère : tout cela est sur votre conscience, et vous en rendrez compte au jugement de Dieu.

Don de prééminence et de juridiction : maîtres et supérieurs, pères et mères, chefs de famille ou de communauté, la religion et la nature vous donnent de grands droits, mais aussi elles vous imposent des devoirs bien essentiels : les avez-vous remplis ? Les inférieurs soumis à votre dépendance et confiés à vos soins trop indolents, n'ont-ils pas été sans retenue et sans régularité dans leur conduite, les enfants sans éducation et sans frein, les domestiques sans instructions et sans exemples ? La vigilance, la fermeté, la raison, l'équité, la religion ont-elles toujours été votre règle dans l'exercice de votre autorité, dans le gouvernement de votre maison, dans l'arrangement de votre famille, dans la destination de vos enfants, dans la disposition de vos biens ? Tout cela, matière pour vous de discussion et d'examen devant Dieu.

Avantages de l'éducation, du bon exemple et de l'instruction. C'est à vous particulièrement que j'adresse ce reproche, jeune libertin, qui, par une grâce de préservation fûtes élevé dans le sein d'une famille vertueuse ou d'une maison régulière avec tant de précautions contre les dangers du vice ; et vous, infortunée victime d'une honteuse séduction, qui, dans votre première jeunesse, fûtes confiée aux soins mêmes de la religion dans un cloître, pour mieux défendre votre cœur de la contagion du siècle et de la connaissance du mal : qu'est devenue cette fleur d'innocence, cette modeste simplicité, cette timide pudeur qui s'effarouchait alors de l'ombre même du péché ? Qu'est devenue cette horreur du vice ? Qu'est devenu cet attrait pour la piété, qu'une éducation si chrétienne, qu'une mère attentive, que des maîtresses vigilantes, qu'un sage directeur et que le Saint-Esprit même vous avaient inspirée dès la jeunesse en prenant possession de votre cœur ? Ah ! ce cœur infidèle s'est à peine senti, qu'il s'est arraché lui-même des mains de son Dieu, pour se livrer au monde, au plaisir, à la vanité, à la galanterie, et peut-être au désordre. Hélas ! ces premières semences de vertu, ces instructions salutaires, ces germes de piété, ces grâces précieuses auraient dû produire de meilleurs fruits ; vous en rendrez compte.

Grâce encore de conversion et de pénitence. O pécheurs qui m'écoutez, âme infidèle à Dieu et toujours rebelle au Saint-Esprit, rentrez un moment dans le fond de votre cœur, prêtez l'oreille aux cris de votre conscience, écoutez cette voix pressante de la grâce qui vous poursuit et vous rappelle depuis si longtemps. Oui, ne vous y trompez point, toutes ces inspirations secrètes, ces bons mouvements passagers, ces réflexions

sérieuses ; ces troubles salutaires, ces reproches intérieurs, et ces remords importuns qui vous suivent partout ; ces morts si frappantes et si sensibles de vos contemporains, de vos proches, de vos amis ; ces morts prématurées, ces morts subites, ces morts foudroyantes qui surprennent, ou plutôt qui n'étonnent plus, tant elles sont devenues fréquentes, mais qui effrayent, tant elles sont devenues à craindre : cette vive impression que vous en avez ressentie ; cette appréhension, ces pressentiments d'une mort peut-être prompte et prochaine aussi pour vous-mêmes : tout cela autant de moyens ménagés par la grâce, pour vous réveiller de votre assoupissement et pour vous convertir. Vous, cependant, vous vous étourdissez sur votre état, et vous différez toujours. Hé ! mon Dieu, dites-vous quelquefois, il faut bien jouir un peu de la vie. Attendons encore, attendons un temps plus tranquille, attendons un âge plus mûr, plus sérieux, plus caduc. Cependant la mort avance à grands pas, elle va vous surprendre dans l'impénitence, et il faudra rendre compte.

Que dirai-je enfin ? Grâces de toutes les sortes ; grâces de tous les âges et de tous les états ; avantages de naissance, force et santé du corps, dons de l'esprit, qualités du cœur, biens de fortune : tout cela dans l'économie de la Providence, moyens de salut et de sanctification, talents confiés à chacune de nous par le souverain Père de famille, afin de les faire valoir pour l'éternité. Si nous les avons négligés, ces talents, s'ils ont été stériles entre nos mains, malheur à nous ! nous serons traités avec justice, comme ce serviteur lâche et paresseux de l'Évangile, qui avait enfoui le talent de son maître.

Ne me dites donc plus : Moi, je ne fais pas grand mal, et je n'ai pas des vices marqués ; je ne suis pas dévôt, il est vrai ; je laisse volontiers les exercices publics de la religion et le service de Dieu au petit peuple ; cela n'est plus dans le monde du bel usage et du bon ton. J'emploie la matinée au sommeil, aux petits soins de ma santé et aux arrangements domestiques ; l'après-dînée à la parure et aux visites ; le soir au jeu et à la promenade, ou bien aux spectacles ; et en cela, je mène la vie de tous les honnêtes gens ; mais du reste je ne fais point de mal. Oh ! que me dites-vous là ? Vous ne faites point de mal ! Hé quoi donc ! cette vie mondaine presque toute partagée entre le repos, la table et les plaisirs ; cette vie oisive, dissipée, molle, efféminée, stérile en vertus et vide de bonnes œuvres, n'est-elle donc pas un assez grand mal ? Est-ce là une vie chrétienne ? Est-ce même une vie raisonnable ? Est-ce là un bon usage et un emploi utile du temps ? Est-ce là une fin digne de vous, digne de votre religion, digne de votre Dieu, et ne vous avait-il mis au monde que pour cela ?

Encore une fois, mes frères, rendons-nous justice, et jugeons-nous nous-mêmes devant Dieu. Oh ! que nous avons tous sujet de nous humilier et de trembler ! Dans le passé, un vide affreux, une grande indigence de mé-

rites et de bonnes œuvres : dans le présent, des infidélités et des péchés continuels ; dans l'avenir, un compte à rendre, un jugement à subir, une éternité souverainement malheureuse, si Dieu n'use envers nous d'une grande indulgence. Je le vois, ces tristes réflexions vous affligent ; elles vous troublent. J'en ai même été saisi, frappé avant vous, et peut-être plus que vous. Ce qui me console et me rassure, ô mon Dieu, c'est votre miséricorde, votre grande miséricorde. Seigneur, vous connaissez la faiblesse et la fragilité de l'homme, ce vase de terre, vous savez, mon Dieu, de quel limon vous l'avez formé. Si vous êtes notre Juge, vous êtes aussi notre Père : rejetterez-vous des enfants humiliés, soumis, pénitents, qui se jettent dans vos bras, qui versent des pleurs dans votre sein ? Non, Seigneur, il n'y a que le pécheur obstiné et endurci qui ne trouve point grâce à vos yeux.

Profitons donc, mes chers frères, profitons de cette consolante ressource et de cette abondante miséricorde qui nous tend les bras, et qui veut nous pardonner, si nous le voulons nous-mêmes sincèrement, efficacement. Hélas ! si nous abusions encore de cette dernière grâce, il ne nous resterait plus que l'impénitence, le désespoir et la réprobation. Déplorons bien plutôt nos infidélités passées, et empressons-nous de réparer nos pertes. Le temps est court : l'éternité va s'ouvrir. Hâtons-nous d'amasser des trésors de bonnes œuvres, de mérites et de sainteté pour le ciel, où nous conduise le Père, etc.

DISCOURS XXVI.

Pour le quatorzième Dimanche après la Pentecôte.

SUR LES DEVOIRS ET LES ABUS DU COMMERCE.

Non potestis Deo servire et mammonæ. (*Matth.*, VI, 24.)

Vous ne sauriez servir en même temps le vrai Dieu et l'idole des richesses.

C'est à vous particulièrement que j'adresse ces paroles de Jésus-Christ, laborieux esclaves de la cupidité et de l'intérêt, qui servez par état l'idole de la fortune, et qui souvent négligez pour elle le service de votre Dieu. J'entends, mes frères, la profession des négociants, troupe nombreuse de la république, que la soif du gain occupe et tient sans cesse en agitation, en sollicitude, en discussions d'intérêts, en supputation d'espèces, en étalage de marchandises, agissant beaucoup, et parlant encore davantage, traitant d'affaires avec les citoyens du matin au soir, rendant les villes animées et bruyantes par le mouvement du commerce.

Mais autant ils s'intriguent et se tourmentent pour les choses du siècle, autant quelquefois sont-ils lâches, indifférents pour les choses du ciel. Le tourbillon du monde qui les entraîne, les agite, les absorbe, les attire tellement à la terre, qu'à peine pensent-ils seulement s'ils ont un Dieu à servir, une reli-

gion à observer, une âme à sauver, un enfer à éviter, une éternité bienheureuse à mériter.

Il est donc du devoir de notre ministère de les avertir des dangers de leur état ; et puisqu'ils font une des plus considérables portions du troupeau qui nous est confié, c'est à nous de rappeler leur esprit dissipé aux règles du christianisme, d'éclairer leurs fausses consciences sur bien des abus, et de leur apprendre à se sanctifier dans leur profession. Puissent mes paroles faire impression sur leur cœur et les rendre aussi attentifs à l'intérêt de leur salut qu'ils le sont aux intérêts de leur fortune !

A Dieu ne plaise, mes frères, que je prétende blâmer ici l'émulation et le travail lucratif ! les arts, les professions industrielles sont dans l'ordre et le plan de la Providence pour le bien de la société et pour l'ornement de l'univers. Il faut même convenir que, parmi les différents corps qui composent l'Etat politique et civil, celui des négociants est un de ceux qui intéressent le plus la république. En effet, n'est-ce point le commerce qui unit les différentes nations entre elles, qui leur a appris à passer les mers, à braver les vents et les flots, à rendre, en quelque sorte, habitable ce fier élément, devenu esclave et tributaire de l'homme ? N'est-ce point le commerce qui a porté aux peuples reculés et barbares, les arts, les sciences, les lois, les mœurs, la religion même ; et qui nous en a rapporté, comme par échange, l'or, les perles, les diamants, les curiosités étrangères, les aromates, les plantes salutaires, les remèdes bienfaisants, presque tout ce que la nature a de plus rare, de plus riche, de plus précieux dans ses trésors ? N'est-ce point le commerce qui soutient les Etats, qui fait fleurir les républiques, qui peuple et qui anime les villes, qui les enrichit et les décore, qui procure aux citoyens l'agréable et l'utile, la variété, l'abondance, et généralement les commodités, les aisances, les douceurs de la vie !

L'état du commerce est donc en soi une profession honnête, avantageuse, nécessaire. Mais je voudrais que ce fût aussi une profession chrétienne et sanctifiée par l'esprit de religion. Or, mes frères, cette vertu de religion, considérée par rapport aux négociants, se réduit principalement à deux chefs : la piété envers Dieu et la justice envers les hommes. Qu'ils soient fidèles d'abord à bien servir le Seigneur selon leur état : qu'ils soient fidèles ensuite à bien observer dans leur état les règles de la probité chrétienne : et cette double fidélité envers Dieu et les hommes remplira les deux devoirs essentiels de leur condition. Je m'explique.

L'homme a été fait à l'image de son Auteur pour le glorifier ; et la piété envers Dieu, le zèle de son service, doit être notre principal objet, comme c'est notre plus essentielle obligation dans quelque état que la Providence nous ait placés, fût-ce au milieu du tumult et des embarras du monde. Abraham et Jacob avaient une grande famille à

gouverner, et de nombreux troupeaux dont le commerce faisait leur richesse ; et ils savaient contenir leur maison dans l'ordre et le travail avec une vigilance, avec une économie, avec un détail merveilleux ; mais toutes ces occupations n'altéraient point leur solide vertu. Parmi les embarras et les soins domestiques, ils marchaient en esprit de crainte et de religion, dans la présence du Seigneur ; et l'Histoire sacrée nous a conservé des monuments glorieux de leur piété. Ainsi, Joseph ne perdit point de vue le Dieu de ses pères dans la compagnie des marchands ismaélites, qui le vendirent dans une terre étrangère : toujours fidèle au Seigneur, soit dans la maison de Putiphar, dont il était l'économe et l'intendant ; soit dans la prison d'Égypte, dont il avait le soin et l'inspection ; soit à la cour du roi Pharaon, dont il fut le conseil, le ministre, et le plus célèbre marchand de blé qui ait jamais été.

Il n'y a donc aucune espèce de travail ou d'emploi qui doive nous empêcher de servir par préférence le Seigneur suivant notre condition ; et celle des négociants n'en est pas plus dispensée que les autres. Or, pour cela, il faut premièrement qu'ils entrent dans les desseins de Dieu, qui est l'Auteur de leur être et de leur état. Il faut qu'ils aient principalement pour motif et pour fin de le glorifier par leur soumission, leur attachement, leur amour. Il faut qu'ils cherchent sur toutes choses à lui plaire, en faisant sa volonté et en se conformant à l'ordre de sa providence, tant pour le bien commun de la république dont ils sont membres et citoyens, que pour le bien particulier d'une famille, dont il les a faits les économes et les chefs. Il faut qu'ils rapportent à cette fin surnaturelle et chrétienne tout le bien et le mal de leur profession, tous les événements, les prospérités, les disgrâces, les évictions, les pertes, les sollicitudes, les chagrins, les embarras, les servitudes et les peines inséparables de leur condition. Sans cela, ils vivront en païens sans réflexion, ils souffriront en païens sans consolation, ils travailleront en païens sans mérite et sans récompense pour l'autre vie.

Il faut, en second lieu, qu'ils concilient avec le travail les exercices de piété et de religion qui peuvent compatir avec leur état. Ainsi, le saint homme Job, dans les plus grandes occupations de sa prospérité, se levait dès l'aurore pour adorer le Seigneur, et lui offrait des sacrifices d'expiation pour sa famille, et pour attirer les bénédictions du ciel sur sa maison : ainsi voudrais-je qu'on se fit dans le monde un plan de vie et une espèce de loi de commencer toujours la journée par venir adorer Dieu dans son temple au sacrifice du matin. N'est-il pas juste qu'il ait du moins les prémices de notre cœur et nos premiers hommages ? Le reste du jour est bien assez pour les affaires du siècle et pour les soins de la fortune.

Enfin, il faut que les négociants tâchent de réparer le vide et la dissipation des jours de négoce et de travail par la sanctification

des jours de fêtes, spécialement réservés à la piété et au culte divin ; en les observant avec encore plus de ferveur et d'assiduité aux offices de l'Église, que les autres citoyens, qu'un loisir plus tranquille a moins détournés du service de Dieu pendant le cours de la semaine. Mais je le dis avec indignation et douleur : combien au contraire l'appât mercenaire d'un misérable gain l'emporte-t-il souvent sur la loi de Dieu, qu'on viole si hardiment, si habituellement, si impunément, sans respecter même le temps du service divin : et cela sous le vain prétexte d'une fausse nécessité ou d'une coutume réprouvée, qui dégénère en abus incorrigibles et en scandales publics.

Cela vous est fort aisé à dire, me répliquera-t-on : priez Dieu vous-même ; c'est là votre emploi : moi, j'ai mes affaires, et il faut que j'y fasse honneur ; j'ai une famille, et il faut qu'elle vive. Oui ; mais il faut aussi qu'elle serve Dieu, et que vous lui en donniez le premier exemple. Cependant, me direz-vous, il y a très-souvent des raisons de nécessité : ainsi, les gens de la campagne, qui ne sauraient quitter leur travail, profitent du loisir des fêtes pour venir à la ville ; il faut bien leur vendre par charité. Dites plutôt que vous le faites par cupidité, et que s'ils ne vous savaient pas toujours disposés à vendre, ils ne viendraient pas acheter en tout temps. Convenez encore que sous ce prétexte, vous leur faites souvent faire trois fautes pour une : celle d'acheter sans une vraie nécessité dans les jours défendus, celle d'abandonner leur paroisse au saint jour du dimanche, et celle de venir, à cette occasion, faire commodément la débauche à la ville et se déranger. Si effectivement leur travail était toujours une raison pour dispenser de la loi en leur faveur, il faudrait donc aussi leur ouvrir les marchés publics aux jours de fêtes, pour ne pas les détourner de leurs ouvrages ; cependant ils savent fort bien s'accommoder à la règle sur ce point, et trouver du temps pour venir à ces marchés : pourquoi donc ne pourraient-ils pas s'arranger également pour des besoins moins pressants et moins nécessaires que le pain ? Si les choses étaient sur le bon pied, il faudrait bien que tout le monde s'y conformât. Je conviens néanmoins qu'il peut y avoir des nécessités véritables et des cas extraordinaires ; mais, par là même qu'ils sont extraordinaires, ils sont assez rares.

Mais si je ne vends point, un autre vendra ; et moi, je perdrai une pratique : il faudrait donc que tout le monde s'en abstînt également, et nous voudrions bien que cela fût ainsi. Vous le voudriez ; et pourquoi donc ne vous réunissez-vous pas tous pour faire observer à la rigueur vos statuts en ce point ? Sans contredit, si vous entendiez bien vos vrais intérêts, vous en seriez moins esclaves et plus heureux. Un autre vendra, c'est-à-dire qu'un autre péchera, qu'un autre se damnera ; cela établit-il un droit pour vous de pécher aussi, et une bonne raison de vous damner ? Croyez-moi, ne soyez point jaloux

de ce gain malheureux, qui attire souvent la malédiction plutôt que la prospérité. N'a-t-on pas vu des négociants revenus de cette erreur, qui ont avoué de bonne foi avoir reconnu par expérience que, depuis qu'ils étaient fidèles à la loi de Dieu, leur commerce n'en était devenu que plus florissant par une bénédiction visible de la Providence, qui sait bien rendre avec usure, par d'autres endroits, ce qu'on sacrifie à la religion.

Mais encore une fois, répliquez-vous, c'est la coutume, c'est l'usage; on vient nous chercher, on nous force à vendre; d'ailleurs les jurés et les syndics de notre corps ne s'y opposent point; les magistrats chargés de la police n'y trouvent point à redire, et mon confesseur lui-même ne m'en dit rien. Vaines et frivoles excuses devant Dieu; c'est l'usage, dites-vous, c'est la coutume; oui, sans doute, et c'est justement ce dont je me plains. C'est la coutume; mais une coutume impie, scandaleuse, condamnée par les lois divines et humaines, par le commandement de Dieu et par celui de l'Eglise, par les édits et déclarations du souverain, par les ordonnances de police, et par les statuts mêmes dont vous avez peut-être juré l'observation.

Mais on vient nous chercher, on nous incite, on nous force à vendre; c'est-à-dire que le marchand et le citoyen ont tous deux tort. Vous, citoyens, vous devez savoir tous que c'est un péché d'acheter sans nécessité dans les saints jours; et vous, marchands, pourquoi les recevez-vous? pourquoi êtes-vous toujours prêts à leur vendre? Mais encore nos surveillants et syndics ne s'y opposent point: si cela est, ce sont des prévaricateurs infidèles à leur corps, à leur serment et à la religion. Mais les magistrats chargés de la police n'y trouvent point à redire non plus: c'est une injure que vous leur faites, et une dérision de leur autorité. Je sais moi qu'ils ont fait plusieurs fois à ce sujet des règlements très-sages, et, s'il arrivait qu'ils manquaient de vigilance et de vigueur pour les faire observer, ils en rendront compte à Dieu, et vous n'en serez pas moins coupables. Mais mon confesseur ne m'en dit cependant rien: c'est que vous vous adressez tout exprès à des confesseurs qui ne vous connaissent point, à des confesseurs relâchés et faciles, ou peu zélés et peu éclairés. Or vous savez le proverbe de l'Evangile: *Si un aveugle conduit un autre aveugle, ils tomberont tous deux dans la fosse et dans le précipice.* (Luc., VI, 39.) Pour moi, tant que je serai chargé par mon ministère de censurer les désordres publics, je m'élèverai contre cet abus, et je m'écrierai en gémissant: Oh! quelle honte pour des chrétiens, quelle confusion pour l'Eglise catholique, et quelle douleur pour ses ministres, de voir qu'on nous reproche sans cesse qu'il y a sur ce point moins de zèle, moins de police, moins de conscience parmi nous que parmi les calvinistes de Genève, que parmi les Juifs mêmes et les mahométans, fidèles observateurs jusqu'au scrupule de leurs fêtes et de leur sabbat! Plaignons-

nous après cela que le Ciel est dur, que le Ciel irrité ne bénit point nos entreprises et nos héritages. En vérité, le Seigneur semble être encore trop libéral et trop bon pour des ingrats qui le servent si mal. Voulez-vous donc, mes frères, qu'une Providence favorable répande sur vous la rosée du ciel et la graisse de la terre, car vous êtes volontiers intéressés; méritez-le par une piété fidèle envers Dieu. J'ajoute, et par une justice exacte envers les hommes: c'est la seconde vertu essentielle à l'état du commerce.

La piété et la justice doivent être comme deux sœurs inséparables: en sorte que, s'il n'y a point de vraie probité sans religion, on peut dire aussi qu'il n'y a point de vraie religion sans probité, surtout parmi les négociants. Or à quoi les oblige cette loi sévère de la justice et de la probité chrétienne? C'est ici une matière épineuse, mais bien importante, et qu'il est du devoir de notre ministère d'approfondir dans une grande paroisse, qui est comme le centre et la réunion du négoce de cette florissante cité. C'est sans doute quelque chose de bien légitime que le commerce et le gain raisonnable qui en résulte, cela est certain; mais en même temps c'est une profession bien délicate pour la conscience et bien dangereuse pour le salut, suivant l'opinion de saint Jean Chrysostome. (Hom. 38.) Mes frères, je n'ose presque citer ses expressions, tant leur énergie a de quoi vous faire trembler: Un marchand, dit ce grand docteur, ne peut plaire à Dieu que difficilement ou même jamais: *Homo mercator vix, aut nunquam potest Deo placere.* Quelles précautions faut-il donc prendre dans une profession si pleine d'écueils? Comment et sur quoi faut-il se régler? Est-ce sur la cupidité insatiable et sur l'avidité naturelle du cœur humain? Est-ce sur l'occasion favorable et tentante de gagner? Est-ce sur la coutume et le mauvais exemple d'autrui? Non certainement, ces règles sont fausses et réprouvées; mais la règle qu'il faut écouter, c'est la voix des lois, c'est la morale de l'Evangile et de la religion.

Or, que vous dira la lumière de la conscience et de la raison? La droite raison vous dira que c'est un principe d'équité naturelle, inné et comme gravé dans le cœur de l'homme, qu'il n'est point permis de porter injustement préjudice au prochain; qu'on ne doit pas faire à autrui ce qu'on ne voudrait pas en souffrir soi-même; qu'il faut porter dans le cœur et sur les lèvres la sincérité et la bonne foi, qui doivent être la base des traités, sans quoi la société civile serait un assemblage de fourbes, et le commerce un brigandage. La droite raison vous dira que c'est une indigne supercherie de chercher à tromper par de faux jours et par tant d'autres stratagèmes d'industrie, que vous savez mieux que moi, ou d'abuser de l'ignorance et de la simplicité des dupes pour leur faire valoir et accepter des marchandises vicieuses, altérées, contrefaites.

La droite raison vous dira qu'il y aurait de l'inhumanité à profiter de l'indigence et de la nécessité de votre frère, ou de son inexpérience et de son erreur, pour en acheter à vil prix ou pour lui vendre trop cher; ne fût-ce qu'un enfant, qu'il soit à vos yeux comme le plus fin connaisseur, et ne mettez entre eux aucune différence. Faites-vous une loi de vendre à tout le monde également et toujours à juste prix; c'est là, c'est cette probité sûre, invariable, reconnue, qui vous mettra en réputation, qui accrédi tera et fera prospérer votre négoce.

Que vous dira encore la voix des lois? Les lois vous diront que les monopoles, les enar rhements défendus, les amas de cupidité et d'avarice, dans des temps de disette, sont une espèce de crime d'État, dont vous devenez coupables et complices, quand, par une sorte de complot contre le public, vous vous rendez les maîtres, les arbitres des marchandises et des denrées, pour les rendre rares, et lorsque vous vous entendez pour les faire monter à un plus haut prix, afin de les revendre bien cher. Les lois vous diront que l'usure est une iniquité condamnée par les païens mêmes; et vous la commettez, lorsque vous vendez au delà du prix, précieusement à cause de l'attente et du crédit que vous faites sans en souffrir de préjudice. Les lois vous diront que le faux poids et la fausse mesure sont une abomination digne de châ timent exemplaire; et votre cœur en est coupable, lorsque la main trop subtile fait obéir à son gré l'aune ou la balance. Les lois vous diront que la banqueroute palliée et frauduleuse est un larcin véritable; et il ne faut pas croire en être toujours quittes devant Dieu, pour des accords forcés, qui souvent accommodent le débiteur et dépouillent le créancier.

Que vous dira enfin la morale de l'Évangile et de la religion? L'Évangile vous dira: Un chrétien doit être simple et vrai dans ses paroles: *Sit autem sermo vester: Est, est; Non, non.* (Matth., V, 37.) Dites simplement, cela est ainsi, ou cela n'est pas; mais n'employez jamais dans le détail de votre négoce l'artifice, le mensonge, bien moins le serment et l'imprécation, fût-ce même pour persuader la vérité, à plus forte raison pour la déguiser et pour tromper.

La religion vous dira: Si vous avez mêlé le bien d'autrui avec le vôtre; si vous le retenez, si vous différez injustement de le rendre, si vous ne restituez tout ce qui est mal acquis, malheur à vous: la malédiction de Dieu tombera sur votre fortune et sur votre famille. La religion vous dira: Malheureux, quel aveuglement insensé de renoncer au ciel pour la terre, de vendre votre âme, cette âme immortelle, pour un misérable intérêt temporel et passager! Ah! que sert à l'homme de gagner tout l'univers, s'il vient à se perdre lui-même? C'en est fait, tout est perdu pour lui: *Quid enim prodest homini, si mundum universum lucretur, animæ vero sue detrimentum patiatur?* (Matth., XVI, 26.)

Non pas cependant que je prétende blâmer en vous un soin raisonnable de votre fortune domestique, ni que je condamne l'industrie des commerçants, les petites façons, les manières engageantes, qui attirent le cœur et la confiance des citoyens. Soyez, tant qu'il vous plaira, prévenants, gracieux, insinuants, souples, adroits, laborieux, économes, prévoyants, pour amasser du bien pendant la force de l'âge et dans la belle saison de la vie, comme l'abeille industrieuse, qui profite des beaux jours du printemps et de l'été, pour recueillir d'avance et préparer de loin les provisions du fâcheux hiver; figure assez naturelle de l'âge glacé et du temps de la vieillesse, où il est juste de jouir en repos du fruit de vos travaux. Mais remarquez que cette abeille intelligente, plus sage en un sens et mieux instruite par l'instinct que nous ne le sommes bien souvent par la raison, travaille avec ordre pour le bien de sa république, aussi bien que pour son avantage particulier; et qu'elle compose son petit trésor des dons de la nature et du fruit de son propre travail, sans usurper le miel d'autrui.

Qu'on voie donc aussi dominer toujours en vous, avec l'amour du bien public et le soin de vos intérêts personnels, cet esprit de probité et de religion, autrefois si renommé dans les vertueux enfants de Seth. Mais, hélas! je vous le demande, vous qui connaissez le monde mieux que moi: cette antique bonne foi de l'âge d'or a-t-elle persévéré dans les siècles d'argent, et surtout est-elle bien commune dans ce siècle de fer? Y voit-on encore beaucoup d'exemples de cette probité noble d'un citoyen de l'ancienne Rome, dont l'orateur romain fait l'éloge, qui, par principe d'équité, donna de lui-même pour un fonds, dont le vendeur ignorerait le prix, la valeur de deux mille écus au delà de ce qu'on lui demandait? En feriez-vous autant? C'était pourtant un infidèle, et vous êtes chrétiens.

N'omettons point ici l'art et les manœuvres d'une sorte de revendeurs, dont l'espèce ne s'est que trop multipliée parmi nous, et qui ont su introduire adroitement un système nouveau dans le commerce, une convention de société de partage et de profit commun, dont on a peine à comprendre la légitimité: puisque c'est une intelligence concertée entre un grand nombre de ces commerçants du second ordre, dans la vue de se rendre les maîtres des ventes publiques, et d'y donner la loi contre l'intérêt des familles, contre l'ordre de la justice, contre le droit des citoyens; pour partager ensuite entre eux les profits du butin commun dans cette chambre infernale, qu'on appelle ainsi apparemment, parce que c'est le démon de la cupidité qui y préside. Peut-être qu'un jour la police saura éclairer de près, et pourra dissoudre une confédération qui paraît si opposée à la bonne foi et à la liberté du commerce, au droit des gens et au bien public. Pour vous, qui avez la conscience timorée, ne prenez point part à tout ce qui pourrait la blesser,

faites plutôt votre petit négoce en particulier; et s'ils vous disent, comme au *Livre des Proverbes* où leur portrait semble tracé au naturel; s'ils vous disent: Joignez-vous à vos confrères, et entendons-nous: *Si dixerint, Veni nobiscum*: Faisons bourse commune, et n'ayons tous qu'un même intérêt: *Sortem mitte nobiscum, marsupium unum sit omnium nostrum*: c'est le bon secret pour faire sûrement nos affaires, et pour emplir nos maisons des dépouilles des citoyens: *Implebimus domos nostras spoliis*: mon fils, ne vous laissez point séduire par cet appât, et prenez garde de marcher avec eux dans la voie de perdition: *Fili mi, ne ambules cum eis*: car il est bien à craindre que leur concert ne tende à l'iniquité, et que leurs pieds ne courent à leur perte: *Pedes enim illorum ad malum currunt*. Je suis peiné de le dire; mais j'y suis forcé par le devoir de mon ministère: ils machinent des inventions nouvelles, et des fraudes présumées au grand péril de leurs âmes: *Et moliantur fraudes contra animas suas*. (*Prov.*, II, 11-16.)

A Dieu ne plaise cependant que je prétende taxer personne en particulier, encore moins voudrais-je flétrir des corps entiers, où il se trouve beaucoup d'honnêtes gens, pleins de probité, d'honneur et de religion, qui s'attirent l'estime et la confiance publique! Mais ce ne serait point encore assez d'avoir de beaux dehors et une réputation intègre devant les hommes, c'est à chacun de nous de sonder en secret le fond de notre cœur, pour voir s'il est pareillement irrépréhensible devant Dieu du côté de l'intérêt. Oui, vous dirai-je ici volontiers, comme le vertueux Tobé: *Videte, ne forte furtivus sit*. O mon frère! quelquefois vous supposez avec complaisance les acquisitions, les profits, les accroissements de votre fortune domestique; mais prenez garde si le bien d'autrui ne serait pas confondu peut-être avec le vôtre par erreur, par mécompte, par quelque manœuvre un peu équivoque, par quelque usage illicite, par quelque raffinement de fausse conscience. *Reddite eum dominis suis*. (*Tob.*, II, 21.) Ah! si cela était, craignez d'attirer la malédiction du Ciel sur votre maison, en y recelant l'injustice et le péché. *Rendez, rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui est dû à Dieu*. (*Matth.*, XXII, 21.) Puisse-t-il vous combler tous de mille bénédictions temporelles, spirituelles, éternelles! Ainsi soit-il.

DISCOURS XXVII.

Pour le dix-septième Dimanche après la Pentecôte.

SUR LA DOUCEUR CHRÉTIENNE.

Digne ambuletis vocatione, qua vocati estis, cum omni humilitate et mansuetudine, cum patientia, supportantes invicem in charitate. (*Ephes.*, IV, 1.)

Ayez une conduite digne de votre vocation, étant parfaitement humbles, doux, patients, vous supportant les uns les autres avec charité.

Tel est donc, mes frères, l'esprit de notre vocation, l'esprit du christianisme, l'esprit de

l'Évangile: l'humilité, la douceur, la patience, la concorde, la charité fraternelle.

O douceur chrétienne! charmante vertu, qui rendites autrefois l'Église naissante si aimable aux yeux de l'humanité; que vous faisiez d'honneur aux premiers fidèles! Voyez, disait-on alors avec admiration, voyez comme ils sont unis entre eux, comme ils s'entraident et se préviennent d'affection, comme ils s'aiment les uns les autres! ne dirait-on pas qu'ils sont tous frères et sœurs! Mais aujourd'hui on pourrait dire de nous au contraire: Voyez comme ils ne sauraient s'accorder ni se souffrir; comme ils se querellent, comme ils s'entre-déchirent, comme ils se nuisent les uns aux autres; on dirait qu'ils sont tous ennemis. De là, mes frères, quel scandale dans la religion, et quel désordre dans la société civile! Ah! que de fautes, que d'écarts, que de chagrins, que de maux et de péchés ne vous épargnerais-je pas, si je pouvais vous inspirer aujourd'hui un désir efficace de connaître, d'acquiescer, de pratiquer cette douceur évangélique qui fait véritablement l'honnête homme et l'homme heureux, le sage et le chrétien.

Que votre grâce, ô mon Dieu! fasse donc sentir et goûter à ceux qui m'écoutent toute l'amabilité et le prix d'une vertu si agréable à vos yeux. Que l'onction de votre parole coule de mes lèvres comme une source de miel, comme une douce rosée qui amollisse les cœurs, et qui fasse germer des fruits de grâce et de bénédiction pour la gloire de votre sainte religion, dont le propre est de triompher par la douceur.

O heureux sans doute, trois fois heureux celui que le ciel et la nature ont favorisé d'un beau naturel et un bon cœur, d'une humeur modérée, retenue et égale, d'un caractère liant, sociable, accommodant, généreux, bienfaisant, ami de la douceur et de la paix! Cet esprit de douceur, lorsqu'il est animé par la religion, est une vertu bien digne d'elle, et un grand don de Dieu. Or, sur cela, mes frères, trois réflexions intéressantes se présentent à mon esprit: je veux dire, la nécessité de la douceur chrétienne, l'amabilité de la douceur chrétienne, la félicité de la douceur chrétienne. Elle doit nous rendre saints, elle sait nous rendre aimables, elle peut nous rendre heureux: trois motifs tout à fait engageants, et bien propres à nous faire chérir et désirer cette excellente vertu.

Je dis d'abord, nécessité de la douceur chrétienne pour être saints, et tout le monde est obligé de le devenir. Or, j'établis cette nécessité, j'appuie cette maxime sur la morale de l'Évangile et sur l'exemple de l'auteur même de l'Évangile: je m'explique.

Qu'est-ce que la sainteté chrétienne, suivant la morale évangélique, ou, pour mieux dire, qu'est-ce que vivre en chrétien et en saint? C'est observer la loi et même les conseils avec docilité, soumission et amour: c'est contenir et modérer ses passions; c'est dompter et réprimer ses mouvements déréglés. Vivre en chrétien et en saint, c'est penser, agir, parler avec discrétion et sa-

gesse; c'est aimer la mortification, les souffrances, l'abjection; c'est être humble dans la prospérité et soumis dans les afflictions. Vivre en chrétien et en saint, c'est se maintenir en union avec ses proches, et en paix avec les autres; c'est souffrir et pardonner les injures, c'est rendre même le bien pour le mal, et bénédictions pour malédictions. Vivre en chrétien et en saint, c'est pratiquer constamment les œuvres de la justice, de la miséricorde et de la piété; c'est se conduire habituellement par le grand principe de l'amour de Dieu, et très-souvent par celui de l'amour du prochain. Or, qu'est ce que tout cela, sinon un exercice continu de la charité, de la patience et de la douceur chrétienne?

Ouvrons, mes frères, l'Évangile de saint Matthieu; et puisque cet Évangile est votre loi, puisque vous êtes disciples de Jésus-Christ, écoutez votre maître, votre oracle. *Quiconque, vous dit-il, se met en colère contre son frère, méritera d'être condamné par le tribunal du jugement; et celui qui l'aura offensé par une injure grave, méritera le supplice du feu. Si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui encore la gauche; et abandonnez même votre manteau à celui qui veut plaider pour avoir votre robe, plutôt que d'avoir des contestations et des procès. Faites du bien, dit-il encore, à ceux qui vous haïssent, priez pour vos persécuteurs, afin que vous soyez de dignes enfants de votre Père céleste, qui fait luire également son soleil sur les méchants et sur les bons. (Matth., V, 22, 39, 40, 44, 45.)* Or, pourquoi cela? Sur quoi tout cela est-il fondé? Sur le précepte de la charité, qui doit nous porter toujours à entretenir la paix avec nos semblables; qui nous oblige à aimer tous nos frères, et même nos ennemis; qui doit se manifester dans l'occasion par les œuvres et par les respects réels, suivant l'apôtre saint Jean. (1^{er} Joan., III, 18.) Mais, je vous le demande, comment cet amour effectif du prochain et de la paix, comment cet amour évangélique et chrétien, toujours disposé à faire du bien à tout le monde, et toujours attentif à n'offenser personne, pourra-t-il subsister en nous sans un grand fond de douceur et de modération habituelle? Comment pourra-t-il compatir en nous avec une humeur aigre, brusque, choquante, prompte à s'émouvoir et à s'emporter?

Voilà donc la morale de Jésus-Christ dans l'Évangile, et voici son exemple. Apprenez de moi, dit-il: *Discite a me*; et que va-t-il nous apprendre, cet Homme-Dieu? Que veut-il nous recommander si expressément? Quelque chose sans doute de bien important. *Discite a me*, apprenez de moi: non à créer le ciel et la terre, non à commander aux vents et à la mer, non à faire des prodiges et des miracles; mais à être doux et humbles de cœur; mais à montrer, comme moi, dans les plus rudes épreuves, la douceur d'un innocent agneau qu'on mène au sacrifice, et qui souffre sans se plaindre: *Discite a me, quia mitis sum et humilis corde. (Matth., XI, 28.)* Admirable et divin modèle,

que nos saints martyrs avaient devant les yeux, lorsqu'ils bénissaient leurs chaînes, lorsqu'ils priaient pour leurs tyrans, lorsqu'ils embrassaient leurs bourreaux!

Que répondrons-nous, mes frères, à ces exemples frappants de douceur héroïque? Nous qu'on voit si souvent mal à propos, et quelquefois pour des bagatelles, éclater en impatiences, en plaintes, en menaces, en invectives, en procédés outrageants et violents: je ne dis pas seulement contre nos ennemis et nos persécuteurs; mais contre nos proches, contre une épouse, contre des frères et des sœurs, contre des enfants ou des domestiques, contre tout ce qui nous environne et nous déplaît. A cette humiliante comparaison, rougissons-nous, confondons-nous, et tâchons plutôt de mériter, par une conduite pleine de grâce et de douceur envers tout le monde, de trouver grâce nous-mêmes devant Dieu et les hommes.

Car tels sont en second lieu les charmes et l'amabilité de la douceur chrétienne. qu'elle sait nous rendre tout à la fois agréables aux yeux de Dieu et à ceux des hommes; qu'elle est plus flatteur, de plus désirable, de plus satisfaisant pour l'honnête homme et le chrétien!

Beati pacifici: Heureux, nous dit le Sauveur dans l'Évangile, heureux les esprits doux et amis de la paix. Pourquoi? parce qu'ils sont mis au rang des enfants de Dieu: *Quoniam filii Dei vocabuntur*. Oui, c'est à ces traits, c'est à la douceur du naturel et de la conduite, c'est à la beauté du caractère et à la bonté du cœur; c'est aux sentiments vertueux d'une âme sensible, compatissante, charitable, bienfaisante et pacifique, que le Seigneur, qui est lui-même un si bon Père et le Dieu de la paix, reconnaît ses vrais enfants, ses enfants de complaisance et de bénédiction: *Beati pacifici, quoniam filii Dei vocabuntur. (Matth., V, 9.)*

La douceur chrétienne plaît donc extrêmement à Dieu, parce qu'elle est accompagnée de la candeur, de la droiture, de la patience, de la piété, de la charité; et en même temps elle plaît beaucoup aux hommes, parce qu'elle est modeste, accommodante, bonne et facile à l'égard de tout le monde, parce que chacun trouve son compte avec elle, et que personne n'en souffre dans le commerce de la vie; parce qu'elle porte avec soi une certaine suavité de mœurs et de sentiments qui attire et enchaîne les cœurs, qui est le charme de la conversation et de l'amitié, qui fait la tranquillité, l'harmonie, la douceur des familles, qui entretient l'union conjugale parmi les époux, et l'affection mutuelle entre les pères et les enfants bien nés.

Ainsi voyons-nous dans l'Écriture que Jacob qui avait un naturel aimable, doux, complaisant, soumis, enlève à Esau son aîné, qui était au contraire d'un caractère agreste et féroce, la prédilection de Rébecca leur mère; et par ce moyen la première bénédiction de sa famille et celle de Dieu.

Ne voyons-nous pas encore l'humeur altière et dédaigneuse de la reine Vasthi, ré-

puisée d'Assuérus, et à sa place la candeur charmante de l'insinuante et vertueuse Esther élevée sur le trône, chérie de son époux, adorée de sa nation, visiblement protégée et récompensée du Ciel!

Oh! il faut donc que la douceur soit une vertu bien aimable, puisqu'elle sait si bien se concilier le cœur de Dieu et captiver celui des hommes! Hélas! mes frères, nous l'aimons si fort dans les autres: nous leur voulons singulièrement de la souplesse dans l'esprit et de l'aménité dans le caractère: mais pourquoi ne voulons-nous pas qu'ils trouvent aussi en nous la même satisfaction? Pourquoi n'avons-nous pas une attention continuelle sur nous-mêmes pour adoucir et réprimer cette humeur dure, fâcheuse, maligne, contrariante, opiniâtre, critique ou hautaine qui nous domine, et qui veut toujours l'emporter sur les autres? Vous le savez, il est si beau d'être aimable, il est si doux d'être aimé, on est si jaloux de plaire; eh bien! en voici un moyen qui est à la portée de tout le monde; un moyen plus sûr, plus goûté que le brillant de l'esprit et l'art des agréments. Oui, la beauté passagère peut bien passionner quelque temps un jeune étourdi; mais c'est l'amabilité du caractère qui fait dans le mariage ou dans l'amitié les attachements solides, et qui fixe un esprit sensé. Voulez-vous donc être toujours aimable et toujours aimé, que tout en vous respire la bonté et la douceur; votre air, votre abord, vos manières, vos mœurs, vos sentiments, votre langage, votre conduite, que la bonté soit toujours dans votre cœur et la douceur sur vos lèvres; alors, infailliblement, elle vous attirera les bénédictions du Ciel et l'amour de la terre. Je dis plus: elle fera votre bonheur en faisant celui des autres.

La félicité de la douceur chrétienne, troisième et dernier motif que j'ai à vous proposer. C'est encore en ce sens que se vérifie l'oracle de l'Évangile: *Beati mites* (*Matth. V, 4*): Heureux ceux à qui la nature et la vertu ont donné la douceur en partage. Effectivement, qu'est-ce qui trouble le repos de l'homme et qui empoisonne ses jours? N'est-ce pas bien souvent la révolte et le désordre de ses passions? N'est-ce pas souvent sa vivacité, sa sensibilité, son opiniâtreté, ses jalousies, ses animosités, sa colère, sa vengeance? N'est-ce pas son humeur chagrine, bizarre, inégale, brusque, impatiente, qui ne veut rien prendre sur soi, ni rien souffrir? Car, il faut avouer qu'on se fait bien des maux et des chagrins par sa faute? Or il est certain qu'un esprit doux et paisible se met à l'abri de ces orages. Il ne heurte personne; il ménage tout le monde; il s'étudie à prendre le biais des caractères, et saisit la trempe des esprits; il prévient, il évite les querelles, il dissimule, il oublie les injures, il adoucit, il pacifie tout, il possède son âme dans la patience et son cœur dans la paix, parmi les divers événements de la vie; en un mot, il fait lui-même sa satisfaction, sa félicité, et en même temps celle d'autrui.

En effet, si je pénètre dans l'intérieur d'une famille aimable, où les esprits sympathisent, et où tous les cœurs sont unis, plus encore par la douceur et par la vertu que par le sang, j'y vois avec complaisance la paix, l'ordre, la décence, la gaieté innocente, et même la prospérité; on s'y prévient réciproquement d'honnêtetés et d'amitiés; on s'entraide, on se soulage, on se console, on se soutient, on se plaît ensemble: chacun y concourt à l'envi à la félicité mutuelle et au bien commun.

Mais, que j'entre au contraire dans une maison habitée par des esprits sombres, revêches, acariâtres, violents et mal assortis, j'y trouve continuellement la discorde et la guerre, les antipathies, les défiances, les querelles, les reproches, les injures et pis encore. J'y trouve une femme traitée en esclave, dont le cœur aliéné, aigri, ulcéré, déteste le joug de fer qui l'asservit, et qui peut-être cherche à s'en consoler ailleurs. J'y vois des enfants maltraités, mornes, rebutés, auxquels le dépit donne de mauvais conseils, ou que le désespoir va mettre en fuite et livrer à toutes sortes d'égarements. J'y entends des domestiques chagrins, révoltés et murmurateurs, qui maudissent leur condition et leurs maîtres. En un mot, je n'y trouve ni l'union conjugale, ni la tendresse paternelle, ni l'amour filial, ni la concorde fraternelle, ni la paix domestique, ni les bienséances de la société, ni l'estime et la considération publique, ni l'honneur, ni la fortune, ni la religion.

Il est donc, mes frères, d'une grande importance pour le bien de la religion et pour celui de la société; il est avantageux pour tout le monde, et même nécessaire que chacun de nous s'applique à réprimer les saillies de son humeur, à acquérir la vertu de douceur et à la pratiquer. Mais prenez garde que je n'entends pas ici une douceur fade et stupide: ce ne serait qu'une sorte de simplicité imbécile ou apathique. Je ne dis point encore une douceur d'insensibilité stoïque et philosophe: ce serait un raffinement d'orgueil païen. Je ne dis pas non plus une douceur basse et rampante: ce serait une qualité d'esclave. Je dis encore moins une douceur faible et facile, complice des abus et des désordres qu'on doit réprimer avec courage et avec force, quand on est en place: ce serait un vice plutôt qu'une vertu. Mais une douceur chrétienne, fondée sur la charité, animée par la religion, soutenue par l'élévation des sentiments et même assaisonnée, s'il se peut, des grâces de la politesse et du mérite aussi bien que de la vertu.

Oui, je voudrais partout de la douceur, mais une douceur également aimable et spirituelle, une douceur également sage et complaisante, une douceur également noble et modeste dans ses manières. Je la voudrais dans tous les états et dans toutes les situations: dans les emplois publics, comme dans la vie privée; dans l'intérieur du domestique, comme dans le commerce du monde; dans les temps d'épreuve et de souffrance,

comme dans les jours de gloire et de prospérité. Je la voudrais jusque dans l'exercice de la pénitence et de la vertu; en sorte que nous servions le Seigneur notre Dieu, notre Père, non avec le trouble d'une crainte toute servile ou d'une conscience scrupuleuse, mais avec simplicité, avec confiance, avec paix et consolation, avec l'onction de la piété et de la charité, avec un amour tendre et filial.

Je pousse le détail encore plus loin et je dis, que pour maintenir dans chaque état l'harmonie et la tranquillité qui en font la douceur, il faut qu'un supérieur, qu'un chef de famille tempère l'autorité par un caractère de sagesse et de bonté qui le fasse encore plus aimer que respecter. Il faut qu'une femme prudente soit attentive à ménager les défauts, les caprices, les emportements d'un mari peu traitable; tôt ou tard, elle le gagnera par sa complaisance et sa douceur. Il faut que les frères et les sœurs vivent ensemble avec cordialité et confiance, avec des ménagements, des attentions, et des prévenances réciproques. Il faut que les domestiques soient souples, dociles, respectueux envers leurs maîtres et entre eux, paisibles, secourables, circonspects. Il faut enfin que tous les membres d'un corps ou d'une société, que les concitoyens supportent mutuellement leurs défauts, et compensent, pour ainsi dire, leurs torts, qu'ils évitent avec un soin extrême les rapports, les reproches, le bruit, les éclats et généralement toute occasion de querelles, tout ce qui peut altérer la charité chrétienne, ou troubler la société civile.

Ah! qui pourrait faire régner sur la terre cette union générale, cette aimable concorde des esprits et des cœurs, par la vertu et par la douceur, en ferait un séjour de paix et de félicité pour le genre humain. Mais il ne faut plus l'espérer qu'au ciel, où les passions étant éteintes et les divers intérêts finis, tous les cœurs réunis en Dieu comme au centre de la charité, jouiront de cette paix inaltérable et délectable, qui sera la récompense des esprits doux et pacifiques; je vous la souhaite. Au nom, etc.

DISCOURS XXVIII.

Pour le dix-huitième Dimanche après la Pentecôte.

SUR LA LECTURE.

Frates, gratias ago Deo, quod divites facti estis in omni verbo et in omni scientia. (1 Cor., I, 5.)

Mes frères, je rends grâce à Dieu de ce que vous avez été enrichis de tous les dons de la parole et de la science.

Dois-je, mes frères, me réjouir aussi pour vous dans le Seigneur, ou m'affliger de ce que la Providence vous a enrichis plus qu'aucune nation des trésors de la parole vivante et écrite; de la lumière des sciences divines et humaines? Est-ce pour notre véritable bien, ou pour notre perte que notre siècle est devenu si éclairé, si amateur de la lecture, si abondamment pourvu de livres et d'ouvrages de toute espèce? N'est-ce point

là une des sources principales de ces vices orgueilleux qui règnent maintenant sur la terre, la curiosité, la malice, l'incrédulité, la perversion indocile de l'esprit et du cœur; et une simplicité ignorante ne serait-elle pas peut-être plus avantageuse à la foi, aux mœurs, au salut de beaucoup de gens?

Ne pensez pas cependant que je prétende ici blâmer la lecture en général: je viens au contraire vous la recommander, et vous en montrer les solides avantages; mais je veux en même temps vous précautionner contre ses écueils; car je vois qu'on lit trop, et qu'on ne lit point assez: on ne lit point assez les bons livres, et on lit trop les mauvais: c'est ce double abus que j'entreprends de combattre aujourd'hui, en vous faisant voir l'utilité de la lecture et ses dangers. Peut-être que cette matière d'instruction vous paraîtra singulière et neuve pour la Chaire, j'espère néanmoins vous en faire sentir l'importance et la nécessité, surtout dans le siècle où nous vivons.

Si parmi les règles de conduite que le grand Apôtre prescrit à son disciple Timothée, il a cru devoir lui recommander le soin de la lecture: *Attende lectioni* (1 Tim., IV, 13); si le Saint-Esprit même a voulu nous conserver cette leçon importante dans les Livres sacrés, n'est-ce pas une attention bien convenable à mon ministère d'en conseiller aussi la pratique et l'usage aux fidèles, souvent si peu éclairés et si mal instruits? En effet, l'esprit de l'homme est un riche fonds, qui renferme en quelque sorte, comme la terre, les semences de toutes sortes de fleurs et de fruits excellents; mais ce fonds demande d'être cultivé, et s'il reste en friche, comme un champ abandonné, que produira-t-il, sinon des ronces et des fruits sauvages? Or, pour apprendre à cultiver ce fonds précieux que le Créateur vous a confié; remarquez, mes frères, que malgré l'aveuglement et l'ignorance, qui font le partage de l'homme depuis son péché, il a conservé au fond de son être les principes, et même le désir de toutes les connaissances, de tous les arts et de toutes les sciences qui lui conviennent. Des esprits lumineux, dont la Providence a pourvu le monde en divers temps, ont successivement développé ces principes cachés par de savantes et pénibles veilles; et nous, héritiers de leurs ouvrages, nous avons l'avantage commode de pouvoir y recueillir à peu de frais les recherches, les réflexions, les découvertes des siècles et des génies qui nous ont précédés.

Ainsi, par la lecture des auteurs anciens et modernes, je contemple, comme dans un tableau mouvant, l'histoire du monde et ses divers âges. J'y vois, dans une variété amusante et instructive, la naissance et les différents états du genre humain, les progrès des sciences et des arts, la morale des philosophes, la prudence des législateurs, les lois des empires, le plan des républiques et leur gouvernement, les mœurs et les coutumes des peuples, les ressorts de la politique et le jeu des passions humaines, l'excu-

ple des faits héroïques et des grandes fautes, l'éloge des vertus et la censure des vices : si je sais penser et réfléchir, je m'enrichis de toutes ces connaissances ; j'y puise les lumières de la science et les ornements de l'esprit ; j'y apprend à connaître l'homme, à connaître le monde, et surtout à me connaître moi-même, à me réformer, à me conduire, à me perfectionner.

Mais si je m'attache particulièrement à l'étude de la religion dans l'Histoire sacrée, et surtout dans l'Évangile de Jésus-Christ, quel nouveau jour dans mon esprit à la faveur de tant de vérités révélées et de connaissances surnaturelles sur la Divinité, sur la Providence, sur l'immortalité de l'âme, sur la fin de l'homme et sur ses devoirs, sur le discernement du bien et du mal, sur la récompense des gens de bien et sur le malheur des impies ! Quel trésor inépuisable de sentences lumineuses, de préceptes importants, de conseils admirables, de traits merveilleux et divins, qui saisissent l'âme et l'élèvent en quelque sorte au-dessus de l'humanité ! C'est la pure lumière puisée dans sa source, c'est la pure vérité émanée de son principe, c'est la pure raison développée par son auteur, c'est la pure vertu montrée par celui qui la donne, c'est la pure sagesse enseignée par la sagesse même.

Quelle source encore d'instructions intéressantes dans une infinité d'autres livres de piété, où l'onction de l'esprit de Dieu et la force de la raison se font sentir par des réflexions, des maximes, des moralités utiles à tout le monde et propres à tous les états ? Etes-vous dans la prospérité et l'opulence ? vous y apprendrez à craindre les écueils de la fortune, et à vous en préserver. Etes-vous au contraire dans l'affliction et la disgrâce ? vous y trouverez des motifs de consolation et de confiance. Etes-vous dans la tentation, dans le trouble et l'abattement ? vous y prendrez de la force et des lumières. Cherchez-vous la vertu ? ce sera pour vous un flambeau qui vous éclairera, qui vous guidera dans les sentiers de la justice. Etes-vous dans l'égarement et le désordre ? vous y entendrez une voix intérieure qui vous appellera à Dieu et à vous-même. Un bon livre est un conseiller sincère et discret, souvent plus utile que tous nos amis : ce qu'on n'ose nous dire en face, on nous le dit en secret, sans nous flatter, sans nous ménager ; mais en même temps sans nous faire rougir, sans nous blesser, sans nous aigrir ; c'est même très-souvent un prédicateur muet, qui prêche efficacement au cœur en parlant aux yeux, et auquel la grâce attache quelquefois notre salut. Ainsi l'histoire de l'Église naissante nous dit, aux *Actes des Apôtres* (chap. VIII), qu'un célèbre cunuque, officier considérable de Candace, reine d'Éthiopie, fut appelé à la foi en lisant le prophète Isaïe avec une attention religieuse. Et quand s'appliquait-il avec tant d'ardeur à cette lecture édifiante ? remarquez que c'était dans un temps peu commode, ce semble ; pendant un grand voyage,

sur son char, en poursuivant sa route ; et ce fut là justement pour lui le temps de la grâce et la source du salut. L'apôtre saint Philippe, conduit par l'esprit de Dieu, lui apparaît dans ce temps même où il lisait, et en prend occasion de l'instruire. Il est éclairé, il est saisi, il est touché, il croit, il est baptisé. (*Act.*, VIII.)

Convenons donc, mes frères, que l'usage fréquent de la lecture, et particulièrement des livres de piété, est un moyen excellent pour disposer notre esprit à la sagesse, pour former le chrétien et l'honnête homme : sans cela, j'ose le dire, il est comme impossible de savoir sa religion et d'en être pénétré ; de connaître ses devoirs et de les remplir ; de s'entretenir dans la vertu et dans les bons sentiments. Et de là cette méthode familière à toute personne qui a son salut et son avancement spirituel à cœur, d'interrompre régulièrement chaque jour ses occupations ordinaires, au moins pendant quelques moments, pour nourrir toujours son cœur dans le goût de la piété par celui de la lecture. De là, dans beaucoup de familles chrétiennes, cet usage bien louable de terminer la journée par la prière commune, précédée ou suivie d'une lecture édifiante, également utile aux domestiques, aux enfants et aux parents même : c'est une semence de bénédiction, dont on recueillera avec joie les fruits en son temps.

Mais si la lecture a son utilité et ses avantages, mes frères, elle a aussi ses écueils, ses dangers, contre lesquels il faut vous précautionner. Ecueils pour les mœurs, dans les livres de galanteries et d'obscénités ; écueils pour la foi et pour la piété, dans les livres contraires à la religion. Suivez, je vous prie, ce détail : il est bien important dans le siècle présent.

Je dis écueils pour les mœurs dans les livres de galanteries et d'obscénités. Comme c'est là le penchant naturel et la passion favorite du cœur humain, on peut dire aussi qu'il n'est guère de matière où l'esprit de l'homme se soit tant exercé et si frivolement amusé ; c'est là aussi, par le même principe, le goût toujours à la mode, et l'inclination dominante des mondains oisifs et des femmes sensuelles, surtout des jeunes gens sans expérience, qui commencent déjà à avoir l'esprit vif et le cœur tendre, qui ignorent encore le solide et le vrai.

Mes frères, que j'aime cette éducation mâle et austère que la république de Rome, encore dans sa vigueur et dans sa force, donnait autrefois aux enfants de ses citoyens ! A peine étaient-ils capables de lire et de comprendre, qu'on formait avec soin leurs premières idées sur l'étude de la morale et de l'histoire ; sur le récit des actions mémorables des personnages illustres de la République ; sur les exemples célèbres de probité, de justice, de tempérance, de chasteté, de force, de générosité et de grandeur d'âme, que leur avaient laissés leurs ancêtres. Par là, on leur imprimait profondément de bonne heure l'estime du mérite, le respect pour les lois, l'amour de la patrie, le zèle du bien

public, le mépris de la volupté, l'horreur des vices, les sentiments de la vertu, un courage noble, incapable de lâchetés et de bassesses : par là on formait des Caton et des Lucrèce.

Mais quelle étrange différence parmi nous ! quelle honte, que dans le sein même de la vraie religion, dans une religion toute pure et toute sainte, on affecte, ce semble, de donner au contraire à la jeunesse une éducation licencieuse et asiatique, par des leçons continuelles de mollesse et de volupté ! Il faut, dit-on, leur ouvrir l'esprit : on prétend former leur goût naissant aux tours et aux grâces du langage par la lecture des livres à la mode : et quels sont-ils, ces livres à la mode ? Des ouvrages de théâtre, où l'amour profane fait d'ordinaire le rôle le plus intéressant ; des aventures de romans, fondées sur l'intrigue et la passion, des contes naïfs, tendres, libres, dissolus jusqu'à l'impudence.

Mais, nous réplique-t-on quelquefois, y a-t-il donc un si grand mal à lire ces sortes de livres, seulement par curiosité et par amusement ? est-ce un péché ? Oui, c'est pour l'ordinaire un péché, et quelquefois plus grief et plus funeste qu'on ne pense : c'est une licence vraiment condamnable, et condamnée par la religion.

Vous demandez quel mal il y a ? Le voici. Grande inutilité bien souvent, grande perte de temps ; et c'est encore la moindre perte : parce que de là résultent l'indévation et le dégoût de la parole de Dieu, l'aversion de toute lecture édifiante, de toute étude solide, de toute application sérieuse et utile. De là résultent la séduction de l'esprit prévenu de fausses maximes, et le vide du cœur rempli de bagatelles. De là résultent le penchant à la tendresse et aux passions vives, l'égarement de l'imagination salie et frappée, peut-être même l'émotion et la révolte des sens. De là enfin résultent la science funeste du mal, et l'exemple contagieux des intrigues, des ruses, des stratagèmes du libertinage déguisé sous le nom de belles passions. Une femme galante y apprend à engager adroitement dans ses pièges un jeune dupe : un libertin entreprenant à réduire par degrés une fille sage : une fille passionnée, à tromper la vigilance d'une mère simple : une mère coquette, à jouer à son tour la bonne foi d'un époux crédule. Je dis plus : on y apprend quelquefois des raffinements de malice, des abominations même qui font rougir la nature ; surtout dans ces recueils d'obscénités, qu'un burin criminel a honteusement décorés d'estampes infâmes, auxquelles leur lubricité même a donné du renom et du prix ; car voilà jusqu'où notre siècle a poussé la corruption et l'impudence. Ouvrages d'iniquité, dignes d'indignation et d'horreur ; dignes même du feu, et de punition exemplaire pour les auteurs et pour les éditeurs, que je puis comparer aux empoisonneurs des sources et des fontaines publiques.

O vous donc, qui aimez sincèrement la vertu ! vous, qui désirez vous conserver chastes et purs devant Dieu, ah ! craignez,

fuyez ce poison flatteur, qui, par les yeux, s'insinue dans le cœur et le corrompt ; qui, comme le fruit séduisant de l'arbre de la science, a la fatale vertu de donner la connaissance du mal, et de ravir à l'innocence son heureuse simplicité. Dites-moi : si vous saviez qu'une fontaine fût empoisonnée, iriez-vous boire à longs traits de ses eaux, parce qu'elle ferait briller à votre vue un cristal vif et attrayant ? Il y a d'ailleurs tant d'autres sources pures et excellentes, tant de bons livres propres à vous former, à vous instruire, à vous amuser innocemment et solidement.

Ce n'est pas tout, et je trouve encore un plus grand mal pour l'État, et un plus funeste écueil pour la foi, dans les livres contraires à la religion, suite funeste d'un commerce contagieux avec les protestants et les sectaires, avec ces nations réprouvées que Dieu a livrées à l'esprit de vertige, et qui nous ont envoyé presque toutes leurs erreurs imprimées, comme si nous n'avions pas assez des nôtres ; qui nous ont infestés de leurs préjugés, de leurs sophismes, de leur audace à tout hasarder et tout écrire dans des ouvrages séduisants, curieux, assaisonnés de sel et de critique ; mais par là même plus dangereux, étant remplis en même temps d'irréligion, d'impostures, de dissertations artificieuses et malignes, de principes faux, de maximes libres, d'opinions hardies, qui mènent droit à l'incrédulité.

On a cru sans doute qu'il était beau, qu'il était de l'esprit fort et du bon goût d'imiter de si pernicieux modèles. De ces monstres étrangers sont nés parmi nous d'autres serpents venimeux, si j'ose parler ainsi : des ouvrages de littérature de même trempe et de toute espèce, par malheur trop piquants pour la curiosité, la dépravation et la malignité de l'esprit humain. Là, à force de se mettre en garde contre les préjugés de l'éducation, et de prétendre chercher la lumière du vrai dans les ténèbres de la raison indocile, on s'aveugle, on s'égaré, on tombe dans l'incertitude et le pyrrhonisme. Là, on fouille à dessein dans les siècles reculés de l'antiquité catholique, pour déterrer, pour recueillir, pour exagérer malignement ce qu'ils ont pu enfanter de ridicule, d'absurde, de scandaleux. Là, on affecte de mettre en parallèle et en paradoxe les différentes religions, pour douter de toutes et n'en avoir aucune. Là, sous prétexte de censurer les mœurs et les abus, on tourne en dérision des choses innocentes, saintes, respectables. Là, enfin, on apprend à devenir téméraire, incrédule, socinien, déiste, ou même athée. Et ce qu'il y a d'étonnant, c'est que ces sortes de livres, quelque chers qu'ils soient, sont néanmoins achetés, et avidement recherchés, lus, goûtés. Pourquoi cela ? En voici la raison : parce que la religion captive étroitement l'esprit de l'homme, et contraint sévèrement ses passions ; le mondain, le libertin aime ce qui le met à l'aise et au large ; ce qui lui semble justifier son peu de foi et de piété ; ce qui rassure, ce qui flatte

ces passions vicieuses de l'impunité et de l'incertitude sur l'avenir; en un mot, ce qui donne dans le monde un air de philosophe et d'esprit fort. Mais c'est au ministère des magistrats, aussi bien qu'à celui des pasteurs, de s'élever avec zèle et vigilance contre un désordre si commun, si contagieux, si funeste à la religion et à la patrie.

Ah! malheur à quiconque a la témérité de lire et de conserver ces livres pernicieux au préjudice de son salut: mais deux fois malheur à qui les compose, à qui les imprime, à qui les débite et les répand. Faut-il, mon Dieu, que ces lectures publiques se fassent un lucre et un trafic honteux de la destruction de l'Évangile, de cette foi sacrée que vos apôtres et leurs successeurs ont établie par tant de prodiges, par tant de travaux, par tant de sueurs et de sang! L'indigne apparaît d'un gain mercenaire les aveugle et les séduit; mais vous êtes juste, Seigneur, et vous ne permettez pas qu'ils prospèrent; vous vengerez votre sainte religion sur eux et sur leurs enfants, jusqu'à la quatrième génération.

Mais où m'emporte le zèle et l'indignation! Non, Seigneur; donnez-moi plutôt, comme à saint Paul, la consolation de les toucher et de les convertir, ainsi qu'il toucha autrefois les citoyens d'Ephèse. Vous le savez, mes frères, cette ville curieuse et savante était remplie de superstitions, et de livres criminels: mais lorsque le grand Apôtre y eut prêché l'Évangile, beaucoup de ceux qui avaient donné dans ces sciences superstitieuses et impies, apportèrent les mauvais livres qu'ils avaient, et ils en firent un sacrifice à la religion, en les brûlant publiquement: *Multi autem ex his, qui fuerant curiosa sectati, contulerunt libros, et combusserunt coram omnibus.* (Act., XIX, 19.) Mes frères, je n'ai ni l'éloquence, ni l'autorité de saint Paul: néanmoins, c'est le même Évangile et la même morale que je vous prêche; c'est le même Maître qui m'envoie, et au nom du même Dieu que je vous parle. Malheur donc à vous, si l'exemple et la docilité de ces néophytes d'Ephèse font un jour votre condamnation à son jugement. Ah! plutôt détestez, brûlez, comme eux, ces livres de réprobation; afin que vous ne soyez pas réprouvés vous-mêmes, et livrés au feu éternel; mais que vos noms au contraire soient écrits au livre de vie. Ainsi soit-il.

DISCOURS XXIX.

Pour le vingtième Dimanche après la Pentecôte.

SUR LE SAINT VIATIQUE (1).

Domine, descende priusquam moriatur filius meus. (Jou., IV, 49.)

Venez, Seigneur, avant que mon fils meure.

Tels sont encore aujourd'hui les désirs exprimés d'une famille chrétienne, qui voit

(1) Ce discours, ainsi que le suivant, peut être lu aux malades. Ils ont été faits en leur faveur. Il est du ministère d'un pasteur de leur donner l'ins-

avec douleur quelqu'un de ses proches en danger de mort, et qui demande, pour sa consolation, que le Sauveur du monde vienne visiter cet infirme souffrant, avant qu'il descende dans la nuit du tombeau: *Domine, descende priusquam moriatur.*

Déjà, plusieurs fois, mes frères, je vous ai entretenus du mystère ineffable de la divine Eucharistie, de ses propriétés, de sa vertu, de ses effets. On a eu assez soin de vous exposer les préparations, les épreuves, les dispositions que demande la sainte communion, pendant le cours ordinaire de la vie; mais ce dont je vois qu'on ne vous parle jamais en chaire, et ce que je viens vous apprendre aujourd'hui, c'est l'importance et la manière d'en faire un salutaire usage à la mort, lorsque vous recevrez pour la dernière fois en Viatique l'Auteur de la vie, comme un gage de l'immortalité et de la résurrection future.

N'attendez pas que j'emprunte ici l'art étudié et les sublimes raisonnements de l'éloquence. Il ne s'agit pas de convaincre votre esprit: c'est à votre cœur que je veux parler. Or, pour vous développer mon dessein avec simplicité et précision, j'envisage d'une part les dispositions du chrétien mourant, qui reçoit son Sauveur en Viatique, sur le point de consommer son sacrifice; et de l'autre, j'envisage la grâce puissante d'un Dieu Sauveur, qui vient sanctifier et consacrer, par sa présence le sacrifice du chrétien mourant: en deux mots, les dispositions particulières que demande le saint Viatique, et les grâces spéciales qu'il procure, les effets salutaires qu'il opère: c'est tout le plan que je me propose. Mais, pour ne point trop excéder le temps ordinaire, je me borne aujourd'hui à la première réflexion, et je réserve l'autre pour dimanche prochain.

Du reste, mes frères, je ne sollicite point ici votre attention, le sujet est assez intéressant par lui-même, puisqu'il s'agit de rectifier une des plus importantes actions de notre vie, et de sanctifier votre dernière communion; une communion unique dans son genre, touchante dans ses circonstances, redoutable dans ses suites, qui doit caractériser votre mort, et décider de votre éternité.

L'arrêt irrévocable en est porté: homme coupable et pécheur, vous mourrez: *Vous avez été tiré du sein de la terre, vous êtes poudre et vous retournerez en poudre* (Gen., III, 19): ainsi l'a réglé la justice du ciel, pour venger le Créateur offensé, et pour réparer sa gloire outragée.

Oui, mes frères, et c'est ici un point de notre religion, dont il est important de s'instruire et de se bien pénétrer, pour ne pas mourir en imbécile ou en païen. Prenez donc garde, et suivez mon raisonnement, s'il vous plaît. L'expérience naturelle nous apprend que l'homme doit mourir; mais la religion nous apprend pourquoi il meurt, et comment il doit mourir. L'infidèle envisage la destruction et la consolation, dans la position allé-
geante et douloureuse où ils se trouvent.

geant la nécessité de mourir, la regarde en philosophe comme la loi de la nature, et comme la condition de l'humanité, mais le chrétien élevant plus haut ses pensées, l'appelle avec saint Paul la solde du péché, la peine due au péché : *Stipendia enim peccati, mors.* (Rom., VI, 23.) L'état du chrétien mourant est donc proprement un état d'immolation et de sacrifice pour l'expiation du péché, et pour la réparation de la gloire de Dieu : c'est, j'ose le dire, l'idée la plus noble et la plus vraie qu'on puisse s'en former. Le chrétien mourant doit donc avoir les sentiments et les dispositions d'une victime immolée à la justice et à la grandeur de Dieu; et c'est particulièrement dans la circonstance où il reçoit son Sauveur en Viatique, que cet esprit de sacrifice doit donner une nouvelle force à sa religion et à sa foi. Or, en quoi consiste-t-il, cet esprit de sacrifice? Quelles sont les dispositions propres d'une victime que le Sauveur du monde doit trouver dans le cœur du chrétien mourant, lorsqu'il vient, pour ainsi dire, être témoin de ses derniers combats? J'en distingue deux principales : une espérance pleine d'amour, et une résignation pleine de courage. Je dis une espérance pleine d'amour, qui doit exciter et ranimer toute la confiance du chrétien mourant à la vue de son Sauveur, parce qu'il en trouve des motifs bien consolants dans sa présence : j'ajoute une résignation pleine de courage, qui doit élever et animer le sacrifice du chrétien mourant à la vue de son Rédempteur, parce qu'il en trouve un puissant modèle dans son exemple. Entrez bien, mes frères, dans cette double pensée; et apprenez aujourd'hui dans quelles dispositions vous et moi nous devons recevoir à la mort le saint Viatique, peut-être plus tôt que nous ne pensons.

L'espérance est un moyen de consolation, que Dieu a laissé à l'homme dans ses malheurs; et c'est aussi la source et le soutien du chrétien mourant. Hélas! mes frères, que sa situation est affligeante et déplorable! qu'elle est terrible! Etendu sur un lit de douleur et de supplice, il se regarde comme un criminel condamné par la divine justice à perdre bientôt la vie. Il sent le trait de la mort dans son sein; il voudrait l'arracher, mais il ne peut. Des maux aigus et redoublés mettent en lui la nature dans le trouble et le désordre. Ses forces épuisées l'abandonnent, et lui annoncent une dissolution prochaine. L'image de la mort déjà peinte sur son front répand autour de lui ses horreurs : alors une frayeur naturelle, une désolation intérieure, une tristesse profonde saisit son cœur alarmé. Toutes les iniquités de sa vie se représentent à sa vue, et l'approche du jugement de Dieu le consterne : *Circumdederunt me dolores mortis, et torrentes iniquitatis conturbaverunt me.* (Psal. XVII, 5.) Cependant, s'il a bien de la foi, s'il est vivement pénétré de sa religion, il ne se déconcerte point, il ne se désespère point : mais il a recours au Seigneur dans son affliction, comme Ezéchias : *In tribulatione mea invocavi Dominum, et*

exaudivit de templo sancto suo vocem meam. (Ibid., 7.) Encore flatté d'un rayon d'espérance, il lève au ciel ses yeux abattus et ses mains défaillantes. Il tourne ses tristes regards vers le saint temple. Il invoque, il appelle son Dieu, ses amis et ses proches, comme autrefois les tendres sœurs de Lazare s'empresment de faire venir le Sauveur du monde au secours de cette âme souffrante, qui lui est chère : *Miserunt ad eum, dicentes : Domine, ecce quem amas infirmatur.* (Joan., XI, 3.) Non, le Seigneur n'abandonnera point son serviteur affligé; il ne se refusera point à ses vœux pressants, non plus qu'à l'humble prière du centurier de Capharnaüm. *Ego veniam, et curabo eum.* (Matth., VIII, 7.) Ah! il se souvient que c'est l'ouvrage de ses mains, et le prix de son sang; que c'est son image et sa conquête : il s'intéresse trop à son salut pour l'abandonner dans ces moments critiques et décisifs pour l'éternité. Il descend de son trône, il sort de son temple; chacun s'humilie et fléchit le genou sur son passage : des troupes fidèles, comme autrefois les peuples de Judée, l'accompagnent par piété et par honneur. Il vient comme en triomphe, il approche, il paraît; et la grâce, la paix, la bénédiction du ciel entrent avec lui.

Ici, mes frères, quel sujet d'admiration, et que de motifs de confiance pour le chrétien mourant! Que de grands sentiments, que de réflexions consolantes doit lui inspirer la vue de son Rédempteur! Ne perdez pas ceci, je vous prie. Réflexion consolante sur l'excellence et l'immortalité de son être, qu'un Dieu même ne juge pas indigne de sa visite et de ses recherches. Réflexion consolante sur l'impuissance des ennemis de son salut contre un Dieu vainqueur de l'enfer, qui vient les mettre en fuite. Réflexion consolante sur l'abondante effusion de grâces et de bénédictions qui accompagnent la visite d'un Dieu Sauveur, dans le jour de sa miséricorde. Reprenons en détail, et développons toutes ces pensées.

Je dis donc réflexion consolante pour le chrétien mourant, sur l'excellence et l'immortalité de son être, qu'un Dieu même ne juge pas indigne de sa visite et de ses recherches. Naturellement il semblerait que jamais l'homme ne dût être plus humilié que dans ces tristes circonstances. Fût-ce un grand du monde, un prince de la terre; il paraît en criminel suppliant devant son Maître et son Juge. Prêt à retourner dans le sein de la terre, il doit, ce semble, mieux sentir que jamais qu'il est, devant son Dieu, *poussière et cendre.* Pour moi, néanmoins, je vous avoue que jamais peut-être l'homme ne parut plus grand à mes yeux, plus honoré ni plus justement pénétré d'une noble estime de lui-même. Considérez ce pauvre souffrant et malade dans sa cabane, où il voit avec ravissement le Dieu de gloire et de majesté, devant qui les rois et les monarques sont d'humbles sujets. S'il a véritablement de l'âme et du sentiment, n'est-ce pas pour lui un des plus beaux, des plus glorieux jours

de sa vie? Quel mystère est ceci, peut-il se dire à lui-même avec étonnement! quel assemblage d'humiliation et de grandeur! Quoi donc, je ne suis déjà plus qu'un infect et misérable cadavre; on me fuit, on m'abhorre, on m'abandonne; et vous, Seigneur, vous venez me chercher jusque dans les bras de la mort! Eh! qu'est-ce que l'homme, pour qu'un Dieu si grand daigne penser à lui et le visiter? *Quid est homo, quod memor es ejus? aut filius hominis, quoniam visitas eum?* (Psal. VIII, 6.) Oh! il faut donc qu'il y ait en moi quelque chose de saint, de grand, d'immortel, qui ne périra point, et que le Créateur a fait pour lui. Non, je ne regarderai plus la mort, en pâlisant, comme l'opprobre et la destruction de mon être; mais plutôt comme la délivrance de mon esclavage et des liens de la matière, comme un heureux affranchissement, qui doit purifier mon essence, et me réunir à mon principe dans le sein de l'immortalité. Réflexion encore bien consolante pour le chrétien mourant, sur l'impuissance des ennemis de son salut, en la présence d'un Dieu vainqueur de l'enfer, qui vient les mettre en fuite. Ce n'est point ici, mes frères, une idée de visionnaire ou de mystique; c'est un sentiment fondé sur la théologie de saint Pierre et de saint Paul: c'est la religion qui nous apprend qu'il y a dans ce monde visible des puissances de malice et de ténèbres, toujours conjurées contre l'homme, et que Satan, cet ancien ennemi du genre humain, *tourne autour de nous comme un lion affamé et rugissant, qui cherche à dévorer sa proie.* (I Petr., V, 8.) Or, s'il est vrai que le démon jaloux cherche à nous perdre en tout temps, peut-on douter qu'il ne redouble ses malins efforts dans nos derniers jours? Et de là ces troubles, ces terreurs, ces tentations de désespoir que nous remarquons quelquefois dans les mourants: *Exsurgat Deus, et dissipentur inimici ejus* (Psal. LXVII, 2): Levez-vous, Seigneur, paraissez, et vos ennemis confondus, vos ennemis et les nôtres fuiront devant vous. N'est-ce point vous, divin Sauveur, qui faisiez trembler autrefois les démons de la Judée, et qui les chassiez? Si votre bras tout-puissant est avec nous, si votre présence nous rassure et nous protège, Seigneur, qui pourra nous intimider et nous nuire? Et, quand des légions d'esprits tentateurs viendraient nous assiéger, que pourraient-ils contre un Dieu qui en a triomphé, et qui vient nous en faire triompher nous-mêmes? *Si consistant adversum me castra, non timebit cor meum.* (Psal. XXVI, 5.)

Enfin, réflexion consolante pour le chrétien mourant, sur l'abondante effusion de grâces et de bénédictions qui accompagnent la visite d'un Dieu Sauveur dans le jour de sa miséricorde. C'est, il est vrai, le souverain Dominateur de l'univers, le Juge redoutable des vivants et des morts; mais il ne paraît point ici dans cet appareil formidable; il vient plutôt en Roi pacifique et triomphant des cœurs par l'onction de sa grâce et de sa douceur: *Ecce Rex tuus venit tibi mansuetus*

(Isa., LXII, 11; Matth., XXI, 5.) Oui, le chrétien mourant retrouve en lui ce même Sauveur, ce Sauveur bienfaisant, qui allait autrefois avec bonté dans les places publiques et dans les maisons particulières des villes et des bourgades, répandant où il passait les bénédictions, les miracles; qui visitait les malades, et les guérissait; qui pardonnait aux pécheurs, et consolait les familles affligées; qui ranimait les paralytiques, et ressuscitait les morts! Oh! qu'il faudrait avoir le cœur dur, pour n'être pas saisi à cette pensée des plus doux sentiments de consolation et d'espérance! Pour moi, si le Ciel m'accorde cette précieuse faveur, de voir encore une fois mon Sauveur et mon Dieu dans les derniers jours de mon sacrifice, animé d'une foi vive, comme le centenaire de l'Évangile, je l'adorerai avec une humble confusion de mon indignité, mais pourtant avec une douce confiance en ses miséricordes. Transporté de douleur et d'amour comme Madeleine, je fondrai en larmes à ses pieds. Je m'écrierai au fond de mon cœur, comme l'aveugle de Jéricho: *Jésus, fils de David, ayez compassion de moi.* (Marc., X, 47.) Je lui dirai, avec de pressantes instances, comme la Chananéenne: *Seigneur, regardez avec commisération mon affliction et ma peine, secourez-moi.* (Matth., XV, 25.) Vous m'éprouvez, mon Dieu; vous avez appesanti votre main sur moi; vous m'avez réduit au triste et douloureux état d'une victime dévouée à la mort; mais puisque je vous vois, puisque je vous possède, il me semble que tous mes maux s'évanouissent; et ce qui me console, ce qui me fortifie, ce qui me rassure, c'est que mon Dieu est avec moi. Oui, quoi qu'il ordonne de mon sort, je l'aimerai, je le bénirai, j'espérerai en lui jusque dans les bras de la mort: *Etiam si occiderit me, in ipso sperabo.* (Job, XIII, 15.)

Ainsi pense, dans les transports de sa foi, une âme pénétrée de sa religion et de la présence de son Dieu. Mais qu'il me soit permis d'en marquer ici mon étonnement; il semble que cette espérance chrétienne, que cette sainte confiance en Dieu, ne soit le partage que des personnes consacrées à la piété, ou des petits et des pauvres. Pour ce riche du siècle, pour cette femme du grand monde, ne pensez pas que son Sauveur ait un accès aussi libre dans son cœur et dans sa maison: il n'aura pas la même facilité d'y venir, tout son Dieu qu'il est. Autrefois les prophètes du Seigneur, ses envoyés et ses ministres entraient avec une sainte liberté dans les palais même des rois; et tout rois qu'ils étaient, on ne craignait point de leur dire ouvertement, comme Isaïe à Ezéchias: *Mettez ordre aux affaires de votre maison, car vous mourrez de cette maladie: « Dispose domui tuae, quia morieris tu.* (IV Reg., XX, 1; Isa., XXXVIII, 1.) Mais aujourd'hui il faut des précautions étonnantes pour insinuer aux grands et aux riches qu'ils sont mortels. Il faut des détours et des stratagèmes pour parvenir jusqu'à eux. Il faut tout l'art d'un zèle adroit et pressant, pour les disposer ou

plutôt pour les résoudre à la visite du Seigneur

Voyez au lit de la mort ce riche avare et terrestre, cette femme molle et mondaine, cet homme de rang et d'autorité, qu'une maladie désespérée conduit par degrés vers le tombeau. Tout le monde craint pour eux, et personne n'ose le leur dire : par un ménagement cruel, on conspire avec eux à les tromper, à les endormir dans une funeste sécurité; néanmoins on saura bien s'y prendre avec adresse et assez à temps, pour une disposition testamentaire, parce que cela est de conséquence pour l'arrangement et la tranquillité d'une famille; mais pour les derniers sacrements de l'Eglise, pour le salut éternel de leur âme, apparemment que cela n'est pas si nécessaire et si important : rien ne presse, dit-on toujours, il faut encore attendre, cela troublerait le malade; on l'effrayerait, on augmenterait son mal. Eh! mes frères, c'est donc quelque chose de bien terrible et de bien malheureux de recevoir son Sauveur? Cependant le mal empire toujours, il survient des accidents qui alarment, le danger pressant se déclare, la raison égarée s'éclipse, et la mort glaçante approche : alors on se trouble, on se hâte, on court aux sacrements : mais, dit-on encore, point de bruit, point d'éclat, il faut faire la chose sourdement et sans cérémonie, il faudrait prendre un passage détourné, ou, s'il se peut, attendre l'entrée de la nuit; comme si la visite du Seigneur avait pour les riches et les mondains quelque chose de déshonorant ou de scandaleux, pour vouloir en faire mystère; comme si ce n'était point une dernière marque de religion qu'on doit à Dieu, à l'Eglise, à soi-même, à la consolation de sa famille, à l'édification publique, et à sa propre réputation. Mais qu'arrive-t-il? On manque ainsi le temps de la grâce; et par une juste punition de Dieu, parce qu'on l'a cherché trop tard, quelquefois on ne le trouve plus : *Quæretis me et non invenietis* (Joan., VII, 34-36) : ou si on le reçoit encore précipitamment, c'est presque sans connaissance, sans sentiments de religion, sans préparation et sans discernement du pain de vie, qui se tourne en fruit de mort et de réprobation : *Judicium sibi manducat, non dijudicans corpus Domini.* (I Cor., XI, 29.) Sur cela pourant une famille se rassure et se tranquillise. Heureusement, dit-on, le malade a eu encore le temps de satisfaire aux derniers devoirs de la religion. Les pasteurs de l'Eglise font aussi tout ce qu'ils peuvent pour son salut; mais intérieurement ils gémissent, ils tremblent, et n'osent dire tout ce qu'ils en pensent.

D'où vient, mes frères, un abus si déplorable, et néanmoins si commun? Serait-ce que les riches et les heureux du siècle ont peut-être dans le cœur un fond d'infidélité et d'irréligion qui les endurent? Serait-ce que le désordre et le chaos de leur conscience les embarrassent et les désespèrent? Serait-ce qu'ils sentent avoir à craindre la visite et la présence d'un Dieu qu'ils ont si mal servi?

ou serait-ce que Dieu lui-même les aveugle et les abandonne à son tour? Quoi qu'il en soit, ce malheur n'est que trop fréquent, et nous en frémissons pour eux. Mais l'âme fidèle qui espère en Dieu, *le juste, qui vit de la foi* (Hebr., X, 38), même en mourant, a des sentiments bien différents dans cette fatale extrémité, et son refuge et sa ressource sont de se jeter dans les bras de son Sauveur, comme une victime d'espérance et d'obéissance.

J'ai dit, comme une victime d'espérance, animée d'une sainte confiance en Dieu, parce qu'il en trouve des motifs bien consolants dans la présence de son Rédempteur. Ajoutons encore comme une victime d'obéissance, soutenue par une résignation pleine de courage, parce qu'il en trouve un touchant modèle dans l'exemple de ce Dieu Sauveur.

Peut-être, mes frères, que ma pensée va vous paraître neuve et hardie; je crois néanmoins faire ici une réflexion juste et vraie, en vous faisant observer que l'esprit du mystère eucharistique est proprement un esprit de sacrifice et de préparation à la mort, en sorte qu'on peut dire que le Seigneur Jésus, en l'instituant et en communiant avec ses apôtres la veille de sa passion, nous a donné le premier l'exemple de se préparer à mourir par cette sainte action, et qu'il ne témoigna jamais une soumission plus entière à la volonté de son Père, ni un plus grand désir de s'immoler pour sa gloire, qu'en prévenant ainsi son sacrifice du Calvaire, et en le perpétuant à jamais. Or, quel modèle et quel motif de résignation pour le chrétien mourant! Car remarquez que c'est en cet état de victime que le Sauveur se présente à lui dans le temps du saint viatique, et qu'il sembla lui dire, comme aux enfants de Zébédée : *Potestis bibere calicem quem ego bibo?* (Marc., X, 38.) Ame souffrante et désolée, vous demandez d'avoir part à mes récompenses et à mon royaume; mais auparavant, il faut avoir part au calice amer de mon agonie et de ma mort, puisque c'est par là que moi-même je suis entré dans ma gloire. Vous voyez comme je me suis sacrifié pour vous à la justice de mon Père; ayez-vous assez de courage; assez de grandeur d'âme et de résignation, pour consentir d'être vous-même immolée avec moi et comme moi, pour la réparation du péché et la vengeance du Ciel? Car sans cela, sans cette conformité de soumission et de sacrifice, comment pourrais-je vous reconnaître pour mon disciple et mon élu : *Potestis bibere calicem quem ego bibo?* J'avoue qu'il faut un grand sens et beaucoup de religion pour entrer parfaitement dans cette disposition magnaime, qui est assez rare dans les mourants; cependant ce serait une chose bien importante et bien salutaire : aussi ne puis-je quelquefois m'empêcher de déplorer la grossière insensibilité des personnes du peuple, qui n'ont quelquefois au lit de la mort, ni âme, ni sentiment, ni réflexion, ni esprit de pénitence et de sacrifice; qui reçoivent leur Sauveur en viatique, parce que c'est la coutume, et qui du reste meurent en stu-

pides, à peu près comme des sauvages ; qui, faute de savoir bien prendre leur sacrifice, et de l'offrir à Dieu de tout leur cœur avec amour et soumission, en esprit de satisfaction et d'union au sacrifice de Jésus-Christ, perdent par là le mérite de la plus grande pénitence que nous puissions faire en ce monde, et de l'acte le plus héroïque de la religion, qui est de donner sa vie pour Dieu. Je ne puis m'empêcher de déplorer pareillement la lâcheté pusillanime de ces riches voluptueux, de ces mondaines idolâtres d'elles-mêmes, victimes engraisées par la mollesse, et forcées par la nécessité, que la visite du Seigneur consterne, et qui paraissent, pour ainsi dire, devant lui, comme le malheureux Agag, avec un frémissement de crainte et de répugnance ; qui s'abandonnent, comme lui, aux tristes plaintes, et montrent une pitoyable faiblesse ; qui répandent, en périssant, des larmes de dépit et de désolation, indignes du christianisme et même de la raison : *Oblatus ei Agag pinguisissimus tremens, et dixit : Siccine separat amara mors ?* (1 Reg., XV, 32.)

Ainsi meurt l'homme terrestre, sans consolation et sans mérite, parce qu'il meurt sans résignation, sans fermeté, sans esprit de religion : mais une âme forte, une âme élevée, une âme souffrante et vraiment pénitente, trouve la source de son bonheur et l'espoir de son salut dans son sacrifice même. Frappée de la vue et de l'exemple de son Rédempteur qui est venu la visiter, elle sait entrer dans les sentiments de Job, humilié sous la main du Seigneur, lorsque, du théâtre de ses souffrances, il entrevoyait la présence de son Dieu sous le voile d'un nuage mystérieux ! O mon Sauveur ! peut-elle bien lui dire dans sa ferveur, tant de fois j'ai entendu le récit attendrissant de votre sacrifice sur la croix ; et en ces moments encore je viens de vous voir devant moi dans un état de victime, vous qui êtes le Juste, le Saint par excellence, vous qui êtes mon Seigneur et mon Dieu : *Auditu auris audivi te, nunc autem oculus meus videt te.* Seigneur, après cela, comment oserais-je accuser de trop de rigueur le Ciel équitable, qui me condamne à la pénitence commune du genre humain, dans le creuset de la tribulation et dans la cendre du tombeau ; moi qui sens bien dans ma conscience, que c'est la juste peine de mes péchés et de l'abus que j'ai fait de la vie ? *Idcirco ipse me reprehendo, et ago penitentiam in favilla et cinere.* (Job, XLII, 5, 6.) Oui, grand Dieu, souverain maître de la vie et de la mort ; vous qui réduisez les nations en poudre ; vous que j'ai tant offensé par la fragilité et la malice de mon cœur, peut-être même par tous les dérèglements et les désordres d'une jeunesse insensée ; il est trop juste, ô mon Dieu ! que pour réparer tant d'offenses, je sois imolé à votre grandeur et à votre justice. Il est vrai, Seigneur, vous demandez à mon faible cœur des sacrifices bien durs et bien amers à la nature : hélas ! que vois-je devant moi ? une épouse désolée, et des enfants tout en larmes qu'il faut quitter ; une fortune riante qui m'échappe dans la force de l'âge ; un affreux

dépouillement de toutes choses, un abandon général, un oubli éternel, une humiliante corruption, une espèce d'anéantissement de moi-même dans la solitude et la nuit du tombeau. O mon Dieu et mon Père ! éloignez encore de moi ce calice d'amertume. *Cependant s'il le faut, Seigneur, que votre volonté s'accomplisse plutôt que la mienne.* (Luc., XXII, 42.) Eh ! pourquoi m'en plaindrais-je ? suis-je donc d'une condition plus noble que les rois et les consuls qui reposent dans le silence et le sommeil de la mort (Job, III, 14) ? Suis-je meilleur que nos pères, qui sont tous morts avant moi ? Suis-je plus privilégié que mon Rédempteur lui-même, qui n'a expié le péché, et qui ne s'est ouvert le ciel que par les souffrances et par la mort ? Après tout, plus mon sacrifice sera grand, plus l'hommage que je rends à la Divinité par ma soumission sera glorieux à Dieu, et méritoire pour moi ; plus ma pénitence est grande, plus la miséricorde et la récompense seront abondantes dans la vie future ; car je sais que la plus noble partie de mon être ne mourra point, et même que ce corps mortel ne doit pas périr pour toujours. Oui, mon Dieu, et voilà encore ce qui soutient mon obéissance et ma résignation : oui, j'espère, ou plutôt je suis certain, comme votre serviteur Job, que mon Rédempteur est vivant dans le ciel ; et qu'après m'avoir abattu, il me retirera moi-même un jour du tombeau, pour me revêtir de son immortalité. Alors mes yeux, mes propres yeux rouverts à la lumière reverront encore mon Sauveur, non plus, comme aujourd'hui, sous le voile d'un mystère ineffable d'anéantissement et de sacrifice, mais dans l'éclat lumineux de sa gloire et de son triomphe : *Scio enim quod Redemptor meus vivit, et in carne mea videbo Deum meum.* (Job, XIX, 25, 26.) En un mot, pour ressusciter, il faut mourir ; Dieu l'ordonne, et je l'ai mérité ; tous ceux qui m'ont précédé m'en ont tracé le chemin ; mon Sauveur lui-même m'en a donné l'exemple, et ce divin modèle, présent à mes yeux, est venu dans mon sein ; je me jette moi-même entre ses bras, et dans le sein de sa miséricorde : il suffit, je meurs soumis, je meurs content, je meurs en paix : *Nunc dimittis servum tuum, Domine, in pace, quia viderunt oculi mei Salutare tuum.* (Luc., II, 29-30.)

Voilà, mes frères, des sentiments, des dispositions bien conformes à la grandeur et à la sainteté de notre religion. Un chrétien doit vivre en saint, souffrir en martyr, et mourir en héros. Heureux donc, heureux le sage qui sent toute la force et l'utilité de ces importantes réflexions. Heureux celui qui les médite souvent pendant sa vie ; qui les goûte, qui s'en pénètre, qui les grave profondément dans son cœur : heureux celui qui sait les mettre en pratique, et mériter la grâce d'une mort douce et sainte, suivie de la miséricorde et couronnée de la gloire. Je vous la souhaite au nom du Père, etc.

DISCOURS XXX.

II^e SUR LE SAINT VIATIQUE.

Fratres, confortamini in Domino, et in potentia virtutis ejus. Induite vos armaturam Dei, ut possitis stare adversus insidias diaboli. (Ephes., VI, 10.)

Mes frères, fortifiez-vous dans le Seigneur, et dans sa vertu toute-puissante. Revêtez-vous des armes de Dieu, afin que vous puissiez vous soutenir contre les embûches du démon.

C'est particulièrement au lit de la mort que l'ennemi du salut de l'homme redouble ses malins efforts pour nous perdre; et c'est principalement aussi dans cette triste extrémité que le chrétien mourant doit chercher en Dieu sa force et son secours, en recevant en Viatique ce pain de vie dont je vous parlais dernièrement. Sans doute, mes frères, qu'un sujet si neuf et si touchant, si convenable à mon ministère, et si propre à vous consoler, n'a pu manquer d'intéresser votre attention; il me semble que votre piété me dit ici ce que certains auditeurs de l'Aréopage dirent autrefois à saint Paul pour un autre sujet : *Audiemus te de hoc iterum* (Act., XVII, 32) : S'il vous reste quelque chose à nous dire, nous vous entendrons volontiers encore une fois sur cette matière. Je reprends donc la suite de mon sujet; et pour vous en rappeler en peu de mots l'ordre et le plan, je considère d'une part les dispositions du chrétien mourant qui reçoit son Sauveur en Viatique sur le point de consommer son sacrifice, et de l'autre j'envisage la grâce puissante d'un Dieu Sauveur qui vient sanctifier et consacrer par sa présence le sacrifice du chrétien mourant. Dans le premier point de vue je vous ai représenté le chrétien mourant comme une victime immolée à la grandeur de Dieu et à sa justice, mais une victime généreuse, à qui la vue de son Rédempteur doit inspirer une confiance pleine d'amour, parce qu'elle en trouve de consolants motifs dans sa présence, et une résignation pleine de courage, parce qu'elle en trouve un touchant modèle dans son exemple.

Telles sont les dispositions particulières que demande le saint Viatique, vous l'avez vu. Voyons maintenant les grâces spéciales qu'il procure à une âme bien disposée; et, en apprenant ses effets salutaires, apprenons à estimer et à désirer le don de Dieu : *Si scires donum Dei* (Joan., IV, 10) : Si vous saviez, femme de Samarie; si vous saviez, fille de Sion, le prix et la vertu de cette source d'eau vive, qui jaillit jusqu'à la vie éternelle; de cette manne céleste et divine, qui vivifie l'âme immortelle dans les bras mêmes de la mort : que vous aimeriez à en entendre parler!

Quelle affligeante réflexion viens-je de rappeler à votre esprit, mes frères, en vous renouvelant le triste souvenir de cette loi fatale, qui nous condamne tous à mourir! Quel sentiment naturel de crainte et de répugnance n'ai-je pas élevé peut-être dans votre cœur! Hélas! l'homme, tout faible et tout mortel qu'il est, porte encore en lui-même un secret désir de l'immortalité; par

un instinct naturel il abhorre sa destruction; il craint de s'entendre annoncer la mort, il en fuit les horreurs, il en redoute les approches; il se défend, il combat, il se trouble, il s'effraye.

O dure et amère nécessité de mourir! Précieux arbre de vie du paradis terrestre, faut-il que l'homme infortuné vous ait perdu en goûtant du fruit de mort! N'en murmurons cependant point, mes frères, puisque le Réparateur du monde nous a préparé dans son Eglise un nouveau fruit de vie encore plus excellent que le premier : un pain mystérieux et divin descendu des cieux, qui soutient les infirmes et qui vivifie les mourants, suivant cet oracle de Jésus-Christ : *Ego sum panis vitæ : si quis manducaverit ex hoc pane, vivet in æternum.* (Joan., VI, 35-52.)

Quel bonheur donc, quel avantage pour nous, mes frères, d'être nés dans le sein d'une religion toute divine, où l'on participe à tant de faveurs; qui élève l'homme au-dessus des faiblesses et des misères de l'humanité; qui nous nourrit du pain des anges pendant la vie, et qui nous donne à la mort des secours puissants, des grâces abondantes, et l'auteur même de la grâce, comme un gage de miséricorde et d'immortalité! Ah! que je plains ici nos frères schismatiques, qui pour s'être séparés de l'ancienne Eglise, ont perdu le plus grand trésor de la religion, en se privant eux-mêmes de la présence de Jésus-Christ, et de la participation à nos saints mystères; qui sont sans secours spirituels dans la maladie, et sans sacrements à la mort! Que je plains encore ces peuples idolâtres qui ont tous les maux ordinaires de la vie et les amertumes de la mort, sans avoir les consolations et les ressources de la vraie religion!

O malheureuses victimes de la superstition! à qui pouvez-vous donc avoir recours dans cette fatale extrémité? *Ubi sunt dii eorum?* Où sont alors vos dieux? Ces dieux de bois et d'argile, ces dieux sourds qui ne sauraient vous entendre, viendront-ils à votre secours? Vous sauveront-ils, ces dieux inanimés et impuissants, qui ne sauraient se sauver eux-mêmes, et qui périssent comme vous, avec le temps? *Surgant, et opitulentur vobis.* (Deut., XXXII, 37.)

Pour nous, mes frères, nous qui servons le Dieu vivant et qui possédons au milieu de nous l'Auteur de la vie, sentons tout le prix d'un pareil avantage, surtout dans le temps de l'affliction et aux approches de la mort. lorsqu'il vient soutenir et sanctifier nos derniers combats. Mais pour bien conserver ma persée, ne perdez pas de vue, s'il vous plaît, le plan que j'ai pris de vous représenter le chrétien mourant comme une victime dévouée à la justice de Dieu et sacrifiée à sa grandeur. Cette victime souffrante est dans l'abattement, dans la défaillance; et le Sauveur du monde, en entrant dans son sein, la ranime et la vivifie : première grâce, premier effet propre du saint Viatique. Cette victime défaillante va bientôt paraître devant Dieu, et le Sauveur du monde, en s'immolant avec

elle dans son sein, consacrer et perfectionner son sacrifice : seconde grâce, second effet propre du saint Viatique. Attention, je vous prie, à ces deux réflexions intéressantes.

Première grâce, premier effet du saint Viatique : l'opération intérieure d'une vertu divine et toute-puissante, qui ranime et vivifie la victime dans les bras mêmes de la mort. Ce n'est pas moi, mes frères, qui suis l'auteur de cette pensée ; c'est Jésus-Christ lui-même qui nous apprend que cette vertu vivifiante est un des caractères propres du sacrement eucharistique ; de sorte qu'en l'instituant il a eu particulièrement en vue d'en faire pour nous un principe de vie surnaturelle, et un souverain préservatif contre la mort éternelle : *Ego sum panis vitæ*, disait-il aux Juifs : Je suis le vrai pain de vie descendu des cieux pour immortaliser l'homme ; je suis le pain vivant et vivifiant ; je suis le pain spirituel et substantiel de l'âme immortelle. Vos pères ont mangé la manne terrestre et matérielle dans le désert, et ils sont tous morts ; mais celui qui aura mangé de ce pain céleste et spirituel vivra éternellement. Remarquez bien, mes frères, que le Sauveur du monde oppose ici la vie éternelle à la mort temporelle ; et que par comparaison à la manne des Hébreux, qui n'a pu les garantir de la défaillance et de la mort, il nous représente au contraire le saint Viatique comme une source divine de force surnaturelle, comme un germe d'immortalité et une semence de vie éternelle pour le chrétien mourant : *Non sicut manducaverunt patres vestri manna, et mortui sunt. Qui manducat hunc panem, vivet in æternum.* (Joan., VI, 49, 52.)

En effet, selon la belle remarque d'un saint docteur (S. AUGUST.), de là autrefois, dans les martyrs de l'Eglise, ce courage invincible, cette force plus qu'humaine qui les rendait supérieurs à la crainte, tranquilles dans les tourments, victorieux de l'idolâtrie et de l'enfer. En vain des bourreaux et des tyrans cruels tâchaient d'ébranler leur constance par l'affreux appareil des supplices ; en vain une épouse désolée et des enfants tout en larmes se jetaient entre eux et la mort, en leur perçant le cœur par des cris attendrissants : munis de la sainte Eucharistie avant le combat, tout pleins de la Divinité, et comme enivrés du sang de Jésus-Christ, dit saint Augustin, ils ne connaissaient plus ni crainte ni effroi ; mais, dans l'espérance et l'attente d'une vie meilleure, ils triomphaient de la nature et de la mort, même en mourant ; ou plutôt ce n'était pas mourir pour eux, mais c'était commencer une vie heureuse, impassible, immortelle : *Hoc sanguine inebriati erant martyres ad certamen euntes.*

De là encore, mes frères, de là encore aujourd'hui parmi nous cette grâce sensible et prompte du saint Viatique, qui réveille d'ordinaire toute la religion et la fermeté du chrétien mourant ; qui quelquefois paraît dissiper à l'instant les sombres horreurs de la mort qui le troublaient, qui calme son inquiétude et ses craintes ; qui remplit son

cœur de paix et d'unction ; qui élève son âme au-dessus de la faiblesse humaine et du découragement ; qui le détache de la terre et lui inspire une douce confiance en Dieu ; qui l'anime d'une espérance surnaturelle, et semble lui répondre intérieurement de sa prédestination ; qui lui donne, pour ainsi dire, par avance, un gage consolant de son salut, et comme un avant-goût délicieux de la vie éternelle. Vous dirai-je que plusieurs fois j'en ai vu avec admiration l'épanouissement du cœur rejaillir sensiblement sur le front d'un mourant, et même quelquefois ses forces et sa santé rappelées contre toute attente par l'Auteur de la vie, qui mortifie et vivifie, quand il veut, le corps et l'âme tout ensemble : *Dominus mortificat et vivificat, deducit ad inferos et reducit.* (1 Reg., II, 6.)

Il est vrai, mes frères, que la visite du Seigneur n'opère pas toujours ces effets salutaires ; mais souvent, au contraire, elle a des suites bien funestes, et j'avoue que quelquefois j'en suis troublé moi-même, lorsque j'entre avec lui dans ces appartements dorés, où habitent la volupté et la richesse. O ciel ! qu'y voit-il bien souvent ? le profane appareil de l'orgueil et de la mondanité, les dieux infâmes du paganisme en relief ou en peinture, et sous leurs traits l'indécence, la luxure, l'impudicité : quelles décorations pour des chrétiens, et quels objets pour le vrai Dieu, pour le Dieu saint ! Qu'y voit-il encore ? Quelquefois le crime et l'impénitence sur le lit de la mollesse et dans le sein du luxe ; c'est-à-dire qu'il voit avec horreur, dans les filets de la mort et dans les liens du démon, un mondain ambitieux, impie, voluptueux ; un riche dur et avare, un mauvais riche, engraisé du sang des malheureux, et chargé de la malédiction publique ; un magistrat orgueilleux, vindicatif, coupable de prévarications et d'injustices ; un jeune homme honteusement vieilli et déjà consumé d'infâmes débauches, mourant et encore passionné ; une femme joueuse ou galante, idolâtre du monde et d'elle-même ; une dévote latine, hypocrite, adultère : que sais-je ! peut-être, une conscience ulcérée et toute noire de crimes ; un cœur entièrement corrompu dans ses mœurs, ou une âme égarée et indocile dans sa foi, obstinée dans son aveuglement, et déjà condamnée d'avance par l'Eglise : quel redoutable préjugé pour le jugement de Dieu, qui est proche ! En un mot, cet œil perçant de la Divinité, qui sonde le fond des cœurs et des consciences, n'y voit, hélas ! trop souvent, que des sépulcres blanchis, de faux pénitents, de faux chrétiens, des réprouvés de toute espèce.

Ah ! mes frères, qui pourrait ici pénétrer dans le cœur de Dieu d'une part, et de l'autre dans le cœur du pénitent mourant, y verrait un mystère terrible, une opposition bien effrayante : dans le cœur de Dieu, à la place de la miséricorde et de la bonté, l'aversion, la justice, un secret jugement de réprobation anticipée ; dans le cœur du pécheur, la pénitence vaine et forcée d'Antiochus à la mort, l'attachement au monde et au péché qu'on

quitte malgré soi, le désespoir intérieur ou la fausse sécurité, le remords inefficace ou l'endurcissement, un caractère de réprouvé qui reçoit son jugement et sa condamnation par un dernier sacrilège. O malheureux, si vous connaissiez du moins en ce jour l'importance et le prix du salut, la nécessité pressante où vous êtes de vous réconcilier avec votre Juge, et de rentrer en grâce auprès de lui! *Quia si cognovisses et tu, et quidem in hac die tua, quæ ad pacem tibi!* Si vous saviez prévoir le malheur éternel qui vous menace, et profiter au moins des dernières grâces de votre Sauveur au temps précieux de sa visite, dont l'abus va achever votre réprobation : *Eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ.* (Luc., XIX, 42, 44.)

N'en désespérons cependant pas toujours, mes frères, puisque ce peut être encore ici un moment favorable, et quelquefois une ressource pour les grands pécheurs même ; car telle est la souveraine vertu du saint Viatique, qu'il arrive quelquefois que la présence de Jésus-Christ touche, éclaire et vivifie par une conversion subite des âmes ensevelies dans la mort du péché ; qu'elle les ressuscite à la foi et à la grâce, par un trait de sa grande miséricorde, par une espèce de miracle semblable en quelque sorte à celui de la résurrection de Lazare. Oui, quelquefois il me semble voir encore de vertueuses Marthes, des Madeleines affligées, se jeter aux pieds du Sauveur, lorsqu'il vient dans leur maison, et lui demander avec larmes, en l'adorant, la conservation, la santé, et surtout le salut, la conversion efficace d'un mourant qui leur est cher. Ah ! sans doute, quelquefois Jésus en est touché, et les entrailles de sa bonté sont encore émues, comme autrefois à la vue de Madeleine en pleurs sur son frère au tombeau ; à leur prière, il va le convertir ; et par un trouble il remue, il excite par sa présence ce pécheur endormi ; il l'appelle intérieurement par la voix de sa grâce, mais d'une grâce forte et puissante : *Voce magna clamavit.* (Joan., XI, 43.) Il réveille tout à coup sa religion, et ranime dans son cœur les principes de la vie surnaturelle, la foi, l'espérance, le repentir, la douleur et l'amour ; il le tire comme Lazare de son assoupissement mortel ; il lui fait ouvrir les yeux à la lumière ; il commande aux puissances des ténèbres, qui le tenaient captif, de le mettre en liberté ; il permet à son Eglise de le délier par une dernière absolution, et de le laisser aller en paix dans le sein du Père des miséricordes : *Solvite eum, et sinite abire.* (Ibid., 44.) Mais ces prodiges de grâce sont rares.

Non-seulement le Sauveur du monde ranime et vivifie la victime, en entrant dans son sein, mais encore, en s'immolant lui-même en elle et avec elle, il consacre et perfectionne son sacrifice : seconde grâce, second effet propre du saint Viatique.

Peut-être, mes frères, n'avez-vous jamais fait cette réflexion ; elle a cependant quelque chose de bien sensible et de bien touchant :

remarquez donc avec moi, je vous prie, qu'il y a ici dans le chrétien mourant un double sacrifice et deux sortes de victimes. Le chrétien mourant, s'il a de la foi, s'offre lui-même à Dieu en sacrifice ; et en même temps la victime eucharistique est en quelque sorte immolée sur l'autel de son cœur, et dans son sein, où elle se détruit, et consomme son propre sacrifice. Or, en s'immolant ainsi avec lui, dans lui et pour lui, Jésus-Christ sanctifie, élève, ennoblit et consacre sa soumission à l'arrêt du Ciel ; il donne à son sacrifice un nouveau prix, il lui communique une excellence toute divine par l'application des mérites de son sang et de sa mort ; en sorte que l'union de ces deux victimes incorporées et confondues, ne fait, pour ainsi dire, devant Dieu, qu'un même holocauste de l'Hostie sainte, et du chrétien mourant.

Où, Seigneur, peut-il bien dire alors au Père céleste, avec un vif redoublement de confiance ; Seigneur, c'est trop peu de m'offrir moi-même à vous en sacrifice pour l'expiation de mes crimes et pour la réparation de votre gloire, moi qui suis une victime de péché, si peu digne de vos regards et de vos miséricordes : mais voici, grand Dieu, une Hostie véritablement digne de vous ; c'est votre propre Fils qui prie en moi et avec moi. O mon Dieu ! quelque grandes que puissent être mes iniquités, n'est-ce point assez, pour les expier, du sacrifice d'un Homme-Dieu, qui a suffi pour sauver l'univers ?

Oh ! sans doute, il n'est pas possible qu'une âme fidèle et bien disposée, qu'une âme soumise et pénitente périsse en faisant ainsi son sacrifice avec Jésus-Christ, en se jetant ainsi dans le sein de son Sauveur, pour expier dans les bras de sa miséricorde ; car c'est là le juste fruit de ses mérites et l'effet particulier de sa visite et de sa présence dans ces moments décisifs pour l'éternité, de procurer aux mourants, non-seulement des grâces de patience, des grâces de résignation, des grâces de force, des grâces de consolation, des grâces de fidélité, mais encore la dernière et l'une des plus importantes de toutes les grâces ; la grâce de la persévérance finale, qui consomme la prédestination du chrétien, et qui couronne son sacrifice par une mort sainte et précieuse devant Dieu.

Or, mes frères, quel sujet pour nous de consolation et de tranquillité sur la mort de nos frères et de nos concitoyens, de ces amis, de ces proches *qui nous ont précédés avec le signe de la foi*, et que nous avons vus s'endormir doucement dans le Seigneur ! *Ergo et qui dormierunt in Christo, perierunt*, puis-je bien vous dire ici, en empruntant les paroles du grand Apôtre (1 Cor., XV, 18) ; si avec cela ils étaient morts dans la malédiction du péché, ils seraient donc perdus, et leur foi, leur confiance en Jésus-Christ, sa visite et sa grâce, leur pénitence et leur amour ne leur auront servi de rien ? Oserions-nous le dire ? devons-nous le penser ? Non, sans doute. Or, encore une fois, quel bonheur pour eux, et pour nous quel avantage

sur ces nations idolâtres, qui n'ont rien de solide qui doive les rassurer sur l'état et la destinée de leurs morts les plus chers. Ainsi, lorsque les peuples étrangers de l'Amérique et des Indes furent éclairés dans ces derniers siècles des lumières de la foi, une réflexion frappante qui les saisit bientôt, fut la pensée de la réprobation et de la perte de leurs ancêtres : *Ergo et qui dormierunt perierunt*, disaient-ils quelquefois avec étonnement aux prédicateurs de l'Évangile ; c'est donc à dire, s'écriaient-ils en gémissant, que nos régions infortunées n'ont porté depuis tant de siècles que des réprouvés ; et tant de millions d'hommes qui sont morts dans l'ignorance du vrai Dieu, et dans la privation de sa grâce, tant de millions d'hommes qui sont morts sans avoir connu le Sauveur d'Israël, n'auront pas de part à sa rédemption, et seront à jamais les malheureuses victimes de l'enfer : *Ergo perierunt ?* Quoi ! disaient-ils en pleurant ! quoi ! tous ces aïeux, dont j'ai sans cesse devant mes yeux les portraits, et dont l'héritage est dans mes mains ! quoi ! ce bon père, cette mère tendre qui me furent si respectables et si chers ! quoi ! ce mari fidèle, cette épouse si aimable que j'ai perdue avec tant de regrets ! quoi ! tous ces voisins, ces amis, ces proches que nous avons vus expirer, nos idoles entre les bras, et s'endormir dans la superstition ! quoi ! tout cela des âmes damnées ! *Ergo et qui dormierunt perierunt ?* A cela, que leur répondaient les ministres évangéliques, qu'avaient-ils à leur répondre ? *Perierunt*. Souvent ils ne leur répondaient que par le silence et par des larmes ; ou, pour toute solution, ils les renvoyaient à la profondeur des justes, mais impénétrables jugements du Seigneur : *Perierunt !* Pour moi, mes frères, c'est à la grandeur de ses miséricordes que je vous rappelle aujourd'hui, et je vous dis, avec une sainte confiance : L'espérance des chrétiens est-elle donc aussi une vaine erreur, et pensez-vous que notre Dieu ait laissé périr pour toujours ces âmes vertueuses, ces âmes souffrantes et pénitentes, ces âmes purifiées et sanctifiées par la religion, que nous avons vues s'endormir en paix dans Jésus-Christ, après l'avoir reçu en Viatique dans leur sein ! Quoi ! mon Sauveur, vous vous seriez en vain sacrifié pour elles ! en vain vous seriez venu les visiter à la mort, et les enlever à l'enfer comme votre conquête ! en vain moi-même je leur aurais annoncé vos miséricordes, en vain je leur aurais promis en votre nom le salut éternel, en leur donnant, pour la dernière fois, le pain de vie, comme un gage de l'immortalité et de la résurrection future ! Non, Seigneur, vous êtes fidèle dans vos promesses, et vous ne laisserez point votre ouvrage imparfait ; après avoir ainsi consommé la sanctification du chrétien mourant par la grâce de votre divine présence, par l'union de votre sacrifice, et par la persévérance finale, vous lui rendrez certainement une vie meilleure et plus durable : *Itaque consolamini invicem in verbis istis.* (1 *Thess.*, IV, 17.) O vous donc, enfants

de grâce et de promesses, qui attendez le salut et la vie éternelle ! que cette vive persuasion, que cette douce confiance en Jésus-Christ notre Sauveur, vous rende moins amère la triste nécessité de mourir, et qu'elle vous en console par avance. J'avoue que c'est un sacrifice bien dur à la nature, quand on le regarde avec les yeux de la chair ; mais lorsqu'on l'envisage dans les vues de la foi, qu'il est grand, ce sacrifice ! qu'il est salutaire ! qu'il est adouci par les secours de la religion et par l'espérance chrétienne ! *Et mortui qui in Christo sunt, resurgent.* Non, l'homme n'est pas fait pour être toujours sur la terre, et dans peu nous irons rejoindre nos pères qui nous ont déjà devancés au tombeau ; mais nous espérons qu'un jour nous en sortirons avec eux, pour être revêtus de gloire et d'immortalité ; et nous irons tous ensemble au devant de notre Sauveur, dans le temps auquel il viendra juger l'univers dans l'éclat de sa majesté et de sa puissance : *Simul rapiemur cum illis obviam Christo.* Alors Dieu verra, pour ainsi dire, en nous l'empreinte et le caractère sacré de l'Agneau rédempteur, dont nous aurons été marqués avant que de mourir ; à cette marque de son sceau, Jésus-Christ nous reconnaîtra pour ses disciples, pour ses membres, pour ses élus ; et après l'avoir reçu avec amour dans notre sein sur la terre, nous irons encore le posséder dans le ciel ; ainsi nous serons toujours avec le Seigneur Jésus, et nous régnerons éternellement avec lui dans l'immortalité bienheureuse : *Et sic semper cum Domino erimus.* (1 *Thess.*, IV, 15, 16.) C'est ce que je vous souhaite, etc.

DISCOURS XXXI.

Pour le Dimanche avant l'Assomption.

SUR LE VŒU DU ROI ET LA CONSÉCRATION DE LA FRANCE A LA REINE DU CIEL.

Vos statis hodie cuncti coram Domino, principes vestri, et tribus ; omnis populus, ut transeatis in federe. (*Deut.*, XXIX, 10, 12.)

Vous paraissez tous en ce jour devant, le Seigneur, vos princes et les tribus ; toute la nation, afin que vous entriez dans l'alliance.

C'est à vous, nation privilégiée, heureuse France, glorieux empire spécialement voué à la Reine du Ciel, que la religion adresse une exhortation si frappante et si convenable à la solennité de son Assomption, que nous célébrons avec tant de magnificence, et qui doit être pour nous quelque chose de plus que pour le reste du monde.

Où, Messieurs, c'est tout à la fois le triomphe de la Reine des saints, le triomphe de l'Église, le triomphe de la France, et le renouvellement de notre alliance avec le Ciel, sous la protection et les auspices de la Mère de Dieu. Une éclatante cérémonie nous y rappelle cette sainte alliance, source de nos prospérités et de nos victoires, ce jour si célèbre dans nos fastes, où l'auguste Marie reçut, à la face du ciel et de la terre, l'humble hommage de Louis le Juste, qui lui consacra par un vœu public et son cœur et sa couronne, son royaume et son peuple ;

qui lui promet, au nom de la monarchie, une fidélité éternelle : royale institution, perpétuée jusqu'à nous par la piété héréditaire de ses augustes descendants et par le zèle de la nation, qui éclate tous les ans dans ce magnifique triomphe de la Reine du ciel, où nous voyons avec admiration et saisissement tous les corps de l'Eglise et de l'Etat, la sainte majesté des pontifes, et la tribu sacrée de Lévi, les différents ordres de la magistrature et la pourpre des sénats, toutes tribus et toutes cités se réunir au pied des autels, pour renouveler solennellement ce vœu mémorable de l'alliance de nos pères : *Vos statis hodie cuncti coram Domino, principes vestri, et tribus; omnis populus, ut transeas in fœdere.*

Mais qu'il parmi cette pompe religieuse et ce zèle public, j'entends l'incrédulité qui murmure et l'hérésie qui blasphème, car l'audacieuse impiété et la maligne critique, jalouses des privilèges et du triomphe de Marie, ont aiguisé leurs langues (*Psal. CXXXIX, 4*), et leus plumes contre elle de toutes parts. Les mondains, les esprits forts, les libertins, les sectaires, les faux zélés, tous les ennemis secrets ou déclarés de la religion ont fait, ce semble, une espèce de conspiration contre la Mère de Dieu, pour détruire, s'il se peut, la confiance que nous avons en elle, pour censurer et décrier les honneurs distingués que nous lui décernons.

Il est donc, Messieurs, du zèle de mon ministère de justifier l'éclatante piété de ce royaume envers sa glorieuse Protectrice; d'en faire l'éloge et l'apologie, en établissant la solidité des principes et la justice des motifs sur lesquels est fondé ce culte extraordinaire que nous lui rendons aujourd'hui; et sur ce plan, voici mon dessein. Les solides principes qui en font la base et le fondement sont puisés dans le fonds même de la religion, et par conséquent dans la règle suprême de la justice et de l'ordre, proposition dogmatique, sujet de mon premier point. Les raisons puissantes qui en font le motif sont puisées dans les sentiments religieux et les intérêts de la France, et par conséquent dans une cause bien légitime et bien touchante pour nous : proposition morale, sujet de mon second point.

Da mihi virtutem contra hostes tuos : Vierge sacrée, c'est surtout au ministre de votre temple qu'il convient d'élever la voix contre vos ennemis, et c'est à vous de m'en faire triompher. *Ave, Maria.*

Quoi de plus raisonnable et même de plus grand, quoi de plus digne de Dieu et de l'homme qu'un culte majestueux adopté par une illustre nation, et fondé sur les principes solides puisés dans le fonds de la religion même qui est la règle suprême de la raison et de l'ordre! Or, tel est le caractère propre de notre dévotion et de notre consécration à la Reine du ciel, dans la solennité de son Assomption. En effet, Messieurs, quelle est la base et le fondement de la religion chrétienne? N'est-ce pas la foi en Jésus-Christ, le mystère d'un Dieu fait homme dans le

sein d'une mère Vierge? Or il est certain que ce mystère, bien entendu, nous présente dans Marie une double maternité, qui établit solidement l'excellence de son culte et la justice de nos hommages contre ces vains philosophes et ces mondains qui osent quelquefois nous taxer de simplicité superstitieuse ou de dévotion populaire : car voici comme je raisonne avec les Pères de l'Eglise et les théologiens : L'auguste Fils de Marie est vraiment Fils de Dieu et Dieu lui-même; Marie n'est donc pas moins que la mère d'un Dieu, et par conséquent sa protection infiniment respectable doit être efficace auprès du Tout-Puissant. Le divin Fils de Marie, en se faisant homme comme nous et pour nous, nous a conséquemment adoptés pour ses frères; et Marie elle-même, en coopérant à notre rédemption et à notre naissance spirituelle en Jésus-Christ; Marie, en contractant avec nous cette alliance, confirmée encore par l'hommage de notre consécration; Marie, en recevant ce nouveau gage et cet engagement mutuel de notre attachement filial, nous a conséquemment adoptés pour ses enfants; Marie est donc aussi notre mère à titre d'adoption; et par conséquent, ce doit être une protectrice vraiment affectionnée et bienfaisante à notre égard. En vertu de cette double maternité, Marie, souverainement digne de notre vénération et de notre confiance, ne saurait manquer d'être pour nous, auprès du Très-Haut, un secours, un appui, une protection également puissante et favorable, si nous savons la mériter : puissante en qualité de Mère de Dieu, favorable en qualité de mère des hommes; n'est-ce point là tout ce qu'on demande, ce qu'on cherche dans un grand protecteur, qu'il puisse et qu'il veuille vous faire du bien? Voilà donc pour ce royaume deux grands motifs d'un dévouement particulier à cette Reine du ciel, et en même temps deux raisons convaincantes, tirées du fonds de la religion, qui démontrent l'excellence et la solidité du culte extraordinaire que nous lui rendons en ce jour solennel. Venons à la preuve par un développement instructif de ces principes et de leurs conséquences.

Où, pouvons-nous dire en premier lieu à ces hardis censeurs qui insultent avec mépris à notre piété; sachez, incrédules, que cette royale fille de David, que nous honorons avec tant d'éclat, n'est pas moins que la Mère d'un Dieu. C'est un dogme de notre foi, constaté par la tradition constante de tous les siècles catholiques, solennellement décidé par un concile œcuménique, accepté, reconnu par l'Eglise universelle; et voilà le principe, le fondement réel de sa grandeur, de ses prérogatives, de sa puissance; car il ne faut pas croire que cette éminente qualité de Mère de Dieu ne soit en Marie qu'un grand nom, qu'un titre pompeux et exagéré pour lui faire honneur; le sens en est exactement vrai, et ses droits, ses privilèges sont nécessairement proportionnés à une si prodigieuse élévation. Étant donc Mère du Fils du Très-Haut, n'est-ce point, après Dieu et

Jésus-Christ, ce qu'il y a dans l'univers de plus grand, de plus respectable ; et par conséquent plus digne de notre culte, de notre attachement, de nos hommages ? C'est la Mère du Tout-Puissant : elle participe donc à la gloire de la Divinité ; et par conséquent c'est remplir une partie de nos devoirs envers Dieu, c'est glorifier Dieu lui-même que de rendre à Marie des honneurs très-distingués. C'est la Mère du Tout-Puissant ; elle est donc élevée en grâce, en sainteté, en mérites, en gloire, en dignité bien au-dessus des puissances de la terre, au-dessus des trônes même du ciel ; et par conséquent il est dans l'ordre de la raison, de la justice et de la religion de l'honorer avec beaucoup plus de distinction et d'éclat, que les anges et les saints dont elle est comme la Reine et la Souveraine. C'est la Mère du Tout-Puissant ; elle peut donc tout elle-même pour ceux qui l'invoquent, et par conséquent, nous avons grand intérêt de mériter sa faveur et son appui ; car enfin, qu'y a-t-il qu'un tel Fils ne puisse pour sa Mère ; et que ne peut point une telle Mère sur le cœur de son Fils ? *Vicisti, mater mea*, s'écriait un conquérant de l'antiquité (Coriolan), auquel la république romaine sut opposer si à propos la médiation d'une mère suppliante et respectable (Véturie), qui seule désarma son fils à la tête d'une armée triomphante : *Salvasti patriam, et filium perdidisti*, lui dit ce guerrier attendri en la voyant en pleurs à ses genoux ; c'en est fait, je suis vaincu : Rome est trop puissante avec de telles armes. Il y va cependant de ma gloire, et peut-être de ma tête : *Et filium perdidisti* ; n'importe, mon cœur est trop ému et il n'est rien que ma tendresse n'accorde, il n'est rien que ma gloire ne sacrifie aux instances et aux larmes d'une mère : *Vicisti, mater mea*. Or, Messieurs, si la voix du sang et de la nature, si les droits de la reconnaissance et la piété filiale ont tant de force et d'ascendant sur le cœur des mortels, sur des cœurs si remplis d'ailleurs de caprices et de passions, de quel poids ne seront-ils pas aux yeux [d'un Homme-Dieu, qui est la sagesse même et le plus beau cœur qui fût jamais ? Quel sera au ciel, dans Marie, le crédit et le pouvoir d'une maternité divine qui lui a donné autrefois sur la terre des droits supérieurs, j'ai presque dit avec saint Bernard, une sorte d'autorité sur son Dieu même : *Imperio Virginis omnia famulantur, et Deus*.

En effet, que nous dit l'Évangile de la vie cachée du Sauveur ? Qu'il était soumis à Marie sa Mère, et à Joseph, à cause de Marie : *Et erat subditus illis*. (Luc., II, 51.) Mais comment donc était-il soumis à Marie, lui qui était son Maître et son Dieu ? C'est que tout Dieu qu'il était, il la reconnaissait véritablement pour sa Mère, et que le titre de mère est un caractère en quelque sorte sacré, qui emporte avec soi des privilèges d'un ordre supérieur et respectable, même à un Homme-Dieu : *Imperio Virginis omnia famulantur, et Deus*. Or, Messieurs, Marie a-t-elle cesse d'être sa Mère depuis qu'il est

dans sa gloire, et n'est-il pas toujours également son Fils ? L'ordre est changé, je le sais, mais cette affection toujours si naturelle pour une tendre Mère, mais la considération que mérite toujours une Mère si admirable, mais la reconnaissance toujours due à la meilleure et la plus digne de toutes les Mères, tant de titres, et des titres si touchants sont-ils déçus pour cela de leurs droits ? Quoi ! mon Dieu, vous la verriez d'un œil indifférent élever pour nous vers votre trône ces mains pures qui vous ont porté dans votre enfance ; ces yeux tant de fois attendris sur vous, qui vous regardaient avec tant de complaisance et d'affection ; ce cœur maternel qui vous aimait toujours si ardemment ! ah ! il y aurait de l'injustice à le penser et de la dureté à le dire : *Pete, mater mea*, disait le roi Salomon à la princesse Bethsabée après l'accueil le plus favorable ; parlez, auguste et respectable mère, demandez avec confiance ; mon élévation n'a point changé mon cœur, et vous avez droit d'en tout attendre, *pete*. Il est vrai, je suis maintenant votre roi, votre souverain ; mais vous êtes toujours ma mère, et il n'est pas permis qu'une mère, encore moins convient-il que la mère du monarque se retire avec la confusion et le chagrin d'un refus : *Neque enim fas est ut avertam faciem tuam*. (III Reg., II, 20.) Ainsi, Messieurs, ainsi la glorieuse maternité de Marie est-elle auprès de son divin Fils un titre honorable et tout-puissant qui la met en droit de tout demander, et en état de tout obtenir par la dignité de sa personne, dit saint Bernard : *Exauditur et ipsa pro sua reverentia*.

Effectivement, Dieu, si équitable dans sa faveur, et si magnifique dans ses récompenses, peut-il dans la distribution de ses grâces, de ses bienfaits, n'en pas être libéral pour celle qui est sa Mère ? et quelle Mère ! Quoi ! suivant le témoignage de l'Écriture, on aurait vu le Seigneur condescendre aux désirs de ses serviteurs, de ses amis, jusqu'à changer même l'ordre de sa providence et celui de la nature ! prêt à exterminer Israël dans sa colère, il aurait accordé la grâce de son peuple aux sollicitations de Moïse, parce que c'était son prophète, son ambassadeur : *Dixit ut disperderet eos, si non Moyses electus ejus stetisset in conspectu ejus, ut averteret iram ejus* (Psal. CV, 23) : attentif à la voix de Josué, il aurait arrêté le soleil dans sa course au premier signe de sa volonté, parce que c'était l'homme de sa droite, et le conducteur de son peuple : *Obediente Domino voci hominis* (Josue, X, 14) ; il aurait conservé le sceptre de Juda dans la cité sainte, et le sang de ses rois impies sur le trône, parce que c'était l'héritage et la postérité de David son serviteur : *Propter David servum meum* (IV Reg., VIII, 19) ; il aurait accordé la vie au sacrilège Héliodore en considération du grand prêtre Onias, parce que c'était son fidèle ministre : *Nam propter eum Dominus tibi vitam donavit* (II Mach., III, 33) : Jésus-Christ lui-même dans la loi nouvelle aurait opéré tant de fois des miracles à la prière

de ses disciples favoris ou des mortels affligés qui imploraient sa puissance, parce qu'ils intéressaient la bonté de son cœur : *Sanabat omnes* (*Luc.*, VI, 19) ; et il pourrait refuser quelque chose à sa propre Mère, et à une telle Mère ; à une Mère incomparable, en laquelle il voit avec complaisance plus de sainteté et de grandeur que dans tous les pontifes et les rois ; plus de vertus et de mérites que dans tous les patriarches, les prophètes et les apôtres ; plus de ferveur et d'amour que dans les Séraphins mêmes. Son crédit au ciel est si grand, dit saint Anselme, que seule elle peut auprès de son adorable Fils ce que tous les saints ensemble ne pourraient quelquefois pas sans elle : *Quod omnes isti tecum, tu sola potes sine illis*. Pourquoi cela ? C'est qu'en conséquence de sa divine maternité, elle est beaucoup plus sainte, et par conséquent beaucoup plus agréable à Dieu, beaucoup plus privilégiée et plus élevée devant Dieu, que tous ses serviteurs, étant par une sublime prééminence et sa qualité de Mère de Dieu, la Reine du ciel dont ils sont seulement les citoyens : *Regina cali*. Or, encore une fois, quelle protection plus digne de nos hommages et de notre ambition ? Est-ce trop pour la mériter, du culte pompeux que nous lui rendons dans cette monarchie ?

Espérance flatteuse, mais conjecture incertaine, nous réplique-t-on. Quand Marie serait aussi puissante que vous le dites, est-il bien vrai qu'elle s'intéresse en effet pour nous ? Pensez-vous qu'au ciel on s'embarasse si fort de la terre ? D'ailleurs, ne serait-il pas plus raisonnable et plus religieux ; ne serait-ce pas le plus court et le plus sûr d'aller droit à la source, et de s'adresser directement à Dieu même ! Dieu lui-même est-il donc moins puissant ou moins bon ? Car voilà ce qu'on nous objecte tous les jours par une hypocrisie raffinée. Mais remontons aux grands principes de la religion, et nous découvrirons dans Marie un second genre de maternité, qui fait tomber à faux cette spécieuse critique. Je m'explique.

Je l'ai déjà dit, et je le répète avec saint Grégoire pape, le Fils de Dieu en se faisant homme comme nous et pour nous, nous a conséquemment adoptés pour ses frères. C'est un titre qu'il a donné lui-même à ses disciples : *Ite, nuntiate fratribus meis*. (*Matth.*, XXVIII, 10) ; et Marie elle-même, en enfantant le christianisme dans son Fils, a, pour ainsi dire, conçu et enfauté tous les fidèles chrétiens dans l'ordre de la religion. Oui, messieurs, on peut dire, après saint Epiphane, qu'Eve a été la mère des vivants selon la nature, et Marie celle des vivants dans l'ordre de la grâce. Cohéritiers et frères adoptifs de Jésus-Christ son Fils, nous sommes aussi par adoption ses enfants, disent les Pères, et l'on peut avec vérité adresser à chacun de nous ce qui fut dit à saint Jean au pied de la croix : Mon Fils, voilà votre mère : *Cuilibet nostrum dici potest, Ecce mater tua*. Or, ce second principe établi, je prends, et je dis :

Nous demander si Marie s'intéresse effectivement pour nous, c'est demander si une mère, si la meilleure des mères a de l'inclination et du zèle pour ses enfants. Hélas ! fille adoptive d'un père proselit et dévoué à la mort, Esther, la reine Esther aura cru devoir porter l'attachement et la reconnaissance jusqu'à s'exposer elle-même pour lui. Assez instruite par la disgrâce et l'exemple de l'infortunée Vasthi, elle aura bien risqué de perdre la couronne et la vie pour sauver les Juifs de Perse, parce que c'étaient ses frères et les enfants de sa nation ; et Marie, qui est notre Mère, serait insensible à nos maux, et sourde à nos vœux, nous qui sommes, par une consécration particulière, son peuple, ses serviteurs, ses enfants ! Ah ! volontiers je dirais, comme le Sauveur, à ces hommes de peu de foi : J'en appelle à votre propre cœur. Dites-moi, rebutez-vous ainsi vos enfants, et présentez-vous une pierre à ces petits innocents, lorsqu'ils vous demandent du pain ? (*Matth.*, VII, 9, 10.) *Quanto magis* ; à combien plus forte raison devons-nous donc compter sur les bontés de Marie, cet excellent cœur, ce cœur si généreux, si compatissant, qui aime ses enfants d'adoption, dit saint Bonaventure, jusqu'à sacrifier pour eux son véritable Fils, son Fils unique, son divin Fils : ah ! si c'est là manquer d'affection et de bonne volonté, ingrats, dites-nous donc comment il faut aimer. Vous demandez, incroyables, si elle se ressouvient encore de nous dans le ciel, et s'il est bien vrai qu'on s'y intéresse effectivement pour la terre ? Oui, vous répond avec toute l'Eglise le plus éclairé, le plus grand de ses docteurs, c'est saint Augustin : *Geritur namque ibi cura de nobis*. (*De civit. Dei*, lib. X, cap. 7.)

Mais du moins, nous réplique-t-on, ne serait-ce pas le plus court et le plus sûr d'aller droit à la source de tous les dons, de s'adresser directement au Tout-Puissant, plutôt qu'à sa Mère ? Dieu lui-même manquerait-il de bonté pour nous, et sa toute-puissance ne suffit-elle pas à nos désirs ? Oh ! sans doute, répond saint Anselme, le Seigneur peut très-bien nous combler de biens par lui-même, quand il veut : mais nous, misérables pécheurs, nous avons besoin d'une puissante intercession pour les lui demander, et pour les obtenir, ces biens ; quelquefois plutôt exaucés en invoquant Marie, qu'en invoquant Dieu même. Pourquoi cela, Messieurs ? La raison en est naturelle et sensible : c'est que Marie, qui se regarde comme notre Mère, voit en nous des enfants malheureux qui l'intéressent et la touchent ; tandis que Dieu, qui est notre Maître et notre Juge, y voit souvent des sujets rebelles qui l'irritent. Oui, ce n'est pour ainsi dire qu'en tremblant que je me présente devant le Très-Haut. S'il répand les bienfaits d'une main, je vois la foudre de l'autre. Quand je veux implorer sa miséricorde, j'entends sa justice qui sollicite contre moi, et le timide encens de ma prière n'est pas encore monté jusqu'au ciel, que le cri de mes iniquités en est déjà revenu jusqu'à moi ; mais, pour Ma-

rie, persuadé qu'elle a pour moi un cœur et des entrailles de mère, c'est toujours avec une tendre et filiale confiance que j'approche de son trône, par l'espérance bien fondée d'en être reçu favorablement, et de trouver grâce devant Dieu par sa médiation.

Et n'est-ce pas ainsi qu'en use la prudence même du siècle? Dites-moi, si le favori du roi, si le ministre du prince était votre allié, votre parent, votre ami; si la mère, si l'épouse du souverain vous avait adopté pour son fils, et vous affectionnait comme tel, dans une affaire capitale, négligeriez-vous cet appui? croiriez-vous leurs sollicitations vaines et superflues! Eh quoi! tout ce qu'il y a eu dans l'Eglise de plus éclairé et de plus distingué, tant de grands saints, si puissants eux-mêmes auprès du Seigneur, ces hommes de prodiges et de miracles, ces protecteurs des empires et des nations, ces favoris du Tout-Puissant, avec toute leur sainteté, avec tout leur pouvoir, se sont cru la protection de Marie nécessaire; et vous, censeurs dédaigneux, vous osez nous dire que nous pouvons bien nous en passer, nous qui sommes bien éloignés d'avoir devant Dieu le mérite et le crédit de ces hommes privilégiés!

Mais, s'il vous faut des preuves que l'opiniâtreté même ne puisse contester, des preuves de fait, qui sont d'autant plus persuasives qu'elles sont plus sensibles et plus frappantes, considérez tous ces riches dons, ces anathèmes, dont ses sanctuaires et ses autels sont chargés; interrogez ces marques publiques de la reconnaissance des fidèles, qui ont éprouvé le secours de cette Mère bienfaisante; et croyez du moins à des témoignages si éclatants de sa bienveillance pour les hommes: car enfin, quelle preuve plus certaine du bien qu'elle nous veut, que celui même qu'elle nous a fait? Religieux citoyens de cette capitale, c'est particulièrement à votre cœur que j'adresse cette preuve touchante d'expérience et de sentiment, en vous montrant dans cette basilique ce gage précieux de sa faveur et de notre confiance, cette image miraculeuse et tutélaire, ancien monument de notre délivrance et de nos prospérités. Ah! souviens-toi, cité florissante, de ces jours malheureux de désolation et d'effroi (en 1513), de ce siège mémorable, où elle fut la ressource et le salut de nos pères; portée en triomphe dans le sein de nos murs, comme autrefois l'arche d'alliance autour des murs de Jéricho; plus utile pour notre société que les tours et les remparts, aussi puissante pour notre défense qu'une armée rangée en bataille (*Cant.*, VI, 3), comme parle l'Eglise. A son aspect je vois la paix descendre des cieux contre toute apparence, et les escadrons ennemis, qui nous assiégeaient, se dissiper comme un tourbillon de poussière emporté par les vents. Je vois les plus terribles fléaux du ciel, qui nous menaçaient, s'enfuir avec eux, et respecter une terre que Marie honore de sa présence et qu'elle favorise de sa protection.

Qu'elle triomphe donc aussi par nous de ses ennemis, comme elle nous a fait triompher des nôtres! Que dans cette grande solennité de son Assomption, notre patrie joigne avec reconnaissance des vœux particuliers à ceux de la nation dans ce saint temple, où elle est singulièrement révérée, parce qu'elle y fait éclater singulièrement sa puissance. Et si c'est là ce que le monde profane ose appeler une simplicité superstitieuse, une dévotion populaire, quoique ce soit aussi celle des rois, j'avoue, pour moi, que j'aime mieux me sauver avec le simple peuple, que de me perdre et m'évanouir dans mes pensées avec les esprits forts. Je déclare qu'en matière de religion, je préfère volontiers l'humble soumission et la docile simplicité des enfants; que l'esprit de Dieu canonise, à l'orgueil et à l'entêtement des faux sages qu'il réprouve. Après tout, cette prétendue dévotion populaire, ce pieux dévouement à Marie, est justement ce que les Pères ont toujours regardé comme un des caractères de la vraie piété, et une marque de prédestination. Comment donc nommer la sagesse impie qui lui est opposée?

Quoi qu'elle en puisse dire, vous avez vu, Messieurs, pour votre instruction, que l'éclatante piété de ce royaume envers Marie est fondée sur des principes solides, puisés dans le fonds de la religion, et par conséquent dans la règle suprême de la raison et de l'ordre. Apprenez-en maintenant, pour votre consolation, les touchants motifs, puisés dans les justes sentiments et les intérêts de la France, et par conséquent dans une cause bien légitime et bien intéressante pour nous: c'est le sujet de ma seconde partie.

La grande solennité qui va se renouveler à nos yeux avec tant de pompe et d'éclat, un spectacle de religion si auguste, si frappant, si universel dans cette monarchie, a sans doute quelque chose de bien consolant, de bien flatteur pour l'Eglise catholique et pour les serviteurs de Marie. Mais ses ennemis en sont au contraire humiliés, et peut-être scandalisés. Il faut donc établir, pour leur confusion et pour notre justification, les raisons solides de cette religieuse institution; ses causes, ses motifs, puisés dans les justes sentiments et les intérêts de la France: les voici. C'est un triple tribut que nous rendons chaque année à la Reine du ciel, en qualité de ses vassaux et de ses sujets; je veux dire un tribut de vénération et d'hommage, comme à notre Souveraine; un tribut de reconnaissance et d'actions de grâces, comme à notre bienfaitrice; un tribut de dévouement et de consécration, comme à notre patronne principale. Quoi de plus noble dans son principe, de plus légitime dans son objet, de plus intéressant dans sa célébrité!

Je dis d'abord un tribut de vénération et d'hommages, comme à notre Souveraine. L'Assomption de Marie est justement l'époque de son règne dans l'empyrée; c'est le jour glorieux de son entrée triomphante

dans le ciel, le jour de son exaltation et de son couronnement, si j'ose m'exprimer ainsi; le jour où elle a été établie, en quelque sorte, Reine et Souveraine du monde; et quel mortel pourrait concevoir une juste idée de sa gloire et de son élévation en ce grand jour! Pour nous en former du moins une faible et imparfaite image, rappelons-nous, Messieurs, cet accueil si honorable et si flatteur que Salomon fit à la reine Bethsabée, sa mère, dans le commencement des beaux jours de son règne. Dès qu'elle paraît, le monarque se lève et descend de son trône par honneur; il va au devant d'elle par tendresse, il la fait asseoir à sa droite par distinction; il répand sur elle une partie de sa gloire et de l'éclat du diadème. Telle et cent fois plus glorieuse encore dans son Assomption, la Mère du Tout-Puissant, l'incomparable Marie est élevée dans les cieux au-dessus des Séraphins et des Trônes, tout près de la gloire même du Très-Haut : *Positrusque est thronus Matri ejus, quæ sedit ad dexteram ejus.* (III Reg., II, 19.) Régniez avec moi, lui dit son adorable Fils, en la couronnant des splendeurs de la Divinité; régniez et partagez avec moi l'empire du monde. Reine des anges et des hommes, vous verrez également les chœurs du ciel et les nations de la terre rendre hommage à vos grandeurs; et je veux désormais que, dans leurs besoins, les peuples et les rois viennent à vos pieds implorer ma toute-puissance, et recevoir, par votre médiation, mes faveurs, mes grâces, mes bienfaits : *Ecce constitui te super universam terram.* (Gen., XLI, 41.)

C'est donc avec raison que le plus juste de nos rois, ce religieux prince, dont la mémoire et les vertus seront toujours chères à la postérité, et qui s'est immortalisé lui-même, en éternisant sa piété envers Marie; c'est, dis-je, avec raison qu'il a choisi à dessein le jour de son Assomption pour mettre la France sous sa protection, et pour nous soumettre à son empire par un édit authentique (1). Ecoutez, races futures, les touchants motifs de cette célèbre institution; et apprenez d'un grand roi tout ce qu'on doit de confiance, de vénération et d'hommage à la Reine du ciel. Il était extrêmement touché des dangers qu'avait courus la monarchie, et des agitations violentes qu'elle avait souffertes depuis environ un siècle. En effet, l'on avait vu plus d'une fois le bras de Dieu appesanti sur elle, ébranler ses fondements, et menacer de la renverser : on avait vu dans les troubles (2) de l'Eglise et les dissensions de l'Etat, tout le royaume mis en feu par les mains armées de l'hérésie, de l'ambition, de la politique, et même par le zèle de la religion, près de se démembrer et de se détruire par lui-même. On y avait vu une partie des citoyens égorgée et massacrée (3) par l'autre dans le sein de leur commune patrie, les villes

inondées, et les fleuves rougis de leur sang, le trône même ébranlé et ensanglanté par les plus horribles parricides (4). C'est donc après tous ces malheurs que la France, sauvée de tant de périls comme par miracle, excite la pitié du monarque et l'amène au pied du trône de Marie, pour y trouver un puissant appui dans sa protection. O Reine céleste, dit-il dans l'effusion de son cœur, auguste Mère du Roi des rois, c'est à vos pieds, c'est entre vos mains que je remets mon sceptre, pour le conserver plus glorieusement et plus sûrement à l'ombre de votre protection! Oui, vous serez après Dieu notre principale Souveraine, et le premier roi du monde sera l'un de vos premiers sujets. Conservez donc le reste du sang de saint Louis; et puisque la France est maintenant votre apanage, votre empire, il est de votre gloire et de votre intérêt de la rendre paisible, heureuse et florissante : *Te namque hodie rex Ludovicus et omnis Franciæ populus in Dominam eligunt.*

Tribut de vénération et d'hommage, comme à notre souveraine; j'ajoute, tribut de vénération et d'actions de grâces, comme à notre bienfaitrice et à notre libératrice (5), par sa puissante protection, dont la France reconnaît encore avoir éprouvé l'assistance et l'efficacité dans ses prospérités comme dans ses malheurs : *Mediatrix nostra, potens auxilium.* En effet, mes frères, quel heureux changement dans notre monarchie, aussitôt qu'elle a été consacrée à la Mère de Dieu! Quels accroissements de gloire et de splendeur! A peine les vœux de Louis le Juste sont montés jusqu'au trône de Marie, que le Ciel propice lui donne un fils (6), un héritier de sa couronne, en vain demandé pendant une longue stérilité; et quel fils, quel roi, quel don pour la France que Louis le Grand! Enfin tout va se remettre dans l'ordre, et la puissance royale, dont l'autorité s'affermir, se fait respecter sous un gouvernement mâle et vigoureux (7), rentre avec honneur dans tous les droits de la souveraineté; les princes et les grands dans les bornes de la subordination; les sujets dans le devoir de la dépendance, et les étrangers mêmes dans leurs anciens préjugés de crainte et d'estime pour notre nation. Déjà l'indomptable forteresse du calvinisme armé, cette audacieuse la Rochelle, si longtemps fière d'avoir pour remparts l'abîme des mers et les tempêtes, inutilement défendue par l'opiniâtreté et par la fureur, vient d'être réduite sous le joug de ses maîtres légitimes; et pour achever la défaite et la ruine entière d'une secte impie, également révoltée contre son Dieu et contre ses rois, elle sera proscrite, exilée de la France pour jamais par un édit souverain, qui efface avec gloire la tolérance et la honte de celui de Nantes. Oui, messieurs, Marie, destinée de Dieu à écraser la tête du serpent infernal, père de l'erreur et du mensonge, ne peut

(1) Déclaration du 10 février 1658.

(2) Troubles du temps de la Ligue.

(3) La Saint-Barthélemi.

(4) Assassinats d'Henri III et d'Henri IV.

(5) Formule du vœu du roi.

(6) Louis XIV, né le 14 septembre 1658.

(7) Ministères de Richelieu et de Mazarin.

souffrir que l'hérésie s'établisse, ni qu'elle demeure dans un royaume qui lui est consacré; et l'événement justifie à nos yeux ce bel éloge que lui donne l'Eglise : *Hæreses interemisti.*

En vain les nations de l'Europe conjurée se promettaient encore d'envahir son héritage, et partageaient entre elles d'avance nos dépouilles par un audacieux complot dans cette confédération générale, dans cette fameuse ligue d'Augsbourg, qui semblait devoir démembrer de toutes parts l'empire français. Le Tout-Puissant, que Marie invoque sans cesse pour une monarchie qu'elle regarde comme son apanage, a déconcerté et confondu leurs grands projets avortés, et nous voyons aujourd'hui avec étonnement que la France, visiblement protégée du Ciel dans ces fâcheuses extrémités, a donné elle-même des maîtres et des rois (1) à ceux qui nous préparaient des fers. Vous le savez, Messieurs, jamais ce royaume ne fut à un si haut point de gloire et de grandeur, jamais il n'a été plus florissant, plus policé, plus puissant, plus redouté, plus triomphant, plus fécond en grands hommes et en fameux événements, plus célèbre en tout genre, qu'après qu'il s'est mis sous la protection de la Mère de Dieu : on peut dire que le siècle d'or, qui a suivi cette époque mémorable, est sans contredit le plus bel endroit de notre histoire.

Il est donc bien juste que toute la nation s'empresse de donner des marques publiques de sa reconnaissance à notre bienfaitrice, à la libératrice du trône et de la patrie. Il est juste que, dans la solennité de son Assomption, elle marche avec pompe au milieu de nous, comme autrefois cette héroïne d'Israël, qui avait sauvé son peuple de la tyrannie des intidèles en abattant la tête d'Holoferne : *Erat autem diebus festis procedens cum magna gloria.* (*Judith.*, XVI, 17.) Il est juste que le grand prêtre, le clergé et le sénat viennent en corps honorer et encenser son triomphe, comme celui de Judith : *Pontifex venit cum universis presbyteris suis.* Il est juste que tous les cœurs s'unissent à eux pour célébrer sa gloire, comme celle de la libératrice de Béthulie, et que nous fassions à l'envi retentir les airs de louanges, de bénédictions, d'actions de grâces et d'acclamations en son honneur : *Benedixerunt eam omnes una voce dicentes : Tu gloria, tu lætitia, tu honorificentia populi nostri.* (*Judith.*, XV, 9, 10.)

Enfin, cette grande célébrité est un tribut de dévouement et de consécration, une sorte de vœu solennel que la France offre à la Mère de Dieu comme à notre Patronne principale : car voilà ce qu'énonce encore cet ancien et respectable formulaire du vœu du roi, qui est prononcé dans toutes nos églises au nom du monarque et de la nation : *Te hodie rex Ludovicus et omnis Franciæ populus in Patronam eligunt et præoptant.*

C'est une remarque bien digne d'attention et bien intéressante pour le genre humain,

que cette providence adorable, qui, dès la naissance du monde, préposa des intelligences célestes au mouvement des astres et au gouvernement des cieux, a voulu que la terre eût aussi ses protecteurs; et l'on voit par l'Écriture, qu'elle paraît avoir donné par préférence des anges tutélaires d'un ordre distingué et d'un grand pouvoir aux grands royaumes, comme à celui de Perse; et aux nations privilégiées, comme à celle des Hébreux. Pour nous, par une distinction plus glorieuse encore et bien plus avantageuse, c'est la Reine Mère des anges, c'est la Mère du Tout-Puissant, que le Ciel nous a donnée pour protectrice et pour patronne. Oui, n'en doutons point : telle qu'autrefois la reine Esther trouvait grâce aux yeux d'Assuérus, en intercédant pour son peuple avec un tendre empressément, telle et beaucoup plus puissante encore l'auguste Marie s'intéresse efficacement auprès du Très-Haut. Tandis que toute la France au pied des autels, lui présente en ce jour ses vœux et ses hommages, elle nous présente elle-même au trône de son Fils, assis dans sa gloire, au milieu des Chérubins. *O Rex, dona mihi populum meum!* O souverain maître de l'univers, lui dit-elle, arbitre tout-puissant de la destinée des empires, protégez, grand Dieu, sauvez mon peuple fidèle; un peuple que j'ai chéri et qui m'honore! Cette nation aimable est la fleur et l'élite des royaumes de la terre : c'est l'une des plus nobles et des plus saines portions de votre Église : c'est l'héritage et la postérité de saint Louis, votre serviteur. Que dis-je, c'est mon propre apanage, ce sont mes enfants de prédilection, c'est mon peuple, et vous prier pour eux, c'est parler pour moi-même : *Si inveni gratiam in oculis tuis, o Rex, dona mihi populum meum, pro quo obsecro!* (*Esther.*, VII, 3.) Ainsi, Messieurs, tandis que les peuples voisins de la France, enivrés des fureurs de l'hérésie, incendiaient ses temples, renversaient ses autels, déshonoraient ses images et proseraient son culte, c'est à nous qu'il a été donné de relever sa gloire et de mériter sa faveur.

Or, à quoi tout cela nous engage-t-il envers Marie? A quoi nous obligent cette protection spéciale de sa part, et ce dévouement particulier de la nôtre? C'est à l'invoquer avec plus de confiance et de piété, que toutes les autres nations; c'est à l'honorer avec plus de vénération et de magnificence, c'est à défendre sa gloire et ses prérogatives avec plus de zèle et d'attachement. Mais en même temps prenons garde de donner lieu nous-mêmes à la censure et aux reproches de ses ennemis par une dévotion mal réglée et peu éclairée. Comprendons bien que, quelque élevée qu'elle soit en gloire et en dignité, quelques honneurs que lui rende cette monarchie, l'Église et l'empire savent mettre une distance infinie entre cette Mère du Tout-Puissant et le Tout-Puissant lui-même; qu'on n'adore que Dieu seul, et qu'on honore, qu'on invoque seulement avec une

(1) Rois d'Espagne et de Naples.

grande distinction la Reine des saints; que la religion n'entend point la prier et l'encenser comme une divinité, mais comme une glorieuse et puissante protectrice auprès du souverain Maître; que ses statues et ses images, quelque vénérables qu'elles soient, n'ont par elles-mêmes aucune vertu, aucun pouvoir; et que, si quelquefois il se fait des miracles en leur présence, ou par leur attachement, c'est la toute-puissance divine qui les opère à la prière de Marie, et pour sa gloire: que ce n'est donc point à ces statues inanimées, et sans pouvoir comme sans connaissance, que nous devons adresser nos vœux et arrêter notre confiance; mais à Marie elle-même vivante et triomphante au ciel. Persuadons-nous bien qu'il ne faut pas que cette confiance soit trop présomptueuse ou trop simple; et que ce n'est point par une crédulité imbécile, par des récits fabuleux, par des miracles supposés, par des petites superstitions qu'on honore véritablement la Mère de Dieu, mais par un culte sensé, noble et vraiment religieux. Souvenons-nous toujours qu'un dévouement particulier à son service ne fait pas l'essence de la vertu, et qu'elle ne nous sauvera pas de la loi, sans de bonnes œuvres, sans pénitence; que sa protection spéciale peut bien attirer des grâces très-particulières à ses serviteurs, et des prospérités temporelles sur ce royaume; mais qu'il ne sera agréable à ses yeux et cher à son cœur qu'autant qu'il maintiendra l'intégrité de la foi, la pureté des mœurs, l'honneur de la religion, la fidélité due à Dieu, le zèle de sa gloire. C'est là singulièrement ce qui démentira, ce qui confondra, ce qui fera taire la malignité de nos censeurs, en les accablant tout à la fois du témoignage respectable de la religion, et de l'autorité imposante de l'État.

Qu'ils soient donc malgré eux témoins de son triomphe, de nos empressements et de nos hommages. Que chacun de nous contribue et concoure à sa gloire dans cette pompeuse célébrité. Que la terre sur son passage soit semée de fleurs, et l'air embaumé de parfums. Que nos places publiques et nos temples retentissent de chants d'allégresse et de cantiques en son honneur. Que le son harmonieux des tours de Sion réponde à nos concerts, et que les êtres même inanimés célèbrent avec nous ses louanges. Que les foudres de la guerre la saluent par honneur, comme les maîtres du monde, les conquérants et les rois. Que le ciel et la terre, que les anges et les hommes contemplent avec admiration et transport ce grand spectacle de religion.

Et vous, Vierge triomphante, jetez du haut des cieux un regard de complaisance et de protection sur cette monarchie, qui se voue et se consacre à vous dans un jour si glorieux pour vous et pour nous-mêmes. Souvenez-vous de Louis le Juste, et de son auguste postérité. Soyez l'appui de leur trône, et la défense de leur empire. Conservez par vos prières le monarque précieux qui règne sur nous, la vertueuse Esther qui partage sa

couronne, l'héritier présomptif du sceptre, et toute la famille royale. Protégez aussi l'Eglise et tous les ordres du royaume; singulièrement ce temple et cette paroisse, qui vous sont spécialement consacrés. Puissante Reine du ciel, que votre cœur et vos yeux soient toujours attachés sur la France, et exaucez nos vœux ardents pour la prospérité de l'État, pour le bonheur de la patrie, et surtout pour le soutien de la religion. Hélas! sans elle votre culte, votre empire ne pourraient y subsister. Faites-la donc toujours régner sur nous, afin qu'elle vous y fasse régner vous-même; en sorte qu'après avoir honoré avec elle votre triomphe sur la terre, nous méritions encore par elle de contempler un jour l'éclat de votre gloire dans les splendeurs des saints. C'est ce que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

DISCOURS XXXII.

Pour le Dimanche dans l'octave des Morts.

SUR LA COMMÉMORATION DES FIDÈLES TRÉPASSÉS.

Venit hora, et nunc est, quando mortui audient vocem Filii Dei; et qui audierint, vivent. (Joan., V, 25.)

Le temps est venu, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui l'auront entendue, vivront.

Il n'en faut pas douter, mes frères, et j'en atteste le témoignage de saint Paul: nous avons dans le Fils de Dieu immolé sur nos autels un puissant Médiateur, dont le sang précieux a, bien mieux que le sang d'Abel, une voix énergique et efficace, dont le cri touchant s'élève jusqu'au trône de Dieu pour en faire descendre la miséricorde: *Accessistis ad mediatorem Jesum, et sanguinis asperisionem melius loquentem quam Abel.* (Hebr., XII, 22, 24.)

Or, c'est particulièrement dans ces saints jours que cette voix salutaire du sang de Jésus-Christ parle en faveur des morts, pour lesquels il est spécialement offert, et qu'il invoque la divine clémence sur les fidèles décédés, que le Seigneur purifie par un feu expiatoire dans ce cachot souterrain, d'où ils soupirent après leur délivrance. Oui, du lieu de leurs tourments, ils sentent la vertu, ils éprouvent l'efficacité du sang d'un Dieu qui demande grâce pour eux et qui l'obtient: ils en sont consolés et soulagés; plusieurs même en seront tirés de leur exil pour entrer dans la vie éternelle: *Venit hora, et nunc est, quando mortui audient vocem Filii Dei, et qui audierint vivent.*

Pour nous, mes frères, dans un temps où toute l'Eglise est en deuil et en prières pour ces âmes souffrantes, nous sera-t-il permis de paraître insensibles ou même indifférents à leur égard? C'est donc pour entrer dans l'esprit et les vues de la religion, que j'en fais aujourd'hui la matière de notre entretien. C'est un tribut que je dois tous les ans à la mémoire des morts, et à la charité chrétienne. Je le dois à votre instruction; je le dois même à votre consolation, et au soulagement

de tant de bons citoyens, qui reposent dans le sein de cette paroisse, que vous avez connus, et qui, peut-être, vous touchent de près, dont moi-même j'ai recueilli les derniers soupirs avec douleur, et pour qui je dois avoir toujours les entrailles d'un pasteur. Un sujet si édifiant est bien digne de mon ministère et de votre attention.

C'est une pieuse et sainte pensée, une charité salutaire de orier pour les morts, dit l'Écriture (II Mach., XII, 46) ; et cette sainte pensée, cette piété charitable est devenue un devoir public de la religion, une institution de précepte, une solennité particulière dans l'Église : solennité triste et lugubre, mais solennité touchante, solennité pareillement intéressante pour les vivants et pour les morts. Je me fixe à ces deux réflexions.

Je dis donc d'abord, solennité intéressante pour les vivants. C'est un article important de notre religion, un point de foi incontestable, et néanmoins contesté par les hérétiques de ces derniers temps, qu'il y a un purgatoire après cette vie ; c'est-à-dire un temps de pénitence, un état de souffrance et d'exil pour les fidèles, qui meurent dans la grâce de Dieu, sans avoir satisfait pleinement à sa justice. Ce dogme catholique est établi clairement sur l'autorité de l'Écriture, au II^e Livre des Machabées, sur la tradition constante de tous les siècles catholiques, et des Églises orthodoxes dans leurs Liturgies (*Off. Eccles.* S. Isr., c. 18) ; sur la décision solennelle des saints conciles de Carthagène (en 398), d'Orléans (en 533), et de Trente (ess. 22, can. 2) ; sur le témoignage uniforme des Pères et des docteurs de l'Église, particulièrement de saint Epiphane (*Hæres.*, c. 75), de saint Chrysostome (hom. 3, *Ad Philipp.*), de saint Ambroise (*Epist. ad Faustum*, c. 39), de saint Augustin (*Enchirid.*). On peut dire même qu'il est fondé sur les convenances et sur les principes de la raison ; sur un ordre de Providence nécessaire pour maintenir les droits de la justice et de la sainteté de Dieu, qui est en même temps salutaire à l'homme et consolant pour nous, tout rigoureux qu'il paraît. En effet, suivez, je vous prie, le raisonnement que je vais faire : c'est une preuve de raison et de sentiment, qui saisit, qui persuade, qui démontre sensiblement ce que l'autorité oblige de croire en cette matière.

Il est certain, et l'Écriture le dit expressément, que rien de souillé ne peut entrer dans le royaume des cieux (*Apoc.*, XXI, 27), c'est-à-dire que, pour contempler Dieu dans sa gloire, il faut être aussi épuré que le rayon de la lumière ; qu'il faut être aussi pur en quelque sorte que les anges mêmes, qui n'ont jamais péché. Par conséquent, s'il n'y avait point après cette vie de purgatoire pour les élus ; s'il fallait passer immédiatement de la terre au ciel, alors, pour être sauvé, il faudrait donc avoir à l'instant de la mort ce degré de pureté parfaite et consommée, qui est nécessaire pour voir Dieu ; une pureté absolument exempte de toute imperfection et acquittée de toute dette envers la

divine justice. Mais, dites-moi, vu la faiblesse humaine, où est le chrétien, où est même l'anachorète qui osât l'espérer ? et, s'il fallait avoir à la mort une justice si complète, y aurait-il à ce moment si terrible pour les saints mêmes, un seul homme assez juste, et par conséquent un seul homme sauvé dans tout un siècle ! Il nous serait donc moralement impossible d'atteindre au salut ; et il n'est sûrement presque aucun de nous qui pût s'en flatter dans cette supposition, qui est cependant une conséquence nécessaire du système des protestants. Cruel système, également injurieux à la bonté paternelle de Dieu, désespérant pour l'infirmité humaine, et choquant même pour le bon sens. Car je presse encore le raisonnement, et je dis : S'il n'y a point de purgatoire après cette vie, que deviendra donc, en mourant, le juste encore faible, tiède, imparfait ? Que deviendra le pécheur converti et justifié sur la fin de ses jours, ou même dans les derniers moments de sa vie ? Car cela est fort possible. Sera-t-il envoyé en enfer ? Non certainement, puisqu'il est en état de grâce et de justice. Doit-il entrer tout de suite au ciel ? Non sans doute, parce qu'il est encore trop redevable à la divine justice et trop peu puni. Il faudra donc nécessairement qu'il soit arrêté et privé de la possession de Dieu, pendant un temps, jusqu'à ce qu'il ait été entièrement purifié, et qu'il ait acquitté toutes ses dettes. Or, comment pourra-t-il les acquitter alors, si ce n'est par une peine satisfaisante et proportionnelle ? Il est donc sensible et manifeste qu'il était de la justice de Dieu, aussi bien que de notre intérêt, d'établir et de nous destiner au sortir de cette vie, un état de souffrance et d'expiation qui pût suppléer à notre lâcheté, ou à notre faiblesse, à ce que notre pénitence, quoique sincère, aurait de defectueux et d'insuffisant ; un état de purgatoire où nous fussions purifiés, comme l'or dans la fournaise, où nous fussions rendus dignes d'entrer dans le sanctuaire de la Divinité.

Or, voilà, mes frères, le mystère de justice et de miséricorde, que la religion nous présente en ce saint temps, et qui doit soutenir notre espérance par un retour consolant sur nos amis défunts, et sur nous-mêmes. Car il me semble que l'Église nous dit encore ce que saint Paul disait autrefois d'une manière si pathétique aux chrétiens de son temps : *Nolumus autem vos ignorare, fratres, de dormientibus, ut non contristemini, sicut et cæteri qui spem non habent.* (I *Thess.*, IV, 12.) Mes frères, ne regardez pas comme perdus pour toujours ceux qui sont morts dans la foi ; ces amis, ces proches, ces citoyens vertueux ou pénitents que vous avez vus s'endormir en Jésus-Christ, et ne les pleurez pas en païens, comme les nations qui n'ont pas notre foi, ni la même espérance. Ils ont eu, si vous voulez, leurs imperfections, leurs taches, leurs fragilités, leurs faiblesses, leurs égarements ; mais la pénitence salutaire qu'ils en ont faite, mais les derniers sacrements de l'Église qu'ils ont reçus avec tant d'édifica-

tion, mais le sang d'un Dieu Sauveur dans lequel ils ont été lavés, mais les aumônes et les bonnes œuvres qu'ils ont portées au jugement de Dieu, mais la vertu du purgatoire, les suffrages, les prières, les sacrifices de l'Eglise qui peuvent achever de les rendre aussi purs que la lumière du soleil, quelque imparfaits et quelque pécheurs qu'ils aient été; toutes ces ressources de la religion ne sont-elles point de grands sujets de nous rassurer, et de bien augurer de leur salut? En effet; si l'Eglise, qui les a reçus dans son sein, les croyait perdus sans espérance, prierait-elle maintenant pour eux? et combien n'en est-il pas qu'elle a déjà transmis au ciel par ses prières? Ne peut-on pas même présumer que nos propres parents sont de ce nombre; et que, sans le savoir, nous les avons peut-être honorés et invoqués parmi cette multitude innombrable de bienheureux dont nous venons de célébrer la fête avec tant de joie et de consolation?

Réflexions satisfaisantes, qui nous intéressent personnellement; parce que chacun de nous en particulier y trouve pour soi-même de touchants motifs d'espérance, et une ressource favorable à notre infirmité. Oui, puis-je me dire à moi-même avec une sainte confiance, quoique je serve le Seigneur, et que je l'aime véritablement, je sens bien dans ma conscience que je suis trop éloigné d'une sainteté parfaite pour être admis au ciel avec tant de misères et d'imperfections; mais je sais en même temps que je n'en serai point exclu pour cela, parce que mon Dieu aura soin lui-même de me purifier et de me rendre digne de lui. Je sens bien qu'il est comme impossible à ma faiblesse de satisfaire à la rigueur en ce monde pour tant d'iniquités passées, et pour tant de fautes journalières, qui me suivent jusque dans la vieillesse; mais je sais en même temps que mon Dieu saura bien lui-même me faire acquitter toutes mes dettes dans un état de pénitence et d'impeccabilité où elles ne pourront plus s'accroître, et où elles diminueront à chaque heure; dans un état de grâce et de miséricorde où il ne me châtiara que pour me couronner, et où il m'aimera même en me châtiant; dans un état d'espérance et d'amour, où, suivant une pieuse opinion, il m'enverra, comme aux enfants de la fournaise, son ange consolateur, pour me soutenir, tandis qu'il inspirera et commandera à son Eglise de prier pour moi par toute la terre; en sorte qu'on viendra, pour ainsi dire, à mon secours, de toutes les parties du monde.

Sentez, je vous prie, mes frères, ce que cette réflexion a de touchant, et l'avantage que nous avons ici sur l'hérétique, qui meurt sans cette consolation dans le sein d'une Eglise schismatique, où l'on ne prie point pour les morts, parce qu'on n'y croit point de purgatoire. Oh! véritablement ce sont là les enfants de l'étrangère, qui n'a point pour eux le cœur et les entrailles d'une vraie mère. Dès qu'ils ont disparu sur la terre, elle les perd de vue, elle les oublie, elle les

abandonne à la justice de Dieu, et à leur destinée. Mais, pour l'Eglise catholique, Mère toujours sensible et tendre, toujours inquiète et secourable pour ses enfants, elle nous suit de cœur et d'esprit au jugement de Dieu et dans le tombeau. Alors elle s'efforce encore de toucher et de fléchir notre Juge par son deuil, par ses prières, par ses sacrifices, par des sacrifices redoublés; et toujours renouvelés. Oui, ce que nous faisons maintenant pour les morts avec elle, elle le fera pour nous-mêmes un jour, avec le même zèle et la même tendresse. Par toute la terre, elle se souviendra de nous dans sa liturgie et dans ses mystères. Elle fera, pour ainsi dire, découler sur nous de l'autel le sang de l'agneau immolé, qui, comme une rosée rafraîchissante, viendra tempérer l'ardeur des flammes où nous souffrirons. Elle adoucira notre pénitence, elle abrégera notre exil, elle payera elle-même une grande partie de nos dettes, en offrant pour nous à Dieu la surabondance des satisfactions et des mérites infinis de Jésus-Christ notre Rédempteur.

Or, encore une fois, mes frères, quoi de plus intéressant pour nous, qu'une solennité publique, qu'un spectacle de religion, où la foi lumineuse nous offre dans ces jours lugubres, des motifs si touchants de consolation et d'espérance?

Solennité intéressante pour les vivants; ajoutons encore, solennité intéressante pour les morts, pour nos frères détenus dans cette prison souterraine, qui est un lieu d'exil et d'expiation pour les justes que Dieu achève de purifier. En effet, mes frères, que de secours nos concitoyens, nos proches, nos amis défunts, n'ont-ils pas droit d'attendre en ce saint temps de la charité chrétienne; et que de motifs attendrissants nous present de contribuer à leur délivrance! Ce sont des âmes souffrantes, dont plusieurs nous touchent de près: la compassion, l'humanité, la nature nous parlent pour elles. Ce sont des âmes prédestinées, des âmes justes et saintes, qui sont en captivité: la religion nous montre l'excellence et le prix de leur rançon. Ce sont des âmes affligées ou même délaissées; et par là, plus sensibles à notre souvenir, plus reconnaissantes du bien qu'on leur fait; dans la suite elles s'en souviendront au ciel, et prieront pour nous à leur tour. Ce sont des âmes chéries de Dieu, et qu'il punit, pour ainsi dire, à regret; si nous les soulageons maintenant, un jour il récompensera de même notre charité à leur égard, ou il les vengera de notre dureté, si nous les négligeons. Je reprends, ne perdez rien de ceci, je vous prie.

Ce sont des âmes souffrantes, dont plusieurs nous touchent de près: la compassion, l'humanité, la nature nous parlent pour elles. Hélas! mes frères, si, pour quelques moments, Dieu me permettait, comme à leurs anges consolateurs, de les visiter dans ce cachot lugubre et profond, où elles brûlent, où elles gémissent; si je pouvais

vous y conduire avec moi, le flambeau à la main, et vous rendre leur état sensible; quel spectacle attendrissant n'offrirais-je point à votre cœur et à vos yeux? Voyez, vous dirais-je, cette obscurité affreuse, ce séjour de douleurs, où elles sont comme enchaînées par la puissance de Dieu. Voyez cette désolation inconcevable, cette tristesse amère qui les dévore dans l'éloignement et la privation du souverain bien, dont elles ont une soif ardente et continuelle. Voyez cette impression vive de douleur et de souffrance, qui les agite au milieu d'un tourment plus aigu, plus terrible que les supplices des martyrs étendus sur des brasiers de feu, ou plongés dans l'huile bouillante.

Mais encore, qui sont-elles, ces âmes si désolées, si à plaindre? Cruel ! ne le demandez pas : pouvez-vous donc les méconnaître? Approchez et reconnaissez ce père si respectable, cette mère si tendre, à qui vous avez tant d'obligations, et qui souffrent peut-être pour vous avoir trop aimé, pour vous avoir trop enrichi, pour vous avoir trop élevé. Reconnaissez cet époux chéri, cette épouse aimable, ce frère et cette sœur à qui vous êtes unis par des liens si sacrés, si étroits; reconnaissez ce bon parent, qui vous a élevé, qui vous a poussé, et qui, peut-être, vous a fait son héritier : écoutez les vifs reproches qu'ils vous font dans leur cœur, et les sollicitations plaintives qu'ils vous adressent, comme autrefois Job abandonné dans l'excès de ses souffrances. *Miseremini mei saltem vos amici mei.* (Job, XIX, 21.) O vous, du moins, à qui le sang et la nature, à qui l'amitié et la reconnaissance doivent nous rendre chers, n'aurez-vous point pitié de notre état? Ingrats, nous livreriez-vous à toute la sévérité d'un Dieu que vous pouvez fléchir? Car pour nous, nous ne le pouvons plus. Au souvenir de tout ce que vous nous devez, et à la vue de tout ce que nous souffrons, nous refuseriez-vous du moins quelques sentiments de compassion, quelques prières, quelques aumônes de notre propre bien dont vous jouissez?

Hélas ! mes frères, quand ils souffraient autrefois sur la terre, quand j'allais les consoler sur ce lit de douleur, d'où ils ont passé au tombeau, je me souviens qu'alors je vous voyais toujours autour d'eux, si inquiets, si attendris, si sensibles à leurs maux, si empressés à les servir, si ingénieux à les soulager : vous auriez tout vendu pour leur racheter la vie. Mais à présent qu'ils souffrent encore bien davantage, ne vous sont-ils plus rien, parce que vous ne les voyez plus? Ne ferez-vous rien pour les tirer de ce gouffre de feu, pour les mettre au ciel?

Où certainement, me dites-vous! si je voyais ainsi un père, une mère, un mari, une épouse, un enfant me tendre les bras au milieu des flammes, mes yeux se foudraient en pleurs pour les éteindre. Mais y sont-ils? Je n'en sais rien. Comment, vous n'en savez rien? non sans doute, c'est un secret que Dieu vous a caché; mais en

même temps dites-moi, je vous prie, n'est-il pas vrai que vous ne les croyez pas en enfer? Cette pensée vous ferait horreur; et ils ont vécu, ils sont morts trop chrétiennement pour cela. Mais vous ne présumez pas non plus qu'ils aient passé incontinent de la terre au ciel, comme les saints du premier ordre : cela est trop rare, cela est comme impossible pour les gens du monde. Il faut donc que vous les regardiez dans cet état mitoyen de pénitence et d'expiation, où presque tous les élus sont obligés de se purifier après cette vie. Or, dans cette opinion, je vous le demande, que n'exigent point de vous la tendresse, la reconnaissance, la piété filiale, et la charité chrétienne?

Non-seulement ce sont des âmes souffrantes, qui nous intéressent; mais encore ce sont des âmes prédestinées, des âmes saintes, qui sont en captivité; la religion nous montre l'excellence et le prix de leur rançon. Mes frères, cette pensée a quelque chose de grand, et je vais vous la rendre sensible par une comparaison touchante. Quand on vous parle quelquefois des esclaves chrétiens qui gémissent sous la tyrannie des infidèles; quand on vous peint le malheur qu'ils ont d'être en exil dans une terre barbare, loin de la sainte Sion, et les tourments cruels qu'ils y endurent; votre cœur ému s'attendrit sur eux, et vos mains s'ouvrent volontiers pour contribuer à leur délivrance: c'est, dites-vous, une grande œuvre de rendre à la patrie ses citoyens, et à l'Eglise ses enfants. Mais, si je vous disais encore qu'on a recennu parmi ces infortunés captifs votre parent, votre propre père, votre époux, votre enfant; si je vous y montrais dans les fers des personnes de grande naissance et de haut rang: alors quelle compassion, quel zèle ne témoigneriez-vous pas pour eux! quels efforts ne ferait-on pas pour racheter promptement des têtes si précieuses et si chères! Or, maintenant, je vous le demande, les vases d'élection, qui sont captifs dans le purgatoire, ne sont-ils pas d'un prix encore plus grand, puisque ce sont certainement les amis de Dieu et les héritiers de son royaume? Oui, tous ces vertueux citoyens, qui ont si bien mérité de la république; ces braves de la patrie, qui se sont sacrifiés pour elle dans les combats, comme les Machabées; ces femmes fortes et chastes, qui ont triomphé du monde et des sens, comme Judith; ces dignes ministres du Seigneur, qui ont si bien servi la religion, comme Onias; ces saints souffrants, qui bientôt mériteront des autels, ne sont-ils point une des plus nobles et des plus intéressantes portions du peuple de Dieu? méritent-ils moins notre attention, que des esclaves inconnus et étrangers? leur délivrance doit-elle donner moins de gloire à Dieu, et moins de consolation à l'Eglise? Les tirer de leur captivité, comme autrefois l'ange du Seigneur tira saint Pierre de sa prison, ou comme le Seigneur lui-même tira des Limbes les âmes des saints patriarches; leur ouvrir le ciel, et les porter sur ce trône de gloire, où la main de Dieu doit les couronner,

ner : n'est-ce point là une excellente œuvre de charité et de religion ?

Mais, s'il vous faut encore un motif d'intérêt personnel bien engageant, bien propre à vous toucher : le voici. Ce sont des âmes affligées, ou même délaissées, et par là plus sensibles à notre souvenir, plus reconnaissantes du bien qu'on leur fait : par la suite, elles s'en souviendront au ciel, et prieront pour nous à leur tour. Je vous avoue, mes frères, qu'il est bien flatteur et bien satisfaisant de pouvoir se dire à soi-même : En priant pour les morts, en satisfaisant à Dieu pour leurs dettes, en les tirant du purgatoire, je fais des bienheureux ; il est des saints dont je suis le libérateur. Je ne les connais pas ; mais ils me connaissent, ils me voient dans la lumière de Dieu, ils savent que c'est à moi qu'ils doivent leur délivrance et leur bonheur : ce sont donc autant de protecteurs et d'intercesseurs que j'aurai dans le ciel. Après cela, quels secours n'aurai-je pas droit d'en attendre dans mes propres besoins ? Me laisseront-ils périr, après les avoir délivrés ? me laisseront-ils souffrir, après les avoir rendus heureux ? pourront-ils m'oublier dans leur gloire, comme cet indigne officier de Pharaon, qui, dans sa prospérité, oublia et négligea Joseph ? Non, l'ingratitude ne peut être le vice des saints, comme elle est celui des hommes.

Enfin, ce sont des âmes chéries de Dieu, et qu'il punit, pour ainsi dire, à regret : si nous les soulageons maintenant, un jour il récompensera de même notre charité à leur égard ; ou il les vengera de notre dureté, si nous les négligeons. En effet, mes frères, il est certain que le Seigneur fait en quelque sorte violence à sa bonté, pour purifier par des satisfactions si rigoureuses, mais nécessaires, des justes qu'il aime, et dont il est aimé. C'est un Roi, dont la justice est obligée, pour maintenir sa dignité et son autorité, de se montrer pour quelque temps sévère à des sujets coupables : c'est un Père qui châtie des enfants chers à son cœur, et qui désire être fléchi, désarmé par nous. Si donc il vous trouve un cœur dénaturé, et indifférent pour la délivrance de vos frères, il vous traitera aussi avec rigueur, quand vous serez à leur place, et permettra avec justice qu'on vous laisse souffrir, qu'on vous oublie, qu'on vous abandonne, comme vous aurez oublié et abandonné les autres. Mais, au contraire, quelle ressource alors pour vous, et quel motif pour Dieu d'abréger vos souffrances, s'il voit en vous cette charité vive et touchante qui aura su le fléchir pour les autres ; cette charité généreuse, efficace, qui aura eu la vertu d'éteindre, pour ainsi dire, les flammes du purgatoire, et d'en ouvrir les portes. En vérité, je vous l'assure, nous dit le Sauveur dans l'Évangile, celui qui aura donné seulement un verre d'eau rafraîchissant à quelqu'un de mes disciples, n'en perdra point la récompense : celui qui reçoit un prophète, un homme juste, par esprit de piété et de religion, sera récompensé comme le juste et le prophète. Mais, à combien plus forte rai-

son, celui qui aura délivré un juste des flammes du purgatoire, et l'aura mis au ciel, aura-t-il à son tour la même récompense ? *Mercedem justii accipiet. (Matth., X, 40-42.)*

Concluons de tout cela, mes frères, que c'est véritablement une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, et de pleurer sur eux. Mais loin d'ici cette douleur païenne et trop humaine, qui se désole, qui se désespère dans la perte de ses proches ; qui se répand en clameurs indiscrettes, en lamentations outrées, en paroles de murmures et d'aigreur, sans aucun esprit de religion, sans aucun retour vers Dieu. Certainement la raison, la foi, la piété, la soumission due aux ordres du Ciel, n'admettent point ces ridicules excès dans un âme sensée et chrétienne.

Loin d'ici encore cette douleur mondaine et remplie d'ostentation, qui cherche, pour ainsi dire, un triomphe dans des obsèques ; qui élève un trophée à l'orgueil jusque sur le tombeau de la vanité humaine. Je sais bien, mes frères, qu'il est de la piété filiale et chrétienne d'honorer nos bienfaiteurs, et parents, et de leur rendre les derniers devoirs avec décence, suivant notre condition : ainsi l'Histoire sainte nous apprend que l'illustre Joseph transporta la dépouille mortelle du patriarche Jacob au sépulchre de ses pères avec une pompe funèbre proportionnée à son rang, et à sa tendresse pour un père si respectable. Mais je voudrais que ces derniers honneurs, que nous rendons aux morts, fussent véritablement l'ouvrage de l'affection, de la reconnaissance, ou du respect, et non point celui de la vanité. Je voudrais qu'on pensât surtout à sanctifier cette lugubre cérémonie par d'abondantes aumônes, par de ferventes prières, et par la célébration des saints mystères, suivant un usage immémorial et sacré dans l'Église. Croyez-moi, c'est là l'essentiel : retranchez plutôt pour cela du faste extérieur. Dans le fond, cela est bien plus chrétien, bien plus édifiant, bien plus utile aux morts. C'est alors qu'étant présents au divin sacrifice, que l'Église en deuil offre pour eux, ils sont présentés par elle au Trône de la divine miséricorde. Jésus-Christ sur l'autel s'offre lui-même à son Père pour victime à leur place. Les mérites de son sang et de sa mort leur sont appliqués d'une manière plus présente, plus efficace : et quoi de plus propre à toucher le cœur de Dieu en leur faveur ? N'est-ce donc pas leur faire un grand tort, n'y a-t-il pas une espèce d'inhumanité et d'irréligion à les priver d'un secours si désirable et si salutaire ?

Loin d'ici enfin cette douleur momentanée et passagère, qui oublie bientôt entièrement les morts, et ceux-là mêmes qui nous ont le plus touchés. Mes frères, si leur nom et leur mémoire, si leurs bienfaits nous sont encore chers, souvenons-nous-en souvent devant Dieu. Allons du moins quelquefois pleurer et prier sur leurs tombeaux, surtout dans cette Octave consacrée à la commémoration des fidèles trépassés. Offrons pour eux au Seigneur quelque mortification, quelque

amône, quelque communion particulière. Unissons-nous à l'Eglise, notre Mère, et faisons tous ensemble, par nos prières et nos sacrifices, une sainte violence au Ciel, pour

en faire descendre sur eux une abondante miséricorde qui les mette en possession de la vie éternelle, où nous conduisent avec eux, le Père, etc.

DISCOURS

SUR LES FÊTES ET CÉRÉMONIES REMARQUABLES DE L'ÉGLISE.

DISCOURS, EXHORTATIONS, ETC.

I.

SUR LE MINISTÈRE PASTORAL (1).

Ecclesia, cujus factus sum ego minister, secundum dispensationem Dei, quæ data est mihi in vos. (Coloss., I, 25)

J'ai été établi ministre de l'Eglise pour en exercer les fonctions à votre égard, suivant la disposition de la divine Providence.

Dieu est le maître de ses dons et de la destination de ses ouvrages. C'est à lui d'assigner à chacun de nous sa place dans l'univers; et surtout à choisir ses ministres, à donner des pasteurs à son peuple, et à nous intimer leur mission par l'organe de son Eglise, dépositaire de son autorité et de sa puissance pour le gouvernement spirituel du troupeau confié à ses soins. C'est donc le Seigneur lui-même qui me retire aujourd'hui du paisible service de l'autel (2) pour m'appeler à la conduite des âmes, et qui m'envoie à vous avec le caractère et les pouvoirs du sacré ministère par la pure grâce de son choix, bien plutôt que par mon mérite personnel : pénétré que je suis avec justice, de ma médiocrité et de mon insuffisance; ne reconnaissant en moi pour toutes qualités de l'esprit et du cœur que de vertueux désirs, quelque zèle pour ma religion et pour ma patrie, de la bonne volonté exercée par l'étude, la prière et le travail dans cette sainte Eglise de Jésus-Christ, qui a daigné m'admettre au rang de ses ministres et m'établir votre pasteur : *Ecclesia, cujus factus sum ego minister, secundum dispensationem Dei, quæ data est mihi in vos.*

Voici donc, mes chers frères, un lien respectable et sacré que la religion vient de former entre vous et moi : si ce lien est honorable, il est en même temps onéreux; et il nous impose à tous des obligations, des engagements réciproques et des devoirs respectifs : devoirs du pasteur à l'égard du troupeau, et devoirs des ouailles à l'égard du pasteur. Puis-je ouvrir ma mission par un sujet d'instruction plus convenable à la cir-

constance présente, et plus propre à intéresser votre attention?

C'est vous qui m'envoyez, Seigneur : faites-moi trouver grâce devant votre peuple. Que l'esprit des prophètes se repose sur moi. Que le zèle de l'apostolat anime mon cœur et mes discours. Que l'onction de votre grâce se répande avec ma parole, comme la douce rosée du ciel, pour faire germer et fleurir la piété dans cette grande paroisse : *Fluat ut ros eloquium meum. (Deut., XXXII, 2.)*

L'Être suprême, ce Dieu créateur, premier principe de l'ordre, l'âme et le mobile du monde, a établi sur la tête des peuples deux sortes de puissances proportionnées à l'ordre de la nature, et à celui de la grâce dont il est également auteur : la puissance politique, l'autorité des souverains et des magistrats, pour protéger la faible innocence, pour réprimer le crime audacieux, pour maintenir la tranquillité publique; et la puissance ecclésiastique, le ministère des pontifes et des pasteurs, qui a pour objet le culte du Seigneur Très-Haut, la dignité de la religion, le gouvernement de l'Eglise, et la sanctification des peuples.

Je vous avoue, mes frères, que je suis quelquefois étonné de l'idée peu noble qu'on paraît avoir aujourd'hui dans le monde, et même dans l'Eglise, de l'état et du ministère de ses pasteurs : d'où peut donc venir cet affaiblissement d'estime et de considération? serait-ce de ce que la foi est elle-même affaiblie, et de ce qu'on ne prise plus guère que la richesse et l'éclat; ou de ce que les meilleures choses, en devenant communes, semblent s'avilir à nos yeux? Cependant ces fonctions sacrées de notre ministère sont les fonctions mêmes des apôtres; et qu'y a-t-il de plus grand dans la religion que l'apostolat? Quoique dans un ordre inférieur et limité, nous avons réellement le même sacerdoce et la même puissance des clefs : comme les apôtres, nous présidons à l'assemblée des saints dans la prière publique et l'oblation commune du grand sacrifice de la nouvelle alliance : comme les apôtres, nous annonçons l'Évangile et les mystères du royaume de Dieu; comme les apôtres, nous conférons

(1) Prononcé par l'auteur à son entrée dans sa cure.

(2) L'auteur était chanoine de l'Eglise cathédrale.

la grâce du saint baptême aux enfants et aux catéchumènes; comme les apôtres, nous travaillons d'office par devoir d'état et de vocation au salut des peuples, à la conversion des pécheurs, à la satisfaction des fidèles; comme les apôtres, nous sommes chargés de la sollicitude des églises (II Cor., XI, 28), du gouvernement des âmes, de la conduite du troupeau de Jésus-Christ, de l'administration des sacrements, du dépôt des choses saintes et des mystères sacrés de la religion. Or, quoi de plus saint que tout cela? quoi de plus relevé, de plus auguste, de plus respectable aux yeux de la foi?

Mais, pour réunir tous ces attributs du ministère pastoral sous un point de vue moins étendu, et pour vous en donner une idée plus précise, je les réduis à deux qualités essentielles, qui sont bien intéressantes pour vous et pour moi-même: je veux dire la qualité de sacrificateur et de réconciliateur du peuple auprès de Dieu, et celle de docteur et de pasteur du troupeau fidèle. Voilà en abrégé les devoirs importants que le saint ministère nous impose à votre égard, et en même temps ce que vous devez reconnaître et honorer dans notre ministère.

J'ai dit d'abord la qualité de sacrificateur et de réconciliateur du peuple auprès de Dieu: un ministère de réconciliation, non-seulement par l'administration des sacrements et par la rémission des péchés, mais encore, ce qui mérite bien attention, par l'oblation publique et solennelle du sacrifice propitiatoire de notre rédemption: *Dedit nobis ministerium reconciliationis* (II Cor., V, 18.) Comme la religion est le plus précieux des dons que le Ciel a faits à la terre, c'est aussi le premier bien et le plus cher intérêt des peuples. Or, mes frères, ce qu'il y a de plus essentiel et de plus excellent dans la religion est le divin sacrifice que le pasteur offre publiquement à Dieu en présence du troupeau rassemblé au grand jour du Seigneur, et dans les saintes solennités. Voilà donc aussi la première et la plus auguste fonction de notre ministère, suivant la belle pensée de saint Laurent Justinien: *Sacerdos populorum vota offerat ut pontifex*: et c'est pour cela que la vertu du Saint-Esprit est descendue sur nous dans notre ordination. C'est pour cela principalement que nos mains ont été consacrées par une onction sainte et mystérieuse. C'est pour cela que nous avons été marqués du sceau de la Divinité, et revêtus d'un caractère terrible aux démons, vénérable aux anges mêmes, et salutaire aux hommes, parmi lesquels nous avons été choisis et sanctifiés pour leur servir de médiateurs, d'intercesseurs et de réconciliateurs auprès de Dieu: *Et dedit nobis ministerium reconciliationis*.

Ainsi, mes frères, toutes les fois que je monterai à l'autel en qualité de pasteur, mon devoir sera d'y porter aux pieds de l'éternel vos vœux, vos hommages; et l'encens de vos prières montera jusqu'à son trône avec celui du sacrifice. Je lui offrirai, avec la

victime de propitiation, vos personnes, vos familles, vos enfants. Je lui présenterai vos bonnes œuvres, vos aumônes, vos mérites, vos vertus. J'exposerai à ses yeux vos maux et vos besoins, vos soupirs et vos peines. Je lui demanderai pour vous sa miséricorde, ses grâces, ses bienfaits, la rosée du ciel et la graisse de la terre.

Mais que dis-je! et comment prier pour les autres, nous qui devons gémir et trembler pour nous-mêmes? Hélas! ce n'est qu'avec de timides précautions, que le saint patriarche Abraham insistait auprès de l'Ange du Seigneur, pour la grâce d'un peuple criminel: comment donc oserais-je parler au Seigneur lui-même, pour les pécheurs, moi qui ne suis devant lui que *poussière et cendre* (Gen., XVIII, 27), néant et péché comme vous? Ce qui me rassure cependant, c'est que ce sera Jésus-Christ même immolé dans mes mains, qui priera pour vous et pour moi. Ministre de paix et de réconciliation, je l'offrirai souvent au Père éternel comme une victime de soumission et d'anéantissement, pour lui rendre solennellement nos adorations et nos communs hommages; une victime de reconnaissance et d'actions de grâces pour le remercier de tant de bienfaits, dont sa main paternelle ne cesse de vous combler. Oui, ce sang adorable, offert par mes mains sur cet autel, intercédéra pour vous; et pourra-t-il ne pas trouver grâce devant le Seigneur? Sa voix percera les cieux, et s'élèvera jusqu'au trône du Très-Haut. Sa vertu pénétrera même les entrailles de la terre, et fera sentir aussi son efficacité à nos frères souffrants, à ces vertueux concitoyens, qui reposent à l'ombre de cette église, pour achever de les purifier et de les réconcilier entièrement avec Dieu: *Et dedit nobis ministerium reconciliationis*.

Le Saint-Esprit ne nous a pas seulement établis sacrificateurs et réconciliateurs du peuple auprès de Dieu; mais encore, suivant la pensée de saint Paul, pasteurs et docteurs du troupeau fidèle: *Pastores et doctores in opus ministerii*. (Ephes., IV, 11.) Or, mes frères, quel est le devoir du pasteur à l'égard du troupeau? Ouvrons le saint Évangile, et le Sauveur du monde nous l'apprendra par son exemple: *Cognosco oves meas*: « Je connais mes brebis, » disait-il. (Joan., X, 14.) Or cette expression symbolique est une figure empruntée de la nature et de la vie champêtre, où un pasteur de l'Église doit lire ses obligations et prendre son modèle. Que fait donc, non le berger mercenaire, mais le vrai pasteur d'un troupeau choisi? Il examine, il reconnaît exactement toutes ses brebis, il les distingue, il les démêle, il les compte, il les marque de son sceau, afin qu'aucune ne se perde; il les chérit, il les appelle, il les anime de la voix, il les conduit de l'œil, et les considère avec complaisance; il aide celles qui sont faibles, il soulage celles qui sont infirmes, il corrige celles qui sont indociles, il court après celles qui s'égarèrent, il ramène celles qui s'écartent, il porte celles qui se traînent, il défend celles qu'on atta-

que, il guérit celles qui se blessent, il compatit à tous leurs maux, il les soigne avec amour, il les nourrit avec abondance, il les mène aux bons pâturages et aux claires fontaines, il les fait rafraîchir à l'ombre dans les fertiles vallons; et tandis qu'elles reposent, lui-même il veille à leur garde et à leur défense.

Voilà, mes frères, une image tout à fait naturelle d'un vrai pasteur des âmes, de ce précieux troupeau si cher à Jésus Christ, autour duquel, dit saint Pierre, Satan *notre ennemi tourne sans cesse, comme un lion ravissant qui cherche à dévorer sa proie* (I Petr., V. 8.) C'est au pasteur de veiller aussi sans relâche à sa conservation, et de pourvoir à ses besoins naturels. Pour cela, il doit prendre connaissance des familles et des ouailles du troupeau confié à ses soins : *Cognosco oves meas*. Il doit entrer dans leurs intérêts et dans leurs peines, donner conseil à ceux qui le demandent, tendre la main aux malheureux, défendre la veuve, protéger l'orphelin, soulager les pauvres, consoler les affligés, secourir les malades, supporter les faibles, ramener les pécheurs, perfectionner les justes. Il doit les éloigner avec sollicitude des sources bourbeuses et des pâturages empoisonnés; dans l'enfance, il doit les nourrir du lait de la saine doctrine; et dans un âge plus avancé, il doit leur distribuer le pain des forts, le pain céleste de la divine Eucharistie, et le pain sacré de la parole de Dieu; donnant, comme l'apôtre, avec zèle et discrétion des avis salutaires à chacun, suivant son état et ses dispositions, *Monens unumquemque*; instruisant, avertissant, exhortant sans cesse, et en public devant l'Eglise assemblée, et en particulier dans l'intérieur des familles et des maisons : *publice et per domos*. (Act., XX, 31.)

Venez donc à nous avec confiance. Ô vous tous qui êtes dans la peine et dans l'abattement : *Venite ad me, omnes qui laboratis*. (Matth., XI, 28.) Pauvres de Jésus-Christ, peuple fidèle, ne craignez point de nous importuner. Vous nous trouverez toujours prêts à remplir notre ministère à votre égard, et nous le ferons avec autant de zèle et d'affection que pour les riches et pour les nobles. Hélas ! ces nobles et ces riches ne sont pas toujours les plus grands devant Dieu, ni les plus consolants pour l'Eglise; leur condition nous les fait honorer, et l'Evangile nous fait trembler pour eux; mais le royaume des cieus est le partage des petits et des humbles. D'ailleurs les petits et les pauvres, les cœurs affligés, les malades sont la portion infirme et souffrante du troupeau : ce sera donc aussi l'objet le plus intéressant de notre ministère, et nous sacrifierons pour eux, nuit et jour, nos moments les plus chers, notre repos, notre liberté, nos forces, notre santé, notre sang même et notre vie, s'il le faut : et il le faut effectivement quelquefois, surtout dans les temps de calamité publique et de contagion. Alors il faut vaincre ou mourir, il faut que nous soyons les sauveurs du peuple, ou les martyrs de notre minis-

tère : *Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis*. (Joan., X, 11.)

Oui, Seigneur, quoi qu'il arrive, ni la crainte, ni les dangers, ni la mort même présente à mes yeux, rien ne me séparera pour lors de ce bon peuple que vous m'avez confié. Volontiers comme votre apôtre, je serai *anathème*! (Rom., IX, 3) et victime pour eux, s'il le faut. Anivé des mêmes sentiments que votre serviteur Moïse, je vous demanderai toujours de rendre mon propre salut inséparable du leur. Ah! si vous me faisiez grâce, sans leur faire miséricorde, comment pourrais-je être heureux dans le ciel même, sans les y voir avec moi? *Aut dimitte eis, aut dele me de libro tuo*. (Exod., XXXII, 32.)

Mais comme le devoir du pasteur est de connaître, de chérir et de gouverner ses ouailles, de même aussi le devoir du troupeau est de connaître son pasteur, de s'attacher à lui et de le suivre : *Cognosco oves meas, et cognoscunt me mee*. Comme il est du ministère des pasteurs de conduire et de sanctifier les peuples, il est aussi de la religion des peuples de respecter dans leurs pasteurs l'autorité et la sainteté de leur caractère. Comme le pasteur s'intéresse pour le troupeau, et cherche à lui procurer toutes sortes de biens, il est juste aussi que le troupeau s'intéresse pour le pasteur. Il doit donc y avoir entre eux une sainte union, un commerce mutuel de charité, de sentiments, de secours et de prières, comme saint Paul, l'apôtre et le pasteur des nations, l'écrivait aux Romains : *Obsecro ergo vos, fratres, ut adjuvetis me in orationibus vestris pro me ad Deum*. (Rom., XV, 30.) Les peuples sont désignés dans l'Evangile sous le nom de *brebis* et d'*agneaux* : ils doivent donc en avoir la candeur, la simplicité, l'innocence, la docilité, la douceur; ils doivent donc bien se garder d'aggraver le joug du pasteur, et de contrister son cœur par leur résistance ou par leurs égarements. Oh! quelle honte! quel malheur! si au lieu de prier pour eux dans le sanctuaire, il était rédnit à s'en plaindre à Dieu même et à lui dire, comme Moïse, dans l'amertume de son âme : Pourquoi, Seigneur, avez-vous affligé votre serviteur? pourquoi m'avez-vous chargé de ce peuple difficile, et faut-il que je supporte toutes leurs iniquités, leurs écarts, leurs murmures? *Cur afflixisti servum tuum, et cur imposuisti pondus universi hujus populi super me?* (Num., XI, 11.)

Souvenons-nous, mes frères, de ce que le grand Apôtre des Gentils disait aux Hébreux : *Soyez soumis à vos pasteurs, et ne leur rendez pas le ministère triste et amer; car cela ne vous est point avantageux*. (Hebr., XIII, 17.) Eh quoi! ne sont-ils pas assez à plaindre d'être obligés, nuit et jour, de veiller, de sacrifier pour vous leur repos, leur santé, leur vie même qu'ils exposent quelquefois? Ne sont-ils pas assez à plaindre d'être chargés d'un si pesant fardeau, et d'avoir encore à rendre compte de vos âmes? En effet, pour-quoi Moïse, l'ancien pasteur d'Israël, fut-il

autrefois repris de Dieu et puni sévèrement ? Pourquoi, après une vie de prodiges, est-il mort sans avoir eu la consolation d'entrer dans la terre promise ? Vous le savez : son peuple même, ce peuple dur, ce peuple rebelle, ce peuple ingrat en fut la cause et l'occasion, ainsi qu'il le reprochait à Israël sur le point de mourir : *Iratusque est Dominus mihi propter vos.* (Deut., III, 26.)

Dieu nous préserve, mes frères, d'une pareille ingratitude ! Imitons bien plutôt l'exemple de l'ancienne Eglise d'Ephèse, qui a quelque chose de bien touchant. Quelle affection, quelle reconnaissance pour saint Paul, son pasteur et son maître en Jésus-Christ. Vous à qui j'ai prêché le royaume de Dieu, leur disait-il en les quittant, vous à qui j'ai enseigné la voie du salut avec tant de soins et de travaux ; il faut nous séparer, le Seigneur l'ordonne : je vous parle pour la dernière fois, et vous ne reverrez plus Paul, votre ami, votre père spirituel, votre apôtre. A ce triste et tendre adieu, tout le monde foud en larmes : *Magnus autem fletus factus est omnium.* Ils se jettent à son cou et le serrent dans leurs bras, comme pour le retenir : *Procumbentes super collum Pauli osculabantur eum.* Ils le suivent par attachement et par honneur jusqu'au rivage de la mer, où il va s'embarquer : *Et deducebant eum ad navem.* Il part enfin, il les quitte pour toujours, et les laisse d'autant plus affligés de sa perte, qu'ils sont sans espérance de le revoir jamais : *Dolentes maxime in verbo quod dixerat, quoniam amplius faciem ejus non essent visuri.* (Act., XX, 37, 38.)

Que fais-je ici, mes frères ? Hélas ! sans doute je réveille aussi votre douleur, et je renouvelle vos justes regrets par une triste conformité de sentiments et de circonstances. Ah ! je sais combien cet ancien et respectable pasteur, que vous venez de perdre et que je remplace, méritait de vous être cher, et combien vous en fûtes chéris vous-mêmes. Il vous a vus naître la plupart dans le sein de son troupeau ; il vous a sanctifiés dès la naissance par la grâce du baptême ; il a éclairé votre raison naissante des pures lumières de la vérité de la foi ; il vous a instruits, initiés aux sacrements de la religion, et admis à la participation de ses mystères sacrés ; il a béni vos alliances et sanctifié vos familles ; il a pris part à vos prospérités comme à vos peines ; il vous a procuré toutes sortes de biens spirituels et temporels ; il vous a conduits pendant près de quarante ans, comme Moïse, avec un zèle tout apostolique et une affection vraiment paternelle. Quel air de dignité et de sagesse dans sa personne ! quel caractère de bonté et de douceur ! quel fonds de science et de religion ! que de bonnes œuvres, de saints exemples et de grandes vertus dans une si longue administration ! Mes frères, quels sujets de mérite pour lui et de regrets pour vous !

Mais en même temps quel sujet de crainte et de confusion pour moi-même de lui succéder avec tant de différence et de dispropor-

tion ! J'ai cet avantage, il est vrai, qu'on ne me laisse pas, comme à Josué, une terre étrangère à conquérir, ni des *monstres* à vaincre. (Num., XIII, 34.) Je trouve, au contraire, un temple orné et magnifique, une église florissante sous l'autorité et par les soins de sages administrateurs, qui concourent avec tant de zèle à sa décoration et à sa gloire. J'ai l'honneur d'être associé à un clergé nombreux et distingué par ses talents aussi bien que par ses vertus. Je vois un grand peuple rempli de piété et amateur de sa religion, bien propre à faire ma consolation et ma couronne. Puis-je, néanmoins, ne pas sentir et ne pas redouter le fardeau que la religion m'impose ? *Quis sum ego ut educam filios Israel ex Aegypto !* (Exod., III, 11.) Qui suis-je donc, ô mon Dieu ! pour tirer votre peuple de la servitude du péché, et pour le conduire dans la terre de promesse, à travers tant d'ennemis et de périls ! Mais c'est vous qui me l'ordonnez ; il suffit : Seigneur, vous serez ma force, et vous soutiendrez vous-même votre ouvrage. Dieu scrutateur, vous savez combien j'ai tremblé d'entrer dans votre sanctuaire ; et, lorsque le cours de votre providence m'y a entraîné comme malgré moi, vous avez vu les républiques et les combats de mon cœur. Eh ! comment ne serais-je pas saisi de frayeur à la vue d'un ministère si redoutable ! Quoi ! il me faudra rendre compte à votre jugement de tant d'âmes rachetées du sang de Jésus-Christ ! Quoi ! j'aurai la douleur d'en voir périr entre mes mains, peut-être le plus grand nombre ! Quoi ! il faudra que je serve moi-même à leur condamnation, moi qui voudrais les sauver au prix de mon sang ! Non, Seigneur, ne le permettez pas, et ne confondez point votre serviteur. Je ne vous demande, aujourd'hui, comme Salomon, ni la gloire, ni les richesses, mais seulement un cœur docile à la grâce, un esprit de zèle et d'intelligence, un rayon de lumière émané de cette sagesse suprême, qui est l'âme de vos conseils et l'appui de votre trône : *Da mihi sedium tuarum assistentem sapientiam.* (Sap., IX, 4.)

O vous ! triomphante Reine du ciel, auguste Patronne de cette église, c'est sous vos auspices que je me consacre au salut d'un peuple qui vous honore et que vous aimez. Nous sommes tous vos enfants adoptifs : montrez vous-même que vous êtes notre Mère, que vous êtes celle d'un Dieu ; et obtenez-nous de votre divin Fils ces grâces puissantes qui doivent glorifier le saint ministère en sanctifiant le ministre, et en faire pour les peuples un instrument de salut, une source de bénédictions, *une fontaine d'eau vive et jaillissante jusqu'à la vie éternelle.* (Joan., IV, 14), où nous conduisent le Père, le Fils, et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

II.

DISCOURS POUR ANNONCER LE JUBILÉ DE
L'ANNÉE SAINTE (1).

Spiritus Domini super me, ad annuntiandum misit me, ut prædicarem captivis indulgentiam; ut prædicarem annum placabilem Domino. (Isa., LXI, 1, 2.)

L'esprit du Seigneur s'est reposé sur moi, il m'a envoyé pour annoncer l'indulgence aux captifs; pour publier l'année de la réconciliation au Seigneur.

Monseigneur,

Que ces magnifiques paroles du prophète sont consolantes, et qu'elles conviennent admirablement à notre ministère dans ces jours de miséricorde, où l'esprit de Dieu nous presse de redoubler notre zèle, pour ranimer parmi son peuple l'esprit de religion et de pénitence; pour annoncer aux esclaves de Satan et du péché, qu'enfin leurs chaînes vont être brisées, leurs crimes abolis, leurs dettes acquittées, leur réconciliation et leur grâce rendues complètes par l'indulgence plénière du Jubilé dans les jours précieux de ce temps salutaire et privilégié, dans cette année de rémission et de réconciliation avec le Seigneur Dieu des miséricordes : *Spiritus Domini super me, ad annuntiandum misit me, ut prædicarem captivis indulgentiam; ut prædicarem annum placabilem Domino.* Oui, messieurs, on peut dire que ce Jubilé solennel est comme un élit suprême d'abolition et d'amnistie générale qui invite tous les déserteurs d'Israël, c'est-à-dire les pécheurs qui ont abandonné leur Dieu, à revenir de leurs égarements dans cette favorable circonstance où la religion leur offre un moyen si efficace de rentrer parfaitement en grâce avec le Seigneur et de satisfaire pleinement à sa justice. C'est même pour les âmes vertueuses et timorées un aiguillon puissant qui les excite à se purifier de plus en plus, à s'efforcer d'assurer toujours davantage leur salut éternel qui est la grande affaire de l'homme; et de là ordinairement, dans les jubilés, ce mouvement général qui remue la conscience des grands pécheurs, et qui ranime partout la ferveur des gens de bien.

Ah ! malheur aux cœurs endurcis, qui mépriseraient ou négligeraient de profiter de cette grâce extraordinaire; anathème aux libertins, aux impies qui oseraient lui insulter et blasphémer contre l'Eglise; ce serait dans les uns et les autres une marque effrayante de réprobation. Paix au contraire, consolation, miséricorde abondante aux âmes touchées et fidèles à la grâce, qui prêteront une oreille attentive et un cœur docile à la parole de vie que l'esprit de lumière et de vérité leur porte aujourd'hui par ma voix, pour leur apprendre à connaître le don de Dieu, à estimer le don de Dieu, à désirer le don de Dieu, à le recevoir avec empressement et reconnaissance.

C'est donc, messieurs, ce désir pressé et cette estime religieuse de la plus grande des faveurs de l'Eglise, que je viens vous inspirer dans cette auguste cérémonie, non point par un long discours d'éloquence qui la surchargerait trop, mais par une instruction solide et concise dont je réduis le plan à deux objets essentiels et bien intéressants dans deux courtes réflexions : je veux dire, d'abord, l'excellence, l'étendue et la certitude de la grâce plénière du Jubilé, sujet de ma première réflexion; j'ajoute la nécessité, l'étendue et l'efficacité des dispositions requises, des conditions prescrites pour participer à la grâce plénière du Jubilé, sujet de ma seconde réflexion. Commençons par invoquer l'esprit de grâce et de sanctification, par l'intercession de la Mère de miséricorde. *Ave, Maria, etc.*

PREMIÈRE RÉFLEXION.

Au récit du spectacle pompeux que l'ouverture du Jubilé vient d'offrir à la capitale de l'univers, et dont le souverain Pontife nous fait dans sa bulle une description si magnifique pour servir d'exemple au reste du monde chrétien; à la vue de ce concours éclatant de tous les ordres de la hiérarchie jusqu'à la pourpre sacrée des princes de l'Eglise et de l'Etat, des ambassadeurs des têtes couronnées, et d'un cortège innombrable de fidèles de tout rang, de toute condition, de toute tribu réunis aux pieds du Très-Haut, à l'auguste chef de l'Eglise universelle dans toute la dignité du royal et souverain sacerdoce; on sent assez qu'il y a donc quelque chose de vénérable et de grand dans ce que nous appelons Jubilé. Néanmoins peu de gens comprennent bien toute l'excellence, l'étendue et la certitude de cette faveur signalée du Jubilé; peu de gens en pénétrent le sens et le mystère.

C'est, messieurs, un terme consacré par la religion, qui signifie temps de rémission et de délivrance, par allusion au fameux Jubilé de l'ancienne loi, en faveur duquel Dieu avait ordonné qu'à chaque cinquantième année tous les esclaves hébreux seraient mis en liberté, et que les héritages aliénés retourneraient francs et quittes aux anciens propriétaires : figure expressive de ce qui devait arriver spirituellement sous la loi de grâce dans les temps de Jubilé, où les esclaves du péché sont affranchis de la servitude du démon et rétablis dans leurs premiers droits sur l'héritage du ciel, avec abolition de leurs dettes par une indulgence plénière, authentique, générale.

Or, la théologie appelle indulgence, une condescendance miséricordieuse, par laquelle l'Eglise nous remet libéralement de la part de Dieu les peines pardonnées qui restent dues à nos péchés pardonnés; et cela en vertu de la puissance spirituelle qu'elle a reçue du Seigneur et par l'application efficace des satisfactions surabondantes de Jésus-

(1) Prononcé dans l'église cathédrale de Dijon, à la cérémonie de la Procession générale ordonnée pour son ouverture.

Christ et des Saints, pour suppléer à l'infirmité humaine et à l'insuffisance de notre pénitence personnelle.

Pour l'intelligence de ce dogme, il faut distinguer deux choses dans le péché, la faute dont il rend coupable, et la peine qu'il mérite. La faute du péché est ce caractère de malice, de désobéissance et d'injure faite à Dieu, qui nous rend l'objet de sa haine et de ses vengeances, quand le péché est grief et mortel. La peine du péché est la souffrance et la douleur, l'assemblage de plusieurs maux présents et à venir, et surtout des tourments éternels de l'enfer en punition et en réparation du péché. Or, quand le Seigneur nous pardonne en vue des mérites de Jésus-Christ l'offense et la faute du péché dans le sacrement de pénitence, il nous remet conséquemment la peine éternelle de la damnation; mais pour lors cette peine éternelle est changée en peines temporelles; avec égard néanmoins à la ferveur de notre contrition et au degré de notre amour, comme aussi avec proportion au nombre et à la qualité de nos fautes, étant fort juste que Dieu soit vengé, et le pécheur puni : car, quoique le sang de Jésus-Christ soit d'un prix infini et plus que suffisant pour acquitter toutes les dettes du monde entier, il est pourtant très-certain que Dieu a voulu par une disposition pleine de sagesse et de justice, que dans notre réconciliation le fruit de sa mort et de son sang nous fût appliqué, à la condition d'accomplir en nous, suivant la pensée de saint Paul, ce qui manque à sa passion par rapport à nous; c'est-à-dire, à charge de participer nous-mêmes à ses souffrances et à la peine du péché, à charge de l'expié à son exemple par une pénitence personnelle et proportionnée, soit en ce monde, soit en l'autre. Ainsi, lorsque le Seigneur envoya Nathan à David pour lui remettre son péché devant les yeux, et cependant l'assurer du pardon, ce prophète fut chargé en même temps de lui annoncer que la divine justice se réservait d'en tirer vengeance par des châtimens bien amers et bien cuisants. Ainsi l'Eglise dans les anciens temps de son innocence et de sa ferveur, persuadée que la miséricorde devait s'accorder avec la justice, usait d'une très-grande sévérité envers les pécheurs pénitents; et pour les admettre à la réconciliation, elle leur imposait des satisfactions publiques et des pénitences rigoureuses de plusieurs années en les faisant passer successivement par les quatre degrés de la pénitence canonique dont le seul récit effrayerait votre délicatesse.

Si sa discipline a changé depuis à cet égard, le Seigneur offensé n'a rien perdu pour cela de ses droits; et nous n'en sommes pas moins obligés par le droit naturel et divin de satisfaire à sa justice. Or, c'est justement l'obligation de suppléer par d'autres satisfactions à cette pénitence canonique que nous avons mérité de subir, et que l'Eglise pourrait encore nous imposer comme autrefois; c'est la peine temporelle qui y répond; c'est cet amas de dettes accumulées et de

satisfactions dues à Dieu après notre réconciliation, que l'Eglise par une grâce spéciale nous remet de sa part; lorsque touchée de nos dispositions, de nos efforts, de notre impuissance à satisfaire pleinement à la divine justice, elle vient à notre secours et supplée à notre insuffisance, à notre faiblesse, à ce qui manque à notre pénitence, en nous accordant des indulgences, soit pour récompenser nos travaux, nos aumônes et notre foi; soit pour animer notre ferveur et notre zèle dans les occasions où elle juge cette libérale condescendance utile à la religion et au salut des âmes.

L'indulgence est donc précisément une relaxation du juste droit que Dieu et son Eglise auraient d'exiger de nous des pénitences proportionnées à nos iniquités, et en même temps de la peine temporelle qui y répond, et des châtimens dus à nos péchés pardonnés; et cela en vertu de l'application qui nous est faite des mérites et des satisfactions surabondantes de Jésus-Christ et de ses saints, que Dieu veut bien accepter par une sorte de compensation. Ainsi, les indulgences sont dans cette vie le supplément de la pénitence de l'homme, et le complément de la miséricorde de Dieu, surtout l'indulgence plénière du Jubilé, par laquelle l'Eglise nous remet nos dettes de sa part généralement et sans limitation selon toute la plénitude de son pouvoir, suivant toute la capacité du sujet et l'étendue de ses besoins, selon l'exigence de son état et le mérite de ses dispositions; tellement que si quelqu'un de nous était assez fervent, assez heureux pour gagner cette indulgence plénière avec toute son efficacité; s'il avait accompli pleinement et parfaitement tout ce qui est nécessaire à cet effet; si après cela il venait à mourir sans pouvoir faire une plus ample pénitence et sans aucun nouveau péché, il est certain que sa grâce serait complète et sa pénitence absolument finie; il sortirait de ce monde aussi pur devant Dieu, aussi exempt de toute dette, qu'un enfant qui sort des fonts de baptême, ou qu'une âme entièrement purifiée, qui sort du purgatoire pour entrer au ciel.

Ah! messieurs, que cette réflexion est douce et consolante! Mais pour en bien sentir toute la force, pour concevoir le prix inestimable de la grâce plénière du Jubilé, il faudrait pouvoir comprendre toute la sévérité de la justice de Dieu même dans sa miséricorde; toute la rigueur et l'étendue des châtimens qui suivent le péché quoique pardonné. Souvenons-nous seulement qu'autrefois l'Eglise elle-même avait jugé devoir punir par sept années entières de pénitence rigoureuse des péchés assez communs aujourd'hui parmi nous. Si nous supputons suivant cette règle les dettes accumulées de tant de pécheurs qui ont vécu si longtemps dans l'habitude du désordre, de l'irréligion, du libertinage, de l'impureté, de la débauche, du jurément et du blasphème, ou de quelque autre vice capital; si nous y ajoutons toutes les autres espèces de péché, et toutes

les récidives ; si nous y joignons encore toutes les fautes même vénielles et journalières qu'ils ont entassées sans nombre et sans fin : je vous le demande, tout le reste de leur vie passée dans les rigueurs de la pénitence et même plusieurs vies, plusieurs siècles de souffrances et de purgatoire, suffiraient-ils pour les acquitter envers la divine justice, pour épuiser ce trésor prodigieux d'iniquités, de châtimens et de vengeance qu'ils ont amassé et grossi à un point que Dieu seul peut connaître ? Pour moi, je vous avoue que ce calcul est un abîme qui m'étonne et m'effraye pour tous tant que nous sommes, lorsque je réunis et que j'envisage dans ce point de vue toutes les prévarications anciennes et nouvelles, tous les péchés innombrables de notre vie, tous les châtimens qui nous attendent et dont nous sommes redevables à la justice de Dieu. Alors je conçois vivement la grandeur du bienfait précieux de l'indulgence plénière du Jubilé, qui va me décharger de ces dettes immenses, et je saisis avidement cette salutaire ressource qui me console infiniment. Alors je me sens pénétré, attendri, transporté à la vue des miséricordes de mon Dieu, et de la condescendance de son Eglise, qui me tend les bras et m'ouvre son sein maternel, qui m'offre et me prodigue les trésors de la grâce, qui s'empresse de me sauver et de me délivrer, non-seulement des taches et des dettes du péché, mais encore des embarras mêmes de conscience, des liens et des remords qui peuvent inquiéter l'âme et la troubler.

Car tel est, messieurs, le privilège, tel est l'étendue de la grâce du Jubilé, de lever encore ces obstacles du salut, en communiquant à tous les confesseurs la souveraine puissance des clefs de saint Pierre, pour ouvrir le ciel aux plus grands pécheurs ; pour les délier et les absoudre des crimes les plus énormes, des dérèglements les plus invétérés, des excès les plus odieux, des délits même réservés, et des anathèmes de l'Eglise, avec la même autorité que le souverain Pontife : rare étendue de pouvoirs, qui rassure et tranquillise les consciences : heureuse facilité qui invite, qui engage toutes les âmes troublées et accablées du poids de leurs chaînes à venir avec confiance et empressement, les rompre auprès du trône apostolique, dont nous sommes tous en ce saint temps les ministres délégués et les vicaires.

Voilà de magnifiques promesses, me direz-vous ! Mais tout cela est-il bien sûr, et le Ciel donne-t-il en effet à des mortels le pouvoir divin de disposer si libéralement des grâces du souverain Maître et des droits de sa justice ! Qui de nous, mes frères, peut en douter, s'il est instruit ? Hé quoi donc ! l'homme de peu de foi, ou de peu de lumière, vous ignorez les prérogatives et les droits sacrés de votre religion ! Ecoutez-la, cette sainte religion, dépositaire des oracles de la Divinité, et apprenez d'elle toute la certitude et l'étendue de la souveraine puis-

sance de l'Eglise dans la grâce plénière du Jubilé.

Où, messieurs, malgré toutes les déclarations de l'hérésie que je combats ici en instruisant les catholiques, notre religion nous enseigne qu'il est de foi qu'en vertu de l'autorité que l'Eglise a reçue de Jésus-Christ, elle a réellement le pouvoir, non-seulement de remettre les péchés, mais encore de donner des indulgences aux pécheurs ; et un pouvoir illimité, indubitable, établi sur des titres sacrés, infaillibles et authentiques.

J'appelle titre sacré et infaillible le témoignage de l'Evangile et la parole expresse de Jésus-Christ, qui a dit à son Eglise, en répondant sur elle un souffle divin : *Recevez le Saint-Esprit : les péchés seront remis à ceux auxquels vous les remettrez : « Quorum remiseritis peccata, remittuntur eis. »* (Joan., XX, 23.) *Je vous donnerai les clefs du royaume des cieux*, disait-il encore à son vicaire en terre, *et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera aussi délié dans le ciel : « Quodcumque solveris super terram erit solutum et in caelis. »* (Matth., XVI, 19.)

Or, messieurs, qui dit tout, qui comprend tout, n'excepte rien : *Quodcumque solveris*. Donc l'Eglise de Jésus-Christ a effectivement un pouvoir absolu de délier entièrement le pécheur, et, par conséquent, de le délivrer de la peine, aussi bien que de la culpabilité du péché ; et puisqu'elle a dans sa main les clefs du ciel, elle peut donc nous en ouvrir l'entrée, elle peut donc lever les obstacles qui nous en ferment, ou qui nous en retardent l'entrée ; et par conséquent elle peut abrégier notre pénitence, notre exil, notre purgatoire.

Et qu'on ne pense point que ce soit là, peut-être, une interprétation arbitraire et trop favorable des promesses de Jésus-Christ, puisqu'elle est parfaitement conforme au sentiment et à la déclaration solennelle du concile général. *Le pouvoir des indulgences*, a dit le Saint-Esprit par l'organe du concile de Trente, *ayant été accordé par Jésus-Christ à l'Eglise, qui dès les premiers temps a usé de cette puissance qui lui a été donnée de Dieu ; le saint concile ordonne et prononce qu'on doit garder et retenir dans l'Eglise l'usage des indulgences comme très-salutaire au peuple chrétien, et condamne à l'anathème tous ceux qui disent qu'elles sont inutiles, ou qui nient que l'Eglise ait la puissance de les accorder*. Voilà, messieurs, une décision bien formelle, qui devient article de foi, dès là qu'elle est émanée du concile œcuménique, toujours infaillible dans le dogme.

J'appelle encore titre sacré et authentique le témoignage de la tradition de tous les siècles catholiques, qui dépose, qui démontre que l'Eglise depuis sa naissance jusqu'à nous, s'est maintenue dans le droit et la possession d'user avec une pleine autorité de la puissance qu'elle a reçue de conférer des indulgences aux pécheurs convertis et pénitents.

Ainsi nous voyons, dès le commencement

du christianisme, que saint Paul, touché de commisération pour l'incestueux de Corinthe (II *Cor.*, II, 1 seqq.), qui avait été excommunié et livré à Satan, voulut, après un certain temps d'humiliation, qu'on lui fit grâce par un sentiment de charité fraternelle; et ce pardon anticipé qui lui fut accordé contre son attente, était une véritable indulgence, par laquelle l'autorité apostolique fit abrégier la peine et le châtement de son péché.

Nous lisons dans saint Cyprien (epist. 9, 10, 13), et dans Tertullien (*de Pud.*, c. 24), que pendant les persécutions, les confesseurs de Jésus-Christ, qui étaient dans les prisons, intercédèrent quelquefois auprès des évêques en faveur de certains pénitents auxquels ils s'intéressaient, et qu'en considération de ces généreux défenseurs de la foi, on usa envers eux d'indulgences, en les dispensant d'une partie de la pénitence canonique qui leur avait été imposée, l'Eglise acceptant pour ainsi dire en compensation le mérite et les souffrances des martyrs qui les avaient recommandés en mourant.

Nous remarquons encore dans les anciens canons, que dans les temps où cet usage de la pénitence canonique était en vigueur, plusieurs conciles ont permis aux évêques d'en abrégier le temps et les degrés en faveur des pénitents qui montraient plus de ferveur. Et lorsqu'on voyait une nouvelle persécution s'élever, on se hâta de les réconcilier avec une semblable indulgence pour les préparer par l'absolution et par la sainte Eucharistie à souffrir, à combattre, à mourir généreusement pour la foi.

Les siècles postérieurs nous fournissent aussi des preuves incontestables de la tradition sur le dogme et la pratique des indulgences; et l'histoire de l'Eglise nous apprend qu'au temps de saint Bernard, Dieu lui-même a voulu en autoriser la publication en faveur des croisades par des miracles certains, nombreux, publics, éclatants. Or, les vrais miracles sont infailliblement la voix du ciel, et la voix du ciel est nécessairement la voix de la vérité.

La concession des indulgences n'est donc pas une nouveauté dans l'Eglise, ni une extension abusive de sa puissance, comme l'audacieux Luther a osé le lui reprocher; parce que quand cette Eglise nous remet par ses indulgences les satisfactions et les peines temporelles dont nous sommes redevables à la justice de Dieu, elle ne lui ôte rien de sa gloire et de ses droits; mais, par un mystère de justice et de miséricorde tout ensemble, elle se charge de satisfaire elle-même pour nous par les mérites infinis du Rédempteur, par le sang des apôtres et des martyrs, par les mortifications et les austérités, les souffrances et satisfactions surabondantes de tant de saints qui ont travaillé et souffert pour Dieu, bien au delà de ce qu'ils auraient mérité en rigueur de justice. Cette surabondance de satisfactions ne doit pas être vaine, et n'est point perdue. En vertu de la communion des saints, elle ap-

partient à l'Eglise comme l'héritage du propre bien de ses membres, dont Dieu lui a laissé la dispensation; et par l'indulgence elle nous en applique une partie, en les offrant à Dieu pour le paiement de nos dettes. De cette sorte, il se fait une espèce de compensation, à cause de l'union établie entre les enfants de cette Mère commune. L'abondance de ceux qui sont riches en mérites supplée au défaut de ceux qui sont obérés. C'est comme un bien commun, dont l'indulgence de l'Eglise fait part aux pécheurs pour s'acquitter envers Dieu. Ils sont libérés, pour ainsi dire, aux dépens du trésor public, et des fonds de l'épargne; mais leurs dettes ne sont pas moins payées, et Dieu est toujours parfaitement satisfait et vengé. Or, quoi de plus consolant, quoi de plus heureux pour nous qu'un moyen aussi efficace et si certain de satisfaire pleinement Dieu dès ce monde, de nous décharger des dettes immenses que nous avons contractées envers sa redoutable justice, de nous épargner des châtements et des supplices, dont l'étendue, la durée, la rigueur ne se peuvent comprendre, et dont la seule pensée fait frémir.

Cependant, messieurs, toute cette puissance de l'Eglise, et toute la vertu de ses indulgences ne nous sauveront point et ne nous libéreront point sans des satisfactions personnelles, et sans une grande préparation de notre part. Ainsi il est encore important de nous bien pénétrer de la nécessité, de l'étendue et de l'efficacité des dispositions requises, des œuvres satisfactoires et conditions prescrites pour participer à la grâce du Jubilé. C'est le sujet de ma seconde réflexion.

SECONDE RÉFLEXION.

Le Ciel a coutume de mettre à prix ses faveurs; et plus elles sont grandes, plus il exige de nous de préparation et de correspondance pour nous en rendre dignes. Ainsi, pour que l'Eglise naissante reçoive la plénitude et les dons de l'Esprit-Saint qui lui a été promis, il faut qu'elle se dispose à une grâce si précieuse par la retraite, par la prière persévérante, par les ardentés élévations de cœur vers le Père des lumières. Or, messieurs, la grâce plénière du Jubilé est, pour ainsi dire, un nouveau baptême du Saint-Esprit, qui doit purifier le cœur de l'homme et *renouveler la face de la terre*. A cet effet, nous venons de commencer par invoquer solennellement cet Esprit vivificateur, pour qu'il répande encore sur l'Eglise un esprit de lumière, de ferveur et de sanctification; pour qu'il reemplisse ses ministres de charité et d'onction, de courage et de zèle efficace pour la conversion des pécheurs; pour qu'il pénètre les pénitents eux-mêmes de l'esprit de componction, de docilité et de confiance en Dieu. C'est donc à chacun de nous pareillement de se préparer en ce saint temps à l'effusion de la grâce et à ses opérations par la piété et le recueillement, par un soin de préférence pour l'affaire du salut sur celles du monde, par les saints exercices de

la religion et de la pénitence. On nous en fait même une loi et un devoir d'obligation, pour mériter d'avoir part à l'indulgence plénière de l'Eglise. Cette indulgence est une faveur gratuite, et une pure libéralité qu'elle ne nous devait point : par conséquent elle a pu, je dis plus, elle a voulu y apposer des conditions de rigueur, et nous prescrire des satisfactions légitimes, des œuvres salutaires si indispensables, que l'omission d'une seule suffirait pour nous exclure du bienfait. Il est donc bien nécessaire de nous en instruire, et de nous efforcer de les accomplir fidèlement, exactement, fervemment.

Première condition prescrite pour œuvre satisfactoire, la foi, la confiance et la ferveur de la prière dans ce temple pour implorer les grâces du Ciel, sa miséricorde, sa protection et son assistance dans les pressants besoins de l'Eglise. Réunissons donc nos vœux aux pieds de l'Eternel, et prions spécialement pour l'exaltation de cette sainte Eglise notre Mère, et pour l'heureux gouvernement du grand prêtre que la Providence a élevé sur la chaire de saint Pierre. Prions pareillement pour le pontife qui fait la félicité et la gloire de ce diocèse, non point cependant par un sentiment humain, parce qu'il a enlevé nos cœurs par les charmes de son affabilité, par la douceur et l'aménité de ses mœurs ; mais plutôt par des motifs chrétiens, parce qu'il est notre pasteur et notre Père en Jésus Christ ; parce qu'il est l'exemple du clergé et la consolation du troupeau ; parce que sa charité ingénieuse et libérale ne cesse de procurer à notre patrie toutes sortes de biens spirituels et temporels. Prions encore pour l'Etat et pour le souverain, parce que c'est la sanctification du monarque et des sujets qui attire sur un empire les bénédictions et les prospérités. Prions aussi pour la paix, parce que c'est un présent du Ciel, qui fait le bonheur de la terre, la tranquillité de l'Eglise et le règne florissant de la religion. Prions enfin pour tous les pécheurs et pour nous-mêmes, afin que le Seigneur éclaire notre esprit, amolisse notre cœur, purifie notre conscience, et nous fasse part de l'abondance de sa grâce, de la plénitude de ses miséricordes par la plénitude de l'indulgence du Jubilé.

Seconde condition prescrite pour œuvre satisfactoire, la mortification du jeûne.

C'est là, en effet, un des caractères de la vraie pénitence qui dispose le cœur de l'homme à la réconciliation, et le cœur de Dieu à la miséricorde. Ainsi Ninive criminelle, Ninive menacée de sa perte prochaine, jeûna très-rigoureusement dans l'espérance de trouver grâce aux yeux du Seigneur irrité, et le Seigneur fléchi lui pardonna effectivement.

Troisième condition prescrite pour œuvre satisfactoire, l'aumône, l'exercice de la charité envers les pauvres.

Tel fut le conseil salutaire que Daniel, qui avait l'esprit de Dieu, crut devoir donner à un roi de Babylone pour détourner de sa tête l'effet de la vengeance et de la colère céleste : rachetez vos péchés, lui disait le

prophète, rachetez vos péchés par l'aumône ; et faites-la en roi, en prince coupable devant Dieu : peut-être qu'il vous pardonnera : *Peccata tua elemosynis redime ; forsitan ignoscet delictis tuis. (Dan., IV, 24.)* C'est-à-dire, messieurs, que l'aumône est un moyen très-propre à rendre la Divinité propice au pécheur, et que cette aumône doit être proportionnée à l'état de notre fortune, aussi bien qu'à la grandeur de nos iniquités ; j'ajoute et à l'étendue des besoins de tant de misérables, que le malheur du temps a multipliés à l'excès.

Quatrième condition prescrite pour œuvre satisfactoire, la confession du péché avec la conversion du cœur ; et c'est là, messieurs, la disposition la plus essentielle, la plus indispensable : car ce serait une erreur grossière et une grande illusion de croire que l'indulgence plénière du Jubilé efface par elle-même tous nos péchés, et qu'on est assuré devant Dieu d'un pardon général, précisément pour quelques jeûnes, pour quelques aumônes, pour quelques prières, pour une confession hypocrite ou hasardée, pour des apparences de conversion. Non, l'indulgence de l'Eglise ne remet point les péchés, elle les suppose remis ; et elle ne peut remettre que la peine temporelle des péchés que Dieu nous aura pardonnés. Or, point de pardon de la part de Dieu sans une vraie conversion de la nôtre ; par conséquent, sans cela, point de grâce non plus, point de miséricorde de la part de l'Eglise. Il est donc absolument nécessaire pour obtenir l'indulgence plénière du Jubilé, que vous commenciez par vous remettre en grâce avec Dieu, par faire paraître à Dieu et à l'Eglise de dignes fruits de pénitence. (*Luc., III, 8.*) Vous, hommes et femmes de scandale, qui avez offensé le ciel et la terre par une conduite licencieuse, par des traits publics d'incrédulité, et peut-être d'iniquité ; il faut donner ouvertement des marques contraires de religion, de repentir, de réforme ; sans un changement réel, point de miséricorde pour vous, ni d'indulgence. Vous, usurpateur ou possesseur du bien d'autrui, il faut dire comme Zachée : *Si j'ai fait quelque tort à quelqu'un, je vais lui rendre : « Si quid alicui defraudavi, reddo. » (Luc., XIX, 8.)* Remarquez bien l'énergie et l'efficacité de cette parole, *Reddo* : c'est-à-dire qu'il ne suffit pas que vous disiez vaguement : Il faudra que je rende, je rendrai quelque jour, je chargerai mon héritier de cette restitution ; mais je la fais incessamment moi-même, je m'exécute et je rends, *Reddo* : sans la justice, point de miséricorde pour vous, ni d'indulgence. Vous, voluptueux, et vous, malheureuse victime d'une passion criminelle, il faut renoncer à cette idole de chair et la quitter absolument, sortir efficacement de l'occasion du péché, et en rompre tous les liens ; vous résoudre à toutes les épreuves, à tous les remèdes que vous prescrira l'autorité du sacré tribunal : sans cette soumission, sans ces sacrifices, point de miséricorde pour vous, ni d'indulgence. En

un mot, pécheurs, qui que vous soyez, il faut d'abord satisfaire à Dieu par le renoncement au péché et à toutes ses affections; par le brisement du cœur, et les regrets amers; par l'humiliation et l'intégrité d'un aveu sincère de vos faiblesses, pour les laver dans le sang de Jésus-Christ; par une pénitence sacramentelle proportionnée à l'offense d'une part, et de l'autre à l'humanité; par une ferme résolution d'accomplir désormais toutes les obligations pénibles de la loi divine et de la condition humaine; par une disposition chrétienne à souffrir en esprit de religion les maux continuels de la vie et les amertumes inévitables de la mort, qui est la grande pénitence de l'homme; car l'Eglise attend et exige tout cela de vous: sans ces caractères essentiels d'une véritable conversion, point de miséricorde ni d'indulgence, même dans le temps de la grâce plénière du Jubilé.

Cinquième et dernière condition prescrite pour être comme le sceau de notre parfaite réconciliation avec le Seigneur, l'union à Jésus-Christ notre divin chef par la sainte communion; mais une communion que l'Eglise désire être précédée d'une plus grande préparation qu'à l'ordinaire, accompagnée de plus de ferveur et d'une nouvelle consécration de nous-mêmes au service de Dieu, suivie de la persévérance dans le bien, et de cette réforme générale qui est dans les intentions du Saint-Siège la fin du Jubilé, et qui doit en être le fruit.

Qu'on n'accuse donc plus cette Eglise si pure dans sa morale, et si judicieuse dans son zèle, d'autoriser la lâcheté du pécheur et d'établir l'impunité du péché par l'indulgence de ses Jubilés. Non! messieurs, elle prétend subvenir charitablement à votre faiblesse, à votre impuissance de satisfaire pleinement à Dieu, et non point fomentier votre tiédeur ou votre mollesse. Elle entend tout au contraire, que vous continuerez à vivre dans la pratique de la vertu et des bonnes œuvres, de la régularité et de la sévérité chrétienne; parce que c'est l'esprit de l'Evangile, et le caractère de ses disciples: elle vous exhorte même à faire toujours pénitence, et pour les péchés passés, parce que la grâce du Jubilé étant souvent limitée ou manquée par l'insuffisance de nos dispositions, nous ne sommes jamais absolument certains de les avoir expiés entièrement; et pour les péchés nouveaux, parce que les indulgences ne rendent point l'homme exempt de pécher toujours, ni exempt par conséquent de faire toujours pénitence. En un mot, bien loin que l'Eglise veuille favoriser le relâchement par la grâce plénière du Jubilé, elle espère, au contraire, en nous remettant nos dettes de la part de Dieu, exciter davantage notre reconnaissance, notre amour envers lui; et par ces grands motifs d'amour et de reconnaissance, augmenter en nous l'attachement et la fidélité que nous lui devons, suivant ce qui est dit dans l'Evangile à l'occasion de Madeleine: *Qui est celui qui aime le plus son bienfaiteur? Ce doit*

être sans doute celui auquel il a remis davantage. (Luc., VII, 42, 43.)

En effet, messieurs, lorsque Jésus-Christ, touché de l'humiliation et des larmes de cette célèbre pénitente, lui dit avec bonté: *Vos péchés vous sont remis, allez en paix (Ibid., 49, 50)*, on peut dire que ce fut une sorte d'indulgence très-plénière, par laquelle le Seigneur lui remit, non-seulement la faute, mais encore la peine du péché, à cause de la générosité de sa confession publique, de la vivacité de sa contrition, et de la grandeur de son amour. Or, pensons-nous que Jésus-Christ ait autorisé par là le relâchement dans Madeleine, ou que Madeleine elle-même ait cessé pour cela de faire pénitence et de travailler de tout son pouvoir à réparer la gloire de son Dieu? Voilà donc le modèle de l'Eglise dans Jésus-Christ, et le nôtre dans Madeleine. Plus il nous aura été remis comme à elle, par l'indulgence plénière du Jubilé, plus aussi nous devons aimer Dieu comme elle, plus nous devons désormais être zélés pour sa gloire et fervents dans son service: *Quis ergo eum plus diligit? Æstimo quia is cui plus donavit.*

Ah! qui pourrait exprimer le bonheur d'une âme ainsi ressuscitée spirituellement, et renouvelée par la plénitude de la grâce du Jubilé? Libre de ses dettes et parfaitement purifiée de ses souillures par le sang de son Rédempteur, par les larmes de sa contrition, par l'ardeur de sa charité, comme l'or obscurci qui vient d'être épuré dans le feu de la fournaise; devenue par ce baptême de pénitence, par ce baptême d'eau et de feu, par ce baptême de sang, et du sang de Jésus-Christ, un vase de miséricorde et d'élection, l'objet des complaisances de son Dieu, l'admiration et la joie des anges du ciel, l'ornement et l'édification de la terre, la consolation de l'Eglise et sa couronne! Quelle paix douce et ravissante va succéder dans son cœur au trouble, aux remords, aux terreurs!

O vous donc, pécheurs, qui faites spécialement ici l'objet de notre zèle et de notre tendresse, écoutez aujourd'hui la voix de l'Eglise votre Mère, qui pleure sur vous comme la veuve de Naïm, ou plutôt écoutez la voix de Jésus-Christ même, qui vous excite et vous rappelle des ombres de la mort comme son Fils unique, qui vous prévient et vous dit: *Venite ad me, omnes qui operati estis (Matth., XI, 28)*: Venez à moi, vous tous qui êtes chargés de péchés, qui êtes chargés de dettes envers Dieu, et d'un terrible compte à lui rendre; venez à moi, convertissez-vous à moi, et je vous rendrai la vie de la grâce, je vous rendrai la beauté et les droits de votre première innocence; et avec elle la douce espérance, le calme intérieur, la sécurité et la paix qui en sont les fruits: *Et invenietis requiem animabus vestris. (Ibid., 29.)* Vous en particulier, âme égarée depuis longtemps, qui gémissiez dans les fers d'un esclavage honteux, dépourvue de tous les ornements, de l'honneur et de la

vertu ; ouvrez enfin les yeux sur l'horreur et la misère de votre état. Avouez-le : vous êtes malheureuse ; le ver rougeur de la mauvaise conscience vous tourmente et vous dévore intérieurement ; le vice vous couvre de confusion, vous asservit à d'indignes bassesses, et remplit vos jours d'agitations, d'amertumes, de mortifications. Le monde critique et malin vous méprise, vous déchire, vous insulte ; mais votre Dieu, au contraire, vous regarde avec compassion et vous aime encore ; il vous recherche même, il veut vous absoudre et vous sauver : seriez-vous assez ennemie de vous-même pour manquer une occasion si favorable que vous ne trouverez peut être plus jamais ? Réfléchissez-y sérieusement, le temps presse, le jugement de Dieu s'approche, la vie est courte, incertaine ; et vous venez de voir de toute part vos concitoyens tomber à vos côtés dans ces temps de mort et de contagion. La bonté de Dieu cependant vous a épargnée, pour ne pas vous perdre, et vous a encore réservée pour ce pardon général, par ce nouvel effort de sa grâce et de sa clémence ; mais si vous n'en profitez pas, ce pourrait bien être la dernière faveur dont vous abuserez. Ne différez donc plus, et ne vous faites pas un monstre de votre conversion ; les ministres de la religion vous tendront une main charitable, et vous éprouverez qu'en ces jours de salut, le Seigneur tire ordinairement des trésors de sa miséricorde des grâces plus puissantes, plus lumineuses, plus abondantes. Je ne vous cache pas néanmoins qu'il faudra peut-être des combats, des efforts ; mais après les sacrifices et les épreuves, vous trouverez au pied de la croix et dans les larmes de la pénitence, dans la pratique de la vertu et de l'amour de Dieu, plus de consolation, plus de goût et de satisfaction solide, que dans l'amour du monde et dans toutes ses folles joies : vous achèverez vos jours dans la paix, l'honneur et la sagesse, et vous mourrez dans la tranquillité, et la confiance de Dieu : vous trouverez à son tribunal redoutable un jugement de faveur. Et pour terminer ce discours par les paroles mêmes d'Isaïe, qui sont liées à mon texte, ce Dieu consolateur et rémunérateur des âmes pénitentes vous mettra sur la tête une couronne immortelle en place de cendre : *Ut consolari lugentes, et darem eis coronam pro cinere* : il vous remplira de l'onction d'une joie pure et inaltérable en place des soupirs et des pleurs : *Oleum laticinæ pro luctu* ; il vous revêtira de gloire et de splendeur, en place de l'humiliation et du deuil : *Pallium laudis pro spiritu maroris*. (Isa., LXI, 1, 2.) Et vous, dans les transports de votre reconnaissance, vous louerez avec admiration, vous bénirez avec amour ses grandes miséricordes pendant toute l'éternité : *Misericordias Domini in æternum cantabo*. (Psal. LXXXVIII, 2.) C'est ce que je vous souhaite avec la bénédiction de Monseigneur.

III.

DISCOURS POUR L'OUVERTURE DU JUBILÉ DE L'ANNÉE SAINTE 1775 (1).

Mes frères,

Ce n'est point assez des instructions suivies que nous nous proposons de vous faire sur l'importante matière du Jubilé de l'année sainte, dont le bienfait nous est accordé par la grâce du Seigneur, et par une faveur insigne du Siège apostolique, auquel une puissance supérieure a été donnée d'en haut pour délier les consciences et absoudre les pécheurs sur la terre : mais il est encore à propos de vous exposer l'ordre et les pratiques religieuses qui doivent s'observer parmi nous en ce temps de miséricorde, pour en recueillir les fruits salutaires, et pour répondre aux intentions de l'Eglise.

Or, son intention est de nous disposer aujourd'hui à remplir fidèlement cette carrière de ferveur et de pénitence, par une invocation publique de l'Esprit-Saint, et par le sacrifice solennel du corps et du sang de Jésus-Christ, pour implorer les lumières et la clémence du Père des miséricordes, par les mérites de son divin Fils. C'est donc dans cet esprit, dans un esprit de foi, de confiance, de piété humble et fervente qu'il faut y participer, en joignant vos prières aux nôtres, afin que par le concours, le concert et l'ardeur de nos vœux réunis, nous fassions tous ensemble une sainte violence au Ciel. Ah ! si le Seigneur Jésus a dit dans l'Evangile : *Quand deux ou trois d'entre vous sont assemblés en mon nom, je suis présent avec eux pour les exaucer* (Math., XVIII, 20) ; à combien plus forte raison le Père céleste voit-il maintenant d'un œil favorable, dans cette religieuse cité, une portion choisie de son Eglise en prières devant le trône de l'Agneau dans les temples de la religion et sous ses auspices !

C'est encore par ce puissant motif d'attirer sur nous les regards du Seigneur et ses bénédictions, c'est par le grand intérêt que nous avons de nous rendre la Divinité propice, que notre religieux pontife se met aujourd'hui à la tête du clergé et du troupeau fidèle, dans une procession générale, pour commencer tous ensemble les stations et prières du Jubilé avec plus d'édification, plus d'éclat, plus de succès.

C'est aussi pour étendre cette édifiante pratique, et pour en multiplier les avantages en notre faveur, qu'il est recommandé aux paroisses de faire ensuite des processions particulières aux églises stationales. Ainsi, nous invitons nos paroissiens de tout sexe, de tout état, de tout rang, spécialement messieurs les fabriciens, associés, notables, et les membres des différentes confréries, chacun sous leur bannière, de nous y accompagner avec zèle et empressement, autant qu'il sera possible. Je sais bien que le cours ordinaire de la vie civile a aussi ses droits, ses occupations, ses affaires ; et que

(1) Prononcé le 2 décembre, à la Messe solennelle du Saint-Esprit.

tout le monde ne saurait en abandonner le soin à la fois : mais ne pourrait-on pas se partager dans les familles, et venir prendre part à la bonne œuvre chacun à son tour ?

Serait-il nécessaire, mes frères, de vous dire avec combien d'ordre, de décence, de modestie, de recueillement, de componction, de piété et de religion, vous devez vous comporter dans ces sortes de processions, qu'il ne faut point regarder comme des spectacles de curiosité, ni même de solennité, mais comme des actes de pénitence et d'humiliation ?

Que de choses n'aurais-je point encore à ajouter sur cette matière, soit pour instruire votre piété, soit pour exciter votre ferveur ! Mais la double circonstance de la solennité présente et de l'interruption des saints mystères qu'il faut continuer, m'oblige d'abrégé ce discours. Je me contenterai donc de vous présenter ici un bel exemple et un touchant motif d'émulation dans le spectacle attendrissant dont la capitale du monde chrétien vient d'être si édiifiée en cette dernière année sainte, et dont le souverain Pontife nous fait lui-même dans sa Bulle un récit bien intéressant : *Nous nous sommes réjouis dans le Seigneur, dit-il, et les larmes qui coulaient de nos yeux témoignaient combien notre cœur était dans la joie. En voyant une multitude innombrable de fidèles monder l'enceinte de cette ville, tous pénétrés du même esprit, tous empressés à se concilier la divine miséricorde par l'abondance de leurs pleurs et l'amertume de leur repentir. Contrits et humiliés, comme il convient à des chrétiens, ils montraient par leur extérieur et leur démarche, quelle était la vivacité de la foi qui les arrachait de leur patrie pour les conduire aux pieds des saints apôtres. On les voyait courir avec une ardeur incroyable aux temples sacrés, coller leurs lèvres sur le seuil des églises, faire retentir les places et les rues des cantiques et des hymnes qu'ils chantaient.*

Mais, après cela, mes frères, de quelles consolations cette grande ferveur ne fut-elle pas suivie et récompensée par le témoignage intérieur de l'Esprit-Saint, qui leur dit au fond du cœur qu'ils étaient absous, purifiés, remis en grâce avec Dieu ! Quelle satisfaction indicible de sentir leur conscience déchargée du poids et des remords du péché, des peines et des châtimens terribles qu'ils savaient avoir mérités ! Hélas ! peut-être sommes-nous autant et plus pécheurs qu'eux, autant et plus redevables à la divine justice, autant et plus troublés intérieurement des jugemens de Dieu et de ses redoutables vengeances. Empressons-nous donc d'aller aussi, comme eux, au trône de la miséricorde, au sacré tribunal de la pénitence, à la source de la grâce, de la vie et de la paix, dans ces jours favorables de rémission et d'indulgence plénière. N'en doutez point, mes frères, vous y trouverez dans les mystères de la religion, dépositaires de la souveraine puissance des clefs de saint Pierre, et spécialement dans nos dignes

coopérateurs, dans le clergé édifiant de cette paroisse, un nouveau courage, un surcroît d'application aux devoirs, aux fonctions du saint ministère, et ce même esprit de charité, d'affection, de zèle pour votre salut, dont le souverain Pontife est animé. Puisse le Seigneur y donner sa bénédiction et couronner nos travaux des plus consolants succès, en exauçant les vœux que nous lui offrons dans la solennité qui nous rassemble en ce jour au pied des autels ! Puisse un renouvellement général ramener parmi nous l'innocence, réformer les mœurs, rallumer le flambeau de la foi, et nous conduire à sa lumière par la voie de la pénitence, par l'exercice des vertus chrétiennes, au céleste séjour de l'heureuse impeccabilité où nous conduisent le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

VI.

PLAN D'UNE CONFÉRENCE PUBLIQUE SUR LE JUBILÉ.

Avertissement préliminaire.

Pour qu'un grand peuple puisse gagner, comme il faut, le Jubilé, et en tirer tout le fruit que l'Église désire, il est nécessaire de l'instruire à fond sur ce sujet, et dans un plus grand détail qu'on ne peut le faire par un simple discours oratoire.

Or, pour cela, je n'ai pas trouvé de moyen plus convenable, plus méthodique pour bien digérer la matière et en éclaircir tous les points, ni plus propre en même temps à soulager le prédicateur et à intéresser l'auditoire, que celui d'une conférence publique par demandes et par réponses.

J'en ai fait l'épreuve avec succès en plus d'un Jubilé ; et c'est à ce dessein que j'ai tracé le projet suivant, qui m'a fourni abondamment de quoi parler en chaire deux jours de suite, et près de deux heures chaque fois, devant une très-nombreuse assemblée qui aurait à peine soutenu un sermon d'une heure, et qui a cependant écouté ces longues conférences avec curiosité et satisfaction.

J'ai eu devoir conserver ce projet, tant pour mon propre usage, que pour ceux qui voudront s'abrégé le travail et s'en servir de même dans l'occasion. Il ne faut pour cela qu'avoir un peu de dou de la parole, et se bien remplir auparavant de son sujet.

La conférence pourra s'ouvrir par un petit exorde, en prenant pour texte ces paroles de l'Apôtre des gentils :

Exhortamur, ne in vacuum gratiam Dei recipiatis; ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis: « Nous vous exhortons à ne point recevoir en vain la grâce de Dieu : voici maintenant le temps favorable, voici maintenant le temps du salut. » (1^{re} Epître aux Corinthiens, chap. VI, vers. 2.)

Il faudra faire d'abord l'application de ces paroles à l'année sainte du Jubilé.

J'exposerai ensuite l'importance de se préparer sérieusement à profiter d'une occasion si favorable, si précieuse et si rare.

L'obligation étroite d'accomplir toutes les

conditions requises pour participer à une si grande grâce.

La nécessité, par conséquent, de s'instruire à fond sur cette matière.

Puis m'adressant à monsieur le premier vicaire de la paroisse, qui sera placé à l'œuvre, vis à-vis la chaire, je l'inviterai par le zèle commun qui nous anime, et par l'intérêt qu'il prend au salut du troupeau confié à nos soins, d'y contribuer avec moi en cette occasion, et de me proposer les questions qu'il croira les plus propres à l'éclairer et à l'instruire.

Monsieur le vicaire aura devant les yeux l'ordre des questions suivantes, qu'il proposera successivement, aussi bien que les autres réflexions utiles qui pourront lui venir à l'esprit sur ce sujet; et il le fera d'une manière propre à réveiller l'attention à chaque article, et à tempérer la sécheresse d'une leçon théologique.

Première question. — Permettez-moi, monsieur, de vous représenter d'abord que nous n'entendons pas trop ce que c'est que cette année sainte que vous nous annoncez avec tant d'emphase, et ce que signifie ce grand terme. Je sais bien que tout le monde en parle; mais je m'imagine qu'il est ici beaucoup de personnes qui n'en comprennent guère le sens et l'esprit.

Réponse. — Ce mot Jubilé est un terme consacré par la religion, qui signifie temps de rémission et de délivrance, par allusion au fameux Jubilé de l'ancienne loi.

On expliquera ici : 1° ce que c'était que l'ancien Jubilé des Juifs, en faveur duquel Dieu avait ordonné qu'au terme de chaque cinquantième année, les esclaves seraient mis en liberté, et que les héritages aliénés retourneraient francs et quittes aux premiers et anciens propriétaires.

2° Comment cet ancien Jubilé est une figure expressive de ce qui arrive spirituellement dans la loi de grâce, pendant l'année sainte du Jubilé, où les esclaves du péché sont affranchis de la servitude du démon, et rétablis dans leurs premiers droits sur l'héritage du ciel, avec abolition de leurs dettes par une indulgence plénière.

3° Quelles sont dans l'Eglise les différentes époques de cette année sainte, dont le terme autrefois était fixé à la fin de chaque siècle seulement, mais dont la condescendance des souverains Pontifes a ensuite étendu la grâce à chaque cinquantième année; et depuis encore, à tous les vingt-cinq ans, en égard à la brièveté de la vie des hommes, tellement que l'année sainte du Jubilé ne revient que quatre fois dans un siècle.

4° Quelles sont les fins que l'Eglise se propose dans ces Jubilés, dont le but est de ranimer partout la piété et la foi, de faciliter la conversion des plus grands pécheurs, de redresser et rectifier toutes les consciences en désordre ou équivoques, d'accorder à tous les vrais pénitents une absolution générale et complète par une indulgence des plus solennelles et des plus étendues.

Seconde question. — Vous nous faites là,

monsieur, de magnifiques promesses : mais qu'est-ce donc que cette indulgence plénière du Jubilé, laquelle a tant de vertu ?

Réponse. — La théologie appelle indulgence une condescendance miséricordieuse, par laquelle l'Eglise nous remet libéralement, de la part de Dieu, les peines temporelles qui restent dues à nos péchés pardonnés; et cela, en vertu de la puissance qu'elle a reçue de Jésus-Christ, et par l'application des mérites et satisfactions surabondantes du Rédempteur et des Saints, pour suppléer à la faiblesse humaine et à l'insuffisance de notre pénitence personnelle.

On expliquera ici la distinction qu'il faut faire dans le péché de la coupe et de la peine.

La peine temporelle qui reste encore à subir, soit en ce monde, soit en l'autre, après le péché pardonné, et le droit que Dieu s'en est réservé par proportion à la grandeur et au nombre de nos fautes.

Le droit qu'aurait l'Eglise elle-même d'imposer, comme autrefois, aux pécheurs, des pénitences rigoureuses et publiques pour les admettre à la réconciliation.

La sévérité de son ancienne discipline à ce sujet, et la distinction des quatre degrés de la pénitence canonique.

Le changement de la discipline sur ce point, et l'obligation toujours également subsistante de satisfaire à Dieu par des peines proportionnées.

L'impossibilité morale où nous sommes presque tous de satisfaire pleinement à la justice divine en cette vie.

Le pouvoir qu'a l'Eglise de subvenir à notre faiblesse, et de nous remettre nos dettes de la part de Dieu, en lui offrant en compensation ou les souffrances et satisfactions surabondantes de son Fils et de ses saints; pouvoir qu'elle exerce en notre faveur par l'indulgence plénière du Jubilé.

Troisième question. — Je vous avoue, monsieur, que cette rigueur étonnante de l'ancienne pénitence canonique m'a effrayé. Où en sommes-nous tous tant que nous sommes, s'il nous faut expier par des peines proportionnées cette multitude innombrable de péchés de toute espèce que nous avons commis et que nous commettons tous les jours? Sur ce pied, tout le reste de notre vie passée dans la plus anstère pénitence, et peut-être plusieurs siècles au delà de purgatoire dans les flammes, suffiraient à peine pour acquitter toutes nos dettes envers Dieu. En vérité, il est fort heureux pour nous que l'Eglise ait le pouvoir de les remettre, et nous avons tous un grand intérêt que cela soit vrai; mais cela est-il bien sûr?

Réponse. — Comment, si cela est bien sûr? c'est un article de foi.

On expliquera ici combien ce dogme est solidement fondé.

1° Sur l'Ecriture, par ces paroles de Jésus-Christ : *Je vous donnerai les clefs du royaume des cieux; tout ce que vous délierez sur la terre sera aussi délié dans les cieux.* (Matth.,

XVI, 19.) Si l'Eglise a les clefs du ciel, elle peut donc nous en ouvrir l'entrée; elle peut donc lever les obstacles qui nous en ferment ou qui nous en retardent l'entrée; et par conséquent elle peut abrégier notre punition et notre exil.

2° Sur la décision solennelle du saint concile de Trente, à la section vingt-cinq (§ 25) : *Le pouvoir, dit-il, de conférer des indulgences ayant été accordé par Jésus-Christ à l'Eglise qui, dès le premier temps, a usé de cette puissance qui lui a été donnée de Dieu, le saint concile ordonne et prononce qu'on doit garder et retenir dans l'Eglise l'usage des indulgences..... et condamne à l'anathème tous ceux qui disent qu'elles sont inutiles, ou qui nient que l'Eglise ait la puissance de les accorder.*

3° Sur l'usage et la tradition constante de l'Eglise.

Tradition dès le temps de saint Paul, qui voulut qu'on usât d'indulgence envers l'incestueux de Corinthe.

Tradition dès le temps de saint Cyprien et de Tertullien, qui font mention des indulgences accordées plusieurs fois aux pénitents publics à la prière des confesseurs de Jésus-Christ dans les persécutions.

Tradition confirmée par les anciens canons, qui permettaient aux évêques d'abrégier la pénitence canonique des pénitents publics, pour les disposer au martyre par la sainte communion, dans le temps des persécutions.

Tradition autorisée par le témoignage même du Ciel et par la voix des miracles opérés par saint Bernard, prêchant les indulgences des croisades.

Tradition enfin continuée jusqu'à nous par l'usage constant de l'Eglise : ainsi les luthériens ont tort de lui reprocher cet usage comme une nouveauté et comme une extension abusive de son pouvoir.

Quatrième question. — Il me semble, monsieur, que ce n'est pas là le seul reproche que lui font les sectaires, qui prétendent que vos indulgences ne peuvent s'accorder avec les droits de la justice divine, qui doit être satisfaite et vengée du pécheur. Comment conciliez-vous cela, s'il vous plaît ?

Réponse. — Le voici : quand l'Eglise nous remet par ses indulgences les peines temporelles dont nous sommes redevables à la justice de Dieu, elle ne déroge en rien à sa gloire et à ses droits, parce qu'il est d'ailleurs pleinement satisfait et vengé.

On expliquera ici la compensation qui se fait en faveur des pécheurs, par le moyen des souffrances et satisfactions surabondantes de Jésus-Christ, des martyrs et des saints que l'Eglise offre à Dieu pour eux, et dont elle leur fait part en vertu de la communion établie entre les membres de cette Eglise; tellement que l'abondance de ceux qui sont riches en mérites, supplée au défaut de ceux qui sont obérés, pour les acquitter envers Dieu. Ils sont libérés, pour ainsi dire, aux dépens du trésor public et des fonds de

l'épargne : mais leurs dettes n'en sont pas moins payées.

Comparaison d'un prisonnier du dimanche des Rameaux, que la commune de plusieurs cités délivre en acquittant ses dettes, du patrimoine de la ville. Son créancier n'est-il pas également satisfait, et le débiteur justement libéré ?

Cinquième question. — Je trouve, monsieur, cette façon de payer ses dettes assez consolante : mais l'indulgence n'a-t-elle pas aussi la vertu de remettre la coulpe du péché, comme la peine, et de nous tenir lieu de confession ? cela serait encore bien commode, et l'on aurait plus de dévotion aux indulgences.

Réponse. — Bien loin que la grâce du Jubilé dispense de la confession, elle la suppose, et même la bulle l'ordonne ; sans cela, on ne gagne point l'indulgence.

On expliquera ici comment la coulpe du péché ne peut être remise que par l'absolution sacramentelle, ou par la charité et la contrition parfaite avec le vœu du sacrement ; que l'indulgence, quel qu'étendue qu'elle soit, ne remet jamais la coulpe du péché, mais seulement la peine temporelle qui reste aux péchés pardonnés, quant à la coulpe ; qu'il est par conséquent bien important de se préparer à la grâce du Jubilé par une confession plus fervente, plus exacte que de coutume, et par une contrition plus étendue, plus animée par la charité ; qu'il faut faire par conséquent tout ce qui est nécessaire pour une véritable pénitence ; pardonner les injures, se réconcilier avec ses ennemis, restituer le bien mal acquis, rompre ses criminels engagements, quitter l'occasion prochaine, etc.

En vain vous aurez jeûné, prié, accompli toutes les œuvres du Jubilé ; vous ne le gagnerez point, si vous n'êtes rentré en grâce avec Dieu.

Sixième question. — Mais si je me suis bien confessé, je n'aurai donc plus aucune pénitence à faire, et toutes mes dettes absolument seront acquittées par l'indulgence plénière du Jubilé ?

Réponse. — Cette indulgence vous est accordée pour suppléer à votre faiblesse, à votre insuffisance, et non point pour vous dispenser de faire pénitence.

On expliquera ici comment l'Eglise entend, 1° que nonobstant l'indulgence plénière du Jubilé, il sera imposé au pécheur une pénitence sacramentelle, proportionnée à ses fautes, d'une part, et de l'autre, à l'infirmité humaine ;

2° Que nous souffrirons, outre cela, en esprit de pénitence, toutes les autres peines et souffrances qu'il plaira à Dieu de nous envoyer ;

3° Que nous continuerons encore à vivre dans la contrainte et la mortification chrétienne, qui est l'esprit de l'Evangile, aussi bien que dans la pratique gênante et pénible de la loi et des bonnes œuvres ;

En un mot, que nous nous efforcerons toujours de faire de dignes fruits de peni-

tence; et pour les péchés passés, parce que la grâce du Jubilé étant souvent limitée, ou manquée par nos dispositions, nous ne sommes jamais absolument certains de les avoir entièrement expiés; et pour les péchés nouveaux, parce que les indulgences ne rendent point l'homme exempt de pécher toujours, ni exempt par conséquent de faire toujours pénitence.

On ajoutera que néanmoins l'indulgence du Jubilé est véritablement plénière, en ce que par là l'Eglise nous remet nos dettes de la part de Dieu, généralement et sans limitation, selon toute la plénitude de son pouvoir, suivant toute la capacité du sujet et l'étendue de ses besoins, l'exigence de son état et le mérite de ses dispositions; tellement que si quelqu'un était assez fervent, assez heureux pour gagner cette indulgence plénière avec toute son efficacité, s'il avait accompli parfaitement tout ce qui est nécessaire à cet effet, s'il venait à mourir incontinent sans aucun nouveau péché, il est certain que sa grâce serait complète, et sa pénitence absolument finie: il sortirait de ce monde aussi pur devant Dieu, aussi exempt de toute tache et de toute dette, qu'un enfant qui sort des fonts du baptême, ou qu'une âme entièrement purifiée, qui sort du purgatoire pour entrer au ciel.

Septième question. — Ce que vous dites là, monsieur, est bien consolant: mais sont-ce là tous les avantages du Jubilé?

Réponse. — Le Jubilé a encore des privilèges bien intéressants, bien propres à calmer les consciences et à faciliter la conversion des grands pécheurs mêmes.

On exposera ici ces privilèges, qui sont:

1° La liberté accordée à tous les pénitents, et même aux religieux, de s'adresser à tel confesseur approuvé qu'on voudra choisir, tellement néanmoins qu'une religieuse ne peut le prendre que parmi les prêtres approuvés pour les personnes de cet état.

2° Le pouvoir de s'en faire absoudre, comme si c'était le Pape même, des crimes les plus énormes, des cas réservés au Saint-Siège ou à l'Ordinaire, des excommunications et censures portées par le droit, même réservées: on dit portées par le droit, parce que le Jubilé ne donne point le pouvoir à tout confesseur d'absoudre d'une excommunication ou autre censure portée par une sentence juridique, ou même par la fulmination d'un monitoire, à moins qu'auparavant on ne se mette en état de satisfaire à l'Eglise, en allant à révélation, et en réparant le tort qu'on a fait. Sur quoi il faut consulter et suivre les dispositions de la bulle du Jubilé.

3° La faculté de faire commuer par son confesseur des vœux, dont on serait embarrassé, parmi lesquels néanmoins ne sont pas compris certains vœux d'un ordre supérieur, tels par exemple que les vœux de profession religieuse, le vœu de virginité perpétuelle, ou d'entrer en religion.

On pourra entrer ici dans un détail utile sur la matière des vœux, sur l'importance de

n'en pas faire légèrement, surtout dans la jeunesse, d'y faire bien réflexion auparavant, et de prendre conseil de son directeur; sur les inquiétudes, les troubles et les embarras de conscience qu'on peut s'occasionner par des vœux imprudents; sur l'obligation d'accomplir fidèlement les vœux faits avec liberté, à moins qu'il ne survienne quelque raison légitime de s'en faire dispenser, ou de les faire changer et compenser en d'autres bonnes œuvres, lorsqu'ils sont devenus nuisibles ou dangereux, ou trop onéreux, et trop difficiles à remplir par un changement d'état, de circonstances, de dispositions: enfin, sur le pouvoir qu'ont tous les confesseurs de commuer ces sortes de vœux pendant le Jubilé, et de mettre la conscience de leurs pénitents en sûreté sur ce point.

Sur quoi il faudra encore observer que tous ces privilèges ne sont accordés qu'en faveur du Jubilé, et seulement pour ceux qui ont intention de le gagner, et de faire de bonne foi tout ce qu'il faut pour cela.

Huitième question. — Je conçois maintenant, monsieur, que le Jubilé a des avantages bien grands, et je suis absolument bien résolu d'en profiter, pour mettre ordre une bonne fois à ma conscience, et pour vivre chrétiennement désormais. Dans le fond, la vie est bien courte, et le salut éternel est une affaire très-sérieuse. Mais que faut-il que je fasse pour gagner le Jubilé?

Réponse. — Tout ce qui est prescrit à cet effet par la bulle du Jubilé; c'est une pure grâce du Saint-Siège qu'il accorde à telle condition qu'il lui plaît: l'omission d'une seule suffirait pour nous faire manquer l'effet de l'indulgence plénière, et la rémission des dettes immenses dont nous sommes redevables à la justice de Dieu, dont les jugements sont terribles.

On expliquera ici:

1° Les œuvres prescrites pour gagner le Jubilé, qui sont ordinairement la confession, la communion, la visite des églises, le jeûne ou l'aumône, et certaines prières déterminées par l'évêque diocésain.

2° Les motifs avec lesquels il faut faire ces prières et ces bonnes œuvres, suivant les intentions de l'Eglise énoncées par la bulle du Jubilé.

3° Le temps et la manière d'accomplir toutes ces conditions dans le terme porté et dans l'ordre réglé par cette bulle, ou par le mandement de l'évêque, dont il faudra suivre le dispositif.

Neuvième question. — Vous m'embarrassez, monsieur. Toutes ces conditions, dites-vous, sont nécessaires; mais si je suis hors d'état de les remplir toutes; si je me trouve absent ou malade pendant ce temps-là; s'il me survient au milieu du Jubilé un voyage imprévu et pressé à faire; si mon confesseur me diffère l'absolution, je ne gagnerai donc pas le Jubilé?

Réponse. — Rassurez-vous, monsieur. L'Eglise qui est une bonne mère, remplie d'attention et de condescendance, a prévu ces inconvénients, et y a pourvu, en accor-

dant aux confesseurs le pouvoir de remettre le Jubilé, et d'en commuer les œuvres, quand il y aura des raisons légitimes.

Si un pénitent par exemple ne paraît pas suffisamment disposé, et demande encore d'être éprouvé, il ne sera point privé pour cela d'avoir part aux privilèges et à la grâce du Jubilé; elle lui sera seulement différée, même après le temps du Jubilé expiré; on pourra toujours l'absoudre également des cas réservés, et lui faire gagner l'indulgence plénière.

Si un infirme, un malade était hors d'état de jeûner, de visiter les églises; ou s'il se trouvait proche de la mort, son confesseur pourrait lui faire gagner le Jubilé, en convertissant ces bonnes œuvres en quelques aumônes, prières ou autres actes de religion proportionnés à sa situation et à sa faiblesse.

Si un citoyen en course de voyage se trouvait absent de son diocèse dans le temps de la publication du Jubilé, il pourrait à son retour accomplir toutes les œuvres prescrites, et jouir de tous les privilèges attachés à cette faveur de l'Église.

Dixième question. — Il y a, monsieur, encore une chose qui me tracasse et m'inquiète : ne faut-il pas être en état de grâce pour accomplir ces œuvres prescrites et pour qu'elles nous soient utiles? L'homme est fragile; et si pendant le cours du Jubilé on venait à pécher, on aurait donc perdu son temps et sa peine? En vérité, il serait fort désagréable d'en avoir fait tous les frais gratuitement.

Réponse. — Il est bien vrai qu'il serait mieux de commencer par se confesser, et d'accomplir en état de grâce les œuvres ordonnées, parce que pour lors elles nous seraient bien plus salutaires, et plus agréables à Dieu. Néanmoins cela n'est point absolument nécessaire pour avoir part à la grâce de l'Église, et même en les faisant en état de péché, on ne laisserait pas de se disposer à gagner le Jubilé, pourvu toutefois qu'on ait une intention sincère de se remettre en grâce avec Dieu par une bonne confession; et qu'en effet l'on soit dans sa grâce, en remplissant la dernière des conditions prescrites. Si l'on faisait cette dernière action en péché mortel, on ne gagnerait point l'indulgence du Jubilé; c'est pourquoi il est fort à propos de finir par la sainte communion.

Onzième question. — Je vous avouerai, monsieur, qu'il me reste encore quelques nuages dans l'esprit, au sujet des œuvres prescrites pour le Jubilé, lesquelles, après tout, à la réserve de la confession, qui est d'ailleurs de droit, ne sont pas fort onéreuses ni fort pénibles à accomplir. Il y a des rigoristes qui prétendent que c'est nous libérer de nos dettes envers Dieu à trop bon marché, et que cette indulgence si plénière autorise l'impunité et le relâchement dans les chrétiens?

Réponse. — C'est bien mal connaître l'Église, qui a des intentions tout opposées. Elle entend suppléer par son indulgence à

notre insuffisance, à notre faiblesse, à notre impuissance, et non point à notre lâcheté; et, bien loin de prétendre favoriser le relâchement, elle espère au contraire, en nous remettant nos dettes de la part de Dieu, exciter davantage notre reconnaissance et notre amour envers lui; et par ce grand motif d'amour et de reconnaissance, augmenter en nous la ferveur et la fidélité à son service, suivant ce qui est dit dans l'Évangile à l'occasion de Madeleine : *Qui est celui qui a plus d'amour? celui à qui on a remis davantage.*

On pourra citer ici l'exemple de cette célèbre pénitente :

La grâce prompte du pardon que Jésus-Christ lui accorda, lorsqu'il lui dit avec tant de bonté : *Vos péchés vous sont remis, allez en paix;*

La plénitude de cette grâce, qu'on peut dire avoir été une sorte d'indulgence très-plénière, par laquelle Dieu lui remit non-seulement la culpabilité, mais encore toute la peine du péché, à cause de la grandeur de sa contrition et de l'ardeur de sa charité;

La sagesse de ce Dieu miséricordieux, qui ne crut assurément point faire tort à sa justice, ni autoriser dans Madeleine l'impénitence et le relâchement;

La ferveur de Madeleine elle-même, qui ne cessa point pour cela de faire pénitence, et de travailler de tout son pouvoir à réparer la gloire de son Dieu.

Modèle de l'Église dans Jésus-Christ, modèle du pécheur dans Madeleine; plus il nous aura été remis par l'indulgence plénière du Jubilé, plus nous devons, comme elle, aimer et servir Dieu; plus nous devons désormais être zélés pour sa gloire et fervents dans son service : *Quis ergo eum plus diligit?... astimo quia is cui plus donavit.* (Luc., VII, 43.)

Douzième question. — Me voilà, monsieur, pleinement satisfait et parfaitement instruit maintenant; je n'ai plus qu'une dernière chose à vous demander : quels doivent être les fruits du Jubilé?

Réponse. — Il doit y en avoir de grands : beaucoup de bonnes œuvres, des aumônes abondantes, un accroissement considérable de perfection et de pureté dans les âmes vertueuses, la conversion des grands pécheurs, la réconciliation des ennemis, les restitutions, la rupture des liaisons criminelles, la destruction des scandales, la réforme des mœurs, la réunion et la paix des familles, le calme des consciences, un renouvellement général de la piété, de la ferveur; et par cette ferveur générale, une surabondance de grâces et de bénédictions sur l'Église, sur le royaume, sur nos familles et sur nous-mêmes.

On pourra terminer ici la conférence par une courte péroraison, en reprenant les paroles du texte : *Exhortamur vos ne in vacuum gratiam Dei recipiatis.* (I Cor., VI, 1.)

On observera que ces actions sont rares, et qu'il est par conséquent bien important d'en profiter. C'est pour un très-grand nom-

bre de personnes le dernier Jubilé qu'elles verront.

On représentera surtout aux âmes égarrées, invétérées depuis longtemps dans l'habitude du péché, que c'est une espèce de temps de crise pour leur salut; et que si dans ce grand événement la grâce ne les remue point, ne les trouble point, ne les rappelle point efficacement à Dieu, ce sera une marque effrayante de leur endurcissement et de leur réprobation.

Enfin, on demandera au Père des lumières, qu'il répande son esprit sur l'Eglise, un esprit de crainte religieuse, un esprit de pénitence, un esprit de piété et de ferveur, qui puisse renouveler la face de la terre : *Emitte Spiritum tuum, et renovabis faciem terræ. (Psal. CIII, 30.)*

Tels seront, je l'espère, les fruits précieux de ce grand Jubilé, et les effets salutaires qu'il produira universellement dans l'Eglise, et spécialement dans le troupeau fidèle qui n'écoute; je le souhaite de tout mon cœur, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

V.

DISCOURS PRONONCÉ A L'OCCASION DE LA CLOTURE DU JUBILÉ DE L'ANNÉE SAINTE 1775.

Mes frères,

Il est de l'attention et du devoir de mon ministère de vous avertir qu'en faveur de la clôture du jubilé, en conséquence d'un mandement de monseigneur l'évêque, qui nous a été adressé à ce sujet, nous donnerons aujourd'hui, à l'issue des Vêpres, la bénédiction solennelle du très-saint Sacrement, après laquelle nous chanterons le *Te Deum*, en action de grâces de la faveur signalée que nous avons recue par l'indulgence plénière de l'Eglise, et des effets salutaires que ce saint temps vient d'opérer parmi nous.

C'est, en effet, avec de grands fruits et avec une extrême édification que nous avons vu toute cette cité en mouvement et en dévotion; les ministres de la religion occupés de toutes parts à l'instruction des peuples et à la réconciliation des pécheurs, avec autant de zèle et de courage que de succès; la divine parole écoutée avec empressement et concours; les temples fréquentés avec assiduité et persévérance; les tribunaux sacrés de la réconciliation environnés de pénitents; la table du Seigneur entourée des fidèles empressés à nous demander le pain de vie; beaucoup de conversions sincères et efficaces; des réconciliations édifiantes et des restitutions notables; d'abondantes amonitions versées dans le sein de la misère; des bonnes œuvres de toute espèce, pratiquées avec une ferveur générale, qui n'a pu manquer d'être un spectacle aussi consolant pour l'Eglise et ses ministres, qu'important et odieux à ses ennemis.

(1) Un de ces principaux esprits forts de la capitale disait, à l'occasion du jubilé : Voilà notre ouvrage détruit en bonne partie, et nos progrès

O toi ! son adversaire déclarée, secte présomptueuse et impie, hélas ! trop accréditée aujourd'hui et trop répandue sur la terre; philosophie incrédule, antichrétienne, et peut-être assez audacieuse pour avoir osé parler de ce Jubilé avec mépris et dédain : tu en as vu cependant les fruits éclatants avec des yeux inquiets, alarmés, pour les entreprises et la conspiration contre l'ancienne créance de nos pères. Ce triomphe de la religion, en faisant la gloire de l'Eglise, a fait ton humiliation, et ton dépit n'a pu s'empêcher d'en faire l'observation chagrine à ta honte et à ta confusion (1).

Ah ! il y a donc, malgré la perversion du siècle et sa contagieuse philosophie, il y a donc encore parmi nous bien de la foi, bien de la crainte de Dieu et de désir du salut. Puissent, mes frères, cette réforme des mœurs et ce renouvellement de la piété chrétienne, se soutenir et persévérer pour l'ornement de la religion et de la patrie ! Gardons-nous de devenir ingrats envers le Seigneur, et infidèles à nos bonnes résolutions, à nos promesses. Maintenant, purifiés par une grâce abondante et libres de nos dettes par l'indulgence de l'Eglise, craignons d'en contracter de nouvelles, et couronnons l'œuvre de Dieu par la persévérance dans le bien. Bénissons ses miséricordes avec amour, exaltons ses bienfaits avec reconnaissance; et par ces grands motifs de reconnaissance et d'amour, soyons plus que jamais zélés pour sa gloire et fervents dans son service, en marchant avec ardeur et sans relâche dans la voie de ses commandements, jusqu'au terme qui doit finir nos travaux et nos combats sur la terre.

Hélas ! ce terme n'est peut-être pas fort éloigné pour nous, et il est bien important de conserver jusque-là le fruit de la grâce précieuse que nous venons de recevoir : à quoi tient la vie des mortels, et qui peut se promettre avec assurance de voir encore un nouveau Jubilé, vu l'inconstance et les perpétuelles révolutions des choses humaines ? Avec quelle rapidité les générations, les années et les siècles s'enfuient derrière nous ! Oui, ce n'est qu'au ciel que nous trouverons l'impeccabilité, la certitude du salut, un bonheur invariable, sans vicissitudes et sans fin. C'est ce que je vous souhaite, au nom du Père, etc.

VI.

DISCOURS AVANT LA CÉRÉMONIE D'UNE CONFIRMATION GÉNÉRALE (2).

Joannes quidem baptizavit aqua, vos autem baptizabi mini Spiritu sancto. (Act., 1. 5.)

A la vérité, Jean a donné un baptême d'eau, mais pour vous, vous recevrez le baptême de l'Esprit-Saint.

Monseigneur (3),

Quoique le Précurseur du Messie fût un prophète d'un ordre supérieur, le Très-Haut vous a revêtu d'un caractère encore

retardés pour vingt-cinq ans.

(2) Prononcé dans l'église cathédrale de Dijon.

(3) M. Claude Bouhier, évêque de Dijon.

plus sacré, et d'un pouvoir plus grand; puisque Jean-Baptiste ne pouvait donner que le baptême de l'eau, et que vous allez conférer le baptême du Saint-Esprit à ce peuple nouveau, que notre mère la sainte Eglise vous présente pour lui imposer les mains et le confirmer dans la foi : *Joannes quidem baptizavit aqua, vos autem baptizabimini Spiritu sancto.*

O vous donc, que je vois ici ornés des grâces de l'innocence, chers enfants de la nation choisie, que nous avons déjà enfantés à Jésus-Christ par le baptême de l'eau, et que nous avons ensuite initiés aux mystères de la religion et à la participation des sacrements de l'Eglise par tant d'instructions; enfants de grâce et de bénédictions, qui vous préparez encore à recevoir la perfection du chrétien par la confirmation, venez reconnaître et révéler la puissance des apôtres dans le prince de l'Eglise, qui en retrace à vos yeux l'autorité, le zèle et les vertus. Venez recevoir de sa main respectable l'onction des rois, et de sa bouche sacrée le Saint-Esprit même. Sentez tout ce qu'une pareille faveur a de précieux et de grand, entrez dans les sentiments de piété et de ferveur que demande de vous une action si sainte dans ce jour solennel, qui doit être pour vous l'un des jours les plus mémorables de votre vie : *Vos autem baptizabimini Spiritu sancto.*

C'est pour vous les inspirer, ces vifs sentiments de religion, que je vais vous rappeler dans une instruction abrégée, ce qui concerne le sacrement de confirmation : je veux dire les dispositions qu'il demande, les cérémonies qui s'y pratiquent, et les effets qu'il produit. Puisse l'Esprit-Saint répandre en ce jour sur vous et sur moi-même un rayon de lumière qui nous éclaire et nous pénètre des vérités importantes que je viens vous annoncer ! Entrons en matière.

Je commence par les dispositions que demande le sacrement de confirmation; et je dis que la première disposition pour être confirmé, est d'avoir été baptisé en Jésus-Christ, d'en professer la religion, et de croire en particulier avec une foi vive et éclairée, que la confirmation est un sacrement de force et de lumière, qui nous rend parfaits chrétiens; parce qu'il augmente et perfectionne en nous la grâce du baptême, et qu'il nous confirme dans notre foi, en nous donnant le Saint-Esprit avec une effusion salutaire de ses dons et de ses grâces.

Le Seigneur Jésus a institué avant sa mort ce sacrement de force, pour soutenir son Eglise dans les combats de la foi; et ce fut dans la fête de la Pentecôte, dix jours après son ascension au ciel, que sa sainte Mère, ses apôtres et ses premiers disciples reçurent avec éclat les prémices et la plénitude de la grâce confirmante, lorsque le Saint-Esprit annoncé par un bruit extraordinaire comme d'un vent impétueux descendit sur eux, et fit paraître sur leurs têtes comme des langues de feu dispersées, tandis qu'intérieurement cet esprit d'ardeur et de lumière

éclairait leur esprit, embrasait leur cœur, et leur imprimait ce caractère de zèle et de fermeté qui a paru depuis dans leur conduite et dans leur ministère.

Ensuite les apôtres nous ont transmis par une tradition constante et non interrompue, ce saint dépôt du sacrement de confirmation, en communiquant aux évêques, dans leur ordination, la puissance de le conférer, et ils l'ont administré eux-mêmes dans l'Eglise naissante avec des effets merveilleux et sensibles. Ainsi il est écrit aux *Actes des apôtres* (chap. V), que saint Pierre et saint Jean étant allés à Samarie pour fortifier dans la foi les nouveaux disciples baptisés en Jésus-Christ, ils les confirmèrent et firent descendre sur eux le Saint-Esprit. Ainsi, saint Paul dans ses voyages d'Asie, ayant imposé les mains aux nouveaux fidèles d'Ephèse, ils reçurent le Saint-Esprit avec les dons des langues et de l'inspiration prophétique : *Venit Spiritus sanctus super eos, et loquebantur linguis, et prophetabant.* (*Act.*, XIX, 6.)

Ces premiers prodiges du sacrement de confirmation ont cessé de s'opérer dans l'Eglise, parce qu'ils ont cessé d'être nécessaires pour son établissement et sa propagation. Il n'est pas moins vrai cependant qu'elle a toujours la puissance de conférer le Saint-Esprit en confirmant, et qu'alors il vient personnellement en nous d'une manière efficace quoique invisible, qui fait sentir sa présence aux cœurs bien disposés.

Or, quoique ce sacrement ne soit point absolument nécessaire pour être sauvé, comme le baptême; si cependant on omettait par sa faute de le recevoir, cette négligence serait très-digne de réprehension, et très-préjudiciable au salut; puisque ce serait se priver de bien des grâces et des secours dont l'homme a un si grand besoin dans les tentations de cette vie. Saint Thomas veut même qu'on l'administre aux mourants qui ne l'auraient point encore reçu; parce que la force de la foi leur est surtout nécessaire dans ces derniers combats; parce que c'est d'ailleurs la perfection du chrétien, et que sans cela il leur manquerait un caractère de grâce et d'ornement qui doit faire dans le ciel une partie de notre gloire.

Or, pour le recevoir dignement, il faut avoir conservé l'innocence du baptême, ou en avoir réparé la perte par la pénitence : se faire confirmer sans être en état de grâce, ce serait offenser le Saint-Esprit, et l'éloigner de soi, au lieu de le recevoir; ce serait faire un grand sacrilège, et se frustrer du droit d'avoir part aux grâces particulières qui sont attachées à ce sacrement. Mais ce n'est point assez d'avoir la conscience pure, il faut encore être animé d'une foi vive, d'une piété fervente, d'un saint respect, et d'un sentiment profond de la Divinité qui vient habiter en nous comme dans son temple et son sanctuaire; parce qu'il est certain qu'on ne participe à la grâce et aux fruits des sacrements, qu'à proportion de

l'excellence et de la ferveur des dispositions qu'on y apporte. Avançons.

Les cérémonies du sacrement de confirmation sont saintes, vénérables, pleines de signification et de mystère.

Le droit et le pouvoir ordinaire de conférer ce sacrement est réservé à l'épiscopat, parce que c'est aux ministres supérieurs qui ont la perfection du sacerdoce, de donner aussi la perfection du christianisme par la confirmation, dont les deux cérémonies principales sont l'imposition des mains, avec des invocations sacrées, et l'application du saint chrême sur le front, en forme de croix avec ces paroles : *Je vous marque du signe de la croix, et je vous confirme avec le chrême du salut.*

Le saint chrême est un mélange mystérieux du baume et de l'huile d'olive bénits solennellement par l'évêque au jeûne saint. C'est l'onction avec laquelle on consacre les temples et les autels, les pontifes et les rois. L'huile éclaire, adoucit, consolide et fortifie; le baume exhale un parfum de bonne odeur, guérit les blessures, empêche la corruption : toutes figures et symboles des propriétés du sacrement de confirmation.

Cette onction se fait sur le front du chrétien confirmé, parce que le chef de l'homme est le siège de l'âme et de l'expression de cette généreuse hardiesse que le sacrement de confirmation inspire pour les intérêts de Dieu et pour sa religion dont on ne doit point rongir aux yeux du monde et des impies.

On y joint le signe de la croix, parce que le chrétien tire d'elle sa force, sa foi et sa vertu : parce que c'est l'étendard sous lequel il va désormais combattre et vaincre les ennemis du salut : parce qu'il doit toujours la porter dans le cœur, comme sur le front, et *se glorifier*, comme saint Paul, en *Jésus-Christ crucifié*. (Galat., VI, 14.)

Après cela, l'évêque lui donne un soufflet en lui souhaitant la paix, pour l'avertir des opprobres, des mépris, des injures, des souffrances qu'il doit endurer constamment pour la foi, si l'occasion s'en présente comme autrefois dans la primitive Eglise : souffrances au milieu desquelles il goûtera l'onction du Saint-Esprit, la consolation et la paix, s'il est patient et fidèle.

L'effet propre du sacrement de confirmation, sa destination et son objet sont donc de nous rendre parfaits chrétiens; d'accroître et de perfectionner en nous la grâce du baptême; de nous affermir et de nous confirmer dans la foi, de nous préparer, outre les moyens généraux de salut, un ordre particulier de grâces et de secours puissants, dans les tentations; de nous communiquer le Saint-Esprit avec ses dons, qui sont au nombre de sept : *La sagesse, l'intelligence, la science, le conseil, la piété, la force et la crainte de Dieu.*

Le *don de sagesse* est un goût élevé et savoureux des choses de Dieu, qui détache notre cœur du monde, et qui lui fait mettre son espérance, sa félicité, sa richesse dans les biens spirituels et célestes.

Le *don d'intelligence* est une illustration surnaturelle de l'âme sur les vérités sublimes de la religion, sur les mystères profonds de la foi, sur le sens caché des Ecritures, qui donne quelquefois aux personnes même les plus simples, des lumières infuses et des sentiments relevés, que toute l'étude et la pénétration des docteurs ne sauraient atteindre.

Le *don de science* est un juste discernement du bien et du mal dans l'ordre moral, et relativement à l'éternité; une connaissance spéculative du rapport que les choses naturelles ont au Créateur, et de l'usage qu'on en doit faire pour sa gloire et pour le salut.

Le *don de conseil* est un fonds de prudence chrétienne et de bon sens éclairé, qui dirige un cœur droit à prendre judicieusement son parti dans les embarras douteux de la conscience, dans les circonstances épineuses de la vie, et même dans les affaires temporelles du monde, quand on ne sort point des bornes de son état et de l'ordre de la Providence.

Le *don de force* est un caractère de vigueur et de fermeté, qui élève l'âme au-dessus des considérations humaines, des craintes, des faiblesses, des obstacles, des dangers, quand il faut agir ou souffrir pour Dieu.

Le *don de piété* est une vénération religieuse et un saint empressement pour tout ce qui a rapport au culte de Dieu; un attrait plein d'onction et d'esprit intérieur pour la prière, pour la parole de Dieu, pour les sacrements, pour les cérémonies de l'Eglise et les saints exercices de la religion.

Enfin, le *don de crainte de Dieu* est une délicatesse de conscience, qui rend notre esprit toujours attentif à ses commandements; qui nous fait appréhender souverainement le malheur de l'offenser et de lui déplaire, par un principe habituel de respect, d'obéissance et d'amour.

L'Esprit-Saint dispense et partage ces divers dons comme il lui plaît, suivant les desseins de sa sagesse, et selon la mesure de notre fidélité. S'il n'est pas commun de les trouver tous réunis dans un même sujet, il n'est point rare de les voir reluire avec éclat dans la société des fidèles, où ils sont dispersés avec une variété admirable; mais celui qui nous est plus spécialement et plus généralement communiqué dans la confirmation, en vertu de son institution et de son objet, est le *don de force*, pour confesser librement Jésus-Christ et pour professer ouvertement notre sainte religion avec une magnanimité chrétienne, supérieure à toute crainte et à toute espérance humaine. De là ce courage héroïque de tant de martyrs qui se sont généreusement sacrifiés pour la foi, et dont la constance, éprouvée par des tourments cruels, a triomphé du monde et de l'enfer, même dans un âge tendre, et dans le sexe le plus délicat.

Grâce à la divine miséricorde l'Evangile s'est rendu victorieux de l'idolâtrie; la croix

a subjugué jusqu'à ses persécuteurs, et elle brillé maintenant sur le diadème des rois. Mais la paix de l'Eglise a aussi ses combats, ses écueils, ses naufrages dans la foi ; et le sacrement de confirmation est encore aujourd'hui très-nécessaire pour défendre notre vertu des prestiges de l'erreur, des scandales, du respect humain, de la séduction du monde dans un siècle incrédule, indocile, livré à l'esprit de vertige et de corruption, où règne une licence outrée dans les mœurs et dans la créance; où les impies, les athées, les déistes, les hérétiques, les sectaires, les libertins, les prétendus esprits forts, qui nous environnent de toutes parts, sont comme autant de persécuteurs secrets ou déclarés de l'Eglise et de la foi.

Il faut donc, mes frères, que cet esprit de force dont nous sommes revêtus dans la confirmation, nous serve de bouclier et de défense contre tous ces dangereux adversaires du salut. Dans le baptême nous avons reçu le caractère des enfants de Dieu, pour être membres de son Eglise ; mais dans la confirmation nous recevons le caractère de la milice chrétienne pour combattre ses ennemis. Ce caractère est ineffaçable ; ainsi le Sacrement qui nous l'imprime, ne doit jamais être réitéré ; et l'on ne peut en recevoir plus d'une fois l'onction sacrée, sans abus et sans profanation.

Mais pourquoi, avec toute la vertu de ce sacrement, y a-t-il aujourd'hui tant de différence entre nous et les premiers fidèles ? Oh ! qui me donnera de revoir l'Eglise de Jésus-Christ dans son ancien éclat et dans sa beauté primitive après la descente du Saint-Esprit ! Quel souvenir flatteur me ravit à moi-même, et me transporte en esprit au milieu de cette Eglise naissante qui porte les caractères lumineux de ce divin Esprit qu'elle a reçu ! Mon Dieu, le charmant spectacle ! c'est véritablement le règne de la charité, de la paix, de la sainteté. Je ne vois, pour ainsi dire, qu'une florissante et nombreuse famille, où les biens sont communs et les cœurs unis par l'adoption de Dieu ; où les tendres noms de frères et de sœurs ramènent en quelque sorte à l'égalité entre le pauvre et le riche, le maître et le serviteur ; où toutes les vicieuses passions de l'humanité paraissent éteintes, et toutes les vertus de la religion rassemblées. Instruments de prodiges et de miracles, ils parlent les langues des nations, ils guérissent les malades, ils conjurent les démons. Leur cœur brûlant de zèle et d'amour ne saurait en contenir les transports. Une joie douce et modeste éclate dans leurs yeux, la grâce et l'innocence brillent sur leur front. On sent je ne sais quoi de surnaturel et de divin qui charme en eux jusqu'aux infidèles ; effets sensibles de la grâce et de la vertu du Saint-Esprit dont ils furent remplis : *Et repleti sunt omnes Spiritu sancto. (Act., II, 4.)*

Or, encore une fois, mes frères, pourquoi est-il au contraire parmi nous tant de chrétiens imparfaits, peu édifiants et faibles dans

la foi, en qui l'on ne voit plus guère les fruits, la vertu et les effets de la confirmation ? C'est que souvent on la reçoit sans préparation, sans instruction, sans dévotion, et sans estime des dons de Dieu. C'est que, faute des dispositions requises, on n'en reçoit point la grâce, ou qu'ensuite on la perd par son infidélité. Néanmoins cette grande perte peut encore se réparer par la ferveur de la pénitence et de l'amour divin. Faisons donc tous nos efforts, les uns pour obtenir, les autres pour recouvrer, et tous pour conserver fidèlement cette grâce lumineuse, qui est un don spécial du Saint-Esprit, et ce précieux dépôt de la foi, dans laquelle il nous confirme. Cette foi vive, éclairée, fervente, est le fondement des vertus et la source des bonnes œuvres, la force du chrétien, et sa gloire, le gage consolant de son élection et de son salut éternel.

Veni, sancte Spiritus. O Esprit-Saint et sanctificateur, Esprit de lumière et de force, Esprit de paix et de consolation, Esprit de charité et d'amour ; divin Esprit qui embrassez le cœur des Séraphins et des bienheureux, descendez encore sur votre Eglise, et apportez-nous du ciel ces dons sacrés dont vous l'ornâtes autrefois avec tant d'éclat ! Répandez sur notre religieux pontife et sur la portion du troupeau qu'il va confirmer, une étincelle du zèle des apôtres, du courage des martyrs, de la ferveur des premiers disciples de l'Evangile. Nous ne vous demandons point d'opérer comme eux des prodiges, de prophétiser et de parler les langues des nations : ces miracles ne sont plus nécessaires à votre Eglise. Mais nous vous prions avec ardeur d'éclairer nos esprits, de purifier nos cœurs, d'adoucir nos peines, de fortifier notre foi, de guérir nos langueurs, de corriger nos défauts, de perfectionner nos vertus par la charité dont vous êtes l'âme et la source. Disposez-nous ainsi par un saint enchaînement de grâces et de bonnes œuvres à mériter le bonheur de vous contempler un jour dans la gloire de votre règne, et dans la splendeur du ciel. C'est ce que je vous souhaite avec la bénédiction de Mousigneur.

VII.

DISCOURS POUR UNE CÉRÉMONIE DE VÊTURE.

Maria optimam partem elegit. (Luc., X, 42.)

Marie a choisi la meilleure part.

C'est de vous, et à vous-même que je parle ici, ma chère Sœur, pour votre consolation et votre encouragement dans le dessein généreux que la grâce vous inspire de vous consacrer à la religion, et de choisir Jésus-Christ pour votre partage, pour votre époux, par préférence aux établissements de la terre et à ses alliances.

Fille du ciel, vierge fervente, qu'une sainte ardeur d'être toute à Dieu a conduite dans cet asile sacré, et que la religion va introduire dans son sanctuaire, quelle satisfaction pour moi de vous voir ainsi transportée de la mer orageuse du monde dans

le port du salut ! Vous que j'ai vue naître dans le sein de mon troupeau, et que j'ai consacrée à Dieu par le saint-baptême ; vous que j'ai conduite et dirigée dans ses voies dès l'âge tendre ; vous que j'ai instruite et initiée dans les mystères de la religion ; vous que j'ai formée à la vertu avec des soins particuliers, comme une onaille de choix et de prédilection ; vous que j'ai vue croître en piété comme en âge, avec les espérances d'un naturel heureux et d'un mérite naissant ; vous, en un mot, dont les saintes dispositions sont l'ouvrage de la grâce et le fruit de mon travail ; vous qui faites en ce jour l'honneur de mon ministère, et sa couronne, suivant la belle pensée de saint Augustin : *Germen piùm, flos nostri honoris, fructus laboris, gaudium et coronamea.* (*Serm. in oct. Pasche.*)

J'ai donc quelque droit, ce semble, de vous parler ici encore en pasteur ; et par l'intérêt que je dois prendre à votre salut et à votre vrai bonheur, c'est à moi de vous faire sentir tout l'avantage qu'il y a de porter le joug du Seigneur plutôt que celui du monde, en vous adressant et en vous appliquant cet oracle de mon texte : *Maria optimam partem elegit.* Pour vous développer ma pensée, je remarque dans l'Evangile deux sœurs bien différentes de caractères, d'occupations et de goûts : Marthe dans l'agitation, la sollicitude et les soins domestiques, figure assez naturelle des femmes du siècle ; et Marie aux pieds du Sauveur, occupée de lui seul, touchante image des âmes contemplatives et religieuses. Or laquelle des deux a choisi la meilleure part ? Jésus-Christ l'a décidé, c'est Marie : *Maria optimam partem elegit.*

Ainsi, messieurs, le monde voit encore assez souvent dans une même famille deux sœurs unies par le sang, pour être séparées par la grâce, croître ensemble en âge et en agréments avec une même éducation et les mêmes espérances, mais avec des inclinations opposées et une vocation toute différente : quand une fois la raison formée leur a ouvert les yeux, et qu'il s'agit de fixer leur détermination à un état de vie, l'une, suivant les vues ordinaires du monde, est destinée à une alliance de la terre ; et l'autre, éprise d'un attrait plus saint, prend Jésus-Christ pour son époux : sur cela on demande laquelle sera la mieux partagée, la mieux pourvue, laquelle a fait un meilleur choix ? Le monde charnel répondra peut-être sans balancer pour la fille du siècle ; mais moi à qui la lumière de la religion et l'expérience du monde font envisager les objets dans leur vrai point de vue, j'en pense fort différemment. En effet, qu'est-ce que le monde lui-même désire, recherche et préfère dans le choix d'un état et d'une alliance ? Deux choses, les avantages d'un bon établissement et la satisfaction du cœur. Or, c'est justement par ces deux endroits que je prétends démontrer dans le parallèle d'une mère de famille et d'une vierge de la religion, d'une femme du monde et d'une épouse

de Jésus-Christ, que celle-ci a réellement choisi la meilleure part, et un état véritablement digne de préférence. Pourquoi, parce que c'est pour l'établissement l'état le plus avantageux, et pour la satisfaction du cœur l'état le plus heureux. Deux réflexions intéressantes qui vont partager ce discours, et qui paraîtront sans doute aux mondains un problème, une énigme. Mais vous, mesdames, qui avez le cœur pur et détaché, vous en goûterez sensiblement la vérité et l'onction.

Céleste Reine des vierges, Mère auguste de leur divin Epoux, c'est, suivant l'expression du Prophète, à votre suite et à votre exemple, qu'elles viennent avec joie se consacrer à Dieu dans son temple. (*Psal. XLIV, 16.*) Recevez sous votre protection celle qui vous est présentée aujourd'hui par les mains de la religion, et présentez-la vous-même au trône de l'Eternel. *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Quoique Dieu soit également l'auteur des divers états qu'il a laissés à notre choix, et que dans le plan de sa sagesse, il les dirige tous à l'ordre et à l'embellissement de l'univers, à sa gloire et à notre salut ; néanmoins il est des âmes choisies et prédestinées qu'il veut consacrer plus particulièrement à son service ; qu'il discerne entre les enfants du siècle, et qu'il tire comme le jenne Samuel, du sein de leur famille pour leur faire un sort plus désirable dans son temple et dans sa maison : *Beatus quem elegisti et assumpsisti : inhabitabit in atriis tuis.* (*Psal. LXIV, 5.*)

Je sais encore une fois que le monde n'en juge pas toujours ainsi, et que dans la comparaison qu'il fait d'une femme du monde avec une vierge cloîtrée, en félicitant l'une des avantages du siècle, souvent il plaint l'autre comme une triste martyre de la prédilection, de l'intérêt, de l'ambition de sa famille, ou comme l'aveugle victime d'une pieuse séduction et d'une jeunesse inexpérimentée. Pour moi, j'en raisonne d'une manière bien différente, et je dis à la fille du siècle : Jeune personne, qui allez entrer dans le monde, je vous prédis une vie bien agitée, bien laborieuse, bien traversée, et peut-être bien amère et bien dangereuse pour le salut. Vous êtes flattée cependant de voir votre dot enflée des dépouilles d'une sœur généreuse qui a tout quitté pour Dieu. Vous comparez peut-être avec une secrète complaisance, l'appareil de vos noces avec le spectacle de son sacrifice ; mais j'estime et je prétends vous montrer que dans le vrai elle a choisi la meilleure part ; qu'elle est réellement et certainement la mieux partagée de sa famille : *Optimam partem elegit.*

En effet, messieurs, qu'est-ce qui fait, au jugement du monde même, l'avantage d'un établissement, et l'ambition des familles dans le choix d'une alliance ? N'est-ce pas l'honorable et l'utile, l'honneur et la richesse ? Or je soutiens, qu'à le bien prendre, l'état des épouses de Jésus-Christ est le plus

honorable et le plus riche ; *Gloria et divitiæ in domo ejus.* (Psal. CXI, 3.) D'où vous conclurez avec moi que c'est sans contredit l'établissement le plus avantageux.

Et d'abord, c'est l'état le plus honorable, *Gloria in domo ejus.* Cette proposition révoltera sans doute le petit amour-propre d'une jeune mondaine, qui se croit de la naissance, du mérite et de la beauté, que le fade encens des flatteurs gâte et enivre d'une aveugle présomption ; qui peut-être se flatte elle-même dans son orgueil de s'élever et de briller dans le monde. Mais vaine et ridicule chimère : lorsque la maturité et l'expérience lui auront appris à juger sainement des choses, elle verra que la noblesse, les distinctions et les honneurs du siècle ne sont pas tout ce qu'ils paraissent ; qu'on y découvre bien du faux et de la petitesse, beaucoup de vide et de vanité. Elle connaîtra que les élévations éclatantes sont rares dans le monde ; qu'il est assez généralement établi dans l'ordre de la Providence, que chacun restera à peu près dans la sphère de sa condition, et que presque toutes les conditions du siècle, où il y a souvent tant de vraies misères cachées et si peu de fortunes solides, n'ont guère de quoi satisfaire et remplir les hautes idées d'un cœur aussi noble et aussi grand que le nôtre.

Disons plus, lorsque je vois parmi nous une jeune personne s'établir dans le monde, loin qu'une alliance terrestre l'anoblisse beaucoup à mes yeux, volontiers je penserais plutôt qu'elle se dégrade en nu sens, et qu'elle dégénère en quelque sorte de la noblesse et de l'excellence de son être : je m'explique.

Elle était vierge ; et dans cet état de pureté elle conservait encore, ce semble, un reste heureux de la beauté, de l'innocence et des privilèges du paradis terrestre. Mais en prenant un époux de la terre, elle verra bientôt son éclat terni et ses grâces flétries, comme une fleur arrachée de sa tige, qui se fane et perd son prix. Elle deviendra sujette, comme Rachel, aux accidents et aux dangers, aux douleurs et aux misères humiliantes de la maternité. Elle va porter tout le poids de la punition d'Eve, et toute la malédiction du péché originel relative à son sexe.

Elle était avec douceur et distinction dans la maison de son père : elle y était chérie, honorée, servie ; et dans celle de son époux, elle ne sera plus bientôt comme Lia, que la première servante, l'esclave et le suppôt de toute la charge domestique.

Elle avait des espérances et du bien assuré, ou même échu ; le domaine, la jouissance, la disposition de ce patrimoine devait naturellement lui appartenir ; et comme la jeune Sara, fille de Raguel, elle verra tout enlever par un nouvel époux devenu le tuteur de sa personne, l'administrateur de ses droits, le possesseur et souvent le dissipateur de sa dot. Enfin elle était née libre, maîtresse de son cœur et de

sa volonté par le droit de la nature ; et par les lois du mariage il faudra qu'elle obéisse en sujette, pour ne pas dire en esclave, à un nouveau maître, à un maître étranger, et souvent à un maître impérieux, dur, violent, capricieux, emporté, tel que Nabal, qui la traitera peut-être avec hauteur et mépris, dont il faudra qu'elle partage toutes les disgrâces et les fautes dé-honorantes, qui l'exposera pour les réparer, si c'est une femme prudente, à rougir, à s'intriguer et à ramper avec humiliation, comme Abigail suppliante aux pieds de David. Or, je vous le demande, tout cela est-il fort flatteur, et n'y a-t-il pas bien de quoi mortifier la vanité des femmes du siècle ?

Oh ! que votre condition est bien plus noble et bien plus honorable aux yeux de la religion, chastes vierges du sanctuaire, anges terrestres, en qui je vois avec admiration une image de la gloire et des prérogatives de l'état d'innocence ! Oui, messieurs, volontiers je comparerais ici les femmes du siècle à Eve dégradée, assujettie au joug du mariage et du péché, dans une terre de malédiction ; et nos vierges sacrées, à Eve encore vierge et pure dans le jardin de délices. Comme elle, en un sens, dans un état privilégié de grâce et de justice, leur première innocence conservée ne connaît point encore la malice et les désordres du péché, les servitudes et les suites du péché. Comme elle, dans une heureuse ignorance du mal et de la concupiscence, leur raison n'est point obligée d'en rougir, et leur vertu règne en souveraine sur toutes les passions enchaînées. Comme elle, dans une innocence et belle solitude, leur cœur pur et tout neuf encore, ne sait aimer ardemment que le Créateur, et se plaît à y jouir de sa présence, ainsi qu'autrefois nos premiers parents dans le paradis terrestre.

Mais ce n'est point assez dire, et saint Ambroise (*de Virg.* lib. I) nous donne encore une plus haute idée de l'excellence et de la noblesse de leur état, lorsqu'il les compare aux anges mêmes du ciel : *Quoniam quæ non nubentur, erunt sicut angeli Dei.* Pourquoi ? Parce que la chasteté et la sainteté de leur profession les élève, comme les anges, au-dessus des passions et des faiblesses, au-dessus des impuretés et des misères de l'humanité : parce que leur consécration à Dieu leur donne, comme aux anges, le glorieux privilège d'habiter dans le sanctuaire du Très-Haut, d'environner son trône, et de célébrer sans cesse ses louanges : parce que l'honneur et le titre sacré d'épouse de Jésus-Christ les élève à un ordre de dignité, égal en quelque sorte ou même supérieur à celui des anges ; et à plus forte raison à celui des autres mortels : *Nemo ergo miretur si angelis comparentur, quæ angelorum Domino copulantur.*

Et de là, messieurs, de là cette grande estime, cette considération singulière que saint Cyprien (*De discip. et habitu virgin.*, c. 2) témoignait autrefois pour les vierges consacrées à Dieu. Je suis, disait-il, leur

supérieur et leur évêque; mais dans la supériorité même de ma dignité, je leur parle avec une sorte de respect et d'affection paternelle. La distinction de leur état en fait un des plus importants objets de mon attention et de ma sollicitude pastorale : je les chéris et les honore par préférence comme une vivante et pure image de la sainteté de Dieu, comme la fleur et l'élite de son peuple, comme l'ornement et la couronne de son Eglise, comme la plus belle et la plus illustre portion du troupeau de Jésus-Christ leur époux, dont l'alliance glorieuse leur imprime un caractère de consécration et de grandeur qui, dans les vues de la foi, les élève à mes yeux au-dessus des princesses mêmes de la terre : *Illustrior portio gregis Christi.*

Non-seulement c'est l'état le plus honorable, mais encore c'est le partage le plus riche : *Et divitiæ in domo ejus.* Quel paradoxe, diront ici les mondains ! une jeune victime du cloître ne renonce-t-elle donc pas à toutes les espérances de la fortune et aux biens de la terre, pour embrasser par un vœu solennel la pauvreté évangélique ? Oui, mais dans sa pauvreté elle sera encore plus riche que les gens du siècle ; mais sa pauvreté même possède un plus riche trésor que toutes les richesses du monde, et je vais vous forcer d'en convenir.

Etrange malédiction des biens de la terre et des richesses ! Tout le monde court après, et presque personne n'en jouit assez pour être à son aise : car je vous le demande, est-il dans le monde beaucoup de maisons véritablement opulentes, ou même commodes ? dans ce monde dévorant où l'avidité d'amasser est toujours insatiable et jamais remplie ; où les dépenses sont sans nombre et les rentes souvent si modiques ; où il est établi que tous les états seront forcés par la taxe et la vanité ; que la tyrannie des bienséances et des modes absorbera le plus clair revenu des familles ; que les passions, le jeu, les plaisirs conspireront la ruine des maisons ? Est-ce être véritablement riche que d'avoir beaucoup de besoins, beaucoup de charges qu'on ne saurait retrancher, et auxquelles on ne peut suffire ; un rang onéreux à soutenir, une figure à faire qui brille au dehors, et qui met à l'étroit dans l'intérieur ; un train fastueux qui épuise, qui fatigue, et qu'un état pris ne permet plus de réformer ; une multiplicité de domestiques qui embarrassent, qu'on ne paye point, et qu'on ne peut plus renvoyer : une famille déjà grande qui inquiète, qui surcharge, qui demande d'être établie, et qu'on peut à peine entretenir ? Est-ce être véritablement riche que de languir après des revenus qui viennent presque toujours très-lentement, quelquefois point du tout, et que souvent on a mangés d'avance ; que d'avoir des dettes qui s'accroissent, qui grossissent toujours, et auxquelles on est hors d'état de faire face ; que d'entamer tous les ans son patrimoine, et d'absorber les fonds pour payer les intérêts ; que d'être

chaque jour réduit aux expédients et peut-être aux injustices, non-seulement pour fournir aux plaisirs et aux commodités de la vie, mais pour avoir le nécessaire même ? Femmes du siècle, vous avez cependant la vanité de vouloir paraître aux yeux du public riches et aisées, chacune dans votre état : *Dicis quod dives sum, et nescis quia tu es miserabilis et pauper.* (Apoc., III, 17.) Mais vous ne savez pas dans le fond tout le mauvais état de votre fortune, toutes les dissipations, les pertes, les embarras d'un mari intrigué, qui vous cache le désordre de ses affaires, ou, si vous le savez, convenez du moins dans l'intérieur d'un domestique, souvent fort triste, qu'en effet vous avez cent fois plus de soucis rongeurs et plus de besoins réels que ces vierges sacrées qui ont renoncé à tout, qui n'ont rien en propre, qui ne désirent rien, et qui cependant ont tout, et possèdent tout, comme parle l'Apôtre : *Tanquam nihil habentes et omnia possidentes* (1 Cor., VI, 10) ; en sorte qu'elles reçoivent dès ce monde, même pour le temporel, le centuple de ce qu'elles ont laissé pour Dieu : *Et omnis qui reliquerit domum aut agros, propter nomen meum, centuplum accipiet.* (Matth., XIX, 29.)

En effet, pour la maison paternelle et modeste qu'elles ont quittée, je vois qu'elles habitent un palais plus beau que celui des filles d'Esther ; et qu'il n'est guère de princesses qui aient autant d'officiers et de domestiques destinés à leur service. Pour une famille dont elles se sont séparées, elles retrouvent dans un grand nombre de personnes distinguées par leur naissance ou par leur mérite, autant de sœurs nouvelles saintement unies, que l'intérêt ne pourra plus diviser. Pour un médiocre patrimoine qu'elles ont abandonné, elles entrent en participation et en jouissance des biens considérables d'une maison richement et solidement fondée. Elles n'ont pas besoin, comme les gens du monde, de se retrancher, de se tout refuser pour des enfants ; et pour elles-mêmes, elles sont certaines de ne manquer jamais de rien ; qu'il arrive des systèmes dans l'État, et des bouleversements dans les fortunes ; que les saisons soient dérangées et les années stériles, peu leur importe. Tandis que leurs familles souffriront dans le siècle des pertes, des évictions, des disettes ; pour elles, quoi qu'il arrive, elles auront toujours tout l'honnête nécessaire, dans une égale abondance, sans en avoir l'inquiétude ni les soins : et voilà ce que j'appelle la meilleure et la plus sûre manière d'être riche.

Sans doute, messieurs, que le bon sens de cette réflexion vous saisit, parce qu'elle est sensible et vraie. Ce n'est cependant pas tout, et je trouve encore dans leur pauvreté même la possession d'un plus riche trésor que tous les trésors du monde ; c'est celui qui fut autrefois promis au détachement et à la fidélité d'Abraham. Quittez, lui dit le Seigneur, quittez votre parenté, et sortez de la maison de votre père pour répondre

à mes desseins sur vous. Je saurai bien vous dédommager avec usure de ce sacrifice; je vous comblerai de bénédictions, je serai moi-même votre récompense; mais une récompense surabondante, intarissable, éternelle, bien plus solide et plus capable de remplir votre cœur, que les richesses vaines et périssables du monde : *Ego merces tua magna nimis. (Gen., XV, 1.)*

Où, messieurs, voilà la véritable richesse de l'homme, et le grand avantage des épouses de Jésus-Christ sur les femmes du siècle. Celles-ci arrachent, comme Esaü, quelque portion de la graisse de la terre; mais celles-là qui auront la rosée du ciel emporteront, comme Jacob, la première bénédiction du grand Père de famille. Les unes cherchent à être riches seulement pour le temps présent; et les autres pour l'éternité. Les unes prodiguent et dissipent leur patrimoine pour briller dans le monde; et les autres plus sages le mettent à profit, à usure, à gros intérêt pour l'autre vie. Les unes bornent leur choix et leur ambition aux fragiles biens de la terre; et les autres plus noblement intéressées se préparent, s'acquièrent, s'accablent des trésors incorruptibles dans le ciel, suivant le conseil de l'Évangile : *Thesaurizate vobis thesauros in celo. (Matth., VI, 20)* Enfin, quand les idoles du monde ouvriront les yeux à la mort, elles seront surprises et confuses de se voir dans une affreuse indigence, dans un dépouillement général de tous biens temporels et spirituels; de ne plus trouver dans leurs mains qu'un grand vide : *Dormierunt somnum suum, et nihil invenerunt omnes viri divitiarum in manibus suis. (Psal. LXXV, 6.)* Mais pour ces vierges sacrées qui, comme de riches et fertiles oliviers, croissent chaque jour dans la maison de Dieu en grâce et en mérites pour l'éternité, elles ne verront point finir avec cette vie passagère leurs espérances et leurs richesses : *Ego autem sicut oliva fructifera in domo Dei, speravi in misericordia Dei in æternum. (Psal. LI, 10.)*

Concluons cette première partie de mon discours, et suivons notre plan. Il est donc déjà vrai que la condition des épouses de Jésus-Christ est, à le bien prendre, l'état le plus honorable et le plus riche, et par conséquent l'établissement le plus avantageux. J'ajoute que c'est encore l'état le plus heureux : sujet de ma seconde partie.

SECOND POINT.

L'homme est né pour devenir heureux : il le sent et il le veut l'être; c'est là son but et sa fin dans quelque état qu'il s'engage : c'est l'objet de la femme du siècle et celui de l'épouse de Jésus-Christ. Mais il est certain que le sort de celle-ci est réellement le plus heureux, même dès ce monde : comment cela? C'est que, par opposition aux troubles et aux embarras du siècle, elle trouve dans le sanctuaire de la religion une paix satisfaisante, qui la met pareillement à l'abri des soins rongeurs de la vie présente,

et des craintes effrayantes pour la vie future : développons ces deux pensées.

La solitude d'une vierge sacrée, sa séparation du monde entière et sans retour, paraît aux mondains une vie bien triste et un engagement terrible. Mais moi, tout au contraire, que je la trouve heureuse d'être exempte par là des embarras du siècle et des soins dévorants de la vie présente! Ah! s'il faut plaindre quelqu'un, c'est bien plutôt une mère de famille exposée, assujettie à un enchaînement perpétuel d'inquiétudes, de peines et de chagrins inévitables. A peine a-t-elle commencé à porter le joug du mariage, que déjà les dégoûts, les infirmités, les douleurs, les dangers la font repentir, comme Rébecca, d'avoir eu l'ambition d'être mère. Ce n'est encore là cependant que le commencement de ses maux qui se multiplieront chaque année, et croîtront toujours avec sa famille. Vous la représenterai-je toujours entourée d'enfants et de domestiques, accablée de sollicitudes, et dévorée de la soif ardente d'amasser, d'économiser, d'épargner, pour être en état d'élever et de pourvoir une famille qui s'augmente tous les jours? Vous la représenterai-je en mouvement et en action dès l'aurore pour travailler, pour faire agir sa maison; et après une journée laborieuse, célant à peine à un court sommeil, excédée de fatigue et de soucis? Vous la représenterai-je brûlée des ardeurs de l'été dans ses domaines de campagne, ou dans les divers emplois de son ménage et de son état, surechargée du détail et du manement des affaires domestiques?

Encore, si au milieu de tout cela elle avait du moins le cœur content. Mais pénétrez dans ce cœur enveloppé qui dissimule, et vous la verrez souvent plongée dans la tristesse et la douleur : obligée qu'elle est à dévorer en secret les soupçons ou les mépris, les mauvais traitements, les humeurs, les écarts d'un mari jaloux, bizarre, emporté ou vicieux, débauché, dissipateur; peut-être plus captive et plus tremblante devant lui qu'une esclave; réduite à n'oser même se plaindre des affronts qu'elle reçoit d'une rivale indigne, d'une Agar étrangère qui la supplante et la déshonore, qui lui enlève le cœur, l'estime et la confiance de son époux, qui domine chez elle et lui cause mille chagrins domestiques, qui quelquefois lui fait répandre des larmes de sensibilité et de dépit, aussi amères que celles de la triste épouse d'Helcana; eh bien! la trouvez-vous fort heureuse?

Cependant je vous la présente encore ici dans un point de vue favorable, et je la suppose du reste dans l'abondance et la prospérité. Mais si outre cela l'infortune, l'adversité, la misère viennent à mettre la désolation, le désordre dans sa maison; si je vous la montre alarmée, intriguée, et peut-être ruinée par des pertes imprévues, ou par des procès fâcheux; si je vous la montre au désespoir pour des enfants mal nés et révoltés, pour une Dina enlevée, ou pour une Thamar déshonorée; si je vous la

montre toute en pleurs et en deuil par la perte prématurée d'un époux qui faisait toute la fortune et le soutien de sa famille ; dites-moi, quand vous lui supposeriez toute la force d'esprit et la religion d'une Judith, pourriez-vous vous empêcher de la plaindre ? J'avoue bien que les femmes du monde n'ont pas toutes un sort si dur ; mais pour une qui est heureuse dans l'état du mariage, convenez qu'il en est cent qui ne le sont pas.

Vous n'aurez point ce pénible joug à porter, ni ces revers à craindre, ma chère Sœur ; les personnes du monde seront dans la tourmente parmi les agitations et les orages du siècle ; et vous, du port vous les verrez lutter contre les vents et la tempête. Tirée du tourbillon et du tumulte du siècle, exempte par votre profession des embarras, des intrigues et des vices du siècle, vous n'en aurez ni les passions fougueuses, ni les désirs inquiets, ni les affaires épineuses, ni les soucis domestiques, ni les bienséances onéreuses, ni les charges publiques, ni les déboires et les disgrâces éclatantes. Tranquillité de l'esprit, repos du corps, satisfaction du cœur, voilà votre partage dans cet heureux asile, où tout respire la suavité et l'onction de l'esprit de Dieu ; où l'assemblage de tant de caractères aimables fait le charme de la société et de la vertu ; où la sagesse du gouvernement et la douce concorde des esprits et des cœurs semblent avoir fixé le règne de la félicité et de la paix.

Et de là, messieurs, de là ce calme serein qu'on remarque avec édification sur le front des épouses de Jésus-Christ. De là cette douceur modeste qui se montre dans leur langage et dans leur conduite. De là cette égalité d'humeur, cette gaieté innocente, cet épanouissement du cœur, qui leur fait dire si souvent et si sincèrement avec le prophète : Oui, mon Dieu, un seul jour passé dans votre maison vaut mieux cent fois que mille dans le monde, et même dans la cour des rois : *Quia melior est dies una in atriis tuis, super millia.* (Psal. LXXXIII, 11.)

Il est vrai, répondront les gens du siècle, ces vierges cloîtrées n'ont point nos peines, mais aussi elles n'ont pas nos plaisirs : mais elles mènent une vie peut-être encore plus gênante et plus dure, puisque c'est un état de mortification, d'obéissance et d'abnégation de soi-même. Non, mondains, elles n'ont point vos plaisirs ; mais qu'est-ce que ces plaisirs du monde qu'elles n'ont pas ? Des sociétés embarrassantes et des visites ennuyuses qui fatiguent ; des intrigues passionnées qui tourmentent, et dont on se repent bientôt ; de rares et belles joies, souvent mêlées de bien des amertumes et des remords. Qu'est-ce que ces plaisirs du monde qu'elles n'ont pas ? Des repas de faste et de contrainte, qu'on reçoit par bien-séance et qu'on rend par vanité ; où, avec l'abondance, on sert la satiété, le dégoût et le poison de la santé. Qu'est-ce que ces

plaisirs du monde qu'elles n'ont pas ? Des veilles assommantes et des jeux ruineux qui vous mettent tout en altération, et quelquefois en fureur. Non, encore un coup, elles n'ont point ces fades, ou plutôt ces cruels plaisirs ; mais elles ne les désirent point ; mais elles les méprisent, elles les abhorrent, et cette privation même fait une partie de leur félicité ; mais elles trouvent des satisfactions bien plus solides et plus touchantes dans l'innocence et la tranquillité de leur état, et jusque dans leurs austérités mêmes ; car vous ne savez pas qu'il est sous cette croix volontaire qu'elles portent et qu'elles chérissent, une manne cachée, une onction délicieuse qui leur donne sur la terre un avant-goût du ciel. Mais comme les filles de Noé dans l'arche, à couvert des orages et des alarmes, elles jouissent d'un paisible repos et d'une sécurité consolante ; ou si quelque chose les inquiète et les attriste encore, c'est de voir autour d'elles de toutes parts le naufrage et le désespoir des mondains.

Je dis le désespoir des mondains, car ce ne sont pas seulement les soins rongeurs de la vie présente qui répandent sur leurs jours l'inquiétude et l'amertume, mais encore plus les cuisants remords et les craintes effrayantes pour la vie future. Non pas cependant que je prétende ici troubler ni damner tous les gens du monde, car il ne faut rien outrer. Sans doute Dieu a aussi dans le monde ses serviteurs et ses élus. Il y a aussi dans le siècle des âmes vraiment chrétiennes et vraiment saintes qui méritent d'y goûter aussi l'onction de la grâce et les douceurs de la vertu. Mais il faut convenir que ces exemples sont aussi rares dans le siècle qu'ils sont ordinaires dans la religion ; et c'est particulièrement par cet endroit que je trouve l'état des épouses de Jésus-Christ infiniment plus sûr et plus heureux que celui des femmes du monde, surtout de ce monde un peu distingué, où il y a si peu de vrais chrétiens, si peu d'élus et tant de réprouvés.

Celles-ci peuvent bien quelquefois s'étourdir sur l'importance d'une éternité dans la fleur de la jeunesse et dans la force de la santé, ou dans la dissipation des plaisirs et des embarras du monde ; mais lorsque viennent les réflexions sérieuses sur le retour de l'âge, lorsqu'une santé déprimante ou une maladie dangereuse les menace et les avertit de l'approche des jugements de Dieu ; ah ! quels cruels reproches, que de combats et de tempêtes s'élèvent alors dans leur conscience ! Quelle tristesse inquiète et profonde dans certains moments de terreur et de trouble, où elles s'écrient au fond du cœur, comme ce mondain consterné dont parle l'Écriture : *Nunc vero reminiscor malorum que feci.* (1 Mach., VI, 12.) O vanité du siècle, fol amour du monde, que vous me causez maintenant de remords et d'alarmes ! Quand je me rappelle toutes les mondanités et les égarements de ma jeunesse, toutes mes criminelles commai-

sances pour un époux peu chrétien et trop absolu ; toutes les manœuvres équivoques qu'il a fallu pour me soutenir avec certain honneur dans le monde ; quand je me rappelle une vie presque tout inutile pour le ciel, vainement passée dans les plaisirs et la mollesse, souvent mêlée de tant de circonstances délicates pour la conscience, et peut-être d'intrigues et de passions tyranniques, encore plus fatales à mon salut qu'à mon repos. Hélas ! quelquefois j'entends les mondains dans le désespoir intérieur qui les poursuit et les trouble, comme moi, me tenir le langage des incrédules ; car ils voudraient qu'il n'y eût point de Dieu ni d'autre vie. Mais je sens bien au fond que mon cœur en secret désavoue leur langue ; et les principes de l'éducation, et les lumières de la raison, et les menaces de la religion, tout me rappelle et me présente sans cesse malgré moi un Dieu juge et vengeur du péché, un Dieu justement irrité contre moi : *Nunc vero reminiscor malorum quæ feci.*

Ah ! dit-on encore quelquefois dans ces moments de crise et de regret, me voilà donc bientôt à la fin de ma carrière : mais que je serais heureuse maintenant, si j'avais suivi dans ma jeunesse l'attrait de la grâce qui sollicitait mon cœur de se donner tout à Dieu ! Que j'aime et que j'envie le sort de ces vierges sacrées dont l'innocence a été préservée de la contagion du siècle, et qui ont porté le joug du Seigneur depuis leur adolescence ! Que j'envie et que j'aime en elles ce calme intérieur, cette paix de la conscience, ce secret témoignage, ce sentiment intime qu'elles ont de leur prédestination ! Oh ! que tout cela est consolant pour elles et effrayant pour nous !

Où sans doute, mondains, voilà bien de quoi exciter votre envie, et ce qui fait le solide bonheur de leur état, par préférence au vôtre. Sans doute il est bien satisfaisant pour elles de pouvoir se dire à elles-mêmes : Ce qu'il y a d'ordinaire de plus inquiétant et de plus terrible en ce monde pour l'homme qui a de la foi, est l'incertitude de son sort éternel ; et la frayeur, les approches du jugement inévitable et sévère d'un Dieu qu'on a méprisé, qu'on a beaucoup offensé. Mais grâce à la divine miséricorde qui nous a séparées des pécheurs, notre innocente solitude n'est guère troublée de ces vives terreurs ; et si nous servons le Seigneur avec crainte et humilité, nous le servons aussi avec amour et confiance : nous sommes sûres qu'il est fidèle dans ses promesses, et que tant de sacrifices que nous lui avons faits, que tant de ferventes prières que nous lui adressons nuit et jour, que tant de vertus et de mortifications pratiquées pour sa gloire ne resteront point sans récompense. Que ce corps de terre s'altère et se détruise quand il vaudra : que nous importe ? ce ne sera que le terme de notre pénitence et de notre exil. Une immortalité bien plus heureuse nous réunira dans le ciel à notre divin époux, pour n'en plus être séparées jamais ;

et cette vive espérance nous console, nous soutient, nous anime, nous remplit d'une sainte joie et d'une douce confiance en Dieu, comme son serviteur Job : *Reposita est hæc spes mea in sinu meo.* (Job. XIX, 27.)

Eh bien ! mondains, je vous laisse maintenant à résoudre le problème, à décider entre la fille du siècle qui s'établit dans le monde, et celle qui se consacre à Dieu dans la religion ; laquelle sera effectivement la plus heureuse ; laquelle est le plus avantageusement partagée selon les vues de la foi ; laquelle en un mot a choisi la *meilleure part*, pour me servir du terme de l'Évangile. C'est vous, sans doute, ma chère Sœur ; et voilà pour vous des motifs de persévérance bien touchants, bien propres à justifier votre choix, et à vous confirmer dans l'estime et l'amour du saint état que vous voulez embrasser.

Souvenez-vous cependant que c'est une grande entreprise qui demande aussi de grandes réflexions, tandis que vous êtes encore dans le temps de l'épreuve et de la liberté, car il est de mon ministère de vous en avertir ici. Ne le dissimulons point ; si cet état saint a ses avantages, ses douceurs, il a aussi ses épines, ses peines, ses difficultés, ses combats, ses sacrifices, même ses dangers, lorsqu'on y entre témérairement et sans l'ordre de Dieu ; parce que ce doit être un engagement irrévocable, et une vocation surnaturelle, hors des vues communes de la Providence. Il faut donc bien s'éprouver soi-même, et consulter surtout la volonté du souverain Maître. Grâce à la prédilection singulière dont il vous a prévenue dès l'âge tendre, vous avez, ma chère Sœur, des gages bien marqués de son élection : vous qui n'êtes sûrement point de ces victimes disgraciées de la nature ou de la fortune, qu'on peut appeler le rebut du monde, plutôt que le choix de Dieu ; vous, à qui un mérite flatteur, un caractère aimable, une fortune solide, une famille honorable promettaient un établissement distingué dans le monde ; et qui avec tant d'avantages et d'espérances, vous êtes généreusement arrachée du sein paternel et des bras d'une tendre mère, pour suivre la voix du ciel.

Après cela, quels progrès rapides ne ferez-vous point dans les voies de la sainteté, vous que je vois commencer aujourd'hui cette grande carrière avec tant d'ardeur et d'empressement !

Levez donc, ma chère Sœur, les yeux au ciel dans ce jour mémorable de votre vie, où le ciel a lui-même les yeux attachés sur vous, et considérez dans les splendeurs de la gloire ces vierges triomphantes qui vous ont précédée dans le chemin de la perfection, et qui se sont sanctifiées avec vous dans cette même congrégation, dans ce même sanctuaire, qui vous invitent à les suivre en vous montrant leurs couronnes et votre place parmi elles, si vous êtes pareillement fidèle. A cette vue, ranimez toute votre ferveur, et prosternée en esprit devant le trône

de l'Eternel, adressez-lui cette ardente prière de la chaste héroïne de Béthulie sur le point d'immoler l'ennemi de son Dieu : *Confirma me, Domine Deus Israel, et respice in hac hora* : O Dieu d'Israël, jetez en ce moment un regard favorable sur votre humble servante, et affermissiez mon cœur dans le dessein magnanime que vous m'avez inspiré vous-même. Donnez-moi, Seigneur, assez de force pour vous sacrifier le monde et ses passions, qui sont vos ennemis et les miens, pour soutenir, par votre grâce, la généreuse entreprise que je commence aujourd'hui pour votre gloire, pour mériter par ma constance qu'elle soit couronnée d'un heureux succès et d'une récompense immortelle : *Ut, quod credens per te posse fieri cogitavi, perficiam.* (*Judith, XIII, 7.*) C'est ce que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

VIII.

DISCOURS POUR UNE PROFESSION RELIGIEUSE.

Hæc dicit Dominus : Recordatus sum tui, miserans adolescentiam tuam, et charitatem desponsationis tuæ, quando secuta es me in deserto. (*Jerem., II, 2.*)

Voici ce que dit le Seigneur : Je me suis souvenu de vous, touché d'une tendre compassion pour votre jeunesse, et de la prédilection qui m'a fait vous choisir pour être mon épouse, quand vous m'avez suivi dans la solitude.

C'est en vous, ma chère Sœur, que se vérifient aujourd'hui ces paroles figurées du prophète : c'est vous dont l'innocente jeunesse a trouvé grâce devant le Seigneur qui vous a conduite dans cette solitude pour lui être immolée, comme Isaac, par un religieux sacrifice de foi et d'obéissance. Tandis que votre tendre cœur s'offre à lui pour victime au pied de l'autel, du haut des cieux il jette sur vous un regard de complaisance, et touché des grâces de votre innocence et de la ferveur de votre amour, il fait en ce jour avec vous une sainte alliance qui va vous élever à la dignité de son épouse : *Recordatus sum tui, miserans adolescentiam tuam, et charitatem desponsationis tuæ, quando secuta es me in deserto.*

Où le mystérieux spectacle, messieurs, que celui que nous offre ici la religion ! Est-ce l'appareil d'un triomphe ou d'un sacrifice ? D'une part, je vois une sorte de pompe, j'entends des chants de louange et d'allégresse dans ce religieux sanctuaire ; et de l'autre, j'entends des soupirs, je vois couler des pleurs dans une famille attendrie. D'un côté j'aperçois des fleurs, une couronne ; et de l'autre je considère une jeune victime préparée pour le sacrifice. Mais cette victime n'annonce que d'heureux présages ; une joie douce et modeste éclate dans ses yeux, la grâce et l'innocence brillent sur son front, son cœur animé d'un feu divin ne peut en retenir les transports. Pleine d'une sainte impatience, elle vole d'elle-même à son sacrifice comme à des noces ; et à voir son empressement l'on donterait

volontiers lequel des deux va se célébrer dans une cérémonie si édifiante.

Ce sera l'un et l'autre, ma chère Sœur ; tout à la fois épouse et victime du Dieu des vierges, vous devez lui appartenir à ce double titre dans cette fête intéressante, qui sera en même temps pour vous un mystère de sacrifice et un mystère d'alliance. Par un amour généreux vous venez vous offrir en holocauste au Seigneur Jésus ; et Jésus lui-même, par un retour de prédilection, va vous prendre pour son épouse : voilà, ce me semble, tout l'esprit et l'objet de cette sainte cérémonie. C'est donc sous ces deux rapports que je vous considère aujourd'hui, et que vous devez vous-même vous considérer dans un vif sentiment de religion. En un mot, et voici précisément mon dessein, ce jour solennel est pour vous un jour de consécration, dans lequel vous vous consacrez à Dieu, et où Dieu vous consacre à lui. Vous vous consacrez à Jésus-Christ comme sa victime, et Jésus-Christ vous consacre à lui comme son épouse : deux réflexions touchantes qui vont faire le partage de ce discours, par lequel je dois consommer mon ministère à votre égard, avec la consolation d'avoir formé en vous un sujet d'espérance et de distinction, non pour le monde et la vanité, mais pour Dieu et la religion. Ecoutez donc pour la dernière fois votre directeur, votre pasteur, votre père en Jésus-Christ. Puisse sa voix si connue à votre cœur, en seconder aujourd'hui les grands sentiments, et, s'il se peut, leur ajouter encore de l'ardeur et du prix !

Mais pour parler dignement à des vierges sacrées, à des anges terrestres, implorons les lumières de l'Esprit-Saint, par l'entremise de la Reine même des anges et des vierges. *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Un des plus grands hommages que la créature puisse rendre au souverain Etre, est le sacrifice, l'holocauste, l'amour consumant ; et de tous les sacrifices, le plus difficile, le plus héroïque, est le sacrifice de soi-même, particulièrement si c'est un sacrifice entier, un holocauste parfait et toujours sub-istant. Or voilà, ma chère Sœur, ce qui fait en ce jour le véritable prix et la grandeur de votre sacrifice. Oui, je suis assez peu touché de vous voir sacrifier à Dieu et à la religion un monde vain, faux, trompeur, pervers, inconstant, périssable, tout rempli d'épines et d'amertume. Je sais bien qu'une jeune personne sans expérience n'en juge pas toujours ainsi ; mais qu'elle s'en forme quelquefois une idée flatteuse et brillante : et Dieu, qui regarde la disposition du cœur, veut bien lui tenir compte de son erreur même, et des sacrifices qu'elle pense lui faire. Mais dans la réalité, renoncer au monde, qu'est-ce autre chose que sacrifier de grandes vanités, de grands embarras, de grands maux et de grands dangers ? Ce n'est donc point en cela

que je fais consister aujourd'hui le principal mérite et l'excellence de votre sacrifice; c'est dans l'immolation de vous-même et de vous-même tout entière, par un amour généreux pour Dieu. Ce Dieu créateur, en vous formant à son image, vous a composée de corps et d'esprit, et vous lui rendez en ce jour l'un et l'autre par un double holocauste. Vous immolez à Dieu votre corps et vos sens, en mourant au monde et en renonçant à tous ses plaisirs, pour embrasser la mortification religieuse; vous sacrifiez à Dieu votre cœur et votre esprit, en captivant votre liberté sous le joug de la règle et de l'obéissance religieuse. Entrez avec moi dans l'esprit de ce double sacrifice, et sentez-en bien toute la grandeur et l'étendue, afin d'en avoir tout le mérite et toute la gloire devant Dieu.

Mourir au monde et à ses plaisirs, s'enlever toute vivante dans la solitude comme dans un tombeau, renoncer aux agréments et aux douceurs de la vie, pour dompter, pour mortifier, pour crucifier sa chair et ses sens, c'est, ma chère Sœur, ce que j'appelle le premier sacrifice d'une âme religieuse, et ce qui doit faire désormais votre partage; car je ne veux rien vous cacher ici de votre sacrifice: ce ne sont que les victimes contraintes et forcées, auxquelles il faut boucher les yeux. Ouvrez-les donc, et considérez autour de vous ces limites étroites qui seront pour vous désormais les bornes du monde; ces murs de séparation qui vont vous retrancher de la société des hommes, et vous enlever sans retour à votre famille, à vos proches, à toutes vos liaisons; cette régularité austère qui vous interdira jusqu'à l'innocente liberté de voir, de parler et d'entendre; cette loi irrévocable qui vous assujettira pour toujours à une vie commune, simple, frugale, uniforme, gênante et pénible à la nature; ce dépouillement universel, cette pauvreté évangélique qui vous défendra absolument tout esprit de propriété particulière, toute disposition indépendante; en sorte que vous ne pourrez plus rien posséder en propre sur la terre, et que vous-même vous ne serez plus à vous, mais à la religion; ce vœu surnaturel de pureté angélique, qui fera désormais pour vous un crime des plus doux penchants du cœur humain, des attraits et des douceurs de l'union conjugale, du désir et de l'espérance de vous voir renaître dans une postérité aimable; cet état d'humilité, d'oubli et d'anéantissement qui fera que vous ne serez plus rien dans le monde, que vous serez censée morte au monde; enfin cet esprit de pénitence et de mortification, qui a introduit dans les cloîtres presque tous les genres d'austérités qu'ont inventés les anachorètes: car tel est l'esprit de la vocation évangélique, tel est le zèle de la perfection évangélique, telle est la ferveur de l'amour divin dans une âme religieuse et fidèle, qu'il la consume et la dévore, pour ainsi dire, d'un feu sacré et d'un désir ardent de s'immoler sans cesse par de nouveaux sa-

crifices, comme une hostie vivante, comme une victime de religion et de pénitence, pour la gloire de Dieu, et pour les péchés de son peuple.

Or, messieurs, quel courage et quel changement dans cette vierge si jeune encore! Est-ce donc là cette fille du siècle, élevée suivant la délicatesse de son sexe, avec tant de douceur et des soins si tendres? Est-ce là cette fille du siècle, en qui la nature semblait faire éclore avec complaisance les premières grâces d'une fleur fraîchement épanouie, et que la riante jeunesse animait de tout l'enjouement naturel à son âge? Est-ce là cette fille du siècle à qui le monde offrait le séduisant appât d'un établissement honorable et gracieux? Aujourd'hui je la vois comme une victime dans le sanctuaire de la religion, dépouillée de tous les ornements de son sexe et de sa condition, revêtue d'un habit humble et lugubre, se dévouant pour toujours à la chasteté, à la retraite, au recueillement, au silence, à l'oraison, à la régularité, à la contrainte, aux macérations et aux combats, à une guerre implacable contre les sens et la nature.

Ah! qu'une Madeleine pécheresse, qu'une Marie égyptienne, ou une Pélagie se cache et s'enfonce dans la solitude, pour y expier une vie mondaine et criminelle, par une vie pénitente, cela est juste: et néanmoins cela est généreux, cela est grand, je l'avoue. Mais je vois ici quelque chose de plus admirable encore et de plus touchant, c'est la vertu pénitente, c'est l'innocence même, victime de la religion. Hélas! elle n'a pas encore su abuser de la liberté, et déjà elle l'enchaîne pour toujours dans un cloître. Ses yeux à peine ouverts n'ont pas encore vu les vanités du monde, et déjà la religion les couvre d'un voile. Ses membres délicats conservent encore la première fleur de leur innocence, et déjà ils sont livrés en proie à toutes sortes de macérations. Mondains, hommes terrestres et charnels, ce contraste d'innocence et de pénitence vous touche, et peut-être vous révolte. Ah! c'est que vous n'avez jamais senti, comme cette jeune vierge, toute la ferveur et la générosité de l'amour divin; c'est que vous n'avez jamais goûté comme elle les douceurs ineffables que l'onction intérieure de la grâce répand sur les saintes austérités de la religion; c'est que vous n'avez jamais compris le mérite du détachement évangélique et de la mortification chrétienne, comme ce grand serviteur de Dieu qui apparut à sainte Thérèse (saint Pierre d'Alcantara), tout resplendissant de gloire, et qui s'écriait dans un saint ravissement: O heureuse pénitence, heureuse solitude, heureux sacrifice du monde et de moi-même, qui m'a procuré une si grande récompense! *O felix penitentia!*

Outre la mortification du corps et des sens qu'on immole à Dieu dans l'état religieux, il est encore en l'homme une autre matière de sacrifices plus excellente et plus noble; je veux dire, le cœur, l'esprit,

la volonté, la raison, la liberté : et voilà, ma chère Sœur, ce que vous allez encore sacrifier à Dieu par un entier renoncement à vous-même sous le joug de la règle et de l'obéissance religieuse. Captiver votre libre arbitre et soumettre jusqu'à votre jugement à l'autorité d'autrui ; ne pas faire tout ce que vous voudriez, et faire souvent tout ce que vous ne voudriez pas ; faire une continue violence à vos inclinations, à vos désirs, et quelquefois à votre raison même : voilà à désormais le plan de votre vie, si cependant c'est vivre que de mourir sans cesse à soi-même. Le simple signe de la volonté d'une supérieure sera pour vous un oracle du ciel, et l'interprète de la volonté même de Dieu. La loi de discipline et de régularité tracée dans votre institut, sera la règle de tous vos moments, et le mobile de toutes vos actions : il faudra que vous ayez, même dans un âge avancé, la simplicité, la dépendance, la docilité d'un enfant, ou plutôt la soumission aveugle d'une victime.

J'avoue que cet état de soumission et de dépendance a de grandes douceurs et des avantages bien précieux, dans la paix du cœur et le calme de la conscience, dans la confiance en Dieu et l'assurance de faire toujours sa volonté, dans les grâces particulières qui sont la récompense de l'humilité obéissante, dans les mérites et les couronnes qu'on s'accumule sans cesse pour le ciel ; mais il faut convenir aussi que c'est un sacrifice continu de soi-même, qui coûte quelquefois beaucoup à la nature. L'homme sent bien qu'il est né libre ; qu'il a été créé pour être comme le maître et le roi des animaux de la terre : aussi est-il naturellement fier, indépendant, jaloux de sa liberté : la lui enlever, c'est lui ravir un de ses plus nobles et plus chers attributs. C'est donc, encore une fois, c'est donc un grand sacrifice que l'abnégation de soi-même, que l'immolation du cœur et de l'esprit, que l'anéantissement de la volonté propre, enchaînée et captive sous le joug de l'obéissance religieuse.

Tel fut en un sens le sacrifice d'Isaac, ce sacrifice mémorable, si célèbre dans les fastes de la religion. Vous le savez, ma chère Sœur, ce ne fut point un sacrifice de sang, mais un sacrifice de volonté, un sacrifice d'obéissance. Ah ! que j'aime à me le représenter dans toutes les circonstances de ce mystérieux sacrifice qui a des rapports si touchants avec le vôtre ! Hélas ! comme vous, à la fleur de l'âge et dans la saison des agréments, plein de grâces et d'innocence, héritier naturel d'un riche patrimoine, tout à coup il entend une vocation extraordinaire du ciel, un ordre sévère qui l'arrache du sein de sa famille et de la maison paternelle ; il se dérobe aux embrassements et aux adieux d'une mère tendre et chérie. Il est conduit au désert par une route pénible pour être immolé au Seigneur sur une montagne solitaire ; il porte lui-même le bois de son sacrifice, et aide à dresser son bûcher ; il se met en état de victime : et les yeux

élevés vers le ciel, le visage animé d'une sainte ardeur, le cœur transporté de foi et d'amour, il se dévoue, il s'offre à Dieu en holocauste avec la soumission la plus parfaite. Quel récit intéressant pour vous, ma chère Sœur ! est-ce là le portrait d'Isaac ou le vôtre ; et ne pourrait-on pas vous y reconnaître vous-même par une heureuse conformité de caractère, de sentiments et de circonstances ?

Mais souffrez que je fasse ici, pour votre instruction, une réflexion assez naturelle et bien propre à mon sujet. Remarquez avec moi, je vous prie, et considérez sur cette montagne en même temps deux sortes de victimes bien différentes : image tout à fait ressemblante de ce qui arrive quelquefois dans la religion. D'un côté je vois sur le bois du sacrifice le fils unique d'Abraham, victime volontaire, obéissante, généreuse ; c'est la figure des âmes ferventes et fidèles ; de l'autre j'aperçois près de là un bétail sauvage qui est arrêté malgré lui, et embarrassé dans les épines, qui se tourmente et voudrait s'enfuir, qu'on saisit avec précaution et difficulté, qu'on arrache avec peine et qu'on immole forcément. Ainsi se trouve-t-il quelquefois dans les cloîtres des victimes forcées et indociles, des caractères difficiles et épineux, des esprits délicats, ombrageux, toujours hérissés, auxquels on n'ose presque toucher, qu'il faut pressentir, qu'il faut tâter, pour ainsi dire, entre les épines, qu'il faut toujours prendre avec précaution et ménagement, qu'il faut amener à leur devoir par adresse ou par violence. Oh ! certainement leur obéissance est un sacrifice bien imparfait et bien peu digne de Dieu.

Pour vous, ma chère Sœur, c'est comme Isaac, d'une pleine volonté et d'un grand cœur, que vous vous offrez en sacrifice au souverain Maître de l'univers : *Corde magno et animo volenti* (II Mach., 1, 3) : c'est avec une sincérité généreuse que vous lui dites aujourd'hui dans votre ferveur : O Dieu créateur, qui m'avez donné l'être, c'est pour votre gloire que vous m'avez mis au monde, et il est juste que je vous consacre un cœur qui n'est fait que pour vous ! Que ne puis-je encore, ô mon Dieu, répandre tout mon sang comme les martyrs, et m'immoler réellement à votre grandeur suprême ! Mais s'il ne m'est pas donné de mourir pour votre gloire, du moins je ne veux vivre que pour votre service, et j'en fais un serment solennel à la face du ciel et de la terre. Oui, quand j'aurais une couronne et l'empire même du monde, de tout mon cœur je les mettrais à vos pieds : Seigneur, vous méritez bien de grands sacrifices, et je vous en fais un entier de tout ce que j'ai, et de tout ce que je suis, de ma jeunesse, de mes espérances, du monde, de ma famille, de moi-même ; vous posséder, sera désormais mon partage et ma richesse ; vous servir, vous plaire et vous aimer, sera toute mon occupation ; souffrir avec amour, être immolée sans cesse à votre gloire et à votre amour, sera mon bonheur et mes délices. O mon

Dieu et mon Père, exaucez mes vœux ardents, jetez du ciel un regard favorable sur votre humble servante, et recevez mon sacrifice en odeur de suavité, comme celui de l'innocent Abel, victime de sa piété et de sa religion.

Où, n'en doutez point, ma chère sœur, le Seigneur Jésus, du trône de sa gloire, voit avec complaisance les grands sentiments de votre cœur, dont il est jaloux ; et ce Dieu fidèle, qui ne se laisse jamais vaincre en générosité, veut vous en récompenser avec usure dans ce jour même. Car, tandis que vous vous dévouerez à son service par un sacrifice mystique, il couronnera votre amour, et deviendra votre époux par une alliance mystérieuse. Ainsi, par un heureux contraste vous allez vous consacrer à Dieu comme sa victime, et Dieu va vous consacrer à lui comme son épouse : c'est ce qui me reste à vous montrer dans ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Si un grand prince, si un Assuérus vous disait, ma chère sœur, comme à la jeune Esther : Beauté incomparable, objet chéri de mon estime et de mes complaisances, montez sur le trône, vos grâces et vos vertus vous ont mérité le cœur et la main d'un grand roi : sans doute que le monde, ébloui de l'éclat des grandeurs humaines, regarderait en vous cette faveur avec admiration et envie. Mais l'Église vous dit ici par ma voix quelque chose de bien plus flatteur et de plus touchant : Vierge de la religion, fille du Ciel, c'est le Dieu même des souverains et des monarques qui daigne aujourd'hui vous prendre pour son épouse, qui vous associe à sa gloire, qui vous attache et vous consacre à lui par une alliance solennelle, par une riche effusion de grâces plus précieuse que l'onction dont on sacre les rois, et que le diadème dont on couronne les impératrices : *Veni, sponsa Christi, accipe coronam quam tibi Dominus preparavit.*

Et qu'on ne pense point que ce soit là une pieuse exagération de mystique, sans réalité ni fondement. C'est l'Église qui honore ainsi les vierges sacrées du titre glorieux d'épouses de Jésus-Christ ; c'est Jésus-Christ lui-même qui, dans des apparitions mystérieuses, a plus d'une fois décoré de l'anneau nuptial et d'une couronne de gloire, les Agnès de Rome et les Rose de Lima, comme ses épouses favorites : *Annulo suo subarrhavit me Dominus meus Jesus Christus, et tanquam sponsam decoravit me corona.* (*Offic. de sainte Agnès.*) Mais quel mystère est celui quelle différence, ma chère sœur, quelle opposition entre les alliances du monde et l'alliance spirituelle que votre Dieu contracte en ce jour avec vous ! Les époux de la terre font des présents, assurent des douaires, enrichissent leurs nouvelles épouses par un mutuel accroissement de biens, et vous, c'est par le dépouillement et par la pauvreté religieuse que Jésus-Christ, l'époux des vierges, vous dote aujourd'hui.

Les époux de la terre recherchent dans une épouse les grâces de la beauté, et la bénédiction des enfants pour avoir des héritiers ; et vous, c'est à la chasteté, au célibat, à la virginité, que votre céleste Époux vous consacre aujourd'hui, comprenez-le bien. La pauvreté évangélique et la sainte virginité, voilà les conditions de votre alliance avec Jésus-Christ, et les deux caractères auxquels il vous reconnaît aujourd'hui pour son épouse. Approfondissons ces deux réflexions, et apprenez à y connaître l'essence et la perfection de votre nouvel état.

Le détachement et la pauvreté évangélique, premier caractère des épouses de Jésus-Christ : c'est là comme leur lot et leur partage. Lorsque la jeune Rebecca fut fiancée à Isaac, on lui fit des présents, dit l'Écriture, on lui donna des pendants d'oreille et des bracelets d'or, des vases d'argent et des habits précieux ; son nouvel époux l'introduisit dans l'appartement de Sara, et la fit entrer en possession d'une maison riche et opulente. Pour vous, ma chère sœur, le Seigneur vous a dit au fond du cœur, comme autrefois à Abraham : *Sortez de la maison de votre père et du sein de votre famille* (*Gen., XII, 1*), quittez tout pour me suivre, renoncez pour moi à toutes les espérances de la terre et à tous les établissements du monde : c'est moi-même qui serai votre patrimoine, votre héritage, votre récompense, et une récompense surabondante qui vous dédommagera au centuple. Telle en quelque sorte que les anges et les saints du ciel qui n'ont plus de part aux biens de la terre, vous serez bien assez riche de la possession de votre Dieu : *Ego merces tua magna nimis.* (*Gen., XV, 1.*)

C'est ainsi que pour suivre votre divin Époux, et pour mériter d'être à lui, vous entrez comme dans un monde nouveau, où l'on fait profession d'imiter, de pratiquer son détachement et sa pauvreté volontaire. Une maison religieuse est comme une grande famille où tous les intérêts et tous les droits sont confondus dans les doux noms de frère et de sœur ; où tout est commun, rien en propre ; où l'on ne connaît point cette froide distinction, ces termes intéressés du tien et du mien, source de division dans les cœurs comme dans les biens ; en un mot, où l'ambition du monde et la fortune n'exercent point leur tyrannique empire. La soif ardente des richesses, la cupidité insatiable, les disputes d'intérêts, les procès en sont bannis ; l'or, ce funeste métal qui pervertit les mortels, y est dans le préjugé de la foi sans charmes pour les yeux et sans pouvoir sur le cœur, parce qu'on n'y estime essentiellement que cette perle précieuse de l'Évangile, pour laquelle on a donné volontiers tout le reste : *Dedit omnia sua et comparavit eam.* (*Offic. Virg.*) Ah ! messieurs, que j'aime ce dégagement du cœur et ce détachement de la terre ! que je trouve de grandeur dans cette noble liberté et dans ce mépris généreux des biens du monde !

Mais en même temps, par un retour admi-

nable de bonté et de fidélité de la part de Dieu, quel trésor caché, quelle richesse véritable dans cette pauvreté même des personnes religieuses ! En renonçant à tout, rien ne leur manque, en effet, que l'inutile, que l'onéreux et le superflu. Volontiers je les comparerais aux Israélites dans le désert nourris de la manne du ciel, sans travail, sans agriculture, sans prévoyance et sans inquiétude sur le lendemain. Une providence spéciale et toujours attentive, leur envoie régulièrement la nourriture et la subsistance de chaque jour, sans avoir la peine de semer ni de recueillir : du reste, elles ignorent jusqu'au désir d'avoir et d'amasser, parce qu'en effet elles n'ont point de famille à entretenir, point d'enfants à établir ; et pour elles-mêmes, elles sont sûres de ne manquer jamais : qu'il survienne des stérilités, des disettes, des années de cherté si dures aux pères de famille ; qu'il arrive des bouleversements dans les fortunes, des pertes, des évictions, des revers particuliers ou des calamités publiques, peu importe aux particuliers d'une maison religieuse bien fondée : ils n'en ressentent ni les inquiétudes, ni les embarras, ni les inconvénients ; ils n'en sont ni moins tranquilles, ni plus mal. Leurs tables se trouvent toujours également couvertes d'une honnête et suffisante abondance de biens, sans s'informer seulement d'où ils viennent, ni comment ils viennent ; semblables en quelque sorte à l'ermite saint Paul, qui, tout occupé de la contemplation et de l'amour de Dieu, voyait tous les jours un corbeau lui apporter un pain miraculeux dans sa solitude ; ou comme le Sauveur au désert, qui, après avoir prié et jeûné, était servi par les anges. O vous, gens du monde, que mille soins rongeurs dévorent, que mille besoins continuels tyrannisent, que tant de charges, tant de dépenses épuisent et excèdent, que des états souvent forcés mettent presque toujours à l'étroit : dites-moi, avec toute votre ostentation, avec tous vos biens, êtes-vous aussi solidement riches, aussi contents ?

Second caractère des épouses de Jésus-Christ : la pureté et la virginité à laquelle cette sainte alliance les engage par un vœu solennel. Comme la Divinité est essentiellement esprit et sainteté, c'est aussi par le cœur et l'esprit qu'on s'unit parfaitement à Dieu. Cet être infiniment pur ne se communique pas de même à la chair et au sang ; et pour qu'il fasse une alliance bien intime avec l'homme, il convient que notre nature purifiée et dégagée des sens s'élève en quelque sorte à l'état même des anges par l'intégrité du célibat et par la chasteté virginale.

Il semble, mesdames, que cette angélique vertu ait une grâce spéciale et des droits de préférence qui la mettent singulièrement en faveur auprès de Dieu. N'est-ce pas elle, en effet, qui a mérité de le recevoir et le porter dans son sein, lorsqu'il s'est incarné sur la terre ? N'est-ce pas elle qui rend le chaste cœur des vierges digne d'être son

sanctuaire, et qui en l'objet de ses complaisances ? Son privilège est de reposer, comme saint Jean, sur le cœur de l'Homme-Dieu et dans son sein. Sa prérogative est d'avoir une place distinguée aux noces de l'Agneau, de chanter ses louanges avec une douce et tendre harmonie, de l'accompagner toujours, et de paraître sans tache, avec une candeur toute particulière, devant le trône du Très-Haut.

O heureuse et aimable virginité ! vous fûtes un des beaux ornements de l'état d'innocence et de l'âge d'or du monde ; mais bientôt bannie du paradis terrestre par le péché, vous vîtes la première pureté de l'homme déchoir avec lui de ses privilèges et de sa gloire. Grâce au christianisme qui vous a ramenée en triomphe sur la terre, je vous vois reparaître aux yeux de la religion avec un éclat nouveau dans ces vierges sacrées que le Seigneur s'est réservées pour épouses : oui, mesdames, vous rappelez ici à mon esprit la pureté et le bonheur de l'état d'intégrité, et je vous considère en quelque sorte dans la religion, comme nos premiers parents dans le paradis terrestre. Que les rapports en sont naturels et ressemblants ! L'union conjugale et mystique, avec l'innocence et la virginité ; l'exemption de bien des maux, et la jouissance de toutes sortes de biens, avec le détachement et la frugalité ; le fruit de vie auprès de vous, la présence de Dieu, et un saint commerce entre vous et lui, avec la paix de l'âme, le repos du corps et la pureté des sens ; tout cela vous y retrace une charmante image de ce jardin délicieux, premier séjour de la virginité, où le Seigneur avait d'abord mis l'homme pour le rendre tout ensemble heureux et saint sur la terre, dans l'espérance et l'attente du ciel.

Remarquez bien cependant, ma chère sœur, que tous ces avantages ne sont proprement que pour les vraies et dignes épouses de Jésus-Christ ; car il se trouve aussi quelquefois dans la maison du Seigneur, comme dans celle du patriarcat Abraham, deux sortes d'épouses bien différentes : des épouses du choix de Dieu et selon son cœur, telles que Sara, qui le servent avec une fidélité et une tendresse d'épouses ; et des épouses étrangères, telles qu'Agar, que des motifs humains et intéressés ont introduites comme elle, dans la maison de Dieu, qui le servent aussi comme elle, avec un esprit d'esclaves, par nécessité et par contrainte ; qui troubent peut-être comme elle l'ordre et la paix de sa famille par leur dérangement et par leur indocilité. Non, la bienveillance et la faveur du divin Epoux, l'honneur et les droits de ses épouses privilégiées n'appartiennent point à ces âmes serviles ; et non plus qu'Agar, elles n'auront point de part aux bénédictions distinguées de l'alliance du dieu d'Abraham.

Je sais bien, ma chère sœur, que vous ne verrez point ces tristes exemples dans cette sainte maison, distinguée entre toutes les autres par le mérite et par la vertu ; dans

cette maison édifianle, gouvernée par la sagesse et habitée par la paix ; où tout respire une odeur de suavité et de sainteté ; dans cette maison fervente et toute composée d'excellents sujets, qui peuvent être pour vous de grands modèles. Cependant, il n'est en général que trop vrai qu'on trouve aussi quelquefois dans les cloîtres des sujets onéreux à la religion, indociles à la règle, infidèles à la grâce, et réprouvés dans l'asile même du salut. Je le dis avec frayeur et avec peine ; mais je devais cette réflexion frappante à votre instruction, pour mieux exciter votre cœur à la persévérance et à la fidélité envers Dieu.

De même donc que votre Dieu aura pour vous désormais des yeux de complaisance et la prédilection d'un époux, il faudra aussi par un juste retour que vous ayez pour lui le cœur et les sentiments d'une véritable épouse. Il faudra que, comme une épouse aimable et fidèle, vous ayez une attention continuelle à lui plaire, à faire toujours sa volonté, à lui faire de petits sacrifices, à mériter son amour, et à lui témoigner le vôtre par toute l'ardeur d'un attachement vif et tendre. Ah ! si autrefois les vestales de Rome païenne avaient tant de soin d'entretenir un feu toujours ardent sur l'autel du Capitole, avec combien plus de ferveur les chastes épouses de Jésus-Christ doivent-elles entretenir sur l'autel de leur cœur le feu sacré de la charité et de l'amour divin !

C'est ainsi, ma chère sœur, que votre Dieu en vous honorant du titre de son épouse, sera glorifié en vous et par vous ; glorifié devant les anges du ciel, pour qui vous êtes en ce jour un sujet de joie et un spectacle d'admiration ; glorifié à la face de l'Église, dont vous faites aujourd'hui la consolation et l'ornement ; glorifié aux yeux du monde même, qui tout mondain qu'il est, ne peut s'empêcher, en vous voyant, de rendre gloire à la religion et à la puissance de la grâce.

Victime préparée pour le sacrifice, vous me rappelez ici celui de la fille unique de Jephthé, cette magnanime Israélite, qui fut immolée au Seigneur, et que plusieurs même ont cru lui avoir été seulement consacrée, comme vous, pour le servir en vierge à l'ombre du tabernacle. La religion retrouve aujourd'hui en vous sa jeunesse, ses grâces, sa douceur, sa piété, sa grandeur d'âme et son courage. Que dis-je ! son courage : elle en marqua beaucoup ; mais, j'ose le dire pour le triomphe de l'Évangile, vous en montrez encore davantage en un sens, puisqu'on ne voit point en vous sa répugnance naturelle et ses regrets. Victime inopinée d'un engagement irrévocable et terrible, cette jeune princesse, étonnée et trouppée dans son attente, n'apprit l'arrêt de son sacrifice qu'avec un saisissement de cœur causé par son propre père : *Heu me, filia mea, decepta es*. Et vous, vierge chrétienne, votre sacrifice est de votre choix, il fait depuis longtemps votre plus chère espérance et l'objet de vos vœux les plus ardents. La

fatale rencontre de cette aimable victime, sa triste destinée jeta dans le deuil et la consternation un père triomphant et malheureux : *Qua visa scidit vestimenta sua* : et vous, par un saint héroïsme, vous êtes aujourd'hui la gloire, la couronne d'un père vraiment chrétien, qui sacrifie aussi en vous sa fille unique, et ce qui lui restait de plus cher d'une épouse bien-aimée. Hélas ! martyrte innocente d'un vœu respectable qu'elle n'avait point fait, la jeune Israélite ne put s'empêcher de déplorer son sort ; quoique soumise, elle temporisa ; elle pleura d'avance le sacrifice immérité de sa jeunesse, de son établissement, de sa fortune, de sa grandeur, de sa prospérité : *Dimitte me ut plangam virginitatem meam*. Vous pleurâtes aussi vous-même, je le sais ; mais, ô sentiment généreux, dont le christianisme seul peut donner des exemples, si vous avez ressenti quelque peine à ce sujet, ça été bien plutôt de voir le terme de votre sacrifice venir trop lentement au gré de vos désirs : *Dimitte me ut plangam*. Pour consoler la fille de Jephthé, il fallut que ses amies et ses compagnes se rassemblent auprès d'elle, afin d'essayer ses larmes et de les partager : *Ut plangam cum sodalibus meis*. Je vous vois encore ici le même avantage, ma chère sœur, mais avec une différence bien glorieuse. Cette aimable jeunesse à laquelle vous fûtes unie par les doux liens de l'amitié et de l'éducation, vient aussi prendre part à votre sacrifice : mais est-ce pour pleurer avec vous et sur vous, comme les filles d'Israël ? Non, c'est pour admirer votre courage, et peut-être pour l'imiter. Je ne sais quel esprit m'inspire ; mais je pense que Dieu y voit encore des cœurs prédestinés qu'il se réserve. Enfin un dernier effort de courage, un moment héroïque termina promptement le sacrifice de la fille de Jephthé : *Et fecit ei sicut voverat* (*Judic.*, XI, 35-39) ; mais le vôtre, ma chère sœur, durera autant que votre vie. Il faudra que la victime soit toujours vivante, afin qu'elle puisse toujours être immolée ; semblable en quelque sorte à cet Agneau sans tache que chaque jour voit se reproduire et se sacrifier de nouveau sur l'autel.

Oh ! le touchant spectacle ! messieurs. O grande vertu de la foi ! puis-je m'écrier ici avec saint Ambroise (*De virg.*, lib. X), parlant d'une jeune vierge immolée à la religion : ô prodige de la grâce ! une sagesse, une maturité au-dessus de la jeunesse, un courage au-dessus de la nature, une force au-dessus de la délicatesse du sexe, une entreprise au-dessus des faiblesses de l'humanité, un sacrifice en quelque sorte au-dessus du martyre même : *Magna vis fidei* ! Hélas ! je vois ici tous les yeux et tous les cœurs attendris sur elle ; une famille aimable, florissante, honorable, où la prospérité couronne la vertu, n'a plus assez d'attraits pour la retenir, ni même assez de larmes pour la toucher : *Flere omnes, illa sine fletu*. Elle seule, avec un visage serein et un cœur content, va au sacrifice avec plus de joie et d'em-

pressement, qu'une autre n'en aurait d'aller aux noces ou au triomphe : *Non sic ad thalamum nupta properaret.*

Ah! messieurs, un si beau spectacle ne sera-t-il pour nous qu'une cérémonie de bienséance ou un sujet d'admiration stérile? Et n'est-ce pas pour le monde même une exhortation frappante sur les vanités du siècle, sur l'importance du salut, sur la douceur et l'attrait du service de Dieu? Si nous ne sommes point appelés, comme cette jeune vierge, à un état si saint, si parfait, apprenons-en du moins à travailler principalement à nous sanctifier aussi nous-mêmes et à nous sauver dans le nôtre, à nous détacher du monde au milieu du monde même, à y faire généreusement à Dieu tous les sacrifices qu'il exigera de notre cœur. La récompense du ciel est, suivant la belle pensée de saint Paul (*I Cor.*, IX, 25), un prix, une couronne immortelle. Le vrai sage, le plus heureux, est celui qui fait plus de sacrifices et plus d'efforts pour l'obtenir. Mais pour y atteindre il faut courir dans la carrière du salut; pour l'emporter il faut combattre; pour la mériter il faut vaincre. Je vous la souhaite, ma chère sœur, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

IX.

DISCOURS A UN ENFANT AVANT DE SUPPLÉER LES CÉRÉMONIES DU BAPTÊME.

Monsieur,

Cette paroisse, dans le sein de laquelle vous êtes né, et qui vous a régénéré en Jésus-Christ par l'eau baptismale, vous revoit aujourd'hui avec consolation et avec joie. Les grâces naissantes, les qualités aimables, les dispositions heureuses que vous offrez à ses yeux l'intéressent pour vous, comme une mère sensible et tendre, qui arrête ses regards de complaisance sur un enfant bien né.

Maintenant donc que la raison développée et une éducation vertueuse ont commencé de vous apprendre à connaître ce que vous devez au souverain Être qui vous a créé; venez l'adorer dans son saint temple, et lui offrir l'hommage de votre cœur. Venez lui consacrer les prémices de ce cœur, qu'il a fait pour lui; et lui rendre grâce de votre élection par préférence à tant d'hommes qui naissent, vivent et meurent dans l'infidélité, dans l'éloignement et l'ignorance de la vraie religion. Venez en recevoir encore de nouvelles faveurs, et un surcroît d'ornement, qui vous manquait, par le complément et la perfection du baptême; entrez avec un vif sentiment de piété dans l'esprit des saintes cérémonies et des mystères qui vont s'accomplir en vous.

L'Eglise va vous prendre solennellement sous sa protection et sous celle du Tout-Puissant; par ses invocations et ses exorcismes, elle va vous imprimer sur le front et sur le cœur le signe du salut, le sceau de Jésus-Christ et le sacré caractère des enfants de Dieu. Elle va vous consacrer comme

son temple vivant, avec l'onction même dont elle consacre les églises et les autels, les pontifes et les rois.

Soyez donc saisi en ce moment d'une vénération religieuse, et sentez à quoi vous engage cette consécration au vrai Dieu. Souvenez-vous qu'en renonçant aujourd'hui solennellement à Satan, à ses œuvres, à ses pompes, vous allez faire, à la face du ciel et de la terre, une espèce de serment de fidélité à Dieu et à la religion.

Soyez toujours en état de représenter au tribunal du souverain Juge cette robe pure et sans tache, dont la blancheur est un symbole de l'innocence recouvrée par le baptême. Ah! puissiez-vous conserver avec soin ce précieux trésor de l'innocence baptismale! Puisse le Seigneur, Dieu des miséricordes, exaucer nos vœux pour vous, et vous combler de ses bénédictions! Puisse le Ciel vous faire croître en sagesse et en mérite, comme en âge, pour la satisfaction de votre honorable famille, pour l'ornement de la patrie, et pour la gloire de la religion! Ainsi soit-il.

X.

A UNE FAMILLE CALVINISTE, AVANT SON ABJURATION.

Quelle reconnaissance immortelle ne devez-vous point au Père des lumières, au Dieu des miséricordes, qui a fait une espèce de miracle pour vous sauver; qui vous a éclairés au milieu des ombres et des ténèbres de l'erreur; qui vous a fait une grâce bien précieuse et bien rare, en vous inspirant le désir et le courage de sortir du sein de l'hérésie, où vous avez vécu dans les fausses préventions et les préjugés séduisants de la naissance, de l'éducation et de l'exemple!

Considérez ce temple catholique, où vous êtes aujourd'hui, et dont la sainte magnificence imprime la vénération et l'idée du vrai culte de Dieu; eh bien! il existait plusieurs siècles avant Calvin. Il n'y a qu'environ deux cents ans que notre infortuné patrie fut séduite par ses dogmes nouveaux, et plus de mille ans avant on y faisait profession de la même foi que nous prêchons ici. Il y avait à Genève, comme ici, des pontifes, des prêtres et des autels. On y célébrait comme ici, avec pompe et solennité, le divin sacrifice de la Messe. On y adorait, comme ici, Jésus-Christ réellement présent sous le voile sacré du mystère eucharistique. On y administrait, comme ici, tous les sacrements de l'Eglise romaine.

Vous n'embrassez donc point aujourd'hui une religion nouvelle: mais vous reprenez celle de vos ancêtres, la religion de tous les siècles de l'Eglise. Vous rentrez dans cette Eglise universelle et toujours subsistante, qui a été fondée par Jésus-Christ, établie par ses apôtres, et perpétuée jusqu'à nous par une succession suivie de pontifes et de pasteurs légitimes, contre laquelle les portes de l'enfer et les puissances des ténèbres, c'est-à-dire les efforts de Satan, père du mensonge et du trouble, auteur de l'hérésie

et du schisme, *ne prévaudront jamais*, suivant la promesse infaillible du Seigneur. (*Matth.*, XVI, 18.)

Or, maintenant que la lumière de la foi commence à vous éclairer, regardez avec frayeur le précipice qui était ouvert sous vos pieds, et considérez avec étonnement l'état déplorable de votre âme. Il est vrai qu'elle a été régénérée en Jésus-Christ, et incorporée à son Eglise par le caractère et la grâce du baptême, dont nous reconnaissons la validité et la vertu, même dans les mains des pasteurs sans mission, qui vous l'ont administré; il est vrai encore que dans un âge incapable de connaissance et de péché vous ne pouviez être censés coupables du schisme de vos pères, ni participants de leur condamnation: mais depuis que la raison développée vous a rendus volontairement sectateurs et complices de leur désobéissance par la profession de l'hérésie, vous êtes retombés dans les liens du démon, et dans la malédiction des anathèmes de l'Eglise. Vous avez été dépouillés des avantages de sa communion, et des privilèges de la grâce. Vous êtes restés dans la privation de toutes les marques glorieuses d'innocence et de consécration, dont elle orne ses enfants au jour de leur régénération spirituelle. Néanmoins, touchée de votre repentir et consolée de votre retour, elle va vous rétablir dans tous vos droits; elle va vous remettre en grâce avec Dieu et avec elle-même.

Ah! que de faveurs et de secours ne trouverez-vous pas dans son sein! Vous y aurez la douce satisfaction de goûter enfin la paix de la conscience, et d'éprouver la vertu du pouvoir suprême qu'elle a d'absoudre et de remettre les péchés. Vous y aurez la consolation de voir tous les jours le grand sacrifice de notre rédemption, se renouveler pour vous sur nos autels. Vous y aurez le bonheur d'être nourris spirituellement du pain des anges, et du corps même de Jésus-Christ. Vous y aurez la gloire d'être revêtus de la vertu d'en haut, et de recevoir le Saint-Esprit par la confirmation. En un mot, vous y aurez sur les sectaires l'avantage inestimable d'être sanctifiés par nos sacrements pendant la vie, et d'avoir à la mort les gages les plus consolants de la miséricorde de Dieu, et du salut éternel.

Sentez donc tout le prix de la grâce que vous allez recevoir, et soyez en ce moment pénétrés des plus vifs sentiments de religion, pour entrer dans l'esprit de cette cérémonie. Souvenez-vous que l'engagement irrévocable que vous contractez en ce jour avec l'Eglise romaine est une espèce de serment de fidélité que vous allez faire à Dieu et à la religion sur le saint Evangile, et à la face des autels.

O jour heureux pour vous et mémorable à jamais! où la Providence semble avoir voulu vous donner à dessein des modèles et des patrons dans ces saints apôtres (saint Jacques et saint Philippe), dont nous célébrons aujourd'hui la fête, et qui ont ci-

menté de leur sueur et de leur sang les fondements de l'Eglise catholique! Puissiez-vous être toujours les imitateurs de leur foi! Puissent-ils eux-mêmes être vos protecteurs dans le ciel, et vous obtenir la grâce de la persévérance, pour être couronnés avec eux dans la gloire! Ainsi-soit-il.

XI.

EXHORTATION AVANT UNE PREMIERE COMMUNION.

Quasi modo geniti infantes, rationabile sine dolo lac concupiscite. (I Petr., II, 2.)

Comme des enfants qui viennent de naître, ayez du goût et de l'ardeur pour le lait spirituel de la sagesse.

C'est particulièrement à vous, mes chers enfants, que conviennent ces touchantes paroles que le prince des apôtres adressait aux nouveaux fidèles que l'Evangile avait enfantés à Jésus-Christ, et que l'Eglise, qui vous a enfantés à la grâce, vous adresse aujourd'hui à vous-mêmes en vous initiant au plus sacré, au plus grand de ses mystères; en vous faisant part du corps adorable de la divine sagesse incarnée, de cette manne céleste et vivifiante qui est en même temps le lait spirituel des enfants et le pain des forts.

Quasi infantes sine dolo: la candeur, la simplicité, l'innocence des enfants fait encore votre caractère; aimable caractère, heureuse innocence, grâce précieuse du baptême, puissiez-vous les conserver toujours: mais déjà la raison naissante a commencé à se développer en vous, *rationabiles*: eh bien! il faut que ses premiers rayons se portent vers son auteur, et qu'elle vous apprenne de bonne heure à aimer votre Dieu en apprenant à le connaître. Que la foi élève votre esprit au-dessus des sens pour reconnaître et révéler sous ce voile mystérieux la sainte majesté du Dieu qui vous a créés, et qui préside à l'univers. Prosternés à ses pieds, adorez sa grandeur suprême avec un vif sentiment de religion, et donnez-lui votre cœur dont il est jaloux; ce cœur encore neuf qu'il a fait pour lui, et dont il vient prendre possession. Dévouez-vous à son service en ce grand jour, et promettez-lui un attachement inviolable; mais gardez-vous d'imiter ces enfants légers, indévots, infidèles à la grâce et à leurs promesses, qui croissent en indocilité, en malice, à mesure qu'ils croissent en âge et en raison.

O vous, dont la simple et naive jeunesse ignore encore le vice, chers enfants, ces reproches ne sont pas pour vous! Grâce au ciel, nous présumons que vous apportez à la sainte table cette robe d'innocence que nous vous avons donnée au baptême: car il me serait trop dur de penser que vous ayez déjà eu le malheur de mourir à la grâce; semblables à ces fleurs nouvelles qu'un vent brûlant a flétries, qu'une main étrangère a moissonnées dès le matin. Conservez chèrement cette grâce précieuse, qui est le plus grand de tous les biens; et perdez

plutôt la vie que la couronne de la vertu. Hélas! combien d'âmes pénitentes, combien d'âmes affligées et troublées, qui envient votre bonheur, qui regrettent maintenant avec amertume ce trésor inestimable de la première innocence dont vous jouissez encore, et qui pleureront toute la vie le triste naufrage de leur honneur et de leur vertu! heureuses, si Dieu dans sa miséricorde se fût hâté de les enlever à votre âge!

Mais pourquoi ces tristes réflexions dans un des beaux jours de votre vie, où vous offrez bien plutôt à l'Eglise des sujets de consolation et d'espérance; où nous vous regardons avec complaisance comme des enfants de promesses et de bénédictions? *Vos alloquimur, novella germina sanctitatis*. Oui, précieux rejetons d'une tige sainte, nouveaux germes de piété et de sanctification, puis-je bien vous dire ici, comme autrefois saint Augustin (*Serm. in Octav. Paschæ*) aux catéchumènes nouvellement baptisés dans la solennité paschale : *Germen pium, examen novellum* : chers enfants du peuple de Dieu, nouvel essaim qu'ont enfanté l'Eglise et la patrie : *Flos nostri honoris et fructus laboris*; jeunes plantes en qui la fleur tendre et la bonne odeur des vertus naissantes sont l'ouvrage de la grâce, le fruit de notre travail, et l'honneur de notre ministère : *Gaudium et corona mea*; vous qui faites en ce jour notre satisfaction et notre couronne, approchez, anges de la terre, et présentez-vous avec confiance à votre Dieu; consacrez-lui les prémices d'un cœur reconnaissant, et de la raison dégagée des nuages de l'enfance; priez-le avec ferveur de préserver votre jeunesse de la contagion du monde et de ses dangers; de vous faire toujours croître en sagesse et en grâce devant lui, pour le bonheur de vos familles, pour l'ornement de la religion et de la patrie.

Seigneur, vous vouliez autrefois qu'on laissât venir à vous les petits enfants, et vous les regardiez avec une sorte de prédilection; mais si vous avez marqué tant de bonté pour les enfants d'une nation perverse, ingrate et réprouvée, de quel œil verrez-vous ici à vos pieds les enfants de votre Eglise, des enfants purs et sans malice? Répandez sur eux, ô mon Dieu, vos bénédictions les plus abondantes. Ornez-les de toutes les vertus de la religion. Sanctifiez-les maintenant sur la terre pour les couronner un jour dans le ciel. Ainsi soit-il.

XII.

AUTRE EXHORTATION AVANT LA PREMIÈRE COMMUNION.

*Dominus meus et Deus meus. (Joan., XX, 28.)
Mon Seigneur et mon Dieu.*

Tel est, mes chers enfants, dans l'Evangile de ce jour le cri de la foi et le transport de l'admiration, qui doit en ce moment s'élever aussi dans votre cœur, à la présence de ce Dieu Sauveur qui est ici au milieu de

nous, et qui vient vous apporter la paix, comme autrefois à ses disciples assemblés : *Venit Jesus, et stetit in medio, et dixit : Pax vobis*. Ah! s'il voulait encore se montrer à vos yeux, comme il se manifesta aux leurs; s'il voulait lever ce voile mystérieux qui le couvre, vous le verriez comme eux, revêtu de gloire et d'immortalité; et il pourrait encore vous dire, aussi bien qu'à saint Thomas : *Touchez et voyez : voyez que c'est véritablement mon corps et ma chair; touchez les cicatrices de mes plaies, et voyez tout ce qu'a souffert votre Dieu, tout ce qu'a fait autrefois et ce que fait encore aujourd'hui pour vous son amour : Infer digittum tuum huc, et vide.*

Mais que dis-je, et qu'avons-nous besoin de lui demander ici un pareil miracle? N'a-t-il pas dit au contraire : *Heureux ceux qui ont cru sans avoir vu; heureux ceux qui ne me verront que par la foi, et qui n'en croiront pas avec moins de fermeté et de certitude ma présence réelle, ma résurrection, ma divinité : Beati qui non viderunt, et crediderunt?*

Votre bonheur, mes chers enfants, surpasse donc en ce jour celui de l'apôtre saint Thomas. Il eut l'avantage, il est vrai, de voir sensiblement son Rédempteur vivant, et ressuscité; il le reconnut, il l'adora comme son Seigneur et son Dieu; mais il lui fut seulement permis de voir, de toucher le corps adorable de Jésus-Christ; et vous, par une faveur bien plus grande, vous allez le recevoir dans votre sein : il vient s'unir intimement à vous, s'allier et s'incorporer, pour ainsi dire, avec vous.

Ecrivez-vous donc aussi du fond de l'âme et de l'abondance du cœur, comme saint Thomas : *Dominus meus et Deus meus!* Oui, vous êtes véritablement mon Seigneur et mon Dieu. Je reconnais que vous êtes le divin Rédempteur des hommes et leur souverain Maître; que je suis l'ouvrage de vos mains et le prix de votre sang! Ainsi je me dois tout à vous, et je me consacre tout entier à votre amour, à votre service, à votre gloire. Oh! que mon cœur n'a-t-il en votre présence toute la ferveur des anges du ciel qui vous environnent et vous contemplant! Acceptez ce cœur, ô mon Dieu, je vous l'offre : puisque vous vous donnez à lui, il est bien juste qu'il se donne lui-même à vous; mais gardez-vous de jamais le reprendre pour le livrer au monde, à la vanité, aux passions humaines et profanes.

Heureuses dispositions, si vous savez y entrer parfaitement, et les soutenir avec persévérance : car il ne faut point se borner à de simples désirs et à de beaux sentiments, qui ne vous sauveraient pas, s'ils étaient infructueux. Que la faveur signalée qui vous est faite en ce jour, soit donc pour vous une source féconde de grâces choisies; et qu'une fidèle correspondance à ces grâces, et aux instructions qui vous ont été données, vous fasse toujours croître davantage dans la connaissance, l'amour et la

grâce du Seigneur Jésus notre Sauveur : *Crescite in gratia et cognitione Domini nostri et Salvatoris Jesu Christi.* (II Petr., III, 18.) Puisse-t-il, mes chers enfants, jeter toujours sur vous des regards de complaisance et de protection ! Puisse-t-il faire fleurir et fructifier toutes les semences de bénédiction et de mérite naissant, qu'on voit déjà éclore en vous ! Puissez-vous mériter vous-mêmes par votre piété, par vos vertus, qu'il continue à vous bénir pendant tout le cours de votre vie ; et après que vous l'aurez reçu pour la dernière fois en viatique à la mort, obtenir le bonheur de le voir dans le ciel, non plus à travers les ombres de la foi, mais à découvert, dans les splendeurs de sa gloire et de sa magnificence. Ainsi soit-il.

XIII.

AUTRE EXHORTATION POUR UNE CÉRÉMONIE DE LA PREMIÈRE COMMUNION.

Si quis est parvulus, veniat ad me : venite, comedite panem meum... relinquitte infantiam. (Prov., IX, 4, 5, 6.)

C'est particulièrement à vous, mes chers enfants, que je puis adresser, au nom de Jésus-Christ, ces touchantes paroles de l'Écriture, que l'Église attribue en effet à la divine sagesse incarnée et immolée dans la victime eucharistique ; invitant à ce banquet sacré ceux qui ont, comme vous, la simplicité, la candeur, la docilité de l'innocente jeunesse : *Si quis est parvulus, veniat ad me.*

Approchez donc avec confiance de votre Sauveur, vous, dont l'âge encore exempt de malice et de corruption plaît à ses yeux, vous, dont le cœur encore neuf et pur est si bien préparé à le recevoir : *Venez, et mangez ce pain* mystérieux qu'il vous présente, ce pain de vie, qui est la vraie manne du ciel, et l'aliment spirituel de l'âme chrétienne : *Venite, comedite panem meum.*

Élevez-vous désormais au-dessus de la faiblesse et des lumières bornées du premier âge. Devenus à présent raisonnables et chrétiens, défaites-vous, non-seulement des imperfections, des légèretés de l'enfance, mais encore de son ignorance et de ses ténèbres : *Relinquitte infantiam.* Maintenant instruits par la religion et éclairés par la foi, reconnaissez sous ce voile fragile le souverain Maître et Seigneur de toute la nature : le Dieu créateur qui a fait l'univers, et qui vous a faits vous-mêmes : le divin Rédempteur qui vous a tirés de la servitude du démon, et vous a sauvés au prix de son sang : ce Roi de gloire et de majesté, qui règne au ciel dans les splendeurs des saints, et qui, par son infinie bonté, daigne aujourd'hui venir à vous, se donner à vous, s'incarner, pour ainsi dire, en vous.

Ne puis-je pas encore vous adresser ici ces belles paroles que l'Église a empruntées du prince des apôtres, pour les appliquer aux catéchumènes, nouvellement instruits des mystères de la foi, et initiés à la religion dans la solennité pascale ? *Vos autem*

genus electum, gens sancta, populus acquisitionis. (I Petr., II, 9.) Voyez à quelle dignité la faveur de votre Dieu vous élève aujourd'hui : vous, qui êtes par préférence son peuple choisi, son peuple sanctifié, un peuple conquis, non par la force des armes, mais par la douceur de la grâce ; non pour l'esclavage et la servitude, mais pour la liberté des enfants de Dieu. Son adoption est donc votre partage, sa bénédiction votre patrimoine, et son royaume votre héritage.

Ut annuntietis virtutes ejus, qui de tenebris vos vocavit in admirabile lumen suum. (Ibid.) Ainsi, vous annoncez dans cette touchante cérémonie la puissance et la victoire du Dieu des miséricordes, qui a opéré en vous et pour vous de si grandes merveilles, et qui vous a enlevés, comme sa conquête, à l'empire du démon et du péché ; qui, des ombres de la mort et des ténèbres de l'enfance, vous a appelés à la lumière admirable de son Évangile, à la connaissance de sa religion sainte, à la participation de ses mystères sacrés. Glorifiez ses grandeurs, bénissez sa bonté, rendez à ses bienfaits le juste retour d'un cœur sensible et reconnaissant, avec cet amour affectueux et cette piété tendre qui caractérisent la candeur et l'innocence de votre âge.

Si tamen gustastis quoniam dulcis est Dominus. (Ibid., 3.) Peut-être n'aviez-vous jamais goûté ni senti combien le Seigneur est doux à ceux qu'il touche intérieurement, et qu'il gratifie de ses faveurs ; faites-en aujourd'hui l'heureuse expérience dans la source même de ces faveurs divines. La sainte Eucharistie est dans l'ordre de la grâce et de la religion, une fontaine d'eau vive et rafraîchissante, qui désaltère et rassasie une âme embrasée de l'amour divin ; qui l'inonde et l'enivre dans sa ferveur d'un torrent de délices spirituelles. Puisse-t-elle remplir aussi vos cœurs de suavité et d'onction, de confiance, de paix, de consolation, de sensibilité et d'attendrissement ! Mais il faut pour cela une foi bien vive, une conscience bien pure, des dispositions bien ferventes.

Entrez dans ces religieux sentiments et ces saintes dispositions. Que le Sauveur trouve en vous un sanctuaire préparé par la grâce, et orné par les vertus ; un cœur dévoué à son service et à sa gloire. Venez lui renouveler à la face des autels le serment de fidélité et les vœux sacrés de votre baptême ; cette protestation solennelle que vous avez faite de renoncer à Satan et à ses œuvres, au jour mémorable de votre régénération spirituelle, et de votre première consécration au Seigneur.

Que celui-ci, mes chers enfants, soit aussi pour vous un des plus remarquables et des plus beaux jours de votre vie. Jour heureux ! où votre Dieu fait avec vous une nouvelle alliance, et où vous devez vous-mêmes vous dévouer pour toujours à son service et à sa gloire. Dites-lui donc dans ces moments précieux tout ce que la foi et la piété, tout ce que l'amour et la recon-

naissance peuvent inspirer de plus vif et de plus tendre à de jeunes cœurs, pénétrés de la grandeur des mystères et de la présence de leur Dieu. Offrez-vous en holocauste à ce divin Sauveur, qui s'est immolé lui-même pour vous. Consacrez-lui les prémices de vos vertus naissantes, et les sentiments, les nouvelles lumières de votre raison éclairée par la religion. Priez-le avec ardeur et avec larmes, de protéger votre innocence contre les dangers du siècle, et de perfectionner l'ouvrage de votre sanctification pour l'ornement de son Eglise, pour le bonheur de vos familles, et pour votre propre salut.

XIV.

RÉNOVATION DES VŒUX DU BAPTÊME AU JOUR DE LA PREMIÈRE COMMUNION.

Cette cérémonie a quelque chose de touchant. Sur les deux heures après midi, tous les enfants qui ont fait la première communion, se rassemblent au lieu ordinaire du catéchisme, d'où ils sont conduits deux à deux, et les mains jointes, aux fonts baptismaux, devant lesquels ils se mettent à genoux. Là, on chante l'hymne *Veni, Creator*. Après quoi, celui de messieurs les vicaires qui les a instruits pendant le carême, leur fait une exhortation courte et animée pour leur rappeler toutes les grâces et les bienfaits qu'ils ont reçus de Dieu; le bonheur qu'ils ont eu de naître dans le sein de la vraie religion, et d'y avoir été élevés; d'avoir été sanctifiés et consacrés à Dieu par le baptême dès leur naissance; d'avoir été instruits dans la foi, et d'avoir été admis à la sainte table, et à la participation des sacrés mystères. Il leur représente tout ce qu'il a fait lui-même pour leur instruction et pour leur sanctification; quelle douleur ce serait pour lui, si quelques-uns d'eux venaient à se pervertir et à se perdre; les reproches terribles qu'il aurait à leur faire au jugement de Dieu, s'il se trouvait obligé de servir contre eux de témoin et d'accusateur. Il leur montre les fonts baptismaux comme le sein de leur mère spirituelle, où ils ont été régénérés et enfantés à Jésus-Christ, et où l'on a fait pour eux, à la face de l'Eglise, des promesses solennelles, qu'ils doivent confirmer et accomplir dans l'âge de raison. Il les exhorte à donner à Dieu et à l'Eglise ce témoignage authentique de leur fidélité, et à suivre d'esprit et de cœur celui qui va prononcer au nom de tous la formule suivante du renouvellement des vœux du baptême :

O Trinité divine, Père, Fils et Saint-Esprit, au nom desquels j'ai été baptisé, seul Dieu, Créateur et souverain Seigneur de l'univers : je me présente devant votre trône dans un respect profond, pour vous adorer avec crainte et amour, et pour vous rendre de très-humbles actions de grâces de toutes vos miséricordes sur moi, principalement de la faveur signalée que vous m'avez faite de m'admettre au nombre de vos enfants par le saint baptême.

Il est bien juste, ô mon Dieu, que je con-

firme, que je renouvelle en votre présence à la face du ciel et de la terre, les promesses solennelles qui vous ont été faites pour moi et en mon nom. Oui, je renonce de tout mon cœur à Satan et à ses œuvres, au monde et à ses pompes. Je vous consacre, Seigneur, mon corps, mon esprit, mon cœur, ma volonté, ma raison, ma liberté, tout mon être. Père éternel, je suis l'ouvrage de vos mains et votre image : perfectionnez en moi la grâce et l'adoption divine. Fils rédempteur, je suis votre conquête et le prix de votre sang : appliquez-m'en le fruit et les mérites. Esprit sanctificateur, je suis devenu dans mon baptême votre sanctuaire, votre temple : ornez mon âme, et rendez-la digne de vous. Trinité adorable, protégez ma jeunesse, et défendez-la des écueils du siècle; faites-moi toujours croître devant vous en sagesse comme en âge.

Et vous, Vierge sacrée, auguste protectrice de ce saint temple; vous, ange tutélaire, sous la garde duquel Dieu m'a mis en naissant; vous, saint patron, que l'Eglise m'a donné au baptême pour protecteur et pour modèle; vous, esprits bienheureux, et saints du ciel, unissez tous vos actions de grâces aux miennes, et vos prières à mes vœux ardents, pour que je sois fidèle à mes engagements, à mes promesses, et que ma fidélité soit couronnée par la persévérance finale. *Tous répondent* : Ainsi soit-il.

XV

DISCOURS POUR LA CÉLÉBRATION DU MARIAGE DE M. DE COURTEILLES AVEC MADEMOISELLE FYOT DE LA MARCHE.

Monsieur et Mademoiselle,

Quoi de plus honorable et de plus saint que l'engagement conjugal que vous venez contracter avec tant de solennité, puisque c'est la religion elle-même qui vous couronne et vous unit en ce jour d'un lien respectable et sacré! L'homme qui est l'image de la Divinité et son plus bel ouvrage, a été créé singulièrement pour sa gloire et pour l'embellissement du monde : ainsi le Créateur a voulu en perpétuer l'espèce sur la terre par l'institution du mariage, qui a encore été ennobli et élevé à la dignité de sacrement. Comme il est l'auteur de votre alliance, il en sera aussi le protecteur; son temple, son sanctuaire, son autel sont les témoins, les garants de vos promesses; et la victime du divin sacrifice va, pour ainsi dire, sceller votre union du sang d'un Dieu immolé pour vous : soyez donc en ce moment saisis, pénétrés d'un vif sentiment de religion, qui attire sur vous les regards du Seigneur et ses bénédictions.

Mais tandis que chacun s'empresse ici de faire des vœux pour vous, comme autrefois pour la jeune Rébecca, qui doit plus s'intéresser, mademoiselle, à votre bonheur, que cette paroisse qui vous a donné la naissance, et que vous venez reconnaître pour votre mère dans le plus beau jour de votre vie? C'est à ce titre qu'elle a droit, ce semble, de vous

parler plus librement, et qu'elle vous adresse aujourd'hui ses derniers conseils.

Sentez avec une religieuse reconnaissance tout ce qu'a fait pour vous cette Providence adorable qui préside à nos destinées. Issue d'un sang noble et illustré par une suite nombreuse de magistrats du premier ordre; née dans le sein de l'opulence et des honneurs, dès que vous avez commencé à vous connaître, vous avez vu rejaillir sur vous toute la réputation et l'éclat d'une maison distinguée, où le mérite et la vertu semblent être héréditaires et universels.

Elevée sous les yeux d'une aïeule respectable, formée par les instructions et les exemples de la femme forte, également habile dans le gouvernement domestique et dans le maniement des affaires, vous avez appris d'elle à joindre aux grâces de votre sexe les talents du nôtre.

Par un flatteur enchaînement de prospérités et d'honneurs, vous venez de voir élever à la dignité de chef de la justice et de prince du sénat le plus tendre des pères, appelé à cette grande place autant par les vœux publics que par le choix du souverain: magistrat si capable d'en remplir les nobles fonctions par la supériorité de son génie et par l'élévation de ses sentiments, si propre à en prononcer les oracles par cette grâce éloquente qui coule de ses lèvres comme de sa source, si digne de réunir la confiance et l'amour de tous les citoyens par les charmes de son affabilité et par l'excellence de son cœur.

Enfin le Ciel, toujours prodigue pour vous de ses faveurs, couronne aujourd'hui ses bienfaits par une alliance honorable, en vous donnant un époux d'un nom distingué dans l'Etat, et déjà si chéri, si révééré parmi nous: un époux plus estimable encore par lui-même que par les titres et les emplois éclatants qui le décorent; doué de toutes les qualités qui font l'homme de mérite et l'homme d'Etat; honoré de l'estime, de la confiance et de la faveur du plus grand roi du monde, dont il sait ménager les intérêts auprès des étrangers avec tant de sagesse et de réputation, dont il représente la majesté avec tant de dignité et de grandeur.

Quelle gloire pour vous, mademoiselle, d'entrer aujourd'hui en partage de toute la siennel et quel avantage pour lui-même de pouvoir désormais se délasser du sérieux des affaires publiques auprès d'une épouse si digne de lui d'y trouver à la fois les charmes de l'esprit et ceux de la vertu; un caractère toujours égal de bonté, d'attention, de prévenance, de douceur, de complaisance, de tendresse; car c'est dans cet accomplissement même des devoirs de votre sexe et de votre état, que consiste l'art de régner sur le cœur d'un époux, et de partager, par droit de conquête, l'empire qu'il tient du droit de la nature.

Contribuez donc réciproquement à votre félicité; jouissez longtemps des biens et des honneurs d'une alliance contractée sous des auspices aussi heureux. Le monde vous en

félicite avec des sentiments peut-être trop humains; mais la religion, qui vous parle par la voix de son ministre, regarde tous ces avantages d'un œil différent. Au lieu de chercher à vous flatter, elle ne les retrace à votre esprit que pour exciter votre reconnaissance envers leur auteur; que pour vous faire souvenir que ce sont des dons du Créateur dont vous devez lui faire hommage, en les rapportant à son service et à sa gloire; que tout cela n'est que vanité sans la religion et la grâce de Dieu; que c'est la sagesse et la vertu qui font dans tous les états le principal mérite de l'homme, et la véritable grandeur dans les grands même. Après tout, c'est là l'essentiel, c'est là surtout ce qui doit honorer, sanctifier, couronner l'union conjugale. Hélas! à quoi servirait d'être heureux quelques jours sur la terre, si on ne méritait encore de l'être éternellement dans le ciel, si cette douce société qui unit les époux, n'était immortelle comme eux?

L'esprit et le cœur remplis de ces saintes dispositions, unissez vos vœux à nos prières, et en paraissant aujourd'hui devant le trône de Dieu sous le voile nuptial, offrez-lui l'hommage d'une famille naissante, qui implore sa bénédiction paternelle, et demandez-lui avec ferveur les grâces et les vertus propres de ce nouvel état. Que le Seigneur en ce moment jette sur vous un regard de complaisance et de protection: que l'union et la concorde descendent des cieux; que le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob bénisse votre alliance et répande toujours sur vous de nouvelles prospérités; qu'il vous donne une postérité glorieuse, des jours longs et heureux, une vie sainte, une couronne immortelle. Ainsi soit-il.

XVI

DISCOURS POUR LA CÉLÉBRATION DU MARIAGE DE M. D'ARGENSON AVEC MADEMOISELLE FYOT DE LA MARCHÉ, SŒUR DE LA PRÉCÉDENTE.

Monsieur et Mademoiselle,

C'est parmi toutes les nations policées que la célébration des noces se fait avec appareil et solennité, avec concours et réjouissance, comme une fête intéressante pour les familles, et un jour de triomphe pour les époux, qu'un cortège honorable accompagne et conduit à l'autel, le front couronné de fleurs. Ainsi l'Écriture nous représente avec un air de magnificence, les noces brillantes de cette jeune princesse de Chanaan, qu'une suite nombreuse de parents et d'amis menaient en grande pompe à cette cérémonie, au temps des Machabées: *Et ducunt sponsam cum ambitione magna.* (I Mach., IX, 37.)

Néanmoins cet acte solennel n'a jamais eu chez les autres peuples autant d'excellence et de dignité que dans l'Eglise de Jésus-Christ; et la sainteté de notre religion s'y montre avec des cérémonies respectables et des sentiments épurés, dont le monde n'a peut-être pas une assez haute estime. Les législateurs du paganisme, conduits par des vues humaines et terrestres, ont fait du ma-

riage une société honnête, une institution politique qu'ils ont crue nécessaire au bien public, pour être le lien des familles, la source des générations, et le fondement des Etats. Mais les enfants de grâce et de lumière, des époux vraiment chrétiens, en ont une idée plus noble et plus pure. Ils envisagent moins le système de la république, que l'ordre établi par une Providence suprême qui les a destinés à cet état, pour contribuer à la gloire du Créateur et à l'embellissement de l'univers. Ils ambitionnent moins d'avoir des héritiers de leur nom et de leur fortune, que d'accroître le nombre des adorateurs du vrai Dieu et des enfants de son Eglise. Ils pensent moins à procurer leur satisfaction personnelle, qu'à servir ensemble le Seigneur avec fidélité, union et douceur.

Eclairés par la foi, ils sont saisis d'une crainte religieuse et d'un saint respect, lorsqu'ils se regardent devant le trône de Dieu dans son sanctuaire, au pied de ses autels; lorsqu'ils considèrent avec combien de cérémonies mystérieuses la religion purifiée, bénit et consacre leur alliance; lorsqu'ils voient leur engagement sacré, leurs promesses, leurs serments ratifiés par le ciel en la présence des mystères terribles. Il leur semble voir alors le Seigneur lui-même les unir sous le voile nuptial, comme autrefois quand il présenta Eve à Adam, et qu'il la lui donna pour épouse. Oni, dit saint Isidore (*De div. offic.*, cap. 19), la bénédiction de l'Eglise est pour vous en ce jour une ressemblance et une émanation de celle du paradis terrestre, lorsque le Créateur associait les deux premiers époux du monde, et qu'il bénissait leur union, leur promettant la fécondité, et les mettant en possession d'un riche patrimoine : *Hac ergo similitudine fit nunc in Ecclesia, quod factum est in paradiso.*

Que de bénédictions et de prospérités va donc attirer sur vous une si sainte alliance contractée sous les auspices favorables de la protection du ciel et de l'approbation de la terre! Quel plus heureux augure pour vous, mademoiselle, quel témoignage plus satisfaisant, que celui de la voix publique, qui s'intéresse à vos destinées, par les sentiments singuliers d'amour et d'estime, que votre nom inspire à vos concitoyens! Elevée dans le sein du mérite, formée par un grand modèle, vous en retracez à leurs yeux les talents et les vertus. Ils voient en vous avec complaisance le caractère et les traits d'un illustre père, qui se concilie nos respects par sa dignité, notre vénération par sa religion, notre admiration par la supériorité de son esprit, notre attachement par la bonté de son cœur, notre reconnaissance par son zèle pour le bien public et pour la patrie. Faut-il s'étonner que la patrie à son tour prenne tant de part à une alliance qui met le comble au bonheur et à la grandeur de sa famille?

La grâce et la vertu ont préparé vos cœurs

à cette union sainte; et la paix, la concorde, l'honneur et la félicité en seront les fruits. Vous entrez, mademoiselle, en partage de la réputation, de la gloire d'un époux distingué par l'élévation et la beauté du génie, autant que par l'éclat du sang, décoré des titres les plus flatteurs, et couronné par les mains de l'éloquence (l'acad. de Berlin), honoré de l'applaudissement même des savants étrangers, et des éloges d'un grand roi (le roi de Prusse); appelé par les droits du mérite aussi bien que par la faveur du souverain, aux places éminentes et aux emplois éclatants. C'est ainsi que vous prenez en ce jour un nom illustré par toutes sortes d'endroits; un nom gravé en lettres d'or dans le temple de la justice et dans celui de l'Immortalité (devise de l'Académie française); un nom plus célèbre encore dans les fastes de l'Etat (M. d'Argenson, ministre de la guerre), adoré de la noblesse, révééré des étrangers, redouté de nos ennemis, couvert de gloire par les brillants succès et les conquêtes dont il fut l'âme et le mobile. Quel surcroît de satisfaction pour vous! que de titres d'honneur ajoutés à ceux de vos ancêtres!

Mais en même temps (qu'il soit permis à mon ministère de vous le représenter) que de motifs pour intéresser votre religion, pour exciter votre reconnaissance et votre amour envers le souverain Maître, dont la bonté libérale vous a comblés l'un et l'autre de biens et de faveurs! Après tout, qu'est-ce que la félicité et les honneurs du monde sans la grâce et la sainteté? De quel prix sont devant Dieu la naissance, les richesses, les dignités, les talents, les qualités aimables, si l'on n'en fait un bon usage, suivant ses lois et ses desseins?

Puissiez-vous donc les faire toujours servir à sa gloire, à l'ornement de la religion, et au bien de la patrie! Puisse le Très-Haut accomplir nos vœux en ce jour et remplir nos espérances, en vous donnant une postérité digne de vous; en répandant sur vous et sur elle ses grâces de choix et ses bienfaits! Que le Dieu de nos pères bénisse votre alliance, et la rende aussi heureuse qu'elle est sainte et honorable! Qu'il la couronne d'une constante prospérité sur la terre; et dans le ciel, de l'immortalité!

XVII.

DISCOURS PRONONCÉ A LA CÉLÉBRATION DU MARIAGE DE M. LECOMTE DE CLERMONT AVEC MADEMOISELLE DE BRANCON (1).

Monsieur et Mademoiselle,

Dans les citoyens ordinaires, le mariage est une alliance neuve de deux familles étrangères l'une à l'autre: mais en vous c'est le renouvellement de l'ancienne et primitive union du même sang, qui, par divers canaux et par des progrès successifs,

(1) Ils étaient tous deux les restes uniques de deux illustres lignées, sorties anciennement de la même souche.

est venu couler séparément dans vos veines, pour se confondre encore et se réinnir de nouveau, comme deux ruisseaux émanés d'une précieuse et antique source, lesquels, après avoir promené sur des sables d'or le cristal d'une onde pure entre deux rives fleuries par des routes différentes, se rapprochent enfin, et viennent se rejoindre heureusement. Glorieuse alliance qui va faire rejaillir sur vous et sur vos descendants tout l'éclat des diverses branches de deux grandes maisons également distinguées par leur noblesse, par leurs dignités, par leurs alliances. Que de noms illustres viennent ici vous faire part de leur gloire ! Les Clermont et les Brancion, les Beauveau, les Sourdis, les Tessé, forment à l'envi les fleurons de la double couronne qui se réunit sur vos têtes.

Souvenez-vous cependant que ce ne sont encore là que des ornements extérieurs et empruntés, que je comparerais volontiers aux perles et aux diamants dont on a décoré une jeune épouse richement parée, qui n'a qu'une apparence fausse et vaine, si elle n'est surtout estimable par elle-même, par les qualités personnelles de son esprit et de son cœur. Ne perdez donc jamais de vue ce principe important de conduite et de religion, que la véritable noblesse et la grandeur essentielle de l'homme consiste dans la grâce de Dieu, dans la sagesse, dans la sainteté. Persuadez-vous bien que ce n'est point la naissance ou la beauté qui fait le solide mérite d'une mère de famille et le vrai bonheur de la vie, mais bien plutôt la vertu, le bon esprit, la prudence, l'économie, le travail, la bonne conduite, l'intelligence dans les affaires et dans le gouvernement domestique. Une femme douée de ces qualités utiles est, selon l'Écriture, *une précieuse acquisition*. (Prov., XXXI, 10.) Elle a bientôt toute l'estime, la confiance, la tendresse de son époux ; et tandis qu'elle fait sa plus douce satisfaction, il est lui-même la couronne et la gloire de cette digne épouse, en lui donnant de la considération dans le monde par son rang, par sa réputation, par sa probité, par ses talents, par ses succès dans les nobles emplois et les fonctions importantes de la république. C'est ainsi qu'ils concourent l'un et l'autre au bien commun de leur société et de leur famille, à l'ornement de la patrie et de la religion.

Heureux si vous savez mettre en pratique ces sages maximes, et si ce portrait peut toujours être le vôtre ! L'Église en voit avec complaisance l'augure flatteur dans les grâces modestes, l'éducation vertueuse et les belles qualités que vous offrez l'un et l'autre à ses yeux. Croissez donc en sagesse et en postérité, reste précieux, unique espoir de deux familles honorables, dont il vous est réservé de réparer les pertes en en perpétuant le sang et les vertus. Puisse le Dieu de vos pères recevoir en odeur de suavité le sacrifice que vous allez lui offrir par notre ministère, et répandre sur votre alliance cette

nouvelle bénédiction qu'il donna autrefois à la famille de Noé pour repeupler le monde après l'extinction du genre humain ! Que ce jour mémorable soit aussi pour vous le gage de sa constante protection, et une source féconde de faveurs ! Multipliez la race des sages et des héros. Servez-leur vous-mêmes de maîtres et de modèles. Méritez par votre religion qu'une postérité glorieuse immortalise votre nom sur la terre, et qu'une éternité bienheureuse couronne vos vertus dans le ciel. Ainsi soit-il.

XVIII.

DISCOURS PRONONCÉ A LA CÉLÉBRATION DU MARIAGE DU NEVEU DE L'AUTEUR.

Monsieur et Mademoiselle,

Si jamais mon ministère a eu quelque chose de flatteur et d'intéressant pour moi, c'est sans doute en ce jour heureux où il me donne la satisfaction d'unir en vous l'objet de ma tendresse avec celui de mon estime, le mérite avec la sagesse ; c'est faire d'un coup de pinceau deux portraits achevés, et trop ressemblants pour qu'on puisse vous y méconnaître.

Des époux si bien assortis peuvent-ils manquer de se rendre heureux et de mériter de l'être, en regardant, suivant la belle pensée de l'Apôtre (*Ephes.*, V, 22-31), le mariage des chrétiens comme une image de l'union même de Jésus-Christ avec son Église, qui doit leur servir de modèle ; et quel modèle, quelle union ! *Union pure et sainte, union intime et étroite, union raisonnable et bien réglée, union douce et paisible, union fidèle et constante* : tels sont les caractères symboliques de l'union mystérieuse de Jésus-Christ avec son Église : saisissez-en tous les traits, époux de la terre, et sachez les retracer en vous-mêmes.

Union de Jésus-Christ avec son Église, union pure et sainte : Cette union est en Dieu, selon Dieu, et pour Dieu : elle a pour motif la gloire de Dieu et l'accomplissement de ses desseins. Elle a pour fin de donner de nouveaux enfants à cette mère féconde, et des serviteurs au vrai Dieu. Elle a pour objet de les élever dans la vertu pour accroître et perpétuer la race des saints. Époux de la terre, voilà votre modèle.

Union intime et étroite : Jésus-Christ aime tendrement son Église et il en est adoré : il met en elle ses complaisances, et elle met en lui sa gloire ; il la protège, il la soutient, il la console, et elle met en lui sa confiance, son appui ; il se sacrifie même pour elle, et elle voudrait donner son sang pour lui. Époux de la terre, voilà votre modèle.

Union raisonnable et bien réglée : Jésus-Christ est le chef de son Église : il la préside, il la gouverne avec sagesse, et elle participe à son autorité avec subordination : il la conduit, il la dirige par ses lumières, par ses conseils, et elle l'écoute avec docilité ; il pourvoit à ses besoins avec libéralité, avec prévenance, et elle le sert avec empresse-

ment, avec affection. Epoux de la terre, voilà votre modèle.

Union douce et paisible : Jésus-Christ régit son Eglise avec suavité, avec amour, et elle fait son étude, son bonheur du soin de lui plaire. Il n'y a jamais entre eux ni contestations ni divisions; au contraire, même façon de penser, même esprit, même volonté, parfaite intelligence, concorde inaltérable fondée sur l'esprit de la religion. Epoux de la terre, voilà votre modèle.

Union fidèle et constante : Jésus-Christ n'aura jamais sur la terre d'autre épouse que son Eglise, et elle lui conservera toujours son cœur et sa foi. On ne verra jamais entre eux ni indifférence ni dégoût, ni séparation ni divorce; le lien indissoluble de leur attachement et de leur société ne sera pas même rompu par la mort; ils seront encore plus étroitement et plus heureusement unis dans le ciel. Epoux de la terre, voilà votre modèle.

C'est donc ainsi que dans la société conjugale une conduite sage et chrétienne dirigée par un exemple si parfait, en opérant votre sanctification, fera aussi votre bonheur et même votre gloire aux yeux du monde, en confirmant la bonne réputation que vous vous êtes acquise à si juste titre. Si dans la fleur même de la jeunesse on a déjà vu briller en vous, mademoiselle, les perfections et les talents de la femme forte; un esprit mâle, une application sérieuse aux affaires, une capacité prématurée, une habileté peu commune dans le gouvernement domestique, et même dans l'administration des choses importantes; quelle excellente mère de famille, quelle citoyenne honorable ne promettez-vous point à la patrie! Et vous, monsieur, qui avez pareillement l'estime et l'approbation publique; vous qu'un génie élevé et orné, qu'un caractère de sagesse et de maturité soutenu constamment, qu'une expérience déjà consommée et un zèle éprouvé sauront rendre toujours plus utile à la république, et plus agréable aux citoyens; vous paraîtrez avec honneur et dignité, comme l'époux de la femme forte, au milieu des nobles sénateurs qui vous adoptent aujourd'hui et vous associent à leur gloire en vous unissant à leur sang : *Nobilis vir ejus quando sederit cum senatoribus terræ.* (*Prov.*, XXXI, 23.)

Soyez donc l'un et l'autre l'ornement et la satisfaction des familles honorables que vous unissez en ce jour. Continuez, mademoiselle, de faire honneur à l'éducation que vous avez reçue de ces respectables parentes si distinguées par leur mérite et si zélées pour vous, auxquelles vous ne devez pas moins de reconnaissance que de vénération. Soyez pareillement un objet de complaisance et une acquisition toujours précieuse aux yeux du respectable chef de la famille où vous entrez, de ce père si essentiel, si digne de votre amour, qui vous porte dans son cœur, et qui vous reçoit dans son sein. Faites également la satisfaction de cette seconde mère si estimable à tous

égards, dont le caractère sage et bienfaisant contribuera réciproquement à votre bonheur. Comblez le nôtre, et remplissez nos espérances en nous faisant renaître et revivre dans une postérité vertueuse et aimable qui vous ressemble, qui mérite comme vous les éloges de la terre et les bénédictions du ciel. Ainsi soit-il.

XIX.

DISCOURS POUR LA CÉLÉBRATION DU MARIAGE DE LA NIÈCE AÎNÉE DE L'AUTEUR.

Monsieur et Mademoiselle,

La religion qui forma vos cœurs à la vertu dès l'âge tendre, et qui va les unir d'un lien sacré, vous amène au pied de l'autel devant le trône de Dieu, pour couronner en vous son ouvrage par une alliance sainte dont la grâce spéciale est de vous disposer à remplir chrétiennement l'institution du Créateur et ses desseins; à donner de nouveaux adorateurs au vrai Dieu, et des enfants à son Eglise; à contribuer à l'embellissement du monde, et à la gloire de son auteur; à faire la satisfaction et l'ornement des familles honorables dont vous réunissez en ce jour tous les avantages, et qui réunissent elles-mêmes sur vous en ce moment toute leur tendresse et leurs vœux.

C'est particulièrement vous, mademoiselle, dont la destinée intéresse ici ma religion et mon cœur. Encore plus ornée des grâces de la nature et des dons de la sagesse, que des fleurs et des parures brillantes du siècle, vous êtes dans ce beau jour l'honneur et la couronne de cette famille charmante au sein de laquelle vous êtes née; de ce père si respectable et si digne de votre vénération, de votre attachement, de votre reconnaissance; de cette mère également estimable à tous égards, et accomplie en tous sens, qui vous ont élevée avec des soins si tendres, qui vous ont vue croître et embellir sous leurs yeux avec tant de complaisance, qui ont cultivé en vous avec tant de succès le génie, les talents, les perfections, dont vous décorez votre sexe, et qui pourraient faire honneur au nôtre.

Par des qualités si intéressantes vous avez mérité de faire l'ambition et d'être la conquête de cet époux distingué, que le ciel vous donne dans sa faveur, et qui est lui-même si propre à faire votre bonheur et votre gloire, moins encore par les avantages de la fortune que par ceux du vrai mérite. Partagez donc avec lui l'estime et la considération publique. Conciliez-vous sa confiance et sa tendresse par la bonté et la douceur de votre caractère, par votre intelligence et votre capacité dans le gouvernement domestique, par la régularité et la sagesse de votre conduite. Soyez le premier ornement de sa maison, le conseil-né de son administration, la confidente intime de son cœur, la douceur et l'agrément de sa vie, la satisfaction de sa famille, et son espérance pour une nouvelle génération.

Ce sont les vœux que forme pour vous la

nôtre, en vous adressant aujourd'hui cet adieu touchant qui fut fait autrefois à la jeune Rébecca, dans le moment attendrissant où cette fille bien-aimée quittait la maison paternelle pour se rendre à celle de son nouvel époux : *Soror nostra es, crescas in mille millia.* (*Gen.*, XXIV, 60.) Vous êtes notre sang et une portion chérie de nous-mêmes; nos intérêts sont communs, et votre félicité fera toujours une partie de la nôtre. Soyez donc comblée de biens et de prospérités. Faites-nous revivre et reproduisez-vous vous-même dans une postérité vertueuse autant qu'aimable. Attirez sur elle et sur vous les bénédictions du Ciel par une constante piété envers Dieu, qui peut seul vous rendre véritablement heureuse sur la terre et dans le ciel. Ainsi soit-il.

XX.

DISCOURS POUR LA CÉLÉBRATION DU MARIAGE
DE LA NIÈCE CADETTE DE L'AUTEUR.

Monsieur et Mademoiselle,

Quelle douce satisfaction pour moi d'être en ce jour le ministre député par l'Eglise pour bénir l'heureuse et sainte alliance que vous venez contracter au pied de l'autel ! Vous êtes trop éclairés sans doute pour n'être pas instruits des dispositions que demande ce grand sacrement, des grâces qu'il procure, et des devoirs qu'il impose. Je connais d'ailleurs assez votre cœur pour être sûr qu'épuré par la vertu et préparé par la grâce, il n'apporte dans le sanctuaire du Dieu très-saint, que des motifs chrétiens, une piété respectueuse et fervente. Je supprime donc ici tout ce que le saint ministère a coutume de dire aux époux d'instructif et d'édifiant, pour leur inspirer les vertus propres de ce nouvel état. La part singulière que je dois prendre à votre union, m'occupe ici d'un sentiment plus flatteur et plus intéressant pour mon cœur, qui admire en lui-même comment cette alliance est visiblement l'ouvrage d'une providence particulière qui protège nos familles, et qui doit nous remplir tous d'une vive reconnaissance envers l'auteur de nos destinées.

Vous savez que dans toute l'histoire de la religion, il n'est guère de mariages que la main de Dieu ait plus sensiblement conduits, sanctifiés et bénits, que celui du fils de Tobie avec la jeune Sara, fille de Raguel ! Or, j'y trouve des traits de ressemblance avec le vôtre, dont je ne puis m'empêcher d'être frappé. C'est un tableau charmant, où vous allez vous reconnaître vous-mêmes sous des images étrangères.

A juger des choses humainement, et suivant le cours ordinaire des causes secondes, qui aurait dit que Tobie et Sara étaient nés l'un pour l'autre ? Ils habitaient des climats éloignés, ils ne s'étaient jamais vus, ils devaient naturellement ne se connaître et ne se rencontrer jamais. D'ailleurs le vénérable père de Tobie, toujours désintéressé et honorable dans sa prospérité, en faisant du bien à tout le monde, avait négligé d'a-

voir de l'ambition pour lui-même et pour sa famille; quelle apparence que son fils dût être conduit rapidement à la fortune sans y penser ? Mais Dieu qui pense lui-même à la vertu, et qui aime à la récompenser, avait pris soin de préparer à ce fils précieux un protecteur distingué, généreux, bienfaisant, qui veut lui servir de père, de maître, de conducteur, et qui se charge avec bonté de son établissement. C'était un de ces esprits sublimes et tutélaires, que le Maître du monde envoie de son trône pour présider aux provinces, et veiller au bonheur des peuples, pour être sur la terre les ministres et les organes de sa souveraine autorité, pour la faire craindre, honorer, chérir des mortels, par des traits éclatants de puissance et de bonté. A tous ces rapports, quel nom respectable vient ici s'offrir à votre esprit et flatter votre cœur ! (M. de Fleury, intendant de Bourgogne, qui a fait ce mariage.) Il me semble que chacun de vous lit dans ma pensée, et que moi-même je lis sur tous les visages l'admiration, la reconnaissance et l'amour.

C'est donc, pour suivre toujours ma comparaison, c'est ce protecteur aimable et puissant dont la Providence se sert pour accomplir ses desseins sur le fils de Tobie ; c'est lui qui l'amène à Ragès, ville de Médie, et qui l'introduit dans la maison de Raguel ; c'est lui qui, par le respect et la confiance qu'il inspire, détermine cette famille à lui accorder Sara pour épouse ; c'est lui qui lui tient lieu d'un père absent, et le représente avec honneur dans cet acte solennel. Tout s'y passe avec décence, et l'on attend avec soumission l'aveu d'un père : c'est ce père judicieux qui donne à Tobie la main de sa fille, sans faire violence à son cœur ; voilà l'ordre, tels sont les mariages que le ciel dirige et bénit.

En effet, quelle joie pure et sincère vois-je en rejaillir sur les pères et les enfants ! que de faveurs et de prospérités vont en être la suite ! Ne craignons point que ce protecteur généreux qui les a unis cesse d'aimer son ouvrage, ni qu'il puisse l'oublier jamais. Une abondante bénédiction est réservée à cette famille naissante ; et Tobie, toujours protégé d'en haut, ne fera jamais repentir Sara d'avoir uni sa destinée à la sienne.

Finissons cette allégorie : vous comprenez assez tout ce qu'elle veut vous dire. Mais sentez-vous, comme Tobie et Sara, tout ce que fait pour vous une Providence si marquée, et tout ce que vous lui devez de retour, de confiance, d'amour, de reconnaissance, de fidélité ? Voilà surtout ce qu'il fallait vous faire entendre.

C'est particulièrement à vous, mademoiselle, que je puis parler en père, et que j'adresse les derniers avis que la famille de Sara crut devoir lui donner en la quittant et en la remettant à son nouvel époux : l'avertissant, dit l'Écriture (*Tob.*, X, 12, 13), d'honorer son beau-père et sa belle-mère, de s'attacher à son mari, de s'appliquer au gouvernement de sa famille, et de s'y rendre

un modèle de sagesse irrépréhensible en toutes choses.

Mais à quoi pensé-je de vous parler déjà de séparation, de famille nouvelle ! C'est donc moi qui vous dis de nous quitter ; moi qui, depuis votre tendre enfance, vous ai vue croître dans notre sein avec des grâces intéressantes et des qualités aimables qui faisaient l'agrément de notre famille et son ornement. C'est donc moi qui vous divise aujourd'hui de ce bon père, qui mérite par tant d'endroits tout votre attachement et votre reconnaissance, j'ose dire même votre vénération ; de ce père si essentiel, qui a tant fait pour vous, et auquel vous avez de si grandes obligations ; de ce père si estimable et si ressemblant à vous-même, dont vous avez l'âme, l'esprit, le bon cœur. C'est donc moi qui vais vous enlever à la plus vertueuse et à la plus digne de toutes les mères, dont le moindre mérite est de vous avoir mise au monde ; rare exemple, parmi son sexe, de bon esprit, de droiture de cœur, d'excellent conseil, de conduite prudente, de bonté incomparable qui n'a su faire que des heureux ; vous le savez. Telle est donc la destinée des familles : ce n'est pas pour soi qu'on élève des enfants aimables avec tant de complaisance et de douceur. Elles sont, ces familles, comme un arbre composé de plusieurs branches, dont l'assemblage fait la beauté et l'agrément ; un rameau fleuri qu'on en arrache dans son printemps pour l'enter ailleurs, y laisse un triste vide, et y fait une plaie trop sensible à la nature, pour qu'il n'en coûte pas au moins des pleurs.

Que fais-je ? et pourquoi mutuellement nous attendrir sur une séparation nécessaire, qui est dans l'ordre de la nature et de la Providence ? Faut-il arroser de nos larmes les fleurs qui vous couronnent au jour le plus brillant de votre vie ? Non, vous serez toujours notre fille, et notre consolation sera de vous savoir heureuse avec un époux vraiment digne de toute notre estime et de toute votre tendresse par l'excellence de son caractère, par la douceur de ses mœurs, par la sagesse de sa conduite, par la distinction de ses talents, et surtout par l'éminence de sa piété. Peut-on voir une alliance contractée sous de meilleurs auspices que le suffrage de la religion, la présence d'un grand protecteur, et la satisfaction universelle des deux familles, qui se font également une gloire chrétienne de ne connaître rien de si estimable que l'honneur, le mérite et la vertu ?

Pour vous, monsieur, dont la gravité et la sagesse m'impriment une sorte de respect, je n'ai point la même autorité ni les mêmes droits de vous donner ici des conseils ; mais je me rappelle qu'un père inhumainement respectable et cher à votre cœur a promis d'être présent en esprit à cette sainte cérémonie. Je sens en effet que son esprit m'anime et m'inspire ; écoutez-le par ma voix : *Soyez béni, mon fils, par un père qui vous aime autant que Jacob a pu chérir Joseph et Benjamin. Puisse le Seigneur vous bénir lui-même,*

et exaucer tous mes vœux pour vous ! Fasse le ciel dans sa miséricorde que cette union dont il est l'auteur, soit une source de bonheur pour vous et pour l'épouse qu'il vous donne ! Pour moi, je n'ai plus que ces deux mots à vous dire : Soyez chrétien, et vous serez heureux.

Ainsi pense, monsieur, ainsi parle votre honorable famille ; et la nôtre, mademoiselle, forme aussi pour vous les mêmes vœux ; vous devez aujourd'hui le lien de leur union, soyez également celui de leur cœur ; remplissez leurs espérances, et faites-les renaître dans une aimable postérité, qui soit votre satisfaction sur la terre, et votre couronne dans le ciel. Ainsi soit-il.

XXI.

DISCOURS POUR LA CÉLÉBRATION DU MARIAGE DU JARDINIER DE L'AUTEUR.

Vous n'ignorez point sans doute que c'est dans le paradis terrestre, dans l'état de grâce et d'innocence que le mariage a été institué dans les personnes d'Adam et d'Eve ; ainsi les deux premiers époux du monde furent destinés comme vous à cultiver les fleurs et les fruits de la terre dans le jardin de délices. Mais remarquez bien que lorsqu'ils furent unis par le Créateur, leur cœur encore neuf était chaste et pur. Il faut donc aussi que le vôtre en ce jour soit préparé par la grâce et purifié par la religion en vous unissant, non point par des vœux toutes terrestres comme les infidèles, mais dans un esprit sage et chrétien ; je veux dire dans l'intention de remplir les devoirs de la Providence, qui vous a fait naître pour cet état, et qui veut vous y rendre heureux.

Ne vous plaignez donc pas de la condition obscure et laborieuse qui doit être votre partage dans l'ordre et l'arrangement de l'univers ; on ne verra point, il est vrai, sous vos toits rustiques le luxe, les commodités, l'abondance des villes ; mais vous n'en aurez pas non plus les embarras, les servitudes, la cupidité, la malice et les vices. Croyez-moi, la candeur, la simplicité, l'innocence des mœurs, la frugalité, la force, la santé, le repos de l'esprit, le contentement du cœur, le sommeil tranquille, le goût du travail, la pureté du grand air, le spectacle et la jouissance des beautés de la nature, sont des biens champêtres plus propres à faire votre bonheur que la vie molle et languissante des esclaves de ce monde, dont le fard et les faux agréments n'égalent point l'éclat simple et naturel des fleurs dont vous êtes parés en ce jour.

Quel sujet n'avez-vous pas encore de bénir la Providence, qui, parmi les professions de la campagne, vous a destiné celle qui a le moins de peine et le plus d'agréments, par la culture presque aussi amusante qu'utile des plantes, des fruits et des fleurs ? Mais en découvrant l'art et les secrets de la nature, qui se développera sans cesse à vos yeux dans ses productions, sachez en pénétrer le mystère, et apprenez

d'elle à connaître son auteur, à l'admirer dans ses ouvrages, à les rapporter à sa gloire, à reconnaître ses dons et ses faveurs, à en user avec économie et sagesse. Seriez-vous aussi matériels, aussi insensibles à ses bienfaits que les animaux de la terre, qui voient ce bel univers sans jamais s'élever jusqu'à son Créateur ; qui jouissent de ses biens sans discernement, sans reconnaissance et sans amour !

Ce Dieu créateur a fait l'homme pour la société ; c'est pourquoi, après avoir placé notre premier père dans le jardin de délices, pour y travailler et le garder : *Il n'est pas bon, dit-on, que l'homme reste seul ; faisons-lui une compagne, une aide, qui soit semblable à lui (Gen., II, 18)* : c'est donc aussi dans ces vœux qu'il vous a créés et qu'il vous unit aujourd'hui ; c'est pour que vous viviez ensemble en bonne intelligence, dans la paix, la concorde, l'attachement et la tendresse mutuelle, vous aidant l'un l'autre dans l'exercice du travail, dans les peines et les besoins de la vie ; c'est pour que vous serviez ensemble le souverain Maître avec plus de facilité, de douceur et de reconnaissance ; c'est pour que vous concouriez ensemble à augmenter le nombre de ses adorateurs, à les former à la vertu aussi bien qu'au travail, par vos soins, vos instructions et vos exemples.

Si vous remplissez dignement et saintement tous ces devoirs de votre nouvel état, si vous craignez le Seigneur et si vous le servez avec fidélité, il sera lui-même pour vous un Dieu protecteur, bienfaisant et rémunérateur. Vous, chaste épouse d'un mari sage et fidèle, vous serez toujours l'objet de ses complaisances, de son estime et de sa confiance ; et vous, heureux époux d'une femme vertueuse, aimable, complaisante, vous trouverez en elle votre plus douce satisfaction, votre repos, votre consolation : elle sera l'ornement de votre famille, et vous serez sa couronne. Elle vous déchargera des petits soins domestiques, et vous la déchargerez des ouvrages forts et trop pénibles. *Elle sera dans votre maison comme une vigne féconde, dit le Prophète, et vous verrez tous deux avec joie vos tendres enfants croître autour de vous, comme de jeunes oliviers. (Psal., CXXVII, 3.)* Votre Père céleste bénira le travail de vos mains, et vous rassasiera tous avec abondance des fruits de la terre que vous aurez cultivée. Il vous donnera des temps favorables, des pluies douces et rafraîchissantes. Il vous fera part de la rosée du ciel et de la graisse de la terre. Il fera couler vos jours dans l'innocence et la tranquillité. Il multipliera vos années, et les conduira jusqu'à l'heureuse vieillesse des patriarches. Il vous donnera la consolation de voir comme eux les enfants de vos enfants, jusqu'à la troisième et quatrième génération ; et après vous avoir bénis et sanctifiés sur la terre, il vous réunira encore dans la ciel, pour y jouir ensemble d'une félicité pure, inaltérable, éternelle. Ainsi soit-il.

XXII.

DISCOURS POUR LA CÉLÉBRATION DU MARIAGE
D'UNE JEUNE PAROISSIENNE

Monsieur et Mademoiselle,

Ce n'est pas sans dessein que l'Eglise vous conduit au pied de l'autel, pour y recevoir la Bénédiction nuptiale. Elle vous apprend par là que c'est en la présence de Dieu, protecteur et vengeur de la foi conjugale, que vous contractez en ce jour une alliance solennelle et des engagements sacrés. Entrez donc dans l'esprit des mystères et des symboles de cette sainte cérémonie, qui doivent être pour vous autant d'instructions, et qui ont tous quelque chose de remarquable et d'intéressant.

Ces fleurs, mademoiselle, dont vous êtes parée et couronnée, comme en un jour de triomphe, expriment la bonne odeur d'une réputation saine et intègre, la candeur et la beauté de l'innocence conservée : c'est, suivant saint Chrysostome, la récompense de la virginité sans tache, et la marque de sa victoire : *Signa victoriae*.

Ce consentement mutuel qu'expriment les époux est un contrat de société indissoluble, qui opère le sacrement dont ils sont les ministres ; et nous, pasteurs de l'Eglise, comme autrefois l'ange du Seigneur présent au mariage de la fille de Raguël, nous sommes les dépositaires de leur engagement, de leurs promesses.

Cette ancienne pratique de se donner mutuellement la main, à l'imitation du fils de Tobie et de la jeune Sara, marque l'intime union des deux époux, qui ne seront plus désormais *qu'une même et seule chair*, comme parle Jésus-Christ. (*Matth., XIX, 5.*)

Cette bénédiction nuptiale que nous vous donnons, est une espèce de consécration et de ratification authentique de votre engagement par le ministère public au nom de l'Eglise et de l'Etat.

Ces arrhes signifient la communauté des biens que vous mettez ensemble, et dont vous entrez en possession réciproque ; l'Eglise y donne sa bénédiction pour les faire augmenter et prospérer.

Cet anneau d'or, dont l'époux orne la main de sa nouvelle épouse, est comme le sceau de leur engagement, le lien de leurs amours, et le gage de leur fidélité mutuelle, dit saint Isidore.

Ce voile nuptial que la religion étend sur leurs têtes, comme un dais royal, pendant le sacrifice, c'est le signe de la protection du ciel que l'Eglise invoque alors sur eux, pour leur obtenir les grâces et les vertus propres de ce nouvel état.

Enfin, la paix qu'on leur apporte de l'autel, annonce la bonne intelligence et la concorde, qui font la tranquillité et le bonheur de la société conjugale.

Or, qu'est-ce que tout cela vous apprend ? les avantages, les engagements et les devoirs de votre état. Etudiez-vous donc à les remplir, et à vivre dans le mariage avec union

avec agrément, avec honneur, avec fidélité, avec religion. Rappelez-vous ici ces belles paroles du chaste Tobie à sa jeune épouse au jour de leurs noces : *Filii sanctorum sumus* : « *Nous sommes les enfants des saints* (Tob., II, 18), » et nous ne devons pas nous unir comme les infidèles, par des vœux toutes terrestres, toutes sensuelles, toutes mondaines, mais dans un esprit de religion et de sagesse, c'est-à-dire, dans la vue de remplir les intentions du Créateur, qui vous appelle à cet état pour contribuer à sa gloire et à l'embellissement du monde ; dans la vue de donner de nouveaux adorateurs au vrai Dieu, et des enfants à son Eglise, des citoyens à la terre, et des saints au ciel ; dans la vue de vous sanctifier vous-mêmes, et de servir ensemble le Seigneur qui vous a faits l'un pour l'autre, et qui vous a faits encore plus pour lui-même.

Contribuez donc réciproquement à votre sanctification et à votre bonheur ; que la bonne intelligence, la paix, la concorde rendent vos jours sereins et heureux ; et si Dieu vous donne des enfants, qui sont la fin et la bénédiction du mariage, formez en eux par vos exemples et par vos leçons de bons citoyens pour la patrie, et de bons chrétiens pour la religion, afin qu'ils soient un jour votre satisfaction et votre couronne, comme vous êtes vous-mêmes celle des familles honorables que vous unissez aujourd'hui.

Puissez-vous remplir leurs vœux et les nôtres en imitant l'union parfaite de Jésus-Christ avec son Eglise dans cette heureuse et sainte alliance, qui réunit en vous les dons de la grâce avec ceux de la nature ; les biens de la sagesse avec ceux de la fortune ; l'honneur du mérite avec celui de la bonne réputation ! Fasse le Ciel qu'il en naisse une aimable postérité qui vous ressemble, qui perpétue votre nom et vos vertus, qui multiplie les serviteurs de Dieu sur la terre, et ses élus dans le ciel ! Ainsi soit-il.

XXIII.

DISCOURS POUR UNE CERÉMONIE DE MARIAGE.

Monsieur et Mademoiselle,

La religion qui a purifié et préparé vos cœurs au lien sacré qui va les unir, vous amène au pied de l'autel en la présence de Dieu, pour couronner son ouvrage par une alliance sainte, dont la grâce spéciale est de vous disposer à remplir chrétiennement les desseins du Créateur qui vous appelle à cet état, pour contribuer à sa gloire et à l'embellissement du monde ; pour donner de nouveaux adorateurs au vrai Dieu, et des enfants à son Eglise ; pour perpétuer le mérite et la vertu dans les familles honorables que vous unissez en ce jour, et qui réunissent elles-mêmes sur vous en ce moment leur tendresse et leurs vœux. Remplissez leur espérance, et faites-les renaître dans une aimable postérité qui vous ressemble.

Ce n'est point aux ministres du sanctuaire à relever ici les dons flatteurs de la

nature, et les distinctions, les avantages de la fortune qui vous décorent. Ce qui vous honore bien plus à nos yeux, et ce que nous prisons davantage en vous, ce sont les qualités personnelles de l'esprit et du cœur ; c'est en vous, monsieur, un fond de religion, de probité et d'honneur, perfectionné par les vertueux parents qui vous ont donné la naissance et l'éducation ; et en vous, mademoiselle, un heureux naturel formé à la piété à l'ombre du sanctuaire, cultivé avec succès par les soins et par les exemples de ce père respectable qui vous est si cher, et qui mérite si bien toute votre tendresse et votre reconnaissance. Eh ! comment ne serait-il point adoré de sa famille, tandis qu'il a le cœur de tous les citoyens, l'estime et la considération publique ?

C'est, mademoiselle, en imitant toujours ce modèle si estimable de vertu et de bienfaisance ; c'est par les attrais de la bonté et de la sagesse, encore plus que par l'insinuation et par les grâces de votre sexe ; c'est par la candeur et la régularité de votre conduite, par votre application et votre intelligence dans le gouvernement domestique, par la douceur de votre caractère et par votre complaisance, que vous vous concilierez l'affection et la confiance d'un époux également empressé à vous plaire, qui s'estimera heureux de vous posséder, et qui est si propre à faire votre bonheur. Soyez donc, suivant l'institution primitive du Créateur, son aide, sa coadjutrice dans le gouvernement de sa famille, le conseil-né de son administration, la confidente intime de son cœur, la douceur et l'agrément de sa vie, l'ornement de sa maison le plus flatteur et le plus intéressant.

Contribuez ainsi réciproquement à votre félicité, et en même temps à votre sanctification. Servez ensemble avec douceur et union le Seigneur qui vous a faits l'un pour l'autre, et qui vous a faits bien plus pour lui-même. Bénissez ce Dieu bienfaisant qui vous prépare de nouvelles faveurs, si vous continuez à les mériter, et qui réserve à votre fidélité, après cette vie passagère, une récompense bien plus digne de votre ambition que toutes les prospérités de ce monde. Hélas ! que servirait d'avoir été heureux quelques jours sur la terre, si l'on ne parvenait encore à l'être éternellement dans le ciel, et si cette douce société qui unit les époux n'était immortelle comme eux ? Puisse donc une alliance également honorable et chrétienne vous conduire par une route semée de fleurs et de vertus à cette fin bienheureuse, que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit !

XXIV.

DISCOURS A UN EVÊQUE, AVANT DE LUI ADMINISTRER LE SAINT VIATIQUE.

Monseigneur (1),

Le grand Prêtre éternel, qui s'intéresse spécialement à la sanctification et au salut de

(1) M. d'Ailly de Rochefort, évêque de Châlons-sur-Saône.

ses principaux ministres, de ses plus dignes serviteurs, vient vous donner un nouveau gage de son amour, de sa protection, de sa miséricorde, par sa visite salutaire dans l'état de souffrance et d'épreuve où la Providence vous a mis. Ce Dieu sauveur, qui s'est tant de fois immolé sur l'autel entre vos mains, va s'immoler encore en vous et pour vous-même. Quel sujet pour vous de confiance, de consolation, d'espérance, de résignation, de reconnaissance! Faut-il en dire davantage à la vivacité de votre foi, à l'élévation de vos sentiments, à la sainteté de vos dispositions? Maître en Israël, c'est à vous-même à nous instruire, à nous exhorter, à nous soutenir dans notre affliction par vos vertus et par vos exemples.

XXV.

DISCOURS ADRESSÉ AU MÊME APRES LE SAINT VIATIQUE.

Monseigneur,

L'auteur de la grâce, que vous venez de recevoir, agit sans doute efficacement sur votre cœur, qu'il trouve orné de toutes les vertus chrétiennes et épiscopales. Comme il est le chef des pasteurs de son Eglise, il en est aussi le modèle, et il en sera la récompense, la couronne; voilà ce que la religion et sa présence vous font entendre aujourd'hui pour votre consolation. Vous mériterez de participer à sa gloire, comme vous participez à ses souffrances, en imitant son exemple, sa résignation, sa patience, sa soumission à la volonté de son Père. Puisse-t-il adoucir votre état, le sanctifier et remplir votre âme de paix et d'onction! Puisse-t-il accorder votre conservation à nos vœux, et à ceux d'un troupeau chéri qui vous adore, et qui redemande au ciel avec instance son père, son évêque, son bienfaiteur charitable! Oui, j'ose l'espérer; il aura la satisfaction de vous revoir encore, et d'en rendre grâces avec vous au Seigneur, Dieu des miséricordes. Ainsi soit-il.

XXVI.

DISCOURS ADRESSÉ AU MÊME, AVANT L'EXTRÊME-ONCTION.

Monseigneur,

Pénétré que vous êtes des grands sentiments de la religion, vous savez que l'homme pécheur est une victime qui doit être immolée à la grandeur de Dieu, à sa justice et à la réparation de sa gloire, dans l'espérance de renaitre pour une heureuse immortalité. Mais, pour l'en rendre digne, il faut purifier, soutenir, sanctifier cette victime par les sacrements de l'Eglise; et la vertu propre de celui-ci est d'opérer ces effets salutaires, d'effacer en nous les restes de la fragilité humaine, d'inspirer au chrétien souffrant un esprit de sacrifice, de lui procurer les secours et les grâces convenables à son état, de le faire triompher des répugnances de la nature et des tentations de l'ennemi du salut. Dans cette consolante persuasion,

ORATEURS CHRÉTIENS. XXVII.

mettons notre confiance en Dieu, armons-nous de courage, souffrons avec constance; mourons, s'il le faut: souffrons et mourons en martyrs, après avoir vécu en apôtres.

XXVII.

DISCOURS ADRESSÉ AU MÊME, APRÈS L'EXTRÊME-ONCTION.

Nous ne pouvons, monseigneur, qu'être extrêmement édifiés et consolés de la persévérance avec laquelle vous soutenez les grands exemples de vertu, de piété, de ferveur, que vous avez donnés à votre clergé et à votre diocèse. Ce troupeau chéri, auquel vous êtes si cher vous-même, et qui souffre avec vous, unit avec ardeur ses prières aux nôtres, pour demander au Seigneur de prolonger vos jours pour servir encore à sa gloire et à notre satisfaction. Si cependant il avait d'autres desseins, adorons sa volonté suprême avec soumission. Ministres du divin Pontife, immolé sur la croix, recevons de sa main le calice amer qu'il a bu le premier, et qu'il a promis à ses disciples, à ses apôtres: *Calicem meum bibetis*. Héritier de leur sacerdoce et de leur apostolat, vous en avez rempli, comme eux, les saintes fonctions; vous en avez soutenu les nobles travaux; vous en avez procuré à l'Eglise l'honneur et les succès: recueillez-en donc aussi vous-même les fruits salutaires, et achevez d'en mériter la glorieuse récompense; c'est la patience qui combat, c'est la vertu qui mérite, et c'est la persévérance qui couronne.

XXVIII.

DISCOURS ADRESSÉ A UN PRÊTRE EN LUI ADMINISTRANT LE SAINT VIATIQUE.

Voici, mon cher confrère, votre Rédempteur, votre Dieu, qui vient vous visiter dans sa miséricorde, et vous consoler dans vos souffrances; qui vient se donner à vous comme un gage de la vie éternelle et de l'immortalité future. Si sa présence adorable fut autrefois si efficace pour guérir les malades, et pour tirer les morts même du tombeau; quelle doit être votre consolation, votre espérance dans ces moments heureux, où votre maison devient son temple, et vous-même son sanctuaire! Après s'être tant de fois immolé entre vos mains sur l'autel, il va s'immoler encore en vous, et pour vous-même. Que son exemple vous inspire donc pareillement un esprit de sacrifice, et que sa grâce vous remplisse de force, de soumission, de courage, de confiance et d'amour!

Souvenez-vous, mon cher confrère, qu'en cette conjoncture l'Eglise attend de ses ministres des sentiments encore plus chrétiens, plus élevés, que des simples fidèles. Elle vous demande en particulier un témoignage public de cette foi pure et sincère, dont vous avez toujours fait profession, et dont vous allez encore prendre Dieu même à témoin en la présence du très-saint Sacrement, en récitant avec nous le Symbole des apôtres.

XXIX.

DISCOURS AU MÊME, APRÈS LE SAINT VIATIQUE.

Je vous laisse, mon cher confrère, avec votre Sauveur, votre Dieu ; le Dieu consolateur des infirmes, le Dieu de paix et de toute bénédiction. Que l'onction de sa présence et de sa grâce adoucisse vos souffrances, et les sanctifie, pour les rendre méritoires à ses yeux. Soutenez par votre soumission et votre persévérance les exemples édifiants de piété, de vertu et de zèle que vous avez donnés à cette paroisse. Tous vos confrères auxquels vous êtes cher, et qui souffrent avec vous, s'unissent pour demander au Seigneur de prolonger vos jours, pour servir encore à sa gloire et à notre satisfaction. Si cependant il avait d'autres desseins, adorons sa volonté avec résignation, et jetons-nous avec confiance dans le sein de sa miséricorde. Nous avons dû vivre en saints, en apôtres ; souffrons et mourons, s'il le faut, en martyrs. Que la paix et la grâce du Seigneur demeurent avec vous.

XXX.

DISCOURS AU MÊME, AVANT L'EXTRÊME-ONCTION.

Mon cher confrère,

L'Eglise, cette Mère compatissante, qui souffre dans ses membres, qui s'intéresse au salut de ses enfants, et spécialement à la sanctification de ses ministres, vient vous donner une nouvelle marque de son zèle pour vous, en vous conférant par notre ministère un dernier sacrement de miséricorde et de consolation, institué par le Seigneur Jésus pour fortifier les malades, pour adoucir leurs maux, pour sanctifier leurs souffrances, pour les soutenir dans leurs derniers combats, pour consacrer leur sacrifice, pour purifier tous leurs sens, et détruire en eux les restes du péché. Entrez donc dans l'esprit de la religion, et renouvelez à ce moment toute la ferveur et la vivacité de votre foi. Unissez vos sentiments aux prières de l'Eglise, et vos dispositions à la vertu du sacrement. Que les soupirs de la pénitence, que le cri de la douleur et de l'amour s'élèvent du fond de votre cœur jusqu'au trône de Dieu, tandis que nous vous appliquerons avec l'onction sacrée l'efficacité du sang de Jésus-Christ, et le dernier sceau de ses disciples. Il faut que la religion achève par là de sanctifier son ministre, et que le feu de la charité, même en consumant la victime, la dispose à renaître pour l'immortalité.

XXXI.

DISCOURS AU MÊME, APRÈS L'EXTRÊME-ONCTION, EN LUI PRÉSENTANT LE CRUCIFIX.

Ecce crucem Domini; fugite, partes adversæ: Voici la croix du Seigneur, fuyez et tremblez, ennemis de notre salut. Pour vous, mon cher confrère, soyez rempli d'une douce espérance à la vue de votre Sauveur, et au souvenir de ses miséricordes, dont vous venez de recevoir encore un gage si consolant. Adorez avec confiance ce Dieu souffrant et mourant pour votre amour. Jetez-vous dans ses bras, et unissez-vous à

lui comme une victime d'obéissance à la volonté du Père céleste, comme une victime de pénitence pour la réparation de sa gloire, et pour l'expiation du péché.

Dans la part sincère que nous prenons tous à votre état, qui nous attriste, et dans le souvenir édifiant des exemples de zèle et de régularité que vous nous avez donnés tant de fois, nous prions avec un reste d'espérance le Seigneur, Dieu des miséricordes, de vous rendre encore aux désirs de son Eglise, ou d'accorder à votre persévérance, à vos travaux, à vos vertus la couronne de justice qu'il réserve à ses fidèles ministres. Ainsi soit-il.

XXXII.

SENTIMENTS DE RELIGION TIRÉS DE L'ÉCRITURE-SAINTE, POUR CONSOLER LES MALADES ET EXHORTER LES MOURANTS.

Observation préliminaire.

Il n'est pas aussi facile qu'on pourrait le penser de consoler les malades et d'exhorter les mourants : il en est de tout âge, de tout état, de caractères tout différents, dans des positions extrêmement variées, et quelquefois fort critiques. D'ailleurs, il y a autour des malades bien des gens attentifs à tout ce qui se dit, à tout ce qui se passe : ainsi il est de l'honneur du ministère et de celui du pasteur de se mettre en état de remplir cette fonction avec dignité et avec édification, aussi bien qu'avec fruit.

Les personnes bien malades, et particulièrement les moribonds, sont ordinairement d'une grande faiblesse, et par cette raison d'une extrême sensibilité : ainsi on doit bien prendre garde de les fatiguer par de longs discours, et de les blesser par une voix trop élevée. Il ne faut leur parler que par intervalles, bas et lentement, d'un ton affectueux, plein de douceur et d'onction.

Sentiments de philosophie chrétienne sur la vie et sur la mort.

I. *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem revertis :* « Souvenez-vous, homme mortel, que vous êtes poussière et que vous retournerez en poussière. » (Gen., III, 19.)

Nous le portons dans notre sein, et l'Eglise l'a écrit sur notre front avec la cendre, cet arrêt de mort prononcé contre le genre humain dès les premiers jours du monde.

C'est à la vérité une destruction bien humiliante ; mais, après tout, puisque le Créateur nous a tirés de la poussière, quel tort nous fera-t-il de nous y faire rentrer ?

C'est une loi dure : mais elle est la juste peine du péché. Que l'homme coupable ne s'en prenne donc qu'à lui-même.

C'est un mal extrême et sans remède : mais il est général, nécessaire, inévitable. Quelle folie de vouloir y résister ?

C'est un grand sacrifice : mais tel est l'ordre du souverain Maître. Qui oserait et qui pourrait se révolter contre sa volonté et sa puissance ?

C'est enfin un dépouillement total, et une espèce d'oubli de l'homme : mais

il restera encore dans sa cendre un germe d'immortalité et de résurrection future.

Que de motifs de soumission, de force, de courage, de consolation et d'espérance pour le vrai chrétien, *qui vit de la foi!* (Rom., I, 17.)

II. *Statutum est hominibus semel mori* : « Il est réglé irrévocablement que tous les hommes mourront. » (Hebr., IX, 27.)

Statutum est. Ce décret est irrévocable : c'est Dieu qui l'a porté. Par conséquent il est juste, et rien ne peut en empêcher l'exécution.

Puisque c'est une nécessité inévitable, il faut donc s'y résoudre, et prendre son parti.

Un peu plus tôt, un peu plus tard, il faut toujours mourir.

Hominibus. C'est une loi générale, personne n'en est exempt. Pourquoi voudrais-je être plus privilégié que le reste du genre humain ?

Les grands du monde, les monarques, les reines, les conquérants meurent tous, comme moi : suis-je un personnage plus important sur la terre ?

Une multitude innombrable d'hommes m'ont déjà précédé au tombeau : suis-je meilleur que mes pères ?

Semel. On ne meurt qu'une fois, et cette fois décide irrévocablement de notre éternité. Il est donc très-important de bien mourir.

S'il est si important de bien mourir, il est donc aussi d'une extrême importance de s'y bien préparer.

C'est surtout dans la caducité et dans la maladie qu'il faut y penser plus sérieusement : il n'y a plus de temps à perdre, le flambeau va s'éteindre, profitons de ce peu de lumière qui nous reste.

III. *Homo brevi vivens tempore, multis repletur miseriis* : « Dans une courte vie, l'homme est sujet à beaucoup de misères. » (Job, XIV, 1.)

Qui n'est point las de l'avoir éprouvé ? Il y a dans le cours de la vie humaine une infinité d'assujettissements, de besoins, de travaux, de soucis, d'agitations, d'ennuis : dans le fond la mort en est l'affranchissement.

Il y a de plus bien des maux vifs et cuisants, des maladies, des afflictions de toute espèce : comment donc peut-on la regretter si fort ?

Il y a encore beaucoup d'écueils et de dangers pour le salut, de grands comptes à rendre : c'est le plus souvent un malheur de vivre, et il semble qu'un chrétien devrait désirer plutôt de mourir.

IV. *Verumtamen universa vanitas, omnino homo vivens* : « En vérité tout homme qui vit sur la terre, et ce qui est en l'homme est vanité. » (Psal. XXXVIII, 6.)

Quoi de si vain, en effet, que le vide et l'inutilité trop ordinaire de la vie de l'homme ! Que fait-il souvent sur la terre ? Beaucoup plus de mal que de bien. Est-il donc si nécessaire qu'il vive longtemps ?

Quoi de si vain que ses projets, que son ambition, que ses honneurs, sa fortune, ses plaisirs ! Tout cela s'évanouit comme une ombre : le sage doit-il embrasser une ombre, et s'y attacher ?

Quoi de si vain que l'homme lui-même ! Quoi de plus léger, de plus frivole, de plus petit, de plus imparfait, de plus défectueux ! Aura-t-il bien raison de croire qu'il est en ce monde quelque chose de fort important, et qu'il aurait bien fallu le rendre immortel ?

V. *Beati mortui qui in Domino moriuntur* : « Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur. » (Apoc., XIV, 13.)

Ne nous faisons plus de la mort une idée si noire, un portrait si hideux : elle peut être un bien et même un bonheur.

Après tout elle n'est pour l'homme juste ou pénitent qu'un changement d'état conforme à sa nature, ou un passage heureux à une vie meilleure.

C'est, il est vrai, la peine du péché : mais c'est aussi sa destruction et sa réparation.

VI. *Eamus et nos, ut moriamur cum eo* : « Suivons Jésus-Christ, et mourons nous-mêmes avec lui. » (Joan., XI, 16.)

Que cette union et cette conformité du chrétien mourant avec son Rédempteur, son chef, son modèle, est juste, honorable et consolante ! Peut-on refuser de mourir avec Jésus-Christ, et comme Jésus-Christ ? Oui, la mort du chrétien doit être, comme celle de Jésus-Christ, un sacrifice : il faut qu'il se regarde aussi comme une victime immolée à la grandeur de Dieu et à sa justice.

La mort, envisagée sous ce point de vue, a quelque chose de grand.

Acceptée dans cet esprit, c'est une pénitence salutaire.

Unie au sacrifice de Jésus-Christ, c'est une offrande très-agréable au Seigneur, et bien digne de lui : l'humanité ne saurait lui rendre un plus grand hommage.

O grand Dieu ! j'adorerai donc, même en périssant, les décrets de votre justice et de votre miséricorde : après tout, puis-je n'en pas reconnaître l'équité, et de quoi oserais-je me plaindre ?

Je suis terre et poussière, je dois retourner à mon origine.

Je suis mortel, je dois tribut à la nature.

Je suis pécheur, j'en dois porter la peine ; et l'abus que j'ai fait de la vie mérite la mort.

Je suis chrétien, le disciple ne doit pas être plus privilégié que le Maître.

Je m'offrirai donc à vous, Seigneur, comme une victime unie et conforme à Jésus-Christ, comme une victime justement immolée à votre grandeur suprême, à l'expiation du péché, et à la réparation de votre gloire.

Sentiments de religion sur la maladie et la souffrance.

I. *Noctes laboriosas enumeravi mihi* : « J'ai passé des nuits laborieuses et pleines de douleur. » (Job, VII, 3.)

La maladie est un état triste et souffrant, qui fournit matière à bien des sacrifices.

La nuit même, qui est pour les autres hommes un temps de repos et de tranquillité, devient souvent pour les infirmes un redoublement d'agitation, de souffrance et d'ennui.

Le goût des remèdes et de la nourri-

tire même, est un nouveau supplice ; et souvent un malade est dans le cas de dire comme Job : *Si il faut prendre quelque aliment, mon cœur soupire et en gémit* : « *Antequam comedam suspiro.* » (Job, III.)

II. *Oportuit pati Christum, et ita intrare in gloriam suam* : « *Il a fallu que Jésus-Christ souffrît pour entrer dans sa gloire.* » (Luc., XXIV, 26.)

Pouvons-nous donc y aller nous-mêmes par une autre voie que par celle des souffrances ?

Le juste même, le Saint par excellence a dû souffrir : le pécheur oserait-il prétendre en être exempt ?

Le serviteur, le disciple est-il au-dessus du Maître, et les membres ne doivent-ils pas être conformes à leur chef ?

III. *Communicantes Christi passionibus gaudete, ut et in revelatione gloriæ ejus gaudeatis* : « *Réjouissez-vous d'avoir part aux souffrances de Jésus-Christ, afin que vous puissiez aussi vous réjouir dans la manifestation de sa gloire.* » (1 Petr., IV, 13.)

Participer aux souffrances de Jésus-Christ, c'est unir ses propres souffrances aux siennes dans le même esprit et avec la même soumission, la même patience.

Cette union de souffrances et de sentiments sera suivie d'une égale participation de gloire et de bonheur.

Pensée consolante, qui doit bien nous soutenir, pour nous encourager, et nous remplir d'une sainte joie dans la douleur même : *Gaudete.*

IV. *Beatus qui suffert tentationem, quoniam cum probatus fuerit, accipiet coronam vitæ* : « *Heureux celui qui soutient l'épreuve du Seigneur, parce qu'après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie.* » (Jac., I, 12.)

La maladie, la souffrance est une épreuve du Seigneur : c'est la pierre de touche de la vertu solide, de la foi vive, du courage et de la magnanimité chrétienne.

Pour être trouvé fidèle, il faut être éprouvé ; l'épreuve et la fidélité emportent la couronne.

C'est donc un vrai bien et même un bonheur de souffrir en chrétien : ce sont ses élus, ses amis, que Dieu éprouve et purifie dans le feu de la tribulation.

V. *Momentaneum et leve tribulationis nostræ æternam gloriæ pondus operatur in nobis* : « *Nos afflictions présentes qui ne durent qu'un moment, et qui sont si légères, nous produisent une mesure très-surabondante de gloire éternelle.* » (II Cor., IV, 17.)

Le temps de l'épreuve, de la maladie, des souffrances, n'est qu'une bien petite portion de notre vie, et toute notre vie n'est qu'un moment par rapport à l'éternité.

Tel est cependant le prix de la patience chrétienne animée par la charité, que ces souffrances passagères et momentanées peuvent nous procurer une éternité de gloire et de bonheur.

Une longue maladie bien soufferte est une grande moisson de mérites et de récompense pour l'autre vie.

Sentiments de piété sur la patience.

I. *Patientia vobis est necessaria* : « *La patience vous est nécessaire* » (Hebr., X, 36.)

C'est particulièrement dans la souffrance et la maladie, que l'homme a besoin de patience.

Elle est un légitime salutaire qui tranquillise l'esprit, qui soulage le corps, qui surmonte la douleur et la sanctifie.

L'égalité d'âme dans un malade, sa sérénité, sa douceur glorifie Dieu, édifie le prochain, adoucit la peine du service, et rend son état plus intéressant.

II. *Melior est patiens viro forti* : « *L'homme patient est plus estimable que l'homme fort et vaillant.* » (Prov., XVI, 32.)

La patience honore la raison et l'humanité ; elle est une marque de force d'esprit, de fermeté d'âme, de vertu solide et supérieure à la douleur.

C'est dans la patience éprouvée qu'est l'héroïsme de la religion et la magnanimité chrétienne.

La patience a pour soi le témoignage intérieur de la bonne conscience ; elle tranquillise l'âme, elle satisfait le cœur, élève et purifie la vertu.

III. *Qui fructum afferunt in patientia* : « *Qui portent du fruit par la patience.* » (Luc., VIII, 15.)

Ce n'est pas assez pour un malade d'avoir quelquefois de bons sentiments, de vertueux désirs, et même des discours édifiants : c'est un arbre qui a de belles feuilles, et, si l'on veut, des fleurs ; mais il faut des fruits.

Ces fruits de grâce et de salut, c'est la patience qui les produit, qui les multiplie, qui les nourrit, qui les fait croître, qui les mûrit.

Les fruits de la patience sont la douceur chrétienne, le silence dans les maux, la paix de l'âme, la confiance en Dieu, l'habitude des sacrifices, une moisson de mérites et de récompense.

Sentiments de résignation dans la maladie.

I. *Si bona suscepimus de manu Dei, mala quare non suscipiamus ?* « *Si nous avons reçu tant de biens de la main de Dieu, pourquoi n'en recevrons-nous pas aussi les maux ?* » (Job, II, 10.)

C'est Dieu qui envoie les maux comme les biens ; reconnaissons-y donc et respectons l'ordre de sa providence.

Certainement les biens que nous avons reçus dans la vie surpassent de beaucoup les maux ; nous serions donc injustes et ingrats de nous plaindre de lui.

Dieu n'est-il pas le Maître de son ouvrage, et appartient-il au vase d'argile de s'élever contre la main qui l'a formé ? celui qui l'a fait ne peut-il pas le briser, ou le remettre au feu de la tribulation pour le perfectionner ?

II. *Beatus homo, qui corripitur a Deo ; increpationem ergo Domini ne reprobet* : « *Heureux celui que Dieu corrige ; ne refusez donc point le châtiment du Seigneur.* » (Job, V, 17.)

Bien souvent la maladie est dans les desseins de Dieu la juste peine du péché et le tribut de la pénitence : acceptons-la donc

et offrons - la au Seigneur dans cet esprit.

Elle est encore le remède et le préservatif du péché, un moyen efficace d'affaiblir et de réduire les passions, d'en détacher le cœur et de le convertir : rendons-en grâce à la divine miséricorde.

C'est aussi l'aiguillon de la tiédeur, et l'exercice de la vertu ; mettons volontiers à profit cette occasion précieuse de souffrir pour Dieu et de mériter.

III. *Dominus dedit, Dominus abstulit : sicut Domino placuit, ita factum est; sit nomen Domini benedictum* : « Le Seigneur m'avait donné la santé, il me l'ôte ; il n'est arrivé que ce qu'il lui a plu : que son saint nom soit béni ! » (Job, I, 21.)

Tel est le bon plaisir de Dieu, que je sois malade : considération bien touchante pour une âme qui aime son Dieu, et qui désire de lui plaire.

Dieu est la souveraine sagesse : ainsi l'état d'infirmité et de souffrance où il lui plaît de me mettre est le plus convenable à ses desseins sur moi, et le plus expédient pour moi-même, si j'en sais profiter.

Je le bénirai donc dans la maladie, comme dans la santé ; et il bénira lui-même ma résignation, ma patience.

Sentiments de force et d'encouragement dans les maladies violentes et les douleurs aiguës.

I. *Tanquam aurum in fornace probavit electos Dominus, et quasi holocausta accepit eos* : « Le Seigneur a éprouvé ses élus comme l'or dans la fournaise, et il a reçu leur sacrifice comme holocauste. » (Sup., III, 6.)

Puisque le feu de la tribulation et des grandes souffrances est l'épreuve des élus, soutenons-nous dans cette forte épreuve par l'espérance d'être du nombre des prédestinés, et souffrons en saints.

De même qu'il faut épurer l'or par l'action d'une flamme vive et ardente, ainsi le juste, et à plus forte raison le pécheur a quelquefois besoin d'être purifié de ses taches par toute l'ardeur d'un mal très-aigu et des douleurs les plus cuisantes.

La victime de l'holocauste était coupée par morceau et brûlée sur l'autel, comme un hommage de soumission parfaite à la Divinité : noble image d'un chrétien fervent, dont le sang coule sous l'acier tranchant ; qui est dévoré, consumé par les souffrances, et immolé à la grandeur de Dieu : *Quasi holocausta accepit eos*.

II. *Lapidati sunt, secti sunt, in occisione gladii mortui sunt* : « Ils ont été lapidés, ils ont été sciés et déchirés vifs, ils sont morts par le glaive. » (Hebr., XI, 37.)

Dans les douleurs vives et aiguës, souvenons-nous des supplices des martyrs, et comparons, si nous l'osons, nos souffrances.

Remettons-nous devant les yeux leur patience, leur courage, leur inviolable fidélité au Seigneur.

Ces martyrs étaient hommes comme nous, et nous sommes, comme eux, les sectateurs, les disciples, les membres d'un Chef couronné d'épines, et mort dans les tourments.

III. *Ideoque et nos tantam habentes impositam nubem testium, per patientiam curramus ad propositum nobis certamen* : « A la vue donc de cette nuée de témoins et de martyrs, courons aussi nous-mêmes par la patience au combat qui nous est préparé. » (Hebr., XII, 1.)

C'est dans les grands combats que les grandes victoires se remportent.

L'assistance du Ciel sera proportionnée à la violence du combat, et la couronne au mérite de la victoire.

Courons donc, et combattons généreusement dans cette pénible carrière des souffrances, qui nous est ouverte. Il faudra faire bien des efforts dans la course et dans le combat : mais au terme nous recevrons le prix des vainqueurs.

Réflexions chrétiennes sur l'impatience et les murmures dans la maladie.

In omnibus his non peccavit Job labiis suis, neque stultum quid contra Deum locutus est : « En tout cela Job ne pécha point par ses lèvres, et ne proféra aucune parole insensée contre Dieu. » (Job, I, 22.)

A quoi sert de se révolter, de s'aigrir, de s'impatienter, de se plaindre amèrement, de s'emporter dans la maladie, dans la douleur ? Cela ne guérit point le mal : au contraire, on l'augmente, et l'on aggrave son joug.

Se révolter contre Dieu et contre la nécessité de souffrir, c'est une folie impuissante, vaine et criminelle.

L'impatience, les vivacités, l'emportement font voir dans un malade sa faiblesse et son peu de vertu, attirent le mépris et les répréhensions, scandalisent l'Eglise et le prochain, dégoûtent et rebutent les gens de service, détachent les amis et les proches.

Comment ose-t-on souhaiter et demander sa mort par impatience ? En quittant ce monde avec de pareilles dispositions, on trouverait bien d'autres supplices en l'autre, et le mal serait sans remède.

Le désespoir, les dépits, les murmures, les blasphèmes contre Dieu associent d'avance un malade impie aux démons et aux réprouvés, dont c'est là le propre caractère et le partage : en vérité cet état est affreux, et doit faire horreur.

Élévations de cœur à Dieu dans la maladie.

I. *Miserere mei, Domine, quoniam infirmus sum* : « Ayez compassion de moi, Seigneur, parce que je suis dans l'infirmité et la souffrance. » (Psal. VI, 3.)

Jetez un regard de miséricorde sur le triste et douloureux état où vous m'avez réduit.

Ecoûtez les soupirs de mon cœur, et consolez mon affliction.

II. *Memento mei, Deus, quia ventus est vita mea* : « Souvenez-vous de moi, mon Dieu, parce que ma vie n'est qu'un souffle. » (Job, VII, 7.)

Cependant je suis encore au nombre des vivants ; ne m'oubliez pas, comme les morts.

Mais étendez sur moi plus que jamais les attentions et les soins de votre bonté paternelle.

III. *Adjuva me, Domine Deus* : « Venez à mon aide, Seigneur, et consolez mon affliction. » (Psal. CVIII, 26.)

Hélas ! mon âme est dans l'abattement comme le corps, et tout en moi se sent de sa défaillance.

Soulagez un peu ma peine, ou du moins soutenez ma faiblesse, fortifiez ma langue.

IV. *Corripies me, et vivificabis me* : « J'ai confiance, ô mon Dieu, que cette maladie ne sera qu'une correction salutaire ; après cela vous vivifierez et ferez reflourir ma chair. » (Isa., XXXVIII, 16.)

Oui, je reconnais vous avoir trop oublié, et bien mal servi. Vous voyez mon repentir, abrégez ma pénitence.

Non, Seigneur, votre sévérité si souvent miséricordieuse n'est pas implacable comme la colère des rois : vous me recevrez en grâce, et vous prolongerez mes jours pour votre gloire.

V. *Sana me, Domine* : « Guérissez-moi vous-même, Seigneur, » et rendez-moi la santé, pour que je l'emploie mieux que jamais à votre service. (Psal., VI, 3.)

Hélas ! souvent la médecine est bien aveugle, et ses remèdes bien impruissants, si vous n'y donnez votre bénédiction.

J'aime donc encore mieux mettre ma confiance dans les ressources de la nature et dans celles de votre Providence.

Sentiments de résignation et de retour vers Dieu dans les premières annonces du danger.

I. *Quare tristis es, anima mea, et quare conturbas me ? Spera in Deo* : « Pourquoi te livres-tu, mon âme, au trouble, à la tristesse ? Espère en Dieu. » (Psal. XLII, 5, 6.)

Toutes mes inquiétudes, ma frayeur, mes agitations n'ôteront pas le danger, et elles peuvent l'accroître. La présence d'esprit, la fermeté d'âme, la confiance en Dieu sont bien plus propres à donner de sages conseils et des lumières, des moyens pour prendre dans le péril les mesures les plus convenables.

Une maladie dangereuse n'est pas toujours mortelle : il y a encore de l'espérance, et peut-être du remède au mal, dans la science de l'art, dans les efforts de la nature, dans les ressources de la Providence.

Recourons au Seigneur : il est le maître de nos destinées, l'arbitre de la vie et de la mort. Toutes nos craintes, nos répugnances, nos révoltes n'empêcheront point l'exécution de sa volonté souveraine.

II. *Sive vivimus, sive morimur, Domini sumus* : « Soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes au Seigneur. » (Rom., XIV, 8.)

Qu'importe de vivre ou de mourir, pourvu qu'on soit à Dieu et dans sa grâce ? Craint-on de n'y pas être ? il faut s'y mettre : la religion a de grandes ressources.

Un chrétien judicieux, éclairé, devrait être dans une sainte indifférence pour la vie ou pour la mort. L'une et l'autre conduisent

à Dieu, et la meilleure voie pour aller à lui est toujours celle où son ordre et sa sagesse veut nous mettre.

S'il faut mourir, la mort ne m'anéantira pas, et ne me séparera pas de mon Dieu. Au contraire, elle me réunira à lui plus promptement, plus étroitement et plus heureusement, si je sais le mériter par mon sacrifice.

II. *Audivi orationem tuam, et vidi lacrymas tuas* : *ecce ego adjiciam super dies tuas* : « J'ai entendu votre prière, et j'ai vu vos larmes : j'ajouterai encore quelques années à votre vie. » (IV Reg., XX, 5; Isa., XXXVIII, 4.)

La nature a ses droits, et la religion ne condamne point sa sensibilité : mais elle la modère, elle la rectifie, et la tourne du côté de Dieu.

Le roi Ezéchias, averti de se préparer à mourir, s'humilia, gémit, pleura devant Dieu : et le Seigneur, touché de sa religion, de sa douleur, de sa prière, prolongea ses jours.

Je n'ai point, il est vrai, la piété et les vertus d'Ezéchias : néanmoins j'aime, je sers, j'invoque le même Dieu.

J'espère encore qu'il me rendra la santé, ou qu'il me donnera quelque chose de mieux ; c'est-à-dire, la grâce de souffrir et de bien mourir, le mérite et la couronne de la soumission.

Paroles empruntées de l'Écriture, pour annoncer la mort à un malade.

Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris : « Mortel, souviens-toi que tu es poudre, et que tu retourneras en poudre. » (Gen., III, 19.)

C'est, mon cher frère, l'arrêt que Dieu a porté contre tous les hommes : vous avez trop de religion pour en murmurer, et trop de pénétration pour ne pas vous en faire l'application dans le triste état où vous êtes.

Cette réponse de mort qu'un malade entend au dedans de lui-même est un avertissement salutaire de s'y préparer.

Il ne s'agit pas moins que de s'assurer un sort heureux ou malheureux pour toute l'éternité.

II. *Nescio quandiu subsistam, et si post modicum tollat me Factor meus* : « J'ignore combien j'ai encore à vivre, et si mon Auteur ne m'ôtera pas bientôt du monde. » (Job, XXXII, 22.)

Dans cette incertitude, dans cette crainte qui n'est pas sans fondement pour vous, que demande la prudence chrétienne ?

Ne nous laissons pas surprendre, et profitons du peu de temps et de lumières qui nous reste.

Le jour baisse, et vient la nuit, où l'on ne pourra plus travailler au salut.

III. *Uno tantum gradu ego morsque dividimur* : « Il n'y a qu'une bien petite séparation entre moi et la mort. » (I Reg., XX, 3.)

Voilà ce que votre situation critique doit vous faire dire à vous-même, pour vous faire agir conséquemment.

Le péril ne peut être imminent pour le corps, qu'il ne le soit aussi pour l'âme.

Les suites en sont encore plus sérieuses pour elle, et par conséquent les précautions plus importantes.

IV. *De lectulo, super quem ascendisti, non descendes, sed morte morieris* : « Vous n'en relèverez point, et vous mourrez. » (IV Reg., I, 6.)

Puisqu'on n'ose vous le dire, ou que vous ne voulez pas l'entendre, il faut que le ministre du Seigneur vous l'annonce de sa part, comme Élie à Ochosias.

Cependant rassurez-vous : c'est un ange de salut qui vient vous conduire au ciel.

Ce serait vous rendre un bien mauvais office de vous laisser surprendre sans être préparé : votre plus véritable ami est celui qui veut vous sauver de la mort éternelle.

Sentiments de consolation et d'encouragement pour un malade livré à la tristesse.

I. *Tristis est anima mea usque ad mortem* : « Mon âme est triste jusqu'à la mort. » (Math., XXVI, 38.)

Jésu-Christ, notre chef, a voulu l'éprouver lui-même, cette tristesse profonde, qui vient de la répugnance naturelle à souffrir et à mourir.

Mais il a surmonté cette répugnance, cette tristesse, par une résignation parfaite à la volonté de son Père.

Élevons-nous, à son exemple, au-dessus de la nature, et soutenons-la dans son abattement par les sentiments généreux de la religion.

II. *Quare tristis es, anima mea, et quare conturbas me?* « Pourquoi t'attristes-tu, mon âme, et de quoi es-tu troublée? » (Psal. XLI, 6.)

Est-ce de la maladie et des souffrances ? elles te seront salutaires.

Est-ce du souvenir et des remords de tes péchés ? ils t'ont été remis.

Est-ce de la crainte du jugement de Dieu ? ce sera pour toi un jugement de miséricorde, puisqu'il t'a pardonné.

III. *Tristitia vestra vertetur in gaudium* : « Votre tristesse sera changée en joie. » (Joan., XVI, 20.)

Cet état de tristesse et d'amertume est une épreuve, un exercice de patience, une matière de mérites et de récompense, quand il est sanctifié par la religion.

Néanmoins la grande tristesse est d'ordinaire sujette à bien des imperfections, à bien des fautes, et même à des dangers : le sage tâche de s'en défendre, et s'efforce de la vaincre.

Il n'est guère de malade qui ne sente quelquefois les atteintes de la tristesse ; mais s'il a bien de la foi, il se console par l'espérance de goûter une joie pure et inaltérable dans le ciel.

Sentiments de terreur salutaire pour exciter une âme tiède et lâche, ou pour frapper un cœur endurci.

I. *Recordamini vicarum vestrarum pessima-*

rum, confundimini et erubescite : « Remember-venez-vous de vos voies détestables : soyez en couverts de honte et de confusion. » (Ezech., XXXVI, 31.)

La crainte des jugements de Dieu et le reproche intérieur de quelques faiblesses passagères ont fait trembler les saints aux approches de la mort : comment des pécheurs invétérés peuvent-ils paraître alors dans l'indifférence et la sécurité ?

Au souvenir de tous les égarements de notre jeunesse, de toutes les iniquités de notre vie, rougissons et confondons-nous devant Dieu.

Si ce passage périlleux du temps à l'éternité qui va s'ouvrir, si ce grand intérêt ne réveille point notre religion ; la foi est donc déjà morte en nous ?

II. *Dico vobis quoniam omne verbum otiosum, quod locuti fuerint homines, reddent rationem de eo in die judicii* : « Je vous déclare que les hommes rendront compte au jour du jugement de toute parole inutile qu'ils auront dite. » (Math., XII, 36.)

Il ne faut pas s'imaginer que ce soit là une exagération, une menace outrée pour épouvanter : c'est Jésus-Christ même, la souveraine vérité, qui nous en avertit bien sérieusement.

Mais s'il est de foi qu'une seule parole vaine et frivole doit être à son jugement une matière de compte et un sujet de châtement, que sera-ce de tant de faits graves et d'actions criminelles ?

À quel point donc une âme chrétienne et timorée doit-elle avoir soin de se purifier avant la mort, et de déplorer amèrement jusqu'à ses moindres fautes ?

III. *Horrendum est incidere in manus Dei viventis* : « Il est terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant. » (Hebr., X, 31.)

Si l'impie, si le pécheur impénitent sentait bien le poids de la colère de Dieu, et la rigueur, les suites affreuses de son jugement, il en serait saisi d'une sainte horreur ; mais il craint, il évite d'y réfléchir.

Du moins, quand il se voit près d'être immolé à la divine justice, comment ne frémit-il pas d'entendre gronder sur sa tête la foudre vengeresse, et de sentir sous ses pieds un abîme de feu qui va l'engloutir ?

S'il a encore quelque étincelle de foi, combien doit-il être agité, tourmenté ! et s'il n'en a plus, qu'il est malheureux ! son salut est désespéré.

IV. *Quis poterit habitare de vobis cum igne devorante, cum ardoribus sempiternis?* « Qui de vous pourra demeurer dans le feu dévorant, et en soutenir les ardeurs éternelles ? » (Isa., XXXIII, 14.)

Si une brûlure passagère, si l'application momentanée d'un charbon ardent est un si cruel supplice, quel horrible tourment d'être plongé dans une fournaise de feu éternellement enflammée par le souffle de la colère de Dieu !

Si l'âme unie au corps éprouve et ressent l'impression de la douleur et de l'activité du feu, tout esprit qu'elle est, la toute-puis-

sance de Dieu pourra bien sans doute lui en faire souffrir encore plus vivement la peine, lors même qu'elle sera séparée de la matière.

Tremblons donc à la vue de cet abîme brûlant, et faisons tous nos efforts pour l'éviter. Les larmes de la pénitence et le sang de Jésus-Christ peuvent en éteindre pour nous les flammes, et nous en préserver.

Réflexions chrétiennes sur les dispositions de dernière volonté.

Dispose domui tue : « Mettez ordre aux affaires de votre maison. » (IV Reg., XX, 1 ; Isa., XXXVIII, 1.)

Puisque Dieu même a fait donner avis par son prophète à un malade de régler ses dernières dispositions avant que de mourir ; c'est donc une précaution sage et judicieuse, qui est dans l'ordre de la Providence, et conforme à l'esprit de la religion, aussi bien qu'à la prudence humaine.

Le premier devoir d'un testateur est de remplir toute justice, de rendre et d'assurer à chacun ce qui lui appartient.

Quand même la conscience ne reprocherait aucune injustice connue, il est difficile et rare que dans le cours de la vie on n'ait fait quelque tort au prochain, soit par sa négligence, soit par un esprit d'intérêt, surtout dans les états de commerce et les emplois critiques. Un homme sage, amateur de lui-même et de son salut, ne manque pas d'y pourvoir par quelques legs pieux suivant sa fortune.

Un père judicieux a soin de laisser la paix dans sa famille, des sujets de consolation à une épouse vertueuse, quelques marques de charité aussi bien que de reconnaissance à ses bons domestiques.

Tout ce qui sent l'ingratitude, l'oubli de la religion, la singularité et l'ostentation dans un testament païen, ne fait guère honneur devant Dieu ni devant les hommes.

Paroles empruntées de l'Ecriture, pour insinuer à un malade de se confesser.

I. Confitebor injustitiam meam Domino : « Je confesserai mon iniquité devant le Seigneur. » (Psal. XXXI, 5.)

Un grand moyen d'attirer sur soi dans la maladie le secours de Dieu et sa bénédiction, est de se mettre en sa grâce et de se réconcilier avec lui.

Il est consolant et salutaire pour un malade, et même expédient pour sa guérison, de se procurer la paix de la conscience et la tranquillité de l'âme.

Attendre pour se confesser la défaillance, les accidents, l'extrémité ; c'est s'exposer fort imprudemment à le mal faire, et peut-être à ne le point faire du tout.

II. Meditatus sum nocte cum corde meo, et exercitabar, et scopeham spiritum meum : « Je méditais durant la nuit au fond de mon cœur, et mon esprit agité s'exerçait à penser profondément. » (Psal. LXXVI, 7.)

C'est ainsi que dans une maladie longue et dangereuse, une âme agitée de sollicitude sur son salut, s'occupe quelquefois é-

riusement des pensées de l'éternité, dans la solitude et le silence de la nuit.

Elle sonde avec inquiétude tous les replis de son cœur et de sa conscience par une revue générale : elle concerté les moyens d'assurer son salut éternel, et de se purifier de nouveau plus parfaitement de toutes ses souillures passées.

La foi est alors bien plus vive que dans la santé ; le détachement du monde et le retour à Dieu plus sincère ; la pénitence plus complète et plus efficace.

III. Vias meas in conspectu ejus arguam, et ipse erit Salvator meus : « Je m'accuserai de toutes mes fautes en la présence de mon Dieu, et il sera mon Sauveur. » (Job., XIII, 15.)

Heureuse et douce consolation pour un malade, pour un mourant, d'être assuré qu'en confessant son péché avec un vif repentir et un tendre retour vers Dieu, il en obtient la rémission dès ce monde.

Dans ce jugement de miséricorde, son juge même est son Sauveur.

Et la sentence d'absolution qu'il prononce d'avance par son ministre, sera confirmée par lui-même dans l'éternité.

Sentiments de religion sur la réconciliation des ennemis à la mort.

I. Nonne oportuit et te misereri conserri tui, sicut et ego tui misertus sum ? « Ne fallait-il pas user aussi d'indulgence envers votre frère, comme j'en ai usé moi-même envers vous ? » (Matth., XVIII, 33.)

Dieu voudra bien vous pardonner, mais c'est à la condition que vous pardonnierez aussi à votre prochain, non pas seulement par quelque démonstration froide et politique, mais par une réconciliation sincère et cordiale : *De cordibus vestris.*

Votre frère vous a-t-il autant offensé que vous avez offensé Dieu vous-même ? Pesez l'injure de part et d'autre, et jugez-vous.

Quelque indigne de pardon qu'il puisse être, la religion vous le demande pour lui ; non à cause de lui, mais pour Dieu et pour vous-même, pour votre salut. Si vous mourez son ennemi, c'en est fait, vous êtes pour toujours celui de Dieu.

II. Pater noster, dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris : « Notre Père, pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. » (Matth., V, 6-7.)

En disant à Dieu, *notre Père*, ne reconnaissiez-vous pas que votre ennemi est aussi bien que vous l'un de ses enfants ? Or il protège tous ses enfants, et veut qu'ils vivent en paix dans l'union fraternelle.

Avec quelle confiance et de quel front osez-vous dire à Dieu, pardonnez-moi comme je pardonne, si vous ne pardonnez pas effectivement ?

Le ciel est le règne de la charité : si vous ne l'avez pas en mourant, vous n'y entrez point.

III. Jesus autem dicebat : Pater, dimitte illis : « Jésus disait : Mon père, pardonnez-leur. » (Luc, XXIII, 34.)

Le Fils de Dieu sur la croix fait quelque chose de plus que de pardonner; il demande pardon lui-même pour les auteurs de sa mort; êtes-vous plus grand, ou plus outragé?

Ne dites pas qu'un exemple si divin est au-dessus de l'humanité; le martyr saint Etienne lapidé par un peuple en fureur ne pria-t-il pas pour eux en mourant?

Après cela, comment un chrétien qui doit vivre dans la charité et mourir dans la paix, ose-t-il porter au jugement de Dieu une aversion pour ses frères, et avec elle sa condamnation?

Sentiments de piété sur la miséricorde de Dieu.

II. *Miserator et misericors Dominus, longanimis et multum misericors*: «Le Seigneur est miséricordieux et compatissant: il est patient et sa miséricorde est grande.» (Psal. CII, 8.)

Si Dieu n'était que juste et grand sans être bon et miséricordieux, l'homme serait bien à plaindre.

Ce n'est pas en vain qu'il a voulu être appelé le Dieu des miséricordes, *Deus miserationum* (II Esdr., IX, 31), et même le Dieu très-miséricordieux: *Multum misericors*.

Quelle preuve de sa grande miséricorde plus sensible et plus intéressante pour nous que nous-mêmes, que l'extrême patience qu'il a eue de souffrir tous nos égarements, et d'attendre si longtemps notre conversion? *Longanimis et multum misericors*.

II. *Speret Israel in Domino; quia apud Dominum misericordia et copiosa apud eum redemptio*: «Qu'Israël espère au Seigneur, parce qu'on trouve en lui la miséricorde, et une rédemption abondante.» (Psal. CXXIX, 6, 7.)

Notre Dieu est essentiellement bon, et porté à conserver son ouvrage; il ne réprovoque que l'impénitence par nécessité de justice, et il fait grâce au repentir par bonté: *Apud Dominum misericordia*.

La grande miséricorde de Dieu envers les hommes est encore fondée sur la grandeur des mérites du Rédempteur, dont le prix est infini: *et copiosa apud eum redemptio*.

Deux motifs touchants d'espérance et de consolation pour les grands pécheurs même, la miséricorde infinie de Dieu, et la rédemption abondante de Jésus-Christ: *Speret Israel in Domino*.

III. *Quo modo miseretur pater filiorum, misertus est Dominus timentibus se, quoniam ipse cognovit figmentum nostrum*: «De même qu'un père pardonne volontiers à ses enfants, ainsi le Seigneur se laisse toucher de compassion pour ceux qui le craignent, parce qu'il connaît la matière fragile dont nous sommes formés.» (Psal. CII, 13.)

Voilà encore une des sources de la compassion et de la clémence de Dieu pour l'homme pécheur et pénitent, la considération de ses penchants naturels, de sa faiblesse, de sa fragilité: *Quoniam ipse cognovit figmentum nostrum*.

Remarquons que cette compassion indulgente et miséricordieuse est particulière-

ment pour ceux qui ont péché par faiblesse et fragilité humaine, plutôt que par malice et par impiété; pour ceux qui, dans leur péché même, ont conservé la crainte de Dieu et le respect pour la religion; pour ceux qui ont eu, après leur conversion, une conscience tendre et timorée, fidèle à ses devoirs et à son Dieu: *Misertus est Dominus timentibus se*.

Alors c'est un père qui pardonne à des enfants qu'il aime, et qui pardonne en père; peut-on rien dire de plus fort et de plus consolant pour nous? *Quo modo miseretur pater filiorum*.

Sentiments de pénitence et de componction dans la maladie.

I. *Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ*: «Je repasserai devant vous, Seigneur, toutes les années de ma vie dans l'amertume de mon âme.» (Isa., XXXVIII, 15.)

Ces années de vanité, ces années de tiédeur et de lâcheté dans votre service, ces années d'infidélité et d'égarements font maintenant le sujet de mes réflexions les plus sérieuses, de mes remords les plus vifs, de mes regrets les plus amers: *In amaritudine animæ meæ*.

II. *Domine, nihil dignum in conspectu tuo egi*. (Offic. Def.) Hélas! Seigneur, que ma vie a été vaine, oisive, inutile! Le bien même, le peu de bien que j'ai fait si mal, a été peu digne de vous; et j'ai servi bien négligemment un si grand Maître; acceptez du moins, pour y suppléer, ma bonne volonté présente, mes souffrances, mon sacrifice, que j'unis aux travaux de votre Eglise et aux mérites de mon Sauveur.

III. *Delicta quis intelligit? ab occultis meis munda me*. (Psal. XVIII, 13.) Qui peut connaître toutes ses fautes, toute la grièveté et le nombre de ses péchés? Purifiez-moi aussi, mon Dieu, de tous ceux que j'ignore, mais que vous connaissez; de tant de péchés d'ignorance, d'inattention, de légèreté, d'imprudence, d'oubli, de négligence, d'omission, que je dois présumer dans ma vie et expier à ma mort.

IV. *Ne recorderis peccata mea, Domine*. (Offic. Def.) Ne vous ressouvenez plus, Seigneur, de mes iniquités; mais pour moi, je veux m'en souvenir toujours pour m'en humilier, pour les détester, pour les pleurer, pour en faire pénitence et pour souffrir avec résignation, parce que je sais que je souffre avec justice.

V. *Delicta juventutis meæ ne memineris, Domine*. (Psal. XXIV, 7.) Oubliez surtout, mon Dieu, les écarts de ma jeunesse et l'ivresse de ses passions; mais souvenez-vous que dans un âge plus mûr, plus réfléchi, je suis retourné à vous; qu'alors j'ai aimé et pratiqué votre sainte loi; que j'ai tâché de compenser et de couvrir la multitude de mes péchés par de bonnes œuvres et des aumônes; par plusieurs années de travail et de dévouement à votre service, à votre gloire.

VI. *Domine, ne in furore tuo arguas me, neque in ira tua corripias me*: «Seigneur, ne

me reprenez pas dans votre fureur, et ne me punissez pas dans votre colère. » (Psal. VI, 2.)

Je ne demande pas que vous ne me châtiez point; mais que vous me châtiez dans votre miséricorde, et que vous ne me traitiez point selon toute la rigueur de votre justice, comme un criminel condamné, qui ne doit plus attendre de grâce.

VII. *Heu mihi, quia peccavi nimis in vita mea! quid faciam, miser? ubi fugiam, nisi ad te, Deus?* « Hélas, combien j'ai commis de péchés dans ma vie! Que ferais-je, infortuné que je suis? où irai-je me réfugier, sinon dans votre sein paternel, ô mon Dieu! » (Offic. Defunct.)

VIII. *Pater, peccavi in cælum et coram te: « Mon Père, j'ai péché contre le ciel et contre vous. »* (Luc., XV, 18.)

Je suis l'enfant prodigue, mais changé, contrit, humilié devant vous; et vous êtes toujours mon Père: *Pater*.

IX. *Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam: « Ayez pitié de moi, mon Dieu, selon votre grande miséricorde. »* (Psal. L, 3.)

N'écoutez point le cri de mes iniquités, mais plutôt celui de la pénitence, qui s'élève à vous du fond de mon cœur.

X. *Amplius lava me ab iniquitate mea, quoniam peccatum meum contra me est semper.* (Ibid., 4, 5.) Seigneur, purifiez toujours de plus en plus, par la grâce réitérée de l'absolution, ma conscience inquiète et alarmée, parce que mon péché, sans cesse présent à mes yeux, s'élève toujours contre moi.

XI. *Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies.* (Ibid., 12.) Non, Seigneur, vous ne rejetterez point les soupirs, les gémissements, la désolation d'un cœur contrit et humilié.

XII. *Non intres in iudicium cum servo tuo: « Ah! Seigneur, n'entrez point en jugement avec votre serviteur. »* (Psal. CXLI, 2.) Que pourra-t-il vous dire pour sa justification, sinon qu'il a été coupable, qu'il est pénitent, et que vous êtes miséricordieux?

Paroles empruntées de l'Écriture pour disposer un malade au saint Viatique; et pour l'entretenir après qu'il l'a reçu.

I. *Surge et comede, grandis enim tibi restat via.* (III Reg., XIX, 7.) Dans l'état d'infirmité et de défaillance où vous êtes, mon cher frère, ne dois-je pas vous adresser cette consolante exhortation d'un ange à Elie dans son affliction et son abattement? Prenez courage, et munissez-vous du pain des forts, parce que vous avez un grand voyage à faire, le voyage de l'éternité.

Le prophète ayant mangé de ce pain miraculeux en fut fortifié, dit l'Écriture (Ibid., 8), et marcha courageusement jusqu'à la montagne de Dieu.

Or, ce pain angélique et vivifiant figurait la sainte Eucharistie, qui est le vrai pain de Dieu; sa vertu fortifiante, celle du saint via-

tique, et cette montagne de Dieu, le ciel, où vous allez.

II. *Nisi manducaveritis carnem Filii hominis, non habebitis vitam in vobis: « Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, vous n'aurez point la vie en vous. »* (Joan., VI, 54.)

C'est spécialement dans la maladie et le danger de mort, qu'il y a une obligation très-particulière de recevoir en Viatique le précieux corps de Jésus-Christ; et si nous y répuguons, ou même si nous négligeons de remplir un devoir si sacré, cette menace du Fils de Dieu doit nous faire trembler.

Jamais l'homme a-t-il plus besoin d'être consolé, soutenu, fortifié par ce pain céleste, que dans les douleurs et la défaillance?

Qu'y a-t-il de plus salutaire pour un malade, pour un mourant, que d'être visité par son Dieu, de se jeter dans ses bras, et d'expirer, pour ainsi dire, dans son sein?

III. *Qui manducat meam carnem, habet vitam æternam, et ego resuscitabo eum: « Celui qui mange ma chair, a la vie éternelle, et je le ressusciterai un jour. »* (Joan., VI, 55.)

Tel est spécialement le caractère propre du saint Viatique, d'être un gage précieux de la vie éternelle, de la résurrection et de l'immortalité future.

Avec quel empressement donc, avec quelle ardeur une âme chrétienne ne doit-elle pas le désirer, et le demander elle-même!

Avec quels saints transports de joie, et quels vifs sentiments de confiance, d'amour, d'espérance, ne doit-elle pas le recevoir!

IV. *Quid est homo, quod memor es ejus, aut filius hominis, quoniam visitas eum? « Qu'est-ce que l'homme, ô mon Dieu, pour que vous vous souveniez ainsi de lui, et que vous veniez le visiter? »* (Psal. VIII, 5.)

Tels sont les sentiments d'admiration et de reconnaissance dont une âme doit être remplie, pénétrée, en recevant le saint Viatique, et après l'avoir reçu.

Quelle faveur en effet, quelle gloire, quel bonheur pour une faible créature, infirme, défaillante, étendue sur un lit de douleur, d'être honorée de la visite de son Dieu, de le recevoir dans sa maison, et même dans son sein?

Heureuse visite, jour précieux, que vous répandez de grâces, de consolations, de soulagement dans une âme souffrante, courageuse et fervente!

V. *Nunc dimittis servum tuum, Domine, in pace, quia viderunt oculi mei Salutare tuum: « C'est maintenant, Seigneur, que votre serviteur mourra en paix, parce que mes yeux ont vu, et que mon cœur possède mon Sauveur. »* (Luc., II, 29.)

Oni, je seus que sa présence, sa grâce, son exemple m'encouragent à souffrir et à mourir.

C'en est fait, je n'ai plus d'opposition à sa sainte volonté, plus de répugnance au calice amer de sa passion, plus d'attache à la vie et à la terre.

Je ne désire plus que de consommer mon sacrifice dans son sein, de n'en être plus séparé jamais, et de vivre éternellement avec lui.

Paroles empruntées de l'Écriture, pour disposer un malade au sacrement de l'Extrême-Onction.

I. *Infirmatur quis in vobis? inducat presbyteros Ecclesie, et orent super eum, ungentes eum oleo in nomine Domini: « Quelqu'un d'entre vous est-il dangereusement malade? qu'il fasse venir les ministres de l'Église, et qu'ils invoquent sur lui la miséricorde de Dieu, en lui faisant des onctions saintes au nom du Seigneur. » (Jac., III, 14.)*

C'est de la part même de Dieu que son apôtre avertit les malades en danger de mort, d'avoir la précaution de se prémunir d'un sacrement si salutaire et si consolant.

Observons que le Saint-Esprit exhorte ici les infirmes à le demander eux-mêmes, sans laisser aux autres le soin de l'embaras de les en avertir, et de le demander pour eux, peut-être trop tard. Ils en auront moins de trouble, et plus de mérite.

Le sens de l'Écriture et l'intention du Seigneur est encore qu'un malade n'attende point, pour le désirer, que sa guérison soit désespérée, ou qu'il se trouve à la dernière extrémité. Ce serait s'exposer imprudemment à le recevoir sans dispositions, sans connaissance, et presque sans fruit; ou même à ne pas le recevoir du tout. Quand on a recours à Dieu si tard, on mérite de ne le plus trouver.

II. *Oratio fidei salvabit infirmum, et alleviabit eum Dominus; et si in peccatis sit, remittentur ei: « La prière de la foi sauvera le malade, le Seigneur le soulagera, et s'il a des péchés sur la conscience, ils lui seront remis. » (Ibid., 15.)*

Quoi de plus à propos dans la maladie et la souffrance qu'un sacrement de consolation, qui soulage et adoucit nos peines, qui dissipe nos inquiétudes et notre trouble, qui chasse et éloigne de nous l'ennemi du salut, qui remplit notre cœur de confiance, de paix et d'onction?

L'extrême-onction a une vertu encore plus grande, qui est de remettre les péchés et d'en détruire les restes; en achevant de purifier l'âme des taches de la vie passée, et des fautes commises par les différents sens que Dieu nous avait donnés pour sa gloire et pour notre sanctification.

Elle est donc le complément et la perfection de la pénitence, le gage de la miséricorde de Dieu, et comme le dernier sésau des élus. Qu'y a-t-il de plus consolant et de plus désirable pour un mourant?

III. *Ungebant oleo multos egros, et sanabantur: « Les apôtres oignaient d'huile beaucoup de malades, et les guérissaient. » (Marc., VI, 13.)*

Ces onctions miraculeuses furent, suivant plusieurs théologiens, le sacrement même de l'extrême-onction, qui a la vertu d'opérer

aussi le soulagement corporel, et même la guérison des malades.

Cette propriété est intéressante pour notre amour-propre, par le désir naturel qu'ont les hommes d'être soulagés, de vivre et de générer.

C'est donc avoir peu de foi, et même peu de raison, peu de force d'esprit, peu de zèle pour ses vrais intérêts, que de craindre et de répugner de recevoir un sacrement si salutaire pour l'âme et pour le corps.

Sentiments de foi dans la maladie et aux approches de la mort.

I. *Credo remissionem peccatorum, carnis resurrectionem, vitam æternam: « Je crois la rémission des péchés, la résurrection de la chair, la vie éternelle. »*

La rémission des péchés et des plus grands péchés, par la vertu de la pénitence, est donc pour moi un article de foi: *Credo remissionem peccatorum*. Que cette vérité infaillible et cette forte persuasion me rassurent, maintenant que j'envisage de près le jugement de Dieu!

Il n'est pas moins vrai, ni moins assuré que je ne meurs pas pour toujours, et que ce corps infirme, abattu, et qui se corrompt, renaîtra un jour de sa cendre, et se relèvera de l'humiliation du tombeau pour être immortel: *Credo carnis resurrectionem*. La mort n'est donc qu'un sommeil qui ne doit point tant m'affliger.

C'est encore un principe de ma religion et un dogme de ma foi, que la plus noble portion de moi-même ne mourra point, et que mon âme a été créée pour vivre éternellement en Dieu, et avec Dieu: *Credo vitam æternam*. N'est-ce donc point assez pour me consoler de la perte de la vie présente?

II. *Qui credit in me, etiamsi mortuus fuerit, vivet; et omnis qui credit in me, non morietur in æternum: « Celui qui croit en moi, vivra, quand même il serait mort; et quiconque croit en moi ne mourra point pour toujours. » (Joan., XI, 25, 26.)*

La foi est donc le principe de la vie future, et un germe d'immortalité: *Qui credit in me, vivet*.

Le vrai fidèle est donc toujours vivant aux yeux de Dieu, quoiqu'il soit mort à ceux des hommes: *Etiamsi mortuus fuerit, vivet*.

Cette mort temporelle est passagère, et sa vie en Dieu sera donc éternelle: *Non morietur in æternum*.

Croyez-vous cela? *Credis hoc?* Oui, sans doute je le crois sur la parole même de Jésus-Christ, et généralement tout ce que Dieu a révélé à son Église, parce qu'il est la souveraine vérité: *Utique ego credidi*. (Ibid., 26, 27.) Réjouissez-vous donc: vous vivrez éternellement avec lui, et vous verrez la gloire de Dieu. (Ibid., 40.)

III. *Credo videre bona Domini in terra viventium: « Je crois fermement voir un jour les biens du Seigneur dans la terre des vivants. » (Psal. XVI, 13.)*

Le ciel est cette terre des vivants: celle

que nous foulons aux pieds est la région des morts.

Les biens du Seigneur sont ceux du ciel, comme les biens de la terre sont ceux des hommes.

Ces biens célestes que Dieu seul donne, vous sont réservés; et vous le croyez fermement, dites-vous : *Credo*. Attendez donc le Seigneur, armez-vous de courage, et que votre cœur prenne une nouvelle force dans cette ferme créance : *Exspecta Dominum, viriliter age, et confortetur cor tuum.* (Psal. XXVI, 14.)

Sentiments d'espérance dans la maladie et aux approches de la mort.

I. *Domine, tu es spes mea, portio mea in terra viventium* : « Seigneur, c'est vous qui êtes mon espérance, et vous serez mon partage dans la terre des vivants. » (Psal. CXLI, 6.)

Le bonheur de parvenir à vous posséder, ô mon souverain bien, a dû être toute ma vie le terme de mes vœux, le principe de mes actions, l'objet de mes espérances.

A présent surtout que la figure de ce monde m'échappe, mon cœur doit se porter à vous avec encore plus d'ardeur; il doit désirer et attendre votre possession avec plus d'empressement que jamais.

Je vais perdre la jouissance de tout ce que je possédais sur la terre; mais vous m'en dédommerez abondamment, source immense de tous les biens.

II. *Spe gaudentes, in tribulatione patientes* : « Que l'espérance vous donne la joie : soyez patientes dans la tribulation. » (Rom., XII, 12.)

L'espérance en Dieu, l'attente du ciel fait la consolation et la joie des saints, envoyant arriver le terme de leur exil : *Spe gaudentes*.

Qu'elle inspire du moins aux chrétiens moins fervents la patience, le courage, la confiance en Dieu à la vue de la couronne : *In tribulatione patientes*.

Si l'on sème dans la peine, la douleur et les larmes, on recueillera dans la joie le fruit de ses travaux, de ses souffrances; on en jouira éternellement dans le sein du repos et de la félicité.

III. *In te, Domine, speravi, non confundar in aeternum* : « J'ai mis mon espérance en vous, Seigneur, ne permettez pas que je sois confondu pour jamais. » (Psal. XXX, 2.)

O mon Dieu, le désespoir est une défiance injurieuse à votre bonté, à vos promesses; et l'espérance en vous est un tendre hommage qu'on rend à vos grandeurs, à vos miséricordes.

Il est donc de votre gloire de ne pas rejeter, de ne pas confondre une âme souffrante, qui s'appuie sur vous, et qui se jette avec confiance dans votre sein paternel.

Où, Seigneur, quoi qu'il vous plaise ordonner de mon sort, je veux toujours espérer en vous, jusque dans les bras de la mort, et dans les ombres mêmes du tem-

beau : *Etiam si occiderit me, in ipso sperabo.* (Job, XIII, 15.)

Sentiments d'amour de Dieu dans la maladie et aux approches de la mort.

I. *Diligam te, Domine, fortitudo mea.* (Psal. XVII, 2.) Seigneur, qui êtes mon soutien et ma force dans ma faiblesse et ma défaillance, vous serez aussi le plus cher objet de mes pensées, de mon affection et de mon amour.

Maintenant que tout m'abandonne, je reconnais plus que jamais la vanité, le néant des choses du monde, que j'ai trop aimé; et mon cœur, vide des créatures, cherche à se remplir de vous, à se donner à vous, à s'attacher fortement à vous.

C'est à présent, beauté essentielle et éternelle, que je conçois et que je sens combien vous méritez d'être aimée.

II. *Universa delicta operit charitas.* (Prov., X, 12.) La charité, l'amour de Dieu, quand il est grand, couvre toutes les fautes du pécheur.

Vous l'avez dit vous-même, ô mon Sauveur : *Beaucoup de péchés ont été remis à Madeleine, parce qu'elle a beaucoup aimé.* (Luc., VII, 47.)

Que cette pensée est consolante pour moi, qui ai tant négligé de faire pénitence, et qui ne le puis plus! Je n'ai donc qu'à aimer ardemment mon Dieu, pour y suppléer; et cela est-il si difficile de vous aimer, ô bonté souveraine et parfaite?

III. *Perfecta charitas foras mittit timorem* : « La parfaite charité bannit la crainte, » et dissipe les frayeurs de la mort. (I Joan., IV, 18.)

Tu n'aimes donc pas ton Dieu, ô mon âme, puisque tu appréhendes si fort d'alier à lui, et de le voir.

Efforçons-nous d'avoir la perfection de la charité, et nous ne verrons plus dans votre juge qu'un Dieu miséricordieux et rémunérateur.

IV. *Fortis est ut mors dilectio* : « La parfaite dilection est forte comme la mort; » et l'on peut dire, encore plus forte. (Cant., VIII, 6.)

En effet, l'amour de Dieu est assez puissant pour vaincre et surmonter la mort; mais la mort ne peut détruire l'amour de Dieu; et ce divin amour vivra en nous éternellement.

Mais si l'amour de Dieu a assez de force pour mettre l'homme au-dessus de la mort même, à plus forte raison doit-il nous élever au-dessus de la maladie, de la souffrance, de la douleur et de la crainte.

Sentiments de reconnaissance envers Dieu, pour tous les bienfaits qu'un mourant en a reçus pendant sa vie.

Quid retribuam Domino pro omnibus que retribuit mihi? « Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens qu'il m'a faits? » (Psal. CXV, 12.)

Il est bien juste, ô mon Dieu, qu'en quittant ce monde je vous remercie, avec la plus vive reconnaissance, de tant de bien-

faits que j'y ai reçus de votre bonté toute gratuite.

Vous m'avez créé à votre image, non-seulement pour jouir des biens et des beautés de cet univers, mais encore pour vous posséder vous-même, et jouir avec vous d'une éternelle félicité.

Vous m'avez fait naître dans le sein de votre Eglise, et vous m'avez adopté parmi vos enfants, par préférence à tant d'infidèles et de réprouvés.

Vous m'avez comblé d'une infinité de grâces dans l'ordre de la religion, et de toutes sortes de biens dans celui de la nature.

Vous m'avez placé dans un des plus heureux climats de la terre, au milieu de l'abondance et des commodités de la vie.

Vous m'avez même élevé et distingué dans votre Eglise, ou dans ma patrie, sans l'avoir mérité.

Que rendrai-je à mon Dieu pour tant de bienfaits? Ah! je lui offrirai, je laisserai au saint temple, qui est sa maison, et aux pauvres, qui sont ses membres, quelque portion des biens qu'il m'avait prêtés, et qu'il est si juste de lui rendre.

Je m'offrirai moi-même à lui : je lui offrirai mon cœur, ma personne et ma vie, avec un amour reconnaissant, soumis et fidèle jusqu'au tombeau.

Sentiments de désir du ciel dans la maladie et aux approches de la mort.

I. *Sitivit animamea ad Deum vivum.* (Psal. XLI, 3.) Mon âme désire avec ardent se réunir à son Dieu, le Dieu vivant, et source lui-même de vie et d'immortalité.

Hélas! je ne fais plus que souffrir et languir sur la terre : ce n'est plus que dans le sein de Dieu que j'espère trouver du rafraîchissement et du repos.

Où, mon cœur brûle du désir d'être heureux, et de rassasier cette soif ardente de la félicité dans sa source même.

II. *Satiabor cum apparuerit gloria tua :* « C'est alors, Seigneur, que je serai pleinement rassasié, quand vous m'aurez fait paraître votre gloire. » (Psal., XVI, 3.)

Mon cœur à présent détrompé des vanités du siècle, et vide des choses de la terre, cherche à se remplir de vous, bonté essentielle et parfaite.

Mon âme satisfaite n'aura donc plus rien à désirer, lorsqu'elle possédera en vous la plénitude de tous les biens dans le séjour de la gloire.

III. *Transibo in locum tabernaculi admirabilis, usque ad domum Dei :* « Je passerai de mon exil dans ce lieu admirable, qui est le temple de la gloire de Dieu. » (Psal. XLI, 5.)

O mon âme, ce monde n'est plus pour nous qu'un lieu de souffrance, une demeure triste et malheureuse : quittons la terre, et volons au céleste tabernacle, où habite l'Eternel.

Je verrai donc enfin ce séjour merveilleux des splendeurs du Très-Haut, le théâtre

de sa magnificence, et le trône de sa gloire.

IV. *Desiderium habens dissolvi, et esse cum Christo :* « Je souhaite la dissolution de mon corps, pour être réuni à Jésus-Christ mon Sauveur. (Philipp., I, 23.)

Quoi de plus heureux et de plus désirable pour moi, que d'être avec le Seigneur Jésus dans son royaume, et de régner moi-même avec lui!

Membre actuellement humilié et souffrant de ce chef glorieux, je participerai pour lors à son exaltation, à sa gloire, à sa béatitude.

V. *Educ de custodia animam meam ad confitendum nomini tuo :* « Seigneur, tirez mon âme de sa prison et de son exil, pour aller bénir et louer dans le ciel votre saint nom. (Psal., CXLI, 10.)

Qu'elle est triste, cette prison de chair qui se corrompt, qui se dissout! qu'il est dur, cet exil terrestre, où je ne puis plus m'attendre qu'à languir, souffrir et mourir!

Abrégez-le, Seigneur, cet exil; rompez cette prison, mettez mon âme en liberté. Au lieu de répandre ici-bas des pleurs sur le bord des fleuves de Babylone, qu'elle aille célébrer avec joie dans la céleste Sion vos miséricordes et vos grandeurs.

VI. *Me expectant justi, donec retribuas mihi.* (Ibid.) Exaucez, mon Dieu, le désir des justes, des saints du ciel, qui m'y attendent, et vous prient de me faire part aussi de leur récompense.

Ah! sans doute j'y ai des proches, des amis, qui s'intéressent à mon salut et à mes maux.

Il me semble voir d'ici cette troupe heureuse et brillante me montrer ses couronnes, pour m'encourager et m'appeler vers elle.

Sentiments de piété propres pour un ministre de l'Eglise dans la maladie et à la mort.

Custodi animam meam, quoniam sanctus sum. (Psal., LXXXV, 2.) Seigneur, gardez mon âme, et sauvez-moi, parce que je vous appartiens spécialement par la sainteté du caractère dont vous m'avez revêtu.

Ah! Seigneur, n'auriez-vous fait de votre serviteur un vase d'élection et d'honneur en ce monde, que pour en faire un vase de réprobation et d'ignominie en l'autre!

N'est-il pas, ô mon Dieu, de votre propre gloire, qu'un homme consacré par vous-même à votre culte, à vos autels, où il a tant de fois offert, sacrifié et reçu la victime du salut, ne soit pas exclu du sanctuaire de la Divinité, et que sa perte ne fasse pas le triomphe de votre ennemi?

Ecoutez, Seigneur, la voix de la religion et celle de votre Eglise : celle même du sang de votre Fils, dont je suis en quelque sorte tout pénétré, tout converti, et qui demande miséricorde pour son ministre.

II. *Qui converti fecerit peccatorem salvabit animam ejus, et operiet multitudinem peccatorum :* « Celui qui aura converti une âme, sauvera ce pécheur, et couvrira la multitude de ses propres péchés. » (Jac., V, 21.)

Que cette pensée est consolante pour un directeur, pour un missionnaire, pour un pasteur, qui a ramené et conduit tant d'âmes dans la voie du salut; qui a prêché tant de fois la vertu et la pénitence; qui a converti et réconcilié tant de pécheurs! Comment Dieu ne lui pardonnerait-il pas aussi à lui-même?

Il est vrai, Seigneur, je reconnais et confesse devant vous, avec larmes et confusion, toute mon indignité, toutes mes imperfections, toutes mes négligences et mes fautes dans un état si saint; mais regardez aussi le bien que j'ai tâché d'y faire avec votre grâce.

Souvenez-vous avec quel zèle sincère, et, si je l'ose dire, avec quel succès j'ai tant de fois annoncé, non-seulement vos grandeurs, vos volontés, vos merveilles, mais encore vos bontés et vos miséricordes: n'y aurais-je moi-même aucune part?

III. *Cum apparebit Princeps pastorum, percipietis immarcessibilem coronam*: « Lorsque le Prince des pasteurs paraîtra, vous recevrez la couronne incorruptible. » (1^{er} Petr., V, 4.)

C'est dans peu qu'il va paraître pour moi, et terminer ma pénible carrière. Console-toi, mon âme, et vas à lui avec confiance: il a vu tout ce que tu as fait et souffert pour lui; tes sollicitudes, tes contradictions, les travaux.

Non, Seigneur, on ne perd rien avec vous: et si vous êtes magnifique dans vos promesses, vous l'êtes encore plus dans vos récompenses.

Vous nous l'avez dit, ô mon divin chef; et j'attends, je réclame l'effet de votre infaillible parole: votre ministre sera au ciel avec vous: *Ubi sum ego, illic et minister meus erit.* (Joan., XII, 26.)

Sentiments de piété propres pour une âme religieuse, ou pour une personne de piété, dans la maladie et à la mort.

I. *Latet sum in his que dicta sunt mihi: In domum Domini ibimus*: « Je me suis réjoui de ce qui m'a été annoncé: Nous irons dans la maison du Seigneur. » (Psal., CXXI, 1.)

Morte au monde et à moi-même depuis longtemps, infirme et défaillante, hors d'état de servir Dieu et la religion, que fais-je encore sur la terre?

Le ciel fut toujours le plus cher objet de mes vœux, de mes sacrifices, de mes espérances.

Ne doit-ce donc pas être un sujet sensible de joie pour moi de me voir enfin près de sortir de mon exil, et de me réunir à mon Epoux dans le temple de sa gloire?

II. *Ecce Sponsus venit, exite obviam ei*: « Voici l'Epoux qui vient, allez au-devant de lui. » (Matth., XXV, 6.)

Que cet aimable nom d'Epoux, sous lequel Jésus-Christ s'annonce à une vierge chrétienne, doit lui donner de confiance et la rassurer!

Ne vous troublez donc point trop des petites faiblesses de l'humanité, de toutes vos imperfections et vos négligences passées: un époux est facilement indulgent pour des fautes peu graves et de légers défauts, surtout quand une épouse chère à son cœur lui demande pardon.

Allez à lui sans crainte, la lampe de la charité à la main, et présentez-lui la lumière de la foi et des bonnes œuvres, l'onction de la douceur et de la patience, l'encens de vos prières et le parfum de vos vertus.

III. *Veni, sponsa Christi, accipe coronam quam tibi Dominus præparavit in æternum*: « Chaste épouse de Jésus-Christ, venez recevoir la couronne que le Seigneur vous a préparée pour l'éternité. » (Offic. virg.)

Une vertueuse et fidèle épouse peut-elle appréhender l'arrivée de son époux, surtout quand il vient la couronner?

Non, ce n'est pas en vain que vous avez servi le Seigneur pendant tant d'années dans la retraite, dans la pureté, dans l'obéissance, dans la mortification, dans la piété et les bonnes œuvres.

Ah! sans doute Dieu est trop juste, trop bon et trop grand pour ne pas récompenser libéralement tant de sacrifices; et la couronne qu'il vous destine sera proportionnée à vos mérites et à sa magnificence.

Sentiments de piété propres pour une âme forte et fervente, dans la maladie et à la mort.

I. *Et hæc mihi sit consolatio, ut affligens me dolore, non parcat*: « Que ce soit même une consolation pour moi, qu'en m'accablant de douleurs et de maux, le Seigneur veuille bien ne point m'épargner. » (Job, VI, 10.)

Non, ce n'est point assez de souffrir pour vous, ô mon Dieu, avec résignation et patience: je veux trouver dans mes souffrances de la satisfaction même et de la consolation: *Et hæc mihi sit consolatio.*

Ah! bien loin de me plaindre, plus le Seigneur me traitera avec rigueur et sévérité miséricordieuse, plus je le bénirai avec amour et reconnaissance: *Ut affligens me dolore, non parcat.*

Une grande servante de Dieu (sainte Thérèse) a dit: *Souffrir ou mourir. Une autre (sainte Madeleine de Pazzi): Ne pas mourir, mais souffrir. Moi je dirai: Souffrir et mourir: Pati et mori.*

II. *Si consistant adversum me castra, non timebit cor meum*: « Quand une armée d'ennemis viendrait m'assiéger, mon cœur ne sera point ébranlé. » (Psal., XXVI, 3.)

Vous êtes avec moi, Seigneur; il suffit: tout l'enfer armé contre moi n'étonnerait point ma constance.

Je me couvrirai dans ce dernier combat du bouclier de la foi et du casque du salut; je me tiendrai ferme avec l'ancre de l'espérance, j'embraserais mon cœur d'une ardeur sainte et courageuse avec le flambeau de la charité.

Au milieu même des horreurs et des om-

bres du trépas, j'en triompherai par votre grâce ; et s'il faut mourir, du moins je mourrai en vainqueur.

III. *Se hortabantur mori fortiter* : « Ils s'encourageaient à mourir constamment. » (II Mach., VII, 5.)

Ce n'est point assez, mon âme, de mourir en chrétien : il faut mourir en saint, et, s'il se peut, en héros.

Mourons donc dans l'exercice héroïque de la patience et de la vertu, dans la ferveur et la générosité du parfait amour.

Que l'ardeur de la charité achève de consumer l'holocauste de mon sacrifice, et que mon dernier soupir soit un élancement d'amour dans le sein de la Divinité.

Sentiments de piété propres pour une âme pécheresse et pénitente, dans la maladie et à la mort.

I. *Per singulas noctes lacrymis meis stratum meum rigabo* : « Toutes les nuits j'arroserai ma couche de mes larmes. » (Psal. VI, 7.)

Qu'il est salutaire et consolant pour une âme pécheresse de répandre en liberté son cœur et ses pleurs dans le sein de Dieu au milieu du silence de la nuit !

Ce sacrifice de larmes est aux yeux du Seigneur la marque touchante du vif repentir et d'un cœur tendre.

Joignez la confiance à l'amour, pénitent, et après cela ne craignez plus : tout est pardonné.

II. *Qui Mariam absolvisti, mihi quoque spem dedisti* : « Divin Sauveur, qui avez absous la pécheresse Marie, vous me donnez aussi l'espérance de mon pardon. » (Offic. Def.)

Après un tel exemple de conversion et de miséricorde, qui doit désespérer de son salut ?

Non, le cœur de Dieu ne change point ; et le repentir sincère a toujours les mêmes droits à sa clémence.

Que la grâce en moi, comme en Madeleine, surabonde au péché ; et la miséricorde l'emportera sur la justice.

III. *Quia flevisi coram me, ego quoque audivi orationem tuam, dicit Dominus, et colligam te in pace* ; « Parce que vous avez pleuré devant moi, dit le Seigneur, j'ai exaucé votre prière, et je recueillerai votre âme en paix. » (Offic. Compassionis B. Virg.)

Tel est le témoignage intérieur que l'Esprit de Dieu rend à une âme pénitente, qui a lavé les taches de sa vie dans ses larmes et dans le sang de son Sauveur.

Moi, qui suis son ministre et son organe, je vous dis aussi de sa part : Consolez-vous, votre humble prière est montée à son trône, et vos pleurs ont trouvé grâce à ses yeux.

Mourez en paix : le Seigneur vous recevra dans son sein, et vous y serez un monument éternel de ses miséricordes.

Sentiments de piété propres pour les riches et les grands, dans la maladie et à la mort.

I. *Dii estis : vos autem sicut homines mo-*

riemini : « Vous êtes comme les divinités du monde, vous mourrez cependant comme des hommes. » (Psal., LXXXI, 6, 7.)

Que les riches et les puissants du siècle apprennent ici leur égalité avec le vulgaire des mortels : comme nous, ils naissent dans les larmes, ils meurent dans la douleur, ils sont la proie des vers dans le tombeau.

Réflexion bien propre à humilier leur orgueil, à confondre leur amour-propre, à leur faire comprendre que la solide richesse et la vraie grandeur sont dans la vertu.

Cette vérité doit encore leur faire sentir la fragilité, le néant, la vanité de ce monde, et tonner leur ambition, leurs regards vers le ciel.

II. *Ægrotavit Ezechias : et introivit ad eum Isaias propheta, et flevit Ezechias fletu magno* : « Ezéchias tomba malade, et le prophète Isaïe vint lui annoncer la mort : alors ce prince s'humilia devant Dieu, et répandit beaucoup de larmes. » (IV Reg., XX, 4; Isa., XXXVIII, 1.)

C'est ainsi que le ministre du Seigneur, que le pasteur des âmes doit trouver un accès libre auprès des riches et des grands, lorsqu'ils sont en danger de mort. C'est à lui à les en avertir, à leur donner de salutaires conseils, comme Isaïe : et c'est à eux à le recevoir, comme Ezéchias, avec distinction et respect, à l'écouter avec religion et docilité.

C'est aussi alors qu'ils doivent plus que jamais reconnaître devant Dieu leur dépendance, leur misère, leur néant, et rendre à ses grandeurs de plus profonds hommages.

Ils ont cependant cet avantage consolant, de pouvoir faire au Seigneur de plus grands sacrifices, et donner aux pauvres, à l'Eglise, à la religion des marques plus signalées de la reconnaissance qu'ils doivent à Dieu.

III. *Mortuus est dives, et sepultus est in inferno* : « Le riche mourut, et il eut l'enfer pour sépulture. » (Luc., XVI, 22.)

Cet oracle de l'Evangile est terrible pour les mauvais riches, et doit surtout les faire trembler à la mort.

Ils ont en effet un plus grand compte à rendre que les autres hommes ; ils ont eu plus d'obstacles à vaincre, et plus de danger à courir pour le salut ; ils ont d'ordinaire la conscience plus embarrassée et plus chargée.

Ils doivent donc aussi se préparer au jugement de Dieu avec de plus vifs sentiments de crainte, d'humilité, de pénitence ; avec une plus grande abondance d'aumônes et de legs pieux.

Sentiments de piété propres pour les pauvres et les gens de travail, dans la maladie et à la mort.

I. *Pauper sum ego et in laboribus juventute mea* : « J'ai vécu dans la pauvreté et les travaux depuis ma jeunesse. » (Psal. LXXXVli, 16.)

C'est particulièrement ici que les person-

nes de conditions pauvres et laborieuses doivent sentir l'avantage de leur état sur celui des riches, en considérant les choses dans les vues de la religion.

Ces pauvres, ces gens de travail ont moins d'attache à la terre, moins de liens à rompre; moins de sacrifices à faire, et par conséquent moins de peine à quitter la vie.

Ils ont plus ordinairement vécu dans l'innocence, dans la crainte de Dieu, dans la piété; et conséquemment ils ont bien moins de remords à combattre, et beaucoup moins à redouter les jugements de Dieu.

II. *Factum est ut moreretur mendicus, et portaretur ab angelis in sinum Abraham: « Il arriva que le pauvre mourut, et fut porté par les anges dans le sein d'Abraham. » (Luc., XVI, 22.)*

Dieu fait donc bien du cas des bons pauvres, puisqu'il envoie ses anges recueillir leur âme, et la porter comme en triomphe devant son trône.

Du reste, que perdent-ils en quittant ce monde? ils quittent bien des inquiétudes, des maux, de la misère; et ils vont être parfaitement heureux.

Mais souvenons-nous que cette douce espérance n'est que pour les pauvres vertueux, patients, humbles et soumis à Dieu: un mauvais pauvre est doublement réprouvé pour ce monde et pour l'autre.

III. *Lazarus similiter mala, nunc autem consolatur: « Le pauvre Lazare n'a eu que des maux dans sa vie, et maintenant qu'il est mort, il est dans la consolation et la paix. » (Ibid., 25.)*

Le tombeau, qui est pour les riches un séjour d'humiliation et d'horreur, est pour les pauvres et les gens de travail un état de repos et la cessation de leurs maux.

En même temps leur âme est heureuse au ciel, à proportion de ce qu'ils ont souffert sur la terre en esprit de pénitence, de religion et d'amour de Dieu.

Qu'ils se consolent donc à la mort, qu'ils se réjoignent même des maux qu'ils ont eus pendant la vie: ces maux sont passés, et la récompense sera éternelle.

Sentiments de piété propres pour la jeunesse en danger de mort.

I. *In dimidio dierum meorum vadam ad portas inferi: « Me voilà donc arrêté au milieu, ou même au commencement de ma course, et déjà arrivé aux portes du tombeau. » (Isa., XXXVIII, 10.)*

Mais dois-je beaucoup m'en affliger? un trop faible tempérament ne m'eût laissé peut-être qu'une vie languissante, infirme, triste et malheureuse.

Après tout, un peu plus tôt, un peu plus tard, ne faut-il pas toujours mourir?

Dans le fond, quel avantage a maintenant sur moi ce vieillard décrépît, qui va mourir aussi? Un plus grand compte à rendre, un jugement plus terrible à craindre.

II. *Impius, antequam dies ejus impleantur, peribit; lædetur quasi viaca in primo flore: « L'impie périra avant le temps: il sera flé-*

tri comme la vigne tendre et frappée dans sa première fleur. » (Job, XV, 33.)

Souvent une mort prématurée est le fruit et la punition d'une jeunesse licencieuse, sans religion et sans frein.

Dans ce cas, il faut adorer en périssant la justice de Dieu; tâcher de la fléchir par la soumission, et sauver du moins l'âme, en perdant le corps.

S'il est triste d'être moissonné dans son printemps, il serait encore plus malheureux de vieillir dans le crime, et de mourir dans la réprobation.

III. *Castigasti me, et eruditus sum, quasi juvenculus indomitus: converte me, et convertar: « Vous m'avez instruit et corrigé, Seigneur, comme un jeune taureau indompté: convertissez-moi, et je retournerai à vous. » (Jerem., XXXI, 18.)*

Il fallait, ô mon Dieu, cette maladie dangereuse pour arrêter la fougue de mes passions, pour détacher mon cœur des créatures, et le rappeler à vous.

Qu'elle soit donc le commencement de ma conversion, et le premier acte de ma pénitence.

Si le remède est amer, il est salutaire et efficace.

IV. *Melior est misericordia tua super vitas: « Seigneur, votre miséricorde vaut mieux qu'une plus longue vie. » (Jerem., LXII, 4.)*

Vous savez, mon Dieu, qu'elle serait remplie pour moi de maux, d'écueils, de dangers; et vous voulez prévenir la perversion de mon cœur.

Hélas! peut-être prévoyez-vous que je me perdrais si vous me laissiez sur la terre; et vous vous hâtez par miséricorde de m'enlever dans l'ignorance du mal.

Ah! sans doute il m'est bien plus avantageux de mourir de bonne heure dans l'innocence et la grâce, que de vivre longtemps pour être pécheur, malheureux et réprouvé.

V. *Ne revoces me in dimidio dierum meorum: « Seigneur, ne me retirez pas du monde au milieu de ma carrière, » ou même à son commencement. (Psal., CI, 25.)*

C'est vous-même, ô mon Dieu, qui m'avez donné la vie; et je commence à peine d'en jouir.

Si je vous en demande la conservation, c'est pour l'employer à votre service, et me consacrer à votre gloire.

Faites cependant, Seigneur, ce que vous savez être le plus expédient pour mon salut, et pour l'exécution de vos desseins.

Sentiments de piété propres pour la vieillesse infirme, caduque et mourante.

I. *Dies annorum nostrorum in ipsis septuaginta anni, si autem in potentatibus octoginta anni, amplius eorum labor et dolor: « Le terme ordinaire de nos années ne passe guère soixante dix ans, ou quatre-vingts pour les plus robustes; et la vie au-delà n'est plus que peine et douleur. » (Psal. LXXXIX, 10.)*

Parvenu que je suis à un âge avancé, pourquoi m'affligerais-je de la mort? ne faut-il

pas se rendre justice, et l'homme né pour mourir peut-il toujours vivre ?

Ne serais-je pas un ingrat d'être mécontent du Créateur, qui m'a donné un tempérament plus robuste, une santé plus ferme, et une plus longue vie qu'à tant de milliers d'hommes que j'ai vus naître et mourir ?

Après tout, que ferais-je plus longtemps sur la terre, sinon languir et souffrir ?

II. *Corona dignitatis senectus que in viis justitiæ reperietur* : « La vieillesse est une couronne de gloire dans l'homme juste et vertueux. » (Prov., XVI, 31.)

Si une longue vie comprend beaucoup de fautes, même dans l'homme de bien, elle embrasse aussi beaucoup de bonnes œuvres : les péchés s'effacent, et les mérites restent.

Une vieillesse encore vicieuse et peu remplie de religion est bien méprisable, et doit faire trembler aux approches de la mort.

Mais elle est honorable et consolante lorsqu'elle est chargée de vertus et de mérites, de travaux et de services rendus à la religion et à la patrie.

III. *Longitudine dierum replebo eum, et ostendam illi salutare meum* : « Je le comblerai d'années, et je lui donnerai une heureuse vieillesse, suivie de la vue de Dieu et du salut. » (Psal. XC, 16.)

Heureux celui auquel Dieu destine encore dans le ciel la couronne de l'immortalité, après une longue et sainte vie sur la terre !

C'est la récompense de la vertu, et le sort des patriarches.

Avez-vous vécu et vieilli, comme eux, dans la simplicité de la foi, dans l'exercice de la patience, dans la crainte de Dieu et l'observation de sa loi ? vous mourrez aussi, comme eux, dans la paix du Seigneur, dans l'espérance et l'attente du salut.

Avis et sentiments de religion sur la bénédiction paternelle au lit de la mort.

I. *Cum Tobias putaret mori, vocavit ad se filium suum* : « Le vieux Tobie croyant mourir, appela son fils pour lui parler. » (Tob., VI, 1.)

Vous n'ignorez pas sans doute que ce fut un pieux usage des patriarches et des chefs de famille, de rassembler à la mort leurs enfants, pour leur donner la bénédiction paternelle et leurs derniers conseils.

Recommandez aux vôtres, comme le sage Tobie, d'être vertueux et fidèles à Dieu, d'honorer leur mère, et de vivre en paix entre eux.

L'invocation du ciel sur les enfants est dans un père mourant un acte de piété, et pour sa famille une source de bénédictions.

II. *Vocavit Jacob filios suos, benedixitque singulis* : « Jacob au lit de la mort fit venir auprès de lui ses enfants, et bénit chacun d'eux. » (Gen., XLIX, 28.)

Ce patriarche avait des enfants de caractères différents ; il donna aux uns des éloges, aux autres des réprimandes, à tous sa bénédiction ; et par conséquent il pardonna à ceux d'entre eux qui l'avaient offensé.

Un père mourant peut louer, comme Ja-

cob, des enfants chéris dont il est satisfait, et faire de sages remontrances à ceux qui le méritent, pour leur en laisser après lui une impression vive et durable.

Mais s'il est chrétien, il ne doit pas rejeter leur soumission, et les quitter dans sa disgrâce, ni leur refuser sa dernière bénédiction.

III. *Benedicens illi ait : Det tibi Deus de rore caeli et de pinguedine terræ abundantiam* : « Le vénérable vieillard Isaac embrassa son fils Jacob, et dit en le bénissant : Que le Seigneur vous comble de biens dans la rosée du ciel et dans la graisse de la terre. » (Gen., XXVII, 28.)

Respectable modèle pour un père chrétien, qui peut donner à ces expressions un sens encore plus élevé et plus religieux, en accordant au lit de la mort sa dernière bénédiction à sa famille.

En la mettant sous la protection de Dieu, il peut bien lui souhaiter dans son cœur des prospérités temporelles, et la graisse de la terre, « de pinguedine terræ. »

Mais ce qu'il doit demander principalement à Dieu pour ses enfants, c'est la rosée du ciel ; c'est-à-dire les biens de la grâce et les vertus de la religion ; de rore caeli.

Sentiments de persévérance et d'encouragement aux approches de la mort.

I. *Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit* : « Celui-là sera sauvé, qui aura persévéré jusqu'à la fin. » (Matth., XXIV, 13.)

C'est la persévérance qui achève la victoire, et c'est la victoire qui couronne.

Ne nous rebuons donc point de la longueur de la maladie, de la vivacité des douleurs, de la violence et de la durée du combat.

Ah ! ne perdons point par le découragement le fruit de tant de grâces reçues, le mérite de tant de souffrances passées, et l'inestimable récompense qui est réservée à notre fidélité.

II. *Fili, paulisper sustine : ecce Christus ad januam stat adjuvans te* : « Mon fils, encore un peu de constance ; le Seigneur Jésus, qui vous fortifie, va paraître et vous couronner. » (Offic. Eccles., die 10 Martii.)

Ainsi parlait à son fils souffrant, et presque expirant dans ses bras, la généreuse mère du jeune Méliton, l'un des quarante martyrs de Sébaste.

Que cette pensée doit m'inspirer aussi de courage et de force : Jésus-Christ regarde du haut du ciel mes derniers combats, comme ceux d'Etienne ; et la puissance de sa grâce, qui me soutient, me fera bientôt triompher de tous mes maux, si je veux être fidèle !

Encore un peu de patience ; la couronne est suspendue sur ma tête ; efforçons-nous de l'atteindre et de la mériter.

III. *Pater, si non potest hic calix transire, nisi bibam illum, fiat voluntas tua* : « Mon Père, s'il faut absolument que je boive ce calice, que votre volonté soit faite. » (Matth., XXVI, 39.)

O mon Dieu et mon père, si ce nom inté-

ressant peut vous attendrir sur un enfant malheureux, et s'il m'est possible de guérir encore sans miracle, détournez de moi ce calice de douleurs, rempli des amertumes de la maladie et des horreurs de la mort.

Cependant, Seigneur, vous savez mieux que moi-même ce qu'il me faut, ce qui est plus expédient pour mon salut et pour votre gloire : ne faites donc point ma volonté, mais la vôtre ; ou plutôt faites que la vôtre soit aussi la mienne.

Oui, mon Dieu, votre sainte volonté est plus sage, plus juste et plus puissante que la nôtre. Vous l'ordonnez, il le faut ; je l'ai mérité ; mourons et ne nous plaignons plus.

*Sentiments de confiance en Dieu
à la mort.*

I. *Dominus mortificat et vivificat, deducit ad inferos, et reducit* : « Le Seigneur ôte et donne la vie, il conduit au tombeau, et il en retire. » (1 Reg., II, 6.)

Dieu a sur nous ses desseins, et même dans les maux extrêmes, il a quelquefois des ressources inespérées pour nous rendre à la vie.

Quelquefois il se contente de notre soumission, et il n'achève pas toujours le sacrifice.

Qui sait s'il n'a pas encore sur moi des vues de miséricorde, et s'il ne prolongera point mes jours pour sa gloire ?

II. *Quam bonus Israel Deus his qui recto sunt corde* ! « Que notre Dieu est bon à ceux qui ont le cœur droit ! » (Psal. LXXII, 1.)

Pourquoi, mon âme, te faire un portrait si terrible du Dieu que tu adores, et qui te protège depuis si longtemps ?

Tu ne connais donc pas l'étendue de sa clémence et de sa bonté pour ceux qui le servent, qui l'aiment et l'invoquent avec sincérité et droiture de cœur.

S'il est mon juge, il est aussi mon père, et le meilleur de tous les pères.

III. *Defecit caro mea et cor meum ; pars mea Deus in æternum* : « Mon corps est dans l'abattement, et mon âme dans la défaillance ; mes forces m'abandonnent, et tout va me quitter : mais Dieu sera éternellement mon partage. » (Ibid., 26.)

Oui, le Seigneur est fidèle dans ses promesses ; et ce n'est pas en vain que je l'adore, que je le sers depuis tant d'années.

Ma consolation en périssant est d'espérer sur sa parole qu'il sera ma récompense dans l'éternité.

La mort peut bien m'enlever tout le reste : mais elle ne m'ôtera point mon Dieu, qui est le souverain bien.

IV. *In pace dormiam et requiescam* : « Je m'endormirai dans la paix du Seigneur, et je reposerais dans son sein. » (Psal. IV, 9.)

Que cette pensée est consolante ! la mort tranquille du vrai chrétien est un paisible et doux sommeil en Dieu.

Après cela mon âme ira se reposer dans son sein, et mon corps reposera dans le sein de son Eglise.

J'y participerai encore aux salutaires mys-

tères de la religion, et le sang du sacrifice découlera, pour ainsi dire, de l'autel sur mon tombeau.

*Sentiments de confiance en Jésus-Christ
à la mort.*

I. *Si quis peccaverit, advocatum habemus apud Patrem Jesum Christum* : « Si quelqu'un de nous a eu le malheur de pécher, nous avons en Jésus-Christ un puissant avocat auprès de son Père. » (1 Joan., II, 1.)

Ce qui inquiète et tourmente le plus un mourant est souvent moins le mal qu'il souffre et la mort qu'il attend, que le remords du péché et la crainte des jugements de Dieu.

Mais élevons alors nos mains défaillantes et nos regards mourants vers le ciel, pour invoquer le Seigneur Jésus, notre Rédempteur.

Nous l'y verrons intercédant pour nous, et montrant ses plaies à son Père, pour toucher sa miséricorde en notre faveur ; que pourrait-elle refuser à un tel Médiateur ?

II. *Dominus retribuet pro me* : « Le Seigneur rendra pour moi. » (Psal. CXXXVII, 8.)

Il est vrai, j'ai contracté envers la divine justice des dettes immenses ; mais la surabondance des satisfactions de mon Sauveur les acquittera pour moi par les indulgences de son Eglise.

Je vous présenterai, ô mon Dieu, ses travaux, ses souffrances, toute sa passion, qu'il vous a offerte pour moi, et que vous avez acceptée vous-même.

La pénitence d'un Dieu ajoutée à celle qu'il vous a plu me faire subir, pourra bien sans doute suppléer à ma faiblesse et à mon impuissance.

III. *Redempti estis pretioso sanguine Christi* : « Vous avez été rachetés par le sang précieux de Jésus-Christ. » (1 Petr., I, 18-19.)

Je sais que je suis bien indigne de la récompense des saints : mais Jésus-Christ l'a méritée pour moi.

Il m'a acquis l'héritage du ciel au prix de son sang, et ce prix est d'une valeur infinie.

Je vous le demanderai donc à ce titre, ô mon Dieu, avec une sainte confiance en ses mérites ; priez-vous m'acquiescance en moi les droits de votre Fils, et excluez-vous un enfant de l'héritage de son père ?

*Sentiments de confiance en la sainte Vierge,
à la mort.*

Sancta Maria, Mater Dei, ora pro nobis peccatoribus, nunc et in hora mortis nostræ : « Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. »

O Mère du Rédempteur des hommes, vous êtes aussi la nôtre : l'Eglise ne nous dit pas en vain que vous êtes le *Salut des infirmes, la Consolation des affligés, le Refuge des pécheurs.* (Litan.)

Souvenez-vous, Vierge sainte, de ma tendre dévotion pour vous, de mon dévouement particulier à votre service, de mon zèle sincère pour votre gloire.

Vous m'avez protégé toute ma vie : m'abandonnerez-vous à la mort ? laisserez-vous périr un de vos serviteurs, un de vos enfants ?

Sentiments de confiance aux saints, à la mort.

I. *Omnes sancti et sanctæ Dei, intercedite pro nobis : « Saints et saintes de Dieu, intercédéz tous pour nous. » (Ex Litanis majoribus.)*

Heureux citoyens du ciel, n'oubliez pas ceux de la terre ; ils sont, comme vous, les membres de Jésus-Christ, et les cohéritiers de son royaume.

Saints patriarches de la religion, protégez vos enfants.

Glorieux apôtres, sauvez vos disciples.

Généreux martyrs, soutenez vos frères dans leurs derniers combats.

Saintes vierges de l'Eglise, intéressez-vous au salut de vos sœurs.

Et vous, particulièrement, saint patron, que Dieu m'a donné, soyez mon protecteur auprès de lui.

O Eglise triomphante, heureux amis du Tout-Puissant, vous me montrez vos palmes, vos couronnes, pour m'inviter à vous suivre, à souffrir, et à mourir aussi pour Dieu.

II. *Sancti angeli, custodes nostri, defendite nos in prælio, ut non pereamus in tremendo judicio : « Saints anges gardiens, protégez-nous dans les derniers combats de cette vie, afin que nous ne périssions pas au jour terrible de notre jugement. (Offic. Eccles.)*

Venez à mon secours, ange tutélaire, que le ciel a commis à ma garde : couvrez-moi de votre protection, comme d'un bouclier, dans les maux et les dangers qui m'environnent.

Mettez en fuite les ennemis de mon salut, et les anges de ténèbres qui voudraient me nuire.

Conduisez-moi dans la céleste patrie, et présentez mon âme au trône de l'Eternel.

Sentiments de piété pour soutenir un mourant contre les tentations de l'esprit malin.

I. *Adversarius vester diabolus tanquam leo rugiens circuit, quærens quem devoret ; cui resistite fortes in fide : « Le démon, votre ennemi, tourne autour de vous comme un lion rugissant qui cherche à dévorer sa proie : résistez-lui avec la force et les armes de la foi. » (1 Petr., V, 8, 9.)*

Ces armes de la foi, qui repoussent le tentateur avec force et succès, sont les sacrements de l'Eglise, la confiance en Dieu, la prière fervente.

S'il vous reproche vos péchés passés, pour jeter votre âme dans la défiance et le désespoir, ne l'écoutez point : ils vous ont été pardonnés.

Appuyez-vous sur le secours de Jésus-Christ, qui a vaincu Satan dans la tentation du désert ; et opposez-lui les mérites de ce

divin Rédempteur, lorsqu'il voudra vous faire trembler pour les vôtres.

II. *Omnis qui invocaverit nomen Domini, salvus erit : « Quiconque aura invoqué le nom du Seigneur Jésus, sera sauvé, et soustrait à l'empire de Satan. » (Officium SS. Nominis Jesu.)*

Le saint nom de Jésus est la terreur des démons ; lorsqu'ils l'entendent prononcer, ils en ressentent malgré eux la vertu ; ils croient, et ils tremblent : *Dæmones credunt, et contremiscunt. (Jac., II, 19.)*

Jésus-Christ n'a-t-il pas promis dans son Evangile, que les vrais fidèles chasseraient les démons en son nom ? *In nomine meo dæmonia ejicient. (Marc., XVI, 17.)*

Invoquons donc à la mort contre les attaques de l'enfer ce nom terrible et tout-puissant ; mais invoquons-le avec foi, avec confiance, avec amour.

III. *Per signum crucis, de inimicis nostris libera nos, Deus noster : « Seigneur, délivrez-nous de nos ennemis par le signe de la croix. » (Offic. S. Crucis, 3 Mai.)*

Une simple application sur soi du signe de la croix et de l'eau bénite de l'Eglise, est encore un des puissants secours de la religion contre le tentateur.

Ce signe sacré de notre rédemption tire son efficacité de Jésus-Christ, et cette eau bénite tire la sienne de la puissance de l'Eglise, de la vertu de la foi, et de la protection de Dieu.

Munissons-nous donc dans la tentation de toutes ces armes spirituelles de la foi avec une intrépidité chrétienne, pour repousser, vaincre et confondre l'ennemi du salut.

Paroles d'exhortations à un mourant, en lui présentant le crucifix.

I. *Ecce lignum crucis, in quo salus mundi pependit : venite, adoremus. (Officium Ecclesie in die Parasceve.)* Voici l'arbre de la croix, où le salut du monde a été attaché : rendons hommage à l'instrument glorieux de notre rédemption, et embrassons-le avec amour.

II. *Christus factus est pro nobis obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. (Philipp., II, 8.)* Considérons comment Jésus-Christ s'est fait obéissant pour nous jusqu'à la mort, et à la mort de la croix : puisque nous sommes ses sectateurs, ses disciples, ses membres, suivons et imitons notre chef.

III. *Aspicientes in auctorem fidei et consummatorem Jesum, qui sustinuit crucem : « Jetons les yeux sur Jésus-Christ, l'auteur et le consommateur de notre foi, qui a souffert pour nous le supplice de la croix (Hebr., XII, 2) ; que sa vue nous console ; que son exemple nous encourage à mourir, comme lui, sur un lit de douleurs.*

IV. *Nos autem gloriari oportet in cruce Domini nostri Jesu Christi, in quo est salus, vita et resurrectio nostra : « Pour nous, il faut mettre notre gloire et notre espérance dans la croix de Jésus-Christ notre Seigneur, qui est la source de notre salut, le principe*

de notre vie en Dieu, le gage de notre résurrection future. » (*Galat.*, VI, 14.)

V. *Ecce crucem Domini; fugite, partes adversæ: vicit leo de tribu Juda: «Voici la croix du Seigneur Jésus; fuyez et disparaissez, ennemis de notre salut: c'est ce lion terrible de Juda qui vous a vaincus.»* (*Offic. S. Crucis.*)

Sentiments d'un chrétien mourant, à la vue d'un crucifix.

I. *O Cruz, ave, spes unica.* O croix de mon Sauveur, ressource favorable du genre humain, refuge des pécheurs, mon espoir et ma consolation, je vous salue avec vénération, et vous regarde avec complaisance: je vous embrasse avec empressement et confiance, comme l'arche du salut, qui doit me sauver du naufrage.

II. *Adoramus te, Christe, et benedicimus tibi, quia per crucem tuam redemisti mundum.* (*Offic. S. Crucis.*) Je vous adore, ô mon divin Rédempteur, le Dieu et le Sauveur des hommes: je vous aime de tout mon cœur, et vous bénis avec reconnaissance, parce que vous avez racheté le monde par le mystère consolant de votre croix.

III. *Salva nos, Christe Salvator, per virtutem crucis.* (*Ibid.*) O Seigneur Jésus, Dieu rédempteur et crucifié, sauvez-nous par la vertu de votre croix et par les mérites de votre passion.

IV. *Per crucem et passionem tuam, libera nos, Domine.* (*Litan. SS.*) Nous vous en conjurons, Seigneur, par votre croix vénérable et votre sainte passion, venez à notre secours, et délivrez-nous de tous dangers.

V. *Cruz pretiosa, suscipe discipulum ejus, qui pependit in te, Magistri mei Christi.* (*Ad Vesperas S. Andrea.*) O croix précieuse et salutaire, ma consolation et ma force; je m'attache et m'unis étroitement à vous: recevez dans vos bras le disciple du divin Maître que vous avez porté; que je vous embrasse et que j'expire, comme lui, dans votre sein.

Sentiments de piété pour les derniers moments de la vie.

I. *Domine, salva nos, perinus: «Seigneur, je vais périr, sauvez-moi.»* (*Matth.*, VIII, 25.)

II. *Jesu, fili David, miserere mei: «Jésus, fils de l'homme et fils de Dieu, ayez pitié de moi.»* (*Marc.*, X, 47.)

III. *Pater, in manus tuas commendo spiritum meum: «O mon Dieu et mon Père, je vous recommande mon âme; je la remets en vos mains.»* (*Luc.*, XXIII, 46.)

IV. *Domine Jesu, suscipe spiritum meum: «Seigneur Jésus, recevez mon esprit.»* (*Act.*, VII, 58.)

V. *Consummatum est: «Mon sacrifice est consommé (Joan., XIX, 30); sors, mon âme, et vole dans le sein de ton Dieu.*

Psaumes choisis, qu'on peut lire à un malade, pour l'édifier, l'instruire et le consoler.

Les psaumes, 12, 22, 24, 26, 30, 37, 38,

41, 42, 50, 83, 86, 90, 114, 118, 119, 120, 121, 129, 143, 145.

Psaumes convenables dans l'affliction et la tristesse, 6, 12, 38, 40, 41, 42, 61, 73, 85, 87, 121, 140.

Psaumes propres à exciter la crainte des jugements de Dieu, 7, 10, 20, 35, 48, 49, 57, 63, 74, 75, 81, 82, 93, 98, 108.

Psaumes propres pour demander à Dieu le pardon de ses péchés, 6, 26, 31, 37, 50, 101, 105, 129, 142.

Psaumes propres à inspirer la confiance en Dieu, 3, 4, 22, 45, 56, 59, 60, 70, 93, 123, 124, 145, 146.

Psaumes propres aux élévations de cœur et soupirs vers Dieu, 41, 42, 60, 62, 72, 83, 121.

ANNONCES DES FÊTES ET ORDONNANCES DE L'ÉGLISE.

ANNONCE DU SAINT TEMPS DE LAVENT,

Au Dimanche précédent.

Dimanche prochain sera le commencement de l'année ecclésiastique, et l'ouverture du saint temps de l'Avent: religieuse institution dont il est à propos que les fidèles soient instruits, pour entrer dans l'esprit et les vues de l'Eglise. Or, le temps de l'Avent est ainsi appelé, parce qu'il précède et annonce la célébrité de l'avènement du Messie, c'est-à-dire la fête de la naissance temporelle du Sauveur des hommes. La tradition nous apprend que son institution est extrêmement ancienne; nous voyons même par les monuments de l'antiquité catholique, qu'autrefois ce saint temps était bien plus révérend qu'à présent, et qu'il était célébré avec beaucoup plus de zèle, de piété, de ferveur: mais si le relâchement des fidèles a depuis énervé la discipline de l'Eglise à cet égard, il n'en a point changé l'esprit, et encore aujourd'hui l'Avent est dans ses intentions un temps saint, consacré particulièrement à la piété, à la prière, à la parole de Dieu, aux bonnes œuvres, à la fréquentation des sacrements; une préparation chrétienne à la grande fête de Noël, à la solennité de la Nativité de Jésus-Christ, Fils de Dieu et Dieu lui-même: *Hic in carne et Verbe fait chair*, comme parle saint Jean; Dieu incarné dans le sein d'une Vierge, pour venir satisfaire à la justice de son Père, et réparer sa gloire; pour affranchir l'homme coupable de l'esclavage du péché et du démon; pour nous enseigner le chemin du ciel, et nous en ouvrir l'entrée. Mystère ineffable et consolant, digne objet de notre vénération et de notre culte; juste fondement de notre espérance et de notre salut, bien propre à exciter notre admiration et notre reconnaissance, à ranimer notre foi et notre ferveur! L'effet des solennités et des grands mystères de la religion doit être de nourrir notre piété, de contribuer à notre sanctification, de nous disposer, par un salutaire enchaînement de grâces et de vertus, à mériter dans le cours de cette vie passagère la récompense éternelle qui nous est promise, et que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

ANNONCE DU JEÛNE DES QUATRE-TEMPS.

Au troisième Dimanche de l'Avent.

Nous observerons mercredi, vendredi et samedi prochains, les trois jeûnes ordinaires des Quatre-Temps, ainsi appelés dans l'Eglise, qui nous en a fait le commandement, parce que ce sont les quatre semaines qu'elle a destinées, dans le cours de l'année, pour l'ordination et la consécration de ses ministres. Comme c'est une des plus importantes parties de son gouvernement, elle s'y prépare chaque fois par le jeûne et la prière, qui sont deux grands moyens pour obtenir les grâces et les lumières d'en haut, puisque la prière est une invocation salutaire de la Divinité, et le jeûne une privation, un sacrifice méritoire à ses yeux : l'une peut toucher son cœur, et l'autre peut fléchir sa justice, qui a singulièrement à cœur l'honneur et les intérêts de la religion. En effet, souvenons-nous de la vengeance qu'elle tira autrefois des indignes enfants du grand prêtre Héli, et des malheurs que leur scandaleux sacerdoce fit tomber sur la tête du peuple Israélite. Cette nation choisie, en punition de la négligence coupable de son pontife, et des criminelles prévarications de ses prêtres subalternes, est abandonnée de son Dieu, vaincue par les Philistins, plongée dans l'humiliation et la douleur par la perte de trente mille hommes morts dans le combat, et plus encore par celle de l'arche d'alliance, livrée au pouvoir des idôlâtres, emmenée captive et profanée. Mais remontons plus haut, et nous verrons au contraire la vengeance divine désarmée par le zèle et la piété du généreux Phinéès, digne descendant d'Aaron, et religieux héritier de son sacerdoce, qui fut le salut de son peuple, en obtenant sa grâce et la cessation du terrible fléau de la peste, qui semait la terreur et la mort dans le camp d'Israël; tant il est vrai que la faveur du Ciel, le bien public et les mœurs d'une nation, dépendent beaucoup du choix et de la sagesse des ministres de la religion!

C'est donc, mes frères, pour s'en procurer qui fassent pareillement honneur à leur caractère, et qui soient utiles à leur patrie, que l'Eglise va se mettre en prières; et pour donner encore à son zèle plus de force et plus d'efficacité auprès du Seigneur, elle veut que les fidèles se joignent à elle, pour lui demander tous ensemble, avec plus de succès, de dignes sujets pour le service des autels, et de bons pasteurs pour la conduite spirituelle des peuples. Vous y avez, aussi bien qu'elle, un très-grand intérêt; des prêtres vertueux, des pasteurs pieux, édifiants, éclairés, vigilants, zélés, charitables, doués des dons de la science de Dieu et de sa parole, sont pour les paroisses un grand présent du ciel. Tâchons donc de le mériter; et pour l'obtenir de l'Auteur suprême de tous biens, offrons-lui dans cette vue nos vœux réunis et nos jeûnes. C'est une observance légale, que nous pratiquons religieusement quatre fois chaque année, et dont cependant plusieurs d'entre vous n'avaient peut-être

pas encore bien compris l'objet, le motif et la raison. Puisse-t-il y donner sa bénédiction, et perpétuer toujours, selon nos désirs, la succession, l'efficacité et la gloire du saint ministère, pour l'honneur de l'Eglise et pour le salut de ses enfants! C'est ce que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

ANNONCE DE LA FÊTE DE NOËL.

Au quatrième Dimanche de l'Avent.

Ecce evangelizo vobis gaudium magnum quod erit omni populo. (Luc., II, 10.)

Je vous annonce aujourd'hui, mes frères, comme autrefois l'ange du Seigneur aux pasteurs de Bethléem, le sujet d'une grande joie pour tout le peuple; l'heureuse nativité de notre divin Sauveur, dont l'Eglise célébrera mardi prochain (*ou tel autre jour*) la fête solennelle, précédée du jeûne de la Vigile, qui sont l'une et l'autre de commandement et d'obligation.

Ecce: Voici le chef-d'œuvre de la puissance et de la sagesse de Dieu, le grand mystère de l'alliance de sa miséricorde et de sa justice, l'instrument merveilleux de la réparation de sa gloire et de notre rédemption; ce qu'il y a dans les ouvrages de ce monde visible de plus excellent, de plus parfait, de plus intéressant pour nous, un Homme-Dieu, un Dieu sauveur des hommes. Hélas! notre premier père, révolté contre son Créateur, avait justement mérité une éternelle réprobation par sa désobéissance, par son ingratitude, par son orgueil; et sa postérité, héritière de la tache originelle transmise avec son sang, se trouvait enveloppée dans sa disgrâce et son malheur. De cette source primitive, empoisonnée par le péché, était sortie, dans la succession des temps, une multitude de races vicieuses, dépravées, criminelles, qui avaient successivement répandu avec elles sur la face de la terre les ténèbres et les dissolutions du paganisme. Le démon, l'ennemi de Dieu et de l'homme, y exerçait un empire funeste au genre humain, et s'efforçait d'en faire d'infortunées victimes, comme lui, de la vengeance divine. Ah! qui était capable d'apporter un remède efficace à de si grands maux? Qui pouvait vaincre Satan, changer le cœur humain, établir le règne parfait de la vraie religion et de la vertu, apaiser la Divinité offensée, et satisfaire dignement à sa justice? Était-ce l'homme dégradé, misérable, disgracié aux yeux de son Auteur? O bonté ineffable de providence et de miséricorde! c'est le Verbe divin, le Fils unique du Père éternel, qui s'offre à venir lui-même en ce monde, sous une forme humaine, expier par des satisfactions d'un prix infini les erreurs et les crimes du genre humain, le réconcilier par sa médiation avec la Divinité, lui rendre ses premiers droits sur l'héritage du ciel, et lui en montrer la voie.

Ce divin Rédempteur, annoncé dès la naissance du monde à Adam pécheur, promis après cela aux saints patriarches, et prédit par les oracles des prophètes, est enfin des-

descendu des cieux pour s'incarner, pour se revêtir de notre humanité par l'opération du Saint-Esprit, dans le sein d'une jeune Vierge du sang royal, d'une pureté angélique, d'une sainteté éminente. Après y avoir été neuf mois un mystère voilé, un Dieu inconnu et caché (car c'est ici qu'on peut bien lui faire une juste application de ces paroles d'Isaïe [XLV, 15] : *Deus absconditus, salvator*) ; après cette première épreuve, et par une suite d'arrangements convenables aux desseins de la divine sagesse, il naît encore dans l'asile obscur d'une étable, exposé au froid de la saison, et aux incommodités d'une si triste retraite. Il est dans un état volontaire d'humiliation, de pauvreté, de souffrance, parce que c'est une victime qui vient satisfaire pour le genre humain à la Divinité offensée ; parce que c'est un Réparateur qui doit réformer l'homme perdu par l'orgueil, et dépravé par l'amour de la vaine gloire, des plaisirs, des richesses ; parce que c'est un saint législateur, un modèle de vertus, qui vient donner à ses disciples des leçons, des préceptes, des exemples d'humilité, de détachement, de pénitence ; mais dans cette humiliation même il est grand : *Hic crit magnus*. (Luc., I, 32.) Il sort miraculeusement du sein de sa glorieuse Mère, sans aucun préjudice de son intégrité et de sa virginité. Les anges du Très-Haut le contemplant dans sa crèche avec une vénération religieuse, et par l'ordre de Dieu même ils l'adorent à son entrée dans le monde : *Et cum iterum introducit primogenitum in orbem terræ dicit, Et adorent eum omnes angeli Dei*. (Hebr., I, 6.) Une glorieuse députation de ces esprits célestes en glorifie hautement le Seigneur par un mélodieux cantique, et l'annonce dans une brillante clarté à des hommes d'une condition simple, mais innocente et docile à la grâce. Remplis de joie et d'admiration par une révélation si consolante, les bergers vont à son étable reconnaître cette merveille d'un Sauveur nouveau-né, avec une foi sincère, avec une piété tendre, avec un amour reconnaissant. Des rois même de l'Orient, conduits par une étoile miraculeuse et par une inspiration divine, viendront bientôt lui rendre un éclatant témoignage, et lui offrir, avec l'hommage de leur adoration, un glorieux tribut d'or, de myrrhe et d'encens, comme à un Homme-Dieu, supérieur aux autres mortels, et le Roi des rois. Il prouvera encore mieux lui-même, par une vie de prodiges, qu'il est véritablement le Fils du Très-Haut : *Filius Altissimi vocabitur*. (Luc., I, 32.) Il chassera les démons, il commandera aux éléments, il guérira les malades, il ressuscitera les morts, il se ressuscitera lui-même, il montera triomphant au plus haut des cieux : *Assis à la droite de son Père Tout-Puissant, il y régnera éternellement sur la maison de Jacob*, et sur la cité des saints de toute nation : *Et regnabit in domo Jacob in æternum*. (Ibid.)

C'est donc, mes frères, le grand mystère de la naissance temporelle de ce Dieu incarné, Sauveur et Rédempteur du monde, que l'E-

glise va bientôt proposer à notre culte, à notre piété, à notre vénération. Avec quel zèle, avec quelle pompe, avec quel empressement et quel concours ne devons-nous pas en célébrer l'auguste solennité ! S'il est dans la religion des célébrités privilégiées, dont la sainteté et l'appareil sont spécialement propres à exercer, à renouveler la dévotion publique, celle-ci n'est-elle pas une des principales ? Aussi voyons-nous dans l'Histoire ecclésiastique, qu'autrefois les empereurs chrétiens avaient singulièrement à cœur de se trouver à la grande fête de Noël à l'assemblée des fidèles, dans quelque église distinguée, pour y prendre part au touchant mystère et aux saints offices de la nuit anniversaire du glorieux enfantement de la Mère de Dieu.

Imitez, mes frères, ces nobles exemples ; que ce jour si solennel ranime aussi notre piété, notre ferveur. Allons en esprit à la crèche du Sauveur naissant, et admirons-y la gloire de notre humanité unie en sa personne à la Divinité. A la vue de ses abaissements ineffables, de la nudité, de la tristesse, des incommodités de son étable, confondons-nous à ses pieds, de notre orgueil, de notre luxe, de notre immortalité, de nos sensualités. Offrons-lui l'hommage et les vœux de notre cœur, avec de vifs sentiments de religion, de foi, de confiance, de vénération, de reconnaissance, d'amour et de tendresse pour ce divin Enfant, qui nous a aimés lui-même jusqu'à se faire homme comme nous, pour nous délivrer de l'esclavage du démon et du péché, pour venir nous enseigner la loi de Dieu et les vérités du salut, pour nous ouvrir le chemin du ciel, et nous y conduire par ses exemples, par sa grâce, par ses mérites : c'est ce que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

ANNONCE DE LA FÊTE DE LA CIRCONCISION,

Au Dimanche dans l'Octave de Noël.

Après avoir solennisé dernièrement la naissance temporelle du Sauveur des hommes, l'Eglise va commencer la nouvelle année par célébrer, à son premier jour, le touchant mystère de la Circoncision de ce divin Rédempteur ; et au sixième, celui de son Epiphanie, c'est-à-dire de sa manifestation aux rois Mages de l'Orient : fêtes commandées l'une et l'autre, et toutes deux bien dignes d'intéresser la piété des fidèles.

Sur quoi, mes frères, il est à propos de vous faire observer que s'il est du ministère des pasteurs de veiller à la sanctification des fêtes de la religion, il est conséquemment de leur devoir d'en instruire leur troupeau, et de l'inviter à s'unir à l'Eglise dans ses solennités. Mais, serait-ce assez de vous les annoncer sèchement, et de ne vous en dire que le nom ? Ne conviendrait-il pas aussi, surtout aux approches de la célébration de nos grands mystères, de vous en exposer en peu de mots le sujet pour fixer votre culte, pour diriger votre piété, pour vous inspirer les sentiments convenables à chaque fête, et vous en faire recueillir les fruits ? J'adopte

donc aujourd'hui cette utile méthode, et je commence par vous faire observer d'abord, dans la fête prochaine du jour de l'an, deux objets bien intéressants pour nous : c'est le mystère de la Circoncision du Sauveur nouveau-né; c'est la fête du saint Nom de Jésus: voilà ce que bien des gens ne savent que d'une manière abstraite et confuse, vague et superficielle. Éclairons donc leur piété, en leur en donnant l'intelligence.

La circoncision (ce qui signifie un retranchement mystérieux dans la chair du péché par une incision sans glante) était, dans l'ancien Testament, une cérémonie religieuse et légale, ordonnée par le Seigneur dans les descendants mâles de la race choisie d'Abraham, pour être comme le sceau de son alliance avec la postérité de ce grand patriarche, et la marque distinctive de son peuple. Or le Rédempteur nouvellement né à Bethléem était enfant d'Abraham, selon la chair; il convenait donc qu'il en portât conséquemment dans sa chair le signe caractéristique, puisqu'il était venu, comme dit saint Paul, sous l'apparence de la chair du péché, « *in similitudinem carnis peccati.* » (Rom., VIII, 3.) Ainsi, quoiqu'il n'y ait réellement jamais eu en Jésus-Christ la moindre tache du péché, quoiqu'il soit au-dessus de la loi, dont il est l'auteur et le maître, il veut néanmoins s'y soumettre pour nous donner cet exemple d'obéissance, et en même temps une preuve touchante de son amour, en versant, dès les premiers jours de sa vie, les prémices de son sang pour le salut du monde, par une opération inévasive et douloureuse, sous laquelle il s'offre pour nous à Dieu son Père, en esprit de sacrifice, et dans un état de victime. Ah! quel cœur pourrait n'être pas ému, attendri, transporté de voir cet aimable et divin Enfant souffrir déjà pour nous dans un âge tendre, et commencer de si bonne heure le grand œuvre de notre rédemption!

Ce fut aussi pour lors qu'il reçut, à juste titre, l'auguste et saint nom de Jésus, c'est-à-dire Sauveur; et ce nom si glorieux pour lui, si intéressant pour nous, est encore en ce jour le sujet du culte de l'Église, et l'objet de sa vénération: *Et postquam consummati sunt dies octo ut circumcideretur puer, vocatum est nomen ejus Jesus.* (Luc., II, 21.) Nom vraiment admirable, et bien au-dessus de tout autre nom des grands de la terre, des monarques et des héros du monde: *Nomen quod est super omne nomen.* (Philipp., II, 9.) Nom céleste, qui nous fut apporté d'en haut, et annoncé par un ange: *Nomen ejus Jesus, quod vocatum est ab angelo.* (Luc., II, 21.) Nom adorable, digne des hommages du ciel et de la terre, dont on peut dire que toute grandeur, toute puissance, toute tribu, toute nation, tout ce qui a le bonheur de le connaître et l'aimer dans l'univers, doit fléchir le genou devant lui: *Ut in nomine Jesu omne genu flectatur cælestium, terrestrium et infernum.* (Philipp., II, 10.) Nom lumineux, dont la prédication a éclairé, converti, purifié les nations des souillures du péché et des erreurs du paganisme: *Sic oportebat prædicari in*

nomine ejus remissionem peccatorum in omnes gentes. (Luc., XXIV, 47.) Nom tout-puissant, dont la vertu opère les prodiges et les miracles: *In nomine Jesu Christi surge et ambula.* (Act., III, 6.) Nom terrible et redoutable aux démons mêmes, qui les fait trembler et les met en fuite: *In nomine meo demonia ejicient.* (Marc., XVI, 17.) Nom aimable et touchant, qui remplit l'âme fidèle d'onction, de paix, de confiance et d'espoir, parce qu'elle y trouve un gage de son salut, bien consolant pour l'homme fragile et pécheur. Hélas! sans ce nom de grâce et de salut, sans un Sauveur, que serions-nous tous? Des réprouvés: *Nec enim aliud nomen est in quo oporteat nos salvos fieri.* (Act., IV, 12.) Bénissons donc et honorons avec l'Église ce nom si merveilleux, si salutaire; exaltons-le, glorifions-le, invoquons-le avec foi, avec vénération, avec amour et reconnaissance.

Ensuite, mes frères, allons en esprit avec les rois de l'Orient, rendre nos hommages au saint Enfant Jésus nouveau-né; et reconnaissons dans sa glorieuse épiphanie, l'assemblage admirable de la divinité, de la royauté et de l'humanité réunies en sa personne adorable. Remarquons avec un esprit de réflexion et d'intelligence, dès les commencements de sa vie mortelle, un enchaînement surnaturel de mystères et de merveilles; un mélange, un contraste perpétuel de grandeur et d'abaissement, de faiblesse et de puissance, de gloire et d'humiliation, qui caractérise ce divin Sauveur, et qui, dans son enfance même, décele aux yeux de la foi les grandeurs de la Divinité, à travers les ombres de notre humanité.

Entrons aussi dans l'esprit de ces réjouissances chrétiennes, que l'ancienne tradition a perpétuées parmi nous, en mémoire de la vocation des gentils, à la lumière et à la grâce de l'Évangile; comportons-nous-y avec sobriété, avec décence, avec religion, dans la pensée consolante que ces rois Mages, dont alors on nous retrace le souvenir par la fiction d'une royauté en figure, ont été les prémices de la gentilité appelée à la foi, et que nous sommes nous-mêmes une portion choisie des gentils, heureusement substitués à l'ancien peuple de Dieu dans l'héritage de la vraie religion et de la céleste patrie. Que de motifs pour exciter puissamment notre admiration, notre reconnaissance, notre ferveur en ce saint temps!

C'est donc ainsi, mes frères, qu'il faut sanctifier les prémices de la nouvelle année, en nous conformant aux intentions de l'Église et à l'esprit des mystères qu'elle célèbre en ces jours de grâce et de salut, en offrant avec elle au Seigneur Jésus, notre divin Sauveur, le tribut religieux de nos louanges et de nos prières, le zèle et l'hommage de nos cœurs, un dévouement sincère, et une nouvelle consécration de nous-mêmes à son service, à son culte, à sa gloire. Rendons grâces au souverain Maître de la destinée des mortels, qui nous a conservés jusqu'à ce jour; et dans l'incertitude de la durée de notre pèlerinage sur la terre, mettons à profit le temps pré-

cieux que sa bonté nous accorde encore pour opérer notre salut par une vie chrétienne, par une piété fervente, par une édifiante pratique des bonnes œuvres. C'est le conseil salutaire que saint Augustin (serm. 7) donnait déjà, de son temps, à ses ouailles, en pareille circonstance et sur le même sujet. En ce jour d'étrennes, leur disait-il, ceux dont notre sainte religion n'inspire et ne dirige point les sentiments, les actions; les enfants du siècle se font des présents mutuels, par un usage politique, par des vues tout humaines : *Dant illi strenes*. Pour vous, enfants de grâce et de lumière, faites-en à Dieu même dans la personne des pauvres, par un principe de religion et de charité : *Date vos eleemosynas*. Le monde, en ce jour de compliments, vous les prodigue par bien-séance, par politesse, par coutume; il vous souhaite des satisfactions humaines, et des prospérités temporelles sur la terre, parce qu'il est terrestre lui-même : mais, moi qui vous aime en Dieu, et selon Dieu, moi qui vous parle et vous chéris en pasteur, ce que je demande principalement au Seigneur pour vous, ce sont les biens spirituels, des lumières, des grâces, des vertus; le rétablissement de la concorde et de la charité chrétienne entre les familles, et singulièrement entre ces citoyens d'une condition distinguée, élevés au-dessus des autres pour leur servir de règle et d'exemple; entre ces magistrats honorables (1), dont l'état et le caractère doivent annoncer un esprit de justice et d'impartialité, de sagesse et de modération, de zèle, de bon ordre et de la tranquillité qu'il est de leur ministère d'entretenir dans la république. Hélas! faut-il aggraver encore les charges et les peines de son état par de chagrinantes divisions? Et n'y aurait-il pas plus d'avantage, plus d'honneur, plus de noblesse et de générosité à sacrifier ses antipathies au bien public, à la patrie, à la religion?

Puisse donc l'augure favorable d'une nouvelle année, renaissante sous de meilleurs auspices, nous promettre cette union des esprits et des cœurs si désirable, si désirée, si convenable sous un règne pacificateur et conciliateur, qui en donne l'ordre et l'exemple! Puisse ce vœu de la nation et du monarque être porté par la voix de l'Eglise à l'oreille du cœur de tous les bons citoyens, et ramener parmi nous la bonne intelligence, l'harmonie patriotique, les douceurs et les avantages de la société! Puisse le Dieu de paix et de bénédiction nous combler tous de ses bienfaits, et nous accorder surtout des jours pleins de mérites et de bonnes œuvres, des années sanctifiées par la religion, et couronnées d'une heureuse immortalité dans la vie éternelle, où nous conduisent le Père, le Fils et le Saint-Esprit!

ANNONCE DE LA FÊTE DE LA PURIFICATION DE LA SAINTE VIERGE,

Au dernier Dimanche de Janvier.

Jeudi prochain (ou tel autre jour) sera la

solennité de la Purification de la très-sainte Vierge, Mère de Dieu; fête de commandement, et très-distinguée dans l'Eglise qui la célèbre avec un rit particulier, que beaucoup de fidèles, trop peu réfléchis, pratiquent avec elle par imitation, par coutume, sans en pénétrer le mystère, sans discerner les divers objets de cette grande célébrité avec assez d'attention et d'intelligence pour en bien prendre l'esprit, et en recueillir les fruits convenables. Il est donc du ministère des pasteurs d'éclairer, d'instruire, d'exciter leur piété; et c'est, mes frères, en cette vue que je vais vous présenter dans un même tableau trois objets bien intéressants, qu'il faudra distinguer et réunir dans notre culte: je veux dire la purification d'une Mère Vierge, la présentation du Sauveur nouveau-né au Temple de Jérusalem, et une troisième manifestation de ce divin Messie, l'attente d'Israël, et la lumière des nations: voilà le triple mystère de la solennité que nous allons bientôt célébrer, et que l'Eglise vous annonce d'avance par mon organe.

J'ai dit, en premier lieu, la Purification d'une Mère Vierge; et à ce sujet, observons d'abord que dans l'ancien Testament, la loi de Dieu obligeait les mères israélites à venir, après leur enfantement, se présenter à son tabernacle et à son temple, pour être purifiées d'une impureté légale, en offrant au Seigneur, par les mains des prêtres, un sacrifice d'expiation publique. Or, quoique la glorieuse maternité de Marie, devenue féconde par miracle, fût d'un ordre différent et très-privilegié, ayant conçu du Saint-Esprit, et ayant enfanté sans lésion de son intégrité virginale, quoique certainement elle n'eût contracté par là aucune sorte de souillure, et qu'elle eût, par conséquent, la prérogative de n'être point obligée, en rigueur, à une cérémonie humiliante, qui regardait proprement les mères ordinaires: cependant, par modestie et par respect pour la loi, elle s'y soumit religieusement, et voulut bien être confondue aux yeux des hommes avec les autres femmes que la loi déclarait impures; elle consentit de paraître avoir perdu, comme elles, l'ornement de cette chasteté angélique qui était si chère à son cœur, et si honorable à ses yeux; elle vint, aussi bien qu'elles, implorer humblement le ministère des prêtres, et le secours salutaire de la religion, comme si elle avait eu besoin effectivement d'indulgence et de purification.

Mais quel mortel pourrait concevoir ce qui se passait en même temps dans son intérieur et la sublimité de ses pensées, de ses sentiments, de ses dispositions dans une admiration secrète et une vive reconnaissance des grandes choses que le Tout-Puissant venait d'opérer en elle? Qui pourrait exprimer la ferveur des actions de grâces qu'elle en rendait au Ciel dans le ravissement et l'extase de sa prière? Qui pourrait sentir comme elle toute l'ardeur des vœux enflammés qu'elle formait devant Dieu pour soi-

(1) Ce discours a été prononcé en 1778, où l'ancienne magistrature fut rétablie.

même et pour ce précieux Enfant qu'elle tenait dans ses bras? Qui pourrait dire l'abondance des grâces, des lumières dont son âme fut alors inondée, et celle des nouvelles faveurs qu'elle mérita par son obéissance, par son humilité, par sa reconnaissance?

Beau modèle pour vous, mère chrétienne qui, après votre convalescence, venez dans le saint temple, à son exemple, suivant un louable et salutaire usage de l'Église, pour recevoir sa bénédiction et le fruit de ses prières, en esprit de foi et de charité; pour être purifiée, par son intercession, des impressions de la concupiscence et des fautes de la fragilité humaine; pour offrir, par les mains de son ministre, le grand sacrifice d'expiation et d'action de grâces dont ceux de l'ancien Testament furent la figure; pour remercier avec elle le Seigneur, Dieu des miséricordes, de vous avoir protégée dans les dangers de l'enfancement, et de vous avoir conservée avec le fruit de votre sein; pour invoquer, par elle, la faveur du Ciel sur cet enfant nouveau-né, objet chéri de votre tendresse et de vos espérances. Ah! si vous regardez cet acte de religion comme une sorte de devoir, et son omission comme une ingratitude envers Dieu; si vous vous en acquittez dans ces vues, avec les sentiments d'un cœur vertueux et reconnaissant, ne doutez pas que ce ne soit pour vous et votre famille une source de bénédictions. Ainsi la pieuse épouse d'Elcana mérita d'attirer sur elle et sur son fils Samuel les regards du Seigneur, ses grâces, ses bienfaits. Les hautes destinées de cet enfant chéri du ciel ont été le fruit des larmes, des prières, des vœux ardents de sa mère; et la prospérité, la gloire de cette famille furent une récompense de sa vertu. Puissiez vous imiter de si beaux exemples et trouver pareillement grâce aux yeux du Seigneur!

Un second témoignage de piété envers Dieu, et de respect envers la religion, que la sainte Vierge donna dans le temple au jour de la Purification, et qui doit servir encore à son éloge, à l'édification publique, à notre instruction, fut d'y présenter, d'y offrir au Père éternel son divin Fils, et d'en faire le rachat, conformément à la loi de Moïse. Or, pour l'intelligence de cette loi, il faut savoir que le dieu des Hébreux, voulant les faire ressouvenir d'âge en âge, et de générations en générations, qu'en frappant de mort, par ses anges exterminateurs, tous les fils aînés des familles égyptiennes, il avait au contraire épargné ceux de son peuple par une protection marquée; et qu'en conséquence il avait acquis des droits particuliers sur les premiers-nés de cette nation choisie, lesquels, à ce titre, devaient lui appartenir spécialement, et ordonné qu'en reconnaissance de son souverain domaine à cet égard, tout enfant mâle, premier-né dans Israël, serait présenté à son tabernacle et racheté à prix d'argent, pour être rendu à sa famille.

C'est donc cette observance légale que le Sauveur nouvellement né voulut accomplir, pour honorer la loi et la religion, pour don-

ner l'exemple de la soumission et de l'obéissance aux préceptes divins, pour glorifier son Père céleste, en s'offrant à lui d'avance comme une victime consacrée à la réparation de sa gloire et dévouée au salut du genre humain. C'est cette religieuse cérémonie de la présentation du saint Enfant Jésus au temple, que l'Église révère encore dans la solennité de la Purification, et qu'elle nous invite, mes frères, d'honorer avec elle dans les sentiments d'une piété mêlée d'admiration, de reconnaissance, de tendresse et d'amour pour ce divin Enfant qui, dès les commencements de sa vie mortelle, s'occupait ainsi de notre rédemption, de notre salut; et qui, dans sa présentation au temple, négociait déjà la réconciliation de la terre avec le ciel.

Reconnaissons enfin, dans ce même événement, une troisième manifestation du Sauveur nouveau-né, avec des circonstances merveilleuses et frappantes. Déjà il avait été montré à Bethléem aux pasteurs de la Judée et aux rois mages de l'Orient; mais il fallait qu'il fût encore reconnu, préconisé dans la capitale même par l'organe prophétique et le concours de l'un et de l'autre sexe. Lors donc qu'il fut porté au temple, l'esprit de Dieu y conduisit en même temps deux personnages distingués par un caractère de sainteté connue, le vénérable vieillard Siméon et Anne la prophétesse. Tous deux étaient pareillement dignes de créance et de respect par leur grand âge, par leur éminente vertu, par les dons surnaturels de l'Esprit-Saint qui les inspirait. Tous deux, éclairés d'en haut, reconnaissent avec admiration, dans le saint enfant de Marie, le Rédempteur promis au monde, et ils en sont dans le ravissement. Tous deux en rendent hautement gloire à Dieu et témoignage aux hommes, avec des transports de zèle et d'allégresse. Siméon surtout ne peut contenir sa ferveur; et dans le saint enthousiasme qui l'anime, il ose prendre le divin Enfant dans ses bras; il le presse sur son sein avec une sensibilité affectueuse et une consolation ravissante que sa bouche annonce par un cantique, interprète des sentiments de son cœur. Maintenant, dit-il, je vais mourir en paix, je mourrai content. Oui, ses vœux sont remplis, satisfaits, et il pense n'avoir plus rien à désirer en ce monde, puisqu'il a eu le bonheur de voir, de contempler l'Auteur de son salut, la lumière des nations et la gloire d'Israël.

Époque mémorable dans l'histoire de l'Église, qui nous en retrace le souvenir chaque année au jour de la Purification, en mettant à la main de ses ministres et de ses enfants des cierges allumés, bénits et sanctifiés par la religion, pour être à nos yeux une image expressive de ce divin Messie, que le prophète Siméon appelait la lumière qui devait éclairer les nations : *Lumen ad revelationem gentium*. (Luc., II, 32.) Bénissons donc le ciel d'avoir effectivement dissipé, par le flambeau de la foi, les profondes ténèbres de l'infidélité païenne; et, à la faveur de grand jour de l'Évangile, suivons avec assu-

rance et fidélité le guide lumineux qui nous est figuré par des cierges ardents, dont les qualités symboliques sont une instruction tacite et une sorte d'exhortation pour le chrétien spirituel et réfléchi. En effet, leur blancheur peut très-bien être le symbole de la candeur et de l'innocence : l'éclat de leur lumière est le symbole de la foi éclairée ; et son ardeur, le symbole de la charité fervente. Or, tout cela nous avertit d'honorer cette édifiante cérémonie par la pureté du cœur et par la ferveur de l'esprit, en priant Jésus-Christ, *la splendeur éternelle de la gloire du Père* (*Hebr.*, 1, 3), et *la véritable lumière* (*Joan.*, 1, 9) destinée à éclairer les hommes, de nous donner l'intelligence des mystères de la religion, des vérités du salut, des vertus et des devoirs du christianisme ; en un mot, de nous remplir de l'esprit de piété, de foi, de charité, et d'opérer en nous intérieurement ce que signifient à l'extérieur ces cierges bénits. Soyons donc dans ces saintes dispositions en les portant dans nos mains, en les faisant briller dans le saint temple, en les conservant dans nos maisons avec un soin respectueux et une religieuse confiance en Dieu, qui attache des effets salutaires aux bénédictions de son Eglise et au mérite dans la foi.

C'est ainsi, mes frères, qu'en entrant dans l'esprit des mystères et des cérémonies de la grande fête que nous allons bientôt célébrer, notre culte en sera plus conforme à la solennité, notre dévotion mieux réglée, et notre ferveur plus digne de participer aux grâces du Seigneur sur la terre, dans l'attente et l'espérance de ses récompenses éternelles, que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

ANNONCE DU CARÊME,

Au Dimanche de la Quinquagésime.

Mercredi prochain, la pénitence générale de l'Eglise commencera par l'ouverture du jeûne quadragésimal, et par la cérémonie des Cendres ; fête à dévotion le matin, et consacrée singulièrement à cet acte public de religion et d'humilité, que nous pratiquons tous les ans avec beaucoup d'exactitude, parce qu'il n'est pas fort gênant ; mais le plus souvent, avec peu de piété, avec peu de fruit, parce que nous sommes légers et peu réfléchis. Cependant, mes frères, quoi de plus sérieux, de plus frappant, que ce terrible arrêt de la Divinité offensée, que son ministre nous annonce de sa part, et qu'il écrit, pour ainsi dire, sur notre front, avec la cendre ? *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris* ; souviens-toi, homme mortel, que tu as été tiré de la poussière, et que tu retourneras en poussière. *Memento* : Souviens-toi que c'est la sentence de mort prononcée par la divine justice contre le genre humain, dans la personne d'Adam ingrat, rebelle et pécheur. *Memento* : Souviens-toi que c'est la peine justeement due à tes propres péchés, et à l'abus criminel que tu as fait de la vie. *Memento* : Souviens-toi

d'éviter le malheur d'une seconde mort, encore plus à craindre, de la mort éternelle, en satisfaisant à Dieu par la pénitence, dont la cendre est le symbole. *Memento* : Souviens-toi donc de recevoir cette cendre bénite, et ce juste arrêt du ciel, avec un air humilié, avec un cœur contrit, avec un esprit de soumission et de sacrifice anticipé du monde, de toi-même, de tout ce que tu es, de tout ce que tu possèdes sur la terre, qui est ton origine et qui va bientôt ouvrir son sein pour t'y recevoir, pour te réduire en poudre : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris*.

Mais sommes-nous effectivement pénétrés de ces vérités humiliantes, de ces réflexions salutaires ? et comment en concilier la persuasion, le sentiment avec la légèreté, la précipitation, l'immodestie qu'on apporte à une cérémonie de religion, néanmoins si imposante par elle-même, et si effrayante pour l'humanité ? Ah ! combien cette indévotion n'est-elle pas opposée aux vues de l'Eglise en deuil, à ses sentiments, à ses prières, à ses gémissements sur les pécheurs ! A quel point surtout doit-elle être blessée, d'y voir même quelquefois en posture des pénitents bien mal disposés, des libertins, des mondaines dans un désordre indécent, présenter à l'autel un front orgueilleux, où l'humiliation de la cendre contraste avec les couleurs forcées de la vanité, et peut-être encore avec un reste profane des bizarres livrées du déguisement ; au sortir de ces assemblées nocturnes, ou de ces courses bruyantes d'une licence effrénée, dont on se fait un jeu et un privilège en ces jours de dissolution publique où, dans l'ivresse d'une folle joie, à la faveur des ténèbres, du masque et de la liberté, le libertinage ose tout, et la pudeur ne rougit de rien. Eh ! qui pourrait dire tous les mystères d'iniquité qui se cachent sous ce voile imposteur ? étrange manière de se disposer à la pénitence par le péché ! étonnante opposition de mœurs et de créances ! inexcusable contradiction en des chrétiens qui ont renoncé solennellement à Satan et à ses œuvres ; qui condamnent le paganisme et ses vices grossiers, ses fêtes profanes, ses bacchantes tumultueuses, ses divertissements insensés, et qui en renouvellent cependant, par imitation, le scandaleux spectacle à la face du ciel et de la terre ! Or, mes frères, le zèle de la religion, le devoir de notre ministère fermera-t-il les yeux, se taira-t-il sur des désordres si publics, si contagieux, si déshonorants pour le christianisme ?

Pour vous, qui craignez le Seigneur ; vous, dont la conduite édifiante est dirigée par le sentiment de la raison, de la bienséance, de l'honneur, de la religion ; enfants de grâce et de lumière, méprisez, fuyez toutes ces réjouissances ridicules et criminelles qui dégradent l'homme et le chrétien. Non pas cependant (car il ne faut rien outrer, et je sais bien, mes frères, que vous n'êtes point des anachorètes, séparés du monde et du commerce de la vie civile) ; non pas que je prétende en exclure une sagesse aimable, et que

l'exige de vous un genre de vertu, triste ou sauvage ennemie de toute satisfaction honnête, et des douceurs innocentes qu'on peut goûter dans le sein d'une famille bien unie, rassemblée par cet esprit de société, d'amitié, de parenté, que la nature inspire, que la politesse entretient, que la religion même autorise. Mais ce que je veux en même temps, c'est que tout se passe dans les règles de la tempérance, de la sobriété, de la bienséance, de la retenue et de la modestie chrétienne, suivant ce conseil de l'Apôtre : *Modestia vestra nota sit omnibus hominibus.* (Philipp., IV, 5.) C'est que ces délassements passagers ne vous détournent point de donner la préférence au service de Dieu, et de venir prendre part avec nous aux exercices publics de la religion, dans cette solennité des quarante heures, où l'Église oppose la sainte majesté et l'appareil de cette auguste religion, au torrent du mauvais exemple et des scandales du monde, pour nous en inspirer de l'éloignement et nous retirer de ses spectacles profanes, où elle nous attire et nous rassemble dans ses temples, au pied du trône de Dieu, pour en gémir avec elle devant lui, pour contribuer par nos respectueux hommages à la réparation de sa gloire offensée, pour mériter qu'il nous distingue des pécheurs, et qu'en lançant ses malédictions sur leur tête il répande, au contraire, sa bénédiction sur nous.

C'est ainsi, mes frères, que nous nous préparons, par l'innocence et par la piété, à commencer avec courage, à remplir avec fidélité cette pénible carrière du jeûne quadragésimal, qui va s'ouvrir dans l'Église : temps saint et privilégié, consacré particulièrement à la pénitence, à la prière, à la parole de Dieu, à la pratique des bonnes œuvres, à la fréquentation des sacrements : religieuse institution de l'ancienne discipline de l'Église, émanée de l'autorité et de l'exemple même de son divin chef, qui passa quarante jours au désert, dans le jeûne et l'oraison : loi souveraine, universelle, qui oblige en rigueur, et sous peine de damnation, tous ceux qui peuvent raisonnablement l'accomplir. C'est donc bien vainement que la délicatesse des riches, des mondains, qui affectent toujours des distinctions, semble croire avoir acquis le privilège d'obtenir légèrement et fréquemment des exemptions particulières du précepte, des permissions demandées, souvent d'une manière hautaine et peu respectueuse pour l'Église, qui ne les refuse pourtant point, parce qu'il lui convient de se montrer indulgente et modeste ; parce qu'elle veut présumer charitablement du prochain, et qu'elle suppose toujours des causes vraies, graves, légitimes, sans quoi sa dispense est nulle devant Dieu. Mais peut-on être bien édifié d'un usage aussi commun parmi les gens du monde, et après qu'on les a vus, en ces jours de divertissements, si vifs, si ardents pour le plaisir, si courageux et si forts pour soutenir la fatigue des veilles et des danses nocturnes, des excès du jeu, de table, et peut-être de débauche, n'est-il pas singu-

lier que tout à coup ils se trouvent faibles et infirmes, précisément à l'entrée du carême ? N'est-il pas surprenant que ceux qui ont davantage les facilités et les moyens de l'observer ; que ceux qui doivent singulièrement l'édification et l'exemple à leur famille ; que ceux qui souvent ont plus besoin de pénitence, sont justement ceux qui la font le moins ? Preions donc bien garde que la pusillanimité, l'amour-propre et la coutume ne nous séduisent sur ce point. On peut bien en imposer à l'Église, et s'abuser soi-même ; mais on ne trompera point celui qui lit dans les consciences, et qui rendra à chacun selon ses œuvres.

Mes frères, que ce temps de jeûne et d'abstinence générale, soit au contraire une source de grâces et de mérites pour nous, un moyen efficace et salutaire pour nous purifier par la mortification des sens et des passions ; pour nous renouveler dans la piété par une plus grande assiduité aux exercices publics de la religion, pour nous disposer, par la pureté du cœur et par la ferveur de l'esprit, à célébrer dignement les touchants mystères de la Semaine sainte et de la solennité pascalle. N'est-ce pas ce que l'Église veut nous faire entendre aujourd'hui, en nous rappelant dans l'Évangile du jour, ces paroles mémorables du Sauveur à ses apôtres : *Voici que nous allons à Jérusalem, et tout ce qui a été écrit du Fils de l'homme par les prophètes, va s'accomplir. Il sera livré aux gentils, il sera mis à mort, et le troisième jour il ressuscitera : « Ecce ascendimus Hierosolymam, et consummabuntur omnia, quæ scripta sunt per prophetas de Filio hominis. Tradetur enim gentibus, et occident eum, et tertia die resurget. »* (Luc., XVIII, 31-33.) Que la vue et la méditation de ces grands objets nous occupe donc en cette sainte quarantaine, qu'elle nous anime et nous soutienne dans les voies de la pénitence et de la vertu, qui conduisent au ciel l'homme soumis à la loi et fidèle à ses devoirs sur la terre : c'est ce que je vous souhaite, au nom du Père, etc.

ANNONCE DE LA FÊTE DE L'ANNONCIATION DE LA SAINTE VIERGE,

Au troisième Dimanche du mois de mars.

Nous célébrerons demain (ou tel autre jour) l'Annonciation de la sainte Vierge, fête solennelle et de commandement.

Chargé par mon ministère de l'instruction publique, j'ai observé, mes frères, que tous les ans cette solennité vous est annoncée comme une des grandes fêtes de la religion, sans néanmoins que le peuple fidèle en soit encore suffisamment instruit, et sans qu'il pense, comme il devrait, à s'y occuper spécialement du profond mystère qui en fait la base et qui est le fondement du christianisme. Il est donc bien à propos d'éclairer votre piété, de diriger votre culte dans une célébrité aussi distinguée, qui annonce de si frappantes merveilles, et dont cependant beaucoup de chrétiens ne discernent qu'imparfaitement le sujet principal. Ils conçoivent

bien que c'est une fête instituée en l'honneur de la très-sainte Vierge, sous le titre de son Annonciation : mais comprennent-ils tout le sens, toute la signification d'un terme qui embrasse autant d'idées sublimes; et en arrêtant leurs regards sur la Mère de Dieu, font-ils assez d'attention à un autre objet du culte de l'Eglise, encore plus relevé et plus digne de notre vénération? Je veux dire l'Incarnation du Verbe éternel, du Fils unique de Dieu, Sauveur et Rédempteur des hommes.

Il faut donc observer et distinguer dans le mystère de ce jour deux choses différentes, et réunies par une connexité doublement intéressante pour la religion : un Dieu fait homme pour nous sauver, et une Vierge mortelle élevée à la dignité de Mère de Dieu pour nous protéger.

Je dis d'abord un Dieu fait homme; et c'est depuis la création du monde, le plus grand événement de cet univers. O jour heureux! jour glorieux pour le genre humain! jour de réconciliation et d'alliance entre le ciel et la terre!

Enfin il va descendre des cieux, ce divin Réparateur promis à l'homme déchu de sa première innocence, ce Rédempteur prédit par les prophètes, ce Messie attendu et désiré si longtemps du peuple de Dieu. Il est annoncé par un esprit céleste, à une jeune Vierge d'une pureté angélique, issue des saints patriarches et des rois de Juda, qui est destinée à le mettre au monde par un prodige de grâce et de puissance au-dessus des lois de la nature, par un nouveau genre de fécondité, dont Dieu seul sera l'auteur. Supernaturellement éclairée sur ce haut mystère, sur la grande merveille qui va s'opérer en elle, étonnée, ravie, extasiée, elle croit, elle admire, elle adore, elle consent; et à l'instant le Fils du Père éternel, Dieu avec lui et comme lui, cette seconde personne de la Trinité divine, s'unit dans son sein virginal, par l'opération du Saint-Esprit, à un corps humain formé de son plus pur sang, et à une âme créée en même temps avec une excellence particulière. Le Verbe divin s'y revêtit de notre chair, il y réunit dans sa personne la nature humaine avec la nature divine; et de cette union ineffable résulte le composé adorable de l'Homme-Dieu, qui ennoblit et divinise en quelque sorte notre humanité, qui vient offrir son sang et sa vie à la Divinité offensée, pour réparer sa gloire, pour satisfaire à sa justice, pour délivrer l'homme coupable des liens du péché et du démon, pour lui rendre la grâce de son Dieu, et ses premiers droits sur l'héritage du ciel.

Voilà donc, mes frères, le glorieux et salutaire événement qui fait dans ce grand jour le premier et principal objet du culte de l'Eglise, de sa foi, de son admiration, de sa reconnaissance, de sa consolation et de sa joie. Entrons nous-mêmes avec elle dans ces religieux sentiments; croyons, adorons, rendons grâces, bénissons et glorifions le divin réparateur du genre humain, l'auteur miséricordieux de notre rédemption, le Verbe de Dieu, son Fils éternel, incarné dans le temps,

descendu sur la terre pour venir habiter parmi les hommes, et fait homme comme eux, pour leur servir d'exemple, pour les instruire, pour les sauver : *Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis.*

Par une conséquence tirée du fond de ce mystère, l'Eglise y propose encore à notre culte, et honore en second ordre la fécondité de cette Vierge incomparable, de cette royale fille de David, que l'Incarnation du Verbe divin élève à l'auguste dignité de Mère de Dieu. Voilà en effet le fondement de ses privilèges, de ses grandeurs : voilà pourquoi elle a été comblée de tant de grâces et de dons éminents. Voilà pourquoi, dès l'instant de sa conception, et dans le cours entier de sa vie, elle a été seule exempte et préservée de toute tache du péché. Voilà pourquoi elle est parvenue à un degré supérieur de perfection et de sainteté, auquel aucun autre mortel n'a pu atteindre sur la terre. Voilà pourquoi elle a été affranchie des liens de la mort et de la corruption générale du tombeau, par une résurrection anticipée. Voilà pourquoi elle est exaltée dans le ciel au-dessus des puissances et des trônes. Voilà pourquoi elle a tant de crédit et de pouvoir auprès du Tout-Puissant, qui est son Fils.

Félicitez-en donc, avec l'Eglise, cette digne coopératrice du chef-d'œuvre de la toute-puissance et de la grâce : la plus heureuse, la plus admirable, la plus glorieuse de toutes les mères; et disons-lui, surtout au jour de son Annonciation, après l'ange Gabriel et sainte Elisabeth : *Ave, gratia plena.* O Vierge, pleine de grâce, fille du ciel! vous êtes bénie entre toutes les femmes, et béni est le fruit de votre sein : *Benedicta tu in mulieribus, et benedictus fructus ventris tui.* Ah! s'il convient particulièrement que ces paroles consacrées à la religion, à son culte et à sa gloire, soient en cette grande fête dans le cœur et sur les lèvres de tous les fidèles, mes frères, qui devra plus que nous être pénétré de ces religieux sentiments, dans une église, dans une paroisse, dont elle est singulièrement la patronne et la protectrice? Puisque nous sommes, par un titre particulier, ses serviteurs, ses enfants, n'est-ce point à nous de prendre aussi un intérêt spécial à son élévation, à son bonheur! Oui, sans doute; honorer notre Mère, c'est nous faire honneur à nous-mêmes et participer à sa gloire. Efforçons-nous donc de mériter davantage sa protection, sa faveur, par notre vénération, par notre confiance, par notre attachement à son service, par notre zèle pour son culte, et surtout par l'imitation de ses vertus. C'est par là que nous nous rendrons agréables à ses yeux et à ceux de son divin Fils, dans la solennité qui va nous rassembler au pied de leurs autels. Puisse la ferveur de nos sentiments, de nos hommages, de nos prières et de nos vœux, monter jusqu'à leur trône en odeur de suavité, et faire descendre sur nous les bénédictions, les grâces, les consolations dans cette vallée de larmes, où nous soupirons après le bonheur de contempler dans le ciel la splendeur

et la gloire qui les environnent; c'est ce que je vous souhaite, au nom du Père, etc.

ANNONCE DE LA SEMAINE SAINTE,

Au Dimanche des Rameaux.

Nous entrons aujourd'hui, mes frères, dans la semaine sainte et dans la quinzaine de Pâques, où l'Église m'enjoint de vous faire publiquement la lecture d'un canon célèbre du quatrième concile général de Latran, en ces termes :

Que tout chrétien de l'un et de l'autre sexe, étant parvenu à l'âge de discrétion, confesse fidèlement tous ses péchés à son propre pasteur, pour le moins une fois l'an, et qu'il tâche, selon ses forces, d'accomplir la pénitence qui lui aura été enjointe; recevant avec révérence, au moins à Pâques, le sacrement de l'Eucharistie; si ce n'est peut-être que par l'avis de son propre pasteur, pour quelque cause raisonnable, il juge devoir s'en abstenir pour un temps: autrement, que l'entrée de l'Église lui soit défendue pendant sa vie; et venant à mourir, qu'il soit privé de la sépulture chrétienne.

En conséquence de cette ordonnance de l'Église, nous avertissons tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe, qu'elle concerne, d'y satisfaire par la confession annuelle et par la communion pascale, en réitérant la permission générale que nous donnâmes dimanche dernier à nos paroissiens, de s'adresser à tels prêtres approuvés qu'ils voudront choisir. Recommandons néanmoins aux confesseurs de nous renvoyer les pécheurs publics et scandaleux, lorsqu'ils jugeront cette précaution utile et convenable au gouvernement de l'Église.

Nos paroissiens feront leur communion pascale dans cette église, et non ailleurs, à moins qu'ils n'en aient obtenu la permission. Nous recommandons que dans les jours et les heures où l'affluence des communicants est considérable, une action si sainte se fasse sans confusion, sans précipitation, mais avec ordre, décence et modestie.

On aura soin d'avertir les malades habituels, qui sont hors d'état de venir à l'église, de se disposer à se confesser demain; et mardi matin nous leur porterons à tous Notre-Seigneur. Qu'aucun d'eux ne diffère par sa faute, sans quoi nous remettrons nous-mêmes leur communion après les fêtes, parce qu'il faut de l'ordre dans une grande paroisse, et que chacun doit s'y conformer à la règle.

Nous avertissons que l'usage des œufs est défendu au mercredi saint et les trois jours suivants. Si quelques infirmes se trouvent dans le besoin d'en user, ils en demanderont la permission.

Quoique l'assistance aux offices des quatre derniers jours de la semaine sainte ne soit pas de précepte et d'obligation en rigueur, néanmoins la sainteté du temps et des mystères nous y invite particulièrement, et nous exhortons nos paroissiens à y assister autant qu'ils le pourront.

Dimanche prochain sera la grande fête de Pâques, la plus auguste des saintes solennités de la religion, que nous devons célébrer avec beaucoup de pompe et de piété. Il est donc, mes frères, de mon ministère d'y préparer vos cœurs, de ranimer, dans cette semaine sainte, votre foi, votre ferveur, et de vous représenter, avec zèle, les obligations relatives que la religion nous prescrit en ce saint temps. Néanmoins, puisque la double circonstance qui avance et prolonge aujourd'hui l'office ordinaire de la paroisse, ne me permet pas de vous faire ici un discours fort étendu, je me bornerai à vous inviter d'entrer dans les intentions de l'Église, qui vous recommande spécialement trois choses bien dignes d'attention: je veux dire, en premier lieu, une plus exacte observance de l'abstinence et du jeûne; secondement, une préparation sérieuse à la confession et à la communion pascale; enfin une édifiante assiduité aux saints exercices de la religion et à ses offices publics. Entrons dans le détail, et voyons quels sont nos devoirs en ces jours de grâce et de sanctification. J'ai dit d'abord une plus exacte observance de l'abstinence et du jeûne. Si tout le Carême est un temps consacré à la mortification et à la pénitence, par une loi générale qui oblige en rigueur, n'est-ce pas surtout dans la semaine sainte qu'il faut être fidèle à l'accomplissement du précepte? Hélas! combien cette loi si respectable, si ancienne, si universelle, n'a-t-elle pas déjà souffert d'atteintes et d'infractions parmi nous? Combien peut-être de dispenses légèrement demandées à l'Église, accordées, il est vrai, sur un besoin charitablement présumé par les pasteurs, mais toujours nulles devant Dieu, quand elles ne sont pas réellement fondées sur des causes légitimes? Combien la lâcheté, la mollesse des riches et des femmes mondaines ne se fait-elle pas illusion sur ce point? Combien même, parmi les gens de bien et craignant Dieu, d'interprétations arbitraires, de mitigations et d'adoucissements à la règle, par pusillanimité, par trop d'amour de soi-même et de sa santé? Ah! que nous avons dégénéré à cet égard de la ferveur et des anciens usages de nos pères! Autrefois, dans les jours de jeûne, ils ne faisaient régulièrement qu'un seul repas vers le coucher du soleil. Ils n'usaient d'œufs ni de laitage dans tout le cours du Carême; et pendant la semaine sainte, beaucoup de fidèles se réduisaient à un genre de vie plus austère; plusieurs même au pain, assaisonné de sel, pour tout aliment, et de l'eau seule pour toute boisson: voilà ce que nous lisons dans l'histoire de l'Église. Plaignons-nous, après cela, de sa discipline présente! Oserons-nous dire maintenant que son jeûne est trop sévère, trop long, trop fatigant, trop onéreux? Eh quoi donc! ne sommes-nous pas chrétiens? ne sommes-nous pas pécheurs? n'avons-nous pas besoin de faire pénitence, surtout en ce saint temps? et n'est-il pas bien juste d'y joindre de notre part des satisfactions personnelles à la péni-

tence d'un Homme-Dieu, qui meurt pour nos péchés dans la souffrance et les tourments?

Cet esprit de mortification, qui convient si fort au chrétien pécheur, dans les jours de pénitence où nous sommes, est aussi une disposition bien convenable à la confession et à la communion pascale, à quoi je viens encore vous exhorter. Je ne parle pas seulement ici aux personnes vertueuses et régulières, qui sont dans la religieuse habitude de fréquenter les sacrements : je suis bien persuadé que dans ce temps privilégié, elles s'en approcheront avec un nouveau surcroît de piété et de ferveur. Mais je parle singulièrement à ces chrétiens lâches, tièdes, imparfaits, qui s'en tiennent strictement aux termes du précepte, et qui ne se présentent qu'une seule fois, chaque année, au tribunal de la pénitence. Or, quand on se confesse si rarement, il est sans doute plus difficile de le bien faire. Il leur faut donc une préparation plus grande, un examen plus profond, une humble confusion de leur négligence passée, une soumission docile aux remontrances salutaires du médecin spirituel de leur âme, un pieux désir, une intention sincère de s'occuper désormais sérieusement du service de Dieu, et du soin de leur sanctification. Je parle surtout aux pécheurs impénitents, et peut-être invétérés dans l'habitude du désordre, dans l'éloignement des sacrements, dans l'oubli du salut. Qu'ils écoutent enfin le cri de la conscience, qui les trouble; la grâce, qui les poursuit; la religion, qui les rappelle; la loi, qui les oblige; l'Eglise, qui les presse et les menace. N'est-ce donc pas une circonstance bien frappante pour les faire rentrer en eux-mêmes, et bien favorable pour leur faire espérer la grâce de leur réconciliation avec Dieu, que le touchant spectacle de la passion de son divin Fils, versant du sang pour leurs péchés, et mourant pour leur salut? Ah! s'ils abusent encore de cette consolante ressource, s'ils s'éloignent toujours davantage du Seigneur, qu'ils craignent d'en être abandonnés eux-mêmes, de tomber dans l'endurcissement, d'être surpris dans l'impénitence, et livrés sans retour au jugement redoutable de sa justice vengeresse. Mais non, qu'ils s'empressent bien plutôt de recourir à sa clémence, dans ces jours de miséricorde; qu'ils reviennent à lui sincèrement, courageusement, efficacement, en déplorant avec amertume leurs égarements au pied de la croix de Jésus-Christ, en lavant leurs souillures et leurs iniquités dans son sang; en renonçant pour toujours à l'idole du monde et à celles de leur cœur; en rompant tous les liens, tous les engagements de la passion et du vice; en s'efforçant de réparer le passé par une vie nouvelle, par une vie pénitente, chrétienne, édifiante, exemplaire, fervente, féconde en vertus et en bonnes œuvres, en sorte que l'Eglise ait la

consolation de voir en eux les fruits d'une conversion véritable.

Pour vous, enfants dociles de cette Mère si zélée pour la sanctification de ses membres, chrétiens vertueux, vous qui faites sa gloire et notre édification, non-seulement vous aurez à cœur d'observer ses lois, ses commandements, mais vous vous souviendrez qu'elle demande encore de nous, en cette semaine sainte, un pieux empressement à venir prendre part à ses religieuses cérémonies et aux grands mystères dont elle nous y retrace le souvenir intéressant. Réjouissons-nous donc aujourd'hui avec elle, de l'entrée triomphante du Sauveur dans Jérusalem : recevons avec un esprit de piété et d'intelligence les palmes bénites qu'elle met dans nos mains, en mémoire de ce glorieux événement; portons-les avec foi, avec confiance, dans nos habitations, comme un gage de la bénédiction de Dieu et de sa protection. Partageons en-uite son deuil, sa tristesse, sa persévérance dans la prière, et unissons les gémissements de notre cœur à ses lamentations dans les offices de Ténèbres. Célébrons encore avec elle l'institution mémorable du sacrifice eucharistique et du nouveau sacerdoce de la loi de grâce; et en visitant au jeudi saint les temples, les oratoires, où l'Agneau de Dieu immolé reposera sur un trône de gloire, triste et lugubre, allons lui faire amende honorable, pour les tourments et les opprobres qu'il a soufferts dans les stations différentes de sa passion, pour ce peuple perfide qui l'a renié et crucifié; pour ces hérétiques obstinés, qui refusent encore aujourd'hui de croire à sa parole, et qui blasphèment contre son sacrement adorable; pour ces mauvais catholiques, qui l'y outragent si souvent par leur impiété, par leurs sacrilèges; et pour nous-mêmes, pour nos propres irrévérrences, pour nos offenses personnelles. Après cela, prosternés au pied de la croix que l'Eglise proposera à notre vénération, embrassons avec amour notre divin Rédempteur expirant dans ses bras, et mêlons nos larmes à son sang.

Enfin, après ces jours de deuil et de pénitence, nous célébrerons avec pompe la résurrection triomphante du Seigneur Jésus, et ce glorieux mystère nous remplira d'allégresse dans la solennité pascale. Ah! qui pourrait se refuser, en cette grande fête, de venir se joindre à l'assemblée des fidèles, et d'y donner des marques publiques de sa religion? N'est-ce point en particulier un devoir spécial des gens en place et en distinction, qui doivent l'exemple? Ne serait-il pas de leur dignité même, de l'honneur et de la décence, de contribuer alors, par leur présence, à la majesté du culte divin? Flattons-nous, mes frères, de cette espérance, dans le favorable événement qui vient de rendre à notre église ses principaux paroissiens (1), et après la dispersion, le dérangement, le trouble et les alarmes causés par

(1) Ce discours a été prononcé lors de la réintégration du parlement de Dijon.

un orage violent, mais passager, félicitons-nous de voir renaître ces temps plus heureux, où l'ancienne magistrature, embrassant avec succès toutes les branches du bien public, présidait au gouvernement de nos paroisses avec une sorte de prédilection, et y concourait avec zèle, avec dignité, avec édification, à la splendeur de nos solennités. A ces marques de religion, et à celles de la bienfaisance, de la libéralité, reconnaissons les vrais pères du peuple et de la patrie, dont l'un des premiers soins est de s'occuper du soulagement des citoyens indigents, et d'y contribuer avec générosité (1). Bénissons-en la Providence, qui sait tirer le bien du mal même, et en faire sortir, pour les pauvres, une source de charité bien utile en ce temps de calamité si inquiétante. Mes frères, il convient sans doute à mon ministère de présenter à votre édification un exemple aussi intéressant, et d'être ici l'interprète et l'organe de la reconnaissance publique : c'est particulièrement à l'Église qu'il sied bien de se montrer sensible au bien qu'on fait à ses membres souffrants. Rendons-en grâces surtout à l'Auteur suprême de tous biens, et après cette réunion tant désirée des ministres de la justice, prions-le d'achever l'ouvrage, en réunissant aussi les cœurs, pour remettre en même temps toute chose dans l'ordre. Oui, qu'une révolution, salutaire en tout sens, nous rende tous, s'il se peut, des citoyens amis de la conciliation et de la paix ; des chrétiens animés de l'esprit de concorde, de fraternité, de modération, de charité pour l'honneur de la religion, pour le bien de la patrie, pour notre bonheur personnel en ce monde et en l'autre : c'est ce que je vous souhaite, au nom du Père, etc.

ANNONCE DU SAINT TEMPS DES ROGATIONS, ET DE LA FÊTE DE L'ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR,

Au dimanche précédent.

Nous aurons dans cette semaine le saint temps des Rogations, et la fête de l'Ascension de Notre-Seigneur.

Les trois jours consécutifs des Rogations, qui commencent demain, sont un temps consacré particulièrement à la pénitence et à la prière : à la pénitence, par abstinence de chair, qui est alors de précepte ; et à la prière, par des processions solennelles, par des supplications publiques, où l'Église répand de toutes parts les bénédictions sur nos campagnes, pour les mettre sous la protection du Ciel ; où elle invoque à cet effet tous les saints, pour les intéresser en notre faveur, et solliciter leur intercession auprès du Tout-Puissant ; où elle offre le grand sacrifice de propitiation et d'impétration au souverain Maître de nos destinées, pour implorer sa miséricorde et ses bienfaits, pour le supplier de nous pardonner nos offenses, et de ne pas nous en punir dans les biens de la terre,

en nous les enlevant dans sa colère ; pour le prier d'y donner au contraire sa bénédiction, de les conserver en cette saison critique, où ils sont si fort en danger, et de ne point les livrer, pour notre châtement, aux intempéries de l'air, aux vents glaçants du nord, ou aux brûlantes ardeurs du midi, aux orages, aux grêles, aux tempêtes.

Hélas ! mes frères, nous avons, dans cette année (2) singulièrement, un grand intérêt à la multiplication et à la conservation des productions de la terre. Unissons donc nos vœux, nos instances aux prières de l'Église, pour demander au Ciel d'en hâter la maturité, et de nous soutenir par l'espérance, de nous donner la satisfaction consolante de les voir croître et prospérer, de nous faire la grâce de les recueillir avec abondance, et d'en user avec sagesse pour la gloire de leur auteur, pour la subsistance de son peuple, pour l'entretien et la conservation de son ouvrage.

Le lendemain des Rogations, nous célébrerons l'Ascension du Seigneur Jésus au ciel, fête solennelle et de commandement.

Notre divin Sauveur ayant donc rempli sa mission et accompli le grand œuvre de la rédemption du monde ; étant resté quarante jours après sa résurrection avec ses apôtres, pour former son Église, avait promis le Saint-Esprit à cette Église naissante, pour achever son ouvrage, en la confirmant dans la foi, dans la grâce, dans la vertu : il conduisit enfin ses chers disciples, au nombre de plus de cent personnes, à la montagne des Oliviers, pour les y rendre témoins de sa glorieuse Ascension. Là, étant au milieu d'eux, levant ses mains et leur donnant sa dernière bénédiction, comme un père qui bénit ses enfants en sortant de ce monde, tout à coup il s'en sépare ; et quittant la terre, soutenu par sa seule puissance, par sa propre vertu, il s'élève dans les airs en leur présence, tout resplendissant de gloire et de lumière. Mais tandis qu'ils le suivent des yeux, transportés d'admiration, il est dérobé à leur vue, et voilé par une nuée brillante, sur laquelle il est porté comme sur un char de triomphe. Il s'avance, il monte jusqu'au plus élevé des cieux ; il y entre en vainqueur de la mort et de l'enfer ; il va s'y placer sur le trône de la Divinité, et il y règne à la droite de son Père tout-puissant, en égalité de gloire, de puissance et de majesté.

Voilà donc, mes frères, l'événement mémorable, le grand mystère dont l'Église va bientôt célébrer la solennité, et qui doit bien nous remplir d'admiration, de joie, de consolation. Or, en nous réjouissant de l'exaltation et de la gloire de notre divin chef, il faut, pour en célébrer la fête avec des dispositions conformes au mystère ; il faut, dit saint Augustin, l'accompagner d'esprit et de cœur dans son triomphe ; il faut le suivre au ciel en désir et en espérance : *Si devote Ascensionem Domini celebremus, ascendamus cum illo, ascendamus corde*. Mais, avouons-le

(1) L'orateur en a reçu près de cent pistoles pour sa seule paroisse.

(2) Ce discours a été prononcé dans le temps de la cherté du blé.

à la honte du christianisme, par une étrange contradiction des sentiments de l'humanité avec ceux de la foi, on n'y trouve le plus souvent que des cœurs attachés à la terre, et indifférents pour le ciel. Qu'y voyons-nous fréquemment, malgré toutes les lumières de la religion et ses promesses? Des hommes charnels, tout occupés des biens, des affaires, des intrigues de ce monde, des intérêts et des besoins de la vie présente : parmi les riches, les mondains, des esclaves de l'ambition, de la fortune, de la volupté, qui sacrifient à ces idoles du siècle, aux honneurs et aux plaisirs de la terre, toutes les espérances du ciel ; dans le peuple, des mercenaires qui travaillent uniquement pour la vie animale, et pour un pain temporel, sans élever plus haut leurs pensées ; des âmes basses et terrestres, qui voudraient quelquefois que ce triste exil qui les tient éloignées de la céleste patrie, pût durer toujours, et qui s'en contenteraient volontiers ; des misérables, même des pauvres, des malades et des mourants, qu'on a peine à resoudre à quitter la terre pour aller au ciel. Ah ! notre foi est donc bien faible et bien bornée : nous ne faisons donc pas réflexion que la fin sublime de l'homme, créé à l'image de Dieu, est sa possession dans une éternelle félicité ; et que ce grand objet doit être habituellement le terme de nos désirs, de nos espérances, de nos actions et de notre conduite sur la terre.

Mais qu'est-ce donc qui peut nous attacher si fort à cette terre de malédiction et d'iniquité, où il y a tant de peines et de travaux, tant de méchanceté et de corruption, tant de tentations et de dangers, tant de sujets de chagrin et d'affliction, tant d'infirmités et de maladies, tant de misères et de souffrances, tant d'inquiétudes et de maux de toute espèce ? Oh ! quelle différence dans le ciel, où il n'y a que des saints et des heureux ? Ah ! si nous connaissions mieux ce séjour de splendeur et de magnificence, où ils règnent avec Jésus-Christ ; ce torrent de délices pures, dont leur âme est inondée dans la vue et la possession du souverain bien ; ce bonheur ineffable et suprême, dont ils jouissent ; cette couronne de justice et de gloire, dont ils sont récompensés ; cette récompense invariable, éternelle, qui durera autant que Dieu même, nous en aurions sans doute un plus grand désir, et nous ferions plus d'efforts pour y atteindre.

Que cette vue excite donc en nous un saint zèle pour notre salut, pour notre sanctification ; que cette espérance nous soutienne et nous encourage dans les travaux, dans les peines, dans les afflictions de cette vie passagère. Remarquons dans le mystère même le plus glorieux à Jésus-Christ, que la voie qui l'a conduit au ciel, et qu'il nous a tracée par son exemple, est celle de la croix. N'a-t-il point fallu, pour entrer dans sa gloire, qu'il ait bu auparavant le calice amer des humiliations et des souffrances de sa passion : *Nonne hæc oportuit pati Christum, et ita intrare in gloriam suam ?* (Luc., XXIV, 26.)

C'est donc aussi par les épreuves, par les sacrifices d'une vie chrétienne et crucifiée, patiente, laborieuse, exercée, féconde en bonnes œuvres et en vertus, que nous parviendrons à la béatitude céleste. Je vous le disais tout à l'heure ; c'est un bonheur ineffable, éternel ; peut-on donc trop faire pour se le procurer ? C'est une récompense ; il faut donc travailler et souffrir pour la mériter : c'est une couronne ; il faut donc combattre, il faut vaincre pour l'obtenir : je vous la souhaite, au nom du Père, etc.

ANNONCE DE LA FÊTE DE LA PENTECÔTE,

Au Dimanche précédent.

Dimanche prochain sera la célébrité de la Pentecôte, fête très-solennelle dans l'Eglise, et très-intéressante pour les fidèles, qui ne sont cependant pas toujours assez touchés, ni même assez instruits du mystère qui en est l'objet.

La Pentecôte est proprement la fête du Saint-Esprit, la solennité de sa manifestation et de sa descente sur la terre, avec un grand éclat et des effets merveilleux. Vous n'ignorez point, mes frères, que c'est une des premières vérités fondamentales de notre sainte religion, que cet Esprit-Saint et sanctificateur est la troisième personne de l'adorable Trinité, procédant du Père éternel et de son divin Fils, par voie d'amour ; Dieu comme eux, et conjointement avec eux, en unité de nature et d'essence ; partageant avec eux les glorieux attributs de la Divinité, la majesté suprême, la toute-puissance, la souveraineté de l'univers ; régnant avec eux dans les splendeurs de la gloire et de la cour céleste ; recevant avec eux les adorations, les hommages des anges et des hommes ; présidant avec eux au gouvernement général du monde, et spécialement à celui de l'Eglise.

Le Seigneur Jésus, avant que de monter au ciel, avait promis à cette Eglise naissante de lui envoyer le Saint-Esprit pour l'éclairer et la fortifier, pour la confirmer dans la foi, dans la grâce, dans la science et le zèle de la religion. Or, ce fut pour se préparer à le recevoir, qu'aussitôt après l'Ascension de ce divin Sauveur, ses apôtres se retirèrent à Jérusalem avec ses autres disciples, sa sainte Mère et les femmes fidèles de l'Evangile, au nombre d'environ six-vingts personnes. Là, réunis en Dieu, et animés d'un même esprit, ils persévéraient tous ensemble dans le recueillement, dans la prière, dans la ferveur, pour demander et attendre l'Esprit-Saint ; leurs désirs sont exaucés et leur espérance va être remplie. Au dixième jour, étant tous en oraison, tout à coup sur les neuf heures du matin, il vient sur eux d'un haut un bruit éclatant comme d'un soufflé impétueux, dont toute la maison et la cité même retentissent ; en même temps, des clartés lumineuses, semblables à des langues de feu, paraissent sur leurs têtes, et ces signes merveilleux sont les marques sensibles de la venue du Saint-Esprit, les symboles mystérieux des caractères, des attributs et

des effets de cet esprit de lumière et d'ardeur, de cet esprit de zèle et d'activité, de cet esprit de charité et d'amour. Ils en sont tous remplis, et comblés de grâces et de faveurs célestes, de dons éminents. L'influence et la vertu de sa divine présence donnent à leur esprit l'intelligence des hauts mystères de la religion; elle embrase leur cœur du feu sacré de la charité; elle imprime dans leur âme un caractère héroïque de force et de magnanimité chrétienne. Ils en reçoivent même le don extraordinaire de parler les langues étrangères; et, par un double prodige, la langue qu'ils parlent ordinairement est entendue d'une multitude de personnes de diverses régions et de langages différents, qui en sont dans l'admiration et le dernier étonnement.

Telles sont, mes frères, les merveilles dont l'Église va nous retracer le souvenir dans l'une des plus grandes solennités de notre sainte religion, sous le titre de la Pentecôte, par une raison d'analogie et de ressemblance avec la Pentecôte des Juifs, qui en était la figure et qui se rencontrait précisément au même jour. Il y a, en effet, entre l'une et l'autre un rapport sensible et intéressant. Le sujet principal de la Pentecôte juidaïque était la descente du Seigneur sur le mont Sinaï, et la promulgation de l'ancienne loi donnée à Israël, avec le frappant appareil du feu, des éclairs, des tonnerres, cinquante jours après la cérémonie de l'agneau pascal; et ce fut pareillement le cinquantième jour après la Pâque chrétienne que la descente du Saint-Esprit sur le Cénacle a été annoncée par le prodige d'un son éclatant, et la loi évangélique, gravée pour ainsi dire avec des traits de feu et de flammes, non plus sur des tables de pierre, mais dans les cœurs, suivant cette prédiction célèbre d'un prophète : *Dabo legem meam in visceribus eorum, et in corde eorum scribam eam.* (Jerem., XXXI, 33.) Méorable événement qui a été la perfection du grand ouvrage de la rédemption, la consommation des mystères de la religion, la publication solennelle de la loi de grâce, et comme le dernier sceau de la nouvelle alliance.

Ce fut aussi un dernier surcroît de grandeur et d'excellence ajouté au plus bel ouvrage de ce monde, qui est la nature humaine faite à l'image de Dieu et successivement ornée, ennoblie, perfectionnée par les trois Personnes de la Trinité divine. Dans le commencement, le Père Créateur, en formant l'homme, lui avait donné la raison pour le connaître, un cœur pour l'aimer, une volonté libre pour être digne de ses récompenses, en agissant avec mérite. Ensuite, après sa chute et ses égarements, le fils Rédempteur, en le réformant par sa morale, par son exemple et par sa grâce, a ramené à la rectitude sa raison aveuglée par le péché, son cœur égaré par les passions, sa liberté affaiblie, entraînée au mal par la nature corrompue. Enfin, après toutes ces préparations, l'esprit sanctificateur est venu achever l'ouvrage, et y a mis, pour ainsi dire,

les derniers traits de perfection, en éclairant de ses pures et vives lumières la raison déjà instruite par l'Évangile; en purifiant le cœur humain, encore trop terrestre, par les saintes ardeurs de la charité; en élevant l'âme chrétienne à un degré supérieur de foi, de force, de magnanimité, qui a fait triompher l'Évangile de l'erreur et du vice, de l'infatigable et des tyrans, du monde et de l'enfer.

Il est vrai, mes frères, que le Saint-Esprit ne se communique plus à la terre avec la même abondance de lumières et de grâces, avec le même éclat et les mêmes prodiges qu'autrefois, parce que les merveilles de l'Église naissante ne sont plus nécessaires pour son établissement. Néanmoins ce divin Esprit continue toujours d'agir efficacement sur l'esprit et le cœur des vrais fidèles pour les purifier, pour les diriger, pour les sanctifier. Dans le baptême, nous avons été régénérés en son nom et par sa vertu. Dans la confirmation, il est descendu invisiblement sur nous, il est venu réellemeut y habiter. Dans tous les temps, et spécialement dans la solennité de la Pentecôte, il fait encore part à son Église de ses lumières, de ses faveurs et de ses dons, qui sont la sagesse, l'intelligence, le conseil, la force, la science, la piété et la crainte de Dieu.

Mais pour y participer avec elle, il faut être, comme les apôtres et les premiers disciples, dans les dispositions convenables; pour obtenir les dons du Ciel, il faut les mériter. Hélas! comment serons-nous remplis de l'esprit de Dieu, si nous sommes au contraire tout remplis de l'esprit du monde, de l'esprit de vanité, de l'esprit d'orgueil, de l'esprit d'ambition, de l'esprit d'indocilité, de l'esprit de trouble, de l'esprit de vengeance, de l'esprit d'injustice, de l'esprit d'impureté, de l'esprit d'irréligion? Oh! certainement, ce ne sont point là les caractères du Saint-Esprit. Non; mais l'esprit de Dieu est un esprit de piété, un esprit de sagesse, un esprit de sainteté, un esprit de modestie, un esprit de pureté, un esprit de soumission, un esprit d'humilité, un esprit de douceur, un esprit de patience, un esprit de paix, un esprit de charité, un esprit de zèle pour la gloire de Dieu, et de ferveur dans son service. Efforçons-nous donc de désirer, d'acquiescer, de pratiquer toutes ces vertus, et ce sera une marque que le Saint-Esprit sera venu habiter en nous.

Veni, sancte Spiritus : O Esprit-Saint, descendez encore sur votre Église, dans cette grande fête qu'elle va célébrer en votre honneur. Esprit de lumière et de vérité, venez dissiper nos ténèbres, nos perplexités, nos erreurs. Esprit vivificateur, venez ranimer notre foi, notre piété, notre ferveur. Esprit consolateur, venez adoucir nos peines, et soutenez-nous dans nos afflictions, dans nos souffrances. Esprit de zèle et de force, venez nous encourager dans nos travaux, dans nos combats. Esprit de charité et d'ardeur, venez enflammer nos cœurs de l'amour divin, et faites de nous, sinon comme autre-

fois, des apôtres et des martyrs, du moins de vrais chrétiens et des saints : c'est ce que je vous souhaite, au nom du Père, etc.

ANNONCE DE LA FÊTE-DIEU,

Au Dimanche de la sainte Trinité.

C'est, mes frères, pour la satisfaction de votre piété, aussi bien que pour l'honneur de la religion, que notre ministère vous annonce aujourd'hui le retour de la grande célébrité de la Fête-Dieu, que nous solenniserons jeudi prochain : fête de commandement pour ce jour-là, et à dévotion pendant son octave, par laquelle l'Eglise terminera cette suite glorieuse de mystères intéressants que nous venons de célébrer avec elle dans le temps pascal. Après donc nous avoir pénétrés de componction et de tristesse par la passion du Sauveur, elle a fait succéder la consolation et l'allégresse par sa résurrection triomphante. Ensuite elle a excité notre admiration et encouragé notre espérance par son ascension au ciel, et son exaltation sur le trône de la Divinité. Après cela, elle a fortifié notre foi par l'invocation de l'Esprit-Saint, et par le souvenir des merveilles de sa descente sur la terre. Aujourd'hui encore elle propose à notre vénération, à notre culte, le mystère ineffable de cette Trinité divine, qui réunit dans une même essence, dans une seule nature, trois Personnes adorables, le Père Créateur, le Fils Rédempteur et l'Esprit Sanctificateur. Après quoi elle couronnera enfin toutes ces solennités par le triomphe de Jésus-Christ dans le sacrement adorable de nos autels.

Or, il est de l'attention et du zèle de mon ministère de préparer vos cœurs à cette auguste célébrité, en vous adressant, au nom de votre Dieu, ces touchantes paroles de l'Office d'hier : *« Ponam in medio vestri tabernaculum meum, ambulabo inter vos : »* Je mettrai au milieu de vous mon tabernacle, je marcherai parmi vous, j' serai votre Dieu, et vous serez mon peuple : *« et ero Deus vester, vosque eritis populus meus. »* (Levit., XXVI, 12; II Cor., V, 16.) Ce sera, en effet, dans ces jours de faveur, spécialement consacrés à son service et à son culte, que le Seigneur Jésus, réellement présent et exposé à notre vénération sur nos autels, semblera établir plus particulièrement au milieu de nous sa demeure et son trône : *« Ponam in medio vestri tabernaculum meum. »* Ce sera dans ces jours de gloire et de triomphe qu'il marchera véritablement parmi nous en vainqueur de l'hérésie, porté avec pompe et magnificence dans nos places publiques, pour l'exaltation de son Eglise et pour la consolation de son peuple : *« Ambulabo inter vos. »* Ce sera dans ces jours de grâce et de bénédiction, qu'il sera singulièrement le Dieu des catholiques, qui le reconnaissent, l'honorent et l'invoquent dans ce mystère, et il les favorisera en ce saint temps d'une protection toute particulière : *« Et ero Deus vester, vosque eritis populus meus. »*

Nous vous exhortons donc, mes frères, à

sentir tout le prix de ces faveurs et à y répondre en vous faisant un devoir, et à bonneur de venir accompagner le glorieux triomphe de Jésus-Christ; à y assister en esprit de piété et de religion, avec ordre, décence et modestie; à faire éclater votre zèle, votre reconnaissance et votre amour pour un Dieu qui vous témoigne le sien d'une manière si touchante.

En effet, s'il est vrai que l'amour ne se paye bien que par l'amour, quel juste retour de piété affectueuse et empressée ne devons-nous point à la pompeuse célébrité qui approche, à ce Dieu de bonté et de miséricorde, à ce Dieu incarné, qui nous a aimés lui-même jusqu'à s'immoler de nouveau pour nous sans cesse, par un sacrifice persévérant et perpétuel ! O vous, filles de Sion ! âmes vertueuses et ferventes, votre cœur ému de cette réflexion attendrissante et d'un spectacle si frappant, pourrait-il alors ne pas se dire à lui-même dans ses transports, comme la fidèle épouse des Cantiques : *« Surgam et circumibo civitatem ? »* Ah ! j'irai, j'irai chercher mon bien-aimé par les rues et les places de la ville ; j'accourrai au-devant de lui, et je marcherai à sa suite comme une esclave volontaire subjuguée par les charmes de son vainqueur, et attachée à son char de triomphe par les liens de la reconnaissance : *« Per vicus et plateas queram quem diligit anima mea. »* (Cant., III, 2.) J'irai, j'irai chaque jour dans son temple, au pied de son trône, et là je lui offrirai, avec affection, mes plus tendres hommages ; j'y oublierai pour lui tout le reste du monde, il sera véritablement à moi, et je serai tout à lui : *« Dilectus meus mihi et ego illi. »* (Cant., II, 16.) Là, je dirai dans ma ferveur, aux puissances de mon âme et aux mouvements de mon cœur, Témoignez-moi que je languis d'amour : *« Ut nuntiatis ei quia amore langueo. »* (Cant., V, 8.) Là, je me tiendrai à ses pieds, comme Madeleine convertie, pour y méditer en silence et écouter avec docilité la voix intérieure de sa grâce, pour y goûter l'onction de sa parole, la suavité de sa présence, la douceur de sa miséricorde. Là je me consolerais auprès de lui et avec lui ; je lui dirai, comme à un confident et un ami, tous les secrets de mon cœur, ses besoins et ses misères, ses inquiétudes et ses peines, ses craintes et ses desirs ; je me désaltérerai à longs traits dans cette source de grâces, et m'y enivrerai du divin amour : *« Queram quem diligit anima mea. »*

Pour vous, tribu de Lévi, qui avez la noble prérogative de porter la Divinité présente dans ce sacrement adorable, n'est-ce pas pour votre ministère une distinction bien honorable, et un grand motif pour accroître votre ferveur, votre zèle pour sa gloire ? Et vous ses serviteurs laïques, zelateurs de son culte, dévoués à son service par engagement et par état ; vous, qu'une sainte association doit spécialement réunir sous l'étendard de la religion (les confrères du Saint-Sacrement), dans cette marche pompeuse, vous êtes comme la garde du prince et à

phalange royale du monarque des cieux ; vous êtes comme les anges de lumière, qui doivent environner son trône et escorter son char triomphal : c'est à vous particulièrement de contribuer à la splendeur de son triomphe. Et vous, bons citoyens, dont la piété généreuse lui prépare sur sa route des sanctuaires artificiels (les repositifs), des tabernacles ornés avec soin et avec grâce ; recevez avec honneur et avec joie l'arche du Seigneur, qui va porter avec elle, dans vos maisons, les bénédictions du ciel et les prospérités de la terre, comme autrefois dans celle d'Obédédoum. *Habitavit arca Domini in domo Obededom, et benedixit Dominus omnem domum ejus.* (II Reg., VI, 11.)

Partageons tous aussi, mes frères, ces religieux sentiments, et de quelque état, de quelque rang que nous puissions être, soyons pareillement animés d'une dévotion fervente, d'un amour reconnaissant, d'un zèle unanime qui nous engage à imiter l'empressement, le concours, la piété éclatante de l'ancienne Eglise d'Israël dans le transport de l'arche sainte. Oui, qu'on entende encore retentir de toutes parts, en Sion, l'harmonie des concerts, et les saints cantiques à la louange du Seigneur Très-Haut ; que le Roi de gloire, au milieu de cette pompe religieuse, soit reconnu, béni, adoré des anges et des hommes. Qu'il règne, qu'il vainque, qu'il triomphe ! Qu'il règne sur son peuple fidèle, du couchant à l'aurore ; sur les monarches et les empires, sur la nature même et sur les éléments. Qu'il vainque et enchaîne la malice des puissances de ténèbres, qu'il confonde l'incrédulité judaïque et la rébellion de l'hérésie, qu'il humilie l'orgueil des mondains et des esprits forts. Qu'il triomphe de tous ses ennemis et des nôtres, de l'infidélité, de l'erreur, de l'impiété. Qu'il soit à jamais honoré, exalté, glorifié, triomphant sur la terre et dans les cieux. Ainsi soit-il.

• ANNONCE DE LA FÊTE DE L'ASSOMPTION
DE LA SAINTE VIERGE,

Au second Dimanche du mois d'Août.

Vendredi prochain sera la solennité de la glorieuse Assomption de la très-sainte Vierge, Mère de Dieu, fête de commandement, et jeudi sa vigile, jour de jeûne aussi commandé. Entrons, mes frères, dans l'esprit de cette grande célébrité, et sentons combien elle doit être intéressante pour l'Eglise, pour la France, pour cette paroisse, à plusieurs titres bien dignes de notre attention.

C'est d'abord une des plus nobles solennités de la religion, une des principales fêtes de l'Eglise, qui célèbre en ce jour, avec une pompe majestueuse, le triomphe et l'exaltation de l'auguste Marie, dont la sainte humanité ressuscitée par un miracle de la Toute-Puissance, et par un privilège spécial de sa maternité divine, a été trans-

portée en corps et en âme au séjour des bienheureux, où elle est placée avec honneur près du trône de son Fils adorable, qui la rend participante de sa gloire ; où elle règne avec lui toute resplendissante d'un éclat immortel, plus élevée en grâce et en gloire que les chérubins et les trônes qui la contemplant avec admiration et respect, qui l'honorent avec distinction, comme la Reine des anges et des saints. Joignons donc aussi sur la terre nos hommages à ceux de la cour céleste, avec les plus vils sentiments d'estime pour ses prérogatives, de vénération pour sa personne, de zèle pour son culte, qui est, à la vérité, d'un ordre très-supérieur à celui qu'on doit à la Divinité, mais aussi fort supérieur à celui qu'on rend aux autres saints : la Mère de Dieu est sans doute bien au-dessus de ses serviteurs.

La fête de son Assomption est encore célèbre et remarquable par un grand spectacle de religion, par une pompeuse cérémonie particulière à ce royaume, et très-intéressante pour la monarchie : je veux dire le renouvellement solennel du vœu de la France, de cet engagement mémorable et toujours subsistant, par lequel la piété royale de Louis le Juste et de ses augustes successeurs a voulu consacrer à la Reine du ciel leur couronne et leur empire, en la mettant sous sa protection spéciale. Rendons-lui donc à ce titre des honneurs distingués, et reconnaissons-la, en quelque sorte, pour notre première Souveraine après Dieu. Invoquons-la avec confiance comme la protectrice du trône et de la patrie. Regardons-nous avec satisfaction comme son peuple adoptif, comme ses serviteurs déclarés, comme ses enfants de prédilection ; et exprimons-nous, de concert, d'en faire éclater notre juste reconnaissance dans tout cet empire. Oui, que le concours et la splendeur des ordres distingués de l'Etat se réunissent pour y contribuer à relever l'éclat de son triomphe. Que l'Eglise y présente à son trône, avec une pompe religieuse, le tribut annuel de l'hommage et des vœux de la nation rassemblée au pied des autels. Que son image respectable, portée avec honneur dans cette pompe triomphale, y représente à nos yeux l'auguste Patronne de la France, et qu'elle y paraisse avec encore plus de gloire qu'autrefois l'héroïne de Bethulie, aux jours de solennité : *Erat autem in diebus festis procedens cum magna gloria.*

Enfin, ce beau jour de l'Assomption de Marie (1) est spécialement la fête patronale et distinctive de notre paroisse, de cette église dédiée à Dieu sous son nom et son invocation. Distinguons-nous donc aussi par un dévouement spécial à son culte, et rassemblons-nous alors dans son saint temple avec empressement, avec ferveur. Célébrons avec zèle, avec religion, avec magnificence, sa gloire et la nôtre. Exaltons ses vertus, ses privilèges, ses grandeurs, sa protection, ses

porter sur un riche brancart à la procession solennelle du jour de l'Assomption.

(1) L'église de l'auteur en possède une grande et belle statue d'argent, qu'on a coutume de

bienfaits, par des éloges suivis et multipliés dans l'Octave de sa grande fête (1). Voyons avec complaisance les autres citoyens venir se joindre à nous dans cette église, pour y prendre part aux témoignages publics de notre vénération, de notre attachement, de notre reconnaissance. Mes frères, nous lui devons bien tout cela, et comme paroissiens, puisque c'est singulièrement notre Patronne; et comme citoyens, puisque c'est la principale Protectrice du royaume; et comme chrétiens, puisque c'est la Reine de l'Eglise, et l'objet privilégié de son culte dans cette solennité, où son exemple doit inspirer le même zèle à ses enfants.

Est-il en effet aucun bon catholique, aucune âme vraiment pieuse qui puisse ne pas faire profession d'un dévouement spécial, d'une dévotion particulière à la Mere de son Dieu, et ne pas en donner des marques au jour de son triomphe? Est-il pour nous une protection plus désirable, plus puissante, plus efficace auprès de son divin Fils, et une circonstance plus propre à nous la faire obtenir? N'avons-nous pas grand intérêt de mériter sa faveur par une piété fervente dans son culte et par l'imitation de ses vertus, afin qu'après avoir concouru à son triomphe sur la terre, nous soyons un jour les heureux spectateurs de sa gloire dans le ciel? C'est ce que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

ANNONCE DE LA FÊTE DE TOUS LES SAINTS,

Au dernier Dimanche d'Octobre.

Mercredi prochain (*ou tel autre jour*) nous célébrerons la fête de tous les Saints, fête solennelle et de commandement. Mardi la vigile, jour de jeûne d'obligation, et le lendemain jeudi, on fera dans l'Eglise la Commémoration des fidèles trépassés, fête aussi commandée jusqu'après l'Office de la matinée.

Les fêtes particulières qui se succèdent dans le cours de chaque année, ne pouvant comprendre qu'une partie de cette troupe innombrable de bienheureux que la Divinité récompense et couronne dans le ciel, l'Eglise a sagement institué une fête générale destinée à leur rendre à tous en commun l'honneur et le culte qu'ils méritent. Or, dans cette religieuse solennité, elle nous propose tout à la fois des saints à honorer, des protecteurs à invoquer et des modèles à imiter.

Je dis d'abord des saints à honorer. L'objet spécial de cette grande fête est donc de réunir dans son culte tous les ordres de bienheureux qui sont devant le trône de Dieu : la Reine du ciel, les neuf chœurs des anges, les vertueux patriarches, les prophètes, les apôtres, les martyrs, les confesseurs, les vierges, les enfants décédés dans la grâce du baptême; en un mot, tous les esprits célestes, toutes les âmes saintes, tous

les justes de chaque sexe, de tout âge, de toute langue, de toute tribu, de toute nation (*Apoc.*, V, 9), qui ont existé depuis la création du monde, et qui règnent avec Jésus-Christ dans les cieux. Nous contempons alors, dans la splendeur qui les environne, la sainteté, l'excellence, les perfections de ces ouvrages admirables du Tout-Puissant. Nous révérons en eux ses élus, ses amis, les heureux possesseurs de son royaume, dont le moins élevé en gloire est au-dessus des rois de la terre qui en implorent la protection. Nous envisageons avec complaisance et vénération leurs vertus, leurs mérites, leurs couronnes, leur félicité, leur gloire; et leur triomphe en est un pour nous-mêmes. Nous glorifions Dieu lui-même dans ses saints, dont il est la couronne, et qui en sont les glorieuses images. Nous exaltons en eux les merveilles de sa puissance, de sa grâce, de ses miséricordes, de sa libéralité, de sa magnificence. Nous rapportons à son culte, à sa louange, à sa gloire, les honneurs que nous leur rendons, les hommages que nous leur offrons, les éloges que nous leur donnons, comme ils lui rapportent eux-mêmes dans les transports de leur reconnaissance et de leur amour tout ce qu'il y a de bon et de grand dans leur être, qui est son ouvrage.

Remarquons, en second lieu, que l'Eglise nous présente dans la glorieuse multitude des saints, autant de protecteurs à invoquer, et qu'en les honorant avec zèle, en les priant avec ferveur au jour de leur fête, nous trouverons en eux, par un juste retour, une surabondance d'intercesseurs puissants auprès de Dieu, et favorables à ceux qui implorent leur secours. Invoquons-les donc tous à la fois pour que leur intercession réunie en ait plus d'efficacité et de pouvoir auprès du Tout-Puissant, puisqu'ils prennent tous véritablement intérêt à leurs frères encore exilés et voyageurs sur la terre : combien même en est-il parmi eux qui ont quelque titre spécial pour nous intéresser, et pour s'intéresser eux-mêmes à nous? Dans les royaumes catholiques, chaque cité, chaque paroisse, chaque fidèle ont leurs patrons, leurs anges gardiens, et par conséquent leurs protecteurs auprès de Dieu. Je dis plus, et c'est ici une réflexion bien touchante pour vous, mes frères; dans ce grand nombre de bienheureux que vous allez honorer, il en est sans doute plusieurs qui tiennent à votre patrie, à vos familles, à vous-mêmes, par les liens de la religion, par les liens de la naissance, par les liens de la parenté ou de l'amitié, par les liens du sang et de la nature; les uns sont morts dans la première innocence; les autres, après une vie chrétienne, ont paru s'endormir dans la paix du Seigneur, et il vous serait trop dur de penser qu'ils sont exclus du ciel : en conséquence vous les envisagez confusément dans la gloire des saints, et en y adressant vos vœux, vos prières en général, vous avez lieu de présumer qu'ils

(1) Il y a dans l'église de l'auteur une fondation de sermons pour tous les jours de cette Octave.

les distinguent, qu'il les présentent au trône de l'Éternel avec empressement, avec affection. Ah! quel sujet pour vous de satisfaction intérieure, de confiance affectueuse, d'espérance douce et consolante!

Enfin, l'intention de l'Église est de nous montrer dans les saints des objets d'émulation, des exemples instructifs, des modèles en tout genre à imiter. Il y en a de toutes les conditions, de tous les états, de toutes les professions; des rois et des princes, des pontifes et des ministres de l'Église, des magistrats et des militaires, des nobles et des riches, des mères de famille et des vierges, des artisans et des cultivateurs, des ouvriers et des domestiques, des infirmes et des pauvres, qui se sont sanctifiés par l'accomplissement des devoirs de leur religion et de leur état, par la foi, l'espérance et la charité, par la piété envers Dieu et la charité envers le prochain, par la probité et la justice, par l'humilité et la modestie, par la pureté du cœur et des sens, par la douceur chrétienne et la patience dans les croix; en un mot, par l'observation des commandements et par les bonnes œuvres, par les vertus propres de leur condition. Or, voilà, mes frères, ce que l'Église va proposer à votre imitation dans la solennité de leur fête. Pourquoi ne pourrions-nous pas faire ce qu'ils ont fait avant nous? Ils ont été hommes comme nous dans les mêmes professions et les mêmes emplois. Ils ont eu les mêmes passions à combattre, les mêmes épreuves, les mêmes souffrances à supporter, les mêmes efforts et les mêmes sacrifices à faire. Nous servons le même Dieu, nous professons la même religion, nous avons les mêmes obligations à remplir, nous tendons au même terme, nous aspirons au même bonheur; mais il faut marcher sur leurs traces, pour y arriver comme eux. Aimons à nous flatter de cette douce pensée, que la fête des saints pourra quelque jour être aussi la nôtre; mais ne l'espérons pas en vain, et efforçons-nous de le mériter comme eux. La couronne est, après le combat, le prix de la victoire; et la récompense du ciel, celui de la sainteté, qui va faire l'objet de notre vénération et de notre culte.

Après ce tribut d'honneur que l'Église militante sur la terre doit bientôt rendre à l'Église triomphante dans le ciel, elle comparaitra le lendemain à l'Église souffrante dans le purgatoire, par une fête lugubre, consacrée à la mémoire et au soulagement des fidèles décédés dans la grâce du Seigneur, mais encore redevables à sa justice, qui achève de les purifier par de terribles châtimens, bien propres à émouvoir, à toucher des cœurs sensibles. Nous vous invitons donc encore, mes frères, à unir vos prières à nos sacrifices en faveur de ces âmes si à plaindre et souvent si abandonnées. Cependant, que de motifs doivent vous intéresser pour elles! Ce sont des saints, des amis de Dieu, les enfants de son Église, vos compatriotes, vos concitoyens, peut-être vos amis, vos bienfaiteurs, vos proches, vos parents, votre père

et votre mère, votre frère et votre sœur, ou vos enfants, qui souffrent, qui gémissent, qui vous réclament dans cette fournaise de feu où ils sont plongés. Ah! si vous conceviez la grandeur de leurs tourmens, l'excès de leur désolation, la soif ardente qu'ils ont de posséder le souverain bien, pourriez-vous leur refuser de la compassion et des larmes, ou du moins quelques aumônes, dans la vue de satisfaire à Dieu pour eux, quelques prières pour implorer sa miséricorde en leur faveur? Si vous contribuez à les tirer de ce lieu d'expiation, de souffrance et d'exil, quelle reconnaissance n'en conserveront-ils pas ensuite au ciel, quand ils auront du pouvoir auprès de Dieu? Quel zèle n'auront-ils pas à leur tour pour votre délivrance, lorsque vous serez à leur place? Entrez donc, pour votre propre intérêt, aussi bien que pour le leur, dans les intentions de l'Église, qui les recommande si instamment à votre souvenir, par un saint désir de voir ses enfants tous unis en Dieu par la charité, s'entraider mutuellement à parvenir à la béatitude éternelle, que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

ANNONCE DE LA DÉDICACE DE L'ÉGLISE PAROISSIALE DE L'AUTEUR,

Au Dimanche dans l'octave de l'Assomption, jour auquel on en célébrait la fête dans le diocèse de l'auteur.

La solennité de la Dédicace de cette église, que nous célébrerons en ce jour, est le mémorial de sa consécration primitive, par le ministère pontifical, avec des onctions sacrées et un grand nombre de prières, d'invocations, de cérémonies mystérieuses et sanctifiantes. Ah! que ce lieu est saint! qu'il est auguste aux yeux de la foi! qu'il est respectable aux hommes! qu'il est terrible aux démons! *Quam terribilis est locus iste!* (Gen., XXVIII, 17.) C'est véritablement la maison de Dieu, le temple du Très-Haut, le sanctuaire de la Divinité en terre. C'est là qu'est son trône et son autel. C'est là que s'opèrent les grands et divins mystères de sa religion. C'est là que le Seigneur Jésus est sans cesse offert pour nous en holocauste à son Père céleste. C'est là qu'il est réellement toujours présent dans le sacrement eucharistique. C'est là qu'il reçoit les adorations, l'encens, les hommages, les vœux et les louanges des mortels. C'est là qu'il réside au milieu de son peuple, et en protège l'habitation.

Or, mes frères, combien tout cela ne doit-il pas nous imprimer de vénération pour ce saint temple! avec quelle crainte et quel respect, avec quelle décence et quelle modestie, avec quel recueillement et quel silence, avec quels sentimens de religion et de piété ne doit-on pas y être en la présence de Dieu! avec combien d'attention et de soin ne faut-il pas y éviter, non-seulement toute profanation, toute irrévérence notable, mais encore un maintien peu décent, la dissipation d'esprit, les airs évaporés, les regards curieux, les discours indiscrets, les marques de lége-

reté ou de vanité! On fait souvent, en cette matière, plus de fautes et de péchés qu'on ne le croit.

Mais si cette église paroissiale est sainte et respectable, parce que c'est la maison de Dieu, elle doit être encore bien chère à notre cœur, parce que c'est aussi la maison du chrétien. Ah! mes frères, que de liens sacrés vous unissent à elle! que d'obligations ne lui avez-vous point! n'est-ce pas dans son sein que vous avez été régénérés et mis au rang des enfants de Dieu et de l'Eglise? N'est-ce pas dans son enceinte et par les instructions de son ministre, que votre jeunesse a été imbue des grands principes de la religion, et admise à la participation du plus saint de ses mystères dans la première communion? N'est-ce pas devant son autel que vous avez reçu avec honneur cette bénédiction nuptiale, qui a été pour vous la source d'une famille aimable, et d'une douce union qui fait le bonheur de votre vie? N'est-ce pas dans ses tribunaux sacrés, que vous êtes purifiés et absous de vos péchés par la divine miséricorde? N'est-ce point à sa sainte table que vous recevez l'auteur de la grâce, le pain de vie, le gage précieux de la vie éternelle? N'est-ce pas dans son sanctuaire que s'opère si souvent le grand mystère du divin sacrifice, pour vous en appliquer spécialement le mérite et les fruits? N'est-ce point dans cette chaire évangélique que la loi de Dieu vous est enseignée, et que sa parole vous est annoncée par l'organe de son Eglise! N'est-ce point dans ce saint temple que vous chantez avec elle les louanges du Seigneur et ses merveilles. N'est ce point par elle que vos prières, vos besoins et vos vœux y sont présentés au trône de l'Eternel, et favorablement accueillis de sa bonté? En un mot, n'est-ce pas de ce lieu saint, de cette source de grâces et de bénédictions, que déçoalent les biens spirituels et temporels, les faveurs, les bienfaits que le ciel répand sur vous, sur vos familles, sur vos héritages, dans le cours de cette vie mortelle? Et lorsqu'après cela vous reposerez à l'ombre de cette même église, dans le sommeil du tombeau, on s'y souviendra encore de vous, on y implorera sur vous la divine miséricorde, par les mérites efficaces de la Victime sacrée, offerte pour votre âme au saint sacrifice, dans l'assemblée des fideles réunis en cette église, votre mère commune.

Ah! que de motifs pour y attacher maintenant votre cœur, pour y mettre vos complaisances, pour y placer vos bienfaits, pour vous intéresser à son administration, à son entretien, à sa décoration, à la décence de son culte, à la célébration de ses solennités et de ses fêtes!

Avez-vous jamais bien réfléchi à tout cela? Sentez-vous bien toute la gloire et le bonheur que vous avez, de posséder ainsi au milieu de vous le temple, le sanctuaire, le trône de la Divinité? Autrefois, dans l'ancienne loi, il n'y avait qu'un seul temple du vrai Dieu pour tout son peuple répandu en différentes provinces, en diverses contrées

de la terre; et vo re paroisse en a un pour elle seule : heureuse et commode facilité, d'y venir offrir à Dieu votre adoration, vos prières, et solliciter au pied de son trône ses grâces, ses faveurs, ses bienfaits. Profitez donc d'un si grand avantage, et que chacun de vous se fasse du moins une loi d'y assister régulièrement aux exercices publics de la religion, dans les jours privilégiés. Vous êtes une oaille de cette église particulière, et c'est le berceau où le pasteur et le troupeau doivent se rassembler au jour du Seigneur. Ailleurs vous seriez volontaire, déplacé, hors de l'ordre. Souvenez-vous qu'ailleurs Dieu ne serait pas aussi bien disposé en votre faveur; que c'est là surtout qu'il vous veut, et que vous êtes plus agréable à ses yeux; que vous y devez l'édification, l'exemple, et une participation personnelle au sacrifice offert en commun pour le troupeau; que cette communion de prières et de suffrages dans une société chrétienne demande, autant qu'il se peut, le concours et la présence des membres qui y sont personnellement intéressés; qu'il en résulte une plus grande effusion de grâces et de bénédictions pour les cœurs bien unis en Dieu; et, au contraire, une juste soustraction de ces grâces particulières pour les brebis égarées, fugitives et indociles à l'Eglise, qui a eu tellement à cœur ce point de discipline, qu'elle a menacé de ses anathèmes ceux qui, sans cause légitime, oseraient s'absenter de leur église-mère, et de sa messe paroissiale, trois jours de dimanche consécutifs.

Ayons donc, mes frères, un attachement de préférence et de prédilection pour cette église maternelle, dont nous célébrons tous les ans la dédicace dans un esprit de religion, et par une juste reconnaissance de tant de grâces que nous y recevons sans cesse de la bonté divine. A la vue de ces eierges ardents, disposés dans un ordre et un nombre mystérieux, reconnaissons-y les figures symboliques du zèle enflammé des douze apôtres, qui ont été les premiers fondateurs de l'Eglise et ses colonnes. Envisageons dans ces symboles lumineux le flambeau de la foi qu'ils nous ont laissée en héritage, et qui doit reluire aussi en nous par l'éclat des vertus et des bonnes œuvres. Considérons avec joie, dans ce temple ainsi éclairé, décoré et sanctifié, une consolante image de celui du ciel, qui est le siège et le trône du Très-Haut, où les bienheureux voient, contemplant, admirent, adorent, louent et béussent la Divinité qui les couronne dans sa gloire. Puissions-nous mériter d'y être admis nous-mêmes un jour, pour entrer en partage de leur bonheur et de leur récompense, dans ce séjour resplendissant de l'éternelle félicité, où tendent nos desirs et nos espérances : *Ut videam voluptatem Domini, et visitem templum ejus!* C'est ce que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

ANNONCE DE LA FETE PATRONALE DU LIEU,

Au Dimanche précédent.

Nous célébrerons (un tel jour) la fête de saint Bénézet, prêtre et martyr, apôtre et

patron de cette ville, fête solennelle et de commandement. Puisque ce grand saint mérite de notre part une confiance et une vénération spéciales, par des titres aussi intéressants pour nous, il est, mes frères, de notre piété d'avoir un religieux désir de le connaître, et d'apprendre dans le récit abrégé de ses actions, de ses vertus, les motifs du culte que nous lui rendons, et l'imitation des exemples qu'il nous a laissés.

Saint Bénigne, digne élève du saint évêque Polycarpe, qui fut lui-même disciple de saint Jean l'Évangéliste, ayant été ordonné prêtre, fut envoyé dans les Gaules, pour y porter la lumière de l'Évangile, et il établit dans cette capitale le centre de sa mission. Alors nos ancêtres, profondément ensevelis dans les ténèbres de l'infidélité, étaient adonnés malheureusement au culte infâme des idoles et aux vices honteux du paganisme. Bénigne, touché de leur aveuglement, et plein de l'esprit de Dieu, qui lui donne la puissance des miracles, prêcha, catéchisa, convertit les âmes dociles à la grâce; il les baptisa, il les instruit, il les forma à la vertu; il fonda, en peu d'années, avec des travaux immenses, une église fervente et déjà nombreuse, qui fait sa gloire. Les païens, les prêtres des idoles, les magistrats en sont alarmés et irrités. Il est cité, accusé au tribunal même de l'empereur Marc-Aurèle, comme un corrupteur, un séditionnaire, un impie, un sacrilège, un rebelle aux dieux et aux lois de l'empire. Mais ni la redoutable présence de César, ni les menaces, ni les tourments, ne peuvent ébranler sa constance. Victime de son ministère et de sa foi, il meurt en héros, et joint la palme du martyr à la couronne de l'apostolat.

Ainsi, mes frères, la solennité de sa fête, que nous allons bientôt célébrer, doit nous présenter tout à la fois un grand saint à honorer, un grand protecteur à invoquer, et un grand exemple à imiter.

Je dis un grand saint à honorer : et parce qu'il est grand devant Dieu, par son zèle, par ses vertus, par ses travaux, par ses conquêtes, par son martyre; parce que c'est notre apôtre et notre patron, c'est à nous conséquemment de prendre part à sa gloire, de chanter ses louanges, de lui rendre un culte particulier d'honneur, de vénération, d'amour et de reconnaissance.

J'ajoute, un grand protecteur à invoquer : étant notre patron, notre apôtre, peut-il ne pas s'intéresser pour nous auprès du Tout-Puissant? Mettons donc en lui notre confiance, et tandis qu'il nous présente au trône de Dieu, comme ses enfants, prosternés nous-mêmes devant son image, devant ses reliques précieuses, réclamons la tendresse de notre père en Jésus-Christ; prions-le avec ferveur de nous obtenir les faveurs du ciel, son secours, ses grâces, ses bienfaits.

Je dis encore : un grand exemple à imiter; puisque c'est notre apôtre, notre patron, il faut aussi qu'il soit notre modèle. Marchons donc sur ses traces dans la voie du salut : pratiquons comme lui les vertus qui font les vrais chrétiens et les saints : imitons son

zèle pour la religion, sa charité pour le prochain, sa patience dans les travaux et les persécutions, sa constance et sa fidélité à son Dieu, jusqu'au dernier soupir, dans l'espérance d'être un jour associés à son bonheur et à sa gloire dans le ciel, où nous conduisent le Père, le Fils, et le Saint-Esprit.

ANNONCE DES CATÉCHISMES,

Au Dimanche après la Toussaint.

L'instruction publique pour toutes les conditions et tous les âges, étant un des principaux devoirs de notre ministère, nous avertissons que nous recommencerons aujourd'hui dans cette église les catéchismes ordinaires de la paroisse pour l'instruction de la jeunesse, et spécialement des enfants de l'un et de l'autre sexe qui doivent se disposer cette année à la première communion. Ainsi nous invitons les pères et mères, les maîtres et maîtresses, à y envoyer exactement ceux qui sont sous leur dépendance, ou confiés à leurs soins.

Les familles que cet avertissement peut regarder sont trop raisonnables, sans doute, et trop intéressées à la bonne éducation, à l'avancement et au bien de leurs enfants, pour ne pas désirer de connaître et d'adopter, par préférence, le meilleur moyen de remplir un objet aussi important. Qu'elles fassent donc bien attention que nulle part ailleurs ils ne sont et ne peuvent être aussi bien instruits, aussi bien préparés que dans leurs paroisses, où le concours, le nombre et l'exemple des aspirants à la première communion excitent entre eux l'émulation et la ferveur; où les exhortations, les remontrances, les réprimandes, les menaces et la crainte d'une confusion publique sont autant d'aiguillons pressants pour la paresse et l'ignorance; où des ministres de l'Église, qui ont caractère, grâce et mission pour enseigner, s'en font un devoir d'état, et qui, joignant aux lumières de l'étude et de la science l'esprit de zèle et l'avantage de l'expérience, ont une attention suivie sur leurs élèves, pour en discerner le caractère, les dispositions, les progrès; pour expliquer, suivant leur portée, et leur marquer les dogmes de la religion; pour y joindre à propos une morale relative et proportionnée à leur âge : en un mot, où on les conduit avec méthode, où on les examine avec exactitude, où on les juge avec sévérité, où on leur donne enfin des règles de mœurs et de conduite pour toute la vie, et singulièrement pour la circonstance intéressante de la première communion. Convient-il bien de les enlever pour lors à leur mère naturelle, par un air de distinction déplacée, pour les remettre en des mains étrangères, bien moins capables de les former? Soustraire ainsi les ovaies au gouvernement des pasteurs, précisément dans le temps même où ces jeunes plantes ont un besoin si particulier de soins et de culture, n'est-ce pas leur faire tort, et renverser l'ordre, puisque c'est aux paroisses que l'Église a attribué par préférence le droit et la fonc-

tion de donner à ses enfants les premiers éléments de la science du salut? Où trouver ailleurs la même autorité, la même méthode, les mêmes secours, les mêmes lumières, le même zèle, pour préparer avec succès, dans une génération nouvelle, de bons sujets à la patrie et à la religion?

Ah! qu'il est important pour l'Église et pour l'État, pour la société en général et pour les familles en particulier, d'y répandre, d'y conserver la semence précieuse de la doctrine chrétienne et la connaissance de la religion! de cette religion divine, qui est pour la terre le premier et le plus grand don du ciel, le lien le plus sacré des citoyens, le plus solide soutien de l'empire, du trône et des lois, le principal frein des passions et des vices, le principe de toutes les vertus et le fondement du salut. Mais pour en recueillir ces heureux fruits, il faut joindre la pratique à la théorie. Or, pour pratiquer sa religion, il faut d'abord la savoir; et pour la savoir, il faut l'apprendre. Hélas! combien de gens, parmi nous, qui n'en ont que des notions superficielles, imparfaites, insuffisantes? Combien de fois n'ai-je pas trouvé moi-même, soit au sacré tribunal, soit au lit de la mort, de vieux chrétiens qui étaient encore des enfants dans la foi, qui n'en avaient jamais bien appris, ou qui en avaient oublié les articles essentiels et les principaux mystères; en sorte que par cet endroit seul, le salut de leur âme était en péril! C'est pourquoi nous exhortons aussi les personnes du peuple, et surtout celles qui n'ont point la faculté et la ressource de pouvoir s'instruire par la lecture, de venir entendre nos catéchismes, pour se rappeler à l'esprit et au cœur les dogmes de la religion, ses commandements et ses devoirs. Gardons-nous de dédaigner, de mépriser ce genre utile d'instruction familière, puisque c'est le grand moyen dont Dieu même s'est servi pour répandre la foi sur la terre, pour convertir et sauver les nations par le ministère des apôtres, des missionnaires et des pasteurs de son Église, qui en furent les premiers catéchistes et les docteurs.

Mais c'est particulièrement par l'enseignement et l'instruction de la jeunesse, que la religion doit sans cesse se renouveler parmi nous, et s'y perpétuer. Ces enfants doublement chers à l'Église et à l'État, dont ils sont l'espérance, nous remplaceront un jour dans tous les emplois de la société. Efforçons-nous donc de les rendre dignes d'elle, par une éducation solide et chrétienne, par la pureté de la foi et des mœurs, par la culture et le développement des vertus naissantes et des talents qu'ils commencent déjà à faire éclore, afin qu'ils soient un jour, s'il se peut, le soutien et la consolation, l'ornement et la couronne de leurs familles. Souvenons-nous qu'autrefois celles du jeune Tobie et de la chaste Susan eurent une grande partie de leur lustre et de leur gloire au zèle religieux des vertueux parents qui les avaient élevés avec soin dans la crainte du Seigneur, dans l'étude et l'observance de sa sainte loi, sui-

vant ce témoignage remarquable de l'Écriture: *Parentes enim illius, cum essent justi, erudierant filium suum secundum legem Moysi.* (Dan., XIII, 3.) Puisse nous, mes frères, voir reproduire encore sur la terre ces heureux effets de l'instruction, ces beaux exemples de piété, de chasteté, de fidélité à Dieu, pour l'honneur de la religion, pour le bien de la patrie, pour le bonheur temporel et éternel des pères et des enfants! C'est ce que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

ANNONCE ET PUBLICATION DE L'ÉDIT DU ROI HENRI II, CONCERNANT LES PERSONNES ENCEINTES PAR LE CRIME,

Au second Dimanche de Janvier,

Après lecture faite en chaire de cet Édit d'une déclaration de Louis XIV en confirmation, et d'un Arrêt du parlement de Dijon, qui enjoit à tous les curés et vicaires des paroisses, de le publier à leur Prône de trois mois en trois mois, à peine de saisie de leur temporel.

Nous sentons, mes frères, tout ce que la fréquente répétition d'une loi de cette nature a tout à la fois de peu agréable pour vous, et de triste pour l'Église. Mais quoique la pureté du saint ministère souffre du récit de ces horreurs, et que la délicatesse des oreilles chastes répugne à l'entendre, on doit faire attention que la police de l'État a jugé par des vues supérieures, qu'il y aurait encore plus d'inconvénient à se taire sur une matière de cette importance, qu'à en parler dans l'assemblée des fidèles, pour l'intérêt même de la religion, autant que pour celui de la république. En effet, l'autorité souveraine a eu tellement à cœur l'authenticité de cette loi nécessaire, que c'est la seule dont il soit ordonné à tous les pasteurs, par des injonctions réitérées, et sous des peines graves, d'en renouveler la publication aux prônes de leurs paroisses, plusieurs fois chaque année.

Exécutons donc cet ordre supérieur avec docilité, avec fruit; et malgré l'effet naturel de l'habitude qui nous rend d'ordinaire les choses moins sensibles en nous y accoutumant, soyons toujours frappés des terribles menaces qu'une loi aussi rigoureuse prononce contre les personnes enceintes par le crime, qui cachent frauduleusement leur grossesse, tellement que si, sans déclaration, leur fruit vient à périr, soit dans l'enfantement, soit après, s'il disparaît sans avoir reçu le saint baptême et la sépulture accoutumée, on leur demande compte de la vie de leur enfant, elles sont réputées coupables et convaincues d'homicide par le seul fait, et condamnées à mort sans aucune espérance de grâce.

Si cette loi de rigueur paraît dure à quelqu'un, qu'il fasse réflexion à la sévérité de la peine capitale, dont Dieu, qui est la justice même, a jugé digne la seule tache du péché impur dans une vierge; et à plus forte raison, quand cette première faute a été suivie d'un second crime encore plus grand. N'est-

il pas dit dans l'ancienne loi : *S'il se trouve qu'une fille d'Israël n'ait pas conservé l'honneur de sa virginité, elle sera tirée de la maison de son père, pour être lapidée et mise à mort?* (Deut., XXII, 20.) Après cela, doit-il paraître étrange parmi nous que l'Etat punisse du dernier supplice des mères criminelles et dénaturées qui ajoutent encore l'homicide à l'impudicité?

Il faut donc craindre extrêmement de donner lieu à une pareille accusation, et avoir grand soin de s'en mettre à couvert par la déclaration qu'exige la loi; combien d'accidents peuvent occasionner ce malheur, et quelle imprudence de s'y exposer! O étrange et déplorable aveuglement! Telle est donc, d'une part, la témérité et la faiblesse de l'espèce humaine, qu'on ose se livrer à tous les dangers du crime; et telle est, de l'autre, la force impérieuse de la honte et de l'honneur, qu'on risque tout, plutôt que d'en faire l'aveu! Pourquoi cependant appréhender si fort de donner cette déclaration nécessaire, puisque c'est à des gens graves et discrets, qui la reçoivent avec charité dans un secret profond et inviolable? O tristes victimes de la séduction, âmes troublées, combattues, partagées entre la répugnance et le devoir, entre la crainte du déshonneur et les remords! ouvrez du moins votre cœur et votre conscience à un confesseur prudent, éclairé, et conduisez-vous par ses avis dans cette critique situation.

Un abus assez fréquent, et un péché quelquefois très-grief, qui se commet en cette matière, est de faire de fausses déclarations, soit par considération et ménagement pour certaines personnes, soit par des motifs d'intérêt, soit par esprit de vengeance et de ressentiment. Quand on est interrogé juridiquement, on doit obéissance à la justice, témoignage à la vérité, fidélité à la religion du serment; sans quoi on charge sa conscience d'une nouvelle iniquité par le parjure, et l'on attire sur sa tête une plus grande malédiction.

Il faut convenir que toutes ces suites de la passion et du péché sont bien humiliantes et bien affreuses. Réfléchissez-y sérieusement, jeunes personnes trop souvent exposées aux sollicitations et aux dangers de la corruption du siècle. Filles d'Eve, attirées, comme elle, dans le piège, par l'attrait de la sensualité et de la vanité, qui vous séduisent; par les louanges, qui vous flattent; par des présents qui vous charment, par des promesses engageantes, qui vous trompent; défiez-vous des artifices et du langage des tentateurs. Soyez en garde contre la séduction; et pour en concevoir plus d'horreur, instruisez-vous par l'exemple de celles dont la crédule innocence a fait naufrage. Considérez ce que le monde en pense, et de quel œil vous les regardez vous-mêmes. Voyez comment la honte et l'infamie les accompagnent partout. Remarquez combien souvent elles sont les dupes et les victimes d'un imposteur qui les joue, qui les méprise, qui les abandonne. Soyez effrayées de cet abîme

de malheurs où le crime conduit, et dont voici les funestes effets. Une suite innombrable de péchés griefs, soit par l'esprit, soit par les sens, la disgrâce de Dieu et sa haine, les cuisants regrets pour toute la vie, les inquiétudes mortelles, le déshonneur flétrissant, le mépris et les railleries du public, les sanglants reproches d'une famille irritée, les mauvais traitements d'un père et d'une mère en courroux, les regrets, les pleurs, le désespoir, quelquefois même les noirs desseins, les attentats sur son fruit et sur soi-même, une fin malheureuse et tragique.

Grand avertissement pour vous, pères et mères. Si l'honneur et la paix de vos familles vous sont à cœur, redoutez extrêmement une pareille disgrâce, et prévenez ces chagrins cruels, en donnant une éducation chrétienne à vos enfants, et singulièrement aux jeunes personnes du sexe, en veillant avec une grande attention sur leur conduite, sur leurs liaisons, sur leurs intrigues. Si vous leur imprimez de bonne heure dans le cœur et l'esprit ces belles maximes: que le premier mérite du sexe est la sagesse, l'honneur, la vertu; que la beauté, sans cela, est pire que la laideur; que la candeur, l'innocence, la pudeur en sont le véritable ornement, et la chasteté, la grâce de Dieu, son trésor; si vous leur inspirez, dès la tendre jeunesse, la crainte du Seigneur, l'estime de la vertu, la modestie, la retenue, l'horreur du vice, les grands principes de la religion et de l'honneur; ce sera pour elles et pour vous une source de bénédictions, dont vous recueillerez les fruits avec joie. Mais si elles entendent de vous, au contraire, dans les conversations, des discours peu religieux, des propos libres, des paroles licencieuses, des sentiments mondains, des maximes profanes; si vous leur laissez prendre trop de liberté et d'essor dans le monde, trop de goût pour la vanité et le plaisir; si vous leur souffrez des fréquentations familières avec des compagnes trop libres et peu vertueuses, avec de jeunes gens de l'autre sexe, et surtout avec des hommes au-dessus de leur état; si vous leur laissez recevoir de ces présents suspects qui sont l'amorce et comme les arrhes du péché; si vous leur permettez ces parures trop affectées, trop mondaines, trop peu modestes, et peu convenables à leur condition, qui sont bien souvent la cause et l'indice de leur perte; si vous contribuez vous-mêmes à leur perversion par votre imprudence, par votre faiblesse, par votre tolérance, par vos discours, par votre mauvais exemple; craignez, par un juste jugement de Dieu, quel qu'un de ces funestes événements qui font le scandale d'une ville, la désolation des familles, et la terreur du public. Les lois ne menacent pas en vain; elles font étinceler à nos yeux le glaive redoutable de la justice, pour nous montrer les dangers du crime, pour nous en détourner, pour contenir chacun dans l'ordre et le devoir.

Hélas! est-il possible qu'il faille à la fai-

blesse humaine un frein aussi dur, des remèdes aussi amers, aussi violents, et n'y aurait-il pas encore quelque moyen plus doux de lui rendre le vice odieux et la sagesse aimable? Ah! que j'aime et que j'envie la méthode et la réputation de cette heureuse paroisse (de Saleney), où, chaque année, après un discours intéressant du pasteur sur la beauté et la bonne odeur de la vertu, une couronne de roses, qui en est le symbole, en est aussi le prix glorieux décerné publiquement à la plus sage et la plus estimable des vierges du canton, proclamée et couronnée avec honneur! Que ce triomphe annuel de la sagesse est éloquent pour en persuader l'estime et en perpétuer l'amour dans les cœurs! Que je trouve digne d'éloge et d'imitation une si belle institution,

qui a tellement établi et enraciné dans cette terre de bénédiction la crainte de Dieu, le sentiment de l'honneur, l'émulation de la vertu, qu'on n'y trouve depuis plusieurs siècles pas un seul exemple de ces scandaleux écarts de sexe, qui ne sont au contraire que trop communs parmi nous! Qu'il serait à souhaiter qu'on pût voir partout également ce noble aiguillon de la vertu, ajouté aux grands motifs que nous avons d'ailleurs pour conserver précieusement dans les familles l'innocence, la pureté et la décence des mœurs! source aussi légitime qu'honorable d'estime, de considération, de louanges, de bénédictions, de récompenses en ce monde et en l'autre: c'est ce que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

PANEGYRIQUES

ET ORAISONS FUNÈBRES.

I.

PANÉGYRIQUE DE SAINTE ANNE.

Prononcé à la cérémonie d'une Procession générale, pour l'acquiescement du vœu de la ville de l'auteur envers sa patronne et sa libératrice.

AVERTISSEMENT PRÉLIMINAIRE.

En 1630, la ville de Dijon étant ravagée par la peste pour la quatrième fois depuis moins d'un siècle, elle se mit sous la protection de sainte Anne par un acte public, et fit vœu, dans la personne de ses magistrats, de jurer tous les ans la veille de sa fête. Depuis ce temps elle a été effectivement délivrée et préservée de ce terrible fléau. En reconnaissance d'un si grand bienfait, on y célèbre sa fête avec une solennité extraordinaire, et on y fait tous les ans en mémoire de ce grand événement une procession générale, où assiste le corps de la magistrature. C'est donc à cette cérémonie que le discours suivant a été prononcé dans l'église cathédrale.

Habebitis hanc diem in monumentum : et celebrabitis eam solemnem Domino in generationibus vestris.

« Ce jour sera pour vous un monument de religion, et vous le célébrerez de générations en générations, comme une fête solennelle consacrée au Seigneur. » (Ezra. XI.)

Monseigneur,

Lorsque l'ancien peuple de Dieu avait reçu du Ciel quelque faveur signalée par la délivrance des maux et des périls dont il était investi ou menacé, la religion consacrait la mémoire de ces grands événements, et la transmettait aux siècles futurs par l'institution d'une fête particulière, pour servir de mo-

nument à la postérité, et pour reconnaître la bonté, la protection, les bienfaits du Tout-Puissant. Ainsi, Messieurs, après l'action magnanime de l'héroïne de Béthulie, et la dispersion, la défaite de la formidable armée d'Holopherne, qui allait envahir la Cité sainte, l'époque de cette victoire fut honorée par les Juifs, et mise au rang des saints jours, dit l'Écriture. (*Judith*, XVI, 31.) Ainsi, lorsqu'au temps de la vertueuse Esther, la Providence sauva les Juifs de Perse de l'arrêt de mort, et de l'édit de proscription publié contre eux dans ce vaste empire, ce fut pour eux un sujet de réjouissance et de triomphe qui se perpétua et se renouvela tous les ans. (*Esther*, XVI, 22.) Ainsi, quand Judas Machabée, vainqueur des ennemis de sa nation, eut relevé sa gloire et celle de la religion outragée par les gentils, l'Église d'Israël ordonna que dans la suite des temps une solennité annuelle y serait célébrée avec allégresse, en témoignage de piété et de gratitude envers Dieu: *Et decreverunt omnibus annis agere dies istos.* (II Mach., X, 8.)

C'est donc aussi, messieurs, sur ce religieux modèle que la reconnaissance de nos pères, délivrés du fléau de la peste par l'invocation de sainte Anne, a établi pareillement la célébrité qui rassemble dans cette basilique le pontife et le clergé, la magistrature et les citoyens, pour offrir de concert le tribut de nos actions de grâces et de nos éloges à cette respectable fille d'Aaron, qui réunit la gloire de l'ancienne et de la nouvelle alliance; issue de la race des pontifes, et alliée au sang des rois, aïeule et mère du Messie: c'est tout dire. Ah! quel titre! quelle prerogative! quel sublime honneur pour sainte Anne d'être ainsi le vase d'élection, le

trésor où était renfermé dans la personne de Marie le germe précieux de l'espérance de la maison de David et de l'attente d'Israël ; d'avoir été le principe et la source prochaine du salut du monde par sa glorieuse maternité ! Mère véritablement admirable au-dessus de tout ce qu'on peut dire, et plus digne encore que celle des Machabées du souvenir et de la vénération de tous les gens de bien : *Supra modum mater mirabilis. et bonorum memoria digna.* (II Mach., VII, 20.)

Que toute la terre retentisse donc aujourd'hui de ses louanges ! que tous les peuples catholiques réunissent leurs hommages au pied de son trône ; et surtout honorons-la par un culte encore plus particulier, nous, qu'elle favorise d'une protection plus singulière et plus éclatante. Oui, messieurs, nous lui devons en ce jour quelque chose de plus que le reste du monde ; nous lui devons un double culte de religion, et un double tribut : un tribut d'honneur, et un tribut d'attachement ; un culte de vénération, et un culte de reconnaissance : car voilà l'esprit et l'objet de cette sainte cérémonie. C'est donc sur cette idée que je forme le plan de mon discours, et je dis d'abord que dans les vues de la religion nous devons à l'auguste mère de Marie un tribut d'honneur et un culte de vénération, fondé sur l'éminence de sa gloire, *Supra modum mater mirabilis* : vous le verrez dans mon premier point. J'ajoute que dans le souvenir de ses bienfaits nous lui devons encore un tribut d'attachement, et un culte de reconnaissance fondé sur sa puissante protection, et sa bienveillance pour notre patrie ; et *bonorum memoria digna* : ce sera la matière du second point.

Triomphante Reine des vierges, c'est votre mère que je loue, et ce sont vos enfants qui m'écourent : quels noms intéressants pour vous et pour nous-mêmes ! Quels titres pour obtenir par votre intercession le secours du ciel que j'implore ! *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Ne nous plaignons point, messieurs, de ce que le Dieu d'Abraham et de David, qui a si fort illustre les ancêtres du Messie, semble avoir enseveli dans le secret d'un silence mystérieux le mérite personnel et les grandes qualités de son aïeule. J'avoue que l'histoire de la religion ne nous a conservé qu'un faible détail des particularités de la vie de sainte Anne ; que nous n'y voyons paraître ni ces vertus éclatantes, ni ces actions merveilleuses qui entraînent l'admiration. Mais, à le bien prendre, nous y trouvons quelque chose de plus que tout cela dans un seul trait, je veux dire dans sa glorieuse maternité : nous y trouvons le fondement d'une très sublime grandeur dans l'important ministère auquel elle a été destinée dans le plan de la rédemption du monde.

En effet, s'il est grand, s'il est flatteur pour les favoris des rois, d'entrer dans les mystères de leurs conseils, d'être les confidentes et les ministres de leurs plus hautes

entreprises, de se voir associés à leur gloire, et de parvenir même à l'honneur de leur alliance, quelle distinction pour sainte Anne, d'avoir transmis son sang à un Homme-Dieu, d'avoir eu une part singulière au plus excellent ouvrage du Tout-Puissant, d'avoir été la coopératrice du salut des hommes en devenant mère de la Mère du Rédempteur !

Voilà donc sur quoi j'établis l'éminence de sa gloire, et le tribut d'honneur, le culte de vénération que nous lui devons en ce jour. Elle a été prédestinée dans les conseils éternels pour donner au monde l'incomparable Marie, et pour préparer son cœur aux grands desseins du Très-Haut : la gloire d'enfanter la mère future d'un Dieu, et l'honneur de l'élever : ça été là proprement le partage de sainte Anne, et ce que nous en savons de certain. Eloge court et simple en apparence, il est vrai : vous aïlez voir cependant que ces deux seuls traits de son histoire suffisent pour nous en donner une grande idée, et pour lui mériter le juste hommage d'une très-haute vénération : *Supra modum mater mirabilis.*

En effet, messieurs, je remarque d'abord dans l'heureuse maternité de sainte Anne trois circonstances extrêmement glorieuses. Premièrement, femme stérile suivant les lois de la nature, elle est devenue mère par un prodige extraordinaire. En second lieu, fille d'Adam, infectée de la tache originelle, par un privilège nouveau elle a conçu la sainteté et la grâce dans la source même du péché. Enfin, humble épouse d'un homme obscur et privé, elle a enfanté une Reine à la maison de David ; et quelle Reine ! suivez-moi, je vous prie, et sentez tout ce que ces nobles prérogatives renferment de merveilleux et de grand.

Premièrement donc, femme stérile suivant les lois de la nature, elle est devenue mère par un prodige extraordinaire. Vous le savez, messieurs, dans l'ancienne loi, la stérilité passait pour un état d'opprobre et de malediction. Comme les familles ne connaissaient guère alors d'avantages plus flatteurs que leur propagation, et qu'elles aspiraient sur toute chose à la gloire de donner naissance au Messie promis à leur nation, la privation des enfants leur semblait une espèce de réprobation, et souvent même était prise pour un châtement du Ciel. Aussi la fécondité faisait-elle la première ambition des femmes israélites, et l'emportait dans leur estime sur la beauté même et sur le don de plaire : témoin la confusion humiliante et la désolation de l'aimable épouse d'Eleana, cette épouse favorite et bien aimée, qui néanmoins s'estimait si malheureuse parce qu'elle était stérile, et qui en répandait devant Dieu des larmes abondantes dans toute l'amertume de son cœur : *Mulier infelix nimis ego sum.* (I Reg., I, 15.)

Mais ce qui fut déjà dans la mère de Samuel une épreuve mystérieuse, suivie de la consolation et de l'honneur, suivant un prophète, est dans sainte Anne un mystère encore plus glorieux, et le fondement de

sa grandeur. Protégée du ciel dès son enfance comme une tige précieuse, et réservée pour porter en son temps un fruit tardif et surnaturel; préparée par de longues épreuves aux opérations de la grâce, et élevée de vertus en vertus à une éminente sainteté; inspirée d'en haut, et transportée en esprit jusqu'au sein lumineux de la Divinité dans ses intimes communications avec le ciel, elle entre dans le secret des conseils de Dieu. On dévoile à ses yeux l'ordre et l'économie de la Providence dans le salut des hommes, et dans le plan de la religion. Elle voit que les prophéties vont commencer à s'accomplir, que le règne du Messie approche, que la lumière d'Israël va éclairer les ténèbres du monde, et qu'elle est elle-même l'aube du matin qui doit enfanter l'Aurore, d'où sortira le divin Soleil de justice. Cependant un obstacle l'étonne et l'embarrasse. *Consenui*, dit-elle en soi-même, comme Sara; *num vere paritura sum anus?* (*Gen.*, XVIII, 12.) Quel mystère est ceci, et comment pourra se faire en moi l'alliance de la fécondité et de l'âge stérile? Mais l'Esprit-Saint, qui l'inspire, lui apprend que la grâce est au-dessus des lois de la nature, et qu'il est de la grandeur de Dieu d'opérer des prodiges pour préparer les voies à la plus grande des merveilles. Fidèle à la voix intérieure qui l'instruit, elle croit, elle espère, et le miracle s'accomplit: elle devient mère dans sa vieillesse. Le ciel en est dans la joie, et la terre dans l'étonnement et l'attente. *Audierunt vicini ejus, quia Dominus magnificavit misericordiam suam eum illa, et congratulabantur ei.* (*Luc.*, I, 58.) On annonce, on prénonce, on exalte cette faveur du ciel, et on l'en félicite comme d'un augure intéressant pour sa famille. Tout le monde parle avec admiration d'un événement si extraordinaire et des desseins du Très-Haut sur cette mère de miracle, doublement heureuse, doublement glorieuse d'être mère, et de l'être par un prodige: premier avantage de sa maternité, *mater mirabilis*

Second avantage: quoiqu'elle ait été personnellement infectée de la tache originelle, commune au genre humain, par une exception unique et par un privilège nouveau, elle conçoit la sainteté et la grâce dans la source même du péché. Ah! messieurs, que l'origine de l'homme doit bien l'humilier! Fût-ce le sang des héros et des Césars, formé de la masse corrompue d'Adam pécheur, il est conçu dans la servitude et la malédiction du péché. Dès le moment qu'il vit, il est dans les liens du démon et dans la disgrâce de Dieu. Il naît dans la misère et dans les larmes; victime dévouée aux souffrances, à la mort, à l'enfer. Que cette réflexion est triste pour les filles d'Adam! Quel contre-poids à la complaisance naturelle qu'elles ont d'être mères! quel retour humiliant sur elles-mêmes et sur leur fécondité! Fussent-elles d'ailleurs impératrices et reines sur la terre, mères compatibles dans notre premier père, et mandites en la personne d'Eve, elles transmettent à leurs enfants ce germe héréditaire,

et en les concevant elles conçoivent en quelque sorte le péché même. Elles portent dans leur sein des fruits de douleur et de malédiction. Elles mettent au monde des pécheurs, et souvent des réprouvés.

Je ne dis point ceci pour leur confusion, mais pour la gloire de sainte Anne, dont la fécondité, exempte de la malédiction générale, à quelque chose de surnaturel et de divin. L'objet de sa fécondité est la gloire de Dieu, le principe de sa fécondité est la puissance de Dieu, le fruit de sa fécondité est l'œuvre de Dieu. Ce fruit de bénédiction sera la source de la vie et du salut; peut-il être un fruit de mort et de péché? C'est une Vierge immaculée, qui vient écraser la tête du serpent infernal; peut-il être soumis à sa domination? C'est l'Épouse du Saint-Esprit et la Mère future d'un Dieu; peut-elle être la fille et l'esclave du démon? Non, messieurs; il faut, pour l'honneur même de la Divinité, que cette enfant de miracle, que cette âme privilégiée soit sanctifiée par la grâce dès l'instant de son existence. La lumière et la raison préviennent en elle les développements de la nature, et les premiers mouvements de son cœur sont des inspirations de l'Esprit-Saint, et des transports d'amour divin. *Exsultavit infans in utero ejus* (*Luc.*, I, 41): les entrailles de sainte Anne en tressaillent, pour ainsi dire, d'allégresse, et son sein est inondé d'un torrent de grâces célestes, qui y met à la place du péché un nouveau genre de justice originelle, plus excellente que l'innocence primitive du paradis terrestre et que la pureté même des anges du ciel. O la plus merveilleuse de toutes les mères qui aient paru jusque-là sur la terre! Mère plus glorieuse mille fois que celles de David et de Salomon! Mère encore plus distinguée que celles de Jérémie et de Jean-Baptiste! il a été donné à celles-là d'enfanter de grands rois à Israël, et à celles-ci d'engendrer de grands prophètes sanctifiés dans leur sein; mais il était réservé à sainte Anne de concevoir, d'enfanter en quelque sorte la grâce même, et la *Mère de la grâce, la Reine des prophètes*, et la Souveraine des souverains mêmes: troisième avantage de sa maternité, *mater mirabilis*.

Rappelons-nous ici, messieurs, la situation du royaume de Judée au temps de sa dernière décadence, qui devait précéder l'avènement prochain du Messie. L'empire des Juifs opprimé sous la puissance romaine, va changer de domination, et le sceptre de Juda sera enlevé pour toujours à la maison de Jacob. Le malheureux Aristobule, qui le portait, est emmené captif à Rome, et sert d'ornement au triomphe de Pompée. Le téméraire Antigone, qui régna ensuite, est dépouillé du diadème, et même de la vie par le cruel Hérode. Le faible Hircan, avec les restes infortunés du sang royal, est immolé à la jalouse politique de l'usurpateur dumméen, et il ne paraît plus aucun espoir de liberté pour le peuple de Dieu. Mais lorsque tout semble désespéré, c'est alors que le Seigneur se prépare à accomplir ses magiques

promesses, et c'est sainte Anne qu'il choisit pour relever l'espérance et la gloire d'Israël. Cependant Israël gémissait sous le joug des dominations étrangères, et Rome au contraire triomphait alors d'être la maîtresse des nations, et de voir naître de la fille d'Auguste l'héritier présomptif de sa vaste monarchie (1). Mais trompeuse apparence! vaine et fausse attente de l'ambition humaine! ce royal enfant si désiré périra; c'est sainte Anne qui, plus heureuse dans sa fécondité et plus favorisée du Ciel que la princesse Julie, donnera véritablement à l'univers une Souveraine immortelle, une Reine du ciel et de la terre, conçue d'un sang plus noble que les Césars, née sous des auspices plus flatteurs, destinée à un trône plus éclatant et plus durable. Oui, sainte Anne verra avec admiration dans son anguste fille, non l'épouse et la mère des rois et des empereurs, mais la Mère du Dieu même des empereurs et des rois: elle la verra élevée au-dessus des puissances de la terre et des principautés du ciel. Or, messieurs, quelle brillante couronne, et quel excès de félicité pour une mère! Rappelez-vous ici quel fut le bonheur de Bethsabée lorsqu'elle vit son fils Salomon sur le trône de David: souvenez-vous du contentement de Mardochee lorsqu'il vit la jeune Esther sa fille adoptive devenue l'épouse bien-aimée d'un puissant monarque, et la reine d'un grand empire. Mais non, oublions ces faibles comparaisons: elles ne font point encore assez d'honneur à la mère de Marie, à l'aïeule de son divin Fils, *Supra modum mater mirabilis*.

Ce n'est encore là cependant qu'une partie de sa gloire: car le mérite d'un arbre précieux ne consiste pas seulement à produire un fruit excellent de sa nature, mais encore à le nourrir des sucres les plus exquis, pour le conduire à sa perfection. Si c'était donc pour sainte Anne un bonheur unique, une faveur extraordinaire d'avoir été prédestinée à donner au monde la mère du Messie, ce fut aussi le discernement de son mérite, et une marque bien certaine de son éminente sainteté, d'être choisie par préférence pour élever, pour instruire cette Reine du ciel, et pour préparer son cœur aux grands desseins du Très-Haut.

En effet, messieurs, il est constant que Dieu, qui est la sagesse même, et qui proportionne toujours les moyens à la fin, donne ordinairement de grands maîtres aux grandes âmes destinées à de grandes choses. C'est ainsi que par une disposition marquée de la Providence, le petit Moïse est élevé en prince à la cour de Pharaon, et initié dans les sciences d'Égypte par des mains habiles. Ainsi la conduite du fils de Tobie est confiée à l'ange Raphaël pour veiller à la conservation de cet enfant chéri du ciel, et pour en faire l'instrument des merveilles et des miséricordes du Seigneur. Ainsi le jeune Samuel est élevé dans le temple par le grand prêtre, pour le disposer à devenir un pro-

phète et l'oracle d'Israël. Or, messieurs, s'il a fallu des rois, des anges, des pontifes pour l'éducation des hommes de prodige et des prophètes, quelle supériorité de mérite et de sainteté ne suppose point dans sainte Anne le noble emploi d'élever et d'instruire la Mère même du Dieu des prophètes! Quelle élévation d'esprit, quelle noblesse de sentiments, quelle science profonde de la religion et de la loi, quelle sublime intelligence des prophéties, quelle abondance de lumières et d'inspirations ne fallait-il point pour conduire dans les voies et les mystères de Dieu une vierge céleste, instruite par le Saint-Esprit même! Dès sa naissance, elle est déjà plus éclairée que les prophètes, plus sainte que les séraphins, et cependant sainte Anne est préposée de Dieu pour la sanctifier encore et pour la perfectionner: qu'il faut donc qu'elle soit elle-même bien sainte et bien parfaite! Oui, les anges qui accompagnent la jeune Marie, et que le ciel a commis à sa garde, écoutent, comme elle, avec respect les oracles qui sortent des lèvres de sainte Anne, et semblent être devenus aussi ses disciples. Arrêtons-nous là, messieurs, respectons ces mystères domestiques voilés au reste des mortels. N'entreprenons pas de pénétrer dans le sanctuaire des communications ineffables de la Divinité avec cette sainte famille. Les esprits célestes, auxquels seuls il est permis d'en être témoins, en sont eux-mêmes dans le silence et l'admiration.

Je passe donc rapidement à une dernière circonstance, qui termine et couronne la première éducation de Marie: je veux dire sa présentation au temple, qu'on peut regarder comme un des beaux traits de l'histoire de sainte Anne. Ici, messieurs, quel ravissement me saisit et me transporte en esprit dans ce fameux temple de Sion, que Zorobabel fit rebâtir avec magnificence sur les ruines de celui de Salomon, incendié et détruit par Nabuchodonosor! Je n'y retrouve plus l'arche matérielle de l'ancienne alliance; mais à sa place je vois paraître l'Arche vivante du Nouveau Testament, beaucoup plus sainte encore et plus respectable. Celle-là fut, il est vrai, l'ouvrage le plus précieux de l'art et de la main des hommes; mais celle-ci est le chef-d'œuvre de la nature et de la grâce. Celle-là fut destinée à renfermer le trésor de la manne du ciel et des tables de la loi; et celle-ci portera dans son sein le Créateur même de la manne et l'auteur de la loi. Celle-là était dans *le Saint des saints*, et le Saint des saints sera dans celle-ci. Sur celle-là descendait l'ombre de la majesté de Dieu dans la personne d'un ange, et dans celle-ci reposera réellement et substantiellement l'essence même de la Divinité. En sa présence la gloire des anciennes figures commence à s'éclipser, et l'holocauste fumant des grossières victimes est devant Dieu d'un faible prix, en comparaison du sacrifice nouveau de sa virginité,

(1) Caius, fils d'Agrippa et de Julie.

qu'elle lui offre avec son cœur et toute sa personne.

Or, messieurs, le grand jour pour sainte Anne que celui où elle conduit et consacre à Dieu dans son temple cette Reine des vierges, destinée à être l'Épouse du Saint-Esprit ! Mais en même temps quelle séparation douloureuse, et quel sacrifice pour son cœur maternel ! Hélas ! c'est son plus riche trésor et ses délices ; c'est l'enfant unique de sa vieillesse, l'enfant la plus parfaite, la plus aimable qui soit au monde. Elle est elle-même la meilleure, la plus sensible des mères. Qui pourrait exprimer les sentiments, les combats de son cœur, partagé entre la religion et la nature ! Qui pourrait recueillir les instructions touchantes qu'elle donne à la jeune Marie en la quittant ! O chère enfant de promesse et de miracle, lui dit-elle d'un air tendre et animé, comme autrefois la mère des Machabées ; fille du ciel, puisqu'en elle vous êtes son ouvrage ; car pour moi, à l'âge où je suis, j'ignore comment vous avez été cependant formée dans mon sein ; élevez vos regards vers l'Auteur de votre être, et adorez dans ce temple auguste la sainte majesté du Dieu de nos pères. Prostrée au pied de son trône, transportée d'amour et de reconnaissance, admirez ses merveilles, adorez ses grandeurs, suivez l'attrait de son esprit, soyez désormais uniquement à Dieu, à votre céleste Époux qui vous appelle, et remplissez vos grandes destinées. Ici, messieurs, la grâce prépare déjà la réunion du ciel avec la terre par une alliance ineffable, qui se contracte dès ce jour entre le Saint-Esprit et Marie, en vertu d'un vœu irrévocable de virginité perpétuelle qui la consacre au Seigneur ; et c'est sainte Anne qui forme par son oblation les premiers nœuds de cette alliance surnaturellement inspirée. Elle entre dans ce haut mystère avec un vif sentiment de religion, et malgré la nature attendrie, non moins fidèle qu'Abraham, aussi généreuse que Jephthé, elle arrache de son sein cette enfant de bénédiction. Elle l'offre à Dieu comme une religieuse victime dévouée à la gloire du Très-Haut et au salut des hommes. Mais ses larmes ne sont point des pleurs d'amertume ou de faiblesse ; ce sont plutôt des larmes de tendresse et d'admiration sur les merveilles que le Tout-Puissant veut opérer en cette fille chérie, et sur la gloire qu'elle sait devoir en rejaillir sur elle-même.

Le grand modèle pour nous, messieurs ! qu'il est beau qu'il est touchant ! mais qu'il est mal imité ! Vous le savez, l'éducation des enfants est quelque chose de bien précieux, de bien important. Ils sont l'espérance de la religion et de la patrie : un jour ils nous remplaceront dans tous les emplois de l'Église et de l'État, pour être l'honneur ou la honte de leurs familles. Mais je vous demande, est-ce dans cette persuasion et sur ce plan qu'on les élève ? Est-ce pour Dieu et selon Dieu, à l'exemple de sainte Anne ? Ou n'est-ce pas plutôt pour le monde et pour soi-même ? On saura bien cultiver leurs ta-

lents naturels par des vues d'intérêt ou d'ambition ; on les enverra, s'il le faut, comme les fils d'Hérode à la cour d'Auguste et aux académies de la capitale ; on s'étudiera assez à leur donner les airs du monde et des leçons de danse, comme à la fille d'Hérodias : mais pour les former à la piété et à la vertu, ce qui est l'essentiel ; mais pour leur imprimer de bonne heure des sentiments durables de probité, de sagesse et de religion, c'est ce dont souvent on s'occupe le moins dans les familles.

Il est vrai que quelquefois on y donne encore à Dieu bien volontiers de petites victimes, qu'on destine au cloître, et qu'on a soin d'y enfermer pour cela dès l'âge tendre. Mais comment et par quels motifs ? Agit-on comme sainte Anne, par l'ordre et l'inspiration du ciel, ou n'est-ce pas plutôt par l'inspiration de l'esprit du siècle, pour élever un aîné ou un cadet favori peut-être à un état au-dessus de sa naissance et de son mérite ? Odieuses offrandes, cruels sacrifices que Dieu réprouve quand ce n'est pas lui qui les inspire et les demande ! Au lieu d'enrichir et de faire prospérer par là les maisons, on attire bien plutôt sur leur tête la malédiction du Seigneur, qui se plaît à confondre leurs vains projets, et qui, par un châtement visible marque souvent leur terme à la première génération, pour transporter leurs dépouilles à des familles étrangères ; en permettant que ce père ambitieux, que cette mère hautaine perdent tout à coup l'unique héritier sur lequel ils fondaient leurs espérances, avec le triste remords d'avoir sacrifié pour lui des enfants, peut-être aimables, qu'on regrette après cela quand il n'est plus temps.

Quelle semence de bénédictions au contraire, quelle source de bonheur et d'élevation pour sainte Anne, d'avoir fidèlement coopéré aux grands desseins du Seigneur ! Par une récompense honorable et bien flatteuse pour une mère, elle verra dans sa famille la première Souveraine de l'univers : elle verra même dans le Messie formé de son sang son auguste Fils régner éternellement sur le trône de la Divinité. Or, quel comble de gloire, et quel fonds d'éloges pour une mère ! quelle abondance de grâces et de faveurs célestes n'entraîne point après soi une si haute destinée ! A quel degré de sainteté et de grandeur Dieu n'a-t-il point dû l'élever pour sa propre gloire ! Quelle place éminente ne lui a-t-il pas décernée dans le ciel au-dessus des anges, qui ne sont que les serviteurs et les ministres du Rédempteur, dont elle est l'aïeule ! Faut-il après cela s'étonner que les saints Pères lui aient donné des louanges si magnifiques ; que l'Église l'honore avec tant de distinction, et que le Seigneur même l'ait glorifiée aux yeux des mortels, par des miracles de protection dans les calamités publiques ?

C'est donc avec justice que nous venons en ce jour rendre à cette mère admirable un tribut d'honneur et un culte de vénération, fondé sur l'éminence de sa gloire, *supra*

modum mater mirabilis : vous l'avez vu. Mais ce n'est point assez : nous lui devons encore un tribut particulier d'attachement, un culte de reconnaissance, fondé sur le souvenir des faveurs signalées de sa puissante protection et de sa bienveillance pour notre patrie, et *bonorum memoria digna* : sujet de ma seconde partie.

SECOND POINT.

L'honneur de la religion, l'intérêt de la patrie, la reconnaissance et le devoir sont autant de motifs qui nous invitent à célébrer, non-seulement avec piété et magnificence, mais encore avec un sentiment intime de gratitude et d'amour, la mémoire et les bienfaits de ces saints d'un ordre supérieur que le Seigneur nous a donnés dans sa miséricorde pour protecteurs et pour patrons; qui ont délivré nos ancêtres des fléaux du ciel dans les calamités publiques, et à qui nous avons été voués nous-mêmes; qui portent encore aujourd'hui aux pieds de l'Eternel nos vœux, nos besoins, nos intérêts, et en faveur desquels sa providence répand sur nous sans cesse les richesses de sa bonté et de sa grâce.

Sur ce principe, messieurs, je remarque que sainte Anne a particulièrement droit d'attendre de nous ce retour si légitime d'attachement et de confiance, ces transports vifs, ces vœux tendres et empressés qui partent d'un cœur épanoui par l'amour et par la reconnaissance; et cela par un double titre également glorieux et touchant pour nous : je veux dire, comme libératrice de nos pères, et comme protectrice de nos enfants. Encore un moment d'attention, je vous prie, sur ces deux réflexions intéressantes.

Sans doute, messieurs, nous devons tous prendre part à la destinée et aux événements de cette capitale dont nous sommes citoyens ; à ses disgrâces comme à ses triomphes, à ses infortunes aussi bien qu'à ses prospérités. Rappelons-nous donc ici une des plus affreuses époques de notre histoire, et frémissons encore au souvenir de nos anciens malheurs, dans ces jours de colère et de vengeance où nos aïeux, livrés en proie aux horreurs de la peste, devinrent un exemple de terreur pour les siècles futurs. O ciel ! quel spectacle de désolation et d'horreur s'offre à ma vue ! Je vois arriver sur l'aile des vents la mort menaçante envoyée par la justice de Dieu, et armée de son glaive vengeur. Des tourbillons d'atomes contagieux empoisonnent les airs et portent un venin meurtrier dans les veines et dans le cœur des citoyens éperdus, qui tombent à droite et à gauche. L'étendard de la mort, arboré sur nos tours, annonce notre désastre et sème aux environs l'épouvante ; la religion en deuil ferme tous nos temples et s'ennuie. La prière publique, la justice, le négoce, tout cesse, tout est dans le silence et l'horreur. La frayeur générale répand le trouble et la consternation dans le sein des familles. Tout commerce est rompu entre les frères, comme

entre des ennemis. L'époux fuit son épouse, le fils abhorre son père, la mère défailloit oubliée, méconnaît, abandonne le fruit de ses entrailles ; et les tendres enfants sans soins, sans nourriture, meurent sur le sein aride de leurs mères expirantes. Tout est dans le désordre et la confusion, tout retentit dans cette cité de plaintes lugubres et lamentables, comme autrefois dans l'Égypte, frappée par les anges exterminateurs du Dieu des vengeances, parce qu'il n'y a presque point de maison où la mort impitoyable n'ait abattu quelque funeste victime : et que dis-je ? quelque victime : le mal eût semblé plus tolérable, si du moins il n'y avait eu qu'un mort à pleurer dans des familles où quelquefois il ne restait pas même un vivant : *Ortus est clamor magnus : neque enim erat domus in qua non jaceret mortuus.* (Exod., XII, 30.)

Or, messieurs, c'est dans cette affreuse extrémité que sainte Anne, sensible à nos maux et à nos gémissements, se déclare notre protectrice par un secours prompt et efficace : solennellement invoquée par un vœu public, elle jette sur nous du haut du ciel un regard de compassion et de miséricorde ; elle considère avec attendrissement nos places publiques couvertes de morts, sans sépulture et sans espoir. Au milieu de ce désastre, elle voit l'Église et la magistrature en deuil, dans la prière, le jeûne et la pénitence, qui implorent avec empressement sa puissante médiation auprès du souverain maître de la vie et de la mort ; qui lui consacrent avec larmes les restes déploraux d'une cité malheureuse. À ce lugubre spectacle, son cœur est touché, et ses tendres regards se tournent vers la gloire du Très-Haut, toute éclatante de lumière et de splendeur. Oui, je me la représente ici devant le trône de Dieu, comme Esther devant le trône d'Assuérus ; je la vois empressée, comme elle, à solliciter la grâce et le salut de son peuple adoptif : *O Rex, dona mihi populum meum pro quo obsecro.* (Esther, VII, 3.) Ah ! que ne peut point une mère suppliante et respectable sur le cœur de son fils ? Il me semble voir le Sauveur du monde abaisser sur elle un regard de complaisance, en la couronnant des rayons de sa gloire, et lui dire avec bonté, comme autrefois Salomon à la princesse Bethsabée : *Pete, mater mea.* Demandez avec confiance, mère toujours agréable à mes yeux et chère à mon cœur, je n'ai rien à vous refuser, et il est de ma propre gloire de manifester aux mortels votre pouvoir et ma clémence, quand c'est vous qui l'invoquez : *Pete, mater mea : neque enim fas est ut avertam faciem tuam.* (III Reg., II, 20.) O prodige ! ô merveille ! à sa prière le ciel irrité s'apaise, et l'ange exterminateur est désarmé. L'espérance descend du trône de l'Eternel et ramène avec elle la confiance, le calme, la sérénité. L'affliction publique cesse avec la contagion. Chacun revient de sa frayeur, et nos temples ouverts de nouveau retentissent partout d'actions de grâces et de vœux offerts à notre

libératrice: *Et propitiatus est Dominus terram, et cohibita est plaga.* (II Reg., XXIV, 25.)

Consultez, messieurs, interrogez vos fastes publics, et ces témoins authentiques de tous les temps vous apprendront la reconnaissance éternelle que vous devez à sainte Anne pour un si grand bienfait. Oui, mes frères, si nous existons, si nous vivons aujourd'hui, c'est parce que sainte Anne a sauvé autrefois du naufrage les débris de nos ancêtres. Si nous jouissons maintenant d'un air pur et salubre dans un sol fertile et sous un ciel serein, c'est parce que sainte Anne en a écarté les malignes influences, et que sa bienveillance pour nos pères a passé comme un héritage à leurs enfants, qu'elle protège toujours : second motif de notre reconnaissance.

En effet, messieurs, c'est un fait réel et remarquable que cette heureuse délivrance de nos aïeux, que ce miracle de puissance et de miséricorde, par lequel l'invocation de sainte Anne purifia les airs du poison mortel qui infectait notre cité, n'a point été une faveur passagère, mais un bienfait durable qui persévère depuis plus d'un siècle, et dont nous recueillons encore actuellement les fruits par une protection non interrompue et continuée jusqu'à nous. On voit dans nos annales qu'avant ce vœu solennel, qui nous a mis pour ainsi dire sous la sauvegarde de sainte Anne, cette ville infortunée ne pouvait se délivrer de la persécution d'une peste opiniâtre, qui se renouvelait toujours, et revenait fondre sur elle, comme un ennemi acharné à sa perte. Si le mal semblait s'éteindre par intervalles, c'était pour s'enflammer ensuite avec plus de violence. Ainsi, les fatales années mil cinq cent trente et un, mil cinq cent soixante-cinq, mil cinq cent quatre-vingt-cinq, mil six cent trente ont été marquées par ces cruels événements. Mais depuis l'époque mémorable où nous fûmes voués à sainte Anne par une consécration spéciale, notre patrie, toujours saine, toujours tranquille, toujours florissante sous ses auspices, n'a fait que croître en citoyens et en prospérités. O Rome! s'écriait saint Jean Chrysostome, célèbre capitale, je pourrais t'exalter par bien des endroits, et t'applaudir de ta magnificence, de tes richesses : mais ce qui fait bien plus à mes yeux ta félicité et ta gloire, est de posséder la faveur et les reliques vénérables de Pierre et de Paul, les fondateurs et les appuis de ta puissance : *Propterea civitas illa hinc est insignis magis quam ab aliis rebus omnibus.* Ne pourrais-je pas, messieurs, avec autant d'avantage féliciter notre capitale d'avoir encore de plus grands protecteurs ? *Et si aliunde illam laudare queam, nempe a pulchritudine, a divitiis.* Je pourrais aussi lui donner des éloges sur la beauté et l'élégance de ses temples, de ses édifices, sur l'opulence de ses citoyens, sur le génie de ses habitants, sur l'aménité de son climat, sur les fruits précieux de son terroir ; mais j'admire bien davantage son bonheur de possé-

der un plus grand trésor et une plus riche source de biens dans la puissante famille de sainte Anne, qui semble avoir voulu, par prédilection, établir au milieu de nous le siège de sa demeure et le canal de ses grâces. Oui, heureuse cité, l'auguste fille de sainte Anne, sous le titre consolant de Mère du Saint-Espoir, dans une image miraculeuse ; son adorable Fils dans la merveille toujours subsistante d'une hostie ensanglantée et incorruptible : sainte Anne elle-même dans ce sanctuaire de charité qui lui est consacré parmi nous comme un religieux monument de la délivrance de nos pères ; toute cette famille céleste t'a fait sentir sa protection par des prodiges, et s'est en quelque sorte rassemblée dans ton sein comme de concert pour veiller de plus près à ta conservation et à ta défense : *Propterea civitas illa hinc est insignis magis quam ab aliis rebus omnibus.*

Je viens d'observer, messieurs, que sainte Anne a voulu se choisir dans notre cité un sanctuaire décoré de son nom, pour y être spécialement honorée, invoquée, imitée dans l'éducation de la jeunesse du sexe ; et c'est encore pour nous une marque de sa bienveillance et un gage de sa constante faveur, dont un établissement si utile à la patrie nous fait sans cesse recueillir les fruits (1). Quel superbe édifice frappe mes yeux étonnés ! Est-ce un monument public de l'État ou le palais d'un prince ? Sont-ce les filles d'Esther ou celles du temple de Sion qu'on élève dans ce saint asile de l'innocence et de la piété ? Non, messieurs, ce sont les filles adoptives de sainte Anne, ce sont les enfants de la Providence, ce sont des pauvres ; mais des pauvres plus somptueusement logées que les riches, des pauvres plus solidement dotées sur les fonds de la charité et de l'économie que les héritiers, dissipateurs des maisons opulentes. O ressource admirable d'une Providence attentive et toujours bienfaisante pour nous ! Hélas ! combien la peste n'avait-elle pas laissé de pupilles abandonnées et d'orphelines ? C'était une suite nécessaire de nos malheurs. Combien la misère des temps, ou la mort prématurée des chefs de famille n'ont-elles pas continué d'en faire parmi nous ! C'est une charge inévitable des grandes villes. Mais sainte Anne, devenue notre mère commune, les adoptera désormais pour ses enfants, et le Ciel en sa faveur leur suscitera des protecteurs généreux, des pères au peuple et de la patrie dans l'auguste sénat de cette province, toujours fécond en grands magistrats, qui de tout temps ont fait gloire de consacrer au bien public leurs soins précieux et même leurs richesses ; de présider au soulagement et à l'administration de ces hôpitaux, embellis avec une magnificence royale, et gouvernés avec une affection paternelle.

Mais j'entends la censure austère qui s'ombre, en m'accusant peut-être de dégrader ici le saint ministère, et de confondre à la face des autels la louange des hommes avec

(1) L'hôpital de Sainte-Anne.

celle des saints. Quoi donc, messieurs, la charité n'est-elle pas une vertu digne des éloges de la religion, et l'Eglise doit-elle rougir de sa reconnaissance? Un orateur chrétien ne peut-il en être l'interprète? et serait-ce dans cette chaire un zèle déplacé de rappeler encore à votre souvenir un illustre sénateur qui a rendu de si grands services à notre malheureuse patrie, au temps de la dernière peste? Etienne Bouhier, ce grand citoyen, dont le courage intrépide, voyant nos chefs morts ou en fuite, resta presque seul dans la ville pour y mettre l'ordre et arrêter les progrès de la contagion avec un zèle et une habileté dignes du nom qu'il portait? Nom toujours respectable et chéri parmi nous, qui semble avoir mérité par là les accroissements de splendeur dont Dieu l'a couronné à nos yeux en l'exaltant avec tant de distinction sur le tribunal de la justice, et sur le trône pontifical de cette Eglise pour notre bonheur autant que pour notre gloire (1).

Grâces donc immortelles soient rendues au Seigneur, Dieu des miséricordes, qui nous a consolés de nos anciens malheurs par tant de bénédictions et de prospérités nouvelles. N'en doutons point, messieurs, sainte Anne notre patronne contribue à nous obtenir du Ciel toutes ces faveurs; et elle continuera toujours à nous protéger, si nous continuons nous-mêmes à l'honorer et à l'invoquer, comme nos ancêtres. Mais prenons garde que cette sainte cérémonie ne dégénère peut-être en habitude, sans esprit de ferveur, de confiance, de gratitude envers notre bienfaitrice, et de crainte religieuse envers la Divinité. O vous, ministres du grand sacrifice de propitiation et d'actions de grâces, prêtres du Dieu vivant, qui lui offrez dans cette solennité la victime sacrée pour nos pères et pour leurs enfants, c'est à vous en ce jour de vous mettre entre le Seigneur et son peuple, comme autrefois le grand prêtre Aaron, l'encensoir à la main entre les morts et les vivants : *Stans inter mortuos ac viventes, pro populo deprecatus est.* (Num., XVI, 48.) Vous, magistrats, chefs du peuple, souvenez-vous que cette cité, dont vous avez la confiance, l'amour et l'estime, vous regarde aujourd'hui devant le Seigneur, comme ses ambassadeurs et ses garants, pour renouveler en son nom l'alliance de nos ancêtres avec une exacte fidélité à accomplir leur vœu. Et vous, citoyens, soyez tous unis de cœur et de sentiments à l'Eglise et à la magistrature avec une sainte frayeur, au souvenir de nos calamités passées, et de nos iniquités présentes. O ville ingrate et licencieuse, devenue par tes forfaits (2) l'entretien et le scandale de la nation, quel sujet d'affliction et de tremblement pour toi d'entendre monter devant le trône du Très-Haut, avec l'encens de nos prières, le cri de tes impiétés et de tes abominations, qui rappellent sur toi les anciens fléaux de sa colère et de sa vengeance!

(1) Claude Bouhier, successeur de Jean Bouhier, était pour lors évêque de Dijon.

(2) Il y avait eu à Dijon, cette année (1747), des

Ce qui me rassure cependant, c'est que sainte Anne nous protège encore, et que nous sommes fidèles aux engagements de nos aïeux. Oui, j'en atteste cette grande célébrité dans laquelle nous venons porter comme en triomphe le tribut annuel de nos hommages au pied de son trône. J'en atteste ce serment de fidélité, si j'ose parler ainsi, et ces protestations publiques d'un dévouement éternel, dont nos pères nous ont laissé l'exemple, et que nous devons transmettre nous-mêmes à nos descendants d'âge en âge, et de générations en générations comme un monument immortel de nos malheurs, de ses bienfaits et de notre reconnaissance : *Habebitis autem hunc diem in monumentum : et celebrabitis eam solemnem Domino in generationibus vestris cultu sempiterno.* (Exod., XII, 14.)

Que le souvenir intéressant de ces événements mémorables soit donc à jamais conservé parmi nous, et qu'il passe à nos derniers neveux. Qu'ils héritent de nos sentiments, de notre vénération, de notre confiance pour l'auguste patronne de cette cité. Qu'ils aient toujours la même émulation pour sa gloire, pour la religion, pour la patrie; et que leur zèle, ainsi que le nôtre, soit récompensé en ce monde d'une constante protection du ciel, et couronné en l'autre d'une félicité inaltérable, exempte des dangers, des craintes et des calamités de la terre. C'est ce que je vous souhaite avec la bénédiction de Monseigneur.

II.

PANÉGYRIQUE DE SAINT BÉNIGNE, APÔTRE DE DIJON.

In Christo Jesu per Evangelium ego vos genui. (I Cor., IV, 15.)

C'est moi qui vous ai engendrés en Jésus-Christ par l'Évangile.

Que ces tendres paroles sont affectueuses et intéressantes pour de bons cœurs! Que cette intime relation du père avec ses enfants est sensible et touchante dans l'ordre de la grâce, aussi bien que dans celui de la nature! Que ces premiers fondateurs du christianisme, qui ont donné naissance aux Églises d'Orient et d'Occident, doivent par cet endroit leur être chers et respectables! Que ce glorieux apôtre des gentils, dont j'emprunte ici les sentiments et le langage, fut en effet révéré et chéri des chrétiens d'Asie, qu'il avait enfantés à la grâce et formés à la vertu! Qu'ils étaient vivement touchés de l'entendre leur rappeler avec une bonté insinuante et un zèle pressant, que leur vie nouvelle en Jésus-Christ, que leur conversion à la foi par l'Évangile était l'ouvrage et le fruit de son apostolat! *Nam in Christo Jesu per Evangelium ego vos genui.*

Or, messieurs, ce que saint Paul disait aux fidèles de Corinthe avec tant d'énergie et d'amour paternel, saint Bénigne, votre Paul,

profanations sacrilèges, qui avaient causé un grand scandale.

votre apôtre, votre premier pasteur, votre père en Jésus-Christ, vous le dit encore aujourd'hui par ma voix : Souvenez-vous que c'est moi qui vous ai apporté la lumière de l'Évangile au milieu des ténèbres de l'infidélité et des ombres de la mort. Oui, c'est moi qui ai engendré dans Jésus-Christ vos ancêtres et leur postérité; conséquemment c'est moi qui suis le libérateur de votre patrie, et qui, pour vous sauver, me suis sacrifié moi-même, comme une mère qui périt dans le travail de l'enfantement: *Nam in Christo Jesu per Evangelium ego vos genui.*

Ah! mes frères, à ce souvenir attendrissent, votre cœur osera-t-il paraître insensible ou ingrat, et si vous aimez votre religion, si vous aimez votre patrie, si vous vous aimez vous-mêmes, votre piété pourra-t-elle se défendre en ce jour de rendre à votre apôtre des actions de grâces, des bénédictions, des éloges? Moi-même, à qui la Providence a transmis par grâce une partie de son ministère pastoral, et une portion choisie du troupeau fidèle en cette même cité, dont il fut le premier pasteur, ne suis-je pas doublement intéressé à relever la gloire de ce modèle admirable des ministres de l'Évangile, des saints prêtres, des vertueux citoyens? et ne manquerais-je point à l'Église, à la patrie, à moi-même, si je ne contribuais avec zèle à la célébrité de son triomphe, qui doit être aussi le nôtre?

J'estime donc avec justice que nous lui devons, vous et moi, un culte singulier, et un double tribut dans ce jour solennel: je veux dire un tribut d'honneur et un tribut de reconnaissance. Nous lui devons un tribut d'honneur et de vénération religieuse, fondé sur l'éminence de sa sainteté et de sa gloire: vous le verrez dans le premier point. Nous lui devons un tribut de reconnaissance et d'amour filial, fondé sur la grandeur des obligations essentielles que nous lui avons: ce sera le sujet du second point.

Invoquons la Reine des apôtres, auguste Protectrice de notre cité et de son peuple.
Ave, Maria.

PREMIER POINT.

Si le souverain Rémunérateur des mérites a cru devoir distinguer les saints d'un ordre supérieur, et les glorifier avec préférence sur la terre, comme au ciel, n'est-il pas juste que l'Église et la patrie honorent aussi d'un culte particulier ces hommes éminents en sainteté, ces héros de la religion, qui sont eux-mêmes notre gloire et notre couronne? Or, messieurs, parmi les illustres et saints protecteurs dont notre cité possède et conserve les reliques précieuses, en est-il aucun qui lui fasse plus d'honneur, et qui soit plus digne de votre vénération, que notre glorieux patriarche saint Bénigne, qui a réuni dans sa personne les deux genres d'héroïsme chrétien qui ont le plus de grandeur et d'éclat aux yeux de Dieu et des hommes? j'entends l'apostolat et le martyre: mais un apostolat signalé par les prodiges; mais un martyre où le merveilleux se trouve joint à l'héroïque,

pour nous remplir d'une double admiration. C'est donc par ces deux traits magnifiques, que je veux sur la foi de la tradition vous apprendre à connaître et à révéler ce grand homme: c'est sur la gloire de son apostolat, et sur celle de son martyre, que je prétends établir le tribut d'honneur et de vénération religieuse que nous lui devons en ce jour.

Qu'est-ce que l'apostolat? ou, pour mieux dire, qu'est-ce qu'un apôtre, à prendre ce haut ministère dans ce qu'il a de plus relevé et de plus saint? C'est, messieurs, un vase d'élection envoyé de Dieu pour porter la lumière et la terreur de son nom devant les peuples et les rois de la terre. C'est un ambassadeur du Maître souverain de l'univers, et son organe auprès des nations et des puissances du monde. C'est un ministre du Très-Haut, pontife de sa religion, ou prêtre de ses autels et pasteur de son troupeau, qui préside à l'Église de Jésus-Christ, et la gouverne après l'avoir formée. C'est un conquérant spirituel, qui étend les bornes du royaume de Dieu, et qui détruit l'empire du démon. C'est un homme puissant en paroles et en œuvres, qui prouve sa mission par les miracles, et que le ciel autorise par des prodiges. C'est, en un mot, ce qu'a été saint Bénigne notre premier pasteur: en sorte que si je n'ose le comparer à ces premiers chefs de l'Église, dont le privilège est d'avoir reçu immédiatement de Jésus-Christ l'honneur de sa mission et la dignité suréminente du ministère apostolique, je puis dire au moins qu'il a marché sur leurs traces avec distinction; et qu'on a vu renouveler dans sa personne la gloire de leur vocation divine, les succès de leur zèle, les merveilles de leur vie; et j'en tire la preuve de son élection miraculeuse, et de sa destination surnaturelle à l'apostolat, des sacrifices, des travaux et des conquêtes de son apostolat, des combats et des prodiges de son apostolat. Tout ce détail est bien intéressant pour nous: n'en perdez rien, s'il vous plaît.

Je dis d'abord son élection miraculeuse, et sa destination surnaturelle à l'apostolat. Elève distingué, disciple favori du célèbre martyr saint Polycarpe, évêque de Smyrne, qui avait été lui-même disciple de l'apôtre saint Jean, Bénigne formé au ministère évangélique par ce grand maître de l'Asie, et consacré par ses mains au sacerdoce dès le second siècle de l'Église, était déjà une de ses lumières en Orient, lorsque, dans la vision mystérieuse d'une révélation divine, il fut expressément choisi et désigné par un oracle du ciel pour être un des restaurateurs de la religion opprimée en Occident, et le fondateur d'une nouvelle Église dans les Gaules. Quel ravissant spectacle s'offre tout à coup à l'esprit étonné du saint pontife! Polycarpe, au milieu du silence et des ombres de la nuit, ce vénérable vieillard voit avec admiration son ancien disciple saint Irénée, évêque et martyr de Lyon, resplendissant de gloire et de lumière, environné d'une troupe brillante de bienheureux confesseurs de la foi, ornés et couverts des traces de sang

qu'ils venaient de répandre pour le nom de Jésus-Christ; et c'est dans cette vision merveilleuse, c'est par l'avertissement de ce témoin céleste, que saint Polycarpe apprend les grands desseins de Dieu sur Bénigne, et qu'il est chargé d'en haut de lui intimer sa mission, comme son supérieur et son évêque.

C'était donc, messieurs, une affaire bien importante à la religion et à la gloire de Dieu, puisque le ciel voulut l'annoncer par un prodige avec tant d'appareil. Jugeons par ce seul trait de l'estime que Dieu lui-même faisait de son ministre : Dieu qui connaît si bien le cœur des hommes, et qui juge si parfaitement de leur mérite. Sur ce témoignage éclatant, et ce choix de distinction, pouvons-nous douter que Bénigne ne fût un homme rempli du Saint-Esprit et de la vertu d'en haut ; un homme éprouvé, consommé dans la science des saints ; un homme orné de tous les talents et de toutes les vertus qui font les apôtres ? Justifions la vérité de cette réflexion par ses actions mêmes ; par les sacrifices, les travaux et les conquêtes de son apostolat.

J'appelle sacrifices de son apostolat, ce qu'il dut en coûter à son cœur, pour obéir à la voix du ciel en s'arrachant à toutes ses anciennes liaisons, et en renouant à toutes les douceurs de sa chère patrie. Né et élevé dans les charmants climats de la Grèce, qui était pour lors le centre du bel esprit et des talents, de la politesse et du bon goût ; accoutumé au séjour agréable de Smyrne, l'une des plus florissantes villes d'Asie, qui le disputait à Corinthe et à Ephèse, tout à coup il s'entend annoncer de la part de Dieu, qu'il faut s'exiler lui-même dans une terre étrangère et barbare. Le souverain Maître a parlé, Bénigne abandonne tout. Il quitte généreusement sa famille, ses amis, ses biens, son pays, ses espérances. Il s'embarque ; il vole où Dieu l'appelle, sur l'aile des vents et des flots, à travers les écueils et les tempêtes.

Quel nouveau genre d'épreuve pour l'homme de Dieu sur ce perfide élément, qui semble déjà soulever contre lui la nature, et qui menace de faire échouer avec notre apôtre, la ressource et l'espérance de la religion, contre les rochers de l'île de Corse ! Tout à coup un orage imprévu amène sur son fragile vaisseau les ministres de la tempête, les tourbillons déchaînés, qui s'entre-choquent et se combattent dans les airs ; le ciel se couvre de nuages ténébreux, et une nuit obscure en plein jour n'offre plus à sa vue que des sillons de lumière, tracés par la lueur effrayante des éclairs. La foudre étincelante gronde sur sa tête, et le bruit épouvantable des vagues mugissantes répond au fracas des tonnerres. La mer écumante et tourmentée ouvre sous ses pieds ses gouffres profonds, et paraît toute prête à l'engloutir. Seigneur, quel est donc ce mystère de providence sur votre serviteur, et pourquoi jetez-vous dans son âme tant d'horreur et de trouble ? Pourquoi relardez-vous l'ardeur et l'empressement de son zèle ? C'est ainsi qu'autrefois vous aimâtes les vents et la tempête contre

voire prophète Jonas ; mais il était coupable, fugitif, rebelle à vos ordres ; et Bénigne en est l'exécuteur fidèle. Rassurons-nous, messieurs, le ciel veille à sa conservation : Dieu sauve avec lui et à cause de lui, comme il fit anciennement pour saint Paul, tous les passagers qui l'accompagnaient ; et sous la protection du maître des éléments, une navigation plus favorable, quoique dure et laborieuse, le met enfin en sûreté dans le port de Marseille.

Bénigne entre donc dans les Gaules ; il perce jusqu'à nous. Mais ici quelle matière encore de sacrifices pour l'homme apostolique ! Alors, messieurs, notre patrie, nos climats, étaient bien différents de ce qu'ils nous paraissent aujourd'hui. C'était une terre assez inculte, presque partout hérissée d'antiques forêts, tristes retraites des longs hivers, des glaçants frimas et des bêtes féroces. La plupart de ses habitants dispersés dans les hameaux ou dans les bois, y vivaient en sauvages ; quelle société, quel séjour pour un Grec civilisé et savant, pour un étranger, qui se trouve isolé dans une terre inconnue, sans appui, sans connaissances !

C'est ainsi que son zèle en butte à toutes sortes d'épreuves, mais supérieur à tous les obstacles, ouvre dans cette province la glorieuse carrière de ses travaux apostoliques et de ses conquêtes. A Autun il évangélise, il convertit, il sanctifie la noble famille du sénateur Fauste, et consacre à Dieu, par le saint baptême, le jeune martyr Symphorien, illustre patron de cette ancienne capitale des Eduens. A Langres il gagne à Jésus-Christ les trois célèbres jumeaux, petits-fils de la vertueuse Léonille, qui sont honorés parmi nous comme martyrs. A Dijon surtout, il forme une Eglise florissante, qui retrace l'innocence, la ferveur, la charité et l'union des premiers fidèles. C'est là comme le centre de son apostolat, d'où il porte de tous côtés la lumière de l'Evangile dans les habitations et les bourgades circonvoisines. Plein de grâce et de force, comme un autre Etienne, il y paraît en prophète avec la puissance et l'éclat des miracles : il y fait en peu d'années des disciples nombreux, auxquels il inspire le zèle et l'ardeur dont il est enflammé lui-même. Il renverse avec eux les idoles des gentils, et érige à leur place le trophée de la croix de Jésus-Christ. Le nom de Bénigne et des chrétiens de la Bourgogne est déjà grand dans les Gaules ; et quelque jour notre patrie sera une des belles portions de l'Eglise gallicane.

Mais par combien de courage et de combats notre apôtre n'acheta-t-il point ces consolants succès ! Que d'obstacles n'eut-il point à surmonter, et que d'oppositions à vaincre ! les superstitions révérees de l'idolâtrie et de l'antiquité, l'autorité imposante des lois et de la religion dominante de l'empire, les contradictions, les complots de la politique et de l'intérêt, le crédit et la fureur des prêtres des idoles, le soulèvement des peuples superstitieux et irrités, la sévérité vigilante des magistrats et des gouverneurs, la terreur même et la présence redoutable de la puis-

sance souveraine. Car telle est la distinction et la gloire particulière de l'apostolat de saint Bénigne. Il ne lui suffira point, comme à tant d'autres confesseurs de la foi, de rendre témoignage à l'Évangile devant des présidents et des proconsuls, dépositaires d'une portion de l'autorité souveraine : il est cité au tribunal même de César, et lui résiste en face.

Marc-Aurèle, cet empereur si célèbre dans les fastes de Rome, qui fut l'idole du paganisme, et dont le règne bienfaisant a passé dans l'histoire profane pour l'âge d'or de l'empire romain, n'a pas laissé d'être un des grands persécuteurs du christianisme par principe de gouvernement, et même de religion. Superstitieux à l'excès, jaloux et entêté de sa superbe origine, qu'il prétendait tirer du roi Numa, instituteur des cérémonies primitives de l'idolâtrie romaine, il se faisait un honneur et un devoir de s'en déclarer hautement le défenseur. Il apporta donc ces funestes préjugés dans notre capitale, lorsqu'après avoir dompté les Marcomans, il vint à la tête d'une armée victorieuse en visiter les nouvelles fortifications, et y donner le spectacle pompeux d'une cour superbe et fastueusement superstitieuse. Alors on lui défère Bénigne, l'ennemi de ses dieux et le destructeur de leur culte. On accuse devant lui cet étranger d'un double crime de lèse-majesté divine et impériale. On l'amène enchaîné au pied du trône pour y rendre compte de sa conduite et de son ministère.

Ici, messieurs, le combat de l'humilité apostolique avec la grandeur humaine va donner à notre cité attentive un nouveau spectacle, qui a quelque chose de terrible et d'intéressant tout à la fois ! Marc-Aurèle était un prince fastueux, qui mettait volontiers de l'éclat dans son zèle pour sa fausse religion ; et Bénigne était un homme de réputation, le chef et le docteur célèbre des chrétiens. Le monarque voulut faire de son jugement une affaire d'Etat, et se fit élever avec appareil un tribunal auguste pour l'interroger en personne, et décider lui-même de son sort. Mais le ministre du Très-Haut n'en est point ébloui, ni intimidé. Il regarde d'un œil assuré et d'une contenance ferme l'éclat imposant de la majesté souveraine, les gardes armés, et les glaives étincelants qui l'environnent. Il parle en apôtre inspiré, avec une liberté si noble et si éloquente, qu'il étonne César, et le fait presque trembler lui-même sur son trône. Tant de hardiesse et de résistance choque la fierté impériale du monarque ; il fait traîner Bénigne à sa suite dans un temple d'idoles pour le contraindre à y sacrifier en sa présence, ou pour l'immoler lui-même à ses dieux au pied de leurs autels.

Ne le perdons pas de vue, et suivons-le en esprit. Que vois-je ! Où suis-je transporté ? Ce n'est plus ici le palais de César et de son tribunal. J'aperçois un temple profane, un sombre édifice d'antique et grossière structure, de viles et informes statues érigées en divinités, un empereur superstitieux et son cortège à leurs pieds ; autour d'elles des prêtres imposteurs, des druides enthousiastes,

des sacrificateurs empressés, des cérémonies bizarres, des libations mystérieuses, un autel ensanglanté, un brasier ardent, une vapeur fumante d'encens et de parfums, une victime couronnée de fleurs, qu'on égorge et qui succombe ; un peuple imbécile et proslerné, qu'on arrose du sang du sacrifice des ministres de Satan, qui par ordre du prince veulent forcer Bénigne à goûter de la chair immolée aux idoles : arrêtez, profanes, et apprenez à connaître un homme de prodiges, que le vrai Dieu anime et protège. En ce moment, le saint apôtre se sent ému d'une religieuse horreur et d'un zèle vengeur. Il invoque le Ciel en prophète, et par la vertu divine du signe sacré de la croix de Jésus-Christ, triomphant de l'empereur et de ses dieux, il renverse de l'autel son offrande impie, et confond le paganisme par un miracle de puissance pareil en quelque sorte à celui qui renversa l'idole de Dagon devant l'arche. Alors la honte, le dépit des païens, qui l'accusent de magie, se tournent en fureur, on se hâte de venger cet affront par le supplice éclatant de Bénigne, qui est impatient lui-même de sceller de son sang la foi qu'il annonce, et qui va joindre encore la gloire du martyre à celle de l'apostolat.

Le martyre consommé et parfait est un généreux témoignage que l'homme fidèle rend au vrai Dieu, à sa religion, à sa foi, jusqu'au sacrifice de la vie, et par l'holocauste de la charité dans les tourments. On peut dire que c'est le comble de la vertu magnanime, et le triomphe de la vraie religion, surtout quand la victoire est éclatante par des circonstances singulières, ou par des faits merveilleux. Or, messieurs, je puis mettre le martyre de saint Bénigne en ce rang distingué, avec d'autant plus de justice que, par une frappante analogie, il a renouvelé parmi nous trois sortes d'événements très-célebres dans l'histoire de la religion : je veux dire l'effrayante épreuve de Daniel dans la fosse aux lions à Babylone ; la délivrance miraculeuse de saint Pierre dans les liens à Jérusalem, et l'indigne massacre de l'apôtre saint Jacques au pied des murs du temple de Sion. Reprenons ces faits dans leur ordre, et faisons-en l'application au martyre de saint Bénigne.

Mais, qu'ai-je dit ! Et la position du prophète de Babylone est-elle comparable à celle de l'apôtre de Dijon, beaucoup plus terrible encore et plus affreuse ? Si Daniel avait des envieux, des ennemis, des accusateurs puissants, il avait pour lui son roi qui l'aimait, qui désirait le sauver. Mais Bénigne a contre lui la puissance de César et sa cotère. Si Daniel fut condamné par la force impériale de la loi des Mèdes et des Perses à être donné en proie à des lions dévorants, du reste l'autorité suprême eut soin de le soustraire à la méchanceté des hommes : mais Bénigne est cruellement tourmenté et déchiré jusqu'aux entrailles par d'impitoyables bourreaux, avant que d'être livré à douze dogues altérés de sang, et nourris au carnage, qu'on enferme avec lui dans le fond d'un cachot infect et té-

nébreux. Ici se renouvelle le fameux miracle de Babylone : ces dogues affamés, ces animaux carnassiers et voraces, qu'on avait cru devoir achever de le mettre en pièces, sont tout à coup changés en agneaux par l'impression d'une vertu divine ; et plus humains que les hommes, ils semblent connaître et respecter la sainteté. Ils reposent paisiblement aux pieds du martyr, et le flattent au lieu de le dévorer : *Deus misit angelum suum, et conclusit ora leonum.* (Dan., VI, 22.)

Qu'ai-je voulu dire encore par ce parallèle insuffisant de la prison de saint Pierre avec celle de saint Bénigne, qui est traité bien plus inhumainement ? Si saint Pierre était enchaîné et gardé par les soldats, du reste il ne souffrait point, et il dormait d'un sommeil tranquille dans ses chaînes : *Erat Petrus dormiens vincetus catenis.* Mais Bénigne agité dans son cachot par les plus cuisantes douleurs, ne peut y goûter un moment de repos. Par un genre nouveau de captivité et de supplice inoui jusqu'alors, ses pieds brûlants sont retenus et infixés dans un vaisseau, rempli de plomb fondu, et ses deux mains sont percées jusqu'au vif dans la racine des ongles par dix aînes d'acier ardent. Ici se renouvelle encore le prodige de la délivrance miraculeuse du prince des apôtres : *Lumen refusit in habitaculo* : tout à coup une lumière réjouissante dissipe l'horreur de ce noir souterrain, et une odeur exquise en chasse l'infection. Un ange du ciel vient dégager le saint martyr de ses entraves, et répare ses forces épuisées par une manne délicieuse, inconnue aux mortels, d'une blancheur ravissante, et d'une suavité indicible : *Et ecce angelus Domini astitit.* (Act., XII, 6, 7.)

Qu'ai-je dit enfin au sujet du massacre de saint Jacques, et doit-il être comparé au martyre de Bénigne, qui fut encore plus cruel et plus remarquable par ses circonstances ? Notre saint, il est vrai, reçut de même que cet apôtre, le coup mortel d'une espèce de massue homicide, comme une victime qui tombe sous la main du sacrificateur ; mais, dans un nouveau surcroît de tourment, je le vois encore transpercé d'une double lance, par une honorable conformité avec son Sauveur ; et par un dernier prodige attribué à ce temps de miracles, où ils furent si fréquents et si nécessaires pour l'établissement de l'Église, son âme pure et sans tache paraît aux yeux de ses fideles disciples s'envoler au ciel sous le symbole d'une blanche colombe, afin que sa mort soit aussi glorieuse devant les hommes, qu'elle est précieuse devant Dieu. Ainsi fut consommé le sacrifice de ce grand homme, dont le triomphe signalé par tant de merveilles, accumule sur sa tête la triple couronne de plusieurs martyres ensemble.

Que prétends-je conclure de ce récit, qui est frappant par le merveilleux, et attesté par les anciens monuments de notre histoire ? C'est, messieurs, ce que Dieu lui-même a prétendu nous apprendre par une suite mémorable de miracles opérés, et de

grâces obtenues sur le tombeau de son serviteur ; je veux dire que parmi les héros de sa religion, notre apôtre est un des plus élevés dans le ciel, et des plus dignes d'être honoré sur la terre. En effet, n'a-ce pas été pour le rendre plus vénérable à notre patrie, que saint Grégoire, notre évêque, fut averti par une révélation d'en haut, de rendre à ses cendres négligées le témoignage et l'honneur qu'elles méritaient ? N'a-ce pas été pour accroître parmi nous la distinction et l'éclat de son culte, que nos ancêtres furent inspirés autrefois d'élever à sa gloire une célèbre basilique, digne d'admiration et de curiosité par ses sept rotondes à triple étage et par ses quatre cents colonnes, dont les restes respectables sont encore aujourd'hui sous nos yeux ? N'a-ce pas été pour attester sa sainteté et son crédit auprès de Dieu, que dans le renversement et les ruines de cet ouvrage antique, la Providence a pris soin de conserver miraculeusement le trésor de ses reliques précieuses ? Puis-je taire ce dernier prodige, et ne pas en rendre encore gloire à Dieu et à notre saint ? Quel fracas étonnant se fait entendre, et répand l'épouvante ! Tout à coup ce vaste édifice s'ébranle et s'éroule de toutes parts. La tour superbe, dont il était surmonté, précipite dans sa chute tout le poids et l'effort de sa masse énorme contre l'arche fragile où les ossements sacrés du saint apôtre étaient portés et suspendus sur deux colonnes isolées. Les colonnes sont brisées, mises en poudre : mais la sainte relique intacte, immobile, reste à sa place sans aucune lésion et sans autre appui que la main du Tout-Puissant qui la soutient ; elle paraît toujours élevée en l'air aux yeux de nos citoyens accourus et transportés d'admiration. Or, encore une fois, qu'est-ce que le Ciel a voulu nous faire entendre par tant de prodiges et de merveilles, sinon ce que j'ai entrepris moi-même de vous persuader, qu'en ce jour solennel notre patrie doit à son apôtre un tribut singulier d'honneur et de vénération religieuse, fondé sur l'éminence de sa sainteté et de sa gloire ? Vous l'avez vu. J'ajoute que nous lui devons encore un tribut particulier de reconnaissance et d'amour filial, fondé sur la grandeur des obligations essentielles que nous lui avons : sujet de ma

SECOND POINT.

C'est, messieurs, chez toutes les nations raisonnables et policées, qu'on a cru devoir consacrer à l'admiration et à la reconnaissance un souvenir honorable des hommes célèbres qui ont été les fondateurs des grands établissements ; qui ont procuré de précieux avantages, ou une gloire immortelle à la patrie ; qui en ont été l'ornement, la lumière et les oracles, ou qui se sont dévoués et sacrifiés pour elle. Ainsi, dans l'ancienne Rome et dans la Grèce, le nom et la mémoire des héros et des sages qui les avaient illustrés, ou servis jusqu'à s'immoler au bien public, furent gravés en caractères

tères durables sur des monuments d'airain, et dans le cœur des citoyens : on leur érigea des statues et des inscriptions. Ainsi, dans le vaste empire de la Chine, la nation conserve encore aujourd'hui pour son ancien maître Confucius un attachement et un respect qui vont jusqu'à une vénération outrée. Mais qu'est-ce que tous ces héros profanes, et ces docteurs de la faible raison, ou même de la vanité et du mensonge, si on les met en parallèle avec notre saint apôtre ; cet homme divin qui nous a apporté de l'Orient le feu du ciel, c'est-à-dire la pure lumière de l'Évangile et la charité ardente de la foi, qui nous a tirés de l'ignorance et de la réprobation des siècles superstitieux et barbares ?

Ici, messieurs, deux objets frappants saisissent mon esprit et fixent mon attention : l'intérêt général du bien de la patrie, et l'intérêt particulier du bonheur personnel des citoyens. Intérêt général du bien de la patrie : la nôtre doit à saint Bénigne sa religion, sa splendeur. Intérêt particulier du bonheur personnel des citoyens ; chacun de nous lui doit ce que nous sommes dans l'ordre de la grâce et du salut : deux touchants motifs d'amour et de reconnaissance, qui doivent animer en ce jour notre piété et notre zèle pour sa gloire.

Vous le savez, messieurs, la sagesse du Créateur a mis dans le cœur des hommes un sentiment naturel de prévention et d'attachement pour leur patrie, que la vanité et leur amour-propre ont rendu encore plus vif ; en sorte que l'honneur de la nation, ses prospérités, sa grandeur, affectent et flattent chaque citoyen, comme si ce bien public était son propre patrimoine. Suivant ce principe, sentez, je vous prie, et parcourez avec moi les obligations essentielles que nous avons à saint Bénigne, dont le zèle apostolique a changé de face l'état de cette province pour notre gloire, aussi bien que pour la sienne. Cette religion divine, qu'il est venu nous annoncer, a heureusement affranchi notre patrie du vil esclavage de la barbarie, aussi bien que de la superstition ; et ce double affranchissement du paganisme et de la barbarie en a fait sous sa protection une terre de bénédiction et de sainteté, une des plus florissantes et des plus belles portions de l'Europe chrétienne. Suivez-moi dans cette progression cumulée d'avantages publics qui tirent leur origine de la prédication de saint Bénigne, et dont par conséquent nous sommes redevables à son apostolat.

Quelle honte pour la raison, quelle humiliation pour l'humanité, quand on fait réflexion à l'état déplorable d'ignorance et d'égarement où notre apôtre trouva cette cité lorsqu'il vint l'éclairer des lumières de l'Évangile ! J'en prends à témoin, messieurs, ces vils restes d'idolâtrie qu'on a quelquefois découverts dans la fondation de vos édifices ; et où vous avez vu vous-mêmes avec une curiosité mêlée de compassion et de mépris, les débris misérables des divinités de vos ancê-

tres mutilées, ensevelies, confondues dans le sein de la terre avec les ossements de leurs adorateurs ; et quelles divinités ! quels dieux ! De ridicules et grossières idoles de pierre ; des dieux romanesques ou scandaleux, exemples du vice proposés aux mortels comme les modèles et les protecteurs du crime bien plutôt que ses vengeurs. De là autrefois parmi nous l'impiété consacrée dans le culte, la licence autorisée dans les mœurs, le dérèglement et le désordre introduits dans toutes les conditions. Quel bien saint Bénigne n'a-t-il donc pas fait à notre patrie, en lui apprenant à connaître le seul vrai Dieu, et à pratiquer sa loi sainte, qui est la pure sagesse ! Quel service n'a-t-il pas rendu à nos pères, en les ramenant à la raison, à l'ordre, à la vertu ; en les dégageant des ténèbres de l'ignorance, de la grossièreté, de la barbarie ! Heureux changement, qui semble avoir fait de cette contrée une terre nouvelle, depuis qu'elle a été cultivée par les soins de notre saint apôtre, et arrosée de son sang. Avant cela c'était, pour ainsi dire, une terre de malédiction, un pays agreste, inculte et sauvage, presque partout hérissé d'antiques forêts. Dijon même n'était encore qu'une espèce de forteresse, munie de trente-trois tours, et assez bien défendue pour une place d'armes de ces anciens temps ; mais peu civilisée pour la société, peu étendue et mal décorée pour une capitale. Sa perfection et ses agrandissements étaient donc réservés à l'établissement, à la propagation du christianisme dans la Bourgogne ; et les bénédictions, même temporelles, dont la Providence voulait favoriser cette province, devaient être une récompense de sa conversion à la foi, et le fruit de l'apostolat de saint Bénigne.

En effet, notre cité plus distinguée, moins ignorante, mieux policée depuis qu'elle fut devenue chrétienne, vit successivement ses prospérités s'accroître avec sa religion ; son enceinte s'élargir et se peupler, ses édifices publics se multiplier et s'embellir ; ses citoyens s'instruire et se perfectionner. Humanisée et sanctifiée par le christianisme, elle éprouva bientôt que le propre de l'Évangile est d'adoucir les mœurs, d'éclairer les esprits, d'unir les cœurs par la charité, et de les régler par la vertu. On commença à y voir plus de décence et de subordination dans les familles, plus de pudeur et de modestie dans le sexe, plus d'honneur et de probité dans la justice, plus de droiture et de bonne foi dans le négoce. Une nouvelle relation avec Rome, la reine du monde et des beaux-arts, une correspondance formée par les liens de l'Église et entretenue par la religion, nous communiqua le goût des lettres et des sciences, le génie des arts, l'industrie du commerce et de l'agriculture. Alors nos talents se développèrent et embellirent la patrie. La nature sembla renaître et les sombres forêts arrachées disparurent. Nos plaines cultivées devinrent fécondes. Nos vallons implantés fructifièrent. Nos coteaux dénudés se couronnèrent de pampres et de vi-

gnobles renommés, dont le trésor auparavant ignoré et enfoui dans les jours de la rusticité barbare, mit enfin nos climats en réputation, et devint pour eux dans la suite des temps, comme un fleuve d'or qui y a fait couler l'abondance et la richesse : en sorte que nous pouvons dire de la vraie religion, qui nous a été apportée par saint Bénigne, ce que l'Écriture sainte a dit de la sagesse : que tous les biens nous sont venus pareillement avec elle : *Venerunt autem mihi omnia bona pariter cum illa.* (Sap., VII, 11.)

Ajoutons que cette belle province, autrefois érigée en monarchie, eut encore l'avantage d'être en Europe un des premiers royaumes catholiques, qui a lui-même étendu le royaume de Dieu dans les Gaules, qui a placé le christianisme sur le trône de Clovis, et qui l'a couronné dans la sainte reine Clotilde, princesse du sang royal de Bourgogne. C'est ainsi, messieurs, que notre patrie doublement honorée par l'auguste religion qu'elle avait reçue de saint Bénigne, et qu'elle a transmise à la France, a été assez heureuse pour lui faire honneur à son tour, et pour s'en voir réciproquement décorée, non-seulement par ce titre flatteur d'ancienne capitale d'un royaume chrétien, mais encore par tous les monuments sacrés qu'elle renferme dans son sein : par tant de belles basiliques, par plusieurs églises florissantes, par divers établissements de piété aussi saints qu'honorables et par l'érection même d'un siège épiscopal si dignement rempli, qui vient de mettre le comble à notre bonheur et à notre gloire.

Or, encore une fois, qu'est-ce que tout cela, sinon des faveurs du ciel, émanées de l'apostolat de saint Bénigne et accordées à sa puissante protection? Car, faut-il douter qu'il n'aime toujours son ouvrage, qu'il ne prenne soin de sa conquête, et qu'il ne s'intéresse encore pour nous dans les cieus? Un père peut-il oublier ses enfants, et un pasteur son troupeau? Il me semble donc le voir intercéder sans cesse pour notre patrie devant le trône de Dieu, comme le prophète Jérémie, ce vieillard saint et vénérable, auquel le grand prêtre Onias rendait ce beau témoignage, que je puis appliquer à saint Bénigne : *C'est là le grand zéléateur des intérêts de la nation, et l'amateur de ses frères, qui prie beaucoup pour son peuple et pour notre cité : « Hic est fratrum amator, qui multum orat pro populo et civitate. »* (II Mach., XV, 14.)

Je suis mon plan, et je passe au second motif de notre reconnaissance. C'est, messieurs, un intérêt propre et personnel, qui nous touche encore de plus près que le bien public : car on s'aime encore mieux soi-même qu'on n'aime la république et la patrie. Que chacun de nos concitoyens sente donc vivement les obligations essentielles qu'il a en son particulier à saint Bénigne, auquel vous et moi nous sommes redevables de ce que nous possédons et de ce que nous sommes dans l'ordre de la grâce et de la religion. En effet, mes frères, n'est-ce point par la prédi-

cation de ce grand apôtre que le Seigneur, Dieu des miséricordes, vous a appelés des ténèbres de l'infidélité à la lumière admirable de son Évangile, comme parle saint Pierre? *Qui de tenebris vocavit vos in admirabile lumen suum.* N'est-ce point en conséquence des travaux et des succès de son apostolat que vous avez aujourd'hui la gloire d'être la race choisie, le sacerdoce royal, la nation sainte? *Vos autem genus electum, regale sacerdotium, gens sancta.* N'est-ce point par la vertu de son ministère que vous êtes devenus un peuple conquis par la grâce et le vrai peuple de Dieu, vous qui auparavant n'étiez point son peuple? *Populus acquisitionis, qui aliquando non populus, nunc autem populus Dei.* (I Petr., II, 9, 10.) Reconnaissons donc avec une sensibilité réfléchie sur nous-mêmes que c'est là le principe de notre véritable grandeur, et que notre propre couronne est formée des fleurs que nous répandons en ce jour sur le tombeau de notre très-saint et bienheureux Père, suivant l'expression de saint Maxime : *Sanctissimi ac beatissimi Patris nostri.* Reconnaissons que tout ce qu'il peut y avoir de grâce et de vertu répandues dans ses enfants, est dérivé de cette source primitive de notre foi; de même que les ruisseaux émanés d'une antique source vive et abondante lui doivent la pureté de leur onde et sa beauté; l'honneur d'être prisés dans la nature, et d'embellir l'univers : *Quidquid igitur in hac sancta plebe potest esse virtutis et gratiæ, de hoc quasi quodam fonte lucidissimo, omnium rivulorum puritas emanavit.*

Hélas, mes frères, que seriez-vous sans cette divine religion que saint Bénigne nous a enseignée, et que n'êtes-vous point avec elle et par elle? Sans elle, vous seriez tous comme vos pères, des vases de colère et de réprobation, destinés au feu éternel, et par elle vous êtes les serviteurs du vrai Dieu, les enfants de son Église, les héritiers de son royaume. Par elle, vous, ministres des autels, vous êtes revêtus d'un caractère auguste et d'une puissance plus qu'humaine. Par elle, vous, vierges consacrées au Seigneur, vous êtes comparées aux anges du ciel et honorées du titre même d'épouses d'un Dieu. Par elle, vous, époux de la terre, vous êtes unis d'un lien honorable et sacré qui vous rend encore plus respectables à vos familles et à la république. Oui, c'est la sainte religion dont cette ville est redevable à notre apôtre, qui relève et sanctifie parmi nous tous les états; qui vous forme de dignes ministres, des magistrats intègres, des citoyens vertueux, des maris chrétiens, des femmes sages, des enfants respectueux, des domestiques fidèles, des maîtres charitables, des supérieurs modérés. C'est la sainte religion dont cette ville est redevable à notre apôtre qui bâtit de somptueux hôpitaux et entretient des établissements de charité pour vos orphelins et vos malades; qui fonde des écoles publiques et des universités pour l'instruction de vos enfants; qui met dans vos maisons les prérogatives de celle d'Aaron

et l'honneur du sacerdoce; qui dote et établit une partie de vos familles sur le patrimoine de la tribu de Lévi; qui ouvre dans le cloître de pieux asiles à votre innocence ou à votre fragilité. C'est, en un mot, la sainte religion dont cette ville est redevable à notre apôtre, qui vous apporte toutes sortes de bénédictions spirituelles et temporelles; les dons de la grâce, et même ceux de la nature, les biens présents et à venir. Or, messieurs, aviez-vous bien compris tous ces avantages inestimables que la religion vous procure, et qui sont une suite heureuse de l'apostolat de saint Bénigne, dont vous recueillez sans cesse les fruits? Mesurez donc sur cette supputation l'étendue des obligations que vous lui avez, et celle de la reconnaissance que nous lui devons.

Mais, qu'ai-je dit? Hélas! messieurs, au lieu de profiter en effet d'un si grand bien et d'en tirer tout l'avantage qu'il s'était promis, combien peut-être au contraire n'avons-nous pas trompé ses espérances; et faut-il que dans le jour même de son triomphe et de votre joie je vous fasse rougir des justes reproches de votre apôtre! O cité infidèle à ta religion et dépravée dans tes mœurs, vous dit-il aujourd'hui par ma voix, est-ce donc là le fruit de mes instructions, de mes travaux, de mes exemples? Cité orgueilleuse, que t'ai-je donc prêché, sinon la modestie, l'humilité chrétienne? Et ton caractère dominant est la suffisance, la présomption, la hauteur. Cité envieuse et maligne, que t'ai-je donc prêché, sinon la douceur évangélique, la charité fraternelle? Et on te connaît partout un génie médisant, caustique, jaloux de ses compatriotes, et toujours ennemi de leur prospérité. Cité licencieuse et débordée, que t'ai-je donc prêché, sinon l'horreur, l'éloignement des impuretés païennes? Et l'on ne voit presque plus ni pudeur, ni retenue, ni honneur dans tes immodestes citoyennes, souvent séduites et corrompues dès la première jeunesse. Cité sensuelle et débauchée, que t'ai-je donc prêché, sinon la tempérance, la sobriété? Et tu penses que ce soit un privilège de ton climat de te prodigier à l'excès ce dangereux breuvage de Lot, qui abrutit et dégrade l'humanité. Cité incrédule, que t'ai-je donc prêché, sinon la soumission à l'Évangile, la docilité de la foi? Et tu t'en ravis à toi-même le don précieux par la vaine curiosité, la fausse philosophie; une liberté audacieuse de tout lire, de tout dire, de tout penser, de tout écrire: il s'est même fait dans ton sein des impiétés, des abominations, des horreurs qui te déshonorent. Cependant tu es vaine de l'esprit et des talents de tes citoyens: mais tu n'es point humiliée du contre-poids de leurs défauts et de leurs vices. Faut-il donc que tu m'obliges d'en trembler moi-même pour toi devant le trône de Dieu, lorsque je t'y présente, et que je m'entende reprocher tous tes crimes?

Ah! plutôt, saint apôtre, détournez vos regards de ces tristes objets. Considérez notre patrie sous un point de vue plus favorable, et souffrez que votre serviteur ose

défendre à vos pieds la cause de votre peuple et celle de son troupeau. Le juste, l'innocent, doivent-ils être confondus avec l'impie? et n'est-il pas encore ici sous vos yeux un grand nombre d'adorateurs fidèles, qui aiment et révèrent sincèrement la sainte religion que vous nous avez annoncée, qui font véritablement honneur à leur foi par une piété solide et par des vertus édifiantes, qui seront éternellement dans le ciel la consolation et la couronne de votre apostolat?

C'est, messieurs, dans cette sainte confiance que je vous adresse en finissant ces touchantes paroles du grand Apôtre des gentils: *Mementote præpositorum vestrorum, qui vobis locuti sunt verbum Dei*: Remettez-vous devant les yeux vos premiers pasteurs, qui vous ont prêché la parole de vie, et qui vous ont montré le chemin du ciel, afin que cette vue vous anime à marcher sur leurs traces par l'imitation de leur foi: *quorum imitamine fidem*. (Hebr., XIII, 7.) Souvenez-vous, avec un vif sentiment de vénération et de reconnaissance, de tout ce qu'ils ont fait, de tout ce qu'ils ont souffert pour vous, et venez rendre à votre apôtre dans son temple cet hommage légitime, ce double tribut d'honneur et d'amour que vous lui devez par tant de titres. Soyez frappés de la réputation et de la splendeur de ce saint lieu, que le Seigneur a comblé de gloire, parce qu'il est consacré à celle de saint Bénigne: monument de religion vraiment auguste et vénérable par bien des endroits: vénérable par son antiquité et par ses ruines mêmes, dont il s'est toujours relevé avec magnificence; vénérable par ses prérogatives et par le rang très-distingué qu'il tient parmi nous depuis tant de siècles; vénérable par le dépôt précieux des ossements sacrés de notre saint Apôtre, et des cendres respectables de tant de grands personnages, qui semblent accompagner par honneur son tombeau.

Élevons les yeux, et fixons nos regards sur ses reliques triomphantes, qui semblent déjà s'élever au ciel sur ce trône de nuages: *Considerate et horrete quale spectaculum*, puis-je vous dire ici, comme autrefois saint Jean Chrysotome, parlant des restes vénérables de la dépouille mortelle du grand Apôtre des nations: *Considerate et horrete*; représentez-vous d'avance, avec admiration et saisissement, saint Bénigne au grand jour de la résurrection, sortant de ce tombeau artificiel tout resplendissant de lumière, pour aller au-devant du souverain Juge qui sera son rémunérateur: *Considerate Benignum ex theca illa resurgentem in occursum Domini*. Alors ses enfants spirituels, ses disciples, leurs descendants, et nous-mêmes qui sommes encore sur la terre, nous nous rassemblerons tous autour de notre glorieux patriarche, et nous le suivrons avec confiance au tribunal de Jésus-Christ, pour en recevoir avec lui la couronne de justice ou de miséricorde: *Nos qui vivimus, simul rapiemur cum illis obviam Christo*; après quoi nous l'accompagnerons dans son entrée au ciel, pour y jouir tous ensemble de l'immortalité

bienheureuse, et de la possession éternelle de Dieu : *Et sic semper cum Domino erimus.* C'est ce que je vous souhàite au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

III.

PANÉGYRIQUE DE SAINT BERNARD, FONDATEUR
ET ABBÉ DE CLAIRVAUX.

*Prononcé dans la grande église de ce
monastère.*

Egredere de domo patris tui, et veni in terram, quam monstrabo tibi. Faciamque te in gentem magnam, et magnificabo nomen tuum. (Gen., XII, 1, 2.)

Quittez la maison de votre père, et venez dans la terre que je vous montrerai. Je vous ferai le patriarche d'une postérité nombreuse, d'une grande nation, et je rendrai votre nom glorieux.

Monsieur (1).

Que les enfants des hommes se trompent dans leurs préjugés sur la gloire ! Le monde profane la fait consister dans la pompe et l'orgueil des dignités, de la puissance, des actions éclatantes, des succès, de l'opulence, du faste, de la magnificence ; mais la religion nous trace une idée bien différente de la véritable grandeur du chrétien, dans l'incomparable éclatante dont nous célébrons en ce jour la fête et le triomphe.

Bernard, dans le siècle, rassemblait en sa personne ce qui caractérise au jugement des mondains un jeune élève de la fortune, et le conduit aux honneurs ; la noblesse du sang, les grâces extérieures, des qualités brillantes, de puissantes protections, de hautes espérances : et ce sont justement tous ces avantages humains que Dieu anéantit en lui, pour le rendre grand. *Egredere de domo patris tui*, lui dit-il au fond du cœur, comme autrefois à Abraham : sortez de la maison de votre père, et renoncez à tout ; aux richesses, à l'ambition, et même à la nature. Quittez votre patrie, pour me suivre dans une terre éloignée du monde, que je vous ferai connaître, et où je veux vous conduire, pour vous y consacrer à l'humilité, à la pénitence, à la pauvreté évangélique : *Et veni in terram, quam monstrabo tibi.* Or, en cela, quel est sur Bernard le dessein du ciel ? Le voici : c'est du sein même de cette humble retraite que le Seigneur veut le donner en spectacle à l'univers, et l'élever au faite de la gloire. Une famille nouvelle, une postérité sainte et nombreuse y rendra son nom célèbre à jamais ; et un ministère éclatant, une vie de prodiges le couronnera de splendeurs immortelles : *Faciamque te in gentem magnam, et magnificabo nomen tuum.*

Oui, messieurs, voilà le double fondement de sa grandeur, et le partage de son éloge. Cet illustre Père de l'Eglise, par une prérogative singulière et par une grâce éminente, a réuni à la fois la gloire des patriarches et celle des apôtres. Patriarche insigne des cénobites, la lumière et l'ornement du désert, il a peuplé la solitude de fervents disci-

ples et d'anges terrestres : *Faciam te in gentem magnam* ; vous le verrez dans mon premier point. Apôtre puissant en paroles et en œuvres, le flambeau et la colonne de l'Eglise, il a été le prodige de son siècle et l'admiration du monde même : *Et magnificabo nomen tuum* ; je vous le montrerai dans ma seconde partie.

Quel est ici, messieurs, l'épanouissement et la joie de mon cœur ! Bernard est le saint de ma patrie, son chef-d'œuvre et ma couronne (2). Qu'il est flatteur pour mon ministère de répandre aujourd'hui des fleurs sur son tombeau, et d'y apporter le tribut de mes concitoyens ! Qu'il m'est doux d'annoncer sa gloire à ses propres enfants, dépositaires de son esprit, imitateurs de ses vertus, héritiers de sa réputation ! Qu'il m'est favorable de louer le fondateur de Clairvaux, en présence d'un successeur si digne de remplir sa place par la supériorité du mérite, par la science du gouvernement, par l'alliance de l'autorité et de la sagesse, par toutes les grandes qualités et les vertus aimables qui en font l'honneur et les délices de cette magnifique solitude !

Commençons par rendre hommage à l'auguste Protectrice de ce saint temple (3). *Ace, Maria.*

PREMIER POINT.

C'est sans doute un caractère de grandeur extrêmement distingué, d'être placé dans les fastes de l'Eglise au rang de ses patriarches, parmi les sages législateurs de la religion, et les saints fondateurs des établissements célèbres. Or, messieurs, à qui cet honneur sublime appartient-il à plus juste titre qu'à saint Bernard, la lumière et l'ornement du désert ? On peut dire qu'il a été par excellence le père des solitaires, l'oracle des solitaires, le modèle des solitaires : le père des solitaires, qu'il a enfantés à l'état monastique par la force et les attrails de son zèle ; l'oracle des solitaires, qu'il a formés à la perfection évangélique par l'efficacité de sa direction et de son gouvernement ; le modèle des solitaires, qu'il a remplis de vénération, de courage et d'émulation par l'héroïcité de ses vertus et de ses exemples. Trois traits caractéristiques qui vont d'abord vous peindre ce grand patriarche dans sa vie solitaire et cénobitique.

Je dis donc, en premier lieu, que saint Bernard a été par excellence le père des solitaires, qu'il a enfantés à l'état monastique par la force et les attrails de son zèle. A en juger par les apparences, il était né, ce semble, pour une destinée bien différente. A son entrée dans le monde, une brillante carrière parut s'ouvrir devant lui. Les grâces vives et touchantes qui animaient sa jeunesse ; les talents rares et les qualités charmantes qui relevaient sa naissance ; les honneurs et les alliances qui décoraient sa maison ; le crédit et les grands biens qui soutenaient sa fa-

(1) L'Abbé, officiant pontificalement.

(2) Il est natif de Fontaine, près Dijon.

(3) L'Eglise est sous l'invocation de la sainte Vierge.

mille, tout semblait offrir à ses désirs des espérances flatteuses. La cour pouvait lui promettre la faveur et les grâces du prince; la profession des armes, les nobles emplois de l'épée; la magistrature, les places distinguées de la robe; et l'Eglise même, les hautes dignités de la religion. Mais ce vase d'élection n'était point fait pour le siècle. Elevé dans le sein d'une famille vertueuse et prédestinée, formé par les leçons et les exemples d'une mère souverainement pieuse, prévenu dès l'âge tendre d'une grâce supérieure, il n'apprit à connaître le monde que pour en faire le sacrifice avec plus de mérite et de grandeur d'âme. Le mépris qu'il conçut de ses vanités, l'expérience qu'il fit de ses dangers, l'horreur qu'il eut de ses vices et de ses perfidies, lui inspirèrent le dessein généreux de chercher un asile à son innocence jusque dans le fond des déserts. En vain le sang et la nature, en vain ses amis et ses proches réunissent leurs efforts pour combattre une résolution si sainte. Plus éloquent lui-même et plus ingénieux à les sauver qu'ils n'étaient ardents à le séduire, il les détrompe, il les touche, il les attire à Dieu, et les entraîne à son service par un art victorieux des esprits et des cœurs. Il engage la fleur et l'éclat d'une jeune et brillante noblesse à le suivre dans la solitude; et par un double triomphe sur le siècle, en le quittant, il lui enlève encore d'illustres et précieuses dépouilles.

Cîteaux avait déjà commencé à faire du bruit dans le monde par une édifiante réputation de sainteté, et par l'austérité de sa réforme, qui semblait avoir transplanté dans le sein de la Bourgogne les anciens anachorètes de la Thébaïde. Mais ce chef d'ordre naissant, désolé par la contagion et dépourvu de sujets, gémissait devant Dieu de se voir prêt à s'éteindre dès son origine, lorsque Bernard y fut envoyé du ciel à la tête de trente gentilshommes, dont il avait fait la conquête, pour s'y consacrer avec eux à la retraite, et repeupler son désert. Alors il consola cette mère stérile, et vérifia pour sa gloire cet oracle du prophète : *Exsultabit solitudo, et florebit sicut lilium* : La solitude sera transportée de joie, et fleurira comme les lis; ses fruits égayeront l'honneur et la renommée du Liban : *gloria Libani data est ei* : on y retrouvera la sainteté vénérable, la beauté, la splendeur du Carmel et de Saron, *decor Carmeli, et Saron*. (Isa., XXXV, 1, 5.)

Cependant ce n'était encore là que l'essai des desseins de Dieu sur le jeune Bernard. A peine avait-il fait à Cîteaux l'apprentissage de l'état religieux, qu'il parut déjà un maître consommé dans la vie spirituelle, digne d'être établi le père et le chef d'une troupe fervente, qu'il conduisit dans le désert sauvage de la vallée d'Absynthe, pour y fonder un nouvel établissement de solitaires, qui par ses œuvres de lumière a mérité le glorieux nom de Clairvaux. Ici ses propres frères selon la chair, et son père même, deviennent ses enfants selon l'esprit. Ici des prosélytes sans nombre, qu'il a gagnés à Dieu, des dis-

ciples de diverses nations viennent à l'envi se mettre sous sa conduite, et embrasser la réforme. Ici de jeunes militaires, de nobles chevaliers, des prélats éminents, des docteurs renommés, des seigneurs et des princes même de sang royal se font un bonheur suprême de vivre sous ses lois au service du premier de tous les maîtres. Ici il enfante, pour ainsi dire, des essais de solitaires, pour former un grand nombre de monastères nouveaux, qui sont tous comme autant de fleurons et d'ornements de la couronne de leur père. Ici enfin il prépare à l'Eglise une source perpétuelle et toujours féconde de cénobites pleins de vertu et de mérite, dont il envoie des colonies en différentes provinces, et jusque dans les royaumes étrangers : en Savoie, en Italie, en Sicile, en Allemagne, en Angleterre, en Ecosse, en Danemark, en Espagne, en Portugal. La France est dans l'admiration d'un progrès si prodigieux, Cîteaux même en paraît dans un extrême étonnement; et il en serait jaloux, si les saints pouvaient l'être.

Saint Bernard a donc été par excellence le père des solitaires : disons plus, il en a été le docteur et l'oracle. Destiné de Dieu à former aux sublimes vertus, et à conduire aux plus hauts degrés de la perfection religieuse un très-grand nombre de disciples distingués par leur naissance et par leur esprit, il avait reçu du Ciel un don merveilleux d'exhorter et d'instruire, qui les éclairait, qui les touchait, qui les ravissait et les enlevait. Outre le talent extérieur de parler avec grâce et avec feu, l'âme de ses discours était une onction inimitable, moins puisée dans les efforts de l'art que dans les sources de la nature et dans celles de la religion; particulièrement dans le trésor inépuisable des divines Ecritures, qu'il possédait à fond, et qu'il savait manier admirablement. Quand il parlait, on eût dit que son cœur était une fournaise de flammes par l'ardeur des sentiments; et sa bouche, une fontaine de lait et de miel par la douceur du langage. Encore aujourd'hui on savoure, on admire dans ses sermons et ses ouvrages une suavité et une force d'expressions, une facilité de génie, une élévation de pensées, une supériorité de raison, un fond de capacité et d'expérience, une fécondité d'images, une vivacité de traits ingénieux, une variété d'applications heureuses, une délicatesse de pinceau, une aménité de style, et pour tout dire en un mot, une éloquence plus angélique qu'humaine, qui frappe, qui émeut, qui plaît, qui persuade, et qu'on sent avoir dû être dans sa bouche toute pleine de charmes pour l'esprit et toute-puissante sur les cœurs.

Quels furent donc les progrès que ses heureux disciples firent dans la science des saints sous le gouvernement et la direction d'un tel maître! De quelles vives lumières, de quelles douces consolations, de quelles saintes ardeurs ne remplissait-il point ces fervents solitaires, plus satisfaits, plus avides d'entendre la douceur de sa voix, que les mondains ne sont flattés de prêter l'oreille

aux sirènes du théâtre qui les enchantent ! A quel point de sagesse évangélique et de discernement sur les opérations de la grâce, à quelle connaissance profonde des hauts mystères de la religion, à quel don éminent d'oraison et de contemplation n'a-t-il point porté ces âmes pures et toujours élevées à Dieu, comme des aiglons, qui devenus forts et généreux, dédaignent la terre, pour suivre d'un vol rapide leur père vers le ciel ? Interrogez, messieurs, les anciens monuments de Cîteaux et de Clairvaux, de Cluni même et de Saint-Denys : leurs fastes vous diront que saint Bernard a été le plus grand maître de la vie spirituelle, et la plus brillante lumière qui ait jamais éclairé la solitude. L'histoire de ces monastères célèbres vous apprendra encore que c'est saint Bernard qui a dirigé les constitutions des uns et réformé les abus des autres ; que ce sont ses sages réglemens, ses conseils salutaires, ses écrits lumineux, qui ont donné à la réforme de Saint-Benoît sa consistance et son lustre ; en un mot, que ce génie supérieur a été regardé comme un des plus fameux législateurs de l'ordre cénobitique, et qu'il y sera toujours singulièrement révéré comme le docteur, le prophète et l'oracle du désert.

Ajoutons encore et comme le parfait modèle des solitaires par l'héroïcité de ses vertus et de ses exemples, par son ardent amour de Dieu, par sa pureté angélique, par son humilité profonde, par sa douceur inaltérable, par sa charité sans bornes, par sa mortification étonnante, par son entier détachement du monde, par son habituel recueillement en Dieu, par sa contemplation sublime, par sa dévotion tendre et sa ferveur incomparable. Je reprends ce détail : il est trop édifiant pour nous, et trop glorieux à saint Bernard pour n'en point développer tous les traits.

Ardent amour de Dieu, source et principe des mouvements de son cœur, de ses actions, de ses discours : on sent à quel point il était rempli du feu sacré de cette charité dominante, dans ses admirables sermons sur le Cantique des cantiques, où il exprime si éloquemment avec des traits de lumière et de flamme ce qu'il éprouvait en lui-même ; je veux dire les sentimens, les délicatesses, les transports, les tendresses, les extases de l'amour divin.

Pureté angélique avec un caractère extrêmement affectueux et tout aimable ; jamais peut-être l'amour profane n'a dicté à la passion des traits aussi charmants, aussi vifs, aussi touchants que ceux qu'ont fournis à sa plume la charité ingénieuse et l'amitié pressante ; cependant ce cœur naturellement si tendre était si retenu et si chaste, qu'il ne concevait pas qu'un religieux pût avoir seulement une mauvaise pensée même involontaire.

Humilité profonde jointe à l'ascendant du mérite, de l'autorité, de la réputation ; tandis qu'il est en vénération à tout son ordre, et à ce qu'il y a de plus grand sur la terre ; tandis qu'il commande à la nature avec la puis-

sance des prodiges et des miracles ; tandis qu'il voit à ses pieds les peuples, les princes, les pontifes, il s'abaisse lui-même : il se méprise, il se cache, il fuit les hommages, les éloges de l'admiration, et même l'honneur de la vertu.

Douceur inaltérable dans les langueurs habituelles de la maladie, et dans l'accablement des affaires ; quelque abattu, quelque occupé qu'il soit, une douce sérénité paraît toujours sur son front ; un feu aimable brille dans ses yeux ; une grâce modeste se montre dans ses manières et dans toute sa personne. Ses enfans spirituels trouvent dans son entretien une suavité indicible ; et dans son sein la cordialité, la confiance, la consolation.

Charité sans bornes, compatissante et généreuse, non-seulement pour les siens, mais encore envers les étrangers ; on eût dit qu'une dotation royale avait richement fondé l'aumône et l'hospitalité dans son désert. Si la stérilité dévore les campagnes et les habitations voisines, saint Bernard ouvre son cœur et ses mains. Que dis-je ! ouvre le ciel même, pour nourrir par une multiplication miraculeuse et intarissable une multitude affamée, qui trouve dans ses bras son salut et sa vie.

Mortification étonnante avec une santé affaibie et ruinée par les maladies et par les travaux ; il livre son corps infirme et innocent à toutes les saintes rigueurs de la pénitence, aux macérations, à la haire, au cilice, aux veilles accablantes, au froid, à la soif, à l'épuisement, à un jeûne outré, et tellement tourné en habitude, qu'il en a perdu enfin le goût ; et que la nourriture même, qui est le soulagement des autres hommes, est devenue pour lui un tourment.

Détachement entier du monde et de lui-même ; en vain les honneurs, les dignités, les trônes de l'Eglise viennent s'offrir à lui ; il les refuse avec modestie. Il préfère à toutes les grandeurs et à tous les biens de la terre, la simplicité et la pauvreté de son état. Il n'aime que sa pénitence et son désert.

Habituel recueillement en Dieu sans cesse présent à son esprit : ni les sollicitudes, ni les affaires, ni les voyages même et le tumulte du monde ne peuvent troubler la paix, le silence intérieur, la solitude de son cœur. Son âme est tellement attirée à Dieu, tellement absorbée en Dieu, que souvent l'usage de ses sens en est suspendu. Il regarde sans voir, il converse sans entendre, il mange, il boit sans goûter ; il ignore avoir pris de l'huile pour de l'eau.

Contemplation sublime, don merveilleux d'oraison : qui pourrait exprimer les lumières surnaturelles, les vives ardeurs, les rapides élancements de l'âme, les ravissements, les visions, les extases qui élevaient au-dessus de la terre cet homme céleste dans ses intimes communications avec Dieu ? Il sort de la prière avec un cœur si enflammé, avec une connaissance des choses spirituelles si profonde, si relevée, qu'il semble quelquefois à ses religieux parler le langage

des anges, et leur prêcher la perfection des bienheureux.

Dévotion tendre et sensible, spécialement envers l'auguste Mère de Dieu : jamais la Reine du ciel a-t-elle eu un serviteur aussi affectueux dans sa piété, aussi disert sur ses louanges, aussi zélé pour son culte ?

Ferveur incomparable dans le service divin : au chœur, à l'autel, dans les saints mystères, on aurait dit un séraphin tout embrasé d'amour, tout transporté d'ardeurs, tout abîmé en Dieu, et comme immobile d'attention, de frayeur et de vénération.

Or, messieurs, c'est par des exemples de vertu si admirables, si éclatants, que ce parfait modèle des solitaires les instruisait encore mieux que par la force et les charmes de ses discours. C'est par cet aiguillon pressant qu'il les remplissait d'émulation, d'ardeur, de courage dans les voies austères de la pénitence et de la sainteté. Mais ce qui a fait autrefois de si fortes impressions sur leur cœur, n'en fera-t-il aucune sur le nôtre ? Quoi donc ! mes frères, servons-nous un Dieu moins grand ? Nous est-il moins important de nous sauver ? Ce royaume des cieux qu'il faut conquérir, mérite-t-il moins de notre part des efforts, des violences, des combats, des victoires, des sacrifices ? J'avoue qu'il n'est pas donné à tout le monde de tendre à une si haute perfection ; mais je sais en même temps, qu'il est commandé à tout le monde d'être vertueux, et de devenir saint, chacun dans son état, et selon son état. Malheureux et insensé quiconque ne préfère point à tout le reste son âme et son Dieu !

Reprenons, et avançons. Après avoir considéré saint Bernard en lui-même et sa vie solitaire, suivons-le maintenant dans sa vie active, et admirons-le encore davantage sur le théâtre du monde. Patriarche insigne des cénobites, la lumière et l'ornement du désert, il a peuplé la solitude de fervents disciples et d'anges terrestres, *Faciam te in gentem magnam* : vous l'avez vu. Apôtre puissant en paroles et en œuvres, le flambeau et la colonne de l'Eglise, il a été le prodige de son siècle et l'admiration du monde même : *Et magnificabo nomen tuum* : c'est ce qui me reste à vous montrer dans la seconde partie de son éloge.

SECOND POINT.

Tel qu'on vit autrefois Elie emflammé d'un saint zèle, et animé de l'esprit de Dieu, sortir du désert pour porter devant les rois la gloire et la terreur de son nom, avec l'autorité et la puissance des prodiges ; tel saint Bernard, cet homme vraiment apostolique, a été souvent tiré de sa solitude par l'ordre du ciel, comme un vase d'élection, pour être l'ambassadeur du Très-Haut, l'organe de sa parole, l'instrument de ses miracles, devant les nations et les puissances de la terre. Oui, messieurs, il peut bien dire avec saint Paul, qu'il n'est pas inférieur en plusieurs choses aux premiers apôtres de l'Eglise, puisqu'en effet la grâce de Jésus-

Christ et la toute-puissance de Dieu ont renouvelé dans sa personne presque tout ce que leur ministère a eu de méritoire et d'éclatant : je veux dire les travaux de l'apostolat, les prodiges de l'apostolat, les triomphes de l'apostolat : les travaux de l'apostolat, pour sa propre sanctification ; les prodiges de l'apostolat, pour la gloire du Très-Haut ; les triomphes de l'apostolat, pour le soutien de la religion. Suivez-moi, je vous prie : j'entre dans une magnifique carrière de faits intéressants.

En vain l'humble Bernard désirait ensevelir dans sa retraite son mérite, ses talents, ses vertus : cette éclatante lumière, sans le vouloir, perce l'enfoncement de son désert, et va devenir le flambeau de l'Eglise d'Occident. Il chérit, il est vrai, il goûte par prédilection l'innocence et les tranquilles douceurs de sa solitude : cependant la charité qui le presse, le zèle qui le dévore, l'Esprit-Saint qui l'inspire, le vœu des peuples qui le réclament, la confiance des princes qui le recherchent, l'invitation des évêques, et l'ordre même des souverains Pontifes qui en font leur bras droit, les besoins urgents de l'Eglise et les cris de la religion qui l'appellent de toutes parts, l'entraînent malgré lui dans le tourbillon du monde, et l'obligent de prendre part aux grands événements de son siècle, dont il fut l'âme et l'organe, l'arbitre et le pacificateur.

Non-seulement il prie avec ferveur, et parle avec énergie, mais encore il agit avec efficacité. Il entreprend avec courage des voyages continuels, pénibles, accablants pour un tempérament aussi affaibli, aussi épuisé que le sien. Je le vois paraître avec éclat pour les intérêts de la religion et de la charité dans plusieurs villes et assemblées célèbres : à Paris, à Troyes, à Etampes. D'autres fois l'esprit de Dieu le transporte en Aquitaine, à Liège, dans les Pays-Bas. Ensuite les troubles de l'Eglise et la division des peuples l'appellent en Italie, à Gênes, à Pise, à Milan, à Rome, dans la Pouille. Après cela, le Saint-Siège le charge de prêcher la croisade dans l'Allemagne, dont il parcourt en apôtre les villes et les provinces. Enfin, je le retrouve en France, à Toulouse, à Reims, sur les bords de la Moselle, et dans tous ces lieux il exerce son zèle avec une ample moisson de travaux et de mérites. Il est l'oracle et la plume des conciles, le défenseur de la foi, le fléau de l'hérésie, le destructeur du schisme, l'appui du trône de saint Pierre, le médiateur des princes et des rois, le réconciliateur des villes ennemies, l'ange de la paix et de la guerre, le promoteur de la délivrance de la Terre-Sainte, le prédicateur infatigable de l'Evangile. Il tonne, il foudroie en chaire. Il exhorte, il console en particulier. Il anime les fervents, il soutient les faibles, il convertit les pécheurs, il attire à Dieu des millions d'âmes.

Son repos même est actif, laborieux, utile à l'Eglise. Quand il ne peut agir au dehors, il écrit avec véhémence du fond de sa soli-

tude ; il crie avec force contre les hérésies, les abus, les scandales. Il adresse des avis salutaires, des remontrances frappantes, des sollicitations efficaces aux souverains Pontifes, aux évêques, aux têtes couronnées de l'Europe, dont il excite la piété, et dont il remue la puissance sans se mouvoir lui-même. Combien ne pourrais-je pas en citer ici de nobles exemples ? Eugene III, pape ; Louis VI, roi de France ; Conrad, roi des Romains ; Henri I^{er}, roi d'Angleterre ; Alphonse, roi de Portugal ; Thibaut, comte de Champagne ; Guillaume, duc de Guienne ; Sanchie, princesse d'Espagne ; Mathilde, comtesse de Blois ; Ermengarde, comtesse de Bretagne ; Alcide, duchesse de Lorraine ; Mélisende, reine de Jérusalem. C'est ainsi, messieurs, que la haute capacité de saint Bernard et sa réputation lui donnaient des relations de ministère et une autorité de prophète dans les cours des princes et des rois. C'est ainsi que la vivacité et l'étendue de sa charité embrassaient tout dans l'Eglise, et que rien n'était au-dessus de sa prévoyance et de son courage.

Qui pourrait donc dire tout ce qu'il a écrit, tout ce qu'il a fait, tout ce qu'il a souffert pour la cause de Dieu et de la religion dans le cours de ses travaux apostoliques ? Il serait encore plus difficile de raconter tous les prodiges dont le ciel a décoré et illustré son apostolat.

Les miracles sont la voix de la Divinité ; et le don de les obtenir est le privilège des grands saints, des favoris du Tout-Puissant ; surtout de ses prophètes, de ses apôtres, pour honorer leur ministère et l'autoriser ; pour imprimer aux peuples et aux rois, auxquels Dieu les envoie, le respect, la terreur ; pour leur inspirer la vénération et la docilité. Il est bien vrai qu'assez souvent on a vu dans l'Eglise des hommes de Dieu opérer des prodiges ; mais ce qu'il y a eu dans saint Bernard de bien extraordinaire et de singulièrement merveilleux, a été d'en faire en si grand nombre, et avec une telle plénitude de puissance. Les démons qu'il chasse du corps des énuergumènes, tremblent et fuient devant lui. Les éléments semblent le connaître, le distinguer ; la pluie du ciel le respecte et l'épargne, comme autrefois la toison miraculeuse de Gédéon. Le blé se reproduit et se multiplie entre ses mains. Les pains qu'il a bénis sont incorruptibles, et deviennent eux-mêmes des instruments de miracles. L'esprit prophétique qui l'inspire, annonce les victoires, et sa prière les obtient. Son crédit auprès du Tout-Puissant rend fécondes les reines stériles, et donne un héritier au trône de la France. Les insensés et les furieux qu'on lui amène, recouvrent en sa présence le calme et la raison. Les malades qu'il touche sont guéris. A son commandement la fièvre s'enfuit, les paralytiques se lèvent, les boiteux marchent, les aveugles voient, les sourds entendent, les muets parlent et publient hautement ses louanges et son pouvoir auprès de Dieu.

Il est lui-même le plus grand de ses pro-

diges, et l'éclat de sa réputation est tel, que la grandeur des cardinaux et des légats, des papes même et des empereurs, s'incline et s'éclipse devant lui. Les primats d'Irlande et de Danemark, attirés par la renommée, viennent du nord, comme autrefois la reine du midi, pour voir sa gloire et pour entendre sa sagesse. Les peuples admirateurs accourent en foule au-devant de lui, et font retentir du bruit de ses prodiges les villes et les campagnes. En un mot, les traces de son apostolat sont marquées par une suite incroyable de merveilles. Ses miracles sont innombrables et si fréquents, qu'on ne suffit plus à les écrire, et qu'on n'en paraît plus surpris. Mais lui-même il s'en étonne quelquefois, et il demande quels sont donc les desseins de Dieu sur lui ? C'est, grand saint, de vous donner en spectacle au monde pour sa gloire, et pour relever par celle de votre ministère l'honneur de sa religion ; c'est de donner à votre parole la force et la vertu de renverser les cèdres, et d'abaisser la hauteur des collines ; d'enchaîner et de détruire les tigres et les léopards, c'est-à-dire, d'humilier l'orgueil des grands et des sages du monde ; d'exterminer les bêtes féroces qui ravagent le champ du Seigneur, les passions, les haines, les erreurs, les vices, les scandales.

Mais si les miracles sont la force et l'ornement du ministère évangélique, ils n'en sont pas les fruits ; et le comble de la gloire pour saint Bernard a été de voir ses travaux, ses prodiges couronnés par les succès et les triomphes de l'apostolat. Triomphe sur la puissance du monde, triomphe sur l'hydre du schisme, triomphe sur les monstres de l'hérésie, triomphe sur les tyrans de l'Eglise, triomphe sur les ennemis de la croix de Jésus-Christ. Je m'explique.

Triomphe sur la puissance du monde, non-seulement par tant d'illustres conquêtes et de précieuses dépouilles que saint Bernard a enlevées aux princes du monde, pour les consacrer à la religion ; mais encore par cet empire d'autorité que Dieu donne aux hommes de prodiges, et qui a fait fléchir devant lui les plus fières dominations de la terre. Ainsi, lorsque Lothaire, prince impérieux et politique, voulut faire revivre le fameux différend des investitures, et qu'il entreprit d'abuser des troubles de l'Eglise, pour lui vendre la protection du trône au prix de sa servitude ; ce fut l'éloquence et la fermeté apostolique de Bernard, qui sut tirer avec honneur le Saint-Siège et l'épiscopat de ce détroit périlleux. Ainsi, lorsque Louis le Gros, en courroux contre l'oint du Seigneur, se fut rendu inexorable à la voix de la religion, jusqu'à repousser de sa présence les pontifes du Très-Haut suppliants à ses genoux ; ce fut le zèle intrépide de Bernard qui parla pour l'Eglise d'un ton de prophète, et qui par ses prédictions menaçantes mit le frein de la terreur à la colère du monarque. Ainsi, lorsque Louis, le Jeune son successeur, porta le ravage et l'incendie dans le sein des Etats de Thibaut, comte de Champagne, ce fut Bernard, le favori du Dieu des armées,

qui, volant au secours de ce religieux prince à travers les étendards et les légions, fit triompher la justice et la paix d'un roi puissant, irrité et victorieux.

Triomphe sur l'hydre du schisme : un des plus horribles scandales qui se soient jamais élevés dans l'Eglise, a été l'antipape Pierre de Léon, qu'une faction séditieuse et accréditée entreprit de placer sur le trône apostolique. Rome divisée; frémit alors de voir à la fois dans son sein, par une contradiction intolérable, deux chefs de la religion, deux pontifes opposés. Le flambeau de la discorde allume la guerre civile dans cette capitale du monde, et porte bientôt l'alarme dans l'Europe incertaine et partagée sur le discernement du Pape légitime. On consulte Bernard, l'oracle de l'Eglise, et c'est par sa voix que le Saint-Esprit déclare le vrai successeur de saint Pierre. Par son exemple, par son autorité, par ses travaux, par son éloquence, par ses miracles, il détermine, il entraîne les conciles, les rois et les peuples; la France, l'Angleterre, la Germanie, l'Espagne, l'Italie. Après sept années de troubles et de combats, sa main renverse enfin l'idole du schisme, et l'amène enchaînée aux pieds du vicaire de Jésus-Christ. Le parti rebelle est dissipé, anéanti; et la paix de l'Eglise, rétablie avec l'unité, comble d'honneurs et d'éloges Bernard son libérateur.

Triomphe sur les monstres de l'hérésie : cette mère féconde de l'erreur et du mensonge avait vomie dans un même siècle quatre dragons qui infectaient le paradis terrestre de l'Eglise des sifflements, des embûches et du venin de l'ancien serpent. Je parle, messieurs, du subtil et fameux sophiste Abailard; du faux sage et loup travesti en pasteur, Gilbert de la Porée; du fanatique turbulent et séditieux, Arnaud de Bresse; du moine apostat et hypocrite impur, Henri de Toulouse. Ces tisons fumants de l'enfer, à la faveur du déguisement et de l'imposture, portaient le feu et le ravage dans la moisson du Père de famille. Mais Bernard, la sentinelle d'Israël, qui veille nuit et jour à la garde du trésor de la foi, les découvre, les dénonce, les combat, les confond, les atterre. Les uns dans leur obstination sont immolés à la religion par la foudre vengeresse de l'anathème et par l'exemple du supplice (Arnaud et Henri); et il relève les autres avec la main de la charité (Gilbert et Abailard), pour en faire par leur conversion un trophée à la grâce et un monument de miséricorde.

Triomphe sur les tyrans de l'Eglise. Guillaume, puissant duc d'Aquitaine, s'était déclaré hautement son ennemi, son persécuteur. Bernard seul ose entreprendre de dompter ce prince farouche, et furieux de l'excommunication lancée sur sa tête. Prenant en main le corps sacré de Jésus-Christ et partant de l'autel en homme inspiré, il va lui présenter son maître et son juge, avec un air terrible et menaçant. Son visage enflammé paraît comme une nuée en feu; les éclairs semblent sortir de ses yeux, et le tonnerre de

sa bouche. Le tyran saisi d'effroi, pense voir devant lui un ange exterminateur, et tombe par terre à ses pieds comme un homme foudroyé. Ce lion rugissant est changé tout à coup en docile agneau; et comme un illustre captif subjugué par la grâce, il fait encore aujourd'hui dans l'histoire l'ornement du triomphe de Bernard, son vainqueur et son apôtre.

Triomphe sur les ennemis de la croix de Jésus-Christ. La religion en pleurs, alarmée de la décadence et des malheurs de son empire en Orient, était venue implorer le secours de l'Eglise d'Occident contre les infidèles et les barbares. Bernard était toujours la puissante ressource du Saint-Siège dans les grands événements : Rome lui met en main la trompette évangélique, pour prêcher la croisade. Mais combien ce hardi projet n'avait-il pas de contradicteurs et d'adversaires? je veux dire, la lâcheté, la mollesse, l'avarice, la politique, les dissensions des princes et les intérêts particuliers opposés à la cause commune : n'importe, Bernard vaincra tous ces obstacles et domptera les cœurs rebelles. Armé du glaive de la parole et de la puissance des miracles, il parcourt une partie de l'Europe; il anime les esprits, il entraîne les nations et les souverains; empereurs, rois, princes, prélats, seigneurs, nobles, guerriers, peuples et monarques reçoivent avec religion la croix de sa main. Il rassemble sous l'étendard sacré des légions innombrables; et par un prodige de confiance et de vénération qui lui fait d'autant plus d'honneur qu'il est plus singulier, on voit en sa personne un solitaire thaumaturge, élu par un consentement universel des nations croisées, chef et généralissime des armées du Seigneur, pour présider à la guerre sainte, comme autrefois l'ange tutélaire qui marchait à la tête des soldats de Judas Machabée. Une entreprise si brillante dans ses commencements fut malheureuse, il est vrai, dans ses suites : d'où vient cela, messieurs? C'est que le Dieu des victoires et Bernard l'homme de sa droite n'étaient plus avec eux. En vain donc la critique et l'envie voudraient en prendre sujet d'obscurcir sa gloire : Moïse en est-il moins un grand prophète, parce qu'Israël a manqué par son infidélité la conquête de la terre promise?

C'est, messieurs, par ces traits éclatants que je finis l'éloge et le portrait de saint Bernard, qui est encore plus élevé dans les cieux qu'il n'est grand sur la terre. J'ai bien pu vous peindre dans ce grand homme un insigne patriarche de la religion, appelé par excellence le père des solitaires, l'oracle des solitaires, le modèle des solitaires; et en même temps un apôtre puissant en œuvres et en paroles, illustré dans l'Eglise par les travaux de l'apostolat, par les prodiges de l'apostolat, par les triomphes de l'apostolat; mais il ne m'appartient pas de vous donner une idée de sa béatitude et de sa récompense immortelle. Ah! s'il m'était permis d'ouvrir à vos regards ce temple resplendissant des bienheureux, vous y distingueriez le fonda-

teur de Clairvaux tout brillant de lumière, au milieu de ses enfants couronnés des rayons de sa gloire. Gardons-nous cependant, mes frères, d'arrêter nos yeux sur cet éclat qui l'environne, sans élever plus haut nos pensées et notre admiration. Si je vous mène aujourd'hui à ses pieds, c'est pour vous conduire par lui jusqu'à Dieu, qui ne l'a point orné de tant de faveurs précisément pour lui-même et pour sa seule élévation, mais encore pour celle de son ordre florissant, pour l'honneur de la religion, pour l'embellissement de l'univers, et particulièrement pour la gloire de la Divinité; car l'excellence de l'ouvrage montre la puissance et les richesses de son auteur, de cet Etre suprême qui se plaît à nous tracer dans les héros de sa religion une ombre de sa beauté, de ses perfections, de sa sainteté, de sa grandeur. Ecrivons donc avec l'enthousiasme des prophètes, que notre Dieu est véritablement admirable dans ses saints, et surtout dans les saints d'un ordre supérieur : *Mirabilis Deus in sanctis suis* (*Psal. LXVII, 36*); qu'il glorifie en eux sa propre sainteté avec magnificence, *magnificus in sanctitate* : qu'il est souverainement digne de louanges dans ces chefs-d'œuvre merveilleux de sa puissance et de sa grâce, *laudabilis, faciens mirabilia*. (*Exod., XV, 11.*) Puisse en ce jour le grand saint Bernard présenter lui-même devant l'Eternel nos sentiments d'admiration, nos actions de grâces, notre encens, nos hommages, nos acclamations! Que nos voix et nos cœurs soient unis au sien, pour célébrer à jamais les bienfaits et les merveilles du Seigneur très-haut, par qui les saints combattent, vainquent et triomphent sur la terre et dans les cieux! Ainsi soit-il.

IV.

PANÉGYRIQUE DU DÉSERT DE CLAIRVAUX,

Prononcé dans la chapelle primitive de l'ancien monastère de Saint-Bernard.

OBSERVATION PRÉLIMINAIRE.

L'usage de la célèbre et magnifique abbaye de Clairvaux est d'y faire prononcer deux discours dans l'octave de saint Bernard. Le jour de sa fête on prêche son panégyrique dans la grande église du monastère, et le dimanche suivant, un discours de morale dans la chapelle primitive de l'ancien monastère, bâti par le saint fondateur. Ce jour-là on y porte en procession toutes les reliques et le chef de saint Bernard avec beaucoup de pompe. On y chante la Messe solennellement, et c'est à cette cérémonie que se prononce le second discours. Cette solennité, qui tombe le dimanche, où les gens de la campagne sont libres, y attire toujours un grand concours de peuple et d'étrangers de tous les environs.

Locus in quo stas, terra sancta est. (Exod., VIII, 5.)
Ce lieu où vous êtes est une terre sainte.

Monsieur (1),

Telles sont les paroles mémorables que l'ange du Seigneur adressa autrefois à Moïse dans la vision mystérieuse du buisson ar-

dent, au milieu d'un désert sanctifié et consacré par la présence de la Divinité, qui a voulu en faire le théâtre de ses grandeurs et de ses merveilles. Ne puis-je pas, messieurs, en faire une juste application à la solennité qui nous rassemble en ce jour dans le sanctuaire primitif de Clairvaux; cette magnifique solitude qui est véritablement une terre sainte et vénérable par tant de prodiges et de vertus éclatantes? *Locus in quo stas, terra sancta est*. Accourez, peuples des montagnes et des vallons; vous, dont la vie frugale ignore le luxe des villes, et dont la simplicité champêtre annonce l'innocence et la foi sincère; venez prendre part aux bénédictions de cette terre heureuse et féconde en germes de grâce et de sainteté. Je veux aujourd'hui seconder vos pieuses intentions, et accroître encore, s'il se peut, votre dévotion pour ce lieu sacré, en vous faisant l'éloge de Clairvaux. Suivez-moi donc sur les traces du grand saint Bernard, où je vais vous conduire. Recueillons sur ses pas les restes précieux de son esprit; ramassons des fleurs, cueillons des fruits dans une terre dont il a arraché tant d'épines, et apprenons par combien de titres ce vallon célèbre est digne de toute vénération.

C'est, messieurs, l'objet que je me propose dans une espèce d'homélie simple et naïve, sans ordre étudié ni division : négligeons le fard et la contrainte de l'art dans un désert fait pour les ornements de la nature. *Fluat ut ros eloquium meum* (*Deut., XXII, 2*); que l'onction de la divine parole coule de mes lèvres, comme la douce rosée du matin qui rafraîchit la verdure et les fleurs de ces prairies, ou comme le miel savoureux qui distille quelquefois du tronc des arbres et de la fente des rochers dans ces bois et ces montagaes.

Invoquons d'abord l'Esprit-Saint, et saluons Marie. *Ave, Maria*.

C'est ordinairement la destinée des grands établissements d'avoir une origine obscure, et des commencements difficiles, qui rendent leurs fondateurs d'autant plus glorieux, qu'on peut les regarder comme des espèces de créateurs. Ce vallon de Clairvaux, si saint, si célèbre depuis environ six siècles, n'était d'abord qu'un désert sauvage, inculte et stérile; un assemblage de sombres forêts, habitation commune des voleurs et des bêtes féroces; un lieu d'horreurs et de brigandages, appelé pour lors la *Vallée d'Absinthe*, comme une terre d'amertume et de malediction. Telle fut la retraite affreuse où saint Bernard, envoyé par l'obéissance et conduit par l'esprit de Dieu, vint établir la réforme naissante de Cîteaux, avec douze fervents solitaires, qui défrichèrent le champ du Seigneur à la sueur de leur front, avec un courage insurmontable et des travaux immenses.

Représentez-vous, messieurs, dans le fond des bois les premières laures de l'ancienne Thébaïde, c'est-à-dire une habitation de

1) M. le Mayeur, abbé.

cabares rustiques, bâties à la hâte avec des branches d'arbres, légèrement couvertes de jones ou de feuillages, et rassemblées autour de cet humble sanctuaire qui en était le plus magnifique édifice. C'était là que ces nouveaux anachorètes, entièrement dégagés de la terre, et tout occupés de Dieu seul, commencèrent à faire retentir ses louanges dans le sein de ces montagnes, qui peut-être n'avaient encore jamais entendu son saint nom depuis la création du monde. L'éloquence humaine osera-t-elle peindre ici la vie évangélique de ces hommes célestes, leur pauvreté volontaire, leurs austérités incroyables, leur silence profond, leur contemplation continuelle, les torrents de grâces et les consolations divines dont leur âme était inondée? Bientôt l'odeur de leurs vertus embaume ce désert, et fait fleurir la solitude, comme le lis, suivant l'expression du prophète. (*Isa.*, XXV, 1.) L'éclat de leur sainteté y répand une lumière nouvelle, qui lui donnera désormais le nom symbolique de Claire-Vallée. Les peuples d'alentour en sont dans l'étonnement et l'admiration. Le bruit s'en répand dans la France. On y vient de toutes parts avec curiosité et vénération. La grâce y fait des conquêtes sans nombre. Les cénobites s'y multiplient avec tant d'abondance et de bénédiction, qu'en moins d'un demi-siècle cette petite ruche d'abeilles égarées dans les bois, se trouve obligée d'envoyer des essaims de tous côtés : déjà mère féconde de plus de cent cinquante colonies sorties de son sein, qui vont annoncer dans les divers Etats de l'Europe la réputation de Bernard et la splendeur de Clairvaux.

Qui pourrait dire tous les grands hommes que cette école de perfection a donnés à la religion et même à l'Eglise, à l'épiscopat, à la pourpre romaine, ou ceux qui sont venus y rendre honneur à la vertu victorieuse du monde et de la nature? N'a-t-on pas vu les princes, les évêques, les primats, les cardinaux, les papes même, visiter par un esprit de piété ce monastère naissant, comme une des merveilles du monde chrétien? O vallou décoré d'une distinction bien rare! je ne puis me défendre de te rappeler ici ces jours flatteurs, où l'Eglise couronnée d'un triple diadème, entra comme en triomphe dans ton sein, en la personne du souverain pontife Innocent II, lorsqu'il voulut honorer de sa présence la demeure célèbre de Bernard, l'appui du Saint-Siège et l'oracle des rois; ou dans celle du pape Eugène III, son disciple et ton élève, lorsqu'il vint reconnaître avec tendresse la mère spirituelle qui l'avait enfanté à la religion dans la retraite, pour l'élever ensuite avec éclat sur le premier trône de la terre. Alors la cour romaine contempla avec un saisissement d'admiration la sainte modestie, le recueillement imperturbable, la ferveur séraphique de tes solitaires. Cet air de sainteté vénérable que ton désert offrait de toute part à ses yeux, lui parut sans doute quelque chose de plus beau, de plus grand que tout le luxe pro-

fane des villes; et peut-être vit-elle avec plus de complaisance la simplicité ingénue et champêtre, tes sources naturelles et tes eaux limpides, tes rocs antiques et tes hêtres si renommés, que les obélisques ou les fontaines de la superbe Rome.

Maintenant, messieurs, comparons Clairvaux avec lui-même : sa beauté actuelle avec cette ancienne simplicité. Mais que ce contraste ne nous étonne point trop. Je vous parlais tout à l'heure de l'Eglise romaine : souvenons-nous de ses humbles commencements et de sa gloire présente. Dans les premiers temps elle habitait des réduits obscurs, et priaît dans des oratoires souterrains; elle sacrifiait sur des autels de bois, dans des coupes de verre ou d'argile. Mais ensuite protégée, enrichie par la piété et par les dons des Constantin et des Hélène, elle a introduit la pompe dans son culte, l'or dans ses vases sacrés, la majesté dans ses édifices; et son Vatican, sa basilique de Saint-Pierre surpassent aujourd'hui le faste du Capitole et la magnificence des Césars. Cependant elle ne croit point blesser en cela l'humilité de l'Evangile, parce que cet éclat extérieur n'est point rapporté à la vanité humaine, mais à la gloire de Dieu et à la gloire de la religion, dont Rome chrétienne est l'auguste capitale. Ainsi, messieurs, ainsi par proportion Clairvaux devait être un monument très-distingué de la religion; une espèce de chef d'ordre très-illustre, dont la dignité pouvait exiger une certaine décence, et, si je l'ose dire, un air de grandeur dans ses lieux réguliers et publics. Mais en même temps ses vertueux enfants n'ignorent point que les richesses de la grâce sont leur véritable trésor; et qu'à l'égard des biens temporels, ils appartiennent proprement à la religion, laquelle, en faveur de l'hospitalité et de la charité, peut être opulente sans attachement, honorable sans faste, noble pour les étrangers, sans changer la condition ni le cœur des cénobites. Ils n'ignorent point que cette simplicité primitive, dont sans cesse ils ont sous les yeux les restes antiques et vénérables, est pour eux un avertissement continuel de leur premier état, et un aiguillon pressant qui les porte à la plus haute perfection, ou un reproche toujours présent, qui les confondrait, s'ils venaient à dégénérer essentiellement de l'humilité et de la sainteté de leur profession. Ils n'ignorent point que, pour avoir été enrichis et en commun, ils n'en doivent pas moins conserver en particulier l'esprit de pauvreté, d'abnégation, de modestie, de retraite, de mortification, de régularité, de ferveur. Et c'est là, messieurs, c'est là singulièrement ce qui m'intéresse, ce qui me charme et m'édifie dans cette belle solitude. J'y vois régner l'ordre, l'union et la paix. La sagesse y commande sous les traits du mérite et avec toutes ses grâces. La piété sincère y obéit avec amour et candeur; le culte divin s'y entretient avec zèle et majesté; toutes les vertus religieuses y fleurissent, et en font un nouveau paradis terrestre.

O heureux solitaires, que j'aime et que j'envie l'innocence et la douceur de votre profession ! que je vous trouve favorisés du Ciel d'avoir été tirés de ce tourbillon du monde, qui nous agite et nous entraîne ! Les désirs ambitieux et les passions fougueuses ne tyrannisent point votre cœur ; les chagrins cuisants, les soucis rongeurs n'altèrent point la sérénité de votre front ; les envieux, les importuns et les fâcheux ne fatiguent point votre oreille ; le fastueux dédain, l'orgueil brutal du riche altier ne heurtent point votre modestie ; la calomnie envenimée, la noire envie, la chicane querrelleuse n'empoisonnent point vos jours. Libres des inquiétudes dévorantes, des servitudes onéreuses et des charges pesantes du siècle ; tranquilles spectateurs des riantes productions de la nature, et contents de ses beautés, dans un paisible et saint repos, vous jouissez de vous-mêmes et de votre vertu. O sages cénobites, le croiriez-vous ? la société même des bêtes sauvages serait pour vous fâcheuse et moins à craindre en ce désert, que ne l'est pour nous dans le monde celle des hommes pervers et méchants, qui se corrompent et se déchirent les uns les autres. Oui, il y a réellement dans nos villes policées plus de loups dévorants et de sangliers féroces que dans toutes vos forêts, plus de serpents cauteleux et rampants, plus de couleuvres et de vipères que dans vos rochers, plus de tentateurs et d'esprits malins que dans la grotte d'Antoine assiégée par les démons.

Pour vous, peuples fidèles, paisibles habitants de ces montagnes, quel objet d'édification pour votre piété ! et en même temps quel sujet de consolation, de posséder au milieu de vous ce religieux sanctuaire du recueillement et de la vertu ; cette maison de prières et de miracles, qui attire sans cesse les bénédictions du Ciel sur vos familles et sur vos campagnes ! Que ne puis-je en étaler à vos yeux les antiques respectables, et vous montrer en détail tous ces lieux consacrés par la présence de saint Bernard et par divers prodiges de sa vie ! C'est ici, vous dirais-je, c'est sur cet autel qu'il sacrifiait au Très-Haut, le visage en feu et le cœur embrasé de l'amour des Chérubins. C'est dans ce même sanctuaire, si souvent témoin de ses ravissements et de ses extases, que son âme, prenant vers le ciel l'essor de la colombe, s'unissait à Dieu par l'oraison et la contemplation. C'est dans ces promenades solitaires qu'il eut un jour cette fameuse vision d'une troupe innombrable de prosélytes, qui descendaient des montagnes de tous côtés, pour venir peupler son désert d'anges terrestres. C'est dans ce bocage écarté qu'animé d'un zèle tendre et empressé pour le jeune Robert, il dictait sur une table de gazon cette épître éloquente et miraculeuse, que la discrétion des éléments sut distinguer, et que la pluie n'osa toucher par respect pour son auteur. C'est en cet autre endroit qu'il rassemblait ses disciples sous l'ombrage des hêtres, et qu'il les ravissait

par les charmes et l'onction de ses discours : c'est là qu'il les faisait fondre en larmes, en déplorant la perte de son cher Gérard avec une éloquence ingénieuse et touchante, avec un torrent de pleurs et de soupirs, capables d'attendrir les arbres mêmes et les rochers, s'ils pouvaient être sensibles. C'est encore sous ce lambris modeste, plus vénérable que l'or et le cèdre qui embellissent les palais des rois, qu'il était écouté comme un oracle par les princes et les grands de la terre, qui venaient admirer sa sagesse et rendre hommage à sa sainteté. C'est près de là que cette victime de pénitence consumée par les austérités, par les travaux et par le feu de la charité, rendit à Dieu son esprit au milieu des regrets et des larmes de ses enfants inconsolables. C'est enfin dans cet humble tombeau, illustre par tant de miracles, que son saint corps a quelque temps reposé dans le sein de la terre, d'où il a été porté sur l'autel par les mains de la religion. Oui, messieurs, tout ici nous parle de saint Bernard, jusqu'aux êtres muets et inanimés ; tout nous y rappelle sa présence, ses discours, ses actions, ses vertus, ses exemples, ses miracles ; tout y intéresse et remue le cœur ; tout y imprime à l'esprit un saisissement respectueux ; tout y élève l'âme, et lui inspire des réflexions vertueuses, le goût de la piété, l'amour de la sagesse.

N'omettons point ici un monument singulier de Clairvaux, bien propre encore à émouvoir notre cœur, et à raffermir notre foi. Edifions-nous, messieurs, et soyons satisfaits d'une sainte horreur, en entrant sous cette voûte antique, qui conserve les ossements réunis des premiers cénobites de ce désert ; et que je comparerais volontiers aux catacombes de Rome, à ces grottes souterraines, où les corps précieux des martyrs et des saints de la primitive Eglise étaient en dépôt. Approchez, curieux étranger, et dites-nous ce que vous pensez d'un spectacle si frappant : *Vaticinare de ossibus istis* : interrogez la religion sur ces illustres morts ; et elle vous montrera parmi eux les glorieuses dépouilles du siècle : des hommes rares, dont le monde n'était pas digne, enlevés à la fortune et aux grandeurs, immolés à la croix, consumés par la pénitence, et endormis dans la paix du Seigneur. *Vaticinare de ossibus istis* : approchez, amateurs du siècle, âmes mondaines : écoutez la voix de ces os décharnés, qui vous prêchent l'instabilité de la vie, le détachement du monde, le mépris de ses vanités, le néant des choses de la terre, et l'importance du salut éternel. *Vaticinare de ossibus istis* : approchez, hommes d'Eglise, lévites et religieux peu fervents, cœurs tièdes et lâches dans le service de Dieu : contemplez ces grands modèles qui vous reprochent votre lâcheté, vos tièdes, vos infidélités à la grâce. Et vous, ossements vides et glacés, élevez l'oracle du Ciel et les desseins du Seigneur sur vous : *Ossa arida, audite verbum Domini* : la religieuse société qui vous unissait fraternellement pendant la vie, vous rassemble encore pieusement dans le tombeau, pour

vous réunir ensuite glorieusement dans les cieux. Vous reposez, il est vrai, dans les ombres de la mort, sans aucun sentiment, ni étincelle de vie ; mais il reste en vous un germe de résurrection future, qui doit vous revêtir un jour de chair et d'immortalité, pour recevoir la récompense de vos sacrifices, de vos austérités, de vos souffrances, de vos vertus : *Hæc dicit Dominus Deus ossibus his : Ecce ego succrescere faciam super vos carnes et dabo vobis spiritum et vivetis.* (*Ezech.*, XXXVII, 4-5.)

Je reviens, messieurs, au sujet intéressant de la solennité qui nous rassemble, et qui offre en ce jour à nos regards une espèce de pompe triomphale en l'honneur de saint Bernard. Peuples des campagnes accourus de toutes parts à cette édifiante célébrité, je ne puis que louer vos empressements, votre zèle. Cependant prenez garde dans la simplicité naturelle à votre état, de vous arrêter uniquement au spectacle extérieur qui frappe vos sens. Tous ces ornements somptueux de la religion, ces urnes sacrées, ces ouvrages de haut prix, qui font briller à vos yeux l'or et les pierreries, ont, il est vrai, une sainte magnificence qui se rapporte à Dieu, qui décore la sainteté, qui relève la gloire de saint Bernard par la richesse même de son monastère, auquel je puis appliquer ce bel endroit de l'Écriture, où il est dit, que sous le pontife Onias, et en considération de son éclatante piété, le lieu saint était en honneur et en vénération singulière aux princes de la terre, qui contribuaient à sa splendeur par de grands présents : *Fiebat ut principes locum summo honore dignum ducerent, et templum maximis muneribus illustrarent* (*II Mach.*, III, 2) : mais n'oublions pas que ces riches monuments d'une piété généreuse, que ces vases précieux renferment un trésor bien plus digne de notre attention : je veux dire les reliques sacrées des saints protecteurs de Clairvaux, qui font en cette fête un cortège honorable à saint Bernard, dont le chef glorieux est apporté en triomphe dans ce temple primitif, pour y rendre de solennelles actions de grâces au Seigneur, Dieu des prodiges, qui l'a sanctifié avec tant de distinction, qui l'a exalté avec tant d'éclat, qui l'a couronné avec tant de gloire.

Or, mes frères, quelle impression cet édifiant spectacle doit-il laisser dans notre esprit ? Ne remporterons-nous de ce saint désert aucun fruit de salut et de sanctification ? Pour moi, je croirais avoir quelque chose à me reprocher, si j'étais venu précisément y satisfaire ma dévotion particulière, sans répandre encore la semence de la divine parole dans cette terre de bénédiction, afin de vous faire part aussi de la grâce du ministère qui m'a été confié pour l'instruction et le salut du prochain : *Ut aliquid impertiar vobis gratiæ spiritualis, ad confirmandum vos.* (*Rom.*, I, 11.) Serait-ce donc en vain que j'ai exposé à vos yeux les œuvres de lumière, les vertus magnanimes, les actions héroïques de saint Bernard et de ses disciples ! J'avoue que ces illustres exemples ne vous présentent point

un modèle de sanctification propre à la simplicité de votre état, car je parle ici particulièrement aux habitants de ces montagnes ; néanmoins tout cela vous apprend combien Dieu mérite d'être honoré, servi, aimé par préférence au monde. Son culte, son service doit faire aussi dans la condition laborieuse et bornée où la Providence vous a mis, votre principal objet, votre plus cher intérêt ; et, si vous lui êtes fidèles, vous pouvez être aussi très-agréables à ses yeux. L'humble et modeste Geneviève n'était qu'une simple bergère, occupée de même que vous aux ouvrages rustiques et au soin des troupeaux ; cependant Dieu l'a élevée à un degré très-éminent de grâce et de sainteté, à un ordre très-distingué de gloire et de puissance, qui en fait aujourd'hui l'ornement de la France et la protectrice des rois. Votre devoir, votre partage est de vous sanctifier, comme elle, par la piété et par la simplicité de la foi, par la crainte et l'amour de Dieu, par la prière et le désir des biens célestes, par la douceur et l'innocence des mœurs, par la paix domestique et la concorde fraternelle, par la tempérance et la sobriété, par la soumission et la patience dans les pénibles travaux de l'agriculture, qui sont la pénitence naturelle et commune du genre humain.

Tout dans ces campagnes vous rappellerait à Dieu, tout vous y porterait à le connaître et à l'aimer, si vous saviez contempler avec un esprit attentif et réfléchi les richesses et les beautés de l'univers qui s'offrent de tous côtés à vos regards. *Cæli enarrant gloriam Dei* (*Psal.* XVIII, 1) : cette magnificence du firmament, où dans une belle nuit les plus purs feux étincellent, comme une foule de rubis et de diamants semés avec profusion sur un fond d'azur, vous annonce la grandeur de celui qui a fait la lumière et les ténèbres. Ce retour périodique de l'aurore, qui réveille la nature et met tout en mouvement ; cet éclat éblouissant de l'astre lumineux, qui roule sur vos têtes avec un cours si uniforme ; cette variété régulière des saisons, qui renouvellent et rajeunissent la terre chaque année, toute cette belle machine du monde vous montre la sagesse infinie du souverain Maître, qui le gouverne par des ressorts puissants et des lois invariables. Toutes ces productions différentes de la terre féconde, qui croissent sous vos yeux, qui vous nourrissent, qui vous prodiguent les agréments et les besoins de la vie ; ces forêts utiles de vos montagnes, ces fontaines rafraîchissantes de vos collines, ces vignobles gracieux de vos coteaux, ces gras pâturages de vos vallons, ces moissons dorées de vos plaines, ces fleurs odoriférantes de vos prairies, ces fruits délicieux de vos vergers, ces douceurs domestiques et journalières que fournit le lait de vos troupeaux, tout cela vous dit sans cesse que vous servez un Maître libéral, un bon Père. Mais, ingrats que vous êtes, le servez-vous avec la soumission et la reconnaissance, avec l'attachement et l'amour qu'il mérite, et que vous lui devez par tant de titres ?

O vous tous, que la dévotion et la solennité attirent en ce saint lieu, venez y apprendre à honorer dignement le Seigneur; venez y puiser la piété comme dans sa source; venez y solliciter les grâces du Ciel et ses bienfaits; y sollicitez avec confiance du tombeau de saint Bernard, de ce tombeau miraculeux, où tant de malades de corps et d'esprit ont recouvré la santé, où tant d'affligés ont reçu la consolation, où tant de pécheurs ont trouvé la miséricorde, et tant d'énergumènes leur délivrance. Cherchez-y vous-mêmes le souverain remède de votre âme, encore plus que le soulagement du corps. Priez ce grand saint de vous délivrer aussi du démon de l'impureté, du démon de l'injustice, du démon de la haine et de la vengeance, qui peut-être vous possèdent. Conjurez-le de guérir vos infirmités spirituelles, de chasser la fièvre ardente et les accès de votre colère, le trouble et le délire de vos passions, l'hydropisie et l'enflure de votre orgueil, l'aveuglement et les ténèbres de votre esprit, la paralysie et l'inaction des facultés de votre âme, la langueur et la faiblesse de votre cœur abattu, la léthargie et l'assoupissement mortel de votre conscience endormie dans le péché et dans l'oubli du salut. En un mot, demandez à Dieu par sa puissante médiation toutes les grâces qui vous sont nécessaires, et les vertus qui vous manquent; cette piété sincère et généreuse qui cherche le Seigneur avec fidélité, qui le sert avec courage, et qui mérite par la persévérance dans le bien la couronne immortelle que je vous souhaite au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

V.

PANÉGYRIQUE DE SAINT ÉTIENNE, PREMIER
MARTYR DE L'ÉGLISE, PATRON DU DIOCÈSE
DE DIJON

Prononcé dans l'église de Saint-Etienne de cette ville, en l'année de son erection en cathédrale, peu après le sacre de son premier évêque.

Stephanus autem plenus gratia et fortitudine faciebat prodigia et signa magna in populo. (Act., VI, 8.)

Etienné, qui était rempli de grâce et de force, faisait de grands prodiges et de grands miracles parmi le peuple.

Monsieur,

Quelle glorieuse nouveauté pour cette église! quel flatteur avantage pour cette capitale, quelle religieuse satisfaction pour ses citoyens, de voir pour la première fois en ces jours solennels la pompe et l'éclat majestueux des pontifes de la religion reluire à nos yeux dans votre personne sacrée! Et quel honneur pour moi-même d'annoncer les grandeurs du glorieux patron de votre nouveau diocèse en présence d'un prélat si digne de présider à ce clergé respectable par la supériorité de son mérite et de sa haute capacité; par l'éminence de ses grandes qualités et de ses vertus, qui lui ont mérité la distinction rare et la gloire immortelle d'avoir été dans sa patrie le fondateur d'un siège épiscopal si longtemps désiré! Saint Etienne

fut-il jamais préconisé dans cette basilique devant une assemblée aussi auguste? et ce surcroît de splendeur qui rejaillit sur nous tous, n'est-il pas bien capable d'animer notre zèle d'une noble émulation, pour louer avec plus de dignité ce prodige de grâce et de force qui fut l'instrument des merveilles du Très-Haut? *Stephanus autem plenus gratia et fortitudine faciebat prodigia et signa magna in populo.*

Messieurs, la religion a donc aussi ses héros et ses grands hommes; ou plutôt les vrais héros, les seuls grands hommes, sont ceux que fait la vertu, et que la religion couronne. Le faux éclat, la vaine réputation des héros du siècle n'est souvent que l'ouvrage emprunté de l'ambition ou de la flatterie; c'est à Dieu, qui est la justice et la vérité même, de mettre le prix à nos mérites; et la véritable grandeur, la gloire suprême de l'homme est d'obtenir les éloges même de son auteur.

Telle est, messieurs, celle de l'illustre martyr que vous honorez, et qui vous protège: Etienne, ce lévite incomparable, canonisé par un oracle du Saint-Esprit, né pour le triomphe de l'Evangile, chef des martyrs de la nouvelle alliance, la terreur du judaïsme confondu, l'étonnement et la merveille du siècle des prodiges; prodige lui-même, prodige de sainteté, prodige de grâce et de force plus admirable encore et plus frappant que ses miracles: *Stephanus autem plenus gratia et fortitudine faciebat prodigia.*

Oui, messieurs, voilà proprement son caractère et son portrait. Il est bien vrai que le don des miracles fut son partage: l'Écriture lui rend ce témoignage glorieux, et d'un seul trait nous peint un thaumaturge. Mais enfin ce n'est qu'un trait de son histoire; mais les miracles ne firent jamais l'essence du mérite et de la sainteté; mais alors, dans la naissance de l'Église, assez souvent un simple fidèle était un homme de miracles. Ce qui distingue donc, ce qui caractérise saint Etienne au jugement même de Dieu, c'est qu'il fut lui-même dans l'ordre surnaturel un miracle de vertu, un prodige de grâce et de force tout ensemble: *Stephanus autem plenus gratia et fortitudine.* Plein de grâce dans son ministère, dit saint Procle, et plein de force dans son martyre: *Hæc ad martyrium, illa ad ministerium.* Fixons-nous à ces deux objets; et puisque le Saint-Esprit en fait le fond de sa sainteté, faisons-en nous-mêmes le fond et le partage de son éloge. Etienne, premier diacre, fut comblé de grâces, et rempli de l'esprit de Dieu pour l'honneur de son ministère: *Plenus gratia ad ministerium;* vous le verrez dans ma première partie. Etienne, premier martyr, fut rempli de force, et revêtu de la vertu d'en haut pour le triomphe de sa foi: *Plenus fortitudine ad martyrium;* ce sera la matière du second point. Deux grands prodiges bien dignes de notre admiration: prodige de grâce dans le saint ministère, et prodige de force dans le martyre: c'est, messieurs, ce qui m'a paru de plus touchant et de plus instructif dans

son histoire, qui est bien digne de votre attention : *Stephanus autem plenus gratia et fortitudine faciebat prodigia.*

O vous, Dieu d'Israël, Dieu des chrétiens, Dieu toujours admirable dans les saints, et doublement admirable dans les saints martyrs; Dieu des prodiges, Dieu des combats et des victoires, soyez aujourd'hui glorifié dans votre serviteur, et remplissez-nous du même esprit dont il fut animé. Nous vous en prions par le sang des martyrs, et par l'intercession de la Reine même des martyrs. *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

La grandeur de Dieu éclate spécialement dans la sainte majesté de la religion, et l'éclat de la religion vient en partie de la pompe de son culte et de la dignité de ses ministres. Auguste et saint ministère, que vous fîtes honorer dans les beaux jours du christianisme, sous ce règne heureux de la piété, où les peuples et les rois s'inclinaient avec vénération sous la main des pontifes et des prêtres du Très-Haut! Mais, depuis que le sacerdoce est devenu si commun dans l'Eglise, depuis que l'esprit du monde semble avoir prévalu jusque dans le sanctuaire, le saint ministère paraît s'être avili à nos yeux; et en particulier l'ordre des diacres n'a plus dans nos idées qu'une ombre de son ancien lustre. Remontons jusqu'à l'antiquité catholique, interrogeons la tradition primitive des Eglises de Jérusalem et de Rome, nous verrons que cet ordre respectable fut autrefois un état fixe, une espèce de hiérarchie particulière et distinguée, féconde en saints martyrs et en grands hommes. Ordre sacré et divin, marqué du sceau de la Divinité; participant aux fonctions et à la gloire du sacerdoce dont il est émané; honoré dans sa naissance du don des langues et des miracles: ordre florissant, composé de vertueux lévites, dépositaires du saint Evangile et des mystères sacrés de la religion, qui étaient le bras droit des pontifes, les coadjuteurs de leur ministère, et les coopérateurs du salut du monde, les tuteurs de la veuve et de l'orphelin, et comme les anges tutélaires du peuple fidèle. Tel fut, messieurs, le nouvel ordre de lévites que Dieu réservait à la nouvelle alliance, et dont Etienne devait être le premier et le plus bel ornement: voilà l'important ministère pour l'honneur duquel il est comblé de grâces et rempli de l'esprit de Dieu: *Stephanus plenus gratia.* Comment cela, messieurs? le voici. Premièrement, une éminente sainteté le rend digne du saint ministère, et l'y dispose. En second lieu, un choix glorieux, une singulière prédilection du Ciel l'élève au saint ministère. Enfin, une sagesse consommée remplit son ministère avec honneur et succès; Etienne plein de grâce par l'excellence des vertus qui le disposent au saint ministère; Etienne plein de grâce par l'excellence de la vocation qui l'engage dans le saint ministère; Etienne plein de grâce par l'excellence des succès qui couronnent son ministère: voilà, messieurs, l'économie et la suite

des desseins du Seigneur sur le premier et le plus grand de ses diacres: *Stephanus plenus gratia ad ministerium.*

C'est, messieurs, l'ordre de la Providence de proportionner les moyens à la fin, et par conséquent de préparer de grandes grâces, de grandes lumières aux grands hommes destinés à être les instruments de sa gloire et de sa puissance. Or Etienne, prédestiné dans les décrets éternels, devait être le sel de la terre et la lumière du monde: premier diacre, il devait servir d'exemple ou de condamnation à la postérité, dans les fonctions d'un ministère digne des anges: la grâce devait donc y disposer son cœur par des vertus supérieures, et par une éminente sainteté. C'était une condition présupposée, et comme nécessaire à son élection, suivant cet oracle de l'Eglise assemblée pour le choix et l'ordination de ses premiers diacres: *Considerate ergo, fratres, viros ex vobis plenos spiritu et sapientia.* Aussi, messieurs, sous quels traits nous est-il représenté par l'Esprit-Saint? *Stephanum virum plenum fide et Spiritu sancto.* Ecoutez ceci, hommes du siècle ou de l'Eglise, dispensateurs de ses dignités et de ses bénéfices; vous, qui souvent comptez pour peu de chose le mérite et la vertu; en possession peut-être de tout accorder aveuglément à la naissance, aux sollicitations, à la politique, à l'amitié: écoutez ceci, jeunes ambitieux, vous qui pensez qu'une protection puissante ou un grand nom vous donne droit d'aspirer à ce qu'il y a de plus relevé dans l'Eglise, quelquefois avec un esprit borné et un cœur tout mondain, peut-être sans capacité, sans talents, sans éducation sainte: écoutez et apprenez par l'exemple d'Etienne l'excellence des dispositions que demande le saint ministère. C'était, suivant l'Ecriture et la tradition, un homme pénétré et rempli de l'esprit de Dieu, un homme d'un zèle vraiment apostolique, et d'une foi bien éprouvée: *Virum plenum fide.*

O foi admirable et généreuse! malgré l'endurcissement et l'incrédulité de sa nation, Etienne, témoin des merveilles qu'opère le Messie dans la Judée, non en admirateur prompt et facile comme le peuple, mais en savant éclairé, instruit à l'école du célèbre docteur de la loi Gamaliel; Etienne à ces caractères lumineux reconnaît l'œuvre de Dieu, et la voix de son Sauveur. Il admire, il croit, il s'empresse de la suivre, et même, selon le témoignage de saint Epiphane, il est admis avec préférence dans le nombre privilégié des soixante et douze disciples dont il fut sans doute un des plus distingués et des plus zélés. Déjà tendant à la perfection, à l'exemple et à la suite de son divin Maître, il commence à professer et à pratiquer l'Evangile de Jésus-Christ: cet Evangile si pur, si austère; ce nouvel Evangile, encore ignoré du monde presque entier; cet Evangile censuré, combattu, anathématisé dans Jérusalem. Désormais détaché de la terre, il réserve son cœur pour Dieu seul, et le consacre à la virginité, cette angélique vertu si agréable au Sauveur, et si peu connue alors: c'est encore

la tradition qui nous l'apprend par saint Augustin : *Virgo præponitur feminis.*

Après cela, messieurs, quels accroissements de grâce et de sanctification cet homme fidèle ne dut-il pas sentir dans son cœur ? Disciple fervent et attaché par état à l'auteur même de la grâce, participant de sa familiarité et de sa faveur, dépositaire de ses pensées et de ses oracles, confident des secrets et des mystères de son royaume, témoin oculaire de ses exemples et de ses miracles, témoin de son sacrifice et de sa mort, témoin de sa résurrection glorieuse et de sa triomphante ascension ; enfin rempli du Saint-Esprit dans le cénacle : *Stephanum virum plenum Spiritu sancto.*

Ah ! messieurs, le grand éloge en trois mots ! les dons de Dieu sont ordinairement partagés dans ses saints ; les trésors de sa grâce leur sont dispensés avec poids et mesure ; mais Etienne en a reçu, pour ainsi dire, la surabondance et la plénitude de son Esprit : *Plenum Spiritu sancto.* Mon Dieu ! quel prodige de sainteté ne dut point opérer une telle surabondance, une telle plénitude de grâce, et cela sous le règne de la grâce et dans le siècle des saints ! Faut-il après cela s'étonner si Dieu l'élève et le distingue dans son Eglise ? plein de grâce, non-seulement par l'excellence des vertus qui le disposent au saint ministère, mais encore par l'excellence de la vocation qui l'y engage : *Stephanus plenus gratia.*

Quel nouveau spectacle s'offre ici à mes yeux ! Quel ravissement me saisit et me transporte en esprit au milieu de cette Eglise naissante, assemblée pour le choix et l'ordination de ses premiers diacres ! Quelle sainteté vénérable dans les princes de cette Eglise, législateurs et pontifes de la nouvelle alliance ! Quelle autorité, quel pouvoir dans ces hommes de prodiges qui vont commencer l'exercice du ministère de l'ordre et de sa puissance, par l'une des plus solennelles et des plus mémorables cérémonies ! *Considérate ergo, fratres, viros ex vobis boni testimonii :* en conséquence de l'institution de Jésus-Christ, auteur du sacrement de l'ordre, saint Pierre, comme chef visible de toute l'Eglise, ordonne aux fidèles de choisir parmi eux des hommes d'une sagesse éprouvée, d'une réputation intègre, d'une vertu reconnue et attestée par la voix publique. O témoignage honorable ! toute l'Eglise reconnaît Etienne à ce portrait : déjà tous les yeux sont attachés sur lui ; et par une sainte conspiration, ou plutôt par une inspiration manifeste, tous les cœurs, tous les suffrages réunis en sa faveur lui donnent la préférence sur tout ce que cette Eglise alors si pure et si sainte peut avoir de sujets les plus recommandables, et les plus propres à ce divin ministère : *Et elegerunt Stephanum.* Lui seul, messieurs, lui seul s'en juge indigne ; et il faut, pour ainsi dire, faire violence à son humilité. On l'entraîne aux pieds des pontifes, et déjà les apôtres font pour lui l'invocation sacrée par la prière et l'imposition des mains : *Hos statuerunt ante conspectum*

apostolorum, et orantes imposuerunt eis manus.

Accourez, peuples de la terre ; soyez témoins : qu'ai-je dit ? Arrêtez, nations infidèles ; fuyez, profanes : ces mystères saints ne sont que pour les saints. Quel subit et profond silence ! Une crainte religieuse saisit les esprits, les cœurs sont frappés d'une impression divine : effet sensible de la présence du Saint-Esprit, qui vient remplir ces sept diacres de sa lumière et de sa force. O vertu toute-puissante de l'apostolat ! Quel changement tout à coup dans ces nouveaux lévites consacrés au Seigneur, et transformés en ministres du Très-Haut ! *Nonne omnes sunt administratorii spiritus in ministerium missi propter eos, qui hæreditatem capient salutis ?* (Hebr., I, 14.) Ne puis-je point les comparer à ces anges fidèles dont parle saint Paul ; à ces esprits tutélaires et protecteurs du genre humain, dévoués au service du Tout-Puissant, au salut des prédestinés ? Ne semble-t-il pas voir encore devant le trône de l'Eternel ces sept lampes allumées, que saint Jean appelle *les sept esprits de Dieu* (Apoc., III, 1) ; ou ces sept anges lumineux, qui tenaient en main des trompettes, pour annoncer avec éclat les ordres du Ciel et ses vengeances ? *Et vidi septem angelos in conspectu Dei.* (Apoc., VIII, 2.)

Or, messieurs, quelle distinction glorieuse pour Etienne, d'avoir été choisi de Dieu pour être comme le prince et le patriarche de cette nouvelle hiérarchie ! Non-seulement il en partage les prérogatives avec les autres diacres ; mais encore, dit saint Augustin, il est revêtu d'une dignité supérieure, qui lui donne par proportion sur eux l'honneur de la primauté accordée à saint Pierre sur les autres apôtres : *Inter diaconos primus, sicut inter apostolos Petrus.* Avec la prééminence et la supériorité du rang, il a reçu par rapport à son ministère, la plénitude de la puissance et de l'autorité : dépositaire en chef, dispensateur principal des trésors de l'Eglise et des biens des fidèles ; préposé, comme Joseph, sur la maison du Seigneur, pour répandre sur tous les indigents les biens et l'abondance : *Tu eris super domum meam et ad tui oris imperium cunctus populus obedit.* (Gen., XLI, 40.) Il voit ainsi dans sa dépendance un grand nombre de familles, qui lui obéissent et le respectent comme leur maître, qui l'honorent et le chérissent comme leur père. Les éléments même semblent avoir été soumis à son empire, et il va commander aussi à la nature ; car ce don extraordinaire des miracles si expressément marqué dans l'Ecriture, est encore une prérogative de son ordination. Homme de prodiges, prophète puissant en paroles et en œuvres, nouveau thaumaturge, il va étonner Jérusalem par le spectacle des plus frappantes merveilles : *Stephanus autem faciebat prodigia et signa magna in populo.*

Mais si le Ciel distingue Etienne par l'excellence de la vocation qui l'élève au saint ministère, Etienne lui-même justifie le choix du Ciel par l'excellence des succès qui vont

couronner son ministère. Oh ! que de dangers et d'écueils en ce nouveau genre de ministère ! Premier écueil : l'administration des biens de l'Eglise alors réunis et confondus, pour les partager ensuite et les répandre avec une juste proportion. Ecueil pour la probité : en effet, déjà un apôtre même s'était perdu dans un pareil emploi : de là l'indigne cupidité de Judas, et sa réprobation. Ecueil pour l'humilité : de là par la suite des temps dans les archidiaques de Rome cette ambition de dominer sur les peuples et sur les prêtres même : ces orgueilleuses prétentions si fortement réprimées au troisième siècle. Ecueil pour l'honneur et la réputation : déjà les Grecs s'étaient plaints hautement des Hébreux à ce sujet : leur chagrin avait éclaté, leurs murmures avaient alarmé les apôtres, et peut-être scandalisé l'Eglise ; peut-être même l'auraient-ils bientôt divisée sans la prudence d'Etienne. A peine s'est-il consacré au bien public, que les plaintes cessent, les cœurs se réunissent, les indigents, les affligés, les infirmes vont à lui avec confiance, et tous retournent contents. Quelle vigilance, quelle activité, que de ressources, quelle étendue de génie ne fallait-il pas pour pourvoir aux besoins de tant de familles différentes ? Attentif à tout, présent partout, il répand l'abondance et la consolation ; la charge est pour lui, et le bénéfice pour les pauvres. Exemple admirable sans doute ! mais hélas ! peu suivi et mal imité de nos jours. O abus ! o désordre d'autant plus déplorable qu'il est plus commun ! Autrefois on regardait les bénéficiés comme une administration onéreuse du patrimoine de l'Eglise, et comme un pénible engagement à la servir : aujourd'hui plus habiles et plus entendus que nos pères, nous savons les faire entrer dans le plan de notre fortune et de notre établissement. C'est dans les idées du monde un asile à la misère, une décharge pour les familles, une ressource au malheur des temps ou au désordre de ses affaires, un moyen commode de fournir au faste et au luxe. Que le désintéressement d'Etienne a de quoi confondre une dissipation si injuste ! et que ce contraste fait d'honneur à l'intégrité de ce grand homme, d'aïl-leurs si recommandable par la pureté de ses mœurs, et non moins digne d'éloges dans la conduite des veuves de l'Eglise, que dans l'administration de ses biens !

La direction des veuves de l'Eglise : autre écueil extrêmement dangereux. Ces veuves étaient en assez grand nombre, et il y en avait de tous les âges, de toutes sortes de caractères. C'étaient, si vous voulez, des femmes irréprochables et d'une sagesse reconnue ; mais enfin c'étaient des femmes, faibles et fragiles par conséquent ; et ce qui est encore plus délicat, c'étaient des veuves délaissées, qui se trouvaient entièrement dans sa dépendance. Etienne avait toute leur confiance ; leur cœur lui était ouvert ; il était toute leur consolation, leur appui, leur conseil : fut-il jamais emploi plus critique ? C'était un saint, il est vrai ; une âme née pour le martyre : mais les martyrs et les saints ne

sont-ils pas hommes ? Il était à la fleur de l'âge, plein de grâce et de dignité, dit saint Augustin : *Et pulchritudo erat corporis, et flos ætatis gratia sermocinationis*. Sa beauté, sa douceur, et les agréments de la parole joints à ceux de sa personne, tout jusqu'à lui-même semble conspirer contre sa vertu. Saint Bernard en est effrayé. Daniel au milieu des lions devant lui paraît moins en danger, qu'Etienne parmi tant de jeunes veuves si fort intéressées à briguer sa protection et sa faveur. Mais que votre grâce est puissante, ô mon Dieu ! et que la vraie sainteté inspire de retenue et de respect ! Elles le regardent moins comme un homme, que comme un ange, dont la présence et la vue n'impriment que de la vénération : *Et intuentes eum, viderunt faciem ejus tanquam faciem angeli*.

Ah ! loin d'ici cette facile condescendance, ou cette sévérité outrée ; abus trop ordinaires dans la conduite des âmes. Loin d'ici ces prédilections favorites, qui excitent les jalousies et réveillent la médisance ; ces conversations trop familières ou trop fréquentes ; ces confidences mutuelles, qui flattent le cœur et l'engagent ; ces secrets retours d'amour-propre ou d'intérêt, qui avilissent le ministre et scandalisent le pénitent. Loin d'ici ce zèle d'humour, cette impatience brusque ou chagrine, trop prompte à se rebuter d'un travail quelquefois si dégoûtant, et souvent si ingrat. Etienne toujours lui-même, toujours égal, toujours prêt à instruire ou à consoler ; Etienne toujours animé du pur zèle de la gloire de Dieu, fait fleurir la piété, maintient l'ordre, la paix et l'union parmi ce grand nombre de veuves chrétiennes soumises à sa direction. En les sanctifiant, il se sanctifie lui-même ; et par un prodige de la grâce, peut-être plus admirable que son martyre même, loin d'y flétrir sa propre vertu, elle en reçoit un nouveau lustre. Si la malignité de sa nation, si la fureur de ses ennemis cherchent bientôt un prétexte pour le perdre, ce ne sera point par cet endroit : la calomnie, tout audacieuse qu'elle est, n'osera l'attaquer sur ce point ; elle serait trop hautement démentie par la vénération publique, qui rend un glorieux témoignage à ce père commun de la veuve et de l'orphelin : *Patris orphanorum et judicis viduarum*.

C'est donc ainsi, messieurs, que le premier diaque de l'Eglise, comblé de grâces et rempli de l'esprit de Dieu pour l'honneur de son ministère, justifie pleinement cette première partie de son éloge : *Stephanus plenus gratia ad ministerium*. Ministres du sanctuaire, vous en triomphez pour la religion, et j'en suis flatté comme vous. Mais en même temps une réflexion qui me fait trembler, c'est qu'en applaudissant à ses vertus, nous nous condamnons peut-être nous-mêmes : nous qui, loin d'être pleins de grâce et de modestie, comme Etienne... Mais, où m'emporte un zèle trop hardi ! Ah ! craignons de toucher aux Oints du Seigneur, et gardons-nous de

flétrir le saint ministère, en traitant un sujet qui lui fait tant d'honneur.

C'est à vous, maîtres en Israël, juges des peuples et des princes de la terre; c'est à vous-mêmes à vous juger devant Dieu: et c'est à moi d'honorer en vous un caractère toujours respectable aux prêtres, comme aux peuples, respectable aux anges même. Revenons donc, et après avoir exalté le triomphe de la grâce dans le plus grand des diacres, *plenus gratia ad ministerium*, admirons encore le triomphe de la force et de la magnanimité chrétienne dans le plus grand des martyrs: *plenus fortitudine ad martyrium*. C'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Le plus grand des martyrs: c'est d'un seul trait l'éloge le plus accompli, le plus parfait en ce genre. Je dis, messieurs, en ce genre; car je n'entends point mettre ici saint Etienne au-dessus des saints même du premier ordre, au-dessus d'un Jean-Baptiste, au-dessus d'un Pierre ou d'un Paul, apôtres et martyrs de Jésus-Christ, que j'avoue être encore plus élevés devant Dieu en dignité, en gloire, en sainteté. Mais je parle relativement aux circonstances du martyre dans lesquelles je me renferme; et je dis qu'à cet égard nul n'a réuni, comme Etienne, et avec autant d'éclat, tout ce que ce genre d'héroïsme chrétien a de plus parfait, de plus grand. Pour bien entrer dans ma pensée, remarquez, je vous prie, avec les Pères et les docteurs, que le martyre, dans son étymologie, signifie un glorieux témoignage rendu à la foi, et que ce témoignage de la foi peut être le plus d'une sorte. Il a été donné aux uns de confesser hardiment Jésus-Christ devant les tribunaux et dans les fers; voilà le témoignage de la parole: *Propter verbum Dei et testimonium Jesu Christi*. (Apoc., I, 2.) D'autres se sont livrés généreusement au glaive, aux tourments, à la mort; voilà le témoignage du sang: *Cum funderetur sanguis... testis tui*. (Act., XXII, 20.) Il en est encore en qui l'héroïsme de la vertu et l'esprit du christianisme ont tellement éclaté, qu'ils ont fait voir manifestement l'œuvre de Dieu dans l'Évangile et dans ses défenseurs; voilà le témoignage de l'esprit auquel je puis appliquer cette sentence de saint Paul: *Ipse enim spiritus testimonium reddit spiritui nostro, quod sumus filii Dei*. (Rom., VIII, 16.) Or, le martyre de saint Etienne renferme et réunit tous ces témoignages ensemble, et cela dans un degré éminent: le témoignage de la parole par la sainte hardiesse qui enflamme son zèle, et qui confond avec éclat les premiers ennemis de l'Évangile: le témoignage du sang, par sa constance héroïque dans les horreurs du dernier supplice, première victime de la fidélité à Jésus-Christ: le témoignage de l'esprit, par le prodige nouveau d'une charité supérieure aux forces de la nature et de la raison, preuve sensible d'une religion vraiment divine: d'où vous conclurez avec moi que ce grand homme a véritablement été rempli de force, et revêtu de la

vertu d'en haut pour le triomphe de sa foi:

Stephanus plenus fortitudine ad martyrium.

C'est, messieurs, d'après saint Luc que je commence l'histoire tragique du martyre de saint Etienne par le témoignage de la parole; ce témoignage mémorable, que son zèle rendit à l'Évangile, en confondant avec éclat ses premiers ennemis: *Verbum Dei et testimonium Jesu Christi*. Zèle hardi et entreprenant contre les ennemis de l'Évangile, zèle courageux et intrépide en présence des ennemis de l'Évangile, zèle invincible et victorieux des ennemis de l'Évangile. Je m'explique.

Zèle hardi et entreprenant contre les ennemis de l'Évangile. Ce n'est point assez à Etienne d'adorer en secret le Messie crucifié, de le servir en son particulier, de le prêcher même en public: dans l'ardeur qui l'anime et le transporte, je le vois aux prises sur ce point avec toutes sortes d'adversaires, ennemis déclarés de son maître, indignés de ses reproches, alarmés de ses conquêtes, jaloux de ses prodiges, irrités des coups redoublés qu'il leur porte, les Juifs affranchis, les Cyrénéens, les Alexandrins, les Ciliciens, les Asiatiques, en un mot, différentes synagogues de Jérusalem se liguant contre lui, et ne suffisent pas encore pour faire tête à son zèle; tant il est ardent à poursuivre et à combattre l'impiété: plus redoutable, si je l'ose dire avec un savant évêque d'Amasée, plus pressant dans la dispute, et plus craint des docteurs de la loi que les apôtres même: *Surrexerunt disputantes cum Stephano, et non poterant resistere sapientiæ et spiritui, qui loquebatur*.

Zèle courageux et intrépide en présence des ennemis de l'Évangile. Le dépit, la vengeance, la fureur et la calomnie conspirent la perte d'Etienne: déjà une troupe de séditieux l'enlève de force, l'entraîne, le cite et l'accuse au tribunal souverain de sa nation, où il est taxé d'impiété et de blasphème. O ciel! il envisage, il reconnaît parmi ses juges les meurtriers du Dieu même qu'il adore et qu'il prêche: il lui semble voir leurs mains encore teintes et fumantes du sang de son divin Maître. Vous frémissez, messieurs: Etienne n'est pas même ému. Que dis-je! jamais il n'avait paru plus grand. La sérénité de son front annonce le calme et la fermeté de son cœur. Un éclat vif et lumineux relève encore les grâces de sa beauté naturelle. Toute sa personne a quelque chose de majestueux et d'auguste, je ne sais quoi de surnaturel et de divin qui inspire un étonnement mêlé de terreur et d'admiration. La Synagogue le prit presque pour un ange, et l'idolâtrie l'eût pris pour un Dieu: *Et intuentes eum, viderunt faciem ejus tanquam faciem angeli*. Ah! c'est ici surtout que son zèle s'enflamme et se déploie. Quelle subite indignation, quel saint emportement le saisit! *Dura cervice et incircumcisis cordibus*, s'écrie-t-il: O cœurs inflexibles et incircumcisis, cœurs indociles et endurcis, toujours rebelles au Saint-Esprit, comme vos pères; plus cruels encore et plus cou-

pables qu'eux, ils ont mis à mort les prophètes du Seigneur; et vous, par un dernier attentat, vous avez fait mourir le Juste par excellence. annoncé par les prophètes : *Cujus vos nunc proditores et homicidæ fuistis*. Ainsi d'accusé devenu tout à coup l'accusateur et le juge de ses juges même, il leur prononce en face leur propre condamnation. Quelle intrépidité, grand Dieu! quel zèle foudroyant? Et, s'il semble être plutôt un ange qu'un homme, n'est-ce pas pour eux un ange exterminateur? *Viderunt faciem ejus tanquam faciem angeli*.

Zèle invincible et victorieux des ennemis de l'Évangile. Tel est l'impétueux ascendant de sa parole, qu'on n'ose seulement le contredire, ni même l'interrompre. Jamais oracle fut-il écouté avec tant de frayeur et d'attention? Il faut qu'une secrète impression de terreur bien forte ait enchaîné ces lions irrités. Un étonnement stupide semble leur fermer la bouche. Ils voudraient bien le réfuter, mais ils ne peuvent. La force de la vérité les accable et les confond : *Non poterant resistere sapientiæ et spiritui, qui loquebatur*. Interdits, immobiles, désarmés, ils n'opposent plus à ce foudre d'éloquence que des regards étincelants, que des grincements de dents avec un dépit furieux, qu'un silence plein de rage et de confusion : *Audientes autem hæc dissecabantur cordibus suis et stridebant dentibus in eum*.

O triomphe de la religion! ô spectacle digne de l'univers entier : j'ose le dire : spectacle non indigne de Dieu même! Ici, messieurs, quel prodige nouveau! Tout à coup le ciel s'ouvre aux yeux du saint diacre, et lui dévoile ses splendeurs! Le Seigneur Jésus, tout éclatant de lumière, se montre à lui debout, dans le sein de sa gloire. Etienne transporté, s'écrie qu'il voit le Fils de l'homme à la droite du Très-Haut, et prend les Juifs mêmes à témoin de sa divinité. A ce dernier trait, à ce témoignage accablant, outrés d'indignation et de désespoir, leur colère s'enflamme et redouble; elle éclate, semblable à un orage quelque temps suspendu, ou comme un torrent retenu qui force ses barrières. Des cris tumultueux et confus s'élèvent de toutes parts. Ces furieux se jettent avec emportement sur le saint martyr, et le traînent avec violence hors de leurs murs : sanglant théâtre, où ce héros chrétien va encore honorer sa foi par le témoignage du sang : *Et cum funderetur sanguis Stephani testis tui*.

Voici, messieurs, l'une des plus persuasives et des plus touchantes merveilles de la vraie religion. Non, disaient quelquefois les païens en parlant de nos saints martyrs (c'est saint Jérôme qui fait cette remarque); non, l'erreur ne persuade point les hommes sensés et vertueux jusqu'à ce point; et si leur Évangile n'était pas vrai, tant de sages citoyens le défendraient-ils jusqu'à l'effusion de leur sang? Il y a dans cette nuée de témoins immolés à leur foi une force au-dessus de la nature et de la prévention : *Quod nisi esset verum Evangelium, nunquam sanguine*

defenderetur. Mais si le martyr a paru quelque chose de si admirable dans les imitateurs d'Étienne, de quel prix dut-il être dans Étienne même, première victime du saint Évangile! Sans doute il est maintenant bien honorable et bien consolant de souffrir, de mourir pour Jésus-Christ, depuis que la foi triomphante règne par toute la terre, depuis que des millions de témoins l'ont signée de leur sang; depuis que le ciel et la terre ont canonisé le martyr et lui ont élevé des autels. Mais alors ce terrible genre de mort sans honneur et sans gloire devant le monde, et encore inconnu à l'Église même, offrait à saint Étienne l'ignominie et les horreurs d'un vrai supplice. Le calice est bien plus amer pour lui : il le reçoit immédiatement des mains du Sauveur, fraîchement imbu du fiel et des opprobes de sa passion.

Il est vrai, me dira-t-on, mais Étienne avait en cela même un grand avantage, un beau modèle devant les yeux. Ne venait-il pas de voir son Dieu même en croix. Hé! c'était là justement la difficulté, de mourir pour un Dieu mort lui-même, pour un Dieu crucifié, le scandale des Juifs et le mépris des gentils. Ah! que les enfants de la fournaise, que les Machabées consentaient avec joie d'être sacrifiés au Dieu d'Israël; je n'en suis pas surpris : c'était le Dieu de gloire et de majesté, le Dieu des merveilles et des victoires. Mais mourir pour un homme encore infâme aux yeux de Jérusalem infidèle et de Rome idolâtre; mourir pour sa divinité et mourir le premier; mourir ainsi dans un cruel tourment avec une générosité jusque-là sans exemple : voilà ce qui élève et distingue particulièrement le martyr de saint Étienne.

Mais encore quel tourment, quel supplice! O injuste et barbare nation! Le supplice des criminels, des blasphémateurs, des adultères; le supplice d'Achan lapidé et massacré : *Lapidabant Stephanum*. Une troupe séditieuse l'enveloppe et s'arme de pierres dans sa fureur : le saint martyr est assailli d'une grêle de cailloux, dit saint Augustin : *Stephanus sub imbre lapidum*. Mais, ajoute saint Procle, il n'en est pas même ébranlé; et il semble voir, au milieu de la tempête, le rocher immobile, en vain battu des flots irrités et des vents impétueux, vainement frappé de la foudre et du tonnerre : *Inconcussus tolerantia scopulus* : On attache les autres victimes, on leur voile les yeux, on leur cache le coup qui va les frapper; mais Étienne, ferme et debout, n'a besoin que de sa propre constance pour se soutenir, et regarde fondre sur lui la tempête d'un œil assuré, qui ne montre ni fierté, ni faiblesse. Du sein même de cet orage, il élève la voix pour annoncer sa vive confiance en l'homme-Dieu qu'il adore, et la haute perfection du saint Évangile qu'il professe; en ajoutant au témoignage de son sang le témoignage même de l'esprit de Dieu qui l'anime et l'inspire : *Ipse enim spiritus testimonium reddit spiritui nostro, quod sumus filii Dei*.

Vous comprenez, messieurs, que je parle ici de ce prodige de charité que l'Église ad-

mire depuis tant de siècles, et qu'on louera jusqu'à la fin du monde. Prodige inouï avant le christianisme; prodige qui ne pouvait se trouver que dans la vraie religion, et que cette sainte religion met au rang de ses grandes victoires. Vous le savez: la haine et l'amour sont les passions les plus naturelles de l'homme; ses passions les plus vives, les plus ardentes, les plus inflexibles. Le croirez-vous? Il est quelquefois encore plus aisé de sacrifier sa vie que sa vengeance: témoin cet infortuné Patrice, qui voulait bien mourir pour la foi; mais qui ne voulait point pardonner, et aima mieux perdre la couronne du martyre.

C'est donc un sacrifice difficile que le pardon d'une sanglante injure; et l'amour des ennemis est une grande victoire sur soi-même, surtout quand la fureur est portée jusqu'à nous ravir, comme à Etienne, l'honneur, la liberté, la vie même. Hélas! il voit autour de lui la terre arrosée de son sang: ses membres brisés, déchirés, semblent vouloir se détacher par lambeaux: il va expirer par la violence de la douleur et par l'épuisement de ses forces. Dans ce cruel tourment, savez-vous ce qui l'intéresse, ce qui l'inquiète encore? C'est le salut de ces malheureux mêmes dont vous n'avez pu entendre les cruautés sans indignation, sans horreur. Non; vous ne le verrez point, comme Susanne, intéresser le Ciel dans sa cause, et le prendre à témoin de son innocence. Vous ne le verrez point, comme les Machabées, menacer ses persécuteurs du courroux d'un Dieu, protecteur de la vertu et vengeur du crime. La religion n'était point encore assez parfaite alors pour inspirer des sentiments aussi élevés et aussi saints que ceux d'Etienne. Bien loin d'invoquer sur ses ennemis la colère du ciel, c'est justement ce qu'il craint pour eux, et ce qui l'afflige. Saisi d'un vif et généreux sentiment de compassion sur leur endurcissement, il tombe sur ses genoux; il fait un dernier effort pour élever sa voix au Seigneur; il tourne vers Dieu ses yeux mourants pour lui demander... et quoi? est-ce que la foudre tombe sur Jérusalem, et que la justice du Ciel hâte le temps de ses vengeances? Ah! c'est ce que demande pour lui la terre fumante de son sang; c'est ce que demandent ces cailloux ensanglantés qui l'environnent: *Lapides clamabunt.* (Luc., XIX, 40.) Mais la voix de son cœur s'élève contre celle de son sang, et crie encore plus haut: *Clamavit voce magna.* Cieux, ouvrez-vous encore une fois; grand Dieu, soyez témoin: c'est pour ses bourreaux mêmes qu'il vous prie! C'est leur grâce qu'il sollicite avec un grand cri, qui exprime l'ardeur de sa prière et de sa charité: *Clamavit voce magna dicens: Domine, ne statuas illis hoc peccatum.*

Quel mystère est ceci, s'écrie saint Augustin! est-ce donc là cet Etienne qui éclatait, qui tonnait tout à l'heure en présence de ses juges? *Ubi est tuum « dura cervice? »* Ah! c'est, ajoute ce saint docteur, c'est que tout le fiel était sur sa langue, et l'amour dans son

cœur: *Lingua sæviebat, cor autem amabat.* Or, messieurs, n'est-ce point là un des beaux triomphes de l'Evangile, et le comble de l'héroïsme chrétien? Après cela, dit un saint Père, il fallait que cette âme généreuse s'envolât au ciel. Pouvait-il désormais rien faire de plus grand sur la terre que de prier pour ses bourreaux, et de mourir pour son Dieu? Il était temps que le sommeil des saints terminât son martyre: ce glorieux martyre commencé par le témoignage de la parole, soutenu par le témoignage du sang, consommé par le témoignage de l'esprit et par la surabondance de la charité: *Et cum hoc dixisset, obdormivit in Domino.* Ainsi, messieurs, ces cailloux ensanglantés, que je vois accumulés et rassemblés autour d'Etienne mourant, sont comme l'autel du sacrifice, sur lequel tombe et expire cette victime de religion: et tout cela ensemble forme, suivant l'expression de l'Écriture, un monceau de témoignages encore plus énergique et plus frappant que le célèbre amas de pierres de Galaad: *Acervum testimonii.* (Gen., XXXI, 47.)

Ici, mes frères, un saint transport vous saisit, et votre admiration s'écrierait volontiers, comme autrefois les citoyens de Tarse: Oh! qu'il est grand, le Dieu des chrétiens! Qu'il est puissant, le Dieu des martyrs! Vous comprenez qu'il est beau, qu'il est heureux de souffrir, de combattre, de mourir ainsi pour sa religion; et votre cœur, piqué d'une noble émulation, sent presque du regret de n'être pas né dans les siècles du martyre. *Habet et pax nostra martyres suos*, vous dit saint Augustin; consolez-vous, la paix de l'Eglise a aussi ses martyrs: non dans le sens impie et séditieux des donatistes et des pélagiens, qui criaient à la persécution, lorsque les évêques ou les empereurs voulaient les réprimer et les punir: ah! si ce sont là des martyrs, ce sont les martyrs de l'erreur, les martyrs de l'opiniâtreté, les martyrs du démon: mais vous, âmes fortes et fides, qui résistez avec une sainte violence à vos passions, ces tyrans du cœur humain, et qui les immolez sans cesse à la religion; vous, fervents anachorètes, chastes épouses de Jésus-Christ, vivantes victimes de la pénitence et de l'amour divin; et vous, zélés ministres de l'Eglise, qui prodiguez vos travaux, votre santé, votre vie au service de Dieu, et pour sa gloire: vous avez aussi à ses yeux le mérite d'une sorte de martyre, vous rendez aussi témoignage à la sainteté de l'Evangile, dit saint Ambroise: *Martyr es Christi, testis es Christi.*

Mais, d'autre part, ne peut-on pas dire aussi que l'Eglise a encore ses apostats; et plus d'apostats mille fois que n'en ont fait les persécutions: des apostats de cœur et d'esprit, des apostats de mœurs et de créance, qui renoncent aux engagements de leur baptême, et déshonorent la religion? O honteuse lâcheté! inexcusable désertion! Hélas! autrefois dix apostats pour dix mille martyrs, dix apostats vaineux par la force des tourments, apostats pour quelques grains

d'encens, fidèles encore dans le fond du cœur; dix apostats seulement étaient alors pour l'Eglise un spectacle de terreur et d'étonnement. On les voyait après cela repentants, prosternés aux pieds des fidèles, humiliés sous le sac et sur la cendre, le cœur plein d'amertume et les yeux baignés de larmes, implorant la clémence de l'Eglise d'une voix gémissante et lamentable : *Deprecabantur illi, nec sola lamentabili voce, sed laceratione corporis*, dit saint Cyprien : ils demandaient miséricorde, en montrant, ceux-ci, une main coupée pour la foi; ceux-là, un œil arraché; d'autres, un corps pâle et desséché dans les cachots, des membres cicatrisés et mutilés, qui parlaient pour eux, et demandait grâce avec des larmes de sang : *Manabat pro fletibus sanguis, et pro lacrymis cruor*. Eh bien! nos lâches déserteurs, ces perfides chrétiens ont-ils résisté, comme eux, jusqu'à l'effusion du sang? Les voit-on pleurer, comme eux, leur infidélité? Auraient-ils bien, comme eux, le courage de retourner au combat, pour effacer la honte de leur apostasie avec tout leur sang?

Vous me direz peut-être que votre sexe ou votre âge, que votre faiblesse et vos infirmités vous ont mis hors d'état de travailler, de combattre et de souffrir pour Dieu. Mais du moins osez-vous me dire, que vous ne sauriez aimer vos ennemis et leur pardonner. *Attende Stephanum censerum tuum*, vous crie encore ici saint Augustin : approchez et considérez Etienne mourant. On vous a outragé : l'avez-vous été plus que lui? Vous êtes sensible, vous êtes homme : avait-il un cœur d'airain? Il était disciple de Jésus-Christ : êtes-vous un infidèle? Avez-vous un autre Dieu, une autre loi, une autre religion; et si vous l'aimez, cette sainte religion, pouvez-vous n'être point touché de l'exemple et du supplice de ce généreux martyr? Pouvez-vous lui refuser un tribut distingué de vénération, et ne pas joindre votre amour et vos regrets aux lamentations et aux pleurs, qui accompagnèrent ses funérailles, et honorèrent son tombeau? *Sepelierunt Stephanum viri timorati, et fecerunt planctum magnum super eum*.

Pour toi, tu en triomphes, impie Jérusalem : race indigne, chargée de la malédiction de tant de sang innocent répandu depuis Abel jusqu'à Zacharie et à Etienne! Nation déicide, achève de combler la mesure de tes pères. Ah! j'entends le sang des prophètes mis à mort, le sang des justes martyrisés, le sang d'un Dieu crucifié qui élève la voix contre toi. C'en est fait, ta réprobation est consommée, et bientôt le Dieu des vengeances te visitera dans sa fureur par le fer et par le feu : pour un juste massacre, tu lui rendras des milliers de victimes. Jérusalem, Jérusalem, la foudre est sur ta tête : cependant tu triomphes, et tu t'applaudis dans ta fureur : *Jerusalem, Jerusalem, quæ occidit prophetas et lapidas eos, qui ad te missi sunt!* (*Matth.*, XXIII, 37.)

Et vous, Eglise naissante, Eglise affligée,

vous paraissez dans le deuil et la consternation. Etienne meurt dans les tourments, et sa mort devient pour vous le signal d'une persécution. En pleurant sur lui, vous pleurez sur vous-même, et vos larmes semblent comme Séphora, se plaindre à Jésus-Christ de ce qu'il est pour vous un *époux de sang*. (*Exod.*, IV, 25.) *Surge, illuminare, Jerusalem*. Consolez-vous, nouvelle Sion, c'est à vous-même à triompher : le martyr d'Etienne va devenir la source de vos conquêtes et de votre élévation. Ces disciples dispersés par la persécution vont répandre la lumière et la gloire de l'Evangile. Saul accordé à la prière d'Etienne expirant, Saul converti, convertira les nations. Le sang d'Etienne et de Paul va devenir pour vous une semence féconde en martyrs; et le sang des martyrs, une semence féconde en chrétiens. Vous dompterez l'orgueil des puissances de la terre, vous monterez sur le char des Césars, vous régnerez sur le trône des empereurs, vous érigerez la croix de Jésus-Christ sur le front des peuples et des rois : *Ambulabunt gentes in lumine tuo, et reges in splendore ortus tui*. (*Isa.*, LX, 1-3.)

Ah! c'est dans les beaux jours de ce nouveau règne qu'Etienne sera glorifié d'une manière digne de vous et de lui. La vénération des peuples lui érigera des statues et des autels. La piété des prélats et des pontifes gravera son nom immortel et son martyre sur le frontispice des temples de la religion : l'Eglise y célébrera son triomphe à jamais, et tous les ans elle couronnera de ses lauriers le berceau d'un Dieu naissant. Oui, vous serez parmi nous un monument éternel de sa gloire et de ses combats, auguste basilique, église vénérable par une sainte antiquité, source primitive de la foi dans cette capitale. C'est sous les auspices de saint Etienne qu'on vous a vue sortir de sein de l'idolâtrie, et élever vos fondements sur ses ruines. C'est à l'ombre de la protection de saint Etienne qu'on vous a vue décorer notre patrie et fonder autour de vous toutes ces florissantes églises, qui vous reconnaissent avec joie pour leur mère, et dont vous êtes la couronne. C'est sous le nom et l'invocation de saint Etienne, qu'on vous a vue fleurir de siècle en siècle et acquérir encore dans ces derniers temps une splendeur nouvelle par l'érection honorable d'un siège épiscopal, et par le don inestimable d'un pontife qui le remplit avec tant de dignité.

O vous donc que notre sanctification et nos prospérités intéressent par tant de titres; chef glorieux de la triomphante légion des martyrs, ange tutélaire de notre cité, puissant protecteur de cette église et de ce nouveau diocèse, du haut des cieux, où vous réglez, jetez un regard de prédilection sur le pasteur et sur le troupeau. Portez au pied de l'Eternel nos actions de grâces et nos vœux. Qu'il accomplisse ses desseins; et en augmentant parmi nous la sainteté et la majesté de son culte, qu'il fasse croître aussi en nous l'amour de sa religion, le zèle de son service, le désir et l'espérance du salut éternel que je

vous souhaite, avec la bénédiction de Monseigneur.

VI.

PANÉGYRIQUE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES,
ÉVÊQUE DE GENÈVE, INSTITUTEUR DE L'ORDRE
DE LA VISITATION.

...Qui fuerat summus sacerdos, virum bonum et benignum verecundum visu et eloquio decorum, qui a puero virtutibus exercitatus sit. (II, *Mach.*, XV, 12.)

Ce grand prêtre si estimable par la bonté naturelle de son cœur, et par la douceur aimable de son caractère, par la décence modeste de sa personne, et par les grâces insinuantes de sa parole, qui s'était exercé dès son enfance en toutes sortes de vertus.

Monseigneur (1),

Est-ce là le portrait du pontife Onias, si célèbre dans les fastes de la religion par sa vertu et sa douceur, ou celui du saint évêque de Genève, dont nous célébrons en ce jour la fête et le triomphe? Qu'il est beau, ce portrait, qui présente à nos yeux un pontife vénérable par sa dignité et dans ce pontife un homme d'un caractère charmant, d'une candeur et d'une bonté incomparable : *Virum bonum et benignum* ; un homme sur le front duquel la grâce et la nature avaient imprimé toute la modestie et la beauté de la vertu : *Verecundum visu* ; un homme extrêmement doux et modéré dans ses mœurs et dans toute sa conduite : *Modestum moribus* ; un homme qui joignait au mérite solide les agréments du discours, le don de plaire et de persuader : *Eloquio decorum* ; un homme exercé dès sa jeunesse dans la pratique des vertus, et élevé par degrés à une sage-se consommée : *Qui a puero in virtutibus exercitatus sit* ; un homme enfin puissant auprès du Très-Haut, qui chérit et protège encore sa nation après sa mort, et qui adresse des vœux pour elle au trône de Dieu : *Manus protendentem orare pro omni populo*. A tous ces traits, mesdames, qui ne reconnaît aussi avec complaisance et vénération votre saint fondateur, modèle intéressant d'une sainteté tout aimable?

Le Seigneur, toujours *admirable dans ses saints* (*Psal.* LXVII, 36), a voulu les distinguer et les caractériser par des endroits différens. Il a sanctifié les uns par une humilité profonde et par une vie cachée en Jésus-Christ ; les autres par l'abnégation de soi-même et par la pauvreté volontaire ; ceux-ci, par la solitude et par les austérités de la pénitence ; ceux-là, par une charité agissante et utile au monde ; d'autres encore, par les épreuves de la patience et par des disgrâces éclatantes. Mais de tous les genres de sainteté, on peut dire, messieurs, qu'il n'en est point qui ait tant de sympathie avec notre cœur, et tant de conformité avec le Sauveur conversant parmi les hommes, que cette sainteté pleine de douceur et de charmes, qui a fait le caractère propre de saint François de Sales, et par laquelle il a opéré de si grandes choses pour Dieu : étant regardé avec justice comme le restaurateur de la foi et de

la piété dans ces derniers temps. Voilà donc le fond de son éloge, et en voici le partage :

François de Sales, restaurateur de la foi dans sa patrie, a su faire triompher la religion de ses ennemis par l'ascendant et les attraits victorieux de sa douceur : ce sera le sujet de mon premier point.

François de Sales, restaurateur de la piété dans l'Église, a su rendre la vertu aimable aux hommes par la suavité et l'onction de sa douceur : vous le verrez dans ma seconde partie.

J'ai ici, messieurs, un avantage bien flatteur pour moi, qui est de faire l'éloge de la douceur et de la vertu devant un prélat qui nous en trace lui-même un si beau modèle dans sa personne, et en qui nous voyons avec amour et vénération des traits si ressemblants à saint François de Sales, qui nous édifie et nous ravit par son éminente piété, qui nous anime par sa présence et par ses exemples, qui nous attache et nous charme par sa bonté paternelle : heureux de trouver ainsi notre cœur d'accord avec notre devoir dans le tribut d'hommage et d'obéissance que nous lui rendons !

Invoquons avec lui l'Esprit-Saint, et saluons Marie. *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Si le caractère propre de la douceur évangélique est d'être aux yeux des hommes la plus aimable des vertus, sa gloire est de mériter aussi leur admiration, en ce que c'est une continuelle victoire du chrétien sur lui-même, et le triomphe de la charité. Cependant beaucoup de gens s'en forment un idée assez peu noble, et cette erreur vient peut-être de ce que l'on considère la douceur dans certaines personnes d'un cœur bas et d'un mérite borné, en qui souvent elle est l'effet d'un naturel simple, faible et timide. Mais il est un autre genre de douceur qui part d'un grand fond de raison, de force d'esprit, de charité et d'amour de Dieu ; qui, plus forte que les passions humaines, les dompte, les contient, les captive, les enchaîne ; qui rend le sage toujours maître et vainqueur de lui-même, et qui a l'art de triompher de tous les cœurs. Cette sorte de douceur généreuse et magnanime est le partage des grands saints, et l'instrument des grandes choses.

En effet, quand le Sauveur du monde préparait ses apôtres à combattre l'impiété, les erreurs de la Synagogue et de l'idolâtrie, il ne leur disait point, Je vous envoie comme des lions terribles et rugissants ; mais *Je vous envoie comme de douces brebis au milieu des loups* (*Matth.*, X, 16) ; et ces brebis, par leur douceur, par leur patience, par leur charité toute divine, ont dompté ces loups dévorants, et les ont transformés eux-mêmes en agneaux, suivant la belle pensée de saint Jean Chrysostome. (*Hom.* 34, *in Matth.*) Or, telle fut, messieurs, la vertu caractéristique et dominante de saint François de Sales ;

(1) Claude Bouhier, évêque de Dijon.

une douceur pleine de grâce et de charité, qui animait habituellement ses actions et ses grandes-qualités, sans rien diminuer de leur force et de leur éclat. Représentez-vous un évêque de la primitive Eglise, ou plutôt un apôtre rempli de la vertu et de l'onction du Saint-Esprit; un homme d'un esprit supérieur, que le calme de son cœur et la sérénité de son front élèvent au-dessus des passions et des événements du monde; un homme d'une paix profonde et d'une modération extrême, avec un tempérament tout de feu, avec un génie entreprenant, un courage intrépide, une grandeur d'âme au-dessus des contradictions et des dangers.

Faut-il, messieurs, que je vous retrace ici l'état déplorable où se trouvait l'Eglise de Jésus-Christ dans le temps auquel François de Sales fut suscité de Dieu pour défendre la foi, et pour réparer les ruines du sanctuaire dans sa patrie? Vous peindrai-je une partie de la France et des provinces voisines en proie aux fureurs de l'hérésie sacrilège, et de la guerre civile? Vous montrerai-je de toutes parts les incendies et les massacres, les villes inondées du sang des citoyens, les temples de la religion profanés ou détruits, et ses autels brisés, les tombeaux des morts violés, et les reliques vénérables des saints foulées indignement aux pieds; l'ancien culte proscrit et le sacrifice perpétuel aboli, les lois divines et humaines renversées, le scandale de la licence et de l'impunité dans tous les états, l'abomination et la désolation jusque dans le lieu saint? O ciel! qui entreprendra de purger la terre de tous ces monstres? Ce sera, messieurs, saint François de Sales: et quelles armes emploiera-t-il pour les combattre et les vaincre? Les charmes de sa douceur. Destiné du ciel à être l'apôtre de sa patrie et le pontife d'un malheureux diocèse, qui était devenu l'asile et le siège de l'erreur, c'est dans le centre même de l'impiété qu'il fera triompher la foi de ses ennemis, et par la douceur persuasive de son éloquence, et par la douceur héroïque de sa charité; également puissant en paroles et en œuvres: *Vir potens in opere et sermone.* (*Luc.*, XXIV, 19.) Développons ces deux traits.

Vir potens in sermone: l'éloquence, qui est le talent suprême de manier les esprits et de gagner les cœurs; l'art de plaire, d'instruire, de convaincre, de persuader, d'attendrir, d'émouvoir, d'entraîner la multitude, d'enlever l'approbation, les suffrages, l'admiration des mortels, a été toujours regardée parmi les nations spirituelles et savantes, comme l'endroit brillant du mérite personnel des hommes illustres; et c'est particulièrement un très-grand don de Dieu, quand elle est animée de son esprit et consacrée à sa gloire: puisque saint Paul distingue (*I Cor.*, XII, 10) parmi les dons éclatants, que le Saint-Esprit a faits à son Eglise, la grâce de la parole et le ministère de l'instruction.

Or, messieurs, qui posséda jamais parmi nous ce talent admirable de la parole dans

un plus éminent degré, que saint François de Sales; et qui mérita mieux que lui cette louange si noble et si intéressante, que l'Ecriture donne au grand prêtre Onias: *Virum verecundum visu, eloquio decorum?* Avantage par la nature d'un extérieur tout à fait prévenant, et soutenu par une action touchante; doué d'un esprit élevé, solide, fécond, tendre, insinuant; orné des plus belles connaissances, formé par les grands maîtres de son siècle, et par une étude sérieuse des sciences divines et humaines; savant canoniste, théologien profond, controversiste habile, orateur pathétique; en claire il charma les yeux, ravissait les esprits et enlevait les cœurs. Dans les entretiens particuliers, le miel et la rosée semblaient couler de ses lèvres: d'un regard, d'une parole, il s'ouvrait les cœurs et les consciences; on croyait entendre la raison même et la sagesse parler par son organe. Dans les conférences publiques de religion, dans les disputes de controverse, en terrassant l'hérésie, il savait merveilleusement adoucir ses sectateurs; il ménageait ces esprits fiers et indociles avec tant d'adresse et d'insinuation, qu'ils se laissaient entraîner par une douce violence aux charmes du discours, dont il assaïonnait la force des raisonnements: *Disputantes non poterant resistere sapientiæ et spiritui, qui loquebatur.* (*Act.*, VI, 10) Quelquefois même l'esprit de Dieu dont il était animé, paraissait répandre sur son front je ne sais quel éclat surnaturel de lumière et de sainteté qui tenait tous les yeux et les esprits dans une espèce de ravissement; en sorte qu'on l'écoutait comme un oracle, et qu'il semblait être un auge du ciel: en effet, l'éloquence douce et persuasive de saint François de Sales, non-seulement opérait le changement du cœur dans les pécheurs les plus endurcis et les plus obstinés, mais encore lui faisait trouver grâce devant ses ennemis, même les plus prévenus, et souvent elle les; rendait ses partisans, ses disciples, ses défenseurs les plus attachés. Tout enflammé d'un zèle tendre et ardent pour le prochain, ingénieux à l'énoncer par les expressions les plus vives et les plus touchantes, il ne trouvait presque point de cœurs rebelles; presque point d'âmes qu'il n'émût, qu'il n'attendrît, qu'il ne transportât. Et de là ces conversions merveilleuses, ces conversions éclatantes, ces conversions innombrables, que la grâce a opérées par son ministère et par sa parole, soit dans la France, soit dans la Savoie, et surtout dans le diocèse de Genève; en sorte qu'il a eu la consolation et la gloire de ramener au sein de l'Eglise jusqu'à soixante et douze mille hérétiques de tout sexe, de tout état. Heureux fruits de ses prédications et de sa douceur, qui se sont encore multipliés avec les générations suivantes, et qui se perpétueront d'âge en âge pour la propagation de la foi, et pour l'exaltation de la sainte Eglise catholique.

C'est donc ainsi que ce grand homme a fait triompher la foi de ses ennemis par la douceur persuasive de son éloquence: ajou-

tons encore, et par la douceur héroïque de sa charité; puissant en œuvres, aussi bien qu'en paroles : *Vir potens in opere.*

Qui de vous, messieurs, n'a point oui parler avec étonnement de cette fautive mission du Chablais, premier théâtre de son apostolat, et sa plus belle conquête? Envoyé de Dieu et de son souverain, pour ramener cette province calviniste à la religion de ses pères, le premier spectacle qui se présente à ses yeux, du haut de la citadelle des Allinges, est une vaste campagne pleine de ruines et de désolation, de croix brisées, d'églises démolies, de monastères pillés et incendiés; restes affreux des fureurs et des ravages de l'hérésie. A cette vue affligeante, son cœur sensible et débonnaire s'attendrit; un torrent de larmes tombe de ses yeux; ses p'aintes, ses soupirs montent jusqu'au ciel. C'est ainsi qu'une autre fois dans ses courses apostoliques, surpris par le déclin du jour, égaré seul dans une campagne déserte, et contraint de se retirer dans une espèce de mesure abandonnée; parmi l'horreur des ténèbres, tout à coup à la lueur du flambeau de la nuit, qui se dévoile, il reconnaît autour de lui avec un saint frémissement les restes déplorables d'une Eglise renversée par les hérétiques: et, comme autrefois Jérémie tristement assis et gémissant sur les ruines de la sainte Sion: *O ciel! s'écrie-t-il tout en pleurs, comment l'or s'est-il obscurci et dépravé? Comment les pierres du sanctuaire en ont-elles été arrachées et dispersées?* (*Thren.*, IV, 1.) O temple sacré, quel que soit le saint protecteur auquel tu fus dédié, je l'invoque, et j'adore parmi tes débris le Dieu de nos pères, qui t'avaient consacré à la vraie religion! O ma chère patrie! faut-il que ton Dieu t'ait abandonnée et rejetée d'une manière si terrible! Levez-vous, Seigneur; voyez l'ouvrage de vos ennemis, et jugez vous-même votre cause, mais jugez-la dans votre miséricorde. Non, messieurs, il ne demandera point, comme Elie, par un zèle vengeur, que le feu du ciel vienne foudroyer cette nation infidèle à Dieu; mais par un sentiment bien plus conforme à la bonté de son cœur et à la douceur de son caractère, c'est leur grâce, leur conversion qu'il sollicite avec de tendres gémissements.

Cependant, tout s'y révolte et se soulève contre l'homme de Dieu! Ah! de quoi n'est point capable un peuple aveuglé, et confirmé dans l'erreur, animé par un faux zèle de religion, excité par des ministres violents, enhardi par l'amour de la liberté: un peuple enivré des affreuses préventions de l'hérésie, qu'on a accoutumé à regarder avec horreur l'Eglise romaine, comme une Babylone; son culte comme une idolâtrie; son souverain pontife, comme un antechrist; ses évêques et ses prêtres, comme les suppôts de Satan; sa autorité et ses lois, comme une tyrannie! Ce ne sont de toutes parts que menaces, injures, calomnies, enportements, fureurs, poisons et assassinats préparés, embûches et attentats contre l'hou-

neur et contre la vie du serviteur de Dieu. Les éléments même semblent s'unir à ses ennemis pour le persécuter. Les pluies, les torrents, les glaces, les aquilons s'arment aussi contre lui. Tout conspire à éprouver sa constance et sa douceur. Néanmoins, parmi tant de maux et de dangers, il ne perd rien de sa sérénité et de sa confiance en Dieu. Il supporte tout avec une tranquillité inaltérable et une patience invincible. Il parcourt les villes et les campagnes avec une charité infatigable, pour courir après les brebis égarées d'Israël: quelquefois même ses pieds cruellement blessés et déchirés, marquent sur la terre ensanglantée et sur la neige fumante de sa sueur et de son sang, les traces de son apostolat. Tantôt il se trouve dans l'horreur de la nuit et des forêts, au milieu des ours affamés et des bêtes féroces. Tantôt il est réduit à se retirer dans des antres et des masures, exposé à toutes les rigueurs de l'hiver, et abandonné de tout le monde.

Mais enfin tant de zèle, tant de constance, tant de charité, tant de douceur, tant de patience, tant de piété, tant de vertu et de sainteté frappent les peuples d'étonnement, et les touchent. On lui parle, on l'écoute; et dès qu'une fois on l'a approché, dès qu'on l'a entendu, on ne peut plus tenir contre les charmes de sa douceur. Insensiblement on le goûte, on l'estime, on l'admire, on le révère, on s'y attache, on le regarde comme un homme descendu du ciel pour le bonheur et le salut de la terre. Plein de grâce et de force, comme saint Etienne, protégé de Dieu, et soutenu de la vertu d'en haut, il opère devant ce peuple étonné des prodiges et des miracles; mais des miracles dans son caractère, si on ose parler ainsi: je veux dire des prodiges de charité aussi bien que de puissance. Il guérit leurs malades, il rend à la vie et à la grâce leurs enfants morts sans baptême, il délivre leurs énérgumènes, il soulage leurs pauvres par d'abondantes aumônes, il console leurs infirmes, il sanctifie leurs mourants: laissant partout des traces de sa bonté bienfaisante, et quelquefois même de son pouvoir miraculeux auprès de Dieu: *Plenus gratia faciebat prodigia et signa in populo.* (*Act.*, VI, 8.)

C'est, messieurs, par une conduite si insinuante, si remplie de charité et d'onction, que François de Sales disposait efficacement les cœurs à la docilité et à la réunion; déjà je le vois entouré d'un grand nombre de prosélytes convertis et de disciples fidèles. De toute part les schismatiques attirés par sa douceur et par ses bienfaits viennent se jeter dans son sein, ou plutôt dans celui de l'Eglise, à laquelle il les réconcilie. En peu d'années il change toute la face du Chablais. Il redresse les croix abattues, il purifie les temples profanés, il relève les autels renversés, il rétablit le vrai culte, et par ses soins une Eglise nouvelle presque aussi pure, aussi fervente que la primitive Eglise, s'élève sur les débris de l'erreur. La foi si longtemps exilée de cette belle province, s'y

remontre avec plus d'éclat que jamais : et les scandales, les outrages de l'hérésie y sont réparés authentiquement par le triomphe du sacrement adorable de nos autels, porté en pompe dans Thonon sa ville capitale, avec un appareil de religion et de magnificence, qui ravit de joie et d'admiration tous les vrais fidèles. Dans ce changement inopiné, chacun exalte François de Sales l'instrument de tant de merveilles, non par la force et la violence, mais par la persuasion et la douceur. Son nom est grand parmi les nations ; et la Savoie, la Suisse, la France, l'Italie, Rome elle-même le comblent à l'envi d'éloges, et lui décerneraient volontiers des couronnes, comme aux vainqueurs de l'antiquité.

Grand exemple, messieurs, succès admirables, qui montrent bien que le saint ministère, pour faire du fruit, ne doit pas être amer ni rebutant. Oni, c'est bien moins par un zèle sec, dur, aigre, impérieux, que par la douceur de la charité et par l'onction de la parole, qu'on va au cœur, et qu'on ramène les esprits. Aussi saint François de Sales avait pour maxime de n'user jamais de termes offensants, en traitant avec les ministres et les sectaires, pour ne point les aliéner et les aigrir. Règle de conduite bien sage, et même utile pour nous, mes frères, dans un siècle où souvent on se trouve obligé de vivre avec les adversaires de l'Eglise, anciens et nouveaux. Si nous ne pouvons approuver leurs sentiments, ni vaincre leurs préventions, plaignons du moins leur aveuglement, leur malheur, par une affection sincère pour leur personne, et conservons du reste, autant qu'il se peut, la charité et la paix. Très-sûrement ils seront bien plus touchés de notre modération, que de nos invectives. Non, la vérité ne persuade point par l'organe de la passion. La foi ne s'appuie point sur l'esprit de partialité et d'antipathie. La douceur évangélique, la charité chrétienne ne connaît point d'ennemis ; elle s'étend au juif et au gentil, au grec et au romain, au catholique et au schismatique. Elle se fait toute à tous, comme saint François de Sales, pour les gagner tous à Jésus-Christ.

Cet illustre restaurateur de la foi dans sa patrie a donc su faire triompher la religion de ses ennemis par l'ascendant et les attraits victorieux de sa douceur ; vous l'avez vu. Restaurateur de la piété dans l'Eglise, il a su encore rendre la vertu aimable aux hommes par la suavité et l'onction de sa douceur : second point de son éloge.

DEUXIÈME POINT.

Les philosophes, faiblement éclairés par la raison, ont beaucoup discoursu de la vertu ; mais ils ne l'ont jamais parfaitement connue, ni solidement aimée. Les chrétiens, mieux instruits par l'Evangile, en ont eu des notions plus pures et plus nobles ; mais souvent ils l'ont très-mal pratiquée. Or, messieurs, d'où vient qu'on a presque toujours eu parmi les hommes si peu de goût et d'empressement pour la vertu ? C'est qu'on n'en sentait point

assez la beauté, les charmes, les amabilités. Mais, grâce au Ciel, on a vu dans ces derniers temps saint François de Sales lui prêter avec succès ces armes victorieuses du cœur humain, et la faire chérir des mortels pour la gloire de Dieu, et le triomphe de la piété. Par la suavité et l'onction de sa douceur, il a su rendre la vertu aimable en elle-même, et la faire aimer en sa personne. Développons ces deux pensées.

J'ai dit, messieurs, que saint François de Sales, par la suavité et l'onction de sa douceur, a fait sentir et goûter aux hommes combien la vertu est aimable en elle-même, et que par là il a fait refleurir la piété dans l'Eglise. Son zèle, sa morale, ses discours, ses écrits, sa direction, ses avis, ses conseils, ses réprimandes même se ressentaient de cette douceur attrayante, qu'il avait reçue du Ciel en partage. On ne saurait lire ces inimitables ouvrages, où il s'est si bien caractérisé lui-même, et qui lui ont fait tant d'honneur, cette *Introduction à la vie dévote* qui a fait l'admiration et les délices de son siècle ; cet excellent *Traité de l'amour de Dieu*, qu'un grand Pape appela *un Livre d'or* ; on ne peut, dis-je, les lire encore aujourd'hui, sans se sentir porté et attiré à Dieu par des chaînes secrètes, dont le cœur a peine à se défendre.

Bien différent de ces esprits outrés, qui portent tout à l'excès, jusqu'à la vertu ; qui mettent la sainteté dans un point d'éloignement et d'élévation, auquel on désespère de pouvoir atteindre ; qui présentent toujours la sagesse sous un visage austère, triste, sauvage, rebutant ; il avait au contraire un talent tout particulier de rendre le joug du Seigneur doux et léger, sans néanmoins l'affaiblir. Après avoir réveillé, ébranlé les pécheurs par la terreur et par la crainte des jugements divins, tout à coup il les ramena à Dieu, comme des enfants à leur père, par la confiance et par la reconnaissance. Il les remplissait de consolation, d'espérance, de courage. Il leur montrait encore plus de fleurs que d'épines dans le chemin de la vertu. Il avait le don de leur peindre la bonté de Dieu et ses bienfaits, sa grandeur et ses miséricordes, le bonheur et la gloire d'être à lui ; le sentiment délicieux de la paix intérieure et de la bonne conscience ; l'honneur et tous les biens qui accompagnent la sagesse, les récompenses et les couronnes qui la suivent, avec des couleurs si belles, si animées, si intéressantes, qu'on ne pouvait s'empêcher d'en être épris.

Sans rien rabattre de la pureté, de la morale et de la sainte sévérité de l'Evangile, il savait admirablement les concilier avec les bienséances du monde et les engagements de chaque condition : se pliant, s'accommodant à toutes les professions, à tous les âges, à tous les esprits, à tous les caractères ; les conduisant tous à Dieu, suivant la différence de leur vocation et de leur état, par une méthode si sage, si éclairée ; avec une grâce de direction et de conseil, si remplie de lumière, de charité et d'onction, qu'il semblait être

même à la pénitence son amertume, et ne laisser à la vertu que sa douceur et ses charmes.

Par là, messieurs, il a réformé, sanctifié, illustré dans l'Eglise les trois états différents qui la composent : je veux dire l'état séculier, l'état ecclésiastique et l'état religieux.

Et premièrement, à l'égard de l'état séculier, il est difficile de concevoir combien saint François de Sales a converti de pécheurs et gagné d'âmes à Dieu, soit dans les cours des princes, soit dans les villes, soit dans les campagnes, soit parmi les hérétiques, soit parmi les catholiques, soit parmi les grands, soit parmi le peuple, soit parmi les pauvres, et même parmi les militaires. Le château des Allinges et la ville de Thonon en ont fait une expérience bien frappante dans leurs garnisons, où, à la place du vice et de la licence, du duel, de la débauche, du blasphème, il a fait régner parmi les armes la pudeur, la modestie, la sagesse, la piété avec le vrai courage, avec le zèle magnanime du service de la patrie et du prince.

L'état ecclésiastique a repris un nouveau lustre sous son gouvernement dans ce grand diocèse, qu'il a en partie formé, après l'avoir converti à la foi : rétablissant les églises et les pasteurs, portant partout l'ordre, la paix, l'instruction, la lumière, la consolation, par ses visites épiscopales, par ses saintes ordonnances, par ses soins vigilants, par ses exhortations paternelles, par ses exemples ravissants. Sous un tel évêque le clergé était en honneur, même aux yeux de l'hérésie, et les ministres de l'Eglise étaient presque tous des apôtres.

Sa charité active et condescendante, qui s'étendait et se prêtait à tout, n'a pas moins illustré l'état religieux ; non-seulement par la régularité et la paix, qu'il a heureusement rétablies et cimentées dans plusieurs congrégations ; mais surtout par l'institution d'un nouvel ordre de vierges sacrées, d'un ordre florissant, dépositaire de son cœur et héritier de son esprit, qui perpétue dans l'Eglise ses sentiments et ses vertus ; qui remplit la terre du bruit de son nom et de l'odeur de sa sainteté ; qui fait sa gloire, son éloge, par la sagesse de son plan et par la douceur de ses constitutions ; par une réputation distinguée de ferveur et de contentement, dont la seule vue inspire l'estime et le goût de la piété. Jugeons-en, messieurs, par la bonne odeur que répand au milieu de nous ce sanctuaire habité par des anges terrestres ; où la religion voile aux yeux des profanes ce qu'elle a dans le sexe dévot de plus parfait, de plus pur, de plus précieux, et où préside la sagesse par une perpétuelle succession de mérite aussi bien que d'autorité. C'est ainsi que leur glorieux instituteur continue encore d'instruire et d'édifier le monde par l'exemple de ses saintes filles, et de nous montrer en elles la beauté et les attraits de la vertu.

Mais, si saint François de Sales a rendu la vertu aimable aux hommes, on peut dire qu'elle ne l'a pas moins fait chérir lui-même :

ou plutôt la vertu s'est produite au monde sous ses traits, pour se faire mieux aimer ; et c'est surtout en sa personne qu'elle a paru avec tous ses charmes par la suavité et l'onction de sa douceur.

Oui, messieurs, par un assortiment rare et charmant, il savait allier tous les agréments de la conversation et du commerce de la vie, avec une habituelle union à Dieu, et une contemplation très-sublime ; avec une vie mortifiée et austère pour lui-même, mais pleine de discrétion, de condescendance et d'égards pour le prochain. C'était un genre de vertu sociable, prévenante, gracieuse, accommodante, avec un visage ouvert et un front toujours serein. C'était un caractère de sainteté embelli par toutes sortes de grâces et d'ornements ; soutenu du mérite personnel et des qualités brillantes de la naissance, de la noblesse, des dignités, de la réputation, des talents, de la capacité, de l'éloquence, des travaux, des succès, des miracles, de la modestie et du désintéressement, de la générosité et de la libéralité. Toujours en vue et en spectacle, toujours en action et en mouvement, il se prodiguait à tout le monde avec une bonté sans fard, et une charité sans bornes, qui lui gagnait tous les cœurs. Sa vue même, sa seule présence accompagnée des charmes de la sainteté et de la douceur, était, pour ainsi dire, une grâce de conversion. Il suffisait de l'entendre, de le pratiquer, pour sentir naître en soi un vif et pressant désir de devenir vertueux, de lui ressembler et de s'attacher à lui.

Aussi peut-on dire qu'il ne fut peut-être jamais, dans ces derniers siècles, un prélat si universellement goûté, suivi, révééré, chéri, précousé, non-seulement par un penchant d'estime et d'affection naturelle pour le mérite, mais encore par un sentiment religieux de confiance, de vénération, de reconnaissance, d'amour tendre et respectueux. Toute l'Europe catholique l'enviait à son diocèse. Rome désirait l'associer au Sacré-Collège, en le décorant de la pourpre. Paris lui offrait son trône pontifical. Les souverains pontifes et les têtes couronnées, les princesses de France et de Savoie, les cardinaux et les évêques les plus distingués ambitionnaient sa bienveillance, et faisaient gloire de rendre hommage à ses vertus. Les hérétiques même, les ministres de Genève les plus célèbres, malgré leurs préventions, étaient devenus ses admirateurs et ses panégyristes. Les villes du royaume, où il avait annoncé la parole de Dieu (et notre capitale a eu le bonheur d'être de ce nombre), ces villes reconnaissantes le réclamaient comme leur apôtre, et le chérissaient comme leur père en Jésus-Christ.

Adoré surtout de son clergé et de son peuple, il a vu renouveler en sa présence un trait bien touchant de la vie de saint Paul, qu'on ne saurait lire sans être attendri. Ce grand Apôtre des nations étant sur le point de quitter pour toujours les Eglises d'Asie, assembla ses chers disciples d'Ephèse, et leur prédit qu'ils ne le verraient plus. A ce triste adieu, les pleurs coulèrent en abon-

dance de tous les yeux, tant il était aimé : *Magnus autem fletus factus est omnium*. Ils se jetaient à son cou, et le serraient dans leurs bras, comme pour le retenir : *Procurbantes super collum Pauli, osculabantur eum*; ils le suivirent jusqu'au rivage de la mer, où il s'embarquait : désolés de cette pensée qu'ils allaient le perdre pour ne le revoir jamais : *Dolentes maxime in verbo quod dixerat, quoniam amplius faciem ejus non essent visuri*. (*Act.*, XX, 37-38.)

Ainsi, messieurs, lorsque le saint évêque de Genève, par un pressentiment surnaturel de sa mort prochaine, fit en chaire son dernier adieu à son troupeau avec toute l'effusion et la tendresse de son cœur, lorsqu'il leur annonça par un esprit prophétique, qu'ils le voyaient et l'entendaient pour la dernière fois, tout le monde fondit en larmes : *Magnus autem fletus factus est omnium*. Arraché à leur amour par un ordre supérieur, il ne put empêcher l'élite de son clergé et de son peuple de l'accompagner par honneur et par affection jusqu'au bord du Rhône, où il allait s'embarquer : *Et deducebant eum ad navem*. Là, comme autrefois saint Paul, après leur avoir dit les choses du monde les plus touchantes, il reçut leurs derniers embrassements tout arrosés de leurs pleurs, les laissant inconsolables de cette affligeante prédiction, qu'ils ne le reverraient plus : *Osculabantur eum, dolentes maxime in verbo quod dixerat, quoniam amplius faciem ejus non essent visuri*. Et peu de temps après, lorsqu'ils surent qu'en effet cette grande lumière était éteinte, et qu'il avait consommé sa course dans une terre étrangère ; lorsqu'on leur ramena ce cher et précieux dépôt dans un appareil funèbre, leur désolation fut extrême. Chaque famille pleurait, comme si elle avait perdu un père. La France même prit part à leur douleur, et sembla disputer avec eux de vénération et d'amour pour leur saint pasteur. La voix de la religion, jointe à celle des prodiges, s'éleva de toutes parts pour demander avec ardeur au Saint-Siège de le faire reparaître aux yeux des mortels sur un trône de gloire ; et sa canonisation anticipée par un privilège accordé à l'empressement des vœux publics, fut le couronnement de ses vertus, et le triomphe de l'Eglise.

Ne lui refusons donc point le magnifique éloge que le Saint-Esprit donne au grand prêtre Simon, fils d'Onias, d'avoir fait l'ornement de la maison de Dieu, comme un vase d'or très-précieux ; d'avoir été dans son temple comme un encens exquis, comme un parfum odoriférant, qui a embaumé le sanctuaire de la suavité de sa douceur, et comme un soleil resplendissant qui l'a rempli des rayons de sa lumière et de sa gloire : *Quasi vas auri solidum.... quasi thus redolens.... et quasi sol refulgens, sic ille effulsit in templo Dei*. (*Eclli.*, L, 7-10.)

Or, messieurs, si la religion et le siècle même ont pris tant de part à la sainteté et aux triomphes de saint François de Sales ; si cette vénération universelle, si cette ancienne impression d'estime et d'amour, qui

persévère encore aujourd'hui, s'est fait sentir à tant de peuples qui ne le connaissaient que par réputation ; si la gloire de son nom et le zèle de son culte ont passé même jusqu'aux Indes ; combien sa mémoire doit-elle être en honneur et en bénédiction dans notre patrie, qu'il a honorée plusieurs fois de sa présence, qu'il a sanctifiée par ses prédications apostoliques, qu'il a chérie avec tant de prédilection dans nos pères, et spécialement dans notre illustre concitoyenne la bienheureuse mère de Chantal, sa fidèle coopératrice dans l'établissement de son ordre, qui vient d'être associée à sa gloire, comme elle le fut à son zèle et à ses grands desseins. Autrefois il a exhorté nos ancêtres à la vertu par ses discours pleins de force et d'onction ; et il nous prêche encore aujourd'hui par le souvenir et l'exemple de ses actions héroïques. Je sais bien qu'il n'est pas donné à tous, comme à saint François de Sales, d'instruire et d'éclairer l'Eglise, de convertir les hérétiques, de sanctifier les pécheurs, de faire triompher la religion, d'opérer des miracles ; mais ne pouvons-nous pas imiter chacun dans notre état cette suavité de mœurs, cette charité compatissante, ce zèle pour la foi, cet attachement à l'Eglise, cet amour de la religion, cette piété tendre et fervente ; en un mot, toutes ces vertus aimables qui l'ont rendu si agréable à Dieu et aux hommes, et qui peuvent si bien convenir à toutes les conditions ; qui seraient si propres à décorer le mérite, à rendre les familles heureuses, à faire l'agrément de la société et l'ornement de la religion.

Vous particulièrement, mesdames, vous, dont la profession sainte et dont le sexe ne pour la douceur, semblent devoir être plus susceptibles de ce genre de vertu, quelle impression vive et touchante un modèle si intéressant ne doit-il pas faire sur votre cœur ? N'est-ce donc que pour votre gloire que l'Eglise loue ainsi à la face des autels votre saint fondateur, et n'est-ce point aussi pour votre instruction ? N'est-ce pas pour vous animer toujours davantage à lui ressembler, à pratiquer ses conseils, à marcher sur ses pas dans la voie de perfection qu'il vous a tracée ? C'est votre Père, et vous êtes ses enfants de prédilection : n'en doutez point ; il vous aime encore dans le ciel, il s'y intéresse à vous, il vous y protège auprès du Tout-Puissant, il vous invite à le suivre, à venir vous réunir à lui et à votre glorieuse fondatrice dans ce séjour immortel des bienheureux, où Dieu les couronne dans sa magnificence, et que je vous souhaite avec la bénédiction de Moïseigneur.

VIII.

PANÉGYRIQUE DE SAINT FRANÇOIS-XAVIER, APÔTRE DES INDES.

Vas electionis est mihi iste, ut portet nomen meum coram gentibus et regibus. (*Act.*, IV, 15.)

Cet homme est un vase d'élection, que je destine à porter mon nom devant les gentils et devant les rois.

Si la grandeur de l'homme prédestiné est d'avoir été élu de Dieu pour être un vase de

miséricorde devant son trône éternel, n'est-ce pas le comble de la gloire, d'en avoir été choisi pour être encore un vase d'honneur destiné à porter la lumière de son nom devant les nations et les rois, avec un caractère de grâce et de puissance respectable à l'univers? *Vas electionis est mihi iste, ut portet nomen meum coram gentibus et regibus.*

Je sais, messieurs, que ce magnifique éloge, consacré par un oracle du ciel, appartient spécialement au grand Apôtre des nations; mais, sans faire tort à la prééminence de son apostolat, ne puis-je pas en faire une juste application au nouvel apôtre des gentils, François-Xavier, cet autre Paul, si célèbre dans toute la terre par la conquête des Indes orientales, et réservé à ces derniers siècles pour renouveler avec éclat dans l'Eglise de Jésus-Christ les anciennes merveilles de l'apostolat de ses premiers fondateurs? *Vas electionis est mihi iste, ut portet nomen meum coram gentibus et regibus.*

Je dis, messieurs, réservé à ces derniers siècles, à ces temps malheureux du calvinisme et du luthéranisme, où l'Eglise catholique dans le deuil et l'humiliation s'est vue déshonorée, attaquée, démembrée de tous côtés par la désertion de plusieurs peuples, et par le soulèvement d'une multitude innombrable d'hérétiques. C'est dans ce désastre affligeant que le Seigneur, toujours fidèle à ses promesses, lui a suscité dans François-Xavier un vase d'élection, un nouvel apôtre, pour la dédommager de ses pertes et étendre son empire. Je m'arrête à cette idée, qui est également noble et vraie, également glorieuse à Dieu, à la religion, à l'Eglise, à saint Xavier lui-même; et je vais vous faire admirer dans cet homme de prodiges les merveilles de l'apostolat, que le Très-Haut a renouvelées dans sa personne et par son ministère, pour la consolation et l'exaltation de son Eglise: voici donc précisément mon dessein.

Le Seigneur, en ces derniers temps, a renouvelé dans Xavier le caractère héroïque de l'apostolat pour consoler son Eglise, et réparer ses pertes par la conversion et la conquête des Indes: vous le verrez dans mon premier point.

Le Seigneur, en ces derniers temps, a renouvelé dans Xavier la gloire de l'apostolat, pour exalter son Eglise par l'éclat des prodiges, et par le triomphe de la foi catholique dans les Indes: ce sera le sujet de ma seconde partie.

En un mot, presque tout ce qu'il y a eu de grand, d'admirable, de merveilleux dans la prédication et dans les conquêtes des premiers apôtres de l'Eglise, renouvelé par Xavier, et réuni dans Xavier. Caractère héroïque de l'apostolat, gloire éclatante de l'apostolat: c'est tout le fond et le partage de son éloge.

Implorons les lumières de l'Esprit-Saint par l'intercession de la Reine des Apôtres. *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Que la providence du Seigneur est adorable dans le gouvernement de son Eglise et dans les progrès de la religion! Que ses desseins et ses jugements sur les peuples de la terre sont inscrutables et profonds! Que sa justice et sa miséricorde se manifestent quelquefois d'une manière frappante dans la substitution des grâces, par le transport de la foi d'une nation à l'autre! Ainsi, en réprouvant son ancien peuple, il tourne ses regards vers les gentils, et les adopte pour héritiers de son alliance et de son royaume. D'abord rien de si fervent, de si saint, rien de plus florissant que cette nouvelle Eglise dans les beaux jours de son règne, en Asie et en Europe. Mais ensuite sa gloire s'obscurcit, son empire se démembré par d'étranges révolutions. En Orient, le schisme des Grecs et la tyrannie du turban plongent dans les ombres de l'erreur et de l'infidélité ces belles provinces de Grèce et d'Asie, autrefois si catholiques. Après cela, en Occident, l'hérésie de Calvin et celle de Luther, l'apostasie de l'Angleterre et des vastes régions du Nord font d'horribles ravages dans l'ancien héritage de Jésus-Christ, et semblent avoir conspiré la destruction entière de la foi. Quoi donc, le Seigneur a-t-il oublié ses promesses! La vertu de la croix et de l'Evangile est-elle anéantie? Non, messieurs: Jésus-Christ ne laissera point son Epouse dans l'opprobre et la stérilité. Il tirera plutôt des enfants d'Abraham du sein même de l'infidélité, que de ne point remplir le nombre de ses élus; et dans cette vue miséricordieuse un homme extraordinaire est réservé dans le trésor de sa providence, pour ressusciter à nos yeux les anciennes merveilles de l'établissement du christianisme. L'Esprit-Saint renouvellera en Xavier le caractère héroïque de l'apostolat, pour consoler son Eglise, et réparer ses pertes par la conversion d'un peuple immense en des régions nouvelles qu'elle ne connaissait pas. Deux traits frappants vont nous y retracer en sa personne l'esprit et la vertu divine des premiers apôtres du saint Evangile: je veux dire le zèle et la grâce éminente de l'apostolat, les travaux et les conquêtes de l'apostolat. Suivez-moi, je vous prie.

La sagesse de Dieu, qui sait admirablement proportionner l'excellence des moyens qu'elle emploie aux fins sublimes qu'elle se propose, commence ordinairement par décorer de ses dons les plus relevés les grands hommes qu'elle veut donner en spectacle à l'univers, qu'elle destine à être les héros de sa religion, les colonnes de son Eglise, les oracles des nations, les apôtres et les protecteurs des empires. François-Xavier devait être tout cela; et il devait l'être avec une distinction, avec des succès, avec des prodiges sans exemple depuis les glorieux fondateurs du christianisme. Il devait être en quelque sorte aussi célèbre en ces derniers temps qu'ils le furent dans le premier siècle de l'Eglise: et pour le préparer à ce haut ministère, pour l'en rendre digne, le Saint-Esprit lui cou-

munique avec abondance la grâce éminente et le zèle magnanime de l'apostolat.

Il est bien vrai, Messieurs, que les premiers apôtres, qui sont nos pères en Jésus-Christ, ont eu des prérogatives distinguées, une vocation extraordinaire, une mission de Dieu immédiate, des pouvoirs supérieurs, un caractère suréminent, une effusion éclatante des dons du ciel par la communication et la descente visible du Saint-Esprit. Mais sans déroger à leur prééminence, il faut convenir qu'aucun de leurs successeurs n'a été aussi rempli de l'esprit et du zèle apostolique que saint François-Xavier : c'a été là sa vertu propre et caractéristique.

Zèle apostolique, inspiré sur le tombeau des martyrs : ce fut à Montmartre que Xavier en reçut les prémices et la ferveur, lorsqu'il s'y consacra par vœu au service de Dieu et au salut des âmes. Qui pourrait exprimer les lumières surnaturelles dont son esprit fut alors éclairé, les saintes ardeurs dont son cœur fut embrasé ! Il lui semblait, dans ces transports, que de ces cendres vénérables s'élevaient encore des étincelles d'un feu sacré qui allumaient dans ses veines un souverain désir du martyre, et qu'une vertu divine répandait sur lui, comme autrefois sur Elisée voyant Elie enlevé au ciel sur un char de feu, le double esprit et le zèle enflammé des prophètes.

Zèle apostolique, soutenu par le mérite et les talents distingués. Tout annonçait dans Xavier un homme extraordinaire, né pour quelque chose de grand : un extérieur plein de grâce et de dignité ; un caractère charmant et du goût de tout le monde ; un cœur bon, généreux, magnanime ; un esprit supérieur, cultivé et orné par les sciences divines et humaines ; une grâce inimitable à parler et à instruire ; un ascendant victorieux sur les esprits et sur les cœurs ; une élévation de sentiments, conforme à la noblesse de sa maison alliée au sang royal de Navarre ; une grandeur d'âme naturellement ardente et passionnée pour la gloire, mais qui étant éclairée d'en haut, et consacrant à la religion les dons mêmes de la nature et du siècle, dédaigna toute autre ambition que celle de conquérir pour le ciel des âmes immortelles.

Zèle apostolique, préparé aux grands desseins de Dieu par des grâces singulières, et par les plus hautes vertus du christianisme. On peut dire que saint Xavier les réunissait toutes dans un degré éminent : une piété, une ferveur digne des séraphins : une pureté angélique, une humilité profonde, une mortification très-austère ; une union intime avec Dieu ; une oraison presque continuelle, élevée jusqu'aux ravissements et aux extases ; surtout une charité ardente, un amour de Dieu sans bornes, toujours prêt à tout entreprendre, à tout souffrir pour sa gloire et pour le salut du prochain.

Zèle apostolique, essayé d'abord en Europe par les épreuves d'une charité héroïque. Partout où Xavier s'arrêtait, à Venise, à Boulogne, à Rome, à Lisbonne, les

hospitaux faisaient ordinairement sa demeure de prédilection et le plus cher objet de ses soins, nuit et jour auprès des malades et des pécheurs pour les gagner à Dieu et les préparer à la mort ; s'attachant par préférence aux plus dégoûtants, aux plus abandonnés, aux plus misérables, lépreux, incurables, pestiférés ; s'exposant sans ménagement à l'infection et aux dangers ; leur rendant avec empressement toutes sortes de services les plus abjects ; dévorant avec joie tous les dégoûts, toutes les horreurs d'un ministère si rebutant. Raconterai-je ici cette célèbre victoire qu'il remporta sur lui-même dans l'hôpital des Incurables de Venise ? A la vue d'un ulcère effroyable, qui infecte l'air et met tout le monde en fuite, son cœur malgré lui se soulève et la nature se révolte : n'importe ; entrant dans une sainte indignation contre lui-même, il se fait violence, il se dompte, il embrasse en frémissant ce cadavre couvert de pus, et appliquant avec courage ses lèvres sur la plaie.... Je m'arrête, messieurs, par ménagement pour votre délicatesse : vous n'auriez pas la force d'entendre ce que Xavier a eu la force de faire. Ainsi se forment les saints, les apôtres.

Zèle apostolique, épuré par un détachement parfait : quoique Xavier fût décoré du titre et des pouvoirs de nonce du Saint-Siège dans les Indes ; quoique la cour de Portugal lui offrit avec empressement et libéralité tout ce qui pouvait relever son caractère et convenir à ses besoins, il voulut toujours être l'homme de la Providence, avec le dénuement et la simplicité d'un pauvre missionnaire. Une seule tunique lui suffisait, suivant le conseil évangélique. La terre ou le tillac des vaisseaux lui servait de lit. Il vivait de pain mendié, nourri, pour ainsi dire, comme les oiseaux du ciel, par le Père céleste, sans semer ni recueillir. Mais cette pauvreté volontaire, qui partait d'un fond de grandeur d'âme au-dessus de tous les biens terrestres, faisait l'admiration des infidèles mêmes. Ils trouvaient je ne sais quoi de grand, de divin dans ce renoncement généreux qui leur semblait une noble indépendance des passions et des besoins même de l'humanité ; et comme la réputation de la vertu sert utilement au succès du zèle, leur étonnement se tournant en vénération, Xavier, par son désintéressement, les prévenait en faveur de la religion pure et sainte qu'il leur annonçait.

Enfin, zèle apostolique, animé d'un courage à toute épreuve, insatiable de travaux et de souffrances. Si le Seigneur veut montrer à Xavier, comme autrefois à saint Paul, combien il aura à souffrir pour la gloire de son nom ; s'il présente à sa vue dans des songes prophétiques des mers inconnues, des îles désertes, des terres barbares, des peuples sauvages, des écueils, des tempêtes, des naufrages, des travaux et des périls sans nombre : *Encore davantage, s'écrie-t-il tout transporté, encore davantage.* Loin d'être effrayé de tant de maux et de dangers, le cœur de cet apôtre, aussi grand que l'univers, se reproche à lui-même qu'il y ait encore

quelque endroit sur la terre où son Dieu ne soit point adoré, et il ne médite rien moins que la conversion de plusieurs millions d'idolâtres. C'est ainsi que l'Esprit-Saint, qui l'anime et l'inspire, le dispose par des accroissements merveilleux de zèle et de grâce éminente à remplir ses hautes destinées par les travaux immenses et les conquêtes de l'apostolat.

Je ne crains point de l'avancer, messieurs, il n'y a jamais eu de conquérant sur la terre, fût-ce Alexandre ou Cyrus, qui ait étendu ses conquêtes aussi loin que Xavier. J'ose dire même qu'il n'y a point eu d'apôtre, fût-ce saint Thomas ou saint Paul, qui ait parcouru autant de terres et de mers que François-Xavier en a arrosé de ses sueurs, en y répandant la semence précieuse de l'Évangile. Si nous voulons suivre ses traces en esprit, à peine notre vaste imagination pourra-t-elle comprendre les espaces incroyables qu'il a traversés en dix années pour étendre le royaume de Dieu : de Lisbonne au Mozambique, à Mélinde, à Socotora, à Goa; de Goa au cap de Comorin, à la côte de la Pêcherie, au royaume de Travancor, à l'île de Ceylan; de Ceylan à la côte de Coromandel, à Malaca, aux îles Moluques, au royaume de Ternate; de Ternate au Japon, à Cangoxima, à Méaco, à Amanguchi, à Bungo; du Japon aux Philippines, à Sancian, aux confins de la Chine; puis rétrogradant sur ses pas pour revenir ensuite à ce grand empire.... Où suis-je, messieurs? Je m'égare, je me perds dans toutes ces mers, dans tous ces royaumes inconnus. Je confonds, j'omet la plupart des choses, je fatigue ma mémoire et votre oreille par une foule de noms étrangers. Qu'il me suffise donc de vous dire qu'on a observé et supputé que toutes les courses apostoliques de notre saint, rapprochées et réunies, embrasseraient plusieurs fois le tour de la terre. O grand Dieu, quelle étendue de projets! quelle grandeur de courage!

Mais ce n'est point tout; et pour bien juger des travaux de cet apôtre, il faudrait encore pouvoir comprendre toutes les difficultés, toutes les amertumes qu'il eut à dévorer; tous les monstres qu'il eut à combattre et à vaincre dans ces régions barbares. C'était le fort armé de Satan, sa retraite, son empire. C'étaient des peuples sauvages, cruels, vicieux, idolâtres. C'étaient toutes sortes de langues bizarres, inconnues, intelligibles. C'étaient de longs déserts sans routes ni sentiers, qu'il lui fallait percer pieds nus et sanglants, à travers les forêts, les bêtes féroces, les précipices, les neiges, les torrents, souvent sans autre cortège que la faim, la soif, la nudité : tantôt glacé par les aquilons et les froids excessifs du nord, et tantôt brûlé par les ardeurs de la Zone torride; tantôt exposé aux naufrages sur les flots, et tantôt assailli de persécutions et d'embûches sur la terre; tantôt percé de flèches par les sauvages, et tantôt lapidé par les Japonais. Les éléments, les hommes, les démons, tout conspire contre l'homme de Dieu; et contre tous ces ennemis il n'a pour

armes, pour défense que son crucifix, sa vertu et la force d'en haut, qui le soutiennent.

Cependant parmi tant d'obstacles et de dangers, Xavier intrépide vole avec ardeur où l'esprit de Dieu l'emporte; et la croix à la main, il annonce partout Jésus-Christ avec un courage infatigable; catéchisant, prêchant, instruisant nuit et jour, sur le tillac des vaisseaux, dans les campagnes, au milieu des villes: disputant contre les docteurs du paganisme et les prêtres des faux dieux, confondant les bonzes et les brachmanes, déracinant les superstitions et les vices, renversant les idoles et les pagodes, fondant des églises chrétiennes, et bâtissant des temples au vrai Dieu; défrichant, arrachant, plantant, cultivant, recueillant d'abondantes moissons dans des terres incultes et presque ignorées. On dirait que le Seigneur lui a donné un empire souverain sur tous les cœurs. Européens, Asiatiques, Africains, Nègres, Maures, Ethiopiens, Sarrasins, Mahométans, idolâtres, sauvages, Malabares, Japonais et Indiens; toutes langues, toutes tribus, toutes nations deviennent propres au royaume de Dieu entre ses mains. Dès qu'ils ont été assez heureux pour le pratiquer et l'entendre, frappés de sa sainteté, de ses miracles, de ses prodiges, humanisés et entraînés par un attrait puissant, revenus de leurs péventions, détrompés de leurs erreurs, ils l'écoutent comme un oracle, comme un homme envoyé du ciel pour le bonheur de la terre et pour son salut. Par le secours et l'opération divine de *l'Esprit qui souffle où il veut* (Joan., III, 8), qui peut changer les cœurs en un moment, les peuples et les rois s'empressent de venir aux pieds du saint apôtre demander le baptême. Les bourgades, les villes, les royaumes se soumettent à l'Évangile; et Xavier est quelquefois si accablé de la foule des catéchumènes qu'il instruit, qu'il baptise, que pour soulager son ministère, il faut soutenir son bras excédé et défaillant de lassitude. En un mot, messieurs, pour vous donner une juste idée des fruits de son apostolat, c'est un fait avéré, constant, qu'en dix années de travaux il a converti, outre un grand nombre de pécheurs, plus de sept cent mille infidèles, en parcourant des régions immenses; qu'il y a fait, avec la grâce toute-puissante de Dieu, de vrais chrétiens, des chrétiens bien instruits, des chrétiens fervents, qui, animés du même esprit que leur apôtre, annonçaient Jésus-Christ, guérissaient les malades, exorcisaient les énergumènes, chassaient les démons, brisaient les idoles, confessaient la foi devant les tyrans et répandaient généreusement leur sang pour notre sainte religion.

Ainsi s'est vérifiée d'une manière éclatante cette inscription prophétique et mémorable, gravée sur une antique colonne de pierre, que l'apôtre saint Thomas avait érigée dans les Indes, et sur laquelle il avait prédit aux siècles à venir, que, quand la mer, éloignée de quarante milles, viendrait flotter au pied de cette colonne, pour lors des hommes

étrangers, venus d'Occident, feraient reflourir parmi les Indiens la religion divine qu'il leur avait annoncée. Nation infidèle, un si beau monument toujours sous vos yeux depuis tant de siècles était devenu pour vous un mysère : vous ne pouviez croire ni comprendre cette célèbre prophétie ; mais enfin elle vient de s'accomplir dans toutes ses circonstances. O mon Dieu, que vous êtes riche en miséricordes, et que vos desseins sur votre Eglise sont adorables et consolants ! O sainte épouse de Jésus-Christ, puis-je bien m'écrier ici avec saint Augustin, ne vous croyez donc point abandonnée, parce que vous ne voyez plus Pierre et Paul, Thomas et les autres apôtres, vos pères dans la foi : parce que vous voyez leur ouvrage en partie détruit, et votre ancien patrimoine en proie de toutes parts aux schismes, aux hérésies, aux scandales : *Ne ergo te putes esse desertam, quia non vides Petrum, quia non vides Paulum, quia non vides eos, per quos nata es.* Eglise affligée, consolez-vous, et essayez vos pleurs ; ouvrez, dilatez votre sein pour y recevoir cette multitude innombrable d'enfants spirituels, que Xavier vous amène des extrémités de la terre pour réparer vos pertes : *Ecce pro patribus tuis nati sunt tibi filii.* Levez vos yeux sur les Indes et contemplez l'étendard de la croix à bordé, triomphant, adoré sur ces côtes barbares. Contemplez ces têtes couronnées de l'Orient, ces reines et ces princesses, ces souverains et ces rois de Ternate, de Macasar, des Maldives, d'Ulate, de Condé, de Tanor, de Bungo, qui viennent vous offrir leur hommage et se rendre vos sujets. Contemplez ces nouvelles Eglises de la Pêcherie, de Travancor, des Moluques, d'Amboyne, de Manor, du Japon ; ces ferventes Eglises cimentées par les vertus et par le sang de tant de généreux confesseurs de Jésus-Christ, dont saint Xavier lui-même comparait la foi magnanime à celle des premiers chrétiens, et qu'il ne jugeait pas indignes de les remplacer : *Ecce pro patribus tuis nati sunt tibi filii.*

Grâces donc immortelles au Seigneur, Dieu des miséricordes, qui dans ces derniers temps a renouvelé en la personne de saint François-Xavier le caractère héroïque de l'apostolat, pour consoler son Eglise, et réparer ses pertes par la conversion et la conquête des Indes. Ajoutons, messieurs, que le Seigneur a voulu encore renouveler dans ce grand homme la gloire éclatante de l'apostolat, pour exalter son Eglise par la puissance des prodiges et par le triomphe de la foi catholique dans les Indes : c'est ce qui me reste à vous montrer dans la seconde partie de cet éloge.

DEUXIÈME POINT.

Une des brillantes prérogatives de l'Eglise catholique est d'être marquée visiblement sur son front de la toute-puissance, et de porter sur son front un caractère de divinité que n'ont point les établissements humains. Elle ne fut, dans son origine et sa naissance, ni l'ouvrage de la politique des sages, ni celui de la force des conquérants. Ils ont pu être

les instruments de ses progrès : mais c'est manifestement la main de Dieu qui en a posé les fondements, et qui a étendu ses conquêtes bien au delà des leurs par la prédication des apôtres, hommes obscurs et faibles par eux-mêmes, mais qui, revêtus de la vertu d'en haut, et armés de la puissance de Dieu, ont fait attester les grandes vérités qu'ils annonçaient, par les éléments et par les morts même ; qui ont forcé par la voix éloquentes des prodiges, l'orgueil des philosophes à se taire et à s'humilier sous le joug de l'Evangile ; les païens et les sacrificateurs des idoles, à fouler aux pieds leurs anciens dieux, et à renverser leurs autels ; les princes même et les rois, à venir adorer la croix de Jésus-Christ, et à l'ériger en trophée sur leur diadème.

Mais, hélas ! par la suite des temps, ce qui avait fait tant d'honneur à l'Eglise est devenu, ce semble, sa honte, son opprobre. Les sectes audacieuses de Luther et de Calvin ont osé lui reprocher avec insulte et blasphème, qu'elle avait absolument perdu cette ancienne protection du Ciel, ce don des miracles et sa splendeur, pour avoir souillé indignement la pureté de son culte et de sa foi ; qu'elle n'était plus qu'une épouse infidèle, prostituée à l'erreur, et réprouvée de Jésus-Christ ; que ses prêtres, ses ministres, désavoués de Dieu, n'étaient plus que les organes de Satan, et que l'Antechrist même était assis sur la chaire de saint Pierre.

Or, messieurs, quoi de plus propre à confondre ces horribles calomnies, et à exalter l'Eglise catholique, que la manière éclatante dont le Seigneur en ces derniers temps a renouvelé toute la gloire de l'apostolat dans François-Xavier, nonce du Saint-Siège, et son ambassadeur auprès des rois et des nations ? Le Ciel l'a glorifié avec éclat aux yeux de l'univers, en lui donnant la puissance et les prodiges de l'apostolat, les récompenses et la couronne de l'apostolat pour l'exaltation et le triomphe de notre foi. Ces deux dernières réflexions vont achever son éloge.

Mirabilis Deus in sanctis suis : « Le Seigneur est admirable dans ses saints (Psal. LXVII, 36), particulièrement dans les saints d'un ordre supérieur, auxquels il a voulu donner, comme à François-Xavier, la puissance et les prodiges de l'apostolat ! Je sais, messieurs, que notre esprit incrédule et critique se prévient aujourd'hui contre tout ce qui s'appelle miracles, prodiges modernes : comme si le bras de Dieu était raccourci, et sa toute-puissance épuisée. Mais j'ai l'avantage, dans cette foible de merveilles que le Ciel a opérées en faveur de Xavier et par Xavier, qu'elles ont été si frappantes, si publiques, si éclatantes, que les chrétiens et les infidèles se sont accordés à y reconnaître avec admiration *le doigt de Dieu.* (Exod., VIII, 19.) C'est, pour ainsi dire, un million de témoins qui déposent avoir été spectateurs, pendant dix années, de cette puissance extraordinaire, que notre Saint avait reçue du Ciel pour l'honneur et le succès de son apostolat : *Signa*

apostolatus mei in prodigiis et virtutibus.
(1 Cor., XII, 12.)

Puissance sur les démons. Le seul nom de Xavier leur était devenu terrible, et la croix de Jésus-Christ, qu'il élevait de tous côtés sur leur empire, les mettait en fuite. Son crucifix, dans la main des enfants mêmes, laissait trembler les puissances des ténèbres, et les confondait par des prodiges.

Puissance sur les hommes. A la vue des grands miracles que Xavier opérait, parlant les langues des nations par une science infuse, faisant résoudre le ciel en pluies par ses prières, guérissant les malades par sa présence, rappelant les morts du tombeau par son commandement, les habitants de l'Inde, frappés de terreur et d'admiration, le considéraient avec un saint respect, l'écoutaient avec une crainte religieuse, et le regardaient presque comme un Dieu.

Puissance sur les éléments. On dirait qu'ils respectent le grand Xavier, et qu'ils veillent au soin de sa conservation. S'il est en péril sur les flots, les ouragans s'arrêtent, les vents favorables viennent à son secours; et, quand il est attaqué sur la terre, les tourbillons, les orages s'arment pour sa défense. Ainsi, dans une des villes du Japon, tandis que la populace séditieuse, animée par les prêtres des idoles, traîne avec violence l'homme de Dieu hors de ses murs, pour le lapider comme un autre Etienne, tout à coup une tempête menaçante s'élève dans l'air; le jour obscurci s'enveloppe de nuages ténébreux, d'où sortent la foudre et les éclairs. Le fracas épouvantable du tonnerre, qui tombe de toute part, écarte, dissipe les barbares effrayés; et Xavier seul, tranquille sous la garde des éléments, est sauvé miraculeusement des trahisons de ses ennemis.

Puissance sur la mer. Xavier apaise sa fureur, et calme ses flots dans les tempêtes; il corrige l'amertume de ses eaux, et la change en douceur dans un besoin extrême; il la rend féconde en poissons dans une pêche miraculeuse, sur le rivage de Canguixima; il en reçoit, pour ainsi dire, l'hommage et le tribut, en recouvrant son crucifix, qu'elle avait englouti dans ses abîmes, et qu'un cancre marin sorti du sein des ondes, rapporte aux pieds du saint apôtre.

Puissance sur les secrets cachés de l'avenir. Un don rare de prophétie dévoile à Xavier les choses futures, incertaines, élognées. Tantôt il pronostique aux navigateurs la destinée et le naufrage des vaisseaux qu'ils montent, et tantôt il prédit aux villes des Indes les fléaux dont elles seront désolées en punition de leurs crimes. Qu'il voit qu'il se trouble, il interrompt son discours au milieu d'une nombreuse assemblée, il contemple en esprit un fameux combat naval qui se livre entre les Portugais et la puissance formidable des Achéens, ennemis jurés du christianisme; et dans le temps même de ce critique événement, il annonce le péril et le succès à la ville de Malaca, qui voit en effet peu après la flotte portugaise arriver en

trionphe dans son port, toute chargée de dépouilles et de captifs.

Puissance sur les armées et sur la victoire. Les Badages, peuple féroce et guerrier, étaient entrés en armes dans le royaume de Travancor, et allaient porter le ravage dans cette chrétienté naissante: Xavier, alarmé pour son troupeau, les voyant approcher en ordre de bataille, s'avance en homme inspiré, le crucifix à la main, à la tête d'une troupe de fervents néophytes; et d'un ton menaçant il leur commande avec autorité, de la part du Dieu vivant, de retourner sur leurs pas. Sa parole est comme un tonnerre qui gronde sur leurs têtes: ils s'arrêtent étonnés, interdits, immobiles. Il leur semble voir un ange exterminateur, ou quelque divinité d'un aspect terrible, et d'une figure plus qu'humaine, dont les yeux lancent des éclairs, et qui porte la foudre dans ses mains: *Ipsi videntes, sic admirati sunt, conturbati sunt, commoti sunt: tremor apprehendit eos.* (Psal. XLIX, 7.) Un esprit de vertige, de trouble et de confusion, se répand sur leur armée, comme autrefois sur celle des Madianites. L'épouvante, la terreur les saisit, les met hors d'eux-mêmes, les disperse, les dissipe comme un tourbillon de poussière; et le roi de Travancor, étonné d'avoir vaincu sans combattre, tout transporté de joie et d'admiration, embrasse tendrement Xavier comme son libérateur.

Puissance sur les puissants mêmes de la terre, et sur le cœur des rois infidèles. C'est ici, à mon gré, un des beaux endroits de l'histoire de Xavier. J'admire avec quelle dignité, avec quelle considération il soutient à la cour des souverains de l'Orient son caractère d'ambassadeur de Jésus-Christ, suivant la belle pensée de saint Paul. (II Cor., V, 20.) Je triomphe pour ma religion, lorsque je vois cet humble missionnaire revêtu des marques sacrées de son ministère et de la puissance de l'Eglise, entrer au milieu des acclamations publiques dans la capitale et dans le palais du roi de Bungo, avec tous les honneurs qu'on pourrait rendre à un conquérant; lorsque je vois le monarque japonais, abaissé aux genoux de cet apôtre, révéler en sa personne la sainte majesté de Dieu qui l'envoie, l'honorer de sa confiance et de ses faveurs les plus distinguées aux yeux de toute sa cour. D'où vient cela, messieurs? d'où pouvaient donc naître de tels sentiments dans des princes si fiers, sinon de cette haute vénération qu'avaient conçue pour Xavier les infidèles mêmes, qui ne l'appelaient que l'homme de prodiges, l'ami du Ciel, le Dieu de la terre, le maître de la nature?

J'avoue que ce n'est point tout cela qui a fait sa sainteté et son vrai mérite aux yeux du Très-Haut, mais bien plutôt l'héroïcité de ses vertus, ce grand zèle et ce fervent amour de Dieu dont il était embrasé. Convenons cependant qu'il lui est bien glorieux d'avoir été l'objet et l'instrument de tant de merveilles opérées par la main du Tout-Puissant pour manifester sa sainteté, pour honorer

son ministère et pour autoriser sa mission; c'est-à-dire pour attester à l'univers la puissance de l'Eglise, qui l'envoyait; la présence de l'Esprit-Saint, qui l'inspirait; la vérité de l'Evangile, qu'il annonçait; la sainteté de la religion qu'il professait; la grandeur du Dieu qu'il adorait.

Un Dieu si magnifique dans ses dons ne pouvait manquer de l'être également dans ses récompenses, en décernant à son fidèle serviteur la couronne immortelle de l'apostolat. Il est bien vrai, messieurs, que la palme sanglante du martyr, qui fut le couronnement ordinaire de l'apostolat, n'a point été accordée aux désirs de Xavier. Mais en a-t-il moins eu devant Dieu le mérite et la gloire, puisqu'il a souffert pour la cause de la foi jusqu'à l'effusion du sang, et cent fois plus que bien des martyrs; puisqu'il s'est livré pour la foi aux persécutions, aux embûches, à la mort, et que c'est malgré lui qu'il a été enlevé au martyre par des miracles; puisqu'il s'est réellement immolé à la gloire de Dieu par un sacrifice entier de lui-même, ou plutôt par mille sacrifices et par un long martyre de dix années. Son tempérament robuste, brisé, épuisé, succombe enfin sous le faix de tant de maux endurés pour la religion. Ce géant est arrêté dans sa course, en tournant ses derniers regards sur le vaste empire de la Chine qu'il avait si ardemment désiré de conquérir à Jésus-Christ. Pour surcroît d'épreuve, il meurt avec ce regret, sans aucune consolation humaine, dans une île déserte, et dans un abandon général, victime de son zèle dévorant et de son ardente charité. Ah! sans doute, messieurs, tant de souffrances, tant de sacrifices réunis, ont, dans un sens, quelque chose de plus difficile, de plus héroïque, de plus méritoire que le martyre. Et n'est-ce pas ainsi que le souverain Rémunérateur en a jugé lui-même, en glorifiant son apôtre avec une distinction éclatante; en le faisant triompher, pour ainsi dire de la mort même, par cette immortalité anticipée dont il semble être déjà revêtu; par cette incorruptibilité qu'il conserve dans le tombeau; par cette couleur vive, cet éclat de fraîcheur et de beauté qui brille sur son visage; par cette odeur suave et douce que son corps exhale; par cette vertu salutaire et vivifiante qui en sort pour la guérison des malades et des mourants? Déjà les prodiges et les éléments, interprètes de la voix du Ciel, publient hautement sa sainteté et sa gloire. La mer, qui transporte sa dépouille mortelle sous l'or et le dais, comme le plus précieux trésor des Indes, enchaîne ses tourbillons et calme ses flots, aplanit ses écueils et brise avec fracas ses rochers pour favoriser son passage. La ville de Malaca est spontanément délivrée d'une peste violente, en recevant dans ses murs ce sacré dépôt. Il entre dans Goa avec l'appareil d'un magnifique triomphe. Le vœu et le cri des nations s'élèvent de toutes parts, avec la voix des miracles, pour demander à l'Eglise sa canonisation. Les peuples, pleins de confiance et de vénération, érigent de toute part en son honneur des statues et des autels. Le

nom de Xavier est grand dans l'univers; la terre retentit du bruit de ses merveilles et des triomphes de son apostolat.

Cependant, messieurs, ce n'est encore là qu'une ombre de cette gloire immortelle dont il a commencé à jouir dans les cieux, et dont la plénitude lui est réservée à ce grand jour des récompenses et des vengeance, où les apôtres de Jésus-Christ auront, suivant sa promesse, une spéciale prééminence de distinction et d'honneur. C'est là, dit éloquemment saint Grégoire, qu'on verra ces héros de la foi, ces conquérants de la religion, s'avancer glorieusement à la tête des différentes nations que chacun d'eux a soumises à l'Evangile. Pierre y mènera, comme en triomphe, à sa suite, la Judée convertie; André, l'Achaïe; Jean, l'Asie; Thomas, l'Inde ancienne: *Ibi Petrus cum Judæa conversa apparebit; ibi Andreas Achaïam, Joannes Asiam, Thomas Indiam, in conspectu Judicis, Regi conversam ducet.* Et moi j'ajoute: Xavier y paraîtra avec eux tout couvert de gloire et tout éclatant de lumière, au milieu de cette troupe innombrable de Japonais et d'Indiens qu'il a conquis à Jésus-Christ: *Indiam in conspectu Judicis, Regi conversam ducet.* Il présentera avec confiance au souverain Juge ces fruits abondants de son apostolat, et il recevra, aux yeux de l'univers assemblé, cette couronne de justice toujours proportionnée à la mesure de nos mérites, et à la magnificence du grand maître que nous servons: *In reliquo reposita est mihi corona justitiæ, quam reddet mihi Dominus in illa die justus Judex.* (II Tim., IV, 8.)

Or, voilà, messieurs, ce que j'appelle le triomphe de notre foi, le triomphe de l'Eglise catholique. Et qu'y a-t-il en effet qui lui fasse autant d'honneur que d'être ainsi exaltée et glorifiée dans ses ministres! que d'être si visiblement autorisée du ciel, et marquée du sceau de la Divinité par les plus frappantes merveilles? L'hérésie elle-même, sa jalouse rivale, qui n'a pu fermer les yeux à l'éclat de tant de prodiges, ni refuser à saint Xavier les témoignages de son admiration, ne prononce-t-elle point sa propre condamnation en faisant son éloge? Elle se vante d'avoir eu aussi dans le même temps ses héros, ses apôtres; mais qu'elle nous montre pareillement leur mission, leur sainteté, leurs miracles. Grand Dieu, quels apôtres, quand on les compare à celui des Indes et du Japon! Des hommes orgueilleux, emportés, sensuels, corrompus, scandaleux, qui, au lieu de réformer le monde, l'ont perverti; qui, au lieu de former, comme Xavier, de ferventes Eglises sur le modèle des premiers chrétiens, ont aboli la pénitence, ont proscrit la chasteté, ont anéanti le sacrifice perpétuel et le culte divin; en un mot, qui, au lieu de procurer la gloire de Dieu et d'en être glorifiés eux-mêmes, ont couvert leur nom et leur mémoire d'un opprobre éternel.

Pour nous, mes frères, applaudissons-nous d'être les enfants de cette Eglise catholique, qui seule fait les saints et qui les couronne. Réjouissons-nous de sa gloire, de ses accrois-

sements, de ses conquêtes, de ses succès, de ses triomphes; car c'est là, encore une fois, ce que j'ai eu en vue dans l'éloge de l'illustre apôtre que nous honorons en ce jour. Non, messieurs, je ne prétends point ici proposer à votre imitation l'inimitable Xavier, et par cette raison, je n'ai point chargé mon discours de morale: je vous avoue que je l'ai regardé comme un saint d'un ordre extraordinaire, comme un homme bien au-dessus de l'humanité, moins propre à vous servir de modèle qu'à faire l'objet de votre admiration, de votre confiance, de votre vénération, de votre culte. Révérons donc dans ce grand saint la magnificence des dons de Dieu, les richesses de sa grâces, les merveilles de sa puissance. Rendons grâces au Très-Haut, qui a consolé, exalté son Eglise par les conquêtes et par les prodiges de son apostolat, et qui a encore justifié, affermi notre foi par un nouveau motif de crédibilité, en remettant, pour ainsi dire, sous nos yeux le grand miracle de la propagation primitive de l'Evangile, et de l'établissement rapide du christianisme sur les ruines de l'idolâtrie.

Mais en même temps, par un retour naturel sur nous-mêmes, quelle affligeante réflexion s'offre à mon esprit! Hélas! messieurs, les régions de l'Orient se convertissent à la foi, et tous les jours elle s'éteint dans l'Occident. Les sauvages sont dociles à l'Evangile au milieu des ténèbres de l'infidélité; et nous sommes infidèles au milieu des splendeurs de la vraie religion. Un seul missionnaire évangélique fait dans les Indes des conversions innombrables; et tant de prédicateurs, tant d'instructions, tant de lumières, tant de grâces, n'ont pu encore, peut-être, opérer la nôtre. Ces néophytes indiens, ces nouveaux chrétiens du Japon sont servents dans la piété, purs dans les mœurs, constants dans la foi jusqu'à verser leur sang; et nous, vieux chrétiens, nous sommes de lâches esclaves du respect humain, des passions, du péché. Pour tout dire en un mot, les barbares se sauvent, et nous nous damnons. Ah! tremblons et craignons que les enfants de l'étrangère ne nous supplantent, et qu'ils ne nous ravissent les couronnes qui nous étaient destinées. Craignons de vérifier en nous cette effrayante prédiction du Sauveur: *Multi ab Oriente venient, beaucoup d'étrangers viendront de l'Orient, et les héritiers du royaume seront rejetés et relégués dans la prison ténébreuse de la divine justice: Filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores.* (Matth., VIII, 11, 12.)

Grand saint, dont nous réclamons en ce jour la protection, jetez du ciel un regard favorable sur l'Eglise de Jésus-Christ, et particulièrement sur cette portion de la terre qui fut si chère à votre cœur. Grâce à la divine miséricorde, le christianisme fleurit encore dans une partie des Indes, par la culture et les soins de vos zélés successeurs: mais considérez l'état déplorable de la religion captive dans ces fameux empires du Japon et de la Chine, dont vous aviez si fort à cœur la conversion et le salut. Puisque vous êtes si puissant auprès de Dieu, rompez les

obstacles qui s'y opposent, dissipez l'aveuglement, brisez l'orgueil des monarques infidèles, et qu'ils apprennent à connaître le souverain Maître des rois. Priez le Père de famille d'envoyer dans sa vigne et dans votre moisson des ouvriers dignes de vous, et demandez pour eux et pour moi-même une étincelle de ce grand zèle du salut des âmes dont vous fûtes embrasé, afin qu'après avoir été associés sur la terre à vos fonctions apostoliques, nous puissions l'être aussi à votre récompense dans le ciel. Ainsi soit-il.

VIII.

PANÉGYRIQUE DE SAINT JEAN DE LA CROIX,
PREMIER CARME DÉCHAUSSÉ,

Prononcé à la clôture de l'Octave solennelle de sa canonisation.

Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi! (Galat., VI, 14.)

Pour moi, Dieu me garde de me glorifier d'autre chose que de la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ!

Se glorifier de la croix de Jésus-Christ, de cette croix également auguste et glorieuse, qui est encensée sur nos autels, et qu'on voit briller sur le diadème des rois tout éclatante d'or et de pierreries, c'est, messieurs, ce qui ne coûte pas beaucoup à la vertu, et ce dont les mondains même se font honneur. Mais se glorifier, comme saint Paul, dans cette sainte folie de la croix, qui est encore aujourd'hui le scandale et le mépris du monde, s'en glorifier hautement, et ne se glorifier d'autre chose; mettre toute sa gloire et son bonheur à glorifier la croix de Jésus-Christ par un exemple héroïque de pénitence, de zèle et d'amour de Dieu, c'est ce qu'on peut appeler le comble de la perfection évangélique, et ce que l'Eglise vient de canoniser dans un saint né pour le triomphe de la croix de Jésus-Christ: *Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi!*

Où, messieurs, le caractère propre et particulier de saint Jean de la Croix est d'avoir été, pour ainsi dire, le héros de la croix de Jésus-Christ, et d'avoir rempli parfaitement toute l'étendue et la signification mystérieuse de ce grand nom. Le héros de la croix de Jésus-Christ, voilà sa devise; le zèle et l'amour de la croix de Jésus-Christ, voilà proprement son partage; voilà sa vertu distinctive et caractéristique, ou, pour parler plus juste, voilà le centre où se rapportent toutes ses vertus; voilà le principe de sa sainteté, le fondement de sa grandeur et de sa gloire: *Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi!*

C'est aussi sous ce point de vue que je veux le peindre à vos yeux, en terminant cette solennelle octave, où divers orateurs ont déjà rempli votre attente avec tant d'honneur et de succès. Ils vous ont représenté saint Jean de la Croix tantôt comme un Elie, animé de l'esprit de Dieu, pour donner l'exemple des vertus austères aux enfants des prophètes, et pour briser les scandales d'Israël; tantôt comme un Jean-Baptiste, innocente victime de la mortification, apôtre de la pénitence et vengeur de la religion outragée.

gée ; tantôt comme un saint Paul, persécuté de toutes parts, investi de dangers et d'orages, aux prises avec le monde et l'enfer conjurés ; tantôt comme un Antoine, glorieux patriarche d'une postérité nombreuse de saints solitaires, sauvant du naufrage du siècle les débris de la vertu, et peuplant les déserts de lauriers et d'anachorètes ; tantôt comme un saint Ignace, martyr, enchaîné pour Jésus-Christ, et fidèle à Dieu dans les fers. Mais s'il participe à l'héroïsme de tant de grands hommes, c'est toujours dans son caractère, c'est-à-dire en héros de la croix de Jésus-Christ.

C'est donc par ce dernier trait que je dois achever son éloge et finir son portrait : ainsi, applaudissant avec vous au zèle éloquent de tous ses panégyristes, j'ajoute seulement, et je dis que saint Jean de la Croix a rempli véritablement toute la signification et l'étendue de ce grand nom, en mettant toute sa gloire à glorifier la croix de Jésus-Christ : *Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi!* Comment cela ? Le voici : attention, s'il vous plaît. La croix de Jésus-Christ a trouvé tout à la fois dans sa personne un fervent disciple, un apôtre zélé, et un illustre martyr.

Fervent disciple de la croix, il en a fidèlement retracé en lui-même les principaux traits : vous le verrez dans mon premier point.

Apôtre et prédicateur de la croix, il en a glorieusement étendu l'empire : sujet du second point.

Martyr et victime de la croix, il l'a fait triompher dans les combats et les persécutions : troisième et dernier point.

Sa vie crucifiée, qui en a fait un parfait disciple de la croix de Jésus-Christ ; les succès de son zèle, qui en ont fait un grand apôtre de la croix de Jésus-Christ ; ses persécutions enfin, qui en ont fait un généreux martyr de la croix de Jésus-Christ ; c'est tout le plan et le partage de cet éloge, que je consacre à la gloire de Dieu, toujours admirable et toujours admiré dans ses saints ; à la gloire de notre sainte religion, qui peut seule inspirer un tel amour de la croix, et qui seule aussi peut faire des saints ; à la gloire d'un ordre florissant, qui participe par tant de titres à celle d'un saint qui lui appartient spécialement, et dont il célèbre la canonisation avec autant de joie que de magnificence.

Vierge auguste, bienfaisante protectrice du Carmel, s'est votre favori et votre ouvrage que je loue. Obtenez que l'Esprit-Saint donne à ma parole cette grâce et cette onction, cette force et cette majesté que demande la dignité du sujet. *Ave Maria.*

PREMIER POINT.

La croix de Jésus-Christ, quelle parole, messieurs, et qu'elle semble dure à la nature ! Embrasser cependant avec joie tout ce qu'elle a de rude et d'austère, n'ambitionner que ce qu'elle a d'humiliant, n'est-ce point là le vrai caractère d'un parfait disciple de la croix ? Or, c'est ce que j'ai à vous faire

admirer d'abord dans notre saint. Ce fervent disciple d'un Dieu crucifié a mis ses complaisances et ses délices dans les souffrances de la croix : il a mis son ambition et sa gloire dans les humiliations de la croix. Deux traits intéressants, dont vous serez touchés, et qui vous apprendront comment il a glorifié la croix de Jésus-Christ dans sa personne.

Amateur et victime volontaire des souffrances de la croix, ce saint pénitait en a fait ses délices. Hélas ! messieurs, avant même que de bien comprendre ce que c'est qu'amour de la croix, mortification des sens, abnégation de soi-même ; jeune encore, il en a déjà l'esprit : déjà il en éprouve et il en goûte la réalité. Enfant de miracle et de prédilection, nouveau Samuel, élevé à l'ombre du sanctuaire, et formé par les mains de la piété, Dieu lui apprend dès l'âge tendre à interrompre son sommeil dans le silence des ténèbres, pour entendre sa voix et lui répondre. Il ne sait pas encore se connaître lui-même, et déjà il sait souffrir pour son Dieu ; déjà il sait passer les nuits sur un lit de pénitence, après avoir consacré le pénible travail du jour au service de l'autel et des malades.

En vain le siècle, en vain l'Eglise même s'efforcent de le disputer à l'état religieux ; en vain la voix du sang le poursuit et le rappelle : ce cœur prédestiné vous est trop cher, ô mon Dieu ! pour y souffrir du partage. L'ordre du Mont-Carmel lui ouvre son sein, et dès l'adolescence il porte le joug du Seigneur avec une ferveur digne des Hilarion et des Pacôme, blanchis dans la solitude. Déjà il est l'admiration de ses frères, l'étonnement de ses maîtres, la règle et le modèle des anciens mêmes. Que dis-je ? déjà leur institut, tout saint qu'il est, n'est plus assez austère ni assez parfait pour lui. Il y trouve, à la vérité, beaucoup de science et de mérite, encore plus de vertu et de régularité : et en effet, messieurs, une congrégation qui sut enfanter et former un tel saint, peut-elle ne pas être une excellente école de sagesse et de sainteté ? Mais, quelque sévère qu'en soit la règle, ou n'y souffre point encore assez à son gré. Cette règle a été mitigée ; il en regrette l'austérité primitive ; il porte une sainte envie aux anciennes rigueurs de la Thébaïde et du Carmel. C'en est fait, il ira s'enveler tout vivant dans les solitudes de saint Bruno ; et là, par un engagement irrévocable, il s'immolera tout entier à la pénitence.

Ainsi l'aviez-vous résolu, grand saint ! Mais vous n'en aurez que la bonne volonté et le mérite devant Dieu. Non, lui dit l'incomparable Thérèse de Jésus, cette Thérèse si célèbre dans l'univers, par la supériorité et l'étendue de son génie, par ses écrits lumineux et mystiques, par le succès prodigieux de ses admirables réformes, par la grandeur et la générosité de son amour pour Dieu, par l'héroïcité de ses vertus et de ses actions, par ses extases, ses prédictions, ses miracles : non, lui dit cette vierge séraphique, sur une révélation bien marquée, le ciel s'y oppose, et vous destine à quelque

cnose de plus important : vous ferez revivre l'esprit du grand Elie, et vous serez le restaurateur du Carmel. Alors elle lui développe le plan de sa réforme ; et pour le consoler, elle lui promet des austérités et des souffrances surabondantes. Ah ! c'est pour lui un attrait auquel son cœur ne résistera pas ; il consent à ce prix, et se réserve volontiers à de plus grands sacrifices.

Quel nouveau spectacle s'offre ici à mes yeux ! qu'il est touchant ; et qui ne serait attendri de voir dans le sanctuaire cette victime de pénitence s'immoler elle-même une seconde fois à la religion ? Inspiré d'un haut et animé d'un saint transport, il prend lui-même sur l'autel, et reçoit immédiatement du Seigneur le saint habit de la réforme, qu'il va cimenter de ses sueurs et de son sang, répandu par les saintes cruautés de la mortification.

Quel étrange appareil Messieurs, le croirez-vous, et votre délicatesse n'en sera-t-elle point effrayée ? Un pauvre ermitage, ouvert de toutes parts aux injures de l'air et des saisons ; quelques meubles abandonnés et ramassés, vils rebuts de la pauvreté même ; un vêtement de pénitence qu'on pourrait comparer à celui de saint Jean au désert ; chaînes de fer armées de pointes dévorantes, disciplines ensanglantées, haïres et cilices hérissés, tout propres à faire fremir la mortification même ; abstinence et jeûnes presque continuels ; perpétuelle macération de la chair, guerre implacable aux sens et à la nature : voilà les commencements, les préludes de cette fameuse réforme, dont notre saint fait l'essai sur lui-même.

Et ce n'est point là, messieurs, une saillie indiscreète de ferveur outrée et passagère : ses austérités croîtront et se multiplieront avec ses années : souffrir pour son Dieu, toujours souffrir et souffrir toujours davantage ; voilà son attrait dominant, j'ai presque dit sa passion. En effet, l'amour de la croix est en lui si vif, si ardent, que sa seule présence suffit pour embraser tout à coup son cœur, et pour l'animer des transports les plus tendres. Ainsi Ségovie le vit-elle un jour tressaillir à la vue d'une croix, accourir pour l'embrasser et l'arroser d'un torrent de larmes. Ainsi parut-il plus d'une fois en extase, le visage enflammé, l'œil immobile et fixé sur l'image du Sauveur montant au Calvaire.

Ici, messieurs, quelle merveille ! *Apparuit ei Dominus* : O prodige ! cette image miraculeuse, toute resplendissante de lumière et d'éclat, lui semble tout à coup s'animer et parler. L'étonnement, le trouble, l'admiration, divers sentiments confus et inquiets l'agitent, comme Moïse à la vue du buisson ardent : *Dixit ergo, Vadam, et videbo visionem hanc magnam* : il examine, il se tient en garde contre l'illusion ; et tandis que son cœur ému balance et flotte entre l'espérance et la crainte, il entend sortir du sein de cette splendeur la voix de son Dieu, qui l'appelle et l'interroge : *Dominus vocavit eum de medio rubi.* (*Exod.*, III, 4.) Fidèle serviteur,

lui dit Jésus-Christ, j'ai vu tout ce que vous avez fait et souffert pour moi : soyez donc vous-même l'arbitre de votre récompense ; parlez, et demandez : *Joannes, quid vis pro laboribus ?* Ah ! messieurs, que n'eussiez-vous point désiré, que n'eussiez-vous point obtenu à sa place ! Pour lui, savez-vous les faveurs qu'il choisit ? *Domine, pati et contemni pro te* : O sentiment généreux ! être humilié, et souffrir pour son Dieu les souffrances et les humiliations de sa croix, voilà toute son ambition, voilà le plus cher objet de ses vœux : *Pati et contemni.*

Contemni pro te : Une humilité avide de l'abjection et des opprobres de la croix. C'est encore, messieurs, comme vous voyez, une partie du caractère de ce saint pénitent, qui s'est si bien dépeint lui-même, sans y penser. Mais je ne sais si vous sentez toute la grandeur d'un pareil sentiment : pour moi, j'en suis encore plus frappé que des étonnantes rigueurs de sa pénitence. En effet, le paganisme a bien vu quelquefois ses héros et ses sages mépriser les richesses, renoncer aux délices, affronter les tourments et la mort même de sang-froid ; mais sut-il jamais lui faire goûter l'humiliation ? Victimes de la vanité, esclaves de l'estime du monde, un orgueil stoïque les soutenait, et la vaine gloire n'était que leur passion dominante, à laquelle ils sacrifiaient toutes les autres. Il est donc vrai que l'anéantissement de l'amour-propre est dans une âme élevée quelque chose de bien difficile et de bien grand ; surtout, dit saint Bernard, si le mépris de soi-même se trouve joint à la prééminence du mérite et de la gloire. Or, l'un et l'autre se sont rencontrés dans notre saint à un point qui étonne.

Favori du Tout-Puissant, c'est un autre Moïse à qui le Seigneur se communique d'une manière ineffable, et avec une espèce de familiarité. Contemplation sublime, transports extatiques, rapides élancements de l'âme vers Dieu : voilà ce qui l'occupe et le ravit sans cesse à lui-même. Tantôt une lumière vive et pénétrante l'élève en esprit jusqu'au troisième ciel, et dévoile à ses yeux les plus sublimes mystères de la religion. Tantôt c'est un séraphin qui l'investit d'un tourbillon lumineux et l'embrase du plus pur amour. Tantôt les splendeurs de la gloire semblent déjà rejallir sur son front, et il paraît couronné de rayons éclatants. Extases, suspensions, ravissements, toutes les faveurs du ciel sont pour lui ; et lui par modestie les refuse, et s'en plaint à Dieu même. Le croirez-vous, messieurs ? son humilité va jusqu'à user d'artifice et de violence pour s'en défendre, ou pour les ensevelir au moins dans le silence et l'oubli.

Homme de miracles, il commande aux éléments, et la nature obéit à sa voix. Prodige dans les airs, il calme les vents et dissipe les tempêtes. Prodige sur la terre, il paraît à l'autel avec un visage resplendissant, extasié à la vue d'un Homme-Dieu, immolé dans ses mains, qui perce en sa faveur les voiles du mystère. Prodige dans les flammes, sa pré-

sence arrête l'activité rapide d'un affreux embrasement; les tourbillons de feu reculent et fuient devant lui. Prodiges dans les eaux : tantôt une main invisible l'enlève du sein des flots, et tantôt elle le tient doucement suspendu sur les ondes. Prodiges sur les puissances même de ténèbres : il cite Satan à son tribunal; il lui commande en maître, et le force à lui rendre des pactes écrits en caractères de sang. En un mot, il semble que le ciel l'ait rendu le dépositaire de la toute-puissance, et comme le Dieu des éléments et des démons. Mais plus le Seigneur l'exalte, plus il s'humilie lui-même. Loin de se donner en spectacle et de se produire à titre d'homme de révélation et de miracles; humble disciple de la croix, il fuit les éloges de l'admiration, il en souffre, il en rougit, il impose silence aux esprits malins, qu'il chasse, et aux malades, qu'il guérit : *Et increpans non sinebat ea loqui. (Luc., IV, 41.)*

Prophète puissant en paroles et en œuvres, il pénètre dans l'avenir et le prédit; il discerne les esprits, il lit dans le fond des consciences, et plus d'une Samaritaine, convertie par sa voix, s'écrie, comme autrefois, avec étonnement : Venez voir un homme qui m'a révélé à moi-même les plus secrets mystères de mon cœur et toute l'histoire de ma vie : *Venite, et videte hominem, qui dixit mihi omnia quæcunque feci. (Joan., IV, 29.)* Honoré et chéri des grands, dont il est l'admiration; applaudi, recherché des savants et des serviteurs de Dieu, dont il est le conseil et l'oracle; révérend, suivi des peuples, dont il s'est acquis la confiance et la vénération, il se méprise lui-même, il se regarde comme le rebut de la nature, il ne se croit digne que d'être insulté et foulé aux pieds de tout le monde : lui, qui vit tant de fois à ses pieds, non-seulement le simple peuple, mais des personnes illustres, et sainte Thérèse elle-même, Thérèse, ce séraphin incarné, le prodige et la gloire de son siècle; vous l'eussiez vu, cet homme de miracles, se prosterner lui-même devant ses propres inférieurs, se prêter avec empressement aux plus bas emplois et aux services les plus abjects; mendier avec complaisance les mépris, les rebuts, les affronts; plus avide encore des humiliations de la croix, que des souffrances : *Pati et contemni.*

Quelle abnégation, messieurs, quel amour de la croix! Vous en êtes frappés sans doute, et j'en suis, comme vous, dans l'admiration. Mais en même temps une réflexion, que vous ne faites peut-être pas, et qui me fait trembler, c'est qu'en applaudissant à ses vertus, nous nous jugeons et nous nous condamnons nous-mêmes; nous, que tant de péchés accumulés, que de grands désordres peuvent être obligent spécialement à la pénitence, et qui cependant vivons tranquilles dans le sein de la mollesse et des plaisirs : nous, qui sommes vains et superbes jusque dans le néant de notre misère et de notre indignité; peut-être sans grâce devant Dieu, et sans mérite devant les hommes. Quel étrange contraste! Mon Dieu, sont-ce donc là les

disciples d'un même Evangile, les enfants d'une même Eglise, les sectateurs d'une même religion?

Abrégeons cette morale, et revenons à notre saint. Parfait imitateur, disciple fervent de la croix de Jésus-Christ, il en a fidèlement retracé les principaux traits dans sa personne : vous l'avez vu. Apôtre et zéléateur de la croix de Jésus-Christ, il en a encore glorieusement étendu l'empire : c'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Il est beau, sans doute, de glorifier la croix de Jésus-Christ dans sa personne, et d'en être glorifié soi-même : mais ajouter l'instruction à l'exemple, et la glorifier encore dans les autres, c'est être véritablement grand dans le royaume des cieux : *Qui autem fecerit, et docuerit, hic magnus vocabitur in regno celorum. (Matth., IV, 19)* Or, telle est à double titre la distinction et la prérogative de notre saint : apôtre et prédicateur de la croix, il en a glorieusement étendu l'empire, et par les conquêtes de son zèle, et par le succès de sa réforme. Suivons-le dans cette nouvelle carrière de travaux et de combats.

Peut-être, messieurs, n'aviez-vous regardé le serviteur de Dieu que comme un bon solitaire, tout propre à prier et à souffrir. Ce fut sans doute une partie de son caractère. Mais cette humble simplicité couvrait une âme noble et un cœur élevé. La nature lui avait donné de grands talents; la science les perfectionna; la sainteté leur prêtait un lustre et un éclat que l'impunité même respecta. Le don des miracles lui concilia cette autorité si nécessaire aux hommes apostoliques, et la grâce imprimait à ses exemples, à ses paroles, à son silence même, je ne sais quelle efficacité, je ne sais quelle force et quelle onction, qui le rendaient à l'instant maître des esprits et des cœurs. Rare et précieux talent, qu'admira l'illustre Thérèse, jusqu'à en marquer son étonnement à la postérité.

Vous monterai-je d'abord ce nouveau Jean-Baptiste dans sa solitude de Durvelle, prêchant et persuadant la pénitence aux peuples accourus pour l'admirer; ou, le crucifix à la main, parcourant les campagnes et les déserts, pieds nus et sanglants, à travers les glaces, les neiges, les torrents? Vous le monterai-je, tantôt abîmé dans les précipices en courant après les brebis égarées d'Israël, et tantôt emporté par les eaux, en volant au secours d'un apostat mourant? Vous le monterai-je dans le sein même des villes, prêchant la croix de Jésus-Christ aux mondains voluptueux, réformant les mœurs, détruisant les scandales, consacrant à la pénitence les Thais et les Pélagies, que la vertu foudroyante de sa parole frappe et fait tomber évanouies à ses pieds?

Que de succès et de conquêtes, messieurs, mais en même temps que de combats et de dangers dans ce laborieux ministère! *Foris pugna* : tantôt c'est le démon de l'impureté qui arme contre sa vertu les artifices et les

attraits d'un sexe séduisant, le plus dangereux ennemi de l'homme, quand il est passionné. Mais que peut la volupté contre un apôtre de la croix tout hérissé d'instruments de pénitence, et consumé de mortifications ! Attaqué, poursuivi, comme le chaste Joseph, il ne fut pas moins fidèle à son Dieu. Que dis-je ? il soumit lui-même à la pénitence, et conquit à la grâce des cœurs qui avaient pensé ne se rendre qu'à lui. *Intus timores* (II Cor., VIII, 5) : tantôt c'est l'ange de ténébres, à qui Dieu permet d'éprouver sa vertu, et qui jette son âme alarmée dans une frayeur accablante. Un trouble affreux l'agite nuit et jour ; sa timide conscience, cette conscience si pure, lui semble un chaos ténébreux, où sa raison obscurcie s'abîme et se perd. L'inquiétude le dévore, et le désespoir le poursuit ; il semble déjà entendre l'arrêt de sa réprobation, et voir l'enfer s'entr'ouvrir sous ses pieds. Ah ! messieurs, que ces agitations sont terribles ! J'avoue ici que les expressions me manquent. Imaginez-vous dans la plus horrible tempête un homme submergé, qui s'attache à une planche fugitive ; qui voit la foudre étinceler sur sa tête, et qui sent un gouffre sous ses pieds ; un homme aux prises avec la mort dans le sein des ondes, qui ne voit plus à la lueur des éclairs que des objets d'épouvante et d'horreur, qui combat contre les vents, qui lutte avec effort contre les vagues, et s'obstine à disputer sa vie aux flots irrités. *In plagis supra modum* : tantôt il est assailli par des libertins, qui, après l'avoir accablé d'outrages et de coups, le laissent sur la place, comme autrefois saint Paul, rampant dans la poussière et dans son sang. Il n'est pas jusqu'aux éléments même que l'enfer ne soulève contre lui, et il faut des miracles pour sa conservation : *In mortibus frequenter*. (II Cor., XI, 23.) Mais rien n'est capable de rebuter ni même de ralentir l'ardeur de son zèle. Le signe tout-puissant de cette croix victorieuse, qu'il annonce partout avec l'intrépidité d'un apôtre, suffit à la vivacité de sa foi pour vaincre les tentations, pour dissiper les orages, pour mettre en fuite les monstres et les fantômes, pour chasser les démons, pour triompher de tous les dangers et des obstacles, pour triompher des cœurs, même les plus déterminés et les plus endurcis.

Qui pourrait compter, je ne dis pas seulement les victimes infortunées du péché qu'il a ravies à l'enfer et rendues à la grâce, mais encore les serviteurs de Dieu qu'il a dirigés dans les voies pénibles de la croix et du salut ? Disons plus : que de conquêtes ce docteur éclairé de la perfection évangélique ne fait-il pas encore aujourd'hui ? Que d'âmes choisies ne condu-t-il pas encore au ciel par ces fameux ouvrages qui immortalisent son zèle, et où il s'est peint si naïvement lui-même, en traçant des règles aux autres ? sublimes ouvrages, où la piété dévoile à nos yeux les secrets profonds de la vie mystique avec autant de solidité que d'onction ; ouvrages précieux, tant de fois comparés à ceux de saint Denis l'Aréopagite, et jamais

assez loués ; également admirés des spirituels et des savants, canonisés même en quelque sorte par une auguste congrégation des plus grandes lumières de la pourpre et de l'Eglise.

Ajoutons, messieurs, aux travaux de son zèle l'accablement des affaires et la sollicitude continuelle des Eglises, comme parle saint Paul : *Sollicitudo omnium Ecclesiarum*. (II Cor., XI, 28.) Je veux dire la direction d'une célèbre réforme qui a fait revivre dans l'un et l'autre sexe ces vertus austères qu'on vit fleurir autrefois dans les déserts de l'Egypte. A Dieu ne plaise que pour relever la gloire du nouveau Carmel réformé, je prétende rabaisser ici le mérite du Carmel mitigé, que l'autorité du Saint-Siège a maintenu dans les anciens usages d'une vie moins crucifiée, toujours néanmoins très-régulière, très-édifiante, très-honorable et très-utile à la religion ? Souvenons-nous que ces deux corps eux-mêmes s'estiment et s'honorent réciproquement, suivant cette sage règle de l'Apôtre : *Is qui manducat, non manducantem non spernat : et qui non manducat, manducantem non judicet*. (Rom., XIV, 3.) Ne jugeons donc personne ; et sans préjudice d'autrui, contentons-nous de rendre ici justice à cette fameuse réforme, qu'on peut appeler proprement le royaume de la croix de Jésus-Christ : *Semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes, ut et vita Jesu manifestetur in corporibus nostris*. (II Cor., IV, 10.) Un esprit de sévérité et de mortification continuelle, une vie toute conforme à celle de Jésus souffrant et crucifié : en voilà le fondement et le caractère distinctif. C'est comme le fort, armé de la pénitence, que je puis comparer à cette tour, d'un aspect terrible, que l'Ecriture nous représente hérissée de boucliers et d'armures guerrières à l'usage des vaillants et des forts : *Mille clypei pendent ex ea, omnis armatura fortium*. (Cant., IV, 4.) Mille genres d'austérités inventées pour combattre les sens et la nature, les sentiments héroïques, élevés sur les ruines de l'amour-propre, la vanité et la fortune immolées à la religion, de grands talents, de vrais mérites, ravis au monde et consacrés à Dieu, les dépouilles du siècle et de l'enfer mises au pied de la croix, les vertus triomphantes et les vices abattus, tous les sens captifs, les passions subjuguées, les ennemis du salut enchaînés, toutes sortes d'instruments de pénitence et de mortification, armes propres des âmes fortes et généreuses : voilà les anathèmes et les trophées de cette tour évangélique ; voilà les trophées immortels que cette admirable réforme érige partout à la croix de Jésus-Christ : *Mille clypei pendent ex ea, omnis armatura fortium*.

Mais pourquoi m'arrête-je, Messieurs, à vous en faire le portrait, tandis que vous en avez ici sous vos yeux de vivantes images beaucoup plus frappantes et plus persuasives que tout l'art de l'éloquence ? Ignoré-je donc à quel point vous en êtes édifiés, et combien cette sainte maison s'est acquise parmi nous

de vénération et d'estime par toutes sortes d'endroits ? Cette estime publique, cette estime universelle n'est-elle pas un témoignage assez éclatant, un témoignage plus flatteur et plus glorieux à la réforme du Carmel, que tous les éloges de ses panégyristes ?

Or, messieurs, c'est à notre saint que cette célèbre réforme, dont il fut une des premières pierres fondamentales, doit en partie sa naissance et ses progrès, puisqu'il fut le fidèle coopérateur et le successeur infatigable du zèle et des travaux de cette admirable Thérèse, suscitée de Dieu pour faire reflourir dans l'Eglise l'esprit primitif du Carmel. Malgré les obstacles et les contradictions, avec quel courage et quelle activité n'a-t-il point avancé, soutenu et consommé ce grand ouvrage ? Dans combien de villes et de provinces n'a-t-il point établi de sa propre main les premiers sanctuaires de son ordre avec les peines et des travaux immenses ? Toute l'Espagne, l'Europe même n'est pas, ce semble, un théâtre suffisant pour son zèle : il passera les mers, il ira planter la croix de Jésus-Christ, avec la réforme, jusque parmi les barbares et les sauvages des Indes. Ainsi l'avait-il résolu : vous ne le permettez pas, Seigneur ; un ordre supérieur arrête ce géant dans sa course. Mais, s'il ne peut exécuter par lui-même ces vastes projets, il laissera du moins à la religion des imitateurs de son zèle, des héritiers de sa pénitence et de son courage, des disciples et des apôtres de la croix, qui la feront encore triompher après lui dans l'ancien et dans le nouveau monde : *Similem enim reliquit sibi post se. (Eccli., XXX, 4.)*

Avançons et finissons. Apôtre et zéléteur de la croix de Jésus-Christ, ce grand homme en a glorieusement étendu l'empire : vous venez de le voir. Martyr et victime de la croix de Jésus-Christ, il la fait encore triompher dans les persécutions : c'est le dernier trait de son éloge.

TROISIÈME POINT.

Quelle scène tragique s'ouvre ici, messieurs ! Il me semble voir, comme au temps de Job, Satan calomnier la vertu de notre saint, et demander qu'il soit encore mis à l'épreuve, et livré à sa puissance : *Ecce in manu tua est. (Job, II, 6.)* Vous le permettez, Seigneur ; ah ! quels orages, quelles tempêtes cet ennemi capital de la croix ne va-t-il pas exciter contre votre serviteur ! *Periculis ex genere, periculis in falsis fratribus* (II Cor., XI, 26) : voilà en deux mots l'histoire des fameux combats de ce généreux martyr de la croix de Jésus-Christ ; vraie image de saint Paul persécuté, et par la Synagogue, dont il fut le déserteur, et dans l'Eglise même de Jésus-Christ, dont il fut l'apôtre. Comme lui, notre saint trouve des persécuteurs dans l'ancien institut, qu'il abandonne pour suivre la croix de Jésus-Christ : *Periculis ex genere*. Il en trouve dans le sein même de la nouvelle réforme, où il a établi le règne de Jésus-Christ : *Periculis in falsis fratribus*. Et partout la vertu puissante de la croix le soutient : il la

fait triompher partout elle-même. Je reprends ; suivez-moi, s'il vous plaît.

Periculis ex genere : persécutions de la part d'une congrégation qui l'avait élevé et formé dans son sein. Je ne puis, messieurs, le dissimuler, sans trahir mon ministère ; et d'ailleurs ceci ne doit point vous scandaliser, ni même trop vous surprendre. On a vu plus d'une fois dans le monde, le zèle armé de bonne foi contre le zèle, et la vertu contre la vertu même, avec des intentions droites des deux côtés : et je pourrais bien vous dire en cette circonstance ce que Facundus d'Hermiane disait autrefois sur de plus grands troubles excités dans l'Eglise et pour des sujets plus importants : *Quare intentionem, sondez avec charité le cœur et l'intention des deux partis, et vous les trouverez sans doute pareillement animés par des motifs de zèle et de religion : Quare intentionem, et invenies utramque partem pro divino cultu fuisse sollicitam*. Sur ce principe, soyons portés à excuser plutôt qu'à blâmer, en remarquant avec douleur que la naissance réforme, comme presque tous les nouveaux établissements, ne fut pas longtemps sans donner de l'ombrage, et sans essayer des contradictions. En butte aux traits de la politique et même de la piété, elle passa bientôt pour une singularité odieuse, pour une nouveauté fatale à l'ancien Carmel, qui perdait avec chagrin ses plus excellents sujets. Déjà un intérêt d'ordre aime contre elle l'esprit impétueux d'un commissaire général, bien intentionné, il est vrai, mais inconsidéré, violent, et alarmé pour son institut, qu'il croit ébranlé dans ses fondements. C'est, messieurs, ce particulier qui abuse de son caractère, de son autorité, pour sévir avec éclat contre la nouvelle réforme. Je dis ce particulier ; car il n'est pas juste de rendre un corps entier comptable des excès d'un de ses membres. Ne jugeons pas même ce particulier, dont le zèle outré, fondé peut-être sur une erreur pardonnable, a pu faire tout le crime. Mais, s'il fut excusable, Jean de la Croix n'en souffre pas moins pour la justice. *On frappe le pasteur, et les ouailles du troupeau sont dispersées. (Zachar., XIII, 7 ; Matth., XXVI, 31.)* Le serviteur de Dieu est vendu et livré, aussi bien que son divin Maître, garrotté comme les voleurs et les homicides ; enlevé à main armée dans le silence de la nuit ; transporté d'Avila jusqu'à Tolède, avec d'indignes outrages ; traité comme un séditieux, un rebelle, un apostat, jeté enfin dans une affreuse prison, et condamné au pain d'angoisse ; moins consolé, moins épargné dans son cachot que Daniel dans la fosse aux lions : *Joannes in vinculis*.

Mais que votre grâce est puissante, ô mon Dieu, et que votre croix a de douceur et d'ouïon ! Jamais il ne fut plus grand que dans ses chaînes. L'excès de sa joie surpasse l'excès de ses tourments, et il se gorgie d'être, non plus seulement un disciple, un apôtre de la croix, mais un disciple enchaîné, un apôtre persécuté, un confesseur et un martyr de la croix de Jésus-Christ : *Nunc*

autem et vincit Jesu Christi. (Philem., 9.) S'il trouve sur la route de Tolède de généreux inconnus dont la compassion s'offre à le mettre en liberté, et qui, à l'exemple des chrétiens de Césarée, le pressent de fuir la persécution : *Quid facitis, affligentes cor meum?* répond-il avec l'Apôtre. Ah! loin d'ici, cruelle compassion, qui voudrais me ravir le bonheur de souffrir pour mon Dieu, et la gloire de lui être fidèle! Allons au martyre, et mourons, s'il le faut : *Ego enim non solum alligari, sed et mori paratus sum. (Act., XXI, 13.)* En vain lui offre-t-on, pour le gagner, les premières dignités et les postes les plus éclatants de l'ordre : cet invincible confesseur de la croix de Jésus-Christ pratique la réforme, au milieu même de ses persécuteurs, et la fait triompher à leurs yeux, jusqu'à ce qu'enfin la Providence le tire de sa captivité, en partie, comme saint Paul, enfermé à Damas, qui s'échappa du milieu de ses ennemis par le mur de cette ville; et en partie comme saint Pierre emprisonné à Jérusalem, qu'un miracle rendit à l'Eglise affligée.

Mais quelle est, messieurs, sa destinée? Il fuit les persécuteurs de l'ancien Carmel, et il va retrouver de nouveaux persécuteurs parmi ses propres frères, dans sa réforme même : *Periculis in falsis fratribus.* Cette réforme, en effet, a des progrès trop éclatants pour ne point alarmer l'enfer. Le démon jaloux en frémit, et, s'il ne peut la détruire, il saura du moins la troubler. Déjà la discorde a porté le schisme jusque dans notre sein, et suscite à notre saint, parmi ses propres enfants, des adversaires accrédités et puissants, des politiques ombrageux et timides, qui, dans un temps de trouble et d'orage, se persuadent que le salut de la nouvelle congrégation demande qu'on le sacrifie, comme Jonas, pour apaiser la tempête; jusque-là qu'on entreprend de le livrer aux vents et à la mer, pour en délivrer l'Europe et le reléguer au fond de la Nouvelle-Espagne.

Il ne m'appartient point, messieurs, d'approfondir ici leurs raisons, et moins encore d'en porter mon jugement. Il est certain qu'ils crurent en avoir de très-fortes, et qu'ils se trouvaient dans ces fâcheuses extrémités, où tout semble permis, et même nécessaire pour le salut de la république. Quoi qu'il en soit, notre saint en fut la victime sans l'avoir mérité. Honteusement dégradé, sans considération, sans autorité, sans appui; étranger, pour ainsi dire, dans sa propre réforme; pour comble de disgrâce, il voit encore se soulever contre lui des esprits vindicatifs, des enfants ingrats, qu'il prit plaisir à former autrefois, et dont il dépend à son tour. Criantes calomnies, dénonciations infamantes, informations passionnées, discours injurieux, réprimandes aigres, duretés affectées, mauvais traitements, tous les traits envenimés de la vengeance et de la prévention se réunissent pour fondre sur sa tête.

Rendons encore ici justice à la sagesse et à l'intégrité d'un corps intiment respectable. Ces enfants ingrats, ces faux frères, qui

n'étaient qu'en petit nombre, furent hautement blâmés, et même réprimés avec éclat. Mais, avant qu'on pût y mettre ordre, que d'affronts et d'outrages! je le dis avec peine, mais puis-je le céler? que d'indignes outrages le saint homme n'essuya-t-il point de leur part! et cela dans un temps auquel la main de Dieu même l'a frappé; tout couvert de plaies et d'ulcères : abattu, souffrant, étendu sur un lit de douleur; calomnié, flétri, méprisé, abandonné, rebuté, insulté, comme Job, jusque sur son fumier.

Ah! messieurs, que ces coups sont sensibles, et qu'il en coûte à la nature, qu'il en coûte à la vertu même, pour se soutenir dans ces sortes d'épreuves! Car enfin la religion ne rend pas insensible; et les saints, non plus que nous, n'ont pas un cœur de marbre ou de bronze. *Quoniam si inimicus meus maledixisset mihi,* disait David dans l'amertume de son âme : encore si c'était une main étrangère qui se fût tournée contre moi; si c'était une langue ennemie qui m'eût chargé de malédictions, j'en aurais été moins touché; *sustinuissem utique.* Mais un trait qui me perce le cœur, c'est votre ingratitude perfide, confident trop intime : vous avec qui je vivais si familièrement, et qu'un même esprit unissait avec moi dans la maison du Seigneur : *Tu vero homo unanimis, in domo Dei ambulavimus cum consensu. (Psal. LIV, 13, 14.)*

Avouons-le : Jean de la Croix sentit vivement toute l'indignité de ses persécutions domestiques et des outrages de ses propres enfants; mais il la sentit en héros, il les supporta en saint, et montra jusqu'au dernier soupir un caractère de force et de grandeur d'âme digne d'un vrai martyr de la croix de Jésus-Christ. Pas un mot de plainte ou d'impatience, ni même de justification. Comme saint Paul, dans les transports de son courage et de sa foi, il détie les tribulations, les angoisses, les persécutions, d'ébranler sa constance, et de lui ôter l'amour de Jésus crucifié. Jusque dans le fort de ses peines et de ses douteurs, il condamne la compassion de ses plus fidèles disciples, qui répandent sur lui des larmes d'attendrissement, et il les en reprend comme d'une faiblesse indigne d'eux et de lui. L'onction même de la grâce, qui tempère quelquefois l'amertume de ses maux, devient pour lui un nouveau genre de martyre. O ciel! il s'afflige de n'être point encore affligé, et il faut le consoler de ses consolations même; il faut, pour le contenter, qu'il souffre jusqu'à la fin; qu'il reste et qu'il expire sur la croix, comme son divin Maître, chargé d'opprobres, couvert de plaies, épuisé, consommé, accablé sous le poids de ses austérités et de ses souffrances : en un mot, victime et martyr de la croix de Jésus-Christ. O constance admirable! ô vertu efficace, puissance victorieuse de la croix! O triomphe à jamais mémorable, que vous faites d'honneur à notre sainte religion!

Il est donc vrai, messieurs, que saint Jean de la Croix, ce héros de la croix de Jésus-Christ, a rempli dans toute son étendue la signification mystérieuse de ce grand nom.

Imitateur et disciple de la croix, il en a fidèlement retracé les principaux traits dans sa personne. Apôtre et zéléteur de la croix, il en a glorieusement étendu l'empire. Martyr et victime de la croix, il la fait triompher dans les persécutions. N'est-ce point là véritablement avoir mis son ambition et sa gloire à glorifier la croix de Jésus-Christ ? *Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi ! (Galat., VI, 14.)* Mais, par un juste retour, il en sera glorifié lui-même, et le souverain rémunérateur va le couronner sur la terre comme au ciel. A peine a-t-il cessé d'être mortel, que la voix publique le réclame, et veut qu'on l'immortalise. Les peuples accourent en foule à son tombeau, et le couvrent de fleurs. L'ange, protecteur d'Ubède, comme autrefois celui de Perse, s'oppose à l'ange tutélaire de Ségovie, et lui dispute le précieux dépôt de son corps. Les démons tremblent à son nom redoutable, et fuient en sa présence. Les malades que son invocation guérit réunissent leurs acclamations, et les éléments même publient hautement son pouvoir. La langue des muets se délie, et les morts sortent du tombeau pour demander sa canonisation. L'Église enfin se rend à tant de prodiges : l'oracle de la religion prononce en sa faveur, et un pontife digne des premiers siècles de Rome chrétienne, un pontife inspiré de l'Esprit-Saint et dépositaire de l'autorité de Jésus-Christ, nous donne lui-même l'exemple solennel du culte qu'il mérite.

Or, messieurs, quel triomphe pour la vertu, pour la croix, pour l'Évangile ! Mon Dieu, que sont devenus ces heureux et ces puissants du monde, ces politiques, ces conquérants, ces héros, ces monarques, ces dieux de la terre, qui vivaient dans le même siècle que lui ? où sont-ils à présent : *Ubi sunt dii eorum ?* Hélas ! leur félicité s'est évanouie comme un songe, et leur grandeur s'est ensevelie avec eux dans le tombeau : oubliés, méprisés, flétris peut-être dès qu'ils n'ont plus été. Sagesse adorable de mon Dieu, celui que vous couronnez, celui que vous exaltez aux yeux de l'univers, c'est ce juste, cet humble juste, ce juste persécuté, le rebut et le mépris du monde. Elevé maintenant avec honneur sur nos autels, du haut des cieux, où il règne, il voit les monarchies et les nations suppliantes au pied de son trône. Comme Joseph exalté, il voit, au rang de ses adorateurs, ses frères même, et les enfants du Carmel, dont il fut si maltraité. *Nolite pavere*, semble-t-il aussi leur dire du sein de sa gloire ; *neque vobis durum esse videatur, quod vendidistis me* : Ah ! consolez-vous, et ne vous affligez plus des injustices passées ; mais plutôt admirez les desseins de la Providence sur vous et sur moi-même. Dans le fond, mes disgrâces furent encore moins l'ouvrage d'un zèle imprudent que celui d'une sagesse supérieure : Dieu l'a permis ainsi pour sa gloire, pour ma sanctification et pour votre propre intérêt ; il vous fallait un saint sur la terre et un protecteur dans le ciel : *Pro salute enim vestra. (Gen., XLV, 5.)*

Pour nous, chrétiens, apprenons ici qu'il n'est rien de plus estimable et de plus grand que la sainteté ; réjouissons-nous de ce que le bras du Seigneur n'est point raccourci, et de ce que notre siècle est encore le siècle des saints et des prodiges. Soyons sensibles au bonheur que nous avons d'être dans le sein de cette Église catholique, qui seule peut faire des saints, et qui nous donne des protecteurs que le schisme et l'infidélité ignorent. *Filii quippe sanctorum sumus* : Nous sommes donc les successeurs et les enfants des saints. (*Tob., II, 18.*) *Si autem filii et heredes* : En cette qualité, nous sommes les héritiers de leur religion, de leurs espérances, et nous participerons un jour à leur récompense dans le ciel, si cependant nous héritons de leurs vertus, et si nous participons à leurs souffrances sur la terre : *Si tamen compatimur, ut et conglorificemur. (Rom., VIII, 17.)*

Mais, ô renversement déplorable ! étrange opposition du chrétien à lui-même ! on veut avoir part à la couronne des saints, et l'on n'en veut point avoir à leurs combats. Je le dis en versant des larmes comme saint Paul, on ne voit presque aujourd'hui, dans le christianisme, que des ennemis de la croix de Jésus-Christ : *Flens dico, inimicos crucis Christi. (Philipp., III, 18.)* O lâches chrétiens, peu dignes d'un si grand nom, où est donc la vertu du baptême ? où est la force de l'espérance et de la foi ? où est la puissance de la croix ? où est l'héroïsme de l'Évangile ? où est l'efficacité de tant de grands exemples que nous ont laissés les martyrs et les saints ; et quelle injustice, quelle contradiction d'abhorrer pour soi-même ce que l'on vient honorer en eux ? Votre piété, mes frères, est sans doute louable, et tous les gens de bien ont été édifiés, consolés, de voir dans tout le cours de cette célébrité le zèle, l'empressement et le concours de tous les ordres de cette ville, du clergé, des magistrats et du peuple. Cependant ce n'est point assez d'invoquer les saints, il faut encore faire honneur à leur culte par l'amour et l'imitation de leurs vertus. C'est même une des principales fins que l'Église se propose, en les plaçant sur l'autel avec tant de solennité. Elle nous montre leurs palmes, leurs couronnes, pour nous animer nous-mêmes au combat ; et leur canonisation, leurs fêtes, leurs éloges, sont pour nous une puissante invitation à la sainteté ; de même qu'autrefois, selon saint Augustin, les solennités des martyrs étaient une éloquente exhortation au martyre même : *Solemnitates enim martyrum, exhortationes sunt martyriorum.*

C'est particulièrement à vous, vierges sacrées, ferventes filles du Carmel, c'est à vous spécialement que j'adresse, en finissant, ces belles paroles du docteur de la grâce. Si la canonisation de saint Jean de la Croix est pour vous une espèce de triomphe, souvenez-vous que Dieu vous l'a donné pour votre modèle, encore plus que pour votre gloire. Grâce au ciel, vous n'avez point dégénéré de cet esprit de pénitence et de sévérité pri-

mitive qui a fait tant d'honneur à votre sainte réforme. Qu'il est beau et touchant de voir en vous, avec tant de délicatesse et de vrai mérite, cette austérité crucifiante, qui est l'âme et la base de votre institut ; cet humble mépris du monde et de soi-même, qui fait votre caractère : cet amour du silence et de la retraite, qui vous distingue de la plupart des autres ordres ; cette onction ineffable, cette abondance de consolations et d'attraits, cette manne délicieuse, et ces fleurs que vous trouvez sous les épines mêmes de la croix ; cette douce et sainte union des esprits et des cœurs, qui vous fait goûter une paix profonde, sous un gouvernement plein de sagesse et de suavité ; en un mot, cette régularité si édifiante et cet éclat de réputation qui vous attirent tant de rares sujets ! Non pas, mes chères sœurs, que je prétende ici vous prodiguer un encens flatteur, aussi peu convenable à des épouses d'un Dieu crucifié que peu digne d'un ministre de l'Évangile. Nous n'avons de notre fond que le néant et le péché ; et si j'exalte en vous l'excellence des dons de la grâce, c'est pour vous soutenir dans les voies pénibles de la pénitence et pour accroître votre confiance en Dieu ; ce Dieu si magnifique dans ses récompenses, qui, après vous avoir rendues sur la terre les fidèles imitatrices de sainte Thérèse et de saint Jean de la Croix, vous rendra encore les témoins de leur gloire et les compagnes de leur bonheur dans le ciel, où nous conduisent tous, le Père, le Fils, et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

IX.

DISCOURS

Prononcé dans une église de la Visitation à l'ouverture de la Cérémonie de la Béatification de la bienheureuse Jeanne-Françoise Frémot de Chantal, co-institutrice de cet ordre ; le chapitre de l'Église cathédrale officiant.

Tu honorificentia populi nostri, et eris benedicta in æternum. (Judith, XV, 10.)

Vous êtes l'honneur et la gloire de notre nation, et vous en serez béni à jamais.

Telles furent les acclamations publiques, les éloges de félicitation et de jouissance dont l'Église d'Israël honora autrefois l'héroïne de Béthulie, en célébrant le triomphe de sa vertu dans ce jour mémorable où le grand prêtre de la religion vint lui offrir le tribut solennel de la vénération et des hommages de son peuple, dont les cœurs transportés et les voix unies, en la comblant à l'envi de louanges et de bénédictions, consacraient son nom et sa mémoire à l'immortalité : *Summus pontifex venit cum universis presbyteris suis, una voce dicentes : Tu honorificentia populi nostri, benedicta in æternum.*

Ainsi, messieurs, notre Souverain Pontife vient de préconiser et de couronner les vertus héroïques d'une veuve de notre nation, bien digne des mêmes éloges et singulière-

ment ressemblante à Judith par ses qualités personnelles et par les événements de sa vie ; par l'éclat de son mérite et de sa fortune dans les beaux jours de sa première prospérité ; par l'enlèvement prompt et malheureux de son époux ; par sa retraite austère et sa piété fervente dans sa veuve ; par sa victoire sur le prince du monde, et par son zèle pour la religion ; enfin, par sa réputation éclatante et par les glorieuses distinctions de la sainteté que l'oracle du siège apostolique lui a décernées dans la cérémonie de sa béatification, qui est un des plus grands honneurs que l'homme puisse recevoir sur la terre. Auguste et pompeuse solennité, où la superbe Rome a vu son grand prêtre, ses cardinaux, ses prélats, son clergé, son sénat, ses nobles citoyens et les ambassadeurs des rois prosternés au pied du trône de la bienheureuse Jeanne-Françoise Frémot de Chantal, glorieuse institutrice de l'ordre de la Visitation, élevée sur l'autel et entourée de rayons de gloire dans la première basilique du monde, pour y recevoir avec éclat les prémices de l'hommage des mortels, et les louanges de l'admiration publique : *Summus pontifex venit cum universis presbyteris suis, una voce dicentes : Tu honorificentia populi nostri, benedicta in æternum.*

Que toute l'Église s'unisse donc au Saint-Siège, que la France en particulier, que notre patrie surtout se distingue par les transports de sa joie et de son zèle pour la gloire d'une illustre concitoyenne qui nous fait tant d'honneur (1), à laquelle nous pouvons adresser, par un titre spécial, ces belles paroles de mon texte : *Tu honorificentia populi nostri.* Ah ! messieurs, qui doit prendre plus de part à son exaltation et à son bonheur que ses propres citoyens, ses frères, ses enfants ! et à qui convient-il mieux de répandre des fleurs sur le berceau de sa naissance et de publier ses grandeurs qu'au pasteur même du troupeau dans le sein duquel elle est née, et où elle a reçu, avec la grâce du baptême, cette première robe d'innocence dont elle a conservé la candeur avec tant de combats, qu'elle a ornée, enrichie de tant de mérites, et qui brille maintenant avec tant de distinction et d'éclat devant le trône de l'Agneau ?

Mais quel est ici l'embarras d'un orateur forcé d'envisager sa gloire et sa sainteté sous des faces différentes qui semblent opposées, et dont il faut cependant réunir le contraste dans un même tableau ! La proposerai-je pour modèle aux vierges sacrées de la religion ? Elle fut une mère de famille, une femme du monde. La proposerai-je pour exemple aux femmes du monde ? C'est l'institutrice d'une congrégation religieuse. Tâchons néanmoins de concilier et d'assortir ces divers caractères, si nous voulons en faire un portrait accompli, puisqu'elle a été pareillement l'ornement du siècle et celui du cloître. Son mérite particulier et distinctif est donc d'avoir réuni dans sa personne

(1) Elle est née dans la paroisse même de l'auteur.

deux genres de sainteté dont l'alliance est rare et singulière, les vertus propres du siècle et celles de l'état religieux. Il lui fallait d'abord dans le siècle les vertus généreuses du christianisme, et l'expérience du monde pour la rendre plus capable d'une entreprise difficile, et plus propre au gouvernement dans un état plus saint, plus parfait. En un mot, le Seigneur qui diversifie, comme il lui plaît, les opérations et les voies de sa grâce, a voulu, suivant l'oracle du Saint-Siège (*Bulle de la béatification*), en faire successivement un spectacle d'héroïsme chrétien pour le monde et pour le cloître. Dieu l'a donnée en spectacle au monde comme un exemple de vertu éclatante, pour l'édification des personnes du siècle : *Spectaculum mundo*; je vous le montrerai dans ma première partie. Dieu l'a donnée en spectacle à l'état religieux comme un modèle de perfection consommée pour l'instruction des anges de la terre : *Spectaculum angelis* (I *Cor.*, IV, 9); vous le verrez dans mon second point. Je n'ai sans doute pas besoin, messieurs, de solliciter votre attention pour un sujet si neuf et si flatteur pour vous. Le zèle de la religion, l'honneur de notre patrie et l'amour de votre propre gloire me répondent assez de l'intérêt qu'y prendra votre cœur. O céleste Reine des bienheureux, auguste protectrice d'un ordre qui vous est consacré, j'ose vous intéresser aussi au triomphe et à l'éloge de cette fidèle servante qui a étendu avec tant de succès la gloire de votre empire sur la terre, et qui règne maintenant avec vous dans les *splendeurs des saints*. (*Psalm* CIX, 3.) *Ave, Maria*.

PREMIER POINT.

Ce serait à l'homme une vanité injuste de se plaire à penser que Dieu a créé pour lui une âme d'une trempe supérieure à celle des personnes du sexe, et de leur céder, par une sorte d'accommodement, le fragile avantage des grâces du corps, pour s'attribuer, par préférence, à lui seul, les solides qualités de l'esprit, les lumières, la sagesse, le conseil, la force, le courage, les vertus généreuses et magnanimes : un sentiment si présomptueux n'est-il pas justement confondu par la haute réputation de tant de femmes célèbres dans l'histoire de la religion, que le Seigneur a suscitées en divers temps pour en faire les instruments de sa gloire et l'objet de l'admiration des mortels, une Débora, une Judith, une Susanne, une Esther, une mère des Machabées ?

Mais qu'est-il besoin, messieurs, de citer ici de grands noms qui nous sont étrangers, lorsque je puis vous montrer parmi nous, dans l'illustre Jeanne-Françoise Frémiot, baronne de Chantal, l'héroïsme de la religion donné en spectacle au monde par une de nos citoyennes, que la Providence a fait passer à dessein par tous les différents états du siècle, pour leur donner à tous l'exemple frappant d'une vertu éclatante : *Spectaculum mundo*? Dès son entrée dans le

monde, mère de famille vraiment chrétienne et zélée pour le service de Dieu, elle a été dans sa prospérité l'ornement et l'apôtre de sa maison; ensuite épouse affligée et malheureuse, par une dissolution violente et prématurée de l'union conjugale, elle a fait voir une constance héroïque dans une des plus terribles épreuves du mariage. Enfin, veuve détachée du monde, et toute à Dieu, elle s'est livrée sans réserve à sa ferveur et aux œuvres fortes de la religion. C'est, messieurs, par ces divers degrés de sanctification, que la grâce a voulu la disposer dans le monde à l'éminente perfection de l'état religieux et à son gouvernement : suivez-moi, je vous prie, dans ce détail intéressant de sa vie séculière.

Je passe sous silence les heureux présages de son enfance, et les vertus naissantes de sa jeunesse, pour m'attacher à ce qu'il y a de principal dans un sujet si vaste, et je commence d'abord par vous la représenter comme une mère de famille vraiment chrétienne et zélée pour le service de Dieu, qui a été dans sa prospérité l'ornement et l'apôtre de sa maison. Ce premier trait suffirait seul pour fonder un grand éloge.

Mulierem fortem quis inveniet : « Qui trouvera une femme forte ? » a dit Salomon. (*Prov.*, XXXI, 10.) C'est une acquisition bien précieuse et un riche trésor pour son époux. Mais en quoi consiste ce caractère de force qui doit faire le vrai mérite du sexe et la mesure de son prix ? Est-ce à exercer les premières charges de la république, à prétendre gouverner les Etats et commander les armées ? Non sans doute, messieurs, c'est là le partage des talents et des génies élevés. Mais le véritable empire d'une mère de famille est de régner dans l'enceinte de son domestique, et d'y faire régner avec elle l'ordre, la paix, l'abondance, l'honneur, la sagesse, la religion. Or, c'est en quoi la vertueuse baronne de Chantal a su exceller dès son entrée dans le monde. Quoi de plus brillant et de plus flatteur que sa situation dans ces commencements de prospérité ! Une naissance distinguée, une alliance également honorable, une fortune opulente, des qualités personnelles toutes aimables, un époux charmant, une famille comblée de biens et d'honneurs, l'estime et la considération publique, tout sembla concourir d'abord à la rendre heureuse selon le monde. Mais la grâce et l'éducation avaient profondément gravé dans son cœur des principes de religion qui l'avaient accoutumée à ne mettre sa félicité qu'en Dieu, à ne s'attacher essentiellement qu'au souverain Etre, à soumettre tout à sa loi, et à rapporter tout à sa gloire. C'est sur ces grandes maximes qu'on la vit régler constamment tous ses devoirs, et retracer dans sa personne le fidèle portrait de cette femme accomplie, dont le plus sage des rois nous parlait tout à l'heure.

Mulier timens Dominum (*Ibid.*, 30) : la crainte du Seigneur, qui est le fondement de la sagesse, fut aussi la base de sa con-

dnite et de son gouvernement domestique : car c'était une âme née pour le commandement par une supériorité naturelle de génie et d'intelligence, qui lui fit déférer par son époux une autorité entière sur toute sa maison. Elle s'en servit habilement pour la réformer, et la composer de bons sujets ; pour y établir des règles uniformes de police économique et chrétienne, avec un soin particulier d'y faire rendre au premier de tous les maîtres le service de préférence qui lui est dû. Toujours à la tête de sa famille, soit à la prière générale du matin et du soir, soit à la célébration du divin sacrifice, soit aux offices et cérémonies publiques de la religion ; également fidèle parmi tous ses embarras aux saintes pratiques de sa dévotion particulière, à l'oraison, aux œuvres de miséricorde, à la fréquentation des sacrements qui faisaient sa consolation et sa force ; sachant concilier admirablement avec les distractions et les bienséances du monde, une douce liberté d'esprit, une parfaite pureté de cœur, une modestie édifiante, une piété recueillie, une attention religieuse à la présence de Dieu, une fidèle correspondance à la grâce ; peut-être, messieurs, que tout cela paraîtra aux yeux des mondains peu digne d'attention : mais cela est grand et relevé aux yeux de la foi, surtout dans une jeune femme du monde, toute pleine d'esprit et d'attraits, environnée des plaisirs et des grandeurs.

Manum suam misit ad fortia, et digiti ejus apprehenderunt fusum. (Ibid., 19) : le baron de Chantal, souvent absent et distrait des soins domestiques par le service militaire, avait laissé introduire dans l'administration de sa fortune la négligence, le désordre, la dissipation : c'est assez là l'écueil des gens de qualité. Sa vigilante épouse sut bientôt y suppléer par complaisance, par raison, par devoir ; elle se charge du maniement des affaires, elle les débrouille, elle les arrange, elle les améliore, elle s'applique en femme forte aux choses importantes, sans négliger les petits détails, et sans dédaigner l'aiguille et le fuseau qui ne dégradent jamais une mère de famille, surtout quand on travaille, comme elle, pour l'Eglise et pour les pauvres. A son exemple et sous ses ordres, tout est occupé utilement dans sa maison ; elle en bannit l'oisiveté, elle y rétablit l'économie, elle y dirige tout à l'ordre, et par conséquent à Dieu qui en est le principe et la fin.

Manum suam aperuit inopi. (Ibid., 20.) Elle regardait encore le soulagement des pauvres et des misérables, soit à la ville, soit dans ses terres, comme une charge de son état et comme un devoir essentiel de sa religion. A combien de familles malheureuses et d'enfants abandonnés n'a-t-elle point conservé la vie dans cette horrible famine qui dévorait les campagnes vers le commencement du siècle dernier ! Et que de grâces, que de bénédictions, cette pieuse prodigalité n'a-t-elle point attirées sur sa personne et sur sa maison ! Le Ciel dès lors la jugea digne d'ob-

tenir des miracles, et renouvela en sa faveur celui de la veuve de Sarepta, en multipliant visiblement dans ses mains les provisions épuisées de sa charité inépuisable.

Confidit in ea cor viri sui. (Ibid., 11.) Est-il surprenant après cela que son époux judicieux fût prévenu pour elle d'une tendre estime qui allait jusqu'à la vénération ? C'est encore plus que la confiance. Il était plein d'honneur et d'excellentes qualités : mais c'était du reste un homme du monde, un gentilhomme dissipé, un militaire, un courtois, parfait honnête homme selon le monde, chrétien fort imparfait suivant la religion. La vertu de son épouse le charma ; ses exemples touchants, sa douceur insinuante, ses sages conseils, le gagnèrent à Dieu. Elle en fit un vrai disciple de l'Evangile, un seigneur très-édifiant dans ses terres ; j'ai presque dit un martyr de la charité et de la piété, jusqu'au sacrifice de sa vie.

Quel fatal événement viens-je d'annoncer ! Quel changement subit dans la situation de la baronne de Chantal ! Jusqu'ici, messieurs, la fortune riante n'a eu pour elle que des fleurs sans épines, et sa mâle vertu n'en a point été amollie. Maintenant, épouse affligée et malheureuse par une dissolution violente et prématurée de l'union conjugale, elle va nous montrer une constance héroïque dans l'une des plus terribles épreuves du mariage. O vanité des choses du monde ! ô instabilité des établissements de la terre ! A peine ces deux époux si dignes l'un de l'autre et si bien assortis, avaient eu le temps de se bien connaître, de s'attacher fortement, et de sentir tout leur bonheur pendant quelques années d'une union parfaite, qui était devenue encore plus intime, plus étroite, plus affermie par la douce habitude de vivre ensemble, et par de tendres enfants, chers gages, fruits précieux de leur amour légitime, lorsqu'un accident cruel, imprévu, singulier, vint les arracher l'un à l'autre, et les séparer pour toujours avec des circonstances bien tragiques et bien attendrissantes. Hélas ! qui s'attendait qu'un divertissement innocent dût causer un si grand malheur ! Tandis que le baron de Chantal, dans ses terres, se livre un peu trop ardemment au plaisir de la chasse avec un nombreux cortège, et que la sombre forêt retentit de clameurs qui les animent tous, et les acharnent à suivre la proie, tout à coup une imprudence précipitée, une erreur malheureuse lui porte à travers les feuillages un coup mortel de la main de son propre parent, de son ami. Aussitôt un cri perçant de douleur annonce l'homicide, et porte la terreur dans les esprits : tout le monde en pleure et dans la consternation, se rassemble autour de la victime renversée par terre et blessée à mort. Le besoin d'un prompt secours en porte rapidement aux environs le funeste bruit qui vient inopinément frapper le cœur et l'oreille de l'épouse infortunée. Elle accourt tout en trouble et en désordre, elle vole au secours de ce qu'elle a de plus

cher au monde : elle se jette à son cou, et l'arrose d'un torrent de larmes qu'elle mêle à son sang. Hélas ! même dans les saints, la nature a ses droits.

Ici les expressions me manquent, et j'avoue qu'il n'appartient pas à l'éloquence de peindre ces premiers transports de sa douleur. Pour essayer du moins d'en faire sentir la vivacité, je n'ai qu'un moyen, Mesdames, c'est d'interroger sur cela votre cœur, et de vous mettre pour quelques instants à sa place. Ah ! si l'on vous disait à ce moment que votre propre époux, que cet époux qui vous adore, et que vous aimez uniquement, vient d'être cruellement assassiné ; s'il venait se jeter dans vos bras tout ensanglanté, pâle, expirant, hé quoi ! vous frémissez de cette seule pensée : jugez donc du coup de poignard qu'un pareil malheur dut porter au cœur de la baronne de Chantal, quand elle vit réellement son époux tout en sang ; plaignez sa destinée, et compati- sez à ses pleurs.

Que dis-je ! admirons bien plutôt sa force, son courage, sa religion, qui s'éleva bientôt au-dessus de la nature, dont la sensibilité même servit à accroître le mérite de son sacrifice et de sa soumission. Après ces premiers instants de douleur et de surprise, dont le sage même n'est point à l'abri, elle se reproche d'avoir trop attendri son époux, elle le rassure, elle le soutient, elle le console, elle le prépare elle-même à mourir, elle lui inspire tous les grands sentiments dont elle est remplie, elle reçoit avec fermeté ses tendres adieux, ses derniers soupirs ; elle le regarde expirer au milieu des cris et des larmes de toute sa maison, sans montrer aucune marque de faiblesse dans son malheur, ni même aucun sentiment trop humain dans ses regrets : plus consolée encore de le voir mourir en prédestiné, qu'elle n'est affligée de sa perte, *Le Seigneur me l'avait donné, s'écrie-t-elle sans cesse avec le héros de la patience ; le Seigneur me l'ôte, il est le maître : son saint nom soit béni.* (Job, 1, 21.) Souvent prosternée au pied du crucifix dans l'appareil lugubre de son deuil et de sa douleur, elle se contente de répandre en silence son âme et ses pleurs dans le sein paternel de son Dieu. Du reste, pas un seul mouvement d'impatience ou de chagrin ; pas même une parole de plainte ou de reproche contre le meurtrier de son époux : toute la vengeance qu'on l'en verra tirer, sera de vouloir et de faire du bien à sa famille, de s'allier saintement avec elle, et d'adopter spirituellement ses enfants sur les fonts sacrés du baptême. Ah ! messieurs, qu'il y a de grandeur d'âme dans un procédé si généreux, si chrétien, dans une soumission si parfaite ! Voilà véritablement la pierre de touche de l'éminente vertu. Quand on n'est pas fortement éprouvé, quand on n'a pas encore été malheureux, sait-on bien si effectivement on aime Dieu, si on l'aime parfaitement ?

Mais, d'autre part, que cette conduite de Dieu sur la baronne de Chantal paraît mystérieuse et sévère ! Est-ce donc là la récompense de la vertu ? Oui, messieurs, il est

dans l'ordre de la grâce des rigueurs salutaires, qui sont des faveurs. La Providence le permettait ainsi par de plus hauts desseins sur cette âme privilégiée, et pour l'accroissement de sa sanctification. Désormais veuve détachée du monde et toute à Dieu, elle va se livrer sans réserve à sa ferveur et aux œuvres fortes de la religion.

Le monde, qui mesure son estime et ses regards sur la prospérité où il nous croit, diminue ordinairement sa considération pour une veuve isolée qui n'a plus l'appui honorable de son époux, et qui semble avoir perdu avec lui son soutien, son lustre, sa couronne. Mais la religion la regarde avec un œil bien différent ; elle distingue, elle honore les veuves édifiantes et respectables qui honorent elles-mêmes leur état, qui en ont véritablement l'esprit, et qui en remplissent fidèlement les devoirs ; qui en aiment sincèrement la pureté, la modestie, la retraite, la piété charitable et les vertus ferventes dont elles sont bien mieux ornées dans leur deuil, que par toutes les parures brillantes du siècle dans leur prospérité.

Or, messieurs, qui jamais parmi nous mérita mieux ce tribut de vénération et d'estime que la généreuse veuve du baron de Chantal ? C'en est fait ; quoiqu'elle soit encore dans la fleur de l'âge avec tout le mérite et les agréments de son sexe, désirée et recherchée par des partis avantageux, elle se met fortement dans l'esprit qu'elle n'a plus à plaire qu'à Dieu, qu'il n'y a plus pour elle d'autre époux sur la terre que celui des vierges qu'elle prend désormais pour son partage ; et ce sentiment est si vif en elle, que dans l'ardeur du saint transport qui l'anime, elle a le courage d'imprimer sur son cœur en caractères de feu et de sang le saint nom de Jésus, comme le sceau ineffaçable de son engagement à lui seul, et comme un glorieux trait de conformité avec lui ; en sorte qu'elle peut dire comme saint Paul : *Je porte sur moi les stigmates du Seigneur Jésus : « Ego enim stigmata Domini Jesu in corpore meo porto. »* (Galat., VI, 17.) Ce grand détachement du monde et d'elle-même lui fait distribuer aux pauvres le prix de ses riches vêtements, pour n'en plus porter jamais que de communs et de modestes. Elle renonce à toutes les sociétés et à tous les amusements du siècle, pour être uniquement à son Dieu et à ses devoirs ; elle fait un divorce éternel avec le monde, dans le monde même ; et si des liens de conscience ne l'attachaient encore à sa famille pour l'éducation de ses jeunes enfants ; si elle suivait le penchant de son cœur et l'attrait de ses désirs, elle s'enfuirait dans la Terre-Sainte, comme Paule et Eustochium, pour y recueillir sans cesse le souvenir précieux des touchants mystères de la Rédemption, et pour s'y consacrer entièrement au service du Seigneur.

Vous décrirai-je ici la vie austère et fervente qu'elle commença de mener dans sa retraite de Bourbilly ; et le monde sera-t-il capable d'en entendre le récit ? Vous dirai-je qu'elle fit de son corps innocent une victime

de pénitence, en macérant sa chair par la mortification de ses sens, par les jeûnes, par la discipline, le cilice et la laire? Mais le monde trop sensuel rebute et méprise ces sortes d'austérités qu'il renvoie aux anachorètes. Vous ajouterez-je qu'elle était dévorée du feu de l'amour divin et d'un désir ardent de la sainteté, qui la consumait, qui la desséchait, qui jetait quelquefois son âme dans des alarmes et des tempêtes affreuses, par une vive frayeur de perdre son Dieu et de s'égarer en le cherchant? Mais le monde trop inexpérimenté dans les voies de Dieu ne connaît point ces combats, ces épreuves, ces mystères de la vie spirituelle. Vous dirai-je encore qu'un don sublime d'oraison l'élevait à Dieu par d'intimes communications avec le Ciel, par des espèces de ravissements et de visions prophétiques sur son état futur? Mais le monde trop terrestre ne comprend rien à ces opérations intérieures et lumineuses de l'Esprit divin. Il faut donc vous présenter dans un sujet si relevé pour vous des vertus plus sensibles et plus humaines, si j'ose parler ainsi; des vertus plus conformes à votre état et à votre goût, je veux dire sa douceur dans les croix, sa libéralité envers les pauvres, sa charité pour les malheureux.

Douceur et patience dans les croix : je n'en rapporte, messieurs, qu'un seul trait qui vous suffira pour juger de son caractère; car je ne puis tout dire. Il est quelquefois dans la vie des peines domestiques plus humiliantes, plus sensibles, plus mortifiantes que de vraies disgrâces, de violents chagrins; et c'est ce qu'éprouva notre vertueuse veuve, lorsqu'elle fut obligée pour le bien de ses enfants de se rendre au château de Monthelon, auprès du vieux baron de Chantal, son beau-père, pour être la consolation et le soutien de sa vicillesse. Il était caduc, infirme, bizarre, chagrin, déliant, inégal, impatient. C'est assez là dans le monde le caractère des vieillards. Il fallut donc en supporter les humeurs, lui rendre toutes sortes de services rebutants, essayer bien des dégoûts: elle le fit avec complaisance, avec amour; ce ne fut point la sa plus grande épreuve. Mais en même temps elle se vit indignement assujettie à la domination et à la jalousie d'une ancienne domestique qui avait su s'emparer de l'esprit du maître, et d'une autorité absolue dans sa maison. Rien de si dur que l'empire d'une âme basse, qui était née pour obéir. Cette nouvelle Agar était arrogante, maligne, méprisante, pleine d'artifice et de mauvaise volonté, qu'elle manifestait en toute occasion à la baronne de Chantal, qui, par la supériorité de son esprit, et par les droits de sa condition, sentait vivement toute la honte et la dureté d'un pareil joug. Néanmoins toujours elle-même, toujours tranquille, égale, affable et bienfaisante, elle accablait de bonté cette âme vile qui ne la payait que d'ingratitude; elle rendait continuellement à ses enfants les services les plus bas préférablement aux siens propres. Elle dévorait en secret toutes les amertumes et les dégoûts dont on affectait de la rassasier pour s'en

défaire et l'écartier; ou plutôt elle s'en félicitait dans son cœur, et goûtait avec suavité toutes ces occasions précieuses de s'humilier et de souffrir. Il faut pour cela plus de vertu qu'on ne pense.

Libéralité envers les pauvres: je n'entreprendrai pas de faire ici le détail des secours abondants qu'elle leur a procurés, il serait immense. Mais voici encore un de ces traits uniques qui caractérisent une grande âme et qui en laissent une haute idée dans l'esprit. Elle fut un jour abordée par trois jeunes mendiants, dont l'air honnête et la timide indigence avaient quelque chose de touchant: par malheur elle se trouvait au dépourvu: toutes ses aumônes venaient d'être épuisées dans la visite des malades, et sa bonté compatissante qui ne pouvait se résoudre à un refus, paraissait dans l'embarras: en ce moment ses regards tombent sur un anneau d'or qu'elle portait au doigt; il était extrêmement cher à son cœur, bien moins par la valeur du diamant, que parce qu'elle l'avait tiré de la main de son époux à sa mort, comme un dernier gage de leur union, qu'elle conservait avec affection et tendresse. N'importe, elle en fit un sacrifice à la charité; et ce bijou si précieux pour elle ne fut que l'aumône d'un instant. Ah! de quoi n'est point capable une âme généreuse à ce point! faut-il après cela s'étonner qu'elle n'épargnât ni soins ni dépenses pour fournir aux pauvres infirmes de ses terres toutes sortes d'aliments et de remèdes; qu'elle les visitât fréquemment, et qu'elle exposât nuit et jour sa propre vie pour sauver la leur, dans les temps de calamités et de maladies contagieuses?

Charité pour les malheureux: et quels malheureux? les plus abandonnés, les plus hideux, les plus infects. Vous présenterai-je ici, messieurs, l'affreux spectacle de cette femme dévorée jusqu'aux entrailles par un horrible cancer, ou de ce lépreux tout couvert de pus et d'ulcères, qu'elle recueillit l'un et l'autre dans sa maison: espèces de cadavres qui tombaient en pourriture par lambeaux, et qui exhalaient une puanteur insupportable. Je vois déjà que votre délicatesse offensée ne saurait en soutenir seulement le récit: cependant elle en a soutenu la vue, l'horreur, l'infection et le dégoût, pendant des mois et des années entières. Elle les servait à genoux, par respect, pour honorer Jésus-Christ dans ses membres. Elle pensait elle-même leurs plaies plusieurs fois par jour. Elle les consolait, les embrassait, les ensevelissait de ses propres mains. Oh! que tout cela est admirable aux yeux de la religion, et qu'une âme si héroïque est entre les mains de Dieu un instrument bien propre à ses plus grands desseins!

C'est en effet, messieurs, par tous ces accroissements de mérite et de sanctification, aussi bien que par la capacité et l'expérience du monde, que le Seigneur la disposait dans le siècle à l'éminente perfection de l'état religieux et à son gouvernement. Elle était destinée à devenir une sainte du premier

ordre, avec une instruction singulière, qui devait réunir en elle les grâces et les vertus de ces deux états différents; et il fallait qu'après l'avoir donnée en spectacle au monde, comme un exemple rare de vertus éclatantes, pour l'édification des personnes du siècle : *Spectaculum mundo*, Dieu en fit encore dans l'état religieux un modèle accompli de perfection éminente et de sainteté consommée, pour l'instruction des anges de la terre : *Spectaculum angelis*. Seconde partie de son éloge.

SECOND POINT.

La grâce de Dieu, toujours admirable, toujours uniforme dans son objet, et conséquente dans la diversité de ses voies, sait les rapporter toutes à une même fin, qui est la gloire du souverain Être dans l'exécution de ses décrets et dans l'accomplissement de ses desseins. C'est ainsi, messieurs, que par un ordre de providence varié dans ses dispositions, mais toujours suivi dans son plan, le Seigneur avait choisi, dans la personne de la bienheureuse Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal, une femme du monde remplie de capacité et d'expérience, pour être l'institutrice d'une nouvelle congrégation religieuse, qui devait contribuer beaucoup à l'embellissement de son Eglise et au bien de l'univers. Je sais que le siècle profane n'en juge pas toujours ainsi, et qu'on y demande quelquefois avec dédain à quoi donc servent dans le monde tant d'ordres religieux? A quoi ils servent, messieurs! à sauver des âmes de la corruption de Babylone et de l'incendie de Sodome. Ils servent à ouvrir de saints asiles à la piété, à l'innocence, à la chasteté, souvent bien exposées dans le siècle. Ils servent à procurer à Dieu, et à lui former de parfaits adorateurs en esprit et en vérité. Ils servent à faire pratiquer sur la terre les vertus les plus pures, les plus sublimes, dans toute la perfection de l'Evangile. Ils servent à attirer la bénédiction du Ciel sur les royaumes et sur les peuples, par un sacrifice continué de louanges, de prières et de satisfactions agréables au Très-Haut. En un mot, ils servent au bien de l'Etat, au culte de la religion, à la gloire de Dieu; ils servent à faire des saints : trouvez-vous cela fort inutile? Considérons donc dans ces vues le grand ouvrage de l'illustre fondatrice de la Visitation, et renvoyons-lui, après Dieu, la gloire d'une institution si excellente, dont elle a été la pierre fondamentale et la mère, l'âme et le chef, la règle vivante et le modèle. Elle en fut la pierre fondamentale et la mère; mais avec le mérite extraordinaire d'un sacrifice héroïque, par les circonstances singulières de sa vocation et de son renoncement au monde. Elle en fut l'âme et le chef; mais avec un zèle habile, infatigable, et couronné des plus grands succès dans le gouvernement et la propagation de cet ordre naissant. Elle en fut la règle vivante et le modèle; mais avec la plus haute perfection de toutes les vertus religieuses. Reprenons,

et envisageons-la dans ces divers points de vue avec une nouvelle admiration.

J'ai dit d'abord qu'elle a été la pierre fondamentale et la mère de son ordre, avec le mérite extraordinaire d'un sacrifice héroïque, par les circonstances singulières de sa vocation et de son renoncement au monde. Qu'une jeune personne, qui n'a encore rien vu, ni rien aimé, qui n'est encore rien dans le siècle, qui ne possède rien, quitte tout volontiers pour se dévouer à Dieu dans une congrégation déjà florissante; dans une maison richement dotée, solidement établie, bien montée, cela est beau, sans être fort rare. Mais qu'une femme de qualité, qui a longtemps figuré dans le monde, qui jouit d'un bien considérable, qui a des enfants chers et précieux; qu'une veuve encore aimable, à qui l'on offre pour eux et pour elle-même une double alliance, riche, honorable, flatteuse en tout sens; qu'une mère de famille en cette position se dépouille volontairement de son état, de sa liberté; qu'elle renonce à toutes ses possessions, à son sang, à sa patrie, pour aller hors du royaume se consacrer à la religion, dans un nouvel établissement qu'il faut créer, pour ainsi dire, qui n'a d'autre fonds que la confiance en Dieu et les ressources de sa providence; qui est critiqué, contredit, blâmé, et dont le succès paraît à la prudence humaine incertain, hasardé : avouons, messieurs, qu'il faut, pour une entreprise de cette importance, de cet éclat, bien de la fidélité à la grâce, bien de la force d'esprit, bien des efforts, des combats, des victoires.

En effet, que de liens et d'obstacles, que de difficultés et de sollicitations s'opposent et se réunissent pour la retenir dans le monde! Représentons-nous-la surtout dans ces cruels moments où elle s'arrache avec violence du sein de sa famille rassemblée à Dijon, pour y recevoir ses derniers embrassements et ses adieux. Elle en était adorée, et jamais on ne sentit mieux tout ce qu'elle valait que sur le point d'en être privé pour toujours. Un père respectable aussi attendri, aussi désolé que le patriarche Jacob en perdant Joseph ou en quittant Benjamin, la serre entre ses bras et l'inonde de ses larmes, en lui donnant sa bénédiction, après l'avoir inutilement conjurée par tout ce que la voix de la nature et de la tendresse a de plus touchant, de ne point abandonner sa triste vieillesse qu'elle va précipiter dans le tombeau. Ses proches parents, ses amis, ses fidèles domestiques, ses enfants autour d'elle lui déchirent le cœur par leurs sanglots et leurs cris perçants. Son fils unique, beau, jeune, aimable, tout en pleurs, se jette à son cou et veut lui fermer le passage; mais toutes ses plaintes et ses larmes, tous ses empressements et ses efforts étant trop faibles pour l'arrêter, il tombe à ses pieds de désespoir, et lui fait de son corps étendu par terre une barrière sacrée, qu'elle n'osera peut-être franchir. A ce spectacle imprévu, elle reste un instant immobile d'étonnement et d'horreur; ses entrailles frémissent, et

quelques larmes coulent de ses yeux. Hélas ! elle est mère ; mais en même temps Dieu, présent à son esprit, combat la nature dans son cœur, et la presse de le suivre. Elle ne balance point à lui donner la préférence ; et dans l'émotion, dans le transport d'un courage vainqueur de l'humanité, elle s'élançe sur cet enfant chéri, et foule aux pieds, dans sa personne, le sang et la nature par un effort de vertu jusque-là sans exemple, et depuis sans imitation. Oui, Messieurs, saint Jérôme, ce génie ferme et ardent, avait bien dit à un fervent disciple de la croix, par une sorte d'enthousiasme et de figure éloquente : Passez même, s'il le faut, sur le corps de votre père et de votre mère, pour aller à Dieu : *Per calcatum perge patrem, per calcatum perge matrem*. Mais l'amour, l'attachement est bien plus fort dans les pères que dans les enfants ; et l'on n'avait pas encore vu pratiquer à une mère tendre ce dur conseil : Etouffez le cri de vos entrailles, et foncez réellement aux pieds le fruit de votre sein en l'abandonnant pour toujours : *Per calcatum perge filium*. Ah ! messieurs, que toutes ces oppoitions, ces cris et ces larmes, que ces regrets vifs et universels sont un bel éloge ! Sentons par tous ces endroits toute la difficulté, la grandeur d'un pareil sacrifice, et mesurons sur tout cela son prix, son mérite devant Dieu.

Voici donc un nouveau genre de vie qu'elle embrasse, une nouvelle carrière de souffrances, de sollicitudes, de travaux immenses qui s'ouvre à son zèle pour l'établissement et la propagation de son ordre, dont elle fut l'âme et le chef. Il est bien vrai que pour la guider et la soutenir dans un ouvrage si difficile, le Ciel lui avait préparé un grand maître dans la personne de saint François de Sales, prélat d'une éclatante réputation, d'un mérite supérieur, d'une douceur admirable, d'une sainteté éminente, d'une prudence consommée, d'une sagesse toute céleste, d'un zèle universel. Ce saint évêque de Genève avait considéré que parmi tant d'ordres différents, qui font honneur à la religion par un genre de vie austère et pénible, trop au-dessus de la portée et des forces des tempéraments faibles et valétudinaires, il manquait à l'Église une congrégation plus douce, qui pût être une ressource, un asile saint pour les personnes infirmes et de bonne volonté, pour les veuves âgées, pour les vierges délicates ; une congrégation mitigée, où l'onction de la charité compensât le mérite d'une règle plus austère : où la ferveur de l'âme suppléât à la faiblesse du corps ; où le sacrifice parfait de l'obéissance et de l'amour divin remplaçât celui de la pénitence ; où l'infirmité même et la caducité pussent atteindre à la perfection évangélique par toutes les vertus qui dépendent de l'esprit et du cœur. Il avait été inspiré de Dieu d'en former le projet, d'en tracer le plan, d'en dresser les constitutions et les lois. Mais à peine avait-il jeté les premiers fondements de ce grand édifice avec la bienheureuse mère de Chantal, sa première fille

en Jésus-Christ, et sa coopératrice dans l'œuvre de Dieu, que le Ciel se hâta de l'élever à la terre, et fit retomber sur elle tout le poids de cette vaste entreprise.

Héritière du zèle et des projets de ce grand serviteur de Dieu, remplie comme Elisée du double esprit de son saint père, elle poursuivit, elle avança, elle affermit son ouvrage avec une application infatigable, des voyages continuels, des soins et des souffrances innombrables ; mais en même temps avec de si abondantes bénédictions et de si heureux succès, que, pour me servir des expressions prophétiques de saint François de Sales, cette humble plante cachée d'abord à l'ombre des hautes montagnes de Savoie, s'éleva bientôt comme un grand arbre, et étendit au loin la beauté de ses branches, l'odeur suave de ses fleurs, l'excellence de ses fruits. Pour parler sans figure, et pour abréger, qu'il me suffise, messieurs, de vous dire que notre bienheureuse fondatrice eut la consolation de voir plus de quatre-vingts monastères de son ordre établis de son vivant, presque tous formés par son gouvernement ou par sa direction ; qu'un nombre infini d'excellents sujets, des vierges de choix et de distinction, des veuves de tout âge et de haut rang, des duchesses même et des princesses s'empressèrent de peupler et d'orner cette congrégation naissante ; qu'il en sortit comme d'une ruche féconde et inépuisable, des esprits célestes, de saintes colonies que la Providence a répandus et multipliés pour la gloire de Dieu, en Savoie, en France, en Lorraine, en Piémont, en Italie, en Allemagne, en Pologne, avec des progrès rapides et des accroissements prodigieux, avec un lustre et un éclat qui pensa dès-lors exciter la jalousie des anciens ordres et leur donner de l'ombrage.

Ne refusons donc point à la bienheureuse mère de Chantal la glorieuse distinction d'être associée aux grands fondateurs d'ordres, et aux saints législateurs de la religion, avec d'autant plus de justice, que non-seulement elle a rédigé, interprété, perfectionné, mis en vigueur les lois primitives et les usages uniformes de son institut ; mais qu'elle a été encore elle-même une règle vivante pour sa congrégation, par le modèle accompli de toutes les vertus religieuses qui ont fait la perfection et la consommation de sa sainteté.

Si ce vase d'élection avait été si rempli de grâces et si orné de mérites dans le siècle, à quel point dut-il être encore purifié, enrichi, perfectionné dans la religion après qu'elle a eu renoncé au monde, à tout, à elle-même, pour s'immoler tout entière à son Dieu ? J'avoue ici, messieurs, que je me trouve étonné et accablé de la grandeur de mon sujet : appartient-il à des hommes terrestres et charnels comme nous, d'entrer dans le respectable sanctuaire du cœur pur de ce séraphin incarné ; de comprendre les sublimes dispositions, les privilèges de cette favorite du Tout-Puissant, sa contemplation lumineuse, ses continuels élance-

ments vers le ciel, ses ravissements, ses extases, ses révélations? Saisissons du moins ce qui est le plus à la portée de l'humanité, et représentons-nous, dans ce rare modèle de la perfection religieuse, l'assemblage, le contraste et l'opposition de la lumière et des ombres d'un tableau fini et parfait en ce genre : je veux dire tout l'anéantissement de l'humilité et du mépris de soi-même, avec l'éclat de la réputation, l'estime et la vénération publique; toute la ferveur et la ponctualité d'une novice, avec les occupations importantes d'une fondatrice, d'une supérieure générale en quelque sorte; toute la simplicité et la candeur de la colombe, avec la force et l'élévation de l'aigle, avec la sublimité et la pénétration du génie dans le maniement des affaires; toute la pureté des chastes vierges et des auges même, après avoir été mère et épouse; tout le dépouillement de la pauvreté évangélique, après avoir possédé de grands biens; toute la dépendance et l'obéissance d'une humble servante, après avoir eu longtemps le titre de maîtresse et l'autorité du commandement; toute la suavité, la douceur, la cordialité, les attentions aimables, et la condescendance de la charité chrétienne dans une âme ferme et dure à elle-même, amatrice de l'ordre et de la régularité; toute la mortification de l'esprit et des sens dans un corps abattu, épuisé de veilles, de travaux et d'austérités, toute la résignation et la soumission des saints dans les souffrances et les croix, dans la perte affligeante et prématurée de sa famille presque entière, dans les épreuves personnelles et les peines intérieures, dans les maladies, les persécutions et les calomnies les plus horribles; en un mot la pratique universelle, constante, héroïque des grandes vertus du christianisme, avec une égale fidélité à ses devoirs dans les plus petites choses et dans l'observance exacte des moindres règles de la religion; et tout cela par un principe habituel de l'amour de Dieu le plus pur et le plus vif: voilà en raccourci le portrait fidèle de la mère de Chantal.

Il n'est cependant pas encore fini, et il y manque le plus beau trait de sa vie religieuse. Vous pensez peut-être, messieurs, que je reviens encore à ce transport d'amour divin, qui a mis sur son cœur l'impression brûlante du saint nom de Jésus, par un genre de martyre, dont l'empreinte et l'héroïsme subsisterent toujours en elle. Ce fut bien là, si vous voulez, le symbole de son ardente charité; mais en voici l'âme et l'esprit. Je parle de ce vœu surprenant que lui inspira le Seigneur, lorsqu'elle s'engagea, par une promesse sacrée et irrévocable, à faire toujours et en tout temps ce qui serait de plus parfait, de plus agréable aux yeux de la divine Majesté, c'est-à-dire que les vœux du baptême, que les vœux même de la religion ne suffisaient plus à cette grande âme. Ce n'était plus assez pour elle d'accomplir tous les commandements de la loi, de remplir tous les conseils de l'Evangile, de pratiquer toutes les règles de l'ob-

servance religieuse: il fallait encore qu'elle se tint étroitement obligée de faire non plus seulement ce qui serait bien, mais tout ce qu'il y aurait de mieux suivant les circonstances; et cela dans toutes ses actions généralement, tous les jours et à toutes les heures de sa vie. En vérité, la seule pensée d'un engagement de cette nature effraye la vertu même. Autrefois sainte Thérèse, cette âme séraphique, avait déjà fait un vœu pareil; elle n'en soutint le poids que cinq ans, avec des efforts continuels; et malgré sa ferveur, l'Eglise voulut l'en relever comme d'une charge trop pénible à l'humanité. Il était réservé, ce semble, à la bienheureuse mère de Chantal, de montrer que l'exécution persévérante en était possible. Elle a eu le courage de l'observer dans toute son étendue, généreusement, fidèlement, constamment jusqu'à la fin de sa course.

Quelle a donc dû être l'éminente perfection d'une âme si élevée au-dessus même de la sainteté! Et tant de vertus accumulées, tant de grandes qualités, tant de glorieux succès, tant d'héroïsme et de mérite éclatant n'étaient-ils pas bien dignes de cette louange magnifique qu'elle a si justement partagée avec la veuve magnanime de Béthulie, d'avoir rendu son nom célèbre et vénérable aux mortels par une haute réputation dans sa patrie et dans sa nation? *Erat hæc in omnibus famosissima.* Oui, Messieurs, et c'est vous que j'en atteste, époque mémorable de nos annales, curieuse monument de la réception honorable que lui firent nos ancêtres, lorsqu'elle revint dans notre capitale pour y fonder ce monastère. Heureuse patrie d'une si grande citoyenne, ce beau jour fut pour vous une fête publique! Vous vîtes avec étonnement vos comptoirs fermés; vos travaux accoutumés suspendus, vos avenues et vos portiques pressés de la foule du peuple et des grands accourus au-devant d'elle par honneur; et la force de l'admiration fit alors pour une humble religieuse, ce qu'on fait pour les conquérants et les maîtres du monde.

C'est vous encore que j'en atteste, vertueuse reine, auguste mère de Louis le Grand, qui, sur les éloges de la voix publique, désirâtes la voir et l'entretenir. Vous descendîtes de votre rang pour l'accueillir avec une sorte de vénération; vous lui ouvrites votre cœur avec une confiance filiale; vous l'écoutâtes avec respect, comme un ange du ciel; et vous parûtes sentir en sa présence que les saints sont au-dessus des rois.

C'est vous aussi que j'en atteste, infortunée duchesse de Montmorency, dont le nom toujours cher à la France, nous intéresse encore à ses malheurs. Vous vous estimâtes également heureuse et honorée d'en faire votre amie et votre confidente. Vous répandîtes avec consolation dans son sein les larmes de votre désespoir, et bientôt vous la pleurâtes elle-même presque amèrement que votre époux. Dépositaire de son testament de mort, et témoin de ses derniers

combats, vous fûtes transportée de douleur et de vénération, en voyant cette sainte victime consumée par le feu de la charité, consommer son sacrifice dans les dispositions les plus héroïques, et paraître, au milieu des ombres du trépas, plus admirable encore et plus grande que jamais : telle que l'astre du jour, obscurci dans son couchant, qui perce par ses rayons, et ouvre le sombre nuage qui le couvre, en jetant un dernier éclat de lumière.

C'est vous enfin que j'en atteste, pontifes et pasteurs de l'Eglise, peuple des villes et des bourgades, qui voulûtes honorer le transport de sa dépouille mortelle par toutes sortes de distinctions et d'empressements : vous fîtes de sa perte un deuil public, et de ses funérailles un triomphe.

C'est donc avec justice, messieurs, que le Tout-Puissant l'a glorifiée avec éclat, par des miracles authentiques, et que l'oracle de l'Eglise, qui est aussi la voix du Ciel, vient de la mettre au rang des bienheureux dans les fastes de la religion. Soyons-en transportés d'une sainte joie, et ne retenons plus ce zèle impatient que nous avions de lui rendre les honneurs d'un culte public. Répandons les fleurs, les parfums et les couronnes sur son tombeau. Erigeons-lui des statues et des autels. Faisons retentir les airs de cantiques mélodieux et d'harmonieux concerts à sa louange. Célébrons avec pompe et magnificence le couronnement de sa sainteté, par un concours unanime de tous les ordres de l'Eglise et de la patrie, dont elle fait en ce jour l'ornement et la gloire : *Tu honorificentia populi nostri.*

En effet, messieurs, quelle distinction, quel nouveau lustre doit en rejaillir sur notre heureuse cité, puisque ce vase d'honneur et d'élection lui appartient, comme une fille à sa mère ? N'est-ce pas dans l'hermine et la pourpre de notre auguste sénat qu'elle a puisé sa noble origine, dont l'antique source partagée en divers ruisseaux qui coulent sur des sables d'or, n'est point encore tarie, et perpétue parmi nous sa splendeur et ses vertus ? Or, la gloire des citoyens n'est-elle pas un bien commun pour la patrie qui les a engendrés, et une mère n'a-t-elle point part à la couronne de ses enfants ? C'est sur ce principe que deux villes célèbres de Sicile (Palerme et Catane) se disputent avec jalousie la prérogative d'avoir donné naissance à sainte Agathe. Mais si l'on nous envie, du moins ou ne nous conteste pas l'honneur d'avoir enfanté au monde et à la grâce la bienheureuse fondatrice de la Visitation. Nous avons donc des droits sur son cœur, comme elle en a sur le nôtre, et ce sera pour nous désormais auprès du Très-Haut une protection également puissante et honorable : *Honorificentia populi nostri.*

Mais n'ai-je ici, mes frères, que des sentiments d'admiration ou de confiance à vous inspirer, et cette bienheureuse, dont vous venez honorer le triomphe et les vertus, n'est-elle pas encore un objet d'émulation, qui doit exciter votre ferveur, ou confondre

vos lâchetés ? Si je proposais à votre imitation quelque sainte d'une nation étrangère, ou d'un temps reculé, peut-être que votre esprit indifférent la regarderait dans un point d'éloignement dont il serait peu frappé. Mais en voici une qui est, pour ainsi dire, sous vos yeux, et dont l'exemple moderne doit être frappant pour vous. Elle a été élevée et formée à la vertu dans le sein de cette même cité où vous vivez ; elle remplissait les devoirs publics de la religion, elle écoutait la parole de Dieu dans ces mêmes temples où vous l'entendez. Elle visitait, dans l'exercice de sa charité, ces mêmes hôpitaux, ces mêmes prisons que vous voyez tous les jours. En un mot, vous habitez la même patrie, vous avez la même loi, vous professez la même religion ; mais l'observez-vous comme elle, je ne dis pas avec la même perfection, ce serait trop vous demander, mais du moins avec crainte et fidélité, avec une piété intérieure et véritable, avec une charité compatissante pour le prochain, avec un amour de préférence pour Dieu ? Cependant, sans cela, qu'est-ce que tout le reste, et que sont devenus les grands du monde, ces monarques, ces princesses, qui vivaient au même temps qu'elle ? Loin d'être honorés à présent sur la terre, on ne les connaît déjà plus, ou l'on tremble pour eux. Celle que la religion distingue, béatifie et couronne, c'est cette humble veuve, qui a renoncé à tout pour se consacrer tout entière au service de son Dieu. Apprenons donc de là l'importance du salut, le prix de la sainteté, le solide bonheur de la gloire du ciel, et efforçons-nous, comme elle, d'atteindre à cette fin sublime et nécessaire.

C'est particulièrement à vous, vierges sacrées, filles heureuses d'une mère triomphante, que je présente aujourd'hui ce modèle admirable, qui doit être si cher à mon cœur et si intéressant pour votre ordre. Ne puis-je pas vous appliquer ici ces magnifiques paroles qu'un prophète adressait autrefois aux enfants des patriarches pour exciter leur reconnaissance et leur fidélité envers Dieu, en leur remettant devant les yeux la noblesse et la sainteté de leur origine ? *Attendite ad Abraham patrem vestrum, et ad Saram quæ peperit vos*, leur disait-il avec un zèle affectueux et touchant ; fixez vos regards sur votre père Abraham et sur Sara qui vous a enfantés ; voyez comment le Seigneur a béni et multiplié en vous leur race choisie : *Quia benedixi ei et multiplicavi eum. (Isa., LI, 2.)* Je vous dis de même en ce grand jour, mes très-chères sœurs : *Attendite ad patrem vestrum, et ad Saram quæ peperit vos* : jetez les yeux sur ces glorieux fondateurs qui ont donné naissance à votre institut, et qui vous ont enfantées à la religion. Souvenez-vous de la douceur de votre saint Père François de Sales, et des travaux, des vertus de votre bienheureuse Mère, qui a fondé et gouverné cette maison distinguée. Jouissez de toute la réputation qu'ils vous ont méritée, et dont vous n'avez point dégénéré ; recueillez sur leurs pas les restes précieux de leur esprit. Conservez chèrement le trésor des saintes

constitutions et des exemples merveilleux qu'ils vous ont laissés en héritage, et admirez en vous-mêmes avec combien de bénédictions le Dieu des miséricordes a augmenté, soutenu, perfectionné leur ouvrage par la propagation et l'état florissant de votre fervente congrégation ! *Quia benedixi ei, et multiplicavi eum.*

Attendite ad patrem vestrum, et ad Saram quæ peperit vos. Considérez ces deux respectables chefs de votre famille placés maintenant sur l'autel avec vénération, et couronnés sur la terre comme ils le sont dans les cieux ; quelle douce et vive satisfaction pour vous de voir enfin vos vœux remplis, et leur sainteté publiquement honorée du même cultel ! Quelle sensible consolation pour vous d'être encore plus assurées par là que votre institut est véritablement l'ouvrage de Dieu, et que vous marchez dans la voie des saints ! Quel triomphe flatteur pour vous de voir les peuples, les rois, les pontifes suppliants à leurs pieds, et de participer vous-mêmes à tous les honneurs qu'on leur rend !

Attendite ad patrem vestrum, et ad Saram quæ peperit vos. Contemplez dans le ciel ce saint patriarche et cette Mère bienheureuse, tous deux resplendissants de gloire et de lumière. Quel ravissant spectacle pour vous et pour eux, quel contentement indicible de se trouver ainsi réunis dans les splendeurs de Dieu, et d'y jouir ensemble d'un bonheur immortel au milieu d'un cortège nombreux de vierges pures, de filles bien-aimées, qui ont suivi leur institut ! Voyez aussi votre place marquée parmi elles et votre couronne préparée, si vous êtes fidèles. Que cette vue consolante vous élève, vous encourage à marcher fervemment sur leurs traces, et à vous rendre toujours des enfants dignes de vos pères : *Attendite ad patrem vestrum, et ad Saram quæ peperit vos.*

O bienheureuse protectrice de cette sainte maison et de cette cité florissante qui vous intéressent l'une et l'autre par tant de titres, si votre ordre et votre peuple doivent être encore chers à votre cœur, si tous nos empressements et notre zèle sont de quelque prix à vos yeux, si la sensibilité et la reconnaissance peuvent être aussi la vertu des saints, regardez avec complaisance et prédilection les éloges et les hommages que nous vous offrons en ce jour. *Soror nostra es* (*Gen.*, II, 60) ; vous êtes notre concitoyenne, notre sœur, la fille de nos pères, et la mère de leurs enfants, qui réclament à vos pieds les droits de la nature et ceux de la patrie. Soyez sensible aux intérêts de votre nation, et présentez à Dieu les vœux de la France. Procurez la paix et la tranquillité d'un royaume qui vous révère singulièrement. Conservez les jours précieux de nos augustes souverains, dont la piété royale s'est intéressée pour vous auprès de l'Église ; protégez l'Église elle-même et la religion qui vous couronnent. Le Tout-Puissant pourrait-il vous refuser quelque chose dans les beaux

jours de votre triomphe, et n'est il pas de sa propre gloire de vous glorifier sur la terre, comme dans les cieux, où nous conduise le Père, etc.

X.

ORAISON FUNÈBRE DE CLAUDE BOUIHER, ÉVÊQUE DE DIJON,

Prononcée dans l'église cathédrale, sur l'invitation du chapitre.

Dilectus Deo et hominibus, cujus memoria in benedictione est. (Eccli, XLV, 4.)

Ce fut un homme aimé de Dieu et chéri des hommes, dont la mémoire est en bénédiction.

Monseigneur (1),

Quoi de plus modeste et de moins pompeux en apparence, mais en effet quoi de plus grand, de plus beau, que cet éloge accompli que le Saint-Esprit nous fait dans l'Écriture, d'un homme extrêmement respectable et précieux à la religion ; d'un homme que le Seigneur avait mis à la tête de son peuple pour le gouverner par sa sagesse, et l'édifier par ses exemples, pour lui enseigner sa loi et ses ordonnances, pour le diriger et le conduire vers la terre promise ; d'un homme dont le ministère et l'emploi fut de régler le culte saint, de consacrer les prêtres du Très-Haut, d'embellir le tabernacle, et de faire fleurir la religion ; d'un homme qui, en sanctifiant les autres, s'est sanctifié lui-même par sa foi et par sa douceur ; qu'un genre de vertu plein de suavité et d'attraits a su rendre aimable au ciel et à la terre ; dont le nom, précieux à la postérité, a mérité d'être en bénédiction et en honneur parmi la nation sainte : *Dilectus Deo et hominibus, cujus memoria in benedictione est !*

Quel détail intéressant pour nous, messieurs ! est-ce donc là le portrait de Moïse, grand sacrificateur et consécrateur de l'ancienne alliance, ou celui de Claude Bouhier, pontife de la loi nouvelle, chef et pasteur du peuple de Dieu ? Si nous ne trouvons point en la personne de ce prélat les qualités héroïques, les faits éclatants, les prodiges du célèbre conducteur d'Israël, nous y voyons du moins ses vertus essentielles, ses traits les plus aimables, la bonté et la douceur de son naturel, la candeur de sa foi et de ses mœurs, la grandeur de sa piété, la sagesse de son gouvernement, la vigilance de sa sollicitude pastorale, la générosité et l'attrait de son goût dominant pour la décoration du sanctuaire, l'ardeur de son zèle pour la religion, la sincérité de son amour pour son Dieu, la tendresse de son affection pour son peuple, la beauté de son caractère chéri de Dieu et des hommes, la bonne odeur de sa vertu, digne d'être encore en vénération après sa mort, et d'être à jamais comblée de bénédictions : *Dilectus Deo et hominibus, cujus memoria in benedictione est.*

Or, messieurs, quoi de plus honorable, quoi de plus glorieux à notre pontife, que

(1) M. d'Apchon, nouvel évêque offriant.

d'avoir mérité ce bel éloge que l'oracle divin semble avoir donné par préférence à un homme aussi admirable que Moïse? Pourrais-je vous en tracer une idée plus convenable et à sa dignité et à mon ministère? Si j'avais à louer la grandeur mondaine d'un héros du siècle, d'un prince de l'Etat, j'ambitionnerais peut-être d'avoir à vous annoncer, avec toute la pompe de l'art oratoire, de grands événements, des entreprises d'éclat, des actions brillantes selon le monde; mais la vraie éloquence est de traiter chaque sujet dans son genre. Ce qui fait le mérite propre de l'épiscopat, et dont le récit ne demande qu'un style modeste, mais touchant; ce qu'on doit estimer et préconiser dans un prince de l'Eglise, avec moins de faste que de sentiment, ce sont des qualités édifiantes, des vertus aimables, de bonnes œuvres; c'est un gouvernement heureux, animé par la piété, dirigé par la sagesse, consacré à la gloire de Dieu et au bien public; en un mot, c'est une vie saintement utile à l'Eglise et à la patrie. Je m'arrête donc à cette pensée qui caractérise si parfaitement M. Bouhier, et qui va vous le présenter sous deux points de vue bien intéressants pour cette Eglise, qui fut son épouse, et pour notre patrie qui fut sa mère. Cette Eglise vient de perdre dans un pontife si religieux et si agréable à Dieu le premier, le plus excellent de ses ministres : *Dilectus Deo*.

Et notre patrie, le plus aimable, le plus cher de ses citoyens : *Dilectus hominibus*.

Par le premier titre, nous devons à sa mémoire une vénération religieuse; et par le second, un amour filial et reconnaissant : voilà, messieurs, le double fondement de cet éloge funèbre, et des bénédictions particulières dont l'Eglise et la patrie honorent aujourd'hui leur bienfaiteur : *Cujus memoria in benedictione est*.

Ah! quels motifs pour rendre nos regrets aussi vifs et aussi tendres qu'ils sont justes! Mais faut-il que ce soit moi qui rouvre une plaie si sensible à votre cœur, et que je vienne accroître de ma propre tristesse l'affliction de cette Eglise en deuil? Répandrai-je avec elle, tout à la fois, des larmes et des fleurs sur le tombeau de son époux? Cependant on aime à flatter sa douleur et à entendre parler de ce qui nous touche. Ne nous refusons donc point cette triste consolation, et rendons avec reconnaissance ce tribut d'honneur à un illustre et vertueux citoyen, qui nous a fait lui-même tant d'honneur. Il est sans doute avantageux à un orateur chrétien, de pouvoir intéresser et associer à ses éloges la religion aussi bien que la patrie; de trouver d'avance dans le témoignage de l'une et de l'autre, et dans l'affection publique pour le sujet qu'il loue, une heureuse assurance de plaire et de persuader.

PREMIER POINT

L'esprit du monde nous inspire quelquefois des préjugés peu justes sur la véritable grandeur, sur le genre de mérite qui doit être le plus digne de notre estime et de nos élo-

ges. On admire, on encense un guerrier profane, couronné par la victoire, et l'on regarde avec indifférence un saint évêque couronné par la religion. Cependant, autant la religion est élevée au-dessus de l'Etat, autant, par proportion, l'honneur solide et le lustre qu'elle répand sur les premiers et les plus grands de ses ministres, l'emporte réellement sur la vaine gloire du siècle, qui n'est souvent qu'orgueil et mensonge. Quoi donc! ne connaissons-nous plus l'auguste caractère de nos pontifes, et l'éminence de leur dignité? Ignorons-nous que ce sont les oracles de la religion et les images vivantes de Jésus-Christ, le grand prêtre éternel, ses ambassadeurs auprès des rois et des nations, les successeurs de ses apôtres, les princes de son Eglise, les docteurs de sa loi, les principaux pasteurs de son troupeau, en qui réside la plénitude du sacerdoce de la loi de grâce, et la perfection, la supériorité de la juridiction et de la puissance spirituelle, qui tient en ses mains les clefs du ciel et celles de l'abîme? Est-il rien d'aussi relevé, d'aussi grand dans les plus fastueuses dignités de l'empire et dans les plus nobles fonctions de la république? Sans contredit, messieurs, Aaron et Moïse ont fait sur la terre un personnage plus distingué, plus important que le vaillant Gédéon, ou que le généreux Jephthé, parce qu'ils remplissaient avec éclat un ministère bien plus saint, bien plus élevé, bien plus glorieux à la religion. Suivant ce principe, sans emprunter les traits brillants d'une gloire profane et mondaine, n'est-ce point un assez beau sujet de louange pour M. Bouhier, d'avoir été dans l'Eglise un très-digne évêque; d'avoir présidé avec honneur à ce diocèse, et d'avoir mérité, à juste titre, que la religion y regrette en sa personne le premier, le plus excellent de ses ministres? Oui, le premier en tous sens et à tous égards : le premier, par une dignité majestueuse et vénérable, qui a soutenu la sainteté de ce haut ministère avec distinction et splendeur; le premier, par une piété fervente, exemplaire, éclatante, qui en a rempli les devoirs avec religion et fidélité; le premier, par un zèle supérieur, efficace, qui en a exercé l'autorité avec fruit et succès. Suivez-moi, s'il vous plaît, dans ce détail édifiant des distinctions, des vertus et des travaux de son épiscopat, qui en ont fait un parfait ministre du Seigneur, un pontife agréable à ses yeux et vénérable à son peuple : *Dilectus Deo et hominibus, cujus memoria in benedictione est*.

Ce n'est point assez de monter à un rang élevé, pour être grand ou même pour le paraître; on peut y porter toutes ses imperfections, ses faiblesses; et l'homme en dignité, que le sage estime, que son cœur applaudit, et que sa raison révère, c'est celui qui décore lui-même sa place, qui la remplit avec distinction, qui lui donne du relief et de la considération, en s'y attirant l'attention et les hommages de la vénération publique. Tel fut, messieurs, le prélat respectable que nous pleurons. Si la noblesse de son sang, comblé d'ailleurs de gloire et de dignités, le fit entrer

en partage de toute la splendeur de sa maison, qui s'est élevée au milieu de nous comme un cèdre majestueux, dont les diverses branches semblent avoir réuni tous les genres d'honneurs; si un nom déjà célèbre dans l'Eglise, dans l'état, dans l'épée, dans la robe, dans l'empire des lettres, a dû contribuer beaucoup à donner du lustre à son ministère, il ne l'a pas moins honoré lui-même par un caractère de dignité et de grandeur, orné des attraits de la vertu et du vrai mérite de l'épiscopat. Appelé à l'Eglise dès l'adolescence, élevé comme Samuel à l'ombre du sanctuaire, il y contracta de bonne heure, par une heureuse habitude, toute la gravité et le sérieux de la sagesse. Instruit dès sa jeunesse dans la science et les mystères de la religion, à la plus célèbre école du monde (la Sorbonne), il s'acquittait, par sa conduite, l'estime et l'approbation des maîtres en Israël; et par sa capacité, le suffrage, les éloges, la couronne des docteurs de la loi. Caractérisé dans tous les âges et dans tous les temps par un extérieur plein de décence et de réserve, par des mœurs chastes et pures, il en imposa à la licence du siècle, au milieu même des écueils de la jeunesse et du grand monde. Formé aux maximes sévères et à la régularité du sacerdoce par un parent vertueux, par un abbé vénérable qui fut le soutien, l'ornement et l'amour de cette église (1), il marcha constamment sur ses traces, et fit toujours respecter la vertu dans sa personne. Associé au ministère épiscopal, archidiacre et vicaire général de l'église de Langres notre mère, il se concilia dès lors, dans le cours de ses visites et dans le cercle de sa juridiction, la vénération des peuples et des pasteurs. Elu chef et président du clergé de la vicomté d'Auxonne, dépositaire de toute sa confiance et de ses intérêts les plus chers, il en défendit avec succès les privilèges au tribunal du souverain, et y fut écouté avec considération.

Député de sa province à l'assemblée générale du clergé de France, il s'y fit remarquer; il fut distingué du monarque, et le seul récompensé par une préférence bien honorable.

C'est ainsi qu'élevé successivement et toujours avec distinction aux divers grades de l'Eglise et à ses plus nobles emplois, M. Bouthier jetait, sans y penser, les fondements de sa grandeur future. Je le vois enfin choisi, désigné par un illustre prélat de son sang et de son nom, pour lui succéder et le remplacer dans la souveraine sacrificature: c'est Aaron chargé de gloire et d'années, qui, avant de mourir, se dépouille des ornements du grand prêtre pour en revêtir Eléazar.

Qu'ai-je dit, messieurs? quel souvenir touchant viens-je de rappeler à votre cœur, et fallait-il vous attendre de nouveau sur la destinée de notre Aaron, de notre premier pontife! Mais en parlant ici du présent inestimable qu'il nous a fait dans la personne de son successeur, en relevant le mérite du bien-

fait, pourrait-on oublier et méconnaître le bienfaiteur lui-même sans paraître injuste et ingrat? Qui me donnera donc un burin ferme et des traits hardis pour vous en retracer une esquisse qui réponde à la force de l'original? On peut dire que M. Jean Bouthier était un de ces hommes supérieurs, qui sont nés pour les grandes places, et que le ciel a faits pour commander. Une vieillesse majestueuse et vénérable, un extérieur austère et imposant, une application opiniâtre au travail et à ses devoirs, un courage à toute épreuve, une élévation et une fermeté d'âme au-dessus des événements, un esprit éclairé, judicieux, expérimenté et rompu dans les affaires; en un mot, toutes les qualités qui font l'homme de tête s'annonçaient en lui, et composaient le fond de son caractère; mais la partie la plus essentielle de son mérite fut son cœur: un cœur naturellement bon, droit, sincère, ennemi du faste et de la politique, fuyant le faste, l'ostentation, la cérémonie, ami de la règle et de l'ordre, n'aimant point cependant à faire peine, obligeant volontiers, et fidèle à tous les devoirs de la société; joignant aux vertus morales les vertus chrétiennes; un profond respect pour la religion, des mœurs régulières, une sagesse mâle, solide, pénétrée des grands principes, établie sur les fondements de la foi et de la crainte de Dieu. C'est à des qualités si éminentes que ce grand homme a dû son élévation et tous les titres d'honneur dont il a été successivement décoré parmi nous: membre habile et considéré de notre auguste sénat, chef respecté d'une Eglise royale distinguée, premier administrateur de cette belle province, fondateur d'un siège épiscopal dans sa patrie, il a mis la perfection à son ouvrage et le dernier sceau d'immortalité à sa gloire, en se donnant un successeur, qu'on peut appeler le comble et le couronnement de tous les biens qu'il nous a faits.

Oh! le ravissant spectacle pour mes yeux et pour mon cœur, que celui de la solennité de son sacre, où, par une faveur particulière, j'eus le flateur avantage de le voir orner par les mains de la religion des attributs glorieux de l'épiscopat, et de le contempler au plus beau jour de sa vie, dans toute la pompe du souverain sacerdoce! Quelle auguste et touchante cérémonie! quel appareil de sainteté et de grandeur! il me semblait encore être spectateur de la consécration d'un Ambroise, et revoir ce pontife majestueux présenté à l'Eglise de Milan dans l'éclat de sa dignité nouvelle, au milieu des transports de joie et des acclamations publiques. Vous-mêmes, messieurs, combien de fois vous-mêmes fûtes-vous pareillement saisis d'une admiration religieuse et d'une complaisance secrète en fixant vos regards sur la personne sacrée de notre respectable prélat dans les fêtes pompeuses, dont il aimait à augmenter la splendeur, et où la majesté de sa présence nous imprimait si vivement cette sainte vénération pour le sacré ministère, et cette

(1) M. l'abbé Piot, son oncle, abbé de Saint-Etienne de Dijon, aujourd'hui la cathédrale.

haute idée de la religion dont il paraissait pénétré lui-même?

C'est ainsi qu'il portait sur son front l'édifiant témoignage de sa rare piété, de cette piété fervente, exemplaire, éclatante, qui fut son attrait dominant et son caractère le plus marqué : est-il un plus bel éloge pour un évêque? Vous le savez, messieurs, le premier devoir du pontife, la plus honorable et la principale fonction de son ministère est de servir à la gloire de la religion et à la pompe de ses mystères sacrés; d'offrir au Très-Haut le grand sacrifice de l'alliance avec solennité, au milieu de son clergé et de son peuple; d'y faire monter avec magnificence au trône de l'Éternel, l'hommage et l'encens de sa prière, que je puis comparer au *thymiane* (*Levit.* . XVI, 12, *et alibi*) odoriférant, que le grand prêtre faisait brûler devant l'arche à certains jours solennels. De même en effet que ce parfum exquis était un composé suave et précieux de quatre différents aromates choisis et recherchés; ainsi quatre sortes de vertus distinguées, qui sont d'un grand prix devant Dieu, la pureté intérieure, le respect attentif, la ferveur ardente et la charité affectueuse, étaient comme l'âme et l'essence de la haute piété de notre religieux pontife, soit à l'autel, où il montait si fréquemment pour sacrifier au Seigneur; soit au chœur, où il présidait avec tant de dignité aux offices publics de l'Église; soit dans les supplications et cérémonies solennelles de la religion, où il paraissait toujours à la tête de son clergé. C'est là surtout qu'il se corporalisait dans le Seigneur, qu'il nous excitait par son exemple, qu'il nous édiliait par son recueillement, qu'il nous touchait par sa modestie, qu'il nous ravissait par sa ferveur et son courage, qu'il nous élevait nous-mêmes à Dieu par cette impression de grâce et de sainteté qui éclatait sur son visage.

De la même source, de ce grand fonds de piété, partait cet esprit de zèle et de louable intention dont il fut animé pour l'accroissement de la religion et du saint culte dans son diocèse. Comme dans l'ordre politique l'emploi et même la gloire d'un grand ministre d'Etat est d'en régler avec autorité le gouvernement civil et temporel; ainsi, Messieurs, dans l'ordre de la religion, c'est la vraie fonction et la noble prérogative du premier de ses ministres d'en ordonner le culte spirituel, les fêtes, les cérémonies. Notre pieux prélat s'en fit donc tout à la fois un devoir et un honneur. Avant lui nous ignorions presque, ou du moins nous négligions les anciens patrons de la Bourgogne, ces héros de la foi, qui l'ont établie et illustrée dans cette partie des Gaules que nous habitons ou qui nous environne. C'est M. Buhier, c'est sa piété laborieuse et appliquée au bien de la religion, qui les a tirés parmi nous de l'obscurité de l'oubli, qui les a rétablis dans leurs droits, en nous mettant sous leur protection par une nouvelle liturgie. C'est sa piété savante et versée dans l'histoire de l'Église, qui nous a appris à connaître les Pothin, les Irénée, et la glo-

rieuse légion des martyrs de Lyon notre métropole; les Grégoire et les Urbain de Langres notre mère, les Clotilde et les Frémioi de Dijon notre patrie. C'est sa piété zélatrice de leur gloire et de notre sanctification, qui nous a fait chérir leur mémoire, admirer leurs vertus, chanter leurs louanges, célébrer leurs triomphes, honorer leur sainteté. Avant M. Buhier nous ne connaissions presque plus, ou du moins nous ne révérions point assez les sacrés monuments de cette cité, les reliques précieuses, les solennités symboliques que l'Église y expose à nos yeux tous les ans: c'est ce prélat si zélé, c'est sa piété instructive et éclairée qui les a remis en lumière et en honneur dans cette même liturgie, qui nous en a découvert l'origine, les attributs, les merveilles, l'esprit et l'objet, le sens et le mystère. Avant M. Buhier, notre foi, devenue faible et languissante, n'était plus assez touchée des grands mystères de la religion, et singulièrement de l'honneur dû au Sacrement adorable de nos autels; c'est ce religieux prélat, c'est sa piété attentive et vigilante qui a réveillé notre dévotion, qui a ranimé notre ferveur par ses exhortations pastorales, par ses récompenses spirituelles, et surtout par ses exemples.

Qui pourrait dire tous les traits particuliers et publics de cette piété fervente qui a fait notre édification si souvent, et quelquefois notre admiration? Qu'il me suffise, messieurs, de vous la représenter dans cette conjoncture singulière, où, à l'imitation d'un grand évêque de l'antiquité, notre vertueux pontife eut le courage d'être lui-même le ministre des obsèques de la meilleure et de la plus digne de toutes les mères, de cette mère si respectable et presque centenaire, qui faisait notre étonnement et ses complaisances; de cette mère si pieuse elle-même, qui révérait dans son fils son père, son pasteur, son évêque; de cette mère si honorée, si haïeuse, dont il était la couronne, qui le chérissait avec tant de tendresse, et qu'il respectait; qu'il aimait lui-même avec tant de reconnaissance. Tous les regards tous les cœurs attachés sur sa personne dans cette cérémonie funèbre, semblent partager sa peine et en frémir pour lui. Son front pâle, ses yeux abattus, sa voix faible et tremblante annoncent ce qu'il souffre et la violence intérieure qu'il se fait. Ce touchant spectacle augmente encore la sensibilité d'une famille affligée qui l'environne, et dont les pleurs, les soupirs l'attendrissent lui-même. En fallait-il tant pour exciter dans son âme un trouble inquiet et un secret frémissement? *Infremuit spiritu et turbavit seipsum.* (*Joan* , XI, 33.) Cependant sa vertu supérieure à la nature, sa foi plus forte que la mort même, le soutient dans ces combats, et l'emporte sur les révoltes du sang. O rare exemple de piété et de constance! le grand Augustin avoue lui-même (*Confess.*, lib. IX, cap. 12) qu'il ne put résister aux assauts de la tendresse filiale, qu'il répandit amèrement des larmes sur la vertueuse Monique, présente à ses yeux dans le cercueil; *Flevisse me matrem meam*.

oculis meis mortuam ; et M. Bouhier a eu la force de contenir les siennes, de dévorer sa douleur et d'en faire un sacrifice public à la religion, en rendant lui-même à la terre, dans l'horreur du sépulchre et des ombres de la mort, celle qui lui avait donné la vie. Ah ! messieurs, quelle fermeté, quelle épreuve ! Je sais bien que le saint ministère doit se montrer exempt de faiblesse ; mais la résignation chrétienne, la sainteté même est-elle obligée d'atteindre à ce point de perfection ? La religion, il est vrai, imposa silence à la douleur du grand prêtre Aaron sur ses enfants étendus morts devant l'autel ; mais les apporta-t-elle à ses pieds, les mit-elle devant ses yeux avec un lugubre appareil, et lui donna-t-elle l'emploi trop dur de les mettre lui-même dans le tombeau ? Jugeons donc par ce trait frappant de l'héroïque vertu de notre pieux pontife, de ses saintes et sublimes dispositions. Or, c'est par le degré de vertu que Dieu mesure le mérite de ses serviteurs ; et ce qu'il prise le plus dans ses fidèles ministres, ce ne sont pas toujours les talents relevés, les hautes entreprises ; mais la bonne volonté, les sentiments magnanimes, le courage, les efforts, les sacrifices. On est véritablement grand à ses yeux, lorsqu'on a une âme élevée et un cœur généreux pour lui.

Ne pensons point cependant que ce fût une piété oisive et stérile, bornée à de ferventes prières ou à de beaux sentiments. M. Bouhier a encore honoré la supériorité de son ministère par un zèle actif, efficace, qui en a exercé l'autorité avec fruit et succès.

Législateur éclairé d'un diocèse encore naissant et imparfait, avec quelle application suivie, infatigable, n'a-t-il point travaillé à y mettre l'ordre et l'arrangement convenable ? Il est vrai qu'une main habile et puissante en avait déjà débrouillé le premier chaos ; mais un si grand ouvrage ne pouvait être achevé en si peu d'années. Il était réservé à Claude Bouhier de lui donner sa perfection, d'en régler la discipline, d'en publier les lois et de les mettre en vigueur, d'y faire connaître et observer les saints canons. On est étonné de l'abondance prodigieuse des recherches savantes qu'il a faites ; des mémoires et collections immenses qu'il a dressés de sa propre main ; des instructions et projets utiles qu'il a laissés à ses successeurs, et qui montrent en ce prélat un travail assidu, une étude profonde, une connaissance vaste et familière de l'Écriture sainte, de l'Histoire ecclésiastique, des saints Pères, du droit canonique, des différents rites et usages des Églises de France : n'est-ce point là véritablement le genre d'érudition propre à un évêque ? Chef attentif et vigilant d'un clergé considérable composé de différents ordres, il s'étudiait à en démêler, à en discerner les caractères, la conduite, les mœurs, la science, les talents, la doctrine, les vertus, les services, les succès, afin d'en faire la destination suivant leur capacité, et pour le plus grand avantage de l'Église : s'associant de dignes coadjuteurs, distingués par le mérite encore

plus que par la naissance ; donnant sa confiance à des ouvriers intelligents et laborieux ; choisissant aux Églises d'excellents pasteurs ; récompensant les bons sujets, et écartant les défectueux des fonctions importantes du ministère. Vivement persuadé que le sacerdoce doit être pur dans ses mœurs, irréprochable dans sa conduite, il avait extrêmement à cœur l'honneur de l'Église, et sa réputation. Après avoir épuisé d'abord toutes les voies de douceur, de remontrance, d'exhortation, de lenteur même et de patience, son zèle enfin s'enflammait pour la maison de Dieu ; il n'y avait plus ni considérations humaines, ni contradictions, ni obstacles, ni dépenses, ni dégoûts capables de l'arrêter dans sa noble entreprise de purifier le sanctuaire et de venger la religion.

Pasteur éminent de toutes nos paroisses, il en faisait l'objet continu de ses intentions, de sa sollicitude. Absent, il avait l'œil sur elles, il les gouvernait par des correspondances habituelles de dépendance et de subordination : présent, il les consolait, il les sanctifiait, il les réformait dans ses visites épiscopales. C'est vous spécialement que j'en atteste, ministres préposés de Dieu, et comme parle l'Écriture, *anges conlucteurs des sept Église particulières de cette capitale : Angeli septem Ecclesiarum* (Apoc., I, 20) ; avec quelle complaisance, avec quelle vénération l'y recûtes-vous au milieu des bénédictions du peuple fidèle, charmé, comme vous, de posséder son premier pasteur, son évêque ! S'il parut édifié et satisfait des fruits de votre zèle, vous fûtes encore plus touchés des lumières et des ressources du sien. Vous admirâtes en lui cet esprit d'ordre et de détail, de discussion et de patience, à qui rien n'échappait, qui entraînait avec bonté dans tous les intérêts et les besoins de vos paroisses. Il n'eut, il est vrai, que de la consolation ; il trouva la vertu, l'honneur, la décence ; il vit des temples dignes de ses regards par les beautés de leurs décorations, des corps de clergé dignes de son approbation par leur régularité, par leurs talents ; des administrateurs dignes de ses éloges par leur intelligence et par leurs services : mais, hélas ! quelle différence dans ces campagnes habitées par la misère et la rusticité, où ses courses apostoliques le rappelaient chaque année, et où, malgré toute la piété et le soin de leurs dignes pasteurs, il trouva quelquefois dans le champ du Seigneur bien des épines à arracher, bien des dégoûts à dévorer, bien des fatigues à essuyer. Si le bon ordre a été mis presque partout ; si les vertus et le culte divin fleurissent maintenant dans ce diocèse ; s'il a pris une forme solide de consistance et de gouvernement spirituel qui fait honneur à l'Église, c'est à M. Bouhier, à son zèle, à son application à ses travaux, que la religion en est redevable.

Or, messieurs, si cette sainte religion nous est chère, si sa gloire et ses intérêts nous touchent, quel tribut d'estime et de vénération ne devons-nous point à un prélat qui a si bien mérité de l'Église ; qui l'a illustrée et servie parmi nous avec tant de dignité, avec

tant d'édification, avec tant de succès; qui a réuni tout à la fois dans son ministère la splendeur du sacerdoce d'Aaron, la piété exemplaire d'Eléazar, le zèle efficace de Phinées! Il n'est donc que trop vrai que la religion vient de perdre en ce diocèse le premier, le plus excellent de ses ministres; un évêque aussi vénérable à son peuple, qu'il fut agréable à son Dieu: *Dilectus Deo*. Plaignons aussi la patrie d'avoir perdu le plus aimable, le plus intéressant, le plus cher de ses citoyens, dont le souvenir précieux exige encore de nous un amour filial et reconnaissant: *Dilectus hominibus, cujus memoria in benedictione est*. Vous l'allez voir dans ma seconde partie.

SECOND POINT.

La patrie, ce nom si respectable au genre humain, a toujours eu parmi les nations civilisées quelque chose de bien flatteur et de bien engageant pour les bons citoyens. C'était, pour ainsi dire, l'idole des anciens Romains et des Grecs, les peuples du monde les plus civilisés, les plus spirituels, les plus généreux. La prospérité, la grandeur de la république y paraissait le souverain bien, y faisait la passion dominante des âmes bien nées; chaque famille, chaque particulier s'en appropriait tous les avantages, les succès, les triomphes, et l'on se croyait décoré soi-même par la gloire des grands citoyens qui en avaient fait le bonheur et l'ornement. Encore aujourd'hui, messieurs, cet esprit national est en nous un sentiment naturel et inné, qui affecte notre amour-propre et le remue puissamment. La société qui rassemble, qui unit un même peuple en quelque portion de la terre, est presque partout le but général, l'objet favori des attentions, des complaisances, des affections de tous les membres qui la composent, parce que chacun sent que l'honneur de la nation, que la félicité publique influent sur tous les particuliers. Mais observez, s'il vous plaît, que cette société, qui nous lie dans un état chrétien, n'est pas une institution purement politique, et que la religion en fait la partie principale. Ainsi ce ne sera point pour M. Bouhier une louange étrangère à sa profession, ni indifférente à l'Eglise non plus qu'à la patrie, de dire à sa gloire, qu'il fut pour nous le plus intéressant, le plus aimable, le plus cher de nos citoyens, et par la beauté de son caractère, et par la douceur de son gouvernement, et par les bienfaits de sa générosité. Il a mérité ce triple éloge avec autant de justice que de distinction, mais toujours en son genre, c'est-à-dire en évêque, en pasteur et en père, dont le nom et la mémoire doivent être à jamais gravés dans le cœur de ses enfants, par l'amour et la reconnaissance: *Dilectus hominibus, cujus memoria in benedictione est*.

Peut-on disconvenir, messieurs, que l'excellence du naturel, que la bonté, la douceur du caractère ne fasse une partie essentielle du mérite des hommes, que ce ne soit un agrément flatteur pour la société, un vrai

bien pour la patrie et pour la religion? Son prix, sa beauté plaît également au ciel et à la terre: c'est elle qui fait les gens aimables, et même les saints, quand elle est perfectionnée par la grâce et par la charité. Comment Moïse s'est-il sanctifié dans son ministère? Ça été, nous dit l'Ecriture, aussi bien par sa douceur que par sa piété et par sa foi: *In fide et lenitate ipsius sanctum fecit illum*. (*Ecclesi.*, XLV, 4.)

Ce caractère de bonté, cet esprit de douceur que la religion anime et sanctifie, n'est donc pas seulement une qualité louable, surtout dans les personnes élevées; c'est encore une vertu charmante qui prévient les yeux, qui gagne les cœurs, qui attire la confiance, qui concilie les esprits, qui entretient la paix et l'union. Or, cette amabilité, cette douceur si attrayante se montra-t-elle jamais à nous avec autant de grâce et de dignité que dans notre vertueux pontife? On la voyait peinte dans ses regards et sur son front, dans toute sa conduite. Maître adoré dans sa maison, et mille fois pleuré d'avance de tous ses domestiques, il en était servi par attachement, par amour, encore plus qu'par devoir et par respect; parent tendre et affectionné à sa famille, il en faisait la satisfaction et l'ornement; ami sincère et vrai, d'un commerce aisé et uni, il captivait sans art et sans étude l'esprit et le cœur de tous ceux qu'il honorait particulièrement de sa bienveillance et de sa familiarité. Homme public, affable et populaire, il recevait, il écoutait tout le monde, les petits comme les grands, il les charmait par un accueil toujours gracieux, par la sérénité de son visage, par la sagesse de ses réponses, et les renvoyait tous contents; père et ami de son clergé, il ne se trouvait jamais mieux qu'avec lui: il chérissait les bons prêtres comme ses enfants; il aimait à les voir, à converser avec eux; et les pasteurs, les ministres subalternes toujours satisfaits de son accès facile, de son égalité d'âme, de ses bontés, s'adressaient à lui par préférence avec inclination, avec ouverture de cœur, avec confiance. Ah! qu'il est heureux, qu'il est doux d'être présidé, d'être gouverné par de pareils supérieurs!

Tristes pasteurs, si justement affligés de la perte d'un tel chef, est-ce pour adoucir votre peine ou pour l'augmenter encore, que je dois vous rappeler ici les glorieuses marques de considération et d'estime qu'il vous donna publiquement dans ce mandement plein de modestie et d'onction, où il annonçait les prémices de son épiscopat; et où il vous traitait avec distinction, avec honneur comme ses frères dans le sacerdoce, ses coadjuteurs dans le gouvernement du troupeau, ses dignes coopérateurs dans l'œuvre de Dieu? C'est ainsi que le grand prêtre honorait votre caractère devant les peuples, qu'il accréditait votre ministère, qu'il encourageait votre zèle, qu'il gagnait votre confiance, et s'attachait vos cœurs par des liens éternels.

Vous surtout, qui fûtes son épouse bien-

aimée, Eglise favorite qui pleurez sur lui et sur vous-même avec un si grand deuil ! pourrai-je, sans vous trop attendre, vous retracer toute la prédilection qu'il eut pour vous ? Nous n'en étions point jaloux, elle vous était bien due : élevé pour vous dès ses jeunes années, et admis dans votre sein parmi les membres de votre respectable corps ; parvenu ensuite à un rang plus élevé, et toujours attaché à vous par une dignité honorable ; devenu enfin votre époux, votre chef, il s'était fait une longue et douce habitude de vivre avec vous, de vous estimer, de vous chérir. Souvenez-vous à quel point il eut toujours votre gloire et vos intérêts à cœur, combien il a travaillé pour votre élévation, avec quel soin il entraînait dans le détail économique de votre gouvernement, comme le meilleur père de famille ; combien il était flatté d'être à la tête de tant de sujets estimables ; avec quelle satisfaction il cherchait en toute occasion à vous décorer, à vous distinguer. Puisque vous l'avez vu de si près, et d'une manière si intime, puisque vous avez ressenti plus que personne l'influence et les effets de sa faveur, de son affection, de son bon cœur, c'est à vous de nous dire combien il méritait d'être aimé.

La société, la patrie est encore bien intéressée à trouver dans les grands, dans les supérieurs qui la gouvernent, un fond d'humanité, un esprit de modération qui tempère la puissance, qui adoucisce la domination et la rende aimable. C'est aussi, messieurs, par cet endroit que M. Bouhier a dû nous être bien cher, bien précieux, je veux dire par la douceur de son gouvernement.

Constitué en place pour mettre l'ordre, en droit de prescrire et de commander, il invitait, il persuadait le bien ; il l'opérait par l'insinuation plutôt que par l'autorité ; on lui était soumis sans humiliation, sans contrainte ; et l'inférieur obéissant par raison, par amour, s'apercevait à peine de sa dépendance, croyait faire sa volonté propre. C'est là le grand art de gouverner : maître des grâces, sans chercher à se faire valoir, sans trop en imposer par un air de grandeur et de réserve, sans glacer par son froid un solliciteur timide, il lui montrait toujours de la bonne volonté ; il obligeait avec inclination ; il refusait avec peine, avec grâce, et l'on pensait lui devoir encore de la reconnaissance. Supérieur circonspect, rempli de modération et porté à la clémence, il sévissait rarement, et toujours à regret ; il punissait lentement et sans excès ; il pardonnait au repentir promptement et avec joie, bien moins satisfait d'humilier le coupable, que de le relever ; homme de paix et de conciliation, éloigné de l'obstination et de la hauteur dans les discussions d'intérêt, dans les contestations quelquefois inévitables, sans se prévaloir de son élévation et de son crédit, il savait être son juge lui-même, se prêter aux tempéraments, et terminer les procès par se faire des amis reconnaissants, des serviteurs fidèles : ennemi du trouble et du bruit, il ne montra point un esprit inquiet

et remuant, non par indolence, par timidité ou par faiblesse, mais par une prudence réfléchie et mesurée, qui n'avait pas moins l'art de se rendre efficace et utile au bien de la religion.

En effet, messieurs, vit-on jamais ce diocèse plus régulier, plus florissant et en même temps plus paisible que sous son règne, dans un temps néanmoins épineux et critique ? Ne lui faisons point pour cela l'injustice de penser qu'il manquât de zèle ou de principes. Combien de fois ne l'ai-je pas vu inquiet, alarmé, attendri sur l'Eglise, sur la patrie, sur la religion ! Il ne désirait pour mourir en paix, que d'y voir la concorde rétablie par une soumission unanime à l'autorité ; mais instruit par la réflexion qu'il est des maux qu'on doit craindre pareillement de fa oriser et d'aigrir, il eut le secret d'y trouver pour notre repos d'heureux tempéraments. Ami de la religion aussi bien que de la politique, sans compromettre ni trahir son devoir, il savait se détourner adroitement des écueils et écarter avec prévoyance les occasions de discorde : conciliant ainsi l'honneur de l'Eglise avec les vues pacifiques, de notre sénat judicieux, qui a senti habilement que c'était bien servir l'Etat que d'éviter de le troubler, et que la circonspection de sa conduite ne pouvait que lui faire beaucoup d'honneur auprès du prince et dans l'histoire. Oui, messieurs, lorsque ce tableau fidèle des temps peindra aux âges futurs les agitations de notre siècle, par un contraste avantageux et flatteur pour nous, on verra avec approbation et complaisance notre sage patrie dans le calme et la sécurité, à l'abri des orages, des tempêtes ; ou, si peut-être on y aperçoit quelque ombre et quelque nuage, ce sera tout au plus quelque image de crainte et de tristesse sur des maux étrangers et éloignés de nous. Or, encore une fois, à qui sommes nous redevables de ce calme favorable, de cette douce sérénité dont nous jouissons par préférence, sinon à la bonne intelligence, à l'union du pontife et des magistrats amateurs, comme lui, de la tranquillité publique, et charmés, comme nous, de la douceur de son gouvernement ? Ne puis-je donc pas lui appliquer ce beau trait de l'Écriture, cette réflexion si honorable au règne du grand prêtre Onias : que la sainte cité étant pour lors parfaitement en paix, et l'observation des lois en vigueur, à cause de la sagesse et de la piété du pontife, il en rejaillissait un rayon de gloire et de splendeur sur le temple même et sur la religion ? *Igitur cum sancta civitas habitaretur in omni pace, leges etiam optime custodirentur propter pontificis pietatem, fiebat ut locum honore dignum ducerent.* (II Mach., III, 1.)

Ajoutons enfin les libéralités, les dons, les faveurs que notre prélat bienfaisant a repandus avec une sorte de profusion dans le sein de sa patrie ; c'est là singulièrement ce qui caractérise une âme généreuse, un citoyen aimable et intéressant, un père tendre ; c'est ce qui attache et captive le

cœur des humains naturellement intéressés.

Il est des grands qui se persuadent qu'on leur doit tout et qu'ils ne doivent rien aux autres ; que nous sommes faits pour leur rendre des devoirs, des honneurs, des services, et nullement pour en attendre d'eux. M. Boulhier pensait et agissait plus noblement ; ami généreux, maître bienfaisant, protecteur utile par de bons offices réels, par des récompenses solides, par des recommandations efficaces et puissantes, il a fait combler de grâces et de biens tout ce qu'il affectionnait, tout ce qui lui était attaché, tout ce qui l'environnait, tout ce qui partageait avec sa confiance et sa faveur, le poids de son ministère et de sa sollicitude. Un pareil protecteur, un tel maître mérite bien d'être servi, d'être aimé.

Premier administrateur de cette province, zélé pour l'honneur et le bien de sa patrie, il n'eut rien tant à cœur dans son administration, que de l'enrichir, de la soulager, de l'embellir, d'en perfectionner les entreprises et les ouvrages publics, d'y entretenir l'ordre et l'abondance, d'en diminuer les impôts et les charges, d'en adoucir les malheurs et d'en réparer les pertes, d'en maintenir les droits et les privilèges, d'en porter au pied du trône les besoins et les vœux. C'est donc encore par cet endroit qu'il fut le bienfaiteur et l'ange tutélaire de son peuple.

Père commun de l'Eglise et des pauvres, il en fit le plus cher objet de son attention et de ses soins : les temples de celle-là sont ornés, enrichis des dons de sa générosité, et la misère de ceux-ci fut comblée de ses bienfaits. Naturellement bon et sensible aux maux de l'humanité, incapable de tenir contre la vue d'un malheureux, libéral par inclination aussi bien que par vertu, presque prodigue de l'or et de l'argent, loin d'y être attaché ; pénétré des obligations de son état, et obsédé sans cesse des demandes de tous les misérables, il ne s'en trouvait jamais importuné ; il aimait à consoler leur affliction, à aider leur indigence. Dieu seul a pu connaître tout le prix de ses bonnes œuvres, et la variété, l'abondance des aumônes qu'il faisait continuellement aux nécessiteux de toute espèce : le dernier acte de sa vie fut encore un don de charité, remarque bien édifiante ! Après avoir libéralement soulagé, pourvu, enrichi les autres, il mourait lui-même dans une sorte de pauvreté honorable, sans disposition testamentaire, sans succession, laissant à peine de quoi se faire ensevelir décemment. O vous tous, qui fûtes ses héritiers d'avance, séminaires et monastères qu'il a soutenus si longtemps, hôpitaux et prisons qu'il a tant de fois gratifiés, familles honnêtes et honteuses, qu'il sustentait dans le secret, jennes victimes, de la séduction qu'il a mises à l'abri des dangers de la misère et du vice, veuves délaissées, pupilles abandonnés, pauvres infirmes, tristes rebuts du monde et de la fortune, dont il fut la ressource et l'appui ; élevez tous en ce jour vos voix et vos mains vers le Dieu de miséricorde ! venez lui représenter tous les biens que vous a faits ce vénérable pontife, expo-

sez à nos yeux votre désolation et vos larmes ; elles seront plus éloqu岸tes que mes discours ! Un prélat si bienfaisant, si précieux à l'Eglise et à la patrie, méritait sans doute que son cœur, qui fut le symbole de sa charité généreuse, eût une place honorable et distinguée dans le temple magnifique (à Saint-Bénigne) auquel il a voulu faire le don de cette noble portion de lui-même, par une humble et sainte ambition de reposer aux pieds du grand apôtre de la Bourgogne ; comme pour faire hommage de son épiscopat à ce glorieux fondateur de l'Eglise de Dijon, source primitive de sa foi, de ses accroissements, de sa splendeur. Religieux dépositaires de ce cœur sacré (les RR PP. Bénédictins), qui entretenez parmi nous avec tant de pompe la majesté et la sainteté du culte divin, vous les reçûtes avec amour et reconnaissance, vous en fîtes le transport avec une espèce de triomphe, vous le conserverez avec honneur comme un monument illustre de la piété de notre pontife, et comme un trésor pour votre église !

O heureuse la patrie qui a entanté de tels citoyens nés pour l'honneur de la religion et pour le bonheur du genre humain, dignes, ce semble, d'une vie plus longue et d'un meilleur sort que les autres mortels ! Leur conservation est véritablement un bien public et leur perte un malheur général. En effet, Messieurs, quelles furent vos inquiétudes, vos alarmes, lorsque vous commençâtes à craindre sérieusement pour une tête si précieuse et si chère ! Témoins admirateurs de cette cérémonie touchante, où le prélat mourant voulut recevoir publiquement le saint viatique au pied de l'autel, avec tant de décence et de fermeté d'âme, fruit de la bonne conscience et de la vertu ; combien parâtes-vous émus, pénétrés d'un spectacle si attendrissant ! Combien au contraire fûtes-vous flattés d'un rayon d'espérance qui séduisit votre douleur et sembla promettre de le rendre encore à vos desirs ! Mais ensuite avec quelle espèce de terreur et de frémissement reçûtes-vous le coup accablant qui, tout à coup, l'enleva sans retour à nos vœux impuissants ! Avec quel concours, avec quelle tristesse vîtes-vous lui rendre après sa mort les honneurs dus à sa dignité, et les derniers devoirs de la piété filiale ! De combien de regrets et d'éloges, de combien de soupirs et de larmes accompagnâtes-vous la pompe de ses funérailles ! Ou eût dit que tous les cœurs s'enfermaient avec lui dans le même tombeau.

Ah ! certainement il y a une relation bien intime, des liens bien sacrés, bien étroits entre le pontife et le clergé, entre le pasteur et le troupeau, entre le père et les enfants : surtout un tel pasteur, un tel père à qui nous sommes redevables à tant de titres, non-seulement d'une vénération religieuse, mais encore d'un amour filial et reconnaissant. Hélas ! j'ai senti toute la justice, toute la vivacité de votre affliction, et je l'ai partagée moi-même avec vous. Souvenons-nous cependant que nous sommes chrétiens, et

que Dieu est le maître de ses dons, que sa miséricorde vaut mieux que toutes les grandeurs, que tous les biens du monde, et que le prélat même qui fait nos regrets, nous a laissé un exemple consolant de résignation et d'espérance en Jésus Christ, chef et rémunérateur de ses fidèles ministres, auxquels il a remis la couronne de justice et d'immortalité. Non, ce grand évêque n'est pas entièrement mort pour nous, j'ose le présumer avec confiance; sa piété et ses vertus nous répondent qu'il vit en Dieu, qu'il nous voit tous en lui, et qu'il nous aime encore. Que dis-je! il va même revivre parmi nous dans ce successeur accompli, qui lui est en effet si ressemblant par tant d'endroits, qu'il nous a formé lui-même sur son modèle, et que la Providence nous a choisi avec prédilection pour réparer nos pertes, pour soulager notre douleur, en se hâtant de nous donner un nouveau pontife selon le cœur de Dieu et le nôtre. Ne semble-t-il pas que le monarque empressé d'adoucir notre peine, ait consulté nos désirs et recueilli nos suffrages? N'est-ce pas une satisfaction bien sensible pour nous, de recevoir de sa main royale un prélat tiré du sein même de notre clergé et de l'auguste assemblée de l'Eglise gallicane, distingué même dans l'Etat par l'ancienneté de sa maison, par l'illustration de ses alliances, encore plus digne de commander par son mérite personnel et par ses vertus, zélé pour l'Eglise et pour la religion, édifiant par la pureté de ses mœurs et par l'éclat de sa piété : plus estimable encore par sa modestie que par son élévation, aimable par la douceur et la sagesse de son caractère, charmant par la politesse et les agréments de sa personne, amateur de notre patrie et ami de ses citoyens; en un mot, éprouvé, connu, honoré, chéri, préconisé par la voix publique dont je ne fais qu'emprunter ici le langage? Il nous conduisait déjà sous l'autorité même de M. Bouthier; il continuera de régner selon ses principes et ses maximes. Nous y retrouverons toutes ses grâces, son esprit, son gouvernement : rassurez-vous donc, troupeau affligé, c'est Timothée qui va remplacer Paul; l'un priera pour vous sur la terre, et l'autre dans le ciel.

Pour moi, je vous avoue que cette pensée me console; et dans l'intime persuasion du salut d'un prélat si vertueux, j'aime à me le représenter devant le trône de Dieu, tel que ce grand pontife que Judas Machabée vit en songe aux pieds de l'Eternel, et que l'histoire sacrée nous dépeint comme un pontife vraiment pieux et agréable aux yeux du Seigneur, doué dans son caractère d'un fond admirable de bonté, de douceur : *Virum bonum et benignum*; orné dans sa personne de la décence et des grâces de la modestie, *verecundum visu*; plein de sens et de dignité dans ses discours, *eloquio decorum*; sage et réglé dans ses mœurs, dans sa conduite, *modestum moribus*; exercé depuis sa jeunesse dans la

pratique et l'amour des vertus, *qui a puero in virtutibus exercitatus sit*; reçu enfin dans le sein de Dieu, et après sa mort même priant encore pour son peuple : *Manus pro-tendentem orare pro populo*. (1 Mach., XV, 12.)

Quelle peinture! Messieurs, n'est-ce point là en raccourci un tableau achevé de notre religieux pontife, et ne vous a-t-il pas semblé reconnaître tous ses traits dans ce portrait si touchant du grand prêtre Onias? Pourrais-je mieux finir son éloge que par un parallèle si juste, si glorieux pour lui et si consolant pour nous, que par le pressentiment de son bonheur, de son crédit auprès de Dieu, et de l'intérêt qu'il prend toujours à son Eglise, à son peuple, à sa patrie?

Cependant, comme il n'appartient qu'au souverain Maître de discerner ses élèves, et à l'Eglise de les canoniser; comme il faut être bien pur pour entrer au ciel, et que Moïse même, ce grand serviteur de Dieu, ce favori du Tout-Puissant, n'a point été exempt de toute faute dans son ministère, et de quelque peine temporelle à sa mort, ce qui fait trembler pour les plus justes : remontons à l'autel, mêlons nos larmes au sang de la victime sacrée, et invoquons la divine miséricorde sur notre pontife, par les mérites de Jésus-Christ le grand prêtre éternel, afin que la vertu efficace de son sacrifice, unie à la prière ardente de l'Eglise, achève de purifier son ministre, et qu'il repose en paix à l'ombre du sanctuaire, jusqu'au jour lumineux de la résurrection et de l'immortalité.

XI.

ORAISON FUNÈBRE DE LOUIS-HENRI DE BOURBON,
PRINCE DE CONDÉ, GOUVERNEUR DE LA BOURGOGNE,

Prononcée en l'église cathédrale de Dijon, à l'invitation de MM. les magistrats municipaux.

Facta est quasi vidua domina gentium : princeps provinciarum pioravit. (Threu., I, 1.)

La maîtresse des nations est devenue comme veuve, la reine des provinces a répandu des larmes.

Monseigneur (1),

Quoi de plus énergique et de plus attendrissant par une touchante analogie avec la cérémonie funèbre qui nous rassemble, que cet emblème d'une épouse éplorée et délaissée, qui vient de perdre son chef, son soutien, sa couronne! Quoi de plus propre à nous peindre le deuil et l'affliction de cette belle province! Reine autrefois d'un état florissant, qui était encore flattée de conserver du moins un reste honorable de sa première grandeur dans la prérogative d'être gouvernée par l'élite des princes du sang royal de la première monarchie du monde; mais qui se trouve réduite aujourd'hui à pleurer au pied des autels sa gloire ensevelie dans un même tombeau avec Louis-Henri de Bourbon, prince de Condé, ce protecteur bienfaisant, dont la perte prématurée lui est aussi

(1) M. Bouthier, premier évêque de Dijon, officiant.

préjudiciable, aussi sensible, que peut l'être à une veuve désolée et toute en larmes, celle du meilleur et du plus essentiel des époux : *Facta est quasi vidua Domina gentium : princeps provinciarum ploravit.*

A ce grand nom de Condé, à ce nom redoutable à l'Europe, glorieux à la France, cher à la Bourgogne, à ce nom héroïque, dont tant de fois nous avons chanté les triomphes, et qui nous a fait goûter si longtemps les douceurs d'un sage gouvernement, toute votre vénération, messieurs, tout votre amour pour cette auguste maison se renouvelle ; et tandis que notre piété rend avec pompe à son illustre chef les derniers devoirs de la religion, votre cœur attendri et tout ému attend que je flatte sa douleur, que je justifie ses regrets, que j'acquitte sa reconnaissance par le tribut d'éloges que nous devons à ce grand prince par tant de titres.

Mais que l'esprit humain, naturellement critique et délicat sur les louanges, ne soit point ici en défiance et en garde contre un séduisant étalage de gloire étrangère et empruntée. Souvent l'éloquence stérile, pour nous faire une brillante illusion, va chercher les grands hommes hors d'eux-mêmes, dans la splendeur de leurs races, dans les hauts faits de leurs ancêtres, dans les événements mémorables auxquels peut-être ils ont eu moins de part que la fortune. Non, ce n'est point là la véritable grandeur ; c'est dans sa propre vertu, c'est dans son propre cœur qu'il faut trouver le sage et le héros ; c'est le cœur, mais un cœur magnanime et vertueux, qui fait l'excellence du mérite personnel, et par conséquent le prix réel des hommes illustres, et la solide gloire des princes.

Ainsi en jugea Salomon, lorsque Dieu, par une faveur singulière, le rendit, pour ainsi dire, l'arbitre de ses hautes destinées, et qu'il offrit à son choix tous ses dons les plus glorieux : *Postula quod vis ut dem tibi.* Le jeune monarque ne demanda point des conquêtes et des victoires ; mais un cœur digne du trône et docile à la vertu, un cœur toujours guidé par la sagesse et par la justice ; et Dieu lui-même, touché d'un sentiment si rare et si beau, crut ne pouvoir mieux l'en récompenser qu'en l'exauçant, ni rien lui donner de plus estimable qu'un cœur selon ses desirs : s'il y ajouta la gloire de ce monde et les richesses, on voit que ce fut seulement comme une faveur de bien moindre prix, comme un surcroît d'ornement à sa vertu, et sa sagesse, beaucoup plus que toute sa magnificence, fit sa grandeur : *Ecce dedi tibi cor sapiens et intelligens, in tantum ut nullus similis tibi fuerit.* (1^{er} Reg., V, 12.)

Or, messieurs, c'est là précisément ce qui fait mon admiration dans le sage prince que le Ciel vient de nous ravir : l'excellence, et, si j'ose m'exprimer ainsi, l'héroïsme du cœur ; une gloire moins éclatante par des événements extraordinaires, que réelle par les qualités essentielles du cœur ; un cœur vraiment grand, vraiment conforme à sa naissance par ses sentiments et par ses vertus ;

en un mot, voici les deux traits qui le caractérisent parfaitement.

La nature lui donna un cœur généreux, fidèle à son roi et à sa patrie.

La vertu lui forma un cœur chrétien, fidèle à sa religion et à son Dieu.

C'est, messieurs, tout l'ordre et le sujet de cet éloge funèbre, que je consacre, non à la vanité humaine, mais au triomphe de la sagesse et de la vertu, dans la personne de très-haut, très-puissant et très-excellent prince Louis-Henri de Bourbon, prince du sang, prince de Condé, pair et grand-maître de France, gouverneur de la Bourgogne.

PREMIÈRE PARTIE.

L'Être suprême qui régit l'univers semble avoir établi, même dans l'ordre de la nature, une distinction glorieuse pour les princes, et il leur donne pour l'ordinaire, en naissant, une âme plus élevée, un cœur plus grand qu'au reste des mortels, parce qu'ils sont réservés à de plus hauts desseins, et destinés à de plus nobles emplois ; parce qu'il les a créés pour être sur la terre les images de sa grandeur et les ministres de sa puissance, les chefs des conseils et des armées, l'honneur et le soutien du trône des rois, la force et la défense des empires, l'ornement et l'appui de la religion, l'exemple et l'admiration des peuples.

A tous ces traits, messieurs, vous reconnaissez le sang royal des Condés, toujours fécond en grands princes ; et un souvenir flatteur rappelle à votre esprit le zèle magnanime de Henri de Bourbon, cet autre Josias, suscité de Dieu pour rétablir en France la sainteté du culte, et purifier le sanctuaire des profanations de l'hérésie : ce nouveau Machabée, qui, par la force des armes et par les ressorts de la politique, sut enfin soumettre à la religion, et rendre à Louis le Juste les forteresses révoltées du calvinisme. Votre esprit se rappelle la grandeur d'âme et les merveilles du superbe vainqueur de Lens et de Rocroi, Louis de Bourbon, dont les coups d'essai furent le salut de la France alarmée, et l'humiliation de l'Autriche triomphante. Votre esprit se rappelle ces fameuses victoires de Nortlingue et de Senef : tous ces exploits et ces conquêtes, tous ces lauriers et ces triomphes qu'une glorieuse suite de héros a successivement accumulés, comme autant de trophées érigés à la gloire immortelle du nom de Condé, et en même temps à la gloire de la monarchie et de toute la nation, à la gloire même de Dieu et de la religion.

Louis-Henri de Bourbon a soutenu avec dignité le poids de ce grand nom ; et parmi tant de rayons de gloire empruntés de ses aïeux et réfléchis sur lui-même, on peut dire qu'il s'est distingué par son propre éclat, par un mérite personnel, peut-être moins brillant aux yeux de la vanité, mais non moins estimable aux yeux de la sagesse. Si sa destinée lui refusa une vie aussi frappante par les événements, du moins la nature lui donna un cœur noble, aussi zélé pour la gloire du trône et pour le bien public. Soit que je le considère

comme prince dans l'Etat, soit que je l'envise comme citoyen dans la vie privée, partout j'aime et j'admire le caractère sage et bien-faisant de ce cœur généreux, toujours fidèle à son roi et à sa patrie. Mais en vous présentant le duc de Bourbon sous ces deux rapports de prince et de citoyen, que la religion ne me reproche point de louer en orateur profane un prince chrétien à la face des autels. Quoi donc! le fidèle sujet, le bon citoyen, le sage et l'honnête homme ne font-ils point dans tous les états une partie essentielle du chrétien? Les qualités politiques, les vertus civiles ne peuvent-elles se rapporter à une fin digne de la religion, et être animées de son esprit? Oui, messieurs, n'en doutons point, le zèle d'un grand citoyen pour le bien public, et sa fidélité à remplir généreusement tout ce qu'il doit à sa patrie, sont dans l'ordre de la Providence des titres de mérite; et puisque Dieu même les commande, puisque Dieu les récompense et les couronne, ses ministres peuvent bien en faire la matière de leurs éloges et l'objet de votre admiration.

Il convient sans doute qu'un prince serve l'Etat en prince; mais ce n'est pas toujours dans les combats, et ce serait une erreur de penser que sa place n'est qu'à la tête des armées. Je pourrais, messieurs, en ce genre même de gloire, vous montrer notre jeune héros dans les plaines de Douai, tout bouillant de courage, arrêtant sur lui les regards de toute l'armée, et animant l'ardeur de nos troupes, autant par sa bravoure que par ses récompenses. Je pourrais vous le montrer accueilli des applaudissements de la cour, et honoré des éloges du plus grand de nos rois, lorsque, porté par les ailes de la victoire, et plus prompt que la renommée, il vint apporter au pied du trône les lauriers qu'il avait cueillis sur les brèches de Landau. Je pourrais vous le montrer sous les remparts foudroyants de Fribourg en feu, emporté par son courage, grimpa, comme Jonathas, par une route escarpée jusqu'aux gardes avancées de l'ennemi, affrontant les périls avec une fière intrépidité qui transporta de joie nos vieux guerriers, par l'espérance de retrouver un jour en lui ces généraux fameux dont il portait le grand nom. Mais le ciel voulut seulement nous montrer ce que l'Europe aurait pu attendre ou craindre de sa valeur, si la France en eût eu besoin. Il n'était pas né pour un siècle belliqueux, et son courage, en mûrissant, devait se changer en sagesse pour le bien de l'Etat, dans des temps plus heureux et plus paisibles: car c'est ainsi que la Providence ménage dans les royaumes des vicissitudes de siècles guerriers et de siècles pacifiques qui se succèdent; et que, toujours sage dans ses arrangements, elle mesure, pour ainsi dire, le caractère et la destinée des princes sur la circonstance des temps, et sur la situation des empires où elle les place.

Sous le règne de Louis le Grand, sous ce règne agité par des guerres formidables et toujours renaissantes, sous ce règne triomphant, et en butte à la jalousie et aux efforts

de toutes les puissances de l'Europe, cent fois vaincues et toujours liguées, il fallait à la France des princes conquérants, des Luxembourg, des Turenne, des Grand-Condé. Mais sous le règne pieux et tranquille d'un autre Joas, formé par les mains pacifiques de la religion et assisté des conseils lumineux et modérés de la sagesse adorée parmi nous sous les traits sacrés et vénérables d'un second pontife Joiada; sous ce règne chéri de nos ennemis même, où toutes les nations, enchaînées par d'invisibles liens de confiance et d'estime, se font gloire de nous rendre les arbitres de leurs différends et de leur sort; sous ce règne doux et paisible, la France, par une disposition conforme à de si heureuses circonstances, trouve aussi dans ses princes des qualités plus politiques que militaires, des vertus plus douces, plus humaines, plus aimables, et cependant non moins utiles à la gloire du monarque et au bien de la patrie.

A qui, messieurs, cette louange appartient-elle à plus juste titre qu'au feu prince de Condé? Si une éducation noble et vertueuse nous a formé un roi selon le cœur de Dieu et selon le cœur des hommes, un roi encore plus grand par l'excellence de son caractère et par l'esprit de sagesse et de religion qui l'anime, que par l'éclat du diadème qui le couronne; vous le savez, le duc de Bourbon présida à cette éducation vraiment royale; et comme l'histoire de Henri IV nous apprend avec quels soins nos rois ont fait élever les princes de Condé, celle de Louis XV apprendra comment les princes de Condé savent faire élever les rois.

Non-seulement la France doit à mon prince l'éducation et les vertus de son souverain, mais elle lui est redevable encore du don précieux d'une reine incomparable, bien digne d'un si grand roi. Vous ne l'avez point oublié, messieurs; l'espérance et la gloire des lis étaient fondées sur ce jeune monarque, reste unique d'une tige royale qui avait été si féconde et si florissante. La France se souvenait toujours avec frayeur de ces jours funestes où elle avait vu le glaive de la mort levé sur ses princes, moissonner rapidement des têtes si chères par des coups redoublés. L'intérêt public voulait qu'on se hâtât de réparer nos pertes, et demandait avec impatience des héritiers du trône: il suffit; le fidèle Bourbon, qui tient les rênes de l'Etat, entend les vœux de sa patrie et la voix de son devoir. Il jette les yeux sur les différentes cours de l'Europe attentive à son choix; et sans se laisser éblouir par de flatteuses alliances que l'ambition lui montre avec un séduisant éclat, il découvre à travers les ombres de l'adversité la vertu timide et malheureuse que le ciel, par ses malheurs même, préparait à de plus hautes destinées, et que la religion lui présente comme un trésor caché qui doit faire l'ornement du sceptre, et remplir les espérances de la nation. C'en est assez pour fixer le suffrage d'un prince qui sait distinguer le mérite. La sagesse n'a pas moins de prix à ses yeux

qu'une couronne : et par un sentiment bien noble, ne consultant que le bien public et la générosité de son cœur, c'est une autre Esther, c'est la vertu exilée qui le ramène en triomphe sur le trône de nos rois.

Pour mettre en tout son lustre ce beau trait de sa vie, ajoutons, messieurs, ce qu'il a fait pour la gloire de la nation et pour l'avantage de l'Etat, lorsqu'avec libéralité et magnificence il a fixé dans le sein du royaume la retraite et la destinée d'une famille royale digne par ses vertus de partager nos prospérités (le roi Stanislas) et de régner parmi nous. Déjà il semblait prévoir et préparer ce chef d'œuvre de politique (traité de paix de 1739), qui a su en tirer avantage avec tant de succès, et qui vient de nous en faire recueillir les fruits avec tant de gloire, en réunissant à la monarchie une riche province (la Lorraine) que nous devons, par un enchaînement heureux, aux premiers arrangements de sa sagesse. Par là, messieurs, quel service important n'a-t-il pas rendu à son roi? Quel honneur n'a-t-il point fait à sa patrie et à sa propre réputation? Certainement il est bien plus beau de savoir ménager les intérêts de l'Etat, et d'en procurer l'agrandissement par une politique habile que par des conquêtes sanguinaires; et il est encore plus grand d'être l'asile et le protecteur des rois que d'être roi soi-même.

Tandis que les fastes de la paix feront honneur au prince de Condé de ces événements mémorables, la postérité lira encore pour sa gloire, dans les annales de la guerre, que le célèbre établissement des milices dans toutes nos provinces a été son ouvrage : nouveau genre d'institution militaire tout à fait ingénieuse, et plus belle en un sens que celle des phalanges grecques et des légions romaines. Que le projet en est grand ! que l'utilité en est merveilleuse ! quelle prompte ressource pour le royaume ! quelle force et quelle sûreté pour un empire d'avoir ainsi, toujours en réserve, outre les troupes réglées, près de cent mille combattants, qui, au premier signal, semblent tout à coup, comme les guerriers de la fable, sortir armés du sein de la terre en corps de bataillons qui se forment, s'entretiennent et se renouvellent sans cesse, presque sans soins et sans frais pour l'Etat. Sans doute la France n'a point oublié les secours puissants qu'elle en a tirés, ni les prodiges de valeur que l'Europe étonnée en a admirés dans nos dernières campagnes d'Allemagne et d'Italie.

Vous rappellerai-je encore, messieurs, les vastes desseins que le duc de Bourbon avait conçus pour accroître parmi nous la réputation du commerce et porter l'abondance dans toutes les provinces du royaume; pour ménager la correspondance des deux extrémités avec le centre, et y rassembler les richesses de toutes les nations, par la communication de l'Océan à la Méditerranée, projet vraiment grand, et digne d'un prince toujours zélé pour le bien public? Si des obstacles imprévus lui ont ravi la gloire d'en éprouver tous

les succès, notre reconnaissance est-elle exempte de lui tenir compte d'en avoir pré-paré l'exécution, d'en avoir suivi et tracé le plan difficile pour des temps plus heureux? Ainsi, plusieurs fois de grands princes ont osé tenter la jonction des mers en plusieurs climats. Démétrius et Jules-César en Grèce; Cléopâtre et Soliman II en Egypte; Charlemagne, de triomphante mémoire, en Allemagne; et quoique leur ouvrage soit resté imparfait, ils ne laissent pas d'être justement loués dans l'histoire d'avoir eu la noble ambition de procurer un si grand avantage aux peuples soumis à leur domination.

Bourgogne, heureuse province, oublieras-tu jamais que ton intérêt particulier fut le mobile et l'objet principal de cette entreprise utile, qui devait faire ton opulence et ta grandeur? On vante la riche fécondité de tes coteaux et de tes plaines; mais reconnais, à la gloire de mon prince, que ta vraie richesse et ta félicité fut d'être sous son gouvernement, et de trouver en lui, avec le cœur d'un père, le zèle d'un protecteur déclaré et puissant, toujours ardent à soutenir tes droits et tes privilèges, toujours ingénieux à adoucir tes charges publiques, toujours prêt à porter au pied du trône tes besoins et tes vœux, sûr d'en rapporter les grâces et les bienfaits. Aussi avec quelle joie, avec quelle pompe le recevais-tu dans ta capitale en ces jours magnifiques où il venait y représenter si dignement la majesté de son roi! Avec quel air de grandeur paraissait-il en public, et avec quel air de bonté se communiquait-il dans le particulier! Avec quelle satisfaction secrète répandait-il les grâces et les récompenses! Avec quelle application, avec quelle prudence et quel esprit de justice décidait-il par lui-même toutes les affaires! Avec quel discernement nous choisissait-il des magistrats distingués par leur probité et par leur mérite, par un caractère de bonté et de sagesse, qui leur concilie également l'amour des citoyens et la confiance des grands! Enfin, avec quelle condescendance, avec quelle affection s'intéressait-il, non-seulement au bonheur essentiel des peuples, mais encore aux embellissements de la patrie et à son ornement!

Vous en serez à la postérité un témoin éloquent et toujours vivant, fille des lois, mère de la justice, savante académie de jurisprudence, dont il a décoré cette province; vous ferez éternellement fleurir parmi nous les vertus et la science: vous formerez, pour notre gloire et pour la vôtre, les interprètes des lois, les lumières de la patrie, les organes de l'éloquence, les oracles de la justice, les arbitres du sort des citoyens; et par un monument si honorable, si utile, vous immortaliserez le nom et les bienfaits de votre fondateur.

C'est ainsi, messieurs, que dans le duc de Bourbon, le prince, le ministre, l'homme d'Etat a servi utilement et glorieusement sa patrie. Mais un prince n'est pas toujours occupé du maniement des affaires publiques, ni entouré du faste imposant de sa gran-

leur; et pour bien juger de l'excellence de son cœur, il faut encore le voir comme citoyen dans la vie privée. Grand écueil, examen délicat et souvent difficile à soutenir pour les grands, mais qui fera toujours honneur à mon prince. Oui, ne craignons point de le suivre dans cette belle solitude de Chantilly, où, déchargé du poids de l'Etat, il voit sa cour réduite à un petit nombre de serviteurs et d'amis fidèles, témoins admirateurs de sa soumission dans les disgrâces, de sa fidélité à l'épreuve de tout événement, de son attachement toujours inviolable pour son roi et pour sa patrie. Là, il sait vivre en philosophe dans la retraite, avec autant de dignité qu'il en avait à vivre en prince à la cour. Là, il s'occupe utilement des réflexions de la sagesse et du grand spectacle de la nature; il se plaît même à la cultiver et à l'embellir dans ces bosquets enchantés, qu'on peut bien comparer à ce beau lieu de plaisance de Salomon, que l'Ecriture appelle *le bois du Liban*. (III Reg., VII, 2.) Là il emploie, à l'exemple de ce sage prince, un noble loisir à se faire une étude savante des plantes utiles et curieuses, ou à découvrir et à faire éclore, avec autant d'art que de magnificence, les merveilles cachées dans le sein des éléments, préférant volontiers la douce liberté et la simplicité des occupations champêtres au faste tumultueux de la ville et du grand monde. Tels autrefois les dictateurs et les chefs de la république romaine s'attiraient encore la vénération des citoyens, lorsqu'on les voyait, dans l'éloignement et le mépris des grandeurs, exerçant à l'agriculture ces mains consulaires qui venaient de quitter les rênes du gouvernement.

Ici, messieurs, je ne puis refuser mon admiration à un trait singulier de modération et de générosité peu connu, et néanmoins très-digne de l'être, sinon au jugement du monde profane, du moins à celui de la sagesse et de la religion. Vous savez avec combien d'éloges et avec quelle éloquence l'évêque Flavien releva autrefois la grandeur d'âme que fit paraître l'empereur Constantin, lorsqu'apprenant avec quelle audace et quelle indignité ses statues avaient été défigurées par une troupe de séditieux, il dit sans s'émouvoir, en portant la main à son front : cependant je ne me sens point blessé; monument admirable de force et de présence d'esprit dans le premier mouvement d'un prince offensé! Je ne crains pas de le dire, le duc de Bourbon a fait, avec moins d'ostentation, quelque chose de plus grand dans le même genre. Ce prince, aussi amateur de la simplicité dans la vie privée, qu'il était magnifique dans les jours d'éclat, s'était égaré seul dans les routes écartées d'une vaste forêt, sans aucune marque de distinction. Un homme rustique et brutal le rencontre sans le reconnaître, lui manque de respect jusqu'à l'insolence et à l'outrage. A cet attentat digne d'être sur-le-champ puni de mort, le sang des Condés bouillonne dans ses veines; mais la sagesse, qui domine en

souveraine sur son cœur, soutient sa grande âme et retient son bras. Fuyez, lui dit-il avec une fière modération; le maître de ces lieux, Bourbon, vous fait grâce, vous n'êtes pas digne de sa vengeance; mais votre aveugle témérité est heureuse de s'être attaquée à un prince maître de lui-même, plutôt qu'à quelque officier de sa suite. Il faut convenir, messieurs, qu'il y a quelque chose de bien grand dans une réponse si noble et si sage; c'est là véritablement un de ces traits héroïques qui partent du cœur, et qui caractérisent un prince au naturel. Bien loin donc de rester enseveli dans l'oubli et le silence, il devrait être gravé en lettres d'or, plus digne de l'immortalité que bien des actions d'éclat qu'on admire. Vous savez cette belle sentence de l'Ecriture : celui qui sait se vaincre lui-même, et forcer les cœurs à adorer sa clémence, mérite plus d'éloges que celui qui sait vaincre les armées et forcer les remparts des villes : *Melior est patiens viro forti, et qui dominatur animo suo, expugnatore urbium*. (Prov., XVI, 32.)

C'est par un caractère de sagesse et de grandeur d'âme, si imposant, si respectable, que le prince de Condé savait si bien se faire révérer dans sa famille, et la régler. On peut dire que la maison d'un prince est comme une petite république dans l'Etat, et quelquefois il ne faut pas moins de prudence pour la bien gouverner. C'est en quoi le duc de Bourbon semble avoir particulièrement excellé, et nous pouvons bien lui appliquer encore ici une partie des éloges que l'histoire sacrée donne à Salomon sur l'ordre merveilleux de sa maison et sur les beautés ravissantes de ses palais. J'en atteste la surprise et l'admiration dont vous parûtes saisie, comme une autre reine de Saba, auguste épouse, illustre princesse, lorsqu'une glorieuse alliance vous introduisit dans le sein de sa famille : si toute sa maison fut éblouie de voir en vous tant de grâces et tant d'esprit, le fûtes-vous moins d'y trouver tant d'ordre et de magnificence? Avec quelle complaisance vîtes-vous tout ce qu'il y avait de plus distingué dans l'Etat venir encore avec empressement lui rendre des devoirs et des hommages qu'on ne pouvait plus attribuer qu'à l'estime et à l'attachement! Combien de fois fûtes-vous témoin des exemples domestiques de sagesse et de générosité qu'il donnait à ses serviteurs et à ses vassaux, contenant chacun dans la règle et le devoir, enchaînant les cœurs par les liens de la reconnaissance et du respect, récompensant noblement ses officiers, rendant la justice à ses sujets, et travaillant sans relâche à leur bonheur. C'est ainsi que le duc de Bourbon, devenu citoyen particulier, servait encore la patrie dans l'enceinte de sa maison et dans l'étendue de ses terres.

N'omettons point ici, messieurs, une circonstance remarquable de sa vie privée, qui en fait encore le mérite et l'ornement; c'est que la vue du bien public semblait le suivre et l'animer jusque dans ses amusements. Il savait qu'il n'est pas indigne des plus grands

princes de protéger les arts, de les aimer et d'être connaisseur en ce genre. Une éducation cultivée en avait perfectionné en lui le goût dominant; et ce noble penchant, ce talent ingénieux, il l'occupait pour notre avantage à de curieuses découvertes, et à faire développer dans les entrailles de la terre les trésors enfouis par la nature; il l'employa même avec une dépense libérale à nous acquérir, par des expériences heureuses, les secrets enviés des plus industrieux climats de l'Orient. Par une brillante métamorphose de l'argile (la porcelaine de Chantilly), il trouva l'art nouveau d'enrichir la nation, de contenter nos goûts, et d'embellir la table même des rois par des ouvrages précieux, que la curiosité et le luxe de l'Europe allaient chercher à grands frais au-delà des mers, jusque dans le sein de la Chine et du Japon. Ne lui refusons donc point un éloge dont plusieurs grands hommes sont honorés dans l'histoire, qui est d'avoir su, par une protection bienfaisante et par des routes inconnues, augmenter la gloire des arts dans sa patrie, et rendre à leur tour des peuples étrangers jaloux de nos talents et de notre industrie.

O vous, qui aviez l'avantage d'approcher de plus près ce bon prince, et d'avoir part à sa confiance, vous qui lui étiez attachés par des liens particuliers, et qu'il honorait aussi particulièrement de sa faveur et de ses bontés, si je puis vous en rappeler le souvenir ilatteur sans trop vous attendre, c'est à vous de nous dire tout ce que la nature avait mis de grand, d'heureux, d'excellent dans ce cœur noble, véritablement ami de la sagesse, et dans l'adversité comme dans la prospérité, dans la vie privée comme dans la splendeur, toujours généreux, toujours bienfaisant, toujours fidèle à son roi et à sa patrie!

Grand modèle, messieurs, digne objet d'émulation, surtout pour les princes et les hommes en dignités éminentes, qui n'ont droit de s'en faire honneur qu'autant qu'ils se rendent estimables et utiles à leur patrie! Sans cela, dans mon esprit, je les compare à ces impuissantes et vaines idoles qui dérobent un encens qui n'est dû ni à leur mérite ni à leurs bienfaits. Mais les grands que ma raison révère et que mon cœur adore, ce sont ceux dont l'équitable sagesse soutient avec zèle les droits du souverain, et avec affection les intérêts du peuple: ce sont ceux dont le cœur droit, bon, sincère, a la réputation d'aimer à faire le bien, et de ne savoir blesser personne; ce sont ceux en qui une affabilité pleine de grâce et de dignité est l'effusion naturelle d'une inclination vraiment généreuse et bienfaisante. Belle morale, qui se fait encore mieux sentir par de nobles exemples que par des réflexions spéculatives: puisse-t-elle donc, messieurs, faire la même impression sur votre cœur que sur celui du grand prince dont je vais achever l'éloge!

La nature lui donna un cœur généreux, fidèle à son roi et à sa patrie: vous l'avez vu.

La vertu lui forma un cœur chrétien, fidèle à sa religion et à son Dieu: c'est ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

J'entre dans le beau de mon sujet, et je vous avoue, messieurs, que ma langue consacrée par état aux louanges du Très-Haut, se serait prêtée à regret à l'éloge d'un grand de la terre, si je n'avais pu le louer par l'endroit principal, qui est celui de la religion. Oui, sans la piété, sans la religion, la grandeur humaine n'est qu'une grande vanité, et souvent un grand malheur pour les peuples, un grand orgueil, une grande licence, une grande réprobation. Les deux Jéroboam se croyaient, dans leur prospérité, d'habiles politiques, de grands princes; mais dans le fond c'étaient des impies et de méprisables mortels. Ils furent ingrats, infidèles envers Dieu, et le Seigneur lui-même a confondu leur audacieuse témérité, en couvrant leur nom d'un opprobre éternel. Le Ciel au contraire a illustré et consacré la mémoire d'un David, d'un Josias, d'un Judas Machabée, parce que ces vertueux princes ont eux-mêmes consacré leur puissance et leur grandeur à la religion; parce qu'ils ont fidèlement rapporté leurs prospérités, leurs succès à la gloire et au service de celui par qui les princes règnent, vainquent et triomphent.

Il est donc vrai que la grandeur essentielle des princes réside singulièrement dans un cœur formé par la vertu, fidèle à Dieu et à sa religion; et c'est encore la gloire que l'on ne peut refuser à mon héros, puisqu'il se l'est acquise à double titre, surtout dans les dernières années de sa vie. Pour vous développer ma pensée, je distingue encore dans le duc de Bourbon l'homme et le prince. Comme prince, il devait à la religion un appui, un bienfaiteur dans sa personne, et il a été l'un et l'autre avec distinction. Comme homme, il devait à Dieu des hommages, des sacrifices, et il lui en a fait de grands. C'est spécialement par ces deux endroits qu'il s'est rendu digne d'une immortalité bien plus désirable et plus réelle que celle des héros profanes.

Une des plus belles prérogatives d'un prince chrétien, et l'un de ses premiers devoirs, j'est d'être l'appui et le bienfaiteur de la religion. C'est par là encore plus que par l'éclat de son règne, qu'un Constantin me paraît digne du titre de grand; et j'avoue que je ne l'admire pas moins dans Nicée à la tête d'un concile, que dans la ville impériale à la tête du sénat. Je ne prétends pas, messieurs, comparer ici le prince de Condé à de si hauts modèles, mais relever la noble émulation qu'il a eue de les imiter. Dépositaire de l'autorité royale, il s'en est servi pour protéger singulièrement l'Eglise, honorant son culte et ses ministres, respectant ses libertés et ses privilèges, prenant à cœur ses intérêts et sa gloire, s'appliquant à la pacifier et à l'illustrer, et donnant, avec un soin particulier, de dignes sujets et d'excellents évêques.

Depuis longtemps la Bourgogne désirait avec ardeur la satisfaction de voir enfin sa ville capitale décorée d'un siège épiscopal, et ses vœux impuissants, tant de fois portés au pied du trône, avaient toujours échoué dans un projet si intéressant pour nous. La gloire en était réservée à mon prince. Son zèle pour la religion, le désir de lui donner un nouveau lustre dans une cité distinguée qu'il protégeait, lui a fait consommer ce grand ouvrage; et par une considération glorieuse pour l'auguste sénat de cette province, toujours fécond en grands sujets, c'est dans son sein qu'il affecta de nous choisir un Pontife de race patricienne (Jean Boubier, officiant), qui retrace à nos yeux les respectables vertus et la majesté vénérable de ces anciens évêques, qui furent les fondateurs des premiers sièges de l'épiscopat. Ainsi s'est faite parmi nous l'alliance de la religion et de la justice, par un prince ami de l'une et de l'autre, qui jugeait que les ministres des rois et les pères de la patrie peuvent bien être encore les ministres du Très-Haut et les pères de l'Eglise. Aussi, messieurs, le sacerdoce et l'empire ont également applaudi à un choix si flatteur pour tous les ordres de la province; et l'on peut bien dire en cette occasion de notre sage monarque, ce que l'histoire nous apprend de l'empereur Valentinien au sujet de l'élection du grand Ambroise, qu'il fut charmé de se voir demander pour le ministère épiscopal un homme de mérite et de confiance, déjà honoré dans l'Etat du ministère de la justice : *Cui gratissimum fuit a se delectos judices ad sacerdotium postulari.*

Parmi les monuments distingués de la piété du duc de Bourbon, je me contenterai, messieurs, d'arrêter vos yeux sur ce célèbre Hôtel-Dieu de Chantilly, connu de toute la France, autant par la richesse de sa dotation et par l'ordre de son gouvernement, que par la singularité de sa fondation, et par la nouveauté de son objet. Dans ce magnifique asile des maux incurables de la misère humaine, des pauvres abandonnés, qui manquaient de tout, se trouvent tout à coup dans l'abondance pour le reste de leurs jours. Des infirmes de condition servile sont servis eux-mêmes avec des soins infinis par des mains consacrées à la charité; des malheureux, qui avaient à peine une cabane pour se retirer, habitent un palais. Non, il n'appartient qu'à la vraie religion d'inspirer aux princes de si beaux sentiments de charité chrétienne et de libéralité; mais avouons en même temps qu'il n'appartient qu'à des princes d'être charitables et religieux avec tant de magnificence.

N'attendez pas, messieurs, que j'entre ici dans le détail de toutes les libéralités secrètes et publiques de ce cœur compatissant et presque prodigue pour les pauvres. Sans parler de ses aumônes ordinaires, car il en faisait toujours, et il les faisait en prince, qui de nous ignore les sommes immenses qu'il a versées dans le sein des malheureux, surtout dans les besoins pressants et les ca-

linités publiques; semblable à ces nues bienfaisantes, qui, dans les grandes sécheresses de l'été, viennent répandre une pluie salutaire sur les campagnes arides et languissantes? Toute la France a su et a loué avec admiration ces profusions libérales, et, si j'ose m'exprimer ainsi, ces torrents d'or que sa reconnaissance envers Dieu a répandus avec éclat dans Paris et par toutes ses terres, à certains événements marqués, non point par un air de grandeur et par ostentation, mais par une effusion généreuse de sa piété et de son cœur; tel en quelque sorte que ce riche fleuve d'Egypte, qui, sans effort et par sa pente naturelle, se déborde à certaines époques, et va faire part de son abondance à toutes les campagnes voisines, où il porte, avec la graisse de la terre, la consolation et l'allégresse.

Je vous avoue, messieurs, que si je trouve quelque chose à envier dans les riches et les grands, c'est un si noble usage de la grandeur et des richesses. Comme les peuples doivent tribut aux princes, les princes doivent tribut à Dieu. Leur opulence est, dans l'ordre de sa providence, une ressource générale préparée pour les indigents, et pour eux-mêmes une source abondante de mérites pour le ciel, et de gloire sur la terre: c'est particulièrement par cet endroit que je les trouve grands, et que voyant en eux les pères de l'orphelin, les libérateurs du pauvre, adorés des malheureux sur qui leur main répand des bienfaits, je les regarde avec vénération comme les protecteurs du genre humain, et presque comme les dieux des autres hommes, suivant la belle pensée de saint Grégoire de Nazianze. (Orat. 27.) Aussi, messieurs, autant les riches durs et avarés se rendent odieux au ciel et à la terre, autant les riches charitables et bienfaisants sont des hommes précieux à la religion et chers à leur patrie: leur prospérité est un bien public; leur conservation, un intérêt commun; leur perte, un malheur général.

Ce n'est point assez pour un prince chrétien d'être le bienfaiteur et l'appui de la religion. Comme homme, il doit encore à Dieu de profonds hommages et de grands sacrifices. Oui, les princes, qui, après tout, ne sont que des hommes un peu moins petits que les autres; les princes, quelque puissants qu'ils paraissent aux yeux du monde, ne sont, à les considérer en eux-mêmes, que de faibles créatures et d'humbles sujets comme nous devant le Très-Haut; ou, s'ils méritent personnellement quelque distinction plus grande à ses yeux, c'est autant qu'ils s'abaissent au pied de son trône avec plus de religion, qu'ils lui rendent des hommages plus éclatants, qu'ils lui font des sacrifices plus héroïques.

Quel prince fut jamais plus pénétré, plus rempli de ces importantes maximes que le duc de Bourbon! Une raison épurée, une foi éclairée, disait souvent à son cœur, que la religion seule peut faire le bonheur solide

et durable d'une âme immortelle; que les princes ayant reçu du ciel de plus grandes faveurs, ils doivent aussi au Créateur quelque chose de plus que le reste des hommes; que le glorieux privilège des grands est moins d'être élevés au-dessus des peuples, que de pouvoir, dans leur élévation, rendre plus de gloire à Dieu par une soumission plus marquée et par une reconnaissance plus efficace. De là, messieurs, dans le plan de ses occupations, cette préférence distinguée qu'il donna toujours au service du premier maître, et aux devoirs de sa religion, comme ce vertueux prince de la terre de Hus, dont l'Écriture fait l'éloge (*Job*, cap. I). De là cette vénération profonde, cette impression de la Divinité, dont il paraissait saisi dans nos temples. De là, au pied des saints autels, ce recueillement respectueux, modeste, attentif, pendant la célébration des saints mystères. De là enfin ces marques éclatantes de piété, qu'il nous donna tant de fois dans cette cité même, particulièrement lorsqu'il vint y rendre un hommage si solennel à cette hostie miraculeuse qui est parmi nous un des plus vénérables monuments de notre sainte religion. Église royale, pour laquelle il avait une affection singulière, vous fûtes témoin d'un spectacle si beau, si touchant; et dans les transports de votre zèle pour Dieu, et de votre amour pour le prince, vous ne cessiez d'en publier partout votre édification, votre joie ! O vous, peuples et grands de la terre, vous surtout, mondains, dont la foi orgueilleuse est souvent si faible dans le cœur, et si audacieuse dans les temples, venez apprendre ici à respecter la sainteté redoutable de nos mystères sacrés; venez vous instruire et vous confondre en voyant un prince qui savait si bien soutenir la dignité de son rang, déposer humblement ses prérogatives et sa grandeur aux pieds d'un Dieu lui-même anéanti. C'est là, si la religion vous est chère, qu'il doit vous paraître encore plus grand que dans son palais, au milieu de ses courtisans et de ses gardes, ou sous le dais royal, à la tête du clergé et de la noblesse de cette province.

C'est surtout, messieurs, vers la fin de sa carrière, que cet astre, prêt à s'éclipser, semble rassembler toute sa lumière, et jeter un éclat plus vif : c'est dans la perte même et le sacrifice de toute sa grandeur; c'est dans ce dernier effort de sa vertu et de sa religion, que je trouve le comble de sa gloire et de mon admiration. Je touche au moment fatal qui va terminer le cours de ses années : terrible épreuve pour tous les hommes, mais particulièrement pour les princes, que tant de liens brillants attachent à la terre : j'en prends à témoin la faiblesse et les regrets de ce roi d'Analee, qui s'écriait, tremblant et consterné : faut-il que la mort amère m'arrache ainsi au monde par une cruelle séparation ! *Siccine separat amara mors !* (*I Reg.*, XV, 32.)

Sainte religion, vous ne verrez point dans le prince de Condé ces sentiments indignes d'une âme élevée et d'un cœur chrétien. La mort menaçante, qui s'avance à ses yeux à

pas lents et par degrés, lui donne tout le temps de sentir avec réflexion et avec vivacité, la déplorable situation d'un grand du monde, qui, dans la force de l'âge et du sein des honneurs, se voit sur le point de rentrer dans le sein de la terre et de la poussière; qui, du milieu d'un palais magnifique et d'une cour empressée à lui plaire, va passer dans la solitude et les horreurs du tombeau. La nature attaque encore son cœur par ce qu'il y a de plus sensible et de plus touchant : une épouse jeune, aimable, intéressante, en qui l'éclat du sang est embelli de toutes les grâces de son sexe, et qu'il va laisser dans le deuil et la viduité; un fils unique qui est encore dans un âge si tendre, si fragile; les intérêts et les regrets de sa famille et de sa maison, qui vont perdre en lui leur chef, leur appui; les soupirs qu'il entend, les pleurs qu'il voit couler, sont autant de nouveaux sacrifices ajoutés au sacrifice de lui-même. Mais sa grande âme n'en est point abattue : mettant ordre à tout avec une fermeté et une présence d'esprit que la religion seule peut soutenir, sa piété libérale se souvient encore de l'Église et des pauvres qu'il met au rang de ses héritiers : sa foi devenue plus vive s'occupe sans frayeur des pensées de l'éternité; et si, comme un roi d'Israël, il envoie chercher avec inquiétude les prophètes, les ministres du Dieu vivant, ce n'est point pour donner en leur présence des marques de chagrin ou de faiblesse, comme Ochosias; mais pour leur demander avec un saint empressément le pain de la vie éternelle, le gage sacré de l'immortalité future.

Aussi pieux et encore plus résigné qu'Ezéchias : Seigneur, dit-il à son exemple, regardez avec des yeux de miséricorde votre serviteur humilié sous votre main toute-puissante. Souverain Maître de l'univers, je révère avec soumission vos décrets adorables, il est juste que je vous rende ce que j'ai reçu de vous par préférence aux autres mortels; heureux de pouvoir vous immoler une plus noble victime, et d'avoir de plus grands sacrifices à vous faire! Oubliez seulement, ô mon Dieu, les fragilités, les faiblesses de mon cœur; car quel homme, quel prince est irréprochable devant vous! Ah! ne m'imputez point, non plus qu'à David, mes péchés d'ignorance, ni les injustices d'autrui. (*Psal.* XXIV, 6-7.) Seigneur, souvenez-vous plutôt de la droiture de mes intentions pour mon roi et pour son peuple, du zèle sincère que j'ai eu pour la justice, pour votre loi, pour votre service, pour votre gloire : *Obsecro, Domine, memento, quæso, quomodo ambulaverim coram te in veritate, et in corde perfecto.* (*IV Reg.*, XX, 3.)

O Dieu d'Ezéchias! si tant de piété et de soumission, si ses vertus et nos désirs peuvent encore vous fléchir, serez-vous inexorable aux vœux dont nos temples retentissent pour sa conservation; et ne se trouvera-t-il pas encore un Isare, à qui vous inspiriez de retourner sur ses pas, pour lui dire : Vivez, prince, le Dieu d'Israël a prolongé vos jours; vous irez dans son temple lui rendre grâce,

et donner encore à son peuple d'illustres exemples de religion? *Revertere et dic duci: Ecce sanavi te, die tertio ascendes templum Domini* (IV Reg., XX, 5.) Hélas! messieurs, c'était là l'espérance de notre cœur et le vœu de notre amour; mais ce n'était point l'ordre du ciel, ni peut-être l'avantage du prince de Condé; la miséricorde du Seigneur valait mieux pour lui qu'une vie plus longue, suivant l'oracle de l'Écriture: *Quoniam melior est misericordia tua super vitas.* (Psal. LXII, 4.) Les desseins de Dieu étaient remplis; et il était temps de réunir sous le voile du sanctuaire aux cœurs des rois et des héros, ce cœur formé de leur sang et héritier de leur gloire: symbole d'une âme généreuse et chrétienne, également fidèle à son Dieu et à son roi, à sa religion et à sa patrie (1).

O vous, domestiques inconsolables d'un si bon maître, anciens officiers de ce grand prince, amis reconnaissants, zélés serviteurs de sa maison, quels furent dans ce fatal événement votre consternation, vos regrets, votre douleur! Et vous, précieux rejeton de cette tige glorieuse, tendre enfant, fils unique d'un protecteur qui nous fut si respectable et si cher, vous êtes donc tout l'espoir qui nous reste! vivez et hâtez-vous de croître, pour nous dédommager d'une si grande perte: si c'est un bien qu'il faut attendre, que cette pensée du moins serve à consoler notre affliction et notre amour. Oui, un jour vous nous rendrez tous vos ancêtres; vous viendrez encore embellir cette capitale de votre présence, et avec quelles acclamations, avec quels transports verra-t-elle le sang royal des Condés rentrer comme en triomphe dans ses murs! Mais, hélas! que l'espérance des mortels est ingénieuse à les flatter et à se séduire elle-même! Auguste enfant, que vos destinées et les nôtres sont encore peu certaines; que ces grâces naissantes qui vous rendent déjà si aimable et si intéressant, nous donneront encore d'inquiétudes et peut-être d'alarmes avant l'âge parfait! que la jouissance de ce bonheur qu'on nous réserve, nous est montrée dans un point de vue bien éloigné! et pendant une si longue privation, cette triste province restera donc dans le deuil et la langueur, comme une veuve négligée et dépouillée de tous ses ornements: *Facta est quasi vidua princeps provinciarum.*

Pour vous, chrétiens qui m'écoutez, quelle impression a faite sur votre esprit ce discours funèbre? Quel sentiment doit exciter dans vos cœurs cette pompe lugubre? Que vous dit la religion en vous montrant ce triste appareil, cette image du tombeau, ces trophées renversés, cette couronne obscurcie sous le sombre voile de la mort? Ah! qu'est-ce que la vanité des hommes! qu'est-ce que la félicité du monde! qu'est-ce que la grandeur des princes! Et si celui que nous pleurons n'avait qu'éteint heureux sans être vertueux, riche sans être charitable, grand sans être humble et

chrétien, de quoi tout cela lui servirait-il maintenant? Hélas! de tous ses honneurs, de tous ses grands biens, de toute la splendeur qui l'entourait, que lui reste-t-il? Un sépulcre et ses œuvres; un plus grand compte à rendre, un jugement plus redoutable à subir. Qu'il faut donc être aveugle pour s'attacher en vain à la terre, et ne pas tourner sa principale ambition vers le ciel! qu'il faut être imprudent pour mettre toute sa confiance dans les hommes, et s'appuyer trop sur un si fragile roseau! qu'il faut être peu sensé pour s'enfler d'orgueil sur ces titres pompeux, que l'usage du monde donne aux grands de la terre! *Tu solus altissimus in omni terra.* (Psal. LXXXII, 19.) Vous seul, grand Dieu! vous seul méritez parfaitement les titres majestueux de *Très-Haut et Très-Puissant*, puisque toutes les nations, les princes, comme les peuples, sont devant vous *poussière et cendre!* (Gen., XVIII, 27.) Votre main bienfaisante les élève, les couronne dans leur prospérité; et ensuite votre bras tout-puissant les renverse, les détruit, comme on brise un vase de verre ou d'argile. Il semble même que vous ayez voulu abrégier souvent la vie des princes et des grands, plus que celle des autres hommes, pour leur faire sentir qu'ils sont, pour ainsi dire, encore plus mortels que ceux dont ils se croient les dieux; pour mieux les contenir dans l'assujettissement et la dépendance. Seigneur, à vous seul appartiennent véritablement les droits suprêmes de la grandeur invariable, l'indépendance, l'immortalité, la toute-puissance dans un règne de gloire sans vicissitude et sans fin: *Dominus regnavit in æternum.* (Psal. X, 16.)

XII.

ÉLOGE FUNÈBRE DE M. ROCHEFORT D'AILLY, ÉVÊQUE DE CHALONS-SUR-SAÛNE.

C'est, mes frères, avec une vraie douleur que mon ministère vous invite aujourd'hui à déplorer avec nous la perte affligeante que l'Église vient de faire en la personne d'illustre et révérendissime seigneur Louis-Henri de Rochefort d'Ailly, évêque de Châlons-sur-Saône, décédé depuis peu sur cette paroisse, qui doit par conséquent prendre une part singulière à ce triste événement. Il est donc de la décence, aussi bien que de mon inclination, et c'est même une sorte de devoir que la religion m'impose, de recommander particulièrement à vos prières un pontife si intéressant pour elle, si respectable pour nous, si précieux et si cher à son diocèse, dont il était adoré.

Ah! si les premières alarmes de ce bon troupeau, également chéri de son pasteur, ont éclaté par tant de marques publiques de tristesse, quel doit être l'excès de son affliction et de son deuil, maintenant que toutes

(1) Son cœur a été porté en l'église de la maison professe des Jésuites de Paris, où reposent ceux de Louis XIII et de Louis XIV.

ses espérances et les nôtres se sont évacuées ! Mais en même temps que ce vif attachement et ces regrets éclatants font d'honneur à la mémoire d'un évêque si amèrement pleuré de son clergé et de son peuple ! Oui, ces sentiments universels d'amour filial, et ceux-mêmes de nos propres citoyens, ce tendre intérêt que nous avons tous paru prendre à son état, cette estime et cette vénération publiques font bien mieux son éloge que tout ce que je pourrais vous dire de son amabilité, de sa douceur, de son affabilité, de sa modestie dans le sein des honneurs, de sa tendresse paternelle pour son troupeau, de son amour flatteur pour son clergé, de sa charité bienfaisante pour les pauvres, de sa régularité exemplaire pour son diocèse, de son attachement inviolable pour l'Eglise, de son zèle actif pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes ; en un mot, de toutes ces vertus ecclésiastiques, chrétiennes, civiles et sociales, qui en ont fait l'ornement de son Eglise et les délices de sa famille, de sa ville épiscopale, de notre cité même et de cette province, à l'administration de laquelle il a présidé avec tant de sagesse et de bienfaisance, à laquelle il vient de consacrer encore ses derniers travaux et le sacrifice même de sa vie, en terminant sa carrière dans cette capitale, où son devoir et son zèle pour le bien public l'avaient appelé : c'est être en quelque sorte victime de la patrie.

En effet, quelle amertume et quelle épreuve pour son cœur de mourir ainsi dans une terre étrangère, entre les bras d'un petit nombre d'amis affligés, dont il voit couler autour de lui les larmes attendrissantes avec une égale sensibilité ! quel désolant spectacle pour eux et pour moi-même ! quelle douleur et quelle édification tout à la fois d'être le ministre des derniers sacrements qu'il a désirés avec tant d'ardeur, et qu'il a reçus avec tant de piété ; d'être le témoin de ses derniers exemples, de ses dernières paroles, de ses derniers combats ; de le voir dans le sein de la souffrance et des ombres de la mort persévérer constamment dans les grands sentiments de religion, dont il fut toujours animé, consommer son sacrifice dans ces saintes dispositions, et s'endormir doucement dans la paix du Seigneur !

C'aurait été sans doute un honneur et une satisfaction pour cette paroisse d'en conserver avec vénération le précieux dépôt, qui semblait naturellement appartenir à notre église, dans l'éloignement imprévu où il se trouvait de la sienne ; mais il était bien juste de déférer au pieux désir qu'il a témoigné en mourant, de reposer dans le religieux sanctuaire des vertueuses filles de saint François de Sales, par un dernier témoignage d'estime, d'affection et de confiance en leurs prières. Il a espéré, avec justice, que ces ferventes épouses de Jésus-Christ contribueraient à son bonheur, et elles ont bien lieu de présumer aussi qu'il sera lui-même pour elles un nouveau protecteur dans le ciel.

Pour nous, mes frères, joignons ici nos prières aux leurs et à celles de notre religieux pontife, pour un prélat avec lequel il fut si intimement uni par une aimable conformité de caractère, de mœurs, de sentiments, de piété, de vertu, et auquel il a voulu donner encore un honorable et dernier gage de son attachement, de sa vénération, en exerçant lui-même à nos yeux la douloureuse fonction de le rendre à la terre par un sacrifice des révoltes de la nature, qui a coûté beaucoup à la bonté de son cœur. Tant de prières réunies et offertes au Seigneur pour un de ses plus dignes ministres, tant de vertus et de bonnes œuvres qu'il a eu lui-même à présenter à Dieu, pourraient-elles ne point trouver grâce aux yeux du souverain Juge, et ne pas effectuer en sa personne cette consolante promesse de Jésus-Christ, le grand prêtre éternel : Mon fidèle ministre sera avec moi dans le séjour de ma béatitude et de ma gloire : *Et ubi sum ego, illic et minister meus erit.* (Joan., XXII, 26.) Ainsi soit-il.

XIII.

ÉLOGE FUNÈRE DE M. L'ABBÉ LE GOUZ, CONSEILLER AU PARLEMENT DE BOURGOGNE.

Si la religion doit nous intéresser au souvenir de ses bienfaiteurs et à leur salut, puis-je, mes frères, me dispenser de recommander particulièrement à vos prières M. l'abbé Le Gouz, membre honorable du sénat de cette province, doyen de l'église cathédrale de Châlons, décédé depuis peu de jours sur cette paroisse ?

Un nom respectable et honoré parmi nous, de nobles alliances, des places distinguées, des talents estimables, un vrai mérite, un grand cœur, voilà ce qui pourra faire sa gloire aux yeux du monde et de la vanité. Pour nous, qui sommes les ministres de l'Eglise et les organes de la religion, ce qu'il nous convient de louer dans l'assemblée des fidèles, ce sont ses vertus, ce caractère de sagesse, de bonté et d'affabilité, qui faisait les délices de sa maison et lui gagnait tous les cœurs ; cette charité compatissante et généreuse, qu'il montrait en toute occasion pour ses domestiques, pour les indigents, pour les malheureux ; cet esprit de justice et de probité qui pesait également au poids du sanctuaire les droits du pauvre et du riche, de l'étranger et du citoyen ; cette étude profonde de la religion, cette science utile des lois ecclésiastiques et civiles ; ce don de la parole, ce zèle éloquent dans la chaire évangélique, qui lui ont acquis une si juste réputation ; surtout cet amour de la religion, cette affection pour l'Eglise, dont il fut le défenseur et l'ornement ; cette délicatesse de conscience, ce désir ardent du salut, cette piété constante si longtemps éprouvée, et épurée comme l'or dans le creuset ; en un mot, ces grands sentiments de religion, dont nous avons été les témoins et les dépositaires, qui l'ont ac-

compagné jusqu'au tombeau, et qui en ont fait en mourant un insigne bienfaiteur de l'Eglise et des pauvres, après en avoir été pendant la vie le protecteur et le père.

Que sa mémoire soit donc en honneur et en bénédiction parmi les gens de bien. J'ose le dire, mes frères, ce tribut de vénération et de prières, que l'Eglise vous demande pour lui, est un tribut de justice et de reconnaissance que nous devons par un double titre à ses vertus et aux bienfaits de sa maison. Comme citoyens, nous honorons dans ces grands magistrats les pères du peuple et de la patrie; mais, comme chrétiens, nous devons encore chérir et révéler en eux les tuteurs du pauvre et de l'orphelin. Ah! quand même nous garderions le silence, la voix publique et celle de la religion parleraient en leur faveur. Tous ces monuments de leur piété, ces hôpitaux qu'ils ont administrés et protégés avec tant d'affection; cette Eglise, leur mère, qu'ils ont enrichie et gouvernée avec tant de zèle; ces autels, ce sanctuaire qu'ils ont ornés avec tant de magnificence; les décorations, les tableaux, les pierres même de ce temple auguste élèvent leurs voix et publieront à jamais leurs bienfaits : *Lupides clamabunt.* (Luc., XIX, 40.)

Que la prière de la reconnaissance s'élève donc, ô mon Dieu, jusqu'au trône de votre grâce, pour leur obtenir une abondante miséricorde! Ecoutez, Seigneur, les tendres regrets, les accents plaintifs de ces jeunes orphelines (les filles de Sainte-Anne), qui élèvent vers vous leur cœur innocent et vous demandent le salut de ces protecteurs généreux qui les ont sauvées elles-mêmes de la misère et des dangers du monde. Glorifiez leur mémoire, récompensez leurs bonnes œuvres, couronnez leurs vertus dans l'éternité bienheureuse.

XIV.

ÉLOGE FUNÈBRE DE M. FYOT DE LA MARCHE,
PREMIER PRÉSIDENT HONORAIRE DU PARLE-
MENT DE BOURGOGNE.

C'est sans doute une attention digne de mon ministère, et une sorte de devoir qui est bien selon mon cœur, de vous inviter, mes frères, à unir vos prières aux nôtres dans le service solennel que notre église se propose de célébrer vendredi prochain (1^{er} juillet 1789) pour le repos de l'âme de haut et puissant seigneur Claude-Philibert Fyot de la Marche, premier président honoraire du parlement de Bourgogne, qui a fait pendant tant d'années l'ornement de cette paroisse et son édification.

Je sais bien que ce n'est point aux ministres du sanctuaire de flatter la vanité humaine en encensant les mortels, et en répandant des fleurs sur leurs tombeaux. Mais la religion ne peut-elle pas quelquefois y verser des pleurs, y ériger pour sa consolation un monument de son deuil et de sa reconnaissance; y porter un tribut honorable de regrets et de prières? Serait-il défendu à l'E-

glise de donner des témoignages publics de son souvenir et de sa vénération pour ses protecteurs, pour ses défenseurs, pour ses bienfaiteurs, pour ses membres les plus distingués par leur religion aussi bien que par leur rang; et qui a mieux mérité d'elle ce tribut d'honneur que le grand magistrat, l'illustre chef de la justice que nous venons de perdre? Ne parlons plus, j'y consens, des avantages temporels dont il fut décoré; de la noblesse de son sang, puisée dans l'hermine et la pourpre de la haute magistrature; de la splendeur des alliances, qui ajoutent un nouveau lustre à celui de sa maison; des dignités éminentes qui y sont perpétuées et soutenues avec tant de réputation; de ce génie supérieur, cultivé, brillant, qui fut singulièrement son partage; de cette éloquence douce et charmante, qui lui était si naturelle, que l'esprit et les grâces semblaient couler sans cesse de ses lèvres comme de leur source. Qu'est-ce pour lui maintenant que tout cela, et de quoi lui servirait cette gloire mondaine, cette grandeur éclipsée, s'il n'en avait fait un usage chrétien par ses vertus, par ses bonnes œuvres, par ce fonds de religion, dont il était rempli, et dont il nous a donné des marques si honorables à sa mémoire?

Avec quelle consolation n'avons-nous pas vu sa présence édifier souvent cette église par une piété héréditaire dans sa famille! Persuadé qu'il était que les chefs de maison, et surtout les gens en place, ont une obligation spéciale de donner l'exemple à leur famille, à leur paroisse dans les solennités de la religion, il se faisait un devoir, un honneur, une satisfaction d'y venir faire à Dieu un humble et juste hommage de ce qu'il en avait reçu par préférence aux autres mortels, et il n'en était que plus grand, plus estimable à nos yeux, et plus cher à nos cœurs.

Avec quelle affection et quelle sollicitude n'a-t-il point présidé à l'administration temporelle de cette église! Avec quel courage et quel succès n'a-t-il point défendu ses intérêts, ses droits, ses privilèges! Avec quels soins et quelle générosité n'a-t-il point contribué à sa décoration par son autorité, par ses largesses! Si cette auguste basilique, si ce chef-d'œuvre de l'art a pris de nos jours des accroissements de perfection et d'embellissement, qui font la satisfaction des citoyens connaisseurs et l'admiration des curieux étrangers, vous le savez, nous en sommes redevables à M. de la Marche, dont le zèle et l'exemple ont inspiré le même goût, la même émulation à ses successeurs.

C'est ce même esprit de religion et de magnificence, qui lui a fait élever à grands frais dans ses terres un nouveau temple au Très-Haut, et à la charité chrétienne un asile pour les indigents et les misérables, un hôpital noblement réparé et doté de son patrimoine. Ses dernières dispositions furent encore des témoignages de bienveillance et des libéralités religieuses en faveur de notre

Eglise et des pieux établissements de cette ville.

C'est donc avec justice que la patrie, dont il a si bien mérité; que la religion, qu'il a honorée si sincèrement, et que cette paroisse, qui lui a des obligations si essentielles, se réunissent pour donner des éloges à ses bienfaits, des prières à son âme, et des regrets à sa perte. Mais en même temps, mes frères, tirons de ce triste événement, qui nous afflige, des réflexions salutaires qui nous instruisent et nous consolent.

Par les honneurs et les qualités distinguées, dont le Ciel avait orné le magistrat vertueux que nous pleurons, apprenons à reconnaître l'attention et les faveurs d'une Providence bienfaisante, qui nous avait donné un si grand protecteur, un si grand citoyen pour la gloire de la religion et pour la nôtre.

Par le bon usage qu'il a fait de ses talents, de ses richesses, de ses dignités pour le bien public et pour l'avantage de l'Eglise, apprenons à nous rendre, à son exemple, des citoyens utiles à la religion et à la patrie.

Par le détachement généreux avec lequel il s'est dépouillé lui-même des honneurs de la terre, en dédommageant la république par un successeur si digne de le remplacer, apprenons à mettre un intervalle entre la vie et la mort, en nous dégageant, quand nous le pouvons, du tourbillon du siècle et des affaires du monde, pour nous occuper plus librement et plus sérieusement de l'importante affaire du salut.

Le temps est court, dit saint Paul, *la figure de ce monde passe* (II Cor., VII, 29, 31) comme un éclair qui brille un moment et s'évanouit. Cette vie n'est qu'un passage et une espèce de pèlerinage (Gen., XLVII, 9), suivant l'expression de l'Ecriture. La terre est notre exil, et le ciel notre patrie. Nous sommes donc des voyageurs en ce monde : or, un voyageur prudent peut bien quelquefois amuser ses yeux dans un pays étranger où il passe, mais il n'y attache point son cœur; il ne pense point à y faire un établissement durable et permanent. Il ne perd point de vue son terme et sa patrie. Il prend toutes les mesures, les moyens nécessaires pour y arriver sûrement et promptement.

Travaillons donc, encore une fois, et travaillons efficacement à parvenir au ciel, où nous tendons. Hâtons-nous d'avancer dans la carrière du salut, et *marchons tandis que nous avons la lumière* (Joan., XII, 35); *parce qu'une nuit viendra, dans laquelle nous ne pourrions plus marcher, ni faire le bien.* (Joan., IX, 4.) *Veillons*, et prenons garde de nous laisser surprendre. Préparons-nous, ou plutôt *soyons toujours prêts, parce que nous ne savons*, dit Jésus-Christ (Matth., XXV, 13), *ni le jour, ni le moment* marqué pour notre terme.

Le vrai sage est celui qui, comme les vierges prudentes de l'Evangile, marche toujours, la lampe ardente à la main, parmi les ténèbres de cette vie mortelle. Il ne s'égarera point dans ses voies, et le flambeau de la foi,

la lumière de la grâce, l'éclat des bonnes œuvres le conduiront heureusement à la félicité éternelle.

XV.

ÉLOCE FUNÈBRE DE M. BÉNIGNE BOUHIER, BRIGADIER DES ARMÉES DU ROI.

Vous savez, mes frères, qu'il est du ministère et de la charité d'un pasteur, non-seulement de compatir avec une sollicitude et une affection particulières à la triste situation des malades et des mourants, qui sont la partie souffrante du troupeau; de les consoler, de les soutenir, de les sanctifier, et de recueillir leurs derniers soupirs; mais encore de les suivre en esprit au jugement de Dieu, d'y solliciter pour eux la divine miséricorde, de leur procurer à cet effet les suffrages de l'Eglise, et d'en parler honorablement dans l'assemblée des fidèles, lorsqu'ils ont bien mérité de la religion et de la patrie. C'est donc à ce titre que je recommande aujourd'hui à votre souvenir et à vos prières l'un de nos meilleurs et de nos plus grands citoyens, que cette paroisse vient de perdre en la personne de M. Bénigne Bouhier, brigadier des armées du roi.

Souvenons-nous avec vénération et reconnaissance combien ce nom respectable nous est cher et précieux depuis longtemps; combien il a donné à nos paroisses, et singulièrement à cette Eglise, de zélés administrateurs et de protecteurs bienfaisants; combien il s'est illustré dans cette capitale, et même dans le royaume, par tous les endroits qui peuvent donner de la splendeur à une maison noble et distinguée, soit dans l'Eglise, où elle a rempli parmi nous avec dignité le trône de l'épiscopat; soit dans le temple de la justice, où elle a occupé avec honneur les premières places de la haute magistrature; soit dans les armées, où elle a été décorée de plusieurs titres glorieux et des récompenses de l'état; soit dans le manie des affaires publiques et dans l'administration de cette province, où elle a fait présider avec elle la supériorité de sa sagesse et son amour paternel pour les peuples; soit dans l'empire même des beaux-arts, et dans la république des lettres, où elle a rempli l'Europe savante du bruit de ses talents, de ses ouvrages et de sa réputation.

Si l'illustre défunt, que nous regrettons aujourd'hui, a eu l'avantage de participer à ce flatteur éclat de sa maison, on peut dire qu'il en a été lui-même un des principaux ornements, non-seulement par son élévation aux grades éminents de l'ordre militaire, et par la considération qu'il s'y est acquise, mais encore par son mérite propre et par ses qualités personnelles : homme vraiment estimable à tous égards, universellement honoré et chéri de ses concitoyens, ayant l'âme noble et élevée, l'esprit fin et orné, le sens droit et judicieux, les mœurs douces et décentes, le caractère aimable et intéressant, joignant les vertus chrétiennes aux vertus

morales et civiles, animé d'une foi sincère, pénétré de sa religion, respectant l'Eglise et aimant ses ministres ; faisant sa première et plus importante occupation du soin de servir par préférence le plus grand de tous les maîtres, et de se sanctifier lui-même par la prière, par une religieuse habitude de participer chaque jour au divin sacrifice, par une édifiante assiduité à sa paroisse, par un fréquent usage des sacraments, par une ferveur tous les ans renouvelée dans le recueillement de la solitude et de la retraite, par la pratique des bonnes œuvres, par des aumônes réglées, considérables, sagement appliquées, soit dans cette ville, où il soutenait en secret des familles entières, et contribuait libéralement à l'entretien des établissements publics de charité, soit dans ses terres, où il s'était généreusement chargé de nourrir tous les pauvres, de faire traiter et guérir les malades, de pourvoir au soulagement des familles surchargées d'enfants, et à la subsistance des orphelins, dont il fut le sauveur et le père.

Que tout cela est beau dans un homme du monde, dans un militaire ! mais un militaire aussi plein de religion que d'honneur, et parfaitement caractérisé par la voix publique *l'honnête homme chrétien* : toujours attentif à concilier les devoirs de la société avec ceux de la vertu, et non moins charmant dans le commerce de la vie, qu'édifiant dans le service de Dieu ; citoyen affable, plein de grâces et d'aménité, ami efficace, bon parent, excellent chef de famille, époux comptant d'une compagne respectable uniquement chérie, et bien digne de l'être, père tendre d'une famille tout aimable, maître adoré de ses domestiques et de ses sujets, riche honorable et utile à sa patrie, qu'il a embellie et soulagée tout à la fois par ce superbe édifice (1), ce nouveau monument de son goût et de sa magnificence, qui a remis en mouvement parmi nous le travail, l'industrie et les arts, qui sont l'aliment et la vie du mercenaire indigent : noble emploi des richesses, qui peut très-bien se rapporter à la religion de même qu'au bien public, et qui est souvent la meilleure manière de faire l'aumône en bannissant les vices de l'oisiveté avec les maux et les dangers de la misère.

Ajoutons que sa piété a su en faire encore un plus digne usage, puisque l'édifice était à peine à sa perfection, qu'il s'est empressé de le consacrer à la gloire de Dieu, en le destinant à être désormais le temple et le sanctuaire de la Divinité dans les jours solennels du triomphe de Jésus-Christ. C'est par ce dernier trait de religion que M. Bouthier a couronné une vie pleine de mérites, et qu'il s'est acquis une sorte d'immortalité parmi nous, en laissant à cette paroisse un motif perpétuel de reconnaissance et d'amour qui gravera à jamais son souvenir dans nos cœurs, et qui doit ajouter un nouveau

degré de vivacité à nos sentiments, à nos regrets, à nos prières. Puisse donc le souverain Rémunérateur répandre ses faveurs de prédilection et les prospérités sur cette maison de bénédiction, comme autrefois sur celle du religieux israélite Obédédôm, où l'arche sainte a reposé ! Puisse le Dieu des miséricordes rendre à son serviteur la récompense de ses sentiments généreux, de sa piété, de ses vertus ! Puisse la voix de la religion en deuil monter jusqu'au trône de l'Éternel, pour y présenter ses bonnes œuvres, et hâter son bonheur !

C'est là, mes frères, le terme de l'espérance chrétienne et l'objet de ses vœux en ce lieu d'exil. La vie du vrai fidèle n'est, suivant l'expression de l'Écriture (*Gen., XLVII, 9*), qu'un *pèlerinage* sur la terre, et sa mort un *sommeil* dans l'attente de la résurrection et de l'immortalité. *Itaque consolamini invicem in verbis istis* ; essayez donc vos pleurs, famille attendrie, mais chrétienne ; épouse désolée, mais soumise ; et puisque vous avez tant de vertu, consolez-vous mutuellement par les motifs de la religion et par ses promesses. Espérez que cette triste séparation ne sera que passagère, et que vous vous réunirez ensuite dans le sein de Dieu, pour être tous ensemble heureux avec lui dans l'éternité : *Et sic semper cum Domino erimus.* (*II Thess., IV, 12, 16, 17.*)

XVI.

DISCOURS EN PRÉSENTANT AU CLERGÉ DE LA CATHÉDRALE LE CORPS DU FILS DE M. BOUTHIER, PRÉSIDENT A MORTIER DU PARLEMENT DE BOURGOGNE.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter la dépouille mortelle du jeune fils de messire Bénigne Bouthier, marquis de Lantenay, président à mortier au parlement de cette province, qu'une mort prématurée vient d'enlever de ce monde, dans la première fleur de l'âge et de la candeur, comme un lis naissant qu'un tourbillon de vent brise et arrache de sa tige dès le matin.

Le sang et la nature pleurent en lui bien amèrement un fils unique, héritier présomptif d'une ample fortune et d'un grand nom ; un enfant déjà aimable et intéressant, objet chéri des complaisances du meilleur des pères et de la plus tendre des mères, fragile et seul appui des espérances d'une illustre maison qu'on voit s'éteindre en toutes ses branches, et qui n'est que trop justement consternée de cette dernière perte, qui attendrit même les bons citoyens intéressés à la conservation des races patriciennes qui font l'ornement et le bien de la patrie.

Pour nous, messieurs, ce qui touche et intéresse votre ministère dans un âge si tendre, c'est qu'élevé dans la piété dès son en-

(1) Il s'est bâti sur la fin de sa vie un magnifique hôtel dans la paroisse de l'auteur, et il l'a des-

tiné à servir tous les ans de reposoir pour le Saint-Sacrement au jour de la fête-Dieu.

fance, instruit par la sagesse et formé par les mains de la vertu même, il savait déjà aimer et invoquer son Dieu qu'il ne savait pas encore offenser. Heureux donc aux yeux de la foi d'avoir été prévenu de si bonne heure d'une grâce de prédilection, qui s'est hâtée de prendre possession de son jeune cœur et de l'enlever rapidement avant que la malice du siècle ait pu séduire son innocence. Oui, la religion qui envisage les événements dans un autre point de vue que le monde, et qui connaît tous les écueils de l'opulence et de la grandeur, adore et bénit les desseins supérieurs du Dieu des miséricordes, qui a voulu faire de cette victime, encore pure et sans tache, un vase d'élection pour le ciel, plutôt que pour la terre.

C'est, messieurs, dans ces sentiments que nous vous remettons ce dépôt précieux, pour l'ensevelir avec honneur dans le tombeau de ses pères, en compatissant avec nous aux pleurs de sa famille, et en louant avec l'Eglise l'auteur et le consommateur de sa prédestination.

XVII.

DISCOURS POUR RECOMMANDER AUX PRIÈRES
FEU MADAME ODETTE DE MASSOL DE TERNANT,
BIENFAITRICE DE LA PAROISSE DE
L'AUTEUR.

Mes frères,

Ne serait-ce point manquer à ce que la religion et la reconnaissance attendent de mon ministère, si j'omettais de recommander particulièrement à votre souvenir et à vos prières, défunte dame Odette de Massol de Ternant, paroissienne et bienfaitrice de cette église, qui vient de faire par sa mort une perte digne de nos regrets?

Qui de nous n'a point été édifié et touché des exemples de piété, de vertu, de charité, qu'elle a donnés à la paroisse; de son amour et de son zèle pour la religion; de son affection pour l'Eglise et pour ses ministres; de son assiduité aux services divins et aux assemblées de charité; de sa douceur, de sa modestie, de sa régularité, de sa sagesse, de sa droiture, de sa générosité, de son bon cœur, de ce cœur si compatissant pour les malheureux, si libéral pour les pauvres? Dieu seul peut avoir connaissance et lui tenir compte de toutes les aumônes qu'elle a répandues dans cette ville, dans cette paroisse, et en particulier dans celle de sa campagne, où elle était la ressource de toutes les misères et la consolation de tous les misérables. Ah! que de pleurs y vont couler! que de gémissements et de regrets sur sa perte! Il me semble y voir, comme autrefois à la mort de la vertueuse et charitable Tabithe (*Act.*, IX), les veuves et les orphelins montrer d'un air attendri, reconnaissant, les habits dont elle les a revêtus; les malades, qu'elle a soulagés par toutes sortes de secours, la combler d'éloges et de bénédictions; les familles indigentes, qu'elle a tant de fois assistées dans leurs pressants

besoins, pleurer amèrement sur elles-mêmes, en pleurant sur leur bienfaitrice.

Une mort chrétienne, édifiante, accompagnée des plus touchantes marques de prédestination, a été la récompense d'une vie si remplie de bonnes œuvres, et terminée encore par de nouvelles aumônes, et par des legs pieux en faveur des principaux établissements de charité de cette ville.

Pourrais-je refuser à l'édification et à la reconnaissance de vous dire que, peu avant que d'expirer, elle a voulu nous laisser un dernier gage de son attachement pour sa paroisse, non-seulement par un legs considérable qu'elle a fait à notre église, mais encore par le don généreux d'un diamant de prix, et fort cher à son cœur, qu'elle m'a remis entre les mains pour l'offrir au Seigneur en son nom, et le consacrer au Saint-Sacrement comme un ornement pour la religion, et en même temps comme un témoin de sa foi et un monument de sa piété envers Dieu.

Conservons donc à jamais le souvenir précieux de son affection et de ses bienfaits. Prions le Seigneur, Dieu des miséricordes, qui ne se laisse jamais vaincre en libéralités, d'acquitter lui-même la reconnaissance de son Eglise, de récompenser avec usure notre bienfaitrice, de couronner dans le ciel ses bonnes œuvres et ses vertus.

XVIII

DISCOURS EN PRESENTANT AU CLERGÉ DE LA
SAINTE-CHAPELLE DE DIJON LE CORPS DE
MADAME DESCORRAILLE, EPOUSE DE M. DE
BERBIS, SEIGNEUR DE RANCY.

Messieurs,

L'Eglise vient vous remettre par notre ministère le triste dépôt du corps de madame Elisabeth-Charlotte Descorraille, épouse de messire de Berbis, seigneur de Rancy, en vous demandant pour elle les suffrages de la religion, et la sépulture chrétienne dans le tombeau des nobles ancêtres de son respectable époux.

La voix publique, qui a fait avant nous son éloge, vous a sans doute déjà prévenus d'une estime singulière pour les qualités distinguées dont la grâce et la nature l'avaient douée si libéralement, en lui donnant en partage un esprit ferme, un sens droit, une raison épurée, un attrait dominant pour la piété, de grands sentiments sur la religion.

Issue d'un sang illustré dans cette province et dans l'Etat, elle eut le cœur aussi élevé que la naissance, un air de décence et de dignité dans sa personne, le don de se faire honorer des citoyens et respecter dans sa maison, moins cependant par le poids d'une gravité imposante que par l'ascendant du mérite et de la vertu. Elevée dans le sein de la sagesse, et formée par ses mains, elle ne démentit jamais cette précieuse éducation : en tous les âges également régulière et circonspecte dans sa conduite, éloignée du grand monde et de ses vanités, toute à

son époux et à sa famille, vigilante et attentive à faire régner dans son domestique l'ordre, la paix, les bonnes mœurs, la piété et le service du premier maître; exacte à en donner elle-même l'exemple; constamment fidèle aux devoirs de la religion et à la pratique du bien; généreuse et libérale pour ses sujets, charitable pour les pauvres, compatissante pour les malheureux : hélas ! elle-même éprouvée comme eux, dans le cours de sa vie, par des afflictions et des pertes bien amères pour le cœur d'une mère sensible et tendre, mais cependant toujours chrétienne !

C'est surtout dans la longue épreuve et les douleurs de sa dernière maladie qu'elle a fait paraître ce grand fonds de christianisme et de vertu par sa patience, son courage, sa fermeté d'âme, sa résignation, sa confiance en Dieu, son empressement à se procurer tous les secours de la religion : en sorte que nous avons bien lieu de présumer que cette noble victime, purifiée par tant de préparations, de souffrances et de sacrifices, a trouvé grâce devant le Seigneur. C'est donc avec une juste confiance que nous la présentons à ce saint temple, et que nous vous invitons, messieurs, à joindre vos prières aux nôtres en la présentant vous-même devant le trône de Dieu, pour en faire descendre sur elle une abondante et pleine miséricorde, afin qu'elle repose en paix dans le sein de la religion, à l'ombre du sanctuaire, jusqu'au grand jour de la résurrection et de l'immortalité.

XIX.

DISCOURS POUR RECOMMANDER AUX PRIERES FEU
MADAME ESPIARD, RELICTE DE M. BOUHIER
DE POUILLY, BRIGADIER DES ARMÉES DU ROI.

C'est avec de justes regrets, mes frères, que nous déplorons la nouvelle perte que cette paroisse vient de faire en la personne de madame Anne-Augustine Espiard, relictte de messire Bénigne Bouhier de Pouilly, brigadier des armées de Sa Majesté.

Déjà la voix publique a prévenu la mienne, en publiant avec éloge les qualités estimables et les vertus édifiantes qui lui ont acquis l'estime générale et la considération respectueuse de ses concitoyens : cette simplicité noble et chrétienne, cet air de modestie et de réserve qui allait jusqu'à la timidité, cet éloignement du grand monde et de ses vains amusements, cette droiture de cœur et cette égalité d'âme, ce don de prudence et de bon conseil, ces mœurs douces et régulières, ce caractère de bonté et d'humanité, cette charité compatissante pour les malheureux et bienfaisante pour les pauvres ; en un mot, toutes ces vertus chrétiennes et sociales qui en ont fait une respectable mère de famille, et une citoyenne honorable ; surtout cet esprit de piété envers Dieu, dont elle était animée, qui s'est soutenu dans tous les temps, et dont elle nous a donné des marques si intéressantes pour l'Eglise et pour sa paroisse. Notre

amour pour la religion et notre reconnaissance pourraient-ils oublier avec combien de générosité, de plénitude de cœur et de zèle pour son Dieu elle se faisait chaque année un honneur, une satisfaction de le recevoir dans un noble sanctuaire, orné par ses soins avec autant de grâce que de magnificence, au grand jour du triomphe solennel et de l'auguste fête du Sacrement adorable de nos autels ? Glorieuse destination d'un superbe édifice, que sa piété et celle de son époux ont voulu consacrer à la religion : en sorte que leur exemple, leur intention et leur désir en transmettront encore le saint usage à une famille héritière de leurs sentiments et de leurs vertus, de leur bienveillance pour notre paroisse, et de leur zèle pour la gloire du Très-Haut, qui continuera lui-même de protéger cette maison de bénédiction, et d'y répandre de nouvelles faveurs, de plus abondantes prospérités, comme autrefois dans celle du religieux Obédédom, où reposait l'arche sacrée du dieu d'Israël.

Ne doutons point que madame Bouhier n'en ait reçu dès ce monde une récompense anticipée par les accroissements marqués de grâce et de sanctification, qui l'ont soutenue dans l'épreuve d'une longue maladie, où sa foi, sa patience, sa résignation, sa douceur et sa piété constante nous ont édifiés et consolés, dans la présomption bien fondée qu'elle a trouvé grâce aux yeux de la divine miséricorde.

Cependant, comme il faut être bien pur pour entrer au ciel, mes frères, nous la recommandons particulièrement à vos prières, afin que si elle avait encore peut-être à expier quelques restes de la fragilité humaine, le Seigneur se hâte d'abrégier son exil, et de la transférer au séjour lumineux de la béatitude éternelle. Ainsi soit-il.

XX.

DISCOURS LATIN

Prononcé à la tête du clergé de Saint-Sulpice de Paris, en présentant aux Grands-Cordeliers de cette capitale le corps de M. de Cresse, seigneur de Balzuns, lieutenant-général des armées du roi.

Complete, Patres admodum reverendi, triste quod nobis incumbit munus et ministerium deferendi in avitum apud vos tumulum mortales exuvias viri nobilis ac illustrissimi Francisci de Cresse, domini de Balzuns, regionum agminum ducis et præfecti.

Quem virum nominavit virum claro sanguine, avorum splendore, et proprio decore insignem : virum bellica virtute et armis inclytum, participem triumphorum magnanimi Franciæ principis Ludovici Magni, acceptissimum et in primis gratum tanto regi cui pretio fuisse summa laus et gloriæ cumulus : virum non de patria tantum, sed et de religione bene meritum, catholici fidei pie tenacem, Ecclesiæ addictissimum, tantoque ardentem zelo ut in ejus hostes palam excandescens nec pios impetus martiale pectus

contineret; virum de cætero humanitate et omni-
tate satis ornatum, præclarum maxime
eximia, charitate qua Christi pauperes sibi
unicos instituit hæredes, commendatum de-
nique religione constanti qua vitam Christia-
ne composuit et pie consummavit.

Vos honore singulari et amore prosequer-
batur, Patres reverendi: tanti viri animum
et benevolentiam jure ac merito urbis de-
vinxerant multi tituli: scilicet disciplinæ
regularis studium fervens urbanitate facili
conditum, in celebrandis Ecclesiæ officiis
cum pietate conjuncta majestas, ardens divi-
næ gloriæ zelus, et invicta in tuendis Eccle-
siæ partibus constantia, tanta denique et do-
ctorum et sanctorum plebs generosa, totque
virtutes, quæ sanctissimi Francisci ordini
sanctissimo haud vulgarem afferunt splendo-
rem, eique civium omnium existimationem
conciliant.

Vivens, cor amicis vobis præbuit; mori-
ens, donis vos cumulavit; defunctus, inter
vos sepeliendum se tradit. Lugete ergo, lu-
gete in cive nobili et ornato amico con-
stantem et beneficis. Ad aras preces et vota
fundite, libamine sacro tristem tumulum ac
pios cineres aspergite: ut si quæ supersint
labes, cito abluantur, atque immortalis anima
civium supernorum consortio ac beatitudine
perfruatur.

XXI.

DISCOURS LATIN

*Prononcé à la tête du clergé de Saint-Sulpice
de Paris, en présentant à l'église de Sor-
bonne le corps de la duchesse douairière de
Richelieu.*

Lugete nobiscum, celeberrimæ hujus aca-
demici moderatores sapientissimi, atque avito
condite tumulo mortales exuvias apprime no-
bilis et optimæ conjugis viduæ viri optimi ac
illustrissimi Armandi Joannis Duplessis, ducis
de Richelieu.

Quam ingens! quam Europæ tremendum!
quam Galliæ commendatum nomen comme-
moravi! en ad tanti nominis memoriæ ad-
miratio, amor, gratitudo, desiderium, mille
animi sensus varii omnium fronte protinus
expressi etiam nunc videntur prædicare tam
laudatum laudandum satis nunquam præsu-
lem eminentissimum hic jacentem, purpura-

tm hunc patriæ patrem et beneficis Sor-
bonæ conditorem ac patronum, cujus vel
ipsum nomen et memoria triumphalis sum-
mus gloriæ titulus: de quo dubium, an plus
splendoris vivens vobis contulerit quam de-
coris et honoris vicissim a vobis defunctus
accepit.

Quanta laus igitur! quantum decus ei,
quam hodie lugemus, nobili feminæ tanti
viri triumphorum participem fuisse et Noal-
liorum splendori famam Richeliorum addi-
disse fœdere duplici! Proh! quanta iterum no-
mina! Quam felicia! quam regi, patriæ, reli-
gioni grata in ævum nomina! Richelios,
Noallios nominavi: sufficit, laus est com-
pleta.

At enim quid me ludit humanæ gloriæ
species inanis et magni nominis umbra!
Quid heroum, quid magnatum tituli, ho-
nores, triumpho, nisi arcus coloratus et
vapor ad modicum parens? (Jac., IV, 15.)
Quid proderit animæ immortalis fugiens avo-
rum decus et generis splendor, nisi ipsa sibi
in æternum providerit pia religione et chari-
tate non ficta? Melius ergo prædicemus mu-
lierem imprimis vere Christianam, mulierem
fortunæ donis equidem abunde cumulata,
sed proprio decore non minus insignem;
dotibus eximiis et excelsa mente præditam:
mulierem omni genere ornatam; candore
ingenuo et urbana comitate, morum gravitate
simul et suavitate, modestia, probitate, sa-
pientia, indole amabili et benefica, omnibus-
que et domesticis et civilibus et privatis vir-
tutibus conspicuam: mulierem denique di-
lectam Deo et hominibus, maxime laudandam
charitate in pauperes prodiga, et in supre-
mum numen pietate constanti, quæ pariter
adolevit cum illa, crevit in dies et annos ma-
tura jam ætate, præsertimque in extremis
illuxit.

Vivens, vos honore habuit, doctores orna-
tissimi. Moriens, se vestris enixe commen-
davit precibus. Defuncta, se vobis tradit et
committit. Dilectam igitur conjugem charis-
simo reddite marito, et utrumque avito jun-
gite tumulo. Ad tanti tumuli conspectum
mœrentis vox religionis et gratitudinis ascen-
dat coram Altissimo. Sacræ victimæ his aris
in ævum immolandæ sanguis pretiosus tot
heroum cineres augustos cœlesti rore asper-
gat. Sub altaris umbra tutelari in pace dor-
miant et quiescant.

DISCOURS

SUR PLUSIEURS ÉVÉNEMENTS INTÉRESSANTS POUR LA RELIGION.

DISCOURS

Prononcé le jour de la Sainte-Trinité, en 1767, après lecture faite en chaire d'une ordonnance épiscopale, pour instituer la fête du Sacré-Cœur de Jésus; et d'une délibération de l'Assemblée générale du clergé, de 1763, pour en procurer l'établissement dans tout le royaume, à la prière de la reine.

Mes frères,

Le vœu du trône et de la patrie va donc être rempli par cette religieuse et noble institution, qui est si digne du zèle de l'Eglise et de la piété de ses enfants. Cette dévotion publique au sacré cœur de Jésus, cette fête adoptée par le clergé de France à la recommandation de notre vertueuse reine, va devenir dans notre monarchie un nouvel ornement pour la religion, une nouvelle source de bénédictions pour le royaume, un nouveau soutien pour l'Eglise, dans ses combats contre l'impie, l'erreur et le vice, contre l'incrédulité et les progrès d'une philosophie anti-chrétienne, qui devient si fort à la mode dans le monde, et que nous voyons toujours opposée à la religion et à ses institutions saintes, toujours en garde contre l'enthousiasme et la superstition, toujours ennemie de ce qu'elle appelle dévotions populaires. Sa vaine et fautive sagesse, qui s'imagine obscurcir la lumière de la foi par le crépuscule de la raison, regardera-t-elle encore avec un dédain orgueilleux ce glorieux monument de la piété royale de nos augustes souverains, et du zèle éclairé de toute l'Eglise gallicane? Si cela est, nous regarderons nous-mêmes avec compassion son aveugle et présomptueuse suffisance, qui ne prévaudra jamais sur l'autorité, l'honneur et les droits de la religion.

Pour vous, mes frères, qui mettez votre consolation et votre gloire dans cette sainte religion, réjouissez-vous de ses accroissements, et entrez avec docilité dans l'esprit de ses mystères et de ses fêtes. Mais comprenez-vous en effet quel est l'esprit de celle du sacré Cœur de Jésus, quel est l'objet propre d'une solennité si intéressante? Est-ce précisément ce cœur charnel et matériel, qu'on présente à nos yeux sous une image sensible et colorée? Notre piété n'y doit-elle rien envisager de plus que ce religieux symbole? Non sans doute; et pour saisir l'esprit du mystère, pour en lever le voile, il faut élever plus haut nos pensées. Ce cœur de chair, cette noble partie de la sainte humanité de Jésus-Christ, unie à la

Divinité, de nos hommages; mais nous ne bornons point ici notre culte à cette figure touchante du principal objet de la vénération de l'Eglise et de sa dévotion dans la fête nouvelle qu'elle nous annonce, et où son intention est spécialement d'honorer avec amour et reconnaissance le sacré Cœur de Jésus pris dans un sens moral et spirituel: c'est-à-dire cette bonté ineffable, cette charité immense, qui fut autrefois, et qui est encore aujourd'hui pour nous, la source des plus signalés bienfaits dans l'ordre de la grâce; ce caractère de bienveillance et de bienfaisance envers les hommes, animé du zèle de leur salut et des ardeurs de la Divinité; cette fournaise d'amour de Dieu, et de dilection cordiale pour le genre humain; en un mot, cette charité encore plus divine qu'humaine, qui lui a fait souffrir et opérer de si grandes choses pour nous, non-seulement dans le mystère sanglant de la Rédemption du monde, mais encore dans l'institution et la perpétuité du mystère eucharistique, où il nous comble sans cesse de tant de faveurs, où il est exposé cependant à tant d'outrages de la part des impies. Voilà encore une fois ce que l'Eglise entend rappeler à notre souvenir dans la fête du sacré Cœur de Jésus, pour exciter dans le nôtre une tendre reconnaissance et une affectueuse sensibilité à tout ce que son amour a bien voulu faire et endurer pour nous dans le sacrement adorable de nos autels: et c'est par cette raison que la célébration en est placée immédiatement après l'octave solennelle du Saint-Sacrement.

Mais, en célébrant dans ces vues la fête du sacré Cœur de Jésus, n'en faisons pas seulement l'objet de notre vénération, et qu'il soit encore celui de notre confiance au souvenir des grâces obtenues et des miracles opérés par son invocation. C'est vous en particulier que j'en atteste, florissante ville de Marseille, qui lui dûtes votre délivrance dans ces jours malheureux de deuil et d'horreur, où le fléau de la peste avait porté dans votre sein la consternation et le ravage; où vos places publiques n'étaient plus que des montagnes de morts, et toutes vos maisons des sépulcres. Dans ce péril extrême, désolée de l'impuissance des secours humains, vouée au sacré Cœur de Jésus par votre charitable pontife, engagée par un pacte solennel de la magistrature, à en célébrer la fête à perpétuité, avec un dévouement spécial, vous sentîtes aussitôt renaître en vous l'espérance, et l'air purifié cessa de répandre sur vous ce poison mortel qui dévorait vos habitants. Vous fûtes même une barrière pour la contagion ensevelie

dans vos murs, et votre salut fut aussi celui de nos provinces.

Il est donc bien juste, mes frères, que nous partagions, avec sa reconnaissance, sa dévotion au sacré cœur de Jésus, et que, selon l'esprit de la fête instituée en son honneur, nous fassions éclater notre zèle pour l'Agneau immolé et vivant, qui va faire l'objet de notre culte, et le sujet d'une auguste solennité dans la célèbre Octave qui approche. Prenons tous part à son triomphe, qui sera aussi le nôtre, et efforçons-nous d'en accroître la splendeur. Que tous les zélateurs, que tous les ordres de l'Eglise et de l'Etat, que tous les citoyens et les filles de Sion se réunissent pour célébrer sa victoire sur l'hérésie et l'irréligion. Qu'une noble dévotion, une édifiante modestie, une respectueuse attention et une piété fervente, lui témoignent dans ce grand spectacle de religion les vrais sentiments de notre cœur. Que la foi et l'amour nous conduisent souvent au pied de son trône pour lui offrir l'hommage de nos adorations ; pour lui rendre grâce de toutes les faveurs que nous en avons reçues par ce mystère ineffable ; pour lui demander humblement pardon de nos irrévérences et de nos tiédeurs dans son service ; pour lui exposer avec confiance nos besoins, nos inquiétudes et nos peines ; pour en obtenir les dons de la grâce et les biens de la nature. Ayons singulièrement à cœur de le glorifier aux yeux de l'univers, et de le venger avec éclat des outrages de l'impiété ; puisque c'est là aussi un des principaux motifs de cette pompeuse célébrité, aussi bien que de la fête du Sacré Cœur de Jésus, qui doit la suivre et qui en sera comme le couronnement.

C'est ainsi qu'en répondant aux exhortations de l'Eglise et à ses desseins, en profitant des moyens de sanctification qu'elle offre à notre piété, en courant avec elle à la gloire de notre divin Rédempteur, à la magnificence de son triomphe et à l'exaltation de son sacré cœur, nous mériterons que le Seigneur lui-même répande toujours de plus abondantes bénédictions sur notre cité, sur nos familles, sur nos personnes, et qu'il couronne un jour notre zèle et nos vertus dans le ciel. Ainsi soit-il.

DISCOURS

Prononcé pour annoncer l'établissement de la confrérie de la Rédemption des Captifs dans la paroisse de l'auteur.

Mes frères,

Tout ce qui intéresse particulièrement la religion et l'Etat, mérite bien de faire aussi l'objet de notre zèle et celui de votre attention. Nous avons donc cru qu'il était de notre ministère et de la piété qui distingue cette grande paroisse, d'entrer dans les vues de l'Eglise, et de se prêter au désir d'un ordre respectable, pour concourir avec les souverains Pontifes et les rois à une des plus excellentes œuvres de la piété chrétienne, qui est le soutien et la propagation

de la célèbre confrérie de la Très-Sainte Trinité et Rédemption des Captifs, destinée à recueillir et augmenter les aumônes qui doivent servir à la délivrance des chrétiens, esclaves sous la tyrannie des infidèles et des barbares.

La religion, l'Eglise, la patrie, l'humanité, la nature, tout nous parle en faveur de tant de malheureux de l'un et l'autre sexe, qui gémissent sous un joug de fer dans la plus dure et la plus funeste servitude ; exposés sans cesse au danger de perdre la chasteté, l'innocence et la foi, dépouillés de leurs biens, privés de leur liberté, éloignés de leurs familles, pleurant et soupirant dans une terre étrangère, comme les captifs de Babylone ; loin de la sainte Sion, sans culte et sans autels, sans secours, sans consolation, presque sans espérance, sans autre ressource que la mort ou l'apostasie, livrés qu'ils sont à la fureur brutale des plus cruels ennemis de notre sainte religion, et dévoués à toutes sortes de tourments en haine du nom chrétien. Ah ! souvenons-nous que ce sont nos frères, nos concitoyens, les membres de la patrie, et les enfants de Dieu ; des hommes comme nous, créés à son image, et rachetés du sang de Jésus-Christ. *Les entrailles de la miséricorde (Coloss., III, 12)*, peuvent-elles n'être point émues à la vue de leurs cachots, de leurs chaînes, de leurs larmes, de leur désespoir ? Pouvons-nous être insensibles à la douleur et à la voix de l'Eglise, notre mère commune, qui souffre dans ses membres, et réclame ses enfants ; qui nous les recommande en quelque sorte comme des confesseurs et des martyrs de la foi ?

N'oublions pas, mes frères, quel fut à cet égard l'esprit et l'usage des premiers siècles du christianisme. Alors quel zèle universel, quelle charité généreuse et compatissante pour les fidèles persécutés par les tyrans, et détenus dans les prisons, comme nos infortunés captifs ! Avec quel zèle et quelle sollicitude saint Paul n'exhortait-il pas les fidèles de Corinthe à rassembler entre eux de pieuses et fréquentes libéralités en faveur de leurs frères pauvres, opprimés et souffrant à Jérusalem ! Chaque église, chaque famille contribuait au soulagement des malheureux et des indigents par un tribut de dons et d'aumônes, réglé par semaines. Les ecclésiastiques zélés et les dames vertueuses s'empresaient de procurer aux confesseurs de Jésus-Christ, dans leurs chaînes, toutes sortes de secours et de rafraîchissements. Saint Ambroise a vendu jusqu'aux vases sacrés pour racheter les captifs, et saint Paulin se vendit lui-même par un prodige de charité.

Oui, tel est, mes frères, l'esprit de l'Evangile ; le caractère propre de la loi de charité et d'amour, que nous faisons profession de suivre. Sentons toute la grandeur de cette générosité chrétienne, et combien il est glorieux d'acquérir le titre de libérateur des malheureux, et une sorte de conformité avec l'Auteur de notre rédemption. Il est

bezu, sans doute, il est flatteur pour une âme bien née de rendre des esclaves à leur liberté, des exilés à leur patrie, des maris à leurs épouses, des pères à leurs familles, des âmes prêtes à périr à l'espoir du salut et à la douce liberté des enfants de Dieu. Ah! si l'ancienne Rome, si Rome encore païenne décernait autrefois une couronne de gloire à celui qui avait retiré un citoyen des mains des ennemis; que fera Rome chrétienne, et quelle couronne la religion ne promet-elle point à celui qui aura sauvé un chrétien de la tyrannie des infidèles? Prenons donc tous part à l'établissement et à la propagation de cette grande œuvre de la Rédemption des Captifs, annoncée par des prodiges, protégée par les princes souverains, autorisée par le Saint-Siège, distinguée par des faveurs très-particulières, entretenue par des exercices de religion salutaires et consolants. Soyons frappés pour notre intérêt personnel des avantages attachés à cette illustre confrérie, qui fait entrer chacun de ses membres en participation des bonnes œuvres, des travaux, des mérites de tout un ordre religieux; qui leur procure pendant la vie et à la mort des indulgences multipliées, sûres, authentiques, très-étendues et très-efficaces. En un mot, sa fin est noble et digne de l'excellence du christianisme; ses pratiques sont édifiantes et propres à nourrir la piété chrétienne; ses privilèges sont grands, et ses prérogatives précieuses; ses fruits glorieux à la religion, utiles à l'Eglise et à l'Etat.

C'est par ces motifs intéressants que, conformément aux lettres patentes de Sa Majesté et à la commission à nous adressée par le supérieur général de l'ordre de la Rédemption des Captifs, Mgr notre évêque, toujours zélé pour l'honneur et le bien de la religion, a autorisé et approuvé l'établissement de la dite confrérie dans notre église, avec exposition et bénédiction du très-saint Sacrement au jour de sa fête principale, qui est celle du mystère de la Sainte Trinité. Ce sera donc un nouvel ornement pour cette paroisse, une nouvelle source de grâces pour ses enfants, un nouveau moyen pour nous de sanctification sur la terre et de mérite pour l'éternité: c'est ce que je vous souhaite au nom des personnes adorables de cette Trinité divine, Père, Fils et Saint-Esprit.

DISCOURS

Prononcé au grand Hôpital de la ville de l'auteur.

AVERTISSEMENT PRÉLIMINAIRE.

Il y avait en cette ville une congrégation d'ecclésiastiques sous la protection de la sainte Vierge. C'était la coutume de ces Messieurs d'aller en corps au grand hôpital le lendemain de leur fête, d'y faire porter un repas de charité, et de le servir eux-mêmes aux pauvres et aux infirmes de cette maison. L'année où l'auteur avait l'honneur d'être à leur tête en qualité de préfet, il s'y rendit avec eux, suivant l'usage, et après avoir célébré la sainte Messe dans la grande salle des malades, il

adressa le discours suivant aux pauvres assemblés autour de la balustrade du sanctuaire :

Scriptum est : Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei. (Math., IV, 4.)

Il est écrit : Ce n'est pas le pain seul qui fait vivre l'homme, mais toute parole qui sort de la bouche de Dieu.

C'est à vous, membres souffrants de l'Eglise, affligés et infirmes, pauvres de Jésus-Christ, triste rebut du monde et de la fortune, mais enfants chéris du Père céleste, élus et prédestinés du royaume de Dieu; c'est à vous que la religion adresse par ma voix cet oracle de l'Evangile, pour vous en faire une application morale et salutaire : *Non in solo pane vivit homo*. Oui, ce n'est point assez que la charité vous distribue par nos mains un pain matériel, une nourriture terrestre pour le soulagement et le soutien du corps; il est bien juste qu'elle pourvoie aussi à la nourriture spirituelle de votre âme, qui est la plus noble et la plus excellente partie de vous-mêmes. L'homme, et particulièrement l'homme chrétien, ne vit pas seulement d'un pain ordinaire et commun, mais, s'il a bien de la foi, il nourrit encore son esprit de la manne du ciel, du pain sacré de la divine parole, et de cette eau vive de la grâce qui jaillit jusqu'à la vie éternelle. (*Joan., IV, 14.*) *Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei*.

Mais, je vous le demande, est-ce cette faim spirituelle de la justice et de la sanctification qui vous rassemble aujourd'hui autour de nous? Permettez-moi de vous dire ma pensée. Il me semble que nous sommes ici dans la maison de Dieu, comme autrefois saint Pierre et saint Jean à la porte du temple de Jérusalem, et que nous vous disons aussi : *Respice in nos*, Mendiant intéressé, pauvre malade, tournez vers nous vos regards, votre attente : et que vous-même, comme le pauvre infirme à qui cette invitation s'adressait, vous avez les yeux attachés sur nos mains, dans l'espérance de quelques aumônes, de quelques libéralités temporelles : *At ille intendebat in eos, sperans se aliquid accepturum ab eis*. Ah! nous ne vous dirons point, comme le Prince des apôtres : *Surge et ambula*: soyez guéri : *Levez-vous et marchez*. (*Act., III, 4-6.*) Non, le ciel ne nous a point accordé le don des miracles ni la puissance des prodiges; mais nous vous dirons comme l'Ange du Seigneur à son prophète attristé : *Surge et comede*: « *Levez-vous et mangez*; » recevez avec actions de grâces de la main de Dieu le secours qu'il vous envoie par les soins de la charité: mais pour que ce pain sensible et substantiel vous soit distribué plus utilement, il faut que le Seigneur y donne sa bénédiction, et que nous l'assaisonnions encore de sa parole; afin que sa grâce soutienne aussi l'âme en nourrissant le corps, et que cette manne vivifiante vous fasse marcher avec force et courage, comme Elie, dans la voie du salut jusqu'à la sainte montagne de Dieu, qui est le ciel : *Et ambulavit in fortitudine cibi illius usque*

ad montem Dei. (III Reg., XIX, 5-8.)

Je ne sais, mes frères, si vous sentez avec assez de réflexion et de gratitude toutes les attentions de la Providence sur vous. Pour moi, je vous avoue que je ne puis m'empêcher d'admettre ici les soins aimables et paternels de cette divine Providence à votre égard. On peut dire que vous êtes les vrais enfants du grand père de famille. Vous habitez dans sa maison, il vous vêtit en quelque sorte comme les lis des campagnes, il vous nourrit, pour ainsi dire, comme les biseaux du ciel, sans que vous ayez la peine de travailler, ni le soin de semer et de recueillir. Il renouvelle, il multiplie sans cesse vos provisions, et semble faire en votre faveur le miracle qu'il opéra autrefois pour la veuve de Sarepta, qui ne voyait diminuer par l'usage ni son huile, ni sa farine. Chaque jour, dit l'Écriture (III Reg., XVII, 16), Dieu envoyait soir et matin, par des corbeaux, du pain et des viandes au prophète Elie, dans sa retraite sur les bords du torrent de Carith : et vous, dans cet asile, vous éprouvez pareillement une Providence attentive et bienfaisante, qui vous traite avec encore plus d'honneur; qui vous soigne avec encore plus de précaution et d'exactitude, si j'ose parler ainsi. A toutes les heures de la nuit et du jour vous êtes servis, pour ainsi dire, comme Jésus au désert, par les mains des anges même, par ces vierges sacrées qui en retracent à nos yeux la pureté, la ferveur, l'activité. Sans presque rien avoir ici en propre, Dieu vous a donné tout en commun. Tout le monde vous paye tribut, et dans votre pauvreté vous avez une maison plus opulente que les riches même. Ces riches ne sont ici que vos intendants, vos économes, vos tuteurs; et ils font gloire de l'être. Ils veillent à vos intérêts, à l'administration de vos biens, au gouvernement de votre maison avec plus d'attention et de zèle qu'ils n'en ont pour leurs propres affaires. Ils vous bâtissent avec autant de piété que de magnificence de somptueux édifices plus superbes que les leurs et que ceux des princes même. Enfin on peut dire que vous êtes le vrai peuple de Dieu, et l'une de ses tribus favorites, puisque vous demeurez dans son sanctuaire, que vous dormez comme Héli et Samuel à l'ombre de son tabernacle, et que l'Arche de son alliance est toujours au milieu de vous. Or, quelle source de grâces et de protection de sa part! Et de la vôtre, quel puissant motif de respect et d'attention sur vous-mêmes pour ne rien faire qui puisse offenser la présence et les yeux du Dieu saint et jaloux! Quels sujets d'amour et de reconnaissance pour tant de faveurs et de bienfaits dont sa main libérale ne cesse de vous combler! Que de secours et de moyens de sanctification! Que de raisons pour croître sans cesse en grâce et en vertu devant lui!

Mais, au lieu de vous sanctifier en effet dans cet asile de la piété et de la charité; au lieu d'y opérer votre salut avec tranquillité et douceur, loin des embarras et

des dangers du monde; n'en est-il point, au contraire, parmi vous qui n'en deviennent pas meilleurs, qui s'y perdent et qui s'y damment? Car il n'est que trop vrai qu'il se trouve des pauvres de caractères fort différents. S'il est de bons pauvres, des pauvres riches en vertus devant Dieu, des pauvres humbles, doux, paisibles, pieux et patients; il est aussi de mauvais pauvres, des pauvres indévots, médisants, vicieux, corrompus dans leurs mœurs, sans honneur et sans crainte de Dieu, sans pudeur et sans religion; des pauvres orgueilleux, indociles, amateurs de l'indépendance, et jaloux de la liberté, ennemis du travail et de la contrainte; des pauvres querelleurs, insociables, jureurs, emportés, impatients dans leurs maux, qui murmurent, qui se dérangent, qui troublent l'ordre et la paix de la maison de Dieu; qui, au lieu d'y trouver un lieu de repos et de consolation, s'en font plutôt une espèce de prison involontaire, où ils vivent presque comme des esclaves, ou comme les animaux dépourvus de raison, qui mangent sans actions de grâces, qui agissent sans réflexions, qui ne connaissent point d'autre vie ni de salut à faire; en sorte qu'ils sont doublement malheureux, doublement réprochés et pour ce monde et pour l'autre.

Oh! que c'est bien mal entrer dans les desseins de la Providence et dans l'esprit de son état et de sa religion! Que c'est bien peu connaître le prix des souffrances, et le trésor caché de la pauvreté évangélique! Ah! si je parlais à des infidèles, à des païens, affligés de leur indigence ou de leur infirmité, je leur dirais: Oui, je conçois vos plaintes, vos murmures, vos désolations. Votre religion est fautive, votre espérance est vaine; et vous n'avez rien de solide qui vous soutienne dans vos maux, qui vous dédommage, qui vous console. Mais je parle à des chrétiens, à des disciples de la Croix, qui reconnaissent que la voix des souffrances est le chemin du ciel et le partage des élus. Je parle à des chrétiens, qui doivent savoir que la pauvreté se trouve dans l'ordre de la Providence, et que c'est dans les vues de la religion un état souvent préférable à la richesse même; parce qu'elle n'a point les mêmes dangers, ni les mêmes tentations, ni les mêmes obstacles au salut, ni les malédictions prononcées dans l'Évangile contre les riches et les heureux du siècle. Je parle à des chrétiens qui font profession d'adorer un Dieu pauvre et souffrant, qui adorent quelque sorte la pauvreté même et la souffrance divinisée dans sa personne. Dites-moi, mes frères, si la pauvreté était un vice, un malheur dont on dût rongir et s'affliger, un Dieu l'aurait-il choisie pour son partage? Et tant d'imitateurs volontaires de son exemple, tant de sages, tant de savants, tant de riches même et de grands du monde l'auraient-ils embrassée par un saint désir de la perfection évangélique? Aurait-on vu tant de fois les personnes les plus distin-

guées, des princesses, des reines, servir les pauvres de leurs mains royales avec une sorte de vénération religieuse, qui marquait bien que la foi leur faisait entrevoir dans la personne du pauvre une espèce de mystère où Jésus-Christ est caché?

Si au contraire, le monde profane méprise et rebute les pauvres, c'est un effet de son aveuglement et de sa réprobation. Mais la religion les regarde d'un œil bien différent. Oui, mes frères, et cette réflexion doit avoir pour vous quelque chose de bien touchant : un bon pauvre, un pauvre fidèle à la grâce, peut avoir et quelquefois a devant Dieu plus de vraie richesse, plus de vrai mérite, plus de vraie grandeur et de sainteté, que tout ce qu'il y a dans le monde ou dans l'Eglise de plus respectable et de plus distingué. Son royaume n'est pas de ce monde ; mais une grande couronne lui est réservée dans le ciel. Voyez le pauvre Lazare dans le sein de Dieu : quelle gloire ! quel torrent de délices ! quelle récompense ! et dans le mauvais riche en enfer quels tourments ! quelle confusion ! quel désespoir ! Oh ! que ces réflexions sont capables d'humilier et de confondre les riches ! Mais en même temps qu'elles doivent bien consoler, soutenir et encourager les pauvres ! qu'elles sont propres à exciter leur reconnaissance et leur amour envers Dieu !

Je voudrais donc, mes frères, qu'un pauvre, qu'un malade se regardât dans la maison de Dieu comme un prédestiné, un enfant chéri du Père céleste ; qu'il se fit un plan de vie d'y répondre à sa vocation, et de s'y sanctifier à l'ombre de l'autel par le mépris et le détachement des vanités du monde, par la confiance en Dieu et l'abandon à sa providence ; par la piété, l'innocence et la ferveur dans son service. Je voudrais qu'on s'y fit une règle de conduite d'offrir au Seigneur tous les matins les prémices de la journée, et d'assister religieusement au divin Sacrifice ; que dans la maladie même un infirme tournât ses regards vers l'autel, de ce lit de douleur où il souffre, et que de là son cœur soupirant s'unît à la victime sacrée ; que dans sa convalescence il vînt quelquefois pendant le jour adorer Dieu au pied de son sanctuaire, et répandre son âme devant lui ; que dans la santé recouvrée il sût sanctifier son loisir par de pieuses lectures, par la prière, et par les œuvres de charité. Je voudrais enfin que chacun de vous se fit un devoir essentiel, et un point de religion de ne point troubler l'ordre et la discipline de cette sainte maison, d'en observer les sages règlements, et d'obéir aux supérieurs, de fuir l'oisiveté et la dissipation, de vous édifier et de vous entraider charitablement les uns les autres avec union, avec paix, avec douceur, sans contestations, sans querelles, sans rapports, sans impatiences, sans murmures ; rendant grâces à Dieu des biens qu'il vous envoie, et priant pour vos bienfaiteurs ; toujours également contents, lors même qu'il vous manque quelque chose : vous persuadant bien que

Dieu ne vous devait rien, et que vous lui devez tout ; que des pauvres, qui n'ont rien, et des pécheurs qui ont mérité l'enfer, sont toujours assez bien, et mieux qu'ils ne méritent ; qu'on est toujours assez heureux et assez riche, lorsqu'on a en partage la vertu, la grâce de Dieu et son amour.

O vous, Dieu des infirmes et des malades, Père commun des riches et des pauvres, inspirez vous-même à ceux qui m'écourent, des sentiments dignes de vous et de la sainte religion qu'ils professent ! C'est ici votre sanctuaire, votre maison, votre famille : jetez sur ceux qui la composent, un regard de protection, et donnez-leur votre bénédiction paternelle ; afin qu'étant remplis de vos dons et de vos biens, ils vous rendent de nouvelles actions de grâces, et un continuuel tribut de louanges, de reconnaissance et d'amour dans le temps et dans l'éternité. Ainsi soit-il.

DISCOURS

Prononcé après la lecture, faite en chaire, d'un Mandement épiscopal, et d'un Monitoire, au sujet du vol sacrilège du saint ciboire, commis dans une église paroissiale de Dijon.

Clama quasi tuba, exalta vocem tuam, annuntia populo meo scelera eorum. (Isa., XI, 9.)

Criez, élevez votre voix comme une trompette, et reprochez à mon peuple les crimes atroces qu'ils ont commis.

Si jamais le zèle enflammé des prophètes, des pontifes et des pasteurs, s'est vu pressé et autorisé du Ciel pour tonner avec force contre les impies, et pour reprocher au peuple de Dieu ses forfaits ; si jamais l'Eglise outragée a eu lieu de lancer avec éclat ses foudres et ses anathèmes ; si jamais l'indignation publique et l'amour de la religion ont dû soulever avec émotion le zèle des magistrats et le cri des bons citoyens : n'est-ce pas, mes frères, dans cet événement déplorable qui vient de semer parmi vous le trouble, l'épouvante et l'horreur ? *Arca Dei capta est ! (I Reg., IV, 11.)* O malheur digne d'être pleuré avec des larmes de sang ! L'arche sacrée du Dieu vivant a été arrachée de son tabernacle, et enlevée par un horrible attentat. Un vil et profane mortel, un sacrilège profanateur, un monstre d'irréligion et d'impiété, a osé porter ses mains criminelles sur le Saint des saints. Le corps adorable de Jésus-Christ a été indignement profané, répandu, dispersé sur le pavé du temple, avec un concours de circonstances fatales, et des suites affreuses, dont la seule pensée fait frémir et qu'on n'ose révéler. Grand Dieu, qui, à l'autel schismatique de Béthel, rendîtes perdus le bras insolent de l'impie Jéroboam, étendu contre votre prophète, comment n'avez-vous pas desséché à l'instant la main audacieuse qui n'a pas craint de s'étendre même sur votre divin Fils ? Vous qui frappâtes de mort sur-le-champ le téméraire Oza, pour avoir voulu soutenir et toucher l'arche sainte qu'il croyait en danger ; pour-

quoi n'avez-vous pas fait sortir de l'autel une flamme vengeresse, un feu subit et dévorant, pour foudroyer le profanateur, comme les imprudents fils d'Aaron, cent fois moins coupables que lui? Pourquoi la terre et l'enfer ne se sont-ils pas ouverts sous ses pieds, pour l'engloutir tout vivant comme Abiron et Coré? Le Seigneur le pouvait sans doute, mes frères; mais pourquoi ne l'a-t-il pas voulu? C'est qu'en instituant le Sacrement eucharistique, l'Agneau de Dieu s'est imposé lui-même la loi d'y être en patiente victime, plutôt qu'en juge vengeur; c'est que s'il nous y manifestait ainsi sa redoutable présence par des coups éclatants, nous n'aurions plus également le mérite de la foi; c'est que nous ne méritons pas des miracles, et que ce siècle réprouvé ne s'est rendu que trop indigne d'une si visible protection du Ciel.

O ville débordée sans mesure et sans frein, seras-tu toujours le scandale de la religion, le scandale de la France étonnée de tes forfaits? N'était-ce donc point assez que nous eussions à censurer dans tes citoyens licencieux toutes les faiblesses de l'humanité, toutes les dissolutions de l'intempérance, de la débauche, du libertinage, et fallait-il ajouter encore à la honte des passions humaines, les horreurs d'une méchanceté diabolique? Oui! j'entends qu'on te reproche, avec les égarements du cœur, les vices même de l'esprit qui tiennent du caractère et de la malice du démon. On te reproche cette philosophie moderne, antichrétienne et indocile au joug de la foi, qui se répand parmi nous dans tous les états, et qui alarme la religion; un système d'incrédulité qui n'a plus le frein de la crainte des jugements de Dieu, et qui est la source des grands crimes: on te reproche un mépris dédaigneux de l'autorité de l'Eglise, de ses censures, de ses lois: on te reproche une passion dominante pour les spectacles profanes, qui ne respecte pas même la décence publique et les temps consacrés par la religion, jusqu'à oser mettre le théâtre en opposition avec la croix et la Passion du Dieu que tu adores; on te reproche une fureur dénaturée, qui n'a que trop de fois souillé nos murs de l'effusion du sang humain, et des tragiques désespoirs de tes citoyens: on te reproche enfin ces derniers attentats de l'impiété, tantôt contre l'auguste Mère de Dieu (en 1747), et tantôt contre son Fils adorable (en 1765), ces crimes publics de lèse-majesté divine, dont la sacrilège audace, qui a mis le comble à tes scandales, crie vengeance au ciel et à la terre. Voit-on ailleurs nulle part tant de licence effrénée, et des forfaits aussi noirs? Cité malheureuse et déshonorée, tu voudrais, ce semble, en rejeter le blâme odieux sur des scélérats étrangers; mais si ces entreprises hardies et périlleuses supposaient une retraite assurée pour leurs auteurs, et s'ils ont su effectivement se dérober à l'œil vigilant de la justice, l'ont-ils pu sans avoir trouvé dans ton sein des recéleurs, des complices, des fauteurs, des trai-

tres à la religion et à la patrie? Si le fatal séjour de cette nation commerçante et avide de tout gain (les Juifs en ce temps de foire), pour laquelle il n'y a rien de sacré et qui est l'ennemie jurée de la religion, a pu être, comme tu le penses, une occasion favorable pour les malfaiteurs, et une facilité tentante de mettre impunément à couvert et à profit la dépouille de tes autels; pourquoi la reçois-tu dans tes murs, pourquoi la souffres-tu dans ton sein? Si tes propres citoyens ont été leurs complices, et si tu entasses toujours crimes sur crimes, abominations sur abominations, comment ne crains-tu pas que la colère céleste ne brise enfin sur ta tête coupable, ce vase de sa fureur qui renferme toutes les malédictions, les châtimens et les fléaux de sa justice?

Et vous, sainte religion que je vois dans la consternation, le deuil et les larmes, couvrez-vous la tête de cendre, et poussez vers le ciel des cris perçants. Esprits célestes, qui êtes ses protecteurs et nos gardiens, que ne venez-vous à son secours pour environner et défendre votre Roi insulté sur son trône! Chérubin terrible et menaçant que le Seigneur mit à l'entrée du paradis terrestre pour en défendre l'accès, que n'êtes-vous venu veiller encore à la porte du tabernacle avec ce glaive de feu dont votre main fut armée! ange tutélaire d'Israël, colonne de nuée et de feu, qui reposiez sur son tabernacle et le protégez, que ne couvriez-vous aussi parmi nous le sanctuaire du Très-Haut pour lancer comme autrefois des éclairs effrayants, et des traits enflammés sur le profanateur! Hélas! il n'est plus temps: et l'arche de Dieu est enlevée: *Arca Dei capta est*. Tour sonore du temple profané, annoncez donc à l'Eglise ses malheurs, et portez dans tous les cœurs l'alarme, l'effroi, la terreur: ministres du sanctuaire, vous pâlissez, votre âme se trouble, vous frémissez en voyant à vos pieds le Saint des saints dans la poussière; déchirez vos vêtements sacrés en signe de douleur, à l'exemple de Mathathias, ce prêtre de l'ancienne loi si zélé, si sensible aux maux de la religion: *Et scidit vestimenta sua. Mathathias et filii ejus, et planxerunt valde*. Gémissiez comme lui, dans vos lamentations touchantes sur la spoliation sacrilège du temple déshonoré, et sur l'enlèvement audacieux des vases sacrés qui en étaient l'ornement et la richesse: *Væ mihi, templum sicut homo ignobilis, vasa gloriæ ejus captiva abducta sunt*. Déplorez encore plus amèrement la profanation même de ce qu'il y a de plus saint, de plus auguste dans l'univers, et recueillez en pleurant les restes adorables du précieux corps de Jésus-Christ, tristement épars sur la face de la terre, et foulés indignement aux pieds: *Et ecce sancta nostra, coinquinaverunt eugentes*. (I Mach., II, 7-14.) Accourez pareillement, la tristesse sur le front et le flambeau à la main, zélateurs de la religieuse cohorte, qu'une pieuse association (la confrérie du Saint-Sacrement) rassemble sous l'étendard de la divine Eucharistie, et qu'un devoir

spécial dévoué à sa garde, à son service, à son culte. Et vous, fidèles serviteurs du vrai Dieu, de tout sexe, de toute condition, de tout âge, adorateurs compatissants d'un Dieu outragé dans le sacrement de son amour, et doublement victime de cet amour généreux pour vous, soyez-en tous attendris et touchés jusqu'aux larmes. Souvenez-vous de la vive impression que fit autrefois sur les esprits et sur les cœurs, l'affreuse nouvelle de la prise de l'arche par les Philistins, lorsqu'un Israélite consterné vint l'annoncer à Silo, avec un vêtement déchiré et de la poussière sur la tête en témoignage de sa désolation. Le souverain sacrificateur en fut renversé par terre comme d'un coup de foudre, et toute la ville retentit de clameurs lamentables : *Et ululavit omnis civitas*. Cependant, mes frères, cette arche de l'alliance où l'ange du Seigneur rendait ses oracles n'était que l'ombre et la figure de nos saints tabernacles, où habite réellement la Divinité. Soyez donc, à plus forte raison, transportés de douleur, d'indignation et de zèle ; écoutez la voix gémissante de votre pontife, qui vous exhorte, vous anime par son exemple et par ses discours avec autant de force que d'unction ; et lisez dans son cœur tous les sentiments, toute l'émotion de celui du grand prêtre Héli, dont l'âme, dit l'Écriture, était dévorée d'inquiétude et d'alarmes pour l'arche du Dieu vivant : *Erat enim cor ejus pavens pro arca Dei*. (I Reg., IV, 13, 14.) Joignez-vous à lui dans ces jours de grand deuil, et unissez vos empressements à ceux de l'Église affligée. Efforçons-nous tous de venger nous-mêmes le Ciel outragé, d'apaiser son courroux, et de prévenir, de détourner de notre malheureuse patrie les coups menaçants de sa propre vengeance : que la nation scandalisée d'apprendre l'atrocité du sacrilège, soit du moins édifiée d'en savoir la prompte et éclatante réparation ; que les zélateurs de la religion consolés en reudent gloire au Seigneur très-haut, et chantent avec nous la victoire de l'Agneau immolé sur la terre, et triomphant dans les cieux, auquel soit honneur (Apoc., XV, 12), hommage, louange et bénédiction dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

DISCOURS

Prononcé au sujet de la profanation des images de la très-sainte Vierge, avec grand éclat et scandale.

AVERTISSEMENT PRÉLIMINAIRE.

Vers la fin du Carême de 1747, il arriva en la ville de l'auteur un horrible scandale. Trois ou quatre jeunes gens, aussi impies que libertins, insultèrent, à différentes reprises, les images de la Mère de Dieu ; mais plus particulièrement la nuit du jour de l'Annonciation, dont la fête se trouvait, cette année, la veille du dimanche des Rameaux. Ils arrachèrent de leurs niches, avec violence, deux de ses statues, qui étaient placées avec honneur, l'une à l'entrée de la maison de la Miséricorde, et l'autre sur la porte d'une maison parti-

culière, proche le chœur de Notre-Dame. Ils les brisèrent à coups de marteau ou de barres de fer. Ils les mirent en pièces et en morceaux, dont ils jetèrent une partie dans un puits, et semèrent le reste par dérision dans les rues et sur le rempart. Le public se souleva avec indignation et horreur contre cette impiété. La haute police intervint, et les magistrats décernèrent un monitoire foudroyant contre les coupables. L'autorité même épiscopale s'en mêla, et fit publier à ce sujet un mandement extraordinaire, qui va faire voir l'atrocité du crime.

Mandement de Monseigneur l'illustrissime et révérendissime évêque de Dijon, pour la réparation des profanations faites aux images de la sainte Vierge.

« Claude Bouhier, par la miséricorde divine, et la grâce du Saint-Siège, évêque de Dijon, au clergé régulier et séculier, et à tous les fidèles de notre ville épiscopale : Salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

« Votre piété, M. T. C. F., envers l'auguste Mère de Dieu, nous persuade que vous concurrez avec nous à la réparation solennelle que nous nous proposons de faire, des outrages que quelques impies ont faits dernièrement aux images de cette Vierge sainte.

« Le zèle de vos pasteurs, celui de vos magistrats, les eris même de l'indignation publique, qui se sont élevés de toutes parts à ce sujet, nous ont déjà appris ce que nous devons attendre de vos sentiments, et de l'heureuse disposition de vos cœurs.

« Aussi, M. T. C. F., c'est dans ces seuls témoignages de votre respect et de votre amour pour Marie, si légitimes pour cette Reine du ciel et de la terre, si glorieux pour vous, que nous avons pu trouver quelque consolation au milieu de la juste douleur qui nous avait saisis à la vue du crime affreux qui venait de se commettre : crime réfléchi et réitéré, dont la malice ne permet plus de distinguer l'homme pécheur du démon même : crime atroce, qui ne pouvant procurer aux coupables que l'insensée satisfaction d'avoir fait une impiété, les livre à la juste appréhension des plus terribles vengeances du ciel et de la terre.

« Pour prévenir les châtimens dont nous serions menacés nous-mêmes, et que nous mériterions sans doute, si nous paraissions insensibles à de si noirs attentats, hâtons-nous, M. T. C. F. d'en marquer toute l'horreur qu'ils doivent inspirer. Unissons-nous pour en faire une éclatante réparation. Rendons à Marie cette gloire, dont les impies voudraient la priver ; et dans cette circonstance, faisons paraître à l'envi ces sentiments de joie et de piété qui firent autrefois tant d'honneur à la ville d'Éphèse, lorsque les Pères de ce concile eurent dit anathème à l'impie Nestorius, le plus cruel ennemi de la Mère de Dieu.

« A ces causes, après en avoir conféré avec nos vénérables frères les doyen, ébanoines et chapitre de notre Église cathédrale, nous ordonnons que,

lundi, premier jour du mois de mai, fête des apôtres saint Jacques et saint Philippe, au retour de la procession générale, et après la Messe solennelle qui sera célébrée ensuite d'elle dans notre dite église cathédrale, tous les corps présents, on y prononcera au pied du grand autel l'amende honorable composée à cet effet : ensuite on exposera le Saint Sacrement ; on chantera le Répons : *Domine, non secundum peccata nostra* ; l'antienne, *Sub tuum presidium confugimus, sancta Dei Genitrix* ; enfin le : *Tantum ergo Sacramentum*, suivi de la bénédiction du Très-Saint Sacrement.

« Et sera notre présent Mandement publié au prône de toutes les Messes paroissiales de cette ville, le dimanche, veille de la susdite cérémonie. Donné à Dijon, etc.

Après un pareil mandement, on n'accusera point l'auteur d'exagération, ni de trop de véhémence dans le discours suivant, qui fut imprimé pour lors, au désir du public, avec approbation de l'ordinaire et du magistrat.

N'avez-vous point frémi, mes frères, d'entendre ces horreurs et votre zèle pour la religion outragé pourra-t-il refuser de concourir à sa vengeance ? Nous ordonnons donc, de la part de Dieu, et par l'autorité de l'Eglise, à tous ceux qui ont quelque connaissance du crime et des complices, de venir à révélation, sous peine de l'excommunication majeure. Faites bien attention que la conscience et la loi vous y obligent, d'autant plus qu'il s'agit de faits extrêmement graves, qui offensent le ciel et la terre ; qui intéressent pareillement l'honneur de la religion et celui de la patrie.

O désordre ! ô scandale ! qui me donnera en ce jour le zèle tonnait des prophètes, pour lancer sur la tête des coupables cette imprécation foudroyante du Seigneur dans Isaïe ? *Vae genti peccatrici, semini nequam, filii sceleratis.* (Isa., 1, 4.) Ah ! malheur, vengeance, anathème à ces scélérats déterminés, qui, dans l'ivresse et la frénésie d'un complot insensé, ont osé porter leurs mains sacrilèges sur l'auguste Mère de Dieu ! Quoi donc, n'est-ce pas assez qu'ils aient peut-être souillé la terre de toutes sortes de vices et d'abominations, sans attaquer encore le ciel même ? Car il n'y a que des hommes entièrement corrompus, que des libertins sans mœurs, sans frein, sans pudeur, sans jugement, sans honneur, qui puissent être capables de pareils excès d'irréligion et d'extravagance. On ne commence point à être méchant par de si grands crimes.

Toutes les odieuses circonstances de ce forfait en aggravent l'énormité, et crient vengeance. On y découvre une espèce de conjuration marquée contre la religion, une dérision sacrilège de nos plus saints mystères, une méchanceté outrée et diabolique ; pardonnez ce terme à mon indignation.

Conjuration marquée contre la religion. Ce n'est point ici un emportement fougueux

d'une jeunesse ivre de plaisirs et troublée des vapeurs de la débauche, qui le lendemain frémit à son réveil des crimes de la nuit, dont on aurait été incapable dans le temps de la raison. C'est une malice réfléchie et délibérée ; c'est un attentat préparé et réitéré en différents endroits avec industrie et violence ; c'est un outrage sanglant et une insulte publique faite à l'Eglise, comme pour braver la religion et faire triompher le libertinage et l'incrédulité. Car nous voyons avec frayeur que la lumière de la foi s'obscurcit et s'éteint dans cette ville licencieuse par un terrible jugement de Dieu sur nous.

Dérision sacrilège de nos plus saints mystères. Quel temps a-t-on pris pour cette œuvre de ténèbres et d'impiété ? la fête même de l'Annonciation, et l'entrée de la semaine sainte, où les grands mystères de la rédemption se retracent aux yeux de l'univers, et où les fidèles sont dans la pénitence et la ferveur. Ne semble-t-il pas que c'est le démon jaloux et irrité ; que c'est Satan lui-même qui anime, qui pousse et transporte ces profanateurs, pour insulter à la piété publique, et pour se venger de Jésus-Christ sur sa Mère ?

Méchanceté outrée et diabolique. Ce ne sont pas seulement des paroles de dérision et de blasphème ; ce n'est pas un simple enlèvement furtif et malicieux, c'est une violence brutale, qui tient de la fureur. On arrache cruellement la Mère des pauvres du sein même de la charité et de la miséricorde, on brise la pierre et le fer à coups redoublés, on met en pièces les images de Marie, on les disperse indignement par lambeaux. A voir cet acharnement barbare, qui dirait que ce sont là des chrétiens ? Ah plutôt quels monstres d'impiété et d'exécration !

Mais quel goût malheureux, quel plaisir infernal trouvent-ils donc en de pareilles extravagances ? Ont-ils bien compris toute l'horreur et les suites d'une telle insolence, toute la grandeur de l'offense, et toute la dignité de la personne offensée ? Vous savez, mes frères, avec quelle indignation l'empire romain vit autrefois l'audace effrénée de quelques séditions de la ville d'Antioche, qui, dans la première chaleur d'une émeute populaire, osèrent renverser et traîner dans les places publiques la statue de l'impératrice Flaccille, épouse du grand Théodose. Souvenons-nous de la vengeance éclatante que ce prince irrité voulait en tirer. Un grand nombre de citoyens et les principaux même de la ville sont mis aux fers. Les derniers supplices sont annoncés et préparés. Tout le peuple d'Antioche en est dans le deuil et la consternation. Il leur semble voir la colère de l'empereur comme un orage prêt à crever sur leur tête, d'où vont partir la foudre et les éclairs, pour venger la majesté du trône par le fer et par le feu, et pour laver cette injure dans des ruisseaux de sang. Cependant quelle différence entre leur crime et le vôtre, profanateurs sacrilèges ! Là, c'était, il est vrai, une

grande princesse outragée; mais après tout, ce n'était qu'une simple mortelle, assujettie aux imperfections et aux misères de l'humanité. Ici, c'est la plus éminente et la plus parfaite de toutes les créatures; c'est la Mère du Très-Haut, la Reine du ciel, devant laquelle les rois de la terre et les empereurs fléchissent le genou. Là, c'était un crime de lèse-majesté impériale, ici c'est en quelque sorte un crime de lèse-majesté divine. Là, c'était un homme qui se vengeait; ici, ce sera un Dieu. Quoi donc, la Mère du Tout-Puissant est elle moins respectable que l'épouse de César? Le Dieu de Théodose est-il moins redoutable ou moins terrible que lui dans ses vengeances? Seigneur, vous souffrez, et si je l'ose dire, vous excusez plus aisément les fautes de faiblesse et de fragilité humaine; mais pour les péchés de scandale, pour les péchés de blasphème, pour les péchés d'irréligion et d'impiété réfléchie qui attaquent insolemment la divinité même, vous en faites des exemples effrayants. Ce n'est pas, ô mon Dieu, que je vous demande ici le supplice et la perte de ces malheureux; ce n'est point là l'esprit de l'Eglise, et je vous demanderais plutôt, si je l'osais, leur conversion et leur grâce; mais je connais toute la jalousie de votre colère, et sa justice. Ah! que je crains pour eux la malédiction du Ciel, et tous les malheurs qu'elle entraîne! La ruine de leur maison, le déshonneur de leur famille; l'extinction de leur postérité; des morts prématurées, des morts subites et fondroyantes; car ce sont là souvent les punitions secrètes des grands crimes: ou si vous souffrez encore quelque temps ces impies sur la terre, jusqu'à ce que la mesure soit comblée, Seigneur, ce ne sera peut-être que pour les livrer, comme Caïn, aux remords dévorants d'une conscience criminelle, à l'esprit de vertige, d'endurcissement, de réprobation; ce ne sera que pour les réserver à de plus grands supplices dans l'enfer.

Pour nous, mes frères, soyons effrayés du récit de ces horreurs; gémissons-en devant le Seigneur, et tremblons pour nous-mêmes: car il arrive quelquefois que Dieu châtie toute une ville, tout un peuple pour les scandales de quelques particuliers. Tâchons donc d'écarter de dessus nos têtes les fléaux de sa colère en détestant l'iniquité, bien loin d'y prendre part. Eh! qui doit en être plus indigné, plus touché que cette paroisse où le crime a été commis en partie? Qui doit montrer plus de zèle pour la Mère de Dieu que cette église qui lui est dédiée, et qui fait une profession particulière de l'honorer comme sa patronne?

O vous surtout, à qui l'Etat et les lois ont mis en main le glaive de la justice pour la terreur des méchants et pour la vengeance des scandales, seriez-vous insensibles aux pleurs de la religion déshonorée qui réclame le ministère public, et dont les cris devraient être portés jusqu'aux pieds du trône? Marie est l'auguste protectrice de la

maison royale et de toute la nation qui lui a été consacrée par un vœu solennel. La patrie est donc offensée en sa personne, aussi bien que la religion; et c'est à vous, magistrats dépositaires de l'autorité du souverain, de poursuivre et de réprimer avec force ces attentats publics. Quelle consolation pour l'Eglise, dans l'excès de son affliction, de voir avec quel zèle vous prenez sa défense! Pénétrés que vous êtes de l'importance de vos fonctions et de l'étendue de vos devoirs, vous savez qu'il est des scandales que l'on ne pourrait dissimuler sans faiblesse, et où l'indulgence serait une prévarication. La clémence peut être la vertu des rois; mais la vigilance, la sévérité, la justice doivent être celles de leurs ministres.

Et vous, citoyens, sentez tout le déshonneur et l'infortune qui en rejaillissent sur d'honnêtes familles jusque-là peut-être sans aucune tache ni flétrissure. Comprenez leur inquiétude et leur désolation de se voir impliquées dans cette affaire capitale; entrez dans leur situation et leur peine; mais en même temps que ce triste exemple vous instruisse en vous montrant de quelle conséquence il est de veiller sur la conduite des jeunes gens, et de ne pas trop les livrer à eux-mêmes, lorsqu'on leur connaît un naturel fougueux et indompté. Que cela vous apprenne combien il est important de les élever dès l'âge tendre dans la crainte du Seigneur, et de leur inspirer un grand respect pour la religion. Souvenons-nous de ce qui arriva autrefois à Béthel lorsqu'Elisée, approchant de cette ville, rencontra une troupe d'enfants indisciplinés, qui, par esprit de légèreté et de malice, se moquèrent de l'homme de Dieu. Le prophète inspiré les maudit, et aussitôt le Seigneur indigné envoya de la forêt prochaine deux ours furieux qui les déchirèrent et les mirent en pièces. Quel étonnement après cela, quelle douleur pour les pères et mères, lorsqu'ils virent les morceaux épars de leurs membres défigurés et sanglants! Que de cris lamentables se firent entendre, que de larmes amères coulèrent de leurs yeux en les recueillant! Mais, suivant la remarque judicieuse de saint Augustin (*De temp.* sermon 240), n'avaient-ils pas à se reprocher d'avoir attiré sur leurs familles cette affligeante disgrâce, pour avoir mal élevé leurs enfants, pour ne les avoir point assez contenus, pour ne leur avoir point appris à mieux respecter le Seigneur et ses ministres? Quoi qu'il en soit, il faut convenir que cet exemple de sévérité est effrayant; mais si Dieu a vengé d'une manière si terrible son prophète insulté par des enfants, que ne fera-t-il point pour sa Mère outragée par des impies, avec une irréligion et un scandale qui soulèvent le ciel et la terre?

O vous, prêtres du Très-Haut, âmes pieuses et fidèles, zélateurs de la gloire de Dieu et de l'honneur de Marie, église dépositaire de son image miraculeuse, cet ancien monument de son alliance et de nos victoires;

c'est à vous particulièrement à montrer avec éclat l'intérêt que vous prenez à cette injure et à sa vengeance. Est-il en effet dans l'univers un peuple, une cité, qui lui doive plus d'attachement et de fidélité que notre patrie, qui la reconnaît pour sa protectrice déclarée, et sa libératrice dans ces jours malheureux de guerre et d'effroi, dans ce siège si mémorable pour nous (le siège des Suisses en 1513), où elle fut la ressource et le salut de nos pères, comme autrefois l'arche d'alliance fut portée avec pompe autour de Jéricho? Avons-nous oublié qu'à son aspect on vit le cœur farouche des vainqueurs s'amollir, et la paix descendre des cieux; l'ennemi fuir devant elle sans combat, et les légions armées se dissiper comme un tourbillon de poussière: la sûreté, l'abondance rentrer dans nos murs avec la liberté, et les terribles fléaux qui nous menaçaient, s'éloigner d'une terre que cette Mère du Tout-Puissant honore de sa présence et favorise de sa protection? Qu'elle triomphe donc aussi par nous de ses propres ennemis, comme elle nous a fait triompher des nôtres; que leur audace confondue, que l'injure réparée tourne à sa gloire et à leur confusion: qu'ils soient témoins malgré eux de notre zèle et de sa victoire!

O Reine de l'univers, voyez de votre trône l'indignation, la douleur dont notre cœur est pénétré, et recevez avec nos larmes l'hommage que nous rendons à vos grandeurs avec les plus vifs sentiments de piété et de vénération religieuse. Que vos ennemis soient confondus et renversés sous vos pieds, comme le serpent infernal dont vous avez brisé la tête. Soyez vengée, exaltée, glorifiée à jamais sur la terre et dans les cieux. Ainsi soit-il.

DISCOURS

Prononcé après lecture, faite en chaire, d'un Monitoire décerné à la requête de la partie publique au sujet d'un crime de viol commis dans la paroisse de l'auteur, en la personne d'une fille de la campagne, avec un éclat scandaleux.

Quel nouveau genre de scandale! quelle horreur! *Auditor inter vos fornicatio, et talis fornicatio, qualis nec inter gentes.* (I Cor., V, 1.) Mes frères, est-il donc possible qu'on entende dire parmi vous qu'il s'y commet de pareilles abominations, avec un éclat et une audace sans exemple? Voit-on rien de semblable parmi les infidèles même? O sacrés et redoutables mystères, faut-il que vous soyez interrompus par cette plainte effrayante! Ministres du sanctuaire, dont la langue, consacrée par le sang de l'Agneau sans tache, est destinée à louer le Seigneur, faut-il que vos lèvres, souillées de ce récit impur, en fassent rougir la nature et la religion à la face des saints autels! Ah Paul! dont le zèle foudroyant fit trembler toutes les églises d'Asie par l'anathème éclatant dont vous frappâtes l'incestueux de Corinthe, qu'eussiez-vous fait, si vous aviez vu

comme nous une timide brebis d'Israël, élevée dans la candeur et l'innocence des campagnes, loin de la malice et de la corruption de nos villes, attirée par des pièges honteux dans les griffes d'un monstre déguisé et furieux dans ses passions? Hélas! aussi simple et moins curieuse que Dina; aussi chaste et plus malheureuse que Susanne; aussi confuse et encore plus désolée que Thamar, indignement déshonorée aux yeux du soleil malgré ses cris et ses pleurs, faisant retentir nos places publiques de ses plaintes lamentables, dans le premier désordre de son trouble et de sa douleur; portant sur son front consterné et dans ses membres tremblants l'effroi, la honte, le désespoir et l'horreur d'une violence brutale; semblable à une victime effarée qui vient de s'enfuir et de s'arracher des mains ensanglantées du sacrificateur. O ciel, que de crimes dans un seul crime! et vit-on jamais parmi nous un pareil exemple d'audace, d'inhumanité et d'abomination! *Quia nunquam tantum nefas et tam grande piaculum factum est in Israel.* (Judic., XX, 6.)

O vous, Dieu juste et saint, protecteur de la faible innocence opprimée et gémissante, invisible témoin de toutes les vertus et de tous les crimes, dont l'œil perceant veille toujours sur les mortels, et révèle tôt ou tard au grand jour les secrets mystères d'iniquité et les abominations de ténèbres; Dieu vengeur de Thamar et de Dina, laisserez-vous aujourd'hui dans l'impunité un forfait odieux qui révolte la nature, qui offense le ciel et la terre? Non: il est des crimes si noirs, si affreux, si criants, qu'il est de l'honneur de votre Providence de les punir avec éclat dès ce monde même. Et vous qui êtes armés du glaive de la justice, magistrats chargés du maintien de l'ordre et de la vengeance des grands crimes, écoutez le cri de l'indignation publique et la voix de la nature outragée contre le droit des gens; écoutez les soupirs et les sanglots d'une innocente victime réduite au désespoir pour la perte de son honneur et en danger pour sa vie même. C'est à vous, Seigneur, de récompenser d'une double couronne cette martyre généreuse de la chasteté, qui aimait mieux mourir que de consentir au péché, et qui craint encore de survivre à son malheur; mais c'est à nous de plaindre son sort et de la venger. Ainsi, lorsqu'un temps des juges la jeune épouse d'un lévite fut brutalement outragée par les habitants de Gabaa, jusqu'à expirer sous la honte et la violence du crime, son époux désespéré coupa ses membres par morceaux, qu'il envoya tout sanglants aux tribus d'Israël pour les animer à sa vengeance. A ce spectacle d'horreur, l'étonnement, l'indignation, la fureur s'emparent des esprits: on prend les armes, et par l'ordre même de Dieu, on lave dans le sang de plusieurs milliers d'hommes le déshonneur d'une seule famille, ou plutôt le déshonneur et l'opprobre de tout Israël.

Hélas! mes frères, où en suis-je réduit

aujourd'hui, et à quel temps malheureux avons-nous été réservés! Depuis que la Providence m'a établi votre pasteur, j'avais toujours évité de vous parler en chaire du vice d'impureté. L'horreur qui me saisit à la seule pensée de ce péché infâme, un saint respect pour le temple du Seigneur et pour les sacrés mystères, la crainte même de blesser la délicatesse des oreilles chastes, et la pureté de la divine parole; tout cela contribuait à m'en faire gémir en secret, sans oser éclater en public; mais puis-je me taire maintenant que l'excès du désordre parmi nous crie presque aussi haut que les abominations de Ninive et de Sodome? Je vois partout le libertinage et l'impudicité marcher impunément tête levée, insulter pour ainsi dire à l'honnêteté publique, et s'associer même aux gens d'honneur assez accoutumés à voir le vice effronté pour ne s'en plus scandaliser, assez lâches pour le fréquenter et même l'honorer. J'entends dire partout que le débordement est étrange et le mal presque sans remède, jusqu'à faire craindre aux gens sages que le salut même de la république ne périclite dans ses membres trop exposés aux suites funestes d'un poison infâme et contagieux, qui se communique et se répand de citoyen en citoyen, qui infecte et flétrit jusqu'à l'honneur du lit nuptial par une indigne perfidie, qui se perpétue et punit encore les pères dans les enfants. Pardonnez-nous, mes frères, le détail effrayant de ces horreurs; pourquoi l'excès du libertinage nous y a-t-il forcés?

O étrange contradiction entre la pureté de notre morale et la corruption de nos mœurs! Sont-ce donc là les disciples de l'Évangile, et les enfants des saints! Noble image du Créateur, âme chrétienne et immortelle, âme consacrée par l'onction du baptême et par le sang d'un Dieu, oses-tu bien profaner ainsi son temple, son ouvrage par des passions d'ignominie, et faire des membres de Jésus-Christ les membres d'une prostituée, comme parle saint Paul : « *Tollens ergo membra Christi, faciam membra meretricis?* » (1 Cor., VI, 15.) Et ne me dites pas, mondains, hommes efféminés, libertins, ne me dites pas qu'après tout c'est un penchant naturel, un péché de faiblesse humaine et de fragilité pardonnaable; moi, je vous montrerai dans l'Écriture que l'impudicité est une abomination devant Dieu, un état de mort et de réprobation : *Omnis anima, que fecerit de abominationibus his quippiam, peribit de medio populi sui.* (Levit., XVIII, 29.) Moi, je vous montrerai dans le Deutéronome que, suivant la loi de Moïse, une fille de famille qui n'avait pas su conserver l'honneur de sa virginité avant le mariage, devait être lapidée publiquement et mise à mort : *Quod si non est in puella inventa virginitas, lapidibus obruent eam viri civitatis illius, et morietur.* (Deut., XXII, 21.) Moi, je vous montrerai encore dans la Loi de Dieu, qu'anciennement parmi son peuple l'adultère secret était chargé d'imprécations

effroyables, et l'adultère connu puni de mort dans les deux complices : *Morietur adulter et adultera.* (Ibid., 22.) Hélas! où en serait-on aujourd'hui, s'il fallait encore subir à la rigueur la peine capitale portée par ces anciennes lois? En un mot, je vous montrerai dans l'histoire du monde et de la religion, que Dieu a fait paraître une horreur particulière de ce vice infâme d'impureté, qu'il a puni avec tant d'éclat dans le genre humain, tantôt par un déluge d'eau, et tantôt par un déluge de feu, et bien souvent par des traits frappants de malédiction et de vengeance sur les familles particulières, dont il a tant de fois châtié les désordres secrets par des malheurs et des désastres dont on ignore la cause cachée : la voilà.

Mais en vain le zèle évangélique éclate et tonne en chaire contre ces hommes de chair et de sang, qui se rient peut-être de nos menaces, comme autrefois les mortels corrompus au temps de Noé; car tel est l'effet ordinaire de ce vice effréné et hardi dans ses passions, qui brave le ciel et la terre, qui enivre les sens, qui captive la raison, qui aveugle l'esprit, qui endureit l'âme, qui lui fait perdre la foi, qui la conduit à l'impénitence, à la réprobation. O vous du moins, justes de la terre, ministres des autels, saints solitaires, vierges pures et sacrées de la religion, gémissiez-en pour eux devant Dieu; priez pour la république, comme autrefois le patriarche Abraham, et tâchez d'écarter de dessus nos têtes la colère du ciel. Et vous, chers enfants du peuple de Dieu, tendres filles d'Israël, florissante jeunesse, dont l'âge innocent ignore encore la séduction et la malice, apprenez aujourd'hui dans quels précipices on va se jeter imprudemment, lorsqu'on n'est point assez en garde, lorsqu'on s'expose, et à plus forte raison lorsqu'on s'écarte des règles sévères de la pudeur et de la modestie. Vous particulièrement, chefs de famille, pères et mères, apprenez à inspirer de bonne heure à vos enfants la crainte du Seigneur, l'horreur du vice, et l'amour de la vertu; à leur donner avec de bons exemples, une éducation chrétienne et austère; à veiller attentivement sur eux, et à ne les confier qu'à des personnes sûres et de mœurs intègres, à ne point exposer avec tant de facilité leur jeunesse, leur simplicité, leur inexpérience; à réprimer leur mauvais naturel, leurs passions fougueuses. Vous voyez aujourd'hui où aboutissent les écarts du libertinage : vous déplorez le déshonneur, la désolation, les malheurs de plusieurs familles, impliquées et intriguées pour un crime qui entraîne après soi des suites bien tragiques. Mais en plaignant leur sort affligeant, profitez vous-mêmes de ce terrible exemple.

O vous qui avez menacé, nomme de ne plus laisser en lui votre esprit, parce que son cœur était devenu tout de chair, Seigneur, renouvelez au contraire et purifiez la face de la terre, non plus par les eaux du déluge ou par le feu du ciel, mais par ces

enastes et saintes ardeurs que l'esprit de lumière et de charité est venu répandre sur les enfants de la nouvelle alliance. Ah! lorsque j'aperçois votre arc dans les nuées, je me rassure au souvenir de votre clémence et de vos promesses. Souvenez-vous-en vous-même, ô mon Dieu! regardez du haut du ciel le genre humain dans votre miséricorde, et si vous le châtiez en ce monde, que ce soit pour le convertir, et lui faire grâce en l'autre. Ainsi soit-il.

DISCOURS

Prononcé après lecture, faite en chaire, d'un Monitoire décerné au sujet d'un événement tragique et scandaleux, qui a fait un grand éclat dans la ville de Gray, et dans les lieux circonvoisins, où ce Monitoire a été pareillement publié et fulminé.

Voilà donc encore de nouveaux fruits de la dépravation de ce siècle scandaleux, dont la licence effrénée occasionne tant de plaintes, de crimes et de malheurs! Ecoutez, mortels, et par ce récit tragique, apprenez à contenir, à réprimer la fougue des passions humaines : écoutez, jeunesse dissolue, et voyez avec frayeur où conduisent l'irréligion, le libertinage et l'abandon de Dieu.

Une jeune personne, apparemment mal élevée, oublie son honneur, se laisse entraîner dans le vice, se livre sans réserve à un homme sans religion, sans probité, sans mœurs ; et par un affreux enchaînement de désordres couverts sous le voile imposteur d'un faux mariage, ils tombent enfin l'un et l'autre dans l'aveuglement, dans l'endurcissement, dans les excès de l'audace et du crime. Ils joignent de concert, à la noirceur de la trahison et de l'ingratitude, l'assassinat mérité d'une charitable bienfaitrice ; à la cruauté du meurtre, l'injustice du vol et de la rapine ; à l'atrocité du meurtre et du vol combinés, l'incendie nocturne de leur patrie ; et tout cela aboutit à faire un scandaleux éclat dans deux provinces ; à devenir l'opprobre de la nation, et les objets de l'exécration publique ; à périr honteusement et malheureusement par les derniers supplices.

Pour nous, mes frères, que ces exemples de terreur nous instruisent, en nous faisant trembler. Gémissons de la méchanceté du genre humain. Ayons toujours devant les yeux la crainte du Seigneur, et le glaive de la justice humaine qui invoque aujourd'hui les foudres mêmes de l'Eglise et ses anathèmes, pour seconder la vengeance publique. Nous avertissons donc tous ceux qui ont quelque connaissance des faits atroces énoncés dans ce Monitoire, de venir à révélation, sous peine d'encourir l'excommunication majeure : commandement terrible et sévère, mais nécessaire pour la réparation du crime, et pour le maintien de l'ordre dans la société. O malheureux, et doublement coupables envers Dieu et les

hommes, les scélérats qui troublent ainsi l'Eglise et la république! Heureux, au contraire, trois fois heureux, celui qui a été élevé dès sa jeunesse dans l'innocence et la piété ; qui marche constamment dans les voies de la sagesse et de la vertu ; qui mérite, par une conduite toujours honorable et chrétienne, l'estime des gens de bien, la paix de la bonne conscience, les bénédictions du ciel et de la terre, dans l'espérance et l'attente des biens éternels que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

DISCOURS

Prononcé après lecture, faite en chaire, d'un Mandement au sujet de la mort du Souverain Pontife Clément XIV, et de la future élection de son successeur.

Mes frères,

Si vous savez votre religion, si vous êtes instruits de l'ordre hiérarchique de l'Eglise et de l'état politique du monde, vous ne devez pas ignorer que la chaire de saint Pierre n'est pas seulement le premier trône de l'univers, qui joint le sceptre à la tiare, qui réunit la double puissance suprême du sacerdoce et de l'empire ; mais que c'est encore le centre de l'unité catholique, auquel toute Eglise particulière doit se rapporter, auquel tout vrai fidèle doit être sincèrement attaché. Vous devez savoir que les souverains pontifes de Rome sont, par une éminente prérogative, les vicaires de Jésus-Christ en terre, les dépositaires de son autorité et de sa domination sur la république chrétienne, les chefs, les pasteurs et les Pères spirituels du troupeau universel.

Il doit donc y avoir entre eux et nous, comme entre un père et des enfants, une intime union de cœur et d'esprit, une adhésion unanime dans la foi et la doctrine orthodoxe, une correspondance économique d'administration, de discipline, de législation, une relation suivie d'autorité, de vigilance de leur part ; et de vénération, d'obéissance de la nôtre ; une communion sainte de vertus, de bonnes œuvres, de prières réciproques ; en un mot, un heureux accord d'affection paternelle, qui les intéresse à notre salut, et d'amour filial, d'attachement religieux, qui nous intéresse aussi nous-mêmes à leur exaltation, à leur gouvernement, à leur grandeur, à leur gloire, à leur conservation et enfin à leur perte, qui rejailit sur toute l'Eglise.

C'est par des considérations si légitimes que cette sainte Eglise nous prescrit aujourd'hui des prières publiques pour son auguste chef Clément XIV, que le Seigneur vient de lui enlever rapidement. Formé dès sa tendre jeunesse aux grandes vertus du christianisme et du sacerdoce, dans le sein de l'état religieux ; connu, distingué par un mérite personnel, par sa science, ses talents, ses emplois, honoré de la pourpre romaine,

et élevé par le vœu des nations jusque sur le trône du Capitole, il a su s'y concilier la bienveillance, l'estime, la confiance des souverains de l'Europe; et après avoir recouvré l'ancien patrimoine de l'Eglise, son zèle méditait encore pour elle de nouveaux projets de prospérité ou de réforme, lorsque l'Arbitre suprême de la destinée des potentats et des nations s'est hâté, pour notre punition peut-être, d'abrégé son règne, et de le citer au tribunal de sa justice, comme les autres mortels: car les Pontifes de la religion, les souverains de la terre sont hommes, et peuvent être pécheurs comme nous. Hélas! Moïse lui-même, ce chef éminent du peuple de Dieu, premier sacrificeur de l'ancienne loi, consacrateur de ses prêtres et de son pontife même; Moïse, ce favori du Tout-Puissant, avec toute sa sainteté, n'a pas été exempt de faute dans sa vie, ni de punition à sa mort. Qui pourrait donc ne pas craindre pour les dignités suprêmes, qui ont un si grand compte à rendre à Dieu, l'exactitude et la sévérité de ses jugements! Mais ne les jugeons pas nous-mêmes, honorons leur personne et leur mémoire; implorons sur eux la divine miséricorde, avec la confiance et l'affection d'une piété filiale. Ne refusons pas à l'Eglise le juste tribut de sensibilité et de prières, ce dernier tribut d'honneur et de vénération publique qu'elle nous demande pour le souverain Pontife qu'elle vient de perdre avec douleur. Ainsi, lorsqu'Israël vit que le grand prêtre Aaron n'était plus, tout le peuple en fut dans l'attendrissement et dans un deuil général: *Omnis autem multitudo videns occubuisse Aaron, flevit super eo.* (Num., XX, 30.)

Aaron meurt et un nouveau Pontife le remplace dans la souveraine sacrificature, par la volonté du Seigneur. Tel est aussi sous la loi de grâce l'ordre établi de Dieu dans son Eglise, pour y perpétuer la succession des grands orateurs qui doivent la présider, l'instruire, la gouverner sous l'empire de Jésus-Christ, et l'on nous invite encore, mes frères, à porter au pied du trône de l'Eternel, des vœux réunis pour en obtenir un Pontife selon son cœur, dont l'élection soit l'ouvrage du Saint-Esprit, et non pas celui de l'ambition, de la politique, de l'intrigue; un pontife vertueux, qui honore le saint Siège, et le fasse révéler des hérétiques même: un Pontife éclairé, savant, qui soit l'oracle de la religion et l'organe de la Divinité; un Pontife zélé, courageux, qui veille efficacement au maintien de la foi et de la discipline; un Pontife orné des dons de la grâce et des attraits de la piété, qui ne porte pas en vain le titre honorable de *Saint Père*; qui joigne à l'autorité l'exemple et l'émulation du bien, qui nous conduise et nous précède lui-même dans la voie du salut: c'est ce que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

DISCOURS'

Prononcé pour annoncer la mort d'un Evêque diocésain (1).

C'est avec douleur, mes frères, que notre ministère vous annonce la perte que cette ville vient de faire en la personne de son premier évêque, notre ancien pasteur, et notre Père en Jésus-Christ.

Que ces titres sont respectables et intéressants pour notre cœur! Il y a sans doute un lien d'union bien intime et bien touchante entre le pontife et son épouse, entre le pasteur et son troupeau, entre le Père et ses enfants: qui de nous pourrait donc lui refuser aujourd'hui un juste tribut de regrets et de prières; un tribut d'honneur, dû à sa dignité; un tribut d'estime et de vénération, dû à son mérite personnel; un tribut de reconnaissance, dû à ses bienfaits et aux avantages qu'il a procurés à notre patrie?

On peut dire que ce prélat fut un de ces hommes supérieurs qui sont faits pour les grandes places, et que la Providence a fait naître pour gouverner et pour commander. Un extérieur imposant et majestueux, un tempérament robuste et agissant, un amour constant du travail, un courage à toute épreuve, une fermeté d'âme que rien n'étonnait, un esprit fort, solide, étendu, habile et rompu dans les affaires; en un mot, toutes les qualités qui font l'homme de tête, composèrent le fond de son caractère. Mais la partie la plus essentielle de son mérite fut son cœur: un cœur naturellement bon, droit, sincère; ennemi du fard et de la politique, fuyant le faste et l'ostentation; ami de l'ordre et de la règle; n'aimant cependant point faire peine; obligeant volontiers, et fidèle à tous les devoirs de la société; bon citoyen, bon maître, bon supérieur, bon ami, bon parent: joignant aux qualités morales les vertus chrétiennes; un grand respect pour la religion, des mœurs austères, une sagesse mâle et solide, pénétré des grands principes établis sur les fondements de la foi et de la crainte de Dieu.

Des qualités si éminentes, jointes à une naissance distinguée, l'ont fait monter par degrés à tous les honneurs auxquels un homme de son état pouvait atteindre.

Destiné au ministère de la justice dans l'auguste sénat de cette province, il en a rempli les importantes fonctions avec l'estime et la considération publique.

Elu chef d'une église royale très-distinguée parmi nous, il l'a gouvernée avec fermeté et prudence: il l'a rendue florissante par sa capacité et son intelligence pour les affaires économiques.

Honoré de la confiance des Etats de Bourgogne, et placé à la tête du premier ordre de la province, il a fait honneur lui-même à un choix si glorieux; et il a procuré à cette capitale, par son habileté et par son crédit, une académie de jurisprudence, mère des sciences et de la justice.

(1) Jean Bouhier, premier évêque de Dijon.

Elevé jusqu'à l'épiscopat dans sa propre patrie, fondateur d'un nouveau siège, érigé à sa considération, il en a aplani et vaincu toutes les difficultés; il en a défriché les épines, et a commencé de rétablir le bon ordre; il en a exercé les sacrées fonctions avec un air de dignité et de majesté, qui semblait nous montrer encore à l'autel les Pontifes vénérables des premiers siècles de l'Eglise.

Enfin blanchi sous le poids du travail et des années, il s'est remplacé lui-même par un digne successeur, pour se retirer dans la solitude, et ne plus s'occuper que de son propre salut.

Après tant de travaux et de mérites, le Seigneur l'a trouvé mûr pour le ciel, comme nous devons l'espérer; et il l'a enlevé de ce monde par une mort prompte et rapide, mais non pas imprévue: permettant par une disposition particulière de la Providence, qu'il soit venu finir ses jours où il les a commencés, dans le sein de cette paroisse où il est né, où il a été consacré à Dieu par le saint baptême, et à laquelle, par conséquent, il appartient par un titre particulier.

Il est donc bien juste, mes frères, que notre reconnaissance unisse aujourd'hui sa douleur à celle de sa respectable famille; et que l'affection de son clergé en deuil, que la piété filiale de son troupeau chéri s'empresse d'offrir à Dieu des prières et des sacrifices pour achever de purifier son âme; pour lui obtenir le repos éternel par les suffrages de l'Eglise, et par les mérites de Jésus-Christ, souverain prêtre, chef et rémunérateur de ses dignes pontifes.

O vous tous, dont j'ai vu les regrets, et dont j'ai entendu les éloges, citoyens toujours pleins d'estime et de vénération pour sa personne; amis fidèles et reconnaissants, famille affligée, dont j'ai vu couler les larmes sincères; je sens, comme vous, tout ce que vous perdez, et tout ce que nous lui devons! Hélas! des hommes si dignes de vivre devraient-ils jamais mourir? Mais, que dis-je? parlé-je donc à des infidèles? La terre n'est-elle pas notre exil, et le ciel notre patrie? Envisageons donc, mes frères, d'un œil plus chrétien l'instabilité de ce monde; et en voyant ses honneurs, sa gloire, ses grandeurs s'évanouir, apprenons à en détacher notre cœur. Oui, le vrai sage est celui qui sait imiter le respectable défunt que nous pleurons, qui met, comme lui, son bonheur dans sa vertu, sa richesse dans ses bonnes œuvres, son espérance dans son Dieu, et sa principale ambition à mériter d'être éternellement heureux.

COMPLIMENT

Prononcez par l'auteur, à la tête du clergé de son église, en y recevant l'évêque diocésain à l'ouverture de sa visite.

Monseigneur (1),

Il n'est pas moins flatteur qu'honorable pour mon ministère, d'être chargé en ce

jour solennel de présenter à Votre Grandeur l'hommage et les vœux de cette paroisse distinguée, de cette portion choisie du troupeau fidèle que vous venez honorer de votre présence et de votre visite épiscopale. Vous êtes notre premier pasteur, notre père, notre pontife, le premier évêque de cette ville qui nous a fait cet honneur. Dans les transports de notre joie, tous les cœurs viennent s'offrir à vous, et le tribut de vénération que nous nous empressons de vous rendre, n'est encore qu'une faible expression de notre zèle.

Il semble, Monseigneur, que cette église doit avoir un droit particulier à votre bienveillance et quelque chose d'intéressant pour votre cœur, par son titre de fille aînée de votre église cathédrale, notre mère et votre épouse. Vous y trouvez aussi le retour d'une fille tendre, respectueuse, soumise, et, je l'ose dire, digne de vos bontés par son obéissance et par son attachement.

Si la splendeur des pères rejaillit sur les enfants, quelle satisfaction pour elle de recevoir aujourd'hui son père, son évêque au milieu des acclamations et des bénédictions publiques! Un évêque, tel que saint Paul le demandait dans la ferveur même de la primitive Eglise, exempt de toute tache, et irrépréhensible dans toute sa vie: *Episcopum irreprehensibilem*; orné des vertus et des grâces de la sagesse: *Ornatum*; modeste, affable, plein de douceur et de modération dans la grandeur: *Modestum*; ennemi des contestations et du trouble, vrai ange de paix et de réconciliation: *Non litigiosum* (II Tim., II, 3); désintéressé, bienfaisant, généreux pour l'Eglise et les pauvres: *Non turpis lucri cupidum*; plein de la science des Ecritures et de l'onction de la divine parole dans ses instructions pastorales: *Amplectentem eum, qui secundum doctrinam est, fidelem sermonem*; uniquement occupé du soin de sanctifier son peuple et de perfectionner son clergé, leur donnant lui-même en toute occasion l'exemple d'un zèle édifiant et d'une piété éclatante: *In omnibus exemplum bonorum operum.* (Tit., I, 9; II, 14.)

C'est, Monseigneur, cet esprit de piété et de zèle pour le culte de Dieu, qui vous conduit dans ce saint temple, où votre présence nous offre le modèle de toutes les vertus que vous venez nous recommander. Il est beau de donner des lois, quand on est soi-même une règle vivante; et il est doux de les recevoir, quand elles sont dictées par la bonté et la sagesse: vos paroles seront donc pour nous des oracles; et notre vénération, notre confiance vous répondent d'avance de notre soumission. Heureux si nous pouvons nous flatter d'obtenir votre approbation, et d'avoir part à votre estime, autant que nous sommes jaloux de la mériter!

Grâce à la divine miséricorde, nous osons espérer, Monseigneur, que la visite de cette Eglise vous donnera quelque consolation. Vous y trouverez la paix et l'union, l'hon-

(1) Claude Bouhier, deuxième évêque de Dijon.

neur et la vertu, l'amour de l'ordre et du devoir, la sainteté du culte et le zèle de la religion, un temple décoré par les chefs-d'œuvre de l'art et par les riches dons de la piété, un clergé nombreux et digne d'éloges par sa régularité, par ses talents, par son travail, des administrateurs remplis de zèle et d'intelligence, un grand peuple qui vous chérit et vous honore, un pasteur reconnaissant qui fait gloire de donner à son troupeau l'exemple de la soumission et de l'attachement respectueux que nous vous devons par tant de titres.

Puissent, Monseigneur, ces vifs sentiments d'amour et de reconnaissance nous mériter toujours l'honneur de votre bienveillance et de votre protection ! Puisse le Ciel exaucer nos vœux pour vous, et prolonger au gré de nos désirs votre règne et vos années pour la gloire de Dieu et pour notre bonheur !

{DISCOURS

Prononcé après lecture, faite en chaire, d'un Mandement de MM. les doyen, chanoines et chapitre de la cathédrale de Dijon, pour annoncer leur juridiction dans la vacance du siège épiscopal, la translation de l'évêque diocésain, et la nomination de son successeur (1).

Qui de nous, mes frères, pourrait ne point partager avec le vénérable chapitre de l'Eglise cathédrale, notre mère, tous ces sentiments de vénération, d'amour, de reconnaissance et de regret, qui sont si justement dus au vertueux prélat qui vient de nous être ravi, et qui laisse à son troupeau désolé de si beaux exemples de piété, de douceur, d'affabilité, de bienfaisance, de charité ? Cependant soumettons-nous aux ordres de la Providence, et modérons notre douleur par une juste confiance au digne successeur que le Seigneur destine à le remplacer pour sa gloire et pour la nôtre ; qui est en effet si propre à nous dédommager d'une si grande perte, et à nous en consoler ; qui semble même avoir contracté d'avance avec nous une alliance honorable pour notre patrie, et flatteuse en particulier pour cette paroisse ; qui a déjà si bien mérité de l'Eglise gallicane, et dont la capacité éprouvée promet à ce diocèse un gouvernement sage et heureux, par une conformité de caractère avec son illustre prédécesseur.

Mes frères, nous les recommandons très-particulièrement l'un et l'autre à votre souvenir et à vos prières. Ah ! sans doute, il doit y avoir entre les pontifes et le clergé, entre les premiers pasteurs de l'Eglise et ses enfants, une union spirituelle et bien intime, une relation intéressante et bien salutaire, une sainte communication de prières et d'affection mutuelle. Nos évêques sont les successeurs des apôtres et nos Pères en Jésus-Christ ; si une mission spéciale d'en haut, une consécration religieuse et une éminente dignité doivent rendre leur

personne bien respectable à nos yeux, en même temps leur bonté, leur protection, leurs bienfaits doivent les rendre bien chers à notre cœur. Supplions donc l'Auteur suprême de tous dons et de toute sagesse, de les combler de ses bénédictions, de ses lumières, de ses grâces, pour l'ornement de la religion et du sacerdoce, pour le bien de l'Eglise et de la patrie, pour leur sanctification et pour la nôtre. Tel est en ce jour le vœu de notre cœur, l'objet de notre espérance, le fondement de notre bonheur. Puisse le Ciel exaucer nos désirs et bénir leur ministère, pour nous diriger dans la voie du salut, et nous conduire au ciel avec eux ! C'est ce que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

DISCOURS

Prononcé après lecture, faite en chaire, d'un Mandement pour ordonner des prières publiques, avec exposition du Saint-Sacrement, le jour du sacre d'un nouvel évêque diocésain.

Rendons grâces, mes frères, aux soins aimables d'une Providence attentive et bienfaisante, qui veille aux intérêts de ce diocèse et à la gloire de notre patrie ; qui se hâte de consoler notre douleur et de réparer nos pertes, en nous donnant un nouveau pontife (M. d'Apchon) selon le cœur de Dieu et le nôtre. Ne semble-t-il pas que le choix du monarque ait consulté nos désirs, et recueilli nos suffrages ? N'est-il pas également flatteur et honorable pour nous, de recevoir de sa main royale un prélat tiré du sein même de notre clergé, distingué par la noblesse de son sang et de ses alliances, encore plus digne de commander par son mérite et par ses vertus, éprouvé par ses services et par son expérience dans le ministère, signalé par son zèle et par sa haute piété, amateur de l'ordre et du bien public, aimable par la douceur de ses mœurs, charmant par la politesse et les grâces de sa personne ? Il nous gouvernait déjà, il nous connaissait, il nous aimait, et nous le chérissions, nous l'honorions nous-mêmes comme notre évêque futur, par un pressentiment de son élévation et de notre bonheur. Nos vœux sont donc enfin remplis, et l'on nous annonce ce jour heureux où la religion doit bientôt couronner notre espérance par la solennité de sa consécration, qui le rendra encore plus accompli et plus respectable à nos yeux, en le revêtissant de la splendeur des ornements majestueux de la souveraine sacrificature.

Comprenez-vous bien, mes frères, tout le prix de cette onction divine, et la grandeur du caractère sacré de vos évêques ? Sentez-vous ce qu'ils sont dans l'ordre de la grâce, et ce que vous devez à l'éminence de leur dignité ? N'est-ce point à moi de vous en instruire, et de vous apprendre à honorer dans leur personne la majesté de la religion,

(1) M. d'Apchon. M. de Vogué.

et la puissance de l'Eglise? Sachez donc que l'excellence et la prérogative de leur consécration sont bien supérieures au sacerdoce de Melchisédech et d'Aaron; que ce sont les principaux ministres et les images vivantes de Jésus-Christ même, le grand Prêtre éternel (1), ses ambassadeurs auprès des nations et des rois (2), les successeurs de ses apôtres, les princes de son Eglise, les anges tutélaires de son peuple, les docteurs de sa loi, les organes du Saint-Esprit, les juges de la foi, les premiers pasteurs du troupeau fidèle; en qui réside la vertu complète du sacrement de l'ordre et sa perfection, la plénitude du sacerdoce de la loi de grâce, et la source de sa perpétuité, la supériorité de la juridiction et de la puissance spirituelle; qui tient en ses mains les clefs du ciel et celles de l'abîme. C'est donc à nous de rendre à la prééminence et à la sainteté de leur ministère un religieux tribut de vénération, d'hommage, de révérence, de soumission et d'amour filial.

Ah! mes frères, il y a une relation bien intime, des liens d'union bien forts et bien étroits entre le pontife et le clergé, entre le père et les enfants. Il est donc tout à la fois de notre piété et de notre intérêt de prendre part à la sanctification et à la décoration du prélat que le Ciel nous destine. Transportons-nous en esprit à cette pompeuse cérémonie de son sacre qui approche, et qui nous intéresse si fort. Contemplons-le au pied de l'autel, environné de cette auguste assemblée que compose l'élite du clergé de France (3), où préside le mérite orné de toutes les grâces, de tous les honneurs, et où l'éclat même de la pourpre romaine (4) va le couronner des rayons de sa gloire, en lui imposant les mains au milieu de ses frères et de ses collègues dans l'épiscopat, dont les vœux et les suffrages réunis s'empres- sent de l'adopter dans le corps apostolique. Il me semble voir le sacré collègue des apôtres assemblé dans le Cénacle pour l'élection et l'inauguration de saint Mathias. Puisse le Père des lumières leur envoyer encore du ciel son Saint-Esprit, et répandre en particulier sur notre pontife ses dons les plus précieusement, ses grâces les plus abondantes! Joignons nos prières à sa ferveur. Immolons pour lui la victime sacrée dans tous nos temples, et prosternés au pied du trône de l'Agneau exposé à nos adorations, demandons à Dieu, par le mérite du Prince des pasteurs, qu'il donne à son nouveau ministre un esprit de zèle, un esprit de conseil, un esprit de force, un esprit de sagesse, un esprit de sainteté, qui en fassent l'ornement de la religion, le soutien de l'Eglise, la règle du clergé, l'exemple du troupeau, afin qu'il nous conduise tous au ciel, et qu'il soit lui-même un jour notre couronne dans l'éternité bienheureuse. Ainsi soit-il.

COMPLIMENT

Adressé à Mgr l'ancien évêque de Troyes, Mathias Poncet de La Rivière, en recevant ce prélat dans l'Eglise de l'auteur, où il venait officier pontificalement à la solennité de l'Assomption, fête patronale de cette paroisse.

Monseigneur,

Qu'il est satisfaisant pour moi d'être aujourd'hui l'organe de cette église distinguée, et l'interprète des vifs sentiments d'allégresse et de vénération qu'inspire à cette grande paroisse la présence d'un prélat qui nous retrace, en sa personne, le portrait intéressant de ce grand-prêtre si comblé d'éloges au II^e livre des Machabées, dont l'histoire sainte s'est étudiée à nous peindre en détail les traits charmants; qui s'était disposé dès sa jeunesse, par un attrait dominant pour la religion et par l'exercice de toutes les vertus, à la souveraine sacrificature: *Qui a puero in virtutibus exercitatus sit*; qui réunissait dans son extérieur la majesté et les grâces, la décence et la dignité avec les agréments: *virum verecundum visu*; qui joignait à l'éclat de la naissance, à l'élévation du rang, à la supériorité du mérite, une vertu modeste, des mœurs douces et sociables, toute l'aménité d'un sage aimable, autant chéri que révééré: *Modestum moribus*; qui enlevait les esprits les et cœurs par le charme de sa parole, et par l'ascendant d'une éloquence ravissante: *Et eloquio decorum* (II Mach., XV. 12.); qui fut le soutien de la religion, et l'honneur du sanctuaire par son éclatante piété, et par un courage toujours opposé au torrent du vice et du désordre: *Propter pontificis pietatem, et animos odio habentes mala.* (II Mach., III, 1.)

A tous ces traits de ressemblance ne nous semble-t-il pas voir reparaître au milieu de nous le grand Onias, ce pontife orné de tant de perfections, si zélé pour la religion, si ferme pour sa défense, si constamment vertueux dans les vicissitudes d'une vie orageuse et traversée? Heureuse conformité de caractère, de talents et de mérite, qui seul est un grand éloge! Félicitons donc notre patrie de la possession d'un prélat qui est venu l'embellir de tous ces flatteurs avantages, qui s'en concilie généralement l'affection, l'estime, la vénération, qui en décore tous les ordres et lui fait honneur à tous égards.

Nous l'épronvons avec joie, Monseigneur, dans cette solennité, où vous venez accroître la splendeur du triomphe de l'auguste protectrice de la religion, du trône et de la monarchie; ce sera désormais pour notre Eglise une des brillantes époques de sa gloire, et je la compterai moi-même avec complaisance parmi les beaux jours de mon ministère. Votre éminente piété attirera les béné-

(1) *Sacerdos in æternum Christus Dominus.* (Office du S. Sacr.)

(2) *Pro Christo legatione fungimur.* (II Cor., v,

20.)

(3) L'assemblée du clergé de 1755.

(4) Le cardinal de La Rochefoucault.

dictions du Ciel sur mon tronpeau, et la reconnaissance vous en donnera tous les cœurs.

I^{er} DISCOURS

Prononcé à l'ouverture du chapitre général de MM. les prêtres de la paroisse de l'auteur, qui forment un corps nombreux et distingué.

Messieurs,

Est-ce la coutume ou l'amour de l'ordre qui nous rassemble aujourd'hui? Un si saint usage n'est-il qu'une simple formalité; ou n'est-ce point plutôt une précaution sagement établie pour prévenir et réformer les abus du relâchement, pour renouveler et perpétuer parmi nous la ferveur et l'esprit primitif de ces anciens prêtres qui nous ont précédés dans cette église, et qui nous ont tracé de si grands exemples dans ces temps plus heureux où les chrétiens étaient des saints, et les prêtres des apôtres?

Permettez donc, Messieurs, que je satisfasse au devoir que semble m'imposer aujourd'hui le rang que j'ai l'honneur de tenir parmi vous. Souffrez que je retrace ici un moment l'objet et l'importance de nos devoirs, beaucoup plus pour ma confusion et ma propre instruction, que pour celle d'autrui; ne trouvant en moi que des imperfections à réformer, et ne remarquant en vous que des talents à estimer, des vertus à louer, et des exemples à imiter.

Nous formons, Messieurs, dans la hiérarchie de l'Eglise un corps de clergé à part, spécialement attaché à cette grande paroisse, et dévoué à son service. Or, sur cela, trois objets me paraissent ici mériter notre attention. J'entends d'abord les devoirs particuliers de cet état, qu'il faut remplir avec zèle et fidélité; en second lieu, l'ordre et la discipline qui conviennent à une compagnie bien réglée; enfin la bonne intelligence et l'union qui doivent régner entre des confrères. Je m'explique.

J'ai dit d'abord les devoirs propres de notre état, qu'il faut remplir avec zèle et fidélité. Vous êtes, Messieurs, par la sainteté de votre caractère et de votre vocation, les anges tutélaires du peuple de Dieu, les coadjuteurs et les coopérateurs du ministère des pasteurs et des pontifes; car il n'en est pas des prêtres d'une paroisse comme des simples chanoines: ceux-ci ont été institués pour chanter les louanges de Dieu dans un chœur; mais ceux-là ont été établis pour servir encore à la conduite du peuple fidèle et à sa sanctification. Ainsi, tous ceux d'entre nous, qui ont des talents et de la science, ou qui peuvent en acquérir, sont autant d'ouvriers que le Seigneur a mis dans sa vigne, pour y travailler utilement; et s'ils ne s'occupent que de vains amusements, oisifs spectateurs de nos travaux et de nos combats, malheur à eux; ils seront traités comme le serviteur négligent qui avait enfoui le talent de son maître.

Ce serait donc mal répondre à notre des-

tination particulière, et à la confiance des fidèles qui nous ont appelés à leur secours, si nous manquions d'affection pour eux et de zèle pour leur salut. Ce serait blesser les lois de la justice, si nous n'avions pas soin d'acquitter les charges de notre Eglise et ses fondations avec exactitude, avec fidélité; non point par un esprit d'habitude ou d'intérêt, non point avec nonchalance, avec dégoût, avec précipitation, et distraction, avec facilité de s'en dispenser impunément et sans de justes raisons. Ce serait violer le pacte solennel que cette paroisse a fait avec nous, si nous n'avions attention d'en célébrer l'Office public avec décence, avec dignité; souvenons-nous qu'alors nous sommes en la présence du Seigneur, du Très-Haut, dans son sanctuaire, et devant son trône, entre les anges du ciel et les peuples de la terre, à qui nous sommes en spectacle. Gardons-nous de les blesser, de les scandaliser par des airs de légèreté et de dissipation, par le désordre des cérémonies, ou par une cacophonie discordante. Tâchons, au contraire, de les édifier, de les élever à Dieu par une piété modeste, par un recueillement attentif, par un silence respectueux, par l'uniformité et la gravité du chant, par la majesté du culte, et par la sainteté des mystères.

J'ai remarqué, en second lieu, que pour le service et le bien de cette église, il a fallu nous rassembler en corps de clergé, qui forme une sorte de petite république dans l'ordre de la religion. N'en concluons pas qu'on puisse y apporter un esprit républicain, jaloux de la liberté et de l'indépendance. Au contraire, toute république policée a ses assujettissements, ses devoirs relatifs de correspondance et de subordination: toute compagnie bien réglée doit avoir ses lois, ses usages, sa discipline; et si ces règlements, si ces usages ne sont pas observés et maintenus, bientôt on retombe dans l'anarchie, le désordre et la confusion. Il faut donc de la vigilance, de l'exactitude, de la fermeté dans ceux qui sont préposés au bon ordre, soit pour le temporel, soit pour le spirituel: si la gloire du Seigneur et le service de l'Eglise souffrent de leur négligence, de leur faiblesse, de leur tolérance, ils en répondront à Dieu. Il faut donc aussi dans les délibérations, dans les conseils, des intentions droites, des vues impartiales; de l'amour du bien, du zèle contre les abus, de la discrétion et de la gravité dans les opinions, sans se livrer à ses saillies ou à ses préventions. Il faut donc encore dans l'administration commune, de la bonne intelligence et du concert pour faire le bien avec uniformité, avec succès.

Enfin, un dernier objet, qui nous intéresse tous ici, est la paix et l'union qui doivent régner entre des confrères. Messieurs, nous sommes tous patriotes et concitoyens, prêtres et ministres de l'Eglise, tous frères et membres d'un même corps: que de liens pour nous unir! Les liens de la patrie, les liens de la religion, les liens de la charité,

tes liens de la société et du besoin mutuel. Loin donc de nous l'esprit de discorde, la maligne critique, les jalousies, les rapports, les murmures, les défiances, les contentions. Que la prudence, au contraire, que la droiture et la politesse, que la cordialité et la douceur, que la charité et la religion soient toujours l'âme et le mobile de notre conduite les uns envers les autres. Ne méprisons, n'offensons personne; et dissimulons, pardonnons, quand on nous offense: hé! mon Dieu, qui est-ce qui n'a pas ses imperfections, ses faiblesses, ses moments de vivacité et d'humeur? Souvenons-nous de cet oracle de l'Évangile: *Tout royaume divisé en lui-même sera désolé.* (Luc., II, 17.) Hélas! Messieurs, nous vivons dans un siècle difficile, où il y a, ce semble, contre le clergé, une espèce de conspiration des laïques, si attentifs à nos démarches, si opposés à nos intérêts, si portés à relever nos fautes, à censurer nos mœurs, à rabaisser et à dégrader notre caractère. Que deviendrons-nous, si nous nous joignons encore à nos ennemis contre nous-mêmes?

Je le remarque avec surprise et douleur; je vois partout les membres des autres sociétés de l'État s'entraider, se soutenir, se défendre: il n'y a, pour ainsi dire, que les ecclésiastiques qui se désunissent, qui s'entre-misent les uns les autres; comme si la haine ou le mépris qu'ils inspirent pour leurs égaux, pour leurs frères, ne retomberaient point par contre-coup sur eux-mêmes.

Ici, Messieurs, permettez que je vous rappelle un trait de l'Histoire sainte, qui m'a touché. Lorsque Judas Machabée lut donné pour conducteur au peuple de Dieu, et chargé dans ces temps difficiles du salut de sa patrie, tous ses frères, dit l'Écriture, se réunirent à leur chef, pour partager avec lui les travaux et les combats du Seigneur. Judas Machabée ne se prévalait pas de la primauté du commandement, et ses frères n'en étaient point jaloux; mais ils agissaient de concert, et s'entraidaient mutuellement sans se désunir jamais: *Et adjuvabant eum omnes fratres ejus.* (I Mach., III, 2.) De là, qu'arriva-t-il? Les troupes d'Israël furent triomphantes, et leurs ennemis humiliés. Le nom des Machabées devint célèbre parmi les nations: leur famille fut comblée de biens et d'honneurs. La religion surtout en fut honorée, et le Seigneur glorifié. N'est-ce point ce qui arriva aussi dans ces temps plus doux, où les lois étaient en vigueur, et la cité sainte dans la paix, sous le sage gouvernement du religieux pontife Onias, dont la piété et les bonnes intentions étaient si bien secondées par le concert et l'attachement des prêtres et des lévites auxquels il présidait? Alors le peuple de Dieu était édifié et bien conduit; sa religion sainte était en vénération aux princes de la terre et aux rois; le temple était enrichi et honoré par de grands dons: *Fiebat ut et ipsi reges et principes locum summo honore di-*

gnum ducerent, et templum maximis muneribus illustrarent. (II Mach., III, 2.)

Puissent, Messieurs, ces temps heureux renaître parmi nous! Puisse cette Église en être quelque jour une vivante image! Puisse-nous tous y contribuer par toutes les vertus que Dieu et les hommes demandent de nous; par tout le zèle et la fidélité que la religion et la patrie attendent de notre état et de ses engagements!

II^e DISCOURS

Pour le même objet.

Messieurs,

Notre profession est d'édifier, d'instruire et d'exhorter les peuples. Mais nous, qui prêchons si bien les autres, n'aurions-nous pas aussi besoin quelquefois d'être exhortés nous-mêmes? Je suis trop pénétré sans doute de mon insuffisance et de mes propres défauts, pour oser m'ériger en docteur des maîtres en Israël; mais que ce soit saint Paul notre maître, notre apôtre, qui nous instruisse tous ici; qui de nous pourrait refuser de l'entendre? Ouvrons donc ses Épîtres à Tite et à Timothée, ses chers disciples, et recueillons-y quelques traits abrégés du vrai caractère des dignes ministres de l'Église; nous y verrons, Messieurs, ce que vous êtes, et ce que je devrais être.

Oportet ergo, episcopum irreprehensibilem esse (I Tim., VIII, 2.) Saint Paul parle ici à un évêque, il est vrai; mais en même temps à un homme apostolique, occupé, comme nous, des plus pénibles, des plus simples, des plus ordinaires fonctions du ministère, des fonctions de missionnaire évangélique, de catéchiste, de pasteur des âmes, de directeur des consciences, de prédicateur du saint Évangile, de prêtre et de sacrificeur du Dieu vivant. Dans ces temps de la primitive Église, le prêtre, le pasteur et le pontife, n'étaient en Tite et Timothée qu'un seul et même homme: d'où j'infère que les qualités et les vertus, que l'apôtre demandait dans ces anciens évêques, doivent aussi par proportion former le caractère des pasteurs inférieurs, et même des simples prêtres, chacun suivant la mesure de la puissance et de la grâce qu'ils ont reçues d'en haut.

Oportet ergo irreprehensibilem esse: Messieurs, avec quel fruit et de quel frot pourrions-nous reprendre les autres, si nous sommes répréhensibles nous-mêmes? Nous sommes en spectacle aux yeux des hommes; et j'ai presque ajouté que nous sommes en butte à leurs traits. Le monde corrompu et malin examine avec curiosité nos faibles, nos défauts; il les saisit; il les relève, il les exagère, il les empoisonne, il s'en scandalise, il s'en autorise et s'en prévaut. Un prêtre doit donc être plus attentif qu'un autre citoyen, sur lui-même et sur ses démarches; il doit être irréprochable à tous égards: irréprochable dans sa doctrine, irréprochable dans ses mœurs, irréprochable dans sa conduite, irréprochable dans son ministère, irréprochable dans son honneur

et sa réputation : *Irreprehensibilem. Ornatum* : Il faut, de plus, qu'un ecclésiastique tâche de faire honneur à son état, à l'Eglise, à la religion, en se conciliant l'estime publique par sa capacité et par ses services. J'avoue que c'est particulièrement par la sagesse, par une vie régulière, exemplaire, édifiante, que le clergé doit se distinguer. Mais, lorsqu'en lui les dons de la nature ornent encore les dons de la grâce, ils sont comme l'or et la glace qui font valoir, embellissent et décorent les portraits par un cadre brillant. Ainsi, lorsque la vertu et le zèle du sacerdoce se trouvent accompagnés des grâces de l'esprit et de l'aménité du caractère, du don de la parole et des talents cultivés, des lumières de la doctrine et de la science, de l'éclat des bonnes œuvres et des travaux apostoliques; alors le mérite personnel du ministre prête à son caractère une certaine dignité, un lustre, une autorité, une force, une efficacité, qui lui donnent un ascendant merveilleux sur les esprits et sur les cœurs. Mais, au contraire, quel mépris un prêtre ne fait-il pas rejaillir sur l'Eglise et sur lui-même, lorsqu'il ne sait se rendre estimable et utile par aucun endroit; lorsqu'on le voit s'évaporer continuellement dans la dissipation du monde et ses vains amusements, ou croupir lâchement dans l'indolence, l'oisiveté, la mollesse et l'ignorance? Qu'est-il au jugement des hommes, et que portera-t-il au jugement de Dieu?

Non turpis lucrī cupidum. (Tit., I, 7.) Il est triste pour l'Eglise, et humiliant pour ses ministres, qu'il ait fallu attacher un mince honoraire temporel à leurs fonctions, même les plus sacrées, les plus augustes. Prenons garde cependant que par l'habitude et par la pente naturelle du cœur humain vers l'intérêt, ce ne soit là, peut-être, au cœur, à l'autel, l'objet, le motif de notre préte, plutôt que la gloire de Dieu et son service, plutôt que le devoir du ministère et la sanctification du ministre. Il est bien décidé que les revenus ecclésiastiques doivent être regardés comme un bien sacré, parce que ce sont les aumônes et les vœux de la dévotion des fidèles, comme parlent les Pères. Mais, au lieu d'en employer le superflu en œuvres saintes, quelquefois on se retranche soigneusement même l'honnête nécessaire, et pour quoi? Pour thésauriser, pour accumuler, pour mettre en réserve, et pour qu? Est-ce pour les pauvres, qu'on a négligés, ou pour l'Eglise, qu'on a peut-être mal servie? A le bien prendre, c'est quelquefois une restitution, qu'on leur devrait en bonne conscience; mais, au scandale des gens de bien, on vieillit, on meurt avec de l'argent caché, avec de l'or entassé; on meurt sans aucune disposition de piété ou de charité; et le patrimoine de l'Eglise, la substance du pauvre passe en des mains étrangères, et quelquefois presque inconnues : *Thesaurizat, et ignorat cui congregabit ea. (Psal. XXXVIII, 7.)*

Sed justam et sanctum. (Tit., I. 8.) Abré- geons, et finissons par ce beau trait de l'exhor-

tation de saint Paul, qui dit tout, en désignant qu'un ministre de l'Eglise soit un saint : *Sanctum*. Il parlait, j'en conviens, dans ces temps de grâce et de ferveur où les chrétiens étaient regardés comme des saints, et tous les prêtres comme des apôtres. Mais, souvenons-nous du moins que nous sommes leurs enfants, et les successeurs de ces hommes apostoliques; nous en avons en partie la mission, le caractère, les fonctions. Mais, je le dis pour ma propre confusion, en avons-nous les sentiments, les vertus, les œuvres, les travaux, les mérites? En avons-nous l'esprit intérieur, la pureté d'intention, la piété, le zèle, la ferveur, la charité, l'amour de Dieu? Voilà, cependant, les vraies richesses de l'Eglise, et les caractères de notre profession.

Efforçons-nous donc, avec la grâce du Seigneur, de répondre à la sainteté de notre ministère, et d'en exercer dignement les fonctions. Rendons grâces à Dieu des vertus et des talents qu'on voit fleurir dans cette Eglise, et cultivons-les avec soin : tâchons d'y maintenir toujours la sainteté du culte, la dignité des cérémonies, l'ordre, la régularité, la concorde et la paix, pour l'honneur de l'Eglise, pour l'édification publique et pour notre propre sanctification.

III^e DISCOURS

Pour le même objet.

Messieurs,

Tout s'altère, tout s'use avec le temps, jusqu'à la vertu. La pente naturelle de l'homme et sa faiblesse l'inclinent et l'entraînent sans cesse vers le relâchement; en sorte que, si l'on ne prend de temps en temps de nouvelles précautions, la vigueur de la discipline s'énerve, et dégénère insensiblement. De là, dans toutes les Eglises bien réglées, et en particulier dans la nôtre, l'introduction des chapitres généraux, sagement institués pour la réformation des abus, pour le maintien de l'ordre, pour la distribution des emplois, pour la conservation même des droits et des biens de l'Eglise; en un mot pour ses plus essentiels intérêts spirituels et temporels. Aussi a-t-on toujours cru qu'il était de la décence et de la dignité des Eglises de tenir ces assemblées extraordinaires avec plus d'appareil et de solennité; et c'est pour faire honneur à celle-ci que j'ai pensé moi-même qu'il était de la bienséance et de mon devoir de dire ici quelque chose de l'excellence du sacerdoce, et de l'importance des fonctions de notre état : non pour m'ériger en docteur des maîtres en Israël, qui m'instruisent moi-même, et m'excitent par leurs exemples; mais pour notre consolation et notre édification mutuelle.

D'où vient, Messieurs, que l'auguste et sacré caractère du sacerdoce a tant perdu de son premier mérite dans l'estime des hommes, et semble aujourd'hui si fort déchu de son ancienne réputation? Serait-ce, peut-être, qu'il est devenu trop commun parmi nous, par l'excessive multiplication des

prêtres : où ne serait-ce pas plutôt que nous ne l'honorons point assez par l'exemple et la sainteté de notre vie ? Voilà, sans doute, sur quoi il faut rejeter cet avilissement, cette décadence, bien plus que sur l'humiliation, qui résulte peut-être d'une trop grande médiocrité de fortune dans le second ordre de la hiérarchie. Les apôtres et les prêtres de la primitive Église, les Paul, les Barnabé, les Timothée avaient l'extérieur encore plus humble, plus pauvre que nous : et, cependant, ils étonnaient les rois, les peuples admirateurs les révéraient, les éléments même semblaient les respecter, et les démons les redoutaient. Pourquoi cela ? C'est qu'ils étaient des saints, et parce que c'étaient des saints, ils paraissaient au-dessus des autres mortels, et la main de Dieu était avec eux.

J'avoue, Messieurs, qu'alors une grâce supérieure, jointe à la puissance des miracles, contribuait beaucoup à donner au saint ministère cet éclat, cette autorité qui imprimait le respect et la vénération. Il est vrai néanmoins que ce qui faisait proprement dans les apôtres et leurs disciples la véritable grandeur du sacerdoce, perpétue encore aujourd'hui dans nous-mêmes son excellence et sa gloire. Prêtres et sacrificeurs du Dieu vivant, juges des consciences et dépositaires des clefs du ciel, organes de la Divinité, et ses ambassadeurs auprès des peuples, intercesseurs, et, pour ainsi dire, ambassadeurs des peuples mêmes auprès de Dieu ; sentons, Messieurs, tout ce que nous sommes, et en nous admirant nous-mêmes d'être destinés à des fonctions si augustes, lâchons d'en soutenir la dignité, et de les remplir avec honneur.

Je dis, prêtres et sacrificeurs du Dieu vivant ; premier attribut du sacerdoce. La principale puissance de l'Ordre, et sa plus glorieuse fonction, est sans contredit celle du divin sacrifice : c'est pour cela spécialement que les prêtres sont consacrés par une action sainte et mystérieuse, par un caractère sacré, qui les élève au-dessus des autres hommes, et des anges même. Messieurs, j'admiraïs tout à l'heure dans les apôtres et les prêtres de l'Église naissante cette puissance des prodiges qui faisait tant d'honneur à leur ministère ; mais la plus grande merveille qu'ils aient opérée, ne l'opérons-nous pas encore à l'autel ? Dépositaires en quelque sorte de la toute-puissance, nous renversons les lois de la nature, et tous les jours un Dieu s'incarne pour ainsi dire entre nos mains par un miracle perpétuel et toujours subsistant. Par là, nous faisons chaque jour ce qu'on peut faire de plus saint, de plus grand dans l'univers. Par là, chaque jour, nous rendons à Dieu au nom de l'Église la plus grande gloire que puisse lui rendre la religion ; et de la part des peuples, le plus grand hommage que l'homme puisse rendre à la Divinité. Or, Messieurs, quels vifs sentiments de religion, quelle pureté de cœur, quelle piété fervente, quelle modestie angélique, quelle

décence majestueuse, quelle respectueuse attention, ou plutôt quelle sainte frayeur ne demandent point de nous ces mystères terribles ? Malheur donc à nous, si nous les célébrons sans préparation, sans esprit intérieur, sans élévation de sentiments ! Malheur à nous, si nous les célébrons avec indécence et précipitation, ou par habitude et par des vues toutes intéressées !

Quodcumque solveris super terram erit solutum et in cælis. (Matth., X, 19.) Second attribut du sacerdoce, la prérogative de juger les consciences, et d'avoir en nos mains les clefs du ciel. C'est sans doute avec raison qu'on honore dans la république les juges, les magistrats, parce qu'ils sont l'image du prince et les ministres de sa justice ; mais combien plus respectable encore, et plus auguste doit être le ministère des prêtres, qui sont assis sur le trône de Dieu même, qui jugent les juges même de la terre ! Le magistrat politique étend, si l'on veut, son pouvoir sur la fortune temporelle, sur l'honneur et les biens, sur la liberté et la vie des citoyens ; mais la juridiction du prêtre est d'un ordre fort supérieur, et Dieu lui a donné une autorité bien plus éminente, bien plus étendue, bien plus importante : puisque l'âme même, qui est la plus noble partie de l'homme, est de sa dépendance et de son ressort ; puisque son pouvoir n'est pas limité seulement aux crimes extérieurs et avérés, mais qu'il appelle même en jugement les secrets des cœurs et des consciences les plus cachées ; puisque sa juridiction ne s'étend pas seulement sur le temps, mais encore sur l'éternité même, sur le salut de l'âme immortelle. Or, messieurs, s'il faut dans les juges de la terre tant de capacité, tant d'intégrité, tant de vigilance et de sagesse, quel assemblage de lumières et de prudence, de zèle et de charité tout ensemble, quelle conduite édifiante, exemplaire, irréprochable n'exige point de nous le glorieux emploi de diriger, de reprendre et de juger les autres, de les condamner ou de les absoudre au nom de Jésus-Christ même, et sur son tribunal ?

Pro Christo legatione fungimur. (II Cor., V, 20.) Nous sommes les envoyés de Jésus-Christ, et comme ses ambassadeurs auprès des peuples : troisième attribut du sacerdoce. On sait assez que le caractère d'ambassadeur fut toujours un titre respectable ; et plus un monarque est puissant, plus il est redoutable, plus il est grand, plus son ministre est honoré et distingué. Quel honneur donc pour nous, quel sublime emploi d'être les envoyés et les ministres, non des rois de la terre, mais du Dieu même des rois, du souverain maître de l'univers ! Tantôt comme l'ancien conducteur d'Israël, nous annonçons à son peuple ses commandements et sa Loi sainte ; tantôt comme les prophètes, nous menaçons de sa part les hommes coupables des châtimens de sa vengeance ; tantôt, comme les apôtres, nous portons devant les nations et les rois la lumière de son Évangile et la gloire de son

leur. Nous sommes donc encore une fois les organes de la Divinité, et ses ambassadeurs auprès des peuples. Or, il faut qu'un ambassadeur cherche à se rendre digne d'un si haut ministère, en faisant honneur à son caractère, en soutenant avec dignité la gloire et les intérêts de son maître; mais comment pourra-t-il y réussir, s'il ne sait pas se concilier l'estime, la vénération, la confiance, l'autorité, l'ascendant sur les esprits et sur les cœurs, par la supériorité du mérite et de la vertu?

Enfin nous sommes les intercesseurs et comme les ambassadeurs des peuples auprès de Dieu: quatrième et dernier attribut du sacerdoce. Oui, Messieurs, l'un des plus essentiels devoirs de notre état, l'une des plus ordinaires et des principales fonctions de notre ministère est d'intercéder, de prier pour l'Eglise et pour la patrie. A l'autel nous portons aux pieds de l'Eternel l'encens et les hommages de la terre. Au chœur, nous rendons au Très-Haut un tribut solennel de louanges au nom de la république qui nous a chargés pour elle d'une si juste obligation. Dans les solennités extraordinaires, dans les prospérités de l'Etat, nous offrons au Seigneur les actions de grâces des citoyens, par des chants de triomphe; et dans les temps de deuil, dans les jours de pénitence ou de calamité publique, nous demandons pour eux miséricorde avec de saints gémissements *entre le vestibule et l'autel*. (Joel., II, 17.) Ainsi sommes-nous chargés auprès de Dieu des intérêts du peuple, et d'obtenir grâce pour lui quand il a péché. Ainsi notre ministère, comme les vieillards de l'Apocalypse (Chap. III), revêtus de blanc et couronnés, est de présenter devant l'Agneau de Dieu, le parfum des prières et des vertus des saints. Ainsi nous sommes comme ces anges tutélaires dont l'emploi, dit saint Hilaire (Com. in Matth., can. 28), est de porter devant le Très-Haut les vœux et les besoins des mortels. Mais le faisons-nous avec toute la décence requise, avec la piété et la ferveur de ces esprits célestes, qui s'anéantissent de respect devant la majesté de Dieu? Méritons-nous d'en être écoutés et protégés, comme ces fidèles ministres des ordres du Tout-Puissant? Hélas! comment pourrions-nous intercéder avec succès pour les autres, si nous ne sommes agréables nous-mêmes aux yeux du Seigneur; si notre humble prière n'est pas assez vive, assez ardente pour percer les cieux, et monter jusqu'à son trône.

J'abrège, Messieurs, ces réflexions que vous êtes plus capables que moi de développer et d'approfondir, et qui sont si propres par elles-mêmes à nous inspirer à tous une haute idée des fonctions de notre état, un zèle toujours nouveau pour les remplir dignement, et une sainte frayeur sur le compte qu'il nous en faudra rendre. *Grandis dignitas sacerdotum!* s'écrie un saint docteur. O éminente dignité du sacerdoce? Que les prêtres sont élevés au-dessus des peuples; mais que leur chute est profonde et

terrible, quand ils tombent de si haut! *Sed grandis ruina eorum*. Grâces immortelles soient rendues à la divine miséricorde, qui semble nous avoir prémunis contre ce danger en donnant à notre Eglise un clergé qui lui fait honneur, et que les autres Eglises prennent volontiers pour modèle; auquel en effet l'Esprit-Saint a libéralement communiqué ces dons divers, qui font la gloire et le fruit du saint ministère; aux uns, la majesté et l'onction de la parole de Dieu dans la chaire évangélique; aux autres la science et l'intelligence dans les recherches profondes de l'érudition; à ceux-ci, la sagesse et le discernement des esprits dans la direction des âmes; à ceux-là, le zèle désintéressé et laborieux dans les œuvres fortes de la charité; à tous la piété sincère et les vertus propres du sacerdoce, qui en expriment bien mieux que moi l'excellence, et qui en finissent l'éloge.

IV^e DISCOURS.

Pour le même objet.

Messieurs,

Telle est la condition des établissements humains, que dans les corps les mieux réglés la discipline insensiblement s'affaiblit et s'énerve, si l'on ne prend des précautions contre les dangers du relâchement, et que la vertu même dégénère avec le temps, si l'on n'a soin quelquefois d'exciter, de ranimer sa ferveur. Or, voilà l'origine de nos chapitres généraux, sagement institués pour entretenir et conserver parmi nous l'esprit du sacerdoce, pour prévenir et réformer les abus, pour maintenir l'ordre et la règle, pour pourvoir au gouvernement spirituel et temporel de notre Eglise; entrons donc dans ses vues, et arrêtons un moment nos regards sur les deux objets essentiels du chapitre extraordinaire qui nous rassemble en ce jour pour nos intérêts communs et notre édification mutuelle.

J'entends d'abord la dignité, la majesté et la sainteté du culte divin. Souvenons nous, Messieurs, que nous sommes chargés par engagement, par devoir, par honneur, de servir dignement l'Eglise et la paroisse, d'en célébrer les offices publics avec exactitude, et d'en acquitter les fonctions particulières avec fidélité, d'y exercer avec zèle les fonctions propres de notre état et nos talents, d'honorer la religion par notre ministère, d'édifier par nos mœurs le peuple fidèle, de l'élever à Dieu par notre exemple, soit au chœur, soit à l'autel; au chœur, par notre assiduité aux offices, par notre modestie, par notre recueillement, par l'uniformité et la gravité du chant, par l'ordre et la décence des cérémonies; à l'autel, par notre piété, par notre ferveur, par l'expression d'une foi vive, qui inspirent aux fidèles qui nous environnent, un respect profond, une vénération religieuse pour les augustes mystères que nous célébrons.

Un second objet qui nous intéresse ici, est l'administration, la discipline et la police qui

doivent régner dans une compagnie bien réglée; c'est, Messieurs, pour maintenir cette discipline, que nous choisissons des officiers dignes de notre confiance et de notre considération par leur mérite personnel, ainsi que par leurs emplois; c'est donc à nous de nous conformer sans répugnance et de bonne grâce à ce qu'ils jugent être le plus convenable au bien commun, de les écouter avec déférence et docilité, lorsqu'ils nous représentent la règle, surtout si leur expérience et leur âge semblent devoir leur donner quelque ascendant sur nous par droit d'ancienneté; c'est à nous de sentir même avec reconnaissance le prix de leur zèle, la peine et le fardeau dont ils se chargent pour notre service, bien loin de les contrarier, de les dégoûter, de les rebuter. Heureusement il y a dans cette Eglise bien de la politesse, de la concorde, de l'amour de la paix; et cette aimable concorde, qui est un des plus doux agréments de la vie, fait aussi que tout en va mieux.

Cependant, il peut s'élever aussi parmi les gens de bien, des nuages qui en troublent quelquefois la bonne intelligence et la sérénité; mais nous savons que si le précepte de la charité fraternelle est pour tous les hommes, il concerne encore plus les citoyens d'une même patrie, les enfants d'une même famille, les membres d'un même corps, et surtout les ministres du Dieu de paix et de charité. Ayons donc à cœur d'entretenir parmi nous cette précieuse union, qui convient si fort à notre état et au service de l'Eglise. Honorons-nous tous réciproquement, et particulièrement nos anciens; évitons de blesser nos frères, et ménageons leur délicatesse: n'ayons point tant de sensibilité nous-mêmes, et ne nous formalisons pas aisément pour quelques saillies passagères, pour quelques traits de légèreté ou d'enjouement, plutôt que de mauvaise volonté. Hé! qui est-ce qui n'a point quelquefois ses moments d'humeur, ses imperfections et ses torts? Compensons-les mutuellement; et quand même nous penserions avoir des griefs réels, faisons-en le sacrifice à la religion, et suivons ces beaux conseils de l'Apôtre: *Supportantes invicem, et donantes vobismetipsis, si quis adversus aliquem habet querelam.* (Coloss., III, 13.) C'est, messieurs, cet esprit de paix et de charité, cette union fraternelle, cette concorde des esprits et des cœurs, qui entretiennent dans un corps la tranquillité et l'harmonie nécessaires au bien du service, qui caractérisent et embellissent la vertu, qui font la douceur de la société et l'édification publique, l'honneur et l'ornement d'une Eglise.

Si Messieurs les officiers de la compagnie ont quelques remarques à nous faire, nous les prions de vouloir bien nous aider de leurs lumières et de leurs conseils.

DISCOURS

Prononcé après lecture faite en chaire, d'un Mandement épiscopal, pour ordonner des prières publiques pour le roi et pour la

la prospérité de ses armes, au commencement de la guerre de 1742.

Si j'annonçais l'ouverture d'une guerre célèbre à d'anciens Romains enflés de gloire et pleins d'ambition, ou à des Grecs belliqueux et jaloux de la liberté, raisonnant en orateur profane, je me bornerais à la politique, et j'animerais leur courage par le ressentiment des injures, ou par l'émulation de la jalousie; par l'aiguillon de l'honneur, par l'intérêt de la patrie, par l'espérance des victoires et des conquêtes. Mais je parle à des chrétiens qui doivent élever plus haut leurs pensées, et considérer dans les vues de la religion, qu'une Providence supérieure préside à ces grands événements qui troublent l'univers, ou qui fixent son repos. Souvent l'homme n'envisage dans leur cause que l'antipathie et les querelles des peuples, les différends des princes, les intérêts des couronnes, les vues de la politique ou de l'ambition, le manège des cours, le jeu des passions humaines; mais le sage, le chrétien y découvre un mobile plus puissant, qui met en œuvre ou à profit tous ces ressorts opposés, qui les emploie à servir sa vengeance et ses desseins. Si c'est la puissance des rois qui fait armer la terre, c'est la justice de Dieu qui fait armer les rois. Souverain dominateur des républiques et des monarchies, il les gouverne à son gré, tandis qu'elles pensent se gouverner elles-mêmes: il limite leur grandeur, il balance leur puissance, il met un frein à leur orgueil quand il lui plaît. Seul arbitre suprême de la destinée des nations, tantôt il les unit entre elles par les liens de la paix et par un mutuel commerce de biens; tantôt il les divise par des guerres sanglantes, et les châtie les unes par les autres.

Sur ce principe, mes frères, quoi de plus intéressant pour la religion et pour nous-mêmes, que cette guerre formidable qui met aujourd'hui toute l'Europe en mouvement et en alarme, et qui tient tous les yeux attachés sur notre auguste monarque à la tête de ses armées! Quoi de plus juste que de redoubler en cette occasion nos vœux et nos prières pour la conservation de sa personne sacrée, qui s'expose pour nous avec tant de générosité; pour le salut de tant de braves citoyens, qui se sacrifient pour la défense de l'Etat, pour la prospérité du trône et de la patrie, dont nous sommes tous membres et sujets! Notre Dieu est le Dieu des batailles et des victoires, aussi bien que le Dieu de la paix: c'est lui qui donne l'autorité et les sages conseils aux chefs des armées, la force et la valeur aux troupes, la bénédiction et le succès à la justice des armes.

Il est donc bien important d'avoir pour soi le Dieu des armées; et c'est à nous, qui sommes son peuple fidèle, de nous le rendre favorable et propice: c'est à nous particulièrement, ministres du Seigneur, d'implorer son secours et sa protection toute-puissante. C'est à Moïse d'élever les mains au ciel sur la montagne, tandis qu'Israël va

combattre dans la plaine. (*Exod.*, XVII, 10-13.) Prions donc, mais prions en chrétiens, c'est-à-dire avec des motifs épurés, et en demandant à Dieu de bénir nos étendards, de leur donner l'honneur de la victoire et du triomphe; que ce ne soit point, comme les nations païennes, par une ostentation de vaine gloire. Hélas ! quelle gloire que celle de faire des veuves et des malheureux ! quels trophées que des palmes meurtrières et ensanglantées ! quelles couronnes que des lauriers mêlés de cyprès et arrosés des pleurs de l'orphelin ! Mais que ce soit seulement pour rétablir sur la terre l'ordre et la justice, pour réprimer la violence et la tyrannie, pour défendre nos foyers et nos autels, pour humilier les ennemis de l'Église et de la religion, pour parvenir plus sûrement et plus promptement à une paix glorieuse et durable, afin que nous puissions vivre en repos et en sûreté dans le sein de nos familles, et servir le Seigneur notre Dieu avec plus de douceur et de tranquillité à l'ombre du trône et de sa puissance. Ainsi soit-il.

DISCOURS

Prononcé après lecture faite en chaire, d'un Mandement épiscopal, pour faire chanter le Te Deum en actions de grâces des victoires et des conquêtes du roi.

Qu'il est flatteur pour une nation belliqueuse et magnanime d'entendre la religion même chanter ses triomphes, et en faire partout retentir les temples du Seigneur Dieu des armées ! Mes frères, puisque nous sommes tous citoyens et membres de la patrie, nous devons tous prendre part aux prospérités de l'État et à la gloire du trône. L'Église elle-même n'y doit pas être indifférente : elle honore dans les rois l'image de Dieu, et les ministres de sa puissance. Elle sait qu'étant les pères de leurs peuples, les protecteurs de leurs alliés, les arbitres des différends de la terre, il n'est pas moins de leur devoir que de leur grandeur d'y rétablir l'ordre, le droit des gens, la justice; et loin de blâmer en eux des conquêtes légitimes, elle bénit leurs drapeaux et consacre leurs trophées.

En effet, si notre Dieu est le Dieu de la paix et de la concorde, il est aussi appelé le Seigneur Dieu des armées et des batailles. (*II Reg.*, V, 10.) C'est par lui que règnent les rois et que les vainqueurs triomphent. C'est lui qui appelle du fond du nord et de l'extrémité du midi le fléau de la guerre, pour servir sa vengeance et ses desseins. Il arme et soulève les nations; il les oppose et les châtie les unes par les autres; il les rassemble ou les disperse; il les soutient ou il les abat; il les relève dans sa miséricorde, ou il les brise dans sa colère, comme on brise un vase de verre ou d'argile. Ainsi, mes frères, au lieu de nous attribuer la gloire de nos succès, il faut la renvoyer à Dieu, et reconnaître au pied des autels que nous les devons au souverain Maître de nos destinées. Au lieu de mettre, comme les infidèles, no-

tre confiance et notre force dans la sagesse de nos conseils, ou dans la valeur de nos troupes, il faut nous appuyer sur le bras tout-puissant de celui qui nous protège et qui préside au sort des armes; qui donne aux chefs l'habileté et la prudence, la bravoure et l'ardeur aux légions, la terreur et la vertu du tonnerre au salpêtre enflammé et à l'airain fulminant.

Rendons-lui donc de solennelles actions de grâces, non par ostentation ni par un sentiment de vanité naturelle à notre nation, peut-être un peu trop pleine de l'estime d'elle-même et de sa supériorité sur les autres peuples, trop amatrice des louanges et de la gloire du monde; mais par un esprit de religion et de reconnaissance envers le Ciel qui se déclare pour la France d'une manière si distinguée, si éclatante, par une suite rapide de victoires et de conquêtes; qui renverse sous nos pieds les bataillons ennemis, et les fait fuir devant nous; qui nous ouvre partout leurs forteresses et leurs remparts; qui nous met en possession de leurs ports, de leurs villes, de leurs provinces; qui ne cesse en un mot de nous combler de prospérités et d'honneurs. Plus le Seigneur nous élève, plus il nous glorifie; plus nous devons l'exalter et le glorifier lui-même; plus nous devons nous empresser de lui marquer notre dépendance, notre gratitude, notre amour, notre fidélité à son service, et notre zèle pour sa gloire.

Suivant ce principe, réjouissons-nous modestement et chrétiennement de nos victoires; et au milieu même des chants de triomphe, souvenons-nous que la guerre la plus glorieuse est toujours un grand malheur et un fléau, un moyen nécessaire et funeste pour parvenir à la justice et à la paix. Qu'elle se hâte donc de descendre des cieux cette paix précieuse, qui doit faire le bonheur des peuples et la tranquillité de la religion. Qu'un siècle plus heureux ramène sur la terre le règne paisible de l'abondance et des vertus. Fasse le ciel qu'après lui avoir tant de fois rendu grâces des triomphes de la guerre, nous puissions encore, à l'ombre de sa protection, jouir bientôt et longtemps des avantages et des douceurs de la paix ! Ainsi soit-il.

DISCOURS

Prononcé après lecture, faite en chaire, d'un Mandement épiscopal, qui ordonnait des prières publiques pour la conservation de la personne du roi, en danger de mort à Metz.

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

Le roi était pour lors à Metz malade à la dernière extrémité : on était si consterné de cette fatale nouvelle, que le discours suivant fit répandre bien des larmes dans mon auditoire, et il fut imprimé pour satisfaire le public. Peut-être sera-t-il bien aise de voir le jugement qu'en porta le révérend Père Pérusseau, grand prédicateur et confesseur du roi. Voici la réponse dont il me fit la grâce de m'honorer à ce sujet.

Entre sept ou huit cents lettres que j'ai reçues à Metz, et une infinité de mandemens que les évêques ont jugé à propos de m'envoyer, j'ai eu le bonheur de démêler votre lettre par un instinct de respect et d'amitié : je dis de la démêler, monsieur, car j'en ai sous mes yeux des tas, que je n'ai pas encore eu le temps d'ouvrir : la vie que je mène ici ne me laisse pas le loisir de répondre à tout. Quoi qu'il en soit, je vous remercie, mon cher abbé, du bel envoi que vous m'avez fait. J'ai lu avec une extrême satisfaction votre morceau d'éloquence, je l'ai fait lire à nos pères, et aujourd'hui je l'ai présenté à Mesdames de France. »

Du reste, on peut bien concevoir que la conjoncture touchante d'un événement si intéressant contribua pour lors à faire goûter ce petit discours ; et par conséquent qu'il va perdre ici quelque chose de son mérite et de sa grâce.

Quel triste changement, mes très-chers frères ! ce ne sont plus des chants de triomphe que l'Eglise nous ordonne, ni des conquêtes qu'elle nous annonce ; mais dans les vives alarmes dont elle est atteinte pour le plus grand de ses protecteurs, elle nous conjure avec un tendre empressement de joindre nos prières aux siennes, de redoubler nos vœux vers le Ciel pour la conservation de notre auguste monarque, et pour le salut de l'Etat exposé dans sa personne royale au danger le plus pressant et le plus intéressant pour nous.

O profondeur adorable des desseins de Dieu sur la France ! Tandis que Louis tout couvert de gloire et de lauriers, après avoir rempli la Flandre de la terreur de son nom et du bruit de ses conquêtes, suit la victoire qui l'appelle en Alsace, et porte la foudre sur les bords du Rhin, tout à coup un Maître supérieur l'arrête dans sa course rapide, et tout roi, tout conquérant qu'il est, lui fait sentir qu'il est mortel, par un mal aussi dangereux qu'il est prompt et imprévu. Déjà tout tremble autour de lui pour une vie si précieuse, et la religion en pleurs lui annonce, comme autrefois à Ezéchias, le terme de toute grandeur humaine ; mais en même temps elle lui trouve avec admiration plus de soumission encore et plus de grandeur d'âme que dans ce religieux prince. Adorant la main de Dieu qui le frappe, il s'humilie sans faiblesse et n'en paraît que plus grand. Il purifie son cœur, et fait son sacrifice avec un détachement généreux. Il met ordre à tout avec sagesse ; et tout accablé qu'il est de l'excès de son mal, plus inquiet pour son peuple qu'il ne l'est pour lui-même, il pourvoit à la défense de nos frontières avec autant de présence d'esprit et de fermeté que dans les conseils ou à la tête des armées.

Cependant l'alarme augmente avec le danger, et porte bientôt la terreur jusque dans le cœur de l'Etat. O spectacle attendrissant, qui a fait couler bien des larmes ! une auguste reine, aussi sensible et aussi vertueuse qu'Esther, un jeune prince plus aimable

que Jonathas, de tendres princesses également dignes d'un si beau rang, toute la famille royale éplorée quitte à la hâte l'asile sacré du trône, et, guidée par son inquiétude et sa tendresse, elle vole au secours de ce qu'elle a de plus précieux au monde, dans la cruelle incertitude s'il lui sera permis de revoir et d'embrasser encore le plus cheri des époux, le meilleur des pères, le plus aimable des rois. La capitale du royaume, effrayée de la consternation et de la fuite de ses princes, est dans le trouble et le deuil. La crainte et l'effroi se répandent dans toutes les provinces, et les temples de la religion retentissent partout du cri de la douleur et des vœux expressés de la nation du monde la plus vive dans ses désirs, et la plus attachée à ses rois.

Qui de nous, en effet, pourrait n'être point ému, consterné, de voir si près du tombeau un grand roi à la fleur de ses années et dans la force de l'âge, à l'entrée de sa brillante carrière et dans le premier éclat de sa gloire, dans le temps même où, à la tête de deux cent mille guerriers, il commence à se faire un grand nom dans l'univers, à se faire connaître et adorer de ses provinces, à se faire admirer de ses ennemis même : dans le temps où nous sentons le mieux combien il est digne de vivre et de régner par tant de qualités royales qu'il développe à nos yeux ; par ce caractère de piété, de justice, de bonté et d'affabilité qui enlève tous les cœurs ; par cet amour paternel pour ses sujets, qui le rend attentif aux besoins des moindres soldats, et surtout des victimes de la patrie ; par cette magnanimité, ce courage, cette activité qui l'emportent d'une extrémité du royaume à l'autre, pour venger et défendre nos frontières : dans le temps enfin où il se sacrifie pour son peuple, et où il nous est plus cher, plus précieux, plus nécessaire que jamais ; où une guerre formidable met toutes les puissances en mouvement, et tout son royaume en armes ; où il est l'âme de l'Europe, et où la destinée de la France et de l'Empire est attachée à la sienne ?

Déjà j'entends nos ennemis audacieux qui s'en réjouissent comme d'une victoire inespérée, et qui insultent à notre consternation, comme si c'était leur puissance et non point le bras de Dieu qui nous humilie. Permettez-vous, Seigneur, que votre héritage leur soit livré en proie, et qu'ils triomphent de nos malheurs ? *Effunde iram tuam in gentes, quæ te non noverunt.* (Psal. LXXVIII, 6.) Souvenez-vous, grand Dieu, que ces barbares et ces iniques (l'Empire avait à son service plusieurs troupes idolâtres) ne sont pas moins vos ennemis que les nôtres ; souvenez-vous des cruautés qu'ils ont exercées sur votre peuple, et des abominations dont ils ont souillé vos sanctuaires. Souvenez-vous que la France depuis longtemps n'a soulevé contre elle tant de nations liguées, que parce qu'elle est restée fidèle à votre Eglise, et que votre sainte religion fait prospérer sa puissance ! Lais-

sez-vous donc fléchir, mon Dieu, à notre humble prière, ou plutôt à celle de la Reine du ciel, auguste protectrice du trône et de la patrie, qui vient de voir la France en larmes à ses pieds au grand jour de son triomphe, changé pour nous en un jour de grand deuil et d'affliction publique (la fête de l'Assomption). J'ose le dire, il est de sa gloire et de la vôtre de sauver un peuple et un roi qui lui sont consacrés par tant de titres. Envoyez donc, Seigneur, à notre roi, comme à Ezéchias, un autre Isaïe, qui lui dise de votre part : Vivez, prince, le souverain Maître de nos jours, a prolongé les vôtres, et dans peu vous irez dans son temple lui rendre grâces : *Ecce sanavi te, die tertio ascendes templum Domini.* (IV Reg., XX, 5.)

Où, mes frères, et nous en avons déjà de consolants présages, l'espérance, qui a commencé à renaître en mon propre cœur, m'inspire cette confiance que le Ciel propice exaucera nos vœux, et que nos ardentes prières se tourneront en actions de grâces. Le Seigneur, qui sait toujours tirer le bien du mal, a bien pu n'avoir sur nous que des desseins de miséricorde dans sa colère même. Hélas ! peut-être étions-nous trop vains dans nos conquêtes, et trop ambitieux dans nos desirs : en frappant les sujets dans le monarque, il a voulu éprouver sa soumission et la nôtre ; il a voulu nous faire sentir notre dépendance et notre faiblesse, quand une fois son bras tout-puissant cesse de nous soutenir ; il a voulu nous faire désirer avec plus d'ardeur la tranquillité et les douceurs de la paix, plus désirable en effet que tous les triomphes de la guerre. Puisse-t-elle bientôt descendre du ciel et désarmer la terre ! Puisse-t-elle nous faire mériter par nos vertus, aussi bien que nos prières, et en faire un bon usage pour le temps et pour l'éternité ! Ainsi soit-il.

DISCOURS

Prononcé après lecture faite en chaire, d'un Mandement épiscopal, pour faire chanter le Te Deum, en actions de grâces de la guérison du roi.

Quelle éclatante protection de Dieu sur la France, mes très-chers frères ! quel nouveau bienfait du Seigneur plus estimable et plus intéressant mille fois que toutes nos victoires et nos conquêtes ! Le Ciel, enfin touché de nos larmes, vient d'accorder à nos vœux et de rendre à notre amour le meilleur des rois par une espèce de miracle inespéré : que ce retour subit de la douleur extrême à la joie la plus vive doit être sensible à des sujets consternés !

Déjà cette joie si légitime, si impatiente d'éclater, et prompte à suivre les premiers mouvements de notre cœur, s'est empressée de toutes parts de signaler notre reconnaissance envers Dieu par des actions de grâces particulières : mais aujourd'hui, en vertu d'un décret public émané du trône, la religion et l'empire, le monarque et la nation doivent réunir leurs hommages aux pieds

de l'Éternel ; et nos temples sacrés vont retentir par toute la France de louanges et d'acclamations d'une manière encore plus solennelle. Princes de l'Église et juges de la terre, enfants et vieillards, bénissez tous le Très-Haut ; parce que nous sommes assurés maintenant que sa main favorable a guéri et sauvé l'oïnt du Seigneur, qui a été sacré par les mains de la religion pour régner sur son peuple : *Principes et omnes iudices terræ, senes cum junioribus laudant nomen Domini : nunc cognovi quoniam saluum fecit Dominus Christum suum.* (Psal. CXLVIII, 12.)

Hélas ! nous en frémissons encore : tel que l'astre du jour, qui s'éclipse au milieu de sa brillante carrière, Louis mourant avait mis tout en deuil. La terre, dans le silence et l'effroi, était attentive à ce funeste événement : la discorde interdite restait dans l'inaction et l'attente, et la victoire en suspens s'étonnait de la consternation de nos armées devenues immobiles. Louis sort des ombres de la mort : aussitôt nos prospérités et notre gloire revivent avec lui ; nos troupes ranimées reprennent leur confiance et leur ardeur : nos alliés rassurés sentent renaître toutes leurs espérances, et nos ennemis désespérés s'enfuient : les nations sont agitées de divers mouvements, suivant leurs intérêts : tout tremble ou se réjouit dans l'Europe ; on dirait que Louis fait seul les destinées de l'univers.

O toi (la ville de Metz), cité fameuse d'orsormais par cette époque mémorable, autant que par tes sièges et par ton courage ; cité privilégiée, à qui nous envions le rare avantage de posséder le plus aimable et le plus grand des rois, qui pourra peindre aux siècles futurs les différentes révolutions que sa présence aura excitées dans l'âme de tes citoyens ? Son entrée triomphante dans tes mur l'avait remplie d'abord de joie et d'admiration : auparavant tu regardais les conquérants et les rois dans l'éloignement et l'élévation comme des divinités inaccessibles ; et tu vis avec complaisance un père du peuple et de la patrie, un monarque affable, bienfaisant, généreux, sensible à l'affection de ses sujets. Aussi enchantée de la bonté de son cœur et des grâces de sa personne, qu'éblouie de sa grandeur, tu en étais presque idolâtre ; et volontiers, comme au temps de la superstition, tu lui aurais élevé des statues et des autels. Mais apprends ce que sont les plus grands des mortels devant le souverain Maître des empires et des rois : d'un souffle il les renverse quand il veut, il les précipite du sommet de l'élévation, comme on brise contre terre un vase de cristal. Quelquefois au milieu des prospérités et des victoires il leur montre le glaive de la mort suspendu à un fil sur leur tête, pour les tenir dans la crainte et pour les sauver des écueils de l'indépendance et de la grandeur. Ah ! quels furent dans ce changement imprévu ton trouble et ta douleur ! que de larmes tendres et sincères tu vis couler ! car les objets présents frappent

bien davantage, et nous avons jugé de l'excès de ton affliction par la grandeur de la nôtre.

Mais plus tes alarmes ont été vives, plus ta joie doit être grande aujourd'hui. Reprends donc ta première allégresse; fais succéder à ton deuil des fêtes encore plus brillantes qu'apparavant, et ne sois plus occupée que du beau spectacle qu'offre à tes yeux la famille royale rassemblée dans ton sein par un si triste événement, qui cause maintenant ta félicité et redouble ta splendeur; contemple avec admiration cette reine incomparable, formée par la sagesse et couronnée par la vertu; ce prince accompli déjà digne du trône et content de régner sur nos cœurs; ces princesses aimables, dont le mérite naissant fait l'ornement de la cour et l'ambition des rois. Heureuse cité, que la faveur du Ciel a rendue témoin de tant de merveilles, jouis de ton bonheur, et sois sûre que ton roi se souviendra toujours avec prédilection de tes empresses et de ton amour. Ah! si nous osions nous flatter de même, que nos vœux et nos hommages trouveront grâce devant lui; si tant de réjouissances et de fêtes magnifiques, par où notre patrie se distingue, si des témoignages si éclatants de notre zèle et de notre attachement pouvaient aussi parvenir à son trône et jusqu'à son cœur, quelle serait notre satisfaction!

Je vous avoue, mes frères, que je ne puis me lasser de louer et d'admirer en des circonstances si touchantes, cette vénération publique pour la majesté royale, et ce grand attachement pour nos souverains, qui fait singulièrement le caractère de notre nation. Mais je voudrais qu'un sentiment si beau, si légitime, fût animé et relevé par la religion, qui doit surtout en être le principe. C'est Dieu qui a élevé les rois sur la tête des peuples pour les gouverner dans la justice et la sagesse: leur puissance est une émanation de la sienne, et l'éclat qui les environne un rayon de sa gloire. Nous devons donc révéler dans leur personne et dans leur autorité la Divinité même, dont ils sont les images et les ministres; non pas seulement, dit saint Paul (*Rom.*, XV, 3), par un esprit de crainte, ou par un préjugé d'éducation, mais encore par un devoir de conscience et de fidélité à la loi de Dieu, qui nous commande de leur être soumis. Ah! qui pourrait refuser ce juste tribut de vénération, et tous les hommages de son cœur à un roi qui nous dit lui-même avec tant de religion et de bonté dans sa lettre aux évêques de France: que les marques touchantes d'attachement qu'il a reçues de son peuple en cette conjoncture font sa plus douce consolation, et qu'il ne veut user des jours que le Ciel lui accorde que pour glorifier le Très-Haut et pour rendre ses sujets heureux.

Domine, in virtute tua latabitur rex (Psal. XX, 12): Grand Dieu, c'est en vous seul que notre roi met son espérance et son appui, son bonheur et sa gloire; il fera éclat-

ter dans votre temple les saints transports de sa piété et de sa joie, parce qu'il vous doit son salut: *Et super salutare tuum exultabit vehementer. (Ibid.)* Il se souvient avec reconnaissance que vous l'avez prévenu dès l'âge tendre d'une prédilection singulière en l'élevant sur le premier trône du monde, et que c'est votre sainte religion qui l'a sacré et couronné: *Quoniam prævenisti eum in benedictionibus, posuisti in capite ejus coronam. (Ibid., 4.)* Vous l'avez conservé, Seigneur, dans les dangers qui nous ont fait trembler pour une vie si précieuse: après l'avoir abattu pour le triomphe de votre grâce, vous l'avez relevé pour la gloire de votre nom, et vous prolongez ses jours pour notre félicité: *Vitam petiit a te, et tribuisti ei longitudinem dierum. (Ibid., 5.)* Dieu juste dans vos jugements et fidèle dans vos promesses, bénissez votre peuple et son roi, et réservez désormais les traits de votre colère pour nos ennemis, qui sont aussi les vôtres: *Inveniatur manus tua omnibus inimicis tuis. (Ibid., 9.)* Ces audacieux, ces téméraires avaient osé former le hardi projet d'envahir nos frontières; mais ils n'ont pu y établir leur demeure: votre bras qui nous protége et nous venge les a dissipés comme un tourbillon de poussière: *Cogitaverunt consilia, quæ non potuerunt stabilire. (Ibid., 12.)* Dieu des armées, vous les avez remplis à leur tour de consternation et d'effroi; et non content de nous rendre heureux, vous nous rendez encore triomphants partout: *Dominus in ira sua conturbabit eos. (Ibid., 9.)* Soyez donc exalté vous-même dans nos chants de triomphe, et que toute la France célèbre par de saints concerts votre puissance, vos merveilles, vos miséricordes, vos bienfaits et notre reconnaissance: *Cantabimus et psallemus virtutes tuas. (Ibid., 14.)* Ainsi soit-il.

DISCOURS IMPROMPTU

Prononcé le dimanche 9 janvier 1757, entre vêpres et complies, après lecture faite en chaire, d'une ordonnance épiscopale rendue subitement à la première nouvelle de l'attentat commis sur la personne du roi, le mercredi précédent veille de la fête des Rois. Cette ordonnance enjoignait des prières publiques de quarante heures, avec exposition du Saint-Sacrement, à commencer dès ce soir-là même.

Quel monstre sorti des enfers vient de semer parmi nous l'épouvante et la terreur! tous mes sens en sont glacés d'effroi, et ma langue interdite se refuse au récit de cet horrible forfait. Hélas! nous étions dans la sécurité, dans la joie, et le royaume était menacé d'un malheur aussi funeste qu'imprévu dans la personne sacrée du monarque! Nous étions dans les festins, les plaisirs, et toute la maison royale était dans le trouble et la consternation! Nous dormions tranquillement, et le sang du père de la patrie, le sang du meilleur des rois coulait en

abondance, répandu par une main parricide et sacrilège !

Encore incertain de tout ce qu'on doit craindre ou espérer, tous les esprits sont dans l'agitation, l'inquiétude et la douleur. La religion et l'Etat en sont également alarmés, et l'Eglise en deuil va faire retentir le sanctuaire de ses gémissements. Empressons-nous, mes frères, de venir répandre avec elle nos cœurs et nos larmes devant le trône du Maître suprême de la destinée des peuples et des rois. Unissons nos prières aux siennes pendant ces trois jours de *quarante heures*, pour conjurer le Ciel de prolonger le règne heureux d'un prince adoré de ses sujets, qui semble devenir encore plus intéressant, plus précieux et plus cher à la France attendrie et désolée.

La première surprise où nous sommes de ce tragique événement, et la continuation de l'Office divin que nous venons d'interrompre en cette conjoncture pressante, ne me permettent pas de vous faire un plus long discours. Je n'ai maintenant que ces deux mots à vous dire, votre roi est blessé, et vous êtes Français. Il suffit : votre propre cœur, votre religion, votre intérêt, le premier cri de la nation, l'épouvante et la consternation publique vous feront mieux entendre que moi tout ce que vous devez penser et sentir.

DISCOURS

Prononcé sur le même sujet, le dimanche 6 février 1757, jour des réjouissances publiques, ordonnées dans la ville de l'Auteur, pour le rétablissement de la santé du roi.

Cur tantum nefas in vobis repertum est? (Jud.c., XX.)
Pourquoi une action si détestable s'est elle commise parmi vous ?

Quel horrible scandale pour l'Eglise, pour la France, pour l'Europe entière, de voir dans ces jours malheureux, dans le sein du christianisme et des vertus, au milieu d'un peuple aimable et civilisé, un genre de forfait détesté par les infidèles même et les barbares ! Le seul instinct de la raison et de la nature a su leur apprendre à respecter leurs maîtres, leurs souverains, à vouloir ignorer jusqu'à l'idée du parricide des rois : et toi, nation si éclairée, nation si importante et si célèbre dans l'univers, faut-il que tu rougisses à ses yeux d'un si grand crime ? *Cur tantum nefas in vobis repertum est ?*

N'est-ce pas, mes frères, dans ces terribles événements surtout, que le ministère des pasteurs se doit à la religion, à l'Etat, au prince et aux citoyens ? Hélas ! j'ai été attendri et troublé moi-même en voyant parmi vous le trouble, l'indignation, l'inquiétude, la consternation, la douleur. Mais ensuite j'entends de toutes parts des acclamations, des actions de grâces, des chants de triomphe : je ne vois plus que réjouissances publiques, zèle, ardeur, émulation dans tous les corps de cette capitale. Hé quoi ! l'Eglise seule restera-t-elle dans l'inaction et le silence ? Qui doit s'élever avec

plus de force contre les attentats de l'impunité et du crime, que les ministres du sanctuaire ? Qui doit s'intéresser davantage aux malheurs de la patrie et à sa consolation, à la sûreté du trône et à sa gloire, à la personne sacrée du monarque et à ses jours précieux, que la religion même, qui l'a élevé avec tant de soins et de tendresse, qui l'a couronné avec tant de magnificence, qui l'a oint et consacré comme David et Salomon, avec tant de sainteté et d'appareils ?

Puis-je donc, mes frères, prendre aujourd'hui un sujet de morale et d'instruction plus convenable aux circonstances, plus conforme à votre goût, plus important et plus digne de toute votre attention ?

On peut le dire sans flatterie, tous ces sentiments vifs de tristesse et de joie que nous venons de faire paraître successivement, tant de marques éclatantes du grand intérêt que prend cette province aux destinées de la monarchie et du souverain, font sans doute honneur à la nation. Mais triste et douloureux avantage, faible consolation, qui n'effacera point de l'histoire ni de notre cœur et de notre esprit, le souvenir humiliant, l'impression sinistre et affligeante du parricide sacrilège qui en fut l'occasion et le principe : *Obstupescite, cali, super hoc* (Jer. prop., II, 12) : Cieux, soyez-en saisis d'étonnement ; et vous, peuples de la terre, frémissiez. Monarques, soyez remplis d'horreur et transportés du zèle de la vengeance : et vous, suprêmes dominateur de l'univers, dont la providence est pareillement intéressée à la conservation des Rois et à la punition exemplaire des perturbateurs sanguinaires de la société, vous avez entendu les cris de toute la France prosternée au pied de votre trône. Ah ! mes frères, si dès le commencement des siècles ce divin Législateur du monde a pris soin lui-même de venger sur l'odieux Caïn la perfidie et l' homicide d'une manière si terrible (*Gen.*, IV, 2 seqq.), si frappante ; s'il a solennellement déclaré criminel et coupable de mort quiconque verserait inhumainement le sang humain, *parce que l'homme a été fait à l'image de Dieu* (*Gen.*, IX, 6) : quel nom exécrationnel, quel affreux genre de supplices doit être réservé au parricide des rois, qui sont sa plus noble et plus auguste image sur la terre ; qu'il a rendus dépositaires de son autorité et de sa puissance souveraine ; qu'il a revêtus de splendeur et de majesté, pour imprimer aux peuples la crainte, la vénération, l'obéissance ; qu'il a consacrés par les mains de la religion avec l'onction même dont elle consacre les autels et les Pontifes !

O nuit fatale et complice d'un si noir forfait, sois chargée à jamais de toutes les malédictions écrites au troisième chapitre du livre de Job ; *Noctem illam tenebrosam turbo possideat, non computetur in diebus anni.* (Job, III, 6) : qu'elle soit effacée des fastes du temps, et qu'elle rentre dans la confusion du chaos, cette nuit de trouble et d'opprobre ; qu'elle soit l'horreur et l'effroi du genre humain, comme ces *tourbillons ténébreux*,

qui dans la tempête portent la désolation et sèment l'épouvante! A la triste lueur des flambeaux funèbres qui éclairent le monarque (1) dans cette nuit d'horreur, quel tragique et touchant spectacle vient s'offrir à mes yeux! Le prince est subitement frappé près du cœur. L'étonnement et l'alarme se répandent dans son palais. De toutes parts on crie à la trahison et l'on court aux armes. Louis vient d'être attaqué, poignardé au milieu de sa garde et de sa cour. Je le vois tout couvert de son sang, et la famille royale éperdue, désolée, qui fond en larmes autour de sa personne : toute sa maison est dans le trouble et les gémissements. Hélas! dans cette première incertitude de son sort, et dans la présomption d'une blessure mortelle, déjà la mort est présente à son esprit avec toutes les horreurs d'un cruel assassinat. Il fait ces tendres adieux à la plus vertueuse des reines, qui le serre dans ses bras et l'inonde de ses pleurs. Il s'attendrit sur l'héritier du trône, et lui remet les rênes du gouvernement, en lui donnant ses derniers conseils avec une sagesse, avec une bonté qui découvre toute son affection pour son peuple, et toute l'excellence de son cœur; il va même jusqu'à désirer, s'il est possible, la grâce de l'indigne meurtrier. Il fait à Dieu son sacrifice; et quel sacrifice! le sacrifice de sa grandeur, de sa couronne, de sa famille, de sa vie, et même de sa vengeance : il le fait ce dur sacrifice, avec autant de piété que de grandeur d'âme, et il se jette dans les bras de la religion pour se disposer à mourir.

En même temps l'éclat de cet événement funeste se répand comme l'éclair qui annonce la foudre, et il va porter la consternation, la terreur au sein de la capitale occupée de ses plaisirs, dans un jour de réjouissances et de festins (2). Aussitôt tout y est en émotion : l'Etat est en danger dans la personne du monarque, et l'on ne sait encore ni tout ce qu'on doit craindre, ni ce qu'on doit attendre. L'impatience emporte ses fidèles sujets, et sa noblesse court en foule se rassembler autour du trône à travers les périls, sans que la rigueur extrême de la saison, ni la noire obscurité de la nuit puissent arrêter leur amour. Bientôt la cour et la ville communiquent aux provinces leurs sentiments, leur frayeur; et dans tout le royaume, l'Eglise en deuil, la magistrature en corps, les citoyens en larmes, vont se jeter au pied des autels. Tous nos temples retentissent des tristes gémissements de la religion et des vœux ardents de la patrie pour la conservation d'un maître adorable, dont la situation critique et malheureuse touche, et intéresse et afflige doublement.

O honte de l'humanité! est-il possible qu'un siècle aussi ami de la raison et de l'humanité ait produit encore un nouveau monstre capable d'un tel forfait, qui révolte la nature, l'honneur et la religion, qui répand l'alarme et le trouble dans tout un em-

pire, qui excite les clameurs de l'exécration publique, et met en fureur tous les bons citoyens! Rappelons-nous ici ce qui est marqué dans l'Ecriture au sujet de l'attentat commis contre la majesté royale dans la personne de l'infortuné Amon, fils du célèbre Manassés et son successeur au trône de Juda, qui fut assassiné dans son palais par ses propres sujets. La nation, outrée d'indignation et de colère, se souleva contre cet affreux parricide; tous les conjurés furent immolés à son juste ressentiment, et l'on en fit un exemple de terreur pour les siècles futurs : *Percussit autem populus terræ omnes qui conjuraverunt contra regem.* (IV Reg., XXI, 24.)

Or, si la Providence et l'indignation publique, si le ciel et la terre se sont accordés à venger avec tant d'éclat le sang d'un monarque aussi décrié dans l'histoire, aussi peu digne de la protection de Dieu et de l'estime des hommes; de quel œil avons-nous dû voir répandre par une main vile et infâme celui du meilleur et du plus grand des rois! Hélas! combien ce prince aimable nous a déjà coûté de larmes et d'inquiétudes! Dès sa première enfance, vers le déclin d'un règne également long et célèbre, mais près de s'éclipser, reste unique et précieux d'une tige royale abattue sous les coups redoublés de la mort, tendre et fragile espoir du trône, il nous a fait trembler dès lors pour ses jours dans une maladie violente et désespérée. Ensuite, à la fleur de ses années et dans le cours rapide de ses victoires, de ses conquêtes, de ses triomphes, nous avons vu avec frayeur cet astre arrêté tout à coup dans sa brillante carrière, près de se précipiter dans la nuit du tombeau, dont il semblerait avoir été retiré par une espèce de miracle. Aujourd'hui, dans la maturité et la force de l'âge, au sein de sa famille et au milieu de sa cour, une main parricide ose encore lui porter le poignard dans les flancs, et par contre-coup, nous l'enfonce dans le cœur à nous-mêmes.

D'où peut donc venir ce complot frénétique? quel en est le sujet, le motif et le but? Mes frères, ne jugeons point, soyons réservés et circonspects dans nos réflexions, dans nos discours; mais ne laissons pas de gémir et de trembler. Véritablement cette noirceur, cette audace paraît incompréhensible, et l'on se demande à soi-même avec étonnement, par quel eudroit un si bon prince peut avoir soulevé contre la majesté royale cette fureur sanguinaire et barbare? Est-ce donc pour avoir converti de gloire le trône et la nation sur les bords du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut? Est-ce pour avoir donné la paix à l'Europe avec une générosité et un désintéressement héroïque? Est-ce pour avoir comblé de grâces et de bienfaits tous les sujets distingués de l'Etat? Fut-il jamais en France un monarque plus juste, plus modéré, plus affable, plus bienfaisant, plus aimé de ses sujets? Cependant, c'est au

(1) Le roi était précédé de douze flambeaux.

(2) C'était le soir de la veille du jour des Rois.

milieu d'eux qu'il est percé du fer meurtrier de la perfidie et de la haine.

Hé quoi ! c'est encore d'entre nous qu'est parti ce coup funeste, ce sacrilège attentat sur *l'oint du Seigneur*. Que penseront les étrangers ? que vont dire nos ennemis ? Quelquefois il me semble les entendre s'écrier avec un air de triomphe et d'insulte : Voilà donc cette nation si vaine de ses qualités et de ses avantages ; ce peuple si humain, si poli, qui nous vante sans cesse la douceur de ses mœurs, la franchise de son caractère, la délicatesse de ses sentiments, la bonté de son cœur, sa fidélité et son attachement pour ses rois ! cependant il semble se faire une habitude et un jeu de les assassiner indignement. O injustes censeurs, n'achevez point d'accabler de ces reproches notre douleur déjà assez humiliée, assez amère. Eh ! pourquoi toute une nation brave et généreuse serait-elle garante et comptable à l'univers des fureurs d'un insensé, d'un scélérat qu'elle a proscrit, qu'elle abhorre, qu'elle voudrait anéantir ? Nations malignes et insultantes, ne fut-il donc jamais chez vous d'hommes pervers, et vous chargez-vous de tous leurs crimes ? Ah ! plutôt plaignez nos malheurs, et apprenez à juger mieux de notre cœur par sa sensibilité et par son désespoir.

Mais quel heureux changement tout à coup ! Rassurez-vous, peuple consterné ; et vous, nouvel Ezéchias, recevez du Ciel avec confiance l'oracle de vie qui fut annoncé par un prophète à ce roi de Juda, dans le temps même où il pensait toucher au terme de ses jours et de son règne : *Ecce sanavi te, vous allez être promptement guéri, et vous vivrez pour la gloire du Très-Haut ; dans peu de jours vous l'irez adorer dans son temple : Die tertio ascendes templum Domini.* (IV Reg., XX, 6.) Oui, mes frères, Dieu nous aimait encore et sa providence protégeait assez la France pour avoir affaibli et détourné le trait de la mort, quoique lancé avec force dans le sein du monarque. Si nos premières alarmes ont été vives, la durée en sera courte. Tel qu'une lueur de sérénité, qui se fait jour à travers les sombres horreurs et les tonnerres menaçants d'un orage passager, bientôt un rayon d'espérance est venu flatter notre cœur, et commence à dissiper entièrement notre inquiétude. L'apparence et la crainte du danger s'évanouissent : la convalescence du prince se hâte et se confirme : les transports de joie succèdent au triste silence de la consternation, et les chants de triomphe aux gémissements de la douleur.

C'est à vous en particulier que l'on doit des félicitations, des éloges, magistrats et citoyens de cette capitale, dont tous les ordres et tous les corps, animés par l'exemple des chefs, ont signalé à l'envi leur zèle et leur amour pour notre auguste maître. Oui, j'ai vu avec complaisance l'épanouissement

des cœurs, et une satisfaction bien sincère peinte sur tous les fronts à ce retour heureux ; les misérables mêmes rendus participants de la félicité commune, et l'aumône versée dans le sein des pauvres avec abondance ; les louanges du Très-Haut et ses miséricordes célébrées dans tous nos temples avec pompe et concours (1) ; un vœu séculaire inspiré par la tendresse, dicté par la religion, érigé en monument dans le sanctuaire de la magistrature : en un mot, le deuil général et la sombre tristesse changés en acclamations de réjouissances, en actions de grâces solennelles, en concerts harmonieux, en décorations et en fêtes brillantes : libérale effusion de l'allégresse publique, émulation généreuse et bien louable dans son principe, si on l'envisage comme un témoignage expressif de cette piété filiale qu'un peuple reconnaissant doit au père de la patrie, et qui entre dans l'ordre de nos vertus. Mon ministère peut donc en faire un éloge chrétien à la face des saints autels, puisqu'en effet c'est un devoir qu'impose la religion, et un hommage qu'on lui rend, d'honorer et de célébrer son roi : de s'intéresser à la tranquillité de l'Etat et à son bonheur ; de reconnaître la protection et les bienfaits du souverain Maître des empires et des nations.

Unissons donc, mes frères, nos cœurs et nos voix aux saints cantiques de l'Eglise aux vœux de la patrie. Réjouissons-nous avec elle d'avoir été préservés du malheur affreux et du deuil général dont nous étions menacés. Conjurons le Ciel de détourner de ce royaume les châtimens et les fléaux de sa colère ; de mettre toute la famille royale sous la sauve-garde de la religion et des droits sacrés du trône : d'en conserver surtout l'auguste chef, *l'oint du Seigneur* (I Reg., II, 10 et alibi passim), *l'homme de sa droite* (Psal. LXXIX, 16), le père de son peuple. Puisse-t-il apprendre pour sa consolation et pour la nôtre, tout ce que ce bon peuple a fait paraître de sensibilité, d'attachement pour son roi ! Que cette affection de ses sujets nous rende encore plus chers à son cœur ; et que ce malheur, que ce danger le rende lui-même encore plus précieux à l'Etat ; qu'il rende hommage, avec nous, aux grandeurs et aux miséricordes de l'Être suprême, qui tient en sa main le sort des monarchies et la vie des rois ; qu'il marche en sûreté à l'ombre de sa divine protection, dans les voies de la sainteté et de la gloire ; qu'il triomphe de tous ses ennemis et des nôtres ; qu'il vive et règne encore longtemps sur nous. Tel est dans ces jours mémorables, comme autrefois en Israël, le vœu universel de la nation, le cri général de la France : *Clamavit omnis populus et ait : Vivat Rex.* (II Reg., VI, 2.) Ainsi soit-il.

(1) La ville de Dijon a fait vœu de faire chanter une Messe solennelle, le 5 janvier de chaque année, pendant un siècle.

DISCOURS

Prononcé le dimanche 23 janvier 1757, après lecture faite en chaire, d'une ordonnance épiscopale, rendue au sujet d'un grand scandale arrivé dans l'église des RR. Pères Cordeliers, à l'occasion des réjouissances publiques pour la convalescence du roi.

AVERTISSEMENT PRÉLIMINAIRE.

Après l'horrible attentat commis à Versailles sur la personne sacrée du Roi, le 5 janvier 1757, presque tous les corps de la ville de Dijon ont fait chanter des *Te Deum* en actions de grâces de la conservation de Sa Majesté, et du rétablissement de sa santé. Les cuisinières en corps se sont avisées de vouloir aussi en faire chanter un très-solennel dans l'église des Révérends Pères Cordeliers; et à cet effet, elles s'y sont rassemblées en très-grand nombre et en ordre de procession, le 18 du même mois. Ce spectacle singulier y a attiré toute la ville, et surtout les jeunes gens et les libertins. Il s'y est commis beaucoup d'indécences: plusieurs de ces filles ont été insultées, et quelques-unes même ont été blessées. Le tumulte et le désordre ont été tels, qu'il a fallu supprimer le *Te Deum*, et faire sortir tout le monde de l'église. Monseigneur l'évêque, ayant été instruit de toutes ces profanations, a interdit ladite église le 20, et le samedi 22, il a envoyé à tous les curés de la ville l'ordonnance suivante :

« L'église des Pères Cordeliers interdite, à cause des indécences commises en icelle le 18 de ce mois, ayant été réconciliée de l'autorité de Monseigneur l'Evêque, pour plus grande réparation, il a ordonné que le Saint-Sacrement y sera exposé le dimanche 25, pendant les Vêpres, ensuite desquelles il y aura amende honorable, et bénédiction solennelle. MM. les curés sont invités par le prélat de prendre occasion de cette publication pour donner à leurs paroissiens quelques instructions sur le respect dû aux églises ».

Voilà, mes frères, une attention bien digne de la sagesse, de la piété et du zèle de notre religieux pontife, qui a été indigné et affligé avec tous les gens de bien des scandaleux excès qui ont dernièrement profané le lieu saint et déshonoré la religion parmi nous. Je rends justice aux bonnes intentions, et je conviens qu'on n'avait point prévu cet abus énorme d'une cérémonie sainte et louable par elle-même. Qu'y a-t-il en effet de plus digne d'approbation et d'éloges, que cet amour vif et tendre que chacun de nous ressent pour le meilleur des rois? Qu'y a-t-il de plus juste que la reconnaissance, qui est due à Dieu, pour la conservation des jours précieux d'un monarque si cher à toute la France? Mais, en même temps, souvenons-nous qu'il faut en toutes choses avoir égard à la décence et à l'honneur de la religion. Oui, que ce fâcheux succès, que ce triste événement apprenne désormais à un sexe, dont le partage doit être la modestie et la retenue, à des personnes d'un état qui n'en impose point assez, ni par sa gravité, ni par sa réputation pour contempler les libertins, à ne point s'exposer avec un étalage aussi

déplacé à la curiosité du public, à sa malignité, à ses médisances, à ses satires, à ses insultes. En effet, qu'en a-t-il résulté? Un ridicule mortifiant pour elles, un tumulte et un désordre doublement criminel dans le lieu saint; source infaillible de querelles et de procédés outrageants; beaucoup d'immodesties, d'indécences, de discours licencieux, de regards adultères, d'actions dissolues; en un mot, un scandale public, une église profanée, interdite; et la nécessité d'une réparation authentique.

O cité indisciplinable, déjà trop fameuse par ta dépravation, par la licence et par les impiétés! Siècle trop corrompu dans tes mœurs et dans ta foi, as-tu donc entièrement oublié, as-tu pu méconnaître à ce point quelle est la grandeur du Maître que tu sers; quelle est la sainteté de la religion que tu professes; quelle est la vénération due aux temples où tu adores la Divinité? N'est-ce point là qu'est le sanctuaire, le tabernacle, le trône de Jésus-Christ réellement présent sous le voile mystérieux d'un Sacrement ineffable? N'est-ce point là que s'opèrent chaque jour les mystères terribles, et que se renouvelle sans cesse le grand sacrifice de la rédemption du monde? N'est-ce point là que les ministres de l'autel chantent et célèbrent si souvent les louanges du Très-Haut? N'est-ce point là que les fidèles adorateurs du vrai Dieu viennent chaque jour lui offrir l'encens de leurs prières et l'hommage de leur cœur? N'est-ce point là que sa parole, que sa loi est annoncée par les prédicateurs du saint Evangile? N'est-ce point là que sont les sources de la grâce et de la miséricorde, que les pénitents sont réconciliés et remis en grâce avec le souverain Juge, que les justes sont admis à la table du Seigneur et à la participation des saints mystères? N'est-ce point là que reposent les cendres des saints à l'ombre de l'autel et sous le voile du sanctuaire? N'est-ce point là enfin qu'on voit sur les murs sacrés de la maison de Dieu le sceau de la religion, et l'empreinte respectable de l'onction même qui consacre les pontifes et les rois?

On sait tout cela, on croit tout cela; et cependant, par une étrange contradiction de nos mœurs avec notre foi, on n'en montre pas plus de considération et de respect pour les temples du Dieu vivant. Le plus souvent on y est sans attention, sans recueillement, sans piété, et quelquefois même sans modestie, sans décence. On y tient sans scrupule et sans honte des discours indiscrets, profanes, libres, et peut-être impies. On y vient étaler sa mondanité, ses parures, sa vanité, sa paresse, son indévotion; particulièrement dans les cérémonies d'éclat, ou dans ces messes tardives qui sont le scandale de la religion. Disons plus, ou plutôt taisons-nous sur les honteux desseins qu'on y porte, sur les criminels rendez-vous qu'on s'y donne, sur les mystères d'iniquité qui s'y passent: le saint ministère rongerait d'exprimer ce qu'on n'a point rougi d'y faire dernièrement.

O mauvais chrétiens! indignes serviteurs

du plus grand de tous les Maîtres! Considérez les Juifs dans leurs synagogues; les mahométans dans leurs mosquées, les païens dans leurs pagodes; et que ce profond silence qui y règne, que cette vénération religieuse, dont chacun y paraît pénétré; que cet anéantissement respectueux où ils sont en présence de leurs vains simulacres, ou devant un vide qui ne présente pas même l'image de la Divinité; que cette piété superstitieuse serve à vous confondre! Et vous, infidèles, vous idolâtres, si vous entrez dans nos temples, dans ces Eglises chrétiennes qu'on vous a dit être si sacrées, si vénérables; y reconnaitrez-vous ces catholiques qui font profession d'une religion si divine, d'une morale si pure, d'un Évangile si austère? Ah! mes frères, que cette auguste religion a en soi-même de prérogatives et d'avantages sur toutes les autres! Qu'elle a par elle-même de sainteté, de grandeur! mais qu'elle est défigurée, flétrie, déshonorée par ses sectateurs et ses disciples!

Pour vous, serviteurs fidèles du vrai Dieu, âmes vertueuses et ferventes, zélés ministres de l'Eglise, ô vous, du moins, entrez dans ses sentimens et ses vues! Unissez aujourd'hui votre douleur à l'affliction de votre pontife! Déplorez avec lui devant Dieu toutes ces indécentes licencieuses et ces profanations sacrilèges qui viennent d'exciter parmi nous un si grand scandale. Prenez part, au moins d'esprit et de cœur, à cette solennelle amende honorable qui doit en être la réparation publique. Conjurons tous ensemble le Père des miséricordes, de détourner de cette ville impie et de ce royaume affligé les fléaux de sa justice. Gémissons des iniquités de la terre, et des châtimens qu'elles attirent sur nos têtes. Soupirons parmi les maux et les dangers de cet exil, après cette céleste patrie, où nous ne verrons plus ni passions, ni désordres, ni scandales; où nous ne pourrions plus qu'aimer et glorifier le Seigneur dans l'imortalité bienheureuse, que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

DISCOURS

Prononcé le dimanche 22 juin 1760, après lecture faite en chaire d'une lettre de Sa Majesté, adressée à tous les évêques du royaume, et d'un mandement épiscopal, donné en conséquence, pour ordonner des prières publiques avec l'exposition du Saint-Sacrement, et le chant du psaume Miserere tous les dimanches, à l'effet d'implorer la miséricorde de Dieu et son secours dans une guerre malheureuse.

Que cet aveu public de notre humiliation est mortifiant pour une nation vaine, et flatteur pour ses ennemis! Ce ne sont donc plus des conquêtes, qu'on nous annonce; des victoires qu'on vous vante; des chants de triomphe et d'actions de grâces qu'on nous prescrit; non, ce sont des sentimens de deuil et des prières de pénitence qu'on nous deman-

de: c'est-à-dire que nous reconnaissons enfin que la main du Très-Haut n'est plus avec nous; et qu'un juste jugement de Dieu semble avoir ôté la supériorité de gloire et de puissance à notre monarchie, la confiance et l'habitude de vaincre à nos troupes, la conduite et le succès à nos projets avortés. Étrange révolution! Il y a peu d'années nous imprimions la terreur à toute l'Europe conjurée; nous lui donnions des lois en maîtres en vainqueurs: et aujourd'hui une seule île mutinée ose entreprendre de nous exiler de l'empire des mers; une petite province d'Allemagne met un frein à nos armées, et une barrière à toute notre puissance. Tant de faiblesse, avec tant de forces, n'est point dans l'ordre naturel des événemens, et il faut remonter à une cause supérieure, souveraine motrice de l'univers, contre laquelle échouent toute puissance et toute sagesse humaine, lorsqu'il lui plaît de contondre l'orgueil des mortels, et de les châtier dans sa colère.

Hé! comment, en effet, le Seigneur ne serait-il pas irrité contre nous, puisque nous ne cessons de provoquer son indignation, et d'allumer la foudre dans ses mains par notre irrégion, par nos impiétés, par nos dissolutions et nos mœurs dépravées? N'est-il pas bien en droit de nous adresser aujourd'hui par la voix de ses ministres des reproches pareils à ceux qu'il faisait autrefois à son peuple prévaricateur, par l'organe de ses envoyés et de ses prophètes? *Quid est quod debuisti ultra facere vinctæ meæ? (Isa., V, 4.)* O nation privilégiée et comblée de mes faveurs dans l'ordre de la grâce et dans celui de la nature! nation ornée de mes dons les plus distingués! faite pour aimer votre Dieu, et pour en être aimée; que n'ai-je point fait pour vous par une sorte de prédilection? Je vous ai pris sous ma protection spéciale, et vous ai choisie pour être mon peuple, par préférence à tant d'autres nations que je laisse ensevelies dans les ténèbres de l'infidélité et de l'hérésie; je vous ai réservée pour être mon héritage et le soutien de mon Eglise; je vous ai confié ma loi, mon sacerdoce et mes autels, le dépôt sacré de la religion et de la foi; je vous ai donné en partage et pour habitation une des plus riches et des plus belles contrées du monde, où vous trouvez, sinon des ruisseaux de miel et des fontaines de lait (*Job, XX, 17*), du moins des fleuves d'huile et de vin, la graisse et la moelle de la terre; je vous ai encore rendue victorieuse de vos ennemis; je vous ai exaltée aux yeux de l'univers, je vous ai comblée de grâces, de gloire, de prospérités; et vous, vous avez profané mon alliance et violé tous mes commandemens: *Vous m'avez abandonné pour des dieux étrangers (Deut., XXI, 26)*, et pour sacrifier chacun à l'idole de votre cœur: vous, présomptueux guerrier, à l'idole de l'ambition et de la vaine gloire; vous, courtisan politique, à l'idole de la faveur et de la fortune; vous, riche engraisé de la misère publique, à des idoles d'or et d'argent; vous, vindica-

tif sanguinaire, à l'idole du faux honneur et du ressentiment implacable; vous, avide commerçant, à l'idole de la cupidité et de l'injustice; vous, voluptueux efféminé, à des idoles de chair et de terre colorée; vous, beauté mondaine, à l'idole de la vanité et de la mollesse; vous, sensuel débauché, à l'idole de votre ventre et de vos plaisirs; vous, prétendu esprit fort, à l'idole de la liberté et de l'orgueil impie. Au lieu de fuir la contagion et l'exemple séducteur de ces nations voisines et réprouvées, qui ont achevé de vous pervertir, surtout de ce peuple rival qui vous jalouse et vous hait, de ce peuple fier et dédaigneux qui vous méprise et vous insulte, de ce peuple altéré de sang, comme ses léopards, qui voudrait pouvoir vous dévorer; tels qu'autrefois les indociles enfants d'Israël, qui s'alliaient avec les idolâtres et les imitaient, vous n'avez que trop cherché à vous mettre en relation et conformité avec ces insulaires révoltés contre mon Église; et vous avez affecté lâchement d'adopter tous leurs sentiments, leurs goûts, leurs modes, leurs ouvrages, leur philosophie, leurs systèmes, leurs maximes, leur incrédulité, leur licence de tout penser et de tout écrire: eh bien! c'est justement d'eux que je me sers aujourd'hui pour réprimer votre orgueil, et ils sont dans ma main comme une verge de fer pour me venger de votre ingratitude. Incités et poussés par les secrets ressorts de ma providence, ils se sont enhardis et soulevés contre vous; ils vous ont attaqués et vaincus par ruse et trahison; ils ont ruiné votre commerce, ravagé vos côtes maritimes, envahi vos possessions, parce que je vous ai livrés entre leurs mains; et c'est moi qui ai permis qu'ils fussent l'âme et le nerf d'une guerre malheureuse, qui vous rabaisse et vous consterne, d'une guerre meurtrière qui a moissonné la jeunesse de votre empire et la fleur de sa noblesse, d'une guerre dispendieuse et affligeante à tous égards, qui met parmi vous l'Église et la patrie en deuil.

C'est ainsi, mes frères, qu'autrefois le Dieu d'Israël offensé châtaït son peuple rebelle, par les mains des nations étrangères et perverses, dont il avait pris les vices et les mœurs en commerçant trop avec elles contre sa défense. Craignons donc d'être traité comme lui, et d'irriter davantage ce Dieu jaloux, dont l'œil éclairé veille sur les nations, et qui pèse également leurs vertus et leurs vices dans la balance de sa justice; qui les emploie à sa vengeance, et les punit les unes par les autres; qui les élève ou les abat selon la mesure de leurs mérites et de ses desseins. Prenons garde d'attirer sur cet empire de plus grands fléaux et de nouveaux malheurs par notre endurcissement. Disposons-nous, au contraire, à obtenir notre pardon en retournant de tout notre cœur au Seigneur notre Dieu; et puisque c'est la juste condition qu'il impose à son peuple pour se réconcilier avec lui, renonçons aux dieux étrangers et à toutes les idoles de nos passions. Réformons les désordres, les scanda-

les, les vices odieux qui allument sa fureur. Écoutons la voix de l'Église et celle de l'État, qui nous exhortent en ce jour à nous rassembler au pied des autels, pour faire tous ensemble une sainte violence au Ciel par des gémissements publics et des vœux réunis. Invoquons le Seigneur, Dieu des miséricordes, avec un cœur contrit et humilié, avec un cœur affligé et soumis, avec un cœur changé et pénitent, avec un cœur fervent et unanime. Prions-le d'inspirer des sentiments plus humains à ces nations irréconciliables, qui s'acharnent à se détruire mutuellement; et de leur ôter ce cœur de fer, qui s'obstine à s'armer du glaive et du tonnerre pour le malheur et la ruine du genre humain. Conjurons-le de mettre fin à une guerre si opiniâtre et si funeste, d'incliner le cœur des rois et des guerriers à la paix, de nous envoyer du ciel cette paix si désirée, et avec elle le retour de la concorde, de la tranquillité, de l'abondance. O Dieu des armées! nous ne vous invoquons plus sous ce titre pompeux du Dieu des combats et des victoires, mais sous celui du Dieu de la clémence et de la paix. Faites-nous revoir les jours heureux du règne florissant de ce monarque pacifique, sous lequel chaque famille, chaque citoyen reposait en sûreté à l'ombre de votre protection, et goûtait les douceurs d'une vie paisible, *sous l'ombrage de sa vigne et de son figuier*. Souvenez-vous que notre monarchie semble avoir aussi des droits à votre faveur, puisque c'est l'héritage de saint Louis, votre serviteur, et l'apanage de la Reine du ciel notre protectrice, dont nous réclamons le secours et l'appui: *Sub tuum præsidium confugimus, sancta Dei Genitrix*. Considérez, Seigneur, que si la France porte à regret dans son sein des enfants licencieux qui la déshonorent, et des incrédules qu'elle désavoue, elle vous offre d'ailleurs bien de la piété et des vertus, bien des âmes fidèles qui élèvent vers vous un cœur pur et des mains innocentes; qu'elle ne laisse pas d'être toujours une des plus nobles et des plus belles portions de votre Église; au lieu que nos ennemis sont aussi les siens et les vôtres, qu'il est par conséquent de votre propre gloire de répandre plutôt sur eux le vase de votre colère, et de nous délivrer de leur jong pour l'honneur de votre saint nom: *Effunde super eos iram et propter gloriam nominis tui, Domine, libera nos*. (Psal. LXVIII, 25.) Ne nous punissez donc pas, ô mon Dieu, selon la mesure de nos crimes! *Domine, non secundum peccata nostra retribuamus nobis* (Psal. CII, 10); et ne vous ressouvenez plus de nos anciennes iniquités, mais bien plutôt de vos anciennes miséricordes: *Ne meminervis iniquitatum nostrarum antiquarum; cito anticipent nos misericordiam tuam* (Psal. LXXVIII, 8.) Soyez touché de l'état de souffrance, d'humiliation, de dénuement et d'indigence où vous nous voyez réduits dans ce temps malheureux, qui a absorbé tant de richesses, qui a ravagé tant de provinces, a désolé tant de familles, qui en exige encore nean-

moins tant de secours nécessaires, et qui a fait parmi nous par tous ces endroits tant de pauvres et de misérables : *Quia pauperes facti sumus nimis*. Laissez-vous fléchir par nos tristes gémisséments, par nos humbles prières ; et soyez notre refuge, notre soutien, notre salut dans les jours de notre affliction : *Adjura nos, Deus salutaris noster*. Dieu de force, rendez à nos cœurs abattus la confiance et le courage, Auteur de tous biens, rendez à nos campagnes tant de fois frappées de votre malédiction, la fertilité et l'abondance. Principe de toute grandeur, rendez à notre empire humilié sa splendeur et sa gloire, Conservez selon nos désirs le père de la patrie, qui souffre pour elle, et qui s'attendrit sur ses maux ; la vertueuse reine, qui partage avec sa couronne sa sollicitude et son amour pour ses peuples ; l'auguste et royale famille qui fait leur espérance et la nôtre pour un avenir plus heureux. Consolez aussi votre Eglise, qui pleure sur des enfants que vous ne protégez plus, et exaucez les vœux ardents que la religion en deuil va porter au pied de votre trône. Puisse-t-elle nous obtenir notre conversion, notre grâce, notre délivrance ! une paix prompte, durable, favorisée des bénédictions du Ciel : et après les prospérités temporelles de ce monde, nous procurer les biens éternels de l'autre ! Ainsi soit-il.

DISCOURS

Prononcé après lecture faite en chaire, d'un Mandement épiscopal, pour faire chanter le Te Deum en actions de grâces de la victoire remportée par le prince de Condé, le 30 août 1762.

La France a donc encore de nos jours des soldats invincibles, quand ils combattent sous un chef digne de vaincre. N'en soyons pas surpris : c'est l'âme et le sang du grand Condé, l'héritier de son nom, de sa valeur et de sa gloire ; déjà la terreur de nos ennemis l'admiration de nos guerriers, l'ornement de la maison royale, l'appui du trône, l'espérance de la patrie ; et ce qui est bien flatteur pour nous en particulier, c'est le père et le protecteur de cette province, toujours si attachée à son anguste maison, et toujours florissante sous son heureux gouvernement.

Quelle gloire donc pour nous-mêmes ! et quel triomphe pour cette capitale, lorsqu'elle verra bientôt ce jeune vainqueur rentrer dans nos murs, porté sur le char de la victoire, le front couronné de lauriers et l'olive à la main ! Oui, la paix qu'on nous annonce sera le fruit de ses exploits, et en même temps la récompense des vœux fervents de la religion. Hélas ! nous avions irrité et éloigné de nous le Dieu des armées ; mais il regarde enfin d'un œil plus favorable notre monarchie et la prière persévérante de son Eglise ! Il vient à notre secours et se réconcilie avec nous. Ainsi lorsqu'Israël, au temps des juges, avait beaucoup offensé le Seigneur, il abandonnait son peuple et le livrait

au joug des nations infidèles ; mais ensuite, touché de son repentir et de ses cris, il lui suscitait des libérateurs et des vengeurs.

En éprouvant comme eux la protection du ciel apaisé, imitons aussi leur reconnaissance : rendons au Très-Haut de solennelles actions de grâces : célébrons par des chants de triomphe sa miséricorde, ses grandeurs, sa gloire et la nôtre. Mais triomphons avec modestie, et que l'expérience de notre présomption, que le sentiment de nos pertes, que l'humiliation de nos disgrâces servent de contre-poids à notre vanité naturelle. Si nous ambitionnons la supériorité sur les autres nations, que ce soit moins par la terreur et la force des armes, que par les qualités brillantes et les vertus aimables de l'humanité, que par les dons de la sagesse et les nobles sentiments de la religion. Loin de nous réjouir des malheurs du genre humain et de sa destruction dans nos ennemis mêmes, gémissons-en devant Dieu par un sentiment généreux de charité chrétienne ; et par un zèle religieux du bien public, demandons-lui avec ardeur qu'il ramène sur la terre le règne de la justice et de la paix. Ainsi soit-il.

DISCOURS

Prononcé après une lecture faite en chaire, d'un Mandement épiscopal, pour faire chanter le Te Deum en actions de grâces de la publication de la paix, qui a terminé la guerre de 1762.

Gloire à Dieu dans les cieux, et la paix aux hommes sur la terre. (Luc., II, 14.) Honneur, triomphe, crainte et hommage au Seigneur Dieu des armées, au Dieu des combats et des victoires ; mais amour et reconnaissance, actions de grâces, louange immortelle au Dieu de la concorde et de la paix. La guerre est un fléau du ciel, et la paix un gage de sa miséricorde.

En effet, mes frères, lorsque nous avons annoncé tant de fois la prospérité de nos armes et nos conquêtes ; la gloire et la terreur du nom français répandues dans toute l'Europe, l'orgueil des puissances ennemies humilié, abattu ; leurs formidables armées vaincues et dissipées, les plus fortes places foudroyées et emportées par des prodiges de valeur, qui ont su dompter jusqu'aux éléments : hélas ! au milieu même de tant de succès toujours achetés trop chèrement au prix du plus noble et du plus pur sang de l'Etat, la patrie en deuil et l'Eglise en prières ne laissaient pas quelquefois d'arroser en secret de leurs larmes les étendards conquis et les palmes sanglantes que la victoire apportait dans nos temples. Nous savions que la guerre la plus juste et la plus heureuse est toujours un malheur pour la terre, et nous gémissions des maux infinis qu'elle entraîne avec elle. Quoique de loin, nous envisagions avec une triste horreur les massacres, les ruines, les incendies, le pillage et les profanations sacrilèges ; toutes sortes de désordres funestes à la religion, aussi

bien qu'aux Etats ; et en rendant des actions de grâces au Dieu des batailles, nous mêlions à nos chants de triomphe des soupirs secrets et des vœux ardents pour la paix.

Enfin cette paix si désirée est descendue des cieux, et vient nous apporter avec elle des biens mille fois plus doux et plus précieux que tous les triomphes de la guerre. Oni, la guerre peut agrandir les empires, mais il n'appartient qu'à la paix de les rendre heureux. C'est la paix qui repeuple et fait fleurir les Etats, qui maintient les puissances rivales dans la concorde et l'équilibre ; qui fait prospérer le commerce par l'union et la correspondance des nations ; qui rétablit l'émulation des sciences, et l'industrie des arts ; qui ramène l'ordre dans les villes, et l'abondance dans les campagnes ; qui réunit toute l'attention du souverain et des ministres au maintien de l'ordre et au bonheur des sujets ; qui conserve à la patrie ses citoyens, et à l'Eglise ses enfants ; qui rend à la religion ses temples dépeuplés, ses ministres dispersés, ses sacrifices interrompus ; toute la sainteté et la magnificence de son culte. En un mot, c'est la paix qui fait que chacun garde en sûreté et conserve avec affection l'héritage de ses pères, sans craindre à tout moment d'être la proie de l'ennemi, de voir ses troupeaux enlevés, et quelquefois sa famille égorgée à ses yeux.

Je ne sais, mes frères, si vous avez jamais réfléchi à l'obligation particulière que nous avons à la Providence d'être placés au centre d'un grand empire, toujours à l'abri des incursions, des alarmes et des horreurs de la guerre, par un avantage mille fois envié de ces provinces malheureuses qui en étaient le théâtre, et qui porteront encore longtemps l'affreuse et triste image de la désolation. Je ne sais si vous sentez encore tout ce que nous devons de reconnaissance à cette protection éclatante dont Dieu vient de favoriser notre monarchie, dans le temps même qu'il semblait être le plus irrité contre l'Europe. On dirait qu'il avait réservé presque toute sa colère pour nos seuls ennemis ; nous n'avons point vu comme eux nos armées vaincues, nos campagnes ravagées, nos héritages en feu, nos provinces subjuguées, nos villes emportées d'assaut, nos maisons pillées, nos filles captives, nos citoyens dans les fers. Le Ciel au contraire semble avoir pris plaisir à rendre le nom français redoutable, victorieux, triomphant ; à le mettre en estime et en honneur chez toutes les nations.

Cependant le Seigneur, content d'avoir humilié nos ennemis, n'a point voulu les détruire, ni nous trop enrichir de leurs dépouilles : la gloire doit suffire aux sujets d'un monarque généreux, assez grand par lui-même, et plus jaloux de notre félicité que de ses conquêtes. Ouvrons l'histoire de l'ancien peuple de Dieu, et nous verrons que le plus glorieux de ses rois a été le plus pacifique. Sous son règne heureux et tranquille, chaque famille, dit l'Écriture, habi-

taut sans crainte et sans trouble à l'ombre de sa vigne et de son figuier. (III Reg., IV, 25.) L'ordre et l'abondance régnaient avec la paix dans ses Etats ; un riche commerce, une navigation libre et réglée y apportait librement les trésors de Tharsis et d'Ophis. Les campagnes peuplées et cultivées, les villes policées et embellies, les arts florissants, les lois en vigueur, l'autorité et la justice respectées, y maintenaient partout l'harmonie et la tranquillité publique. Le culte de Dieu, surtout la religion, qui fleurit bien plutôt dans le sein de la paix que dans le désordre et le trouble de la guerre, en reçut des accroissements de splendeur dont toute l'Eglise d'Israël fut consolée, et le Très-Haut glorifié.

Puisse, mes frères, ce souvenir flatteur des beaux jours du règne pacifique de Salomon être d'avance une image du bonheur que nous annonce la pacification de l'Europe ! Puissions-nous en recueillir bientôt les fruits, et en goûter longtemps les douceurs ! Mais comment participerons-nous aux bénédictions de la paix, si nous sommes toujours en guerre avec nous-mêmes ; si le royaume de Dieu, qui est son Eglise, est toujours dans le trouble et la division, tandis que les royaumes de la terre seront en paix ; si l'on voit toujours régner dans nos familles les dissensions et la discorde, citoyens contre citoyens, parents contre parents, le fils contre le père, le frère contre la sœur, mari contre l'épouse, avec des animosités irréconciliables, et des contestations, des procès qui ne finissent point ? En vérité n'est-il pas étonnant qu'il ait moins fallu de temps pour réconcilier les rois, et pacifier les querelles de l'Europe, qu'il n'en faut quelquefois pour réunir deux frères divisés, pour concilier les petits intérêts et les différends interminables des particuliers ? Et voilà, mes frères, voilà ce qui vous coûte souvent beaucoup plus que les charges de l'Etat et les frais de la guerre : voilà ce qui trouble bien davantage votre repos et la tranquillité de vos familles : voilà ce qui empoisonne vos jours, et ce qui charge encore votre conscience ! Quoi donc, ne sommes-nous plus chrétiens, et effacerons-nous de l'Évangile ces belles maximes : *Beati mites, beati pacifici !* (Matth., V, 4.) Ayez, s'il se peut, et autant qu'il est en vous, la paix avec tout le monde : *Si fieri potest, quod ex vobis est, cum omnibus hominibus pacem habentes.* (Rom., XII, 18.) Que la charité conserve entre vous avec soin l'union des esprits et des cœurs dans le lien de la paix : *Solliciti servare unitatem spiritus in vinculo pacis !* (Ephes., IV, 3.)

C'est, mes frères, avec de tels sentiments que nous devons bénir aujourd'hui le Dieu de la paix, après avoir tant de fois exalté le Dieu des armées. Faisons retentir son saint temple, non plus des chants de la victoire et du son éclatant des trompettes, mais des vœux tendres de la reconnaissance et de l'amour. Prions-le de faire fleurir la religion et l'Etat dans le sein d'une paix dura-

ble, de conserver nos augustes souverains, de multiplier la famille royale, de protéger toujours la nation, de répandre sur nos familles les bénédictions du ciel et les prospérités de la terre.

Prions aussi, à l'exemple et à l'invitation du prélat, pour ces généreux guerriers, pour ces braves de la patrie qui ont répandu leur sang pour nous. Hélas ! nous recueillons les fruits de leurs travaux, et ils en sont les tristes victimes : la paix est le prix de leurs conquêtes, et c'est nous qui en jouissons : qu'ils reposent donc eux-mêmes dans la paix du Seigneur, jusqu'au grand jour de la résurrection et de l'immortalité. Ainsi soit-il.

DISCOURS

Prononcé après lecture faite en chaire, d'un mandement épiscopal, pour indiquer des prières publiques et des services dans toutes les églises du diocèse, pour le repos de l'âme de monseigneur le Dauphin, et répété à la sollicitation de MM. les fabriciens de la paroisse de l'auteur, au service solennel célébré dans son église, le mardi 4 février 1766.

Num ignoratis quoniam princeps et maximus cecidit in Israel? (II Reg., III, 58.)

Ignorez-vous que c'est un très-grand prince qui est mort dans Israël?

Monseigneur,

Tel est, en deux mots, l'éloge accompli dont le plus généreux, le plus humain des monarques honorait un grand homme d'Etat, sur le tombeau duquel on le vit pleurer, et qui caractérise pareillement un prince encore plus digne de nos larmes, dont la mort récente a fait couler aussi parmi nous celles du meilleur des rois, et consterné toute la nation, qui perd en effet dans la personne de Louis de Bourbon, dauphin, le premier de ses concitoyens, et le plus grand de ses princes à tous égards. Qui de vous l'ignore, Messieurs? Qui peut lui refuser dans son estime cette distinction supérieure, également due à la prééminence de son rang sur tous les princes du sang royal, et à l'héroïsme de ses vertus, qui l'élèvent aux yeux de la religion au-dessus même des rois? *Num ignoratis quoniam princeps et maximus cecidit?*

Puis-je aussi me refuser moi-même au vœu de la patrie, et à l'invitation respectable des administrateurs honorables de cette église, qui, dans les marques distinguées qu'ils donnent en ce jour de leur zèle pour le souverain et pour l'Etat, m'imposent la loi de faire encore retentir dans cette lugubre cérémonie le temple du Seigneur du récit simple et naïf, mais attendrissant, que ma faible voix essaya dernièrement de porter à l'oreille de votre cœur? Ce cœur, s'il est français, s'il est sensible et reconnaissant, aimera peut-être entendre redire ce qui l'a déjà touché avec des sensations toujours intéressantes. Cependant, qu'il est triste, qu'il est amer pour l'Eglise de vous

remettre ainsi devant les yeux, dans ce funèbre appareil, l'image de sa douleur et l'objet de la vôtre; toute la grandeur de la perte affligeante que fait l'Etat, et la part extrême que vous devez y prendre avec elle! Mais si ce juste devoir attriste son cœur, il satisfait du moins sa reconnaissance; et c'est encore moins un hommage respectueux de fidélité et d'attachement qu'elle s'empresse de rendre à la majesté royale dans tout cet empire, qu'un tribut volontaire d'honneur, de vénération et d'amour, qu'elle croit devoir à la mémoire de son auguste protecteur; pourriez-vous ne point partager vous-mêmes ses sentiments et son affliction, en la voyant arroser l'autel de ses pleurs, et les mêler au sang de l'Agneau de Dieu immolé entre ses mains?

Ah! si autrefois tout Israël pleura le fils d'un de ses rois, enlevé de ce monde par une mort prématurée; si la nation eut devoir s'intéresser si fort à la triste destinée d'un jeune prince dont elle n'avait point encore senti l'amabilité ni les bienfaits, dont on ne pouvait encore discerner le caractère, ni les talents, ni les vertus: *Puer mortuus est, et plaxit eum omnis Israel* (III Reg., XIV, 18); à combien plus juste titre toute la France doit-elle être aujourd'hui dans le trouble et le deuil par ce funeste événement qui vient de nous ravir, dans l'héritier présomptif du trône, un prince accompli, parvenu à la perfection de l'âge mûr, de l'expérience acquise, et du mérite reconnu; un prince formé pour la félicité et la grandeur de l'Etat; déjà le soutien de la monarchie et le chef glorieux d'une royale postérité; déjà habile dans la science du gouvernement et l'oracle des conseils; déjà occupé de vues profondes, de prévoyances méditées et de projets avantageux pour le bien public; un prince instruit, pénétré d'avance de l'importance et de l'étendue des devoirs de la royauté; appliqué dans cette vue à une étude sérieuse de l'histoire des empires, du droit public et des lois (ce que les princes savent rarement); orné de toute l'érudition convenable à sa noble destination, et des connaissances utiles tout à la fois à la perfection de l'esprit humain et à celle de la société; un prince, le sage de son siècle, constamment vertueux à la fleur de l'âge et dans le séjour enchanteur de la volupté; exempt des erreurs et des faiblesses de l'humanité, dans le centre même de la séduction: donné dans le sein des honneurs des qualités sociales et de toutes les vertus qui font l'honnête homme et le chrétien; exact observateur de la loi de Dieu, et esclave de ses devoirs dans l'indépendance de la grandeur et de la liberté; zélé déclaré de la religion contre le torrent de l'incrédulité et de la licence; amateur sincère de l'Eglise et de ses ministres en tous les événements; fils respectueux et toujours soumis, sans élévation de cœur ni présomption, quoique si près de la puissance souveraine; époux toujours aimable, tendre et fidèle au milieu de mille objets tentateurs et tyrans des

passions favorites du cœur humain ; père attentif et veillant par lui-même à l'importante éducation de sa famille, malgré toutes les distractions inévitables dans le tourbillon du plus grand nombre ; maître bienfaisant, révérent, chéri, adoré de toute sa maison jusque dans le tombeau ; un prince, en un mot, souverainement précieux à la religion, à l'empire, au monarque, à la maison royale, aux sujets ; l'amour et les délices de sa famille, l'ornement et l'appui du trône, l'honneur et l'espérance de la patrie, dont il justifie véritablement les pleurs amers et les regrets universels : *Mortuus est, et planxit eum omnis Israel.*

Que ne puis-je, Messieurs, vous tracer dans un tableau raccourci avec le pinceau brillant de l'admiration et les couleurs douces de la vérité, tous les traits charmants d'humanité, de bienfaisance, de charité, de modestie, de prudence, de modération, de générosité, de zèle patriotique, de fermeté noble, de grandeur d'âme, de vertu plus que romaine, et de religion incorruptible, qui ont honoré et rempli le cours de sa vie privée ! On n'y trouve point, il est vrai, ces faits éclatants qui flattent l'orgueil humain et qui éblouissent le vulgaire ; on n'y voit point les palmes ensanglantées de la victoire, ni les désastres des provinces ravagées, ni les gémisséments des peuples enchaînés ; mais en est-il moins estimable pour n'avoir point fait de malheureux ? S'il ne fut point à la tête des armées ni sur le trône, il n'en était pas moins digne de commander, il eût fait un grand roi, peut-être même un prince belliqueux s'il l'eût voulu ; et j'en atteste les premiers lauriers que sa jeunesse intrépide cueillit autrefois à côté du monarque, dans les champs célèbres de Fontenoi. Il a donc eu la valeur, la tête, le cœur des guerriers, et il n'en a point les taches, ni ces odieux reproches d'inhumanité et d'ambition que l'histoire fait presque toujours aux héros du monde. Sa vertu pure et sans mélange, sa gloire personnelle et tout entière à lui, n'est-elle pas préférable à cet éclat souvent terni d'une grandeur étrangère et empruntée, cruellement établie sur le malheur des humains ? Un prince qui peut tout et qui ne sait faire que le bien, qui voudrait rendre tout le monde heureux, l'ami des hommes, le sage, le père de la patrie, est bien au-dessus du conquérant. On redoute celui-ci, on le censure malignement, on le regrette peu ; mais chacun donne à l'autre des éloges, de la reconnaissance, de la tendresse et des larmes ! *Mortuus est, et planxit eum omnis Israel.*

Faut-il, Messieurs, que la Providence l'ait montré au monde avec tant de perfections et de si heureux présages, pour nous l'enlever sitôt ? Hélas ! n'était-ce donc que pour le rendre plus digne de nos regrets, et plus intéressant pour notre cœur, surtout dans ces derniers temps d'épreuve et de souffrance, qui en ont fait un héros chrétien ?

Fixons nos regards sur ce lit de douleur, où sa constance et sa vertu sont en spectacle au ciel et à la terre. Frappé d'un mal inenrable et mortel, qui porte la corruption dans ses veines, la défaillance dans ses membres, l'agitation dans ses sens, l'insomnie dans ses yeux, la douleur aiguë dans ses plaies, il est pour tout ce qui l'approche un objet de compassion et de larmes. Sa vie fugitive et retenue encore par les efforts de l'art, n'est pour lui qu'un plus long supplice : et au milieu des tendres soins, des secours empressés et des avantages réunis de la plus grande opulence, dans le sein d'une cour pompeuse et d'un superbe palais, il est le plus affligé, le plus souffrant, le plus malheureux des humains.

Ah ! que de liens brillants semblent l'attacher à la terre, et que le Ciel va lui demander de grands sacrifices ! D'un côté, il regarde le trône qui l'attend, et de l'autre, le tombeau qui s'ouvre sous ses pieds ; quelle alternative ! Mais il n'eut jamais d'ambition pour le trône ; il régna un jour, et ce jour fut pour lui le plus amer de sa vie (1). Toujours soumis à la volonté de l'Être suprême, qui est sa loi, il saura tout quitter, s'il le faut. Il immolera généreusement à sa vertu et à son Dieu toutes les prérogatives de sa naissance, ses droits, ses espérances, sa famille, sa personne même, et il ne refuse point de descendre de la plus brillante élévation, dans l'affreuse nuit du tombeau.

Pendant, Messieurs, ne pouvait-il, pas bien dire à Dieu dans cette extrémité, comme un roi de Juda en danger de mort, à peu près au même âge et pareillement vertueux, mais amèrement contristé de sa fin prochaine et inondant sa couche de ses pleurs : *Domine, memento, queso, quomodo ambulaverim coram te* : Souvenez-vous, Seigneur, comment j'ai toujours marché en votre présence dans les voies de la vérité et de la justice, avec un cœur parfait, constamment attaché à vous plaire ; je vous ai servi si fidèlement, et vous abrégez déjà mes jours : *Memento, queso, quomodo ambulaverim coram te in veritate et in corde perfecto* ? (IV Reg., XX, 3.) Mais loin d'ici ces timides gémisséments de l'humanité et de la piété même encore imparfaite en ces anciens temps.

O sublime perfection, admirable supériorité de la sainteté chrétienne sur les vertus terrestres du judaïsme ! elle inspire à mon prince un sentiment bien différent et bien plus élevé. Écoutez, solitaires morts au monde, et soyez dans l'étonnement. *Quand je serais le maître, dit-il dans sa ferveur, de choisir entre la vie et la mort, je sacrifierais mille vies au désir qui me presse de voir Dieu et de le posséder.* Qui pense et parle ainsi ? Est-ce un grand du monde ou un anachorète ? Ah ! quelle était donc la confiance et la sécurité de son âme prête à paraître au tribunal du souverain Juge ! quelle était donc la pureté et le bon témoignage de sa

(1) Lors de la blessure du roi, qui lui remit le gouvernement de l'Etat.

conscience! quelle était donc la vivacité de son espérance et l'ardeur pour son Dieu! combien de fois dans le cours de ses souffrances l'appela-t-il à son secours avec empressement! combien de fois le reçut-il avec joie dans son sein comme un cher et précieux gage de cette vie future après laquelle il soupirait! Quelle admiration sa piété ravissante n'a-t-elle pas donnée aux mondains, même dans cette religieuse cérémonie qui fut le triomphe de sa foi et l'édification de la nôtre! S'il voit alors tout le monde autour de lui dans l'inquiétude, l'attendrissement et les pleurs, sa grande âme n'en est point émue, ni même distraite dans sa ferveur: lui seul dans cette désolation générale conserve la sérénité sur son front et la paix dans son cœur.

Approchez, royal enfant, jeune héritier de tous ces titres glorieux et de ses exemples plus glorieux encore; venez recevoir la dernière leçon de ce père si respectable, et qu'elle demeure fortement imprimée dans votre esprit: *Je meurs, mon fils, comme les autres mortels; vous me remplacerez peut-être un jour sur le trône: remplissez aussi mes intentions et mes désirs, faites-y le bonheur de votre peuple.* Qu'entends-je, le bonheur du peuple! O nation généreuse et sensible, Français, voyez combien il vous aimait! tandis qu'il tient son fils dans ses bras, et que leurs larmes se confondent, son cœur attendri s'occupe encore de vous, et le regret de ne pas vous laisser assez heureux est un de ses derniers soupirs.

Accourez du sein de la capitale, soyez aussi témoin d'un spectacle si touchant, pontife magnanime qu'il révère comme son pasteur, et qu'il appelle comme son ami pour répandre son âme dans votre sein. Ah! que ce témoignage éclatant de sa tendre estime est glorieux pour vous, consolant pour l'Eglise, et honorable pour lui-même! Confident et dépositaire de ses derniers sentiments, quels furent les vôtres, en voyant par vous-même l'héroïsme de ses dispositions avec les yeux de la religion et de la foi? Mais en même temps quel vif saisissement de tristesse amère et profonde vous serrait le cœur et en exprimait des larmes de sang! O Dieu d'Isaïe, qui envoyâtes ce prophète au palais d'Ezéchias, attaqué d'une maladie mortelle, et qui lui donnâtes la satisfaction d'annoncer à ce prince vertueux, qu'il aimait, sa guérison inespérée et miraculeuse; donnez encore ici à votre ministre affligé la même consolation, le même pouvoir, la même mission! *Cet ange de lumière* (1) et de charité est digne aussi d'obtenir des miracles. Mais nous, Messieurs, nous n'en méritons pas, et le Seigneur avait des vues supérieures aux nôtres; sa sagesse toujours juste dans le contraste de ses châtimens et de ses bienfaits, en s'obstinant à ne point exaucer nos vœux, et à nous punir par un endroit aussi sensible, voulait sans doute sauver son serviteur des dangers du

trône, et lui assurer dans le ciel une couronne préférable à celle que sa naissance semblait lui avoir destinée sur la terre.

En vain donc notre inquiétude flottante entre le désir et la crainte cherchait encore à se flatter d'un faible rayon d'espérance: le décret irrévocable en est porté. O ciel! quel trouble subit s'empare des esprits, et quel bruit sinistre se répand dans le palais! tout est désespéré, le prince tombe en défaillance, il perd la parole, son front jâlit, ses yeux s'éteignent, il se meurt, il n'est plus!... Non, il n'est plus; éclatez, fondez en larmes, fuyez avec précipitation de ce lieu d'horreur et de ténèbres, famille royale et désolée, si intimement unie par les doux liens du sang, de la confiance et de la tendresse.

Auguste père, vertueuse reine, épouse uniquement chérie, sœurs aimables, mêlez vos pleurs, c'est le tribut de la nature! Mais la soumission est celui de la vertu, et c'est à elle à vous soutenir, à vous consoler par les sentiments de la religion supérieurs à ceux de l'humanité. Sainte Eglise, sentez tout ce que perd la religion, et pleurez amèrement sur votre protecteur: couvrez le sanctuaire et l'autel des couleurs lugubres et du funèbre appareil de la mort! Tours sonores des temples de la religion, annoncez ce nouveau malheur à toute la France par vos lugubres accents; et vous, citoyens, prenez tous dans ce vaste empire les marques publiques du deuil et de la tristesse!

Vous faites encore plus, Messieurs, et je lis sur vos fronts, je remarque dans vos discours, je vois partout dans les cœurs la consternation, la honte et le regret d'ouvrir les yeux si tard sur l'importance du coup fatal qui menaçait l'Etat, et sur les qualités rares du prince qu'il perd. Oserai-je vous le reprocher ici? mais que n'osent point la vérité et la douleur: ô nation spirituelle, mais trop légère, assez généreuse pour honorer le mérite et pour estimer la vertu, mais quelquefois trop peu réfléchie pour les bien discerner sous un dehors modeste! C'est donc quand tu cesses de posséder ce trésor, que tu commences à en mieux sentir tout le prix; et maintenant que tu l'as vu mourir en héros, tu conçois qu'il avait vécu en sage, et qu'il eût régné en grand prince. Hélas! fallait-il qu'il mourût pour le connaître et lui rendre justice? Nous en ressentons aujourd'hui les conséquences et le contre-coup par un retour réfléchi sur nous-mêmes et sur la liaison essentielle des intérêts du peuple avec ceux du souverain. Il y a, en effet, entre le trône et l'Etat, entre la maison régnante et la nation, des liens d'union, de rapports et de besoins mutuels qui sont bien sacrés et bien forts. Oui, toutes les disgrâces, les pertes de la famille royale, ainsi que ses accroissemens et ses prospérités, doivent affecter vivement tout bon Français, et nous serions d'indignes citoyens, nous serions même de mauvais chrétiens, si nous n'étions des sujets fidèles.

(1) Les évêques sont désignés dans l'Ecriture sous ce nom d'ange de l'Eglise. (Apoc., II et III.)

les, des âmes sensibles pour la patrie, et des cœurs affectionnés aux princes estimables que la Providence nous a donnés pour maîtres et pour pères.

Empressons-nous donc d'offrir pour eux au Dieu des miséricordes la prière et l'encens des sacrifices, avec le sentiment de la componction et le cri de la douleur. Puisse le Seigneur apaisé, se contenter de cette noble victime, et ajouter les jours que le ciel lui retranche, à ceux de notre précieux monarque : *Dies super dies regis adjicies!* (Psal. LX, 7.) Puisse un si bon roi apprendre longtemps l'art de régner à ces jeunes princes, dont il est maintenant l'unique père, qui sont eux-mêmes son unique espoir et le fragile soutien de sa couronne ! Puisse les vœux ardents de la France alarmée, et ses tendres regrets monter ensemble jusqu'au trône de l'arbitre souverain de la destinée des Empires et le rendre plus favorable à notre monarchie humiliée sous sa main vengeresse! Adorons ses justes décrets, et respectons ses ordres suprêmes : n'est-il pas le maître de ses dons ? Espérons encore en sa clémence, et dans le sentiment de vénération qu'il nous inspire lui-même pour un prince si intéressant pour le ciel et la terre ; dans l'esprit de piété et de sollicitude qui nous anime en ce jour pour l'intérêt commun de la religion, du trône et de l'Etat, portons avec confiance au pied de ses autels l'humble hommage de notre soumission, de nos prières et de nos pleurs. Oui, ce zèle vif de la religion et de la patrie, ce tendre attachement pour nos souverains, cette estime affectueuse de la vertu, sont des sentiments toujours agréables à ses yeux, et nous ne pouvons que lui plaire en honorant la mémoire de l'homme vertueux, dans le religieux prince que nous pleurons. Que son nom toujours respectable et cher à la France reste donc gravé dans nos cœurs, ainsi que dans nos fastes, qu'il soit écrit surtout dans le cœur de Dieu avec les caractères sacrés du sang de l'Agneau répandu sur ses cendres, et qu'il se trouve éternellement inscrit dans les cieux au livre de vie. (Apoc., XIII, 8.) Ainsi soit-il.

ÉLOGE FUNÈBRE

De très-haute, très-puissante et très-excellente princesse Marie Leczinski, reine de France et de Navarre, prononcé après lecture faite en chaire, d'un mandement épiscopal, pour ordonner des prières publiques pour le repos de l'âme de cette princesse.

Fallax gratia et vana est pulchritudo : mulier timens Dominum, ipsa laudabitur. (Prov., XXXI, 50.)

La beauté est trompeuse et vaine : la femme qui craint le Seigneur, est celle qu'on louera à juste titre.

Belle sentence consacrée par l'Esprit-Saint, qui n'est pas moins vraie dans l'opinion même des sages du monde, qu'honorable et consolante pour la vertu. Que pense, en effet, le public éclairé de plusieurs princesses remarquables dans l'histoire, dont l'amour-propre a paru si flatté de

briller quelques moments sur le trône par ces charmes frivoles et souvent criminels dont parlait Salomon ? Que dit la saine raison de ces reines si vainement ambitieuses de joindre à l'empire du sceptre celui de la beauté, qui fut toujours l'idole de leur sexe ; esclaves couronnées d'un orgueil dominant, souveraines des humains et sujettes des vices de l'humanité, de ses caprices, de ses passions, de ses faiblesses ? Vous le savez, Messieurs, la postérité impartiale qui les juge maintenant, ne voit plus dans leurs brillantes qualités qu'une décoration évanouie, trompeuse et passagère comme elles, obscurcie d'ordinaire par des vices réels, par des taches flétrissantes : *Fallax gratia et vana est pulchritudo*. Ce qui fait donc aux yeux de la vérité et de la religion le plus solide éloge du sexe et son premier mérite, même sur le trône, c'est cette crainte du Seigneur qui est le principe et le fondement de la sagesse (*Eccli.*, I, 16,), dont la beauté est l'écueil ; c'est cet esprit de piété et de religion, cette vertu mâle et généreuse, qui, dans tous les temps, dans tous les états, dans tous les événements caractérisa très-haute, très-puissante et très-excellente princesse Marie Leczinski, reine de France et de Navarre : *Mulier timens Dominum, ipsa laudabitur*.

Je dis, Messieurs, dans tous les états et les divers événements de sa vie ; car les voies de Dieu sur cette princesse furent un mystère de la Providence, qui a voulu former, exercer, glorifier sa haute vertu dans le sein de l'adversité et dans celui de la grandeur par la vicissitude des prospérités et des disgrâces toujours mélangées pour elle.

Fille tendre et sensible d'un monarque adorable, mais malheureux ; auguste épouse d'un grand roi, mais qui fut aussi plus d'une fois un grand sujet de trouble et d'alarmes pour sa tendresse ; mère heureuse d'une famille florissante et tout aimable, mais enlevée sous ses yeux par des coups redoublés ; souveraine élevée au-dessus des autres mortels, mais sujette, comme eux, aux maux de l'humanité, et dévorée, consumée sur le trône par de longues souffrances ; sa destinée fut une alternative perpétuelle, un enchaînement varié de biens et de maux entremêlés, d'élévations et d'abaissements successifs, de satisfactions et d'épreuves ménagées par la Providence pour sa sanctification personnelle, et pour l'instruction des souverains qui doivent être l'exemple des peuples et qui sont à nos yeux une si noble image de la Divinité, surtout lorsqu'elle imprime dans leur âme et sur leur front les traits de sa sainteté, de sa sagesse avec ceux de sa grandeur. Or, pour juger à quels titres cette gloire appartient spécialement à l'illustre princesse que nous venons de perdre, suivons-la, Messieurs, et admirons sa vertu dans ces diverses situations, qui ont décoré, éprouvé, sanctifié les différents âges de sa vie, et ses époques principales.

Fille tendre et sensible d'un monarque adorable, mais malheureux, dès sa jeunesse elle éprouva, elle soutint constamment l'inconstance, les affronts, les injustices de la fortune : et avec une fermeté d'âme au-dessus de son âge, elle vit succéder dans sa famille, à la plus éclatante élévation, la plus accablante disgrâce. Qui de vous, Messieurs, ignore les factions, les orages, qui de tout temps ont agité la Pologne, sa patrie : cette monarchie républicaine, où tout est seigneur ou esclave, et par conséquent trop, ou trop peu subordonné ; où la nation est si jalouse et si vaine du droit de choisir ses maîtres et de faire des rois ; où le trône, qui devrait être le prix du mérite supérieur, n'est que trop souvent celui de l'or, de l'intrigue et de la force ; où la puissance des grands se plaît à limiter, à balancer, et quelquefois à renverser celle des souverains ; où les puissances même étrangères prétendent influencer dans le gouvernement, et imposer des lois à main armée ? L'estime et le concours de ces mêmes puissances, le concert de tous les ordres de l'État, le vœu de la nation, les suffrages de l'Église et de la noblesse s'étaient réunis en faveur du palatin de Posnanie, et avaient couronné dans Stanislas le Bienfaisant toutes les vertus royales et chrétiennes. Quelle distinction, quelle gloire pour vous, grand prince ! Est-il rien de plus honorable à un citoyen que cette préférence et ce témoignage de sa patrie ? Est-il un changement d'état plus flatteur pour l'humanité, que ce passage subit d'une condition privée à la royauté ? Mais que cette brillante faveur de la fortune sera courte et passagère ! Hélas ! vous êtes sur un élément perfide, exposé aux ouragans et aux tempêtes ; vous tenez les rênes fragiles d'un empire trop sujet aux révolutions et aux revers. Néanmoins dans ces revers même vous saurez vous élever encore au-dessus des rois par une grandeur d'âme supérieure à celle du diadème ; et s'il faut pour le bien public abdiquer la couronne, vous ne vous refuserez point à ce grand sacrifice ; mais vous le ferez en sage et en héros. Victime généreuse et volontaire d'un détachement bien rare, je vous vois vous immoler vous-même à la paix, à la patrie ; et vous descendez du trône avec plus de dignité peut-être que vous n'y êtes monté.

Pour vous, qui veniez à peine de naître, royale princesse, vous ne pouviez encore discerner ces tristes événements. Mais, lorsque l'âge développera en vous la raison, une des premières et des plus utiles instructions de votre enfance sera l'histoire touchante de votre illustre famille ; de ses infortunes et des vôtres. On vous racontera, non sans répandre quelques larmes, comment parmi ces désastres dans un jour d'alarmes, de tumulte et de confusion vous disparûtes, enlevée par des mains inconnues, abandonnée et délaissée dans un hameau écarté, retrouvée dans la crèche d'une étable : quel berceau, quel palais pour une reine future de la France ! Et peut-on voir

sans attendrissement ces contrastes d'élévation et d'abaissement dans une famille livrée à tant de malheurs, avec de si hautes destinées ? Mais c'est par ces humiliations mêmes que la Providence se dispose à les remplir avec plus d'éclat pour votre gloire et la nôtre. Vivez donc sous la protection du ciel, qui veille à votre conservation et à nos intérêts. Croissez pour nous, aimable enfant ; croissez et devenez toujours plus intéressante : faites la consolation et l'espérance de votre auguste père dans son asile de Vissenbourg. C'est là qu'il voit avec complaisance éclore en vous les grâces naïves, les vertus précoces d'un mérite naissant, formé à l'ombre de l'adversité. C'est là que vous commencez vous-même à connaître, à admirer, à chérir dans ce grand homme les qualités magnanimes qui conservaient toujours dans son cœur les nobles sentiments d'un roi, avec ce beau titre ; avec la considération des puissances, et le respect des mortels ; avec la faveur même du Ciel, qui réservait, qui préparait à sa résignation et à la vôtre d'autres couronnes plus dignes de vous et de lui. Oui, vous le verrez régner en père sur un peuple idolâtre de ses souverains ; s'attirer même l'hommage et les éloges des autres nations ; se faire un nom immortel par d'innombrables et pompeux monuments de sa religion, de sa bienfaisance. Et son goût pour les arts, de sa magnificence dans les embellissements de la patrie, de son zèle pour le bien public ; et, ce qui doit bien flatter votre cœur, c'est vous, fille chérie, c'est vous-même qui serez l'instrument glorieux de sa nouvelle élévation ; c'est votre propre grandeur qui sera la source et l'appui de la sienne. Nouvelle Esther, vous avez trouvé grâce aux yeux du Seigneur, et à ceux d'Assuérus : montez sur son trône.

Auguste épouse d'un grand roi qui la couronne, mais qui sera aussi un grand sujet de trouble et d'alarmes pour sa tendresse. Elle entre donc dans une nouvelle carrière de gloire et d'épreuves. Quel changement de fortune et de situation ! Au lieu des tristes frimas et des régions agrestes où elle était née, elle vient régner sur un des plus fortunés climats de l'univers, agréable séjour de l'urbanité et du bon goût ; sur un florissant empire, redouté au dehors et paisible au dedans : sur une nation charmante, aussi spirituelle que brave et généreuse ; sur une cour brillante, qui joint les agréments à la magnificence ; sur le cœur d'un jeune roi plein de grâces et d'amabilité, qui ne voit lui-même rien d'aussi méritant, d'aussi aimable qu'elle dans tout son sexe ; qui discerne avec complaisance dans le fond de son caractère, sous un air serein de douceur et de modestie, un cœur noble et droit, une âme forte et élevée, un esprit cultivé, orné, éclairé, des talents ingénieux et des perfections acquises, des qualités vraiment royales et dignes de toute sa considération, j'ai presque dit de sa vénération et de son respect : sentiments qui, lom-

de se démentir jamais dans l'esprit et dans la conduite du monarque, n'ont fait que s'accroître toujours par l'estime de sa vertu et par l'habitude de sa conversation.

Pénétrons, Messieurs, dans le sanctuaire intérieur de leur société en ces moments de liberté et de délassement où ce bon prince aimait à concentrer le plus cher et le plus doux de ses amusements dans le sein de sa famille rassemblée autour de la reine sans courtisans ni témoins. Ici l'on écarte toute la contrainte du cérémonial et de l'étiquette de la grandeur. On y supprime les titres imposants de majesté, de roi, de princesse : je n'y entends que les noms chéris d'époux et d'épouse, de père et d'enfants, de frère et de sœur. Il y règne entre eux une aimable concorde, un commerce social d'entretiens familiers et de sentiments, d'ouverture de cœur, de franchise ingénue, de confiance intime, de complaisance réciproque, de tendresse mutuelle. Imaginons-nous voir dans la familiarité cordiale des conditions privées, et dans la simplicité des mœurs, toute l'aménité et la douceur de l'amitié fraternelle, de l'union conjugale, de la paix domestique, du parfait accord des familles les plus charmantes et les plus heureuses.

Mais, dans cette félicité même, quelle source d'amertumes, et par conséquent d'épreuves et de sanctification pour notre vertueuse reine, dont la voie est toujours semée de croix et d'épines parmi les fleurs ! Plus son royal époux lui est devenu cher et précieux, plus il va lui causer d'inquiétudes vives et d'alarmes effrayantes dans ces événements tragiques qu'on voudrait effacer de l'histoire de son règne et de la mémoire des hommes. Mais pouvons-nous, Messieurs, les avoir oubliés ces jours malheureux de consternation pour la France, et de péril pour son roi, où ce triomphateur du lion belge, de l'aigle et des léopards, porté sur les ailes de la renommée et de la victoire, en volant au secours de nos frontières, des rives de la Sambre aux bords de l'Isère, fut arrêté sur ceux de la Moselle par un mal aussi dangereux qu'imprévu, qui sembla sur le point de précipiter sa jeunesse, sa grandeur et sa gloire dans les ombres du tombeau ? Vous montrerai-je parmi les gémissements de la nation prosternée devant les autels notre religieuse reine, sa royale famille, et toute sa cour dans la désolation, quittant à la hâte l'asile sacré du trône, pour aller au secours de ce qu'elles ont de plus cher au monde ? Ah ! qui pourrait peindre dans cette fatale extrémité leur première entrevue, leurs embrassements, leurs transports, tous les soins empressés de la princesse, et les agitations de son cœur dans un continuel combat d'inquiétudes dévorantes et d'espérance timide pendant les différentes crises d'un danger si pressant, et pour un si grand intérêt !

Vous rappellerai-je encore cette nuit d'horreur et de malédiction, où le monarque frappé près du cœur par une main par-

ricide et sacrilège, mit tout son palais dans l'émotion et l'épouvante ? Pourrez-vous n'être point attendris en voyant sa fidèle épouse pâle et tremblante accourir toute en pleurs, le serrer dans ses bras et mêler ses larmes à son sang ; répandre avec amertume devant Dieu sa douleur et ses vœux aux pieds du crucifix, dans le trouble affreux qui l'agite ; ressentir dans son âme les atteintes, les transports de l'indignation la plus vive, de la désolation la plus profonde ; et montrer cependant une religion, une constance supérieure à sa tendresse, à son affliction, à ses frayeurs : soumise et résignée à tous les événements ?

Mère heureuse d'une famille florissante et tout aimable, mais enlevée à ses yeux par des coups redoublés. Elle éprouve encore par cet endroit l'instabilité des prospérités de la terre, et sa résignation y trouve matière à de grands sacrifices. Faut-il, Messieurs que je vous retrace ici le triste souvenir de nos pertes récentes et de nos espérances évanouies dans ces présomptifs héritiers du trône, qui en étaient déjà la gloire et l'appui ? Faut-il que je vous montre auprès d'eux dans le tombeau ces princesses d'un caractère si intéressant, d'un mérite si flatteur, que vous avez vues faire l'ornement de la maison royale et ses délices ! Ah ! qui connut mieux, qui vit avec plus de satisfaction et de complaisance que leur respectable mère tout ce que la nature avait mis dans leurs personnes de charmes et d'attraits, tout ce que l'éducation cultivée et l'âge mûr y avaient ajouté de talents et de perfections acquises, tout ce que la vertu y joignait de plus estimable encore par les dons de la grâce et de la sagesse, tout ce que le commerce de la société et de l'amitié en retirait de douceurs et d'agréments pour toute la famille royale, tout ce que la religion et la patrie pouvaient s'en promettre d'avantages et de lustre ? Hélas ! si nous-mêmes, qui ne les avons vues que dans l'éloignement et qui ne les avons guère connues que par la renommée ; si nous n'avons pu nous défendre de donner à leur perte des regrets et des pleurs : quelle a dû être la sensibilité de cette mère si tendre, qui, après les avoir élevées dans son sein, les a vues périr dans ses bras, moissonnées rapidement dans la fleur et dans la force de l'âge ; qui s'est vu ravir par une mort prématurée ce fils unique de si grande espérance, né pour son bonheur autant que pour sa gloire, son ami, son confident, son conseil, son soutien et sa consolation ; ce dauphin si cher à son cœur, et si précieux à l'État... Que fais-je, Messieurs, et fallait-il prononcer ce nom d'anguste, mais affligeante mémoire ! Ah ! je lis sur vos fronts qu'il réveille dans votre âme un sentiment vif de douleur, mêlé de vénération ; et je vous attriste doublement en vous attendrissant à la fois sur le fils et sur la mère.

C'est donc ainsi que les faveurs même du ciel se tournaient toujours pour elle en sujets d'affliction et d'épreuve ; cependant sa

grande âme n'en est point abattue ; et si elle voit tomber encore une tête plus respectable à ses yeux et plus précieuse à son amour filial ; si elle perd encore ce père incomparable, ce monarque adoré, dont les funérailles ont été accompagnées de tant de lamentations et de larmes ; si elle le pleure elle-même plus amèrement que personne, c'est sans faiblesse et sans murmure. Sa foi, sa religion la soutiennent dans tous ces combats de la nature et de la vertu ; elle rapporte tout à l'empire du souverain Maître, à sa volonté, à sa gloire, à l'accomplissement de ses desseins.

O vous, qui parmi les chagrins et les amertumes de sa vie lui fîtes goûter du moins les consolations, les douceurs d'une amitié vertueuse, ressource des cœurs sensibles qui cherchent à se soulager ; vous, qui lui fûtes si intimement unie par une aimable conformité de caractère, et par une heureuse sympathie ; respectable duchesse (M^{re} de Luynes), compagne inséparable, dans le sein de laquelle sa confiance déposait familièrement tous ses secrets, toutes ses peines ; combien fûtes-vous touchée, attendrie, édifiée des dispositions héroïques de sa foi, de sa soumission, de sa confiance en Dieu, de sa piété, de sa ferveur, de sa charité, de son zèle pour l'Eglise et la religion ! Ah ! c'est que vous portiez aussi en vous-même une âme vraiment chrétienne, un bon cœur, un esprit de bienfaisance dont les bons offices se sont tant de fois étendus jusque sur mes concitoyens, en vous faisant toujours une satisfaction de les protéger auprès du trône. J'avoue que j'en ai moi-même à le dire, et je me fais un plaisir délicat d'être ici l'interprète des sentiments de ma patrie et l'organe de sa reconnaissance. Oui, nous vous devions ce tribut d'honneur et de gratitude, illustre amie de notre auguste reine ; et puisque vous eûtes tant de part à son estime, à sa faveur, à sa familiarité, puisque nous avons si souvent trouvé en vous-même toute la générosité et la bonté naturelle de son cœur, puisque vous lui fûtes si ressemblante par vos excellentes qualités et par vos vertus, il était bien juste et bien naturel de vous associer à son éloge.

Enfin, *Souveraine élevée au-dessus des autres mortels, mais sujette comme eux aux maux de l'humanité, et dévorée, consumée sur le trône par de longues souffrances*, elle achève par cette expérience personnelle de se convaincre de la fragilité et du néant des biens, des honneurs de la terre mêlés pour elle, jusqu'à la fin, d'afflictions et d'amertumes utiles à sa sanctification. C'est alors surtout que sa confiance en Dieu, sa fermeté, son courage l'élèvent avec plus de constance que jamais au-dessus des répugnances de la nature, dans le dépérissement, les langueurs, les ennuis, les douleurs et la durée d'un mal incurable qui présente mille fois à ses yeux toutes les horreurs du tombeau. C'est alors que cette éminente piété, qui fut son caractère dominant, se montre

avec plus d'éclat et d'édification ; que son détachement du monde porte plus ardemment ses pensées et ses regards vers le ciel ; que son âme se purifie de plus en plus par un fréquent usage des remèdes salutaires et des secours spirituels de la religion ; que sa charité en tout temps si généreuse, si secourable pour les indigents et les misérables, se déploie avec une nouvelle effusion d'aumônes et de bienfaits ; que sa tendresse pour sa famille et sa bienveillance pour ses bons serviteurs s'expliquent avec plus d'énergie, non-seulement par les sentiments affectueux de ses derniers discours, mais encore par les témoignages effectifs de son souvenir et de sa libéralité. C'est alors enfin que sa persévérance dans l'exercice héroïque de la patience et de la piété chrétienne couronne tant de bonnes œuvres, tant de vertus, tant de sacrifices par le dernier sacrifice d'elle-même et de toute sa grandeur, par une mort édifiante qui porte des caractères de prédestination bien marqués et bien consolants.

Elle n'est donc plus, et je vous vois tons en larmes ; royale famille, auguste époux, jeunes princes, aimables princesses, serviteurs fidèles, amis constants ; ô vous tous, qui lui fûtes si chers, et qui la chérissiez vous-mêmes si sincèrement, hélas ! en voyant la mère suivre de si près les enfants au tombeau, cette nouvelle perte rouvre dans votre cœur des plaies encore saignantes et bien sensibles. Soutenez-vous du moins par l'exemple et le souvenir de leurs vertus, par la présomption bien fondée de leur salut, de leur bonheur, de leur réunion dans le sein de Dieu.

Pour vous, sainte religion, qui gémissiez aussi d'avoir perdu un exemple de piété si imposant et si nécessaire à ce siècle licencieux, un appui si honorable et si utile à l'Eglise affligée, une protection si déclarée et si puissante auprès du trône ; en répandant des larmes sur votre bienfaitrice, pleurez, pleurez encore plus sur vous-même. Faites retentir nos temples de vos regrets, de vos soupirs mêlés à nos louanges, et si peut-être il lui restait encore quelque tache à expier, hâtez-vous de la porter au ciel par les vœux ardents de la plus sincère douleur et de la plus juste reconnaissance.

Et vous, qui fûtes ses sujets, nation généreuse et sensible, Français, qui avez la glorieuse réputation d'être si attachés à vos souverains : pourriez-vous refuser à votre reine au tombeau et à une telle reine ce tribut de vénération, de regrets et de prières, dont la religion et la patrie vous font un devoir si légitime ? Mais en même temps que cette princesse si vertueuse soit pour nous tous, mes frères, un grand sujet d'instruction, et un touchant modèle de la soumission, de la fidélité due à Dieu dans toutes les situations, dans toutes les épreuves où il plaît à la Providence de nous mettre ici-bas. Lisons dans ses destinées l'instabilité des choses de ce monde, et les vicissitudes de la vie humaine ; dans ses vertus,

le bon usage de la prospérité et de l'infortune ; dans ses éloges, les sentiments de la religion sur ce qui fait réellement la première grandeur et la louange principale d'une âme immortelle créée à l'image de son auteur, pour régner surtout dans les cieux avec lui.

Je finis, Messieurs, par une réflexion qui est frappante et vraie. S'il est assez connu qu'un éloge funèbre est souvent l'ouvrage de l'art et de l'adulation, ou du moins de la bienséance, pour honorer les grands humains, et pour embellir un sujet oratoire par les fleurs de l'éloquence ; il n'est pas moins avéré que celui-ci, qui n'a besoin ni de preuves ni d'ornemens, est fondé sur le témoignage même de la vérité, sur une estime universelle et sur la vénération publique. Vous le savez, c'est toute la cour, c'est toute la France, c'est vous-mêmes, c'est la religion et la patrie qui se réunissent pour attester cette éclatante piété que l'Eglise vient de louer par mon organe dans la religieuse princesse que nous pleurons. J'entends retentir à l'oreille de mon cœur des voix élevées de toutes parts pour préconiser cette charitable sollicitude, qui lui faisait chercher, qui savait si bien découvrir dans la capitale et dans les provinces même les familles honteuses, les infortunés cachés, les occasions de faire le bien qui souvent épuisaient tous ses fonds, et la réduisaient elle-même à une sorte d'indigence dans le sein de l'opulence et de la grandeur. J'entends de toutes parts les regrets plaintifs, les actions de grâces, les vœux reconnaissans des familles nobles et malheureuses qu'elle a soutenues, qu'elle a relevées par ses libéralités ; de jeunes personnes, dont elle a sauvé l'innocence des dangers de la misère et du naufrage ; des épouses de Jésus-Christ, qu'elle a dotées et consacrées à la religion ; des administrateurs de ces pieux établissemens qu'elle a comblés de dons et de bienfaits ; des ministres de l'Eglise, dont elle a décoré les sanctuaires et les autels par des ornemens précieux travaillés de ses mains royales avec autant d'art que de magnificence. Ah ! voilà des bouches plus éloquentes, plus persuasives que tous nos discours, et des témoins convainquans d'une vertu supérieure, exemplaire, féconde en bonnes œuvres dont les monuments graveront en caractères immortels son nom et sa mémoire avec distinction, avec honneur, avec éloge dans les fastes de la monarchie et dans ceux de la religion : *Mulier timens Dominum, ipsa laudabitur.*

DISCOURS

Prononcé le dimanche 29 mai 1774, après lecture faite d'un mandement épiscopal, pour ordonner des prières publiques pour le repos de l'âme du feu roi Louis XV.

Ce petit discours n'est point une oraison funèbre, ce qui n'aurait pas convenu à une instruction pastorale, qui tenait lieu de prône. C'est le langage chrétien et véridique d'un curé qui instruit

et console son troupeau sur le triste événement qui affectait toute la France.

Ægrotavit Ezechias usque ad mortem ; et venit ad eum Isaias propheta, dixitque ei : Hæc dicit Dominus Deus : Præcipe domui tuæ : morieris enim tu, et non vives. (IV Reg., XX, 1.)

Le roi Ezéchias fut malade à la mort ; et le prophète Isaïe vint le trouver, et lui dit : Mettez ordre à votre maison, car vous ne vivrez pas davantage, et vous mourrez.

Au souvenir de ce trait célèbre de la vie d'un grand roi de Juda, mes frères, une triste et frappante conformité de circonstances peut-elle en ce moment ne pas présenter à votre esprit le spectacle touchant de votre propre roi, atteint pareillement d'une maladie mortelle, étendu sur un lit de douleurs, prêt à descendre du trône dans la nuit du tombeau, et en même temps le ministère efficace d'un pontife respectable, qui vient de la part de Dieu le disposer à mourir, qui lui parle en vrai ministre de la religion, avec le zèle, la dignité des prophètes, que le Seigneur envoyait autrefois aux rois d'Israël et de Juda, dans la maladie et le danger ? Mais une différence affligeante affecte ici mon cœur, et je ne vois point ce nouvel Isaïe retourner sur ses pas pour lui porter, comme à Ezéchias, l'assurance consolante de sa guérison. Hélas ! cette faveur du Ciel n'a point été accordée à nos desirs : l'arrêt irrévocable en était porté, et le glaive de la mort est tombé sur la première tête de l'Etat. Quel prompt changement, et quelle révolution imprévue dans notre monarchie !

Or, dans ce fatal événement, qui remplit l'esprit de sombres pensées et d'une religieuse terreur, mes frères, le soin qui m'occupe, et qui convient à mon ministère, est moins d'en tirer le sujet d'un éloge flatteur, qu'une morale utile à votre instruction, et conforme à l'esprit de l'Eglise, chargée de soutenir l'honneur et les droits de la religion. Au lieu de venir par bienséance verser libéralement des fleurs sur le tombeau du maître que nous perdons, le sentiment qui m'anime est plutôt d'y répandre des pleurs, de vous communiquer la tristesse qui s'empare de mon cœur, et de vous exhorter à nous réunir au pied des autels, pour gémir, pour prier, en adorant avec crainte et soumission le bras tout-puissant du souverain Dominateur des empires, qui vient de le renverser du trône où sa main l'avait élevé, pour le citer à son tribunal, et le juger dans sa justice.

Renvoyons donc aux grands orateurs l'emploi sublime de peindre avec l'art et les couleurs de l'éloquence, le portrait de ce prince et ses qualités personnelles : son respect pour la religion dans ses temples et pour la Divinité dans son culte ; son attachement à l'Eglise et sa considération pour ses ministres, son caractère naturellement humain, affable et débonnaire ; ses mœurs faciles, douces et paisibles ; ses vertus domestiques et sociales, qui réunissaient dans le monarque le bon père de famille et le

citoyen aimable; ses complaisances et sa tendresse pour une famille toute charmante, qui lit sa gloire et ses délices; sa bienfaisance et sa libéralité dans les récompenses; sa clémence dans les punitions, et sa douceur ennemie des résolutions violentes; sa modération et son désintéressement dans les succès de la guerre; son amour de la paix et sa modestie éloignée de tout ambitieux désir de la gloire et des conquêtes, sa bonne foi dans les traités et sa fidélité à les remplir, honoré du respect, de la confiance et de l'affection des puissances de l'Europe, dont il fut l'arbitre et le pacificateur; en un mot, toutes les qualités estimables de son cœur, les événements remarquables de son règne, et les sentiments de la nation qui a pu, avec justice, le nommer par distinction le souverain bien-aimé, le citoyen royal, le prince de la paix, *Princeps pacis*. Pour moi, laissant à vos réflexions et au jugement de la postérité impartiale et libre estimatrice des actions et du mérite des rois, ce grand sujet de dissertation politique et de méditation chrétienne, fixant mes regards sur l'instabilité des grandeurs du monde, et sur le compte que les princes de la terre en rendent tôt ou tard au souverain Juge, pénétré du sentiment de la compassion et de la charité pastorale, je remplis avec douleur la fonction qu'elle m'impose, de solliciter vos prières et les suffrages de l'Eglise pour le monarque qui vient d'être enlevé à la France.

Nos rois sont, par l'éminence de leur dignité, l'image de Dieu même, et ses ministres, dans le gouvernement du monde, les dépositaires de son autorité et de sa justice par la souveraine puissance du sceptre, les pères du peuple et de la patrie, par l'essence et les engagements de leur état. S'il est donc du devoir de leur charge, et en même temps de leur gloire, de nous gouverner dans la sagesse et la justice, de nous protéger, de nous défendre, de procurer, autant qu'il se peut, le bien public et le bonheur des citoyens; il est réciproquement du devoir des citoyens et des sujets, dans l'ordre de la société, comme dans les principes de la religion, non-seulement de les honorer, de leur obéir pendant leur règne, mais encore de prendre part à leur perte par un deuil public, et de s'intéresser à leur salut par des prières générales, par des sacrifices offerts de toutes parts au Dieu des miséricordes. C'est même un tribut de reconnaissance que nous devons par des titres particuliers au grand fondateur des établissements honorables et utiles dont notre patrie a été décorée sous son règne, qui ont fait fleurir dans cette capitale les lois, les sciences, les arts et la religion, surtout par l'érection d'un siège épiscopal, si longtemps désiré (1). N'est-ce pas au choix éclairé de sa sagesse et de sa bonté, que nous sommes redevables du don que le Ciel nous a fait successivement de trois

Pontifes également dignes de notre vénération et de notre amour? N'oublions donc jamais ses bienfaits, et souvenons-nous-en surtout devant Dieu.

C'est, mes frères, par de si justes motifs que dans tout ce royaume généralement, et spécialement dans cette cité, l'Eglise en deuil célèbre des services solennels pour le repos de l'âme de très-haut, très-puissant et très-excellent prince Louis, quinzième du nom, roi de France et de Navarre; et nous vous exhortons à y joindre vos prières aux nôtres dans les sentiments d'une tristesse compatissante à son état présent, et néanmoins avec une consolante et pieuse confiance en Dieu sur son salut. Il était homme, il est vrai; et quel homme est exempt de péché? David lui-même, ce grand roi, n'a-t-il pas eu ses jours de faiblesse et d'égarément? Mais si l'on ne peut se dissimuler que notre monarque a eu besoin pareillement d'indulgence, du moins la foi qu'il a toujours conservée dans son cœur, et qu'il a constamment fait paraître dans les exercices publics de la religion; les derniers sacrements de l'Eglise qu'il a désirés, qu'il a reçus avec une piété exemplaire dans le repentir d'un cœur contrit et humilié sous la main du Tout-Puissant; la réparation édifiante qu'il a faite à Dieu, à la religion, à la patrie, en présence du Saint-Sacrement, à la face du ciel et de la terre; les grands sacrifices qu'il a faits à l'Arbitre suprême de nos destinées, dans le détachement et le dépouillement de toute sa grandeur; la clémence divine et le trésor inépuisable de ses miséricordes pour l'humaine fragilité souffrante et pénitente: tous ces motifs de consolation et d'espérance sont pour nous, sans doute, autant de sujets de présumer en faveur de notre roi, qu'il aura trouvé grâce aux yeux du Seigneur.

Hé! comment le cœur de Dieu n'aurait-il pas été touché de cette satisfaction publique, éclatante, qu'il a désiré faire à l'Eglise et à son peuple, de n'avoir pas toujours donné sur le trône des exemples assez conformes à sa religion et à ses devoirs? Devons-nous craindre d'en parler, après qu'il a voulu lui-même qu'on le dit à toute la France, qui en a été dans une admiration mêlée de joie et de douleur, par le tendre intérêt qu'elle prend à ses rois? N'est-ce pas en effet un des plus honorables et des plus beaux traits de sa vie? O disposition héroïque dans un grand monarque, maître souverain, juge indépendant des autres mortels, qui, par sentiment de religion, s'accuse et se condamne lui-même devant ses sujets! Quel autre que lui l'eût osé? Humilité touchante, qui attendrit pour lors tous les cœurs, et les fit fondre en larmes. Réparation glorieuse, aveu généreux, qui honore la religion, et console tous les gens de bien. David avait déjà dit aussi dans l'aubertisme de son âme: *Peccavi, « J'ai péché. »* Mais il ne lit cette humble confession

(1) L'Université, l'Académie et l'Evêché.

qu'en la présence de Dieu et devant son prophète : *Dixit ad Nathan, peccavi Domino*. Ici, c'est aux yeux de toute la nation que Louis rend hommage à la vérité qui l'humble, et à la grâce qui triomphe de son cœur. Serait-ce donc une présomption mal fondée de penser et de dire, comme Nathan, que le Seigneur a pareillement exercé envers lui sa bonté miséricordieuse et sa clémence? *Dominus quoque transtulit peccatum tuum*. (II *Reg.*, XII, 13.) Or, mes frères, en porter un jugement aussi favorable, et en parler de même avec le profond respect dû à la majesté du trône, c'est honorer sa mémoire, en dissipant le nuage qui pouvait obscurcir sa religion, ses vertus royales dans votre esprit. C'est rendre sa personne sacrée plus respectable à vos yeux, plus intéressante pour votre piété, plus chère à votre cœur. Des fautes glorieusement réparées ont-elles empêché l'histoire, et la religion même, de mettre David au rang des bons rois et des élus?

Néanmoins que ces consolantes réflexions n'autorisent et ne rassurent point trop tous ces grands du monde, ces riches et ces heureux du siècle, tous ces aveugles mortels qui s'endorment dans l'ivresse des passions entre les bras de la mollesse et de la volupté, avec une tranquillité souvent bien funeste, avec une persévérance toujours bien dangereuse pour le salut, et effrayante pour tout homme réfléchi qui envisage les jugements de Dieu avec l'œil de la foi. C'est avec peine que j'en fais ici la triste réflexion; mais je la dois à votre instruction et à mon ministère. Une vraie conversion à l'extrémité de la vie, une pénitence efficace et salutaire à la mort, dans l'accablement de la nature et dans les liens de l'habitude, est un ouvrage difficile; et, si je l'ose dire, une espèce de miracle dans l'ordre de la grâce. Or, les miracles sont rares; et si, d'un côté, nous croyons en avoir dans le prince que nous pleurons un exemple touchant, accordé aux prières de toute la France; d'autre part, il présente à notre esprit des restes d'inquiétude et de crainte, des réflexions bien sérieuses, un objet fort instructif et très-frappant à tous égards.

Et nunc, reges, intelligite : O vous donc, rois et peuples de la terre, contemplez avec moi ce triste spectacle, et venez ici vous instruire : *Erudimini*. Regardez ce que sont devant le Très-Haut les faibles humains, et les monarques mêmes; ces têtes couronnées qu'il brise, quand il veut, comme un vase de verre ou d'argile : *Et tanquam vas (guli confringes eos*. Apprenez donc à craindre le Seigneur et à le servir, ajoute le Prophète-Royal : *Servite Domino in timore*. (Psal., II, 10, 11.) Et pour vous imprimer vivement cette crainte salutaire, approchez du lit de souffrance où l'un des plus grands monarques de l'univers expire dans le sein d'une affreuse corruption, bien humiliante pour l'humanité, et plus encore pour la souveraineté. Voyez la situation de son âme en ces derniers moments, son trouble, ses re-

grets, ses frayeurs à la vue du tableau de sa vie entière, qui se présente à son esprit avec toutes les obligations du christianisme et tous les devoirs de la royauté, dont il va rendre compte au souverain Juge. Considérez cet abandon presque général, lors même qu'il respire encore; cette horreur qu'inspire à tout le monde l'insupportable et contagieuse infection de sa dépouille mortelle; cette solitude ténébreuse du tombeau, où, du sein des grandeurs, il passe rapidement et sans pompe funèbre dans celui de la terre et dans les ombres de la mort : *In tenebris et umbra mortis*. (Psal., LXXXVII, 8) Ah! qu'est-ce pour lui maintenant que la figure de ce monde, qui vient de passer (I *Cor.*, VII, 31) et disparaître à ses yeux, comme un éclair qui brile un moment et s'évanouit? Que lui reste-t-il aujourd'hui des plaisirs passagers et des honneurs fugitifs de la terre, de toute cette grandeur éclipsée? Qu'est-il à présent? où est-il? et dans la présomption même où nous sommes que le souverain Maître lui a fait miséricorde, qui sait la mesure des satisfactions dont il peut être encore redevable à la divine justice après une si courte pénitence; qui sait la rigueur et la durée des châtimens qui lui restent peut-être à subir, pour être digne de passer du lieu des souffrances et de la tristesse dans la joie du Seigneur, suivant l'expression de l'Évangile? (Matth., XXV, 23.)

Puisse donc ce Dieu miséricordieux, mais juste et toujours respectable dans ses décrets, qui n'a point voulu le rendre à nos espérances, et prolonger son règne, comme celui d'Ezéchias, exaucer du moins nos vœux, pour abrégier ses peines et pour achever de le purifier par les mérites du sang de Jésus-Christ immolé sur nos autels! Puisse ce Dieu, rémunérateur de la vertu, être touché, comme nous, de la piété filiale et des larmes attendrissantes de cette auguste et royale famille, qui est si intéressante et si chère à la nation! Puisse ce Dieu consolateur n'en pas exiger de nouvelles victimes, et dissiper nos alarmes pour ces généreuses princesses qui n'ont pas craint d'exposer et de sacrifier leur propre vie pour sauver l'auteur de leurs jours; qui semblent avoir voulu, dans leur extrême douleur, s'immoler aussi sur son tombeau et y descendre avec lui! Puisse enfin ce Dieu protecteur de la France essuyer ses pleurs, adoucir ses maux et réparer ses pertes, en nous donnant un roi selon son cœur et selon le nôtre; un roi vraiment chrétien de nom et d'effet, qui fasse régner avec lui la religion, les lois, les mœurs, l'ordre et la justice; un roi humain et bienfaisant, qui soit par les sentiments et par les effets le père de son peuple, qui en ait pour lui l'affection, les soins, les prévoyances, et un empressement efficace de le soulager; un roi magnanime et respecté de l'Europe, qui soutienne l'honneur et la gloire de la monarchie, qui remplisse l'espérance de la nation, en la rendant également heureuse et florissante! Grâces au

Ciel, nous en avons déjà dans les prémices de son règne, dans la bonté de son cœur, dans la droiture de ses intentions, dans sa façon noble de penser, dans ses discours et ses promesses, des augures flatteurs et bien intéressants pour la patrie, qui sent combien son bonheur dépend du maître qui la gouverne. Notre grand intérêt en ce monde est de vivre en paix, en sûreté, à l'ombre du Trône, dans le sein de la vraie religion, et sous la protection de la puissance souveraine, en méritant, par une soumission chrétienne à l'une et à l'autre, une félicité encore plus désirable dans le séjour de la vraie béatitude et de l'immortalité : c'est ce que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

DISCOURS

SUR LE SACRE DE LOUIS XVI, ROI DE FRANCE,

Prononcé le jour même de cette cérémonie.

Sumpsit Sadoe sacerdos cornu olei de tabernaculo, et unxit Salomonem; et cecinerunt buccina, et dixit omnis populus: Vivat rex. (III Reg., I, 59.)

Le grand prêtre Sadoe prit dans le tabernacle un vase d'huile, dont il sacra Salomon, ils sonnèrent de la trompette, et tout le peuple s'écria: Vive le roi.

Qui de vous, mes frères, ne lit point dans ma pensée et dans les paroles de mon texte, un rapport sensible, une juste allusion au grand spectacle de religion et de magnificence qui est aujourd'hui dans cet Empire l'objet de l'attention du ciel et de la terre ? Quel ravissement me saisit et me transporte en esprit dans cette superbe basilique qui en est le glorieux théâtre, et où j'entends la voix sacrée du temple retentir tour à tour du son éclatant des trompettes et des chants harmonieux du sanctuaire ! quel assemblage merveilleux de brillantes décorations et de pompe éblouissante ! quel concours majestueux des princes de l'Eglise et des grands de l'Etat dans l'appareil de leur dignité ! quel mélange frappant de sainteté édifiante et de grandeur humaine tout à la fois ! Je vois le trône à côté de l'autel ; la majesté souveraine dans tout l'éclat de sa gloire ; un jeune monarque dans le plus beau jour de sa vie, recevant des mains de l'Eglise l'onction sacrée et la couronne royale avec une piété touchante ; à ses côtés, la généreuse fille des Césars, qu'une sainte alliance associe à ses destinées, et qui entre en partage de son triomphe, qu'elle embellit de sa présence et de ses grâces ; encore plus parée de l'éclat de son sang et de ses grandes qualités personnelles, que de celui de l'or et des diamants, que des ornements mêmes de la royauté et de toute la pompe qui l'environne : *Astitit regina a dextris tuis in vestitu deaurato, circumdata varietate. (Psal. XLIV, 10)* En un mot, j'y vois avec admiration, dans la famille royale, et dans tous les ordres distingués de l'Etat, ce que la France a de plus grand, de plus auguste, de plus éclatant, réuni au pied des autels pour une cérémonie de religion encore plus intéressante que pompeuse. Mes frères, un si

beau sujet d'entretien, un sujet si convenable et si conforme à la conjoncture présente, n'est-il pas bien digne de mon ministère et de votre attention ? Peut-il ne pas plaire beaucoup à des cœurs français ?

La dignité royale est grande par elle-même, et l'onction sacrée, en y mettant le sceau de la divinité et de la religion, ajoute à la puissance souveraine un accroissement de splendeur qui intéresse les sujets aussi bien que le monarque. Or, pour nous en faire une matière d'instruction utile, et la développer avec ordre, distinguons-y, mes frères, différents objets très-dignes d'attention et de remarque ; je veux dire :

La divine et céleste origine du sacre de nos rois ;

L'esprit et la vertu des augustes cérémonies de cette religieuse consécration ;

La solennité et l'importance des engagements que le prince y contracte envers la religion et la patrie, pour l'avantage de la nation.

D'où nous concluons que chacun de nous doit y prendre part comme chrétien et comme citoyen ; puisqu'en effet les grands intérêts de la religion, du trône et de l'Etat, sont aussi les nôtres.

Le sacre des rois chrétiens n'est point dans l'Eglise une invention tout humaine, pour flatter l'orgueil et la grandeur ; ni dans l'Etat un ressort purement politique, pour donner plus de nerf et d'ascendant à la domination : c'est une religieuse institution émanée du ciel, et de l'exemple de Dieu même, pour sanctifier la puissance souveraine, et la rendre en même temps plus respectable aux mortels. Ainsi, lorsque le Seigneur a résolu de donner un roi au peuple israélite, après le gouvernement des juges, je vous enverrai, dit-il à son prophète, un homme de la tribu de Benjamin, et vous le sacrerez avec l'onction, pour être le chef de mon peuple : *Et unges eum duces super populum meum. (I Reg., IX, 16)* Vent-il ensuite transférer la couronne de Saül qu'il réprouve, sur la tête de David, dont il a fait choix pour le remplacer sur le trône ; il ordonne encore au prophète Samuel de le sacrer à cet effet : *Unge eum, ipse est enim. (I Reg., XVI, 12.)* Si David lui-même, par la volonté et l'inspiration de Dieu, transmet le sceptre royal à son fils Salomon, ce jeune prince, par ses ordres, est sacré par le grand prêtre : *Sadoe sacerdos unxit Salomonem. (III Reg., I, 39.)* A ces faits édifiants de l'histoire sacrée, la nôtre ajoute, sur la foi d'une ancienne tradition moins authentique, il est vrai, néanmoins attestée par le témoignage respectable et par la vénération publique de treize siècles, que par une prédilection de Dieu pour ce royaume, qui devait être un des beaux ornements et des grands appuis de sa sainte religion, le Ciel a fait don à la France, par une voie extraordinaire, d'une liqueur mystérieuse et sanctifiante, destinée à la consécration du grand Clovis et à celle des héritiers de son trône. C'est donc presque à l'origine de la monarchie, que remonte celle du sacre

de nos rois, par une destination particulière d'en haut; c'est par un droit héréditaire à cette faveur céleste, et suivant l'institution même du Seigneur dès l'ancienne loi, que notre nouveau monarque reçoit en ce jour le sacré caractère des oints du Seigneur, et qu'il est marqué, pour ainsi dire, du sceau de l'élection divine. Ah! puisse-t-il encore, ainsi que le royal fils de David, compter parmi ses plus beaux titres, celui de prince aimable aux yeux du Seigneur! *Nomen ejus amabilis Domino.* (II Reg., XII, 25.) Puisse-t-il en retracer à nos yeux l'éminente sagesse, la piété, les vertus, et jamais les faiblesses! Puisse-t-il mettre, à son exemple, sa principale gloire à procurer celle de la religion, son bonheur à faire celui de son peuple, son ambition à rendre son royaume paisible et florissant!

Grâces au ciel, mes frères, nous en avons déjà reçu dans les prémices de son règne des gages bien satisfaisants, et nous en avons des garants assurés dans la bonté naturelle de son cœur, dans la gravité et la sagesse de son caractère, dans les premiers essais de son gouvernement! Vous le savez, au lieu de se livrer, comme l'indiscret Roboam, dans la conjoncture délicate d'un nouveau règne, aux avis téméraires des jeunes courtisans; notre monarque, prudent et instruit par l'innéxperiance même de son âge, a dit en lui-même: ma première confidente et mon conseil sera cette épouse incomparable, que la faveur du ciel et une éducation supérieure ont formée pour moi, qui joint l'esprit, les lumières, la droiture, la sagesse, à l'insinuation et aux charmes de son sexe. Il a dit encore, avec le Roi-Phophète: *Oculi mei ad fideles terræ ut sedent mecum.* (Psal. C, 6.) Un choix éclairé donnera ma confiance à des hommes de mérite et de probité; je ferai asseoir à mes côtés, dans mon conseil, j'associerai à mon gouvernement, des sages d'un âge mûr, d'une prudence consommée, d'une capacité reconnue, d'une fidélité éprouvée. Et qu'a-t-il déjà résulté de ce choix judicieux? Une heureuse et nécessaire révolution dans la monarchie par leurs conseils; et par leur ministère, bien des actes de réforme, de justice, de bienfaisance, avec de grandes vues pour la prospérité future et la gloire de cet empire.

O sainte Eglise, qui participez aussi à sa confiance, à sa faveur, à ses bienfaits, recevez avec bonheur dans votre sanctuaire ce nouveau protecteur que le ciel vous envoie, objet précieux des espérances de la religion et de la patrie! Grand monarque, venez-y rendre un pompeux hommage au souverain dominateur des empires, et prêtez une attention religieuse aux saintes cérémonies de votre consécration. Pénétrez-en le sens mystérieux, les glorieux rapports, les effets salutaires, avec une piété éclairée: et vous, curieux spectateurs, cour brillante, peuple français, comprenez-en pareillement l'esprit et la vertu.

L'onction sacrée que le ministre du Seigneur réitère plusieurs fois sur la personne

de son christ, est une religieuse consécration de la majesté royale pour la sanctifier et la décorer; pour en faire sur la terre une image respectable de la sainteté de Dieu, comme elle en est une de sa puissance et de sa grandeur. Cette huile sainte, qui a été consacrée elle-même par l'Eglise, et dont la propriété naturelle est d'éclairer, d'adoucir, de fortifier, signifie et annonce au souverain la vertu, l'onction, la lumière des grâces spéciales qui lui sont préparées conséquemment pour discerner et connaître les devoirs importants de la royauté, pour les remplir avec fermeté et douceur, pour en soutenir avec force d'esprit, et grandeur d'âme, le poids, les charges, les travaux, pour s'en acquitter avec religion et mérite, avec dignité, honneur et succès.

Son couronnement en la présence des représentants de la nation, dont l'on demande à voix haute le suffrage et le consentement, est une reconnaissance publique, une ratification solennelle de son élévation sur le trône, par le droit de la naissance. Ce diadème, cette couronne royale, dont son front est orné par l'Eglise, est de la part de Dieu même la confirmation et la marque glorieuse de la dignité suprême dont il est revêtu dans l'Etat.

Le sceptre d'or, que le Pontife met en sa droite, est tout à la fois, par un juste tempérament, la verge de sévérité, le bâton de commandement du Maître des humains, et la houlette du roi, pasteur et conducteur de son peuple. Ce gouvernement pastoral des sujets, par des soins prévoyants, affectueux, vigilants sur eux, comme sur un troupeau chéri, est l'idée touchante que l'Ecriture semble nous donner des sollicitudes et des devoirs de la souveraineté en la personne de David: *Tu pascas populum meum, et eris dux super Israel.* (II Reg., V, 12.)

La main de justice est encore en celle du monarque le symbole de l'une de ses principales obligations, qui est de juger les peuples dans l'équité par lui-même et par les magistrats, dépositaires de son autorité; de défendre le faible de l'oppression et de l'injustice; de conserver l'honneur et les biens, les possessions et les droits des citoyens; de maintenir la police et l'ordre public; de régler les mœurs et de corriger les vices; de venger et de punir les crimes.

Enfin, le pontife prenant sur l'autel l'épée royale et bénite, la remet en ses mains de la part de Dieu pour la défense de l'Etat, afin qu'en la recevant il soit animé pour la patrie du même zèle que Judas Machabée, lorsque, dans la vision d'un songe surnaturel, il lui sembla que le prophète Jérémie lui présentait une épée d'or, en disant: *Prenez cette épée sainte comme un présent de Dieu, avec laquelle vous renverserez les ennemis de son peuple: « Accipe sanctum gladium munus a Domino, in quo dejicies adversarios populi mei. »* (II Mach., XV, 16.)

Que toutes ces cérémonies sont frappantes! qu'elles sont augustes! qu'elles sont respectables! et de combien de bénédictions, de

vœux, d'invocations, de prières ferventes, ne sont-elles point accompagnées ! Or, quelle vénération tout cela ne doit-il pas nous inspirer pour la majesté royale ! quels honneurs, quels hommages ne lui doit-on point, de quelqu'état et de quelque rang qu'on puisse être ? Ah ! qui ne serait frappé d'une religieuse impression, et pénétré d'un sentiment profond de crainte respectueuse pour son souverain, lorsqu'on voit Nathan, tout prophète qu'il était, et la reine même Bethsabée, prosternés l'un et l'autre aux pieds de David, l'oint du Seigneur, qu'ils reconnaissent pour leur Seigneur et leur maître, parce qu'il est leur roi : *Cum adorasset eum in terram, dixit Nathan : Domine mi rex... Submissoque Bethsabée in terram vultu, adoravit regem.* (III Reg, I, 23-31.)

Mais si le monarque acquiert par son sacre de nouveaux droits sur nos respects, sur nos hommages, l'Etat réciproquement en acquiert sur sa fidélité à remplir les obligations du trône, et les engagements sacrés qu'il contracte alors publiquement envers la religion et la patrie pour l'avantage de la nation. Nous voyons dans l'histoire sainte que, quand les anciens d'Israël vinrent à Hébron reconnaître David pour leur roi, et le sacrer à ce titre, ce prince fit avec eux un pacte d'alliance en la présence du Seigneur; témoin respectable, protecteur tout à la fois juste et puissant de leurs engagements mutuels : *Percussit cum eis rex David fœdus coram Domino.* (II Reg., V, 3.) On lit encore dans l'Écriture que, lorsque le grand prêtre Joïada mit le diadème sur la tête du jeune Joas, dans la cérémonie de son couronnement et de son sacre, il mit aussi entre ses mains le livre de la loi, et qu'il fit une double alliance envers le Seigneur, le roi et le peuple, entre le peuple et le roi : *Popigit Joïadas fœdus inter Dominum et regem et populum, et inter regem et populum.* (IV Reg., XI, 4.) Ainsi, notre jeune monarque fait-il en ce grand jour une sorte d'alliance et de traité solennel avec l'Eglise et la nation. On lui présente aussi le livre de la Loi, le saint Évangile, et il jure devant Dieu, au pied de son autel, entre les mains de son pontife, aux yeux des grands et des princes de l'Etat, à la face du ciel et de la terre, de maintenir l'ancienne religion, d'honorer l'Eglise, de bien régir l'Etat, de gouverner son peuple dans la justice et la sagesse, de faire observer les lois, et de les respecter lui-même, de réformer les abus, de réprimer les désordres, de protéger l'innocence, de rendre, autant qu'il pourra, ses sujets heureux, justes, vertueux; et ce serment authentique est confirmé, pour ainsi dire, par le sceau respectable du sang même de la victime sacrée du sacrifice, et par une participation personnelle du Prince aux divins mystères dans la sainte communion. Quels garants de ses promesses et de notre bonheur futur !

Mais en même temps la nation ne semble-t-elle point lui promettre à son tour, par un pacte tacite et réciproque, la soumission, l'obéissance, la fidélité, l'attachement, l'as-

sistance et les tributs qui sont de droit naturel et divin ? Pourrions-nous désavouer ce que la constitution de l'Etat et son gouvernement, ce que l'ordre et l'intérêt général de la société, ce que les lois civiles et celles de la religion exigent de nous à cet égard ? N'est-il pas dit dans l'Écriture : *Craignez Dieu, et honorez le roi, qui est son ministre* (I Petr., II, 17); *que toute personne soit soumise aux puissances supérieures : celui qui résiste à l'autorité, s'oppose à l'ordre même établi de Dieu, et il s'acquiert une juste condamnation.* (Rom., XIII, 42.) Soyez donc soumis à la puissance souveraine, non seulement par politique, par un principe de crainte ou d'intérêt, mais encore par devoir de conscience et par religion. (Ibid., 5.) L'infidélité à son souverain, la rébellion, la félonie, sont des crimes de lèse majesté, dignes tout à la fois de la mort et de la damnation. *Ipsi sibi damnationem acquirunt.*

C'est donc ainsi, mes frères, qu'en contemplant des yeux de l'esprit l'auguste spectacle du couronnement et de la consécration de notre roi, nous y lisons en même temps ses devoirs et les nôtres, ses promesses et nos espérances, les attributs de sa grandeur et les présages de notre félicité : augurés flatteurs qui appellent à mon esprit le souvenir intéressé d'un jeune monarque dont l'histoire sainte nous fait un éloge si édifiant au cinquième chapitre du quatrième livre des rois. Il monta sur le trône à la fleur de l'âge, et il y conserva sa vertu, ses mœurs, sa religion. *Il demeura attaché au Seigneur, et il observa ses commandements. C'est pourquoi, dit l'Écriture, le Seigneur lui-même était avec lui, et il se conduisait avec sagesse dans toutes ses entreprises : « Adhæsit Domino fecitque mandata ejus. Unde et erat Dominus cum eo, et in cunctis ad quæ procedebat sapienter se agebat.* (IV Reg., XVIII, 6, 7.) Quel portrait, mes frères ! Est-ce celui d'un roi de Juda, ou celui du roi de la France ? Est-ce le portrait d'Ezéchiâs, ou celui de Louis le Sage, s'il m'est permis de prévenir par ce surnom caractéristique le jugement de la nation et la postérité ?

Aimons cependant à nous flatter de cette espérance, puisque c'est là spécialement ce qui doit ici nous intéresser en qualité de sujets. Oui, ce que nous avons à désirer principalement pour la bonne administration et le vrai bien de l'Etat, c'est un prince sage, un roi sensé et chrétien, qui établisse son gouvernement et sa conduite sur ces grands principes : que la religion et l'honneur, qui sont les seuls freins de l'indépendance des rois, conservent toujours sur les humains un empire redoutable aux souverains mêmes ; qu'ils sont en vue et en spectacle aux nations, qui apprécient leurs grandes qualités et leurs défauts, leurs vertus et leurs vices, les traits honorables ou flétrissants de leur règne ; qu'il vaudrait mieux ne pas régner, et même ne point vivre, que de vivre déshonoré aux yeux de l'univers : que la raison imprescriptible et l'histoire

impartiale jugent souverainement les rois selon leur mérite, et que Dieu les juge encore plus sévèrement dans sa justice. Un monarque pénétré de ces maximes et dirigé constamment vers le bien par ces considérations, un bon roi est un grand présent du ciel ; mais un mauvais prince, un maître capricieux, injuste, violent, un roi sans religion et sans mœurs, sera le scandale et le fléau de l'humanité, la perversion et le malheur de la patrie. En effet, la destinée des peuples, des empires, dépend beaucoup de ceux qui les gouvernent ; et leur administration, leurs lois, leur exemple influent sur toute une nation en bien ou en mal. Dans les beaux jours de la sagesse de Salomon, sous une domination douce et pacifique, le peuple de Dieu, à l'imitation du prince, est religieux, tranquille, heureux ; et sous le règne suivant de l'impie Jéroboam, il est schismatique, idolâtre, maudit et réprouvé du Seigneur.

Félicitons-nous donc, mes frères, et bénissons la Providence du don précieux qu'elle nous a fait d'un roi selon le cœur de Dieu et selon le nôtre. En le contemplant aujourd'hui dans toute la splendeur et la gloire de la majesté royale, redoublons notre amour et nos respects pour sa personne sacrée. Prenons part à la délivrance et à la joie de tant de malheureux, sur qui la générosité de son cœur va exercer sa clémence en ce grand jour de grâces et d'indulgence. Unissons tous de cœur et d'esprit nos prières, nos éloges, nos acclamations, aux cris de bénédiction et d'allégresse, que les heureux témoins de son sacre mêlent au son des timbales et des trompettes, comme autrefois à celui du royal héritier de la couronne de David : *Sadoc Sacerdos unxit Salomonem, et cecinerunt buccina, et dixit omnis populus : Vivat rex.* (III Reg., I, 39.) Mais en faisant ainsi des vœux intéressés pour la conservation d'un monarque précieux à la France, et pour la durée de son règne, pour la prospérité du trône et de la monarchie, peut-être avec un peu trop d'amour propre national et de vanité française ; élevons plus haut nos pensées, nos sentiments, nos désirs, et demandons à Dieu, par préférence à la gloire de ce monde, un roi pieux, un roi juste, un roi saint, plutôt qu'un grand roi. Disons mieux : il sera grand, s'il est saint ; et après avoir été orné du diadème sur la terre, il sera encore couronné dans le ciel. Ainsi soit-il.

DISCOURS

Prononcé le Dimanche 25 juin 1775, après lecture faite en chaire, d'une Lettre du roi aux évêques de France, au sujet de son sacre, et d'un mandement épiscopal donné en conséquence.

Mes frères,

En conformité aux pieuses intentions de Sa Majesté, et au Mandement de Monseigneur notre évêque, le *Te Deum* sera chanté solennellement aujourd'hui entre cinq et

six heures du soir dans l'église cathédrale ; et dans la nôtre, entre vêpres et complies, jeudi prochain, fête des bienheureux apôtres saint Pierre et saint Paul. Comme citoyens, vous êtes invités à la première de ces deux cérémonies ; à la seconde, comme paroissiens : à l'une et à l'autre, en qualité de Français intéressés aux grands événements de l'Etat. Nous vous exhortons donc d'y assister religieusement avec des sentiments conformes au sujet qui en est le motif ; en joignant vos prières et vos actions de grâces à celles de l'Eglise, dans cette consolante persuasion que la glorieuse consécration de notre religieux souverain a été pour ce monarque une grande source de grâces, et pour ce royaume un gage intéressant de la protection du ciel et de ses bénédictions. Ah ! que d'heureux augures, que de sujets de satisfaction et d'espérance pour la nation dans la piété, le bon cœur et le bon naturel d'un jeune prince, qui nous témoigne à cette occasion, d'une manière si naïve et si touchante, une tendre sensibilité à l'affection de ses sujets, une volonté déterminée de rendre son peuple heureux, un désir sincère d'obtenir de Dieu, par préférence aux prospérités et à la gloire de ce monde, le don de la prudence, cet esprit d'intelligence et de sagesse qu'il regarde avec justice comme une vertu essentielle aux bons rois. C'est donc dans ces louables dispositions qu'il a reçu avec religion, avec fruit, l'onction sacrée et la couronne royale : avec de tels sentiments ses vœux et les nôtres ont-ils pu ne pas trouver grâce devant l'Etre suprême ? et n'avons-nous pas bien lieu de lui appliquer cette magnifique promesse du Seigneur au jeune roi Salomon : Parce que vous m'avez fait une demande si agréable à mes yeux, je vous donnerai, avec la sagesse, la gloire même et les richesses que vous ne demandez pas : *Sed et hæc quæ non postulasti, dedi tibi, divitias scilicet et gloriam.* (III Reg., III, 13.)

Je ne répéterai point ici, mes frères, ce que je vous ai dit le jour même de son sacre, lorsque je vous en exposai dernièrement la pompe majestueuse, les augustes cérémonies, les effets salutaires. Mais, par une conséquence dérivée de ce même événement, il convient à mon ministère de vous présenter aujourd'hui un autre spectacle de religion et de magnificence, que le monarque a voulu donner ensuite à l'heureuse cité qui venait déjà d'être enchantée de celui de son couronnement. Le comble de sa joie et de son édification a été de voir encore ce grand roi décorer de sa présence la procession solennelle de la Fête-Dieu, entouré glorieusement de la famille royale, des princes du sang, des pontifes de l'Eglise, des grands de l'Etat, d'une superbe cour, d'une garde imposante, d'un peuple immense, transporté d'admiration en contemplant l'oint du Seigneur dans ce nouvel éclat de la majesté souveraine et de la pompe militaire. A tout cet appareil d'instruments guerriers, d'armes brillantes, de formidables

cohortes en ordre de bataille, non pour la terreur du genre humain, mais pour l'oreille d'un triomphe ; au salut honorable des foudres de la guerre et des drapeaux inclinés devant le Roi de gloire à son passage, on reconnaît, sous ce voile mystérieux qui le couvre, le Dieu des armées, le souverain Dominateur des rois et des empires : *Rex regum et Dominus dominantium.* (II Tim., VI, 15.) Par cet hommage public de la piété éclatante, sincère, éclairée du premier roi de l'univers et de la plus belle nation du monde, l'hérésie est confondue, la foi catholique exaltée, l'impiété réduite à la honte et au silence.

Ah! quel triomphe pour la religion! quelle gloire pour l'Eglise! quelle consolation pour les gens de bien! Mais en même temps, je le remarque avec peine et douleur, quel sujet de confusion pour nous! quelle différence! quel contraste en cette paroisse bien moins zélée et trop peu édifiante à cet égard, puisque, dans ce beau jour de la gloire de Jésus-Christ et de la nôtre, nous n'avons vu paraître à son triomphe presque aucune personne de marque et de distinction : comme si c'était le privilège des nobles et des riches de se soustraire impunément aux devoirs publics que la religion, l'honneur et la décence imposent spécialement aux gens en place et en dignité. Hé quoi donc! un découragement général se serait-il emparé de leur cœur dans ces dernières révolutions? un triste mécontentement de leur patrie les en aurait-il malheureusement détachés? une froide indifférence pour ce qui faisait autrefois leur satisfaction et leur gloire, les rendrait-elle maintenant peu sensibles au bien public et aux intérêts mêmes de la religion? Le bon citoyen, le sage, le chrétien ne doit-il pas être au-dessus des événements, des contradictions, et remplir toujours généreusement ses obligations pour le service de la société et pour celui du Seigneur?

Hélas! que sont devenus ces temps de concorde, de paix et d'édification, où les corps les plus décorés et les plus distingués dans nos paroisses se faisaient, de concert, une loi constante de venir prendre part avec nous à la dévotion publique dans l'auguste célébrité de la Fête-Dieu, et d'en accroître la splendeur par leur présence! Ils en étaient honorés eux-mêmes, et les citoyens édifiés, satisfaits, en concevaient pour eux un surcroît d'estime, de considération, de respect, et même d'affection. Mais aujourd'hui, en s'éclipsant eux-mêmes dans nos grandes solennités, en se séparant ainsi de la société des fidèles, ne semblent-ils point la blesser, et se déprimer aux yeux de la nation, qui voit au contraire avec admiration et complaisance ce qu'il y a de plus élevé dans l'Eglise et dans l'Etat concourir au triomphe de Jésus-Christ, en accompagnant avec une pompe religieuse son sacrement adorable; et le monarque même à leur tête, marcher à sa suite en humble sujet du Roi des rois, et n'en être que plus

grand? Après cela, mes frères, n'est-il pas bien étonnant parmi nous, n'est-il pas bien affligeant pour notre ministère de voir que ceux-mêmes qui doivent plus l'exemple, sont ceux qui le donnent moins : que les riches, qui ont reçu plus de bien du Seigneur, sont ceux qui le servent le plus mal? Mais Dieu à son tour détonnera son cœur et ses regards de ces riches dédaigneux, qu'il laisse, nous dit son Eglise, dans une juste indigence des biens spirituels, dans un funeste vide de grâces, de vertus, de mérites : *Fastidiosos divites dimittens inanes* (Offic. S. Sacram.); au lieu qu'il se plaît à répandre ses bénédictions, ses faveurs sur les âmes ferventes, sur les familles vertueuses qui le servent, qui l'honorent, qui le glorifient. Il est lui-même leur gloire, leur couronne, et il sera leur récompense dans la félicité éternelle, que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

DISCOURS

Prononcé après lecture faite en chaire, d'un nouveau règlement de police, au sujet de la mendicité, envoyé de la part de Sa Majesté aux curés du royaume, pour en faire la publication dans leurs paroisses.

Quelque sévère que paraisse cette nouvelle ordonnance de l'Etat, il faut convenir qu'elle est fondée en raison et justice. S'il y a de bons pauvres réglés dans leurs mœurs et dans leur conduite, patients et craignant Dieu, il y a, d'autre part, bien des pauvres aussi mauvais chrétiens que mauvais citoyens; et ce serait effectivement un grand bien, si l'on pouvait bannir efficacement ce genre de nécessité feinte et de mendicité coupable, qui est opposée à la religion, qui dégrade l'humanité, qui déshonore la patrie, qui autorise la fainéantise, qui importune les citoyens, qui les poursuit jusque dans les temples et au pied des autels.

Il est bien vrai cependant qu'il y a des mendiants excusables, et vraiment dignes de la compassion publique : des pauvres décrépits, vieillards, infirmes, impotents, absolument hors d'état de travailler, de gagner leur vie; et il faut espérer de l'équité, de la sagesse, de l'humanité du gouvernement, qu'en leur interdisant la faculté de chercher leur subsistance, il aura soin d'y pourvoir d'autre part.

Mais, d'autre part, combien de mendiants se sont réduits à ce triste état par leur faute, par peu d'économie, par fainéantise, par l'amour de la liberté, de l'indépendance, de l'oisiveté! Il est donc bien juste de les obliger à travailler, ou de punir leur paresse. Qu'ils sachent donc que s'ils continuent à mendier après ce mois expiré, l'Etat a résolu de les faire arrêter, de leur ôter une liberté dont ils abusent, de les enfermer dans les maisons de force, pour les y occuper au travail malgré eux, pour les y assujettir à une discipline sévère, pour les y nourrir austèrement avec le pain d'angoisse et l'eau de tribulation.

Qu'ils prennent donc leur parti, et qu'ils profitent du délai qui leur est encore accordé, pour prendre un autre genre de vie, pour s'intriguer, pour chercher de l'emploi, pour subsister du travail de leurs mains, soit dans la ville, soit dans les campagnes. Ceux qui voudront sincèrement s'occuper, trouveront de l'ouvrage dans nos manufactures, dont le travail aisé est à la portée des enfants mêmes, et où l'on se plaint beaucoup qu'on manque d'ouvriers.

Pour vous, citoyens de la classe du peuple, il faut que cette nécessité du travail qu'on impose aujourd'hui à quiconque manque de fortune, vous apprenne à y dresser de bonne heure vos enfants, au lieu de les accoutumer, comme vous faites, à la mendicité dès la première jeunesse, en les envoyant demander l'aumône, pour vous en rapporter le produit, sous peine de châtiement, par une éducation détestable, qui leur ôte le frein de la honte, le sentiment de l'honneur, le goût du travail; qui dispose les garçons à être toute leur vie fainéants, vagabonds, quelquefois voleurs; et les filles, à devenir paresseuses, effrontées, libertines.

Au reste, qu'on ne s'étonne point de nous voir publier aujourd'hui dans la chaire évangélique une ordonnance de police civile, et l'appuyer de l'approbation de l'Eglise. Quoi donc! ne mérite-t-elle pas d'exciter aussi le zèle de notre ministère, puisqu'elle concerne les mœurs? Les prêtres, les pasteurs ne sont-ils pas citoyens et intéressés, comme les autres sujets, au bien de l'administration publique?

Le sacerdoce et l'empire ne doivent-ils pas concourir, de concert, au bon gouvernement de l'Etat? En effet, la religion est encore plus efficace que la loi. La puissance séculière commande, menace, intimide et punit les coupables qu'elle peut connaître, qui souvent lui échappent; mais l'Eglise les persuade, les ramène, et dirige les hommes à l'obéissance, à l'ordre, à la sagesse, par des principes supérieurs, par des motifs surnaturels qui régissent le cœur et la conduite. Dans le fond, il n'y a que la religion qui établisse la subordination sur des sentiments vertueux, sur des fondements solides. Les lois humaines, les lois pénales peuvent faire des hypocrites ou des esclaves; mais, sans la crainte de Dieu et sa grâce, jamais elles ne feront de vrais chrétiens et des saints. Cependant, c'est là notre destination; et notre demeure passagère en ce monde, notre pèlerinage sur la terre a pour but de nous conduire au ciel: c'est ce que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

DISCOURS

Prononcé après lecture faite en chaire, d'un mandement épiscopal, pour annoncer l'ouverture d'une grande mission dans la ville de l'auteur.

Peut-être n'avez-vous point assez compris, mes frères, toute l'excellence et les avan-

tages de la grâce extraordinaire qu'on nous annonce; c'est donc à mon ministère de vous en instruire.

Une mission est l'assemblage et le concours d'une troupe choisie d'ouvriers évangéliques, que le souverain Père de famille envoie dans une portion de sa vigne, par une attention spéciale de sa providence, et par une faveur particulière de sa prédilection, pour la cultiver avec plus de soin, pour la renouveler et la remettre en bon état. Parlons sans figure: c'est un enchaînement d'exercices spirituels, d'exhortations pressantes, d'instructions suivies et de méditations profondes sur l'importance du salut, sur les terribles vérités de la religion, pour remuer les consciences, pour convertir les grands pécheurs, pour réconcilier les ennemis, pour détruire les vices, les désordres, les scandales, pour réformer les abus et les mœurs, pour ranimer la foi, la piété, la ferveur par un renouvellement général. Oni, c'est dans ces vues que le Seigneur vous adresse aujourd'hui dans sa miséricorde des hommes vraiment apostoliques, qui ont porté la gloire de son nom devant les peuples et les rois; qui méritent votre estime, votre vénération, votre confiance par la supériorité de leur mérite et de leurs talents, par la sainteté de leur vie et le désintéressement de leur zèle, par la pureté de leur doctrine et de leurs mœurs, par le caractère de leur mission autorisée de l'Eglise, et munie de ses pouvoirs les plus étendus.

Qu'ils paraissent donc au milieu de nous comme les envoyés de Dieu et les ambassadeurs de Jésus-Christ, suivant la belle pensée de saint Paul. (II Cor., V, 20.) Hélas! mes frères, accoutumés que vous êtes à notre voix, vous en avez moins d'empressement à l'entendre; trop souvent témoins peut-être de nos imperfections, de nos défauts, de nos faiblesses, vous n'êtes plus assez frappés de la sainteté de nos discours: mais vous écouterez plus volontiers, vous respecterez davantage la majesté de la parole de Dieu, lorsqu'elle vous sera annoncée par des prophètes étrangers. Et pourquoi en serions-nous piqués d'une émulation rivale, si nous avons l'esprit de Dieu, si nous cherchons véritablement le bien de l'Eglise et votre sanctification? Pourquoi un tel sentiment de jalousie pour moi? disait Moïse à Josué son ministre (Num., XI, 29), qui voulait qu'on empêchât Eldad et Médad de prophétiser aussi. Que m'importe, disait l'Apôtre, comment et par qui Jésus-Christ soit annoncé, pourvu que son saint nom en soit davantage connu et glorifié? je le vois avec satisfaction, et m'en réjouis dans le Seigneur: *Quid enim mihi, dum omni modo.... Christus annuntietur, et in hoc gaudeo.* (Philipp., I, 18.)

Nous vous exhortons donc, mes chers frères, nous vous conjurons par tout le zèle que nous devons avoir pour votre salut, et par le grand intérêt que vous y avez aussi vous-mêmes, de profiter avec un saint empressement de cette occasion favorable, de

cette suite précieuse d'instructions frappantes et de grâces extraordinaires que la Providence vous a préparées dans le cours de cette célèbre mission, où tant de prédicateurs distingués vont réunir leur zèle, leurs talents, leurs travaux, pour concourir à l'œuvre de Dieu et à votre sanctification. Le Seigneur n'envoya qu'un seul prophète à Ninive; et je vois ce grand peuple docile à sa parole. Cette ville débordée fait pénitence dans le jeûne et la cendre : en peu de jours elle est toute changée; et Dieu, qui venait de menacer de la détruire dans sa colère, la regarde dans sa clémence avec des yeux de complaisance et de protection. Oh! qui me donnera la satisfaction de revoir parmi nous ce renouement général des consciences, cette frayeur salutaire, ces miracles de conversion? J'y vois bien une partie des égarements, des vices, des dérèglements de Ninive; mais y verrai-je aussi sa docilité, sa pénitence, sa ferveur?

O vous tous, pécheurs, qui m'écoutez; brebis égarées, infortunées victimes de la passion et de l'impudicité, hommes de rapines et d'injustices, libertins vieillis dans l'incrédulité et le désordre, grands pécheurs pour qui la grâce fait aussi des avances miséricordieuses; êtes-vous donc plus méchants, ou serez-vous plus obstinés que ces Ninivites, qui n'étaient pas élevés, comme vous, au milieu des splendeurs de la vraie religion? Ah! leur exemple ne s'élèvera-t-il pas contre vous au jugement de Dieu? Leur promptitude à se convertir à la prédication de l'envoyé du Seigneur ne fera-t-elle pas la condamnation de votre insensibilité, de votre impénitence, de votre endurcissement? *Viri Ninivite surgent in judicio cum generatione hac, et condemnabunt illam. (Luc., XI, 32.)*

Mais non, mes frères, j'aime mieux espérer que l'esprit de Dieu se répandra sur vous dans ces jours de salut avec une abondante effusion de grâces et de lumières; que les cœurs vertueux seront consolés, encouragés, confirmés dans le bien; que les âmes même les plus mondaines, les plus égarées, les plus esclaves du péché, en seront enfin touchées, converties; que l'esprit du christianisme renouvelé parmi nous, y fera renaître la pureté des mœurs et reflorir les vertus: qu'après cet heureux changement nous aurons la satisfaction de voir en vous un peuple nouveau, un peuple purifié, un peuple sanctifié, un peuple religieux et fervent, qui méritera, par sa persévérance dans le bien, une couronne immortelle, que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

DISCOURS

Prononcé après lecture faite en chaire, d'un mandement épiscopal, pour permettre l'usage de la viande, pendant une partie du carême, dans une année de disette.

Vous voyez, mes frères, que l'Eglise est une mère attentive et indulgente, qui souf-

fre dans ses enfants, qui compatit à leurs maux, qui entre dans leurs besoins. Mais en accordant quelque adoucissement à une nécessité pressante, extraordinaire, elle ne prétend point autoriser la lâcheté ni les abus; c'est pourquoi nous prenons la précaution de vous avertir:

Premièrement, d'user sobrement et avec discrétion de l'indulgence qu'on vous accorde, en évitant d'en faire, contre l'esprit et l'intention de l'Eglise, une occasion de partie de plaisir, d'assemblée, de repas d'appareil et de sensualité;

En second lieu, de bien faire attention que la dispense d'abstinence de viande ne dispense jamais de l'obligation de jeûner et de se restreindre à l'usage des collations, conforme à la discipline de l'Eglise, quand on peut observer le précepte à cet égard.

Enfin, que cette dispense générale, dans le cas présent, n'est précisément que pour les trois jours expressément spécifiés par chaque semaine, jusqu'au terme limité de la mi-carême inclusivement. Si quelques infirmes ont besoin d'une permission plus étendue, ils seront tenus de nous la demander comme les autres années.

A cette occasion, mes chers frères, nous ne pouvons vous dissimuler combien souvent on s'abuse en cette matière; et notre ministère nous oblige de vous instruire une bonne fois sur ce point.

Nous remarquons avec étonnement que ceux-là même qui sont le plus en état d'observer le Carême, et qui souvent ont le plus besoin de faire pénitence, sont justement ceux qui le font le moins; qu'il n'y a guère que les riches, les mondains qui nous demandent des permissions de faire gras, et que presque tous ils se croient dans ce cas ou dans ce droit, si l'on veut. Pendant les divertissements du carnaval, ils sont forts, courageux, vifs et ardents pour le plaisir: alors ils se trouvent bien assez en vigueur pour soutenir des débauches outrées, les veilles laborieuses passées dans le jeu ou dans les réjouissances nocturnes. Par que le fatalité arrive-t-il que, précisément le jour des Cendres, ils sont tous devenus infirmes et débiles? ils n'ont plus de force et de santé pour faire pénitence, après en avoir eu trop pour pécher.

Cependant l'Eglise, qui ne taxe personne en particulier, et qui veut toujours bien présumer du prochain par un esprit de charité chrétienne, ne refuse jamais les permissions qu'on vient lui demander par une soumission qui doit naturellement marquer de la religion et de la sincérité. Mais souvenons-nous bien que c'est toujours en supposant un besoin véritable, fondé sur des raisons graves, réelles, légitimes; sans quoi la dispense est nulle devant Dieu, et doit l'être au tribunal de la pénitence.

Néanmoins, mes frères, dans le cas de la bonne foi, ou d'un doute raisonnable sur la légitimité et la suffisance des causes de dispenses; pour lors la permission de vos pas-

teurs, sur une exposition sincère, peut vous mettre en sûreté de conscience, parce qu'il appartient à l'Eglise d'interpréter ses lois, et de lever le doute en votre faveur. Vous voyez, par cet esprit de modération et d'équité, qu'elle n'est pas moins éloignée d'une sévérité trop rigoureuse que d'un relâchement pernicieux.

C'est pour maintenir sa discipline dans ce juste tempérament que, lorsqu'elle accorde à quelque infirme habituel une dispense d'abstinence de chair, elle entend qu'on n'en usera qu'autant qu'il sera nécessaire pour ne point altérer trop notablement ses forces et sa santé; en sorte que, si quelques jours de mitigation suffisent par semaine, pour lors on doit proportionner le remède au besoin, et ne point l'étendre au delà. Sur cela, il ne faut consulter ni la délicatesse, ni le scrupule, mais la prudence et la médecine.

On demande quelquefois si ceux qui mangent gras, avec la permission de l'Eglise, peuvent aussi user de mets délicats ou de quelques aliments maigres à leur gré? Je réponds que s'ils sont dans un état de dégoût ou de maladie, qui exige toutes sortes de soulagemens et d'adoucissements, il ne leur est point défendu de se les procurer; mais si ce n'est qu'un vice de tempérament incompatible avec le maigre, ou seulement un état de faiblesse et d'indisposition qui ne les arrête point; pour lors régulièrement ils doivent éviter les grands repas, et manger en leur particulier, se borner à des nourritures saines et communes, s'abstenir par esprit de mortification et par une espèce de compensation, de tout aliment maigre qui pourrait tenter et flatter leur goût. Nous ne décidons point cependant que ce fût un péché grief; car il ne faut point vous faire des consciences erronées, ni vous exposer à pécher réellement par de faux préjugés. Nous ne voyons pas que l'Eglise ait fait sur ce point particulier aucune défense expresse, aucune loi positive; mais ce serait, tout au moins, une sensualité fort déplacée, mal édifiante, contraire à l'esprit de la religion et de la mortification chrétienne.

A l'égard du jeûne quadragésimal, la loi n'y oblige point les jeunes gens, les vieillards caducs, les femmes enceintes, celles qui nourrissent, les ouvriers assujettis à un travail fort pénible, les pauvres qui sont hors d'état de se nourrir solidement. C'est à chacun de nous de consulter de bonne foi son tempérament, ses forces, son état, et de bien faire attention qu'une infraction notable du précepte en ce point, ne fût-ce que pour un jour, est un péché grief et mortel de sa nature; que la collation légère, dont l'usage s'est introduit par la tolérance de l'Eglise, doit être conforme à sa discipline, et ne point excéder des bornes assez étroites; qu'on n'y doit pas même user de laitage ni d'aliments chauds et trop nourrissants, qu'autant qu'ils pourraient être nécessaires à quelques tempéramens faibles ou fatigués, pour se soutenir et se mettre en

état de fournir la carrière du Carême. Je pense avec justice devoir vous faire toutes ces réflexions, parce que je sais combien on se fait illusion sur cet article dans le monde, et à quel point l'observation trop arbitraire de la loi tombe et dégénère à cet égard, se mitige et s'affaiblit toujours contre l'esprit et l'intention de l'Eglise.

Souvenons-nous, enfin, que cette obligation étroite du jeûne, réduite à un seul repas et à une collation régulière, doit subsister dans toute sa force et son étendue, avec la dispense extraordinaire que votre religieux Pontife vous accorde aujourd'hui, pressé par la nécessité et par la charité. Il vous exhorte à ne point abuser de cette condescendance; à ne point vous réjouir de cet adoucissement qui l'afflige, et qui diminuerait votre mérite; à suppléer, d'ailleurs, à cette perte, par d'autres bonnes œuvres, par de plus abondantes aumônes, par une plus grande assiduité à l'église et à la parole de Dieu; par divers sacrifices agréables au Seigneur, et particulièrement par la mortification du cœur et des passions, qui fait une des plus essentielles parties de la pénitence chrétienne, afin de vous disposer à célébrer dignement la solennité pascalle avec de nouveaux accroissemens de grâce et de sanctification. Ainsi soit-il.

DISCOURS

Prononcé après lecture faite en chaire, d'une ordonnance épiscopale, pour solliciter les secours de la charité publique en faveur de l'hôpital général de la ville de Dijon, à la réquisition de MM. les administrateurs de cette maison, dans une année de disette et de calamité.

Que nous reste-t-il à ajouter aux exhortations touchantes, à la sollicitude pastorale, au zèle pressant de notre charitable Pontife, et à tout ce que nous avons déjà dit nous-mêmes sur ce sujet, sinon qu'il est triste pour la patrie, douloureux pour les âmes compatissantes, étonnant pour les citoyens qui réfléchissent, d'être témoins et victimes du prix excessif des denrées de toute espèce et des aliments même de première nécessité, dont la cherté exorbitante persévère au milieu de l'abondance; de voir le nombre et les besoins des misérables s'accroître toujours, la charité publique s'affaiblir et se rebuter, les pieux établissemens de nos pères hors d'état de remplir leurs charges et leur destination?

Telle est donc aujourd'hui la situation déplorable de l'hôpital général de cette ville; monument de religion et d'humanité, qui a fait tant d'honneur à notre patrie, fondé par nos ancêtres avec une libéralité généreuse; perfectionné, embelli avec une sorte de magnificence; gouverné par nos sages magistrats avec beaucoup de zèle et de soins; servant de refuge et d'asile à tant de malades et d'infirmités de toute espèce, à tant de vieillards décrépits et indigents, à tant d'enfants abandonnés qui lui doivent la vie et

l'éducation. A quelle cruelle extrémité se trouveront réduits nos citoyens malheureux, si cette ressource vient à leur manquer ! Que deviendront-ils ? Les verrons-nous souffrir, gémir, périr sous nos yeux de faim, de misère et de désespoir ?

Nous sommes donc bien intéressés à soutenir un établissement si utile, si nécessaire, et à seconder le zèle de messieurs les députés du bureau de l'hôpital, qui vont faire une quête générale dans nos églises. Sui-vez l'exemple de ces bons citoyens, qui ont déjà envoyé d'avance leur aumône, et faisons de nouveaux efforts pour proportionner la nôtre à nos facultés d'une part, et de l'autre à l'importance de l'objet. Nous vous en conjurons, mes frères, par les entrailles de la charité, au nom et par l'autorité du souverain dispensateur des biens de ce monde, de la bonté duquel vous tenez tout ce que vous avez, à la charge d'en faire part aux pauvres, surtout dans les nécessités urgentes, sous peine de la damnation éternelle ; mais aussi avec l'espérance de voir votre charité récompensée par les nouvelles bénédictions que la Providence répandra sur vos familles.

Pour vous, peuple malheureux, qui êtes dans l'indigence, l'inquiétude et la douleur, n'oubliez point que vous êtes chrétiens, que vous êtes pécheurs, et par conséquent toujours punis avec justice. Souvenez-vous que la religion vous interdit dans vos peines toute parole inconsidérée de murmure séditieux, de plainte menaçante, de malédiction vindicative : tout sentiment d'aigreur, d'impatience, de dépit, de colère, de révolte et même de crainte immodérée ou de défiance injurieuse à cette bonté bienfaisante du Père céleste, qui veille à la conservation de ses ouvrages avec tant de sagesse et de libéralité. Si nous nous trouvons dans une position si fâcheuse, vous le savez, ce n'est point à sa Providence, ce n'est point au ciel ni à la terre qu'il faut s'en prendre. Contentez-vous donc de dire à Dieu dans l'amertume et la soumission de votre cœur : *Pater noster, qui es in cælis* : Notre Père, qui êtes dans les cieux, jetez un œil de commisération sur vos enfants malheureux, qui languissent, qui souffrent, qui gémissent sur la terre dans un état violent. *Panem nostrum quotidianum da nobis* : donnez-nous notre pain quotidien ; et après nous l'avoir donné, ne permettez pas qu'un désordre opposé à votre bienfaisance le dérobe et l'enlève à nos besoins pressants. Voyez, Seigneur, avec compassion, l'épuisement où le pauvre peuple des villes et des campagnes se trouve réduit par les efforts qu'il a faits pour soutenir jusqu'ici un fardeau trop au-dessus de ses forces, sous lequel il est près de succomber. *Et ne nos inducas in tentationem* : Cependant, éloignez de nous toute tentation de découragement, de désolation, de désespoir : préservez-nous de manquer au respect, à l'obéissance qui sont toujours dus à l'autorité publique ; mais seulement ouvrez le cœur et les yeux des intelligences supé-

rieures qui président au gouvernement du monde, sur la grandeur du mal, et sur celle de leur obligation, dans cette urgente nécessité, d'apporter enfin un remède prompt, réel, efficace aux maux qui nous pressent et à nos dangers qui nous menacent : *Sed libera nos a malo*,

Mais vous, dont la cupidité sans frein, dont le complot funeste et barbare cause tous ces désordres, craignez que la vengeance du Père des pauvres ne fasse tomber sa malédiction sur votre tête, sur vos familles, sur votre fortune bâtie sur l'inhumanité, sur l'injustice. Et vous, citoyens riches ou aisés, pourriez-vous ne pas entrer dans la sollicitude et les vœux de votre évêque, de vos pasteurs, dans cette calamité publique qui les afflige, les inquiète et les attendrit sur les besoins de tant de misérables ? Prenons-y tous part, et efforçons-nous, de concert, de remédier au mal autant qu'il est en nous : mettons surtout notre confiance en Dieu, espérons de sa Providence un avenir plus heureux. Méritons-le par les vertus et les bonnes œuvres qui attirent la bénédiction du ciel sur les royaumes, sur les empires : mais préférons toujours aux prospérités temporelles, les biens de la grâce et le salut éternel, que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

DISCOURS

Prononcé après lecture faite en chaire, d'un monitoire décerné au sujet de plusieurs vols qualifiés, commis consécutivement dans la ville de Dijon, et fulminé « modo extraordinario ».

Voilà les suites de l'irréligion qui a fait de si funestes progrès dans ce malheureux siècle. On commence par être mal élevé par des parents indigents, trop faibles, trop indulgents, trop peu chrétiens, qui se préparent dans des enfants vicieux bien du déshonneur et de cruels chagrins. Bientôt cette mauvaise éducation dispense au libertinage, dès que les passions de la jeunesse fermentent et s'émancipent. Ensuite la dépravation des mœurs entraîne la perte de la foi, et l'extinction de la foi opère l'aveuglement, l'audace, l'endurcissement. Alors on ne connaît plus ni règle, ni frein ; on n'a plus ni principes de conduite, ni crainte de Dieu, ni remords de conscience, ni respect des lois divines et humaines, ni sentiment de probité et d'honneur, ni émulation d'être de quel que utilité à la république. Cependant on veut jouir de ses avantages et de ses biens. On veut vivre commodément sans fortune et sans travail. On veut y suppléer aux dépens d'autrui ; et pour satisfaire sa cupidité, son libertinage, ses passions, on en vient par degrés aux grands crimes qui conduisent aux derniers supplices en ce monde, et dans l'autre à l'enfer. Que les coupables ne se flattent donc pas de l'impunité. Qu'ils sachent qu'il y a un terme, un temps où la justice divine les attend, où

elle saura bien les démasquer aux yeux de la justice humaine, et en faire un exemple de terreur. Qu'ils rentrent donc en eux-mêmes, qu'ils renoncent absolument à un genre de vie criminel, si déshonorant, si dangereux. Qu'ils se hâtent de réparer avec prudence et justice, autant que faire se pourra, le tort qu'ils ont fait au prochain. Qu'ils se convertissent efficacement au Seigneur, et qu'ils tâchent d'obtenir de sa miséricorde, de n'être point livrés au bras séculier, ni à ses vengeances éternelles.

Pour vous, citoyens honnêtes, qui gémissiez de ces désordres, de ces éclats, de ces scandales, apprenez à élever vos enfants dans la crainte de Dieu, dans l'amour de la vertu, dans l'horreur et l'éloignement du vice, dans l'estime de la probité et de l'honneur, dans l'exercice du travail, dans la pratique des devoirs de la religion : sinon craignez quelqu'un de ces tragiques événements qui font la désolation des familles et le scandale d'une ville.

Et vous, qui avez quelque connaissance des faits énoncés dans ce monitoire, souvenez-vous qu'en conscience vous devez témoignage à la justice, à la patrie, à vos concitoyens dépouillés, à l'ordre public, et surtout à Dieu, à son Eglise, qui vous commande de sa part de venir à révélation dans le terme précis de six jours. Elle m'ordonne aussi à moi-même de vous en sommer pour la dernière fois, et de proclamer encore de rechef avec plus de solennité et d'éclat la sentence d'anathème et d'excommunication majeure, que la fulmination des monitoires prononce contre les réfractaires qui persistent dans leur désobéissance. (1) Qu'ils tremblent donc au son lugubre et sinistre des cloches effrayantes, dont le son funèbre semble annoncer leur mort éternelle. Qu'ils pâlisent à la vue de ce flambeau ardent, en regardant sa lumière qui va s'éteindre, comme l'éclair menaçant qui devance la foudre et disparaît (2).

COMPLIMENT

Adressé à M. Rousselot, maître des comptes, élu maire de la ville de Dijon, en le recevant dans son église, pour la prestation du serment accoutumé, au jour de son installation.

AVERTISSEMENT PRÉLIMINAIRE.

Cette cérémonie a quelque chose de grand, et le serment quelque chose de formidable et de singulier. Le nouveau maire, en habit de cérémonie, étant entré dans l'église, à la tête des magistrats et des officiers de la milice bourgeoise, au bruit des timbales et des trompettes, est venu se mettre à genoux au pied du grand autel, où le curé de la paroisse, en chape et en étole, lui a présenté la sainte hostie élevée et découverte dans un cercle d'or; et en même temps un autre prêtre tenait ouvert devant lui le livre des saints Evangiles, sur

lequel il avait la main droite, tandis que le secrétaire de l'Hôtel de Ville fait à haute voix la lecture des articles du serment. Avant cela ledit sieur curé l'avait reçu avec honneur à l'entrée du chœur, où le discours suivant a été prononcé :

Monsieur,

Nous regardons comme une des belles prérogatives de notre église, l'honneur de recevoir dans son sanctuaire MM. les vicomtes-maires de cette ville capitale, dans la pompeuse cérémonie de leur inauguration, pour mettre en quelque sorte le sceau de la religion aux suffrages du peuple et à l'approbation du souverain. Vous venez en cette qualité y rendre hommage au premier de tous les Maîtres et à l'auguste Protectrice du royaume, avec une reconnaissance religieuse envers la divine Providence qui vous élève en dignité parmi vos concitoyens, pour les gouverner dans la justice et la sagesse. Vous allez y contracter à la face des autels, et aux pieds d'un Dieu présent à vos yeux, des engagements solennels envers le roi et la patrie, des obligations sacrées qui annoncent l'étendue de vos devoirs, l'importance de vos fonctions, et le compte qu'il en faudra rendre au souverain Juge des juges de la terre.

La charge de préteur et celle de tribun du peuple furent de grandes places dans l'ancienne Rome : vous en réunissez, Monsieur, les attributs et les honneurs : l'alliance de la robe et de l'épée vous donne dans la république un double pouvoir, et c'est pour cela que les licteurs armés font marcher devant vous la crainte et le respect. C'est donc sur votre autorité et sur votre vigilance que l'Etat se repose du soin important d'entretenir parmi les citoyens le bon ordre, la police, la concorde, la tranquillité, l'abondance ; vous êtes comme l'âme de cette cité florissante, le chef de sa milice, l'organe de sa magistrature, le modérateur de ses académies, l'administrateur de ses pieux établissements, le père de son peuple. Votre ministère s'étend même au delà, et embrasse la province entière, dont vous partagez le gouvernement avec le clergé et la noblesse (1).

Voilà, Monsieur, bien des titres flatteurs qui vous décorent, et dont vous devez soutenir vous-même la dignité par les vertus et par les talents qui ont déjà paru en vous. Cette réputation de probité et de droiture, de douceur et d'humanité, de zèle et d'amour du bien public, que vous vous êtes si justement acquise dans une compagnie souveraine dont vous faites l'ornement, et à laquelle vous rendez une partie du lustre que vous en recevez vous-même, est en votre faveur un témoignage honorable, et pour nous l'augure d'une administration sage et heureuse. Tous les yeux sont donc attachés sur votre personne en ce jour, et

(1) Le curé prend ici un flambeau allumé d'une main, et de l'autre une clochette.

(2) Ici le curé plonge le flambeau renversé dans le fond de la chaire pour l'éteindre; et pendant

qu'il agite la petite cloche qu'il tient en sa main, celles du clocher y répondent par des sons entrecoupés et lugubres.

(1) Il est élu perpétuel du tiers état.

les cœurs n'attendent pour se donner à vous que le succès de nos espérances et l'accomplissement des vœux publics.

Mais si cette nouvelle dignité vous honore, elle ne séduit pas votre esprit, et n'enfle point votre cœur; vous en sentez, Monsieur, le poids, les obligations, les épineuses, les écueils. Cette réflexion vous rappelle à Dieu, et vous avertit d'implorer dans son temple la lumière du ciel et son secours, avec une intime persuasion que l'homme le plus élevé est toujours bien petit, si la vertu magnanime ne fait point sa grandeur; et qu'il est bien faible, si le bras du Tout-Puissant n'est sa force et son appui. Un moyen sûr de vous rendre la Divinité favorable et de l'intéresser à votre gloire, est de contribuer vous-même à la sienne, en prenant à cœur les intérêts de la religion encore plus que ceux de la patrie: j'ose vous le représenter avec une liberté respectueuse qu'autorise mon ministère; c'est à l'autorité publique, dont vous êtes dépositaire, de réprimer et de détruire les scandales, dont l'impunité fomenterait la licence et le désordre parmi les citoyens. Si vous ne pouvez les rendre vertueux, forcez du moins le vice à s'enfuir, et l'impie à se cacher. Un des plus doux fruits qui puissent vous rester un jour de votre administration, doit être la satisfaction d'avoir fait le bien et d'avoir empêché le mal; le reste est une fumée d'honneur qui s'évanouit avec le temps: mais la solide gloire de l'homme public est d'avoir bien servi sa patrie, d'en conserver toujours l'estime, et de survivre à lui-même dans le cœur des bons citoyens.

COMPLIMENT

Adressé à M. Raviot, conseiller au parlement, vicomte-maire de la ville de Dijon, en le recevant dans l'église de l'auteur, pour la prestation du serment accoutumé, au jour de son inauguration, le 18 janvier 1770.

Monsieur,

La nouvelle dignité où le choix du monarque vous élève en ce jour a sans doute quelque chose de fort honorable pour vous, puisqu'elle ajoute à la pourpre du sénat qui vous décore, l'autorité des archontes d'Athènes et les faisceaux des tribuns de l'ancienne Rome. Mais en même temps il faut que les fonctions en soient bien délicates et bien intéressantes pour la patrie, puisque en vous amenant au pied de l'autel dans cette basilique, l'Eglise invoque ce qu'il y a de plus sacré dans la religion, pour garantir par des serments solennels votre fidélité aux engagements que vous venez contracter envers cette capitale, qui remet entre vos mains son peuple, ses intérêts, sa police, et où vous devez maintenir l'ordre, la tranquillité, la justice, les lois, les bonnes mœurs, le bien public et le droit des particuliers, la concorde, la prospérité, l'abondance.

Déjà une capacité reconnue, un mérite

éprouvé dans l'un des plus respectables corps de l'Etat, vous ont acquis parmi nous la juste réputation d'un citoyen vertueux, d'un magistrat éclairé, d'un juge intègre, intelligent, laborieux; et tout cela est pour nous un augure flatteur de votre heureuse administration, d'un gouvernement plein d'activité, de vigilance, d'équité, de sagesse, de zèle pour la religion et pour la patrie.

C'est à ces deux grands objets si intéressants pour l'humanité, c'est tout à la fois au bien de la religion et à celui de la patrie, que la Providence rapporte la destination des hommes en place qui président à la république. C'est à cette double fin qu'elle dirige l'ordre du monde, le gouvernement des empires, la police des villes, la puissance du trône, et celle de la magistrature qui en est une émanation. Le prince est l'image de Dieu, et le magistrat est l'image du prince. Il en est l'organe sur le tribunal de la justice. Il est armé de son glaive pour la terreur des méchants; il est le dépositaire de son autorité pour le soutien de l'innocence et de la vertu. De si nobles prérogatives, des fonctions si relevées, imposent aussi de grands devoirs; et en les remplissant, Monsieur, par les principes de religion et d'honneur qui vous animent, vous remplirez également nos espérances et mériterez nos éloges.

Tels sont donc les vœux sincères que l'Eglise et la patrie forment, de concert, pour vous et pour nous-mêmes en ce grand jour. Puisse l'auguste patronne de la France, que vous venez invoquer dans son temple, prendre toujours sous sa protection cette cité, ses magistrats et son peuple! Puisse le dispensateur suprême des talents et des dignités, principe de toute autorité légitime, source de tout bon conseil, règle et modèle de tout sage gouvernement, répandre sur le vôtre ses plus abondantes bénédictions, en sorte qu'il fasse longtemps votre gloire et notre bonheur!

DISCOURS

Prononcé le dimanche de Quasimodo, 23 avril 1773, après lecture faite en chaire, d'un mandement épiscopal, au sujet de l'émeute populaire et séditieuse arrivée à Dijon le mardi précédent, troisième fête de Pâques.

Je dois, mes frères, vous faire encore part d'un avertissement particulier qui m'a été adressé par Mgr notre évêque, pour l'instruction de la paroisse, et pour le maintien du bon ordre dans la triste conjoncture où nous nous trouvons.

« Claude-Marc-Antoine d'Apehon, par la miséricorde divine et l'autorité du Saint-Siège apostolique, évêque de Dijon.

« La connaissance que nous avons de votre zèle, nous engage à vous inviter à faire sentir à vos paroissiens, dimanche prochain, dans votre prône, toute l'énormité de la conduite que quelques-uns ont tenue mardi dernier. Le succès des démarches

que l'on avait faites longtemps avant pour procurer du grain aux marchés et à plus bas prix, ne peut être que l'ouvrage du temps, et toute inquiétude ne pouvait que l'éloigner en ôtant la confiance de ceux qui apportent aux marchés. Nous vous exhortons d'employer à cet égard tout ce que la religion et une tendre charité pour vos paroissiens vous inspireront de plus touchant, de plus propre à calmer les esprits, et à les ramener à une juste subordination. »

Donné à Dijon le 20 avril 1775.

C'est ainsi, mes frères, que notre religieux pontife, justement alarmé de cette émeute séditieuse qui vient de semer parmi nous le trouble et l'effroi, après l'avoir heureusement calmée par sa prudence, par sa douceur, par la confiance, le respect et la vénération qu'inspirent sa dignité, ses vertus et l'affection publique pour sa personne, après l'avoir censurée par un mandement énergique et touchant, excite encore notre ministère à vous représenter avec force toute l'indignité, le désordre, le crime et les dangers d'un pareil attentat contre l'ordre public, contre l'autorité légitime, contre les droits et la sûreté des citoyens.

Je crois bien que, dans la chaleur de l'émotion et du tumulte, la plupart des coupables, entraînés par le torrent de l'exemple et des clameurs, n'ont point senti tout le mal et les conséquences d'un tel complot, d'une licence aussi effrénée. Il est très-vrai cependant que c'est une grande offense de Dieu, un péché grief de désobéissance, de rébellion contraire aux lois de la société, condamnée par la loi divine, et sévèrement défendue par les lois humaines sous des peines graves; un péché de méchanceté acharnée à faire le mal gratuitement, par esprit de malice et de vengeance; un péché d'injustice et de larcin, qui oblige à restitution tous les auteurs et les complices du dommage; un péché de scandale et d'irréligion, au sortir de la semaine-sainte, dans la circonstance de la solennité pascale, dans un temps consacré singulièrement à la piété et à la réception des sacrements, où les uns venaient de remplir un si saint devoir, en sont-ce là les fruits? et les autres devaient s'y préparer, n'était-ce pas une étrange disposition pour recevoir le Dieu de paix et de charité? Quel confesseur aura pu les absoudre sans un vif repentir, sans une satisfaction proportionnée au délit, sans une restitution légitime des effets enlevés et dispersés? Sur quoi donc s'est-on cru en droit de se les approprier? Comment ose-t-on les retenir, et n'aurait-on pas déjà dû nous les rapporter dans la confiance et le secret du ministère?

Mais, répondez-moi, vous qui n'avez dans la république aucune sorte de distinction et d'autorité, vous que la Providence et la nature ont placés dans le dernier ordre de l'Etat, qui vous a établis juges de vos supérieurs, de vos chefs, de vos magistrats, de vos concitoyens, et des citoyens fort élevés au-dessus de vous? Quelle certitude, quelle preuve avez-vous des soupçons injurieux que

vous inspirait l'ivresse de la colère et de la prévention? Ignorez-vous quelle a été bien au contraire leur inquiétude et leur sollicitude pour vous, aussitôt qu'ils vous ont vus dans la peine et le besoin? Savez-vous les démarches qu'ils ont faites, les précautions qu'ils ont prises pour vous procurer des soulagemens? Mais ce ne pouvait pas être l'ouvrage d'un jour; et c'est vous-mêmes qui en contrariez le succès par votre impatience, par vos imprudences, par un éclat effrayant tout propre à répandre l'alarme, les craintes et la défiance parmi les commerçants, qu'une pareille violence peut engager à fuir cette ville audacieuse, bien plutôt qu'à y apporter des secours. C'est vous-mêmes qui les détournez d'amener l'abondance dans le sein de nos murs, en les dégoûtant, en les rebutant par des reproches, par des invectives, par des insultes et des avanies: car voilà ce qu'on vous reproche avec quelle justice. Aveugles que vous êtes, n'est-ce pas travailler contre vous-mêmes? et à quels risques, à quelles flétrissures, à quelles punitions n'exposez-vous pas encore vos personnes et vos familles? Hélas! qui sait, qui peut dire quelles seront les suites funestes de ce fâcheux événement?

Gardons-nous bien d'aggraver encore la faute et le châtement, par des récidives qui seraient impardonnables. Gardons-nous bien d'y exciter les autres, et d'y prendre aucune part nous-mêmes; d'y donner aucune approbation, aucun consentement, aucune aide; d'y concourir et d'y coopérer en quelque façon que ce soit. Tâchons bien plutôt d'apaiser la colère de Dieu, d'implorer la clémence du roi, de mériter et d'obtenir grâce par un prompt repentir, par une soumission sincère, par plus de confiance et de respect pour les intelligences supérieures qui nous gouvernent. Soyons assurés qu'elles prennent des mesures efficaces pour remédier au mal et pourvoir à notre conservation. Oui, elles sentent toute l'importance d'une administration aussi épineuse, et tout le prix de la vie des hommes confiée à leurs soins. Reposons-nous-en donc sur leur vigilance, sur leur zèle, sur leur devoir. Pour nous, le nôtre est la subordination, l'obéissance à l'autorité, la confiance en la Providence, la résignation aux ordres du Ciel dans les maux de la vie présente.

Du reste, mes frères, quand nous vous faisons toutes ces remontrances dans la douleur et l'amertume de notre cœur, loin de le prendre en mauvaise part, persuadez-vous, comme il est vrai, que c'est par zèle et par amour pour vous-mêmes; que nous n'en sommes pas moins vivement touchés des calamités et des disettes qui vous affligent depuis quelques années; que la charité de toutes nos paroisses fait des efforts continuels pour lutter contre le mal, et y apporter du moins quelque adoucissement, en soulageant journellement les plus misérables; que nous sommes prêts encore à donner pour vous, s'il le faut, non-seulement ce que nous possédons, mais notre sang et no-

tre vie même, à l'imitation de saint Paul, notre maître, notre exemple; et dans les mêmes sentiments de religion, de charité, de tendresse, dont ce grand Apôtre était animé, lorsqu'il disait avec tant d'effusion de cœur et d'affection aux fidèles de Thessalonique : *Nous aurions voulu, non-seulement vous donner l'Évangile de Dieu, mais vous faire encore le sacrifice même de notre propre vie, parce que vous nous êtes devenus bien chers : « Volebamus tradere vobis non solum Evangelium Dei, sed etiam animas nostras, quoniam charissimi nobis facti estis. »* (1 Thess., II, 8.) Donnez-nous donc aussi vous-mêmes, par un juste retour, donnez à votre évêque, à vos pasteurs, à vos magistrats, à l'Église et à la patrie, la consolation de voir en vous des enfants dociles et repentants, des sujets soumis, des citoyens paisibles, de vrais chrétiens instruits par la religion à regarder l'offense de Dieu, comme le plus grand, le plus à craindre de tous les maux, et à estimer la couronne de la patience, aussi bien que celle du martyre, un bien préférable à tous les biens temporels de ce monde et à la vie même. Puissions-nous tous la mériter, l'obtenir, cette couronne immortelle, que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

DISCOURS SUR LA MENDICITÉ,

Relatif à la ville de l'auteur, après l'émeute populaire arrivée le 18 avril 1775.

OBSERVATION PRÉLIMINAIRE.

Pendant les trois mois de mai, juin et juillet, qui ont suivi cette émeute populaire, on a fait dans la ville de Dijon des distributions abondantes et continuelles d'aumônes et de pain, pour le soulagement du pauvre peuple, qui en a abusé à tel point, que le propriétaire d'un domaine très-voisin de de cette ville en a écrit à son pasteur, pour se plaindre avec force de cet excès de charité, qui lui a enlevé presque tous ses ouvriers ordinaires qui ne veulent plus travailler, et qui ont refusé pareillement de répondre aux vœux patriotiques de MM. les élus généraux de la province, dont la bienfaisance avait établi un atelier public de travaux de charité, pour procurer de l'ouvrage aux manœuvres indigents et désoccupés. Ces justes sujets de reproche, joints à beaucoup d'autres plaintes de même nature, ont été le fondement du discours suivant et en sont la justification. Il ne sera peut-être pas inutile de mettre en vue l'inconvénient des aumônes d'éclat et des distributions publiques, les défauts répréhensibles des pauvres, et les abus de la mendicité.

Mendicare erubesco. (Luc., XXI, 5.)

J'aurais honte de mendier.

C'est ainsi qu'on pense et qu'on parle, quand on a des sentiments et du cœur : on trouve dur et humiliant de mendier, on craint, on évite cette fâcheuse extrémité, *Mendicare erubesco*. Mais combien d'âmes basses n'en rougissent plus aujourd'hui, et nous tiennent sans façon ce langage de paresse ! Il faut bien que je demande l'aumône, puisque je ne saurais travailler : *Fodere non valeo*. En effet, la mendicité, autrefois si humble, si honteuse, si avilissante,

est à présent si hardie, si publique et si commune parmi nous, qu'elle semble être devenue une profession permise et de droit acquis à quiconque ne veut rien faire. L'abus et le désordre en ce genre sont à tel point, qu'on accuse maintenant cette cité d'être trop charitable, et qu'on l'en blâme. Elle l'est effectivement beaucoup, et nous venons d'en recevoir de tels secours, que depuis trois mois la seule maison de charité de cette paroisse a distribué en chaque semaine jusqu'à deux mille quatre cents livres de pain à ceux qui s'y sont présentés sous le titre d'indigents. Quel soulagement pour le pauvre peuple de la ville et des campagnes voisines !

Mais s'il convient à notre ministère d'en faire ici l'édifiante remarque pour l'honneur de la charité, peut-on se dispenser d'y joindre ce contraste des reproches peu honorables qu'on fait aux mendiants à ce sujet ? Car j'entends qu'on se plaint beaucoup qu'il a résulté un vrai mal de ce grand bien apparent, et qu'on a peut-être moins soulagé de bons pauvres que de fainéants importuns qui en abusaient, dont plusieurs même, par un singulier miracle, convertissaient en vin ce pain de charité, duquel par conséquent ils n'avaient aucun besoin. J'entends qu'on ne trouve plus, comme ci-devant, des ouvriers de bonne volonté pour les travaux nécessaires, quelque salaire qu'on leur offre, parce qu'on leur a fait prendre le goût d'une paresse commode, et qu'ils se reposent pour leur subsistance sur la charité publique. Oh ! véritablement cette classe indisciplinable de citoyens fainéants n'est pas aisée à contenir dans l'ordre, et en général c'est une étrange république à gouverner que celle des pauvres. Je vois cependant qu'on prêche toujours pour eux, et qu'on ne les prêche eux-mêmes presque jamais. Je veux donc une bonne fois les instruire à leur tour, en parlant aujourd'hui contre les abus de la mendicité. Matière d'instruction importante et plus utile qu'on ne pense peut-être, pour le bien de la société, et pour l'intérêt même de la religion.

A Dieu ne plaise que je prétende censurer ici et contrister les vrais pauvres de Jésus-Christ, les pauvres habituellement infirmes et craignant Dieu, adonnés à son service, respectueux dans ses temples, soumis à sa providence, patients dans leurs maux, paisibles dans la société, réglés dans leurs mœurs, humbles dans leur état, attentifs à rendre à leurs bienfaiteurs et aux personnes charitables qui prennent soin d'eux, un juste tribut de respect et de soumission, de reconnaissance et de prières ! Mais s'il est de bons pauvres dont la sagesse et la mendicité forcée méritent qu'on les plaigne et qu'on les soulage, il n'est aussi que trop de mendiants blâmables, qui en imposent à la charité, qui supposent de faux besoins, ou qui se mettent dans la misère, parce qu'ils ne veulent point travailler. J'en atteste le dédaigneux mépris que beaucoup d'eux ont fait dernièrement du moyen charitable que la

bienfaisance patriotique de MM. les administrateurs de cette province leur avait offert pour trouver toujours dans les ouvrages publics une occupation utile et assurée, qui pouvait leur procurer la subsistance nécessaire en cette année de calamité. N'est-il pas fâcheux pour notre patrie que la prompte désertion de ces ouvriers ait fait tarir presque aussitôt cette salutaire ressource, et peut-on l'entendre sans en être indigné?

Après cela, mes frères, avons-nous tort de nous plaindre, comme autrefois saint Paul, qu'il ne se trouve que trop parmi nous de ces gens oisifs et désœuvrés, dont l'occupation habituelle est de promener partout leur indolente misère dans une coupable inaction, par crainte de la peine et amour du repos? *Audivi inter vos quosdam ambulare inquiete, nihil operantes.* (II *Thess.*, III, 11.) Un nouvel établissement de travaux de charité leur ôtait heureusement leur excuse ordinaire, et ils ne pouvaient plus nous répondre quand on les exhortait à travailler: Hélas! je le voudrais bien, je cherche de l'emploi, et n'en puis trouver. Mais, en échange, on a bien eu le front de nous dire: Moi, je n'ai point été élevé à travailler à la terre, et je ne suis pas fait pour cela; c'est un ouvrage trop pénible, et je ne suis pas robuste; on n'y gagne point assez, et le salaire n'est point proportionné au travail: ou bien, Je suis âgé, j'ai des infirmités cachées, je suis malade: *Federe non valeo.* Vous, infirme! vous, malade! Oh! si cela est effectivement, il faut vous soulager; mais vous portez écrit sur votre front un certificat visible de santé. Ingrat, c'était donc pour disculper et couvrir votre lâcheté, qu'en rejetant le bien même qu'on voulait vous faire, vous avez encore osé le décrier, et calomnier vos bienfaiteurs. Moi qui, sur vos plaintes, ou, pour mieux dire, vos prétextes, ai voulu m'en instruire par mes propres yeux dans le chantier même du travail public, j'ai reconnu que vous aviez tort, et qu'on y donnait aux ouvriers un salaire suffisant. J'ai remarqué que chacun y était admis et employé suivant sa capacité, selon ses forces, et récompensé à proportion de son travail. J'y ai vu même avec satisfaction des enfants de huit à dix ans employer utilement leurs faibles bras sous la direction de leurs parents, et contribuer en quelque chose au bien commun de la famille, en l'aidant à remplir sa tâche. Voilà, pères et mères, qui vous dites dans le besoin et sans ouvrage, l'exemple que vous auriez dû suivre, en y conduisant aussi vos enfants avec vous, au lieu de les envoyer mendier, comme vous faites presque tous, par une éducation basse et pernicieuse, qui leur fait prendre, dès leur première jeunesse, l'habitude et le goût de l'oisiveté, de la fainéantise, de la liberté; qui leur ôte le frein naturel de la honte et de la retenue, le sentiment de l'honnêteté et de la décence; qui en fait ensuite, après le développement de l'âge et de la malice, de mauvais sujets, dans l'un et l'autre sexe, d'indignes citoyens,

sans cœur, sans principes, sans probité, sans honneur, et des filles hardies, libres, effrontées, sans modestie et sans pudeur.

O mauvais chef de famille, meubro inutile et onéreux à la société, lâche, paresseux, vous dirai-je ici volontiers après l'auteur des *Proverbes*, allez prendre la leçon, l'exemple et l'émulation du travail dans la petite république des fourmis, ou dans celle des abeilles: *Vade ad formicam, o piger!* Voyez avec quelle unanimité, avec quel ordre, avec quelle activité et quelle constance laborieuse elles pourvoient à leur subsistance: *Et considera vias ejus.* (*Prov.*, VI, 6.) Or, si ces innocentes créatures du plus sage de tous les êtres, sont justement assujetties au travail par la disposition de sa providence, par la loi de l'instinct et de la nécessité; à combien plus forte raison y êtes-vous obligé vous-même à titre d'homme raisonnable et à titre de pécheur! Le Créateur n'a-t-il pas dit à l'homme coupable, dès l'origine du monde: Le travail de la terre, après la malédiction que je lui donne, sera pour vous un exercice pénible, et vous gagnerez à la sueur de votre front le pain que vous mangerez: *Maledicta terra in opere tuo: in laboribus comedes ex ea. In sudore vultus tui vesceris pane.* (*Gen.*, III, 17-19) Or, dites-moi, enfants d'Adam, quel privilège d'exemption particulière avez-vous pour vous soustraire à la pénitence commune du genre humain, à l'ordre établi dans l'univers? Qui vous a donné le droit de lever sur les citoyens un tribut de charité, qui n'est dû qu'aux véritables pauvres qui sont sans autres ressources, et à qui vous faites tort? Comment n'avez-vous pas crainte et confusion de vous rendre le mépris et l'opprobre de votre nation, par une profession déshonorante, quand elle n'est pas excusée par la nécessité? Un genre de vie si opposé à la raison, à l'honneur, à la bonne police, à la Providence et aux desseins de Dieu, peut-il être tolérable et toléré, non-seulement dans l'ordre politique et civil, mais encore dans celui de la religion? Peut-il être sans péché habituel, et ne pas vous égarer visiblement de la voie du salut? Pent-on vous absoudre sans vous faire rentrer dans celle de l'ordre et des devoirs de l'homme, du citoyen et du chrétien?

Pour vous, cœurs sensibles, humains et charitables, qui êtes dans le pouvoir et l'usage de faire du bien aux indigents, sachez les distinguer et dispenser vos aumônes avec discernement, avec utilité. La charité chrétienne est sans doute une grande vertu, un devoir de religion et d'humanité; mais souvenez-vous qu'elle doit être dirigée par la discrétion et la prudence, pour ne pas faire un mal au lieu d'un bien. Ecoutez ce qu'un apôtre, assurément très-éclairé, pensait et ordonnait à ce sujet. Il trouvait inexcusable, et même indigne de vivre, celui qui dédaigne de travailler dans son besoin. Qu'il ne mange point, disait-il, s'il ne veut rien faire: *Si quis non vult operari, neq*

manducet; c'est à-dire, suivant l'interprétation d'un saint docteur (saint Jérôme), que toute assistance de pain et d'aliment lui soit refusée, s'il se refuse lui-même au travail, afin qu'il y soit contraint par la nécessité. C'est là, écrivait saint Paul à l'Eglise de Thessalonique, ce que nous vous avons prescrit expressément, lorsque nous étions avec vous : *Nam cum essemus apud vos, hoc denuntiabamus vobis, quoniam si quis non vult operari, nec manducet.* (II *Thess.*, III, 10.) Or, mes frères, la décision respectable d'un si grand maître, sa conduite et son exemple m'autorisent donc à vous recommander pareillement de ne pas contribuer à entretenir dans les mendiants valides l'oïveté, la fainéantise et le désordre, par des largesses mal entendues, préjudiciables à la société et à ceux mêmes qui les reçoivent. J'ajoute avec le même Apôtre une injonction de la part de l'Eglise et de la patrie, à cette sorte de gens, de s'occuper utilement et chrétiennement, de travailler en citoyens paisibles et rangés, pour manger sans blâme un pain acquis sans injustice, et pour me servir des propres termes de saint Paul, *leur pain, leur pain légitime*, et non pas celui des autres : *Iis autem qui ejusmodi sunt denuntiamus, ut cum silentio operantes panem suum manducent.* (*Ibid.*, 12.)

Mais pour qui donc doivent être les aumônes de la charité bien réglée? C'est, mes frères, pour les véritables nécessiteux qui en ont un besoin réel et des titres légitimes pour y prétendre; c'est pour ces pauvres honteux, pleins d'âme et de sentiments, à qui leur naissance ou leur état ne permet point d'afficher leur confusion avec leur misère; c'est pour ces pauvres malades, dont le travail cessant, toute leur famille manque, souffre et languit avec eux; c'est pour ces pauvres invalides, vieux, ou habituellement infirmes, qui sont dans l'impuissance absolue de gagner leur vie. Ah! c'est sur ceux-là que votre bon cœur doit s'attendrir et répandre ses bienfaits; ce sont les membres de Jésus-Christ, ce sont vos frères, les enfants de l'Eglise et de la patrie, des citoyens, des compatriotes, des chrétiens souffrants et malheureux, sans être blâmables : que de titres pour intéresser votre compassion et votre charité en leur faveur! faites-leur donc tout le bien que vous pouvez. Mais, encore une fois, faites-le avec discernement, soit par vous-mêmes, soit par les personnes préposées aux bonnes œuvres. Faites-le aussi en temps et lieu, et prenez garde de fomenteur, par une charité déplacée, l'abus trop commun de cette mendicité imprudente et importune jusqu'au pied des autels, qui vient sans cesse dans nos temples interrompre le recueillement et la piété des fidèles, dans les temps même du divin sacrifice. Vous dirai-je que j'y ai vu moi-même avec indignation de ces mendiants indiscrets, pressants, opiniâtres, fatiguer, excéder et poursuivre même jusqu'à la sainte table, la piété troublée par leur importunité, et forcée à leur donner pour s'en

défaire? Mes frères, on vous entend assez souvent vous en plaindre aussi vous-mêmes, et c'est votre faute : pourquoi les y accoutumez-vous? Si tout le monde s'accordait à leur refuser constamment l'aumône dans les temples, ils n'y viendraient plus quêter. C'est assurément une très-bonne règle de police déjà établie en d'autres lieux, dont l'Eglise désire aussi l'exécution parmi nous, et dont nous vous recommandons très-fort l'observation, pour l'introduire du moins par l'usage. Faisons-nous donc, de concert, un plan de conduite uniforme, général et constant, de ne jamais donner l'aumône aux mendiants dans les églises, et nulle part aux enfants.

Et vous, pauvres de cette cité charitable, où vous trouvez effectivement tant de secours de toute espèce, n'en abusez point, et soyez plus raisonnables, plus réservés, plus circonspects, plus amateurs de l'ordre, plus chrétiens dans votre état, qui a, aussi bien que les autres conditions de ce monde, ses devoirs, ses dangers, ses défauts, ses vices, ses abus. En effet, si l'on vous trouve si fréquemment dans nos temples, est-ce pour adorer Dieu et le prier? Est-ce pour y entendre sa parole et nos exhortations? Est-ce pour y participer pieusement aux saints exercices de la religion, ou pour y fréquenter les sacrements? J'en prends le public à témoin : n'est-ce pas le plus souvent par l'unique attrait d'une mendicité intéressée, indévote, irrespectueuse envers Dieu, et incommode aux citoyens, qui trouble l'ordre public, qui distrait les fidèles, qui scandalise l'Eglise, qui déplaît au Seigneur, qui offense tout à la fois le ciel et la terre? Est-ce donc là respecter la maison de Dieu? Est-ce là honorer votre religion? Est-ce là participer aux Offices, aux prières, aux sacrifices du service divin, auquel il faut que vous assistiez religieusement les jours de fête, aussi bien que les autres chrétiens? Devoir commun que vous négligez trop cependant, et pour lequel vous ne montrez point, à beaucoup près, autant de zèle que pour votre intérêt?

Oserai-je tout dire! et pourquoi ne l'oserais-je pas, puisque j'entends qu'on reproche à plusieurs d'entre vous bien des choses trop répréhensibles pour être dissimulées par notre ministère : aux uns, d'être dans le fond peu chrétiens, peu instruits, peu religieux envers Dieu, et fort ingrats envers les hommes; envieux, médisants, murmurateurs contre les riches et contre la Providence même : aux autres, d'avoir peu de probité et point de mœurs; une basse habitude de crapule ou de libertinage grossier; à ceux-là, d'être dans la misère faute de conduite, d'émulation, d'économie, de sobriété, d'amour du travail; à ceux-ci, d'affecter une dissimulation plaintive, une voix dolente, des infirmités exagérées ou même fausses, des maladies feintes et touchantes, pour tromper la charité et se jouer de sa religion; presque à tous d'être cupides, insatiables, jamais con-

tents, et beaucoup plus occupés des besoins de la vie animale, que du soin de leur salut. Nous ne vous le disons certainement point par un esprit de dureté ou d'injure, à Dieu ne plaise! et vous savez tout ce qu'une charité compatissante, affectueuse, fait sans cesse dans nos paroisses pour votre soulagement, pour votre consolation. Vous êtes, aussi bien que les autres fidèles, nos enfants spirituels, nos onâilles : vous êtes même encore plus qu'eux l'objet continuel de notre sollicitude, de notre sensibilité, de nos soins, et nous voudrions bien vous voir tous heureux ; mais nous désirons encore plus vous rendre sages et chrétiens.

Faites donc un meilleur usage du grand moyen de sanctification et de consolation même que vous pouvez trouver dans votre état, tout misérable qu'il vous paraît. Oui, vous pouvez dans votre pauvreté être riches en grâces et en mérites. Vous pouvez dans votre abjection être estimables aux yeux de la foi, et grands devant Dieu, si vous avez bien de l'humilité, bien de la résignation, bien de la patience, bien de la piété, bien de la vertu, bien de la crainte et de l'amour de Dieu. Souvenez-vous de ce saint pauvre, nommé Lazare, qui a été canonisé par la bouche de Jésus-Christ même. Eh bien ! trouvez-vous maintenant son sort si à plaindre et si désavantageux dans le partage des conditions humaines ? Laquelle vous semble à présent la meilleure de la sienne ou de celle du riche son contemporain, qui fut enseveli dans l'enfer ? Ne vous plaignez donc plus tant de la vôtre, qui peut aussi vous conduire au ciel mieux que la richesse ; et en voyant l'humble, le patient, le vertueux Lazare porté dans le sein d'Abraham par les mains des anges (*Luc.*, XVI, 22), soyez remplis de consolation, d'espérance, d'émulation pour imiter son exemple et mériter sa récompense.

Pour vous, que nous ne mettrons plus désormais au rang des pauvres, puisqu'à présent vous pouvez très-bien ne l'être pas en travaillant, ne comptez plus tant sur les ressources de la charité publique qui ne seront pas toujours les mêmes, et dont on n'a plus également besoin. La grande carrière des ouvrages vous est ouverte : une Providence favorable qui est venue à notre secours, a couvert de biens la face de la terre : on les recueille avec abondance. Vous avez donc maintenant assez de moyens de pourvoir à votre subsistance par vous-mêmes, sans qu'on y supplée davantage par des secours extraordinaires et gratuits. Ainsi, autrefois le bénéfice de la manne fut soustrait aux enfants d'Israël, lorsqu'ils eurent atteint la récolte de la moisson dans le pays de Chanaan, et qu'ils purent être nourris des fruits de la terre : *Defecit manna postquam comederunt de frugibus terræ.* (*Josue*, V, 12.)

Et vous, malheureux auteurs de nos ca-

lamités, monstres d'avarice, que la Providence confond aujourd'hui par une surabondance de biens qui déconcerte vos projets et détruit vos espérances : que vont devenir maintenant tous ces amas de grains désormais superflus, que votre insatiable cupidité avait amassés et enfouis contre l'intention des lois, pour créer la disette et vous enrichir de l'indigence publique contre le droit naturel et divin ? Hélas ! ce devait être bien plutôt l'aliment et la vie de tant de misérables, que votre inhumanité a mis au désespoir et peut-être au tombeau. Mais il est dans l'univers une justice vengeresse qui ne laisse pas impunis les grands crimes : tôt ou tard la malédiction du ciel tombera sur votre tête, sur vos familles et vos enfants.

O vous enfin, peuple aveugle, qui deviez en laisser la vengeance à Dieu et à l'Etat, vous voyez maintenant combien vous aviez tort de vous défier de la Providence, et de vous livrer en insensés à d'injustes préventions, aux conseils violents du désespoir, à des excès coupables et funestes (1) ! Mais n'en faisons point ici de nouveaux reproches à votre repentir ; et, au lieu d'aggraver l'affliction des familles infortunées, qui en sont aujourd'hui la victime, consolons-les plutôt, et pleurons avec elles et sur elles par un sentiment de charité fraternelle et de compassion patriotique pour nos malheureux concitoyens (2), qui sont dans les liens de la justice et dans la consternation, sous la foudre encore suspendue sur leur tête. Hélas ! leur perte serait-elle résolue et leur pardon désespéré ? O mères affligées ! qui souffrez une seconde fois les douleurs de l'enfantement pour des enfants criminels qui font votre supplice et votre honte ; mères désolées, qui êtes venues répandre dans le sein de votre pasteur les larmes de votre désespoir ; il en a été attendri, pénétré jusqu'au fond du cœur. Il s'est empressé de porter aux pieds de leurs juges ses sollicitations et vos pleurs. Un plus grand intercesseur encore, votre charitable pontife, les a portés même au pied du trône pour demander leur grâce ; et un prélat qui a si bien mérité cette récompense, pourrait-il ne pas l'obtenir du meilleur des rois ? Oui, nous le savons, ce bon prince a un cœur sensible et tendre pour ses sujets, qui sont ses enfants, et on lui dira pour le toucher, pour le fléchir : Monarque humain et bienfaisant, la circonstance favorable de votre sacre est un temps de grâce et un motif d'indulgence qui a déjà ouvert les prisons à tant de malheureux. Hélas ! ceux-ci ne sont pas plus coupables, ils le sont même beaucoup moins. Ce ne sont point des scélérats décidés ni des brigands, dont il soit nécessaire de purger la patrie et qu'il faille exterminer ; sujets au contraire sans reproches d'ailleurs, âmes honnêtes, bons citoyens. On lui dira : C'est une première-

(1) Emeute séditieuse du 18 avril.

(2) Par arrêt de la cour, ils venaient d'être con-

damnés à des peines afflictives, même à la mort, et on attendait la décision du roi sur leur sort.

faute, et cette faute après tout fut une surprise et une ivresse passagère, plutôt qu'un crime réfléchi; entraînés par le torrent, aveuglés par la prévention, troublés et effarés par la terreur panique d'une famine menaçante, ils n'ont pas compris tout le mal qu'ils faisaient; ils n'ont point eu dessein d'offenser l'autorité ni les lois, et ils en ont déjà porté la peine par la captivité, par les regrets, les gémissements, les inquiétudes mortelles, par l'appréhension et les horreurs du supplice nuit et jour présent à leurs yeux. On lui dira encore : Grand prince, vous êtes l'image de la Divinité sur la terre, imitez donc son indulgence pour les péchés d'aveuglement et de faiblesse qu'on a pleurés. Le Seigneur ne veut point la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive; il nous l'a dit par son prophète : *Nolo mortem impii, sed ut convertatur et vivat.* (*Mzech.*, XXXIII, 11.)

Cependant, mes frères, cette disposition miséricordieuse en Dieu n'empêche pas toujours sa justice et celle des hommes de faire des exemples de terreur pour contenir les mortels dans le devoir; et qui de nous sait le contre-poids que l'ordre public et la raison d'Etat peuvent opposer peut-être à la clémence du souverain? Espérons, mais en même temps qu'une juste frayeur dans cette inquiétante incertitude nous apprenne à ne jamais nous exposer à de pareils dangers. Attendons l'ordre du maître, du père de la patrie avec une confiance filiale, mais aussi avec une crainte soumise, respectueuse, sans oser même murmurer, quoi qu'il arrive. Recourons surtout à Dieu, qui tient en sa main le cœur des rois et le sort des hommes; prions-le de se contenter des satisfactions d'une captivité douloureuse, d'un repentir amer, d'une réparation mitigée, et de nous faire ressentir à tous les effets de sa miséricorde en ce monde et en l'autre. C'est ce que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

DISCOURS

Prononcé en chaire un jour de dimanche, auquel le tonnerre était tombé le matin sur l'église de l'auteur.

Misericordie Domini quia non sumus consumpti. (*Threu.*, III, 22.)

C'est sans doute un effet sensible de la divine miséricorde, d'avoir préservé aujourd'hui notre église de l'incendie dont elle vient d'être menacée. Qui de vous, mes frères, n'a pas été ému d'apprendre que peu après le lever du soleil, la foudre est tombée sur ce saint temple avec un état de tonnerre alarmant, et un grand péril pour la maison de Dieu, que ce feu subtil et pénétrant pouvait embraser en passant avec fracas, de la tour dans le chœur, du chœur dans la nef; et en les traversant d'un bout à l'autre, parmi cet amas de bancs combustibles et de matières inflammables! Hélas! quelques moments plus tôt, ce tourbillon embrasé se serait précipité dans sa course

rapide sur un peuple nombreux qui venait d'assister au sacrifice du matin, et quel ravage n'aurait-il pas fait! quel trouble, quelle épouvante, quelle désolation n'eût-il pas causés dans cette paroisse? Ah! qui pourrait expliquer la nature et les opérations surprenantes de ce terrible agent de la puissance divine! Qui ne serait effrayé de son bruit épouvantable et de ses funestes effets! pour moi, j'en frémis, lorsque je me rappelle en ce moment, et que je me représente l'affreux spectacle dont nos citoyens furent témoins il y a quelques années, en voyant la première et principale église de cette capitale, livrée en proie aux flammes dévorantes, et tellement ruinée par le feu du ciel, qu'il a fallu la réédifier à grands frais. Comment n'avons-nous pas été pareillement incendiés, et qui nous a préservés du même malheur? Ne doutons point, mes frères, que nous n'en soyons redevables à une faveur spéciale de notre auguste patronne, pour ce temple privilégié, qui est singulièrement sous sa protection, et où réside son image miraculeuse et tutélaire. Rendons-lui donc grâces de cette prédilection pour nous, et à la bonté divine, de nous avoir sauvés, par son intercession, d'un si grand danger. C'est à cette intention que j'offre aujourd'hui le sacrifice solennel de la paroisse, et je vous invite à vous unir tous au pasteur dans le même esprit de reconnaissance et d'action de grâces, en disant avec lui dans votre cœur : Béni soit le Seigneur Dieu des miséricordes, qui nous a préservés de l'embrasement dans cette périlleuse conjoncture : *Misericordie Domini quia non sumus consumpti.*

DISCOURS

Prononcé à l'occasion d'un grand incendie arrivé dans la paroisse de l'auteur.

Misericordie Domini quia non sumus consumpti. (*Threu.*, III, 22.)

Rendons grâces à Dieu, mes chers frères, de ce que, par un trait marqué de sa protection et de sa miséricorde, nous avons été heureusement délivrés de ce funeste incendie, qui menaçait d'un embrasement général l'un des principaux quartiers de cette paroisse. Nous y avons vu avec frayeur, au milieu des horreurs de la nuit, le trouble, l'alarme, la consternation, la terreur; et parmi le désespoir et les cris des familles éperdues, l'image affreuse du pillage d'une ville en feu. L'état et la situation des lieux, les matières combustibles, les prompts et rapides accroissements de l'incendie, tout paraissait nous présager un très-grand désastre. Mais, par une favorable disposition de la Providence, il semble qu'elle ait comme enchaîné les vents et retenu les flammes captives: tandis que le danger pressant allumait dans le cœur de nos citoyens un esprit de charité et d'ardeur, qui les a fait voler à notre secours de toutes parts. Oui, nous avons vu avec consolation l'inquiète prévoyance et l'empressement des

personnes même les plus distinguées, la vigilance et l'activité de nos magistrats, le zèle et le travail opiniâtre du clergé, des religieux, des citoyens de tout état, de tout sexe; et nous ne saurions leur en témoigner assez notre reconnaissance.

Mais en même temps un étrange désordre, un nouveau malheur dont ces familles affligées se sont plaintes à nous les larmes aux yeux, et dont nous devons nous plaindre ici nous-mêmes; un crime d'inhumanité et d'injustice qui mérite toute l'indignation des gens de bien et toute la sévérité des lois, c'est, mes frères, l'impudence et le brigandage de certaines gens sans conscience et sans honneur, cruellement officieuses et empressées au pillage, qui ne sont venues au secours des malheureux, que pour profiter de leurs dépouilles, sous ombre de confiance; que pour s'emparer, de la faveur du trouble et des ténèbres de la nuit, des tristes débris de leur infortune. On peut dire qu'il y a dans un vol de cette espèce une sorte de barbarie et de trahison, qui révolte la nature et la probité; qui crie vengeance devant Dieu et les hommes. Qu'ils sachent donc qu'il est un juste vengeur de la perfidie, qui ne laissera point une action si noire cachée ou impunie, et qu'ils attireront sur leur tête des malédictions, des ruines, des désastres peut-être encore plus grands.

Mais, non : je ne demande point au Ciel leur perte; je ne veux que leur conversion, et les conjure, par les entrailles de la charité, d'avoir compassion de l'affliction de leurs frères, et de ne point avoir l'injuste et criante dureté de retenir encore le peu qu'ils avaient cru sauver du naufrage. Oui, j'espère qu'on nous donnera cette consolation, et que ce qui est égaré ne sera point perdu. Que sais-je, peut-être même ce qu'on a cru un vol délibéré, n'est-il qu'un effet de l'oubli ou de la négligence de ceux qui ont eu l'attention de recueillir les effets qu'on réclame. Nous les avertissons donc et nous les exhortons tous à les remettre incessamment aux propriétaires, ou à des personnes de confiance qui leur garderont un secret inviolable. Nous invitons même tous ceux qui peuvent en avoir quelque connaissance, de nous en donner avis, afin que nous puissions y pourvoir suivant la charité et la prudence qui conviennent à notre ministère.

Pour vous, familles infortunées, tristes victimes de ce double fléau, adorez la main de Dieu qui vous frappe, et ne vous livrez point trop à votre désolation. Souvenez-vous qu'il est toujours votre père, que sa providence a des ressources merveilleuses en faveur des misérables, et qu'il est encore de l'humanité, de la religion, de la charité parmi son peuple. Et vous, chrétiens, soyez touchés de l'affliction et des pertes de vos frères. Efforcez-vous d'adoucir leur peine et de soulager leurs besoins par des secours abondants. Ne pouvez-vous pas devenir aussi malheureux ?

Reconnaissons encore, mes frères, dans ces châtimens, les menaces de la colère céleste et la juste punition de nos péchés. Ah! je vous entends dire : Nous ne savons d'où a pu venir un si terrible accident; et moi j'en sais bien la cause. C'est à vous-mêmes qu'il faut l'attribuer, hommes de chair et de sang (les bouchers), dont la profession accoutumée au carnage semble caractériser les mœurs, et dont les passions sans frein soulèvent le Ciel irrité. Oui, ce sont vos emportemens continuels, vos jururemens, vos blasphèmes, vos intempérences, vos débauches, qui attirent sur vous les calamités, les incendies, les mortalités. Voulez-vous avoir part aux bénédictions du Seigneur, méritez-les par vos vertus, et vous les obtiendrez par l'entremise des saints patrons que la religion a donnés à cette cité, à cette église, à cette paroisse, et au corps particulier que vous y formez.

O vous, glorieux Antoine, ancien protecteur de cette nombreuse tribu qui vous est spécialement dévouée, de toute part j'ai entendu invoquer votre nom dans le danger, et c'est vous qui nous avez sauvés comme par miracle. Cette faveur nouvelle augmentera encore notre confiance, notre piété et notre reconnaissance envers vous. Puissez-vous toujours recevoir favorablement nos vœux pour les présenter au trône de l'Eternel, et nous en rapporter la consolation, les grâces, les bienfaits ! Ainsi soit-il.

DISCOURS

Prononcé pour annoncer à la paroisse de l'auteur la suppression des bancs de son église, en 1747.

OBSERVATION PRÉLIMINAIRE.

Une personne de piété, blessée de l'indécence et de l'embarras que causait dans cette église un tas monstrueux de sièges informes, et d'autant plus déplacés, que c'est un des beaux vaisseaux du royaume, fit proposer au bureau de la fabrique de lui rendre sa décoration en ôtant ces bancs grossiers qui la déshonoraient, et offrit, par le ministère d'un notaire de la ville, un fonds de quatre mille livres pour les frais de cette opération.

Cette ouverture donna lieu à l'assemblée générale et accoutumée de MM. les associés, fabriciens et notables de la paroisse, d'examiner la proposition, laquelle, après une mûre discussion, fut acceptée, et la suppression des bancs résolue d'une voix unanime. C'était un mercredi, jour de l'Assomption, et le lendemain M. le premier président du Parlement, qui avait présidé à la délibération, invita le curé d'en faire part à la paroisse le dimanche suivant, et d'en exposer les motifs au public par un discours *ad hoc*.

Ce discours a donc été fait et prononcé en trois jours, imprimé et distribué incontinent par les soins du bureau. On peut juger que tant de précipitation n'a pu permettre de lui donner toute la perfection requise : ainsi on le donne ici, bien moins comme une pièce d'éloquence, que comme un sujet oratoire d'une espèce neuve et singulière.

Domine, dilexi decorum domus tuæ. (Psal., XV, 8.)
Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison.

C'est à vous, peuple fidèle, qui faites par votre piété l'édification de l'Église, et notre

consolation par votre docilité ; c'est à vous que je désire faire sentir toute la sincérité de ce religieux sentiment du prophète, qui m'anime en ce jour, et que je viens vous inspirer à vous-mêmes, afin que nous disions tous d'un cœur unanime avec ce saint Roi : Seigneur, nous mettons notre complaisance dans la décoration et dans l'embellissement de votre maison, dont la beauté vous glorifie et nous honore : *Domine, dilexi decorem domus tuæ.*

Pourriez-vous, mes frères, refuser d'entendre votre pasteur sur un sujet si intéressant pour vous, et en même temps ne pas entrer dans sa peine et son embarras ? Hélas ! que notre ministère a d'écueils et d'épines ! Esclaves et victimes d'un travail continuel pour votre salut, faut-il encore que nous soyons quelquefois en butte aux contradictions, aux murmures, comme autrefois Moïse et Aaron, malgré toute leur sollicitude et leur tendresse pour le peuple de Dieu, qu'ils gouvernaient ? Comme eux cependant, je vous porte aussi dans mon cœur, et je voudrais bien que vous fussiez tous contents ; mais pourrais-je sans déshonneur et sans une lâche infidélité à mon devoir, me détacher du corps respectable de messieurs nos associés et fabriciens auxquels je fais gloire d'être uni, et qui m'ont chargé très-expressément, de vous faire part d'une délibération intéressante que je vois avec peine n'être pas du goût de tout le monde, quoiqu'applaudie du public désintéressé ?

Néanmoins, j'ai à ce sujet des choses nouvelles à vous dire, plus satisfaisantes que vous ne pensez peut-être, et je puis compter d'ailleurs sur votre religion, qui l'emportera toujours dans votre cœur sur toute autre considération ; je dois compter sur ce zèle que je vous connais pour la gloire de Dieu, pour l'ornement de son temple, et pour l'honneur de l'Eglise ; sur le respect et la reconnaissance que vous devez au prince du sénat, votre bienfaiteur et votre protecteur ; sur l'estime dont vous êtes prévenus pour ces sages administrateurs, que vous avez chargés vous-mêmes de vos intérêts et qui les ont si fort à cœur ; sur la droiture même de votre raison et du bon esprit, qui vous disent que ce serait se noter soi-même, et montrer peu de sens, de ne vouloir pas entendre avant que de juger. J'ose enfin réclamer votre équité et la confiance qui serait due, ce semble, à mon caractère, dans une affaire où je suis sans intérêt personnel, et dont je ne dois tirer d'autre profit temporel, que la satisfaction de vous faire un présent. Je ne le dis point par ostentation, mais seulement pour confondre l'ingratitude et la calomnie : car je n'ignore point que quelques personnes mal intentionnées ou mal instruites, ont affecté de me faire l'auteur et le solliciteur d'un projet de loi qui n'a pas l'avantage de leur plaire. En vérité, on me fait trop d'honneur ; la gloire de cette grande œuvre était réservée à des hommes bien supérieurs.

qui sont également au-dessus de la crainte et de la censure ; en telle sorte que, lorsque j'y pensais le moins, j'ai vu la Providence s'expliquer par leur organe, et agir sur les esprits et sur les cœurs d'une manière qui m'a rempli d'étonnement.

N'est-ce pas, en effet, un trait singulier de cette Providence sensible qui nous dirige, que de susciter une personne de piété pour nous animer, par son exemple, d'un saint zèle pour la maison de Dieu, en offrant généreusement à notre église un don très-considérable, afin de nous engager et nous forcer en quelque sorte à purifier le temple du Seigneur, en le dégayant de ces amas monstrueux de sièges embarrassants qui déshonorent la majesté du lieu saint ?

On nous a représenté (discours de M. le premier président) à cette occasion, avec autant de dignité que de force et d'éloquence, la magnificence et la délicatesse de ce temple vénérable, vrai chef-d'œuvre de l'art, précieux monument de la piété libérale de nos pères : l'indignité et la honte d'en voir la beauté obscurcie, défigurée par un tas confus de matériaux informes et grossiers, de meubles vils et méprisables, que les moindres particuliers ne voudraient pas souffrir dans leur propre maison : l'infection qui s'exhale du fond de ces antiques parquets, retraites impénétrables de toutes sortes d'immondices : le judicieux usage qui s'est introduit dans le royaume, et dont l'église principale de cette ville nous a déjà donné l'exemple, de bannir des églises ces restes indécents de la rusticité gothique et barbare : la nécessité particulière à cette paroisse, plus qu'à toute autre, de ménager pour les paroissiens beaucoup de terrain perdu mal à propos dans un vaisseau déjà trop étroit par lui-même pour contenir un peuple si nombreux, souvent obligé de rester à la porte du temple, exposé à toutes les injures des saisons : l'éloignement et le dégoût qu'une église en si mauvais ordre inspire à beaucoup d'honnêtes gens, qui ne savent où se placer, et qui s'en plaignent tous les jours : l'obstacle et le désordre que cet embarras apporte d'ailleurs au service divin dans les processions et cérémonies de l'Eglise : l'inconvénient qui en résulte encore, en ce que la parole de Dieu est annoncée inutilement et sans fruit à des bois sourds et inanimés qui forment le centre de l'auditoire, au préjudice des fidèles, arrêtés par ces barrières, et trop reculés pour entendre les instructions : l'abus et l'inutilité présente d'une bonne partie de ces sièges, où l'on ne voit pour l'ordinaire qu'un vide peu éveillant, ou un simple domestique qui seul occupe à son aise les places de cinq ou six bons citoyens : l'intérêt même des paroissiens, et l'avantage évident qui leur reviendrait de la suppression des bancs, en ce que le produit des chaises assurerait à la fabrique un revenu fixe et annuel, suffisant pour subvenir aux réparations extraordinaires, et aux dépenses considérables dont nous sommes

probablement menacés, sans qu'il fût besoin désormais de recourir à la voie odieuse des impositions, ou à des quêtes presque aussi onéreuses. En un mot, on nous a fait sentir la prévarication et l'injustice qu'il y aurait à sacrifier le bien public et l'intérêt manifeste de toute la paroisse à celui de quelques particuliers, et à préférer leur simple commodité à la gloire de Dieu, à l'honneur de son culte, à la décence de son temple : le tort injuste et notable qu'on ferait encore à notre église si on rejetait les offres généreuses qui nous ont été faites ; si on perdait par des respects humains un avantage aussi considérable et une occasion si extraordinaire, qui ne se présentera peut-être jamais. Telles sont, mes frères, les raisons sensibles et victorieuses qui ont entraîné les esprits, et fixé les suffrages de l'assemblée générale par des souscriptions unanimes.

Je dois le dire avec éloge ; j'ai vu dans cette rencontre avec admiration en messieurs les associés et fabriciens une émulation de zèle, un esprit de religion, un amour pour leur paroisse, une noblesse de sentiments, une générosité et un désintéressement qui leur font bien de l'honneur. Presque tous à l'envi se sont empressés de rendre à l'église leurs sièges gratuitement. Ceux même qui n'en avaient point ont offert d'en acheter pour les lui remettre, ou de contribuer à la bonne œuvre par des sommes assez considérables : exemple frappant et bien propre à en imposer, qui devrait, ce semble, entraîner le reste de la paroisse !

Cependant, par des considérations et des ménagements dont vous devez être touchés, on n'a point voulu en faire une loi trop dure ; on n'a point prétendu user de force et d'autorité, comme en beaucoup d'autres endroits ; mais on a pris les voies amiables de la représentation et de l'exhortation. Vous avez même vu (M. le premier président) ce qu'il y a de plus respectable et de plus élevé dans cette paroisse, se charger, par un zèle bien louable, du pénible soin de rendre visite à toutes les personnes qui ont des sièges, les petits comme les grands, pour leur exposer les besoins pressants de notre église, et pour les intéresser au bien public par la seule persuasion, avec ces grâces inimitables qui enlèvent tous les cœurs, et qui ont eu, sans doute, l'effet le plus puissant. Serait-il possible de résister à l'exemple et à l'invitation des personnes d'un caractère aussi éminent, dont cette démarche mériterait seule de plus grands sacrifices ?

Néanmoins, je le répète, on n'entend faire violence ni injustice à personne ; et j'ai chargé de déclarer à tous ceux qui répugneront à imiter la piété et le désintéressement de messieurs les associés, qu'on leur laisse le choix et l'option, ou d'avoir des chaises gratuitement et en remplacement de leur banc, ou de recevoir le remboursement en-

tier du prix qu'ils en ont compté. C'est maintenant à eux de considérer ce que la religion et l'honneur leur conseillent ; c'est à eux de voir s'ils veulent redemander à Dieu ce qu'ils lui ont donné, après tant de bien dont il les a comblés lui-même. Du reste ils doivent être sûrs qu'on leur tiendra exactement parole, et qu'on les remboursera jusqu'au dernier denier, s'ils l'exigent. Or, n'est-ce point là les mettre au pied du mur, et leur fermer la bouche sans réplique ? Je le demande aux esprits les plus prévenus, pourrait-on porter plus loin la condescendance et l'équité ?

Après avoir donné de si justes éloges à messieurs les associés et fabriciens, je dois parler maintenant en faveur des dames et demoiselles de la paroisse, en me plaignant pour elles du tort et de l'injustice qu'on leur a faits de leur prêter avec peu de charité des sentiments peu religieux, dont elles ne sont point capables, des discours indiscrets qui ne seraient que le langage honteux de la mollesse ou de la vanité, et la marque d'un mépris bien offensant pour leurs propres maris, comme si elles voulaient condamner et détruire leur ouvrage. Ils sont louables, sans doute, d'avoir beaucoup de considération et d'égards pour des épouses dignes de posséder leur cœur ; ils connaissent mieux que personne tout ce qu'elles valent et ce qu'elles méritent. Nous les honorons sincèrement nous-mêmes ; nous les regardons avec justice comme un des plus beaux ornements de cette paroisse, encore plus par leurs vertus que par leur condition ; mais en même temps nous les prions, au nom de l'Église, de vouloir bien peser nos raisons dans la balance du sanctuaire avec la main de la religion.

Nous leur demandons qui d'entre elles voudrait se charger devant Dieu d'avoir porté un très-grand préjudice à sa paroisse, pour sa seule commodité, et qui nous dédommagerait de cette perte ? Nous leur demandons qui d'entre elles voudrait faire prévaloir son opinion particulière au sentiment presque général de la paroisse et même de toute la ville, qui prend part avec joie à cet événement : comme si c'était un avantage commun à tous les citoyens qui aiment à voir embellir leur patrie ? Nous leur demandons qui d'entre elles voudrait se montrer moins chrétienne, moins raisonnable, moins noble, que tant de femmes d'un ordre inférieur, qui se sont départies de leurs droits de si bonne grâce, et avec une plénitude de cœur dont le Seigneur leur tiendra compte ? Nous leur demandons qui d'entre elles voudrait se préférer aux dames de la plus haute qualité, qui n'exigent point ces distinctions et ces délicatesses dans la ville capitale du royaume ? Nous leur demandons de se concilier avec elles-mêmes, et de nous dire pourquoi elles ne pourraient se contenter dans leur paroisse des chaises dont elles s'accoutument si volontiers dans une église voisine et étran-

gère (1)? Nous leur demandons encore si elles n'auraient pas honte de faire à leurs époux l'affront de les désavouer et de les faire rougir de leur signature en rétractant honteusement leur parole? Eh! quel honneur cela ferait-il à leur fermeté, à leur jugement, à leur autorité dans leur famille? Nous leur demandons enfin si elles mépriseraient aussi le suffrage de leur évêque, juge bien compétent et sans autre intérêt dans cette affaire que l'amour du bien, lequel néanmoins loue, approuve et ratifie ce changement, comme avantageux à la religion et à la paroisse?

Mais que diriez-vous donc, Mesdames, si on vous demandait le sacrifice de vos bijoux les plus précieux, comme autrefois à ces femmes israélites (*Exod.*, XXXV et XXVI) qui apportèrent pour l'embellissement du tabernacle leurs pendants d'oreilles et leurs anneaux d'or, avec tant de profusion et d'empressement qu'on fut obligé d'arrêter leur zèle et de mettre des bornes à leurs libéralités. Que feriez-vous donc, s'il fallait maintenant bâtir et décorer une église aussi magnifique que celle-ci, comme vos pères l'ont cependant fait pour vous?

Après tout, mes frères, qu'avons-nous de plus intéressant et de plus cher au monde que cette église paroissiale, qui est notre mère? Hélas! sans elle, que seriez-vous, et que n'êtes-vous point par elle? N'est-ce pas elle, en effet, qui vous a enfantés à la grâce et qui vous a mis au rang des enfants de Dieu? N'est-ce pas elle qui, dès la tendre jeunesse, vous a instruits et initiés dans les mystères de la religion? N'est-ce pas elle qui vous a couronnés et bénis solennellement, en vous unissant par les nœuds sacrés du mariage? N'est-ce pas elle qui offre sans cesse à Dieu pour vous des prières et des sacrifices? N'est-ce pas elle qui vous sanctifie pendant la vie, et qui vous consolera à la mort; qui vous recueillera dans son sein, lorsque tout le monde vous aura en horreur et vous abandonnera; qui vous présentera au trône de la divine miséricorde, et qui intercédéra pour vous à ce jour terrible où Dieu vous jugera? Ah! que nous aurons alors des sentiments bien différents?

Dieu, rémunérateur du bien et vengeur du mal, vous avez menacé de votre malédiction dans l'Écriture (*I Reg.*, II, 30 seq.) les cœurs ingrats et étroits qui préféreront leur intérêt particulier à celui de votre service et de votre gloire; mais vous avez promis en même temps de bénir et glorifier ceux qui vous auront glorifié vous-même. Comblez donc de prospérités et de bénédictions ces familles religieuses qui ont dit, comme nous, avec le prophète : *Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison*, parce que l'honneur du saint temple fait votre propre gloire aussi bien que la nôtre. Donnez-leur pour récompense la consolation d'avoir des enfants vertueux et méri-

tants, qui nous remplacent un jour dans cette église, et qui fassent mieux que nous. Faites-les toujours croître en biens et en vertus jusqu'à une heureuse et honorable vieillesse, suivie de l'immortalité. C'est ce que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

DISCOURS

Prononcé en faveur d'une Neuvaine solennelle de prières publiques et de processions faites en l'église de l'auteur, pour implorer la divine miséricorde, par la médiation et l'intercession de la très-sainte Vierge, devant son image miraculeuse, dans un temps de calamité et de désolation, en l'année 1758.

DESCRIPTION CURIEUSE ET ÉDIFIANTE DE CETTE CÉLÈBRE NEUVAINÉ.

Le Seigneur, irrité contre son peuple, nous faisait sentir sa colère, en armant contre nous les éléments; et depuis près de quarante jours, un déluge de pluies abondantes et continuelles désolait nos campagnes. Les eaux débordées de toutes parts, les prairies inondées, les vignes languissantes, les blés versés et germés dans leurs épis, le dépérissement des fruits de la terre, et l'impossibilité de les recueillir, nous menaçaient d'une disette générale et des suites affreuses d'une famine prochaine : tel était le triste état de plusieurs provinces du royaume, et en particulier de la Bourgogne, au mois de juillet 1758.

On avait d'abord fermé les yeux sur la grandeur du mal; mais le danger croissant toujours, on se vit forcé de recourir au souverain Maître des éléments, par des prières publiques. MM. les magistrats le demandèrent avec instance. MM. les vicaires-généraux les ordonnèrent, en l'absence du prélat. On les prolongea, on en accorda de nouvelles, on y ajouta l'exposition du Saint-Sacrement dans toutes les églises pendant neuf jours; et les fidèles, en qui la crainte ranime d'ordinaire l'esprit de religion, y accouraient en foule. Mais le Ciel était sourd à nos voix; nous étions trop coupables pour fléchir par nous-mêmes la colère du Seigneur; il était réservé à la Mère de Dieu de nous faire trouver grâce au trône de son Fils.

L'église de l'auteur conserve précieusement, depuis bien des siècles, une de ses images miraculeuses, extrêmement célèbre par plusieurs prodiges, et par la grande vénération des peuples : elle est connue et révérée aujourd'hui sous le titre de *Notre-Dame de Bon-Espoir*, et anciennement on l'appelait *Notre-Dame de l'Apport*, à cause du grand concours des fidèles et des pèlerins étrangers, en faveur desquels on fut obligé, vers le xi^e siècle, de bâtir et fonder un hôpital proche de cette église.

La capitale de la Bourgogne a montré de tout temps une dévotion très-particulière pour cette image miraculeuse. Ses anciens ducs, et nos rois eux-mêmes, ont gratifié de plusieurs faveurs en sa considération la belle basilique où elle est honorée, et qui compte parmi ses insignes bienfaiteurs Eudes IV, duc de Bourgogne, de la première race royale; Philippe le Hardi, premier duc de Bourgogne, de la seconde race royale; Jean-sans-Peur, son fils Philippe le Bon, aussi ducs de Bourgogne; et les rois de France, Louis XI, Charles VIII, Louis XII, François I^{er} et Henri II.

En l'année 1515, cette cité, qui était assiégée par les Suisses, mais avec l'empereur Maximilien, se

(1) Celle des RR. PP. Jacobins.

voyant réduite aux bois, ne pouvant plus attendre aucun secours des hommes, vint dans l'église de Notre-Dame, implorer celui de la Reine du ciel, dont l'image miraculeuse fut portée solennellement en procession au milieu des gémissements du clergé et du peuple. Leurs vœux furent exaucés : et Dieu, qui tient en sa main le cœur des hommes, changea tout à coup celui de nos ennemis, qui furent dissipés sans combat, et disparurent de devant la place, contre toute espérance et toute attente. On fut si persuadé que cet événement avait quelque chose de surnaturel, et que la ville devait son salut à la protection de la Mère de Dieu, que tous les ordres de cette cité s'étant assemblés par leurs députés, s'engagèrent par une délibération solennelle à faire tous les ans, dans l'octave de la Nativité de la sainte Vierge, une procession générale, où son image miraculeuse serait portée en triomphe, et à laquelle tous les corps et toutes les cours assisteraient en mémoire et en actions de grâces de la délivrance de cette capitale.

Ce n'est pas en cette occasion seulement qu'elle a éprouvé des marques sensibles de la faveur et de la protection de la Reine du ciel, en venant l'invoquer au pied de son image miraculeuse dans le temps de calamité publique. Elle a eu recours à ce remède salutaire avec pareil zèle et succès en 1553, pendant les ravages de la peste; et en 1693 et 1718, dans la désolation des campagnes, occasionnée tantôt par des pluies excessives, et tantôt par une sécheresse dévorante. Toute la ville vint faire alors devant Notre-Dame de Bon-Espoir des neuvaines solennelles de prières publiques, qui ont servi de modèles à celle dont on fait ici la description.

Le clergé de la paroisse de Notre-Dame, qui conservait dans ses archives les monuments de tous ces faits, se les rappela dans le danger pressant où l'on se trouvait au mois de juillet 1758, et forma le dessein de proposer le renouvellement de ce dernier remède pour le salut de la patrie. Le projet en fut concerté dans l'absence de Mgr l'évêque, avec le vénérable chapitre de la cathédrale, et avec MM. ses vicaires généraux, qui donnèrent un mandement à ce sujet, où, après un préambule pathétique, il était dit dans le dispositif de l'ordonnance :

« Suivant ce qui a été concerté avec MM. de Notre-Dame, l'image miraculeuse de Notre-Dame de Bon-Espoir, que l'on conserve dans leur église, y sera exposée à la vénération publique, sur le grand autel, pendant neuf jours, à compter de demain dimanche 25 du présent mois de juillet, jour auquel ils l'apporteront processionnellement dans notre église cathédrale, qui le lendemain ira de même célébrer une Messe solennelle dans l'Eglise de Notre-Dame, pour obtenir, par l'intercession de la très-sainte Vierge, un temps favorable aux biens de la terre : en suite de quoi, les jours suivants, les autres églises sont invitées à venir faire le matin ou le soir leurs stations processionnelles devant l'image miraculeuse, chacune aux jours et heures convenus avec MM. de Notre-Dame, afin qu'il y ait de l'ordre, et une station par jour autant que faire se pourra. La clôture de la neuvaine se fera par une procession, où la sainte Vierge sera portée, par MM. de Notre-Dame, dans l'église qu'ils auront choisie. Pendant toute la neuvaine, on continuera dans les églises de la ville les prières et bénédictions du Saint-Sacrement par nous ci-devant ordonnées, *ad petendam aeris serenitatem*, avant lesquelles on chantera les litanies de la sainte Vierge. Ordonnons que dans toutes les églises de notre diocèse, autres que celles de la ville, il sera fait à même intention une neuvaine en l'honneur de la sainte Vierge, avec Messe journalière, prières pour le temps, et bénédiction du Saint-Sacrement en évidence sur le soir. »

Cette ordonnance fut publiée le 25 juillet, aux

prônes de toutes les paroisses de la ville, par MM. les curés, qui exhortèrent leurs paroissiens à s'unir à l'église de Notre-Dame, et à célébrer avec elle cette sainte neuvaine de prières, avec la ferveur et les dispositions propres à fléchir la colère du ciel.

Dès la veille, au soir, l'ouverture de la neuvaine avait été annoncée à toute la ville par le son des cloches de l'Eglise cathédrale et de celles de Notre-Dame. Le dimanche, au matin, le clergé de cette dernière église se transporta en cérémonie à l'autel, où l'image de Notre-Dame de Bon-Espoir est élevée sur un groupe de images tout éclatant d'or; et de là, elle fut portée processionnellement au maître-autel du chœur, et placée avec honneur sur le tabernacle. On célébra ensuite avec grande solennité la Messe paroissiale, où il se trouva un concours extraordinaire de fidèles de toutes les paroisses, qu'une pieuse impatience et un zèle plein de ferveur y avaient déjà attirés. Après l'uffertoire, M. le curé monta en chaire, lit la lecture du mandement, et prononça le discours qui suit :

1^{er} DISCOURS,

Prononcé pour annoncer l'ouverture de la Neuvaine.

Voici, mes frères, dans la calamité présente, des sujets de consolation et d'espérance bien touchants pour vous; je veux dire la piété attentive du clergé de cette paroisse, qui communique à tous les zélateurs de la patrie le tendre intérêt qu'il prend à vos maux, et sa confiance en la très-sainte Vierge, notre auguste patronne; la religion et la sollicitude de vos magistrats, qui entrent avec ardeur dans nos vœux par l'amour qu'ils ont pour vous, et qui les intéressent par devoir à la conservation des citoyens; le zèle actif et vigilant des dignes coopérateurs de notre religieux pontife, qui, animés de son esprit et de sa charité, approuvent, autorisent, encouragent nos efforts, et partagent avec nous le soin de fléchir sur vous la colère du Ciel; le concours même de toutes les églises de cette cité, qui, à l'imitation de l'église cathédrale, vont honorer la nôtre de leur présence, et y apporter successivement, pendant cette sainte neuvaine, leurs gémissements et leurs vœux aux pieds de la Reine du ciel.

Reconnaissons-le, mes frères, avec un humble frayeur. Le bras de Dieu est visiblement levé sur la France. Hélas! nous n'entendons plus, comme autrefois, nos temples retentir des acclamations de la victoire et des chants de triomphe. Un fatal poison répandu dans les airs a semé dans toutes nos provinces la contagion, les maladies et la mort. Des pluies opiniâtres et continuelles nous font éprouver la tristesse des hivers au milieu de l'été, enflent et débordent les rivières, inondent et ravagent nos campagnes, submergent et emportent la détonille de nos prairies, altèrent et corrompent la subsistance des animaux de la terre, empêchent de recueillir celle des hommes, nous montrent l'effrayante perspective d'une famine générale, nous font entrevoir d'avance toutes les horreurs qui la suivent, et nous menacent des plus terribles effets de la colère céleste.

Hé! comment, en effet, Dieu ne serait-il pas irrité contre nous dans ce siècle malheureux, où il y a si peu de foi et tant d'incrédulité; où la corruption des mœurs semble être portée à son comble; où la licence et les attentats de l'impiété crient vengeance au ciel et à la terre?

Aussi le Seigneur est-il sourd à toutes nos prières, et paraît ne vouloir plus nous exaucer. Nous élevons vers lui vainement un cœur ingrat et des mains souillées par l'iniquité: nos lèvres sont trop impures, nos prières trop indignes, et il nous faut des intercesseurs plus puissants auprès d'un Dieu trop offensé. Or, mes frères, qui pourrait avoir plus de crédit et d'accès à son trône que l'auguste Mère de son Fils, qui est aussi la nôtre? C'est donc avec raison qu'une nécessité si pressante nous a inspiré la pensée d'implorer son secours et sa médiation, à l'exemple de nos pères, qui ont en tant de fois recours à elle dans les calamités publiques, et qui ont toujours éprouvé l'efficacité de sa protection, lorsqu'ils sont venus l'invoquer devant cette image miraculeuse, si vénérable par son antiquité, si célèbre par tant de prodiges et de merveilles, si chère et si précieuse à notre patrie, où elle est en vénération depuis tant de siècles. Oui, qu'elle soit encore élevée au milieu de nous sur l'autel, comme sur un trône de grâce et de miséricorde; qu'elle soit portée avec pompe dans l'enceinte de nos murs, comme un gage assuré de la protection de Marie; et que la vue consolante de ce glorieux monument de nos victoires et de nos prospérités passées, ranime encore notre espérance avec notre ferveur!

Nous vous exhortons donc, mes frères, par l'intérêt commun que nous devons prendre tous au salut de la patrie, et par l'intérêt personnel que vous y avez vous-mêmes, à venir avec confiance unir vos gémissements et vos prières aux nôtres pendant le cours de cette édifiante neuvaine, en assistant, autant que vous le pourrez, à ses saints exercices dans un esprit d'humiliation, de pénitence et de compunction, qui puisse toucher le cœur de Dieu, et engager celui de Marie à demander grâce et miséricorde pour nous.

Nous invitons spécialement les confrères du Saint-Sacrement et ceux de Notre-Dame de Bon-Espoir, de l'un et de l'autre sexe, aux deux processions solennelles, par où la neuvaine doit commencer et finir. Ah! si je pouvais vous retracer ici toute la piété, la ferveur, le zèle, l'empressement et le concours avec lesquels nos pères autrefois, en 1693 et 1718, se firent un devoir et un honneur d'assister à de pareilles cérémonies, précisément en même circonstance et pour le même sujet; sans doute que vous vous sentiriez tous animés d'une sainte émulation d'imiter de si beaux exemples!

Puisse le souverain Maître des éléments agréer et bénir nos pieuses intentions, nos desirs, nos efforts! Puisse un spectacle de religion si touchant attendrir le ciel et la

terre, nous rendre le Seigneur favorable, et consoler son peuple; dissiper nos inquiétudes et nos alarmes, en nous ramenant la sérénité et l'abondance; afin qu'ayant la subsistance nécessaire à la vie, nous puissions servir notre Dieu avec plus de tranquillité et de douceur, avec plus de reconnaissance et d'amour! C'est ce que je vous souhaite de tout mon cœur, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

Suite de la description de la Neuvaine.

La procession, par laquelle devait se faire l'ouverture de la neuvaine, avait été indiquée pour le dimanche 23 juillet, entre quatre et cinq heures du soir, après l'office de vêpres. On se disposa à sortir au son de toutes les cloches. Les confrères et sœurs du Saint-Sacrement en grand nombre, ayant tous des flambeaux ardents à la main, se rangèrent sur deux lignes sous une première bannière. Un nombreux clergé les suivait sous une autre bannière, revêtus de chapes et de tuniques; les enfants de chœur, qui étaient au centre, chantaient les litanies de la sainte Vierge, et le chœur répondait avec la musique. L'image miraculeuse de Notre-Dame de Bon-Espoir était portée sur un brancard élevé par deux de MM. les prêtres mépartistes en chasubles. Les valets de ville l'accompagnaient avec des torches ardentes, et elle était suivie du corps de la magistrature, en habits de cérémonie; de MM. les associés, fabriciens et notables de la paroisse; des sœurs de la confrérie de Notre-Dame de Bon-Espoir, portant des cierges allumés, et d'une multitude de personnes de tout sexe, de tout âge, de toute condition.

On entra dans cet ordre dans la cathédrale, dont le chapitre, revêtu de ses plus beaux ornements, reçut la procession à la porte de l'église. L'image miraculeuse fut déposée près le grand autel, et les prières conformes à la cérémonie furent chantées en musique et en faux-bourdon.

La station finie, on se remit en marche, et la procession, dont le spectacle intéressant attirait toute la ville sur son passage, revint dans le même ordre en l'église de Notre-Dame, qui avait été magnifiquement décorée par les soins de MM. les fabriciens, et pourvue par le clergé d'un grand nombre de cierges et de flambeaux, qui formaient une très-belle illumination; ce qui fut continué dans tout le cours de la neuvaine, pendant laquelle l'office public se fit tous les jours, matin et soir, avec solennité. On termina la procession par les prières ordonnées pour le temps et la bénédiction du très-Saint-Sacrement.

Le Seigneur, qui se plaît à être honoré dans ses saints, et surtout dans la Reine des saints, lit voir, dès ce premier acte de religion, combien il lui était agréable: les ploies qui n'avaient pas cessé de tomber en abondance, s'arrêtèrent dans ce jour. Il sembla dans cette procession, ainsi que dans celle de la clôture, qu'une main invisible et toute-puissante, tenait les nuées suspendues dans les airs, pour favoriser le triomphe de la Mère de Dieu.

Le lendemain lundi, le chapitre de la cathédrale, accompagné de MM. les fabriciens et paroissiens de la paroisse de Saint-Médard, qui est incorporée à cette église, vint processionnellement en celle de Notre-Dame, avec beaucoup d'appareil, pour célébrer devant l'image miraculeuse de la sainte Vierge, une Messe solennelle, qui fut chantée en musique avec toute la pompe et la majesté qu'on pouvait attendre d'un corps aussi distingué, et du zèle des membres respectables qui le composent. Ils furent reçus avec des honneurs particuliers, et la paroisse

de Notre-Dame eut leur devoir ces distinctions, non-seulement à cause de la dignité de leur église, mais encore par reconnaissance de la manière honorable dont elle en avait été reçue elle-même la veille, et pour leur donner une marque publique de la vénération et de l'attachement qu'elle conserve pour cette insigne église, qu'elle honore comme sa mère par un titre spécial.

Le même jour, ces messieurs envoyèrent à la trésorerie de la confrérie de Notre-Dame de Bon-Espoir un présent très-honnête pour leur offrande à la très-sainte Vierge. Si cette libéralité, qu'on ne désirait point, fait honneur à leur piété, on doit pareillement s'en faire un d'en marquer un souvenir reconnaissant.

Les jours suivants, l'église collégiale de la chapelle des riches, et toutes les paroisses de la ville, virent successivement et processionnellement chanter la Messe solennelle avec les prières ordonnées devant l'image miraculeuse. Ces processions étaient composées des confrères et sœurs du Saint-Sacrement, auxquels se joignit nombre de personnes pieuses de l'un et de l'autre sexe, qui marchaient à la tête sous différentes bannières, ayant tous en main des cierges et des flambeaux ardents. Un clergé nombreux en chape, revêtu de ses plus beaux ornements, occupait le centre. MM. les fabriciens et notables des paroisses suivaient en habits de cérémonie, avec un grand peuple de tout sexe et de tout état. Elles arrivèrent à l'église de Notre-Dame dans un ordre parfait, avec une sorte de religieuse magnificence, et en même temps avec un air touchant de componction, de modestie, de recueillement, de piété, de ferveur universelle : ce qui fut un continuel spectacle d'édification pour la ville, dont le concours et l'affluence remplissaient avec eux le saint temple; en sorte que l'Office divin s'y célébrait avec plus d'appareil et de solennité que le jour même de Pâques.

Le temps de la matinée, qui précédait ces Messes solennelles, était rempli par les Messes privées d'un grand nombre de prêtres et religieux de tous les ordres, de tous les ecclésiastiques distingués de la ville, séculiers et réguliers, abbés, prieurs, doyens, commandeurs, hospitaliers du Saint-Esprit. Il y en eut même qui firent la neuvaine entière.

Toutes les maisons religieuses de filles, Bénédictines, Bernardines, Carmélites, Ursulines, Dominicaines; celles de la Visitation et du Refuge, députèrent leurs chapelains et leurs tourières, pour y porter leur hommage et leurs vœux aux pieds de la Reine du ciel. MM. les chapelains offraient le saint sacrifice, et les sœurs tourières y communièrent de leurs mains.

Les communautés non cloîtrées, telles que celles de Sainte-Marthe du Bon-Pasteur, et des sœurs de la Charité, y virent en personne faire leurs dévotions.

Messieurs de la maison de l'Oratoire, unis à celle du Séminaire, que leur congrégation dirige, et les RR. PP. Carmes, Dominicains, Cordeliers, Capucins, Minimes, virent à Notre-Dame faire leurs stations particulières; et toutes ces processions se firent sans confusion, sans embarras, avec beaucoup de décence et de piété. Celle des RR. PP. Cordeliers se distingua par la jonction du corps des maîtres et compagnons menuisiers, dont la confrérie se trouvant pour lors assemblée dans leur église, à l'occasion de la fête de sainte Anne, sa patronne, voulut les accompagner par piété et par honneur.

On ne fut pas moins édifié de MM. les confrères de la Miséricorde, qui vinrent en corps unir leurs prières aux vœux publics. Cette respectable confrérie est la bonne odeur de la ville par ses vertus, par ses bonnes œuvres, par sa charité et ses libéralités pour les pauvres.

Ce bon exemple fut suivi par la congrégation des

écoliers du collège, et même par toutes les classes, dont les écoliers au nombre de plus de quatre cents, se rendirent processionnellement à l'église de Notre-Dame, sous la conduite de leurs professeurs et directeurs, dont l'un offrit le saint sacrifice, après lequel se fit la communion générale.

Les Frères des écoles chrétiennes amenèrent pareillement leurs enfants, distingués par classes et par paroisses; ils entrèrent à l'église en bon ordre et les mains jointes, en si grand nombre, que le chœur et la nef en furent remplis jusqu'au portail.

La nombreuse congrégation des artisans, qui fait profession d'un dévouement spécial à la sainte Vierge, vint aussi prendre part à son triomphe et à la solennité. Leur directeur dit la sainte Messe, et ils y communièrent.

Les jeunes orphelines de l'hôpital de Sainte-Anne, présidées par leurs gouvernantes, et rangées sur deux lignes, virent de même entendre la sainte Messe, qui fut célébrée par le chapelain de cette maison. Elevées pour la religion et pour le service divin, aussi bien que pour le travail et les ouvrages propres à leur sexe, elles chantaient avec harmonie les prières prescrites par le mandement épiscopal.

Les pauvres de l'Aumône générale eurent aussi la consolation d'y être conduits processionnellement par le clergé de la paroisse de Saint-Michel, accompagné des directeurs spirituels et administrateurs temporels de cette bonne œuvre.

Il n'y eut pas jusqu'aux pauvres infirmes de l'hôpital général, qui eurent le courage de se transporter des extrémités du faubourg jusqu'à la paroisse de Notre-Dame, au nombre de cinq à six cents. Après la croix, marchaient sur deux lignes les enfants rouges et les jeunes filles de Sainte-Anne. Ensuite les convalescents de la grande salle, hommes et femmes. Après cela les vieux et les vieilles. Enfin les pensionnaires et les économes. Les sœurs hospitalières, ayant toutes des cierges en main, étaient à la suite des salles qu'elles avaient en gouvernement, et MM. les prêtres, desservants de cette maison, fermaient la procession. Le spectacle de tant de personnes malheureuses fit une vive impression sur le public. On ne put voir sans attendrissement la foi, les efforts, et en même temps la faiblesse, la pâleur de tant d'infirmes de l'un et l'autre sexe, qu'il fallait soutenir, qui se traînaient avec peine, et venaient languissamment invoquer la Mère de miséricorde dans un temps de calamité, encore plus à craindre pour les pauvres, que pour les autres citoyens.

En même temps la ferveur de la ville se communiquait aux campagnes circonvoisines, et l'on y vit arriver par toutes ses portes les paroisses de Talan, de Fontaine, de Daix, d'Hauteville, d'Ahuy, de Bellefond, de Ruffey, de Saint-Apollinaire, de Conterton, de Velars, de Plombière, sous la conduite de leurs pasteurs, dont le zèle les y avait disposés. Ces bonnes gens n'étaient arrêtés ni par l'abondance des pluies, ni par la diluente des mauvais chemins. Ils amenaient avec eux jusqu'aux vieillards décrépits et les petits enfants qu'ils tenaient par la main. Ils marchaient avec ordre, une modestie et un courage qui intéressaient les spectateurs.

Il arriva en particulier aux habitants du village d'Ahuy une chose inopinée, qui toucha beaucoup. Après avoir satisfait leur dévotion, ils s'étaient remis en marche pour le retour, à la faveur d'un moment où le ciel sembla s'éclaircir un peu. Mais à peine étaient-ils sortis, qu'un nuage repousse par les vents, et chargé d'eau, vint fondre sur eux; en sorte qu'ils furent contraints de se rejeter dans l'église avec précipitation. En y entrant, les larmes aux yeux, ils entonnèrent ce verset des litanies de la sainte Vierge : *Consolatrix afflictorum, ora pro nobis* : ils le répétèrent une seconde fois, may

avec un cri si perçant, et un air si pénétré, que les assistants en furent attendris jusqu'aux pleurs.

On ne peut exprimer le mouvement et la sensation que faisaient dans la ville toutes ces processions nombreuses, édifiantes, multipliées coup sur coup, et toutes reçues avec honneur par le clergé de la paroisse de Notre-Dame.

Le dimanche, 30 de juillet, les RR. PP. Bénédic-tius vinrent chanter la Messe avec grande solennité sur les dix heures du matin. Pour implorer plus efficacement la divine miséricorde, ils s'étaient préparés à cette cérémonie par un jeûne général, qui fut observé dès la veille dans leur maison. Leur procession entra avec toute la majesté convenable à une église aussi ancienne et aussi célèbre. Cinq chœurs en chapes tenaient le chœur : l'un d'eux portait le bâton cantoral, et le R. P. prieur officia avec dignité en présence d'une assemblée aussi distinguée que nombreuse. Il semblait que l'église de Notre-Dame fût devenue la paroisse de toute la ville. M. le curé de cette église, qui devait annoncer la clôture de la neuvaine, monta en chaire après l'offertoire, et prononça le discours suivant.

II^e DISCOURS,

Prononcé pour annoncer la clôture de la Neuvaine.

Il est, Messieurs, du devoir de mon ministère de vous annoncer la clôture de la sainte neuvaine de prières que nous faisons à la très-sainte Vierge, Mère de Dieu, patronne de cette paroisse, pour obtenir dans la calamité présente, un temps plus favorable aux biens de la terre, et que nous terminerons demain, sur les cinq heures du soir, par une procession solennelle, où nous porterons l'image miraculeuse de Notre-Dame de Bon-Espoir à l'église de la Sainte-Chapelle du roi, et à laquelle toutes les cours nous feront l'honneur d'assister.

Benedictus Deus et Pater misericordiarum, qui consolatur nos in tribulatione nostra. (II Cor., 1, 3.) Béni soit le Seigneur Dieu des miséricordes, qui, dans notre affliction même, nous a comblés de joie et de consolation, par un renouvellement général de la piété et de la ferveur dans cette grande ville; par le zèle et le concert des chefs de la religion et de la patrie; par le concours et l'affluence de toutes les églises, de tous les ordres, de tous les citoyens, qui sont venus en foule apporter leurs hommages, leurs soupirs et leurs vœux aux pieds de la Reine du ciel. Que la postérité lise avec admiration dans nos fastes, que pendant une solennité de neuf jours consécutifs, ce saint temple, dédié à la Mère de Dieu et dépositaire de son image miraculeuse, n'a cessé d'être rempli d'adorateurs depuis l'aurore jusqu'aux ombres de la nuit; que tous les corps ecclésiastiques, séculiers et réguliers, ont eu à cœur d'y joindre toute la pompe et la majesté de la religion, à l'esprit de pénitence et de deuil; que toutes les maisons religieuses, les établissements de charité et les sociétés édifiantes, dont cette ville abonde en tout genre, se sont empressés d'y unir leurs gémissements, leurs prières et leurs sacrifices aux nôtres; que les riches mêlés avec les pauvres, les vieillards unis aux en-

fants, les malades même, se traînant avec peine, appuyés sur les bras de la charité, nous y ont donné un nouveau spectacle de religion aussi attendrissant pour la terre que pour le ciel; que les habitants même des campagnes, dans leur désolation, y sont venus de toutes parts en corps de paroisses, réclamer le secours et la protection de Marie, avec un air de modestie et d'édification, de simplicité et d'innocence, de recueillement, de componction, qui nous ont touchés jusqu'aux larmes: qu'enfin pour couronner l'œuvre sainte, l'auguste sénat de cette province, les cours souveraines et inférieures, les magistrats et chefs du peuple ont voulu décorer de leur présence le dernier acte solennel de notre piété et de notre confiance en la Mère de Dieu, par un grand exemple qui en impose aux libertins et aux impiés, qui honore la religion et son culte, qui console l'Eglise et ses ministres, qui édifie et anime tous les gens de bien, qui augmente encore notre estime, notre vénération et notre amour pour les pères du peuple et de la patrie.

Après cela, mes frères, quelles actions de grâces notre paroisse n'a-t-elle point à rendre à tous les ordres de cette florissante cité, qui nous ont fait tant d'honneur! et pourrons-nous jamais leur en marquer assez notre respectueuse et tendre reconnaissance! Quelles bénédictions surtout ne devons-nous pas donner au Père des miséricordes, qui vient de nous donner lui-même, dans cette calamité publique, des sujets de consolation si touchants! Ah! il y a donc encore parmi nous bien de la foi, de la crainte de Dieu, de la piété, de la confiance en la Reine du ciel: et ce n'est pas en vain, comme l'éclat de ces beaux jours, et nos propres yeux nous en convainquent. Oui, n'en doutons point, l'auguste Marie a porté nos vœux réunis, nos soupirs et nos pleurs aux pieds de l'Eternel; et déjà nous avons commencé d'en ressentir les effets salutaires, par ces prémices du retour heureux de la sérénité du ciel, qui console, rassure et enrichit le laboureur inquiet et consterné depuis si longtemps; qui essuie ses pleurs, dissipe nos craintes; qui éloigne de nous le fléau menaçant de la disette, de la famine, et toutes les horreurs qui la suivent. Hélas! nous n'avions osé d'abord vous montrer toute notre inquiétude et nos frayeurs, dans l'appréhension de vous trop alarmer; mais aujourd'hui nous pouvons vous dire toute la grandeur du danger pressant où nous étions, pour accroître la sensibilité de votre reconnaissance envers Dieu et la glorieuse Mère de son Fils.

Ajoutons donc encore ce nouveau bienfait aux anciennes marques de protection mémorable dont elle a plusieurs fois favorisé cette cité en des temps malheureux (en 1513, 1586, 1651, 1693, 1718), soit contre les fléaux du ciel, soit contre les ennemis de la patrie. Vous le savez, et j'en atteste cette image miraculeuse, précieux monument de notre délivrance et de nos victoires, si célèbre par tant de prodiges et de merveilles

dont elle fut l'instrument glorieux. Prenons garde cependant de prendre ici l'ombre pour la réalité, et d'y arrêter notre confiance; car ce n'est point cette image, toute vénérable qu'elle est, en qui nous mettons notre espérance et que nous invoquons; ce n'est point cette image qui nous protège et nous sauve des périls qui nous menacent: c'est Marie qu'elle représente, l'auguste Marie qui est et règne dans les cieux. Oui, mes frères, pendant cette sainte neuvaine, il m'a semblé voir devant le trône du Très-Haut cette protectrice déclarée de la France et de la maison royale, du monarque et des sujets de la Bourgogne et de sa capitale, nous présenter tous à son Fils assis dans sa gloire au milieu des Chérubins, et lui adresser pour nous cette prière touchante de la reine Esther: *O Rex, dona mihi populum meum pro quo obsecro.* (Esther, VII, 3.) O Roi de l'univers, arbitre suprême de la destinée des nations, ne me refusez point la grâce de mon peuple, d'un peuple que je chéris et qui m'honore; c'est l'une des plus nobles et des plus précieuses portions de votre Eglise, c'est l'héritage et la postérité de saint Louis votre serviteur: que dis-je! c'est mon propre apanage, ce sont mes enfants, c'est mon peuple; et vous prier pour eux, c'est intercéder pour moi-même: *Si inveni gratiam in oculis tuis, o Rex, dona mihi populum meum pro quo obsecro.*

Mais en même temps, mes frères, j'entendais la voix de la divine justice, qui lui opposait notre indignité, nos prévarications, nos inlidélités continuelles, tous nos vices, tous nos crimes; et à ce moment encore, je vois, comme le Prophète, sa verge menaçante qui veille sur nous, toute prête à frapper de nouveau, si nous devenons ingrats: *Virgam vigilantem ego video.* (Jerem., I, 11.) Ne cessons donc point de prier et de trembler, dans la persuasion et la pensée que ce sont en effet nos iniquités et nos désordres, que ce sont nos excès et notre luxe, nos intempéranes et nos mœurs corrompues, nos injustices et notre dureté pour les pauvres, nos juréments et nos blasphèmes, notre irréligion et nos impiétés, qui, s'élevant de la terre comme un brouillard noir et infect, forment et rassemblent sur nos têtes les nuages de la colère de Dieu; qui répandent sur nos héritages, sur nos champs, les pluies orageuses, la grêle et les tonnerres. Comme c'est sa providence qui gouverne les éléments, c'est aussi sa justice qui les arme contre nous, et les appelle pour sa vengeance; qui tantôt envoie sur nos vignobles les aquilons glaçants du nord, et tantôt sur nos moissons les vents humides du midi, les inondations, les ravages; qui commande aux insectes de dévorer nos arbres fruitiers, nos prairies, et à la disette, à la famine, d'épuiser notre substance et nos ressources; qui attire sur nos habitations les maladies, la contagion, les mortalités et les calamités publiques.

Souvenons-nous cependant, mes frères, et nous l'éprouvons aujourd'hui, souvenons-

nous que, quand le Seigneur nous châtie ainsi, c'est pour l'ordinaire en Père, non point pour perdre et détruire le genre humain, mais pour humilier notre orgueil, pour nous faire sentir notre dépendance, pour corriger nos vices, pour instruire notre ingratitude, pour réveiller notre foi et nous obliger de recourir à sa clémence; car il aime à pardonner, et il se plaît à prendre soin de ses ouvrages: mais il est juste aussi que l'homme humilié, soumis, pénitent, adore avec respect ses ordres suprêmes, et que nous implorions avec ferveur sa miséricorde, ses faveurs, ses bienfaits.

Tel a été l'objet de cette édifiante neuvaine, que nous terminerons demain par une procession solennelle, pour rendre à Dieu et à notre libératrice le tribut légitime de nos actions de grâces, et pour laquelle nous exhortons tous nos paroissiens, de quelque rang et qualité qu'ils soient, de concourir avec vous au triomphe de la Reine du ciel, et de grossir par honneur son cortège. Je ne vous recommande point, mes frères, de vous comporter dans cette cérémonie avec beaucoup d'ordre, de décence, de modestie et de recueillement. Après les exemples ravissants de piété et d'édification que toute la ville vient de nous donner, il serait bien honteux à nous de montrer moins de religion et de zèle. Efforçons-nous donc d'intéresser le ciel et la terre à nos malheurs; de toucher le cœur de Dieu par notre confiance, et celui des hommes par notre humiliation; de mériter par notre ferveur que le souverain Maître des éléments achève de remplir nos vœux, et nous en fasse recueillir les fruits. Ainsi soit-il.

Suite de la description de la Neuvaine.

Le chapitre de la Sainte-Chapelle du roi termina honorablement les stations de la neuvaine par une procession fort solennelle, que le clergé de Notre-Dame reçut en chape sur les dix heures du matin. MM. les chanoines étaient revêtus de leurs ornements les plus riches: la messe fut chantée en musique. Après la cérémonie, le chapitre fit un don assez considérable à la confrérie du Saint-Sacrement de l'église de Notre-Dame.

Outre ces témoignages publics de la religion et du zèle de tous les corps ecclésiastiques, séculiers et réguliers, tous les citoyens, en leur particulier, s'empressèrent de venir prendre part à cette sainte neuvaine; et il y eut chaque jour un grand nombre de communions. Une surprenante émulation de ferveur, excitée par les exhortations des pasteurs et par l'aiguillon de la crainte, avait mis toute la ville en mouvement et en dévotion. On vit les personnes qualifiées, aussi bien que le peuple, l'homme d'épée et le magistrat, venir faire régulièrement leurs stations; et ce qui étonnera sans doute, c'est que l'incrédule même et le libertin, frappés de tant d'exemples de religion, et entraînés par la dévotion publique, parurent plusieurs fois aux pieds de la sainte Vierge avec un air humble et recueilli. La paroisse de Notre-Dame surtout se distingua par sa ferveur; et, à l'invitation de M. le curé, elle célébra le dernier jour de la neuvaine comme une fête commandée.

Le clergé de Notre-Dame avait été prévenu, dès le 25 du mois, de la disposition favorable où étaient mesieurs du Parlement et les autres cours, d'as-

sister à la dernière procession qui devait faire avec solennité la clôture de la neuvaine. On leur fit pour ce sujet une députation distinguée, et la réponse fut telle qu'on pouvait l'attendre de leur zèle pour la religion, de leur amour pour la patrie, et de leur attention pour le bien public. Mais, comme tous les corps étaient déjà assemblés pour cette cérémonie, sur les cinq heures du soir, la pluie qui survint tout à coup empêcha la procession, et on convint de la remettre au lendemain : néanmoins, pour satisfaire la dévotion d'un grand peuple, dont l'église et le portique de Notre-Dame étaient remplis, on continua les prières. Les musiciens, qu'on avait invités pour la procession, chantaient les litanies de la sainte Vierge en musique, et le psalme *Deus misereatur nostri*, en faux bourdon. Il y eut ensuite un motet en musique en l'honneur du Saint-Sacrement, suivi de la prière pour le roi; et M. le curé donna solennellement la bénédiction du Saint-Sacrement en évidence, suivant le pouvoir qu'il en avait obtenu de MM. les grands vicaires, rien ne se faisant que de concert avec eux, et sous leurs ordres.

Le lendemain, 4^e août, on continua la solennité, et la ferveur publique parut en prendre un nouvel accroissement. Un bon nombre de prêtres séculiers et réguliers de la ville et de la campagne étaient venus, pendant le cours de la neuvaine, offrir le saint Sacrifice dans l'église de Notre-Dame, et plusieurs personnes avaient en la dévotion de faire brûler des cierges devant l'image miraculeuse; mais en ce jour surabondant, le nombre des messes fut si grand, qu'il y en eut sans interruption à tous les autels, depuis le lever du soleil jusqu'après midi et les dons des cierges furent si multipliés que le grand autel en fut tout couvert.

Le jour était beau et le temps favorable pour la procession. Entre quatre et cinq heures du soir, on donna le signal de l'assemblée. Alors les boutiques se fermèrent dans toute la ville, qui accourut en foule à l'église de Notre-Dame. On avait pris la précaution d'y mettre des gardes en dehors et dans l'intérieur, de même qu'à la Sainte-Chapelle du roi, où devait aller la procession. Tout avait été prévu pour écarter la confusion et le désordre, et on eut la satisfaction d'y réussir.

À cinq heures, le parlement en robes rouges, et les autres cours en habits de cérémonie, ainsi que la magistrature en corps, arrivèrent à l'église de Notre-Dame. MM. les associés et fabriciens de la paroisse, rangés sur deux lignes, au nombre de quarante, les reçurent avec honneur au portail. Tous les cierges du maître-autel, des galeries, des chapelles et des lustres avaient été allumés pour ce moment; et près de deux mille personnes, qui avaient apporté des flambeaux et des cierges, les avaient pareillement allumés. Ce fut alors que le premier coup-d'œil de cette multitude prodigieuse de lumières rénoies, dont l'église était éclairée, parut si frappant, que les corps de la magistrature ne purent s'empêcher, en entrant, d'en marquer de la surprise et de l'admiration.

Ansitôt la procession commença à se mettre en marche. Les jeunes filles de la paroisse, conduites par les Sœurs de la charité, et les jeunes garçons, conduits par les frères des Ecoles chrétiennes suivaient deux à deux la première bannière. Sous une seconde bannière marchaient pareillement sur deux lignes plus de cinq cents confrères et sœurs du Saint-Sacrement, de différentes paroisses, avec des flambeaux ardents; et à leur suite, les sœurs de la confrérie de Notre-Dame de Bon-Espoir, les tourières des maisons religieuses, et plus de douze cents dames et demoiselles; et toutes ces personnes avaient un cierge allumé à la main. Quoiqu'il y eût entre elles des différences pour l'âge, l'état et la naissance, on ne vit cependant aucune distinction, ni affectation

de rang et de préférence; elles édifièrent autant par l'ordre et le silence qu'elles gardèrent dans la marche, que par leur modestie et leur piété. La troisième bannière était celle du clergé. Elle était suivie de soixante jeunes enfants choisis et richement parés, en différentes manières: l'art et la nature semblaient s'être accordés pour en faire un spectacle intéressant. On y voyait entre autres décorations une troupe de tendres vierges, qui annonçaient l'arrivée triomphante de leur Reine, et une multitude d'anges portant des corbeilles de fleurs et des encensoirs fumants, qui répandaient sur la route la douce odeur de leur parfum. Le corps du clergé, revêtu de riches ornements, marchait ensuite. Il était composé d'un grand nombre de musiciens, de prêtres et d'autres ecclésiastiques qui s'étaient joints à MM. de Notre-Dame pour accroître la pompe de cette solennité. Deux de MM. les prêtres de Notre-Dame portaient, sur un brancard élevé, l'image miraculeuse, revêtu de ses ornements de drap d'or, et ornée des dons précieux de plusieurs personnes de piété. Elle était placée dans une niche à quatre colonnes, surmontée d'une couronne éclatante, et décorée d'une quantité de raisins murs, mêlés de fleurs avec beaucoup d'art et de goût. Quarante des principaux confrères du Saint-Sacrement l'accompagnaient avec des flambeaux ardents à la main. Ils avaient à leurs côtés, sur un double rang, des valets de ville, qui portaient aussi des torches ardentes. Les cours souveraines inférieures et la magistrature marchaient après. Enfin, MM. les associés, fabriciens et notables de la paroisse de Notre-Dame terminaient la procession avec un cortège innombrable de personnes de tout état.

MM. du chapitre de la Sainte-Chapelle du roi, qui était décorée et éclairée d'un nombre prodigieux de bougies, attendaient la procession, revêtus de leurs plus beaux ornements, et l'ayant reçue à la porte de leur église, ils l'accompagnaient jusqu'au sanctuaire. Leur bas-chœur exécuta quelques motets en musique, et M. le curé de Notre-Dame officiant fit les prières conformes à l'objet de la neuvaine.

La station finie, la procession fut reconduite avec honneur par le chapitre royal, et retourna dans l'église de Notre-Dame, dans le même ordre et avec la même pompe qu'elle était venue: une partie de la ville la composait, et l'autre, accourant partout sur son passage, la considérait dans un silence respectueux et avec une sainte admiration. Dijon n'avait jamais vu en ce genre un spectacle de religion aussi frappant, aussi bien ordonné, aussi touchant, aussi pieux, aussi édifiant, et par la modestie des assistants, et par le chant harmonieux des différents chœurs. On peut dire que ce fut le triomphe de la religion, et celui de la Reine du ciel.

Lorsque la procession fut retirée, et toutes les cours placées dans le chœur de Notre-Dame, on lit encore avec beaucoup de solennité des prières d'actions de grâces, et avec justice; puis, des l'ouverture de la neuvaine, et surtout depuis le 26 juillet, il y avait en déjà plusieurs jours d'un temps très-favorable, dont on avait profité évidemment pour recueillir les biens de la terre, et qui promettait un avenir plus heureux. Après les prières, M. le curé donna la bénédiction du Saint-Sacrement à un peuple immense, qui s'en retourna rempli d'espérance et de consolation.

Il ne restait plus qu'à marquer aux paroissiens de Notre-Dame l'extrême satisfaction qu'ils avaient donnée à leur pasteur, par leur docilité et par leur zèle. A cet effet, M. le curé consacra encore à la reconnaissance le discours suivant, qu'il prononça le dimanche après la neuvaine, 6 août, jour auquel la paroisse de Notre-Dame célébrait la dédicace de son église :

III^e DISCOURS.

Prononcé le Dimanche, après la clôture de la Neuvaine.

Nous célébrons aujourd'hui, mes frères, la dédicace de cette église, c'est-à-dire la mémoire de sa consécration à Dieu, sous le nom et l'invocation de la Reine du ciel, notre auguste Patronne, dont l'image miraculeuse est pour nous, depuis tant de siècles, un précieux gage de sa protection, et un monument glorieux de ses bienfaits.

Or, cette solennité nous retrace la prédilection et les miséricordes de notre Dieu, qui a bien voulu établir au milieu de nous son tabernacle et sa demeure, dans un temple aussi distingué à tous égards, vrai chef-d'œuvre de l'art et de la religion, élevé avec tant de magnificence par la générosité de nos pères, orné avec tant de goût par la piété de leurs enfants, sanctifié avec tant d'appareil par l'onction même qui consacre les pontifes et les rois. Elle nous représente encore, dans ce noble sanctuaire de la Divinité, la grandeur du Maître qu'on y adore, la majesté de la religion, qui s'y montre dans les pompeux exercices du culte divin, la sainteté des mystères sacrés qui s'y opèrent, et le respect profond, le silence attentif, la dévotion fervente qu'ils exigent de nous. Elle nous rappelle enfin le souvenir touchant des obligations essentielles que nous avons à cette Église, notre mère, des grâces sans nombre que nous y avons reçues, des faveurs signalées qui nous y ont été faites pendant le cours de notre vie, et en particulier dans l'éclatante célébrité qui vient de nous combler d'honneur, aussi bien que de consolation.

O mémorable événement, digne d'être gravé sur le marbre et l'airain, pour l'exemple et l'instruction de la postérité ! mais qui pourrait en peindre aux races futures toutes les circonstances intéressantes, et surtout le dernier acte solennel qui a couronné nos vœux (1) ; où la main favorable du Tout-Puissant semblait suspendre et contenir les nuages sur nos têtes pour nous faire marcher en sûreté à l'ombre de ses ailes avec l'Arche de la nouvelle alliance ; où cette ville entière contemplait avec admiration, dans un cortège innombrable d'âmes ferventes, la plus édifiante modestie, jointe à toute la pompe et à la majesté de la religion ; où ce temple auguste, et le royal sanctuaire qui nous a reçus avec tant de noblesse, tout resplendissant de gloire et de lumière, semblait offrir aux yeux éblouis une image de la beauté et des splendeurs du ciel : glorieux et ravissant spectacle, qu'on peut appeler le triomphe de la piété, le triomphe de notre patronne, le triomphe de notre paroisse !

Il est donc bien juste qu'après avoir témoigné dernièrement notre extrême satisfaction et notre vive reconnaissance à tous les corps et tous les ordres de cette cité, à

toutes les églises et paroisses étrangères, qui ont si fort honoré la nôtre, nous ne refusions point aujourd'hui à nos propres paroissiens, les éloges dus à leur piété distinguée, et spécialement au bon exemple de MM. les associés, fabriciens, notables de la paroisse, et principaux membres de la confrérie du Saint-Sacrement, qui ont concouru au succès de la solennité avec tant de zèle et de prévoyance, avec tant de décence et de dignité. Rendons grâces pareillement à la ferveur édifiante et aux sentiments généreux des sœurs de la confrérie de Notre-Dame de Bon-Espoir, et des personnes de piété de tout état qui, après avoir fait servir au triomphe de leur Reine les cierges ardents qu'elles portaient, en ont chargé son autel par une offrande volontaire et libérale. Rendons surtout justice au zèle infatigable du clergé de cette paroisse, qui a pourvu à tout avec tant de concert, d'ordre et d'intelligence ; qui a fait si noblement les honneurs de notre église et les fonctions du service divin ; qui a soutenu cette pénible carrière avec tant de désintéressement, de courage et de persévérance.

Vous avez bien voulu, mes frères, y faire attention et nous plaindre : nous n'avons fait cependant que notre devoir, et nous l'avons rempli avec inclination, par l'encouragement et la consolation que nous a donnés la ferveur publique. Nous n'avons peut-être jamais si bien senti combien le joug du Seigneur est doux et léger ; combien il y a de satisfaction à le servir avec zèle, à contribuer à sa gloire et au salut de son peuple. Nous savons qu'en qualité de citoyens, de ministres de l'Église et de pasteurs du troupeau fidèle, nous nous devons à la religion et à la patrie, surtout dans les calamités publiques ; qu'alors c'est à nous à donner l'exemple, à nous attendrir sur vos maux, et à les soulager ; à sacrifier pour vous notre repos, nos biens, et notre vie même, s'il le faut. Tout ce que nous vous demandons en reconnaissance, c'est de prier pour nous le Père des miséricordes, comme nous l'invoquons sans cesse pour vous-mêmes ; c'est de recevoir avec docilité nos instructions, nos conseils ; c'est de nous donner la satisfaction de vous rendre vertueux, et de vous conduire au ciel.

Puisse donc, mes chers frères, ce renouvellement général de la piété et de la crainte de Dieu ! puisse cet accroissement salutaire de la vénération publique pour la Reine du ciel se soutenir et persévérer parmi nous pour la gloire du Très-Haut, pour l'honneur de la religion, pour l'affermissement de la foi, pour la consolation de l'Église, et pour votre propre salut ! Puisse le Seigneur bénir et protéger toujours ce saint temple, où il vient de faire éclater sa gloire et sa miséricorde sur nous ! *Mon cœur et mes yeux, disant-il à Salomon, seront toujours attachés sur cette maison de prières, qui m'a été consacrée ; et lorsque mon peuple y viendra im-*

(1) La procession de la clôture.

plorer ma clémence dans les jours de son affliction, lorsqu'il gémita sous les fléaux de ma colère, j'exaucerai ses vœux et le délivrerai de ses maux. Mais remarquons bien, mes frères, que c'était à la condition qu'il se convertirait, qu'il se reformerait, qu'il quitterait les voies de l'iniquité et du péché : *Si conversus populus meus egerit penitentiam a viis suis pessimis.* (II Paral., VII, 12-14.) Que ce danger pressant, qui nous avait jetés dans la frayeur et le trouble, nous avertisse donc, nous instruisse et nous corrige. Qu'il nous excite efficacement à servir le Dieu saint et terrible avec plus de crainte et de fidélité, si nous voulons que notre grâce soit assurée et le bienfait constant. Oui, je l'espère, cette épreuve tournera à notre avantage, et même à notre gloire, à notre bien spirituel et temporel. Le Seigneur, fléchi par tant de soumission et de prières, nous regardera désormais d'un œil plus favorable. La Mère de miséricorde, touchée de notre confiance, de notre zèle, de nos efforts, continuera de nous faire ressentir les effets salutaires de sa puissante protection ; et les vœux réunis du ciel et de la terre attireront sur ce royaume, sur cette province, sur cette capitale, sur cette paroisse, sur vous et vos familles toutes les bénédictions que vous méritez, et que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

Conclusion de la description de la Neuvaine.

M. le curé eut encore qu'il était de son devoir de faire part de ce grand événement à Mgr l'évêque de Dijon, dont la présence eût fait un des principaux ornements de la solennité, et dont l'exemple efficace n'aurait pas peu contribué à l'animer ; mais qui malheureusement s'était trouvé contraint quelque temps auparavant d'aller prendre les eaux pour le rétablissement de sa santé. Ce pasteur lui en fit donc une description sommaire par lettre ; et le prélat, qui joint une éminente piété à une charmante douceur, et qui aime son clergé et son peuple autant qu'il en est cheri lui-même, témoigna avec une bonté bien satisfaisante pour l'église de Notre-Dame, l'approbation qu'il donnait à tout ce qui s'était fait en son absence ; le regret qu'il avait ressenti de ne pouvoir être au milieu de son troupeau dans le temps de son affliction, et le désir qu'il avait de voir un détail circonstancié de tout ce qui s'était passé pendant la neuvaine. C'est donc pour le satisfaire qu'on a dressé cette relation, qui pourra encore servir à l'édification de la piété ; peut-être même d'instruction et d'exemple pour l'avenir en de semblables circonstances. On peut dire que c'est, dans le siècle où nous sommes, une espèce de phénomène digne, au moins par cet endroit, d'être transmis à la postérité pour l'honneur de la religion et pour la consolation des gens de bien.

AMENDE HONORABLE

En exécution d'une fondation au dimanche gras, en présence du Saint-Sacrement, exposé pour les quarante heures.

O Dieu, créateur et souverain Seigneur de l'univers, Dieu très-grand et trois fois saint, nous sommes vivement touchés de toutes les insultes et les outrages que cette

cité licencieuse fait maintenant à votre sainte religion, de toutes les impiétés et les blasphèmes qui ne s'y prononcent que trop souvent contre votre nom saint et terrible ; de toutes les offenses et péchés de toute espèce qui s'y commettent sans cesse, soit dans vos temples, soit dans nos places publiques, soit dans les maisons particulières, surtout en ces jours de dissolution et de scandale. Nous nous présentons devant vous avec douleur pour les désavouer, pour en gémir, pour les détester, pour vous en faire une réparation authentique et une solennelle amende honorable. Dieu des vengeances, ne vous ressouvenez point de toutes nos iniquités anciennes et nouvelles. Dieu juste, qui ne savez point confondre l'innocent avec le coupable, jetez du haut des cieux un regard favorable sur votre Eglise affligée, qui vous demande la conversion et la grâce de vos enfants criminels. Dieu des miséricordes, écoutez la voix du sang adorable de votre divin Fils, qui est immolé chaque jour sur cet autel pour la réparation de votre gloire, et que nous conjurons en ce moment de vous offrir le prix infini de ses mérites pour l'expiation de nos crimes. Dieu de paix et de bénédiction, éloignez de votre peuple les châtimens de votre justice et les fléaux de votre colère : faites régner parmi nous, à la place du désordre et des vices, la religion, la piété, la sagesse, les bonnes mœurs et les vertus. Dieu de puissance et de majesté, gloire, louange, honneur, obéissance, actions de grâces vous soient rendus sur la terre, comme aux cieux, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

DISCOURS

Prononcé après lecture faite en chaire, d'une ordonnance épiscopale en faveur des habitants incendiés de deux paroisses, au nombre de plus de cinquante personnes, le jour de Pâques 1757.

Un évêque qui donne l'exemple avant que d'exhorter ; un évêque adoré de son troupeau, qui en est véritablement le père par sa tendresse, par sa charité, par ses bienfaits ; un évêque qui le premier vole au secours des malheureux, pour consoler leur affliction, pour essayer leurs larmes, pour se hâter de pourvoir lui-même à leurs nécessités les plus pressantes, par un détail étudié de tous leurs besoins, et par des libéralités de toute espèce ; un évêque, après cela, peut bien avec confiance solliciter en leur faveur la charité publique, et ses exhortations, ses exemples doivent avoir une merveilleuse efficacité et un grand pouvoir sur les cœurs.

Écoutez donc sa voix ; et en même temps celle de la religion et de la patrie, qui nous parlent pour leurs enfants ; pour nos frères souffrants, nus et dépouillés de tout ce qu'ils possédaient au monde, manquant de tout. Serons-nous insensibles à leur désolation et à leur extrême misère, surtout en

ces jours de miséricorde et de bonnes œuvres, où nous avons une obligation spéciale et des motifs si touchants de racheter nos péchés par l'aumône, et d'expié les derniers excès de notre mondanté? Serait-ce trop en pareille circonstance de nous demander pour Jésus-Christ et ses membres affligés, la dixième partie de ce que nous venons d'employer si mal à propos et avec tant d'éclat aux pompes de Satan et à ses divertissements profanes?

Je ne viens pas vous faire sur ce point une grande morale, qui ne serait peut-être pas de votre goût. Je pourrais cependant vous représenter à quel point la religion et la bienséance ont dû être blessées par ce contraste indécent, qui vient de mettre en concurrence, en opposition, le théâtre et la croix de Jésus-Christ dans des jours consacrés au mystère de sa Passion. Je pourrais vous reprocher qu'il paraît étonnant qu'un scandale exilé en ce saint temps, de la ville la plus licencieuse du royaume, soit au contraire appelé, accueilli, reçu comme un triomphe parmi nous. Mais, sans entrer en discussion avec vous sur cet article, qui n'est pas de mon sujet, nous trouverez-vous trop outrés de désirer au moins que toute la quinzaine de Pâques prodnise en cette ville à la charité autant d'aumônes qu'un seul jour de spectacle vient d'y prodiguer d'or et d'argent à des amusements tout au moins aussi vains que déplacés, pour ne pas dire criminels? Hélas! que de malheureux auraient pu être soulagés et même enrichis de ces dépenses frivoles et superflues! et n'est-il pas honteux qu'on s'en fasse encore une raison, un prétexte pour diminuer ses charités, et que de profanes étrangers (les acteurs de Paris) emportent, avec les dépouilles de la patrie, le fonds de la subsistance des pauvres, et les ressources de l'indigence?

Avouons cependant, pour la consolation de l'Eglise, qu'il y a encore de la religion et de la charité parmi nous. Nous venons même de l'éprouver avec édification et reconnaissance dans les malheurs présents, qui ont déjà excité la compassion efficace et généreuse de plusieurs familles. Nous ne sommes pas assez injustes, ni assez importuns, pour leur demander ici de nouveaux secours; mais seulement à ceux qui ont ignoré la grandeur du mal, et qui n'ont encore rien fait pour le soulager. Puisse le Père des bénédictions et des miséricordes leur rendre au centuple ce qu'il en aura reçu lui-même dans la personne des pauvres! Pussions-nous tous mériter par de bonnes œuvres et par notre ferveur, l'abondance de ses grâces dans la grande solennité qui remplit d'allégresse aujourd'hui le ciel et la terre! Puisse-t-elle répandre la paix dans nos âmes, la joie dans nos cœurs, la sérénité sur nos fronts! Que cette résurrection glorieuse du Rédempteur soit le gage de la nôtre, et sa célébrité une pompeuse image, un avant-goût consolant du triomphe de la charité dans le temple éternel de l'immortalité bien-

heureuse, où nous conduisent le Père, et le Fils, et le Saint-Esprit! Ainsi soit-il.

DISCOURS

Prononcé en faveur de quelques familles malheureuses et recommandées à la charité des fidèles.

Il est, mes frères, du zèle et de la charité de vos pasteurs de vous recommander particulièrement, sur une invitation expresse de Mgr notre évêque, le père commun des pauvres, plusieurs familles malheureuses de différents villages de son diocèse qui ont été ruinées par le débordement des eaux dans les derniers désastres dont cette province vient d'être affligée; où elles ont perdu leurs maisons renversées, leurs troupeaux noyés, leurs récoltes et leurs meubles emportés par les torrents: il en est même qui ont eu la douleur d'y voir périr leur père et leur mère, d'autres leurs enfants; et le pasteur d'une seule paroisse atteste avoir inhumé jusqu'à dix-sept cadavres de gens entraînés et suffoqués par les eaux. Jugeons donc de la désolation de ces familles infortunées auxquelles ils appartiennent, et de leur situation déplorable.

Pour leur procurer de la consolation et des soulagements, nous avons pris le parti de faire quêter dans cette église tous les dimanches jusqu'à la fin du Carême; et nous vous conjurons, mes frères, par les entrailles de la charité et de la miséricorde, de faire quelque nouvel effort pour seconder nos intentions par d'abondantes aumônes, par des secours proportionnés à de si grands besoins.

J'avoue que ces sortes d'accidents de l'eau et du feu sont devenus bien fréquents, et qu'on n'est déjà que trop rebuté de ce nombre prodigieux de quêteurs et de mendians qui vous assiègent et vous importunent jusque dans nos temples; mais la grandeur des maux, la multitude des misérables est-elle un titre, une raison pour refroidir la charité et en tarir la source? Hélas! le Seigneur pouvait nous affliger aussi bien qu'eux; mettons-nous à leur place: ne sommes-nous pas encore trop heureux d'en être quittes pour quelque contribution volontaire, et d'avoir une part si légère aux malheurs publics?

Vous le savez, mes frères: la charité pour le prochain est un des principaux commandements de la loi, surtout pour les riches; et la pratique de cette charité chrétienne, consiste bien moins dans la compassion, la bonne volonté, les désirs infructueux, que dans les œuvres. Souvenons-nous de ce terrible arrêt de Jésus-Christ au dernier jugement: Retirez-vous de moi, maudits; allez au feu éternel; pourquoi? parce que j'ai eu des besoins pressants dans la personne des pauvres qui sont mes membres, et vous m'avez négligé, méconnu, délaissé: j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire; j'étais nu, et vous n'avez

pas eu soin de me revêtir ; j'ai été malade ou en prison, et vous ne m'avez pas visité : je n'ai point non plus de récompense à vous donner, et l'enfer sera votre partage : *Discedite, maledicti, in ignem aeternum.* (*Matth.*, XXV, 41.) Mes frères, cet oracle est clair, et c'est un Dieu qui l'a prononcé : prenons garde que ce ne soit notre condamnation tout écrite. Ah ! plutôt, tâchons de mériter d'entendre de la bouche du souverain Juge ces consolantes paroles : Venez, les bénis de mon Père ; hommes de bonnes œuvres, chrétiens miséricordieux et compatissants, entrez en possession du royaume céleste. C'est le juste prix de votre charité, de vos aumônes, de vos libéralités envers les pauvres et les malheureux : *Possidete paratum vobis regnum.* (*Ibid.*, 34.) C'est ce que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

DISCOURS

Prononcé le Dimanche 10 octobre 1779, après lecture faite en chaire, d'une Lettre du roi, adressée aux évêques de France, et d'un mandement épiscopal, pour faire chanter le Te Deum en actions de grâces du succès des armes de Sa Majesté en Afrique et en Amérique.

Qu'il est honorable pour la patrie, qu'il est digne de la religion même, de proclamer tout à la fois le triomphe de la justice protégée du Dieu des armées, et la confusion, l'abaissement des ennemis de son Eglise soulevés contre le ciel et la terre ! Il est donc sur la tête des peuples et des rois une puissance supérieure, vigilante, équilibrable, qui balance le sort des empires, pour les élever ou les abattre selon leur mérite et ses desseins ; qui, après avoir souffert un temps la prospérité de l'orgueil impérieux, tyrannique, oppresseur, met un frein à son ambition, un terme à sa vaine gloire, et quelquefois exécute en grand sur toute une nation coupable, ce jugement d'équité, cet oracle prononcé dans l'Evangile : Le superbe qui s'élève, sera humilié : *Qui se exaltat, humiliabitur.* (*Luc.*, XVIII, 14.)

L'histoire n'en fournit que trop d'exemples dans les résultats du choc des puissances armées, dans ce conflit sanglant, ce combat des grands intérêts, dont l'importance et les événements sont, tout à la fois, un spectacle de terreur et d'instruction pour la terre. Quel sujet de réflexions en particulier, quel étonnant contraste en celui que la guerre présente offre aux yeux de l'Europe attentive et intéressée à son dénouement !

Dévoilerai-je ici un odieux tableau de vexations outrées, de cruautés, de désolations affligeantes pour l'humanité ; et faut-il qu'une fâcheuse discussion, nécessaire à mon sujet, fasse violence à mon cœur, en forçant ma langue à des reproches durs et amers, hélas trop vrais, trop mérités ! Mais com-

ment dissimuler des faits aussi publics, des griefs aussi intolérables ; et peut-on censurer avec trop de liberté, avec trop d'énergie, des procédés révoltants, avérés, attestés par les plaintes et les cris de toutes les nations ?

Je le remarque donc avec peine, mais avec vérité ; et toute la France le sait, le pense, le dit avec moi, à la honte du parti agresseur : l'humanité souffre et s'indigne d'y voir, après le renversement de la religion et des mœurs, un violement public, habituel, du droit des gens, et des lois de la société, de la bonne foi, de l'équité, de l'honneur même et de la décence, de la part d'une Ile hautaine, entreprenante, qui ose bien se dire la reine des mers ; voulant dominer seule par l'artifice et par la force sur cet élément, qui appartient de droit naturel à toutes les nations : insultant avec dérision, avec audace, le pavillon de toutes les puissances ; troublant et usurpant par surprise, par violence, le commerce maritime des autres peuples, dont elle envahit les possessions, les établissements : exerçant avec colère des vengeances atroces dans un système de destruction, par le fer et par le feu, par les dévastations et les massacres : généralement crainte et haïe conséquemment de presque toutes les nations, dont elle est pareillement l'ennemie ; sans autres amis que des sauvages, sans appuis, sans alliés, sans approbateurs dans le monde civilisé : et cependant fière, présomptueuse, opiniâtre ; faisant des efforts prodigieux pour se rendre encore redoutable ; pour faire face de toute part à des adversaires supérieurs réunis et victorieux. C'est un féroce léopard (1), investi, harcelé, poursuivi des chasseurs ; blessé, perdant son sang, et n'en montrant que plus de courage ; frémissant des liens qu'on lui met, et furieux dans ses nouvelles entraves ; qui se débat, qui écume, qui rugit comme un lion irrité, et semble encore menaçant dans sa détresse même.

Du côté opposé, c'est au contraire une monarchie protégée du ciel, fidèle à Dieu et à ses rois : c'est une nation humaine, indignement vexée depuis longtemps, et néanmoins toujours douce par caractère, modérée par prudence, par désintéressement ; amie par religion de la justice et de la paix ; à sa tête un souverain puissant, sans autre ambition que de rendre à l'univers sa liberté opprimée ; et des ministres pareillement animés d'un noble zèle du bien public, qui semblent être les anges tutélaires du genre humain, sous les auspices et l'influence de son autorité : qui protègent effectivement jusque dans le Nouveau Monde les peuples étrangers, victimes d'une oppression outrée, et de la vengeance atroce d'une guerre inhumaine ; qui pacifient en même temps l'Europe et l'Asie, par la persuasion de la confiance et par l'ascendant de l'estime ; qui réconcilient et désarment les grands potentats de la terre par les conseils de la saine politique, et par la balance de la justice ;

(1) L'écusson de l'Angleterre porte un léopard, qui est sa devise.

qui arrachent le sceptre usurpé de l'empire des mers à un peuple oppresseur des autres nations et perturbateur du repos public; en un mot, qui, à l'exemple du maître, et sous ses ordres, s'occupent généralement du bonheur de l'humanité en général, et de celui de la France en particulier.

Ajoutons à ces traits éclatants les ressorts cachés de l'administration, les vues profondes et le mystère d'un secret impénétrable, qui tiennent sans cesse l'ennemi en haleine, en perplexité, en agitation, en alarme, et le mettent en défaut : considérons la belle ordonnance, l'appareil imposant de notre puissance militaire, et de ses forces navales, dont la subite création semble être un prestige. Regardons avec complaisance la tranquillité intérieure, la sûreté du royaume à l'abri de toute inquiétude, de toute atteinte; et devant ses yeux, par contraste, la consternation, la frayeur de nos ennemis, fuyants, éperdus, abandonnant avec précipitation leurs foyers, leurs habitations : joignons à tout cela le trophée des étendards militaires, des drapeaux conquis, dont la ville royale vient de faire au nom de l'Etat un solennel hommage au Dieu des victoires; les acclamations publiques de la nation entière, et ses chants de triomphe dans tous nos temples; les vœux mêmes, la satisfaction, les applaudissements des peuples étrangers et des monarches de l'Europe, spectateurs sans jalousie des succès de la France, admirateurs de son zèle pour la cause publique, amis reconnaissants de sa bienveillance, de ses bons offices, du bienfait de la paix qu'elle vient de procurer : et en réunissant ainsi toute la trame récente, l'enchaînement, la liaison de ces divers événements consécutifs et si honorables, si flatteurs pour notre nation, avouons à la louange des auteurs de sa gloire, du souverain qui préside, qui commande, et des ministres qui conseillent, qui exécutent; des intelligences qui négocient, et des militaires qui combattent, qui vainquent, que cette époque de notre histoire, à jamais mémorable dans ses fastes, est dans son ensemble une des brillantes périodes de la monarchie, capable toute seule d'illustrer un règne, et de le caractériser, de le distinguer dans les annales du monde.

Cependant, mes frères, à Dieu ne plaise que mon ministère prétende rapporter tous ces avantages à notre amour-propre et à nos seules forces, plutôt qu'à la protection toute-puissante et à la gloire de l'Arbitre suprême de nos destinées, premier moteur des grands événements, et vengeur de la religion outragée, de la justice enfreinte, de l'humanité opprimée! Mais sa justice est sans passions, et son Eglise, dirigée par son esprit, n'entend pas non plus autoriser et nourrir en nous une antipathie nationale pour nos ennemis : la charité chrétienne, au pied des autels, n'en connaît plus devant Dieu. Déplorons-y plutôt leur égarement,

et désirons qu'ils deviennent, s'il se peut, nos amis, nos frères, nos égaux même dans l'ordre de la société et dans celui de la religion. Ah! quelle perte pour cette sainte religion, quel malheur qu'une si belle portion de l'Eglise, qu'on appelait autrefois *l'île des Anges*, par allusion au nom de ses *Anglais* (1), qu'une terre de bénédiction, alors si chrétienne, si religieuse, soit devenue un assemblage monstrueux de toutes sortes d'erreurs et d'incrédulité! Quel dommage qu'un peuple industriel, savant, profond, actif, courageux, plein de génie et de talents, qui aurait pu se concilier la bienveillance, l'estime, l'admiration même de ses rivaux, ait abusé de sa position, de ses avantages, au point de se rendre odieux au reste du monde, par un esprit de brigandage, d'envie querelleuse, de rapacité dévorante, souvent même par des cruautés réfléchies et toutes grâtes; par les ravages destructeurs et les déprédations malicieuses du pillage; par les outrages personnels, les viols et les massacres; par toutes les atrocités d'une licence brutale, effrénée, mal contenue, et peut-être excitée dans l'âme du soldat enivré des fureurs de la haine et du carnage. Car, voilà le reproche déshonorant que tout un peuple aliéné et confédéré leur fait hautement, avec des sentiments d'horreur et d'exécration, avec des cris de désespoir qui demandent vengeance au ciel et à la terre.

Ah! gardons-nous bien d'imiter par représailles cet horrible exemple, et n'introduisons point parmi les nations policées le scandale de la méthode barbare du sauvage impitoyable dans ses vengeances : pour nous, qui devons avoir de la religion, de la charité, de l'honneur et des principes, persuadons-nous bien que dans les querelles des nations, il convient toujours à l'homme d'être humain; au guerrier même, au vainqueur de paraître modéré, compatissant pour les malheureux; et à l'honnête citoyen, au sage, au chrétien, de ne pas même permettre à son cœur des sentiments d'antipathie, d'animosité, de vengeance, que la loi de Dieu lui défend. Contentons-nous donc d'une correction nécessaire, par esprit de justice, et ne demandons point la perte de nos ennemis, leur sang, leur destruction; n'ambitionnons pas même des acquisitions, des conquêtes, si ce n'est à titre de restitution et d'indemnité. La France est par elle-même assez puissante, assez riche, assez noble, pour se montrer équitable et désintéressée. Ainsi bornons nos desirs, nos espérances, à des prétentions légitimes, à des arrangements raisonnables, à une paix juste, honorable et solide, appuyée sur l'intérêt commun, le concours et la garantie de toutes les puissances; pour rétablir enfin et maintenir efficacement la liberté, la sûreté, la tranquillité publique, l'ordre et l'harmonie entre les différents peuples de la terre. Oui, ne perdons point de vue ce grand objet sans

(1) *Insula Anglorum, insula Angelorum.*

le cours de nos prospérités ; souvenons-nous qu'une guerre, même heureuse, est toujours un grand malheur ; et en rendant grâces au ciel de sa protection, de nos succès, que le vœu de nos cœurs pour la paix, que le sentiment de la charité et de la justice, s'élèvent, avec le cri de la reconnaissance, jusqu'au trône du souverain Dominateur des empires.

C'est donc dans cet esprit que, conformément aux pieuses intentions de Sa Majesté, et au mandement de Monseigneur notre évêque, le *Te Deum* sera chanté solennellement aujourd'hui dans l'église cathédrale, et dimanche prochain dans la nôtre, entre vêpres et complies. Nous invitons d'avance nos paroissiens de tous les ordres, spécialement messieurs les fabriciens, associés et notables, qui doivent l'exemple du patriotisme, de venir alors joindre leurs actions de grâces aux nôtres. Mes frères, puisque nous sommes sujets de l'Eglise et de l'Etat, tous chrétiens, tous membres de la société, tous citoyens ; plusieurs même d'entre nous, chefs de famille, magistrats ou ministres des autels ; c'est respectivement par tous ces titres un devoir bien légitime que nous imposent la religion, la patrie, la décence. Il est même de notre intérêt commun et de notre avantage personnel, de concourir tous unanimement à mériter par notre gratitude, par notre piété, par nos vertus, que le Dieu de paix et de toute bénédiction continue d'accorder à ce royaume sa protection, ses faveurs, afin que nous puissions le servir avec plus de tranquillité, avec plus de douceur, dans la jouissance paisible des biens temporels de ce monde, et dans l'attente des biens éternels de l'autre. C'est ce que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

DISCOURS

Prononcé après lecture faite en chaire, d'une Lettre du roi aux évêques de France, et d'un Mandement épiscopal donné en conséquence, au sujet de la grossesse de la reine.

Qu'il est beau, qu'il est édifiant que ce soit par l'organe de l'Eglise, que la piété royale du souverain annonce à son peuple cette précieuse faveur du Ciel, qui commence à remplir nos vœux, qui flatte notre espérance, qui promet, qui prépare un nouvel appui au trône, à la monarchie, à la religion ! Mes frères, vous êtes chrétiens, vous êtes Français, vous êtes citoyens : quels titres pour intéresser votre cœur à cet heureux événement, et pour en marquer une juste reconnaissance à l'Auteur suprême de nos destinées !

Vous êtes chrétiens, et vous savez que la France est l'appui, l'honneur, le soutien de la religion catholique ; que ses maîtres, distingués par le titre honorable de rois Très-Christiens, sont les Fils aimés de l'Eglise ; que la vraie religion y règne seule, qu'elle

y fleurit à l'ombre du trône et par sa protection.

Vous êtes Français, et l'amour de la patrie, la gloire de la nation, son tendre attachement à ses souverains, peuvent-ils manquer de vous rendre sensibles à leur félicité, à l'accroissement de leur grandeur, ainsi que de la nôtre !

Vous êtes citoyens, et vous comprenez que la prospérité de l'Etat, le bien public et tous les avantages d'un heureux gouvernement découlent du trône, dont la splendeur et les bienfaits rejaillissent sur la nation entière.

Nous avons donc un grand intérêt à ce que le Ciel protège, conserve et perpétue l'illustre maison qui règne sur nous depuis si longtemps et avec tant d'éclat ; à ce que la Providence y multiplie la race glorieuse des bons rois et des héros ; à ce qu'une heureuse fécondité bénisse l'auguste alliance du plus noble sang de la terre, du sang des Césars et des Bourbons. Recevons avec des transports de joie l'augure flatteur que nous en donne une reine charmante, vraiment digne de la main et du trône du plus grand des rois. Rendons-en grâces avec eux à l'auteur de tous dons naturels et surnaturels. Prions-le de couronner leurs désirs et nos espérances, en conservant ce premier et précieux gage de sa bénédiction sur eux ; en leur donnant un dauphin qui leur ressemble, qui en réunisse les amabilités et les vertus ; qu'il soit surtout aimable aux yeux du Seigneur, comme le royal enfant qui fut destiné au trône de David : *Amabilis Domino*. (II Reg., XII, 25.) Oui, qu'il soit adopté, chéri, protégé de Dieu, comme Salomon : qu'il en ait un jour la haute sagesse, la religieuse magnificence, l'éclatante réputation et la gloire incomparable, mais jamais ses égarements et ses faiblesses. Les princes, les enfants des rois naissent parmi nous et comme nous pour la gloire de Dieu, pour son service, pour l'accomplissement de ses desseins ; et leur principale grandeur, leur premier mérite est d'être les premiers sujets, les humbles et fidèles adorateurs du Dominateur suprême des empires et des monarches. Il les distingue, il les élève sur la terre pour les élever encore plus dans le royaume des cieux, s'ils s'en rendent dignes. Puissions-nous mériter nous-mêmes d'y régner avec eux, et partager tous ensemble la couronne des saints, que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit !

DISCOURS

Prononcé le dimanche 3 janvier 1779, après lecture faite en chaire, d'une Lettre de Sa Majesté aux évêques de France, et d'un Mandement épiscopal, pour faire chanter le Te Deum, en actions de grâces de l'heureuse délivrance de la reine.

Peuple aimable et sensible, Français, vos souverains si chéris et si dignes de l'être ne sont donc plus pour vous l'objet d'une inquiète et tendre sollicitude. Votre reine,

heureusement délivrée, est hors de danger. Votre roi rassuré, satisfait, flatté avec fondement d'un agréable augure pour l'avenir, se félicite d'être père; et quoique la royale princesse donton nous annonce la naissance, n'ait pas rempli entièrement le vœu du monarque et celui de la nation, c'est toujours un juste sujet de réjouissance publique, et un présent du Ciel, qui mérite notre estime, notre reconnaissance, nos actions de grâces.

En effet, en toute condition, et surtout parmi les grands de la terre, chaque sexe a son prix, son mérite, sa destination et son utilité dans l'univers. L'un et l'autre, formés également à l'image de Dieu, sont l'ouvrage d'une Providence sage, éclairée, bienfaisante, qui les dirige pareillement à l'accomplissement de ses desseins, au bien de la société, à l'embellissement du monde et à la gloire de son Auteur.

Quoi donc! ne faudrait-il dans les enfants de nos rois que des mains capables de porter leur sceptre, et n'est-il pas encore avantageux à la famille royale de produire aussi des sujets propres à lui procurer des alliances honorables avec les autres puissances; et à l'Etat, des secours, des appuis fondés sur ces nobles alliances? Combien de femmes d'un sang auguste, en le transportant à des couronnes étrangères, ont illustré leur propre origine, ont protégé leur patrie, ont fait fleurir et régner par elles la foi, les mœurs, la religion! Ne voyons-nous pas dans l'histoire, que des princesses chrétiennes, en portant leur religion avec elles en des régions idolâtres, l'y ont introduite avec succès, l'ont mise en lumière, en honneur par l'éclat de leurs vertus; et par leur exemple, par leur insinuation, par leur ascendant sur l'esprit et le cœur de leurs augustes époux, l'ont placée sur le trône et l'autel en Russie, en Pologne, en Hongrie? La France elle-même serait-elle devenue chrétienne, sans l'illustre Clotilde, royale princesse de Bourgogne, épouse du grand Clovis?

Comprenons donc, mes frères, que la naissance d'une princesse peut très-bien être aussi, pour notre monarchie, un événement de favorable augure et un nouveau gage de la bénédiction du Ciel. Sentons en même temps toute la satisfaction qui doit en résulter pour les augustes familles qu'elle intéresse particulièrement par son origine; et dans une circonstance aussi touchante, interrogeons le cœur maternel de l'incomparable Marie-Thérèse, cette reine-impératrice si célèbre en Europe, souveraine aussi habile que magnanime, heureuse réconciliatrice de la France et de l'Autriche par une alliance également honorable pour l'une et pour l'autre. Pensons-nous qu'elle se sache mauvais gré d'avoir mis au monde, et d'avoir donné à ce beau royaume une reine accomplie, gage précieux d'une paix durable et du bonheur des peuples, qui, par son propre mérite et par ses qualités per-

sonnelles, fait honneur aux premiers empires de la terre? Pourquoi donc la royale princesse, que cette charmante reine vient de nous donner à son tour, ne serait-elle pas aussi un don estimable, flatteur, intéressant pour la nation et pour les maisons illustres, dont elle cimente encore l'union, un juste sujet de conjouissance et de félicitation?

Espérons que ce nouveau rejeton de deux tiges aussi glorieuses, sera pareillement un jour l'ornement de quelque trône digne d'elle et de son sang. Prévoyons avec complaisance ces hautes destinées, qui nous intéressent; et applaudissons d'avance à sa grandeur future pour sa gloire et pour la nôtre.

Regardons-la aussi, avec un espoir flatteur, comme le premier gage d'une glorieuse fécondité, qui nous promet après elle un nouveau don du Ciel encore plus précieux, plus désiré: c'est l'aurore qui prévient et annonce le soleil.

Pénétrés de ces beaux sentiments, bénissons Dieu avec l'Eglise, et réjouissons-nous avec la France de l'heureuse conservation de la mère et de l'enfant. Remercions-en l'Auteur suprême de nos destinées, avec autant de reconnaissance que de solennité. Tâchons de mériter, par notre gratitude, par notre confiance, par notre piété, qu'il continue de répandre ses bénédictions sur ce florissant royaume, sur ses augustes souverains, sur la maison royale, et sur la nation.

A cet effet, conformément au pieux désir de Sa Majesté et à notre propre inclination, nous chanterons solennellement, à l'issue des Vêpres, le *Te Deum* en actions de grâces; et nous invitons nos paroissiens à venir joindre leurs vœux à nos louanges, à nos prières, afin que le Très-Haut, glorifié par ce pieux concert de voix unies et de sentiments religieux, jette sur nous, du trône de sa gloire, des regards de bienveillance et de protection dans cette nouvelle année, que nous commençons sous de si beaux auspices. Puisse-t-elle continuer d'être heureuse pour le monarque et pour les sujets! Puisse-t-elle être glorieuse pour la France et humiliante pour ses ennemis! Puisse-t-elle être, pour nous en particulier, libérale et féconde en toutes sortes de biens et de prospérités, surtout en vertus, en bonnes œuvres, en mérites pour le ciel. C'est ce que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

DISCOURS

Fait en conséquence d'un Arrêt important du conseil d'Etat, rendu en 1779, et adressé par le gouvernement aux curés du royaume avec invitation de s'élever en chaire contre l'abus nouvellement introduit dans les provinces, d'envoyer de toutes parts à l'hôpital des Enfants trouvés de la capitale, beaucoup d'enfants légitimes, injustement dé-

pouillés de leur état, exposés même à un danger imminent pour leur vie.

Nunquid oblivisci potest mulier infantem suum, ut non misereatur filio uteri sui? (Isa., XLIX, 15.)

Une femme peut-elle oublier son enfant et n'avoir point de compassion d'un fils qu'elle a porté dans son sein.

C'est à notre siècle, à notre nation, qu'on a bien lieu d'adresser par un juste reproche cette sentence de l'Écriture, qui est la condamnation de nos mœurs et de nos usages, dans un point de conséquence pour l'État, qui s'en plaint à l'Église pour son propre intérêt et pour celui de la religion. Oui, une mère peut-elle oublier, peut-elle abandonner son enfant, sans aucune pitié pour le fruit de ses entrailles : *Nunquid oblivisci potest mulier infantem suum, ut non misereatur filio uteri sui?* Ah! sans doute, elle ne le saurait, si elle a le cœur et l'âme d'une véritable mère. Cependant, ô renversement étrange de l'ordre naturel par la dépravation actuelle du cœur humain, cette insensibilité maternelle, cet oubli, cet abandon des enfants qu'on a mis au monde, ne sont que trop possibles aujourd'hui, et n'arrivent même que trop souvent parmi nous! Je parle de toutes ces mères dénaturées qu'on voit méconnaître leur sang, et abandonner à des inconnus, livrer à des étrangers mercenaires leurs tendres nourrissons par un nouveau système d'économie introduit dans le royaume, pour décharger un grand nombre de familles du soin de nourrir et d'élever des enfants, qu'on trouve onéreux, et qu'on répudie impitoyablement, en les chassant de la maison paternelle dès la première jeunesse, en les expatriant, en les élevant au loin, en les transportant, avec risque de leur vie, du fond des provinces à la capitale, pour les confiner dans un triste séjour de misère et d'ignominie, destiné aux enfants illégitimes que la honte expose et désavoue. Hé! comment donc se peut-il qu'une nation chrétienne, douce, aimable, en soit venue à un excès d'inhumanité si révoltant, si opposé à l'amour maternel? *Nunquid oblivisci potest mulier infantem suum, ut non misereatur filio uteri sui?*

Or, mes frères, un pareil désordre qui outrage la nature, qui offense la religion, qui scandalise l'Église, qui porte un grand préjudice à la patrie, qui s'attire à juste titre l'animadversion du gouvernement, ne mérite-t-il pas aussi la censure du saint ministère, et n'est-il pas de son devoir de déférer au désir, à l'ordre même du souverain, qui enjoint expressément aux pasteurs des paroisses de s'élever avec force contre ce nouvel abus dans leurs exhortations publiques, et de concourir avec l'État pour l'extirper plus efficacement?

Matière d'instruction neuve et singulière, mais curieuse, intéressante, utile pour éclairer et redresser les consciences; par conséquent bien digne de notre zèle et de votre attention.

Vous le savez, mes frères, et vous l'avez sans doute éprouvé plus d'une fois: il y a dans le cœur humain un fond naturel d'in-

clination et d'intérêt pour les petits enfants, particulièrement s'ils souffrent, s'ils sont malheureux. Je suis donc persuadé que le vôtre ne sera pas insensible à l'infortune de ceux dont je plains ici le sort déplorable. Hé! pourquoi donc ces petits innocents, à qui une naissance légitime avait donné des droits précieux, en sont-ils déchus; et par où ont-ils mérité cet odieux traitement, ce funeste exil? Ah! quelle injustice de leur ôter leur patrie, leur nom, leur famille, les soins et les douceurs de la première éducation, les droits de citoyens et d'héritiers présomptifs de leurs proches! Quel partage inique de leur assigner, pour patrimoine, un dépouillement total; et, pour dot, la flétrissure, le déshonneur, l'ignominie, en les associant aux enfants du crime, en les confondant avec les infortunées victimes du libertinage et de l'abandon! Quelle cruauté de les exposer, dans un âge si tendre, aux fatigues, aux accidents, aux dangers d'un pénible voyage; à l'inclémence des saisons, aux frimas glaçants de l'hiver et aux chaleurs ardentes de l'été, conséquemment à des maladies dangereuses, au dépérissement, à la mort, à une mort prématurée et presque certaine! Quelle dureté, quelle imprudence de les livrer, dans ce premier âge de faiblesse et parmi tant de périls, à des personnes viles, mercenaires, intéressées, souvent sans probité, sans conscience, sans pitié, qui, tant de fois, les ont laissés manquer, dans une longue route, de soins et des aliments nécessaires par une sordide épargne; en sorte que leur faible tempérament fatigué, épuisé, altéré, en est tombé dans la langueur, dans une défaillance qui, bientôt, les a conduits au tombeau! Ajouterai-je et entendrez-vous sans émotion, qu'on a même porté quelquefois l'avarice et la barbarie jusqu'à les supprimer frauduleusement pour gagner plus aisément le salaire convenu, et pour profiter de leur petite dépouille, en les étouffant secrètement dans le silence de la nuit? Quelle horreur!

Vous frémissez, bons citoyens, âmes honnêtes; et peut-être avez-vous peine à m'en croire. Ne pensez pas cependant que ce soient là d'éloquentes exagérations pour intéresser davantage la compassion du public, et pour exciter plus fortement son indignation. Malheureusement, ces affreux reproches ne sont que trop bien fondés, et j'en atteste le châtimement exemplaire que la justice vient d'en faire en la personne d'une de ces misérables commissionnaires, juridiquement convaincue d'infanticide, condamnée au supplice du feu, publiquement exécutée pour la vengeance du crime, et pour la terreur de ses semblables. J'en atteste encore le témoignage authentique de l'État, écrit en caractères effrayants sur les murs de nos cités, où nous lisons, avec un étonnement mêlé de tristesse, qu'il est constaté, par une expérience certaine, et par des informations exactes sur la destinée de tous ces malheureux enfants, qui ont

été enlevés cruellement du sein de leur famille, qu'il en a péri chaque année presque les neuf dixièmes : c'est-à-dire près de neuf cents sur mille : combien d'homicides !

Hélas ! mes frères, notre esprit s'indigne, notre cœur souffre, lorsque nous lisons dans l'Évangile l'histoire tragique du meurtre des Innocents ; et on le renouvelle en quelque sorte à nos yeux, d'une manière effective, sinon aussi barbare dans son exécution, aussi impie dans son objet, du moins, à d'autres égards, toujours extrêmement révoltante pour l'humanité, et même encore plus funeste, plus préjudiciable que ce fameux massacre de Bethléem. Là, cette scène sanglante se passe dans un petit coin de la Judée, seulement une fois et dans un court espace de temps ; ici, le mal s'étend dans tout un grand royaume et s'y perpétue ; une seule année y fait bien plus d'homicides en ce genre qu'il ne s'en est commis dans Bethléem et ses environs. Là, un roi aveugle dans sa politique ombrageuse, et des satellites mercenaires, immolent à la raison d'État mal entendue des enfants inconnus, qui ne les intéressent point : ici, ce sont les familles mêmes, les parents qui sacrifient pour un simple arrangement domestique, non point les enfants d'autrui, mais les leurs propres, malgré la révolte et le cri de la nature. Là, des mères éplorées, inconsolables, réduites au désespoir, font retentir les airs de clameurs lamentables : *Ploratus et ululatus multus* (*Jerem.*, XXXI, 15 ; *Matth.*, II, 18) ; ici, ce sont des mères insensibles, qui, l'œil sec et l'âme tranquille, rejettent de leur sein le fruit de leurs entrailles, qu'elles repoussent comme un fardeau incommode, qu'elles expatrient, comme un étranger odieux, qu'elles livrent, comme un criminel, à l'exil ou à la mort.

O père dur ! mère barbare ! comment avez-vous pu consentir au malheur, à la perte de cette innocente créature, qui était votre sang et votre image ; qui devait faire l'objet naturel de vos complaisances et de vos tendres regards ; qui paraissait vous regarder aussi avec une sorte de joie et de sensibilité touchante ; qui vous connaissait déjà et vous aimait ; qui vous tendait ses petits bras, et vous souriait peut-être d'un air caressant, dans le moment même où vous alliez l'immoler ? C'est donc ainsi, parents dénaturés, que vous avez bien eu le courage de prononcer, pour ainsi dire, un arrêt de réprobation civile à vos enfants ; et vous leur avez dit dans votre cœur, au moins d'une manière implicite ou équivalente : *Discedite a me, maledicti* (*Matth.*, XXV, 41) : Allez, enfants de malediction, retirez-vous de moi pour toujours. Je vous abandonne, je vous renonce ; et renoncez vous-mêmes à votre famille, à son héritage, à ses soins, à ses caresses, à ses douceurs. En échange, je vous dévoue à la tristesse, à la faim, à la soif, à la douleur, et même au danger d'une mort prochaine, ainsi qu'il est arrivé à tant d'autres. Vivez ou mourez comme eux, peu m'importe : mourez comme eux, dans la langueur, dans la souffrance, dans les cris

et les pleurs ; ou si vous pouvez peut-être échapper à la mort, vivez pour être malheureux, et pour connaître un jour vos malheurs ; pour rester captifs jusqu'à l'adolescence dans un lieu de misère, et de là, être rejetés dans le tourbillon du siècle, comme des inconnus, sans patrie, sans nom, sans famille, sans appui, sans ressource, sans éducation, sans honneur, pour devenir peut-être des vagabonds ou des brigands. Allez, enfants maudits ; votre sort n'est devenu indifférent, et je ne vous connais plus : *Discedite a me, maledicti*. Ah ! quelle étrange opposition aux sentiments de l'humanité et aux lois de la nature !

O nature outragée ! tendresse maternelle, que sont devenus vos droits sur le cœur humain ? Mes frères, vit-on jamais rien de pareil parmi les ours mêmes et les tigres ? Quelle leçon pour nous, au contraire, dans l'instinct et la conduite des animaux, qui montrent une si grande affection, un si fort attachement pour leurs petits ; qui les nourrissent et les élèvent avec tant de soin ; qui les gardent, les protègent et les défendent ; qui s'irritent et se mettent en fureur quand on les attaque, quand on veut les leur enlever ; qui exposent courageusement leur propre vie pour les sauver, bien loin de les abandonner !

Pour vous, mères sensibles, qui n'avez pu m'entendre sans un secret frémissement ; mères raisonnables et chrétiennes, qui avez reçu vos enfants comme un don du ciel ; qui les regardez comme la bénédiction de Dieu sur vos familles ; qui les conservez précieusement comme l'espérance de la patrie ; permettez que j'interroge ici vos entrailles émuës, et que je demande à votre cœur ce qu'il sent, ce qu'il pense de tous ces enlèvements destructeurs du genre humain ; et ce qu'en doit penser l'Église, cette mère commune des pères et des enfants ? N'est-il pas de sa charité maternelle et du zèle de ses ministres de condamner publiquement et avec force un désordre aussi opposé à la religion, aussi préjudiciable à l'humanité et à la patrie ?

Nous déclarons donc, au nom du prince et de l'État, à tous ceux qui ont coopéré à ces enlèvements meurtriers, que s'ils en ont prévu les funestes suites, ils se sont rendus coupables devant Dieu d'injustice, de cruauté et d'homicide. Cependant, si on avait agi par ignorance et de bonne foi, comme l'illusion et l'intérêt séduisent aisément l'esprit humain, on ne serait pas même encore excusable. Mais à présent qu'on est bien averti, bien instruit par l'expérience du grand mal qui en a résulté, par la censure publique du saint ministère, et par la défense authentique du souverain ; si quelqu'un retombe en de pareils délités contre l'humanité et contre l'État, que toute la France sache qu'il subira rigoureusement le jugement de la loi ; et ensuite celui de Dieu même, qui lui demandera compte du sang innocent : *Sanguinem autem ejus de manu tua requiram.* (*Ezech.*, III, 18.)

Maintenant, mes frères, par un retour

assez naturel sur nous-mêmes, et par une réflexion patriotique, qui paraît naître de mon sujet, qu'il nous soit permis de demander ici d'où a pu venir cette cruelle méthode, qui fait violence à la nature, et qui, par conséquent, n'est point dans le cours ordinaire des choses humaines? N'a-t-elle pas eu peut-être une cause secrète et quelquefois forcée dans un grand fond de misère trop à charge à de très-pauvres familles? car d'extrêmes besoins peuvent porter aussi à prendre des partis extrêmes. Hélas! parmi tant de familles indigentes, qui semblent avoir étouffé dans leur cœur un sentiment aussi naturel, aussi cher à l'humanité, que celui de l'amour paternel et maternel, il s'en est trouvé sans doute qui ont combattu, qui ont gémi, qui ont pleuré de se voir dans l'impuissance de nourrir des enfants aimés, qu'on aurait bien voulu conserver. Ne serait-il donc pas possible à la sagesse du gouvernement de les mettre en état de subsister sans se dissondre, sans se détruire elles-mêmes; en leur assurant, dans un système suivi d'administration efficace et constante, les aliments de première nécessité à un prix fixe, modéré, supportable pour le pauvre peuple, qui est, de tous les ordres de l'Etat, celui qui mérite le plus d'attention, de soins prévoyants et de protection? Le nécessaire à sa subsistance, et même s'il se pouvait, un peu d'aisance relative à sa condition: voilà ce qui entretiendrait, ce qui augmenterait la population, que la misère diminue, et que l'Etat a si grand intérêt de favoriser.

Par cette même considération, si intéressante pour la patrie, ne serait-il pas encore peut-être de sa prévoyance et de son avantage d'établir des hospices publics pour y recevoir, pour élever sous la protection du prince, et nourrir pour l'Etat tous ces enfants onéreux qu'on néglige, qu'on abandonne, dont on cherche à se défaire par des voies odieuses et criminelles? Nous avons déjà dans ce royaume, des établissements si utiles en faveur des enfants de la noblesse indigente, pourquoi n'y en aurait-il pas aussi pour ceux du pauvre peuple, quand il en est trop surchargé? Là, ils seraient transférés avec sûreté, présentés avec décence, admis avec autorisation. Là, sans cesser d'appartenir à leur famille, et sans lui être onéreux, ils en conserveraient le nom et les espérances, l'honneur et les droits d'enfants légitimes, de citoyens honorables. Là, ils seraient pliés de bonne heure au jong de la religion et du devoir, à l'obéissance, à l'ordre, à la discipline, à l'austérité des mœurs, au travail, à l'exercice de professions convenables à leur naissance, à leur sexe, à leurs talents. Là, on trouverait une source féconde et toujours renouvelée de sujets élevés et tout formés; de domestiques chrétiens, sages, fidèles; d'artistes déjà instruits; de militaires exercés dès la jeunesse. Là, en un mot, on conserverait à la patrie une infinité de citoyens utiles à la société, qui souvent en bas âge périclent de misère à son grand préjudice.

Mais l'Etat, qui a nécessairement bien des charges, ne peut pas toujours faire à lui seul tout le bien qui serait à désirer et qu'il voudrait. C'est donc aux sujets eux-mêmes d'y suppléer; c'est à l'opulence généreuse et à la charité chrétienne de contribuer aussi au soulagement des misérables, et de concourir aux pieux établissements qui peuvent convenir à la patrie. Vous, particulièrement, citoyens de distinction, que la Providence a comblés de biens, et qui pourtant n'avez, peut-être, ni postérité, ni héritiers proches pour les recueillir; ne serait-ce pas un dessein louable, digne de votre religion et de la noblesse de vos sentiments, de destiner, de consacrer une partie de vos richesses à quelque institution de charité patriotique, à l'exemple et à l'imitation de celles dont notre cité a déjà commencé d'être pourvue en faveur des pauvres enfants de l'un et de l'autre sexe, et que nous voyons fleurir, prospérer par la protection, la bienfaisance et l'administration de nos premiers magistrats, qui sont ainsi à double titre les pères du peuple? Un emploi si chrétien, si estimable, des dons de la fortune, qui ne vous suivront pas au tombeau, mais qui pourront alors vous mériter une grande récompense par leur application; une pareille libéralité, encore plus salutaire pour vous que glorieuse et honorable; une bonne œuvre de ce mérite, de cette importance, ne serait-elle pas préférable à des fondations toutes profanes dans leur objet, et dans lesquelles on croit vainement s'immortaliser par des legs d'ostentation, qui, dans le fond ne servent à rien devant Dieu pour leurs auteurs, et très-peu devant les hommes?

Mais, si nous ne pouvons encore voir opérer tout le bien que nous souhaitons, remédions du moins au mal présent, qu'on nous montre, et que l'Etat veut extirper. Écoutez, respectons la voix du souverain, qui avertit, qui défend; craignons la loi qui menace, et qui saura punir; redoutons encore davantage les jugements d'un Dieu vengeur de l'innocence opprimée, protecteur et amateur des enfants, que le Sauveur du monde accueillait avec tant de bienveillance, quand on les lui présentait, et qu'il voulait faire approcher de sa personne, par une prédilection marquée: *Sinite parvulos venire ad me.* (Marc., X, 14.) Ah! si ces petits innocents plaisent si fort au Seigneur, s'ils sont si fort agréables à ses yeux, et si chers à sa bonté paternelle, combien doivent-ils être précieux à l'Eglise, à la patrie, à leurs familles! Si ces familles ont de la religion, si elles ont des entrailles, si elles ont à cœur de bien élever leurs enfants pour l'Etat et pour elles-mêmes; elles en recueilleront le fruit en son temps; peut-être même pourront-ils quelque jour en faire l'ornement, la satisfaction, le soutien; et l'on en sera doublement récompensé en ce monde et en l'autre. C'est ce que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

NOTICE SUR L'ABBÉ DE BESPLAS.

BESPLAS (Joseph-Marie-Anne Gros de), grand vicaire de Besançon, né à Castelnaudary, le 13 octobre 1734, mort à Paris le 26 août 1783, s'attacha à la communauté de Saint-Sulpice, dès qu'il eut été fait prêtre. Comme son ministère lui donnait souvent occasion d'assister au lit de la mort des gens peu soumis au joug de la foi, il composa un livre intitulé : *Rituel des esprits forts*, pour prouver que les incrédules démentaient ordinairement, en approchant de leur dernière heure, la hardiesse des sentiments irréligieux qu'ils avaient pu montrer pendant leur vie. En 1763, Besplas publia un *Discours sur l'utilité des voyages*, puis, en 1768, un *Traité des causes du bonheur public*, in-8, qui fut réimpr. en 1774, 2 vol. in-12, et qui a du

rapport avec le *Traité du bonheur public*, de Muratori. Chargé d'assister les criminels au lieu de leur supplice, il s'était dévoué à cette pénible fonction avec la plus ardente charité : sa sensibilité, vivement affectée de l'horreur des cachots où les condamnés étaient détenus, ne put retenir ses élans dans un sermon de la Cène, qu'il prêcha devant Louis XV. Le tableau qu'il en fit émut toute la cour, et des ordres furent donnés pour faire combler ces cachots et pour leur en substituer de plus sains et de moins incommodes. C'est de cette époque que date la maison de la Force. Besplas avait publié, dans sa jeunesse, un *Essai sur l'éloquence de la chaire* ; il en donna, en 1778, une nouvelle édition qu'il a eu soin de retoucher.

ŒUVRES ORATOIRES

DE

L'ABBÉ DE BESPLAS,

VICAIRE GÉNÉRAL DU DIOCÈSE DE BESANÇON.

DISCOURS DE LA CÈNE

PRONONCÉ DEVANT LE ROI EN 1777.

*Sinite parvulos venire ad me. (Marc., X, 14.)
Laissez approcher de moi ces enfants.*

Sire,

Le plus beau caractère de la grandeur des rois, c'est d'offrir des traits de ressemblance avec celle de Dieu. Jésus-Christ entouré d'une multitude de peuple, dit à ses disciples : *Laissez approcher de moi ces enfants* ; et vous, Sire, dans la cérémonie de ce jour, où la religion et l'humanité font une sainte alliance, vous dites à ces augustes princes, à cette foule de grands qui vous environnent : *Laissez approcher de moi ces tendres infortunés, que la charité a conduits au pied de mon trône.*

Serviteur des serviteurs, pontife en même temps que roi, tant est grande la puissance de la charité ! vous exercez ici une espèce de sacerdoce, et ces enfants sont comme les autels où vous allez sacrifier. O prévoyance!

ORATEURS CHARTIENS. XCVII.

ô sainte inquiétude de la charité ! Pour faire expier aux souverains les fautes inséparables de l'administration, elle les ramène constamment devant les pauvres, afin d'y recevoir la solennelle absolution que la foi des promesses de Jésus-Christ a assurée aux œuvres de miséricorde.

Mais, sacrifice d'expiation, l'aumône est encore pour les rois un sacrifice de louanges : ils viennent à la face de leur royaume remercier le Très-Haut de les avoir choisis pour défendre les opprimés, soulager la misère publique. Oui, Sire, l'Etat a cru qu'il suffisait de faire promettre à ses rois, une fois dans leur règne, de garder les lois de l'empire ; mais la tendre sollicitude de la charité leur fait renouveler chaque année à ces autels vivants, le serment d'être toujours les pères des peuples.

Oh ! combien le front des rois réfléchit de

grandeur ! Comme celle de Dieu brille dans leur formidable personne ! Image de sa sagesse dans leurs conseils, de sa puissance à la tête de leurs armées, ils le sont de sa bonté, lorsqu'ils s'abaissent jusqu'aux pieds des pauvres.

Les anciennes religions n'avaient pas découvert aux monarques cette espèce de grandeur ; et qu'ici la sagesse humaine s'anéantisse, il a fallu la venue d'un Dieu pour rétablir l'égalité sur la terre : en effet, aucune de ces religions osa-t-elle jamais introduire le sombre tableau de la misère dans les palais des rois, élever les pauvres au-dessus de toutes les grandeurs, apprendre aux souverains à fléchir avec majesté le genou devant ce que l'humanité a de plus obscur et de plus faible ?

Le dernier effort de la sagesse humaine, c'est, dit-on, d'avoir introduit chez ce peuple, aussi renommé pour son antiquité que pour sa morale, l'usage de conduire les rois au milieu des campagnes, où leurs mains sacrées, appliquées à la charrue, traient quelques sillons ; mais leur intérêt facilite ici leur condescendance : au contraire, baisser humblement les pieds du pauvre, est un acte qui ne pouvait être inspiré que par un Dieu.

Sire, que de sages ministres éclairent vos conseils, et guident vos entreprises ; pour nous, la plus noble, comme la plus douce fonction de notre ministère, c'est de vous apprendre à aimer, à secourir les malheureux ? Hélas ! Sire, vos premiers jours ont coulé dans le deuil ; frappé dans vos sentiments les plus chers, vous n'avez vu longtemps autour de vous dans ce palais que des larmes : hélas ! éprouvé dans un âge si tendre, comment ne seriez-vous pas sensible et bon roi ! Le caractère simple de vos mœurs a fait concevoir de Votre Majesté les plus hautes espérances ; vous avez atteint en quelque sorte dès le commencement de votre règne, à l'héroïsme de la grandeur, en écartant de vous cette pompe royale, ce fragile éclat de la puissance qui ne frappe que les yeux, et en réservant toute votre grandeur pour votre âme. Quand le faste est banni des cours, l'abondance règne sûrement dans le peuple ; le plus grand outrage fait à l'amour des sujets, c'est d'employer leurs trésors, de convertir leurs sueurs en de vaines dépenses ; votre bonté, Sire, ne le permettra point : ce cœur royal s'est déjà montré si sensible ! Et qu'il est consolant pour notre ministère, de rappeler à cette auguste assemblée ce jour mémorable de ce funeste hiver qui a précédé celui qui s'écoule, et où Votre Majesté attendrie sur le sort des pauvres, se transporta au milieu d'eux, visita les places publiques, présida elle-même à la police de la cité, confiant aux magistrats celle du riche, se réservant à elle seule celle qui intéresse les malheureux ! Puissiez-vous, Sire, vous rappeler longtemps ce beau jour où la nation vous proclama son père, et ajouter à votre inépuisable tendresse cette fermeté courageuse

et constante qui est la véritable bonté des rois !

Mais devant un prince de mœurs aussi simples, il suffit d'une exposition fidèle de la vérité. Voici donc mon dessein. Je vais vous montrer dans un seul point d'instruction les caractères de la charité dans un monarque. Pontifes saints, ministres du Très-Haut, rassemblés dans ce lieu, unissez vos vœux à mes efforts ; jamais la religion ne nous confia une si grande cause. Invoquons, etc.

Sire, telle est l'excellence du pouvoir des rois, de rapprocher tellement leurs vertus, de les élever à une perfection si éminente, qu'il est presque impossible de les distinguer, de séparer ce qui est justice, sagesse, clémence, charité ; laissons subsister cette confusion précieuse : seulement, à travers le voile auguste qui couvre de si hautes vertus, dénichons ces traits aimables que notre cœur nous fait assez connaître comme un apanage et une émanation de la charité ; or, je dis que la charité des rois doit être universelle, courageuse, compatissante.

Les rois sont sur le trône en quelque sorte comme le soleil dans les cieux, tout doit être éclairé, vivifié par leur présence ; leur amour doit imprimer chaque jour à leur cœur assez de mouvement pour leur faire parcourir par la pensée tout leur royaume ; et voilà la différence avec leurs sujets. Les fortunes des citoyens sont limitées ; les hommes, même des rangs les plus élevés, ne peuvent répandre leurs bienfaits que sur une portion, hélas ! trop bornée des malheureux ; mais la charité des rois, comme leur puissance, doit atteindre partout : responsables à Dieu, tant que le moindre sujet est dans la souffrance, il leur demandera compte de la dernière goutte du sang de l'infortuné, *Sanguinem ejus de manu tua requiram* (*Ezech.*, III, 18) ; et voici une grande vérité qu'il leur importe d'entendre : ils sont la charité publique, le supplément à l'impuissance des sujets. En effet, ils perçoivent le tribut : plus le droit qu'ils imposent est onéreux, moins ils laissent les moyens de secourir l'indigence. Il faut donc qu'ils représentent auprès des pauvres celui qui les aurait secourus, si le poids de l'impôt n'avait arrêté les mouvements de son zèle. Ah ! jamais les rois ont-ils bien médité cette vérité redoutable ? Si le tribut n'est pas juste, qu'ils sont coupables et malheureux ! accusés tout à la fois et par la justice de celui qu'ils imposent, et par la charité du pauvre qui n'est pas secouru. Aussi l'immortel Henri, ce modèle éternel des rois, entra-t-il dans les moindres détails sur l'impôt, ce prince montrant par sa conduite qu'il connaissait parfaitement quand il excite ou éteint l'industrie.

Charité universelle des rois, charité qui attaque la paresse du pauvre. Le monarque doit ordonner que les oisifs soient partout employés, surtout aux travaux de la terre, car dans les sillons naissent les mœurs. Qu'il dise comme Jésus-Christ : *Que*

faites-vous tout le jour dans une oisiveté criminelle (1)? Ainsi l'abus de la mendicité n'échappe point à ses regards : s'il honore dans les vrais pauvres les représentants d'un Dieu, il ne reconnaît tout au plus dans ceux-là que des temples dégradés, d'où la Divinité s'est depuis longtemps retirée; et son zèle les veut consacrer de nouveau. Il bâtit partout des asiles, forme en particulier des établissements pour ce sexe coupable, qui immerge la pudeur à des besoins que le crime augmente, et qu'il n'apaise pas. Enfin il nourrit les vieillards sous leur toit rustique.

Est-il vrai qu'aujourd'hui les lumières abondent sur ce point? Est-il vrai qu'on désire le soulagement des infortunés? Ou bien le pouvoir ne seconde pas les vues des écrivains, ou plutôt ceux-ci ne présentent que des projets impuissants, une charge plus forte que les moyens; car la mendicité fait tous les jours de nouveaux progrès. Un seul plan peut-être est le véritable, et notre confiance se réveille en le proposant, parce que l'ordre primitif et la nature l'indiquent : renvoyez vers leur source ces eaux impures, qui dans une course vagabonde ont contracté les plus honteuses souillures; renvoyez les pauvres dans leurs hameaux. Je comprends que les difficultés se précipitent en foule devant vos regards; le sol natal, dites-vous, ne peut les nourrir : je le sais, hélas! nos yeux ne l'ont vu que trop de fois, mais qu'ils y attendent les aumônes de leurs villes métropoles, de leurs provinces; qu'ils y reçoivent les secours de l'Etat. Alors le malheureux, attaché à ses foyers, conservera les instructions de son pasteur, les exemples de ses pères, l'encouragement de ses compagnons; les sentiments d'homme, de citoyen, ne s'éteindront point en lui : quelle aumône, messieurs, et quelle magnificence la peut remplacer!

Non, Sire, ces pauvres qui assiègent votre palais, ne sont pas ceux qui méritent de vous plus d'égards. Hélas! loin d'exciter notre commisération, ils nous pénètrent de la continuelle frayeur que Votre Majesté et cette royale famille ne conçoivent enfin une funeste idée de la pauvreté, ne ferment leur cœur, leurs trésors, en voyant trop souvent l'abus des plus généreuses largesses. La vraie misère, Sire, est sous le chaume, dans l'atelier de ce père de famille, qui languit sous le faix d'un travail impuissant, sous le toit de cette vertueuse épouse, de cet infatigable laboureur, qui tous vous bénissent, vous aiment sans vous connaître, parce qu'ils sont convaincus qu'au fond de votre âme, leur situation déplorable vous arrache quelques soupirs. Mais que dis-je, généreux prince, auguste famille, non, non, que les pauvres ne soient point éloignés de vos regards; ce vœu serait peu digne de la charité de notre ministère; peut-être Jésus-Christ se rencontre-t-il dans cette foule; mais si,

placés à la source, ils obtiennent vos premiers dons, que vos charités se répandent en fleuves dans les campagnes, qu'elles pénètrent sous les toits obscurs : que ces tendres enfants, dont la charité a fait le choix (2), vous rappellent les vrais objets de l'aumône; Dieu les envoie, comme des anges, pour vous indiquer sous quel toit habite la véritable misère.

Le prince, Sire, qui vous donna le jour, et en qui la vertu avait si fort élevé le génie, sentait tout le prix de cette espèce de charité; dans les temps marqués, il envoyait un homme de confiance (et le voile d'une condition obscure le cache encore aujourd'hui au milieu de votre palais), il l'envoyait, et répandait par ses mains la quantité d'or que la charité de ce grand cœur savait si bien multiplier pour le pauvre! Prince immortel dont la sainteté, comme un bouclier, couvre cet empire, paraissez au milieu de cet auditoire, et que votre auguste fils vous promette que chaque jour de son règne, il dirigera une pensée vers le Très-Haut, un secours vers le pauvre (3).

Et vous, chrétiens, pour ne pas alimenter l'oisiveté des malheureux, cherchez moins à les nourrir qu'à leur fournir les moyens de se nourrir eux-mêmes; que vos dons fassent germer leurs talents. Ne bornez pas cependant vos charités; le laboureur, mes frères, ne retient pas sa main, quoiqu'il sache que tous les endroits du champ qu'il ensemence ne produiront pas; ne détournez pas même le regard de la pitié de ces malheureux que vous soupçonneriez être sujets à des vices; non, non, cet alliage n'ôtera rien à l'excellence de l'or que vous verserez. Cœurs généreux, cœurs nobles, ne cherchez pas trop à approfondir des soupçons qui vous priveraient de la douceur d'être bienfaisants. Croyez même que vos largesses changeront leurs méchants cœurs; les belles eaux qui se jettent dans des canaux infects et fangeux, en emportent le limon corrompu.

Mais si tous les pauvres doivent être l'objet de vos aumônes, prévenez les aveux de la honte; la misère qui se produit manqueraient de secours; elle a l'importunité et la pitié publique; mais celle qui n'ose se montrer est languissante, et touche aux portes de la mort. Choisissez pour objet de vos aumônes, et avec les précautions de la sagesse, les écoles champêtres; il n'y a que le crime qui redoute de voir répandre l'instruction; la lumière éclaire l'obéissance : elle n'intimide que l'oppression. Versez vos charités dans ces écoles plus utiles des villes, où de jeunes élèves, continuellement détournés du travail par le cri de la misère, implorent votre commisération; voilà de ces grandes et importantes charités auxquelles la religion, comme l'humanité, ne se lassent pas d'applaudir, dont les fruits croissent chaque jour, qui s'étendent jusqu'aux géné-

(1) *Quid hic statis tota die otiosi.* (Matth., XX, 6.)

(2) Le roi lave les pieds à treize pauvres.

(3) *Que ne puis-je aussi, comme Jésus-Christ, les guérir,* disait-il un jour en secourant de pauvres malades!

rations les plus reculées. Adoptez de ces tendres orphelins qui montrent des dispositions aux arts et à la vertu; cet usage était fréquent chez les païens, il est ignoré dans le christianisme! Cependant, que vous les surpasseriez bien en gloire! Je crois entendre Jésus-Christ vous dire du haut de sa croix, comme à sa Mère, *Voilà votre fils* (4), qu'il passe dans tous mes droits; et dans l'éternité, assis sur un trône magnifique, vous continuerez à être son père et le mien. Grands du monde, au lieu de ces édifices périssables, élevés à votre orgueil et à votre mollesse, bâtissez de ces temples vivants: Jésus-Christ en sera la pierre angulaire, l'éternité en affermira la durée. O magnifique privilège des riches! Dieu ne peut donner qu'à des créatures, vous, vous donnez à Dieu même; ô homme, tu jettes quelquefois du fond de ton néant des traits d'une étonnante grandeur!

Un champ plus vaste est ouvert à la piété des rois. Combien le soin des hôpitaux doit-il exciter leur vigilance et leur zèle! Sire, le besoin est pressant pour tout votre royaume: cette partie, jusqu'à nos jours trop négligée, sollicite votre religion. Hé! quoi, dans le premier des hôpitaux de votre capitale, le malheureux envoie le souffle de la mort au malheureux près duquel il expire, lequel le renvoie à son tour à d'autres infortunés réunis, pour ainsi dire, comme autant de victimes, sur le même lit de douleur, pour être tous trappés du même glaive. Ah! prince, c'est ce saint roi, la tige des Bourbons, qui fonda ce religieux hospice: non, non, vous ne mériterez pas qu'il vous accuse du haut du ciel de n'avoir pas employé toute l'étendue de votre zèle à détruire ce mal funeste qui afflige aussi amèrement la religion, qu'il révolte l'humanité (5).

Le théâtre de la charité s'agrandit de plus en plus pour un monarque. Et pardonnez, Sire; la confiance et le poids de notre ministère, notre cœur déchiré, nous forcent à vous révéler ici le plus grand sujet de notre tristesse: on n'offense pas votre clémence quand on met votre cœur magnanime sur la route

(4) *Ecce filius tuus.* (Joan., XIX, 26.)

(5) Ce que nous disons ici nous donne lieu de faire une autre observation qu'on pardonnera à notre zèle, et à notre commisération pour les malheureux. Nous avons été à portée de savoir que la salle des convalescents de l'Hôtel-Dieu était un rendez-vous funeste pour les jeunes gens qui y sont rassemblés. Nous en avons vu plusieurs qui, corrompus par le commerce des camarades, y avaient fait le premier essai du libertinage et des crimes qui les conduisaient à la mort; leur repentir tardif nous impose la loi d'en faire la remarque pour le bien de ceux qui sont recueillis dans cet asile de charité. Nous sommes néanmoins convaincus que le désordre devenu plus sensible n'aura pas échappé à la vigilance des chefs préposés à cette administration précieuse, et qu'ils n'auront pas manqué de le réprimer.

(6) *Ministerium meum honorifico.* (Rom., II, 13.)

(7) La plus grande souffrance des malheureux des prisons, c'est de porter les mêmes vêtements

des bienfaits et de la vérité. Pauvres infortunés, que notre bouche n'a-t-elle l'éloquence de Chrysostome pour défendre vos droits! Si le trait qui perce notre âme arrive à celle de ce grand prince, quel soulagement à notre douleur! Oui, Sire, l'état des cachots de votre royaume arracherait des larmes aux plus insensibles qui les visiteraient. Un lieu de sûreté ne peut, sans une énorme injustice, devenir un séjour de désespoir: vos magistrats s'efforcent d'adoucir l'état des malheureux; mais, privés des secours nécessaires pour la réparation de ces autres infects, ils n'ont qu'un morne silence à opposer aux plaintes des infortunés; oui, j'en ai vu, Sire, et mon zèle me force ici, comme Paul, à *honorer mon ministère* (6), oui, j'en ai vu qui, couverts d'une lèpre universelle par l'infection de ces repaires hideux, bénissaient mille fois dans nos bras, le moment fortuné où ils allaient enfin subir le supplice. Grand Dieu! sous un bon prince, des sujets qui envient l'échafaud! Jour immortel, soyez béni, j'ai acquitté le vœu de mon cœur de décharger le poids d'une si grande douleur dans le sein du meilleur des monarques (7).

Cœurs sensibles et généreux, en attendant que la piété du prince puisse exécuter les royales résolutions, les desseins de justice et de miséricorde qu'il conçoit dans ce moment au fond de son âme, allez, allez verser un baume précieux dans des plaies si profondes: consolez ces infortunés; je me prosternerai à vos genoux pour vous demander cette grâce. Comme le Dieu libérateur, descendez dans ces lieux obscurs de la terre; visitez ces hommes dévoués à la mort, et à qui peut-être une légère aumône, de votre part, eût arraché le poignard. Je vous en conjure par leurs larmes, par leur désespoir, par leurs chaînes: vous y trouverez cet ange de lumière qui rompit les liens de Pierre (*Act., XII, 7*); que dis-je, vous y trouverez Jésus-Christ.

Charité de mon Dieu, ne nous cachez rien de vos trésors, étalez-les, au contraire, avec confiance à un prince qui veut connaître toute l'étendue des biens qu'il peut répandre

pendant plusieurs mois; on en a vu conserver pendant une année la même chemise; des milliers d'insectes s'y attachent, et à chaque moment du jour et de la nuit, c'est le plus cruel des supplices. L'odeur qui s'exhale aussi des cachots ne peut s'exprimer. Que de maux réunis!

Il y a quelques années, qu'un pieux ecclésiastique parvint, par des charités rassemblées, à composer un fonds de plus de six mille chemises pour les prisonniers des différentes prisons de Paris. J'ignore dans quel état est maintenant cette bonne œuvre. Puisse ce peu de paroles adressées aux cœurs charitables et compatissants, la faire revivre, ou la continuer! Hélas! Qui peut aborder ces infortunés sans devenir leur père! La visite des cachots était l'œuvre favorite de la couragense madame de Mailly: il s'est conservé dans les prisons une tradition de faits les plus étonnants de sa part. Sa vertu a excité une sainte émulation: des dames de la plus haute qualité, que le respect nous défend de nommer, imitent tous les jours son exemple.

sur ses sujets. Le monarque doit faire régner la religion dans ses armées : le soldat manque d'instruction, parce que le secours n'est pas proportionné au zèle des chefs qui le commandent. Que les ministres de la religion, à l'ombre de la protection royale, y soient choisis par une sévère vertu, encouragés, honorés par elle, et les saintes mœurs revivront parmi nos guerriers ; en vain la discipline la plus habile les forme aux combats ; sans mœurs, l'édifice porte sur le sable et s'éroule : le soldat n'a d'obéissance que pour détruire, que pour assouvir ses passions, et alors les victoires sont autant un calamité pour l'État qui les remporte, que pour celui qui les subit.

Charité universelle des rois, charité qui ne connaît ni les bornes des temps ni celles des lieux ; qui veille continuellement pour se porter où quelque désastre se fait sentir. Telle fut la charité du saint roi Louis. Avec ce prince, les fléaux perdaient leur horreur : la Normandie ayant ressenti des accidents imprévus, Louis envoie les secours les plus abondants, et la Providence reprend son cours naturel.

Charité universelle des rois, charité qui embrasse tous les peuples de leur domination ; qui leur députe de saints pontifes, de dignes ministres, des magistrats capables et intègres. Le Roi-Prophète demandait pardon à Dieu de ses fautes cachées, *Ab oculis meis munda me.* (Psal. XVIII, 13.) Ah ! messieurs, qu'elles sont effrayantes, ces fautes cachées des rois ! cette dureté d'un général que le monarque a mis à la tête de ses armées, et qui sacrifie ses sujets et ses ennemis ; cette imprudence d'un chef de province, qui y étale ses dérèglements et un luxe ruineux ; cette ignorance d'un magistrat qui lève le glaive sur la tête de l'innocent, comme sur celle du coupable ; ces scandales du ministre des autels, dont la vue endureit les consciences contre le cri de la vertu ; cette cupidité du traitant, qui fait blasphémer aux enfants le nom du père : *Ab occultis meis munda me.* Malheureux prince ! qui fait peut-être des actions de clémence dans son palais, et qui, aux extrémités de son royaume, commet des meurtres.

Charité universelle des rois, charité qui porte le flambeau dans les règnes précédents pour reconnaître si le joug de l'impôt alors trop appesanti sur les peuples, n'a pas entraîné des maux que l'équité du souverain doit réparer. Tel fut le saint monarque dont nous venons de parler. Il remonte jusqu'aux injustices de Philippe Auguste, les efface par des restitutions, fixe, par ce beau trait, le vrai sens de la maxime, que *les rois ne meurent pas* : à cause de la persévérance des obligations et de la même conscience qui est toujours sur le trône.

Jamais un bon prince n'a les mains liées pour le bien. Vous vous applaudirez de la

liberté que vous donnera votre tendresse. Forcé d'user de vos droits en imposant un tribut nécessaire, vous l'adouçirez par des largesses aux plus malheureux, aidant de votre bonté ceux que vous ne pouvez secourir avec votre justice. Tout ce qui sera faible, vous le soutiendrez de toute votre puissance : jamais homme sur la terre n'aima, ne secourut tant les infortunés que ce prince que vous venez de voir réparer les torts de Philippe. On avait donné au faubourg d'une ville (Pontoise) voisine de cette capitale, où il répandait ses charités, le nom de faubourg de l'aumône, comme, du temps des patriarches, on donnait des noms de miséricorde aux lieux marqués par les bontés du Seigneur. Peuples sensibles, le premier homme que l'idolâtrie plaça sur l'autel, fut sans doute un roi bienfaisant.

Enfin charité universelle des rois, charité qui commande à toutes leurs actions, et les transforme dans le noble amour. O amour, génie des rois ! que tu es précieux ! Tu imprimes ton caractère sacré à toutes leurs vertus. La prudence, c'est l'amour qui veille ; la sagesse, l'amour qui pèse les moyens ; le courage, l'amour qui défend l'opprimé ; la justice, l'amour qui protège l'innocent ; la fermeté, l'amour qui retient le faible ; la sévérité, l'amour qui venge la société : tout dans le cœur d'un roi est amour. Aussi la religion, distribuant ses lois à tous les États, commande surtout aux souverains l'affection pour tous leurs peuples, fonde sur elle leur sainteté ; elle consacre la piété dans les pontifes, la ferveur dans les cénobites, la modestie dans les grands talents, le courage dans les guerriers, la justice dans les magistrats ; mais dans les rois, c'est à la bonté qu'elle rend le culte.

Mais qu'importe aux monarques de connaître que leur charité doit partout se répandre, si leur courage ne renverse les obstacles, ne détruit les maux qui arrêteraient leurs bienfaits. Or, ce courage, ils ne le puisent que dans la religion ; elle seule rend les cœurs constamment sensibles aux maux du pauvre, écarte les dégoûts inséparables de la sollicitude, de la charité, abaisse l'orgueil qui le dédaigne, corrige la dureté qui le repousse, réveille l'indifférence qui le fait oublier. Cette charité des rois doit se montrer dans leurs actions et dans leur puissance ; que leur exemple et leurs lois empêchent le luxe, c'est-à-dire la recherche dans les commodités de la vie, provenant ou des climats éloignés, ou même du propre sol, par les funestes découvertes des arts corrompeurs et avides ; oui, messieurs, il est impossible à la vraie politique de le tolérer ; le luxe corrompt ; il est donc le fléau des empires ; point de distinction de royaumes (8) ; aucun raisonnement qui ne vienne ici se briser. Abondant avec orgueil dans vos villes, il vous séduit ; attendez. Suivez-le dans ces

(8) L'auteur de l'*Esprit des lois* a distingué entre les différents États, et beaucoup d'écrivains ont suivi son exemple.

palais où il appelle la dureté et la mollesse, sous ce toit habité par le vice, où la débauche, fière de sa propre honte, lui doit son arrogance et ses excès. Voyez-le à la porte de ce simple citoyen, auquel il fera bientôt violence : enfin contemplez-le se débordant sur tous les états, confondant tous les ordres ; et décidez, sombres calculateurs, si le luxe enfante la véritable prospérité. Il enrichit l'Etat, mais à quel prix ? En détruisant la patrie.

Suivez les autres effets de ses maux ; il attire les citoyens corrompus dans les villes, y multiplie les édifices somptueux, et, par conséquent, les chaumières dans les campagnes ; il grossit le nombre des serviteurs, et fait ainsi descendre vos vices jusque dans le peuple. Or ce qui produit tant de confusion, ce qui enfante tant de malheureux, peut-il jamais être un bien ? Un roi peut-il sacrifier la plus digne portion de son peuple à la fatale prospérité de quelques cités ? Ramenez peu à peu les coutumes vers les premiers principes de la simple vertu, et vous empêcherez la ruine des plus grands royaumes.

La charité du prince doit résister aux sollicitations du crédit et modérer les grâces. Si le courtisan qui les reçoit, songeait combien il faut de sueurs pour former chaque partie du don qu'il demande, que ce même don, mieux partagé, fournirait le nécessaire de pauvres familles, lorsqu'il suffit à peine à contenter la soif d'une cupidité toujours renaissante ; qu'il rend le monarque injuste et dur, qu'il enlève à son cœur et même à l'Etat, pour le moment du besoin, un secours précieux qu'il faudrait alors verser sur le peuple ; que le champ du pauvre n'est pas ensemené, parce que la table du riche se couvre de l'orgueil des moissons ; que l'enfant meurt dans les bras de sa mère, parce que le courtisan arrache au prince le bienfait qu'il eût versé dans leur sein ; ah ! oserait-il se présenter avec tant de confiance devant la face du monarque, recevoir avec une joie coupable, de sa main facile, un présent si chèrement acheté ?

Un sage ministre (Sully), pour détourner un grand roi d'un tribut qu'il allait offrir aux criminelles voluptés, l'étale à ses yeux ; et le prince effrayé, rappelé à lui-même, rougit de sa promesse, voudrait rétracter son engagement. Ah ! pourquoi les larmes, les fatigues du laboureur ne peuvent-elles rester empreintes sur les tributs qu'il dépose aux pieds du souverain ! Non, Sire, il ne vous sera permis d'enrichir vos courtisans, que lorsqu'il n'y aura plus d'infortunés dans votre royaume : le premier instant où un prince puisse exercer un acte de générosité, c'est après avoir rempli tous ceux de justice. Que le favori qui importune votre inépuisable bonté, vous garantisse, sur sa foi, qu'il ne connaît pas de malheureux dans

vos royaumes, et vous épuiserez sur lui vos présents.

Tous les maux viennent à la suite de l'insatiable cupidité ; quel effrayant tableau ! plus d'innocence, il faut parvenir : plus d'équité, l'or détermine les jugements ; plus de commisération, elle s'éteint dans la jouissance ; plus de mœurs, la richesse couvre tous les vices. Ainsi l'oppression, la confusion, la licence seront le fruit de ses excès : et la vertu, le besoin, resteront sans appui.

Mais quel prodige médite la bonté divine ! Déjà l'impie élevait sa voix ; le malheureux gémissant cherchait d'un pas incertain la providence dans l'univers ; offusqué partout de ténèbres, il ne pouvait la rencontrer ; sensible, dans l'ordre physique, dans le mouvement des cieux et le renouvellement de la nature, elle se dérobaît à chaque instant à ses yeux dans l'ordre moral ; Dieu est touché ; il appelle ses esprits immortels : Écartez, dit-il, les nuages qui enveloppent ma gloire, *que le couchant ouvre ses magnifiques portes à mon char majestueux* (9) ; que la terre s'incline, j'envoie ma providence ; elle va se reposer sur le trône des rois.

Tendres infortunés, bénissez sa clémence ; c'est pour se montrer compatissante envers vous, qu'elle descend au sein des palais. Monarques religieux et bons, soyez son image, et vous remplirez toute l'étendue du nom de souverains.

La pitié s'allie difficilement avec la condition des rois et avec l'amour qu'ils doivent à tous leurs peuples. Un sentiment si étendu s'affaiblit ; vu de si loin, le malheureux peut-il exciter leur tendresse ? Connais-sent-ils, soupçonnent-ils même le détail de ses maux ? Aussi le Ciel a borné les familles à un petit nombre d'enfants, pour conserver à l'amour ses caractères précieux, sa fermeté dans le cœur d'un père, sa tendresse dans le cœur d'une mère. Un roi, par sa haute destinée, doit réunir tous leurs sentiments. Mais pourquoi a-t-il besoin d'être sensible ? Parce que, sans la pitié, les autres attributs de son amour s'évanouissent ; il n'est plus universel ; lassé de s'épancher sur tous, il se concentre dans les amis qui partagent ses fêtes. Il n'est plus courageux, les obstacles et les contradictions le rebutent ; au contraire, réveillé par la commisération, il montre toujours une nouvelle force.

Mais, chrétiens, l'amour ne se nourrit que par le sentiment ou au moins par la vue des souffrances. Les bons rois sont ceux qui ont éprouvé l'adversité, ceux qui cherchent les spectacles attendrissants, la vue d'une humble chaumière, la conversation d'un vieillard tremblant. *Il vaut mieux, dit le Saint-Esprit, aller sous le toit où coulent les larmes que dans la maison du festin* (Eccle., VII, 3) ; en effet, quelle touchante leçon ! Le spectacle de l'habitation du pauvre nous

(9) *Iter facite ei qui ascendit super occasum : Dominus nomen illi . . . Terra mota est. Etenim cœli distulaverunt a facie Dei Sinai, a facie Dei Israel . . .*

Parasti in dulcedine tua pauperi, Deus. . . Currus Dei decem millibus multiplax. (Psal. LXXII, 8 seqq.)

force à réfléchir sur nous-mêmes, et nous rend meilleurs.

C'est là, Sire, que vous étendrez votre main secourable; l'Écriture appelle les grands de la terre, les dieux : *Dii vestis vos.* (Psal. LXXXI, 6.) Le sont-ils par la puissance? hélas! ils montent tant de faiblesses; par la sagesse? ils tombent dans tant d'erreurs; par l'immortalité? hélas! leurs cendres se mêlent chaque jour avec les nôtres. Ils sont pourtant des dieux, au langage du Saint-Esprit. Ah! ils le sont par le bien qu'ils répandent sur le pauvre. La terre refuse de le nourrir, mais leur main y supplée; elle fait plus que la nature : ils sont donc des dieux : *Dii estis vos.* Ah! Sire, aimez les pauvres : qu'ils vous voient, et ils vivront. La cupidité du riche exige un monarque vigilant et sévère qui la réprime; l'orgueil des grands, une main puissante qui le rabaisse : mais les malheureux n'ont besoin que d'un père; que la pitié accompagne toujours vos bienfaits. Le titre de bon est la première qualité que Dieu ait reçue de tous les peuples.

Pour nourrir cet ineffable sentiment, le tendre Henri avait continuellement dans l'intérieur de son palais le tableau de l'imposition générale (10). Son cœur, troublé par l'idée du pauvre, voulait se rassurer à chaque moment par ce spectacle. Son peuple était, pour ainsi dire, toujours présent à ses yeux, comme l'univers l'est toujours aux yeux de Dieu même. Ah! Sire, ah! royal enfant du plus compatissant des pères, cette auguste image sera gravée dans votre cœur avec des traits si durables, que le temps ne les pourra jamais effacer. Saint Paul disait : *Nous n'avons point un pontife qui ne puisse pas compatir à nos infirmités* (Hebr., IV, 15) : les malheureux vous adresseront ces mêmes paroles : Nous n'avons pas un souverain, s'écrieront-ils, qui ne sente pas nos maux; il les voit, les déplore, les partage.

C'est un trait bien remarquable dans la vie de Jésus-Christ que nous ne pouvons trop rappeler aux monarques : vu rarement avec les riches et les grands, il se mêlait sans cesse parmi les pauvres. Obligé quelquefois à relever l'éclat de sa divinité, à parler de son Père, il s'entretenait avec plus de complaisance de ses rapports avec nous. Là, c'est la parabole du père de famille; ici, l'image d'une tendre mère. Là, l'aigle qui excite ses aiglons : ici, l'animal domestique et timide qui rassemble ses petits sous ses ailes. Toute la nature lui prête des images, pour nous exprimer son amour : tels doivent être les rois. Qu'ils ne craignent pas pour leur puissance; transmise à une foule de ministres de leur volonté, elle se déploie aisément jusqu'aux dernières extrémités de leur royaume, mais leur amour ne brille qu'en eux-mêmes. Ah! pourquoi les rois ne peuvent-ils communiquer leur amour, comme leur puissance! Agissant par mille

bras, peut-être n'y a-t-il qu'un seul cœur où ses feux se nourrissent.

Oui, Sire, par lui vous ferez le commun lien de vos sujets. Le Saint-Esprit, pour faire l'éloge de la primitive Église, dit qu'elle ne formait qu'un cœur et qu'une âme (Act., IV, 32). Telle sera la gloire de votre règne : vos peuples ne formeront qu'un seul cœur dans le vôtre. Combien la nation sera heureuse dans des nœuds si chers et si doux ! Votre amour préviendra tous les maux ; un amour immense sied bien à un grand pouvoir. Jésus-Christ fit connaître, à la fraction du pain, qu'il était Dieu : et vous, Sire, vous ferez connaître, à un signe semblable, que vous êtes roi. *Cognoverunt in fractione panis.* (Luc., XXIV, 35.) L'épouse, l'enfant du guerrier qui a versé son sang pour l'État, languissent dans une déplorable misère; forcés de cacher leur douleur sous un toit exposé à tous les outrages des saisons, ils devaient chaque jour les chagrins les plus cuisants. Ah! votre main secourable s'étendra sur eux : l'épouse du noble aura un asile : le fruit de leur saint amour sera recueilli sous un toit plus heureux : ils vivront, et c'est à votre amour qu'ils devront la vie : *Cognoverunt in fractione panis.* La multitude d'enfants est la richesse du laboureur ; mais le vieillard, languissant sous le chaume, est un poids pour le fils le plus respectueux : votre tendresse, quand vos royales économies pourront le permettre, préparera dans les hameaux des retraites à ces infortunés. Vous ferez, pour l'agriculture, ce qu'un prince, redouté jusque dans ses malheurs, et qui vit pendant longtemps l'Europe se taire devant lui, fit pour la valeur indigente ; vous élèverez à ces patriarches de la terre un monument immortel où leurs mains défaillantes recevront des vôtres la subsistance qu'elles ont procurée durant tant d'années aux campagnes : *Cognoverunt in fractione panis.* Si les sciences et les arts contribuent à la prospérité des empires, ceux qui les exercent avec gloire, ont droit à vos secours. Un mérite modeste, une probité facile à s'alarmer, une application infatigable au travail, enfin un certain abandon à la Providence, plus naturel peut-être aux hommes de génie, parce qu'ils en pénétrèrent davantage les profondeurs, tout se réunit à écarter la fortune du séjour de l'écrivain laborieux et de l'artiste : votre bonté, Sire, justifiera leur confiance et réparera leurs oublis ; votre main généreuse, soulevant avec discrétion le voile qui cache l'indigence de leur superbe vieillesse, versera dans leur sein de nobles bienfaits : *Cognoverunt in fractione panis.* Une foule de jeunes lévites, dans la capitale et dans vos provinces, manquent des secours les plus indispensables pour avancer dans la milice sacrée : destinés à distribuer un jour à vos peuples le pain de la parole, ils manquent de celui que la terre fait croître pour tous ses enfants : votre charité assurera

(10) Voy. sa Vie par PÉRÉJINX.

leur subsistance : *Cognoverunt in fractione panis*. Une multitude de vierges, recommandables par la noblesse de leur sang, par l'honnêteté des parents qui leur donnèrent le jour, plus recommandables par la sainteté de leur vie, endurent, dans mille contrées de votre royaume, les besoins les plus humiliants : ensevelis dans le cloître par le courage même de la pénitence, les détails de leurs besoins frappent rarement les oreilles de Votre Majesté ; les chefs des diocèses ne parviennent qu'avec des efforts et des ménagements infinis, à leur arracher ce secret de la sainteté ; consternés à la vue de tant de nécessités, frappés de tant de courage, ils ne peuvent retenir leurs larmes ; ah ! Sire, votre tendresse volera au-devant des besoins de ces infortunées ; vous ne souffrirez pas que les jours de tant de vierges héroïques s'éteignent dans le long supplice de la nécessité ; que ces bouches sacrées, qui adressent continuellement au ciel des vœux pour la prospérité de votre règne et l'accroissement de vos vertus royales, n'exprimant que des sons mourants, invoquent la mort comme la récompense de leur résignation et de leur sacrifice. Oui, Sire, vous retirerez du tombeau ces vierges illustres, vous serez leur rédempteur et leur père : *Cognoverunt in fractione panis*.

Chrétiens, imitez vos maîtres, réunissez-vous avec eux dans une commune charité, et vous représenterez également Jésus-Christ auprès du pauvre. Cette jeune victime du malheur, en proie à la honte et au désespoir, est au moment de faire naufrage ; elle dit dans son cœur : Dans le saint temple, parmi les ministres et les serviteurs du Dieu de charité, je ne trouve que des âmes insensibles : je vais passer dans le monde, ma beauté m'en rendra l'idole : j'y serai honorée, j'y recevrai des dons abondants. Chrétiens charitables, arrêtez les pas de cette téméraire, arrachez une divinité au monde, donnez des vêtements à cette infortunée ; portez à ses lèvres innocentes le pain de la tendre charité : Jésus-Christ veut le lui offrir par vos mains : *Cognoverunt*, etc. Consumés de plus en plus des feux du saint amour, accourez dans les hôpitaux ; de grandes âmes du plus haut rang vous en donnent l'exemple. Allez avec la charité y exercer toutes les vertus : le courage, l'humilité, la douceur, la patience. Assistez ce jeune orphelin qui, moissonné avant que de naître, voit son tombeau s'ouvrir à côté de son berceau ; aidez cette pauvre mère qui succombe sous le poids de son fruit ; allez recueillir les derniers soupirs de ce malheureux père accablé d'enfants ; entendez ce que vous dit sa voix mourante : Ame charitable, vous voyez ma désolation et ces tristes enfants que je vais abandonner : puisque votre charité vous conduit auprès de moi, puissiez-vous l'étendre jusqu'à eux ; je ne leur laisse aucun bien, je leur ai seulement transmis quelques vertus ; mais les conserveront-ils dans une si extrême misère ? ah ! je n'ai aucun regret de mourir, si votre

cœur sensible leur prête quelque assistance ; daignez, par ces larmes que mes yeux versent pour la dernière fois, par ce dernier de mes soupirs, consoler ma cendre, en secourant ces chers malheureux. Les voilà, chrétiens, sous vos yeux, ces malheureux ; et nous ne vous rouverons pas les portes de ce lieu formidable, que vous n'avez juré à la religion de leur servir de père, à Jésus-Christ de le représenter : *Cognoverunt*, etc.

Un prophète avait annoncé leur gloire : *Les rois, dit Isaïe, seront vos nourrices ; ils inclineront leur front majestueux devant vous, ils baisseront humblement la poussière de vos pieds ; et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur, et que ceux qui m'attendent ne seront pas confondus : « Et erunt reges nutriti tui, et reginæ nutritiæ tuæ. »* (Isa., XLIX, 23, 24.) O noble et double oracle, si littéralement accompli dans ce jour ! le monarque se prosterner aux pieds de ces pauvres, *Vultu in terram demisso adorabunt te* ; et cette magnifique reine, dont le premier mouvement est toujours un sentiment de bonté, avant que le jour soit arrivé à son couchant, inclinera pareillement son front radieux devant d'autres infortunés que la charité viendra déposer dans ses bras angustes, *et pulverem pedum tuorum lingent*.

Illustres princes, puissants de la terre, il est temps de vous découvrir un grand mystère : c'est assez chercher le bonheur ; Dieu nous commande de vous révéler enfin où il habite ; cherchez-le dans le sein du pauvre ; c'est là que vous le puiserez. Fatigués de vos vains plaisirs, de la vanité des amusements et des fêtes, vous portez assez sur vos fronts l'expression du pénible ennui qu'ils vous causent. Ce n'est pas Salomon, ce n'est pas un saint apôtre, qui nous crient *que tout est vanité* (Eccle., I, 2), *que le monde n'est qu'une vapeur* (Jac., IV, 15), c'est vous-mêmes ; votre cœur rejette des plaisirs qui ne le contentent pas. Nous n'avons pas besoin d'attendre la catastrophe de vos grandeurs, le moment où ces rois tombent de leur trône, pour vous faire comprendre la vanité du plus grand pouvoir, elle se découvre au moment même où ils y montent, au moment où ils y sont assis et où ils n'y étalent qu'un grand néant : c'est qu'il n'est pas en la puissance des hommes de placer à leur gré le bonheur ; il ne peut être qu'ou Dieu l'a mis. Plaisir de la bienfaisance et de la charité ! plaisir toujours renaissant ! toujours pur ! aussi senti par l'humble veuve, qui n'offre qu'une obole, que par le riche qui répand des trésors. Hé ! qu'il est beau d'entendre un des plus grands héros du dernier siècle au lit de la mort, le sage et vaillant Luxembourg (M. DESORMEAUX. *Hist. de la maison de Montmorency*), frappé du souvenir de ce verre d'eau froide dont il est fait mention dans l'Evangile, s'écrier qu'il donnerait bien à ce prix (ah ! je le crois) toutes ces magnifiques victoires qui devaient rendre à jamais son nom immortel.

Pour vous, Sire, toutes les actions de votre vie seront une magnifique aumône ; il est

pour un monarque mille manières de pratiquer la charité : vous laisserez à d'autres rois les noms de grand, de juste ; les vertus qui obtiennent ces titres sortiront assez d'elles-mêmes du fond de votre âme ; mais votre modestie simple chérira le nom d'ami, de père des pauvres : le riche a ses domaines ; le grand, son rang marqué par ses dignités : le pauvre n'a pas de champ qui le nourrisse ; étranger partout, son seul abric'est le trône, son seul domaine c'est le cœur de son roi.

Toujours sans bornes, l'amour exerçait le plus fort empire sur le saint monarque que nous ne pouvons trop vous citer ; comme ses lèvres mourantes expriment bien ce sentiment à son héritier ! « O mon fils, s'écrie-t-il (ah ! chrétiens, vous croirez entendre Louis Dauphin), ô mon fils ! que ton cœur soit doux et compatissant au pauvre, fais-lui droit comme au riche, que la dépense de ta maison soit raisonnable et selon mesure, maintiens les franchises et libertés de ton peuple ; plus il sera riche et puissant, plus tes ennemis douteront de l'assaillir ; évite d'émouvoir guerre sans grand conseil ; épargne ceux qui en rien ne t'auront fait dommage ; donne-moi part à tes bonnes œuvres et au bien que tu feras à tes sujets, » comme si le cœur de ce bon prince devait tressaillir dans sa tombe, toutes les fois que son peuple serait plus heureux.

O vous tous, à qui notre auguste monarque a remis une portion de sa puissance, entendez sa voix ; les maux de son peuple sont montés jusqu'à son cœur, il sait que de longues nécessités ont rendu sa nation malheureuse, et comme Jésus-Christ il est attendri : *Misereor super turbam.* (Marc., VIII, 2.) Chefs de mes armées, soyez humains pour mes soldats, qu'ils ne soient eux-mêmes pour l'étranger ; apprenez-leur que dans aucune nation, le pauvre labourleur, la mère éplorée, l'enfant au berceau, ne sont nos ennemis ; que l'épée ne doit combattre que l'épée : *Misereor*, etc. Chefs de mes provinces, que l'autorité que je vous confie se manifeste par vos vertus, abattez le luxe, visitez le citoyen obscur, qu'une postérité nombreuse ou de saintes mœurs rendent digne d'éprouver les effets de mon amour, faites-les-moi connaître : qu'une noble importunité me force à séparer de la foule des indiscretes supplications, les grâces que vous demanderez pour lui à mon cœur. Frappez, frappez de toute ma puissance les jeux publics qui entraînent, avec le désespoir, le désordre et l'improbité dans le sein des familles : *Misereor*, etc. Dignes magistrats, ma sagesse sent tout le prix de vos services et des soins rebutants qui les accompagnent ; ah ! dans

le nombre des clients, mon amour vous recommande le pauvre, qu'il soit Benjamin et avec quelques préférences ; le doute est un droit pour lui, la justice cède sans peine à la charité ; par l'amour que vous me portez, allez confondre quelquefois vos larmes avec celles du malheureux dans les cachots : si ma loi le punit, que votre charité le console ; si sa faiblesse, la lettre de la loi, une nécessité trop impérieuse le conduisent à la mort hâtez-vous de m'exposer sa faute ; et ma clémence ne rejettera ni votre zèle, ni son repentir : *Misereor*, etc. Vous que j'ai préposés aux impositions publiques, songez que c'est d'un père que vous exercez les droits ; ne souillez jamais mes trésors par des tributs injustes ; servez moins ma puissance que mon amour ; épargnez comme un objet sacré le berceau du pauvre : que ma justice soit sur vos lèvres comme dans mon cœur ; je ne me plaindrai point que votre commisération ait retranché à mes revenus : ah ! surtout que mon nom ne soit jamais l'effroi des infortunés : *Misereor*, etc. Respectables pontifes, dignes ministres, quand la piété vous attire auprès de mon trône, offrez-moi toujours l'auguste image de la charité : dévorés de ses nobles feux, faites-les passer dans mon âme ; révélez-moi ces nécessités pressantes que la portion la plus délaissée et la plus intéressante de ma noblesse a confiées à votre sagesse et à votre charité ; que je partage avec vous la gloire d'être aussi leur père : *Misereor*, etc. O vous tous enfin qui souffrez, qui portez des fardeaux trop pesants, vous qui avez soif, accourez, je suis le père du pauvre, l'ami de l'orphelin, l'appui de la veuve. Que la majesté qui défend mon palais, ne vous repousse point : une garde qui entoure la bonté, n'effraye ni les besoins ni les larmes. Grands de mon empire, ministres de mon pouvoir, prêtres de la loi sainte, auguste famille, amis de mon cœur ! Non, non, ce ne sera plus mon crime, si le moindre de mes sujets est dans la souffrance ; faites-moi connaître ses besoins, et je proteste aux cieux, à la terre, à mon royaume, à ces temples vivants, à mon cœur, de ne jamais rejeter un infortuné, toutes les fois que je le pourrai secourir. Ah ! Sire, à cette touchante parole, je crois entendre quelque mère élever sa voix du milieu de cet auditoire, comme celle qu'avaient frappée les discours de Jésus-Christ dont les bons rois sont une si vive image, je crois l'entendre s'écrier : *Heureux le sein qui vous a porté ; heureuses les mamelles qui vous ont allaité* (Luc., XI, 27) ! et toute la nation répétera de concert : Que ce monarque, ami du pauvre, vive et soit béni dans les siècles des siècles (11).

(11) Lorsque nous sollicitons, au nom de la religion, le retour des mendians dans leur lieu natal, le soulagement des malades de l'Hôtel-Dieu, un meilleur sort pour les malheureux détenus dans les cachots, enfin une sévère police pour les jeux publics, la bonté paternelle du roi lui faisait chercher au fond de son cœur et méditer les moyens de parvenir à l'exécution de ces vœux : tant les pensées

des bons rois et celles de la religion s'accordent ensemble ! Sa Majesté par une ordonnance du mois de juillet, a enjoint aux mendians de se retirer dans le lieu de leur naissance et a pourvu à leur soulagement. Par un arrêt de son conseil du mois d'août suivant, elle a établi une commission pour secourir la charité des chefs de l'Hôtel-Dieu dans les moyens de rendre cette importante administra-

PANEGYRIQUE DE SAINT BERNARD.

Saint Bernard a été un prodige dans un siècle barbare. (FÉNELON, *Lettre à l'Académie française.*)

Vox Domini confringentis cedros; vox Domini concutientis desertum. (Psal., XXVIII, 5.)

La voix du Seigneur, qui renverse les cèdres; la voix du Seigneur, qui ébranle le désert.

Quand les peuples ont gémi longtemps dans les ténèbres de l'ignorance, quand les routes de Sion sont abandonnées par les enfants d'Israël, quand les hommes n'entendent plus au fond de leur cœur la voix secrète du Seigneur, quand toute chair, atteinte par le péché, a corrompu sa voie, enfin quand le bras du Très-Haut est tout près de laisser tomber son tonnerre sur la tête des coupables mortels, alors Dieu, par une sainte miséricorde qu'il a montrée dans tous les temps, suscite quelque homme extraordinaire pour exercer en son nom sa clémence et servir de médiateur auprès de lui. Naé sauve les restes du monde abîmé dans les eaux. Abraham sépare de l'idolâtrie un peuple de croyants. Job atteste la grandeur de Dieu parmi le paganisme. Joseph déploie la bonté infinie au milieu d'un peuple endurci. Moïse conduit une nation sainte dans le désert, et la mène jusqu'aux portes de la terre promise. Une suite admirable de chefs et de juges retient continuellement Israël prêt à renouveler ses infidélités. Dieu envoie de distance en distance dans les plus grands empires de la terre, des hommes inspirés qui y rappellent son nom et son culte. Quelquefois même il met la prophétie dans la bouche de la gentilité. Il choisit Néhémie pour briser les fers de Babylone, Esdras pour faire revivre sa loi sainte, les Machabées pour protéger son peuple opprimé; enfin sa miséricorde, embrassant tous les temps et tous les lieux, envoie un Dieu, des apôtres, des martyrs, des hommes marqués de son sceau divin.

Dans ce dernier nombre paraît l'illustre Bernard, destiné par le Ciel à continuer cette chaîne magnifique de grands personnages députés pour changer la face des royaumes, ressusciter le nom du Seigneur dans l'univers. Mais pour opérer ce prodige, et pour l'instruction des peuples, il faut frapper sur les plus superbes: *Vox Domini confringentis cedros*: et Bernard attaquera

tion plus parfaite. Par l'édit de suppression des receveurs des domaines, dit même mot, le roi a accordé cent mille écus par an de supplément pour la reconstruction des cachots et l'amélioration de l'état des prisonniers du royaume. Enfin Sa Majesté portant un regard de sollicitude sur les mœurs de son peuple, et en particulier sur celles de sa capitale, a ordonné qu'on mettrait sous ses yeux les moyens les plus convenables pour réprimer la licence des

les vices des grands avec un courage intrépide. Il faut séparer le peuple saint, du peuple infidèle, et Bernard attirera dans la solitude les élus, les prémices des saints: *Vox Domini concutientis desertum*. Quel spectacle étonnant donné à la France, à l'Europe! ma bouche peut à peine le raconter: au milieu de tant d'ignorance, tant de lumière: parmi tant de désordres, tant de sainteté: avec tant de relâchement et de scandales, tant d'austérités! Et quand nous n'aurions, chrétiens auditeurs, à vous offrir que ce prodige, en est-il un plus capable de vous étonner?

Mais il est des hommes (et comprenez bien, mes frères, cette économie de la Providence), il est des hommes en qui Dieu met, tout à la fois, et la sagesse de la terre, et celle du ciel; de sorte que ce que vous osez aujourd'hui blasphémer dans Bernard, je veux dire son influence dans les affaires publiques, est justement l'effet particulier d'une mission divine, de la miséricorde du Très-Haut envers les nations. Cette divine mission se fait connaître à des caractères certains; Bernard les a tous réunis; et ce discours va vous le faire comprendre... Voici le plan de cet éloge, qui naît si naturellement de la vie de notre saint: Bernard dans la solitude... Bernard dans la vie publique...

Vox Domini, etc.

Implorons les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de Marie, que notre saint invoqua toujours avec tant de confiance. *Ave*, etc.

PREMIÈRE PARTIE.

La piété reçoit un précieux hommage, quand le monde compte parmi ses grands hommes ceux que la religion révère parmi ses saints. Le célèbre Bernard, messieurs, est de ce nombre; et les prodiges de sa vie ne permettent pas de lui disputer la gloire dont il a brillé parmi les nations. Dans le nombre des vertus et des actions de ce fameux solitaire, choisissons les plus mémorables; et dans celles-ci, recueillons les faits les plus éclatants; fixons ce sublime modèle que Dieu présente à un siècle trop peu digne de le posséder.

jeux publics, prévenir les désordres et les calamités qu'ils entraînent dans la société et dans les familles.

(1) L'abbé de Boismontré a employé avec beaucoup de succès la première partie de ce texte, dans son Oraison funèbre de Mgr le Dauphin, où cet orateur célèbre a montré, comme dans celle de Louis XV, cette élévation et cette fierté de génie qui le caractérisent.

Aucune tache ne ternit cette gloire : nul trait dans ce beau tableau qui ait besoin d'être effacé par des larmes. Les parents de Bernard étaient célèbres par leur piété, et surtout par leur charité. Dieu récompense ces vertus par un prodige ; il fait naître d'eux l'illustre Bernard, et même une famille de saints ; la maison de Tesselin, son père, était comme un cloître ; et notre saint, encore libre, est déjà religieux par ses mœurs. Il montre dans ses moindres actions une docilité peu commune ; comme si le Ciel eût dès lors voulu jeter dans son cœur les fondements de cette obéissance profonde, l'ornement et la base de l'état religieux. La mère de Bernard, la pieuse Alette, veille soigneusement sur ce précieux dépôt. Les germes de cette sainteté éminente prennent leur accroissement dans son sein ; car, messieurs, notre sainteté ou notre réprobation commence presque toujours sous le toit paternel. Toutes les actions d'Alette étaient grandes ; ses pensées, nobles et hautes ; sa piété, principalement envers saint Ambroise, est remarquable : destinée à donner un jour à l'Eglise un de ses plus illustres docteurs, elle semble le former d'avance sur le modèle de ce grand archevêque ! Que dis-je, ô digne mère ! vous ne serez plus, et votre ombre propice, comme l'ange qui marchait devant le camp d'Israël, le conduira dans la solitude ; car, dit Bernard, c'est en songeant à vos conseils, à vos exemples, ô tendre Alette ! que je rompis mes chaînes, et m'enfonçai dans le désert avec Jésus-Christ.

Bernard avançait à grands pas dans la sainteté. Aussi l'ennemi lui livre-t-il de violents assauts, mais qui irritent de plus en plus son courage. Il se précipite dans un étang glacé ; et ce nouveau baptême lui confère une innocence qu'il ne perd plus. Je franchis ici un grand intervalle jusqu'au moment qu'il entre sous la discipline de Cîteaux ; je laisse même, sous le voile de la grâce, tous ces prodiges de lumière, de ferveur, d'austérités inouïes, dont il donne le spectacle dans ce saint lieu, et qui, frappant du plus grand étonnement ses chefs illustres, leur font entendre qu'il faut se hâter de placer Bernard sur le chandelier de la perfection religieuse. Cet enfant de Cîteaux est député avec une sainte colonie, pour fonder la célèbre maison de Clairvaux. Tout fond en larmes à son départ. Son supérieur Etienne lui met la croix dans les mains. Grand Dieu ! permettez ce transport à mon zèle ; il me semble le voir voler, au milieu de ses disciples, sur un nouveau Calvaire pour y être crucifié. Clairvaux s'appelait alors la Vallée d'Absinthe, nom mystérieux, qui rappelle cette pénitence salutaire qui est l'esprit de votre institut.

Notre cénobite est d'abord attaqué par une violente maladie, car les souffrances commencent la grandeur des saints ; et même, durant toute sa vie, il est éprouvé par des infirmités cruelles, entendant chaque jour au dedans de lui cette réponse de mort qui nous annonce notre fragilité malheureuse. Séparé

du siècle, c'est dans la solitude qu'il acquiert ces vertus qui vont bientôt étonner le monde. Précieuse disposition à la sainteté ! l'amour de la retraite ; c'est là que Dieu parle à ses élus. Bernard, Bernard ! s'écrie-t-il, pourquoi es-tu venu dans cet asile ? *Heureuse solitude*, ajoute-t-il, *seule béatitude* ! Répétant souvent qu'il devait ses lumières aux arbres et aux forêts.

Ici, en effet, Dieu et la nature parlent tour à tour ; dans les villes, on n'entend que le bruit confus des passions humaines ; la solitude est pure comme le jour qui l'éclaire ; c'est le sanctuaire secret de la Divinité. Auguste séjour ! où à mesure qu'on avance, on pénètre dans les clartés et dans la sainteté de Dieu ; où tout est temple pour le prier, tout est autel pour lui sacrifier ; où à chaque pas on foule un prodige ; où tout, jusqu'au silence même, chante la gloire du Très-Haut ; où la terre toujours en travail, donnant aux plus humbles plantes l'immortalité du temps, annonce assez à l'homme une immortalité plus parfaite ; où les déserts les plus arides, les rochers entassés, représentent à leur manière les traits formidables et épars d'une majesté puissante ; où tout est innocent, parce que tout est Dieu ; où la grandeur du Très-Haut est dans la noblesse des forêts, sa fécondité dans le cours inépuisable des fleuves, sa puissance dans le tonnerre que répètent les monts, sa bonté dans la rosée des campagnes, sa justice dans les sueurs du labourer courbé vers la terre ; enfin, son immensité dans cette étendue infinie des cieux que l'œil de l'homme ne saurait mesurer.

Pénétré des avantages de la solitude, Bernard, après ses glorieux travaux, vient y ranimer sa ferveur, y puiser de nouvelles lumières.

Au goût de la retraite il joint la pénitence. On frémit au récit de la vie de Clairvaux, sans pouvoir comprendre comment des hommes ont supporté de telles austérités. Les religieux se nourrissaient de feuilles de hêtre grossièrement apprêtées ; un habit pauvre, le jeûne, la cendre, le cilice, la haire, telles étaient leurs délices : et ils se croyaient encore hors de la voie du salut !

Cependant la religion de Cluny, rivale de Cîteaux, craint que l'esprit de Dieu n'ait pas dicté un pareil courage, ou au moins que l'orgueil n'en empoisonne les fruits ; Bernard publie une célèbre apologie, où son cœur magnanime et son génie élevé déploient tout ce qu'on peut attendre d'un homme si extraordinaire. L'abbé Suger, en qui le Ciel a mis cette sagesse qui régit les empires, frappé, comme Saul, par les traits véhéments de cet écrit, dépouille son ancien faste, rentre sous le joug qu'il imposait aux autres sans le porter ; ainsi les génies les plus sublimes s'abaissent devant Bernard. Mais quoi ! la pénitence a-t-elle besoin d'apologie ? Une route tracée vers le Calvaire peut-elle égarer ? Non, messieurs ; mais pour y marcher constamment, il faut cette vertu, qui manqua aux premiers habitants du ciel, l'humilité ; Ber-

nard la pratique, comme le plus humble des cénobites.

Abîmé dans son néant, il attend que Dieu crée en lui la lumière; il compose sur cette vertu un traité admirable. Philosophes superbes! l'orgueil a flétri vos magnifiques écrits; l'humilité rehausse ceux de Bernard: élevant l'homme sur son angle même, il le fait plus grand qu'il ne sortit jamais de vos mains; et l'introduisant jusqu'au pied du trône de Dieu, à travers les voiles dont il couvre notre obscure poussière, il fait reconnaître au Très-Haut son ouvrage, percer du milieu des ombres les rayons de notre immortelle splendeur.

Cette production de l'humilité, et du génie de Bernard, ouvre les yeux de ses adversaires; Pierre le Vénéral, chef de tout l'ordre de Cluny, et ami tendre de l'abbé de Clairvaux, rend au livre et à l'auteur la justice qui leur est due. Ah! quel nom j'ai prononcé! Pierre le Vénéral! génie majestueux, élevé, supérieur à nos éloges, digne chef d'un ordre qui répandait tant de gloire dans tout l'Occident; assez magnanime pour encourager celui de Cîteaux qui lui allait contester cette gloire; homme de paix au milieu des disputes, conciliateur au sein des animosités, homme d'un grand savoir au milieu de tant d'ignorance, d'un goût délicat au milieu de tant de grossièreté, le confident des rois, le conseil des Pontifes, capable de donner à tous de grandes leçons, et encore de plus grands exemples, ami généreux, quelquefois malgré de justes plaintes contre Clairvaux, peut-être contre Bernard lui-même, pardonnant, comme s'il eût été l'auteur de l'offense, l'ornement de l'état religieux et de l'Église, homme enfin que la religion peut se glorifier d'avoir possédé. Il en existait un plus étonnant, c'était Bernard. Mais que les caractères de ces siècles étaient simples et grands! on ne pouvait résister à l'empire de la vertu dans un rival même; quelque cœur qui lui servit de temple, on l'y allait honorer; et nous méprisons ces siècles? Hommes faibles, vous ne soutiendriez pas de si hautes vertus.

Aucune rivalité qui ne disparaisse devant Bernard. Il est moins le chef particulier de Clairvaux, que la règle universelle de tous les ordres d'Occident; son zèle ne se ralentit pas, ajoutant sans cesse la leçon à l'exemple. L'amour divin le consume, et il en contie les transports à sa plume: incomparable traité! où l'homme dépouillé des sens est conduit insensiblement jusqu'à Dieu; mais sans écart, sans enthousiasme; où reconnu sujet de la nature, il est mis néanmoins sous une main plus puissante. Bernard fait une sage remarque, que l'homme ne peut être détaché de tout intérêt, qu'un amour pur est impossible. Illustre Pontife! (Fénelon) qu'un cœur trop généreux écarta de la route de la lumière; si ce trait de la doctrine de Bernard échappe à votre sagacité, l'humilité enseignée dans ses immortels écrits, vous ramène bientôt à la vérité qui vous est présentée.

Les matières les plus abstraites ne rebutent pas la pénétration de l'abbé de Clairvaux; excité par les vertus qui éclatent dans ses saints religieux, entraîné lui-même par les torrents de grâce dont son âme est inondée, il compose son fameux traité de l'Accord de la Grâce et du libre Arbitre. Aussi, messieurs, n'est-ce pas ici un théologien ou un philosophe abstrait qui suit la marche lente de la raison, qui conduit ses lecteurs par les sentiers arides de ce profond mystère; c'est un saint au milieu d'autres saints, qui écrit ce qu'il voit, ce qu'il sent: c'est Paul au troisième ciel, qui répand sur la terre les flots de lumière qu'il puise au sein de la gloire infinie. Dans ce traité, Dieu paraît avec toute sa puissance, la déployant sur la liberté de l'homme sans le contraindre; mais le prévenant, l'excitant, l'entraînant. Insensés! qui voulons restreindre cette puissance, oubliant que la grâce n'est que la bonté même du Très-Haut, qui nous détermine librement.

Bernard écrit ses Discours sur le psaume quatre-vingt dixième; comme il s'enflamme aux expressions brûlantes et sublimes du Roi-Prôphète! Il n'en coûte point à ce génie facile pour marcher au milieu des plus grands écueils. Il compose un traité sur le Livre des Cantiques, où la pureté, la pénétration, la vivacité, l'élégance, brillent tour à tour, et où la beauté ravissante de l'Épouse est l'auguste et mystérieuse représentation de l'excellence de la vie intérieure. Mais l'éloge de Marie fait surtout ses délices; il en relève tellement le culte, qu'il semble que Dieu eût réservé la manifestation de la gloire de sa Mère au siècle heureux de Bernard. Comme à cet ange auquel il fut permis de briser les sceaux du livre mystérieux, il fut de même accordé à notre saint de découvrir au monde les trésors cachés de l'âme de la Reine sans tache. Bernard trace une foule de discours sur les saints, productions admirables! où il surpasse la plupart des Pères grecs et latins: ceux-ci parlaient presque toujours à des pécheurs, ou à des hommes grossiers: notre solitaire entretenait des anges, s'élevait à la hauteur des vertus dont ils lui présentaient le modèle.

Le sujet le plus ordinaire de ses entretiens, c'est la brièveté de la vie; matière inépuisable et profonde, où la raison et la foi de concert, tenant l'homme toujours sous la faux de la mort, toujours au moment de voir écrouler cet édifice de poussière, toujours près de s'engloutir dans l'effroyable abîme, rabaissent l'orgueil de nos pensées, leur communiquent un caractère sombre et majestueux qui ne conserve plus rien de l'homme du temps. Alors, mes frères, le tombeau à travers ses débris lamentables, que présente-t-il! L'homme de l'éternité qui s'élève du milieu de ces ruines: sa nuit épaisse qu'offre-t-elle? L'entrée formidable d'un sanctuaire qui conduit à la gloire immortelle: ainsi les ténèbres qui environnaient le saint temple, annonçaient la majesté du Seigneur.

Et comment les discours de Bernard n'auraient-ils pas été remplis de l'esprit divin ! c'étaient presque toujours les propres paroles de l'Écriture ; il y ranimait toutes ses pensées. On pouvait dire de lui comme de Jérémie, que c'était *la bouche même de Dieu* : « *Quasi os meum eris.* » (Chap. XV, vers. 19.) Dans ce mélange auguste, on ne pouvait plus discerner ce qui était de l'homme, et ce qui était de Dieu : comme ces fleuves dont les eaux se confondent avec la mer où ils s'engloutissent.

Bernard compose un traité du Précepte et de la Dispense, pour les enfants de Benoît, où il montre autant de circonspection que de sagesse, et encore plus de charité. O ancienne piété monastique ! oh ! comme le feu de la plus pure tendresse brûlait dans ces âmes célestes ! Quelle douceur dans les lettres des religieux de Clairvaux ! quelles expressions vives, je dirais presque passionnées, pour peindre leur mutuelle affection ! oui, l'amitié, osons le dire, recevait alors une espèce de culte ; elle ne refroidit donc pas la piété ; elle n'est donc pas un attachement terrestre, ni même, comme quelques hommes sombres le voudraient faire entendre, un manque de perfection. Rameaux précieux et sacrés du même tronc, l'amitié sainte, la charité y croissent ensemble ; et leurs fruits délicieux font goûter ici-bas un bonheur ineffable que le Ciel ne peut qu'étendre et perfectionner.

Combien ce sentiment avait d'empire sur Bernard ! Gérard, son frère, qu'il avait amené avec lui de la maison paternelle, Gérard, ce nouveau Benjamin si cher de Joseph, épuisé d'austérités, expire dans les bras de notre saint. Bernard fait d'abord quelques efforts sur lui-même : mais son cœur ne peut enfin contenir tant de tristesse. Plus consterné qu'Ambroise à la mort de son frère Satyre, un jour qu'il entretient ses religieux, ce cœur se dilate, se déchire ; une voix éclate comme un tonnerre : Gérard, Gérard ! Un feu sombre est dans ses yeux, des torrents de larmes coulent sur ses joues desséchées ; les sentiments étouffés pressent son sein ; les paroles entrecoupées meurent sur ses lèvres ; Gérard, tendre Gérard ! Il lui semble le voir encore au moment qu'il rend le dernier le soupir : son œil le suit dans le tombeau ; sa douleur le dispute presque au séjour des cieux ; rien ne lui plaît plus dans l'univers ; jusqu'à sa chère solitude, qui lui devient un objet importun ; abreuvé de ses larmes, poursuivi par cette lugubre pensée, il la repousse mille fois, et mille fois elle revient à sa bouche : désordre sublime d'une douleur qui ne connaît plus de bornes ! O moitié de moi-même, poursuit-il, que je vous célèbre encore, que je vous suive en quelque lieu que vous puissiez être ! Homme du ciel ! quel mot est échappé à vos lèvres ; chrétiens, Dieu séchera ses larmes, car lui seul les peut essayer.

Direz-vous encore, mondains, que le cloître anéantit l'affection naturelle ? Ah ! comment des cœurs, devenus les temples de la

charité, banniraient-ils un sentiment qu'elle allume ; mondains, ce sont vos vices qu'ils réprouvent ; mais le moindre des sentiments vertueux, ils le chrèissent comme une émanation précieuse du cœur du Très-Haut. O cantique de deuil de Bernard, chef-d'œuvre de ses productions magnifiques, où toutes les espèces de beautés sont réunies ! rendez à jamais témoignage à la tendresse que le cloître excite et nourrit.

Rien n'échappe à la plume intrépide de Bernard, il s'éleve contre la fureur des duels, attaque le propre frère du roi, qui avait provoqué le fils du comte de Champagne ; et cette voix, partie du fond de la solitude, arrête le jeune héros. Que dis-je, elle l'amène aux pieds de notre saint, auquel ce prince demande l'humble habit de la religion.

Le fruit des écrits de Bernard répandus de toutes parts, ne peut se comprendre ; ils sont comme une semence féconde de saints et de religieux ; l'évêque de Paris rentre en lui-même. Mais quoi ! Bernard n'a pas même besoin de parler, le seul bruit de son nom, la seule pensée qu'il existe dans le désert, retient les méchants, ou les ramène. Clairvaux ne peut contenir la multitude de saints. Malachie arrive du fond de l'Irlande, un prince, du cœur de l'Allemagne, un saint, de l'extrémité du Danemark ; mais celui-ci est un évêque dont les travaux peuvent glorifier l'Église, notre abbé le renvoie vers son troupeau. La sœur de Bernard est aussi à ses genoux ; qu'il est doux de recevoir le salut des mains d'un frère ! son esprit souffle partout ; la rivale Cluny, les enfants de Bruno, le fondateur de Prémontré, coté par ce généreux solitaire, tout copie ses admirables institutions. Il envoie une colonne en Portugal, où la sainteté de ses religieux ranime les mœurs dépravées de ce royaume. L'illustre Brunon est nommé archevêque de Cologne, et demande les conseils de Bernard : J'ai horreur, dit-il, à la vue de vos anciens dérégléments, et je frémis de vous voir franchir si tôt un si grand intervalle. Que la dignité à laquelle vous êtes parvenu est éminente ! Que l'abîme d'où vous êtes sorti était profond ! Que de force, messieurs, dans ce peu de paroles ! Il adresse à l'archevêque de Sens un traité sur les Devoirs des évêques : à une foule de prélats les plus distingués, des lettres dont le courage étonne encore aujourd'hui la postérité ; tout veut être dirigé, éclairé par lui. Du fond de la solitude de Clairvaux se lève chaque jour l'astre brillant destiné à éclairer le monde. Sa voix va frapper encore plus haut : jusquesous la tiare, elle tonne aux oreilles des Pontifes ; Bernard consacre les plus beaux instants de sa retraite à ces livres fameux de la Considération, où les devoirs du Père commun sont exposés avec tant de noblesse, les désordres de Rome, repris avec tant de fermeté, les vertus des dignes successeurs de Pierre, dépeintes avec de si magnifiques couleurs !

Productions de Bernard ! vous serez avouées de la postérité la plus reculée. Écrits immor-

tels! où tout est poli par la main du goût, où trop d'abondance peut-être, où l'Écriture trop prodiguée sont un défaut qu'on chérit; où chaque passion a son langage, où la pensée est un jet de feu, le sentiment un trait brûlant et fort, la louange un encouragement, la censure un saint zèle : incomparables écrits! où brille la douceur de Lactance, la vivacité de Grégoire de Nazianze, la facilité de saint Cyprien, la pénétration de saint Augustin, quelquefois la majesté de saint Chrysostome! O Bernard, génie étonnant! digne d'avoïr continué, terminé, la chaîne des saints docteurs.

La solitude de Clairvaux devient un spectacle pour la terre et pour le ciel; les Pontifes, les rois, les grands de tous les royaumes y vont aborder : on eût dit que le ciel y avait rassemblé toutes ses grandeurs, pour y recevoir les hommages de la terre. La cour romaine y paraît dans sa plus grande pompe; et les saints religieux immobiles, les yeux collés en terre, ignorent que le Pontife est au milieu d'eux! seulement l'ombre de Jésus-Christ qui apparaît sous les traits de son auguste représentant, réfléchit sur leur front plus de modestie. Et ne vous effrayez pas, chrétiens, ce ne sont pas ici des esclaves, mais de véritables enfants de Dieu. Leur obéissance sous les lois de Bernard n'est pas servile, mais honorable, mais volontaire, mais digne du Dieu qui en est l'objet. Et pourquoi les hommes gouverneraient-ils avec plus d'empire que Dieu lui-même! Son joug changera-t-il de nature, pour passer dans nos mains?

Mais, messieurs, vous n'avez encore admiré Bernard que dans la retraite, pratiquant la perfection, instruisant les saints et la terre. Embarrassés dans le choix de ses vertus, de ses actions, de ses écrits, nous les avons employés en quelque sorte confusément pour les faire servir de base à sa gloire, comme dans un édifice, on jette presque sans ordre dans les fondements, les pierres destinées à le soutenir. Faisons connaître maintenant la vie publique de cet homme extraordinaire : ce sera le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Une ignorance universelle, des mœurs corrompues régnaient au *xiii^e* siècle; le flambeau même de la religion parut un instant sous le boisseau, et les fumées du puits de l'abîme étaient près d'envelopper tout l'univers. Dieu suscite Bernard, qui non-seulement fait revivre la lumière, mais sert de chef aux nations : on eût dit que l'Europe n'était plus qu'une seule monarchie, dont l'abbé de Clairvaux était le roi; car, messieurs, il est dans les hommes célestes un caractère formidable, qui fixe les regards des trônes, attire le respect des nations.

Bernard est marqué du sceau d'une consécration particulière. C'est Moïse à qui Dieu remet la conduite de son peuple, Moïse, qui enfoncé avec le Très-Haut dans la nuée, reçoit les lois saintes, les écrit sur des tables, détruit les scandales, frappe avec sa

verge les rochers, tend ses bras vers le ciel, obtient les victoires, enfin convertit le désert en un lieu de délices. La vie de Bernard présente toutes ces merveilles. Et d'abord le torrent de son éloquence entraîne tout, jusque-là que quelquefois on fuit son empire; mais plus souvent on accourt pour l'entendre, pour admirer ce nouveau prodige que le Ciel fait briller au milieu des nations. Pressé par l'évêque de cette capitale il monte dans la tribune sacrée, prêche un peuple immense; et les clercs dissipés s'humilient, les grands déposent leur orgueil; tous *rienement en frappant leur poitrine.* (*Luc.*, *XXVIII*, *48.*) Ce premier succès fait voler partout le nom du nouveau Chrysostome. C'est l'ange de la réconciliation envoyé du Ciel. Le peuple de Reims est soulevé contre son archevêque, et la médiation de Bernard fait revivre la paix.

Tous les biens arrivent par notre saint : la France est affligée d'une famine universelle, il court chez les princes voisins, touche leur cœur et le royaume recouvre l'abondance et la vie.

Le feu de son éloquence, comme un incendie violent, se répand de plus en plus. Partout la face des villes est renouvelée. Que de crimes il arrache du milieu des nations! Que de vertus il y fait naître! On assemble le célèbre concile de Troyes pour la réforme des mœurs, époque fameuse de l'établissement des Templiers, ces infortunés qui oublièrent, hélas trop tôt! les importants avis de notre solitaire. On dépose les abbés et les évêques indignes; les bons craignent de prévariquer, tant l'éloquence infatigable de Bernard produit partout un trouble salutaire dans les consciences! comme ces tempêtes qui agitent les mers pour empêcher leurs eaux de se corrompre. Peuples ingrats! voilà les biens que vous tenez de son courage, et que vous foulez aux pieds avec un mépris sacrilège.

Dieu l'a établi pour édifier et pour détruire. Une grande erreur se répand par le zèle ignorant et indiscret des enfants de la loi qui annoncent que la fin du monde est prochaine : les saints sont presque séduits; Bernard animé d'un zèle plus pur, détruit cette erreur dangereuse et rétablit le calme dans les esprits; et cependant c'est ce même homme que vous accusez d'accréditer, d'étendre les superstitions.

Cette bouche, qui fait retentir de si grandes vérités, se montre de plus en plus un digne sanctuaire des oracles du Très-Haut. Un scandale s'élève dans l'Eglise; une fatale ivraie désole le champ du Seigneur; Bernard est destiné à l'arracher; Abaiard, génie pénétrant et facile, plus abondant que profond, prodige de science, souple et enveloppé, habile à exposer les difficultés, plus habile à leur prêter par ses subtilités une force nouvelle; possédé par une passion insensée dont une vive imagination et les fantômes de la solitude augmentent les emportements; violateur de la foi domestique; présomptueux et hardi, couvert d'anathème

mes, et dans sa chute tel que Lucifer, tournant sa tête superbe contre les tonnerres dont il est accablé; enfin inspirant à son siècle et à la postérité cet intérêt qui naît du malheur, et du souvenir de la destinée de sa généreuse compagne: Abailard, abusant de l'empire qu'il s'est acquis, répand partout ses erreurs; nouvel Arius, il attaque la Trinité; nouveau Nestorius, la personne de Jésus-Christ; nouveau Pélage, la grâce toute-puissante (1); et traçant la route aux inquiets Sociniens, tenant le flambeau d'une indiscrète philosophie à la main, le téméraire croit pouvoir éclairer les sombres profondeurs des mystères. Bernard entraîné dans l'arène va combattre ce fameux adversaire. Les royaumes, Rome elle-même sont dans l'attente: les rois, la plus brillante noblesse, un peuple innombrable sont présents. Les deux athlètes s'avancent; mais quoil au premier choc Bernard est vainqueur; c'est Augustin terrassant les donatistes, et déposant aussitôt sa gloire aux pieds de Jésus-Christ. Abailard confus ne peut pas même proférer une parole: il s'échappe enfin, rempli de désespoir et de honte. Mais ici la gloire de Pierre le Vénéralable marche encore à côté de celle de Bernard. On refuse partout un asile au vaincu, l'abbé de Cluny lui ouvre celui de son grand cœur, et le recueille dans son monastère. Bernard a fait une plaie nécessaire; Pierre y met l'appareil. Bernard a éloigné du troupeau une brebis dangereuse; Pierre lui donne ses soins, la met sur son épaule, la rapporte au bercail; enfin Dieu punit par Bernard, il pardonne par Pierre. Illustres amis, pourquoi diviserai-je une gloire que vos âmes généreuses aiment à partager! Ainsi les cieux contiennent tout à Bernard le ministère de justice et celui de miséricorde.

Son éloquence et son zèle terrassent le séditionnaire Arnaud de Bresse. Une plus digne victoire est remportée sur l'évêque de Poitiers. Ce pontife soutient une partie des erreurs d'Abailard, veut comme ce dernier, peser au seul poids de la raison les vérités éternelles: principe destructeur de la foi, semence funeste, cachée au fond des esprits impatients, et qui dans ce dernier siècle a produit tant de fruits de mort. Le prélat trouve au concile de Reims de puissants défenseurs; mais son humilité veut un autre triomphe, sa défaite même. Il rentre dans son église avec la gloire de l'obéissance si supérieure aux plus brillants succès.

Le même concile animé de l'esprit de Bernard défend d'élever à l'épiscopat de trop jeunes ministres, et pose les règles de cette discipline précieuse dont le violement a fait tant de fois retentir l'Eglise des scandales des enfants d'Héli. Le saint abbé dissipe aussi les prestiges d'un certain Eudes, qui, par l'excès de son enthousiasme et de son délire, entraîne les peuples après lui, quelques-uns sont punis par le feu, attentat horrible dont le zèle indiscret des princes a fait trop souvent

gémir la charité de la religion. L'inquiétude est naturelle à l'orgueil, qui endure impatiemment le joug pénible de la croyance. Un moine apostat, nommé Henry, répand ses erreurs (émanation du manichéisme, dit le grand évêque de Meaux): le midi de la France retentit de ses blasphèmes; Bernard paraît, et le mensonge confondu rentre dans ses ténèbres. Les erreurs sont presque toujours une calamité publique, parce qu'elles mettent l'épée aux mains des souverains. Le moine Radulphe, fanatique forcené, soulève l'Europe contre les Juifs; leur sang coule à grands flots dans tous les royaumes: la fureur des peuples ne peut s'assouvir, car aucun sang n'abreuve mieux le fanatisme; mais leur rage est enfin apaisée, et c'est encore à Bernard, à Pierre le Vénéralable que la religion et l'humanité doivent ce nouveau bienfait; Pierre et Bernard, hommes immortels dont les âmes, pour imiter le langage de l'Écriture, étaient, pour ainsi dire, collées ensemble comme celle de David et de Jonathas.

Rien n'égale la gloire dont brille notre saint et dont il fait resplendir son ordre: Clèves devient le sénat des rois; toutes les grandes querelles de l'Europe y sont discutées; les Pontifes, les empereurs y prennent pour juges ces pieux solitaires. Louis le Gros, prince bouillant, dont les passions blanchirent tant de fois le frein qui les retenait, se courbe respectueusement devant ces anges de la terre. O ignorance! ô superstition! vous criez-vous; déclamateurs insensés! pourquoi ces murmures? L'empire sur les peuples appartiendra toujours aux saints, comme il est à Dieu; et le bonheur du monde sera toujours de leur obéir.

Les passions de Louis se réveillent contre l'archevêque de Sens, comme elles s'étaient allumées contre Étienne de Paris. Bernard, infatigable défenseur de l'innocence, oppose son zèle au courroux du monarque et l'arrête. Ce même zèle qui venge les évêques, attaque leurs dérèglements. Le prélat de Verdun dépossédé parvient par ses intrigues à monter sur un autre siège; la piété de Bernard excite celle du monarque et des Pontifes français; et Rome désabusée ne le défend plus; elle confie même ses intérêts les plus chers, et ceux de l'Eglise à Bernard; partout il menace, il frappe, il tonne, c'est Jean dans le désert, Phinéas dans le temple, Elie sur la montagne, Nathan chez les rois. A sa voix tout rentre dans le devoir. Ses paroles ont, pour ainsi dire, la même puissance que les remords, qui déchirent en attendant qu'ils ramènent au repentir. O vous! qui censurez ce siècle de saints, et dans ce siècle, Bernard qui en fut la gloire; répondez; qu'est un royaume où manquent la lumière et les mœurs? Osons le dire, sans Bernard peut-être la monarchie française n'existerait plus, et vous calomniez ce grand homme? Si par son zèle, comme Suger par sa sagesse, il n'avait soutenu cet antique édi-

(1) Voy. FLEURY, *Hist. eccl.*, t. XIV, p. 544, etc.

fice que l'ignorance et la corruption attaquaient de toutes parts, que seraient devenues nos provinces ? restes informes, membres épars, des conquérants avides, des peuples nouveaux en auraient fait leur proie. Je veux que son zèle ait passé quelquefois les bornes ; mais l'excès du bien était peut-être un remède indispensable à l'excès du mal. Des brigands envahissent partout les terres ; et les monastères auxquels on les abandonne, sont comme une sauvegarde sacrée pour les garantir contre leurs attentats ; comme un saint asile où la science et la vertu en dépôt attendent le moment de se répandre sur les royaumes ; les monastères sont pour la religion ce que les cavernes formidables avaient été pour la primitive Eglise, des espèces de temples, où Dieu met sa gloire à couvert : car, mes frères, les méchantes mœurs sont plus redoutables que le glaive. Enfin les biens que ces religieux reçoivent de vos aïeux et que vous enviez tant aujourd'hui, que sont-ils ? vous ne l'ignorez pas, d'affreux déserts, dont ils ont acquitté mille fois le prix, en vous apprenant à cultiver vos domaines : la rosée de leurs champs a fécondé les vôtres ; vous vous êtes enrichis par vos dons.

Le crédit de l'abbé de Clairvaux est sans bornes : les peuples dans le silence attendent toujours ses oracles. Un orage affreux gronde sur l'Eglise ; quel moment pour la gloire de Bernard ! juge des Pontifes, arbitre entre le ciel et la terre, il étouffe le schisme d'Occident. Honorius vient d'expirer. Une portion du Sacré Collège nomme Innocent : l'autre, Anaclet. Celui-ci tient dans son parti Rome accoutumée à conférer la tiare et à commander. Innocent, caché dans sa modeste vertu, attend le moment de la Providence. Les nations dans le deuil ignorent sur lequel des deux l'esprit de lumière est descendu. Bernard parle, l'hypocrisie est démasquée ; Anaclet tombe du trône de Pierre. Quelques souverains résistent encore, mais ils sont bientôt vaincus : l'Angleterre, l'Espagne rentrent dans le sein de l'unité.

Bernard ne remplit pas seulement les fonctions de médiateur, il est apôtre : partout où ce double ministère l'appelle, il étonne par ses succès ; il laisse dans tous les lieux des traces de son zèle, c'est l'âme universelle de l'Europe ; il vole partout avec le signe de la paix. Organe de trois conciles, le Ciel ne s'explique plus que par lui. Il visite les habitants de Crémone, de Pavie ; et par ses prodiges et par ses paroles, les gagne tous à Jésus-Christ ; mais surtout, comme son courage seconde sa charité ! Guillaume duc d'Aquitaine, génie emporté, persévère dans le schisme, désole les églises : les foudres des évêques le frappent en vain ; il les brave par ses blasphèmes, comme il outrage leur sainteté par ses honteux désordres. O Bernard ! la foi est en péril, accourez. Il arrive dans la capitale des Etats de ce prince, demande à célébrer les mystères augustes : un reste de foi retient Guillaume à la porte du temple ; le saint, animé

d'un zèle nouveau, au moment que Jésus-Christ et toute la puissance du Ciel sont dans ses mains, vole au milieu d'un peuple innombrable vers le duc, lui montre son juge et le vengeur des saints ; et le duc foudroyé tombe aux pieds de Bernard, les inonde d'un torrent de larmes, se roule dans la poussière, demande en tremblant l'absolution et la paix.

Notre solitaire, dont l'œil veille sans cesse sur l'Eglise, s'enfonce un instant dans sa retraite, repasse en Italie, soumet de nouveau au véritable Pontife Rome qui secoue son pouvoir, le Mont-Cassin, où la sainteté est séduite, et raffermi la Tiare chancelante sur la tête du légitime Souverain. Anaclet meurt ; une étincelle de schisme sort de son tombeau ; un souffle de Bernard la dissipe. Défenseur intrépide d'Innocent, il sait le reprendre et l'éclairer. Il venge contre lui l'archevêque de Trèves, dont le pontife usurpe les droits les plus saints. Il oppose son zèle à l'élection de l'évêque de Langres, résistant à toutes les puissances unies, parce que son éminente piété le met, de l'aveu du Ciel, dans un ordre supérieur à tous les pouvoirs. Aussi, messieurs, nous prétendons moins vous offrir ici un modèle qu'un prodige du double empire de l'éloquence et de la sainteté. Mais, hélas ! que vois-je ? quel est le prix des services rendus au Pontife romain ? Sur une légère calomnie, notre saint perd l'amitié d'Innocent. Ah ! s'écrie ici un célèbre auteur, fiez-vous aux princes de la terre et à leurs protestations. Ce trait cause la plaie la plus profonde au cœur de Bernard.

Un cœur dans le deuil sent mieux les maux des infortunés. Une grande querelle divise Louis le Jeune et le comte de Champagne, intime ami de Bernard. Notre saint révèle au comte le secret de la miséricorde du Seigneur, qui abaisse alors qu'il veut élever, éprouve alors qu'il veut sanctifier, frappe alors qu'il veut couronner.

De nouveaux troubles agitent le Siège de Rome : les chagrins l'investissent, les Pontifes tremblants n'y montent que pour en être précipités : à de malheureux vieillards succède, contre toute attente, un élève de Bernard, Eugène III, celui, messieurs, à qui notre saint adresse ce traité célèbre dont nous avons parlé, un des plus beaux monuments de notre antiquité française ; mais ce Pontife lui-même n'est pas sans perplexités. Les orages se renouvellent ; il leur oppose une âme formée par la discipline de Bernard, la fermeté, la douceur, la patience. Il n'invoque pas, comme on l'avait fait tant de fois, l'épée des rois. La prière est son seul bouclier ; ses armes, ce sont ses vertus ; il refuse constamment de rentrer dans Rome, s'il n'est d'abord reçu dans le cœur de ses sujets. O Bernard ! voilà vos disciples. Eugène obtient enfin le prix de ses vertus, et regne avec autant de paix que de gloire.

L'inquiétude des peuples de l'Europe se lasse de cette paix ; reconcihés entre eux, ils veulent porter la guerre dans les royaumes lointains, a l'unent leur tomberre à l'au-

tel, et au nom du Très-Haut, vont combattre les infidèles. O abbé de Clairvaux ! voilà encore le crime de votre empire sur les esprits. Chrétiens, pourquoi déguiser l'histoire ? Louis veut la croisade, et c'est un monarque absolu qui a parlé ; le Pontife commande à Bernard de la publier ; un torrent de guerriers se précipite vers l'Orient ; et à vos yeux c'est notre saint qui ordonne la guerre ? Hélas ! que nous apprennent ces temps malheureux ? Qu'il fallait peut-être cette calamité, pour en faire cesser de plus lamentables. Bernard demande des mœurs aux croisés, du zèle pour la délivrance de leurs frères opprimés : où est le crime de ce langage ? Vous auriez voulu plus de politique dans un saint, et vous en eussiez pris du scandale. Ah ! mes frères, la charité des saints ne distingue pas entre nation et nation ; partout où des hommes souffrent, ils désirent d'attirer des vengeurs. Tout l'univers est à Jésus-Christ ou digne de l'être, et partout ils veulent lui assurer des adorateurs : éclairer des aveugles, sauver des malheureux, réunir tous les peuples dans un seul cœur, est-ce un désir criminel ? est-ce le vœu coupable de l'ambition et de la soif des richesses ? Cœur de Bernard, parlez ici à ma place : que celui qui ose vous blâmer, assis sur votre tombe, y interroge votre cendre, et cet amour véhément qui vous consumait ; oui, messieurs, Bernard prêche la charité, la sainteté de la croisade, et en abandonne la politique aux souverains. Vous célébrez Athènes et Rome qui donnent des chaînes à l'univers, et vous censurez des hommes qui veulent les rompre ? Ces combats de clémence, parce que la terre n'en a pas encore donné le spectacle, ne peuvent obtenir grâce devant vous. O sombre sagesse qui méconnaît, qui proscrire le martyre de l'humanité ! J'avoue qu'une fois excité à cette expédition mémorable, Bernard la prêche avec le zèle le plus véhément : qu'en faut-il conclure ? Que les maux dont les Sarrasins affligent nos frères sont extrêmes, puisqu'ils allument une telle indignation dans ce saint ; que c'est la destinée des grandes âmes de ne pouvoir s'ébranler sans agiter le monde : astres brillants qui entraînent dans leur course le reste des cieux.

Mais quoi ! tout change pour la gloire de Bernard ; il est chargé de la honte du mauvais succès de l'expédition ; mille blasphèmes sont vomis contre lui. Ah ! chrétiens, tel est l'avantage de la sainteté ; tandis que la grandeur humaine s'est évanouie, il est pour elle une gloire puisée dans les opprobres mêmes, et qui relève le front des saints. Bernard endure ces outrages avec la plus héroïque résignation ; abandonné de tous, il lui reste un asile assuré contre ses malheurs, un ami tendre et fidèle, l'abbé de Cluny.

Cependant Bernard, qui reçoit des avertissements de sa fin prochaine, tourne tous ses regards, tous ses desirs, vers la conquête de cette Jérusalem céleste contre laquelle les passions humaines ne peuvent rien. Li-

vré à toutes les rigueurs de la pénitence, comme au premier instant de son entrée en religion, il sent son corps s'affaiblir ; non, il est encore utile au monde. Metz est désolé par une armée formidable ; l'évêque de Trèves, qui en est le pasteur, sollicite la médiation de Bernard. Hélas ! que peut-il ? la mort est dans son sein, elle glace ses lèvres. N'importe, languissant, mais animé par le courage de la charité, il accourt, se transporte au camp ennemi ; le chef et les soldats s'éloignent, craignent l'empire de ses discours, mais en vain ; Bernard a paru, le trait a frappé ; ces âmes fières déposent leur orgueil et leur haine ; les vainqueurs, devenus suppliants, jettent les armes, et envoient porter la paix à leurs ennemis. Ainsi, tel que Jésus-Christ en quelque sorte près de monter dans les cieux, Bernard, au moment de mourir, laisse la paix sur la terre.

Les défaillances de la mort se font sentir de plus en plus à notre solitaire. A l'instant de se dégager de sa prison, cette flamme dévorante s'élance avec plus de liberté et de véhémence. Le malheur dont l'Eglise est menacée, retentit aussitôt de toutes parts : tout est dans le deuil : Rome, la France, l'Europe, Pierre le Vénérable ; car cet illustre abbé mérite une place à lui seul. Avant de quitter la terre, Bernard écrit une lettre touchante à un tendre ami, comme pour déposer son dernier soupir dans le sein de la douce amitié ; mais l'heure éternelle sonne, Dieu l'appelle, Bernard expire dans les bras de ses saints religieux. Venez lui rendre la gloire qu'on veut lui ravir, vous, fervents solitaires, à qui il enseigna la sublime philosophie de Jésus-Christ ; vous, illustres évêques, qu'il raffermi sur vos sièges ; vous, cités rivales, qu'il pacifia ; vous, dignes sujets, qu'il sauva de l'oppression des rois ; vous, magnifiques monarques, dont il vengea les droits sacrés ; vous, nation proscrire et déicide, dont il fit épargner le sang ; vous, peuples féroces, qu'il adoucit ; vous, Eglise de mon Dieu, dont il ferma tant de fois les plaies ; vous, Pontifes de Rome, qu'il a conduits sur la chaire de Pierre ; vous, tendres frères, esclaves des fiers despotes de l'Orient, auxquels il sacrifia son repos, sa gloire. Venez lui rendre cette gloire, vous, tristes infortunés, qu'il a soulagés ; vous, boiteux, qu'il a redressés ; vous, aveugles, dont il a ouvert les yeux ; vous, pécheurs, qu'il a ramenés ; vous, saints pénitents, qu'il a consolés ; vous, royaumes, dont il a renouvelé les mœurs ; vous, tendres amis, dont les noms expirent les derniers sur ses lèvres ; rendez-lui sa gloire, formidables déserts, qui avez possédé si longtemps cette arche sainte, qui avez retenti de ses leçons, frémi de ses austérités, prêté votre silence à ses immortels écrits ; rendez-lui sa gloire, siècle de ténèbres, qu'il a éclairé et rempli de son nom ; siècle présent, qu'il eût subjugué par l'ascendant de son génie ; siècles futurs, qui bénirez sa mémoire. Rendez-lui sa gloire, illustre retraite où cet éloge retentit, et où Bernard nous est retracé dans la douceur et la

sagesse du digne chef qui m'écoute (1), dans l'émulation des enfants, continuellement occupés à puiser, dans ce saint lieu, les lumières et les vertus de ce Père commun; enfin, rendez-lui sa gloire, du haut des cieux où vous réglez, généreux martyrs dont il a célébré le courage, savants docteurs dont il a égalé les lumières, tendres pasteurs dont il a montré la charité, chœurs des célestes

esprits dont il a imité la pureté, Vierge sainte dont il a chanté les immortelles grandeurs, Dieu éternel qui versez sans mesure sur sa tête des torrents de félicité, et qui également riche et prodigue envers tous vos saints, en promettez une aussi abondante aux imitateurs de ses héroïques vertus. Ainsi soit-il.

(1) Dom Terrier, prier des Fenillants, où ce discours a été prononcé.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

LOUIS CARRELET, CURÉ DE NOTRE-DAME DE DIJON.

ŒUVRES SPIRITUELLES ET PASTORALES,

Formant une collection de Discours sur les plus grands Traits de l'Histoire de la Religion, les principaux Dogmes de la Foi, les points les plus importants de la Morale, les Fêtes et les Cérémonies remarquables de l'Eglise, et plusieurs événements intéressants pour la Religion.

Sur la Vie de l'auteur, et les différentes éditions de son ouvrage. 9

A M. DE VOGUE EVEQUE DE DIJON. 11

DISCOURS SUR LES PLUS GRANDS TRAITS DE L'HISTOIRE DE LA RELIGION.

HOMÉLIES SUR L'ANCIEN TESTAMENT.

I ^e Homélie. — La création de l'univers.	15
II ^e Homélie. — La création de l'homme.	21
III ^e Homélie. — La chute du premier homme.	29
IV ^e Homélie. — Le martyr d'Abel.	39
V ^e Homélie. — Le déluge.	48
VI ^e Homélie. — Le sacrifice d'Abraham.	57
VII ^e Homélie. — Les malheurs de Joseph.	65
VIII ^e Homélie. — La gloire de Joseph.	78
IX ^e Homélie. — Le triomphe de la patience dans la personne de Job.	89
X ^e Homélie. — La servitude d'Egypte; portrait de Moïse.	99
XI ^e Homélie. — Le passage miraculeux de la mer Rouge.	108
XII ^e Homélie. — La promulgation de la loi.	118
XIII ^e Homélie. — La religion des Hébreux.	127
XIV ^e Homélie. — Le sacrifice de la fille de Jephté.	153
XV ^e Homélie. — Le temple de Salomon.	142
XVI ^e Homélie. — La pénitence de Ninive.	149
XVII ^e Homélie. — La charité récompensée dans la famille de Tobie.	157
XVIII ^e Homélie. — Le triomphe de Judith.	167
XIX ^e Homélie. — L'innocence justifiée dans la chaste Suzanne.	177
XX ^e Homélie. — La vertu couronnée dans Esther.	187

HOMÉLIES SUR LE NOUVEAU TESTAMENT.

I ^e Homélie. — Le Messie.	193
II ^e Homélie. — Jeûne et tentation de Jésus-Christ.	203
III ^e Homélie. — Sermon de la montagne.	210
IV ^e Homélie. — L'oraison dominicale.	219
V ^e Homélie. — Conversion de Marie Madeleine (1).	226
VI ^e Homélie. — Multiplication des pains.	236
VII ^e Homélie. — Transfiguration de Jésus-Christ.	243
VIII ^e Homélie. — La femme adultère.	250
IX ^e Homélie. — L'enfant prodigue.	255
X ^e Homélie. — Le mauvais riche.	262
XI ^e Homélie. — Les ouvriers de la vigne.	267
XII ^e Homélie. — Resurrection de Lazare.	275
XIII ^e Homélie. — Le tribut impérial.	281
XIV ^e Homélie. — Les dix vierges.	287
XV ^e Homélie. — Parabole des talents.	292
XVI ^e Homélie. — Institution du sacrifice et du sacerdoce de la loi de grâce.	298
XVII ^e Homélie. — Le mystère de la rédemption.	304
XVIII ^e Homélie. — Résurrection de Jésus-Christ.	311
XIX ^e Homélie. — Descente du Saint-Esprit.	316
XX ^e Homélie. — Conversion de saint Paul.	321
XX ^e Homélie. — Morale de la primitive Eglise. Extrait des Epîtres de saint Paul.)	328
XXII ^e Homélie. — Le règne de l'Eglise.	336
XXIII ^e Homélie. — La fin du monde.	345
XXIV ^e Homélie. — Haute idée de la grandeur de Dieu.	350

INSTRUCTIONS THÉOLOGIQUES SUR LES PRINCIPAUX DOGMES DE LA FOI.

I ^e Instruction. — Sur la divinité.	361
II ^e Instruction. — Sur Jésus-Christ.	365
III ^e Instruction. — Sur le Saint-Esprit.	376
IV ^e Instruction. — Sur l'Eglise.	375
V ^e Instruction. — Sur le Baptême.	377
VI ^e Instruction. — Sur la Confirmation.	382
VII ^e Instruction. — Sur la Pénitence.	386
VIII ^e Instruction. — Sur l'Eucharistie.	392
IX ^e Instruction. — Sur le sacrifice.	397
X ^e Instruction. — Sur l'Extrême-Onction.	402
XI ^e Instruction. — Sur L'Ordre.	407
XII ^e Instruction. — Sur le Mariage.	413
XIII ^e Instruction. — Sur les vertus théologiques.	419

XIV ^e Instruction. — Sur les vertus chrétiennes.	423
XV ^e Instruction. — Sur la fin de l'homme chrétien en chaque état.	423
XVI ^e Instruction. — Sur le péché.	428
XVII ^e Instruction. — Sur la première table de la loi divine.	433
XVIII ^e Instruction. — Sur la seconde table de la loi divine.	440
XIX ^e Instruction. — Sur les commandements de l'Eglise.	443
XX ^e Instruction. — Sur les monitoires.	431
XXI ^e Instruction. — Sur l'esprit des fêtes et des mystères de la religion.	433
XXII ^e Instruction. — Sur la dédicace des églises.	461
XXIII ^e Instruction. — Sur le culte des saints.	467
XXIV ^e Instruction. — Sur le culte de la sainte Vierge.	473
XXV ^e Instruction. — Sur la prière publique.	478
XXVI ^e Instruction. — Sur les superstitions.	486
XXVII ^e Instruction. — I. Récapitulation sommaire du fouds de la Religion.	489
II. Abrégé de la Lol.	496

DISCOURS SUR LES POINTS LES PLUS IMPORTANTS DE LA MORALE.

POUR LE SAINT TEMPS DE L'AVEY.	503
Discours premier. — Pour la solennité des O de Noël.	505
Discours II. — Objet spéculatif du saint temps de l'Avoy.	508
Discours III. — Pratiques de religion propres au saint temps de l'Avoy.	513
Discours IV. — Jésus considéré dans le sein de Marie.	517
Discours V. — Préparatifs de la naissance prochaine du Messie.	521
Discours VI. — Dispositions intérieures de la sainte Vierge aux approches de son enfantement.	525
Discours VII. — Célébrité de la veille et du jour de Noël.	529
Discours VIII. — Pour le jour de la Circoncision. — Sur le saint nom de Jésus et le nouvel an.	534
Discours IX. — Sur la messe paroissiale.	538
Discours X. — Pour le deuxième Dimanche après l'Epiphany. — Sur le mariage.	543
Discours XI. — Pour le troisième Dimanche après l'Epiphany. — II. Sur le mariage.	553
Discours XII. — Pour le quatrième Dimanche après l'Epiphany. — III. Sur le mariage.	561
Discours XIII. — Pour le Dimanche de la Sexagésime, contre les désordres du Carnaval. — Sur le péché de scandale.	570
Discours XIV. — Pour le Dimanche de la Quinquagésime, contre les scandales du Carnaval. — Sur la fuite du scandale.	580
Discours XV. — Pour le Dimanche de la Passion. — Sur la préparation au devoir pascal.	587
Discours XVI. — Pour le Dimanche des Rameaux. — Sur les cérémonies de la semaine sainte.	594
Discours XVII. — Pour le troisième Dimanche après Pâques. — Sur la réprobation du monde.	602
Discours XVIII. — Pour le quatrième Dimanche après Pâques. — II. Sur la réprobation du monde.	609
Discours XIX. — Pour le Dimanche avant la fête de l'Ascension. — Sur les Rogations.	614
Discours XX. — Pour le Dimanche de la Trinité. — Sur la préparation à la Fête-Dieu.	622
Discours XXI. — Pour le Dimanche de la Trinité. — II. Sur la Fête-Dieu.	628
Discours XXII. — Pour le Dimanche de la Trinité. — III. Sur la Fête-Dieu.	633
Discours XXIII. — Pour le même jour. — Sur l'hostie miraculeuse de Dijon.	639
Discours XXIV. — Pour le troisième Dimanche après la Pentecôte. — Sur l'aumône.	643
Discours XXV. — Pour le neuvième Dimanche après la Pentecôte. — Sur l'abus des dons de Dieu.	652
Discours XXVI. — Pour le quatorzième Dimanche après la Pentecôte. — Sur les devoirs et les abus du commerce.	659
Discours XXVII. — Pour le dix-septième Dimanche après la Pentecôte. — Sur la douceur chrétienne.	667

Discours XXVIII. — Pour le dix-huitième Dimanche après la Pentecôte. — Sur la lecture.	675
Discours XXIX. — Pour le vingtième Dimanche après la Pentecôte. — Sur le saint viatique.	679
Discours XXX. — II. sur le saint viatique.	689
Discours XXXI. — Pour le Dimanche avant l'Assomption. — Sur le vœu du roi et la consécration de la France à la Reine du ciel.	696
Discours XXXII. — Pour le Dimanche dans l'octave des morts. — Sur la commémoration des fidèles trépassés.	710

DISCOURS, EXHORTATIONS, ETC., SUR LES FÊTES ET CÉRÉMONIES REMARQUABLES DE L'ÉGLISE

I. — Sur le ministère pastoral.	719
II. — Discours pour annoncer le jubilé de l'année sainte.	727
III. — Discours pour l'ouverture du jubilé de l'année sainte. 1775.	740
IV. — Plan d'une conférence publique sur le jubilé. Avertissement préliminaire.	742
V. — Discours prononcé à l'occasion de la clôture du jubilé de l'année sainte 1775.	731
VI. — Discours avant la cérémonie d'une confirmation générale.	732
VII. Discours pour une cérémonie de vêtue.	738
VIII. — Discours pour une profession religieuse.	771
IX. — Discours à un enfant avant de suppléer les cérémonies du baptême.	785
X. — A une famille calviniste, avant son abjuration.	784
XI. — Exhortation avant une première communion.	786
XII. — Autre exhortation avant la première communion.	787
XIII. — Autre exhortation pour une cérémonie de la première communion.	789
XIV. — Rénovation des vœux du baptême au jour de la première communion.	791
XV. — Discours pour la célébration du mariage de M. de Courteilles avec Mademoiselle Fyot de la Marche.	792
XVI. — Discours pour la célébration du mariage de M. d'Argenson avec Mademoiselle Fyot de la Marche, sœur de la précédente.	794
XVII. — Discours prononcé à la célébration du mariage de M. le comte de Clermont avec Mademoiselle de Brancion.	796
XVIII. — Discours prononcé à la célébration du mariage du neveu de l'auteur.	798
XIX. — Discours pour la célébration du mariage de la nièce aînée de l'auteur.	800
XX. — Discours pour la célébration du mariage de la nièce cadette de l'auteur.	801
XXI. — Discours pour la célébration du mariage du jardinier de l'auteur.	804
XXII. — Discours pour la célébration du mariage d'une jeune paroissienne.	806
XXIII. — Discours pour une cérémonie de mariage.	807
XXIV. — Discours à un évêque, avant de lui administrer le saint viatique.	808
XXV. — Discours adressé au même après le saint viatique.	809
XXVI. — Discours adressé au même, avant l'extrême-onction.	809
XXVII. Discours adressé au même, après l'extrême-onction.	810
XXVIII. Discours adressé à un prêtre en lui administrant le saint viatique.	810
XXIX. Discours au même après le saint viatique.	811
XXX. — Discours au même, avant l'extrême-onction.	811
XXXI. — Discours au même, après l'extrême-onction, en lui présentant le crucifix.	811
XXXII. — Sentiments de religion tirés de l'Écriture sainte, pour consoler les malades et exhorter les mourants. Observation préliminaire.	812
Sentiments de philosophie chrétienne sur la vie et sur la mort.	812
Sentiments de religion sur la maladie et la souffrance.	814
Sentiments de piété sur la patience.	816
Sentiments de résignation dans la maladie.	816
Sentiments de force et d'encouragement dans les maladies violentes et les douleurs aiguës.	817
Réflexions chrétiennes sur l'impatience et les murmures dans la maladie.	818

Élévations de cœur à Dieu dans la maladie.	818
Sentiments de résignation et de retour vers Dieu dans les premières annonces du danger.	819
Paroles empruntées de l'Écriture, pour annoncer la mort à un malade.	820
Sentiments de consolation et d'encouragement pour un malade livré à la tristesse	821
Sentiments de terreur salutaire pour exciter une âme tiède et lâche, ou pour frapper un cœur endurci.	821
Réflexions chrétiennes sur les dispositions de dernière volonté.	823
Paroles empruntées de l'Écriture, pour insinuer à un malade de se confesser.	823
Sentiments de religion sur la réconciliation des ennemis à la mort.	824
Sentiments de piété sur la miséricorde de Dieu.	825
Sentiments de pénitence et de compunction dans la maladie.	826
Paroles empruntées de l'Écriture pour disposer un malade au sacrement de l'extrême-onction.	829
Sentiments de foi dans la maladie et aux approches de la mort.	830
Sentiments d'espérance dans la maladie et aux approches de la mort.	831
Sentiments d'amour de Dieu dans la maladie et aux approches de la mort	832
Sentiments de reconnaissance envers Dieu, pour tous les bienfaits qu'un mourant en a reçus pendant sa vie.	832
Sentiments de désir du ciel dans la maladie et aux approches de la mort.	833
Sentiments de piété propres pour un ministre de l'Église dans la maladie et à la mort.	834
Sentiments de piété propres pour une âme religieuse, ou pour une personne de piété, dans la maladie et à la mort.	836
Sentiments de piété propres pour une âme forte et fervente, dans la maladie et à la mort.	836
Sentiments de piété propres pour une âme pécheresse et pénitente, dans la maladie et à la mort.	837
Sentiments de piété propres pour les riches et les grands, dans la maladie et à la mort.	837
Sentiments de piété propres pour les pauvres et les gens de travail, dans la maladie et à la mort.	838
Sentiments de piété propres pour la jeunesse en danger de mort.	839
Sentiments de piété propres pour la vieillesse infirme, caduque et mourante.	840
Avis et sentiments de religion sur la bénédiction paternelle au lit de la mort.	841
Sentiments de persévérance et d'encouragement aux approches de la mort.	842
Sentiments de confiance en Dieu à la mort.	843
Sentiments de confiance en Jésus-Christ à la mort.	844
Sentiments de confiance en la sainte Vierge, à la mort.	844
Sentiments de confiance aux saints, à la mort.	845
Sentiments de piété pour soutenir un mourant contre les tentations de l'esprit malin.	845
Paroles d'exhortation à un mourant, en lui présentant le crucifix.	846
Sentiments d'un chrétien mourant, à la vue d'un crucifix.	847
Sentiments de piété pour les derniers moments de la vie.	847
Psaumes choisis, qu'on peut lire à un malade, pour l'édifier, pour l'instruire et le consoler.	847
Annonces des fêtes et ordonnances de l'Église.	848
annonce du saint temps de l'Avent. — Au dimanche précédent.	848
annonce du jeûne des Quatre-Temps. — Au troisième dimanche de l'Avent.	849
annonce de la fête de Noël. — Au quatrième dimanche de l'Avent.	850
annonce de la fête de la Circconcision. — Au dimanche dans l'octave de Noël.	852
annonce de la fête de la Purification de la sainte Vierge. — Au dernier dimanche de Janvier.	853
annonce du Carême. — Au dimanche de la Quarantésime.	859
annonce de la fête de l'Annonciation de la sainte Vierge. — Au troisième dimanche du mois de mars.	862
annonce de la semaine sainte. — Au dimanche des Rameaux.	865

annonce du saint temps des Rogations, et de la fête de l'Ascension de Notre-Seigneur. — Au dimanche précédent.	869
annonce de la fête de la Pentecôte. — Au dimanche précédent.	872
annonce de la Fête-Dieu. — Au dimanche de la sainte Trinité.	873
annonce de la fête de l'Assomption de la sainte Vierge. — Au second dimanche du mois d'août.	877
annonce de la fête de tous les Saints. — Au dernier dimanche d'octobre.	879
annonce de la dédicace de l'église paroissiale de l'auteur. — Au dimanche dans l'octave de l'Assomption, jour auquel on en célébrait la fête dans le diocèse de l'auteur.	882
annonce de la fête patronale du lieu. — Au dimanche précédent.	884
annonce des catéchismes. — Au dimanche après la Toussaint.	886
annonce et publication de l'édit du roi henri II concernant les personnes enreintes par le crime. — Au second dimanche de Janvier.	888

PANÉGYRIQUES ET ORAISONS FUNÈRES.

I. — Panégyrique de sainte Anne, prononcé à la cérémonie d'une procession générale, pour l'acquiescement du vœu de la ville de l'auteur envers sa patronne et sa libératrice. — Avertissement préliminaire.	891
II. — Panégyrique de saint Bénigne, apôtre de Dijon.	996
III. — Panégyrique de saint Bernard, fondateur et abbé de Clairvaux. Prononcé dans la grande église de ce monastère.	921
IV. — Panégyrique du désert de Clairvaux, prononcé dans la chapelle primitive de l'ancien monastère de saint Bernard.	933
V. — Panégyrique de saint Etienne, premier martyr de l'Église, patron du diocèse de Dijon. — Prononcé dans l'église de Saint-Etienne de cette ville, en l'année de son érection en cathédrale, peu après le sacre de son premier évêque.	941
VI. — Panégyrique de saint François de Sales, évêque de Genève, instituteur de l'ordre de la Visitation.	937
VII. — Panégyrique de saint François-Xavier, apôtre des Indes.	968
VIII. — Panégyrique de saint Jean de la Croix, premier carme débaussé. Prononcé à la clôture de l'octave solennelle de sa canonisation.	982
IX. — Discours prononcé dans l'église de la Visitation à l'ouverture de la cérémonie de la Béatification de la bienheureuse Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal, coinstitutrice de cet ordre; le chapitre de l'église cathédrale officiant.	967
X. — Oraison funèbre de Claude Bouhier, évêque de Dijon, prononcée dans l'église cathédrale, sur l'invitation du chapitre.	1016
XI. — Oraison funèbre de Louis-Henri de Bourbon, prince de Condé, gouverneur de la Bourgogne, prononcée en l'église cathédrale de Dijon, à l'invitation de MM. les magistrats municipaux.	1032
XII. — Eloge funèbre de monsieur Rochefort d'Ailly, évêque de Chalons-sur-Saône.	1048
XIII. — Eloge funèbre de M. l'abbé le Gouz, conseiller au parlement de Bourgogne.	1050
XIV. — Eloge funèbre de M. Fyot de la Marche, premier président honoraire du parlement de Bourgogne.	1051
XV. — Eloge funèbre de M. Bénigne Bouhier, brigadier des armées du roi.	1054
XVI. — Discours en présentant au clergé de la cathédrale le corps du fils de M. Bouhier, président à mortier du parlement de Bourgogne.	1056
XVII. — Discours pour recommander aux prières feu madame Odette de Massol de Ternant, bienfaitrice de la paroisse de l'auteur.	1057
XVIII. — Discours en présentant au clergé de la sainte-chapelle de Dijon le corps de Madame Descoraille, épouse de M. de Berbis, seigneur de Rancy.	1058
XIX. — Discours pour recommander aux prières feu madame Espiard, relicte de M. Bouhier de Poilly, brigadier des armées du roi.	1059
XX. — Discours latin prononcé à la tête du clergé de Saint-Sulpice de Paris, en présentant aux Grands-Cordeliers de cette capitale le corps de M. de Cresse, seigneur de Balzuns, lieutenant général des armées du roi.	1060

XXI. — Discours latin prononcé à la tête du clergé de Saint-Sulpice de Paris, en présentant à l'église de Sorbonne le corps de la duchesse douairière de Richelieu. 1061

DISCOURS SUR PLUSIEURS ÉVÉNEMENTS INTÉRESSANTS POUR LA RELIGION.

Discours prononcé le jour de la sainte Trinité, en 1767 après lecture faite en chaire d'une ordonnance épiscopale, pour instituer la fête du Sacré-Cœur de Jésus; et d'une délibération de l'assemblée du clergé de 1763, pour en procurer l'établissement dans tout le royaume, à la prière de la reine. 1063

Discours prononcé pour annoncer l'établissement de la confrérie de la Rédemption des Captifs dans la paroisse de l'auteur. 1065

Discours prononcé au grand Hôpital de la ville de l'auteur. Avertissement préliminaire. 1067

Discours prononcé après la lecture faite en chaire d'un Mandement épiscopal, et d'un monitoire, au sujet du vol sacrilège du saint ciboire, commis dans une église paroissiale de Dijon. 1072

Discours prononcé au sujet de la profanation des images de la très-sainte-Vierge, avec grand éclat et scandale. 1075

Discours prononcé après lecture, faite en chaire, d'un Monitoire décerné à la requête de la paroiſſe publique au sujet d'un crime de viol commis dans la paroisse de l'auteur en la personne d'une fille de la campagne, avec un éclat scandaleux. 1081

Discours prononcé après lecture, faite en chaire, d'un Monitoire décerné au sujet d'un événement tragique et scandaleux, qui a fait un grand éclat dans la ville de Gray, et dans les lieux circonvoisins, où ce Monitoire a été pareillement publié et fulminé. 1085

Discours prononcé après la lecture, faite en chaire, d'un Mandement au sujet de la mort du Souverain Pontife Clément XIV, et de la future élection de son successeur. 1086

Discours prononcé pour annoncer la mort d'un évêque diocésain. 1088

Compliment prononcé par l'auteur à la tête du clergé de son église, en y recevant l'évêque diocésain à l'ouverture de sa visite. 1089

Discours prononcé après lecture, faite en chaire, d'un mandement de MM. les doyen, chanoines et chapitre de la cathédrale de Dijon, pour annoncer leur juridiction dans la vacance du siège épiscopal, la translation de l'évêque diocésain, et la nomination de son successeur. 1091

Discours prononcé après lecture, faite en chaire, d'un Mandement pour ordonner des prières publiques, avec l'exposition du Saint-Sacrement, le jour du sacre d'un nouvel évêque diocésain. 1092

Compliment adressé à Mgr l'ancien évêque de Troyes, Mathias Poncet de la Rivière, en recevant ce prélat dans l'église de l'auteur, où il venait officier pontificallement à la solennité de l'Assomption, fête patronale de cette paroisse. 1094

I^{er} Discours prononcé à l'ouverture du chapitre général de MM. les prêtres de la paroisse de l'auteur, qui forment un corps nombreux et distingué. 1095

II^e Discours pour le même objet. 1098

III^e Discours pour le même objet. 1100

IV^e Discours pour le même objet. 1104

Discours prononcé après lecture faite en chaire, d'un Mandement épiscopal, pour ordonner des prières publiques pour le roi et pour la prospérité de ses armes, au commencement de la guerre de 1742. 1106

Discours prononcé après lecture faite en chaire, d'un Mandement épiscopal, pour faire chanter le *Te Deum* en actions de grâce des victoires et des conquêtes du roi. 1107

Discours prononcé après lecture faite en chaire, d'un Mandement épiscopal, qui ordonnait des prières publiques pour la conservation de la personne du roi, en danger de mort à Meiz. Avertissement de l'auteur. 1108

Discours prononcé après lecture faite en chaire, d'un Mandement épiscopal, pour faire chanter le *Te Deum*, en actions de grâce de la guérison du roi. 1111

Discours impromptu prononcé le Dimanche 9 janvier 1757, entre vèpres et compies, après lecture faite en chaire, d'une ordonnance épiscopale rendue subitement à la première nouvelle de l'attentat commis sur la personne du roi, le mercredi précédent, veille de la fête des Rois, cette ordonnance enjoignait des prières publiques de quarante heures, avec exposition du Saint-

Sacrement, à commencer dès ce soir-là même. 1114.

Discours prononcé sur le même sujet, le dimanche 6 février 1757, jour des réjouissances publiques, ordonnées dans la ville de l'auteur pour le rétablissement de la santé du roi. 1115

Discours prononcé le dimanche 23 janvier 1757, après lecture faite en chaire, d'une ordonnance épiscopale, rendue au sujet d'un grand scandale arrivé dans l'église des RR. Pères Cordeliers, à l'occasion des réjouissances publiques pour la convalescence du roi. Avertissement préliminaire. 1121

Discours prononcé le dimanche 22 juin 1760, après lecture faite en chaire d'une lettre de Sa Majesté, adressée à tous les évêques du royaume, et d'un mandement épiscopal, donné en conséquence, pour ordonner des prières publiques avec l'exposition du Saint-Sacrement, et le chant du psaume *Miserere* tous les dimanches, à l'effet d'implorer la miséricorde de Dieu et son secours dans une guerre malheureuse. 1125

Discours prononcé après lecture faite en chaire d'un Mandement épiscopal, pour faire chanter le *Te Deum* en actions de grâce de la victoire remportée par le prince de Condé le 30 août 1742. 1127

Discours prononcé après une lecture faite en chaire d'un Mandement épiscopal, pour faire chanter la *Te Deum* en actions de grâce de la publication de la paix, qui a terminé la guerre de 1742. 1128

Discours prononcé après lecture faite en chaire, d'un Mandement épiscopal, pour indiquer des prières publiques et des services dans toutes les églises du diocèse, pour le repos de l'âme de Monseigneur le Dauphin, et répété à la sollicitation de MM. les fabriciens de la paroisse de l'auteur, au service solennel célébré dans son église, le mardi 4 février 1766. 1131

Eloge funèbre de très-puissante et très-excellente princesse Marie Leczinski, reine de France et de Navarre, prononcé après lecture faite en chaire d'un Mandement épiscopal, pour ordonner des prières publiques pour le repos de l'âme de cette princesse. 1137

Discours prononcé le dimanche 29 mai 1774, après lecture faite d'un Mandement épiscopal, pour ordonner des prières publiques pour le repos de l'âme du feu roi Louis XV. 1143

Discours sur le sacre de Louis XVI, roi de France. — Prononcé le jour même de cette cérémonie. 1151

Discours prononcé le Dimanche 25 juin 1775, après lecture faite en chaire, d'une Lettre du roi aux évêques de France, au sujet de son sacre et d'un mandement épiscopal donné en conséquence. 1157

Discours prononcé après lecture faite en chaire, d'un nouveau règlement de police, au sujet de la mendicité, envuyé de la part de Sa Majesté aux curés du royaume, pour en faire la publication dans leurs paroisses. 1160

Discours prononcé, après lecture faite en chaire, d'un mandement épiscopal, pour annoncer l'ouverture d'une grande mission dans la ville de l'auteur. 1161

Discours prononcé après lecture faite en chaire, d'un mandement épiscopal, pour permettre l'usage de la viande, pendant une partie du carême, dans une année de disette. 1163

Discours prononcé après lecture faite en chaire, d'une ordonnance épiscopale, pour solliciter les secours de la charité publique en faveur de l'hôpital général de la ville de Dijon à la réquisition de MM. les administrateurs de cette maison, dans une année de disette et de calamité. 1166

Discours prononcé après lecture faite en chaire, d'un monitoire décerné au sujet de plusieurs vols qualifiés, commis consécutivement dans la ville de Dijon, et fulminé « modo extraordinario » 1168

Compliment adressé à M. Rousselot, maître des comptes, élu maire de la ville de Dijon, en le recevant dans son église, pour la prestation du serment accoutumé, au jour de son installation. 1169

Compliment adressé à M. Raviot, conseiller au parlement, vicomte-maire de la ville de Dijon, en le recevant dans l'église de l'auteur, pour la prestation du serment accoutumé, au jour de son inauguration, le 18 janvier 1770. 1171

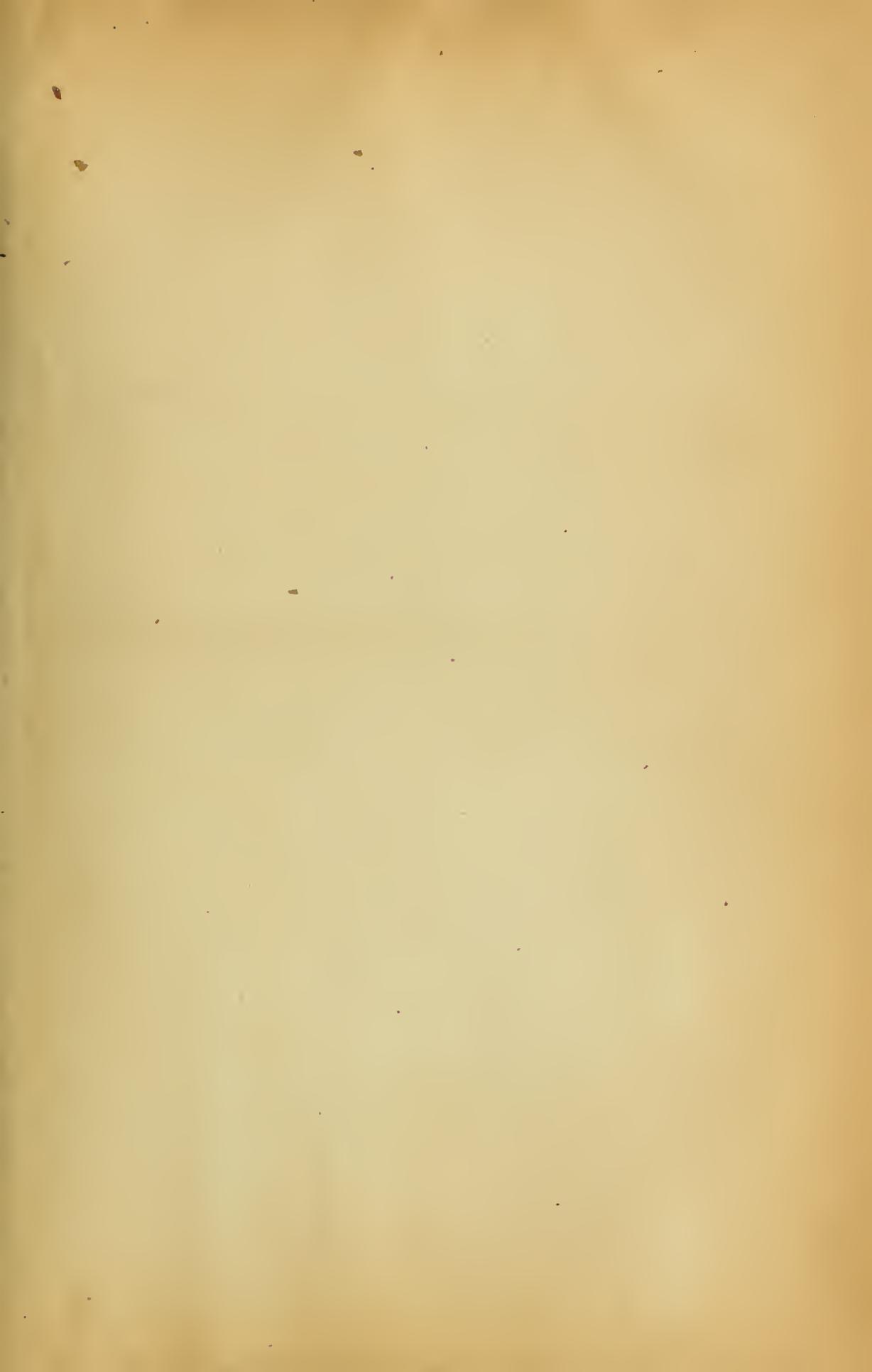
Discours prononcé le dimanche de Quasimodo, 23 avril 1775, après lecture faite en chaire, d'un mandement épiscopal, au sujet de l'émeute populaire et séditieuse arrivée à Dijon le mardi précédent troisième fête de Pâques. 1172

Discours sur la mendicité, relatif à la ville de l'auteur, après l'émeute populaire arrivée le 18 avril 1773. 1175

Discours prononcé en chaire un jour de dimanche, auquel le tonnerre était tombé le matin sur l'église de l'auteur.	1183	Discours prononcé en faveur de quelques familles malheureuses et recommandées à la charité des fidèles	1210
Discours prononcé à l'occasion d'un grand incendie arrivé dans la paroisse de l'auteur.	1184	Discours prononcé le dimanche 10 octobre 1779, après lecture faite en chaire, d'une Lettre du roi, adressée aux évêques de France, et d'un mandement épiscopal, pour faire chanter le <i>Te Deum</i> en actions de grâces du succès des armes de Sa Majesté en Afrique et en Amérique.	1211
Discours prononcé pour annoncer à la paroisse de l'auteur la suppression des bancs de son église, en 1747.	1186	Discours prononcé après lecture faite en chaire, d'une Lettre du roi aux évêques de France, et d'un Mandement épiscopal donné en conséquence, au sujet de la grossesse de la reine.	1215
Discours prononcé en faveur d'une Neuvaine solennelle de prières publiques et de processions faites en l'église de l'auteur pour implorer la divine miséricorde par la médiation et l'intercession de la très-sainte Vierge, devant son image miraculeuse, dans un temps de calamité et de désolation, en l'année 1758.	1192	Discours prononcé le dimanche 3 janvier 1779, après lecture faite en chaire, d'une Lettre de Sa Majesté aux évêques de France, et d'un Mandement épiscopal, pour faire chanter le <i>Te Deum</i> , en actions de grâces de l'heureuse délivrance de la reine.	1216
I ^e Discours prononcé pour annoncer l'ouverture de la neuvaine.	1194	Discours fait en conséquence d'un Arrêt important du conseil d'Etat, rendu en 1779, et adressé par le gouvernement aux curés du royaume avec invitation de s'élever en chaire contre l'abus nouvellement introduit dans les provinces d'envoyer de toutes parts à l'hôpital des Enfants trouvés de la capitale, beaucoup d'enfants légitimes, injustement dépouillés de leur état, exposés même à un danger imminent pour leur vie.	1218
Suite de la description de la Neuvaine. —	1196	Notice sur l'abbé de Besplas.	1225
II ^e Discours prononcé pour annoncer la clôture de la Neuvaine.	1199	JOS.-MARIE GROS DE BESPLAS.	
Suite de la description de la Neuvaine.	1202	DISCOURS DE LA CÈNE, PRONONCÉ DEVANT LE ROI EN	1777.
III ^e Discours prononcé le dimanche après la clôture de la neuvaine.	1205		1225
Conclusion de la description de la Neuvaine.	1207	• PANÉGYRIQUE DE SAINT BERNARD.	1245
Amende honorable en exécution d'une fondation au dimanche gras, en présence du Saint Sacrement, exposé pour les quarante heures.	1207		
Discours prononcé après lecture faite en chaire, d'une ordonnance épiscopale en faveur des habitants incendiés de deux paroisses, au nombre de plus de cinquante personnes, le jour de Pâques 1757.	1208		

FIN DU TOME XXVII^e.





La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

--	--	--



a39003 001640621b

B X 1 7 5 6 . A 2 M 5 1 8 4 4 V 9 7
M I G N E , J A C Q U E S P A U L .
C O L L E C T I O N I N T E G R A L E E

CE BX 1756
.A2M5 1844 V097
COO MIGNÉ, JACQU COLLECTION I
ACC# 1047828

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	10	04	05	06	09	3